ENCYCLOPEDIE THEOLOGIQUE,

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

OFFRANT EN FRANÇAIS

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES;

CES DICTIONNAIRES SONT :

D'ÉCRITURE SAINTE, DE PHILOLOGIE SACRÉE, DE LITURGIE, DE DROIT CANON, DE RITES ET CÉRÉMONIES, DE CONCILES, D'HÉRÉSIES ET DE SCHISMES, DE LÉGISLATION RELIGIEUSE, DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE ET MORALE, DES PASSIONS, DES VERTUS ET DES VICES, DE CAS DE CONSCIENCE, D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, D'ORDRES RELIGIEUX (HOMMES ET FEMMES), D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE, DE MUSIQUE RELIGIEUSE, DE GÉOGRAPHIE SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE, D'HÉRALDIQUE ET DE NUMISMATIQUE RELIGIEUSES, DES LIVRES JANSÉNISTES ET MIS A L'INDEX, DES DIVERSES RELIGIONS, DE PHILOSOPHIE, DE DIPLOMATIQUE CHRÉTIENNE ET DES SCIENCES OCCULTES,

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

50 VOLUMES IN-4°.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME TROISIÈME.

DICTIONNAIRE DE LA BIBLE.

TOME TROISIÈME.

—

4 VOL., PRIX : 28 FRANCS.

CHEZ L'ÉDITEUR,

AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,
RUE D'AMBOISE, BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1846


LIBRARY

DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

ARCHÉOLOGIQUE, PHILOLOGIQUE, CHRONOLOGIQUE,

GÉOGRAPHIQUE ET LITTÉRAL

DE LA BIBLE,

PAR LE RÉVÉREND PERE DOM AUGUSTIN CALMET,

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN, ABBÉ DE SENONES.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, COMPLÉTÉE ET ACTUALISÉE

PAR M. L'ABBÉ A. F. JAMES,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE DE PARIS ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES;

Publiée par M. l'abbé Migne,

ÉDITEUR DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

4 VOLUMES IN-4°. — PRIX : 28 FRANCS.

TOME TROISIÈME.

CHEZ L'ÉDITEUR,

AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,

BARRIERE D'ENFER DE PARIS.

1846

Paris.— Imprimerie de Vrayet de Surcy, rue de Sèvres, 37.

DICTIONNAIRE

DE

LA BIBLE.

L

LAABIM, ou LAHABIM (*a*) [ou plutôt LEHABIM], troisième fils de Mezraïm. On croit que *Laaéim* [lisez Laabim] marque les Libyens, qui sont un des plus anciens peuples d'Afrique. Il y en avait auprès de l'Egypte au couchant de la Thébaïde, et d'autres habitaient le long de la Méditerranée. *Lahabim*, signifie enflammé; *lahaba*, la flamme. La Libye est un pays fort exposé aux ardeurs du soleil.

[On a supposé que *Laabim* et *Lubim* n'étaient que le même nom un peu altéré seulement par le temps, et que de lui était dérivé le nom de *Libye*, dont Laabim aurait été de la sorte le premier habitant. Il faut toutefois penser que, dans le principe, cette dénomination n'était appliquée qu'à la partie septentrionale de la région africaine que l'on connut depuis sous le nom de *Libye*, c'est-à-dire, à la *Cyrénaïque*. Ce seraient les Grecs qui auraient changé le nom de Laabim ou Labim, en celui de Λιβύη, *Libye*, qu'ils auraient ensuite étendu à toute la côte du continent située vis-à-vis d'eux, de l'autre côté de la Méditerranée. BARBIÉ DU BOCAGE.]

* LAAD, judaïte, second fils de Jaath. I *Par.* IV, 2.

LAADA, [second] fils de Séla, et père de Marésa, de la tribu de Juda. I *Par.* IV, 21.

LABAN, fils de Bathuel, et petit-fils de Nachor, frère de Rébecca, et père de Rachel et de Lia. Jacob étant arrivé en Mésopotamie (*b*), fut fort bien reçu de Laban son oncle (*c*). Un mois s'étant écoulé depuis son arrivée, Laban lui dit : *Faut-il, à cause que vous êtes mon neveu, que vous me serviez gratuitement? Voyez donc quelle récompense vous voulez.* Jacob lui dit : *Je vous servirai sept ans pour Rachel la plus jeune de vos filles.* Laban y consentit; et Jacob s'engagea à le servir pendant sept ans (*d*). Alors Jacob dit à Laban : *Donnez-moi ma femme parce que mon temps est accompli.* Laban fit donc le festin des noces, et le soir il fit entrer Lia dans la chambre de Jacob; en sorte que Jacob ne s'aperçut de la fraude que le lendemain matin. Jacob s'en plaignit avec aigreur. Mais Laban lui répondit que ce n'était point la coutume de marier les plus jeunes filles avant leurs aînées, et que s'il voulait le servir encore sept autres années, il lui donnerait Rachel. Jacob y consentit, et épousa Rachel, après avoir demeuré sept ans avec Lia.

Après que Jacob eut passé quatorze ans au service de Laban (*e*), il voulut s'en retourner dans la terre de Chanaan : mais Laban le retint, et le pria de continuer à le servir (*f*). Il lui dit : *Demandez-moi quelle récompense vous voudrez.* Jacob demanda tout ce qui naîtrait des troupeaux de Laban de noir, de tacheté et de diverses couleurs; c'est-à-dire, tout ce qui était de moindre pour la laine et la toison. Laban y consentit, et sépara tout ce qui était tacheté et de diverses couleurs dans ses troupeaux, et le donna à garder à ses fils et ne laissa à Jacob que ce qui était d'une seule couleur, craignant apparemment que Jacob n'usât d'artifice pour faire naître des animaux de diverses couleurs, par le mélange des brebis et des chèvres tachetées avec celles qui ne l'étaient pas. Mais Jacob eut une vision, dans laquelle il découvrit un moyen très-simple et naturel pour faire naître des agneaux et des chevreaux de différentes couleurs; qui fut de mettre devant les mères, pendant qu'elles étaient en chaleur, des branches de différentes couleurs. Ce moyen lui ayant réussi, il devint si puissant et si riche, que Laban et ses fils ne le purent voir, sans en témoigner leur jalousie.

Jacob s'étant aperçu qu'ils ne le regardaient plus du même œil (*g*), prit la résolution de partir à l'insu de Laban (*h*); et il exécuta sa résolution dans un si grand secret, que Laban ne sut son départ que le troisième jour. Alors il se mit à le poursuivre

(*a*) *Genes.* x, 13. להבים *Lehabim.*

(*b*) An du monde 2245, avant Jésus-Christ 1755, avant l'ère vulg. 1759.

(*c*) *Genes.* xxviii, xxix

(*d*) Plusieurs croient que Jacob le servit pendant sept ans, avant que d'épouser Rachel. Mais d'autres tiennent le contraire, et croient que ces mots *Mon temps est accompli*, signifient : Je suis d'un âge à faire ma maison, à me marier. Jacob avait alors soixante-dix-sept ans.

(*e*) L'an du monde 2259, avant Jésus-Christ 1741, avant l'ère vulg. 1745.

(*f*) *Genes.* xxx, 26, 27.

(*g*) Vers l'an 2265, avant Jésus-Christ 1735, avant l'èr vulg. 1739.

(*h*) *Genes.* xxxi, 1, 2, 3, etc

et l'atteignit à la montagne de Galaad. Dieu apparut la nuit à Laban, et lui défendit de rien dire d'offensant à Jacob, en sorte que quand il fut trouver Jacob il se plaignit simplement de ce qu'avant son départ, il ne lui avait pas donné la consolation d'embrasser ses filles et ses petits-fils, et de les conduire au son des instruments de musique. Il ne fut pas si modéré sur ce qu'on lui avait dérobé ses dieux, ou ses *téraphims* (*a*). Il en fit de grandes plaintes; et Jacob y répondit avec force, disant qu'il consentait que l'on mît à mort celui qui avait commis ce larcin, ne sachant pas que Rachel les avait enlevés. Laban chercha donc dans toutes les tentes de Jacob, sans avoir rien pu trouver qui lui appartînt; car Rachel avait eu la précaution de cacher ces figures sous le bât d'un chameau. *Voyez* l'article de RACHEL.

Après cela Jacob à son tour fit de grandes plaintes à Laban de la conduite qu'il avait tenue avec lui, et lui reprocha d'avoir changé la récompense qui lui était due. Il ajouta: *Si le Dieu de mon père ne m'eût aidé, vous m'eussiez peut être renvoyé nu chez mon père.* Laban répondit: *Voilà mes filles et mes petits-fils; que pourrais-je faire contre eux? Tout ce qui est à vous m'est aussi cher que ce qui m'appartient. Venez; faisons alliance ensemble, et dressons ici un monument pour en conserver la mémoire.* Ils se jurèrent donc réciproquement amitié et alliance; ils burent et mangèrent ensemble sur un grand monceau de pierres, que Laban appela (*b*) *Jegar schahaddutah*, le monceau du témoignage; et Jacob *Galhaad*, le monceau du témoin, chacun suivant la différence de sa langue. Laban parlait chaldéen, et Jacob, hébreu ou phénicien. Et Laban dit: *Que le Seigneur soit juge entre vous et moi, si vous maltraitez mes filles, et si vous prenez d'autres femmes avec elles: que ces monceaux servent de témoins entre vous et moi, contre celui de nous deux qui les passera à mauvais dessein, pour aller dans le pays de l'autre. Que le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor, et le Dieu de leurs pères soit notre juge.* Et ayant immolé des victimes, il mangèrent et burent ensemble; et le lendemain de grand matin Laban, ayant dit adieu à ses filles et à ses petits-fils, s'en retourna à Haran. C'est tout ce que nous savons de lui.

[Suivant Delort de Lavaur, « quand on considère l'histoire de Laban et de Jacob (*Gen.* XXVIII-XXXI), on reconnaît, dit-il, qu'elle peut avoir donné lieu à la fable de Laomédon. Le temps auquel les poëtes font descendre les dieux sur la terre (1) pour visiter les hommes et converser avec eux est à peu près celui des patriarches Abraham, Isaac, Jacob et Joseph, soit parce que les peuples parmi lesquels ces grands hommes avaient vécu, particulièrement les Egyptiens, les révérèrent comme des divinités, soit à cause des visites que les anges envoyés de Dieu rendaient à ces saints personnages. »

Après avoir analysé à son point de vue l'histoire de Jacob et de Laban, Delort de Lavaur continue en ces termes: « Confrontons de près, dit-il, cette histoire avec la Fable. Le caractère de Laomédon est le même que celui de Laban, dans toute leur conduite; son nom même a du rapport avec celui de *Laban*, qui, en hébreu, signifie *une brique*, et *Laomédon*, en grec, veut dire *une pierre*, Les Grecs avaient aussi donné à la fille de Laomédon le nom d'*Hésione*, du même sens que celui de Rachel; chacun, en sa langue, veut dire *une brebis*.

» Jacob était visiblement assisté de Dieu; il en avait des communications si fréquentes, il recevait des escortes et des visites des anges et de Dieu même si familièrement, qu'il n'est pas surprenant qu'il fût mis au nombre des divinités que les nations adoraient, comme son père, son aïeul, et son fils en ont été honorés en cette qualité; Jacob, appelé Israel, c'est-à-dire, *fort contre Dieu*, après sa lutte contre l'ange, est l'original sur lequel on a copié Hercule. De ce que Jacob leva pour Rachel la grosse pierre du puits, la Fable a imaginé qu'Hésione était attachée à un rocher, et qu'Hercule la délivra. Sur ce même original a été prise la fable d'Andromède attachée à un rocher pour être exposée à un monstre et délivrée par Persée (2); avec d'autant plus d'apparence, que c'est à Joppé, ou Jaffa, ville de la Palestine (3), que la Fable a placé cette exposition d'Andromède.

» Jacob venait de *Gérar*, capitale de la Palestine, dont le nom veut dire, *Pèlerinage;* de même on fait voyager les dieux Neptune et Apollon, en pèlerins, sur la terre.

» Il se loua avec Laban pour le servir; il garda ses troupeaux; il établit et enrichit sa maison par de longs travaux à son service, et fut frustré de la récompense qui lui avait été promise. C'est ce que la Fable a imité dans les longs travaux de ses dieux au service de Laomédon; l'un, dans la garde de ses troupeaux; l'autre, occupé à bâtir et à fortifier la capitale, et frustrés ensuite du salaire convenu.

» Il fallut enfin que Laban se vît enlever sa fille Rachel, après l'avoir promise et avoir violé sa parole et ses serments: c'est la même suite dans la Fable; Hésione promise, refusée, et enlevée.

» Les troupeaux, qui naissaient toujours de la couleur que Laban avait choisie pour Jacob, sont les fléaux et les pertes dont les dieux châtiaient Laomédon. Jacob emporta ce qui lui avait été promis, et qu'il avait gagné, malgré l'injustice, la perfidie et tous les efforts de Laban pour l'en dépouiller. Laban perdit Rachel, que Jacob avait épousée, et ses troupeaux. C'est ainsi que dans la copie, Laomédon vit piller sa maison et sa ville par Hercule, emporter ses trésors, et enlever sa

(*a*) Voyez ci-après l'article TÉRAPHIM.

(*b*) *Genes.* XXXI, 47. יגר שהדותא *Jagar-schahad-duta.* גל הגד *Gal haed*, ou *haad*.

(1) Præsentes namque ante domos invisere castas
Sæpius, et sese mortali ostendere cœtu
Cœlicolæ, nondum spreta pietate, solebant.
CATULL. *Carmin.* 65

(2) Ovide, au IVe liv. des *Métamorphoses*.

(3) Pline, liv. V, ch. XIII et XXXI.

fille Hésione, qui suivit Télamon, auquel elle fut mariée. Neptune, Apollon et Hercule se firent faire justice de tant de fraudes et de perfidies, comme Jacob l'avait fait.

» Neptune, dans l'endroit de l'Iliade que nous avons cité, ajoute, parlant à Apollon des mauvais traitements qu'ils avaient reçus de Laomédon : « Avez-vous encore oublié, » qu'il voulait nous lier, et nous vendre en » des îles éloignées ? » C'est le mélange d'un trait tiré de l'histoire des enfants de Jacob, qui, après avoir attaché leur frère Joseph, le vendirent à des marchands étrangers, pour le faire transporter en des pays éloignés. Les originaux ne sont pas méconnaissables dans ces copies. »]

LABAN, lieu inconnu au delà du Jourdain, dans les plaines de Moab. *Deut.* I, 1.

LABANA, ville de Juda, *Josue* XV, 42, apparemment la même que LEBANA, LOBANA, ou LEBNA, ou LIBNA [ou LOBNA], dans la partie méridionale de Juda.

[*Lebna* est marquée comme ville royale des Chananéens, *Jos.* XII, 15, et *Lobna* comme ville sacerdotale, *Jos.* XXI, 13, et I *Par.* VI, 57. N. Sanson, au mot *Labana*, distingue cette ville de *Lebna ;* et au mot *Libna*, il dit qu'il ne lui est pas facile de dire si c'est la même que *Labana ;* enfin quant à *Lobna*, il n'en parle pas.]

Eusèbe dit que de son temps il y avait un lieu nommé *Lebna* dans le canton d'Eleuthéropolis. Je crois que c'est près de cette ville de Lebna que campèrent les Israélites durant leur voyage du désert *Num.* XXXIII, 21.

LABANATH, lieu dans la tribu d'Aser, *Josue* XIX, 27 [sur la frontière méridionale, dit Barbié du Bocage]. Nous croyons que c'est le promontoire Blanc, situé entre Ecdippe et Tyr. *Plin. l.* V, *c.* XIX. L'Hébreu lit : *Sihor-Lebanath*, au lieu de *Sihor et Labanath* de la Vulgate. Ce qui fait croire que ces deux mots ne marquent qu'un même lieu, et que Sihor est le nom d'un ruisseau ; comme qui dirait : *Et le ruisseau d'eau trouble qui est sur le promontoire Blanc.*

LABOSARDACH, ou LABOROSOARCHODE, roi de Babylone, fils de Nériglissor, régna neuf mois, selon Bérose.

[C'était un jeune furieux déjà connu par ses emportements et sa cruauté, lorsqu'il monta sur le trône ; il y soutint la réputation qu'il s'était acquise dans la vie privée. Gobrias et Godatas, deux de ses généraux dont il avait fait mourir les deux fils, l'un pour avoir été plus adroit que lui à la chasse, l'autre, parce qu'une de ses concubines avait fait l'éloge de sa bonne mine et de ses belles manières, irrités de cette double barbarie se jetèrent dans le parti de Cyrus, et devinrent les plus terribles ennemis des Babyloniens. Labosardach voulut marcher avec quelques troupes à leur poursuite ; mais Cyrus, étant venu à leur secours, le poursuivit lui-même jusqu'aux portes de Babylone. Ce revers ne l'empêcha point de continuer ses débauches et ses cruautés. Sa tyrannie lui valut la récompense que les mœurs orientales ont rarement épargnée.]

Il fut mis à mort par ses gens, et eut pour successeur Nabonide, selon le même Bérose, ou *Nabannidoch*, selon Abidène, ou *Labynite*, selon Hérodote, [ou *Naboandel*, selon Josèphe]. Plusieurs croient que ce dernier est le même que *Balthasar* de Daniel. La succession des fils de Nabuchodonosor est extrêmement embrouillée. *Voyez* les chronologistes et les commentateurs sur Daniel, et ci-après NIGLISSOR.

LABRUSCA. *Voyez* RAISIN SAUVAGE

LABYNITE. *Voyez* NABONIDE.

LAC. Il y avait dans la Judée trois grands lacs : le *lac Asphaltite*, le *lac de Tibériade*, et le *lac Séméchon* (*a*). On connaît aussi au voisinage, tirant vers l'Egypte, le *lac Sirbon*. Il faut chercher tous ces lacs sous leur propre article. Il y avait, outre ces grands lacs, quelques étangs, à qui l'on donnait aussi ce nom ; comme le lac *Cendervia*, d'où sort le petit fleuve *Beleus*, à l'orient de Ptolémaïde ; le lac près de Césarée de Palestine ; le lac *Phiala*, au pied du Liban ; le lac de *Jazer*, et celui d'*Hésébon*, au delà du Jourdain. Isaïe (*b*) parle aussi d'un lac que fit faire Manassé entre les deux murs de Jérusalem.

Il est parlé dans les livres des Rois (*c*) du *lac Asan ;* apparemment qu'il y avait un lac près de la ville d'Asan, qui appartenait à la tribu de Juda. *Voyez* Josué XV, 42. L'Hébreu lit (*d*), à *Cor-Asan ;* c'est la même ville d'Asan dont on vient de parler. Elle fut d'abord donnée à Juda, puis cédée à Siméon. Josué XIX, 7. Saint Jérôme a lu *Bebor-Asan, in lacu Asan*, au lieu de *Becor-As n.*

LAC ASPHAR, dont il est parlé dans les livres des Machabées (*e*), n'est autre que le *lac Asphaltite*, ou la mer Morte. *Voyez* ASPHALTITE.

LACUS se met souvent pour une citerne Considérez *la caverne du lac* d'où vous êtes tirés, dit Isaïe (*f*), c'est-à-dire la citerne d'où vous êtes sortis, qui sont vos pères et mères. Et comme les tombeaux étaient d'ordinaire des cavernes creusées dans le roc ou sous la terre, dans lesquelles on disposait les corps dans des espèces de niches où ils étaient cachés, l'Ecriture donne aussi très-souvent le nom de lac au tombeau ; par exemple, il a creusé *un lac* (*g*), une fosse, un tombeau, et il est tombé dans la fosse qu'il a creusée. Et encore (*h*) : *Seigneur, j'ai crié vers vous, ne demeurez point dans le silence*, répondez-moi, *afin que je ne devienne pas comme ceux qui descendent dans le lac*, dans le tombeau, dans la fosse.

Le terme hébreu *Bor* (*i*) signifie en général une fosse, une citerne, un lac, un sépul-

(*a*) *Isai.* XXII, 11.
(*b*) *Ibid.*
(*c*) I *Reg.* XXX, 30.
(*d*) בכור־עשׁן *In Cor-Asan.* S. Jérôme : בור 70 : *Bersabee.*

(*e*) I *Mac.* IX, 33.
(*f*) *Isai.* LI, 1.
(*g*) *Psalm.* VII, 16.
(*h*) *Psalm.* XXVII, 1.
(*i*) בור *Lacus, fossa, cisterna.*

cre, un lieu creux et profond, où l'on enferme les bêtes farouches, comme les lions et les esclaves, ainsi qu'il se pratique encore aujourd'hui dans l'Afrique et ailleurs. Zacharie (*a*) dit : *Emisisti vinctos tuos de lacu*, de la prison, Jérémie fut jeté dans une prison qui était une citerne où il n'y avait plus d'eau, mais seulement de la boue (*b*) : *Lacus novissimus* signifie le plus profond, le plus reculé du tombeau ou de la prison (*c*) : *Invocavi nomen tuum, Domine, de lacu novissimo*. Et Ezéchiel parlant du sépulcre du roi d'Assyrie (*d*) dit qu'il est placé au plus profond de la caverne : *Quorum sepulcra data sunt in novissimis laci*.

Et comme dans la Palestine on réservait le vin et l'huile dans des cuves, ou citernes souterraines, à peu près comme on y conserve l'eau, on donne aussi à ces cuves le nom de lac : d'où vient que lorsqu'on parle d'un pressoir on dit qu'on y creuse un lac, ou une cuve souterraine pour recevoir le vin (*e*) : *Vineam pastinavit homo, et circumdedit sepem et fodit lacum*. Et saint Jean dans l'Apocalypse (*f*) dit que le Seigneur a envoyé son ange pour vendanger sa vigne, qu'il en a coupé les raisins, qu'il les a mis dans *le lac de la colère de Dieu*, qu'il les a foulés, et que le sang en est sorti, qui a inondé jusqu'à la longueur de seize cents stades. *Voyez* ci-après sous le nom PRESSOIR.

LACEDÉMONE, autrement appelée SPARTE, ville célèbre [capitale de la Laconie] dans le Péloponèse [et située sur le bord de l'Eurotas]. Lacédémone est très-ancienne ; on dit qu'elle s'appela d'abord *Lélégie*, de *Lelex*, son premier roi, qui était, dit-on, contemporain de Cécrops et d'Erichtonius. Elle prit ensuite le nom de *Lacédémone*, de Lacédémon, fils de Jupiter et de Sémélé ; enfin elle porta aussi le nom de *Sparte*, qu'elle prit de la reine *Sparte*, femme de Lacédémon.

On connaît trois dynasties de rois qui ont régné autrefois à Lacédémone. La première commença à *Lelex*, premier roi de cette ville, et continua jusqu'à Tizamène, fils d'Oreste, treizième et dernier roi de la première dynastie, qui fut chassé par les *Héraclides*. La dynastie des Héraclides fut partagée en deux familles : celle des *Euristhénides*, ou *Agides*, qui donnèrent trente et un rois à Lacédémone ; et celle des *Proclides*, ou *Euripontides*, qui en donnèrent vingt-quatre.

Les Lacédémoniens se sont toujours distingués par leur valeur. Lycurgue les poliça et leur donna des lois. Il établit un conseil composé de trente-deux conseillers, dont le roi en était un. Ce conseil ne pouvait rien conclure sans le consentement du peuple. Plusieurs des lois de Lycurgue ont assez de rapport à celles de Moïse. Par exemple, l'égalité des partages des terres, le respect pour les vieillards et les magistrats, la frugalité, l'horreur de l'ivrognerie et de l'intempérance, ils élevaient leurs enfants, même les filles, dans les exercices laborieux de la guerre ; ils leur inspiraient un amour infini pour la liberté et pour l'indépendance ; ils parlaient peu et disaient beaucoup en peu de paroles; le *style laconique* est passé en proverbe.

Les Hébreux ne commencèrent à connaître les Lacédémoniens et à avoir commerce avec eux que depuis les Machabées. Nous avons dit dans la première édition de ce *Dictionnaire de la Bible* qu'Aréus, roi de Lacédémone, écrivit au grand prêtre Onias III, en l'an du monde 3821, avant Jésus-Christ 179, avant l'ère vulgaire 183 (*g*), qu'ayant appris que les Juifs et les Lacédémoniens étaient frères et de la race d'Abraham, il les priait de leur mander l'état de leurs affaires. Onias reçut très-bien les envoyés d'Aréus, et récrivit aux Lacédémoniens, reconnaissant avec plaisir la parenté des deux nations. Plusieurs années après (*h*), Jonathas Machabée, ayant envoyé des députés à Rome pour renouveler l'alliance des Juifs avec les Romains, donna ordre à ses gens de repasser par Lacédémone, et de porter aux Lacédémoniens une lettre, dans laquelle il rapporte toute entière celle d'Aréus, dont nous venons de parler, et dit qu'encore que les Juifs n'aient pas besoin du témoignage d'Aréus, pour se persuader de leur parenté réciproque, puisqu'ils ont les livres saints qui la leur apprennent ; et quoique dans la situation présente de leur république ils ne soient pas dans la nécessité de recourir à leur secours, ils ne laissent pas de leur envoyer des ambassadeurs pour renouveler leur amitié et leur union, et pour leur rendre compte de l'état où étaient alors les affaires de leur nation ; disant qu'ils ont été exposés à beaucoup de persécutions, mais que le Seigneur les en a délivrés d'une manière toute miraculeuse. On n'a pas la réponse des Lacédémoniens.

Longtemps auparavant, Jason, faux grand prêtre des Juifs et frère d'Onias III, ayant été obligé de se sauver de sa patrie, à cause de ses crimes, se retira auprès des Lacédémoniens (*i*), espérant y trouver un asile (*j*) ; mais les Lacédémoniens ayant appris le sujet de sa fuite, l'abandonnèrent, et il mourut sans qu'ils daignassent lui donner l'honneur de la sépulture.

Nous avions d'abord supposé après Josèphe (*k*), et avec Ussérius (*l*), que c'était le grand prêtre Onias III à qui Aréus, roi de Lacédémone, avait écrit; cependant on forme sur cela des difficultés que nous ne devons pas dissimuler. On dit (*m*) qu'au temps d'O-

(*a*) *Zach.* IX, 11.
(*b*) *Jerem.* XXXVIII, 6, 7, 8.
(*c*) *Jerem. Thren.* III, 56.
(*d*) *Ezech.* XXXII, 23.
(*e*) *Marc.* XII, 1.
(*f*) *Apoc.* XIV, 19, 20.
(*g*) I *Mac.* XII, 7 *et seq.* Le texte latin dit que les Juifs avaient écrit les premiers aux Spartiates; mais le texte grec dit au contraire que ce furent les Lacédémoniens qui commencèrent.

(*h*) Vers l'an du monde 3860, avant Jésus-Christ 148, avant l'ère vulg. 144. Voyez I *Mac.* XII, 7, 8, 9, etc., et Joseph. *Antiq. l.* XII, *c.* V.
(*i*) Vers l'an du monde 3835, avant Jésus-Christ 165, avant l'ère vulg. 169.
(*j*) II *Mac.* V, 7.
(*k*) Joseph. *Antiq l.* XII, *c.* IV, V
(*l*) *Usser. Annal. V. T. ad an. J. P.* 4531.
(*m*) *Scaliger. Animadvers. in Euseb. Chronic. p.* 139, *et Canon. Isagog* CII, *p.* 310.

nias III il n'y avait point de roi à Lacédémone du nom d'Aréus ; car pour celui dont l'histoire du temps d'Onias III parle, il n'avait pas le titre ni la qualité de roi ; aucun auteur ne la lui a jamais donnée. Les deux familles royales de Lacédémone étaient éteintes avant que cet Aréus vînt au monde, et le gouvernement de cette ville avait pris une autre forme, après avoir passé par les mains de quelques tyrans. Outre cela le grand prêtre Jonathas, dans sa lettre aux Lacédémoniens (*a*), en parlant de cette lettre d'Aréus, dit qu'il s'était passé beaucoup de temps depuis qu'elle lui avait été écrite : or, il n'aurait pas parlé ainsi si la lettre d'Aréus eût été écrite à Onias III, puisque depuis la mort d'Onias III, arrivée l'an du monde 3834, jusqu'au commencement de Jonathas, en 3843, il n'y a que neuf ans.

Il vaut donc mieux dire que ce fut Areus ou Arius I, roi de Lacédémone, qui écrivit à Onias I grand prêtre des Juifs. Ce prince est sûrement contemporain d'Onias, et toute l'histoire s'accorde fort bien à ce sentiment. Nous mettons le commencement d'Onias I en l'an du monde 3682, et sa mort en 3702.

Quant à la parenté (1) des Lacédémoniens et des Juifs, nous allons proposer les principales conjectures que l'on apporte pour donner quelque couleur à cette opinion. Il est bon de remarquer premièrement que, selon le texte grec, ce furent les Lacédémoniens qui écrivirent les premiers aux Juifs, et leur témoignèrent qu'ils avaient trouvé dans d'anciens livres qu'ils étaient parents, et qu'ils avaient pour père commun le patriarche Abraham. Les Juifs tout enflés qu'ils ont toujours été de la noblesse de leur origine, ne rejetèrent point cette prétention des Lacédémoniens. Les uns et les autres crurent très-sérieusement qu'ils étaient parents. On voit bien la lettre d'Aréus à Onias, mais on ne trouve pas la réponse d'Onias à Aréus ; mais il paraît par la suite de l'histoire que la chose fut très-bien reçue en Judée ; et que les deux peuples entretinrent de bonne foi leur alliance et leur parenté.

Le grand prêtre Jason étant obligé de quitter la Judée, sa patrie, et l'Arabie où il s'était retiré, alla chercher un refuge à Lacédémone (*b*). Le grand prêtre Jonathas, frère de Judas Machabée, écrivit au sénat et au peuple de Lacédémone, pour renouveler leur ancienne alliance (*c*) ; leur parenté était un article non contesté. Il faut toutefois avouer que si cela n'était fondé que sur les monuments qui nous restent dans les Ecritures saintes, ou dans les auteurs profanes, leur créance était assez mal fondée. Mais ils pouvaient alors avoir en main des monuments et des preuves qui nous sont inconnues.

Quoi qu'il en soit, voici les conjectures que l'on propose pour donner du jour à cette parenté. Quelques-uns (*d*) ont avancé qu'Ebal, fils de Jectan (*e*) était le même qu'*Ebalus* père de Tindare et aïeul de Castor, de Pollux et d'Hélène ; mais la chronologie ne peut s'accorder avec ce sentiment, et d'ailleurs cela ne prouverait pas que les Lacédémoniens et les Juifs eussent pour père commun Abraham, puisqu'Ebal est plus ancien qu'Abraham de six ou sept générations.

D'autres (*f*) ont cru que les Lacédémoniens étaient issus d'une des deux femmes d'Abraham, *Agar* ou *Céthura;* mais cela est trop vague, et ne nous apprend rien au delà d'une conjecture qui n'est pas appuyée de la moindre preuve. Grotius s'imagine que la parenté des Juifs et des Lacédémoniens est fondée sur ce que les Lacédémoniens descendaient des Doriens, et les Doriens des Pélasges ; et comme ces derniers étaient originaires des environs de la Syrie ou de l'Arabie, on a dit au hasard que les Lacédémoniens et les Juifs étaient d'une même race ; ce sont là de ces opinions agréables qui ne souffrent pas un examen rigoureux et exact.

Eutychius, patriarche d'Alexandrie, prend cette parenté du côté d'Esaü ; il croit qu'Esaü épousa non-seulement des femmes chananéennes, mais aussi des femmes grecques, et que de là vient l'alliance entre les Juifs et les Grecs. Il serait à souhaiter que ce prétendu mariage d'Esaü avec des femmes grecques fût seulement probable.

Quelques-uns la font venir de *Cadmus*, qui, étant Phénicien, et étant venu en Grèce avec quelques Arabes, aura donné lieu à dire que les Lacédémoniens descendaient d'Abraham, parce que *Cadmus* venait d'un pays qui était peuplé et habité par les descendants d'Abraham. On attribuait à Cadmus la fondation de la ville de Lacédémone, et on tirait l'étymologie du nom de *Sparte*, qui signifie *semée*, de ce que Cadmus y avait semé des dents de dragon, d'où étaient sortis des hommes. Apollodore (*g*) ajoute que Cadmus, effrayé de voir des hommes tout armés sortir de la terre, jeta des pierres contre eux : que ces hommes ramassant ces pierres commencèrent à s'entre-battre et à s'entre-tuer, de sorte qu'il n'en resta que cinq, à la tête desquels était *Udœus*. N'aurait-on pas pris cet *Udœus* pour *Judœus*, afin d'en tirer l'origine des Lacédémoniens Juifs ?

Diodore de Sicile raconte qu'une foule

(*a*) I *Mac.* xii, 10.
(*b*) II *Mac.* v, 9.
(*c*) II *Mac.* xii, 6.
(*d*) Vide *apud Scalig. Isagog. l.* III, *p.* 382.
(*e*) *Genes.* x, 28.
(*f*) *D. Thom. seu alius in libb. Mac.*
(*g*) *Apollodor. ex Pherecid. l.* III. *Biblioth.*

(1) Il me semble que dans le texte des Machabées liv. I, ch. xii, vers. 21, le mot *fratres* doit se prendre dans le sens d'amis, et qu il faut traduire : *Il a été trouvé ici un écrit authentique qui prouve qu'il existe amitié entre les Spartiates et les Juifs, qui sont de la race d'Abraham.* Je me fonde pour cette interprétation sur la lettre des Juifs, et surtout sur le verset 8, et sur la réponse des Lacédémoniens, ch. xiv, 22, où il n'est question que d'amitié. La supposition de parenté est due tout entière à Josèphe, *Antiq.* liv. XII, ch. v, et à l'ambiguïté de la Vulgate dans laquelle les deux *sunt* se rapportent aux Juifs : *Quoniam* (Judæi) SUNT *fratres* (Spartiatorum), *et quod* SUNT *de genere Abraham.* La race d'Abraham était célèbre dès la plus haute antiquité, chez les peuples de l'Orient et chez ceux de l'Occident, qui étaient en relation avec eux. (S.)

d'étrangers s'étant jetés dans l'Egypte, et commençant à en altérer les lois et les coutumes, les naturels du pays les chassèrent, et les obligèrent de se retirer où ils purent : une partie se retira dans la Grèce, sous la conduite de Danaüs et de Cadmus ; les autres, ayant Moïse à leur tête, s'emparèrent de la Judée, qui était alors entièrement déserte. Voilà encore de quoi fonder une conjecture sur l'origine commune des Lacédémoniens et des Juifs.

La fondation de Sparte est attribuée par quelques auteurs à un Juif nommé *Sparton*, qui accompagna Bacchus dans ses guerres et dans ses voyages ; d'autres l'attribuent à Spartus, fils de Phoronée. On veut que ce Sparton, compagnon de Bacchus, ait été Juif : si cela était bien prouvé, il ne faudrait point d'autre fondement pour dire que les Juifs et les Lacédémoniens viennent d'un même père. Mais Pausanias (*a*) remarque que les Lacédémoniens ne connaissent pas cet homme, et ne l'avouent pas pour fondateur de leur ville.

Les anciens ont cru que les Juifs étaient originaires de l'île de Crète. Ce sentiment était encore commun du temps de Tacite (*b*): *Judæos Creta insula profugos novissima Libyæ insedisse*, etc. Le mont *Ida*, peu différent de celui de *Juda;* les *Idæi*, peu différents de *Judæi ;* le fleuve *Jarden* portant le même nom que le Jourdain de la Palestine ; les lois des Crétois données par Minos ; celles de Lycurgue données aux Lacédémoniens, et celles de Moïse aux Juifs: tout cela dans l'antiquité la plus reculée. Les peuples crétois avaient envoyé des colonies dans la Palestine. Les Philistins étaient Crétois d'origine. Lycurgue, législateur des Lacédémoniens, avait demeuré longtemps en Crète, et en avait tiré les lois qu'il donna à ses compatriotes. Tout cela a pu donner lieu de croire que les Juifs et les Lacédémoniens étaient d'une même origine (*c*).

Josèphe (*d*) a pris le passage de la lettre de Jonathas au sénat de Lacédémone dans un sens différent de ce qui se lit dans les livres des Machabées. Ces livres portent (*e*) que les Juifs n'ayant nul besoin du secours des Lacédémoniens, ni de leur alliance, n'ont pas laissé d'envoyer vers eux pour la renouveler. *Cum nullo horum indigeremus, habentes solatio sanctos libros qui sunt in manibus nostris.* Josèphe fait dire à Jonathas que pour les Juifs ils n'ont nul besoin du témoignage des étrangers, pour se persuader que les Juifs et les Spartiates sont frères, ayant en main les livres sacrés, qui leur en fournissent des preuves, etc. Cette explication de Josèphe est suivie de plusieurs interprètes ; mais où sont donc ces passages de l'Ecriture qui démontrent la parenté des deux peuples (1) ? C'est ce qu'on n'a pu encore montrer jusqu'ici, qu'en supposant, ce qui est très-incertain, que les Lacédémoniens étaient venus des Iduméens ou des Ismaélites.

De tout ce qu'on vient de dire il résulte que la parenté de ces deux peuples est un point très-douteux, et qu'apparemment les Juifs et les Spartiates ont bien voulu en cela se faire une agréable illusion. L'Ecriture ne nous oblige pas de croire ce que croyaient Aréus et Jonathas ; si c'est une erreur, elle est toute sur leur compte. Les livres que nous croyons inspirés et indubitables racontent quelquefois les erreurs et les vaines opinions des hommes, sans les approuver ni les autoriser.

[M. H.-J.-Ern. Palmer a fait une dissertation intitulée : *De epistolarum quas Spartani atque Judæi invicem sibi misisse dicuntur, veritate*, 36 pag. in-4°. Darmstadt, 1828. L'auteur cherche à prouver que les objections élevées contre l'authenticité des lettres entre les Juifs et les Lacédémoniens ne sont pas assez fortes pour nous les faire rejeter comme interpolées. On a objecté, par exemple, que la première lettre des Lacédémoniens est écrite en dialecte, non pas dorien, mais alexandrin. A cela, M. Palmer répond que le livre des Machabées a été originairement rédigé en hébreu ; la traduction grecque qui en a été faite dans le dialecte alexandrin, a dû nécessairement rendre dans le même dialecte la lettre de Lacédémone. Selon la conjecture de l'auteur, cette lettre a dû être écrite par Aréus Ier, roi de Lacédémone, à Onias Ier, à l'époque où Démétrius Poliorcète, vainqueur d'Athènes, pressait le Péloponèse, et où les peuples de cette péninsule avaient intérêt à susciter à ce peuple autant d'ennemis en Asie qu'ils le pouvaient. Cette dissertation ne manque pas d'intérêt et l'auteur y soutient son opinion avec beaucoup d'érudition.]

LACHIS, ville au midi de la tribu de Juda. *Josue* X, 26; XV, 39. Eusèbe et saint Jérôme disent que de leur temps on voyait un bourg du nom de *Lachis*, à sept milles d'Eleuthéropolis, tirant vers le midi. Sennachérib assiégea Lachis, mais il ne la prit pas. C'est de là qu'il envoya Rabsacès contre Jérusalem (*f*).

[Lachis, située au sud-ouest de Jérusalem, était une place très-forte, et capitale d'un des cinq Etats amorrhéens, dont les rois se liguèrent contre Josué, *Jos.* X, 3, 5, furent pris et mis à mort, 17, 18, 22, 27. Elle fut assiégée et prise par le général hébreu, qui en fit passer les habitants au fil de l'épée, 31, 32. Horam, roi de Gazer, venant au secours de Lachis, fut complétement défait, 33. Roboam répara les fortifications de cette place, II *Par.* XI, 9. Amasias, contre lequel une conspiration était sur le point d'éclater, s'enfuit à Lachis, et y fut assassiné, IV *Reg.* XIV, 19 ; II *Par.* XXV, 27. Sennachérib assiégea Lachis, II *Par.* XXXII, 9 ; Michée avait reproché à cette ville son infidélité. *Mich.* I, 13. Dom Calmet dit que Sennachérib ne la prit

(*a*) *Pausan. Corinthias.* p. 58.
(*b*) *Tacit. Hist.* l. V, initio.
(*c*) Vide *Huet. Demonstr. Evang. propos.* 4, c. IV, art. 10.
(*d*) *Antiq.* l. XII, c. V.

(*e*) I *Mac.* XII, 9.
(*f*) IV *Reg.* XVIII, 17, XIX, 8, *et* II *Par.* XXXII, 9.
(1) On a pu supposer, non sans probabilité, que Josèphe avait à sa disposition des livres qui ne sont pas venus jusqu'à nous. *Voyez* HISTOIRE.

pas; Barbié du Bocage au contraire dit qu'il la prit. Si on veut essayer de décider entre eux il faut voir IV *Reg*. XVIII, 13, et XIX, 8, parallèles à *Isa*. XXXVI, 1, et XXXVII, 8. Lorsque Sennachérib assiégeait ou occupait Lachis, Ezéchias lui envoya des ambassadeurs pour l'engager à se retirer, IV *Reg*. XVIII, 14. C'est aussi de Lachis, assiégée ou prise, que Sennachérib, à son tour, envoya des ambassadeurs, mais avec une armée, à Ezéchias, 17. Le monarque assyrien s'était retiré de Lachis, quand Rabsacès revint près de lui, XIX, 8. Lachis fut une des dernières villes que prirent les Chaldéens et une des premières qu'habitèrent les Juifs après le retour de la captivité de Babylone, *Neh*. XI, 30.]

* LAEL, lévite gersonite, père d'Eliasaph. *Num*. III, 24.

*LAGIDES (Famille ou dynastie des). C'est celle des rois grecs qui succédèrent immédiatement à Alexandre le Grand sur le trône d'Egypte, et qui l'occupèrent jusqu'à l'asservissement de ce royaume par Auguste. Cette dénomination de *Lagides* est prise de ΛΑΓΟΣ, surnom que porta le père de Ptolémée, général d'Alexandre, le premier de cette famille qui parvint au souverain pouvoir, et qu'on nomme aussi Ptolémée, fils de Lagus.

M. Champollion-Figeac a fait sur cette famille royale un ouvrage intitulé : *Annales des Lagides, ou Chronologie des rois grecs d'Egypte successeurs d'Alexandre le Grand* (1). C'est de cet ouvrage que nous tirons, *passim*, le présent article.

Alexandre mourut (2) le 30 mai 323 (*Egyp*., le 24 mai 324) (3) avant l'ère chrétienne; ses généraux tinrent conseil le lendemain, et le gouvernement de l'Egypte, de la Libye et de la portion de l'Arabie limitrophe de l'Egypte fut déféré à Ptolémée, *fils de Lagus*. Ce gouvernement devint ensuite le royaume d'Egypte et n'éprouva aucun démembrement. Quelques possessions éloignées, telles que Chypre et la Cyrénaïque, y furent réunies par la guerre, et la guerre aussi les en détacha quelquefois. Mais le royaume proprement dit, et tel qu'il subsista pendant trois siècles, se trouva renfermé dans les limites naturelles de l'Egypte (4).

Au commencement de l'an 320 [321] avant l'ère vulgaire, Laomédon de Mitylène obtint le gouvernement de la Syrie. Ptolémée envoya contre lui, au printemps de cette même année, Nicanor, un de ses généraux, qui fit Laomédon prisonnier et conquit la Syrie, la Cœlé-Syrie, la Judée et toute la Phénicie, qui furent dès lors réunies à l'Egypte (5). Antigone et Démétrius, son fils, conquirent à leur tour ces pays, et il y eut à ce sujet, pendant plusieurs années, guerre entre eux et Ptolémée.

L'an 306 (*Egyp*., 307) avant l'ère vulgaire, Démétrius, fils d'Antigone, rend Athènes à la liberté. Démétrius de Phalère, qui était gouverneur de cette ville depuis dix ans, se retire d'abord à Thèbes de Béotie, ensuite en Egypte auprès de Ptolémée (6).

L'an 304 (*Egyp*., 305) (7) les Rhodiens, en reconnaissance des services qu'ils ont reçus de Ptolémée contre Antigone, qui leur faisait la guerre, consultent l'oracle d'Ammon pour savoir s'ils ne doivent pas l'adorer comme un dieu, lui dédient un bois sacré, un portique, et lui décernent le surnom de *Soter*, qui signifie *sauveur* (8). Peu de temps après, dans la même année, à une date renfermée entre le 31 mai et le 7 novembre, Ptolémée prit le titre de roi d'Egypte; il en revêtit les insignes, les consacra par les cérémonies de la religion, se fit couronner à Alexandrie, et sans doute introniser à Memphis, selon l'ancienne coutume des rois du pays; il fit frapper des monnaies à son nom, à son image, et, rattachant à la mort même d'Alexandre l'origine d'un pouvoir dont elle avait été la source, il se considéra comme roi depuis cette époque mémorable, et l'année même où il prit la couronne fut comptée comme la vingtième de son règne : il l'inscrivit sur ses premières monnaies (9).

Ptolémée occupe la Syrie et la Cœlé-Syrie. Il fait, sur un rapport sans fondement, une trêve de quatre mois avec Sidon, qu'il assiégeait, laisse des garnisons dans les villes qu'il a prises et revient en Egypte passer l'hiver (10) de l'an 300 (*Egyp*., 301). A la fin du printemps suivant, bataille d'Ipsus en Phrygie, dans laquelle Antigone est défait et tué; Ptolémée dès lors pense à s'assurer la

(1) Ouvrage couronné par l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France au concours de 1818. 2 vol. in-8°. Paris, 1819.

(2) Tom. I, pag. 177, 178. Il existe, entre les dates posées par M. Champollion et celles de chacun des autres chronologistes une différence que je signale sans rechercher d'où elle provient. Suivant l'*Art de vérifier les dates*, par exemple, Alexandre mourut l'an 324 avant Jésus-Christ.

(3) Je fais cette note après avoir achevé d'extraire cet article des *Annales des Lagides*; car c'est alors que je m'aperçois que l'auteur a fait des corrections dans les dates qu'il avait assignées aux événements. Elles viennent de m'être fortuitement révélées par son ouvrage sur l'*Egypte* (Paris, 1843, in-8°), qui fait partie de l'*Univers pittoresque*, publié par Didot, et qui offre un abrégé des *Annales des Lagides*. Cependant, au lieu de changer les dates que j'ai transcrites de ces *Annales* pour les rendre conformes à celles qui sont marquées dans l'ouvrage sur l'*Egypte*, je préfère mettre ces dernières entre parenthèses, à la suite de celles qui avaient été données en premier lieu dans les *Annales des Lagides*, comme je viens de le faire. Il paraît que dans cet ouvrage l'auteur avait marqué les événements une année trop tard. C'est ce qui se voit dans la date de la mort d'Alexandre. Je suppose qu'il en est de même pour toutes les dates qui suivent; c'est pourquoi ne trouvant pas dans l'ouvrage sur l'*Egypte* toutes les dates correspondantes à celles que j'ai copiées sur les *Annales des Lagides*, je crois pouvoir retrancher de celles-ci une année; dans ces cas je mettrai entre des crochets les dates que je me crois fondé à regarder comme plus exactes.

(4) *Ibid*. pag. 243.

(5) *Ibid*. pag. 293-295. Josèphe, *Antiq*. xii, 1, et Agatharchides, cité par le même Josèphe, *Contre Appion*.

(6) Pag. 331. Diodore de Sicile, xx. 45.

(7) Nonobstant cette différence, M Champollion-Figeac, dans les deux ouvrages, fait concorder l'an 305 et l'an 304 avec les « premiers mois de la quatrième année de la cxviiie olympiade. »

(8) Pag. 345, 346. Diodore de Sicile, xx, 91-100. Pausanias, *Attic*., ch. viii, édit. de Clavier.

(9) Pag. 347, 348. Mionnet, *Catal. des médailles*, VI, pag. 5, n° 24.

(10) Pag. 368, 369.

possession de la Syrie (1). Par la Syrie il faut entendre en même temps la Cœlé-Syrie, l'ancien royaume d'Israel, la Judée, la Phénicie.

Ptolémée, dans la trente-neuvième année de son règne, commence à s'occuper d'assurer à sa famille le trône d'Egypte et d'y placer lui-même le successeur qu'il voulait choisir. Il avait trois fils, un d'Eurydice, et deux de Bérénice. Il consulta ses amis sur le choix qu'il devait faire. L'usage désignait le fils d'Eurydice, parce qu'il était l'aîné des trois. Démétrius de Phalère le dit au roi; mais le roi lui préféra le premier-né des enfants de Bérénice, qui était surnommé *Philadelphe* (2).

II. Ptolémée Philadelphe. Au mois de novembre 284 [285] Ptolémée Soter, après avoir régné 39 ans cinq mois, abdique, et Ptolémée Philadelphe est proclamé roi. Philadelphe, au mois de janvier suivant (283. *Egyp.*, 284) célèbre son avénement par une grande pompe civile et religieuse. Soter meurt (3) à la fin de l'année 282 (*Egyp.*, 283). Philadelphe était né l'an 307 (*Egyp.*, 308) dans l'île de Cos (4).

Presque aussitôt après la mort de son père, Philadelphe, qui n'avait point oublié que Démétrius de Phalère, consulté par son roi sur le choix d'un successeur, n'avait pas hésité d'unir sa voix à ce que prescrivait l'usage qui appelait à la couronne Ptolémée Céraunus, son frère aîné, Philadelphe exila ce sage conseiller dans une province où il traîna quelque temps encore une vie languissante (5). Dans la même année, la 281° (*Egyp.*, 282°) avant l'ère vulgaire, Arsinoé, fille de Lysimaque, roi de Thrace, et d'Arsinoé, fille de Soter et de Bérénice, se rend en Egypte et devient l'épouse de Philadelphe, son oncle (6). Philadelphe, après en avoir eu trois enfants, la répudia en l'an 277 [278], la septième de son règne, pour épouser Arsinoé, sa sœur de père et de mère, et la mère de sa femme; alors Lysimaque, mari de cette Arsinoé, était mort, et elle était restée veuve à la cour de Philadelphe, qui l'avait engagée à y venir l'année précédente (7).

M. Champollion-Figeac place entre la septième et la douzième année du règne de Philadelphe ce qu'il dit à l'occasion de la traduction grecque des livres saints par les *septante* Juifs (8). Il adopte donc la date fournie par la chronique samaritaine d'*Aboul-Phatach*, qui attribue cette traduction aux Samaritains, et qui ajoute qu'elle fut faite dans la dixième année du règne de Philadelphe. Mais cette date est fausse; et quant à la prétention des Samaritains touchant la version des livres saints, elle ne mérite aucune considération. *Voyez* Septante.

(1) Pag. 370, 371.
(2) Pag. 384, 386. Justin, *Hist.* xvi, 2. Diog. Laert., *in Demetr. Phaler.* lib. V.
(3) Tom. II, pag. 10, 11.
(4) Pag. 12, 13.
(5) Pag. 14. Diog. Laert., *in Demetr.*, lib. V.
(6) *Ibid.* et tom. I, pag. 232.
(7) Tom. II. pag. 18-20.
(8) Pag. 20-22. Voyez aussi l'*Egypte*, pag. 413, col. 2.

La douzième année de son règne, Philadelphe fait alliance avec les Romains (9)

Dans l'année suivante, Timocharis s'occupait de deux observations de Vénus; elles furent faites les 12 et 16 octobre de l'an 271 (*Egyp.*, 272).

La vingt-quatrième année du règne de Philadelphe, Antiochus Théos, succède à son père Antiochus Soter, sur le trône de Syrie (10).

Philadelphe, après un règne de 38 ans, meurt vers la fin de l'été de l'an 246 (*Egyp.*, 247) avant l'ère chrétienne. Antiochus Théos meurt peu après, dans la même année (11).

III. Ptolémée Evergète, fils unique de Philadelphe et d'Arsinoé, fille de Lysimaque, fut adopté par Arsinoé, sœur et seconde femme de Philadelphe, et succéda sans obstacle à son père.

Evergète, poussé par un intérêt de famille, fait une grande expédition en Asie, parcourt la Babylonie, la Susiane, la Perse, et jusqu'à la Bactriane. Il rapporte les images des dieux égyptiens enlevées par Cambyse; offre des sacrifices au vrai Dieu dans le temple de Jérusalem (12), et rentre en Egypte dans la sixième année de son règne. Il y a des monnaies d'Evergète qui furent frappées à Tripoli de Syrie, et qui portent la date de la septième année de son règne; à cette époque son expédition en Asie était terminée (13).

Evergète, après 25 ans de règne, meurt entre les mois de juillet et d'octobre de l'an 221 (*Egyp.*, 222) avant l'ère chrétienne. Vers la même époque Séleucus, surnommé Céraunus, roi de Syrie, mourut aussi (14).

IV. Ptolémée Philopator, fils d'Evergète, fut surnommé Tryphon par le peuple, qui le jugeait bien. Il se livra à la fougue des passions les plus criminelles et exerça d'horribles cruautés. Pendant qu'il se livrait à ses odieux penchants, Antiochus le Grand, frère et successeur de Séleucus Céraunus, s'occupait, dès la deuxième année de son règne et de celui de Philopator, à reprendre sur lui la Syrie (15).

Au printemps de l'an 217 [218], Antiochus se met de nouveau en campagne, bat Nicolao, général égyptien, qu'il jette dans Sidon, attaque et reprend un grand nombre de villes de l'Arabie et s'établit à Ptolémaïs, où il passe l'hiver suivant. Il y eut cette année, le 12 septembre 217 (*Egyp.*, 218), une éclipse de lune mentionnée par Polybe. Au printemps suivant, celui de l'année 216 [217], Ptolémée et Antiochus mirent leurs armées en marche: bientôt elles furent en présence, en vinrent aux mains entre Raphia et Rhinocorura, et Ptolémée obtint sur Antiochus un succès qui lui conserva la Syrie et la Phénicie (16). Après avoir passé trois mois dans

(9) Pag. 25.
(10) Pag. 40.
(11) Pag. 43, 44, 48.
(12) Pag. 51. Joseph., *cont. Appion.* lib. II.
(13) Pag. 48-51, et *Egypte*, pag. 418.
(14) Pag. 58, 59, 74.
(15) Pag. 63, 71.
(16) Pag. 71-78 Polyb *Hist.*, lib. V.

les provinces de Syrie et de Phénicie, pendant lesquels il fut empêché de profaner le temple de Jérusalem comme son impiété lui en avait inspiré le dessein, Ptolémée Philopator rentra vainqueur à Alexandrie (1). Antiochus, qui s'était enfui à Antioche, envoya demander la paix à Philopator ; ce dernier la lui accorda pour une année, et laissa Sosibe chargé d'en régler les conditions ; ce qui porte, pour la fin de cet événement, au commencement de l'automne de l'an 216 (*Egyp.*, 217) avant l'ère vulgaire, et au commencement de la sixième année du règne de Philopator (2).

Naissance de Ptolémée Epiphane, fils de Philopator et d'Arsinoé, sa sœur et sa femme, le 9 octobre de l'an 211 (*Egyp.*, 212) avant l'ère vulgaire.

Mort de Ptolémée Philopator, le 29 mars 204 (*Egyp.*, 205), ce qui donne à son règne dix-sept années presque complètes (3).

V. Ptolémée Epiphane, âgé de cinq ans et demi, succède à son père. Antiochus, enhardi par la minorité de ce jeune roi, entreprend une nouvelle expédition contre ce royaume, et s'empare des villes de la Phénicie et de celles de la Syrie qui étaient soumises aux Egyptiens. Ceux-ci passent l'été et l'automne de l'an 201 (*Egyp.*, 202) à faire les dispositions d'une grande campagne contre Antiochus; Scopas se met en marche pendant l'hiver, et prend aussitôt un grand nombre de villes de la Palestine et de la Cœlé-Syrie (4). Au printemps suivant Antiochus reprend l'offensive, rencontre bientôt Scopas sur les bords du Jourdain, lui livre bataille près de Pania [Banias, Panéas] et le bat complétement.

Antiochus alla passer l'hiver en Asie, attaqua les possessions d'Attalus, y renonça bientôt sur l'invitation du sénat romain, et d'autant plus volontiers qu'il venait d'apprendre que Scopas avait profité de ce temps pour reprendre la Cœlé-Syrie.

Scopas se jette dans Sidon et est obligé de capituler. Antiochus soumet les principales villes de la Syrie, enfin Samarie et Jérusalem. Il publia un édit, accordant quelques priviléges à ceux qui habitaient cette dernière ville et à ceux qui viendraient l'habiter avant la fin de l'année. La Syrie fut réoccupée par Antiochus vers l'été de l'année 199 (*Egyp.*, 200), et dès l'automne de cette même année, il avait repris toutes les villes de la Cœlé-Syrie et de la Palestine. Ce roi, engagé dans d'autres entreprises, consentit à traiter avec les tuteurs du roi d'Egypte; il promit sa fille Cléopâtre pour femme au jeune Ptolémée, et pour dot lui assigna les provinces mêmes qui avaient été le sujet de la guerre, terminée par ce traité qui fut conclu, dit saint Jérôme, dans la septième année du règne d'Epiphane, c'est-à-dire, dans l'année 198 (*Egyp.*, 199) avant l'ère chrétienne (5).

(1) Pag. 78. III *Mac.* v et vi.
(2) Pag. 78, 79.
(3) Pag. 86, 87.
(4) Pag. 92-96.
(5) Pag. 96-100.
(6) Pag. 100-101.

Le 22 septembre de l'an 200 (*Egyp.*, 201), le 19 mars 199 (*Egyp.*, 200), et le 12 septembre suivant, éclipses de lune observées par Hipparque en Egypte. Les deux premières appartiennent à la cinquième année du règne d'Epiphane; la dernière arriva au milieu de la sixième année du règne de ce prince et avant le traité de paix conclu avec Antiochus l'année suivante, septième de ce règne (6).

Le 27 mars 196 (*Egyp.*, 197), dans la neuvième année de son règne, Epiphane est couronné (7).

Vers le mois de janvier 191 (*Egyp.*, 192), dans la dix-neuvième année de son âge et la treizième de son règne, il épouse Cléopâtre, fille d'Antiochus le Grand. Dès cette époque, Ptolémée reprend possession des provinces syriennes, qu'Antiochus lui rendait comme dot de sa fille (8).

Au printemps de l'année 190 (*Egyp.*, 191), Epiphane, sans égard pour ses liens de famille avec Antiochus, offre aux Romains des secours contre lui. Les Romains défont totalement le roi de Syrie aux Thermopyles, dans l'été suivant. Antiochus cesse de vivre et laisse la couronne à son fils Séleucus Philopator, dans l'année suivante, la seizième du règne d'Epiphane (9).

Deux ans après, ou environ, Cléopâtre met au monde un fils qu'on croit être celui dont parle Josèphe (*Antiq.* XII, 4). A l'occasion de sa naissance, les villes de la Syrie envoient des députés à Alexandrie pour complimenter le roi et lui offrir des présents (10).

A la fin de l'hiver 180 (*Egyp.*, 181), Epiphane, à peine parvenu à la vingt-neuvième année de son âge et à la vingt-quatrième de son règne, devient la victime de ses propres fureurs et périt par le poison (11). Alors, dit saint Jérôme, *in Dan.* XI, il faisait des préparatifs de guerre contre Séleucus.

VI. Ptolémée Philométor, à peine âgé de cinq ans, succède à Ptolémée Epiphane, son père, sous une régence dirigée par Cléopâtre, sa mère.

Antiochus le Grand s'était réservé la moitié des revenus des provinces syriennes; Séleucus Philopator, qui ne s'en contentait pas, fait des préparatifs pour reconquérir ces provinces sur le jeune roi d'Egypte. Alors probablement la cour d'Alexandrie invoque et obtient la protection de Rome contre le roi de Babylone. Séleucus, surpris par la mort au milieu de ses projets, cesse de vivre la septième année du règne de Philométor. Antiochus Epiphane, qui lui succède, occupe aussitôt une portion de la Cœlé-Syrie. Le roi d'Egypte, dont la mère cesse aussi de vivre, se trouve confié à des tuteurs inhabiles. Antiochus menaçait l'Egypte ; la onzième année du règne de Philométor, dans l'été de l'an 170, le roi de Syrie livre une bataille entre Péluse et le mont Casius; les Egyp-

(7) Pag. 116.
(8) Pag. 121.
(9) Pag. 122, 123.
(10) Pag. 124.
(11) Pag. 125, 126.

tiens y éprouvent une défaite qui met Philométor entre les mains d'Antiochus, et lui ouvre les portes de Memphis, de la plupart des villes de l'Egypte et même de Péluse. Antiochus s'établit à Memphis et y retient Philométor prisonnier.

Ptolémée Evergète II, frère de Philométor, est proclamé roi par les Alexandrins, et règne à sa place pendant quatre ans. Antiochus attaque la basse Egypte, même Alexandrie; mais, rappelé en Syrie, il renonce à l'occupation de l'Egypte, laissant Philométor à Memphis, Evergète à Alexandrie, dans l'espérance que les deux frères se feront la guerre. Philopator revient alors à Alexandrie, et consent à partager le trône avec son frère; ils règnent ensemble pendant deux ans, jusque dans la 17[e] année complète du règne de Philométor, c'est-à-dire, jusqu'à la circonstance que nous allons dire. Antiochus, venant de nouveau attaquer l'Egypte et assiéger Alexandrie, rencontre, à quatre milles de cette capitale, C. Popilius qui l'oblige, au nom du sénat, à retourner dans ses propres Etats. Alors Popilius règle les différends qui existaient entre les deux frères Ptolémée, et les juge selon les lois du royaume. En conséquence Philométor reste seul possesseur de la couronne, Evergète reçoit le gouvernement de la Libye et de la Cyrénaïque (1).

A peine Antiochus fut-il de retour dans ses Etats qu'il y mourut, et la même année de sa malheureuse expédition contre les fils de sa sœur, année qui fut, comme le dit Porphyre, la onzième et la dernière de son règne (2).

La discorde renaît entre les deux Ptolémées; elle engendre une guerre qui dura quatre années, et jusqu'à la 22[e] du règne de Philométor, laquelle commença au printemps de la 159[e] (*Egyp.*, 160[e]) de l'ère vulgaire (3).

Philométor attaque sourdement Démétrius, roi de Syrie, et favorise les prétentions au trône de Syrie manifestées par Alexandre, fils d'Antiochus Epiphane (4), qui fut reçu à Ptolémaïs de Syrie comme roi, dans la 160[e] année de l'ère des Séleucides (5), laquelle répond à la 28[e] du règne de Philométor. Deux ans après, Démétrius ayant été vaincu et tué, ce même Alexandre fut reconnu et proclamé roi de Syrie la 162[e] année de l'ère des Séleucides (6), la 30[e] du règne de Philométor (7).

Philométor accorde à Alexandre Bala sa fille Cléopâtre en mariage (8).

Vers le même temps il accorde à Onias, fils d'un grand prêtre juif de ce nom, la permission d'affecter au culte des Juifs le temple de Bubaste (9)

Deux ans après que Philométor eut placé sa fille Cléopâtre sur le trône de Syrie, le fils aîné de Démétrius entreprend de faire valoir ses droits; Philopator vient en Syrie pour secourir Alexandre, bientôt il tourne les armes contre lui, se déclare pour Démétrius Nicator, lui donne en mariage sa fille qu'il avait rappelée de la cour de Syrie, et fait déclarer pour lui Antioche et l'armée. La guerre commence; Alexandre, vaincu, se réfugie en Arabie, où il trouve la mort, et Démétrius règne. Ces événements prirent naissance dans la 165[e] année des Séleucides (10), et cette guerre dut se faire dès le commencement de la 35[e] année de Philométor et se terminer à l'automne de la même année, celle de l'an 146 (*Egyp.*, 147) avant Jésus-Christ (11).

La mort de Philométor se rattache à cette même époque; car, ayant été blessé d'une chute de cheval pendant la bataille qu'il livrait à Alexandre, il en mourut sur les lieux mêmes quelques jours après (12). Tous les chronologistes lui donnent 35 ans de règne (13).

VII. Ptolémée Evergète II, frère de Philométor, apprenant sa mort, quitte Cyrène, vient en Egypte, entre dans Alexandrie avec le titre de tuteur du jeune roi, fils de Philométor et de Cléopâtre, épouse la reine mère, et le jour même de son union il fait égorger l'héritier du trône, dont il devient possesseur par ce crime (14). Il se fait inaugurer à Memphis, vers la fin de la première année de son règne; la reine accouche dans cette ville d'un fils qui fut nommé Memphite. Evergète répudie Cléopâtre, pour épouser la fille de son frère, fille aussi de sa femme répudiée. Cependant, effrayé par les murmures, il sort d'Alexandrie et lève des troupes étrangères. Le peuple renverse et détruit les images du roi. Présumant que Cléopâtre l'excitait à cette action, Evergète marche contre Alexandrie et fait mourir son jeune fils sans autre motif que l'intention d'affliger sa mère, l'ayant emmené avec lui, craignant qu'en son absence les Alexandrins pussent le placer sur le trône (15). Cléopâtre, secondée par les sujets du roi, se prépare à lui résister; elle lui oppose une armée qui est battue. Elle demande du secours au roi de Syrie, Démétrius Nicator, époux de sa fille. Alors Démétrius venait de triompher d'Antiochus Sidétès chez les Parthes, et il remontait sur son trône après un interrègne de neuf années, l'an 129 (*Egyp.*, 130). Démétrius embrasse la cause de Cléopâtre, qui se retire en Syrie; Evergète favorise l'insurrection des villes syriennes, et le faux Alexandre (Alexandre Zébina) contre Démétrius, qui meurt. Evergète se réconcilie

(1) Pag. 129-145.
(2) Pag. 148. *Porphyr. apud Hieronym.* III, pag. 1132. --Suivant l'*Art de vérifier les dates*, Antiochus ne mourut pas sitôt après que l'ambassadeur romain l'eut forcé de retourner dans ses Etats. *Voyez* la seconde table chronologique à la tête du premier volume.
(3) Pag. 149-154.
(4) Alexandre Bala, qui se fit passer pour le fils de cet Antiochus.
(5) I *Mac.* x, 1. Joseph, *Antiq*, xiii, 3
(6) I *Mac* x, 57.
(7) Pag. 155, 156.
(8) Pag. 156.
(9) Pag. 157. Joseph., *Antiq.* xiii, 6.
(10) I *Mac.* x, 67; Joseph., *Antiq.* xiii, 8.
(11) Pag. 161-164.
(12) Strab., liv. XVI. Polyb., *Except. Vales.*; Jos., *Ant.*, XIII, 8; I *Mac.* xi, 18.
(13) Pag. 165.
(14) Pag. 167, 168.
(15) Pag. 169-174.

d'abord avec Cléopâtre sa sœur et sa première femme, se déclare ensuite contre Alexandre et favorise aussi Antiochus Gryphus, qui parvient au trône de Syrie, et épouse Triphène, fille d'Evergète, l'an 126 (*Egyp.*, 127) (1).

Ptolémée Evergète II approchait du terme de sa carrière, et la reine voulut prévenir les effets d'une mort inopinée. Des deux fils qui restaient à Ptolémée elle haïssait profondément le premier-né, que l'usage appelait à succéder à son père. Elle eut assez d'ascendant sur le roi pour le déterminer à le faire partir pour l'île de Chypre, avec sa femme qui était sa sœur, espérant que son éloignement donnerait à Alexandre, son second fils, le temps et l'occasion de prendre la couronne lorsque la fin du règne et de la vie de leur père serait arrivée. Elle eut lieu peu de temps après et dans la 29e année du règne d'Evergète II, c'est-à-dire entre le mois de novembre 117 [118], et celui de septembre 116 [117] avant l'ère vulgaire (2).

VIII. Ptolémée Soter II ou Lathyre, fils aîné d'Evergète, succède à son père malgré les intentions de sa mère, vers l'an 117 avant Jésus-Christ (3). Il y fut appelé par la voix publique, seulement il dut, pour complaire à sa mère, répudier Cléopâtre, sa sœur, devenue sa femme, et épouser Sélène, son autre sœur (4).

Cléopâtre, répudiée, reste dans l'île de Chypre et la gouverne. Les princes de Syrie, Antiochus Grypus et Antiochus le Cyzicénien, frères, se disputent le trône les armes à la main. Le premier avait épousé Typhène, fille de Ptolémée Evergète et sœur de Cléopâtre, femme répudiée de Ptolémée Soter. Cette dernière quitte son gouvernement de l'île de Chypre pour épouser Antiochus le Cyzicénien, et, pour dot lui conduit une armée en Syrie. Ce fait se trouve fixé dans la 3e année du règne de Soter II. Chypre étant alors sans gouverneur, Ptolémée Alexandre, frère de Soter ou Lathyre, s'y rend, et y règne à commencer dès l'année suivante, la 4e de Lathyre. Antiochus le Cyzicénien, après son mariage avec Cléopâtre, égal en force à son frère Grypus, l'attaque et est cependant vaincu. Cléopâtre est égorgée dans un temple à Antioche par sa sœur Tryphène, femme de Grypus : Tryphène à son tour est égorgée par le Cyzicénien, mari de Cléopâtre. Ce prince obtient enfin des succès qui le rendent possesseur définitif du trône de Syrie. Tous ces événements arrivèrent dans la 5e année du règne de Soter II en Egypte (5). Les querelles de la Syrie, un moment apaisées, devinrent plus vives. L'Egypte y prit une double part. Le souvenir du massacre de Cléopâtre à Antioche attache Soter II aux intérêts d'Antiochus de Cyzique ; c'en est assez pour que Cléopâtre, sa mère, s'intéresse à ceux de Grypus. Elle fait plus, elle excite contre son fils la populace d'Alexandrie, le sépare de Sélène, dont il avait deux enfants, le force de chercher son salut dans la fuite et appelle au trône Ptolémée Alexandre, frère du roi. Ce triste règne de Ptolémée Soter, qui finit avec la 10e année, et dans l'été de l'année 107e (*Egyp.*, 108e) avant l'ère vulgaire, fut de dix ans entiers (6).

IX. Ptolémée Alexandre, l'année suivante, 11e du règne de Soter, appelé de l'île de Chypre qu'il gouvernait, monte avec sa mère sur le trône d'Egypte, dans l'été de l'année 107e (*Egyp.*, 108e) avant l'ère vulgaire. Soter, retiré à Chypre, y est poursuivi par la haine acharnée de sa mère ; il quitte cette île, et se rend en Syrie, avec une armée de trente mille hommes, vers le printemps de la 102e (*Egyp.*, 103e) année avant l'ère vulgaire. Il venait dans un double but : 1° de soutenir Antiochus le Cyzicénien contre Grypus ; alors Cléopâtre fournit à ce dernier de puissants secours en hommes et en argent et lui fit épouser sa fille Sélène, qu'elle avait séparée de son mari. Et 2° de secourir les habitants de Ptolémaïs, qui était assiégée par Alexandre Jannée, grand prêtre et roi des Juifs ; mais, ne doutant pas que Cléopâtre d'Egypte ne vînt les attaquer, parce que Soter venait les défendre, ils hésitèrent à recevoir les troupes de Soter, et refusèrent même son alliance. Alors les habitants de Gaza la recherchèrent, et le roi des Juifs fut contraint d'abandonner son entreprise contre cette ville. Ptolémée Soter entre ensuite dans la Judée, prend deux villes que Josèphe nomme Asachis de Galilée et Semphoris, défait complétement sur le Jourdain l'armée de Jannée, ravage la Judée, et occupe enfin Ptolémaïs et Gaza, et menace l'Egypte. Repoussé, il revient à Gaza, où il passe l'hiver, et la même année rentre à Chypre (7).

Peu d'années après les fils d'Antiochus Grypus disputaient à leur oncle, Antiochus le Cyzicénien, la couronne de Syrie. Ptolémée Soter favorise le quatrième fils de Grypus, Démétrius Eucærus ; il l'emmène de Gnide à Damas et le proclame roi de Syrie (8).

De retour à Chypre, Soter y reste paisible, pendant que, depuis quelque temps déjà, de nouvelles catastrophes se préparent à la cour d'Alexandrie. La mésintelligence régnait entre Cléopâtre et Alexandre. Cléopâtre, qui fut surnommée Cocce, forma le projet de se défaire de son fils ; elle pensait à l'exécuter, lorsque Alexandre lui-même sut la prévenir, et la fit mettre à mort dix-huit ans après l'association d'Alexandre au trône d'Egypte. Alexandre, par cet attentat, reste seul maître de ce trône ; c'est à lui qu'on doit attribuer l'enlèvement du cercueil d'or qui renfermait le corps d'Alexandre le Grand. Cette spoliation dut avoir lieu dans le court espace de temps pendant lequel Ptolémée régna seul après avoir fait assassiner Cléopâtre, sa mère, et dans la 19e et dernière

(1) Pag. 175, 176.
(2) Pag. 177-181.
(3) Cette date est dans l'ouvrage sur l'*Egypte*.
(4) Pag. 182.
(5) Pag. 196-198.
(6) Pag. 185, 198-200.
(7) Pag. 201-207.
(8) Pag. 207.

année de son regne. Car son crime ne resta pas longtemps impuni: le voyant découvert, il prit la fuite pour se soustraire à la fureur du peuple, et aussitôt les Alexandrins rappelèrent Ptolémée Soter (1).

X. Ptolémée Soter II, *rétabli*, reçoit du peuple le surnom de *Désiré*. Alexandre, retiré dans l'île de Cos, tente de se replacer sur le trône, et perd la vie dans un combat naval. Les Thébains s'étant révoltés contre Soter, sont obligés de se soumettre dans la 3e année de leur rébellion, la 86e (*Egyp.*, 87e) avant l'ère vulgaire, et la 31e du règne de Soter compté de son premier avénement (2).

Ptolémée Soter II, après un nouveau règne de sept ans et six mois, ce qui fait un total de 35 ans et demi, meurt dans l'année 81e (*Egyp.*, 82e) avant l'ère vulgaire (3).

XI. Bérénice, seule fille de Ptolémée Soter et seule héritière légitime de la couronne d'Egypte, succède à son père aussitôt après sa mort. Il ne restait de Ptolémée Alexandre qu'un fils, encore jeune; il était dans l'île de Cos lorsque Mithridate, roi de Pont, s'en était emparé. Fuyant ce guerrier, qui l'avait mis sous sa tutelle, il avait invoqué la protection de Sylla; ce chef romain, qui l'avait emmené à Rome, apprenant que la couronne d'Egypte était sur la tête d'une femme, entreprend de la mettre sur celle du jeune Alexandre, son protégé, qui se rend en Egypte. Alexandre, pour prévenir les dissensions que sa présence et ses projets pouvaient faire naître, épouse Bérénice et est ainsi associé à la souveraine puissance; mais bientôt, pressé d'en jouir seul, il assassine Bérénice, dix-neuf jours seulement après qu'elle l'eut rendu époux et roi. Le règne de Bérénice fut de six mois et dix-neuf jours (4).

XII. Ptolémée Alexandre II, dans l'état où se trouvait alors l'Egypte, ne pouvait illustrer son règne par aucun événement mémorable; au dedans, les intrigues et les ambitions de la cour épouvantaient les peuples, et les cruautés qui en étaient la suite préparaient pour l'histoire d'horribles souvenirs. Au dehors, l'Egypte, comme cernée par les forces romaines, qui occupaient la Syrie, la Grèce, la Libye et Cyrène, voyait se rétrécir de plus en plus le cercle de son ancienne puissance, et refoulée sur elle-même par ces Romains qui l'honoraient de leur fatale amitié, elle semblait ne pouvoir plus exister que sous leur protection. Au nom de Rome, Sylla lui avait donné un roi qu'elle ne cessa de repousser de tous ses vœux et de poursuivre de toute sa haine. Cette haine s'exhala, plus active encore, lorsque peu de temps après être monté sur le trône, le roi perdit le protecteur qui l'y avait placé, et cela arriva vers la fin de la troisième année de son règne. La mort de Sylla encouragea la résistance des Alexandrins aux volontés du roi, auquel ils ne pouvaient pardonner le meurtre de la reine Bérénice. Il paraît même que ce crime ne fut pas le seul que l'on put justement reprocher à Alexandre II. L'histoire l'a peint comme cruel, et a expliqué par la férocité de son caractère l'insurrection du peuple et de l'armée, qui le chassa du trône d'Alexandrie. Il se réfugia par mer à Tyr, et il pensait à réclamer du sénat de Rome les secours que le titre d'allié lui permettait d'espérer, lorsque, surpris par une grave maladie, et n'ayant point de successeur direct, il mourut après un règne de huit années complètes, et après avoir légué par un testament le royaume d'Egypte au peuple romain, l'an 72 [73] avant l'ère vulgaire (5).

XIII. Ptolémée Denys ou nouveau Bacchus, fils de Ptolémée Soter II et d'une concubine, et frère de l'infortunée Bérénice, mais considéré comme fils illégitime, est appelé au trône d'Egypte par les Alexandrins, qui donnent à son frère puîné le gouvernement de l'île de Chypre (6). Rome prend les trésors laissés à Tyr par Alexandre et reconnaît le nouveau roi d'Egypte. Les fils de Cléopâtre Sélène, fille d'Evergète II, vont à Rome réclamer la couronne d'Egypte. On agite à Rome la légitimité du roi d'Egypte. Fort de la protection de Rome, Ptolémée Denys se livre aux plaisirs, s'adonne à jouer de la flûte, et reçoit, à cause de cela, le surnom d'*Aulétès*. Il paye des agents secrets à Rome. Jules César, édile, et M. Crassus, censeur, attaquent de nouveau sa légitimité; mais ces tentatives de César auprès du peuple, comme celles de Crassus auprès du sénat, fixées à l'année 65 [*Egyp.*, 66] avant l'ère vulgaire, n'eurent aucun succès, et bientôt après César protégea lui-même de tout son crédit le roi qu'il voulait alors dépouiller. Deux ans après, Ptolémée court de nouveau le danger de perdre ses Etats, la loi agraire, alors proposée, comprenant implicitement l'Egypte parmi les possessions romaines que cette loi devait livrer à l'arbitraire des décemvirs; mais l'éloquence de Cicéron, alors consul, sauve Rome et l'Egypte de cette calamité : c'était la onzième année du règne de Denys (7).

Dans le même temps, Pompée, ayant complétement défait Mithridate, se rend en Syrie et marche sur Jérusalem; il prend cette ville et quelques autres de la Syrie. Le roi d'Egypte lui envoie des présents, des secours et ce qui était nécessaire pour habiller son armée (8).

Les fortes contributions levées par Ptolémée Denys pour payer des suffrages à Rome deviennent de plus en plus intolérables. Il engage Pompée à entrer en Egypte avec son armée, mais sans succès (9); il obtient en fin, après les avoir longtemps sollicités à

(1) Pag. 209-224.
(2) Pag. 225-227.
(3) Pag. 231-235.
(4) Pag. 236-239, 244.
(5) Pag. 258-264.

(6) Tom. I, pag. 234, 235, et tom. II, pag. 279, 280.
(7) Pag. 279-289.
(8) Pag. 289, 290.
(9) Pag. 290, 291.

prix d'argent et dans le dessein de les opposer avec fruit à la malveillance de ses sujets, les titres d'ami et d'allié du peuple romain, l'an 58 [59] avant l'ère vulgaire, et la quinzième de son règne. Il les dut à Jules César, alors consul, qui ne mit pas moins d'empressement à le faire reconnaître pour légitime possesseur de la couronne d'Egypte, qu'il en avait mis à soutenir, pendant son édilité, que l'Egypte appartenait au peuple romain par le testament d'Alexandre II (1).

Dans l'année suivante, l'île de Chypre est réunie par une loi à l'empire romain; Ptolémée, frère du roi d'Egypte, qui la gouvernait tente en vain de résister; ne voulant pas survivre à la perte de son apanage, il se donne la mort (2)

Les Alexandrins, fatigués des exactions de Denys, qui n'avait pu prévenir l'envahissement de Chypre, se révoltent, et Denys, chassé de son trône, se rend à Rome. Cette insurrection eut lieu dans l'hiver de l'an 56 [57] avant l'ère vulgaire, à la fin de la seizième année du règne de Denys (3).

Pendant que Ptolémée Denys cherche des protecteurs, les Alexandrins, le croyant mort, reconnaissent pour reines ses deux filles, Cléopâtre ou Tryphène et Bérénice. Elles règnent ensemble une année; Tryphène meurt, et Bérénice règne seule deux années encore (4).

Ptolémée Denys, après beaucoup de débats à Rome, est rétabli sur son trône par Gabinius, au commencement du printemps de l'an 54 (*Egyp.*, 55) avant l'ère vulgaire, et vers la fin de la dix-huitième année ou au commencement de la dix-neuvième du règne de Denys. Ce monarque signale sa réintégration en faisant mourir sa fille Bérénice et les plus riches des partisans qui l'avaient secondée, afin de payer les siens aux dépens de leur fortune (5). Il continue de régner sans gloire pour lui, sans bonheur pour ses sujets, et même sans reconnaissance pour quelques-uns de ceux qui lui avaient été le plus utiles. Il meurt enfin trois années après son rétablissement sur le trône, et la vingt et unième de son règne compté depuis la fin du règne d'Alexandre II, laquelle fut accomplie au printemps de l'an 51 [52] avant l'ère vulgaire. Ayant quatre enfants, deux filles, Cléopâtre et Arsinoé, et deux fils plus jeunes qu'elles, et voyant sa fin approcher, il fit un testament par lequel il institua l'aîné de ses fils et l'aînée de ses filles héritiers de la couronne, et les deux autres à leur défaut. Et l'exécution de ces volontés royales était recommandée à la foi et à l'amitié du peuple romain (6).

XIV. Cléopatre prend le titre de reine aussitôt après la mort de son père, et règne d'abord paisiblement avec l'aîné de ses frères, dont la minorité était confiée à l'eunuque Pothinus. Ptolémée devient majeur, et bientôt des intrigues, ourdies par ses tuteurs, font naître entre le frère et la sœur des dissensions qui contraignent Cléopâtre de fuir en Syrie. Là, Cléopâtre fait activement des dispositions pour attaquer son frère, et Ptolémée, qui portait comme son père le surnom de Denys, se rend à Péluse pour s'opposer à sa sœur; cela se passe en l'année 48e [49e] avant l'ère vulgaire. En ce même temps Pompée, fuyant les champs de Pharsale, se dirige vers l'Egypte, et est mis à mort. Jules César arrive à Alexandrie, et veut régler les dissensions de la cour. Les tuteurs de Ptolémée et leurs partisans considèrent comme un outrage les prétentions de César et la présence d'une armée romaine en Egypte; de là une bataille dans laquelle César défait l'armée de Ptolémée. Ptolémée périt lui-même dans le Nil, après un règne de trois ans et sept mois, c'est-à-dire, dans la quatrième année de son règne et de celui de Cléopâtre. Ces événements, qui retinrent César neuf mois en Egypte, étaient accomplis au mois de mars de l'an 47 (*Egyp.*, 48) avant l'ère vulgaire (7).

Jules César, maître de l'Egypte, au lieu de s'en emparer au nom du peuple romain, la laisse à Cléopâtre *ob stupri gratiam;* paraissant en cela exécuter le testament du roi Ptolémée Denys, père de Cléopâtre, il appelle le jeune Ptolémée second, frère de cette reine, à laquelle il l'unit, les place sur le trône pour régner ensemble, et quitte l'Egypte. Cléopâtre, ambitieuse et forte de la protection de Jules César, gouverne par elle seule. Peu de temps après son second mariage, elle met au monde un fils, qui fut nommé Césarion, comme pour perpétuer le scandale de son origine. Il est vrai que les honneurs que César rendait à Cléopâtre, même à Rome, devaient naturellement exciter de plus en plus son orgueil et la rendre fière de ses torts. César en effet l'associait en quelque sorte au culte de la divinité, et lorsque, au jour de ses quatre triomphes, Cléopâtre étant alors à Rome avec le jeune Ptolémée, son mari (8), César consacra un temple à Vénus Génératrice, il fit placer une statue de Cléopâtre à côté de celle de la déesse (9). C'était l'année de son troisième consulat, au mois d'août de l'an 46 (*Egyp.*, 47), au commencement de la 6e année du règne de Cléopâtre (10).

Dans la huitième année du règne de Cléopâtre, cette femme, voulant posséder seule le trône, se débarrasse, par de criminelles menées de celui qui le partageait avec elle. Ptolémée, son frère et son mari, mourut empoisonné dans la quatrième année après qu'il lui eut été uni (11).

Maîtresse alors du trône, Cléopâtre règne sans partage et sans opposition. L'Egypte n'est bientôt plus qu'un camp romain. Octave, Antoine, Lépide, règlent leur triumvirat, et attaquent Brutus et Cassius. Cléopâ-

(1) Pag. 294, 295.
(2) Pag. 295, 296.
(3) Pag. 297-299.
(4) Pag. 299.
(5) Pag. 299-317.
(6) Pag. 317-323.

(7) Pag. 324-333.
(8) Sueton., *in Cæs.* 52. Dio. Cass. XLIII, 227.
(9) Appian., *de Bell. civil.* II. Dio. Cass. XLIII, 225.
(10) Pag. 335-337.
(11) Pag. 338, 339.

tre seconde les triumvirs, qui triomphent à Philippes, en l'année 41e (*Egyp.*, 42e) avant l'ère vulgaire, la onzième du règne de Cléopâtre. Les triumvirs, reconnaissants envers Cléopâtre, consentent que son jeune fils Ptolémée Césarion porte le titre de roi d'Egypte. Ce jeune homme, fruit d'un crime, porta le titre de roi des rois ; cependant il ne régna jamais, et mourut sans honneurs (1).

Cléopâtre va en Cilicie se disculper auprès d'Antoine, revient triomphante en Egypte, et Antoine, épris de ses charmes, l'y suit pour y passer l'hiver de l'an 40 (*Egyp.*, 41) avant l'ère vulgaire (2).

Antoine va en Italie, épouse Octavie, sœur d'Octave, et vient avec elle à Athènes, où il passe l'hiver de l'an 39 (*Egyp.*, 40) avant l'ère vulgaire (3).

L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun événement relatif à l'Egypte pendant cette première absence d'Antoine, si ce n'est l'arrivée auprès de Cléopâtre de Hérode, fils d'Antipater, qui se rendit à Rome, et fut reconnu roi des Juifs par les soins et sous la protection d'Antoine (4).

Antoine attaque l'Arménie, et, après avoir distribué à ses troupes l'argent que lui avait envoyé Cléopâtre, il vient en Egypte passer l'hiver de l'an 37 (*Egyp.*, 38) avant l'ère vulgaire, la 14e année du règne de Cléopâtre (5).

Dès le printemps de l'année suivante, Antoine se rend à Nicopolis, où il attire le roi Artabaze; il le charge de chaînes faites d'argent, par respect pour la majesté royale, s'empare du reste de l'Arménie, et revient en Egypte. Il proclame Cléopâtre reine des rois, il la confirme dans la possession de l'Egypte et Césarion dans celle de Chypre, donnant aux enfants qu'il avait eus de la reine le reste de ses conquêtes, depuis l'Egypte jusqu'à l'Indus. Cela se passait dans le courant de l'an 36 [37] avant l'ère vulgaire. Cette année, qui était la seizième du règne de Cléopâtre, fut la plus mémorable de sa vie. Toutes les passions de cette femme étaient exaltées ; n'étant plus satisfaite des hommages qu'elle recevait comme reine, Cléopâtre veut être honorée comme une divinité. Elle prend en public le nom avec les attributs d'Isis, et sur la monnaie faite à cette occasion le titre de *nouvelle déesse* (6). Elle établit aussi une ère se rapportant à cette même occasion (7).

Antoine oublie Rome en Egypte ; Octave, jaloux de ses succès, se déclare secrètement contre lui. Ils se préparent l'un et l'autre à la guerre. Cléopâtre et Antoine assistent aux jeux olympiques à Athènes, l'an 32 (*Egyp.*, 33) avant l'ère vulgaire (8).

Cn. Domitien Ænobardus et C. Sossius, intimes amis d'Antoine, parviennent au consulat dès le commencement du mois de janvier suivant, l'an 31 (*Egyp.*, 32); et dès lors aussi Sossius demande au sénat un édit contre Octave ; mais Octave porte le sénat à déclarer la guerre à Cléopâtre. Antoine tente une invasion en Italie; arrivé à Corfou, il retourne dans le Péloponèse. Il passe l'hiver de l'an 30 [31] à Patræ. Le printemps arrive, Antoine court la mer Ionienne, et réunit toutes ses forces à Actium ; Octave s'y rend ; la bataille s'engage ; Cléopâtre et Antoine prennent la fuite, abandonnant la victoire à Octave, le 2 septembre de l'an 30 (*Egyp.*, 31) avant l'ère vulgaire, la vingt-deuxième année du règne de Cléopâtre (9).

Nouveaux préparatifs de part et d'autre. Cléopâtre et Antoine font proposer la paix à Octave et tentent de corrompre son armée avec de l'argent. En même temps Cléopâtre envoie secrètement son sceptre et sa couronne à Octave : elle sollicite sa bienveillance, et Octave la lui promet à la condition de se défaire d'Antoine. Il renvoie à celui-ci ses premiers députés sans réponse; il reçoit avec le même dédain une seconde et une troisième ambassade, refusant de répondre à Antoine et renouvelant ses secrètes promesses à Cléopâtre, sous les mêmes conditions. Il envoie même à la reine l'affranchi Thyrsus pour la décider à ce qu'il souhaitait, et lui persuader même qu'il était tout épris de sa beauté. La campagne s'ouvre; Antoine éprouve plusieurs échecs sur terre et sur mer; Octave s'empare de Péluse le premier du mois d'août; Antoine est abandonné de sa flotte. Cléopâtre, occupée de sa conservation, s'enferme dans un tombeau avec ses trésors, et fait répandre à dessein la nouvelle de sa mort. Antoine, ne voulant pas lui survivre, se blesse lui-même assez dangereusement pour en mourir, mais non pas sans avoir eu le temps et le regret de connaître l'affreuse supercherie de Cléopâtre (10).

La reine, quoique seule avec son courage et sa renommée, croyait fermement qu'Octave lui laisserait la vie et la couronne; elle demande des garanties pour l'une et pour l'autre, espérant soumettre par ses charmes celui qu'elle n'avait pu vaincre par ses soldats. Mais Octave voulait attacher Cléopâtre à son char de victoire, et bientôt elle reconnaît la vanité de ses espérances. Captive là où elle avait été souveraine, elle ne veut pas continuer de vivre après avoir cessé de régner, et se donne la mort, vers le 15 du mois d'août de l'an 29 (*Egyp.*, 30) avant l'ère vulgaire, après un règne de vingt-deux années entières.

Ce jour fut le dernier de la race royale des Lagides, qui régnèrent en Egypte depuis le 30 mai de l'an 323 (11) jusqu'au 15 août de l'an 29 (*Egyp.*, 30) avant l'ère vulgaire. Cet

(1) Pag. 339-343.
(2) Pag. 344, 345.
(3) Pag. 347.
(4) Pag. 348.
(5) Pag. 351.
(6) Pag. 352-354.
(7) Pag. 357.
(8) Pag. 368-370.
(9) Pag. 371-375.
(10) Pag. 375-379.
(11) Les deux ouvrages portent cette date; mais nous avons déjà vu que celui sur l'*Egypte*, en un autre endroit, la corrige en disant : *le* 24 *mai* 324. *Voyez* au commencement de cet article, et l'*Egypte*, pag. 390, col. 1, et pag 464, col. 1.

intervalle se divise en seize rois ou reines qui occupèrent successivement le trône d'Egypte, et fournirent vingt et un règnes différents. Les fils de Cléopâtre et d'Antoine ne leur succédèrent pas. Athilus et Césarion furent mis à mort; les autres furent confiés par Octave à Juba, roi de Mauritanie : l'histoire n'a plus rappelé leurs noms.

L'Egypte devint une province romaine dont Cornélius Gallus fut le premier préfet. L'époque de son asservissement fut pour l'Egypte même celle d'une ère nouvelle, comme si cet asservissement eût été un bienfait (1).

LAHELA, pays au delà du Jourdain, où Téglatphalassar, roi d'Assyrie, transporta les tribus de Ruben, de Gad, et la demi-tribu de Manassé (*a*). Il y a beaucoup d'apparence que *Lahéla* est le même que *Halé*, *Hala*, *Chalé*], dont il est parlé IV *Reg.* XVII, 6, et XVIII, 10, peut-être le même pays que [*Hévila*, ou *Chola*, *Genes.* II, 11, vers la Colchide et l'Arménie. *Voyez* notre Dissertation sur le pays où les dix tribus furent transportées.

LAHEM. Ce mot est mis pour *Bethléem.* I *Par.* IV, 22.

LAIS, ou LÉSEM, autrement *Panéas*, et ensuite *Césarée de Philippe*, et enfin *Néroniade* (*b*). Plusieurs croient que c'est la même que *Dan*. Mais il est certain que *Dan* était différent de *Lésem* et de *Panéas*. Dan était à quatre milles de Panéade, en tirant du côté de Tyr (*c*). *Voyez* PANÉADE

[Elle est appelée *Lésa*, *Gen.* X, 19, et *Lésem*, *Jos.* XIX, 47. C'est saint Jérôme qui dit, dans ses commentaires, que de son temps cette ville était nommée *Panéas* ou *Panéade*, et qu'elle avait été appelée *Césarée de Philippe* au temps de Jésus-Christ. *Voyez* les articles DAN.]

LAIS, père de Phalti, de la ville de Gallim. I *Reg.* XXV, 44.

LAISA ou LAISE ou LESEN, nom de lieu près de Bérée ou plutôt Béroth, ville de la tribu de Benjamin, qui n'est connu dans l'Ecriture que par la bataille qui s'y donna entre Judas Machabée d'une part, et Bacchides et Alcime, grand prêtre des Juifs, de l'autre part (*d*). Démétrius Soter ayant appris la mort de Nicanor, et la défaite de son armée, envoya de nouveau en Judée Bacchides et Alcime, avec l'aile droite de son armée, c'est-à-dire, l'élite de ses troupes, au nombre de vingt-deux mille hommes d'infanterie, et de deux mille de cavalerie. Ils vinrent d'abord à Jérusalem, croyant y rencontrer Judas ; mais ayant appris qu'il était campé à Laïse avec trois mille hommes choisis, ils y allèrent et se campèrent à Bérée, qui n'en était pas éloignée. Les troupes de Judas, voyant une si grande multitude d'ennemis, furent tellement saisies de crainte, que la plupart désertèrent, en sorte qu'il ne lui resta que huit cents soldats.

(*a*) I *Par.* v, 26. IV *Reg.* xv, 29.
(*b*) *Antiq. l.* XX, *c.* VIII.
(*c*) *Euseb. in locis Hebr. in Dan, et in Bethsame.*
(*d*) I *Mac.* IX, 1 *et seq*

Judas se voyant ainsi abandonné dans la nécessité où il se trouvait de combattre, son cœur en fut tout abattu, et d'autant plus qu'il n'avait pas le temps de rassembler d'autres soldats ; cependant il ne laissa pas d'encourager ceux qui étaient restés avec lui, et de les animer au combat; mais ils lui représentèrent qu'ils étaient en si petit nombre, qu'il fallait plutôt différer la bataille et attendre quelque nouveau renfort. Judas leur répondit : *Dieu nous garde d'en user ainsi, et de fuir devant nos ennemis : si notre heure est venue, mourons courageusement pour nos frères, et ne souillons point notre gloire par une action si lâche.* Les ennemis étant sortis de leur camp, vinrent au-devant d'eux, ayant mis la cavalerie sur les deux ailes; les frondeurs et les archers marchaient devant l'armée, et le premier rang était composé des plus vaillants soldats, et Bacchides était à l'aile droite. Les trompettes des deux partis commencèrent à sonner, les montagnes d'alentour retentirent de leur bruit, et Judas ayant remarqué que l'aile droite où commandait Bacchides était la plus forte, il l'assaillit, la rompit, et la poursuivit jusqu'à la montagne d'Azot ; mais l'aile gauche ayant enveloppé Judas et ses gens par derrière, le combat fut longtemps opiniâtre et Judas enfin, accablé par la multitude des ennemis, tomba mort, et ses gens prirent la fuite.

☞ *Observations sur la bataille de Laïse entre Judas Machabée et Bacchides* (2). I *Mac.* IX, 1 *et seq.* Cette action de Judas Machabée, qui se résout avec huit cents hommes d'attaquer une armée de vingt mille hommes d'infanterie et de deux mille chevaux; cette action, dis-je, surprend beaucoup ceux qui ignorent que l'histoire est remplie de ces sortes de faits extraordinaires; mais on revient de cette surprise, lorsque l'on considère qu'un chef habile et entreprenant, qui connaît la valeur et l'audace déterminée de ses troupes, ne désespère jamais dans un coup de nécessité, où, la retraite étant inséparable de la mort, il faut vaincre ou périr.

Judas, après la désertion de la plus grande partie de ses troupes, se trouva dans cett triste nécessité; il employa la puissante batterie de la religion pour relever le courage de ceux qui lui étaient demeurés fidèles ; c'était tout ce que les généraux pouvaient imaginer de plus efficace dans les grands dangers. Les miracles étaient rares du temps des Machabées : on ne les voyait que de loin en loin; cependant il en paraissait toujours quelqu'un, et Dieu ne s'était pas entièrement retiré de son peuple; il compatissait encore à ses maux, quoiqu'il se fût rendu indigne de ses faveurs. La vertu, la piété et les admirables qualités de Judas Machabée, que dom Calmet (*e*) compare à Jésus-Christ, retint longtemps la colère du Seigneur contre un peuple ingrat et infidèle; mais enfin ce

(*e*) Commentaire sur le liv. I, c. IX, ℣ 18 des Machabées.
(1) Pag. 379-381.
(2) Par Folard. *Voyez* la Préface, pag. 11.

grand homme périt dans cette action, et ceux qui ne voulurent pas l'abandonner, furent plutôt accablés que vaincus.

Judas s'était campé à Laïse avec trois mille hommes choisis (*a*). Je ne sais pourquoi l'auteur sacré ajoute l'épithète *choisis*, que l'on explique ordinairement par *braves, vaillants, courageux;* car quoiqu'ils fussent en état de faire tête et même de défaire cette armée formidable de Bacchides, la plupart n'étaient que des lâches, puisque plus des deux tiers n'eurent pas le courage de combattre, et qu'ils abandonnèrent indignement un chef si vaillant, et qui devait leur être si cher. *Ses gens*, dit (*b*) l'auteur sacré, *voyant une si grande armée, furent saisis de frayeur, et plusieurs se retirèrent du camp, en sorte qu'il n'en demeura que huit cents.* Si tous les lâches, officiers et soldats, étaient expulsés d'une armée au moment d'une action décisive, il en resterait peu; mais ce peu délivré de cette canaille, ferait infiniment plus d'effet que si les poltrons demeuraient pêle-mêle avec les vaillants.

Judas eut le cœur abattu, et se sentit comme défaillir, en voyant la lâcheté de ceux qui l'abandonnaient; cependant ce grand héros, ranimant son courage, dit à ses gens qui voulaient le détourner de combattre (*c*) : *Quoi, voudriez-vous fuir* devant nos ennemis? *Si notre heure est arrivée, mourons courageusement pour nos frères*, plutôt *que de souiller notre gloire par une action si honteuse.* Il se trouva apparemment engagé si avant et si près de l'ennemi qu'il risquait plus de se retirer que de combattre; parce qu'en combattant du moins il mettait son honneur et sa gloire à couvert; de plus il avait éprouvé plusieurs fois que la victoire est entre les mains du Seigneur, qui la donne à qui il lui plaît, sans avoir égard au nombre.

L'armée ennemie étant sortie de son camp (*d*), *vint au-devant d'eux; et la cavalerie fut divisée en deux corps* partagés aux ailes; *les frondeurs et les archers marchaient devant l'armée, et le premier rang était formé des plus forts et des plus vaillants. Bacchides était à l'aile droite, et les deux bataillons marchèrent des deux côtés, et firent retentir le bruit des trompettes.* Dom Calmet traduit ce passage : *proximavit legio ex duabus partibus*, par ces mots : *les bataillons marchèrent des deux côtés.* Cela ne me paraît pas exact : car le terme de *legio* au singulier dans l'Ecriture ne doit pas signifier plusieurs bataillons, puisque la méthode de se ranger chez les peuples de l'Asie était différente de celle des Romains, et qu'ils combattaient en phalange et sur une seule ligne, et non pas par bataillons, ou cohortes. Ainsi je crois qu'il faudrait traduire, *la phalange s'approcha des deux côtés*, ou des deux ailes. On comprend bien que les deux ailes de Bacchides s'avancèrent pour envelopper les troupes de Judas, cela ne peut s'entendre autrement : car comment pourrait-on dire que *les bataillons marchèrent des deux côtés*, puisque Judas n'a qu'une poignée de gens, et qu'en traduisant ainsi, l'on croirait qu'il serait à la tête de plusieurs bataillons?

Les gens de Judas sonnèrent aussi des trompettes, et la terre retentit du bruit des armes. Si l'on n'a que les gens de Judas en vue, cette hyperbole est un peu outrée: *et le combat dura depuis le matin jusqu'au soir.* J'ai de la peine à comprendre que huit cents hommes aient pu résister si longtemps contre une armée si extraordinairement supérieure, et qui les environnait de toutes parts; je conçois aisément que des soldats si braves et si déterminés, ayant à leur tête un général tel que Judas Machabée, aient pu enfoncer et mettre en fuite l'aile droite des ennemis; mais je ne puis concevoir qu'un si grand capitaine ait pu se mettre aux trousses des fuyards, et les poursuivre jusqu'à la montagne d'Azot, pendant qu'il laissait derrière lui tout le reste de l'armée de Bacchides en état de réparer cette disgrâce, en le suivant et tombant sur ses derrières, comme cela arriva, ce qui fut cause de son malheur; encore une fois je ne puis attribuer une telle imprudence, et une faute si grossière à un guerrier aussi habile que Judas : car on voit dans tout ce qu'il a fait qu'il est peut-être le seul des grands capitaines qui ait été sans reproche dans l'exécution de ses desseins. Il faut que ses gens se soient laissés emporter à l'ardeur de la victoire, et qu'il se soit vu malgré lui dans la triste nécessité de les suivre; car autrement, si après la défaite de cette aile, il eût tourné sur les flancs de l'ennemi, étonné de la déroute de sa droite, cela aurait été dans les règles, et la victoire était certaine.

Mais ceux qui étaient à l'aile gauche, dit (*e*) l'auteur sacré, *voyant que l'aile droite avait été défaite, suivirent par derrière Judas et ses gens.* Ceux-ci se voyant suivis par le corps de l'armée de Bacchides, furent obligés de laisser aller les fuyards, et de faire volte-face pour soutenir un autre combat. Il est difficile de bien démêler certaines circonstances que l'auteur sacré rapporte, il y a des mouvements qui embarrassent extrêmement, et dont on ne saurait sortir que par la voie des conjectures. Ainsi je présume que les ennemis s'étaient mis d'abord en bataille, mais la droite de leur cavalerie ayant été rompue et mise en fuite, et malheureusement pour Judas poursuivie trop loin, l'armée de Bacchides tourna pour suivre le victorieux, et l'arrêter dans sa retraite; cette conjecture me paraît très-probable. L'auteur sacré donne la disposition et la distribution des troupes de Bacchides, et ne dit rien de celle des Juifs, mais je les suppose rangés en deux corps sur une grande profondeur, selon leur méthode ordinaire de combattre.

Le combat fut longtemps opiniâtre (*f*) *et*

(*a*) I *Mac.* IX, 5.
(*b*) *Ibid.*, *v.* 6.
(*c*) *Ibid.*, *v.* 10.
(*d*) *Ibid.* *v.* 11, 12.
(*e*) *Ibid.*, *v.* 16.
(*f*) I *Mac.* x, 17, 18.

plusieurs de part et d'autre furent blessés et tués. Judas lui-même tomba mort, et tous les autres s'enfuirent. Le reste de l'armée de Bacchides ayant suivi Judas, qui combattait comme un lion, et qui renversait par terre tout ce qui se présentait devant lui, l'assaillit par derrière. Il se trouva entre deux armées, où il fit des prodiges de valeur; mais enfin, accablé par la foule, il fut blessé, et tomba sur un tas de morts qu'il avait renversés autour de lui : ainsi mourut ce grand héros. On peut voir l'éloge magnifique que le savant commentateur (*a*) en a fait, et les rapports admirables qu'il trouve entre Jésus-Christ et lui.

LAIT. Une terre d'où découlent *des torrents de lait et de miel* (*b*) est un pays d'une fertilité extraordinaire. Moïse défend de cuire *le chevreau dans le lait de sa mère* (*c*), ce que les Hébreux expliquent littéralement, et ne permettent pas de manger dans un même repas tout de suite de la viande et du fromage. *Voyez* ce que nous avons remarqué sur l'article VIANDES. Quelques-uns entendent cette loi dans un sens métaphorique, comme si la loi défendait seulement la cruauté, comme elle défend en un autre endroit (*d*) de prendre la mère dans le nid avec ses petits.

Les auteurs de l'Ancien Testament parlent de la formation de l'homme dans le sein de sa mère, comme d'un lait qui se caille, et qui prend la forme humaine. *Voyez* JOB (*e*) : *Nonne sicut lac mulsisti me, et sicut caseum me coagulasti.* Et la Sagesse (*f*) : *In ventre matris figuratus sum caro, decem mensium tempore coagulatus sum in sanguine,* etc. *Le cœur des méchants s'est caillé,* s'est endurci, *comme le lait* (*g*). On peut traduire l'Hébreu : *Le cœur s'est épaissi comme la graisse.*

Dans les prophètes (*h*) le règne du Messie est représenté comme un temps d'une abondance infinie, où les montagnes fourniront des ruisseaux de lait et de miel : *In illa die stillabunt montes dulcedinem, et colles fluent lacte :* Et Isaïe (*i*) : *Vous sucerez le lait des nations, et vous serez allaités de la mamelle des rois.* Saint Paul (*k*) compare ses élèves à de petits enfants auxquels il a donné du lait, et non une nourriture solide. Et saint Pierre (*l*) exhorte les fidèles *à désirer le lait raisonnable,* la doctrine évangélique.

Allaiter se dit souvent, dans le sens figuré, des caresses dangereuses et séduisantes des pécheurs : *Mon fils, si les pécheurs vous allaitent* (*m*), vous flattent, vous attirent par leurs caresses; l'Hébreu, *vous trompent.* Le texte lit de même dans les autres passages, où saint Jérôme a employé le verbe *lactare,* au lieu de *seducere, fallere.* Dans le Cantique des Cantiques IV, 11 : *Mel et lac sub lingua tua,* signifie : Vos paroles sont plus douces que le lait et le miel.

(*a*) Dom Calmet, *Comment.* sur cet endroit.
(*b*) *Exod.* III, 8; XIII, 5, *et passim.*
(*c*) *Exod.* XXIII, 19; XXXIV, 16. *Deut.* XIV, 21.
(*d*) *Deut.* XXII, 6.
(*e*) *Job.* X, 10, 11.
(*f*) *Sap.* VII, 1, 2.
(*g*) *Psalm.* CXVIII, 70.
(*h*) *Joel,* III, 18.

[« Le lait et le miel sont des bénédictions fort importantes, auxquelles il serait à désirer que les hommes eussent plus souvent recours. On peut se faire une idée des grâces réservées à ceux qui en font usage par ce qui est écrit dans le prophète Isaïe, que l'enfant qui naîtra de la Vierge et qui sera nommé Emmanuel mangera du beurre et du miel, afin qu'il sache choisir le bien et rejeter le mal. Mais les hommes ne trouvent pas dans ces aliments simples et doux de quoi satisfaire leurs passions et le principe de mort qui fermente en eux; ils aiment mieux se repaître de la chair et du sang des animaux. Si Moïse a défendu aux Hébreux du lait et du miel dans les sacrifices, ce n'est pas qu'il méconnût leurs qualités bienfaisantes; il les a proscrits par la même raison qui lui a fait proscrire les poissons; parce que n'étant pas susceptibles de culture, ils ne pouvaient servir au culte. Et nous voyons effectivement que dans l'institution du Christ le lait et le miel ne font la matière d'aucun sacrement. » *H. Margerin, Des Bénédictions de la terre,* dans l'*Université catholique,* tom. V, page 383, col. 1.]

LAITUES. On dit que Dieu avait ordonné de manger l'Agneau pascal avec des laitues sauvages, *Exod.* XII, 8 : *Edent carnes nocte illa cum lactucis agrestibus.* Mais l'Hébreu porte simplement, *avec des amertumes,* avec quelque chose qui relève le goût, comme la moutarde, etc.

LAME D'OR. Le grand prêtre des Juifs portait sur son front une lame d'or où étaient écrits ces mots : *Kedeschla-Jehovah* (*n*) : La sainteté est au Seigneur. Cette lame était attachée par derrière la tête avec un ruban.

LAMECH, fils de Mathusala, et père de Noé. Il vécut cent quatre-vingt-deux ans avant la naissance de Noé (*o*), et après il en vécut encore cinq cent quatre-vingt quinze; ainsi tout le temps de sa vie fut de sept cent soixante-dix-sept ans, étant né l'an du monde 874, et étant mort l'an 1651.

LAMECH, de la race de Caïn, fut fils de Mathusael, et père de Jabel et de Jubal, de Thubalcaïn et de Noëma (*p*). Lamech est célèbre dans l'Ecriture par sa polygamie, dont on le croit le premier auteur dans le monde. Il épousa Ada et Sella. *Ada* fut mère de Jabel et de Jubal; et *Sella,* de Thubalcaïn et de Noëma, sa sœur. Un jour Lamech dit à ses femmes : *Ecoutez-moi, femmes de Lamech. J'ai tué un homme pour ma blessure, et un jeune homme pour ma meurtrissure. On tirera vengeance sept fois du meurtrier de Caïn, et soixante et dix fois du meurtrier de Lamech.* Ces paroles sont une énigme, à laquelle on n'entend rien. On peut consulter les commentateurs. La tradition des Hébreux est que Lamech, étant devenu aveugle, avait tué Caïn à la chasse sans le connaître, croyant

(*i*) *Isai.* LX, 16.
(*k*) I *Cor.* III, 2. *Hebr.* V, 12.
(*l*) I *Petri* II, 2.
(*m*) *Proverb.* I, 10. יפתו.
(*n*) קדש אל יהוה *La sainteté est au Seigneur.*
(*o*) *Genes.* V, 25-31.
(*p*) *Genes.* IV, 18, 19, 20 *et seq.*

tuer une bête; et qu'ensuite il avait encore tué Thubalcaïn, son propre fils, qui avait été cause de ce meurtre, parce qu'il lui avait dit de tirer en un endroit dans des broussailles, où il avait vu remuer quelque chose. On fait diverses autres suppositions pour expliquer le passage de Lamech, toutes presque également absurdes et incertaines. Nous les avons rapportées pour la plupart dans notre Commentaire. *Voyez* aussi Pérérius sur la Genèse, ch. IV, et M. Bayle sur l'article de *Lamech*. Josèphe (*a*) dit que Lamech eut soixante-dix-sept fils de ses deux femmes; mais l'Ecriture ne lui donne que trois fils et une fille. Nous avons parlé de chacun d'eux sous leurs articles. L'auteur du livre intitulé, *Polygamia triumphatrix*, fait de Lamech son héros, et veut que l'Ecriture ait fait mention de sa polygamie pour le louer.

LAMENTATIONS. [Il n'est pas de peuple qui n'ait eu un genre de poésie destiné à peindre la douleur, et uniquement réservé à la plainte. Les Grecs l'ont appelé *élégie;* les Hébreux l'avaient désigné par les mots *kina* (קִינָה) et *nehi* (נְהִי), qui signifient, l'un comme l'autre, *lamentation* ou *complainte.*]

On donne [en particulier] le nom de *Lamentations* à un poëme lugubre que Jérémie composa à l'occasion de la mort du pieux roi Josias, et qui fut longtemps dans la bouche de tous les chantres et des chanteuses d'Israel (*b*). On croit que ce fameux poëme est perdu; mais il nous en reste un autre du même prophète, composé sur la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor. On en voit les preuves dans tous les chapitres des Lamentations. La préface, qui est très-ancienne, le marque expressément; Jérémie parle partout de Jérusalem et du temple comme de choses détruites, désolées, profanées; l'auteur de l'*Ecclésiastique* (*c*) dit qu'après la prise de Jérusalem, les ennemis *rendirent désertes les voies qui mènent à Jérusalem*, faisant allusion à ce passage des Lamentations (*d*) : *Viæ Sion lugent, eo quod non sit qui veniat ad solemnitatem.*

Dans les deux premiers chapitres des Lamentations, Jérémie est principalement occupé à faire la description des incommodités du siége de Jérusalem. Dans le troisième, il déplore les persécutions que lui-même a souffertes. Le quatrième roule sur la ruine et sur la désolation de la ville et du temple, et sur la disgrâce du roi Sédécias. Voici comme il parle de ce prince infortuné (*e*) : *L'Oint du Seigneur, que nous aimions comme notre vie, qui nous était aussi cher que nous-mêmes, a été pris pour nos iniquités : ce prince si bon, à qui nous avions dit : Nous vivons sous votre ombre au milieu des nations.* Le cinquième chapitre est une espèce de formule de prières pour les Juifs dans leur dispersion et dans leur captivité. Tout à la fin il parle de la cruauté des Iduméens, qui avaient insulté au malheur de Jérusalem, et qui avaient contribué à sa démolition, et il les menace de la colère du Seigneur. Ce dernier chapitre fut écrit apparemment après les autres, puisqu'il suppose que le temple était tellement ruiné, qu'il servait de retraite aux renards, et que le peuple était déjà en captivité.

Les quatre premiers chapitres des Lamentations sont en vers acrostiches et *abécédaires*, chaque verset ou chaque couplet commençant par une des lettres de l'alphabet hébreu, rangées selon son ordre alphabétique. Le premier et le second chapitre contiennent vingt-deux versets, suivant le nombre des lettres de l'alphabet. Le troisième chapitre a trois versets de suite qui commencent par la même lettre; il a en tout soixante-six versets. Le quatrième chapitre est semblable aux deux premiers, et n'a que vingt-deux versets; le cinquième n'est pas acrostiche.

Il y a une chose particulière dans les chapitres second, troisième et quatrième: c'est que la lettre *Pe* y est mise devant l'*Aïn;* au lieu que, dans le chapitre premier et dans tous les psaumes acrostiches et *abécédaires*, l'*Aïn* précède toujours le *Pe*. On ignore la raison de ce dérangement. Les copistes ont quelquefois voulu réparer ce prétendu défaut; mais la suite du discours demande qu'on laisse les choses comme elles sont.

Les Hébreux donnent au livre des Lamentations le nom d'*Echa*, du premier mot du texte; ou *Kinnoth*, c'est-à-dire, *Lamentations* (*f*). Les Grecs les appellent *Thrènes*, qui signifie la même chose en leur langue. Le style des Lamentations de Jérémie est vif, tendre, pathétique, touchant. C'était le talent particulier de ce prophète que d'écrire des choses tristes et touchantes. Il n'y eut jamais de sujet plus dignes de larmes, ni écrit dans des sentiments plus affectifs et plus tendres.

Les Hébreux avaient accoutumé de faire des lamentations ou des cantiques lugubres à la mort des grands hommes, des princes, des héros qui s'étaient distingués dans les armes, et même à l'occasion des malheurs et des calamités publiques. Ils avaient même des recueils de ces sortes de lamentations, comme il paraît par les Paralipomènes (*g*) : *Ecce scriptum fertur in Lamentationibus.* Nous avons encore celles que David composa à la mort d'Abner et de Jonathas. Les prophètes Isaïe (*h*), Jérémie (*i*) et Ezéchiel (*j*), après avoir prédit la désolation de l'Egypte, de Tyr, de Sidon et de Babylone, ont fait des lamentations sur la chute de ces villes ou de ces Etats. Il semble par Jérémie (*k*) qu'ils avaient des pleureuses à gage. *Vocate lamentatrices et veniant, et ad eas quæ sapientes sunt, mittite, et properent : festinent et assumant super nos lamentum*, etc.

LAMIES. Les anciens donnaient le nom de *lamies*, de *lemures*, de *larves* et d'*empuses*, à

(*a*) *Antiq. l.* I, *c.* II.
(*b*) II *Par.* XXXV, 25.
(*c*) *Eccl.* XXIX, 8.
(*d*) *Thren.* I, 4.
(*e*) *Thren.* V, 20.
(*f*) איכה *Quomodo.* קינות *Kinnoth. Lamentationes.* Θρῆνοι. *Threni; Lamentationes.*
(*g*) II *Par.* XXXV, 25.
(*h*) *Isai.* XIV, 4, 5, etc., *et* XV, XVI.
(*i*) *Jerem.* VII, 29; IX, 10; XLVIII, 32.
(*j*) *Ezech.* XIX, 1; XXVIII, 11; XXXII, 2.
(*k*) *Jerem.* IX, 17.

certaines femmes, ou plutôt à certains démons qui, sous la figure de femmes attiraient par leurs caresses de jeunes enfants qu'elles dévoraient ensuite. Ces lamies n'ont apparemment jamais existé que dans l'imagination des nourrices et des femmes; non plus que ces sorcières, qu'on dit qui vont la nuit au sabbat, transportées au travers des airs. Toutefois saint Jérôme n'a pas fait difficulté de se servir de ce terme dans la Vulgate en deux endroits. Jérémie dans ses Lamentations (*a*) : *Les lamies même*, toutes cruelles qu'elles sont, *ont découvert leurs mamelles*, *et ont donné à teter à leurs petits. Mais la fille de mon peuple est aussi cruelle que l'autruche dans le désert.* Le terme hébreu *thannim* signifie un grand poisson, un dragon marin; et il est très-croyable que saint Jérôme en cet endroit a voulu marquer le *lamia*, le chien marin, ou même la baleine, qui produisent leurs petits tout vivants, et qui les nourrissent de leur lait. Cela revient à la comparaison que fait Jérémie de la lamie à la fille de son peuple.

La lamie est un monstre marin si extraordinairement grand, qu'on en a vu qui pesaient jusqu'à trente mille livres, et qu'une charrette à deux chevaux avait peine à traîner. A Nice et à Marseille on a pris des lamies, dans l'estomac desquelles on a trouvé des hommes entiers, et même tout armés. Rondelet dit qu'il en a vu une en Saintonge qui avait la gueule si grande, qu'un homme gros et gras y fût aisément entré; il ajoute que si on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'estomac. Gemer confirme la même chose, et en fait la même description. C'est le plus goulu de tous les poissons, et qui digère en moins de temps. La lamie a les dents grosses, âpres et aiguës; de figure triangulaire, découpées comme une scie, disposées par six rangs, dont le premier se montre hors de la gueule; celles du second sont droites, et les troisièmes sont tournées en dedans.

L'autre passage où il est parlé de la *lamie* est dans Isaïe (*b*). Ce prophète, suivant la Vulgate, dit que le pays d'Edom ou des Iduméens sera réduit en solitude; que la *lamie y couchera, et y trouvera son repos.* L'Hébreu porte *lilith*, qui signifie, selon quelques-uns (*c*), la chouette, ou quelque autre oiseau de nuit. Les rabbins (*d*) enseignent que *Lilith* était la première femme d'Adam, laquelle, s'étant prise de querelle avec son mari, prononça le nom de Jéhovah, qu'il n'est pas permis de prononcer, et aussitôt elle fut enlevée en l'air. Adam se plaignit à Dieu de la fuite de son épouse, et Dieu envoya trois anges après Lilith, pour lui ordonner de revenir; sinon de la menacer qu'il lui mourrait tous les jours cent de ses enfants. Lilith refusa opiniâtrément de retourner avec son mari, et aima mieux consentir à la mort de ses enfants que de se réconcilier avec lui. Les trois anges l'ayant voulu contraindre à revenir, elle les pria de la laisser dans l'air, et leur promit de ne faire aucun mal aux enfants qui porteraient sur eux le nom de ces trois anges. De là vient que les Juifs pour garantir leurs enfants de la violence de cette mauvaise femme, ont accoutumé d'écrire sur un parchemin qu'ils mettent au cou de leurs enfants, ces noms : Sexoï, Sansénoï, Sammangéloph. *Voyez* ci-après Lilith.

La Fable dit que Lamie était une fort belle femme, qui ayant eu des enfants de Jupiter, Junon en conçut tant de dépit qu'elle lui procura des funestes couches, en sorte qu'elle mit ses enfants morts au monde. Lamie en fut si affligée, qu'elle devint extraordinairement laide, et que, par jalousie, elle dévorait les enfants des autres. Il y a beaucoup d'apparence que le nom de *lamia* vient de l'hébreu *laham* (*e*), qui signifie dévorer. Il a encore cette signification dans l'Arabe.

Les Arabes content mille choses des lamies, des fées ou méduses, qu'ils croient être des démons ou mauvais génies, du nombre de ceux à qui Dieu avait donné le gouvernement du monde, avant qu'il l'eût confié à *Eblis* qui, dans la suite, se révolta contre Dieu et fut précipité dans l'enfer. Ils croient que les anciens génies ou *Dives*, ou *Ginns* étaient mâles et femelles ; les *Dives* étaient mâles, et les *Péris* les femelles (*f*). Les Péris sont d'une beauté extraordinaire et ne font point de mal; au contraire les Dives sont laids et mauvais, et font ordinairement la guerre aux Péris. La nourriture de celles-ci sont des odeurs les plus excellentes; leur pays est le *Ginnistan*, comme qui dirait la Féerie, le pays des génies, des fées ou des lamies. Ils disent que Salomon ayant eu l'avantage de vaincre une de ces lamies, l'employa à une infinité de choses merveilleuses et extraordinaires.

LAMNAZEACH (*g*). Ce terme est rendu par la Vulgate et par les Septante, *pour la fin.* Plusieurs expliquent ce mot de la venue de Jésus-Christ, qui a paru dans le monde à la fin des siècles et des temps préordonnés; d'autres, de la vocation des Gentils et de la réprobation des Juifs; d'autres, de l'éternité ou du jugement dernier. Mais ces explications sont plutôt morales et mystiques que littérales. Il y en a qui expliquent *in finem*, par *toujours*. Psaume qui mérite d'être éternellement dans la bouche et dans la mémoire des fidèles.

Les interprètes grecs, Aquila, Symmaque et Théodotion rendent l'Hébreu *lamnazeach* par *le victorieux*, ou *celui qui donne la victoire*, ou *cantique de victoire.* Mais quand on examine le texte du psaume où l'on trouve ce titre, il n'y est souvent parlé de rien moins que de victoire. Ainsi on ne peut pas soutenir cette traduction comme littérale.

(*a*) *Jerem. Thren.* IV, 3. גם תנים חלצו שד
(*b*) *Isai.* XXXIV, 14. שם הרגיעה לילית
(*c*) *Chald.; alii quidam.*
(*d*) Vide *Buxtorf. Synag. Jud.* c. II, *ex lib. Bensira.*

(*e*) להם *Laham*, *vorare, ex Arab.*
(*f*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 701, 702.
(*g*) למנצח *Lamnaseach. Vulg.: In finem.* 70 : εἰς τὸ τέλος. *Aquil.* : τῷ νικοποιῷ. *Sym.* : Ἐπινίκιος.

Ceux qui les expliquent des victoires de Jésus-Christ, s'ouvrent à la vérité un plus grand champ, puisque le Sauveur a vaincu le monde, la mort et le démon par ses souffrances, ses humiliations et sa mort, aussi bien que par sa résurrection, son ascension, et ses mystères glorieux ; mais nous cherchons une explication littérale et grammaticale.

La plupart des nouveaux interprètes, après les rabbins, soutiennent que l'hébreu *lamnazeach* signifie *au maître de la musique*, ou *à celui qui préside à la bande des chantres*, ou des musiciens qui chantaient dans le temple. Il est certain que le verbe *nazach*, d'où vient *lamnazeach*, signifie avoir l'intendance sur des ouvriers, présider à des chantres ou des musiciennes ; il n'y a aucun passage où se trouve le terme lamnazeach que l'on ne puisse aisément expliquer en ce sens. Il y a donc apparence que c'est sa vraie signification.

Il y avait, dans le temple du Seigneur, un très-grand nombre de lévites occupés à chanter les louanges de Dieu. Chaque famille de chantres ou de musiciens avait son maître ou son président. On en voit un long dénombrement dans les Paralipomènes, qui finit par ces mots (*a*) : *Isti sunt quos constituit David super cantores domus Domini.* Les principaux de ces maîtres étaient *Asaph*, *Héman*, *Ethan* et *Idithun*. Les bandes de chantres étaient distinguées entre elles non-seulement par leurs familles et par le rang qu'elles tenaient dans le temple, mais aussi par les instruments de musique dont elles se servaient. Chacune de ces bandes avait son président, ou son *mnaseach*. Chonénias, par exemple, était célèbre par sa force et la beauté de sa voix. Il présidait à la mélodie, ou il entonnait et conduisait le chœur des chantres (*b*) : *Chonenias princeps levitarum prophetiæ præerat ad præcinendam melodiam.* Au transport de l'arche de l'Alliance à Jérusalem, Banaïas présidait à la bande des filles qui chantaient dans cette cérémonie (*c*). Dans les titres des psaumes, on en voit, par exemple, qui sont adressés au président de la huitième bande (*d*), ou de la troisième. D'autres sont préposés à ceux qui jouaient du *neginah* (*e*), c'est-à-dire, d'un instrument de musique que l'on touchait avec les doigts.

Ce n'était pas seulement dans les cérémonies de religion que l'on voyait de ces *mnaseachs* ou présidents : il y en avait aussi dans les cours des princes, à la tête des troupes de musiciens et de musiciennes qui s'y voyaient. Les cérémonies lugubres, de même que les fêtes et réjouissances, étaient accompagnées de chants et de joueurs d'instruments, et tout cela se faisait avec méthode. Il y avait toujours parmi les pleureuses, comme parmi les musiciennes, une présidente qui conduisait la bande et entonnait les lamentations. Lorsque David avait composé quelques pièces de poésie sacrée, il les donnait pour l'ordinaire à Asaph pour y donner l'air, et les faire chanter dans le temple ; c'est ce que l'Ecriture fait entendre lorsqu'elle dit (*f*) qu'*Asaph était prophète à la main du roi ;* et on trouve plusieurs psaumes intitulés, *à Asaph, président* de la musique. David lui-même ne trouvait pas au-dessous de lui de présider quelquefois aux chœurs des musiciens, et de conduire une bande de chantres ; c'est ce qu'on peut inférer des psaumes qui ont pour titre : *A David le serviteur de Dieu, président de la musique* (*g*), ou *à David, chef de la musique.*

LAMPES. Il est souvent parlé de lampes dans l'Ecriture, et il est bon de remarquer quelle était leur forme anciennement. 1° Les anciens ne se servaient communément ni de cierges, ni de suif pour brûler ; ils brûlaient plutôt de l'huile dans leurs lampes. La lampe, ou le chandelier à sept branches que Moïse mit dans le Saint, et ceux que Salomon mit dans la suite au temple de Jérusalem, n'étaient que des lamperons qu'on remplissait d'huile, et que l'on mettait sur les branches du chandelier. Il y a difficulté parmi les interprètes si ces lamperons étaient amovibles, ou s'ils étaient adhérents au chandelier ; mais on convient qu'on les remplissait d'huile. *Voyez* ci-devant l'article CHANDELIER.

Les lampes ou les chandeliers dont on se servait dans les maisons, étaient d'ordinaire mis sur un guéridon placé à terre, mais assez élevé. Les lampes des soldats de Gédéon (*h*) et celles des vierges folles et des vierges sages, dont il est parlé dans l'Evangile (*i*), étaient d'une autre sorte. C'étaient des espèces de falots de fer ou d'argile, enveloppés de vieux linge que l'on arrosait d'huile de temps en temps. M. Bernier (*j*) dit que dans les Indes on se sert encore de ces sortes de lampes. Ce n'est, dit-il, qu'un fer emmanché dans un bâton, le bout duquel on entoure de vieux linge qu'on arrose d'huile de temps en temps. C'est le porte-flambeau qui l'arrose d'un vase d'airain ou de ferblanc, à long col, qu'il porte toujours à la main.

Gallonius (*k*) dit qu'on trouve encore dans les ruines de Rome de ces anciennes lampes, dont voici la description. C'étaient des vases de fer ou d'argile, larges, et ouverts par en haut de la largeur de quatre pouces, ou un peu plus, finissant en pointes par le bas, et entés dans un morceau de bois qui servait de manche. On mettait dans ces vases de l'huile pour entretenir le feu ou la lumière. Dans Homère, on allume du feu avec des bois gras et odorants, sur des chandeliers (*l*) hauts et placés au milieu de la chambre. Ce que l'on

(*a*) I *Par.* VI, 31.
(*b*) I *Par.* XV, 22.
(*c*) I *Par.* XV, 18, 20. *Psalm.* IX.
(*d*) *Psalm.* XI, 1. למנצח על השמינית
(*e*) *Psalm.* III, 1, 2. למנצח בנגינות
(*f*) I *Par.* XXV, 2.
(*g*) *Psalm.* X et XXXV.
(*h*) *Judic.* VII, 16.
(*i*) *Matth.* XXV, 1, 2, etc.
(*j*) Bernier, *Lettre à M. de Merville*, p. 34.
(*k*) *Gallon. de Crucialib. Martyr. c.* VI.
(*l*) *Homer. Odyss.* Σ, *v.* 106 *et seq.*

vient de dire n'empêche pas que l'on ne reconnaisse aussi qu'anciennement on se servait de cierges, de flambeaux et de falots enduits de cire et d'autres matières combustibles, et même de bois gras et résineux, dans certaines cérémonies : par exemple, lorsque Jason, grand prêtre des Juifs, reçut à Jérusalem le roi Antiochus Epiphane (*a*), à la lumière des flambeaux et aux chants d'allégresse : *Cum facularum luminibus, et laudibus.*

Ce terme, *lampe*, outre sa signification commune, signifie aussi, dans le sens figuré, l'espérance, l'héritier, la ressource, le guide du peuple. Les Israélites, après le danger que David courut, étant attaqué par le géant *Jesbisbenob*, lui dirent (*b*) : Vous ne marcherez plus à la guerre avec nous, *de peur que vous n'éteigniez la lampe d'Israel.* Dieu ne voulut pas que toutes les tribus secouassent le joug de Roboam (*c*), *afin qu'il demeurât une lampe à David pour toujours devant le Seigneur à Jérusalem;* qu'il y eût pour toujours un prince de sa maison. *Voyez* la même expression III *Reg.* XV, 4, et IV *Reg.* VIII, 19, et II *Par.* XXI, 7, où *lucerna* est mis pour *l'héritier.* Job. XXI, 17 : *Quoties lucerna impiorum exstinguetur;* et Prov. XXIV, 20; et Psalm. CXXXI, 17 : *Paravi lucernam Christo meo*, se prennent dans le même sens.

Le Seigneur est nommé *la lampe* de ses serviteurs, leur espérance, leur secours (*d*) : *Lucerna mea Dominus*, et Psalm. XVII, 29 : *Tu illuminas lucernam meam, Domine.* Et Job (*e*) parlant de sa première prospérité : Que ne puis-je encore voir ces anciens jours, où *sa lampe brillait sur ma tête et où je marchais à sa lueur dans les ténèbres?* Et Salomon (*f*) : *La lumière réjouit les gens de bien, mais la lampe des méchants sera éteinte.* Et ailleurs (*g*) : *La lampe du fils qui maudit son père s'éteindra au milieu des ténèbres.* On peut l'entendre ou de la mort de ses enfants, ou de l'abandon où il se trouvera.

Les lampes marquent quelquefois les éclairs et le feu du ciel. Le peuple voyait *les voix et les lampes* (*h*) ; les tonnerres et les éclairs.

On allait au-devant d'Holopherne *avec des lampes* (*i*) *et des couronnes*, pour lui faire honneur. On en usait de même envers les nouveaux époux, comme il paraît par la parabole des dix vierges (*j*).

Les commandements de Dieu sont comme une lampe qui conduit les justes (*k*) : *Lucerna pedibus meis verbum tuum.* Et dans les Proverbes, VI, 23 : *Mandatum lucerna est. Voyez* Lumière.

Saint Jean-Baptiste est nommé *la lumière brillante et ardente.* Dans saint Jean (*l*) et dans l'Apocalypse (*m*) le Sauveur est la lampe de la nouvelle Jérusalem.

(*a*) II *Mac.* iv, 21.
(*b*) II *Reg.* xxi, 17.
(*c*) III *Reg.* xi, 36.
(*d*) II *Reg.* xxii, 29.
(*e*) *Job.* xxix, 3.
(*f*) *Prov.* xiii, 9.
(*g*) *Prov.* xx, 20.
(*h*) *Exod.* xx, 18.

* LAMPSAQUE, ancienne *Pityusa*, ville célèbre dans la Mysie sur l'Hellespont. On y adorait plus particulièrement que partout ailleurs l'idole de Priape. Elle est citée I Mac. XV, 23. Ce n'est plus maintenant qu'un village nommé *Tcherdak.*

LAMUEL. Ce terme se trouve dans le livre des Proverbes de Salomon (*n*) : *Verba Lamuelis regis.* Il signifie celui qui est à Dieu, ou celui qui possède Dieu. L'opinion la plus constante et la plus universellement reçue est que Lamuel est le même que Salomon, et que sa mère lui donna le nom de Lamuel pour marquer qu'elle le consacrait à Dieu. L'Ecriture donne à ce prince les noms de Salomon, de Jédidiah, de Cohéleth, d'Agur, de Lamuel et de fils de Jaké. Souvent les Hébreux avaient plusieurs noms. Les Septante traduisent l'endroit que nous avons cité, par : *Mes paroles ont été dites par le Dieu mon roi.*

* LANCE, *Voyez* Armes.

LANCE QUI PERÇA LE CÔTÉ DE NOTRE-SEIGNEUR. Tavernier dit (*o*) que dans un monastère près d'Erivan on montre le fer d'une lance qui, selon la tradition des Arméniens, est celle dont Jésus-Christ fut percé au côté étant à la croix ; ils ont cette lance en grande vénération et disent qu'elle fut apportée en leur pays par saint Matthieu. *Voyez* ci-après l'article Longin.

[La sainte lance a joué un grand rôle dans les croisades. *Voyez* l'*Histoire des Croisades*, par Michaud, tom. I, pag. 263-277, 296-299, 383, et tom. VI, pag. 281. *Voyez* encore ci-dessus l'article Arca.]

LANGUE. Ce terme se prend en trois manières différentes : 1° pour la langue matérielle, qui est l'organe du parler; 2° pour le langage que l'on parle dans chaque pays; 3° pour les bons et les mauvais discours. Ainsi on dit une mauvaise langue, une langue médisante, ou simplement avoir de la langue, pour beaucoup parler. On forme plusieurs questions sur la langue prise dans le second sens, c'est-à-dire, pour le langage. On demande, 1° si Dieu est auteur de la première langue et s'il l'a donnée à Adam par infusion, ou si Adam l'a inventée et formée par son industrie et son travail; 2° si cette langue subsiste encore; 3° quelle elle est.

On dispute s'il y a une langue naturelle à l'homme, comme on dit qu'il y a un chant naturel aux oiseaux et un cri naturel aux animaux : tout chien aboie, tout cheval hennit, tout loup hurle, tout âne brait naturellement : ainsi à proportion tout corbeau croasse, toute colombe roucoule, et ainsi des autres oiseaux. Les uns crient, les autres ramagent, chacun suivant leur nature et leur espèce. Tout de même, les hommes doivent avoir un certain langage naturel qui

(*i*) *Judith.* iii, 10.
(*j*) *Matth.* xxv, 1 *et seq.*
(*k*) *Psalm.* cxviii, 105.
(*l*) *Joan.* v, 35.
(*m*) *Apoc.* xxi, 23.
(*n*) *Prov.* xxxi, 1, 2, 3. דברי למואל מלך 70 : Οἱ ἐμοὶ λόγοι εἴρηνται ὑπὸ Θεοῦ βασιλέως.
(*o*) *Voyage de Perse*, l. I, p. 44.

est la langue que tous les hommes devraient parler et qu'apparemment ils ont parlée avant le déluge. Et tout ainsi que dans la douleur ils gémissent, que dans l'allégresse ils jettent des cris de joie, dans la colère ils menacent et crient avec effort. Tout cela naturellement et uniformément : ainsi on présume qu'ils parleraient tous une même langue et se réuniraient dans une seule langue qui est celle d'Adam, si l'éducation ne changeait les notions naturelles, et si les habitudes que l'on nous fait prendre de jeunesse n'étouffaient pas en nous la voix de la nature.

Les anciens, qui n'ont pas connu la véritable histoire de la création du monde, ont été dans ces sentiments, que sous l'heureux règne de Saturne, non-seulement tous les hommes, mais même tous les animaux terrestres, les oiseaux et les poissons même parlaient le même langage (*a*); que les hommes, ne connaissant pas assez leur bonheur, députèrent vers Saturne pour lui demander l'immortalité, disant qu'il n'était pas juste qu'ils fussent privés d'une prérogative qu'il avait accordée au serpent, lequel se rajeunit tous les ans en quittant sa vieille peau pour en prendre une nouvelle. Saturne, en colère, non-seulement ne leur accorda pas leur demande, mais il punit leur ingratitude par la privation de cette unité de langage qui les liait ensemble. Il confondit leurs langues et les mit par là dans la nécessité de se séparer les uns des autres.

D'autres (*b*) ont cru que le hasard ou la nature avait produit, en différents endroits, des hommes et des animaux de différentes espèces; qu'elle leur avait donné certains sons et certains accents pour exprimer leur passion, leur joie, leur douleur, leur étonnement, leur désir; qu'ensuite l'utilité ou la nécessité leur avait fait inventer certains mots, certaines expressions, pour signifier les choses qui étaient au dehors d'eux, dont ils avaient besoin; mais que c'était une folie de s'imaginer que quelqu'un eût donné le nom aux choses et eût appris à parler aux hommes.

> Putare aliquem tunc nomina distribuisse (*c*)
> Rebus, et inde homines didicisse vocabula prima,
> Desipere est.

C'est la nature qui a produit les sons de la langue; c'est le besoin qui a fait inventer le langage.

> At varios linguæ sonitus natura subegit
> Mittere, et utilitas expressit nomina rerum.

Vitruve (*d*) dit que les premiers hommes demeurèrent longtemps comme des bêtes dans les cavernes de la terre, sans avoir aucun usage de la parole; seulement ils se faisaient entendre les uns aux autres par des gestes réitérés et par des voix mal articulées; qu'à force de marquer les mêmes choses par les mêmes sons, ils s'accoutumèrent à parler et se firent un langage réglé.

Psammétichus, roi d'Egypte (*e*), persuadé que la terre avait produit des hommes en différents endroits et en différents temps, fut curieux de savoir qui étaient ceux qui avaient les premiers été créés. Il s'imagina qu'un moyen sûr pour les découvrir était de voir ceux qui parlaient la plus ancienne langue du monde, et pour cela il prit deux enfants nouvellement nés et les fit élever séparément, sans que personne leur parlât; il crut que la langue que ces enfants parleraient, étant la langue naturelle et primitive de l'homme, il en pourrait inférer que le peuple qui la parlerait encore devrait passer pour le plus ancien des hommes produits par la terre. Lors donc que ces enfants furent en âge de parler, le pasteur à qui on les avait confiés remarqua que toutes les fois qu'il les voyait, ils lui criaient *beccos*. Il en donna avis au roi, qui expérimenta la même chose. Il ne fut plus question que de savoir dans quelle langue *beccos* était un terme significatif; on trouva que chez les Phrygiens *beccos* signifiait du *pain*. On en conclut que les Phrygiens étaient le plus ancien peuple du monde.

Ce raisonnement était erroné par plusieurs endroits : car était-il certain que les Phrygiens, quand même ils auraient été les plus anciens peuples du monde, eussent conservé leur langue primitive en sa pureté? De plus avait-on consulté généralement tous les peuples du monde, pour savoir s'il n'y avait que les Phrygiens chez qui *beccos* signifiait quelque chose? enfin le hasard ne pourrait-il pas avoir produit *beccos*, comme il produit une infinité d'autres termes dans toutes les langues? Il est très-croyable que ces deux enfants ayant été élevés par un berger et parmi des brebis, imitèrent la voix de ces animaux et apprirent de leurs bêlements à dire *bêc*, car *os* qui est à la fin du mot, est la terminaison du grec, dans lequel Hérodote a raconté cette histoire.

S'il y avait une langue naturelle à l'homme, tous les hommes la parleraient, ou du moins ils auraient un grand penchant et de grandes dispositions à la parler, il en resterait beaucoup de vestiges parmi les différents peuples du monde. Les enfants abandonnés, exposés, sourds, parleraient ce langage. Or tout cela est contre l'expérience. Qu'on laisse un enfant sans lui parler, il ne parlera jamais aucune langue, ni connue ni inconnue. Melabdin Echebas, roi d'Indostan, ou Grand Mogol (*f*), ayant fait élever un enfant loin de la compagnie des hommes, l'enfant demeura sans jamais parler. On trouva, en 1661 (*g*), deux garçons âgés d'environ neuf ans, au milieu d'une troupe d'ours en Pologne; on en prit un, on fit ce qu'on put pour lui apprendre à parler, on n'en put venir à bout; il devait cependant parler la langue naturelle de l'homme, n'ayant, au rapport des médecins, aucun défaut dans la langue.

Il faut donc conclure que l'homme n'a

(*a*) *Plato in Politico. Philo de Confus. ling. p.* 320.
(*b*) *Horat. Satir. l.* I, *satir.* 3, *v.* 99, 100. *Diodor. Sicul. l.* I *Biblioth.*

(*c*) *Lucret. l.* V, *v.* 1040.
(*d*) *Vitruv. l.* II *de Architectura, c.* I.
(*e*) *Herodot. l.* II, *c* II.
(*f*) *Purchas l.* I, *c.* VIII, *apud Valton. Prolegom.* 1, *n.* 3.
(*g*) *Voyez* Moreri, article *Ursus.*

point de langage naturel qui lui soit propre. Il a à la vérité certains sons, certains mouvements, certains signes naturels pour marquer ses passions, sa joie, son plaisir, sa douleur, ses désirs ; mais il n'a point de parole ni de son articulé pour exprimer ses autres pensées. L'induction qu'on prétend tirer des autres animaux, qui ont, dit-on, une espèce de langage entre eux, est fausse et défectueuse en plus d'une manière. Les animaux ont certains cris, certains sons, qui leur sont naturels, pour signifier leur joie, leur appétit ou leur douleur : de même que l'homme marque sa joie par le ris, et sa douleur par les gémissements ; mais cela est bien différent de la parole. On dit de plus que les oiseaux ont une espèce de langage qu'ils entendent entre eux, et que certains hommes se sont aussi vantés d'entendre. Mais que l'on en fasse l'expérience, qu'on prenne un oiseau de ramage très-jeune, et qui n'ait pas encore appris le chant de ses père et mère, il contrefera tel autre chant ou ramage qu'on voudra lui faire apprendre : il imitera les oiseaux, ou même le son des instruments qu'il entendra ; et s'il était possible de l'élever de manière qu'il n'entendît rien du tout, il ne produirait que des sons vagues, incertains et au hasard.

De manière que, à le bien prendre, ni l'homme ni les animaux n'ont aucun langage naturel, et que le système qui veut que les hommes et les animaux aient été produits au hasard en différents endroits du monde, et qu'ils se soient formé chacun une langue à leur fantaisie, selon que le besoin, ou l'utilité, ou quelque autre cause le demandait, que ce système est insoutenable. Le hasard n'est pas une cause capable de produire un corps vivant et organisé, et beaucoup moins un animal raisonnable : pour mettre la matière en mouvement, il faut une cause motrice différente de la matière ; et pour imprimer au corps un mouvement réglé, il faut une cause raisonnable et intelligente ; et quoique l'homme puisse inventer des mots, et former un certain langage, dont il conviendra avec ses semblables, il ne s'ensuit pas que les premiers hommes se soient ainsi formé leur langage, ni que chaque nation s'en soit fait un particulier. Du possible au fait il y a quelquefois bien de la distance.

Moïse nous représente Adam et Eve, comme père et mère de tout le genre humain, et comme la souche de toutes les nations du monde. Il nous les dépeint raisonnables, intelligents, parlant et imposant les noms aux choses dès le moment de leur création. Le système de ce législateur sur la création du monde est le seul soutenable ; il faut de nécessité faire intervenir la toute-puissance de Dieu, non-seulement pour tirer les êtres du néant, mais aussi pour leur donner la forme, la vie et la raison ; et dès qu'on admet Dieu comme créateur, on ne doit plus faire difficulté de le reconnaître comme auteur du langage qu'il inspira au premier homme. L'Ecriture ne nous dit pas comment il le fit ; mais elle nous dit qu'Adam s'entretint avec sa femme, et qu'il imposa les noms aux choses, dans un temps où il n'avait pu avoir le loisir de former une langue.

Mais quelle était cette première langue que Dieu enseigna à Adam ? On forme sur cela plusieurs difficultés. La plupart croient que cette langue primitive est la langue hébraïque ; d'autres tiennent pour la syriaque, pour la chaldéenne, ou l'éthiopienne, ou l'arménienne [*Voyez* ARMÉNIE]. Il n'y a presque aucune langue d'Orient qui n'ait prétendu à cet honneur. Gorope-Bécan (*a*) a soutenu sérieusement que c'était la langue flamande, et il en a tiré des étymologies assez plausibles des noms d'Adam, d'Eve, d'Abel, de Caïn, de Mathusalem. Il dérive *Adam* d'*Haas-dam*, c'est-à-dire qui hait les monceaux ; *Eve*, d'*Eu-vat*, vaisseau du siècle ; *Abel*, de *Haas-Belg*, qui hait la guerre ; *Caïn*, de *Quaat-Ende*, mauvaise fin ; *Mathusalé*, de *Machtu-salig*, sauvez-vous (suppléez du déluge). D'autres savants soutiennent que la première langue est entièrement éteinte, et qu'on ne la peut plus retrouver dans aucune des langues qui nous sont connues. D'autres croient qu'elle subsiste encore dans la langue hébraïque et dans les autres langues qui en sont dérivées, mais qu'elle y est si affaiblie et si altérée, qu'on n'y en rencontre plus que des débris.

Si l'on s'en rapportait aux Sabiens, la dispute serait bientôt décidée (*b*), puisqu'ils montrent un livre qu'ils attribuent à Adam, dont le caractère est tout à fait singulier, mais dont la langue est presque entièrement chaldaïque. Sur ce pied-là, il faudrait donner le prix à la langue de ce livre, et reconnaître que le chaldéen est ce qui approche le plus de la langue d'Adam ; mais on sait quel fond on peut faire sur les prétentions des Sabiens, dont on parlera dans un autre article.

Origène (*c*), saint Grégoire de Nysse (*d*) et Théodoret (*e*) croient que Dieu, entre les autres faveurs qu'il fit aux Israélites à leur sortie d'Egypte, leur accorda sur-le-champ la connaissance de la langue hébraïque. Ils citent pour prouver ce sentiment les paroles du psaume LXXX, 5 : *Lorsqu'il sortit de l'Egypte, il entendit une langue qu'il ne connaissait pas auparavant.* Mais il y a beaucoup plus d'apparence que ce passage ne signifie rien autre chose, sinon que les Israélites, après leur sortie de l'Egypte, ouïrent au mont Sinaï la voix du Seigneur, qu'ils n'avaient jamais ouïe jusqu'alors.

Si la langue hébraïque est celle que Dieu apprit à Adam, il faut conclure de ce passage que les deux Pères que nous venons de citer, et ceux dont ils tenaient cette tradition, croyaient qu'au temps de la sortie d'Egypte, elle était entièrement oubliée, puisqu'il

(*a*) *Gorop. Becan. Origin. Antuerp. l.* V, *p.* 539.
(*b*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 726.
(*c*) *Origen. l.* III, *contra Cels.*, *p.* 115.
(*d*) *Gregor. Nyssen. orat.* 12 *contra Eunom.*
(*e*) *Theodoret. quæst.* 61 *in Genes.*

fallut que Dieu, par un nouveau miracle, la rendît à son peuple. Mais il est inutile de relever ce sentiment qui ne mérite aucune attention. On ne peut tirer de là aucune bonne preuve ni de l'antiquité, ni de la conservation, ni de la perte de la langue primitive.

La plupart des critiques se sont déclarés en faveur de la langue hébraïque et lui ont donné la préférence sur toutes les autres langues. Sa brièveté, sa simplicité, son énergie, sa fécondité, le rapport qu'elle a avec les plus anciennes langues orientales, qui paraissent tirer d'elle leur origine, l'étymologie des noms des premiers hommes qui se trouvent naturellement dans cette langue; les noms des animaux qui sont tout significatifs dans la langue hébraïque, et qui marquent la nature et les propriétés de ces mêmes animaux; choses qu'on ne remarque dans aucune autre langue : tous ces caractères réunis forment un préjugé très-favorable pour sa primauté et son excellence ; elle a encore un autre privilége, c'est que les plus anciens et les plus respectables livres qui soient au monde, sont écrits en hébreu.

Cependant plusieurs très-habiles critiques (*a*) croient que la langue hébraïque, telle que nous la voyons aujourd'hui dans la Bible, et telle qu'elle était du temps de Moïse, n'est pas la langue primitive dans sa pureté et son intégrité. Ils remarquent plusieurs mots dans la Bible dont on ne trouve pas les origines dans l'hébreu. Ils veulent bien accorder que l'hébreu conserve plus de vestiges de la langue d'Adam qu'aucune autre ; mais ils veulent qu'elle ait souffert diverses altérations et divers changements, et que, dans la suite de tant de siècles qui se sont écoulés depuis Adam jusqu'à Moïse, cette langue ait perdu plusieurs de ses racines, et en ait adopté beaucoup d'étrangères. Il faut avouer que si la langue hébraïque était plus connue et qu'on sût quelle était son étendue et sa fécondité du temps de Moïse, on serait plus en état de prononcer sur cette matière.

Théodoret (*b*) et les Maronites soutiennent que la langue syrienne, ou chaldaïque, est la véritable langue d'Adam. Ils se fondent sur ce qu'on trouve dans les langues chaldéenne et syriaque les étymologies et les racines des noms d'Adam, d'Eve, d'Abel, etc., et sur ce qu'Abraham a parlé chaldéen, qui était sa langue naturelle, avant que de parler hébreu, qui était la langue du pays de Chanaan. Mais on répond à cela que la langue hébraïque a les mêmes avantages du côté des étymologies que la chaldéenne ; elle l'emporte du côté de la simplicité et de l'énergie ; elle paraît plutôt la mère que la fille de la langue chaldaïque ; et enfin ces deux langues ont tant d'affinité, qu'il est très-croyable qu'Abraham parlait l'une et l'autre langue, et que l'hébraïque, comme la plus ancienne et la plus simple, fut préférée par ce patriarche et par ses descendants.

Je ne m'arrête pas à réfuter les autres opinions que l'on propose sur cette matière. La plupart des langues orientales sont dérivées de la langue hébraïque. Noé parlait apparemment la même langue qu'Adam : et la langue de Noé se conserva parmi ses descendants jusqu'à la confusion des langues arrivée à Babel. *Alors*, dit l'Ecriture (*c*), *toute la terre n'avait qu'une même langue et une même manière de parler: Erat terra labii unius et sermonum eorumdem.*

On demande de quelle manière cette confusion est arrivée. 1° Quelques-uns croient qu'on peut entendre les paroles que nous venons de citer de Moïse, comme signifiant seulement le concert, l'union des sentiments des hommes d'alors, résolus de travailler ensemble à la construction d'une tour pour rendre leur nom célèbre. D'autres croient que Dieu, par un effet de sa puissance extraordinaire, opéra un changement subit dans la mémoire et dans l'imagination des hommes, en leur faisant oublier leur langue naturelle, et leur en apprenant sur-le-champ une nouvelle ; ou du moins, les mettant dans la nécessité d'en apprendre une autre, par l'impuissance où ils étaient de se servir de celle qu'ils avaient eue auparavant.

Saint Grégoire de Nysse (*d*) croit que le récit de Moïse ne signifie qu'une chose fort simple et fort naturelle, qui est que les hommes s'étant dispersés dans les différents endroits de la terre, il arriva, par une suite naturelle de leur dispersion, que chacun, faisant quelque changement à la langue qu'il avait apprise de ses pères, à la longue ils se trouvèrent si différents de langage, qu'ils ne s'entendirent plus. Ce système a été adopté, avec quelque petite différence, par M. Simon (*e*) et M. le Clerc (*f*) ; mais il n'est pas du goût de la plupart des autres critiques, parce qu'il réduit à rien tout le miracle que Moïse nous décrit dans l'histoire de la confusion de Babel. Il ne faut que lire son texte pour voir qu'il a voulu marquer un événement miraculeux. *Le Seigneur descendit pour voir la tour que bâtissaient les enfants d'Adam, et il dit : Ils n'ont tous qu'un même langage, et ne sont qu'un seul peuple; puisqu'ils ont commencé cet ouvrage, ils ne le quitteront point qu'ils ne l'aient achevé : venez donc, descendons en ce lieu, et confondons-y tellement leur langage qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres. C'est ainsi que Dieu les dispersa dans toutes les parties du monde, et qu'ils se désistèrent du bâtiment de la tour.*

On forme encore une question sur le nombre des langues qui se formèrent à la confu-

(*a*) *Grot. ad Genes.* XI, 1, *et Not. in lib. de Verit. Relig. Christ. n.* 16. *Huet. Demonst. propos.* 4, *c.* III. *Claver. German. Antiq. l.* I, *p.* 74. *Georg. Horn. Not. in Sulpit. Sever. l.* I. *Henric. Kippeng. de Lingua primæva*, etc.

(*b*) *Theodoret. qu.* 60, 61, *in Genes. Georg. Amira Præfat. in Grammatic. Syr. Myricæus Præf. in Grammatic. Chald.*

(*c*) *Genes.* XI, 1, 2.

(*d*) *Gregor. Nyssen. orat.* 12 *contra Ennom.*

(*e*) Simon, *Hist. critique de l'Ancien Testament*, l. I, c. XIV, XV.

(*f*) Le Clerc, *in Genes.* XI, et lettre XIX. Sentiment de quelques théologiens de Hollande.

sion de Babel. La plupart des anciens (*a*) ont cru que le nombre des langues qui se formèrent alors fut égal au nombre de ceux qui entreprirent l'édifice de la tour; et comme il y avait alors soixante-dix chefs de famille, il y eut aussi soixante-dix langues. Mais d'où sait-on ce nombre de soixante-dix chefs de famille? C'est du Deutéronome (*b*), où il est dit que, *quand le Seigneur divisa les peuples, et qu'il sépara les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples selon le nombre des enfants d'Israel.* Or les enfants d'Israel qui descendirent en Egypte avec Jacob étaient au nombre de soixante-dix (*c*) : *Omnes animæ domus Jacob, quæ ingressæ sunt in Egyptum, fuere septuaginta.*

D'autres prennent ce nombre de soixante-dix langues du dénombrement que fait Moïse des descendants de Noé (*d*). Japhet eut quatorze fils, Cham en eut trente, et Sem vingt-six, ce qui fait soixante et dix. Quelques-uns en comptent soixante et douze, à cause que les Septante ont ajouté deux personnes au dénombrement de Moïse; savoir *Elisa* à la généalogie de Japhet, et *Caïnan* à celle de Cham. Euphorus, cité dans saint Clément d'Alexandrie (*e*), comptait soixante et quinze langues; S. Pacien, évêque de Barcelone, en compte six-vingts (*f*).

Sans entrer à présent dans l'examen du nombre des langues, mais examinant seulement la nature des preuves sur lesquelles on fonde ce nombre de soixante et dix, on peut dire que rien n'est solide; que dans les passages du Deutéronome et de la Genèse, pris dans le sens qu'on vient de voir, les Septante, au lieu de ces mots : *selon le nombre des enfants d'Israel*, ont lu, *selon le nombre des enfants de Dieu.* D'où l'on a conclu qu'ils voulaient marquer soixante et dix nations, gouvernées par autant d'anges tutélaires. Les noms de *Caïnan* et d'*Elisa*, ajoutés par les Septante au texte de Moïse, ne touchent pas ceux qui s'en tiennent à l'Hébreu : ils rejettent le nombre de soixante et douze langues, et se contentent de soixante et dix. Ceux qui croient qu'*Arphaxad*, *Talé* et *Héber* n'eurent pas de part à la tour de Babel, ni à la peine de la division, qui en fut une suite, diminuent de trois le nombre de soixante et dix; Jectan, fils d'Héber, et ses enfants au nombre de treize, n'étaient pas apparemment nés au temps de cette tour de Babel, et par conséquent voilà encore une nouvelle diminution.

Quelques-uns ne comptent dans l'Ecriture que vingt sortes de langues. C'en est peut-être encore plus qu'il ne s'en forma à la confusion de Babel. D'autres veulent que d'abord il n'y eut que trois langues, une pour chaque grande famille de Sem, Cham et Japhet. Le nombre de soixante et dix langues paraît trop grand, et n'était nullement nécessaire au dessein de Dieu; le nombre de trois n'aurait pas suffi pour mettre les hommes dans la nécessité de se séparer; mais dix ou douze langues étaient plus que suffisantes pour cela.

On connaît de plus la langue chinoise, qui n'a nulle analogie avec les autres langues. La langue teutonne ou allemande, qui est la mère de toutes celles qu'on parle dans le septentrion; le basque ou bas-breton, sont aussi des langues matrices que l'on parlait autrefois dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne; de même que la langue sclavonne, qu'on parle dans l'Illyrie et dans d'autres pays. Mais ces dernières langues ne sont pas connues dans l'Ecriture.

Saint Luc, dans les Actes des apôtres (*g*), raconte que le Saint-Esprit étant descendu en forme de langues de feu sur les apôtres au jour de la Pentecôte, ils commencèrent à parler toutes sortes de langues, en sorte que les peuples étrangers qui s'étaient rendus à Jérusalem de toutes les parties du monde, furent saisis d'étonnement en les entendant ainsi parler chacun son langage. Ils se disaient entre eux : *Tous ces gens qui parlent ne sont-ils pas Galiléens? et comment leur entendons-nous parler chacun notre langue? Les Parthes, les Mèdes, les Elamites, ceux qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte, la partie de Libye qui est aux environs de Cyrène, les étrangers romains, les Juifs, les Prosélytes, les Crétois et les Arabes.* Saint Luc parle encore de la langue des Lycaoniens (*h*) : *Turbæ levaverunt vocem suam, Lycaonice dicentes : Dii similes hominibus descenderunt ad nos.* Mais la plupart de ces langues, ou sont modernes, ou ne sont que des dialectes des langues matrices et originales.

Dans Daniel (*i*), les peuples soumis à l'empire de Nabuchodonosor sont distingués par langues, par tribus et par nations : *Vobis dicitur, populis, tribubus et linguis.* Dans l'Apocalypse de même le règne du Messie est distribué par peuples, nations, tribus et langues (*j*) : *Redemisti nos ex omni tribu, et lingua et populo, et natione.* Moïse, racontant la distribution des pays du monde aux fils de Cham, Sem et Japhet, dit (*k*) qu'ils se partagèrent selon *leurs langues, leurs familles et leurs nations.*

Manger sa langue est une marque de fureur, de désespoir, de douleur. Les hommes adorateurs de la bête (*l*) *mangèrent leur langue de douleur, et commencèrent à blasphémer contre Dieu, à cause de la douleur que leur causaient les plaies dont ils étaient frappés.*

Langue de mer, Langue de terre, se mettent dans l'Ecriture pour l'extrémité ou

(*a*) *Lactant. Epiphan. Euseb. Clem. Alex. Aug. Philastr. Arnob. Beda, alii passim.* Vide *Natal. Alex. Hist. Eccl. tom.* I.
(*b*) *Deut.* XXXII, 8.
(*c*) *Genes.* XLVI, 27.
(*d*) *Genes.* X.
(*e*) *Clem. Alex. l.* I *Stromat.*
(*f*) *Pacian. Epist. contra Novatianos.*
(*g*) *Act.* II, 4, 5 *et seq.*
(*h*) *Act.* XIV, 10.
(*i*) *Dan.* III, 4, 7, etc.
(*j*) *Apoc.* V, 9, etc.
(*k*) *Genes.* X, 5, 20, 31.
(*l*) *Apoc.* XVI, 10.

la pointe de la mer Morte; par exemple (*a*) : *Initium ejus a summitate maris salsissimi, et a lingua ejus, quæ respicit meridiem;* ou une péninsule, un cap, une portion de terre qui s'avance dans la mer.

LINGUA EUCHARIS (*b*), une langue bien disante, par opposition à une mauvaise langue, à une langue médisante; la première se fait des amis, et entretient l'union et la charité parmi les hommes; l'autre la ruine, et y répand la haine, la division et la mésintelligence.

FLAGELLUM LINGUÆ, le fléau, ou la plaie de la langue, sont les mauvais discours, les médisances, les calomnies, les discours insultants et offensants. Le Sage dit (*c*) qu'une femme jalouse est un fléau de langue: *In muliere zelotypa flagellum linguæ omnibus communicans.* Dans les familles des Hébreux, où la polygamie était en usage, la jalousie entre les femmes était une source d'une infinité de mauvais discours. Le même auteur dit encore (*d*) : *Le coup de verge fait une meurtrissure, mais la langue brise les os.* Et Job (*e*) : *A flagello linguæ absconderis :* Dieu vous mettra à couvert du fléau de la langue: vous ne serez point exposé à ses traits, etc.

LE DON DES LANGUES, que Dieu accorda aux apôtres et aux disciples assemblés à Jérusalem le jour de la Pentecôte (*f*), se communiqua aux fidèles, comme on le voit par les Epîtres de saint Paul, qui règle la manière dont on devait se servir de ce privilége dans les assemblées (*g*); et il subsista dans l'Eglise aussi longtemps que Dieu le jugea nécessaire pour la conversion des païens et l'affermissement des fidèles. Saint Irénée (*h*) témoigne que de son temps il subsistait encore dans l'Eglise.

Les rabbins (*i*) enseignent que les juges du sanhédrin devaient savoir plusieurs langues. Quelques-uns en étendent le nombre jusqu'à soixante et dix, présumant qu'il n'y a que ce nombre de langues dans le monde. Il aurait été honteux d'employer des truchements devant ce fameux tribunal. Chacun pouvait s'y présenter pour accuser ou pour se défendre, sans crainte de rencontrer des juges qui n'entendissent pas son langage. C'est ce que prétendent les docteurs juifs; mais Josèphe (*j*) nous apprend que les Juifs ne faisaient que très-peu de cas de l'étude des langues, parce qu'ils la regardaient comme une chose commune aux esclaves et aux hommes libres, et que chacun peut acquérir, s'il veut, par son travail. Ils ne donnent leur estime qu'à ceux qui étudient la loi et les saintes lettres, et qui en ont une connaissance assez étendue et assez profonde pour pouvoir les interpréter aux autres; ce qui est un avantage qui arrive à très-peu de personnes. Voici les paroles de Josèphe: Παρ' ἡμῖν γὰρ οὐκ ἐκείνους ἀποδέχονται τοὺς πολλῶν ἐθνῶν διάλεκτον ἐκμαθόντας, διὰ τὸ κοινὸν εἶναι νομίζειν τὸ ἐπιτήδευμα τοῦτο, οὐ μόνον τῶν ἐλευθέρων τοῖς τυχοῦσι, ἀλλὰ καὶ τῶν οἰκετῶν θέλουσι.

On cite un Juif, fils de Duma, qui, consultant un de ses maîtres sur l'étude des langues étrangères, reçut pour réponse qu'il fallait *méditer la Loi de Dieu nuit et jour.* Si vous trouvez, disait ce maître, une heure qui ne soit ni du jour ni de la nuit, vous pouvez laisser la Loi et étudier le grec. On raconte aussi (*k*) que, Jérusalem étant assiégée par un roi des Asmonéens, on descendait tous les jours dans une corbeille l'argent nécessaire pour acheter les agneaux du sacrifice de tous les jours, et qu'on renvoyait ces agneaux dans la même corbeille. Mais un homme qui parlait grec ayant appris aux assiégeants que tout le temps qu'on offrirait le sacrifice la ville ne pourrait être prise, on envoya un pourceau au lieu des victimes ordinaires, et depuis ce temps on maudit celui qui parlait grec.

LANGUE DES ANGES. Saint Paul dit que quand il *parlerait les langues des anges et des hommes*, s'il n'a pas la charité, tout cela ne lui servira de rien (*l*). Quelques anciens (*m*) ont cru que les anges avaient un langage sensible, fondés sur ce que l'Ecriture dit qu'ils parlent à Dieu et qu'ils se parlent entre eux. D'autres ont (*n*) prétendu qu'ils se servaient entre eux de la langue hébraïque, comme de la plus courte et de la plus expressive de toutes les langues. Un rabbin (*o*), nommé Sochanan, se vantait de savoir la langue des anges et des démons, parce qu'il exorcisait les uns et conjurait les autres.

Mais ces sentiments sont aujourd'hui rejetés de tout le monde. On convient que les anges n'ont point de langue sensible, ni commune ni particulière. S'ils parlent à Dieu, s'ils se parlent entre eux, c'est par une opération de leur esprit et de leur volonté, par laquelle ils se communiquent réciproquement leurs pensées. Les âmes et les esprits se parlent par leurs désirs, dit Saint Grégoire le Grand (*p*) : *Animarum verba ipsa sunt desideria.*

Lors donc que saint Paul a dit que quand il parlerait le langage des hommes et des anges il ne serait rien sans la charité, il a voulu user d'une hyperbole semblable à celle par laquelle nous disons tous les jours une beauté divine, une voix angélique, etc. Je veux qu'on estime le don des langues autant qu'il est estimable, dit saint Paul; mais quand un homme aurait toute l'éloquence imaginable, parlât-il aussi bien que les anges mêmes, ce don si précieux ne lui servirait de rien pour le salut, sans la charité.

(*a*) *Josue*, XV, 2, 5, *et* XVIII, 19.
(*b*) *Eccli.* VI, 5.
(*c*) *Eccli.* XXVI, 9.
(*d*) *Eccli.* XXVIII, 21.
(*e*) *Job.* V, 21.
(*f*) *Act.* II, 3, 4, 5, etc.
(*g*) I *Cor.* XII, 10, XIV, 2 *et seq.*
(*h*) *Irenæ. l.* V, *c.* VI.
(*i*) *Voyez* Basnage, *Antiquit. Judaïq.*, t. I, p. 111, c. XIII.
(*j*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c. ult. p.* 703
(*k*) *Misnah. in Sota, c.* IX.
(*l*) I *Cor.* XIII, 1.
(*m*) *Theodor. Mopsuest. apud Philopon. de Mundi opific.*, c. XII.
(*n*) *Quid. apud Scipion. Sgambat. Archiv. V. T. lib.* I *art* 4.
(*o*) Vide *Ligtfoot. in* I *Cor.* XIII, 1.
(*p*) *Gregor. Magn. l.* II *Moral. c.* V.

LAODICÉE. Il y a plusieurs villes de ce nom : mais l'Ecriture ne parle que de celle de Phrygie, sur le fleuve Lycus, et voisine de Colosses. Son ancien nom était *Diospolis*. On l'appela ensuite *Rhoas*. Enfin Antiochus, fils de Stratonique, la fit rebâtir et la nomma *Laodicée*, du nom de sa femme *Laodicé*. Saint Paul n'avait jamais été dans cette ville, et les fidèles de Laodicée *ne le connaissaient point de visage et ne l'avaient jamais vu* (*a*). Cependant, ayant appris par Epaphras, leur apôtre, que les faux docteurs répandaient dans Colosses et dans Laodicée une pernicieuse doctrine, il écrivit à ceux de Colosses pour les prémunir contre ces mauvais docteurs; et il prie les Colossiens, lorsqu'ils auront lu sa lettre, de l'envoyer à ceux de Laodicée; et de même il souhaite que ceux de Laodicée envoient leur lettre à ceux de Colosses (*b*) : *Et cum lecta fuerit apud vos epistola hæc, facite ut et in Laodicensium Ecclesia legatur, et eam quæ Laodicensium est, vos legatis.*

L'expression de saint Paul, qui dit aux Colossiens : *Et lisez aussi celle des Laodicéens*, est équivoque. Elle peut signifier ou la lettre que saint Paul a écrite à ceux de Laodicée, ou celle que les Laodicéens ont écrite à saint Paul. C'est ce qui a partagé les interprètes, les uns (*c*) l'ayant prise dans le premier sens, et d'autres dans le second. On voit encore à présent une lettre sous le nom de saint Paul aux Laodicéens. Théodoret (*d*) et saint Jérôme (*e*) en ont connu une sous ce titre. Les Pères du septième concile (*f*) disent que leurs anciens en ont aussi eu connaissance. Mais et les uns et les autres l'ont rejetée comme fausse et supposée ; et tous les savants sont aujourd'hui convaincus de la supposition de celle que l'on cite sous le nom de saint Paul, et que l'on a mise dans quelques anciennes Bibles imprimées en Allemagne et à Anvers. On la trouve aussi dans d'anciens manuscrits. Il y a même sujet de douter que celle-ci soit la même que celle dont parlent les anciens, puisque nous ne la voyons pas en grec; celle que Hutterus a donnée en cette langue ayant été traduite par lui sur l'exemplaire latin. De plus, saint Philastre dit que les hérétiques ont ajouté quelque chose à l'épître aux Laodicéens; et Timothée, prêtre de Constantinople (*g*), dit qu'elle a été forgée par les manichéens. Or nous ne voyons aucune trace de manichéisme ni d'autre hérésie dans celle qui est entre nos mains, et dont voici la copie :

Paulus, apostolus non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum Christum, fratribus qui sunt Laodiceæ, gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo. Gratias ago Christo per omnem orationem meam, quod permanentes estis, et perseverantes in operibus bonis, promissionem exspectantes in die judicii. Neque disturbent vos quorumdam vaniloquia insimulantium veritatem, ut vos avertant a veritate Evangelii quod a me prædicatur. Et nunc faciet Deus ut qui sunt ex me, ad perfectum veritatis Evangelii sint deservientes, et benignitatem operum facientes, quæ sunt salutis vitæ æternæ. Et nunc palam sunt vincula mea quæ patior in Christo, in quibus lætor et gaudeo. Et hoc mihi est ad salutem perpetuam quod factum est orationibus vestris, et administrante Spiritu sancto, sive per vitam, sive per mortem. Est enim mihi vivere vita in Christo et mori gaudium. Et ipse in vobis faciet misericordiam suam, ut eamdem dilectionem habeatis et sitis unanimes.

Ergo, dilectissimi, ut audistis præsentiam Domini, ita sentite et facite in timore; et erit vobis vita in æternum. Est enim Deus qui operatur in vobis; et facite sine peccato quæcumque facitis, et quod est optimum. Dilectissimi, gaudete in Domino Jesu Christo, et cavete omnes sordes in omni lucro. Omnes petitiones vestræ sint palam apud Deum. Estote firmi in sensu Christi, et quæ integra, vera, et pudica, et casta, et justa, et amabilia sunt, facite; et quæ audistis et accepistis in corde retinete, et erit vobis pax. Salutant vos omnes sancti. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen. Et hanc facite legi Colossensibus, et eam quæ est Colossensium, vobis.

Voici la même lettre en français : *Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ, aux frères qui sont à Laodicée. Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père, et par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je rends grâces à Dieu dans toutes mes prières de ce que vous êtes fermes et persévérants dans les bonnes œuvres, attendant la promesse de Dieu au jour du jugement. Ne vous laissez point ébranler par les vains discours de ceux qui accusent la vérité, pour vous faire quitter la vérité de l'Evangile que j'ai prêché. J'espère que Dieu fera en sorte que mes disciples demeurent attachés à la perfection de la vérité évangélique, et dans la pratique des bonnes œuvres, qui leur mériteront la vie éternelle. Les liens que je porte pour Jésus-Christ sont connus de tout le monde : je m'en réjouis et je m'y plais ; et cela me servira pour le salut éternel, par le moyen de vos prières, et par le secours du Saint-Esprit, soit pour la vie ou pour la mort. Ma vie est en Jésus-Christ, et ma mort est ma joie. Il vous accordera par sa miséricorde que vous soyez toujours unis par une charité parfaite.*

Ainsi, mes très-chers frères, comme vous avez appris que le Seigneur doit venir, demeurez dans les mêmes sentiments, et conduisez-vous dans sa crainte, et vous aurez la vie éternelle; car c'est Dieu qui opère en vous; faites donc tout ce que vous faites sans péché, et pratiquez toujours ce qui est plus parfait. Mes très-chers frères, réjouissez-vous en Notre-Seigneur Jé-

(*a*) *Coloss.* II, 1.
(*b*) *Coloss.* IV, 16: Καὶ τὴν Λαοδικείας, καὶ ἵνα ὑμεῖς ἀναγνῶτε
(*c*) *Gregor. Magn. l.* XXXV, *c.* XV, *Moral. in Job. Philastr. de Hæres. c.* LXXXVIII. *Haymo. Herveus*, etc.
(*d*) *Theodoret. in Coloss.* IV.
(*e*) *Hieron. in Catalog. Legunt quidam et ad Laodicenses Epistolam ; sed ab omnibus exploditur.*
(*f*) *Septima synod. œcumen. an.* 787, *seu Nicæna II, act.* 6.
(*g*) *Timoth. libell. de his qui ad Ecclesiam accedunt, apud Meurs. Var. divin. p.* 117.

sus-Christ, et évitez tout gain sordide. Adressez à Dieu toutes vos demandes. Demeurez fermes dans les sentiments que vous avez de Jésus-Christ, et pratiquez toujours ce qu'il y a de plus parfait, de plus vrai, de plus pur, de plus juste et de plus aimable. Retenez dans votre cœur ce que vous avez appris, et vous jouirez de la paix. Tous les saints vous saluent. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Ainsi soit-il. Faites lire celle-ci aux Colossiens, et lisez celle qui est adressée aux Colossiens.

Mais si cette épître est supposée, comme on en convient, quelle est donc celle des Laodicéens, que saint Paul veut que les Colossiens lisent dans leur assemblée? Marcion (*a*) prétendait que c'était celle aux Ephésiens, et Grotius le croit de même, aussi bien que M. Le Clerc et Hammond. Ils disent que saint Paul, ayant écrit aux Ephésiens et aux Laodicéens une lettre conçue en mêmes termes, voulait que ces deux lettres fussent comme circulaires dans toute l'Asie Mineure, et qu'on les envoyât d'une Eglise à une autre. Comme Laodicée était plus voisine de Colosses que d'Ephèse, saint Paul aime mieux que les Colossiens s'adressent aux Laodicéens qu'aux Ephésiens, pour avoir communication de cette épître.

D'autres, en grand nombre (*b*), tant parmi les anciens que parmi les nouveaux, enseignent que c'est une épître que ceux de Laodicée avaient écrite à saint Paul, et dont cet apôtre souhaitait que les Colossiens fissent la lecture, pour leur édification et leur instruction. Cette hypothèse est assez probable, mais on ne peut la donner comme véritable. Il semble que saint Paul devait plutôt envoyer de Rome la lettre qu'il avait reçue des Laodicéens, s'il voulait qu'on la lût à Colosses, que de renvoyer les Colossiens pour la demander à ceux de Laodicée, dans l'incertitude si ceux-ci en avaient conservé une copie.

D'autres (*c*) veulent que saint Paul ait écrit aux Laodicéens, en même temps qu'aux Colossiens, une lettre qui n'est point venue jusqu'à nous. Mais une preuve indubitable que saint Paul n'écrivit pas alors à ceux de Laodicée, c'est que dans l'Epître aux Colossiens il prie qu'on salue de sa part *les frères de Laodicée* (*d*). Il vaut donc mieux supposer que saint Paul veut parler de la lettre qui lui avait été écrite par ceux de Laodicée, et qui s'est perdue. Ce fait n'est pas certain, il est vrai, mais c'est la plus plausible des hypothèses que l'on propose pour éclaircir l'endroit dont il est ici question.

[Laodicée était la métropole de la Phrygie Pacatienne. Elle était une des sept Eglises d'Asie, et saint Jean fut chargé de lui reprocher sa tiédeur, son aveuglement, sa nudité (*Apoc.*, III, 14, etc.). Elle ne voulut pas suivre le conseil divin qui lui fut donné, et elle a subi le sort que devait lui attirer le christianisme commode et raisonnable qu'elle avait arrangé à son goût : Dieu l'a vomie de sa bouche! elle expie depuis longtemps sa raison et ses plaisirs sous ses propres ruines! *Voyez* KEITH, *Accomplissement littéral des prophéties*, dans les *Démonstr. évangél.*, tom. XV, col. 467 et suiv.]

LAPIDER. La lapidation était un supplice fort usité parmi les Hébreux, et les rabbins font un grand dénombrement des crimes soumis à cette peine. Ce sont en général tous ceux que la loi condamne au dernier supplice, sans exprimer le genre de la mort: par exemple, l'inceste du fils avec sa mère, ou de la mère avec son fils, ou du fils avec sa belle-mère, ou du père avec sa fille, ou de la fille avec son père, ou du père avec sa belle-fille, ou d'un homme qui viole une fille fiancée, et de la fiancée qui consent à ce violement; ceux qui tombent dans le crime de sodomie ou de bestialité; les idolâtres, les blasphémateurs, les magiciens, les nécromanciens, les violateurs du sabbat, ceux qui offrent leurs enfants à Moloch, ceux qui portent les autres à l'idolâtrie, un fils rebelle à son père et condamné par les juges.

Les rabbins disent que quand un homme était condamné à mort, il était mené hors de la ville, ayant devant lui un huissier avec une pique en main, au haut de laquelle était un linge, pour se faire remarquer de plus loin, et afin que ceux qui pouvaient avoir quelque chose à dire pour la justification du coupable, le pussent proposer avant qu'on fût allé plus avant. Si quelqu'un se présentait, tout le monde s'arrêtait, et on ramenait le criminel en prison, pour écouter ceux qui voulaient dire quelque chose en sa faveur. S'il ne se présentait personne, on le conduisait au lieu du supplice, on l'exhortait à reconnaître et à confesser sa faute, parce que ceux qui confessent leur faute ont part au siècle futur. Après cela on le lapidait. Or la lapidation se faisait de deux sortes, disent les rabbins (*e*). La première, lorsqu'on accablait de pierres le coupable, les témoins lui jetant les premiers la pierre. La seconde, lorsqu'on le menait sur une hauteur escarpée, élevée au moins de la hauteur de deux hommes, d'où l'un des deux témoins le précipitait, et l'autre lui roulait une grosse pierre sur le corps. S'il ne mourait pas de sa chute, on l'achevait à coups de pierres. On voit la pratique de la première façon de lapider dans plus d'un endroit de l'Ecriture, mais on n'a aucun exemple de la seconde; car celui de Jézabel, qui fut jetée à bas de la fenêtre (*f*), ne prouve rien du tout.

Ce que nous avons dit, que l'on lapidait ordinairement les criminels hors de la ville, ne doit s'entendre que dans les jugements

(*a*) *Marcion. apud Tertull. l. V contra Marcion. c.* XI *et* XVII.

(*b*) *Chrysost. Theodoret. Œcumen. in Coloss.* IV. *Phot. Est. Menoch. Cornel. Baron. Tillemont. Beza, Vorst. Ligtfoot*, etc.

(*c*) *Anselm. seu Herveæ. D. Thom Cajet. in Coloss.* IV. *Bellarm. l.* IV, *c.* IV, *de Verbo Dei.*

(*d*) *Coloss.* IV, 15 : *Salutate fratres qui sunt Laodiceæ.*

(*e*) *Rabb. apud Selden. de Synedriis, l.* I, *c.* V, *et l.* II, *c.* XIII.

(*f*) IV *Reg.* IX, 33.

réglés. Car, hors ce cas, souvent les Juifs lapidaient où ils se trouvaient : par exemple, lorsque, emportés par leur zèle, ils accablaient de pierres un blasphémateur, un adultère ou un idolâtre. Ainsi, lorsqu'on amena à Jésus une femme surprise en adultère (*a*), il dit à ses accusateurs dans le temple, où il était avec eux et avec la femme : Que celui d'entre vous qui est innocent lui jette la première pierre. Et une autre fois, les Juifs, ayant prétendu qu'il blasphémait, ramassèrent des pierres dans le temple même pour le lapider (*b*). Ils en usèrent de même un autre jour, lorsqu'il dit : *Moi et mon Père ne sommes qu'un* (*c*). Dans ces rencontres, ils n'observaient pas les formalités ordinaires; ils suivaient le mouvement de leur vivacité ou de leur emportement. C'est ce qu'ils appelaient *le jugement du zèle*.

On assure qu'après qu'un homme avait été lapidé, on attachait son corps à un pieu par les mains jointes ensemble, et qu'on le laissait en cet état jusqu'au coucher du soleil. Alors on le détachait et on l'enterrait dans la vallée des cadavres, avec le pieu auquel il avait été attaché. Cela ne se pratiquait pas toujours, et on dit qu'on ne le faisait qu'aux blasphémateurs et aux idolâtres; et encore serait-il bien malaisé d'en prouver la pratique par l'Ecriture.

* LAOMIM, troisième fils de Dadan, un des petits-fils d'Abraham et de Céthura. *Gen.* XXV, 3, où il est appelé *Loomim*, I *Par.* I, 32. *Voyez* LOOMIM.

LAPIDOTH, mari de la prophétesse Débora. *Judic* IV, 4. Quelques-uns ont cru que *Lapidoth* était le lieu de la naissance ou de la demeure de cette prophétesse. D'autres, faisant attention à la signification de *Lapidoth*, qui signifie des lampes, se sont imaginé que Débora s'occupait à faire des mèches pour le chandelier du tabernacle.

* LAPIN. Cet animal n'est point nommé dans la Bible; cependant il l'est dans les traductions. Au *Lévitique*, XI, 5, Moïse défend aux Hébreux de manger le *saphan*, parce qu'il rumine. Luther et d'autres protestants ont rendu *saphan* par *lapin*. La Vulgate l'a traduit par *chœrogrillus;* mais il y a des traducteurs de la Vulgate qui, bien qu'ils eussent le texte hébreu sous les yeux, ont rendu ce mot latin, qui signifie *hérisson*, comme les protestants avaient rendu le mot hébreu. Or le lapin ne rumine pas. C'est ainsi qu'aux yeux des hommes prévenus les écrivains sacrés se sont trompés. Il y a mille autres endroits aussi mal interprétés que celui-ci, et dont, pour la plupart, la mauvaise foi s'est prévalue, imputant aux auteurs sacrés des erreurs commises par des interprètes peu instruits et mal avisés. M. l'abbé Glaire, qui jouit d'une grande réputation, est le dernier, je crois, qui ait donné une Bible complète, latine et française, avec des notes explicatives; on lit dans cette Bible, publiée depuis dix ans, le texte suivant de la Vulgate : *Chœrogrillus, qui ruminat...,* avec cette traduction : *Le lapin, qui rumine...*, et cette note : « Vulg. *chœrogrillus*. C'est ce que nous appelons un *hérisson.* » Mais si le *chœrogrillus* est *ce que nous appelons un hérisson*, pourquoi dire dans la traduction que c'est un *lapin?* Au reste, le *saphan* n'est peut-être pas plus le *hérisson* que le *lapin*. *Voyez* SAPHAN. J'ai dit que le lapin ne rumine pas, exprimant ainsi l'opinion des naturalistes. Scheuchzer, naturaliste aussi et protestant, croit au contraire, dans sa *Physica sacra*, tom. III, pag. 173, sur *Levit.* XI, 5, que les lapins ruminent. Voulant réfuter Bochart (*Hieroz.*, p. 1, lib. III, c 32), qui attaque ceux qui traduisent *saphan* par *lapin*, il lui répond « qu'à la vérité ces animaux, qui ont des doigts, ne ruminent pas aussi évidemment que ceux qui ont le pied fourchu, et que leurs ventricules ne sont pas aussi distingués que ceux des autres; que si ces ventricules ne sont pas non plus quadruples, ils ne sont pas non plus simples, comme ceux des animaux impurs, desquels les lapins sont encore distingués par l'insertion de l'œsophage et par une soupape membraneuse qui a une élévation de chaque côté. Mais, outre cela, l'expérience nous apprend que ces animaux mâchent encore une demi-heure après avoir mangé; et c'est assez de deux ventricules pour pouvoir ruminer, puisqu'on lit que certains hommes ont ruminé, quoique tous en général n'ont qu'un ventricule. » *Voyez* LIÈVRE.

LARCIN. Chez les Hébreux, le larcin n'était pas puni de mort. *Prov.* VI, 30, 31 : *Ce n'est pas une grande faute qu'un homme dérobe pour avoir de quoi manger, lorsqu'il est pressé de la faim. S'il est pris, il rendra sept fois autant, et il donnera tout ce qui est dans sa maison.* La loi (*d*) permettait de tuer le voleur nocturne, parce que l'on présumait qu'il en voulait à la vie autant qu'aux biens. Elle condamnait le simple voleur à rendre la chose au double (*e*). S'il avait pris un bœuf, il en rendait cinq ; s'il avait pris une brebis, il en rendait quatre (*f*). Mais si la chose se trouvait encore en vie dans sa maison, il ne rendait que le double. S'il ne faisait pas la restitution, on saisissait ce qui était dans sa maison, on le mettait à l'enchère, et on le vendait lui-même, s'il n'avait pas de quoi payer (*g*). Le Sage, dans l'endroit que nous avons cité, semble dire que le voleur restituait sept fois la valeur de la chose : *Reddet septuplum;* mais *sept fois* est mis pour plusieurs fois. Zachée s'engage à rendre le quadruple de ce qu'il peut avoir mal acquis dans son emploi de publicain (*h*); mais c'est que les lois civiles condamnaient les receveurs des deniers publics à restituer au quadruple les fraudes et les vols qu'ils avaient faits. — [Ces fonctionnaires étaient sans doute punis beaucoup plus sévèrement que les malheureux qui volaient pour ne pas mourir de faim.]

(*a*) *Joan.* VIII, 7.
(*b*) *Joan.* VIII, 59.
(*c*) *Joan.* X, 31.
(*d*) *Exod.* XXII, 2.
(*e*) *Exod.* XXII, 4.
(*f*) *Exod.* XXII, 1. II *Reg.* XII, 6.
(*g*) *Exod.* XXII, 3.
(*h*) *Luc.* XIX, 8.

Si le voleur, étant pris et conduit devant les juges, était interrogé juridiquement et interpellé au nom du Seigneur de déclarer le fait, s'il s'opiniâtrait à le nier, et qu'il fût ensuite convaincu de parjure, il était condamné à mort, non à cause du vol, mais à cause du parjure. Le complice ou le receleur du vol était soumis à la même peine, s'il ne découvrait pas la vérité devant les juges, en étant requis au nom du Seigneur. *Si un homme cité en justice ne veut pas découvrir au juge ce dont il a été témoin, lorsqu'il en est conjuré au nom du Seigneur, il portera son iniquité* (*a*); il sera puni du dernier supplice. Et Salomon (*b*) : *Celui qui s'associe avec un voleur hait sa propre vie : il entend qu'on le prend à serment, et il ne le décèle point.*

Les Israélites, étant sur le point de sortir de l'Egypte (*c*), empruntèrent de leurs voisins et de leurs voisines des habits précieux et des vases d'or et d'argent, et les emportèrent dans le désert. *Je ferai que vous trouviez grâce aux yeux des Egyptiens, et que vous ne sortiez pas du pays les mains vides. Mais chaque femme demandera à sa voisine et à son hôtesse des vaisseaux d'or et d'argent et des vêtements précieux, et vous en revêtirez vos fils et vos filles, et vous dépouillerez l'Egypte.* On demande si les Hébreux ont pu légitimement emprunter ainsi aux Egyptiens des choses qu'ils n'avaient nulle envie de leur rendre, et si dans cette occasion ils ne commirent pas un vol. On répond, 1° que Dieu, dans cette rencontre, dispensa les Hébreux de la loi qui défend le vol; ou plutôt que, comme maître absolu de toutes choses, il transporta aux Hébreux la propriété des biens qui appartenaient aux Egyptiens. L'auteur du livre de la Sagesse insinue une autre raison (*d*), qui est que Dieu voulut dédommager les Hébreux des travaux qu'ils avaient soufferts dans l'Egypte, et leur permit de se payer par leurs propres mains, en retenant ce qu'ils avaient emprunté des Egyptiens. Cette voie de se dédommager, régulièrement, n'est pas permise. Mais, dans cette circonstance, n'ayant point de moyen de se faire rendre justice, et se trouvant autorisés par l'ordre de Dieu, ils ont pu se servir de cette liberté.

D'autres regardent ceci non comme un vol, mais comme un bien acquis de bonne guerre. Les Egyptiens étaient les ennemis des Hébreux; ils les persécutaient injustement depuis longtemps, et leur ôtaient les moyens de se défendre et de recouvrer leur liberté; ils ont donc pu licitement les dépouiller de leurs biens par une ruse et une espèce de stratagème, en feignant de leur emprunter ce qu'ils ne devaient jamais rendre.

Le Maître des Sentences (*e*) distingue ici les Israélites qui ont agi dans la simplicité de leur cœur, et obéi de bonne foi à l'ordre de Dieu, de ceux qui ont suivi le penchant de leur cupidité et de leur avarice. Les premiers sont excusés de péché par la droiture de leur intention; mais non pas les seconds, qui étaient dans la disposition de voler les Egyptiens, s'ils l'avaient pu faire impunément, quand même Dieu ne leur aurait pas permis de rien emprunter d'eux. Saint Augustin (*f*) raisonne à peu près de même dans le second livre contre Fauste le manichéen.

Saint Irénée (*g*) remarque que les Egyptiens étaient redevables aux Hébreux, non-seulement de leurs biens, mais aussi de leur vie, à cause des bienfaits qu'ils avaient reçus du patriarche Joseph dans leur extrême nécessité. Les Israélites étaient injustement accablés d'une cruelle servitude dans l'Egypte. Les Egyptiens exerçaient contre eux toutes sortes de violences, et les accablaient de maux, jusqu'à leur rendre la vie ennuyeuse, à charge. Les Hébreux leur avaient bâti des villes, et avaient considérablement augmenté les biens de ces maîtres sans pitié, qui, au lieu de reconnaître ces services, voulaient encore leur ôter la vie. Quelle injustice y a-t-il donc que les Israélites aient pris une petite partie de tant de biens qu'ils avaient procurés aux Egyptiens, et s'ils ont reçu une petite récompense de tant de services qu'ils leur ont rendus? Ils sortirent pauvres de l'Egypte, au lieu qu'ils auraient dû y amasser de très-grandes richesses, s'ils n'avaient pas été réduits en une injuste servitude; et de même qu'un homme libre, qui aurait été enlevé et vendu pour esclave, pourrait sans injustice se remettre en liberté et se payer de ses travaux, en prenant à son maître une petite récompense de tous ses travaux; ainsi les Israélites ont pu, en se retirant de l'Egypte, recevoir quelque petite chose en récompense de beaucoup qui leur était dû.

Les rabbins (*h*) enseignent que les Egyptiens intentèrent autrefois un procès aux Israélites par devant Alexandre le Grand, pour leur faire restituer les vases d'or et d'argent que leurs ancêtres avaient autrefois emportés de l'Egypte. Alexandre donna jour aux parties pour exposer leurs demandes et pour entendre leurs raisons. Elles se rendirent en sa présence. Les Israélites reconnurent que leurs ancêtres avaient emprunté, et n'avaient pas rendu les vases d'or et d'argent des Egyptiens, et déclarèrent qu'ils étaient prêts à leur en faire la restitution, pourvu que de leur côté les Egyptiens leur payassent les travaux de plusieurs années, que leurs pères avaient travaillé pour eux en Egypte. Les Egyptiens, ayant ouï les demandes des Hébreux, n'osèrent attendre la sentence de leur juge, et se déportèrent de leurs demandes. Tertullien (*i*) touche en passant cette ancienne tradition des Hé-

(*a*) *Lev.* v, 1.
(*b*) *Prov.* xxix, 24.
(*c*) *Exod.* xi, 2, xxi, xxii.
(*d*) *Sap.* x, 17. *Reddidit Deus justis mercedem laborum suorum... Justi tulerunt spolia impiorum.* Voyez *Melchior Can. de Locis Theolog.* l. II, c. iv
(*e*) *Petr. Lombard.* l. III, *diss.* 37.
(*f*) *Aug.* l. II *contra Faust.* c. lxxi.
(*g*) *Irenæ.* l. IV, *contra hæres.* c. xlix.
(*h*) *Abrah. Zacuth. in Sepher. Inchasim. et Gemar. Babil. ad titul. Sanhedr.* c. xi.
(*i*) *Tertull. contra Marcion.* l. II, c. xx.

breux, dans ses livres contre Marcion. On peut voir sur la question que nous traitons ici saint Clément d'Alexandrie, liv. I des *Stromates*, saint Augustin *contre Fauste*, et dans ses *Questions sur l'Exode*, Théodoret, question 23 sur l'Exode, et les commentateurs sur le chap. III, ỳ 21, 22 de l'Exode.

Si quelqu'un avait volé un Israélite libre ou esclave, et qu'il l'eût vendu à un autre, il était condamné à mort (*a*) : *Qui furatus fuerit hominem et vendiderit eum, convictus noxæ, morte moriatur.* L'Hébreu porte : *Celui qui aura volé un homme*, et l'aura vendu, et s'il est trouvé entre *ses mains, il sera puni de mort.* Mais on peut l'entendre ainsi avec Glassius : *Celui qui aura volé un homme, soit qu'il l'ait vendu, ou qu'il l'ait encore entre ses mains*, il sera puni de mort. Les Juifs ne croient pas que cette loi leur défende sous peine de mort le vol d'un homme d'une autre nation, mais seulement le vol fait d'un Hébreu. Les lois athéniennes et les lois romaines punissaient aussi de mort le vol d'un homme.

On vendait les voleurs qui n'avaient pas de quoi restituer leur vol, on vendait aussi les enfants des débiteurs insolvables (*b*). Les rabbins enseignent qu'une femme qui était convaincue de vol ne pouvait jamais être vendue, et qu'on ne pouvait jamais vendre un Hébreu, à moins que la chose qu'il avait volée n'excédât le prix de sa personne. S'il valait cent écus, on ne le vendait pas pour un vol de quatre-vingt-dix écus.

LARMES. *Voyez* Pleurs.

LARRON. Le Sauveur fut mis en croix entre deux larrons. Or l'un des deux le blasphémait en disant (*c*) : *Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous avec toi;* mais l'autre, le reprenant, lui disait : *N'avez-vous point de crainte de Dieu non plus que les autres, vous qui êtes condamné au même supplice? Encore pour nous, c'est avec justice, parce que nous souffrons la peine que nos crimes ont méritée; mais celui-ci n'a fait aucun mal;* et il disait à Jésus-Christ : *Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez arrivé en votre royaume;* et Jésus lui répondit : *Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis.* C'est là tout ce qu'on sait du bon larron.

Les autres évangélistes, je veux dire saint Matthieu (*d*) et saint Marc (*e*) disent au pluriel que les deux larrons insultaient à Jésus-Christ : ce que les uns (*f*) expliquent par une figure de discours, qui fait qu'on parle d'un seul comme de plusieurs. D'autres (*g*) croient que les deux voleurs insultèrent d'abord Jésus-Christ; mais qu'ensuite le bon larron, touché par les miracles de Jésus-Christ et prévenu par sa grâce, se convertit et reprit son compagnon de ses emportements et de ses blasphèmes.

Le faux Evangile de l'enfance de Jésus, qui est un ouvrage très-ancien, raconte que, pendant la fuite du Sauveur en Egypte, l'enfant Jésus, la Vierge et saint Joseph, tombèrent dans une bande de voleurs qui étaient tous endormis, à l'exception de deux, dont l'un voulait tuer toute cette sainte compagnie; mais que l'autre l'en détourna; qu'alors Jésus enfant prédit qu'un jour ces deux voleurs seraient attachés à côté de lui à la croix; que l'un entrerait en paradis, et l'autre irait en enfer. Le premier s'appelait *Titus*, et le second *Damachus.* Le faux Evangile de Nicodème les nomme l'un *Demas*, et l'autre *Gertas.* Une histoire persane de la vie de Jésus-Christ leur donne les noms de *Vicimus* et de *Justinus.* L'auteur des Fleurs, ou Recueils attribués à Bède, les appelle *Matha* et *Joca.* Les chrétiens orientaux appellent le bon larron, *Laas-al-jemin*, le larron de la droite. Saint Hilaire (*h*) met aussi le bon larron à la droite, et le mauvais à la gauche du Sauveur.

[« A trois ou quatre milles d'Amoas (village situé à trois lieues de Ramla, sur la route de cette ville à Jérusalem), on aperçoit sur une hauteur à droite un amas de ruines avec quelques pauvres cabanes; ce lieu se nomme dans le pays *Attroum* ou *Latroum;* les traditions rapportent que celui des deux larrons qui fut crucifié à la droite de Jésus-Christ était le seigneur de ce village, et qu'il y attendait les passants pour les dévaliser; *il est rare, néanmoins*, dit le Père Nau, *qu'un seigneur de marque se fasse voleur de grand chemin.* Quoi qu'il en soit, le village de Latroum est encore redouté des voyageurs, et ses habitants, que l'exemple du larron *de la droite* n'a point convertis, passent pour être des gens adonnés au brigandage. A peu de distance de Latroum, on trouve un petit village, appelé *Deriou.* Ce village, situé à l'entrée des montagnes, est à la gauche du chemin de Jérusalem. Michaud, *Correspond. d'Orient*, lettr. XCIII, tom. IV, pag. 179, 180.]

Plusieurs Pères (*i*) ont donné au bon larron le nom de martyr, à cause du témoignage qu'il a rendu à la vérité dans un temps où elle paraissait presque abandonnée de tout le monde. Il fut baptisé dans son propre sang, et la mort qu'il souffrit dans un esprit de foi et de charité lui mérita la grâce de la béatitude immédiatement après sa mort, comme Jésus-Christ l'en assure : *Hodie mecum eris in paradiso.* Soit qu'on entende sous le nom de *paradis* le lieu de repos où les âmes des saints attendaient la venue du Messie; ou le paradis terrestre, où on place Hénoch et Elie; ou le ciel, où les bienheureux jouissent de la béatitude. Plusieurs Pères (*j*) l'entendent en ce dernier sens.

(*a*) *Exod.* xxi, 16, *et Deut.* xxiv, 7.
(*b*) IV *Reg.* iv, 1.
(*c*) *Luc.* xxiii, 39, 40, etc.
(*d*) *Matth.* xxii, 44.
(*e*) *Marc.* xv, 32.
(*f*) *Aug. l.* III, *c.* xv, *de consensu Evangelist. Ambros. in Lucam. Hieronym. in Matth.*
(*g*) *Origen. in Matth. homil.* 35. *Chrysost. in Luc. Ambros. in Luc. Hieronym. in Matth.*
(*h*) *Hilar. in Matth.*
(*i*) *Hilar. de Trinit. l.* X, *et in Psal.* lxvi. *Hieronym. ep.* 13. *Aug. l.* 1, *c.* ix, *de Anima*, etc.
(*j*) *Aug. ep.* 187, *nov. edit. n.* 5, 6, 7. *Cyrill. Hierosolym. Catech.* 13. *Chrysost. t.* V, *homil.* 32. *Encisen. homil.* 23, etc.

Marcion, au rapport de saint Epiphane (*a*), avait retranché de l'Evangile ces paroles : *Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis.* Et Origène (*b*) remarque que quelques catholiques par simplicité les avaient aussi effacées de leurs exemplaires, s'imaginant qu'il y avait de la contrariété à dire que le bon larron serait ce jour-là en paradis avec Jésus-Christ, pendant que le corps du Sauveur était dans le tombeau, et que lui-même descendait dans le sein d'Abraham pour en tirer les âmes des patriarches. Hésychius de Jérusalem remarque que quelques-uns mettaient une virgule après *aujourd'hui*, de cette sorte : *Je vous dis aujourd'hui, que vous serez avec moi dans le paradis.* Mais il est inutile de toucher au texte de saint Luc, que l'on peut très-bien expliquer sans aucun de ces changements.

Les Eglises orientales, la grecque et la latine, ont cru devoir rendre un culte public à un saint si favorisé de Dieu. Les Eglises de Syrie et de Mésopotamie marquent sa fête dans leur calendrier le neuvième jour après le vendredi de Douleurs (*c*), ou le Vendredi Saint, c'est-à-dire, au samedi de la semaine de Pâques. Anba Jacoub, évêque de Sarouge, a fait un sermon sur la fête du bon larron, qui se trouve manuscrit dans la Bibliothèque du roi.

L'Eglise grecque marque sa fête au vingt-trois de mars, et la latine au vingt-cinq du même mois, conformément à l'ancienne tradition qui tenait que Jésus-Christ était mort le même jour (*d*). D'autres ont mis sa fête au 3 avril, ou au 5 de mai. On lui a érigé des chapelles en certains endroits, sous le nom de saint *Dimas* ou *Dysmas*. La croix du bon larron et celle de son compagnon furent trouvées avec celle du Sauveur par sainte Hélène. On ajoute que la croix du bon larron fut envoyée à Constantinople et enterrée dans la place Constantinienne, et de là transportée à Nicosie en Chypre.

LASA. *Genes.* X, 19. *Voyez* Lesa.

LASTHENES, prince de Crète, qui établit Démétrius Nicator, fils de Démétrius Soter, sur le trône de Syrie, par le moyen des troupes qu'il lui fournit (*e*). Démétrius, pour reconnaître ce service, donna à Lasthènes le gouvernement de la Syrie et la principale autorité dans son royaume (*f*) ; il l'appela son père et son parent. Mais Lasthènes, abusant de son pouvoir (*g*), jeta le roi Démétrius dans de très-grands embarras, d'où il ne sortit jamais parfaitement.

LATHURE [ou Lathyre], *Ptolémée Lathure. Voyez* Ptolémée.

LATHUSIM, second fils de *Dadan* (*h*), [qui était petit-] fils d'Abraham et de Céthura. *Lathusim* est rendu par quelques-uns, *des ouvriers en fer et en airain.* (*Hieronym. Qu. Hebr. in Genes.*)

LATRIE, terme consacré dans le langage de l'Eglise et de la théologie, pour signifier le culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul. Saint Augustin (*i*) : *Latria secundum consuetudinem qua locuti sunt, qui nobis divina eloquia condiderunt, aut semper, aut tam frequenter, ut pene semper, ea dicitur servitus, quæ pertinet ad colendum Deum.* Mais dans le texte grec de l'Ecriture, *latreia* se met aussi souvent pour marquer le service extérieur que les prêtres rendaient dans le temple, les cérémonies, le culte et toute la religion des Juifs. Par exemple, en parlant des cérémonies de la Pâque (*j*) : *Observez ce culte* (*latreian*), *et quand vos enfants vous demanderont quel est ce culte* (*latreia*)?... Il répond à l'hébreu *abodah* (*k*), que saint Jérôme traduit par *cæremonia*, *cultus*, *religio*, *mos*, *servitus*. L'auteur du premier livre des Machabées (*l*), parlant de l'idolâtrie qu'Antiochus Epiphanes voulut introduire dans Israel, dit que plusieurs consentirent à ce culte, *latria*, à cette fausse religion ; et que Mattathias dit à ses fils (*m*) : Dieu nous garde d'abandonner *notre culte*, *qui est une voie droite*, pour suivre une autre voie. Dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ dit à ses disciples que ceux qui les persécuteront croiront rendre service à Dieu, *latreian*. *Joan.* XVI, 2 : Δόξῃ λατρείαν προσφέρειν τῷ Θεῷ.

LAVEMENT, lotion, purification. *Voyez* ci-devant l'article Baptême.

Lavement des pieds. Les Orientaux avaient coutume de laver les pieds aux étrangers qui venaient de voyage, parce que, pour l'ordinaire, on marchait ayant les jambes nues, et les pieds garnis seulement d'une sandale. Ainsi Abraham fit laver les pieds aux trois anges (*n*). On lava aussi les pieds à Eliézer et à ceux qui l'accompagnaient, lorsqu'ils arrivèrent à la maison de Laban (*o*), et aux frères de Joseph lorsqu'ils vinrent en Egypte (*p*). Cet office s'exerçait d'ordinaire par les serviteurs et les esclaves. Abigaïl témoigne à David (*q*), qui la demandait en mariage, qu'elle s'estimerait heureuse de laver les pieds aux serviteurs du roi.

Le Sauveur du monde, après le dernier souper qu'il fit avec ses apôtres, voulut leur donner la dernière leçon d'humilité en leur lavant les pieds (*r*). Il commença donc à les laver, et à les essuyer avec le linge qu'il avait autour de lui; étant venu à Simon Pierre, cet apôtre lui dit : *Quoi ! Seigneur, vous me laveriez les pieds ?* Jésus lui répondit : *Vous ne savez pas maintenant ce que je fais, mais vous le saurez ensuite.* Pierre lui

(*a*) *Epiphan. hæresi Marcion.*
(*b*) *Origen. in Joan.*
(*c*) *Bibl. Orient*, p. 512, *Laas.*
(*d*) Baillet, *Vie des Saints*, xxv mars.
(*e*) An du monde 3856, avant l'ère vulg. 148. *Voyez* I *Mac.* x, 67, 68. *Joseph. l.* XIII, *c.* viii. *Justin. l.* XXXV.
(*f*) I *Mac.* xi, 31.
(*g*) *Diodor. in excerptis Valesii*, *p.* 346.
(*h*) *Genes.* xxv, 3; I *Par.* i, 32.
(*i*) *Aug. de Civit. l.* X, *c.* i, *n.* 2.
(*j*) *Exod.* xii, 25. 26.
(*k*) עבודה *habodah.* 70, λατρεία.
(*l*) I *Mac.* i, 45 : *Consenserunt servituti ejus.*
(*m*) I *Mac.* ii, 22 : Τοῦ παρελθεῖν τὴν λατρείαν ἡμῶν δεξιάν.
(*n*) *Genes.* xviii, 4.
(*o*) *Genes.* xxiv, 32.
(*p*) *Genes.* xliii, 24.
(*q*) I *Reg.* xxv, 41.
(*r*) *Joan.* xiii, 5, 6.

dit : *Vous ne me laverez jamais les pieds.* Jésus lui répartit : *Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi.* Alors Simon lui dit : *Seigneur, non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête.*

Cette menace du Sauveur, qui dit à Pierre : *Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi*, a fait croire à plusieurs anciens que le lavement des pieds avait à peu près le même effet que le baptême. Saint Ambroise (*a*) témoigne que de son temps on lavait les pieds aux nouveaux baptisés au sortir du bain sacré. Il semble croire que, comme le baptême efface les péchés actuels, le lavement des pieds, qui se donne ensuite, ôte le péché originel, ou du moins diminue la concupiscence. *Ideo planta abluitur, ut hæreditaria peccata tollantur : nostra enim propria per baptismum relaxantur.* Il dit la même chose sur le psaume XLVIII (*b*) : *Alia est iniquitas nostra, alia calcanei nostri... unde Dominus discipulis pedes lavit, ut lavaret venena serpentis* ; mais il ajoute que ce qui est nettoyé par le lavement des pieds, est plutôt la concupiscence, ou, comme il s'explique, le penchant que nous avons au péché, que le péché même. *Unde reor iniquitatem calcanei magis lubricum delinquendi, quam reatum aliquem nostri esse delicti.* Saint Augustin (*c*) cite à peu près la même chose d'un ouvrage de saint Ambroise sur Isaïe, que nous n'avons plus.

L'usage de laver les pieds aux nouveaux baptisés n'était pas particulier à l'Eglise de Milan (*d*) ; il se voyait aussi dans d'autres endroits de l'Italie, dans les Gaules, dans l'Espagne et dans l'Afrique. Quelques anciens lui ont donné le nom de sacrement, et lui ont attribué la grâce de remettre les péchés véniels. Saint Bernard (*e*) et Ernalde (*f*), abbé de Bonnevalle, sont de ce sentiment. Un auteur, imprimé dans l'appendice du cinquième tome de saint Augustin (*g*), lui attribue même le pouvoir de remettre les péchés mortels. Saint Augustin (*h*) ne doute pas que cette cérémonie, pratiquée avec foi et humilité, ne puisse effacer les péchés véniels. Saint Gérard, évêque de Toul (*i*), pratiquait tous les jours le lavement des pieds sur certain nombre de pauvres, persuadé que celui qui le recevait, obtenait la rémission de ses péchés. *Credens, ut est vera fides, criminum sordes abluere, uti multoties sanctum audiebat præsulem certissime prædicare.* Ce saint évêque mourut en 994, et sa vie a été écrite par Vidric, abbé de Saint-Eure, qui était presque contemporain.

Les Syriens célèbrent la fête du lavement des pieds le jour du jeudi saint : les Grecs font le même jour le sacré *Niptère*, ou le sacré lavement ; on pratique aussi, ce jour-là, la dévote cérémonie du lavement des pieds dans l'Eglise latine. Les évêques, les abbés, les princes, en plusieurs endroits, la pratiquent en personne. Le concile d'Elvire (*j*), voyant l'abus que quelques-uns en faisaient, par la trop grande confiance qu'on y avait, la supprima en Espagne.

Saint Paul, recommandant l'hospitalité, veut qu'on ne choisisse pour veuve et diaconesse de l'Eglise, que celle qui a lavé les pieds aux saints (*k*) : *Si sanctorum pedes lavit.* Se laver les pieds, dans le sens moral, signifie se purifier des affections terrestres et charnelles.

Laver les mains. L'on se lavait fréquemment les mains parmi les Hébreux, comme on le voit dans saint Marc (*l*) : *Nisi crebro laverint manus, non manducant.* Le Grec peut signifier qu'ils se lavaient les mains depuis le coude, jusqu'à l'extrémité des doigts. Elisée versait de l'eau sur les mains d'Elie (*m*). Pilate lava ses mains, pour marque de son innocence, dans le jugement injuste qu'il porta contre Jésus-Christ (*n*). [Pilate ne porta pas de jugement contre Jésus-Christ.]

On lavait les enfants aussitôt après leur naissance : *Quando nata es, aqua non es lota in salutem* (*o*). On lavait aussi les morts. Ainsi, on lava Tabithe (*p*). On lavait ses vêtements, lorsqu'on voulait se purifier de quelque souillure, ou se disposer à quelque action qui demandait une sainteté particulière. Les lotions extérieures étaient des symboles de la pureté intérieure que Dieu demande de ceux qui s'approchent des choses saintes, et de ceux qui le servent.

Laver ses pieds dans le beurre (*q*), *laver son habit dans le vin* (*r*), *laver ses pieds dans le sang du pécheur* (*s*), sont des expressions exagérées, pour marquer l'abondance du beurre et du vin, et la vengeance que le juste tire du pécheur.

LAZARE, ou Eléazar, frère de Marie et de Marthe, demeurait avec ses sœurs à Béthanie, près de Jérusalem ; et Jésus-Christ lui faisait l'honneur d'aller quelquefois loger chez lui, lorsqu'il venait dans cette ville. Un jour que Jésus était au delà du Jourdain avec ses apôtres, Lazare tomba malade (*t*) ; et ses sœurs en donnèrent avis au Seigneur, en lui faisant dire : *Celui que vous aimez est malade.* Jésus répondit : *Cette maladie ne va point à la mort ; mais elle n'est que pour la gloire de Dieu et de son Fils.* Il demeura encore deux jours au même endroit ; et puis il

(*a*) Ambros. l. de Myster. c. vi.
(*b*) Idem. in Psalm. xlviii, v. 6, n. 8.
(*c*) Aug. lib. IV contra duas epist. Pelag. c. ii.
(*d*) Vide Not. in nov. edit. S. Ambros. t. II, l. III, de Sacrament. c. i, p. 362.
(*e*) Bernard. serm. in Cœna Domini, n. 1, 2, 3.
(*f*) Ernald. serm. de ablut. pedum.
(*g*) Serm. 145, n. 1, append. t. V, p. 262
(*h*) Aug. serm. 9, nov. edit., c. ii.
(*i*) Vita sancti Gerardi Tull. Ep. c. xliii, p. 142, hist. de Lor. c. i.
(*j*) Concil. Eliber. c. xlviii.
(*k*) I Timoth. v, 10.
(*l*) Marc. vii, 3, 4.
(*m*) IV Reg. iii, 11.
(*n*) Matth. xxvii, 24.
(*o*) Ezech. xvi, 4.
(*p*) Act. ix, 37.
(*q*) Job xxix, 6.
(*r*) Genes. xlix, 11.
(*s*) Psalm. lvii, 11.
(*t*) Joan. xi, 1, 2, 3, etc. An de Jésus-Christ 36, de l'ère vulg. 33.

dit à ses disciples que Lazare était endormi, et qu'il voulait l'aller éveiller. Il voulait dire qu'il était mort, et qu'il le ressusciterait. Jésus étant arrivé, trouva qu'il y avait déjà quatre jours qu'il était dans le tombeau. Marthe ayant appris son arrivée, vint au-devant de lui, et lui dit; *Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort.* Jésus lui répondit: *Votre frère ressuscitera.* Marthe répliqua: *Je sais qu'il ressuscitera au dernier jour.* Jésus lui dit: *Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, quand il serait mort, vivra.*

Peu de temps après, Marie vint aussi trouver Jésus, qui n'était pas encore entré dans le village; et Jésus l'ayant vue qui pleurait, il frémit en son esprit, et se troubla lui-même. Puis il demanda: *Où l'avez-vous mis?* On le mena au tombeau, et il pleura. Lorsqu'il y fut arrivé, il dit: *Otez la pierre qui ferme l'ouverture du tombeau.* Marthe lui dit: *Seigneur, il sent déjà mauvais; car il y a quatre jours qu'il est là.* Jésus répartit: *Ne vous ai je pas dit que si vous croyiez, vous verriez la gloire de Dieu?* On ôta donc la pierre; et Jésus ayant rendu grâces à son Père de ce qu'il l'exauçait toujours, il cria à haute voix: *Lazare, sortez dehors.* A l'heure même le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un linge. Alors Jésus leur dit: *Déliez-le, et le laissez aller.* [Plusieurs Juifs, voyant cette œuvre divine, crurent en Jésus (1); mais quelques-uns s'en allèrent raconter aux pharisiens ce que Jésus avait fait: de sorte que] ce miracle, qui s'était fait, pour ainsi dire, aux portes de Jérusalem, fit grand bruit; et les prêtres résolurent de faire périr Jésus. Or Jésus sachant leurs mauvaises dispositions, se retira à Ephrem, sur le Jourdain, en attendant les moments marqués dans les décrets du Père céleste. [*Voyez* Miracle *et* mon *Histoire du Nouv. Testam.*, liv. IV, ch. XVI, pag. 137, col. 2 et suiv.]

Six jours avant Pâques (*a*), Jésus vint de nouveau à Béthanie, où il avait ressuscité Lazare. On lui prépara à souper. Marthe servait. Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui; et Marie oignit les pieds du Sauveur avec un parfum précieux. Les Juifs voyant que la résurrection de Lazare avait fait une grande impression dans l'esprit du peuple, prirent la folle résolution de le faire mourir, aussi bien que Jésus-Christ; comme si le Sauveur, qui l'avait ressuscité mort, ne pouvait pas aussi le ressusciter tué. Ils exécutèrent leur mauvais dessein envers le Sauveur; mais à l'égard de Lazare, l'histoire sainte ne nous dit pas ce qu'il devint. Saint Epiphane (*b*) dit que la tradition était que Lazare avait trente ans, lorsque Jésus-Christ le ressuscita, et qu'il vécut encore trente ans. De sorte qu'il serait mort l'an 63 de l'ère vulgaire.

[On a fait bien des objections contre le miracle de la résurrection de Lazare; un auteur protestant les résume, et y répond de la manière suivante:

« Ce miracle, le plus grand de tous, mit le comble à la gloire du Christ, et à la haine de ses ennemis (*Joan.*, XII, 1, etc.). Lazare était présent au souper où Marie, sa sœur, oignit les pieds du Sauveur; les Juifs accoururent en foule pour voir le ressuscité, et consternés de cette affluence, les principaux sacrificateurs eurent l'audace et la méchanceté de concevoir le projet de faire mourir Lazare; mais leur fureur n'imposa point silence à la sincérité de la multitude, et la foule qui suivait Jésus lors de son entrée triomphante à Jérusalem, rendait témoignage à la résurrection de son ami.

» Les preuves en sont toutes dans le récit; c'est le plus grand miracle, c'est aussi le plus circonstancié; une simple lecture entraîne la conviction; on sent que l'exégèse est inutile, et qu'un jugement droit suffit. Aussi, les peines que l'on s'est données, soit pour changer le miracle et n'y voir que la guérison d'une maladie ou la fin d'un évanouissement, sont incroyables. Essayons d'exposer avec impartialié comment, dans ce sens, on a arrangé les circonstances et expliqué les paroles. Il est bon quelquefois de voir l'erreur; ensuite on reconnaît mieux la vérité.

» Jésus reçoit à Bétharaba la nouvelle de la maladie de Lazare. Cette annonce l'a si peu inquiété, qu'il a dit à ses disciples: Cette maladie n'est point à la mort, en d'autres termes, n'est point mortelle, et qu'il est resté deux jours encore au delà du Jourdain. Le Christ n'a pu juger ainsi de l'état du malade, sans interroger en détail le messager; hôte familier de la famille de Béthanie, il devait connaître la constitution de son ami; ces raisons font croire qu'il n'a pas renvoyé le messager, sans le charger de rendre aux deux sœurs ses conseils sur les soins et les médicaments dont leur frère avait besoin. Il est vrai qu'en rassurant les inquiétudes de ses disciples par ce mot: La maladie n'est point mortelle, il ajoute: Elle est à la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle; mais cette parole signifie simplement: Je guérirai Lazare, ou bien ce n'est qu'une réflexion, un éclaircissement de l'historien, et non une parole du Christ. Avant de partir de Bétharaba, un second messager vint informer Jésus que Lazare était mort; cette nouvelle l'inquiéta; cependant il ne perdit pas tout espoir; connaissant la constitution de Lazare et la nature de sa maladie, il se flatta qu'il était tombé en léthargie, et qu'il en reviendrait; la preuve en est qu'il dit aux disciples: Lazare dort. Il ajoute: J'y vais pour l'éveiller, parce que s'il y avait en effet léthargie, il pouvait l'en retirer à force de soins, selon les uns, par sa puissance, selon les au-

(*a*) *Joan.* xii, 1, 2, 3, etc. An de l'ère vulg. 33.
(*b*) *Epiphan. hæres.* 66, *c.* xxxix, *p.* 652.
(1) « *Plusieurs Juifs*, et non pas tous les Juifs, qui étaient présents crurent à la divinité de Jésus! Ce cadavre en pourriture était devenu un homme vivant. La grande voix de Jésus avait fait tressaillir la mort dans son empire, et tous les témoins de cette merveille n'adorèrent point le fils de Marie!! Cela n'est-il point dans l'ordre moral une sorte de lugubre miracle!... » Poujoulat, *Hist. de Jérus.*, ch. xvi, t. I, p. 387.

tres ; mais si la mort intervenait, alors Jésus ne s'était point compromis, puisqu'il avait parlé de réveiller d'un évanouissement, non d'un trépas. On peut objecter que le Christ ensuite leur a dit ouvertement : Lazare est mort ; mais cette réplique peut être traduite ainsi : On m'a annoncé la mort de Lazare : et ceci confirme ce qui précède : Jésus n'a pas voulu communiquer d'abord à ses disciples la nouvelle telle qu'il l'avait reçue, parce qu'il la croyait fausse et voulait éviter de trop les affliger. Quand il dit : J'ai de la joie pour vous de ce que je n'y étais point, afin que vous croyiez, cela veut dire : Si pendant ce qui vient d'arriver, j'avais été présent à Béthanie, moi, l'ami de Lazare, votre foi aurait chancelé.

» Enfin Jésus arrive à Béthanie..... continuons cette pénible tâche ; Marthe dit au Christ : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort ; mais maintenant je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera ; cela ne prouve aucunement que Marthe eût quelque espérance de la résurrection de Lazare ; sa première pensée a été de ne pas laisser au Christ le temps de croire que sa foi avait fléchi, et ces mots reviennent à ceux-ci : j'ai la même opinion de votre science qu'auparavant. En effet, Jésus ne songeait pas à rendre la vie à Lazare, puisqu'il répond à sa sœur : Votre frère ressuscitera, mot vague et général qui se rapporte à la résurrection universelle des corps ; aussi Marie l'a entendu ainsi en répondant : Je sais que mon frère ressuscitera au dernier jour. Quant à Marie, toute sa conduite montre qu'elle n'avait pas le moindre espoir du prodige. Comme elle, le Christ s'émeut et pleure ; aurait-il versé des larmes, s'il avait été sûr d'accorder un si grand bienfait à une famille désolée ; pouvait-il gémir d'une mort, au moment d'une résurrection ? Marthe, il est vrai, a dit : Le corps sent déjà ; mais comment le savait-elle ? elle l'a conjecturé, sans en être sûre. Les quatre jours du sépulcre ne prouvent rien ; les exemples ne manquent pas de léthargies, qui ont duré aussi longtemps, et plus. La maladie dont Lazare serait mort, selon l'opinion commune, n'est point désignée, et, dans tout le récit, les hommes de l'art ne découvrent aucun signe de mort proprement dite. A l'observation de Marie, Jésus répond : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ? c'est qu'il espérait la fin naturelle de l'évanouissement, ou, selon d'autres, de le terminer par un miracle. La fraîcheur de la grotte, les émanations des aromates dont le corps était entouré, ont pu servir à ranimer les sens du malade, et le renouvellement de l'air, lorsque la pierre est enlevée, a pu déterminer l'instant du réveil. Au moment où l'on a ouvert la grotte, le Christ seul y est entré, ou seul y a regardé ; alors il a vu que la Providence avait rempli ses vœux, il a vu que Lazare vivait, il a rendu grâce, et ensuite il a invité son ami à sortir du sépulcre, en lui disant : Lazare, sortez dehors.

» Nous oserons le dire, en bravant d'avance les récriminations ; voilà les jongleries de la science. Il n'y a pas de termes assez forts pour exprimer la profondeur d'absurdité que présente ce système, et il n'y a pas de meilleure démonstration de la vérité de la résurrection de Lazare, que ce résumé de l'opinion contraire. Certes, si les choses se sont ainsi passées, elles sont plus miraculeuses que le miracle. Quelle incohérence dans tout cet exposé ; de combien d'invraisemblances, de contradictions, de contresens, il fourmille ! Quel esprit faux, ou aveuglé par des idées systématiques, il faut avoir, pour disséquer ainsi une des plus belles pages de l'Evangile ! Quel déplorable abus de l'imagination et de l'érudition ! Tout est contre cette manière d'entendre le récit, jusqu'aux détails de philologie, jusqu'aux nuances de traduction : nous devons nous borner aux faits. Où trouve-t-on dans l'Evangile la moindre trace de ces prétendues questions sur la maladie de Lazare faites au messager, et des conseils dont Jésus l'aurait chargé sur le traitement à suivre ; un homme qu'on envoie remplir une telle commission, aurait-il été en état de donner des renseignements de ce genre, assez complets, assez exacts ? Si Jésus n'avait pas tout prévu, combien il s'exposait en affirmant que le danger n'était pas mortel ; s'il a pensé que cette léthargie aurait lieu, comment a-t-il tardé deux jours ; comment n'est-il pas parti immédiatement pour voir et soigner Lazare et conseiller ses sœurs, au lieu de se fier à l'ignorance d'un messager ? Les Juifs ensevelissaient promptement leurs morts ; comment Jésus, toujours dans la supposition de la léthargie, n'a-t-il pas craint, en tardant deux jours, qu'on ensevelirait son ami vivant encore ? Si la maladie n'était point mortelle, comment pouvait-elle être à la gloire de Dieu, ainsi que Jésus l'annonce ; car cette parole tient évidemment à la première, et n'est point une réflexion déplacée de l'évangéliste. Le second messager, indispensable à l'opinion que nous réfutons, est une fable inventée par ses auteurs, et dont il n'est pas dit un mot dans le récit. Combien il est plus simple de croire que le Christ attend la mort de Lazare, sait quand elle arrive, parce qu'il sait tout, et dit alors : Retournons en Judée ! L'expression : Lazare dort, est précisément celle dont le Christ s'est servi en parlant de la fille de Jaïrus (*Matth.*, IX, 24 ; *Marc.*, V, 39 ; *Luc.*, VIII, 52), et la promesse, J'y vais pour l'éveiller, que l'on a vainement voulu traduire d'une manière moins positive, ne doit-elle pas évidemment suivre le sens des mots qui précèdent ? Quelle imprudence dans cette promesse, si Jésus n'était pas sûr d'avoir et l'occasion et le pouvoir de la remplir ? Pourquoi donner un espoir incertain ? Comment n'a-t-il pas plutôt annoncé simplement l'intention d'aller voir Lazare ? L'affirmation, qui suit et dissipe l'erreur des disciples : Lazare est mort, est formelle ; certes, si le Christ n'en avait pas été assuré, s'il avait cru son ami en léthargie, il se serait exprimé autrement. Je me réjouis d'avoir été absent de

Béthanie, afin que vous croyiez, ne peut signifier : Votre foi aurait faibli, si ce malheur était arrivé en ma présence ; la tournure de l'original s'oppose à ce qu'on mette cette imprudente parole dans la bouche du Christ ; car les disciples auraient pu lui répondre : Pourquoi n'étiez-vous pas à Béthanie; pourquoi avez-vous tardé deux jours? L'entretien de Jésus et de Marthe est aussi faussement interprété que le reste ; quoi ! dans un moment pareil, Marthe n'aurait songé qu'à donner au Christ une bonne opinion de la constance de sa foi? On ne se vante pas dans une douleur profonde ; l'idée, selon toutes les règles de la critique, est : Vous auriez guéri mon frère, mais vous pouvez nous le rendre encore. Alors, éprouvant sa foi en feignant de renvoyer son espérance au dernier jour, Jésus dit vaguement ; Votre frère ressuscitera ; elle répond, peut-être avec l'accent du désappointement : Je sais qu'il ressuscitera au dernier jour, et le Christ enfin ramène les pensées de Marthe sur l'instant présent et sur lui-même. L'objection tirée des larmes que répand le Sauveur, ne mérite pas d'être réfutée; cependant elle est peut-être moins absurde encore, que cette supposition d'une si inconcevable hardiesse, que Marie parlait par conjecture des signes de dissolution que donnait le corps ; il est historiquement prouvé que l'usage des Juifs était de visiter les tombeaux, et d'y pleurer ; saint Jean (*Joan.*, XI, 31) donne clairement à entendre que les sœurs de Lazare ont suivi cette coutume ; Marie explique et confirme ce qu'elle avance en ajoutant : Car le corps est là depuis quatre jours; et l'on ose aujourd'hui soutenir qu'elle ignorait ce qu'il était si naturel qu'elle sût ! C'est alors que le Christ lui adresse cette parole : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ! Ici encore on a vainement voulu traduire d'une manière moins positive, moins formelle, moins précise et pour le fait promis et pour le moment indiqué; le Christ, selon nos adversaires, espérait, ou commençait à espérer que Lazare reprendrait ses sens : s'il ne faisait que l'espérer, quelle énorme imprudence que de promettre si clairement devant cette multitude, qui n'était pas toute bien disposée en sa faveur (*Joan.*, XI, 37), que l'on verrait la gloire de Dieu ; si, au contraire, le Christ alors était sûr de la résurrection de Lazare, on ne voit nullement d'où vient qu'il n'en ait pas été sûr dès le commencement. Les quatre jours de léthargie dans le sépulcre, l'effet salutaire de la fraîcheur de la grotte et de la force des parfums, ne sont, si l'on ose ainsi s'exprimer, que des miracles humains, mis à la place des œuvres divines ; certes, il y avait là de quoi faire mourir, et non revivre. Que le Christ soit entré seul, ou que seul il ait regardé dans le sépulcre, ces conjectures imaginaires n'ont pas le moindre appui dans le récit ; au contraire, Jésus lève les yeux au ciel (*Joan.*, XI, 41) au moment qu'on ouvre la tombe, et si l'on prend le mot de la résurrection pour une simple invitation de sortir du sépulcre, cela seul prouve que Jésus n'y était pas. Mais ce mot qu'il prononce à voix forte, après une prière calme et solennelle, ce mot est un ordre, un commandement, une parole de vie.

» La seule objection, spécieuse en apparence, est que les trois premiers évangélistes n'ont rien dit de cet étonnant prodige. Diverses solutions sont proposées, que l'on doit réunir. Les auteurs sacrés n'ont pas formé le dessein d'écrire l'histoire complète du Christ, mais de rassembler un assez grand nombre de faits et de discours, pour faire connaître en Jésus le Messie attendu ; or, les trois premiers ont rapporté la résurrection de la fille de Jaïrus, et saint Luc, en outre, celle de l'enfant de Naïm. Il paraît aussi que tous les trois se sont attachés à raconter le ministère de Jésus en Galilée, tandis que saint Jean s'occupe bien plus dans ses récits de Jérusalem et de ses environs. L'une des intentions de ce dernier était précisément de conserver la mémoire des événements que ses prédécesseurs avaient omis. La silence d'ailleurs n'est ni une objection ni un démenti ; il est contraire à toutes les lois de la critique historique de nier un fait, parce que tous les historiens ne l'ont pas transmis, et saint Luc, qui rapporte l'entretien du Christ avec les deux sœurs de Lazare, n'a certainement pas ignoré le prodige de sa résurrection. A ces réponses, il faut en joindre une qui les complète ; il est très-probable que Lazare vivait encore, lorsque les trois premiers évangélistes écrivaient ; les ennemis du Christ avaient formé, dès le miracle, le projet de faire mourir Lazare (*Joan.*, XII, 10) ; on conçoit combien ce témoin gênait leur haine et leur incrédulité ; les évangélistes n'ont pas voulu le signaler à leur inimitié, et l'exposer à des persécutions et des périls, en rappelant le souvenir, accablant pour les Juifs, de sa résurrection.

» Que dirons-nous encore, et quel faisceau de preuves se lie autour de cette belle vérité ! Tout le récit a, de ligne en ligne, les caractères intrinsèques d'un témoignage oculaire ; saint Jean dit à peine un mot de ce qui s'est passé à Béthanie avant l'arrivée du Christ, et raconte au long ce qui a suivi ce retour ; c'est ainsi que raconte un homme frappé de ce qu'il a vu, et indifférent au reste. Un accord parfait règne entre la résurrection de Lazare, et tous les faits environnants, à Béthabara, à Béthanie, à Jérusalem. Les personnes sont nommées ; les lieux sont marqués; les instants sont comptés ; la Providence est là partout ! Les jours sont mesurés pour l'avantage de la foi ; nous courons auprès de nos amis, avant que leur tombe se ferme ; ami divin, Jésus tarde jusqu'à ce que la tombe de Lazare soit fermée ; la croix l'attend non loin de ce sépulcre qu'il vient ouvrir; mais une résurrection préparera bien ses disciples à espérer la sienne ; il arrive, son ami n'est plus ; l'ensevelissement a eu lieu ; le corps se dispose à la dissolution; une foule considérable remplit la maison mortuaire; Jésus pleure avec la famille qui pleure ; devant tous ces témoins,

il prononce un mot, et le mort se lève! Si ce concours de circonstances n'est pas divin, que notre âme reste attachée à la poudre (*Ps.* CXIX, 25); si la puissance, la sagesse, la bonté du Christ se voient ici comme à l'œil, que Dieu la fasse revivre par sa parole! »]

Les Grecs disent que Lazare ressuscité mourut à Cytie, ville de Cypre (*a*), où l'on voyait son tombeau près les murs de la ville; et qu'il y avait dans la même île quelques églises dédiées en son honneur. L'empereur Léon le Sage (*b*) ayant fait bâtir une église à Constantinople en l'honneur de saint Lazare, vers l'an 890, envoya en Cypre, où l'on trouva son corps près de la ville de Cytie, dans un tombeau de marbre, dont l'inscription portait que c'était Lazare aimé de Jésus-Christ, et ressuscité par lui le quatrième jour.

D'autres veulent qu'après la mort de Notre-Seigneur, les Juifs aient pris Lazare, Marie et Marthe, ses sœurs, Joseph d'Arimathie et quelques autres; qu'ils les aient mis sur un vaisseau tout démâté, tout pourri et prêt à faire naufrage; et qu'ils les aient exposés à la merci des flots sur la Méditerranée; mais que, par une conduite particulière de la Providence, leur vaisseau vint prendre port à Marseille, où Lazare et ses sœurs étant débarqués, commencèrent à y répandre la lumière de l'Evangile. Que Lazare ayant été fait évêque de Marseille, y finit sa vie par le martyre, après avoir gouverné cinquante ans cette Eglise. Mais les savants rejettent cette histoire, comme ayant été inconnue à tous les anciens, et n'ayant aucun des caractères de vérité capables de la faire recevoir. — [*Voyez* MARTHE.]

LAZARE. L'Evangile (*c*) parle d'un pauvre nommé Lazare, tout couvert d'ulcères, qui demeurait couché à la porte d'un riche, et qui désirait de pouvoir se rassasier des miettes qui tombaient de sa table, sans qu'il se trouvât personne qui les lui donnât. Le riche était dans l'abondance, vêtu de pourpre et de lin, et se traitait tous les jours magnifiquement. Lazare étant mort, fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture. Lorsqu'il était dans les tourments, il vit de loin Lazare, qui était dans le sein d'Abraham, et il se mit à crier : *Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue.* Mais Abraham lui répondit : *Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens dans votre vie, et que Lazare n'y a eu que des maux. C'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous dans les tourments.*

Les anciens et les nouveaux interprètes sont partagés sur la nature de ce que nous venons de raconter; savoir si c'est une histoire ou une parabole. Saint Irénée (*d*), saint Ambroise (*e*), saint Grégoire le Grand (*f*), Tertullien (*g*), Euthyme (*h*), Luc de Bruges et quelques autres, croient que c'est une histoire. Le nom de Lazare et les diverses particularités que Jésus-Christ a eu soin de marquer, insinuent quelque chose de plus qu'une parabole. Mais saint Chrysostome (*i*), saint Cyrille d'Alexandrie (*j*), Théophylacte (*k*) et la plupart des nouveaux interprètes (*l*) tiennent que c'est une parabole. Enfin d'autres tiennent un milieu, et croient que ce n'est ni une simple parabole, ni une histoire parfaite; mais que le fond est historique, et que le Sauveur l'a embelli par quelques circonstances qui ne sont que paraboliques. On peut consulter les commentateurs sur saint Luc, XVI, 19, 20, etc. On a donné à saint Lazare le nom de *saint Ladre*, et on a invoqué ce saint contre la lèpre : d'où vient aussi qu'on a donné aux lépreux le nom de ladres, et celui de *ladreries* aux léproseries, ou hôpitaux où l'on recevait et nourrissait les lépreux. Il y avait en France une infinité de ces léproseries dédiées à saint Lazare, à sainte Marthe et à sainte Madeleine. Parmi nous, de même que parmi les Hébreux, on séparait du commun du monde ceux qui étaient attaqués de la lèpre. Les causes des lépreux étaient commises au tribunal ecclésiastique. Le concile de Nougarot, en Armagnac, tenu en 1290, défend par son cinquième canon, de poursuivre les lépreux devant le juge laïque pour les actions personnelles, apparemment à cause qu'il n'était pas permis aux lépreux de se mêler parmi les autres hommes, de peur qu'ils ne leur communiquassent leur mal; ou parce qu'ils étaient sous la protection de l'Eglise, qui les séparait du reste du peuple, par une cérémonie que nous lisons encore dans les rituels.

* LEBANA, chef de famille nathinéenne. I *Esd.* II, 45.

LEBAOTH, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 32. Ce terme signifie des lionnes.

[Lébaoth, dit le géographe de la Bible de Vence, est nommée ailleurs *Bethlébaoth*, ville de la tribu de Siméon, *Jos.*, XIX, 6, et *Beth-béraï*, I *Par.* IV, 31. *Voyez* BETH-LÉBAOTH.]

LEBBÉE, autrement JUDE, ou THADÉE, était frère de saint Jacques le mineur, fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, et de Cléophas, frère de saint Joseph. Il fut marié, et eut des enfants, puisque Hégésippe, au rapport d'Eusèbe (*m*), parle de deux martyrs, ses petits-fils. Nicéphore (*n*) donne à sa femme le nom de Marie. Dans la dernière cène, il demanda à Jésus-Christ pourquoi il devait se manifester à eux et non pas au monde (*o*). Nous avons une épître sous le nom de saint

(*a*) *Ita Græci apud Launoi. de Magdalen.* p. 222, 223, 224, 225.
(*b*) *Zonar. l.* V, *p.* 147. *Menæ.* 17 *octob.*, etc.
(*c*) *Luc.* XVI, 19, 20 *et seq.*
(*d*) *Irenæ. l.* IV, *c.* IV.
(*e*) *Ambros. in Luc. l.* VIII, *n.* 13.
(*f*) *Gregor. homil.* 40 *in Evangel.*
(*g*) *Tertull. lib. de Anima, c.* VII.
(*h*) *Euthym. in Luc.*
(*i*) *Chrysost. homil. de Divite et Lazaro.*
(*j*) *Cyril. Alex. Caten. Græc. PP.*
(*k*) *Theophylact. in Luc.* XVI.
(*l*) *Justin. seu alius qu.* 60 *ad Orthodox. Maldonat. et Grot. in Luc. Salmas. et Serar. apud Jacob Capell.*
(*m*) *Euseb. l.* III, *c.* XX, *Hist. Eccles.*
(*n*) *Nicephor. l.* I, *c.* XIII.
(*o*) *Joan.* XIV, 12

Jude, et nous en avons parlé sous son article. Les Moscovites croient avoir reçu la foi par lui. *Voyez* S. Jude.

LEBNA, campement des Israélites dans le désert, entre Remnon-Pharez et Ressa. *Num.* XXXIII, 21. Nous croyons que ce campement était dans le territoire, et, comme parle l'Ecriture, dans le désert de la ville de *Lebna* ou *Lebona*, au midi de la terre de Chanaan. *Lebna* fut dans la suite donnée à la tribu de Juda (*a*). Elle fut cédée aux prêtres, et devint ville de refuge (*b*). *Voyez* Lobna, — [*et* Labana.]

LEBNI, fils de Gerson. *Num.* III, 18.

LEBONA. Il est parlé de *Lebona Judic.*, XXI, 19, et il y est dit que Silo est au septentrion de Béthel, et au midi de *Lebona*. Maundrel, dans son voyage d'Alep à Jérusalem, croit que c'est un lieu nommé *Chan-Leban*, à quatre lieues de Sichem, vers le midi, et à deux lieues de Béthel.

LECHA, fils de Her, et petit-fils de Juda. I *Par.* IV, 21.

LECHI. Ce terme signifie *la mâchoire;* et voici ce qui donna occasion à ce nom. Samson ayant quelque sujet de n'être pas content des Philistins (*c*), lâcha sur leurs terres trois cents renards, ayant des flambeaux à leurs queues, et par ce moyen mit le feu dans toutes leurs moissons. Il les battit encore dans la suite en plusieurs rencontres; en sorte qu'ils mirent une armée sur pied, et entrèrent dans les terres de Juda. Ceux de Juda leur demandèrent pourquoi ils leur voulaient faire la guerre. Les Philistins répondirent : *Nous n'en voulons qu'à Samson, pour lui rendre tout le mal qu'il nous a fait.* Alors trois mille hommes de Juda allèrent trouver Samson, et lui dirent qu'ils venaient pour le lier et pour le livrer aux Philistins. Samson leur répondit : *Promettez-moi de ne me point tuer, et je me laisserai lier et conduire aux Philistins.* Ils le lui promirent, et il se laissa lier.

Lorsqu'ils furent arrivés près de l'armée des Philistins, ceux-ci vinrent contre lui avec de grands cris. Mais l'Esprit de Dieu ayant saisi tout d'un coup Samson, il rompit les cordes dont il était lié; et ayant trouvé une mâchoire d'âne qui était à terre, il la prit, et se jetant sur les Philistins, il en tua mille hommes. Alors il chanta ce cantique de victoire : *Je les ai défaits avec une mâchoire d'âne, avec la mâchoire d'un poulain d'ânesse, et j'ai tué mille hommes.* Après cela il jeta sa mâchoire, et nomma ce lieu, *Ramath-Lechi*, l'élévation de la mâchoire. Etant ensuite pressé d'une grande soif, il cria au Seigneur, et dit : *Seigneur, c'est vous qui avez donné cette victoire à votre serviteur, et maintenant je meurs de soif, et je tomberai entre les mains de ces incirconcis.* Et le Seigneur ouvrit une des grosses dents de la mâchoire, et il en sortit une fontaine qui servit à désaltérer Samson, et qui conserva le nom de *Lechi*, ou de mâchoire.

Les Hébreux donnaient quelquefois le nom de dents (*d*) aux rochers nus et escarpés. Dieu ouvrit donc un rocher nommé *Machtès*, ou *la Dent mâchelière*, qui était au lieu où Samson avait remporté la victoire avec une mâchoire d'âne, et que pour cette raison il avait nommé *Lechi*, ou *la Mâchoire.* Cette fontaine sortie du rocher nommé la *Dent mâchelière*, situé au lieu nommé la *Mâchoire*, a fait croire à plusieurs personnes (*e*) que la fontaine dont il s'agit ici était sortie immédiatement de l'alvéole de la mâchoire d'âne : ce qui serait un miracle fort surprenant. Mais de la manière dont nous venons de l'expliquer, on reconnaît le miracle de la fontaine sortie du rocher à la prière de Samson, et on ne multiplie pas les merveilles sans nécessité. Le sentiment que nous avons proposé est suivi par Josèphe (*f*), par le paraphraste Jonathan et par un bon nombre de commentateurs (*g*). Cette fontaine a subsisté longtemps, et subsiste apparemment encore dans la Palestine. Glycas (*h*) et le martyr Antonin en parlent, et disent qu'on la voit au faubourg d'Eleuthéropolis.

* LECI, troisième fils de Sémida, I *Par.* VII, 19

LECUM, ville de la tribu de Nephtali. *Josue* XIX, 33.

LEDAN ou Leedan, fils de Gerson. I *Par.* XXIII, 7, 8, et XXVI, 21. Il eut plusieurs fils. — [Il est nommé Libni, *Exod.* VI, 17; Lebi, *Num.* III, 18; et Lobni, I *Par.* VI, 17, 20.]

LÉGION. La légion romaine était composée de dix cohortes; la cohorte, de cinquante manipules; le manipule, de quinze hommes : et par conséquent la légion était un corps de six mille soldats. Notre Sauveur guérit un jour un possédé qui avait une légion de démons (*i*); et le même Jésus-Christ dit à saint Pierre, qui avait tiré l'épée pour le défendre au jardin des Oliviers (*j*) : *Croyez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, et qu'il ne m'enverrait pas plus de douze légions d'anges pour ma défense?*

LÉGION, ville de Palestine, célèbre dans les écrits de saint Jérôme et d'Eusèbe. Elle était au pied du mont Carmel, à quinze milles de Nazareth, vers l'occident. C'est apparemment le même lieu qui est encore aujourd'hui nommé *Legune*. C'était un camp où les Romains entretenaient une légion de soldats, pour garder le passage de Ptolémaïde à Césarée de Palestine. C'était, pour ainsi dire, la clef du pays de ce côté-là. Il s'est donné plusieurs combats aux environs de Légion.

* LÉGISLATION ou LOIS DE MOISE. *Voyez* Loi.

LEHEMAN, ville de la tribu de Juda. *Josue* XV, 14. Les Hébreux lisent *Lachma*.

(*a*) *Josue*, XV, 42.
(*b*) *Ibid.* XXI, 13. I *Par.* VI, 57.
(*c*) *Judic.* XV, 3, 4, 5, 6, etc.
(*d*) I *Reg.* XIV, 4, 5. *Job* XXXIX, 28.
(*e*) *Vat. Drus. Bonfrer. Grot. Boch. alii plerique*
(*f*) *Antiq. l.* V, *c.* X
(*g*) *Arias Montan. Drus. Jun. Pisc. Amama, Castell., Cleric. Schmid.*
(*h*) *Glycas Annal. parte* II *p.* 164. *Antonin. Martyr. in Itinerario.*
(*i*) *Marc.* V, 9.
(*j*) *Matth.* XXVI 53

LENTILLE, sorte de légume, dont il est parlé en plus d'un endroit de l'Ecriture. Esaü vendit à Jacob son droit d'aînesse pour un mets de lentilles (*a*). Les lentilles d'Egypte étaient fort estimées chez les anciens (*b*). Saint Augustin (*c*) dit qu'on en portait en plusieurs endroits du monde.

LENTICULA, petite lentille. On donne ce nom à certains vases d'argile faits en forme de lentille, c'est-à-dire plats et ronds. *Tulit Samuel lenticulam olei* (*d*). Le texte hébreu porte *phac*, et le grec, *phacos*. Or, en grec, *phaké* et *phakos* signifient des lentilles. Les Latins ont formé sur la lentille la figure de certains vases, à qui ils ont donné le nom de *lenticula*. *Lenti suam esse figuram, unde vario usu translatum est in lenticulas nomen*, dit Pline (*e*).

LENTISQUE; en latin, *schinus*, et en grec, *schinos*. Sorte d'arbre qui a la feuille toujours verte, l'écorce rougeâtre, visqueuse et pliable. Il produit une espèce de raisin; et outre cela, il jette de petites bourses recourbées comme une gousse; et dans ces bourses il y a une liqueur claire, qui, avec le temps, se convertit en bêtes semblables à celles qui sortent des vessies qui sont sur les térébinthes et sur les ormes. Le mastic sort du lentisque, par le moyen des incisions que l'on fait à son écorce. Il y en a beaucoup dans les îles de Chio et de Candie, dans l'Egypte et dans les Indes.

Il est parlé du lentisque dans Daniel (*f*) : un des vieillards accusateurs de Susanne dit qu'il l'a vue parler à un jeune homme sous un lentisque, *sub schino*. Daniel, faisant allusion au son de *schinus*, lui répond : L'ange du Seigneur vous coupera en deux, *schisei se meson*. Cette allusion a fait juger que l'histoire de Susanne ne pouvait avoir été écrite qu'en grec, et par conséquent que Daniel n'en était pas l'auteur. C'est l'objection que formaient contre elle Jules l'Africain et saint Jérôme (*g*), et qui a été renouvelée par plusieurs nouveaux. Mais on répond que peut-être le traducteur grec a changé le terme hébreu de l'arbre, qui était dans l'original, pour y substituer le *schinus*, qui lui fournissait cette allusion; ou qu'il y avait véritablement une allusion entre le nom hébreu de l'arbre et le supplice dont menace Daniel. Mais comme on n'a plus cet original, il y aurait de la témérité de vouloir marquer ce terme, comme il y en a à décider que l'original n'a jamais été, parce qu'il ne subsiste plus.

LENTULUS. *Voyez* Publius Lentulus. On a imprimé plusieurs fois une épître de Lentulus, prétendu proconsul de Judée, adressée au sénat romain (*h*). En voici la traduction : « En ce temps-ci on a vu paraître un homme, qui vit encore, nommé Jésus-Christ, dont la puissance est extraordinaire. Les hommes le qualifient grand prophète; ses disciples l'appellent Fils de Dieu. Il ressuscite les morts et guérit toutes sortes de maladies. C'est un homme d'une riche taille et bien proportionnée; son visage a un air de sévérité qui lui attire à la fois l'amour et la crainte de ceux qui le voient. Ses cheveux sont couleur de vin, depuis la racine jusqu'au commencement des oreilles, et tout lisses; de là jusqu'aux épaules ils sont frisés, et descendent jusqu'au bas des épaules; ils sont partagés en deux sur le front, à la manière des Nazaréens. Il a le front plat et blanc; le visage sans aucun défaut, orné d'un vermillon plein de grâce. Son air est majestueux et agréable; son nez et sa bouche n'ont rien que de proportionné; il a la barbe bien fournie, fourchue et de la couleur de ses cheveux; ses yeux sont gris et extrêmement vifs; il est terrible dans ses répréhensions, aimable et gracieux dans ses exhortations et ses instructions; son visage a un attrait merveilleux mêlé de gravité. On ne l'a jamais vu rire, mais on l'a vu pleurer. Il est d'une stature droite; ses mains sont grandes et étendues; ses bras sont d'une grande beauté; il parle peu, mais avec beaucoup de gravité; et le plus bel homme du monde. »

Nous ne regardons cette pièce que comme un écrit sur lequel on ne doit pas faire grande attention; mais comme elle est imprimée en plusieurs endroits, le lecteur ne sera peut-être pas fâché de la trouver ici. — [*Voyez* les *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ*, par un ancien bibliothécaire (M. Peignot). In-8°, Dijon, 1829, pag. 11-23.]

LÉOPARD, *pardus*, animal cruel et farouche, dont la peau est parsemée de diverses couleurs. Il a les yeux petits et blancs, l'ouverture de la gueule grande, les dents aiguës, les oreilles rondes, une grande queue, les pieds de devant garnis de cinq griffes, mais ceux de derrière n'en ont que quatre. Il est, à ce qu'on dit, extrêmement ennemi de l'homme. Son nom de *léopard* marque qu'il tient du lion et du pard; et on veut même qu'il soit engendré d'un pard et d'une lionne, ou d'un lion et d'une panthère. Le nom de *léopard* ne se trouve dans les auteurs latins que depuis le quatrième siècle. Les anciens lisent *pardus* en latin, et *pardalis* ou *panther* en grec. L'auteur de la Vulgate met toujours *pardus*, et jamais *leopardus*.

Saint Ignace, évêque d'Antioche, dans son Epître aux Romains, met le nom de *léopard* : ce qui a fait dire à Bochart que cette Epître était supposée et n'avait été composée qu'au quatrième siècle. Mais Péarson et Vossius reconnaissent cette Epître pour véritable, et rejettent la remarque de ceux qui soutiennent que le nom de *léopard* n'a pas été connu

(*a*) *Genes.* xxv, 30.
(*b*) *Athenæ. Dipnosoph. l.* IV, *c.* xiv, xv.
(*c*) *Aug. in Psalm.* xlvi.
(*d*) I *Reg.* x, 1. Vide *et* IV *Reg* ix, 1, 3. פך השמן 70. τὸν φάκον τοῦ ἐλαίου.
(*e*) *Plin. l.* XVIII, *c.* xii.
(*f*) *Dan.* xiii, 50. Ὑπὸ σχῖνον... ἤδη γὰρ Ἄγγελος τοῦ Θεοῦ σχίσει σε μέσον.
(*g*) *Hieronym. in Dan Præfat. et Comment. in Dan.* xiii.
(*h*) Vide *Fabric. Apocryph. N. T. t.* I, *p.* 301, *et t.* II, *p.* 486, 487.

avant Spartien, qui s'en sert dans la vie de Géta.

Les Orientaux appellent quelquefois le léopard *pars;* les Arabes le nomment *beber;* les Turcs, *ios;* les Cathaiens, *iem;* les anciens Grecs, *ios*, que les Latins ont quelquefois traduit par *lynx* ou *lupus cerviarius.* Les Persans, les Turcs et les Indiens se servent du léopard pour faire la chasse aux gazelles et aux lièvres (*a*). On dit que Thamurath, roi de la première dynastie des Perses, fut le premier qui apprivoisa cet animal et qui le fit instruire à la chasse des gazelles. Togrul-Ben-Arslan, sultan de la race des Selmigides, nourrissait quatre cents de ces animaux pour la chasse, ayant tous des chaînes d'or et des couvertures d'écarlate.

Il paraît, par l'Ecriture, que cet animal ne devait pas être rare dans la Palestine. On y trouve une ville nommée (*b*) *Beth-Nemrah*, ou simplement *Nemrah*, ou *Nemrin*, demeure de la léoparde, ou simplement *Léoparde*, ou *Léopards.* Isaïe (*c*), décrivant l'heureux règne du Messie, dit que *le léopard demeurera avec le chevreau, et le lion avec l'agneau.* Jérémie (*d*) dit que le léopard est en embuscade près les villes des méchants; que tous ceux qui en sortiront seront pris par cet animal. Et Osée (*e*), que le Seigneur sera comme une lionne et comme un léopard en embuscade sur le chemin des Assyriens, pour dévorer tous ceux qui passeront par là.

L'hébreu *nemor*, qui signifie un léopard, marque, selon la lettre, ce qui est tacheté de diverses couleurs. Jérémie (*f*) parle des taches du léopard : *L'Ethiopien changera-t-il sa couleur, et le léopard ses taches?* L'Ecriture joint souvent le léopard et le lion, comme des animaux d'une égale férocité. Habacuc (*g*) dit que les chevaux des Chaldéens vont plus vite que les léopards. L'Epouse du Cantique (*h*) parle de la montagne des Léopards; c'est-à-dire des montagnes remplies de bêtes sauvages, comme le Liban, le mont Sanir, le mont Hermon. Brocard dit que la montagne nommée des Léopards est à deux lieues de Tripoli, vers le nord, et à une lieue du Liban. J'ai de la peine à croire que Salomon, dans le Cantique, ait eu en vue cette montagne particulière. Sur le léopard, on peut voir Bochart, *de Animalib. sacr.*, *l.* III, *c.*7, *p.* 785 *et seq.*

LÈPRE. Moïse (*i*) reconnaît trois sortes de lèpres : la lèpre des hommes, la lèpre des maisons et la lèpre des habits. La lèpre des hommes est une maladie qui affecte la peau et qui s'augmente quelquefois de telle sorte, qu'elle y cause des croûtes, des gales et de violentes démangeaisons, et qu'elle corrompt toute la masse du sang. D'autres fois c'est une simple difformité, comme l'enseigne Hipponate (*j*) et comme le disent les Pères (*k*) en parlant des lépreux que Jésus-Christ a guéris dans l'Evangile. Les Juifs regardaient la lèpre comme une maladie envoyée de Dieu; et Moïse ne prescrit aucun remède naturel pour la guérir : il veut simplement que le malade se présente au prêtre, que le prêtre juge de la qualité de sa lèpre, et que s'il trouve que ce soit une véritable lèpre, et capable de se communiquer aux autres, il sépare le lépreux de la compagnie des hommes. Il ordonne certains sacrifices et certaines cérémonies pour la purification du lépreux, et pour le faire rentrer dans la société civile, dans la participation des choses saintes et dans le commerce des autres hommes.

Les différentes marques que Moïse donne pour distinguer la lèpre sont des signes des divers progrès de cette maladie. Une tumeur au dehors, une pustule, une tache blanche, luisante et vermeille, donnaient un juste soupçon qu'un homme était attaqué de la lèpre. Lorsqu'on voit une tache blanchâtre, rougeâtre et luisante dans la chair, le poil de cet endroit pâle-roux, l'endroit plus enfoncé que le reste de la peau, c'est une marque certaine de la lèpre. Ceux qui ont traité de cette maladie ont fait les mêmes remarques; mais ils ont distingué une lèpre naissante d'une lèpre formée et d'une lèpre invétérée. La lèpre naissante se peut guérir, mais la lèpre invétérée est incurable. Les voyageurs qui ont vu des lépreux en Orient disent que cette maladie attaque principalement les pieds. Prosper Alpin (*l*) dit qu'elle est encore fort commune dans l'Egypte. Maundrel (*m*), qui a vu des lépreux dans la Palestine, dit qu'ils ont les pieds enflés comme ceux des éléphants ou des chevaux rongés de farcin [*Voyez* ELEPHANTIASIS]. M. de Tournefort, qui en a vu plusieurs dans ses voyages, croit que la lèpre n'est autre chose que le mal vénérien invétéré, et que la plupart en guériraient si on les soulageait de bonne heure.

Voici les marques ordinaires auxquelles les médecins veulent qu'on remarque la lèpre invétérée. Elle rend la voix enrouée comme celle d'un chien qui a longtemps aboyé, et cette voix sort du nez plutôt que de la bouche. Le pouls du malade est petit et pesant, lent et engagé. Son sang est plein de petits corps blancs et luisants, semblables à des grains de millet; il n'a qu'une sérosité scabieuse et dépouillée de son humidité naturelle, de sorte que le sel qu'on y met ne se peut dissoudre; il est si sec, que le vinaigre qu'on y mêle bouillonne; il est si fortement lié par des filets imperceptibles, que le plomb calciné qu'on y jette surnage facilement. L'urine du lépreux est crue, ténue, cendrée, trouble; son sédiment, comme de la farine mêlée de son. Son visage ressemble à un charbon demi-éteint luisant, onctueux, en-

(*a*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 700. *Pars.* et p. 495, 496.
(*b*) *Num.* XXXII, 3. 36. *Isai.* XV, 6.
(*c*) *Isai.* XI, 6.
(*d*) *Jerem.* V, 6.
(*e*) *Ose.* XIII, 17.
(*f*) *Jerem.* XIII, 23. נמר *Nemor.* 70. Πάρδαλις. *Vulg. Pardus.*
(*g*) *Habac.* I, 8.
(*h*) *Cant.* IV, 8.
(*i*) *Levit.* XIII.
(*j*) *Hipponat. l. de Affectionib.*
(*k*) *Arnob. l.* I. *Aug Alii.*
(*l*) *Prosper. Alpin. de Medicina Ægypt. l.* I, *c.* XIII.
(*m*) Maundrel, *Voyage d'Alep à Jérusalem.*

flé, semé de boutons fort durs, dont la base est environnée de petites glandes. Ses yeux sont rouges et enflammés, et éclairent comme ceux d'un chat; ils s'avancent en dehors, mais ils ne peuvent se mouvoir à droite et à gauche. Ses oreilles sont enflées et rouges, mangées d'ulcères vers la base, et environnées de petites glandes. Son nez s'enfonce, à cause que le cartilage se pourrit; ses narines sont ouvertes, et les conduits serrés, avec quelques ulcères au fond. Sa langue est sèche, noire, enflée, ulcérée, raccourcie, coupée de sillons et semée de petits grains blancs. Sa peau est inégale, rude et insensible; soit qu'on la perce ou qu'on la coupe, au lieu de sang elle ne rend qu'une liqueur sanieuse.

On a fort raisonné sur la nature et les causes de la lèpre. La plupart croient qu'elle a sa cause au dedans, dans le sang, dans les humeurs; et qu'elle ne paraît au dehors qu'après avoir gâté l'intérieur. D'autres croient qu'elle a sa cause au dehors. Je crois qu'il faut distinguer deux sortes de lèpres: l'une qui vient d'une corruption intérieure, et l'autre qui se gagne par le commerce extérieur avec un lépreux. La corruption du sang peut être, à divers regards, la cause et l'effet de la lèpre. Elle en est la cause, lorsque le sang corrompu intérieurement, soit par une mauvaise nourriture ou par quelque autre cause, produit au dehors les effets que l'on remarque dans la lèpre. La corruption du sang est l'effet de la lèpre, lorsque l'on a gagné cette maladie par l'attouchement d'une personne qui en est affectée, ou de quelque chose qui lui a appartenu; car la lèpre se communique avec une très-grande facilité, d'où vient que Moïse a pris tant de précautions pour empêcher que les lépreux ne pussent avoir communication avec les personnes saines. Cela s'étendait jusqu'aux corps morts infectés de lèpre, que l'on n'enterrait pas avec les autres (*a*).

Nous avons tâché de montrer, dans une Dissertation faite exprès, et imprimée à la tête de notre Commentaire sur le Lévitique, que la lèpre et les autres maladies qui y ont du rapport sont causées par une infinité de petits vers imperceptibles qui se glissent entre cuir et chair, et qui rongent l'épiderme et la cuticule, et ensuite l'extrémité des nerfs et des chairs, et qui y produisent enfin tous les effets qui se remarquent dans le commencement, dans le progrès et dans la fin de la lèpre. Nous croyons aussi que le mal vénérien est une espèce de lèpre qui n'a été que trop connue aux anciens, quoiqu'ils ne lui aient pas donné le même nom, ni attribué la même origine que nous donnons au mal de Naples. On peut voir ce que nous avons remarqué sur la maladie de Job.

La lèpre des maisons, dont il est parlé au Lévitique, XIV, 34 et suivants, devait être connue des Israélites, qui avaient vécu en Egypte; et elle devait être fort commune dans la terre de Chanaan, où ils allaient entrer, puisque Moïse leur dit : *Lorsque vous serez entrés dans la terre de Chanaan, s'il se trouve une maison infectée de lèpre, celui à qui la maison appartient en donnera avis au prêtre, qui s'y transportera. S'il voit dans la muraille comme de petits creux, et des endroits défigurés par des taches pâles ou rougeâtres, et plus enfoncées que le reste de la muraille, il sortira de la maison et la fera fermer pendant sept jours. Au bout de ce temps, s'il se trouve que la lèpre se soit augmentée, il fera arracher les pierres infectées de lèpre, qu'on jettera hors de la ville, dans un lieu impur. On raclera aussi tout le crépi d'alentour, et on le jettera de même hors de la ville, dans un lieu impur. On remettra des pierres neuves en la place de celles qu'on aura arrachées, et on crépira de nouveau la muraille. Si la lèpre n'y revient pas, la maison sera censée pure; mais si elle y revient, c'est une lèpre invétérée. La maison sera déclarée impure, et démolie sur-le-champ : tout le bois, la pierre, le mortier et la poussière, seront jetés hors de la ville, dans un lieu impur.*

Les rabbins et quelques autres (*b*) ont cru que cette lèpre des maisons n'était pas naturelle; mais que c'était une punition de Dieu contre les Israélites prévaricateurs. Mais nous croyons que cette espèce de lèpre est causée par des vers qui rongent les pierres (*c*). Ces vers sont noirs, de la longueur d'environ deux lignes, larges de trois quarts de ligne, enfermés dans une coque grisâtre, ayant une tête fort grosse, dix yeux fort noirs et fort ronds, quatre espèces de mâchoires disposées en croix, qu'ils remuent continuellement et qu'ils ouvrent et ferment comme un compas à quatre branches. Le mortier est aussi mangé par une infinité de petits vers qui sont noirâtres, gros comme des mites de fromage, et ont quatre pieds assez longs de chaque côté, comme les mites.

La lèpre des habits est aussi marquée dans Moïse (*d*) comme une chose commune de son temps. Voici comme il en parle : Si l'on remarque sur une étoffe de laine, sur une toile ou sur une peau, quelques taches verdâtres ou rouges, on portera ces habits au prêtre, qui les enfermera pendant sept jours; et si, au bout de ce temps, il remarque que ces taches s'augmentent et s'accroissent, il brûlera ces vêtements comme infectés d'une véritable lèpre. Si le prêtre voit que ces taches ne sont point augmentées, il fera laver ces habits; et, au cas qu'après cela il n'y remarque rien d'extraordinaire, il les déclarera purs. Si les taches verdâtres ou rouges y sont demeurées, il fera brûler ces vêtements comme impurs; si elles se sont répandues et augmentées, il fera aussi brûler l'habit. Enfin, si l'endroit soupçonné de lèpre paraît de la couleur d'un habit brûlé, et plus profond que le reste, on arrachera cet endroit de l'habit, et on conservera le reste.

Pour expliquer la nature et les causes de cette lèpre des habits, nous suivrons la

(*a*) II *Par.* xxvi, 23.
(*b*) Vide *Theodoret. qu.* 18 *in Levit.*
(*c*) *Journal des Savants* de l'année 1668.
(*d*) *Levit.* xii, 49 *et seq.*

même hypothèse que nous avons proposée sur la lèpre des hommes et des maisons; nous croyons, et l'expérience le confirme, que les laines mal dégraissées, les étoffes gardées trop longtemps, certaines tapisseries d'Auvergne, sont sujettes aux vers et aux teignes qui rongent ces étoffes, ces peaux et ces laines. Il est très-croyable que la lèpre des habits et des peaux dont parle Moïse, était causée par cette sorte de vermine. Dans les pays chauds et dans un temps où les arts et les manufactures n'étaient pas encore portés au point de perfection où nous les voyons, les étoffes et les ouvrages de laine étaient apparemment plus exposés à la vermine qu'ils ne le sont dans nos climats, qui sont plus froids, et dans ce temps où l'industrie et l'expérience ont ajouté tant de perfection aux arts.

LÉPREUX. La loi excluait les lépreux du commerce des hommes. Elle les reléguait à la campagne et dans des lieux inhabités (*a*). Souvent plusieurs personnes, attaquées de cette maladie, se mettaient ensemble et composaient une espèce de société. Nous en voyons des exemples dans les quatre lépreux qui étaient hors de Samarie (*b*), pendant que Benadad, roi de Syrie, assiégeait cette ville; et dans les dix lépreux qui vinrent demander leur guérison à Jésus-Christ (*c*). L'on était si ponctuel sur cet article, que les rois même étaient mis hors de leur palais, exclus de la société, et privés du gouvernement, lorsqu'ils tombaient dans cette maladie; ainsi qu'il arriva à Osias, ou Azarias, roi de Juda, qui fut frappé de ce mal, pour avoir voulu mettre la main à l'encensoir (*d*).

Lorsqu'un lépreux était guéri (*e*), il se présentait à la porte de la ville, et le prêtre examinait si véritablement il était nettoyé de sa lèpre. Alors cet homme allait au temple, prenait deux oiseaux purs, faisait un bouquet avec une branche de cèdre, et une branche d'hyssope, liées avec un ruban de laine couleur d'écarlate; on remplissait d'eau un vase de terre, on attachait un de ces oiseaux vivant au bouquet dont on vient de parler. Le lépreux guéri tuait l'autre oiseau, et faisait couler le sang dans le vase rempli d'eau. Après cela, le prêtre prenait le bouquet avec l'oiseau vivant, les plongeait dans l'eau teinte du sang d'un des oiseaux, et en arrosait le lépreux. On lâchait ensuite l'oiseau vivant; et l'homme guéri et purifié, rentrait dans la société des hommes sains, et dans l'usage des choses sacrées.

Les lépreux étaient autrefois fort fréquents dans l'Europe. Il y en a qui croient que le commerce qu'on avait avec les Juifs, qui y étaient communs, contribuait à rendre la lèpre plus fréquente. D'autres soutiennent qu'elle venait des fréquents voyages que l'on fit en Palestine du temps des Croisades. On appela ces lépreux, *ladres*, et on bâtit pour eux une infinité de léproseries, consacrées à saint Ladre ou à saint Lazare, frère de Marie et Marthe, ou à saint Job. *Voyez* ci-devant saint LAZARE. [On y verra que saint Ladre ou Lazare n'est pas du tout le même que saint Lazare frère de Marie et de Marthe; et c'est dom Calmet lui-même qui fera voir cela.] Matthieu Paris dit qu'il y avait en Europe jusqu'à dix-neuf mille ladreries. On séparait les lépreux du commerce des hommes, et on les obligeait de se tenir dans leurs léproseries; on leur donnait des marques pour se faire connaître. Ils portaient ordinairement des cliquettes ou des barils, afin qu'ils fussent connus et évités du peuple.

Depuis deux cents ans la lèpre a presque entièrement cessé en Europe, du moins elle a changé de nom, et d'incurable qu'on la croyait, on a trouvé des remèdes pour la guérir. Les plus habiles médecins croient qu'elle ne différait que de nom de la maladie vénérienne. M. de Tournefort, qui en a vu dans son voyage du Levant, ne doute point de ce que nous venons de dire. Il y a des lépreux qui sont incurables, à cause que leur maladie est invétérée, et qu'elle a corrompu la masse du sang et des humeurs; mais il y en a d'autres qu'on pourrait guérir, en les traitant comme on traite ceux qui ont la vérole. Plusieurs croient que la maladie de Job était la lèpre, mais dans un degré de malignité qui, la rendant incurable, faisait que plusieurs autres maladies se trouvaient compliquées avec elle.

Manéthon l'Égyptien (*f*), Lysimaque, Molon, Appion le grammairien, Tacite et Justin ont avancé sérieusement que les Juifs étaient sortis de l'Egypte à cause de la lèpre. Chacun de ces historiens raconte la chose à sa manière, et y ajoute quelque circonstance de sa façon; mais ils conviennent tous à dire que les Hébreux qui sortirent de l'Egypte, étaient attaqués de la lèpre. Voici comme Tacite raconte la chose (*g*): « Plusieurs auteurs conviennent que la maladie de la lèpre s'étant fort répandue dans l'Egypte, le roi Bocchoris consulta l'oracle d'Hammon pour savoir le remède à cette incommodité. L'oracle lui dit qu'il fallait purger son royaume de ces sortes de gens, et les éloigner du pays, comme gens haïs des dieux. Bocchoris ramassa donc tous ceux qui étaient attaqués de cette maladie, et les fit conduire dans une vaste solitude, pour y périr de misère. Ces malheureux réduits en cet état, et ne sachant quel parti prendre, s'abandonnèrent aux larmes et aux plaintes; mais Moïse, plus résolu et plus avisé que les autres, leur dit qu'il était inutile d'implorer le secours des dieux ni l'assistance des hommes, parce qu'ils étaient en horreur aux uns et aux autres; mais que s'ils voulaient prendre confiance en lui, et le suivre, comme un guide envoyé du ciel, ils pourraient

(*a*) *Levit.* XIII, 45, 46.
(*b*) IV *Reg.* VII, 3, 8.
(*c*) *Luc.* XVII, 12.
(*d*) IV *Reg.* XV, 5. II *Par.* XXVI, 21.
(*e*) *Levit.* XIV, 1, 2, 3, 4.
(*f*) *Appio apud Joseph. l.* I *contra Appion. et l.* II, *initio et Tacit. l.* V, *Histor. Justin. l.* XXXVI.
(*g*) *Tacit. Hist. l.* V.

» arriver sous sa conduite en un lieu de » repos ; ils le suivirent donc à tout événement. Et comme ils étaient extrêmement fatigués de la soif, et n'attendaient » plus que la mort, Moïse aperçut une » troupe d'ânes sauvages qui venaient de » paître ; il les suivit, et ayant rencontré un » endroit couvert d'une herbe verte, il conjectura qu'il y avait par-dessous une » source d'eau : il fit creuser, et trouva de » quoi désaltérer la multitude qui le suivait.

» Après sept jours de marche, ils arrivèrent dans la Judée, dont ils se rendirent » maîtres. Ils observèrent le repos du septième jour, comme le terme de leur voyage, » et la fin de leurs maux. Ils honorèrent » l'âne, comme celui qui leur avait sauvé la » vie, en leur montrant une source d'eau. » Ils conservèrent une grande horreur du » porc, en mémoire de la lèpre dont ils avaient » été frappés, et à laquelle on dit que cet » animal est fort sujet. »

Il y a presqu'autant de fautes que de mots dans tout ce récit de Tacite. Cependant les autres auteurs qui ont parlé de l'origine des Juifs, en parlent encore d'une manière plus pitoyable. Ce qui nous a engagé à en parler ici, c'est *la lèpre*, dont on veut qu'il aient été attaqués. Mais s'ils eussent tous été lépreux, d'où leur viendrait ce grand éloignement qu'ils avaient de ceux qui se trouvaient infectés de ce mal? On peut voir Josèphe contre Appion.

LESA, ou Lasa. Moïse (*a*) marquant les limites de la terre de Chanaan, dit qu'elle s'étend du côté du midi jusqu'à *Lésa*. Le Chaldéen et saint Jérôme croient que *Lésa* est la même que Callirhoë, qui est au septentrion de la mer Morte, et dont les eaux se déchargent dans cette mer. Mais il est bien plus naturel de l'entendre de la ville de *Lésa*, *Lusa* ou *Eluse*, qui était à peu près à distance égale, entre la mer Morte et la mer Rouge. Ptolémée connaît cette ville de Lusa, aussi bien que Josèphe (*b*), et Etienne le géographe.

[*Lésa*, ville située au nord de la terre de Chanaan, dit le géographe de la Bible de Vence, paraît être la même que *Laïs*, depuis nommée *Dan*. C'était l'opinion de Huré, c'est aussi celle de Barbié du Bocage. Tous sont aussi d'avis que Lésa ou Dan est encore la même que *Lesem* ou *Lesem-Dan*, dont Calmet ne parle pas.]

* LESIM, *Jos.* XIX, 47, ou Lesem-Dan, *Ibid.*, est la même ville que *Laïs* ou *Lésa*, nommée aussi *Dan*. *Voyez* mon addition à l'article précédent.

LETECH, sorte de mesure hébraïque, qui était la moitié du chomer, et par conséquent de cent quarante-neuf pintes, demi-setier, un poisson, et un peu plus. Je ne trouve cette mesure que dans Osée III, 2 (לתך בעדים) : *Letech hordeorum*. Les Septante, *nebel* ; la Vulgate, *dimidium cori*.

(*a*) *Genes.* x, 19.
(*b*) *Antiq. l.* XIV, *c* II.

LETTRES. Les Hébreux ont vingt-deux lettres, dont voici les noms, la figure et la valeur.

1. א Aleph. A.
2. ב Beth. B.
3. ג Gimel. Gh.
4. ד Daleth. Dh
5. ה Hé. H.
6. ו Vau. V
7. ז Sain. S
8. ח Cheth. Ch.
9. ט Theth. T.
10. י Jod. I.
11. כ Caph. C.
12. ל Lamed. L.
13. מ Mem. M.
14. נ Nun. N.
15. ס Samech. S.
16. ע Hain. Ha.
17. פ Pé. Ph. ou P.
18. צ Tzadé. Tz
19. ק Koph. K.
20. ר Resch. R.
21. ש Schin, ou Sin. Sch., ou Sç.
22. ת Thau. T.

On ignore qui est le premier inventeur des lettres et de l'écriture. On convient que c'est un art admirable et tout divin (*c*)

De peindre la parole et de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Quelques-uns ont cru qu'elles avaient toujours été en usage, et que Dieu, en inspirant à l'homme la raison et l'usage de la parole lui avait aussi donné le secret d'exprimer ses pensées par l'écriture. On sait ce que dit Josèphe (*d*) de certaines colonnes érigées avant le déluge par les fils de Seth, sur lesquelles ils avaient écrit leurs inventions et leurs observations astronomiques. On a attribué des livres à Adam et à Enoch. On supposait donc qu'ils avaient l'usage de l'écriture. L'ouvrage que les Sabiens attribuent à Adam subsiste encore aujourd'hui. On dit que le caractère en est tout à fait extraordinaire. Pour celui d'Enoch, on n'en a que des fragments qui sont d'une traduction grecque, ou plutôt qui sont tirés de l'original même : car on ne croit pas qu'il ait jamais été écrit en une autre langue ; et que c'est l'ouvrage de quelque imposteur.

D'autres soutiennent que l'usage des lettres est bien plus récent. Quelques-uns en font l'honneur à Abraham ; d'autres à Moïse, d'autres aux Phéniciens, d'autres à Saturne, d'autres aux Egyptiens. D'autres ont raisonné plus juste, et partagent l'honneur de cette invention à plusieurs personnes, et reconnaissent qu'elle a commencé plus tôt chez les peuples d'Orient, et plus tard chez ceux d'Occident ; que les uns ont inventé, et les autres seulement perfectionné cette invention ; que dans les commencements, l'usage des lettres était rare et imparfait ; que leur figure était irrégulière et longue à former, que dans la suite on les a perfectionnées, et qu'on en a rendu l'usage plus aisé et plus commun.

Crinitus dit que Moïse inventa les lettres

(*c*) Brébeuf, *Pharsale* de Lucain.
(*d*) *Antiq. l.* I, *c.* II.

hébraïques; Abraham les syriaques et les chaldaïques; les Phéniciens les leurs propres qu'ils communiquèrent aux Grecs, et que les Grecs portèrent en Italie; Nicostrate celles des Latins; Isis les égyptiennes; Ulfila celles des Goths.

Mais il y a apparence que cet auteur a avancé tout cela au hasard; car il est indubitable que les lettres hébraïques et phéniciennes étaient anciennement les mêmes, ou qu'elles différaient très-peu entre elles. Les lettres grecques et latines ne sont pas une invention nouvelle; les grecques sont prises des phéniciennes, et les latines des grecques. L'écriture dont se servait Ulfila est prise du grec ou du latin.

Quant à l'écriture égyptienne, on assure que, dans les commencements, ce n'était que des hiéroglyphes ou des figures d'animaux et d'autres choses gravées sur la pierre ou peintes sur le bois, par le moyen desquelles les Egyptiens conservaient la mémoire des grands événements. Cette manière d'écrire est peut-être la plus ancienne qui soit dans le monde. Nous en voyons encore plusieurs monuments sur les obélisques et sur les marbres qui viennent d'Egypte. Marsham (*a*) croit que cette manière d'écrire fut inventée par le second roi de Memphis, qui n'est autre que Thauth, que les Grecs ont nommé le premier Mercure; un autre Thauth, ou le second Mercure mit en caractères ordinaires, ce que le premier avait écrit en lettres hiéroglyphiques. Tout cela dans la plus haute antiquité, s'il est vrai que Ménès, le premier roi de Memphis, n'était autre que Cham, fils de Noé.

Lucain (*b*) avance que les Phéniciens inventèrent les lettres ordinaires en un temps où les Egyptiens ne connaissaient pas encore l'usage du papier, et qu'ils ne savaient pas l'art d'écrire en caractères hiéroglyphiques.

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
Nondum flumineas Memphis contexere biblos
Noverat, et saxis tantum volucresque, feræque,
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.

Ce fut donc apparemment à l'imitation des Phéniciens, que les Egyptiens commencèrent à employer les lettres pour écrire. On ne peut pas assurer que les Egyptiens les aient empruntées des Phéniciens ou des Chananéens leurs voisins; mais on sait certainement deux choses; la première, que les anciens caractères de ces deux peuples avaient beaucoup de ressemblance (*c*); et la seconde, que Moïse, *instruit de toute la sagesse des Egyptiens*, et élevé dès sa jeunesse dans leur pays, écrivit ses livres et ses lois en caractères phéniciens. Les anciennes lettres égyptiennes sont aujourd'hui entièrement inconnues, quoiqu'il en reste un bon nombre de monuments. Ces peuples perdirent l'usage de leur écriture sous la domination des Grecs, et le caractère cophte ou égyptien moderne est formé sur le grec.

Quant aux Phéniciens, ils répandirent l'usage de leurs lettres dans toutes leurs colonies. Cadmus les porta en Grèce; et les Grecs les perfectionnèrent et y en ajoutèrent quelques-unes. Ils les communiquèrent aux Latins, et depuis les conquêtes d'Alexandre, ils les firent recevoir même dans l'Egypte et dans toute la Syrie: de manière que l'écriture phénicienne si ancienne et mère de tant d'autres, serait aujourd'hui entièrement tombée dans l'oubli, sans les Samaritains qui nous ont conservé le Pentateuque de Moïse, écrit en caractères anciens chananéens ou hébreux, par le moyen desquels on a déchiffré les médailles et le peu qui reste de monuments phéniciens.

Ce que je viens de dire des anciens caractères du Pentateuque samaritain, n'est pas avoué de tout le monde. Quelques savants, comme Postel, Buxtorf fils et quelques docteurs thalmudiques, soutiennent que le caractère hébreu carré, dont les Juifs se servent aujourd'hui, est celui même dont Moïse s'est servi. D'autres en plus grand nombre, comme Origène, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, Bède, Génébrard, Bellarmin, plusieurs rabbins et les plus habiles de nos critiques, prétendent que les Juifs quittèrent leurs anciens caractères au retour de la captivité de Babylone, et lui substituèrent les lettres chaldéennes (1), qui sont celles dont ils se servent aujourd'hui, pendant que les Samaritains conservèrent leur Pentateuque écrit en caractères anciens hébreux ou phéniciens. Enfin quelques autres savants, comme le rabbin Azarias, Abdias de Barténora, Postel, Buxtorf, Coringhius, le Père Sghambati, distinguent chez les anciens Hébreux deux sortes de caractères: le commun et le sacré. Le commun est celui des Samaritains, et le sacré celui des Juifs; mais cette distinction de deux sortes de lettres est chimérique, et on n'en peut donner aucune preuve.

On dit ordinairement que les Hébreux n'ont point de voyelles, et que c'est pour y suppléer qu'ils ont inventé les points-voyelles, dont ils se servent quelquefois dans leurs livres. Mais il est certain qu'ils ont des voyelles, de même que les autres peuples, quoiqu'ils ne les marquent pas toujours dans leur écriture, et que le son, la valeur et la quantité de ces voyelles ne soient pas toujours les mêmes, comme il arrive aussi dans les autres langues. L'*aleph*, le *vau*, le *jod*, l'*hain*, sont des voyelles; le *hé* n'est qu'une aspiration. Les points-voyelles sont nouveaux et de l'invention des massorèthes. Ils ne furent inventés que depuis le milieu du neuvième siècle, ou vers le commencement du dixième. On en attribue le principal honneur aux rabbins Aser et Nephtali, qui vivaient en ce temps-là. Les points-voyelles sont au nombre de dix, et ils expriment les cinq voyelles selon toutes leurs différentes valeurs et leurs différents changements. On peut voir les *Exercitations* du Père Morin et les *Prolégomènes* de Valton, et grand nom-

(*a*) *Marsham. Can. Ægypt. Sæcul.* I, *ex Syncello.*
(*b*) *Lucan. l.* III

(*c*) Voyez *Plutarch. libello de dæmonio Socratis. Kircher*, *Vossius*, etc.
(1) *Voyez* ma note au mot Esdras (S).

bre d'autres ouvrages qui ont été écrits sur cette matière.

Les Hébreux ont certains ouvrages *acrostiches* qui commencent par les lettres rangées selon l'ordre qu'elles tiennent dans l'alphabet. On pourrait aussi appeler ces ouvrages *alphabétiques* comme s'ils avaient été composés pour apprendre aux enfants leur alphabet et l'ordre que les lettres tiennent entre elles. Le plus grand de ces ouvrages est le psaume CXVIII, qui contient vingt-deux huitains de vers acrostiches; en sorte que les huit premiers commencent par *aleph*, les huit suivants par *beth*; et ainsi des autres. D'autres psaumes, comme les vingt-quatre et trente-trois, n'ont que vingt-deux vers commencés par les vingt-deux lettres de l'alphabet. D'autres, comme les cent dix et cent onze, n'ont que la moitié du vers commencée par une lettre, et l'autre moitié par une autre. Ainsi dans *Beatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus volet nimis*, le premier demi-vers commence par *aleph*, et le second par *beth*. Les *Lamentations* de Jérémie sont aussi en vers acrostiches, de même que le chapitre XXXI des Proverbes, à commencer depuis le ỳ 8 jusqu'à la fin.

Les Juifs se servent de leurs caractères, non-seulement pour écrire, mais aussi pour nombrer, de même que les Grecs qui donnent aux lettres de leur alphabet une valeur numérique dans les supputations d'arithmétique. Mais je ne crois pas que les anciens Hébreux en aient usé ainsi, ni que parmi eux les lettres aient été numériques. Je n'en vois aucune preuve dans l'Ecriture; les auteurs sacrés écrivent toujours les nombres tout entiers et sans abréviation. Je sais que quelques savants ont voulu rectifier des dates, ou suppléer des années, dans la supposition que les lettres servaient de chiffres dans le texte de l'Ecriture; mais il aurait fallu prouver auparavant que les anciens Hébreux étaient dans le même usage que les Juifs d'à présent.

Saint Jean, dans l'Apocalypse (*a*), parle du caractère de la Bête et du chiffre de son nom, qui fait la somme de *six cent soixante-six*. Plusieurs ont cru que le chiffre devait se chercher dans la langue hébraïque, et on a essayé de l'expliquer dans cette supposition. Mais il est bien plus croyable que saint Jean, écrivant en grec, voulait marquer la valeur numérique des lettres grecques du nom de celui qu'il désigne sous le nom de Bête; ou que voulant désigner un empereur romain, persécuteur de l'Eglise, il a prétendu qu'on cherchât le nombre de 666 dans les lettres numériques qui entrent dans la composition de son nom et de ses qualités. — [*Voyez* APOCALYPSE.]

Les docteurs cabalistes ont beaucoup raffiné sur les lettres de l'alphabet hébreu. Les autres rabbins, quoique plus sérieux que les cabalistes, ont aussi trouvé du mystère dans certaines lettres du texte hébreu, dont les unes sont renversées, les autres suspendues, les autres fermées; tout cela est mystérieux, selon ces docteurs, et mérite une attention particulière; mais, soit que cela se soit fait par hasard ou à dessein, on peut assurer que les lettres en elles-mêmes, et prises séparément du mot qu'elles composent, n'ont aucun sens et ne renferment aucun mystère; si l'on veut subtiliser sur leur arrangement et sur leur forme, et y trouver des moralités édifiantes, ou même, si l'on veut, du mystère, à la bonne heure, pourvu qu'on ne prétende pas employer ces réflexions ou ces idées en preuves. Elles ne peuvent servir au plus que pour l'édification des simples, ou pour nourrir des esprits déjà persuadés des vérités qu'on trouvera dans ces combinaisons de lettres. Notre Sauveur dit dans l'Evangile (*b*), *qu'un iota et un point de la loi ne demeurerait pas sans exécution*. Mais c'est une manière de parler proverbiale qui signifie que tout ce qui est écrit, sans exception, sera accompli. On doit dire la même chose de ces paroles de saint Jérôme (*c*): *Quæ minima putantur in lege Domini, plena sunt sacramentis*. Quant aux rêveries des cabalistes, je ne m'amuserai pas, ni à les rapporter ici; ni à les réfuter, elles n'en valent pas la peine. On peut voir M. Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. VI, l. IX, c. 8, et chap. 20, 21 et 23.

Quelques anciens ont parlé du livre du Ciel (*d*), *legi in tabulis cœli*, et des lettres qui y étaient comme gravées, par le moyen desquelles ceux qui l'entendaient découvraient l'avenir et pénétraient des mystères ineffables. Pic de la Mirande (*e*), qui avait fort étudié les cabalistes, disait que comme les astrologues voyaient dans le ciel certaines images, dont ils tirent leurs conséquences, ainsi les maîtres des Juifs ont leur alphabet au ciel, et soutiennent qu'ils y trouvent les éléments et les caractères de leur langue. Agrippa (*f*) avance la même chose, et Gaffarel (*g*) ajoute à leur témoignage l'autorité d'un grand nombre de rabbins célèbres, Maimonides, Nachman, Abenezra, Kimchi, Abravanel.

Postel est plus positif, puisqu'il dit qu'il en a fait l'expérience. *Je passerai peut-être pour un menteur*, dit-il, *si je dis que j'ai lu au ciel en caractères hébreux, dont Esdras a donné la clef, tout ce qui est dans la nature; cependant Dieu et son Fils me sont témoins que je ne ments pas: j'ajouterai seulement que je ne l'ai lu qu'implicitement*. Or je ne doute point qu'un homme prévenu, et dont l'imagination est fortement frappée, ne lise dans le ciel et dans les étoiles tout ce qu'il voudra, et en quels caractères il voudra. Pour soutenir un sentiment si bizarre, ces docteurs abusent de ces paroles de l'Ecriture (*h*): *Les cieux annoncent la gloire de Dieu, et le firmament les ouvrages de ses mains.... Leur son*

(*a*) *Apoc.* XIII, 17, 18, etc.
(*b*) *Matth.* V, 18.
(*c*) *Hieronym.*
(*d*) *Testament.* XII *Patriarch.*
(*e*) *Pic. Mirandul. in Astrolog. l.* VIII, *c.* V, *p.* 415
(*f*) *Agrippa de occulta Philosoph. l.* III, *c.* XXX.
(*g*) Gaffarel, *Curiosités inouïes*, c. XIII.
(*h*) *Psalm.* XVIII, 1... 5

s'est fait entendre par toute la terre, etc. Mais il est inutile de s'arrêter sur cela plus longtemps (*a*).

La lettre opposée a l'esprit. Manière de parler qui se rencontre dans les Epîtres de saint Paul (*b*), et qui est fort commune dans le langage ecclésiastique. *Dieu nous a rendus les ministres du Nouveau Testament, non par la lettre, mais par l'esprit ; car la lettre tue, et l'esprit vivifie*. C'est-à-dire la loi de Moïse observée à la lettre, n'est pas capable de donner la vie de l'âme et de justifier devant Dieu ceux qui demeurent servilement attachés aux observances littérales de la loi. Il faut pour obtenir la justice, joindre à cela l'esprit, la charité, la foi, l'espérance; ou suppléer à ces observances littérales, des actions spirituelles plus relevées, plus parfaites, plus excellentes ; par exemple, aux sacrifices sanglants, le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, la mortification de ses passions, la mort au vice et aux péchés, etc.

LEVAIN; en grec, *zymè*, en latin, *fermentum*, en hébreu, *seor* (*c*). La Loi défendait aux Hébreux de manger du pain levé, ou autre chose où il entre du levain, pendant les sept jours de la Pâque (*d*). Les Juifs avaient grand soin de purifier leurs maisons de tout levain, dès la veille de cette fête; et Dieu avait défendu (*e*) de lui offrir dans son temple ni levain, ni miel, c'est-à-dire ni pain levé, ni miellé, dans les offrandes de gâteaux et d'autres pièces de four qui se présentaient au Seigneur sur son autel. Mais, dans d'autres rencontres, rien n'empêchait que l'on ne lui offrît des pains levés et du miel. Voyez *Num.* XV, 20, 21, où Dieu demande qu'on donne aux prêtres ou aux lévites les prémices des pains que l'on pétrissait dans toutes les villes d'Israël. Saint Paul veut (*f*) que les fidèles célèbrent la Pâque chrétienne avec les pains sans levain, *in azymis*, qui signifient dans un sens mystique, la sincérité et la vérité; en quoi il nous donne deux instructions. La première, que la loi qui obligeait à l'observation littérale de la Pâque, ne subsiste plus; et la seconde, que les pains sans levain désignaient la vérité et la pureté du cœur. Le même apôtre (*g*) fait allusion à ce qui se pratiquait dans la cérémonie de la Pâque, où l'on avait grand soin de nettoyer la maison de tout levain, lorsqu'il dit : Veillez sur vous-même, *car un peu de levain corrompt toute la masse* qui est dans le pétrin. Il ne faut que gros comme une noix de levain, pour rendre impur tout ce que vous aurez pétri de pain. Ainsi dans le moral, l'impureté du cœur souille toutes nos actions. Jésus-Christ appelle (*h*) *levain des Pharisiens* et des Hérodiens, les maximes et la doctrine de ces gens-là. — [*Voyez* Azymes.]

LEVER LES MAINS, est le geste d'un homme qui fait serment : *Je lève ma main au Seigneur*, dit Abraham (*i*), que je ne prendrai pas la moindre chose de ce qui est à vous. Et : *Je les ferai entrer dans la terre sur laquelle j'ai levé la main* (*j*); que je leur ai promise avec serment.

Lever la main *contre quelqu'un*, l'attaquer, lui faire la guerre : *Béni soit le Seigneur qui a terrassé ceux qui ont levé la main contre mon seigneur et mon roi* (*k*). Et : *Séba, fils de Bochri, leva la main contre David* (*l*), se révolta contre lui. L'Ecriture se sert de la même expression en parlant de la révolte de Jéroboam, fils de Nabath (*m*).

Lever son visage *en présence de quelqu'un*, paraître hardiment en sa présence. *Je n'oserai lever la face devant Joab votre frère* (*n*). Et Esdras (*o*) : *Seigneur mon Dieu, je suis chargé de confusion, et je n'ose lever ma face devant vous. Voyez* aussi *Job*, X, 15; XI, 15.

Lever ses mains, ses yeux, son âme, son cœur au Seigneur, sont des manières de parler communes dans l'Ecriture pour désigner les sentiments et les mouvements d'une personne qui prie avec instance, et qui demande à Dieu de tout son cœur l'assistance dont elle a besoin. *Lever les yeux*, se dit souvent pour regarder simplement : *J'ai levé les yeux, et j'ai vu*.

Lever son ame *sur quelque chose*, la désirer avec ardeur. *Ils ne retourneront point dans cette terre sur laquelle ils lèvent leurs âmes pour y retourner* (*p*). On trouve assez souvent cette expression dans les Psaumes : *Seigneur, je lève mon âme vers vous* (*q*), je vous désire de toute l'ardeur de mon âme.

Lever un signal *dans le pays. Voyez* Signal.

Lever ses yeux *vers les idoles* (*r*), les honorer, les invoquer, mettre en elles son espérance.

Lever le talon *contre quelqu'un* (*s*), regimber, se soulever.

Lever la corne (*t*), s'élever d'orgueil, menacer de frapper, insulter.

Lever un deuil (*u*), *levare planctum*, commencer un cantique lugubre.

Lever une prière, *levare orationem* (*v*), adresser ses prières à Dieu pour son peuple, etc.

Se lever, *surgere. Il se leva un nouveau roi dans l'Egypte* (*x*); un nouveau roi régna. Dans l'Ecriture les hommes se lèvent ordinairement de grand matin, et même devant le jour, de même que les héros dans Homère

(*a*) *Voyez* Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. VI, liv. IX, c. xxii.
(*b*) *Rom.* ii, 27, 29, vii, 6. II *Cor.* iii, 6, 7.
(*c*) *Exod.* xii, 15, 19. שְׂאֹר, Ζύμη. *Fermentum.*
(*d*) *Exod.* xii, 15, 19.
(*e*) *Levit.* ii, 11.
(*f*) I *Cor.* v, 7, 8.
(*g*) I *Cor* v, 6.
(*h*) *Matth.* xvi, 5, 12.
(*i*) *Genes.* xiv, 22.
(*j*) *Exod.* vi, 18
(*k*) II *Reg.* xviii, 28
(*l*) II *Reg.* xx, 21.
(*m*) III *Reg.* xi, 26.
(*n*) II *Reg.* ii, 22.
(*o*) I *Esdr.* ix, 6.
(*p*) *Jerem.* xxii, 27
(*q*) *Psalm.* xxiv, 1; lxxxv, 4; cxlii, 8.
(*r*) *Ezech.* xviii, 6, 12, 15; xxiii, 27; xxxiii, 25.
(*s*) *Joan*, xiii, 18.
(*t*) *Zach.* i, 21.
(*u*) *Ezech.* xxviii, 11
(*v*) *Isai.* xxxvii, 4.
(*x*) *Exod.* ii, 8.

Souvent *surgere*, se lever, ne signifie autre chose que commencer une action. *Levez-vous, et allez; levez-vous, et faites cela*, etc. *Surgant pueri et ludant; Surge et comede panem; Surge, fac nobis deos*, etc.; *Surge, Domine, in requiem tuam*, etc.

Surgo se prend aussi pour ressusciter : *De terra surrecturus sum*, dit Job (*a*); *Multi qui dormierant surrexerunt* (*b*); *Surrexit Iesus, non est hic* (*c*). Et : *Corpus surget in incorruptione* (*d*).

Un grand prophète s'est levé au milieu de nous, Luc VII, 16. Et : Un prophète ne se lève point de la Galilée (*e*) : *a Galilœa propheta non surrexit.*

Se lever contre quelqu'un se dit aussi des accusateurs et des faux témoins : *Surgentes testes iniqui, quæ ignorabant interrogabant me* (*f*) : *Deux faux témoins se levèrent, et accusèrent Jésus* (*g*).

LEVI, troisième fils de Jacob et de Lia (*h*), naquit en Mésopotamie, l'an du monde 2248; avant Jésus-Christ 1752; avant l'ère vulgaire 1756. Après que Sichem, fils d'Hémor, eut violé Dina, fille de Jacob, et sœur utérine de Lévi et de Siméon, ces deux frères engagèrent frauduleusement Sichem à recevoir la circoncision; et le troisième jour, lorsque la douleur est plus grande (*i*), ils entrèrent dans la ville de Sichem, et égorgèrent tous les mâles qui y étaient, reprirent Dina, leur sœur, et pillèrent la ville (*j*). Cette action déplut fort à Jacob, leur père, qui leur dit : *Vous m'avez troublé, et vous m'avez rendu odieux aux Chananéens. Nous sommes en petit nombre; ils viendront tomber sur moi, et ils m'extermineront, moi et ma maison.* Siméon et Lévi lui répondirent : *Ont-ils dû ainsi abuser de notre sœur?* Après cela, Lévi descendit en Egypte, avec son père (*k*), ayant déjà ses trois fils (*l*), Gerson, Caath et Mérari. Lorsque Jacob se vit près de sa fin (*m*), il fit venir ses fils, pour leur donner sa bénédiction (*n*). Il dit à Siméon et à Lévi : *Vous êtes frères, et trop unis pour faire le mal; vous êtes des instruments d'une guerre injuste. A Dieu ne plaise que je participe à leurs mauvais desseins, et que ma gloire entre jamais dans leur complot, parce que, dans leur fureur, ils ont tué un homme, et dans leur ressentiment, ils ont percé un mur. Que leur fureur soit maudite, parce quelle est opiniâtre, et que leur colère soit en exécration, parce qu'elle est dure et cruelle. Je les diviserai dans Jacob, et je les disperserai dans Israel.*

En effet, Lévi fut dispersé dans Israel, n'ayant point eu de partage au milieu du pays de Chanaan; mais seulement quelques villes qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Toutefois il n'en fut pas plus mal partagé, puisque le Seigneur ayant choisi la tribu de Lévi, pour servir dans son temple, et pour exercer son sacerdoce, il lui accorda plusieurs grands priviléges, qui la mettaient fort au-dessus des autres tribus, soit pour la dignité ou pour les avantages de la vie, puisque toutes les dîmes, les prémices, les offrandes qui se faisaient au temple, et plusieurs parties de toutes les victimes qui s'offraient au Seigneur, lui appartenaient.

Le Testament des douze Patriarches, livre ancien, mais apocryphe, porte que Lévi fut ravi jusqu'au septième ciel, où il eut plusieurs révélations, entre autres, que le sacerdoce serait dans sa famille, et que, de sa tribu et de celle de Juda, naîtrait le Sauveur du monde. C'est en effet le sentiment de plusieurs anciens, que la sainte Vierge était des deux tribus de Juda et de Lévi : de Juda, par son père, et de Lévi, par sa mère. Il ajoute que les fils de Lévi crucifieront le Sauveur; il dit de plus, que ce fut l'ange du Seigneur qui l'engagea au massacre des Sichemites; que, dans une vision qu'il eut à Béthel, les anges le revêtirent des habits sacerdotaux, et le sacrèrent prêtre. Après cela, ils lui annoncèrent la venue du Messie, du prêtre éternel. Sur la fin de sa vie, il déclara à ses fils tout le mal qu'ils feraient contre la personne du Messie, et les malheurs qui leur arriveraient, en punition de leurs crimes. Il prédit que le voile du temple sera rompu, pour découvrir leurs iniquités; il dit qu'étant âgé de vingt-huit ans, il épousa une femme, nommée Melcha, qui fut mère de Gerson, de Caath, de Mérari et d'une fille nommée Jocabed, qui lui naquit en Egypte. Gerson fut père de Lobni et de Séméi. Caath eut pour fils Amram, Isaar, Hébron et Oziel. Mérari engendra Mooli et Musi. Amram, fils de Caath, épousa Jocabed, sa tante, qui était née le même jour que lui. Jocabed fut mère d'Aaron, de Moïse et de Marie. Il finit en leur prédisant le crime qu'ils commettront dans la mort du Messie, la destruction du temple, leur captivité. Lévi mourut en Egypte, dit ce livre, âgé de cent trente-sept ans, et ses fils, à leur retour dans la terre de Chanaan, l'enterrèrent dans la caverne d'Hébron.

LEVIATHAN. Ce terme se trouve souvent dans l'Ecriture, et les Pères l'entendent ordinairement, dans le sens moral, du démon, qui est le serpent tortueux et ennemi. Les Juifs (*o*) tiennent qu'au cinquième jour de la création du monde, Dieu créa deux animaux, l'un nommé Hénoch, et l'autre Léviathan. Hénoch fut mis sur la terre, pour y vivre, et Dieu lui donna l'herbe de mille montagnes pour sa nourriture. Léviathan

(*a*) *Job.* xix, 25.
(*b*) *Matth.* xxvii, 52
(*c*) *Matth.* xxviii, 6.
(*d*) I *Cor.* xv, 42.
(*e*) *Joan.* vii, 52.
(*f*) *Psalm.* xxxiv, 11.
(*g*) *Marc.* xiv, 57.
(*h*) *Genes.* xxix, 34.
(*i*) *Genes.* xxxiv, 25, 26, etc.
(*j*) Vers l'an du monde 2272, avant Jésus-Christ 1728, avant l'ère vulg. 1732.
(*k*) An du monde 2298, avant Jésus-Christ 1702, avant l'ère vulg. 1706
(*l*) *Genes.* xlvi, 11.
(*m*) An du monde 2315, avant Jésus-Christ 1685, avant l'ère vulg. 1689.
(*n*) *Genes.* xlix, 5.
(*o*) IV *Esdr.* vi, 47, 48, 49, 50, 51.

fut laissé dans l'eau, où il avait été créé, et où il demeure, en attendant le jour du jugement, où il sera tué, et servi sur la table du festin des élus.

Le terme *Léviathan*, selon son étymologie, signifie un grand poisson ou un monstre marin. *Leviath* peut marquer ce qui est joint, collé, lié ensemble; et *than*, un grand poisson (*a*), comme qui dirait le grand poisson chargé d'écailles, collées et serrées l'une contre l'autre. On sait que le crocodile est fort long et fort grand, et qu'il a des écailles si fortes et si épaisses, qu'elles sont impénétrables aux traits des chasseurs et aux pointes des pêcheurs. Nous croyons donc que *Léviathan* signifie le crocodile.

[« Le crocodile, dit Bosc (*Nouv. Diction. d'Hist. natur.*; Paris, Déterville), est un genre de reptiles de la famille des lézards, qui offre pour caractère un corps couvert d'écailles, dont les supérieures et les inférieures sont plus grandes et en forme de petites plaques; quatre pattes très-apparentes, et dont les postérieures sont palmées; une queue comprimée; une langue courte, attachée presque entièrement à la mâchoire inférieure.

» Le nom de *crocodile* rappelle l'idée d'un animal redoutable par sa grandeur et sa férocité, d'un animal qui n'a point d'égal dans sa famille, et qui se rend le tyran des eaux de la zône équinoxiale, dans l'ancien et dans le nouveau monde. »

» En effet, dit Lacépède, il surpasse, par la longueur de son corps, et l'aigle et le lion, ces fiers rois de l'air et de la terre; et si on excepte l'éléphant, l'hippopotame, les cétacés et quelques serpents démesurés, il ne trouve point d'égal dans la nature.

» Si les crocodiles l'emportent sur la plupart des animaux, par la grandeur de leur taille et par l'étendue de leur puissance, ils sont aussi mieux protégés qu'eux par la nature. Leur peau est presque partout couverte de petits boucliers à l'épreuve de l'épée et de la balle; ils ont, de plus, l'aspect très-effrayant, principalement par leur regard; leur gueule, garnie de dents longues et nombreuses, semble être un vaste gouffre, toujours prêt à engloutir ce qui en approche. Leur démarche grave concourt encore à l'effet général qu'ils produisent sur l'imagination. Mais ils ne sont féroces que par besoin, et un crocodile qui est rassasié, n'est pas un ennemi dangereux, ainsi que l'avait déjà observé Aristote. »

« Les anciens, reprend Bosc, n'ont connu qu'un seul crocodile, celui du Nil. Aujourd'hui on en connaît au moins trois, et peut-être sept.... Le crocodile du Nil a le museau oblong, la mâchoire supérieure échancrée, pour laisser passer la quatrième dent d'en bas; les pieds de derrière entièrement palmés (*Voyez* Crocodile). Il se trouve dans toute l'Afrique.... Il était autrefois commun dans tout le cours du Nil; mais actuellement on ne le trouve plus que dans la haute Egypte. Il acquiert jusqu'à trente pieds de long.

» Les anciens Egyptiens ont fait des dieux des crocodiles, leur consacrèrent la ville d'Arsinoé, et les enterrèrent dans les tombeaux de leurs rois. »

Dom Calmet croit, il nous l'a dit, que le *léviathan* de Job est le *crocodile.*]

Job fait une peinture admirable du Léviathan, aux chapitres XL et XLI de son livre, et il n'y dit rien qui ne s'explique très-naturellement du crocodile (*b*). D'autres l'expliquent de la baleine ou du mulart, qui est un très-gros poisson qui se trouve dans la Méditerranée. D'autres entendent, sous le nom de Léviathan en général, tous les gros poissons et les monstres marins. Plusieurs anciens l'ont expliqué allégoriquement du démon. Bochart (*c*) montre au long que c'est le crocodile. Il le prouve par un endroit du Talmud, au Traité *du Sabbat*, où il est dit que le *calbit* (*d*), ou chien marin, est la terreur du léviathan; il prétend que ce *calbit* est le poisson nommé *ichneumon*, qui se jette dans la gueule du crocodile, lui ronge les entrailles, et ne sort de son ventre que par le trou qu'il se fait en rongeant.

Voici donc ce que Job dit du Léviathan: *Pourrez-vous enlever le léviathan avec l'hameçon, et lui lier la langue avec une corde?* Le crocodile est-il de ces poissons que l'on prend à l'hameçon, et à qui on lie la langue, ou que l'on enfile par la bouche ou par les ouïes, pour les porter où l'on veut? Il ne demande pas cela comme une chose périlleuse; mais comme une chose très-impossible, et à laquelle on ne s'exposait pas, sans témérité. Hérodote (*e*) raconte une manière de prendre le crocodile avec l'hameçon; mais apparemment cela n'était pas encore inventé du temps de Job. Cet historien dit qu'on jette un morceau de chair de porc, avec un gros et fort hameçon, au milieu du Nil. Le pêcheur est sur le bord, où il fait crier un cochon de lait. Le crocodile s'avance, il engloutit la chair de porc avec l'hameçon; le pêcheur le tire à bord, lui jette de la boue sur les yeux qui sont fort petits, à proportion du reste du corps; après quoi il le met à mort.

Lui mettrez-vous un cercle aux naseaux, et lui percerez-vous la mâchoire avec un anneau? comme on fait aux animaux de service, aux chameaux, aux buffles, qu'on conduit ainsi, et qu'on dresse comme on veut. Le crocodile est-il de ces animaux doux et traitables? *Voyez* Isaïe, XXXVII, 29, où il parle de cette manière de percer les naseaux des bêtes de somme: *Ponam circulum in naribus tuis, et frenum in labiis tuis.* L'hébreu de Job peut faire un autre sens: *Lui mettrez-vous un jour dans les narines, ou percerez-vous sa mâchoire avec une épine*, comme ces petits poissons qu'on porte ainsi enfilés au marché? *Vos amis le coupe-*

(*a*) לוית־תן *Leviath-than.*

(*b*) *Job.* xl, 20, 21 *et seq.*, xli, 1, 2 *et seq.*

(*c*) *Bochart. de Animal. sacr. parte* i, *l.* I, *c.* vii, *et parte* II, *l.* V, *c.* xvi, xvii.

(*d*) כלבית *Chalbith.*

(*e*) *Herodot. l.* II, *c.* lxx.

ront-ils par morceaux, et ceux qui trafiquent le diviseront-ils en pièces? Ou, selon d'autres : *Les enchanteurs le couperont-ils, et les Chananéens le mettront-ils en pièces pour le vendre?* Le charmera-t-on comme un serpent, et le fera-t-on crever par les enchantements?

Mettez la main sur lui : souvenez-vous de la guerre, et ne parlez plus; ou, selon l'Hébreu : *Mettez la main sur lui, et ne pensez jamais à la guerre : son espérance sera vaine; il ne pourra seulement soutenir sa présence.* Le crocodile est un animal très-redoutable; le plus hardi guerrier n'osera seulement paraître devant lui. On raconte (*a*) qu'un certain Artémidore, ayant rencontré par hasard sur le sable un crocodile qui dormait, en fut si effrayé, qu'il en perdit l'esprit et la mémoire. Cnémon, dans Héliodore (*b*), fut tout troublé à la vue d'un crocodile, quoiqu'il ne l'eût vu qu'en passant, et plutôt son ombre que son corps. Job continue : *Je ne serai pas assez cruel pour l'éveiller ;* ce serait une grande témérité de le vouloir faire. Il n'y a que les Tentyriens capables de cette hardiesse; ceux de Tentyre faisaient la guerre aux crocodiles.

Voici à présent une description plus détaillée de cet animal. *Qui découvrira la superficie de son vêtement, et qui entrera dans le milieu de sa gueule?* Le crocodile dort pendant le jour sur le sable, et la gueule ouverte; mais, tout endormi qu'il est, qui osera seulement l'approcher? *Son corps est semblable à des boucliers d'airain de fonte ; il est couvert d'écailles serrées et pressées l'une sur l'autre.* Le crocodile est un des plus grands poissons de rivière que l'on connaisse. On en a vu de vingt-cinq à trente pieds de long. Il a la peau du dos si dure, qu'on ne la peut percer avec le fer. Elle est plus tendre sous le ventre ; c'est le seul endroit où on le puisse blesser.

Qui ouvrira l'entrée de sa mâchoire? la terreur habite autour de ses dents. Cet animal a la tête oblongue, et la gueule extrêmement vaste. Il a trente-six dents fort solides et fort aiguës à la mâchoire d'en haut, et autant à la mâchoire d'en bas. Ces dents se joignent l'une dans l'autre, comme les dents d'une scie. Lorsqu'il ouvre la gueule, l'ouverture est si grande qu'il peut engloutir un homme entier ou même une génisse. Sa tête est oblongue et fendue presque jusqu'aux oreilles. On en a vu dans les Indes de si grands, qu'un homme de la belle taille pouvait demeurer debout entre ses mâchoires. On dit qu'ils ne remuent que la mâchoire d'en haut, au lieu que les autres animaux ne remuent que celle d'en bas. Mais cela ne se vérifie pas par les nouvelles observations.

Lorsqu'il éternue, il jette des éclats de feu, et ses yeux étincellent comme la lumière du point du jour. Il sort de sa gueule des lampes qui brillent comme des torches ardentes; il lui sort une fumée des narines, de son haleine il allume des charbons, et la flamme lui sort du fond de la gueule. Cette peinture poétique est admirable pour exprimer la vivacité des yeux du crocodile, lorsqu'il sort de l'eau, et la rapidité avec laquelle il poursuit sa proie, et la rapacité avec laquelle il la dévore. *La force est dans son cou, la famine marche devant lui.* Le crocodile est à peu près de la forme d'un lézard. Sa force consiste principalement dans son cou et dans sa tête. Il ravage tout dans les lieux où il se trouve; il y tue les animaux, il désole les campagnes. On ne peut pas mieux exprimer cela qu'en disant que la famine marche devant lui.

Les membres de son corps sont liés les uns aux autres, les foudres tomberont sur lui sans qu'ils s'écartent. Son corps est tout muscle, tout nerf, il est en quelque sorte impénétrable et invulnérable. *Son cœur se durcira comme un rocher, il se resserrera comme l'enclume sur laquelle on bat sans cesse.* Ces expressions expriment vivement la force, le courage, l'intrépidité du crocodile. Rien ne lui fait peur : *Si quelqu'un l'attaque, ni l'épée, ni les dards, ni les cuirasses ne pourront subsister devant lui.* Les voyageurs conviennent que la peau du crocodile est à l'épreuve des épées, des dards, des flèches, des armes à feu. Il faut le prendre sous le ventre, si l'on veut le percer : *Il méprisera le fer comme la paille, et l'airain comme un bois pourri. L'archer le plus adroit ne le mettra point en fuite ; les pierres de la fronde sont pour lui une paille sèche.*

Il fera bouillir le fond de la mer comme l'eau d'un pot, et il rendra les eaux comme un onguent, comme un parfum. Dans le style des Orientaux, les grands fleuves et les grands lacs sont quelquefois nommés *des mers.* Il y avait des crocodiles non-seulement dans le Nil, mais aussi dans les lacs. On adorait en Egypte ceux du lac Mœris (*c*); on leur préparait soigneusement à manger, et on leur mettait de riches pendants d'oreilles et de précieux bracelets aux pieds. Lorsque le crocodile se remue avec impétuosité ou jette l'eau par sa gueule, il fait bouillir le fleuve ou le lac dans lequel il se trouve, comme une chaudière d'huile bouillante; l'odeur qu'il laisse après lui est semblable à celle du musc. C'est ce que témoignent plusieurs bons auteurs (*d*). Non-seulement pendant sa vie il répand cette bonne odeur, sa chair même la conserve après sa mort; ses œufs aussi sentent le musc. Lorsqu'ils sont blessés, il sort de leur blessure et de leurs entrailles une odeur pareille.

Il ne voit rien que de haut et de sublime; c'est lui qui est le roi de tous les enfants d'orgueil. On l'explique en disant que le crocodile est le roi des autres poissons; mais il vaut mieux l'entendre des Egyptiens dénommés souvent dans l'Ecriture (*e*) sous le nom d'*enfants d'orgueil* ou d'*orgueilleux*. Le crocodile était leur dieu, leur roi; ils lui ren-

(*a*) *Cœlius Aurelian. de insania apud Bochart.*
(*b*) *Heliodor. Æthiop. l.* I.
(*c*) *Herodot. l.* II, *c.* XIX. *Strabo, l.* XVI. *Ælian. l.* X.
(*d*) Damit, Alkazuin, Vincent Le Blanc, Pierre Martyr, Jean de Zaet, Purcher, *alii apud Bochart. de Animal. sacr parte* II, *l.* V.
(*e*) *Ezech.* XXXII, 12. *Psal.* LXXXVIII, 11. *Isai.* LI, 9. *Job.* XXVI, 12

daient des honneurs divins. Dans le style des Hébreux, sous le nom de *roi*, on entend souvent le dieu d'une nation ; tout le monde sait que les Egyptiens adoraient le crocodile, et que le crocodile était l'emblème ou la figure de l'Egypte.

Au chap. III, verset 8, Job dit : *Que ceux qui maudissent le jour, et qui sont prêts à éveiller le léviathan, maudissent le jour de ma naissance.* Nous croyons qu'il veut parler des Athlantes et des peuples de la haute Egypte, qui maudissent le soleil (*a*), parce qu'il les brûle par ses excessives ardeurs ; et qui sont assez hardis pour éveiller le crocodile, pour l'attaquer, le faire mourir et le manger (*b*). Ezéchiel désigne le roi d'Egypte sous le nom de *grand Than*, ou de grand dragon, de grand poisson (*c*). Isaïe (*d*) menace de frapper de mort *léviathan le serpent droit ;* c'est le roi de Babylone ; *et léviathan , le serpent tortu* , c'est le roi de l'Egypte. Le crocodile était considéré comme le roi des poissons d'eau douce ; et les Hébreux donnaient à tous les poissons le nom de *serpents* ou de *reptiles.* Le prophète-roi (*e*) dit que le Seigneur a créé le *léviathan* pour se jouer dans les eaux. C'est donc un animal aquatique.

[La description de cet animal est poétique , suivant Virey (*Nouveau Dict. d'hist. nat.*, au mot *Léviathan ;* Paris, Déterville), et ne permet pas de déterminer à quelle espèce il appartient. « Les savants, dit-il, se sont longtemps occupés de rechercher à quelle espèce on devait le rapporter. Le savant Samuel Bochart assure dans son *Hierozoïcon*, liv. IV, c. XII, XIII et XVI, p. 2, et fig., que c'est le crocodile ; cependant le texte de Job n'est pas assez précis pour qu'on puisse déterminer cet objet. Il y est dit : *Pourrez-vous prendre le léviathan au hameçon, et lierez-vous sa langue avec une corde ? Placerez vous un anneau dans ses narines, et percerez-vous sa mâchoire ?* etc. Or ces mots conviennent plus à la *baleine* qu'au *crocodile*, à ce qu'il me paraît, en les comparant avec ceux qui suivent dans le chapitre XLI. On trouve d'ailleurs dans *Isaïe*, XXVII, 1, que le léviathan habite dans la mer ; ce qui ne convient pas au crocodile, qui se tient dans l'eau des fleuves et en sort souvent (1). Il paraît, par le passage du prophète, que le mot *léviathan* est générique, car il l'applique à deux espèces de *dragons* ou *serpents marins.* Les rabbins modernes, qui expliquent le Thalmud, regardent le *léviathan* comme un cétacé ou une espèce de *baleine.* Dans ce livre, au traité du *sabath*, le *cabith*, qu'on croit être un *chien marin* ou *squale*, y est représenté comme étant la terreur du *léviathan*, ce qui annoncerait que ce dernier animal est quelque *marsouin* ou *dauphin ;* mais Bochart soutient que le *cabith* est l'*ichneumon* , espèce d'animal carnivore (*viverra ichneumon* Linn.) qui détruit les œufs du *crocodile.*

» Je suis cependant porté à croire que le *léviathan* est un animal marin de la famille des *cétacés*, ou peut-être quelque poisson monstrueux, comme l'a pensé Jault ; mais il paraît fort difficile de prouver l'une ou l'autre opinion, parce que l'Ecriture s'exprime dans un style poétique et plus propre à frapper l'imagination qu'à décrire exactement les objets. Au reste, ce sujet n'est pas bien essentiel à approfondir, et l'on n'est pas moins bon chrétien pour n'avoir pu reconnaître au juste le vrai *léviathan.* Hobbes appelle de ce nom l'espèce de gouvernement qu'il a imaginé, et qui est aussi monstrueux que cet animal. »]

LEVIRAT. Nous employons ce terme après quelques autres auteurs qui ont écrit en français des lois et coutumes des Juifs, pour marquer la loi de Moïse, qui oblige celui dont le frère est mort sans enfants, d'épouser la veuve de ce frère , et de lui susciter des enfants. Comme *levir* en latin signifie *le frère du mari*, le beau-frère, on a formé de là le nom de *levirat*, pour exprimer la loi dont nous venons de parler. Voici ce que Moïse dit sur ce sujet (*f*) : *Lorsque deux frères demeureront ensemble , et que l'un des deux sera mort sans enfants, la femme du mort n'en épousera point d'autre que le frère de son mari, qui la prendra pour femme, et suscitera des enfants à son frère ; et il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne soit pas éteint dans Israel. Que s'il ne veut pas épouser la femme de son frère, cette femme ira à la porte de la ville , et s'adressant aux anciens, elle leur dira : Le frère de mon mari ne veut pas susciter dans Israel le nom de son frère, ni me prendre pour femme. Aussitôt ils le feront appeler, et l'interrogeront ; et s'il répond : Je ne veux point épouser cette femme-là, la femme s'approchera de lui devant les anciens, et lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage, disant : Ainsi sera traité celui qui ne veut pas établir la maison de son frère, et sa maison sera appelée dans Israel, la maison du déchaussé.*

Cette loi est une exception de celle qui condamne les mariages entre frères et sœurs, et entre le beau-frère et la belle-sœur (*g*). Il semble que dès avant Moïse cette loi était en usage parmi les Hébreux et les Chananéens, puisque Juda donne successivement pour maris à Thamar (*h*), *Her* son premier-né, *Onan* son second fils, et qu'il s'oblige de lui donner encore *Sela* son troisième fils.

Les termes dont Moïse se sert ici : *Si deux frères demeurent ensemble*, etc., insinuent que la première intention de la loi ne regarde que les frères qui demeurent ensemble dans

(*a*) Vide *Strabon. l.* XVII, *p.* 563. *Plin. l.* V, *c.* VIII. *Herodot. l.* IV, *c.* CLXXXIV.
(*b*) *Psalm.* LXXIII, 14. *Herodot. l.* II, *c.* LXIX. *Plin. l.* VIII, *c.* XXV, *et l.* XXVIII, *c.* III.
(*c*) *Ezech.* XXIX, 3.
(*d*) *Isai.* XXVII, 1 : *Visitabit Dominus super leviathan serpentem vectem ; et super leviathan serpentem tortuosum.* על לויתן נחש ברח ועל לויתן נחש עקלתון.
(*e*) *Psalm.* LXXIII, 14.
(*f*) *Deut* XXV, 5.
(*g*) *Levit* XVIII, 16.
(*h*) *Genes.* XXXVIII, 6, 7, 8.
(1) Cet argument ne vaut rien ; car les Orientaux appellent *mer* les grands fleuves ; et *Isaïe* lui-même, XI, 15, parlant du *Nil*, l'appelle une *mer*. *Voyez* MER.

la maison de leur père, ou peut-être dans le même lieu; mais l'usage l'a étendue même aux parents plus éloignés, qui demeuraient dans la Judée, et dans le partage de la tribu de leur frère, en sorte que leurs biens et leurs héritages fussent au même lieu; car la loi avait deux objets; le premier, de conserver le nom du défunt dans Israel, par le moyen des enfants qui naissaient de sa femme, et qui portaient son nom; et le second, de maintenir les héritages dans la même famille et dans la même tribu.

L'exemple de Ruth, qui épousa Booz, parent de son mari, est une preuve de la pratique des Israélites du temps des Juges (*a*). Booz n'était ni le père, ni même le plus proche parent d'Elimélech, beau-père de Ruth, épouse de Mahalon, et cependant il l'épouse, au refus de celui qui était le plus proche parent. Les rabbins (*b*) ont apporté de leur chef plusieurs exceptions et limitations à cette loi. Ils croient que l'obligation au frère d'épouser sa belle-sœur ne regarde que les frères nés d'un même père et d'une même mère; et non pas ceux qui sont nés de divers pères, quoique d'une même mère. De plus elle ne regarde que l'aîné des frères du défunt, et encore supposé qu'il ne fût pas marié; car s'il était marié il pourrait prendre ou laisser la veuve de son frère, à son choix. Si le frère défunt avait laissé un fils ou une fille adoptifs ou naturels, un petit-fils ou une petite-fille, le frère n'avait nulle obligation d'épouser sa veuve. Si le mort laisse plusieurs femmes (*c*), le frère n'en peut épouser qu'une, et il ne peut épouser les autres; si le mort a plusieurs frères, l'aîné seul jouit du droit à tous les biens du défunt, et touche la dot que la femme lui avait apportée.

Ils ajoutent que le mariage de la veuve avec son beau-frère se faisait sans solennité, parce que la veuve du frère décédé sans enfants passait pour femme de son beau-frère en vertu de la loi, sans qu'il fût besoin d'autre cérémonie. Cependant la coutume voulait que cela se fît en présence de deux témoins, et que le frère donnât à la veuve une pièce d'argent. On y ajouta même la bénédiction nuptiale et un écrit pour l'assurance de la dot de la femme. Il y en a qui croient (*d*) qu'on ne pratiqua plus cette loi depuis la captivité de Babylone, à cause que depuis ce temps les héritages des tribus ne furent plus distingués. Les Juifs d'aujourd'hui (*e*) ne pratiquent plus cette loi, ou du moins la pratiquent très-rarement, surtout parmi les Allemands et les Italiens; ils aiment mieux mettre ces femmes en liberté de se remarier à qui elles jugent à propos. [*Voyez* CHAUSSURE.]

Or voici comment cela se pratique, selon Léon de Modène : « Trois rabbins et deux autres témoins vont choisir la veille un lieu où l'on puisse faire la cérémonie. Le lendemain, au sortir des prières du matin, tout le monde suit les rabbins et les témoins, qui, étant arrivés, s'asseyent et font comparaître devant eux la veuve et son beau-frère, qui disent qu'ils se présentent pour être libres. Le principal rabbin fait plusieurs questions à l'homme, et l'exhorte à épouser la veuve; puis, voyant qu'il persiste à ne le vouloir pas faire, après quelques autres interrogations, l'homme chausse un certain soulier des rabbins propre à tout pied, et cependant la femme approche de lui, et aidée par le rabbin, elle lui dit en hébreu : *Le frère de mon mari ne veut point continuer la postérité de son frère dans Israel, et refuse de m'épouser comme beau-frère.* Le beau-frère répond : *Il ne me plaît pas de la prendre.* Alors la femme se baisse, dénoue et déchausse le soulier, le jette à terre, crache devant lui, et lui dit en hébreu avec le secours du rabbin : *Ainsi fait-on à l'homme qui n'édifie point la maison de son frère, et il sera appelé, en Israel, la maison du déchaussé.* Elle dit ces paroles par trois fois, et les assistants lui répondent autant de fois, *Déchaussé.* Aussitôt le rabbin lui dit qu'elle peut se remarier, et si elle demande un acte de cela, les rabbins lui en délivrent un. »

Voici une formule de cet acte tiré de la Gemarre de Jérusalem, où il est plus court que celui qui se trouve chez les rabbins : *Par-devant nous* tels et tels N. N. N. une telle N., *veuve de* tel N., *a ôté le soulier à* tel N., *fils de* tel N., *elle l'a amené par-devant nous et lui a ôté le soulier du pied droit, et a craché en notre présence, en sorte que nous avons vu son crachat sur la terre; et elle lui a dit : C'est ainsi que sera traité celui qui ne rétablit point la maison de son frère.*

On voit, par ce qu'on vient de dire, que les rabbins ne prennent pas à la lettre ce que dit Moïse, que *la femme crachera au visage* de celui qui ne veut pas épouser la veuve de son frère, et qu'ils l'expliquent ainsi : *elle crachera en sa présence;* elle crachera à terre devant lui; mais le texte de la loi est exprès pour le premier sens, et Josèphe l'a pris à la lettre dans l'histoire de Ruth (*Joseph. Antiq. l.* V, *c.* XI : πτυεῖν εἰς τὸ πρόσωπον, au lieu de τύπτειν, qu'on y lit). Cracher au visage de quelqu'un est une marque de souverain mépris (*f*).

Ce qui est dit dans le texte : *Il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle*, peut s'entendre en deux manières : 1° Il portera le nom du frère défunt; s'il s'appelle *Abraham*, le fils s'appellera aussi *Abraham.* 2° Il portera le nom du défunt; il passera pour son fils, il soutiendra son nom et sa famille. L'Hébreu, à la lettre (*g*) : *Il se lèvera sur le nom de son frère :* il sera comme un rejeton qui sortira du nom de son frère.

(*a*) *Ruth.* IV, 1, 2, 3.
(*b*) *Rabb. apud Selden. de successione in bona, c.* XIV, *et Uxor Hebraica, l.* I, *c.* IV.
(*c*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. 4, c. VII.
(*d*) *Fagius in Deut.* XXV.
(*e*) *Buxtorf. de Synagog. Judæor. c.* XXX. *Cunæus de Repub. Heb. l.* I, *c.* VII. Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. 4, c. VII.
(*f*) *Num.* XII, 14. *Isai.* I, 6, etc.
(*g*) *Deut.* XXV, 6. יקום על שם אחיו.

L'exemple de Ruth, qui donna au fils qu'elle eut de Booz le nom d'*Obed*, et non celui de *Mahalon*, son premier mari (*a*), prouve qu'il n'était pas nécessaire que l'enfant portât le nom du premier mari de sa mère.

Léon de Modène (*b*) remarque qu'il arrive quelquefois que les Juifs, par un principe d'avarice, tiennent longtemps leurs belles-sœurs en suspens, sans se déclarer s'ils les épouseront ou s'ils renonceront à leur mariage, afin de lasser leur patience et de tirer d'elles quelque argent. C'est pourquoi il y a des pères qui, mariant leurs filles à un homme qui a des frères, stipulent que si le cas échoit ils affranchiront la veuve pour rien. D'autres obligent le mari, en cas qu'il tombe malade et que le médecin dise qu'il est en danger, de répudier sa femme, afin qu'elle ne vienne point au pouvoir de son beau-frère.

Les Juifs appellent *ibum*, épouser sa belle-sœur; et *chaliza*, déchausser le soulier et mettre une femme en liberté.

* LEVITE D'EPHRAIM. *Voyez* Gabaa.

LEVITES. Tous les descendants de Lévi peuvent être compris sous le nom de *Lévites*. Mais on entend principalement sous ce nom ceux qui étaient employés aux plus bas ministères du temple; pour les distinguer des prêtres descendus d'Aaron, qui étaient aussi de la race de Lévi par Caath, mais employés à des exercices plus relevés dans le temple. Nous en avons parlé sous l'article d'Aaron, et nous en parlerons encore sous celui de Prêtres.

Les lévites donc étaient tous les descendants de Lévi par Gerson, Caath et Mérari, à l'exception de la seule famille d'Aaron; car les enfants mêmes de Moïse n'avaient aucune part au sacerdoce, et n'étaient que de simples lévites. Dieu les choisit en la place des premiers-nés de tout Israel (*c*) pour le service de son tabernacle et de son temple. Ils étaient chargés d'en garder les portes, d'y faire garde nuit et jour, de porter, durant les marches du désert, les vases et les instruments, les ais, les voiles, les cordages et les tables du tabernacle. Ils obéissaient aux prêtres dans le ministère du temple, en leur présentant le bois, l'eau et les autres choses nécessaires pour les sacrifices. Ils chantaient et jouaient des instruments dans le temple et dans les autres cérémonies. Ils s'appliquaient à l'étude de la loi et étaient les juges ordinaires du pays, mais toujours subordonnés aux prêtres.

Dieu avait pourvu à la subsistance des lévites, en leur donnant toutes les dîmes des grains, des fruits et des animaux dans Israel (*d*). Mais ils devaient donner aux prêtres la dîme de leurs dîmes; et comme les lévites ne possédaient point de biens en fonds dans le pays, ces dîmes qu'ils donnaient aux prêtres étaient regardées comme les prémices qu'ils devaient offrir au Seigneur.

Dieu leur assigna quarante-huit villes dans le pays pour leur demeure (*e*), avec des champs, des pâturages et des jardins. De ces quarante-huit villes, on en donna treize aux prêtres (*f*), parmi lesquelles on en choisit six pour être villes de refuge. [*Voyez* Villes *sacerdotales et lévitiques*]. Tandis que les lévites étaient occupés au service actuel du temple, ils y étaient nourris des provisions qui y étaient, et des offrandes journalières qu'on y faisait; et si un lévite quittait le lieu de sa demeure pour venir servir au temple, même hors le temps de son semestre ou de sa semaine, il y était reçu, nourri et entretenu comme ses autres frères qui y étaient en semaine (*g*).

La consécration des lévites se faisait assez aisément (*h*). Ils ne portaient point d'habits distingués du reste des Israélites, et Dieu ne leur ordonne rien de particulier pour le deuil. Voici la manière dont on les consacra au Seigneur (*i*). Le Seigneur dit à Moïse: «Prenez les lévites du milieu des enfants d'Israel, et purifiez-les. Vous les arroserez de l'eau d'expiation, et ils raseront tout le poil de leur corps, et ils laveront leurs habits. On amènera deux bœufs, ou plutôt deux taureaux, devant la porte du tabernacle. Alors tous les enfants d'Israel, étant assemblés, mettront leurs mains sur la tête des lévites, comme pour marquer qu'ils les offrent au Seigneur. Après cela, les lévites mettront leurs mains sur la tête des deux taureaux, dont l'un sera offert en holocauste, et l'autre pour le péché. Vous présenterez les lévites au grand prêtre Aaron et à ses fils, qui les offriront au Seigneur, en les élevant en l'air, vers les quatre parties du monde, ou en leur faisant faire quelques mouvements qui aient du rapport à celui que les prêtres faisaient, en agitant certaines offrandes vers les quatre parties de la terre.»

Josèphe (*j*) raconte que, sous le règne d'Agrippa, roi des Juifs, environ l'an 62 de Jésus-Christ et six ans avant la ruine du temple de Jérusalem par les Romains, les lévites demandèrent à ce prince la permission de porter dans le temple la tunique de lin, comme les prêtres; ce qui leur fut accordé. Cette innovation déplut aux prêtres, et l'historien juif remarque que l'on n'avait jamais abandonné impunément les anciennes coutumes du pays. Il ajoute qu'Agrippa permit aussi aux familles des lévites, dont la fonction ordinaire était de garder les portes et de faire d'autres fonctions pénibles, d'apprendre le chant et de jouer des instruments, pour pouvoir aussi servir au temple en qualité de musiciens.

Les lévites étaient partagés en différentes classes (*k*), savoir les gersonites, les caa-

(*a*) *Ruth*. iv, 17. Vide *Aug. Retract. l.* II, *c.* xii.
(*b*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. 4, *c.* vii.
(*c*) *Num.* iii, 6... 46.
(*d*) *Ibid.* xviii, 21, 22, 23, 24.
(*e*) *Ibid.* xxxv, 1, 2, 3, etc.
(*f*) *Josue*, xx, 7; xxi, 19, 20, etc.
(*g*) *Deut.* xviii, 6, 7, 8.
(*h*) II *Par.* xxix, 34.
(*i*) *Num.* viii, 5, 6, 7, etc.
(*j*) *Antiq. l.* XX, *c.* viii, *p.* 699.
(*k*) *Num.* i, 53.

thites, les mérarites et les aaronites, ou sacrificateurs. Voici le dénombrement que Moïse en fit après leur sortie d'Egypte, de tous les mâles, depuis un mois et au-dessus, suivant l'ordre exprès qu'il en reçut de Dieu (*a*).

Les gersonites étaient au nombre de 7500; leur office, dans les marches du désert, était de porter les voiles et les courtines du tabernacle (*b*). Eliasaph, fils de Lael, était leur chef.

Les caathites étaient chargés de porter l'arche et les vases sacrés du tabernacle. Leur nombre était de 8600. Elisaphan, fils d'Oziel, était à leur tête.

Les mérarites étaient au nombre de 6200. Leur charge était de porter les pièces du tabernacle que l'on ne pouvait mettre sur les chariots; ils avaient pour commandant Suriel, fils d'Abihaïel.

Les aaronites étaient des sacrificateurs qui servaient dans le sanctuaire. Eléazar, fils d'Aaron, était leur général (*c*). Voici leur généalogie tout au long, *Exod.* VI, 16; *Num.* III, 18, etc.

JACOB.
|
LEVI.

GERSON. — CAATH. — MÉRARI.

Tous leurs descendants furent appelés :

Gersonites. — *Caathites.* — *Mérarites.*

LOBNI. SEMÉI. — ISAAR. HÉBRON. AMRAM (*d*). OZIEL (*e*). — MOHOLI. MUSI

Tous leurs descendants furent appelés :

Lobnites. *Séméites.* *Isaarites.* *Hébronites.* *Am-ramites.* *Oziélites.* *Moholites.* *Musites.*

ZECHRI. CORÉ (*f*). NÉPHEG. — Marie. Moïse. Aaron. — Sethri. Mizael. Elisaphan.

Corites. — *Aaronites.*

Gerson (*g*). Eleazar (*g*). — Nabad (*h*). Abiu (*h*). Eleazar (*i*). Ithamar (*i*).

Phinées (*j*).

Dans les campements du désert, les lévites étaient distribués tout autour du tabernacle. Moïse et Aaron étaient à l'orient, les gersonites à l'occident, les caathites au midi, et les mérarites au septentrion (*k*). Moïse avait ordonné que les lévites ne serviraient au tabernacle (*l*) que depuis l'âge de vingt-cinq, ou, comme il dit ailleurs (*m*), depuis l'âge de trente ans jusqu'à cinquante. Mais David, voyant qu'ils n'étaient plus occupés à ces gros travaux de transporter les vases du tabernacle, les obligea à servir dans le temple dès l'âge de vingt ans. Les prêtres et les lévites servaient par tour et par semaine dans le temple (*n*). Ils entraient en semaine le jour du sabbat, et en sortaient le même jour de la semaine suivante. Lorsque quelque Israélite faisait des festins de dévotion dans le temple, le Seigneur voulait qu'on y invitât les lévites (*o*). — [*Voyez* LÉVITIQUE, *et* LOI, § X.]

LEVITIQUE. C'est le troisième livre du Pentateuque. Il est appelé *Lévitique*, parce qu'il comprend principalement les lois et les règlements qui regardent les prêtres, les lévites, les sacrifices; d'où vient que les Hébreux lui donnent le nom de *Loi des prêtres*, parce qu'il renferme plusieurs ordonnances concernant les sacrifices. Les Juifs l'appellent aussi *Vajicra*, parce qu'il commence en hébreu par ce terme, qui signifie *et il appela*. Dans les sept premiers chapitres du *Lévitique*, Dieu prescrit à Moïse les cérémonies qui doivent s'observer dans l'offrande des holocaustes, des offrandes de pains et de gâteaux, des sacrifices pacifiques ou d'actions de grâces, des hosties pour le péché; et il règle les parties de ces victimes qui doivent être consumées sur le feu de l'autel, et celles qui doivent être données au prêtre qui les offrira. Après cela, Moïse raconte la manière dont les prêtres furent consacrés, et les sacrifices qui furent offerts en cette occasion, et le malheur qui arriva à Nadab et à Abiu, qui furent consumés par le feu, pour avoir voulu offrir au Seigneur de l'encens avec un feu étranger. A cette occasion, Moïse donne quelques lois pour le deuil que les prêtres peuvent ou ne peuvent pas faire, et défend aux prêtres de boire du vin pendant qu'ils sont en service dans le temple.

Dans les chapitres XI, XII, XIII, XIV, XV, Moïse prescrit les règles pour la distinction des animaux purs et impurs; pour la distinction de la lèpre des hommes, des maisons et des habits; pour la purification des hommes incommodés de la gonorrhée, et pour celles des femmes après leurs couches. Après cela, Dieu prescrit les cérémonies qui doivent s'observer le jour de l'expiation solennelle. Il règle les degrés de parenté dans

(*a*) *Num.* III, 15.
(*b*) *Ibid.* 26.
(*c*) *Ibid.* 32.
(*d*) Amram se maria avec sa tante Jocabed. *Exod.* II, 1; VI, 20.
(*e*) Oziel était l'oncle d'Aaron. *Levit.* X, 4.
(*f*) Coré, qui forma un parti contre Moïse et Aaron. *Num.* XV, 1 et suiv.
(*g*) Les descendants de Moïse étaient lévites sous les Caathites.
(*h*) Nadab et Abiu furent consumés par le feu. *Levit.* X, 2.
(*i*) Eléazar et Ithamar étaient principaux sacrificateurs de Lévi.
(*j*) Phinées, qui tua Zamri et Cosbi. *Num.* XXV, 7, 8
(*k*) *Num.* III, 17, 18.
(*l*) *Ibid.* VIII, 24.
(*m*) *Ibid.* IV, 3.
(*n*) I *Par.* XXIII, 24. II *Par.* XXXI, 17, *et* I *Esdr.* III, 8.
(*o*) *Deut.* XII, 18, 19.

lesquels il est permis ou défendu de se marier. Il défend les alliances avec les Chananéens, l'idolâtrie, le vol, le parjure, la calomnie, la haine, les superstitions des Gentils, la magie, les divinations, les augures, les prostitutions, l'adultère. Il défend l'usage des fruits d'un arbre pendant les cinq premières années qu'il est planté. Il veut que l'on laisse quelque chose pour les pauvres dans le champ, lorsqu'on scie les blés. Il exprime les défauts qui rendent les victimes indignes d'être offertes au Seigneur. Dans le chapitre XXIII, il marque les principales fêtes de l'année, qui sont Pâque, la Pentecôte, les Tabernacles, l'Expiation solennelle et la fête des Trompettes ou du commencement de l'année civile. On y trouve l'histoire d'un homme qui fut lapidé pour avoir blasphémé le nom du Seigneur (*a*). Il prescrit ce que l'on doit observer dans l'année sabbatique et dans l'année du jubilé (*b*). Enfin il finit par des règlements touchant les vœux et les dîmes que l'on doit offrir au tabernacle (*c*).

Tout le monde convient que le *Lévitique* est un livre canonique et d'une autorité divine. On tient communément que c'est l'ouvrage de Moïse, aussi bien que le reste du Pentateuque. Il contient l'histoire de ce qui se passa durant les huit jours de la consécration d'Aaron et de ses fils, qui se fit l'an du monde 1514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulgaire 1490. Les lois qui y sont prescrites sur d'autres sujets que les sacrifices n'ont aucune marque de chronologie qui puisse faire juger du temps où elles ont été données.

[« Le *Lévitique* est le livre des prêtres : c'est là qu'on peut étudier non-seulement les règles du culte et les lois des sacrifices, mais encore la constitution du sacerdoce israélite. Ce sacerdoce est héréditaire dans une tribu; mais, bien différent de celui de la plupart des nations païennes, il ne possède pas le monopole du dogme, il n'a point de mystères, point de fraude savante à transmettre : dépositaire des livres saints, il doit en donner la connaissance à tous les croyants, car *Israel est un peuple de prêtres*. La tribu de Lévi n'a aucune part directe dans le gouvernement; une existence viagère honorable lui est assurée au moyen des dîmes, mais elle n'a point, comme les autres tribus, la propriété d'une province; ses membres n'ont que des habitations sans domaine, et ils doivent être dispersés dans tout le pays : par là sont prévenus tous les abus qu'a pu produire ailleurs l'hérédité du sacerdoce dans une caste. Il suffit, du reste, de lire l'histoire sainte avec quelque attention pour se convaincre que la théocratie, chez les Juifs, n'est nullement ce que les modernes entendent par ce nom : ici ce mot ne signifie que le gouvernement de Dieu lui-même, véritable monarque d'Israel, auteur de toutes les lois civiles et religieuses, et suscitant dans les temps difficiles des guerriers ou des prophètes animés de son Esprit et revêtus de pouvoirs extraordinaires. Le *Lévitique*, avec ses innombrables prescriptions pour un culte qui doit cesser lorsque sera venu le temps du *sacrifice éternel*, semble avoir moins d'intérêt pour nous que les autres livres du Pentateuque; toutefois il mérite d'être étudié, à cause du sens profond de la plupart de ses observances, lesquelles sont presque toujours symboliques et figuratives. » E. de Cazalès, *Cours sur l'hist. générale de la littérat.*, dans l'*Université catholique*, tom. II, pag. 101, col. 2.]

LEVRE, *labium*, se met quelquefois pour le bord d'un fleuve et le bord d'un vase ou d'une table : *Facies illi labium aureum* (*d*), et III *Reg*. VII, 23, en parlant de la mer d'airain : *A labio ad labium*. La lèvre marque aussi le langage : Ils n'ont tous qu'un même langage, qu'une même lèvre : *Unum labium omnibus* (*e*). *Je suis incirconcis des lèvres* (*f*), j'ai peine à m'expliquer, je ne fais que bégayer. *Ce qui est sorti de ses lèvres* (*g*), ce qu'il a promis, le vœu qu'il a prononcé. Job *n'a point péché par ses lèvres* (*h*). Dieu *ôte la lèvre de ceux qui disent vrai* (*i*), ne leur donne pas toujours l'éloquence ni la facilité de parler.

Le fruit des lèvres. Isaïe, LVII, 19 : *Creavi fructum labiorum pacem* : Dieu donne la paix, qui est le fruit de ses promesses; ou bien, il donne la paix, qui est un nouveau sujet de louange pour lui. *L'homme se rassasiera du fruit de sa bouche, et il se remplira de ce qui provient de ses lèvres* (*j*) : L'homme sera plus ou moins estimé, selon qu'il saura gouverner sa langue. *Nous vous rendrons les veaux de nos lèvres*, dit Osée (*k*); c'est-à-dire, des sacrifices de louanges, au lieu de victimes sanglantes. Ezéchiel (*l*) : *Ascendisti super labium linguæ et opprobrium populi* : Vous avez été exposé aux discours railleurs et aux traits de la langue de vos ennemis. *Stultus cæditur labiis* (*m*), l'insensé sera puni à cause de ses mauvais discours; ou bien, celui dont les lèvres sont insensées, qui ne sait pas gouverner sa langue, sera châtié. *Divinatio in labiis regis* (*n*), les lèvres du roi prononcent des oracles. Et un peu après : *Voluntas regum labia justa*, les rois aiment les lèvres justes. Je ne vous envoie point, dit le Seigneur à Ezéchiel (*o*), *vers un peuple d'une lèvre profonde*, d'un langage inconnu. *Labia deosculabitur qui recta verba respondet* (*p*) : celui qui répond avec droiture donne un baiser à la bouche de celui à qui il parle.

Les Hébreux avaient accoutumé, dans le deuil, de se couvrir les lèvres ou le bas du visage. *Voyez* Ezéchiel, XXIV, 17, *et* Mich III, 7.

(*a*) *Levit*. xxiv, 10, 11.
(*b*) *Levit*. xxv, 3, 4, 5, etc.
(*c*) *Levit*. xxvii.
(*d*) *Exod*. xxv, 24.
(*e*) *Genes*. xi, 6.
(*f*) *Exod*. vi, 12.
(*g*) *Levit*. v, 4. *Deut*. xxiii, 23.
(*h*) *Job*. i, 22, ii, 10.
(*i*) *Job*. xii, 20.
(*j*) *Proverb*. xviii, 20.
(*k*) *Ose*. xiv, 3.
(*l*) *Ezech*. xxxvi, 3.
(*m*) *Proverb*. x, 8, 10.
(*n*) *Proverb*. xvi, 10, 15.
(*o*) *Ezech*. iii, 6.
(*p*) *Proverb*. xxiv, 26.

LEZARD. Moïse (*a*) met entre les animaux impurs, dont il défend de manger, deux sortes de lézards, *stellio* et *lacerta*. On connaît plusieurs sortes de lézards. Il y en a dans l'Arabie d'une coudée de long; mais on dit que dans les Indes on en voit de vingt-quatre pieds de longueur. On mange des lézards dans l'Amérique, où ils sont fort bons. Un lézard peut rassasier quatre hommes. Il y a beaucoup d'apparence que l'on en mangeait aussi quelquefois dans l'Arabie et dans la Judée, puisque Moïse les met au rang des animaux immondes.

Nous trouvons plusieurs sortes de lézards dans l'Ecriture, du moins nous trouvons jusqu'à trois ou quatre termes pour l'exprimer; *letaa*, *chometh*, *tinschemeth*, et *schemamith*. Les trois premiers mots se trouvent dans l'endroit cité de Moïse. Les deux premiers sont traduits par, *stellio* et *lacerta*. Le troisième est traduit par, une *taupe;* mais Bochart soutient que c'est un *caméléon*. Le quatrième est décrit dans les Proverbes, XXX, 28, et il y est traduit par *stellio*, un lézard. Le même auteur, à qui nous déférons beaucoup dans ces matières, appuie la version de la Vulgate et des Septante contre ceux qui traduisent un *singe*, une *sangsue*, ou une *araignée*. On le peut voir *de Animal. sacris, prima parte, lib.* IV, *c.* IV, V, VI *et* VII.

[Le *stellio* de la Vulgate est rendu par *lézard* dans la traduction de Sacy, adoptée par dom Calmet, Vence et M. Glaire. Dans la Bible de Vence, 5ᵉ édition (Paris, 1829), nous lisons sur le mot dont il s'agit la note suivante : « Plusieurs nouveaux interprètes pensent que le terme de l'original שְׂמָמִית se doit entendre de l'araignée. » Toutefois le texte latin y est rendu de cette manière : « *Le lézard, qui se soutient sur ses mains....*» La Bible de M. Glaire (Paris, 1835) reproduit la même note; mais la traduction est paraphrasée en ces termes : « Le lézard, *ou plutôt l'araignée*, qui se soutient sur ses mains...» Nous devons ajouter que M. Glaire paraît avoir abandonné cette interprétation et adopté celle de Bochart, qui trouve que le *semamith* n'est autre que le *stellio* ou lézard dont la peau est couverte de taches semblables à des étoiles. *Voyez* l'*Introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, tom. II, pag. 99.

Le révérend David Scot a fait sur le Semamith de Salomon, *On the Semamith of Salomon*, une notice qu'il communiqua à la Société d'histoire naturelle Wernérienne le 7 avril 1827. Nous allons la reproduire ici tout entière. Laissons donc parler l'auteur.

« Nous lisons, dans le 25ᵉ verset du 30ᵉ chapitre des Proverbes de Salomon, qu'il y a quatre êtres de peu d'importance sur la terre, mais qui sont doués d'une grande sagesse; et, dans le 28ᵉ verset du même chapitre, nous lisons que le dernier de ces quatre êtres s'appelle *Semamith*, qui se tient suspendu par les pattes, et habite les palais des rois.

(*a*) *Levit.* XI, 30. הלטאה והחמט והתנשמת 70, χαλαβώτης καὶ σαῦρα.

» Comme aucun autre sens de ce mot *Semamith* ne se rencontre dans la Bible hébraïque, les docteurs juifs en ont donné plusieurs interprétations absurdes. Nous ne nous arrêterons qu'à deux, qui nous paraissent les moins déraisonnables, en outre de l'interprétation la plus générale.

» La première fait de *Semamith* une hirondelle, mais sans que nous puissions y trouver d'autre raison que la similitude du son de *Senunith*, nom chaldéen de cet oiseau. On peut quelquefois trouver la signification d'un mot par un autre qui a le même son, mais souvent cette ressemblance pourrait conduire à de graves erreurs.

» Il est certain que l'hirondelle bâtit son nid dans les encoignures des fenêtres et parfois dans les cheminées de nos maisons, et qu'elles font de même en Palestine; mais il n'en résulterait pas l'assurance qu'elles se tiennent suspendues par les pattes, et qu'elles habitent les palais des rois, car il serait tout à fait absurde de parler de cette manière d'aucun animal ailé.

» L'autre interprétation tendrait à traduire *Semamith* par singe, qui est un animal très-rusé, dont les princes s'amusent de temps en temps, et qui a aussi deux pattes, avec lesquelles il peut saisir les objets, ce qui, dans un style relâché, peut s'appeler des mains.

» Peut-être le singe ne peut être regardé comme trop gros pour être appelé une chose de peu d'importance sur la terre; on convient généralement qu'il peut exciter l'attention, si ce n'est même l'admiration, par ses tours; mais il n'habite point les palais, à moins d'y être contraint; il faut qu'ils soient déserts, pour qu'il les choisisse et y fasse son séjour.

» Pour éviter ces inconvenances, on a songé à l'araignée, et assurément cet insecte peut citer une foule de noms en sa faveur. Sa cause a été soutenue avec une étonnante uniformité par Levi, Elias et Kimchi, parmi les Juifs; par Santes, Arias, Mercer, Munster, Castalio, Junius et Tremellus parmi les chrétiens; et enfin par les traducteurs anglais, italiens et génevois.

» Il est indubitable que l'araignée se trouve aussi bien dans les palais des rois que dans les maisons des pauvres. Il y a beaucoup d'espèces d'araignées, et l'une d'elles habite spécialement les maisons.

» Pourtant, cette espèce d'araignée se trouve plus souvent dans les chaumières que dans les palais, parce que l'on souffre moins ces insectes dans ces édifices, où l'on tient davantage à la propreté. Les araignées sont plus disposées à fixer leur séjour dans des lieux abandonnés, où l'on serre de gros meubles inutiles ou mis en oubli.

» *Semamith* n'est pas le nom ordinaire de l'araignée en hébreu. Elle s'appelle *Ocubish*, qui s'est changé en *Ocubim* dans la Chaldée, et en *Unkubus* dans l'Arabie, mots qui tous signifient une araignée.

» Il y a dans la Bible hébraïque deux passages où il est fait mention de l'araignée, sous le nom d'*Ocubish*. L'un de ces passages

est dans le livre de Job, chap. VIII, verset 14 : « L'espérance de l'hypocrite sera détruite, et son crédit sera le trou ou la toile » d'une araignée.» L'autre est dans Isaie, ch. LIX, verset 5 : « Ils font éclore des œufs » de basilic, et tissent la toile des araignées.» Tout le monde voit qu'il est question, dans ces passages, des travaux de l'araignée.

» Nous admettons que cet insecte ou tout autre être puisse avoir deux noms, pourvu que l'un rappelle quelque idée que l'autre ne donne pas; et nous n'aurions aucune objection à faire contre le nom *Semamith*, comme le nom de l'araignée, pas plus qu'à celui de *Ocubish*, si les détails qui accompagnent l'emploi du premier correspondaient aussi bien avec les habitudes de l'insecte qu'elles y correspondent quand on se sert du dernier.

» Par ce défaut de rapport, plusieurs interprètes, tant anciens que modernes, se sont persuadé que l'animal désigné sous le nom de *Semamith* appartenait au lézard, et non à l'insecte.

» Les Septante, qui sont les plus anciens traducteurs, et dont l'autorité est si respectable, ont traduit *Semamith* par le mot *Calabotes*, que le lexicographe Hésychius déclare être un certain poisson ou un lézard.

» Comme les lézards n'ont pas la forme des poissons, et que quelques-uns d'entre eux vivent aussi bien dans l'eau que sur terre, on peut excuser cet interprète, qui prétendait que par *Semamith* Salomon entendait un poisson, quoiqu'il ne fallût pas un grand effort de raisonnement pour découvrir que les poissons n'habitent pas les palais des rois, quoiqu'ils puissent habiter leurs étangs.

» Le *Calabotes* des Septante est traduit par les interprètes de la Vulgate par le mot *stellio*; et beaucoup de lézards peuvent être appelés *stelliones*, à raison de la variété des couleurs de leur peau, qui sont principalement brillantes dans les pays chauds. De là, Ovide dit du *stellio*,

Aptumque colori
Nomen habet, variis stellatus corpora guttis.

« Cette traduction de *Semamith* par les Septante et par les interprètes de la Vulgate est appuyée par les traducteurs du syriaque, du chaldéen et du samaritain. Le terme que chacun d'eux emploie signifie *stellio*, ou lézard tacheté.

» Bochart, dans son *Hierozoïcon* (*Part.* I, *liv.* IV, *chap.* VII), dit qu'il y a deux espèces de *stellio*, l'une venimeuse, et l'autre qui ne l'est pas; mais il a des doutes sur ce qu'on entend par *Semamith*. Si c'est le *stellio* réputé venimeux, *Sem* avec un *samech*, qui peut se changer en *sin*, suivant quelques-uns, signifiera *poison*, et, par conséquent, le Semamith sera le lézard venimeux. Il y a cependant d'autres personnes qui prononcent *Schemamith*, et le font venir d'un verbe qui signifie étonner ou stupéfier, et ils pensent que le lézard a reçu ce nom, parce qu'il étonne ou stupéfie le scorpion, dont on prétend qu'il est l'ennemi le plus terrible et le plus déterminé. Aussi Galien, *De Theriaca ad Pisonem*, affirme que le *stellio* étonne et détruit les scorpions, dès l'instant que son regard les frappe; et Ælien et Isidore, etc., sont d'accord avec Galien pour donner au *stellio* ce pouvoir sur le scorpion.

» Mais ce qui vient encore plus à l'appui de notre prétention à prouver que le *Semamith* est le *stellio*, est cette maxime du Thalmud, *Traité sur le sabbat, ch.* VIII : « Le *Semamith* » remplit de terreur le scorpion », maxime qui ne pourrait s'appliquer à aucune araignée, quelque effroyable qu'elle fût. Nulle araignée ne peut attraper sa proie qu'en l'enveloppant dans sa toile : le scorpion doit avoir à se débattre contre un ennemi plus fort et plus cruel, puisque son seul regard le prive presque tout à fait du sentiment et de la vie.

» Si le *Semamith* est le lézard réputé venimeux, Bochart nous apprend que les Arabes ont un lézard auquel ils donnent le nom de *Samabras*, qui signifie lézard tacheté, ou lézard qui a des tachetures comme un lépreux, et auquel le *Semamith*, s'il est le lézard venimeux, peut se rapporter.

» Si cependant le *Semamith* est le *stellio* inoffensif, Bochart pense que ce peut être le *Wezgu*, qui est moins gros que le *Samabras*, et convient tellement à la description que donne Salomon du *Semamith*, que c'est un petit être sur la terre.

» Mais si le *Semamith* est le *Samabras* ou le *Wezgu*, comme Bochart a cherché à l'établir, les lézards sont plus abondants dans les pays chauds et secs; et, comme l'Arabie ne le cède à aucun pays sous ces deux rapports, elle peut s'appeler la terre des lézards. On en voit partout où l'on dresse une tente, partout où l'on bâtit une maison. Les Arabes, qui en sont continuellement infestés, ont des noms pour chaque espèce; et nous sommes persuadés que, dans aucune langue, la nomenclature de cette race d'animaux n'est plus complète qu'en arabe.

» A tort ou à raison, les lézards sont détestés par les Arabes, comme ils l'étaient par les Grecs et les Romains; Jahius, fils de Chomer, affirmait que l'individu qui aurait tué cent *stelliones* lui serait plus cher que celui qui aurait racheté cent esclaves, et Antoine Libérales prétendait qu'ils étaient abhorrés des dieux et des hommes, et que quiconque en tuait quelques-uns rendait un service très-agréable à Cérès.

» Tous les lézards, à quelque espèce qu'ils puissent appartenir, *stelliones*, *geckos*, *iguanas*, ont quatre pattes; celles de derrière, mais surtout celles de devant, ressemblent beaucoup aux bras et aux mains de l'homme. Quiconque a vu quelque lézard a été sur-le-champ frappé de cette ressemblance; et, par cette raison, tous les lézards, et il y en a immensément, ont été avec raison et convenablement appelés *lacertæ*, c'est-à-dire, créatures avec des bras ou des mains.

» En supposant que le *Semamith* de Salomon soit un lézard, on a plus de raison de dire qu'il se tient suspendu par les bras ou par les mains, en courant çà et là pour attraper des

mouches, qui sont sa nourriture ordinaire; éviter la poursuite de ses ennemis, lorsqu'il glisse le long des endroits où ils ne peuvent atteindre, ou pour assurer sa retraite, si elle est au-dessous; sous ces rapports, il était naturel qu'il admirât leur dextérité, et qu'il déclarât qu'elle signalait une grande sagesse, quoiqu'ils fussent peu de chose sur la terre.

» Ce que dit Bruce démontre que les lézards de toutes espèces sont très-nombreux dans la Syrie : « Je puis dire positivement, sans exagération, que j'en vis un jour au-delà de plusieurs mille dans la grande cour du temple du Soleil, à Balbec. La terre, les murailles et les pierres en étaient couvertes, et la variété des couleurs qu'ils présentaient faisaient un effet extraordinaire, étant éclairées par le soleil pendant qu'ils jouissaient de sa chaleur, ou qu'ils dormaient. »

» Là où il existe tant de lézards, il doit y en avoir de beaucoup d'espèces ; et, après avoir tout fait pour les préciser, il reste encore une grande confusion, deux ou plus d'espèces étant décrites comme une seule, tandis qu'on donne le même nom à deux ou plusieurs espèces.

» En avouant les obligations que nous avons à Bochart pour les principaux matériaux de cet essai, nous regrettons de n'avoir pu parcourir Scheuchzer, qui a traité en grand l'histoire naturelle de la Bible (1); et nous n'avons ni lu ni appris le nom de celui qui a essayé de signaler l'espèce de lézard qui correspond au *Semamith* de Salomon.

» Le *stellio* du Levant de Cuvier peut être cité ; ses synonymes sont le *stellio lacerta* de Linnée, le *koscordylos* des Grecs modernes, qui n'est pas le *hardun* des Arabes, qui, si nous ne nous trompons pas, correspond mieux à ce qu'on appelle crocodile de terre. C'est ce *stellio* du Levant que les Mahométans tuent souvent, parce qu'ils supposent qu'il se moque d'eux en baissant la tête pendant qu'ils disent leurs prières.

» Ou le *Semamith* de Salomon peut être le *Gecko des murons* de Cuvier, dont les synonymes sont le Gecko d'*Hasselquista* de Schneider. Il est très-commun dans les maisons de ce pays, sur les bords de la Méditerranée, à l'est et au sud. Au Caire, on l'appelle *Abou burg*, ou le père de la lèpre, parce qu'on suppose qu'il communique la lèpre à ceux qui mangent ce qu'il a touché avec ses pattes. Quand il se promène sur la main de quelqu'un, il survient une inflammation à la peau; ce qui vient plutôt, dit Cuvier, de ses griffes aiguës, que de la matière délétère qu'il y communique.

» Nous ignorons si le *Lacerta ocellata*, comme quelques-uns l'appellent, diffère des lézards dont on vient de faire mention ; il a environ une palme de long; il a les pieds courts, et en général cinq articulations aux doigts. Il est d'un gris verdâtre, avec des tachetures ou des rondeurs brunes. Il est originaire d'Égypte, et nous présumons qu'il l'est également de la Palestine; il fréquente les maisons.

» Enfin les autorités et les probabilités sont à l'appui de l'idée que le *Semamith* de Salomon est le lézard des maisons et non l'araignée, quoique pour le moment nous ne puissions dire quelle espèce de lézard est celle que l'on doit désigner parmi toutes les autres. (*Edinburgh new Philosophical Journal;* octobre à décembre 1827, p. 30.) »]

LIAH, femme de Jacob et fille aînée de Laban. Son père l'introduisit, la première nuit de ses noces, dans la chambre et dans le lit de Jacob, qui croyait que c'était Rachel, qu'il avait épousée dans la bonne foi (*a*). Et lorsqu'il se plaignit de cette supercherie, Laban lui répondit que ce n'était point la coutume de ce pays de marier les plus jeunes avant les aînées. Ainsi il fallut que Jacob s'engageât de servir Laban encore pendant sept ans pour avoir Rachel. Le Seigneur, voyant que Jacob avait plus d'inclination pour Rachel que pour Liah, donna la fécondité à celle-ci et la rendit mère de six fils et d'une fille, savoir : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon et Dina; sans parler de Gad et d'Aser, que Zelpha, sa servante, donna à Jacob, et que Liah adopta. On ne sait pas l'année de la mort de Liah, mais on sait qu'elle mourut dans la terre de Chanaan, et qu'elle fut enterrée dans la caverne où Sara, Abraham et Isaac avaient été mis (*b*).

LIBAN, montagne fameuse qui sépare la Syrie de la Palestine. Elle forme dans sa longueur comme un fer de cheval, commençant à trois ou quatre lieues de la mer Méditerranée, au-dessus de Symire (*c*), et s'avançant du nord au midi vers Sidon, de là se recourbant du couchant à l'orient, de Sidon vers Damas; et enfin retournant du midi au septentrion, depuis l'endroit de Damas jusque vers Laodicée Scabieuse. La partie occidentale de cette chaîne de montagnes est proprement ce que l'on appelle *le Liban*. Les Grecs ont nommé *Antiliban* l'autre partie qui lui est opposée vers l'orient, et qui s'étend du midi au nord. Entre ces deux montagnes est une longue vallée, nommée *Célé-Syrie* ou *Syrie Creuse;* dans Josué, *plaine du Liban*, *Josue*, XI, 17, aujourd'hui *Betkha*, de l'hébreu *bekah*, qui signifie *une plaine*. Nous avons parlé des cèdres du Liban sous l'article des CÈDRES. Le nom de *Liban* vient de l'hébreu *leban* ou *laban*, qui signifie *blanc*. On lui a donné ce nom apparemment à cause des neiges dont il est toujours couvert en plusieurs endroits. Jérémie (*d*) parle des neiges du Liban; et Tacite (*e*) : *Mirum dicitur tantos inter ardores opacum fidumque nivibus*.

Le *Liban* a environ cent lieues de circuit. Il a la Mésopotamie à l'orient, l'Arménie au septentrion, la terre sainte au midi, et la Méditerranée au couchant. Il sort du Liban quatre rivières, le Jourdain, Rocham, Nahar-

(*a*) *Genes.* XXIX, 23. An du monde 2245, avant Jésus-Christ 1755, avant l'ère vulg. 1759.
(*b*) *Genes.* XLIX, 31.
(*c*) *Plin. l.* V, *c.* XX. *Euseb. et Hieron. in locis Heb. in Antilibano.*
(*d*) *Jerem.* XVIII, 14.
(*e*) *Tacit. l.* V *Hist. c.* VI.
(1) Scheuchzer décide que le *semamith* est un *lézard*.

Rossien, et Nahar-Cadicha. Il est composé de quatre ceintures de montagnes qui s'élèvent les unes sur les autres. La première est très-fertile en grains et en fruits ; la seconde est fort stérile, n'étant remplie que d'épines, de rochers et de cailloux. La troisième, quoique plus haute que celle-là, jouit d'un printemps continuel, les arbres y étant toujours verts, les jardins et les vergers remplis de fruits ; en un mot, elle est si agréable et si fertile, que quelques-uns l'ont nommée le paradis terrestre. La quatrième est si haute, qu'elle est presque toujours couverte de neiges ; aussi est-elle inhabitable à cause de son grand froid.

[Ce que dit dom Calmet sur les monts Liban est fort incomplet. Voici l'article de Barbié du Bocage tout entier, quoiqu'il y ait quelques lignes que nous aurions pu omettre pour éviter les répétitions ; mais dom Calmet se répète bien lui-même. « Le LIBAN, dit Barbié du Bocage, est la chaîne de montagnes la plus considérable et la plus célèbre dont il soit fait mention dans l'Ecriture ; elle formait la limite de la terre promise au N. Cependant elle donne naissance à plusieurs rameaux, qui, sous des noms différents, se projettent dans l'intérieur des terres. Les Hébreux la nomment LEBANON, ce qui signifierait *montagne de neige*, dénomination justifiée par les paroles du prophète Jérémie : *La neige du Liban peut-elle jamais cesser de couvrir la pointe de ses rochers? Peut-on faire tarir une source dont les eaux vives et fraîches coulent sur la terre?* » Les Grecs ont adopté ce nom, et de leur bouche il est passé dans celle des Romains. La chaîne de montagnes qu'il sert à désigner s'étend depuis les environs de Sidon à l'O., jusqu'au voisinage de Damas à l'E. Elle consiste en deux branches principales, distinguées chez les écrivains grecs sous deux noms différents ; l'une à l'occident est le *Liban*, et l'autre à l'orient est l'*Anti-Liban*, c'est-à-dire la branche opposée à celle qui est proprement appelée le *Liban*. Ces deux parties de la chaîne sont non-seulement opposées l'une à l'autre, mais elles sont aussi parallèles ; et, d'après MAUNDRELL (*Journ. from. Aleppo*, etc., p. 118), elles se ressemblent parfaitement. Entre elles est située la Célé-Syrie, ou Syrie creuse. Sa plus grande hauteur est estimée être d'environ 3,000 yards (environ 2,743 mètres). La neige y séjourne une grande partie de l'année ; cependant cette chaîne est en général bien cultivée et bien peuplée. Les cèdres, tant vantés dans les monuments bibliques, croissent dans les parties les plus élevées de la montagne, et sont remarquables autant par leur antiquité que par leur grosseur. Maundrell en mesura un des plus grands, et lui trouva 12 yards 6 pouces (environ 11 mètres de tour) ; son couvert occupait un espace de 37 yards (33 mètres) par le développement de ses branches. Le Bruyn dit aussi qu'il eut la curiosité de mesurer la grosseur de deux des cèdres les plus forts qu'il y ait rencontrés ; il les trouva l'un de 57 palmes environ, et l'autre de 47. Quoique couverts de neige, ces arbres restent toujours verts. Outre les magnifiques cèdres dont le bois fut employé autrefois à la construction du premier et du second temple de Jérusalem, et à celle du *palais de Salomon*, qui en avait reçu le nom de *maison de bois du Liban*, ces montagnes renfermaient de vastes forêts de pins et de sapins ; dans les parties basses on trouvait aussi le palmier, l'aloès, des plantes aromatiques et médicinales, et d'autres encore pleines de force et de vigueur. Ces dernières parties de la montagne contenaient aussi des pâturages où paissaient de jeunes taureaux ; mais un des objets les plus estimés, celui dont le prophète Osée fait mention, c'est la vigne du Liban, remarquable surtout, à ce qu'il paraît, par l'excellent bouquet du vin qu'elle fournit. On recueille ce vin particulièrement encore aux alentours de l'antique couvent de *Canobin*. Ce couvent, occupé par les Maronites, est généralement fréquenté par les voyageurs ; c'est là que réside le patriarche de cette secte religieuse [*Voyez* MARONITES]. La situation du couvent dans la vallée de Canobin, longue de plus de 7 lieues, semble délicieusement choisie pour servir de retraite ; aussi ne faut-il point s'étonner du nombre d'ermitages, de cellules, de monastères qui ont peuplé cette vallée. Des deux côtés, elle est escarpée et arrosée par des sources nombreuses qui y forment d'agréables cascades. Il semble que l'on se trouve à cette *fontaine des jardins* et à ce *puits des eaux vivantes* dont le *Cantique des Cantiques* parle avec tant de complaisance. Le Liban est encore aujourd'hui, comme autrefois, rempli de cavernes ; mais ces cavernes ne servent plus de retraite ni aux léopards ni aux lions, qui ne vivent plus même dans ces contrées, et où on ne rencontre pas davantage la licorne. Les peuples qui habitent au pied du Liban, vers le S., paraissent avoir été, pour la plupart, d'origine chananéenne. »

Le Liban ne devait pas être épargné dans les menaces des prophètes. « Il fut prédit que ses branches tomberaient, que ses cèdres seraient dévorés, et que (quoiqu'il fût encore couvert d'arbres, huit cents ans après cette prophétie) les arbres de cette forêt seraient réduits à un petit nombre, et qu'un enfant pourrait les écrire. Or, on peut dire que cette prophétie est à cette heure littéralement accomplie, comme toutes les autres. » KEITH, *Accomplissement littéral des prophéties*, chap. V.

« Au milieu des guerres continuelles qu'a supportées la Syrie, depuis les premières invasions des Arabes jusqu'aux dernières campagnes du pacha d'Egypte, les hautes et riches vallées du Liban et de l'Anti-Liban ont presque toujours offert à diverses populations un asile paisible. Le christianisme, malgré les schismes et les hérésies, s'est conservé dans ce pays, qui fut son berceau. » E. BORÉ, Mémoire à *l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres*, 26 oct. 1837.

Au commencement du XIIIe siècle, il y

eut en Palestine un violent tremblement de terre. « Les hauteurs du Liban, dit Michaud (*Hist. des Croisades*, tom. III, pag. 255) s'entrouvrirent et s'abaissèrent en plusieurs endroits. »

Voyez ce qu'ont écrit sur le Liban MM. Poujoulat, *Correspond. d'Orient*, lettr. CLXXIX et suiv., tom. VII, pag. 205 et suiv., et Lamartine, *Voyage en Orient*, tom. I, pag. 170-172, 176-178, 181, 235 et suiv.; tom. II, pag. 130 et suiv., 244 et suiv].

Liban, ou *temple de Jérusalem*. On donne aussi au temple de Jérusalem le nom de *Liban*. *Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres* (a), dit Zacharie, en parlant de la future désolation du temple par les Romains. Et Ezéchiel (b) : *Un grand aigle avec de grandes ailes est venu sur le Liban, et a emporté la moelle du cèdre*. Il parle de Nabuchodonosor, qui prit le temple, le brûla et enleva tous ses trésors.

Maison ou palais de bois du Liban. Enfin on a donné au palais que Salomon bâtit dans Jérusalem, le nom de maison du Liban, *domus saltus Libani*; apparemment à cause de son élévation, ou de la blancheur de ses murs, ou plutôt à cause de la quantité de bois de cèdre et de colonnes qui y étaient.

Ce palais était superbe et magnifique, il consistait en un grand corps de logis de cent soixante et dix pieds dix pouces de long, de quatre-vingt-cinq pieds et cinq pouces de large, de cinquante et un pieds trois pouces de haut, dont le milieu était soutenu de quatre rangs de colonnes, ou plutôt de trois rangs de colonnes, et d'un rang de pilastres, qui formaient trois galeries couvertes devant les appartements; chaque rang était de quinze colonnes, les trois rangs faisaient quarante-cinq colonnes.

Au-devant de ce palais, et attenant au portique et aux colonnes qui le soutenaient, Salomon fit faire une cour de cinquante coudées de long, et de trente de large, laquelle était aussi environnée de galeries, dont les plafonds étaient soutenus d'un grand nombre de colonnes; et par-devant cette première cour, ou ce premier parvis, il en fit un autre plus grand et plus large, avec les mêmes ornements et le même ordre de colonnes, qui fut appelé le parvis du trône, parce que Salomon y plaça le trône où il s'asseyait pour rendre la justice aux peuples.

Tour du Liban. Salomon dans le Cantique des Cantiques (c), compare le nez de son épouse *à la tour du Liban, qui regarde Damas*. Les voyageurs parlent d'une tour que l'on voit sur le Liban, du côté de Damas, et qui paraît avoir été fort haute. Benjamin de Tudèle assure que les pierres de cette tour, dont il avait vu les restes, avaient vingt paumes de long, et douze de large. Gabriel Sionite dit que ce château avait cent coudées de long, sur cinquante de large. Maundrel parle aussi de cette tour, mais il ne la vit que de loin.

(a) *Zach.* xi, 1.
(b) *Ezech*, xvii, 3.
(c) *Cant.* vii, 4.

LIBATION. *Libamen*, *libamentum*. Ces termes sont consacrés dans le langage de l'Écriture, pour marquer l'effusion des liqueurs, du vin, par exemple, que l'on répandait sur les victimes immolées au Seigneur (d). La mesure du vin pour les libations était la quatrième partie du hin; c'est-à-dire une pinte, un poisson, cinq pouces cubes et un peu plus.

Chez les Hébreux les libations se faisaient sur la victime déjà immolée, et sur les pièces de l'hostie posée sur l'autel, et prête à être consumée par les flammes. *Voyez* le *Lévitique* VI, 20; VIII, 25, 26; IX, 4; XVI, 12, 29; XXIII, 13. Moïse, après avoir immolé les victimes qui devaient servir à la consécration d'Aaron son frère, *prit la graisse, la queue de la brebis, ou du bélier, la graisse qui couvre les reins, l'enveloppe qui couvre le foie, les deux reins, avec la graisse qui les couvre, et l'épaule droite de l'animal; et prenant de la corbeille un pain sans levain, un gâteau pétri avec l'huile, et un tourteau, il les rangea sur les graisses de l'hostie, et sur l'épaule droite de la victime, et mit le tout sur les mains d'Aaron et de ses fils, qui les élevèrent devant le Seigneur, et Moïse les ayant reçues de leurs mains, les brûla devant le Seigneur*, etc.

Ces libations consistaient en offrandes de pain, de vin et de sel; les offrandes de pain étaient des gâteaux de plusieurs sortes : les uns cuits au four, les autres cuits dans la poêle, ou dans une tourtière; les uns pétris avec de l'huile, les autres frottés d'huile, et les autres frits dans l'huile; quelquefois c'était de la simple farine, ou du gâteau arrosé d'huile. On en offrait sur l'autel une partie qui devait être consumée avec la victime; le reste demeurait au prêtre, qui était de service, et se partageait avec les autres prêtres qui étaient actuellement dans le temple : car les offrandes ne se portaient pas et ne se consumaient pas au dehors.

Chez les Grecs et les Latins on offrait aussi des libations avec les sacrifices, mais on les versait sur la tête de la victime, pendant qu'elle était encore en vie. Cela paraît par vingt endroits des anciens. Par exemple (e), Sinon racontant de quelle manière on l'avait voulu immoler, dit qu'il était entre les mains du sacrificateur, prêt à être égorgé, qu'il était chargé de liens et de guirlandes ou de festons, et qu'on était prêt à répandre sur lui les libations de grains ou de farine salée.

Jamque dies infanda aderat, mihi sacra parari,
Et salsæ fruges, et circum tempora vittæ.

Et Didon, prête à faire un sacrifice, verse le vin entre les cornes de la victime (f).

Ipsa tenens dextra pateram pulcherrima Dido
Candentis vaccæ media inter cornua fudit.

Saint Paul dit qu'il est comme une victime toute prête à être immolée, et qu'on a déjà en quelque sorte fait sur lui les libations de

(d) Voyez *Levit* xxiii, 13. *Num.* xv, 5.
(e) *Æneid.* ii, v. 130, 131.
(f) *Æneid.* iv.

farine et de vin accoutumées (*a*) : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat.*

LIBER, BACCHUS. L'Ecriture ne nomme jamais le nom de *Bacchus*, mais on trouve celui de *Liber*, qui est la même chose, dans les Machabées. *Voyez* II *Mach.* VI, 7 : *Cum Liberi sacra celebrarentur, cogebantur hedera coronati Libero circuire.* Et XIV, 33 : *Istud Dei fanum in planitiem deducam, et templum hoc Libero patri consecrabo.* Enfin il en est parlé au troisième livre des Machabées, où il est dit que le roi Ptolémée Philopator fit imprimer la feuille de lierre, qui est un arbre consacré à Bacchus, sur ceux des Juifs qui ne voudraient pas renoncer à leur religion.

Les auteurs profanes connaissent plusieurs Bacchus ou Dionysius. Cicéron en nomme cinq (*b*) : le premier, fils de Jupiter et de Proserpine; le second, fils du Nil, qu'on dit avoir tué Nysas; le troisième, qui fut fils de Caprius, qui régna en Asie et qui fut auteur des lois sabaziennes; le quatrième fut fils de Jupiter et de la Lune; le cinquième, fils de Nisus et de Thione. Il aurait pu ajouter celui qui est le plus connu de tous, fils de Jupiter et de Sémélé. Celui-ci était Bacchus le Thébain. On connaît encore Bacchus l'Indien, fils d'Ammon et d'Amalthée. On parle encore d'un autre Bacchus Assyrien. Mais le plus fameux de tous est Bacchus fils de Jupiter et de Sémélé. Les poëtes racontent sa naissance en cette sorte : Sémélé étant enceinte de Bacchus, pria Jupiter de la venir voir comme il faisait Junon, c'est-à-dire avec la foudre et le tonnerre. Jupiter lui accorda sa demande, mais elle ne put soutenir cet éclat. Elle mourut de frayeur, ou fut étouffée par les flammes. Jupiter tira du sein de Sémélé le jeune Bacchus et l'enferma dans une ouverture qu'il avait faite dans sa cuisse. L'enfant y demeura jusqu'à ce qu'il fût à terme; alors Jupiter l'en tira et le donna à Mercure, qui le porta à Nyse en Arabie, où il fut élevé par les Muses.

Bacchus est le dieu du vin. On prétend que c'est lui qui planta la vigne et qui apprit aux hommes à tirer le jus du raisin. On lui attribue diverses conquêtes et divers voyages dans l'Arabie et dans les Indes. Le lierre lui est consacré, aussi bien que la vigne, et on tire de sa vie diverses particularités qui ont fait croire à quelques savants qu'on avait confondu une partie de son histoire avec celle de Moïse. Par exemple, on dit que Bacchus était fils du Nil, qu'il était d'une rare beauté, qu'il avait été renfermé dans un coffre et exposé sur l'eau, qu'il avait eu deux mères, qu'il était né de la cuisse de son père. Moïse était en quelque sorte fils du Nil, ayant été trouvé exposé sur le fleuve dans une espèce de coffre de jonc. Il était d'une beauté extraordinaire; il eut pour première mère l'épouse d'Amram, et pour seconde mère la fille de Pharaon. On ne douta point, quand on le trouva, qu'il ne fût fils d'un Hébreu et qu'il ne fût sorti de sa cuisse, selon l'expression de l'Ecriture (*c*) : *Egressi sunt de femore illius;* mais on ne connaît point sa mère.

Bacchus fut élevé par les nymphes dans les montagnes de Nyse, en Arabie; Moïse fut élevé par les soins de la fille de Pharaon, dans le pays de Gessen, qui est entre l'Egypte et la Phénicie, de même que les montagnes de Nyse. Le premier fit de grandes conquêtes, et entreprit de grands voyages; il avait des bacchantes dans son armée; il s'avança jusqu'aux Indes, et, pendant qu'il était dans la lumière, les Indiens étaient dans les ténèbres. Moïse fut à la tête des hommes et des femmes de son peuple dans l'Arabie, autour du mont Sinaï; ce pays est quelquefois nommé les Indes. Les bacchantes, qui accompagnaient Bacchus avec leurs cymbales et leurs tambours, marquent fort bien les femmes israélites, qui, au sortir de la mer Rouge, se mirent à danser et à jouer de ces instruments. On sait que les Egyptiens furent dans des ténèbres palpables pendant trois jours, au lieu que dans la terre de Gessen, où étaient les Israélites, on jouissait d'une claire lumière.

On dit que Bacchus passa à pied sec les fleuves d'Oronte et d'Hydaspe, après les avoir frappés avec son thyrse; que son bâton de lierre avait rampé, lorsqu'il l'eut jeté à terre; que les bacchantes, qui accompagnaient ce dieu, firent sortir l'eau d'un rocher, en le frappant avec le thyrse; on ajoute qu'on voyait couler des ruisseaux de vin, de lait et de miel partout où elles passèrent. Tout cela convient tellement à Moïse, qu'il est impossible de ne l'y pas reconnaître. Le dieu Liber se revêtait d'habits somptueux; il se serrait la tête d'un ruban. Il est quelquefois représenté avec des cornes; il donna l'exemption de toutes les charges à ceux qui s'appliquaient à la musique; il est nommé législateur; son âne lui parla. Voilà encore des traits de ressemblance tirés de l'Histoire sainte, et appliqués à Bacchus. Moïse avait des rayons sur la face, que l'Ecriture appelle des cornes. Il accorde de grands priviléges aux prêtres et aux lévites occupés à servir le Seigneur, et à chanter ses louanges. L'ânesse qui parle à Balaam, et les ornements magnifiques d'Aaron, ne regardent Moïse que comme législateur et historien sacré. On peut voir ces choses traitées plus au long dans Vossius, Bochart, Huet, etc.

[Delort de Lavaur nous paraît avoir résumé les recherches de ces savants sur *Bacchus*, *Dionysius* ou *Liber*. C'est pourquoi nous allons rapporter ici, nonobstant les traits de rapprochement qu'on vient de lire, tout le chapitre XV de son livre intitulé : *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, seconde édition; Avignon 1835. In-8, pag. 74-84. Nous le divisons en paragraphes.

« I. La singularité de la naissance de Bacchus ou Dionysius, dit-il, son nom, la grande variété de ses surnoms, pris de ceux que nos saintes Ecritures ont donnés au vrai

(*a*) II *Timot.* IV, 6.
(*b*) *Cicero l.* III *de Nat. Deor.*

(*c*) *Genes.* XLVI, 26; *Exod.* I, 5, *et passim.*

Dieu, et la ressemblance de ses plus considérables exploits avec ceux qui sont rapportés dans ces saints livres, ont fait apercevoir à tous ceux qui ont voulu y faire attention (1), que la Fable a puisé dans cette source toutes les merveilles dont elle a composé son Bacchus. Il est copié en partie sur *Noé* et sur *Nemrod;* mais, pour la plus grande partie, sur *Moïse* et sur ses prodiges, dont la mémoire était récente et célèbre, lorsque Cadmus, se retirant de la Phénicie dans la Grèce, y porta le culte de Bacchus (2), que les Phéniciens avaient reçu de l'Assyrie.

» On a compté plusieurs Bacchus. Diodore et Philostrate en reconnaissent trois : l'un de Thèbes, en Egypte ; l'autre, Indien ; le troisième Assyrien. Cicéron (3) en compte cinq, dont l'un était né du Nil, suivant Orphée, dans ses Hymnes ; mais, suivant l'opinion commune, Bacchus était né sur les bords de ce fleuve, de Jupiter et de Sémélé Thébaine. La Fable feint que, s'étant abandonnée à Jupiter, elle eut l'ambition de vouloir être visitée de ce dieu, dans toute sa majesté et avec ses foudres ; qu'elle en fut brûlée ; que Jupiter tira l'enfant, au milieu des éclairs, du corps de la mère morte, et le cousit à sa cuisse, d'où il le fit naître quand le terme naturel fut accompli ; sur quoi l'on dit qu'il avait eu deux mères (4), ou qu'il était né deux fois. Après qu'il fut né, on l'enferma dans une caisse pour le sauver, et on l'exposa sur le fleuve, d'où il est appelé *Nil* dans Diodore et dans Macrobe ; Orphée l'appelle *Myses* (5), qui veut dire *sauvé de l'eau.* Il fut aussi nommé *Dionysius.* On disait qu'il avait été porté et élevé par des Nymphes, dans la ville de Nysa, en Arabie (6) [*Voyez* BLÉ, § VI], dont les habitants, issus d'Abraham, s'appliquaient volontiers, pour flatter leur vanité, les histoires des autres descendants de ce patriarche. On ajoute qu'il fut mutilé. On le peignait fort beau et toujours jeune ; il se rendit illustre dans les armes, et parcourut l'Arabie avec une armée nombreuse composée d'hommes et de femmes (7) ; il fut grand législateur, et donna ses Lois en deux tables, comme nous l'apprenons d'Orphée (8). On le représentait en Taureau avec deux cornes, comme Osiris, et on l'appelait *Cornu* et *Taureau* (9).

» II. Il avait à la main une verge entourée de serpents entortillés, appelée thyrse (10), qui faisait des prodiges fréquents, et qu'on portait dans la célébration de ses mystères : il était toujours accompagné d'un chien ; on lui attribuait d'avoir le premier planté la vigne, et donné le vin aux hommes, après le déluge universel (11); il planta la vigne sur le mont Liban, dans la Palestine, où il étendit ses conquêtes.

» On voit clairement, dans ce que nous avons rapporté, les aventures de Moïse, aussi Egyptien, dont la naissance et le berceau, devenus célèbres, ont été l'original de la naissance ridicule de Bacchus et de son berceau, qui le fit appeler par les Grecs : *Licnites*, de *Licnon*, qui veut dire *berceau.* On fut obligé de cacher Moïse, dès qu'il fut né : il fut exposé sur le Nil, et il en fut sauvé par la fille de Pharaon, qui fut si charmée de sa beauté, qu'elle le fit élever, et l'adopta pour son fils. Philon conte qu'elle feignit même d'être grosse, et ensuite de s'en être accouchée ; d'où vient qu'on a donné deux mères à Bacchus, et qu'on a dit qu'il était né deux fois. Moïse était si beau, qu'on ne pouvait le voir sans en être charmé, dit Josèphe (12), comme le fut la fille du roi d'Ethiopie.

»III. La manière de parler, dont l'Ecriture se sert lorsqu'elle dit : *Ceux qui étaient sortis de la cuisse de Jacob* (13), pour dire *ses enfants*, a donné lieu à l'imagination qui fait sortir Bacchus de la cuisse de son père (14). Moïse passa une partie de sa jeunesse dans l'Arabie, et s'y maria. Ce qu'on a feint de la mutilation de Bacchus, n'est qu'une altération de la circoncision ordonnée au peuple juif, que Moïse avait subie, et dont il reçut un ordre particulier pour son fils ; ce qui fit dire à sa femme : *Vous m'êtes un époux de sang* (15).

»IV. La naissance fabuleuse de Bacchus, au milieu des éclairs et des foudres de Jupiter, est une corruption de la tradition de l'histoire de Moïse, qui fut quarante jours avec Dieu, sur la montagne de Sinaï, enveloppé dans les flammes et les éclairs que les Hébreux voyaient, où ils le crurent consumé, et du milieu desquels ils le virent sortir comme un homme nouveau : c'est ce qui fit nommer Bacchus *Ignigena*, c'est-à-dire, *enfant du feu.* C'est aussi de cette montagne qu'on prit occasion de dire qu'il fut élevé à Nysa, par un petit changement dans le mot de Sina où Moïse reçut les instructions et la loi de Dieu en deux tables qu'il porta au peuple. Vossius a remarqué, que, dans la Chronique d'Alexandrie, on confond *Nysa* et *Sina* dans l'Arabie, comme la même montagne. Les deux tables des lois que Bacchus donna à Béroé, près du mont Liban (16), ne sont qu'une copie de celles de Moïse, comme

(1) Saint Justin, *seconde Apologie*, et *Dialogue* avec Tryphon; Bochart; Vossius, *de Idolol.*, lib. I, c. XXX; Huet, le P. Thomassin et autres.
(2) Bochart, *in Chanaan*, lib. I, c. XVIII.
(3) Cicer. liv. III *de Nat. deorum.*
(4) *Bimater*, ou *Dithyrambus*, et *Bisgenitus.* Nonnus, au commencement de son poëme des *Dionysiaques.*
(5) Mysès, dans les *Hymnes d'Orphée.*
(6) Pausanias, *in Laconicis.*
(7) Idem, *in Corinthiacis*; et Diodor. liv. I.
(8) Orpheus, *in Hymnis.*
(9) *Tauriformis*, *bicornis*, *corniger.* Plutarque, dans *Isis*; Orphée, Euripide, *in Bacchis*, d'où Ovide a dit : *Accedant capiti cornua, Bacchus eris.*
(10) Du mot hébreu *Thirza*, qui signifie une branche de pin.
(11) Nonnus, dans ses *Dionysiaques*, liv. VI, sur la fin. *Et genialis consitor uvæ*; dans Ovide, *Metamorph.* I, IV.
(12) Josèphe, liv. II de son *Histoire*, ch. v.
(13) Qui egressi sunt de femore Jacob. *Genèse*, ch. XLVI, v. 26, et *Exod.* ch. I, v. 5.
(14) E Phœnicibus eadem vox femora et verenda significat. *Bochart*, Chanaan, liv. I, c. XVIII.
(15) Sephora circumcidit præputium filii sui, et ait illi : Sponsus sanguinum tu mihi es. *Exod.* ch. IV, vers. 25 et 26.
(16) Orphée, dans les *Hymnes*; et Nonnus, liv. XLI *Dionysiac.*

aussi les cornes qui parurent au front de celui-ci, lorsqu'il descendit de la montagne (1), en ont fait donner à Bacchus.

» V. Le nom de Bacchus, comme Bochart l'a observé (2), est pris de *Bar-chus*, c'est-à-dire *fils de Chus*, appelé aussi *Chuséen*, qui fut *Nemrod;* d'où Bacchus fut aussi appelé *Nebrod* (3) par les Grecs. Un de ses anciens noms était *Zagréus*, c'est-à-dire *grand et vigoureux chasseur;* c'est le nom par lequel l'Ecriture désigne Nemrod (4).

»VI. On ne doit pas être surpris que Bacchus soit composé de plusieurs personnages de l'histoire sainte; mais la plus grande partie en est copiée sur Moïse, comme l'a remarqué Vossius, qui croit que le Bacchus des Indes avait été formé sur Noé; et celui d'Egypte et d'Arabie sur Moïse. Dans la suite, les aventures de l'un et de l'autre furent confondues, et encore plus altérées.

»VII. On a pris de Noé l'invention de planter et de cultiver la vigne, et de l'usage du vin. On avait dit que Bacchus en avait planté près du mont Liban, joignant l'Arménie où Noé séjourna quelque temps après le déluge.

»VIII. Bacchus, célèbre par ses conquêtes, avait reçu de Jupiter l'ordre de défaire les rois d'Arabie et des Indes, d'exterminer leurs peuples, et de faire avec son thyrse, des exploits dignes du ciel (5).

»Avec ce thyrse et une suite de gens sans armes, il mit en pièces des Géants (6); il défit de puissantes armées; il déliait la langue de ceux qui ne pouvaient parler (7); il passa au travers de la mer Rouge (8) et des fleuves dont les eaux se retiraient pour lui donner passage. Ce fut en fuyant les Egyptiens qu'il traversa de même l'Oronte et l'Hydaspe, où les Indiens furent submergés (9), lorsqu'il eut frappé du thyrse l'eau de ces fleuves (10). Rien ne résistait à cette verge.

» IX. Etant l'exilé de Egypte, il eut affaire au roi d'Arabie (11), ennemi puissant et cruel. Il se laissa une fois séduire, et se livra sans précaution à ce roi, qui défit ses troupes avec un aiguillon dont on pique les bœufs, auprès du mont Carmel, dans la Palestine; mais Bacchus, favorisé des dieux, défit dans la suite tous ses ennemis, et se rendit maître de leur pays; le roi d'Arabie fut pris. De tous les Indiens, il n'en resta qu'un seul pour porter la nouvelle à leur roi, que tous les autres avaient péri, ou dans le combat, ou sous les eaux, par le thyrse de Bacchus.

»Malgré les altérations inévitables, dans les traditions, par le laps de temps et par le passage d'une nation a une autre, on ne peut méconnaître, dans cette copie, l'original de l'histoire miraculeuse de Moïse, ni désirer une ressemblance plus sensible.

» Moïse fut redoutable et célèbre par ses grandes conquêtes dans l'Arabie même, où l'on a placé celles de Bacchus. Il la traversa au milieu des plus grands obstacles (12); il y défit et passa au fil de l'épée plusieurs nations: il tailla en pièces le Géant, roi de Basan (13), ses enfants et tout son peuple, les Moabites et les Madianites (14). Il conduisit les Israélites au bord du Jourdain; et après lui Josué (qui l'avait suivi, qui lui succéda, et dont on confondait aisément les exploits avec ceux de Moïse) conquit la Palestine, en chassa ou extermina les habitants. On appelait anciennement Indes tous les pays reculés vers l'Orient.

» Tous ces succès étaient l'effet d'un ordre exprès du ciel: *Je vous ordonne* (lui dit Dieu) *de tirer mon peuple de l'Egypte, pour aller se saisir des pays des Chananéens, des Héthéens* (15); *et ne craignez pas tous ces rois* (lui dit-il ensuite); *je les ai livrés entre vos mains avec tout leur peuple* (16). Dieu lui ordonna encore de faire des prodiges avec sa verge (17), pour faire voir qu'il était envoyé du Tout-Puissant; sur quoi on a feint des ordres pareils, donnés par Jupiter à Bacchus (18). Ainsi, avec peu de combattants et sans perte, Moïse, par cette verge, défit des armées nombreuses; il prit des villes très-fortes; il abattit les Géants de la race d'Enac. Rien n'est comparable aux prodiges de son histoire. Il avait naturellement de la peine à parler; Dieu lui délia la langue, et lui dit: *Je ferai qu'on vous entendra* (19).

» Il n'est pas nécessaire de faire observer que le passage de la mer Rouge par Bacchus, à la sortie de l'Egypte, et celui des fleuves mis à sec, où les ennemis qui le poursuivaient, étaient submergés par un coup de sa verge, sont pris du passage de la même mer et de celui du Jourdain, divisés par la verge de Moïse. Les poëtes, qui ne cherchent qu'à briller par tout ce qu'ils peuvent imaginer de merveilleux, n'ont eu dans cet endroit qu'à suivre l'original dans toutes ses circonstances.

»A la sortie de l'Egypte, d'où les Egyptiens publiaient que Moïse et les Israélites avaient été chassés, il eut affaire à de puissants et cruels ennemis, les rois d'Arabie et du pays de Chanaan. Le peuple qu'il conduisait, sur le point d'entrer dans la terre qui lui était promise, voulut, contre les ordres que Moïse

(1) *Exod.* ch. XXXI et XXXIV.
(2) *In Phaleg.* lib. I, c. II. *Bar-chus, Chusi filius, Chusæus in Arabia natus.*
(3) *Nebrodem.* eod. c. II. *Phaleg.*
(4) *Genèse*, c. X.
(5) *Cœlo digna perfice.* Nonnus, *Dionysiac.* lib. XIII. *in princ.*
(6) *Idem*, lib. III, c. XXV et XLVIII.
(7) *Idem*, lib XXVI, v. 288.
(8) Flavum Rubri subiit fluctum maris persequente Lycurgo. *Idem*, lib. XX, et *Homère* au 6e liv. de l'*Iliade*.
(9) Fugiens Ægyptios, Orontem et Hydaspen fluvios thyrso trajecit, in quibus Indi submerguntur. *Nonnus*, lib. XXIV et XXV.
(10) Diodore, liv. III, et Plutarque dans *Isis*.
(11) Homère, au 6e liv. de l'*Iliade*; et *Dionysiac.* liv. XX, v. 235 et 290.
(12) *Exod.* c. XVII.
(13) *Numer.* c. XXI.
(14) *Ibid.* c. XXI et XXXI.
(15) *Exod.* c. III.
(16) *Numer.* c. XXI.
(17) Virgam hanc sume in manu tua, in qua facturus es signa. *Exod.* c. IV, v. 17.
(18) Cœlo digna perfice. *Sup.*
(19) Vade, congrega, et audient vocem tuam. *Exod.* c. III, v. 16, 18.

lui annonçait de la part de Dieu, combattre les Amalécites et les Chananéens (1); et Dieu le livra à ses ennemis; il fut taillé en pièces. Mais Dieu s'étant apaisé en faveur de ce même peuple, le rendit enfin vainqueur; les nations et les rois furent exterminés. La Fable a pris de Samgar, qui défit les Philistins avec un soc de charrue (2), l'aiguillon à piquer les bœufs, avec lequel elle attribue à Lycurgue d'avoir défait Bacchus. *Lycurgue* est ici un nom forgé de deux pour signifier *un loup furieux et enragé.*

»Le thyrse de Bacchus, orné de pampres de vigne ou de feuilles de lierre qui, jeté par terre, s'était changé en serpent (3), et ceux dont les Bacchantes se couronnaient, sont une imitation de la verge de Moïse, convertie de même en serpent, quand il la jeta à terre en présence de Pharaon. Ils peuvent l'être aussi du serpent de bronze que Moïse fit élever, pour guérir les morsures des serpents dont les Israélites furent affligés dans leur voyage.

» L'armée avec laquelle Bacchus parcourut l'Arabie et les autres pays qu'il subjugua, a été composée et mêlée de femmes et d'hommes (4); comme était composé le grand peuple que Moïse conduisit de victoire en victoire dans le désert de l'Arabie et dans la Palestine.

« Bacchus et les femmes de sa suite faisaient sortir de l'eau des rochers, en les frappant avec le thyrse (5); ils firent aussi sortir des flammes de la terre, en la frappant de même (6); voilà les eaux du rocher frappé par la verge de Moïse, et les flammes qu'il fit sortir de la terre pour consumer Coré, Dathan et Abiron (7). On a aussi dit que Bacchus changea en vin l'eau d'un fleuve, en le touchant de sa verge (8), pour copier le changement de l'eau du Nil en sang (9), par la verge de Moïse.

»IX. D'où aurait-on pu tirer l'imagination que les ennemis de Bacchus étaient dans les ténèbres, pendant que lui et son armée jouissaient d'une claire lumière (10), si ce n'est des ténèbres dont l'Egypte fut couverte, pendant qu'il faisait un jour fort clair pour tout le peuple d'Israel (11), et de la colonne de nuée lumineuse du côté de ce peuple, et obscure du côté de ses ennemis (12)?

» D'où aurait-on imaginé que le pays où Bacchus conduisait toute sa suite, découlait de lait, de vin, et de miel (13), si ce n'est de ce qu'il avait été dit, qu'il découlait des ruisseaux de lait et de miel dans la terre où Moïse conduisit les Israélites (14)?

» De ce que le Seigneur, dans une colonne de nuée, conduisait son peuple et marchait à sa tête durant le jour et durant la nuit (15), les poëtes ont dit que Jupiter en aigle conduisait l'armée de Bacchus dans l'Arabie et dans les Indes (16).

» On mettait à la suite de Bacchus des chantres, des tambours, des danseurs, des flûtes et autres instruments; ce qui lui fit donner le nom de *Sabazius* (17); comme Tacite dit (18) que, suivant les lois de Moïse, les prêtres des Juifs chantaient et jouaient du tambour et de la flûte.

» X. Ce qu'on a chanté de Bacchus, qu'il arrêta le soleil, et l'obligea de retarder sa course pour prolonger le jour (19), ne peut avoir été imaginé que sur la tradition du soleil arrêté par Josué, successeur de Moïse, et souvent confondu avec lui.

» XI. La fable rapportée par Pausanias (20), d'Euripyle puni par Bacchus, pour avoir par curiosité ouvert une caisse où l'effigie de ce dieu était renfermée, a un rapport sensible avec l'histoire des Bethsamites (21) punis pour avoir voulu trop curieusement voir l'arche sainte, comme il sera observé dans un autre endroit.

» XII. Bacchus, irrité contre les Athéniens qui n'avaient pas reçu son culte avec assez de respect, les châtia, dit-on, dans les parties secrètes de leur corps, par des maladies auxquelles ils ne trouvèrent d'autre remède que d'offrir à ce dieu (22), avec toutes les marques d'un culte respectueux, suivant l'avis de l'oracle, des effigies de ces mêmes parties; nous verrons aussi ailleurs, que c'est l'histoire assez connue des habitants d'Azot.

» XIII. L'enlèvement d'Ariane, fille de Minos, roi de Crète, par Bacchus, rapporté par Pausanias (23), a été apparemment pris de ce que la fille du roi d'Ethiopie s'était livrée à Moïse (24).

» Les Arabes, au rapport de saint Epiphane (25), adorèrent Moïse comme un dieu, après avoir vu les prodiges qu'il opérait et son pouvoir sur les éléments et sur toute la nature; ainsi a-t-on dit qu'ils adoraient Bacchus, dont la statue n'était qu'une pierre noire non polie (26), posée sur un piedestal d'or, conformément à ce que la loi de Moïse ordonnait, que les autels fussent faits de pierres non polies (27). Strabon (28) assure que les Arabes ne connaissaient que deux divinités, Jupiter et Bacchus : et Pausanias (29)

(1) *Num.* c. XIV, *in fine.*
(2) *Judic.* c. III, v. 31.
(3) Euripide, *in Bacchis*; Nonnus, *in Dionysiac.*; S. Clément d'Alexandrie, *in Gentiles*; Arnob. lib. V.
(4) Nonnus, Bochart et les autres.
(5) Pausanias, *in Phocicis*, in fine.
(6) Nonnus, *in Dionysiac.* et Euripides, *in Bacchis.*
(7) *Num.* c. XVI, et *Deuteron.* c. XI.
(8) Nonnus, lib. XIV, in fine; lib. XV, in princ., et lib. XLVIII, v. 618.
(9) *Exod.* c. VII.
(10) Nonnus, Pausanias, et Bochart, *in Chanaan.*
(11) *Exod.* c. X.
(12) *Ibid.* c. XIV.
(13) Euripides, *in Bacchis.*
(14) *Num.* c. XIII.
(15) *Exod.* c. XIII, in fine.
(16) Nonnus, *Dionysiaques.*
(17) De σαβάζειν, *bacchari, tripudiare*, sauter, danser.
(18) Tacite, liv. II de son *Histoire.*
(19) Ducem astrorum solem exoravit extendere dulcem lucem ut tardus in occasum veniret. *Nonnus*, au commencement du liv. XLII.
(20) Pausanias, au liv. des *Achaïques.*
(21) Au 1er liv. des *Rois*, ch. VI, v. 19.
(22) Bochart, *in Chanaan*, lib. I, c. XVIII.
(23) Pausanias, dans les *Phociques.*
(24) Josèphe, liv. I, ch. V.
(25) Hérésie 55.
(26) Bochart, *in Phaleg.*, lib. I, c. IX.
(27) De saxis informibus et impolitis. *Deuteron.* c. XVII.
(28) Strabon, liv. VI.
(29) Pausanias, dans les *Laconiques.*

représente celui-ci porté dans le ciel par Mercure. Aussi Tacite dit que quelques-uns avaient cru que les Juifs adoraient Bacchus (1); mais il rejette cette opinion par la différence de leurs cultes. C'est que ceux-là croyaient que les Juifs adoraient Moïse, qu'ils confondaient avec Bacchus.

» XIV. Bacchus, qui bâtit un temple à Jupiter Ammon, n'y mit aucune effigie; ce qui se rapproche encore de la loi de Moïse qui le défendait (2); et les Phocéens avaient un temple de Bacchus, de même sans statue ni effigie (3).

» XV. *Caleb*, envoyé par Moïse pour aller visiter la terre promise (d'où il rapporta sur un levier, un raisin d'une grosseur prodigieuse pour faire voir la fécondité du pays), signifie en hébreu, *un chien*. De là la Fable a donné à Bacchus *un chien* fidèle, qui l'accompagne; et en mémoire de ce beau raisin, elle a ajouté que Bacchus transporta son chien au ciel, et qu'il en fit une constellation dont l'emploi est de faire grossir et mûrir les raisins (4).

» XVI. Saint Justin (5) fait voir comment la Fable a horriblement défiguré et corrompu la prophétie de Jacob, sur la postérité de Juda, d'où devait sortir le Messie, appelé en hébreu, *Silo*, pour en composer la fiction ridicule de *Silène*, compagnon de Bacchus, toujours porté sur un âne, et toujours plein de vin, avec des cornes au front.

» La prophétie porte (6) que « le sceptre et » le chef du peuple de Dieu demeureraient » dans la postérité de Juda et de ceux qui » seraient sortis de sa cuisse (c'est-à-dire de » sa race) jusqu'à ce que Silo (c'est-à-dire » celui qui devait être envoyé) en viendrait; » qu'il serait l'attente des nations; qu'il at- » tacherait l'ânon à la vigne, et l'ânesse au » cep de la vigne, qu'il laverait sa robe dans » le vin, et son manteau dans le sang du rai- » sin; que ses yeux sont plus brillants que » le vin, et ses dents plus blanches que le » lait. »

« C'est pour corrompre cette prédiction, dit saint Justin, que les démons inspirèrent ces fictions, que Bacchus était sorti de la cuisse de Jupiter, et qu'il enseigna à planter et à cultiver la vigne; qu'ils employèrent les ânes dans ses mystères; qu'on représentait Silène avec Bacchus toujours pleins de vin, et leurs vêtements aussi arrosés de vin; l'un et l'autre portés sur des ânes et inséparables; qu'on le représentait d'un visage brillant et toujours jeune, mais portant des cornes (ce qui était pris de Moïse); ce fut du nom de *Silo* qu'on forma celui de *Silène*.

(1) Liberum patrem coli domitorem Orientis quidam arbitrati sunt, nequaquam congruentibus institutis. Liv. V, ch. v de son Histoire.

(2) Non facies tibi sculptile. *Exode* c. xx, v. 5. *Lévitique*, c. xxvi, et *Deutéron*. c. xxvii, v. 15.

(3) Pausanias, dans les *Phociques*.

(4) Ut uvam maturam reddat racemi in ubertatem, jaculans splendorem. Dans les *Dionysiac*. liv. XVI, v. 200.

(5) Dans sa seconde *Apologie pour les Chrétiens*, et dans son *Dialogue avec Tryphon*.

(6) *Genèse*, ch. xlix, v. 9, 10, 11 et 12.

(7) *Akbir*, en hébreu, *puissant* ou *taureau*

» XVII. Le nom d'*Akbir* (7) qu'on donne souvent à ce dieu, et qui, en hébreu, signifie également *taureau* et *puissant*, peut avoir aussi contribué à peindre Bacchus en taureau, et à l'appeler de ce nom.

» De la même source viennent tant de mots qui paraissent barbares dans le culte et les cérémonies de Bacchus, et tant de noms du vrai Dieu que la Fable lui a transportés de nos saints livres (8).

» Le nom de *Dionysus* composé de *Dios*, Jupiter, et de *Nysa*, où la Fable a placé son éducation, a été pris, suivant Bochart, de l'inscription que Moïse avait érigée à Dieu : *Jehova nissi*, ou *nissan*; c'est-à-dire, *le Seigneur est mon étendard et ma protection* (9). On mit au lieu de *Jehova*, qui est le nom propre du vrai Dieu, celui de *Jupiter*, ou *Dios*, et de là *Denys*, qui est Bacchus. C'est ce qui fit ensuite interpréter qu'il avait été élevé à Nysa.

» D'*Adonaï*, Bacchus fut appelé *Adonæus*; de *El*, *Eliel* et *Eleloe*, autres noms du vrai Dieu, *Elelæus*; de ce que Dieu est dit un feu consumant (10), un Dieu jaloux, en hébreu, *Hu-es*, on a donné à Bacchus ce même nom *Hués*, ou *Hyés*.

» Le nom de *Thyades*, donné aux bacchantes, et celui de *Thyan*, donné à un temple de Bacchus (11), viennent de ce que les devins chaldéens étaient appelés *Thyes*.

» On a appelé les fêtes et les mystères de Bacchus, *Orgies*, du chaldéen *arzaia*, qui veut dire *mystères* (12).

» On l'a appelé en grec *Hyés* (13), comme l'on appelait aussi Jupiter, c'est-à-dire *le maître de la pluie*, sur ce que Moïse levant sa verge vers le ciel, fit pleuvoir en Egypte, et fit ensuite cesser la pluie quand il le lui ordonna (14); *Narthecophorus*, *portant toujours la verge* ou *le thyrse*, qui est le symbole propre de Moïse; et *Mixobarbaros*, parce que Bacchus conduisait des troupes mêlées de nations de barbares, comme Moïse conduisait un grand peuple que les autres nations appelaient barbare, et qui était en effet souvent indocile et barbare.

» Le nom de *Libérateur* et de *Sauveur* (15), donné en plusieurs endroits à Bacchus, convient parfaitement et proprement à Moïse, connu pour avoir délivré le peuple de Dieu de la servitude de l'Egypte.

» XVIII. Bacchus était honoré dans l'Achaïe sous le nom d'*Æsymnetès* (16), c'est-à-dire *caché et exposé dans le panier* qui lui servait de berceau; ce qui désigne uniquement Moïse : sous le nom de *Mésatéus*, formé du nom de Moïse et de celui de *Dieu*; et sous celui d'*An-*

(8) Bochart, liv. I du *Chanaan*, c. xviii.

(9) *Exode*, ch. xvii, v. 15.

(10) *Deus ignis consumens*; en hébreu, *Hu-es*. Au ch. iv du *Deutéron*.

(11) Pausanias, au livre des *Eliaques*.

(12) Bochart, dans son *Chanaan*, liv. I, ch. xviii.

(13) Dans Aristophane, et dans Plutarque, Traité d'*Isis*.

(14) Extendit Moyses virgam in cœlum, pluitque Dominus; extendit manum, et cessaverunt tonitrua et grando, nec ultra stillavit pluvia. *Exod*. c. iv.

(15) Eleutherius, *Sauveur*.

(16) Pausanias, dans les *Achaïques*.

théus (1), c'est-à-dire *qui fait fleurir*, pris de la verge d'Aaron, mise par l'ordre de Moïse, son frère, avec celles des autres tribus d'Israel, pour discerner le choix de Dieu, laquelle, quoique entièrement sèche, fleurit dans une nuit (2).

» Il fut aussi appelé *Cadméen* (3), parce que Cadmus apporta dans la Grèce les histoires de Moïse. Le nom de *Mysés* qu'Orphée lui donne au commencement de ce chapitre, comme nous avons dit, est visiblement celui de Moïse. Nous avons marqué l'origine de celui de *Dithyrambus*, *ayant deux mères*, et de celui de *Licnités*, pris du prodige de son berceau.

» XIX. On lui a donné pour père Jupiter, père des dieux, et régnant dans les cieux; le père de Moïse était *Amrum*, dont le nom en hébreu signifie *père haut et élevé*. Le nom de sa mère *Jocabed*, qui signifie *ambitieuse* (4), a donné lieu de faire périr la mère de Bacchus, par l'ambition d'être visitée par Jupiter dans tout son éclat, comme il visitait Junon.

» XX. Pausanias nous enseigne qu'auprès de Thèbes il y avait un temple de Bacchus, surnommé *Ægobolus* (5), en mémoire de ce que Dieu y avait envoyé et fait trouver un chevreau, au lieu d'un enfant qu'on était sur le point d'y sacrifier; ce qui ne peut être qu'un reste de tradition du bélier que Dieu envoya pour être immolé au lieu du jeune Isaac. Nous verrons dans la suite d'autres imitations bien marquées de ce sacrifice. »]

Les païens ont accusé les Juifs d'adorer Bacchus. Tacite (*a*) parle de cette accusation; elle était fondée, dit-il, sur ce que les prêtres hébreux jouaient des instruments de musique, de la flûte et du tambour, qu'ils se couronnaient de lierre, et qu'on avait trouvé dans leur temple une vigne d'or; on crut qu'ils adoraient le dieu Bacchus. Mais, ajoute-t-il, les lois et les mœurs des Juifs sont trop éloignées du génie de Bacchus. Ce dieu aime la joie et la bonne chère, et les Juifs vivent d'une manière vile, absurde et sordide. *Quippe Liber festos lætosque ritus instituit: Judæorum mos absurdus, sordidusque.* Ce qu'il dit des prêtres des Juifs, qui se couronnaient de lierre, est sans fondement. La vigne d'or qu'on voyait dans le temple, était un présent qu'on y avait fait, et qui n'avait aucun rapport à la religion des Juifs. Ce prétendu culte de Bacchus est aussi réel que celui d'un âne, que les mêmes païens imputaient aux Juifs.

Bacchus est nommé *Liber*, à cause de la liberté que le vin inspire. Antiochus Epiphane, roi de Syrie, ayant résolu de faire abandonner aux Juifs la loi du Seigneur, leur fit une rude persécution, et *le jour qu'on célébrait la fête de Bacchus, on les contraignait d'aller par les rues couronnés de lierre en l'honneur de ce faux dieu* (*b*). Le Grec porte à la lettre, qu'on *les contraignait de suivre la marche*, ou la procession de *Dionysius* ou de Bacchus, *ayant du lierre*, ou sur la tête ou dans les mains, c'est-à-dire, portant des couronnes de lierre, ou des thyrses, qui sont des bâtons enveloppés de lierre. Nicanor, un des généraux d'Antiochus, les menaçait (*c*), s'ils ne lui livraient Judas Machabée, de renverser leur temple, et d'en ériger un à sa place consacré à Bacchus.

Ptolémée Philopator, roi d'Egypte, ayant pris la cruelle résolution d'exterminer les Juifs de ses Etats, qui ne voudraient pas renoncer à la religion de leurs pères, après les avoir auparavant dépouillés de leurs priviléges dont ils jouissaient comme bourgeois d'Alexandrie (*d*), leur fit imprimer avec un fer chaud la feuille de lierre, qui est la marque de la consécration à Bacchus. On dit que ce prince s'était fait imprimer à lui-même la feuille de lierre, comme on faisait aux prêtres de la grande déesse.

LIBERTÉ, LIBRE, comme opposée à la servitude, à l'esclavage, marque l'état d'un homme qui peut agir sans obstacle et sans contrainte, et indépendamment de la volonté d'autrui. Il est souvent parlé de cette sorte de *liberté*, dans l'Ecriture. Les Hébreux se piquaient fort de liberté; ils se vantaient, du temps de notre Sauveur, de n'avoir jamais été privés de cette liberté: *Nemini servivimus unquam* (*e*); c'était une rodomontade ridicule de leur part, puisqu'on sait qu'ils avaient été si souvent assujettis à des puissances étrangères sous les Juges, et ensuite du temps des rois d'Assyrie, de Chaldée et de Perse, en sorte que Tacite (*f*) n'a point feint de dire que sous les Assyriens, les Mèdes et les Perses, ils furent comme les derniers des esclaves (6): *Dum Assyrios penes Medosque et Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium fuere.* [*Voyez* ESCLAVAGE.]

Il est pourtant vrai que dans le premier dessein de Moïse, les Israélites ne devaient jamais être réduits en une servitude entière (7). Ils pouvaient se vendre ou tomber en servitude parmi leurs frères; mais ils avaient toujours la faculté de se rache-

(*a*) *Tacit. Hist. l.* V : *Sed quia sacerdotes eorum tibia tympanisque concinebant, hedera vinciebantur, vitisque aurea templo reperta, Liberum patrem coli, domitorem Orientis, quidam arbitrati sunt.*

(*b*) II *Mac.* VI, 7. ἠναγκάζοντο κισσοὺς ἔχοντες πομπεύειν τῷ Διονύσῳ.

(*c*) II *Mac.* XIV, 33.

(*d*) III *Mac.* c. II.

(*e*) *Joan.* VIII, 33.

(*f*) *Tacit. Hist. l.* V, *n.* 8.

(1) Pausanias, dans les *Achaïques* et dans les *Attiques*.

(2) Turgentibus gemmis eruperant flores. *Numer.* c. XVII, v. 8.

(3) *Liberum Cadmæum*. Pausanias, dans les *Béotiques*.

(4) *Jocabed*, orgueilleuse.

(5) *Qui jette un chevreau.* Dans les *Béotiques* de Pausanias.

(6) Le témoignage de Tacite n'est pas plus recevable sur ce point de l'histoire des Hébreux que sur tous les autres, où dom Calmet lui-même ne l'admet pas. Tacite ne connaissait pas l'histoire des Israélites; ce qu'il en a dit lui était venu, évidemment, de sources apocryphes. *Voyez* la note suivante.

(7) Dom Calmet confond les notions de la liberté ou de l'esclavage. Autre est l'esclavage qui résulte des institutions, et autre est celui que supporte un peuple conquis. Ce dernier n'a été que transitoire pour les Juifs, et jamais ils n'ont subi le premier : ils sont le seul peuple de l'antiquité qui ait été vraiment libre; comparez leurs institutions et leur histoire nationale avec les institutions et l'histoire de quelque autre peuple que ce soit, et vous reconnaîtrez ce fait. Conquis par Nabuchodonosor, ils furent emmenés dans ses Etats et réduits en servitude; mais

ter ou de se faire racheter par quelques-uns de leurs parents, ou de sortir d'esclavage en l'année Sabbatique, ou enfin en l'année du Jubilé qui remettait tous les Hébreux en liberté, et les faisait rentrer dans leurs héritages. Et c'est apparemment sur ce pied-là qu'ils se vantaient de n'avoir jamais été réduits en esclavage. Toute leur nation était également noble et libre ; Saül, David et Jéroboam, qui montèrent sur le trône, n'étaient pas de meilleure condition que le dernier berger d'Israël. Nous avons parlé dans les articles d'Année *Sabbatique* et de Jubilé, des cérémonies qui s'observaient quand on mettait un esclave hébreu en liberté. *Voyez* aussi l'article Esclaves.

Liberté, *Affranchissement*, se dit aussi d'un peuple qui vit selon ses lois, sans dépendre d'un autre. Les rois de Syrie, après avoir longtemps persécuté les Juifs, leur accordèrent enfin la liberté, sous le pontificat de Simon Machabée (*a*) : *Statuerunt eis libertatem*, ils les laissèrent vivre selon la loi de Moïse, et les affranchirent des tributs et autres servitudes qu'ils rendaient auparavant au royaume de Syrie : *Jerusalem sanctam esse ac liberam* (*b*).

Domus libera, une maison séparée du commerce des autres hommes. Le roi Azarias ayant été frappé de lèpre, fut séparé du reste des hommes, et réduit à la condition des particuliers : *Habitavit in domo libera seorsum* (*c*).

Le Psalmiste (*d*) dit qu'il est comme un homme abandonné de tout secours, libre entre les morts : *Inter mortuos liber*. On l'explique de Jésus-Christ qui descendit aux enfers, toujours parfaitement libre d'en sortir et d'en tirer ceux qui y étaient détenus ; ou bien du même Sauveur enfermé dans le tombeau, et toutefois maître d'en sortir, quand il voudrait, par la résurrection. On peut traduire l'Hébreu : Je suis *comme ces morts de liberté*, *comme ces hommes qui sont morts de leurs blessures, et qui dorment dans le tombeau;* ou autrement, *comme ces hommes de liberté*, ces anciens héros qui se vantaient de liberté et d'indépendance, et qui sont toutefois morts de leurs blessures, et endormis dans le tombeau.

Liberté de l'Evangile, opposée à *la servitude* de la loi. Saint Paul a souvent parlé de cette liberté que Jésus-Christ nous a procurée (*e*) : *Nous ne sommes pas les enfants de la femme esclave, mais de la libre*. Nous ne venons pas d'Agar, qui est esclave avec ses fils; ce sont les Juifs : mais nous sommes les fils de Sara la femme libre, nous jouissons de la liberté des enfants de Dieu, en vertu de l'adoption que Jésus-Christ nous a procurée. Cette liberté nous délivre du joug des cérémonies de la loi, de l'obligation d'observer les purifications, les distinctions des viandes et plusieurs autres pratiques gênantes et pénibles, auxquelles la loi assujettissait les Juifs. *Voyez* Rom. VIII, 21, et I Cor. X, 29, et II Cor. III, 17, et Galat. II, IV, V, et Jacobi I, 25; II, 12.

Liberté à la justice, opposée à la servitude du péché. C'est la justification que Jésus-Christ nous a procurée par sa mort, que nous acquérons par le baptême, que nous conservons par la bonne vie et par la pratique des vertus chrétiennes, et que nous recouvrons par la pénitence, lorsque nous avons eu le malheur de la perdre, en nous rendant esclaves du démon et du péché.

Liberté et *libre arbitre*, opposé à la contrainte, à la nécessité; l'homme a la liberté de faire le bien et le mal (*f*) : *Dieu a créé l'homme dès le commencement, et il l'a laissé dans la main de son conseil. Il lui a donné ses commandements et ses préceptes ; si vous voulez observer les commandements, ils vous conserveront; il a mis devant vous l'eau et le feu, étendez votre main auquel des deux vous voudrez*. Il y a toutefois une grande différence entre la liberté dont nous jouissons pour faire le mal et pour faire le bien. Nous avons la malheureuse liberté de faire le mal par nos propres forces, nous y sommes entraînés par notre concupiscence, à laquelle nous pouvons à la vérité toujours résister, mais à laquelle nous ne résisterons pas réellement et efficacement, sans le secours de la grâce du Sauveur; au lieu que pour le bien, quoique nous ayons toujours la liberté de le faire ou de ne le pas faire, nous ne pouvons toutefois le faire comme il faut et d'une manière utile pour le salut éternel, sans le secours d'une grâce particulière qui, sans blesser notre liberté, et sans nous imposer aucune nécessité ni contrainte, nous porte agréablement, doucement, et toutefois efficacement à préférer ce qui plaît à Dieu, à ce que désire l'amour-propre, la concupiscence.

Les rabbins ont une idée de la liberté et du libre arbitre bien différente de celle qu'en donnent les auteurs chrétiens (*g*). Ils reconnaissent que l'homme a la liberté, sans laquelle il ne serait pas homme; il cesserait en même temps d'être raisonnable, s'il aimait le bien, ou suivait le mal sans connaissance, ou par instinct. Que deviendraient les peines et les récompenses, les menaces et les promesses, et tous les préceptes de la loi, s'il n'était pas au pouvoir de l'homme de les accomplir ou de les violer? Ils admettent la liberté d'indifférence dans toute son étendue. Ils sont persuadés qu'on dissimule son sentiment toutes les fois qu'on ôte au libre arbitre quelque chose de sa liberté.

Maimonides réfute la fatalité des astrologues, mais il fait tout dépendre du tempérament : De même, dit-il, que Dieu a créé

cette servitude n'était pas bien dure : ils y purent suivre leurs lois; plusieurs occupèrent des postes élevés dans l'État, et un grand nombre ne voulurent pas revenir dans leur patrie.

(*a*) I *Mac*. xiv, 26.
(*b*) I *Mac*. xv, 6.
(*c*) IV *Reg*. xv, 5.
(*d*) *Psalm*. lxxxvii, 6. במתים חפשי כמו חללים שכבי קבר.
(*e*) *Galat*. iv, 31.
(*f*) *Eccli*. xv, 14.
(*g*) *Voyez* Basnage, *Hist. des Juifs*, t. IV, l. vi, c. 14.

l'homme d'une stature droite avec des pieds et des mains, il lui a donné aussi une volonté pour se mouvoir et pour agir comme bon lui semble, et c'est la bonté du tempérament qui leur rend les choses faciles ou difficiles. Il dit que la crainte de Dieu n'est point en la main du ciel : qu'il dépend de l'homme d'observer ou de ne pas observer la loi et les préceptes. La crainte de Dieu est de cet ordre; elle ne dépend point de Dieu, mais de la volonté de l'homme.

Menasse-Ben-Israel (*a*) autre fameux rabbin, soutient que la grâce prévenante, reconnue par quelques rabbins, est un sentiment qui s'éloigne de la tradition. Que si la grâce prévenait la volonté, elle cesserait d'être libre. Il n'établit que deux sortes de secours de la part de Dieu; l'un par lequel il ménage les occasions favorables, pour exécuter un bon dessein qu'on a formé; et l'autre par lequel il aide l'homme, lorsqu'il a commencé de bien vivre. Il dit aussi qu'on a besoin du concours de la Providence, pour toutes les actions honnêtes; et que comme un homme qui veut charger sur ses épaules un fardeau, appelle quelqu'un à son secours pour le soulager, ainsi le juste fait les premiers efforts pour accomplir la loi, et Dieu, comme un bras étranger, vient lui prêter son secours, pour mettre sa résolution à exécution.

Si l'homme était assez méchant pour ne pouvoir faire le bien sans la grâce, Dieu serait l'auteur du péché et de la corruption, et quoiqu'on ne puisse vaincre absolument cette corruption sans secours, on ne laisse pas de commencer le combat et la victoire; mais on ne la remporte pas absolument, si Dieu ne vient au secours. De plus, si Dieu donne à tous les hommes des secours communs et efficaces, comment ne sont-ils pas tous sauvés? Et s'il ne leur en donne que de particuliers, comment peut-on dire qu'il n'y a point chez lui d'acception de personnes? Comment laisse-t-il périr les uns, pendant qu'il sauve les autres? N'est-il pas beaucoup plus naturel de croire que Dieu imite les hommes, qui prêtent leur secours à ceux qu'ils voient avoir formé de bonnes résolutions, et qui font des efforts pour quelque belle entreprise? On peut voir ci-après l'article Péché originel. On voit par ce système de la grâce, que les Juifs, ou ne la croient point, ou n'en connaissent que très-imparfaitement les effets.

LIBERTINUS, affranchi, *Synagoga libertinorum*. *Voyez* Synagogue.

* LIBNA. *Voyez* Labana *et* Lobna.

LIBYE. *Voyez* Lybie

[« La *Libye*, dit le géographe de la Bible de Vence, est une province d'Afrique, que N. Sanson et beaucoup d'autres nomment *Lybie*, quoique son nom soit en grec Λιβύη, en latin *Libya*, mais vraisemblablement par méprise de copistes, son nom dérivant de l'hébreu *Loub* ou *Lub*, d'où en grec Λυβ, en latin *Lyb;* de même que de l'hébreu *Loud* ou *Lud*, est venu en grec Λυδ, en latin *Lyd*, d'où en grec Λυδία, en latin *Lydia*. On remarque même que dans les anciennes inscriptions on trouve en effet *Lybia*. Quoiqu'il en soit, on trouve *Lybia* ou *Libya*, dans quelques endroits de la Vulgate pour l'hébreu *Phut*, *Jérém*. XLVI, 9; *Ezech*. XXX, 5, et XXXVIII, 5. Et dans ces textes, ce nom se trouve joint à *Chus*, qui marque les Ethiopiens. Dans le livre des *Actes*, II, 10, il est parlé de *la contrée de Libye, près de Cyrène*. »

Voici sur le même sujet l'article de Barbié du Bocage.

« Libye, dénomination qui peut avoir originairement appartenu, sous la forme *Lubim* ou *Laabim*, à la Cyrénaïque, mais qui cependant, chez les Grecs, qui convertirent le mot *Lubim* en celui de Λιβύη, *Libye*, eut un sens plus étendu. *Voyez* Laabim. Chez les Hébreux eux-mêmes, ce nom ne paraît pas avoir toujours servi à désigner une contrée particulière, distincte, mais s'être appliqué quelquefois aussi à une vaste étendue de pays; toutefois, il est à remarquer que rarement il est séparé de celui de l'Ethiopie ou Chus, et de l'Egypte. Parfois aussi il est réuni à celui des Lydiens, que nous supposons remplacer, dans ces circonstances, le nom de *Ludim*, peuple éthiopien. *Voyez* Ludim. Une erreur, en quelque sorte contraire, paraît exister dans le livre de *Judith*, où le nom de la *Libye* se trouve jeté parmi ceux de plusieurs peuples asiatiques sans rapports avec l'Afrique. Peut-être bien la traduction est-elle ici fautive, et devrait-elle porter cette fois *Lydie* au lieu de *Libye*. Le nom de Libye a eu dans l'antiquité trois significations différentes : 1° il s'est appliqué à *toute l'Afrique;* 2° on l'a donné à la partie de l'Afrique qui s'étend entre les Syrtes et l'Egypte; il comprenait alors la Cyrénaïque, la Marmarique et le nome égyptien de la *Libye:* 3° il appartenait encore en propre au nome *Libyque*. En outre, les anciens donnaient le nom de *Libye Extérieure* à la Cyrénaïque et à la Marmarique, celui de *Libye Intérieure* à tout le pays au sud de la Cyrénaïque, et celui de *Libye Maréotide* à toutes les terres placées entre l'Egypte et les *Syrtes*. Les Libyens étaient les habitants de cette terre généralement aride et sablonneuse, si ce n'est dans quelques pays privilégiés ou oasis, et sur le fertile et riche plateau de la Cyrénaïque. »]

LICORNE; en latin, *unicornis*, en hébreu, *rheem* (*b*), en grec, *monoceros*, ou *rhinoceros*. Cet animal est fort connu dans les auteurs sacrés et chez les profanes. Mais ceux-ci en ont donné des descriptions si bizarres et si extraordinaires, qu'ils ont fait douter s'il y avait de vraies licornes, ou de vrais rhinocéros. Les voyageurs encore aujourd'hui varient dans la description qu'ils font de la licorne. Marmol dit qu'elle ressemble à un poulain de deux ans, excepté qu'elle a une barbe de bouc, et au milieu du front, une corne de trois pieds, polie, blanche et rayée

(*a*) *Manas. Ben-Israel de Fragilit. humana*, § 14, *p.* 116.

(*b*) *Num.* XXIII, 22. *Deut.* XXXIII, 1, 17. *Job.* XXXIX. 9 *et* XXIX, 6, *et* 11. *Isai.* XXXIV, 7. ראם *Rheem.*

de raies jaunes. Le R. P. Jérôme Lobo dit qu'en Ethiopie il y a un animal nommé *arvocharis*, qui est extrêmement vite, n'a qu'une corne, et ressemble à un chevreuil. Jean Gabriel, Portugais, assure avoir vu, dans le royaume de Damor, une licorne qui avait une belle corne blanche au front, longue d'un pied et demi. Le poil de son cou et de sa queue était noir et court; et l'animal était de la grandeur et de la forme d'un cheval bai. Vincent Le Blanc rapporte qu'il a vu une licorne dans le sérail du roi de Pégu, dont la langue était fort longue et raboteuse. Sa tête ressemblait plutôt à celle d'un cerf qu'à celle d'un cheval. Louis de Barthème dit qu'il a vu chez le soldan [*lisez* sultan] de la Mecque, en Arabie, deux licornes qui lui avaient été envoyées par un roi d'Ethiopie. Elles étaient grandes comme un poulain de trente mois, de couleur obscure, et avaient la tête presque comme celle d'un cerf, une corne de trois brasses de long, quelque peu de crin, les jambes menues, le pied fendu, et les ongles d'une chèvre. On dit qu'il y a aussi des licornes de mer (1), et qu'il en échoua une, en 1644, au rivage de l'île de la Tortue, voisine de celle de Saint-Domingue. *Voyez* le *Dictionnaire des Arts et des Sciences.*

De tout ce que nous venons de raconter, il s'ensuit visiblement, ou que la plupart des relations qui parlent de la licorne sont fausses, ou que les voyageurs ont confondu plusieurs espèces d'animaux en un seul (2). Nous savons qu'il y a plusieurs sortes d'animaux dans l'Ethiopie et dans les Indes, qui n'ont qu'une corne, les uns sur le nez, les autres sur le front, et les autres sur la tête. On trouve des vaches, des taureaux, des chevaux, des ânes, des daims, des chèvres et d'autres animaux, qui n'ont qu'une corne. Dalechamp (*a*) en a remarqué jusqu'à sept espèces. Pline parle des ânes, des oryx, des taureaux qui n'ont qu'une corne. Le moine Cosme (*b*), Egyptien, nous a donné la description d'un rhinocéros, comme d'un animal connu en Ethiopie. Les Pères jésuites portugais, qui ont demeuré longtemps dans ce pays, assurent que non-seulement ils en ont vu, mais encore qu'ils en ont nourri. M. Chardin (*c*) a vu en Perse un rhinocéros, qui avait une corne sur le nez, de la grosseur et de la forme à peu près d'un pain de sucre de deux livres. La couleur de cette corne était de gris brun, de même que la peau de l'animal au-dessus des narines. Le museau du rhinocéros est rond, tourné comme un bec d'aigle. Il n'a que quatre dents : deux en haut et deux en bas. Ses yeux sont placés fort bas, presque contre les lèvres. Sa queue est menue et composée de neuf ou dix nœuds. Sa peau est couverte partout, hormis au dos et à la tête, de petits nœuds ou durillons, fort semblables à ceux d'une écaille de tortue. Ses pieds sont courts et épais, faits de trois fourchons ou argots de corne par le devant, et de durillons sur le derrière.

On assure que les Abyssins se servent des rhinocéros, les apprivoisent, et les accoutument au travail, comme ils font les éléphants. On montre plusieurs cornes de licornes, de monocéros ou de rhinocéros, dans les cabinets des curieux; mais elles ne sont ni égales en grandeur, ni uniformes pour la couleur, la grosseur et la figure. La corne de la licorne est blanche, à ce que l'on prétend, et longue de cinq palmes. Celle du poisson monocéros est à peu près de même couleur, mais plus longue. Celles du rhinocéros sont brunes, solides, un peu recourbées, un peu moins longues que celles de la licorne. J'en ai vu de plusieurs espèces et de différentes grosseurs et grandeurs; ce qui me persuade qu'elles ne sont pas d'une même espèce d'animal.

Le P. Lobo dit que la licorne a la corne blanche. Paul Lucas dit qu'elle est noire. L'animal qui la porte est beaucoup plus petit que l'éléphant, mais d'une force extraordinaire (*d*). Depuis le cou jusqu'au bas, il ressemble assez au buffle. Il n'a pas la corne du pied fendu, mais tout d'une pièce. Les éléphants fuient devant la licorne. Son mugissement est presque semblable à celui du bœuf, et tient un peu du cri du chameau. On en voit une assez grande quantité dans les marais des Indes. Je trouve dans les papiers de la maison de Lorraine, sur la fin du seizième siècle, sous le règne du grand-duc Charles, *soixante mille florins donnés pour l'achat d'une licorne.*

Au reste, les interprètes ne conviennent pas que l'hébreu *rhéem* signifie ni la licorne, ni le rhinocéros, ni le monocéros. Les uns croient que c'est *l'urus*, sorte de bœuf sauvage. D'autres entendent le daim, ou le chevreuil, ou l'*oryx*, qui est une sorte de chevreuil d'Arabie, fort gras, d'un poil blanc, et qui a de fort grandes cornes. Aristote ne donne qu'une corne à l'*oryx;* mais les Ara-

(*a*) *Dalechamp. in Plin. l.* VIII, *c.* XXI, *et l.* XI, XLVI.
(*b*) *Cosmas, Monach. t.* II, *collect. SS. PP. p.* 338.
(*c*) Chardin, *Voyage de Perse*, t. III, p. 45.
(*d*) Note de M. l'abbé Renaudot, sur le voyage de deux arabes à la Chine. A Paris, 1718.

(1) M. Virey parle de la *licorne de mer* dans le *Nouveau Dictionnaire d'hist. natur.* Paris, Déterville, 1803. C'est le *narwhal*, « espèce de cétacée remarquable par sa longue dent conique, sillonnée en spirale, et qui sort horizontalement de sa mâchoire supérieure. Cette dent, d'un grain fin et blanc comme l'ivoire, est droite et longue de plus de dix pieds. L'animal doit en avoir deux, mais l'une d'elles se casse le plus souvent. » Il paraît que des savants, tels, par exemple, que Linné, ont pris cette *longue dent* du *narwhal* pour une *corne*. D'autres savants, parmi lesquels figure M. Virey, ont bien cru que la *licorne de terre* dont parlent les livres saints et les savants d'autrefois, n'était qu'un animal fabuleux.

(2) Le *Journal Asiatique*, 4e série, tom. III, n. 12, mars 1844, contient une lettre de M. Fresnel, agent consulaire de France à Djeddah, adressée à M. Jomard, et dans laquelle sont donnés les détails les plus positifs sur la licorne telle qu'elle existe actuellement dans le pays de Bargou. La variété des descriptions prouve uniquement que l'espèce licorne doit présenter plusieurs variétés (S).— Depuis que M. Sionnet a écrit cette note, il a donné, dans son excellente publication périodique intitulée l'*Auxiliaire catholique*, tom. I, pag. 362-372, une dissertation sur la *licorne* terrestre, où il a fait entrer les principaux passages de la lettre de M. Fresnel. Or M. Fresnel est aussi un savant. C'est un orientaliste fort distingué, membre correspondant de l'Institut. Il déclare que *la licorne existe en Afrique, telle que nous la représentent les livres sacrés.*

bes, qui l'appellent *rim*, lui en donnent deux. Le *rhéem* était fort farouche, puisque Dieu demande à Job (*a*) s'il pourra apprivoiser le *rhéem*, si cet animal mangera dans son étable, comme une bête de service, et s'il l'attachera au joug. Moïse (*b*) relevant la force de Joseph, dit que ses armes sont comme celles du *rhéem;* et le Psalmiste (*c*) prie Dieu de le garantir des dents du lion et de la corne du *rhéem*. *Voyez* Bochart, *De Anim. sacr. parte* I, *l.* III, *c.* 27.

LIDIE. *Voyez* Lydie.

LIER ET DÉLIER, se mettent dans l'Ecriture pour condamner et absoudre (*d*) : *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel.*

Lier et *délier* dans le langage des Juifs (*e*), se prend aussi pour *permettre* ou *interdire*, ou déclarer juridiquement une chose permise ou défendue; et dans la promotion de leurs docteurs, ils leur mettaient en main des clefs, en leur disant : *Recevez le pouvoir de lier et de délier.*

Je ne suis pas venu délier la loi, mais l'accomplir (*f*), dit le Sauveur; c'est-à-dire, je ne suis pas venu détruire la loi, mais la perfectionner. La religion a donné la perfection à la loi de Moïse, elle en a découvert le véritable esprit, elle en a développé les sens cachés, elle en a accompli les figures; si elle a abrogé quelques observances cérémonielles, ce n'a été que pour en mieux faire observer les points essentiels.

Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule le grain (*g*). *Voyez* Triturer.

Lier se prend pour mettre dans les liens et dans la prison. *Nous venons pour lier Samson* (*h*), pour l'arrêter prisonnier.

Lier la loi sur sa main comme un signe (*i*); l'avoir sur le bras comme un bracelet. Et Prov., VI, 21 : *Liez mes préceptes dans votre cœur, et faites-vous-en comme un collier.* Et encore VII, 3 : *Liez ma loi dans vos doigts, écrivez-la sur les tables de votre cœur.* Dans Isaïe, VIII, 16 : *Liga testimonium, signa legem*, se doit prendre en un autre sens : Scellez ce que vous venez d'écrire, liez-le avec du fil ou avec un ruban, et appliquez-y votre cachet.

Il est dit (*j*) que Daniel se trouva le plus habile des devins, des mages et des interprètes des songes et des choses cachées : *Spiritus amplior.... et interpretatio somniorum, et ostensio secretorum, et solutio ligatorum inventæ sunt in eo.* Et plus bas : *Quod possis obscura interpretari et ligata dissolvere*, etc., où l'on voit que *délier les choses liées*, se met pour expliquer les choses cachées.

(*a*) *Job.* xxxix, 9, 10.
(*b*) *Deut.* xxxiii, 17.
(*c*) *Psalm.* xxi, 22.
(*d*) *Matth.* xvi, 19.
(*e*) Ligtfoot. *Hor. Talmud. in Matth.* xvi. *Maimon. tract. Sanhedrin.*
(*f*) *Matth.* v, 17.
(*g*) *Deut.* xxv, 4.
(*h*) *Judic.* xv, 10.
(*i*) *Deut.* vi, 8.

LIERRE, *hedera;* arbrisseau toujours vert, qui s'attache aux murailles et aux arbres pour se soutenir. Nous avons remarqué sous l'article de Liber, que le lierre était consacré à Bacchus, et qu'on imprimait avec un fer chaud la figure d'une feuille de lierre sur ceux qui étaient dévoués à cette fausse divinité. Nous avons remarqué aussi sous l'article de Jonas, que saint Jérôme avait traduit par *hedera*, ce que les anciens interprètes grecs avaient rendu par, une courge, *cucurbita*. On ignore comment les Hébreux appelaient le lierre; car il est certain que l'hébreu *kikaion*, qu'on lit dans Jonas (*k*), ne signifie point du tout cet arbrisseau. [*Voyez* Kikaion.]

LIES, *fæces*. Boire le calice de la colère de Dieu *jusqu'à la lie :* Boire tout le calice jusqu'au fond. Cette expression se rencontre souvent dans l'Ecriture. *Voy.* Psalm. LXXIV, 9; Isaïe, LI, 17; Ezech., XXIII, 34. Les rabbins disent que Sédécias, dernier roi de Juda, a bu la lie de tous les siècles précédents.

La lie du peuple en marque la partie la plus vile et la plus méprisable. *La lie d'Israel* retournera de captivité et se convertira au Seigneur (*l*). Le Seigneur menace par Sophonie (*m*) de visiter les hommes qui sont enfoncés dans leur lie, *defixos in fæcibus suis*, endurcis dans leurs crimes.

LIEVRE, *lepus*. Cet animal est de la taille d'un lapin, mais plus gros. Il n'y a point d'animal qui soit d'une si grande fécondité que le lièvre. On trouve assez souvent des femelles de lièvres qui sont actuellement nourrices, et qui sont encore pleines de petits; les uns qui ont déjà du poil, les autres plus ou moins formés, selon la différence des temps qu'elles ont conçu. On voit aussi des lièvres qui sont tout ensemble mâles et femelles, et qui usent des deux sexes (1). J'ai vu des personnes très-dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir expérimenté, et avoir vu des lièvres de cette espèce (2). On assure que les lièvres des Alpes sont blancs pendant qu'elles sont couvertes de neige, et qu'après ils redeviennent gris comme les autres, ce que j'ai peine à croire. Ceux qui sont blancs ont acquis cette couleur dans le sein de leur mère, à la vue de la blancheur de la neige dont la mère a été frappée, de même que les lapins prennent la couleur que l'on montre à leur mère dans le temps qu'elle conçoit. Les Hébreux regardent le lièvre comme un animal impur; peut-être parce qu'en Palestine il est sujet à la gale et à la lèpre comme le renard. Quelques médecins croient que la chair de cet animal est sèche et mélancolique, qu'elle cause des obstructions au foie et à la rate, qu'elle nuit aux poumons, et empêche

(*j*) *Dan.* v, 12. 16.
(*k*) *Jonas*, iv, 6. 7. 9.
(*l*) *Isai.* xlix, 6, 7.
(*m*) *Sophon.* i, 12.
(1) C'est une erreur.
(2) Il paraît que ces personnes avaient assez mal expérimenté. Le préjugé qui faisait passer les lièvres pour hermaphrodites venait d'une observation superficielle des parties de la génération chez ces animaux.

de dormir. Les Romains au contraire en faisaient grand cas (*a*).

Inter quadrupedes gloria prima lepus.

Moïse (*b*) le range parmi les animaux immondes, quoiqu'il rumine, dit-il; mais parce qu'il n'a pas le pied fendu en deux : *Nam et ipse ruminat; sed ungulam non dividit.* Il a le pied fendu en plusieurs ongles, ou espèces de doigts; ce qui seul suffisait pour le faire déclarer impur. On est persuadé aujourd'hui que le lièvre ne rumine pas : mais apparemment que l'on croyait le contraire du temps de Moïse; car les naturalistes conviennent qu'il ne rumine point, et on ne connaît aucun auteur, hors Moïse, qui ait écrit qu'il rumine. Seulement Aristote (*c*) a remarqué que le lièvre a cela de commun avec les animaux ruminants, que l'on trouve du caillé dans son estomac. Le pape Zacharie, dans son Épître à saint Boniface, archevêque de Mayence, exhorte les chrétiens à s'abstenir de la chair de lièvre. Au reste, les interprètes ne sont point partagés sur la signification de l'hébreu *arnebeth*. Ils conviennent qu'il signifie le lièvre.

[« Il n'y a point de doute, dit Scheuchzer (*Physique sacrée*, sur *Lévit.*, XI, 6), que le mot *arnebeth* ne signifie le lièvre. Les Hébreux et tous les interprètes, tant anciens que modernes, sont d'accord là-dessus. Les Arabes d'aujourd'hui appellent encore cet animal *arneb*, *erneb*, *eraneb* (*Meninzk. Lexic.* 151, 3144). Nous avons encore les autorités des fables de Locman, et celle d'Avicenne, de Damis et d'Abenbitar. La seule difficulté qui se trouve dans cette interprétation, c'est que les Septante ont traduit *arnebeth* par δασύπους, animal dont Aristote (*lib.* I, *c.* 1) et Pline (*lib.* VIII, *c.* 55, et *lib.* X, *c.* 63) semblent avoir fait une description différente de celle du lièvre. Je dis qu'ils semblent y mettre de la différence, car, à regarder la chose de plus près, l'on voit assez par ces auteurs mêmes, par plusieurs autres et par tous les lexicographes, que δασύπους est la même chose que le lièvre. C'est ce que Bochart (*Hieroz.* *p.* 1, *l.* III, *c.* 32) démontre par plusieurs bonnes raisons. Outre cela il est certain que les Juifs ont toujours eu de l'aversion pour la chair de lièvre, comme on peut le voir dans Plutarque (*Sympos.*, *lib* IV, *c.* 5) : *Quelques-uns disent que ces gens* (les Juifs) *ne mangent point de lièvre, parce qu'ils le regardent comme un animal souillé et impur.*

» Quant à ce que dit Moïse, que le *lièvre rumine*, nous n'en avons point d'autres témoignages parmi les anciens. Au contraire, plusieurs en doutent, et il y en a même qui le nient tout à fait. De là vient que l'on a corrompu la version grecque, et qu'au lieu de ὅτι ἀνάγει μηρυκισμὸν, l'on a mis οὐκ ἀνάγει. Cependant les meilleurs exemplaires ne portent point cette négation. Ce qui pourrait faire croire que le *lièvre* ne rumine pas, c'est qu'il n'a qu'un ventricule, aussi bien que le *lapin*. Mais nous avons remarqué, en parlant du *lapin*, qu'un animal peut ruminer, quoiqu'il n'ait qu'un ventricule [*Voyez* Lapin] ; et même que dans ces deux animaux le ventricule est plutôt double que simple, ou du moins qu'il est distingué par une soupape membraneuse et assez élevée. Peyerus (*Ruminat.*, *lib.* II. *c.* 6) fait à son ordinaire une description fort exacte de ce ventricule. Une autre marque de la rumination du lièvre est la présure que l'on trouve dans son estomac, aussi bien que dans les autres animaux ruminants. et dont parle Aristote (*Hist.*, *lib.* III, *c.* 22). »

Voici les paroles d'Aristote : Ἔχει δὲ πυετίαν τὰ μὲν μηρυκάζοντα πάντα, τῶν δ' ἀμφοδούντων δασύπους : *Tous les ruminants ont un coagulum; et, parmi les rongeurs, le lièvre jouit de la même propriété.*

Voilà ce que j'ai trouvé de mieux en faveur de l'opinion qui range le *lièvre* et le *lapin* parmi les animaux ruminants.

Sonnini (*Nouv. Dict. d'hist. natur.*; Paris, Déterville, 1803) résume l'opinion contraire en ces termes : « Dans la loi de Moïse le lièvre est mis au nombre des animaux qui ruminent. Cependant, quoique plusieurs écrivains aient adopté l'opinion du législateur des Hébreux, si toutefois il n'y a pas quelque altération dans cet endroit de ses ouvrages, ainsi que le soupçonne Scheuchzer (1), aucune observation ne l'a confirmée, et des érudits ont fait de vains efforts pour la justifier. L'analogie, fondée sur des remarques précises et certaines, démontre que le *lièvre* n'ayant qu'un seul estomac, qui, bien qu'à peu près divisé intérieurement dans sa petite courbure en deux parties, l'une droite et l'autre gauche, par un repli ou rebord, n'en a pas moins une cavité unique, tandis que tous les animaux ruminants ont plusieurs estomacs réellement distincts; l'analogie démontre, dis-je, que le lièvre est absolument privé de la faculté de ruminer. Ce qui a pu donner lieu au sentiment contraire, est, 1° l'estomac, qui, ainsi que je viens de le dire, paraît double au premier coup d'œil; 2° l'ampleur du cœcum, que des anatomistes ont regardé comme tenant lieu d'un second estomac, où s'achève la chylification, quoique, dans le vrai, il contienne une humeur moins digérée que celle de l'estomac même; 3° l'habitude qu'ont les lièvres de remuer souvent le nez et les lèvres, ce qui leur donne l'apparence d'être occupés à mâcher des aliments ou à ruminer; mais ce mouvement est tout à fait extérieur, et les mâchoires n'y participent point (2). » Tout ce que

(*a*) *Martial.* *l.* XIII, *Epig.* 92.

(*b*) *Levit* XI, 6. ארנבת *Arnebeth.* 70, Δασύποδα. *Confer Deut.* XIV, 17.

(*c*) *Hist. animal.* *l.* III, *c.* XXII.

(1) Ce naturaliste ne soupçonne pas *quelque altération* dans le texte original; il remarque seulement une difficulté née de l'interprétation donnée par les Septante au mot hébreu *arnebeth*, qu'ils ont rendu par δασύπους. Le passage de Scheuchzer, que Sonnini a en vue, est dans le fragment que nous avons cité.

(2) Plus loin, Sonnini ajoute : « C'est une viande (celle du lièvre) interdite aux Juifs et aux Mahométans, et il n'est pas facile de déterminer les motifs de cette défense. Les Coptes ou aborigènes de l'Égypte, qui, tout chrétiens qu'ils sont, n'en suivent pas moins plusieurs pratiques du judaïsme, n'en mangent pas non plus. »

Sonnini vient de dire du *lièvre*, il le dit aussi du *lapin*.

On voit que, tout en affirmant que les lièvres et les lapins ne ruminent pas, Sonnini convient que ces animaux n'ont pas l'estomac fait comme celui des animaux qui ne ruminent pas. Quant au cœcum considéré comme faisant les fonctions d'un second estomac, Scheuchzer lui-même réfute les anatomistes qui ont eu cette opinion. Mais pourquoi cette différence entre l'estomac des lièvres et celui des animaux qui ne ruminent pas? Sonnini ne l'explique point. Elle a sûrement une fin : n'a-t-elle point aussi porté Aristote à classer le lièvre parmi les ruminants? et ce coagulum dont il parle, qu'en faut-il penser?

Nous venons d'entendre deux naturalistes; ils ont parlé le langage de la science et de l'observation, et cependant l'opinion de l'un est diamétralement opposée à celle de l'autre. Voici maintenant M. Glaire, qui n'est pas naturaliste, et qui, s'appuyant sur Aristote et Bartholin, se prononce hardiment pour la rumination du lièvre:

« L'*arnebeth*, dit-il (*Introd. aux livres saints*, tom. II, pag. 93) est incontestablement le lièvre. On a objecté, il est vrai, que le lièvre ne rumine pas; mais il est facile (facile!) de détruire cette objection en faisant observer qu'Aristote *semble* ranger le lièvre parmi les animaux ruminants, à cause que l'on trouve dans son estomac le caillé (coagulum) qui ne se rencontre que dans les animaux qui ruminent. Bartholin (*Anatom. hist. cent.* II, *hist.* 86) assure aussi que la conformation extraordinaire de l'intestin *cœcum* supplée en quelque manière dans le lièvre au double estomac nécessaire à la rumination. Mais il est inutile de nous appesantir davantage sur un fait aussi constant. »

L'exercice de la rumination chez le lièvre n'est *un fait constant* que pour M. Glaire, qui n'a probablement jamais eu occasion de l'observer. Sonnini a eu longtemps dans sa maison un lièvre qu'il pouvait observer à son gré, et pourtant Sonnini soutient que cet animal ne rumine pas. Mais je ne m'en rapporte ni à M. Glaire ni à Sonnini; ce dernier avait décidé que la licorne était un animal fabuleux, et il semble que les savants ne peuvent maintenant se refuser à admettre l'existence de la licorne. *Voyez* Licorne. Il est étrange qu'on ne sache point à quoi s'en tenir sur la question relative au *lièvre*, s'il rumine ou s'il ne rumine pas. Bullet (*Rép. crit.*, tom. III, pag. 93) rappelle que Moïse avait été instruit dans toutes les sciences de l'Egypte, et il dit : « Peut-on donc penser qu'il ait ignoré que le lièvre, extrêmement commun en Egypte, ne ruminait point, si la chose était ainsi? » Mais cet animal est assez commun en France et ailleurs, comme il l'est encore en Egypte; dans quel pays est-il reconnu pour ruminant? Je n'ose dire que l'*arnebeth* n'est peut-être pas le *lièvre*, comme j'ai pu dire que le *saphan* n'est pas le *lapin*; cependant le doute m'est permis, et je doute un peu.]

LIGURE, pierre précieuse; en latin, *ligurius;* en hébreu, *leschem* (*a*). Théophraste et Pline décrivent le ligure comme une pierre semblable à l'escarboucle, et d'un éclat luisant comme le feu. Saint Epiphane et saint Jérôme ont cru que c'était une espèce d'hyacinthe. Quelques-uns ont prétendu que c'était la même que *lyncurius*, ou pierre de lynx, qui se forme, dit-on (*b*), de l'urine du lynx, qui se congèle en une pierre luisante dès qu'elle est sortie de son corps. Mais cela est fabuleux, comme le remarque Pline lui-même, qui le rapporte. Le ligure était la première pierre du troisième rang du rational du grand prêtre, et elle était inscrite du nom de Gad.

LILITH. C'était, disent les rabbins (*c*), la première femme d'Adam, qui se sépara de son mari, et ne voulut plus retourner avec lui, quoique Dieu lui eût envoyé deux anges pour l'y contraindre. Ils croient qu'elle mange les enfants nouveau-nés. C'est pourquoi les Juifs, lorsqu'un enfant est né dans une maison, écrivent avec de la craie ou autrement : *Qu'Adam et Eve soient ici; que Lilith s'en éloigne.* Ils écrivent aussi les noms des trois anges qui poursuivirent Lilith; savoir, *Sennoï*, *Sansennoï*, *Samangeloph;* parce que Lilith leur promit de ne faire aucun mal aux lieux où elle trouverait leurs noms. Nous avons déjà parlé de Lilith, sous l'article de Lamia. [Sur *Lilith*, d'abord femme d'Adam, et ensuite du diable, selon les contes rabbiniques, *voyez* le savant M. Drach, en son traité *De l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, *tom.* II, *pag.* 318-321. Paris, 1844.] Isaïe (*d*) fait mention de *Lilith;* et saint Jérôme l'a traduit par *Lamia*, et les Septante, par *Onocentauri*. Nous croyons que ce terme signifie un oiseau nocturne et de mauvais augure, comme la chouette, le hibou, le chat-huant, la chauve-souris. *Lilith* en hébreu signifie *la nuit*. Isaïe dit que l'Idumée sera réduite en une affreuse solitude, où l'on ne verra que des animaux sauvages et de mauvais augure, des démons, des satyres, des chouettes, etc.

LIMBES. *Voyez* ci-après Lymbes.

LIMITES, *bornes*. Moïse défend de toucher aux bornes des héritages de son prochain (*e*) : *Non transferes terminos proximi tui, quos fixerunt priores in possessione tua*, etc. Tout le peuple donne sa malédiction à celui qui transfère les bornes plantées par leurs devanciers (*f*). Job met ce crime parmi ceux des voleurs, des ravisseurs, de ceux qui oppriment les pauvres (*g*). Les bornes sont des choses sacrées, elles font partie du droit public. Siculus Flaccus, *De conditionib. agro-*

(*a*) *Exod.* xxviii, 19. לשם *Leschem, ligurius.* 70 *Hieronym. Epiph. Joseph.*

(*b*) *Ælian. de Animal. l.* IV, *c.* xvii. *Plin. l* VIII, *c.* xxxviii, *et l.* XXXVII, *c.* iii.

(*c*) *Ben Sira*, *p.* 23. *Elias in Tisbi*, etc.

(*d*) *Isai.* xxxiv, 14. שם הרגיעה לילית.

(*e*) *Deut.* xix, 14.

(*f*) *Deut.* xxvii, 17.

(*g*) *Job.* xxiv, 2.

rum, dit que quand on posait des bornes, on les oignait, on les couronnait, ou les couvrait de voiles précieux : *Unguento velaminibusque et coronis eos coronabant.* Les docteurs juifs condamnent ceux qui transfèrent les bornes, à une double peine du fouet; premièrement, à cause du vol de l'héritage d'autrui; et secondement, à cause du violement de la loi qui défend expressément de toucher aux bornes.

Josèphe (*a*) a pris cette loi de Moïse dans un sens assez particulier. Il dit « qu'il n'est pas permis de changer les limites, ni de la terre des Israélites, ni de celle de leurs voisins, avec qui ils sont en paix; mais qu'il faut les laisser dans l'état où elles sont, comme ayant été placées par l'ordre de Dieu même; car l'envie que les hommes avares ont d'étendre leurs limites, est une source de guerre et de division, et quiconque est capable de lever les bornes des terres, n'est pas éloigné de la disposition de violer toutes les autres lois. »

Chez les Romains (*b*), on punissait du dernier supplice un esclave qui, de son chef et à mauvais dessein, avait changé une borne. L'homme de condition était quelquefois exilé, et les particuliers étaient punis selon les circonstances du crime, par des amendes pécuniaires ou par des châtiments corporels. Le respect des anciens pour les bornes allait presque jusqu'à l'adoration. Numa Pompilius, roi des Romains, ordonna qu'on ferait des offrandes aux bornes avec de la bouillie, des gâteaux et des prémices des fruits. Ovide (*c*) dit qu'on leur immolait un agneau, et qu'on les arrosait de son sang:

Spargitur et cæso communis terminus agno.

Juvénal (*d*) parle du gâteau et de la bouillie qu'on mettait tous les ans sur les bornes sacrées :

Et sacrum effodit medio de limite saxum.
Quod mea cum patulo coluit puls annua libo.

Les limites de la mer. L'Écriture met assez souvent entre les effets de la toute-puissance de Dieu, d'avoir fixé des limites à la mer (*e*) : *Terminum posuisti quem non transgredientur : neque convertentur operire terram.* Et Job (*f*) : *Il a prescrit des bornes à la mer, qui subsisteront aussi longtemps que la nuit et le jour*, Et Salomon (*g*) fait dire à la Sagesse : *J'étais présente lorsqu'il posait les limites aux eaux de la mer, et qu'il leur donnait des ordres de ne pas passer au delà de leurs bornes.* Et dans Jérémie (*h*), le Seigneur dit qu'il a donné les sables pour limites à la mer : *Posui arenam terminum mari.*

LIN, nommé en hébreu (*i*) *bad*, plante assez connue, dont l'écorce, étant préparée, sert à faire des toiles très-fines et très-estimées.

(*a*) *Antiq. l.* IV, *c.* VIII.
(*b*) *Digest. l.* XLVII, *tit.* 21, *de termino moto.*
(*c*) *Ovid. Fast.*
(*d*) *Juvenal. Satir.* 16.
(*e*) *Psalm.* CIII, 9.
(*f*) *Job.* XXVI, 10.
(*g*) *Proverb.* VIII, 29.

Il y a une autre sorte de lin, que l'Écriture appelle *schesch* (*j*), et que nous croyons être le coton. *Voyez* ci-devant l'article Coton.

Le byssus (*k*) est aussi compris sous le nom de lin, mais c'était une matière assez différente et du lin et du coton; c'était une espèce de soie attachée au poisson enfermé dans la nacre rouge, que Rondelet a appelé *Pinna manga. Voyez* ci-devant *Byssus.*

Enfin la plante du lin est nommée en hébreu (*l*) *pista*, aussi bien que le lin dont on faisait les habits.

[« On a cru jusqu'à ce jour que les toiles qui enveloppent les momies d'Égypte étaient fabriquées avec du coton : cette opinion a été soutenue par Rouelle, dans un Mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie des Sciences, en 1750, et par Larcher, dans les notes qu'il a ajoutées à la traduction d'Hérodote; elle a été appuyée par Forster, dans sa dissertation *de Bysso antiquorum ;* enfin elle a été adoptée par M. Jomard (*Description de l'Égypte*, ch. IX. sect. 1re). Il semblait donc qu'il n'était plus possible d'avoir des doutes à cet égard. Cependant M. James Thompson vient de faire paraître, en Angleterre, des recherches sur les toiles des momies d'Égypte, recherches dont on trouve un extrait dans la *Revue britannique* (mars 1837, p. 169), et desquelles il résulte que les toiles des momies d'Égypte ne sont point fabriquées avec du coton, mais bien avec du lin. M. Thompson a eu l'heureuse idée de recourir à l'emploi du microscope pour connaître et comparer la forme et les filaments du coton et des filaments du lin. M. Bauer, bien connu du monde savant par ses recherches microscopiques, s'est chargé de cet examen comparatif; il a reconnu que les filaments du coton diffèrent essentiellement des filaments du lin : les premiers sont aplatis et tordus sur eux-mêmes,..... les filaments du lin sont généralement cylindriques. La forme des filaments du coton se retrouve dans les fils des toiles, et même dans les papiers qui ont été faits avec des toiles de coton. Or, rien de pareil à cette forme n'a été observé par M. Bauer dans les filaments des fils dont sont composées les toiles des momies d'Égypte. Il a reconnu, au contraire, dans ces filaments, la forme cylindrique des filaments du lin. M. Thompson a conclu de là, contre l'opinion générale, que les toiles des momies sont fabriquées avec du lin et non avec du coton.

» .... J'aurais pu résoudre avant M. Thompson le problème qu'il vient d'éclaircir, si j'avais cru qu'il pût y avoir le moindre doute sur la nature de la substance qui avait servi à la fabrication des toiles des momies d'Égypte, tant les affirmations des savants étaient positives à cet égard. Je me suis empressé d'examiner au microscope les fila-

(*h*) *Jerem.* V, 22.
(*i*) בד *Bad.*, *Linum.*
(*j*) שש *Schesch.*, *Gossypion.*
(*k*) בוץ *Buz. Byssus.*
(*l*) *Exod.* IX, 31. הפשתה *Haphpischtah*, *Linum virens.*

ments dont sont composés les fils des toiles qui enveloppent les momies.... j'ai reconnu avec M. Bauer que ces filaments ne ressemblent en rien à ceux du coton, et qu'ils ressemblent parfaitement à ceux du lin....

» M. Jomard a eu la complaisance de me donner des échantillons de tissus très-variés, trouvés dans les tombeaux de Thèbes, et qui n'avaient point servi à envelopper les momies ; parmi ces tissus, je citerai une tunique presque entière, des toiles garnies de franges, une sorte de peluche, etc. Tous ces tissus, excepté un seul qui est de matière animale, se sont trouvés être faits avec le lin. Un petit paquet de fil à coudre.... trouvé de même dans les tombeaux de Thèbes, est également du fil de lin. Parmi les échantillons assez nombreux qui m'ont été communiqués par M. Dubois, conservateur du Musée égyptien, se trouvent cinq morceaux de tissus, qui ne le cèdent en rien pour la finesse à nos belles mousselines : ces tissus sont tous fabriqués avec du lin....

» Pour savoir si quelques-unes des toiles de l'ancienne Egypte n'étaient point faites avec du chanvre, j'ai examiné au microscope les filaments textiles de ce dernier végétal.... Je puis décider qu'aucun des tissus provenant de l'ancienne Egypte, et que j'ai examinés, n'est fait avec du chanvre. C'est donc le lin seul qui a servi aux anciens Egyptiens pour la fabrication de leurs tissus faits de matière végétale, et l'on peut conclure de là que, contre l'opinion générale, ils ne connaissaient point le coton. Quelle est donc cette substance nommée *byssus* (Βύσσον) par Hérodote, et avec laquelle étaient faites, selon lui, les toiles qui servaient à envelopper les momies ? On ne peut évidemment admettre avec Forster, que le *byssus* soit le coton, puisqu'il est prouvé par les observations de MM. Thompson et Bauer, et par les miennes, que les toiles qui enveloppent les momies sont faites avec le lin. Ne pourrait-on pas penser que le mot *byssus* aurait exprimé la matière filamenteuse textile que fournit le lin, comme les mots de *filasse* et d'*étoupe* expriment chez nous cette même matière filamenteuse textile, fournie par le lin ou par le chanvre ? On verrait de cette manière d'où provient l'erreur des savants qui, apprenant par Hérodote que les toiles des anciens Egyptiens étaient fabriquées avec du lin et avec du *byssus*, en ont conclu que le lin était différent du *byssus*. Partant de là, ils ont admis que le *byssus* ne pouvait être que le coton.

» L'opinion que j'émets ici touchant la véritable signification du mot *byssus* me semble être appuyée par la considération suivante : Ælien donne le nom de *byssus* aux paquets de filaments soyeux avec lesquels certains mollusques marins fixent leurs coquilles aux rochers. On sait que ces filaments soyeux sont quelquefois employés pour fabriquer des étoffes. Le mot *byssus* serait donc un substantif destiné à désigner toute espèce de matière composée de filaments très-fins, et susceptible d'être convertie en fils propres à la fabrication des tissus. » M. Dutrochet, *Note sur la substance végétale qui a servi à la fabrication des toiles qui enveloppent les momies d'Egypte*, insérée dans le recueil des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, tom. IV, page 739-742, in-4°, premier semestre de 1837.

A l'occasion de cette *note*, le même recueil (même volume, page 743) rapporte une observation présentée par M. Costaz, qui constate la culture du lin dans l'ancienne Egypte, et que voici :

« Parmi les peintures des grottes d'Eléthyie, dont la description, par M. Costaz, fait partie du grand ouvrage sur l'Egypte, se trouve un champ planté en lin parvenu à maturité : des ouvriers sont occupés à arracher le lin ; auprès d'eux se voit un atelier où d'autres ouvriers travaillent à séparer la graine de la tige. Pour y parvenir, ils emploient un appareil encore usité parmi nous pour le même effet. Ils tiennent à la main une poignée de tiges, le sommet tourné en bas ; ils passent ces tiges entre les dents d'un peigne placé à terre dans une position inclinée, relevée du côté des dents ; ce peigne est maintenu en place par le pied de l'ouvrier, qui retire le lin à lui. Les dents étant espacées d'une quantité moindre que le diamètre de la graine, celle-ci est arrachée et retombe en tas au dessous du peigne. On fait mention de la graine, parce qu'elle caractérise la plante. — Cette observation constatant la culture du lin en grand dans l'ancienne Egypte, suggéra dès lors à M. Costaz, sur la toile qui enveloppe les momies, des réflexions analogues à celles que M. Dutrochet a présentées. »]

LIN (saint), dont parle saint Paul dans sa seconde Epître à Timothée, chapitre IV, ℣ 21 : *Salutant te Linus, et Claudia, et fratres omnes*, était, selon quelques-uns, fils de Claudia, dont il est parlé dans le même verset. Saint Irénée, Eusèbe, Optat, saint Epiphane, saint Augustin, saint Jérôme et Théodoret, assurent que saint Lin succéda immédiatement à saint Pierre dans le siége de Rome. Il gouverna douze ans et quelques mois. Le livre des *Constitutions apostoliques* (*a*) dit qu'assez longtemps avant la mort de saint Pierre, saint Lin avait été ordonné évêque de Rome par saint Paul. Rufin (*b*) avance que saint Lin et saint Anaclet ayant administré l'Eglise de Rome du vivant des apôtres saint Pierre et saint Paul, mais en leur absence, saint Pierre, un peu avant sa mort, choisit enfin saint Clément pour lui succéder dans la chaire de Rome ; et saint Epiphane (*c*) veut que saint Clément ait par modestie refusé d'exercer cette charge, jusqu'après la mort de saint Lin et de saint Clet. De tout cela il est aisé de conclure que l'on ne sait que très-imparfaitement l'histoire de saint Lin. Ce fut durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70 de Jésus-Christ.

(*a*) *Constit. Apost. l.* VII, *c.* XLVI.
(*b*) *Rufin. Recognit. p.* 398.
(*c*) *Epiphan. hæres.* 27.

Les Grecs en font la fête le 5 de novembre, et les Latins le 23 de septembre. *Voyez* M. de Tillemont.

LION, animal fort connu, et dont il est très-souvent parlé dans l'Ecriture. Le lion passe pour le roi des animaux à quatre pieds. Il est d'un poil tirant sur le roux. Il a le devant de la tête carré, le museau plat et gros, les yeux affreux, la gueule grande, le cou couvert d'une grosse crinière, le ventre grêle, les jambes et les cuisses grosses et nerveuses, la queue longue, grosse et très-forte. Il a cinq ongles aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière. Les Hébreux ont sept termes pour signifier le lion dans ses différents âges (*a*): 1, *gur*, ou *gor*, un jeune lion, un lionceau; 2, *chephir*, un jeune lion; 3, *ari*, ou *arié*, un lion jeune e vigoureux; 4, *schachal*, un lion dans la force de son âge; 5, *schachaz*, un lion vigoureux; 6, *labi*, un vieux lion; 7, *laisch*, un lion décrépit et cassé de vieillesse. Mais dans l'usage on ne fait pas toujours ces distinctions.

Le lion était fort commun dans la Palestine, les auteurs sacrés en parlent très-souvent, et tirent leurs similitudes et leurs comparaisons du lion. [*Voyez* Blé, § VIII.] Quelques anciens ont cru que le lion avait le cou composé d'un seul os, parce qu'ils le lui voyaient fort raide. Mais il est composé de plusieurs os, ou vertèbres, comme ceux des autres animaux. Sa langue est âpre et hérissée de plusieurs pointes d'une matière fort dure et semblable à celle des ongles, dont elle a aussi la figure. Ces pointes sont longues de près de deux lignes. Il n'y a point d'animal qui ressemble plus au lion que le chat. Les pattes, les dents, les yeux, la langue du lion sont de la même figure que ceux du chat, à la grandeur près. Il jette son urine en arrière, et s'accouple de même avec la lionne, de même que le chameau et le lièvre. Sa vessie est fort petite parce qu'il boit fort peu. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas de crinière ou de long poil à l'entour du cou. C'est une erreur populaire de croire que le lion ait peur du coq; on a vu des lions apprivoisés. C'est encore une fable que les lions dorment les yeux ouverts. Le lion était consacré au soleil; et les profanes représentent le char de Cybèle conduit par des lions.

Lion de la tribu de Juda, dont il est parlé dans l'Apocalypse (*b*), est Jésus-Christ qui est sorti de la tribu de Juda et de la race de David, et qui a vaincu la mort, le monde et le démon.

Le lion, qui s'élève, ou qui monte *de la hauteur*, ou de l'orgueil *du Jourdain* (*c*), est Nabuchodonosor, qui marche comme un lion contre la Judée: *Contra fortitudinem robustam*. Ce conquérant est comparé à un lion, à cause de sa férocité et de sa force; à un lion qui sort de l'orgueil du Jourdain, c'est-à-dire qui est chassé des environs du Jourdain, où il avait son fort dans les broussailles qui couvrent les bords de ce fleuve, et qui se jette en furie sur ce qu'il rencontre dans les champs. L'Écriture parle en plus d'un endroit de cette *superbe du Jourdain* (*d*), marquant par là ses inondations. Les voyageurs remarquent que ce fleuve a pour ainsi dire deux lits; l'un dans lequel il coule ordinairement, le second qu'il n'occupe que pendant la fonte des neiges du Liban, qui le grossissent. Alors il est enflé, il est orgueilleux, il chasse de cet autre lit qui s'étend de côté et d'autre de ses bords, les lions et les autres animaux qui y ont leurs retraites pendant les chaleurs de l'été.

Samson déchira un jeune lion avec ses mains, allant à Thamnata avec ses père et mère (*e*). Quelque temps après, il remarqua en passant que des abeilles avaient fait leur miel dans la gueule de ce lion desséché. Cela lui fournit la matière de l'énigme qu'il proposa aux jeunes hommes de sa noce: *De comedente exivit cibus, et de forti egressa est dulcedo;* la nourriture est sortie de celui qui dévore, et la douceur de celui qui est fort.

David se vante d'avoir tué un ours et un lion (*f*): *Votre serviteur*, dit-il à Saül, *paissait le troupeau de son père, il venait un ours ou un lion qui enlevait un bélier du milieu du troupeau. Je les poursuivais, je l'arrachais de leur gueule, ils s'élevaient contre moi, et je les saisissais, je les étouffais, et je les tuais; car j'ai tué un ours et un lion.* L'*Ecclésiastique* (*g*) dit que ce prince se jouait avec les ours et les lions, comme il aurait fait avec des agneaux.

Les deux lions de Moab, dont il est parlé dans le second livre des *Rois* (*h*) marquent apparemment la ville d'Ar, capitale des Moabites, laquelle est désignée dans les *Paralipomènes* (*i*) sous le nom *des deux ariels de Moab*; or *ariel* en hébreu signifie *le lion de Dieu*.

Le prophète Isaïe (*j*) décrivant le temps heureux du Messie, dit qu'alors *le veau, le lion et la brebis paraîtront ensemble, et qu'un petit enfant les mènera paître, et que le lion mangera de la paille comme un bœuf.* Tout cela est hyperbolique, pour marquer le bonheur et la paix dont on jouira dans l'Eglise de Jésus-Christ.

Le rugissement du lion est terrible (*k*): *Leo rugiet, quis non timebit?* Le lion rugira, qui ne craindra point? *La colère du roi est comme le rugissement du lion; celui qui l'irrite pèche contre son âme* (*l*): Il cherche sa mort. Le lion en colère se bat les flancs avec sa queue, hérisse sa crinière, et jette des rugissements qui effrayent ceux qui l'écoutent.

(*a*) גּוּר *Gur* 2. כְּפִיר 3. ארי *vel* אריה 4. שׁחל 5. שׁחץ 6. לביא 7. ליש.
(*b*) *Apoc* v, 5.
(*c*) *Jerem.* l, 44.
(*d*) Voyez *Jerem* xii, 5; xlix, 19; l, 44. *Ezech.* xi, 3.
(*e*) *Judic.* xiv.
(*f*) I *Reg.* xvii, 34, 35, 36.
(*g*) *Eccli.* xlvii, 3.
(*h*) II *Reg.* xxiii, 20.
(*i*) I *Par.* xi, 21.
(*j*) *Isai.* xi, 6.
(*k*) *Amos*, iii, 8.
(*l*) *Proverb.* xix, 12; xx, 2.

Le lion mort vaut moins qu'un chien vivant : *Melior est canis vivus leone mortuo*, dit le Sage (*a*). C'est un proverbe pour marquer que la mort rend méprisables ceux qui d'ailleurs sont les plus grands, les plus puissants et les plus terribles.

Il y a sur le psaume XXXI, ℣. 17, une grande difficulté sur la manière dont il faut lire le texte. Les Septante et la Vulgate lisent (*b*) : *Ils ont percé mes pieds et mes mains*. Et le texte hébreu, comme nous l'avons dans nos bibles imprimées et dans la plupart des manuscrits, lit : *Comme un lion mes pieds et mes mains*, ce qui ne fait aucun sens ; mais pour le rendre intelligible, voici comme les rabbins distribuent les versets du psaume, verset 17 : *L'assemblée des méchants m'a environné comme un lion, mes pieds et mes mains*. Verset 18 : *Ils ont compté tous mes os*. Kimchi et Abenezra disent que le *lion environne les pieds et les mains des Juifs*, dans l'état présent où ils sont réduits, que leurs ennemis les enferment de tous côtés, et les empêchent non seulement de se défendre, mais aussi de s'enfuir.

Kimchi raconte sur cela une fable. Le lion, dit-il, quand il est à la chasse, décrit un grand cercle sur la terre avec sa queue ; toutes les bêtes sauvages qui se trouvent dans le cercle, y demeurent enfermées comme si elles étaient environnées de rets. Elles se roulent en pelotons, les pieds ramassés sous le ventre, sans oser ni fuir, ni se défendre ; ainsi le lion les dévore et les mange sans résistance. Tel est notre état, ajoute-t-il, depuis notre dernière dispersion. Nous sommes comme enfermés dans un cercle entre nos ennemis, les *Ismaélites* d'un côté, et les *Incirconcis* de l'autre. Nous demeurons là arrêtés par la crainte, sans pouvoir nous servir ni de nos mains pour nous défendre, ni de nos pieds pour fuir.

Mais il est inutile de se mettre à la torture pour donner un sens littéral à une mauvaise manière de lire. Les Septante, Aquila et les autres anciens traducteurs grecs de l'Ecriture ont lu dans l'Hébreu *caru*, ils ont percé. Origène, saint Jérôme, saint Justin et les autres anciens Pères, ont lu de même, et on n'a jamais formé de difficulté sur ce passage. Les rabbins eux-mêmes reconnaissent que dans les anciens manuscrits de leur temps, on voyait encore *caru* dans le texte, ou au moins à la marge. On en voit encore aujourd'hui où l'on remarque cette leçon. Elle fait un très-bon sens, elle est autorisée de toute l'antiquité. Il faut donc la suivre et abandonner celle des Juifs, qui est récente, et ne fait aucun bon sens. *Voyez* notre dissertation sur ce passage, à la tête du commentaire sur les psaumes.

LIS, en latin *lilium*, en hébreu (*c*) *susan*, ou *schuschan*, peut-être à cause du nombre de ses feuilles, qui sont au nombre de six, en hébreu *ses* ou *schesch*. Le lis est une fleur fort commune. Il y en a de plusieurs couleurs ; des blancs, des rouges, des orangés, des jaunes. Ils étaient fort communs dans la Judée, et venaient en pleine campagne. *Voyez les lis des champs*, dit Jésus-Christ dans l'Evangile (*d*) ; *ils ne travaillent point et ne filent point, et cependant je vous déclare que Salomon dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qui sera demain jetée dans le feu, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir ?* On voit par là que lorsque les lis étaient fanés, on les coupait et on les jetait au feu, pour brûler.

Le R. P. Souciet, jésuite (*e*), prétend que le lis dont il est parlé dans l'Ecriture sous le nom de *sousan* (*f*) est *la couronne impériale*, c'est-à-dire, cette sorte de plante dont les fleurs sont disposées comme en couronne, surmontée d'un bouquet de feuilles ; c'est le lis persique, le *tusaï* des Perses, le lis royal, ou *lilium basileion* des Grecs. En effet, il paraît par le Cantique des cantiques que le lis dont parle Salomon était rouge, et qu'il distillait une liqueur (*g*) : *Labia ejus lilia distillantia myrrham*. Il y a des couronnes impériales à fleurs jaunes, et d'autres à fleurs rouges ; celles-ci sont les plus communes. La tige qui les porte est grosse comme le doigt, arrondie, lavée d'un pourpre foncé, haute de trois pieds environ. Ses fleurs ne diffèrent guère de celles du lis blanc que par la couleur. Elles sont toujours penchées et disposées en manière de couronne, à l'extrémité de la tige qui est surmontée par un toupet de feuilles. Il y en a qui ont double rang de fleurs, ou des fleurs doubles. Elles ne viennent pas toujours dans un nombre égal, ni dans le même ordre. Quelquefois il en fleurit peu, et quelquefois beaucoup. Chaque feuille de cette fleur a dans le fond une certaine humeur aqueuse qui forme comme une perle très-blanche qui distille peu à peu des gouttes d'eau très-nettes et très-claires. C'est apparemment cette eau que l'Epouse du Cantique appelle de la myrrhe : *Labia ejus lilia distillantia myrrham*.

Judith parle d'un ornement de femme qui s'appelait lis (*h*) : *Assumpsit dextraliola et lilia, et inaures*. On ignore ce que c'était que ces lis. Ce pouvait être, au jugement de Grotius, quelque chose qui pendait du cou. Peut-être aussi que *lilia* du texte est une faute du copiste, qui au lieu de *psilia*, des bracelets, qu'il n'entendait pas, aura mis *lilia*. Il est certain que le Grec dit *pselia*, et que le Syriaque a lu de même.

LISIAS. *Voyez* Lysias.

LITHOSTROTOS, lieu pavé de pierres. Ce terme est grec. *Voyez* Gabbatha.

LITURGIE (*i*). Ce terme est grec d'origine, et est consacré dans l'Eglise, pour signifier

(*a*) *Eccli.* ix, 4.
(*b*) *Psal.* xxi, 17. L'Hébreu כארי *sicut leo* כארו *foderunt*. 70. ὤρυξαν, *foderunt*. *Aqu.* ἐσχυναν *fœdaverunt*.
(*c*) שושן *Lilium*. *Græc.* Κρίνον.
(*d*) *Matth.* vi, 28, 29, 30.

(*e*) Dissert. sur un revers des médailles d'Hérode.
(*f*) שושן *Susan*.
(*g*) *Cant.* v, 13.
(*h*) *Judith*. x, 3. *Græc.* χλιδῶνας, καὶ τὰ ψέλλια, καὶ τοὺς δακτυλίους
(*i*) Λειτουργία. עבודה *servitus, ministerium*.

le saint sacrifice de l'autel, où l'on consacre le corps et le sang de Jésus-Christ. Il ne se trouve pas toutefois toujours dans ce sens dans les livres du Nouveau Testament. Saint Luc et saint Paul l'emploient quelquefois pour désigner le service des prêtres de l'Ancien Testament (*a*), par exemple, en parlant du ministère de Zacharie, père de Jean-Baptiste, et du ministère sacerdotal de Melchisédech. Il s'emploie aussi pour marquer le service que saint Paul rendait aux fidèles dans la prédication de l'Evangile et dans les aumônes qu'il leur procurait (*b*). Dans les livres de l'Ancien Testament, il est mis pour le service que les prêtres et les lévites rendaient au Seigneur dans le temple (*c*). Il répond à l'hébreu *aboda*, qui signifie *servitus, officium, ministerium.*

LIVIAS, ville de delà le Jourdain, nommée auparavant *Betharamphta* (*d*). Hérode le Grand lui donna le nom de *Livias*, ou *Libias*, en l'honneur de Livie, femme d'Auguste. — [*Voyez* BETHARAN.]

LIVRE, en latin *liber*, en hébreu *sepher*, en grec *biblos* (*e*). On s'est servi autrefois de différentes choses pour faire les livres. Les lames de plomb et de cuivre, les écorces des arbres, les briques, les pierres, le bois, furent la première matière qu'on employa, pour y graver les choses et les monuments que l'on voulait transmettre à la postérité. Josèphe (*f*) parle de deux colonnes, l'une de pierres, et l'autre de briques, sur lesquelles les enfants de Seth écrivirent leurs inventions et leurs découvertes astronomiques. Porphyre (*g*) fait mention de quelques colonnes que l'on conservait en Crète, où étaient écrites les cérémonies des sacrifices des Corybantes. Les œuvres d'Hésiode furent d'abord écrites sur des tables de plomb, que l'on conservait dans le temple des muses en Béotie. Les lois du Seigneur furent écrites sur la pierre, et celles de Solon, sur des ais de bois (*h*). Les tablettes de buis et d'ivoire furent aussi fort communes dans l'antiquité. Quand elles étaient de simple bois, souvent on les enduisait de cire, pour avoir la facilité d'écrire et d'effacer avec le stylet.

Aux ais de bois succédèrent les feuilles de palmier et l'écorce la plus mince et la plus déliée des arbres, comme du tilleul, du frêne, de l'érable, de l'orme. De là est venu le nom de *liber*, qui signifie l'écorce intérieure des arbres. Et comme on roulait ces écorces, pour les transporter avec plus de facilité, ces rouleaux furent appelés *volumen*, volume; nom qui fut donné aussi aux rouleaux de papier et de parchemin, dont nous allons parler.

Le papier, *papyrus*, est une espèce de roseau qui croît sur le bord du Nil. Le tronc de cette plante est composé de plusieurs feuilles posées l'une sur l'autre, que l'on détache avec une aiguille. On les étend ensuite sur une table, mouillée à la largeur que l'on veut donner à la feuille du papier. On couvre cette première planche d'une couche de colle forte fine, ou de l'eau boueuse du Nil échauffée; puis on pose une seconde planche de feuilles de papier sur cette colle, et on laisse sécher le tout au soleil. Voilà ce que c'était que le papier d'Egypte, qui a donné son nom à notre papier, qui en est si différent.

Les rois d'Egypte ayant amassé à Alexandrie une nombreuse bibliothèque, ceux de Pergame voulurent imiter cet exemple. Mais les rois d'Egypte par jalousie, ou autrement, défendirent le transport du papier hors de leurs états; ce qui obligea les rois de Pergame d'inventer le parchemin, nommé *pergamenum*, à cause de la ville de Pergame; ou *membrana*, à cause qu'il est fait de la peau qui couvre les membres des animaux. De ces feuilles de vélin ou de parchemin, on fit des livres de deux sortes. Les uns étaient des rouleaux composés de plusieurs feuilles de vélin, collées ou cousues l'une à l'autre bout à bout. Ces livres ne s'écrivaient que d'un côté; et pour les lire, il fallait les dérouler et les étendre. Les autres livres étaient comme les nôtres, composés de plusieurs feuillets liés les uns auprès des autres, écrits des deux côtés, et qui s'ouvraient comme nous ouvrons nos livres. Les Juifs se servent encore de rouleaux dans leurs synagogues, et les bibles qu'ils y lisent en solennité, sont faites à la manière des anciens volumes.

Les anciens écrivaient aussi sur le linge. Pline (*i*) dit que les Parthes, encore de son temps, écrivaient sur leurs habits; et Tite-Live (*j*) parle de certains livres de linge, *lintei libri*, sur lesquels on écrivait les noms des magistrats et l'histoire de la république romaine, et que l'on conservait dans le temple de la déesse *Moneta*.

Quant au papier dont nous nous servons aujourd'hui, qui est fait avec de vieux linges pourris, broyés et réduits en une espèce de bouillie, on n'en sait pas l'origine. On ne voit aucun livre qui soit vieux de plus de cinq cents ans, qui soit écrit sur ce papier; et peut-être que le plus ancien auteur où il en soit fait mention est Pierre le Vénérable (*k*), qui parle des livres faits de vieux linges : *Ex rasuris veterum pannorum*. Le Père dom Bernard de Montfaucon a traité aussi du papier de coton, *carta bombycina*, qu'il montre avoir été en usage il y a plus de six cents ans (*l*). L'origine de ce papier n'est pas bien connue; mais sa matière est certainement le coton, et l'usage en est assez commun depuis le dixième siècle.

* LIVRES PERDUS. Les auteurs sacrés citent ou mentionnent certains livres qui n'exis-

(*a*) *Luc.* I, 23. *Hebr.* IX, 2.
(*b*) II *Cor.* IX, 12. *Philipp.* II, 25, 30.
(*c*) I *Par.* XXVI, 30. *Num.* IV, 21, *et passim.*
(*d*) *Euseb. in Locis in Betaramphta. Hieronym in Bathara.*
(*e*) ספר *Sepher. Græc.* Βίβλος *Liber.*
(*f*) *Antiq. l.* I, *c.* III.
(*g*) *Porphyr. l.* II *de Abstinentia.*
(*h*) *Plutarch. in Solone.* Vide *et Laert. in Solone.*
(*i*) *Plin. l.* XIII, *c.* II.
(*j*) *Tit. Liv. Decad.* I, *lib.* IV *et* X.
(*k*) *Petrus Venerabil. contra Judæos in Bibl. Clun. p.* 1070. Vide *Mabill. de Re Diplom.*
(*l*) *Paleograph. Græcæ, l.* I, *c.* II.

tent plus. En voici la liste telle que je l'ai donnée dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. IX, ch. III, n. 6, tom. II, pag. 188.

1. — Le livre du patriarche Hénoch, cité par saint *Jude*, verset 14. Quelqu'un prétend l'avoir récemment découvert. *Voyez* ENOCH.

2. — De l'Alliance du Seigneur. *Exod.* XXIV, 7.

3.—Des guerres du Seigneur. *Nomb.* XXI, 14. *Voyez* ci-après.

4. — Des Justes. *Jos.* X, 13; II *Rois*, I, 18. *Voyez* JUSTES (*Livre des*), et ci-après.

5. — De la Loi du royaume, par Samuel. I *Rois*, X, 25.

6. — Les Chroniques du règne de Salomon. III *Rois*, XI, 41.

7. — Du Sacerdoce de Jean Hircan. I *Mac.* XVI, 24.

8. — Les Descriptions de Jérémie. II *Mac.* II, 1.

9. — Les Annales des rois de Juda. III *Rois*, XIV, 29; XV, 7, 23, et ailleurs.

10. — Les Annales des rois d'Israel. III *Rois*, XIV, 19; XV, 31, et ailleurs.

11. — Les Mémoires du prophète Samuel. I *Par.* XXIX, 20.

12. — Du prophète Nathan. I *Par.* XXIX, 29, et II *Par.* IX, 29.

13. — Du prophète Gad. I *Par.* XXIX, 29.

14. — Du prophète Ahias de Silo. I *Par.* XXIX, 29.

15.—Du prophète Séméias. II *Par.* XII, 15.

16. — Du prophète Jéhu, fils d'Hanani. II *Par.* XX, 34.

17. — De Mardochée. *Esther*, IX, 20; XII, 4.

18. — Les trois mille paraboles de Salomon. III *Rois*, IV, 32.

19. — Les mille cinq Cantiques du même. *Ibid.*

20. — Son Histoire naturelle. *Ibid.* 33.

21. — Sa Correspondance avec Hiram. II *Par.* II.

22. — Les Prédictions du prophète Addo. II *Par.* IX, 29; XII, 15.

23.—Les discours d'Hosaï. II *Par.* XXXIII, 19.

24. — La lettre du prophète Elie à Joram, roi de Juda (1). II *Par.* XXI, 12.

D'autres écrits qui ne sont pas venus non plus jusqu'à nous, sont également mentionnés dans le texte sacré :

25. — Lettre de Jéhu, roi d'Israel aux habitants de Samarie. IV *Rois*, X.

26. — Lettres de Sennachérib, roi de Ninive, à Ezéchias, roi de Juda. IV *Rois*, XIX, 14; II *Par.* XXXII, 17; *Isaïe*, XXXVII, 14.

27. — Lettre de Mérodac-Baladan ou Mardokempad, roi de Babylone, au même roi de Juda. IV *Rois*, XX, 12; *Is.* XXIX, 1.

28. — Lettre du roi de Syrie au roi d'Israel. IV *Rois*, V, 4 et suiv.

29. —Lettre du faux prophète Séméias Néhélamite. *Jer.* XXXIX, 25.

30. — Annales des rois des Mèdes. *Esth.* X, 2.

31. — Annales des rois des Perses. *Ibid.*, et *Esdr.* IV, 15.

32. — Lettre de Béselam et autres à Artaxerxès contre les Israélites. *Esdr.* IV, 7.

Ici finit ma liste. Il faut encore noter les suivants :

33. — Journal des faits du roi Ozias, par le prophète Isaïe. II *Par.* XXVI, 22.

34. — Histoire des Juifs pendant une période après Alexandre le Grand, par Jason le Cyrénéen, abrégée par l'auteur du second livre des Machabées. II *Mac.* II, 24.

Il paraît que le livre d'Enoch est effectivement retrouvé. *Voyez* à ce sujet le XVII[e] volume des *Annales de Philosophie* chrétienne. A l'article JUSTES (*Livre des*) nous avons rapporté une nouvelle d'après laquelle ce livre serait aussi retrouvé; mais nous ignorons s'il a été publié, comme l'a été celui d'Enoch.

On a découvert, dans ces derniers temps, en Egypte, en Ethiopie, en Arménie divers manuscrits d'ouvrages presque tous connus. La plupart de ces manuscrits sont de nos livres saints. Il en est qui remontent à une haute antiquité. Ces découvertes sont précieuses, mais on n'en fait pas assez jouir le public.

Si l'on en croit M. l'abbé Grégoire Kabaragy, de l'académie arménienne de Venise, qui a traduit en français, sous le titre de *Soulèvement national de l'Arménie chrétienne au V[e] siècle contre la loi de Zoroastre* (Paris, 1844), l'ouvrage d'Elisée Vartabed, contemporain, jusque-là inconnu, il existe à Samarcand, dans un château fort, une grande collection de livres et manuscrits arméniens, géorgiens, syriens, etc., rassemblés et renfermés par ordre de Tamerlan. *Voyez* à ce sujet la curieuse anecdote racontée dans les notes qui suivent la traduction, pag. 348 et suiv., ou les *Annales de philos. chrét.*, tom. XXXII[e], n° de janvier 1846, où elle est rapportée.

LIVRE DES GUERRES DU SEIGNEUR (*a*). Ce livre est cité dans Moïse, en parlant du passage de l'Arnon, lorsque Moïse passa ce fleuve avec les Israélites, en allant dans le pays des Amorrhéens; et voici ce qu'il en cite : *Il fera dans les torrents d'Arnon ce qu'il a fait dans la mer Rouge. Ils campèrent sur le coulant du torrent qui s'étend jusqu'à la demeure d'Ar, et qui s'appuie sur la frontière de Moab.* Cette description ne convient qu'au torrent ou au fleuve d'Arnon, qui coule autour de la ville d'Ar, et qui fait les limites du pays de Moab. Le livre des guerres du Seigneur racontait quelques particularités arrivées lorsque les Hébreux passèrent ce torrent. Il disait que ce fleuve se sécha et se retira, comme avait fait la mer Rouge. Circonstance que nous ne lisons point ailleurs.

On demande quel était ce *livre des Guerres du Seigneur?* Quelques-uns croient que c'était un ouvrage plus ancien que Moïse, et qui contenait le récit des guerres que les Israélites avaient faites ou soutenues dans l'Egypte, ou hors de l'Egypte, avant leur sortie de ce

(*a*) *Num.* XXI, 14.

(1) Janssens, *Herméneut. sacrée*; M. Glaire, *Introduct. aux livres saints*, et d'autres, disent à tort *roi d'Israel*.

pays sous Moïse. En effet il n'est pas naturel de citer un livre, qui n'est pas plus ancien que l'auteur qui écrit, surtout quand il est question d'appuyer un fait extraordinaire et miraculeux. L'hébreu du passage, comme on l'a dans les Bibles imprimées, est embarrassé : *Comme il est écrit au livre des Guerres du Seigneur ; à Vaheb en Supha, et aux torrents d'Arnon, et sur les torrents qui s'abaissent vers la demeure d'Ar, et qui s'appuient sur la frontière de Moab.* On ne sait qui est ce *Vaheb*. M. Boivin l'aîné croit que c'est un prince qui régnait sur le pays qui est arrosé par l'Arnon, et qui fut défait par les Israélites, avant leur sortie d'Egypte. D'autres, que *Vaheb* était un roi de Moab, qui fut vaincu par Séhon, roi des Amorrhéens.

Grotius, au lieu de *Vaheb*, lit *Moab*, et traduit : *Séon battit Moab à Supha.* Je voudrais lire *Zared*, au lieu de *Vaheb*, de cette sorte : *Comme il est écrit au livre des Guerres du Seigneur*, les Hébreux vinrent camper *de Zared à Supha, et sur le coulant du torrent d'Arnon, qui s'étend sur la demeure d'Ar, et qui s'appuie sur la frontière de Moab.* Zared est connu. Voyez *Num.* XXI, 12, 13. De là ils vinrent à *Supha*, qui est encore marqué *Deut.* I, 1, et peut-être *Num.* XXII, 35. De là ils vinrent au torrent d'Arnon, qui arrose la ville d'Ar, capitale des Moabites. Tout cela est cité ici fort à propos, pour confirmer ce qui est dit dans les versets précédents ; au lieu qu'en les expliquant autrement, on ne voit pas à propos de quoi Moïse les citerait ici. De *Vaheb*, il est aisé de faire *Zared* dans l'Hébreu (*a*).

D'autres (*b*) croient que *le livre des Guerres du Seigneur* n'est autre que le livre même des *Nombres*, où ce passage est cité ; ou celui de *Josué*, ou celui des *Juges*. Ils ne traduisent pas comme nous : *Il est écrit dans le livre des Guerres du Seigneur ;* mais simplement *: Il est dit dans le récit des Guerres du Seigneur*, etc. D'autres tiennent que ce sont les psaumes cent trente-cinq ou cent trente-six, qui contiennent le récit des guerres du Seigneur. Tostat veut que le livre des Guerres du Seigneur, et *le livre des Justes*, cité dans Josué (*c*), soient les mêmes. Cornélius à Lapide conjecture que cet endroit et cette citation sont ajoutés en cet endroit, au texte de Moïse, et que le livre des Guerres du Seigneur contenait les guerres que les Israélites avaient faites sous Moïse, sous Josué, sous les Juges, etc. Ainsi il était postérieur à Moïse. Saint Augustin (*d*) conjecture que ce pouvait être un ouvrage des Moabites, qui contenait les guerres de leur nation, et en particulier ce qui était arrivé lorsque les Israélites vinrent sur leurs frontières. Enfin on pourrait dire que Moïse avait écrit, ou fait écrire un livre, dans lequel il avait fait mettre toutes les guerres du Seigneur. Ce livre se continua sous les Juges et sous les Rois, sous le nom d'Annales, et c'est de ces Annales que sont venus les livres saints, qui contiennent les histoires de l'Ancien Testament. Quoi qu'il en soit, ce livre des Guerres du Seigneur ne subsiste plus, et on ne peut douter qu'il n'ait été authentique et indubitable, au moins dans l'endroit cité ici. On peut voir les commentateurs sur *Num.* XXI, 14. — [*Voyez* l'article suivant, *et* ANNALES, HISTOIRE.]

LIVRE DES JUSTES. Ce livre est cité dans *Josué* (*e*), et dans le second livre des *Rois*(*f*) ; et on forme sur son article à peu près les mêmes difficultés, que sur le livre des Guerres du Seigneur. Josué, après avoir raconté le miracle qui arriva lorsqu'il arrêta le soleil et la lune, ajoute : *N'est-ce pas ce qui est écrit au livre des Justes : le soleil s'arrêta au milieu du ciel, et ne se hâta point de se coucher, durant l'espace d'un jour?* On est fort partagé sur le sujet de ce livre. Les uns veulent qu'il soit le même que le livre des Guerres du Seigneur, dont on vient de parler. D'autres (*g*), que ce soit la Genèse, qui contient la vie des justes et des patriarches. D'autres comprennent sous ce nom tous les livres de Moïse. Mais le sentiment qui paraît le plus probable est que les Hébreux, dès le commencement de leur république, eurent des personnes publiques chargées d'écrire les *annales* de leur nation et les événements les plus memorables qui lui arrivaient. On mettait ces monuments dans le temple ou dans le tabernacle, et on y avait recours dans l'occasion. Ainsi *le livre des Guerres du Seigneur, le livre des Jours*, ou les annales, *et le livre des Justes*, ou du Juste, ne sont proprement que la même chose diversement exprimée, selon la différence des temps. Avant les rois, ces monuments portaient le titre de livre des Guerres du Seigneur, ou de livre des Justes, ou du Droit. Depuis le règne de Saül, on leur donna le nom de livre des Jours des rois d'Israel ou de Juda.

On doute si la citation du livre des Justes a été mise dans Josué par Josué lui-même, ou par ceux qui ont rédigé ses mémoires, et qui ont donné la forme à son livre. Il est fort croyable que ce passage n'y a été mis qu'après coup, et il est aisé de voir que le livre de Josué n'est pas en l'état où Josué l'avait écrit, et qu'on y a fait quelques additions. Au reste ce livre des Justes est entièrement perdu. *Voyez* les commentateurs sur Josué, X, 13. — [*Voyez* l'article précédent et ceux auxquels j'ai renvoyé ; et de plus JUSTES (*livre des*)].

LIVRES DES JOURS ; en hébreu (*h*), *Diberei Jamim.* Ce sont les Annales et les Journaux que l'on écrivait dans les royaumes d'Israel et de Juda. Ces mémoires ou ces journaux ne subsistent plus en leur entier ; mais ils sont cités presque à chaque page des livres des Rois et des Paralipomènes, qui sont com-

(*a*) *Num.* XXI, 14, את והב בסופה *Eth Vaheb Basupha ;* את זרד בסופה.
(*b*) *Rabbini quidam.*
(*c*) *Josue*, X, 13.
(*d*) *Aug. qu.* 42, *in Numer.*

(*e*) *Josue*, X, 13.
(*f*) II *Reg.* I, 18.
(*g*) *Ita Rabbini quidam.*
(*h*) דברי ימים *verba dierum.*

posés, pour la plus grande partie, sur les mémoires anciens que l'auteur avait en main, et qui subsistaient apparemment encore après le retour de la captivité de Babylone. *Voyez* notre préface sur les deux livres des Paralipomènes et sur ceux des Rois. Les auteurs des *livres des Jours* étaient ordinairement des prophètes et des hommes inspirés. — [*Voyez* ANNALES *et* HISTOIRE.]

LIVRE DE VIE, ou *Livre des vivants*, ou *Livre du Seigneur*. Il y a assez d'apparence que ces manières de parler, qui sont assez fréquentes dans l'Ecriture (*a*), sont prises de l'usage qui s'observe dans les cours des princes, de tenir un état, un rôle de tous ceux qui sont à leur service, des provinces qui leur obéissent, des officiers de leurs armées, du nombre de leurs troupes, et quelquefois même du nom de leurs soldats. Ainsi quand Moïse prie Dieu de l'effacer plutôt de son livre, que de rejeter son peuple d'Israel, il veut dire à peu près la même chose que saint Paul, lorsqu'il déclarait qu'il consentirait en quelque sorte d'*être anathème* (*b*), séparé de la compagnie des saints, et rayé du livre du Seigneur, pour pouvoir procurer le salut de son peuple. Et quand il est dit que quelqu'un est écrit *dans le Livre de vie*, cela ne veut marquer autre chose, sinon qu'il appartient à Dieu d'une manière spéciale, qu'il est au nombre de ses amis, de ses domestiques, de ses serviteurs. Et au contraire, quand on dit que quelqu'un est effacé du *Livre de vie*, cela signifie qu'il est rayé du rôle des amis et des serviteurs de Dieu, comme on raye d'un rôle des officiers d'un prince, ceux qui meurent ou qui tombent dans quelque infidélité, qui les fait chasser de la cour.

Dans un sens plus relevé, *le Livre de vie* marque le Livre de la prédestination à la gloire, ou à la foi et à la grâce. Ceux qui sont simplement prédestinés à la foi ou à la grâce peuvent déchoir et être effacés du Livre de vie, mais non pas ceux qui sont prédestinés à la gloire. Cette prédestination est absolue et irrévocable, et si les élus tombent quelquefois dans des fautes mortelles, Dieu ne les abandonne jamais jusqu'à la fin; il leur fait la grâce de retourner à lui par la pénitence.

LIVRE DU JUGEMENT. Daniel (*c*), parlant du jugement de Dieu, dit que les juges s'assirent et que l'on ouvrit les livres : *Judicium sedit, et libri aperti sunt*. C'est une allusion à ce qui se pratique lorsqu'un prince veut faire rendre compte à ses serviteurs. On produit les comptes et on examine ce que chacun doit. Peut-être aussi fait-il allusion à ce qui se pratiquait chez les Perses, où l'on écrivait jour par jour ce qui arrivait, les services que l'on rendait au roi, et les récompenses que l'on donnait à ceux qui les avaient rendus, comme nous le voyons dans l'histoire d'Assuérus et de Mardochée (*d*). Lors donc que le roi s'assied en jugement, on ouvre les livres, il fait rendre compte à chacun de ses serviteurs, il châtie ceux qui ont manqué à leur devoir ou les raye de son registre, il fait payer ceux qui sont redevables et récompense ceux qui lui ont rendu des services importants. Il en est de même, à proportion, du jugement de Dieu.

LIVRE se met quelquefois pour des lettres, des mémoires, un édit, un contrat; en un mot, le nom de *livre*, en hébreu *sepher*, est beaucoup plus étendu que le latin *liber*, ou le français *livre*. Les lettres que Rabsacès apporta à Ezéchias de la part de Sennachérib sont nommées un livre (*e*). Le contrat que Jérémie passe pour l'achat d'un champ est appelé du même nom (*f*). L'édit d'Assuérus en faveur des Juifs est aussi appelé un *livre* (*g*). Job souhaite que son juge ou son adversaire écrive lui-même sa sentence (*h*) : *Librum scribat ipse qui judicat* (Hebr. *homo litis meæ*), *ut in humero meo portem illum*, etc. On appelle aussi *Livre de divorce* (*i*) l'écrit qu'un homme donnait à sa femme lorsqu'il la répudiait. On peut voir notre dissertation sur la matière et sur la forme des livres anciens, à la tête du Commentaire sur la Genèse.

LE LIVRE SCELLÉ dont parle Isaïe (*j*), et le *livre fermé* de sept sceaux dont il est parlé dans l'Apocalypse (*k*), ne sont autres que les prophéties d'Isaïe et de saint Jean, qui étaient écrites dans un livre ou rouleau à l'antique, et qui étaient scellées ou cachetées, c'est-à-dire inconnues, énigmatiques, obscures et mystérieuses, et regardaient des temps éloignés et des événements futurs : en sorte qu'on ne pouvait en avoir connaissance qu'après l'événement et lorsque les sceaux seraient levés. Anciennement on enveloppait les lettres et les autres écrits que l'on voulait cacheter, avec du lin ou du fil, puis on y appliquait le sceau. Il fallait couper le fil et le lin, ou rompre les sceaux, pour pouvoir lire.

LIVRE VOLANT, dont parle Zacharie (*l*), *volumen volans*, qui avait vingt coudées de long et dix de large, était un de ces rouleaux anciens, composés de plusieurs peaux ou parchemins collés ou cousus bout à bout. Ce volume, qui parut en esprit à Zacharie, ne fut apparemment jamais en réalité. On ne faisait jamais ces volumes d'une telle largeur, quoiqu'il y en eût de très-longs. Celui-ci était écrit et contenait les malédictions, les menaces, les malheurs qui devaient arriver aux Juifs. Son extrême longueur et sa largeur marquaient l'excessive grandeur de leurs crimes et des maux dont ils étaient menacés.

LIVRE DE LA GÉNÉRATION D'ADAM (*m*) signifie l'histoire de sa vie, de même que le livre de la génération de Noé ou de Jésus-Christ, dans

(*a*) *Exod.* XXXII, 32. *Psalm.* LXVIII, 29. *Psalm.* CXXXVIII, 16. *Eccli.* XXIV, 32. *Philipp.* IV, 3. *Apoc.* III, 6.
(*b*) *Rom.* IX, 3.
(*c*) *Dan.* VII, 10.
(*d*) *Esth.* VI, 1, 2, 3, 4.
(*e*) *Isai.* XXXVII, 14.
(*f*) *Jerem.* XXXII, 10, 11, etc.
(*g*) *Esth.* IX, 20, 30, etc.
(*h*) *Job.* XXXI, 35.
(*i*) *Deut.* XXIV, 1.
(*j*) *Isai.* XXIX, 11.
(*k*) *Apoc.* V, 1, 2, 3
(*l*) *Zach.* V, 1, 2.
(*m*) *Genes.* V, 1.

le style des Hébreux, signifie leur histoire, ce qui leur est arrivé et ce qu'ils ont fait.

Liber census (*a*) signifie le rôle et le dénombrement de ceux qui étaient revenus de la captivité de Babylone. Car, comme on l'a déjà dit, *liber*, chez les Hébreux, signifie toutes sortes d'écritures, lettres, ordonnances, mémoires, rôles, etc.

Écrire, composer des livres. Salomon disait déjà de son temps (*b*) qu'il n'y avait point de fin à composer des livres : *Faciendi plures libros nullus est finis;* c'est-à-dire que d'écrire sur toutes sortes de sujets, et de composer des discours sur les choses théologiques comme sur les naturelles, était un ouvrage infini; mais qu'un grand point et un grand abrégé était de craindre Dieu et d'observer ses préceptes. Cela coupe court à une infinité de discours, d'écrits et de questions curieuses et pénibles : *Faciendi plures libros nullus est finis : finem loquendi omnes audiamus, Deum time et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo.*

Isaïe (*c*), décrivant les effets de la colère de Dieu, dit que les cieux se replieront comme un livre : *Complicabuntur sicut liber cœli.* Il fait allusion à la manière dont on roulait les livres anciens, lorsqu'on voulait les refermer. Un volume long de plusieurs pieds était tout d'un coup réduit en un très petit volume. C'est ainsi que les cieux se retireront en eux-mêmes et disparaîtront en quelque sorte aux yeux de Dieu, lorsque sa colère s'allumera. Ces façons de parler sont énergiques et figurées.

Il est dit dans les livres des Machabées (*d*) que les Juifs, sous la persécution d'Antiochus Epiphane, étendirent les livres de la Loi, dans lesquels les Gentils recherchaient les figures de leurs idoles : *Expanderunt libros Legis de quibus scrutabantur Gentes similitudinem simulacrorum suorum.* Quelques-uns croient que les Juifs étendirent devant le Seigneur les livres sacrés dans lesquels les Gentils avaient cherché inutilement de quoi appuyer leur idolâtrie; d'autres, qu'ils étendirent les livres sacrés dans lesquels les Gentils avaient voulu peindre leurs idoles. Autrement : Les Hébreux étendirent leurs livres sacrés dans lesquels les Gentils avaient recherché avec soin s'ils n'y trouveraient point quelques figures que les Juifs adorassent. Les Gentils s'imaginaient de trouver dans quelques vignettes, ou à la tête de quelques livres des Juifs, quelques figures qui leur feraient connaître quel était donc le Dieu qu'ils adoraient; car les païens étaient fort inquiets sur cet article, les uns croyant qu'ils adoraient un âne, ou un homme vivant, ou Bacchus, ou quelque autre chose qu'ils ne voulaient pas avouer. On pourrait, avec un petit changement dans le texte grec, traduire ainsi : *Ils étendirent le livre de la Loi, dans le même temps que les Gentils consultaient les simulacres de leurs faux dieux.*

On lit dans le psaume XXXIX (*e*) : *In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam : Il est écrit de moi à la tête du livre que je dois faire votre volonté.* Saint Paul (*f*) ne nous a pas laissés dans le doute sur le sens de ce passage, puisqu'il en fait l'application à Jésus-Christ dans son Incarnation. Quelques anciens Pères (*g*) ont expliqué cette tête, ou ce *commencement du livre*, du livre de la Genèse, qui porte qu'*au commencement Dieu créa le ciel et la terre*, c'est-à-dire, Dieu créa tout l'univers par son Fils, par son Verbe, par sa Sagesse, qui, en ce sens, est le commencement de toutes choses. D'autres (*h*) l'expliquent de l'Evangile de saint Jean, qui commence par ces mots : *In principio erat Verbum.* L'Hébreu lit (*i*) : *Dans le volume du livre il est écrit de moi*, c'est-à-dire dans le corps des livres saints en général. Le Grec peut recevoir le même sens : *kephalis*, qu'on a rendu par *caput* ou commencement, signifie aussi un volume ou rouleau ; Septante : ἐν κεφαλίδι βιβλίου γέγραπται περὶ ἐμοῦ.

Le livre du ciel. Quelques anciens ont prétendu que le ciel était comme un grand livre dans lequel était écrit tout ce qui devait arriver sur la terre. Les rabbins (*j*) et quelques auteurs chrétiens ont renouvelé ce sentiment et ont même enchéri par dessus, en disant que l'on distinguait dans la voûte du ciel des caractères hébreux qui formaient une écriture bien lisible et intelligible à ceux qui l'entendaient, dans laquelle on trouvait écrit tout ce qui est dans la nature. Pic de la Mirande (*k*) dit sur cela que, comme les astrologues voient dans le ciel certaines images dont ils tirent leurs conséquences, les maîtres des Juifs ont aussi leur alphabet au ciel, et soutiennent qu'ils y trouvent les éléments et les caractères de leur langue. Agrippa (*l*) soutient la même chose, et Gaffarel (*m*) ajoute à leur sentiment l'autorité d'un grand nombre de rabbins célèbres, Maimonides, Nachman, Aben-Ezra, Kimchi, Abravanel. Entre les anciens, Origène (*n*) a avancé que l'avenir a pu être écrit dans le ciel, qui est comme un grand volume prophétique. De là vient, ajoute-t-il, que Jacob disait à ses enfants : Lisez dans les feuilles du ciel ce qui doit arriver à vous et à vos enfants. Il dit de plus que les hommes ont assez de peine de lire dans ce livre, mais que les anges ont l'avantage de connaître parfaitement cette écriture.

Livres saints, ou sacrés, ou canoniques. Ce sont ceux qui sont imprimés dans nos

(*a*) II *Esdr.* vii, 5.
(*b*) *Eccle.* xii, 12.
(*c*) *Isai.* xxxiv, 4.
(*d*) I *Mac.* iii, 48.
(*e*) *Psalm.* xxxix, 9.
(*f*) *Hebr.* x, 8, 9.
(*g*) *Tertull. contra Praxeam. Ambros. Hieronym. in Psalm.* xxxix. *Hilar. in Psalm.* ii.
(*h*) *Chrysost.*, etc.

(*i*) במגלת ספר כתוב קלי.
(*j*) *Voyez* M. Basnage, *Hist. des Juifs*, t. VI, liv. IX, c. xxii, p. 570, 571, 576, 577.
(*k*) *Pic. Mirand. in Astrol. l.* VIII. *c* v.
(*l*) *Agrippa de occulta philosoph. l.* III, *c.* xxx
(*m*) Gaffarel, *Curiosités inouïes*, c. xiii, p. 279.
(*n*) *Origen. apud Euseb. de Præpar. l.* VI, *c.* ii. *Voyez* le Testament des douze patriarches.

Bibles. *Voyez* ci-devant Bible, et Canon, et cherchez sous les noms de chaque livre, ou de chaque auteur sacré, la critique et le jugement sur son livre.

[Nous croyons devoir placer ici un tableau général des livres divins ou de la Bible, qui les renferme; Bible veut dire livre « et ce livre précède tous les livres, dit M. Peignot, inspecteur de l'académie royale de Dijon (1); il équivaut à tous et l'emporte sur tous par son origine, par ses détails et par son influence sur l'ordre social et le bonheur des hommes. » L'estimable auteur que nous venons de nommer, a été frappé de ce qu'ont dit des livres saints plusieurs écrivains modernes ; il a recueilli leurs jugements et s'en est servi pour la composition d'un tableau *de la Bible considérée sous le rapport religieux*, *moral*, *historique et littéraire.* C'est ce travail que nous allons donner ici. Laissons parler l'auteur.

Le premier, le meilleur, le plus sublime de tous les livres est, sans contredit, l'Ecriture sainte, composée de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. C'est le livre divin, le livre par excellence, dans lequel on trouve l'histoire la plus vraie, la philosophie la plus sage, la morale la plus pure, la doctrine la plus relevée et en même temps la plus salutaire. C'est l'exposé de ce que Dieu a fait pour les hommes, l'exposé des importantes vérités qu'il a bien voulu leur révéler, et l'exposé des lois qu'il leur a données pour éclairer leur marche dans le chemin de l'éternité. C'est un trésor qui nous est continuellement ouvert par un Dieu qui nous aime : le pécheur y puise les moyens de se corriger, le juste de persévérer dans la justice et de se sanctifier de plus en plus ; le pauvre y trouve du soulagement dans sa misère, l'affligé de la consolation dans sa douleur, et l'ignorant des lumières dans ses ténèbres (2). Les rois y apprennent à régner, les peuples à obéir. L'Ecriture sainte nous découvre une Providence qui règle tout avec une sagesse admirable et une bonté sans bornes, qui veille sur nous avec une attention continuelle; elle nous montre notre génération à partir d'Adam; si elle nous fait connaître l'origine de nos misères, elle nous en indique aussi le remède. « Elle est accessible à tous, dit saint Augustin, *Epist.* 137 *ad Volusianum*, quoique peu soient en état de l'approfondir (3); elle parle comme un ami au cœur de tous, au cœur des ignorants comme des savants. » Semblable à un fleuve dont l'eau est si basse en certains endroits, qu'un agneau y pourrait passer, et en d'autres, si profonde qu'un éléphant y nagerait; ce livre divin renferme des mystères capables d'exercer les esprits les plus éclairés, et contient en même temps des vérités simples, faciles et propres à nourrir les humbles et les moins savants (*Saint Grégoire le Grand*). Il était dans l'ordre de la divine sagesse que la parole de Dieu, étant pour tous, fût en quelque manière mise à la portée de chacun. Oui, l'Ecriture sainte est pour tous; elle est un bien commun auquel tous les chrétiens ont droit, puisque c'est là que nous apprenons ce qui doit le plus contribuer à notre bonheur sur la terre, en nous préparant à celui qui sera inaltérable dans la commune patrie; et pour tout dire en un mot, d'après l'expression admirable de M. de La Harpe (4), les livres saints contiennent la science de Dieu et la science du salut.

Nous venons de considérer la Bible sous le rapport religieux; voyons-la maintenant comme monument historique et comme ouvrage le plus précieux et pour l'esprit et pour le cœur. La Bible, remontant à l'origine des choses, est l'histoire non d'un peuple en particulier, mais de tous les peuples en général; elle offre à chaque nation un intérêt qui lui est propre. Ne semble-t-elle pas, apprenant à chaque peuple son origine et ses progrès, ses succès et ses revers, lui dévoiler l'avenir par les grandes leçons du passé et, lui montrant ou ce qu'il doit espérer, ou ce qu'il doit craindre, lui présager sa grandeur ou sa décadence prochaine? D'un autre côté, quelle supériorité n'a pas l'histoire sacrée sur l'histoire profane! Celle-ci ne nous apprend que des événements ordinaires, si remplis d'incertitudes et de contradictions que l'on est souvent embarrassé pour y découvrir la vérité; tandis que l'histoire sacrée est celle de Dieu même, de sa toute-puissance, de sa sagesse infinie, de sa providence

(1) *Manuel du Bibliophile*, tom. I, pag. 219, Dijon, 1823.

(2) M. de Châteaubriand, dans son *Génie du christianisme*, dit une chose d'une vérité frappante, qui a été vivement sentie par tous ceux qui ont lu la Bible avec une attention religieuse, et que, pour notre propre compte, nous avons remarquée plus de mille fois : « C'est qu'il n'y a pas une position dans la vie pour laquelle on ne puisse rencontrer dans la Bible un verset qui semble dicté tout exprès. (J'ajouterai surtout dans les Psaumes.) On nous persuadera difficilement, continue-t-il, que tous les événements possibles, heureux ou malheureux, aient été prévus avec toutes leurs conséquences dans un livre écrit de la main des hommes. Or, il est certain qu'on trouve dans l'Ecriture l'origine du monde et l'annonce de sa fin, la base de toutes les sciences humaines, tous les préceptes politiques depuis le gouvernement du père de famille jusqu'au despotisme inclusivement; depuis l'âge pastoral jusqu'aux siècles de corruption, tous les préceptes moraux applicables à tous les rangs et à tous les accidents de la vie; enfin, toutes les sortes de styles connus, styles qui, formant un corps unique de cent morceaux divers, n'ont toutefois aucune ressemblance avec les styles des hommes. »

(3) « Ne soyez pas étonnés, dit le Père Lami dans ses *Entretiens sur les sciences*, de la vaste étendue et de la profondeur de ce livre sacré; car quoique vous ne le puissiez pas tout comprendre, vous trouverez des choses faciles qui vous seront un sujet de consolation; et le peu que vous en découvrirez vous satisfera, comme dans un grand fleuve, quoiqu'on n'en boive que quelques gouttes, on étanche sa soif pleinement...... Sans l'histoire de la Bible, on ne peut rien entendre ni dans les Psaumes ni dans le Nouveau Testament, qui sont les livres de l'Ecriture qu'on lit le plus souvent. Celui-là est un accomplissement de l'Ancien.

(4) Cet écrivain a été un des plus ardents partisans des doctrines qui ont amené la révolution, et par suite il en a embrassé avec fureur les principes, jusqu'en 1793. Alors il est revenu sur ses erreurs, et s'est jeté avec autant de sincérité que d'ardeur dans les bras de la religion. Depuis sa conversion, tous ses écrits ont été dirigés contre les doctrines qui l'avaient égaré, et contre les principes révolutionnaires. Dans son *Apologie de la Religion*, il dit : Depuis que j'ai le bonheur de lire les divines Ecritures, chaque mot, chaque ligne appelle en moi une abondance d'idées et de sentiments qui semblent se réveiller dans mon âme, où ils étaient comme endormis dans le long sommeil des erreurs de ma vie. »

universelle, de sa justice, de sa bonté et de tous ses autres attributs. Ils y sont présentés sous mille formes et dans une série d'événements variés, miraculeux et tels qu'aucune nation n'en eut de semblables. La supériorité de l'Ecriture, en ce genre comme en tout autre, est donc incontestable; mais elle est encore douée d'un avantage auquel les historiens profanes n'arrivent pas, et qui distingue seul les siens : c'est la manière simple et sans affectation avec laquelle les faits y sont racontés; et cette simplicité, loin de nuire à la grandeur et à la majesté des images, les fait briller d'un éclat que l'on ne rencontre que dans ce livre divin. Il n'y a pas de doute que cette admirable simplicité ne soit l'une des principales causes qui aient fait passer tant d'étonnantes narrations par tous les âges et par toutes les langues, sans qu'elles aient rien perdu de leur vérité, de leur force et de leur éclat. Voyez, dès la première page du livre, cette magnifique description de la création, dont Longin, le meilleur de nos anciens critiques, était enthousiasmé; lisez-la dans quelle langue vous voudrez, en grec, en latin, en français, dans toutes les langues modernes; son mérite, sous le rapport du style. c'est-à-dire, la grandeur de l'image, n'en souffrira point; vous y trouverez toujours cette réunion de simplicité et de sublime qui étonne, transporte, et qui, tout en frappant l'esprit, soumet le cœur et lui impose sans contrainte le joug de la foi.

Si des considérations historiques nous passons aux considérations morales et politiques, nous serons également convaincus, et peut-être encore davantage, que la Bible l'emporte infiniment sur tout ce qu'il a été possible de faire et d'écrire en ce genre. Ecoutons à ce sujet un savant moderne (M. Bernardi) qui va en peu de mots nous démontrer cette vérité. « Les livres des Juifs, dit-il, ont cet avantage sur ceux des autres peuples de faire connaître la nature de l'homme, celle du souverain bien, et les vrais fondements de la législation et de la morale... Nous avons beaucoup de traités philosophiques sur la nature des gouvernements et sur l'art de les maintenir; mais les préceptes qu'ils contiennent n'ont ni amélioré leur sort, ni ne les ont garantis de leur chute; ils ont même peut-être contribué à l'accélérer en inspirant à ceux qui étaient à leur tête une vaine confiance dans les combinaisons d'une sagesse ou d'une raison présomptueuse, qui dirige rarement les hommes, et que tant de causes imprévues troublent ou dérangent... Au contraire, ce qui distingue particulièrement les Juifs, c'est ce but moral qui se montre dans leurs institutions et qui ne se dément pas un seul instant pendant la durée de leur longue existence. Leurs lois ne furent point, comme celles des Grecs et des Romains, l'ouvrage progressif du temps : complètes et parfaites dès leur naissance, elles subsistent encore. » Eh ! comment ne subsisteraient-elles pas quand Dieu a daigné lui-même graver sur leur base ces commandements éternels, ce code du genre humain, et, comme le dit M. de Bonald, «cette loi primitive et générale, cette loi naturelle, parfaite, divine (tous mots synonymes), cette loi, ajoute-t-il, qui se trouve au livre des révélations divines, conservé chez les juifs et chez les chrétiens avec une religieuse fidélité, quoique dans des vues différentes et même opposées, et porté par les uns et par les autres dans tout l'univers (1)? »

Citons encore sur le même sujet un autre auteur moderne, M. l'abbé Fayet, dont les pensées profondes coïncident si bien avec celles de MM. Bernardi et de Bonald. « Le plus beau caractère des livres saints, dit-il, c'est de n'avoir rien de commun avec ce qu'ont écrit les hommes : Homère et Virgile ont eu des imitateurs plus ou moins heureux; mais la Bible n'a trouvé jusqu'ici que des traducteurs et des copistes. Ouvrez ce livre : une législation complète; une histoire, source de toutes les histoires (2); une morale inimitable; une politique qui fonde les Etats et qui civilise les nations (3); une philosophie toute divine, voilà ce qu'il offre à l'esprit humain... Tout ce qu'on a publié de sage sur l'état social, le droit des gens, la religion et la politique, sort de ce livre, comme le commen-

(1) « L'existence des Juifs, dit en note M. de Bonald, a quelque chose de si extraordinaire, qu'elle ne peut être expliquée que par la nécessité d'attester à tous les peuples de l'univers, et dans tous les temps de sa durée, l'authenticité d'une loi écrite pour tous les peuples et pour tous les temps. C'est la branche aînée de la grande famille, et elle a le dépôt des livres originaux. Cela a été dit cent fois, et toujours avec raison; mais, comme l'observe un homme d'esprit, les pensées vieillissent par l'usage, et les mots par le non-usage. » Législation primitive.

(2) Feu William Jones, président de la société de Calcutta, l'homme le plus savant qui ait existé dans les langues, l'histoire et la littérature de l'Inde, assure « n'avoir rencontré dans les antiquités indiennes qu'un amas confus de fables absurdes et incohérentes, sans suite, sans liaison, enveloppées d'allégories qui les rendent encore plus inintelligibles. Si l'on y aperçoit par intervalles, ajoute-t-il, quelque faible éclat de lumière, c'est pour faire bientôt place aux ténèbres les plus profondes. Il n'en est pas ainsi de la Bible; elle a conservé le dépôt des archives du genre humain; elle expose à nos yeux les premiers monuments de l'histoire des nations; elle en suit la filiation. Ce n'est que par son secours qu'on a pu former un système suivi et raisonnable de chronologie, ainsi qu'en convenait le savant Freret. Elle présente enfin une variété de compositions qui égalent et qui surpassent même les compositions analogues qu'on rencontre chez les autres peuples. »

(3) Qui n'a pas lu le beau traité de Bossuet, intitulé : *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte, à Monseigneur le Dauphin?* Il renferme tout ce qui est relatif à la politique dans la Bible. L'auteur devait développer ensuite, dans des discours particuliers, les principes qui en découlent; il est bien à regretter qu'il n'ait pas achevé un ouvrage si digne d'exercer son puissant génie. Comme on le reconnaît bien, ce beau génie, dans le début de son livre : Dieu est le Roi des rois; c'est à lui qu'il appartient de les instruire et de les régler comme ses ministres. Ecoutez donc, Monseigneur, les leçons qu'il leur donne dans son Ecriture, et apprenez de lui les règles et les exemples sur lesquels ils doivent former leur conduite. Outre les autres avantages de l'Ecriture, elle a encore celui-ci, qu'elle reprend l'histoire du monde dès sa première origine, et nous fait voir par ce moyen, mieux que par toutes les autres histoires, les principes primitifs qui ont formé les empires. Nulle histoire ne découvre mieux ce qu'il y a de bon et de mauvais dans le cœur humain, ce qui soutient et renverse les royaumes, ce que peut la religion pour les établir, et l'impiété pour les détruire. Les autres vertus et les autres vices trouvent aussi dans l'Ecriture leur caractère naturel, et on n'en voit nulle part dans une plus grande évidence les véritables

taire sort du texte. Commencé par un berger législateur, ce commentaire a été continué de siècle en siècle par des rois, des magistrats, des solitaires, des artisans, des hommes obscurs qui paraissent n'avoir eu d'autre mission que d'en écrire quelques pages et qui ont disparu après l'avoir remplie. Cependant il ne présente point d'inégalités, de contradictions; c'est partout le même esprit, la même doctrine, la même sagesse. »

Ne nous lassons donc pas de le répéter, parce que tout homme de bonne foi, tout homme instruit et qui n'a pas le cœur corrompu, en a l'intime conviction; la Bible est le premier, le plus important, le plus attrayant de tous les livres, et, ainsi que son titre l'annonce, le livre par excellence. « Pour juger de sa haute antiquité, il suffit de considérer l'admirable rapport qui se trouve entre les mœurs des temps héroïques et les mœurs des Hébreux. Les héros d'Homère se servent eux-mêmes, et les patriarches se servent également eux-mêmes. Abraham âgé de près de cent ans, environné d'un peuple de domestiques, se hâte lui-même de porter de l'eau pour laver les pieds de ses hôtes; il presse sa femme de leur faire du pain; il va choisir ce qu'il y a de plus beau dans sa bergerie; il le leur présente avec du beurre et du lait, et les sert pendant le repas, se tenant debout auprès d'eux. Rébecca vient aussi à la fontaine puiser l'eau qu'elle porte à la maison. Rachel conduisait ses nombreux troupeaux; et cette première simplicité, nous la retrouvons chez les Grecs. C'est ainsi que nous voyons la noble fille d'Alcinoüs descendre vers le fleuve pour y laver les vêtements de son père et les siens. Plus les auteurs grecs se rapprochent des premiers âges, plus ils ressemblent aux Hébreux. Mais, quelle comparaison établir entre des productions qui ne réunissent que certains genres de mérite, certains genres d'utilité, et un ouvrage qui les réunit tous à la fois! Quoi de plus beau que la conduite de ce Joseph qui, vendu par ses frères, se venge en pardonnant (1)! Quoi de plus touchant que le moment de la reconnaissance : *Ego sum frater vester quem vendidistis in Ægyptum* (2)! Quels accents plus douloureux que ceux des Israélites gémissant sur le bord d'un fleuve étranger (3)! La douleur de Jacob en apprenant et croyant qu'une bête féroce a dévoré son fils, n'est-elle pas plus simple et en même temps plus frappante que celle de Priam aux pieds d'Achille, redemandant le corps de son fils (4)? Les plaintes d'Andromaque égalèrent-elles jamais ces cris de douleur, cette voix de Rachel qui pleure ses enfants dans Rama, et qui rejette loin d'elle toute consolation, parce qu'ils ne sont plus (5)? Qui jamais, comme Jérémie, sera capable d'égaler les lamentations aux calamités? Quels objets plus propres à enflammer l'imagination que cette mer entr'ouverte et suspendue qui engloutit Pharaon et son armée? que cette nuée de feu, et ces murailles qui s'écroulent avec fracas au seul bruit des trompettes? Qui dira le nom de Jérusalem, ce nom tout à la fois si poétique et si douloureux dans la bouche des prophètes (CHATEAUBRIAND)? » Quoi de plus profond que les réflexions de Job sur la brièveté de la vie et sur l'instabilité des choses humaines? Quoi de plus vrai que le tableau du cheval de bataille dans le livre du même Job, tableau où il n'y a pas un seul trait dont la beauté n'exige un commentaire particulier? Existe-t-il quelque chose de plus tendre, de plus pathétique que ces reproches adressés aux enfants d'Israel par les prophètes, et dont le lecteur le plus froid et le plus prévenu a tant de peine à ne pas être affecté? « O habitants de Jérusalem, et vous, hommes de Juda, décidez entre ma vigne et moi. Que pouvais-je faire de plus pour ma vigne que ce que j'ai fait? Eh bien! j'attendais qu'elle me donnât

effets. On y voit le gouvernement d'un peuple dont Dieu même a été le législateur; les abus qu'il a réprimés et les lois qu'il a établies, qui comprennent la plus belle et la plus juste politique qui fût jamais... Jésus-Christ vous apprendra par lui-même et par ses apôtres tout ce qui fait les Etats heureux; son Evangile rend les hommes d'autant plus propres à être bons citoyens sur la terre, qu'il leur apprend par là à se rendre dignes de devenir citoyens du ciel. Dieu, enfin, par qui les rois règnent, n'oublie rien pour leur apprendre à bien régner..... »

(1) Voltaire a dit : « Ce morceau d'histoire (celle de Joseph) a toujours passé pour un des plus beaux de l'antiquité; nous n'avons rien dans Homère de si touchant. C'est la première de toutes les reconnaissances, dans quelque langue que ce puisse être. » *Œuvres compl.*, édit. de Kehl., tom. XXXIV, pag. 91; et ailleurs (*Bible expl.*) il s'exprime ainsi à l'occasion de Ruth : « L'histoire de Ruth est écrite avec une simplicité naïve et touchante; nous ne connaissons rien dans Homère ni dans Hérodote qui aille au cœur comme cette réponse de Ruth à sa mère : « J'irai avec vous; et partout où vous resterez, je resterai; votre peuple sera mon peuple; votre Dieu sera mon Dieu; je mourrai dans la terre où vous mourrez. » Il y a du sublime dans cette simplicité. »

(2) Sterne, parlant de la supériorité des auteurs sacrés sur les auteurs profanes, en fait une très-belle application à l'histoire de Joseph. « Lorsque Joseph, dit-il, se fait connaître et qu'il pleure sur la tête de son frère Benjamin, à cet instant dramatique, y a-t-il un de ses frères qui profère un seul mot, soit pour exprimer sa joie, soit pour pallier l'injure qu'ils lui firent? Non, de tout côté s'ensuit un silence profond et *solennel*, un silence infiniment plus éloquent et plus expressif que tout ce qu'on aurait pu substituer à sa place. Que Thucydide, Hérodote, Tite-Live ou tel autre historien classique eussent été chargés d'écrire cette histoire; quand ils en auraient été là, ils eussent sûrement épuisé toute leur éloquence à fournir les frères de Joseph de harangues étudiées; et cependant, quelque belles qu'on puisse les supposer, elles auraient été peu naturelles et nullement propres à la circonstance. Lorsqu'une telle variété de passions dut fondre tout à coup dans le cœur de ces frères, quelle langue aurait été capable d'exprimer le tumulte de leurs idées? Quand le remords, la surprise, la honte, la joie, la reconnaissance envahirent soudainement leurs âmes, ah! que l'éloquence de leurs lèvres eût été insuffisante! Combien leurs langues eussent été infidèles en transmettant le langage de leur cœur! Oui, le silence seul participait de la sublimité oratoire; et des pleurs achevaient de rendre ce qu'une harangue ne pouvait jamais faire. » Ces réflexions de Sterne sont très-justes, et pour s'en convaincre il suffit de lire l'histoire de Joseph, racontée par Philon d'Alexandrie, ensuite par Josèphe, l'auteur des *Antiquités judaïques*, puis par le père Berruyer. C'est en vain qu'on chercherait dans ces froides paraphrases la noble simplicité et le charme qui produit tant d'effet dans le récit des livres sacrés.

(3) L'admirable psaume *Super flumina Babylonis*, etc.

(4) Cependant ce passage est un des plus beaux, des plus pathétiques de l'Iliade : « Juge de l'excès de mon malheur, dit Priam à Achille, puisque je baise la main qui a tué mon fils! »

(5) *Et noluit consolari quia non sunt.* Quelle admirable et touchante simplicité!

des raisins, et elle me jette quelques grappes sauvages. Mais, direz-vous, la voie du Seigneur est inégale : écoutez à présent, maison d'Israel, c'est la vôtre qui l'est et non la mienne. Ai-je quelque plaisir à voir l'homme s'égarer et mourir? n'en aurais-je pas davantage à le voir revenir et vivre? J'ai nourri, j'ai élevé des enfants, et ils se sont révoltés contre moi. Le bœuf connaît son maître, l'âne connaît la crèche du sien; mais Israel ne me connaît pas; mon peuple ne veut pas me connaître. » (Isaie). « Non, il n'est rien dans les livres des païens qui soit comparable à l'éloquence, à la vivacité, à la tendresse de ces reproches; il y règne quelque chose de si affectueux, de si noble, de si sublime, qu'on peut défier les plus grands orateurs de l'antiquité de rien produire de semblable. » (Sterne.)

Trouvera-t-on un morceau plus touchant, plus consolant que ce passage du prophète-roi sur les miséricordes de Dieu et sur le bonheur de l'aimer? « Qu'elles sont grandes, ô mon Dieu, les douceurs que vous réservez à ceux qui vous craignent! Vous les cacherez dans le secret de votre face, loin de la persécution des hommes; vous les mettrez en sûreté dans votre tabernacle, à l'abri de la contradiction des langues. Je disais dans l'excès de mon trouble : Mon Dieu, vous m'avez donc rejeté loin de vous; et tandis que je vous adressais ma prière, vous m'aviez déjà exaucé. Aimez donc le Seigneur, parce qu'il conservera ceux qui lui sont fidèles. Agissez avec courage, vous tous qui espérez en Dieu, et que votre cœur se fortifie en lui... Cherchez la présence de Dieu, cherchez-la toujours... »

Opposons à ces passages si doux un tableau grand, terrible et majestueux. C'est l'Eternel qui se peint lui-même : « Sa colère a monté comme un tourbillon de fumée; son visage a paru comme la flamme, et son courroux comme un feu ardent. Il a abaissé les cieux; il est descendu, et les nuages étaient sous ses pieds. Il a pris son vol sur les ailes des chérubins; il s'est élancé sur les vents. Les nuées amoncelées formaient autour de lui un pavillon de ténèbres; l'éclat de son visage les a dissipées, et une pluie de feu est tombée sur leur sein. Le Seigneur a tonné du haut des cieux; le Très-Haut a fait entendre sa voix; sa voix a éclaté comme un orage brûlant. Il a lancé ses flèches et dissipé mes ennemis; il a redoublé ses foudres qui les ont renversés. Alors les eaux ont été dévoilées dans leurs sources, les fondements de la terre ont paru à découvert, parce que vous les avez menacés, Seigneur, et qu'ils ont senti le souffle de votre colère. » Quelle supériorité dans les idées, dans les expressions! car elles sont ici littéralement rendues, dit le traducteur, M. de La Harpe. Plus loin il ajoute : « Avouons-le, il y a aussi loin de ce sublime à tout autre sublime, que de l'Esprit de Dieu à l'esprit de l'homme. On voit ici la conception du grand dans son principe: le reste n'en est qu'une ombre, comme l'intelligence créée n'est qu'une faible émanation de l'intelligence créatrice; comme la fiction, quand elle est belle, n'est encore que l'ombre de la vérité, et tire tout son mérite d'un fond de ressemblance. »

Ne cessons donc de le redire, la Bible est une source aussi riche que féconde où puisèrent et où puiseront toujours l'éloquence et les arts. Tel est l'intérêt de ce livre divin, que les différentes parties qui le composent, prises séparément et détachées du tout qu'elles forment, attachent néanmoins et instruisent le lecteur. Que dire du corps entier de l'ouvrage? Rien de plus majestueux et de plus imposant que ce vaste tableau, où l'on voit une longue suite d'événements qui naissent tous les uns des autres, qui tous sont réglés par une même volonté, qui tous conduisent à une même fin. Mais peu de personnes veulent astreindre leur paresse à suivre un pareil enchaînement et à en étudier toutes les beautés en détail.

Ces beautés, sur lesquelles nous nous plaisons à revenir sous le rapport littéraire, feront toujours les délices des hommes de goût, et l'on ne peut se lasser de les indiquer. Jamais aucune ode grecque ou latine a-t-elle pu atteindre à la hauteur des psaumes? Que l'on nous permette de nous arrêter un instant sur ce livre extraordinaire qui, composé par un roi, tient parmi les productions littéraires le rang que son sublime auteur occupait au milieu de ses peuples. Recueillons l'opinion des savants sur ces chants divins, que l'on peut appeler la nourriture forte et habituelle des âmes sensibles et religieuses.

« De tous les livres de la Bible, dit M. l'abbé Fayet, celui des Psaumes paraît le plus admirable par l'éclat et la majesté des images, la variété des figures et des sujets, l'impétuosité d'une éloquence que Bossuet compare *aux tourbillons qui sortent de la fournaise.* Jamais Homère ni Pindare n'ont égalé la richesse, le mélange de douceur et d'énergie qui règne dans les cantiques de David. Le plus grand effort de l'éloquence est sans doute de représenter fidèlement les choses par les mots. Ici l'on va plus loin : les choses même sont mises à la place des mots; on voit, on entend, on contemple, on ne lit pas... La beauté des psaumes parle bien mieux au cœur qu'à l'esprit. On oublie, en lisant ces hymnes sacrés, qu'ils furent chantés il y a trois mille ans par un peuple qui célébrait ses triomphes ou pleurait ses grandeurs anéanties. On croit lire l'histoire de sa propre patrie, sa captivité, sa délivrance, la fuite de ses rois, leur merveilleux retour. *Là aussi les nations ont frémi* (Ps. IV), *les peuples ont médité de vains complots contre le Seigneur et son Christ; là aussi le prophète vit des impies élevés comme les cèdres du Liban; il passa, et ils n'étaient plus.*» Nous reviendrons sur ce dernier passage du psaume XXXVI.

M. de Maistre, dans ses entretiens intitulés: *Soirées de Saint-Pétersbourg* (1), tome II, p. 56, dit : « La Bible en général renferme

(1) Cet ouvrage a paru en 2 vol. in-8°; il n'a point été terminé, et comme le dit M. le comte O'Mahoni : « Le trépas a glacé la main qui en traçait les dernières lignes. Peut-être espérait-il que c'était un don qu'il allait nous

une foule de prières dont on a fait un livre dans notre langue ; mais elle renferme de plus, dans ce genre, le livre des livres, le livre par excellence et qui n'a point de rival, celui des Psaumes. » M. de Maistre, après avoir parlé de Pindare dont on prononce quelquefois le nom à côté de celui de David, et après avoir démontré que ce lyrique grec n'est presque plus intelligible; M. de Maistre, dis-je , s'exprime ainsi : David, au contraire, brave le temps et l'espace, parce qu'il n'a rien accordé aux lieux ni aux circonstances ; il n'a chanté que Dieu et la vérité immortelle comme lui (1). Jérusalem n'a point disparu pour nous : *elle est toute où nous sommes;* et c'est David qui nous la rend présente. Lisez donc et relisez sans cesse les psaumes, non, si vous m'en croyez, dans nos traductions modernes qui sont trop loin de la source, mais dans la version latine adoptée dans notre Eglise....... Les psaumes sont une véritable *préparation évangélique :* car nulle part l'esprit de la prière, qui est celui de Dieu, n'est plus visible et de toutes parts on y lit les promesses de tout ce que nous possédons. Le premier caractère de ces hymnes , c'est qu'elles prient toujours. Lors même que le sujet d'un psaume paraît accidentel et relatif seulement à quelque événement de la vie du roi-prophète, toujours son génie échappe à ce cercle rétréci ; toujours il généralise. Comme il voit tout dans l'immense unité de la puissance qui l'inspire, toutes ses pensées et tous ses sentiments se tournent en prières. Il n'a pas une ligne qui n'appartienne à tous les temps, à tous les hommes..... Tantôt il se laisse pénétrer par l'idée de la présence de Dieu, et les expressions les plus magnifiques se présentent à son esprit (*Ps.* CXXXVIII , 7, 9, 10, 8); tantôt il jette les yeux sur la nature, et ses transports nous apprennent de quelle manière nous devons la contempler (*Ps.* XCI, 5, 6, 7); s'il descend aux phénomènes particuliers, quelle abondance d'images ! Quelle richesse d'expressions ! Voyez avec quelle vigueur et quelle grâce il exprime les *noces* de la terre et de l'élément humide (*Ps.* LXIV, 10, 11, 12, 13, 14); mais c'est dans un ordre plus relevé qu'il faut l'entendre exprimer les merveilles de ce culte intérieur qui ne pouvait de son temps être aperçu que par l'inspiration. L'amour divin qui l'embrase prend chez lui un caractère prophétique ; il devance les siècles, et déjà il appartient à la loi de grâce...... Il est inépuisable lorsqu'il exalte la douceur et l'excellence de la loi divine... Quelquefois le sentiment qui l'op-

offrir : ce n'est qu'un legs qu'il nous a fait. Après avoir, durant vingt ans passés, ajourné lui-même son triomphe, il n'en a pas joui même un seul jour. C'est qu'apparemment sa mission n'était que de faire le bien, et non d'en recevoir le salaire dans ce monde. Dieu l'a soustrait à la gloire comme à la reconnaissance humaine, et le ciel s'est chargé de la dette de la terre. »

(1) Un philosophe du XVIIIe siècle, M. de Ferrière, dans un livre intitulé : *Le Théisme*, dit : « Je m'étonne infiniment de la sublimité des livres sacrés, qui furent composés chez des peuples ignorants et abrutis (*). (Nous reviendrons sur cette épithète). Je pourrais citer ici quantité de passages de la sainte Bible, et je ferais voir que nul peuple et même nulle secte de philosophes n'a parlé de Dieu avec autant de grandeur et de vérité que les Juifs; je m'en tiendrai au psaume CII, *Benedic, anima mea, Domino*, etc., monument précieux que la Grèce la plus savante n'aurait pas désavoué.... »

(*) Voyons si l'épithète d'IGNORANTS et d'ABRUTIS prodiguée aux Juifs par les anciens et les modernes, est fondée sur tous les points, et surtout si on peut la leur appliquer pour le temps où les psaumes ont été composés. La mérite-t-il vraiment, ce peuple qui, depuis l'origine du monde, a su conserver, je ne dirai pas un système pur et raisonnable de religion, mais la vraie religion au milieu du polythéisme sauvage et de l'idolâtrie révoltante qui souillaient toute la terre? La mérite-t-il vraiment, ce peuple qui, du temps de Moïse, de David, de Salomon et même des Machabées, a fait de si grandes choses? « Les mœurs des anciens Israélites étaient simples et pures; ils s'appliquaient à la plus utile comme à la plus innocente des professions, à la culture des champs et au soin des troupeaux ; ce fut aussi celle qui fut le plus en honneur dans les premiers temps de la Grèce et de Rome. Toutes ces nations se ressemblaient dans le principe ; mais les unes et les autres changèrent avec le temps. La simplicité rustique des Israélites, maintenue pendant la durée de l'administration anarchique des juges , se polit sous la monarchie. Salomon, dont la mémoire est encore en honneur dans tout l'Orient , fut un prince sage et magnifique; il favorisa les arts, et il établit un commerce lucratif avec l'Afrique et vraisemblablement avec l'Inde. Ce commerce, suspendu après lui, mais repris ensuite par Josaphat , amena tant de monde à Jérusalem , et lui procura tant de richesses, que cette ville excita la jalousie de la fameuse Tyr , qui fit éclater une joie inhumaine à la destruction de cette ville rivale par les Chaldéens. Ezéchiel en fait le reproche à Tyr, en lui prédisant un sort pareil (*Ezech.* XXVI, 2). La prospérité de commerce engendra le luxe ; il fut porté très-loin, si l'on en juge par les plaintes que les prophètes ne cessent d'en faire (Voy. *Isaïe*, III, 16, *Osée*, II, 13; *Amos*, VI, 4). Les Juifs ne manquèrent ni de valeur ni de courage : la conquête de la Palestine suffirait seule pour le prouver. Asservis quelquefois par leurs voisins, du temps des juges, ils secouèrent presque toujours avec gloire le joug passager qu'on leur avait imposé. David et Salomon régnèrent depuis l'Egypte jusqu'à l'Euphrate. Leurs actions , ainsi que celles des autres rois d'Israel et de Juda , nous sont peu connues , parce que nous n'avons que des abrégés très-succincts de leur histoire : il y avait des annales plus étendues auxquelles ces abrégés renvoient sans cesse, et qui se sont perdues [*Voy.* HISTOIRE]. Les Juifs tombèrent avec tout l'Orient sous la domination des Chaldéens : mais remis en liberté par Cyrus, ils surent bien mieux que les Grecs maintenir leur indépendance contre les successeurs d'Alexandre. Rien n'est plus brillant dans l'histoire grecque que leur guerre avec les rois de Syrie. Quel capitaine que ce Judas Machabée ! Le chevalier Folard l'a mis sur la même ligne que les plus fameux guerriers de la Grèce et de Rome , en montrant, dans son Commentaire sur Polybe , toute l'habileté de ses manœuvres militaires. On sait encore toute la peine qu'eurent les Romains à soumettre les Juifs ; il leur fallut plus de temps qu'ils n'en avaient employé à conquérir les royaumes qui s'étaient formés des débris de l'empire d'Alexandre. » Pourquoi donc prodigue-t-on les épithètes injurieuses de vils, d'ignorants et d'abrutis , à un peuple qui a joué un rôle assez brillant dans l'histoire , ainsi que nous venons de l'exposer ? C'est que les Grecs et les Latins, chez les anciens, n'en ont entendu parler que quand sa gloire a été éclipsée, et qu'il était déjà répandu en peuplades dans toutes les parties du monde , y vivant, comme la plupart font encore aujourd'hui, des professions les plus ignobles. Et certes, ce n'est pas depuis la mort de Jésus-Christ et depuis la destruction de Jérusalem , prédite par le Sauveur, que ce peuple, dispersé par toute la terre et toujours subsistant , peut avoir recouvré son ancienne gloire. On a répété mille fois , et toujours avec raison , que l'existence malheureuse dont il a joui dès lors et dont il jouit encore actuellement, formant une nation nombreuse sans réunion et sans contrée , est une preuve très forte et constamment miraculeuse de la vérité de la religion chrétienne. Nous dirons donc qu'il faut distinguer les temps pour appliquer les épithètes en question et que l'auteur cité en tête de cette note a eu tort de dire que les psaumes avaient été composés chez des peuples ignorants et abrutis. Ils n'étaient rien moins que cela du temps de David ; et il y aurait peut-être bien des exceptions à faire pour beaucoup d'autres époques postérieures que nous n'avons pas citées.

presse intercepte sa respiration. Un verbe qui s'avançait pour exprimer la pensée du prophète s'arrête sur ses lèvres et retombe sur son cœur; mais la piété le comprend, lorsqu'il s'écrie : « Tes autels, ô Dieu des esprits, ô mon Dieu et mon Roi (1) ! » *Altaria tua, Domine virtutum; Rex meus et Deus meus !* (*Ps.* LXXXIII, 4.) D'autres fois on l'entend deviner en quelques mots tout le christianisme, etc., etc. » Ce bel éloge des Psaumes par M. de Maistre, commencé à la page 56, finit à la page 75 par cette péroraison : « Il est exaucé parce qu'il n'a chanté que l'Eternel. Ses chants participent de l'éternité; les accents enflammés, confiés aux cordes de sa lyre divine, retentissent encore après trente siècles dans toutes les parties de l'univers. La synagogue conserva les Psaumes; l'Eglise se hâta de les adopter; la poésie de toutes les nations chrétiennes s'en est emparée ; et depuis plus de trois siècles, le soleil ne cesse d'éclairer quelques temples dont les voûtes retentissent de ces hymnes sacrés. On les chante à Rome , à Genève , à Madrid, à Londres, à Québec, à Quito, à Moscou , à Pékin , à Botany-Bay ; on les murmure au Japon. » Concluons donc de cet assentiment, de cette admiration générale, que les Psaumes sont la partie de la Bible la plus féconde en beautés de tous les genres; le quarante-neuvième , qui commence par ces mots : *Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé; il a appelé la terre*, etc., surpasse toute imagination humaine. Quelle majesté dans le début du dix-huitième : *Les cieux racontent la gloire de l'Eternel, et le firmament annonce l'ouvrage de ses mains* (2)! Quoi de plus énergique que cette superbe pensée : *J'ai vu l'impie élevé dans la gloire , haut comme les cèdres du Liban; j'ai passé, et il n'était plus* (3)! (*Ps.* XXXVI, 35 *et* 36.) Nous ne finirions jamais, si nous voulions faire remarquer tout ce qu'il y a de merveilleux dans les hymnes du roi-prophète; mais combien d'autres inspirations divines dans les Livres saints ne sont pas moins étonnantes et moins dignes de notre admiration ! je veux parler des prophètes.

Il serait difficile d'indiquer dans Homère, ou dans tout autre poëte, un morceau supérieur au chant de joie d'Isaïe sur la chute du roi de Babylone. Quels mouvements animés , quelle rapidité et en même temps quelle grandeur d'idée, quelle terrible peinture de la chute d'un tyran impie et orgueilleux (4) ! D'un autre côté, quelle douceur, quelle onction dans le cantique d'Ezéchias (5)! Dans ces deux morceaux si différents on trouve réunies toutes les grandes qualités poétiques : élévation d'âme, force d'imagination, pathétique de sentiment et d'expression. Aussi Fénélon a dit que jamais aucun poëte n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu, aux yeux duquel les royaumes ne sont qu'un grain de poussière; l'univers, qu'une tente qu'on élève aujourd'hui et qu'on enlèvera demain. Tantôt, ajoute-t-il, sa poésie a toute la douceur et toute la tendresse d'une églogue, dans les riantes peintures qu'il fait de la paix; tantôt le poëte s'élève jusqu'à laisser tout au-dessous de lui.

Y a-t-il rien, dans l'antiquité, qui puisse soutenir le parallèle avec les Lamentations du tendre Jérémie déplorant les maux de son peuple, et surtout avec la touchante prière qui termine ces Lamentations? Le langage d'Ezéchiel est dur, impétueux, plein de force , d'aspérité et de violence; mais quoi de plus beau que sa complainte sur la ruine de Tyr (6) ! Parmi les petits prophètes, Osée, Joel, Michée, Habacuk, dont le cantique sublime fit tant d'impression sur La Fontaine, ont tous un caractère poétique très-remarquable. Les trois chapitres de Nahum forment un petit poëme complet sur la destruction future de Ninive, qui est rempli d'images les plus naturelles et les plus relevées. On croit voir cette superbe Ninive tomber sous les efforts d'une armée innombrable; on croit voir cette armée; on croit entendre le bruit des armes et des chariots. Tout est dépeint d'une manière élevée qui saisit l'imagination. Qu'on lise encore Daniel dénonçant à Balthasar la vengeance de Dieu toute prête à fondre sur lui. Trouvera-t-on dans les plus sublimes originaux de l'antiquité, quelque chose que l'on puisse comparer à ces différents morceaux? Et combien d'autres qui ne leur sont pas inférieurs ! Disons donc, en toute assurance, que si l'on voulait examiner séparément toutes les parties de la Bible, puis leur ensemble, l'admi-

(1) M. de La Harpe fait très-bien remarquer que cette phrase n'est point achevée ni dans l'hébreu ni dans la Vulgate; l'hébreu est plus elliptique qu'aucune autre langue; mais cette ellipse , ajoute-t-il, serait trop forte pour nous ; elle n'en est pas moins de sentiment. Il a rendu la phrase en français, par : *Vos autels, ô mon Dieu et mon Roi ! vos autels*, c'est l'asile que je vous demande. »

(2) *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.* Que l'on compare à ce texte la traduction de Rousseau, toute belle qu'elle est :

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur ;
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un Dieu créateur, etc.

Quelle différence pour la majesté, l'énergie et le laconisme !

(3) *Vidi impium exaltatum et elevatum sicut cedros Libani; et transivi, et ecce non erat.* Tout le monde sait par cœur ces beaux vers de Racine ;

J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux.
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre ;
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer : il n'était déjà plus.

« Certes, dit La Harpe, le poëte a fait ici ce qu'il y avait de mieux à faire : il a eu recours à la richesse et à l'éclat de la plus magnifique paraphrase, dans l'impossibilité d'égaler la sublime concision de l'original. Mais enfin mettez ces beaux vers en comparaison avec le verset de la Vulgate : il n'y a personne qui ne donne la palme à l'original par un cri d'admiration. Les vers de Racine sont de l'or parfilé ; mais le lingot est ici. »

(4) *Isaïe*, ch. XIV, ℣ 5 et suiv. Racine le fils a imité en vers français ce passage sublime d'Isaïe :

Comment est disparu ce maître impitoyable ?
Et comment du tribut dont nous fûmes chargés
Sommes-nous soulagés?
Le Seigneur a brisé le sceptre redoutable, etc

(5) D'Alembert préférait la touchante simplicité du texte à l'ode magnifique que Rousseau en a tirée.

(6) *Ezéchiel*, ch. XXVI et suiv.

ration irait toujours en croissant, et l'on serait fortement convaincu que tout se soutient dans l'Ecriture sainte; tout y garde le caractère qu'il doit avoir : l'histoire, les lois, les descriptions, les passions, les discours de morale, les mystères, tout y est à sa place; tout y est bien. Enfin il y a autant de différence entre les poëtes profanes et les prophètes qu'il y en a entre le véritable enthousiasme et le faux : les uns, véritablement inspirés, expriment sensiblement quelque chose de divin ; les autres, s'efforçant de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, laissent toujours voir en eux la faiblesse humaine (1).

Si la supériorité du style de l'Ecriture sainte sur tout ce que nous avons de plus parfait chez les meilleurs écrivains de tous les temps pouvait encore être douteuse aux yeux de quelques personnes, ou prévenues, ou superficielles et indifférentes, nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit sur cet objet, un passage très-beau, tiré d'un auteur anglais cité précédemment. Cet auteur est fort ingénieux, fort piquant; mais si l'originalité de son esprit l'a quelquefois égaré sur la route qu'il a le premier frayée (on voit que je veux parler de Sterne, le créateur du genre sentimental), il est certain qu'ici il a rendu l'hommage le plus pur et le plus beau à l'excellence du style de l'Ecriture sainte. Voici comment il établit la comparaison entre l'éloquence profane et l'éloquence sacrée : « Il y a, dit-il, deux sortes d'éloquence : l'une en mérite à peine le nom; elle consiste en un nombre fixe de périodes arrangées et compassées, et de figures artificielles, brillantées de mots à prétention : cette éloquence éblouit, mais éclaire peu l'entendement. Admirée, affectée par des demi-savants dont le jugement est aussi faux que le goût est vicié, elle est entièrement étrangère aux écrivains sacrés. Si elle fut toujours estimée comme étant au-dessous des grands hommes de tous les siècles, combien à plus forte raison a-t-elle dû paraître indigne de ces écrivains que l'Esprit d'éternelle sagesse animait dans leurs veilles, et qui devaient atteindre à cette force, cette majesté, cette simplicité à laquelle l'homme seul n'atteignit jamais? L'autre sorte d'éloquence est entièrement opposée à celle que je viens de censurer ; et elle caractérise véritablement les saintes Ecritures. Son excellence ne dérive pas d'une élocution travaillée et amenée de loin, mais d'un mélange étonnant de simplicité et de majesté, double caractère si difficilement réuni, qu'on le trouve bien rarement dans les compositions purement humaines. Les pages saintes ne sont pas chargées d'ornements superflus et affectés. L'Etre infini, ayant bien voulu condescendre à parler notre langage pour nous apporter la lumière de la révélation, s'est plu sans doute à le douer de ces tournures naturelles et gracieuses qui devaient pénétrer nos âmes. Observez que les plus grands écrivains de l'antiquité, soit grecs, soit latins, perdent infiniment des grâces de leur style, quand ils sont traduits littéralement dans nos langues modernes. La fameuse apparition de Jupiter, dans le premier livre d'Homère ; sa pompeuse description d'une tempête; son Neptune ébranlant la terre et l'entr'ouvrant jusqu'à son centre ; la beauté des cheveux de sa Pallas; tous ces passages, en un mot, admirés de siècles en siècles, se flétrissent et disparaissent presque entièrement dans les versions latines. Qu'on lise les traductions de Sophocle, de Théocrite, de Pindare même , y trouvera-t-on autre chose que quelques vestiges légers des grâces qui nous ont charmés dans les originaux (2)? Concluons que la pompe de l'expression , la suavité des nombres, et la phrase musicale constituent la plus grande partie des beautés de nos auteurs classiques , tandis que celle de nos Ecritures consiste plutôt dans la grandeur des choses mêmes que dans celle des mots. Les idées y sont si élevées de leur nature, qu'elles doivent paraître nécessairement sublimes dans leur modeste ajustement : elles brillent à travers les plus faibles et les plus littérales versions de la Bible. »

Nous avons déjà eu occasion de parler de M. William Jones, fondateur de la Société asiatique de Calcutta, et nous ne connaissons point de savants qui unissent plus de bonne foi, plus de candeur, à l'érudition la plus profonde, surtout relativement aux antiquités et aux langues de l'Inde. Ajoutons son opinion à celle de son compatriote que nous venons de citer : « La collection d'ouvrages que nous appelons l'Ecriture par excellence, dit-il, contient, indépendamment de son origine divine, plus de vrai sublime, plus de beauté réelle, plus de moralité, plus d'histoires intéressantes, et plus de traits élevés de poésie et d'éloquence, qu'on ne pourrait en rassembler dans un espace pareil, en faisant un extrait des livres qui ont été publiés dans les différents âges et dans les différents idiomes. Les deux parties qui forment l'Ecriture sainte sont unies entre elles par une suite de compositions qui n'ont aucune ressemblance, soit pour la forme, soit pour le style, avec tout ce qu'on pourrait tirer de la littérature grecque, indienne, persane, et même arabe. » L'auteur déclare ensuite qu'il ne prétend pas donner sa croyance pour règle de celle des autres; mais que ce-

(1) Et cette faiblesse humaine, ne peut-on pas dire qu'elle a beaucoup de part à la manière dont beaucoup de personnes jugent la Bible, sous différents rapports? N'est-ce pas elle qui nous empêche d'en sentir, d'en approfondir toutes les beautés; de les voir sous leur vrai jour, et d'être bien pénétré de leur véritable sens; et quand cette faiblesse est réunie à la corruption du cœur, qu'en résulte-t-il? Elle ajoute bientôt le sacrilége à l'aveuglement; elle altère, travestit et attaque avec virulence mille passages qui, soit historiques, soit allégoriques, ont été pendant tant de siècles l'objet du respect de tous les peuples, de tous les hommes instruits. De là toutes les turlupinades impies qui ont inondé la dernière moitié du XVIII[e] siècle et le commencement du XIX[e], et qui ont fait tant de mal, quoiqu'elles aient été réfutées par des plumes du premier mérite.

(2) Voltaire a dit avec fondement : « Qu'on ne croie point encore connaître les poëtes par les traductions; ce serait vouloir apercevoir le coloris d'un tableau dans une estampe. Les traductions augmentent les fautes d'un ouvrage et en gâtent les beautés.

pendant on ne lui refusera pas de convenir que les premiers historiens hébreux ne méritent autant de confiance que tout autre de l'antiquité (1).

On sait que, dans le dix-huitième siècle, on a osé avancer que la Bible n'était pas le plus ancien livre qui existe, ni le monument le plus authentique des premiers âges; et, pour le prouver, on adjugeait la priorité aux livres de Zoroastre. Mais des savants de l'université de Göttingue ont fait justice de cette prétention de mauvaise foi. Ensuite on s'est rejeté sur les livres indiens. Ici il était plus difficile de juger à fond cette question, à cause de l'éloignement des lieux et du peu de connaissance qu'on avait de ces livres. Mais la Société asiatique de Calcutta est venue à propos pour fournir les lumières dont on avait besoin. Son respectable président, dont nous venons de parler, rendant compte des travaux de la Société sous ce rapport, se félicite de ce qu'ils servent à justifier les récits de Moïse sur l'origine du monde. C'est avec une candeur et une impartialité admirables qu'il dit : « Notre témoignage sur ce point mérite d'autant plus de confiance, que quand même nous aurions trouvé le contraire, nous l'eussions également publié, non à la vérité avec la même satisfaction, mais du moins avec la même franchise. La vérité doit l'emporter sur tout. » (*Voyez* le dixième discours anniversaire, prononcé le 28 février 1793 : *Asiatik Research.*, tom. IV, édit. in-8°.) Quel hommage rendu à l'authenticité de la Bible! Quant aux zodiaques trouvés dernièrement en Egypte, de savantes et profondes dissertations ont prouvé que cette dernière branche, à laquelle s'attachaient fortement les adversaires de la Bible, n'est pas moins vermoulue que celle des livres de Zoroastre et de tant d'autres qui ont disparu.

Tout ce que nous avons dit précédemment regarde l'Ancien Testament : quant au Nouveau, de quelle vénération, de quel amour ne doit-il pas nous pénétrer, puisqu'il renferme dans le récit des actions de Jésus-Christ l'accomplissement de toutes les promesses faites au genre humain par la bouche des patriarches et des prophètes, c'est-à-dire par Dieu lui-même, et exprimées avec une clarté incontestable dans mille endroits de l'Ancien Testament. En un mot c'est l'Evangile, c'est ce livre où la bonté divine parut en personne, parut en action et en paroles, au point que les incrédules eux-mêmes, en refusant d'y voir Dieu, y ont au moins vu la perfection de l'homme (ce qui est beaucoup pour eux); enfin c'est ce livre qui a conquis le monde en condamnant le monde. Que l'on fasse attention à cette pensée de Pascal : « Les deux Testaments regardent Jésus-Christ : l'Ancien, comme son attente; le Nouveau, comme son modèle; tous deux comme leur centre; » et l'on verra que rien n'est plus vrai. Un libérateur était visiblement promis au monde dans les livres prophétiques des Juifs (eux-mêmes en conviennent encore aujourd'hui), et tous ses caractères y sont distinctement tracés; or Jésus-Christ les a remplis de point en point dans la plus exacte précision : il est né, il a vécu, il a instruit, il est mort, il est ressuscité, comme le Messie devait naître, vivre, enseigner, mourir et renaître : donc il est le vrai libérateur; il n'y en a point eu et il n'y en aura jamais d'autre. Mais si les actions de Jésus-Christ portent le vrai cachet de sa divinité, ne peut-on pas dire que la manière dont elles sont racontées a également un caractère particulier qui annonce quelque chose de divin? Quelle simplicité de style (2), surtout dans les paroles de Jésus-Christ! Cette simplicité est entièrement dans le goût antique; elle est conforme à Moïse et aux prophètes, dont même on trouve assez souvent les expressions. Mais quoique simple et familier, ce style est sublime et figuré en bien des endroits, même dans les prédications les plus populaires du Sauveur. Quant à ses discours, rapportés par saint Jean, presque tout y est sensiblement divin. L'un des caractères les plus frappants de l'inspiration qui a présidé à la rédaction de l'Evangile, est que les quatre narrations de la vie de Jésus-Christ, quoique nullement calquées l'une sur l'autre, quoique n'ayant rien de commun avec le genre historique ordinaire, quoique présentant même quelque différence quant à l'ordre des faits, étonnent, tant par le ton de vérité qui y règne que par la conformité parfaite qui existe entre elles pour peindre l'Homme-Dieu tel qu'il a été parmi les hommes; c'est-à-dire, tenant au ciel par sa divine essence, et tenant à la terre par ce corps qu'il lui a plu de revêtir pour accomplir ses grands desseins. Voyez-le commencer à prêcher son Evangile, et révéler les secrets qui reposaient de toute éternité au sein de son Père; voyez-le poser les fondements de son Eglise par la vocation de douze pêcheurs, gens du peuple, et pourtant destinés à porter le flambeau de l'Evangile par toute la terre; voyez-le parcourir toute la Judée qu'il remplit de ses bienfaits : secourable aux malades; miséricordieux envers

(1) Le célèbre Newton dit un jour au docteur Smith, auteur des Commentaires sur Daniel: « Je trouve plus d'authenticité dans les livres de la Bible que dans aucune histoire profane quelconque. » *Dutensiana*, pag. 5. Voltaire, parlant de Newton, s'exprimait ainsi : « C'est le plus grand génie qui ait existé. Quand tous les génies de l'univers seraient arrangés, il conduirait la bande. » Et ailleurs: « Ce grand homme (Newton) n'entendait jamais prononcer le nom de Dieu sans faire une inclination profonde qui marquait et son respect et son admiration pour les œuvres du Créateur. »

(2) M. de Châteaubriand, parlant des différents styles employés dans la Bible, en distingue trois sortes; 1° le style historique, qui est celui de la Genèse, du Deutéronome, etc.; 2° le style poétique, tel qu'il existe dans les Psaumes, dans les Prophètes, les traités moraux, etc.; et le style évangélique, qui est celui du Nouveau Testament. Parvenu à ce dernier, il dit: « C'est là que la sublimité des Prophètes se change en une tendresse non moins sublime; c'est là que parle l'amour; c'est là que le *Verbe s'est* réellement *fait chair*. Quelle onction! quelle simplicité! La religion du fils de Marie est comme l'essence de toutes les religions, ou ce qu'il y a de plus céleste en elles. On peut peindre en quelques mots le caractère du style évangélique: c'est un ton d'autorité de père, mêlé à je ne sais quelle indulgence fraternelle, et à je ne sais quelle commisération d'un Dieu qui, pour nous racheter, a daigné devenir fils et frère des hommes. »

les pécheurs, dont il se montre le vrai médecin par l'accès qu'il leur donne auprès de lui. Faisant ressentir aux hommes une autorité et une douceur qui n'avaient jamais paru dans aucun mortel avant lui, il annonce de hauts mystères, mais il les confirme par de grands miracles; il commande de grandes vertus, mais il donne en même temps de grandes lumières, de grands exemples et de grandes grâces. Tout se soutient en sa personne : sa vie, sa doctrine, ses miracles. La même vérité y brille partout; tout concourt à y faire voir le Maître du genre humain et le modèle de la perfection (1). Lui seul, vivant au milieu des hommes et à la vue de tout le monde, a pu dire sans crainte d'être démenti : « Qui de vous me reprendra de péché? » Ses miracles sont d'un ordre particulier, d'un caractère nouveau : il les fait presque tous sur les hommes mêmes, et pour guérir leurs infirmités. Tous ces miracles tiennent plus de la bonté que de la puissance, et ne surprennent pas tant les spectateurs qu'ils les touchent au cœur. Qui n'admirerait la condescendance avec laquelle il tempère la hauteur de sa doctrine? C'est du lait pour les enfants, et tout ensemble du pain pour les forts. On le voit plein des secrets de Dieu, mais on voit qu'il n'en est pas étonné comme les autres mortels à qui Dieu se communique : il en parle naturellement, comme étant né dans ce secret et dans cette gloire; et ce qu'il a sans mesure, il le répand avec mesure, afin que notre faiblesse le puisse porter (Bossuet).

Quant aux apôtres, on trouve dans leurs écrits le même style à peu près que dans les Evangiles (2), avec cette différence cependant que Jésus-Christ, maître de sa doctrine, la distribue tranquillement; il dit ce qu'il lui plaît, et il le dit sans aucun effort; il parle du royaume et de la gloire célestes comme de la maison de son Père. Toutes ces grandeurs qui nous étonnent lui sont naturelles; il y est né, et il ne dit que ce qu'il voit, comme il nous l'assure lui-même. Au contraire, les apôtres succombent sous le poids des vérités qui leur sont révélées. Ils ne peuvent exprimer tout ce qu'ils conçoivent : les paroles leur manquent. De là viennent ces transpositions, ces expressions confuses, ces liaisons de discours qui ne peuvent finir. Toute cette irrégularité du style marque, dans saint Paul et dans les autres apôtres, que l'Esprit de Dieu entraînait le leur. Mais, nonobstant ces petits désordres pour la distinction, tout y est noble, vif et touchant. Plus on lit leurs Epîtres, surtout celles de saint Paul, plus on est étonné; on ne sait ce qu'est cet homme qui, dans une espèce de prône familier, dit cependant des mots sublimes, jette les regards les plus profonds sur le cœur humain, explique la nature du souverain Etre et prédit l'avenir. Pour l'Apocalypse, on y trouve la même magnificence et le même enthousiasme que dans les prophètes. Les expressions sont souvent les mêmes, et quelquefois ce rapport fait qu'ils s'aident mutuellement à être entendus. On peut donc conclure de tout ce que nous venons de dire que l'éloquence n'appartient pas seulement aux livres de l'Ancien Testament, mais qu'elle se trouve également dans le Nouveau.

Tel est l'Evangile; tel est ce livre divin, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque ne le serait pas; il n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son Auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage, jamais la sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte pas la lecture sans se sentir meilleur. C'est l'opinion d'un fameux philosophe du dix-huitième siècle, si inconstant en matière de religion, si habile dans l'art du paradoxe, et à qui cependant la force de la vérité a arraché le plus bel hommage que l'on ait jamais rendu à l'Evangile et à son divin Auteur (3). Après avoir parlé de la révélation sur laquelle il ose dire qu'il reste dans un *doute respectueux*, quoiqu'il ait avancé plus haut qu'il y a tant de raisons solides pour y croire, il continue ainsi : « Je vous avoue que la sainteté de l'Evangile est un argument qui parle à mon cœur, et auquel j'aurais même regret de trouver quelque bonne réponse. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! Quelle grâce touchante dans ses instructions! Quelle élé-

(1) M. de La Harpe dit dans son *Apologie de la Religion* : « Tout est dans ces livres divins (les Evangiles), et le malheur le plus commun et le plus grand est de ne pas les lire. Il y a entre autres un sermon de la Cène, qui me paraît contenir toute notre religion, et où chaque parole est un oracle du ciel : je ne l'ai jamais lu sans une émotion singulière. »

(2) N'oublions pas une pensée de Pascal; bien remarquable, sur le style de l'Evangile. « Ce style, dit-il, est admirable en une infinité de manières, et entre autres, en ce qu'il n'y a aucune invective de la part des historiens contre Judas ou Pilate, ni contre aucun des ennemis ou des bourreaux de Jésus-Christ. Si cette modestie des historiens évangéliques avait été affectée, aussi bien que tant d'autres traits d'un si beau caractère, et qu'ils ne l'eussent affectée que pour la faire remarquer; s'ils n'avaient osé la remarquer eux-mêmes, ils n'auraient pas manqué de se procurer des amis qui auraient fait ces remarques à leur avantage. Mais comme ils ont agi de la sorte, sans affectation, et par un mouvement tout désintéressé, ils ne l'ont fait remarquer par personne; je ne sais même si cela a été remarqué jusqu'ici, et c'est ce qui témoigne la naïveté avec laquelle la chose a été faite. »

(3) M. de Châteaubriand, parlant de Rousseau sous le rapport religieux, nous paraît l'avoir montré sous son véritable jour, dans ce peu de lignes : « M. Rousseau, dit-il, est un des écrivains du dix-huitième siècle dont le style a le plus de charme, parce que cet homme, bizarre à dessein, s'était au moins créé une ombre de religion. Il avait foi en quelque chose qui n'était pas le *Christ*, mais qui pourtant était l'*Evangile*. Ce fantôme de christianisme, tel quel, a quelquefois donné des grâces ineffables à son génie. Lui qui s'est élevé avec tant de force contre les sophistes, n'eût-il pas mieux fait de s'abandonner à toute la tendresse de son âme, que de se perdre, comme eux, dans de vains systèmes, dont il n'a fait que rajeunir les vieilles erreurs? »

vation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours! Quelle présence d'esprit, quel naturel et quelle justesse dans ses réponses! Quel empire sur ses passions! Où est l'homme, ou est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation? Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ (1); la ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il pas avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au Fils de Marie? Quelle distance de l'un à l'autre! Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale : d'autres avant lui l'avaient mise en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait; il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie. Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété; avant qu'il eût loué la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus-Christ avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Ce n'est pas ainsi qu'on invente; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ : au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ce ton ni cette morale; et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

Nous terminons par cet éloquent morceau plein de force et de vérité, ce que nous avions à dire sur l'Ecriture sainte en général. Nous n'avons parlé que d'après les auteurs sacrés et profanes qui nous ont paru le plus pénétrés de la grandeur et de la dignité de cette production vraiment miraculeuse. Eh! que pourrions-nous dire de plus de ces livres divins qui, selon un écrivain moderne, sont l'éternel héritage des générations chrétiennes; de ces livres qui, dans leur incompréhensible universalité, consolent le fidèle, confondent l'incrédule, et ont ravi d'une sainte admiration les plus beaux génies de tous les âges?

Depuis plus de vingt ans que M. Peignot faisait imprimer les considérations qu'on vient de lire, les savants ont continué de rendre aux livres saints les plus éclatants hommages. Je voudrais citer encore, mais il faut savoir se borner; je mentionnerai du moins M Léon de Laborde, à cause de son *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres;* je regrette de ne pouvoir rapporter plusieurs pages de cet ouvrage, notamment de l'*Introduction*. Le temps viendra, et il n'est peut-être pas loin, où l'on considérera aussi la Bible sous le rapport des arts, comme sous celui de l'histoire et de la littérature. Les découvertes faites à Babylone et plus récemment encore à Ninive, dont on croyait qu'il ne restait que le nom, ne tarderont pas de fournir à la vérité de nouvelles armes. « On a compris, dit M. Raoul-Rochette, professeur d'archéologie à la bibliothèque du roi; on a compris que la Bible (et nous faisons abstraction de son caractère divin), était le recueil le plus précieux et le plus authentique de documents originaux qu'un peuple puisse posséder sur son histoire. A la place de ce scepticisme dédaigneux, qui refuse à la fois sa confiance et son attention, qui rejette sans regarder, s'est élevé un esprit d'examen laborieux et éclairé, qui n'a ni préoccupation hostile ni admiration hasardée, qui contrôle les faits avec liberté, et les apprécie sans partialité. Sa méthode est la comparaison critique des textes, des monuments, des témoignages de toute sorte, qu'il emprunte à toutes les sources avec discernement et discrétion; et de ce choc de documents divers il s'efforce de faire jaillir la vérité.... Les écrivains sacrés nous fournis-

(1) C'est quelque chose de bien étonnant et de bien singulier, que ce passage de Platon (*de Repub.* l. II). « Le juste parfait, dit-il, est celui qui cherche non pas à paraître vertueux, mais à l'être. Il faut qu'il soit privé de l'estime du public; car s'il passe pour juste, il aura des honneurs et des récompenses, et l'on ne pourra savoir s'il pratique la justice pour l'amour de ces biens, ou pour la justice elle-même. Il faut donc qu'il soit dépouillé de tout, excepté de la vertu : il doit n'en avoir pas même la réputation, mais passer pour injuste et méchant; et comme tel, être fouetté, tourmenté, mis dans les chaînes, privé de la vue, et, après avoir souffert toutes sortes de maux, ÊTRE CRUCIFIÉ. » Il est impossible d'avoir mieux spécifié la fin douloureuse de Jésus-Christ, qui cependant n'eut lieu que 371 ans après la mort de Platon.

Un autre passage non moins singulier du même Platon, est celui où il définit Dieu comme Dieu se définit lui-même. Il dit que Dieu a tout fait par son *Verbe*, et que le Verbe *très-divin* a rendu l'univers harmonique et visible. Il donne le nom de *Père* et de Seigneur au père de l'auteur du monde. Il distingue de bons et de mauvais anges. Il enseigne que notre âme est l'image et la ressemblance de Dieu. Ces discours et quelques autres pareils ont fait dire à saint Clément d'Alexandrie que Platon, nouveau Prométhée, avait dérobé des livres saints quelques étincelles du feu sacré qu'ils renferment. V. PLATON, *in Timæo;* le même, *in Epinomide;* le même, *in epistol. ad Hermiam, Erastum et Coriscum;* le même, *de Leg*, l. X; le même, *in Phædone et in Alcibiade;* et CLEM. ALEX. *in Stromat.* lib I. M. de Maistre a un mot fort heureux à ce sujet; il appelle la philosophie de Platon, *la préface humaine de l'Evangile.*

sent de précieux renseignements. Sans parler des livres historiques, les prophètes peuvent être étudiés avec fruit. Jérémie, dans sa lettre qui se trouve à la suite de Baruch, et Daniel, qui a vécu à Babylone et qui est mort à Suze, n'ont peut-être pas été consultés avec assez de soin dans les détails qu'ils donnent sur les arts des Babyloniens. »

Voyez Balthasar, addition ; Bel, addition, §§ V et VII; Darius le Mède ; Histoire.]

Livres apocryphes. *Voyez* ci-devant apocryphes.

LIVRE, *libra*, sorte de poids. La livre romaine est de douze onces; et la livre de France est de seize onces. Les Hébreux, au moins dans l'Ancien Testament et avant la domination des Grecs dans l'Orient, n'ont point mesuré par livres. On ne trouve le nom de *libra* que dans le Nouveau Testament (*a*). Les anciens Hébreux employaient le terme de *siclus*, quand il était question de poids ordinaires, et du nom de talent, quand il s'agissait de grands poids. Or le sicle pesait une demi-once ou quatre drachmes romaines. Le talent était de trois mille sicles, ou de quinze cents onces romaines. Ainsi il fallait trente-deux sicles pour une livre de Paris; et le talent hébreu faisait quatre-vingt-douze livres six onces du poids de Paris.

LOAMIM [ou plutôt Loomim, *Gen.* XXV, 3], troisième fils de Dadan, et petit-fils d'Abraham par Céthura. *Loamim* pourrait être le père des *Omaniens* (*b*), dont le pays s'étendait depuis Pétra jusqu'à Charax. Pétra est capitale de l'Arabie Pétrée, et Charax est sur l'Euphrate.

LOBNA, ville de la tribu de Juda (*c*), dans la partie méridionale de cette tribu. Elle fut cédée aux prêtres pour leur habitation, et déclarée ville de refuge (*d*). Eusèbe et saint Jérôme disent qu'elle était dans le canton d'Eleuthéropolis. C'est la même que *Libna* et *Lebna*, au voisinage de laquelle les Israélites campèrent dans leur voyage du désert (*e*). — [*Voyez* Labana et Lebna.]

LOCMAN. Le nom de *Locman* ne devrait pas entrer dans ce dictionnaire, puisqu'il n'est pas parlé de lui dans l'Ecriture; mais comme quelques auteurs orientaux (*f*) le font neveu de Job du côté de sa sœur, ou fils de sa tante, et par conséquent cousin germain de cet ancien patriarche, et que d'autres le font fils de Béor, fils de Nachor et petit-fils de Tharé, et par conséquent petit-neveu d'Abraham ; nous croyons que le lecteur ne le trouvera pas de trop en cet endroit,

En comparant tout ce que disent les Orientaux de ce fameux sage, il semble qu'il faut, ou lui donner une très-longue vie, ou reconnaître qu'il y en a eu deux ou trois de même nom; car plusieurs enseignent que *Locman le Sage* a vécu du temps de David et de Salomon. D'autres l'avancent jusqu'au temps de Jonas, et quelques-uns le font contemporain d'Esope, et le confondent même avec le fameux auteur des Fables.

La plupart des auteurs musulmans tiennent que Locman était de condition servile, tailleur ou charpentier, ou berger de profession, et Ethiopien de nation ; qu'il fut vendu dans les terres d'Israel, sous les règnes de David et de Salomon. Ils racontent qu'un jour, pendant le sommeil de midi, les anges étant entrés dans la chambre de Locman, le saluèrent sans se faire voir. Locman ne voyant personne ne répondit point à leur salut. Les anges lui dirent que Dieu voulait le faire monarque et son lieutenant sur la terre. Il répondit que si Dieu le destinait à cet emploi, il ne manquerait pas de lui donner les secours nécessaires pour en remplir les devoirs; mais que s'il voulait lui laisser le choix d'un état de vie, il le priait de le laisser en celui où il était, et de le préserver du péché, sans quoi toutes les grandeurs du monde lui seraient à charge.

Cette réponse fut si agréable à Dieu, qu'il lui donna sur-le-champ le don de sagesse, avec tant de profusion, qu'il se trouva capable d'instruire tout le monde par un très-grand nombre de sentences, de maximes et de paraboles, que l'on fait monter jusqu'au nombre de dix mille.

David lui ayant un jour demandé, Comment vous êtes-vous levé ce matin? il répondit : *Je me suis levé du milieu de ma poussière.* Ce qui donna à David une grande estime de l'humilité de Locman.

Un jour étant assis au milieu d'une troupe de gens qui l'écoutaient, un Juif de grande considération lui demanda s'il n'était pas cet esclave qui gardait naguère les brebis d'un tel : Je le suis, dit Locman. Et comment, lui répliqua le Juif, es-tu si promptement parvenu à un si grand degré de sagesse et de vertu ? C'est, dit Locman, en accomplissant trois choses : disant toujours la vérité, gardant inviolablement ma parole, et ne me mêlant jamais de ce qui ne me regarde point.

On a vu un livre intitulé *Giovaher altafsir*, qui contient un abrégé des principales actions et des plus belles sentences de Locman, et l'auteur du *Tarich Montekeb* dit qu'on voyait encore de son temps son tombeau en Judée, près de la ville de Remla ou Rama, au couchant de Jérusalem; qu'il était Abyssin ou Nubien de naissance, et juif de religion; qu'il était du nombre des soixante et dix prophètes que les Juifs firent mourir de faim, et qui périrent tous en un jour; qu'il vécut 300 ans, et qu'il est différent d'un autre Locman qui vivait du temps du patriarche Héber. C'est ce que dit cet auteur.

La sagesse de Locman est passée en proverbe parmi les Orientaux. Il y a beaucoup d'apparence que cet homme est le même qu'Esope, qui vivait du temps de Crésus, roi de Lydie, vaincu par Cyrus, et de Solon, législateur des Athéniens. Le nom d'*Esope*, en grec, signifie quelquefois un Ethiopien. Esope et Locman étaient esclaves ; l'un et l'autre a

(*a*) *Joan.* xii, 3; xix, 39.
(*b*) *Plin. l.* VI, *c.* xxviii.
(*c*) *Josue*, xv, 42.
(*d*) I *Par.* vi, 55, 57.
(*e*) *Num.* xxxiii, 20.
(*f*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 516.

écrit des fables et des apologues; on en trouve beaucoup dans le recueil de Locman qui se trouvent aussi dans celles d'Esope, et l'on attribue à Locman plusieurs traits qui sont de même attribués à Esope : par exemple, que la langue était la meilleure et la plus dangereuse partie de l'homme, et que Locman étant accusé par ses compagnons d'avoir mangé d'un certain fruit, pour se justifier, se fit premièrement vomir, et montra qu'il n'avait rien de pareil dans l'estomac; il fit faire ensuite la même chose aux autres esclaves qui rendirent les morceaux du fruit dont ils l'accusaient d'avoir mangé.

LOD, autrement LYDDA ou DIOSPOLIS. *Voyez* LYDDA, et I *Par.* VIII, 12, où il est dit qu'Elphaal eut pour fils Héber, Misaam et Samad, et qu'il bâtit Ono et Lod, et ses filles ou ses dépendances.

[Le géographe de la Bible de Vence, et Barbié du Bocage distinguent *Lod*, I *Par.* VIII, 12, et *Neh.* XI, 34, de *Lydda*, *Act.* IX 38. *Lod* était dans la tribu de Benjamin, près du Jourdain, et fut une des premières villes qui furent rebâties après le retour de la captivité.]

LODABAR. On ne sait pas bien la situation de cette ville. Miphiboseth, fils de Jonathas, demeurait à Lodabar, après la mort de son père, lorsque David le fit venir à sa cour (*a*). Lodabar était apparemment au delà du Jourdain.

LOD-ABAR peut signifier *Lod de delà*, par opposition à *Lod de deçà*, qui est *Diospolis*.— [*Voyez* LOD.]

LOG, mesure hébraïque, qui tenait le quart du cabe, et par conséquent un demi-setier, un poisson, un pouce cube, et un peu plus. Il est parlé du log IV *Reg.* VI, 25, sous le nom de *quarta pars cabi.* Mais dans le *Lévitique*, le nom de *log* se trouve souvent (*b*) pour marquer la mesure d'huile d'olive, que les lépreux devaient offrir au temple, après qu'ils étaient guéris de leur incommodité.

LOGION. C'est le nom grec de cet ornement du grand prêtre que nous appelons *rational* (*c*), et que l'Hébreu rend par *Choschen. Voyez* RATIONAL.

LOI. — § I. Dans l'Ecriture, le nom de *loi* tout seul, se prend pour la loi de Moïse, et quelquefois pour toute la religion des Juifs, opposée à l'Evangile et à la religion chrétienne. La loi de Moïse est la plus ancienne que nous connaissions dans le monde. Car, encore que les Egyptiens, par exemple, les Assyriens, et divers autres peuples fussent déjà formés de son temps, et par conséquent qu'il y eût déjà quelques espèces de lois parmi eux, toutefois nous ne voyons aucune nation qui ait eu un corps de lois avant les Hébreux. Josèphe (*d*) remarque que les législateurs grecs sont fort nouveaux, comparés à Moïse, et que les anciens Grecs ignoraient jusqu'au terme *nomos*, qui signifie *loi*, et qui ne se trouve pas dans Homère, le plus ancien écrivain qu'aient eu les Grecs, au jugement de plusieurs.

Les rabbins (*e*) prétendent que les fils de Noé reçurent certaines lois qui composent le droit naturel, et qui ont toujours obligé toutes les nations du monde, de quelque pays qu'elles soient. Maimonides croit même que les six premières furent données à Adam, et que Dieu en ajouta une septième à Noé et à ses fils. Voici ces préceptes : Le *premier* ordonne la soumission aux juges et aux magistrats; le *deuxième* défend le blasphème contre Dieu; le *troisième*, l'idolâtrie, la superstition ; le *quatrième*, les commerces incestueux, la sodomie, la bestialité, les crimes contre nature; le *cinquième*, l'homicide et toute sorte d'effusion de sang; le *sixième*, le vol; le *septième*, ne pas manger le membre d'un animal en vie.

II. On distingue ordinairement entre la *loi naturelle* et la *loi positive.* La loi naturelle est celle qui est imprimée au fond de nous-mêmes, comme l'obligation d'adorer l'Etre suprême, d'honorer ses parents et ceux qui sont établis en dignités, d'obéir aux supérieurs, de ne faire à autrui ce que l'on ne voudrait pas qu'on nous fît, etc. (1). Les lois positives sont de plusieurs sortes : les unes sont morales, les autres civiles et politiques, et les autres cérémonielles : les morales, pour l'ordinaire, ne sont que des suites ou des explications des lois naturelles; les lois judicielles, civiles et politiques regardent principalement les devoirs des hommes entre eux, l'ordre et la police de l'Etat ; elles répriment les entreprises des méchants, défendent les faibles contre l'oppression des puissants, et règlent les droits et le pouvoir des puissances temporelles. Enfin les lois cérémonielles regardent le culte extérieur qui est dû à la Divinité, les devoirs des ministres, et ceux des peuples envers Dieu, et leurs obligations réciproques entre eux, par rapport à Dieu.

III. La *loi ancienne* fut donnée aux Hébreux par l'entremise de Moïse, sur le mont Sinaï, cinquante jours après leur sortie d'Egypte (*f*), l'an du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulgaire 1491. Les principales lois sont celles du Décalogue, que Dieu donna à Moïse, écrites sur des tables de pierre (*g*). Voici ces lois :

(*a*) II *Reg.* IX, 4, 5.
(*b*) *Levit.* XIV, 10, 12, 14.
(*c*) *Exod.* XXV, 7; XXVIII, 4, etc. חֹשֶׁן. 70 : Λογεῖον *vulg.* : *Rationale.*
(*d*) *Joseph. l.* II, *contra Appion. pag.* 1070. *D.*
(*e*) *Gemar. Babylon. ad tit. Sanhedrin. c.* VII. *Maimonid. Halac. Melak. c.* IX.
(*f*) *Exod.* XIX, 3, 4 *et seq.*
(*g*) *Exod.* XXI, 1, 2, 3 *et seq.*
(1) Cette distinction m'a toujours paru arbitraire et sophistique. Si la loi dite naturelle était imprimée dans nos cœurs, nous connaîtrions, sans qu'on nous les eût enseignées, les obligations qu'on prétend qu'elle nous impose, or il est évident que nous ne les connaissons que parce que nous les avons apprises de ceux qui nous ont précédés dans la vie. Chaque génération continue envers celle qui la suit la révélation primitive et les révélations qui eurent lieu dans la suite. Adam, Noé, Abraham, Moïse, les prophètes, voilà les intermédiaires dont Dieu s'est servi pour nous faire connaître nos devoirs envers lui et envers nos semblables.

1. Vous n'aurez point de dieux étrangers en ma présence.

2. Vous ne ferez point d'images taillées, ni aucune représentation de tout ce qui est en haut dans le ciel, ni de ce qui est en bas sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux sous la terre. Vous ne les adorerez point et ne leur rendrez point le culte souverain. Je suis le Seigneur votre Dieu...

3. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu; car il punira sévèrement celui qui aura pris en vain ou faussement le nom du Seigneur.

4. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat... Vous ne ferez ce jour-là aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni l'étranger qui est dans vos portes, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service.

5. Honorez votre père et votre mère, afin que vous jouissiez d'une longue vie sur la terre que le Seigneur vous doit donner.

6. Vous ne tuerez point.

7. Vous ne commettrez point d'adultère.

8. Vous ne déroberez point.

9. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

10. Vous ne désirerez ni sa maison, ni sa femme, ni son esclave, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune autre chose qui soit à lui.

C'est là ce que les Juifs appellent *les dix paroles*, et les Grecs *décalogoi*, d'où nous avons fait *Décalogue*.

IV. Quelques savants (*a*) ont cru que Moïse dans la plupart de ses lois, avait voulu ou imiter celles des Egyptiens, ou prendre le contre-pied de leurs usages ou de leurs maximes, ou donner aux Hébreux un frein, pour les empêcher de tomber dans les abus, les idolâtries et les superstitions qu'ils avaient vues dans l'Egypte. D'autres, au contraire, ont prétendu que les Egyptiens avaient imité, au moins en partie, les lois des Hébreux. Dans cette diversité d'opinions, nous croyons qu'il faut reconnaître de bonne foi que souvent les Hébreux ont en effet imité les Egyptiens, et que réciproquement les Egyptiens se sont aussi quelquefois rendus imitateurs des Hébreux; que, par un autre tour d'esprit, les Egyptiens dans plusieurs occasions se sont éloignés des Hébreux et ont établi des pratiques de religion toutes différentes des leurs, uniquement dans la vue de les contrarier et de satisfaire leur animosité et leur antipathie. Ainsi l'on a tout sujet de croire que les pratiques de la loi de Moïse, qui sont contraires à l'idolâtrie des Egyptiens, à leurs superstitions, à leurs pratiques religieuses, ne sont pas établies sans dessein; et que le législateur des Juifs s'est proposé de guérir les Israélites du penchant qu'ils avaient à l'idolâtrie et de mettre des barrières aux mauvaises habitudes qu'ils avaient contractées dans l'Egypte. Comme le peuple hébreu s'est, pour ainsi dire, formé dans l'Egypte, et que l'idolâtrie était très-ancienne dans ce pays, on ne peut raisonnablement douter que ce ne soit aussi dans ce pays qu'ils prirent cette passion si violente pour les idoles; et que Moïse, qui n'ignorait pas leur mauvaise disposition à cet égard, ne se soit appliqué à y apporter de puissants remèdes. [*Voyez* Idolatrie et Idoles, et ci-après les §§ VI, XXVI et XXX.] Quant aux autres lois judicielles, ou cérémonielles, on peut croire qu'il en usa selon sa prudence, en retenant ce qui pouvait être utile dans celles des Egyptiens, en rectifiant celles qui pouvaient devenir bonnes et en supprimant, par des lois contraires, celles dont la pratique était opposée à la justice, à la charité, à la raison, ou même à l'intérêt de son peuple (1).

V. La loi de Moïse n'étant que l'ombre des choses futures (*b*) et ne conduisant rien à sa perfection, comme dit saint Paul (*c*), il était nécessaire que Jésus-Christ perfectionnât ce qu'elle avait d'imparfait, qu'il réformât les abus qu'elle tolérait, et qu'il accomplît ce qu'elle ne faisait que promettre et que figurer. C'est en effet ce qu'il a très-parfaitement exécuté. Il déclare dans l'Evangile (*d*) qu'il n'est point venu pour détruire la loi, mais pour la perfectionner. Il a apporté des explications, des modifications, des restrictions à la loi de Moïse, et surtout aux explications que les rabbins et les maîtres en Israel lui donnaient; explications qui étaient plutôt des corruptions que des éclaircissements de la loi. Saint Paul a achevé en quelque sorte ce que le Sauveur n'avait fait qu'ébaucher; ou plutôt, il a mis dans tout son jour, ce que son maître n'avait qu'insinué et fait entrevoir. C'est que la loi de Moïse est en quelque sorte abrogée par l'Evangile, que depuis la mort du Messie, les cérémonies légales ne sont d'aucune obligation, ni d'aucune utilité (2); que nous ne sommes plus sous le joug de la loi, mais sous la grâce (*e*); que Jésus-Christ nous a procuré la liberté des enfants, au lieu de l'esprit de servitude qui régnait sous l'Ancien Testament (*f*) : en un mot, que ce n'est pas la loi ni ses œuvres qui nous justifient, mais la foi animée de la charité et accompagnée des bonnes œuvres morales (*g*). Au reste, quand on dit que l'Evangile nous a déchargés du joug de la loi, on ne l'entend que des préceptes de la loi cérémonielle et judicielle, et non pas des préceptes moraux, dont l'obligation est in-

(*a*) Vide *Spencer. de Legib. Hebræor. ritualib. l.* III, *dissert.* 1, etc., *et Marsham Canon. Ægypti. Chronol. sæculo* 9. *Kircher. Propyl. c.* II.

(*b*) *Heb.* x, 1

(*c*) *Heb.* VII, 19.

(*d*) *Matth.* v, 17.

(*e*) *Rom.* VI, 14.

(*f*) *Rom.* VIII, 21. *Galat.* IV, 31; v, 13.

(*g*) *Rom.* III, 20. *Galat.* II, 16.

(1) Dom Calmet accorde beaucoup trop à l'opinion qui veut que Moïse ait emprunté beaucoup de choses des Egyptiens. J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de faire cette remarque. *Voyez* Egypte, note.

(2) C'est ce que saint Pierre décida seul dans le concile de Jérusalem. *Voyez* mon *Etude sur ce concile* dans le *Mémorial catholique*, tom. V, janvier et février 1846; et tout ce que dom Calmet rapporte ici des saint Paul n'est que le développement de la décision de saint Pierre

dispensable, et dont l'observation est encore beaucoup plus parfaite et plus étendue dans la loi de grâce, qu'elle ne l'était sous la loi ancienne.

VI. Pour les lois particulières de Moïse, ceux qui voudront les voir dans leur juste étendue, peuvent consulter les articles de ce dictionnaire où elles sont traitées ; par exemple, PAQUE, SABBAT, BLASPHÈME, ADULTÈRE, ANIMAUX, ANNÉE, INCESTE, SACRIFICES, HOLOCAUSTES, JUBILÉ, CASTRATION, FÈVE, etc. Nous nous contenterons de donner ici le précis des lois de Moïse, tel qu'il se trouve dans notre préface sur le Deutéronome.

Dieu, créateur du ciel et de la terre (*a*), choisit la race d'Abraham pour son peuple particulier (*b*). Il fait avec lui une alliance solennelle à Sinaï; il lui donne sa loi, et déclare qu'il est le seul Dieu(*c*), qu'il veut être seul adoré, aimé (*d*) et servi (*e*). Il demande tout l'amour, toute l'application, tout le cœur de ceux qui sont à lui. Aussi jaloux de sa gloire et aussi sévère à punir qu'il est miséricordieux envers les siens et fidèle dans ses promesses, il menace de punir les enfants pour les pères jusqu'à la troisième et quatrième génération ; mais aussi il promet de faire miséricorde à ceux qui le craignent, jusqu'à mille générations (*f*). Il veut qu'on *jure* en son nom (*g*), lorsqu'on est obligé de jurer; et défend de jurer jamais par les dieux étrangers (*h*), et même de prononcer leur nom (*i*); beaucoup moins de les adorer (*j*) et de les représenter sous aucune figure d'animaux, d'oiseaux, de poissons, ou d'astres (*k*). Le *blasphème* contre Dieu est puni de mort (*l*), et les *jurements* en vain, le *mensonge* et la *calomnie* sont condamnés, comme une insulte faite à la vérité et au sacré nom de Dieu (*m*). Il est permis de ne pas faire des *vœux* au Seigneur; mais aussitôt qu'on en a fait, il ne faut pas différer de les rendre (*n*) : si on diffère, Dieu en tirera la vengeance et imputera ce retardement à péché. Il condamne ceux qui le tentent et qui doutent de son souverain pouvoir (*o*), et ceux qui consultent les *magiciens*, les *devins*, les *faux prophètes*, les diseurs de bonne aventure : en un mot, il déteste toutes sortes de divinations, de maléfices, de *superstitions*, de *magies*, d'*augures*, de *sortiléges* (*p*). Il veut un culte pur, sincère, sans aucun mélange de culte étranger (*q*), qu'on n'observe point les *songes* (*r*), qu'on ne se coupe point les cheveux en rond à l'honneur des faux dieux, comme font les idolâtres; qu'on ne se fasse ni incisions, ni stigmates (*s*) ; qu'on punisse de mort les magiciens et ceux qui ont l'esprit de Pithon, et les faux prophètes qui veulent induire le peuple à l'idolâtrie (*t*). En général, *l'idolâtrie*, ceux qui y sollicitent les autres, les villes qui tombent dans ce crime sont dévouées à l'anathème et au dernier supplice (*u*). Défenses d'imiter les idolâtres dans leur deuil (*v*), de se servir jamais de l'huile d'onction, ou du parfum dont on se sert dans le temple, sous peine de mort (*x*). Ordre de se tenir toujours purs et saints, comme étant les enfants, les serviteurs et le peuple d'un Dieu saint (*y*) ; d'étudier jour et nuit sa sainte loi, de la méditer, de la porter sur ses poignets et sur son front et de l'écrire sur les montants de sa porte (*z*).

VII. Dans le désert, le Seigneur ordonne qu'on lui dresse une tente, comme au monarque d'Israel, qui marche au milieu de son peuple : Que chacun contribue à cet ouvrage (*aa*) ; que les prêtres seuls y servent, et s'en approchent (*bb*) ; qu'on ne lui offre des sacrifices, et qu'on ne lui dresse des autels qu'en ce seul endroit (*cc*). Que tout ce qu'on tuera d'animaux dedans ou dehors le camp, soit présenté à la porte du tabernacle, sous peine d'être traité comme homicide (*dd*). Et lorsque Israel sera arrivé dans la terre qui lui est promise, qu'il se transporte trois fois chaque année (*ee*) au temple, pour y rendre ses hommages à son Seigneur, dans le lieu qui aura été choisi et marqué de Dieu même (*ff*); et défenses d'y paraître les mains vides. Qu'on prenne garde d'imiter les Chananéens dans le culte qu'on lui rend ; de lui ériger des statues, ou des autels, et de planter des bois consacrés, même autour de l'autel de son temple (*gg*). Il veut que son peuple y apporte les *prémices* et les *décimes*, qu'il a destinées pour la nourriture et l'entretien de ses serviteurs et de ses prêtres (*hh*); et que, pour marque de leur dépendance et de leur servitude, ils viennent faire cette déclaration, en les présentant aux ministres du Seigneur (*ii*) : *Je reconnais aujourd'hui, en présence du Seigneur votre Dieu, que je suis entré dans la terre qu'il a promise à nos pères avec serment.* Et lorsque le prêtre avait pris le panier où étaient les prémices, l'Israélite continuait : *Le Syrien persécutait mon père, qui fut obligé de descendre en Egypte*

(*a*) *Genes.* I, 1.
(*b*) *Levit.* XIX, 11, 12 *et* 13. *Deut.* XXVI, 16, 17.
(*c*) *Exod.* XX, 2.
(*d*) *Deut.* VI, 5.
(*e*) *Deut.* X, 12 *et* 20.
(*f*) *Exod.* X, 5, 6, *et* XXXIV, 6, 7. *Deut.* V, 9, 10, *et* VI, 15.
(*g*) *Deut.* VI, 13, *et* X, 20.
(*h*) *Exod.* XXIII, 13.
(*i*) *Ibid.*
(*j*) *Exod.* XX, 3, 4.
(*k*) *Exod.* XX, 4.
(*l*) *Levit.* XXIV, 11.
(*m*) *Exod.* XX, 7. *Deut.* V, 11.
(*n*) *Deut.* XXIII, 21. *Levit.* XXV, 1, *et Num.* XXX.
(*o*) *Deut.* VI, 16
(*p*) *Levit.* XIX, 31; XX, 6, 27; XXII, 18. *Deut.* XVIII, 10.
(*q*) *Deut.* XVIII, 13
(*r*) *Levit.* XIX, 26
(*s*) *Ibid.* 27, 28, 29.
(*t*) *Levit.* XX, 27. *Deut.* XVIII, 10 *et seq.*
(*u*) *Exod.* XXII, 10; XXIII, 24, 25; XXIV, 16. *Levit.* XIX, 4. *Deut.* IV, 16, 17; XIII, 6, 10, *et* XVII, 3.
(*v*) *Deut.* XIV, 1, 2.
(*x*) *Exod.* XXX, 33.
(*y*) *Exod.* XXII, 31.
(*z*) *Deut.* VI, 7, 8, 9; XI, 20.
(*aa*) *Exod.* XXIII, 3, *et* XXV, 5.
(*bb*) *Num* XVIII, 4.
(*cc*) *Deut.* XII, 14.
(*dd*) *Levit.* XVII, 3, 4.
(*ee*) *Exod.* XXIII, 14; XXXIV, 20. *Deut.* XV.
(*ff*) *Deut.* XII, 11, 12.
(*gg*) *Deut.* XVI, 21, 22.
(*hh*) *Exod.* XXII, 29, 30. *Deut.* XXXI, 1, 2
(*ii*) *Deut.* XXV, 4, 5

Il y vint avec peu de monde, mais s'étant multiplié, les Egyptiens le persécutèrent, et le chargèrent de fardeaux insupportables: c'est pourquoi nous criâmes au Seigneur, au Dieu de nos pères, qui nous exauça, et nous tira de cet esclavage par une infinité de prodiges, et nous introduisit dans le pays où coulent des ruisseaux de lait et de miel. C'est pourquoi je lui offre aujourd'hui les prémices de la terre qu'il m'a donnée.

Outre les décimes et les prémices qu'on lui présentait, il voulait qu'on vînt tous les ans faire dans son temple des *festins de religion* (*a*), où l'on se réjouît en sa présence, et où l'on invitât le lévite, le pauvre, la veuve et l'orphelin. Dans ces fêtes on faisait cette prière ou cette déclaration devant le Seigneur (*b*) : *J'ai séparé, dans ma maison ce qui était sanctifié, et j'en ai fait part au lévite, à l'étranger, à la veuve et à l'orphelin, comme vous me l'avez ordonné; je n'en ai point mangé dans mon deuil, je ne l'ai point séparé dans ma souillure, je n'en ai rien employé aux funérailles, j'ai obéi à la voix du Seigneur mon Dieu. Regardez donc du haut du ciel, et de votre sanctuaire, sur votre peuple, et bénissez la terre que vous nous avez donnée; cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel.* Tous les trois ans, au lieu de venir faire les festins dans le temple, on pouvait les faire chacun dans le lieu de sa résidence.

VIII. Les prêtres du Seigneur avaient plusieurs prérogatives et différents emplois fort honorables. Ils servaient seuls à l'autel, offraient le sang et la graisse, et les autres parties des sacrifices qui se consumaient sur le feu de l'autel. Eux seuls entraient dans le Saint, pour y faire brûler le parfum, pour y allumer les lampes, et pour y mettre les pains de proposition tous les jours de sabbat. Ils avaient leur part de tous les sacrifices pacifiques, et de toutes les victimes pour le péché : et pour les offrandes de pain et de liqueurs, aussitôt qu'on en avait jeté sur le feu de l'autel une assez petite quantité, le reste appartenait au prêtre servant (*c*). Dans les hosties pacifiques, le prêtre avait l'épaule droite et la poitrine (*d*). L'on brûlait sur le feu les graisses de la victime, et l'on répandait son sang au pied de l'autel. Le reste de la chair était à celui qui donnait la victime (*e*). Dans les sacrifices pour le péché, on offrait au Seigneur les reins, la queue du mouton, la graisse qui couvre les entrailles, l'enveloppe du foie et le sang. Tout le reste était aux prêtres (*f*). Les holocaustes étaient entièrement consumés sur le feu, et le prêtre ne profitait que de la peau de la victime. La chair des hosties pacifiques se mangeait dans les maisons particulières, ou dans le temple: on n'en pouvait user que le jour du sacrifice, ou le lendemain : s'il en restait quelque chose au troisième jour, on la brûlait (*g*). Les prêtres ne pouvaient se nourrir de la chair des hosties pour le péché que dans le temple; il n'était pas permis d'en emporter au dehors (*h*): mais pour leur part des victimes pacifiques, ils pouvaient en manger dans leurs maisons, avec leurs femmes et leurs enfants, de même que des prémices, des dîmes, des premiers-nés, des choses vouées et des offrandes qu'on faisait au Seigneur (*i*). Il n'y a que les hosties pour le péché, qui étaient réservées aux seuls prêtres servants actuellement dans le temple, et exempts de souillures. Si un prêtre avait mangé quelque chose de sanctifié pendant son impureté, il était puni du dernier supplice (*j*). Ni le mercenaire travaillant chez le prêtre, ni aucun étranger n'y pouvaient participer: mais l'esclave du prêtre en pouvait manger. La fille du prêtre, dès qu'elle était mariée à un homme qui n'était point de la race sacerdotale, n'usait plus des viandes sanctifiées; mais elle en pouvait manger aussitôt qu'elle était veuve ou répudiée. Sous le nom de choses sanctifiées, on n'entend que les parties des hosties pacifiques, ou des autres offrandes faites au temple immédiatement, et séparées de ce qui a été offert sur l'autel : car les dîmes et les prémices, qui étaient proprement les fonds des prêtres, pouvaient être regardées indifféremment comme toute autre nourriture commune et ordinaire: autrement, de quoi se seraient nourris les lévites et les prêtres durant leurs impuretés casuelles ou naturelles?

IX. Tous les *premiers-nés* (*k*), tant des hommes que des animaux domestiques, étaient au Seigneur. Les premiers-nés des hommes se rachetaient pour la somme de cinq sicles (*l*). On rachetait de même les premiers-nés des animaux immondes par leur nature, comme l'âne et le chameau. Le premier-né de l'âne s'échangeait contre une brebis : on pouvait aussi le racheter pour la valeur de cinq sicles (*m*) : si on ne le rachetait point, il fallait le tuer. Les animaux purs, tels que sont le bœuf, la brebis, la chèvre, ne se rachetaient pas; on les tuait, on en offrait la graisse sur le feu, et on en répandait le sang au pied de l'autel: tout le reste demeurait aux prêtres (*n*). Les fruits des arbres, nouvellement plantés, passaient pour impurs, pendant les quatre premières années; après la quatrième année, tout le fruit était au Seigneur; et la cinquième, le propriétaire commençait à en goûter (*o*).

X. Le Seigneur, en vertu du droit par lequel il se réserve les premiers-nés de tout Israel, prit la tribu de Lévi pour son service. Cette tribu lui fut donnée comme en échange, et en compensation des premiers-nés de

(*a*) *Deut.* XIV, 23, 24 *et seq.*
(*b*) *Deut.* XXVI, 13, 14 *et seq*
(*c*) *Levit.* II, 3.
(*d*) *Levit.* VII, 31, 32, 33
(*e*) *Ibid.* 30, 31.
(*f*) *Levit.* VII, 1, 2, 3.
(*g*) *Levit.* VII, 18.
(*h*) *Levit.* VI, 26, VII, 6. *Num.* XVIII, 9.
(*i*) *Levit.* X, 14, *et Num* XVIII, 13 *et seq.*
(*j*) *Levit.* XXII, 2, 3 *et seq.*
(*k*) *Exod.* XIII, 1, 2, *et* XXXIV, 19, 20, 21.
(*l*) *Num.* XVIII, 16.
(*m*) *Ibid.* 17, 18.
(*n*) *Levit.* XIX, 23, 24, 25.
(*o*) *Num.* III, 41.

toutes les autres tribus (a); et, parmi les lévites il choisit la famille d'Aaron pour exercer son sacerdoce. Les autres branches de la tribu de Lévi étaient subordonnées aux prêtres, et employées selon les besoins que ceux-ci en avaient dans l'exercice de leur mystère. Ainsi, les prêtres servaient immédiatement à l'autel et dans le Saint et le sanctuaire : ils devaient conserver le feu perpétuel sur l'autel des holocaustes : et l'office des lévites était de garder les portes du temple, de jouer des instruments, de dépouiller les victimes, de préparer et d'apporter le bois à l'autel.

Le *grand prêtre* avait le privilége particulier d'entrer dans le sanctuaire : ce qui n'était accordé à aucun autre. Il n'y entrait qu'un jour de l'année, qui était celui de l'expiation solennelle (b). Il était, par sa charge, chef de la justice (c) et l'arbitre de toutes les choses qui regardaient le culte de Dieu et la religion. Il devait être sorti d'une femme de sa tribu et de sa race, que son père aurait épousée vierge (d): il devait être exempt des défauts du corps, qui excluait de la dignité de grand prêtre (e). Dieu avait voulu attacher à sa personne l'oracle de sa vérité; et lorsque le grand prêtre était revêtu des ornements de sa dignité, il répondait au nom du Seigneur, par le moyen d'*Urim* et *Tummim*, qui étaient dans son *rational* (f). Le deuil pour les morts lui était défendu (g) : il n'y avait pas même d'exception pour son propre père. Il n'entrait jamais dans un lieu où il y avait un mort, de peur de contracter quelques souillures. Les prêtres inférieurs (h) pouvaient assister aux funérailles de leurs pères et mères, de leurs enfants et de leurs frères ; mais non pas des autres personnes, même du prince de leur peuple. Pour les lévites, ils ne sont point distingués des autres Israélites à l'égard des funérailles. Les prêtres vivaient dans la continence tout le temps qu'ils étaient occupés au service du temple: ils s'abstenaient alors de vin (i) et de toute souillure. Ils étaient nu-pieds dans le temple (j), ils y couchaient, ils y mangeaient, et ne portaient pas leurs habits de cérémonie au dehors. Cet habit était pour les simples prêtres et pour les lévites : une tunique de lin, qui leur venait jusqu'aux pieds (k), et un bonnet aussi de lin, qui leur couvrait la tête. Ils ne portaient point de cheveux, ni de barbe sur la lèvre d'en haut. Leur ceinture et leurs caleçons étaient de lin comme le reste.

L'habit du grand prêtre était plus magnifique (l). Il avait sur les reins un caleçon de fin lin, et sur la chair une tunique aussi de lin, et d'une tissure particulière. Sur la tunique, il portait une longue robe couleur de bleu céleste : elle était apparemment sans manche, et toute lisse. Au bas on voyait une bordure de sonnettes d'or, et de pommes de grenades de fils de différentes couleurs, disposées les unes auprès des autres, une pomme, puis une sonnette; et ainsi de suite. Cette robe était serrée d'une ceinture de différentes couleurs, travaillée par l'art du brodeur. C'est ce que l'Ecriture appelle *Ephod*. Cet éphod consistait en deux rubans d'une matière précieuse et d'un ouvrage recherché, qui descendaient de dessus les épaules, par devant et par derrière, et qui, se réunissant au-devant de l'estomac, servaient à ceindre la robe dont on a parlé. L'éphod était orné sur les épaules de deux pierres précieuses, sur chacune desquelles on avait gravé six noms des tribus d'Israel : et par devant la poitrine, à l'endroit où les deux rubans se croisaient, l'on voyait le *rational*, qui était une pièce carrée large de dix pouces, à laquelle étaient attachées douze pierres précieuses, sur chacune desquelles était écrit le nom d'un des douze fils d'Israel, suivant l'ordre de leur naissance.

Les prêtres ne pouvaient épouser une femme de mauvaise vie, ni une prostituée, ni une femme répudiée par un autre (m). Si la fille d'un prêtre tombait dans l'impureté, elle était brûlée vive (n), parce qu'elle violait le nom de son père. Il n'était pas permis aux prêtres d'offrir de l'encens avec un feu étranger. On sait ce qu'il en coûta à Nadab et Abiu, pour l'avoir voulu faire (o).

Dans tous les sacrifices, les prêtres employaient le sel (p) : mais on n'y offrait ni huile, ni levain (q). C'étaient eux qui fournissaient la matière des pains de propositions : ils les servaient tous les jours de sabbat sur la table d'or dans le Saint (r); ils les pétrissaient et les cuisaient eux-mêmes, et mangeaient les vieux, lorqu'on y en mettait de nouveaux (s). C'était aussi à leurs frais que s'offrait l'holocauste perpétuel du soir et du matin (t), et les libations qui l'accompagnaient.

On compte plusieurs défauts de corps qui excluaient du sacerdoce (u), et plusieurs défauts dans les victimes qui les rendaient impures pour les sacrifices (v). On les peut voir dans le commentaire.

Dieu n'avait point assigné de partages en fonds et en terres aux prêtres ni aux lévites (x); mais il avait fourni à leur subsistance par les dîmes, les prémices, les offrandes et les parties des victimes dont on a parlé, et qu'on leur donnait. Cela leur tenait

(a) *Levit.* VI, 10, 12, 13.
(b) *Levit.* XVI.
(c) *Deut.* XVII, 12, 13.
(d) *Levit.* XXI, 13.
(e) *Levit.* XXI, 17, 18.
(f) I *Reg.* XXIII, 9, *et* XXX, 7.
(g) *Levit.* XXI, 10, 11, 12.
(h) *Levit.* X, 6, *et* XXI, 2, 3, 4.
(i) *Levit.* X, 9.
(j) Vide *dicta ad Exod.* XL, 29, 30.
(k) *Exod.* XXVIII, 40, 42.
(l) *Exod.* XXVIII.
(m) *Levit.* XXI, 7, 8.
(n) *Ibid.* 9.
(o) *Levit.* X, 1, 2.
(p) *Levit.* II, 13, *et Num.* XV.
(q) *Levit.* II, 11.
(r) *Levit.* XXIV, 5 *et seq.*
(s) *Matth.* XII, 4.
(t) *Exod.* XXIX, 38. *Num.* XXVIII, 3, 4.
(u) *Levit.* XXI, 17, 18.
(v) *Levit.* XXII, 18, 19, 20.
(x) *Num.* XVIII, 20, 21

lieu de fonds, et les mettait fort à leur aise. Il pourvut aussi à leur logement, en leur assignant quarante-huit villes pour leur demeure. [*Voyez* Villes *sacerdotales et lévitiques*.] Ils ne possédaient dans la banlieue de ces villes, que la longueur de mille coudées au delà des murailles (*a*). Les maisons de ces villes, qui appartenaient aux lévites, suivaient la nature des champs des Israélites : on les pouvait racheter à perpétuité; et dans l'année du jubilé, elles retournaient à leurs premiers maîtres, si on ne les avait point rachetées auparavant (*b*). Des quarante-huit villes des lévites, il y en eut six destinées pour servir d'asile à ceux qui avaient commis un meurtre involontaire (*c*). Les prêtres en eurent treize pour leur part : toutes les autres furent pour les lévites (*d*) : Dieu ordonne aussi que dans toutes les villes, on donne aux lévites quelque partie de la pâte qu'on pétrit. Les sages avaient fixé cette portion au-dessus de la quarantième, et au-dessous de la soixantième partie de la masse qu'on cuisait. De plus, on leur faisait présent, lorsqu'on tuait quelques animaux, de l'épaule, du ventricule et des mâchoires (*e*). Ils avaient aussi une partie de la laine des moutons qu'on tondait (*f*) ; et dans les expéditions militaires, on leur donnait toujours bonne part au butin, quand même ils n'auraient pas été au combat (*g*). Il se trouvait ordinairement quelques prêtres dans les armées des Hébreux. Ils étaient chargés de sonner des trompettes (*h*), et de prononcer à la tête de l'armée ces paroles (*i*) : *Ecoutez, Israel; vous allez combattre vos ennemis; ne craignez point, parce que le Seigneur est au milieu de vous, pour combattre contre vos ennemis, et pour vous délivrer du danger.* Lorsqu'on portait l'Arche d'Alliance au camp, c'étaient les prêtres qui en étaient chargés et qui la gardaient (*j*). Souvent le grand prêtre s'y trouvait avec ses ornements sacrés, pour pouvoir consulter le Seigneur sur ce qui se présentait à faire.

Lorsque les particuliers faisaient quelques festins dans le temple, ou dans les villes particulières, les lévites y étaient ordinairement invités. Le Seigneur recommande en vingt endroits, aux Hébreux, de ne pas oublier les lévites dans leurs réjouissances. Souvenez-vous, leur dit-il, du lévite, qui est dans l'enceinte de vos villes, et faites attention qu'il n'a point de partage dans la terre (*k*). Ils recevaient la dîme, non-seulement des grains et des fruits de la campagne, mais aussi des animaux (*l*). On prenait la dixième pièce de bétail qui venait, quelle qu'elle fût; on ne choisissait point. Si quelqu'un voulait racheter sa dîme, il ajoutait à la valeur de la chose, la cinquième partie par-dessus (*m*).

Après que les lévites avaient reçu toutes les prémices et les dîmes, ils en séparaient la dixième partie pour les prêtres (*n*).

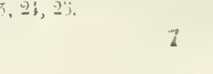
Les prêtres et les lévites servaient par quartier dans le temple. Ils entraient dans le sacré ministère à l'âge de vingt-cinq ou trente ans, et en sortaient à cinquante (*o*). Du temps de David, cet ordre fut changé ; on les reçut dans le temple dès l'âge de vingt ans (*p*). Si un lévite jugeait à propos de quitter le lieu de sa demeure, pour s'attacher pour toujours au service de la maison de Dieu, on l'y recevait, et il y était entretenu des revenus et des offrandes communes et journalières (*q*).

Une des principales fonctions des prêtres et des lévites, après les sacrifices et le service du temple, était l'instruction des peuples. Ils étaient obligés de lire solennellement la loi dans l'assemblée de toute la nation, au jour de l'Expiation solennelle (*r*). Le roi nouvellement élevé à la royauté recevait de leur main (*s*) le volume de la loi, qu'il faisait transcrire pour son usage. C'était aux prêtres qu'on avait recours dans la décision des affaires épineuses et difficiles (*t*). Il était ordonné dans ces occasions, d'obéir au grand prêtre, sous peine de mort (*u*). La distinction des différentes sortes de lèpres (*v*), l'expiation d'un meurtre dont on ignorait l'auteur (*x*), les causes de divorce, les eaux de jalousie (*y*), tout ce qui regardait les vœux des Nazaréens (*z*), étaient de leur ressort. Ils bénissaient le peuple solennellement, et invoquaient sur lui le nom du Seigneur (*aa*).

Les Hébreux avaient de plusieurs sortes de sacrifices. L'holocauste était le plus parfait. On y brûlait toute la chair de l'animal, après l'avoir vidé et dépouillé. Le sacrifice pacifique était pour obtenir des grâces, ou pour remercier de celles qu'on avait reçues, ou simplement pour reconnaître la grandeur et le souverain domaine de Dieu. L'on offrait à Dieu le sang et les graisses de l'hostie pacifique ; le prêtre avait l'épaule et la poitrine, et on rendait au particulier le reste de sa victime. Dans le sacrifice pour le péché, il n'y avait rien pour celui qui fournissait l'hostie. On brûlait sur l'autel les graisses qui couvrent les intestins; la taie du foie et les reins : le sang était répandu au pied de l'autel ; le reste était au prêtre. On n'offrait que des taureaux, des vaches ou des veaux, des béliers, des brebis ou des moutons, des

(*a*) *Num.* xxxv, 2, 5.
(*b*) *Levit.* xxv, 32.
(*c*) *Num.* xxxv, 6. *Josue*, xx, 7, 8.
(*d*) *Josue*, xxi, 19 *et seq.*
(*e*) *Deut.* xviii, 3.
(*f*) *Ibid.* ỳ 4.
(*g*) *Num.* xxix, 30.
(*h*) *Num.* x, 8, 9
(*i*) *Deut.* xx, 3, 4.
(*j*) I *Reg.* iv, 4, *et* xiv, 18, *et* II *Reg* xv, 24, 25.
(*k*) *Deut.* xii, 18, 19, *et passim.*
(*l*) *Levit.* xxviii, 30, 31, 32.
(*m*) *Ibid.*.

(*n*) *Num.* xviii, 26.
(*o*) *Num.* viii, 24, *et* iv, 3.
(*p*) I *Par.* xxiii, 24, *et* II *Par.* xxxi, 17, *et* I *Esdr.* iii, 8.
(*q*) *Deut.* xviii, 6.
(*r*) *Deut.* xxxi, 10, 11.
(*s*) *Deut.* xvii, 18.
(*t*) *Ibid.* xvii, 8, 9, 10.
(*u*) *Ibid.* xvii, 12, 13.
(*v*) *Levit.* xiii *et* xiv.
(*x*) *Num.* xxi, 5.
(*y*) *Num.* v, 14, 15.
(*z*) *Num.* vi, 20, 21.
(*aa*) *Ibid.* vi, 23, 24, 25.





boucs, des chèvres ou des chevreaux. Il y avait aussi certains sacrifices d'expiation, où l'on immolait des oiseaux. Dans ces rencontres, ordinairement on en tuait l'un, et on laissait envoler l'autre. Ces sortes de sacrifices n'avaient lieu que dans l'expiation d'un lépreux guéri (*a*), et dans celle d'un homme qui, ayant juré témérairement de faire quelque chose, avait oublié de la faire (*b*). Il serait presque impossible d'entrer ici dans tout le détail des cérémonies des sacrifices. On peut voir sur cela les premiers chapitres du Lévitique.

XI. Les trois principales *fêtes* des Israélites, et auxquelles tous les mâles devaient assister, depuis l'âge de douze ans, étaient celles de *Pâque*, de la *Pentecôte*, et des *Tabernacles*, ou des *Tentes*. [*Voyez* FÊTES.] La première (*c*) était instituée en mémoire du passage de l'ange exterminateur, qui tua les premiers-nés des Egyptiens, et épargna ceux des Hébreux la nuit de la sortie de l'Egypte. Le nom de *pâque*, signifie *passage*. Ce qui distinguait cette fête, était la gerbe des premières orges qu'on présentait en cérémonie dans le temple, comme les prémices de la moisson des orges, qui devait commencer aussitôt après la fête (*d*). On n'usait point d'autre pain que du pain sans levain, pendant les sept jours de la solennité (*e*); et le soir auquel commençait la fête, on mangeait dans chaque famille, ou dans chaque assemblée de dix ou de quinze personnes, un agneau ou un chevreau de l'année (*f*), avec des herbes amères. C'était un sacrifice d'une forme particulière. On n'en présentait que le sang au pied de l'autel. On ne pouvait le manger que rôti, et il n'était pas permis d'en rompre les os, pour en tirer la moelle. Il était en même temps sacrifice d'actions de grâces, et il rappelait dans la mémoire des Hébreux, la délivrance de l'Egypte. Il y avait plusieurs sacrifices propres à cette fête, que nous n'exprimons point ici en particulier (*g*). La Pâque avec toutes ses formalités, était ordonnée, sous peine d'être exterminé de son peuple (*h*). Si quelques particuliers ne se trouvaient point en état de célébrer la Pâque au quatorzième du premier mois à cause de quelque souillure, qui les en empêchât, ou parce qu'ils étaient absents et en voyage, on leur permettait de la faire au quatorzième jour du second mois (*i*); ce qui n'empêchait pas qu'ils ne pratiquassent l'abstinence du pain levé, dans le temps de la première Pâque, en quelque endroit et en quelque état qu'ils fussent.

La *Pentecôte* se célébrait cinquante jours après la fête de Pâque (*j*). On présentait dans cette solennité, deux pains de nouveau froment (*k*), comme les prémices de la moisson, qu'on commençait après cette cérémonie. Elle était instituée pour conserver la mémoire de l'alliance solennelle que le Seigneur avait faite avec Israel à Sinaï, en leur donnant sa loi. Les sacrifices extraordinaires qu'on y offrait (*l*) étaient les mêmes que ceux qu'on présentait dans la fête de Pâque.

La troisième fête solennelle des Hébreux était celle des *Tentes* ou des *Tabernacles* (*m*), qui se célébrait à la fin de l'année civile, en action de grâces de toutes les faveurs obtenues de Dieu pendant le cours de l'année, et surtout des moissons et des vendanges (*n*). Tout le peuple logeait alors sous des tentes faites de branches d'arbres, en mémoire de leur voyage du désert (*o*), où leurs pères avaient passé quarante ans, sans avoir d'autre demeure que leurs pavillons. Il y avait des sacrifices particuliers pour cette fête (*p*) qui durait sept jours.

Le dixième jour du septième mois de l'année sainte, qui était le premier de l'année civile, était un jour solennel, qui se passait dans le jeûne, dans la pénitence, dans la mortification (*q*). Il était ordonné, sous peine de mort, d'affliger son âme par le jeûne ce jour-là. On y expiait tout le peuple par des sacrifices particuliers; entre autres, de deux boucs (*r*) dont l'un était renvoyé en liberté, et se nommait *Azazel*, et l'autre était sacrifié pour les péchés du peuple, et brûlé hors du camp. Ce jour-là le grand prêtre entrait dans le sanctuaire, pour le purifier avec le sang d'un jeune taureau qu'il avait immolé, et ensuite avec celui d'un bouc offert pour le péché du peuple (*s*). On croit que c'était le même jour que se faisait le sacrifice de la *vache rousse*, pour en tirer de la cendre, qui servait à purifier ceux qui s'étaient souillés par des funérailles.

Tous les premiers jours du mois étaient jours de fête; mais on n'était point obligé d'y observer le repos. On y offrait quelques sacrifices particuliers (*t*), et on les commençait au son des trompettes. Le premier jour du premier mois de l'année civile, qui était le septième de l'année sainte, est nommé en particulier la fête des Trompettes (*u*); parce qu'on y publiait le commencement de l'année au son des trompettes avec une solennité particulière.

Le jour du *Sabbat* est la plus ancienne de toutes les fêtes qu'on connaisse par l'Ecriture. Dieu sanctifia ce jour-là, après l'ouvrage de la création (*v*). Moïse en publia l'ordonnance peu après la sortie d'Egypte (*x*),

(*a*) *Levit.* XIV, 4.
(*b*) *Levit.* V, 6, 7.
(*c*) *Exod.* XII, 14, *et* XXIII, 15, *et* *Num.* XXVIII, 16, *et* *Deut.* XVI.
(*d*) *Levit.* XXIII, 10.
(*e*) *Exod.* XII, 19, 20
(*f*) *Ibid.* 8, 9 *et seq.*
(*g*) *Num.* XXVIII, 19 *et seq.*
(*h*) *Num.* IX, 13. *Exod.* XII, 19.
(*i*) *Num.* IX, 6.
(*j*) *Exod.* XXIII, 16, *et* XXIV, 22
(*k*) *Levit.* XXIII, 17.

(*l*) Vide *Num.* XXVIII, 26, 27, *collatum cum* XXVIII, 19, 20.
(*m*) *Num.* XXXI, 12.
(*n*) *Exod.* XXIII, 16.
(*o*) *Levit.* XXIII, 40... 43.
(*p*) *Ibid.* 37, *et Num.* XXIX, 13, 14 *et seq.*
(*q*) *Num.* XXIX, 7.
(*r*) *Levit.* XVI, 6, 7.
(*s*) *Num.* XXIX, 16.
(*t*) *Num.* XXVIII, 11.
(*u*) *Num.* XXIX, 1 *et seq.*
(*v*) *Genes.* II, 2.
(*x*) *Exod.* XVI, 23, 29.

et avant qu'on fût arrivé à Sinaï. Dieu y commande le repos, sous peine de la vie (*a*): il ne permet pas même d'allumer du feu et de préparer à manger (*b*); et il étend le commandement du repos aux esclaves mêmes et aux animaux. Il veut que tout ce jour-là soit employé à son service, à le louer et à étudier sa loi sainte (*c*). Il y avait des sacrifices particuliers pour le Sabbat, comme pour les autres fêtes (*d*). — [*Voyez* chaque fête à son article particulier.]

Outre toutes ces fêtes qui se faisaient dans le cours de l'année, et qui ne duraient au plus que sept jours, il y en avait d'autres qui duraient bien plus longtemps, et qui ne se célébraient qu'au bout d'un certain nombre d'années. La première de ces fêtes était l'année *Sabbatique*, dans laquelle il était défendu de cultiver la terre, et ordonné d'abandonner les fruits des champs à l'étranger, au pauvre, à l'orphelin (*e*) et aux animaux sauvages; de mettre les esclaves hébreux en liberté (*f*), de faire la remise des dettes (*g*), de lire solennellement la loi cette année-là (*h*). Cette loi semblait être contre la bonne politique: mais Dieu avait des vues supérieures. Il songeait à conserver l'égalité des biens et des conditions parmi les Hébreux, à empêcher l'oppression des faibles, à conserver la mémoire de la création du monde, qui commençait à s'effacer de l'esprit des hommes; à faire sentir à son peuple sa souveraine dépendance à l'égard de son Dieu. C'est dans le même dessein qu'il ordonna une cinquantième, ou plutôt une quarante-neuvième année, qu'on nomme année du *Jubilé* (*i*), dont les priviléges étaient encore plus grands que ceux de l'année Sabbatique. Dans l'année du Jubilé, non-seulement on donnait le repos à la terre, en ne la cultivant pas, on mettait les esclaves en liberté, on remettait les dettes, mais aussi toutes les terres, tous les héritages retournaient dans la tribu, dans la famille et dans la propriété de ceux qui avaient été obligés de les aliéner. Cette année se commençait vers le mois de septembre, et se finissait de même. On l'annonçait par le son des trompettes, d'une manière fort solennelle. Dieu faisait sentir par là qu'il était le maître absolu de la terre et du pays, des personnes et de la liberté de son peuple. Et pour ne pas mettre sa confiance à de trop fortes épreuves, en lui défendant de cultiver la terre pendant toute une année, et en ordonnant que tout ce qu'elle produira d'elle-même soit commun à tous, même aux animaux (*j*), il s'engage à donner à la sixième année et à la quarante-huitième une si grande bénédiction, qu'elle suffira pour la nourriture de trois ans.

XII. Les règles que Moïse prescrit au *roi* que les Israélites se pourront choisir (*k*), sont différentes de celles que Samuel appelle *le droit du roi* (*l*). Le roi, selon Moïse, devait être élu par le peuple, selon que le Seigneur l'aurait désigné; on le devait prendre du nombre de ses frères, et non pas des étrangers. Défense à ce prince de multiplier le nombre de ses chevaux, et d'engager le peuple à retourner en Égypte pour y en acheter; d'avoir un trop grand nombre de femmes, qui séduisent son cœur, et qui se rendent maîtresses de son esprit; d'amasser beaucoup d'or et d'argent, et de s'élever d'orgueil par-dessus ses frères. Enfin Dieu lui ordonne de tirer une copie de la loi, de la lire tous les jours de sa vie, et de ne point s'en éloigner ni à droite ni à gauche. Samuel parlant du droit du roi, dit aux Israélites: « Le roi que vous choisirez, prendra vos fils, et les mettra pour conduire ses chariots; il en fera ses cavaliers, et les précurseurs de ses chariots: il en établira tribuns et centeniers; il en fera d'autres laboureurs de ses champs, moissonneurs de ses moissons, et artisans pour faire ses armes et ses chariots. Il prendra vos filles, pour les faire ses parfumeuses, ses cuisinières et ses boulangères. Il vous ôtera vos champs, vos vignes, et vos meilleurs oliviers pour les donner à ses serviteurs. Il lèvera la dîme de vos moissons et de vos vendanges, et les laissera à ses eunuques et à ses esclaves. Il vous ôtera vos serviteurs et vos servantes, vos jeunes gens et vos ânes, et les emploiera à son service. Il prendra la dîme de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs. »

XIII. La *guerre* était le principal devoir des rois d'Israel. [*Voyez* GUERRE.] Il y avait une grande différence entre les guerres commandées entre les Chananéens, et les guerres entreprises pour faire des conquêtes, ou pour d'autres raisons d'Etat, contre des pays étrangers. On offrait d'abord la paix à ceux que l'on voulait attaquer (*m*); on leur proposait des conditions justes et équitables, selon la nature des affaires et des circonstances: s'ils refusaient ces conditions, on leur faisait la guerre. Si c'était une ville qu'on assiégeât, lorsque le siége était long, et qu'il fallait l'envelopper de fossés et la prendre par le moyen des tours et des terrasses qu'on élevait contre ses murailles, comme c'était alors la coutume, il était défendu de couper les arbres fruitiers (*n*), et de ravager la campagne pour faire ces machines et ces terrasses. Si la ville était prise d'assaut, on faisait passer au fil de l'épée tous les hommes, et on réservait les femmes, les enfants, les animaux et les meubles, qui étaient tous aux vainqueurs, et qu'on partageait à toute l'armée. Mais si c'était une ville des Chananéens, on mettait à mort généralement

(*a*) *Exod.* xxxi, 15. *Num.* xv, 32.
(*b*) *Exod.* xxxv, 3.
(*c*) *Exod.* xx, 6.
(*d*) *Num* xxviii, 9.
(*e*) *Exod.* xxiii, 10, 11, *et Levit.* xxv, 1, 2 *et seq.*
(*f*) *Deut.* xv, 2.
(*g*) *Exod.* xxi, 2.
(*h*) *Deut.* xxxi, 10, 11
(*i*) *Levit.* v, viii *et seq.*
(*j*) *Ibid.*
(*k*) *Deut.* lvii, 14... 20
(*l*) I *Reg.* viii, 11.
(*m*) *Deut.* xx, 11.
(*n*) *Ibid.* 19, 20.

tout ce qui avait vie; hommes, femmes et enfants (*a*).

Si on avait à se battre en bataille rangée, avant le combat, un prêtre, à la tête de l'armée, rassurait ceux qui devaient combattre, en leur promettant le secours de Dieu (*b*). Ensuite les chefs et les officiers allaient crier à la tête de chaque troupe, que ceux qui avaient bâti une maison nouvelle, ou planté un nouveau plant de vignes, ou épousé depuis peu une femme, s'en retournassent chez eux (*c*); de peur que venant à mourir à la guerre, un autre ne jouît de leurs travaux, ou ne prît la femme qu'ils avaient épousée. Après les déclarations faites à chaque troupe, on disait à toute l'armée (*d*), que si quelqu'un manquait de cœur, et craignait le danger, il pouvait s'en retourner, de peur qu'il ne répandît la frayeur dont il était saisi, dans l'esprit de ses frères.

XIV. Le *butin* pris sur l'ennemi se partageait par le général également à tous les soldats, tant à ceux qui avaient combattu, qu'à ceux qui n'avaient point été au combat, et qui étaient demeurés à la garde du camp et du butin (*e*). Moïse voulut même que les dépouilles qu'on avait prises sur les Madianites se partageassent entre les soldats qui avaient combattu, et tout le peuple qui était alors dans les plaines de Moab, parce qu'alors tout Israel n'était regardé que comme une seule armée. On purifiait le butin avant que de l'apporter au camp. Cela se faisait de cette sorte. Les métaux et tout ce qui pouvait résister au feu, passaient par les flammes; les habits et les autres choses qu'on pouvait exposer à la flamme, étaient purifiés par l'eau d'expiation. Les femmes qu'on prenait dans les guerres qu'on faisait contre des peuples qui n'étaient point Chananéens, devenaient esclaves du vainqueur. Si un soldat voulait prendre pour femme une de ses captives (*f*), il la conduisait chez lui, elle coupait ses cheveux et ses ongles, et quittait les habits qu'elle avait lorsqu'elle fut prise, et demeurait un mois entier dans le deuil, pleurant la perte de son père et de sa mère; après quoi l'Israélite pouvait la prendre pour femme. Mais s'il venait ensuite à s'en dégoûter, il était obligé de la renvoyer libre, sans la vendre ni la tenir assujettie par force en qualité d'esclave.

Le Dieu d'Israel et ses prêtres avaient leur part des dépouilles gagnées sur l'ennemi. Dans la guerre contre les Madianites, Dieu ordonna qu'on mît à part un animal de cinq cents, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, pris dans la part de ceux qui avaient combattu, et qu'on le donnât aux prêtres; et qu'outre cela on choisît, dans la part des dépouilles données à tout le peuple, le cinquantième de tous les animaux pour les lévites. Le général avait aussi sa part distincte, comme on le voit par l'exemple de David (*g*) et de Gédéon (*h*). Dans la même guerre des Madianites dont on vient de parler, les généraux israélites firent présent au Seigneur de ce qu'ils avaient pris de bracelets et d'anneaux d'or, apparemment pour le reconnaître comme chef et conducteur de cette entreprise (*i*).

On gardait dans le camp d'Israel beaucoup d'ordre et de discipline. On voit dans le désert la manière dont les tribus étaient disposées autour du tabernacle, et l'ordre qui s'observait dans les marches (*j*). On y avait surtout un grand soin de la pureté; les femmes en étaient bannies dans les expéditions, et ceux mêmes à qui il arrivait quelque chose en dormant, étaient obligés de sortir du camp, et n'y rentraient qu'au soir, après s'être purifiés, en se lavant, eux et leurs habits (*k*). Chaque soldat portait à la ceinture un piquet, pour faire un creux dans la terre, lorsqu'il sortait du camp pour ses nécessités naturelles (*l*). Après le combat, les soldats ne rentraient dans le camp qu'après sept jours, à cause des souillures qu'ils avaient contractées en touchant les morts (*m*). Ils se purifiaient et lavaient leurs corps et leurs habits avant que de rentrer. C'est ce qui se pratiqua dans la guerre contre les Madianites, et apparemment dans toutes les occasions semblables. Mais lorsque toute l'armée avait été dans la bataille, ce précepte ne pouvait s'observer, puisqu'ils étaient tous censés souillés, et qu'on ne pouvait distinguer le pur d'avec l'impur.

XV. La *police* des anciens Hébreux ne nous est pas parfaitement connue. Nous avons parlé, dans une dissertation faite exprès, de la manière dont ils rendaient la justice, et quels étaient leurs principaux *tribunaux*. Le roi et le grand prêtre étaient les deux premiers juges de la nation (*n*). *Donnez-nous un roi qui nous juge*, disaient les Israélites à Samuel. Le grand prêtre est établi par Moïse comme le juge en dernier ressort de toutes les affaires les plus difficiles (*o*). Outre cela, il y avait des juges dans toutes les villes, ou dans toutes les portes (*p*), suivant l'expression de l'Ecriture (*q*), parce qu'on rendait la justice aux portes des villes.

Moïse veut qu'on ait un grand respect pour les juges et les magistrats. *Vous ne parlerez pas mal des dieux*, dit l'Ecriture (*r*), *et vous n'outragerez point le prince de votre peuple*. On appelait les princes, les juges et les magistrats *elohim*, qui est un nom qu'on donne quelquefois à Dieu. On regardait les juges comme les lieutenants du Seigneur, et le Seigneur comme assis au milieu d'eux.

(*a*) *Deut.* xx, 16, 17.
(*b*) *Deut.* xx, 2.
(*c*) *Deut.* 7, *et* xxiv, 5.
(*d*) *Deut.* xx, 8, 9.
(*e*) *Num.* xxxi, 27, *et* I *Reg.* xxx, 24
(*f*) *Deut.* xxi, 10, 11 *et seq*
(*g*) I *Reg.* xxx.
(*h*) *Judic.* viii, 24.
(*i*) *Num.* xxxi, 49, 50
(*j*) *Num.* ii
(*k*) *Deut.* xxiii, 10, 11, etc.
(*l*) *Ibid.* 13, 14.
(*m*) *Num.* xxx, 19 20, 24.
(*n*) I *Reg.* viii, 5.
(*o*) *Deut.* xvi, 10, 11, 12, 13.
(*p*) *Ibid.* xvi, 18
(*q*) *Exod.* xxii, 28.
(*r*) *Psalm.* LXXXI, 1 : *Deus stetit in synagoga deorum; in medio autem deos* (ou *deorum*) *dijudicat.*

Que les juges soient incorruptibles, et qu'ils ne reçoivent point de présents, qui sont capables de corrompre les plus justes, et de pervertir les plus gens de bien (*a*). Qu'ils ne suivent point la foule pour faire le mal (*b*), et qu'ils n'acquiescent point au sentiment du grand nombre pour faire l'injustice. Que la compassion du pauvre ne les empêche pas de s'acquitter de leur devoir. Qu'ils ne fassent point de tort à l'innocent, ni à l'étranger. Qu'ils jugent sans acception de personne (*c*). Que ni la crainte du riche, ni la compassion du pauvre, ne les touchent point, quand il s'agit de porter un jugement équitable. Qu'on ne punisse pas le père pour son enfant, ni l'enfant pour le père (*d*).

Dans les châtiments qu'on impose, qu'on évite la souveraine rigueur. Qu'on ne laisse les corps des suppliciés sur la potence que jusqu'au coucher du soleil (*e*). Que ceux qu'on condamne à être battus de verges ou à coups de bâton ne reçoivent pas au delà de quarante coups (*f*).

Qu'on punisse avec sévérité les *faux témoins* et les calomniateurs. Qu'on leur fasse souffrir la peine du crime qu'ils imputaient à leurs frères (*g*). Qu'on les traite sans miséricorde, âme pour âme, dent pour dent, œil pour œil. Que personne ne soit condamné sur le témoignage d'un seul; il faut toujours deux ou trois témoins pour pouvoir porter sentence contre un accusé (*h*).

XVI. Les pères et mères, jusqu'au temps de la loi, avaient été les seuls juges de leurs enfants. Moïse limite cette autorité, et la transporte aux juges; mais il ordonne à ceux-ci de faire mourir les enfants qui outragent de paroles leurs pères et mères (*i*), ceux qui les frappent (*j*) et ceux qui sont rebelles, désobéissants et débauchés (*k*). Sur les simples plaintes de leurs parents, ils étaient mis à mort.

La loi n'a rien établi contre les *parricides*, comme si elle avait cru ce crime impossible.

Défenses aux pères de faire passer leurs enfants par le feu, en l'honneur du faux dieu Moloch (*l*).

Ordre aux enfants d'avoir une parfaite soumission pour ceux qui leur ont donné la vie (*m*). Le père peut vendre ses enfants pour esclaves, en cas d'une extrême nécessité. Lorsqu'il vendait sa fille, c'était toujours dans la présomption qu'elle deviendrait femme de celui qui l'achetait, ou de son fils (*n*). Si cela n'arrivait point, le maître ne pouvait la garder simplement comme esclave; il la mettait en liberté si elle ne lui agréait point. En général, les pères vendaient ordinairement leurs filles à ceux qui les épousaient. Acheter une femme et se marier, était la même chose.

XVII. Le *meurtre* volontaire était puni du dernier supplice (*o*), mais pour le meurtre casuel et involontaire, la loi avait ordonné des villes d'asile, où ceux qui étaient tombés dans ce malheur pouvaient se retirer. Il y avait trois de ces villes d'asile au delà, et trois au deçà du Jourdain. Celui qui s'y était retiré, rendait d'abord compte de ce qui était arrivé aux juges de la ville où il s'était retiré (*p*); ensuite, si les parents du mort le demandaient, il était renvoyé sous escorte dans le lieu où l'affaire était arrivée; et s'il était trouvé coupable, et que le meurtre fût déclaré volontaire, il était livré aux parents du mort pour être puni; sinon il était renvoyé à la ville de refuge où il demeurait, sans en sortir, jusqu'à la mort du grand prêtre. S'il était trouvé hors de la ville par un des parents du mort, celui-ci le pouvait tuer impunément. Ces lois sont en faveur de l'israélite et de l'étranger (*q*). Le meurtrier volontaire était mis à mort sans rémission; le parent du mort le pourra tuer impunément lui-même, s'il le trouve (*r*). On ne recevra point d'argent pour lui épargner la vie (*s*); on l'arrachera même de l'autel, s'il s'y est réfugié (*t*).

XVIII. Si deux hommes étant en *querelle*, l'un blesse son compagnon, en sorte qu'il soit obligé d'en garder le lit, et qu'ensuite il marche avec son bâton, celui qui l'aura frappé en sera quitte en payant les médecins, et en dédommageant le blessé du temps qu'il a perdu (*u*).

Celui qui tuera son esclave sera puni comme homicide; mais s'il le blesse simplement, et que l'esclave survive un ou deux jours à sa blessure, le maître n'en portera point de peine, puisque l'esclave est à lui, et que, s'il le perd, il perd son argent.

Si, dans une querelle de deux hommes, une femme enceinte venant à la traverse est blessée, en sorte qu'elle fasse une fausse couche sans qu'elle en meure, celui qui aura causé cet accident sera condamné à une amende, au jugement du mari et des arbitres nommés pour cela. Mais si la mère en meurt, le meurtrier donnera vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent. Si un maître fait perdre un œil ou une dent à son esclave ou à sa servante, il sera obligé pour cela de les renvoyer libres (*v*). Si une femme, dans une querelle que son mari aura avec un autre homme, porte la main sur l'adversaire de son mari, dans un endroit que la pudeur oblige de cacher, elle aura la main tranchée (*x*).

(*a*) *Exod.* XXIII, 8.
(*b*) *Ibid.* XXIII, 2, 3, 7, 9.
(*c*) *Levit.* XIX, 15. Vide *et Deut.* XVI, 18, 19, 20.
(*d*) *Deut.* XXIV, 16.
(*e*) *Deut.* XXI, 22, 23.
(*f*) *Deut.* XXV, 2, 3.
(*g*) *Deut.* XIX, 18, 19. Vide *etiam Levit.* XIX, 16.
(*h*) *Deut.* XIX, 16, 17.
(*i*) *Levit.* XX, 9
(*j*) *Exod.* XXI, 15.
(*k*) *Deut.* XXI, 18, 19.
(*l*) *Levit.* XVIII, 21. *et* XX, 1, 5. *Deut.* XVIII 10
(*m*) *Exod.* X, 12.
(*n*) Vide *Exod.* XXI, 7, 8, 9.
(*o*) *Exod.* XX, 13; XXI, 12, 13.
(*p*) *Num.* XXXV, 23, 24. *Deut.* XIX, 1, 2 *et seq.*
(*q*) *Ibid.* 15.
(*r*) *Ibid.* 9.
(*s*) *Ibid.* 31.
(*t*) *Exod.* XX, 14.
(*u*) *Exod.* XXI, 19, 24.
(*v*) *Deut.* XXXV, 11.
(*x*) *Exod.* XXI, 28, 29 *et seq.*

Si un bœuf tue un homme ou une femme avec ses cornes, il sera accablé de pierres, et on ne mangera point de sa chair (a). Que si le bœuf frappait des cornes dès auparavant, et qu'on en ait averti son maître, et qu'il ne l'ait pas renfermé ; si ce bœuf tue un homme ou une femme, le maître et le bœuf seront tous deux mis à mort. Si le maître veut racheter sa vie, il le pourra, en donnant tout ce qu'on lui demandera. Si le bœuf tue un esclave de l'un ou de l'autre sexe, le maître de l'animal donnera trente sicles au maître de l'esclave, et le bœuf sera lapidé. Si un bœuf en tue un autre, on vendra le bœuf vivant, et on en partagera le prix également entre les maîtres des deux bœufs, et ils partageront aussi la chair du bœuf qui aura été tué : mais si le maître du bœuf agresseur savait qu'il frappait des cornes, et qu'il ne l'ait point renfermé, il rendra bœuf pour bœuf, et l'animal tué sera à lui. Si un homme creuse un puits ou une citerne, et qu'il ne la couvre point ; s'il y tombe un bœuf ou un âne, le maître de la citerne payera le bœuf noyé ; mais la chair sera pour lui.

XIX. L'*adultère* était puni de mort dans l'homme comme dans la femme (b). Si une fille promise en mariage est violée à la campagne par un homme, celui-ci mourra seul ; mais si cela arrive dans la ville, l'un et l'autre seront punis de mort. La fille n'a point d'excuse ; elle pouvait crier et demander du secours contre la violence.— [*Voyez* Adultère.]

L'*inceste* était aussi puni de mort, aussi bien que la *sodomie* (c) et les crimes abominables contre nature (d).

La *prostitution* de l'un et de l'autre sexe était sévèrement condamnée dans Israel (e); et il était très-expressément défendu d'offrir le prix des commerces honteux au temple du Seigneur (f)

Celui qui aura déshonoré une fille sera tenu de la prendre pour femme ; ou si le père de la fille ne la veut pas donner, il lui payera autant que la fille peut espérer de dot. Si l'affaire est portée devant les juges, et qu'il y ait eu quelque violence de la part de celui qui l'a corrompue, le garçon payera cinquante sicles d'amende au père de la fille, il la prendra pour femme, et ne pourra jamais la répudier (g).

Défense au mari d'approcher de sa femme durant ses incommodités ordinaires, sous peine de la vie, si la chose est portée devant les juges (h).

Quoique la loi se contente pour l'ordinaire de régler l'extérieur, et de retenir la main, elle ne laisse pas de défendre les mauvais désirs : elle ne permet pas de souhaiter le bien d'autrui, sa femme, ses animaux : elle tolère le divorce, et permet aux parties séparées de se marier, mais non pas de se reprendre, après que la femme aura été mariée à un autre (i). [*Voyez* Divorce].

Les impudicités abominables et contraires à la nature sont apparemment marquées d'une manière énigmatique, sous ces paroles (j) : *Vous ne vous servirez point d'une étoffe tissue de fil et de laine : vous ne jetterez point dans votre champ diverses sortes de graines : vous ne laboure rez point avec le bœuf et avec l'âne ;* et celle qui défend à l'homme de prendre les habits de la femme, et à la femme de se revêtir de ceux de l'homme (k).

XX. La loi défendait toute sorte de *vol* en général (l) ; mais la manière dont on satisfaisait dans les différentes espèces de vol, est fort diversifiée.

Le vol qu'on fait d'un homme libre, pour le rendre esclave, ou pour le vendre en cette qualité, était soumis au dernier supplice (m).

Le vol d'un bœuf se rendait cinq fois au double, et celui d'une brebis, quatre fois (n). Mais si on trouve ces animaux encore vivants chez le voleur, il les rendra simplement au double.

On peut tuer impunément un voleur nocturne, surpris à percer une muraille : mais si on le tue en plein jour, le meurtrier est traité selon la rigueur des lois contre les homicides. Si le voleur n'a pas de quoi faire la restitution, on le pourra vendre pour cela (o).

Celui qui aura fait dommage dans le champ, ou dans la vigne d'un autre, rendra de son champ ou de sa vigne le tort qu'il aura fait (p). Il satisfera de même, s'il arrive par sa faute que le feu se prenne aux moissons de la campagne, ou aux gerbes dans l'aire.

Si ce qu'on a mis en *dépôt* chez un autre vient à se perdre, il sera restitué au double par le dépositaire, s'il est convaincu de fraude ; sinon, il sera renvoyé quitte sur son serment, qu'il prêtera devant les juges. Celui aussi à qui on a confié quelque bétail pour le garder, en doit répondre. Si la chose se perd par sa faute ou par sa négligence, il la restituera : si elle meurt entre ses mains, ou si elle est prise par les ennemis, il sera tenu d'affirmer par serment qu'il n'y a point de sa faute, et sera déchargé de la restitution : si elle a été volée, il rendra la valeur. Si elle a été prise par les bêtes sauvages, que le preneur porte quelque partie du corps au maître de l'animal, il sera déchargé de restituer. Si l'animal est simplement emprunté ou loué, et qu'il meure en présence du propriétaire, le preneur n'est tenu à rien : si le propriétaire est absent, l'emprunteur restituera la chose.

XXI. L'*usure* des Israélites envers leurs

(a) *Exod.* xx, 14. *Levit.* xx, 10. *Deut.* v, 18, *et* xxii, 21, 22, 23. 24.
(b) *Levit.* xviii, 6, 22, *et* xx, 11, 17
(c) *Exod.* xxii, 19. *Levit.* xviii,22. xx, 11.
(d) *Levit*, xix, 29. *Deut.* xxiii, 18.
(e) *Exod.* xxii, 16.
(f) *Deut.* xxii, 1, 18.
(g) *Levit* xx, 18, *cum Levit.* xv, 24
(h) *Exod.* xx, 17. *Deut.* v, 20.

(i) *Deut.* xxiv, 1.
(j) *Deut.* xix, 9, 10, 11. *Levit.* xix, 19, 20.
(k) *Deut.* xxii, 5.
(l) *Exod.* xx, 15.
(m) *Exod.* xxi, 16, *et Deut.* xxiv, 8.
(n) *Exod.* xxii, 1, 2, 3, 4
(o) *Ibid.* 4, 5.
(p) *Ibid.* 5 *et seq.*

frères est sévèrement condamnée par la loi ; mais elle leur est tolérée envers les étrangers (*a*). Si le créancier voulait prendre des gages de son débiteur, il ne pouvait pas entrer dans sa maison, mais attendre devant la porte, que le débiteur lui apportât quelque chose (*b*). Il ne pouvait pas prendre en même temps les deux meules, dont on se servait pour moudre le grain (*c*), ni l'habit de la veuve.

S'il avait pris un habit ou une couverture, il devait la rendre au soir, afin que son frère eût de quoi se couvrir pendant la nuit (*d*).

Ceux qui prennent des ouvriers à la journée, les paieront avant la nuit (*e*).

Que les riches ne refusent pas de prêter aux pauvres, sous prétexte qu'ils ne tirent point de profit de leur prêt (*f*).

Que les Hébreux s'entr'aident si bien, qu'il n'y ait point de pauvres dans Israel (*g*).

Que personne ne touche aux bornes du champ de son voisin (*h*).

Que dans la moisson et dans la vendange, on ne soit pas si exact à ramasser les épis et à cueillir les grappes, qu'il n'en reste rien aux pauvres, qui vont après les moissonneurs et les vendangeurs.

Qu'on ne retourne pas quérir une gerbe, qu'on aura oubliée dans le champ.

Que dans les repas de religion on ne néglige pas le pauvre, l'étranger, la veuve, l'orphelin et le lévite (*i*).

L'*étranger* surtout est fort recommandé aux Hébreux. Ayez soin de l'étranger, dit Moïse, puisque vous avez été vous-mêmes étrangers dans l'Egypte, et que vous savez quels sont les sentiments des étrangers hors de leur pays (*j*). Dieu veut qu'ils aiment et qu'ils secourent, non-seulement leurs frères et leurs amis, mais même leurs *ennemis;* qu'ils évitent la vengeance et qu'ils la réservent à Dieu (*k*). S'ils voient l'animal de leur ennemi tombé sous sa charge, qu'ils lui aident à le relever : s'ils trouvent son bétail égaré, qu'ils le retirent dans leur maison (*l*). Il n'y a que les Chananéens envers qui ils doivent exercer leur haine et leur vengeance. Point d'amitié, d'union, d'alliance avec eux ; ordre de les exterminer, de les mettre à mort sans quartier. Les Hébreux en cela sont les vengeurs de la gloire de Dieu et les exécuteurs de sa vengeance (*m*).

Permis aux passants d'entrer dans une vigne, et d'y manger du raisin, et de prendre des épis dans un champ, et d'en manger ; mais non pas d'en emporter (*n*).

XXII. Il y avait parmi les Israélites des *esclaves* de deux sortes ; des esclaves hébreux et des esclaves des nations étrangères. [*Voyez* Esclavage et Liberté.] Ceux-ci étaient esclaves pour toujours : mais les esclaves hébreux étaient mis en liberté dans l'année sabbatique (*o*). S'ils ne jugeaient pas à propos de profiter du privilége de la loi, ils se présentaient devant les magistrats, faisaient leur déclaration, et leur maître les ramenait à sa maison, et leur perçait l'oreille d'une alène, à la porte de son logis. Si l'esclave est entré en esclavage avec sa femme et ses enfants, il en sortira avec eux : si son maître lui a donné une femme durant sa servitude, la femme et les enfants qui en seront sortis, demeureront au maître ; mais l'esclave pourra sortir s'il veut. Si un hébreu est contraint par la pauvreté, de se vendre à un étranger, qui ne soit pas Israélite, que ses parents, s'ils sont en état de le faire, le rachètent ; sinon, que tout Israélite le puisse racheter, ou qu'il se rachète lui-même : on rendra à son maître ce qu'il lui coûte, en déduisant le service qu'il lui a rendu, et eu égard au temps qui reste jusqu'au jubilé : car les étrangers, de même que les Hébreux, devaient relâcher leurs esclaves israélites, et rendre les héritages aux légitimes possesseurs, dans l'année du jubilé. Si un esclave, contraint par la violence de son maître, se retire dans le pays des Hébreux, qu'on ne le livre point à son maître, et qu'on le laisse demeurer dans quelle ville du pays il voudra (*p*). Si un père vend sa fille, l'acheteur ou son fils pourront la prendre à titre de femme du second rang, ou de concubine, et la garder en cette qualité. S'ils ne la prennent point, ils la mettront en liberté en l'année sabbatique, en lui donnant, disent les rabbins, le présent ordinaire de trente sicles. Le maître ne la pourra pas vendre à un autre, et la fille ne pourra proroger sa servitude au delà de l'année sabbatique. Si le maître, après l'avoir fait épouser à son fils, donne encore à ce fils une autre femme, ce nouveau mariage ne préjudiciera point aux droits de la première femme. Son mari lui donnera la nourriture, le logement, l'entretien, et lui rendra les devoirs du mariage. Que s'il manque à quelques-unes de ces conditions, la fille sortira de servitude gratuitement et sans attendre l'année sabbatique.

XXIII. Pour inspirer de l'humanité envers les hommes, la loi ordonnait qu'on en eût même pour les *bêtes*. Elle ordonne que les jours de sabbat, on ne les fasse point travailler (*q*), et que dans l'année sabbatique, elles aient libre pâture partout (*r*). Il semble même que l'indulgence s'étend jusqu'aux animaux sauvages. Elle défend de cuire le chevreau dans le lait de sa mère(*s*); de prendre la mère dans le nid avec ses petits ou ses œufs (*t*); de couper les animaux (*u*). [*Voyez* Castration], de lier la gueule à un

(*a*) *Exod.* xxii, 25. *Levit.* xxv, 37. *Deut.* xxiv, 19, 20.
(*b*) *Deut.* xxiv, 10.
(*c*) *Deut.* xxiv, 6.
(*d*) *Exod.* xxii, 26.
(*e*) *Deut.* xxiv, 14, 15. *Levit.* xix, 13.
(*f*) *Deut.* xv, 8.
(*g*) *Ibid.* 4.
(*h*) *Deut.* xix, 14.
(*i*) *Levit.* xix, 9, 10. *Deut.* xxiv, 19, 20.
(*j*) *Exod.* xxii, 21. xxiii, 9. *Levit.* xix, 33, 34. *Deut.* x, 18.
(*k*) *Levit.* xix, 18, *et Deut.* xxxii, 35.
(*l*) *Exod.* xxiii, 4. 5. *Levit.* xix, 17. *Deut.* xxi, 1 *et seq.*
(*m*) *Exod.* xxiii, 32, 33, *et* xxxiv, 12, *et Num.* xxx, 51, 52, *et Deut.* vii, 2, 16.
(*n*) *Deut.* xxiii, 24, 25.
(*o*) Vide *Exod.* xxii, 1... 6. *Levit.* xxv, 39, 40 *et seq.*
(*p*) *Deut.* xxiii, 15, 16.
(*q*) *Exod.* xxiii, 12.
(*r*) *Levit.* xxv, 7.
(*s*) *Exod.* xxiii, 20, *et* xxxiv, 26, *et Deut.* xiv, 21.
(*t*) *Deut.* xxii, 6.
(*u*) *Levit.* xxi, 24.

bœuf qui foule le grain (*a*), d'accoupler ensemble des animaux de différentes espèces (*b*). On doit rapporter à la même fin la défense de parler mal d'un sourd (*c*), et de mettre quelque chose devant un aveugle pour le faire tomber (*d*).

XXIV. Les Israélites ne mangeaient point indifféremment de toutes sortes d'animaux, d'oiseaux et de poissons : il y en avait un grand nombre qui passaient chez eux pour *impurs*, et dont ils n'usaient jamais. Des animaux à quatre pieds, tous ceux qui n'ont pas la corne du pied fendue, et ne ruminent point, ne sont pas purs. Parmi les poissons, ils ne mangeaient que ceux qui ont des nageoires et des écailles. Il y avait aussi plusieurs sortes d'oiseaux et de reptiles, qui leur étaient interdits. Ces animaux étant vivants ne souillaient point ceux qui les touchaient : mais leurs cadavres imprimaient une souillure qui durait jusqu'au soir, et qui ne se nettoyait qu'en lavant son corps et ses habits. Le nerf de la cuisse, même des animaux purs, ne se mangeait point, à cause du nerf de la cuisse de Jacob, que l'ange toucha (*e*) ; non plus que tout animal mort de lui-même, ou déchiré par une bête carnassière (*f*). Le sang et la graisse des animaux étaient pareillement défendus (*g*)

XXV. La *circoncision* des mâles au huitième jour fut commandée à Abraham (*h*). Elle était d'obligation à tous les Israélites, sous peine d'être exterminés de leur peuple.

Il y avait plusieurs *impuretés* légales, dont les unes séparaient de l'usage des choses saintes ; et les autres, du commerce des hommes. Avoir touché un mort, s'être trouvé dans la maison où il était, avoir assisté à des funérailles, rendait impur pour sept jours, et on était obligé de se purifier avec de l'eau d'expiation, sous peine de la vie (*i*).

La lèpre (*j*), la gonorrhée (*k*), l'incommodité ordinaire des femmes (*l*), imprimaient une souillure à ceux qui en étaient incommodés, tout le temps que leur mal durait ; et après leur guérison, ils offraient une hostie d'expiation, comme pour satisfaire à Dieu des fautes involontaires qu'ils auraient pu commettre pendant leur souillure. Ceux qui approchaient des personnes ainsi souillées, ou qui touchaient à ce qu'elles avaient manié, ou sur quoi elles s'étaient assises, contractaient aussi une souillure, mais qui ne durait qu'un jour (*m*).

Une femme nouvellement accouchée était aussi censée impure quarante jours après la naissance d'un garçon, et cinquante après la naissance d'une fille (*n*). Pendant tout ce temps, elle ne pouvait toucher aux choses saintes, ni se présenter au parvis du tabernacle. Après ce temps, elle venait offrir pour son expiation un agneau, une tourterelle, ou un jeune pigeon ; et si elle était pauvre, elle offrait seulement deux tourterelles ou deux pigeonneaux.

XXVI. Tous les peuples qui n'avaient point la circoncision, passaient pour impurs parmi les Israélites. Ils se servaient du mot d'*incirconcis*, pour dire une chose souillée. Les Chananéens et les Amalécites étaient dévoués à l'anathème (*o*). Les eunuques, les bâtards ou ceux qui étaient nés d'une femme prostituée, n'entraient point dans l'Eglise du Seigneur, jusqu'à la dixième génération (*p*), c'est-à-dire, n'étaient pas reçus dans la communication des priviléges des Israélites. Les Ammonites et les Moabites n'y entraient pas, même à la dixième génération (*q*). Il était défendu de faire la paix et de vivre en amitié avec ces peuples (*r*). Les Iduméens et les Egyptiens pouvaient être reçus dans Israel après la troisième génération : les premiers, en considération d'Esaü, frère de Jacob; et les seconds, parce que les Israélites avaient vécu chez eux comme étrangers.

XXVII. Moïse défend toute sorte de *fraudes* et de *tromperies* dans le commerce. Que l'on ait des mesures égales pour vendre et pour acheter, pour recevoir et pour délivrer (*s*).

Qu'on honore les vieillards, et qu'on se tienne debout en leur présence (*t*).

Que tous les Israélites portent des houppes aux quatre coins de leurs manteaux, et de la frange au bord de leurs habits ; afin que cela les fasse souvenir de la loi du Seigneur (*u*).

Les filles n'héritaient qu'au défaut des garçons (*v*). Les filles héritières épousaient des maris de leur tribu, afin que les héritages d'une tribu ne passassent point dans une autre (*x*).

Si un homme meurt sans enfants, ses frères hériteront de ses biens : s'il n'a point de frères, la succession ira à ses oncles paternels; et s'il n'a point d'oncles paternels, elle ira aux plus proches parents.

XXVIII. Lorsqu'un homme mourait sans enfants, son frère était obligé d'épouser sa veuve [*Voyez* Lévirat], et de faire revivre la mémoire de son frère, dont il recevait la succession (*y*). S'il refusait de le faire, la femme le citait à la porte de la ville, lui ôtait le soulier du pied, lui crachait au visage, et lui disait : *C'est ainsi que sera traité celui qui refuse d'édifier la maison de son frère dans Israel.*

(*a*) *Deut.* xxv, 4.
(*b*) *Levit.* xix, 19, *et* xxii, 10.
(*c*) *Levit.* xix, 14.
(*d*) *Levit.* xi, 2 *et seq.*, *et* xx, 25, *et Deut.* xiv, 4
(*e*) *Genes.* xxxii, 32.
(*f*) *Exod.* xxii, 31. *Levit.* xvii, 15.
(*g*) *Genes.* xvii, 11, 12, etc.
(*h*) *Levit.* xvii, 10. *Genes.* x, 4 *Deut.* xii, 23, 24 *Lev.* vi, 25.
(*i*) *Num.* v, 2, *et* xix, 11, 12, 20
(*j*) *Levit.* xiii, 45, 46.
(*k*) *Levit.* xv, 2.
(*l*) *Ibid.* 19.
(*m*) *Levit.* xii, 4, 20.
(*n*) *Levit.* xii, 4, 5 *et seq.*
(*o*) *Exod.* xvii, 14, *et Deut.* xxv, 17.
(*p*) *Deut.* xxiii, 1, 2.
(*q*) *Deut.* xxiii, 1.
(*r*) *Ibid.* 6.
(*s*) *Levit.* xix, 35; *Deut.* xxv, 13, 14
(*t*) *Levit.* xix, 32.
(*u*) *Num.* xv, 38. *Deut.* xxii, 12.
(*v*) *Num.* xxvii, 5, 6, *et* xxxvi, 3, 4 *et seq.*
(*x*) *Num.* xxvii, 8, 9, 10, 11.
(*y*) *Deut.* xxv, 5, 6, 7.

Si un homme avait conçu contre sa femme quelque soupçon, il pouvait lui faire boire les eaux de jalousie (*a*) [*Voyez* EAUX DE JALOUSIE]; et Dieu avait eu cette condescendance pour la dureté des Juifs, de leur accorder cette épreuve, pour prévenir de plus grands maux. Il tolérait aussi que le mari accusât sa femme (*b*), comme n'ayant pas trouvé dans elle les marques de virginité ; mais, si l'accusation se trouvait fausse, le mari était condamné à être battu à coups de verges ou de bâton, à cent sicles d'amende au profit du père de la femme, et à ne la pouvoir jamais répudier. Un mari qui avait deux femmes ne pouvait pas non plus transférer les droits de premier-né à l'enfant de celle de ces deux femmes qu'il aimait le plus; il ne pouvait dépouiller de ce privilége le fils de celle qui était la moins aimée (*c*).

Le pays de Chanaan devait être partagé par le sort entre toutes les tribus également, autant qu'il était possible, eu égard au nombre de ceux qui composaient la tribu (*d*).

Lorsque les Israélites bâtissaient une maison, ils devaient mettre tout autour du toit une espèce de mur ou de couronnement, pour empêcher que ceux qui allaient sur le toit, qui était en plate-forme, ne tombassent et ne se tuassent (*e*).

XXIX. Il y avait plusieurs sortes de *vœux*, que pouvaient faire les Hébreux. Ils pouvaient se vouer eux-mêmes, ou dévouer au Seigneur une autre personne (*f*). Les personnes ainsi dévouées se rachetaient moyennant une certaine somme. Un homme, depuis l'âge de vingt-cinq ans jusqu'à soixante, donnait pour son rachat cinquante sicles, et la femme trente. Un garçon, depuis cinq ans jusqu'à vingt, donnait vingt sicles, et une fille de même âge, dix. Un homme au-dessus de soixante ans donnait quinze sicles. une femme dix. Les pauvres donnaient, selon leurs facultés, la taxe qui leur avait été imposée par le prêtre. Un animal propre à être sacrifié, qu'on aura voué, ne se rachètera point, mais sera immolé. Un animal impur sera estimé par le prêtre; et si le propriétaire le veut racheter, il y ajoutera une cinquième partie de la valeur par-dessus. Si c'est une maison, on en fera l'estimation, et elle sera vendue au profit des prêtres. Si le propriétaire la veut racheter, il en donnera un cinquième par-dessus la taxe du prêtre. Un champ qu'on aura voué, sera de même prisé par le prêtre, suivant la valeur de son revenu et suivant le temps qui reste jusqu'au jubilé. Le propriétaire le pourra racheter, en y ajoutant un cinquième. Mais si le propriétaire ne rachète pas son champ, et qu'il soit vendu à un autre, celui qui l'a voué n'y pourra plus rentrer, même dans l'année du jubilé, parce qu'il est sanctifié et qu'il est devenu comme un fonds acquis aux prêtres. C'est à eux qu'il retourne dans l'année du jubilé. Les premiers-nés, appartenant au Seigneur, ne sont point matière de vœu.

Les choses et les animaux dévoués à l'anathème ne se rachetaient point, mais étaient mis à mort, si c'étaient des animaux; ou demeuraient aux prêtres, si c'étaient des maisons ou des héritages (*g*). Les dîmes de la terre et des animaux se peuvent racheter, en y ajoutant une cinquième partie par-dessus leur valeur. Chacun est obligé d'acquitter exactement et promptement ses vœux (*h*). Si une fille qui est encore dans la maison de son père fait un vœu, et que son père en ayant eu connaissance n'en ait rien dit, elle accomplira son vœu. Si au contraire son père ne consent pas à sa promesse, elle sera nulle et sans effet. Si c'est une femme mariée, son mari annullera ou ratifiera ses promesses par son consentement ou par son désaveu. Il n'a qu'un jour pour contredire : s'il attend au second jour à s'expliquer, la femme sera obligée à son vœu. Une femme répudiée et une veuve seront tenues à toutes les promesses qu'elles auront faites.

Les *Nazaréens* étaient une sorte de gens qui se consacraient au Seigneur, et qui s'abstenaient de vin et de tout ce qui peut enivrer, qui ne se faisaient point couper les cheveux, et n'assistaient à aucunes funérailles, pendant tout le temps de leur nazaréat (*i*). Après ce temps accompli, le prêtre le présentera à la porte du tabernacle, et offrira un agneau en holocauste, une brebis pour le péché, et un bélier pour une hostie pacifique. Lorsque ces victimes seront immolées, l'on coupera les cheveux du Nazaréen, et on les jettera sur le feu de l'autel ; ensuite le prêtre mettra sur la main du Nazaréen une épaule du bélier et des offrandes de pain et de gâteau; et le Nazaréen les ayant rendues au prêtre, celui-ci les élèvera en présence du Seigneur; et alors le Nazaréen pourra boire du vin. Si, pendant le temps de sa consécration, il meurt par hasard devant lui une personne, il sera obligé de recommencer de nouveau toutes les cérémonies de son nazaréat, et d'offrir deux pigeonneaux pour l'expiation de sa souillure. — [*Voyez* NAZARÉEN.]

XXX. Tout le pays de Chanaan étant plongé dans l'*idolâtrie* lorsque les Hébreux y entrèrent, Dieu leur ordonne de détruire toutes les marques de la fausse religion qu'ils y rencontreraient : bois consacrés, autels, pierres, colonnes, statues érigées en l'honneur des faux dieux (*j*). Il fit d'abord ériger en son honneur un autel de gazon, au pied du Sinaï (*k*); ensuite il en fit faire un de bois, couvert de lames de cuivre, et creux par dedans, pour le tabernacle. On faisait le feu sur une grille de même matière, enfoncée à la moitié de la profondeur de cet autel (*l*). Il défendit de monter à cet autel

(*a*) *Num.* VI, 14.
(*b*) *Deut.* XXII, 14, 15.
(*c*) *Deut.* XXI, 15, 16.
(*d*) *Num.* XXXIII, 53; XXXIV, 13.
(*e*) *Deut.* XXII, 8.
(*f*) *Levit.* XXVII, 2 *et seq.*

(*g*) *Levit.* XXVII, 28.
(*h*) *Num.* XXX, 3.
(*i*) *Num.* VI, 1, 2 *et seq*
(*j*) *Levit.* XXVI, 1, *et Deut.* VIII, 2, 3.
(*k*) *Exod.* XX, 24.
(*l*) *Exod.* XXVII, 8.

par des degrés (a), de peur que les prêtres, en montant, ne découvrissent quelque chose d'indécent et de contraire à la pudeur. Il ordonna aussi qu'aussitôt qu'on serait entré dans la terre promise, on se transportât sur les montagnes d'Hébal et de Garizim. Une partie des tribus devait se placer sur Garizim, pour y prononcer des bénédictions sur ceux qui pratiqueraient les lois du Seigneur, et une autre partie sur la montagne d'Hébal, pour prononcer des malédictions contre ceux qui les négligeraient (b). On y devait ériger un vaste et grand autel, enduit de chaux, sur lequel on pût écrire les paroles de la loi du Seigneur. C'est ce qui fut exécuté par Josué (c). *Voyez* Hébal.

LOI. Souvent sous le nom de *loi* on entend toute l'écriture de l'Ancien Testament. Les mahométans, après leur chef Mahomet, soutiennent (d) que les Juifs ont corrompu la loi, de même que les chrétiens ont corrompu l'Evangile. Il est aisé de voir le but de cette accusation, qui est de décréditer les vraies Ecritures, et d'ôter, par ce moyen, aux Juifs et aux chrétiens les armes pour attaquer et pour détruire le mahométisme, qui n'est proprement fondé que sur cette supposition chimérique et sur cette calomnie diabolique de ce fameux imposteur. Dès qu'il a su persuader cela à ses sectateurs, il met les juifs et les chrétiens, seuls dépositaires des oracles sacrés, dans le besoin de prouver qu'ils jouissent des exemplaires authentiques et exempts de corruption, écrits par les auteurs inspirés ; et pendant cela, Mahomet avance impudemment tout ce qu'il juge à propos, corrompt les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, fait parler les patriarches, Moïse et Jésus-Christ d'une manière conforme à son système et à ses intérêts ; et quand on crie à l'imposture et à la corruption, il dit que c'est nous-mêmes qui avons altéré les livres saints, que nous n'avons plus ni la loi, ni les Evangiles dans leur intégrité.

Et en quoi les Juifs ont-ils corrompu les livres de l'Ancien Testament ? C'est, disent les mahométans, en y ajoutant des voyelles qu'ils n'avaient pas auparavant. Il est vrai que les points-voyelles sont d'une invention assez nouvelle ; mais ce n'est point une corruption du texte, c'est une détermination de la manière dont on doit lire certains mots qui, sans cela, pourraient recevoir divers sens. Mais ces points-voyelles n'ôtent à personne la liberté de lire autrement, s'il y trouve un meilleur sens. Ils ajoutent de plus que, dans les livres de Moïse, on ne trouve pas un précepte qui oblige les Juifs ni à la prière, ni au jeûne, ni à l'aumône, ni au pèlerinage de Jérusalem, ce qui est manifestement faux. Mais au lieu d'examiner la chose, c'est plutôt fait de dire, avec Mahomet : *Quand ceux qui ont des livres vous les présentent, n'y ajoutez point foi, et ne les rejetez pas aussi; mais dites seulement. Nous croyons en Dieu, en ses livres et en ses envoyés.* C'est sur ce principe que les Musulmans se croient défendu de traduire ou de citer aucune chose de la loi ou de l'Evangile.

LOI orale, ou tradition, est celle que les Juifs disent avoir reçue par la tradition de leurs pères. Ils tiennent que Moïse reçut également la loi écrite et la loi orale sur le mont Sinaï ; que la première fut rédigée par écrit, et que l'autre ne fut donnée que de bouche, et qu'elle a passé de main en main, d'une génération à l'autre, par le moyen des anciens. Ils donnent, par ce moyen, une autorité égale à l'une et à l'autre, comme ayant une même origine, et étant également émanées de Dieu. Ils donnent même la préférence à la loi orale sur la loi écrite ; car celle-ci, disent-ils, est en plusieurs endroits obscure, imparfaite et défectueuse, et ne pourrait servir de règle sans le secours de la loi orale, qui supplée à tout ce qui manque à la loi écrite, et en lève toutes les difficultés.

Aussi n'observent-ils la loi écrite qu'avec les explications, les modifications et les gloses de la loi orale ; et c'est une espèce de maxime parmi eux, que l'alliance que Dieu fit avec eux à Sinaï consiste moins dans les préceptes de la loi écrite que dans ceux de la loi orale ; ils donnent même ordinairement la préférence à ces dernières lois. Ils disent, par exemple, que les paroles des scribes sont plus aimables que celles de la loi, que les paroles de la loi sont tantôt de poids et tantôt légères ; mais que celles des docteurs sont toujours de poids, que les paroles des anciens étaient de plus grand poids que celles des prophètes. Dans d'autres endroits, ils comparent le texte sacré à l'eau, et la Misna ou le Talmud, qui contient leurs traductions, au vin ou à l'hypocras. Ailleurs, la loi écrite est du sel ; mais la Misne et le Talmud sont les épiceries les plus exquises. La loi écrite n'est que comme le corps, et la loi orale ou la tradition est comme l'âme de la religion. Dès le temps de Notre-Seigneur (e), on leur reprochait d'avoir anéanti la parole de Dieu, par leurs traditions. *Voyez* ci-devant Cabale.

LOIS, aïeule de saint Timothée. Saint Paul donne de grandes louanges à sa foi. II *Timoth.* I, 5.

LONGIN. C'est le nom que l'on donne au soldat qui perça de sa lance le côté de Notre-Seigneur (f). On a plusieurs histoires de saint Longin ; mais il n'y en a aucune de bien authentique. Celle que les Bollandistes ont publiée dans les Actes des saints, au 15 de mars, porte que Longin était un des soldats laissés à la garde des croix et des crucifiés, lequel, ayant vu les merveilles arrivées à la mort de Jésus-Christ, se convertit et reconnut que c'était un homme juste ; qu'ensuite, ayant été désigné par Pilate pour garder le tombeau du Sauveur, il ne voulut point recevoir de l'argent des pontifes pour dire que ses disciples avaient enlevé son corps ; ce qui irrita Pilate [les pontifes plu-

(a) *Exod.* xx, 26.
(b) *Deut.* xi, 29, et xxvii, 23.
(c) *Josue* viii, 30, 33.

(d) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 853 et 874.
(e) *Marc.* vii, 13.
(f) *Joan.* xix, 34.

tôt] jusqu'à le vouloir perdre, sans y pouvoir réussir; que pour se donner entièrement à Jésus-Christ il renonça à la milice sans le congé de Pilate, et se retira chez lui, en Cappadoce, avec deux de ses soldats qui avaient suivi son exemple. Etant arrivé en Cappadoce, il commença à y prêcher la religion chrétienne, ce qui engagea les Juifs à solliciter Pilate d'écrire à l'empereur pour demander la punition de ces déserteurs. Ils envoyèrent en même temps de l'argent à Rome pour obtenir ce qu'ils voulaient. Tibère ordonna que Longin et ses compagnons seraient punis de mort comme déserteurs, et Pilate envoya des soldats en Cappadoce, qui tranchèrent la tête à Longin et à ses compagnons, et qui rapportèrent leurs têtes à Pilate.

Surius en rapporte d'autres actes tirés de Métaphraste, qui sont encore plus douteux que ceux que nous venons de citer [et que déjà une critique éclairée ne peut admettre]. Allatius (*a*) en cite encore d'autres, qu'il croit écrits par un témoin oculaire; mais Bollandus, qui les a vus, n'a pas seulement daigné d'en tirer copie. Saint Chrysostome (*b*) dit que, de son temps, il y avait des gens qui tenaient que le centurion dont il est parlé dans l'Evangile (*c*), et qui rendit gloire à Dieu, en disant : *En vérité, celui-ci était Fils de Dieu;* que ce centurion, dis-je, s'était affermi dans la foi, jusqu'à souffrir le martyre, et qu'on avait même les actes de son martyre; mais il ne dit pas que ce soit lui qui perça le côté du Sauveur, encore moins qu'il s'appelât *Longin.* Les Grecs tiennent que saint Longin fut martyrisé à Andrales ou Sandrales, près de Thyane en Cappadoce, et ils l'honorent le 16 d'octobre. Les Latins croient que saint Longin est non pas le centenier, mais le soldat qui perça le côté du Fils de Dieu; ils en font la fête le 15 de mars. *Voyez* Bollandus, au 15 de mars, et M. de Tillemont, *Hist. Eccles.*, tom. I, note 38 sur Jésus-Christ, p. 477, 478.

LOOMIM. *Gen.* XXV, 3. *Voy* Laomim *et* Loamim.

LOTH, fils d'Aran, et neveu d'Abraham. Il suivit son oncle, lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et ensuite lorsqu'il sortit d'Haran, pour se retirer en la terre de Chanaan (*d*). Abraham eut toujours pour lui une grande tendresse. Il le mena avec lui en Egypte, et le ramena dans la terre de Chanaan. Mais ils ne purent demeurer plus longtemps ensemble; ils furent obligés de se séparer, parce que, comme ils avaient l'un et l'autre de grands troupeaux (*e*), quelquefois les pasteurs d'Abraham et ceux de Loth prenaient querelle ensemble. Abraham dit donc à Loth : *Qu'il n'y ait point de dispute entre nous, puisque nous sommes frères. Tout le pays est devant vous, choisissez quelle part vous voudrez. Si vous prenez la gauche, je prendrai la droite, et si vous choisissez la droite, je prendrai la gauche.* Loth choisit donc, pour sa demeure (*f*), Sodome, dont les environs étaient très-beaux et très-agréables.

Environ huit ans après (*g*), le roi Codorlahomor et ses alliés ayant attaqué celui de Sodome et ceux des villes voisines, les mirent en fuite, pillèrent Sodome, prirent grand nombre de captifs, et emmenèrent en particulier Loth, neveu d'Abraham. Abraham, en ayant été informé (*h*), choisit entre ses serviteurs trois cent dix-huit hommes résolus et bien armés; et ayant poursuivi les rois ligués, les atteignit vers les sources du Jourdain, les battit, les mit en fuite, recouvra le butin qu'ils avaient pris, et ramena les captifs, entre autres Loth, son neveu. — [*Voyez* Abraham *et* Codorlahomor.

Quelques années après (*i*), les crimes de ceux de Sodome et des quatre villes voisines étant montés à leur comble, Dieu envoya trois anges pour les punir et pour les exterminer (*j*). Ces trois anges passèrent par la demeure d'Abraham, et ce patriarche eut l'avantage de les recevoir dans sa tente. Comme il les reconduisait du côté de Sodome, un des anges lui découvrit le sujet de leur voyage; et Abraham, craignant pour son neveu, lui demanda si Dieu envelopperait l'innocent avec le coupable dans la ruine de cette ville, et s'il la ferait périr, supposé qu'il s'y trouvât seulement vingt ou dix justes. L'ange lui ayant dit qu'il épargnerait Sodome s'il s'y rencontrait seulement dix justes, Abraham s'en retourna, s'assurant qu'il y aurait sans doute au moins ce nombre de gens de bien dans une si grande ville, et que Loth ne manquerait pas d'être de leur nombre.

Sur le soir, les deux anges, car le troisième, qui n'était apparemment envoyé que pour annoncer la naissance d'Isaac, étant disparu, ces deux anges, dis-je, étant arrivés à Sodome, Loth, qui était assis à la porte de la ville, les aperçut, alla au-devant d'eux, se prosterna jusqu'en terre, et les supplia avec beaucoup d'instance de prendre le couvert dans sa maison. Les anges s'en défendirent d'abord, disant qu'ils voulaient passer la nuit dans la place publique; mais Loth les ayant pressés d'entrer dans sa maison, ils entrèrent et il leur fit un festin. Mais avant qu'ils se fussent retirés pour se coucher, tous les habitants de la ville vinrent assiéger la maison de Loth, et lui dirent : *Où sont ces hommes, qui sont entrés ce soir chez vous? Faites-les sortir, afin que nous les connaissions.* Loth leur dit : *Ne faites point, je vous prie, mes frères, ne faites point un si grand mal. J'ai deux filles qui sont encore vierges, je vous les amènerai : usez-en comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes-là, qui sont entrés dans ma*

(*a*) *Allatius de Simeonib.* p. 101.
(*b*) *Chrysost. in Matth. homil.* 89, *p.* 913 *a.*
(*c*) *Matth.* XXVII, 54.
(*d*) *Genes.* XI, 31. An du monde 2082 et 2083, avant Jésus-Christ 1917 et 1918, avant l'ère vulg. 1921 et 1922.
(*e*) *Genes.* XIII, 6, 7.
(*f*) An du monde 2084, avant Jésus Christ 1916, avant l'ère vulg. 1920.
(*g*) L'an du monde 2092, avant Jésus-Christ 1908, avant l'ère vulg. 1912
(*h*) *Genes.* XIV, 12, 13 *et seq.*
(*i*) An du monde 2107, avant Jésus-Christ 1893, avant l'ère vulg. 1897.
(*j*) *Genes.* XVIII, 20 *et seq.*, *et* XIX, 1, 2, 3, etc.

maison comme dans un lieu de sûreté. Mais ils lui dirent : *Retirez-vous; vous êtes venu ici comme un étranger, et vous prétendez être notre juge? Nous vous traiterons vous-même avec violence.* Et comme ils étaient sur le point de rompre la porte, les deux anges tendirent la main à Loth, le retirèrent dans sa maison, et frappèrent d'aveuglement tous ceux qui étaient autour : en sorte qu'ils ne purent plus trouver la porte.

Alors les anges dirent à Loth : *Faites sortir de cette ville tous ceux qui vous appartiennent; car nous allons renverser ce lieu, parce que le cri des crimes de cette ville est monté jusqu'au Seigneur, et il nous a envoyés pour la détruire.* Loth alla donc avertir ses gendres qui devaient épouser ses filles, et leur dit qu'ils eussent à sortir promptement de Sodome, parce que le Seigneur allait détruire la ville. Mais ils traitèrent ces avis de visions, et n'en tinrent compte. Dès le matin, les anges prirent Loth, sa femme et ses filles par la main, et les arrachèrent en quelque sorte de leur maison, parce qu'ils différaient toujours d'en sortir. Alors ils leur dirent : *Sauvez-vous au plus vite; ne regardez pas derrière vous; gagnez la montagne, de peur que vous ne soyez enveloppés dans le malheur des autres.* Loth pria les anges de trouver bon qu'il se retirât dans Ségor, qui était une des cinq villes condamnées à périr. Les anges usèrent donc de condescendance à son égard, et lui permirent de se sauver à Ségor. Mais la femme de Loth, ayant regardé derrière, fut surprise dans la flamme qui tomba du ciel et qui embrasa tout le terrain de Sodome, et fut changée en une statue de sel.

Loth, ayant vu le malheur de Sodome et des villes voisines, n'osa demeurer dans Ségor (*a*). Il en sortit et se retira dans une caverne de la montagne voisine, avec ses deux filles. Celles-ci s'étant imaginé que tous les hommes étaient péris, et que le monde finirait si elles ne lui donnaient de nouveaux habitants, enivrèrent leur père; et l'aînée coucha avec lui sans qu'il s'en aperçût : en sorte qu'elle en conçut un fils, qu'elle nomma *Moab* et qui fut père des Moabites. La seconde s'approcha de lui la nuit suivante, après l'avoir encore enivré, et en eut *Ammon*, qui fut père des Ammonites. On peut voir les commentateurs sur le chapitre XIX de la Genèse, pour savoir quel jugement l'on doit porter de toute la conduite de Loth, de ses filles et de sa femme. Saint Pierre dit que Dieu tira le juste Loth de l'oppression et de la vexation de ceux de Sodome (*b*).

Quelques-uns ont prétendu que *Béelphegor* (*c*), adoré parmi les Moabites, enfants de Loth, n'était autre que Loth lui-même. *Béelphegor* signifie, dit-on, le *dieu découvert* et sans pudeur : ce qui revient assez à ce qui arriva à Loth avec ses filles.

Les mahométans ont ajouté beaucoup de circonstances à l'histoire de Loth (*d*). Ils tiennent que ce patriarche fut envoyé de Dieu aux habitants de Sodome et des quatre villes, pour leur prêcher l'unité d'un Dieu et les détourner du crime abominable dont on dit qu'ils ont été les premiers auteurs, et qui a pris d'eux leur nom parmi nous. Nous lui donnons le nom de *sodomie*, et les Arabes lui donnent celui de *louth* ou *laouth*.

Loth s'acquitta du devoir de prédicateur pendant vingt ans. Il leur prêcha avec beaucoup de zèle le culte du vrai Dieu, et leur donna une grande horreur du crime contre nature dans lequel ils se souillaient, leur reprochant qu'ils seraient les premiers de tous les hommes qui seraient tombés dans cette abomination, en pervertissant l'ordre naturel; mais et ses prédications et ses remontrances furent inutiles. Dieu résolut donc de les faire périr. L'ange Gabriel fut envoyé avec deux autres pour les exterminer. Il passa par la demeure d'Abraham et découvrit à ce patriarche la résolution de Dieu. Abraham contesta longtemps avec lui, disant qu'il y avait peut-être cent hommes justes dans les cinq villes, et que Dieu était trop juste pour confondre l'innocent avec le coupable. Il descendit ensuite par gradations, jusqu'à faire promettre à l'ange qu'il n'exterminerait pas ces villes s'il y trouvait seulement un juste. Alors Abraham lui répliqua : Mais Loth y est avec sa famille. *Aussi l'en tirerons-nous*, répondirent les anges : *ainsi ne nous en parlez plus; car l'arrêt de leur condamnation est donné, et il est irrévocable.*

Les anges, étant arrivés près de la ville, trouvèrent Loth qui travaillait aux champs. Il les salua; et ayant appris qu'ils voulaient passer la nuit dans la ville, il en fut affligé, craignant qu'à cause de leur beauté et de leur bonne mine on ne leur fît quelque insulte. Il ne put s'empêcher de leur dire qu'ils ne connaissaient pas apparemment quels gens c'étaient que les habitants de Sodome; qu'il n'y en avait pas de plus méchants sous le ciel : ce qu'il leur répéta quatre fois, la pudeur ne lui permettant pas de s'en expliquer davantage. Ils ne se rendirent pas à ses raisons, et entrèrent avec lui dans la ville. Ils ne furent pas plutôt entrés dans sa maison, que ceux de Sodome les vinrent assiéger. Loth sortit et leur offrit de sacrifier ses filles à leur passion, s'ils voulaient épargner ses hôtes. Mais ils lui répondirent : *Vous savez que nous n'avons que faire de vos filles, et vous n'ignorez pas ce que nous demandons.* Loth leur répondit : *Je n'ai pas, à la vérité, assez de force pour vous résister; mais j'ai mon recours à Dieu, qui pourra me défendre, moi et mes hôtes, contre vos outrages.*

Alors les anges le rassurèrent, lui déclarèrent qui ils étaient, et lui dirent qu'ils étaient envoyés pour exterminer ces misérables. En même temps ils les aveuglèrent, en passant seulement les mains sur leurs propres visages. Ce châtiment les dissipa, et ils se mirent à crier que ces étrangers étaient des sorciers. Aussitôt les anges firent sortir Loth et ses filles. Mais sa femme, qui s'était

(*a*) *Genes.* XIX, 30, 31, etc.
(*b*) II *Petr.* II, 7.
(*c*) בעל פעור.
(*d*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 520. *Loth.*

corrompue par le commerce qu'elle avait eu avec ceux de Sodome, voulut demeurer et périr avec eux.

L'ange Gabriel, passant sous les fondements de ces villes, les éleva en l'air à une telle hauteur, que les habitants du ciel les plus proches de la terre entendirent le chant de leurs coqs et l'aboiement de leurs chiens; puis il les laissa tomber sur la terre, et tous les habitants furent écrasés sous leurs ruines, Dieu ayant voulu que leur châtiment eût quelque rapport à leur crime. Après ce renversement, Dieu fit tomber sur eux des pierres ardentes cuites aux fournaises de l'enfer, sur chacune desquelles était écrit le nom des coupables : en sorte que ceux-là même qui étaient hors de l'enceinte de leur ville en furent écrasés et brûlés. On dit même qu'un de ceux-là s'étant alors trouvé par hasard dans le temple de la Mecque, bâti par Abraham, y demeura en sûreté pendant quarante jours; mais qu'il n'eut pas plutôt mis le pied dehors, qu'il fut frappé et mis à mort comme ses compatriotes.

[Si les mahométans ont beaucoup ajouté à l'histoire de Loth, d'autres, avant eux, l'avaient copiée et arrangée aussi à leur façon. Les poëtes l'ont transformée en deux fables fameuses, celle d'Orphée et d'Eurydice, et celle de Philémon et Baucis. Delort de Lavaur nous fait assez bien voir cette métamorphose dans son livre intitulé : *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, chap. XIX et XX.

Ce savant, après avoir analysé l'histoire de Loth comme il convenait à son dessein, continue en ces termes :

I. « Quantité d'auteurs attestent ce terrible et fameux prodige. Strabon (1) le rapporte; Tacite (2) décrit à peu près comme l'historien sacré ces campagnes jadis si fertiles et si peuplées dont les villes furent consumées par le feu du ciel. « Les marques du courroux céleste, dit-il, y durent encore; la terre est » comme brûlée et n'a plus la force de produire; on y voit un lac comme une mer » dont les eaux sont d'une odeur et d'un » goût pestilentiels. » Solin Polyhistor (3), Pline (4), Bochart et Adricomius (5) en disent autant; ces derniers ajoutent, comme Josèphe (6) le dit aussi, que de leur temps on voyait encore cette statue de sel entre la mer Morte et la montagne où Loth se retira, et Tertullien (7) assure qu'on la voyait également de son temps. Ces auteurs représentent cet endroit qu'ils ont vu, comme une bouche de l'enfer. — [*Voyez* STATUE DE SEL.]

» Tournons à présent les yeux sur la fable d'Orphée et d'Eurydice, par laquelle les Grecs ont voulu, à leur ordinaire, transporter de la Palestine dans leur pays la scène de ces prodiges.

» Leurs poëtes font naître Orphée dans la Thrace, tantôt de Jupiter, tantôt d'OEagre et d'une muse. Ils ont conservé dans son nom la signification de celui de Loth; car *Orphée* (8), en grec, veut dire, *noir* et *obscur*; comme Loth (9), *enveloppé*, *obscurci*. Ils lui donnent pour mère, les uns *Calliope*, les autres *Polymnie*, qui veut dire *hymne* et *chants*; comme le nom d'*Aram* (10), père de Loth, signifie *chantre* ou *panégyriste*. Orphée est connu sous le nom seul de Chantre de la Thrace.

» Cette fable est rapportée dans Pausanias (11), dans Diodore de Sicile (12), par Conon dans Photius (13), par Ovide (14) dans ses Métamorphoses; elle est élégamment décrite par Virgile (15), et tous la reconnaissent comme une pure fable : aussi n'a-t-on donné à Orphée qu'une généalogie de la fantaisie des poëtes, et purement allégorique par rapport à celle de Loth. On a aussi nommé sa femme *Eurydice* (16), c'est-à-dire, *deux fois trouvée* et autant de fois perdue, comme la femme de Loth.

» Orphée est placé dans la Thrace, peuple brutal, barbare, qui sacrifiait les étrangers, ennemi de toute soumission; comme les habitants de Sodome aussi brutaux, barbares, haïssant les étrangers et les traitant avec outrage, dit Josèphe (17). Orphée avait voyagé dans l'Egypte, d'où il porta le premier aux Grecs les cérémonies et les connaissances des Egyptiens, avec plusieurs de leurs lois (18), comme nous l'avons vu ailleurs. Ce furent particulièrement ces belles connaissances qui lui attirèrent tant d'admiration, et qui faisaient venir à lui les peuples encore ignorants, sauvages et sans mœurs. Il leur inspirait l'amour et la crainte des dieux, avec l'horreur de tout ce qui est contre la justice et la raison, ce qui a fait dire, en langage poétique, qu'il apprivoisait les lions et les tigres, et se faisait suivre des forêts (19).

» Les infâmes débauches des habitants de Sodome sont assez connues et décriées. Les poëtes, Ovide (20) parmi les autres, en noircissent Orphée. Cet horrible trait ne convient nullement à Loth, mais il peint ses concitoyens. Lorsque l'on compare la Fable avec l'histoire, le rapport consiste tantôt dans une ressemblance directe de la copie avec l'ori-

(1) Strabon, liv. XVI de sa Géographie.
(2) Tacite, liv. V de son Histoire, vers le commencement.
(3) Solin, ch. XXXVIII de la Judée.
(4) Pline, liv. III de l'Histoire naturelle.
(5) Adrichomius, en sa description de la terre sainte.
(6) Josèphe, liv. I, ch. XI des Antiquités Judaïques, et liv. IV de la Guerre des Juifs, ch. XXVII.
(7) Dans son Traité *de Pallio*, c. II.
(8) *Orphaios* ou *Orphos* signifie *niger*, *obscurus*, *lucis expers*.
(9) *Loth*, en hébreu, *coopertus*, *involutus*
(10) *Aram*, en hébreu, *cantans* aut *præco*.
(11) Pausanias, dans ses Béotiques.
(12) Au liv. IV de sa Bibliothèque.
(13) Code 186, narration 45 de Photius.
(14) Liv. X et XI des Métamorphoses.
(15) Sur la fin du IVe liv. des Géorgiques de Virgile.
(16) D'*Eurein*, trouver, et de *dis*, double ou doublement.
(17) Au chap. XI du liv. I de son Histoire des Juifs.
(18) Dans Denys d'Halicarnasse, vers le commencement de son Ier liv.
(19) Silvestres homines sacer interpresque deorum
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus;
Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones.
(*Horatius, in Arte Poetica.*)
(20) . . . . . Refugerat Orpheus
Femineam Venerem, etc.
(*Ovidius, Metamorph. lib. XVIII*)

ginal, tantôt dans une ressemblance qui roule sur des circonstances. Celle-ci est si singulière, et d'ailleurs cadrant si peu avec les autres parties du caractère d'Orphée, représenté sous le langage figuré de la poésie comme un législateur respectable, occupé du soin de détourner les hommes du vice et de les porter à la vertu, qu'on ne peut la prendre pour l'ouvrage de l'invention des poëtes, mais plutôt pour un assujettissement à recueillir les restes d'une tradition qui, en s'affaiblissant, était devenue également désavantageuse à tous les citoyens d'une même ville.

» Comme les rois du Pont et de Babylone avaient enlevé la femme de Loth, et qu'après avoir été délivrée de leurs mains elle alla à Sodome, qui est une vive image de l'enfer, on a feint qu'un Aristée, roi d'Arcadie, voulut enlever la femme d'Orphée, et qu'elle fut, dans sa fuite, piquée par un serpent dont la morsure la conduisit aux enfers.

» La fable d'Orphée a deux parties : la première est sa descente aux enfers : il perça les horreurs qui en défendent l'entrée (1), et il obtint la liberté de ramener sa chère Eurydice de ces abîmes affreux dont il est défendu de sortir; mais on joignit à cette faveur la condition de ne se point tourner pour la voir jusqu'à ce qu'ils fussent assez hors des vallées infernales pour ne pouvoir y porter leur vue (2). En contrevenant à cette loi, il devait perdre le fruit de la grâce qu'on lui avait accordée.

» Dans la seconde partie du tableau on représente Eurydice déjà sortie des barrières de l'abîme, sur le point d'être rendue en sûreté à la lumière du jour, à la suite de son mari, lorsque celui-ci, par une imprudente curiosité, tourne la tête pour s'assurer de l'exécution de la promesse qu'on lui avait faite. Dans l'instant qu'il s'est tourné vers sa femme, il lui voit reperdre la vie qu'il venait de lui faire rendre (3); ce n'est plus qu'une ombre qui le fait s'épuiser en regrets inutiles.

» Ces fictions sans fondement ne peuvent avoir été forgées que sur un fond de vérité, dont on voit l'original dans l'histoire de Loth et de sa femme.

» Elle était enfermée dans Sodome, qui n'a paru qu'un enfer à ceux qui ont vu le lieu où fut cette ville infortunée ; les vertus et la justice de son époux, bien éloigné des dérèglements qui y régnaient, furent si agréables à Dieu, qu'avec l'union et le concert de la piété et des prières d'Abraham, son oncle, il trouva grâce devant lui. Le Seigneur envoya des anges pour le retirer avec sa femme de cette ville condamnée, avant que la pluie de feu et de soufre la réduisît en l'état décrit par tant d'auteurs, après l'historien sacré.

» Mais cette grâce avait été accompagnée de la défense de tourner la tête vers cette demeure infernale, jusqu'à ce qu'ils eussent gagné la montagne et fussent hors de cet orage de feu et de soufre. La femme fut trop curieuse et trop impatiente ; elle se tourna vers ce séjour malheureux, où elle entendait un bruit effroyable ; et sur-le-champ elle perdit le sentiment et la vie; son corps fut transformé en une statue immobile que tant de gens ont vue plusieurs siècles après. Loth en fut accablé de douleur, et se retira sur la montagne qui lui avait été indiquée.

» Sur la fin de la fiction, on représente Orphée qui haïssait toutes les femmes (4), et qui détournait les hommes de leur commerce : c'est une peinture des débauches infâmes des concitoyens de Loth, comme il a été remarqué.

» Ce fut par l'instigation de Bacchus, que des femmes dans leur fureur et dans les ténèbres déchirèrent (5) Orphée ; en quoi la Fable semble avoir retenu quelque chose de la dernière aventure de Loth, lorsque ses filles se servirent de son ivresse pour abuser de lui, et pour concevoir à son grand regret deux enfants qui faisaient son supplice, dont la vue et le souvenir déchiraient son cœur, et dont les descendants furent toujours les ennemis irréconciliables du peuple sorti de la même race que lui.

» Voilà le fond qui a servi de canevas sur lequel les poëtes ont travaillé, et qu'ils ont brodé de toutes leurs fictions.

» Nous pouvons assez à propos joindre ici une autre fable, qu'on reconnaît aisément avoir aussi été prise de l'histoire de Loth, sauvé de Sodome par l'avis et le ministère des anges en considération de sa piété envers Dieu. C'est la fable du poëte Simonide, rapportée par Valère Maxime (6), par Cicéron (7), par Quintilien (8). Ils content que Simonide soupait chez un nommé Scopa, homme considérable et opulent, pour qui il avait composé un panégyrique en vers, dans lequel il avait mêlé bien des louanges des dieux Castor et Pollux, pour en relever celles de son héros et pour orner son poëme. Cet homme avare en prit occasion de lui retrancher la moitié du salaire qu'il lui avait promis, en lui disant d'une manière sordide qu'il s'en fît payer par Castor et Pollux, qui y

(1) Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis,
Et caligantem nigra formidine lucum
Ingressus, Manesque adiit regemque tremendum,
Nesciaque humanis precibus mansuescere corda
(*Virgil. lib.* IV *Georg.*

(2) Ne flectat retro sua lumina, donec Avernas
Exierit valles, aut irrita dona futura.
(*Ovide, liv. X des Métamorphoses.*)

(3) Redditaque Eurydice superas veniebat ad auras
Pone sequens (namque hanc dederat Proserpina legem),
Cum subita incautum dementia cœpit amantem,
Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes.
Restitit, Eurydicenque suam jam luce sub ipsa,
Immemor, heu ! victusque animi respexit,
. . . . En iterum crudelia retro
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus.
(*Virgil. l. IV Georg.*)

(4) *En, ait, En hic est nostri contemptor*, etc., dit une de ces femmes, dans Ovide, à l'entrée du liv. XI des Métamorphoses.

(5) . . . Spretæ Ciconum quo munere matres,
Inter sacra Deum nocturnique orgia Bacchi,
Discerptum latos juvenem sparsere per agros.
(*Virgil. lib. IV Georg.*)

(6) Valère Maxime, liv. des Exemples mémorables, ch. VIII des Miracles, art. 8 des Etrangers.

(7) Cicer. de Oratore, n. 352 et 353.

(8) Quintilien, liv. XI de ses Institutions, ch. II de la Mémoire.

avaient autant de part que lui. Ils n'avaient pas achevé de souper, qu'on avertit Simonide que deux jeunes hommes l'attendaient à la porte du logis pour une affaire fort pressante; il y court : dès qu'il est dehors, les deux jeunes hommes disparaissent, et dans le moment le logis où l'on soupait est abîmé; l'hôte avec toute sa compagnie furent écrasés sous sa ruine, et Simonide seul fut sauvé.

» Qui ne voit la piété de Loth récompensée, l'impiété, l'injustice et les insultes de ses concitoyens punies, l'envoi des anges sous la forme de deux jeunes hommes pour sauver Loth, qu'ils font sortir de la ville, laquelle d'abord après est abîmée en la manière que nous l'avons vu dans son histoire?

» Il n'est pas besoin d'autres réflexions. »

II. « La fable de Philémon et Baucis a assez de rapport avec l'histoire de Loth, sauvé de la ruine de son pays, et avec la fable de Simonide que nous venons de rapporter, pour leur être jointe : on y a mêlé cependant tant de circonstances particulières de l'histoire d'Abraham, qu'elle paraît y avoir plus d'affinité, et qu'elle mérite de lui être confrontée séparément, pour se convaincre qu'elle en a été tirée.

» Nous allons mettre ici simplement un extrait de la narration qu'Ovide (1) en fait faire par un homme qui en était instruit, pour justifier et inspirer le respect et la crainte qui sont dus aux dieux.

« On voit, dit-il, au pied d'une colline de » la Phrygie, deux arbres qu'on a enfermés » d'une muraille. J'ai été sur les lieux; je les » ai vus (dit celui qui fait ce récit). Il y a auprès un lac, qui était autrefois une terre » habitée. Jupiter et Mercure, sous la figure » d'hommes, vinrent visiter ce pays. Ils furent à la porte de mille maisons voir si » l'on voudrait les y recevoir. Ils furent rebutés partout; il n'y eut qu'une seule petite maison d'un bon vieillard, appelé » Philémon, et d'une bonne vieille sa femme, » appelée Baucis, où ils furent reçus avec » joie. Ces bonnes gens avaient passé ensemble une vie sage et pieuse; ils étaient » sans enfants, et se servaient eux-mêmes, » sans chagrin et sans murmure. Ils marquèrent à leurs hôtes leur empressement, » et dès que ces dieux déguisés furent entrés » dans leur cabane, ils leur présentèrent les » meilleurs siéges qu'ils avaient; ils allumèrent du feu; ils préparèrent ce qu'ils » purent cueillir de meilleur dans leur jardin, et s'empressèrent de tuer quelque » volaille qu'ils avaient conservée; ils les » entretenaient cependant pour leur faire » attendre plus doucement le repas; ils l'apprêtèrent eux-mêmes le mieux qu'ils étaient » capables de le faire; ils ajustèrent et couvrirent les lits de ce qu'ils avaient de plus » propre; ils firent chauffer de l'eau pour » leur laver les pieds. Tout cela était accompagné d'un air qui marquait la bonne volonté de ces sages vieillards.

» Après le repas, les dieux se firent connaître pour ce qu'ils étaient; ils déclarèrent au mari et à la femme qu'ils allaient » châtier et faire périr tout le pays de leur » voisinage, à cause de l'impiété de ses habitants, et qu'ils seraient les seuls sauvés de » cette ruine générale; qu'il fallait promptement sortir de leur maison, et les suivre » sur une montagne voisine. Ils ne perdirent » pas le temps. A peine étaient-ils arrivés » vers le milieu de la montagne, qu'ils virent » tout le pays submergé et devenu un lac, à » l'exception de leur petite habitation. Ils » étaient, d'un côté, pénétrés de douleur, » pour la perte des gens de leur pays; et de » l'autre, ravis d'admiration et de reconnaissance pour leur conservation. Ils craignaient encore et se répandaient en prières, lorsque Jupiter changea leur chaumière en un temple. Il dit ensuite à ces » pieux vieillards de lui demander ce qu'ils » souhaiteraient; ils lui demandèrent de pouvoir le servir et d'être chargés du soin de » son culte dans ce temple; d'y vivre et d'y » mourir ensemble : ce qui leur fut accordé. » Ils y furent conservés en paix pendant leur » vie; et parvenus à une extrême vieillesse, » ils furent tous deux changés en arbres, » qu'on y voit encore, que l'on révère, et » dont les branches sont chargées de bouquets, que ceux qui les vont voir y portent. Je les ai vus (ajoute celui qui fait ce » récit), et j'ai appris toute cette aventure » des vieillards du pays, gens sincères, qui » disaient la bien savoir, et qui n'avaient nul » intérêt à me tromper. »

» Voilà la fable rapportée par Ovide; voyons l'histoire telle qu'elle est décrite dans la Genèse, et par Josèphe dans son Histoire des Juifs. Abraham, âgé de cent ans, et sa femme, âgée de quatre-vingt-dix, seuls et sans enfants, demeuraient sous des tentes dans la vallée de Mambré, près d'Hébron, qui fut aussi appelé Arbée, dans la Palestine. On sait combien ils étaient recommandables par leur charité. Un jour qu'Abraham était assis à la porte, près d'un chêne célèbre qu'on appelait le chêne de Mambré, il vit venir vers lui trois anges sous la figure d'hommes (2); il courut au-devant d'eux, il se prosterna et leur demanda en grâce de vouloir entrer et s'arrêter dans sa tente. Il courut à sa femme et lui recommanda de faire cuire d'abord des pains sous la cendre. Ils apportèrent cependant de l'eau à leurs hôtes, pour leur faire laver les pieds, et les invitèrent à se reposer sous le chêne, pendant qu'ils préparaient de quoi manger. Abraham courut en même temps à son troupeau, il y tua un veau tendre et gras; il donna à ses hôtes tout ce qu'il put leur offrir de meilleur, et il les servit à table.

» Après le repas, ces hommes tournèrent les yeux vers Sodome, et parlant au nom du Seigneur, dont ils firent connaître qu'ils étaient les ministres, ils déclarèrent de sa part à Abraham le sujet pour lequel ils étaient envoyés : que le cri des crimes de Sodome et de Gomorrhe, qui étaient dans ce voisinage, s'était fortifié; et que leurs péchés étaient

(1) Au VIIIe liv. des Métamorphoses.

(2) Josèphe, au ch. IV de son Histoire des Juifs.

parvenus à leur comble; qu'il avait voulu descendre pour voir lui-même de près ce qui en était, et s'il y restait quelque homme de bien; mais qu'il n'y en avait point trouvé. Alors deux de ces anges travestis en hommes prirent le chemin de Sodome; ils y arrivèrent le soir. Loth, neveu d'Abraham, alla au-devant d'eux, les reçut chez lui avec empressement et piété, et les régala. Ils lui découvrirent leur commission, comme à Abraham; ils le firent sortir de la ville avec sa femme, et le firent sauver sur la montagne, d'où il vit tout le pays inondé par une pluie de soufre et de feu, et changé en un lac affreux. La petite ville de Ségor, où il s'était retiré, fut sauvée en considération d'Abraham, qui, du lieu où il avait auparavant vu le Seigneur, vit les tristes restes de l'embrasement et cette épouvantable destruction.

» Tout ce pays fut changé en un lac plein de bitume; la petite ville où Abraham s'était réfugié, appelée Hébron, ou Arbée, fut miraculeusement conservée. Sara y mourut quelques années après, et y fut enterrée dans une caverne, près de la vallée de Mambré: Abraham y fut aussi enterré. Ils avaient été tous deux religieusement attachés au vrai culte du Seigneur, et ils le laissèrent à leur postérité. L'arbre sous lequel ils avaient reçu les anges et près duquel ils avaient été enterrés, se voyait encore plusieurs siècles après, du temps de saint Jérôme, sous l'empire de Constance; c'est ce qu'atteste ce saint et grave docteur (1), soit que cet arbre, dit-il, se soit conservé si longtemps, soit qu'il ait péri et qu'il en ait poussé d'autres des mêmes racines. Ce saint docteur enseigne, avec les historiens ecclésiastiques, que cet arbre étant révéré des peuples qui venaient y faire des libations et brûler de l'encens, le grand Constantin, pour arrêter le cours de ce culte superstitieux, y fit bâtir un temple superbe (2). Cela a suffi pour faire dire à la Fable que ces deux époux avaient été changés en arbres, qui étaient près de leur tombeau, et qui furent l'objet de la vénération publique.

» La conformité de la Fable avec l'histoire est aussi grande et aussi sensible que peut l'être celle d'une copie avec son original.»]

La femme de Loth est appelée *Hedith* par les rabbins (*a*). Ce nom *Hedith* signifie *témoin*; comme s'ils voulaient marquer que cette femme est un témoin ou une preuve du châtiment dont Dieu punit l'incrédulité et l'imprudence de ceux qui ne croient point à ses menaces et à sa parole. L'Écriture dit (*b*) *qu'ayant regardé derrière, elle fut changée en une statue de sel*. Cette manière de parler, *regarder derrière soi*, se prend quelquefois pour différer, retarder, s'arrêter; et il y a apparence que l'intention de l'ange était de faire hâter Loth et sa famille, et de leur faire comprendre qu'ils avaient tout à craindre, en usant de remises. On forme beaucoup de difficultés sur ce qui est dit, qu'elle fut changée en une statue de sel. Les uns ont cru que la phrase de l'Écriture ne marquait autre chose, sinon qu'elle avait été surprise et étouffée par le feu et la fumée, et qu'elle était demeurée au même endroit aussi roide et aussi immobile qu'un rocher de sel; d'autres, que l'on avait mis sur son tombeau une colonne ou un monument de pierre de sel; d'autres, qu'elle fut étouffée dans la flamme, et qu'elle devint pour la postérité un monument *de sel*, c'est-à-dire, un monument permanent et durable de sa propre incrédulité et de son imprudence. D'autres prétendent que cette femme, ayant été frappée de l'odeur du soufre et de la flamme, tomba morte sur la terre, où son corps se pétrifia et devint raide et sec comme les momies et les corps des Égyptiens qui ont été salés et embaumés; en sorte qu'*une statue de sel* serait équivalente à un corps embaumé, desséché et salé.

Mais le sentiment le plus commun et le plus universel est que cette femme fut tout d'un coup pétrifiée et changée en une statue de sel de roche, qui non-seulement ne se fond pas à la pluie, mais qui est aussi dur que les plus durs rochers. La plupart des voyageurs qui ont parcouru la Palestine racontent qu'on leur a montré la femme de Loth, c'est-à-dire, le rocher auquel elle a été métamorphosée. Mais ce qui rend leur témoignage fort suspect, c'est qu'ils ne s'accordent pas entre eux sur le lieu où on la voit, les uns la mettant au couchant, les autres à l'orient, d'autres au septentrion, d'autres au midi de la mer Morte, d'autres au milieu de ses eaux, d'autres dans Ségor, d'autres à une grande distance de cette ville. Quelques anciens, comme saint Irénée (*c*), et l'auteur du poëme sur Sodome, attribué à Tertullien, assurent qu'elle conservait encore de leur temps la forme de femme, et que, par un miracle continuel, elle ne perdait rien de sa grosseur, quoique l'on en arrachât toujours quelques pièces. Ils ajoutent encore une chose plus incroyable, qui est qu'elle était en cet état sujette à toutes les infirmités qui sont naturelles et ordinaires à son sexe. On peut voir notre commentaire sur *Genes.*, XIX, 26, la dissertation de M. Le Clerc sur la femme de Loth, celle de Henri Bauman sur le même sujet, celle de M. Hermand Hard et de Christophe Auguste Bauman, et les commentateurs sur le lieu cité de la Genèse. Notre-Seigneur dans l'Évangile (*d*) dit à ses disciples de se souvenir de la femme de Loth dans leur fuite, et de n'imiter pas sa lenteur. — [*Voyez* Statue de sel.]

LOTHAN, fils de Séhir le Horréen. *Genes.*, XXXVI, 20.

LOUP, *lupus*, en hébreu (*e*), *seeb* en grec

(*a*) *Pirké R. Eliezer. c.* xxi. עדית *Hedith.*
(*b*) *Genes.* xix, 26.
(*c*) *Iren. l.* IV, *c.* li.
(*d*) *Luc.* xvii, 32
(*e*) זאב *Seeb.* Λύκος. *Lycus, Lupus*

(1) Dans son livre *de Situ et Nominibus locorum Hebraicorum.*
(2) Eusèbe, au troisième livre de la vie de Constantin, ch. l et li, où il donne la lettre que cet empereur écrivait sur ce sujet à tous les évêques de la Palestine; et Histoire Ecclésiastique de Fleury, liv. XI.

lycos; animal sauvage, et farouche, demeurant dans les bois, ennemi du bétail, carnassier, goulu, rusé; d'un odorat exquis, ayant une tête carrée, et le poil tirant sur le gris. On dit communément que ce qui le rend si vorace, c'est qu'il n'a qu'un intestin fort gros et fort court, dans lequel les aliments ne séjournent que peu de temps. Mais c'est une erreur populaire. Il a les intestins aussi longs que les autres animaux et que les chiens, étant lui-même une espèce de chien sauvage. Il y a plusieurs sortes de loups : le *loup mâtin*, qui ne vit que de charogne; le *loup lévrier*, qui vit de rapine, qu'il attrape avec légèreté; le *loup cervier*, que quelques-uns confondent avec le lynx, et d'autres avec le chat sauvage. Les chiens transportés d'Europe en la Nouvelle-Espagne ont dégénéré en loups.

L'Ecriture marque neuf choses remarquables du loup. Elle dit : 1° qu'il vit de rapines; 2° qu'il est violent, cruel et sanguinaire; 3° qu'il est vorace et avide; 4° qu'il sort le soir pour ravir sa proie; 5° qu'il a la vue très-perçante; 6° qu'il est grand ennemi des troupeaux de brebis; 7° que Benjamin est un loup ravissant (*a*); 8° que les faux docteurs sont des loups couverts de peaux de brebis ; 9° que les persécuteurs de l'Eglise et les faux pasteurs sont aussi des loups ravissants. Les prophètes, en plus d'un endroit, parlent des loups du soir. Par exemple, Jérémie dit (*b*) que *le loup du soir dévorera les méchants.* Et Abacuc (*c*) : *Ils sont plus légers que les loups du soir.* Et Sophonie (*d*) : *Les juges sont des loups du soir.* Saint Jérôme, sur Abacuc, remarque que sur le soir les loups sont plus dangereux, parce qu'alors la faim les presse. Les Septante, au lieu de *loups du soir*, ont traduit des *loups d'Arabie*, parce que le terme hébreu *arab* signifie le soir et l'Arabie. Les loups sont communs en Arabie; mais ils n'ont rien de particulier en ce pays-là. Ainsi il n'est pas nécessaire de recourir à cette traduction.

Quant à ce qui est dit dans la Genèse, que *Benjamin est un loup ravissant*, les interprètes chaldéens l'expliquent de l'autel des holocaustes, qui était à Jérusalem, dans la tribu de Benjamin, et sur lequel on brûlait soir et matin des holocaustes en l'honneur du Seigneur. D'autres le rapportent au rapt que les Benjamites firent des filles qui venaient au tabernacle à Silo (*e*). D'autres le rapportent à Mardochée ou à Saül, qui étaient de la tribu de Benjamin. D'autres enfin l'expliquent de saint Paul, qui était aussi de cette tribu; et c'est l'explication la plus commune parmi les interprètes chrétiens (*f*). *Voyez* Bochart, *De Animal. sacr. parte* I, *l.* III, *c.* XI.

Isaïe (*g*), décrivant le bonheur du règne du Messie, dit qu'alors on verra le *loup et l'agneau demeurer ensemble; qu'ils paîtront paisiblement dans les mêmes pâturages, et qu'un petit enfant les mènera paître.* Le Sauveur, dans l'Evangile (*h*), dit qu'il envoie ses apôtres *comme des agneaux au milieu des loups.* En effet, et les Juifs et les païens furent d'abord comme des loups carnassiers et ravissants, déchaînés contre les fidèles. Ils persécutèrent et firent périr d'une mort violente presque tous les apôtres et les disciples du Sauveur. Mais ensuite ces mêmes loups se convertirent, et devinrent comme des agneaux. Saint Paul, un des plus ardents persécuteurs de l'Eglise, fut dans la suite un de ses plus zélés défenseurs.

*LUBIM. *Voyez* LAABIM.

LUC. Saint Luc évangéliste est nommé par quelques anciens *Lucas*, *Lucius*, ou *Lucanus.* Il était Syrien, natif d'Antioche, et médecin de profession (*i*). Ceux qui croient que c'est lui qui est nommé *Lucius* dans l'Epître aux Romains (*j*), doivent reconnaître aussi qu'il était parent de saint Paul : *Lucius et Jason... cognati mei.* On n'est pas d'accord s'il était Juif ou païen de naissance. Ceux qui soutiennent (*k*) qu'il était du nombre des septante disciples croient qu'il était aussi Juif de religion et d'origine, puisque notre Sauveur n'en choisit point d'autres. Saint Epiphane croit qu'il fut un de ceux qui quittèrent Jésus-Christ, lui ayant entendu dire ces paroles : *Celui qui ne mange pas ma chair, et ne boit pas mon sang, n'est pas digne de moi;* mais qu'il revint à la foi, ayant ouï les prédications de saint Paul à Antioche. Saint Grégoire le Grand (*l*) et quelques autres, dans Théophylacte, croient que saint Luc était le compagnon de Cléophas, et qu'il allait avec lui à Emmaüs, lorsque Jésus-Christ se joignit à eux. On lit dans une addition qui se trouve à la fin des *Hommes illustres* de saint Jérôme, que saint Luc a toujours vécu vierge, n'ayant eu ni femmes, ni enfants.

Il fut le compagnon des voyages et de la prédication de saint Paul (*m*); mais on ignore en quel lieu et en quel temps il commença à se joindre à lui. Ceux qui tiennent qu'il fut converti par saint Paul à Antioche croient que depuis ce temps il ne le quitta plus. D'autres veulent qu'il se soit joint à lui à Troade; et saint Luc insinue lui-même cette opinion, lorsqu'il dit dans les Actes (*n*) : *Nous cherchâmes aussitôt le moyen de passer de Troade en Macédoine.* Il commence en cet endroit à parler en première personne, comme étant alors de la compagnie de saint Paul. On croit communément que saint Luc était peintre, et on montre en quelques endroits des portraits de la Vierge de sa façon, ou du moins des copies prises sur des portraits de sa main. Les anciens n'ont point connu cette qualité de saint Luc, et Nicéphore est le pre-

(*a*) *Genes.* XLIX, 27.
(*b*) *Jerem.* V, 6.
(*c*) *Abac.* I, 9.
(*d*) *Sophon.* III, 3.
(*e*) *Judic.* XXI, 21.
(*f*) *Tertull. l.* V, *c.* I, *contra Marcion. Ambros. de Benediction. Patriarch. c.* XII. *Hieronym. in Isai. l.* IV, *et in Osee l.* II. *Augustin.*, etc.

(*g*) *Isai.* XI, 6, *et* LXV, 25.
(*h*) *Matth.* V, 16, *et Luc.* X, 3.
(*i*) *Coloss.* IV, 14. Vide *Euseb. Hist. Eccles l.* III, *c.* IV.
(*j*) *Rom.* XVI, 21.
(*k*) *Epiphan. hæresi* 51, *alii quidam.*
(*l*) *Greg. Magn. l* I *Moral. c.* I.
(*m*) II *Timoth.* IV, 11. *Philemon.* ℣ 23, 24. *Coloss.* IV, 14.
(*n*) *Act.* XVI, 8, 9, 10.

mier auteur qui en ait fait mention (1). Mais s'il n'a pas peint le visage de la Vierge et de son Fils, il nous a laissé plusieurs particularités de la sainte Vierge, et de l'enfance de Jésus-Christ, qui font juger qu'il avait pu voir et connaître cette admirable Vierge, et qu'il avait même eu part à sa confidence (*a*).

Saint Epiphane (*b*) croit qu'il annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules [*Voyez* Gaule], dans l'Italie et dans la Macédoine. Métaphraste veut qu'il ait prêché dans l'Egypte, dans la Libye et dans la Thébaïde. On croit qu'il survécut de plusieurs années à saint Paul, étant mort en Achaïe (*c*), dans une extrême vieillesse, âgé de quatre-vingts ou de quatre-vingt-quatre ans. Nicéphore (*d*) dit qu'il mourut à Thèbes de Béotie, où l'on voit encore aujourd'hui un tombeau que l'on croit être celui de saint Luc. Saint Hippolyte (*e*) dit qu'il fut crucifié à Elée, dans le Péloponèse. Dorothée, dans sa Synopse, dit qu'il mourut et fut enterré à Ephèse. Bède, Usuard, Adon et le martyrologe romain disent qu'il mourut en Bithynie. On est partagé sur le genre de sa mort. Les uns (*f*) croient qu'il souffrit le martyre, et les nouveaux Grecs veulent qu'il ait été crucifié à un olivier. Elie de Crète (*g*), au contraire, suppose comme constant qu'il ne mourut pas d'une mort violente, et c'est le sentiment de plusieurs modernes.

Outre l'Evangile de saint Luc et les Actes des Apôtres, on lui attribue encore quelques autres ouvrages, comme la traduction, ou même la composition, quant au style, de l'Epître aux Hébreux. Saint Clément d'Alexandrie (*h*) croit qu'il est auteur de la dispute de Jason et de Papisque, que nous n'avons plus. D'autres (*i*) enseignent que l'Evangile même de saint Luc était proprement l'Evangile de saint Paul, et que cet apôtre l'avait dicté à saint Luc; et que quand saint Paul parle de son Evangile (*j*), il entend l'Evangile de saint Luc. Mais saint Irénée (*k*) dit simplement que saint Luc rédigea par écrit ce que saint Paul prêchait aux nations; et saint Grégoire de Nazianze, que l'Evangéliste écrivit, appuyé du secours de saint Paul. Il est certain que saint Paul cite ordinairement l'Evangile selon saint Luc (*l*); mais saint Luc ne dit nulle part qu'il ait été aidé par saint Paul. Il adresse l'Evangile et les Actes à un nommé Théophile, que nous ne connaissons point; et plusieurs anciens même ont pris ce nom dans un sens appellatif, pour un homme qui aime Dieu. Les Marcionites ne recevaient que le seul Evangile de saint Luc, et encore le tronquaient-ils en plusieurs endroits, comme l'ont remarqué Tertullien (*m*) et saint Epiphane (*n*).

Quant aux Actes des Apôtres, nous en avons déjà parlé ailleurs, sous l'article des Actes. Le style de saint Luc est plus pur que celui des autres Evangélistes : mais on ne laisse pas d'y remarquer plusieurs expressions propres aux Juifs hellénistes, plusieurs traits qui tiennent du génie de la langue syriaque, et même de la langue latine, au jugement de Grotius. On peut voir M. de Tillemont pour la vie de saint Luc, et notre préface sur son Evangile, et sur les Actes des Apôtres.

LUCIFER. Ce terme se prend ou pour l'étoile du matin, ou pour Jésus-Christ, qui est la lumière du monde; ou enfin pour le démon, qui est souvent appelé *Lucifer* dans les écrits des Pères. Sophar dit à Job (*o*) : *Si vous êtes innocent, lorsque vous vous croirez perdu, vous brillerez comme l'étoile du matin.* Et Dieu parlant à Job, lui dit (*p*) : *Produisez-vous l'étoile du matin au temps où elle doit paraître ?* Et le Père éternel en parlant du Verbe (*q*) : *Je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore.* Saint Pierre parlant aux fidèles leur dit (*r*) : *Vous faites bien de vous arrêter aux oracles des prophètes, comme à une lampe qui luit dans un lieu d'obscurité, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin s'élève dans nos cœurs.* Il compare la lumière des prophéties à celle d'une lampe qui luit dans un lieu d'obscurité, et la lumière de l'Evangile et de la foi, à l'aurore et à l'étoile du jour. Isaïe (*s*) parle de la chute de Lucifer du haut du ciel, dans cet endroit : *Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour ?* C'est en ce sens que plusieurs anciens Pères (*t*) l'ont expliqué, et que l'expliquent encore aujourd'hui plusieurs commentateurs. Mais d'autres (*u*) croient que cela regarde à la lettre le roi de Babylone, qui déchut de son état de gloire et d'élévation, et qui fut précipité dans l'enfer. Ce qui n'empêche pas que l'on ne puisse aussi l'expliquer allégoriquement de la chute de l'ange rebelle.

(*a*) Vide *Grot. ad Luc.* ii, 51.
(*b*) *Epiphan. hæresi* 51.
(*c*) *Hieronym. de Viris illustr. Gaudent. Brixiens. homil.* 17.
(*d*) *Nicephor. l.* II, *c.* xliii.
(*e*) *Hippolyt. in ms. Bodlei apud Mill. Præfat. in Luc.*
(*f*) *Nazianz. orat.* 3. *Paulin. ep.* 12, *p.* 155. *Gaudent. serm.* 17.
(*g*) *Elias Cretens. in orat.* 3. *Greg. Nazianz.*
(*h*) *Clem. Alex. apud Euseb. lib.* VI *Hist. Eccl. et Hieronym. de Viris illustr.*
(*i*) *Tertull. l.* IV *contra Marcion. c.* v, *et Athanas. in Synopsi.*
(*j*) *Rom.* ii, 16, *et* xvi, 25, *et* II *Thessal.* ii, 13. Vide *Euseb. l.* III, *c.* iv, *et l.* VI, *c.* xxv, *Hist. Eccl. ex Origene.*
(*k*) *Iren. l.* III, *c.* i.
(*l*) Comparez I *Cor.* xi, 23, 24, 25, à S. Luc. xxii, 18, 19, 20, *et* I *Cor.* xv, 5, comparé à S. Luc., xxiv, 34.
(*m*) *Tertull. contra Marcion. l.* V.
(*n*) *Epiphan. hæresi* 42.
(*o*) *Job.* xi, 17. בקר *Boker.*
(*p*) *Job.* xxxviii, 32. כימה *Chima.*
(*q*) *Psal.* cix, 3. שחר *Schahhar. Aurora.*
(*r*) II *Petri.* i, 19.
(*s*) *Isai.* xiv, 12, etc.
(*t*) *Origen. l.* I *peri Archon. c.* iv, *et l.* IV, *c.* ii. *Euseb. in Psal.* lxxxi. *Athanas. Greg. Magn. plurib. locis. Tertull. l.* V *contra Marcion. c.* xi *et* xvii. *Ambros. in Psal.* cxviii. *et alii.*
(*u*) Vide *Hieron. Basil. Cyrill. in Isai.* xiv. *Aug. l.* III *de Doct. Christ. c.* xxxvii. *D. Thom. Haymo, Dionys. Sanct. Cornel. Vat. Grot. Sa*, etc.
(1) Sur les portraits de la sainte Vierge « que l'on prétend avoir été faits de son vivant, » voyez les *Recherches sur la personne de Jésus-Christ et sur celle de Marie*, par un ancien bibliothécaire (M. Peignot), in-8°, pag. 154-188, Paris, 1829, et la *Corresp. d'Orient*, lettr. CL, tom. VI, pag. 239.

Saint Pierre, dans sa seconde Epître (*a*), dit aux fidèles qu'*ils ont les oracles des prophètes, auxquels ils font bien de s'arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu d'obscurité, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin* (*Lucifer*) *se lève dans leur cœur*. Cette étoile du matin et ce soleil opposés aux oracles des prophètes auxquels ils succèdent, et sur lesquels ils l'emportent par leur clarté, marquent visiblement l'Evangile et la doctrine de Jésus-Christ. Saint Pierre veut marquer par ce passage trois degrés de lumière : 1° les *oracles des prophètes*, qui luisent dans l'obscurité : c'est l'état des Juifs ; 2° l'*étoile du matin*, qui marque l'aurore, et ceux qui cherchent sérieusement Jésus-Christ dans les livres de l'Ancien Testament ; 3° le *soleil*, qui est l'état de ceux qui ont embrassé la foi. Quelques-uns traduisent le grec (*b*), *jusqu'à ce que le jour paraisse, et que le soleil se lève dans vos cœurs*. Ils prétendent que *phosphoros* ou *lucifer* signifie quelquefois le soleil.

Les Arabes donnent à Lucifer le nom d'*Eblis* (*c*), qui est un diminutif ou une corruption de *Diabolos;* ils lui donnent aussi le nom d'*Azazel*, qui est le nom du bouc émissaire que l'on chassait dans le désert, chargé des péchés et des malédictions du peuple juif. Ils racontent que les anges ayant ordre de Dieu de se prosterner devant Adam immédiatement après sa création, ils y satisfirent, à l'exception d'*Eblis*, qui le refusa avec opiniâtreté, disant qu'ayant été tirés, lui et ses compagnons, de l'élément d'un feu beaucoup plus pur et plus excellent que celui de la terre dont Adam avait été formé, il n'était pas juste de les obliger à rendre des soumissions à leur inférieur. Alors Dieu lui dit : *Sors d'ici, car tu seras privé pour toujours de ma grâce, et tu seras maudit jusqu'au jour du jugement*. Eblis demanda à Dieu qu'il lui donnât délai jusqu'au temps de la résurrection générale ; mais il l'obtint seulement jusqu'au son de la première trompette, qui est celui où tous les hommes mourront, pour ressusciter au second son de la trompette, c'est-à-dire, quarante ans après. Eblis mourra donc, selon les mahométans ; mais il ressuscitera ensuite avec tous les hommes pour être précipité dans les flammes. Je ne rapporte toutes ces vaines traditions des Orientaux que pour faire voir que leur théologie n'est qu'une corruption de la religion chrétienne, dont ils ont altéré toutes les vérités.

LUCIUS DE CYRÈNE, dont il est parlé dans les Actes (*d*), était un des prophètes de l'Eglise chrétienne d'Antioche. Pendant qu'il était occupé à son ministère avec les autres prophètes, le Saint-Esprit leur dit : *Séparez-moi Paul et Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés ;* et après qu'ils eurent jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent aller. On croit que Lucius est un des septante disciples de Notre-Seigneur. Usuard et Adon prétendent que les apôtres l'ordonnèrent premier apôtre de Cyrène. L'Eglise latine l'honore le sixième jour de mai.

LUCIUS, dont il est fait mention dans l'Epître aux Romains (*e*), et qui y est qualifié parent de saint Paul, est, selon quelques-uns, le même que Lucius Cyrénéen, dont on vient de parler. Mais la plupart les distinguent avec plus de raison. On ne sait rien de la vie, ni de la mort de ce Lucius, à moins que l'on ne dise qu'il est le même que saint Luc : ce qui nous paraît fort croyable.

LUD, quatrième fils de Sem (*f*), peupla, selon la plupart des anciens et des modernes, la Lydie, province de l'Asie Mineure. Arias Montanus place les *Ludim* sur le confluent de l'Euphrate et du Tigre, et M. Le Clerc les met entre les fleuves *Chaboras* et *Saocoras* ou *Masca*.

LUDIM, fils de Misraïm (*g*). Josèphe a prétendu que les descendants de *Ludim* ne subsistaient plus il y avait longtemps, et qu'ils avaient été détruits dans les guerres d'Ethiopie. Le paraphraste jérosolymitain traduit *Ludim* par les habitants de la Maréote, partie d'Egypte : mais Bochart soutient qu'il faut lire le pays de *Méroé*, ou de *Méroïte*. Le paraphraste Jonathan le traduit par ceux du canton de *Neut* ou *Neout*, dans l'Egypte ; l'Arabe, par ceux de *Tenèse*, près de Péluse. Ezéchiel met les Ludim avec *Chus* et *Phut*, et ailleurs, avec *Phut* et *Pharas*, ou peut-être *Pathros*. Ces peuples étaient dans l'Egypte : mais il n'est pas aisé de marquer précisément le lieu de la demeure des *Ludim*.

[« *Ludim* passe pour être le père des *Ethiopiens*, bien que cet honneur puisse être partagé par la portion de la postérité de Chus, qui passa de l'Arabie en Ethiopie. Il est vraisemblable, malgré la version française de la Bible, qui rapporte ce fait aux *Lydiens*, par le nom desquels elle nous paraît avoir à tort rendu le mot *Ludim*, du texte hébreu, que c'est du peuple issu de Ludim, et descendant par conséquent de Mesraïm, que les prophètes Isaïe, Jérémie et Ezéchiel parlent, lorsqu'ils vantent son habileté à tenir l'arc et à lancer des flèches. » BARBIÉ DU BOCAGE.]

LUDO, *ludere*. Ce verbe latin se met communément pour jouer, se divertir ; mais on prétend qu'il se prend aussi quelquefois pour combattre, se railler, se moquer, tomber dans la dissolution, dans le désordre, dans l'idolâtrie. Il est dit, par exemple, que *Ismael jouait avec Isaac* (*h*). On croit qu'il le maltraitait ou qu'il le raillait avec insolence et avec mépris. Joab dit à Abner (*i*) : *Que ces jeunes gens se lèvent, et qu'ils jouent devant nous ;* c'est-à-dire, qu'ils se battent, et qu'ils nous donnent le divertissement d'un combat singulier. Il est dit que les Hébreux ayant adoré le veau d'or dans le désert, s'assirent pour boire et manger, et qu'ensuite (*j*)

(*a*) II *Petr.* I, 19.
(*b*) Ἕως οὗ ἡμέρα διαυγάσῃ, καὶ φωσφόρος ἀνατείλῃ.
(*c*) *Bibl. Orient.*, p. 307, *Eblis*.
(*d*) *Act.* XIII, 1. L'an de Jésus-Christ 44.
(*e*) *Rom.* XVI, 21.

(*f*) *Genes.* X, 22.
(*g*) *Genes.* X, 13.
(*h*) *Genes.* XXI, 9.
(*i*) II *Reg.* XI, 14.
(*j*) *Exod.* XXXII, 6.

ils se levèrent pour jouer, pour s'abandonner à la dissolution et à la débauche. La femme de Putiphar dit que son mari lui a amené Joseph, cet hébreu, pour *jouer*, pour faire insulte à son honneur (*a*).

LUITH, lieu ou canton du pays des Moabites (*b*). Eusèbe et saint Jérôme disent que Luith est située entre les villes d'Ar et de Ségor, et par conséquent à l'orient de la mer Morte.

[Luith était une colline, probablement habitée : Ils montent par la colline ou la montée de Luith, dit Isaïe.]

LUMIÈRE, *éclat*. Moïse (*c*) dit que le Seigneur ayant créé la matière du ciel et de la terre, et les ténèbres étant répandues sur le chaos, *Dieu dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit; et Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière des ténèbres;* et cela fut fait le premier jour. On demande quelle pouvait être cette lumière du premier jour, différente du soleil, qui ne fut créé que le quatrième jour? Quelques rabbins soutiennent que c'est la lumière du soleil, et que ce qui est dit au verset 7 du même chapitre de la création du soleil, de la lune et des étoiles au quatrième jour, est une récapitulation. D'autres croient que Dieu créa exprès, le premier jour du monde, un corps lumineux à peu près semblable à celui qui éclairait les Israélites dans le désert pendant la nuit. Il faut de nécessité admettre ici quelque chose de pareil, si l'on veut soutenir la création successive, et suivre l'ordre marqué par Moïse dans la création des choses.

[L'auteur, comme à peu près tous les physiciens d'avant notre époque, suppose que la lumière vient du soleil. Mais il est aujourd'hui reconnu qu'elle en est tout à fait indépendante. *Voyez* mon *Hist. de l'Ancien Testament*, tom. 1er, *Commentaire des six jours d'après les sciences humaines*, et mon *Dictionnaire de l'Ecriture sainte*, au mot LUMIÈRE (*physique*), pag. 500.]

VOIR LA LUMIÈRE DU CIEL. *Je ne vois pas la lumière du ciel*, disait Tobie (*d*) pendant sa disgrâce, pendant qu'il était aveugle.

LA LUMIÈRE se met souvent pour la prospérité, de même que la nuit pour l'adversité. *In viis tuis splendebit lumen* (*e*) : Vos voies seront toutes éclatantes de lumière; Dieu favorisera toute votre conduite. *Signatum est super nos lumen vultus tui* (*f*) : Vous nous avez comblés de vos faveurs.

Jésus-Christ prédit à ses disciples que ce qu'il leur dit dans les ténèbres, sera publié dans la lumière (*g*), et se répandra par tout le monde.

LA LUMIÈRE DES VIVANTS marque, dans le sens littéral, une vie heureuse, et accompagnée de prospérités (*h*); mais dans le sens moral et spirituel, elle signifie le bonheur de la vie éternelle, comme le malheur des méchants est désigné par les ténèbres de la mort.

Dieu est qualifié *le père des lumières* (*i*), l'auteur de toutes grâces; et Jésus-Christ est qualifié *la lumière du monde* (*j*), *la lumière qui éclaire les nations* (*k*), *la lumière de justice, la lumière de vie.*

Les apôtres sont la lumière du monde, *saint Matth.* V, 14. Et : Les justes brilleront dans l'éternité, comme des astres dans le firmament. *Prov.* IV, 18.

LUNATIQUE (*l*). On donne ce nom à certains malades, que l'on croit principalement attaqués dans les lunaisons, par exemple aux épileptiques, ou à ceux qui tombent du mal caduc, aux maniaques, ou à ceux qu'une noire mélancolie tourmente, et enfin aux possédés du démon; car souvent on a pris pour de vrais possédés ceux qui étaient simplement tourmentés par une trop grande mélancolie. Saint Jérôme (*m*) croit que les lunatiques de l'Evangile étaient des possédés, à qui le peuple, par erreur, donnait le nom de lunatiques, parce qu'il les voyait plus tourmentés pendant les lunaisons; le diable affectant de les faire souffrir davantage dans ces circonstances, afin que les simples en imputassent la cause à la lune, et qu'ils en prissent occasion de blasphémer contre le Créateur. D'autres soutiennent que les épileptiques ne diffèrent des lunatiques que du plus au moins. Les épileptiques ne sont pas tous également attaqués. Les uns tombent plus souvent, et les autres plus rarement. Il y en a qui tombent chaque jour. Les lunatiques ne sont attaqués qu'au déclin de la lune. On peut voir les commentateurs sur *Matth.* IV, 24, et les auteurs qui ont traité exprès des maladies dont il est parlé dans l'Ecriture.

LUNE. Le Seigneur créa le soleil et la lune le quatrième jour du monde, afin qu'ils présidassent au jour et à la nuit (*n*), et qu'ils servissent à faire distinguer les temps et les saisons. Le soleil préside au jour, et la lune à la nuit; le soleil règle le cours de l'année, et la lune celui du mois; le soleil est comme le roi de l'armée du ciel, et la lune en est comme la reine. Moïse parle de la lune comme d'un corps lumineux, à peu près égal à celui du soleil : *Fecit Deus duo luminaria magna; luminare majus, ut præesset diei, et luminare minus, ut præesset nocti.* Il est pourtant certain que la lune comparée au soleil est un très-petit corps. Les astronomes croient qu'elle est environ cinquante-deux fois plus grande que la terre, et 4150 fois plus petite que le soleil; mais les auteurs sacrés parlent souvent d'une manière populaire et peu exacte. Ils appellent *grand luminaire*, ce qui nous paraît grand, et qui l'est en effet par

(*a*) *Genes.* XXXIX, 14, 17.
(*b*) *Isai.* XV, 5, *et Jerem.* XLVIII, 5.
(*c*) *Genes.* I, 2, 3, 4.
(*d*) *Tob.* V, 12.
(*e*) *Job.* XXII, 28.
(*f*) *Psalm.* IV, 7.
(*g*) *Luc.* XII, 3
(*h*) *Psalm.* LV, 13; CXXXVIII, 12, *et* CXLVIII, 3, *et Job.* XXXIII, 30.
(*i*) *Jacob.* I, 17.
(*j*) *Joan.* VIII, 12
(*k*) *Joan.* I, 8.
(*l*) *Matth.* IV, 29. Σεληνιαζόμενοι. *Lunatici.*
(*m*) *Hieronym. in Matth.* IV, 24.
(*n*) *Genes.* I, 15, 16.

rapport à nous, mais sans égard à la grandeur réelle des autres corps que le peuple n'est pas capable de mesurer, et dont il ne juge que sur le rapport de ses sens.

Les auteurs sacrés nous disent aussi que la lune fut destinée de Dieu pour marquer les temps, les jours de fêtes et d'assemblée (a) : *Sint in signa, et tempora, et dies et annos;* Et le Psalmiste (b) : *Fecit lunam in tempora.* Et l'auteur de l'Ecclésiastique (c) : *La lune est dans toutes les révolutions qui lui arrivent, la marque des temps, et le signe des changements de l'année. C'est la lune qui fixe les jours des fêtes: la lune a donné le nom aux mois.* Les Hébreux ont varié sur la manière de compter leurs mois et leurs années. Nous croyons que du temps de Moïse, et encore longtemps depuis, ils ont suivi l'année solaire; mais depuis le retour de la captivité de Babylone ils ont eu leurs années lunaires; c'est ce que l'auteur de l'Ecclésiastique insinue dans le passage que nous venons de citer. Il est toujours vrai, soit qu'on suive l'année solaire ou lunaire, que la lune marque les révolutions des temps, et que les hommes ont partagé l'année en douze mois, en suivant les douze révolutions qu'ils ont remarquées en la lune dans le cours d'une année.

Je ne sais si les Hébreux connaissaient la cause des éclipses de la lune; mais ils en parlent toujours en des termes qui marquent qu'ils les considéraient comme miraculeux, et comme des effets de la puissance et de la colère de Dieu. Les prophètes, parlant de la ruine des empires, ne manquent guère de dire que le soleil sera couvert de ténèbres, que la lune retirera sa lumière, que les étoiles du ciel tomberont. Ainsi Isaïe (d) parlant de la chute de Babylone : *Ecce dies Domini venit crudelis, et indignatione plenus.... Obtenebratus est sol in ortu suo, et luna non splendebit in lumine suo.* Et ailleurs (e) : *La lune sera couverte de confusion, et le soleil sera dans la honte quand le Seigneur aura établi son règne sur la montagne de Sion.* Et Ezéchiel (f) parlant de la ruine du roi de Babylone : *Operiam cœlum, nigrescere faciam stellas ejus, solem nube tegam, et luna non dabit lumen suum.* Et Joel (g) : *Le soleil et la lune seront couverts de ténèbres, et les étoiles retireront leur lumière.* Ces expressions sont très-communes dans l'Ecriture, et je ne sache pas qu'il soit parlé expressément d'éclipse en aucun endroit. Aussi les Hébreux, qui ne croyaient pas que le soleil tournât autour de la terre, ne pouvaient expliquer d'une manière physique les éclipses de la lune, ni celles du soleil.

Les Orientaux en général, et les Hébreux en particulier, avaient plus de respect pour la lune que pour le soleil. Le culte de la lune parmi eux était plus étendu et plus célèbre que celui du soleil. Moïse (h) dit aux Israélites de se donner de garde, en voyant le soleil, la lune, les étoiles et la milice du ciel, de leur rendre un culte superstitieux, puisque ce ne sont que des créatures destinées au service de toutes les nations qui sont sous le ciel. Job parle aussi du culte du soleil et de la lune (i) : *Si j'ai vu le soleil dans sa clarté et la lune dans son éclat, si je m'en suis réjoui dans le secret, et si j'ai porté ma main à ma bouche pour la baiser* en signe d'adoration. Les Hébreux adoraient en particulier la lune sous le nom de *Meni*, d'*Astarté*, de Déesse du bois, de Reine du ciel, etc. Les Syriens lui rendaient leur culte sous le nom d'*Astarté*, et d'*Uranie*, ou de *Céleste;* les Arabes sous le nom d'*Alilat;* les Egyptiens sous celui d'*Isis;* les Grecs sous le nom de *Diane*, *Vénus*, *Junon*, *Hécaté*, *Bellone*, *Minerve*, etc.— [*Voyez* la plupart de ces noms, et MYLITTA.]

Macrobe (j) et Julius Firmicus disent que les hommes déguisés en femmes, et les femmes déguisées en hommes sacrifiaient à la lune; et le rabbin Maimonides (k) croit que c'est là ce que Moïse a voulu défendre en interdisant les déguisements et les changements d'habits. La lune était adorée sous le nom d'un Dieu, et non d'une déesse, chez les peuples de Syrie, de Mésopotamie et d'Arménie. Les Sépharvaïm l'appelaient *Ana-Mélech*, le roi Bénin. Strabon le nomme *Men.* Isaïe (l) lui donne le même nom. On la dépeignait vêtue en homme, et on voit encore des médailles où elle est dépeinte sous l'habit et la forme d'un homme armé, ayant à ses pieds un coq, et coiffée d'un bonnet à la phrygienne, ou à l'arménienne. Spartien (m) assure que ceux de Charres en Mésopotamie croyaient que tous ceux qui tenaient la lune pour une déesse seraient toujours assujettis à leurs femmes. Il ajoute qu'encore que les Grecs et les Egyptiens lui donnent quelquefois le nom de déesse, toutefois ils lui donnent toujours le nom de Dieu dans leurs mystères. Dans l'Ecriture nous n'avons aucun nom pour désigner une déesse, et *Astarté*, qui est la lune, est nommée Dieu, de même que *Baal*, qui est le soleil.

On faisait à la lune des sacrifices de plusieurs sortes. On voit dans Isaïe (n) et dans Jérémie (o), qu'on lui offrait aux carrefours, ou sur le toit des maisons, des sacrifices de gâteaux et de semblables offrandes. C'est ainsi que les Grecs honoraient *Hécaté* ou *Trivia*, qui est la même que la lune; mais ailleurs, on lui offrait des victimes humaines. Strabon (p) raconte que dans les pays voisins de l'Araxe on adore principalement la lune, qui y a un temple fameux. La déesse y a plusieurs esclaves, et tous les ans on lui en

(a) *Genes.* I, 14.
(b) *Psalm.* CIII, 19.
(c) *Eccli.* XLIII, 6, 7, 8.
(d) *Isai.* XIII, 10.
(e) *Isai.* XXIV, 23.
(f) *Ezech.* XXXII, 7.
(g) *Joel.* II, 10; III, 75.
(h) *Deut.* IV, 19; XVII, 3.
(i) *Job.* XXXI, 27.
(j) *Macrob. Saturnal. l.* III, *c.* VIII.
(k) *Maimon. Mose Nebochim. part.* III, *c.* XXXVIII.
(l) *Isai.* LXV, 11.
(m) *Spartian. in Caracalla.*
(n) *Isai.* LXV, 11.
(o) *Jerem.* VII, 18.
(p) *Strabo, l.* XI.

immole un en sacrifice, après l'avoir nourri toute l'année somptueusement. Lucien (*a*) parle de semblables sacrifices qu'on faisait à la déesse de Syrie, qui n'était autre que la déesse Céleste, ou la lune. Les pères conduisent leurs enfants enfermés dans des sacs au haut du vestibule du temple de la déesse, et les précipitent dans la place, et lorsque ces malheureuses et innocentes victimes crient et se plaignent, les pères répondent que ce ne sont pas leurs fils, mais des bœufs.

Les Juifs attribuaient différents effets à la lune; par exemple, Moïse parle des fruits du soleil et de la lune (*b*) : *De pomis fructuum solis et lunæ.* Le soleil et la lune sont considérés comme les deux principes de la production des fruits de la terre. La lune leur fournit l'humidité et le suc qui les nourrit; le soleil cuit cette humidité, et dissipe ce qui abonde (*c*) : *Lunæ femineum ac molle sidus atque nocturnum, solvere humorem et trahere, non auferre.* Quelques commentateurs (*d*) croient que les *fruits du soleil* sont ceux qui ne viennent qu'une fois l'année comme le froment, les raisins, etc., et que les fruits de la lune sont ceux qui se recueillent en différents mois de l'année, comme les concombres, les figues, etc.

LUNULES, *Lunulæ.* Dieu menace dans Isaïe (*e*) d'ôter aux filles de Sion leurs chaussures précieuses et leurs lunules, ou leurs croissants qui servaient à orner leur chaussure : *Auferet Dominus ornamentum calceamentorum et lunulas.* Les sénateurs romains mettaient à l'endroit de la cheville, au-dessus du talon, une espèce de boucle qu'ils appelaient *lune*, parce qu'elle avait la figure d'un croissant : *Patricia clausit vestigia luna.* Quelques-uns ont cru qu'on la mettait au-devant et au bas de la jambe; mais ce sentiment est singulier, les anciennes figures la représentent autrement. Bruduas, frère d'Hérode Atticus, mettait cette lune au-dessus du talon, sur la cheville; elle était d'ivoire et avait la forme d'un croissant (*f*). Le terme hébreu (*g*), que saint Jérôme a rendu par *lunulas*, signifie en effet une *lune;* et *meniscos* dont se servent les Septante, peut aussi signifier la même chose. L'Ecriture se sert du même terme dans l'endroit des Juges (*h*), où l'on parle des carcans qui étaient au cou des chameaux des Madianites. Il y avait des croissants d'or.

LUSSA. *Voyez* Luza.

LUSTRATIONS. Ce terme est consacré dans le style des auteurs qui ont traité des cérémonies religieuses pour marquer les aspersions, fumigations et autres cérémonies employées pour purifier les lieux ou les personnes souillées. Par exemple, Dieu ordonne à Moïse de prendre les lévites du milieu des enfants d'Israel, et de les purifier par l'eau d'expiation (*i*) : *Aspergantur aqua lustrationis.* Ailleurs (*j*) il ordonne sous peine de la vie que quiconque se sera souillé par l'attouchement d'un mort, ou en assistant à des funérailles, se purifie en s'arrosant avec l'eau de lustration. Cette eau était une espèce de lessive, que l'on faisait en jetant dans de l'eau pure une pincée de la cendre d'une vache rousse, immolée au jour de l'expiation solennelle. On arrosait de cette eau les personnes et les choses qui avaient contracté quelque souillure à l'occasion d'un mort. On peut aussi donner le nom de lustration à ce qui se pratiquait lorsqu'un lépreux était guéri de sa lèpre (*k*), ou qu'une femme venait se présenter au temple après ses couches (*l*).

On se sert aussi souvent du verbe *lustrare*, en parlant de la consécration que les parents faisaient de leurs enfants en l'honneur du faux dieu Moloch. Ils les faisaient passer ou par-dessus les flammes, selon quelques-uns, ou entre deux feux, selon les autres; ou enfin ils les consumaient dans les flammes, suivant la plus commune opinion. C'est ce que Dieu avait très-expressément défendu (*m*), et qui ne laissa pas de se pratiquer assez souvent dans Israel. *Voyez* ci-après Moloch, et notre dissertation sur cette divinité des Ammonites, imprimée à la tête du Commentaire sur le Lévitique.

LUTH, instrument de musique à cordes. Autrefois il n'avait que six cordes, à présent il en a onze. Il est composé de la table, qui est de bois de sapin ou de cèdre; du corps, fait de neuf ou dix éclisses ; du manche, qui a neuf touches, et de la tête, où sont les chevilles, qui servent à monter les cordes au ton qu'on veut leur donner. Elles sont attachées à un chevalet qui est au bas de la table; et par l'autre extrémité elles portent sur un morceau d'ivoire, où il y a des petites entailles, et qui est au bout du manche. Le son sort par une rose qui est au milieu de la même table. On pince les cordes de la main droite, et on se sert de la gauche pour appuyer sur les touches. On traduit ordinairement le latin *cythara*, *testudo* ou *chelis*, par un *luth :* mais il est certain que la cythare ancienne, nommée *kinnor* dans l'Hébreu (*n*), est fort différente du luth. *Voyez* notre Dissertation sur les instruments de musique des anciens Hébreux, à la tête du Commentaire sur les Psaumes.

LUTTE de Jacob avec l'ange qui lui apparut à Phanuel (*o*). Il est dit dans la Genèse que Jacob ayant fait passer à ses gens le torrent de Jacob, il demeura seul, et voilà un homme qui luttait avec lui jusqu'au matin. Cet homme voyant qu'il ne pouvait surmonter Jacob, lui toucha le nerf de la cuisse, qui se

(*a*) *Lucian. de Dea Syr.*
(*b*) *Deut.* xxxiii, 14.
(*c*) *Plin. l.* II, *c.* ci.
(*d*) *Rab. Salomon. Munst. Jun. Malvenda*, etc.
(*e*) *Isai.* iii, 18.
(*f*) *Antiquité expliquée*, t. III, p. 58.
(*g*) השהרנים 70 : Μηνίσκους.
(*h*) *Judic.* viii, 21, 26.
(*i*) *Num.* viii, 6, 7.
(*j*) *Num.* xix, 20.
(*k*) *Levit.* xiv, 1, 2, 3, 4, etc.
(*l*) *Levit.* xii, 6, 7, 8.
(*m*) *Deut.* xviii, 10: *Nec inveniatur in te qui lustret filium suum, aut filiam, ducens per ignem.*
(*n*) כנור *Cinnor, cythara.*
(*o*) *Genes.* xxxii, 24

sécha aussitôt et il lui dit : *Laissez-moi aller, car l'aurore commence à se lever.* Jacob lui répondit : *Je ne vous laisserai point aller, que vous ne m'ayez donné votre bénédiction.* L'ange le bénit au même lieu, et lui changea son nom, en l'appelant Israel, et Jacob donna à ce lieu le nom de *Phanuel*, comme qui dirait *l'apparition de Dieu*. Moïse donne à celui qui luttait avec Jacob, le nom d'homme, mais on ne doute point que ce ne fût un ange ; et le prophète Osée (*a*) le marque expressément : *In fortitudine sua directus est cum angelo, et invaluit ad angelum.* Plusieurs anciens Pères (*b*) ont cru que c'était le Fils de Dieu, seconde personne de la sainte Trinité, qui avait apparu en cet endroit. Origène (*c*) cite d'un ouvrage apocryphe que l'ange Israel le premier des anges, étant venu dans le corps de Jacob, Uriel, le huitième des anges, voulant se faire passer pour Jacob, fut combattu par Israel. Quelques anciens, au rapport de Procope (*d*), ont cru que cet homme était le démon, sous la figure d'Esaü, qui combattait contre Jacob. Quelques rabbins ont avancé que c'était l'ange d'Esaü, ou plutôt l'ange du pays d'Esaü, qui luttait contre Jacob, pour l'obliger à se déporter du droit d'aînesse, qu'il avait obtenu contre Esaü. On peut voir sur cela les commentateurs. — [*Voyez* Ange, tom. I, col. 409, ma note.]

Quant au nerf de la cuisse de Jacob qui fut touché par l'ange, on croit que l'ange lui toucha la cuisse en l'endroit où le grand os s'emboîte dans *l'acetabulum* de l'*os sacrum;* il le toucha dans l'endroit le plus épais et le plus charnu de la cuisse, et lui en foula les nerfs, ce qui fut cause que Jacob en demeura boiteux. Les uns disent qu'il ne boita que quelques moments, d'autres qu'il boita jusqu'à son arrivée à Sichem, et d'autres enfin qu'il fut boiteux jusqu'à sa mort.

Pour ce qui est de l'abstinence du nerf de la cuisse : *Quam ob causam non comedunt nervum filii Israel, qui emarcuit in femore Jacob, usque in præsentem diem; Voyez* l'article Nerf.

On demande si cette lutte de Jacob était un événement réel, ou une simple vision. Théodoret (*e*) et le rabbin Maimonides (*f*) ont cru que tout ceci s'était passé en esprit, et n'avait de réalité que dans l'imagination de Jacob. Ce patriarche, fortement occupé du danger qu'il était sur le point de courir par la rencontre de son frère Esaü, eut cette vision pour le rassurer. Dieu lui fit voir en songe un homme qui luttait contre lui, et qui n'ayant pu remporter sur lui aucun avantage, lui dit : Vous ne vous appellerez plus désormais *Jacob*, mais *Israel*, c'est-à-dire, celui qui est maître de Dieu ; *car*, ajoute-t-il, *si vous avez été le maître en luttant contre un Dieu, contre un ange, à plus forte raison le serez-vous contre un homme*, contre Esaü votre frère, et pour preuve que cette vision n'était pas de ces songes vains et ordinaires, il lui sembla que l'ange lui touchait la cuisse, et en effet à son réveil, il se trouva boiteux, apparemment par la force de son imagination.

C'est ce qu'on peut dire pour appuyer le sentiment qui croit que tout cela se passa en vision. Mais le sentiment le plus commun et le mieux fondé, est que la chose se passa en réalité. Le récit de Moïse semble ne pouvoir s'entendre autrement, et l'incommodité de Jacob, qui en fut une suite, prouve qu'il y eut ici plus qu'un songe.

LUZ, ou, selon la Vulgate, LUZA. C'est l'ancien nom de Béthel. *Genes.*, XXVIII.

LUZA, ville de l'Arabie Pétrée, qui fut bâtie par un homme de Béthel (*g*) qui, pendant que ceux de la tribu d'Ephraïm assiégeaient Béthel, leur montra une entrée secrète par le moyen de laquelle ils prirent la ville. Ce qui fut cause qu'on lui donna la vie sauve, à lui et à toute sa famille. Il se retira dans le pays des Héthéens, et y bâtit *Luza*, autrement appelée *Lesa*, ou *Lasa*, ou *Lussa*.

LYBIE, province d'Egypte, que nous croyons avoir été peuplée par les descendants de *Lahabim*, fils de Mezraïm. *Genes.* X, 13. Cette province s'étendait depuis Alexandrie jusqu'à Cyrène, et peut-être encore plus loin, car on ignore les anciennes bornes du pays des *Lahabim*, ou *Lubim*. *Nahum.*, III, 9. — [*Voyez* Libye.]

Lybie. On donne aussi quelquefois le nom de Lybie à toute l'Afrique ; mais je ne crois pas qu'il se trouve en ce sens dans l'Ecriture.

LYCANTHROPIE. On appelle ainsi la maladie dans laquelle tombe un homme, lorsque, par un effet d'une imagination blessée, et d'un cerveau échauffé, il s'imagine être devenu bœuf, loup, chien ou chat, etc., et prend toutes les inclinations, les manières et les sentiments de ces animaux. On croit communément (*h*) que Nabuchodonosor, par un effet de la puissance de Dieu, tomba dans cette manie : ainsi ce prince croyant fortement qu'il était devenu bœuf, commença à marcher à quatre pattes, à brouter l'herbe, à frapper de la tête comme avec des cornes, à demeurer dans les champs, à fuir la compagnie des hommes, à laisser croître ses cheveux, sa barbe et ses ongles comme une bête. Ses gens, étonnés d'un événement si prodigieux, le saisirent et le lièrent, comme le marque Daniel (*i*) : *Alligetur vinculo æreo et ferreo;* ils le traitèrent comme on traite les maniaques et les furieux, de peur qu'ils ne commettent quelque violence, ou

(*a*) *Ose.* xii, 3.
(*b*) *Justin. Dialog. cum Tryphone. Clem. Alex. l.* I. *Pædag. Tertull. contra Praxeam. Hilar. l.* V, *et* XV, *de Trinit. Athanas. orat.* 3 *contra Arian.*, etc.
(*c*) *Origen. tom.* V, *in Joan. et homil.* 11 *in Numer.*
(*d*) *Procop. in Genes.* xxxii. *Vide et Hieron. in Ephes. c.* vi, *et Origen. l.* III *de Principiis.*
(*e*) *Theodoret. quæst.* 1, 92, *in Deut.*
(*f*) *Maimon. in Mose Nebochim. part.* ii, *c.* xlii.
(*g*) *Judic.* i, 25, 26.

(*h*) *Hieron. Theodoret. Maldonat. Perer. Cornel. Sanct. Lic. Franc. Vales. de Sacra Philosoph. cap.* lxxx. *Mercurial. lib.* VI. *Var. Lect. c.* xx. *D. Thom. de Regimine principum, l.* II, *cap. ultim. Rupert. de Trinit. lib.* VI, *et de Victoria Verbi cap.* xxix. *Delrio, l.* II. *Disquisit. Magic. cap.* xviii. *Bartholin. de morbis Biblicis. Vives et Leonard. Coquæus ad August. l.* XVIII *de Civit. et alii.*
(*i*) *Dan.* iv, 12. *Hieronym. in Dan.* iv, *p.* 1089: *Cum perspicuum sit omnes furiosos, ne se præcipitent et alios ferro invadant, catenis ligari.*

qu'ils ne se jettent dans quelque précipice. Mais enfin il s'échappa, et vécut à la campagne comme une bête. Ces sortes de maladies ne sont nullement inconnues aux médecins, et il y a peu de livres de médecine qui n'en parlent.

LYCAONIE, province de l'Asie Mineure qui fait partie de la Cappadoce, ayant la Galatie au septentrion, la Pisidie au midi, la Cappadoce à l'orient, et la Phrygie au couchant. Saint Paul prêcha dans la Lycaonie, dans les villes d'Iconium et de Lystre (*a*).

Lycaonie. Langue de Lycaonie. Saint Paul prêchant à *Lystre*, ville de Lycaonie (*b*), dans l'Asie Mineure, guérit par son seul commandement, un homme qui était boiteux dès le ventre de sa mère, et qui n'avait jamais marché. Alors ceux de Lystre, *élevant leur voix, commencèrent à dire en leur langue lycaonienne : Des dieux devenus semblables aux hommes sont descendus vers nous; et ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, parce qu'il était le chef de la parole.* On demande quelle était cette *langue lycaonienne*. La plupart croient que c'était un grec corrompu; et il est certain que dans l'Asie Mineure on parlait grec; mais comme il est ordinaire dans les provinces éloignées du centre de la pureté et du bon goût, les langues s'altèrent et s'éloignent de la politesse des bonnes villes, et des lieux où les études fleurissent.

Paul Ernest Jablonski a fait une savante dissertation sur la langue lycaonienne. Il prétend qu'elle était la même que la langue cappadocienne, et que celle-ci était un grec mêlé de beaucoup de syriaque, sentiment qui a été suivi par Grotius, et qui est très-probable, à cause du voisinage de la Syrie, de la Cappadoce et de la Lycaonie; et s'il n'eût été question que de marquer une différence de dialecte, saint Luc n'aurait pas dit que ces peuples s'écrièrent en *langue lycaonienne :* un dialecte n'est pas une langue particulière.

LYCIE, province [maritime] de l'Asie Mineure, ayant la province d'Asie, proprement dite, au nord, la Méditerranée au midi, la Pamphylie à l'orient, et la Carie au couchant. Saint Paul (*c*) aborda au port de Lystre en Lycie, lorsqu'il allait à Rome, pour paraître devant Néron, l'an de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire 60.

* LYCURGUE. *Voyez* Lacédémone.

* LYCUS. Les croisés, après avoir vaincu l'émir de Tripoli, se mirent en marche vers Jérusalem, suivant les bords de la mer. Ils passèrent sur les terres de Botrys (aujourd'hui Batroun), de Byblos (Gibaïl), et traversèrent le *Lycus* (Nahr-el-Kelb) à son embouchure.... Après avoir franchi les défilés de l'embouchure du Lycus, ils trouvèrent une marche facile dans le territoire de Bérithe (Beirout); ils virent Sidon et Tyr.... Avant d'arriver à Tyr, ils séjournèrent trois jours sur les bords du *Nahr-Kabemieh* dans un frais vallon... Ils arrivèrent dans la plaine de Ptolémaïs, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre.... (Michaud, *Hist. des Crois.*, liv. IV, tom. I, pag. 304, 306.) *Voyez* Lydda.

* LYDA, ville de Samarie, I *Mac.*, XI, 34, probablement la même que *Lydda*, qui suit.

LYDDA, en hébreu, *Lud* ou *Lod*, et nommée par les Grecs et les Latins *Lydda* ou *Diospolis*, sur le chemin de Jérusalem à Césarée de Philippes. [*Voyez* Lod.] Elle était à l'orient de Joppé, et à quatre ou cinq lieues de cette ville. Lydda appartenait à la tribu d'Ephraïm. Il semble qu'elle fut habitée par les Benjamites, au retour de la captivité de Babylone (*d*). *Lydda* est une des trois toparchies qui furent démembrées de la Samarie, pour être données aux Juifs (*e*). Saint Pierre étant venu à *Lydde*, y guérit un homme paralytique nommé Enée (*f*).

[Les deux autres villes ou toparchies qui furent données aux Juifs sont Aphæréma et Ramatha. Ce fut à la demande de Jonathas que le roi de Syrie, Démétrius Nicanor, renonçant aux impôts et à tous les produits de ces trois villes, les consacra avec toutes leurs dépendances à l'entretien des prêtres du temple de Jérusalem. Lydda était une ville assez considérable qui, dans le premier siècle de notre ère, fut livrée aux flammes par Cestius. Cestius s'en était emparé pendant que les habitants étaient allés à Jérusalem pour prendre part à la fête des Tabernacles : il n'en restait plus que cinquante dans la ville. Les Grecs nommèrent cette cité *Diospolis, ville de Jupiter*, et les chrétiens lui donnèrent, à l'époque des guerres saintes, le nom de *Saint-Georges*, en partie à cause d'un temple magnifique que l'empereur Justinien avait fait élever en l'honneur du saint martyr, et principalement dans l'opinion que c'était là le lieu de son martyre. Barbié du Bocage.]

Les Juifs enseignent qu'après la ruine de Jérusalem ils établirent diverses académies en différents endroits de la Palestine, et en particulier à *Lydda*, où le fameux Akiba professa pendant quelque temps. Gamaliel prit sa place, et l'obligea de se retirer à Japhné; après lui parut Asphon ou Triphon, autre rabbin fameux, que quelques-uns ont confondu avec Triphon le Juif, qui est le personnage du Dialogue de saint Justin.

[Les croisés (*Voyez* Lycus), ayant quitté les campagnes de Ptolémaïs, laissèrent à leur droite Caïpha, Antipatrides et Joppé; s'avançant à travers une vaste plaine, ils arrivèrent à *Lydda*, l'ancienne Diospolis, célèbre par le martyre de saint Georges. On se rappelle que saint Georges était le patron des guerriers chrétiens, et que souvent ils avaient cru le voir, au milieu des batailles, combattant avec eux les infidèles. Les croisés laissèrent à Lydda un évêque et des prêtres pour desservir les autels de l'illustre martyr, et lui

(*a*) *Act.* xiv, 1, 2, 3, etc. An de Jésus-Christ 48, de l'ère vulg. 45.
(*b*) *Act.* xiv, 6, 7, 8, 9, 10.
(*c*) *Act.* xxvii.
(*d*) II *Esdr.* xi, 35.
(*e*) I *Mac.* xi, 34. *Antiq. l.* XIV, *c.* viii.
(*f*) *Act.* ix, 33, 34

consacrèrent la dîme de toutes les richesses enlevées aux Musulmans. Ils s'emparèrent ensuite de Ramla, ville qui n'est point nommée dans l'Ecriture, mais que les croisades devaient rendre célèbre. Réunis dans cette cité, qu'ils avaient trouvée sans habitants, les croisés n'étaient plus qu'à dix lieues de Jérusalem. MICHAUD, *Hist. des Croisades*, liv. IV, tom. I, pag. 308, 309. A cette époque, Lydda fut nommée Saint-Georges.]

LYDIA, femme de Thyatire, marchande de pourpre, qui demeurait dans la ville de Philippes en Macédoine (*a*). Elle se convertit au Seigneur par la prédication de saint Paul, et fut baptisée avec toute sa famille. Elle offrit sa maison à saint Paul, et le pria avec tant d'instance d'y demeurer, qu'il se rendit à ses prières. Cette femme n'était pas juive de naissance, mais prosélyte. Elle est reconnue pour sainte, et le Martyrologe romain en fait mémoire le 3 d'août. Peut-être que *Lydia* est le nom de sa patrie, et qu'on l'appelait communément *la Lydienne*, *Lydia*.

LYDIE, province de l'Asie Mineure, peuplée par les enfants de *Lud*, fils de Sem. *Genes.*, X, 22. Ces Lydiens ne sont pas fort connus dans l'Ecriture. Il en est parlé dans *Isaïe*, LXVI, 19, ou peut-être des *Lydiens* d'Egypte, et dans le premier livre des *Machabées*, chap. VIII, ỳ 8.—[*Voy.* l'article suivant.]

LYDIE, province d'Egypte, peuplée par *Ludim*, fils de Mizraïm (*b*). Les auteurs sacrés en parlent souvent. *Voyez* Jérémie, XLVI, 9; Ezéchiel, XXVII, 10; XXX, 5. On ne sait pas distinctement la situation, ni l'étendue du pays des Lydiens d'Egypte. *Voyez* ci-devant LUDIM.

[Le géographe de la Bible de Vence semble aussi admettre deux *Lydie*. Barbié du Bocage n'en mentionne qu'une, et voici ce qu'il dit :

« LYDIE, une des provinces les plus riches de l'Asie Mineure, à l'occident de la presqu'île. Avant que d'être assujettie aux Perses, la Lydie était indépendante; l'Halys était alors sa limite à l'orient. Depuis, les Perses la regardèrent comme la plus importante de leurs conquêtes. *Sardes*, ancienne résidence des monarques lydiens, en était la capitale. La fécondité des terres était extraordinaire; et, par sa position, ce pays jouissait en outre des avantages d'un commerce considérable. Il était, en effet, le centre du trafic qui se faisait entre l'Asie et les ports de l'Europe. Dans ses vastes plaines serpentaient le *Méandre* et le *Caystre*; et le *Tmolus*, montagne aurifère, s'éloignait peu de sa capitale, arrosée d'ailleurs par le petit ruisseau du *Pactole*, dont le nom a acquis tant de célébrité. Tout démontre qu'à l'époque de sa conquête par Cyrus, cette partie de l'Asie était dans l'état le plus florissant. Les Lydiens se sont toujours montrés fort industrieux; on leur attribue d'avoir les premiers monnayé l'argent. Les écrivains bibliques reproduisent plusieurs fois, suivant les diverses versions qui en ont été faites, les noms de *Lydie* et de *Lydiens*. Nous avons établi (*Voyez* LAABIM, LUDIM *et* LIBYE) que les interprètes avaient substitué leurs opinions au véritable nom inscrit dans le texte, et que c'est ainsi qu'ils ont souvent traduit à tort le mot LUDIM par celui de *Lydiens*; ce qui introduit une grande confusion dans les recherches géographiques relatives à ce pays. — *Lydiens*, habitants de la Lydie. »]

LYMBES, terme consacré aujourd'hui dans le langage des théologiens, pour signifier le lieu où les âmes des saints patriarches étaient détenues, avant que Jésus-Christ y fût descendu après sa mort, et avant sa résurrection, pour les délivrer et pour les faire jouir de la béatitude. Le nom de *Lymbes* ne se lit ni dans l'Ecriture, ni dans les anciens Pères; mais seulement celui d'*enfers*, *inferi*, ainsi qu'on le voit dans le Symbole : *Descendit ad inferos*. Les bons et les méchants vont dans l'enfer, pris en ce sens; mais toutefois il y a un grand chaos, un grand abîme entre les uns et les autres. Jésus-Christ descendant aux enfers ou aux lymbes, n'en a délivré que les saints et les patriarches. *Voyez* ci-devant, ENFER, et Suicer dans son Dictionnaire des Pères grecs, sous le nom ΑΔΗΣ, t. I, p. 92, 93, 94, et Martinius dans son *Lexicon Philologicum*, sous le nom *Limbus*, et Du Cange dans son Dictionnaire de la moyenne et basse latinité, sous le même mot *Limbus*; et enfin les Scolastiques, sur le quatrième livre du Maître des Sentences, *Distinct.* 4 *et* 25. Je ne connais pas qui est le premier qui a employé le mot *limbus*, pour désigner le lieu où les âmes des saints patriarches et celles des enfants morts sans baptême sont détenues. Je ne le trouve pas en ce sens dans le Maître des Sentences; mais ses commentateurs s'en sont servis. *Voyez* Durand *in* 3 *Sent. dist.* 22, *qu.* 4, et *D. Thom. in* 2 *dist.* 22, *qu.* 2, *art.* 1, *et in* 4 *dist.* 21, *qu.* 1, *art.* 1, *et alibi sæpius. D. Bonavent. in* 4 *dist.* 45, *art.* 1, *q.* 1. *Respons. ad argument. Limbus*, car c'est ainsi qu'il est écrit, et non pas *lymbus*, est mis comme le bord et l'appendice de l'enfer.

LYNCURE, *Lyncurius*, sorte de pierre précieuse, formée, dit-on, de l'urine du lynx. *Voyez* ci-devant LICURE, ou LIGURE.

LYRE, instrument de musique qui se trouve assez souvent dans l'Ecriture (*c*). *Lyra* en latin et en grec, répond à l'hébreu *kinnor*, qui se traduit assez souvent par *cythara*. C'était un instrument à cordes, qui se trouve représenté sous plusieurs figures différentes dans les anciens bas-reliefs, médailles et peintures; tantôt avec trois cordes, ou avec quatre, et tantôt avec cinq, ou six, ou sept, toujours tendues de haut en bas, et résonnant sur un pied creux. On représente ordinairement Apollon avec une lyre en main. On dit que Mercure fut inventeur de cet instrument; mais nous savons, par l'Ecriture (*b*), qu'il était en usage dès avant le déluge. On peut voir notre dissertation sur les

(*a*) *Act.* XVI, 14, 40.
(*b*) *Genes.* X, 13.
(*c*) II *Reg.* VI, 5, *et* III *Reg.* X, 12, *et* I *Par.* XV, 16, *et* XVI, 5. *Isai.* V, 12. *Amos.* V, 23. כנור *Cinnor.* κίθαρις.
(*d*) *Genes.* IV, 21.

instruments de musique, imprimée à la tête du commentaire sur les psaumes.

LYS, *Lilium*, fleur très-commune. *Voyez* ci-devant Lis.

LYSANIAS, ou Lysias, Tétrarque d'*Abylène*, dont il est parlé dans *saint Luc*, III. 1. Ce Lysanias était apparemment le fils, ou le petit-fils d'un autre Lysanias connu dans l'histoire (*a*), qui fut mis à mort par Marc-Antoine, qui donna une partie de son royaume à Cléopâtre (*b*). Lysanias, fils ou petit-fils de ce premier Lysanias, possédait l'Abylène, lorsque saint Jean-Baptiste commença sa mission, puisque saint Luc le met au nombre des princes qui gouvernaient dans la Judée ou aux environs. Mais il faut qu'il ne fît pas une grande figure dans le monde, ou qu'il ne possédât qu'un fort petit Etat, puisque les historiens profanes n'en font point mention. L'*Abylène* était une petite province, située entre le Liban et l'Antiliban, dont la capitale était *Abila*. *Voyez* Abila.

LYSIAS, ami et parent du roi Antiochus Epiphanes. Ce prince étant allé au delà de l'Euphrate, pour y ramasser de l'argent, laissa la régence du royaume de Syrie à Lysias (*c*), avec ordre de faire la guerre aux Juifs, et de les exterminer. Lysias envoya donc en Judée Ptolémée, fils de Dorymène, Nicanor et Gorgias, avec une puissante armée. Mais Judas Machabée les ayant ou battus, ou dissipés, il y vint lui-même l'année suivante (*d*) avec encore de plus grandes forces. Mais il fut vaincu, son armée mise en fuite, et lui-même obligé de se retirer à Antioche. La même année, Antiochus Epiphanes étant mort au delà de l'Euphrate, Lysias s'empara de la régence du royaume, sous la minorité du jeune Antiochus Eupator, quoique le roi Antiochus Epiphane eût donné le gouvernement du royaume, et la tutelle de son fils, à Philippe, un de ses amis, qui se trouvait alors auprès de lui (*e*). Nonobstant la dernière volonté du roi, Lysanias se maintint dans le gouvernement de la Syrie, et continua à faire la guerre aux Juifs par ses généraux; et voyant qu'ils ne pouvaient résister à Judas Machabée, il vint une seconde fois dans le pays de Juda (*f*). Il s'avança jusqu'à Bethsure. Mais les Juifs le battirent et l'obligèrent à s'enfuir. Il fit parler d'accommodement à Judas Machabée, et la paix fut conclue à des conditions honorables et avantageuses aux Juifs.

Cette paix ne dura que très-peu de temps. Judas Machabée ayant été obligé de prendre les armes, pour réprimer les ennemis particuliers des Juifs, qui se déclarèrent contre eux dans plusieurs endroits du pays, et de repousser les généraux des troupes syriennes, qui ne cessaient de molester les Juifs, ses frères, Lysias revint sur la fin de la même année, dans le pays (*g*), menant avec lui le jeune roi Eupator, avec l'élite de ses troupes. Ils assiégèrent Bethsure, et s'avancèrent jusqu'à Jérusalem, dont ils formèrent le siége. La ville, ou plutôt le temple, où Judas était enfermé, était fort pressé; car comme c'était la septième année, l'on y manquait de vivres. Il arriva par un effet particulier de la Providence, que, dans ce même temps, Philippe, qui avait été laissé par Epiphanes régent du royaume, vint en Syrie, pour entrer dans l'exercice de cet emploi. Lysias en ayant eu avis, fit faire aux Juifs des propositions de paix, qui furent agréées. Eupator et Lysias entrèrent dans Jérusalem, honorèrent le temple, et promirent aux Juifs de les laisser vivre selon leurs lois. Mais ils faussèrent leur parole, en faisant abattre le mur qui mettait le temple à couvert des insultes de la citadelle, qui était occupée par les Syriens. Ils se retirèrent ensuite en diligence à Antioche, où ils trouvèrent que Philippe s'était fortifié : mais ils l'attaquèrent, prirent la ville de force, et le tuèrent (*h*).

L'année suivante (*i*), Démétrius, fils de Séleucus, roi de Syrie, à qui le royaume appartenait de droit, étant revenu de Rome, où il était demeuré en otage depuis la mort du roi, son père, et étant arrivé en Syrie, fut reçu à Tripolis, ville de Phénicie, et ayant amassé quelques troupes, marcha droit à Antioche (*j*), entra dans la ville, se saisit du jeune Eupator et de Lysias, et les tua tous deux. Telle fut la fin de Lysias, qui avait gouverné le royaume de Syrie environ cinq ans.

* Lysias, tribun des troupes romaines à Jérusalem. *Voyez* Claude Lysias.

LYSIMAQUE, fils de Ptolémée, juif de Jérusalem, qui traduisit d'hébreu en grec le livre d'Esther. Sa traduction fut portée de Jérusalem à Alexandrie par Dosithée, qui se disait prêtre de la race de Lévi, et par Ptolémée son fils (*k*), la quatrième année du règne de Ptolémée, surnommé Philométor, l'an du monde 3827, avant Jésus-Christ 173, avant l'ère vulgaire 177. On ne sait aucune particularité de la vie de ce Lysimaque.

LYSIMAQUE, frère de Ménélaüs, souverain pontife des Juifs. Ménélaüs ayant acheté la souveraine sacrificature pour une grande somme d'argent qu'il promit à Antiochus Epiphane, et ne s'étant pas mis en peine de la payer, fut cité à Antioche. Il laissa en son absence à Jérusalem son frère Lysimaque (*l*), qui, pour faire les sommes dont son frère était redevable, commença à piller le

(*a*) *Dio*, *l*. XLIX, *p*. 44.
(*b*) *Antiq*. *l*. XV, *c*. IV.
(*c*) I *Mac*. III, 32 *et seq*. An du monde 3839, avant Jésus-Christ 161, avant l'ère vulg. 165.
(*d*) I *Mac*. IV, 28, 29, etc. An du monde 3840, avant Jésus-Christ 160, avant l'ère vulg. 164.
(*e*) I *Mac*. VI, 14, 15, etc.
(*f*) An du monde 3841, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulg. 163. Voyez II *Mac*. XI, 1, 2, 3, etc.
(*g*) II *Mac*. XIII, 1, 2, 3, etc., *et* I *Mac*. VI, 28, 29, etc.
(*h*) I *Mac*. VI, 63. *Antiq*. *l*. XII, *c*. XV.
(*i*) An du monde 3842, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulg. 162.
(*j*) I *Mac*. VII, 1, 2, etc. II *Mac*. XIV, 1, 2. *Justin*. *l*. XXXIV, *c*. III. *Polyb*. *Legat*. 114.
(*k*) *Esth*. XI, 1.
(*l*) An du monde 3838, avant Jésus-Christ 166, avant l'ère vulg. 170.

trésor du temple (*a*). Le peuple se souleva et voulut l'empêcher : mais il lâcha contre eux trois mille hommes, qui en tuèrent un assez grand nombre. Alors le peuple s'étant armé de tout ce qu'il rencontra, les uns ayant pris des pierres, les autres des bâtons, et les autres ayant jeté contre Lysimaque de la cendre qui était dans le parvis du temple, ce sacrilége fut tué lui-même près du trésor du temple. On le compte quelquefois entre les grands prêtres, parce qu'il fut vicegérant de Ménélaüs, son frère; mais il ne posséda jamais la souveraine sacrificature en chef.

LYSIMAQUE. Alexandre Lysimaque, alabarque d'Alexandrie. *Voyez* ci-devant ALEXANDRE, tom. I, col. 300.

LYSTRE, ville de Lycaonie, d'où était natif saint Timothée. Les apôtres saint Paul et saint Barnabé y ayant prêché (*b*) et y ayant guéri un homme boiteux dès sa naissance (*c*), y furent pris pour deux divinités. Saint Paul fut pris pour Mercure, et saint Barnabé pour Jupiter. Ces apôtres eurent assez de peine à empêcher qu'on ne leur y offrît des sacrifices. Mais bientôt après, quelques Juifs d'Icone et d'Antioche de Pisidie étant survenus, animèrent contre eux la populace, qui commença à jeter des pierres à Paul et à Barnabé, et à les traîner hors de la ville, croyant qu'ils étaient morts.

[Barbié du Bocage, sur l'article *Lystre*, fait la remarque suivante : « Il y a, dit-il, deux villes de ce nom citées dans l'Ecriture : l'une [*Actes*, XIV, 6] était située dans la Lycaonie, et l'autre [*Actes*, XXVII, 5] dans la Lycie, selon la version française et même la version latine. Cependant il faut dire que cette seconde ville doit disparaître, car il y a erreur. L'interprète a substitué le mot *Lystra* au nom *Myra*; or *Myra* est une ville de la Lycie qui n'en renferme point du nom de Lystre. Ces deux villes se réduisent donc à une seule, celle de la Lycaonie, à environ cinquante milles au S. d'Iconium. » Le géographe de la Bible de Vence fait une remarque semblable : « *Lystre* de Lycie, dit-il, ainsi nommée dans la Vulgate (*Act.* XXVII, 5), est appelée dans le grec *Myre*, et ce paraît être la vraie leçon, parce que Myre était dans la Lycie, et Lystre dans la Lycaonie. »]



MAACHA, ou MAACHATI, ou BETH-MAACHATH, petite province de Syrie, à l'orient et au septentrion des sources du Jourdain, sur le chemin de Damas. *Abel* ou *Abéla* était dans ce pays : d'où vient qu'elle est appelée *Abel-Beth-Maacha*. Josué (*d*) dit que les Israélites ne voulurent pas détruire les Maachatéens, mais qu'ils les laissèrent dans le pays au milieu d'eux. Le roi de Maacha (*e*) donna du secours aux Ammonites contre David. Séba, fils de Bochri, s'enferma dans *Abéla*, ville du pays de Maachati (*f*). Le partage de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain s'étendait jusqu'au pays de *Maachat* (*g*). — [*Voyez* MACHATI.]

[Il ne sera pas inutile de donner ici l'article de Barbié du Bocage sur MAACHA. Voici donc ce qu'il dit :

« *Maacha* ou *Machati*, dont le nom a été donné à la portion de la Syrie qui est voisine de Gessur, pays situé au nord de la Palestine, vers la source orientale du Jourdain. Reichard place Machati sur le bord du lac Samochonites, au nord. Toujours réuni au pays de Gessur, dans la mention qu'en fait l'Ecriture, le pays de *Maacha* ou *Machati* semble avoir éprouvé le même sort. On pourrait croire, d'après le livre de Josué, que ces deux territoires faisaient partie de la demi-tribu E. de Manassé, et cependant on voit ailleurs que Gessur est gouvernée par un roi nommé Tholmaï, même au temps de David. A la même époque, le roi de Maacha prêtait son secours aux Ammonites contre ce prince. Tout porte donc à penser que le territoire de Maacha, de même que celui de Gessur, n'était que contigu avec celui de la demi-tribu E. de Manassé, mais qu'il n'en faisait point partie intégrante. *Voyez* GESSUR. »]

MAACHA. Il y a plusieurs personnes du nom de Maacha dans l'Ecriture.

I. MAACHA, fils de Nachor et de sa concubine nommée *Roma; Genes.* XXII, 24. Ce *Maacha* peut être le père des *Macètes* dans l'Arabie Heureuse. Il y a une ville de *Maca* vers le détroit d'Ormus.

II. MAACHA, fille de Tholmaï, roi de Gessur, femme de David, et mère d'Absalom et de Thamar. II *Reg.* III, 3; I *Par.* III, 2.

III. MAACHA, fille d'Abessalom (*h*), femme de Roboam, roi de Juda, et mère d'Abia, son successeur. Mais II *Par.* XIII, 2, elle est appelée *Michaïa*, fille d'Uriel de Gabaa. Dans les livres des Rois, on pourrait bien avoir confondu la mère avec la fille, en leur donnant à l'une et à l'autre pour père Abessalom. — [*Voyez* l'article suivant.]

IV. MAACHA, fille d'Abessalom, femme d'Abia, roi de Juda, et mère d'Asa, son successeur (*i*). L'Ecriture (*j*) dit qu'Asa ôta à Maacha, sa mère, la charge de prêtresse des divinités infâmes que l'on adorait dans les bois.

[On voit que dom Calmet consacre ces deux

(*a*) II *Mac.* IV, 39, 40, etc.
(*b*) An de Jésus-Christ 45, selon l'ère vulg.
(*c*) *Act.* XIV, 6, 7, 8, etc.
(*d*) *Josue*, XIII, 13.
(*e*) II *Reg.* X, 8, 9.
(*f*) II *Reg.* XX, 15, 16, etc.
(*g*) *Deut.* III, 14, *et Josue*, XII, 5.
(*h*) III *Reg.* XV, 2.
(*i*) III *Reg.* XV, 10.
(*j*) III *Reg.* XV, 13, 14.



derniers articles à deux filles d'Abessalom, l'une femme de Roboam, et l'autre femme d'Abia, fils et successeur de Roboam. Ainsi Abessalom aurait eu deux filles portant le même nom, et Abia aurait épousé sa tante; mais c'est dom Calmet qui arrange de cette manière les choses. Il dit ailleurs, au mot ABESSALOM, que Maacha était grand'mère d'Abia. Celle-ci serait la première, dans l'ordre chronologique, elle aurait été femme de Salomon; il en compte trois, et toutes les trois, mariées dans trois générations successives, seraient filles du même Abessalom. De telles erreurs sont incroyables. Pour les détruire, ouvrons les livres qu'il a voulu expliquer.

1° Roboam épousa encore Maacha, fille d'Absalom (ou Abessalom), dont il eut Abia... Il aima Maacha, fille d'Absalom, plus que ses autres femmes...; et il éleva Abia, fils de Maacha, au-dessus de tous ses frères... II *Par.* XI, 20-22.

2° Abia régna sur Juda...; sa mère s'appelait Michaïa; elle était fille d'Uriel de Gabaa. II *Par.* XIII, 1, 2.—Abia régna sur Juda...; sa mère s'appelait Maacha; elle était fille d'Abessalom (ou Absalom). III *Reg.* XV, 1, 2.

3° Asa (fils et successeur d'Abia) ôta aussi l'autorité souveraine à Maacha, sa mère. II *Par.* XV, 16.

Il est visible qu'au 1° et au 2° il s'agit d'une seule et même Maacha, nommée aussi Michaïa, fille d'Absalom ou Abessalom, femme de Roboam et mère d'Abia. Quant à ce qu'il est dit dans un endroit, qu'elle était *fille* d'Uriel de Gabaa, il faut entendre *petite-fille;* les textes parallèles l'exigent : il suit de là que Absalom ou Abessalom était fils de cet Uriel.

Au 3° il est dit que Maacha était *mère* d'Asa; il faut entendre *grand'mère :* l'écrivain sacré a mis *mère* pour *grand'mère*, comme *fille* pour *petite-fille*, ce qui était fréquent chez les Hébreux. Or Maacha, grand'mère d'Asa, est la même que Maacha, mère d'Abia, femme de Roboam et fille d'Abessalom. Il n'y a donc qu'une femme nommée Maacha.]

V. MAACHA, concubine de Caleb, et mère de Sareb [lisez Saber] et de Tharéma [lisez Tharana]. I *Par.* II, 48.

VI. MAACHA, sœur de Machir. I *Par.* VII, 15. — [*Voyez* l'article suivant.]

VII. MAACHA, femme de Machir et mère de Pharès. I *Par.* VII, 16.

[Ces deux dernières Maacha n'en font peut-être qu'une. Dans la Vulgate, il est vrai, elles sont deux : l'une sœur, l'autre épouse de Machir; et Michaëlis, sur le verset 16, reconnaît que la Maacha de ce verset est autre que celle du verset 15. Mais quelquefois on voit dans l'Ecriture le mot *sœur* mis pour *épouse* (*Voyez* SOEUR), et d'ailleurs l'Hébreu peut être traduit autrement qu'il ne l'est dans la Vulgate; par exemple, de cette manière : *Machir prit pour femme une sœur* (ou parente) *de Huphim et de Suphim, nommée Maacha...* C'est en ce sens qu'ont traduit les Septante, et je ne vois nul inconvénient à adopter cette leçon.]

VIII. MAACHA, père d'Achis, roi de Geth, du temps de Salomon. III *Reg.* II, 39.

IX. MAACHA, père de Saphatias, chef de la tribu de Siméon, du temps de David. I *Par.* XXVII, 16.

* X. MAACHA, père de Hanan, qui était l'un des héros de David. I *Par.* XI, 43.

* XI. MAACHA, femme d'Abigabaon ou Jéhiel. I *Par.* VIII, 29; IX, 35.

MACHATI, père de Jézonias. IV *Reg.* XXV, 23; *Jerem.* XLVIII, 8.

MAADDI, fils [descendant] de Bani, fut un de ceux qui, au retour de la captivité, renvoyèrent leurs femmes, qu'ils avaient épousées contre la Loi. I *Esdr.* X, 34.

* MAAI, descendant d'Asaph. *Neh.* XII, 35.

MAALA, ou MAHALA, fille de Salphaad, reçut avec ses sœurs son partage dans la terre promise, parce que leur père était mort sans enfants mâles. *Num.* XXVI, 33, et XXVII, 1; *Josue* XVII, 3; I *Par.* VII, 15.

MAARA DES SIDONIENS (*a*). Les uns l'entendent d'une ville, les autres d'une caverne ou d'une prairie dans le pays des Sidoniens. Mais il vaut mieux l'entendre, avec Junius, du fleuve Magoras, qui tombe dans la Méditerranée entre Sidon et Bérythe (*b*). On peut fort bien prononcer l'hébreu par *Magora*, au lieu de *Maara*. — [*Voyez* AMERUTHE. Le géographe de la Bible de Vence reconnaît bien que l'hébreu מערה peut se prononcer Magora; mais il ajoute que le texte sacré ne dit point que ce nom soit le nom d'un fleuve.

Barbié du Bocage dit que Maara est un « lieu situé sur la limite de la tribu d'Aser, et appartenant aux Sidoniens. On y éleva, sous le règne des chrétiens, une forteresse qui passait pour imprenable. Reland y place une ville. »]

MAARAT. Ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 59. *Voyez* MARETH.

MAASAI, fils d'Adiel, lévite. I *Par.* XV, 18. — [Ce personnage n'existe pas.]

MAASIA, fils d'Achaz, roi d'Israel. Il fut assassiné par Zéchri. *Voy.* II *Par.* XXVIII, 7.

MAASIA, fils d'Adaïas, fut un de ceux à qui le grand prêtre Joïada découvrit le dessein qu'il avait de mettre sur le trône de Juda le jeune Joas, et de se défaire d'Athalie (*c*).

* MAASIA, dignitaire de la cour d'Ozias, roi de Juda. I *Par.* XXVI, 11.

* MAASIA, gouverneur de Jérusalem sous Josias, roi de Juda. I *Par.* XXXIV, 8.

* MAASIA, père de Sophonia, de la race sacerdotale. *Jerem.* XXI, 1; XXIX, 25; XXXVII, 3.

* MAASIA, père du faux prophète Sédécia. *Jer.* XXIX, 21.

* MAASIA, grand-père du prophète Baruch. *Jer.* XXXII, 12; *Bar.* I, 1.

* MAASIA, grand-père de Saraïa. *Jerem.* LI, 59.

(*a*) *Josue*, XIII, 4. מערה אשר לצידנים.
(*b*) *Plin.* l. V, c. XVIII.

(*c*) II *Par.* XXXIII, 1. An du monde 3126, avant Jésus-Christ 874, avant l'ère vulg. 878.

* MAASIA, fils de Sellum, chef des gardiens du vestibule du temple. *Jer.* XXXV, 4.

* MAASIA, lévite, portier et musicien. I *Par.* XV, 18, 20.

* MAASIA, prêtre qui, au retour de la captivité, renvoya sa femme qui était païenne. *Esdr.* X, 18. Il était de la famille du grand prêtre Josué.

* MAASIA, prêtre, descendant d'Harim, ayant épousé une étrangère dans la captivité, la renvoya au retour. *Esdr.* X, 21.

* MAASIA, laïque, descendant de Phahath-Moab, renvoya, au retour de la captivité, la femme qu'il avait épousée, parce qu'elle était païenne. *Esd.* X, 30.

* MAASIA, fils d'Anania et père d'Azarias, qui contribua à la reconstruction de Jérusalem au temps de Néhémie. *Neh.* III, 23.

* MAASIA, prêtre (?), l'un de ceux qui assistèrent Esdras lorsqu'il lut la loi. *Nehem.* VIII, 4. — Un autre MAASIA, lévite, un de ceux qui expliquèrent la loi. *Ibid.* 7.

* MAASIA, chef du peuple après la captivité. *Neh.* X, 25.

MAASIAU, chef de la dernière des vingt-quatre familles sacerdotales. I *Par.* XXIV, 18.

MABARTHA. C'est le nom que ceux du pays donnaient, du temps de Josèphe, à la ville de Sichem, autrement Néapolis ou Naplouse (*a*).

MABSAM, fils d'Ismael. *Genes.* XXV, 13. — [*Voyez* MAPSÉ.]

MABSAM [siméonite], fils de Sellum et père de Masma. I. *Par.* IV, 25.

MABSAR, de la race d'Esaü. Il succéda à Théman dans la principauté d'Edom. *Genes.* XXXVI, 42. — [*Voyez* ELIPHAZ.]

MACBENA [ou plutôt MACHBENA], ville de la tribu de Juda, bâtie ou habitée par Sué. I *Par.* II, 49.

[Huré dit que *Machbena* n'était qu'un lieu. Le géographe de la Bible de Vence ni Barbié du Bocage ne mentionnent Machbena; ils ont sans doute pensé que c'est un homme. Il est difficile de décider si c'est un homme ou une localité : aussi, parmi les traducteurs, les uns le prennent pour un homme, les autres pour une localité. Dom Calmet en fait ici une ville, plus loin il en va faire un homme. *Voyez* MACHABENA.]

MACHABEE. Ce nom peut dériver 1° de l'hébreu (*b*) *caba*, j'éteins; comme qui dirait, qui extermine, qui fait périr les ennemis du Seigneur. 2° D'autres le dérivent de l'hébreu *macah-bi* (*c*), la plaie est en moi, Dieu m'a frappé et humilié. *Voyez Isai.* LIII, 3, 4, où le Messie est nommé homme de plaies (Héb. *Isch macoboth*) et frappé du Seigneur (*muccah Elohim*). *Voyez* aussi I *Par.* XII, 13, *Machbanai*, qui est un nom propre. 3° On peut dériver *Machabæus* ou, selon la prononciation hébraïque, *Maccabaïahu* (*d*), de *Maccha baïah*, qui frappe au nom du Seigneur. 4° D'autres le dérivent de l'hébreu *mechubbeh* (*e*) ou *muchabeh*, caché. Les Machabées se cachèrent d'abord dans les cavernes pour y fuir la persécution; mais ensuite ils en sortirent et tinrent tête à leurs persécuteurs. Ils se firent honneur d'un nom que d'abord on leur avait donné par mépris. 5° On peut aussi le prendre comme un dérivé de *nakab*, percer; *mackkebah* se prend pour un marteau et pour une caverne. 6° Ou, en le dérivant d'*akab*, qui signifie supplanter, *makkabei* pourra signifier ceux qui supplantent. 7° Enfin l'opinion la plus commune est qu'ils firent mettre sur leurs drapeaux ou sur leurs boucliers, ces quatre lettres hébraïques, *Mem*, *Caph*, *Beth*, *Jod* (*f*), qui commencent ces mots : *Mi camoca, be-lohim, Jehovah :* Qui est semblable à vous entre les dieux, Seigneur? Ce qui est tiré de l'Exode, XII, 11. C'est ainsi que les Romains mettaient sur leurs enseignes *S. P. Q. R.* pour marquer, *Senatus populusque romanus.*

L'étymologie qui dérive ce nom de ces quatre lettres hébraïques מכבי, M. C. B. J. peintes sur les étendards ou sur les boucliers des Juifs du temps des Machabées, est certainement la plus probable. On sait que les Hébreux ont coutume de composer ainsi certains mots artificiels, en joignant ensemble les premières lettres du nom : par exemple, au lieu de dire *Rabbi Levi Ben Gerson*, ils disent *Ralbag* et l'écrivent de cette sorte *RLBG*. De même, au lieu de dire *Rabbi Moses Ben Maimoni*, ils prononcent *Rambam* et écrivent *RMBM*. Rien n'est plus commun parmi eux que cet usage, et il serait impossible, sans avoir la clef de ces abréviations, d'entendre les livres des rabbins. C'est pour faciliter cette étude que Buxtorf a composé un livre exprès sur ce sujet, sous ce titre : *De abbreviaturis hebraicis.*

Ce qui pourrait faire douter que le nom de Machabée vient de là, c'est qu'il paraît que Judas Machabée portait déjà ce nom avant le commencement de la guerre; car au commencement du premier livre des Machabées (*g*), en parlant de Matathias et de ses cinq fils, l'Ecriture donne à chacun des cinq les surnoms qu'ils portaient alors : *Habebat filios quinque : Joannem qui cognominabatur Gaddis, et Simeonem qui cognominabatur Thasi, et Judam qui vocabatur Machabæus*, etc.

La tradition des Orientaux, rapportée par Abulfarage, est que la mère des *sept frères* qui souffrirent le martyre sous Antiochus Epiphane, se nommait *Aschmunah* ou *Schamunah*, nom emprunté de l'hébreu *khasmanim* ou *kaschmonim*, lequel, signifiant des grands ou des princes, a été donné aux Machabées, princes de leur nation, d'où les grecs et les latins ont formé celui d'Asmonéens.

Quoi qu'il en soit de l'étymologie de ce nom, on le donna à Judas, fils de Matha-

(*a*) *De Bello, l.* V, *c.* IV, *p.* 890, *f.*
(*b*) מכבי *Maccabæi*, de כבב *extinguo.*
(*c*) מכה בי *Plaga in me.*
(*d*) מכה ביה *Makka Ba-ïah*, *percutiens in Deo.*
(*e*) מכבה *Absconsus.* Voyez I *Reg.* XIV, 22, ou en le dérivant de נכב qui signifie aussi creuser, מקבה se met pour une fosse souterraine.
(*f*) מכבי *Maccabæi.* מי כמוך באלהים יהוה
(*g*) I *Mac.* II, 4.

thias, et il passa à ses frères Simon, Jonathas et, en général, à tous ceux qui, sous la persécution d'Antiochus Epiphanes, signalèrent leur zèle et leur constance pour défendre la liberté de leur patrie et la religion de leurs pères. Ainsi on appelle *Machabées* les *sept frères* qui souffrirent la mort avec leur mère, pour la défense de leur loi; et on donne le nom de *Livres des Machabées*, à ceux qui renferment l'histoire de ces temps-là. On le donne même au livre qui contient le récit de la persécution de Ptolémée Philopator contre les Juifs d'Egypte, suscitée assez longtemps avant la persécution d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie (*a*).

Machabée, se dit principalement de Judas Machabée; et quand ce nom se trouve seul, il désigne toujours ce général. Nous avons donné sa vie sous l'article de Judas *Machabée*. — [*Voyez* Matathias *et* Madin.]

Voyez la liste des princes *Machabées* ou *Asmonéens*, sous l'article Rois *des Juifs*.

Les SEPT FRERES Machabées sont ceux qui souffrirent le martyre à Antioche, en présence du roi Antiochus Epiphane, l'an du monde 3837, avec leur mère et le vieillard Eléazar. L'histoire du martyre des sept frères est racontée en abrégé dans le chap. VII du second livre des Machabées; et plus au long dans le livre intitulé : *De l'Empire de la raison* : et celle du martyre d'Eléazar se trouve dans le chap. VI, verset 18 et suivants du même second livre des Machabées. Nous avons donné son histoire sous le titre Eléazar. Quant aux sept frères, ils furent arrêtés avec leur mère, et présentés à Antiochus Epiphane, qui n'oublia rien pour les porter à obéir à ses ordres, et à manger de la viande de porc, qui était comme le signal de désertion de la loi judaïque.

L'ancienne traduction latine du livre *De l'Empire de la raison*, dont nous parlerons ci-après sous le nom de *quatrième des Machabées*, donne aux sept frères les noms de 1 *Machabée;* 2 *Aber;* 3 *Machiri;* 4 *Judas;* 5 *Achus;* 6 *Areth;* 7 *Jacob*. On leur donne encore d'autres noms dans d'anciens manuscrits : mais le texte grec original du deuxième et du quatrième des Machabées n'en dit rien. Josèphe (*b*) et quelques autres croient que ce fut à Jérusalem qu'ils souffrirent : mais il y a beaucoup plus d'apparence (*c*) que ce fut à Antioche, où l'on montrait leurs tombeaux du temps de saint Jérôme (*d*), et où il y avait une Eglise dédiée sous leur nom, du temps de saint Augustin (*e*).

Le premier des *sept frères* ayant déclaré au roi qu'il aimait mieux mourir, que de violer les lois de Dieu, fut saisi par les bourreaux; on lui coupa la langue (*f*) et les extrémités des pieds et des mains; on lui arracha la peau de la tête, et on le jeta, comme il respirait encore, dans une poêle brûlante, qui chauffait sur un grand feu. C'est ce que dit le second livre des Machabées. Mais l'auteur du *quatrième des Machabées*, ou *De l'Empire de la raison*, porte que les bourreaux lui ayant arraché ses habits, lui lièrent les mains derrière le dos, et le déchirèrent à coups de fouets, sans qu'il témoignât la moindre douleur. Puis ils le jetèrent sur la roue, où, ayant les membres tout froissés, il parla à Antiochus, lui reprocha sa barbarie, et insulta à l'inutilité de ses efforts. Alors les bourreaux élevant la roue sur laquelle il était étendu, et allumant du feu par-dessous, le consumèrent ainsi par un supplice nouveau. Il mourut, exhortant ses frères à la constance.

Le second (*g*) souffrit les mêmes supplices que le premier, et avec le même courage, selon l'auteur du second livre des Machabées. Mais le livre *De l'Empire de la raison* dit qu'on lui mit dans les mains des gantelets de fer, armés de pointes très-aiguës, et qu'on l'attacha au chevalet. Puis, voyant qu'on ne pouvait l'ébranler, on lui arracha la peau de la tête avec des ongles de fer, et on le fit mourir dans ces tourments.

Le troisième eut les mains et la langue coupées, et mourut, comme ses deux frères, avec une constance héroïque. Le quatrième livre des Machabées ajoute qu'il fut appliqué à la torture, qu'on lui déboîta les pieds et les mains; qu'ensuite on lui brisa les doigts, les bras et les jambes, et qu'enfin on lui arracha la peau et les extrémités des doigts, et qu'ayant été mis sur la roue, il y expira.

Le quatrième fut tourmenté de même que le précédent. On lui coupa la langue, et il expira dans les tourments.

Le cinquième souffrit les mêmes supplices que les précédents. Le second des Machabées ne remarque aucune circonstance de son martyre : mais le quatrième livre de même nom dit qu'il se présenta de lui-même au tyran, lui reprocha sa cruauté et son injustice; et que les bourreaux l'ayant saisi, le lièrent, l'attachèrent au chevalet, lui mirent les pieds dans des entraves de fer, lui lièrent les reins autour de la roue, lui déchirèrent les membres avec les pointes dont la roue était armée. Il mourut au milieu de ces tourments, avec une tranquillité qui étonna ses ennemis.

Le sixième souffrit les mêmes supplices que les autres, et témoigna la même constance. Leur mère les exhortait tous les uns après les autres à souffrir courageusement la mort, plutôt que d'abandonner la loi de leurs pères. Le quatrième livre des Machabées dit que le sixième des sept frères était fort jeune, et que le roi Antiochus l'exhorta à avoir pitié de lui-même, et à manger des viandes qu'on lui présentait; mais que ce jeune homme lui répondit qu'il ne cédait à ses frères ni en courage, ni dans le respect qu'il avait pour les lois de ses pères. Aussi-

(*a*) La persécution de Ptolémée Philopator est de l'an du monde 3787, et celle d'Antiochus Epiphane ne commença proprement qu'en 3836, avant Jésus-Christ 164, avant l'ère vulg. 168.

(*b*) *Joseph., Antiq. l.* XII, *c.* VII, *et auctor. lib. de Imperio Rationis Ita et Cedron, et alii quidam.*

(*c*) *Gorinides, Martyrologia, Lyr. Serar.*, etc.

(*d*) *Hieronym. in locis, verbo* Modin.

(*e*) *Aug. serm.* 1 *de Machab.* XXX, *nov. edit.*

(*f*) II *Mac.* VII, 2.... 7.

(*g*) II *Mac.* VII, 8, 9, etc., jusqu'au ℣ 10 contient le martyre des six frères.

tôt on le prit, on le traîna sur la roue; et, après l'y avoir étendu et lui avoir démis tous les os, on lui enfonça dans le dos, dans les côtés et dans les entrailles, des broches de fer rougies au feu. Après cela, il s'adressa au tyran et lui parla avec une vigueur qui étonna les assistants. Enfin on le jeta dans une chaudière brûlante, où il expira.

Le septième frère, qui était le plus jeune de tous, fut présenté le dernier. Le roi l'exhorta à abandonner les lois de ses pères, lui promettant avec serment qu'il le comblerait de richesses, et qu'il le mettrait au rang de ses favoris. Et, comme le roi vit que ses promesses ne l'ébranlaient point, il dit à la mère de cet enfant de lui inspirer des sentiments plus salutaires. La mère le promit; et s'approchant de son fils, elle lui dit en hébreu de demeurer ferme, sans se mettre en peine des tourments qu'on lui préparait, et sans se laisser éblouir par les belles promesses qu'on lui faisait. Lorsqu'elle parlait encore, ce jeune homme se mit à crier : Qu'attendez-vous de moi? Je n'obéis point au commandement du roi, mais aux préceptes de la loi qui nous a été donnée par Moïse. Il continua à parler au roi, et à le menacer des jugements de Dieu. Alors Antiochus, ne pouvant souffrir qu'on se moquât ainsi de lui, le fit tourmenter comme les autres; et ce généreux athlète mourut dans les tourments, sans s'être souillé par des viandes défendues.

Le quatrième livre des Machabées dit que le roi ayant fait ses efforts pour porter ce septième frère à lui obéir, et ayant même fait approcher la mère de cet enfant, afin qu'elle lui parlât et que sa présence le touchât de compassion, la mère, au contraire, l'anima à souffrir courageusement toutes choses, à l'imitation de ses frères. Alors l'enfant s'écria : Déliez-moi; car j'ai quelque chose à dire au roi, en présence de ses courtisans. On le délia aussitôt, croyant qu'il se rendait aux exhortations du roi : mais, s'élançant du côté de la chaudière qu'on lui préparait, il s'adressa à Antiochus, lui reprocha sa cruauté, le menaça des jugements de Dieu; et sautant dans la chaudière, il finit ainsi sa vie.

La mère de ces saints martyrs souffrit aussi la mort. Le second livre des Machabées ne dit rien de particulier du genre de supplice qu'on lui fit souffrir (*a*) : mais le livre *De l'Empire de la raison* dit que quelques-uns des gardes d'Antiochus ayant suggéré à ce prince qu'il fallait aussi la faire mourir et la traiter comme ses enfants; à peine eut-elle ouï ces paroles, qu'elle se jeta elle-même dans le feu, pour éviter qu'aucun de ces infâmes ministres ne mît la main sur elle (*b*). Quelques anciens manuscrits donnent à cette sainte femme le nom de *Salomé* ou de *Salomonis* : la tradition des Orientaux, rapportée par Abulfarage, est que cette sainte femme se nommait *Aschmuna*, ou *Schamunah*... mais son nom ne se trouve dans aucun monument certain et authentique (1). L'Eglise célèbre la fête des sept frères Machabées et de leur mère, le premier d'août. Ils sont les premiers, et ont été longtemps les seuls saints de l'Ancien Testament, en l'honneur de qui on ait dressé des autels et des temples à Dieu; et encore aujourd'hui ils sont les seuls pour la fête desquels il soit resté un office ou commémoration dans le Bréviaire.

Les livres des Machabées (2). Nous avons quatre livres des Machabées, dont les deux premiers sont canoniques, et les deux autres apocryphes. Ceux même qui sont reconnus pour canoniques dans l'Eglise catholique, sont contestés par ceux qui ne reçoivent pas les décrets du concile de Trente, et qui n'admettent dans le canon de l'Ancien Testament, que les livres qui sont reconnus pour canoniques parmi les Hébreux. Si l'on suivait l'ordre des temps, il faudrait placer le troisième livre des Machabées en la place du premier, et le premier en la place du troisième.

Le premier livre des Machabées a été écrit originairement en hébreu, ou en syriaque. Le style et le tour de la phrase en sont une preuve, aussi bien que le titre qui est rapporté par Origène en ces termes (*c*) : *Sarbet Sar-bané el*, *le sceptre du prince des enfants de Dieu*, ou, *le sceptre des rebelles du Seigneur*; comme si l'on voulait marquer que les Machabées ont soutenu le sceptre et la domination du Seigneur dans Israel, contre ceux qui voulaient l'attaquer. Saint Jérôme (*d*) dit aussi qu'il a trouvé en hébreu le premier livre des Machabées : *Macchabæorum primum librum Hebraicum reperi*. Mais il y a longtemps qu'on ne l'a plus en cette langue, et le grec passe aujourd'hui pour l'original. La version latine qui a été faite sur le grec dès le commencement de l'Eglise, et dont nous nous servons aujourd'hui, a été déclarée authentique par le concile de Trente.

Il est tout à fait croyable que ce livre fut composé sur les mémoires publics de ce qui se passait de plus mémorable parmi les Juifs. Judas Machabée eut soin d'en faire un recueil exact (*e*), et l'auteur de ce premier livre renvoie à la fin de son livre, aux mémoires de Jean Hircan (*f*); ce qui a fait

(*a*) II *Mac.* VII, 41.

(*b*) Erasme, dans sa Paraphrase sur le livre *de Imperio Rationis*, dit qu'elle fut dépouillée, et déchirée à coups de fouet, qu'on la jeta dans une chaudière ardente, et qu'elle y expira, ayant les mains élevées vers le ciel. Marius Victorin l'Africain dans son poëme sur les Machabées, dit qu'elle mourut de joie; *Solverunt gaudia matrem.*

(*c*) *Origen. apud Euseb. l.* VI, *c. ult. Hist. Eccl.* Σαρβὴθ σαρβανὲ ἐλ. שרביט שר בני אל ou שרביט סרבני אל

(*d*) *Hieronym. prolog. Galeato.*

(*e*) II *Mac.* II, 14.

(*f*) I *Mac.* XVI, *ult.*

(1) « Les annales de l'antiquité profane n'offrent pas une mère semblable à cette mère juive dont la postérité n'a point su le nom; l'héroïsme des mères chrétiennes dans la persécution peut seul être comparé à cet idéal du martyre, accompagné de tous les caractères de sublimité que puisse atteindre la nature humaine! » Poujoulat, *Hist. de Jérusalem*, ch. XV, tom. I, p. 351.

(2) « Le livre des Machabées est l'*Iliade* des Hébreux, » dit M. Poujoulat, *Corresp. d'Orient.* lettre XCVI, tom. IV, p. 228. *Voyez* Matathias.

croire à quelques-uns que Jean Hircan en pourrait bien être l'auteur. Ce livre contient l'histoire de quarante ans, depuis le règne d'Antiochus Epiphane, jusqu'à la mort du grand prêtre Simon ; c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3829 jusqu'en 3869, avant Jésus-Christ 131, avant l'ère vulgaire 135. L'auteur n'est pas connu, et il faut qu'il ait vécu après le pontificat de Jean Hircan, puisqu'il cite les mémoires de son gouvernement. Il s'accommode dans ses supputations chronologiques, à la manière de compter des Hébreux, en les commençant au mois de Nisan, qui est le premier de l'année sainte, au lieu que les Syriens ou les Grecs qui régnaient en Syrie, la commençaient six mois plus tard et vers le commencement d'octobre.

Le second livre des Machabées est l'abrégé d'un plus grand ouvrage qui avait été composé par un nommé Jason et qui comprenait l'histoire des persécutions d'Epiphane et d'Eupator contre les Juifs. L'auteur de l'abrégé est inconnu, et l'ouvrage entier de Jason ne se trouve plus. L'un et l'autre étaient Grecs et suivaient la manière de compter des Séleucides, suivant l'usage des Syriens qui commençaient leur année vers le mois d'octobre. Les deux derniers chapitres contiennent des choses arrivées sous le règne de Démétrius Soter, successeur d'Antiochus Eupator ; et on y remarque des variétés dans le style qui font douter qu'ils soient du même auteur que le reste de l'ouvrage. Ce second livre contient l'histoire d'environ quinze ans, depuis l'entreprise d'Héliodore, envoyé par Séleucus pour enlever les trésors du temple, jusqu'à la victoire de Judas Machabée contre Nicanor; c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3828 jusqu'en 3843, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulgaire 161.

On trouve à la tête de ce livre deux lettres : l'une des Juifs de Jérusalem à ceux d'Alexandrie, pour les avertir de célébrer la fête de la Purification et de la Dédicace du temple de Jérusalem par Judas Machabée; l'autre du sénat de Jérusalem et de Judas, à Aristobule, précepteur du roi Ptolémée, sur le même sujet. Comme cette dernière lettre n'a été écrite qu'en l'an du monde 3880, il y a lieu de croire que le livre dont nous parlons n'a été composé que vers le même temps, sous le pontificat et le gouvernement de Jean Hircan. La beauté du style de cet écrit l'a fait attribuer par quelques-uns à Josèphe ou à Philon. Serrarius (*a*) a cru qu'il était l'ouvrage de Judas l'Essénien, connu dans Josèphe (*b*). Léon Allatius (*c*) a conjecturé que Simon Machabée, frère de Judas Machabée en pouvait être auteur. Mais dans tout cela rien d'assuré. Nous avons déjà parlé de la canonicité de ce second livre, aussi bien que de celle du premier : l'un et l'autre ont été reconnus et cités comme canoniques par la plupart des anciens, quoiqu'il y en ait eu quelques autres qui ne les ont pas rangés parmi les livres sacrés de l'Ancien Testament, parce qu'ils s'étaient bornés à n'y mettre que les seuls livres compris dans le canon des Hébreux.

Troisième livre des Machabées. Ce livre contient l'histoire de la persécution que Ptolémée Philopator, roi d'Egypte, fit aux Juifs de son royaume. [*Voyez* Lagides.] Ce prince après sa victoire contre Antiochus le Grand alla à Jérusalem et y fit offrir des sacrifices d'actions de grâces dans le temple du Seigneur. Mais ensuite ayant voulu entrer dans le sanctuaire, il en fut empêché par les prêtres et par le peuple. Et comme il s'opiniâtrait à vouloir pénétrer dans ce saint lieu, il fut abattu par terre par une vertu divine ; en sorte que ne pouvant se remuer, il fallut l'emporter du temple. Etant de retour en Egypte, il fit éclater son ressentiment contre tous les Juifs de ses états, qui étaient en très-grand nombre. Il entreprit de leur faire quitter leur religion ; et, n'ayant pu en venir à bout, il les fit venir à Alexandrie, les enferma dans l'hippodrome, pour les faire écraser sous les pieds des éléphants. Mais Dieu les garantit de ce danger, en permettant que le roi oubliât d'abord les ordres qu'il avait donnés. Ensuite Dieu envoya deux anges à leur secours, qui causèrent tant de frayeur au roi, qu'il les renvoya comblés d'honneur. Tout cela arriva l'an du monde 3787, avant Jésus-Christ 213, avant l'ère vulg. 217.

C'est assez mal à propos que l'on donne à ce livre le nom de troisième des Machabées, puisqu'il n'a aucun rapport à Judas Machabée, ni à ses frères, ni aux persécutions d'Antiochus Epiphane roi de Syrie, l'histoire qui y est racontée étant arrivée en Egypte cinquante ans avant la persécution d'Epiphane contre les Juifs de Judée (*d*). C'est apparemment la conformité de la matière et le zèle que les Juifs d'Egypte témoignèrent pour leur loi et pour la religion de leurs pères qui ont fait donner à cet ouvrage le nom de livre des Machabées. Josèphe dans le corps de son histoire ne parle point de la persécution dont nous parlons; mais il en dit un mot dans son premier livre contre Appion, et ce qu'il en dit est assez différent de ce qu'on en lit dans le troisième des Machabées.

Les Grecs et les Latins rejettent aujourd'hui cet écrit comme un ouvrage apocryphe. Les anciens Latins ne le citent pas, que je sache; il ne paraît pas qu'ils l'aient connu. Mais les Grecs l'ont connu et l'ont quelquefois cité comme Ecriture divine, le mettant au même rang que les deux autres livres des Machabées. Le vingt-quatrième des canons des apôtres le reconnaît comme livre saint : Théodoret (*e*) le cite comme Ecriture divine. Saint Athanase dans sa Synopse, et Nicéphore à la fin de sa Chronologie, le

(*a*) *Serrar. Prolegom.* II *in Mac. et in cap.* I *et* II, *secundi libri Machab.*
(*b*) *De Bello Jud. l.* I, *c.* III, *p.* 713 *c.*
(*c*) *Leo Allat. de Simeonib. p.* 200.

(*d*) L'édit d'Antiochus Epiphane est de l'an 3837, avant Jésus-Christ 163, avant l'ère vulg. 167.
(*e*) *Theodoret. in Dan.* XI, 7.

mettent, de même que les deux premiers des Machabées, au nombre des livres de l'Ecriture, auxquels on contredit; c'est-à-dire, qui ne sont pas reçus d'un consentement unanime des Eglises. On le voit aussi dans quelques catalogues des livres saints, sous la même catégorie que les autres livres des Machabées. Grotius croit qu'il ne fut composé qu'après les deux premiers des Machabées et peu de temps après le livre de l'Ecclésiastique; et que c'est ce qui lui a fait donner le nom de troisième livre des Machabées. *Voyez* l'article de Ptolémée *Eupator*, où vous trouverez l'histoire contenue dans le troisième des Machabées.

Le quatrième livre des Machabées est si peu connu parmi les Latins, que l'on ne sait pas même distinctement qui il est. On ne le trouve dans aucune de nos Bibles latines. Il est vrai que dans les anciens manuscrits grecs de la Bible et dans quelques éditions grecques, on trouve le livre *De l'Empire de la raison*, attribué à Josèphe, après les trois premiers livres des Machabées. Mais les savants ont douté que ce fût celui que les anciens ont connu sous le nom de quatrième des Machabées. Toutefois, quand on examine de près ce qu'ils en ont dit et qu'on le confronte avec ce livre *De l'Empire de la raison*, on se persuade aisément qu'ils n'en ont point connu d'autres que celui-là. Car premièrement plusieurs manuscrits et quelques Bibles grecques imprimées lui donnent le nom de quatrième des Machabées. Philostrate (*a*), Eusèbe (*b*) et saint Jérôme (*c*) ont connu ce livre *De l'Empire de la raison*, et l'ont attribué à Josèphe, sous le nom de livre des Machabées. Saint Grégoire de Nazianze (*d*), saint Ambroise (*e*), saint Jean Chrysostome (*f*), dans les éloges qu'ils ont faits des sept frères Machabées et du vieillard Eléazar, ont visiblement suivi ce qui est raconté dans cet ouvrage. Marius Victorinus l'Africain, qui enseignait la rhétorique à Rome sous l'empereur Constance, dans son poëme des Machabées, paraît aussi avoir eu devant les yeux les livres dont nous parlons.

L'auteur du quatrième des Machabées n'a fait qu'amplifier et embellir l'histoire du saint vieillard Eléazar et des sept frères Machabées qui souffrirent le martyre à Antioche avec leur mère, et qui est rapportée plus en abrégé dans le second livre des Machabées, chap. VI et VII. On pourrait soupçonner que cette pièce est un morceau de l'ouvrage de Jason, tel qu'il était avant qu'on l'eût abrégé, si l'auteur du quatrième des Machabées n'y avait mis une longue préface qui fait voir que c'est un ouvrage séparé et qui n'a nul raport à aucun autre; et s'il ne s'éloignait quelquefois très-considérablement du texte qui est comme l'original sur lequel il travaille. Il suppose partout que la scène du martyre des sept frères se passa à Jérusalem. Il dit que *Apollonius*, gouverneur de Syrie et de Phénicie, fut député à Jérusalem par le roi *Séleucus Nicator*, pour enlever les trésors du temple; ce qui est contraire à la véritable histoire, qui nous apprend que ce fut Héliodore qui fut envoyé pour cet effet par *Séleucus Philopator*. Il y a encore quelques autres fautes contre la vérité et l'exactitude de l'histoire, que nous avons relevées dans notre préface sur ce quatrième livre des Machabées. On trouve cet ouvrage dans le recueil des œuvres de Josèphe l'historien, et il porte son nom dans les imprimés et dans plusieurs manuscrits; mais j'ai peine à l'en croire auteur, premièrement à cause de la différence du style et ensuite parce qu'il est différent du récit de Josèphe dans plus d'une circonstance de l'histoire.

Sixte de Sienne (*g*), ayant trouvé un manuscrit grec qui contenait l'histoire du pontificat de Jean Hircan, dans la bibliothèque des dominicains de Lyon, ne douta pas ce ne fût le quatrième livre des Machabées; il l'avança et le persuada à plusieurs. Quelque temps après, cette bibliothèque ayant été brûlée, le manuscrit y fut consumé dans les flammes; en sorte qu'on n'espérait presque plus de le recouvrer. Mais M. Le Jay ayant fait imprimer dans sa Polyglotte une histoire arabe des Machabées, depuis le roi Séleucus, fils du grand Antiochus, jusqu'au temps de Jésus-Christ, on a reconnu dans cette histoire arabe tous les caractères que Sixte de Sienne avait remarqués dans le grec qu'il avait eu en main. C'est ce qui a déterminé le père La Haye, dans sa très-grande Bibliothèque, de le faire imprimer en latin, sous le nom de quatrième des Machabées. Mais, comme cette histoire n'a jamais été connue des anciens sous le nom de quatrième des Machabées, et qu'il fait partie d'un grand ouvrage qui n'a jamais été cité sous ce nom, il vaut mieux dire que Sixte de Sienne s'était trompé en le prenant pour le quatrième des Machabées, ce qu'il n'avait fait que sur une simple conjecture et sans aucune preuve tirée ni de l'inscription de l'ouvrage, ni du témoignage des anciens. On peut voir sur cette matière nos préfaces sur les livres des Machabées, et en particulier celle sur le quatrième de ces livres.

MACCES, ville apparemment de la tribu de Dan. III *Reg.* IV, 9. Je soupçonne que c'est la même que *Machtès*, ou la dent machelière, marquée dans les Juges, chapitre XV, 19, et, dans Sophonie, I, 11: *Habitatores pilæ;* l'Hébreu, *habitatores Macthès* (*h*).

[*Maccès* n'était qu'un lieu, suivant le géographe de la Bible de Vence; c'était, dit Barbié du Bocage, un canton, où il existe encore, selon Reland, une ville de même nom.]

MACEDA, ou Makéda, ville de la tribu de

(*a*) *Philostrat. Hist. Eccl. initio.*
(*b*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* III, *c.* x.
(*c*) *Hieronym. de Scriptorib. Eccl. et l.* II *contra Pelag.*
(*d*) *Nazianz. orat. de Machab.*
(*e*) *Ambros. l.* II *de Vita beata, c.* x, xi, xii.
(*f*) *Chrysost. homil.* II, *in sanctos Machab.*
(*g*) *Sixt. Senens. Bibliot. l.* I.
(*h*) ישבי מכתש

Juda. *Josue*, XV, 41. Cette ville est à huit milles d'Eleuthéropolis, vers l'orient, dit Eusèbe. Josué s'avança de Lebna vers Macéda [qui était une ville royale du pays de Chanaan], *Josue*, X, 29.

[Barbié du Bocage place Macéda au sud-ouest de Jérusalem, sur le Sorrec, près de la caverne où les cinq rois amorrhéens, poursuivis par Josué, s'étaient réfugiés. *Ibid.* 16. Dom Calmet dit que Josué s'avança de Lebna vers Macéda ; il se trompe. Josué partit de Galgala, *verset* 7, et tailla les ennemis jusqu'à Macéda, *verset* 10 ; une partie de son armée poursuivit les Amorrhéens au delà de cette ville, et revint y rejoindre Josué qui y était, *versets* 16-21. Il l'avait déjà prise ou était en train de la prendre, *verset* 28. De Macéda, dit l'historien, Josué passa à Lebna, et de Lebna à Lachis, *verset* 29, 31.]

MACEDOINE, royaume de la Grèce, situé entre la Thrace au nord, la Thessalie au midi, l'Epire au couchant, et la mer Egée à l'orient. Nous croyons que la Macédoine fut peuplée par *Céthim*, fils de Javan (*a*), et que toutes les fois que le texte hébreu porte *Céthim*, il faut l'entendre de la Macédoine. *Voyez* ci-devant CÉTHIM. Alexandre le Grand, fils de Philippe, roi de Macédoine, ayant fait la conquête de l'Asie et ayant détruit l'empire des Perses, le nom de Macédoniens devint très-célèbre dans tout l'Orient ; et souvent on donne le nom de Macédoniens aux Grecs, successeurs de la monarchie d'Alexandre. *Voyez Esther*, XVI, 10, 14, et II *Mac*. VIII, 20. Et de même on prend souvent le nom de *Grecs* en général pour marquer les *Macédoniens* (*b*), depuis les conquêtes d'Alexandre le Grand. Saint Paul fut invité à venir prêcher dans la Macédoine, par l'ange de cette province, qui lui apparut à Troade (*c*). Depuis cette apparition, saint Paul ne douta plus que Dieu ne l'appelât à prêcher dans la Macédoine ; et la bénédiction qu'il répandit sur sa prédication le confirma de plus en plus dans son sentiment. Il y fonda les églises de Thessalonique et de Philippes, et il eut la consolation de les voir florissantes, nombreuses et abondantes en toutes sortes de grâces et de dons spirituels.

MACEDONIEN. Ce nom se met quelquefois dans les livres de l'Ecriture écrits en grec, dans un sens appellatif, pour un ennemi des Juifs : par exemple, dans les Additions du livre d'Esther (*d*), il est dit qu'Aman était *Macédonien de cœur et de nation*, et qu'il cherchait à transporter l'empire des Perses *aux Macédoniens*, c'est-à-dire aux plus grands ennemis de l'Etat, en prenant les choses sur le pied où elles étaient quand ces Additions furent écrites, apparemment après la ruine de l'empire des Perses par Alexandre le Grand ; car avant ce temps les Macédoniens ne faisaient guère d'ombrage aux Perses, et du temps d'Esther et de Mardochée on ne les craignait pas beaucoup à Suse.

MACELOTH, un des campements des Israélites dans leur voyage du désert (*e*). C'est apparemment la même que *Malathis*, qu'Eusèbe et saint Jérôme mettent environ à vingt milles d'Hébron, dans la partie méridionale de Juda. *Voyez* MALATHA. Ptolémée met Maliattha près d'*Eluza* ou de *Luza*. *Voyez* LUZA.

[*Maceloth* est la vingtième station des Israélites dans le désert, suivant Barbié du Bocage ; c'était plutôt la vingt-deuxième, comme le disent le géographe de la Bible de Vence et M. Léon de la Borde.]

MACELLOTH, fils d'Abigabaon et père de *Samaa*. I *Par*. VIII, 31, 32, et I *Par*. IX, 37, 38.

MACELLOTH, un des capitaines des armées de David. Il commandait à vingt-quatre mille hommes sous Dudia Ahohites. I *Par*. XXVII, 4.

* MACENIA, lévite, portier et musicien. I *Par*. XV, 18, 21.

MACER. Ptolémée MACER, ou MACRON, fils de Dorimène. I *Mac*. III, 38 ; II *Mac*. X, 12, etc. *Voyez* PTOLÉMÉE *Macron*.

MACHABANAI [ou plutôt MACHBANAÏ], un des braves de l'armée de David. I *Par*. XII, 13 [*Voyez* MACHBANAÏ.]

MACHABENA [ou plutôt MACHBENA], fils de Sué et père de Gabaa. I *Par*. II, 49. [Dom Calmet prend ici Machbena pour un homme ; plus haut il le prend pour une ville. *Voyez Machbena*.]

MACHÆRA, capitaine des troupes romaines dans l'armée de Marc-Antoine. Il fut envoyé au secours d'Hérode contre Antigone, avec deux légions et mille chevaux (*f*). S'étant laissé corrompre par Antigone, non-seulement il ne servit pas Hérode, mais il voulut même joindre ses troupes à celles de son ennemi. Mais Antigone, ne s'y fiant pas, fit tirer sur lui ; ce qui irrita tellement Machæra, qu'il se retira à Emmaüs, et fit tuer tout ce qu'il trouva de Juifs dans son chemin. Après cela il se réunit à Hérode, et ayant joint les troupes qu'il commandait et celles de Joseph, frère d'Hérode, ils firent ensemble la guerre à Antigone (*g*).

MACHATI. *Voyez* MAACHA, *Maachati* [*Voyez* aussi l'article suivant et MAGETH].

* MACHATI, surnom d'homme, suivant la Vulgate, mais nom de pays, suivant l'Hébreu, II *Reg*. XXIII, 34, comme I *Par*. IV, 19. Dans ces deux endroits l'Hébreu porte *Maachatite*.

* MACHBANAI, le onzième des vaillants hommes de la tribu de Gad qui abandonnèrent le parti de Saül pour celui de David. I *Par*. XII, 13.

MACHERONTE, ou MACHÆRUS, ville et château au delà du Jourdain, dans la tribu de Ruben, au nord et à l'orient du lac As-

(*a*) *Genes*. x, 4.
(*b*) Voyez *Dan*. viii, 21 ; x, 20 I *Mac*. viii, 18, *et* II *Mac*. iv, 36, etc.
(*c*) *Act*. xvi, 9, etc. An de Jésus-Christ 53, de l'ère vulg. 52.
(*d*) *Esth*. xvi, 10, 14.
(*e*) *Num*. xxxiii, 25, 26.
(*f*) *Joseph. Antiq*. *l*. XIV, *c*. xxvii, *p*. 505, *d*.
(*g*) An du monde 3965, avant Jésus-Christ 35, avant l'ère vulg. 39.

phaltite, à deux ou trois lieues du Jourdain, pas loin de l'embouchure de ce fleuve, dans la mer Morte. Ce château avait été fortifié par les Asmonéens. Gabinius le démolit (*a*). Aristobule le fortifia de nouveau (*b*). Hérode le Grand le rendit beaucoup plus fort qu'auparavant. Il y avait là, ou au voisinage, une source d'eaux chaudes très-utile pour la santé. Saint Jean-Baptiste fut mis en prison et décapité à Machéronte (*c*), par les ordres d'Hérode Antipas.

* MACHI, Gadite, père de Guel. *Num.*, XIII, 16.

MACHINES DE GUERRE. Les machines de guerre propres à assiéger des villes sont d'une invention assez récente, comparées à la plus haute antiquité. Il n'en est fait aucune mention dans Homère, et Diodore de Sicile (*d*) remarque que Sardanapale, roi d'Assyrie, soutint dans Ninive un siége de sept ans, parce qu'alors les machines propres à battre et à prendre les villes n'étaient pas encore inventées. Mais vers le même temps nous lisons qu'Osias, roi de Juda (*e*), avait amassé dans ses arsenaux *des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des frondes pour jeter des pierres. Il fit de plus dans Jérusalem des machines d'une invention particulière, pour être placées sur les tours et sur les angles des murs, pour lancer des dards et de grosses pierres : et son nom devint célèbre dans les pays éloignés, parce qu'il se rendit admirable par cette manière de se fortifier.* Voilà peut-être le premier exemple de machines de guerre [*Voyez*, à la tête du Ier volume, la *Dissertation sur la poliorcétique des anciens*, abrégée de M. Dureau de la Malle].

Quelques soixante et dix ans après (*f*), Nabuchodonosor, dans les siéges qu'il fit de la ville de Tyr et de celle de Jérusalem, employa les béliers et les balistes. Le mot hébreu *car*, que l'Ecriture emploie pour désigner cette machine de guerre, signifie un *vrai bélier* (*g*), et, par métaphore, une machine avec laquelle on enfonçait les portes et on renversait les murailles des villes. Le prophète Ezéchiel, parlant du siége de Tyr par Nabuchodonosor, marque la manière ancienne dont on assiégait les places (*h*) : *Le roi de Babylone élèvera contre vous des tours; il formera des terrasses autour de vous ; il lèvera le bouclier contre vous ; il placera ses machines de cordes, il les placera contre vos murs, et il détruira vos tours par ses armées.*

Les anciens, lorsqu'ils assiégaient une place, l'enfermaient d'ordinaire de terrasses, de tours et de fossés, afin que les assiégés ne pussent ni faire de sorties, ni tirer du secours de dehors. *Lever le bouclier*, peut marquer ce que les Romains appelaient *faire la tortue*, lorsqu'on faisait approcher les soldats, couverts de leurs boucliers serrés les uns contre les autres, comme l'écaille d'une tortue, pour faire la sape des murailles, ou pour briser les portes ou y mettre le feu. *Les machines de cordes* sont les *balistes* ou les *catapultes*, dont on se servait pour lancer des pierres ou des dards ; ou bien on peut entendre sous ce nom des *corbeaux* ou *crochets* attachés à des cordes, que l'on jetait au haut des murs, et par le moyen desquels on les arrachait et on les démolissait (*i*). On peut entendre de ces mains ou de ces crochets de fer ce passage du second livre des Rois (*j*) : *Alors tout Israel amassera des cordes contre cette ville, et ils en arracheront jusqu'à la dernière pierre dans le torrent.*

MACHIR, fils [aîné] de Manassé, et petit-fils du patriarche Joseph (1), chef et prince de la famille des Machérites (*k*). Il eut pour fils Pharès et Sarès, et une fille qui épousa Esron, de la tribu de Juda. Cette femme fut mère de Ségub et aïeule de Jaïr. *Voyez* I *Par.* II, 21, 22, et VII, 16.

MACHIR, fils d'Ammiel, de la ville de Lodabar, dans la maison duquel Miphiboseth fut nourri (*l*).

MACHMAS, ou MICHMAS. Eusèbe dit que Machmas était de son temps un grand lieu, à neuf milles ou trois lieues de Jérusalem, vers Rama. Machmas était à l'orient de Béthaven. I *Reg.* XIII, 6.

[Il y a quelques difficultés à l'occasion de Machmas, qui, selon les uns, est un lieu, et selon les autres une ville, et qu'on ne sait où placer.

Le géographe de la Bible de Vence s'exprime en ces termes : « *Machmas*, lieu qui paraît être situé à l'orient de Béthaven, que dom Calmet suppose être Béthel (I *Reg.* XIII, 2 et 5), et au nord de Gabaa, I *Reg.* XIV, 5. Il est nommé *Mechmas*, *Neh.* XI, 31. N. Sanson le place au nord de Gabaa, mais à l'occident de Béthel et de Béthaven, qu'il distingue. »

Et voici l'article de Barbié du Bocage : «*Machmas*, ville situé sur la frontière des tribus de Benjamin et d'Ephraïm, à l'orient de Béthaven. Les Philistins vinrent y établir leur camp avant de se rendre à Gabaa, où ils furent complétement battus par les Israélites, qui les poursuivirent ensuite depuis Machmas jusqu'à Aïalon. Machmas existait encore à l'époque du retour de la captivité. Le *livre des Rois* la place à l'orient de *Béthaven*, et Eusèbe et saint Jérôme nous apprennent que, de leur temps, il y avait une grande ville conservant son ancien nom, et gisant, à neuf milles de Jérusalem, près de Rama. Ces deux énonciations ne sont point conciliables. A quoi cela tient-il? est-ce au texte hébreu de la Bible? Les Septante écrivent *Béthoron* au lieu de *Béthaven*, et les versions syriaque et arabe *Béthel*. Il en résulte que Machmas pourrait se trouver à l'E. de Béthel, et certainement à l'E. de Béthoron-la-Basse, mais

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* x.
(*b*) *Antiq. l.* XIV, *c.* xi.
(*c*) *Antiq. l.* XVIII, *c.* vii, *p.* 626, 627. Vide *Matt.* xiv, 1, 2, etc. *Marc.* vi, 16, 17, etc.
(*d*) *Diodor. Sicul. l.* II, *p.* 80.
(*e*) II *Par.* xxvi, 14.
(*f*) Vers l'an du monde 3416 et 3419
(*g*) *Ezech.* iv, 1, 2, *et* 21, 22. כר. *Græc.* Κριός, *Aries.*
(*h*) *Ezech.* xxvi, 29.
(*i*) *Diodor. l.* XVII.
(*j*) II *Reg.* xvii, 13.
(*k*) *Num.* xxvi, 29; *Jos.* xiii, 31, et ailleurs.
(*l*) II *Reg.* ix, 4; xvii, 27.
(1) *Gen.* L, 22.

non à l'E. de Béthaven ; néanmoins, elle pourrait être située tout aussi près de Rama ou de Jérusalem que le disent Eusèbe et saint Jérôme. Si Béthaven est la véritable leçon, le mot hébreu qu'on traduit par celui d'*est* doit être rendu par le mot *devant*, ou bien, comme il est dit dans la version des Septante, à l'*encontre :* de cette manière, les deux récits se concilient. »]

MACHMETHATH, ville de la demi-tribu de Manassé, au deçà du Jourdain (*a*), sur les frontières d'Ephraïm et de Manassé, à la vue et vis-à-vis de Sichem. *Josue*, XVII, 7.

[Barbié du Bocage place Machméthath sur la limite septentrionale de la tribu d'Ephraïm, au nord de Samarie. Pour Huré, Machméthath est un nom de lieu sur les frontières d'Ephraïm et d'Aser. *Voyez* Aser.]

MACHOIRE, liéu nommé La Machoire. *Voyez* Lechi.

MACHTES. *Voyez* ci-devant Lechi, ou ci-après Pila.

MACPHELA. Ce terme, en hébreu (*b*), signifie *double ;* et l'auteur de la Vulgate l'a pris en ce sens, en parlant de la caverne qu'Abraham acheta auprès d'Ephron, dans le territoire de la ville d'Ephron, pour y enterrer Sara, sa femme (*g*). Mais d'autres croient, avec assez de raison, que Macphela, en cet endroit-là, est le nom du champ où était située cette caverne, et qu'il faut traduire, *Genes.* XXIII, 8 : *La caverne qui est à Macphela ;* et verset 17 : *Le champ qui est à Macphela.* Un homme savant dans la langue arabe nous a averti qu'en cette langue *Macphela* signifie *fermé*, *muré.* Il croit que la caverne nommée *Macphela* était un tombeau creusé dans le roc, et fermé exactement, ou même muré, de peur que l'on n'y entrât, ou que les voleurs ne s'y retirassent ; ou qu'enfin on ne la violât ou ne la profanât en quelque autre manière. On voit encore dans l'Orient des tombeaux ainsi fermés ou murés. Cette conjecture est certainement fort probable. Ainsi il faudrait traduire, *la caverne fermée*, au lieu de la caverne *Macphela.*

MACRON, ou Macer. *Voyez* Ptolémée *Macron.*

MADABA, ou Médeba, ou Médaba, Médara, ville au delà du Jourdain, et dans la partie méridionale de la tribu de Ruben. *Josue*, XIII, 16. Les Moabites s'en emparèrent. *Isai.*, XVI, 2. Eusèbe dit que Médaba n'était pas loin d'Esébon ou de Chesbon. Les habitants de Médaba ayant tué Jean Gaddis, frère de Judas Machabée, comme il allait au pays des Nabathéens (*d*), bientôt après Simon et Jonathas, ses frères, vengèrent sa mort sur les fils de Jambri, qui menaient une fille de Médaba en la maison d'un homme de qualité du pays, qui l'avait épousée. *Voyez* ci-après Médaba.

MADAI, troisième fils de Japheth. *Genes.* X, 2. On tient communément qu'il fut père des Mèdes : mais la Médie est trop éloignée des autres pays peuplés par Japheth et par ses descendants ; de plus elle ne peut être comprise sous le nom d'*îles des nations*, qui furent, selon Moïse, le partage des fils de Japheth. Ces raisons ont fait croire à quelques savants (Joseph Mède et Salien) que *Madaï* est le père des Macédoniens. La Macédoine s'appelait autrement *Æmathia*, d'un nom formé de l'hébreu *eï*, une île, et *Madaï*, île de Madaï (*e*), ou, en le dérivant du grec, *Aia-Madaï*, terre de Madaï. On trouve aux environs de ce pays des peuples nommés *Mædi*, ou *Madi* (*f*) ; et dans la Macédoine, un roi nommé *Médus* (1). Le nom de *Médie*, donné au pays qui est au delà de l'Euphrate, ne paraît pas plus ancien que Médée et que le voyage de Jason dans la Colchide. *Voyez* notre Commentaire sur *Genes.* X, 2. *Voyez* Mèdes.

MADAN, troisième fils d'Abraham et de Céthura. *Genes.* XXV, 2 ; I *Par.* I, 32. Il y a assez d'apparence que Madan et Madian, son frère, ont peuplé le pays de Madian, qui est à l'orient de la mer Morte (*g*), fort différent d'un autre pays de Madian, à l'orient de la mer Rouge, dont nous parlerons ci-après.

MADELEINE ; en latin *Magdalena. Voyez* Marie Madeleine. On a confondu mal à propos Marie Madeleine, et Marie, sœur de Marthe et de Lazare, avec la femme pécheresse dont parle saint *Luc*, VII, 37 et suivants. On peut voir les écrits que l'on a faits pour et contre la distinction des trois Maries, et nous en parlerons sous leurs titres. *Voy.* Marie Madeleine.

* MADIA, un des principaux prêtres qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Neh.* XII, 5. Je crois qu'il est le même que Moadia, nommé au verset 17.

MADIAN, quatrième fils d'Abraham et de Céthura. *Genes.* XXV, 2 ; I *Par.* I, 32. *Voyez* Madan. Les *Madianites*, dont il est parlé dans le livre des Nombres, chap. XXII, 4, 7 ; XXV, 15, et XXXI, 2, etc., dont les filles engagèrent les Israélites dans le crime et dans l'adoration de Phégor, étaient des descendants de Madian, fils d'Abraham. Les Madianites, qui furent battus par Adad, fils de Badad, roi d'Idumée, *Genes.* XXXVI, 35, et ceux qui opprimèrent les Israélites sous les Juges, et qui furent défaits par Gédéon, *Judic.* VI, 1, 2 et *seq.*, et VII, 1, 2, 3, etc., étaient aussi de ces descendants de Madian, fils d'Abraham et de Céthura, dont la de-

(*a*) *Josue*, XVI, 6

(*b*) מַכְפֵּלָה *Macphela.*

(*c*) *Genes* XXIII, 8.

(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* I, *et* I *Mac.* IX, 36 *et seq.*

(*e*) אִי מָדַי *Insula Madaï*, Αια Μαδαῖ.

(*f*) Μῆδοι ou Μάδοι μαιδικη. *Aristot. de Mirabil. auscult. Ptolem. c.* XI, *tab.* 9 *Europ*

(*g*) *Euseb. et Hieron. locis Hebr.*

(1) « L'opinion communément admise, dit Barbié du Bocage, est que Madaï fut le père des Mèdes, peuple établi dans la contrée qui avoisine la mer Caspienne. Cependant le savant M. Mède émet une opinion toute différente, et rapporte au nom de Madaï celui d'*Æmathia*, l'ancien nom de la Macédoine ; il explique l'addition de l'*A* qui précède le mot *Æmathia* par le mot hébreu *ai*, qui signifie une *région*, et dont les Grecs formèrent leur mot αἶα, *aia*, *terre*, dont le sens est le même. De la sorte, le mot *Aimadia* ou *Aimathia*, converti chez les Latins en *Æmathia* par le changement de la diphtongue Ai en Æ, signifierait αἶα Μαδαῖ, *terre de Madaï*. Dans cette hypothèse ingénieuse, mais susceptible de réfutation, Madaï représenterait donc la Macédoine »

meure était à l'orient de la mer Morte, et au midi du pays de Moab. Leur capitale était nommée *Madian;* et on en voyait encore des restes du temps de saint Jérôme et d'Eusèbe, sur l'Arnon, et au midi de la ville d'Ar, ou Aréopolis.

MADIAN était apparemment fils de Chus, puisque Séphora, femme de Moïse, laquelle était Médianite, est toutefois appelée *Chusite* (*a*); et qu'Abacuc (*b*) met les Madianites, avec les Chusites, comme synonymes, ou du moins comme voisins. Ce Madian peupla le pays qui porta son nom, à l'orient de la mer Rouge (*c*). C'est dans ce pays que Moïse se sauva, et où il épousa Séphora, fille de Jéthro (*d*). Ce sont ces Madianites qui tremblèrent, lorsqu'ils apprirent que les Hébreux avaient passé la mer Rouge à pied sec (*e*). Voici ce que dit Abulféda de la ville de Madian (*f*): *Madyan* est une ville ruinée, sur les bords de la mer Rouge, du côté opposé à Tabuc, dont elle est éloignée d'environ six journées de chemin. C'est à Madian qu'est le puits fameux dont Moïse abreuva les troupeaux de Schoaïb. (C'est ainsi que les Mahométans appellent Jéthro.) Cette ville était capitale de la tribu de Madian, parmi les Ismaélites. Selon Ibusaïd, la langue de la mer Rouge en cet endroit est d'environ cent mille pas (1).

Il semble que les Orientaux ne connaissent de Madianites que ceux qui habitaient sur la mer Rouge, près le mont Sinaï, au milieu desquels Moïse se retira, et où il épousa Séphora. Les auteurs arabes tiennent que les Madianites sont un peuple étranger qui vint s'établir dans l'Arabie, et qu'il n'est pas du nombre des tribus de ces anciens peuples qui peuplaient ce pays, et desquels les auteurs dont nous venons de parler (*g*) ont rendu un compte exact dans leurs histoires et dans leurs généalogies; ce qui favorise beaucoup le sentiment de ceux qui veulent que Madian ait été fils de Chus. On dit de plus que les Madianites adoraient les idoles *Abda* et *Hinda*, et que le prophète Jéthro ayant été envoyé de Dieu pour les retirer de l'idolâtrie, ils demeurèrent endurcis et incrédules, et que Dieu les extermina, comme nous l'avons dit sous l'article de JÉTHRO.

MADIANITES, descendants de Madian, fils d'Abraham. Le Seigneur, voulant punir les Madianites de ce que leurs filles avaient engagé les Israélites dans le crime et dans l'adoration de Phégor, dit à Moïse (*h*): « Prenez mille hommes de chaque tribu, et les envoyez sous la conduite de Phinées, fils du grand prêtre Eléazar, pour exercer ma vengeance contre les Madianites. » Phinées marcha donc à la tête des douze mille hommes, ayant avec lui l'arche d'alliance, selon quelques commentateurs (*i*), et les trompettes du tabernacle. Il livra le combat aux Midianites, les défit, et mit à mort cinq de leurs rois, Evi, Recem, Sur, Hur et Rebé, qui régnaient chacun dans une ville du pays de Madian, situé à l'orient de la mer Morte; et Dieu permit que le méchant prophète Balaam fût enveloppé dans leur malheur, et y perdît la vie. On prit les femmes, les enfants, les troupeaux et tout ce qui appartenait aux Madianites; on brûla leurs villes, leurs villages, leurs forts, et les Israélites amenèrent au camp tout le butin qu'ils avaient fait dans cette expédition.

☞ *Observations* (2) *sur la défaite entière des Madianites par les Israélites. Num.* XXXI, 3 *et seq.* L'auteur est plus succinct dans le récit de cette grande bataille, que dans aucun autre: il n'en dit qu'un mot; ainsi on me permettra d'y ajouter quelques conjectures assez convaincantes. Le Seigneur ordonne cette guerre contre les Madianites: *Vengez*, dit-il à Moïse, *les enfants d'Israel des Madianites.* Ces paroles assuraient déjà la victoire aux Israélites: quand le Seigneur combat pour nous, il ne faut pas beaucoup de monde pour vaincre. *On choisit donc mille hommes de chaque tribu; c'est-à-dire, douze mille hommes prêts à combattre, qui furent envoyés par Moïse*, ayant à leur tête *Phinées, fils du grand-prêtre Eléazar, auquel il donna encore les vases saints et les trompettes pour en sonner.* Ces vases saints n'embarrassent pas peu les commentateurs; cependant ils sont clairement distingués des trompettes. Il ne faut donc pas s'imaginer que ce sont les trompettes qui sont ici appelées *vases saints.* Ainsi il paraît probable que l'arche fut portée par les lévites dans cette expédition, comme dans quelques autres (*j*). Remarquez encore que Moïse ne risquait rien d'envoyer l'arche à cette expédition, puisque Dieu avait assuré son peuple qu'il tirerait une vengeance complète des Madianites.

La principale fonction des prêtres était de sonner la charge dans les batailles, et de défendre l'arche quand on l'y portait. L'Ecriture ne parle pas de l'ordre de bataille des deux armées: elles étaient rangées, selon toute apparence, suivant la méthode des anciens peuples de l'Asie. Ainsi je suppose les Israélites rangés sur une seule ligne formée de douze corps, de mille hommes chacun; l'arche d'alliance est environnée des prêtres et des lévites, ayant en tête les trompettes. Les Madianites devaient être aussi rangés en phalange sur une seule ligne; et comme les

(*a*) *Num.* XII, 1, *in Hebr.*
(*b*) *Abac.* III, 7, *in Hebr.*
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* II, *c.* II.
(*d*) *Exod.* II, 15, etc.
(*e*) *Abac.* III, 7.
(*f*) Abulféda, *Description de l'Arabie*, p. 52.
(*g*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 581 et 496.
(*h*) *Num.* XXXI, 1 *et seq.*
(*i*) *Rabb. Lyr. Munst. Fag: Bonfrer. Spencer. et alii passim.*
(*j*) *Josue*, VI, 1; I *Reg.* IV, V, etc.
(1) A quelque distance du monastère du Sinaï est la vallée nommée par l'Ecriture terre de Madian, où Moïse garda les troupeaux de Jéthro, son beau-père. Au milieu de ce vallon est un bouquet de palmiers. Près de là encore est le rocher de Méribah, d'où Moïse fit jaillir une fontaine (*Voyez* MER ROUGE, parmi les notes, celle qui est tirée de M. de Humboldt d'après Erenberg), et pour lequel les Arabes ont une grande vénération, persuadés que le feuillage qu'on introduit dans ses trous a la vertu de guérir les chameaux. Cette note est tirée des *Lettres sur l'Orient*, par M. Carne, Anglais.
(2) De Folard. *Voyez* tom. I, Préface, pag. 11

Israélites se trouvèrent sans doute très-inférieurs en nombre à leurs ennemis, ils donnèrent de plus grands intervalles entre les corps de mille hommes, pour percer en différents endroits sur tout le front de la ligne. Cette méthode était la ressource des Juifs, presque toujours inférieurs en nombre à leurs ennemis, et particulièrement du temps des Machabées.

Il n'est point fait mention de cavalerie : elle était rare dans ce temps-là. Est-ce qu'ils voyaient plus clair que nous, et qu'ils disaient, comme Xénophon, que dix mille chevaux ne font que dix mille hommes, puisque les chevaux ne se battent point? Sans doute qu'ils pensaient ainsi dans ces temps reculés; mais dans la suite la cavalerie devint très-nombreuse dans les armées : les peuples d'Occident, comme les Grecs et les Romains (quand leur discipline vint à se corrompre), en eurent un fort grand nombre, et il augmenta à mesure qu'ils approchèrent de leur décadence.

Pour revenir aux Israélites, *ils livrèrent le combat aux Madianites, et les ayant vaincus, ils firent passer tous les mâles au fil de l'épée, sans épargner leurs rois Evi, Recem, Sur, Hur et Rebé; cinq princes de leur nation, avec Balaam, fils de Béor*. Ce mauvais prophète, qui était le premier auteur de cette guerre, par le pernicieux conseil qu'il avait donné aux Moabites et aux Madianites (*a*), se trouva enveloppé dans cet horrible carnage. Les suites de cette victoire furent des plus affreuses : la désolation se répandit dans tout le pays; les villes, les villages, les forts furent détruits, pillés et brûlés; *et tout le butin fut porté au camp, dans la plaine de Moab, le long du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho*, pour être partagé entre les Israélites. Cette guerre est terrible et bien cruelle, et si Dieu ne l'avait commandée, on ne pourrait qu'accuser Moïse d'injustice et de brigandage.

MADMENA, fils de Saaph. I *Par*. II, 49. — [D'autres pensent que Madmena est un nom de ville. *Voyez* ma note sur MACBENA.]

MADON, ville [royale] du pays de Chanaan. Jobab, roi de Madon, se ligua avec Jabin, roi d'Asor, et avec plusieurs autres, contre Josué (*b*) : mais il fut pris et tué, et sa ville détruite et pillée. On ne sait pas quelle était la situation de cette ville de Madon, et il n'en est parlé que dans Josué, XI, 1, et XII, 19. Je crois qu'il faut lire *Maron*, au lieu de Madon. On connaît un lieu nommé Maronie, dans la Syrie, à trente milles d'Antioche, au nord du mont Liban (*c*). *Maron* se lit dans l'hébreu de Josué, XII, 20.

MAELETH. Ce terme se lit dans le titre du psaume LII, 1 (*d*). Quelques anciens exemplaires lisent *Amalech*, au lieu de Maëleth. Quelques-uns croient que mahéleth est un instrument de musique : conjecture qui n'a pas la moindre apparence de vérité. Nous croyons qu'il est mis pour la danse. Il est indubitable que c'est sa propre signification dans l'Hébreu. Nous traduisons tout le titre du psaume LII de cette sorte : *Psaume instructif de David pour celui qui préside à la danse*.

MAGALA, lieu où les Israélites étaient campés lorsque David combattit Goliath (*e*).

* MAGDAL. *Voyez* MAGDALUM.

MAGDALEL, ville de la tribu de Nephtali. *Josue*, XIX, 38. Ce terme, *Magdalel*, signifie *la tour de Dieu*.

[N. Sanson, joignant deux ou même trois noms, car en hébreu c'est *Magdal-El*, puis *Horem*, suppose que cette ville était nommée *Magdalel-Horem* : ces noms ne sont en effet séparés par aucune disjonctive. Cahen dit que *Magdal-El* est appelée Μάγδαλα, *Matth*. XV, 39, et aujourd'hui *Medjdal*. On voit que c'est dans le Grec de saint Matthieu qu'elle est appelée *Magadala*; on lit *Magédan* dans la Vulgate; dans le texte parallèle de saint Marc, VIII, 10, on lit *Dalmanutha*. M. Gilot de Kerhardène a vu cette localité : « Après avoir herborisé au pied des ruines de *Magalon*, aujourd'hui El-Magdel, où la Madeleine habitait une villa délicieuse, M. Aucher-Eloi nous rejoignit auprès des rochers où s'élevait Nephtali. » *Corresp. d'Orient*, lettr. CLXXXIII, tom. VII, pag. 361. *Voyez* MAGDALUM *et* MARIE MADELEINE.]

MAGDAL-GAD, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 38. Ce nom de *Magdal-Gad* signifie *la tour de Gad*.

MAGDAL-SENNA, ville à sept milles de Jéricho, vers le septentrion (*f*).

MAGDALUM, ou MAGDALA, ou MAGDOLUM, ou MIGDOL (*g*). Ces termes signifient une *tour*, et se trouvent quelquefois seuls, et quelquefois joints à un autre nom propre. Josèphe (*h*) parle d'une forteresse nommée *Magdala*, auprès de Gamala, et quelques-uns ont cru que c'était de là que Marie Madeleine avait pris son nom. — [*Voyez* MAGDALEL.]

MAGDALUM, [ou MAGDAL, ou MAGDOL]. Moïse dit que les Israélites étant sortis de l'Egypte (*i*), le Seigneur leur dit d'aller camper *vis-à-vis Pihahiroth, entre Magdalum et la mer, vis-à-vis Béelsephon*. On ne sait si c'était une ville ou une simple tour. Les prophètes parlent assez souvent de Magdalum (*j*), dans la basse Egypte, opposée à la Thébaïde. L'Itinéraire d'Antonin marque Magdalum à douze milles de Péluse. — [*Voyez* BÉELSEPHON, et note 1.]

MAGDELEINE. *Voyez* MARIE MADELEINE.

MAGDIEL, lieu à cinq milles de Dora, ti-

(*a*) *Num*. XXIV, 14; XXXI, 16.
(*b*) *Josue*, XI, 1, *et* XII, 19. An du monde 2554, avant Jésus-Christ 1446, avant l'ère vulg. 1450.
(*c*) *Hieron. in Vita Malchi*.
(*d*) למנצח על מחלת משכיל לדוד *Aqu*. Ἐπὶ χορείᾳ. *Theodot*. Ὑπὲρ τῆς χορείας, pour la danse. *Sym* Διὰ χόρου, par le chœur.
(*e*) I *Reg*. XVII, 20.
(*f*) *Euseb. in locis*.
(*g*) מגדל *turris*.
(*h*) *De Bello*, *l*. II, *c*. XXV, *et Antiq*. *l*. XVIII, I, *et in Vita*.
(*i*) *Exod*. XIV, 2.
(*j*) *Jerem*. XLIII, 2, *et* XLIV. *Ezech*. XXIX, 10.

rant vers Ptolémaïde. Nous croyons que c'est *Mageddo*, ou *Magdolos*.

MAGDIEL, chef des Iduméens. Il succéda à Masbar. *Genes.* XXXVI, 43. [*Voyez* ELIPHAZ.]

MAGDOLOS, dont parle Hérodote, l. II, c. CLIX est apparemment la même que *Mageddo*, dont on parlera ci-après, et qui est marquée IV *Reg.* XXIII, 29, 30.

MAGEDAN, ou MAJEDAN, ou MEDAN, dans le canton de Dalmanutha. *Voyez* ce que nous avons remarqué ci-devant sur DALMANUTHA. — [Barbié du Bocage dit qu'on a confondu la ville de Magédan avec celle de Dalmanutha. *Voyez* aussi MAGDALEL.]

MAGEDO, ou MAGEDDO, ou MEGIDDO, [ou MAGEDDON], ville de la tribu de Manassé (*a*) [en deçà du Jourdain], célèbre par la défaite du roi Josias, vaincu et blessé à mort par Néchao, roi d'Egypte (*b*). Nous avons déjà remarqué qu'Hérodote (*c*), parlant de cette victoire, dit que Néchos ou Nécho la remporta à *Magdolos*. Il est parlé des eaux de Mageddo dans le livre des Juges, chapitre V, verset 19.

[Pour dom Calmet, Mageddo est une *ville;* pour le géographe de la Bible de Vence, avant d'être une ville de la demi-tribu de Manassé, *Jos.* XVII, 11, elle était *ville royale* des Chananéens, *Jos.* XII, 21; pour Huré, Mageddo est une *ville* ou une *contrée;* pour Barbié du Bocage, c'est une *plaine*, la même que la *grande plaine d'Esdrelon*, ou la *vallée de Jézrael*, ou simplement la *Grande-Plaine.*]

MAGES. Les mages de Perse sont les adorateurs du feu, et disciples de Zoroastre, qu'ils confondent avec Abraham. Ils ont trois livres qui contiennent toute leur religion (*d*). Les noms de ces livres sont *Zend*, *Pazend* et *Abesta*. Ils les attribuent à Abraham; et Abesta est le commentaire des deux autres. La tradition des mages est qu'Abraham lisait des livres au milieu de la fournaise où Nemrod l'avait fait jeter. Les mages, après Zoroastre, leur maître, reconnaissent dans le monde deux principes : l'un du bien, nommé *Oromarde;* et l'autre du mal, nommé *Aherman*. Ils adorent le feu dans des temples nommés *atesch kanah* ou *atesch kadé*, c'est-à-dire, maison du feu, où ils ont très-grand soin d'entretenir le feu. Il y avait autrefois grand nombre de ces édifices sur la montagne d'Alborz, dans la province d'*Adherbigian*, qui est la Médie. Ils donnent au feu le nom de *Bab*, c'est à-dire *part*, parce qu'ils reconnaissent cet élément pour le principe de toutes choses, système qui a été suivi, parmi les Grecs, par Anaxagore.

Les mages observent un silence mystérieux, lorsqu'ils se lavent ou qu'ils mangent, après avoir dit quelques paroles (*e*). Ce silence, qu'ils ne rompent jamais, fait une partie de leur religion. Pythagore pourrait bien avoir imité ce silence des mages, de même que le respect qu'il voulait que ses disciples portassent au feu. Ils attribuent à chaque mois de l'année, à chaque jour, et même à chaque astre, aux montagnes, aux mines, aux eaux, aux arbres, des génies ou de ces anges qui, ayant été créés avant l'homme, sont tombés dans l'infidélité et dans la désobéissance, et ont été confinés dans un pays qu'ils nomment le pays des génies, comme qui dirait le pays des fées. Nous parlerons encore des mages sous l'arcle de ZOROASTRE. Il est bon de remarquer ici que les trois livres dont on a parlé, et que les Guèbres ou adorateurs du feu attribuent à Abraham, mais qui sont effectivement de Ibrahim Zerdoust, autrement nommé *Zoroastre* par les Grecs; que ces livres, dis-je, sont très rares et très-inconnus, les Guèbres les gardant très-religieusement entre eux et ne les communiquant pas aux étrangers. Ils sont écrits en ancien persan, et on n'en a point encore vu en Europe (*f*).

On prétend que le nom de *mage* signifie un homme qui a les oreilles coupées : en effet, *mige-gusch* a cette signification dans la langue qui était en usage dans la Perse au temps où le faux Smerdis, qui était mage, usurpa le trône de Cyrus. On sait que cet usurpateur n'avait point d'oreilles, et que c'est cela qui le fit reconnaître par la fille d'Ozanès pour un des grands de la Perse (*g*). Les mages portaient donc un autre nom auparavant, et leur crédit était très-grand dans la Perse : il tomba considérablement après le désastre de Smerdis.

Quoique ces philosophes reconnussent dans la nature deux principes, l'un du bien et l'autre du mal (*h*), le premier représenté par la lumière, et le second par les ténèbres, tous deux dieux et recevant parmi eux des prières et des adorations, toutefois ils étaient partagés de sentiments, en ce que les uns les croyaient tous deux de toute éternité, et les autres que le bon principe seulement était éternel, et que le mauvais avait été créé, comme nous croyons que le démon est une créature déchue de sa pureté primitive.

Ils conviennent de plus que les deux principes sont dans une opposition continuelle, qui durera jusqu'à la fin du monde, et qu'alors le bon aura le dessus; qu'après cela chacun d'eux aura son monde, savoir, le bon avec tous les gens de bien, au milieu desquels il régnera; et le mauvais aussi son monde avec tous les méchants. Les mages rendaient des honneurs souverains à la lumière, au soleil, au feu sacré de leurs temples, et même au feu de leurs maisons, devant lesquels ils faisaient tous les actes de leur religion.

Ils avaient au contraire une horreur parfaite pour les ténèbres, qu'ils regardaient comme le symbole du mauvais principe, et

(*a*) *Josue*, XI, 17, *et Judic.* I, 27.
(*b*) IV *Reg.* XXIII, 29, 30.
(*c*) *Herodot. l.* II, *c.* CLIX.
(*d*) *Bibl. Orient.*, p. 11, Abesta, *et alibi*.
(*e*) *Idem*, *p.* 167.

(*f*) *Idem*, *p.* 701.
(*g*) Vide *Justin. Herodot.*
(*h*) Vide *Thom. Hyde Hist. Relig. veter. Persar. Hottinger. Hist. Orient. l.* IV, *c.* VIII, etc.

qu'ils haïssaient comme nous faisons le démon. Lorsqu'ils trouvaient dans leurs écrits le nom d'*Aherman*, qui est celui du mauvais principe, ils l'écrivaient à rebours; et quand Xerxès sut que les Athéniens avaient chassé Thémistocle de leur ville (*a*), il adressa sa prière à ce mauvais dieu, et non à *Oromarde*, le dieu bon; il le pria d'inspirer toujours à ses ennemis de chasser tout ce qu'il y avait de plus braves gens parmi eux.

Voilà quels étaient les anciens mages des Perses, et quels sont encore aujourd'hui les Guèbres ou adorateurs du feu dans la Perse et dans les Indes, qui sont apparemment ceux que saint Matthieu a eu dessein de désigner sous le nom de mages. — [*Voyez* l'article suivant.]

[Les lignes suivantes, qui sont de M. Eugène Boré, jettent du jour sur les mages. Elles sont tirées de son mémoire intitulé: *De la Chaldée et des Chaldéens*, adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et inséré dans le recueil de sa *Correspondance* et de ses *Mémoires*; Paris, 2 vol. in-8°, 1840.

Parmi les découvertes qu'a faites M. Boré dans son voyage en Orient, une des plus intéressantes est celle du pays des *Mogs*, en Arménie. Il expose dans le § VIII de la première partie de son mémoire, ce qu'était ce pays et pourquoi il avait reçu ce nom. C'est à cette occasion qu'il s'exprime en ces termes:

« A l'ouest de Gordjaïk s'étend un canton arménien, dont le nom était aussi inconnu que le pays qui le portait. C'est la contrée que l'historien Thomas Ardzerouni (qui vivait vers l'an 908 de notre ère) appelle la région des Mogs... Le nom de *Mog* est un mot zend et pehlvi, qui a passé dans la langue chaldéenne, à l'époque où le symbole religieux de la Perse fut adopté par le peuple de Babylone. Il représentait la classe pontificale, initiée, sans doute, à des doctrines secrètes, dont l'abus et l'imposture firent tomber ensuite ce titre en discrédit (page 174).

» (*Mog* ou *Mag*, dont le composé *Mobed* est encore usité dans la langue persane avec la signification de *docteur*, a été rapporté au radical *Meh, Mah, grand, auguste*. Kleuker, *Zend-Avesta*, III, th. s. 225 ammerk. 9. Hyde, *Veter. Pers. relig. hist.*, cap. XXX, p. 369. — Les Hébreux, dans la transcription de ce mot, ont changé le ع en ג, ce qui nous donne *Mag.* רב־מג (Jerem. XXXIX, 13), orthographe plus conforme au nom arménien *Mog*. En syriaque c'est *Magoucha*, forme moderne, et qui semble être refaite sur le mot latin *Magus*) (page 174, note).

» Les prêtres ainsi désignés (par le mot *Mogs*) étaient ces anciens desservants du temple de Bélus qu'avait visités et entretenus Hérodote, et qu'il nomme Chaldéens, aussi bien que le prophète Daniel (χαλδαῖοι, lib. I, 183. Dan. II, 4, 5, 8). Ils avaient encore les noms de *Sages* et de *Philosophes* (*Dan.* II, 12, 18, 24, 27; IV, 3, 15; V, 7, 8; *Jerem.* L, 35; *Isa.* XLIV, 25), de *Voyants* et d'*Astronomes* (*Isa.* XLVII, 13). Lorsqu'ils mêlèrent aux principes élevés de la science et de la sagesse les superstitions de l'idolâtrie et toutes les erreurs de l'astrologie et de la divination, ils furent appelés *Enchanteurs*, *Interprètes de songes*, *Sorciers*, en un mot *Magiciens* (*Dan.* I, 20; II, 2, 10, 27; IV, 4; V, 7, 11) (pag. 174, 175).

» .... Le nom de la contrée arménienne des *Mogs* est la traduction du mot persan *Mage*, et les Arméniens l'ont donné au pays, comme étant habité par les Chaldéens, c'est-à-dire, par la race dominatrice de Babylone, qui reçut des nations étrangères le même nom que les prêtres dont ils avaient accepté la croyance reformée du magisme. Un district de Djulamerk, et une petite ville suspendue, comme le nid d'un faucon, à un roc aride, qu'environnent et que menacent d'autres rocs gigantesques, sont encore appelés le canton et la ville des *Mogs* ou *Moks*.... Tous les habitants, à l'exception de quelques curdes, sont chrétiens.... Leur principale église est dite l'Eglise de l'*Universel Rédempteur*.... Ce lieu est le but d'un pèlerinage célèbre, comme possédant la châsse de saint Gaspar, l'un des *trois rois mages*, venus de l'Orient à *Bethléem de Juda*. — (*Géogr. mod. de l'Arménie*.— Certains auteurs syriens élèvent à douze le nombre de ces nobles pèlerins, et nous ont transmis soigneusement leurs noms, dont les uns, chaldéens, et les autres, persans, prouvent que la tradition leur assigne justement pour patrie ces contrées orientales. *Voyez* Wheloci, not. Pers. ad Mat. II, 1; — L'emper. Midd. 175. » (Pag. 183, 184.) *Voyez* Caldée, addition.]

MAGES, qui vinrent adorer Jésus-Christ nouveau-né à Bethléem (1). On forme plusieurs questions sur le sujet des mages. [*Voyez* Etoile.] On demande qui ils étaient, d'où ils venaient, combien ils étaient et en quel temps ils arrivèrent à Jérusalem, et quelle était l'étoile qui leur apparut. On croit communément que les mages étaient des philosophes et des devins dont la principale étude était l'astronomie; que ceux qui vinrent

(*a*) *Plutarch. in Themistocle.*

(1) « L'empereur Julien dit qu'à l'époque de la naissance de Jésus, il parut dans le ciel une étoile miraculeuse, et que des mages vinrent saluer son berceau; mais il s'évertue à trouver une cause naturelle pour l'apparition de cette étoile. » — Huet, évêque d'Avranches, *Démonstr. évangél. Matth.* II, 1. « La prophétie de Daniel marquant l'époque de l'avénement du Messie avait retenti sur les bords de l'Euphrate et du Tigre; les Juifs restés dans l'ancien royaume de Cyrus soupiraient après un libérateur, comme les Juifs de la Palestine. Les mages, philosophes ou astrologues de la Chaldée, informés de l'accomplissement des temps prédits, auraient pu, peut-être, sans intervention miraculeuse, songer à porter à l'enfant-roi l'encens et la myrrhe: d'après leur doctrine, chaque fois qu'un grand personnage naissait sur la terre, une étoile nouvelle qui était la sienne se montrait dans le ciel. Mais Dieu permit qu'un astre voyageur leur servît de guide. *Où est le roi des Juifs qui est né?* disaient les mages en arrivant à Jérusalem; *nous avons vu son étoile à l'Orient, et nous sommes venus l'adorer*. Ces étrangers, arrivés d'une lointaine contrée, furent les premiers qui annoncèrent à Jérusalem l'immense chose accomplie à deux lieues de la ville. » Poujoulat, *Hist. de Jérus.*, ch. XVI, tom. I, pag. 373.

adorer Jésus-Christ étaient des disciples et des descendants de Balaam, qui avait prophétisé plusieurs siècles auparavant (*a*) qu'*il naîtrait une étoile de Jacob, et qu'il sortirait du milieu d'Israel un Dominateur* (*b*) *qui frapperait les chefs de Moab, et qui détruirait tous les enfants de Seth*, ou *tous les enfants de l'orgueil*. Ce sentiment est fondé sur l'Écriture, qui dit expressément que les mages *vinrent de l'Orient* (*c*), c'est-à-dire, de l'Arabie Déserte ou de la Mésopotamie, que les auteurs sacrés comprennent sous le nom d'Orient. Balaam lui-même dit qu'il est venu du pays d'*Aram, des montagnes d'Orient* (*d*). Or il était venu de la ville de *Pethora*, située sur l'Euphrate (*e*). Isaïe, parlant de la venue d'Abraham dans la terre promise, dit qu'il est venu de l'Orient (*f*) : *Qui a fait venir le Juste de l'Orient ?*

Les Arabes, les Iduméens orientaux, les Chaldéens, peuples orientaux par rapport à la Judée, se piquaient de sagesse. Le nom de mage était consacré, dans ces pays-là, pour désigner un philosophe, un homme qui faisait profession de sagesse. Tertullien (*g*), saint Justin le Martyr (*h*), saint Epiphane (*i*) et parmi les nouveaux, Tostat, Mariana, Barradius, Grotius, Cornelius à Lapide et plusieurs autres, font venir comme nous les mages de dessus l'Euphrate, ou de la Mésopotamie, en un mot, de l'orient de la Judée. Nous ne nous arrêtons point à réfuter ici ceux qui les font venir de la Perse ou de l'Arménie [*Voyez* la fin de l'article précédent, celle de l'addition à ce même article, et l'addition au mot CALDÉE], ou de l'Afrique, ou de l'Ethiopie, ou des trois parties du monde ; de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. Ceux qui désirent de voir cette matière traitée plus à fond peuvent consulter ceux qui ont écrit exprès sur cela, et en particulier la dissertation que nous en avons fait imprimer à la tête du Commentaire sur saint Matthieu.

Quelques anciens Pères semblent avoir cru que les Mages étaient au nombre de trois, et qu'ils étaient rois dans leur pays. Tertullien (*k*) paraît assez fort pour la royauté des mages, mais il la prouve mal. Il suppose que pour l'ordinaire les Orientaux avaient des mages pour rois, ce qui n'est nullement certain. Saint Ambroise (*l*), ou plutôt saint Césaire d'Arles, leur donne le nom de rois ; mais on soupçonne que ce nom a été ajouté à son texte. On cite saint Cyprien (*m*) dans un sermon sur le Baptême, qui dit qu'ils étaient rois ; mais ce sermon est d'un abbé de Bonneval, nommé Arnaud, qui vivait du temps de saint Bernard. Pascase Radbert (*n*), qui vivait au neuvième siècle dans l'abbaye de Corbie, dit que personne de ceux qui ont lu l'histoire des Gentils n'ignore que les mages n'aient été rois. Enfin Théophylacte (*o*), parmi les Grecs, a soutenu expressément qu'ils étaient rois. Voilà ce que l'on a de plus positif parmi les anciens ; car la plupart des autres que l'on cite ne sont nullement exprès ; et pour les modernes, leur autorité n'est d'aucun poids. Ce qui a le plus contribué à faire donner le nom de rois aux mages, ce sont ces paroles du psaume qu'on leur a appliquées (*p*) : *Les rois de Tharsis et les îles lui offriront des présents ; les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des dons.*

On est assez partagé sur la profession des mages. Les uns (*q*) ont cru qu'ils exerçaient les arts curieux et diaboliques de la divination, de l'astrologie judiciaire et des enchantements. L'ancien Evangile de l'enfance du Sauveur dit qu'ils étaient disciples de Zoroastre ; mais d'autres (*r*) en ont porté un jugement plus favorable. Ils ont cru que leur magie était permise et naturelle. Saint Epiphane croit qu'ils étaient de la race d'Abraham et de Céthura. L'abbé Rupert leur donne le nom de prophètes et d'hommes inspirés. Origène (*s*) a cru que les mages s'étant aperçus, dans leurs opérations magiques, que le pouvoir du démon était fort affaibli, s'appliquèrent à en découvrir la cause ; et qu'ayant remarqué dans le même temps un nouvel astre dans le ciel, ils jugèrent que c'était cet astre dont avait parlé Balaam, et qui désignait la naissance d'un nouveau roi d'Israel : c'est ce qui les détermina à l'aller chercher, pour lui rendre leurs adorations. Saint Basile (*t*) et saint Ambroise (*u*) ont eu à peu près la même pensée. Saint Jérôme, sur Isaïe, chap. XIX, dit qu'ils apprirent des démons, ou plutôt de la prophétie de Balaam, que le Christ était né ; et Tertullien semble dire que c'est par l'astrologie qu'ils apprirent la naissance du Messie, puisqu'il avance que jusqu'à Jésus-Christ cette science était permise ; mais que depuis ce temps elle est défendue, afin que personne désormais ne s'avise de chercher dans les astres l'horoscope de quelqu'un (*v*) : *Scientia ista usque ad Evangelium fuit concessa, ut Christo edito nemo exinde nativitatem alicujus de cœlo interpretetur.*

Le nombre des mages est fixé à trois depuis fort longtemps. Saint Léon le suppose

(*a*) L'an du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.
(*b*) *Num.* XXIV, 17.
(*c*) *Matth.* II, 1.
(*d*) *Num.* XXIII, 7.
(*e*) *Num.* XXIV, 5. Vide *Euseb. in locis.* Παδουρά.
(*f*) Vide III *Reg.* IV, 30. *Jerem.* XLIX, 7. *Abdias v.* 8.
(*g*) *Tertull. contra Judæos, et l.* III *contra Marcion.*
(*h*) *Justin. Mart. Dialogo contra Tryphon.*
(*i*) *Epiphan. Epitom. fidei cathol.*
(*k*) *Tertull. contra Judæos, et lib.* III *contra Marcion.*
(*l*) *Ambros. seu potius Cæsarius, serm.* 139, *in append. tomi* V *S. Aug nov. edit.*
(*m*) *Cyprian. seu Arnald. Abb Bonævall. serm.* 2 *de septem cardin. operib.*
(*n*) *Paschas. Radbert. in Matth.* II.
(*o*) *Theophyl. in Matth.* II.
(*p*) *Psalm.* LXXI, 10.
(*q*) *Ignat. Epist. ad Ephes. Justin. Dialog. cum Tryphone. Origen. homil.* 13 *in Num. et l.* I *contra Celsum. Ambros. l.* II *in Luc. Tertull. de Idololatria. Hil. l.* IV *de Trinit. n.* 36. *Hieron. in Matth.* II, etc.
(*r*) *Auct. Operis imperf. in Matth. Auctor Qu. ex vet. et nov. Test. qu.* 63. Vide *et Mald. Val. Brug. Erasm Hammond.*, etc.
(*s*) *Orig n. l.* I *contra Celsum.*
(*t*) *Basil. de humana Christi General.*
(*u*) *Ambros. in Luc. l.* II, *p.* 1297.
(*v*) *Tertull. de Idololat.*

en plusieurs endroits (a). Saint Césaire (b) le dit aussi très-expressément. On voit la même chose dans deux sermons attribués autrefois à saint Augustin (c), mais dont l'un est de saint Léon, et l'autre se trouve ailleurs sous le nom d'Eusèbe d'Emèse. Bède, l'abbé Rupert (d), et après eux une foule de commentateurs, l'enseignent de la même sorte. Ce sentiment paraît fondé principalement sur les trois sortes de présents qui sont marqués dans l'Evangile. Ils lui présentèrent de l'or, de la myrrhe et de l'encens. Nous leur donnons communément les noms de Gaspar, Melchior et Balthasar ; mais ces noms sont inconnus à l'antiquité aussi bien que ces autres, qu'on leur attribue dans quelques ouvrages peu autorisés et assez nouveaux, comme ceux-ci qu'on donne comme noms grecs : *Magalat*, *Galgalat*, *Saraïm*, ou en hébreu, *Apellius*, *Amerus* et *Damascus* ; ou enfin *Ator*, *Sato*, *Paratoras* (e). [*Voyez* la fin de l'addition, à l'article précédent.]

On lit, à la fin du troisième tome des ouvrages de Bède, dans un livre intitulé : *Extraits des Pères*, etc., que *Melchior*, le premier des mages, était un vieillard chauve, ayant une grande barbe et de grands cheveux blancs, qui avait une robe couleur d'hyacinthe ou de bleu céleste, un manteau jaune ou orangé (*sago mileno*, ou plutôt *melino*), une chaussure de couleur mêlée de bleu et de blanc, et un bandeau royal de différentes couleurs. Il offrit de l'or au Roi Jésus-Christ. Le second mage s'appelait *Gaspar*. Il était jeune, sans barbe, vermeil, vêtu d'une robe orangée et d'un manteau rouge ; sa chaussure était couleur d'hyacinthe. Il offrit de l'encens, pour reconnaître la divinité de Jésus-Christ. Le troisième s'appelait *Balthasar*. Il était brun, portait une grande barbe, était vêtu d'une robe rouge, d'un manteau de différentes couleurs ; sa chaussure était jaune. Il offrit de la myrrhe au Sauveur, pour marquer sa mortalité. Mais l'ouvrage où ces particularités se rencontrent est indigne du vénérable Bède, et est sans doute plus nouveau que lui.

Jérôme Osorius, évêque d'Algarbe en Portugal, raconte qu'un roi de la ville de Cranganor, dans le royaume de Calécut, nommé Chéripérimale, s'étant mis à voyager pour expier un inceste qu'il avait commis avec sa sœur, vint dans la Carmanie, où il trouva deux mages fameux qui étaient sur le point de s'en aller en Judée, pour y adorer un enfant nouvellement né d'une Vierge, et qui devait racheter le genre humain. Chéripérimale les pria de trouver bon qu'il les accompagnât. Ils allèrent donc ensemble, et ayant adoré Jésus-Christ, ils revinrent dans leur pays. Le roi de Cranganor, étant de retour dans sa ville, y fit bâtir une église en l'honneur de la Vierge, y fit représenter cette sainte Mère de Dieu, tenant son Fils entre ses bras, et ordonna qu'autant de fois que l'on prononcerait à voix haute le nom de Marie, tout le monde eût à se prosterner. C'est ce qu'Osorius assure avoir appris de personnes très-instruites de ce qui regarde les Indes, et qui assurent que cela se trouve ainsi dans les anciens monuments des Indiens. Il ajoute que les Indiens dépeignent les trois mages de cette sorte. Il y en a d'abord deux qui marchent ensemble, ayant le teint blanc, vêtus à la royale, ayant leurs présents avec eux ; et derrière eux, le troisième de couleur brune, à peu près comme un Ethiopien, portant aussi ses présents. Le père Maffée, dans son Histoire, fait aussi mention de cette histoire. Il nomme *Périmale* le roi de Calécut.

L'auteur de l'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu (f) cite d'anciens livres apocryphes, qui portaient le nom de Seth, qui disaient que les mages avaient été douze, choisis de toute leur nation, et se succédant de père en fils depuis plusieurs siècles, pour observer le moment de l'apparition de l'étoile prédite autrefois par Balaam. Ils montaient pour cela sur une montagne d'où ils observaient le lever des astres. Enfin l'étoile leur apparut, ayant au milieu de soi un jeune enfant et une croix au-dessus. L'enfant leur parla et leur ordonna de se transporter en Judée. L'auteur de la Glose ordinaire, sans limiter le nombre des mages, se contente de dire qu'ils étaient plusieurs. Le même écrivain, qui a composé le Commentaire imparfait sur saint Matthieu, que nous avons déjà cité plus d'une fois, enseigne que saint Thomas, étant allé en Perse, y instruisit et baptisa les mages ; après quoi ils s'appliquèrent avec lui à prêcher l'Evangile. On tient qu'ils furent martyrisés dans une ville d'Arabie. Les Arméniens soutiennent qu'ils ont prêché et souffert le martyre dans leur pays (g). Le connétable d'Arménie écrivait au roi saint Louis qu'ils étaient venus de Tangat dans l'Arménie.

Le temps auquel les mages arrivèrent dans la Judée est un point qui a beaucoup exercé les chronologistes. Ceux qui les font venir du fond de la Perse leur donnent deux ans pour faire leur voyage (h) ; supposant que l'étoile apparut aux mages deux ans avant la naissance du Sauveur. En cela le texte de l'Evangile leur paraît favorable, puisqu'il y est dit (i) qu'Hérode fit mourir les enfants de Bethléem depuis deux ans et au-dessous, selon le temps que les mages lui avaient marqué (j). D'autres croient qu'étant partis au moment de la naissance du Sauveur, ils n'arrivèrent à Bethléem que deux ans après. Enfin d'autres les font partir au moment de la naissance du Sauveur, et pour les faire

(a) *Leo serm.* 1, 4, 5, 6, 7, 8, *de Epiphan. et Ep.* 16, *c.* II.
(b) *Cæsar. serm.* 139, *append t.* V *S. Aug. nov. edit.*
(c) *Serm. olim* 29 *et* 33 *de Tempore, nunc* 135 *et* 136, *append. t* V. *S. Aug.*
(d) *Beda et Rupert. in Matth* II.
(e) Vide *Casaubon in Baron. et Bolland. t.* 1, *pag.* 7, 8 *Maii.*
(f) *Auct. Operis imperf. homil.* 2.
(g) Chardin, *Voyage de Perse*, t. III, p. 131.
(h) *Spicileg. t.* VII, *p* 217, *an.* 1249.
(i) Vide *serm.* 131 *et* 132 *in append. t.* V *Oper. S. Aug nov. edit. Quidam apud Theophylact.*
(j) *Matth.* II, 16.

arriver à Bethléem treize jours après cette naissance, ils leur donnent des dromadaires pour faire plus de diligence. Quelques-uns ont cru que l'étoile leur était apparue dès le temps de la conception de saint Jean-Baptiste, ou dès le temps de l'Incarnation de Jésus-Christ : mais je ne pense pas que personne ait osé fixer le temps précis de leur départ, quoique la plupart aient déterminé le jour de leur arrivée à Bethléem, au treizième jour depuis la naissance de Jésus-Christ (1). En les faisant venir des bords de l'Euphrate, nous croyons qu'ils ont pu arriver à Jérusalem en moins de vingt jours, en traversant l'Arabie Déserte sur des chameaux, qui est la monture ordinaire de ce pays-là; car de l'Euphrate à Jérusalem il n'y a pas plus de deux cents lieues.

Venons à présent à l'étoile qui apparut aux mages. Quelques anciens (*a*) ont avancé que c'était un astre nouveau, créé exprès pour annoncer aux hommes la naissance du Messie. Origène, livre I contre Celse, Maldonat et Grotius croient que c'était une espèce de comète qui avait paru extraordinairement dans l'air. Ligtfoot croit que la même lumière qui apparut aux anges près de Bethléem se fit voir aussi de loin sur la Judée aux mages, et les attira aux pieds du Sauveur. D'autres ont prétendu que c'était un ange revêtu d'un corps lumineux en forme d'étoile (*b*), laquelle, ayant pris sa route du côté de la Judée, détermina les mages à la suivre. L'auteur de l'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu, et saint Epiphane (*c*) ont suivi une ancienne tradition, qui se trouvait dans le livre apocryphe de Seth, qui portait que cette étoile avait paru ayant au milieu de soi un jeune enfant, et au-dessus la figure de la croix. L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Des Merveilles de la sainte Ecriture*, publié sous le nom de saint Augustin, assure que quelques écrivains ont cru que cette étoile était le Saint-Esprit, qui apparut aux mages sous la figure d'un astre, comme il apparut dans le baptême de Jésus-Christ sous la figure d'une colombe. Saint Ignace, dans son Epître aux Ephésiens, dit que cette étoile surpassait par son éclat toutes les autres étoiles, et que le soleil et la lune formaient en quelque sorte son cortége, et que tout le monde était dans l'admiration, en considérant cette nouvelle lumière.

Chalcidius, philosophe platonicien (*d*), qui a fait un commentaire sur le Timée de Platon, parle de ce phénomène en ces termes : *Il faut remarquer une autre histoire bien plus sainte et plus digne de vénération; c'est celle qui nous parle de l'apparition d'une étoile qui ne présageait ni des maladies, ni la mortalité, mais la descente de Dieu sur la terre, pour vivre parmi les hommes et pour les combler de ses faveurs. Des sages de Chaldée ayant aperçu cette étoile durant la nuit, comme ils étaient instruits dans la science de l'astronomie, ils se mirent à chercher ce Dieu nouveau-né; et l'ayant trouvé, ils lui offrirent des présents convenables à une si haute majesté* (2).

On dispute si l'étoile se fit voir à tout le monde, ou seulement aux mages. Les uns (*e*) croient qu'elle ne fut vue que des seuls mages; d'autres (*f*), qu'ils ne la virent même que deux ou trois fois; savoir dans leur pays, et ensuite au sortir de Jérusalem, lorsqu'ils se mirent en chemin pour aller à Bethléem. Saint Chrysostome (*g*), saint Ambroise (*h*), saint Augustin (*i*), saint Bernard (*j*), l'auteur de l'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu tiennent qu'ils la virent tou-

(*a*) *Leo Magn. serm.* 1 *de Epiphan Christ. homil.* 6 *in Matt. Basil. de hum. Christi Nativ. Ambros. l.* II *in Luc. Fulgent. homil. de Epiph. et Auctor serm.* 131, *append. t.* V *Oper. S Aug.*

(*b*) *Chrysot. et Theophyl. in Matth. Evangel. Infantiæ. Auctor de Mirabil. Sacr. Script. Cæsar. dialog.* 20. *Mald.*

(*c*) *Epiphan hæres.* 26 *et* 39.

(*d*) *Chalcid. in Timæum Platonis, pag.* 19. On ne sait quand ce philosophe a vécu; mais on sait qu'il était chrétien. — [D'autres affirment qu'il n'était pas chrétien : « Il est constant, dit le père Buffier (*Exposit. des preuves de la Religion*), qu'il n'était pas chrétien. »]

(*e*) *Auctor Præadamit. l.* IV, *c.* III.

(*f*) *Basil. homil. de hum. Christi Nativ. Auct. de Mirabil. Sacr. Script.*

(*g*) *Chrysost. hom* 6 *in Matth.*

(*h*) *Ambros. l.* II *in Luc.*

(*i*) *Aug.* 200, 201, 202, *nov. edit.*

(*j*) *Bernard. serm.* 3, *in Epiphan.*

(1) *Voyez* Jésus-Christ, note sur l'année de sa naissance, tirée de l'*Art de vérifier les dates*, et d'une dissertation de l'évêque Münter. *Voyez* aussi Marie, note.

(2) Voici le passage de Chalcidius, et les réflexions dont l'accompagne le traducteur de la *Démonstration évangélique* d'Addison.

Est quoque alia sanctior et venerabilior historia, quæ perhibet ortu stellæ cujusdam, non morbos mortesque denuntiatas, sed descensum Dei venerabilis, ad humanæ conservationis, rerumque mortalium gratiam : quam stellam cum nocturno itinere inspexissent Chaldæorum profecto sapientes viri et consideratione rerum cœlestium satis exercitati, quæsisse dicuntur recentem ortum Dei, repertaque illa majestate puerili veneratos esse, et vota Deo tanto convenientia nuncupasse. On voit que Chalcide ne parle pas de cette histoire comme si elle eût été inventée, puisqu'il l'appelle la plus sainte et la plus respectable, *sanctior et venerabilior historia.* Pour juger du poids de ce témoignage rendu par un païen des plus éclairés, il n'y a qu'à voir avec quel soin le décrédite l'impie Vanini (dans son *Amphitheatrum æternæ Providentiæ*, imprimé à Lyon en 1615). Un homme qui se fait brûler pour l'athéisme devait être ennemi de tous ceux dont la candeur fournissait des armes à la religion. « Julien, ne pouvant nier la vérité de l'histoire et la venue des sages guidés par cet astre, veut croire que c'était l'étoile nommée *Asuph* remarquée par les Egyptiens, qui se voyait de 400 en 400 ans; outre qu'en tous les siècles anciens nous ne lisons rien de semblable, en 1500 ans entiers qui ont passé depuis, on ne l'a vue non plus.

C'est ainsi qu'en parle M. Duplessis-Mornay (*De la Vérité de la religion chrétienne*, édit. d'Anvers, 1583, p. 1065), qui se trompe sur un autre fait, en alléguant en preuve de l'étoile miraculeuse celle qui fut vue, selon le rapport de Pline, dans le temps qu'Auguste présidait aux jeux de *Venus genitrix :* il suffit de voir l'époque de cet événement, *non multo post obitum Patris Cæsaris*, pour sentir qu'il ne peut cadrer avec celle de la naissance de Notre-Seigneur, arrivée l'an 40 ou 41 de l'empire d'Auguste (Pline, II, 25).

Ce serait peut-être ici le lieu de fixer cette glorieuse époque, ou de dire quelque chose des travaux et des pénibles calculs de bien des savants qui n'ont pu jusqu'à présent en convenir : *Mais que nous importe* (dit sagement M. Mosheim) *de savoir l'heure, le jour et l'année où s'est levée la lumière? qu'il nous suffise que nous pouvons en jouir* (Instit. hist. Christ., sæc. I, pag. 94).

On peut néanmoins consulter sur cette question M. de Beausobre, le fils, *Disc. hist., crit., théolog. et moral sur le Nouv. Testament*, tom. I, p. 197, etc. » *Voyez* à l'article de Jésus-Christ, dans une note sur l'année de sa naissance, l'analyse d'un mémoire de l'évêque Münter.

jours depuis qu'elle commença à leur paraître, jusqu'à ce qu'étant disparue à leur arrivée à Jérusalem, cela les mit dans la nécessité de s'informer du lieu où le Messie devait naître. Saint Ignace le martyr, et le faux Evangile de l'enfance de Jésus, croient qu'elle parut à la face de tout le monde, que tous les peuples la virent, et qu'il ne tint qu'à eux de la suivre. Les mages, arrivant à Jérusalem, semblent supposer qu'il n'y a personne qui ne l'ait vue. *Où est le roi des Juifs nouveau-né? Car nous avons vu son étoile dans l'Orient.*

Pour nous, nous croyons que cette étoile était un météore enflammé dans la moyenne région de l'air, qui, ayant été remarqué par les mages avec des circonstances miraculeuses et extraordinaires, fut pris par eux pour l'étoile prédite longtems auparavant par Balaam, et qu'ensuite ils se déterminèrent à la suivre et à chercher le roi nouveau-né, dont elle annonçait la venue. C'était donc une lumière qui marchait dans l'air devant eux, à peu près comme la colonne de nuée dans le désert. L'inspiration intérieure, la lumière du Saint-Esprit, l'attrait de la grâce furent les motifs qui les engagèrent à suivre ce phénomène.

MAGETH, ville de delà le Jourdain, qui fut prise par Judas Machabée (*a*). Elle est nommée *Maked* dans le Grec. C'est apparemment la même que *Machati*, *Josue*, XIII, 11. 13 (*b*) et XII, 5.

[N. Sanson avait cru auparavant que c'était la même que *Mennith*, *Jud.* XI, 33. Barbié du Bocage distingue Machati, Mageth et Mennith.]

MAGICIENS. Le nom de *magicien*, *magus*, *magi*, se trouve assez souvent dans l'Ecriture. D'ordinaire c'est pour signifier un devin ou un diseur de bonne aventure, etc. Moïse, par exemple, défend de consulter ces sortes de gens sous peine de mort (*c*) : *Non declinetis ad magos, nec ab ariolis aliquid sciscitemini.... Anima quæ declinaverit ad magos et ariolos.... ponam faciem meam contra illam, et interficiam illam de medio populi sui.* Les termes hébreux (*d*) *oboth* et *jedonim* signifient à la lettre, le premier, des gens *remplis de l'esprit de Pithon* ou du démon, qui se mêlent de prédire l'avenir; et le second, des *connaissants*, des gens qui se vantent de connaître les choses cachées. Ce sont ces sortes de gens que Saül extermina des terres d'Israel (*e*).

Daniel parle aussi des *magiciens* (*f*) et des devins qui étaient en Chaldée sous le roi Nabuchodonosor. Il en nomme de quatre sortes : *chartumim*, *asaphim*, *mecasphim* et *casdim*. Les premiers signifient, selon Théodotion, *des enchanteurs*; selon les Septante, *des sophistes*; selon saint Jérôme, des devins, *ariolos*, des diseurs de bonne aventure, des tireurs d'horoscope. Le second terme *asaphim* a beaucoup de rapport au grec *sophos*, sage, soit que les Grecs aient pris ce terme des Babyloniens, ou les Babyloniens des Grecs. Le nom d'*asaphim* n'a pas sa racine dans la langue chaldéenne, et Grotius croit qu'il vient du grec. Théodotion et saint Jérôme l'ont rendu par *des magiciens*, et les Septante par *des philosophes*.

Le troisième terme, qui est *mecasphim*, est traduit par saint Jérôme et par les Grecs, *malefici*, des enchanteurs, de ces gens qui usent d'herbes et de drogues magiques, du sang des victimes, des os des morts pour leurs opérations superstitieuses. Le quatrième, qui est *casdim*, des Chaldéens, a deux significations. La première marque le peuple Chaldéen, dont Nabuchodonosor était alors le monarque; la seconde désigne une sorte de philosophes nommés Chaldéens, qui occupaient un quartier séparé de la ville et qui étaient exempts des charges et des impositions publiques; dont l'étude était la physique, l'astrologie, la divination, la prédiction de l'avenir par l'inspection des astres, l'interprétation des songes, la science des augures, le culte des dieux, etc. (*g*). — [*Voyez* l'addition à l'article MAGES.]

Tous les arts curieux et superstitieux étaient interdits parmi les Israélites; et, afin de leur ôter l'envie d'imiter les autres peuples d'Orient qui avaient tous leurs devins, leurs magiciens et leurs enchanteurs, Dieu leur avait donné les prophètes qui leur découvraient l'avenir et les choses cachées d'une manière sûre, claire et aisée; au lieu que les prédictions des devins étaient toujours obscures, énigmatiques, douteuses et dangereuses; tant par rapport à ceux qui consultaient qu'à ceux qui étaient consultés. Les lois les condamnaient également à mort. On peut voir ci-devant l'article de JANNÈS *et* MAMBRÈS, magiciens de Pharaon. *Voyez* aussi ci-après PYTHON.

MAGIE. Il y a plusieurs sortes de magies. La loi de Dieu condamne toutes celles qui ne sont point naturelles, et où l'on emploie les conjurations et les invocations du démon; en un mot, toute magie noire et toutes les manières superstitieuses que les magiciens, les sorciers, les enchanteurs, les nécromanciens, les exorcistes, les astrologues, les devins, les interprètes des songes, les diseurs de bonne aventure, les tireurs d'horoscope emploient pour exercer leurs arts diaboliques, soit pour nuire aux hommes, ou pour leur procurer la santé, ou d'autres avantages. Dieu défend de consulter les magiciens, sous peine de la vie (*h*). [*Voyez* LOI, § VI.] Il menace d'exterminer ceux qui les consulteront en secret (*i*). Saül fit ce qu'il put pour les chasser du pays d'Israel (*j*) : mais il ne put empêcher qu'il ne s'y en trouvât, et que

(*a*) I *Mac.* v, 36.
(*b*) *Josue*, XIII, 13. מעכתי.
(*c*) *Levit.* XIX, 31; XX, 6.
(*d*) אל־האבת ואל הידענים.
(*e*) I *Reg* XXVIII, 3.
(*f*) *Dan.* I, 20; II, 2, 10, 27. לחרטמים ולאשפים ולמכשפים ולכשדים.
(*g*) *Voyez* Diodore de Sicile, l. I et l. II de sa *Biblioth.* et Strabon, l. VI.
(*h*) *Levit.* XIX, 31.
(*i*) *Levit.* XX, 6.
(*j*) I *Reg.* XXVIII, 3.

les Israélites ne fussent toujours adonnés à ces sortes de superstitions On sait que les magiciens de Pharaon imitèrent par leurs enchantements les vrais miracles de Moïse. *Voyez* ci-devant JANNÈS *et* MAMBRÈS, et notre dissertation sur les vrais et les faux miracles, à la tête du Commentaire sur l'Exode.

MAGOG (*a*), fils de Japheth, est, à ce qu'on croit, père des Scythes (*b*) ou des Tartares. On sait que le nom de Scythes était autrefois fort étendu, et qu'il comprenait les Gèthes, les Goths, les Sarmates, les Saces, les Massagètes et plusieurs autres peuples. Les Tartares et les Moscovites occupent aujourd'hui le pays des anciens Scythes, et on trouve encore parmi eux beaucoup de vestiges du nom de Gog et de Magog. Ils s'appelaient autrefois *Mogli*. On connaît dans la Tartarie les provinces de *Lug* et *Mongug*, de *Gangigu* et de *Gigui*, de *Engui*, de *Corgangui* et de *Caigui*, etc. Saint Ambroise (*c*) a cru que Gog et Magog désignaient les Goths, qui ravagèrent l'empire romain aux cinquième et sixième siècles. Nous croyons que Gog et Magog, marqués dans Ezéchiel (*d*), sont mis pour Cambyse et pour son armée; et que Gog et Magog de l'Apocalypse (*e*) désignent en général tous les ennemis de l'Eglise, et en particulier les suppôts de l'Antechrist. Gog et Magog sont en quelque sorte passés en proverbe, pour désigner des ennemis nombreux, puissants, cruels, barbares, infidèles, ennemis de Dieu et de son culte. *Voyez* ci-devant GOG.

MAGRON, village assez près de Gabaa. Saül se retira avec six cents hommes dans la caverne de Remnon, au voisinage de Magron. I *Reg*. XIV, 2.

[*Magron*, qui, pour dom Calmet est un *village*, n'est qu'un *champ* pour Huré; mais, pour Barbié du Bocage, c'est une *ville*, et pour le géographe de la Bible de Vence ce n'est qu'un *lieu*. *Voyez* le texte indiqué, puis *Isa*. X, 28, et mon article AIATH].

MAHALATH, femme de Roboam, roi de Juda. II *Par*. XI, 18.

MAHALON, fils d'Eliméléch et de Noémi (*f*). Il épousa, dans le pays de Moab, Ruth la Moabite; et étant mort sans enfants, Ruth sa veuve suivit Noémi, sa belle-mère, à Bethléem, et y épousa Booz, parent d'Elimelech.

MAHANAIM, ou MANAIM, ville des lévites de la famille de Merari, dans la tribu de Gad (*g*), sur le torrent de Jabok [suivant Danville, et de l'Hiéromax, suivant Reichard, qui donne, il est vrai, à ce torrent, une position plus méridionale que Danville]. Ce nom de *Mahanaïm* signifie *les deux camps*. Le patriarche Jacob lui donna ce nom, parce qu'en cet endroit il eut une vision des anges qui venaient au-devant de lui (*h*). Mahanaïm fut le siége du royaume d'Isboseth, après la mort de Saül (*i*); ce fut au même endroit que David se retira pendant la révolte d'Absalom (*j*); et ce fils rebelle fut vaincu et mis à mort assez près de cette ville. Elle est quelquefois nommée dans la Vulgate simplement *Castra*, le Camp. *Voyez Genes*. XXXII, 21, et II *Reg*. II, 9, 12, 29, et XVII, 24; XIX, 32.

MAHARAI, de Nétophat, un des braves de l'armée de David. II *Reg*. XXIII, 28.

* MAHATH, fils d'Amasaï. Lorsque le roi Ezéchias proposa de purifier le temple, de rétablir le culte et de renouveler l'alliance avec le Seigneur, plusieurs lévites se levèrent; savoir, d'entre les descendants de Caath : Mahath, fils d'Amasaï, et Joel, fils d'Azarias; — des descendants de Mérari, Cis, fils d'Abdi, et Azarias, fils de Jalaléel; — des descendants de Gersom, Joah, fils de Zemma, et Eden, fils de Joah; — des descendants d'Elisaphan, Samri et Jahiel; — des descendants d'Asaph, Zacharias et Mathanias; — des descendants d'Héman, Jahiel et Séméi; — des descendants d'Idithun, Séméias et Oziel. — Ils assemblèrent leurs frères, et s'étant sanctifiés, ils entrèrent dans le temple.... pour le purifier. II *Reg*. XXIX, 10-15. Voyez CHONÉNIAS, où quelques-uns de ces noms sont rappelés.

* MAHATH, un des ancêtres de Jésus-Christ. *Luc*. III, 26.

* MAHAVIM. *Voyez* MAHUMI.

MAHAZIOTH, fils [descendant] d'Héman, chef de la vingt-troisième famille des lévites. I *Par*., XXV, 4, 30.

MAHELETH, autrement BASEMACH, fille d'Ismael et femme d'Esaü. *Genes*. XXVIII, 9. — [*Voyez* ADA.]

MAHELETH, ou MAELETH (*k*), se lit au titre du psaume LXXXVII, 1 : *In finem pro Maheleth*. Ce terme signifie la danse, ou le chœur des chantres et des danseurs et danseuses. C'est le même que *Maeleth* du psaume LII, 1. *Voyez* ci-devant MAELETH. Ceux qui veulent que ce soit un instrument de musique ne sauraient donner la moindre preuve de leur conjecture.

* MAHIDA, chef de famille nathinéenne, *Neh*. VII, 54.

MAHIR, fils de Caleb, de la tribu de Juda. I. *Par*. IV, 11.

MAHOL, ou MACHOL, père d'Ethan, d'Héman, de Chalchol et de Dora. *Voyez* III *Reg*. IX, 31, et ci-devant HÉMAN et CHALCHOL, ou CHOLCHOL. Il y en a qui conjecturent que *Machol* était la mère et non le père d'Ethan, d'Héman, etc., ou que *Machol* est un nom générique, qui signifie *le chœur;* en sorte qu'Ethan, Héman, Chalchol et Dora seraient qualifiés ici *fils du chœur*, à cause de leur profession de chantres et de musiciens.

* MAHUMI, ou, selon l'Hébreu, MAHAVIM,

(*a*) *Genes*. x, 2. מָגוֹג *Magog*.
(*b*) *Ita Joseph. Hieronym. Eustat. alii plerique*.
(*c*) *Ambros. l*. II, *ad Gratian. c*. IV, *ad finem*
(*d*) *Ezechiel* XXXVIII, XXXIX.
(*e*) *Apoc*. XX, 7
(*f*) *Ruth*. I, 2, 3, etc.

(*g*) *Gen*. XXXII, 2. *Josue*, XXI, 38, *et* I, 29, 30, I *Par*. VI, 80.
(*h*) *Genes*. XXXII, 2.
(*i*) II *Reg*. II, 9, 12.
(*j*) II *Reg*. XVII, XVIII, etc.
(*k*) מחלת *Macheleth, Chorus, Chorea*.

lieu inconnu, patrie d'Eliel, un des braves de David. I *Par.* XI, 46.

MAIMAN, prêtre [chef] de la sixième famille sacerdotale. I *Par.* XXIV, 9.

MAINS, *manus*. Imposition des mains ; cérémonie fort usitée dans l'Ancien et le Nouveau Testament. *Voyez* IMPOSITIONS *des mains*.

MAIN, *manus*, se met quelquefois pour l'étendue : *Hoc mare magnum et spatiosum manibus; Psalm.* CIII, 26, et *Isai.* XXII, 18, Hébr. : *Terram spatiosam manibus ; Genes.* XXXIV, 21, et II *Esdr.* VII, 4.

LA MAIN se met aussi pour un monument qu'Absalom érigea auprès de Jérusalem ; II *Reg.* XVIII. 18 : *Absalom erexerat sibi, dum adhuc viveret, titulum in valle Regis.... et appellatur Manus Absalom, usque ad hanc diem.*

LA MAIN se prend aussi souvent pour la puissance et pour l'impression de l'Esprit-Saint, qui se fait sentir sur un prophète : *Facta est super eum manus Domini.* Il est dit en plusieurs endroits que Dieu a donné sa loi, ou qu'il a envoyé ses ordres *par la main* de Moïse ou de quelque autre prophète ; qu'il a parlé à son peuple *par la main des prophètes*, etc., c'est-à-dire, par leur moyen, par leur bouche, etc.

LA MAIN ÉLEVÉE marque la force, l'autorité. Ainsi il est dit que Dieu a tiré son peuple de l'Egypte la main haute et élevée, c'est-à-dire, avec hauteur, avec autorité, sans que les Egyptiens aient pu s'y opposer. La *main élevée* signifie aussi quelquefois l'insolence du pécheur qui s'élève contre Dieu, sans crainte et sans respect : *Peccare elata manu. Deut.* XXXII, 27.

MAIN se met quelquefois pour la vengeance que Dieu exerce contre quelqu'un (*a*): *La main du Seigneur s'appesantit sur les Philistins*, lorsqu'ils eurent pris l'arche d'alliance, et on leur dit qu'elle ne cesserait pas de les opprimer qu'ils n'eussent renvoyé l'arche avec des présents.

MAIN se dit aussi pour *fois*. Daniel et ses compagnons (*b*) se trouvèrent *dix mains* plus sages que tous les mages et les devins du pays. De là peut venir le mot de *maint et mainte*, beaucoup, plusieurs.

JETER DE L'EAU SUR LES MAINS de quelqu'un, signifie le servir; ainsi on dit qu'Elisée (*c*) jetait de l'eau sur les mains d'Elie, pour dire qu'il était son serviteur.

LAVER SES MAINS. Pilate lave ses mains, pour marquer qu'il est innocent de ce qu'on lui veut faire faire, en condamnant [ou plutôt en abandonnant] Jésus, dans lequel il ne trouve aucun sujet de condamnation (*d*). Le Psalmiste *lave ses mains dans le sang des pécheurs* (*e*) ; il approuve la vengeance que Dieu tire de leur iniquité. Le juste *lave ses mains parmi les innocents* (*f*) ; il est lié d'amitié avec eux.

BAISER SA MAIN est un acte d'adoration : *Si j'ai vu le soleil dans son éclat, et si j'ai baisé ma main*, dit Job (*g*).

REMPLIR SES MAINS signifie prendre possession du sacerdoce, entrer en possession d'une dignité sacerdotale, en faire les fonctions (*h*); parce que dans cette cérémonie on mettait dans les mains du nouveau prêtre les parties de la victime qu'il devait offrir.

S'APPUYER SUR LES MAINS DE QUELQU'UN (*i*) est une marque de familiarité et de supériorité. Le roi d'Israel avait un de ses confidents sur qui il s'appuyait, et le roi de Syrie s'appuyait ainsi sur Naaman, lorsqu'il allait au temple du dieu Remmon (*j*).

LA MAIN se met quelquefois pour le bord, le côté, les gonds d'une porte, les bras, les soutiens d'un trône, etc.

LEVER LA MAIN est une manière de prêter serment, usitée parmi toutes les nations. — [*Voyez* LEVER.]

DONNER LES MAINS signifie accorder la paix, jurer amitié, promettre toute assurance, faire alliance (*k*) : *Dexteram dedit, accepit : abiit.* Les Juifs disent qu'ils ont été obligés (*l*) de *donner les mains* aux Egyptiens et aux Assyriens, pour avoir du pain; c'est-à-dire, de se rendre à eux, de faire alliance avec eux, pour pouvoir subsister, pour sauver leur vie dans leur extrême nécessité.

LA MAIN DROITE, chez les Hébreux, signifie ordinairement le côté du midi. *Voyez* ci-devant DROITE.

* MAISON DE BOIS DU LIBAN, palais de Salomon. *Voyez* LIBAN.

* MAISON *du lévite d'Ephraïm*, dont la femme fut outragée par les habitants de Gabaa. Le texte sacré porte qu'elle était au côté de la montagne d'Ephraïm. *Judic.* XIX, 18.

MAJOUMA, ou *Majuma*. C'était le port de la ville de Gaze en Palestine. L'empereur Constantin lui avait changé son nom et lui avait donné celui de *Constantia*, à cause de son fils Constantius, et en considération de l'attachement de cette ville à la religion chrétienne. Julien lui ôta le nom de *Constantia*, et ordonna qu'on l'appellerait simplement *le port de Gaze :* mais, sous les empereurs suivants, on continua à l'appeler *Majuma* (*m*), et même *Constantia*. Je ne trouve pas le nom de *Majuma* dans l'Ecriture; mais il est souvent fait mention de *Gaza*.

MALACHIE (*n*), le dernier des douze petits prophètes, est tellement inconnu que l'on doute même si son nom est un nom propre, et s'il n'est pas mis pour un nom générique, qui signifie un ange du Seigneur, un envoyé, un prophète; car il paraît par Ag-

(*a*) I *Reg.* v, 6, 7.
(*b*) *Dan.* I, 20. עֶשֶׂר ידות.
(*c*) IV *Reg.* III, 11.
(*d*) *Matth.* XXVII, 24.
(*e*) *Psalm.* LVII, 11.
(*f*) *Psalm.* XXV, 6.
(*g*) *Job.* XXXI, 27. III *Reg.* XIX, 16.
(*h*) *Judic.* XVII, 5, 12. Vide *Levit.* et III *Reg.* XIII, 33
(*i*) IV *Reg.* VII, 2, 17.
(*j*) IV *Reg.* V, 18.
(*k*) II *Mac.* XIII, 22.
(*l*) *Thren.* V, 6.
(*m*) *Sozomen. Hist.* *l.* V, *c.* III.
(*n*) *Malach.* I. מלאכי 70, Ἄγγελος αὐτοῦ, comme s'ils avaient lu מלאכו.

gée (*a*) et par le prophète que nous citons sous le nom de *Malachie* (*b*), qu'en ce temps-là on donnait assez souvent aux prophètes le nom de *Malach-Jehova*, ou d'*envoyés du Seigneur*. Les Septante ont rendu l'hébreu *Malachi* par son *ange*, au lieu de *mon ange*, que porte l'hébreu, et plusieurs Pères (*c*) ont cité *Malachie* sous le nom d'*ange du Seigneur*. L'auteur du quatrième livre d'Esdras et Tertullien, joignent ensemble les noms de *Malachie* et d'*ange du Seigneur*. Origène a cru que Malachie était un ange incarné plutôt qu'un prophète (*d*) : mais ce sentiment n'est pas soutenable. Il est bien plus vraisemblable que Malachie n'est autre qu'Esdras ; et c'est l'opinion des anciens Hébreux, du paraphraste chaldéen, de saint Jérôme (*e*) et de l'abbé Rupert.

L'auteur de la Vie des prophètes, sous le nom de saint Epiphane, Dorothée, et la Chronique d'Alexandrie, disent que Malachie était de la tribu de Zabulon, natif de Sapha; que le nom de Malachie lui fut donné à cause de sa douceur évangélique, et parce qu'il y avait un ange qui apparaissait visiblement au peuple lorsque ce prophète avait parlé, et qui confirmait ce qu'il avait dit. Il mourut, dit-on, assez jeune, et fut enterré près du tombeau de ses pères.

Il paraît certain que Malachie a prophétisé sous Néhémie, et après Aggée et Zacharie, dans un temps où il y avait parmi les prêtres et le peuple de Juda d'assez grands désordres que Malachie reprend. Il invective contre les prêtres (*f*). Il reproche au peuple d'avoir épousé des femmes étrangères (*g*). Il invective contre leur dureté envers leurs frères (*h*), leur trop de facilité à faire divorce (*i*), leur négligence à payer les dîmes et les prémices (*j*). Il semble faire allusion à l'alliance que Néhémie renouvela avec le Seigneur, accompagné des prêtres et des principaux de la nation (*k*). Malachie est le dernier des prophètes de la Synagogue. Il vivait environ quatre cents ans avant Jésus-Christ. Il a parlé de la venue de saint Jean-Baptiste et du double avénement du Sauveur, d'une manière très-expresse (*l*). Il parle du sacrifice de la loi nouvelle et de l'abolition des anciens sacrifices (*m*) en ces termes : *Je ne veux plus recevoir d'offrandes de votre main ; car depuis l'Orient jusqu'à l'Occident mon nom est grand parmi les nations*, ET EN TOUT LIEU ON SACRIFIE, et *on offre à mon nom une offrande pure ; car mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur*. Les Juifs tiennent que, du temps de Darius, fils d'Hystaspe, ils tinrent une assemblée générale des chefs de leur nation, pour déterminer le canon des Ecritures ; que Daniel, Aggée, Zacharie et Malachie y présidèrent, et qu'Esdras en fut le secrétaire. Daniel n'a certainement pas vécu jusque-là, et cette assemblée est très-douteuse. La mort de Malachie est mise dans le martyrologe romain au 14 de janvier.

MALADIES. Les maladies et la mort sont des suites et des effets du péché ; c'est l'idée que l'Ecriture nous en donne. Les anciens Hébreux, peu versés dans l'étude de la physique et peu accoutumés à recourir aux causes naturelles et à consulter les médecins dans leurs maladies, les attribuaient ordinairement aux mauvais esprits exécuteurs de la vengeance divine. Pour peu que les incommodités parussent extraordinaires, et que la cause leur en fût inconnue, ils ne manquaient pas de dire que c'était un coup de la main vengeresse du Seigneur ; les plus pieux et les plus sages recouraient à Dieu pour en obtenir la guérison ; et on blâme le roi Asa de ce que, dans les douleurs de la goutte dont il était attaqué aux pieds, il n'eut pas recours au Seigneur, mais de ce qu'il mit sa confiance aux médecins (*n*) : *Nec in infirmitate sua quæsivit Dominum, sed magis in medicorum arte confisus est*. Les amis de Job ne balancent pas à attribuer à la justice de Dieu toutes les incommodités dont ce saint homme était accablé. La lèpre, si commune parmi les Juifs, se traitait comme une maladie envoyée de Dieu; c'étaient les prêtres qui jugeaient de la nature et des qualités de ce mal, qui renfermaient le malade, qui le déclaraient guéri ou atteint de lèpre ; et après sa guérison le malade offrait un sacrifice comme pour expier sa faute. Marie, Giezi et le roi Ozias, frappés soudainement de lèpre : la première, en punition des discours de détraction ; le second, pour son avarice, et le troisième, pour sa présomption : tout le peuple d'Israel frappé de peste, pour punir la vanité de David ; et quantité d'exemples de même nature fomentaient et augmentaient la prévention du peuple à cet égard.

Dans l'Evangile, on attribue la cause de la plupart des maladies au démon. On y dit que le démon a lié une femme qui était courbée depuis dix-huit ans (*o*) : *Hanc filiam Abrahæ quam alligavit Satanas, ecce decem et octo annis, non oportuit solvi a vinculo isto die sabbati ?* On nous y parle de la même personne comme possédée d'un esprit de maladie (*p*) : *Mulier quæ habebat spiritum infirmitatis*. On nous y parle d'un démon muet et d'un autre qui parlait avec peine, c'est-à-dire, qui causait ces infirmités à ceux qui en étaient possédés ; et lorsque Jésus-Christ ou ses apôtres voulaient rendre la santé à ces malades, ils commençaient par en chasser les démons, puis la guérison suivait aussitôt.

(*a*) *Agg.* I, 13.
(*b*) *Malach.* III, 1.
(*c*) *Clem. Alex. l.* I. *Stromat. Tertull. l. contra Judæos*, c. V.
(*d*) *Origen. t.* II, *in Joan.* Vide *Hieron. in Agg.* I. *Præfat. in Malach. et Ep. ad Evangel.*
(*e*) *Hieron. Præfat. in Malach. et Comment. in eumd. pluribus locis.*
(*f*) *Malach.* I, 6 *et seq.*; II, 1, 2, etc.
(*g*) *Malach* II, 11.
(*h*) *Malach*, II, 10; III, 5.
(*i*) *Malach.* III, 13.
(*j*) *Malach* III, 10.
(*k*) *Malach.* II, 4, 5 *et seq.*
(*l*) *Malach.* III, 1, 2, 3, 4, 5
(*m*) *Malach.* I, 10, 11, 12, 13
(*n*) II *Par* XVI, 12.
(*o*) *Luc.* XIII, 16.
(*p*) *Luc.* XIII, 11.

Dans d'autres cas, le Sauveur commence à leur remettre leurs péchés, puis il les guérit : *Datur nobis intelligentia propter peccata plerasque evenire corporum debilitates; et ideirco forsan dimittuntur prius peccata, ut causis debilitatis ablatis, sanitas restituatur*, dit saint Jérôme (*a*). Saint Paul livre à Satan l'incestueux de Corinthe, pour la perte de sa chair, *ad interitum carnis*, afin que le mauvais esprit le tourmente et l'afflige par des maladies (*b*) ; le même apôtre attribue aux communions indignes la mort et les maladies de plusieurs (*c*) : *Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.* Le même apôtre attribue à un mauvais ange les infirmités dont il est affligé (*d*) : *Datus est mihi stimulus carnis meæ angelus Satanæ qui me colaphizet*

C'est un ange de mort qui fait périr les premiers-nés des Egyptiens ; c'est l'ange exterminateur qui met à mort l'armée de Sennachérib; c'est l'ange vengeur qui tire l'épée contre le peuple, et qui le frappe de peste pour punir le péché de David. Saül tombe dans une noire mélancolie, et on dit que le démon le saisit. Abimélech, roi de Gérare, n'a pas plutôt enlevé Sara, épouse d'Abraham, qu'il est menacé de mort (*e*). Her et Onan, fils de Juda, sont mis à mort par des maladies inconnues, pour avoir commis des actions honteuses et détestables. Les Philistins sont frappés d'une incommodité honteuse, pour n'avoir pas traité l'arche avec tout le respect qu'elle méritait. On ne finirait pas, si l'on voulait ramasser tous les exemples de maladies envoyées de Dieu en punition des péchés commis.

Les Maladies de l'Egypte, dont Dieu promet de garantir son peuple (*f*) : *Auferet Dominus a te omnem languorem, et infirmitates Ægypti pessimas quas novisti non inferet tibi;* ces maladies sont, ou les plaies dont Dieu frappa l'Egypte avant la sortie des Israélites de ce pays, ou les maladies les plus communes dans ce pays, comme l'aveuglement, les ulcères aux jambes, la phthisie, la lèpre nommée *éléphantiasis*, qui était particulière à ce pays-là (*g*). [*Voyez* Éléphantiasis.] Les voyageurs parlent de ces incommodités. *Voyez* le sire de Joinville dans la *Vie de saint Louis ;* Thévenot, *Voyage d'Orient*, *l.* II, *c.* 80, Juvénal, *Satyr.* 13, *v.* 92, etc. On peut encore consulter sur les maladies de l'Ecriture, François Vallesius, *De sacra Philosophia;* Thomas Bartholinus, *De Morbis Biblicis* (1); Guillaume Aderus, sur le même sujet (2); Christianus Varlizius, dans son traité intitulé : *De Morbis Biblicis*, *e prava diæta, animique affectibus resultantibus ;* enfin notre dissertation sur la médecine des Hébreux, imprimée à la tête du Commentaire sur le livre de l'Ecclésiastique. *Voyez* ci-après l'article Médecins.

MALALAI, de la race des sacrificateurs, fut un de ceux qui revinrent de Babylone (*h*).

MALALÉEL, fils de Caïnan, de la race de Seth. Malaléel engendra *Jared*, à l'âge de soixante-cinq ans (*i*). Il vécut encore huit cents ans, en tout huit cent soixante-cinq ans. Il mourut l'an du monde 1290, avant Jésus-Christ 2710, avant l'ère vulgaire 2714. Les Orientaux (*j*) veulent que ce patriarche soit le premier qui se soit imaginé de fouir dans la terre les mines, pour y chercher les veines des métaux, et qui ait bâti des maisons. Ils lui attribuent aussi la fondation des villes de Schuster et de Babel. Il y en a qui le confondent avec le géant Dondasch, qui s'attacha au service de Seth, qu'ils reconnaissent pour le prophète et le monarque universel du monde avant le déluge. On dit que le géant Dondasch ne se servait d'aucune arme, ni offensive ni défensive, et qu'il combattait nu, depuis la tête jusqu'au nombril, par la seule force de ses bras.

MALATHA, château en Idumée, où le jeune Agrippa se retira pendant quelque temps, après qu'il eut dépensé tout son bien à Rome (*k*). Nous croyons que *Malatha* est la même que *Maceloth*, *Num.* XXXIII, 25, 26. Eusèbe, dans son livre des Lieux hébreux, parle souvent de *Malatha*, et, en comparant les divers endroits où il en fait mention, il paraît que cette ville était dans la partie méridionale du pays de Juda, en-

(*a*) *Hieron. in Matth.* IX, 4.
(*b*) I *Cor.* V, 5.
(*c*) I *Cor.* XI, 30.
(*d*) II *Cor.* XII, 7.
(*e*) *Genes.* XX, 3, 4.
(*f*) *Deut.* VII, 15.
(*g*) *Plin. l.* XXVI, *c.* I : *Ægypti peculiare hoc malum elephantiasis.*
(*h*) I *Esdr.* XII, 35.
(*i*) *Genes.* V, 15, 16, etc.
(*j*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 532.
(*k*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* VIII.

(1) Copenhague, 1672, in-8° Thomas Bartholin a encore publié une dissertation intitulée : *De latere Christi aperto*, Leyde, 1646, in-8° ; Leipsick, 1685, in-8°; un ouvrage ayant pour titre : *Paralytici Novi Testamenti medico et philologico commentario illustrati*, Copenhague, 1653, in-4° ; Bale, 1662, in-4°; Leipsick, 1685, in 8°.

(2) A propos de Guillaume Ader, voici ce qu'on lit dans une compilation intitulée : *Curiosités bibliographiques*, par Ludovic Lalanne, et publiée en 1845 « En 1621, il parut à Toulouse un livre intitulé: *Guillelmi Ader medici enarrationes de ægrotis et morbis in Evangelio*. Dans ce livre, l'auteur, ayant examiné la question de savoir si l'on aurait pu guérir par l'art de la médecine les malades que Jésus-Christ guérissait par miracle, cherche à prouver que ces miracles sont d'autant plus merveilleux, que les maladies qu'il s'agissait de guérir étaient toutes incurables. Il paraît que Guillaume Ader n'avait fait ce livre que pour donner le change au public, et ne pas faire croire qu'il était l'auteur d'un autre ouvrage publié auparavant, où il avait soutenu que toutes les maladies dont il est parlé dans l'Evangile pouvaient être guéries naturellement, en observant les règles d'Hippocrate et de Galien. Mais ses amis lui ayant fait observer que l'auteur d'un pareil livre *sentait quelque peu le roussi*, il jugea fort à propos de chanter la palinodie. » Ainsi, au jugement de M. Ludovic Lalanne, Guillaume Ader est un de ces « auteurs qui, mus par des motifs rarement honorables, se sont réfutés eux-mêmes »

J'ignore où l'auteur des *Curiosités bibliographiques* a trouvé cette anecdote ; je suis assez porté à croire qu'il l'a forgée. Il est inutile de remarquer qu'il ne donne pas le titre du premier ouvrage qu'il attribue à Guillaume Ader. Il est encore inutile de remarquer que, quand même les maladies guéries par Jésus-Christ eussent pu l'être par les règles d'Hippocrate et de Galien, leur curation n'en serait pas moins miraculeuse, puisqu'elle eut lieu sans l'emploi de ces règles, au moment même, soit que les malades touchassent la robe du Sauveur, soit que les personnes qui lui demandaient leur guérison eussent une très-grande foi, soit que Jésus-Christ prononçât une parole ou exprimât sa volonté de les guérir.

viron à vingt milles d'Hébron. *Voyez* aussi Molada ou Molatha, *Josue*, XV, 26, et XIX, 2, — [et Molathi].

MALAZAR, gouverneur de Daniel et de ses compagnons, captifs à Babylone, *Dan.* I, 11, 16. Le nom de *Malazar* (*a*) signifie plutôt un officier de la bouche, un intendant ou maître d'hôtel de la maison du roi, qu'un nom propre (*b*).

MALCHUS, ou Malichus. Ce nom est formé de l'hébreu *melech*, qui signifie un *roi*. Josèphe (*c*) parle de Malchus, roi des Arabes, qui avait de très-grandes obligations à Hérode, fils d'Antipater, qui fut depuis roi des Juifs. Antigone, aidé du secours des Perses, ayant obligé Hérode de se retirer de Jérusalem, Hérode voulut aller chercher un asile chez Malichus; mais ce prince lui envoya dire qu'il lui défendait d'entrer dans ses Etats, ce qui obligea Hérode d'aller en Egypte, d'où il passa à Rome (*d*).

MALCHUS ou Malichus, qui assassina Antipater, père d'Hérode. *Voyez* Malichus.

MALCHUS, serviteur du grand prêtre Caïphe (*e*), qui, s'étant trouvé dans le jardin des Oliviers avec ceux qui étaient envoyés pour arrêter Jésus-Christ, fut frappé par saint Pierre, qui lui coupa l'oreille droite. Il n'est pas certain s'il la lui coupa entièrement, en sorte qu'elle tombât par terre, ou si elle fut seulement coupée et détachée en partie; mais il paraît plus vraisemblable qu'elle ne fut pas entièrement coupée, puisque Jésus ne fit que la toucher, pour la guérir (*f*).

[« Il ne pouvait arriver qu'à Jésus, dit un auteur, d'accorder en un pareil moment un pareil bienfait. Ce malheureux, qui ne faisait que remplir un ordre de son maître, ne devait pas en porter la peine; le prodige offre justice, puissance et bonté réunies, et prouvait aux apôtres combien il était vrai que personne n'ôtait la vie au Seigneur (*Jean*, X, 18); qu'il était le maître de la reprendre ou de la donner. On demande cependant comment ce prodige a fait si peu d'impression sur la troupe de Judas; mais tout s'est passé en un instant : Pierre frappe Malchus, Jésus fait un pas, arrête d'une main le disciple, guérit de l'autre le serviteur, et les assistants, au milieu de la nuit, à la pâle lueur des flambeaux, ont à peine le temps de s'en apercevoir. »]

Quelques-uns croient que saint Pierre ne frappa ce serviteur qu'en son corps défendant, et pour l'empêcher de le saisir et de l'arrêter. Il y a bien de l'apparence qu'il avait envie de lui couper la tête, lorsqu'il lui coupa l'oreille. Cornelius à Lapide croit que Malchus se convertit. D'autres veulent que ce soit lui qui donna un soufflet au Sauveur, en lui disant : *Sic respondes pontifici?* Mais l'Ecriture n'est nullement favorable à ce sentiment. Saint Jean (*g*) dit que celui qui donna ce soufflet était un des ministres qui se trouvèrent auprès du grand prêtre Anne, sans marquer si c'était Malchus, dont il avait parlé dans le même chapitre.

MALÉDICTIONS. Dieu prononça dès le commencement sa malédiction contre le serpent (*h*) qui séduisit Eve, et contre la terre qui ne devait plus produire que des ronces et des chardons; il prononça aussi sa malédiction contre Caïn, qui avait trempé ses mains dans le sang de son frère Abel (*i*). Le Seigneur promet de bénir ceux qui béniront Abraham, et de maudire ceux qui le maudiront (*j*). Ces malédictions de Dieu ne sont pas de simples imprécations, des désirs stériles et impuissants; elles portent leurs effets et sont suivies de tous les malheurs que Dieu a prononcés. Balaam, étant appelé pour maudire Israel, répondit (*k*) : *Comment maudirai-je celui que le Seigneur n'a point maudit?* Mes malédictions, non plus que mes bénédictions, ne serviront de rien, si Dieu ne m'inspire les unes et les autres, et s'il n'en est le premier auteur.

L'apôtre saint Jude, racontant le combat que l'archange saint Michel eut contre le démon (*l*), au sujet du corps de Moïse, remarque que cet archange n'osa le maudire, ni faire d'imprécations contre lui; mais il se contenta de lui dire : *Que le Seigneur te commande.* Il en conclut qu'il n'est pas permis aux fidèles de proférer ni blasphème, ni imprécation, ni malédiction contre personne. Toutefois nous trouvons que quelquefois les saints ont maudit certaines personnes : par exemple, Noé maudit Chanaan, son petit-fils (*m*); Jacob maudit la fureur de ses deux fils, Lévi et Siméon (*n*), qui tuèrent les Sichémites et saccagèrent la ville de Sichem. Moïse ordonne au peuple d'Israel de prononcer des malédictions contre les violateurs de la loi (*o*); Josué maudit celui qui rebâtira Jéricho (*p*), et l'histoire nous apprend que ces imprécations n'ont pas été sans effet, non plus que celles que le Sauveur prononça contre le figuier stérile, qui sécha le même jour; ni celles que l'on écrivait contre la femme soupçonnée d'adultère (*q*) : si elle était coupable, on en voyait bientôt des marques par les maux dont elle était accablée.

Mais ces malédictions sont ou ordonnées de Dieu même, ou prononcées par des hommes remplis de son Esprit, ou ce sont de simples prédictions de ce qui doit arriver, énoncées en termes d'imprécations. Elles ne sont ni des effets de l'emportement, ni de la vengeance, ni de l'impatience; elles ne sont

(*a*) *Dan.* I, 11. ויאמר אע־ המלצר
(*b*) *Ita Kimchi. Jun. Tremel. Polan.*
(*c*) *Antiq. l.* XIV, *c.* XV.
(*d*) An du monde 3964, avant Jésus-Christ 36, avant l'ère vulg. 40.
(*e*) *Joan.* XVIII, 10.
(*f*) *Luc.* XXII, 51, 52.
(*g*) *Joan.* XVII, 22.
(*h*) *Genes.* III, 14, 17.
(*i*) *Genes.* IV, 11.
(*j*) *Genes.* XII, 3.
(*k*) *Num.* XXIII, 8.
(*l*) *Judæ Epist. v.* 9.
(*m*) *Genes.* IX, 25.
(*n*) *Genes.* XLIX, 7.
(*o*) *Deut.* XXVII.
(*p*) *Josue*, VI, 26.
(*q*) *Marc.* XI, 21.

donc pas du nombre de celles que Dieu condamne dans sa loi et dans ses Ecritures. Par exemple, il défend, sous peine de la vie, de maudire son père ou sa mère (*a*), de maudire le prince de son peuple (*b*), de maudire un sourd (*c*), soit qu'on l'entende d'un homme réellement sourd ou d'un absent, et qui ne peut entendre ce qu'on dit contre lui : le blasphème ou la malédiction contre Dieu est puni du dernier supplice (*d*). Dans l'Evangile (*e*), Jésus-Christ prononce bienheureux ceux de ses disciples qui sont injustement chargés de malédictions ; il leur ordonne de bénir ceux qui les maudissent (*f*), de leur rendre bénédiction pour malédiction ; et c'est en effet ce que saint Paul (*g*) pratiquait envers ses ennemis, comme il le dit lui-même.

Les Hébreux enseignent que Barac maudit et excommunia un nommé Méroz qui, demeurant au voisinage du torrent Cison, ne vint point au secours des Israélites, dans le combat qu'ils livrèrent à Jabin. Barac l'excommunia donc, au son de quatre cents trompettes, selon cette parole du livre des Juges (*h*) : *Maudissez la terre de Méroz, dit l'ange du Seigneur, maudissez ceux qui l'habitent, parce qu'ils ne sont pas venus au secours du Seigneur.* Cet ange du Seigneur est, disent-ils, Barac lui-même ; d'autres croient que c'est l'archange saint Michel, général de l'armée du Seigneur, qui maudit Méroz, l'ange du pays des Chananéens. *Voy.* Excommunication, Anathème.

MALICE, *Malitia.* Ce terme latin ne se prend pas seulement pour la mauvaise disposition de l'esprit et du cœur, que nous nommons *malice;* mais il se met aussi pour les peines, le châtiment. Par exemple : *Scito quia completa est malitia ejus* (*i*). C'est David qui parle à Jonathas : Sachez que ma perte est résolue de la part de Saül. L'Hébreu à la letttre : *Sachez que le mal est consommé de sa part*, qu'il est résolu de me faire périr ; et ailleurs (*j*), les serviteurs de Nabal disent à Abigaïl, leur maîtresse, que la perte de son mari est résolue de la part de David : *Quoniam completa est malitia adversus virum tuum.* Voyez aussi *Isaï.* XL, 2.

Salomon, dans l'Ecclésiaste (*k*) : *Amove malitiam à carne tua :* Eloignez le mal de votre chair. Sous le nom de *malitia*, en cet endroit, le Sage entend, selon saint Jérôme (*l*), tous les plaisirs honteux : *In carnis malitia universas intelligit corporis voluptates.* Le même Ecclésiaste (*m*): *Per tristitiam vultus corrigitur animus delinquentis;* l'Hébreu, *Malitia vultus lætificat cor :* La tristesse du visage que l'on montre à celui qui s'écarte de son devoir lui procure une joie solide. Le Sauveur, dans l'Evangile (*n*) : *Sufficit diei malitia sua:* A chaque jour suffit sa peine. Saint Paul veut que les fidèles soient enfants en malice, et hommes faits en prudence (*o*) : *Malitia parvuli estote ; sensibus autem perfecti estote.*

Malitia se prend dans le sens de *pœna*, dans quelques passages de l'Ecclésiastique (*p*): *Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ :* Le mal d'un moment fait oublier les plus grands plaisirs. Et encore (*q*) : *In malitia viri, amicus agnitus est :* On connaît l'ami dans l'adversité. Et ailleurs (*r*): *Melior est pauper sanus, quam dives flagellatus malitia :* Un pauvre qui est sain vaut mieux qu'un riche qui est affligé de maladies.

MALICHUS, ou Malchus, Juif d'une naissance illustre, et d'un pouvoir considérable dans sa nation. Il se joignit aux Romains contre Alexandre, fils d'Aristobule, qui faisait la guerre à Hircan (*s*). Il partageait avec Antipater, père du grand Hérode, presque toute l'autorité dans la Judée sous le faible gouvernement d'Hircan, prince et grand prêtre des Juifs ; il avait été pendant longtemps un des plus fermes appuis de ce prince contre les entreprises d'Aristobule. C'était un homme rusé et intrigant, qui, non content d'être le second favori, voulait être le premier (*t*). Comme Antipater était le seul qui lui fît ombrage, il résolut de se défaire de lui. Antipater s'en aperçut, et résolut de l'éviter. Mais Malichus, se voyant découvert, vint trouver Antipater, et à force de serments, de protestations et d'adresse, il sut lui persuader et à ses fils qu'il était innocent. Ils se réconcilièrent ; Antipater même le fit de si bonne foi qu'il lui sauva la vie auprès de Murcus, qui, sur les avis qu'il reçut qu'il tramait quelque chose, voulait le faire mourir.

Malgré cette nouvelle obligation, Malichus ne laissa pas d'exécuter son mauvais dessein. Il gagna l'échanson d'Hircan, et un jour qu'Antipater mangeait chez ce prince, il l'y fit empoisonner ; aussitôt après il s'empara à main armée du gouvernement de Jérusalem. Cependant il n'oublia rien pour persuader à Hérode et à Phasael, fils d'Antipater, qu'il n'avait nulle part à cet attentat. Hérode n'en crut rien. Il était même résolu d'en venir à la force ouverte pour venger la mort de son père ; mais Phasael, pour éviter une guerre civile, modéra sa vivacité. Ils résolurent toutefois de concert de venger la mort de leur père ; mais de le faire sans trop grand éclat (*u*). Hérode donna avis secrètement à Cassius du crime de Malichus, et obtint de lui la permission de le venger. Cas-

(*a*) *Exod.* xxi, 17.
(*b*) *Exod.* xxii, 28.
(*c*) *Levit.* xix, 14.
(*d*) *Levit.* xxiv, 10, 11.
(*e*) *Matth.* v, 11.
(*f*) *Luc.* vi, 28. *Rom.* xii, 14.
(*g*) I *Cor.* iv, 12. I *Tim.* iv, 10.
(*h*) *Judic.* v, 23.
(*i*) I *Reg.* xx, 7.
(*j*) I *Reg.* xxv, 17.
(*k*) *Eccle.* xi, 10.
(*l*) *Hieron. in Ecclesiast.*
(*m*) *Eccle.* vii, 4.
(*n*) *Matth.* vi, 34.
(*o*) I *Cor.* xiv, 20.
(*p*) *Eccli.* xi, 29.
(*q*) *Eccli.* xii, 9.
(*r*) *Eccli.* xxx, 14.
(*s*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* x, *p.* 476.
(*t*) *Antiq. l.* XIV, *c.* xviii, *et de Bello Jud. l.* I, *c.* ix.
(*u*) *Antiq. lib.* XIV, *cap.* xx, *et de Bello Jud. l.* I, *c.* ix.

sius donna ordre au gouverneur de Tyr de le soutenir et de l'aider dans cette entreprise.

Quelque temps après, Cassius s'étant rendu maître de Laodicée, tous les princes et les grands seigneurs de Syrie et de Palestine se rendirent dans cette ville pour faire leur compliment et offrir leurs présents à Cassius. Hircan, Malichus et Hérode se mirent en chemin pour y venir avec les autres; et comme ils s'approchaient de Tyr où ils devaient coucher, Hérode invita toute la compagnie à souper, et ayant fait partir ses gens devant pour préparer à manger, il fit connaître aux officiers de la garnison romaine les ordres qu'il avait de Cassius pour eux au sujet de Malichus. Aussitôt on détacha un parti qui sortit de la ville, et se jeta sur Malichus et le mit à mort (*a*). Son dessein, s'il avait pu entrer dans la ville sans accident, était de faire évader un fils qu'il y avait en ôtage, de retourner en Judée, de faire soulever le pays contre les Romains; et pendant la confusion où les jetteraient les guerres civiles, de se faire reconnaître roi de Judée.

MALLÉ, ville de de là le Jourdain. *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* 12, *p.* 417, *D.*

MALLOS. *Voyez* Mallotes.

MALLOTES. Les habitants de Mallos, ville de Cilicie, située [à l'est de Tharse] sur le fleuve *Pyramus*, se révoltèrent, parce qu'Antiochus Epiphanes les avait donnés, avec la ville de Tharse, à une de ses maîtresses, nommée Antiochide (*b*). Les rois de Perse donnaient de même quelquefois des villes entières à leurs maîtresses, pour leurs colliers, pour leurs ceintures, etc. (*c*).

MALOCH, lévite de la famille de Mérari. Il fut père d'Abdi et fils de Hasabias. I *Par.* VI, 44, 45.

MALTE, *Melita*, île célèbre dans la mer d'Afrique. On croit que son nom de *Melita* lui vient de la grande quantité de miel qui s'y trouvait autrefois. Sa longueur est d'orient en occident, et sa largeur du septentrion au midi. Son circuit est de soixante milles, ou de vingt lieues. Cette île est attribuée à l'Afrique par les géographes, parce que, tirant une ligne de l'orient à l'occident, elle se trouve enfermée dans la mer d'Afrique. Son terrain est pierreux et ingrat. Elle porte toutefois d'excellents fruits, des melons et du coton.

Saint Paul, ayant fait naufrage sur les côtes de Malte, fut très-bien reçu avec ses compagnons par ceux de cette île, qui leur donnèrent le couvert, et leur allumèrent du feu pour les sécher. Mais saint Paul ayant pris un fagot de sarments pour le jeter au feu (*d*), une vipère qui y était cachée, ayant senti la chaleur, se jeta à la main de Paul, qui, sans s'effrayer, la secoua dans le feu. Les assistants se disaient l'un à l'autre : Il faut que cet homme soit un homicide, puisqu'après avoir échappé du naufrage, la vengeance divine le poursuit encore. Ils s'attendaient à tout moment de le voir tomber mort; mais, considérant qu'il ne lui en était rien arrivé, ils commencèrent à le regarder comme une divinité.

Publius, gouverneur de l'île, les reçut fort humainement, et les traita fort bien pendant trois jours. Comme son père était malade de fièvre et de dyssenterie, saint Paul l'alla voir, lui imposa les mains et le guérit. Alors tous ceux de l'île qui avaient des malades les lui amenèrent, et il leur rendit la santé; et lorsque saint Paul et sa compagnie se rembarquèrent, ils les pourvurent abondamment de tout ce qui leur était nécessaire pour le voyage. On assure (*e*) que depuis l'arrivée de saint Paul à Malte, il n'y a plus ni vipère, ni aucun autre animal venimeux, et que ceux même qu'on y porte d'ailleurs n'y peuvent vivre, surtout en l'endroit où saint Paul fut mordu, qui est une caverne d'où l'on emporte tous les jours de la terre et des pierres, pour chasser les animaux venimeux, et pour servir de préservatif et de remède contre les morsures des scorpions et des serpents. On ne peut pas dire que ce soit une propriété naturelle du pays, puisque, quand saint Paul y aborda, les habitants l'ayant vu mordu d'une vipère, jugèrent qu'il allait tomber mort. Cela ne peut donc venir que de la bénédiction particulière de saint Paul, qui s'étendit sur toute l'île. Un voyageur assure qu'on y voit de petits enfants manier les scorpions sans danger. Plusieurs Maltais se convertirent à la prédication de saint Paul (*f*), et la maison de Publius, qui en fut le premier évêque, fut changée en église. Saint Paul y demeura trois mois entiers.

Un religieux de la Charité, natif de cette île, m'a écrit que Malte était une ancienne colonie des Carthaginois, qu'elle avait toujours parlé le langage d'Afrique, comme elle fait encore aujourd'hui; que c'est pour cela que ceux qui étaient avec saint Paul, qui tous étaient Grecs ou Latins, appellent les Maltais *barbares;* que les Romains n'y ont jamais introduit leur langue parmi le peuple; qu'on y parle aujourd'hui arabe parmi le peuple; qu'à la Valette on parle italien, à cause des chevaliers qui y ont leur demeure; mais que les peuples de la campagne n'entendent point cette langue; qu'à la vérité il y a deux paroisses de Grecs à la Valette : mais elles sont pour les Grecs qui sont sortis de Rhodes avec les chevaliers et ont suivi leur fortune à Malte; que, malgré toutes les révolutions qui sont arrivées à cette île, elle a toujours conservé la religion catholique dans sa pureté depuis saint Paul jusqu'aujourd'hui.

Il m'écrit de plus que le lieu où saint Paul échoua est une langue de terre baignée par

(*a*) An du monde 3961, avant Jésus-Christ 39, avant l'ère vulg. 43.

(*b*) II *Mac.* IV, 30.

(*c*) Vide *Platon. in Alcibiad. Athenæ. l.* I. *Tull. in Verrem.* 5

(*d*) *Act.* XXVIII, 1, 2, 3, etc. An de Jésus-Christ 63, de l'ère vulg. 60.

(*e*) *Quintinus Æduus Baron. an.* 58. *Fromond. Alii.*

(*f*) Vide *Chrysost. homil.* 54 *in Acta, p.* 471.

la mer de deux côtés, située au nord de l'île, et à l'ouest de son étendue, qu'on a appelé toujours depuis le cale de saint Paul; que la tradition de cette île est que saint Paul fut véritablement mordu d'une vipère, et qu'en la secouant dans le feu il maudit toutes les vipères de l'île, et que toutes celles qu'on y a vues depuis sont sans venin; car il y en a encore aujourd'hui, mais elles ne sont pas dangereuses. On en a quelquefois porté en Sicile par curiosité, et aussitôt qu'elles sont arrivées en cette île, elles sont devenues venimeuses comme les autres; et dès qu'on les a rapportées à Malte, elles ont perdu leur qualité venimeuse.

Il ajoute qu'on trouve tous les jours quantité de vipères et d'autres serpents pétrifiés dans l'île de Malte, comme aussi des langues, des yeux, des viscères de serpents, qui ont tous la vertu de garantir de la morsure des animaux venimeux ceux qui en portent sur eux quelques morceaux; et pour ceux qui n'en portent point ou qui n'en ont point, s'il leur arrive d'avoir été mordus par un serpent, ils se guérissent sûrement en prenant dans de l'eau de la râclure de ces serpents pétrifiés, ou de leurs langues, de leurs yeux ou de leurs viscères aussi pétrifiés, ou même de la râclure des pierres de la grotte où saint Paul a logé; et cela n'est point un effet du climat du pays; puisqu'avant son arrivée à Malte les vipères et les autres animaux venimeux y étaient aussi dangereux qu'ailleurs.

[« Il existe, dit Barbié du Bocage, deux opinions relativement à l'île de Malte, sur laquelle la tempête jeta saint Paul : l'une, toute vivante dans l'île de Malte, située entre la Sicile et l'Afrique, veut que ce soit sur cette île que le saint Apôtre ait trouvé son salut; l'autre, qui offre aussi quelque vraisemblance, le fait aborder dans l'île de *Méléda*, au nord-ouest de Raguse, sur la côte de Dalmatie. Il faut, dans cette dernière opinion, supposer que, lorsque la tempête surprit saint Paul dans son vogage à Rome, Brindes était le port vers lequel on se dirigeait pour aborder en Italie; et en effet, Brindes était alors le port le plus fréquenté pour le passage de l'Italie en Grèce, et réciproquement. La tempête aurait, dans ce cas, porté le navire plus au nord que la position de Brindes, et l'aurait fait échouer sur le rivage de *Méléda*. »

L'autre opinion est pourtant plus communément partagée.

M. Michaud a vu l'île de Malte en revenant de l'Orient. La ville se compose de deux cités : l'ancienne, c'est Malte; la nouvelle, c'est la Valette. On appelle la cité de Malte, la cité vieille ou la cité notable. « J'ai voulu la visiter, dit M. Michaud (*Corresp. d'Orient*, lettr. CLXXXVIII, tom. VII, pag. 469, 470); on en fait remonter l'origine aux Carthaginois; elle est aussi bien bâtie que la Valette; mais ses rues sont désertes; on nous a montré hors de la ville la grotte miraculeuse de saint Paul, et les souterrains qu'on appelle Catacombes : la grotte est taillée dans une pierre molle qui se reproduit, dit-on, à mesure qu'on en détache des fragments; à côté de cette merveille de la nature est une belle statue en marbre de saint Paul. Tout le monde sait que saint Paul fut jeté dans l'île par un naufrage, et qu'il y apporta la parole de l'Evangile. C'est à un miracle du saint Apôtre que les Maltais attribuent la faveur de n'avoir point dans leur pays des reptiles venimeux. »]

MALTHACÉ, femme du grand Hérode, et mère d'Archélaüs, roi de Judée. Malthacé mourut pendant que son fils était à Rome, occupé à faire valoir le testament d'Hérode auprès de l'empereur Auguste (*a*).

MAMBRÉ, Amorrhéen, frère d'Aner et d'Escol (*b*) et ami d'Abraham. Ce fut avec ces trois personnes, et leurs domestiques et les siens, qu'il poursuivit les rois vainqueurs de Sodome et de Gomorrhe. *Voyez* Genèse, chap. XIV, 13, 24.

MAMBRÉ. Vallée de Mambré [ou d'Hébron]. Abraham demeura assez longtemps sous une chenaie, ou dans une vallée nommée *Mambré* (*c*), assez près d'Hébron, qui tirait apparemment son nom de cet Amorrhéen, avec qui Abraham avait fait alliance. [*Voyez* l'article précédent.] Ce lieu fut fort célèbre dans la suite, tant parmi les chrétiens que parmi les étrangers, qui y venaient pour honorer le lieu de la demeure d'Abraham et de l'apparition des trois anges qui lui annoncèrent la naissance d'Isaac. On y montrait encore au quatrième siècle le térébinthe sous lequel on prétendait que le patriarche Abraham avait reçu les trois anges (*d*). Ce térébinthe était à quinze milles d'Hébron et à vingt-cinq milles de Jérusalem (*e*). Josèphe (*f*) ne met le térébinthe qu'à six milles d'Hébron, et il dit qu'il était là dès le commencement du monde. On assurait (*g*) que ce térébinthe était né du bâton d'un des trois anges, qui l'ayant fiché en terre, il avait pris racine, et était crû à une grande hauteur. On assurait aussi que quoiqu'on y mît le feu, et qu'il parût tout enflammé, toutefois il n'en était point endommagé. *Voyez* ci-après l'article TÉRÉBINTHE.

[« De tous les récits de la Genèse, aucun n'a pour moi plus d'intérêt que celui de la vente de la caverne double de Mambré. Je donnerai la substance de ce récit : Lorsque Sara fut morte, Abraham, étranger dans le pays de Chanaan, vint parler aux enfants de Heth qui habitaient Hébron. « Je suis, leur » dit-il, un étranger et un voyageur parmi » vous, donnez-moi droit de sépulture afin

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XVII, *c.* XII.
(*b*) *Genes.* XIV, 13.
(*c*) *Genes.* XXXV, 27. אלון ממרא *Elon Mamre. Alii :* Μαμβρῆ δρῦς, *Quercus*, ou *Quercetum Mambre. Alii : Terebinthus.*
(*d*) *Euseb. Demonst. l.* V, *c.* IX, *et de Vita Constantini, l.* III, *c.* LII.
(*e*) *Sozomen. l.* II, *c.* IV, *Hist. Eccles.*
(*f*) *De Bello*, *l.* V, *c.* VII.
(*g*) Vide *Eustat. Edit. ab Allatio, et Georg. Syncell. ex Jul. Afric. p.* 107.

» que j'enterre *la femme qui m'est morte.* » Les enfants de Heth répondirent à Abraham qu'il était comme un grand prince au milieu d'eux, et qu'il pouvait enterrer dans les plus beaux sépulcres *la femme qui lui était morte.* Abraham alors demanda à acheter une caverne double située dans un champ appartenant à Ephrom, fils de Séor, pour en faire un sépulcre. Ephrom annonça à Abraham, en présence du peuple assemblé à la porte de la ville, qu'il lui donnait son champ et sa caverne double, et qu'il pouvait y ensevelir *la femme qui lui était morte.* Abraham ne voulut accepter la caverne qu'à condition qu'il en payerait la valeur, et la caverne lui fut cédée pour quatre cents sicles d'argent. Le patriarche paya la somme en présence des enfants de Heth assemblés à la porte de la ville, et ensevelit Sara dans le champ d'Ephrom, fils de Séor.

» Puisque me voilà dans mes souvenirs bibliques, je ferai passer rapidement devant vous les funérailles de Jacob, qui fut aussi enseveli dans la caverne de Mambré. Jacob avait demandé, sur son lit de mort, de pouvoir dormir avec ses pères, et Joseph obtint de Pharaon la liberté de venir porter lui-même les dépouilles paternelles au lieu où reposaient Abraham et Sara, Isaac et Rébecca. Les premiers officiers de la cour du roi et les grands de l'Egypte, tous les enfants de Jacob laissant au pays de Gessen leurs petits enfants et leurs troupeaux, accompagnèrent Joseph dans ce pèlerinage funèbre. Des chars, des cavaliers et une grande multitude d'hommes suivaient le convoi; on eût dit les funérailles de Pharaon lui-même. Quand la lugubre caravane fut arrivée près du Jourdain, à l'endroit appelé *l'aire d'Atad*, on déplora par des cris et des larmes le trépas de Jacob, et la cérémonie dura sept jours. Les habitants du pays de Chanaan, témoins de ces funérailles, disaient entre eux : *Voilà un grand deuil pour les Egyptiens.* Aussi ce lieu fut nommé dans la suite *le deuil d'Egypte.* Puis les enfants de Jacob, accomplissant les suprêmes volontés de leur père, portèrent à Hébron ses saintes dépouilles, et les déposèrent dans la caverne double de Mambré.

» Il n'y a ici ni bûcher funèbre, ni sacrifice, ni libation; mais, quel que soit votre amour pour les scènes homériques, croyez-vous que les funérailles de Patrocle et d'Achille eussent un plus imposant caractère que les funérailles de Jacob (1)? »]

* MAMBRÉ, dans le latin de Judith II, 14, mais *Arbona* dans le grec; c'est un fleuve, et on pense que c'est le Chaboras ou Chabar dans la Mésopotamie.

MAMBRÈS, l'un des deux magiciens qui s'opposèrent à Moïse dans l'Egypte, et qui imitèrent par leurs prestiges les vrais miracles de ce législateur. II *Timoth.* III, 8. *Voyez* ci-devant l'article de JANNÈS *et* MAMBRÈS.

MAMMONA. Ce nom est proprement syriaque. Il signifie *les richesses.* Notre Sauveur dit qu'on ne peut à la fois servir Dieu et les richesses (*a*), et que nous ne devons pas nous faire des amis du *Mammone*, ou des richesses d'*iniquité* (*b*), c'est-à-dire, des richesses temporelles, qui sont d'ordinaire des instruments d'iniquité, et qui ne s'acquièrent que trop souvent par des voies injustes. Quelques-uns (*c*) ont avancé que *Mammona* signifiait le dieu des richesses; mais on n'a aucune preuve de ce sentiment. *Mammon* en hébreu (*d*) signifie caché; et *mammona*, les richesses. Saint Augustin (*e*) remarque que dans la langue punique ou africaine, *mammona* signifie le gain : *Mammona apud Hebræos divitiæ appellari dicuntur. Congruit et punicum nomen; nam lucrum punice, mammon dicitur.*

MAMUCAM, un des sept principaux conseillers du roi de Perse, qui conseilla à Assuérus de répudier Vasthi. *Esth.* I, 14, 16.

MAMZER. Ce terme est hébreu, et il signifie *un bâtard.* Dieu défend d'admettre les *mamzers* ou bâtards dans l'assemblée de son peuple, jusqu'à la dixième génération (*f*). Les rabbins (*g*) distinguent trois sortes de *mamzers*: 1° Ceux qui sont nés d'un mariage contracté entre parents, dans les cas défendus par la loi; 2° ceux qui viennent d'une conjonction criminelle et punissable, par les juges, du dernier supplice, comme sont les enfants adultérins; 3° ceux qui naissent d'un commerce incestueux, et condamné dans la loi sous peine de retranchement. Ils distinguent encore entre les mamzers certains et les mamzers incertains. Les premiers sont ceux dont la naissance est notoirement corrompue, et ils sont exclus sans difficulté de l'assemblée du Seigneur. Les mamzers douteux sont ceux dont la naissance est incertaine. On ne pouvait pas en rigueur les exclure de l'assemblée, toutefois les scribes les en éloignaient, de peur qu'il ne se glissât parmi eux quelques mamzers certains.

Mais la Vulgate, les Septante et les auteurs du Droit Canon prennent *mamzer* pour le fils d'une femme prostituée. Voici trois vers qui marquent la distinction des différentes sortes de bâtards reconnus dans le Droit :

Mamzeribus scortum, sed mœcha nothis dedit ortum.
Ut seges a spica, sic spurius est ab amica,
Dant naturales, quæ nobis sunt speciales.

Quelques interprètes prennent *mamzer* pour un terme générique, qui signifie toute sorte d'enfants illégitimes et dont la naissance est souillée, de quelque manière que

(*a*) *Matth.* VI, 24. *Luc.* XVI.
(*b*) *Luc.* XVI, 9.
(*c*) Vide *Tertull. l.* IV *contra Marcion.*
(*d*) *Hebr.* מימון *Maimon. Syr. Mammona.* ממונה *Chaldeen.* ממון *Mammon.*
(*e*) *Aug. de serm. Domini in monte, l.* II, *c.* XIV, *n.* 47.

(*f*) *Deut.* XXIII, 2 : *Non ingredietur mamzer* (ממזר), *id est, de scorto natus, in Ecclesiam Domini.* LXX. Ἐκ πορνῆς. *Zach.* IX, 6. ממזר Ἀλλογένης, *Vulg. Separatus.*
(*g*) *Rabb. apud Selden. de Jure nat. et gent. l.* V, *c.* XVI, *et lib. de Success. in bona, c.* III.
(1) M. POUJOULAT, *Corresp. d'Orient*, lettre CXXII, tom. V, pag. 226-228.

ce soit. D'antres (*a*) croient que l'hébreu *mamzer* marque plutôt un étanger qu'un bâtard. Jephté, qui était fils d'une femme publique (*b*), fut chef et juge d'Israel. Pharez et Zaram, fils de Thamar, conçus d'une espèce d'inceste, sont comptés parmi les aïeux de David. Chez les Hébreux, le fils suivait la qualité de la mère. Comment donc un fils bâtard, né d'une mère israélite, aurait-il été exclu de l'assemblée d'Israel, jusqu'à la dixième génération, pendant que les Egyptiens et les Iduméens y étaient admis après la troisième génération? Il y a donc assez d'apparence que *mamzer* dit quelque chose de plus qu'un simple bâtard, et qu'il marque un bâtard né d'une femme étrangère et idolâtre. Les Septante rendent le terme *mamzer* dans Zacharie, IX, 6, par *un étranger;* et Deut. XXIII, 2, par *le fils d'une femme débauchée.* Le terme hébreu ne se rencontre qu'en ces deux endroits, et sa signification n'est nullement assurée. L'auteur des Traditions sur les livres des Rois et des Paralipomènes croit que Salomon était du nombre des *mamzers*, et que quand Bethsabée dit à David, III *Reg.* I, 21 : *Erimus ego et filius meus Salomon peccatores*, elle veut dire : Mon fils sera traité comme un *mamzer*, et moi comme une débauchée; mais que David, voulant les mettre à couvert de cela, déclara son fils Salomon son successeur au royaume.

Quant à ces mots : *Il n'entrera point dans l'assemblée du Seigneur jusqu'à la dixième génération*, ils ne veulent pas dire que ces sortes d'enfants ne pourront pas se convertir, et entrer dans le judaïsme qu'après la dixième génération ; mais qu'ils n'auront pas part aux emplois, aux dignités, aux priviléges des vrais Hébreux, qu'après un long temps, et lorsque la tache de leur naissance sera entièrement effacée.

MANACHAS. Josèphe (*c*) donne ce nom aux culottes du grand prêtre. L'Hébreu les appelle *michnesim*, ou *machnès* (*d*). C'était, dit Josèphe, des culottes de lin retors, que l'on chaussait, et qui se fermaient sur le côté, étant fendues de ce côté-là jusqu'à la moitié de leur hauteur. — [*Voyez* Caleçons.]

MANAHAT, ou Maniat (*e*) appelée dans l'Hébreu Mennith ou Minnith. *Judic.* XI, 33, 34. Jephté battit les Ammonites, et fit le dégât dans leur pays, depuis *Aroër jusqu'à Mennith*, que Josèphe appelle *Maniath.*

[J'ignore pourquoi dom Calmet appelle *Manahat* la ville nommée *Mennith* dans le texte qu'il indique, à moins qu'il ne confonde cette ville avec *Manahath* dont il est parlé I *Par.* VIII, 6. *Mennith* était dans le pays des Moabites.]

* MANAHATH, I *Par.* VIII, 6, lieu supposé dans la tribu d'Ephraïm, par N. Sanson ; dans la tribu de Juda, par dom Calmet (commentaire sur ce texte) ; dans la demi-tribu ouest de Manassé, par Barbié du Bocage ; sur les confins des tribus de Juda, de Benjamin et de Dan, par Huré. Ce dernier dit : « Les descendants de Sobal s'étant multipliés à Gabaa, il en vint à Manahath ; » ce qui paraît par l'Hébreu du ch. II, 52. Cela n'est pas démontré. Gabaa était occupée par les Benjamites, et Sobal était judaïte.]

* MANAHATH, fils de Sobal, Horréen. *Voyez* Eliphaz.

MANAHEM, seizième roi d'Israel. Il était fils de Gaddi, et vengea la mort de Zacharie, son maître, par celle de Sellum, fils de Jabès, qui avait usurpé la couronne d'Israel (*f*). Manahem, général de l'armée de Zacharie, était à Thersa, lorsqu'il apprit la mort de son maître. Aussitôt il marcha contre Sellum, qui s'était enfermé dans Samarie ; il le tua, et régna en sa place (*g*). De là il retourna à Thersa : mais cette ville ne l'ayant pas voulu reconnaître, et lui ayant fermé les portes, il en fut si indigné, qu'il déchargea sa colère sur Thapsa, qui était au voisinage de Thersa, et qui apparemment avait eu part à sa résolution. De là il prit Thersa, la ruina, tua toutes les femmes grosses, leur fendit le ventre, et froissa leurs enfants contre terre. Après cela, il régna à Samarie pendant dix ans (*h*). Il fit le mal devant le Seigneur, et marcha dans les voies de Jéroboam, fils de Nabath, qui avait fait pécher Israel.

Phul, roi d'Assyrie, apparemment le père de *Sardanapale*, étant venu sur les terres d'Israel pendant le règne de Manahem, ce prince fut obligé de lui payer mille talents (*i*), afin qu'il le secourût et qu'il l'affermît sur le trône. Pour lui payer cette somme, Manahem fut obligé de taxer toutes les personnes puissantes du pays à payer cinquante sicles par tête, c'est-à-dire, quatre-vingt-une livres dix deniers. Après cela Phul s'en retourna dans son pays. Osée (*j*) confirme ce que nous venons de dire, lorsqu'il nous apprend qu'*Ephraïm, ayant vu sa langueur, est allé vers Assur et a envoyé vers le roi vengeur.* Mais l'Ecriture semble insinuer ailleurs (*k*) que le roi d'Assyrie vint dans le pays en qualité d'ennemi : *L'Esprit du Seigneur suscita Phul, roi d'Assyrie, pour venir sur les terres d'Israel.* Et Josèphe (*l*) croit que Phul vint attaquer Manahem, et que ce dernier, ne se trouvant pas assez fort pour lui résister, acheta la paix de ce prince, par une somme de mille talents qu'il lui donna. On peut concilier tout cela, en disant que Phul vint en effet comme ennemi dans le pays d'Israel, mais que Manahem sut le

(*a*) *Oleaster. in Deut.* xxiii, 2. *Alii nonnulli.* Vide 70 *in Zach.* ix, 6.
(*b*) *Judic.* xi, 1. בן אישה זונה *Vulg.* : *Filius mulieris meretricis.*
(*c*) *Antiq. l.* III, *c.* viii, *p.* 84, *b*, *c.*
(*d*) *Exod.* xxxviii, 42. מכנסים 70 : Περισκελῆ. *Vulg.*: *Feminalia.*
(*e*) *Antiq. l.* XV, *c.* ix.
(*f*) Au du monde 3232, avant Jésus-Christ 768, avant l'ère vulg. 772. *Voyez* IV *Reg.* xv, 13.
(*g*) IV *Reg.* xv, 14, 15, etc. *Joseph. Antiq. l* IX, *c.* ii.
(*h*) Depuis l'an du monde 3233, avant Jésus-Christ 767, avant l'ère vulg. 771, jusqu'en l'an du monde 3243, avant Jésus-Christ 757, avant l'ère vulg. 761.
(*i*) Les mille talents d'argent valent 4,867,187 liv. dix sols.
(*j*) *Ose.* v, 13.
(*k*) I *Par.* v, 26.
(*l*) *Antiq. l.* IX, *c.* ii.

gagner, et le mettre dans ses intérêts, par cette grande somme qu'il lui donna. Manahem s'endormit avec ses pères, et Phaceïa son fils régna en sa place (*a*).

MANAHEM, de la secte des Esséniens, était vice-gérant de *Hillel*, dont on a parlé ailleurs. Manahem était savant pour ce temps-là, et en grande considération parmi les siens. Il prédit au grand Hérode, encore jeune écolier, qu'il régnerait un jour (*b*). Il lui recommanda en même temps la justice et la modération, lui prédisant toutefois qu'il n'en ferait rien et qu'il foulerait aux pieds tous les devoirs de la religion et de l'humanité, quoique d'ailleurs il dût être très-glorieux et très-heureux. Mais, ajouta-t-il, vous ne vous cacherez point aux yeux de Dieu, qui saura vous châtier, à la fin de votre vie, de tous les maux que vous aurez faits. Hérode méprisa d'abord ses promesses: mais lorsqu'il se vit élevé à la royauté, il envoya querir Manahem, et lui demanda combien de temps il régnerait. Manahem ne lui répondit rien de positif: mais le roi lui ayant dit: *Régnerai-je bien dix ans?* il répondit: *Et vingt, et trente*, sans s'expliquer davantage. Ainsi Hérode le renvoya, en lui donnant la main en signe d'amitié, et témoigna toujours beaucoup d'estime pour la secte des Esséniens. Ensuite Hérode, par reconnaissance et par un sentiment d'estime, l'attira à son service, et le retira de la place qu'il occupait au Sanhédrin, ce qui fut cause que les Juifs donnèrent à Schammaï le poste de vice-gérant qu'occupait auparavant Manahem. Les Juifs (*c*) parlent d'un certain Manahem, qui était vice-gérant du Sanhédrin sous Hillel. Je crois que c'est celui dont parle ici Josèphe.

MANAHEM [ou MANAHEN], prophète chrétien, et frère de lait d'Hérode Antipas (*d*), se trouvant à Antioche avec d'autres prophètes, savoir, Simon le Noir, Lucius le Cyrénéen, Barnabé et Saul, le Saint-Esprit leur dit: *Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.* Après donc qu'ils eurent jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent aller. On croit que Manahem était du nombre des soixante-dix disciples. Les auteurs des Martyrologes parmi les Latins (*e*) marquent sa fête le 24 de mai, et disent qu'il mourut à Antioche. On ne sait rien de particulier sur sa vie.

MANAHEM, ou MANAÏM, fils de Judas le Galiléen ou le Gaulonite, dont on a parlé ci-devant, attira à son parti quelques personnes de qualité, quantité de voleurs et d'autres gens qui n'avaient rien à perdre (*f*); et ayant pris de force le château de Massada, pilla l'arsenal du feu roi le grand Hérode, arma ses gens, vint droit à Jérusalem, s'en rendit maître, en chassa les Romains, et s'y fit proclamer roi (*g*). Il fit mourir le grand prêtre Ananias, et devint bientôt insupportable par ses excès et ses cruautés. Ce qui fut cause que deux hommes du parti d'Eléazar se soulevèrent contre lui, et animèrent le peuple à se délivrer du joug de sa tyrannie. On attaqua donc Manahem; et après quelque résistance, il fut abandonné des siens, et obligé de se cacher dans un lieu nommé Ophlas, où il fut trouvé le lendemain et mené au supplice.

MANAIM. *Voyez* ci-devant MAHANAIM.

MANASSÉ, ou MENASSÉ, fils aîné de Joseph (*h*), et petit-fils du patriarche Jacob. Manassé vint au monde l'an du monde 2290, avant Jésus-Christ 1710, avant l'ère vulgaire 1714. Le nom de Manassé signifie *l'oubli*, parce que Joseph dit: *Dieu m'a fait oublier toutes mes peines et la maison de mon père.* Lorsque Jacob fut près de mourir (*i*), Joseph lui amena ses deux fils, afin que son père leur donnât sa dernière bénédiction (*j*). Jacob, les ayant vus, dit à Joseph: *Vos deux fils qui vous sont nés dans l'Egypte seront à moi. Je les adopte, et je veux qu'ils soient regardés comme Ruben et Siméon.* Alors il les fit approcher de son lit, les baisa, et les tenant embrassés, il dit à son fils: *Dieu m'a fait la grâce non-seulement de vous voir, mais aussi de voir vos enfants.* En même temps Joseph, éloignant ses deux fils, se prosterna jusqu'en terre devant son père; et ayant mis Ephraïm à la gauche de Jacob, et Manassé à sa droite, il le pria de les bénir. Alors Jacob mit sa main droite sur Ephraïm, et sa gauche sur Manassé, et commença à les bénir.

Joseph, voyant que son père avait mis sa main droite sur Ephraïm et sa gauche sur Manassé, voulut lui faire changer cette disposition, et transporter sa main droite sur Manassé, et la gauche sur Ephraïm; mais Jacob ne voulut point changer, et lui dit: *Je sais ce que je fais, mon fils: l'aîné sera père de plusieurs peuples, mais son cadet sera plus grand que lui; sa postérité se multipliera, et produira des nations.* Il continua à les bénir, en disant: *Israel sera béni en vous, et on dira: Que Dieu vous bénisse, comme il a béni Ephraïm et Manassé.*

La tribu de Manassé sortit de l'Egypte (*k*) au nombre de trente-deux mille deux cents hommes propres à combattre, et au-dessus de vingt ans, sous la conduite de Gamaliel, fils de Phadassur (*l*). Cette tribu fut partagée à l'entrée de la terre promise. La moitié eut son partage au delà du Jourdain; et l'autre moitié en deçà du fleuve. La demi-tribu de Manassé, qui demeurait au delà du fleuve, possédait le pays de Basan, depuis le Jabok jusqu'au mont Liban (*m*); et la demi-tribu de Manassé de deçà le Jourdain avait son partage

(*a*) IV *Reg.* xv, 22.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XV. *c.* XIII, *p.* 542.
(*c*) *Lib. in Chasim, fol.* 19 *apud Ligfoot.*
(*d*) *Act.* XIII, 1. An de Jésus-Christ 44.
(*e*) *Usuard. Adon.* Vide *Bolland.* 24 *Maii.*
(*f*) *Joseph de Bello, l.* II, *c.* XXXII, *in Græco, pag.* 811, *D.*
(*g*) An de Jésus-Christ 69, de l'ère vulg. 66.

(*h*) *Genes.* XLI, 51.
(*i*) An du monde 2315, avant Jésus-Christ 1685, avant l'ère vulg. 1689.
(*j*) *Genes.* XLVIII, 1, 2, 3, etc.
(*k*) An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulg. 1491.
(*l*) *Num.* II, 20, 21.
(*m*) *Num.* XXXII, 33, 34, etc. *Josue*, XIII, 7, etc.

entre la tribu d'Ephraïm au midi, et celle d'Issachar au nord, ayant le Jourdain à l'orient, et la Méditerranée au couchant (*a*).

Manassé, quinzième roi de Juda, fils et successeur d'Ezéchias (*b*). Il avait douze ans lorsqu'il commença à régner (*c*). Il régna cinquante-cinq ans. Par conséquent il vécut soixante-sept ans. Sa mère s'appelait Haphsiba. Il fit le mal devant le Seigneur, et adora les idoles des nations que le Seigneur avait exterminées à l'entrée des enfants d'Israel. Il rebâtit les hauts lieux que son père avait détruits. Il dressa des autels à Baal, et fit planter des bois de futaie en l'honneur des faux dieux, comme avait fait Achab, roi d'Israel. Il adora toute l'armée du ciel, et lui sacrifia. Il bâtit même des autels profanes dans le temple du Seigneur. Il en érigea à toute l'armée du ciel dans les deux parvis de la maison de Dieu. Il fit passer son fils par le feu, en l'honneur de Moloch. Il aima les divinations, la magie, les augures et les autres sortes de superstitions et de curiosités magiques. Il mit dans la maison de Dieu l'idole d'Asera ou d'Astarté. Enfin il engagea son peuple dans toutes les abominations des peuples idolâtres et étrangers, et il le séduisit de telle sorte qu'Israel fit encore plus de mal que n'en avaient fait les Chananéens, que le Seigneur avait exterminés à l'entrée des Israélites. Manassé ajouta à tous ces crimes celui de la cruauté. Il répandit dans Jérusalem des ruisseaux de sang innocent, et mit ainsi le comble à ses autres iniquités. [Il brûla aussi des exemplaires des livres saints. *Voyez* Antiochus Epiphanes, addition.]

Le Seigneur, irrité de tant de crimes, fit parler à Manassé par ses prophètes, qui lui dénoncèrent: « Je vas faire fondre sur Jérusalem et sur Juda de tels maux, que les oreilles en seront étourdies à ceux qui en entendront seulement faire le récit. J'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie et de la maison d'Achab; je la traiterai comme j'ai traité Samarie, et je rejetterai Manassé comme j'ai rejeté Achab et sa maison. J'effacerai Jérusalem, comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes; je passerai et repasserai souvent le stylet par-dessus, afin qu'il n'en demeure rien. J'abandonnerai les restes de mon héritage; je livrerai mon peuple entre les mains de ses ennemis, et tous ceux qui les haïssent les ravageront et les pilleront. »

On croit que le prophète Isaïe fut un de ceux qui éleva le plus fortement sa voix contre tant de désordres. Ce prophète avait l'honneur d'être beau-père du roi (*d*); il avait eu un très-grand crédit à la cour, sous le règne d'Ezéchias, père de Manassé; il était d'une naissance illustre, et du sang royal; il se crut plus obligé qu'un autre de retirer Manassé de ses désordres, et de le menacer de la colère de Dieu; mais le roi, au lieu d'écouter ses avis et ses remontrances, le fit arrêter et le fit mourir, en le sciant en deux avec une scie de bois (*e*). Les maux dont Dieu avait menacé ce prince impie, éclatèrent enfin vers la vingt-deuxième année de son règne (*f*). Le roi d'Assyrie envoya contre lui les princes de son armée (*g*), qui l'arrêtèrent comme il était couché dans des épines et des halliers; et après l'avoir pris, lui mirent les fers aux pieds et aux mains, et l'emmenèrent à Babylone. Nous croyons que ce fut Sargon, ou Assaradon, roi d'Assyrie, qui envoya Thartan en Palestine, et qui, après avoir pris Azoth, attaqua Manassé, et l'ayant mis dans les fers, le conduisit non à Ninive, mais à Babylone, dont Assaradon s'était rendu maître, et avait ainsi réuni les deux empires des Assyriens et des Chaldéens.

Manassé, étant dans les liens à Babylone, reconnut son péché, et pria le Seigneur; et le Seigneur exauça ses larmes et ses gémissements; il le ramena à Jérusalem, et Manassé reconnut la main puissante du Seigneur. Il répara, autant qu'il put, le mal qu'il avait fait à Jérusalem et dans Juda (*h*). Nous avons une prière que l'on prétend qu'il fit dans sa prison. L'Eglise ne la reçoit pas pour canonique; elle la met au rang des pièces apocryphes. Toutefois elle se lit dans l'Eucologe ou livre de prières des Grecs. Les rabbins (*i*) racontent que Manassé fut jeté dans un vase d'airain percé, et exposé à un très-grand feu; que dans cette extrémité il eut recours à toutes les fausses divinités auxquelles il avait autrefois donné de l'encens; mais n'en ayant reçu aucun secours, il reconnut bientôt l'inutilité de ses espérances. Alors il se souvint de ce qu'il avait ouï dire au roi son père (*j*): *Lorsque vous m'invoquerez* dans vos maux, et que vous vous convertirez, *je vous exaucerai;* il se convertit donc au Seigneur, et fut aussitôt délivré; et rapporté en un moment dans son royaume, ainsi qu'Habacuc fut dans la suite transporté de Judée en Babylone, et rapporté de Babylone en Judée. L'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu (*k*) raconte sa délivrance d'une autre manière. Il dit que Manassé, étant dans les liens, ne recevait par jour qu'un peu de pain d'orge et de l'eau mêlée avec du vinaigre, et cela par mesure, et autant qu'il en fallait pour ne pas mourir de faim. Au milieu de son affliction, il eut recours au Seigneur; et une flamme miraculeuse l'ayant soudainement enveloppé, fondit ses chaînes, et le remit en liberté. Fables.

Manassé fut apparemment délivré de prison par Saosduchin, successeur d'Assaradon. Etant de retour à Jérusalem (*l*), il rétablit le

(*a*) *Josue*, xvi, xvii.
(*b*) An du monde 3306, avant Jésus-Christ 694, avant l'ère vulg. 698.
(*c*) IV *Reg.* xx, *ult.*, *et* xxi, 1, 2, etc., *et* II *Par.* xxxiii, 1, 2, 3, 4.
(*d*) *Hieron. in Isai. l.* III, *in c.* xx.
(*e*) *Origen. in cap.* xxiii *in Matth. et Ep. ad Jul. Afric. et homil. in Isai. Tertull. l. de Patient. c.* xiv, *et Scorpiac. c.* viii. *Justin. contra Tryphon. Chrysost. ad Cyriac. Hieronym. in Isai. l.* XV. *Aug. lib.* XVIII *de Civit. c.* xxiv.
(*f*) An du monde 3328, avant Jésus-Christ 672, avant l'ère vulg. 676.
(*g*) II *Par.* xxxiii, 11, 12, etc.
(*h*) *Isai.* xx, 1.
(*i*) Vide *Tradit. Heb. in libb. Paralipp. et Targum in* II *Par.* xxxiii, 11.
(*j*) *Deut.* iv, 29, 30.
(*k*) *Auct. Oper. imperf. in Matth. homil.* 1
(*l*) II *Par.* xxxiii, 13, 14, etc.

culte du Seigneur dans son temple, abattit les autels des faux dieux, abolit toutes les traces du culte idolâtre qu'il avait rendu aux divinités païennes et étrangères ; mais il ne détruisit pas les hauts lieux, où le peuple allait adorer le Seigneur ; soit qu'il n'eût pas le pouvoir d'abolir une coutume si ancienne et si invétérée, soit qu'il eût la faiblesse de condescendre en cela au désir du peuple. C'est la seule chose que l'Ecriture lui reproche depuis son retour de Babylone. Il fit fortifier Jérusalem et rétablit ses murailles. Il fit même fermer de murs une seconde ville qui se forma de son temps à l'occident de Jérusalem, et qui se trouve appelée la seconde ville depuis son règne. *Voyez* IV *Reg.* XXII, 24, et II *Par.* XXIV, 22, et *Sophon.* I, 10, et II *Par.* XXXIII, 14. Il établit des officiers d'armée dans toutes les places fortes de Juda, et commanda à tout son peuple de chercher et d'adorer le Seigneur.

Le reste des actions de Manassé, la prière qu'il fit à Dieu, et les remontrances qui lui furent faites de la part du Seigneur par les prophètes, étaient racontées plus au long dans les journaux des rois de Juda ; et la prière qu'il fit à Dieu dans sa prison, la manière dont Dieu l'exauça, les crimes qu'il commit, les statues qu'il érigea, et les bois profanes qu'il planta ; en un mot, son péché et sa prévarication, étaient rapportés plus au long dans le livre du prophète Hozaï, qui est le même qu'Isaïe, selon quelques-uns. Les Septante le prennent dans un sens général, dans les écrits des Voyants. Le Syriaque appelle Hozaï, *Hanan*, et l'Arabe *Saphan*. [*Voyez* Hozaï.] Manassé mourut à Jérusalem, et fut enterré dans le jardin de sa maison (*a*), dans le jardin d'Oza Son fils Amon régna en sa place, l'an du monde 3361, avant Jésus-Christ 639, avant l'ère vulgaire 643.

Plusieurs croient que l'histoire de Judith et d'Holopherne arriva sous le règne de Manassé, et après son retour de Babylone. Ce prince ne paraît point du tout dans cette histoire ; soit que, par politique, il ne voulût pas se déclarer dans cette occasion ; ou que, par un principe de pénitence, il ne se mêlât que peu, ou point du tout, du gouvernement. *Voyez* la préface sur Judith.

Manassé, époux de Judith, ne vécut que peu de temps avec elle. Il y avait déjà trois ans qu'il était mort lorsque la guerre d'Holopherne commença. Manassé était de la tribu de Siméon, et il mourut pendant la moisson des orges, d'une maladie causée par l'extrême ardeur du soleil, qui lui donna sur la tête (*b*). Il laissa tous ses biens à Judith, son épouse, et fut enterré à Béthulie, sa patrie.

Manassé, grand prêtre des Juifs, fils de Jean, et frère de Jaddus. Il succéda à Eléazar, son grand-oncle, et eut pour successeur Onias II, son neveu. Voici comme Manassé parvint au souverain pontificat : il avait épousé Nicaso, fille de Sanaballat (*c*), satrape de Samarie. Les Juifs et les prêtres trouvèrent fort mauvais ce mariage de Manassé avec une femme d'une religion étrangère. Ils lui dénoncèrent qu'il eût à quitter cette femme, ou à s'absenter du sacré ministère. Le grand prêtre, son frère, se joignit à eux, et Manassé, se voyant ainsi odieux dans sa patrie, se retira chez son beau-père, et lui dit qu'à la vérité il était fort attaché à Nicaso, son épouse, mais qu'il lui était fort douloureux de se voir exclu des prérogatives du sacerdoce, auxquelles sa naissance l'appelait. Sanaballat lui promit que non-seulement il lui conserverait le sacerdoce, mais aussi qu'il lui procurerait la grande sacrificature et la première place de toute sa province, qu'il ferait bâtir sur le mont Garizim un temple pareil à celui de Jérusalem, et qu'il en serait le premier grand prêtre.

Manassé, flatté de ces espérances, fixa sa demeure chez Sanaballat, son beau-père ; et comme il y avait plusieurs Israélites qui étaient engagés dans de pareils mariages, ils se retirèrent auprès de lui ; et Sanaballat leur donna des champs et des maisons pour se les attacher. Aussitôt qu'Alexandre le Grand fut venu en Syrie, et qu'il eut formé le siége de Tyr, Sanaballat l'alla trouver avec huit mille hommes de bonnes troupes, et se rangea à son obéissance avec toute la province de Samarie, dont il était le gouverneur. Il obtint de ce prince la permission de bâtir un temple sur la montagne de Garizim, et en donna la souveraine sacrificature à Manassé. L'on adorait dans ce temple le même Dieu qu'à Jérusalem, et un grand nombre de ceux qui s'y trouvaient étaient Juifs, aussi bien que Manassé. Mais ce temple était odieux aux prêtres et aux Juifs de Jérusalem, qui regardaient comme des schismatiques ceux qui y adoraient. Il fallut donc que Manassé renonçât au schisme, lorsque après la mort d'Eléazar, son grand-oncle, il lui succéda dans la grande sacrificature (*d*). Josèphe ne nous apprend pas de quelle manière se fit ce changement et cette succession ; mais ce que Josèphe raconte ici paraît très-difficile à croire, et il y a une contrariété qui n'est pas facile à concilier.

Le second livre d'Esdras qui parle de Sanaballat Oronite (*e*), qui avait donné sa fille en mariage à un fils du grand prêtre Joïada, fils d'Eliasib, dit que Néhémie fut obligé de chasser de Jérusalem ce gendre de Sanaballat, parce qu'il avait épousé une femme étrangère. [*Voyez* Eliasib.] Il ne dit pas quel nom il avait ni ce qu'il devint. Mais Josèphe le nomme (*f*) Manassé, et assure qu'il se retira à Samarie, auprès de son beau-père, sous le règne de Darius Condomane, le dernier roi de Perse. L'anachronisme est manifeste. Néhémie n'a pu vivre sous Darius Condomane : il vint en Judée pour la seconde fois, l'an du monde 3555, sous Artaxerxès Longue-Main, et mourut en 3580,

(*a*) II *Reg.* xxi, 18. II *Par.* xxiii, 20.
(*b*) *Judith.* viii, 2, 3.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XI, *c.* vii, *p.* 383.
(*d*) *Antiq. l.* XII, *c.* iii, *p.* 401. *e.*
(*e*) II *Esdr.* xiii, 28.
(*f*) *Antiq. l.* XI, *c.* vii *et* viii.

et Darius Condomane ne monta sur le trône que vers l'an 3670.

Quelques savants ont cru devoir admettre deux Sanaballat et deux Manassé, les premiers vivant sous Néhémie, et les autres sous Darius Condomane. D'autres ont cru que Josèphe avait brouillé cette histoire, et confondu les ans, en rapportant au temps d'Alexandre le Grand et du dernier roi Darius ce qui était arrivé longtemps auparavant sous Néhémie. M. Prideau (*a*) est de ce dernier sentiment. Il soutient que Josèphe a confondu le grand prêtre *Joïada* avec son petit-fils *Jaddus*, et qu'on doit rectifier ce que dit cet auteur, sur ce qu'on lit dans Néhémie. Sur ce pied-là il faudra dire aussi que Manassé, grand prêtre, qui succède à Eléazar, est fort différent du gendre de Sanaballat, dont Néhémie ne nous apprend pas le nom.

On donne à Manassé vingt-six ans de pontificat, depuis l'an du monde 3745 jusqu'en 3771, avant Jésus-Christ 229, avant l'ère vulgaire 233.

MANASSÉ, [descendant de Phahath-Moab, et MANASSE] fils [descendant] d'Hasom, furent de ceux qui, après le retour de Babylone, se séparèrent de leurs femmes, qu'ils avaient prises contre la loi (*b*).

MANDANE, fille d'Astyages, roi des Mèdes, épouse de Cambyse, et mère du grand Cyrus (*c*).

MANDIA. C'est le nom que Josèphe (*d*) donne à un certain lieu près de Bethléem, où Jean, fils de Carée, atteignit Ismael, meurtrier de Godolias. Jérémie (*e*) lui donne le nom de *Ghéruth Chamaam*, que la Vulgate traduit par, *Peregrinantes in Chamaam*.

MANDRAGORE, plante qui assoupit et qui quelquefois cause la folie. On dit aussi qu'elle est bonne pour se faire aimer, et on l'emploie dans les philtres. Il y en a de deux espèces : la noire, qu'on estime femelle, et qui a des feuilles ressemblantes à la laitue, quoique plus petites et plus étroites, qui s'étendent sur la terre, et dont l'odeur est forte et mauvaise. Elle porte des pommes semblables aux cormes, qui sont pâles et odorantes, et qui ont au dedans une graine semblable à celle des poires. Elle a deux ou trois racines fort grandes, entortillées ensemble, noires au dehors, et blanches au dedans, et couvertes d'une écorce épaisse. L'autre espèce de mandragore, qui est mâle, est appelée *morion*, ou folle, à cause qu'elle fait perdre le sens. Elle produit des pommes deux fois plus grosses que celles de la femelle, ayant une bonne odeur, et d'une couleur qui tire sur le safran. Ses feuilles sont grandes, blanches, larges et lissées, comme les feuilles de hêtre. Sa racine ressemble à celle de la femelle, étant toutefois plus grosse et plus grande. Cette plante assoupit ceux qui en usent, et elle ôte même quelquefois la raison, et cause des vertiges et un assoupissement si grand que, si on ne donne à ceux qui en ont pris par la bouche un prompt secours, ils meurent dans la convulsion.

Matthiole rapporte que ce qu'on dit que les mandragores ont leurs racines de la forme du corps humain, est une fable. Ce qui a fait donner à la mandragore le nom d'*anthropomorphos*, ou de forme humaine, c'est que la plupart des racines de ces plantes sont fourchues depuis la moitié en bas, ce qui fait une manière de cuisses ; de manière qu'en les cueillant quand la mandragore jette ses pommes, elles paraissent semblables à un homme qui n'a point de bras. Cet auteur ajoute que les racines faites en façon du corps humain, appelées mandragores, ou mains de gloire, que les charlatans prétendent singulières pour faire avoir des enfants aux femmes stériles, sont artificielles, et faites de racines de roseau, de couleuvrée, et autres semblables. Il dit de plus qu'il a appris d'un de ces trompeurs qu'ils mettent des grains d'orge ou de millet aux endroits de ces figures ainsi taillées, où il doit y avoir du poil, et que les ayant enterrées, ils les laissent jusqu'à ce que l'orge ou le millet ait germé, ce qui arrive en trois semaines ; et qu'alors les retirant de terre, ils ajustent les racines qu'ils ont jetées en forme de poils, et leur font paraître de la barbe et des cheveux.

Moïse raconte (*f*) que Ruben, fils de Lia, étant un jour allé dans les champs, y trouva des mandragores qu'il rapporta à sa mère. Rachel en eut envie, et les demanda à Lia, qui les lui accorda, à condition que Jacob demeurerait avec elle la nuit suivante. Le terme *dudaïm*, dont Moïse s'est servi, est un de ceux dont les Hébreux ignorent aujourd'hui la propre signification (1). Quelques-uns le traduisent par *des violettes*, d'autres, *des lys*, ou *du jasmin;* Junius, *des fleurs agréables ;* Codurque, *des truffes*. Nous avons proposé des conjectures dans le Commentaire sur la Genèse, chap. XXX, 14, pour montrer que ce pouvait être *des citrons*. Il pa-

(*a*) Prideau, *Hist. des Juifs*, tom. II, l. VI, pag. 288 et suiv.

(*b*) II *Esdr*. x, 30, 33.

(*c*) *Justin. Xenophon. l.* I.

(*d*) *Antiq. l.* X, *c*. x.

(*e*) *Jerem*. xli, 17.

(*f*) *Genes*. xxx, 14. דודאים *Dudaïm*. 70: Μῆλα μανδραγορῶν. *Chald*. יברוחין *Jabruchin*, *mandragoræ*.

(1) C'est ce que ne devraient oublier ni les traducteurs ou les commentateurs de la Bible, ni les naturalistes et autres savants qui parlent de la mandragore. M. Cahen traduisant dit que Ruben *trouva des doudaïm;* c'est bien: mais après le mot *doudaïm*, il l'interprète en mettant le mot *mandragores* entre parenthèses; et cela est mal. MM. Frank et Glaire rendent le mot *doudaïm* par *fleurs d'amour ;* et dans leur note sur ce verset, ils disent : « דודאים plur. de דודה. Le ה a été changé en א. L'étymologie de ce mot est claire. La racine דוד signifiant *aimer*, il signifie lui-même *fleurs d'amour*, ainsi que nous l'avons traduit. C'est sans fondement, et contre l'usage de ce terme (*Cant*. vii, 4) qu'on a voulu le rendre par *mandragores*. *Voyez* Celsius (Hierobot. part. I, pag. 9 et 11), auquel on n'a pas encore répondu d'une manière satisfaisante. » Je partage cet avis, que le mot *doudaïm* ne devait pas être rendu par *mandragores*; mais il ne m'est pas démontré qu'il doive l'être par *fleurs d'amour*. Pourquoi ne pas dire en français et dans toute autre langue que Ruben *trouva des doudaïm ?* Mais que faut-il entendre par *doudaïm ?* On ne le sait pas

raît par l'Ecriture que les *dudaïm* sont une espèce de fruit connu dans la Mésopotamie et dans la Judée (*a*), qui mûrit vers la moisson du froment, qui a une odeur agréable, qui se conserve, qui se met avec la grenade (*b*). Les partisans de la traduction qui lit *mandragores* se fondent sur ces raisons : Rachel ayant une très-grande envie d'avoir des enfants, on a lieu de présumer qu'elle ne désira les mandragores de Lia que dans cette vue-là. Les anciens ont donné à la mandragore le nom de pomme d'amour, et à Vénus le nom de *Mandragoritis*. L'empereur Julien, dans son épître à Calixène, dit qu'il boit du jus de mandragore, pour s'exciter à l'amour. L'hébreu *dod*, d'où vient *dodaïm*, ou *dudaïm*, signifie l'amour, ou les mamelles. *Voyez* Bauhin, *Hist. des Plantes*, tom. III, p. 614 et suiv.; Matthiole sur Dioscoride, et Bodée sur Théophraste.

Ludolf (*c*) dans son *Histoire d'Ethiopie*, a réfuté l'opinion qui veut que le terme hébreu *dudaïm* signifie la mandragore : il soutient qu'il signifie un certain fruit, que les Syriens appellent *Mauz* (*d*), dont la figure et le goût a beaucoup de rapport avec le *Ficus Indica*, ou figuier des Indes : ce fruit est de la grosseur d'un petit concombre ; on en trouve quelquefois jusqu'à quarante qui pendent à la même tige. Les voyageurs rapportent que dans l'île de *Hainan*, à la Chine, il croît un petit arbrisseau qui en quinze jours pousse une tige environnée de six ou sept feuilles larges, et chargée de fruits semblables à de grosses figues; on ajoute que ces feuilles sont si larges qu'elles peuvent envelopper un homme; de là on conjecture que c'était des feuilles d'un semblable figuier dont Adam et Eve se couvrirent après leur péché. Il y a même des auteurs qui croient (*e*) que le fruit qui tenta Eve était le même que porte cette espèce de figuier qu'ils prétendent être les *Dudaïm* de Ruben. Quant à la mandragore, les Persans l'appellent *Abronzanam*, c'est-à-dire, figure humaine, parce que les Orientaux, et particulièrement les Juifs, accommodent si proprement la racine de la mandragore, avec les filaments qui l'environnent, qu'elle paraît avoir la figure d'un homme ou d'une femme. *Voyez* la figure ci à côté [dans l'*Atlas du Cours complet d'Ecriture sainte*]. *Lusfallah* dit qu'il y a danger d'arracher ou de couper cette plante; et que, pour éviter ce danger, quand on veut la tirer de terre, il faut attacher à sa tige un chien que l'on frappe ensuite, afin qu'en faisant effort pour s'enfuir, il la déracine.

Josèphe enchérit (*f*) beaucoup sur tout cela; il nomme cette plante *Baara*, d'un nom qui n'est pas fort différent d'*Abron* des Persans, ou d'*Iabron* des Arabes. Il dit que cette plante se trouve dans une vallée, au septentrion du château de Machéronte, bâti par le grand Hérode; que, sur le soir, elle paraît brillante comme le soleil ; que quand on s'en approche pour l'arracher, elle se retire et semble fuir, à moins qu'on ne jette sur elle du sang menstruel ou de l'urine de femme; qu'alors il n'est pas encore sûr de l'arracher, à moins que celui qui l'arrache ne porte pendue à son bras une racine de la même plante; sans cela il s'expose au danger certain de mourir.

Il y a toutefois une manière de l'arracher sans péril : on creuse tout autour de sa racine, en sorte qu'elle ne tienne plus à la terre que par une de ses extrémités : alors on attache un chien par une corde à cette racine, et le chien, faisant effort pour suivre son maître qui l'appelle, la tire sans beaucoup de peine, mais il meurt sur-le-champ; et le maître prend alors en main sans danger cette plante si admirable. Au reste, l'usage que l'on fait de cette racine mérite bien qu'on se donne quelque peine pour s'en rendre maître; car les démons, ces esprits qui ont animé les plus grands scélérats, étant entrés dans le corps d'un homme et le mettant en danger de l'étrangler si on ne le secourt promptement; les démons, dis-je, ne peuvent même supporter l'odeur ni la présence de cette plante : ils s'enfuient aussitôt qu'on l'applique sur le possédé. C'est ce que Josèphe raconte de la plante qu'il nomme *Baaras*. Et j'ai lu un voyageur (*g*) qui confirme la plus grande partie du récit de Josèphe.

Les Arabes donnent quelquefois à la mandragore le nom de *Serag-al-cothrob*, chandelle du démon, parce que pendant la nuit elle paraît toute lumineuse : mais la cause de cette lueur est que les vers luisants aiment cette plante et s'y attachent; et Lutfalla-al-halimi (*h*), qui était médecin, assure que tout ce qu'on écrit de merveilleux touchant cette plante est inventé à plaisir ; qu'il l'a cueillie lui-même plusieurs fois sans danger, que le bruit de son cri, lorsqu'on l'arrache, ne lui fait point de peur, parce qu'elle ne crie point; qu'enfin tous les usages auxquels on l'emploie sont vains et superstitieux.

Algedi, poëte persien, dit qu'en la Chine l'*asterenk*, qui est la mandragore, croît ayant la figure d'un homme; et l'on assure que dans la province de Pékin, à la Chine, il y a en effet une espèce de mandragore, qui est si précieuse, qu'une livre de cette racine vaut trois livres d'argent; car on dit qu'elle restitue tellement les esprits vitaux aux moribonds, qu'ils ont souvent assez de temps pour se servir d'autre remède et pour recouvrer leur santé. Les Chinois l'appellent *Ginseng*. Le P. Tachard dit que cette racine a quelquefois la figure humaine, et d'autres assurent qu'on lui a donné le nom de *Ginseng*, à cause qu'elle a la forme d'un homme

(*a*) *Cant.* VII, 13.
(*b*) Comparez *Cant.* VI, 10, avec VII, 12, 13.
(*c*) *Ludolf. hist. Æthiop. comment. l.* I, *c.* LXXII, *p.* 140.
(*d*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 17 et 140.
(*e*) *Voyez* Basnage, *République des Hébreux*, t. II, p. 340, 341.

(*f*) *De Bello*, *l.* VII, *c.* XXV, *in Græc.* KT, *seu* 23, *p.* 981.
(*g*) Le R. Père Eugène Roger, récollet, *Description de la terre sainte*, in-4°.
(*h*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 141.

qui écarquille les jambes, nommé en chinois *Gin*. Un autre auteur dérive le nom de *Gin-seng* du Chinois *Gin*, qui veut dire *homme*, et *Sem*, qui signifie *plante;* comme qui dirait plante humaine, plante qui a la figure de l'homme.

Voici la description de cette plante. Elle a la racine blanche et un peu raboteuse, étant deux ou trois fois plus grosse que la tige, et va toujours en diminuant. Assez souvent, à quelques doigts de sa tête, elle se sépare en deux branches, qui font que cette racine ressemble en quelque sorte à l'homme, dont ces deux branches représentent les cuisses ; et des côtés de cette racine on voit sortir grand nombre de fibres en différents endroits, qui servent à recevoir le suc de la terre pour la nourriture de la plante. De la racine s'élève une tige tout unie et assez ronde, d'un rouge un peu foncé; et du haut de la tige naissent quatre branches qui s'écartent également l'une de l'autre. Chaque branche a cinq feuilles qui sont dentelées, d'un vert obscur, et qui se terminent en pointe. Du centre des branches de la plante s'élève une seconde tige fort droite et fort unie, dont l'extrémité porte un bouquet de vingt-quatre fruits plus ou moins ronds et d'un fort beau rouge. Au dedans du fruit est un noyau à peu près de la forme de la lentille. Ce noyau renferme le germe de la plante. Elle tombe et renaît tous les ans. On ne sait pas quelle est sa fleur, on ne fait cas que de sa racine, dont les effets sont merveilleux, comme on l'a déjà dit. Toute cette description fait voir que cette plante est une espèce de mandragore. *Voyez* le Dictionnaire universel de Trévoux sous GENSENG.

[Voici quelques lignes de M. Bosc sur la mandragore, dans le *Nouveau Diction. d'hist. natur.*, publié par Déterville, Paris, 1803. Après avoir décrit cette plante, qui appartient au genre Belladone, est vénéneuse et aujourd'hui sans usage en médecine, ce savant naturaliste ajoute :

« Les anciens et quelques modernes ont donné une grande importance à la *mandragore ;* mais elle est fondée sur des idées superstitieuses, ou sur des fables ridicules. Sa racine, lorsqu'elle est fourchue, représente souvent les cuisses d'un homme ou d'une femme, et, au moyen de quelques coups de couteau, on y imprime les marques de la partie extérieure des organes de la génération de l'un ou de l'autre sexe, d'où résulte la *mandragore* mâle et femelle, et les propriétés pour faire engendrer, pour faire accoucher, etc. De pareilles sottises ne méritent pas d'occuper plus d'une phrase dans un ouvrage raisonnable.

» La mandragore croît naturellement en Asie et dans les parties méridionales de l'Europe, dans les lieux ombragés et humides. On la cultive quelquefois dans les jardins des curieux; mais elle n'y est d'aucun avantage, et peut être dangereuse; en conséquence on doit l'en proscrire. » Tom. XIV, pag. 40.]

MANÉ. Ce terme chaldéen signifie, *il a compté*. Pendant un repas sacrilége que Balthasar donna à ses courtisans et à ses concubines, il fit apporter les vases sacrés du temple de Jérusalem, que Nabuchodonosor avait apportés à Babylone (*a*). Alors il parut sur la muraille comme une main qui écrivait ces mots : *Mané, Thécel, Pharès*, c'est-à-dire, *Dieu a compté, il a pesé, il a divisé*. Personne n'ayant pu expliquer ces paroles, Daniel fut appelé, et déclara au roi que Dieu avait compté ses jours, et que son heure était venue ; qu'il avait pesé ses actions, et qu'il les avait trouvées trop légères ; et qu'enfin il avait partagé sa monarchie entre les Perses et les Mèdes. La même nuit, Balthasar fut mis à mort (*b*). *Voyez* BALTHASAR.

MANÉTHON. Cet auteur était Egyptien et prêtre d'Héliopolis en Egypte. Comme son histoire est souvent citée par Josèphe, il est important de le faire connaître ici. Il avait écrit en grec l'histoire des différentes dynasties, depuis le commencement de la monarchie égyptienne jusqu'au temps de Nectanèbe, dernier roi que l'Egypte ait eu de race égyptienne, et jusqu'au temps que Darius Ochus entra dans ce pays et s'en rendit maître, quinze ans avant l'expédition d'Alexandre le Grand contre les Perses. Manéthon se qualifie secrétaire ou écrivain des temples de l'Egypte ; il vivait du temps de Ptolémée Philadelphe, auquel il dédie son ouvrage. Ainsi il s'en faut bien qu'il n'ait été auteur contemporain des choses qu'il écrit. Il admet trente dynasties de cent treize générations qui ont régné en Egypte depuis le commencement de la domination égyptienne jusqu'à Nectanèbe. Il met dans cette succession de rois des dieux, des demi-dieux et des hommes, et leur assigne à chacun un certain nombre d'années, dont le résultat ou le total excède de beaucoup les années qui nous sont connues par les livres des Hébreux.

C'est à Syncelle que nous avons l'obligation de l'abrégé de cet ancien historien qu'il nous a conservé. Son histoire était partagée en cinq parties : la première contenait l'histoire des dieux ; la seconde, celle des demi-dieux, rois d'Egypte ; et la troisième, celle des rois de ce pays. On ne trouve dans l'abrégé qui nous en reste que les noms des princes et les années de leurs règnes ; encore ne faut-il pas les compter de suite, parce que ce sont des princes de différentes contrées d'Egypte, qui ont régné quelquefois ensemble en différentes provinces du pays. Josèphe (*c*), dans son premier livre contre Appion, rapporte de grands extraits de cet auteur, dans lesquels il distingue ce que Manéthon a tiré des anciens monuments des temples de l'Egypte, de ce qu'il dit de lui-même ou de ce qu'il emprunte des bruits

(*a*) *Dan.* v, 25 *et seq.* מנה *Mané, divisit.*

(*b*) An du monde 3448, avant Jésus-Christ 552, avant l'ère vulg. 556.

(*c*) *Joseph. l.* I *contra Appion. pag.* 1051, 1052, 1053, 1054.

fabuleux des Egyptiens. Il a trouvé dans les monuments sacrés du pays que les Hébreux étaient entrés dans l'Egypte avec une grande armée, et avaient subjugué ce royaume; qu'ensuite, en ayant été chassés, ils s'étaient emparés de la Judée et y avaient bâti Jérusalem et le temple. Cela est vrai jusque-là. Mais ce qu'il ajoute, que, sous le règne d'un prétendu roi, nommé Aménophis, ils étaient sortis de l'Egypte avec une multitude de lépreux et d'autres malades, joignant à ce récit plusieurs contes fabuleux, tout cela ne mérite aucune créance, comme n'étant fondé que sur des bruits vagues et populaires.

MANGER, *manducare*. Les anciens Hébreux ne mangeaient pas indifféremment avec toutes sortes de gens : ils auraient cru se souiller et se déshonorer de manger avec des gens d'une autre religion ou d'une profession honteuse et décriée. Du temps du patriarche Joseph (*a*), ils ne mangeaient point avec les Egyptiens, ni les Egyptiens avec eux. Du temps de notre Sauveur, ils ne mangeaient point avec les Samaritains (*b*) : *Non enim coutuntur Judæi Samaritanis.* Et les Juifs étaient fort scandalisés de voir que Jésus-Christ mangeait avec les publicains et les pécheurs (*c*) : *Quare cum publicanis et peccatoribus manducat Magister vester?* Comme il y avait plusieurs sortes de viandes qui leur étaient défendues, ils ne pouvaient avec bienséance manger avec ceux qui en mangeaient, de peur de contracter quelque souillure en touchant de ces viandes, ou que par accident on en laissât tomber sur eux quelque chose.

Aussi l'on remarque, dans les repas des anciens Hébreux, que chacun avait sa table à part. Joseph, donnant à manger en Egypte à ses frères, les fit asseoir séparément chacun ayant sa table, et lui-même était assis séparément avec les Egyptiens qui mangeaient avec lui, et il envoya de devant lui à chacun de ses frères ce qui leur devait être servi (*d*). Elcana, père de Samuel, distribua de même à ses deux femmes leurs portions séparément (*e*). Dans Homère (*f*), chacun des conviés a sa petite table à part, et le maître du festin fait la distribution des viandes à chacun d'eux. On assure qu'à la Chine la même chose se pratique encore à présent, et dans les Indes il y a plusieurs personnes qui ne mangent jamais dans un même plat ni sur une même table (*g*), et ils ne croient pas même le pouvoir faire sans péché : ce qu'ils observent non-seulement dans leur pays, mais aussi lorsqu'ils sont en voyage et dans les pays étrangers.

Les mœurs antiques que l'on voit dans Homère se remarquent de même dans l'Ecriture au sujet du manger, du boire et des repas. On y trouve de l'abondance, mais peu de délicatesse, un grand respect pour les hôtes, faisant consister l'honneur qu'on leur fait à leur servir à boire et à manger plus abondamment qu'aux autres. Dans le repas qu'Abraham fit aux trois anges qu'il reçut dans sa tente, il leur servit un veau gras entier, du lait, du beurre et du pain cuit sous la cendre, où l'on avait employé trois mesures de farine, dont chacune tenait plus de vingt-huit pintes de farine. Joseph fit servir, devant son frère Benjamin une portion de viandes cinq fois plus grande que celles de ses frères. Samuel mit devant Saül un quartier de veau tout entier. Régulièrement les femmes ne paraissaient point à table dans les repas des hommes. Ç'aurait été parmi ces peuples, comme c'est encore aujourd'hui en Italie et en Espagne, et dans tout l'Orient, une indécence que personne n'aurait approuvée.

Les assaisonnements étaient le sel, le miel, l'huile, la crème. La plupart des épiceries dont nous nous servons leur étaient inconnues. Ils connaissaient l'anis, le gingembre, le safran, et quelques autres herbes souvent nommées dans l'Ecriture, et on ne doute pas qu'on ne s'en servît dans les sauces. Le miel, encore aujourd'hui, entre dans la plupart des ragoûts des peuples de la Palestine. [*Voyez* ASSAISONNEMENT *et* BEURRE.] Les repas solennels [*voyez* FÊTES] étaient accompagnés de chants et d'instruments. Amos reproche aux débauchés d'Ephraïm (*h*) de se divertir dans leurs repas, au son des instruments, comme s'ils en savaient aussi bien jouer que David. Les parfums et les odeurs précieuses étaient en usage dans toutes les fêtes. La femme pécheresse de l'Evangile répand de l'huile de parfum sur les pieds de Jésus-Christ (*i*). Marie, sœur de Lazare, en fait de même (*j*). L'heure ordinaire du repas était midi. Joseph fit servir à manger à ses frères à cette heure-là (*k*). Saint Pierre, étant sur la terrasse de Simon le Corroyeur, voulut descendre pour prendre de la nourriture à midi (*l*). Les juges de Babylone qui voulaient séduire Susanne se retiraient dans leurs maisons pour manger à midi (*m*). Les docteurs juifs enseignent que les jours de fête il n'était pas permis de manger avant midi (*n*), qui était l'heure où les cérémonies étaient achevées. Le Talmud (*o*) marque la onzième heure du matin comme la plus propre à prendre de la nourriture. Si l'on diffère davantage, ils croient qu'il en peut arriver des inconvénients, et qu'alors si l'on refuse au corps la nourriture dont il a besoin, il se consume soi-même, et se nourrit de sa propre substance, comme l'ours pendant l'hiver.

Anciennement les Hébreux étaient assis à

(*a*) *Genes.* XLIII, 31.
(*b*) *Joan.* IV, 9.
(*c*) *Matth.* IX, 11.
(*d*) *Genes.* XLIII, 31 *et seq.*
(*e*) I *Reg.* I, 4, 5.
(*f*) *Homer. Odyss.* XIV.
(*g*) Renaudot, *Notes sur le voyage de deux Arabes à la Chine*, p. 123, 124.

(*h*) *Amos* VI, 5.
(*i*) *Luc.* VII, 37.
(*j*) *Joan.* XII.
(*k*) *Genes.* XLIII, 25.
(*l*) *Act.* X, 7, 10.
(*m*) *Dan.* XIII, 7, 8.
(*n*) Vide *Hammond. ad Matth.* XII, 8
(*o*) *Tractat. de Sabbat. Buxtorf. Synag. c.* VI.

table, de même que nous le sommes aujourd'hui ; dans la suite, ils imitèrent les Perses et les Chaldéens, qui mangeaient couchés sur des lits de table. On remarque toutefois, dans les Proverbes de Salomon (*a*), dans Amos (*b*), dans Ezéchiel (*c*) et dans Tobie (*d*), quelques vestiges des lits de table, mais l'usage n'en était pas général. On voit dans des auteurs sacrés du même temps des expressions qui prouvent qu'on s'asseyait aussi à table. On était couché sur des lits de table au festin d'Assuérus (*e*), et dans celui qu'Esther donna au roi et à Aman (*f*). Le Sauveur était de même couché à table lorsque la Madeleine oignit ses pieds d'un parfum précieux (*g*), et lorsque, dans la dernière Cène, saint Jean l'évangéliste avait la tête posée sur son sein (*h*).

Nous parlerons ailleurs de la distinction des viandes que les Hébreux observent dans leurs repas. Ils sont sévères à observer la loi qui défend l'usage du sang, et de la graisse, et du nerf de la cuisse de l'animal (*i*). Les anciens docteurs hébreux avaient interdit l'usage de la chair et du poisson dans le même repas ; mais aujourd'hui ils se sont mis au-dessus de ces règlements, et en mangent indifféremment, pourvu que ce soient des animaux et des poissons permis par Moïse (*j*) Ce législateur défend de cuire le chevreau ou l'agneau dans le lait de sa mère (*k*). Les Juifs l'expliquent d'une défense de manger du lait, du beurre ou du fromage avec de la viande, et ils l'observent très-religieusement.

Avant de se mettre à table, ils ont grand soin de se laver les mains ; ils parlent de cette pratique comme d'une cérémonie essentielle et d'une stricte obligation. Après le repas ils les lavent de nouveau. Aussitôt qu'ils ont lavé les mains, ils se mettent à table, et le maître de la maison, ou le plus qualifié de la compagnie, prenant le pain, le rompt, mais ne le divise pas (*l*) ; puis, mettant les mains par-dessus, il récite cette bénédiction : *Soyez béni, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui produisez le pain de la terre.* A quoi les assistants répondent : *Amen.* Puis, ayant partagé le pain aux conviés, il prend le vase qui contient le vin, ou la bière, ou autre liqueur, et l'élevant avec la main droite, il dit : *Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui avez produit le fruit de la vigne.* Après cela on dit le psaume XXII : *Dieu est mon pasteur, je ne manquerai de rien. Il m'a placé dans de bons pâturages*, etc. Buxtorf et Léon de Modène, qui nous ont donné le détail des cérémonies des Juifs, diffèrent entre eux en quelques circonstances, mais c'est que Buxtorf écrivait principalement les cérémonies des Juifs d'Allemagne, et Léon de Modène les pratiques des Juifs d'Italie.

Après le repas ils ont soin qu'il reste toujours quelque morceau de pain sur la table ; le maître de la maison fait laver un verre, l'emplit de vin, et l'élevant en haut, il dit : *Messieurs, bénissons celui dont nous avons mangé le bien.* A quoi les autres répondent : *Béni soit celui qui nous a comblés de ses biens, et qui par sa bonté nous a repus.* Puis le maître récite une assez longue prière, dans laquelle il rend grâce à Dieu des bienfaits dont il a comblé Israel, le prie d'avoir pitié de Jérusalem et de son temple ; de rétablir le trône de David ; d'envoyer Elie et le Messie ; de les délivrer de leur longue captivité, afin qu'ils ne soient plus dans la nécessité de demander l'aumône, et d'emprunter des chrétiens, contre lesquels ils prononcent des malédictions, sous le nom de peuple charnel et de créatures maudites. Tous les assistants répondent : *Amen.* Après quoi ils récitent ces paroles du psaume XXXIII, ỳ ỳ 10, 11 : *Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes saints*, etc. Puis, ayant fait boire à la ronde un peu du vin qui est dans son verre, il boit le reste, et on achève de desservir.

MAN-HU, c'est-à-dire : *Qu'est-ce que ceci?* Les Hébreux, ayant vu la manne, se dirent l'un à l'autre (*m*): *Man-hu*, qu'est-ce que ceci? ou, ceci est de la manne. *Voyez* ci-après Manne ou *Man*.

MANILIUS. Titus Manilius et Quintus Memmius, légats romains, ayant été envoyés de la part du sénat à Antioche, écrivirent au sénat de Jérusalem qu'ils ratifiaient tout ce que le roi Lysias leur avait accordé, et que s'ils avaient quelque chose à leur représenter, ils vinssent les trouver à Antioche, et qu'ils leur rendraient ou leur feraient rendre justice (*n*).

MANNA, se met ordinairement pour la *Manne* qui nourrit les Israélites dans le désert, et dont nous parlerons incontinent : il se prend aussi dans Baruch, 1, 10, pour une offrande nommée en hébreu *Mincha*; *Facite Manna, et offerte pro peccato.* C'est ce que les captifs de Babylone écrivaient aux Juifs de Jérusalem, leurs frères : « Nous vous envoyons de l'argent pour acheter des holocaustes et des victimes ; offrez des offrandes de pain, de gâteaux, de farine, de vin, » etc. C'est ce qu'ils appellent *Manna* en cet endroit. *Voyez* ci-après Offrande.

MANNE, ou Man. C'est la nourriture dont Dieu nourrit les Israélites dans le désert d'Arabie, pendant les quarante ans de leur voyage, depuis leur huitième campement dans le désert de Sin (*o*). La manne commença à tomber le matin du vendredi, seizième du second mois, nommé dans la suite *Jiar*, qui

(*a*) *Prov.* xxiii, 1.
(*b*) *Amos* vi, 4, 7.
(*c*) *Ezech.* xxiii, 41.
(*d*) *Tob.* ii, 4.
(*e*) *Esth.* i, 6.
(*f*) *Esth.* vii, 1.
(*g*) *Matth.* xxvi, 7.
(*h*) *Joan.* xiii, 25.
(*i*) *Levit.* iii, *ult.*
(*j*) *Levit.* xi, 9, 12.
(*k*) *Exod.* xxiii, 19; xxxiv, 26.
(*l*) *Voyez* Buxtorf *Synag.* et Léon de Modène, part. II, c. x.
(*m*) *Exod.* xvi, 15. מן הוא *Man-hu.*
(*n*) II *Mac.* x, 34, 35.... 38. An du monde 3841, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulg. 163.
(*o*) *Exod.* xvi, 13, 14 *et seq.*

répond, selon Ussérius, au vendredi cinquième juin. Elle continua à tomber tous les jours au matin, à l'exception du jour du Sabbat, jusqu'après le passage du Jourdain, et à la Pâque de la quarantième année depuis la sortie d'Egypte. La manne tomba donc depuis le vendredi cinquième de juin de l'an du monde 2513, jusqu'au second jour de la Pâque, qui était un mercredi cinquième mai, de l'an du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulgaire 1451.

La manne dont parle Moïse était un petit grain blanc comme la bruine, rond et gros comme la coriandre (*a*). Il tombait tous les matins sur la rosée, et lorsque la rosée était dissipée par la chaleur du soleil, la manne paraissait et demeurait seule sur le rocher ou sur le sable. Elle tombait tous les jours, excepté le jour du sabbat (*b*); et cela seulement aux environs du camp des Israélites. Elle tomba en si grande quantité pendant les quarante ans de leur voyage dans le désert, qu'elle suffisait à la nourriture de toute la multitude, qui montait à plus d'un million de personnes [*Voyez* Accroissement *de la population des Israélites en Egypte*], qui en ramassaient par tête chacun un gomor, ou un peu plus de trois pintes, mesure de Paris. Elle sustentait toute cette multitude, sans qu'aucun en fût incommodé. Il en tombait le vendredi une quantité double des autres jours (*c*); et quoiqu'elle se changeât en vers les autres jours lorsqu'on la réservait, elle ne souffrait aucune altération le jour du sabbat; et la même manne qui se fondait au soleil, lorsqu'on la laissait sur la terre, était si dure dans la maison, qu'on la concassait dans le mortier et qu'elle souffrait le feu; en sorte qu'on pouvait la cuire dans la poêle, la pétrir et en faire des gâteaux (*d*).

L'Ecriture (*e*) donne à la manne le nom de pain du ciel et de nourriture des anges, soit qu'elle veuille marquer qu'elle était envoyée et préparée par les anges, et que les anges mêmes, s'ils ont besoin de nourriture, n'en peuvent avoir de plus agréable que celle de la manne. L'auteur de la Sagesse (*f*) dit que la manne se proportionnait de telle sorte au goût de tous ceux qui en mangeaient, que chacun y trouvait de quoi contenter son appétit, et qu'elle renfermait tous les agréments du goût et toute la douceur des plus agréables nourritures. Expressions que quelques-uns (*g*) prennent à la lettre. Et il y en a même qui croient qu'elle prenait jusqu'à la forme des choses que l'on désirait. Josèphe (*h*) l'entend d'une manière plus simple, en disant que ceux qui s'en nourrissaient la trouvaient si délicieuse, qu'ils ne désiraient rien autre chose; et saint Augustin (*i*) remarque avec beaucoup de sagesse que l'auteur sacré dit simplement que la manne avait cette qualité, de se conformer au goût de ceux qui en usaient, en faveur des enfants de Dieu: *Ut dulcedinem tuam in filios demonstrares.* Et comment les Israélites auraient-ils pu se plaindre que la manne leur causait du dégoût (*j*), si elle se fût toujours proportionnée à leur goût et à leur volonté? — [*Voyez* Josué, addit., § XXIX.]

Il tombe de la manne encore aujourd'hui dans plusieurs endroits du monde: en Arabie, en Pologne, en Calabre, au mont Liban, dans le Dauphiné et ailleurs. La plus commune et la plus célèbre est celle d'Arabie, qui est une espèce de miel condensé, qui se voit pendant l'été sur les arbres, sur les rochers, sur les herbes, et sur le sable de l'Arabie Pétrée. Elle est de la figure dont la dépeint Moïse. Celle qui se recueille aux environs du mont Sinaï est d'une odeur très-forte, qui lui est communiquée par les herbes sur lesquelles elle tombe. Elle s'évapore très-aisément, en sorte que si l'on en garde trente livres dans un vaisseau ouvert, il n'en restera pas dix au bout de quinze jours. On vend de cette manne d'Arabie dans les boutiques des apothicaires au Caire en Egypte. M. Saumaise croit que la manne dont les Hébreux se nourrirent dans le désert est la même qui se voit encore aujourd'hui dans l'Arabie. Plusieurs nouveaux sont de même sentiment. Il est vrai que la manne d'Arabie a une qualité médicinale qui purge et qui affaiblit, au lieu de sustenter et de nourrir: mais on prétend que si l'on en usait communément, l'estomac s'y accoutumerait, comme on a vu des gens s'accoutumer à des espèces de nourritures qui naturellement devaient être contraires à la santé. Mais on doit aussi reconnaître que la manne dont parle Moïse avait des qualités miraculeuses que n'a pas la manne ordinaire, et qui ne subsistèrent apparemment que pendant le temps que les Israélites s'en nourrirent. On peut consulter sur le sujet de la manne les Dissertations de Saumaise, de Buxtorf et de Bochart sur le même sujet, et notre Commentaire sur l'Exode, XVI, 14 et suiv. *Voyez* Altonare, *Traité de la Manne.*

On est partagé sur l'origine du nom de *manne*: les uns croient que *man* est mis au lieu de l'hébreu *mah*, qui signifie, qu'est-ce que cela? et que les Hébreux, ayant vu pour la première fois cette nouvelle nourriture que Dieu leur envoyait, se dirent l'un à l'autre: *man-hu*, au lieu de *mah-hu*, qu'est-ce que ceci? D'autres soutiennent que les Hébreux connaissaient fort bien la manne, et qu'en ayant vu une grande abondance autour de leur camp, ils se dirent *man-hu*, voici de la manne. M. de Saumaise et quelques nouveaux sont de ce dernier sentiment: ils tiennent que la manne que Dieu envoya aux Israélites n'était autre que cette rosée grasse et épaisse qui tombe encore aujour-

(*a*) *Exod.* XVI, 14. *Num.* XI, 7.
(*b*) *Exod.* XVI, 5.
(*c*) *Ibid.*
(*d*) *Num.* XI, 8.
(*e*) *Sap.* XVI, 20. *Psalm.* LXXVII, 25.
(*f*) *Sap.* XVI, 20, 21.
(*g*) Vide *Catacuzen. in Sap. Salom. Hessel. de Eucharist. de Saintes, Repetit.* 7. *Bosium de Not. Eccl. l.* XIII, *c. ult.*
(*h*) *Antiq. l.* III, *c.* I.
(*i*) *Aug. l.* II. *Retract. c.* XX. Vide *et Greg. l.* VI *Moral. c.* IX.
(*j*) *Num.* XI, 6.

d'hui dans l'Arabie, laquelle se condensait sur-le-champ, et servait à la nourriture de tout le peuple ; que c'est la même chose que le *miel sauvage* (*a*) dont saint Jean se nourrissait; et que le miracle dont parle Moïse ne consistait pas dans la formation d'une nouvelle substance, mais dans la manière ponctuelle et uniforme dont elle était dispensée par la Providence, et par la quantité qui en tombait, qui était suffisante à nourrir une si grande multitude.

Les Hébreux et les Orientaux croient au contraire que la manne est toute miraculeuse. Les Arabes la nomment *la dragée de la Toute-Puissance* (*b*), et les Juifs (*c*) sont si jaloux du miracle, sur cet article, qu'ils prononcent malédiction contre ceux qui oseront soutenir l'opinion contraire. Akiba (*d*) soutenait que la manne avait été produite par l'épaississement de la lumière céleste, laquelle était devenue matérielle, et propre à servir de nourriture à l'homme. Le rabbin Ismael désapprouva cette opinion, et la combattit sur ce principe, que la manne, selon l'Ecriture, *est le pain des anges.* Or, les anges, disait-il, ne sont pas nourris par une lumière devenue matérielle, mais par la lumière de Dieu même. Voilà quelques exemples de l'idée qu'ils se forment de la manne :

Celle qu'on vend dans les boutiques d'apothicaires, et qu'on appelle ordinairement *manne de Calabre*, est une liqueur blanche et douce qui découle d'elle-même, ou par incision, des branches et des feuilles de frêne, tant ordinaires que sauvages. Pendant la canicule, et un peu auparavant, on ne la trouve que sur les frênes, et encore n'est-ce pas sur tous, mais seulement en Calabre et aux environs de Briançon. On l'amasse en plein soleil, qui la condense et la sèche. Dès le mois de juillet elle sort d'elle-même de l'arbre ; au mois d'août, on fait une incision à l'arbre, qui en donne encore une certaine quantité ; et, dans le même mois, lorsque celle-ci a cessé, il en sort une troisième sorte, qui se forme comme une espèce de sueur en la partie nerveuse des feuilles du frêne. La manne purge doucement, prise dans du bouillon. Fuschius dit que les paysans du Mont-Liban mangent la manne qui vient dans leur pays, comme ailleurs on mange le miel.

MANTEAU, en latin *pallium*, se prend dans l'Ecriture, 1° pour l'habit de dessus ; 2° pour toute sorte d'étoffe ou de couverture : par exemple, on appela *pallium* les rideaux du tabernacle que Moïse fit dans le désert (*e*) : *Ut unum pallium ex omnibus sagis fieret.* On composa un grand voile de tous les rideaux de poil de chèvre qui couvraient le tabernacle, et dans les décampements on enveloppait l'arche et la table des pains de proposition et d'autres choses dans le voile précieux de couleur de bleu céleste; *Involvent hyacinthino pallio*, etc. (*f*). L'épée de Goliath était dans le tabernacle, enveloppée dans un voile : *Involutus pallio post ephod* (*g*).

Le *pallium*, ou le manteau, en hébreu *muhil*, était un habillement propre aux femmes et aux hommes. Rébecca, ayant vu de loin Isaac, son futur époux, se hâta de se couvrir de son manteau (*h*). L'Hébreu lit *zaiph*, qui signifie plutôt un voile dont les femmes se couvraient la tête et le visage. L'épouse du Cantique dit que les gardes de la ville l'ont trouvée, et lui ont ôté son manteau : l'hébreu *redid* (*i*) signifie aussi un voile précieux propre aux femmes. On peut dériver ce terme de l'hébreu *radah*, dominer, et alors il aura la même signification que *potestas*, que saint Paul veut que les femmes portent sur leur tête (*j*). *Debet mulier potestatem habere super caput, propter angelos.* Ce voile, *cette puissance*, est la marque de l'autorité de l'homme sur la femme. Ruth portait aussi un manteau (*k*) dans lequel Booz lui chargea six mesures de levain, et l'Ecriture lui donne le nom de *mipheat*, différent de ceux que nous venons de voir.

Quant au manteau des hommes, il paraît par toute l'Ecriture qu'ils les mettaient pardessus la tunique et qu'il n'était point taillé. C'était une simple pièce d'étoffe, ou d'autre matière, dont on s'enveloppait de différentes manières, selon le besoin et selon les circonstances où l'on se trouvait. On le tournait et retournait en tout sens ; on s'en enveloppait la tête ou les épaules, on l'attachait sur la poitrine, ou sur l'épaule, ou autour du cou, avec une agrafe. La femme de Putiphar arrache le manteau de Joseph ; les fils de Noé prennent un manteau à reculons, et jettent ce manteau sur la nudité de leur père. Les Hébreux, au sortir de l'Egypte, n'ayant pas eu le temps de cuire du pain, emportèrent de la farine dans leurs manteaux. Saül, voulant arrêter Samuel qui se retirait de lui, le prit par le manteau et le rompit (*l*). Le prophète Ahias coupe en douze pièces le manteau qu'il portait (*m*), pour marquer la séparation future des dix tribus de celle de Juda. Elisée, ayant ramassé le manteau d'Elie, le roula et en fit une espèce de bâton, dont il frappa les eaux du Jourdain et les divisa (*n*), etc.

La matière du manteau était la laine, ou la peau, ou d'autre matière précieuse. Joseph, ayant été établi intendant de l'Egypte, fut revêtu du plus fin coton, ou du lin le plus précieux (*o*). David, dans la cérémonie du transport de l'arche à Jérusalem, portait un manteau de byssus (*p*). Mardochée, élevé en honneur par le roi Assuérus, paraissait avec

(*a*) *Matth.* III, 4.
(*b*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, pag. 547.
(*c*) *Aben-Ezra in Exod.* XVI, 15.
(*d*) Vide *Buxtorf. de Manna*, *c.* II, *p.* 351.
(*e*) *Exod.* XXXVI, 18.
(*f*) *Num.* V, 7, 8, 9.
(*g*) I *Reg.* XXI, 9.
(*h*) *Genes.* XXIV, 65. צעיף *Zaiph.*
(*i*) *Cant.* V, 7. רדיד *Redid.*
(*j*) I *Cor.* XI, 10.
(*k*) *Ruth.* III, 15. מטפחת אשר־עליך.
(*l*) I *Reg.* XV, 27.
(*m*) III *Reg.* XI, 29.
(*n*) IV *Reg.* II, 13 *et seq.*
(*o*) *Genes.* XLI, 42. שש *Bysso.*
(*p*) I *Par.* XV, 27. מעיל בוץ.

un manteau de byssus (*a*) ou de soie couleur de pourpre : *Amictus serico pallio atque purpureo*. Les faux prophètes et les hypocrites se revêtaient de manteaux de cilices, pour se rendre vénérables par l'austérité de leur vie, feignant d'imiter la vie des vrais prophètes (*b*). Le manteau était une espèce de marque de dignité. La Pythonisse, consultée par Saül, dit qu'elle voyait paraître un homme vénérable *avec un manteau*, etc.

Pour distinguer les Hébreux des autres peuples, même par l'habit, Dieu leur commande (*c*) de porter aux quatre coins de leurs habits des houppes de couleur d'hyacinthe ou de bleu céleste, et le long du bord du même habit une frange ou galon, dont il ne prescrit ni la couleur, ni la largeur, ni la matière. Jésus-Christ portait de ces franges à son manteau, comme il paraît par l'Evangile (*d*) : *Si tetigero tantum fimbriam vestimenti ejus, salva ero*, disait l'Hémorrhoïsse. Le Sauveur reproche aux pharisiens de porter par affectation de plus grandes franges au bas de leurs manteaux, ou de plus longues houppes aux coins de leurs habits (*e*) : *Magnificant fimbrias*.

Les Juifs d'aujourd'hui, pour ne se pas rendre ridicules par la singularité de leurs vêtements, ne portent plus au dehors ces houppes ni ces franges à leurs manteaux; mais ils ont sous leurs habits une pièce de soie ou de lin carrée, avec quatre petites houppes aux quatre coins. Cette espèce d'habillement est double ; une partie se met par devant et l'autre par derrière, et les deux pièces sont attachées par des cordons qui tiennent sur les deux épaules (*f*) : c'est ce qu'ils appellent *harba-canephoth ;* les quatre ailes, ou les quatre coins; c'est un diminutif de leur ancien manteau. Dans l'Ecriture, il est parlé assez souvent *des ailes du manteau*, qui n'étaient autres apparemment que les quatre coins dont nous venons de parler. Saül arracha l'aile du manteau de Samuel ; et David coupa l'aile du manteau de Saül dans la caverne (*g*).

MANUÉ, père de Samson. Il était de la tribu de Dan et de la ville de Saraa. Un jour l'ange du Seigneur étant apparu à la femme de Manué, et lui ayant promis un fils (*h*), Manué, soit qu'il fût touché de quelque mouvement de jalousie (*i*) ou mû par un sentiment de reconnaissance envers cet ange (*j*), pria le Seigneur de lui faire voir celui qui avait apparu à sa femme, afin qu'il pût savoir de lui ce qu'il devait faire à l'enfant qui devait naître. Le Seigneur exauça sa prière ; et l'ange apparut de nouveau à sa femme, lorsqu'elle était dans les champs. Elle courut aussitôt à son mari, et lui dit que l'homme qu'elle avait vu auparavant était venu de nouveau vers elle. Manué accourut et demanda à l'ange : *Est-ce vous qui avez parlé à ma femme ? Quand ce que vous avez prédit sera accompli, que faut-il que nous fassions à l'enfant ?* Il répondit : *Que votre femme s'abstienne de tout ce que je lui ai marqué ; qu'elle ne mange rien d'impur, qu'elle s'abstienne de vin et de tout ce qui peut enivrer.* Manué dit à l'ange : *Seigneur, je vous prie de trouver bon que nous vous préparions un chevreau.* L'ange répondit : *Quelque instance que vous me fassiez, je ne prendrai aucune nourriture : mais vous pouvez l'offrir au Seigneur en holocauste.* Manué lui dit, ne sachant pas que ce fût un ange : *Comment vous appelez-vous, afin que nous puissions vous honorer et vous reconnaître, si ce que vous avez prédit arrive ?* Il répondit : *Pourquoi demandez-vous mon nom, qui est admirable* (*k*) ?

Manué prit donc le chevreau avec le vin pour les libations ; et ayant mis le tout sur le feu qu'il avait allumé sur une pierre, il regardait avec sa femme ce qui en arriverait. Josèphe (*l*), suivi de la plupart des commentateurs, croit que l'ange, ayant touché les chairs avec la verge qu'il avait en main, il en sortit une flamme qui consuma l'holocauste. Circonstance que l'Ecriture ne marque pas expressément. Comme la fumée commença à s'élever, l'ange monta aussi au milieu de la flamme et s'éleva au ciel. Alors Manué reconnut que c'était un ange, et il dit à sa femme : *Nous mourrons certainement, puisque nous avons vu le Seigneur.* Mais sa femme lui dit : *Si le Seigneur voulait nous faire mourir, il ne nous aurait pas tant fait de faveurs, il n'aurait pas reçu notre holocauste et ne nous aurait pas fait annoncer la naissance d'un fils.* Tout cela arriva l'an du monde 2848, et Samson naquit l'an du monde 2849, avant Jésus-Christ 1151, avant l'ère vulgaire 1155.

MAOCH, père d'Achis, roi de Geth. I *Reg.* XXVII, 2.

MAON, ville de la tribu de Juda, dans la partie la plus méridionale de cette tribu (*m*). Nabal du Carmel avait de grands biens dans le désert de Maon ; et David demeura assez longtemps dans ces cantons-là, durant la persécution de Saül contre lui. Nous croyons que *Maon* était la capitale des *Mœoniens*, dont il est parlé dans l'Hébreu, I *Par.* IV, 40, 41, et II *Par.* XX, 1. La Vulgate, en ce dernier lieu, porte *Ammonite*, au lieu de *Maonim;* et dans l'autre passage elle lit *habitatores*, et les Septante *Minæos*. La ville de *Maon*, qui donne son nom au désert de *Maon*, est apparemment la même que *Mænoïs* ou *Mæonis* (*n*), qu'Eusèbe met au voisinage de Gaze, et que *Menæum* du Code Théodosien, qui est près de Bersabée, ou

(*a*) *Esth.* VIII, 15.
(*b*) *Zach.* XIII, 4.
(*c*) *Num.* XV, 38. *Deut.* XXII, 12.
(*d*) *Matth.* IX, 20.
(*e*) *Matth.* XXIII, 5.
(*f*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. I, c. V et XI.
(*g*) I *Reg.* XV, 27.
(*h*) *Judic.* XIII, 1, 3, 4, etc.

(*i*) *Ita Joseph. Antiq. l.* V, *c.* X.
(*j*) *Ambros. Ep.* 70.
(*k*) *Judic.* XIII, 18 למה זה תשאל לשמי והוא פלאי On peut traduire : Pourquoi me demandez-vous mon nom, qui est Peli ? Ou, Pourquoi me demandez-vous mon nom ? *Et il fut admirable*; ou bien : Et Dieu *est admirable*.
(*l*) *Antiq. l.* V, *c.* X.
(*m*) *Josue* XV, 55. Vide *et* I *Reg.* XXIII, 24, 25, *et* XXV, 2.
(*n*) *Euseb. Onomastic. voce* Μηνεβηνά.

Versabinum Castrum. Elle est nommée *Minois* dans les souscriptions du concile de Chalcédoine de l'an 451. *Voyez* Cellarius et Reland, sous *Minoïs* ou *Menoïs.* — [*Voyez* DÉSERT.]

MAON, judaïte, fils de Sammaï, fut père ou prince de Bethsur. I *Par.* II, 45.

MAONATHI, fils d'Othoniel, et père d'Ophra, de la tribu de Juda. I *Par.* IV, 13, 14.

MAOZIM. Daniel (*a*) dit que le tyran Antiochus Epiphanes figure et précurseur de l'Antechrist, *révérera le dieu Maozim dans le lieu qu'il lui aura choisi, et il honorera avec l'or et l'argent.... un dieu que ses pères ont ignoré.* On est assez partagé sur ce dieu *Maozim.* Les uns croient qu'il désigne Jupiter Olympien, à qui Antiochus donna de l'encens dans un lieu inconnu à ses pères, c'est-à-dire dans le temple de Jérusalem. D'autres l'entendent du dieu Mars que Daniel a désigné sous le nom de Maozim, ou du dieu des forts. Mais peut-on dire que Mars fût un dieu étranger à l'égard d'Antiochus Epiphanes? Porphyre, cité dans saint Jérôme (*b*), dit que *Maozim* était le dieu adoré dans la petite ville de Modin, patrie des Machabées. D'autres croient qu'il faut ainsi traduire l'hébreu, *Dan.* XI, 37 : *Il s'élèvera au-dessus de toutes choses;* (ỳ 38), *et contre le dieu Maozim* (le Dieu très-fort, le Dieu des forteresses, le Dieu des armées). *Il honorera en sa place un dieu étranger, inconnu à ses pères.* Antiochus Epiphanes s'éleva contre le Seigneur, le Dieu très-fort, le Dieu d'Israel, et il fit mettre en sa place dans le temple de Jérusalem, le faux dieu Jupiter Olympien, inconnu à ses pères, aux anciens rois de Syrie, qui avaient régné en ce pays avant Alexandre le Grand. Daniel en plus d'un endroit (*c*) désigne le Dieu d'Israel sous le nom de *Maoz* ou fort.

MAPSAM [ou MABSAM, siméonite] fils de Sellum, et père de Masma. I *Par.* IV, 25. *Voyez* MABSAM.

MAPSÉ. Ptolémée parle de la ville de Mapsé, dans l'Idumée, à l'occident du Jourdain. Les anciennes notices ecclésiastiques la mettent dans la troisième Palestine, sous le nom de Mapse ou de Mapsis. Nous ne connaissons aucune ville de ce nom dans les livres saints; mais nous y trouvons *Mabsam*, fils d'Ismael, qui pourrait bien lui avoir communiqué son nom.

MARA. Ce terme signifie *amertume.* Les Israélites, après leur sortie d'Egypte, étant arrivés au désert d'Etham (*d*), y trouvèrent des eaux si amères, que ni eux, ni leurs animaux n'en purent boire. C'est pourquoi ils donnèrent à ce campement [le quatrième selon Barbié du Bocage, ou plutôt le cinquième, suivant la Bible de Vence et Léon de Laborde] le nom de *Mara*, ou amertume. Alors ils commencèrent à murmurer contre Moïse, en disant : *Que boirons-nous?* Et Moïse ayant crié vers le Seigneur, le Seigneur lui

(*a*) *Dan.* XI, 38, 39.
(*b*) *Porphyr. apud Hieronym. in Dan.* XI, *et in Isai.* XXX.
(*c*) *Dan.* VIII, 10, 11, *et* XI, 31.

montra un bois qu'il jeta dans l'eau, et qui l'adoucit. Ce bois s'appelait *alnah*, selon les Orientaux. Ils croient qu'il était venu à Moïse par succession, depuis Noé, qui l'avait conservé dans l'arche.

[«*Marah*, aujourd'hui *Hovara*, est une source au penchant des montagnes, qui sort, comme celles de Moïse (*Aïn-Mouza*), d'une butte de sable qu'elle imprègne de dépôts salins. On voit à l'entour quelques palmiers chétifs. L'eau de cette source est nitreuse, amère et saumâtre; les animaux mêmes la refusent. Ce lieu se trouvant sur la route d'en haut de Suez au Sinaï, est connu de tous les Arabes, qui n'ont su m'indiquer dans les environs ni une montagne, ni une ouadi qui aurait conservé le nom de Marah ou d'Amara. Les voyageurs qui les citent ont été peut-être induits en erreur par leurs conducteurs, qui sont, en général, extrêmement accommodants sur les questions qu'on leur adresse..... » M. Léon de Laborde, *Comm. sur l'Exod.* XV, 23, pag. 84, col. 1.

Quant au fait de l'adoucissement des eaux de Marah, M. de Laborde, sur le verset 25, rapporte diverses opinions et termine en ces termes : « A toutes ces recherches il n'y a qu'une réponse : Le fait rapporté ici est miraculeux, il ne peut donc être le produit d'un procédé naturel. Dieu vint en aide à son peuple en donnant au bois d'un arbre quelconque un pouvoir surnaturel; mais s'il existait un moyen naturel de rendre douces des eaux saumâtres, moyen aussi simple et aussi rapide que celui dont Moïse fit usage à Marah, soyons persuadés qu'il ne se serait jamais perdu, et que les Arabes du Sinaï l'auraient conservé comme le don le plus précieux qu'on pouvait leur faire; si même ce moyen avait existé ou existait quelque part, il aurait étendu son pouvoir sur toutes ces contrées, qui plus ou moins en pouvaient profiter avec les mêmes avantages. » Pag. 84, col. 2.

MARA. Noëmi, étant de retour du pays de Moab, disait à ceux qui l'appelaient *Noëmi*, c'est-à-dire, *Belle :* Appelez-moi plutôt *Mara*, Amertume, parce que le Seigneur m'a comblée d'affliction et de douleur (*e*).

MARAI de Nétophat, de la race de Zaraï, était chef des vingt-quatre mille hommes qui servaient auprès de David dans le dixième mois (*f*), qui répond à janvier.

MARAIA, fils [descendant] de Saraïa, de la race des prêtres, revint de Babylone à Jérusalem. II *Esdr.* XII, 12. — [Il était chef de famille.]

MARAIOTH, fils d'Achitob, grand sacrificateur des Juifs. I *Par.* IX, 11. [*Voyez* l'article suivant et la chronologie des grands prêtres d'après Vence, n° 22, ci-devant, tom. I, pag. XLVI, col. 1.]

MARAIOTH, fils de *Zaraïas.* C'est apparemment le même dont il est parlé plus haut [article précédent]. I *Esdr.* VIII, 3. *Voyez* le Commentaire sur cet endroit.

(*d*) *Exod.* XV, 23; *Num.* XXXIII, 8.
(*e*) *Ruth.* I, 20.
(*f*) I *Par.* XXVII, 13.

MARALA, ville de Zabulon. *Josue*, XIX, 11. *Voyez* MERALA.

MARAN-ATHA. Ces termes sont syriaques, et signifient : *Le Seigneur vient*, ou, *le Seigneur est venu*. C'était une menace, ou une manière d'anathème parmi les Juifs. Saint Paul dit anathème, *maran-atha*, à tous ceux qui n'aiment point Jésus-Christ (*a*) : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum sit anathema, maran-atha*. La plupart des commentateurs (*b*) enseignent que *maran-atha* est le plus grand de tous les anathèmes parmi les Juifs, et qu'il est équivalent à *scham-atha*, ou *schem-atha*, le nom vient, c'est-à-dire, le Seigneur vient; comme si l'on disait : Soyez dévoués aux derniers malheurs et à toute la rigueur des jugements de Dieu; que le Seigneur vienne bientôt pour tirer vengeance de vos crimes. Mais Selden (*c*) et Ligtfoot (*d*) soutiennent que l'on ne trouve pas *maran-atha* dans ce sens chez les rabbins. On peut fort bien entendre *maran-atha* dans un sens absolu : Que celui qui n'aime point Notre-Seigneur Jésus-Christ soit anathème. Le Seigneur est venu ; le Messie a paru ; malheur à quiconque ne le reçoit point. Il en veut principalement aux Juifs incrédules. On peut consulter sur cela, outre les commentateurs ordinaires, Selden *de Synedriis, l.* I, *ch.* 6. Lighfoot dans une dissertation particulière sur Maranatha, imprimée au premier volume de ses OEuvres, *Ultrajecti*, 1699, et dans les dissertations de Elie Weilhemajerus, *de Paulino anathematismo, ad* I *Cor.* XVI, 22, et de Jean Rennerus, *Maran-atha*, dans le Recueil des dissertations intitulé, *Thesaurus Theologico-philosophicus part.* II, *p.* 578, 582 *et seq.*

MARATHE, ville de Phénicie, au delà et au nord de l'Eleuthère, entre Balanée et Antarade.

MARC. Saint Marc évangéliste était, selon Papias (*e*), saint Irénée (*f*), et la plupart des anciens et des modernes, le disciple et l'interprète de saint Pierre, et plusieurs anciens (*g*) croient que c'est lui dont parle saint Pierre dans sa première Epître (*h*), et qu'il appelle son fils spirituel, apparemment parce qu'il l'avait converti. On croit qu'il avait été du nombre des septante disciples, avant qu'il s'attachât à la suite du prince des apôtres : mais quelques Pères (*i*) ajoutent à cela une particularité, qui est que saint Marc fut un de ceux qui se retirèrent de la compagnie du Sauveur, lorsqu'il lui eut ouï dire ces mots (*j*) : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes;* mais que saint Pierre l'ayant ramené, il demeura toujours ferme dans la foi, et s'attacha à cet apôtre, qu'il accompagna à Rome, où il écrivit son Evangile.

Quelques-uns l'ont confondu avec Jean Marc, connu dans les Actes des apôtres et dans les Epîtres de saint Paul : mais ce sentiment est presque entièrement abandonné. D'autres soutiennent que saint Marc était de la race sacerdotale, et qu'il portait le bonnet des prêtres. C'est ce que dit l'auteur anonyme de ses Actes. On dit aussi qu'il était neveu de saint Pierre, et fils d'une de ses sœurs (*k*). Cet apôtre étant allé à Rome vers l'an de Jésus-Christ 44, saint Marc l'y accompagna et y écrivit son Evangile (*l*), à la prière des frères, qui lui demandèrent qu'il leur donnât par écrit ce qu'il avait appris de la bouche de saint Pierre.

Cet apôtre, ayant appris ce que son disciple avait fait, le loua, l'approuva, et donna son Evangile à lire dans les églises, comme un ouvrage authentique. Tertullien (*m*) attribue cet Evangile à saint Pierre; et l'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase veut que cet apôtre le lui ait dicté. Eutyche, patriarche d'Alexandrie, avance que saint Pierre l'écrivit; et quelques-uns, rapportés dans saint Chrysostome (*n*), croient que saint Marc l'écrivit en Egypte. D'autres veulent qu'il l'ait écrit après la mort de saint Pierre. Toutes ces diversités de sentiments prouvent assez qu'il n'y a rien de bien certain sur le temps ni sur le lieu où saint Marc composa son Evangile. —[*Voyez* PIERRE, addition.]

On est aussi fort partagé sur la langue dans laquelle il a été écrit, les uns soutenant qu'il a été composé en grec, et les autres en latin. Les anciens et la plupart des modernes tiennent pour le grec, qui passe encore à présent pour l'original de saint Marc : mais quelques exemplaires grecs manuscrits de cet Evangile portent qu'il fut écrit en latin. Le Syriaque et l'Arabe le portent de même. Il était convenable qu'écrivant à Rome et pour les Romains, il l'écrivît en leur langue. Baronius (*o*) et Selden se sont (*p*) déclarés pour ce sentiment, lequel toutefois n'a que très-peu de sectateurs. On montre à Venise quelques cahiers que l'on prétend être l'original de la main de saint Marc. Si cela était bien sûr, et que l'on pût lire le manuscrit (1), ce serait une preuve infaillible pour vider cette dispute : mais on doute que ce soit le vrai original de saint

(*a*) I *Cor.* XVI, 22. מרן אתה.

(*b*) *Grot. ad* I *Cor.* XVI, 22, *et ad Luc.* VI, 22. *Drus. ad Joan.* IX, 22. *Hieron. ep.* 137. *Chrysost. Theodoret. Theophyl. in* I *Cor.* XVI, 22.

(*c*) *Selden. de Synedr. l.* I, *c.* VIII.

(*d*) *Ligtfoot Dissert. singul. de Maran-atha.*

(*e*) *Papias apud Euseb. l.* II, *c.* XIV *Hist. Eccl.*

(*f*) *Iren. l.* III, *c.* I.

(*g*) *Origen. apud Euseb. l.* VI, *c.* XXVI. *Hist. Eccl. Hieronym. in Catalogo Theophyl. in Marc.*

(*h*) I *Petri*, V, 13 : *Et Marcus filius meus.*

(*i*) *Origen. de recta in Deum fide. Doroth. in Synopsi. Procop. Diacon. apud Bolland.* 25 *april.*

(*j*) *Joan.* VI, 55.

(*k*) *Nicephor. Callist. l.* II, *c.* XLIII.

(*l*) *Clem. Alex. apud Euseb. Hist. Eccl. l.* II, *c.* XV. *Epiphan. hæres.* 51. *Nazianz. car.* 34, *et orat.* 25. *Hieronym. de Viris Illustr.*, etc.

(*m*) *Tertull. l.* IV *contra Marcion.*

(*n*) *Chrysost. homil.* I *in Matth.* I, 5.

(*o*) *Baron. Annal. an.* 45, *art.* 41.

(*p*) *Selden. Not. in Eutychii origines. Alexand. p.* 152.

(1) Il est maintenant reconnu que ce célèbre manuscrit n'est que le commencement d'un évangéliaire italique, dont le reste est conservé à *Citta-di-Frioul* (*Forum Julii*). *Voyez* Blanchini, *Quadruplex Evangeliarium*, tom. II, pag. 473 et suiv. (S.)

Marc; et il est tellement gâté par la vieillesse, qu'à peine en peut-on discerner une seule lettre. Le dernier auteur, que je sache, qui en ait parlé, est le R. P. Dom Bernard de Montfaucon (*a*). Il soutient qu'il est écrit en latin, et il avoue qu'il n'a jamais vu de si ancien manuscrit. Il est écrit sur du papier d'Egypte beaucoup plus mince et plus délicat que celui que l'on voit en différents endroits. Le R. P. de Montfaucon (*b*) croit qu'on ne hasarde guère en disant qu'il est pour le plus tard du quatrième siècle. Il fut mis, en 1564, dans un caveau dont la voûte même est, dans les marées, plus basse que la mer voisine; de là vient que l'eau dégoutte perpétuellement sur ceux que la curiosité y amène. On pouvait encore le lire lorsqu'on l'y déposa en 1564. Un auteur qui l'avait vu avant lui croyait y avoir remarqué des caractères grecs. On peut voir notre préface sur saint Marc.

Plusieurs modernes (*c*) croient que saint Marc fut envoyé par saint Pierre de Rome à Aquilée, où il demeura deux ans et demi, et y fonda une église : mais ce fait n'est pas fondé dans l'antiquité. On croit (*d*) que ce fut l'an de Jésus-Christ 49, qui était le neuvième de l'empire de Claude, que les Juifs ayant été chassés de Rome, saint Pierre et saint Marc furent obligés d'en sortir. Saint Pierre envoya saint Marc en Egypte pour y prêcher l'Evangile. Il descendit d'abord à Cyrène, dans la Pentapole, où il fit plusieurs conversions. De là il vint à Alexandrie, où il convertit Anien, qu'il ordonna premier évêque de cette ville. Le nombre des chrétiens s'y multiplia extrêmement, et ils y vécurent d'une manière si parfaite, qu'au sentiment de plusieurs (*e*), Philon le Juif (*f*) en a voulu faire honneur à sa nation en décrivant la manière de vivre des premiers chrétiens sous le nom de *Thérapeutes*. *Voyez* ci-après THÉRAPEUTES.

Le nombre des chrétiens croissant tous les jours, les païens se soulevèrent contre saint Marc, qui était venu renverser le culte de leurs dieux. Il crut qu'il était de la prudence de se retirer et de laisser passer cette tempête. Il retourna à Cyrène, où il demeura encore deux ans. Puis il revint à Alexandrie : il y vit avec joie les fidèles augmentés en foi et en grâce aussi bien qu'en nombre, et en sortit de nouveau. Il alla apparemment à Rome, s'il est vrai, comme le dit la Chronique d'Alexandrie, qu'il y assista à la mort de saint Pierre et de saint Paul, l'an 66 de Jésus-Christ. De là il revint à Alexandrie, où les païens, irrités du grand nombre de ses miracles et des railleries que les chrétiens faisaient de leurs idoles, le cherchaient pour le faire mourir. Dieu le cacha pendant quelque temps; mais ils le trouvèrent qui offrait le saint sacrifice. C'était un dimanche 24 avril de l'an de Jésus-Christ 68. Ils lui mirent une corde au cou et le traînèrent pendant tout le jour, disant qu'il fallait mener ce buffle à Bucoles, qui était un lieu près de la mer, plein de rochers et de précipices. Sur le soir, ils le mirent en prison, où il eut deux visions pendant la nuit, l'une d'un ange, qui l'assura que son nom était écrit au livre de vie; et l'autre de notre Sauveur, qui lui donna la paix. Le lendemain, les infidèles recommencèrent à le traîner par les rues jusqu'à ce qu'il rendit son âme à Dieu, le 25 avril de l'an 68 de Jésus-Christ. Plusieurs (*g*) ont dit qu'il avait fini sa vie par le feu : apparemment que l'on brûla son corps après sa mort.

Quelques anciens hérétiques, au rapport de saint Irénée (*h*), ne recevaient que le seul Evangile de saint Marc. D'autres parmi les catholiques rejetaient les douze derniers versets de son Evangile (*i*), depuis le ŷ 9, *Surgens autem mane*, etc., jusqu'à la fin du livre, apparemment à cause qu'il paraissait que saint Marc, en un endroit, était trop opposé à saint Matthieu, et qu'il rapportait dans cette dernière partie des circonstances opposées aux autres évangélistes. Les anciens Pères, les anciennes versions orientales et presque tous les anciens exemplaires tant imprimés que manuscrits, grecs et latins, lisent ces douze derniers versets et les reconnaissent pour authentiques, comme tout le reste de l'Evangile de saint Marc.

Autant qu'on en peut juger, en confrontant saint Marc avec saint Matthieu, le premier a abrégé l'ouvrage du second. Saint Marc emploie très-souvent les mêmes termes, rapporte les mêmes histoires et relève les mêmes circonstances. Saint Marc y ajoute quelquefois de nouvelles particularités qui donnent un grand jour au texte de saint Matthieu. Il y a même deux ou trois miracles dans saint Marc (*j*) qui ne se lisent pas dans saint Matthieu. Ce qu'il y a de fort remarquable dans notre évangéliste, c'est qu'encore qu'il suive saint Matthieu dans presque tout le reste, il abandonne toutefois l'ordre de sa narration, depuis le chap. IV, ŷ 12, jusqu'au chap. XIV, ŷ 13 de saint Matthieu. Dans ces endroits, au lieu de suivre saint Matthieu, il s'attache à l'ordre des temps marqué dans saint Luc et dans saint Jean; ce qui a déterminé les chronologistes à suivre saint Luc, saint Marc et saint Jean préférablement à saint Matthieu. Dans les commencements de l'Evangile, il commence son récit à la prédication de Jean-Baptiste, et omet plusieurs paraboles qui sont rapportées dans saint Matthieu, chap. XX, XXI et XXV, et plusieurs discours de Jésus-Christ à ses disciples et aux Pharisiens, chap. V, VI, VII, XVI, XXIII. On peut voir la Vie de saint Marc dans les Bollandistes et dans

(*a*) De Montfaucon, *Iter Italic. c.* IV. *p.* 55 *et seq.*
(*b*) *Idem*, Antiquité expliquée, l. XIII.
(*c*) Vide *Bolland.* 25 *april.*, *p.* 345, 347.
(*d*) Vide *Euseb. l* II, *c.* XVI, *Hist. Eccl. Epiphan. hæres* 51. *Hieron. de Viris Illustr. Eutych. Alex. l.* I, *p.* 328.
(*e*) Vide *Euseb. l.* II, *c.* XVII. *Hieronym. de Viris Illustr. Epiphan hæres* 29, etc.
(*f*) *Philo Judæus de Vita contemplat.*
(*g*) *Eutych. Alex. in Chronic. Hippolyt. in Ms. Bodlei. et Anonym. apud Mill. in capite Evangel. secundum Marc.*
(*h*) *Iren. l.* III, *c.* II.
(*i*) Vide *Hieronym. ad Hedibiam, et Nyssen. orat.* 2 *de Resurrect.*
(*j*) Voyez *Marc.* I, 23, et les chapp. IV, IX, XVI

M. de Tillemont, et ce que M. Spanheim a écrit sur saint Marc.

[M. Drach fait bien voir que l'Evangile de saint Marc est abrégé de celui de saint Matthieu et fut écrit pour les Romains. C'est à l'occasion de l'insidieuse question que les Pharisiens (*Mat*. XIX, 3) adressèrent à Jésus-Christ touchant le divorce : « Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme, pour quelque cause que ce soit, *quacumque ex causa?* » Saint Marc (X, 2) n'a pas ces mots : *Quacumque ex causa*. Voici donc pourquoi, suivant l'estimable auteur que nous avons nommé :

« Saint Marc, dit-il, qui devait viser à la brièveté, puisqu'il ne voulait nous donner que l'abrégé de l'Evangile de saint Matthieu, ne rapporte que la substance de la question des pharisiens, en élaguant le superflu.... »

Et en note :

« Plusieurs modernes, dont la majorité se compose de protestants, soutiennent que saint Marc ne saurait être l'abréviateur de saint Matthieu, et quelques-uns d'entre eux prétendent même prouver que saint Marc ne connaissait pas l'Evangile de saint Matthieu. Ils se fondent sur la différence qu'on remarque entre les deux Evangiles, différence indiquée dans les préfaces mises à la tête de saint Matthieu et de saint Marc, dans mon édition de la Bible. *Voyez* aussi la première note de Rosenmüller sur saint Marc.

» Si ces critiques hardis ne respectent pas en saint Augustin (*a*), un des plus grands Pères de l'Eglise, ils devraient au moins rendre hommage à la profonde connaissance des divines Ecritures, qu'on admire presque à chaque page de ses œuvres. Comment peut-on supposer un instant que l'auteur du savant livre *De Consensu Evangelistarum* n'ait pas remarqué ces différences, qui n'ont pas échappé à MM. *Lardner*, *Michaelis*, *Kopp*, *Horr* et autres *Crompires?*

» Je ne puis donc que répéter l'opinion énoncée dans la préface sur saint Marc, que je viens d'indiquer, opinion adoptée aussi par les savants auteurs de la traduction italienne de ma Bible.

» Saint Marc, écrivant à Rome et pour les Romains, ne perdait pas de vue pour qui il écrivait. Il avait sous les yeux l'Evangile de saint Matthieu, composé principalement pour les Juifs, et rédigé originairement en syro-jérusalémite (*b*); il l'abrégeait autant que cela convenait à ses vues, et en reproduisait quelquefois jusqu'aux expressions. Sa manière de rapporter la dispute touchant le divorce en est une preuve. Cf. S. Marc, X, 3, *seqq*. avec S. Matth., XIX, 3, *seqq*. Il *élaguait* ce qu'il ne jugeait pas nécessaire à dire, et *ajoutait* tout ce qui pouvait compléter son récit. Souvent il explique ce que les Romains n'auraient pas compris aussi bien que les Juifs, auxquels saint Matthieu a effectivement épargné ces explications. Ainsi il les avertit au chap. VII, 2, que manger *communibus manibus*, κοιναῖς χέρσι, veut dire : *manger sans se laver les mains* : τοῦτ' ἔστιν ἀνίπτοις. Ch. XII, 42, il les prévient que le *lepton*, λεπτόν, petite monnaie de la Judée, valait un quadrans romain. Ch. XV, 42, il leur explique ce que les Hébreux entendaient par le mot *parasceve* : c'est, dit-il, la veille de leur sabbat, προσάββατον, etc.

» Si l'on ne veut pas regarder saint Marc comme l'*abréviateur* de saint Matthieu, il restera toujours constant qu'il n'avait pas besoin de répéter ce parasite *quacumque ex causa* aux Romains, qui n'avaient pas à s'occuper de ce que pensaient et pratiquaient les pharisiens. » M. Drach, *Du divorce dans la Synagogue*, pag. 83, et note S, pag. 222-224.]

MARC. Jean Marc, cousin de Barnabé. *Voy*. Jean Marc.

MARCELLE. C'est le nom que des auteurs peu certains donnent à la servante de sainte Marthe. On prétend que c'est elle qui, entendant prêcher Jésus-Christ, s'écria (*c*) : *Bienheureux le ventre qui vous a porté, et les mamelles qui vous ont allaité!* On dit qu'ayant suivi Marie et Marthe en Provence, elle mourut à Aix en Provence. On a sous son nom une vie de Marie Madeleine, qu'on dit qu'elle composa en hébreu, et qui fut traduite en latin par Synther. C'est une pièce sans autorité.

☞ *Observations sur les marches et campements des Israélites dans le désert* (1). *Num*. X. MARCHES et campements des Israélites dans le désert.

Quand Moïse nous raconte les marches et les différents campements des Israélites dans les déserts, il ne faut pas s'imaginer que ce fut toujours dans des lieux arides, sans eau, sans pâturages, sans arbres, sans culture, et enfin des lieux inhabités et absolument déserts. Il est vrai qu'ils en trouvèrent de tels, où ils furent quelquefois contraints de s'arrêter, mais Dieu, pour les contenir dans la soumission et le devoir, y fit éclater sa puissance infinie par les miracles qu'il fit en leur faveur. Au reste, il paraît que Moïse campa toujours ou presque toujours dans des lieux habités, qui n'étaient pas éloignés des villes et des villages, et dont le territoire, étant cultivé, pouvait fournir de quoi subsister. Je fais remarquer ceci, afin qu'on ne s'imagine pas (en prenant ce mot de *Désert* à la lettre) que ce peuple innombrable marchât toujours dans ces sortes de lieux, et qu'il ne fût nourri que par un miracle perpétuel, comme de la manne, et ensuite des cailles qui coûtèrent beaucoup à ceux qui s'ennuyèrent de manger toujours la même chose. Combien d'autres prodiges ne fallut-il pas pour fournir à une si grande multitude tout ce qui est nécessaire pour son entretien ; pour celui des équipages et des autres choses dont une ar-

(*a*) S. August., *de Cons. Evang*. l. I, c. II, n. 4, dit : « Marcus, eum (sc. Matthæum) subsecutus, tanquam pedissequus et *breviator* ejus videtur. »

(*b*) M. Drach renvoie à son explication de la double généalogie de Jésus-Christ, *Matth*. I, 1, et à la dissertat. sur l'inscription hébraïque de la sainte croix, pag. 25 et suiv.

(*c*) *Luc*. XI, 27.

(1) Par Folard. *Voyez* la préface, pag. XI.

mée ne saurait se passer sans périr? Moïse ne nous en dit rien. Mais quand je vois ce peuple sortir presque nu et sans armes de l'Egypte, et après le passage de la mer Rouge ne manquer de rien dans le désert, j'ai lieu d'en être surpris; s'ils ont vécu de pillage, il faut donc qu'ils aient traversé des pays capables de fournir abondamment les choses nécessaires pour l'entretien et la nourriture d'un peuple aussi nombreux ; mais ce qui me surprend davantage, c'est que Moïse ait pu discipliner ce peuple de telle sorte qu'il en forma d'excellents soldats, et les fit marcher, camper et combattre avec un tel art, que je ne vois rien de plus admirable.

Les zélés de l'antiquité, je parle ici de ceux qui n'admirent que les Grecs et les Romains dans l'art de la guerre, s'imaginent qu'on ne peut aller plus loin qu'eux dans la discipline militaire : je les croirais assez, s'ils entendent par ce mot de discipline tout ce qui a rapport à l'art d'instruire et de former de bons soldats ; mais de croire qu'ils soient les premiers qui aient marché, campé et combattu avec un plus grand ordre et plus de méthode, ce serait se tromper grossièrement ; cependant la plupart des savants, pour ne pas dire tous, nous assurent qu'excepté les Grecs et les Romains, tous les autres peuples étaient sans discipline, sans science et fort ignorants dans l'art de la guerre.

Nous n'avons point de livres plus anciens que ceux de Moïse, cela ne prouve pourtant pas qu'à l'égard des mouvements, des campements des armées, de l'art de les ranger, et de les faire combattre, les Hébreux soient les premiers auteurs et les inventeurs d'une science si sublime et si profonde que celle de la guerre. Je suis très-persuadé qu'il n'en faut pas chercher l'origine dans Moïse; il est à présumer qu'il l'avait apprise et vu pratiquer chez les Egyptiens, je n'en doute nullement, quoi qu'en dise M. Basnage (a). *Pour peu qu'on fasse attention*, dit-il, *à la loi de Moïse, et que sans préjugé on considère ce qu'elle contient, on ne saurait disconvenir que la politique et l'art de gouverner ne tiennent leur origine de cette loi divine. Bien plus*, continue-t-il, *je crois que l'art militaire vient à peu près de la même source. Il serait aisé de le faire voir si le temps me le permettait*, etc. Avec tout le respect que je dois à un si savant homme, on me permettra de dire qu'il serait fort embarrassé, s'il vivait, de nous prouver ce qu'il a osé avancer ici. L'Ecriture en fait-elle mention? Ne sait-on pas que l'Egypte était un grand royaume, où la politique et l'art de gouverner et de policer un peuple pour y entretenir l'ordre, et l'assurer contre les entreprises de ses voisins, n'était pas ignoré de ceux qui le gouvernaient? L'Ecriture (b) ne dit-elle pas formellement que Pharaon marcha contre les Israélites à la tête d'une puissante armée, composée d'infanterie, de cavalerie et d'un grand nombre de chariots de guerre : cet appareil nous fait assez connaître qu'il ne faut nullement chercher l'origine de cet art dans ce grand législateur, qu'il était fort bien connu des Egyptiens, et qu'il ne faut pas même chercher l'invention des chariots de guerre chez eux, puisque l'Ecriture en parle comme d'une chose qui n'était pas nouvelle; de plus, Moïse n'a-t-il pas trouvé en son chemin des ennemis qui se sont opposés à son passage, et qui l'ont même attaqué avec tout l'ordre et la méthode pratiqués en ces temps-là ; et même en plusieurs occasions ne s'est-il pas trouvé dans de tels embarras, qu'il a fallu des miracles pour empêcher la déroute et même la ruine totale de son armée?

Ce grand législateur est fort succinct dans la description de ses marches, il ne s'est point assujetti à les marquer toutes, encore moins ses campements, sinon ceux qui ont produit quelques événements remarquables : à dire vrai, il n'eût jamais fini son histoire, s'il se fût assujetti à marquer tout, puisqu'il a mis trente-neuf ans à faire un assez court voyage par les infinis tournoiements et les détours qu'il a pris, qui ont beaucoup allongé ses marches (1) et multiplié ses campements, et par le long séjour qu'il a fait dans certains camps où il a quelquefois passé des années entières, sans compter les obstacles qu'il a rencontrés dans son chemin, qui ne servirent pas peu à aguerrir son peuple, et le mirent en état, en faisant des conquêtes, de fournir à la guerre par la guerre même; de s'établir dans la terre promise et de se l'assurer avec beaucoup de peines et de travaux, du moins à celui qui lui succéda ; car ce favori du Seigneur ne vit que de loin cette terre si désirée, c'était à Josué que la conquête en était réservée : il était grand capitaine, habile, prudent et courageux, c'est pourquoi Dieu le choisit pour successeur de Moïse. Cela doit apprendre aux princes ou à ceux qui sont chargés du gouvernement des peuples, que la force, la puissance et le bonheur d'un Etat consistent dans le choix des sujets habiles et courageux que l'on met à la tête des affaires soit politiques, soit militaires.

On voit partout dans l'Ecriture, et cela est trop remarquable pour n'y pas faire attention, que Dieu a toujours choisi des hommes de grand courage et de grande vertu, pour humilier l'orgueil des princes que les trop grandes prospérités ont précipités dans les desseins les plus injustes et dans les plus grands crimes, ou pour châtier les vices de leurs peuples, ou enfin pour élever les uns sur les ruines des autres. Moïse n'avait pas été choisi de Dieu pour la conquête de la terre promise et pour la punition des crimes de ses habitants; il l'avait uniquement destiné pour être le conducteur de son peuple et le distributeur de ses lois, sans lui accorder les qualités nécessaires à un grand capitaine, comme on en peut juger par sa conduite; car ce n'était pas le dessein de Dieu d'en faire un homme de sang, il voulait le recevoir dans son sein avec des mains pures et sans tache.

(a) *République des Hébreux*, tom. II, p. 356.
(b) *Exod.* XIV, 6, 9.
(1) Folard raisonne ici, non d'après l'Ecriture, mais d'après des commentateurs qui ont systématiquement fait faire à Moïse et à son peuple les *infinis tournoiements* et les *détours* dont il parle.

Mais revenons à présent à notre sujet. Les anciens avaient tellement pour maxime de ne rapporter que le gros et la substance des choses, qu'ils ne nous fournissent guère de lumières dans bien des pratiques et des usages qu'il nous importerait fort de savoir. Pas un seul ne nous a donné un détail un peu circonstancié des marches et des campements des armées, où nous puissions connaître leur ordre et leur méthode. Les modernes sont-ils exempts de ce défaut? Il ne faut donc pas s'étonner si les auteurs sacrés ont négligé ces sortes de choses : j'entrevois bien cependant en différents endroits de l'Ecriture l'ordre des marches des Hébreux et leur discipline dans leurs divers campements et décampements; ils usaient de trompettes dont les différents sons auxquels ils étaient accoutumés leur marquaient le temps de se préparer, de plier bagage, de se rendre chacun à son drapeau et de marcher; s'ils usaient de cette méthode pour les décampements, ils s'en servaient aussi pour les différentes évolutions militaires, pour le combat et pour la retraite. *Voyez* le chapitre IV des *Nombres*, on y voit comme on pliait le tabernacle et en quel ordre marchaient les lévites qui le portaient, etc.

Il ne faut nullement douter que les Hébreux ne marchassent avec beaucoup d'ordre : ils avaient à leur tête la colonne de nuée; elle leur était de plusieurs usages; car outre qu'elle était un signe tout à fait sensible de la présence du Seigneur, elle était claire et lumineuse pendant la nuit, pour les éclairer dans les ténèbres, et pendant le jour elle était sombre et épaisse, pour les garantir des chaleurs excessives des déserts d'Arabie où ils marchaient; elle servait aussi à les avertir par ses mouvements de camper ou de décamper (*a*); car lorsqu'elle s'arrêtait, on campait, on tendait le tabernacle; lorsqu'elle s'éloignait, on le détendait, on le pliait, on le chargeait sur les chariots et on marchait en ordre : leurs marches ne différaient presque en rien des nôtres, et cela ne pouvait être autrement. Le sentiment des rabbins est qu'ils marchaient dans le même ordre qu'ils campaient : c'est peut-être le seul sentiment où ils me paraissent raisonnables; ils marchaient sur plusieurs colonnes selon la nature des lieux, ils ouvraient des routes à travers les campagnes pour marcher sur un plus grand nombre de colonnes, chaque tribu au poste qui lui était destiné, de sorte que l'armée arrivait au camp sans nulle confusion.

Les gros et les menus bagages marchaient séparément pour ne pas embarrasser ni retarder la marche; les tribus de Dan, d'Aser et de Nephtali faisaient l'arrière-garde et couvraient la marche d'une partie du peuple, c'est-à-dire, des traîneurs, des malades, des impotents, des vieillards, des femmes et des enfants; c'était là leur poste, à cause de la marche lente qu'une arrière-garde est obligée de faire, plus ou moins, selon le chemin que l'on a à faire, et selon le nombre de colonnes sur lesquelles une armée est obligée de marcher.

M. Basnage prétend que cette grande armée ne faisait guère plus d'une lieue de chemin en un jour et demi; il se fonde sur ce que l'Ecriture (*b*) dit que les Israélites partis de Sinaï, vinrent en trois jours à *Kiberoth-aba*, c'est-à-dire, aux *Sépulcres de concupiscence*, où il n'y a pas plus de deux lieues de l'un à l'autre : ce savant homme me permettra de répondre que cela ne prouve pas que cette armée marcha toujours si lentement qu'il le dit; peut-être qu'elle se trouva engagée dans un défilé de montagnes où l'on ne pouvait marcher qu'à la file; car, dans un pays ouvert, une armée de six cent mille hommes peut faire trois et quatre lieues en un jour, et même beaucoup davantage.

L'ordre et la marche que le même auteur nous donne est très-propre à nous persuader qu'une armée de six cent mille hommes pouvait facilement faire quatre lieues en un jour. A dire vrai, je crois le dessein un peu imaginaire; car l'Écriture ne dit pas que cette armée marchait sur plusieurs corps de front, par lignes redoublées, avec des intervalles entre ces corps et ceux qui suivaient vis-à-vis les intervalles de ceux qui les précédaient. Ils marchaient en colonnes, ce qu'on peut vraisemblablement avancer, et dans les plaines même les plus rases ils marchaient toujours par colonnes en fort grand nombre, à moins qu'on n'allât à l'ennemi; et lorsqu'on sentait que l'on en était proche, on marchait en bataille rangée quand le terrain le permettait : telle fut la marche de Cyrus contre Crœsus dans la plaine de Tymbraïa.

A l'égard des marches dans les pays de montagnes, ils ouvraient différentes routes sur les hauteurs et dans les vallées qui versaient dans d'autres vallées et dans les plaines; ils en usaient de même dans les pays couverts, marchant toujours dans un grand ordre et avec toutes les précautions imaginables.

Je ne vois rien de plus admirable que leur méthode dans les campements et dans la forme de leur camp; j'y remarque un art merveilleux. Il y a apparence, à l'égard des campements, que les Grecs les ont imités, et les Romains les Grecs; mais les camps des Romains étaient encore plus semblables à ceux des Juifs; car je n'y remarque aucune différence : les uns et les autres fortifiaient leurs camps d'un retranchement, d'un fossé et d'une palissade. *Voyez* TRIBUS.

[Les commentateurs ont été singulièrement embarrassés, lorsqu'il s'est agi pour chacun d'eux d'expliquer les marches et les stations des Israélites, depuis leur départ du pays de Gessen jusqu'à leur entrée dans la terre de Chanaan. Ce serait une tâche assez difficile que celle d'examiner en quoi ils s'accordent et en quoi ils diffèrent dans les systèmes qu'ils ont inventés; on aurait plus tôt fait d'en inventer de nouveaux, et c'est, sans

(*a*) *Num.* IX, 15, 16, 17, *et* X, 34, 35 *Exod.* XL, 34, 35.

(*b*) *Num.* XI, 3, 4.

doute, ce que l'on continuerait de faire si M. Léon de Laborde n'eût été sur les lieux, suivi pas à pas le peuple de Dieu, et livré au public le résultat de ses recherches, de ses observations et de ses études.

Trois livres de Moïse parlent des marches et campements des Israélites, l'*Exode*, les *Nombres* et le *Deutéronome*. M. de Laborde en a établi la concordance, sur ce sujet, dans un tableau synoptique qui se trouve dans son *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres*, pag. 113-116; in-folio, Paris 1841. Nous allons reproduire ce tableau, pour lequel l'auteur a cru devoir se servir du latin, mais nous ne voyons pas d'inconvénient à en donner une traduction.

L'*Exode* contient une partie du *récit* des faits arrivés pendant le voyage, mais tous les lieux de station n'y sont pas nommés; les *Nombres* offrent une autre partie du récit des faits, et au chap. XXXIII, un *journal* où tous les lieux sont notés; le *Deutéronome* ne présente, par occasion, que des *réminiscences*. La réunion de tout cela forme un ensemble bien complet.

Ce tableau est accompagné d'une carte du voyage, c'est-à-dire, des marches et des campements qui y sont bien marqués. C'est, sur ce sujet, la seule carte qui nous ait satisfait. On y lit, sous le titre d'*Observations générales*, les lignes suivantes :

« L'itinéraire des Israélites n'offre d'incertitude qu'entre Rethma et Cadès ; toutes les autres stations se retrouvent sans difficulté, et la route que le peuple de Dieu a suivie est d'une exactitude géographique dont on ne s'est étonné que parce qu'on a l'habitude de comparer le récit de la Bible aux renseignements fournis par les traditions humaines, et qu'on n'a pas toujours eu présent à l'esprit qu'il n'était réservé qu'à ce livre, seul entre tous, de ne pouvoir manquer d'exactitude.

» L'incertitude qui existe, pour nous, dans la position des stations entre celle de Rethma [qui est la quinzième] et celle de Cadès [qui est la trente-troisième] provient d'une erreur. Quelques mots suffiront pour en détruire la cause. Moïse envoie de Rethma des espions examiner la terre promise, et il va attendre leur retour à Cadès. Pendant les quarante jours que ces envoyés mettent à parcourir le pays jusqu'à Emath (aujourd'hui Hamah sur les bords de l'Oronte), un peuple nomade suivi de ses troupeaux ne pouvait rester stationnaire;et dans un désert aride,desséché par les ardeurs de l'été, il devait épuiser rapidement les faibles ressources du sol. Dix-huit campements ne sont donc pas trop pour quarante jours. — Tous les commentateurs de la Bible ont cherché dans ces dix-huit stations ou plutôt dans ces dix-huit campements d'attente l'indication des lieux où les Israélites séjournèrent pendant les trente-huit ans qui leur furent imposés pour parfaire les quarante années de leur séjour dans le désert. — C'est une grave erreur qui a produit les itinéraires les plus invraisemblables. Moïse nous dit bien que les Israélites restèrent quarante ans dans le désert, mais il garde un silence complet sur les événements qui se passèrent pendant ces longues années d'épreuves, sur les lieux que les Hébreux visitèrent, sur la marche qu'ils suivirent, et la liste des stations ne peut suppléer à ce silence. »

C'est à propos du chap. XXXIII des *Nombres* que M. de Laborde présente son tableau. « Ce chapitre, dit-il, est le véritable journal du voyage, le document authentique des stations, la pièce la plus importante pour étudier et déterminer topographiquement la marche des Israélites. C'était la conclusion naturelle et logique du récit, le résumé de l'itinéraire, dégagé du détail des événements et de la promulgation des lois qui accompagnent l'Exode, le Lévitique et les Nombres. Trois chapitres seulement suivent celui-ci : ce sont des instructions pour l'entrée dans la terre promise ; elles se rangent après le journal du voyage accompli.

» Cette liste des stations présente quelques différences avec le récit de l'Exode et des Nombres, ainsi qu'avec les réminiscences du Deutéronome. J'ai eu soin d'en indiquer les raisons aux différents versets que j'ai fait suivre d'un commentaire. Ici j'exposerai, dans un tableau synoptique, l'itinéraire du voyage,

» 1° Selon l'Exode ;

» 2° Selon le récit des Nombres;

» 3° Selon le journal du voyage (Nomb. XXXIII);

» 4° Selon les réminiscences du Deutéronome.

» On verra que la concordance la plus parfaite existe dans ces différents récits d'un même voyage. »

MARCHE DES ISRAÉLITES DANS LE DÉSERT,

D'APRÈS L'EXODE, LES NOMBRES ET LE DEUTÉRONOME.

EXODE. RÉCIT DU VOYAGE.	NOMBRES. JOURNAL DU VOYAGE.	DEUTÉRONOME. RÉMINISCENCES DU VOYAGE.
Les enfants d'Israel partirent de Ramessès pour Soccoth (XII, 37).	I. SOCCOTH. Les enfants d'Israel partirent donc de Ramessès, le 1er mois, au 15e jour du 1er mois, le lendemain de la Pâque (XXXIII, 3), et ils vinrent camper en Soccoth (5).	
Etant partis de Soccoth, ils campèrent en Etham, qui est à l'extrémité du désert (XIII, 20).	II. ETHAM. Et de Soccoth, ils vinrent à Etham, qui est à l'extrémité du désert (6).	

EXODE.

RÉCIT DU VOYAGE.

Parle aux enfants d'Israel; qu'ils retournent et qu'ils établissent leur camp près de Phihahiroth, laquelle est entre Magdalum et la mer, vis-à-vis de Béelséphon; à la vue de ce lieu vous placerez votre camp près de la mer (xiv, 2).

Et les enfants d'Israel entrèrent au milieu de la mer à sec (22).

Or Moïse fit partir Israel de la mer Rouge, et ils entrèrent au désert de Sur, et ils marchèrent trois jours dans le désert. Et ils ne trouvèrent point d'eau (xv, 22), et ils revinrent en Mara (23).

Et les enfants d'Israel vinrent en Elim (27).

Et ils partirent d'Elim, et toute la multitude des enfants d'Israel vint au désert de Sin, qui est entre Elim et Sinaï (xvi, 1).

Quand donc toute l'assemblée des enfants d'Israel fut partie du désert de Sin, selon leur campement, suivant l'ordre du Seigneur (xvii, 1),

Ils établirent leurs tentes en Raphidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple (1).

Partis de Raphidim, ils parvinrent au désert de Sinaï (xix, 2).

Les enfants d'Israël partirent selon leurs troupes du désert de Sinaï, et la nuée s'arrêta au désert de Pharan (*Nom.*, x, 12).

Ils partirent donc de la montagne du Seigneur, et marchèrent pendant trois jours; et pendant trois jours l'arche de l'alliance du Seigneur allait devant eux et leur marquait le lieu où ils devaient camper (*Nom.*, x, 33).

Partis des *Sépulcres de la Concupiscence*, ils vinrent en Haseroth, et y demeurèrent (*Nom.*, xi, 34).

Or le peuple partit d'Haseroth, et campa dans le désert de Pharan (*Nombres*, xiii, 1). — Moïse fit ce que le Seigneur avait ordonné envoyant ses principaux chefs... pour considérer la terre de Chanaan (4-17).

Stations d'attente dont il n'est pas fait mention dans le récit.

NOMBRES.

JOURNAL DU VOYAGE.

III.

Sortis de ce lieu ils vinrent vis-à-vis de Phihahiroth, qui regarde Béelséphon; et ils campèrent devant Magdalum (7).

IV. LA MER.

E. étant partis de Phihahiroth, ils passèrent au milieu de la mer dans le désert (8).

V. MARA.

Et marchant durant trois jours dans le désert d'Etham, ils campèrent en Mara (8).

VI. ELIM.

Et étant partis de Mara, ils vinrent en Elim (9).

VII. LA MER.

De là ils vinrent fixer leurs tentes près de la mer Rouge (10).

VIII. SIN.

Et étant partis de la mer Rouge, ils campèrent dans le désert de Sin (11).

IX. DAPHCA.

De là ils vinrent en Daphca (12).

X. ALUS.

De Daphca ils campèrent en Alus (13)

XI. RAPHIDIM.

Et étant sortis d'Alus, ils dressèrent leurs tentes en Raphidim, où l'eau manqua au peuple (14).

XII. SINAI.

Partis de Raphidim, ils campèrent dans le désert de Sinaï (15).

XIII. KIBROTH-ATAVA.

Sortis du désert de Sinaï, ils vinrent en Kibroth-Atava (les *Sépulcres de la Concupiscence*) (16).

XIV. HASEROTH.

Etant partis des *Sépulcres de la Concupiscence*, ils campèrent en Haseroth (17).

XV. RETHMA.

Et de Haseroth ils vinrent en Rethma (18).

XVI. REMMON-PHARES.

Partis de Rethma ils campèrent en Remmon-Pharès (19).

XVII. LEBNA.

D'où ils vinrent en Lebna (20).

XVIII. RESSA.

De Lebna ils campèrent en Ressa (21).

XIX. CEELATHA.

Partis de Ressa, ils vinrent en Céelatha (22).

XX. LE MONT SEPHER.

De là ils campèrent sur la montagne de Sépher (23).

XXI. ARADA.

Sortis de la montagne de Sépher, ils vinrent en Arada (24).

DEUTÉRONOME.

RÉMINISCENCES DU VOYAGE.

Quand nous partîmes d'Horeb, nous passâmes par le désert terrible et immense que vous avez vu, par la voie du mont Amorrhéen (*Deut.*, i, 19).

Je vous ai dit : Vous êtes parvenus en la montagne des Amorrhéens, que le Seigneur notre Dieu doit nous donner (*Deut.*, i, 20). Voyez la terre que le Seigneur votre Dieu vous donne (21). J'envoyai douze hommes d'entre vous (23).

Stations d'attente dont il n'est pas fait mention dans les réminiscences.

EXODE. RÉCIT DU VOYAGE.	NOMBRES. JOURNAL DU VOYAGE.	DEUTÉRONOME. RÉMINISCENCES DU VOYAGE.
Stations d'attente dont il n'est pas fait mention dans le récit.	XXII. MACELOTH. Partant de là ils campèrent en Maceloth (25). XXIII. THAHATH. Partis de Maceloth, ils vinrent en Thahath (26). XXIV. THARÉ. De Thahath, ils campèrent en Tharé (27). XXV. METHCA. De là ils dressèrent leurs tentes en Methca (28). XXVI. HESMONA. De Methca, ils campèrent en Hesmona (29). XXVII. MOSEROTH. De Hesmona ils vinrent en Moséroth (30). XXVIII. BENEJAACAN. De Moséroth ils campèrent en Bénéjaacan (31). XXIX. GADGAD. Partis de Bénéjaacan ils vinrent sur la montagne de Gadgad (32). XXX. JETEBATHA. Partis de là ils campèrent en Jétébatha (33). XXXI. HEBRONA. De Jétébatha ils vinrent en Hébrona (34). XXXII. ASIONGABER. De Hébrona, ils campèrent en Asiongaber (35).	Stations d'attente dont il n'est pas fait mention dans les réminiscences.
Or ceux qui avaient été envoyés pour considérer la terre..... (*Nom.* XIII, 26) vinrent vers Moïse..... dans le désert de Pharan, qui est en Cadès (27). Or, au 1er mois, les enfants d'Israel, avec toute l'assemblée, vinrent au désert de Sin, et le peuple demeura en Cadès (XX, 1).	XXXIII. CADÈS. De là ils vinrent au désert de Sin, qui est Cadès (36).	Et lorsque nous fûmes arrivés en Cadès-Barné (I, 19)..... ayant considéré la terre, ils prirent de ses fruits pour montrer sa fertilité, et nous les apportèrent (25)..... Ainsi vous demeurâtes en Cadès-Barné un long temps (46)
Prends Aaron et son fils avec lui, et tu les conduiras sur la montagne de Hor (*Nom.* XX, 25).	XXXIV. LE MONT HOR. Partis de Cadès, ils campèrent sur la montagne de Hor, à l'extrémité de la terre d'Edom (37), l'an 40e de la sortie d'Egypte; et Aaron, prêtre, monta sur la montagne de Hor, par ordre du Seigneur, et y mourut (38).	
Et ils partirent de la montagne de Hor par le chemin qui conduit à la mer Rouge, pour entourer la terre d'Edom (*Nom.* XXI, 4).	XXXV. SALMONA. Partis de la montagne de Hor, ils campèrent en Salmona (41).	Etant partis de là, nous sommes venus au désert qui conduit à la mer Rouge..... et nous avons tourné pendant longtemps autour de la montagne de Séir (II, 1), et le Seigneur me dit (2): Vous avez assez tourné autour de cette montagne, allez vers l'aquilon (3).
Le Seigneur envoya contre ce peuple des serpents brûlants (6).	XXXVI. PHUNON. De là ils vinrent en Phunon (42).	
Les enfants d'Israel se mirent en marche, et vinrent camper à Oboth (10).	XXXVII. OBOTH. Partis de Phunon ils campèrent en Oboth (43).	
D'où étant partis, ils campèrent à Jiéabarim, au désert qui est devant Moab, vers le soleil levant (11), et partant de là ils vinrent au torrent de Zared (12).	XXXVIII. JIEABARIM. D'Oboth ils vinrent à Jiéabarim, qui est vers les frontières de Moab (44).	Nous levant donc pour franchir le torrent de Zared, nous sommes venus sur ses bords (13).
Laissant ce torrent, ils campèrent vis-à-vis d'Arnon (13).	XXXIX. DIBONGAD. Partis de Jiéabarim, ils dressèrent leurs tentes en Dibongad (45).	
Et ils vinrent du désert en Mathana, et de Mathana en Nahaliel (19).	XL. HELMONDEBLATAIM. D'où étant partis, ils campèrent en Helmondéblataim.	
De Nahaliel en Bamoth (19): Bamoth est dans une vallée en la contrée de Moab, à l'extrémité de Phasga, qui regarde le désert (20).	XLI. ABARIM. Sortis de Helmondéblataim ils vinrent vers les montagnes d'Abarim devant Nabo (47).	Monte sur le sommet de Phasga, et porte les yeux autour de toi vers l'occident, et le septentrion, et le midi, et l'orient (III, 27).

XLII. LE JOURDAIN.
Partis des montagnes d'Abarim, ils passèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho (48).

Nous allons maintenant puiser dans le *Commentaire* de M. de Laborde quelques notions sur les campements.

I. Soccoth, Socoth ou Soucoth, premier campement des Israélites quittant le pays des Pharaons. *Exod*. XII, 37; *Num*. XXXIII, 35. C'était le lieu du rendez-vous général; ils s'y réunirent de divers points du royaume qui avaient été indiqués pour rendez-vous particuliers.

« Tous, au premier ordre du Seigneur qui leur avait été transmis par Moïse, durent se préparer au départ et, à l'explosion de chaque nouvelle plaie, s'attendre à se mettre en route. Quel qu'ait été leur nombre, ils ne pouvaient subsister dans un même lieu avec leurs troupeaux; ils durent donc s'assembler sur plusieurs points, aux extrémités du pays, et là attendre, comme le font aujourd'hui les pèlerins qui se réunissent au Birkel-el-Hadgi et campent plusieurs jours jusqu'à ce qu'ils reçoivent le signal du départ. Il est dit, il est vrai, dans le texte que le peuple de Dieu partit *de Ramessès*; mais on sait que le nom de Ramessès désignait la capitale (c'est ici le cas), comme c'est l'habitude dans les anciennes dénominations.... » *Pag*. 67, *col*. 2, *et* 68, *col*. 1. Il faut observer aussi que le pays de Ramessès est le même que le pays de Gessen ou Goshen, aujourd'hui El-Charkiéh, au nord d'Héliopolis, aujourd'hui Matériéh.

De ces divers points de réunion, les Israélites se rendirent donc à Soucoth. Or « *Soucoth* signifie des *tentes* et ne désigne qu'un campement. Nous en avons la preuve par analogie dans la Genèse. Lorsque Jacob quitte Laban et se dirige vers les montagnes de Galaad, il arrive à un lieu où il n'y avait pas d'habitations; il y bâtit une cabane (comme les Bédouins font encore sur la lisière des terres cultivées), et y dressa ses tentes, *Appellavit nomen loci illius Soccoth, id est tabernacula* (*Gen*. XXXIII, 17). Il est donc bien évident que ce n'était pas le nom du lieu, mais le nom qu'on lui donna après y avoir dressé ses tentes et parce qu'il signifie tentes. Il en est de même ici; seulement dans le premier cas le nom s'est conservé, parce que, la contrée étant habitable, il s'éleva dans ce même lieu une ville qui fut plusieurs fois citée (*Jos*. XIII, 27; *Ps*. LX, 8; CVII, 8), tandis que dans ce désert les pas des Egyptiens suffirent pour effacer les traces des Israélites. » *Pag*. 67, *col*. 1.

II. Etham, deuxième campement. *Exod*. XIII, 20; *Num*. XXXIII, 6. *Voyez* Etham, addition.

III. Près ou vis-à-vis de Phihahiroth devant Magdalum ou Migdol et vis-à-vis de Beelsephon, troisième campement. *Ex*. XIV, 2; *Num*., *ibid*., 7. *Voyez* Beel-Sephon, note. *Voyez* aussi M. de Laborde sur *Exod*. XIV, 3, 4, 7, 9, *pag*. 76, *col*. 2, *et* 77, *col*. 1.

IV. Le bord de la mer Rouge. *Ex*. XIV, 1, 9, 21; *Num*., *ibid*., 8. *Voyez* Mer Rouge.

V. Mara, cinquième campement. *Ex*. XV, 22, 23; *Num*., *ibid*., 8. Le texte dit que les Israélites ayant passé la mer Rouge, Moïse les fit partir; qu'ils entrèrent dans le désert de Sur ou d'Etham (*Voyez* Etham, addition), y marchèrent trois jours, et campèrent à Mara. M. de Laborde a indiqué sur sa carte la voie suivie par les Israélites et deux endroits où ils se reposèrent, mais dont ne parle pas Moïse. Il dit ensuite ce qu'est Mara, et en fixe la position. *Voyez* Mara, addition.

VI. Elim, sixième campement. *Ex*. XIV, 27; *Num*., *ibid*., 9. M. de Laborde ayant cherché cette station dans Ouadi-Garandel ou à Tor, où la plaçaient communément les voyageurs et les commentateurs, et n'ayant pu l'y reconnaître, il a dirigé ses recherches sur un autre point. Il a trouvé « dans le haut de Ouadi-Ossaita, » un lieu « près d'une source assez bonne et de palmiers nombreux. » C'est dans ce lieu qu'il reconnaît Elim. Il dit ses raisons, et réfute l'opinion commune qui place ailleurs cette station, et les objections qu'on pourrait lui faire. *Voyez* son ouvrage, pag. 85, col. 1 et suiv., et pag. 89, col. 1.

VII. Près de la mer Rouge, septième campement. *Ex*. XVI, 1; *Num*., *ibid*., 10. Les Israélites partirent d'Elim, disent ces deux textes, et vinrent dresser leurs tentes près de la mer Rouge, dit seulement le journal du voyage. « Jusqu'à Elim ou Ouadi-Ossaita, dit M. de Laborde, les Israélites ont suivi la seule route qui s'offrait à eux; à partir de cette station ils devaient choisir entre deux routes, celle d'en haut et celle d'en bas. La première passe par une plaine (El-Debbe) et d'assez larges vallées (Ouadi-Nasseb, Barak et Cheick). Elle n'a que deux passages difficiles, escarpés et étroits. L'une traverse une vallée pénible (Ouadi-Taibé) et suit un rivage qui n'est praticable qu'à la marée basse; mais elle conduit au Sinaï par les vallées les plus fertiles et les plus larges de la presqu'île (Ouadi-Feyran, Ouadi-Cheick). Elle n'a qu'un défilé (Nakb-Badera). Moïse n'avait donc point à hésiter, il conduit les Israélites par Ouadi-Taibé et les arrête au bord de la mer, où ils campent dans une vaste plaine qui offre dans cette saison une verdure assez abondante. » *Pag*. 89, *col*. 1.

VIII. Sin, huitième campement. *Ex*., *ib*.; *Num*., *ib*., 11. Le désert de Sin « s'étend entre Elim et le Sinaï. » C'est dans ce désert où les Israélites, ayant quitté leur station d'auprès de la mer, vinrent dresser leurs tentes.

IX. Daphca, neuvième campement. *Num.*, *ibid.*, 12. *Voyez* Daphca.

X. Alus, dixième campement. *Num.*, *ib.*, 13. *Voyez* Daphca.

XI. Raphidim, onzième campement. *Ex.* XVII, 1; *Num.*, *ibid.*, 14. *Voyez* Raphidim.

XII. Sinaï, douzième campement. *Ex.* XIX, 2; *Num.*, *ibid.*, 15. *Voyez* Sinaï.

XIII. Kiberoth-Taava, ou Sépulcres de Concupiscence, treizième campement. *Num.* X, 12, 33; XI, 34; XXXIII, 16. *Voyez* Kiberoth, addition.

XIV. Haseroth, quatorzième campement. *Num.* XI, 34; XII, 16; XXXIII, 17. *Voyez* Haseroth.

XV. Rethma, dans le désert de Pharan, quinzième campement. *Num.* XIII, 1; XXXIII, 17. *Voyez* Rethma. C'est de cette station que Moïse envoya les douze espions examiner le pays de Chanaan, et c'est à Cadès qu'ils lui rapportèrent le résultat de leur mission.

XVI. Remmon-pharez, seizième campement. *Num.* XXXIII, 19. De cette station, y comprise, à celle de Cadès, non comprise, il y en a dix-sept. Cependant les espions ne mirent que 40 jours à explorer le pays de Chanaan et à venir rendre compte de leurs observations à Moïse, alors à Cadès. Il suit de là que les Israélites passèrent fort peu de temps dans chacun de ces dix-sept campements. M. de Laborde va nous expliquer comment cela se fait.

« Les espions, dit-il, sont partis de Rethma dans le désert de Pharan,... affreux désert, selon la Bible.... Les descriptions des voyageurs et notre propre expérience confirment cette expression. Il est donc naturel que les Israélites n'attendent pas dans le même lieu, avec leurs nombreux troupeaux, tout le temps qui est nécessaire aux envoyés pour accomplir leur mission, c'est-à-dire près de deux mois. Ils changent de campement, comme les Arabes le font de nos jours, aussitôt que la verdure manque, et moins une partie du désert est fournie de pâturages, plus les changements de campement sont fréquents; ce n'est plus pour ainsi dire qu'un voyage où la distance parcourue chaque jour fournit sa prairie clair-semée pour la pâture des troupeaux.» — (*Pag.* 121, col. 2.)

« Comprises dans ce sens, qui me semble le plus juste, puisque seul il donne une solution facile et naturelle, les dix-sept stations se placent sans difficultés; elles laissent au voyage son itinéraire, conforme à la topographie du pays et à la marche de toute peuplade vers un but déterminé.

» Les commentateurs, depuis les premiers et les plus anciens jusqu'aux derniers et aux plus récents, dont les travaux viennent de paraître, ont été induits en erreur par ces dix-sept stations, qu'ils ont voulu forcément introduire dans le voyage, ou qu'ils ont rejetées comme autant d'interpolations, ou bien enfin qu'ils ont voulu considérer comme les lieux de halte des trente-huit ans de séjour dans le désert, sur lesquels la Bible ne donne aucun éclaircissement.

» Ces systèmes ne soutiennent pas la discussion. Placées entre le mont Sinaï et Cadès, espace qui ne comporte pas plus de onze journées selon l'affirmation bien positive du Deutéronome (I, 1), ces dix-sept stations, réunies aux trois que nous venons d'examiner, en forment vingt; il y a donc neuf stations ou quatre-vingt-dix lieues, dont on ne sait que faire, et qui ont formé sur les cartes des zigzags et des contours, les moins en rapport avec l'état du pays et la situation particulière du peuple hébreu.

» L'un des derniers commentateurs, M. Raumer, a adopté, dans l'intention la plus louable de concilier les difficultés, une hypothèse bien faite pour les augmenter, ainsi que le prouvent et son texte explicatif et surtout l'itinéraire tracé sur sa carte, qui promène les Israélites, on ignore sous quel prétexte, trois fois dans toute la longueur de Ouadi-Arab. Cette hypothèse consiste à considérer Moseroth (Nombres, XXXIII, 30) comme le lieu où mourut Aaron, et comme étant le même nom au pluriel que Mosera, près du mont Hor (XXXIII, 30 [il y a erreur dans cette indication; il faut peut-être *Deut.* X, 6]). Je discuterai plus loin ce système.

» Quelques pieux commentateurs, avides de détails, que n'offre pas le texte de la Bible, pour expliquer la marche des Hébreux pendant les trente-huit années de séjour dans le désert, ont supposé que ces dix-sept stations pouvaient coïncider avec leurs changements de demeures pendant cette longue série d'années. Gœthe et tous les rationalistes ont trouvé plus commode d'accuser d'interpolation le texte qui s'en est le plus miraculeusement préservé; ils ont supposé que ces dix-sept stations n'avaient été irrégulièrement intercalées dans le texte que pour rendre vraisemblable *la fable des quarante années de séjour dans le désert*. Ces deux opinions, dont l'une est au moins respectable dans son intention, manquent de solidité. Le Deutéronome dit positivement que les trente-huit années s'écoulèrent depuis Cadès jusqu'à l'entrée dans la terre promise, *tempus autem, quo ambulavimus de Cades-Barne, usque ad transitum torrentis Zared, triginta et octo annorum fuit* (Deut. II, 14), et il était plus exact ou plus précis de dire depuis Cadès jusqu'au mont Hor, puisqu'on arrive à cette station, qui suit immédiatement l'autre, le 1er du 5e mois de la quarantième année (Nombres, XXXIII, 31). Or les dix-sept stations dont il est ici question précèdent celle de Cadès, et si elles avaient été introduites, interpolées par fraude, on les aurait mieux placées. Si Moïse avait cru utile de nous retracer les événements du séjour des Hébreux dans le désert pendant ces trente-huit années, nous trouverions, dans les Nombres ou le Deutéronome, de ces détails précis, de ces peintures naïves, qui remplissent la Genèse et l'Exode; mais cette suite d'années est passée sous silence, et les dix-sept stations de la nomenclature des Nombres ne sauraient, par la place qu'elles occupent, ainsi que par la brièveté de leur

rédaction, servir à combler une si importante lacune. » — *Pag.* 122, col. 1.

XVII. Lebna, dix-septième campement. *Num.* XXXIII, 20. M. de Laborde fait ici une observation qui s'applique à chacun des campements suivants, jusqu'à Cadès. « Il y a bien peu d'espoir, dit-il (pag. 122, col. 1), de retrouver ces lieux, et bien peu de fond à établir sur quelque analogie de consonnaece avec les noms de lieux modernes; d'ailleurs ces stations d'attente perdent tout leur intérêt dès qu'elles ne se rattachent plus d'une manière directe à l'itinéraire du voyage. » En conséquence M. de Laborde ne s'arrête pas à fixer leur position. Nous passerons aussi, à plus forte raison, sur Ressa, — Ceelatha, — le mont Sepher, — Arada, — Maceloth, — Thahath, — Tharé.

XXV. Methca, vingt-cinquième campement. *Num.* XXXIII, 28. Dans son commentaire sur ce verset, dom Calmet se demande si *Methca* « ne serait pas *Moca*, ville de l'Arabie Pétrée, connue par une médaille d'Antonin le Pieux (*Apud Cellar.*, *l.* III, *c.* xiv. *Arabia*). » Sur quoi M. de Laborde (pag. 122, col. 1) fait l'observation suivante que nous aurions trop souvent l'occasion de répéter : « C'est ainsi qu'on entendait alors le commentaire géographique, et qu'on se contentait d'une douteuse ressemblance entre deux noms pour bâtir une hypothèse. » Nous verrons ci-après au mot Methca que dom Calmet a bâti une autre hypothèse.

XXVI. Hesmona, vingt-sixième campement. *Num.* XXXIII, 29.

XXXVII. Moseroth, vingt-septième campement. *Num.*, *ibid.*, 30. *Voyez* Moseroth. — Nous passons avec M. de Laborde sur Benejaacan, — Gadgad, — Jetebatha, — Hebrona.

XXXII. Esiongaber, trente-deuxième campement. *Num.*, *ibid.*, 35. *Voyez* Esiongaber.

XXXIII. Cadès, trente-troisième campement. *Num.* XIII, 26, 27; XX, 1; XXXIII, 36; *Deut.* I, 19, 25, 46. Les commentateurs et les géographes m'ont paru avoir créé des systèmes si différents et si pleins de difficultés à l'occasion de Cadès, et avoir environné cette localité de tant de ténèbres, que, quand j'ai eu à m'en occuper, je n'ai jamais pu y voir un peu clair; aussi, n'approuvant pas l'article que dom Calmet avait consacré à Cadès, et devant me faire une opinion sur un sujet rendu si difficile, ai-je laissé de côté les commentateurs et les géographes, et me suis-je borné à réunir les textes où se trouve le nom de Cadès, à les examiner, à les conférer, en un mot, à les étudier selon mon habitude. C'est ainsi, par exemple, que je crois avoir débrouillé l'histoire des Amalécites, et expliqué le XXXVIe chapitre de la Genèse. *Voyez* Amalec *et* Eliphaz. Je trouvai donc, par ce moyen, qu'il n'y avait, au midi du pays de Chanaan, qu'une seule localité nommée Cadès, et je pus en fixer la position. *Voyez* Cadès. Je suis heureux aujourd'hui de voir ces résultats confirmés par M. de Laborde. Ecoutons ce savant.

« Cadès, est-il dit dans le Deutéronome, I, 2, est à onze journées du mont Horeb : *Undecim diebus de Horeb, per viam montis Seir usque ad Cades-Barne.* Ceci doit s'entendre d'une distance générale : il y a en effet 70 à 75 lieues, et en admettant les difficultés des chemins et la marche lente des Israélites, en faisant attention surtout au tracé de ces 11 journées sur une route qui passe par *Eziongaber* et *Ouadi-Araba*, le long de la montagne de *Seir*, on peut compter 11 journées de près de 8 heures chacune. Quelques commentateurs ont admis que ce *Cadès* ne pouvait être le même que celui des *Nombres*, où les Israélites n'arrivent qu'après 21 stations. M. Raumer a commis cette faute, et, de ce moment, il n'a pu sortir des difficultés qu'il s'était créées; il a marqué ces 21 stations sur une ligne droite qui s'avance directement sur la terre sainte, et elles l'ont conduit à l'extrémité méridionale de la *mer Morte*, où il a placé *Cadès*. D'autres ont cru que dans les 11 journées indiquées dans le *Deutéronome* comme distance générale, on devait retrouver, en tirant une ligne par *Cadès*, tout l'espace qui sépare le mont *Horeb* des plaines de *Moab*, où Moïse écrivait ses souvenirs : cette explication n'est pas admissible.

» *Cadès* est donc à 11 journées du mont *Horeb;* il est dans le désert de *Pharan*, ou sur sa limite (1), puisque *Cadorlahomor*, en revenant du désert de *Pharan*, s'arrête à *Cadès* (2). Il est aussi dans le désert de *Sin* ou sur sa limite (3), c'est-à-dire entre les deux déserts, prenant le nom de l'un ou de l'autre, selon que les voyageurs venaient d'un côté ou d'un autre, selon qu'ils accordaient plus d'importance au premier qu'au second. Le désert de *Pharan* est au sud, puisqu'on le traverse en venant du *Sinaï* à *Cadès* (4); le désert de *Sin* s'étend au nord, puisque les espions, en montant du côté du midi vers *Hébron*, considèrent le pays depuis le désert de *Sin* (5).

» En outre, *Cadès* était situé à la frontière d'*Edom*, ainsi que Moïse le fait dire au roi par ses envoyés (6) : « Voilà l'extrême limite » qui arrive dans la ville de Cadès, qui est » sur vos extrêmes limites, » près de la ville de *Pétra*, si l'on veut associer le rapport d'Eusèbe à l'autorité de la Bible, car il dit qu'on montrait de son temps, à *Cadès*, dans les environs de *Pétra* (7), le tombeau de *Marie* (qui fut enterrée à *Cadès* (8). Il faut aussi chercher *Cadès* plus au nord que le mont *Hor*, puisque c'est en descendant par *Ouadi-Araba* que les Israélites s'arrêtent devant

(1) *Nombres*, xiii, 1.
(2) *Genèse*, xiv, 7.
(3) *Nombres*, xxxiii, 36; *Deutéronome*, xxxii, 51.
(4) *Ibid.*, xiii, 1.
(5) *Ibid.*, xiii, 22.

(6) Ecce in urbe Cades, quæ est in extremis finibus tuis, positi, etc. *Nomb.* xx, 16.
(7) Euseb. *in locis*.
(8) Sepulta in eodem loco. *Nombres*, xx, 1.

cette montagne, où mourut Aaron, plus au sud cependant et plus près d'*Eziongaber*, puisqu'ils s'y rendirent en une journée (1). Mais il y a peut-être une distinction à établir entre *Cadès* et *Cadès-Barné:* l'un est la source, le lieu de halte, la ville, comme l'appelle Moïse (2); l'autre la vallée, l'emplacement des pâturages, le lieu des longs séjours et la limite dans les descriptions du pays. D'après mes calculs, l'un serait placé dans *Ouadi-Djerafi*, l'autre occuperait toute la longue *Ouadi-Araba*, depuis la mer Rouge jusqu'à la mer Morte, et répondrait au verset de Josué, quand il est dit qu'après s'être emparé d'*Esdud* et d'*Hebron*, il soumit tout le pays depuis *Cadès-Barné* jusqu'à *Gaza* (3).

» La position que j'ai donnée à *Cadès* dans *Ouadi-Djerafi* me paraît répondre à toutes les exigences, bien que quelques-unes semblent entre elles contradictoires. Ainsi, j'ai placé ce lieu sur la frontière de l'*Idumée*, qui était formée à l'ouest par *Ouadi-Araba*, et il se trouve sur la frontière du désert de *Sin* ou de la *Syrie*, qui en effet, à cette latitude, se sépare du désert de *Pharan*, aujourd'hui de *Tyh* ou de l'*Arabie Pétrée*, d'une manière aussi précise du moins que peut l'être une limite dans les sables. Le désert de *Pharan*, qui avoisinait le désert de *Sin*, était au sud, celui-ci au nord, mais il est dit : « Depuis le » désert de *Sin* jusqu'à *Edom* (4). » Cette position sur la limite des deux déserts, devait être sous la latitude de *Pétra* : c'est ainsi que se présente à nous *Ouadi-Djerafi*.

» La *Syrie* s'étendait jusqu'à cette latitude. A une époque où le désert avait moins empiété sur les terrains fertiles, où la culture et les populations formaient comme un barrage contre les sables, la limite du pays de *Chanaan* (5), et de la *Judée* (6) devait atteindre également cette position et offrir de gras pâturages, car nous y trouvons une ville de *Gerare* et des champs qu'Abraham préféra pendant quelque temps à ceux de la Syrie (7). Ce séjour d'Abraham à *Gerare* entre *Cadès* et *Sur* nous servira à mieux établir la position méridionale que nous avons donnée à *Cadès;* le Chaldéen, au lieu de *Cadès* et *Sur*, place le séjour d'Abraham entre *Rekem* et *Agara* (Gerare); le Syriaque, entre *Recem* et *Gedar* (Gerare); l'Arabe, entre *Racun* et *Algiesar*, c'est-à-dire entre *Pétra*, aujourd'hui *Ouadi-Mousa*, position connue, et un *Gerare* indéterminé, mais qui, de toute manière, est à l'ouest ou au sud-ouest de *Pétra*, ce qui place *Cadès* plus au sud que cette ville. Différentes expressions du texte peignent le site de *Cadès* comme escarpé, entouré de montagnes, description à laquelle répond convenablement la vallée de *Djerafi*, qui est resserrée entre des rochers escarpés.

» *Cadès* était à une journée d'*Eziongaber*, et quoique à une distance à peu près égale du mont *Hor*, il fallait cependant, pour descendre par *Ouadi-Araba*, le chemin de la mer Rouge, passer devant le mont *Hor*. *Ouadi-Djerafi* va du sud au nord, comme toutes les vallées qui écoulent leurs eaux dans *Ouadi-Araba*, à partir du versant qui a sa pente vers la mer Morte; les Israélites faisaient donc un détour obligé pour descendre vers la mer, et passaient forcément devant le mont *Hor*, et, Aaron étant mort, ils durent s'en rapprocher pour édifier son tombeau sur ce point élevé qui dominait toute la contrée.

» Cette vallée est en même temps la seule position qui convienne à la description du combat que les Israélites livrent aux Amorrhéens, et dans lequel ils succombent. « Et voilà que, se levant de grand matin, ils montèrent sur le sommet de la montagne, et dirent : Nous sommes prêts à monter au lieu dont le Seigneur a parlé, car nous avons péché. — Et Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous le commandement du Seigneur? Cela ne vous sera point favorable. — Ne montez point, car le Seigneur n'est pas avec vous; de peur que vous ne succombiez en la présence de vos ennemis. — Les Amalécites et les Chananéens sont devant vous, et vous tomberez sous leur glaive, parce que vous n'avez pas voulu obéir au Seigneur, et le Seigneur ne sera point avec vous. — Mais eux, frappés d'aveuglement, montèrent sur le sommet de la montagne. L'arche d'alliance du Seigneur ni Moïse ne sortirent point du camp. — Les Amalécites et les Chananéens qui habitaient la montagne descendirent, et, les frappant et les tuant, ils les poursuivirent jusque dans *Horma* (8). »

» Le *Deutéronome*, dans ses réminiscences, présente le même tableau.

» Voilà donc les Hébreux qui se croient obligés de monter sur la hauteur et d'en chasser leurs ennemis. Des commentateurs ont cru qu'il s'agissait d'une montagne, d'un pic isolé; mais, de quelque manière qu'on décrive, dessine ou construise une montagne, on n'expliquera jamais comment, pour pénétrer dans un pays, il est nécessaire de s'emparer d'une montagne; comment, sur cette montagne, trois peuplades différentes peuvent être en armes et attendre un combat. Si, au contraire, on place les Israélites au fond d'une vallée, on comprendra sans peine la nécessité où ils se trouvent, pour attaquer leurs ennemis, de monter et par conséquent de lutter avec désavantage. Le plateau élevé qui s'étend entre la mer, l'*Egypte*, les montagnes de l'*Arabie Pétrée* et celles de la *Syrie*, était habité par les Amalécites au sud, les Amorrhéens du côté de la mer, et les Chananéens à l'extrémité méridionale de la *Syrie*. Ce plateau déversait ses eaux dans des vallées qui se sont creusé un lit profond en coulant vers *Ouadi-Araba*, du

(1) *Nombres*, XXXIII, 35.
(2) *Nombres*, XX, 16.
(3) *Josué*, X, 41.
(4) *Nombres*, XXXIV, 3.
(5) *Nombres*, XXI, 1; XXXIV, 4; *Isaïe*, XLVII, 19.
(6) Ascendit in Cades. *Josué*, XV, 3 et 23.
(7) *Genèse*, XX, 1.
(8) *Nombres*, XIV, 40 et suiv.

sud-ouest au nord-est; c'est dans l'une de ces vallées qu'une source (peut-être même la vallée entière) portait le nom de *Cadesch :* c'est de ce campement encaissé que les Hébreux s'élancent contre leurs ennemis, qui les attendent sur les hauteurs.

» On a placé *Cadès*, sur les cartes, dans différentes positions. Je discuterai quatre opinions qui ont été appuyées d'arguments dignes d'une réfutation.

» 1° Au sud de la mer *Morte*, près de son rivage;

» 2° Dans *Ouadi-Araba*, entre le mont *Hor* et l'*Accabah;*

» 3° A l'embouchure de *Ouadi-Garandel;*

» 4° Vers le 30° 5' de latitude, et le 32° 30' de longitude, dans la plaine et au milieu des sables.

» 1. M. Raumer a établi cette position en savant et en géographe; son ami, M. Schubert, a précisé le lieu en voyageur; c'est donc une opinion qui mérite l'attention; mais les raisons de l'un et de l'autre de ces hommes consciencieux sont établies sur une erreur.

» En plaçant *Cadès* comme ils l'on fait, l'un dans le lit de *Ouadi-Araba*, à deux lieues au sud de la mer Morte, sur la rive gauche du torrent *Zared* (*Ouadi-el-Ahsa*), l'autre plus à l'ouest, ils se trouvent en contradiction avec les distances, aussi bien qu'avec les faits; quant aux distances, sans les citer toutes, nous rappellerons seulement les onze journées jusqu'au mont *Horeb*, et la seule station d'*Eziongaber* à *Cadès*, qui serait de 36 lieues. Quant aux faits, pourquoi demander aux Edomites la permission de passer à travers leurs possessions, quand ce sont les Moabites qu'on a sur son chemin, ou *Sehon*, ce roi des Amorrhéens, qu'on bat plus tard avec tant de facilité?

» 2. Le géographe Berghaus, qui par sa carte de Syrie a pris rang parmi les plus habiles critiques dans la géographie comparée, admet que le *Cadès* de l'Ecriture occupe toute la *Ouadi-Araba* de nos jours. Ce résultat de ses réflexions n'est pas satisfaisant, car il n'aide en rien le lecteur de la Bible, qui recherche les traces de l'itinéraire des Israélites.

» 3. Burkhard a suivi *Ouadi-Gharandel*, et, comme un voyageur qui a plus vite fait de s'impressionner que de réfléchir, il a conclu que c'était *Cadès*. J'ai reposé quelques heures dans cette vallée, près de la fontaine, à l'ombre de ses palmiers *doums;* mais je n'ai pas trouvé que cette position, près de laquelle les Israélites passent plus tard, pût convenir au *Cadès* où ils séjournèrent si longtemps. Si les Hébreux étaient dans *Ouadi-Gharandel*, ils n'avaient que faire de demander au roi d'*Edom* l'autorisation de passer à travers son pays, car ils étaient sur la frontière; ils n'avaient aucune raison de remonter vers le mont *Hor; Cadès* ne se trouvait alors ni à l'extrémité de *Pharan*, ni à l'extrémité de *Sin*, etc.

» 4. Chercher *Cadès* dans la plaine, ce n'est point une manière d'expliquer l'attaque contre les Amorrhéens; c'est d'ailleurs s'attacher à une opinion qui ne s'appuie sur aucun tracé topographique précis, c'est adopter aveuglément un nom placé au compas sur une feuille de papier ou jeté sur une carte. Aussi Reichard, dans sa *carte de la Palestine* (publiée en 1818), s'est fait un système qui lui est propre. *Edom*, ou l'*Idumée*, se trouve transportée entre la mer Méditerranée et la mer Morte, au sud d'*Hébron; Cadès-Barnéa* est à quelques lieues à l'est de *Gaza*, ainsi que le mont *Hor*, *Salmona*, *Phunon :* c'est tout un système géographique nouveau, mais sans consistance.

» La difficulté apparente qui a engagé plusieurs commentateurs et à leur suite quelques géographes à adopter deux *Cadès* ou deux passages à *Cadès*, c'est le miracle de la source que Moïse fait jaillir du rocher. On a l'habitude de dire : Il y a un *Cadès* où les Hébreux restèrent longtemps sans se plaindre du manque d'eau, puis un *Cadès* où il n'y a pas d'eau, et c'est alors que le peuple murmure et que Moïse fait un miracle : donc il y a deux *Cadès*. C'est une erreur; car, de même qu'il y a une saison où l'eau est abondante dans le désert, et une autre où elle tarit dans les trois quarts des sources qui en fournissent aux mois de décembre, janvier, février, mars, avril, mai et même juin; de même aussi il y eut à *Cadès* de l'eau de la source naturelle qui, de tout temps, existait dans cet endroit, puisque dans la *Genèse* elle porte le nom de *Masphat* (1), mais qui tarit vers cette époque de l'année qui succède aux grandes chaleurs de juillet et d'août, et qui précède les pluies de décembre et janvier.

» Remarquons bien que le peuple ne se plaint pas de ne pas trouver d'eau; ses murmures ne participent en rien de l'étonnement ou de l'inattendu. Le texte est simple et clair (2) : « L'eau vient à manquer pour un » si grand nombre d'hommes et de trou- » peaux; » Moïse en fait sortir d'un rocher et répète à *Cadès* le miracle du mont *Horeb*, lors de la station de *Raphidim* (3).

» A la suite des expéditions de nos croisés, on se préoccupait moins d'antiquités que dans l'institut d'Egypte, mais beaucoup plus des souvenirs bibliques : lorsque Baudoin, en 1101, pénétra dans *Ouadi-Mousa* (Vallis Moysi), on crut voir dans l'admirable source qui traverse ses ruines l'eau que Moïse fit sortir du rocher à *Cadès* (4). C'était plutôt une pieuse illusion qu'une observation exacte.

» *Cadès* me semble, dans toute l'émigration des Israélites, former avec le *Sinaï* les deux points importants, ceux qui se fixèrent davantage dans leurs souvenirs, tant par le long séjour qu'ils y firent que par les miracles qui s'y manifestèrent, les séditions et les

(1) *Genèse*, XIV, 7.
(2) *Nombres*, XX, 2.
(3) *Nombres*, XX, 11.
(4) Albert. Aquensis, 552.

murmures qui y éclatèrent. *Cadès* avait, plus que le *Sinaï*, des droits à l'attention des Israélites, car ce lieu se rattache à l'histoire de leurs pères et à leurs traditions; ils ne pouvaient ignorer que *Hagar* erra dans ce désert entre *Cadès* et *Bared* (1), et qu'Abraham poussa ses troupeaux entre *Cadès* et *Sur* (2).

» Comme position géographique, le *Sinaï* et *Cadès* sont aussi les deux seules localités qui permettent à une grande multitude de séjourner, et à de nombreux troupeaux de trouver les pâturages qui leur sont nécessaires; le *Sinaï*, dans les vallées voisines, *Cadès* dans la longue *Ouadi-Araba*, qui forme encore aujourd'hui un caractère tout particulier de la configuration du pays.

» De même que les Israélites séjournèrent près d'une année au *Sinaï*, de même aussi ils purent, avec l'assistance de la manne, subsister un long temps, 40 ans peut-être si l'on veut regarder ce chiffre comme précis, à *Cadès* et dans *Ouadi-Araba*. Il faut bien considérer que la première année révolue, rien ne les empêchait, dans leur état nomade, de séjourner indéfiniment dans la même localité qui, douze mois durant, leur avait fourni le nécessaire. — La vie nomade se compose d'habitudes périodiques qui suivent le cours des saisons, et qui, comme elles, se renouvellent chaque année d'une façon aussi invariable.

» Il est dit positivement (3) que, depuis *Cadès* jusqu'au torrent de *Zared*, il se passa 38 années; comme le voyage une fois entrepris n'indique aucune halte, et qu'au contraire la nature des précautions que les Hébreux doivent prendre pour diminuer les inquiétudes des peuples près desquels ils passent implique une marche hâtive, on est donc obligé de reporter à *Cadès* le séjour de 38 années; d'ailleurs nous trouvons une autre indication plus précise encore. Arrivés au mont *Hor* en venant de *Cadès*, Aaron meurt, et il est dit: « Il y mourut la 40e année de la sortie des fils d'Israel de l'Egypte, le 5e mois, le 1er jour du mois (4). » C'est donc entre *Cadès* et le mont *Hor* que s'écoulèrent ces 38 années, ou plutôt, c'est à *Cadès* même et dans la grande vallée *Araba*, qui les sépare, et qui de *Cadès* prenait le nom de *Cadès-Barnea*. Cette date, qui coïncide avec la précédente, est d'autant plus certaine, cette indication d'autant plus positive, qu'elle se trouve dans le journal du voyage, où la nomenclature n'est interrompue que pour insérer les faits les plus importants ou les plus nécessaires à l'explication du voyage.

» La position de *Cadès* une fois fixée, je ne m'appesantirai que sur un point important, la durée du séjour des Israélites dans le désert. C'est à *Cadès* que l'Eternel, irrité contre les enfants d'Israel, jure qu'ils ne verront pas la terre sainte, et qu'ils erreront en pasteurs pendant quarante ans dans le désert. Ni le récit des *Nombres*, ni les souvenirs du *Deutéronome*, ni la liste des stations, ne fournissent la moindre indication sur les 38 années. Ce seul passage: « Vous séjournerez à *Cadès Barné* un long espace de temps (5), » exprime cette période de temps et rend compte de ce long séjour dans le désert. Un tel silence a donné lieu à divers commentaires, aux opinions les plus bizarres, aux suppositions les plus déraisonnables.

» Le plus grand nombre des commentateurs, en adoptant deux *Cadès*, l'un dans le désert de *Pharan* (selon le chapitre X des *Nombres*), l'autre dans le désert de *Sin* (selon le *Deutéronome*), ont trouvé moyen d'appliquer les 17 stations du chap. XXXIII des *Nombres*, dont il n'est pas fait mention dans le récit, aux 38 ans de séjour dans le désert. De là sur leurs cartes les plus singuliers itinéraires. Ce système est entièrement contraire à ce même récit, qui place la malédiction du Seigneur et le long séjour dans le désert après l'arrivée à *Cadès*. Or nous avons prouvé qu'il n'y avait qu'un *Cadès*. »

XXXIV. Le mont Hor, trente-quatrième campement. *Num.* XX, 25; XXXIII, 37, 38. Il y a dans le texte latin: *Castrametati sunt in monte Hor*, que l'on traduit par: *Ils campèrent sur la montagne de Hor;* il faut entendre *près* de la montagne. *Voyez* Hor.

XXXV. Salmona, trente-cinquième campement. *Num.* XXI, 4; XXXIII, 41; *Deut.* II, 1-3. *Voyez* Salmona.

XXXVI. Phunon, trente-sixième campement. *Num.* XXI, 6; XXXIII, 42. *Voyez* Phunon.

XXXVII. Oboth, trente-septième campement. *Num.*, *ib.*, 10; *ib.*, 43. En quittant Phunon, les Israélites avaient à choisir ou la route qui les conduirait dans la direction que prit plus tard la route romaine; ou celle qui, à droite, lui est parallèle à une distance de deux ou trois lieues, mais qui leur ferait faire un détour et les exposerait à de nouveaux dangers. Ils prirent donc la première, et arrivèrent à Oboth, que M. de Laborde place dans les décombres de Butaiéh. « Butaiéh, à la vérité, est un site sans importance, mais qui a en sa faveur sa position sur la limite immédiate des possessions édomites, et qu'on peut atteindre sans traverser la plaine sablonneuse du désert, qui aurait excité les murmures des Israélites. » *Pag.* 134.

XXXVIII. Jié-Abarim, trente-huitième campement. *Num.*, *ib.*, 11, et *ib.*, 44. Partis d'Oboth, les Israélites *vinrent*, dit le texte, à *Jié-Abarim*. Sur quoi M. de Laborde s'exprime en ces termes: « Igim, sur la montagne Abarim et sur les limites des Moabites. Je crois qu'il faut chercher cette station à l'est des montagnes, d'où découlent les ravins de Ouadi-Ghoeier, près du château ruiné d'Ancika. L'interprétation du nom, *monceaux*, *monticules isolés d'Abarim*, conviendrait même à la localité qui présente des

(1) *Genèse*, XVI, 14.
(2) *Ibid.*, XX, 1.
(3) *Deutéronome*, II, 14.
(4) *Nombres*, XXXIII, 38.
(5) *Deut.*, I, 46.

monticules accumulés et l'apparence de cratères. — C'est encore aujourd'hui la frontière des Gébalènes... » Pag. 134, col. 1.

« Après cette station, nous devons intercaler celle du passage du Zared, qui n'était peut-être qu'une halte, et qui n'a point été considérée comme station. On en trouve l'indication dans le récit des *Nombres*, XXI, 12 [et *Deut.* II, 13]. Ce torrent ne peut être que El-Asha, le plus méridional de ceux qui se précipitent dans la mer Morte, par conséquent le premier ravin important que les Israélites rencontrent en venant du sud. » Pag. 134, col. 2.

XXXIX. Dibongad, trente-neuvième campement. *Num.* XXI, 13 ; XXXIII, 45. *Voyez* Dibongad.

XL. Helmon de Blathaïm, quarantième campement. *Num.*, *ibid.*, 19, et *ibid.*, 46. « J'ai placé cette station, dit M. de Laborde, entre Dibongad et Abarim. Le pays offre tant de ressources par sa fertilité qu'on est embarrassé pour le choix des lieux favorables au campement des Hébreux..... » Pag. 135, col. 1.

XLI. Abarim, quarante et unième campement. *Num.*, *ibid.*, 19, 20 ; *ibid.*, 47. Ce dernier verset porte : *Ils vinrent vers les montagnes d'Abarim devant Nébo. Voyez* au mot Abarim, comment s'explique, d'après M. de Laborde, dans un passage que j'ai emprunté de lui, « la position, ou plutôt la juxta-position de ces montagnes et de ces noms. »

XLII. Près du Jourdain, quarante-deuxième campement. *Num.* XXXIII, 48, 49 : *Partis des monts Abarim, ils passèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho ; ils y campèrent, depuis Beth-Simoth jusqu'à Abel-Satim, dans les plaines de Moab.* « C'est la plaine du Jourdain au sud-est de Jéricho. » Pag. 135, col. 2.]

MARCHE DE L'ARMEE D'ISRAEL autour de Jéricho.

☞ *Observations* (1) *sur le renversement des murs de Jéricho, après la septième marche des Israélites autour de cette ville. Josue*, VI. La prise et la destruction de Jéricho ne fut pas une conquête dont Josué ait pu se féliciter et se faire gloire. Un général qui ferait cent conquêtes de cette sorte ne passerait pas sans doute pour un grand capitaine ; et s'il n'avait fait que cela, l'on pourrait dire hardiment qu'il n'a triomphé que de six promenades, et qu'à la septième, Dieu, par un effet de sa toute-puissance, voulut donner à ce général et à tout son peuple le spectacle miraculeux d'une ville dont les murs redoutables sont renversés par une main invisible, à la vue d'une armée qui n'environne ses murailles que pour être spectatrice d'une si grande merveille pour y entrer ensuite de toutes parts, en exterminer les habitants et réduire en cendres cette ville anathème.

On ne doit point douter que l'armée d'Israel, conduite par un capitaine si expérimenté, ne marchât autour de Jéricho dans un très-grand ordre, sur deux ou trois colonnes environnantes et circulaires, avec quelques espaces entre elles, à cause du grand nombre des troupes, et sans doute hors de la portée des traits des ennemis. Josué suivait, accompagné des anciens ; ensuite venait l'arche portée, par les lévites et précédée des prêtres, qui sonnaient des sept trompettes. L'arche était gardée par les lévites, qui l'entouraient en armes ; le reste du peuple suivait à la queue et fermait la marche.

Masius (*a*) soutient que dans cette marche l'armée était rangée dans le même ordre qu'elle marchait dans le désert, et avec tout l'appareil du tabernacle. Je veux croire qu'elle marcha dans le même ordre qu'elle gardait dans le désert ; mais de dire que ce fut avec le tabernacle et tous ses ustensiles, c'est ce que l'Ecriture ne dit pas et ce qui n'est pas même vraisemblable, puisque l'armée, chaque jour après la marche, retournait dans le camp, où il restait sans doute quelque détachement pour garder le tabernacle, etc.

Le commandement que Josué fit à tout le peuple de ne jeter aucun cri et d'observer un grand silence pendant les six premiers jours, n'est pas une chose difficile à expliquer ; cependant je m'étonne que les commentateurs aient passé par-dessus et ne l'aient pas cru digne de remarque, il me semble qu'il en valait la peine. En voici la raison, et Josué ne l'ignorait pas : c'est que le peuple s'accoutumant aux cris à force de tourner, la plus grande partie eût été moins attentive à tourner les yeux du côté de la ville, au bruit subit des cris, pour voir la chute surprenante et miraculeuse de ses murailles. Josué savait bien que le septième jour déciderait du sort de cette ville ; mais il ne paraît pas que le peuple en fût informé. Je conjecture de là que le cri que les Israélites avaient ordre de faire (après un silence de six jours, lorsque les trompettes sonneraient d'un son plus long et plus coupé) ne leur était ordonné que pour les obliger dans ce moment à tourner la tête vers cette malheureuse ville.

L'Ecriture ne nous apprend pas quels furent les crimes qui attirèrent à ses habitants un châtiment si terrible ; mais il fallait qu'ils fussent montés à leur comble, puisqu'elle dit (*b*) : *Que cette ville et tout ce qui s'y trouvera soit dévoué* comme *un anathème au Seigneur. Que la seule Rahab courtisane ait la vie sauve, avec tous ceux qui se trouveront dans sa maison, parce qu'elle a caché ceux que nous avions envoyés pour reconnaître le pays.* Ce qui prouve que ce peuple s'était rendu digne d'un plus grand châtiment que les habitants du pays de Chanaan (*c*), puisqu'il fut entièrement dévoué à l'anathème du Seigneur, qui ordonne l'entière destruction de

(*a*) *Andreas Masius in lib. Josue.*
(*b*) *Jos.* vi, 17.

(*c*) *Deut.* vii, 1, 2.
(1) Par Folard. *Voyez* la préface, pag. xi.

Jéricho, de faire tout passer au fil de l'épée, de tuer tout ce qui a vie jusqu'aux animaux, de mettre le feu partout, de ne rien conserver du butin, que les métaux que l'on consacre au Seigneur; au lieu que l'on conserva le butin et les villes du pays de Chanaan.

MARCUS ANTONIUS JULIANUS, intendant de Judée en l'an 70 de Jésus-Christ. Il assista au siége de cette ville, et fut un de ceux qui en conseillèrent l'entière destruction, même du temple, de peur que les Juifs ne se révoltassent encore une fois (*a*). Minutius Félix (*b*) renvoie les païens à Josèphe et à Antoine Julien, pour apprendre que les Juifs ne sont péris qu'après avoir abandonné Dieu, et qu'ils n'ont souffert que ce qu'on leur avait prédit qu'ils souffriraient, s'ils persistaient à désobéir à ses ordres. C'est peut-être le même *Marc Antoine Julien*, dont il est parlé dans Josèphe.

MARDOCEMPADUS, roi de Babylone; le même que *Mérodac Baladan. Voyez* MÉRODAC.

MARDOCHÉE, fils de Jaïr, de la race de Saül, et des premiers de la tribu de Benjamin. Il fut mené captif à Babylone par Nabuchodonosor, avec Jéchonias, roi de Juda (*c*), l'an du monde 3405, avant Jésus-Christ 595, avant l'ère vulgaire 599. Il s'établit à Suse et y demeura jusqu'à la première année de Cyrus (*d*), qu'il s'en retourna, à ce qu'on croit, à Jérusalem, avec plusieurs autres captifs (*e*). Mais ensuite il revint à Suse, voyant que le temple demeurait imparfait, et que sa nation était sans appui dans la Judée. Il y a beaucoup d'apparence que Mardochée était fort jeune lorsqu'il fut mené en captivité; car depuis le transport de Jéchonias par Nabuchodonosor jusqu'à la troisième année de Darius, fils d'Hystaspe, ou Assuérus, qui épousa Esther cette année-là, il y a quatre-vingts ans (*f*).

Quelques-uns (*g*) croient que Mardochée vint à Babylone ou à Suse dans la personne de son père, et que pour lui il naquit dans ce pays-là: mais il est inutile de recourir à cette solution. Mardochée, ayant eu douze ans, par exemple, au temps du transport de Jéchonias, en eut quatre-vingt-douze au temps du mariage d'Esther avec Assuérus. A cet âge, il put fort bien s'acquitter des emplois que le roi lui donna, et vivre encore longtemps, supposé, comme le veulent les Juifs, qu'il ait vécu en tout cent quatre-vingt-dix-huit ans, et quand même il n'en aurait vécu que cent dix ou cent vingt.

Quoi qu'il en soit, Mardochée avait auprès de lui sa nièce, fille de son frère, nommée Edesse ou Esther, qu'il avait adoptée et élevée comme sa fille, après la mort de son frère

Esther étant devenue l'épouse d'Assuérus (*h*), de la manière que nous avons dit sur l'article d'Esther, Mardochée, sans vouloir déclarer qui il était, se contenta de demeurer plus assidu à la porte du palais, afin de savoir des nouvelles d'Esther. Un jour des eunuques du roi, ayant conçu quelque mécontentement contre leur maître (*i*), entreprirent d'attenter contre sa personne et de le tuer. Mardochée, ayant découvert leur dessein, en donna avis à la reine Esther, laquelle en avertit le roi au nom de Mardochée. On en fit aussitôt la recherche; l'avis fut trouvé véritable, les deux eunuques furent pendus, et la chose fut écrite dans les annales par l'ordre du roi. Après cela Assuérus éleva Aman à la plus haute fortune où un favori puisse prétendre: il lui donna place au-dessus de tous les princes qui étaient auprès de sa personne (*j*); et tous les serviteurs du roi fléchissaient les genoux devant ce courtisan. Mardochée ne put jamais se résoudre à lui rendre cet honneur, parce qu'Aman prétendait aux mêmes honneurs à proportion que les sujets rendent aux rois de Perse, c'est-à-dire, aux honneurs divins (*k*).

Aman fut si irrité de ce refus qu'il jura la perte des Juifs. Il obtint du roi un édit qui les condamnait tous à périr, et qui confisquait leurs biens au profit du roi. Dès que cet édit fut publié, Mardochée en donna avis à Esther, et la sollicita d'en demander la révocation au roi. Mais pendant cet intervalle, il arriva une chose qui pensa désespérer Aman. Le roi, ne pouvant s'endormir pendant la nuit (*l*), se fit lire les annales des années précédentes. On y lut la conspiration des deux eunuques découverte par Mardochée. Le roi demanda si cet homme avait été récompensé de son avis, et ayant appris qu'il ne l'avait pas été, il demanda: *Qui est là dans l'antichambre?* On lui répondit que c'était Aman. Celui-ci y était venu pour demander que Mardochée fût attaché à la potence. Assuérus le fit entrer et lui dit: *Que doit-on faire pour honorer un homme, que le roi veut combler d'honneurs?* Aman, croyant que c'était lui-même que le roi voulait honorer, lui dit: *Il faut que cet homme soit revêtu des habits royaux, qu'il monte le cheval du roi, et qu'il ait en tête le diadème royal; que le premier des grands de la cour tienne son cheval par les rênes, et que, marchant devant lui par les places de la ville, il crie: C'est ainsi que sera honoré celui que le roi voudra honorer.* Le roi lui répondit: *Hâtez-vous*

(*a*) *Joseph. de Bello Judæorum l.* VI, *c.* XXIV, *p.* 956.
(*b*) *Minut. Felix Apolog. p.* 27.
(*c*) *Esth.* II, 5, 6.
(*d*) An du monde 3468, avant Jésus-Christ 532, avant l'ère vulg. 536.
(*e*) Vide I *Esdr.* II, 2. *Aben-Ezra. Cornel. a Lapide et alii.*
(*f*) Depuis l'an du monde 3405, jusqu'en 3490.
(*g*) *Rupert. l.* VIII, *c.* V. *Grot. Scaliger. Cajet. Bellarm. Canur. Menoch.*, etc
(*h*) An du monde 3490, avant Jésus-Christ 510, avant l'ère vulg. 514.
(*i*) *Esth.* II, 21.
(*j*) *Esth.* III, 1, 2 *et seq.* An du monde 3495, avant Jésus-Christ 505, avant l'ère vulg. 509.
(*k*) Voyez *Esth.* XIII, 12, 13, 14. Vide, *si placet, Xenophont. l.* VIII *de Justit. Cyri, et Arrian. l.* IV *de Gestis Alex., et Judith.* XII, 13, *in Græco.*
(*l*) *Esth.* VI, 1, 2 *et seq.* An du monde 3495, avant Jésus-Christ 505, avant l'ère vulg. 509

donc, prenez une robe et un cheval, et faites à Mardochée tout ce que vous avez dit.

Aman alla donc trouver Mardochée, et l'ayant revêtu des habits royaux, le fit monter sur le cheval du roi, et le conduisit par la ville, ainsi qu'il l'avait lui-même inspiré à Assuérus. Après cela Aman s'en retourna dans sa maison, accablé de douleur et de dépit; et Mardochée revint à la porte du palais. Cependant Esther, après s'être préparée par le jeûne et par la prière, alla se présenter au roi, dans la vue de tirer son peuple du danger auquel Aman l'avait exposé. Elle se contenta d'abord de demander à Assuérus qu'il eût pour agréable de venir avec Aman manger dans son appartement. Au premier repas, elle ne découvrit pas encore au roi ce qu'elle désirait; elle le pria seulement de lui faire le même honneur encore une seconde fois. Alors elle lui découvrit la conspiration d'Aman, que Mardochée était son oncle, qu'elle était juive de naissance, et que tout son peuple était condamné à la boucherie (*a*). Alors Assuérus révoqua l'édit qu'il avait donné contre les Juifs, condamna Aman à être pendu à la potence qu'il avait fait dresser pour Mardochée, donna à la reine la confiscation des biens de ce favori, et éleva Mardochée aux mêmes honneurs qu'avait possédés Aman. Il permit aux Juifs de se venger de leurs ennemis dans toute l'étendue de ses Etats, et d'exercer cette vengeance le jour même qui était destiné à leur perte, c'est-à-dire le 14 de nisan [*Voyez* le *Calendrier*, au 14 d'adar, mais il y a sans doute une erreur]; et ce jour fut, dans la suite des siècles, un jour de fête solennelle pour leur nation. On peut voir Esther et Purim.

La plupart des critiques et des commentateurs (*b*) croient que Mardochée est auteur du livre d'Esther. Il est certain que c'est lui qui écrivit, conjointement avec Esther, la lettre qui ordonnait la célébration de la fête des Sorts ou de *Purim* (*c*). Or cette lettre n'est autre que le livre même d'Esther, auquel on a fait quelques légers changements, pour lui donner la forme d'un livre plutôt que d'une lettre. On peut voir le chapitre IX de ce livre, et notre préface sur cet ouvrage, page 504, et l'article Esther.— [*Voyez* Asimah.]

* MARCHÉ D'APPIUS. *Voyez* Appius.

MAREON. C'est le nom de la ville que les Grecs appellent Samarie, dit Josèphe, *Antiq. l.* VIII, *c.* VII, *p.* 285, *a.* Comparez *Josue*, XII, 10, où elle est nommée *Schomeron-maron.*

MARES, un des premiers princes de la cour d'Assuérus. *Esth.* I, 14.

MARESA, fils de Laada, ou peut-être que Laada est nommé père de Marésa, parce qu'il peupla cette ville et que sa famille y demeura (*d*).

MARESA, ville de la tribu de Juda (*e*). On l'appelle aussi *Marissa*, *Marescha*, et *Moreseth*, et *Morasthi*. Le prophète Michée était natif de cette ville; et du temps d'Eusèbe elle était déserte, à deux milles d'Eleuthéropolis. Ce fut auprès de Marésa, dans la vallée de Séphata, que se donna la bataille fameuse entre Asa, roi de Juda, et Zara, roi de Chus, où Asa demeura victorieux contre une armée d'un million d'hommes qu'il mit en fuite et poursuivit jusqu'à Gérare (*f*). *Voyez* l'article de Zara. On lit *Samaria* I *Mac.* V, 66, au lieu de *Marissa*. Dans les derniers temps de la république des Juifs, *Maresa* était attribuée à l'Idumée (*g*), ainsi que plusieurs autres villes méridionales de Juda. Elle était peuplée de Juifs et de peuples, leurs alliés, du temps de Jean Hircan (*h*). Le roi Alexandre Jannée la prit sur les Arabes (*i*). Pompée la rendit à ses premiers habitants (*j*). Gabinius la rebâtit (*k*); et enfin les Parthes la ruinèrent pendant la guerre d'Antigone contre Hérode (*l*).

[« Il existe, à une journée au sud de Jéricho, d'intéressantes ruines qui marquent l'emplacement de l'ancienne *Marissa*, citée par l'historien Josèphe; j'ai entendu dire que Marissa, appelée aujourd'hui *Mercha*, a de vastes chambres sépulcrales où les Arabes ont trouvé des crânes et des ossements énormes; vous connaissez ce que les historiens hébreux ont dit des géants amalécites de la vallée de Jéricho; cette merveilleuse tradition ne pouvait manquer d'être accueillie par les Arabes. » Poujoulat, *Corresp. d'Orient*, lettr. CXXIX, tom. V, pag. 352.]

MARETH, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 59.

MARIAGE. Le mariage passe pour être d'une obligation stricte parmi les Hébreux. Ils prennent à la lettre comme un précepte ces paroles dites à nos premiers pères (*m*) : *Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre.* Ils croient que celui qui ne marie pas ses enfants prive Dieu de la gloire qui lui est due, devient en quelque sorte homicide, détruit l'image du premier homme, et est cause que le Saint-Esprit se retire d'Israel. On fait cette question dans le Talmud : *Qui est celui qui prostitue sa fille?* Et on répond : *C'est le père qui la garde trop longtemps à la maison ou qui la marie à un vieillard.* L'âge où le mariage devient une obligation est l'âge de vingt ans. Mais d'ordinaire les Juifs marient leurs enfants de meilleure heure. Toutefois une fille mariée par son père avant l'âge de puberté, qui est douze ans et demi, peut se séparer de son mari, sur un simple dégoût qu'elle aura conçu de lui.

Le mariage d'Adam et d'Eve est le plus beau et le plus solennel qui se soit jamais

(*a*) *Esth.* VII, 1, 2, 3, etc.; VIII, 1, 2, 3, etc.
(*b*) *Clem. Alex. l.* I. *Stromat. Aben-Ezra, Sanct. Bonfrer. Serrar. Alii.*
(*c*) Voyez *Esth.* IX, 20, 23, 26; XI, 1; XII, 4.
(*d*) I *Par.* IV, 21.
(*e*) *Josue*, XV, 44. II *Par.* XIV, 9. *Mich.* I, 15. *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c.* III *et* VI.
(*f*) II *Par.* XIV, 10, 11, 12, etc. An du monde 3063, avant Jésus-Christ 937, avant l'ère vulg. 941.
(*g*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XVII.
(*h*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XVIII, *p.* 452.
(*i*) *Ibid. l.* XIV, *c.* II, *p.* 469, *a.*
(*j*) *Ibid.*, *c.* VIII, *p.* 473, *b*, *c.*
(*k*) *Ibid.*, *c.* X, *e.*
(*l*) *Ibid.*, *c.* XXVII.
(*m*) *Genes.* I, 28.

célébré, soit qu'on considère le ministre, le témoin et le paranymphe, qui est Dieu même, soit qu'on envisage le mérite et la dignité des personnes qui le contractent, qui sont la tige de tous les hommes qui ont été, ou qui seront à jamais dans la suite de tous les siècles.

Dans les premiers temps les mariages entre frères et sœurs étaient non-seulement permis, mais même nécessaires, à cause du petit nombre de personnes qui étaient dans le monde. Depuis la multiplication du genre humain ils ont été illicites et même condamnés sous de grièves peines. Toutefois les patriarches ont usé assez longtemps de la liberté d'épouser leurs proches parentes, même après que le monde a été assez peuplé pour qu'ils en pussent prendre ailleurs; mais ç'a été dans d'autres vues : par exemple, de peur de s'allier dans des familles corrompues par le culte des faux dieux, ou pour conserver dans leurs propres maisons la vraie religion dont ils étaient dépositaires. C'est pour cela qu'Abraham épousa *Sara*, sa sœur ou sa nièce, et que ce patriarche donna des ordres si exprès à son intendant Eliézer d'aller chercher une femme à son fils parmi les filles de ses neveux, et que Jacob épousa les deux sœurs, filles de son oncle. *Voyez* ci-après Noces.

MARIAMNE, fille d'Alexandre, fils du roi Aristobule, et d'Alexandra, fille d'Hircan, grand sacrificateur des Juifs, fut la plus belle princesse de son temps. Elle épousa le grand Hérode (*a*), et en eut deux fils, *Alexandre* et *Aristobule*, et deux filles, *Salampso et Cypros;* et encore un fils, nommé Herode, qui mourut jeune dans les études à Rome. Nous avons déjà donné l'histoire de Mariamne, dans les articles d'Hérode *le Grand*, d'Alexandre, *son fils*, et d'Alexandra, *sa mère*. Nous ne la toucherons ici qu'en abrégé. Hérode avait pour Mariamne un amour extrême, mais Mariamne n'avait pour lui que peu de retour. Elle commença même à le haïr, depuis qu'il eut fait mourir Aristobule, frère de Mariamne, à qui il avait donné la grande sacrificature (*b*) un an auparavant. Mariamne lui témoigna assez ouvertement son aversion ; mais Hérode, vaincu par son amour, ne pouvait se résoudre à la quitter.

Après la victoire qu'Auguste remporta sur Marc Antoine (*c*), Hérode, qui avait toujours été fort attaché à Antoine, et qui lui avait envoyé du secours contre Auguste, fut obligé de recourir à la clémence d'Auguste. En partant de Jérusalem, il donna des ordres secrets à Joseph et à Sohème, qu'il laissa pour gouverneur en son absence, de faire mourir Mariamne et Alexandra, sa mère, s'ils apprenaient qu'il lui fût arrivé quelque chose en chemin (*d*). Mariamne, ayant adroitement tiré ce secret de Sohème, conçut une haine implacable contre Hérode; et à son retour, au lieu de répondre à ses caresses et aux protestations d'amitié qu'il lui faisait, elle le repoussa et lui fit des reproches de son inhumanité. Enfin elle fit tant, qu'Hérode ne put souffrir davantage ses mépris, aigri d'ailleurs par les mauvais rapports qu'on lui faisait continuellement de Mariamne, et par l'accusation que Salomé, sœur d'Hérode, et ennemie jurée de Mariamne, lui suscita, en subornant un échanson du roi, qui déposa que Mariamne l'avait sollicité de donner au roi un breuvage pour s'en faire aimer.

Hérode, ayant appliqué à la question un des eunuques de Mariamne, qu'il savait lui être très-fidèle, n'en put rien tirer au sujet du poison ou du breuvage : mais, vaincu par la force des tourments, il avoua que la haine de sa maîtresse pour le roi ne venait que de ce qu'elle avait appris de Sohème. Alors Hérode, entrant en fureur, et croyant que Mariamne n'aurait jamais tiré ce secret de Sohème s'il n'y avait eu entre eux quelque autre commerce, fit aussitôt arrêter Sohème et le fit mener au supplice. Après cela il assembla ses amis, et accusa devant eux la reine en des termes si pleins d'aigreur, que l'on vit bien qu'il voulait qu'ils la condamnassent à mort. Ce qu'ils firent tout d'une voix (*e*). Mariamne marcha au supplice avec un air de grandeur et d'intrépidité qui étonna tous ceux qui la virent (*f*). Après sa mort, l'amour qu'Hérode avait pour elle se réveilla et devint plus fort qu'auparavant. Souvent il l'appelait par son nom, comme si elle eût encore été vivante. Il se lamentait d'une manière peu convenable à sa majesté; et quoi qu'il pût faire pour tâcher de se divertir, il ne pouvait se l'ôter de l'esprit. Il fut même obligé d'abandonner le soin des affaires, et il se livra de telle sorte à la douleur, que quelquefois il ordonnait à ses gens de faire venir Mariamne, comme si elle eût encore été en vie. Josèphe (*g*) parle d'une tour qu'Hérode fit bâtir dans Jérusalem, et à qui il donna le nom de Mariamne. C'était la plus belle et la plus ornée de toutes celles qu'il avait fait construire. Elle était haute de cinquante-cinq coudées, et large de vingt en carré.

MARIAMNE, fille du grand prêtre Simon, et femme du grand Hérode (*h*). Elle en eut un fils, nommé Hérode-Philippe, qui épousa en premières noces la fameuse Hérodias, laquelle prit ensuite pour époux Hérode-Antipas (*i*), qui fit mourir saint Jean-Baptiste.

Il y a plusieurs autres personnes du nom de *Mariamne*, dont il est parlé dans Josèphe, lesquelles, n'étant point connues dans l'Ecriture, ne sont point de notre sujet. On peut voir les dictionnaires universels et Jo-

(*a*) An du monde 3966, avant Jésus-Christ 34, avant l'ère vulg. 38.
(*b*) An du monde 3970, avant Jésus-Christ 30, avant l'ère vulg. 34.
(*c*) An du monde 3974, avant Jésus-Christ 26, avant l'ère vulg. 30.
(*d*) *Antiq. l.* XV, *c.* IX, XI, etc.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XV, *c.* XI.
(*f*) An du monde 3976, avant Jésus-Christ 24, avant l'ère vulg. 28.
(*g*) *De Bello, l.* VI, *c.* VI, *seu* IV, *p.* 914, *g*, 915, *a*
(*h*) *Antiq. l.* XV, *c.* XII, *pag.* 537, *c.*, *d.*
(*i*) *Marc.* VI, 17 *et seq. Matth.* XIV, 3 *et seq.*

sèphe. Cet auteur donne le nom de *Mariamne* à Marie, sœur de Moïse, dont nous allons parler.

MARIE, sœur de Moïse et d'Aaron, et fille d'Amram et de Jocabed, vint au monde environ dix ou douze ans avant son frère Moïse, vers l'an du monde 2424, avant Jésus-Christ 1576, avant l'ère vulgaire 1580. Elle devait avoir dix ou douze ans lorsque Moïse fut exposé sur le bord du Nil, puisque Marie se trouva là, et s'offrit à la fille de Pharaon pour aller chercher une nourrice à cet enfant, qui était son frère (*a*). La princesse ayant agréé ses offres, Marie courut chercher sa propre mère, à qui l'on donna le jeune Moïse pour le nourrir. On croit (*b*) que Marie épousa Hur, de la tribu de Juda; mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfants. Ce Hur est celui qui monta avec Moïse et Aaron sur la montagne, et qui soutenait les mains de Moïse pendant que Josué combattait les Amalécites (*c*).

Marie fut éclairée des lumières surnaturelles de la prophétie, ainsi qu'elle l'insinue elle-même, en disant (*d*): *Le Seigneur n'a-t-il parlé qu'à Moïse? Ne nous a-t-il pas aussi parlé?* Après le passage de la mer Rouge, Marie se mit à la tête des chœurs et des danses des femmes, et entonna avec elles le cantique (*e*) : *Cantemus Domino; gloriose enim magnificatus est*, etc., pendant que Moïse le chantait dans un autre chœur avec les hommes. Lorsque Séphora, femme de Moïse, fut arrivée dans le camp d'Israel, Marie et Aaron eurent une dispute avec elle, et ils parlèrent contre Moïse, en disant (*f*) : *Le Seigneur n'a-t-il parlé que par le seul Moïse? Et ne nous a-t-il pas aussi parlé comme à lui?* Ce que le Seigneur ayant entendu, il dit à Moïse, à Aaron et à Marie : *Allez vous trois seulement au tabernacle de l'alliance.* Et quand ils y furent, le Seigneur descendit dans la colonne de nuée, et se tenant à la porte du tabernacle, il dit à Aaron et à Marie : *S'il se trouve parmi vous un prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai en vision, ou je lui parlerai en songe : mais il n'en sera pas ainsi de Moïse, mon serviteur; car je lui parle bouche à bouche, et il voit le Seigneur clairement, et non sous des énigmes et des figures. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre lui?* Alors le Seigneur se retira, et Marie parut tout à coup couverte de lèpre comme de la neige. Aaron, l'ayant vue en cet état, dit à Moïse : *Seigneur, je vous prie, ne faites pas tomber sur nous cette peine, et que celle-ci ne soit pas comme un cadavre, ou comme un avorton dont la moitié de la chair est consumée avant qu'il sorte du sein de sa mère. Vous voyez que la lèpre lui a mangé déjà la moitié du corps.*

Alors Moïse cria au Seigneur, et le Seigneur lui répondit: *Si son père lui avait craché au visage, n'aurait-elle pas dû demeurer au moins sept jours couverte de confusion? Qu'elle demeure donc sept jours hors du camp, et après cela on la fera revenir.* Ainsi Marie fut obligée de demeurer sept jours hors du camp, et le peuple demeura au même lieu jusqu'à ce qu'elle fût rappelée. On ne sait aucune particularité de la vie de Marie, jusqu'à sa mort, arrivée dans le premier mois de la quarantième année après la sortie d'Egypte (*g*). Elle mourut au campement de Cadès, dans le désert de Sin (*h*). Le peuple fit son deuil, elle fut enterrée au même lieu. [*Voyez* à la tête du I[er] volume, le *Calendrier des Juifs*, au 10 de nisan.] Josèphe (*i*) dit qu'elle fut enterrée somptueusement, et aux dépens du public, et que l'on fit son deuil pendant un mois. Saint Grégoire de Nysse (*j*) et saint Ambroise (*k*) ont cru qu'elle avait conservé une virginité perpétuelle. Nous avons dit plus haut que Josèphe lui donne Hur pour mari. Plusieurs anciens et plusieurs nouveaux commentateurs expliquent de Marie, de Moïse et d'Aaron, ce qui est dit dans Zacharie (*l*) : *J'ai fait mourir trois pasteurs en un mois, et mon cœur s'est resserré à leur égard, parce que leur âme m'a été infidèle.* Eusèbe dit que l'on montrait encore de son temps le tombeau de Marie à Cadès.

MARIE, mère de Dieu, et vierge tout ensemble, fille de Joachim et d'Anne, de la tribu de Juda, épousa Joseph, de la même tribu. L'Ecriture ne nous dit rien de ses parents; elle ne nous apprend pas même leurs noms, à moins que *Héli*, dont parle saint Luc (*m*), ne soit le même que *Joachim*. Tout ce que l'on dit de la naissance de Marie et de ses parents, ne se trouve que dans des écrits apocryphes, mais qui sont très-anciens, ainsi que nous l'avons montré ci-devant sur l'article de JOACHIM, et plus au long dans notre dissertation, où nous tâchons de concilier saint Matthieu avec saint Luc, sur la généalogie du Sauveur. Marie était de la race royale de David, aussi bien que Joseph, son époux; et elle était aussi alliée à la race d'Aaron, puisque sainte Elisabeth, femme de Zacharie, était sa cousine (*n*).

Marie fit de bonne heure le vœu de chasteté, et s'engagea à une virginité perpétuelle. Les livres apocryphes (*o*) disent qu'elle fut consacrée au Seigneur et offerte au temple dès sa plus tendre jeunesse, et que les prêtres lui donnèrent pour époux Joseph, qui était un saint et vénérable vieillard, que la Providence désigna à cet effet par un miracle, la verge qu'il portait ordinairement ayant verdi et fleuri, comme fit autrefois celle d'Aaron. Il

(*a*) *Exod.* II, 4, 5 .. 10.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* III, *c.* II, *p.* 75, *c*, *d*, *et alii.*
(*c*) An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulg. 1491. *Exod.* XVII, 10, 11.
(*d*) *Num.* XII, 2.
(*e*) *Exod.* XV, 20.
(*f*) *Num.* XII, 1, 2, 3, etc.
(*g*) L'an du monde 2552, avant Jésus-Christ 1448, avant l'ère vulg. 1452.
(*h*) *Num.* XX, 1.
(*i*) *Antiq. l.* IV, *c.* IV, *p.* 109.
(*j*) *Nyssen. l. de Virginit. c.* XIX.
(*k*) *Ambros. Epist.* 1. *class. Ep.* 63
(*l*) *Zach.* XI, 8.
(*m*) *Luc.* III, 23.
(*n*) *Id.* I, 5, 36.
(*o*) Voyez l'*Evangile de la naissance de la Vierge*, et celui qui a pour titre : *Le Protévangile de saint Jacques.*

épousa Marie (1), non pour vivre avec elle dans l'usage ordinaire du mariage et pour avoir des enfants, mais simplement pour être le gardien de sa virginité. Quoique ces circonstances ne puissent pas passer pour certaines, toutefois la résolution que Marie avait prise de garder la continence, même dans le mariage, ne peut être révoquée en doute, puisque sa virginité est attestée par l'Evangile, et qu'elle-même, parlant à l'ange qui lui annonçait qu'elle deviendrait mère d'un fils, lui déclare *qu'elle ne connaît point d'homme* (*a*), c'est-à-dire, qu'elle vivait en continence avec son mari. Aussi Joseph, ayant aperçu sa grossesse, fut surpris d'étonnement, et résolut de la répudier, sans éclat toutefois, et sans employer les formalités ordinaires. C'est qu'il savait la résolution réciproque qu'ils avaient prise l'un et l'autre de vivre en continence dans le mariage.

La Vierge étant donc fiancée (*b*), ou si l'on veut, mariée avec Joseph, l'ange Gabriel vint lui annoncer qu'elle deviendrait mère du Messie (*c*). Marie lui demanda comment cela se ferait, puisqu'elle ne connaissait point d'homme ; mais l'ange lui répondit que le Saint-Esprit descendrait en elle, et que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre ; en sorte qu'elle concevrait sans avoir commerce avec aucun homme ; et pour confirmer ce qu'il lui disait, et qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu, il ajouta qu'Elisabeth, sa cousine, qui était vieille et stérile, était alors dans le sixième mois de sa grossesse. Marie répondit : *Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole :* et aussitôt elle conçut, par l'opération du Saint-Esprit, le Fils de Dieu, vrai *Emmanuel*, c'est-à-dire, *Dieu avec nous*. Peu de temps après, elle partit pour aller à Hébron [*Voyez* Jean-Baptiste, addition], dans les montagnes de Juda, afin de visiter sa cousine Elisabeth. Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie, qui la saluait, son enfant, le jeune Jean-Baptiste, tressaillit dans son sein ; elle fut remplie du Saint-Esprit et elle s'écria : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi? Car votre voix n'a pas plutôt frappé mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Vous êtes bienheureuse d'avoir cru aux paroles du Seigneur: car tout ce qui vous a été dit de sa part sera accompli.* Alors Marie, pénétrée de reconnaissance et de lumières surnaturelles, loua Dieu, en disant : *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur;* et le reste, ainsi qu'il est rapporté dans le cantique *Magnificat*.

Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois, et elle s'en retourna ensuite à la maison. Lorsqu'elle fut prête d'accoucher, on publia un édit de César Auguste (*d*), qui ordonnait que tous les sujets de l'empire allassent se faire enregistrer chacun dans sa ville (*e*). Ainsi Joseph et Marie, qui étaient tous deux de la famille de David, se rendirent dans la ville de Bethléem, d'où leur famille était originaire. Or, pendant qu'ils étaient en ce lieu, le temps auquel Marie devait accoucher s'accomplit, et elle enfanta son Fils premier-né; elle l'emmaillotta elle-même et le coucha dans la crèche de la maison ou de la caverne où ils s'étaient retirés, car ils n'avaient pu trouver de place dans l'hôtellerie publique, à cause de l'affluence du peuple qui se trouva alors à Bethléem ; ou bien, ils avaient été obligés de se retirer dans l'étable de l'hôtellerie, n'ayant pu trouver de lieu plus commode, à cause de la foule des étrangers. Les Pères grecs (*f*) mettent ordinairement la naissance de Jésus-Christ dans une caverne. Saint Justin (*g*) et Eusèbe (*h*) la placent hors de la ville, mais à son voisinage ; et saint Jérôme (*i*) dit qu'elle était à l'extrémité de la ville, vers le midi. On croit communément que la Vierge enfanta Jésus la nuit qui suivit leur arrivée à Bethléem, et que ce fut le 25 décembre (2). Telle est la très-ancienne tradition de l'Eglise. Je ne parle point ici des prétendus miracles rapportés dans le faux Evangile de l'Enfance du Sauveur, autrement appelé l'Evangile de saint Thomas. Ces sortes de livres ne méritent qu'un souverain mépris. Les Pères enseignent que Jésus-Christ sortit du sein de sa très-sainte Mère sans rompre le sceau de sa virginité ; qu'elle enfanta sans douleurs et sans aucun secours de sage-femme, parce qu'elle avait conçu sans concupiscence, et que ni elle ni le fruit qu'elle portait n'avaient aucune part à la malédiction prononcée contre Adam ni contre Eve.

Dans ce même temps, les anges avertirent les pasteurs qui étaient à la campagne près de Bethléem, et ils vinrent pendant la nuit même trouver Joseph et Marie, et l'enfant qui était couché dans la crèche, et ils lui rendirent leurs devoirs et leurs adorations. Or, Marie conservait toutes ces choses, et les repassait dans son cœur (*j*). Peu de jours

(*a*) *Luc.* I, 34.

(*b*) *Matth.* I, 18. Le texte grec porte *fiancée* aussi bien que le latin : *Cum esset desponsata Mater Jesu Maria Joseph.* Μνηστευθείσης γὰρ τῆς Μητρὸς αὐτοῦ Μαρίας τῷ Ἰωσήφ. Et c'est en ce sens qu'Origène, *in divers. Evang. locis homil.* 2; saint Hilaire, *in Matth.* I, 18 ; saint Jérôme sur saint Matthieu, I, 16, 18, 20; S. Basile, *de humana Christi Gener. p.* 507; S. Epiphane, *hæres.* 78; S. Chrysostome, *homil.* 4 *in Matth.* ỳ 20; S. Bernard sur *Missus est, homil.* 2, *n.* 22, et plusieurs autres l'entendent d'un vrai mariage, et tiennent que Marie avait épousé Joseph. Parmi les Hébreux, les fiançailles étaient considérées comme parmi nous le mariage. Le fiancé avait pouvoir sur sa fiancée comme sur sa femme. Pour achever le mariage, il ne s'agissait que de quelques formalités et de conduire la fiancée chez son mari. Les fautes qu'elle pouvait commettre contre son honneur étaient punies comme adultère

(*c*) *Luc.* I, 26, 27 *et seq.*

(*d*) An du monde 4000, de Jésus-Christ 1, de l'ère vulg. 3.

(*e*) *Luc.* II, 1, etc.

(*f*) *Epiphan. hæres.* 51. *Nyss. de Christi Nativ. Origen. Athan. Theodoret.* etc. Vide *et Evangel. Infantiæ.*

(*g*) *Justin. Dialog. p.* 304.

(*h*) *Euseb. Demonstr. l.* VII, *c.* IV.

(*i*) *Hieronym. Ep.* 24, *ad Marcellam*

(*j*) *Luc.* II, 19.

(1) Sur les premières années de la sainte Vierge jusqu'à son mariage, *voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testam.*, tom II, pag. 380 et suiv., in-4°. *Voyez* aussi Temple de Salomon, et Vierge.

(2) De l'an 6 avant l'ère chrétienne, selon l'*Art de vérifier les dates.*

après (1), les mages vinrent d'Orient (*a*) et apportèrent à Jésus des présents mystérieux, de l'or, de l'encens et de la myrrhe ; après quoi, étant avertis par un ange qui leur apparut en songe, ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin que celui par où ils étaient venus. Or, le temps de la purification de Marie étant arrivé, c'est-à-dire, quarante jours après la naissance de Jésus, Marie alla à Jérusalem (*b*) pour y présenter son Fils au temple, et pour y offrir le sacrifice qui était porté par la loi pour la purification d'une femme après ses couches. Il y avait alors à Jérusalem un homme, nommé Siméon, qui était rempli du Saint-Esprit, et qui avait reçu une assurance secrète qu'il ne mourrait point qu'il n'eût vu le Christ du Seigneur. Il vint donc au temple par le mouvement de l'Esprit de Dieu, et ayant pris le petit Jésus entre ses bras, il bénit le Seigneur, et s'adressant à Marie, il lui dit : *Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israel, et pour être en butte à la contradiction des hommes, jusque-là que votre âme même sera percée comme par une épée, afin que les pensées cachées dans le cœur de plusieurs soient découvertes.*

Après cela, comme Joseph et Marie se disposaient à s'en retourner à Nazareth, leur patrie (*c*), l'ange du Seigneur apparut à Joseph, et lui dit en songe de se retirer en Egypte avec la mère et l'enfant, parce que Hérode avait dessein de faire périr Jésus. Joseph obéit et demeura en Egypte jusqu'à la mort d'Hérode. L'ancienne tradition des Orientaux est que la Vierge et saint Joseph s'arrêtèrent à Hermopolis. et on montre encore, entre le Caire et Héliopolis, une fontaine et un jardin de baume, dans un lieu appelé *Matara*, où l'on prétend que la sainte Vierge s'est arrêtée et qu'elle a lavé dans cette fontaine les langes de son Fils. Ce lieu est encore à présent en vénération dans l'Egypte (2). [*Voyez* HÉLIOPOLIS.] Après la mort d'Hérode, Joseph et Marie revinrent à Nazareth, n'osant pas aller à Bethléem, parce qu'elle était du royaume d'Archélaüs, fils et successeur du grand Hérode.

Marie et Joseph allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâque (*d*), et lorsque Jésus fut âgé de douze ans, ils l'y menèrent avec eux. Et lorsque les jours de la fête furent passés, ils s'en retournèrent ; mais l'enfant Jésus demeura à Jérusalem sans qu'ils s'en aperçussent, et pensant qu'il serait avec quelques-uns de ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour. Ensuite, ne l'ayant pas trouvé parmi ceux de leur connaissance, ils s'en retournèrent à Jérusalem pour l'y rechercher. Trois jours après, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Lorsqu'ils le virent, ils furent remplis d'étonnement, et sa Mère lui dit : *Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Voilà votre père et moi qui vous cherchions étant tout affligés.* Jésus leur dit : *Pourquoi est-ce que vous me cherchiez? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon Père* (*e*) ? Il revint ensuite avec eux à Nazareth, et il leur était soumis. Or, sa Mère conservait dans son cœur toutes ces choses. L'Evangile ne parle plus de la Vierge jusqu'aux noces de Cana, où elle se trouva avec Jésus.

Ce fut la trente-troisième année de Jésus-Christ, trentième de l'ère vulgaire (3), que le Sauveur, ayant résolu de se manifester au monde, alla au baptême de saint Jean, de là dans le désert, puis à Cana de Galilée, où il fut convié aux noces avec sa Mère et ses disciples (*f*). Le vin venant à manquer, la Mère de Jésus lui dit : *Ils n'ont point de vin.* Jésus lui répondit : *Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? Mon heure n'est point encore venue.* Saint Chrysostome (*g*) et ceux qui ont accoutumé de le suivre dans ses explications, croient que la sainte Vierge avait eu dans cette occasion quelque mouvement de vanité, et qu'elle avait été tentée du désir de se voir relevée par les miracles de son Fils ; et que c'est ce qui lui attira cette réponse du Sauveur, qui paraît un peu dure. Mais les autres Pères et les commentateurs attribuent ce que dit la sainte Vierge à sa charité et à sa compassion envers ces pauvres gens ; et les paroles du Sauveur, ils les attribuent, non à Jésus comme homme, mais à Jésus comme Dieu (*h*). En cette qualité, il dit à Marie : Je n'ai rien de commun avec vous ; je sais quand je dois faire éclater ma puissance ; ce n'est point à vous à me prescrire le temps de faire des miracles.

Or, il y avait là six grandes cruches de pierre. Jésus les fit remplir d'eau jusqu'au haut, et il dit aux serviteurs d'en puiser et d'en porter au maître d'hôtel. Le maître

(*a*) *Matth.* II, 8, 9, 10, 11, etc.
(*b*) *Luc.* II, 22.
(*c*) *Matth.* II, 13, 14.
(*d*) *Luc.* II, 41, 42 *et seq.*
(*e*) *Luc.* II, 49. Ὅτι ἐν τοῖς τοῦ πατρός μου δεῖ εἶναί με : Il faut que je sois dans la maison de mon Père, ou que je m'occupe des affaires de mon Père.
(*f*) *Joan.* II, 1, 2, 3, etc.
(*g*) *Chrysost. in Joan. homil.* 20, *p.* 133. *Theophyl. Euthym. in Joan.* II.
(*h*) *Origen. Catena in Joan. Aug. in Joan.* II, *et tract.* 119, *et l. de Fide et Symbolo, c.* IV, *et l. de Fide ad Catechum. c.* V. *Ita et Mald. Brug. Tir. Menoch. Ligfoot. Fat.* etc.

(1) Ou plutôt peu de *mois* après; car entre la visite des bergers et celle des mages, il se passa plusieurs faits qui demandent plus de temps que n'en expriment les termes dont se sert l'auteur. La visite des bergers suivit immédiatement la naissance du Sauveur. Huit jours après, 1er janvier de l'an 5, le divin enfant fut circoncis; le 2 février suivant, il fut présenté au temple. Après cela, la sainte famille se rendit à Nazareth, et ce n'est qu'après son retour à Bethléem qu'eut lieu la visite des mages. *Voyez* mon *Hist. du Nouv. Test.*, in-4°, pag. 7.

(2) Aucher-Eloi, dans ses *Relations de voyages en Orient*, marque qu'au mois de janvier 1831 il a vu la « grotte de la Vierge au vieux Caire, et l'arbre de la Vierge incrusté de croix et couvert de noms. » Il marque, sous la date du 5 février : « *Tahaneh*, village copte, grottes de montagnes, carrières; les Coptes appellent la grotte Mariam : ils prétendent que la Vierge Marie s'y est reposée. » Pag. 20, 22. Tahaneh est à environ vingt-sept myriamètres du Caire, au midi.

(3) On sait que la chronologie suivie par dom Calmet est plus défectueuse que celle de l'*Art de vérifier les dates.*

d'hôtel en goûta et trouva que c'était un excellent vin : et ce fut là le premier miracle qu'il fit au commencement de sa prédication. Après cela il alla à Capharnaüm avec sa Mère, ses frères, c'est-à-dire, ses parents et ses disciples; et il semble que dès lors la sainte Vierge y fit sa principale demeure (*a*). Toutefois, saint Epiphane (*b*) croit qu'elle le suivit partout durant le temps de sa prédication; mais nous ne trouvons pas que les évangélistes en fassent mention, lorsqu'ils parlent des saintes femmes qui le suivaient pour subvenir à ses besoins. Un jour que Jésus-Christ était dans la maison à Capharnaüm, il s'assembla autour de lui une si grande foule de peuple, que ni lui, ni ses disciples n'avaient pas le loisir de manger (*c*). Cela fit courir le bruit qu'il était tombé en défaillance. Les termes grecs (*d*) peuvent marquer qu'il était devenu furieux, ou qu'il avait perdu l'esprit; et la Vulgate lit : *Dicebant enim quoniam in furorem versus est*. La Mère de Jésus et ses frères vinrent se présenter pour le tirer de la foule. Ce n'était pas eux sans doute qui jugeaient si mal de Jésus, mais le peuple ignorant ou les Pharisiens qui disaient au même endroit qu'il était possédé du démon. La Vierge et les frères ou les parents de Jésus vinrent donc pour voir ce qui avait donné lieu à ce bruit qui s'était répandu. On avertit Jésus qu'ils étaient là et qu'ils le demandaient; mais il leur répondit : *Qui est ma mère, et qui sont mes frères?* Et regardant ceux qui étaient autour de lui, il dit : *Voici ma mère et mes frères, car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est ma mère, ma sœur et mon frère*.

La Vierge fut à Jérusalem à la dernière pâque qu'y fit Jésus-Christ (*e*). Elle y vit tout ce qui se passa contre lui, elle le suivit au Calvaire, elle demeura au pied de sa croix avec un courage digne de la Mère d'un Dieu. Jésus, ayant donc vu sa Mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa Mère (*f*) : *Femme, voilà votre fils*. Puis il dit au disciple : *Voilà votre mère*. Et depuis cette heure-là le disciple la prit chez lui. Nous ne doutons pas que notre Sauveur n'ait apparu à sa très-sainte Mère aussitôt après sa résurrection, et qu'elle n'ait été la première ou toute des premières à qui il donna cette consolation. Elle se trouva avec les apôtres à son ascension, et elle demeura avec eux dans Jérusalem (*g*), attendant la venue du Saint-Esprit. Après cela, elle demeura dans la maison de saint Jean l'Evangéliste, et ce saint apôtre prit soin d'elle comme de sa propre mère (*h*). On croit qu'il la mena avec lui à Ephèse, où elle mourut dans une extrême vieillesse (*i*). On a une lettre du concile œcuménique d'Ephèse (*j*), qui prouve qu'on croyait, au cinquième siècle, qu'elle y était enterrée.

Ce sentiment n'était pas toutefois si universel, qu'on ne voie dans le même siècle des auteurs qui croyaient que la Vierge était morte et enterrée à Jérusalem. L'empereur Marcien et Pulchérie, étant en peine de trouver le corps de la sainte Vierge, pour le mettre dans l'église des Blaquernes à Constantinople (*k*), s'adressèrent à Juvénal, alors évêque de Jérusalem, qui leur dit que son tombeau était à Gethsémani, près de Jérusalem, et que Marcien fit apporter ce tombeau à Constantinople. On ajoute que la figure du corps de la Vierge était gravée sur la pierre, et que ce n'était pas un ouvrage de la main des hommes. Depuis ce temps, on a continué de montrer le tombeau de la sainte Vierge à Gethsémani, dans une église magnifique dédiée à son nom (*l*); et on l'y montre encore aujourd'hui. On dit (*m*) que les apôtres étant dispersés dans les diverses parties du monde, pour travailler à la prédication de l'Evangile, tout d'un coup ils furent tous miraculeusement transportés à Jérusalem, afin qu'ils pussent assister au trépas de la glorieuse Vierge. Après sa mort, ils ensevelirent son corps dans la vallée de Gethsémani, où l'on ouït pendant trois jours entiers des concerts des esprits célestes. Au bout de trois jours, ce concert ayant cessé, et saint Thomas, qui n'avait pas assisté à sa mort, étant arrivé à Jérusalem, et ayant souhaité de voir ce saint corps, les apôtres ouvrirent son tombeau, mais ne l'ayant pas trouvé, ils jugèrent que Dieu l'avait voulu honorer de l'immortalité, par une résurrection anticipée, qui précédât celle de tous les hommes à la fin des siècles. Mais on ne doit pas dissimuler que ces sortes de traditions sont très-incertaines, pour n'en rien dire de plus.

Quelques-uns (*n*) ont cru que la sainte Vierge avait fini sa vie par le martyre, fondés sur ces paroles du vieillard Siméon (*o*) : *Votre âme sera percée comme d'un glaive*: mais on l'explique ordinairement de la douleur qu'elle souffrit à la vue du supplice de son Fils, n'y ayant aucune histoire qui nous parle de son martyre. Saint Epiphane (*p*) déclare qu'il ne peut pas dire si elle est morte ou si elle est demeurée immortelle; si elle a été enterrée, ou non : qu'en un mot personne ne sait quelle a été sa fin : mais qu'il ne doute point que si elle est morte, sa mort n'ait été heureuse. Le sentiment de l'Eglise aujourd'hui est qu'elle est morte, mais on est partagé sur la question de savoir si elle est res-

(*a*) *Chrysost. homil.* 22, *p.* 143, *e*.
(*b*) *Epiphan. hæres.* 78, *c.* IX, *p.* 1041, *a.* 1045, *b*.
(*c*) *Marc.* III, 20, 21. An de Jésus-Christ 34, et 31 de l'ère vulg.
(*d*) Ἔλεγον γὰρ ὅτι ἐξέστη. *Voyez* ci-devant sur l'article de *Jésus-Christ*.
(*e*) An de Jésus-Christ 36, de l'ère vulg. 33.
(*f*) *Joan.* XIX, 26, 27.
(*g*) *Act.* I, 14.
(*h*) *Epiphan. hæres.* 78, *c.* X, XI, *et Nazianz. Traged.* p. 281. *Cyrill. Alex. in Joan. l.* XII, *p.* 1065
(*i*) *Andr. Cretens. homil.* 9, *p.* 125, *c*.
(*j*) *Concil. Ephes. tom.* III *Concil. Lab. p.* 574, *a*.
(*k*) *Joan. Diac. de Assumpt. B. M. serm.* 2, *p.* 194. *Nicephor. l.* II, *c.* XXIII, *et l.* XV, *c.* XIV.
(*l*) *Andr. Cretens. homil.* 9, *p.* 22.
(*m*) *Joan. Damasc. serm.* 2 *de Dormit. Deiparæ, sub finem*.
(*n*) *Timoth. Presbyter. orat. de Simeone Propheta Dei susceptore.* Vide, *si placet, t.* V *Biblioth. PP.* 1214. Vide, *si placet, et Ligtfoot. Harmon. Evang., p.* 293.
(*o*) *Luc.* II, 35.
(*p*) *Epiphan. hæres.* 78, *c.* XI *et* XXIII.

suscitée ou si elle attend la résurrection générale à Ephèse, ou à Jérusalem, ou en quelque autre lieu. On peut voir sur ce sujet Florentius dans ses notes sur l'ancien Martyrologe de saint Jérôme, Baronius sur l'an de Jésus-Christ 48, le P. Thomassin dans son traité des Fêtes, M. Joli, chantre et chanoine de Notre-Dame de Paris, dans ses dissertations pour Usuard; M. de Tillemont, Hist. Eccles. t. I, notes 13, 14, 15, 16 et 17, sur la sainte Vierge.

Quant à l'âge auquel elle est morte, et à l'année précise de sa mort, il est inutile de se fatiguer à les rechercher, puisqu'on n'en peut rien dire que de douteux, et qu'on ne peut les fixer qu'au hasard. Nicéphore Calliste et ceux qui l'ont suivi ne donnent aucune preuve de ce qu'ils avancent sur cela, et ne méritent de leur chef aucune créance. Je ne parle pas non plus du portrait que ce même auteur (*a*) nous a fait de la sainte Vierge, en disant qu'elle était d'une taille médiocre, ou, selon quelques-uns, un peu au-dessus de la médiocre; que son teint était de la couleur du froment, ses cheveux blonds, les yeux vifs, la prunelle tirant sur le jaune, et à peu près de la couleur d'une olive, les sourcils noirs, et en demi-cercle, le nez assez long, les lèvres vermeilles, les doigts et les mains grandes, l'air simple, modeste, grave; les habits propres, sans faste et sans ostentation, et de la couleur naturelle de la laine (1). On a prétendu que saint Luc avait fait son portrait, et on en montre en plusieurs endroits que l'on assure avoir été pris sur la peinture que saint Luc en avait faite: mais les anciens ne nous ont point appris que saint Luc ait été peintre, ni qu'il ait peint la sainte Vierge. Nicéphore Calliste (*b*), auteur du quatorzième siècle, est le premier qui en ait parlé d'une manière bien expresse: mais Théodore (*c*), lecteur de l'Eglise de Constantinople, qui vivait au sixième siècle, raconte qu'Eudocie envoya de Jérusalem à Constantinople à l'impératrice Pulchérie une image de la sainte Vierge, peinte par saint Luc. Il est certain que ce saint évangéliste nous a appris plusieurs particularités de la vie de la sainte Vierge, qu'il est malaisé qu'il ait apprises d'autres que d'elle-même; ce qui fait juger qu'il avait eu l'avantage de la connaître, et d'avoir même eu part à sa confidence. [*Voyez* Luc (2).]

On montre quelques lettres de la sainte Vierge à saint Ignace le martyr, et de saint Ignace à la sainte Vierge. Saint Bernard (*d*) les croyait véritables: mais à présent personne ne doute qu'elles ne soient supposées. On fait le même jugement des lettres prétendues de la Vierge à ceux de Messine et à ceux de Florence, que l'on prétend qu'elle écrivit de Jérusalem en hébreu, que saint Paul traduisit en grec, au moins celle au peuple de Messine, et que Constantin Lascaris mit en latin. [*Voyez* Evangile.]

Je n'entre point ici dans la discussion du culte et des fêtes de la Vierge, du temps auquel elles ont été instituées, de l'objet que l'Eglise s'y propose; cette matière n'est point de mon sujet: elle regarde ceux qui composent les Vies des saints.

Les Juifs, ennemis du Sauveur, ont débité contre elle plusieurs faussetés dans leur libelle intitulé, *Toledos Jesu* (*e*), ou Vie de Jésus-Christ. Ils disent que Marie était une coiffeuse, épouse d'un nommé Johanan, qui, s'étant laissé séduire par un nommé Pandère, en eut un fils nommé Josua, ou Jésus: que Pandère, ou Panthère s'étant sauvé à Babylone, Marie demeura chargée de son fils. Akiba se transporta à Nazareth pour s'instruire de la naissance de Jésus, qui dès ses plus tendres années se distinguait à l'école: il tira d'elle qu'elle était coupable d'adultère. A son retour, on arrêta Jésus, on le rasa et on lava sa tête avec une eau qui empêche les cheveux de croître; de là vient que ses disciples se rasent la tête. Ils veulent marquer les prêtres et les religieux qui portent une couronne. Ils ajoutent qu'à la mort de Marie on lui dressa un monument superbe avec une inscription à Jérusalem; ce qui coûta la vie à cent chrétiens, parents de Jésus, qui se signalèrent dans cette occasion. Voilà les fables que les Juifs publient contre la sainte Vierge.

Les mahométans (*f*), au contraire, ont pour elle des sentiments d'estime et de respect, qu'on aurait peine à croire dans des gens qui sont hors de la voie de la vérité et du salut. Mais ils ne demeurent pas dans les bornes de la vérité et de la sobriété: ils ajoutent plusieurs particularités fabuleuses à ce que nous savons de Marie. Ils disent, par exemple, qu'Anne, mère de Marie, et épouse d'Amram, étant enceinte d'elle, voua au Seigneur ce qu'elle portait dans son sein, sans savoir si c'était un mâle ou une fille: que Dieu donna à l'enfant le nom de *Marie*: qu'Anne donna cette enfant à garder au prêtre Zacharie, qui l'enferma dans une des chambres du temple, dont la porte était si haute, qu'il y fallait monter par une échelle, et dont il portait toujours la clef sur lui.

Zacharie lui rendait souvent visite, et il ne le faisait jamais qu'il ne trouvât auprès d'elle les plus excellents fruits de la Palestine, et toujours à contre-saison, ce qui

(*a*) *Nicephor. Callist. l.* II, *c.* XXIII, *Hist. Eccl.*
(*b*) *Ibid. c.* XLIII, *Hist. Eccl.*
(*c*) *Theodor. Lect.* I, *p.* 551, *edit. Valesii.*
(*d*) *Bernard. serm. in Psal.* Qui habitat, *etc.*
(*e*) Voyez les *Toledos Jesu*, publiées par les Juifs.
(*f*) *Voyez* l'Alcoran, c. de Marie, et d'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 783, 784.

(1) Saint Antonin, dans le récit de son pèlerinage dans la terre sainte, dit que *les femmes juives de Nazareth passent pour les plus belles de la Palestine*, et *qu'elles doivent leur beauté à Marie.*

(2) M. Peignot a publié d'intéressantes *Recherches sur la personne de la sainte Vierge.* On les trouve à la suite de ses *Recherches sur la personne de Jésus-Christ*, in-8°, Dijon, 1829. M. Bonnetty les a reproduites, en y ajoutant quelque chose, dans le IX[e] volume (1834) de ses *Annales de philosophie chrét.* On doit aussi à M. l'abbé Orsini l'*Histoire de la Mère de Dieu, complétée par les traditions d'Orient, les écrits des saints Pères et les mœurs des Hébreux*, qui a déjà obtenu trois éditions, dont une illustrée.—Il existe des médailles très-anciennes où la sainte Vierge est appelée *Mère de Dieu*. Voyez ma note sur l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem, à l'art. de Jésus-Christ.

l'obligeait à lui demander d'où lui venaient de si beaux fruits? A quoi Marie répondait: Tout ce que vous voyez vient de la part de Dieu, qui pourvoit de toutes choses ceux qu'il lui plaît, sans compte et sans nombre.

Pour la pureté de la sainte Vierge dans sa naissance et dans la conception du Verbe, sur sa virginité avant et après l'enfantement, ils en parlent d'une manière qui devrait faire honte à plusieurs chrétiens. Ils disent que l'ange Gabriel, ayant été envoyé à Marie pour lui annoncer la naissance de Jésus-Christ, lui dit: *O Marie! Dieu vous a élue, purifiée et très-particulièrement choisie entre toutes les femmes du monde. O Marie! soumettez-vous à votre Seigneur, prosternez-vous et adorez-le avec toutes les créatures qui l'adorent. Voici un grand secret que je vous révèle: Dieu vous annonce son Verbe, dont le nom sera le Christ, ou le Messie Jésus, qui sera votre fils, très-digne de respect en ce monde et en l'autre.*

[J'ai rapporté un autre trait dans un article publié dans le *Mémorial catholique*, tom. V, n° de décembre 1845; le voici: « Une chose remarquable, c'est que les musulmans croient aussi que Marie fut conçue sans tache. « L'épouse d'Amram (c'est-à-dire Anne, épouse « de Joachim) adressa cette prière à Dieu : « *Seigneur, je t'ai consacré le fruit de mon « sein, il t'appartiendra entièrement....* Lors- « qu'elle eut enfanté, elle dit : *Seigneur, j'ai « mis au monde une fille, et je l'ai nommée « Miriam; je la mets sous ta protection, elle « et sa postérité, afin que tu la préserves des ru- « ses de Satan.* » Et plus loin, les anges dirent à Miriam : « *Dieu t'a choisie, il t'a rendue « exempte de toute souillure, il t'a élue « parmi toutes les femmes de l'univers.* » Le Koran, ch. III, versets 31 et 37. Je vais, à cette occasion, rapporter un autre témoignage de l'auteur du Koran. Mahomet, voulant gagner à sa doctrine Najashi-Ashama, empereur d'Abyssinie, lui écrivit une lettre qui commence en ces termes: « Gloire à Dieu! « au Dieu unique, saint, pacifique, fidèle et « protecteur. J'atteste que Jésus, fils de Ma- « rie, *est l'Esprit de Dieu et son Verbe. Il le fit « descendre dans Marie, vierge bienheureuse et « immaculée, et elle conçut.* Il créa Jésus de « son esprit et l'anima de son souffle, » etc. Cette lettre est rapportée par MM. Combes et Tamisier, dans leur *Voyage en Abyssinie*, tom. IV, pag. 338.]

Abulfarage écrit, dans ses Dynasties, que la tradition des chrétiens d'Orient était que la sainte Vierge n'était âgée que de treize ans lorsqu'elle enfanta Jésus-Christ, et qu'elle n'en vécut que cinquante et un. Quelques musulmans attribuent faussement aux chrétiens de reconnaître cette sainte Vierge pour la troisième personne de la sainte Trinité; ce qui vient de ce que les chrétiens orientaux lui donnent le nom de *Al-Seidai*, qui signifie la Dame, et qu'entre les Pères grecs saint Cyrille la nomme le supplément ou le complément de la très-sainte Trinité. Mais d'autres mahométans nous purgent de cette calomnie.

MARIE, dont les reliques se conservent à Véroli dans la campagne de Rome, était la mère de Jacques et de Jean; elle s'appelait non *Marie*, mais *Salomé*, quoique communément on lui donne aussi le nom de *Marie, mère de Jacques et de Jean;* mais saint Matthieu, XXVII, 56, la nomme simplement *la mère des fils de Zébédée.* Et saint Marc XV, 40, l'appelle *Salomé.* Elle était donc épouse de Zébédée, et mère de saint Jacques et de saint Jean. C'est ce que M. de Tillemont avait déjà remarqué, et ce qui m'a été confirmé par M. Nicolas Aloysius, par sa lettre écrite de Rome au mois de janvier 1726, où il dit qu'il a eu occasion de s'instruire à fond sur ce sujet, ayant examiné tous les monuments de l'église de Véroli. — [*Voyez* MARIE SALOMÉ.]

MARIE, mère de Jean Marc, disciple des apôtres. Elle avait une maison dans Jérusalem, où l'on croit que les apôtres se retirèrent après l'Ascension (*a*), et où ils reçurent le Saint-Esprit. Cette maison était sur le mont Sion. Saint Epiphane (*b*) dit qu'elle échappa à la ruine entière de Jérusalem par Tite, et qu'elle fut changée en une église fort célèbre, et qui subsista pendant plusieurs siècles (*c*). Après l'emprisonnement de saint Pierre (*d*), les fidèles, assemblés dans cette maison, y priaient avec instance; et Pierre, délivré par le ministère d'un ange, vint frapper à la porte de cette maison. On ne sait aucune particularité de la vie de Marie, mère de Jean Marc. Voyez ci-devant JEAN MARC.

MARIE DE CLEOPHAS. Elle portait le nom de Cléophas, dit saint Jérôme (*e*), ou à cause de son père, ou à cause de sa famille, ou pour quelque autre raison qui ne nous est pas connue. D'autres (*f*) croient, avec plus de fondement, qu'elle était épouse de Cléophas et mère de saint Jacques le Mineur et de saint Siméon, frères du Seigneur. Ces derniers auteurs prennent (*g*) *Marie, mère de Jacques*, et (*h*) *Marie de Cléophas*, pour la même personne. Saint Jean lui donne le nom de *Marie de Cléophas*, et les autres évangélistes celui de *Marie, mère de Jacques.* Cléophas et Alphée sont la même personne, comme saint Jacques, fils de Marie de Cléophas, est le même que saint Jacques, fils d'Alphée (*i*). Dans la langue hébraïque, Alphée et Cléophas ne diffèrent que dans la manière dont les Grecs ont écrit et prononcé ces deux noms. Cléophas peut venir de l'hébreu *cheleph*, qui signifie *changer;* comme qui dirait, le changeur, l'inconstant; ou de la ville de *Cheleph*, marquée dans Josué, XIX, 31, et qui était frontière de Nephtali dans la Galilée. Cléophas ou Alphée pouvait être

(*a*) *Alexand. apud Sur.* 9 *Jun.* § 7.
(*b*) *Epiph. de Ponderib. et Mens. c.* XIV.
(*c*) *Cyrill. Catech.* 16. *Hieronym. Ep.* 27. *Lucian. de Inventione sancti Stephani, c.* VIII *et* X.
(*d*) *Act.* XII, 5, 6.
(*e*) *Hieron. in Helvid. c.* VII.
(*f*) *Chrysost. in Galat. p.* 801. *Theodoret. in Galat. p.* 268.
(*g*) *Matth.* XXVII, 56. *Marc.* XV, 40. *Luc.* XXIV, 10.
(*h*) *Joan.* XIX, 25.
(*i*) *Vide Bedam in Marc. l.* I, *c.* XVI.

originaire de cette ville. — [D'autres font venir ce nom du syriaque *cepha* ou *kepha*, qui signifie *roc, pierre*, et qui devient le nom que Notre-Seigneur donna à Simon, fils de Jean, lorsqu'il le fit le fondement et le chef de l'Eglise.]

Pour revenir à Marie de Cléophas, nous ne savons que peu de particularités de sa vie. On tient qu'elle était sœur de la sainte Vierge, et qu'elle fut mère de Jacques le Mineur, de José, de Siméon et de Jude, qui sont nommés dans l'Evangile (*a*) les frères de Jésus-Christ, c'est-à-dire, ses cousins germains. Elle crut de bonne heure à Jésus-Christ, et elle l'accompagna dans ses voyages, pour le servir. Elle se trouva à la dernière Pâque et à la mort du Sauveur; elle le suivit au Calvaire, et durant la passion, elle était avec la Vierge au pied de la croix (*b*). Elle fut aussi présente à sa sépulture, et prépara dès le vendredi des parfums pour l'embaumer (*c*) : mais étant allée à son tombeau le dimanche, de très-grand matin, avec quelques autres femmes, elles y apprirent de la bouche des anges qu'il était ressuscité, et en furent porter la nouvelle aux apôtres (*d*). En chemin Jésus leur apparut, et elles lui embrassèrent les pieds, en l'adorant (*e*). On ne sait pas l'année de la mort de sainte Marie de Cléophas : mais les Grecs font le 8 d'avril mémoire des saintes femmes qui portèrent le parfum pour embaumer le corps du Sauveur (*f*), et ils prétendent avoir leurs corps à Constantinople dans une église de la sainte Vierge, bâtie par Justin II. Le Martyrologe romain marque la fête de sainte Marie de Cléophas le 9 d'avril, et il met la translation de son corps dans la ville de Véroli dans la campagne de Rome, au 25 de mai. D'autres prétendent qu'elle est dans une petite ville de Provence appelée les Trois-Maries, sur le bord du Rhône et de la mer. — [*Voyez* MARTHE, addition.]

MARIE SALOMÉ, fille de Marie de Cléophas, dont nous venons de parler, et sœur de saint Jacques le Mineur et des autres qui sont appelés dans l'Ecriture frères du Seigneur, était cousine germaine de Jésus-Christ selon la chair, et nièce de la très-sainte Vierge. Elle s'appelait proprement Salomé, et c'est sans fondement qu'on lui donne le nom de Marie, qui est celui de sa mère.

D'autres prétendent que Salomé était fille de saint Joseph, époux de la Vierge; et c'est le sentiment des Grecs modernes, qui est fondé sur le témoignage de S. Epiphane (*g*). *Voyez* SALOMÉ.

Le Martyrologe romain donne le nom de Marie Salomé à la mère de saint Jacques le Majeur. On ne sait sur quel fondement, car on ne trouve ni dans l'Evangile, ni dans aucun bon auteur, qu'elle s'appelât *Marie*, mais on sait certainement qu'elle s'appelait *Salomé*. Comparez S. Matthieu, XXVII, 56, avec S. Marc, XV, 40, et voyez Origène sur S. Matthieu, p. 206, *c*, et les autres interprètes. *Voyez* ci-après l'article de SALOMÉ, — [et ci-dessus l'article de MARIE, qui précède celui de *Marie*, mère de Jean Marc.]

MARIE, femme chrétienne, dont parle saint Paul dans son Epître aux Romains (*h*), et dont il dit qu'elle a beaucoup travaillé pour la foi et pour l'Eglise de Rome. Elle était en cette ville au commencement de l'an 58. On ne sait rien de certain ni sur ses actions, ni sur sa mort.

MARIE, SOEUR DE LAZARE, que l'on a si mal à propos confondue avec la femme pécheresse dont parle saint Luc (*i*), et dont il ne nous dit pas le nom, mais qui est probablement *Marie-Madeleine*, dont nous parlerons incontinent. Marie, sœur de Marthe et de Lazare, demeurait avec son frère et sa sœur à Béthanie, village près de Jérusalem (*j*). Jésus-Christ avait une affection particulière pour cette famille, et on voit par l'Evangile qu'il se retirait souvent dans leur maison avec ses disciples. Un jour, et peut-être la première fois que Jésus y alla (*k*), Marthe l'ayant reçu avec beaucoup d'affection, et s'empressant à lui faire la meilleure chère qu'elle pourrait, Marie, sa sœur, se tenant aux pieds de Jésus, écoutait tranquillement sa parole : mais Marthe dit à Jésus : *Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-lui donc qu'elle m'aide.* Mais Jésus lui répondit que Marie avait choisi la meilleure part, qui ne lui serait point ravie.

Quelque temps après (*l*), Lazare, leur frère, étant tombé malade, ses sœurs en avertirent Jésus (*m*): mais Jésus ne partit que lorsqu'il fut mort. Il arriva à Béthanie, et d'abord Marthe vint au-devant de lui, et lui dit que s'il n'eût pas été absent, Lazare ne serait pas mort. Jésus lui promit qu'il le ressusciterait. Il fit ensuite avertir Marie qu'il était là. Marie y accourut aussitôt, et fit à Jésus la même plainte qu'avait faite Marthe. Il leur demanda où il était enterré : on l'y conduisit ; il frémit, il pleura, il pria son Père ; puis ayant crié à haute voix : *Lazare, sortez dehors !* le mort sortit vivant, et Jésus le rendit à ses sœurs. Après cela, il se retira du voisinage de Jérusalem, et n'y revint que quelques jours avant la Pâque (*n*). Six jours avant cette solennité, Jésus vint à Béthanie avec ses disciples, et on l'invita à souper chez Simon le Lépreux. Marthe servait, et le Lazare était un de ceux qui étaient à table. Marie, ayant pris une livre de parfum de nard d'épi, qui est le plus précieux de tous ceux de cette

(*a*) *Matth.* XIII, 55, *et* XXVII, 56. *Marc.* VI, 3.
(*b*) *Joan.* XIX, 26.
(*c*) *Luc.* XXIII, 57.
(*d*) *Luc.* XXIV, 1, 2, 3, 4, 5.
(*e*) *Matth.* XXVIII, 9.
(*f*) Vide *Bolland.* 9 *April.* p. 814, 817, etc.
(*g*) *Epiphan. hæres.* 78, *c.* VIII, *p.* 1040, *a.*
(*h*) *Rom.* XV, 16.
(*i*) *Luc.* VII, 37, 39.

(*j*) Baronius dit que quelques-uns croyaient que Lazare et ses sœurs étaient seigneurs de Béthanie, parce que, dans l'Evangile, Béthanie est nommée leur château, ou leur bourg. Faible raison.
(*k*) *Luc.* X, 38.... 43. An de l'ère commune 32
(*l*) An de l'ère commune 33, quelque temps avant Pâque.
(*m*) *Joan.* XI, 1..... 45.
(*n*) *Id.* XII, 1, 2, 3.... etc. *Matth.* XXVI, 6, *et Marc.* XIV, 3, *etc.*

espèce (voyez ci-après Nard), le répandit sur la tête et sur les pieds de Jésus. Elle essuya ses pieds de ses cheveux, et toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum. Judas Iscariote en murmura ; mais Jésus prit la défense de Marie, et dit que par cette action elle avait prévenu son embaumement, et avait en quelque sorte annoncé sa sépulture et sa mort prochaine. Depuis ce temps, l'Ecriture ne nous dit plus rien de Marthe et de Marie : mais ceux qui confondent Marie, sœur de Marthe, avec Marie-Madeleine, disent que la première assista à la mort et au supplice du Sauveur, et qu'elle alla au tombeau pour l'embaumer. L'Ordre romain (*a*) et un Nicéphore cité par M. Cotelier (*b*) disent que Marie et Marthe allèrent au tombeau du Sauveur, pour l'embaumer. mais nous ne trouvons point cela dans les auteurs sacrés.

Les anciens Latins et les Grecs modernes (*c*) croient que Marie et Marthe sont demeurées à Jérusalem et y sont mortes. Divers martyrologes anciens y marquent leur fête le 19 de janvier. Flodoard (*d*), qui vivait en 920, dit que, de son temps, on voyait le corps de sainte Madeleine qu'il confondait avec Marie, sœur de Lazare. Les Grecs font sa fête le 18 de mars, à cause des parfums qu'elle répandit ce jour-là sur Jésus-Christ. Bardilon, abbé de Leuze, apporta, dit-on, de Jérusalem à Vezelay, le corps de sainte Madeleine, vers l'an 920, et, dans les douzième et treizième siècles on venait de tous côtés à Vezelay pour y honorer ses reliques. Mais la créance la plus commune aujourd'hui, et qui était commencée dès l'an 1254 (*e*), est que le corps de sainte Madeleine, qu'on a confondu depuis longtemps avec Marie, sœur de Lazare, est dans l'église des Jacobins de Saint-Maximin, au diocèse d'Aix en Provence : tradition dont l'origine est très-incertaine (*Voyez* Marthe, addition). On peut voir sur cela le Père Alexandre, dominicain, dans sa dissertation sur la Madeleine, *Hist. Eccl.*, t. II ; M. de Tillemont, dans le second tome de ses *Mémoires*, p. 30 et suiv., et dans les notes sur sainte Marie-Madeleine, p. 520 et suiv. ; M. de Launoy, dans son Traité de la venue de Marie-Madeleine, de Marthe et de Lazare, en Provence ; et les autres qui ont traité la question s'il y a eu trois Maries. [*Voyez* Lazare et Marthe.]

MARIE-MADELEINE, ou Magdeleine, que la plupart confondent très-mal à propos avec Marie, sœur de Marthe et de Lazare, était apparemment cette pécheresse dont parle saint Luc, chap. VII, 36, 37 et suivants, dont il ne dit pas le nom. Mais voici quelques circonstances qui peuvent faire croire que c'est la même qu'il nomme *Marie-Madeleine* au chap. VIII, 2, et dont il dit que Jésus avait chassé sept démons. Jésus, ayant guéri le fils de la veuve de Naïm, entra dans la ville et y fut invité à manger par un pharisien, nommé Simon. Lorsqu'il fut à table, une femme de mauvaise vie vint dans la maison, avec un vase d'albâtre, plein d'huile de parfum ; et se tenant debout, derrière Jésus et à ses pieds, car il était couché sur un lit de table à l'antique, elle répandit son parfum sur ses pieds, les baisa, les arrosa de ses larmes, et les essuya de ses cheveux. Le pharisien l'ayant considérée, dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait qui est celle qui le touche, et que c'est une femme de mauvaise vie. Alors Jésus, qui voyait le fond de son cœur, lui dit : Un créancier avait deux débiteurs, dont l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit à tous deux leurs dettes. Lequel des deux l'aimera donc davantage? Simon répondit : Je crois que c'est celui à qui il a remis une plus grande somme.

Après cela, Jésus, relevant tout ce que cette femme venait de faire pour lui, ajouta : Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé (*f*); mais celui à qui on remet moins, aime moins. Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis. Au chapitre suivant, saint Luc dit que Jésus, allant de ville en ville, prêchait l'Évangile, accompagné de ses douze apôtres, et qu'il y avait aussi quelques femmes qui avaient été délivrées des malins esprits, et guéries de leurs maladies, *entre lesquelles était Marie, surnommée Madeleine, dont sept démons étaient sortis*. J'avoue que cela ne prouve pas démonstrativement que la femme pécheresse soit Marie-Magdeleine ; mais c'est là tout ce que l'on a pour soutenir ce sentiment. Ainsi, sans prétendre que ce ne soit qu'une seule personne, après avoir rapporté ce qui regarde la pécheresse, nous allons dire ce que l'on sait de Marie-Magdeleine.

Marie-Magdeleine tirait son surnom, ou du bourg de *Magdala*, situé dans la Galilée, au delà du Jourdain, pas loin de Gamala (*g*), apparemment le même qui est marqué dans saint Matthieu, XV, 39, selon le Grec, au lieu que le Grec lit *Magedan ;* ou de *Magdolos* (*h*), ville située au deçà du Jourdain, au pied du mont Carmel, qui est la même que *Megiddo*, marquée dans Josué, XVII, 11 ; IV *Reg.* IX, 27, et XXIII, 29. [*Voyez* Magdalel, etc.]

Les rabbins (*i*) parlent d'une *Marie-Ma-*

(*a*) *Ordo Rom. apud Baron. an.* 34, *n* 182
(*b*) *Coteler. PP. prim. sæculi not.* 2, *p.* 204.
(*c*) Vide *Bolland. t.* I, *Maii*, *p.* 34, 2.
(*d*) Vide, *si placet*, *Florentinii Not. in vet. Martyrol. et Launoi de Magdalen. p.* 7, 8, 11, etc.
(*e*) Joinville, *Hist. de saint Louis*, p. 117.
(*f*) *Luc.* VII, 47. Plusieurs traduisent: Ἀφέωνται αἱ ἁμαρτίαι αὐτῆς αἱ πόλλαι, ὅτι ἠγάπησε πόλυ. ᾧ δ' ὀλίγον ἀφίεται, ὀλίγον ἀγαπᾷ. Plusieurs péchés lui sont remis, c'est pourquoi elle aime beaucoup. La particule grecque ὅτι, de même que l'hébraïque כי, se rendent quelquefois par, *c'est pourquoi*. Voyez *Joan.* VIII, 29 ; XIV, 17. *Marc.* IX, 28. *Genes.* XXII, 17, *Psal.* VI, 6, *et* CXVI, 1, comparé à I *Cor.* IV, 13. *Jerem.* XXIX, 16. *Genes.* XXIX, 32. *Judic.* II, 24.
(*g*) *Joseph. de Vita sua, p.* 1007.
(*h*) *Herodot. l.* II, *c.* CLIX.
(*i*) מרים מגדלא Vide *Cellar. Geograph. antiq. l.* III, *c* XIII, *et Reland. Palæst. l.* III, *p.* 884, *et Ligtfoot. Chronic. p.* 23.

deleine, femme du rabbin Papus, fils de Juda, et d'une autre *Marie Madeleine, femme de Hamchuna, père du Nazaréen* (*a*), laquelle fut surnommée *Magdala*, ou Madeleine, non à cause de sa patrie, mais à cause de sa profession de coiffeuse ou de friseuse, comme si l'on voulait marquer, par ce terme *Magdala*, qui signifie une tour, que Madeleine, en frisant et en coiffant les femmes, leur bâtissait en quelque sorte des tours sur la tête (*b*) :

> . . . . Tanta est quærendi cura decoris:
> Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
> Ædificat caput.

Ligtfoot (*c*) croit que c'est de cette Marie-Madeleine dont parlent saint Luc et les autres évangélistes, et que cet auteur confond avec Marie, sœur de Lazare. Madeleine est nommée, dans les évangélistes, parmi les femmes qui suivaient le Sauveur, pour le servir, suivant l'usage des Juifs. Saint Luc (*d*) et saint Marc (*e*) remarquent que cette femme avait été délivrée de sept démons par Jésus-Christ, ce que quelques-uns (*f*) entendent à la lettre; mais d'autres (*g*) l'entendent des crimes et des désordres de sa vie passée, dont Jésus-Christ l'avait tirée. D'autres (*h*) tiennent qu'elle a toujours vécu dans la virginité, et par conséquent ils la distinguent de la pécheresse de saint Luc, et ne peuvent entendre les sept démons qui la possédaient que d'une possession réelle et effective, qui n'est point incompatible avec la sainteté. Elle suivit Jésus-Christ au dernier voyage qu'il fit de Galilée à Jérusalem, et elle se trouva au pied de la croix avec la sainte Vierge (*i*). Elle demeura sur le Calvaire jusqu'à la mort du Sauveur, et elle le vit mettre dans le tombeau; après quoi elle s'en retourna à Jérusalem, pour acheter et pour préparer des parfums, afin qu'elle le pût embaumer, après le repos du sabbat, qui allait commencer.

Elle demeura dans la ville pendant tout le jour du sabbat, et le dimanche, de très-grand matin, elle alla au sépulcre avec Marie, mère de Jacques, et Salomé (*j*). En chemin, elles se disaient l'une à l'autre : *Qui nous ôtera la pierre qui ferme le tombeau?* Alors elles sentirent un grand tremblement de terre; c'était la marque de la résurrection de Jésus-Christ. Etant arrivées à son tombeau, elles virent deux anges qui leur annoncèrent que Jésus était ressuscité. Aussitôt Marie-Madeleine courut à Jérusalem, pour dire cette bonne nouvelle aux apôtres, et en même temps elle revint au sépulcre. Pierre et Jean y vinrent aussi et furent témoins que le corps n'y était plus. Ils s'en retournèrent; mais Marie resta, et s'étant penchée, pour voir dans l'intérieur du sépulcre, elle y vit deux anges assis, l'un à la tête et l'autre au pied du tombeau. Ils lui dirent : *Pourquoi pleurez-vous?* Elle répondit : *On a emporté mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis.* En même temps, s'étant tournée, elle vit Jésus, sous la forme d'un jardinier, qui lui demanda ce qu'elle cherchait. Elle répondit : *Seigneur, si c'est vous qui avez pris mon maître, dites-le-moi, afin que je l'emporte.* Jésus lui dit : *Marie!* et aussitôt elle le reconnut et se jeta à ses pieds, pour les baiser; mais Jésus lui dit : *Ne me touchez point; car je ne vais pas encore à mon Père;* comme s'il voulait dire : Vous aurez le loisir de me voir. *Allez trouver mes frères*, mes apôtres, *et dites-leur que je vais monter à mon Dieu et à leur Dieu, et à mon Père et à leur Père* (*k*). Ainsi Marie eut le bonheur de voir le Sauveur la première de toutes, après sa résurrection.

Elle revint donc à Jérusalem, et elle dit aux apôtres qu'elle avait vu le Seigneur, qu'elle lui avait parlé, et leur raconta ce qu'il lui avait dit; mais les apôtres ne la crurent pas d'abord, jusqu'à ce que cette nouvelle se confirmât par quantité d'autres témoignages. Voilà ce que l'Evangile nous dit de sainte Marie-Madeleine, différente de Marie, sœur de Marthe, qu'on a aussi très-souvent appelée de ce nom; car l'histoire prétendue de Marie-Madeleine, que l'on dit avoir été écrite en hébreu par sainte Marcelle, servante de sainte Marthe, regarde Marie, sœur de Marthe; et d'ailleurs c'est une pièce absolument fabuleuse.

Saint Modeste, archevêque de Constantinople au septième siècle (*l*), dit que Marie-Madeleine, de laquelle Jésus avait chassé sept démons, alla à Ephèse après la mort de la sainte Vierge, et qu'elle demeura toujours auprès de saint Jean, tant qu'elle vécut. Cet auteur dit qu'elle y finit sa vie par le martyre. On en avait alors les Actes, mais on ne les connaît plus aujourd'hui. Le commentaire sur saint Marc, attribué à saint Jérôme (*m*), dit que Marie-Madeleine était veuve. Saint Grégoire de Tours (*n*), de même que saint Modeste, dont nous venons de rapporter le témoignage, dit que son tombeau était à Ephèse et qu'il n'était pas encore ouvert. On y révérait encore ses reliques, en 745, lorsque saint Villebeaud y passa. Les Ménées des Grecs marquent qu'elle y est morte et qu'elle y est enterrée. L'empereur Léon le Sage, qui commença à régner en 886, fit apporter ses reliques d'Ephèse à Constantinople (*o*). Codin, qui parle de cette translation, l'entend de Marie, sœur de Lazare; mais Cédrène l'entend de la Madeleine.

MARIE, fille d'Eléazar, de race très-con-

(*a*) *Lib. Juchasim, fol.* 17.
(*b*) *Juvenal. Sat.* 6, *v.* 500.
(*c*) *Ligfoot. Chronic. p.* 23, *et Horæ Hebr. in Matth.* XXVIII 56, *p.* 388.
(*d*) *Luc.* VII, 2.
(*e*) *Marc.* XVI, 9.
(*f*) *Ambros. de Salom. c.* V. *Baron. an.* 32, § 24. *Cornel. a Lap.*
(*g*) *Greg. Magn. homil.* 33, *in Evang. alii.*
(*h*) *Vide Ambros. de Virginit. l.* III, *et Modest. Polit. sæculo* 7, *apud Phot.* 275.
(*i*) *Joan.* XIX, 25. *Marc.* XV, 47.
(*j*) *Marc.* XVI, 1, 2. *Luc.* XXIV, 1, 2.
(*k*) Voyez *Matt.* XXVIII, 5, etc. *Marc.* XVI, 6, etc. *Joan.* XX, 11, 17.
(*l*) *Modest. C. P. apud Phot. cod.* 275, *p.* 1525.
(*m*) *Hieronym in Marc.* XV.
(*n*) *Gregor. Turon. de Gloria Mart. c.* XXX.
(*o*) *Cedren. p.* 599. *Codin. Origin. Constantinop. p.* 65.

sidérable, s'étant retirée à Jérusalem avec son mari et son fils, qui était encore enfant, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains (a), y fut enfermée lorsque le siége de la ville fut formé. Son mari ayant été tué dans une sortie, et les Zélés, qui commettaient impunément dans la ville toutes sortes de crimes, lui ayant ravi tout ce qu'elle avait, elle passa quelques jours sans prendre aucune nourriture: mais enfin, pressée par la faim et transportée par le désespoir, elle tua son fils, le fit cuire et en mangea une partie. Peu de temps après, les Zélés, attirés par l'odeur de cette viande, entrèrent dans sa maison et lui demandèrent où était ce qu'elle avait fait cuire. Elle leur montra quelques membres de son enfant, et les leur offrit, pour les manger, leur disant avec insulte qu'ils n'étaient pas plus délicats qu'une femme, ni plus tendres qu'une mère (b). [*Voyez* ANTHROPOPHAGIE].

MARIMATH [ou plutôt MARIMUTH, ou, dans l'Hébreu, MEREMOTH], fils d'Urie [prêtre], fut un de ceux qui répudièrent leurs femmes, qu'ils avaient épousées contre la disposition de la loi. I *Esdr.* X, 36, et II *Esdr.* III, 3. [*Voyez* MÉRÉMOTH.]

MARISSA, ville de la tribu de Juda; la même que *Maresa*, ou *Maresechet*, ou *Morasthi. Voyez* ci-devant MARESA.

MARNAS, dieu de ceux de Gaze. C'est la principale divinité des Philistins. Ils disaient que Marnas était le vrai Jupiter natif de Crète (c). Son temple était rond et accompagné de deux portiques ou ailes, qui régnaient tout autour. C'est apparemment un temple pareil à celui de Marnas, qui fut renversé par Samson. *Judic.* XVI, 23... 26. Le dieu dont Samson renversa le temple est appelé *Dagon* dans l'Ecriture.

* MARONITES, catholiques syriens, habitant le mont Liban. Ce sujet n'appartient pas à l'Ecriture sainte, mais comme, à l'occasion de quelques articles, il est parlé des Maronites, j'ai pensé qu'il ne serait pas plus que plusieurs autres déplacé dans cet ouvrage. L'origine des Maronites est une question encore non résolue parmi les savants. Cependant, «tous sont convenus, écrivait M. Poujoulat, au mont Liban, en 1831, de faire dériver le nom de *maronite* d'un solitaire appelé *Maron;* or, il y a eu, continue-t-il, deux solitaires de ce nom: l'un, qui vécut dans les déserts de la Syrie, à la fin du quatrième siècle et au commencement du cinquième, et qui mourut en 433: celui-ci était catholique; l'autre, entaché de nestorianisme et d'eutychianisme, vivait, au septième siècle, dans le pays de Hamah, l'ancienne Epiphanie. Les Maronites éclairés prétendent que leur nation a toujours été fidèle à l'Eglise romaine, et ne reconnaissent pour père et pour fondateur que le pieux Maron, mort en 433. Les savants d'Europe donnent aux Maronites une origine héréditaire, et leur assignent pour père le solitaire de Hamah. Ils ajoutent que les Maronites sont revenus à la communion latine sous le pape Grégoire XIII, dans le seizième siècle; quelques-uns disent sous le pape Calixte III, dans le quinzième siècle. Mes propres recherches m'ont amené à reconnaître que les Maronites éclairés, ni les savants d'Europe, n'ont pas trouvé toute la vérité.» *Correspond. d'Orient*, lettr. CLXXX, tom. VII, pap. 312 et suiv.

M. Poujoulat ajoute: «Il paraîtrait, d'après nos chroniques, que les Maronites appartenaient à la foi latine dès l'époque de la première croisade, c'est-à-dire à la fin du onzième siècle.» Il cite ensuite Guillaume de Tyr et Jacques de Vitry. Ce dernier dit que les chrétiens du Liban «sont nommés Maronites, du nom d'un certain homme, leur maître, hérétique...» Il dit encore qu'ils restèrent séparés de l'Eglise romaine pendant près de cinq cents ans; qu'enfin «ils firent profession de la foi catholique en présence du vénérable père Amauri, patriarche d'Antioche,...» et que «leur patriarche assista au concile général de Latran, tenu solennellement dans la ville de Rome, sous le pontificat du vénérable Innocent III.»

M. Poujoulat trouve concluant ce passage de Jacques de Vitry. «Il en résulte, dit-il, 1° que les Maronites se trompent quand ils disent qu'ils ont toujours appartenu à la foi romaine; 2° que les savants se sont trompés en plaçant dans le quinzième ou le seizième siècle la réunion des Maronites à l'Eglise latine. Jacques de Vitry ne donne point la date précise de l'abjuration des Maronites en présence d'Amauri; mais nous trouvons cette date dans l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore; l'abjuration eut lieu dans l'année 1167...» c'est-à-dire, dans la seconde moitié du douzième siècle. Jacques de Vitry, évêque de Saint-Jean-d'Acre, vivait dans la première moitié du siècle suivant. Le concile de Latran eut lieu en 1215.

Cette opinion, qui consiste à dire que «les Maronites renoncèrent, au douzième siècle, à l'hérésie d'Eutychès, et embrassèrent la foi catholique apportée par les croisés français,» fut exprimée par M. de Montalembert, à la chambre des pairs (janvier 1846). A cette occasion il parut, dans l'*Univers* (11 février suivant), des observations fournies par un Maronite, et même par un Maronite *éclairé*, pour me servir de l'expression de M. Poujoulat, et que nous allons rapporter.

L'auteur appelle *erreur grave* l'opinion dont il s'agit: et «cette erreur, dit-il, n'est malheureusement que trop accréditée en Europe, et particulièrement en France, par des rapports de voyageurs mal renseignés ou malveillants.» Il ajoute:

«Saint Maron, dont la nation maronite tire, comme on le voit, son origine, vivait au quatrième siècle; ainsi donc, avant la naissance des hérésies qui ont divisé l'Eglise orientale en des sectes différentes, le nom de Syrien était celui de tous les chrétiens qui habitent cette vaste contrée. Mais depuis que la plupart de ces chrétiens se furent séparés

(a) An de Jésus-Christ 68 ou 69
(b) *Joseph. de Bello*, *l.* VII, *c.* VIII, *seu* XX, *p.* 955, *e, f.*

(c) *Vita sancti Porphyr. Gaz. Epist. c.* IX *et* XIX. *Act. SS. l.* IV. p. 655.

du corps de l'Eglise grecque, on leur donna différents noms qui désignent leur créance particulière ou le chef de la secte qu'ils ont embrassée ; c'est ainsi qu'au nom originaire de leur patrie on a substitué les noms odieux de Nestoriens, de Monothélites, de Jacobites ; il faut cependant excepter les Maronites de cette règle générale. Car enfin, bien que nos ancêtres fissent constamment partie des anciens noms syriens, soumis aux empereurs d'Orient et attachés à l'Eglise grecque, leur changement de nom a un principe tout opposé à celui que nous venons d'établir. C'est donc à saint Maron lui-même que remonte notre nationalité ; mais notre foi catholique a toujours été la même depuis cette époque jusqu'à nos jours ; nous n'avons jamais rejeté nos principes religieux pour en embrasser d'autres, hérétiques ou faux, comme cela arrive encore aux Syriens, aux Arméniens et aux Grecs-unis.

» Témoin ces paroles de Grégoire XIII, en 1581, dans sa bulle d'érection du collége des Maronites à Rome : « Les Maronites descendent et sont les restes de ces premiers chrétiens de Syrie qui n'ont jamais dégénéré de la foi que leurs ancêtres avaient reçue des apôtres, et qu'ils professent encore constamment au milieu des nations infidèles et schismatiques ; ils ressemblent à l'Horeb et au mont Sinaï; ils sont inébranlables dans leur foi contre toutes les attaques de leurs ennemis. Qu'il nous suffise de rappeler ici que, vers le milieu du cinquième siècle, 300 religieux maronites, 300 disciples de saint Maron, ont été martyrisés par les infidèles monothélites et jacobites pour avoir persévéré dans leurs croyances catholiques et rejeté courageusement le poison des hérésies. »

» Si la plupart des anciens auteurs ou historiens de sectes dissidentes nous ont gratifiés si généreusement de la qualification d'*hérétiques*, ce n'était, à coup sûr, que par inimitié nationale, et que notre attachement et notre soumission au saint-siége ont toujours excité leur jalousie contre nous au plus haut point. Ils ont tâché, par conséquent, dans leurs écrits, de nous représenter dogmatiquement comme des hérétiques, comme des descendants d'Eutychès et de Dioscore.

» Ce que nous venons d'exposer au sujet de l'origine des Maronites et de leurs doctrines orthodoxes est tellement précis, incontestable, qu'il se trouve confirmé dans le recueil des conciles et par les bulles qu'Innocent III, Grégoire XIII, Clément VIII, Honorius, Alexandre IV et Léon X ont envoyées successivement et à diverses époques aux patriarches maronites. Au reste, ces actes décisifs, ces décrets authentiques dont il s'agit, se trouvent consignés dans les archives patriarcales de Canoubin, au mont Liban, où, en 1740 environ, un synode mémorable a eu lieu pour constater péremptoirement ces points d'orthodoxie orientale.

» Il suit évidemment de ce que nous venons de rapporter que la religion catholique, à laquelle les Maronites ont le bonheur d'appartenir, remonte incontestablement au commencement du quatrième siècle, et non pas au douzième, comme l'a dit, par une méprise bien innocente d'ailleurs, l'honorable et généreux M. de Montalembert. S. D. »

MARSANA, un des sept principaux officiers ou conseillers d'Assuérus. *Esth.* I, 14.

MARTHE, sœur de Lazare et de Marie, et hôtesse de Jésus-Christ dans le bourg de Béthanie. Nous en avons déjà parlé dans les articles de LAZARE et de MARIE, sa sœur. Marthe est toujours nommée avant Marie, ce qui fait juger qu'elle était l'aînée. Un jour, le Sauveur étant venu loger chez Marthe et Marie, Marthe s'empressait à lui préparer à manger, pendant que Marie, assise aux pieds de Jésus-Christ, écoutait en paix sa parole (*a*). Marthe s'en plaignit au Sauveur, et lui dit que Marie, sa sœur, lui laissait tout faire ; et elle le pria de lui dire de l'aider ; mais Jésus lui répondit : *Marthe, Marthe, vous vous empressez, et vous vous troublez, pour préparer bien des choses; une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas ôtée.*

Quelque temps après, Lazare étant tombé malade (*b*), les deux sœurs en donnèrent avis à Jésus, qui était alors au delà du Jourdain (*c*). Il ne se hâta pas de l'aller guérir. Il ne partit que quand Lazare fut mort. Etant arrivé près de Béthanie, Marthe, qui sut son arrivée, alla au-devant de lui, et lui dit : *Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.* Jésus lui répondit : *Votre frère ressuscitera.* Marthe répliqua : *Je sais qu'il ressuscitera au dernier jour.* Mais Jésus lui dit : *Je suis la résurrection et la vie ; quiconque croit en moi, quand il serait mort, il revivra ; et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas pour toujours. Croyez-vous cela ? Oui, Seigneur*, répondit-elle ; *je crois que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu, qui êtes venu en ce monde.* Ayant dit cela, elle alla avertir secrètement sa sœur que Jésus était arrivé. Marie, sans rien dire à ceux qui étaient auprès d'elle, se leva et alla trouver Jésus. Elle lui dit, comme avait déjà fait Marthe, que s'il eût été là, Lazare ne serait pas mort. Jésus se fit conduire au tombeau de Lazare, et le ressuscita, comme on l'a dit ailleurs.

Six jours avant la Passion, Jésus, étant venu à Béthanie pour la fête de Pâque, fut invité à manger chez un pharisien nommé Simon le Lépreux (*d*). Marthe servait ; Lazare était l'un des conviés, et Marie répandit une boîte de parfum précieux sur la tête et sur les pieds de Jésus. Voilà tout ce que l'Ecriture nous apprend de sainte Marthe. Les anciens Latins et les Grecs modernes tiennent qu'elle mourut à Jérusalem, aussi bien que Marie et Lazare, et qu'ils y furent enterrés. Plusieurs anciens martyrologes y

(*a*) *Luc.* x, 38... 43.
(*b*) An de Jésus-Christ 36, de l'ère vulg. 33.
(*c*) *Joan.* xi, 1... 45.

(*d*) *Joan.* xii, 1, 2, 3, etc. *Matth.* xxvi, 6, etc. *Marc.* xiv, 3, etc.

mettent leur fête le 19 de janvier. D'autres la mettent au 17 de décembre (*a*). Aujourd'hui les Latins la font le 29 de juillet. Quelques monuments peu certains portent que sainte Marthe, ayant été mise avec Lazare et Marie, et Marcelle, leur servante, sur un vaisseau demi-ruiné, arriva à Marseille (*b*), d'où sainte Marthe se retira à Tarascon en Provence, où l'on trouva, dit-on, son corps en 1187.

[Il ne sera pas inutile de rapporter ici un résumé des traditions populaires qui existent dans la Provence au sujet de la famille de Lazare.

«Lorsque le diacre Etienne, dit Ed. de Bazelaire (*Université catholique*, tom. IX, pag. 196-198), eut ouvert par sa mort, cette longue chaîne de martyrs qui donnèrent leur vie, en témoignage de leur croyance, il se fit une grande persécution dans l'Eglise de Jérusalem, et tous ceux qui avaient ajouté foi à la parole du Christ et de ses apôtres furent proscrits, dispersés dans les régions voisines, où ils évangélisaient les peuples en passant parmi eux (*c*). Les Juifs déversèrent spécialement leur fureur sur ceux que l'on avait vus suivre le Sauveur, sur ses parents et ses amis : ils jetèrent, dans une mauvaise barque, sans voiles ni gouvernail, et livrée à la merci des flots, Lazare, sur qui Jésus avait pleuré, et qu'il avait tiré du tombeau ; Marie, qui s'agenouillait à ses pieds pour l'écouter, tandis que Marthe, sa sœur, s'occupait à le bien recevoir; Marie Cléophas, et cette autre Marie, mère du disciple chéri ; Simon ; Chélidoine, l'aveugle-né ; enfin, Madeleine, la pécheresse, qui arrosait de parfums et de larmes les pieds du Seigneur. La barque, guidée par le souffle de Dieu, qui creusait devant elle le sillon de la mer, vint toucher le rivage massaliote, dans le delta du Rhône, au lieu où est aujourd'hui cette petite ville des *Saintes-Maries*, si solitaire et si poétique en son isolement, au milieu des étangs salés et des marais de la Camargue. La sainte colonie, descendue sur le sable, s'agenouilla près du puits que l'on voit encore, offrit, sur son autel de limon, comme autrefois Noé, le sacrifice de la reconnaissance, en chantant au Seigneur des chants encore inconnus à ces rivages; puis les merveilleux missionnaires se répandirent sur les lieux voisins pour prêcher l'Evangile.— N'est-ce pas chose touchante, ce frêle esquif miraculeusement apporté par les flots, ce nom du Christ prononcé pour la première fois sur la rive phocéenne, et cette primitive Eglise naissant sous le manteau de quelques exilés !

» Lazare gagna Marseille, annonça la foi nouvelle aux fils de ces Grecs qu'un autre vaisseau avait, six cents années avant, conduits providentiellement aussi à la conquête du rivage ; il fit de nombreux prosélytes, changea en une église chrétienne le temple de Diane, sur l'emplacement duquel est aujourd'hui la *Majour*, et mourut martyr. Maximin alla prêcher dans la colonie des eaux sextiennes, et en fut évêque. Les deux Marie demeurèrent dans la ville qui porte leur nom; Madeleine quitta la grotte sur laquelle s'éleva plus tard la célèbre abbaye de Saint-Victor, pour aller chercher plus de solitude et de repentir au désert de la Baume, dans une gorge triste et noire, où l'on respire une ineffable et sublime mélancolie (*d*). Que de pieux pèlerins vinrent, au moyen âge, prier et gémir en ce lieu qu'une vieille tradition avait consacré au repentir! On y vit des rois s'agenouiller, et des reines baiser le roc arrosé par les larmes de la pénitence et de l'amour ; précieuses larmes dont les sources rafraîchissantes semblent taries pour nous, qui ne connaissons plus que les pleurs stériles de la douleur !

» Louis XIV y voulut montrer sa gloire ; saint Louis y avait été prier. « Après ces » choses, dit Joinville, le roi s'en vint en la » ville d'Aix, parce qu'il voulait aller visi- » ter la Madeleine, qui gisait à une journée » de là ; et y fut le roi, et visita le lieu qui » est appelé la Basme, qui est un haut ro- » cher où la Madeleine, comme on disait, » avait vécu long espace de temps en ermi- » tage (*e*).»

» Marthe, l'hôtesse du Sauveur à Béthanie, remonta le Rhône, accompagnée de sa sœur Marie, et arriva à Tarascon. Un monstre, d'une forme horrible, sorte de tortue-dragon, désolait le pays : le peuple en larmes se prosterne aux pieds de la jeune vierge, et Marthe, jetant son écharpe au cou du serpent, le conduit docile et vaincu sur le bûcher. Ce fut en mémoire de cet événement, transmis par les récits populaires, que le bon roi René, qui tant aimait les jeux et les processions chevaleresques, institua les fêtes que l'on célèbre tous les ans à Tarascon. Le jour de sainte Marthe, une copie en bois de la monstrueuse *tarasque* (*f*), avec une queue sans fin et une tête effrayante, est promenée dans la ville, au milieu du clergé, conduite en laisse par une jeune fille ; cette fête est purement religieuse ; l'autre, bur-

(*a*) Voyez *Florentin. Not. in vet. Martyrolog. S. Hieronym. Launoy de Magdalena.*

(*b*) Vide *Natal. Alex.* l. II *Hist. Eccles. de Magdal.*, etc.

(*c*) *Act. apost.* VIII, 1. — Euseb., *Hist. Eccl.*, l. III, c. 1.

(*d*) Madeleine, après avoir converti à la foi le duc et tout le peuple marseillais, s'alla confiner à la Baulme, creux de rocher qui depuis a été si célèbre, saint et vénérable aux âmes dévotes et pénitentes, par les trente ans que cette tant belle et illustre gentilfame y coula de pénitence : de quoi nous avons autrefois fait un poëme, lorsque les muses nous étaient favorables, non peut-être désagréable ni d'une veine trop vulgaire. (*Histoire et Chroniques de Provence*, par César de Nostradamus, gentilhomme écuyer de la ville de Salon de Crau. Lyon, 1614) — Il commence ainsi son épître au roi : Sire, l'une des plus illustres pièces de Dieu, c'est le monde, du monde l'Europe, de l'Europe la France, et de la France la Provence, la bien-aimée des vieux Romains, et leur petite Italie.

Voyez aussi l'*Hist. de Marseille*, par de Ruffi, 1696, et les *Annales de Philosophie chrétienne*, t. XVII, p. 7. — *Chorographie de Prouence*, par H. Bouche, 1736. Elle avait apporté dans sa solitude, dit ce dernier, un vase d'une matière inconnue, dans lequel un ange avait recueilli une larme de Jésus versée sur le tombeau de Lazare : *et lacrymatus est Jesus*. Joan., XI, 35.

(*e*) Joinville, ch. XCIX.

(*f*) On a dit que le monstre a donné son nom à la ville; la réciproque est plus vraie, puisque Strabon appelle déjà Ταράσκων.

lesque et joyeuse, où éclate dans toute sa frénésie la gaîté des Provençaux. Le lendemain de la Pentecôte, la tarasque est traînée dans les rues, environnée de chevaliers du quinzième siècle; des fusées partent des yeux et des naseaux du monstre; un homme, placé dans l'intérieur, fait manœuvrer une mâchoire effrayante, ou lance la bête sur les groupes de spectateurs, ou la fait pirouetter de manière que sa queue balaye la foule; la fête n'est pas complète s'il n'y a pas quelques jambes cassées.

» Il est facile de voir en cette légende un symbole de la défaite du paganisme et de la victoire, clémente et douce, des dogmes chrétiens représentés par la blanche jeune fille. Dans l'enfance des peuples, en ces âges de primitive foi et de naïve poésie, toute idée prend un corps et se traduit en allégories sensibles, figurées. Le mythe du serpent est d'ailleurs de la plus haute antiquité (1). Partout et toujours, depuis l'anathème prononcé sur lui dans l'Eden, il a été la personnification du mal, de la ruse, de l'erreur, et chargé de toutes les iniquités de la terre. Sans rappeler les fables de l'Orient et les traditions juives, je citerai, pour leur analogie avec la tarasque, le serpent de Saint-Marcel et le monstre de la Bièvre à Paris, la gargouille de Rouen, le grouilli de Metz, le monstre de Saint-Pol-de-Léon, le lézard de Varèse en Italie, les dragons d'Aix, de Grenoble, du Mans, de Poitiers, de Bordeaux, et cette *terasque* de Lima, que les Espagnols mènent en procession, au Pérou, le jour de Saint-François d'Assises (2). Tous ces monstres symboliques ont été, comme l'hydre provençale, vaincus et enchaînés par des missionnaires: à Metz, par l'étole pastorale de saint Clément; à Rouen, par saint Romain; à Paris, par saint Marcel...; mais la jeune fille de Tarascon est plus poétique; on sent là le ciel de Provence.

» Cette tradition des Eglises du Midi y est encore vivace et populaire. Si l'on ne faisait que compter les autorités, la majorité des citations serait en faveur de sa réalité historique; mais aucun des écrivains des premiers siècles, tels que Salvien, Cassien, Victor de Marseille, Césaire d'Arles, n'en a parlé, et sa bizarrerie exigerait sans doute qu'elle produisît de solides témoignages. Ce qui est certain, c'est que du onzième siècle, époque où l'on crut trouver les reliques de Lazare, de Marthe et de Madeleine, jusqu'au dix-septième siècle, époque où la critique commença à épurer les légendes, on y a ajouté foi (3). Le premier historien qui l'attaqua fut Launoy, surnommé *Dénicheur de saints*. Le curé de Saint-Roch disait en plaisantant: Je lui fais toujours de profondes révérences, dans la crainte qu'il ne m'enlève mon saint.

» Si l'on rejette comme une fable pieuse la légende que je viens de rapporter, il ne faut pas non plus en attribuer l'invention aux moines grecs, qui abondaient en Provence au dixième siècle. Ce ne sont pas là, je crois, des choses que l'on puisse inventer, et les moines, en les écrivant, n'ont fait que transcrire les récits accrédités dans le peuple et profondément enracinés dans ses croyances. Un sentiment d'immense vénération a dû environner la mémoire des premiers missionnaires; peu à peu leurs noms se sont confondus avec leurs récits et les symboles de leur doctrine, et ils sont devenus eux-mêmes, dans l'imagination des croyants, les personnages dont ils avaient raconté les travaux et la mort. Les religieux ne furent que les échos de la tradition. Si l'on voulait absolument leur en faire honneur, il faudrait du moins reconnaître à ces moines *ignorants*, du plus *barbare* de tous les siècles un fonds passable de poésie. » [L'auteur de ce morceau ajoute: «Après la fable, voici l'histoire;» et il rapporte l'histoire de l'introduction du christianisme dans les Gaules. *Voyez* GAULES.]

MASADA. *Voyez* MASSADA.

MASAL, ville de la tribu d'Aser (*a*). Elle fut cédée aux lévites de la famille de Gerson (*b*). Eusèbe (*c*) dit qu'elle était joignant le mont Carmel, sur la mer. [Elle est nommée *Messal*, *Jos.* XIX, 26.]

* MASALOTH, ville de Galilée, la même, suivant les uns, que *Casaloth*, *Jos.* XIX, 18, dans la tribu d'Issachar, I *Mac.* IX, 2; ou, suivant Calmet, que *Masal* qui précède. N. Sanson place *Masaloth* dans la tribu de Nephtali; Barbié du Bocage, dans celle de Zabulon. Ces deux géographes distinguent cette ville de celle de Masal. *Voyez* ARBÈLE.

MASCHIL. Ce terme se trouve assez souvent dans les titres des psaumes, et il signifie (*d*), *celui qui instruit*, qui fait entendre. Quelques interprètes croient, sans aucun fondement, qu'il signifie un instrument de musique. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il signifie *un cantique instructif*. Quelques anciens rabbins croient qu'en récitant les psaumes qui portaient cette inscription, on y joignait toujours l'explication. Quelques Pères (*e*) croient que ce terme *intellectus*, en hébreu, *Maschil*, marque la profondeur du sens du psaume; d'autres, au contraire (*f*), qu'il marque sa clarté, qui n'a pas besoin d'une explication particulière.

MASEBIA [ou plutôt MASOBIA], nom de lieu, dont il est parlé I *Par.* XI, 46.

MASEPHA, ville de Juda. *Josue* XV, 38. Elle était au midi de Jérusalem, et au septentrion d'Eleuthéropolis et d'Hébron. Les

(*a*) *Josue*, XXI, 30. משאל *Maschal*, ou *Mischal*.
(*b*) I *Par.* VI, 74.
(*c*) *Euseb. in* Μάσαν.
(*d*) *Psalm.* XLI, 1. למנצח משכיל לבני קרה *In finem, intellectus filiis Core*. Voyez *Psalm.* XXXI, 1.
(*e*) *Euseb. in Psalm.* XLI. *Theodoret. in Ps.* LXXXVIII. *Didym.*
(*f*) Vide *Agellium in Psalm.* XXXI.
(1) Michelet, *Hist. romaine*, t. II, p. 398.
(2) Malte-Brun, *Annal. de voyag.*, I, 22.
(3) *Voyez* pour la tradition tous les historiens de Provence antérieurs à Papon; Estrangin, *Etudes sur Arles*; Faillon, *Monuments de l'église Sainte-Marthe de Tarascon*. — Contre la tradition: Tillemont, *Mém. ecclés.*; D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*; Baillet, *Vie des saints*; Millin, *Voyage dans le Midi en* 1807; *Statistique des Bouches-du-Rhône*. — Fleuri élève des difficultés et ne se prononce pas.

Hébreux prononcent ordinairement *Mizpha*. au lieu de *Maspha*. *Voyez* MASPHA.

* MASEREENS. *Voyez* APHUTÉENS.

MASEREPHOTH. Il est parlé *des eaux de Maserephoth* Josué XI, 8; XIII, 6. Nous croyons que ce pourrait être la ville de Sarepta. La racine de ce nom est la même que celle de *Masrephoth*. D'autres croient que les eaux de Masrephoth étaient des eaux chaudes; d'autres, que c'étaient des eaux salées de la mer, que l'on faisait couler dans des canaux, et qui, s'évaporant par la chaleur du soleil, produisaient du sel, ainsi qu'il se pratique encore en quelques endroits sur les côtes de la mer.

[Barbié du Bocage dit que Maséréphoth était un « lieu situé sur le bord de la mer, non loin de Sidon, et connu pour ses salines. Comme il renfermait beaucoup de marais salants, c'est là sans doute ce qui le fait désigner par Josué sous le titre d'*eaux de Maséréphoth*.»]

MASMA, cinquième fils d'Ismael. *Genes*. XXV, 13.

* MASMA, fils de Mapsam, descendant de Siméon. I *Par*. IV, 24, 25.

* MASMANA, le quatrième des plus braves gadites qui, abandonnant le parti de Saül, embrassèrent celui de David. I *Par*. XII, 10.

MASNEPHETH, ou MIZNEPHETH. C'est le nom que l'Hébreu donne au bonnet du grand prêtre (*a*). Moïse n'en donne pas une description particulière. Nous avons parlé des bonnets du grand prêtre et des prêtres particuliers, ci-devant sous l'article CIDARIS.

* MASOBIA, patrie de Jasiel, l'un des vaillants de David. I *Par*. XI, 46. La position de Masobia est inconnue.

MASPHA, ou MIZPHA, ou MASPHAT, ville de la tribu de Juda (*b*), au midi de Jérusalem, et au nord d'Hébron ou d'Eleuthéropolis, environ à six lieues de Jérusalem. Je pense que c'est la même que *Maspha de Benjamin* (*c*), qui était un lieu d'oraison et de dévotion où les Hébreux s'étaient souvent assemblés. *Voyez* III *Reg*. XV, 22, et II *Par*. XVI, 6, et II *Esdr*. III, 7, et I *Reg*. VII, 5, 6, 7, et I *Reg*. X, 17, et I *Mac*. III, 46. [*Voyez* ABEN-ESER : addition.]

MASPHA, MIZPHA, ou MASPHATH, dans la tribu de Gad et dans les montagnes de Galaad. C'est en cet endroit que Laban et Jacob firent alliance ensemble (*d*). Jephté demeurait à Maspha, et il y fit alliance avec les Israélites de delà le Jourdain, qui le choisirent pour leur chef. Il y assembla les troupes avec lesquelles il battit les Ammonites (*e*). Cette ville est quelquefois attribuée au pays de Moab (*f*), parce que les Moabites en ont quelquefois fait la conquête, et l'ont possédée.

[« Cette ville, dit le géographe de la Bible de Vence, est nommée ailleurs *Masphé* (*Jos*. XIII, 26), et il est dit expressément qu'elle était à l'orient, au pied du mont Hermon (*Jos*. XI, 3, 8). Cependant N. Sanson la place dans la tribu d'Aser. » *Voyez* l'article suivant, et un autre après.]

MASPHA. Josué (XI, 3, 8) parle des Hévéens, qui habitaient dans le pays de Maspha, au pied du mont Hermon, et par conséquent vers les sources du Jourdain. Il ajoute que, l'armée de Jabin et de ses alliés ayant été mise en fuite, elle se sauva jusqu'à Masphé ou Maspha, à l'orient de la ville de Sidon; ce qui revient à la même position. [*Voyez* l'article précédent.]

* MASPHA, au pays de Moab, où se réfugia David (I *Reg*. XXII, 3), semble avoir été une forteresse. « Nicolas Sanson suppose, dit le géographe de la Bible de Vence, qu'elle était la même que *Mephaath*, ville lévitique de la tribu de Ruben (*Jos*. XIII, 18; XXI, 36). Il paraît assez douteux qu'une ville lévitique appartînt au roi de Moab au temps de David.»

MASPHA en général, signifie un lieu élevé, d'où l'on découvre de loin; une hauteur, où l'on place une sentinelle.

MASRECA, chef ou duc d'Idumée, successeur d'*Adad*. *Genes*. XXXVI, 36. — [Masreca est le nom d'une ville, et non pas d'un homme. C'était la capitale d'un émir nommé Semla.]

MASSA, septième fils d'Ismael. *Genes*. XXV, 14. On connaît une ville de *Mesa* dans l'Arabie Pétrée, et de *Mesada* dans le même pays.

MASSA, terme hébreu, qui signifie *tentation*. On donna ce nom au campement des Hébreux à *Raphidim* (*g*), lorsque le peuple, manquant d'eau, se mit à murmurer contre Moïse et à tenter le Seigneur, comme s'ils eussent douté de sa présence parmi eux.

MASSADA, château ou forteresse dans la tribu de Juda, à l'occident de la mer Morte ou du lac Asphaltite, pas loin d'Engaddi, situé sur un rocher escarpé, et où l'on ne pouvait que très-difficilement monter; mais lorsqu'on est arrivé au sommet du rocher, on trouve une plaine assez étendue, que l'on peut même cultiver, et d'où l'on peut tirer de la subsistance dans le besoin. Jonathas Asmonéen, frère de Judas Machabée et grand prêtre des Juifs, avait fortifié cette place pour se mettre en état de résister aux rois de Syrie (*h*). Hérode le Grand ayant remarqué l'importance de ce poste, le fortifia encore de nouveau, et en fit une place imprenable. Et comme le lieu manquait d'eau, il y fit faire plusieurs citernes, et y amassa une quantité prodigieuse de provisions, afin que, s'il lui arrivait quelque disgrâce ou quelque révolte dans son pays, il y trouvât une retraite assurée.

Après la dernière guerre des Juifs contre les Romains, Eléazar, fils de Jaïr et petit-fils du célèbre Judas le Galiléen, s'en empara

(*a*) *Exod*. XXXVIII, 5. מצנפת *Miznephet*.

(*b*) *Josue*, XV, 38.

(*c*) *Josue*, X, 17; XXI, 5, *et* I *Reg*. VII 16. *Josue*, XVIII, 26.

(*d*) *Genes*. XXX, 49

(*e*) *Judic*. XI, 11, *et* 29, 34

(*f*) I *Reg*. XXII, 3 : *Profectus est David in Maspha, quæ est Moab*.

(*g*) *Exod*. XVII, 2, 3, 4, etc.

(*h*) *Joseph. de Bello l*. VII, *c*. XXVIII, *seu* ..., *p*. 987.

à la tête des Sicaires ou Assassins, ainsi nommés à cause des impiétés et des horribles cruautés qu'ils commettaient (a). Flavius Sylva, que Tite avait laissé dans la Judée pour réduire ce qui restait à soumettre dans la province, y assiégea Eléazar. Il commença par mettre des garnisons dans tous les lieux circonvoisins pour s'assurer du pays, et par faire environner la place d'un mur de circonvallation avec des corps de garde d'espace en espace, afin que personne ne pût échapper; ensuite il poussa le siége vigoureusement, et avec des travaux presque incroyables : Eléazar de son côté, après s'être vaillamment défendu, voyant qu'il allait être pris dans cette place qu'il croyait auparavant imprenable, reconnut en cela le doigt de Dieu, mais trop tard; car, son endurcissement le portant au désespoir, il persuada à tous les Juifs qui y étaient avec lui de se tuer l'un l'autre, et que le dernier qui resterait en vie, mettrait le feu au château. Ils exécutèrent ce conseil et se tuèrent volontairement l'un l'autre. Deux femmes qui s'étaient cachées dans des aqueducs, avec cinq jeunes enfants, racontèrent le lendemain aux Romains ce qui s'était passé. Cela arriva l'an de Jésus-Christ ou de l'ère commune 71. Voici quelques remarques sur ce fameux siége.

☞ *Observations* (1) *sur le siége de Massada et sur les travaux des Romains devant cette place. Joseph. l.* VII, *c.* XXXVII *et suiv. de la Guerre des Juifs.* Le siége de Massada par les Romains est un des plus remarquables dont l'histoire ancienne fasse mention. La force et la situation avantageuse de la place, le courage et la vigoureuse défense des assiégés, la valeur et l'habileté du général des Romains, tout cela joint ensemble produisit des travaux immenses qui ont peu d'exemples parmi les anciens. Les modernes dans leurs siéges les plus mémorables, c'est-à-dire depuis le quatorzième siècle, n'en ont jamais produit ni imaginé de pareils. Josèphe, qui nous a donné la description de ce fameux siége, nous fournit ailleurs des exemples de valeur, de ruses, de surprise, de patience et d'obstination, encore plus surprenants que dans celui-ci; la défense de Jotapat et celle de Jérusalem sont infiniment plus admirables; mais quant aux travaux, je n'en remarque aucuns qui puissent les surpasser, ni même les égaler : c'est le chef-d'œuvre de l'intelligence et de la patience romaine; il ne l'est guère moins de l'habileté et du courage des Juifs : ce sont des désespérés; mais ces désespérés mettent en pratique toutes les finesses de l'esprit et de l'art pour vendre chèrement et glorieusement leur vie : si l'on peut dire qu'il y a des désespoirs sages et prudents, c'est lorsque l'on aime mieux périr libre, que de tomber dans un honteux esclavage.

Sylva, après avoir achevé le mur de circonvallation, s'empara d'un roc plus grand que celui sur lequel le château était bâti, mais plus bas de trois cents coudées (b), et assiégea la place de ce côté-là. Il fit élever sur ce roc *une masse de terre de cent coudées,* dit Josèphe (c); *mais parce que ce terre-plain ne paraissait pas assez ferme et assez solide pour soutenir les machines, Sylva fit construire dessus avec de grandes pierres une espèce de cavalier qui avait cinquante coudées de haut et autant de large. Outre les machines ordinaires, il y en avait d'autres que Vespasien et Tite avaient inventées; et on éleva encore sur ce cavalier une tour de soixante coudées toute couverte de fer, d'où les Romains lançaient sur les assiégés tant de traits et tant de pierres, qu'ils n'osaient plus paraître sur les murailles.*

Ce passage m'engage dans une digression que je ne puis éviter, j'y aperçois je ne sais quoi qui me paraît très-absurde. Le traducteur (d) dit que *le terre-plain* (qu'il nomme ainsi très-improprement) *ne paraissait pas assez ferme et assez solide pour soutenir les machines.* Si les terres ne pouvaient soutenir un si grand poids, elles auraient encore moins soutenu un cavalier de grosses pierres, et par-dessus une tour de soixante coudées toute garnie de fer. Il faut que le texte en cet endroit soit altéré ou corrompu. Or pour rétablir ce passage, ou du moins pour le faire entendre, je voudrais dire que Sylva fit revêtir la terrasse, et la fit soutenir par le mur bâti de grandes pierres, pour élever dessus un autre cavalier de cinquante coudées, sur le haut duquel il fit dresser une tour de soixante coudées de hauteur. Avec un tel secours le lecteur est au fait, et n'a pas besoin de s'alambiquer l'esprit pour comprendre la chose : c'était par le moyen de ces terrasses et à la faveur des machines de toute espèce qu'on faisait avancer le bélier pour battre en brèche.

Sylva ne pouvait ruiner la muraille, parce qu'elle était assise sur le roc et qu'on ne pouvait la battre qu'en s'élevant extraordinairement; il éleva donc cet ouvrage prodigieux de cent coudées pour pouvoir battre le mur à la juste portée d'un bélier d'une grande longueur; mais comme cette terrasse n'était qu'à la juste hauteur du roc, et seulement pour que le bélier pût battre le bas du mur, Sylva, qui voulait soutenir cette attaque, fit élever encore un second cavalier, comme nous l'avons dit ci-dessus. Il y a pourtant encore une difficulté qui se présente : l'auteur juif dit que le roc sur lequel il dressa son attaque, était plus bas de trois cents coudées que le château; il s'en faudrait donc encore de 90 coudées que l'ouvrage des assiégeants n'approchât de la hauteur du grand cavalier et de la tour; il faut qu'il y ait faute au texte en cet endroit, cela est visible, ou supposer que le roc de ce côté-là était beaucoup plus bas, et que le mur par conséquent était plus haut, sans cela on n'eût pu se servir de bélier.

Puisque nous sommes en si beau chemin

(a) *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* XXVII, *seu* λα, *p.* 986. *f. g.*
(b) C'est-à-dire 450 pieds.
(c) Josèphe, liv. VII, c. XXXIII, *de la Guerre des Juifs.*

(d) M. d'Andilly.
(1) Par Folard. *Voyez* la préface, pag. XI.

sur une matière aussi curieuse, rapportons le reste du passage de Josèphe. *Sylva fit ensuite fabriquer un grand bélier dont il battit sans cesse le mur; mais à peine put-il faire quelque brèche; et les assiégés firent avec une incroyable diligence un autre mur qui ne craignait point l'effort des machines, parce que, n'étant pas d'une matière qui résistât, il amortissait leurs coups en cédant à leur violence. Ce mur était construit en cette manière : ils mirent deux rangs de grosses poutres emboîtées les unes dans les autres, qui, avec l'espace qui était entre deux, avaient autant de largeur que le mur, remplirent cet espace de terre et, afin qu'elle ne pût s'ébouler, la soutinrent avec d'autres poutres. Ainsi l'on aurait pris cet ouvrage pour quelque grand bâtiment ; et les coups des machines ne s'amortissaient pas seulement, mais pressaient et rendaient encore plus ferme cette terre qui était argileuse. Sylva, après avoir fort considéré ce travail, crut ne le pouvoir ruiner que par le feu, et fit jeter par ses soldats une si grande quantité de bois tout enflammé, que, comme ce mur n'était presque composé que de la même matière et qu'il y avait beaucoup de jour entre deux, le feu s'y prit, gagna jusqu'au gazon, et une grande flamme commença à paraître.*

Josèphe est fort obscur dans la description de l'avant-mur : nous n'en sommes pas étonnés ; c'est le défaut de presque tous les anciens écrivains de tomber dans l'obscurité, et de ne se pas faire entendre quand il s'agit de décrire des ouvrages extraordinaires. César est le seul qui ait particulièrement excellé dans cette sorte de mécanisme. Je suis assuré que le second mur de Massada était d'une structure toute semblable aux murailles de Bourges, dont cet auteur nous donne la description dans ses Commentaires (*a*). L'auteur juif dit que ce mur n'était composé que de bois, c'est-à-dire de poutres. Plusieurs se sont imaginé que c'était une espèce de coffre formé de poutres, et rempli de terre argileuse. Si cela eût été, l'incendie n'eût jamais été si grand que l'auteur le représente ; ce retranchement devait être composé de poutres étendues par terre tout de leur long, rangées à une certaine distance les unes des autres, traversantes comme en échiquier, et les vides remplis de cette terre argileuse : c'est la manière dont je crois que ce mur était construit.

Quant à la forme ou à la figure qu'il avait, il paraît qu'il n'était point parallèle à la muraille de maçonnerie qu'on battait en brèche, mais qu'il représentait un rentrant circulaire, ou angulaire ; car l'historien dit plus bas que *Sylva, après avoir considéré ce travail*, voyant une très-grande difficulté de le ruiner avec ses machines, se détermina à y mettre le feu, et fit jeter par ses soldats une si grande quantité de bois tout enflammé, que le feu prit au retranchement, *parce qu'il y avait beaucoup de jour entre deux*, c'est-à-dire entre la brèche faite à la muraille et le second mur de poutres : car il serait absurde de rapporter ces mots, *qu'il y avait beaucoup de jour*, aux intervalles des poutres, puisqu'ils étaient remplis de terre argileuse : ce rentrant n'est pas une chose fort nouvelle chez les anciens, ils les faisaient pour avoir des flancs. On demandera peut-être s'il était bien aisé de jeter ce bois enflammé entre la brèche et le retranchement intérieur ; cela n'était pas difficile, puisqu'il y a apparence que les assiégeants s'étaient logés sur la brèche, et que l'on se donnait de main en main ces bûches enflammées pour les jeter dans le rentrant. Nous aurions encore bien des choses à dire pour éclaircir cet endroit, qui est un des plus beaux de l'histoire des Juifs, mais nous passerions les bornes que nous nous sommes proposées. On peut voir le commentaire de M. le chevalier de Folard sur Polybe, tom II, p. 501 et suiv.

(*a*) César, *de la Guerre des Gaules*, liv. VII.

MASSORE. Ce terme hébreu *Massora* signifie *tradition*. Il dérive du verbe (*b*) *masar*, qui signifie *donner*, présenter, offrir. On nomme Massorèthes les docteurs hébreux qui ont fixé la leçon du texte sacré, en y ajoutant les points-voyelles, et qui ont fait les remarques marginales que l'on voit aux marges des Bibles hébraïques imprimées, qui ont compté avec une exactitude scrupuleuse tous les mots et les versets, et même les lettres de chaque livre, afin que dans la suite on ne pût plus y faire aucun changement, et que la leçon en fût fixée pour toujours. Comme les Hébreux écrivent souvent leurs mots sans aucune voyelle qui en détermine le son, il n'y a qu'une certaine tradition qu'ils ont de père en fils qui les règle dans la manière de lire certaines consonnes, qui peuvent avoir plusieurs significations, selon la qualité des voyelles qu'on y supplée. Par exemple, ces lettres *d*, *b*, *r*, se peuvent prononcer par *dabar*, une parole, ou il a dit ; *daber*, la mort ou la peste ; *dabir*, un parvis ; *dabber*, parlez ; *daber*, celui qui parle ; et ainsi du reste. C'est donc la tradition qui apprend aux Juifs de quelle manière il faut prononcer ce mot dans les différents endroits où il se trouve, et c'est en suivant cette tradition que les Massorèthes ont inventé les points-voyelles, pour en fixer la leçon d'une manière invariable. C'est pour cela qu'on les appelle *Massorèthes*, et leur ouvrage, *la Massore*, ou la Tradition.

Ces points-voyelles suppléent aux voyelles, lorsqu'elles manquent, et ils marquent quel son on doit leur donner lorsqu'elles sont dans le texte et si l'on doit les prononcer ou les laisser en repos, si elles sont longues ou brèves, si l'on doit les prononcer d'un son plein et entier, ou seulement à demi, et comme en courant. On met ces points-voyelles ordinairement au-dessous des lettres et quelquefois au-dessus. Il y a en tout treize points-voyelles ; cinq longues, cinq brèves et trois plus brèves. On peut voir les grammaires hébraïques. C'est une erreur de dire que la langue hébraïque n'a point de voyelles : elle a ses voyelles comme les autres langues, mais elle ne les met pas toujours dans l'é-

(*b*) *Num.* XXXI, 5, 16. מסר *Tradidit.*

criture. *Voyez* ci-devant l'article Lettres.

Les Massorèthes ont aussi marqué les accents et les points. Les accents servent à la prononciation, au chant et à la lecture des mots. Les points servent à séparer les mots et les versets, comme parmi nous les points, les virgules et les autres marques, qui partagent les versets d'un livre.

A l'égard des lettres, les Massorèthes ont exactement marqué celles qui sont de trop ou de moins dans le texte; si un mot est écrit d'une manière irrégulière; si une lettre est mise pour une autre; si elle est plus grande ou plus courte, ou renversée, ou suspendue; car les Hébreux ont pour les livres sacrés un respect si extraordinaire, qu'ils se feraient un scrupule de changer la situation même d'une lettre qui est visiblement hors de sa place. Ils aiment mieux y reconnaître du mystère. Leurs ancêtres n'étaient certainement pas si scrupuleux, puisque l'on trouve dans le texte sacré tant de fautes qui ne viennent que de la négligence ou de l'ignorance des copistes.

Enfin, lorsqu'il y a des variétés de leçon dans le texte, ou qu'il y a faute, ils mettent en marge la manière dont il faut lire, mais sans toucher au texte. Ce qui est dans le texte est ce qu'ils appellent *chetib*, c'est-à-dire, *écrit;* et ce qu'ils mettent en marge, ils le nomment *keri*, c'est-à-dire, *leçon*, ou *lisez;* comme s'il y avait : Ecrivez de cette sorte; mais lisez ainsi. Par exemple, lorsqu'ils trouvent certains noms, ils en substituent d'autres. Ils substituent au nom sacré de *Jéhovah* celui de *Adonaï* ou *Elohim;* et au lieu de certains termes peu honnêtes, ils en prononcent d'autres plus civils.

Quant aux auteurs de la Massore, ou aux Massorèthes, et au temps auquel ils ont vécu, et au jugement que l'on doit porter de leur travail, il y a assez de variétés de sentiments parmi les critiques. Les uns ont fort loué cette entreprise, et ont regardé l'ouvrage des Massorèthes comme une invention admirable pour ôter du texte une infinité d'équivoques et d'embarras, et pour mettre un frein à la licence et à la témérité des copistes et des critiques, qui souvent changeaient ou altéraient le texte sacré de leur autorité privée, ne consultant que leur propre esprit et leur fantaisie. D'autres ont blâmé cette entreprise, et ont soupçonné les Massorèthes d'avoir donné atteinte à la pureté du texte, en substituant à l'ancienne et véritable leçon de leurs pères une autre leçon plus favorable à leurs préjugés et plus contraire au christianisme, dont ils ont toujours, autant qu'ils ont pu, affaibli les preuves et les témoignages. Il est indubitable qu'ils ont souvent suivi et autorisé des leçons fort différentes de celles que suivaient les anciens interprètes grecs qui ont vécu avant Jésus-Christ. Quelquefois même ils s'éloignent de la leçon du Chaldéen, qui est le plus ancien auteur qui ait interprété en une langue approchant de l'hébreu le texte original de l'Ecriture. Enfin on peut montrer que les anciens rabbins ne s'accordent pas toujours avec les Massorèthes. D'où il est aisé de conclure, ou que leur tradition n'a jamais été entièrement uniforme sur la manière de lire et d'interpréter le texte, ou qu'ils n'ont pas été fidèles à nous la représenter dans leur Massore.

Il y a des Juifs qui prétendent que la Massore vient de Moïse même; que c'est lui qui confia aux anciens d'Israel la manière de lire et d'expliquer le texte sacré. D'autres en mettent l'origine sous Esdras et sous les membres de la grande synagogue, lesquels vivaient de son temps. Enfin il y en a d'autres qui en fixent le commencement au cinquième siècle de l'Eglise, et qui croient que ce sont les maîtres de l'école de Tibériade qui en furent les premiers auteurs. Mais on ne peut pas dire raisonnablement que Moïse soit auteur de la Massore de tous les livres de l'Ancien Testament, puisqu'ils n'ont été composés que longtemps après lui. On ne peut pas dire non plus que sous Esdras la manière de lire et de diviser la Bible ait été fixée, puisqu'il y a eu tant de diversités dans la leçon du texte et dans la manière de l'entendre, encore plusieurs siècles après lui; par exemple, dans les Septante, dans Aquila, dans Symmaque et dans Théodotion, qui souvent ne sont si différents entre eux que parce que la manière de lire le texte n'était pas fixée de leur temps. Elle ne l'était pas même encore du temps d'Origène et de saint Jérôme, comme ce dernier Père le témoigne en plus d'un endroit (*a*).

Or ce Père, qui a vécu dans le quatrième siècle et qui n'est mort que dans le cinquième, vers l'an 420, et qui dit si expressément que la manière de lire le texte hébreu n'était pas fixée de son temps, rend fort suspect ce que les rabbins (*b*) enseignent de l'invention des points par les docteurs de Tibériade. Le Talmud, qui ne fut achevé, selon les uns (*c*), que l'an 500 de Jésus-Christ, ou, selon les autres (*d*), que l'an 645; le Talmud, dis-je, fournit encore des preuves qu'alors les points-voyelles n'étaient point inventés. Il n'en dit jamais un mot, quoiqu'il ait eu tant d'occasions d'en parler. Il rapporte même certaines histoires qui font juger qu'alors la manière de lire le texte n'était point arrêtée. Par exemple, Joab, général des armées de David, revenant d'une expédition contre les Amalécites, le roi lui demanda pourquoi il n'avait pas entièrement exterminé ce peuple. Joab répondit qu'il avait accompli tout ce que le Seigneur avait ordonné contre Amalec, en disant : Exterminez tous les mâles d'Amalec (en hébreu, *sacar*); David soutint qu'il fallait lire *secher* (*e*), exterminer *la mémoire* d'A-

(*a*) *Hieron. in Isai.* xxvi, 14, *et in Jerem. c.* xxii, *in cap.* iii *Habac.*

(*b*) *Elias Levita in Exod.* xxvi, *ubi laudat Aben-Ezra, Kimchi, Judam Levitam.*

(*c*) *Rabb. Gedalias fol.* 35. *Abrah. Levit. Tzemah David.*

(*d*) *Abravanel. Præf. in Pirkeavoth Mos. Ægypti. Præfat. in Jad Chazakah.*

(*e*) זכר *Secher, memoria. Sacher. Mas.*

malec : mais Joab répliqua que son maître lui avait toujours dit de lire *sacar*. Ce récit n'est qu'une fable, mais il prouve qu'alors la leçon de l'Hébreu était encore incertaine.

On cite le livre intitulé *Cozri*, qui contient une conférence entre le roi de Chozar et quelques Juifs, et dans lequel on suppose l'usage des points-voyelles, et on y dit que les mots composés de consonnes sans voyelles sont comme des femmes sans habits, qui n'osent paraître en public. On veut que cette conférence se soit tenue en 740; mais les plus habiles critiques traitent de fable et le livre et la conférence, et soutiennent que l'ouvrage intitulé *Cozri* ne fut composé que quatre cents ans après le septième siècle. Or personne ne nie qu'alors les points-voyelles n'aient été en usage.

Les Juifs ont aussi des commentaires sur l'Ecriture, lesquels ils appellent *Midraschim*, qui ont été composés depuis le Talmud, et qui contiennent une infinité de remarques grammaticales et de minuties sur les lettres, sur la manière d'écrire et de lire. Or dans ces commentaires il n'y a pas un mot des points-voyelles et de tout le travail des Massorèthes. Le livre des Scribes, ou *Sopherim*, qui est aussi postérieur au Talmud, puisque le Talmud y est cité comme un ouvrage ancien, et approuvé de tout le monde; ce livre des Scribes contient une infinité de détails concernant le texte et l'écriture des livres saints. On y marque la nature, les qualités, la mesure du parchemin sur lequel ces livres doivent être écrits, quel espace doit être entre chaque ligne, combien de mots chaque ligne doit avoir, et combien de lignes il doit y avoir en chaque page, combien il faut de ratures pour rendre un volume profane, quelles lettres doivent être majuscules, etc. En un mot, on remarque dans cet ouvrage jusqu'aux moindres minuties sur le texte; et toutefois on n'y dit pas un mot des points-voyelles et des autres remarques des Massorèthes.

On trouve encore chez les Juifs deux autres ouvrages postérieurs à ceux dont nous venons de parler, qui sont les diversités de leçons du texte hébreu, marquées par les Juifs orientaux et par les Juifs occidentaux. Les Juifs occidentaux furent les premiers qui commencèrent à revoir le texte sur les manuscrits, à compter les lettres, à marquer les mots défectueux et ceux qui étaient pleins. Cet ouvrage ayant été communiqué aux Juifs orientaux qui vivaient à Babylone et au delà de l'Euphrate, ils l'examinèrent et confrontèrent à leur tour le texte hébreu sur les manuscrits. Ils remarquèrent deux cent seize endroits dans lesquels leurs manuscrits étaient différents de ceux de Jérusalem. Cette variété produisit entre eux deux partis, les Juifs de Jérusalem et ceux de Babylone, se tenant chacun à ses manuscrits et à son texte. Ces disputes n'arrivèrent que vers la fin du huitième siècle ou au commencement du neuvième. Ni les uns ni les autres ne se prévalent point de l'autorité des Massorèthes ni de leurs remarques. Il y a donc toute apparence qu'ils ne les connaissaient point encore.

Mais, peu de temps après, dans la dispute qui s'éleva entre les rabbins *Aaron Ben-Aser*, chef de l'école des Occidentaux, et *Moyse Ben-Nephtali*, chef de l'école des Orientaux, on parla beaucoup des points, des accents et des autres remarques sur la manière de lire les termes de l'Ecriture : ce qui fait juger que ce fut dans l'intervalle qui s'écoula entre l'an 840, auquel parurent les variétés de leçons des Occidentaux, et l'an 940, ou même 1030, auquel florissaient les rabbins Ben-Aser et Ben-Nephtali, que les Massorèthes commencèrent leur ouvrage. Mais il ne fut pas sitôt achevé; il fallut un assez long temps pour le porter à sa perfection. Comme Aaron Ben-Aser présidait à l'école de Tibériade, cela a fait dire que la Massore avait pris naissance dans cette ville. On peut voir toutes ces raisons déduites avec beaucoup plus d'étendue dans les Exercitations du P. Morin, dans les Prolégomènes de Valton et dans l'ouvrage de Cappelle, intitulé : *Arcanum punctuationis revelatum;* dans Buxtorf et dans tant d'autres auteurs qui ont travaillé sur ce sujet.

Isaac Vossius (*a*) dit qu'il a manié plus de deux mille manuscrits hébreux, et qu'il n'en a vu aucun de ponctué qui soit ancien de plus de six cents ans. Il défie tous les partisans des points-voyelles d'en produire qui soient plus vieux, avec les points des Massorèthes. Que s'il s'en trouve quelques-uns de ponctués, on découvre aisément que la ponctuation est nouvelle et qu'elle a été ajoutée au manuscrit. Enfin une preuve de la nouveauté de cette invention, c'est que les exemplaires de la Bible qui se gardent en rouleau dans les synagogues sont encore aujourd'hui sans aucuns points. Il y a donc beaucoup d'apparence que cette invention n'est en usage que depuis que les Juifs ont commencé à avoir des grammaires de leur langue, ce qui n'arriva qu'au neuvième siècle. Alors, pour faciliter la lecture de l'hébreu aux commençants, ils inventèrent les points-voyelles qui en fixent la lecture.

MASSORÈTHES. Les Massorèthes crurent rendre un service essentiel à leur nation et à la religion en comptant jusqu'aux lettres des livres sacrés. Ils trouvèrent, par exemple, dans le livre de la Genèse douze grandes sections, ou *Paraschoth;* quarante-trois *Sedarim*, ou ordres; quinze cent trente-quatre versets et soixante-dix-huit mille cent lettres. Ils distinguèrent le degré de certitude qu'ils donnaient à leurs corrections par ces trois mots : *Keri*, lisez; *Cetib*, écrivez; *Sbhir*, conjecture. Quand dans le texte il y a une leçon manifestement vicieuse ou corrompue, ils lui en substituent une autre : voilà le *Chetib*. Si le mot est du nombre de ceux qu'on ne prononce pas par respect, par exemple, *Jehovah*, ils en emploient un autre qu'il est permis de prononcer, comme *Elohim* ou *Adonaï;* tout de même, si c'est un terme honteux ou obscur, qu'on ne prononce pas par

(*a*) *Isaac Voss. de* 70 *Interpp. Translat. c.* XXX.

modestie, ils en mettent un autre qu'on prononce en sa place : voilà le *Keri*, lisez. Enfin si la leçon qu'ils trouvent dans le texte est douteuse, ils marquent *Sbhir* ou conjecture.

Autrefois toutes ces remarques critiques se mettaient à la fin des Bibles; aujourd'hui, pour la facilité des lecteurs, on les met en marge ou au bas des pages, et on rejette à la fin ce qui n'y peut entrer. On a prétendu que l'invention des points-voyelles était aussi ancienne que Moïse, ou tout au moins qu'Esdras. Il s'est même trouvé des gens assez entêtés pour dire que l'original de la Bible réformée par Esdras se voyait encore aujourd'hui à Boulogne, dans le couvent des dominicains; et les protestants, dans la crainte que les catholiques ne tirassent avantage de cette correction des Massorèthes en faveur des traditions dont ils font un principe de leur créance, ont cru qu'il était de leur intérêt de soutenir l'antiquité des points-voyelles, s'éloignant même en cela du sentiment de Calvin et de Luther, leurs principaux réformateurs. Mais nous avons tâché de montrer la nouveauté des points-voyelles ci-devant, sous l'article MASSORE; et nous réfuterons ceux qui en soutiennent l'antiquité dans l'article POINTS-VOYELLES.

MATERNE. Plusieurs auteurs assez nouveaux et peu assurés enseignent que Materne est le nom du fils de la veuve de Naïm, qui fut ressuscité par Jésus-Christ, et qui fut, dit-on, envoyé dans les Gaules et de là en Allemagne. En chemin il mourut; et saint Pierre, en ayant été informé, envoya son bâton, qu'on appliqua sur le corps du mort et qui le ressuscita. On lui attribue la fondation des Eglises de Trèves, de Liége, de Tongres, de Cologne et de Strasbourg. Mais on manque de bons monuments pour prouver ces prétentions.

MATHAN, fils d'Eléazar et père de Jacob, et aïeul de saint Joseph, époux de la très-sainte Vierge (*a*). Saint Luc, III, 23, donne pour père à Joseph *Heli, fils de Mathat;* mais nous croyons qu'*Heli* est le même que Joachim, père de Marie et beau-père de Joseph : en sorte que saint Matthieu donne la généalogie directe de saint Joseph, et saint Luc celle de Marie. *Voyez* notre dissertation qui est imprimée à la tête de saint Luc, et dans laquelle nous essayons de concilier ces deux évangélistes sur la généalogie de notre Sauveur.

MATHAN, prêtre de Baal, qui fut tué devant l'autel de ce faux dieu, par les ordres du grand prêtre Joïada (*b*), l'an du monde 3126, avant Jésus-Christ 874, avant l'ère vulgaire 878.

MATHAN, père de Saphatias. Ce dernier fut un de ceux qui furent menés captifs à Babylone par Nabuchodonosor (*c*), l'an du monde 3416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulgaire 588.

MATHANA, ou MATTHANA, campement des Israélites dans le désert, *Num.* XXI, 18, 19. Eusèbe dit qu'il est situé sur l'Arnon, à douze milles de Médaba, vers l'orient.

[Matthana ne marque pas un campement des Israélites, et n'est pas dans le désert; cette ville était située dans un pays fertile, à droite de la route des Israélites, entre les campements de Dibongad et de Helmon de Blathaïm. *Voyez* M. de Laborde, *Comment. sur l'Exode*, la carte du voyage, et le texte, page 135, col. 2.]

MATHANAI, fils [descendant] de Hasom. I *Esdr.* X, 33.

* MATHANAI, descendant de Bani. *Esdr.* X, 37.

* MATHANAI, de la famille sacerdotale de Joïarib. *Neh.* XII, 19.

* MATHANI, localité dont on ignore la situation, mais patrie de Josaphat, l'un des héros de David. I *Par.* XI, 43.

MATHANIA, chef de la neuvième famille des lévites. I *Par.* XXV, 16.

* MATHANIA, lévite, fils de Micha. I *Par.* IX, 15. *Voyez* aussi *Neh.* XI, 17.

* MATHANIA, lévite de la famille d'Asaph. II *Par.* XX, 14. *Voyez* encore XXIX, 13; et encore XIII, 13. Il ne s'agit pas dans tous ces textes du même personnage, mais de plusieurs de même nom et appartenant à la même famille.

* MATHANIA, descendant d'Elam. *Esdr.* X, 26.

* MATHANIA, descendant de Phahath-Moab. *Esdr.* X, 30.

* MATHANIA, descendant de Bani. *Esdr.* X, 37.

MATHANIAS, autrement *Sédécias*, roi de Juda. *Voyez* SÉDÉCIAS.

MATHANIAU, fils d'Héman, lévite. I *Par.* XV, 1 [lisez XXV, 4].

MATHARÉE, bourg à six milles du Caire en Egypte. On voit à l'entrée de la Matharée un *makad* ou oratoire à la turque, bâti sur les ruines d'une ancienne église des chrétiens égyptiens. Dans le makad il y a un petit réservoir fait de marbre de plusieurs couleurs, qui est toujours plein d'eau qui vient d'un puits qu'on croit miraculeux, et qui est à côté du *makad*. Il est vaste et fort profond; son eau est toujours claire et excellente par sa douceur et sa légèreté. Les Bachas la préfèrent à celle du Nil. Du *makad* on passe dans un grand jardin rempli de beaux arbres, orangers, limoniers; et entre autres, d'un vieux sycomore qui porte toutefois du fruit tous les ans. Ce jardin était autrefois tout rempli de l'arbrisseau qui porte le baume, et dont nous avons parlé ailleurs. Près du jardin on voit un obélisque qui est debout et quelques restes de bâtiments qui font voir que ce lieu était autrefois considérable. Ce fut en ce lieu que Sélim campa lorsqu'il prit le Caire en 1518.

Les chrétiens du pays croient que la sainte Vierge a demeuré quelque temps à la Matharée avec son fils Jésus, qu'elle s'est servie du réservoir qui est dans le makad, et qu'elle a mis l'enfant Jésus reposer dans une

(*a*) *Matth.* I, 15, 16.
(*b*) IV *Reg.* XI, 19.
(*c*) *Jerem.* XXXVIII, 1.

niche qui y est creusée dans la muraille; c'est pourquoi les religieux qui vont en ce lieu par dévotion y disent quelquefois la messe sur un autel portatif. On ajoute que le vieux sycomore du jardin dont on a fait mention s'ouvrit miraculeusement pour y recevoir la sainte Vierge et l'enfant Jésus, et se referma incontinent pour les dérober à la poursuite des soldats d'Hérode. On juge bien que c'est là une de ces traditions populaires qui ne demandent pas un examen sérieux et sévère. Il est certain que l'arbre est très-vieux, qu'il a été ouvert autrefois, et que ce n'est que depuis l'an 1656 que le morceau qui s'était séparé du tronc fut rompu. [*Voyez* Héliopolis.] Plusieurs anciens ont avancé que les idoles de l'Egypte furent renversées dans le moment que Jésus-Christ entra en Egypte (*a*). Ils appliquent à cette entrée ce passage d'Isaïe (*b*) : *Le Seigneur, monté sur une nuée légère, entrera en Egypte, et les statues des Egyptiens seront ébranlées en sa présence.*

MATHAT, fils de Lévi, et père de Héli (*c*). Ce Héli est apparemment le même que saint Joachim, père de la vierge Marie.

* MATHAT, fils de Lévi, et père de Horim. *Luc.*, III, 29.

MATHATA, fils de Nathan, et père de Menna, un des ancêtres de Jésus-Christ selon la chair. *Luc.* III, 31.

MATHATA, fils d'Hasom, fut un de ceux qui, au retour de la captivité de Babylone, répudièrent leurs femmes, qu'ils avaient épousées contre la défense de la loi (*d*).

* MATHATHIA, ou Mathathias. *Voyez* les articles suivants.

MATHATIAS, ou Matthathias, fils de Sellum [non pas de Sellum, mais d'Idithun], de la race de Coré, chef de la quatorzième famille des lévites (*e*). — [Il était le sixième fils d'Idithun, I *Par.* XXV, 3.]

MATHATHIAS, fils de Nébo, se sépara de sa femme, parce qu'elle n'était pas juive (*f*).

MATHATHIAS, fils de Jean, de la famille de Joarib, et de la race des sacrificateurs, se rendit fort célèbre pendant la persécution d'Antiochus Epiphane (*g*). Il était à Jérusalem lorsque Apollonius y arriva avec les ordres impies d'Antiochus. Mathathias se retira à Modin, sa patrie, pour laisser passer cette tempête, ou pour y attendre que Dieu lui fît naître quelque occasion de signaler son zèle pour sa religion et pour sa patrie (*h*). Mathathias n'y fut pas longtemps, que ceux qui étaient envoyés par le roi Antiochus Epiphane y vinrent pour contraindre ceux qui étaient à Modin à sacrifier et à abandonner la loi de Dieu. Plusieurs du peuple y consentirent et se joignirent aux officiers du roi; mais Mathathias et ses fils demeurèrent fermes; et lorsqu'on vint à lui, pour le solliciter à sacrifier, parce qu'il était le premier de la ville, il haussa sa voix et déclara que quand toutes les nations du monde et tout le peuple de Juda obéiraient à Antiochus, il ne lui obéirait jamais dans une chose de cette nature. Et comme il cessait de parler, un certain Juif s'étant avancé pour sacrifier aux idoles devant tout le monde, Mathathias fut saisi d'indignation et de douleur ; et emporté par son zèle, il se jeta sur cet homme, et le tua sur l'autel même où il voulait offrir de l'encens à l'idole. Il tua en même temps l'officier que le roi avait envoyé pour contraindre le peuple à sacrifier; et ayant renversé l'autel, il s'écria : *Quiconque est zélé pour la loi, et veut demeurer ferme dans l'alliance du Seigneur, me suive.*

Or Mathathias avait cinq fils : *Jean*, surnommé Gaddi ; *Simon*, surnommé Thasi ; *Judas*, appelé Machabée ; *Eléazar*, surnommé Abaron ; et *Jonathas*, surnommé *Apphus*. Il se retira donc dans les montagnes avec ses cinq fils, et il y fut suivi par plusieurs bons Israélites, qui abandonnèrent leurs biens pour se soustraire à la persécution, et pour ne point abandonner la loi de leur Dieu. Alors les officiers et les troupes du roi qui étaient à Jérusalem, ayant appris la résistance de Mathathias et des autres Juifs de Modin, marchèrent incontinent contre eux, dans le dessein de les attaquer le jour du sabbat. Ils attaquèrent en effet ces pauvres Israélites, qui se laissèrent massacrer sans aucune résistance, ne voulant pas violer le repos du sabbat. Mais Mathathias en ayant été informé, en fit un grand deuil; et s'étant assemblé avec ses fils et ses amis, ils délibérèrent sur ce qu'il y aurait à faire, si on les attaquait le jour du sabbat ; et ils résolurent de se défendre et de combattre ce jour-là si on les attaquait, de peur que les ennemis, se prévalant de leur religion, ne les fissent tous périr, en les attaquant ce jour-là (1).

Alors les Assidéens, qui étaient les plus religieux et les plus vaillants d'Israel, et tous ceux qui aimaient véritablement la loi se joignirent à Mathathias et à ses fils; ils formèrent tous ensemble un corps d'armée, et ils se jetèrent sur les prévaricateurs d'Israel, qui avaient abandonné la loi de leurs pères. Ils en tuèrent un grand nombre, et obligèrent les autres à se sauver chez les nations infidèles pour y trouver leur sûreté. Après cela, Mathathias alla par tout le pays, détruisit tous les autels dédiés aux faux dieux, circoncit les enfants qui n'avaient pas reçu la circoncision, poursuivit les enfants de l'orgueil, et délivra la loi de l'asservissement des nations et de la puissance du roi.

Mathathias sentant que le temps de sa

(*a*) Voyez *Athanas. de Incarnat. Verbi. Sozom. Hist. Eccles. l.* V, *c.* xxi. *Cyrill. catech.* x *Overis Imp. in Matth.*
(*b*) *Isai.* xix, 1.
(*c*) *Luc.* iii, 24.
(*d*) I *Esdr.* x, 33.
(*e*) I *Par.* xxv, 3.
(*f*) I *Esdr.* x, 43.
(*g*) I *Mac.* ii, 2 *et seq.*

(*h*) An du monde 3837, avant Jésus-Christ 163, avant l'ère vulg. 167.
(1) Cette résolution de repousser des attaques, même le jour du sabbat, était quelque chose de nouveau chez les Juifs; une trop aveugle observance du sabbat leur avait plus d'une fois coûté bien cher, et la décision de Mathathias était l'œuvre d'une intelligente. énergie. » Poujoulat, *Hist. de Jérus.*, ch. xv, tom. I, p. 335.

mort approchait (a), fit venir ses fils, et leur dit : Le règne de l'orgueil s'est affermi ; voici un temps de châtiment et de ruine, d'indignation et de colère. Ainsi, mes enfants, soyez les vrais zélateurs de la loi, et donnez vos vies pour l'alliance de vos pères. Souvenez-vous du zèle de vos ancêtres et des grandes actions qu'ils ont faites. Ne craignez ni la puissance ni les paroles de l'homme pécheur ; armez-vous de force, et agissez vaillamment pour la défense de la loi. C'est le moyen de parvenir à une vraie et solide gloire. Je sais que Simon, votre frère, est homme de conseil ; écoutez-le toujours, et il vous tiendra lieu de père. Judas Machabée a toujours paru fort et vaillant dès sa jeunesse ; qu'il soit général de vos troupes, et il vous conduira à la guerre. Demeurez unis avec tous ceux qui sont fidèles à la loi, et vengez votre peuple de ses ennemis. Après cela il les bénit, et fut réuni à ses pères. Il fut enterré à Modin, dans le sépulcre de ses pères, et tout Israel le pleura, et fit un grand deuil à sa mort. Il ne fut qu'environ un an à la tête du peuple.

[*Voyez* le *Calendrier des Juifs*, au 3 de *tizri*, au 3 de casleu, et au 17 de sivan. Qui n'admirerait Mathathias et ses fils, ces vaillants d'Israel, ces généreux défenseurs du vrai culte et de la vraie liberté ? M. de Lamartine les appelle « les derniers grands citoyens du peuple juif » (1), les « derniers hommes héroïques de l'histoire sacrée (2). »

« Les Machabées ! s'écrie M. Poujoulat (3), grande famille que nulle famille de rois n'a surpassée, graves et belliqueux génies qui réalisent les plus beaux songes de la muse épique, vengeurs invincibles de Jérusalem, consolateurs puissants, réparateurs hardis et rapides ! Oh ! que de souvenirs éclatants s'attachent à ce seul nom de Machabée ! C'est le patriotisme dans son énergie la plus sainte, la bravoure dans son enthousiasme le plus ardent, la gloire dans sa plus céleste pureté. Les témoignages de vaillance ne manquent pas aux annales israélites, mais les fils de Mathathias, sauveurs de leur pays, forment toute une épopée à part dans l'histoire du peuple hébreu. »]

Quelques-uns (b) ont prétendu que Mathathias avait été grand prêtre des Juifs. On fonde ce sentiment sur ce qu'il décida que dans le cas de nécessité on pouvait combattre et se défendre le jour du sabbat. Mais cette décision ne prouve point ce que l'on prétend, et on n'a aucune preuve qu'il ait jamais fait aucune fonction de la souveraine sacrificature dans le temple, qui était alors profané et abandonné aux gentils. D'ailleurs Ménélaüs et Alcime vivaient encore en ce temps-là ; et quoiqu'ils fussent intrus et très-vicieux, ils ne laissaient pas de passer pour souverains pontifes.

MATHATHIAS, fils de Simon Machabée (c), et petit-fils de celui dont nous venons de parler. Il fut tué en trahison avec son père et un de ses frères, par Ptolémée, gendre de Simon, dans le château de Doch ou Dog (d).

* MATHATHIAS, lévite, fils aîné de Sellum. *Voyez* Sellum.

* MATHATHIAS, lévite, portier et musicien. I *Par*. XV, 18, 21 ; XVI, 5.

* MATHATHIAS, prêtre au temps d'Esdras. *Neh*. VIII, 4.

* MATHATHIAS, fils d'Amos et père de Joseph, ancêtre de Jésus-Christ. *Luc*. III, 25.

* MATHIAS. *Voyez* Matthias.

* MATHUSAEL. *Voyez* Matthusael.

* MATHUSALA. *Voyez* Matthusala.

MATIN se prend pour *promptement*. *Vous m'exaucerez le matin* (e), de bonne heure. *Le soir et le matin* font le jour, selon Moïse, parce que les anciens Hébreux commençaient leurs jours au soir : *A vespera in vesperam* (f). Le *matin* désigne la diligence avec laquelle on fait quelque chose. Le Seigneur dit qu'il s'est levé (g) de grand matin pour inviter son peuple à retourner à lui (h). Le Psalmiste dit de même qu'il a loué Dieu dès le matin (i), qu'il s'est empressé de lui rendre ses devoirs.

Ezéchiel (j) : *Faciet sacrificium super eo cata mane, mane :* Le prêtre de semaine offrira au Seigneur tous les matins le sacrifice ordinaire d'un agneau. *Cata mane*, *mane*, est une expression tirée du grec, où la préposition *cata*, jointe à un nom qui signifie l'an, le jour, ou l'heure du jour, marque que l'action se réitère chaque fois à cette heure, *cata mane*, chaque matin.

Sophonie (k) : *Mane, mane judicium dabit in lucem :* Le Seigneur fera éclater sa justice de grand matin. *Mane, mane*, redoublé, marque un très-grand matin. Amos V, 3 : *Convertens in mane tenebras :* Dieu change *les ténèbres en matin ;* la nuit en jour. Joel. II, 2 : *Quasi mane expansum super montes*, etc. ; comme la lumière du point du jour paraît tout à coup sur les montagnes, ainsi les sauterelles se montreront sur le pays, etc.

Du matin au soir, marque un temps fort court : *De mane usque ad vesperam succidentur* (l) ; et le Psalmiste, comparant la vie de l'homme à une fleur, dit que le matin elle se lève, elle fleurit, qu'ensuite elle se flétrit, et que le soir elle est desséchée et fanée (m) : *Mane sicut herba transeat ; mane floreat et transeat ; vespere decidat, induret et arescat*, etc. *La pluie du soir et du matin ;* ou plutôt, *la pluie du printemps et de l'automne*. *Voyez* sous l'article Pluie.

(a) An du monde 3838, avant Jésus-Christ 162, avant l'ère vul. 166. I *Mac*. II, 49.
(b) *Abulens. Torniel. Salian. Serrar. Fuller. Genebr. Tirin. Aben-Ezra. Joseph. Gorionid. Chronic. Hebr.*
(c) I *Mac*. XVI, 14, 15, 16.
(d) L'an du monde 3869, avant Jésus-Christ 131, avant l'ère vulg. 135.
(e) *Psalm*. LIV, 18.
(f) *Genes*. I, 5
(g) *Levit*. XXVII, 32.
(h) *Jerem*. VII, 13 ; XI, 7.
(i) *Psalm*. V, 5 ; LVIII, 17 ; LXXXVII, 14 ; XCI, 3.
(j) *Ezech*. XLVI, 14, 15.
(k) *Sophon*. III, 5.
(l) *Job*. IV, 20.
(m) *Psalm*. LXXXIX, 6.
(1) *Voyage en Orient*, tom. I, pag. 411.
(2) *Ibid*., pag. 419.
(3) *Histoire de Jérusalem*, tom. I, pag. 332.

MATRED, fille de Mésaab, mère de Métabel, et femme d'Adar. *Genes.* XXXVI, 39; I *Par.* I, 50.

MATTHIAS. Saint Matthias, apôtre, fut d'abord au rang des disciples du Sauveur, et il est du nombre de ceux qui avaient été avec lui depuis le baptême de saint Jean-Baptiste jusqu'à l'ascension (*a*). Il y a toute apparence qu'il fut du nombre des septante disciples, comme l'enseignent saint Clément d'Alexandrie et quelques autres anciens (*b*). Nous ne savons rien de sa jeunesse et de son éducation, car nous ne comptons pas pour quelque chose ce qu'on en lit dans Abdias. Après l'ascension du Sauveur, les apôtres s'étant retirés à Jérusalem pour y attendre la venue du Saint-Esprit, qui leur avait été promis (*c*), Pierre se levant au milieu des frères, qui étaient au nombre d'environ six vingts, il leur dit : Il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Ecriture, par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. Il était dans le même rang que nous, et avait part au même ministère ; mais ayant livré son Seigneur, il a acquis un champ de la récompense de son péché ; c'est-à-dire, il a fourni aux prêtres de quoi acheter un champ, en leur rendant ce qu'ils lui avaient donné pour récompense de son crime et de sa trahison. Il s'est livré au désespoir, il s'est pendu ; il a crevé par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se sont répandues. — [*Voyez* Judas.]

C'est de lui qu'a parlé le Psalmiste, en disant : Que leur demeure devienne déserte, qu'il n'y ait personne qui l'habite, et qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat (*d*), ou dans l'intendance, l'inspection, l'emploi qui lui avait été confié. Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, à commencer au baptême de Jean jusqu'au jour qu'il est monté au ciel, on en choisisse un qui soit avec nous témoin de la résurrection. Alors ils en présentèrent deux : Joseph, appelé Barsabas, et surnommé le Juste, et Matthias ; et se mettant en prières, ils dirent : Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous les hommes, montrez-nous lequel de ces deux vous avez choisi, afin qu'il entre dans ce ministère et dans l'apostolat, dont Judas est déchu par son crime. Aussitôt il les tirèrent au sort, et le sort tomba sur Matthias ; et dès lors il fut associé aux onze apôtres. Nous avons traité la question des élections par le sort dans une dissertation imorimée à la tête des Actes des apôtres.

[Il faut le remarquer, c'est Pierre qui, dans l'assemblée des six vingts frères, se leva et prescrivit un remède au scandale causé par Judas, en annonçant son intention de procéder sans retard au remplacement de ce traître. Pourquoi est-ce Pierre ? C'est que Pierre est le chef, c'est qu'à lui, et à lui seul, est confiée la charge de confirmer ses frères. En conséquence il agit avec une plénitude de puissance qu'aucun des six vingts qui l'environnent ne songe même à partager.

« On le voit donc, dit M. Charles de Riancey (1), après avoir rapporté le récit de l'historien sacré (2) : Pierre exerce ses fonctions pastorales ; il se montre vraiment le pasteur souverain et le chef, non-seulement à l'égard des fidèles, mais aussi à l'égard des autres pasteurs. A cette vue, l'un des Pères les plus éloquents, le patriarche de Constantinople, la *bouche d'or* de la Grèce, saint Jean Chrysostome, s'écrie dans une de ses homélies : « Comme il est brûlant de zèle ! » comme il connaît le troupeau qui lui a été » confié par le Christ ! comme il est bien le » prince dans cette assemblée ! comme il est » toujours le premier à prendre la parole ! » Plus loin il le remarque encore : « Il est le » premier dans toute l'affaire, et jouit de l'au» torité de tous, parce qu'en effet il les a » tous dans sa main. C'est la conséquence » du discours du Christ : *Confirme tes frè*» *res* (3). »

Quoique dom Calmet, à propos de l'élection par la voie du sort, renvoie à sa dissertation sur ce sujet, on ne sera pas fâché de trouver ici une observation de M. de Riancey. « En principe invariable, dit-il (4), l'Eglise condamne formellement tout ce qui semble vouloir livrer au hasard les choses qui appartiennent à la prudence humaine, et par-dessus tout, celles qui appartiennent à l'Esprit-Saint ; elle annulle et punit toute élection aléatoire, aussi bien que toute élection entachée de simonie. Est-il donc croyable que les apôtres aient livré à des chances imprudentes l'auguste dignité de l'apostolat ? A ce sujet Denys le Petit veut donner une explication, et on lit dans un de ses ouvrages : « Le sort qui a désigné Matthias, par » l'intervention divine a donné naissance à » des sentiments divers et, selon moi, mau» vais. Je dirai le mien à mon tour. Il me » semble que l'Ecriture indique par ce nom » de sort quelque privilége divin et d'hon» neur éminent, qui fit comprendre à l'as» semblée sur qui se portait l'élection di» vine (5). » Mais, il faut l'avouer, l'explication est plus obscure que la difficulté, qui s'évanouit quand on l'examine avec

(*a*) *Act.* I, 21, 22.

(*b*) *Clem. Alex. l.* IV *Strom. p.* 488. *Beda Retract. in Act. t.* VI, *p.* 3. *Euseb. l.* I, *c.* II *Hist. Eccl. Epiphan. de Christo, c.* IV.

(*c*) *Act.* I, 15, 16 *et seq.*

(*d*) *Psal.* CVIII, 8. Καὶ τὴν ἐπισκοπὴν αὐτοῦ λάβοι ἕτερος.

(1) *Cours sur l'histoire législative de l'Eglise*, 2e leçon, dans *l'Université catholique*, tom. IX, *pag.* 436, *col.* 1.

(2) *Act.* I, 15, 22.

(3) Quam est fervidus ! quam cognoscit creditum sibi a Christo gregem ! quam in hoc choro princeps est, et ubique primus omnium incipit loqui ! Primus omnium auctoritatem usurpat in negotio, ut qui omnes habeat in manu. Ad hunc enim dixit Christus : *Et tu confirma fratres tuos. Chrys., in Act. apost. hom.* III.

(4) *Ubi supra*, pag. 436, col. 2 ; 437, col. 2.

(5) De illa sorte divina quæ Matthiæ divinitus obtigit, alii quidem alia sensere, meo quidem judicio, non recte. Aperiam autem et ipse quid sentiam. Videtur mihi Scripturam sortem appellasse, divini quiddam et præcipui muneris, per quod illi choro insinuaretur qui esset divina electione declaratus (Dionys., *Exeg. de ecclesiastic. hierarch.*, part. III, c. V).

franchise et simplicité. Les apôtres n'avaient pas encore reçu l'Esprit-Saint ; ils étaient encore juifs, et vivaient selon les coutumes hébraïques. Or sans doute le sort ne fut jamais l'unique principe d'élection chez les Juifs, surtout pour le suprême pontificat : on n'en voit que peu d'exemples avant la ruine de la cité sainte (1) ; mais au temps d'Auguste il entrait souvent pour quelque chose dans la désignation des sacrificateurs et dans l'ordre des fonctions sacerdotales. Les apôtres agirent selon leur coutume et en toute humilité de cœur. D'ailleurs ils avaient avec discernement choisi dans la foule deux hommes d'une égale vertu aux yeux de tous, deux hommes dont le témoignage leur paraissait devoir être également certain, deux hommes dont le moins heureux portait le surnom de *Juste;* ensuite ils prièrent avec ardeur, ils demandèrent la grâce d'en haut ; puis ils donnèrent les sorts. C'était, pour eux, s'en remettre au jugement de Dieu.

» Des dangers particuliers à cette époque durent, il est vrai, attirer l'attention sur ce fait très-naturel en lui-même. A cette occasion il se répandit parmi les chrétiens un livre intitulé : *les Sorts des apôtres ;* puis on vit une pratique appelée : *les Sorts des saints* (2). Il faut penser qu'alors, en Orient et en Occident, la magie avait une action journalière et une influence puissante. Les vieux dogmes des castes remis en honneur, les fables mythologiques du vulgaire, les fourberies des Simon et des Apollonius, les rêveries chimériques des philosophes d'Alexandrie, tout cela la faisait revivre avec l'espoir d'égaler les merveilles du christianisme. Le christianisme même n'était pour beaucoup de sages qu'une éclatante magie dont il fallait saisir et dévoiler les secrets. Par une réaction trop explicable, des opérations superstitieuses pouvaient aussi et devaient tâcher de s'introduire parmi les fidèles, et plus elles trouvaient d'excuse et d'appui au dehors, plus il était nécessaire qu'elles fussent écartées avec vigilance du chaste sein de l'Eglise. Ainsi, dès que les livres des sorts, ceux surtout qui se mettaient sous le patronage révéré des apôtres et des saints, furent connus, les papes et les conciles les rejetèrent parmi les apocryphes. L'Eglise ne souffre aucun soupçon ; elle ne veut pas laisser prétexte à l'accusation la moins fondée ; pur miroir qui reflète la lumière du Verbe, elle ne laisse s'élever aucun nuage entre sa surface éclatante et le soleil qui l'éclaire.

» Au reste, peu après cette élection, l'Esprit-Saint la confirma, en descendant visiblement sur les fidèles au cénacle... »]

Les Grecs croient que ce saint a prêché, et qu'il est mort dans la Colchide (*a*). Sa vie fut publiée par un moine de Saint-Matthias de Trèves, qui dit en avoir reçu l'original hébreu d'un juif, qui le lui expliqua en langue vulgaire, dans le douzième siècle (*b*). Cette Vie porte que saint Matthias était de Bethléem, de la tribu de Juda, d'une naissance illustre ; qu'il fut très-bien instruit dans sa jeunesse par un homme incomparable, nommé Siméon ; qu'après la Pentecôte il eut pour partage la Palestine, où il prêcha avec beaucoup de succès, et où il fit plusieurs miracles : que trente-trois ans après la passion, le jeune Ananus ayant fait mourir saint Jacques le Mineur à Jérusalem, saint Matthias fut pris dans le même temps dans la Galilée, et amené devant Ananus, qui, voyant qu'il persistait à confesser Jésus-Christ, le condamna à être lapidé, ce qui fut aussitôt exécuté, et puis on lui trancha la tête. Mais cette histoire ne passe pas pour fort authentique ; et il y a plus d'un savant qui la regardent comme une pieuse fable. On croit avoir ses reliques à Rome ; mais la fameuse abbaye de Saint-Matthias, près de Trèves, se vante du même avantage, et, comme l'on croit, avec plus de fondement. Les Grecs font sa fête le 9 d'août, et les Latins le 24 de février.

Les anciens hérétiques ont supposé un faux Evangile à saint Matthias, et les Pères (*c*) n'en ont parlé que pour le rejeter et pour témoigner que l'Eglise ne le recevait pas. Saint Clément d'Alexandrie (*d*) cite quelque chose *des traditions de saint Matthias.* Il y a assez d'apparence que c'étaient les hérétiques basilidiens, marcionites et valentiniens qui avaient forgé ces mauvais ouvrages, puisqu'ils se vantaient de suivre les sentiments de saint Matthias (*e*). Voici ce qu'on citait de ce saint apôtre : *Si le voisin de l'élu pèche, l'élu pèche lui-même; car s'il s'était conduit comme le veut la raison*, ou le Verbe, *son voisin aurait eu tant de respect pour sa vie, qu'il n'aurait point péché.* Et ailleurs (*f*) ; *Qu'il faut combattre sa chair, et en user de manière qu'on ne lui accorde rien pour la sensualité et pour le plaisir ; mais faire croître son âme par la foi et la science.* Et encore (*g*) : *Admirez les choses présentes.* C'est là le degré pour parvenir à une connaissance

(*a*) Vide *apud Bolland.* 24 *Februar. p.* 432, 433.
(*b*) Vide *apud Bolland. loco citato, p.* 441 *et seq.*
(*c*) *Origen. in Luc. homil.* I, *p.* 210. *Euseb. l.* III, *c.* XXV. *Hist. Eccl. Innoc.* I, *tom.* II. *Concil. Labb p.* 1256
(*d*) *Clem. Strom. l.* II, *pag.* 380 *a, et l.* VII, *p.* 748 *c.*
(*e*) *Clem. Alex. Strom. l.* VII, *p.* 765.
(*f*) *Stromat. l.* III.
(*g*) *Clem. Alex. Stromat. l.* IV.
(1) *Joseph. de Bell. Judaic.* l. IV, *c.* XIII.
(2) Inde liber prænotatus hoc titulo, *Sortes apostolorum*, qui olim circumferebatur, recte censura Gelasii canon. sanct. dist 15, inter apocrypha rejectus est. (Mansi, *S. Concilior. nova et amplissima collectio*, quæ, ea quæ *Phil. Labbeus et Cossartius*, et Nicolaus *Coleti*, edidere, continet; Florentiæ, 1759.)
Eadem insuper occasione, quod apostoli quem eligerunt sortiti sint, irrepsit aliquando in Christianos genus quoddam sortilegii quod honesto nomine diceretur *sortes sanctorum*, sed a sanctis Patribus ecclesiasticis (Concil. Vienn., c. x ; et conc. Aurelian., c. XXXII et aliis) sanctionibus ab Ecclesia Dei procul rejectum est ; sed eam licentiam, non nisi ante adventum Spiritus sancti, apostoli usurpasse inveniuntur ; nec id tentasse nisi prævia prædicatione ; cum alioqui sacros sortiri ministros ad solitam functionem obeundam, tam ex Lucæ evangelio quam ex Josepho, apud Judæos in usu fuisse, cum de Zacharia actum est, superius diximus (Baronii card. *Annal. eccles.*, ann. 34, p. 233).

plus relevée. Le même saint Clément dit que quelques-uns confondaient saint Matthias avec Zachée le publicain (*a*); mais ce sentiment n'est pas soutenable, puisque Zachée ne fut converti que peu de jours avant la passion du Sauveur (*b*), et que saint Matthias, comme on l'a vu, avait été des premiers disciples de Jésus-Christ (*c*).

MATTHIAS, fils de Théophile, grand sacrificateur des Juifs, succéda à Simon, fils de Boëthus, l'an du monde 3999, un an avant la naissance de Jésus-Christ, et quatre ans avant l'ère vulgaire. Il ne fut qu'un an souverain pontife. Il eut pour successeur Joazar, fils de son prédécesseur Simon. Hérode le Grand déposa Matthias, parce qu'il crut qu'il était entré dans le complot de Matthias, fils de Margaloth, et de Judas, fils de Sariphée, qui avaient arraché de dessus la porte du temple une aigle d'or que ce prince y avait fait mettre (*d*). Josèphe raconte (*e*) que durant le pontificat de Matthias, ce grand prêtre étant tombé en pollution la nuit qui précédait le jour de l'expiation solennelle, et se trouvant par là hors d'état de faire les fonctions de son ministère, commit pour ce jour-là, en sa place, Joseph, fils d'Ellem, son parent, qui exerça la souveraine sacrificature un seul jour.

MATTHIAS, fils d'Ananus, grand prêtre des Juifs, succéda à Simon Cantharus, l'an du monde 4044, de Jésus-Christ 44, de l'ère vulgaire 41. Il eut pour successeur Ælioneus, fils de Cithéus, l'an du monde 4045, n'ayant gardé qu'un an cette dignité. Josèphe (*f*) raconte que le roi Agrippa ayant offert la grande sacrificature à Jonathas, fils d'Ananus, il s'en excusa, disant qu'il se croyait indigne d'un tel honneur, et qu'il lui suffisait de l'avoir possédé déjà une fois; car il avait été grand prêtre auparavant; mais en même temps il suggéra au roi Matthias son frère, comme plus propre à cet emploi, ce qui fut agréé par Agrippa.

MATTHIAS, fils de Théophile, grand prêtre des Juifs, succéda à Jésus, fils de Gamaliel, l'an du monde 4068, de Jésus-Christ 68, de l'ère vulgaire 65. Il fut déposé trois ans après, pour faire place à Phannias, fils de Samuel, dernier grand prêtre de cette nation, et sous lequel le temple fut pris et brûlé par les Romains, l'an 73 de Jésus-Christ, 70 de l'ère vulgaire. Ce fut sous Matthias que la guerre s'alluma entre les Juifs et les Romains (*g*). Matthias persuada au peuple de faire venir dans Jérusalem Simon de Gioras, pour l'opposer à Jean, et pour balancer sa trop grande autorité (*h*). Mais Simon, se voyant maître de la ville, oublia les obligations qu'il avait à Matthias, et il le fit mourir avec trois de ses fils, sans vouloir seulement les entendre (*i*); car on les accusait de favoriser les Romains.

MATTHIAS, Juif du parti des Macédoniens ou des Syriens, fut envoyé par Nicanor à Judas Machabée, pour lui faire des propositions de paix (*j*). Le nom de *Mathias* est comme l'abrégé de *Mathanias* ou de *Mathathias*, qui signifie *le don de Dieu.*

MATTHIEU. Saint Matthieu, apôtre et évangéliste, était fils d'Alphée (*k*), Galiléen de naissance, juif de religion, et publicain de profession. On examinera ci-après ce que c'était que les *publicains. Voyez* leur article. Les autres évangélistes l'appellent simplement *Levi*, qui était son nom hébreu. Pour lui, il se nomme toujours *Matthieu*, qui était apparemment le nom qu'on lui donnait dans sa profession de publicain ou de commis pour recevoir les impôts. Il décrit sans ménagement sa première profession, pour relever davantage la grâce que Jésus-Christ lui avait faite en l'élevant à l'apostolat. Sa demeure ordinaire était à Capharnaüm, et il avait son bureau hors de la ville et sur la mer de Tibériade, qui en est proche. C'est là où il était lorsque Jésus l'appela à sa suite (*l*). Matthieu l'ayant ouï, le suivit aussitôt sans perdre un moment, et sans se mettre en peine d'arranger ses affaires et de mettre ordre à ses comptes (*m*).

Porphyre et l'empereur Julien (*n*) accusaient saint Matthieu de légèreté d'avoir ainsi suivi inconsidérément un homme qu'il ne connaissait point; mais saint Jérôme (*o*) répond à cela qu'il est très-probable que saint Matthieu avait eu auparavant connaissance des miracles et de la doctrine de Jésus-Christ, qu'il avait pu entendre prêcher plusieurs fois; enfin que l'éclat de la divinité du Sauveur, qui était caché sous son humanité, était seule capable d'attirer à lui sur-le-champ tous ceux qui le voyaient seulement. Saint Augustin (*p*) dit que dans cette occasion saint Matthieu se sentit vivement touché d'un attrait intérieur qui le détermina doucement et agréablement, mais puissamment et invinciblement, à suivre Jésus-Christ.

Saint Matthieu ayant renoncé à sa profession, à tous ses biens et à toutes ses prétentions, invita le Sauveur à manger dans sa maison (*q*). Jésus s'y trouva avec ses disciples, et plusieurs publicains et autres personnes de la connaissance de saint Matthieu, qui se mirent aussi à table avec lui. Ce que les pharisiens ayant vu, ils dirent aux disciples du Sauveur : *Pourquoi votre maître mange-t-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie ?* Jésus, les ayant entendus, leur

(*a*) *Stromat. l.* II.
(*b*) *Luc.* XIX, 2, 3.
(*c*) *Act.* II, 21, 22.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XVII, *c.* VIII.
(*e*) *Ibid., c.* VIII.
(*f*) *Antiq. l.* XIX, *c.* VI, *p.* 676.
(*g*) *Joseph. de Bello, l.* V, *c.* XXXIII, *p* 938 *d.*
(*h*) An de Jésus-Christ ou de l'ère vulg. 66.
(*i*) *Joseph. de Bello, l.* V, *c.* XXXIII, *p.* 38 *d. e. f.* An de l'ère vulg. 70, de Jésus-Christ 73.
(*j*) II *Mac.* XIV, 19. An du monde 3843, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulg. 161.
(*k*) *Marc.* II, 14; *Luc.* V, 27.
(*l*) *Matth.* IX, 9; *Marc.* II, 14; *Luc.* V, 27.
(*m*) Vide *Hieron. et Chrysost. in Matth.* IX.
(*n*) *Porphyr. et Julian. apud Hieron. in Matth.* IX.
(*o*) *Hieron. Ibid.*
(*p*) *Aug. de Gratia Christi contra Pelag. et Cœlest. c.* XXII *et lib. de Gestis Pelagii*, etc.
(*q*) *Matth.* IX, 10, 11, etc.

dit : *Ce ne sont point les sains, mais les malades qui ont besoin de médecins. C'est pourquoi allez, et apprenez le sens de cette parole · J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice; car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.* Voilà tout ce que l'Evangile nous apprend de saint Matthieu. Ce que dit l'Ecriture qu'il était *fils d'Alphée*, a fait dire à quelques anciens (*a*) et à tous les nouveaux Grecs qu'il était frère de *Jacques, fils d'Alphée*, ou le Mineur, nommé autrement frère du Seigneur ; mais il n'y a en cela aucune apparence. *Voyez* ci-devant Cléophas et Alphée. Il fut fait apôtre la même année qu'il fut converti; et par conséquent il fut appelé à l'apostolat la première année de la prédication de Jésus-Christ. Il est quelquefois nommé le septième entre les apôtres, et quelquefois le huitième.

Saint Clément d'Alexandrie (*b*) dit qu'il ne mangeait jamais de viande, et qu'il se contentait, pour sa nourriture, de fruits, de légumes et d'herbes. Le sentiment le plus commun, parmi les anciens et les modernes (*c*), est qu'il prêcha et souffrit le martyre dans la Perse, ou chez les Parthes, ou dans la Caramanie, qui obéissait alors aux Parthes. Rufin (*d*), Socrate (*e*), le faux Abdias et plusieurs autres le font prêcher et mourir dans l'Ethiopie. Saint Clément d'Alexandrie (*f*) cite d'Héracléon, disciple de Valentin, que saint Matthieu est sorti de ce monde non par le martyre, mais par une mort naturelle : ce que le Ménologe de Basile et quelques Grecs paraissent suivre. Mais d'autres Grecs disent aussi quelquefois qu'il a consommé sa vie par le feu. Nicéphore (*g*) dit qu'ayant par ses prières éteint le feu qui était allumé autour de lui, il rendit son âme en paix. Adon et les autres Latins disent qu'il est mort par le martyre; et Abdias, auteur peu certain, le décrit ainsi. Il dit que Hirtacus, roi d'Ethiopie, frère et successeur d'Ægl̃ippus, souhaitant ardemment d'épouser Iphigénie, fille du roi son frère, laquelle était déjà consacrée à Dieu, et le saint apôtre lui ayant représenté qu'il ne le pouvait faire sans crime, parce qu'elle était consacrée à Dieu, ce prince, en colère, envoya un de ses gardes qui lui coupa la tête. Il voulut ensuite faire brûler Iphigénie dans sa maison; mais les flammes furent portées par un vent violent contre la maison d'Hirtacus, qui en fut entièrement consumée.

L'Eglise latine fait aujourd'hui la fête de saint Matthieu le 21 de septembre, auquel elle est marquée dans Bède et dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Les Martyrologes de saint Jérôme, qui la mettent le même jour, la marquent aussi le 7 d'octobre et le 6 de mai, auquel le Martyrologe romain célèbre aujourd'hui la translation de son corps. On assure (*h*) qu'il fut transporté d'Ethiopie en Bretagne, ou en Bithynie; que de là il fut apporté à Salerne, dans le royaume de Naples en Italie, en l'an 954, où on le trouva en 1080. Le duc Robert y fit bâtir une grande église sous son nom, où son corps fut mis du temps de Grégoire VII.

Quelques anciens, comme Clément Alexandrin (*i*) et Origène (*j*), et quelques modernes, comme Grotius (*k*), distinguent saint Matthieu de Lévi, fils d'Alphée, marqué dans saint Marc et dans saint Luc (*l*). Voici les raisons de cette conjecture : 1° Saint Matthieu n'est jamais nommé Lévi, ni Lévi Matthieu, dans les livres du Nouveau Testament. 2° Héracléon, cité dans saint Clément d'Alexandrie, parle de saint Matthieu et de Lévi comme de deux personnes différentes; et saint Clément ne réfute point cette opinion : il semble donc l'adopter. 3° Origène, écrivant contre Celse, dit que Lévi le Publicain, qui suivait Jésus-Christ, n'est pas du nombre des apôtres, *si ce n'est selon quelques exemplaires de l'Evangile de saint Marc.* En effet quelques exemplaires de saint Marc, et entre autres l'ancien manuscrit de Cambridge, lisent dans saint Marc, II, 14 : *Jésus vit Jacques, fils d'Alphée;* d'autres : *Il vit Matthieu le Publicain*, au lieu de *Lévi le Publicain*, qu'on lit dans la Vulgate et dans la plupart des manuscrits grecs, et dans tous les imprimés. Grotius dit que Lévi pouvait être le maître du bureau, et Matthieu l'un de ses commis, et que le festin auquel assista Jésus se fit non dans la maison de Matthieu, mais dans celle de Lévi.

Mais ces raisons suffisent-elles pour détruire un sentiment si ancien, si bien fondé, si universellement reçu dans l'Eglise? L'opinion particulière d'Héracléon, le doute d'Origène, le silence de saint Clément, qui ne réfute pas Héracléon, la leçon de quelques manuscrits, doivent-ils l'emporter sur le consentement de tous les autres exemplaires imprimés et manuscrits, sur le consentement de tous les autres Pères et de tous les auteurs ecclésiastiques, depuis le siècle des apôtres jusqu'aujourd'hui? Ajoutez qu'Origène lui-même, dans la préface de son Commentaire sur l'Epître aux Romains, et dans un fragment, cité dans la Chaîne, sur saint Matthieu, confirme le sentiment commun. M. Cotelier (*m*) et Dodrelle (*n*) croient que Lévi qu'Héracléon distingue de saint Matthieu n'est pas Lévi le Publicain, mais *Lebbée*, qui est le même que saint Thaddée, apôtre.

Saint Matthieu écrivit son Evangile avant qu'il partît de Judée pour aller prêcher dans la province qui lui avait été assignée, les fidèles de la Palestine l'ayant prié de leur

(*a*) *Chrysost. in Matth. homil.* 33, *p.* 381. *Theodoret. in Psalm.* LXVII, 28, *p.* 659. Vide *Bolland.* 21. *Maii*, *p.* 19 *c.*
(*b*) *Clem. Alex. Pædag. l.* II, *c.* I.
(*c*) *Paulin. carm.* 26. *Ambros. in Psalm.* XLVI. *Martyrolog. S. Hieronym. et alii.*
(*d*) *Rufin. l.* X, *c.* IX, *Hist. Eccl.*
(*e*) *Socrat. l.* I, *c.* XIX.
(*f*) *Clem. Alex. l.* IV *Stromat. p.* 502.
(*g*) *Nicephor. l.* II, *c.* XLI.
(*h*) Vide *Baron. an.* 954, § 2, *et* 1080, § 45.
(*i*) *Clem. Alex. l.* IV *Strom. p.* 502.
(*j*) *Origen. l.* I, *contra Cels. p.* 48.
(*k*) *Grotius ad Matth.* IX. Vide *et Cleric. ad Hammond. in Luc.* V, 27.
(*l*) *Marc.* II, 14, *et Luc.* V, 27.
(*m*) *Coteler. Not. in Constitut. Apostol. l.* VIII, *c.* XXII.
(*n*) *Dodrell. Dissert.* 1 *ad Iren. p.* 44.

laisser par écrit ce qu'il leur avait enseigné de vive voix (*a*). Quelques Pères (*b*) enseignent qu'il en fut aussi prié par les apôtres. Il l'écrivit à Jérusalem en langue hébraïque ou syriaque, qui était alors commune dans la Judée. On croit qu'il commença à y travailler vers l'an 41 de l'ère vulgaire, et la huitième année après la résurrection du Sauveur. Presque tous les anciens manuscrits grecs le marquent ainsi à la fin de son Evangile. L'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, suivi de Baronius et de Cornélius à Lapide, veulent qu'il l'écrivit à l'occasion de la première dispersion des apôtres, après la mort de saint Etienne, vers la troisième ou quatrième année après la résurrection de Jésus-Christ. Saint Irénée croit qu'il le composa pendant que saint Pierre et saint Paul prêchaient à Rome et fondaient l'Eglise de Jésus-Christ : ce qui revient à l'an 61 de l'ère commune. Mais s'il est vrai que saint Matthieu soit le premier qui ait écrit l'Evangile, comme on le croit communément, et que saint Marc l'ait abrégé vers l'an 43 de Jésus-Christ, il s'ensuit clairement qu'on le doit mettre avant l'an 61 de notre ère vulgaire, et qu'il suffit de le placer vers l'an 41. — [*Voyez* PIERRE.]

L'Evangile hébreu, ou plutôt syriaque, de saint Matthieu, *Chaldaico Syroque sermone, sed Hebraicis litteris scriptum*, comme parle saint Jérôme (*c*), fut en usage pendant un long temps parmi les Juifs convertis au christianisme. Et lorsqu'ils se retirèrent à Pella, quelque temps avant le siége de Jérusalem par les Romains, ils l'emportèrent avec eux. De là cet Evangile se répandit dans la Décapole et dans tout le pays de delà le Jourdain, où les chrétiens hébraïsants s'en servaient encore du temps de saint Epiphane (*d*) et d'Eusèbe de Césarée (*e*). Mais ces chrétiens ne conservèrent pas ce sacré dépôt avec assez de fidélité; ils y ajoutèrent diverses particularités qu'ils pouvaient avoir apprises de la bouche des apôtres ou de leurs premiers disciples : ce qui le rendit d'abord suspect aux autres fidèles. Ensuite, les ébionites l'ayant corrompu par additions ou retranchements favorables à leurs erreurs, il fut abandonné par les autres Eglises, qui conservaient la saine doctrine et qui s'attachèrent à l'ancienne version grecque qui en avait été faite sur l'hébreu ou le syriaque, peu de temps après saint Matthieu.

Du temps d'Origène (*f*), l'Evangile hébreu des chrétiens hébraïsants ne passait déjà plus pour authentique. Eusèbe le met parmi les écrits supposés; et les passages que l'on en trouve dans les anciens Pères, si différents du Grec que nous avons, font assez voir qu'il n'était que trop altéré. En voici quelques exemples. Il y était porté que cet homme à qui Jésus-Christ dit : *Allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et suivez-moi;* que cet homme, dis-je, s'en alla, grattant sa tête (*g*). Saint Clément d'Alexandrie (*h*), cité du même Evangile · *Celui qui admirera régnera, et celui qui régnera se reposera;* et ces autres (*i*) : *Mon secret est à moi et à ceux de ma maison.* Origène (*j*) fait dire à Jésus-Christ, suivant l'Evangile des Hébreux : *Ma mère le Saint-Esprit m'a pris par un de mes cheveux et m'a transporté sur la haute montagne du Thabor.* Dans l'Hébreu, *Ruach*, qui signifie *l'Esprit*, est du féminin; d'où vient qu'il dit : *Ma mère* le Saint-Esprit. Ailleurs on y lisait que le Saint-Esprit, parlant à Jésus-Christ lorsqu'il sortit du baptême de Jean, lui dit : *Mon Fils, j'attendais votre venue dans tous les prophètes; vous êtes mon Fils bien-aimé, qui régnez éternellement.* Et encore : *La mère de Jésus et ses frères lui disaient : Voilà Jean qui baptise pour la rémission des péchés : allons nous faire baptiser par lui. Mais il leur répondit : Quel mal ai-je fait, pour me faire baptiser par lui? si ce n'est que cela même que je viens de dire ne soit un péché d'ignorance.*

L'Evangile hébreu de saint Matthieu, qui avait été corrompu par les ébionites, qui se séparèrent d'eux et tombèrent dans plusieurs erreurs sur la divinité de Jésus-Christ et sur la virginité de Marie, cet Evangile demeura assez longtemps dans sa pureté entre les mains des nazaréens, ou des premiers fidèles de la Palestine. Il y avait encore de ces nazaréens du temps de saint Jérôme (*k*), et il ne leur reproche aucune erreur semblable à celle des ébionites. Ils ne retranchaient rien de l'Evangile, et rejetaient avec mépris les traditions des pharisiens, quoique fort zélés d'ailleurs pour les observations de la loi. Au reste, le vrai Evangile hébreu de saint Matthieu ne subsiste plus, que l'on sache, en aucun endroit; car ceux que Sébastien Munster et Du Tillet ont fait imprimer ne sont d'aucune autorité, puisqu'ils sont modernes et traduits en hébreu sur le latin ou sur le grec (*l*). D'autres ont soutenu que l'Evangile syriaque de saint Matthieu, qui est imprimé à part et dans les polyglottes, était le texte original de saint Matthieu; mais ceux qui l'ont examiné avec plus de soin remarquent que cette traduction est faite sur le grec. *Voyez* les Prolégomènes de M. Mille, et notre Préface générale sur le Nouveau Testament.

La version grecque que nous avons de l'Evangile de saint Matthieu, et qui passe aujourd'hui pour l'original, a été faite dès les temps apostoliques; l'auteur en est inconnu, on l'a attribué au hasard à qui l'on a jugé plus à propos : les uns à saint Matthieu lui-même; les autres à saint Jacques le Mineur,

(*a*) *Euseb. l.* III *Hist. Eccl. c.* XXIV. *Chrysost. in Matth. homil.* 1 *Irenæ. l* III, *c.* I. *Hieron. de Viris. Illustr.*
(*b*) *Iren. et Euseb.*
(*c*) *Hieron. l.* III, *advers. Pelag. c.* I.
(*d*) *Epiphan. hæres.* 29, *c.* VII.
(*e*) *Euseb. Hist. Eccl. l* III, *c.* XXV.
(*f*) *Origen. in Matth. homil.* 8. *Edit. Latin.*
(*g*) Vide *apud Origen. loco citato.*
(*h*) *Clem. Alex. l.* 1 *Stromat.*
(*i*) *Ibid.*
(*j*) *Origen. in Joan. t.* II, *p.* 58.
(*k*) *Hieronym. in Isai.* V, 11, 9; XXIX, 20; XXXI, 6.
Vide (*l*) *Grot. initio comment. in Matth. Huet. de Claris Interpp.* § 12. *Mill. Proleg.* 1236.

évêque de Jérusalem (*a*); d'autres, à saint Jean l'Evangéliste (*b*), ou à saint Paul, ou à saint Luc (*c*), ou à saint Barnabé. Papias, dans Eusèbe (*d*), dit que chacun s'est mêlé de l'interpréter en grec comme il a pu. Quant à la traduction latine, on convient qu'elle est faite sur le grec, et n'est guère moins ancienne que la grecque même; mais l'auteur en est encore plus inconnu, et il est impossible d'en fixer le temps et l'occasion.

Quelques modernes (*e*) se sont avisés de révoquer en doute ce que nous avons établi et supposé jusqu'ici, suivant le témoignage de tous les anciens, que saint Matthieu avait écrit son Evangile en caractères hébreux et en langue hébraïque; c'est-à-dire, dans la langue dont les Juifs d'alors se servaient communément dans la Palestine, qui était un syriaque mêlé d'hébreu et de chaldéen. Ils soutiennent que saint Matthieu écrivit en grec, et que ce que l'on dit de son prétendu original hébreu est faux ou mal entendu. Les Pères, comme Origène, saint Epiphane et saint Jérôme, n'en parlent pas d'une manière uniforme : ils le citent, mais ils ne lui donnent pas autant d'autorité qu'ils auraient dû faire, s'ils eussent cru que c'était l'original de saint Matthieu. Si l'on en avait eu cette idée, l'aurait-on laissé périr dans l'Eglise? Si saint Matthieu avait écrit en hébreu, verrait-on dans son ouvrage l'interprétation des noms hébreux en grec? Y citerait-il l'Ecriture comme il la cite, suivant les Septante? La langue grecque était alors commune dans la Palestine, dans tout l'Orient, dans tout l'empire, dans Rome même, puisque saint Paul écrit en grec aux Romains. Saint Pierre et saint Jacques écrivent en la même langue aux Juifs dispersés dans les provinces d'Orient; et saint Paul aux Hébreux de la Palestine. Enfin, pendant que tous les autres auteurs du Nouveau Testament ont écrit en grec, pourquoi veut-on que saint Matthieu seul ait écrit en hébreu? Voilà ce que l'on a coutume d'apporter, pour appuyer ce sentiment (1).

Mais, il n'est pas malaisé de répondre à toutes ces raisons. 1° Le témoignage uniforme de tous les anciens, qui enseignent que saint Matthieu a écrit son Evangile en

(*a*) *Athanas. seu alius addit. ad Synops.*
(*b*) *Theophylact. Præf. in Matth.*
(*c*) *Anastas. Sinait. serm.* 8 *in Genes.*
(*d*) *Papias apud Euseb. Hist. Eccl. l.* III, *c.* XXXIX
(*e*) *Erasm. in Matth.* VI, 2; V, 22; VIII, 22; XIX, 3. *Apolog. ad Stunic. Cajet. ad Matth.* I, 23. *Calvin. ad Matth.* II, 6. *Gemar. Dissert. operum t.* III, *p.* 513. *Lighfoot Hor. Hebr. ad Matth.* I, 23. *Frassen. Vittaker. Schmith. Beza ad Matth.* I. *Casaub. ad Baron. Cleric. Dissert.* 3, *in suam concordiam Evangel. Alii plures.*

(1) Un protestant, M. Charles Gravitz, a soutenu, il y a bientôt vingt ans, devant la faculté de Montauban, une *Thèse critique sur la langue originale de l'Evangile de saint Matthieu*, imprimée à Paris en 1827, et formant 24 pages in-8°. Il établit que cette langue était l'hébraïque. La *Revue protestante*, tom. V, 3e année, pag. 284, ne partage pas cette opinion. Elle reconnaît seulement que la question est peut-être douteuse, et produit des raisons qu'elle croit bien fortes contre la conclusion de M. Gravitz. Mais il faut observer qu'elle ne réfute pas d'une manière suffisante les raisons sur lesquelles s'appuie l'auteur de la thèse. Au reste, laissons la parler :

« Il s'agit, pour M. Gravitz, de déterminer dans quelle langue l'Evangile de saint Matthieu a été écrit en original, question qui a divisé les plus savants critiques. Si l'auteur est arrivé à une conclusion différente de celle adoptée par la majorité des protestants, c'est parce que les arguments en faveur de l'original hébreu lui ont paru « *reposer sur des témoignages et des preuves qu'on ne saurait invalider.* »

» Il examine quelle est la langue originale de cet Evangile, et les différentes opinions sur ce sujet. Il pense qu'il a été évidemment composé pour les Juifs de la Palestine; que la langue hébraïque était alors langue vulgaire; il expose en faveur de son hypothèse les témoignages de Papias, d'Irénée et d'Origène, ainsi que celui d'Eusèbe. Il se demande comment il se fait que l'original se soit perdu dans les premiers siècles, et ne se soit pas même conservé chez les chrétiens judaïsants, chez les nazaréens et les Ebionites, et il en conclut que cet Evangile, d'abord écrit en hébreu par Matthieu, se perdit; de sorte qu'il ne nous reste qu'une traduction grecque exécutée peu après la publication du premier.

» Quoique M. Gravitz ait déployé beaucoup de savoir et de critique dans son travail, nous ne pouvons l'adopter, bien que nous reconnaissions que la question est peut-être douteuse. Voici quelques-unes de nos raisons : 1° Entre les mains de qui a péri cet Evangile original de Matthieu en hébreu? Entre les mains des nazaréens et des ébionites, répond l'auteur. Mais cet *Evangile* des Hébreux, que ces sectes vénéraient, et qui serait, d'après l'auteur, le saint Matthieu original, est différent du texte grec que nous possédons. Comment donc notre texte serait-il la traduction d'un autre texte qui en diffère? L'objection est grave. L'auteur répond que les ébionites corrompirent le vrai saint Matthieu; fait possible, mais qui ne s'appuie sur aucune espèce de preuve. L'assertion est purement gratuite. 2° Quelqu'un a-t-il vu cet Evangile original? Oui, dit M. Gravitz, mais c'était l'*Evangile des Hébreux*, que Jérôme assure avoir vu et traduit, et non notre Evangile actuel de Matthieu, en langue hébraïque. 3° Surtout l'auteur ne nous paraît point avoir fait assez d'attention aux caractères parfaitement originaux du style de notre Evangile grec de Matthieu, et à une considération qui nous semble décisive contre son hypothèse, et sur laquelle M. Cellerier, d'après Huy, a si bien insisté. Admettons un moment un original hébreu; cette version renferme des passages de l'Ancien Testament; ces passages, reproduits en hébreu par un Hébreu, vont naturellement être pris dans la version de la Bible hébraïque. Supposons maintenant qu'un traducteur grec se présente; il arrive aux passages cités. Que va-t-il faire? Ou bien il va prendre le texte même des Septante, pour rendre ces passages, ou bien il va les traduire lui-même en grec, d'après le texte original qu'il a sous les yeux. Il n'y a réellement que ces deux hypothèses possibles. Hé bien! c'est précisément ce que le prétendu traducteur ne fait pas. En comparant Isaïe XLII, 2, et Matth. XII, 19, on voit que l'auteur de l'Evangile selon saint Matthieu ne traduit pas Isaïe comme les Septante, ne donne pas d'Isaïe une traduction grecque littérale, mais développe les paroles, et les accommode à son but. Jamais un traducteur n'eût agi ainsi; il eût tout simplement traduit; ce qui est tout à fait incroyable, c'est que ce traducteur rendant en *grec* un verset hébreu de la Bible, n'eût donné ni la version des 70, ni aucune version à lui personnelle, mais qu'il eût modifié et développé la citation dans un sens favorable à son récit. On reconnaît ici entièrement le cachet d'un auteur. Ces considérations nous paraissent sans réplique, et la réponse de M. Grawitz est très-faible.

» Ses recherches paraissent aboutir plutôt à cette conclusion que saint Matthieu aurait écrit deux Evangiles, l'un en hébreu, et le même en grec; ce qui n'est pas improbable. Nous aurions voulu aussi que ce savant candidat eût discuté la question de l'*Evangile primitif* (*Ur-Evangelium*) et l'hypothèse bizarre, qui consiste à soutenir que cet *Evangile primitif* fut rédigé en hébreu, d'après le consentement général des apôtres, et que, plus tard sur ce patron, Matthieu écrivit le sien. »

On comprend que la *Revue protestante* trouve que ses considérations sont *sans réplique*; mais on va voir que dom Calmet y avait répondu cent ans auparavant, et de manière à ce qu'on ne les reproduisît jamais. Au reste il y a un fait qui domine les *graves* objections de la *Revue protestante*, c'est qu'il existait dans le siècle des apôtres un Evangile hébreu dont saint Matthieu passait pour être l'auteur; des disciples des apôtres et d'autres anciens écrivains l'attestent. Qu'on détruise d'abord leur témoignage. Tant qu'il subsiste, on ne fait que de vaines objections. Mais on peut rechercher, sans attaquer l'existence du fait, par qui et pourquoi l'ouvrage fut altéré, comment il s'est perdu, etc.

hébreu; est certainement d'un très-grand poids. Ils n'en parlaient pas en l'air; ils avaient vu, ils avaient consulté cet Evangile écrit en cette langue. Il est vrai qu'ils n'en ont pas toujours parlé d'une manière uniforme; mais c'est qu'il y en avait de deux sortes : l'un, pur et entier, dont ils ont parlé avec estime ; et l'autre corrompu par les hérétiques, qu'ils ont méprisé et regardé comme apocryphe.

2° Quelque commune que fût la langue grecque dans la Palestine, et quoiqu'elle pût être la langue vulgaire de certaines villes de ce pays, où le nombre des Grecs était plus grand que celui des autres habitants, il est certain toutefois que le commun des Juifs parlait plus ordinairement ce qu'ils appelaient hébreu, mais qui était plutôt un syriaque et un chaldéen mêlé de quelques mots hébreux. On le voit par l'Evangile même, qui nous a conservé quelques mots hébreux que Jésus-Christ a prononcés, et qu'on ne rapporte pas comme une chose singulière, en sorte qu'on en puisse conclure qu'il n'en a point prononcé d'autres; il paraît, au contraire, que c'était son langage ordinaire; et saint Paul ayant été arrêté dans le temple (*a*), et voulant parler à la multitude des Juifs, fit faire silence et les harangua en hébreu; ce qui fut cause qu'on l'écouta beaucoup plus attentivement.

3° Les noms hébreux que l'on explique en grec dans l'Evangile de saint Matthieu prouvent tout le contraire de ce que l'on en veut conclure. Cela démontre que le traducteur est grec, et que l'original est hébreu. 4° Il n'est pas vrai que saint Matthieu cite l'Ecriture suivant les Septante. De dix passages de l'Ancien Testament qu'il a cités il y en a sept où il parle d'une façon plus approchante de l'hébreu que des Septante; et seulement trois, où il cite conformément aux Septante. Mais dans ces endroits, les Septante sont conformes à l'Hébreu. Saint Jérôme (*b*) avance en général que ce saint évangéliste suit l'hébreu dans ses citations; mais il est certain que d'ordinaire il cite de mémoire, et rapporte non les propres paroles, mais seulement le sens des passages. 5° Enfin, quoique saint Paul, saint Pierre et saint Jacques aient écrit en grec aux Juifs de la Palestine, et aux Juifs dispersés dans l'Orient, il ne s'ensuit pas que saint Matthieu n'ait pas écrit en hébreu. Nous ne prétendons pas qu'il ait été obligé d'écrire en cette langue; mais il s'agit de savoir s'il y a écrit; or c'est un fait qui est attesté par tous les anciens, dont plusieurs ont vu son original, et ont été très-capables d'en juger, comme Origène, Eusèbe et saint Jérôme. De dire comment cet ancien Evangile s'est perdu, c'est ce que nous n'entreprenons pas ; mais il est aisé de comprendre que, ayant été altéré par les ébionites, il tomba d'abord dans le mépris, et ensuite insensiblement dans l'oubli. Le Grec qui était demeuré pur, fut conservé et regardé comme le seul authentique.

Le but principal de saint Matthieu dans son Evangile a été, selon saint Augustin (*c*), de nous rapporter la race royale de Jésus-Christ, et de représenter la vie humaine qu'il a menée parmi les hommes. Saint Ambroise (*d*) remarque qu'aucun évangéliste n'est entré dans un plus grand détail des actions de Jésus-Christ que saint Matthieu, et ne nous a donné des règles de vie et des instructions morales plus conformes à nos besoins et à l'intention de Jésus-Christ. Le vénérable Pierre de Damien (*e*) dit que saint Matthieu tient parmi les autres évangélistes le même rang que Moïse parmi les écrivains de l'Ancien Testament, ayant été le premier écrivain de la loi nouvelle, comme Moïse l'est de l'ancienne. Lorsqu'il commença à écrire, la grande question parmi les Juifs était de savoir si Jésus-Christ était le Messie. Saint Matthieu s'applique à en donner des preuves. Il montre par ses miracles, qu'il est le Christ; que Marie sa Mère est vierge; que Jésus n'est point venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir et la perfectionner; que ses miracles ne sont point des opérations magiques, ni des effets de l'industrie humaine, mais des preuves incontestables de la puissance de Dieu et de la mission de Jésus-Christ.

En comparant saint Matthieu avec les trois autres évangélistes, on remarque une assez grande diversité dans l'arrangement des faits historiques de la vie de notre Sauveur, depuis le chapitre IV, 22, jusqu'au chapitre XIV, 13. Cette diversité embarrasse les chronologistes et les interprètes : les uns ont prétendu que saint Matthieu avait suivi l'ordre des temps, et qu'il fallait s'en tenir à son récit; d'autres ont préféré les trois autres évangélistes; et en effet il est plus naturel de s'en rapporter à trois témoins qu'à un seul; et surtout à saint Marc, qui a accoutumé de suivre dans tout le reste saint Matthieu, l'ayant abandonné dans cela. Quelques-uns ont attribué ce dérangement dans saint Matthieu au simple hasard; d'autres l'ont imputé à un dessein formé de ce saint évangéliste. Quoi qu'il en soit, cela ne porte aucun préjudice à la vérité des faits qui font l'essentiel de l'Evangile; les auteurs sacrés ne s'étant jamais beaucoup mis en peine de suivre l'ordre des temps dans leurs récits.

On a attribué à saint Matthieu certains ouvrages apocryphes : comme *le livre de l'Enfance de Jésus-Christ*, condamné par le pape Gélase (*f*). Les ébionites avaient aussi supposé quelques écrits à cet apôtre (*g*). Nous avons vu ci-devant qu'ils avaient altéré son Evangile hébreu. On lui attribue aussi une liturgie éthiopienne. Les ébionites, les cérinthiens et d'autres hérétiques citaient l'E-

(*a*) *Act.* XXI, 40; XXII, 2.
(*b*) *Hieronym. Catalog. Vir. Illustr. in Matth.*
(*c*) *Aug. l.* I *de Consens. Evang.* Vide *et Theophyl. Proœm. in Matth.*
(*d*) *Ambros. Præfat. in Luc.*
(*e*) *Petr. Damian. serm. de sancto Matthæo.*
(*f*) On trouve un manuscrit latin de ce livre de l'Enfance dans la bibliothèque du roi de France, Cod. 1697. *Voyez* les notes de M. Cotelier sur le liv. VI, c. XVII. Constit. Apost.
(*g*) *Epiphan. hæres.* 30, *c.* XXIII.

vangile de saint Matthieu sous le nom d'*Evangile selon les Hébreux* (*a*). C'est aussi apparemment le même Evangile qui est connu sous les noms d'*Evangile des douze Apôtres*, d'*Evangile des Nazaréens*, et d'*Evangile selon saint Pierre*. Eusèbe (*b*) raconte que Pantænus, philosophe chrétien, qui vivait à Alexandrie vers l'an de Jésus-Christ 184, trouva dans les Indes un Evangile de saint Matthieu, que l'on disait y avoir été porté par saint Barthélemy. Saint Jérôme (*c*) et Rufin disent qu'il le rapporta à Alexandrie; le même saint Jérôme (*d*) dit qu'il y avait un exemplaire du texte hébreu de saint Matthieu dans la bibliothèque de Césarée en Palestine. En l'an 488, on trouva dans l'île de Cypre, sur la poitrine du corps de saint Barnabé (*e*), un exemplaire de l'Evangile de saint Matthieu, écrit de la propre main de saint Barnabé, sur une sorte de bois dur et précieux. Ce livre était apparemment en grec, puisqu'on le lisait tous les ans à Constantinople au jour du jeudi saint. Le comte Joseph trouva, au IIIe siècle, à Tibériade, l'exemplaire hébreu de saint Matthieu dans un lieu secret, où les Juifs conservaient aussi l'Evangile de saint Jean et les Actes des apôtres, traduits de grec en hébreu (*f*).

Les Mahométans croient que saint Matthieu écrivit son Evangile à Alexandrie; mais les chrétiens orientaux disent seulement que saint Barthélemi porta l'Evangile de saint Matthieu en Egypte, et de là en Ethiopie. Eutychius, patriarche d'Alexandrie, dit que saint Jean l'Evangéliste, outre son Evangile qu'il écrivait, traduisit aussi d'hébreu en grec celui de saint Matthieu.

* MATTHANA. *Voyez* MATHANA.

MATTHUSAEL, ou MATHUSAEL, fils de Maviael, et frère de Lamech le Bigame, de la race de Caïn. *Genes.* IV, 18. Moïse ne marque ni le temps de sa naissance, ni celui de sa mort.

MATTHUSALA, ou *Mathusalé*, ou *Mathusalem*, fils d'Hénoch, et père de Lamech, le père de Noé, de la race de Seth. *Genes.* V, 21, 22, etc. Mathusalé naquit l'an du monde 687. Il engendra Lamech l'an 874. Il mourut l'an du monde 1656, âgé de neuf cent soixante-neuf ans, qui est le plus grand âge qu'ait atteint aucun homme mortel sur la terre. Cette année 1656, avant Jésus-Christ 1344, avant l'ère vulgaire 1348, est celle du déluge universel.

Saint Jérôme (*g*), dans ses Questions Hébraïques sur la Genèse, dit qu'il y a une question célèbre, qu'on a coutume d'agiter dans toutes les Eglises, qui est que Mathusalé, en suivant le texte des Septante, avait vécu quatorze ans après le déluge; et, selon d'autres exemplaires, il était mort six ans avant le déluge: en quoi les uns et les autres s'éloignaient de la vérité du texte hébreu, qui porte qu'il mourut l'année même du déluge. Voici comme lisaient les Septante: *Mathusalé, âgé de cent soixante-sept ans, engendra Lamech. Après cela, il vécut encore huit cent deux ans* (ou, selon d'autres exemplaires, sept cent quatre-vingt-deux ans); *et le nombre de toutes les années est de neuf cent soixante-neuf ans.* Or, si Lamech est né l'an 167 de Mathusalé, et s'il a engendré Noé à l'âge de cent quatre-vingt-deux ans, qui était la trois cent cinquante-cinquième année de Mathusalé, le déluge étant arrivé l'an 600 de Noé; comme le dit l'Ecriture, c'est-à-dire, l'an 955 de Mathusalé, il s'ensuivra que l'année du déluge sera quatorze ans avant la mort de Mathusalé.

Mais il faut reconnaître que les exemplaires des Septante étaient corrompus en cet endroit, et recourir au texte hébreu, qui nous apprend que Mathusalé, âgé de cent quatre-vingt-sept ans, engendra Lamech. Depuis ce temps, il vécut encore sept cent quatre-vingt-deux ans; en tout, neuf cent soixante-neuf ans. Lamech, âgé de cent quatre-vingt-deux ans, engendra Noé, six cents ans avant le déluge. Joignez ensemble six cents ans de Noé, cent quatre-vingt-deux de Lamech, cent quatre-vingt-sept de Mathusalé, résultera la somme de neuf cent soixante-neuf ans, qui est celui de la mort de Mathusalé et celui du déluge.

Les rabbins croient que Mathusalé était un très-savant homme, qu'il fut cent ans à l'école d'Hénoch, son père, qu'il écrivit plusieurs ouvrages, et prononça jusqu'à trois cent trente paraboles (*h*). Eupolème, cité dans Eusèbe (*i*), assure que Mathusalé apprit, par le ministère des anges, toutes les connaissances qui sont parvenues jusqu'à nous. Salomon Jarchi croit qu'il mourut sept jours avant le déluge, afin que Noé, son fils, eût le loisir de le pleurer; et le livre de Jalkut dit qu'alors on ouït une voix du ciel, comme si les anges eux-mêmes eussent fait le deuil de Mathusalé.

MAVIAEL, fils d'Irad, et père de Mathusael. *Genes.* IV, 18. Ils étaient de la race de Caïn.

MAUMAN, le premier des eunuques ou des officiers d'Assuérus. *Esth.* I, 10.

MAUSOLEE. Ce terme se prend pour les tombeaux magnifiques que l'on érige aux rois et aux grands. *Voyez* II *Par.* XXXV, 24, où il est dit que Josias fut enterré dans le mausolée de ses pères. *Mausole*, roi de Carie, qui mourut l'an second de la centième olympiade, a donné le nom de *Mausolée*

(*a*) *Origen. tract.* 8, *in Matth. Euseb. l.* III, *c.* xv. *Hist. Eccl. Hieron. in Catalog. Epiphan. hæres.* 30

(*b*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* V, *c.* x.

(*c*) *Hieron. de Viris Illustr. c.* xxxvi.

(*d*) *Hieron. de Viris Illustr. c.* iii.

(*e*) *Theodor. Lector. l.* II, *pag.* 557, 558. *Sigebert. Gemblac. ad an.* 489, etc. *Sur. ad* 11 *Jan.*

(*f*) *Epiphan. de hæres. hæres.* 30, *n.* 6. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τὸ κατὰ Ματθαῖον Ἑβραϊκὸν φυλὸν, etc. *Non genealogiam Hebraicam, ut vult Petav. sed Genuinum opus Matthæi nativa lingua, non e Græco versum, ut erant Evangel. Joan. et Acta Apostol.*

(*g*) Vide *Hieronym. tradit. Hebr. in Genes. Aug. l.* XV, *c.* xi *et* xiii *de Civit. Dei.* George Syncelle, Chronic. 114, croit que Mathusalé fut préservé miraculeusement des eaux du déluge, et que peut-être il fut enlevé comme son père Enoch; et qu'après cela il vécut encore 14 ans sur la terre. Eusèbe, dans sa Chronique, reconnaît qu'il vécut 15 ans après le déluge, et qu'on ne sait où il fut conservé pendant le déluge.

(*h*) Vide *Scipion. Sgambat. Archiv. V. T. p.* 139.

(*i*) *Eupolem. apud Euseb. Præparat. l.* IX, *c.* xvii.

à tous les tombeaux d'une structure et d'une magnificence extraordinaire. La reine Artémise, son épouse, fut si touchée de sa mort, qu'ayant recueilli ses cendres, et fait broyer ses os, elle mettait tous les jours de cette poudre dans sa boisson, jusqu'à ce qu'elle eût tout bu; voulant par là faire de son propre corps, en quelque sorte, le sépulcre de son mari. Son affliction ne la laissa vivre que deux ans après lui. Mais avant de mourir elle eut soin d'éterniser la mémoire de son mari, par le fameux monument qu'elle lui érigea à Halicarnasse, dont la beauté l'a fait passer pour une des sept merveilles du monde, et a fait donner le nom de mausolée à tout ce qui se fait de plus grand et de plus magnifique en ce genre.

Scopas, Bryaxis, Timothée et Léocharès furent les architectes de ce fameux édifice (*a*). Du côté du midi et du septentrion, il avait soixante-trois pieds : mais il avait moins d'étendue des deux autres côtés. Tout le circuit de l'édifice était de quatre cent onze pieds. Sa hauteur de vingt-cinq coudées; il était environné de trente-six colonnes. Scopas fit le côté de l'orient ; Bryaxis, celui du septentrion; Timothée, celui du midi ; Léocharès, celui de l'occident. Avant que l'ouvrage fût achevé Artémise vint à mourir ; mais les architectes crurent qu'il était de leur honneur de ne pas abandonner cet ouvrage; ils le continuèrent, et le portèrent à sa perfection. On dispute encore aujourd'hui lequel des quatre a mieux réussi, dit Pline; un cinquième ouvrier y mit encore la main ; il fit sur le pinacle une pyramide de même hauteur que le bâtiment de dessous. Elle était à vingt-quatre degrés, et allait en diminuant jusqu'à la pointe. Au sommet de la pyramide était un quadrige, ou char à quatre chevaux, fait par Sythis ; le tout ensemble faisait la hauteur de cent quarante pieds. » C'est ce que Pline nous apprend du fameux Mausolée, dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige, ni dans Halicarnasse, ni sur les monnaies, ou autres monuments de l'antiquité.

MAXIMINIAPOLIS, ville de la Palestine, la même qu'*Adad-Remmon*, dans la vallée de Jezrael, et dans la campagne de Maggedo (*b*). Un ancien voyageur la met à dix-sept milles de Césarée, et à dix milles de Jezrael.

MECHANT, *mauvais*, *malus*, *malignus*. Le méchant, absolument pris, se met ordinairement pour le démon. *Libera nos a malo* (*c*) ; délivrez-nous du méchant. Et le méchant vient et enlève du cœur ce qui y a été semé (*d*). *Les méchants*, au pluriel, signifient les hommes pervers et pécheurs. *Le jour mauvais*, Ephes. VI, 13, c'est-à-dire le jour de la tentation et de l'épreuve ; le jour auquel on est plus exposé à faire le mal. *Le mauvais œil*, marque ou la jalousie, l'envie, ou l'épargne sordide en tant qu'elle est contraire à la libéralité et à la charité.

Mauvais nom: Beati eritis cum ejecerint nomen vestrum tamquam malum, etc. (*e*). Qu'on parlera mal de vous, et que votre réputation sera déchirée à mon occasion.

MECHARATH, [ou MÉCHÉRATH] lieu d'où était *Epher*, un des braves de l'armée de David. I *Par*. XI, 36.

MECHMAS, ou MICHMAS, ville de Benjamin. II *Esdr*. XI, 31. *Voyez* ci-devant MACHMAS.

MEDABA, ou MÉDAVA, ville au delà du Jourdain, dans la tribu de Ruben ; dans la partie méridionale du partage de cette tribu (*f*). Eusèbe dit qu'elle est voisine d'Hésébon. Isaïe (*g*) l'attribue à Moab, parce que les Moabites la prirent sur les Israélites. Josèphe (*h*) et quelques autres l'attribuent aux Arabes, parce qu'en effet les Arabes s'en rendirent maîtres sur la fin de la monarchie des Juifs. Les habitants de Médaba tuèrent Jean Graddis, frère de Judas Machabée, lorsqu'il allait chez les Nabathéens (*i*). Alexandre Jannée, roi des Juifs, la prit sur les Arabes (*j*). Eusèbe et saint Jérôme (*k*) mettent Cariathaïm à dix milles de Médaba, vers l'occident de cette ville. Ptolémée place Médaba à peu près à distance égale de Pétra et de Bozzra. La ville de Médaba est remarquable dans l'Ecriture, surtout par la bataille qui se donna sous ses murs, et que les troupes de David, sous la conduite de Joab, remportèrent sur les Syriens et sur les Ammonites. Voici comme la chose arriva :

Après l'insulte qu'Hamon, roi des Ammonites, avait faite aux ambassadeurs de David (*l*), il comprit bien que ce prince ne resterait pas sans tirer vengeance d'un tel outrage, et qu'ainsi il devait se préparer à la guerre. Il envoya donc mille talents pour lever des troupes chez ses voisins ; il tira vingt mille hommes de Rohob et de Soba, mille hommes de Maaca, et douze mille d'Istob ; il fit aussi venir de la Mésopotamie un grand nombre de chariots de guerre. Les Paralipomènes (*m*) en mettent trente-deux mille, mais ce nombre est si excessif, qu'il est visible qu'il y a faute en cet endroit.

David, informé de ces préparatifs, envoya contre eux Joab à la tête de toutes ses meilleures troupes. Les Ammonites ne jugèrent pas à propos de se laisser assiéger, ni aussi de s'exposer en rase campagne, ils rangèrent leurs troupes en bataille sous les murs de la ville de Médaba, et les troupes auxiliaires campèrent séparément dans la plaine. Joab partagea son armée en deux; il en donna la moitié à commander à Abisaï son frère, pour combattre les Ammonites; et il se mit à la tête de l'autre moitié pour aller attaquer les Syriens et les autres troupes étrangères. Il dit à son frère : *Si les Syriens ont de l'avan-*

(*a*) *Plin. l.* XXXVI, *c.* v.
(*b*) *Hieron. ad Zach.* XII, *et ad Osee* I.
(*c*) *Matth.* VI, 13.
(*d*) *Matth.* XIII, 19.
(*e*) *Luc.* VI, 22.
(*f*) *Josue*, XIII, 16.
(*g*) *Isai.* XVI, 2.
(*h*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* II.
(*i*) *Antiq.* XIII, *c.* I.
(*j*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XXIII.
(*k*) *In Locis ad Cariathaim.*
(*l*) II *Reg.* x, 4. I *Par.* XIX 4
(*m*) I *Par.* XII 7

tage sur moi, vous viendrez à mon secours; et si les Ammonites en ont sur vous, j'irai vous secourir. Joab commença l'attaque, et tomba sur les Syriens avec tant de vigueur, qu'il les rompit et les mit en fuite. Les Ammonites, voyant la déroute des Syriens, prirent aussi la fuite, et rentrèrent en désordre dans Médaba.

☞ *Observations sur la bataille de Médaba* (1) 2e *liv. des Rois* X, 6, *et suiv.*; I *Paral.* XIX, 6, *et suiv.*—L'histoire sacrée, féconde en événements extraordinaires, surtout sous le règne de David, nous expose ici une action tout à fait surprenante et singulière. Une armée qui d'elle-même vient s'enfermer entre deux autres beaucoup plus fortes et plus nombreuses, qui non-seulement leur fait tête des deux côtés, et vient les attaquer en même temps; mais même remporte sur elles une victoire complète; c'est ce qu'on ne voit point ailleurs dans l'histoire ancienne et moderne, et je ne crois pas même qu'on ait ouï parler d'un événement plus rare et plus merveilleux que celui-ci; aussi les auteurs sacrés l'ont jugé si digne de mémoire, qu'ils ne l'ont pas seulement rapporté dans le second livre des *Rois*, mais encore dans le premier des *Paralipomènes*, au sujet de la guerre des Israélites contre les Ammonites et les rois leurs alliés.

Il paraît que les armées de ceux-ci étaient fort considérables, quoique l'Ecriture ne fasse mention que de trente-trois mille hommes de troupes auxiliaires, et d'un grand nombre de chariots de guerre: *Tous ces gens*, dit-elle (*a*), *s'étant mis en marche, vinrent camper vis-à-vis de Médaba; et les Ammonites s'étant assemblés de toutes leurs villes, se préparèrent à la guerre.*

David, ayant été averti de tous ces préparatifs, donna ordre à Joab de marcher contre eux avec l'élite de ses troupes.

Les Ammonites s'étant mis en campagne, rangèrent leur armée en bataille à la porte de la ville, et les rois qui étaient venus à leur secours campèrent séparément dans la plaine (*b*). Joab, qui était très-brave et capable de s'en bien démêler, résolut d'attaquer à la fois ces deux armées formidables; il prévit bien qu'il ne pourrait éviter d'être enfermé entre deux; mais son courage et la valeur des troupes qu'il commandait, semblaient lui répondre du succès d'une entreprise si délicate.

L'Ecriture ne spécifie point l'ordre et la distribution des trois armées; mais comme nous sommes au fait de leur tactique, il est impossible de s'y méprendre, pour peu d'expérience que l'on ait de la guerre; il ne faut que lire avec attention la description des faits, et l'on peut être assuré de réussir; ajoutez à cela que les auteurs sacrés en plusieurs endroits nous expliquent la manière dont on se rangeait, qui était la même que celle des autres peuples de l'Asie, et qu'ils ont toujours conservée, à la profondeur des files près, qui ne la défigurent point; ainsi nous ne pouvons nous tromper dans l'ordre que nous en donnons.

Les Juifs rangeaient leur infanterie par grands corps sur une même ligne droite, avec de petits espaces entre les bataillons, pour laisser des retraites et des issues aux blessés, et à ceux qui portaient les ordres; c'est-à-dire, qu'ils combattaient ordinairement en phalange parfaite, sur un front d'une grande profondeur. Xénophon (*c*) dit dans son histoire de Cyrus, que l'infanterie de Crésus était sur trente hommes de profondeur. Je suis persuadé que les Juifs se rangeaient suivant les mêmes principes de leurs voisins, lorsqu'ils se trouvaient assez forts; mais lorsque leur faiblesse ne leur permettait pas de se ranger de la sorte, ils combattaient sur plusieurs grands corps séparés en manière de colonnes, pour percer la ligne de leurs ennemis en différents endroits; ce qui leur réussissait presque toujours.

Joab, jugeant bien qu'il ne pouvait combattre les Ammonites, sans avoir en même temps les Syriens à dos, qui étaient alors postés au pied de la montagne, et qu'ils tourneraient infailliblement leur armée, comme ils firent, pour l'enfermer, se forma sur deux lignes ou phalanges, l'infanterie au centre et la cavalerie sur les ailes. Il n'est point fait mention de cavalerie dans les *Rois;* mais les *Paralipomènes* y suppléent ℣. 6 : *Currus et equites;* quand même ils n'en parleraient point, je suis d'autant plus persuadé qu'il y en avait dans les trois armées, qu'il en parut un très-grand nombre dans la dernière bataille qui décida du sort des Ammonites et des rois leurs alliés, une ou deux campagnes après, où *David*, à la tête de son armée, *les mit en fuite, et tailla en pièces sept cents chariots de leurs troupes, et quarante mille chevaux* (*d*) : *Occidit David de Syris septingentos currus, et quadraginta millia equitum.* — Je crois qu'il eût été mieux de traduire que David se rendit maître de tous ces chariots et qu'il tailla en pièces ceux qui les montaient; car bien des lecteurs pourraient s'imaginer que David fit rompre et mettre en pièces ces chariots, au lieu qu'on les conservait comme des monuments de la victoire, outre qu'on pouvait encore s'en servir.

Revenons à la première bataille. Les Paralipomènes donnent aux Ammonites trente-deux mille chariots de guerre; dom Calmet trouve ce nombre excessif, et croit qu'il y a erreur dans le nombre; je suis de son avis, et je doute même, littéralement parlant, qu'il y en eût sept mille dans la seconde bataille, qui termina cette guerre; à plus forte raison le nombre de trente-deux mille paraît-il incroyable; car quand chaque chariot ne serait monté que de deux hommes, et attelé de deux chevaux, cela ferait soixante et quatre mille hommes et autant de chevaux; or, quelle étendue de pays ces chariots rangés sur une ligne ne contiendraient-ils pas? Le calcul n'en serait pas difficile, mais il le se-

(*a*) I *Par.* XIX, 7.
(*b*) II *Reg.* X, 8. I *Par.* XIX, 6.
(*c*) Xénophon, *Cyropédie*, liv. VI.
(*d*) II *Reg.* X, 18.
(1) Par Folard. *Voyez* t. Ier, préface, pag. X



rait beaucoup de croire que le front d'une ou de deux armées occupât un pareil terrain; car il faudrait plus d'un million d'hommes à six de file. Les chariots de guerre ont été longtemps en usage chez les peuples de l'Asie; mais voit-on que les rois d'Assyrie, les Mèdes et les Perses en aient jamais eu un si grand nombre; Xénophon (*a*) nous assure que Cyrus avait trois cents chariots de guerre dans la bataille qu'il donna contre Crésus roi de Lydie; il ne paraît pas que celui-ci en eût davantage, quoiqu'il fût plus fort de la moitié que son ennemi. On en voit beaucoup moins dans la bataille de Cyrus le Jeune contre son frère Artaxerxès (*b*), et même dans l'armée de Darius, et dans celle d'Alexandre le Grand (*c*). Concluons de là qu'il n'est pas possible que les Ammonites eussent tant de chariots de guerre, qu'il y a faute dans le nombre, ou que le mot hébreu que l'on a traduit par chariots, pourrait aussi signifier autre chose.

Enfin Joab donna à son frère Abisaï la moitié de l'armée à conduire contre les Ammonites, et se mit à la tête de l'autre pour aller attaquer les Syriens, ayant animé son courage et l'ayant averti que s'il avait du désavantage, il vînt à son secours, et qu'il ne manquerait pas d'aller au sien, s'il en était besoin. Toutes choses ainsi concertées, Joab, qui était brave et prudent, commença cette grande action par l'attaque des Syriens, bien assuré que s'il venait à les battre, avant qu'Abisaï en fût venu aux mains avec les Ammonites, ceux-ci prendraient aussitôt la fuite, crainte d'avoir en même temps les deux frères sur les bras. Ce qu'il avait prévu arriva; les Syriens furent battus et mis en fuite; les Ammonites, effrayés d'une déroute si subite, lâchèrent pied et se retirèrent en désordre dans leur ville.

MEDAD, et ELDAD, ou ELDAM et MODAL. Ces deux hommes étaient du nombre de ceux que Dieu avait remplis de son esprit, pour aider Moïse dans la conduite du peuple (*d*). Ces deux hommes étant demeurés dans le camp, et n'étant pas allés au tabernacle de l'alliance avec les autres, pour y recevoir l'Esprit de Dieu, ne laissèrent pas de s'en trouver remplis; en sorte qu'ils prophétisaient au milieu du camp. Aussitôt un jeune homme, que les Juifs croient être Gersom, fils de Moïse, accourut et lui dit: *Eldad et Médad prophétisent dans le camp.* Josué prit la parole et dit à Moïse; *Mon seigneur, empêchez-les.* Mais Moïse lui répondit: *Pourquoi avez-vous de la jalousie pour moi?* Plût à Dieu que tout le peuple prophétisât et fût rempli de l'Esprit de Dieu! Les Juifs avancent qu'Eldad et Médad étaient frères utérins de Moïse, et fils de Jocabed et d'Elizaphan. D'autres veulent (*e*) qu'Amram, père de Moïse, ayant répudié Jocabed, épousa une autre femme, dont il eut *Eldad* et *Médad*. Saint Jérôme dit qu'ils demeurèrent dans le camp par un esprit d'humilité et se croyant indignes de l'honneur qu'on leur voulait faire (*f*). Quelque ancien imposteur avait composé un livre sous le nom d'Eldad et Médad, dont on trouve un fragment dans Hermas (*g*): *Le Seigneur est pres de ceux qui se convertissent, comme il est écrit dans Heldam et Modal, qui ont prophétisé au peuple dans le désert.* Les rabbins sont partagés sur le sujet de leurs prophéties. Les uns disent qu'ils prophétisaient sur Gog et Magog; les autres, sur les cailles que les Israélites devaient bientôt recevoir; et les autres, qu'ils prédisaient la mort de Moïse, et que Josué deviendrait chef de tout Israel.

MEDALA, ville de la tribu de Zabulon. *Josue* XV, 51. — [Je ne trouve ce nom ni au lieu indiqué ni ailleurs.]

MEDAN. Quelques-uns (*h*) écrivent que *Médan* est le même que Magedan, dont il est parlé dans saint Matthieu, XV, 39, et que ce terme signifie *les eaux de Dan*, ou la fontaine où le Jourdain prend sa source. Josèphe (*i*) dit que ce fleuve prend son origine d'une espèce d'étang qui est au pied de la montagne de Panium, à six-vingts stades de Césarée de Philippes; et que les eaux de ce lac vont se rendre par des canaux souterrains auprès de la ville de Césarée, et y forment le fleuve du Jourdain. Le roi Agrippa, voulant savoir quelle était la décharge de ce lac, nommé *Phiala* par les Grecs, c'est-à-dire, un plat ou un vase de même forme, y fit jeter des pailles en grande quantité, lesquelles se trouvèrent à cinq lieues de là, dans le lit du Jourdain.

D'autres (*j*) croient que *Medan* signifie en arabe une *foire*, et qu'on donne ce nom au lac Phiala et aux environs, parce que, durant tout l'été, il y a une assemblée des peuples des environs, qui y tiennent comme une foire perpétuelle, demeurant en cet endroit à cause de la beauté du lieu et de la facilité du commerce.

* MEDDIN, localité dans la tribu de Juda *Jos.* XV, 61.

MEDECINE. Jésus, fils de Sirach (*k*), attribue l'invention de la médecine à Dieu même: *Honorez le médecin, à cause du besoin que vous en avez; car c'est le Très-Haut qui l'a créé. C'est de Dieu que vient toute guérison.* L'Ecriture ne nous parle pas de médecins avant le temps du patriarche Joseph. Elle dit qu'il ordonna à ses serviteurs (*l*) les médecins d'Egypte d'embaumer le corps de son père Jacob. Ces médecins se mêlaient d'embaumer les corps morts et de guérir les vivants. L'art de la médecine était très-ancien dans l'Egypte. On en attribuait l'invention à Thaut ou à Hermès, ou à Osiris ou à Isis; et

(*a*) Xénophon, *Cyropédie*, liv. VI.
(*b*) Xénophon, *Retraite des dix mille*, liv. I.
(*c*) Arrian., *Des guerres d Alexandre.*
(*d*) *Num.* XI, 29, 30.
(*e*) Vide *Tradit. Hebr. in I Par.* IV, 17.
(*f*) *Hieronym. Ep.* 127, *mansione* 13. *Ita et Hebræi tract. Sanhedr. c.* I.
(*g*) *Hermæ l.* I, *visione* 2, *c.* V.
(*h*) *Sanut. secret. fidel. c.* VI, *p.* 251. *Brocard Descript. Terræ sanctæ, c.* III.
(*i*) *Joseph. de Bello, l.* III, *c.* XVIII, *p.* 860, 861, *in Græc.* κεφ. λι.
(*j*) *Vide Reland. Palæst. l.* I, *c.* XLI. *Sanutus secret. fidel. crucis, p.* 246, 251. *Hegas. p.* 107.
(*k*) *Eccli.* XXXVIII, 1, 2, 3.
(*l*) *Genes.* L, 2.

quelques savants (*a*) ont cru que Moïse, ayant été instruit de toute la science des Egyptiens (*b*), il savait aussi les principaux secrets de la médecine. On prétend même le prouver par ce qu'il ordonna dans la Loi touchant la lèpre et touchant les incommodités ordinaires des femmes (*c*); touchant les animaux purs et impurs, l'adoucissement des eaux de Mara, etc.

On ne voit guère que les Hébreux aient eu communément des médecins, surtout pour les maladies internes : mais pour les plaies, les fractures, les meurtrissures, ils avaient des médecins qui savaient bander les plaies et y appliquer certains médicaments, comme la résine, le baume, la graisse, les huiles. *Je suis accablé d'afflictions*, dit Jérémie (*d*), *à cause de la meurtrissure de la fille de mon peuple. N'y a-t-il point de résine à Galaad, ou manquez-vous de médecins? Et pourquoi la blessure de la fille de mon peuple n'est-elle pas fermée?* Et ailleurs (*e*) : *Montez à Galaad, fille d'Egypte, et achetez-y de la résine. Mais en vain vous amassez des remèdes; votre plaie ne guérira point.* Et Ezéchiel (*f*) : *J'ai brisé le bras de Pharaon, roi d'Egypte, et il n'a point été enveloppé pour être guéri; il n'a point été lié de linges, ni enveloppé de bandes, pour s'affermir; il ne pourra jamais manier l'épée.*

Mais dans les maux qui ne paraissaient point au dehors, comme les fièvres, la goutte, les douleurs d'entrailles, la peste, les douleurs de tête, on ne parlait ni de remèdes, ni de médecins. Asa, étant attaqué de la goutte aux pieds (*g*), et s'étant adressé aux médecins, on lui en fait un reproche, comme d'une action contraire à la confiance qu'il devait avoir au Seigneur. [*Voyez* Asa, note 2.] Ezéchias, ayant un abcès dont il devait mourir (*h*), en est guéri par Isaïe, qui y applique un cataplasme de figues. On ne connaissait aucuns remèdes à la lèpre et aux incommodités qui sont des suites de l'incontinence, et qui ne sont que trop connues dans l'Ecriture (*i*). Job, étant frappé d'une maladie terrible, on ne parle point d'employer l'art des médecins. On regarde son infirmité comme un coup de la main de Dieu. Ses amis en raisonnent suivant leurs préjugés, et prétendent prouver que c'est une juste peine de ses péchés passés.

Le peu d'usage que l'on avait de la médecine, et la persuasion où l'on était que les maladies étaient des effets de la colère de Dieu, causés par les mauvais esprits, exécuteurs de sa vengeance, faisaient que dans les maladies extraordinaires on s'adressait ou aux devins, aux magiciens, aux enchanteurs, ou aux faux dieux des païens, qui étaient en réputation de rendre des oracles et de prédire l'avenir; ou enfin aux prophètes du Seigneur, pour recevoir d'eux la guérison, ou du moins pour savoir si l'on relèverait de sa maladie. *Voyez* Maladie. Ochosias, roi d'Israel, s'étant laissé tomber de la plate-forme qui servait de toit à sa maison, envoie consulter le faux dieu Béelsébub à Accaron, ville des Philistins (*j*). Jérémie (*k*) parle des enchantements qu'on employait contre la morsure des animaux venimeux. *J'enverrai contre eux des serpents dangereux, contre la morsure desquels les charmes ne feront rien.* Hazael, roi de Syrie, fait consulter le prophète Elisée sur sa maladie (*l*). Naaman le Syrien vient dans les terres d'Israel pour obtenir d'Elisée la guérison de sa lèpre (*m*). Du temps que notre Seigneur parut dans la Palestine, il y avait sans doute des médecins dans le pays : mais il paraît que les peuples s'en servaient peu et y avaient peu de confiance. On apportait au Sauveur et à ses apôtres une infinité de malades de tous les endroits du pays.

Les auteurs juifs parlent des médecins d'une manière qui ne leur est nullement honorable (*n*) : *Le meilleur des médecins*, disent-ils, *mérite l'enfer, et le plus juste des bouchers est le compagnon d'Amalech. Le médecin tue plusieurs personnes par son ignorance, qu'il pourrait guérir par son art; il laisse périr plusieurs pauvres qu'il pourrait soulager par ses médicaments; il permet à plusieurs une nourriture trop forte, qui les fait mourir; il en éloigne d'autres de la confiance qu'ils devraient mettre en Dieu, en la mettant dans leur art.* Ils disent comme par manière d'imprécation : *Que celui qui pèche contre son Créateur puisse tomber entre les mains du médecin!* Enfin ils disent : *Oh! que le meilleur des médecins aille en enfer, car il vit splendidement : il ne craint point la maladie, il ne brise point son cœur devant Dieu, et il tue le pauvre, en lui refusant son secours.*

Encore que l'Ecriture ne parle pas expressément de médecin ni de médecine avant le temps du patriarche Joseph, qui commanda à ses médecins d'embaumer le corps de Jacob, son père, on n'en doit pas conclure que l'art de la médecine soit nouveau dans le monde. Adam, qui avait reçu une connaissance si parfaite et si étendue des choses naturelles, de la force des simples, des vertus des sucs, des liqueurs et des métaux, ne manqua pas sans doute de cultiver et de perfectionner cette connaissance, depuis qu'il se vit condamné à la maladie et à la mort par un arrêt irrévocable. Le besoin où il se trouva de réparer ses forces et de conserver sa santé le mit dans la nécessité de recourir aux remèdes naturels, et par conséquent à celle d'en étudier la nature, les effets et les propriétés.

Une science si utile ne demeura pas ense-

(*a*) *Clem. Alex. l.* I. *Stromat.* Ἔτι τε ἰατρικὴν, ἅμα καὶ μουσικὴν, etc.
(*b*) *Act.* VII, 22.
(*c*) *Levit.* XII, XIII, XIV, XV.
(*d*) *Jerem.* VIII, 22.
(*e*) *Jerem.* XLVI, 11.
(*f*) *Ezech.* XXX, 21.
(*g*) III *Reg.* XV, 23, *et* II *Par.* XVI, 12.
(*h*) IV *Reg.* XX, 7. *Isai.* XXXVIII, 21.
(*i*) *Prov.* V, 11.
(*j*) IV *Reg.* I, 2, 3.
(*k*) *Jerem.* VIII, 17.
(*l*) IV *Reg.* VIII, 7.
(*m*) IV *Reg.* V, 5, 6.
(*n*) Vide *Buxtorf. Lexicon in* רפא *Rapha, mederi*

velie dans l'oubli, Adam l'enseigna à ses enfants; et l'on doit croire que ceux-ci la cultivèrent et la transmirent à la postérité. Les anciens parlent très-avantageusement de la connaissance que les Egyptiens avaient de la médecine. Homère (*a*) dit que les Egyptiens sont les plus habiles médecins du monde, et que chacun d'eux est médecin. C'est sans doute une exagération. Mais Hérodote (*b*) avoue que tout est plein de médecins en ce pays-là, parce que chaque partie du corps et chaque maladie a son médecin; les uns se bornent aux maux d'yeux, les autres aux maux de dents, et d'autres aux maux de tête. Diodore de Sicile (*c*) remarque que ces peuples avaient certains livres sacrés qui renfermaient les préceptes de la médecine usités dans le pays. Il n'était pas permis, en traitant les malades, de s'éloigner de ces préceptes; si on réussissait à guérir, à la bonne heure; sinon, on ne pouvait faire aucun reproche au médecin, pourvu qu'il eût suivi les règles de son art. Mais s'il s'en éloignait, il était puni de mort, quand même il aurait réussi à guérir.

Moïse avait étudié toutes les sciences d'Egypte (*d*), *eruditus est in omni sapientia Ægyptiorum.* Il y avait sans doute appris la médecine comme tout le reste. Ce qu'il dit de la lèpre, de la manière de la connaître, de la discerner, de la guérir, ou du moins de juger si elle était commencée, invétérée et incurable, ou si on pouvait espérer de la guérir, marque une assez grande connaissance de cette maladie. On croit que le bois qu'il jeta dans l'eau à Mara, pour adoucir une source, ou un puits amer (*e*); que le serpent d'airain qu'il éleva dans le désert, pour guérir ceux qui avaient été mordus des serpents (*f*), étaient des secrets d'une médecine cachée et mystérieuse. La distinction qu'il fait des animaux purs et impurs, et des défauts des prêtres qui les excluaient du ministère sacré, et quantité d'autres remarques que l'on voit dans ses livres sur certaines incommodités des hommes et des femmes, marque assez qu'il n'ignorait pas les secrets de la physique. Saint Clément d'Alexandrie dit expressément que Moïse apprit la médecine auprès des plus savants maîtres de l'Egypte (*g*).

Je ne voudrais pourtant pas assurer que les anciens médecins de l'Egypte s'appliquassent aux maladies internes, comme la fièvre, et tant d'autres incommodités qui sont des suites du dérangement du sang ou des humeurs. Il est certain, que les plus fameux médecins de la Grèce, Chiron, Machaon, Podalyre, Pæon, Esculape même, n'étaient que de bons chirurgiens; leur art n'aboutissait qu'à guérir les blessures, comme le remarque Pline. Celse remarque que Podalyre et Machaon, fils d'Esculape, qui accompagnèrent le roi Agamemnon à la guerre de Troie, ne furent jamais employés contre la peste, ni contre les maladies internes, mais seulement pour guérir les blessures.

La médecine des Hébreux n'était peut-être pas plus parfaite: Salomon, qui savait si parfaitement les secrets de la nature, et la vertu des simples; qui avait écrit sur tous les animaux, les oiseaux et les poissons, et qui avait composé des traités sur les arbres et sur les plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope (*h*); ce prince si éclairé aurait pu nous donner de grands éclaircissements sur cette matière, si Dieu avait permis que ses ouvrages parvinssent jusqu'à nous. Josèphe dit que Salomon avait reçu la vertu de chasser les démons, et de guérir les maux qu'ils font aux hommes (*i*); qu'il avait composé des charmes contre les maladies, et des formules d'exorcismes pour chasser les mauvais esprits des corps des possédés, et pour empêcher qu'ils n'y revinssent plus. Il ajoute que les Juifs de son temps se servaient encore beaucoup de ces remèdes. Un Juif nommé Eléazar guérit plusieurs possédés en présence de Vespasien, de ses deux fils, et de plusieurs officiers et soldats.

Il mettait sous la narine du possédé un anneau dans lequel était enchâssée une racine enseignée par Salomon. En même temps il prononçait le nom de ce prince, et les paroles qu'il avait prescrites: le démoniaque tombait par terre, et le démon ne retournait plus dans son corps; et pour preuve de la vertu et de la force de son art, le même juif faisait mettre un bassin plein d'eau à quelque distance du possédé, et commandant au démon de sortir, il lui disait de renverser ce vase, en même temps le vase était renversé, et le possédé se trouvait parfaitement guéri.

Le même Josèphe (*j*) parle d'une racine merveilleuse nommée Baaras, qui produisait l'effet dont il parle ici, et c'était peut-être de celle-là même qui était enchâssée dans l'anneau d'Eléazar. Ce ne sont pas les seuls exemples de guérisons par des remèdes superstitieux, qu'on trouve employés par les anciens Hébreux. L'Ecriture parle souvent des charmes employés dans les morsures des serpents et des enchantements dont on se servait pour endormir ou pour enchanter ces animaux, et les empêcher de nuire. *Voyez* Jérémie VIII, 17; Job, XL, 25; Psaume LVII, 5; Eccli. XII, 13. *Voyez* aussi notre Dissertation sur les enchantements des serpents à la tête des Psaumes.

Les anciens Grecs avaient les mêmes usages. Pindare (*k*) assure qu'Esculape guérissait toutes sortes de fièvres, d'ulcères, de blessures, de douleurs par de doux enchantements, par des potions adoucissantes, par des remèdes topiques et extérieurs, ou enfin par des incisions. Homère (*l*) raconte qu'on arrêta

(*a*) *Homer. Odyss.* Δ. Ἰατρὸς δ' ἕκαστος ἐπιστάμενος περὶ πάντων ἀνθρώπων.
(*b*) *Herodot. l.* II, *c.* XXIV.
(*c*) *Diodor. l.* I *Biblioth.*
(*d*) *Act.* VII, 22.
(*e*) *Eccli.* XXXVIII, 4, 5.
(*f*) *Num.* XXI, 8, 9.
(*g*) *Clem. Alex. l.* I. *Strom.* Ἐπὶ δὲ ἰατρικὴν παρὰ τοῖς διαπρέπουσι Αἰγυπτίων ἐδιδάσκετο.
(*h*) III *Reg.* IV, 33
(*i*) *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c.* II.
(*j*) *Joseph. De Bello Jud. l.* VII, *c.* XXV.
(*k*) *Pindar. Pyth. Od.* 3.
(*l*) *Homer. Odyss.* T.

par des enchantements le sang qui coulait de la plaie d'Ulysse. Caton (*a*) nous a conservé certains vers dont on se servait pour guérir un membre disloqué. Platon (*b*) dit que les sages-femmes d'Athènes avaient le secret, par le moyen de certaines drogues et de certains charmes, de faire enfanter promptement et aisément les femmes qui étaient en travail.

Les Hébreux n'étaient ni moins curieux, ni moins superstitieux que les autres peuples. Chez eux les charmes, les enchantements, les arts curieux, les talismans, les phylactères, le son des instruments fut employé pour guérir ou soulager les malades, ou pour se préserver contre les morsures des serpents et les fascinations. Les gens de Saül font venir un joueur d'instruments pour soulager leur maître agité du démon. Les Juifs attribuaient à Béelsebub les miracles que faisait Jésus-Christ. Nous avons vu l'exemple du juif Eléazar qui délivrait les possédés par l'odeur d'une racine, et par certaines paroles. L'ange Raphael chassa le démon par la fumée du foie d'un poisson. A Dieu ne plaise que je confonde ce dernier exemple avec ceux de la vaine curiosité, ou de la superstition des Juifs; je reconnais que celui-ci est miraculeux, ou du moins que la manière dont il agit sur le démon, nous est inconnue. On peut voir notre Dissertation sur la médecine des Hébreux, à la tête du Commentaire sur *l'Ecclésiastique*, et l'article Maladie

MEDEMENA, ville de Siméon. *Josue* XV, 31. Elle avait d'abord été donnée à Juda. Elle était fort avant vers le midi de Juda. Eusèbe la met vers Gaza. *Voyez Isai.* X, 31, et I *Par.* II, 49.

[Le géographe de la Bible de Vence dit qu'elle semble être la même que Beth-Marchaboth, ville cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX, 5; I *Par.* IV, 31. *Voyez* Beth-Marchaboth.]

MEDENE, *Medena Provincia*, I *Esdr.* VI, 2. C'est la Médie, en hébreu, *Madaï*. On trouva dans le château d'Ecbatane dans la Médie, l'original de la permission que Cyrus avait accordée aux Juifs de s'en retourner dans leur pays.

MEDES, peuples de Médie. On croit communément que la Médie fut peuplée par les descendants de *Madaï*, fils de Japhet (*c*). Esther (*d*) et Daniel (*e*) mettent ordinairement *Madaï* pour les Mèdes; et c'est ainsi que le commun des interprètes l'entend. Les Grecs (*f*) soutiennent que ce pays tire son nom de *Medus*, fils de Médée; et certes si ce que nous avons dit ci-devant sous l'article de Madai, est certain, savoir, que ce fils de Japhet a peuplé la Macédoine, il faut chercher une autre origine aux peuples de Médie. En effet il est assez malaisé de comprendre que Japhet, qui, comme dit l'Ecriture (*g*), est père des peuples *qui ont peuplé les îles des nations*, ait envoyé *Madaï* bien avant dans l'Asie, au delà de l'Euphrate, dans un pays si éloigné de ceux qui ont été peuplés par ses autres fils. Mais si *Madaï* et ses fils immédiats n'ont pas peuplé la Médie, on ne peut au moins disconvenir que quelques-uns de leurs descendants n'y aient porté son nom, puisqu'on le trouve si souvent donné à la Médie, depuis les prophètes Isaïe et Jérémie, et depuis le transport des dix tribus, et la ruine de Samarie, arrivée sous Salmanasar l'an du monde 3283, avant Jésus-Christ 717, avant l'ère vulgaire 721. On place le voyage de la toison d'or, dans lequel Médée fut ravie, en 2760, environ quarante ans avant la prise de Troie; de sorte qu'il n'y a rien d'impossible dans la supposition des Grecs, qui veulent que la Médie ait tiré son nom de Médus, fils de Jason et de Médée; ni rien de contraire à l'Ecriture, qui parle des Mèdes du temps de Salmanasar, en 3283, et souvent depuis ce temps, sous Isaïe, Jérémie, Daniel, Judith, Esther et Tobie. Depuis le voyage des Argonautes, jusqu'à la prise de Samarie, il y a cinq cent vingt-trois ans.

Les bornes de la Médie n'ont pas toujours été les mêmes. On l'a prise tantôt dans une plus grande, et tantôt dans une moindre étendue. Ptolémée lui donne pour bornes au septentrion, une partie de la mer Caspienne, et les montagnes de même nom, et les Caduses; à l'occident, la grande Arménie; à l'orient, le pays des Parthes et l'Hyrcanie; et au midi, la Perse, la Susiane, et une partie de l'Assyrie.

La capitale de la Médie était *Ecbatane*, dont il est parlé dans le livre de Judith (*h*). L'auteur de ce livre attribue la fondation, ou du moins l'agrandissement et l'embellissement de cette ville au roi Arphaxad, que nous croyons être le même que Phraortes. Toutefois Hérodote (*i*) dit expressément que ce fut Déjocès qui entreprit les ouvrages de cette ville. Mais comme l'entreprise était grande, il est très-croyable qu'il en laissa assez à faire à Phraortes son successeur, pour vérifier ce que dit l'Ecriture, que ce fut lui qui la bâtit. *Voyez* ci-devant Ecbatane. *Ragès* était aussi dans la Médie (*j*); et Salmanasar fit passer dans les villes des Mèdes les Israélites des dix tribus qu'il transporta au delà de l'Euphrate (*k*).

Isaïe (*l*) nous décrit les Mèdes comme exécuteurs des décrets de Dieu contre Babylone: *Je susciterai contre elle les Mèdes, qui ne cherchent point l'argent, et qui ne désirent point l'or; mais ils perceront de leurs flèches les enfants à la mamelle, et n'auront aucune compassion des petits enfants*, etc. *Voyez* aussi le chapitre XXI, 2, 3, etc., du même prophète. Jérémie parle des malheurs qui devaient ar-

(*a*) *Cato de Re Rust. art.* 160.
(*b*) *Plato Theoctetr. p.* 149.
(*c*) *Genes.* x, 2. מדי *Madaï.*
(*d*) *Esth.* I, 3, 14, 18, 19; x, 2.
(*e*) *Dan.* v, 28, vi, 9, 15, 16, viii, 20.
(*f*) *Strabo. l.* I, *et l.* XI.
(*g*) *Genes.* x, 5
(*h*) *Judith.* I, 1.
(*i*) *Herodot. l.* I.
(*j*) *Tob.* I, 16, III, 7, etc.
(*k*) IV *Reg.* xvii, 6, xviii, 11.
(*l*) *Isai.* xiii, 17, 18.

river aux Mèdes (a). Il leur prédit qu'à leur tour ils seront enivrés du calice de la colère de Dieu ; et il y a apparence que ce fut Cyrus qui leur fit souffrir les maux dont ils étaient menacés. Or Darius le Mède succéda au royaume de Balthasar, roi de Chaldée (b), et Cyrus succéda à Darius (c). Mais Daniel, qui marque clairement cette succession, ne nous en apprend aucunes particularités; quoique les autres prophètes qui parlent des Mèdes et de Babylone, fassent assez entendre que cela ne se passa pas sans guerre. Quoi qu'il en soit, depuis Darius successeur de Balthasar, les rois de Babylone se qualifient toujours *rois des Perses et des Mèdes*, ou *rois des Mèdes et des Perses*.

Liste chronologique des rois des Mèdes.

Déjocès est choisi roi des Mèdes, l'an du monde 3294, avant Jésus-Christ 706, avant l'ère vulgaire 710, avant le commencement de Cyrus 150, selon Hérodote, trente-sept ans après qu'Arbaces eut mis les Mèdes en liberté, l'an du monde 3257, avant Jésus-Christ 743, avant l'ère vulgaire 747. Déjocès régna cinquante-trois ans, et eut pour successeur

Phraortes, son fils, l'an du monde 3347, avant Jésus-Christ 653, avant l'ère vulgaire 657. Il régna vingt-deux ans, et mourut au siége de Ninive.

Cyaxares, fils de Phraortes, régna depuis l'an du monde 3369 jusqu'en 3409, pendant quarante ans. Les Scythes firent irruption dans son royaume, pendant qu'il assiégeait Ninive, l'an du monde 3370, avant Jésus-Christ 630, avant l'ère vulgaire 634, et ils en demeurèrent les maîtres pendant vingt-huit ans, jusqu'en l'an du monde 3398, avant Jésus-Christ 602, avant l'ère vulgaire 606. Alors Cyaxares les chassa de la Médie. Il mourut l'an du monde 3409, avant Jésus-Christ 591, avant l'ère vulgaire 595.

Astyages son fils, nommé *Assuérus, Dan.* IX, 1, lui succéda en l'an du monde 3409, et régna trente-cinq ans. Mort l'an du monde 3444, avant Jésus-Christ 556, avant l'ère vulgaire 560.

Darius le Mède lui succéda au royaume des Mèdes en 3444. Il est nommé Cyaxares dans Xénophon, et Astyages dans le texte grec de Daniel, XIII, 65. Il succéda à Balthasar, son neveu, dans le royaume de Babylone ou de Chaldée, en 3448, et mourut en 3466, avant Jésus-Christ 556, avant l'ère vulgaire 560. Il laissa le royaume à Cyrus, son neveu, qui réunit les deux monarchies des Perses et des Mèdes, en l'an du monde 3466, avant Jésus-Christ 534, avant l'ère vulgaire 538.

[Voici la chronologie des rois mèdes, d'après l'*Art de vérifier les dates*, tom. II, pag. 364 et suiv., édit. in-8° :

L'an du monde 4205, avant l'ère vulg. 759, les Mèdes ayant secoué le joug des rois d'Assyrie, préférèrent le gouvernement républicain à l'état monarchique. Mais d'autres peuples, qui avaient pris part à la révolte sous leurs enseignes, et qui sont appelés Mèdes, improprement par Ctésias, reconnurent Arbace pour leur roi.... Quant aux Mèdes proprement dits, ils étaient divisés par tribus indépendantes les unes des autres, et dont chacune avait son juge; ils demeurèrent sans roi l'espace d'environ vingt-neuf ans. La liberté, dans cet intervalle, ayant dégénéré en licence, les Mèdes sentirent la nécessité de se donner promptement un législateur commun et souverain, pour ne pas retomber sous la domination des Assyriens.

Déjocès, juge de l'une des tribus, fut alors choisi pour roi des Mèdes, l'an du monde 4231, avant l'ère vulg. 733. Son règne fut de quarante-trois ans, et il emporta dans le tombeau, sinon les regrets, du moins l'estime de ses sujets.

Phraortes ou Aphraarte, nommé dans l'Ecriture Arphaxad, fils de Déjocès, lui succéda dans l'empire des Mèdes, l'an du monde 4274, avant l'ère vulg. 699, non par élection, mais par le droit de sa naissance, suivant la constitution de l'Etat, qui rendait le trône héréditaire. Il voulut faire des conquêtes, et il en fit; mais il osa porter la guerre contre les Assyriens, qui le repoussèrent et devinrent agresseurs à leur tour. Saosduchin, roi d'Assyrie, qui est le Nabuchodonosor du livre de Judith, lui livra bataille dans la plaine de Ragau, qu'on croit être la ville de Ragès dont il est parlé dans Tobie, le vainquit et le mit en fuite. Phraortes poursuivi fut pris et amené au monarque assyrien, qui le fit mourir à coups de javelots, dans la vingt-deuxième année de son règne, la 655e avant l'ère vulgaire. C'est de l'année que Phraortes monta sur le trône qu'il faut compter les cent dix-huit ans que dura la domination des Mèdes dans la Haute Asie, jusqu'au commencement de Cyrus.

Cyaxare, fils de Phraortes, monta sur le trône après lui, l'an du monde 4309, avant l'ère vulg. 655. C'est par un massacre général des Scythes, que les Mèdes se délivrèrent, l'an du monde 4344, avant l'ère vulgaire 620, du joug de ces étrangers, après l'avoir supporté pendant vingt-huit ans. Quand Cyaxare eut réparé les maux qu'ils avaient faits, il reprit son entreprise contre Ninive. Nabopolassar, roi des Babyloniens depuis dix ans, se joignit à lui, ou plutôt à son fils Astyage, nommé Assuérus dans le prophète Daniel, pour recommencer le siége de cette ville (615 avant notre ère). Ils la prirent, la renversèrent, et par cette conquête, le royaume d'Assyrie tomba sous la puissance des Babyloniens et des Mèdes, qui le partagèrent entre eux. Cyaxare mourut dans la soixante-unième année de son règne, la 4369e du monde, après avoir fait beaucoup de conquêtes, notamment celle de la Perse.

Astyage, son fils, lui succéda au trône de Médie l'an 595 avant l'ère vulgaire. Il mourut après un règne de trente-cinq ans, laissant l'empire des Mèdes dans un état florissant.

(a) *Jerem.* xxv, 25.
(b) *Dan.* v, 31.
(c) *Dan.* xiii, 65.

Cyaxare II, nommé Darius le Mède par le prophète Daniel, et Assuérus dans le livre d'Esther, et Artaxerxès (*ibid.*), succéda à Astyage, son père, l'an du monde 4404, avant l'ère vulg. 560. (*Voyez* Darius le Mède). Cyrus, son neveu, par ses conquêtes, le rendit maître du plus grand empire qui eût existé jusqu'alors. Aussi le laissa-t-il, par sa mort, arrivée l'an du monde 4428, avant l'ère vulg. 536, à Cyrus, qu'il avait déclaré son héritier en lui faisant épouser sa fille. Le règne de Cyaxare fut de vingt-quatre ans. Il en vécut soixante-quatre, et la monarchie des Mèdes, qui finit avec lui, en avait duré près de deux cents, depuis que Déjocès était monté sur le trône.]

MEDIATEUR. Dans les alliances entre les hommes, où le saint nom de Dieu intervient, Dieu est le témoin et le médiateur des promesses et des engagements réciproques que les hommes prennent ensemble. Ainsi, lorsque Laban et Jacob firent alliance sur le mont Galaad (*a*), et lorsque les anciens de Galaad firent alliance avec Jephté, et s'engagèrent de le reconnaître pour chef, ils invoquèrent le nom du Seigneur, et s'engagèrent réciproquement par serment à accomplir leurs paroles (*b*).

Lorsque Dieu voulut donner sa Loi aux Hébreux, et qu'il fit alliance avec eux à Sinaï, il fallut un médiateur qui portât les paroles de Dieu aux Hébreux, et les réponses des Hébreux à Dieu; afin que, les articles de l'alliance étant agréés de part et d'autre, on pût la ratifier et l'affermir par le sang des animaux et par le serment. Moïse, dans cette occasion, fut le médiateur entre Dieu et les hommes, comme le dit saint Paul (*c*) : *Lex propter transgressiones posita est... ordinata per angelos in manu mediatoris.*

Enfin, dans la nouvelle alliance que Dieu a voulu faire avec l'Eglise chrétienne, Jésus-Christ a été le médiateur de rédemption entre Dieu et les hommes; il a été le répondant, l'hostie, le prêtre et l'entremetteur de cette alliance (*d*); il l'a scellée par son sang, il en a proposé les conditions dans son Evangile, il en a institué la forme dans le baptême, et la ratification perpétuelle dans le sacrement de son corps et de son sang. Saint Paul, dans l'Epître aux Hébreux (*e*), relève admirablement cette qualité de médiateur du Nouveau Testament qui a été exercée par Jésus-Christ.

Enfin nous reconnaissons pour médiateurs d'intercession entre Dieu et nous les prêtres et les ministres du Seigneur, qui offrent les prières publiques et les sacrifices au nom de tout le peuple dans l'Eglise de Jésus-Christ. Nous donnons la même qualité aux saints personnages vivants, aux prières desquels

(*a*) *Genes.* xxxi, 49. . 54.
(*b*) *Judic.* xi, 10.
(*c*) *Galat.* iii, 19.
(*d*) *Timoth.* ii, 5 : *Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus.*
(*e*) *Heb.* viii, 6; ix, 15; xii, 24.
(*f*) *Coloss.* iv, 3, *et* I *Thess.* v, 20, *et* II *Thess.* iii, 1. *Heb* xiii, 18.
(*g*) *Apoc.* viii, 3, 4.
(*h*) II *Mac.* x, 11, 14.

nous nous recommandons (*f*); aux anges (*g*), qui portent nos prières devant le tribunal de la gloire du Tout-Puissant; et aux saints, qui jouissent de la gloire dans le ciel, et qui intercèdent pour nous jour et nuit devant le Seigneur (*h*).

MEDIE, pays des Mèdes. *Voyez* Mèdes.

MEDITER. La principale occupation du juste est *de méditer jour et nuit la loi de Dieu* (*i*); c'est la première et la plus littérale acception du verbe méditer : penser profondément et sérieusement à quelque chose. On dit aussi *méditer*, lorsque l'on parle, mais sourdement, et comme un homme qui apprend par cœur, ou qui récite à voix basse une chose dont il est fort occupé : *Mes lèvres ne proféreront pas l'iniquité, et ma langue ne méditera pas*, ne prononcera pas avec réflexion, *le mensonge*, dit Job (*j*). *Ma langue méditera votre justice, elle publiera tout le jour vos louanges* (*k*); et ailleurs (*l*) : *La bouche du juste méditera la sagesse, et sa langue proférera des paroles pleines de jugement.* Et Salomon (*m*) : *Mon gosier méditera la vérité.*

Isaïe (*n*) compare les gémissements d'un homme affligé à ceux de la colombe, et il se sert du mot de *méditer* pour exprimer les uns et les autres : *Sicut pullus hirundinis sic clamabo; meditabor ut columba.* Et ailleurs (*o*) : *Sicut columbæ meditantes gememus.* C'est à peu près dans le même sens que Virgile a dit (*p*) :

Silvestrem tenui musam meditaris avena.

MEGASTHENES. Cet auteur doit entrer dans ce dictionnaire, parce qu'il est assez souvent cité par Josèphe l'historien, par Eusèbe, et même par Strabon, par Athénée, par Pline et par quelques autres anciens, comme ayant écrit les antiquités des Indes, et y rapportant plusieurs choses qui concernent l'empire de Babylone et la puissance de Nabuchodonosor, qui ont un très-grand rapport à ce que nous en apprend l'Ecriture. Or Mégasthènes était Grec (*q*), et avait l'honneur d'être considéré de Séleucus, roi de Syrie, qui l'employa dans des négociations auprès de Sandrorotène, roi des Indes. Il eut occasion, pendant qu'il était en la cour de ce prince, d'étudier l'histoire et les mœurs du pays, et d'en voir diverses provinces, ce qui le mit en état, dans la suite, d'en écrire l'histoire. Cet ouvrage est entièrement perdu. Il ne nous en reste que ce qui s'en trouve cité dans Josèphe. *Antiq. l.* X, *c.* xi, et *contre Appion*, *lib.* I; dans Eusèbe, *Præparat. Evang. l.* IX; dans Strabon, *l.* XV, *p.* 687, etc. Anne de Viterbe, fameux imposteur, né en 1437, publia divers auteurs anciens qu'il avait forgés, entre autres *Mégasthènes*, qu'il nomme *Métasthènes*, parce

(*i*) *Psalm.* i, 2.
(*j*) *Job.* xxvii, 4.
(*k*) *Psalm.* xxxiv, 28.
(*l*) *Psalm.* xxxvi, 30.
(*m*) *Prov.* viii, 7.
(*n*) *Isai.* xxxviii, 14.
(*o*) *Isai.* lix, 11.
(*p*) *Virgil. Eclog.* i.
(*q*) Vide *Voss. de Historicis Græc.* l. I, *c.* xv.

qu'il l'avait trouvé ainsi écrit dans la version latine de Josèphe faite par Rufin. Mais ces livres, qu'il donna au public avec des commentaires de sa façon, sont aujourd'hui tombés dans le plus grand mépris, et personne n'oserait se servir de leur témoignage.

* MÉÉTABEL, femme d'Adar ou Adad, prince horréen. *Voyez* ADAR.

MEGBIS. Les enfants de Megbis revinrent de la captivité au nombre de cent cinquante personnes (*a*). *Megbis* est apparemment le même que Mégabyse, qui est un nom persan. — [*Voyez* MEGPHIAS.]

MEGIDDO. *Voyez* MAGEDDO.

MEGILLAT, ou MEGILLOTH (*b*). Ce terme hébreu signifie *un rouleau*. Les Hébreux donnent le nom de Mégilloth à ces cinq livres, *l'Ecclésiaste*, *le Cantique des Cantiques*, *les Lamentations*, *Ruth et Esther*. C'est ce qu'ils nomment les *cinq Mégilloth*.

MEGPHIAS. C'est ainsi que dans le II *Esdr*. X, 20, on appelle celui qui est nommé *Megbis*, I *Esdr*. II, 30.

MEHUSIM, père d'Abitob et d'Ephaal. I *Par*. VIII, 11.

MEJARCON, ou plutôt MEI-JARCON, les eaux de Jarchon, ville de la tribu de Dan, *Josue* XIX, 46, — [située près de Joppé, dit Barbié du Bocage].

MELCHA, fille d'Aram, sœur de Loth, femme de Nachor, nièce d'Abraham, et mère de Bathuel (*c*). Elle eut aussi pour fils Hus, Buz, Camuel, Cused, Asan, Pheldas et Jedlaph. Le nom de *Melcha* signifie reine.

MELCHA, fille de Salphaad. *Num*. XXVI, 33.

MELCHI, fils de Janné, et père de Lévi, dans la généalogie du Sauveur. *Luc*. III, 24.

MELCHI, fils d'Addi, et père de Néri, un des aïeux de Jésus-Christ selon la chair. *Luc*. III, 28.

MELCHIAS, chef de la cinquième famille des vingt-quatre familles sacerdotales. I *Par*. XXIV, 9.

MELCHIAS, de la race des lévites, fils d'Athanaï, et père de Basaïa. I *Par*. VI, 40.

MELCHIAS [prêtre], fils de Maasaï, et père de Phassur. I *Par*. IX, 12.

MELCHIAS, Juif qui répudia sa femme au retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle était étrangère. I *Esdr*. X, 25.

MELCHIAS, fils de Hérem, aida à bâtir la moitié d'une rue à Jérusalem, après le retour de la captivité de Babylone, II *Esdr*. III, 11, — [et fut un de ceux qui renvoyèrent leurs femmes. I *Esdr*. X, 31].

MELCHIAS, fils de Rachab, chef ou seigneur de Béthacaram, fit bâtir la porte appelée du Fumier, à Jérusalem. II *Esdr*. III, 14.

MELCHIAS, fils d'un orfèvre, fit bâtir plusieurs maisons, et contribua beaucoup à rebâtir Jérusalem. II *Esdr*. III, 30, 31.

MELCHIAS, fils d'Enan, père d'Achitob, et aïeul de Judith. *Judith*. VIII, 1.

MELCHIAS, père de Phassur. Ce Phassur était en considération à Jérusalem du temps de Jérémie. *Jerem*. XXI, 1.

MELCHIAS, fils d'Amméléch, était concierge des prisons de Jérusalem. Jérémie fut descendu par ses ordres, dans une citerne où il n'y avait point d'eau, mais seulement de la boue, et où il était en danger de sa vie, s'il n'en eût été promptement tiré par les soins d'un eunuque nommé Abdeméléch. *Jerem*. XXXVIII, 6, 7, 8, etc.

* MELCHIAS, prêtre, l'un de ceux qui signèrent l'alliance au temps de Néhémie. *Neh*. X, 3.

MELCHIEL, fils de Béria, fils d'Aser. Il était à la tête de la famille des Melchiélites, du temps de Moïse. *Num*. XXVI, 45.

MELCHIRAM, fils du roi Jéchonias. I *Par*. III, 18.

[Il n'était pas fils de Jéchonias, mais de Salathiel, fils de Jéchonias; car l'historien dit, au verset 19, que Phadaïa, frère de Melchiram, était le père de Zorobabel; or Zorobabel, suivant saint Matthieu, descendait de Salathiel, c'est-à-dire qu'il était son petit-fils. Ainsi Melchiram était fils de Salathiel comme Phadaïa].

MELCHISÉDECH, roi de Salem, et prêtre du Très-Haut. L'Ecriture ne nous parle ni de son père, ni de sa généalogie (*d*), ni de sa naissance, ni de sa mort; et en ce sens il était, comme dit saint Paul, la figure de Jésus-Christ, qui est le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, et non pas selon l'ordre d'Aaron, dont l'origine, la vie et la mort sont connues. Lorsque Abraham revint de la poursuite des quatre rois ligués qui avaient vaincu les rois de Sodome et de Gomorrhe, et qui avaient emmené Loth, neveu d'Abraham (*e*), Melchisédech vint au-devant d'Abraham jusque dans la vallée de Savé, qui fut depuis nommée la vallée du Roi, lui présenta des rafraîchissements de pain et de vin, ou même (*f*) il offrit le pain et le vin en sacrifice au Seigneur; car il était prêtre du Très-Haut; et il bénit Abraham, en disant : *Béni soit Abraham par le Dieu très-haut qui a créé le ciel et la terre; et que le Dieu très-haut soit béni, qui a livré vos ennemis entre vos mains*. Abraham, voulant reconnaître en lui la qualité de prêtre du Seigneur, lui offrit la dîme de tout ce qu'il avait pris sur l'ennemi. Depuis ce temps, il n'est plus parlé, dans l'Ecriture, de la personne de Melchisédech. Seulement le Psalmiste (*g*), parlant du Messie, dit qu'il est prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Saint Paul, dans l'Epître aux Hébreux (*h*), développe le mystère qui est caché dans ce qui est dit de Melchisédech dans l'ancien Testament. Premièrement il relève la prêtrise de Jésus-Christ, qui est prêtre éternel selon

(*a*) I *Esdr*. II, 30.
(*b*) מגילת *Megillat volumen*.
(*c*) *Genes*. XXII, 20, 21, 22, etc.; XXIX, 15.
(*d*) *Hebr*. VII, 1, 2, 3.
(*e*) *Genes*. XIV, 17, 18, 19, etc.
(*f*) *Clem. Alex. l.* IV *Stromat. Cyprien. l.* II *Ep.* 3 *ad Cæcil. Euseb. Cæsar. Demonstr. l.* V, *c.* III. *Ambros. l.* V. *Sacram. c.* I. *Et alii plerique Patrum et interpp.* Consule, si placet, *Bellarm. l.* I *de Missa*, *c.* VI.
(*g*) *Psalm*. CIX, 4.
(*h*) *Heb*. V, 6, 10.

l'ordre de Melchisédech, et qui en cette qualité, *pendant sa vie mortelle et souffrante, offrit avec un grand cri, et avec larmes, ses prières et ses supplications à celui qui le pouvait tirer de la mort; et il a été exaucé, à cause de son humble respect pour son Père.* Il dit de plus (*a*) que notre Sauveur *est entré pour nous dans l'intérieur du sanctuaire*, c'est-à-dire du ciel, *ayant été établi Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech.* Car, ajoute-t-il (*b*), *ce Melchisédech, roi de Salem, et prêtre du Dieu très-haut, qui vint au-devant d'Abraham lorsqu'il retournait de la défaite des rois, et qui le bénit, et à qui Abraham donna la dîme de tout ce qu'il avait pris, qui s'appelle, selon l'interprétation de son nom, premièrement roi de justice* (c'est ce que veut dire Melchisédech), *et ensuite roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix; qui est sans père, sans mère, sans généalogie, qui n'a ni commencement, ni fin de sa vie, étant ainsi l'image du Fils de Dieu qui demeure prêtre pour toujours. Considérez donc combien il est grand, puisque Abraham même lui donne la dîme de ce qu'il avait de meilleur.... Or il est sans doute que celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la lui donne; et en effet, dans la loi, ceux qui reçoivent la dîme sont des hommes mortels, au lieu que celui qui la reçoit ici n'est représenté que comme vivant; et de plus Lévi, qui reçoit la dîme des autres, l'a payée lui même, pour ainsi dire, en la personne d'Abraham, puisqu'il était encore dans la personne d'Abraham son aïeul, lorsque Melchisédech vint au-devant de ce patriarche.*

On a formé sur le sujet de Melchisédech une infinité de doutes et de difficultés. Saint Jérôme (*c*) a cru que Salem, dont Melchisédech était roi, n'était pas Jérusalem, mais la ville de Salem, près de Scythopolis, où l'on montrait encore les ruines du château de ce prince. La grandeur et la quantité de ces ruines donnaient à juger de la magnificence de cet ancien bâtiment. Il croit que c'est à cette ville de Salem qu'arriva Jacob, après le passage du Jourdain, à son retour de la Mésopotamie. *Genes.* XXXIII, 17, où la Vulgate porte que Jacob vint sain et sauf à Sichem, l'Hébreu lit qu'il vint à *Salem*, près de Sichem. Quelques-uns croient que Salem, où régnait Melchisédech, est la même que *Salim*, dont il est parlé dans l'Evangile de saint Jean, chap. III, 23. On peut voir M. Reland, *Palæstin. l.* III, *p.* 976 *et* 833.—[*Voyez* JÉRUSALEM, deux notes, l'une de Huré, l'autre de M. Poujoulat.]

Dès le temps de saint Epiphane (*d*), on avait forgé des noms au père et à la mère de Melchisédech. On donnait à son père le nom d'Héraclas ou d'Héracles, et à sa mère celui d'Astaroth ou d'Astarie. La Chaîne Arabique, sur le chapitre IX de la Genèse, le fait venir de Sem par son père, et de Japheth par sa mère. Héraclas ou Héraclim, père de Melchisédech, était, dit-on, fils ou petit-fils de Phaleg, et fils d'Héber; et sa mère, nommée Salathiel, était fille de Gomer, fils de Japheth. Joseph, fils de Gorion, historien hébreu (*e*), qui écrivait vers le onzième siècle, prétend que Melchisédech s'appelait autrement Joram; que l'étoile qui présidait à sa naissance, portait le nom de Sédech (c'est la planète de Jupiter); que la ville où il régnait, se nomma d'abord *Jébus*, puis *Sédech*, et enfin *Salem* ou *Jérusalem*. — [*Voyez* JOSEPH, *fils de Gorion.*]

Michel Glycas (*f*), Georges Cédrène (*g*) et Simon Logothète (*h*) font venir Melchisédech d'une race égyptienne. Ils disent que son père s'appelait *Sidon* ou *Sida*, fondateur de la ville de *Sidon*, capitale de Phénicie. Pour Melchisédech, il fonda *Salem* sur le mont Sion, y régna treize ans, et mourut sans laisser d'enfants. Suidas (*i*) dit qu'il y régna cent treize ans, et mourut sans avoir été marié; qu'il était de la race maudite de Chanaan; d'où vient que l'Ecriture ne parle point de sa généalogie. Un autre auteur grec (*j*), qui a emprunté le nom de saint Athanase, dit que Melchisédech était fils d'un roi idolâtre nommé Melchi, et d'une reine nommée Salem. Melchi ayant résolu d'offrir un sacrifice à ses dieux, envoya son fils Melchisédech lui chercher sept veaux pour les immoler. Le jeune prince en y allant, fut éclairé de Dieu, et revint sur ses pas remontrer à son père la vanité des idoles. Melchi en colère, le renvoya chercher des victimes. Pendant son absence, le roi immola à ses dieux son propre fils, frère aîné de Melchisédech, avec un très-grand nombre d'autres enfants. Melchisédech étant de retour, et ayant horreur de ce carnage, se retira sur le mont Thabor, où il vécut pendant sept ans, sans habits, et sans autre nourriture que quelques fruits sauvages, et n'ayant pour toute boisson que la rosée qu'il léchait sur l'herbe.

Au bout de sept ans, Dieu apparut à Abraham, et lui dit d'aller sur le Thabor, et qu'il y trouverait Melchisédech. Il lui dit de le revêtir, et de lui demander sa bénédiction. Abraham obéit. Il trouva Melchisédech; et lui ayant demandé sa bénédiction, Melchisédech l'oignit d'huile, le bénit, et lui changea le nom d'Abram en celui d'Abraham. Ils descendirent ensemble de la montagne, et Abraham s'en retourna chez lui. Quelque temps après, comme il revenait de la poursuite de Codorlahomor et de ses alliés, Melchisédech vint au-devant de lui, et lui présenta une coupe de vin, après y avoir jeté secrètement un morceau de pain, pour signifier la sainte oblation qui se fait sur nos autels. Nous ne donnons tout cela que pour un roman très-mal assorti, et ne nous arrêtons pas à le réfuter.

L'auteur des Questions sur l'Ancien et le

(*a*) *Hebr.* VI, 20.
(*b*) *Hebr.* VII, 1, 2, 3, etc.
(*c*) *Hieronym. Ep. ad Evangel.*
(*d*) *Epiphan. hæres.* LV, *c.* II.
(*e*) *Gorionid. l.* VI, *c.* XXXI.

(*f*) *Glycas Annal. p.* 135.
(*g*) *Cedren. l.* I, *p.* 27.
(*h*) *Simon Logoth. apud Cang. ad Chronic. Pasch. p.* 500.
(*i*) *Suidas in Melchisedech.*
(*j*) *Apud Athanas. t.* III, *p.* 239, *nov. Edit.*

Nouveau Testament, imprimé parmi les œuvres de saint Augustin (*a*) avait écrit que Melchisédech n'était pas un homme, mais le Saint-Esprit qui avait apparu à Abraham sous une forme humaine. Evangélus ou Evangélius envoya cet écrit à saint Jérôme (*b*), le priant de lui en dire sa pensée. Saint Jérôme ayant examiné les anciens docteurs de l'Eglise, trouva qu'Origène et Didyme croyaient que Melchisédech était un ange; mais que saint Hippolyte, saint Irénée, Eusèbe de Césarée, Eusèbe d'Emèse, Apollinaire et Eustathe d'Antioche s'accordaient à dire, quoiqu'en termes divers, et par des raisonnements différents, que ce prince était Chananéen de naissance, et roi de Salem, autrement Jébus ou Jérusalem. Ce saint docteur montre que Melchisédech était une figure très-expresse de Jésus-Christ, comme roi de Salem ou roi de paix, prêtre et roi tout ensemble, prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech; et que quand il est dit, dans saint Paul, qu'il était sans père, sans mère et sans généalogie, cela ne veut pas dire qu'il soit descendu du ciel, ni qu'il ait été formé immédiatement des mains de Dieu, mais simplement qu'il est introduit dans l'histoire d'Abraham, sans qu'on nous dise qui il était, ni d'où il était, ni en quel temps il est né, ou en quel temps il est mort.

Théodore le Changeur, disciple de Théodore le Corroyeur, forma, au commencement du troisième siècle, une hérésie nommée des *Melchisédéciens* (*c*). Ces hérétiques disaient que Melchisédech n'était pas un homme, mais une vertu céleste, supérieure à Jésus-Christ même, puisque Melchisédech était l'intercesseur et le médiateur des anges, au lieu que Jésus-Christ l'était seulement des hommes; que Jésus-Christ n'était que la copie de Melchisédech, et que son sacerdoce n'était formé que sur le modèle de celui de Melchisédech, selon cette parole du Psaume: *Vous êtes prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech*. Ils prenaient à la lettre ce que dit saint Paul, que Melchisédech n'avait ni père, ni mère, ni généalogie. Ces hérétiques, pour autoriser leurs erreurs, se servaient de certains livres qu'ils avaient composés eux-mêmes, et qu'ils attribuaient à des personnes dont l'Ecriture ne parle point. Cette hérésie fut renouvelée en Egypte par un nommé Hiérax, qui soutenait que Melchisédech était le Saint-Esprit. Cédrène et Zonare (*d*) parlent d'une autre sorte de Melchisédéciens, nommés autrement *Atingani*, comme n'osant toucher les autres de peur de se souiller. Ils demeuraient principalement dans la Phrygie, ne recevant pas la circoncision et n observant pas le sabbat. Ils ne présentaient rien à personne avec la main, et ne recevaient rien de personne; mais ils le mettaient à terre pour vous l'offrir, ou le prenaient à terre, lorsque vous leur offriez quelque chose. Ils avaient pour Melchisédech une profonde vénération, mais on ne sait sur quoi elle pouvait être fondée.

Les Juifs, au rapport de saint Jérôme (*e*), et les Samaritains, au rapport de saint Epiphane, soutenaient que Melchisédech était le même que le patriarche Sem, fils de Noé: opinion qui a été suivie par un grand nombre de modernes (*f*). M. Jurieu (*g*) a prétendu prouver que Melchisédech était le même que Cham. Un auteur français, dont parle le P. Salien (*h*), a voulu que ce soit Hénoch. Un autre, réfuté par le P. Pétau (*i*), disait que les mages qui étaient venus adorer Jésus-Christ à Bethléem étaient Enoch, Melchisédech et Elie. Quelques auteurs Juifs (*j*) ont inféré que Melchisédech était bâtard, de ce que l'Ecriture ne parle ni de sa race, ni de ses parents. Damiens, hérétique (*k*) du nombre des Melchisédéciens, soutenait que Melchisédech était le fils de Dieu, qui apparut à Abraham, et que ce saint patriarche l'adora et le reconnut pour le Messie. Pierre Cunæus (*l*) a renouvelé ce sentiment, et l'a soutenu avec beaucoup de force. Pierre Du Moulin l'avait aussi appuyé: et encore, en 1689 (*m*), un nommé Jacques Gaillard en entreprit la défense. On peut voir la Dissertation que nous avons composée exprès sur Melchisédech, et qui est imprimée dans le second tome des Epîtres de saint Paul, à la tête de l'Epître aux Hébreux; et la Dissertation de Christophe Schlegel, imprimée à la fin du Commentaire de Louis Tena, sur l'Epître aux Hébreux.

MELCHISUA, troisième fils de Saül. Il fut tué avec son père et ses frères dans la bataille de Gelboé. I *Reg*. XXXI, 2.

MELCHOM, dieu des Ammonites. C'est le même que Moloch. *Voyez* MOLOCH.

MELEA, fils de Menna, et père d'Eliakim, un des aïeux de notre Sauveur selon la chair. *Luc*. III, 31.

* MÉLÉA ou MÉHÉLA, *Voyez* ASOR, addition.

MELECH, second fils de Micha, et petit-fils de Jonathas, fils de Saül. I *Par*. VIII, 35.

MELLO. Ce terme hébreu signifie *rempli*. On appela ainsi une vallée très-profonde, qui était entre l'ancienne ville de Jébus ou Jérusalem, et la ville de David bâtie sur le mont Sion. David et Salomon firent combler cette

(*a*) *In Appendice t.* III *Oper. S. Aug. p.* 106, *e, f*, 107, 108.

(*b*) Vide *in nov. Edit. S. Hieronymi, p.* 570, *tom.* II.

(*c*) Vide *Epiphan. Hæres. et Theodoret. Hæret. Fab. l.* II, *c.* VI.

(*d*) Vide, *si placet, Scaliger. Not. ad Euseb. p.* 241, *et Auctores ab eo citatos.*

(*e*) *S. Hieron. Tradit. Hebr. in Genes. et Ep. ad Evangel.*

(*f*) Vide *Lyran. Abul. Cajet. Eugub. in Genes.* XIV. *Rupert. in Matth.* I. *Galatic. de Arcanis l.* X, *c.* VI. *Genebr. Chronic. Torniel. Annal. Moller. in Psal.* CX. *Montacut. p.* 216. *Hugo Broughton. et Joan. Valles. Suarez, alii apud Tenam, et Schlegel.*

(*g*) *Jurieu, Hist. critique des dogmes*, etc.

(*h*) *Salian. Præf. in t.* V *Annal.*

(*i*) *Petav. t.* III *Theolog. Dogm. tract. de Opificio* VI *dierum, l.* I, *c.* IV, *art.* 3.

(*j*) Vide *apud Selden. curis secundis ad sect.* I, *de decimis.*

(*k*) *Epiphan. hæres.* LV.

(*l*) *Petr. Cunæus, l.* III, *c.* III, *de Rep. Hebr.*

(*m*) Vide *Acta Erudit. Lips. an.* 1686, *p.* 150.

vallée (*a*), et on en fit une place d'assemblée pour le peuple. Salomon en prit même une partie, pour y bâtir le palais de son épouse, la fille de Pharaon (*b*). Ce fut à l'occasion des travaux que Salomon fit faire pour combler Mello, que Jéroboam, fils de Nabat, se révolta (*c*), et inspira à ses frères, de la tribu d'Ephraïm, l'esprit de révolte qui éclata après la mort de Salomon.

MELLO, ville voisine de Sichem. Il est dit dans le livre des Juges (*d*) que les habitants de Sichem et ceux de la ville de Mello établirent roi Abimélech, fils de Gédéon. Le texte hébreu lit : *la maison de Mello*, au lieu de la *ville de Mello* que lit la Vulgate. Quelques-uns croient que Mello était un bourgeois de Sichem, ou un quartier de cette ville. On ne connaît point de ville de Mello dans la Palestine.

[Quel est sur Mello le sentiment de l'auteur, qui dit en commençant que c'est une ville, et en finissant qu'il n'y a point de ville de ce nom dans la Palestine? Dans son Commentaire, il dit : « Je croirais que Mello était le père de la mère d'Abimélech, et celui qui avait eu le plus de part au choix que le peuple avait fait d'Abimélech pour roi ou pour juge. » Barbié du Bocage présente Mello comme une ville. Lisez le texte, pesez les opinions, et décidez.]

MELLOTHI, fils d'Héman, chef de la dixième famille des vingt-quatre familles des lévites. I *Par*. XXV, 4, 26.

MELLUS [ou plutôt Melluch], fut un de ceux qui se séparèrent de leurs femmes qui étaient étrangères, après le retour de la captivité de Babylone. I *Esdr*. X, 29.

MELOTE, en grec *mélotès* ou *mélota*, signifie une peau de brebis avec sa laine, dont se servaient les prophètes, les anciens moines et les pauvres dans diverses provinces d'Orient. Saint Paul, dans l'Epître aux Hébreux (*e*), emploie le mot *mélota* dans le sens que nous venons de dire : *Circuierunt in melotis, in pellibus caprinis*. Ce terme *melota* dérive de *mélon*, une brebis. Il se prend quelquefois aussi pour toutes sortes d'habits de peaux avec le poil, et en particulier pour des habits de peaux de chèvres, comme en portaient les moines d'Egypte, au rapport de Cassien (*f*).

MELOTHI, ville de Cilicie, qui fut prise par Holopherne. *Judith*. II, 13. C'est peut-être la même que *Mallos*, dans la Cilicie, sur le fleuve Pyramus. Les habitants de Mallos, *Mallotæ*, se révoltèrent contre Antiochus Epiphane (*g*), parce que ce prince les avait donnés à une de ses concubines. Au reste le Grec de Judith ne parle point de *Mélothe*.

MEMMIUS. Quintus Memmius et Titus Manilius, légats romains, envoyés vers le roi de Syrie, Antiochus Eupator, écrivirent aux Juifs (*h*) qu'ils ratifiaient tout ce que Lysias, régent du royaume de Syrie, leur avait accordé, et qu'ils envoyassent au plus tôt des députés à Antioche, pour y avoir soin des intérêts de leur nation.

MEMNON. Josèphe (*i*) assure que le sépulcre de Memnon était au voisinage du fleuve Béléus, si célèbre par son sable, dont on faisait du verre. *Voyez* Béléus. Nous ne savons de quel Memnon pouvait être le tombeau dont parle Josèphe, car la fameuse statue de Memnon, qui rendait, dit-on, un son agréable au lever du soleil, était à Thèbes dans la haute Egypte, et non pas dans la Palestine ; et l'autre Memnon, fils de Tithon et de l'Aurore, fut tué au siége de Troie par Achille. Comme il y a plusieurs hommes célèbres du nom de Memnon, il se peut faire que ce sera quelqu'un d'eux qui aura été enterré sur le fleuve Béléus.

MÉMOIRE. Dieu ordonne que l'on ait *mémoire* de ses commandements. Il dit à Moïse qu'*il détruira la mémoire d'Amalech* (*j*), c'est-à-dire, qu'il le détruira de telle sorte, qu'il n'en sera plus fait de mention dans le monde. Et ailleurs (*k*) il dit qu'il exterminera la mémoire des méchants de dessus la terre, et (*l*) que la mémoire du méchant est périe avec le son, ou avec bruit et éclat. Enfin Dieu promet aux justes que leur mémoire sera en bénédiction, et qu'elle ne périra jamais.

* MÉMOIRES HISTORIQUES mentionnés dans la Bible. *Voyez* Histoire.

MEMPHIS, en hébreu *Noph* ou *Moph*, ville très-célèbre de l'Egypte, située environ à quinze mille pas au-dessus de la séparation du Nil, ou du commencement du Delta (*m*). Au-dessus de Memphis, vers le midi, étaient les fameuses pyramides, dont deux passaient pour des merveilles du monde. Memphis a été pendant un long temps la demeure des anciens rois d'Egypte, jusqu'au temps des Ptolémées, qui résidèrent ordinairement à Alexandrie. Cette ville, j'entends, Memphis, est aujourd'hui entièrement détruite. Les prophètes (*n*) parlent souvent de Memphis. Ils prédisent les malheurs qu'elle souffrit de la part des rois de Chaldée et de Perse, et ils menacent les Israélites qui se retirent en Egypte, ou qui ont recours aux Egyptiens, de les faire périr dans ce pays. Ezéchiel dit que le Seigneur fera périr les idoles de Memphis. C'est dans cette ville qu'on nourrissait le bœuf Apis, que le roi Cambyse fit mourir.

Les Orientaux appellent Memphis *Mesr* ou *Misr*, comme étant capitale de l'Egypte, autrement *Mezer* ou *Mizraim*. Ils la nomment aussi *Monf*, du nom fort approchant de l'hébreu *Mof* ou *Noph*, dont les Grecs ont formé Memphis. Les anciens rois d'E-

(*a*) III *Reg*. IX, 15; II *Reg*. V, 9, *et* I *Par*. XI, 8.
(*b*) III *Reg*. IX, 24.
(*c*) III *Reg*. XI, 27, 28, etc.
(*d*) *Judic*. IX, 6, 20.
(*e*) *Hebr*. XI, 37. Περιῆλθον ἐν μηλωταῖς, ἐν αἰγείοις δέρμασι.
(*f*) *Cassian. de Habitu monach*. c. XI.
(*g*) I *Mac*. IV, 30.
(*h*) II *Mac*. XI, 34, 35, 36.

(*i*) *Joseph de Bello*, *l*. II, *c*. VI, *seu* κεφ. ζ. *p*. 790, 791.
(*j*) *Exod*. XVII, 14.
(*k*) *Psalm*. XXXIII, 16.
(*l*) *Psalm*. IX, 7.
(*m*) *Plin*. *l*. V, *c*. IX. Vide *et Strab*. *l*. XVII, *p*. 555.
(*n*) Voyez *Isai*. XIX, 13; *Jerem*. XLIV, 1; XLVI, 14, 19. *Osee* IX, 6; *Ezech*. XXX, 13, 16.

gypte prirent plaisir à l'orner. Elle subsista avec éclat jusqu'à ce que les Arabes fissent la conquête de l'Egypte sous le calife Omar, l'an 18 ou 19 de l'hégire, de Jésus-Christ.... Amron Ben-as, qui la prit, fit bâtir tout auprès une autre ville qui fut nommée *Fusthat* (*a*), à cause de la tente de ce général qui demeura dressée fort longtemps en ce même lieu. Les califes Fatimites, qui se rendirent maîtres de l'Egypte, en ajoutèrent encore une autre, qu'ils nommèrent *Caherah*, c'est-à-dire, la Victorieuse, qui nous est connue aujourd'hui sous le nom de Grand-Caire.

Les sultans Mammelus de la dynastie des Circassiens, ayant fait depuis bâtir un château fort élevé et bien fortifié sur la rive orientale du Nil, firent en sorte peu à peu que la ville du Caire changeât de place, et que l'on appelle encore aujourd'hui ce qu'avaient bâti les Fatimites, le vieux Caire. Or il faut remarquer que l'ancienne Mesr, ou Memphis était située sur la rive occidentale du Nil, et que tout ce que les Arabes y ont successivement bâti est placé du côté de l'orient.

Ainsi s'est accompli à la longue, et dans la suite des siècles, ce que les prophètes avaient prédit contre Memphis (*b*). *Ces sages conseillers de Pharaon lui ont donné un conseil insensé : comment dites-vous à Pharaon? Je suis le fils des sages, le fils des anciens rois. Que ces sages vous disent à présent ce que le Seigneur a résolu sur l'Egypte. Ils sont insensés, ces sages de l'Egypte ; ils sont sans sagesse, ces princes de Memphis; ils ont trompé l'Egypte et tout son peuple. Le Seigneur a répandu au milieu d'eux l'esprit de vertige. Ils ont fait errer l'Egypte comme un homme ivre et plein de vin ; l'Egypte sera alors dans l'incertitude de ce qu'elle aura à faire. Les grands comme les petits ; ceux qui commandent comme ceux qui obéissent, seront dans le trouble et dans la confusion. Ils s'étonneront, ils trembleront comme des femmes. En ce temps-là la terre de Juda deviendra l'effroi de l'Egypte*, etc. Nous croyons que tout cela regarde le temps de la guerre de Sennachérib contre l'Egypte, et les divisions qui suivirent la mort de Séhon, roi d'Egypte. *Voyez* le commentaire sur le chap. XIX d'Isaïe.

Jérémie (*c*) décrit les maux que Nabuchodonosor devait faire au même pays d'une manière encore plus claire que ce que nous venons de voir. *Je vais mander Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur : il placera son trône dans la ville même de Taphnis. Il viendra et il détruira le pays d'Egypte. Il portera la mort à qui est destinée la mort, et la captivité à qui doit souffrir la captivité, et l'épée à qui doit périr par l'épée. Il mettra le feu dans les temples de l'Egypte, et emmènera captifs les dieux de l'Egypte.... Il brisera les statues*, ou les colonnes, les obélisques qui *sont dans le temple du Soleil*, apparemment à Memphis. Tout ceci arriva sous le règne de Pharaon Ephrée, roi d'Egypte, que Nabuchodonosor vainquit, et qu'il mit à mort. *O fille d'Egypte, préparez-vous à aller en captivité; car Memphis sera réduite en un désert, elle sera abandonnée, et deviendra inhabitable.*

Ezéchiel raconte encore dans un plus grand détail les maux que Nabuchodonosor fit à l'Egypte. Il dit que le Seigneur a livré ce pays à Nabuchodonosor pour le récompenser des services qu'il lui a rendus dans le siège de Tyr (*d*). Il parle en particulier de la ville de Memphis. *J'exterminerai les statues, et j'anéantirai les idoles de Memphis. Il n'y aura point à l'avenir de prince du pays d'Egypte, et je répandrai la terreur dans toutes les terres. No-ammon sera ravagée, et Memphis sera tous les jours dans l'angoisse.*

Longtemps après (*e*), Cambyse, roi de Perse, fils de Cyrus, se rendit maître de l'Egypte, après avoir pris Peluse, qui était comme la clef de ce pays (*f*); Psamménite, roi d'Egypte, marcha à sa rencontre avec une puissante armée. Cambyse le défit, et ceux qui purent échapper se sauvèrent dans Memphis, où Cambyse, les ayant poursuivis, envoya vers la ville, par le Nil, un vaisseau de Mitylène pour les sommer de se rendre. Mais les Egyptiens, en fureur, se jetèrent sur le héraut qu'on leur envoyait, et sur ceux du vaisseau, et les mirent tous en pièces. Cambyse s'étant en peu de temps rendu maître de la place, fit exécuter publiquement autant d'Egyptiens, et de la plus haute noblesse, qu'il y avait eu de ses gens mis à mort dans le vaisseau de Mitylène. De ce nombre fut le fils aîné du roi, Psamménite. Pour le roi, Cambyse le conserva, et lui assigna même un entretien raisonnable ; mais il n'en jouit pas longtemps. On s'aperçut qu'il voulait exciter du trouble dans le royaume, et on lui fit avaler du sang de taureau qui le fit mourir sur l'heure même.

L'Egypte demeura sous la domination des Perses jusqu'au règne d'Artaxerxès (*g*). Alors ils secouèrent le joug et choisirent Inare, prince des Libyens pour leur roi. Ils appelèrent les Athéniens à leur secours ; Charitimis fut chargé de la conduite de cette entreprise; et Artaxerxès envoya Achéménides, l'un de ses frères, à la tête d'une armée de trois cent mille hommes contre les rebelles. Les Perses furent battus, et perdirent dans un seul combat jusqu'à cent mille hommes. Ceux qui échappèrent se sauvèrent à Memphis. Les vainqueurs les y poursuivirent, et se rendirent maîtres d'abord de deux parties de la ville ; mais les Perses s'étant fortifiés dans la troisième, appelée la muraille blanche, qui était la plus grande et la plus forte des trois, ils y soutinrent un

(*a*) D'Herbelot, *Bibl Orient.*, p. 580, col. 1.
(*b*) *Isai.* XIX, 11, 12, 13 *et seq.*
(*c*) *Jerem.* XLIII, XLIV, XLV, XLVI.
(*d*) *Ezech.* XXIX, 18, 19, etc.; XXX, 13, 14. An du monde 3416.
(*e*) An du monde 3478, avant Jésus-Christ 522.
(*f*) *Herodot. l.* III.
(*g*) *Thucydid. lib.* I. *Ctesias Diodor. Sicul. l.* XI. Vers l'an du monde 3550.

siége de près de trois ans, jusqu'à ce qu'ils furent délivrés par ceux qu'on envoya à leur secours.

Alexandre le Grand ayant conquis l'Egypte sur les Perses, et ayant bâti Alexandrie, les rois d'Egypte ses successeurs ne songèrent qu'à agrandir et à embellir Alexandrie, dont ils firent la capitale d'Egypte. Memphis fut peu considérée ; et, après plusieurs révolutions, fut enfin détruite par les Arabes, ainsi que nous l'avons dit. — [*Voyez* Babylone *d'Egypte*, et Egypte, la *Correspond. d'Orient*, lettr. CXXVIII, tom. V, pag. 345 ; lettr. CXXXIX, tom. VI, pag. 17, l'une et l'autre écrites par M. Michaud ; et l'ouvrage de M. Champollion-Figeac, intitulé *Egypte*, et faisant partie de l'*Univers pittoresque* publié par F. Didot.]

MEMRA. Ce terme se trouve souvent dans les paraphrases chaldaïques des livres de Moïse ; il signifie le *Verbe;* et on prétend que les auteurs de ces paraphrases ont voulu sous ce terme désigner le Fils de Dieu, la seconde personne de la Trinité. Or leur témoignage est d'autant plus considérable, qu'ayant vécu avant Jésus-Christ, ou du temps de Jésus-Christ, ils sont des témoins irréprochables du sentiment de leur nation sur cet article, puisque leur *Targum* ou explication, a toujours été, et est encore aujourd'hui dans une estime universelle parmi les Juifs. Dans la plupart des passages où se trouve le nom sacré de *Jéhovah;* les Paraphrastes y ont substitué le nom de *Memra* (*a*), qui signifie le *Verbe*, et qui diffère de *Pitgama*, qui en chaldéen signifie le discours ; et comme ils attribuent au *Memra* tous les attributs de la divinité, on en infère qu'ils ont cru la divinité du Verbe.

En effet, c'est le *Memra* qui a créé le monde. C'est lui-même qui apparut à Abraham dans la plaine de Mambré, et à Jacob au sommet de Béthel. C'est lui que le même Jacob prit pour témoin de l'alliance qu'il fit avec Laban : *Que le Verbe voie entre vous et moi.* C'était ce même Verbe qui apparut à Moïse sur le mont Sinaï, et qui donna la loi aux Israélites, qui parlait tête à tête avec ce législateur ; qui marchait à la tête du peuple, qui le rendait vainqueur des nations ; et qui était un feu vengeur et dévorant pour ceux qui violaient les lois du Seigneur. Tous ces caractères où le paraphraste emploie le nom de *Memra*, désignent clairement le Dieu tout-puissant : ce Verbe était donc Dieu, et les Hébreux le croyaient ainsi du temps que le Targum a été composé.

Ce *Memra* répond au *Cachema* ou à la Sagesse dont parle Salomon dans le livre des Proverbes (*b*), et Jésus fils de Sirach, dans son ouvrage intitulé l'Ecclésiastique (*c*), et au Verbe tout-puissant, *Omnipotens sermo tuus*, du livre de la Sagesse (*d*) ; et encore (*e*) : *Afin que vos enfants* connussent que ce ne sont pas les fruits de la terre qui repaissent les hommes, mais *que c'est votre parole qui conserve ceux qui croient en vous;* et le *Logos*, le Verbe, dont Philon parle (*f*) en tant d'endroits, et le même *Logos* dont saint Jean l'évangéliste nous a si divinement découvert le mystère à la tête de son Evangile. — [*Voyez* Verbe.]

Tout cela embarrasse ceux qui nient la divinité du Verbe. Grotius, pour éluder l'autorité du Targum, a prétendu que Dieu avait produit, selon les Juifs, un être subalterne, dont il se servait pour la création de l'univers. Mais cet être qui crée, quel qu'il soit, est nécessairement Dieu, puisqu'il n'y a que Dieu qui ait ce pouvoir, et le Targum l'attribue à *Memra*.

M. le Clerc, écrivant sur le premier chapitre de saint Jean, dit à peu près la même chose ; il soutient que Philon dans tout ce qu'il dit du *Logos* ne regarde pas le Verbe comme une personne distincte, mais qu'il en fait un ange et un principe inférieur à la Divinité. Mais quand Philon aurait manqué d'exactitude en quelque endroit en parlant du Verbe, et en traitant une matière si sublime et si cachée, on ne devrait pas s'en étonner, ni en faire retomber la faute sur le Verbe même ; mais qu'on voie si saint Jean, mieux instruit que Philon de la nature du Verbe, ne l'a pas bien développée dans son Evangile, et qu'on s'en tienne à ce que dit ce divin écrivain, instruit de la bouche même de Jésus-Christ, et par l'inspiration de son Esprit. *Voyez* ci-après l'article Parole.

* MENDEENS, ou disciples de saint Jean. *Voyez* Chrétiens de saint Jean et Gnostiques.

MENDIER, Mendiants ; *Mendicare*, *Mendicus*. Moïse (*g*) exhortant les Israélites à faire l'aumône, dit : *Il n'y aura ni indigent, ni mendiant parmi vous, afin que le Seigneur vous bénisse dans la terre qu'il vous doit donner.* Et un peu plus bas : *Si un de vos frères qui demeure dans quelqu'une de vos villes, tombe dans la pauvreté, vous ne retirerez point de lui votre main, et vous n'endurcirez point votre cœur; mais vous lui donnerez.* Le texte hébreu de cet endroit ne parle point de *mendiant*. D'ailleurs on sait assez que parmi les Juifs, comme parmi les autres peuples, il y a toujours eu des pauvres et des mendiants. Dieu même dans le même chapitre (*h*) ne dit-il pas : *Non deerunt pauperes in terra habitationis vestræ?* Et ne voit-on pas par l'Evangile qu'il y avait plusieurs mendiants dans Jérusalem, et dans les autres endroits du pays (*i*). Le pauvre Lazare ne mendiait-il pas, aussi bien que l'aveugle-né guéri par Jésus-Christ, et quelques autres aveugles qui étaient à Jéricho? Le vrai sens de l'endroit de Moïse est donc que Dieu versera une bénédiction si abondante sur les

(*a*) מימרא דיוי. *Verbum Dei.*
(*b*) *Prov.* III, 19, 20, *et* VIII, 11, 12 *et seq.*
(*c*) *Eccli. c.* 1, 2, 3, 4 *et seq.*
(*d*) *Sap.* XVIII, 15.
(*e*) *Ibidem*, XVI, 26.
(*f*) *Philo de Opificio, ep.* 3. *Allegor.* XI, *p.* 76, *lib. Quod Deus sit, p.* 248, *et lib. Quis rerum divin. hæres. p.* 293.
(*g*) *Deut.* XV, 4, 7.
(*h*) *Deut.* XV, 11.
(i) Voyez *Marc.* X, 46. *Luc.* XVIII, 35. *Joan.* IX, 8. *Luc.* XVI, 20.

terres des Hébreux la sixième année, qu'encore qu'ils ne fassent ni moisson ni récolte en l'année sabbatique, toutefois il n'y aura point de pauvres parmi eux, pourvu qu'ils soient fidèles à observer ses préceptes; ou bien, il veut leur recommander la charité et l'aumône, en telle sorte qu'il n'y ait point de pauvres parmi eux. Soyez si charitables et si grands aumôniers, que l'on ne voie personne dans l'indigence dans Israel. Les Juifs encore aujourd'hui observent une grande discipline, pour empêcher, autant qu'il se peut, qu'il n'y ait des pauvres parmi eux. Ils font des aumônes et des cueillettes en public et en particulier pour les pauvres, et il est très-rare que l'on voie des mendiants de leur nation dans les lieux où ils sont nombreux et puissants (*a*).

Quelques-uns ont cru que Jésus-Christ et ses apôtres s'étaient réduits à une telle pauvreté, qu'ils avaient même mendié. L'auteur d'un sermon sur le dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, imprimé sous le nom de saint Bernard, mais qui est d'Ælrède, abbé de Riéval, de l'ordre de Cîteaux en Angleterre, qui vivait au douzième siècle (*b*), dit expressément que Jésus-Christ mendia de porte en porte pendant les trois jours qu'il demeura à Jérusalem, lorsqu'il y resta étant âgé de douze ans, à l'insu de ses parents : *Quasi unus e turba pauperum stipem per ostia mendicabat.* Saint Thomas (*c*), répondant à Guillaume de Saint-Amour (*d*), qui avait attaqué la mendicité des frères prêcheurs, et qui avait soutenu que ni Jésus-Christ ni ses apôtres n'avaient jamais mendié, s'efforce de prouver que Jésus-Christ avait vraiment mendié; par exemple à Jéricho, lorsqu'il dit à Zachée (*e*) : *Descendez promptement, parce que je dois aujourd'hui demeurer dans votre maison.* Mais il faut avouer que ce passage ne prouve nullement que Jésus-Christ ait mendié dans cette occasion; et l'opinion d'Ælrède n'est d'aucune conséquence, puisqu'elle n'est fondée que sur une conjecture et un fait très-incertain. Mais l'on sait indubitablement que le Sauveur avait des personnes qui le suivaient, et qui fournissaient à ses besoins (*f*) : *Ministrabant ei de facultatibus suis.* Il avait une bourse commune, où l'on mettait ce qui lui était offert volontairement : *Judas loculos habens, ea quæ mittebantur, portabat* (*g*). Enfin Jésus-Christ, avant sa prédication, avait un métier dont il travaillait avec son père saint Joseph : *Nonne hic est faber* (*h*)? Les disciples aussi avaient des métiers, et ils les exerçaient même pendant leur prédication. On peut voir ce que dit saint Paul, *Act.* XX, 34 : *Ad ea quæ mihi opus erant, et his qui mecum sunt ministraverunt manus istæ.* *Voyez* aussi *1 Cor.* IV, 12; *Ephes.* IV, 28; *Act.* XVIII, 2, 3, etc. *Voyez* ci-après l'article PAUVRE.

MENELAUS, autrement nommé *Onias* IV, succéda à Jason dans la souveraine sacrificature des Juifs, et eut pour successeur Alcime. Il fut établi en 3832, et mis à mort après dix ans, en 3842, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulgaire 162. Nous en parlerons plus au long sous l'article d'ONIAS V.

MENI. La déesse *Méni* est *la lune*. Jérémie (*i*) en parle sous le nom de *Reine du ciel*, et Isaïe (*j*), sous le nom de *Méni*. L'un et l'autre montrent que son culte était fort commun dans la Palestine, et que les Hébreux y étaient fort attachés. *Méni* est apparemment la même qu'*Astarté* et que *Vénus la Céleste*, honorée surtout parmi les Phéniciens et les Carthaginois. C'est des Phéniciens ou Chananéens que les Israélites avaient pris le culte de cette fausse divinité. Isaïe leur reproche de dresser une table à *Gad*, qui est le soleil, et de faire des libations à *Méni* : *Qui ponitis Fortunæ* (Hebr. *Gad*) *mensam, et libatis super eam;* l'Hébreu, *et libatis Meni.* Jérémie dit que pour honorer la reine des cieux, les pères allument le feu, les femmes pétrissent des gâteaux, et les enfants amassent le bois pour cuire ces gâteaux, en l'honneur de la reine du ciel : *Filii colligunt ligna, et patres succendunt ignem, et mulieres conspergunt adipem, ut faciant placentas reginæ cœli.* Ailleurs les Israélites déclarent au même Jérémie que, malgré ses remontrances, ils continueront à honorer la reine du ciel, en lui offrant des oblations, comme ont fait leurs pères; que depuis qu'il ont cessé de sacrifier à la reine du ciel, ils ont été consumés par l'épée et par la famine. On voit par Strabon (*k*), que *Men*, le mois ou la lune, avait plusieurs temples consacrés à son honneur dans l'Asie Mineure et dans la Perse, et qu'on jurait souvent par le *Men* du roi, c'est-à-dire par sa fortune. *Voyez* notre Commentaire sur Isaïe, LXV, 11.

MENNA, fils de Mathata, et père de Méléa, un des aïeux de notre Sauveur Jésus-Christ selon la chair. *Luc.* III, 31.

MENNI. Jérémie (*l*) invite les rois de Menni, d'Ararat et d'Ascénès à faire la guerre à Babylone. *Ararat* et *Ascénès* ont été expliquées ailleurs. Pour *Menni*, nous croyons qu'il marque *la Miniade*, province d'Arménie; et peut-être que l'Arménie a pris son nom d'*Aram* et *Minni*; le Syrien, de Minni ou de la Miniade, dont parle Nicolas de Damas, l. 96, cité dans Josèphe, *Antiq. lib.* I, *c.* IV, *p.* 10, *B, C.* —[*Voyez* ARMÉNIE, tom. I, col. 588.]

MENNITH, ville de delà le Jourdain, qui est située à quatre milles d'Esébon, sur le chemin de Philadelphie, dit Eusèbe (*m*). Elle appartenait aux Ammonites, lorsque Jephté

(*a*) *Voyez* Léon de Modène, part. I, c. XIV, *et Selden. de Jure nat. et gent. l.* VI, *c.* VI.
(*b*) Vide *in Edit. Oper. S. Bern. t.* II, *p.* 578, *Edit. Mabillon. et in Bibl. PP. t.* XXIII, *p.* 154.
(*c*) *D. Thom. t.* XVII, *opuscul.* 19, *c.* VII.
(*d*) *Guill de Sancto Amore, de Periculis poster. tempor.*
(*e*) *Luc.* XIX, 5.
(*f*) *Luc.* VIII, 3.
(*g*) *Joan.* XII, 6.
(*h*) *Marc.* VI, 3.
(*i*) *Jerem.* VII, 18, *et* XLIV, 17, 18.
(*j*) *Isai.* LXV, 11.
(*k*) *Strabo, l.* XII, *p* 385.
(*l*) *Jerem.* LI, 27.
(*m*) *Euseb. Onomast. in Minnith.*

leur fit la guerre (*a*). Ezéchiel (*b*) dit que Juda portait aux foires de Tyr, *du froment de Minnith.* La Vulgate porte, *frumentum primum*, du plus pur froment.

MENOIS, apparemment la même que *Minoïs*, dont il est fait mention dans la souscription de quelques conciles (*c*). *Menoïs* n'était pas loin de Gaza, comme le dit Eusèbe (*d*). C'est sans doute la même que *Menœnum castrum*, que l'on trouve dans le Code théodosien (*e*). Elle était la capitale des *Maoniens* ou *Mœoniens*, dont il est parlé dans l'Ecriture. *Voyez* I *Par.* IV, 40, 41, et II *Par.* XX, 1, dans l'Hébreu; et ci-devant l'art. MAON, qui est la même que *Menoïs*.

MENSONGE, *mentir*, *menteur*. Le mensonge est condamné par une infinité d'endroits tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. *Voyez Exod.* XXIII, 1, 7; *Levit.* XIX, 11; *Prov.* XII, 22; XIII, 5; XIX, 22; *Sap.* I, 11; *Eccli.* VII, 13; XX, 20; XXV, 23; *Ose.* IV, 1; *Act.* V, 4; *Ephes.* IV, 25; *Jacob.* V, 12. Notre Sauveur veut que ses disciples soient si simples et si sincères, que leur parole vaille autant que les plus grands serments; et qu'ils ne disent pour assurer que, cela est, ou cela n'est pas (*f*) : *Sit autem sermo vester, est, est; non, non. Quod autem his abundantius est, a malo est.* Ainsi c'est en vain que l'on veut justifier certaines personnes qui ont dit des mensonges, qui sont d'ailleurs louées dans l'Ecriture. L'Ecriture ne loue jamais leur mensonge, mais ou leur charité, ou leurs autres bonnes actions. Ce qui est de soi mauvais, ne peut jamais être bon. Lorsque Abraham dit que Sara est sa sœur, et non son épouse; et lorsque Isaac dit la même chose de Rébecca, sa femme; lorsque Jacob, par un mensonge, surprend la bénédiction de son père, au préjudice d'Esaü; lorsque les sages-femmes d'Egypte disent que les femmes des Hébreux enfantent sans leur secours, et lorsque les Hébreux, avant leur sortie d'Egypte, empruntent des choses qu'ils n'ont nulle envie de rendre; ni les uns, ni les autres ne sont louables en cela : mais le mal qu'ils faisaient peut être diminué par les circonstances, par l'intention ou par d'autres raisons qui ne nous sont point connues. Au reste, en condamnant le mensonge, nous ne condamnons ni les stratagèmes, ni les hyperboles, ni certaines railleries et certains discours que la coutume et le consentement des peuples ne mettent pas au rang des mensonges. On peut voir saint Augustin dans ses livres du Mensonge et contre le Mensonge.

Dieu répand *l'esprit de mensonge* dans la bouche de tous les faux prophètes (*g*); il permet qu'ils suivent l'impression du mauvais esprit, et qu'on les écoute. *Ne désirez point de manger avec celui dans qui se trouve le pain de mensonge* (*h*) : ou, en suivant l'Hébreu, qui parle d'un repas que l'on prend à la table d'un prince : Ne désirez point sa bonne chère, car *c'est un pain de mensonge :* c'est une nourriture qui flatte le goût, mais qui ne nourrit pas; c'est un pain trompeur, qui n'est bon qu'en apparence. Ailleurs il appelle un pain menteur, ou un *pain de mensonge*, celui qui est acquis par l'injustice : *Suavis est homini panis mendacii, et postea implebitur os ejus calculo* (*i*).

Nous avons mis notre espérance dans le mensonge (*j*) : *Posuimus mendacium spem nostram;* nous avons mis notre confiance dans des alliés trompeurs, ou dans les promesses trompeuses des faux prophètes; ou enfin dans le secours des idoles que vous appelez du nom de vanité et de mensonge, et ensuite (*k*) : *La grêle renversera l'espérance du mensonge*, ces vaines espérances dont il a parlé un peu auparavant. Et ailleurs (*l*) : L'idolâtre ne rentrera pas en lui-même, et ne dira pas : Peut-être que le mensonge est dans mes mains : *Forte mendacium est in dextera mea;* peut-être suis je dans l'erreur d'adorer ainsi du bois. Jérémie (*m*) : *Vere mendacium operatus est stylus mendax scribarum :* Le style des docteurs de la loi n'a écrit que le mensonge; ils vous ont promis la paix, et voilà la guerre; leurs promesses sont vaines et trompeuses. Et ailleurs (*n*) : *Facta est plaga mea quasi mendacium aquarum infidelium ;* les eaux infidèles sont celles qui ne coulent qu'une partie de l'année; leur mensonge est lorsqu'elles coulent toujours. Ma douleur, qui devrait se passer, comme ces eaux qui tarissent pendant l'été, demeure et s'augmente de jour en jour.

LES COLLINES MENTEUSES (*o*) sont celles qui, après une belle apparence, ne produisent aucun fruit. Osée (*p*) : *Vinum mentietur eis :* Le vin leur mentira, la vendange manquera. Habacuc (*q*) : *Mentietur opus olivæ:* Les oliviers manqueront. Les Latins ont les mêmes manières de parler. Horace, *Epist. l.* I : *Spem mentita seges.*

MENTIR se met aussi pour la rébellion : *Filii alieni mentiti sunt mihi* (*r*). Et Psalm. LXV, 3 : *Mentientur tibi inimici tui.* Et Psalm. LXXX, 16 : *Inimici Domini mentiti sunt ei :* Ils lui ont manqué de fidélité.

MENTHE, herbe odoriférante. La loi n'obligeait pas à donner la dîme de ces sortes d'herbes; elle ne soumettait à la loi de la dîme, que ce que l'on comprenait sous le nom de revenus, *proventus*, sur tout ce qui se recueillait à la campagne. Les pharisiens voulant se signaler par une observance plus

(*a*) *Judic.* XI, 33.
(*b*) *Ezech.* XXVII, 17, *secund. Hebr.*
(*c*) *Concil. Calced. an.* 451 : *Episcop. Minoïdis subscripsit.*
(*d*) *Euseb. Onomast. in Meneben.*
(*e*) *L.* XX *Cod. Theod., de Erag. milit. annon.*
(*f*) *Matth.* V, 37. *Jacobi* V, 12.
(*g*) III *Reg.* XXII, 23.
(*h*) *Prov.* XXIII, 3.
(*i*) *Ibid.* XX, 17.

(*j*) *Isaï.* XXVIII, 15.
(*k*) *Idem,* XXVIII, 27.
(*l*) *Idem,* XLIV, 20.
(*m*) *Jerem.* VIII, 8.
(*n*) *Idem,* XV, 18.
(*o*) *Idem,* III, 23.
(*p*) *Ose.* IX, 2.
(*q*) *Habac.* III, 17.
(*r*) *Psalm.* XVII, 46.

littérale et plus exacte que les autres, donnaient la dîme de la menthe, de l'anet et du cumin. Jésus-Christ ne blâme pas cette exactitude (*a*); mais il se plaint qu'ils négligent pendant ce temps les préceptes essentiels de la loi.

MEPHAATH, ville de la tribu de Ruben (*b*), qui fut cédée aux lévites de la famille de Mérari (*c*). Eusèbe dit que de son temps, les Romains y entretenaient une garnison pour la sûreté du pays. — [Elle est nommée *Mephaat*, I *Par*. VI, 79.]

MER, en latin *mare*, en hébreu *jam*, en grec *thalassé*. Les Hébreux donnent le nom de mer à tous les grands amas d'eaux (*d*), aux grands lacs, aux étangs. Ainsi la mer de Galilée ou de Tibériade, ou de Cinéreth, n'est autre que le lac de Génézareth ou de Tibériade dans la Galilée. La mer Morte, la mer du Désert, la mer d'Orient, la mer de Sodome, la mer du Sel ou la mer Salée, la mer Asphaltite ou du Bitume, n'est autre que le lac Asphaltite, ou le lac de Sodome. La mer de Séméchon est le lac de même nom. *La mer de Jazer*, *Jerem*. XLVIII, 32, est le lac qui était auprès de la ville de Jazer, au delà du Jourdain. *La mer de Suph* est la mer Rouge. La mer Occidentale ou la Grande mer, ou la mer de Derrière, est la Méditerranée. On donna le même nom de *mer* (*e*) à un très-grand bassin de bronze que Salomon fit faire dans le temple pour la commodité des prêtres, qui y lavaient les pieds et les intestins des victimes, et les instruments dont ils se servaient dans les sacrifices.

Les Arabes et les Orientaux en général (*f*) donnent aussi quelquefois le nom de *mer* aux grands fleuves, comme le Nil, l'Euphrate, le Tigre et autres qui, par leur grandeur et par l'étendue de leur débordement, paraissent comme de petites mers ou de grands lacs. Il est important d'en donner des preuves, à cause qu'il y a plusieurs passages de l'Ecriture, dont sans cela l'explication paraît presque impossible. Isaïe (*g*) : *Le Seigneur désolera la langue de la mer d'Egypte*; *il élévera sa main sur ce fleuve par la force de son esprit*, ou par le vent impétueux et desséchant qu'il fera lever *pour dessécher ses sept bras, en sorte qu'on les passe à pied sec*. Tout ceci ne peut s'entendre que du Delta, qui est comme la langue du Nil, nommé ici *la mer d'Egypte*. On sait que sur les côtes de la Méditerranée, du côté qu'elle arrose l'Egypte, il n'y a ni langue de terre, ni langue de mer, et d'ailleurs toute la description du prophète désigne le Nil et ses sept bras, *septemplicis ostia Nili*.

Le même prophète désigne encore le Nil sous le nom de mer dans cet endroit (*h*) : *Malheur à la terre qui fait retentir les ailes de ses cymbales* ou de ses sistres, *qui est au delà des fleuves de Chus*. (Il nomme ici la mer Rouge les fleuves de *Chus*, parce que le peuple de Chus habitait sur le bord oriental de cette mer.) *Ce peuple qui envoie ses ambassadeurs sur la mer, et les fait courir dans des vaisseaux de jonc;* ici il marque le Nil sous le nom de *mer*. Les vaisseaux de jonc étaient propres à l'Egypte, comme le remarque Pline (*i*) : *Ex ipso papyro navigia texunt, et ex libro vela*. Le prophète Isaïe continue adressant sa parole aux ambassadeurs qui vont sur le Nil dans des barques de jonc : *Allez, ambassadeurs vites et diligents, vers cette nation arrachée et déchirée, vers ce peuple qui est le plus terrible de tous, vers cette nation qui se sert de cordeaux et de mesures, qui est foulée aux pieds, dont la terre est ravagée par les inondations du fleuve;* cette peinture ne peut convenir qu'à l'Egypte; ce pays était alors déchiré par des divisions domestiques; l'Egypte est rongée et ravagée par les inondations du Nil; c'est un pays de lignes et de mesures, parce que le limon qui se répand sur ses terres, en cache les bornes et les limites, et oblige d'employer souvent le cordeau pour la mesurer, etc.

Le pays de Babylone, qui était arrosé par l'Euphrate, est appelé par le même prophète (*j*), *le désert de la mer*, ou *la mer déserte;* soit à cause de l'état de solitude où elle devait être réduite, ou par ironie, ou par antiphrase, parce qu'alors Babylone était une ville très-fréquentée et très-peuplée. Cette ville située sur les grandes eaux, sur *la mer*, et qui est la demeure d'une si grande multitude de peuple. Jérémie en parle de même (*k*) : *Babylone a été inondée de sa mer; les flots l'ont toute couverte;* et un peu auparavant : *Je dessécherai sa mer, je tarirai ses sources*. Et ailleurs Isaïe parlant du roi de Babylone, il l'appelle (*l*) *Leviathan qui a sa demeure dans la mer*. Ezéchiel (*m*) donne le même nom au roi d'Egypte, dont la demeure était sur le Nil.

Daniel (*n*) parlant d'Antiochus qui conduisit son armée au delà de l'Euphrate, et qui campa dans les campagnes de Mésopotamie, dit qu'il campa à *Padan* entre les mers, *inter maria*, c'est-à-dire, entre l'Euphrate et le Tigre. Osée (*o*) appelle les Babyloniens et les Egyptiens, *Enfants de la mer. Formidabunt filii maris, et avolabunt quasi avis ex Ægypto, et quasi columba de terra Assyriorum;* et les Juifs qui étaient captifs dans la Babylonie et dans l'Egypte, s'en retourneront dans leur pays. Nahum (*p*) parlant de la ville de Noammon, que plusieurs estiment être celle de *Thèbes* ou *Diospolis*, dit que la mer est son trésor, et que les eaux lui servent de rem-

(*a*) *Matth*. XXIII, 23.
(*b*) *Josue*, XIII, 18.
(*c*) *Idem*, XXI, 36.
(*d*) *Hieronym. Tradit. Hebr. in Genes*. I, etc.
(*e*) III *Reg*. VII, 23.
(*f*) D'Herbelot, *Bibl. Orient*., pag. 672, col. 1. Bochart, *de Animal. sacr. part*. II, *l*. V.
(*g*) *Isai*. XI, 15.
(*h*) *Idem*, XVIII, 1, 2.
(*i*) *Plin lib*. VI, *c*. XXII.
(*j*) *Isai*. XXI, 1.
(*k*) *Jerem*. LI, 36, 42.
(*l*) *Isai*. XXVII, 1.
(*m*) *Ezech*. XXXII, 2.
(*n*) *Dan*. XI, 45.
(*o*) *Osee*. XI, 10.
(*p*) *Nahum*. III, 8.

part : cette mer et ces eaux ne sont autres certainement que le Nil.

La grande mer, *la mer d'Occident, la mer de Derrière, la mer des Philistins*, désignent ordinairement la Méditerranée, qui était à l'occident de la terre promise, et qui était considérée comme derrière un homme qui aurait regardé le soleil levant, ayant la gauche au septentrion, et la droite au midi ; car c'est ainsi que les Hébreux désignent la situation des lieux qui sont à la droite, à la gauche, devant ou derrière. La *mer* se met souvent pour *l'occident* (*a*), comme *la droite* pour *le midi*. C'est sur la Méditerranée que s'embarqua Jonas; et c'est sur cette mer que l'on mettait les bois que l'on coupait au Liban, et qui étaient amenés à Joppé, pour le bâtiment du temple

Mer ROUGE. *Voyez* ci-après Mer de Suph.

La Mer de SUPH, c'est-à-dire la mer de Jonc, est ce que nous appelons la mer Rouge. Elle est nommée *mer de Suph*, à cause de la grande quantité de jonc ou de mousse de mer qui se trouve dans son fond et sur ses bords. On l'appelle encore aujourd'hui *Barh-suf*, et l'herbe qui y croît, *sufo*. Diodore de Sicile (*b*) dit qu'elle paraît toute verte à cause de l'herbe qui croît sous ses eaux. Ceux qui ont voyagé sur cette mer, disent qu'elle paraît rouge en quelques endroits, cause d'un sable rouge qui est au fond. Dans d'autres lieux, l'eau paraît blanche, à cause de la couleur du sable, qui y est blanc. Enfin elle paraît verte aux lieux où il y a de l'herbe ou de la mousse de mer. Mais cela ne se remarque que dans les endroits où l'eau est basse; et la couleur du sable ou de la mousse ne paraît au travers de l'eau, que parce qu'elle est fort claire et transparente. Dom Jean de Castro, vice-roi des Indes pour le roi de Portugal, croit que le nom de *mer Rouge* vient de ce qu'il y a beaucoup de corail rouge au fond de cette mer. Il est certain que le texte hébreu des livres de l'Ancien Testament ne l'appelle jamais *mer Rouge*, mais *mer de Suph*. Pline (*c*) dit qu'on lui donna le nom de *mer Rouge*, en grec *Erythrea*, à cause d'un certain roi *Erythros*, qui régna dans l'Arabie, et dont on voyait le tombeau dans l'île *Tyrine* ou *Agyris* (1).

Plusieurs savants croient que ce roi Erythros n'est autre qu'*Esaü* ou *Edom;* Edom, en hébreu, signifie *roux* ou *rouge*, de même qu'*Erythros*, en grec. Mais je ne crois pas qu'Edom ait jamais demeure ni sur la mer Rouge, ni sur le golfe Persique, à qui l'on donne aussi quelquefois le nom de mer Rouge. Sa demeure était à l'orient de la terre de Chanaan, vers Bozra. Ceux qui y ont remarqué des taches rouges disent qu'on n'y en voit point à l'endroit où passèrent les Israélites, ni beaucoup plus bas ; c'est-à-dire, qu'il n'y en a point depuis Tor, vis-à-vis le mont Sinaï, jusqu'à Suez, à l'extrémité septentrionale de cette mer. Ainsi je croirais que le nom de mer Rouge ne lui a été donné que depuis que les Iduméens descendus d'Edom se répandirent de l'orient au couchant, jusqu'à la mer Rouge. Alors on lui put donner le nom de *mer d'Edom*, que les Grecs rendirent par mer Rouge, *Thalassa Erythrea*. Dans les livres des Rois (*e*) et des Paralipomènes (*f*), je trouve *la mer de Suph dans le pays d'Edom;* ce qui peut servir à confirmer cette conjecture.

[Ecoutons sur ce point M. Léon de Laborde, qui, dans son *Commentaire sur l'Exode*, pag. 55, s'exprime en ces termes :

« Le texte hébreu (*Exod.* X, 19 : *Projecit in mare Rubrum*, est-il dit dans la Vulgate) porte la *mer de Souph*, ou des Joncs, des roseaux, des algues. Cette expression, appliquée à la mer Rouge, se trouve encore chap. XIII, 12; XIV, 4. Elle désigne aussi, dans le Deutéronome, la mer Morte. On a expliqué à tort l'emploi de cette expression par les coraux et madrépores qui poussent au fond de la mer Rouge avec une telle abondance, que Pline assure qu'on croit y apercevoir une forêt, et qui, selon Diodore de Sicile et Agatharchides, rejetés par le mouvement des vagues sur la côte, s'entassent en véritables montagnes. Je n'ai pas besoin de renvoyer à mon Voyage de l'Arabie Pétrée pour dire ce qu'il en est de ces exagérations. Je le ferai connaître en peu de mots. Les madrépores remplissent en effet, dans beaucoup d'endroits, près du rivage, le fond de la mer Rouge, principalement à Suez, à Tor, dans le golfe Elanitique, etc. Ils présentent le spectacle le plus curieux, en temps de calme, par la variété des formes et la vivacité des couleurs. Il est vrai aussi que les vagues rejettent beaucoup de débris sur la côte, qu'ils y arrivent avec leurs plus brillantes teintes, et que le soleil les blanchit en peu de temps. Mais je n'ai vu nulle part des tas considérables de ces madrépores, encore bien moins des montagnes. Les murs de Suez, de Tor et de quelques autres villes de la côte sont entièrement construits avec ces coquillages.

» Cependant, ce qui m'empêche de trouver dans ces madrépores l'origine du nom que les Hébreux et sans doute les Egyptiens donnaient autrefois à la mer Rouge, c'est que le même mot de Souph est appliqué aux plantes qui croissent sur les bords du Nil, et au milieu desquelles Moïse fut exposé étant enfant (*Exod.* II, 3, 5). C'est donc bien véritablement des roseaux ou des joncs qui ont donné leur nom à cette mer, puisqu'on ne trouve dans le Nil, comme dans aucun fleuve, ni madrépores ni coraux. (*Voir* le Voyage de l'Arabie Pétrée. J'avais penché vers l'opinion de Rosenmüller. Introduction, page 5, note 4.) Cependant il n'existe plus aujourd'hui que bien peu de traces de ces joncs sur les côtes du golfe de Suez, dont le fond ro-

(*a*) *Genes.* xii, 8; xiv, 14 *et passim.*
(*b*) *Diodor. Sicul. Bibliot. l.* III.
(*c*) *Plin. l.* VI, *c.* xxviii. Vide *Strabon. l.* XVI, *p.* 520, *et Q. Curt. l.* X.
(*d*) III *Reg.* ix, 26.
(*e*) II *Par.* viii, 17.
(1) *Voyez* Daniel, note où sont cités MM. Raoul Rochette et de Paravey.



cailleux et sablonneux, brûlé en outre à marée basse par le soleil, ne peut entretenir aucune végétation. Je n'ai vu, sur un espace de 150 lieues de côtes, que les algues ordinaires de toutes les mers rejetées sur le rivage, et qui n'avaient rien d'assez particulier pour donner un nom à celle-ci.

» Il est probable qu'à l'époque du passage des Hébreux, le golfe de Suez, qui s'étendait beaucoup plus au nord, donnait naissance, dans des bas-fonds remplis de terre végétale, à des roseaux qui poussaient, comme dans les marais, avec une abondance capable d'attirer l'attention et de se fixer dans la mémoire. Un nom populaire pouvait facilement sortir de ce souvenir.

» Les Septante ont adopté le nom d'Érythrée, qui désignait de leur temps la mer Rouge, et qui n'était qu'une traduction de l'Edom des navigateurs de Salomon. La Vulgate a conservé ce nom en le transformant en *mare Rubrum*. Sur l'origine ou plutôt les différentes et nombreuses origines de ce nom, voir mon Voyage en Arabie (Introd., p. 6) et une dissertation de E. Lindner, intitulée *Disputatio physica qua in transitu Israelitarum per mare Erythræum non fuisse fluxum et refluxum maris*. Lipsiæ, 1689, p. 9, § 8. (1). »]

Voici la description de la mer de Kolsum ou de la mer Rouge, selon Abulféda (*a*) : elle tire son nom de la ville de Kolsum, située sur l'extrémité de sa côte septentrionale, sous le quarante-quatrième degré $\frac{1}{4}$; d'autres disent quarante-sixième degré $\frac{1}{2}$ de longitude, et sous le vingt-troisième degré $\frac{1}{3}$ de latitude. Depuis Kolsum, cette mer court au midi, en tirant un peu vers l'orient, jusqu'à Kasir, qui est le port de Kous, où la longitude est de quarante-neuf degrés, et la latitude de vingt-six. De là elle coule encore au midi, en se recourbant un peu vers l'occident aux environs d'Aidad, dont la longitude est de quarante-huit degrés, et la latitude de vingt et un. D'Aidad elle coule en droite ligne vers le midi, jusqu'à Sawakam, petite ville d'Ethiopie, aussi sous le quarante-huitième degré de longitude, et sous le dix-septième de latitude. De là en continuant vers le midi, elle va entourer l'île de Dahlac, qui est un peu éloignée de la côte occidentale, et dont la longitude est de soixante et un degrés, et la latitude de quatorze. De cette île la mer s'étendant toujours vers le midi, baigne les côtes d'Ethiopie, jusqu'au cap Almandab; et c'est là le bout, ou plutôt le commencement de la mer Rouge, du côté du midi, près du détroit ou de l'embouchure par laquelle entre la grande mer des Indes, ou l'océan orien-

(*a*) Abulféda, pag. 70 de la *Description de l'Arabie*.

(1) L'ouvrage de M. de Laborde fut imprimé en 1841. Depuis, M. Montagne, botaniste, a fait un *Mémoire sur le phénomène de la coloration des eaux de la mer Rouge*, et il en a présenté à l'Académie des sciences, le 15 juillet 1844, une analyse qui a été insérée dans les *Comptes-rendus* des séances de cette docte compagnie, tom. XIX, pag. 171.

« M. Montagne consacre la première partie de son Mémoire à la discussion des diverses étymologies qu'on a données du nom de mer *Rouge*; il fait voir que tout ce que les anciens et les modernes ont dit à ce sujet ne peut soutenir l'examen, et il pense que le phénomène dont il va donner l'histoire est seul propre à rendre raison de cette dénomination.

» Ce phénomène fut observé par M. Evenor Dupont, qui a consigné ses observations dans une lettre adressée à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et dont nous allons extraire les lignes suivantes :

« Le 8 juillet dernier (1843), j'entrai dans la mer Rouge » par le détroit de Bab-el-Mandeb, sur le paquebot à va» peur l'*Atalanta*... Le 15 juillet, le brûlant soleil d'Arabie » m'éveilla brusquement en brillant tout à coup à l'ho» rizon, sans crépuscule, et dans toute sa splendeur. Je » m'accoudai machinalement sur une fenêtre de poupe, » pour y chercher un reste d'air frais de la nuit.... Quelle » ne fut pas ma surprise de voir la mer teinte en rouge » aussi loin que l'œil pouvait s'étendre derrière le navire! » Je courus sur le pont, et de tous côtés je vis le même » phénomène....

» S'il fallait décrire l'apparence de la mer, je dirais que » sa surface était partout couverte d'une couche serrée, » mais peu épaisse, d'une matière fine d'un rouge de brique » un peu orangé. La sciure d'un bois de cette couleur, de » l'acajou, par exemple, produirait à peu près le même » effet.

» Il me sembla que c'était une plante marine...... Je fis » recueillir par l'un des matelots une certaine quantité de » la substance; puis... je l'introduisis dans un flacon de » verre blanc, pensant qu'elle se conserverait mieux ainsi. » Le lendemain, la substance était devenue d'un violet » foncé, et l'eau avait pris une jolie teinte rose. Craignant » alors que l'immersion ne hâtât la décomposition au lieu » de l'empêcher, je vidai le contenu du flacon sur un linge » de coton (le même que je vous ai remis); l'eau passa à » travers, et la subtance adhéra au tissu. Je dois ajouter » que, le 15 juillet, nous étions par le travers de la ville » égyptienne de Cosséir; que la mer fut rouge toute la » journée, que le lendemain, 16, elle le fut jusque vers » midi, heure à laquelle nous étions en face de Tor, petite » ville arabe. .. Un peu après midi, le 16, le rouge dispa» rut, et la surface de la mer redevint bleue comme aupa» ravant. Le 17 nous jetions l'ancre à Suez. La couleur » rouge s'est conséquemment montrée depuis le 15 juillet, » vers cinq heures du matin, jusqu'au 16 vers une heure » après midi, c'est-à-dire pendant trente-deux heures. » Durant cet intervalle, le paquebot... a parcouru un espace » de 256 milles ou 85 1/3 lieues. »

« Comme l'algue de la mer Rouge, est-il dit dans l'analyse, n'avait encore été inscrite dans aucun ouvrage général, et que les classifications les plus modernes sur les hydrophytes n'en faisaient nulle mention, elle fut tenue quelque temps pour nouvelle, jusqu'à ce que M. Montagne ait enfin reconnu qu'elle avait été déjà vue vingt ans auparavant dans la baie de Tor; que M. Ehrenberg, qui l'y avait observée, en avait fait, sous le nom de *Trichodesmium*, un genre nouveau d'oscillatoriée, et qu'enfin il avait publié ce genre, non dans un recueil de botanique, mais dans les *Annales de Poggendorff*, journal allemand de physique et de chimie.

» M. Montagne donne une traduction du récit que fait M. Ehrenberg de sa découverte et des circonstances qui l'accompagnèrent, dont l'une des plus remarquables est une sorte de périodicité dans l'apparition de la plante. »

De ces faits et de quelques autres observés ailleurs, M. Montagne tire plusieurs conclusions dont voici celles qu'il convient de rapporter ici :

« Que le nom de mer Rouge, donné d'abord par Hérodote, puis par les Septante, au golfe Arabique, tire vraisemblablement son origine du phénomène de la coloration (périodique?) de ses eaux;

» Que ce phénomène, observé pour la première fois en 1823 par M. Ehrenberg dans la seule baie de Tor, puis revu vingt ans après, mais avec des dimensions vraiment gigantesques, par M. Evenor Dupont, est dû à la présence d'une algue microscopique *sui generis*, flottant à la surface de la mer, et moins remarquable encore par sa belle couleur rouge que par sa prodigieuse fécondité;.....

» Que, comme on est en droit de le supposer, d'après les relations des navigateurs qui mentionnent des exemples frappants de coloration en rouge des eaux de la mer, ces curieux phénomènes, pour n'avoir été observés que tout récemment, n'en ont sans doute pas moins existé de tout temps;.....

» Que le phénomène dont il s'agit, quoique restreint le plus ordinairement entre les tropiques, n'est pourtant pas limité, soit à la mer Rouge, soit même au golfe d'Oman; mais que, beaucoup plus général, il se manifeste encore dans d'autres mers, dans les océans Atlantique et Pacifique, par exemple, ainsi qu'il résulte des documents inédits de M. le docteur Hinds, communiqués par M. Berkeley. »

tal. La montagne Almandab et les solitudes d'Aden sont fort proches les unes des autres, et ne sont séparées que par un détroit si serré, qu'un homme en peut voir un autre sur le rivage opposé. Ce détroit s'appelle Bab-al-Mandab. Des voyageurs m'ont rapporté que Bab-al-Mandab est au-dessous d'Aden, et qu'il est éloigné d'Aden, en tirant vers le nord-ouest, d'autant de chemin qu'en peut faire un vaisseau dans un jour et une nuit. Les montagnes Almandab sont situées dans le pays des Abyssins, et on les voit des montagnes d'Aden, quoique dans un assez grand éloignement. En ce lieu-là l'embouchure de la mer de Kolsum est tout à fait serrée et étroite, de la manière que nous avons déjà dit. Aden, à l'égard de Bal-al-Mandab, est située entre l'orient et le midi; et c'est là tout ce que l'on trouve sur la côte occidentale de la mer Rouge, depuis Kolsum jusqu'à Mandab.

Passons maintenant au rivage qui s'étend de l'autre côté de la montagne de Mandab, et qui est la terre d'Aden. Nous dirons là-dessus que depuis Aden, la mer Rouge coule vers le septentrion. La longitude de cette ville est de soixante-six degrés, et sa latitude de onze. Ensuite cette mer tourne autour des côtes de l'Yémen, jusqu'à ce qu'elle arrive à l'extrémité des côtes de ce nom, où la longitude est de soixante-sept degrés, et la latitude de dix-neuf, moins dix minutes. De là elle s'étend encore vers le septentrion, jusqu'à Gioddah, dont la longitude est de soixante-six degrés, et la latitude de vingt et un. De Gioddah elle coule au nord-ouest, jusqu'à Algiahafah, demeure des Egyptiens, sous le soixante-cinquième degré de longitude, et le vingt-deuxième degré de latitude. Elle continue ensuite vers le nord, en tirant un peu vers le couchant, jusqu'au rivage d'Yambaak, dont la longitude est de soixante-quatre degrés, et la latitude de vingt-six. De là elle court tout à fait entre l'occident et le nord, jusqu'à ce qu'ayant laissé Madian, elle arriva à Ailah, qui est sous le cinquante-cinquième degré de longitude, et sous le vingt-neuvième degré de latitude. Almoshtarec dit dans le Kanum qu'Ailah est à cinquante-six degrés quarante minutes de longitude, et à vingt-huit degrés cinquante minutes de latitude. D'Ailah cette mer se recourbe vers le midi, jusqu'à Altour, qui est le mont de Sina, lequel, par un cap fort élevé et qui s'avance dans cette mer, la divise en deux bras. De là en retournant vers le nord, elle arrive enfin à Kolsum, dont nous avons marqué la position. Kolsum et Ailah sont situées sur les deux bouts de cette mer; Ailah à l'extrémité du bras oriental, et Kolsum vers l'extrémité du bras occidental. Le mont Altour ou Sinaï est situé entre ces deux villes, sur une espèce de presqu'île, environnée de la mer du côté d'orient, occident et midi, et ne tenant à la terre que du côté du nord. — [*Voyez* Béelséphon, Clysma, Colsum, Elath, Esiongaber (1).]

Mer Rouge (*Passage de la*). Tout le monde sait le fameux miracle du passage de la mer Rouge, lorsque le Seigneur ouvrit cette mer, la dessécha et y fit passer à pied sec les Israélites au nombre de six cent mille hommes, sans compter les vieillards, les femmes et les enfants (2). Les rabbins et plusieurs anciens Pères (*a*), fondés sur ces paroles du psaume CXXXV, 13 : Il a partagé la mer Rouge en divisions : *Qui divisit mare Rubrum in divisiones*, ont avancé que la mer Rouge avait été divisée en douze ouvertures, en sorte que chacune des douze tribus passa la mer dans un lit différent des autres. D'autres auteurs (*b*) ont dit que Moïse, qui avait été longtemps sur la mer Rouge, dans le pays de Madian, ayant observé qu'elle avait son flux et reflux réglé comme l'océan, avait adroitement profité du temps du reflux, pour faire passer le peuple hébreu; et que les Egyptiens qui ignoraient la nature de cette mer, s'y étant témérairement engagés dans le temps du flux, furent enveloppés dans ses eaux et périrent tous, comme le dit Moïse. C'est ainsi que les prêtres de Memphis le racontaient, au rapport d'Artapane; opinion qui a été suivie par un assez bon nombre de modernes.

[Voici le passage d'Artapane sur le passage de la mer Rouge : « Les Juifs ayant emprunté aux Egyptiens des vases, des vêtements et surtout de grandes sommes d'argent, quittèrent le pays et arrivèrent au bout de trois jours sur le bord de la mer Rouge. Les habitants de Memphis affirment que Moïse, qui connaissait très-bien le pays, *profita du reflux* pour conduire son peuple et lui faire passer la mer à pied sec. Ceux

(*a*) *Origen. homil.* 5 *in Exod. Euseb. in Psal.* CXXXV. *Epiphan. hæres.* 64.

(*b*) *Artapan. apud Euseb. Præpar. l.* IV, *c.* XVII, *alii quidam ex Christianis.*

(1) Dans les pays côtiers au nord de la mer Rouge, MM. Ehrenberg et Hemprich ont recueilli, dans le voyage qu'ils exécutèrent en 1820-1825, des observations géographiques propres à fournir des éclaircissements sur les traditions les plus anciennes et les plus respectables du genre humain. C'est ainsi qu'ils ont visité Bir-Beda, qui est vraisemblablement le Bedea, jusqu'alors indéterminé de la Bible, et la mer de Jam-Souph couverte de roseaux. L'ancien Madian, séjour de Moïse, est déterminé par la position de Mague, où les maisons sont entourées de jardins. Auprès de Tor, les deux voyageurs ont reconnu dans la source thermale de Rhalim la station des Israélites, appelée dans la Bible Elim. Les puits sont dans ce pays des monuments de la nature plus durables que les forêts et les collines de sable. Cette note est tirée du rapport de M. Alex. de Humboldt, sur les voyages d'histoire naturelle de MM. Ehrenberg et Hemprich, lu à l'Académie royale des sciences de Berlin, et imprimé en allemand dans cette ville, et formant 28 pag. in-4°.

(2) Les Israélites sortirent de l'Egypte et passèrent la mer Rouge *dans le mois des blés nouveaux*, Exod. XIII, 4, c'est-à-dire, comme porte l'Hébreu, *dans le mois abib.* « Le mois d'abib ou des épis ou des primeurs, dit M. Léon de Laborde (*Comment.* sur ce texte, pag. 71, col. 1), correspond, en Egypte, au mois de mars. C'était en effet la meilleure époque pour entreprendre un voyage dans les vallées du Sinaï, surtout avec des troupeaux.... Au mois de décembre et de janvier, époque des pluies, il eût été impossible de pénétrer dans ces vallées, que l'eau remplit quelquefois jusqu'à cinq pieds de hauteur.... Au mois de mars les eaux sont écoulées et les vallées se couvrent d'une verdure hâtive et abondante; les Arabes reviennent alors de l'Egypte et descendent des montagnes pour faire paître leurs troupeaux dans le fond des vallées. » Le mois d'*abib* est le même que celui de *nisan*; c'est le premier mois de l'année ecclésiastique. Il commence le 15 de notre mois de mars.

d'Héliopolis disent, au contraire, que comme les Juifs emportaient les richesses des Egyptiens, le roi les poursuivit à la tête d'une puissante armée et emmenant avec lui les animaux sacrés. Alors Moïse, inspiré par une voix divine, *frappa les flots*, *et aussitôt ils s'ouvrirent* pour laisser à son peuple une voie sûre et facile. Les Egyptiens s'étant précipités à la poursuite des Juifs, un feu s'éleva derrière eux pour les consumer, en même temps que la mer, ramenant ses flots, les engloutit dans ses abîmes. Pas un seul n'échappa à ce désastre. » Cité par Polyhistor, de qui l'a emprunté Eusèbe, *Prép. évang.* liv. IX, ch. XXVII. Ce récit textuel et complet sur ce point vaut infiniment mieux que l'analyse donnée par dom Calmet.]

Josèphe (*a*) après avoir rapporté l'histoire du passage de la mer Rouge, ainsi qu'elle est racontée dans Moïse, ajoute qu'on ne doit pas considérer cela comme impossible, puisque Dieu peut avoir ouvert un passage aux Hébreux à travers les eaux, comme il en ouvrit un longtemps après, aux Macédoniens conduits par Alexandre, lorsqu'ils passèrent la mer de Pamphilie. Or, les historiens (*b*) qui ont parlé de ce passage des Macédoniens, disent qu'ils entrèrent dans la mer et côtoyèrent le bord qui n'est pas bien profond; de manière que les soldats marchèrent tout le jour dans l'eau jusqu'à la ceinture. Arrien dit qu'on n'y saurait passer, quand les vents du midi donnent; mais que le vent s'étant changé tout à coup, donna aux soldats le moyen d'y passer sans péril. C'est peut-être cette réflexion de Josèphe qui a fait croire à quelques anciens (*c*), à saint Thomas (*d*), à Tostat, à Paul de Burgos, à Grotius, à Génébrard, à Vatable et à plus d'un rabbin, que les Israélites n'avaient pas passé la mer Rouge d'un bord à l'autre, mais seulement qu'ils la côtoyèrent et remontèrent pendant le flux, de l'endroit où ils étaient, en un autre endroit un peu plus haut, en faisant comme un demi cercle dans la mer.

Mais sans entrer dans la discussion de tous ces sentiments, sans entreprendre de les réfuter en particulier, et sans nier que la mer Rouge n'ait son flux et reflux, il n'y a qu'à leur opposer le texte de Moïse et des autres auteurs sacrés qui ont parlé de ce passage miraculeux, on verra clairement que nul autre système n'est soutenable que celui qui croit que les Hébreux passèrent la mer d'un bord à l'autre, dans un lit très-vaste que les eaux retirées leur laissèrent à sec (*e*) : *Le Seigneur dit à Moïse : Etendez la main sur la mer, et séparez-en les eaux, afin que les Israélites marchent à pied sec au milieu des eaux... Et Moïse ayant étendu sa main sur la mer, le Seigneur en divisa les eaux, et il fit souffler toute la nuit un vent impétueux*, (à la lettre, un vent de *Cadim* ou d'Orient) *qui la dessécha. L'eau étant ainsi partagée, les enfants d'Israel entrèrent au milieu de la mer desséchée, ayant l'eau à droite et à gauche, qui leur servait comme d'un mur.* Lorsque les Egyptiens furent entrés dans la mer, *le Seigneur dit à Moïse : Etendez votre main sur la mer, afin que les eaux retombent sur les Egyptiens. Moïse ayant donc étendu sa main, les eaux se remirent en leur premier état, et vinrent au-devant des Egyptiens qui s'enfuyaient; et le Seigneur les enveloppa au milieu des flots*, etc. *Mais les enfants d'Israel passèrent à sec au milieu de la mer, ayant les eaux à droite et à gauche, qui leur servaient comme de mur.*

Et dans le cantique que Moïse chanta au sortir de la mer Rouge, il dit (*f*) : *Le vent de votre fureur a fait remonter les eaux des deux côtés ; il a arrêté l'écoulement des eaux, et elles se sont comme condensées au milieu de la mer.* Et le Psalmiste (*g*) : *Le Seigneur divisa la mer, il les fit passer et tint les eaux comme dans une outre.* Il dit ailleurs (*h*) que la mer s'enfuit à la vue de son Dieu, que le Seigneur s'est fait un chemin dans la mer, qu'il a marché au milieu des eaux (*i*). Isaïe (*j*) dit que le Seigneur a divisé les flots devant son peuple, qu'il les a conduits au fond des abîmes, comme un cheval que l'on mène au milieu d'une campagne. Habacuc (*k*) dit que le Seigneur s'est fait un chemin pour passer son chariot et ses chevaux à travers la mer, à travers la fange des grandes eaux. Enfin l'auteur du livre de la Sagesse (*l*) dit que la terre sèche parut tout à coup dans un lieu où l'eau était auparavant; qu'un passage libre s'ouvrit en un moment au milieu de la mer Rouge, et qu'on vit un champ couvert d'herbes au milieu des abîmes, etc. On peut voir les commentateurs sur l'*Exode*, XIV, et la dissertation de M. le Clerc sur le passage de la mer Rouge, et celle que nous avons fait imprimer sur le même sujet, à la tête du Commentaire sur l'Exode. On croit que l'endroit où les Hébreux passèrent la mer Rouge est à deux ou trois lieues au-dessous de la pointe septentrionale, à l'endroit de *Colsum* ou *Clysma* [*Voyez* BÉELSÉPHON], où quelques anciens (*m*) ont cru que l'on voyait encore de leur temps les débris des roues des chariots de Pharaon, et les traces de ces chariots (1).

[Sur le passage de la mer Rouge, *Voyez* JOSUÉ, addition, §§ XXIII, XXVII, XXX.

Il y a encore des gens, et même des savants, qui veulent nier le miracle du passage de la mer Rouge par les Israélites. C'est, entre autres, M. Champollion-Figeac s'exprimant en ces termes : « Vis-à-vis de Hahiroth, ville qui existe encore sous le nom de Hadjéroth, s'est formé un ensablement

(*a*) *Antiq. l.* II, *c. ult*
(*b*) *Strabo, l.* XIV *Arrian. l.* I *de Expedit. Alex.*
(*c*) *Quidam apud Greg. Turon. l.* I, *c.* X, *hist.*
(*d*) *D. Thom. in* I *Cor.* X.
(*e*) *Exod.* XIV, 16, 17 *et seq.*
(*f*) *Exod.* XV, 8.
(*g*) *Psalm.* LXXVII, 13
(*h*) *Psalm.* CXIII, 35.
(*i*) *Psalm.* LXXVI, 15.
(*j*) *Isai.* LXIII, 11.
(*k*) *Habac.* III, 15
(*l*) *Sap.* XIX, 7, 8. *Voyez* aussi *Sap.* X, 17... 18.
(*m*) *Paul. Oros. hist. l.* I, *c.* X. *Gregor. Turon. hist. l.* I, *c.* X. *Cosmas Monach l.* V, *p.* 194.
(1) Ce sentiment ne me paraît pas admissible. *Voyez* mes *Scholies* sur l'*Exode*. (S)

qui a séparé cette mer du vaste bassin qui la borne au nord, et avant que cet ensablement fût complet, il a dû n'être qu'un bas-fond guéable à marée basse. Moïse, qui avait longtemps habité les bords de la mer Rouge, ne devait pas ignorer cette particularité; il en profita pour sauver le peuple de Dieu des armes du Pharaon égyptien. » Voilà ce que dit M. Champollion-Figeac, dans son livre intitulé *Egypte*, pag. 17, col. 2, et faisant partie de l'*Univers pittoresque*, collection publiée par F. Didot. Paris, 1843.

Un botaniste voyageur, autrefois libraire, Aucher-Eloi, herborisait le 28 mars 1831 à Suez, qui, ce jour-là, était encombrée de pèlerins. « Les chameaux, dit-il, passent à gué un petit bras de mer à une portée de fusil au-dessus de Suez quand la marée est basse : le passage des Israélites et l'engloutissement de l'armée de Pharaon pourrait ainsi s'expliquer. » Ainsi parle Aucher-Eloi, dans ses *Relations de voyages en Orient*, pag. 27.

Ces deux auteurs répètent ce qu'avait dit Dubois-Aymé, qui n'avait rien trouvé de mieux que ce qu'avaient déjà dit, tant de siècles auparavant, les véridiques habitants de Memphis. Voilà donc ce que répètent les rationalistes; mais puisque ces esprits forts préfèrent le témoignage des Memphisois à celui de Moïse avec lequel s'accorde celui des Héliopolitains, ils devraient bien nous apprendre comment il se fit que, dans l'espace des quelques heures que dura le reflux, les six cents mille Israélites, vieillards, et puis les femmes, et puis les enfants, et puis leurs nombreux troupeaux, purent tous arriver au bord opposé.

M. le comte Jaubert, par les soins de qui les *Relations* d'Aucher-Eloi ont été publiées, n'a pas voulu laisser passer les lignes que nous avons citées sans indiquer au lecteur un moyen de s'éclairer mieux sur le fait en question. Il l'engage à voir, « dans le savant *Commentaire* de M. Léon de Laborde, *sur l'Exode et les Nombres*, une dissertation étendue, réunissant les diverses opinions émises sur le passage de la mer Rouge. » Nous allons rapporter ici plusieurs fragments de cette dissertation.

M. de Laborde a vu les lieux dont il parle dans son Commentaire, il les a observés en différents temps; nul ne les a mieux étudiés que lui. Son témoignage est donc du plus grand poids.

C'est dans le XIVe chapitre de l'Exode que se trouve l'histoire du passage de la mer Rouge. « Moïse était avec son peuple à Etham, et comme il se disposait à continuer sa marche par le chemin ordinaire, Dieu lui dit (verset 2) : *Dites aux enfants d'Israel qu'ils se détournent et qu'ils campent* (reversi castrametentur) *devant Phihahiroth, entre Magdalum et la mer, devant Béel-Sephon; vous camperez vis-à-vis de lui, près de la mer.* (Vers. 3.) *Et Pharaon dira des enfants d'Israel : Ils sont embarrassés* (ou égarés) *dans le pays et enfermés par le désert.*— Verset 5. *Et il fut annoncé au roi des Egyptiens que le peuple avait pris la fuite.... 6. Il fit donc atteler son chariot, et prit avec lui tout son peuple. — 7. Il emmena aussi six cents chariots de guerre*, etc. — 9. *Les Egyptiens poursuivant donc les Israélites*, etc. Il faut lire ce chapitre.

Au verset 2, M. de Laborde fait cette remarque (pag. 75) : « Le mot *reversi* implique un changement de direction, et prouve que c'est ici une déviation de la route que l'on suivait depuis deux jours, de l'est à l'ouest. Moïse, qui conduisait les Israélites au Sinaï, était le seul, dans cette troupe nombreuse, avec son frère Aaron, qui connût la route; ils suivaient certainement celle qui les avait déjà conduits au fond de la presqu'île du Sinaï, et ramenés de ce pays. C'était entre les deux parties profondes du golfe, sur un bas-fond qui n'était alors que faiblement inondé, et qui, dans l'état actuel du golfe, n'est recouvert d'eau que pendant quelques jours de la saison des pluies. C'est le chemin suivi aujourd'hui par la caravane de la Mecque. Le Seigneur parle à Moïse, et lui indique la direction nouvelle qu'il faut prendre, etc. » *Voyez* Béel-Sephon, note (1) où vous trouverez la suite de cette citation.

Sur le dire du Pharaon, verset 3, M. de Laborde s'exprime en ces termes (pag. 76, col. 2) : « Placés ainsi, il est bien évident que les Israélites *sont resserrés dans un défilé* ou *enfermés par le désert*, entre la mer et les montagnes. On peut même traduire, comme les Septante, *ils sont égarés;* car en effet ce n'est plus leur route : en apparence c'est leur perte. Un chef politique commettait là une faute inexplicable; l'homme de Dieu manifestera bientôt aux yeux des Egyptiens la raison de sa conduite : ils reconnaîtront la mission divine dont il est chargé et le bras puissant qui le soutient.

» 4. *On annonça au roi d'Egypte que le peuple avait pris la fuite.* Pharaon avait autorisé les Hébreux à aller sacrifier à trois journées dans le désert; mais on vint lui prouver qu'ils continueraient leur route et ne reviendraient plus en Egypte : alors il se repent et veut les ramener sous le joug. Quelque vitesse qu'on accorde à ses troupes, il ne peut arriver à Phihahiroth (Adjeroud) que le second jour au soir; c'est-à-dire qu'il dut se mettre à la poursuite des Israélites le lendemain même de leur départ. Voici comment on peut exposer leurs mouvements réciproques :

Le 15 du mois de nizan :

» Les Israélites partent d'Egypte et campent à Succoth.

(1) J'ai dit dans cette note que Moïse, en suivant la route, comptait passer la mer à *marée basse*. Je me suis servi de l'expression employée par M. de Laborde dans sa carte du golfe de Suez, qui accompagne son commentaire sur le passage de la mer Rouge. Or, cette route est éloignée de Suez et du chemin que Dieu ouvrit aux Israélites à travers les flots. La multitude du peuple eût pu la suivre et sans miracle passer d'un bord à l'autre de la mer, comme le croyait Moïse, qui d'ailleurs ignorait encore que Pharaon le poursuivait. Il faudrait voir la carte.

» Le Pharaon d'Egypte laisse partir les Israélites.

Le 16 *idem* .

» Les Israélites partent de Succoth et campent à Etham.

» Le Pharaon est averti de la faute qu'il a commise en laissant partir une population soumise, qui le servait utilement dans ses travaux; son cœur s'endurcit de nouveau; il espère arrêter les fuyards avant qu'ils n'aient quitté les frontières naturelles de l'Egypte (la mer Rouge); il se met à leur poursuite.

Le 17 *idem :*

» Les Israélites partent d'Etham; ils quittent la direction qu'ils ont suivie à l'est, et se dirigent plus au sud, par Phihahiroth, vers Béel-Sephon et la côte, où ils arrivent le soir.

» Le Pharaon, suivi de ses chars de guerre, traverse l'espace qui sépare Memphis de Phihahiroth en deux journées. Arrivé dans ce lieu, il s'arrête avec sa troupe harassée, en vue du camp des Israélites, et remet l'attaque au lendemain.

Le 18 *idem :*

» Les Israélites, saisis de frayeur à la vue des Egyptiens qui arrivent le soir, quittent leur camp au milieu de la nuit et traversent la mer Rouge.

» Le Pharaon, à la tête de ses troupes, s'aperçoit au point du jour que les Israélites ont traversé la mer sur un gué miraculeux, dont le passage reste ouvert, et dans lequel il aperçoit encore engagée l'arrière-garde de leur armée; il s'y précipite avec ses chars de guerre : il est englouti.

» 7. *Il emmena six cents chars.* Le nombre de ces chars, qui supposent en Egypte le double de combattants et parfois le triple, comme on le voit dans les peintures et bas-reliefs, peut très-bien s'opposer à six cents mille Israélites, si l'on fait la part de l'effroi causé par le développement de ces attelages et le bruit d'un si grand nombre de chevaux, et si l'on réfléchit à la puissance de l'influence morale des maîtres sur les esclaves...

» 9. *Les Egyptiens poursuivant donc les Israélites*, etc. C'est bien la même route. Les troupes du Pharaon suivent les traces des Hébreux, et ils atteignent ces fugitifs au moment où ils sont campés sur le bord de la mer, près de Béel-Sephon, en face de Phihahiroth; les Egyptiens s'arrêtent à Phihahiroth, en face de Béel-Sephon.

» Les positions respectives sont bien indiquées; les armées sont en présence, l'une fatiguée de la route, l'autre craintive à la vue des ennemis, toutes deux remettant au lendemain un engagement qui ne peut s'éviter.

» 21. *Le Seigneur divisa la mer en faisant souffler un vent violent et brûlant* (*Hebr.*, d'orient), etc. La direction de ce vent (pag. 77, col. 2) violent et chaud n'est pas indiquée dans la Vulgate; mais elle ne pouvait être naturellement autre que celle du chemin des Israélites, puisqu'il dessécha le fond de la mer, qu'ils passèrent à pied sec; c'est-à-dire qu'il souffla entre les deux remparts formés à droite et à gauche par les vagues. Le vent du sud, ainsi que l'ont traduit les Septante, soufflant sur la surface des eaux, est plutôt frais que chaud, et il aurait refoulé la mer dans la voie tracée. Le vent d'orient, selon le texte hébreu, répond à la direction que je fais suivre aux Israélites à travers la mer; il passait sur les sables du désert et les rochers échauffés par le soleil.

» 22-29. (*Passage de la mer Rouge.*) Les commentaires que nous avons ajoutés à ce qui précède ont dû rendre intelligibles les positions des lieux et celles des deux armées.

» Les Israélites sont acculés entre la mer d'un côté, des montagnes et l'armée égyptienne de l'autre : il ne leur reste plus qu'à faire leur soumission ou à traverser la mer. Un miracle leur ouvre cette voie : au commandement de Moïse, une large ouverture rend praticable le passage au milieu des vagues; et pendant toute la nuit le peuple d'Israel s'écoule dans ce défilé et gagne la rive opposée. Pharaon, au point du jour, s'aperçoit que l'ennemi lui échappe; il se met à sa poursuite, et il périt avec son armée, au milieu de cette mer qui se referme sur lui et sur ses guerriers. »

M. de Laborde examine ensuite « les différentes places qu'on a désignées comme ayant été choisies par le Seigneur pour opérer le miracle du passage, » après quoi il lui reste « peu de mots à dire sur les explications, soi-disant faciles, d'un événement prétendu naturel. » Cette partie du travail de M. de Laborde occupe de six à sept colonnes de son ouvrage, qui est in-folio. Nous prenons la liberté d'y renvoyer le lecteur.

Les événements accomplis dans la mer Rouge ont reçu de Dieu même des explications significatives et importantes pour l'humanité. En voici deux dont la hiéroglyphique chrétienne s'est emparée pour l'instruction des fidèles, et dont l'idée a été puisée dans ceux des livres saints, où ces événements sont rappelés : « Pharaon enseveli dans la mer Rouge, dit M. Cyprien Robert (1), devint la prophétie du sort qui attend les tyrans; car, dit l'Ecriture, il ne craignait ni Dieu ni la société (2). Et la mer Rouge figura le baptême, où le vieil homme s'engloutit avec ses crimes, et d'où surgit l'homme nouveau, touché par la verge miraculeuse de la croix (3). »]

MER MORTE, *mer Salée, mer d'Orient, mer de Sodome, mer du Désert* ou *de la Plaine*. C'est le lac Asphaltite, auquel Josèphe donne cinq cent quatre-vingts stades de largeur ;

(1) *Cours d'hiéroglyph. chrét.* , 5e leçon, dans *l'Université catholique*, tom. VIII, pag. 201, col. 2.

(2) Nec Deum timebat, nec homines.

(3) Hinc nos et ipsum non perire credimus
Corpus, sepulcro quod vorandum traditur
Quia Christus in se mortuum corpus cruce
Secum excitatum vexit ad solium Patris,
Viamque cunctis ad resurgendum dedit.

(PRUDENTIUS, *Hym.* X.)

c'est-à-dire environ vingt-cinq lieues de long et cinq ou six de large. Le Jourdain se décharge dans la mer Morte; et on assure que le sel ou le bitume dont ses eaux sont remplies les rendent si âcres et si salées, que nul poisson n'y peut vivre. Cette mer occupe le terrain qu'occupaient autrefois les villes de Sodome, de Gomorre, d'Adama et de Séboïm, et leur territoire, qui était auparavant comme le paradis du Seigneur. Cette mer n'est proprement qu'un lac, n'ayant aucune communication sensible avec aucune autre mer. *Voyez* ce que nous avons remarqué sur le nom ASPHALITE. Le nom de *mer Morte* ne se trouve pas dans le texte de l'Ecriture. Il y a apparence qu'on lui a donné ce nom à cause qu'elle ne nourrit rien de vivant. Le nom de *mer Salée* ou de *mer de Sel* est équivalent à celui de mer d'*Asphaltite;* car les Hébreux comprennent l'asphalte, le bitume et le nitre sous le nom de sel. Le nom de *mer d'Orient* lui est donné à cause de sa situation, opposée à celle de la *mer d'Occident*, qui est la Méditerranée. Enfin le nom de *mer du Désert* ou *de la Plaine*, en hébreu *araba*, vient des *araboth*, des plaines désertes qui sont au delà du Jourdain, à l'occident et au nord de la mer dont nous parlons.

LA MER DE SÉMÉCHON ne se trouve pas dans le texte de l'Ecriture, mais seulement dans les rabbins. *Voyez* SÉMÉCHON.

LA MER DE JAZER n'est autre que l'étang qui était auprès de cette ville. *Voyez* JAZER.

LA MER D'AIRAIN, que Salomon fit faire dans le temple (*a*), avait dix coudées de diamètre d'un bord à l'autre, et environ trente coudées de circonférence. En prenant la coudée hébraïque à vingt pouces et demi, les dix coudées font dix-sept pieds et un pouce, et les trente coudées, cinquante et un pieds trois pouces. Ce vase était rond et de la profondeur de cinq coudées. Le bord était orné d'un cordon, et embelli de pommes et de boulettes, et de têtes de bœufs en demi-relief. Sa capacité était de trois mille bathes (*b*), comme il est dit dans le second livre des Paralipomènes, chap. IV, v. 5, ou de deux mille bathes, comme il est rapporté III *Reg.* VII, 26 : ce que l'on concilie en disant que la cuve ou coupe contenait deux mille bathes, et que le pied, qui était creux, en contenait encore mille. Ainsi ce grand vaisseau était d'une seule capacité interne, quoiqu'il parût double au dehors. Cette mer était portée sur son pied, dont on vient de parler, et qui était comme une grosse colonne creuse; et outre cela, elle portait sur douze bœufs disposés en quatre groupes, trois à trois, et laissant quatre passages pour aller tirer l'eau par des robinets attachés au pied de ce vase. *Voyez* III *Reg.* VII, 23 et suiv., et II *Par.* I, 2, 3, 4, 5, etc.

LA MER D'ÉGYPTE, marquée dans Isaïe XI, 15, désigne cette partie de la Méditerranée qui arrose les côtes de l'Egypte.

(*a*) III *Reg.* VII, 23... 26, etc.
(*b*) La *bathe* contient 29 pintes chopine demi-setier et un peu plus.
(*c*) *Levit.* XIX, 13.

LANGUE DE MER. Les Hébreux et les Arabes appellent *langue de mer* ce qui avance dans la terre, comme nous appelons *langue de terre* ce qui avance dans la mer. *Voyez* JOSUÉ, XV, 5; XVIII, 19.

* MÉRAIOTH, ou URIAS, grand prêtre au temps d'Achaz, succéda à Achitob, son père. *Voyez* les chronologies des grands prêtres, à la tête du premier volume.

MERAJOTH, prêtre de la race d'Aaron. Il fut fils de Zaraïas et père d'Amarias. Il est mis au rang des grands sacrificateurs, dans le premier livre des Paralipomènes, chap. VI, v. 6.

MERALA, ou MARALA, ville de la tribu de Zabulon. *Josue* XIX, 11.

MERARI, troisième fils de Lévi, et père de Moholi et de Musi. *Exod.* VI, 19.

MERARI, fils d'Idox et père de Judith, de la tribu de Siméon. *Judith.* VIII, 1.

MERCENAIRE. Moïse veut qu'on paie le mercenaire à la fin de son ouvrage (*c*) : *Non morabitur opus mercenarii apud te usque mane. Les jours*, ou *l'année du mercenaire*, est une espèce de proverbe, pour dire une année pleine, dont on ne rabat rien. *Deut.* XVI, 18 : *Juxta mercedem mercenarii per sex annos servivit tibi; Job*, VII, 1 : *Sicut dies mercenarii, dies ejus ;* Les jours de l'homme sont comme ceux du mercenaire : on n'y ôte rien, mais aussi on n'y ajoute rien. Et encore, ch. XIV, 6 : *Donec optata veniat, sicut mercenarii dies ejus :* Jusqu'au temps de sa mort, qu'il attend, comme le mercenaire la fin du jour. *Voyez* aussi Isaïe XXI, 16 : *In anno uno, sicut in anno mercenarii;* et XVI, 14 : *In tribus annis quasi anni mercenarii.*

MERCENAIRE, dans Moïse, se prend quelquefois pour un ouvrier ou un serviteur étranger qui n'était pas Juif : par exemple, il défend *à l'étranger* de manger la pâque (*d*); ailleurs (*e*) il se prend pour un mercenaire juif, mais qui n'est pas prêtre; il lui est défendu de manger des viandes sanctifiées et immolées au Seigneur. Dans l'Evangile (*f*), *le mercenaire* est mis par opposition au *vrai pasteur ;* le premier néglige les brebis, et le second les aime et les conduit avec soin.

Les mercenaires que le Père de famille (c'est-à-dire Dieu) envoie à sa vigne sont les prophètes et les apôtres, les Juifs et les chrétiens. Les seconds ont succédé aux premiers; ils reçoivent tous leur récompense à la fin du travail (*g*).

L'ouvrier ou *le mercenaire est digne de sa récompense*, ou de son salaire : c'est un proverbe. *Matth.* X, 10, et I *Timoth.* V, 18.

MERCURE, fils de Jupiter et de Maia, dieu fabuleux et messager des dieux. On l'adorait comme la divinité qui présidait à l'éloquence, au commerce, à la doctrine. Les Grecs lui donnent le nom d'*Hermès*, qui signifie *interprète*, parce qu'ils le regardaient comme l'interprète des volontés des dieux [*Voyez* BEL, § IX.]. C'est apparemment pour

(*d*) *Exod.* XII, 45.
(*e*) *Levit.* XXII, 10.
(*f*) *Joan.* X, 12, 13.
(*g*) *Matth.* XX, 2, 8.

cela que ceux de Lystres (*a*) ayant ouï prêcher saint Paul, et lui ayant vu guérir un malade, voulurent lui offrir des sacrifices, comme s'il eût été *Mercure;* et à saint Barnabé, comme à Jupiter, apparemment à cause de sa bonne mine : *Vocabant Barnabam Jovem, Paulum vero Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi.*

Les profanes semblent avoir confondu quelques caractères de la vie de Mercure avec celle du grand prêtre Aaron, frère de Moïse : Mercure était le messager et l'interprète des dieux, comme Aaron était le prophète et l'interprète du Seigneur, et la langue de Moïse; on dépeint Mercure avec une verge miraculeuse : on sait le miracle de la verge d'Aaron, qui fleurit et qui fut mise à côté de l'arche; Mercure est le dieu voleur : Aaron et les autres Juifs prirent les richesses des Egyptiens; Mercure fut l'inventeur de la lyre : les enfants d'Aaron et les lévites étaient occupés à jouer des instruments dans le temple du Seigneur; Mercure est le dieu des voyageurs : Aaron, avec Moïse, conduisit le peuple dans le voyage du désert, etc. — [*Voyez* AARON.]

Le Sage, dans les Proverbes (*b*), dit que *celui qui élève en honneur un insensé est comme celui qui jette une pierre dans le monceau de Mercure.* Il est aussi peu convenable d'élever en dignité un insensé, que de jeter une pierre au pied d'une statue de Mercure placée sur un chemin fourchu : c'est, pour ainsi dire, ajouter l'inutile à l'inutile. Cette superstition de jeter des pierres au pied d'un terme, ou d'une statue de Mercure à demi-corps, placée sur un grand chemin, est connue dans les anciens (*Nicander* : Ἑρμακες. *Scholiastes* : Λίθοι σεσωρευμένοι εἰς τιμὴν τοῦ Ἑρμοῦ. *Ita et Anyta in Epigramm.* :

Ἱερὸν Ἑρμείῃ με παραστίχοντες ἔχευαν
Ἄνθρωποι λίθινον σωρόν.

Mais on doute que Salomon, en cet endroit, ait voulu parler de Mercure, ni des amas de pierres que l'on faisait au pied de sa statue. Le texte hébreu (*Prov.* XXVI, 8 : בצרור אבן במרגמה סנתן לכסיל כבוד) ne parle pas de Mercure. Les uns le traduisent ainsi : *Donner des honneurs à un insensé, c'est lier une pierre dans une fronde.* Cette pierre ainsi liée demeurera immobile. Ainsi l'insensé ne pourra faire aucun usage de l'honneur qu'on lui aura donné. Autrement : *De même qu'une pierre jetée sur un tas d'autres pierres communes* est inutile, *ainsi est l'honneur que l'on fait à un insensé.* C'est jeter une pierre sur un tas de pierres. *Ragam*, qui est la racine de *margemah*, signifie accabler de pierres, lapider (*c*). Les rabbins l'entendent communément d'un tas de pierres amassées en l'honneur de Mercure, ainsi que l'auteur de la Vulgate l'a exprimé dans sa traduction. Mais les Septante le traduisent par *une fronde* (*Prov.* XXVI, 8 : Ὃς ἀποδεσμεύει λίθον ἐν σφενδόνῃ, ὅμοιός ἐστι τῷ διδόντι ἄφρονι δόξαν). Je suivrais volontiers l'explication du Chaldéen : *De même qu'une lame*, ou un lingot d'or ou d'argent, *mis dans une fronde* est une chose fort mal placée, *ainsi est l'honneur donné à un insensé.* L'Hébreu *zeror-eben* (היך נקצא דסיא בקלעא היבנא מן רעבד יקרא לסבלא), un faisceau de pierres, peut marquer un faisceau de barres d'or ou d'argent éprouvé par la pierre de touche, ou pesé avec une pierre de poids : les Juifs se servaient de pierres au lieu de poids. *Prov.* XX, 10, 23, selon l'Hébreu. *Lapis et lapis*, au lieu de *pondus et pondus.* Voyez aussi *Deut.* XXV, 13.

Le nom de *Mercure* ou *Hermès Trismégiste*, c'est-à-dire *Mercure trois fois très-grand*, ne se trouve ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament. Nous n'en parlons ici que parce qu'on a confondu ce Mercure, et d'autres encore connus sous le même nom, avec des patriarches dont nous parle l'Ecriture. Cicéron et Lactance ont reconnu jusqu'à cinq Mercures; ils croient que celui qui est surnommé Trismégiste, c'est-à-dire trois fois très-grand, est le dernier de tous. Les anciens parlent souvent de ses ouvrages qui sont perdus. Les deux dialogues qui nous restent sous le nom de *Pimander* et d'*Ascleprier*, et qu'on attribue à ce philosophe, ne sont pas de lui. Clément d'Alexandrie parle de ses ouvrages, qu'il réduit à quarante-deux volumes, et il en rapporte l'argument et la matière. Jamblique dit qu'il en compta trente-six mille, Julius Firmien ne lui en donne que vingt mille; encore ce nombre est-il excessif, à moins qu'on ne prenne un livre pour un verset, comme quelques-uns l'ont cru, ou plutôt que les Egyptiens lui ont attribué tout ce qu'ils avaient d'ouvrages de théologie et d'astrologie, pour leur concilier plus d'autorité.

On ne convient pas du temps auquel vivait Mercure Trismégiste. Les Orientaux (*d*) croient que le premier Hermès ou *Mercure* vivait environ mille ans après Adam, et qu'il n'est autre qu'Edris, ou Enoch, surnommé par les Chaldéens Ouriaï ou d'*Ouvanaï*, c'est-à-dire le grand maître, titre qu'ils donnent aux plus grands philosophes ou sages qui aient vécu.

Le second Mercure a paru au commencement du second millenaire solaire; il est appelé *Hermès Thani*, le second Mercure, ou le second *Ouriaï*, ou d'*Ouvanaï*, c'est-à-dire directeur du monde; c'est le même qui est appelé par les Grecs *Trismégiste*, trois fois très-grand, et par les Arabes trois fois grand en science. C'est l'*Orus* des Egyptiens, soit que ce nom vienne d'Ouriaï des Chaldéens, ou que les Chaldéens aient pris leur Ouriaï d'Orus; car la chose est très-incertaine. Les Chaldéens ont un livre intitulé *Asrar Hermès*, c'est-à-dire secrets d'Hermès, qu'on lui attribue; on y lit qu'il naquit dans la grande conjonction du soleil avec Mercure; mais il y a grande apparence que ce livre, aussi bien que les autres, a été supposé par les Arabes,

(*a*) *Act.* XIV, 11.
(*b*) *Prov.* XXVI, 8
(*c*) Vide *Levit.* XX, 2, 27; X, IV, 14, 16, 23, etc. *Deut.* XXI, 21.
(*d*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.* p. 449.

de même que tous ceux que nous avons sous le nom d'*Hermès Trismégiste* l'ont été par les Grecs.

Abulfarage, dans son traité des Dynasties, dit qu'il y a eu trois Hermès, dont le premier est Édris ou Enoch; le second est un Hermès chaldéen ou babylonien, qui vivait quelques siècles après le déluge et qui demeurait à Calovaz, ville de Chaldée : c'est à celui-ci que les Chaldéens rapportaient les principales connaissances qu'ils avaient des astres, et ils ne faisaient point difficulté de lui attribuer le rétablissement de Babel, que Nemrod avait fondée et qui avait été minée de son temps. Le troisième *Hermès* est celui qui fut surnommé *Trismégiste*, et dont nous parlons ici

Le premier Hermès a eu trois noms, savoir : *Henoch*, *Edris*, *et Hermès*, à raison de ses trois qualités de roi, de philosophe et de prophète. Les Arabes le nomment l'Hermès des Hermès, ou le grand Hermès; et les Orientaux croient qu'il a été la cause innocente de l'idolâtrie : Asclépiades, son disciple, lui ayant dressé une statue après sa mort, et demeurant assidûment auprès d'elle, semblait l'adorer; ce qui fut imité superstitieusement par les autres.

Le livre arabe intitulé *Asrar Kelam Hermès*, les paroles secrètes d'Hermès, attribué à Mercure Trismégiste, traite des grandes conjonctions des planètes et de leurs effets; son titre porte qu'il a été composé par Hermès second du nom, surnommé par les Grecs *Trismégiste*, et par les Chaldéens d'*Ouvanaï*. Le traducteur arabe dit que le nom d'*Ouvanaï*, en chaldéen *Mokhallès Albaschar*, veut dire sauveur du monde, nom qui lui fut donné à cause que Mercure préserva les hommes de plusieurs calamités, soit en les avertissant avant qu'elles arrivassent, soit en leur procurant les moyens de s'en garantir. Ce surnom de *Sauveur du monde*, donné aussi au patriarche Joseph, pourrait faire juger que l'on aurait confondu Mercure Trismégiste avec lui. On attribue au premier Hermès, ou Hénoch, un livre arabe intitulé : *Traité du lever de l'étoile nommée Syrius*, qui est le *Canis Major*. Mais il faut avouer que tout ce qu'on dit de ces trois Mercures est très-peu certain, et qu'il est malaisé de débrouiller des choses enveloppées dans l'obscurité d'une telle antiquité.

MÈRE. Ce nom se prend quelquefois pour une *métropole* (*a*), une ville capitale d'un pays ou d'une tribu, quelquefois pour un peuple entier. La synagogue est la mère des Juifs, comme l'Eglise est celle des chrétiens. Isai. L, 1 : *Où est le libelle de divorce que j'ai donné à votre mère?* à la synagogue. Et saint Paul dit que la Jérusalem d'en haut, qui est libre, est notre mère (*b*). La grande Babylone, la ville de Rome païenne, est nommée dans l'Apocalypse (*c*) *la mère des fornications*, ou de l'idolâtrie.

Une mère dans Israel signifie une femme forte, dont Dieu s'est servi pour sauver son peuple. C'est le nom que l'Ecriture donne à *Débora* (*d*). La Sagesse dit qu'elle est, *Mater pulchræ dilectionis* (*e*), la mère du chaste amour. La terre, où nous retournons tous par la mort, est nommée la mère de tous les hommes, *mater omnium* (*f*). — Avant qu'un enfant sache nommer son père et sa mère (*g*), avant qu'il sache bégayer ou parler : *Vous êtes mon Dieu dès le ventre de ma mère* (*h*); je suis à vous avant que je sois né.

* MERED, deuxième fils d'Ezra, judaïte de la famille de Caleb. Il prit pour femme une Egyptienne, Béthia, fille de Pharaon. I *Par.* IV, 17, 18.

MEREMOTH, prêtre [fils d'Urie], du nombre de ceux qui revinrent de la captivité de Babylone, et qui remit les vases d'or et d'argent qui avaient été rendus au temple par le roi Artaxerxès (*i*), lorsque Esdras revint dans la Judée en 3537, avant Jésus-Christ 463, avant l'ère vulgaire 467. — [*Voyez* MARIMUTH.]

MERGALUS, plongeon, oiseau de rivière ou d'étang. Moïse en parle *Levit.* XI, 17, et *Deut.* XIV, 17, et le déclare immonde. L'hébreu *schalach* (*j*) signifie proprement *jeter avec impétuosité;* et le terme *catarractès*, que les Septante ont employé, a la même signification. Quelques nouveaux interprètes l'expliquent du cormoran, du butor, du héron ou du vautour.

MERIBAAL, fils de Jonathas et père de Micha. I *Par.* VIII, 34, et IX, 40. Méribaal est le même que *Miphiboseth*, II *Reg.* IV, 4, et IX, 12. Les Hébreux évitaient de prononcer le nom de *Baal;* ainsi au lieu de *Miphi-Baal*, ou *Méri-Baal*, ils disaient Miphiboseth ou Mériboseth. *Boseth* en hébreu signifie honte, confusion, ordure; et *Baal* le maître, le mari, le dieu *Baal*.

* MERIMUTH, fils d'Urie, citoyen qui, au retour de la captivité, contribua à la reconstruction de Jérusalem. *Neh.* III, 21.

* MERIMUTH, prêtre. *Neh.* X, 5; XII, 3.

MEROB, fille aînée de Saül. Elle avait été promise en mariage à David, en récompense de la victoire qu'il avait remportée sur le géant Goliath; mais Saül manqua de parole, et la donna à Hadriel, fils de Berzellaï de Molathi (*k*). Mérob en eut six fils, qui furent livrés aux Gabaonites et crucifiés sur la montagne devant le Seigneur, pour réparer l'injustice que Saül avait faite aux Gabaonites (*l*). Le texte de l'Ecriture porte que ces six hommes qu'on leur livra étaient fils de Michol, fille de Saül, et épouse d'Hadriel. Mais il y a beaucoup d'apparence que le nom de Michol s'est glissé dans le texte au lieu de Mérob (*m*); car 1° Michol n'épousa pas Ha-

(*a*) II *Reg.* XX, 19.
(*b*) *Galat.* IV, 6.
(*c*) *Apoc.* XVII, 5.
(*d*) *Judic.* V, 7.
(*e*) *Eccli.* XXIV, 24.
(*f*) *Ibid.* XL, 1.
(*g*) *Isai.* VIII, 4.

(*h*) *Psalm.* XXI, 11.
(*i*) I *Esdr.* VIII, 33.
(*j*) *Levit.* XI, 17. שלך 70 : Καταῤῥάκτης.
(*k*) I *Reg.* XIV, 49; XVIII, 17, 19.
(*l*) II *Reg.* XXI, 8. An du monde 2986, avant Jésus-Christ 1014, avant l'ère vulg. 1018.
(*m*) *Salian. Cajet. Capell. Osiand. Camus*, etc.

driel, mais Phaltiel; et 2° on ne lit pas que Michol ait eu six fils. D'autres (*a*) croient que ces six enfants étaient fils de Mérob selon la nature, et de Michol par adoption.

MERODACH était un ancien roi de Babylone, qui fut mis au rang des dieux et adoré par les Babyloniens. Jérémie (*b*), parlant de la ruine de Babylone, dit : *Babylone est prise, Bel est confondu, Mérodach est vaincu, leurs statues sont brisées.* On trouve dans Babylone certains rois dans le nom desquels celui de Mérodach se rencontre; par exemple, *Evilmérodach-Baladam.* Evilmérodach est le fils du grand Nabuchodonosor, qui eut pour successeur l'impie Balthasar. *Mérodach-Baladan*, fis de Baladan, roi de Babylone, ayant appris qu'Ezéchias avait été guéri miraculeusement (*c*), et que le soleil avait retourné en arrière pour lui donner une certitude de sa convalescence, lui envoya des présents et lui fit faire des compliments sur le recouvrement de sa santé. Ptolémée le nomme *Mardocempadus*, et dit qu'il commença à régner à Babylone vingt-six ans après le commencement de Nabonassar, c'est-à-dire l'an du monde 3283, avant Jésus-Christ 717, avant l'ère vulgaire 721.

MÉRODACH-BALADAN, ou *Mérodach*, *fils de Baladan*, est le même que *Mardocempadus*, *fils de Bélésis* ou de Nabonassar (1). *Voyez* l'article précédent, et Ussérius sur l'an du monde 3283.

MEROE, île, ou plutôt presqu'île dans la haute Egypte. Elle est entre deux bras du Nil. Son ancien nom était *Saba*, et on croit (*d*) que c'est de là qu'était reine la reine de Saba, qui vint de si loin écouter la sagesse de Salomon (*e*). Josèphe (*f*) dit que Cambyse changea son ancien nom de *Saba* en celui de *Méroé*, y ayant fait bâtir la ville de Méroé en l'honneur de sa sœur. Ce pays était ordinairement gouverné par des reines (*g*). Mais ces raisons n'ont pas empêché que d'autres n'aient fait venir la reine de Saba de l'Arabie Heureuse.

[M. Cailliaud découvrit et reconnut le premier les ruines de Méroé, dès le 25 avril 1821.]

MEROM, ou MAROM. *Les eaux de Mérom*, marquées dans Josué, XI, 5, sont, à ce qu'on croit, les eaux du lac Séméchon, puisque la ville d'Hasor, où régnait Jabin, était sur ce lac, comme le dit Josèphe (*h*), et que Josué dit que Jabin et les rois ses alliés se rassemblèrent pour combattre Josué *sur les eaux de Mérom* (*i*). Il semble donc que *Mérom* et *Séméchon* sont la même chose : mais cette conséquence n'est pas juste. On convient avec Josèphe que la ville d'Hasor était sur le lac Séméchon, mais où est-il dit qu'elle fût sur les eaux de Mérom? Où est-il dit que les rois alliés se campèrent sur les eaux de Séméchon et auprès d'Hasor, pour combattre Josué? Il est bien plus croyable qu'ils s'avancèrent jusqu'au torrent de Cison, et au défilé qui conduisait dans leur pays, pour empêcher Josué d'y entrer, ou même pour l'aller attaquer dans un pays qu'il possédait déjà, que de s'imaginer qu'ils l'attendirent au fond de leur propre pays, en lui abandonnant toute la Galilée et tout le terrain qui est depuis le lac Cison jusqu'au lac Séméchon.

Or voici les preuves qui nous font croire que Mérom et Méromé, et les eaux de Mérom étaient aux environs du Cison, du Carmel, de Thanac, et de Mégiddo ou Mageddo. 1° Eusèbe met la ville de *Mérom* ou *Merrus*, à douze milles de Sébaste, vers Dothaïm. 2° Les tribus de Zabulon et de Nephtali s'exposèrent au péril dans le combat contre Sisara, dans les campagnes de Méromé. *Judic.* V, 18. 3° Ce combat se donna certainement sur le Cison, à Thanac et à Mageddo. *Judic.* V, 19. Il faut donc placer les eaux de Mérom vers ces cantons-là. Or Thanac, Mérom et Mageddo sont situées au deçà du Cison et au pied du Carmel. C'est donc là que se donna non-seulement le combat entre Josué, et Jabin, et ses alliés, mais encore entre Barac et Sisara. Cet endroit était important pour le passage, et il était malaisé de faire passer une armée par un autre endroit, en allant de la Judée dans la Phénicie ou dans la Galilée, ou réciproquement de la Phénicie dans la Judée.

[Malgré ces explications, Barbié du Bocage dit que « les eaux de Mérom sont le petit lac situé au nord de la Palestine, et que traverse le Jourdain; c'est le même que le lac *Samochonites.* » *Voyez* ASOR.]

MEROMÉ. Il est parlé *du pays* ou, selon l'Hébreu, des *champs de Méromé*, dans le livre des *Juges*, chapitre V, 18, et on y dit que Zabulon et Nephtali ont exposé leurs âmes au péril dans les campagnes de Méromé. On croit que *Méromé* est le même que *Mérom*, dont il est parlé dans Josué, lorsqu'il est dit que Jabin et les autres rois chananéens, ses alliés, furent vaincus sur les *eaux de Mérom.* La plupart des commentateurs croient que ces *eaux de Mérom* ne sont autres que le lac de *Séméchon*, dans la haute Galilée. Josèphe a donné lieu à cette opinion, lorsqu'il dit que la ville d'Hasor, où régnait Jabin, était située sur le lac Séméchon. Mais il ne dit pas que les Chananéens aient été vaincus près d'Hasor, ni près du lac Séméchon; et il dit au contraire que le combat se donna au pied du Thabor : ce qui est conforme au texte de l'Ecriture. Or le Thabor est bien éloigné du lac Séméchon. Ainsi nous aimons mieux croire que les eaux de Mérom étaient au pied du mont Carmel, aux environs de Thanac, de Légion et de Mageddo. *Voyez* le Commentaire sur *Judic.* V, 18, et l'article précédent MÉROM.

(*a*) *Ita Chald. Rabb. auctor. Qu. Hebr. in* II *Reg. et alii.*
(*b*) *Jerem.* L, 2.
(*c*) *Isai.* XXXIX, 1.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c.* II. *Origen. homil.* 2 *in Cant. Grot. in* III *Reg.* X.
(*e*) III *Reg.* X, 1.
(*f*) *Antiq. l.* II, *c.* V.
(*g*) *Strabo, l.* XVI *et* XVII. *Plin. lib.* VI, *c.* XXVI.
(*h*) *Antiq. l.* V, *c.* VI.
(*i*) *Josue*, XI, 5.
(1) *Voyez* ma note au mot BALADAN. (S.)

* MERON, ou MÉRONATH, patrie de Jadias, préposé à l'intendance des ânes de David. I *Par.* XXVII, 30. Jadon, qui vivait au retour de la captivité, était aussi de Méronath. *Neh.* III, 7.

MEROTH. Josèphe (*a*) dit que le bourg de *Méroth* termine la Galilée du côté de l'occident. Dans le traité intitulé *Sanhédrin* il est dit que les eaux de Méroth seront changées en sang au temps du Messie. — [*Voyez* AMÉRUTH.]

MEROZ, *Judic.* V, 23, était un lieu au voisinage du torrent Cison, dont les habitants n'ayant pas voulu venir au secours de leurs frères, dans le combat qu'ils livrèrent à Sisara, furent soumis à l'anathème : *Malheur à la terre de Méros, dit l'ange du Seigneur! Malheur à ceux qui l'habitent! parce qu'ils ne sont point venus au secours du Seigneur, au secours des plus vaillants de ses guerriers.* Quelques-uns ont cru que *Méroz* était la même que *Merrus* ou *Mérom*, dont nous avons parlé ci-devant; et c'est peut-être ce qu'il y a de plus vraisemblable sur ce sujet.

D'autres (*b*) veulent que Méroz ait été un homme puissant qui demeurait au voisinage du Cison, lequel, n'ayant pas voulu venir au secours de Barac et de Débora, fut excommunié par l'ange du Seigneur au son de quatre cents trompettes. *L'ange du Seigneur* est, selon les uns, Barac, général de l'armée du Seigneur. Selon d'autres, c'est le grand prêtre d'alors, ou un prophète, ou saint Michel, ou quelque autre ange. Quelques-uns croient que Méroz était l'ange des Chananéens, lequel fut maudit par l'ange saint Michel, protecteur des Israélites.

MERRA. *Voyez* MARA *des Sidoniens. Josué*, XIII, 4.

MERRHA, *Baruch*, III, 23, parle des marchands de Merrha, qu'il joint aux Agaréniens et aux habitants de Théman, qui se piquaient de sagesse. Tous ces gens-là étaient sans doute Arabes : mais nous ne savons pas précisément où était *Merrha*. On connaît *Marana* sur la mer Rouge, *Mariaba* dans l'Arabie Heureuse, *Marace*, lieu de commerce dans le même pays.

MES, quatrième fils d'Aram. *Genes.* X, 23. Il est nommé *Mesech* I *Par.* I, 17, et *Mosoch* dans les Septante. Bochart croit qu'il posséda le mont Masius, dans la Mésopotamie, et qu'il donna son nom au fleuve *Mazéca*, qui y prend sa source. Etienne nomme les habitants de ce canton *Masieni* ou *Masiani*.

MESA, roi des Moabites (*c*), nourrissait un très-grand nombre de troupeaux, et il payait au roi d'Israel cent mille agneaux, et autant de béliers, avec leurs toisons. Après la mort d'Achab, il se révolta contre Joram, roi d'Israel (*d*). Celui-ci lui déclara la guerre; et ayant appelé à son secours Josaphat, roi de Juda, lequel amena encore avec lui le roi d'Idumée, qui lui était soumis, ces trois rois marchèrent contre Mésa, le battirent et le contraignirent de se retirer dans sa capitale, qui était Aréopolis. Il y fut assiégé et resserré de telle sorte, que, n'ayant pu en sortir par le camp des Iduméens, qu'il croyait le plus faible, il prit son propre fils, héritier présomptif de sa couronne, le conduisit sur la muraille de la ville, et se mit en devoir de l'immoler. Mais les rois de Juda, d'Israel et d'Edom ayant vu cela, se retirèrent et se contentèrent de faire le dégât dans le pays de Moab. *Voyez* JORAM et JOSAPHAT.

[« Le désespoir, dit un auteur, le désespoir, cette rage indomptable de la bravoure obligée de céder à des forces supérieures, et le fanatisme (car l'idolâtrie quelquefois a été fanatique) sont des mobiles assez puissants pour expliquer le sacrifice de Mésa. Quelques critiques, en construisant à faux la phrase, ont entendu que Mésa avait sacrifié, non son propre fils, mais le fils du roi d'Edom fait prisonnier dans la sortie désespérée tentée par les assiégés; le texte d'Amos (II, 1) cité à l'appui de cette conjecture, n'a aucun rapport à ce trait d'histoire. Une réflexion plus digne d'attention se présente. Mésa immole son fils, l'héritier de son trône; aussitôt les Hébreux lèvent le siége, et la ville est sauvée, et voilà par cette coïncidence, tout un peuple et son roi persuadés qu'ils doivent leur délivrance à un sacrifice humain. On voit par cette seule preuve combien le hasard peut servir la superstition et l'idolâtrie ; et par quel raisonnement détromper tous ces Moabites qui croient avoir l'expérience pour eux? Désormais ils vont sacrifier leurs enfants par patriotisme, pour faire lever les siéges de leurs villes! Ces pensées font frémir; où en serions-nous, si la douce lumière de l'Evangile n'était venue dissiper ces tristes ténèbres de la raison, et en rendre à jamais le retour impossible. »]

MESA, fils aîné de Caleb, fils d'Hesron, différent de Caleb, fils de Jéphoné, fut père de Ziph, ou des Ziphéens, dans la tribu de Juda. I *Par.* II, 42.

MESELEMIA, fils [descendant] de Coré, et père de Zacharie, Jadihel, Zabadie, Jathanael, Ælam, Johanan, Elioenaï, lesquels exerçaient la charge de gardes ou portiers du temple. I *Par.* XXVI, 2, 9.

* MESEZEBEL, citoyen. *Neh.* III, 4.

* MESIZABEL, chef du peuple, un de ceux qui signèrent l'alliance au retour de la captivité. *Neh.* X, 21.

MESOPOTAMIE, province célèbre, située entre l'Euphrate et le Tigre. Les Hébreux l'appellent *Aram Naharaïm* ou Aram des deux fleuves, parce que *Aram*, père des Syriens (*e*), la peupla, et qu'elle est, comme nous l'avons dit, entre deux grands fleuves. Ce pays est fort fameux dans l'Ecriture, pour avoir été la première demeure des hommes avant et après le déluge, et pour avoir donné naissance à Phaleg, à Héber, à Tharé, à Abraham, à Nachor, à Sara, à Rébecca, à Rachel, à Lia, et aux fils de Jacob. Babylone était dans l'ancienne Mésopotamie, avant que l'on

(*a*) *Antiq. l.* III, *c.* II.
(*b*) *Ita Rabbini Gemarr. Babyl. ad tit. Moëd. Caton.* I, 3. *Jarchi, etc.*

(*c*) IV *Reg.* III, 4.
(*d*) An du monde 3109, avant J.-C. 891, avant l'ère vulg. 895.
(*e*) *Genes* XXVIII, 5, *et passim.*

eût, à force de travail, réuni les deux fleuves du Tigre et de l'Euphrate dans un seul lit. Les campagnes de Sennaar étaient dans le même pays. Souvent on lui donne le nom de *Mesopotamia Syriæ* (*a*), parce qu'elle était occupée par les Araméens ou Syriens ; quelquefois celui de *Padan Aram* (*b*), les plaines d'Aram, ou *Sédé Aram* (*c*), les campagnes d'Aram, pour les distinguer des montagnes stériles et incultes du même pays. Balaam, fils de Béor, était de la Mésopotamie. *Deut.* XXIII, 4. *Chusan Rasathaïm*, roi de Mésopotamie, assujettit les Hébreux quelque temps après la mort de Josué. *Judic.* III, 8.

Outre le pays nommé communément Mésopotamie en grec et en hébreu, *Aram Naharaïm*, Syrie des deux fleuves ; quelques-uns (*d*) en reconnaissent une seconde, qui était dans la Syrie entre les fleuves Marsya et l'Oronte. Voici sur quoi on fonde ce sentiment. Premièrement le terme de Mésopotamie signifie simplement un pays situé entre deux fleuves ; ainsi on peut donner ce même nom à tout pays qui se trouve dans cette situation, quels que soient les fleuves qui l'environnent. 2° Le titre du psaume LIX porte que David *brûla la Mésopotamie de Syrie, et la Syrie de Sobal*. Or, on sait que David ne fit la guerre au roi de Soba que pour étendre ses conquêtes jusqu'à l'Euphrate, et que la Syrie de Soba était au deçà de ce fleuve. 3° Le livre de Judith (*e*) dit qu'Holopherne *passa l'Euphrate, et vint en Mésopotamie, et força toutes les grandes villes qui étaient là*. Il est certain que ce général venait d'Assyrie. La Mésopotamie proprement dite obéissait au roi Nabuchodonosor, son maître : il passa donc l'Euphrate pour venir dans la Mésopotamie de Syrie dont nous parlons, fort différente de celle qui est connue des Grecs et des Latins entre l'Euphrate et le Tigre.

Pour prendre son parti dans cette difficulté, il faut voir si ces objections sont telles, qu'elles nous obligent nécessairement à abandonner le sentiment général des géographes, qui jusqu'ici n'ont reconnu qu'une seule province, nommée Mésopotamie en grec et en latin, et *Aram-Naharaïm* en hébreu. Car, si l'on peut expliquer d'une manière probable les textes qu'on objecte, sans recourir à une seconde Mésopotamie, il est clair qu'on ne le doit pas faire. Or le titre du psaume LIX est d'une très-petite autorité, puisque la plupart des titres des psaumes ont été mis au hasard, et longtemps après les auteurs qui les ont composés. De plus on peut l'expliquer en disant que David *battit la Mésopotamie de Syrie;* c'est-à-dire qu'il vainquit les troupes auxiliaires qui étaient venues de la Mésopotamie de delà l'Euphrate, au secours d'Adarézer et des Ammonites, comme il est dit clairement dans le second livre des Rois, chap. X, ℣. 16 : *Misit Adarezer, et eduxit Syros qui erant trans fluvium, et adduxit eorum exercitum* (℣. 19) : *Videntes autem universi reges qui erant in præsidio Adarezer, se victos esse ab Israel, expaverunt et fugerunt.*

Quant au passage de Judith, on peut dire qu'Holopherne passa deux fois l'Euphrate par lui-même en personne, ou en la personne de ses capitaines : la première fois, lorsqu'il vint dans la Syrie et dans la Cilicie, et qu'il assujettit ces provinces; et la seconde, lorsqu'il les eut conquises et qu'il repassa l'Euphrate pour réduire quelques peuples qui ne voulaient pas encore se soumettre à Nabuchodonosor, son maître. Nous ne prétendons pas qu'il ait parcouru en personne tous les pays qui sont marqués dans Judith ; il suffit que tout cela se soit fait par ses ordres et par ses lieutenants. Rien ne nous oblige donc à reconnaître dans les deux textes qu'on nous objecte, une autre Mésopotamie que celle qui est connue par tous les géographes.

[Il ne sera pas inutile d'ajouter à cet article celui dont Barbié du Bocage est l'auteur :

« Mésopotamie, contrée de l'Asie, séparée de l'Arménie par le mont Masius, partie de la chaîne du Taurus, qui la couvre au N.; de la Syrie, à l'O., et de l'Assyrie, à l'E., par les deux fleuves de l'Euphrate et du Tigre, qui en forment, pour ainsi dire, l'encadrement même au S. Le nom de *Mésopotamie* est grec et de formation assez récente parmi les Grecs eux-mêmes ; il signifie *pays situé entre les fleuves*. Les habitants du pays l'appelaient *Aram-Naharaïm*, c'est-à-dire, *Syrie des Rivières*, dénomination équivalente. La plupart des passages de l'Ecriture qui font mention de ce pays ajoutent au nom de *Mésopotamie* ces mots : *de Syrie* ou *qui est en Syrie;* et en effet on comprenait, dans ces temps reculés, ce pays au nombre de ceux de la Syrie ; d'ailleurs le langage des peuples était le même. Sous la domination persane, le mot de Mésopotamie n'était point encore en usage, car Xénophon appelle ce pays *Arabie;* non plus qu'Hérodote, il ne connaît le nom de Mésopotamie : d'immenses steppes, semblables à celle de l'Arabie, et, plus que cela, le nombre des hordes arabes qui les parcourent, ont contribué à établir cette conformité de dénomination qui existait déjà, à quelques égards, dans la nature et l'aspect du pays. On désignait quelquefois aussi la Mésopotamie sous le nom d'*Assyrie*, mais c'était lorsqu'on y réunissait la Babylonie; enfin les modernes la nomment *Djezira*, d'un mot arabe qui signifie *île*, terme répondant à la position isolée de la contrée entre les fleuves et les montagnes. Malgré la présence de ses steppes, le sol de la Mésopotamie, généralement plus uni que montueux, offre de la variété. Si dans certaines parties on n'y voit d'habitants que quelques hordes nomades sorties de l'Arabie ou descendant des montagnes, dans d'autres, et surtout au bord de l'Euphrate et au pied même des montagnes, le pays est plus fertile et mieux cultivé. Aussi était-ce là que se trouvaient les villes les plus considérables, telles qu'*Edesse, Circesium*, la *Carchemis* de

(*a*) *Genes.* XXVIII, 5; XLVI, 15; *Deut.* XXIII, 4; *Psalm.* LIX, 1.
(*b*) *Genes.* XXVII, 7; XXXI, 18; XXXIII, 18, XXXV, 9.
(*c*) *Ose.* XII, 13.
(*d*) *Harduin. Chronol. vet. Test.* p. 522.
(*e*) *Judith.* II, 14.

l'Ecriture, et autres situées dans le voisinage de l'Euphrate, et *Nisibis* vers le nord. Les villes d'*Ur* et d'*Haran* appartenaient également à cette contrée, bien que la première de ces deux villes soit considérée par *la Genèse* comme dépendante de la Chaldée. La population des montagnes se compose en partie de tribus barbares et belliqueuses qui ne reconnurent le joug d'aucun maître ; c'était particulièrement celle qui longeait le Tigre. La Mésopotamie fit cependant partie des Etats de presque tous les conquérants de l'Asie, jusqu'à ce qu'elle fût partagée par les Romains et les Parthes, qui s'en disputèrent souvent la possession. A la faveur des troubles auxquels l'empire de Syrie fut en proie, la petite contrée d'Osroëne se forma en royaume, lequel dura fort longtemps, même pendant la domination romaine : Edesse en était la capitale.»]

* MESPHAR ou MESPHARATH, prêtre, revint de la captivité avec Zorobabel. *Esdr.* II, 2 ; *Neh.*, VII, 7.

MESPHÉ, ville de la tribu de Benjamin. *Josue*, XVIII, 26. C'est la même que *Masphath* ou *Maspha*. *Voyez* son article.

MESRAIM, ou MISRAÏM, fils de Cham (*a*), et père de *Ludim, Ananim, Laabim, Nephtuim, Phétrusim et Casluim*. *Mézer* ou *Misor* fut père des *Mizraïm* ou Egyptiens, et lui-même est ordinairement appelé *Mezraïm*, quoiqu'il y ait toute sorte d'apparence que *Mizraïm* étant pluriel, signifie plutôt les Egyptiens que le père de ce peuple Ce nom de *Mizraïm*, se met aussi pour le pays. Ainsi il a trois significations qui se confondent perpétuellement, puisqu'il se met pour l'Egypte, pour celui qui a peuplé l'Egypte, et pour les peuples qui ont habité ce pays. Le nom de Mizraïm est au duel et peut marquer les deux Egyptes ; la haute et la basse, ou les deux parties de ce pays, qui est partagé par le Nil. La ville du Caire, capitale de l'Egypte, et l'Egypte même est nommée encore aujourd'hui *Mezer* par les Arabes ; mais les naturels du pays appellent l'Egypte *Chemi* ; comme qui dirait *Terre de Cham*, ainsi qu'elle est aussi quelquefois nommée par les Hébreux (*b*). Le prophète Michée (*c*) donne à l'Egypte le nom de *Mezor*, et le rabbin Kimchi, suivi de quelques savants interprètes, explique de l'Egypte ce qui est dit des ruisseaux de *Mezor*, dans le quatrième livre des Rois (*d*).

La ville de Memphis, nommée en hébreu *Moph* ou *Noph*, et qui a été longtemps la capitale d'Egypte, portait aussi le nom de *Meser*. Les géographes orientaux disent que, depuis les conquêtes d'Alexandre, on lui donna le nom de *Bablion* ou *Babylon*, en mémoire de l'ancienne Babylone de Chaldée, et qu'enfin elle a porté le nom de *Caire* ; mais ces villes de Memphis, Babylone et le Caire, quoiqu'assez voisines et bâties successivement des ruines l'une de l'autre, ne sont pas situées au même lieu, le Caire étant à l'orient du Nil, et l'ancienne Memphis au couchant. Mais les Arabes ne laissent pas de nommer encore quelquefois le Caire du nom de *Mezer*.

L'Egypte, selon les géographes orientaux (*e*), se divise en trois parties, savoir : la partie méridionale, ou Saïd : c'est la Thébaïde, dont la capitale était anciennement la ville de Thèbes, aujourd'hui inhabitée ; à présent c'est *Asouan*, qui est la *Syène* des anciens.

La seconde partie commence au Caire, et s'étend vers le septentrion ; les Arabes l'appellent *Ref*, et les anciens Hébreux *Rahab* : *Memor ero Rahab et Babylonis scientium me* (*f*).

La troisième partie, que les Arabes appellent *Giouf*, est proprement celle que les anciens ont appelée *Delta*, ce qui comprend tout le pays que le Nil embrasse, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée.

Quelques-uns ont compris dans l'Egypte le pays que les Arabes appellent *Belad-al-Tor*, le pays de Tor, ou de la montagne de Sinaï ; et c'est de là qu'on trouve dans quelques géographes orientaux que le désert des enfants d'Israel est compris dans l'Egypte, quoiqu'à la rigueur il soit renfermé dans l'Arabie Pétrée.

Les anciens géographes grecs ont compris la partie orientale de l'Egypte, sous le nom d'Arabie, qu'ils étendent de ce côté-là jusque sur les bords du Nil. Il est aussi constant que les Arabes encore aujourd'hui courent et occupent presque entièrement cette partie de l'Egypte, qui est presque inculte et déserte ; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive donner pour limites à l'Egypte, du côté de l'orient, la mer Rouge. *Voyez* ce que nous avons dit ci-devant sous le nom EGYPTE.

MESSA. Moïse (*g*) dit que les enfants de Jectan ont habité *le pays qui est depuis Messa, en s'avançant vers Séphar, montagne orientale*. Nous avons dit ci-devant, que MES, fils d'Aram, avait apparemment donné son nom au mont Masius, que nous entendons ici sous le nom de *Messa* ; et les fils de Jectan occupèrent tout le pays qui est entre le mont Masius, et les montagnes des Sapires ou des Sapharvaïm.

MESSA, ou MESSACH. Le grand prêtre Joïada voulant mettre le jeune roi Joas sur le trône de Juda, plaça du monde en armes en différents endroits du temple, et en particulier, à la maison de Messa (*h*) : *Custodietis excubias domus Messa*. Nous croyons que c'est le même que *Musach*, dont nous parlerons ci-après plus au long. *Voyez* aussi IV *Reg.* XVI, 18.

MESSAL, ville de la tribu d'Aser. *Josue*, XIX, 26. Eusèbe (*i*) dit qu'elle est voisine du mont Carmel, sur la mer.

MESSALEMETH, de la ville de Jétaba,

(*a*) *Genes.* x, 6.
(*b*) *Psalm.* LXXVII, 1 ; CIV, 23 ; CV, 22
(*c*) *Mich.* VII, 12.
(*d*) IV *Reg.* XIX, 24, *et Isai.* XIX, 6
(*e*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 581.

(*f*) *Psalm.* LXXXVI, 4.
(*g*) *Genes.* x, 27, 28, 29
(*h*) IV *Reg.* XI, 6. מסח ou בית בסח
(*i*) *Euseb.* *Onomast.* *ad* Μασάλ.

fille de *Harus*, et femme de Manassé, roi de Juda. IV *Reg*. XXI, 19.

MESSE, *Missa*. Ce nom s'emploie aujourd'hui dans l'Eglise, pour signifier le sacrifice non sanglant du corps et du sang de Jésus-Christ, qui s'offre sur l'autel sous les apparences du pain et du vin. Le nom de *Messe* pris en ce sens ne se trouve en aucun endroit de l'Ecriture; mais il est en usage depuis la fin du troisième siècle chez les Pères latins et les auteurs ecclésiastiques. Il est inutile d'en chercher l'étymologie dans le grec ou dans l'hébreu (*a*), comme ont fait quelques-uns. *Missa* vient de *mitto*, envoyer. On a dit *Missa*, pour *Missio ;* et ce nom se trouve en ce sens même dans Suétone, *Caligul.*, c. xxv. Et comme à la fin de la messe des catéchumènes, c'est-à-dire, après la lecture de l'évangile et après le sermon, comme aussi après le sacrifice et les prières achevés, le prêtre ou le diacre renvoyait le peuple en prononçant à haute voix : *Ite, Missa est*, ou *Missio est :* Vous pouvez vous en retourner chacun chez vous; de là est venu que le nom de *Missa* ou de *Missio* a été donné à toute l'action et la cérémonie du sacrifice. On peut voir sur cela le cardinal Baronius, *Annal. Eccl. ad an.* 34, *n.* 60; le cardinal Bona, *De Reb. Liturg. lib.* I; M. du Cange, *Glossar. Latin., ad vocem* Missa ; *Martinus Martinius, Lexic.* Missa, etc. Nous parlerons du sacrifice de la messe ci-après, sous l'article SACRIFICE.

MESSIE, *Messias*. Ce terme vient de l'hébreu (*b*) *masch*, oindre. On le donne principalement et par excellence, au souverain Libérateur que les Juifs attendaient, et qu'ils attendent encore inutilement aujourd'hui, puisqu'il est venu aux temps préordonnés dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On donnait l'onction aux rois, aux grands prêtres, et quelquefois aux prophètes. Saül, David, Salomon et Joas, rois de Juda, ont reçu l'onction royale; Aaron et ses fils ont reçu l'onction sacerdotale; Elisée, disciple d'Elie, a reçu l'onction prophétique; du moins Dieu dit à Elie de la lui donner (*c*) : *Elisæum filium Saphat unges prophetam pro te;* mais nous ne lisons point qu'il l'ait fait; et quelquefois le verbe oindre quelqu'un pour un emploi, se met simplement pour la destination (*d*) ou pour le choix qu'on en faisait pour quelque chose. Par exemple, il est dit (*e*) que les arbres s'assemblèrent pour se donner un roi; à la lettre, *pour oindre un roi sur eux*. Il est dit ailleurs (*f*) que les Israélites avaient oint Absalom pour être leur roi ; cependant on ne lit point qu'il ait reçu l'onction royale. Le Seigneur dit à Elie d'oindre Hazael pour être Roi de Syrie (*g*). Ce prophète n'exécuta pas cet ordre, que nous sachions, mais Elisée, son successeur, prédit à Hazael qu'il régnerait, et ne lui donna point l'onction royale (*h*) ; au moins l'Ecriture n'en dit rien du tout, et ce n'était pas apparemment la coutume de donner l'onction aux rois de Damas. Le roi Cyrus, qui mit les Juifs en liberté et qui fonda l'empire des Perses, est nommé dans l'Ecriture l'Oint du Seigneur, *Isai.* XLV, 1 : *Sic dicit Dominus Christo suo Cyro*. On lit dans Ezéchiel (*i*) le nom de *Messiah*, donné au roi de Tyr : *Tu Cherub Unctus protegens*. On lit dans l'Ecclésiastique (*j*) qu'Elisée a oint les rois pour la pénitence : *Qui ungis reges ad pœnitentiam;* le Grec, *ad vindictam :* Vous oignez les rois pour exercer la vengeance du Seigneur; il oignit Jéhu, roi d'Israel, par les mains d'un prophète qu'il lui envoya (*k*), et il annonça verbalement à Hazael qu'il régnerait sur Damas et sur la Syrie. Ces deux princes étaient envoyés de Dieu pour venger les crimes de la maison d'Achab.

Saint Pierre et les fidèles assemblés, dans les Actes, disent à Dieu (*l*) : Vous voyez, Seigneur, que les puissances du siècle se sont élevées *contre Jésus, votre Fils, que vous avez oint*, suivant cette parole : *Les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son oint.* Saint Luc (*m*) dit que le Sauveur étant entré dans la synagogue de Nazareth, y ouvrit le livre du prophète Isaïe, où il lut : *L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi ; c'est pourquoi il m'a oint, et m'a envoyé prêcher aux pauvres.* Après cela il leur montra que cette prophétie était accomplie en sa personne. Saint Pierre parlant au centenier Corneille et à ceux qui étaient avec lui (*n*), leur dit que le Seigneur avait envoyé la paix aux hommes par Jésus-Christ, *à qui il a donné l'onction du Saint-Esprit : Unxit eum Deus Spiritu sancto et virtute.* Enfin saint Paul, parlant aux Corinthiens (*o*), dit que Dieu nous a oints, nous a imprimé son caractère, et nous a donné le gage de son Esprit-Saint, qui demeure dans nos cœurs : *Qui unxit nos Deus, qui et signavit nos, et dedit pignus Spiritus in cordibus nostris.*

Nous ne lisons pas que Jésus-Christ ait jamais reçu l'onction sensible, ni que les apôtres oignissent les fidèles d'une huile particulière et extérieure. L'onction dont parlent les prophètes et les apôtres, lorsqu'il s'agit de Jésus-Christ et de ses disciples, est une onction spirituelle et tout intérieure de la grâce et du Saint-Esprit, de laquelle l'onction sensible et extérieure, dont on oignait anciennement les rois, les prêtres et les prophètes, n'était que la figure et le symbole. Jésus-Christ a réuni dans sa personne la royauté, la prophétie et le sacerdoce, et

(*a*) Quelques-uns l'ont dérivé de l'hébreu מנח *Missa*. *Deut.* xvi, 10. מסח נדבת ידך. *Oblationem spontaneam manus tuæ*. Mais *Missa*, en cet endroit, signifie proprement *un tribut*. D'autres le dérivent de משׂא ב *Donum manus*.

(*b*) משׁח *Maschab. Unxit.* משיח *Meschiab, unctus*.

(*c*) III *Reg.* xix, 16.

(*d*) Vide *Theodoret. in Isai.* xlv, 1, *et in Psal.* cv, 15.

(*e*) *Judic.* ix, 8, 15.

(*f*) II *Reg.* xix, 10

(*g*) III *Reg.* xix, 15.

(*h*) IV *Reg.* viii, 11, 12, 13, 14.

(*i*) *Ezech.* xxviii, 14.

(*j*) *Eccli.* xlviii, 8.

(*k*) IV *Reg.* ix, 2, 3.

(*l*) *Act.* iv, 27.

(*m*) *Luc.* iv, 18.

(*n*) *Act.* x, 36, 37.

(*o*) II *Cor.* i, 21, 22.

a renfermé éminemment tout ce que la loi ancienne et les prophètes avaient promis, ou figuré de plus excellent et du plus parfait. Les chrétiens, ses disciples et ses enfants, jouissent en quelque sorte des mêmes prérogatives; ils ont reçu l'onction royale et sacerdotale dans le baptême (*a*) : *Vos genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis.* Mais tout cela doit s'entendre dans un sens spirituel, des grâces du Saint-Esprit que son onction sainte a répandues dans nos cœurs.

Le nom de *Messiah*, Oint, en grec *Christ*, se donnait aux rois et aux grands prêtres des Hébreux (*b*) : *Le Seigneur et son Oint sont témoins ;* c'est-à-dire, le Seigneur et le roi qu'il a établi. Et David en plus d'un endroit: *Dieu me garde de porter ma main sur l'Oint du Seigneur*, sur le Messie du Seigneur. Les patriarches et les prophètes sont aussi désignés sous le nom de Messies ou d'oints du Seigneur (*c*) : *Ne touchez point mes oints, et ne faites aucun mal à mes prophètes.* Mais ce nom convient principalement au Messie par excellence, qui était l'objet du désir et de l'attente de tous les saints. Anne, mère de Samuel (*d*), le désigne visiblement, lorsqu'à la fin de son cantique, et dans un temps où il n'y avait point de roi dans Israel, elle disait : *Le Seigneur jugera les extrémités de la terre; il donnera l'empire à son roi, et relèvera la corne*, la gloire, la force, la puissance *de son Christ*, de son Messie. Et le Psalmiste (*e*): *Pourquoi les nations se sont-elles soulevées contre le Seigneur et contre son Messie?* Et ailleurs (*f*) : *Le Seigneur votre Dieu vous a oint de l'huile de joie par-dessus vos compagnons.* Et Jérémie (*g*) : *L'Oint du Seigneur est notre vie: Spiritus narium nostrarum Christus Domini.* Daniel marque la mort de Jésus-Christ sous le nom de Messie du Seigneur (*h*) : *Occidetur Christus, et non erit*, etc. Enfin Abacuc (*i*) dit : *Vous êtes sorti pour donner le salut à votre peuple; vous êtes sorti avec votre Christ, pour le sauver.* Il serait superflu de rapporter les passages du Nouveau Testament, pour prouver que Jésus-Christ est le Messie, puisque cela y est marqué, pour ainsi dire, à chaque ligne. Quant aux livres de l'Ancien Testament, nous nous sommes bornés à ceux où le mot *Messiah* se rencontre, parce que c'est là proprement ce qui entre dans notre dessein.

Le mot grec *Christos*, d'où vient *Christus* et *Christianus*, répond exactement à l'hébreu *Messiah*, qui signifie celui qui a reçu l'onction, un roi, un prêtre. Les Grecs se servent aussi du terme *Elcimmenos*, qui a la même signification que *Christos*.

Les anciens Hébreux, instruits par les prophètes, avaient les idées très-claires du Messie. Peu à près ils les altérèrent; et lorsque Jésus-Christ parut dans la Judée, ils s'étaient déjà fait une fausse notion du Messie, comme d'un monarque et d'un conquérant, qui devait s'assujettir tout le monde; d'où vient que l'humilité et la faiblesse extérieure du Sauveur les scandalisèrent et les empêchèrent de le reconnaître pour le Christ qu'ils attendaient. Depuis ce temps, livrés à leur sens réprouvé, ils s'égarent de plus en plus, et se forment des idées chimériques et inconnues à leurs pères, sur le Messie qu'ils attendent.

Les anciens prophètes avaient prédit que le Messie serait Dieu et homme, grand et abaissé, maître et serviteur, prêtre et victime, roi et sujet, mortel et vainqueur de la mort, riche et pauvre, roi, conquérant, glorieux, homme de douleurs, couvert de nos infirmités, méconnu, humilié. Toutes ces contrariétés apparentes devaient se concilier dans la personne du Messie, comme elles se sont en effet rencontrées sans contradiction dans la personne de Jésus-Christ. On savait que le Messie naîtrait d'une vierge, de la tribu de Juda, de la race de David, dans la bourgade de Bethléem; qu'il demeurerait éternellement, que sa venue serait cachée, qu'il était le grand prophète promis dans la loi, qu'il était fils et Seigneur de David, qu'il devait faire de grands miracles, qu'il rétablirait toutes choses, qu'il mourrait et ressusciterait, que sa venue serait précédée par celle d'Elie, qu'une preuve de sa venue était la guérison donnée aux lépreux, la vie rendue aux morts, l'Evangile annoncé aux pauvres; qu'il ne détruirait pas la Loi, mais qu'il la perfectionnerait, qu'il serait une pierre d'achoppement, contre laquelle plusieurs se briseraient, qu'il souffrirait une infinité de contradictions; que, de son temps, l'idolâtrie et l'impiété seraient bannies, et que les peuples étrangers viendraient en foule se ranger sous sa discipline.

Lorsque Jésus-Christ parut, ces idées étaient encore communes parmi les Juifs. Le Sauveur en appelle à eux-mêmes, et leur demande si ce ne sont pas là les caractères du Messie, et s'ils n'en voient pas l'accomplissement en sa personne. Les Evangélistes ont soin de les leur faire remarquer, pour prouver que Jésus-Christ est le Christ qu'ils attendent. Ils leur citent les prophéties dont ils convenaient alors, et qu'ils contestent aujourd'hui au Messie. On voit dans les premiers Pères de l'Eglise, et dans les plus anciens auteurs juifs, qu'au commencement du christianisme, ils ne s'étaient point encore avisés de révoquer en doute plusieurs prophéties qui, de l'aveu de leurs pères, devaient s'entendre du Messie. Ce n'est que dans la suite des temps, que, voulant parer les coups que nous leur portions par leurs propres Ecritures, ils ont commencé à nier que les passages que nous leur alléguions, dussent s'entendre du Messie. Après quoi, ils se sont formé de nouveaux systèmes et de nouvelles idées sur la venue du Christ.

(*a*) I *Petr.* II, 9.
(*b*) I *Reg.* XII, 3, 5.
(*c*) I *Par.* XVI, 22. *Psal.* CV. 10.
(*d*) I *Reg.* II, 10.
(*e*) *Psalm.* II, 2.
(*f*) *Psalm.* XLIV, 8.
(*g*) *Jerem.* IV, 20.
(*h*) *Dan.* IX, 26.
(*i*) *Habac.* CXI, 13.

Les uns, comme le fameux Hillel, que les Juifs font vivre avant Jésus-Christ, soutiennent qu'en vain on attend la venue du Messie; qu'il est déjà venu en la personne du roi Ezéchias. D'autres croient que la créance de la venue du Messie n'est point un article foi, et que celui qui nie ce dogme, ne fait qu'une petite brèche à la Loi; il coupe seulement une branche de l'arbre, sans toucher à la racine. C'est ce que disait le juif Joseph Albo dans la conférence tenue en Espagne en présence du pape Benoît XIII. Buxtorf (a) dit que la plupart des rabbins d'aujourd'hui croient que le Messie est venu depuis longtemps; mais qu'il demeure caché dans quelque endroit du monde, à cause des péchés des Juifs, qui l'empêchent de se manifester. Jarchi avance que les anciens Hébreux ont cru que le Messie était né le jour de la dernière destruction de Jérusalem par les Romains. Quelques-uns lui assignent pour demeure le Paradis terrestre; d'autres, la ville de Rome, où les Talmudistes tiennent qu'il est caché parmi les lépreux et les malades, à la porte de la ville, attendant qu'Elie le vienne manifester aux hommes.

D'autres en grand nombre croient qu'il n'est point encore venu : mais ils sont étrangement partagés entre eux sur le temps et les circonstances de sa venue. Les uns l'attendent à la fin du sixième millenaire. Ils font naître Jésus-Christ en 3761. Ajoutez à cette somme celle de 1717, il résultera celle de 5478, et par conséquent ils auraient encore cinq cent vingt-deux ans à attendre. Kimchi, qui vivait au douzième siècle, croyait la venue du Messie très-prochaine. On consulta David, petit-fils de Maimonides, qui avait été consulté sur la venue du Messie; mais il n'en sut rien dire de raisonnable. Maimonides prétendait avoir reçu de ses ancêtres certaines prophéties, d'où il tirait que la prophétie serait rendue à Israel après autant de temps qu'il s'en était passé depuis le commencement du monde, jusqu'à Balaam. Or Balaam, selon lui, avait prophétisé en 2486. En doublant ce nombre, on trouvait le rétablissement de la prophétie en 4976, c'est-à-dire, l'an de Jésus-Christ 1316. Ce qui s'est aussi trouvé faux. Enfin quelques-uns ont fixé la fin de leurs malheurs en 1492, d'autres, en 1598, d'autres, en 1600, d'autres, encore plus tard. Enfin, las de tant de variations, ils ont prononcé anathème contre ceux qui supputeraient les années de la venue du Messie (b).

Pour concilier les prophéties qui paraissent opposées, quelques-uns ont inventé une nouvelle hypothèse de deux Messies, qui doivent se succéder l'un à l'autre : l'un, dans l'humiliation, dans la pauvreté et dans les souffrances; et l'autre dans l'éclat, dans la gloire et dans l'abondance : l'un et l'autre simple homme. Le premier doit sortir de la tribu de Joseph, et de la famille d'Ephraïm. Il aura pour père Huziel, et sera appelé Néhémie. Il paraîtra à la tête d'une armée composée des tribus d'Ephraïm et de Manassé, de Benjamin, et d'une partie de celle de Gad, et fera la guerre aux Iduméens, c'est ainsi qu'ils appellent les Chrétiens et les Romains, dont il détruira l'empire, et ramènera les Juifs comme en triomphe à Jérusalem.

Le second Messie naîtra de la race de David, rendra la vie au premier Messie, rassemblera tout Israel, ressuscitera ceux qui sont morts, rétablira le temple de Jérusalem, et règnera sur tout le monde. Il épousera plusieurs femmes, et aura plusieurs fils, qui lui succéderont après sa mort; car il mourra comme un autre homme. On peut voir sur ce sujet deux Dissertations du P. Charles-Joseph Imbonatus, imprimées à la fin du cinquième tome de la Bibliothèque Rabbinique, sur la venue du Messie; et ce que Bartolocci a ramassé sur le même sujet, dans le premier tome de sa Bibliothèque Rabbinique; et ce qu'on en lit dans le quatrième tome de l'Histoire des Juifs de M. Basnage, édition de Paris; et enfin notre Dissertation sur les Caractères du Messie selon les Juifs, imprimée au commencement de notre Commentaire sur Jérémie.

Faux Messie. Jésus-Christ, dans l'Evangile, avertit ses disciples qu'il s'élèvera de faux prophètes et de faux Messies (c) : *Surgent pseudo-Christi et pseudo-prophetæ:* qu'ils feront des signes et des prodiges capables d'induire à erreur, s'il est possible, même les élus. L'événement n'a que trop vérifié cette prédiction. On a vu parmi les Juifs presque dans tous les siècles des faux prophètes et des faux Christs, qui ont réussi à tromper plusieurs personnes. Il en parut dès le temps de Jésus-Christ. Simon le Magicien se faisait considérer à Samarie comme la vertu de Dieu (d). Barchochébas, au siècle suivant, attira par ses impostures sur la nation des Juifs la plus terrible persécution qu'ils aient jamais soufferte. *Voyez* son article, et ce que nous avons rapporté sous le nom Imposteur.

Au cinquième siècle, vers l'an 434, il parut dans l'île de Candie un faux Messie, nommé Moïse, qui se disait être l'ancien législateur des Juifs descendu du ciel pour procurer aux Juifs de cette île une glorieuse délivrance, en les faisant passer au travers de la mer pour rentrer dans la Terre promise (e). Les Juifs de Candie furent assez fous pour le croire; plusieurs se jetèrent dans la mer, dans l'espérance qu'elle s'ouvrirait pour leur donner passage. Il y en eut un grand nombre de noyés, on retira les autres comme on put; on chercha l'imposteur pour le punir; mais il avait disparu; ce qui fit soupçonner que ce pouvait être un démon qui avait pris la forme d'un homme pour séduire les Juifs.

Au siècle suivant il parut dans la Palestine un faux Messie, nommé Julien (f); il se donnait pour un conquérant et promettait à ses

(a) *Buxtorf. Synag. Jud. c.* xxxvi.
(b) *Gemarr. tit. Sanhedr. c.* xi.
(c) *Matth.* xxiv, 24. *Marc.* xiii, 22.
(d) *Act.* viii, 9.
(e) *Socrat. Hist. Eccl. l.* II, *c.* xxxviii.
(f) An. 530.

sectateurs de les délivrer par la voie des armes de l'oppression des chrétiens. Les Juifs, séduits par ses promesses, prirent les armes et égorgèrent plusieurs chrétiens. L'empereur Justinien envoya des troupes à leur secours; Julien fut pris et exécuté à mort, et son parti dissipé.

En 714 (*a*), un Juif nommé *Serenus* promit aux Juifs espagnols de les conduire en Palestine, où il devait établir son empire : plusieurs crurent le nouveau Messie, quittèrent leur patrie et leurs biens, et se mirent à le suivre. Mais ils s'aperçurent bientôt de sa fourbe, et eurent tout le loisir de se repentir de leur vaine crédulité.

Le douzième siècle fut fécond en ces sortes d'imposteurs (*b*). Il en parut un en France, qui attira à ses sectateurs un rude châtiment de la part du roi Louis le Jeune. On ignore le nom et la patrie de ce séducteur; il fut mis à mort par ceux qui le prirent. Il parut vers 1137. Il en parut un autre en Perse l'année suivante; l'armée qu'il assembla se trouva assez nombreuse pour oser présenter la bataille au roi de Perse. Ce prince força les Juifs de ses états d'obliger cet homme à mettre bas les armes; le faux Messie répondit que le succès de ses entreprises lui était garant de l'avenir, qu'ils ne craignissent rien. Toutefois, à la fin, il promit de quitter les armes, si on lui remboursait les frais de la guerre. Le roi accepta ce parti; mais à peine l'imposteur eut désarmé, que le roi obligea les Juifs à lui rembourser ce qu'il avait délivré.

On vit dans le même siècle jusqu'à sept ou huit faux Messies, tant en Espagne qu'en Arabie, en Perse, en Moravie; on dit que celui qui parut en Moravie, avait le secret de se rendre invisible quand il voulait, et de fasciner les yeux de ceux qui le suivaient. Un autre, nommé David Al-roï, était un magicien, qui, à la faveur de quelques faux miracles, trompa grand nombre de Juifs, auxquels il fit prendre les armes. Le roi, étonné de la rapidité de ses conquêtes, et de la multitude de ses sectateurs, lui ordonna de se rendre à la cour, avec promesse, s'il pouvait prouver qu'il fût le vrai Messie, de se soumettre à lui. David se présenta au roi, on le mit en prison, il en sortit, on le poursuivit, il disparut, on entendit sa voix, mais on ne vit rien. Le roi se mit à la tête de son armée pour l'atteindre, il arriva sur le bord du fleuve Goran, et l'entendit qui criait : *O fous!* mais on ne le vit point; un moment après on l'aperçut qui, avec son manteau, partageait les eaux du fleuve et le passait; l'armée le suivit; mais elle ne le trouva plus. Le roi écrivit aux Juifs de ses Etats de lui livrer David, sous peine d'être massacrés sans quartier. Zachée, chef de la captivité, écrivit à l'imposteur de se livrer pour sauver sa nation, mais il s'en moqua. Toutefois à la fin, le beau-père de David, gagné par une grande somme d'argent, l'attira chez lui, l'enivra, et lui coupa la tête.

Au commencement du seizième siècle, les Juifs de Médie et de Perse, éblouis par la valeur et le succès prompt et rapide des conquêtes d'Ismael Sophi, chef de la maison qui règne aujourd'hui en Perse, s'imaginèrent qu'il pouvait être le Messie; mais ce prince, bon musulman, méprisa leurs honneurs, et n'eut pour eux que de l'éloignement. Il mourut en 1523.

Jacques Zieglerne, qui mourut en 1559, annonçait hautement la venue du Messie. Il soutenait qu'il était né depuis quatorze ans, qu'il l'avait vu à Strasbourg; il gardait une épée et un sceptre pour les lui mettre en main, lorsqu'il serait en âge de combattre. Il devait alors détruire l'Antechrist et l'empire du Turc; étendre sa monarchie jusqu'au bout du monde; assembler un concile à Constance qui durerait douze ans, et dans lequel tous les différends de la religion seraient terminés. Le Messie ne parut point, et on reconnut l'imposture. Un autre visionnaire, nommé Zieglerne, parut en Hollande en 1624, et promit un Messie qu'il avait vu, et qui n'attendait que la conversion du cœur des Juifs, po... se manifester.

Tant d'impostures et de mauvais succès n'ont pu encore guérir l'entêtement des Juifs sur le sujet du prétendu Messie qu'ils attendent. Un homme de leur nation, né à Alep (*c*), au dernier siècle, nommé *Zabataï-Tzévi*, entreprit, vers l'an 1666, de se faire reconnaître pour le Messie. Il forma ce dessein de bonne heure, et apprit ce qui lui serait nécessaire pour jouer un si grand rôle. Il prêchait dans les champs devant les Turcs, qui se raillaient de lui, pendant que ses disciples l'admiraient. Il se vanta de s'élever sur les nues, comme l'avait prédit Isaïe (*d*); et ayant demandé à ses disciples s'ils ne l'avaient pas vu en l'air, il blâma l'aveuglement de ceux qui eurent la sincérité de lui dire que non. Il fut cité devant les chefs de la synagogue de Smyrne, où il était alors, et il fut condamné à mort; mais personne ne voulant exécuter sa sentence, on se contenta de le bannir.

Tzévi se maria trois fois, et ne consomma point ses mariages; après avoir parcouru la Grèce, il vint à Alexandrie, et de là à Gaze, où il trouva un Juif nommé Nathan-Lévi, ou Benjamin, à qui il persuada de faire le personnage du prophète Elie qui devait précéder le Messie. Ils vinrent à Jérusalem : Nathan montra Tzévi comme celui qu'on attendait. Une partie des Juifs du pays se laissa surprendre; mais les sages s'élevèrent contre lui, et l'anathématisèrent. Il se retira à Constantinople, et de là à Smyrne, où Nathan-Lévi lui envoya quatre ambassadeurs qui le reconnurent pour le Messie. Cette ambassade imposa au peuple, et même à une partie des docteurs; on le reconnut pour roi, et chacun lui porta des présents, afin qu'il pût soute-

(*a*) Marca, *Hist. du Béarn. l.* II.
(*b*) *Maimon. epist. de Austruli Regione apud Vorstium, not. in Zemuth. Salomon Ben-virga Schever Juda, p.* 169.

(*c*) Quelques-uns le font naître à Smyrne.
(*d*) *Isai.* XIV, 14.

nir sa dignité. En vain les plus sensés s'opposèrent à ces nouveautés ; on prononça contre Tzévi jusqu'à deux sentences de mort ; il ne s'en mit pas en peine, parce qu'il savait qu'on n'oserait les exécuter. Il alla trouver le cadi de Smyrne, et se mit sous sa protection ; le peuple ne parlait que de Tzévi. Il se fit dresser un trône et un à son épouse ; il s'appelait *le roi des rois d'Israel*, et Joseph Azévi son frère, *le roi des rois de Juda*. Il fit effacer de la lithurgie le nom de l'empereur Othoman pour y faire mettre le sien. Avant que de commencer la conquête de cet empire, il en partagea les charges et les emplois à ses favoris.

Il partit pour Constantinople. Le grand seigneur, informé de son départ, donna ordre au visir de l'arrêter prisonnier, et de lui faire donner quantité de coups de bâton. Il fut arrêté ; on lui demanda pourquoi il avait pris le nom de roi, il répondit que les Juifs l'y avaient contraint. Le visir le fit mettre en prison aux Dardanelles. Les Juifs crurent que c'était par impuissance que l'on avait épargné Tzévi. On gagna le gouverneur à force de présents, et on combla l'imposteur de toutes sortes d'honneurs dans sa prison. Cependant le grand seigneur fit venir Tzévi à Andrinople, et commanda qu'on le perçât d'un trait et d'une épée, pour voir s'il était invulnérable. Tzévi aima mieux se faire mahométan que de s'exposer à la mort. Telle fut la fin de cette fameuse scène (*a*).

* MESSULAM, père d'Assa et aïeul de Saphan. IV *Reg*. XXII, 3.

MESURE. Nous avons donné à part, au commencement du premier tome de ce dictionaire, une table générale des poids, mesures et monnaies des anciens Hébreux; et, outre cela, nous avons marqué la valeur de leurs monnaies, la longueur ou la capacité de leurs mesures longues ou creuses, sous les noms de chacune d'elles en particulier : par exemple, la valeur du sicle et du talent, sous les noms *sicle* et *talent ;* la capacité du *bath* et de l'*éphi*, sous ces deux noms : et ainsi des autres.

Des hommes de mesure, d'une grandeur extraordinaire, *Proceræ staturæ*, comme traduit saint Jérôme (*Num*. XIII, 33 : אישי שרוח). *Vous nous avez abreuvés de nos larmes à grande mesure* (*Ps*. LXXIX, 6 : ברמעות שליש); l'hébreu, *à tierce* ou *à trois mesures*. Vous ne boirez de l'eau que par mesure (*Ezech*. IV, 11. *Vide Judith* VII, 11); vous n'en boirez pas autant que vous voudrez. Et Michée (VI, 10) : *Mensura minor iræ plena;* l'hébreu : *Un épha trop petit est en abomination* :א פת רזון זעומה: On sait que l'épha était une mesure creuse parmi les Hébreux.

Le Sauveur, dans saint Jean (*b*), dit que *Dieu ne donne pas le Saint-Esprit avec mesure*. Il le donne sans mesure à son Fils ; mais aux autres il le donne avec mesure, comme dit saint Paul (*c*) : *Unicuique sicut Deus divisit mensuram fidei;* et ailleurs (*d*): *Unicuique nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi*. Et encore, en parlant aux Corinthiens (*e*) : Nous ne nous glorifions pas démesurément, *mais nous nous tenons dans la mesure , dans les bornes que Dieu nous a assignées*. Et aux Ephésiens (*f*) : *Donec occurramus omnes ... in mensuram ætatis plenitudinis Christi :* Jusqu'à ce que nous soyons parvenus à la mesure de l'âge de la plénitude de Jésus-Christ. Plusieurs ont cru que l'âge de la plénitude de Jésus-Christ était l'âge où il était mort, et que nous devions tous ressusciter dans le même âge : Saint Jérôme (*g*) dit que c'est la tradition des Eglises. D'autres l'entendent de la perfection à laquelle nous devons tendre pour former en nous Jésus-Christ dans un âge parfait.

Isaïe (*h*) dit que *Dieu rendra la justice avec poids et avec mesure : Ponam in pondere judicium, et justitiam in mensura*. Il proportionnera ses châtiments à la grandeur des péchés des méchants ; et comme leurs crimes sont extrêmes, il les écrasera du poids de ses jugements, et les inondera de la mesure de sa justice. Et ailleurs (*i*) : *In mensura contra mensuram, cum abjecta fuerit , judicabit eam*. Dieu a rejeté les ennemis de son peuple et les a jugés et punis avec une mesure pleine et surabondante.

METABÉEL, fils [*lisez* père] de Dalaïa. II *Esdr*. VI, 10.

METATRON. Les Hébreux donnent ce nom au premier des anges, à celui qui les conduisait dans le désert, et dont il est dit dans Moïse : *Je vas envoyer mon ange qui marchera devant vous, et vous conduira dans le chemin, et vous introduira dans le lieu que je vous ai destiné, respectez-le; et écoutez sa voix* (*j*). Il faisait à l'égard des Israélites ce que l'officier nommé *Metator* faisait chez les Romains. Il marquait les campements, en traçait la forme, les dimensions, l'étendue. *Metatron* est visiblement formé du latin *Metator*. On croit que c'est l'archange saint Michel qui était à la tête du peuple dans le désert : que c'est lui qui lutta contre Jacob , et qui est appelé la face de Dieu dans l'Exode (*k*) : *Ma face marchera devant vous :* et qu'il est le médiateur entre Dieu et les hommes, qu'il écrit les bonnes actions et en tient un registre. [*Voy*. MEMRA.]

MÉTEMPSYCOSE. Le sentiment de la métempsycose , quoi qu'en puissent dire les Juifs modernes , n'est enseigné en aucun endroit de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il paraît au contraire par la loi, par les prophètes et par les auteurs sacrés du Nouveau Testament, que les âmes des hommes après leur mort étaient dans un état fixe, et qu'elles n'avaient plus aucune relation à la vie

(*a*) M. Basnage, *Hist. des Juifs*, t. III, *l*. V, *c*. XVIII.
(*b*) *Joan*. III, 34.
(*c*) *Rom*. XII, 3.
(*d*) *Ephes*. IV, 7.
(*e*) I *Cor*. X, 13.
(*f*) *Ephes*. IV, 13.
(*g*) Vide *Aug. l*. II. *c*. XV, *de Civit. Hieron.* Epitaph. *Paulæ Anselm. et D. Thom.*, etc.
(*h*) *Isai*. XXVIII, 17.
(*i*) *Isai*. XXVII, 8.
(*j*) *Exod*. XXIII, 20.
(*k*) *Exod*. XXXIV, 14.

présente. *L'esprit s'en va et ne revient plus* (a) : Et, *la chair retourne en la terre dont elle est tirée, et l'esprit retourne à Dieu qui l'a fait* (b). Les Juifs citent, pour appuyer leur opinion sur la métempsycose, ces paroles de Job (c) : *Le Dieu fort fait ces choses deux et trois fois envers l'homme ;* comme s'il voulait parler d'une triple révolution, et d'un triple retour de l'âme dans le corps ; mais le vrai sens du passage est que Dieu garantit du danger, *jusqu'à trois fois*, c'est-à-dire, plusieurs fois, l'homme qui met en lui sa confiance. Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs puisèrent ce sentiment dans la Chaldée, pendant leur longue captivité de Babylone, ou par le commerce qu'ils eurent avec les Grecs, qui l'avaient eux-mêmes emprunté des Orientaux.

Ce qui est certain, c'est que du temps de Jésus-Christ ce dogme était très-commun parmi les Juifs. Ils le témoignent assez dans l'Evangile, lorsqu'ils disent que les uns croient que Jésus-Christ est Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres Jérémie, ou quelqu'un des anciens prophètes (d) ; et Hérode le Tétrarque, entendant parler des prodiges de Jésus-Christ, disait : *C'est Jean-Baptiste que j'ai fait décapiter, qui est ressuscité.* Josèphe et Philon, qui sont les plus anciens et les plus savants d'entre les Juifs, après les auteurs sacrés qui nous restent, parlent de la métempsycose comme d'un sentiment très-commun dans leur nation. Les Pharisiens, selon Josèphe (e), tenaient que les âmes des bons pouvaient aisément retourner dans un autre corps, après la mort de celui qu'elles avaient quitté. Il dit ailleurs (f) que les âmes des méchants entrent quelquefois dans les corps des hommes vivants, qu'elles les obsèdent et les tourmentent. Philon (g) dit que les âmes qui sont descendues de l'air dans les corps qu'elles animent, retournent en l'air après la mort de ces corps ; que quelques-unes conservent toujours un grand éloignement de la matière, et craignent de s'engager de nouveau dans le corps ; mais que d'autres y retournent avec inclination, et suivent le penchant qui les y appelle.

Les docteurs juifs qui enseignent la métempsycose, n'en parlent pas d'une manière si claire et si simple. Ils l'enveloppent sous des termes mystérieux et cachés (h). Ils croient que Dieu destine toutes les âmes à un certain degré de perfection auquel elles ne peuvent atteindre pendant le cours d'une seule vie. Elles sont donc obligées de revenir plusieurs fois sur la terre, et d'animer successivement plusieurs corps, afin d'accomplir toute justice, et de pratiquer les préceptes tant affirmatifs que négatifs, sans quoi elles ne peuvent parvenir à l'état où Dieu les demande. D'où vient, disent-ils, qu'on voit des gens de bien qui meurent dans leur plus vigoureuse jeunesse ? C'est qu'ayant acquis de bonne heure la perfection, il ne leur reste plus rien à faire dans un corps fragile et mortel. D'autres, comme Moïse, meurent à regret, parce qu'ils n'ont point encore rempli tous leurs devoirs. D'autres, au contraire, comme Daniel (i), meurent avec joie, et désirent la mort, parce qu'il ne leur reste plus rien à faire dans le monde.

La métempsycose ou révolution des âmes se fait de deux sortes. La première, lorsqu'une âme survient à un corps déjà animé. C'est ainsi que Hérode le Tétrarque disait que l'âme de Jean-Baptiste, qu'il avait fait décapiter depuis peu de temps, était entrée dans le corps de Jésus-Christ pour faire des miracles. D'autres fois les âmes entrent dans un corps déjà animé pour y acquérir quelque nouveau degré de perfection qui leur manquait, ou pour aider celle qui est déjà dans le corps, aux œuvres que Dieu demande d'elle. Ils disent, par exemple, que l'âme de Moïse doit s'unir à celle du Messie, etc.

La seconde manière de révolution est lorsqu'une âme rentre dans un corps nouvellement formé, soit pour expier quelque faute qu'elle avait commise dans un autre corps, ou pour devenir plus sainte. Quelques âmes d'une nature plus relevée n'ont que de l'éloignement pour la matière, et ne reviennent que difficilement animer les corps. D'autres plus charnelles conservent toujours un penchant vers le corps, et y retournent souvent sans autre raison que de contenter ce désir. Les Juifs croient que cette révolution se fait jusqu'à trois ou quatre fois. Ils étendent même cette transmigration jusqu'aux bêtes et aux choses inanimées, et le nombre des partisans de ce dogme n'est pas petit. Les plus célèbres docteurs juifs le tiennent, et prétendent que Pythagore, Platon, Virgile et les autres anciens philosophes qui l'ont enseigné, l'avaient tiré des écrits des Prophètes.

Ce sentiment est très-ancien dans l'Orient. Les Chinois enseignent que Xékiah, philosophe indien, qui naquit environ mille ans avant Jésus-Christ (j), en a été le premier auteur dans les Indes ; que de là il se répandit dans la Chine l'an 65 après Jésus-Christ. Les Chinois tiennent que Xékiah est né huit mille fois, et que la dernière il naquit sous la forme d'un éléphant blanc. C'est sur ce principe que les Indiens et les Chinois se donnent si aisément la mort, et qu'ils font souvent mourir leurs enfants quand ils n'ont pas de quoi les nourrir. On raconte qu'un roi de ce pays-là ayant eu la petite vérole, et voyant son visage tout défiguré, ne put se résoudre de demeurer plus longtemps dans une demeure si hideuse ; il se fit couper la gorge par le fils de son frère, qui fut ensuite brûlé. L'histoire du philosope indien Calanus, qui se brûla du temps d'Alexandre, est fameuse.

(a) *Psalm.* LXXVII, 39.
(b) *Eccle.* XII, 7
(c) *Job.* XXXIII, 29.
(d) *Matth.* XVI, 14.
(e) *Joseph Antiq. l.* XVIII, *c.* II, *de Bello l.* II, *c.* XII.
(f) *Idem, l.* VII, *de Bello c.* XXV, etc.

(g) *Philo de Somniis p.* 586, *et de Gigantib. p.* 285.
(h) *R. Isaac Loriens. de Revolutione anim. c.* IV. *Cabbalæ denudatæ part.* II, *p.* 258.
(i) Voyez *Dan.* XII, 23.
(j) Renaudot, *Note sur le voyage de deux Arabes à la Chine.*

Les Indiens regardent la mort avec beaucoup d'indifférence, persuadés de la métempsycose, qui passe chez eux pour indubitable. Ce dogme a produit dans l'Orient grand nombre d'imposteurs et de faux Messies, qui se disaient animés de l'âme d'Adam ou de Moïse. Par exemple, *Akem-ben-Asha*, fameux imposteur qui parut l'an 162 de l'hégire, et qui disait qu'après la mort d'Adam, Dieu était apparu aux hommes sous la figure de plusieurs prophètes et autres grands hommes, jusqu'à ce qu'il prit la figure humaine dans la personne d'Abu-Moslem, prince du Korasan ; qu'après sa mort, la divinité était passée et descendue en sa personne. C'est de la même source que sortirent ces fanatiques, qui voulaient rendre des honneurs divins à Abou-Giafar-Almansor, second calife de la race des Abassides, dans qui ils prétendaient que l'âme de Mahomet, ou de quelque ancien prophète, était passée. Enfin de là naît leur abstinence de tout ce qui a vie, et la crainte de violer dans un animal l'âme de leur père ou de leur proche. Ils ne se défendent pas même contre les bêtes farouches, et rachètent charitablement des mains des étrangers les animaux, quand ils voient qu'on est près de les tuer. *Voyez* ci-devant l'article Ame, et ci-après l'article Résurrection.

METHCA, campement des Israélites dans le désert, entre Tharé et Hesmona. *Num.* XXXIII, 28, 29. [Suivant l'auteur, Methca est tantôt le vingt-septième campement, et tantôt le trente unième. Barbié du Bocage dit que c'est le vingt-deuxième. Le géographe de la Bible de Vence et M. Léon de la Borde comptent la station de Methca pour la vingt-cinquième ; cette opinion est préférable. *Voy.* Marches et Campements.]

Methca est apparemment *Metheg* dont il est parlé II *Reg.* VIII, 1. Comparez I *Par.* VIII, 1, où il est dit que David *prit Geth et ses filles ;* et dans le livre des Rois, qu'*il prit Meteg, la mère*, ou Meteg et sa mère, c'est-à-dire, *Meteg et Geth.* Geth et Meteg étaient voisines d'Hesmona, bien avant au midi de la Terre promise. Au lieu de *Meteg la mère*, l'Hébreu lit *Meteg amma*, que saint Jérôme a traduit par *frenum tributi.* Mais je crois qu'il avait écrit, *frenum cubiti*, et que les copistes y ont substitué *frenum tributi.* Mais il vaut mieux prendre *Meteg* pour un nom de lieu, qui est apparemment le même que *Methca*.

METRETE. Ce terme vient du grec *metretès*, sorte de mesure. L'auteur de la Vulgate emploie le nom de *metreta* dans deux endroits de sa traduction de l'Ancien Testament; savoir, I *Par.* II, 10, et IV, 5, mais dans l'un et dans l'autre endroit, l'Hébreu porte *bathe*, qui était une grande mesure creuse, contenant vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson, et un peu davantage. La *metrète* des Grecs contenait selon les uns, cent livres; selon d'autres, quatre-vingt-dix livres de liqueur. Mais, comme la livre d'Athènes était un peu moindre que celle de Paris, les quatre-vingt-dix livres se peuvent réduire à soixante livres de France. Ainsi la *metrète* des Grecs revenait à peu près au bathe des Hébreux. Saint Jean dit (*a*) qu'aux noces de Cana, il y avait six grandes urnes, contenant chacune deux ou trois metrètes. Jésus-Christ les ayant fait remplir d'eau, changea cette eau en excellent vin.

METRI, de la tribu de Benjamin, et chef de la famille de Cis père de Saül. I *Reg.* X, 21.

MEULE, *Moudre*, *Mola*. Le Sauveur, dans l'Evangile, dit qu'il vaudrait mieux qu'on jetât dans la mer un homme avec une meule d'âne au cou, que de souffrir qu'il scandalisât un des petits : *Expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus*, etc. (*b*). Cette meule d'âne, selon les uns (*c*), est une grosse meule qu'on fait tourner par un âne, pour la distinguer d'une moindre meule qu'on tourne avec les bras. D'autres (*d*) croient que *mola asinaria* marque la meule de dessous qui est paresseuse et immobile.

Moïse, pour exprimer la première et la dernière des conditions (*e*), dit : *Depuis le premier-né de Pharaon qui est assis sur le trône, jusqu'à la servante qui travaille à tourner la meule ;* parce qu'avant l'invention des moulins à vent et à eau on se servait communément de moulins à bras pour moudre. On occupa Samson à cet ouvrage dans sa prison parmi les Philistins (*f*) : *Clausum in carcere molere fecerunt.* Il est souvent fait allusion à cet usage. *Voyez* Isaïe XLVII, 2; Matth. XXIV, 41, et Luc XVII, 35 (1).

Moïse défend de prendre en gage à un pauvre, la meule de dessous et celle de dessus (*g*); ou, selon l'Hébreu : *Vous ne prendrez pas les deux meules de moulin et le chariot.* Il veut apparemment parler des moulins dont les Hébreux se servaient dans le désert, et qui étaient montés sur des chariots, à cause des fréquents décampements. Les deux paraphrastes chaldéens l'expliquent dans un sens figuré : *Vous n'userez point de maléfices pour empêcher la consommation du mariage.* Quelques rabbins expliquent dans un sens à peu près semblable, ce qui est dit de Samson qu'on faisait *moudre dans sa prison ;* pour en avoir, disent-ils, de la race. *Molere* se prend quelquefois dans un sens obscène dans les

(*a*) *Joan.* II, 6.
(*b*) *Matth.* XVIII, 6.
(*c*) *Hilar. in Matth. Ambros. Maldonat. Grot.* etc.
(*d*) *Camer. in Matth. Flacc. Illyric.* etc.
(*e*) *Exod.* XI, 5.
(*f*) *Judic.* XVI, 21.
(*g*) *Deut.* XXIV, 6.
(1) Au mois de février 1831, M. Michaud se rendait de Caïpha à Ramla; il s'arrêta à Tantoura (autrefois Dor, Dora, Néphath) pour y coucher. Il reçut un bon accueil du scheirk de ce village. « A notre arrivée, dit-il, nous vîmes, dans la cour, la première femme du scheirk occupée à moudre du froment sur un moulin à bras; cette occupation m'a rappelé que dans l'antiquité les femmes étaient chargées ainsi de moudre le blé. Jésus-Christ, annonçant la destruction de Jérusalem, dit ces paroles: *Deux femmes moudront au moulin; l'une sera prise et l'autre laissée.* La femme du scheirk, occupée de ce travail, lorsque nous avons paru, n'a pas même daigné tourner vers nous ses regards; la reine de Saba n'aurait pas eu plus de fierté. Elle avait sur son front un bandeau de piastres d'argent, et portait des bracelets de verre bleu. » *Corresp. d'Orient*, lettr. XCIII, tom. IV, pag. 151.

auteurs profanes, et dans Job XXXI, 10 : *Scortum alterius sit uxor mea, et super illam incurventur alii.* L'Hébreu : *molat alteri uxor mea*, etc.

MEURIER [ou MURIER], en latin, *morus.* L'auteur du psaume soixante-dix-sept, ỳ. 52, dit que le Seigneur, parmi les plaies dont il frappa l'Egypte, fit mourir leurs vignes par la grêle, et leurs mûriers par la bruine. L'hébreu (אחנמל הקמלת) dont se sert l'auteur du psaume, signifie, selon la plupart des interprètes, qu'il fit mourir *leurs sycomores par la gelée*, ou par une grosse grêle. Le sycomore est commun en Egypte. Il a la feuille assez semblable au mûrier, et le fruit approchant de la figue ; d'où lui vient le nom de *sycomore*, qui est un composé de *sycos*, une figue ou un figuier, et *moros*, un mûrier. L'hébreu *schikamah*, est apparemment la racine *sycaminus*, qui signifie aussi un sycomore.

Il est dit dans le premier livre des Machabées (*a*), que le jeune roi Antiochus Eupator étant venu en Judée avec une puissante armée (*b*) et un bon nombre d'éléphants ; ceux qui conduisaient ces animaux leur montrèrent du jus de raisin et de mûres, pour les irriter et les animer au combat. L'éléphant de sa nature n'est nullement cruel ; pour l'effaroucher, il faut le piquer, l'irriter, ou l'enivrer, ou lui montrer du sang, ou quelque chose qui ressemble au sang. Nous lisons dans le troisième livre des Machabées, que pour les disposer à écraser sous leurs pieds ou sous leurs genoux les Juifs d'Egypte, que le roi Ptolemée Philopator voulait faire mourir, on leur donna à boire du vin mêlé avec des drogues qui portent au cerveau, pour leur ôter le sentiment de compassion ou de douleur, qui leur est propre. Il faut toutefois convenir qu'on ne lit pas dans les auteurs profanes qu'on ait montré du jus de raisin ou de mûres à ces animaux pour les effaroucher. Plutarque (*c*) et Sénèque (*d*) disent que les taureaux s'irritent en voyant le rouge, et les éléphants à la vue du blanc. Mais on ne peut pas douter de ce qui est rapporté dans le premier livre des Machabées ; et puisque l'expérience fait voir qu'il est peu d'animaux qui ne s'émeuvent à la vue du sang, ou même à la vue d'une couleur vive et rouge, comme le montre Vallésius (*e*), pourquoi la même chose n'arrivera-t-elle pas aux éléphants ?

MEURTRE, MEURTRIER. Le meurtre volontaire a toujours été puni de mort ; et le meurtre involontaire, chez les Hébreux, était seulement puni de l'exil. On assignait à l'homicide involontaire des villes d'asiles, où il pouvait se retirer et demeurer en sûreté jusqu'à la mort du grand prêtre (*f*) : alors il lui était libre de retourner en sa ville et en sa maison. Mais pour le meurtrier volontaire, il était mis à mort sans rémission ; le parent du mort pouvait le tuer impunément (*g*) ; on ne pouvait recevoir de l'argent pour lui sauver la vie (*h*), et on l'arrachait même de l'autel s'il s'y était réfugié (*i*).

Lorsque l'on trouve dans un pays le corps d'un homme qui aura été tué sans que l'on connaisse le meurtrier, Moïse ordonne (*j*) que les anciens et les juges des lieux voisins se transportent dans l'endroit, et qu'ayant examiné quelle est la ville la plus proche, les anciens de cette ville prendront une génisse qui n'ait point encore porté le joug ; ils la conduiront dans une vallée inculte et raboteuse, qui n'ait été ni labourée, ni semée ; là ils couperont le cou à la victime, après quoi les prêtres du Seigneur, avec les anciens et les magistrats de la ville, viendront auprès du corps mort, et lavant leurs mains sur la génisse qui a été immolée, ils diront : *Nos mains n'ont point répandu ce sang, et nos yeux ne l'ont point vu répandre. Seigneur, soyez favorable à votre peuple d'Israel, et ne lui imputez point le sang qui a été répandu au milieu de son pays.* Toute cette cérémonie nous fait voir l'idée que l'on avait du meurtre, combien ce crime était en horreur, et la crainte où l'on était que Dieu ne le vengeât sur tout un pays, et les souillures que ce pays était censé contracter par le sang qui y était répandu, à moins qu'on ne l'expiât ou qu'on ne le vengeât sur celui qui en était l'auteur, si on venait à le découvrir.

MEZA, quatrième fils de Rahuël, fils d'Esaü. *Genes.* XXXVI, 13.

MEZAAB, mère de Matred. *Genes.* XXXVI, 39 ; I *Par.* I, 50.

MEZRAIM ou MZRAÏM. *Voyez* ci-devant MESRAÏM.

MEZUZOTH. C'est le nom que les Juifs donnent à certains morceaux de parchemin qu'ils enchâssent dans les poteaux des portes de leurs maisons : prenant à la lettre ce que Moïse (*k*) leur ordonne dans le *Deutéronome*, en leur disant : Vous n'oublierez jamais la loi de Dieu ; *vous la graverez sur les poteaux de vos portes.* Ces expressions ne voulaient dire autre chose, sinon : Vous vous en souviendrez toujours, soit que vous entriez dans votre maison, soit que vous en sortiez. Mais les docteurs hébreux ont cru que le législateur demandait quelque chose de plus. Ils ont dit que pour ne pas se rendre ridicules, en écrivant au dehors de leurs portes les Commandements de Dieu, ou même pour ne pas les exposer à la profanation des méchants, il fallait au moins les écrire dans un parchemin et les enfermer dans quelque chose. On écrit donc sur un carré de parchemin préparé exprès, écrit d'une encre particulière, d'un caractère bien carré, ces mots, *Deut.* VI, 4, 5, 6, 7, 8, 9 : *Ecoute, Israel ; je suis le Seigneur*, etc. Puis on laisse un petit

(*a*) I *Mac.* VI, 34.
(*b*) An du monde 3841, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulg. 163.
(*c*) *Plut. l. de Fortuna Alex.*
(*d*) *Senec. l.* III, *c.* XXX, *de Ira.*
(*e*) *Franc. Valles Philosoph. sacr. c.* LXXXII.

(*f*) *Num.* XXXV, 28.
(*g*) *Ibid.* ỳ 27.
(*h*) *Ibid.* ỳ 31.
(*i*) *Exod.* XXI, 14.
(*j*) *Deut.* XXI, 1... 8.
(*k*) *Deut.* VI, 9, *et* XI, 13. עלמזוזות ביתם

espace, et on continue, *Deut.* XI, 13 : *Il arrivera, si tu obéis à mes commandements*, jusqu'à ces paroles : *Tu les écriras sur les poteaux de tes maisons*, etc. Après cela on roule ce parchemin; on le met dans un tuyau de roseau, ou autre; on écrit à l'extrémité du tuyau le mot *Sadaï*, qui est un des noms de Dieu; on le met aux portes des maisons, des chambres et de tous les lieux qui sont fréquentés; on l'attache aux battants de la porte, au côté droit; et toutes les fois qu'on entre dans la maison, ou qu'on en sort, on touche en cet endroit du bout du doigt, et on baise le doigt par dévotion. Le terme hébreu *mezuza* signifie proprement les jambages de la maison; mais on le donne aussi à ce rouleau dont on vient de parler. On peut voir Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, partie I, c. II.

MIA, bourg de delà le Jourdain. *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* I, *p.* 642, *b. Voyez* ci-après Mya *et* Zia.

MIAMIN, fils [descendant] de Pharos, de la race sacerdotale [il était laïque et non pas prêtre], fut un de ceux qui après le retour de la captivité de Babylone répudièrent leurs femmes, parce qu'elles étaient étrangères (*a*).

* MIAMIN, prêtre, un de ceux qui signèrent l'alliance avec le Seigneur au temps de Néhémie. *Neh.* X, 7. Le même, ou un autre de son nom, était musicien. XII, 40.

MIBAHAR, fils d'Agaraï, un des braves de l'armée de David. I *Par.* XI, 38.

MICHA, fils de *Meribaal*, autrement dit *Miphiboseth*. II *Reg.* IX, 6, 12. Micha eut pour fils Phithon, Mélech, Tharan et Anas. I *Par.* VIII, 34, 35.

MICHA [ou Michaïa]. père d'Achobor [nommé aussi Abdon]. IV *Reg.* XXII, 12. [II *Par.* XXXIV, 20.]

MICHA, de la tribu de Ruben, fut fils [de Seméi, qui descendait] de Joel. I *Par.* V, 5.

MICHA, fils de Zechri et père de Mathania, lévites. I *Par.* IX, 15.

MICHA, lévite, fils d'Oziel. I *Par.* XXIII, 20.

MICHAIA, fille d'Uriel de Gabaa, et mère d'Abia, roi de Juda. II *Par.* XIII, 2. *Voyez* ci-devant Maacha.

MICHAS, de la tribu d'Ephraïm, fils d'une veuve riche et superstitieuse, devint un sujet de chute à Israel, par l'occasion que nous allons dire (*b*). La mère de Michas avait mis en réserve une somme de onze cents sicles, qui font environ dix-sept cent quatre-vingt-deux livres dix-sept sols huit deniers de notre monnaie, en prenant le sicle sur le pied de trente-deux sols cinq deniers. Cette somme s'étant trouvée perdue, la mère de Michas en fit grand bruit, et s'emporta jusqu'à proférer des imprécations contre celui qui lui avait volé cette somme. Michas, soit qu'il l'eût prise, ou qu'il l'eût recouvrée par quelque autre voie, vint dire à sa mère que cet argent était retrouvé et qu'il était entre ses mains; en même temps il le lui rendit. La mère, apaisée, donna toutes sortes de bénédictions à son fils; lui dit qu'elle voulait consacrer cet argent à Dieu, et en faire un éphod; que son dessein était de mettre cet éphod chez lui et d'y établir une chapelle domestique. En effet, elle fit faire de cet argent un éphod ou ornement sacerdotal, avec quelques figures de métal, qu'elle plaça dans la maison de Michas. Celui-ci, pour répondre aux intentions de sa mère, établit prêtre un de ses propres fils; et ensuite ayant trouvé un jeune lévite (*c*), il l'établit prêtre de sa chapelle domestique, en la place de son fils.

Or, en ce temps-là, il n'y avait point de roi dans Israel, et chacun faisait ce qui lui semblait bon. On croit que ceci arriva dans l'intervalle qui suivit la mort de Josué et des anciens qui le suivirent, jusqu'à la judicature d'Othoniel (*d*). Pendant ce temps-là, la tribu de Dan, étant fort resserrée dans son partage, envoya six cents hommes pour chercher quelque lieu pour s'y établir. En allant, ils passèrent chez Michas, qui demeurait dans les montagnes d'Ephraïm, et prièrent le lévite qui y était de consulter le Seigneur sur le succès de leur voyage. Il leur répondit que le Seigneur les favoriserait, et qu'ils pouvaient s'en aller en paix. A leur retour, ils vinrent donner avis à ceux de leur tribu qu'ils avaient trouvé une ville nommée Laïs, dont il leur serait aisé de faire la conquête, et déterminèrent leurs frères à les suivre dans cette expédition.

Ils partirent et vinrent de nouveau dans la maison de Michas; et ayant gagné le prêtre, ils enlevèrent l'éphod et les figures taillées en sculpture, et s'en allèrent. Michas courut après eux et commença à crier; mais ces gens le menacèrent et l'obligèrent à se retirer chez lui. S'étant rendus maîtres de Laïs, ils y placèrent l'idole qu'ils avaient prise à Michas, et établirent prêtre Jonatham, fils de Gersam, fils de Moïse; et cette idole demeura en cet endroit tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo, et jusqu'au temps de la captivité du pays, ou, suivant une autre version de l'Hébreu, jusqu'au temps de la délivrance du pays. Les uns l'entendent de la délivrance procurée au pays par Samuel; et les autres, de la captivité des dix tribus, emmenées au delà de l'Euphrate par les rois d'Assyrie Salamanasar et Théglathphalassar. Pendant tout ce temps, la ville de Laïs, autrement nommée *Dan*, fut toujours un lieu de superstition. On y vit ou les théraphims de Michas, ou les veaux d'or de Jéroboam. — [*Voyez* le *Calendrier des Juifs*, au 23 de sébath.]

MICHÉE, fils de Jérula [lisez Jemla], de la tribu d'Ephraïm, et prophète du Seigneur. Un jour Michée dit de la part du Seigneur à un de ses confrères (*e*), du moins on croit communément que ce fut Michée (*f*), quoi-

(*a*) I *Esdr.* x, 25. II *Esdr.* x, 17.
(*b*) *Judic.* xvii, xviii.
(*c*) Il paraît par le chap. xviii, 30 du livre des Juges, que ce jeune lévite était de la race de Moïse, et s'appelait Jonathan, fils de Gersam.

(*d*) Depuis l'an du monde 2570 jusqu'en 2599, avant Jésus-Christ 1401, avant l'ère vulg. 1405.
(*e*) I *Reg.* xx, 35 *et seq.* An du monde 3104, avant Jésus-Christ 866, avant l'ère vulg. 900.
(*f*) *Ita Joseph. Antiq. l.* III, *c.* viii, *et Hebræi ita et alii.*

que l'Ecriture ne le nomme pas; il dit à un de ses confrères de le frapper et de le blesser. L'autre prophète s'en défendit; et Michée lui dit : *Aussitôt que vous m'aurez quitté, un lion vous tuera.* La chose arriva comme il l'avait prédite. Michée ayant rencontré un autre homme, il lui ordonna de le frapper. Cet homme le frappa et le blessa; et le prophète s'étant rendu méconnaissable, en se mettant de la poussière sur le visage, alla au devant du roi Achab.

Lorsque le roi passait, Michée lui cria : *Seigneur, votre serviteur étant dans le combat, quelqu'un lui a mis en main un prisonnier de guerre, et lui a dit : Gardez-moi bien cet homme-là; et s'il s'échappe, votre vie répondra de la sienne, ou vous me paierez un talent d'argent. Et comme j'étais dans le trouble, regardant çà et là, cet homme est disparu tout d'un coup.* Achab lui répondit : *Vous avez vous-même prononcé votre arrêt.* Alors le prophète ayant essuyé la poussière qui était sur son visage, il dit au roi : *Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme digne de mort, votre vie répondra pour la sienne, et votre peuple pour son peuple.* Il voulait parler de Benadad, roi de Syrie, qu'Achab avait laissé échapper. Mais le roi d'Israel méprisa ce que Michée lui avait dit, et retourna plein de colère à Samarie.

Environ trois ans après (*a*), Achab, ayant résolu de faire la guerre à Benadad, roi de Syrie, le même qu'il avait renvoyé trois ans auparavant, invita Josaphat, roi de Juda, à venir avec lui à cette expédition. Josaphat, qui se trouvait alors à Samarie, y consentit (*b*); mais il souhaita que l'on fît venir quelque prophète du Seigneur, afin qu'il pût le consulter sur le succès de cette guerre: car il ne faisait aucun fonds sur tous les discours des prophètes de Baal, qui promettaient à Achab une victoire assurée. On fit donc venir Michée, fils de Jérula, et on lui dit en chemin : *Ayez soin que vos paroles soient conformes à celles des autres prophètes, qui promettent au roi un heureux succès.* Michée répondit : *Vive le Seigneur ; je ne dirai que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche.* Il se présenta donc devant les deux rois, et le roi Achab lui ayant demandé : *Devons-nous marcher contre Ramoth de Galaad?* Michée répondit : *Marchez, allez heureusement ; le Seigneur la livrera entre vos mains.* Le roi ajouta : *Je vous conjure au nom du Seigneur de ne me parler que selon la vérité.* Alors Michée lui dit d'un ton plus sérieux : *J'ai vu tout Israel dispersé dans les montagnes, comme des brebis qui n'ont point de pasteur ; et le Seigneur a dit : Ils n'ont point de chef; que chacun s'en retourne en paix dans sa maison.*

Alors Achab dit au roi Josaphat : *Ne vous avais-je pas bien dit que cet homme ne me prophétise jamais rien de bon, mais qu'il me prédit toujours du mal?* Et Michée ajouta : *Ecoutez la parole du Seigneur: J'ai vu le Seigneur sur son trône, et toute l'armée du ciel autour de lui à droite et à gauche ; et le Seigneur a dit : Qui séduira Achab, roi d'Israel, afin qu'il marche contre Ramoth de Galaad, et qu'il y périsse? Et l'un dit une chose, et l'autre une autre. Alors l'Esprit malin s'avança, et dit au Seigneur : C'est moi qui séduirai Achab, en mettant le mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. Le Seigneur lui dit : Va, tu y réussiras: fais comme tu l'as dit.* Michée ajouta : *Maintenant donc le Seigneur a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous vos prophètes, et il a prononcé votre arrêt.* En même temps Sédécias, fils de Chanana, s'avança près de Michée, et lui donna un soufflet, en disant : *L'Esprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté, et n'a-t-il parlé qu'à toi?* Michée lui dit : *Tu le verras, lorsque tu passeras de chambre en chambre pour te cacher.* Alors Achab, roi d'Israel, dit à ses gens : *Prenez Michée, et qu'on le mène chez Amon, gouverneur de Samarie, et qu'on le nourrisse de pain de douleur et d'eau d'affliction* (*c*), *jusqu'à ce que je revienne en paix.* Michée lui dit : *Si vous revenez en paix, le Seigneur n'a point parlé par moi. Peuples, tous tant que vous êtes, soyez-en témoins.* L'événement vérifia la prédiction de Michée. Achab fut percé, dans le combat, par un coup de flèche qu'un soldat syrien lui tira au hasard. Depuis ce temps, on ignore ce qui arriva à Michée, fils de Jérula. [Jemla.]

MICHÉE, de *Morasthi*, ou de *Maresa*, bourgade près de la ville d'Eleuthéropolis, dans la partie méridionale de Juda, est le septième dans l'ordre des douze petits prophètes. Il prophétisa sous les rois de Juda, Joathan, Achaz et Ezéchias, pendant environ cinquante ans (*d*). Quelques-uns (*e*) l'ont confondu mal à propos avec Michée, fils de Jérula [*lisez* Jemla], dont nous venons de parler, et qui vivait dans le royaume des dix tribus, sous le règne d'Achab. Le faux Dorothée dit que Michée fut enterré dans le cimetière des *Enakim*, dont la demeure avait été à Hébron et aux environs. Ce prophète parut presque en même temps qu'Isaïe, et il a même emprunté quelques traits du prophète Isaïe. Comparez Isaïe II, 2, et Michée IV, et Isaïe XLI, 15, avec Michée IV, 13.

La prophétie de Michée ne contient que sept chapitres. Il prédit d'abord les malheurs de Samarie, qui fut prise par Salmanazar, et réduite en un monceau de pierres (*f*). Il parle ensuite contre Juda, et annonce les maux que Sennachérib fit dans ce pays-là sous le roi Ezéchias (*g*). Il invective ensuite contre les désordres de Samarie; il prédit la capti-

(*a*) An du monde 3107, avant Jésus-Christ 893, avant l'ère vulg. 897.

(*b*) III *Reg.* xxii, 3, 4, 5, etc

(*c*) III *Reg.* xxii, 27. לחם לחץ ומים לחץ. Du pain et de l'eau en petite quantité. *Voyez* II *Par.* xviii, 26, où saint Jérôme traduit : *Date ei panis modicum, et aquæ pauxillum.* Comparez *Isai.* xxx, 20

(*d*) C'est-à-dire, depuis environ l'an 3245, qui est le commencement de Joathan, jusqu'en 3306, qui est la dernière année d'Ezéchias.

(*e*) *Athanas. in Synopsi. Epiphan. Dorot. de vita Prophet. Chronic. Alex. Euseb. in Chronic. Sozom. hist. Eccl.* *l.* VII, *c.* xxix.

(*f*) *Mich.* i, 6, 7.

(*g*) *Mich.* i, 9-15.

vité des dix tribus, et leur retour dans leur pays (*a*). Le chapitre III contient une forte invective contre les princes de la maison de Jacob et les juges de la maison d'Israel, qui marquent en cet endroit, à mon avis, les principaux du royaume de Juda, les juges, les magistrats, les prêtres, les faux prophètes. Il leur reproche leur avarice, leur injustice et leurs faussetés, et dit qu'ils seront cause que Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, et la montagne du temple comme une forêt. Nous apprenons de Jérémie (*b*) que cette prophétie fut prononcée du temps d'Ezéchias, et qu'elle servit du temps de Joachim à garantir Jérémie de la mort qu'on voulait lui faire souffrir, pour avoir prophétisé à peu près la même chose que Michée contre Jérusalem.

Après ces tristes prédictions, Michée parle du règne du Messie et de l'établissement de l'Eglise chrétienne (*c*). Et comme les temps heureux qui suivirent le retour de la captivité de Babylone, et qui étaient la figure du règne du Messie, furent troublés par une tempête de peu de durée, Michée la prédit d'une manière qui a beaucoup de rapport à ce qu'Ezéchiel dit de la guerre de Gog contre les saints (*d*), et que nous croyons regarder le règne de Cambyse, ou la guerre d'Holopherne. Michée parle en particulier de la naissance du Messie, qui doit naître à Bethleem (*e*), et dont la domination doit s'étendre jusqu'aux extrémités du monde. Il dit que Dieu suscitera sept pasteurs, qui domineront avec l'épée dans le pays d'Assur et dans la terre de Nemrod : ce que nous expliquons de Darius, fils d'Hystaspe, et des sept conjurés qui tuèrent les Mages et qui possédèrent l'empire des Perses, après l'extinction de la famille de Cyrus. Le chapitre V, depuis le ỳ 7 jusqu'à la fin, décrit l'état florissant des Juifs dans leur pays, depuis le règne de Darius, et après les Machabées; mais de telle sorte qu'il y mêle toujours divers traits qui ne conviennent qu'à l'Eglise de Jésus-Christ.

Les deux derniers chapitres de Michée contiennent d'abord une longue invective contre les désordres de Samarie. Ensuite il prédit la chute de Babylone, le rétablissement des villes d'Israel, la grandeur du pays possédé par les Israélites, leur bonheur, les grâces dont Dieu les favorisera; tout cela en des termes si élevés, qu'ils conviennent principalement à l'état de l'Eglise chrétienne. Saint Jérôme (*f*) dit que Michée fut enterré à Morasthi; et Sozomènes (*g*) dit que son tombeau fut révélé à Zébenne, évêque d'Eleuthéropolis, sous l'empire du grand Théodose. Il nomme le lieu de sa sépulture Béretsate, qui est apparemment la même que Morasthi, à dix stades d'Eleuthéropolis. L'auteur de la vie et de la mort des prophètes, imprimé sous le nom de saint Epiphane, porte que Michée fut précipité et mis à mort par Joram, fils d'Achab, qui ne pouvait souffrir la liberté avec laquelle il lui reprochait ses désordres. Mais nous avons déjà remarqué que cet auteur, comme plusieurs autres, confondait Michée de Morasthi avec Michée, fils de Jérula [Jemla].

MICHÉE, fils de Gamarias, avertit les princes de Juda que Baruc avait lu dans le temple, en présence de tout le peuple, les prophéties du prophète Jérémie, qui était alors en prison (*h*). Ce qui fut cause que l'on fit venir Baruc devant le roi Joakim, lequel coupa avec un canif le livre de Jérémie, et le jeta au feu.

*MICHÉE. *Voyez* BEN-HAÏL

MICHEL, *Michael* (*i*), c'est-à-dire, *qui est semblable à Dieu.* On croit que saint Michel est le chef de l'armée céleste, de même que Lucifer est le chef de l'armée infernale; et que Dieu l'avait établi protecteur du peuple d'Israel, de même que l'Eglise chrétienne se flatte aussi de l'avoir pour chef et pour défenseur. Voici ce que l'Ecriture nous apprend touchant saint Michel. Saint Jude (*j*), dans son épître, dit que *l'archange Michel, dans la dispute qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa le condamner avec exécration, mais qu'il se contenta de dire : Que le Seigneur exerce sur toi sa puissance.* Saint Jude en conclut que les vrais fidèles ne doivent pas se servir de malédictions, ni de mauvais discours, comme font les hérétiques et les faux apôtres, *qui condamnent avec exécration ce qu'ils ignorent, et qui se corrompent dans tout ce qu'ils connaissent, comme les bêtes dénuées de raison.* Saint Pierre (*k*), dans un passage parallèle à celui de saint Jude, dit que les hérétiques *prononcent des blasphèmes, au lieu que les anges, qui sont si fort au-dessus d'eux par leur puissance, ne se condamnent point l'un l'autre avec des paroles d'exécration.*

On demande à quelle histoire saint Jude fait ici allusion, lorsqu'il dit qu'il y eut un combat entre l'archange saint Michel et le diable. On croit qu'il fait allusion à une histoire racontée dans le livre apocryphe de l'Assomption de Moïse (*l*), où il était raconté que l'archange saint Michel, après la mort de Moïse, soutenait que le corps de ce législateur devait être enterré et caché aux yeux des hommes, de peur que les Hébreux ou quelques autres peuples ne l'adorassent; le démon, au contraire, prétendant qu'il devait être laissé aux Hébreux, pour leur être un piége et un sujet de scandale (*m*). OEcumenius (*n*), sur une autre tradition, avance que

(*a*) *Mich.* II, 1, 1, etc., *per totum.*
(*b*) *Jerem.* XXVI, 18, 19, etc.
(*c*) *Mich.* IV, 1-11.
(*d*) *Ezech.* XXXVIII, XXXIX.
(*e*) *Mich.* V, 2, 3 *et seq.*
(*f*) *Hieron. Ep.* 27, *seu Epitaph. Paulæ.*
(*g*) *Sozom. l.* VII, *c.* XXIX, *Hist. Eccl.*
(*h*) An du monde 3399, avant Jésus Christ 601, avant l'ère vulg. 605. Voyez *Jerem.* XXXVI, 11, 12, 13.

(*i*) מי־כאל *Mi-chael. Quis ut Deus ?*
(*j*) *Judæ* ỳ 9, 10.
(*k*) II *Petr.* II, 10, 11.
(*l*) *Voyez* notre Dissertation sur la mort et la sépulture de Moïse, imprimée à la tête des Epîtres canoniques.
(*m*) Vide *Chrysost homil.* 5, *in Matth. Theodoret. qu* 43, *in Deut. Procop. in Deut. Joseph. Antiq. l.* IV, *c ult.*
(*n*) *OEcumen. Comment. in Epistol Judæ.*

saint Michel s'employait de tout son pouvoir à procurer à Moïse une sépulture honorable, mais que le démon soutenait que son corps lui appartenait, et qu'il était indigne des honneurs de la sépulture, comme étant coupable de la mort de l'Egyptien qu'il avait tué (*a*). Philon (*b*) et saint Epiphane (*c*) croient que le corps de Moïse fut enterré par les mains des anges. Nous avons encore aujourd'hui deux livres intitulés *Petii-ath Mose*, ou *Assomption de Moïse;* mais nous n'y lisons rien de la contestation de saint Michel avec le démon au sujet du corps de Moïse.

Un autre endroit où il est fait mention de saint Michel, est dans l'Apocalypse (*d*), où il est dit que la femme, qui signifiait l'Église, s'étant enfuie dans le désert, où Dieu lui avait préparé une retraite, *il se donna une grande bataille dans le ciel. Michel et ses anges combattaient contre le dragon; et le dragon et ses anges combattaient contre lui : mais ceux-ci furent les plus faibles; et depuis ce temps-là, ils ne parurent plus dans le ciel. Et ce grand dragon, cet ancien serpent, qui est appelé le diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses anges avec lui.* C'est de cet endroit que l'on a conclu que l'archange saint Michel était l'ange tutélaire et le défenseur de l'Eglise chrétienne. Il fit principalement éclater son pouvoir dans le temps des persécutions des païens contre les fidèles. Il réprima la puissance de Satan, il soutint la foi des chrétiens, il renversa la puissance des persécuteurs.

Daniel parle aussi de saint Michel en deux endroits. Il dit que l'ange Gabriel lui étant apparu (*e*), lui dit : *Depuis que vous vous êtes affligé en la présence de votre Dieu, et que vous vous êtes appliqué à l'intelligence des paroles de la prophétie de Jérémie, vos prières ont été exaucées, et elles m'ont fait venir ici. Le prince du royaume des Perses m'a résisté vingt et un jours; mais Michel, l'un d'entre les premiers princes, est venu à mon secours; et cependant j'ai demeuré là auprès du roi de Perse.* L'on croit communément (*f*) que cet ange du royaume des Perses était celui à qui Dieu avait confié le soin et la défense de cet Etat, et qu'il s'opposait à Gabriel et à Michel, parce qu'il voulait retenir les Juifs le plus qu'il pourrait dans le royaume des Perses, où ils faisaient beaucoup de bien, et procuraient la conversion de plusieurs infidèles; et par conséquent il s'opposait de tout son pouvoir à leur retour dans la Palestine, où ils devaient être renvoyés par Cyrus. D'autres ayant peine à concevoir cette opposition de volonté entre trois bons anges, se sont imaginé que l'ange des Perses était un mauvais ange (*g*) qui, jaloux du bonheur des Juifs, faisait tous ses efforts pour empêcher que Cyrus ne parvînt à l'Empire des Perses, et ne leur rendît la liberté.

Enfin le dernier endroit où nous trouvions dans l'Ecriture le nom de Michel, est celui où Daniel, parlant des persécutions d'Antiochus Epiphane contre les Juifs (*h*), et de la mort malheureuse de ce prince impie, dit qu'*en ce temps-là Michel le grand prince s'élèvera, lui qui est le protecteur des enfants d'Israel, et qu'il viendra un temps qu'on n'en aura jamais vu de semblable jusqu'alors; qu'en ce temps-là tous ceux qui auront été écrits au livre de vie, seront sauvés, et ceux qui auront été savants, brilleront comme la splendeur du firmament.* Michel fut donc envoyé de Dieu au secours de son peuple durant ces temps de persécution; il inspira aux Machabées un courage invincible; il frappa l'impie Antiochus, et délivra l'Eglise juive de la plus terrible persécution à laquelle elle eût jamais été exposée.

On croit que ce fut l'archange saint Michel qui conduisit les Hébreux dans leur voyage du désert, et dont il est dit (*i*) : *Je vais envoyer mon ange, afin qu'il marche devant vous, et qu'il vous conduise dans le chemin, et qu'il vous fasse entrer dans le pays que je vous ai préparé. Respectez-le, écoutez sa voix, et gardez-vous bien de le mépriser; car il ne vous pardonnera point, lorsque vous pécherez, et mon nom est en lui;* c'est-à-dire, il est mon envoyé, mon ambassadeur, il agit en mon nom. On croit aussi que c'est lui qui apparut à Moïse dans le buisson ardent, qui lui parla au nom du Seigneur, qui était le conducteur du peuple dans le désert, et qui donnait des marques de sa présence dans la colonne de nuée. On veut aussi que ce soit lui qui apparut à Josué (*j*) dans la campagne de Jéricho, et à Gédéon, et à Manué, père de Samson. En un mot on lui attribue la plupart des plus fameuses apparitions rapportées tant dans le Nouveau que dans l'Ancien Testament. — [*Voyez* Ange, note; Memra, Métatron.]

L'Eglise chrétienne célèbre trois apparitions de saint Michel, arrivées longtemps après les apôtres, et dont il n'est fait aucune mention dans l'Ecriture. La première est celle de Chones ou Colosses en Phrygie, dont on ne sait pas distinctement le temps. La fête de cette apparition fut fixée au 6 de septembre dans toute l'Eglise d'Orient. La seconde est l'apparition de saint Michel au mont Gargan en Italie, dans le royaume de Naples. Cette apparition arriva, dit-on, sur la fin du cinquième siècle. L'Eglise célèbre la fête de cette apparition au 8 mai, et celle de la dédicace de la caverne dans laquelle il apparut, au 29 de septembre. Enfin la troisième apparition de saint Michel, qui est honorée par une fête particulière dans l'Eglise, est celle qui se fit à Autbert, évêque d'Avranches, sur un rocher appelé la Tombe, où est aujourd'hui l'abbaye de Saint-Michel bâtie sur un grand rocher au milieu de la mer, dans le golfe d'entre la Normandie et la Bretagne.

(*a*) *Exod.* II, 11, 12.
(*b*) *Philo, de Vita Mos. ad finem.*
(*c*) *Epiphan. hæres.* 55.
(*d*) *Apoc.* XII, 6, 7 *et seq.*
(*e*) *Dan.* X, 5-13.
(*f*) *Hieronym. Theodoret. Lyran. Perer. alii Interpp passim in Dan.* X.
(*g*) *Rupert. l.* IX, *de Victoria Verbi. Cassian collat* 8, c. XIII. *Theodoret. in Dan.* X. *Sanct Calov. Piscat.*, etc.
(*h*) *Dan.* XII, 1, 2.
(*i*) *Exod.* XXIII, 20, 23.
(*j*) *Josue*, V, 13.

Cette apparition se fit vers l'an 706, et la fête en a toujours depuis été célébrée en France le 16 d'octobre. *Voyez* M. Baillet dans ses *Vies des saints*, au 29 de septembre.

MICHEL, père de Sthur, de la tribu d'Aser. Sthur fut un des envoyés pour considérer la terre promise. *Num.* XIII, 14.

MICHEL, fils de Jésési, et père de Galaad, de la tribu de Gad. I *Par.* V, 14.

* MICHEL, gadite, que je crois différent du précédent. I *Par.* V, 13.

MICHEL, fils [aîné d'Izraïa et petit-fils] d'Osi, de la tribu d'Issachar. I *Par.* VII, 3.

MICHEL, de la tribu de Manassé, fut un des braves qui suivirent le parti de David contre Saül. I *Par.* XII, 20.

MICHEL, fils du roi Josaphat. Il fut tué avec ses autres frères par le roi Joram, après la mort de Josaphat. II *Par.* XXI, 2.

* MICHEL, lévite gersonite, I *Par.* VI, 40.

* MICHEL, fils ou descendant de Bazia, benjamite. I *Par.* VIII, 16.

* MICHEL, père d'Amri, Isacharite. I *Par.* XXVII, 18.

* MICHEL, père de Zébédia. *Esd.* VIII, 8.

MICHOL, fille de Saül. Les Hébreux croient qu'elle portait aussi le nom d'*Egla* (*a*), et qu'elle fut mère de Jéthraam. II *Reg.* III, 5. Mais ce sentiment n'est nullement fondé. Michol ayant conçu de l'amour pour David, et Saül son père en ayant été informé, en témoigna de la joie (*b*), et il dit : Je la donnerai pour femme à David, afin qu'il tombe entre les mains des Philistins, et qu'elle soit la cause de sa ruine. Saül dit donc à ses gens de parler à David, comme d'eux-mêmes, et de lui dire : Vous voyez que le roi et tous ses officiers vous aiment; pensez donc à devenir le gendre du roi. David répondit qu'il n'était pas digne de cet honneur, et que n'ayant point de bien, il n'y pouvait prétendre. On rapporta cela à Saül, qui dit : Faites savoir à David que je n'ai pas besoin de douaire pour ma fille; car alors c'était le mari qui donnait le douaire, et qui achetait en quelque sorte sa femme; je ne lui demande que cent prépuces des Philistins, pour me venger par là de mes ennemis. Peu de jours après, David marcha contre les Philistins, et en ayant tué deux cents, il en apporta les prépuces à Saül, lui donnant ainsi le double de ce qu'il lui en avait demandé; et Saül lui donna Michol sa fille en mariage.

Quelque temps après (*c*), le mauvais esprit ayant agité Saül, et David jouant de la harpe devant lui, pour le soulager, ce prince essaya de le percer, en lui jetant une pique qu'il tenait dans ses mains. David évita le coup, et se retira dans sa maison. Saül envoya des gardes pour garder sa maison pendant la nuit, et pour l'arrêter, et le lui amener le lendemain matin. Mais Michol le descendit en bas par une fenêtre, et par ce moyen il s'échappa et se sauva. Michol prit ensuite une statue (*d*), la coucha sur le lit de David, lui mit autour de la tête une peau de chèvre avec le poil (*e*), et sur le corps, la couverture du lit. Saül envoya dès le matin pour prendre David; mais on dit qu'il était malade. Il y renvoya de nouveau, disant qu'on le lui apportât dans son lit. Mais l'ayant voulu prendre, ils ne trouvèrent qu'une statue; et Michol s'excusa auprès de son père, en disant que David l'avait menacée de la tuer, si elle ne le faisait évader. Quelque temps après (*f*). Saül donna Michol à Phalti, fils de Laïs de Gallim.

Mais David se la fit rendre, lorsqu'il fut parvenu à la royauté (*g*); et ce fut une des conditions qu'il demanda à Abner, lorsque ce général vint lui offrir ses services, et lui promettre de ramener tout Israel à son obéissance. Alors David envoya des ambassadeurs à Isboseth, qui régnait à Mahanaïm au delà du Jourdain, pour lui redemander Michol. Isboseth la lui renvoya, et Phaltiel l'accompagna en pleurant, jusqu'à Bahurim. Les Hébreux veulent que Phalti ou Phaltiel ne se soit jamais approché de Michol, qui dans la rigueur n'était pas sa femme, puisque David ne l'avait pas répudiée. D'autres croient que Michol eut cinq fils de Phaltiel, lesquels furent livrés aux Gabaonites, pour être crucifiés, ainsi qu'il est rapporté II *Reg.* XXI, 8. Mais en cet endroit-là il paraît qu'il y a faute dans le texte, et qu'au lieu de *Michol*, il y faut lire *Mérob ;* car Michol fut donnée non à Hadriel fils de Berzellaï, comme le dit le texte qu'on vient d'indiquer, mais à Phaltiel fils de Laïs; ou qu'au lieu de Hadriel fils de Berzellaï, il faut lire Phaltiel fils de Laïs, ou chercher une autre solution, qu'on peut voir ci-devant sous l'article de Mérob.

David, dès le commencement de son règne (*h*), conçut le dessein de transporter l'arche d'alliance de Silo, où elle était, à Jérusalem, où il avait fixé sa demeure. Il exécuta ce pieux dessein avec toute la pompe que son zèle et sa piété lui inspirèrent. Il parut lui-même dans la cérémonie, sautant et dansant dans le transport de sa joie. Michol, qui regardait cela de sa fenêtre, en conçut du mépris; et, lorsque David fut de retour dans son palais, elle lui dit : Que le roi d'Israel a eu de gloire aujourd'hui, en se découvrant devant les servantes de ses serviteurs, et paraissant nu comme aurait fait un bouffon! David lui répondit : Oui, devant le Seigneur, qui m'a préféré à votre père et à toute sa maison, et qui m'a établi chef de son peuple, je danserai, et je paraîtrai vil encore plus que je n'ai paru, je serai méprisable à

(*a*) Vide *Tradit. Hebr. in* II *Reg* III.

(*b*) I *Reg.* XVIII, 20. An du monde 2942, avant Jésus-Christ 1058, avant l'ère vulg. 1062.

(*c*) I *Reg.* XIX, 11, 12 *et seq.* An du monde 2943, avant Jésus-Christ 1057, avant l'ère vulg. 1061.

(*d*) L'Hébreu : *Elle prit des théraphims.* Les 70 : Κενοτάφια, des figures. Comme les représentations d'un mort, ou d'un tombeau vide.

(*e*) L'Hébreu : את כביר העזים. Un chevet de poil de chèvres. 70 : ἧπαρ τῶν αἰγῶν. Un foie de chèvres. *Aq.* Στρογγύλωμα τριχῶν. Un peloton de poil.

(*f*) I *Reg.* XXV, 44. Apparemment l'an du monde 2944, avant Jésus-Christ 1056, avant l'ère vulg. 1060.

(*g*) II *Reg.* III, 13, etc. An du monde 2956, avant Jésus-Christ 1044, avant l'ère vulg. 1048.

(*h*) II *Reg.* X, 15, 16, 20, 21, 22, etc. An du monde 2959, avant Jésus-Christ 1041, avant l'ère vulg. 1045.

mes propres yeux, et je n'en serai que plus glorieux devant les servantes dont vous me parlez. Et Michol n'eut jamais d'enfant jusqu'à sa mort; ce que l'Ecriture semble attribuer à ce qu'elle dit à David dans cette occasion. Depuis ce temps, il n'est plus fait mention de Michol dans l'Ecriture et on ignore le temps de sa mort.

* MIDI. *Voyez* Auster.

MIEL. L'abeille est le plus petit des animaux qui volent, dit l'Ecclésiastique (*a*), et son fruit est la chose du monde la plus douce. L'Ecriture, pour marquer une troupe d'ennemis qui poursuit avec opiniâtreté et avec ardeur, se sert de la similitude des abeilles (*b*) : *Sicut solent apes persequi*. Et ailleurs (*c*) : *Circumdederunt me sicut apes*. Dieu, pour nous donner une idée de sa toute-puissance, dit qu'il fera venir d'un coup de sifflet (*d*) la mouche qui est sur les fleuves d'Egypte et l'abeille qui est dans le pays d'Assur, pour se répandre sur le pays de son peuple. Cette mouche et cette abeille ne sont autres que les rois d'Egypte et d'Assyrie. *Voyez* ci-devant Béelsébub, et, ci-après, Mouche, où nous parlons du culte que les Philistins ont rendu à la mouche.

Quant au miel, on voit dans le Lévitique (*e*) que le Seigneur ne permettait pas qu'on lui en offrît sur son autel : *Nec quidquam fermenti ac mellis adolebitur in sacrificio Domini*. On donne plusieurs raisons de convenance de cette loi : par exemple, que le miel ne s'accommode pas avec les autres choses que l'on offrait en sacrifice, qu'il fait aigrir le pain, qu'il n'est pas bon avec la viande rôtie; ou bien parce que la mouche est un insecte qui passe pour impur (*f*); ou parce que le miel est le symbole des voluptés charnelles; ou enfin pour s'éloigner des usages des païens, qui avaient accoutumé d'offrir du miel dans leurs sacrifices (*g*). — [Ils en offraient aux dieux infernaux (1), et on s'en servait dans les évocations des âmes des morts (2). Dans les fêtes dites Persiques, on ne faisait à Mithra que des offrandes de miel (3).]

Mais en même temps que Dieu défend de lui offrir du miel en sacrifice, il ordonne qu'on lui en offre les prémices; *Levit.* II, 12 : *Primitias tantum offeretis et munera*. Ces prémices et ces offrandes étaient destinées à la nourriture et à l'entretien des prêtres et ne se présentaient pas sur l'autel. Au reste, sous le nom de *miel* (*h*), les rabbins et les auteurs des Dictionnaires hébreux entendent non-seulement le miel des abeilles, mais aussi le miel des dattes de palmiers ou les dattes mêmes, dont on tire du miel; et il semble que quand Dieu ordonne qu'on lui offre les prémices du miel, il faut l'entendre des prémices des dattes; car on sait qu'en général l'on n'offrait les prémices que des fruits.

Tout le monde sait que le miel était autrefois très-commun dans la Palestine. Les expressions de l'Ecriture, qui portent si souvent que ce pays est une terre où coulent des ruisseaux de miel et de lait (*i*), en sont une bonne preuve. Moïse (*j*) dit que le Seigneur a introduit son peuple dans un pays dont les rochers découlent d'huile et dont les pierres produisent le miel en abondance. Le miel coulait sur la terre dans la forêt où Jonathas trempa le bout de son bâton dans cette liqueur et la porta à sa bouche (*k*). Les voyageurs remarquent qu'il y est encore aujourd'hui très-fréquent, et que les habitants du pays le mêlent dans toutes leurs sauces. Saint Jean-Baptiste (*l*) se nourrissait de miel sauvage qui se trouvait à la campagne dans les rochers ou dans le creux des arbres. On nourrissait les enfants avec du lait, de la crème et du miel : *Butyrum et mel comedet, ut sciat*, ou *donec sciat reprobare malum, et eligere bonum* (*m*). C'était ce que l'on connaissait alors de plus doux et de plus délicieux avant l'invention et la préparation du sucre. Le Seigneur se plaint de Jérusalem, qui avait offert aux idoles (*n*) le pain, l'huile et le miel qu'il lui avait donnés pour sa nourriture. Enfin la trop grande quantité de miel nuit à l'estomac et lui cause du dégoût (*o*) : *Vous avez trouvé du miel*, dit le Sage, *mangez-en autant qu'il faut, de peur que si vous en preniez trop, vous ne soyez contraint de le rendre*. — [*Voyez* Lait.]

MIGMA, terme grec qui se trouve dans la Vulgate, *Isai.* XXX, 24 : *Commistum migma comedent*. Il répond à l'hébreu *belil* (*p*), qui signifie *mélange*. On traduit le texte diversement. Les Septante : *Ils mangeront les pailles mêlées avec l'orge*. L'Hébreu : *Ils mangeront un mélange aigrelet, qui a été vanné et jeté en l'air*. Ce mélange aigrelet était quelques grains d'un goût un peu aigre pour ragoûter les animaux, surtout dans les chaleurs. *Voyez* Bochart, *de Anim. sacr. parte* I, *l.* II. *c.* VII.

MILAN, oiseau de proie, nommé en latin *milvus*, et en hébreu *daah*. Quelques-uns traduisent ce terme par *une pie*, et d'autres par *un vautour*. L'hébreu *daah* signifie *voler*. Le milan vole fort vite et fort haut. Moïse le range parmi les oiseaux impurs (*q*).

MILET, ville célèbre de l'Ionie; en latin et

(*a*) *Eccli.* XI, 3.
(*b*) *Deut.* I, 44.
(*c*) *Psalm.* CXVII, 12.
(*d*) *Isai.* VII, 18.
(*e*) *Levit.* II, 11.
(*f*) *Levit.* XI, 20.
(*g*) *Herodot. l.* II. Vide *Bochart de Animal. sacr parte* I, *l.* IV, *c.* II. Vide *et Ezech* XVI, 18, 19.
(*h*) דבש *Debasch.* Μέλι, *Mel.*
(*i*) *Exod.* III, 8; XIII, 5, *et passim.*
(*j*) *Deut.* XXXII, 13 Vide *et Psal* LXXX, 17
(*k*) II *Reg.* XIV, 25, 26, 27.
(*l*) *Matth.* III, 4.
(*m*) *Isai.* VII, 15.
(*n*) *Ezech.* XVI, 19
(*o*) *Prov.* XXV, 16.
(*p*) *Isai.* XXX, 24. בליל חמיץ ואבוך 70 : Ἄχυρα ἀναπεποιημένα κριθῇ λελικμημένη
(*q*) *Levit.* XI, 14. הדאה 70 : Γρῦπα. *Alias* Γῦπα. *Vulturem.*
(1) Eurip., *Iphigen. in Taur.* v. 63.
(2) Niceph. Greg., ad Synech, *de Insomn.*, p 402.
(3) Porphyr., *de Antr. Nymph*, cap. XVI.

en grec, *Miletum*, ou *Miletos*. Peut-être la même que *Melothi* de Judith II, 13. Saint Paul, allant de Corinthe à Jérusalem, l'an 58 de l'ère commune, passa par Milet; et comme il y allait par mer et qu'il ne pouvait se transporter à Ephèse (*a*), il fit venir à Milet l'évêque et les prêtres de l'Eglise d'Ephèse, qui en était éloignée d'environ douze lieues. Lorsqu'ils furent arrivés, il leur parla avec beaucoup de force, les exhorta à la vigilance, leur prédit qu'il viendrait parmi eux des loups ravissants, qui n'épargneraient point le troupeau; il leur déclara qu'il allait à Jérusalem, quoique de toutes parts on lui prédît qu'il n'y avait à y attendre que des liens et des persécutions. Après cela il leur dit adieu, et s'embarqua pour la Phénicie.

MILICE DES HÉBREUX. *Voyez* ci-devant GUERRE, et la dissertation *sur la tactique des Hébreux*, à la tête du premier tome de ce Dictionnaire. — [*Voyez* aussi PRINCES DE LA MILICE.]

MILLE, mesure de mille pas; *Milliaire*. Les trois milles font la lieue. La lieue de France est de deux mille cinq cents pas géométriques. Les huit stades font le mille. Notre Sauveur veut que, si l'on nous oblige à faire mille pas, nous en fassions deux mille (*b*). Les Romains mesuraient ordinairement par *milles* et les Grecs par *stades*. La stade était était de cent vingt-cinq pas, et le pas de cinq pieds. Les anciens Hébreux n'avaient ni stades, ni milles, ni pieds, mais seulement la coudée, la toise et la corde. Les rabbins se servent de *milles;* ils donnent au mille deux mille coudées, et les quatre milles font le *parasa*. *Voyez* M. Reland, *Palæst.*, *l.* II, *c.* I, *p.* 396, 397. *Voyez* la table des mesures des Hébreux.

* MILITTA. *Voyez* MYLITTA

MILLE, en hébreu, *éleph*, en grec, *chilion*, en latin, *mille*, nombre de dix centaines; mais il se prend souvent pour un grand nombre indéfini. Pax exemple : Le Seigneur fait miséricorde en *mille* générations (*c*); et : J'aime mieux passer un jour dans les parvis de mon Seigneur que *mille* jours ailleurs (*d*). Et encore (*e*) : Il s'est souvenu de la parole qu'il a donnée pour *mille* générations, c'est-à-dire pour toujours. Saint Jean, dans l'Apocalypse (*f*), dit qu'il vit descendre du ciel *un ange qui avait la clef de l'abîme, qui enchaîna le dragon ou le diable pour* mille *ans; et, l'ayant jeté dans l'abîme, il le ferma sur lui et le scella jusqu'à ce que les* mille *ans soient accomplis; après quoi le dragon doit être délié pour un peu de temps.* Saint Jean vit ensuite les saints martyrs *qui ont vécu et régné avec Jésus-Christ pendant* mille *ans*. Mais les autres justes qui ne sont point martyrs *ne sont point rentrés dans la vie jusqu'à ce que* mille *ans soient accomplis. C'est là la première résurrection. Heureux et saints sont ceux qui auront part à la première résurrection ! La seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux; mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, et ils régneront avec lui pendant* mille *ans; et après que* mille *ans seront accomplis, Satan sera délié, et il sortira de sa prison.*

C'est de ces passages mal entendus qu'est venue l'opinion des *Millénaires*, qui ont cru que Jésus-Christ régnerait sur la terre avec ses saints pendant mille ans avant le jour du jugement. Ceux qui ont défendu ce sentiment n'étaient point une secte d'hérétiques ou de schismatiques séparés de l'Eglise : c'étaient des anciens Pères de l'Eglise, célèbres par leur doctrine et par leur sainteté, qui ont de bonne foi et sans opiniâtreté soutenu une opinion qu'ils croyaient voir clairement établie dans l'Ecriture. Ce sentiment venait des Juifs, qui attendaient sous le Messie un règne de mille ans sur la terre, comme on le voit dans le quatrième livre d'Esdras, chapitre IV, ỳ 35 et suiv., et chap. VI, ỳ 18. Mais celui qui donna le plus de cours à ce système fut Papias, disciple de saint Jean l'évangéliste, qui prétendait avoir reçu des apôtres et de leurs disciples l'opinion du règne de Jésus-Christ pendant mille ans sur la terre (*g*). Caïus, prêtre de l'Eglise romaine, qui vivait au second siècle de l'Eglise, traite le sentiment des Millénaires de fable inventée par Cérinthe (*h*).

Comme le nom de *Millénaires* ne se trouve point dans les livres saints, nous ne nous croyons pas obligés d'en parler ici avec étendue. On peut consulter la Dissertation que M. Du Pin a composée sur ce sujet, à la tête de son ouvrage sur l'Apocalypse; et notre commentaire sur le chapitre XX, ỳ 2, du même livre. Saint Augustin (*i*), saint Grégoire le Grand (*j*), André de Crète, Bérengaudus, Ribéra et plusieurs savants interprètes de l'Apocalypse entendent sous le nom de *mille ans*, non un nombre d'années fixe et déterminé, mais tout le temps qui s'écoulera jusqu'à la fin des siècles, à commencer à la résurrection du Sauveur, qui est le commencement de son règne sur son Eglise.

MILLENAIRES. *Voyez* MILLE.

MILLET, sorte de grain, nommé en latin *millium*. Il en est parlé dans Isaïe et dans Ezéchiel (*k*). Isaïe dit que le laboureur *sème dans sa terre du blé, de l'orge, du millet et de la vesse, chacun en sa place*. Et Ezéchiel (*l*) reçoit ordre, de la part du Seigneur, de se faire du pain avec un mélange de blé, d'orge, de fèves, de lentilles et de millet. Le terme dont se sert Isaïe est *nisman;* et celui dont se sert Ezéchiel est *dochan*. Les Septante rendent l'un et l'autre par *kenchron*, qui signifie du millet. Mais on doute de la signification de *nisman*. Les uns le rendent

(*a*) *Act.* XX, 14, 15, 16, etc.
(*b*) *Matth.* V, 41.
(*c*) *Deut.* V, 10; VII, 9.
(*d*) *Psalm.* LXXXIII, 11.
(*e*) *Psalm* CIV, 8.
(*f*) *Apoc.* XX, 2, 3, 4, 5, etc.

(*g*) Vide *Euseb. l.* III, *Hist. Eccl. c.* XXXIX.
(*h*) *Apud Euseb. l.* III, *c.* XXVIII. *Hist. Eccl.*
(*i*) *Aug. de Civit. l.* XX, *c.* VII *et seq.*
(*j*) *Greg. Mag. l.* IV. *Moral. c.* XII.
(*k*) *Isai.* XXVIII, 25. נסמן 70 : Κέγχρον.
(*l*) *Ezech.* IV, 9. דחן 70 : Κέγχρον.

par l'épautre ou la vesce; d'autres le joignent à *hordeum*, et traduisent *hordeum signatum* ou *insigne*. Le terme *nisman* ne se trouve qu'en cet endroit; *dochan* ne se trouve non plus qu'au passage que nous avons cité d'Ezéchiel.

MINCHA. Ce terme est purement hébreu, et signifie les offrandes de farine, les gâteaux, les beignets que l'on offrait dans le temple du Seigneur (*a*). Les Septante ont quelquefois conservé ce terme hébreu dans leur traduction (*b*); mais au lieu de *mincha*, ils lisent *manaa*, qui était sans doute la prononciation usitée de leur temps. On trouve *manna* dans le même sens dans Baruc, I, 10 : *Facite manna, et offerte pro peccato.* L'Ecriture emploie le nom de *mincha* pour exprimer les offrandes qu'Abel et Caïn firent au Seigneur de leurs prémices et de leurs fruits (*c*); et pour les présents que Jacob fit à son frère Esaü, lorsqu'il revint de la Mésopotamie (*d*); et pour ceux que les enfants de Jacob portèrent à Joseph dans l'Egypte, avant qu'il se fût découvert à eux (*e*); et ceux qu'Aod présenta à Eglon, roi des Moabites (*f*). Malachie, parlant du sacrifice de la nouvelle loi, qui doit s'offrir en tout lieu, se sert du nom *mincha* (*g*) : *Ab ortu enim solis, usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda.*

MINE, *mina*, ou *mna*, sorte de monnaie nommée en hébreu *min* ou *mina*, qui signifie proprement *une partie* ou *une fois*. Je ne remarque ce terme que dans les livres des Rois, des Paralipomènes, d'Esdras et d'Ezéchiel. Ce prophète (*h*) nous apprend que la mine valait soixante sicles, qui font quatre-vingt-dix-sept livres cinq sous de notre monnaie. Voilà pour la mine hébraïque. Mais la mine grecque ou attique, qui est apparemment celle dont il est parlé dans les livres des Machabées et dans le Nouveau Testament, valait cent drachmes, ou cinquante livres de notre monnaie. Il y avait aussi une petite mine qui valait soixante-quinze drachmes.

* MINERVE. *Voyez* Sagesse.

* MINISTRE. *Voyez* Fils du roi.

MINUTUM, petite pièce de monnaie qui valait le quart d'un sol romain, c'est-à-dire, neuf deniers de notre monnaie. *S. Marc* XII, 42 : *Misit duo minuta, quod est quadrans. Voyez* aussi *Luc.* XII, 59, et XXI, 2.

MIPHIBOSETH, fils de Saül et de sa concubine Respha. David livra Miphiboseth aux Gabaonites, pour être crucifié devant le Seigneur, en expiation de la cruauté exercée par Saül contre les Gabaonites, II *Reg.* XXI, 8.

MIPHIBOSETH, fils de Jonathas, fut nommé autrement Méribaal, ainsi que nous l'avons dit sur l'article de Méribaal. Miphiboseth était encore tout jeune, lorsque Jonathas son père fut tué à la bataille de Gelboé (*i*). La nourrice de cet enfant fut si effrayée de cette nouvelle, qu'elle laissa tomber l'enfant, qui demeura boiteux toute sa vie par cet accident. Lorsque David se vit paisible possesseur du royaume (*j*), il fit faire la recherche de ceux qui pouvaient rester de la maison de Saül, afin qu'il leur pût faire du bien, en considération de Jonathas, son ami. On dit qu'il y avait un fils de Jonathas, nommé Miphiboseth, dans la maison de Siba. Le roi, l'ayant fait venir, lui dit : *Je veux vous combler de biens, à cause de Jonathas, votre père ; je vous ferai rendre tous les héritages de Saül, votre aïeul, et vous mangerez toujours à ma table.* En même temps, il dit à Siba qu'il avait donné à Miphiboseth tout ce qui avait appartenu à Saül, et lui commanda d'avoir soin de cultiver ses champs, et de fournir la nourriture à Micha, fils de Miphiboseth ; mais qu'à l'égard de Miphiboseth, il serait nourri de la table du roi. Ainsi, il demeura à Jérusalem, et mangea à la table de David.

Quelques années après (*k*), lorsque Absalon se révolta contre son père, et le contraignit de sortir de Jérusalem, Miphiboseth dit à Siba, son serviteur, de lui préparer une monture pour accompagner David, parce qu'étant boiteux, il ne pouvait l'accompagner a pied. Mais Siba non-seulement le refusa, mais aussi alla trouver David avec deux ânes chargés de provisions, et lui dit que Miphiboseth, au lieu de venir avec lui pour accompagner le roi dans sa fuite, était demeuré à Jérusalem, en disant : *La maison d'Israel me rendra aujourd'hui le royaume de mon père.* Alors David dit à Siba : *Je vous donne tout ce qui était à Miphiboseth.* Et après que le parti d'Absalon fut dissipé, et lorsque David revint à Jérusalem, Miphiboseth vint au-devant du roi; il parut devant lui comme un homme dans le deuil, n'ayant ni lavé ses pieds, ni fait sa barbe, ni pris aucun soin de ses vêtements. Et, quand il parut devant David, le roi lui dit : *Miphiboseth, pourquoi n'êtes-vous pas venu avec moi ?* Il répondit : *Mon seigneur et mon roi, Siba, mon serviteur ne m'a pas voulu obéir ; car, étant incommodé des jambes comme je le suis, je lui avais dit de me préparer un âne pour vous suivre, et, au lieu de le faire, il est venu m'accuser devant mon seigneur. Mais pour vous, mon seigneur et mon roi, vous êtes comme un ange de Dieu; faites de moi tout ce qu'il vous plaira; car toute la maison de mon père n'a mérité que la mort, et, au lieu de cela, vous m'avez donné place à votre table. Quel sujet donc aurais-je de me plaindre, et de vous importuner encore?* Le

(*a*) *Levit.* II, 1, 3, 10, *et passim.* מִנְחָה *Mincha.*
(*b*) *Voyez* le Grec de *Jerem.* XVII, 26. *Dan.* II, 46. IV *Reg.* VIII, 8, 9; XVII, 7; XX, 12. II *Par.* VIII, 7. II *Esdr.* XIII, 5, 9. *Ezech.* XLV, 25; XLVI, 6, 8, 12, etc. Μαναά.
(*c*) *Genes.* IV, 3, 4.
(*d*) *Genes.* XXXII, 13, 16, 18, 20, 21.
(*e*) *Genes.* XLIII, 10, 14, 21.
(*f*) *Judic.* III, 15, 17, 18.
(*g*) *Malach.* I, 10, 11.
(*h*) *Ezech.* XLV, 12.
(*i*) An du monde 2949, avant Jésus-Christ 1051, avant l'ère vulg. 1055. II *Reg.* IV, 4.
(*j*) An du monde 2965, avant Jésus-Christ 1035, avant l'ère vulg. 1039 II *Reg.* IX, 1, 2, 3, etc.
(*k*) An du monde 2980, avant Jésus-Christ 1020, avant l'ère vulg. 1024. II *Reg.* XVI, 1, 2, 3, etc

roi lui dit : *C'est assez ; ce que j'ai ordonné subsistera : vous et Siba partagez les biens.* Miphiboseth répondit : *Je veux bien même qu'il ait tout, puisque je vois mon seigneur et mon roi heureusement revenu dans sa maison.* Miphiboseth laissa un fils nommé Micha (*a*). On ne sait pas le temps de sa mort.

MIRACLE, signe, prodige, merveille ; ces termes sont ordinairement employés dans l'Ecriture pour désigner une action, un événement, un effet supérieur aux lois connues de la nature. On donne ce nom non-seulement aux vrais miracles opérés par des saints ou des prophètes envoyés de Dieu ; par des bons anges, par la main de Dieu, ou par le Fils de Dieu ; mais aussi aux faux miracles des imposteurs, et aux miracles opérés par des méchants, des faux prophètes, des démons. Moïse, par exemple, parle des miracles des magiciens de Pharaon, comme il parle de ceux qu'il opérait lui-même au nom et par la vertu de Dieu ; et le Sauveur dans l'Evangile prédit que les faux Christs et les faux prophètes feront des prodiges capables d'induire à erreur, s'il était possible, même les élus (*b*). Et saint Jean, dans l'Apocalypse (*c*), parle d'une bête qui sortait de la terre, que l'on entend d'un persécuteur de l'Eglise, qui faisait des prodiges jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre en présence des hommes, et qui séduisit un grand nombre de personnes, à cause des prodiges que Dieu permit qu'il fît en leur présence. Et dans le même livre (*d*) on parle des démons qui font des miracles pour engager les rois de la terre à faire la guerre aux saints, et du faux prophète (*e*) qui a fait des prodiges pour séduire ceux qui ont reçu le caractère de la bête.

Les miracles et les prodiges ne sont donc pas toujours des signes certains, ni de la sainteté de ceux qui les font, ni des preuves de la vérité de leur doctrine, ni des témoignages assurés de leur mission. Le Fils de Dieu non-seulement permet, mais ordonne même d'examiner les miracles, et ceux qui les opèrent. Si l'on vous dit : *Le Christ est ici ou là, ne le croyez point; car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes, qui feront de grands signes et des prodiges*, etc. (*f*). Et Moïse (*g*) : *S'il s'élève parmi vous un prophète, ou un homme qui se vante d'avoir des songes* prophétiques, *et qu'il vous prédise un prodige ou un événement miraculeux, et que ce qu'il vous a prédit arrive en effet, et qu'après cela il vous dise : Allons, suivons les dieux étrangers : ne le croyez point; car c'est que le Seigneur veut vous éprouver pour voir si vous l'aimez de tout votre cœur*, etc. On peut donc avancer que la preuve des miracles n'est pas toujours certaine et univoque. Il y faut joindre celle de la mission de celui qui fait ces miracles, la vérité de sa doctrine, l'innocence de sa vie, sa soumission aux chefs de l'Eglise, sa bonne intelligence et son union avec les saints, et ceux dont la vie, la mission et la doctrine sont déjà reconnues et approuvées. Il faut examiner si ses miracles sont vrais, et ne sont pas des prestiges et des opérations magiques; s'ils conduisent à Dieu, à la paix, à la justice et au salut; si tous les caractères dont on vient de parler se rencontrent dans celui qui fait des miracles, on peut sans crainte le reconnaître pour envoyé de Dieu. — [*Voyez* EXAMEN.]

Le Sauveur, dans l'Evangile, se plaint que les Juifs ne voulaient croire qu'à force de miracles (*h*) : *Nisi signa et prodigia videritis non creditis.* Les mêmes Juifs s'adressant à Jésus-Christ, lui demandèrent un signe (*i*) : *Volumus a te signum videre.* Il leur répondit qu'il ne leur en donnerait point d'autre que celui du prophète Jonas, et que, comme Jonas avait été trois jours dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme serait trois jours dans le sein de la terre. Il dit ailleurs (*j*) que, s'il n'avait pas fait parmi eux des miracles que nul autre n'avait fait, ils n'auraient point de péché ; mais après ce qu'il a fait parmi eux, et après la doctrine qu'il y a prêchée, ils n'ont aucune excuse. Aussi Nicodème avoue que *personne ne pouvait faire les miracles qu'il faisait, à moins que Dieu ne fût avec lui* (*k*). Tant de miracles si suivis, accompagnés de tant de justice, d'innocence, d'une doctrine si pure et si divine, ne peuvent être l'ouvrage de la séduction et de la fausseté. Le doigt de Dieu y paraît manifestement. Jésus-Christ, envoyant ses apôtres prêcher l'Evangile parmi les Juifs et parmi les nations infidèles, leur donne un ample pouvoir de faire en son nom toutes sortes de prodiges (*l*). Et on peut assurer que rien n'a tant contribué à la propagation de la foi chrétienne que la multitude des miracles opérés par les apôtres et par leurs disciples : le tout accompagné de la plus sublime doctrine et de la plus pure morale, et de la vie la plus juste et la plus désintéressée.

Il faut que la prévention, l'endurcissement et l'incrédulité des Juifs aient été extrêmes, pour ne se pas rendre aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Saint Paul dit qu'il faut des miracles aux Juifs pour les convaincre (*m*) : *Judæi signa quærunt.* Et qui en a jamais fait de plus grands, de plus fréquents et de plus incontestables que Jésus-Christ ? Les peuples, moins prévenus que les docteurs, les prêtres et les pharisiens ne convenaient-ils pas que le Messie n'en pourrait jamais faire un plus grand nombre (*n*) ? *Christus cum venerit numquid plura signa faciet, quam quæ hic facit ?* Les docteurs eux-mêmes ne pouvant démentir leurs yeux, ni

(*a*) I *Par.* VIII, 34.
(*b*) *Matth.* XXIV, 24.
(*c*) *Apoc.* XIII, 13, 14.
(*d*) *Apoc.* XVI, 14.
(*e*) *Ibid.* XIX, 20.
(*f*) *Matth.* XXIV, 23, 24.
(*g*) *Deut.* XIII, 1.
(*h*) *Joan.* IV. 48.
(*i*) *Matth.* XII, 38.
(*j*) *Joan* XV, 24
(*k*) *Joan.* III, 2.
(*l*) *Matth.* XVI, 17
(*m*) I *Cor.* I, 22.
(*n*) *Joan.* VII, 31

s'opposer à la notoriété publique, n'osaient nier ses miracles, ils les rapportaient à Béelzébub. Les Juifs modernes veulent que Jésus-Christ ait volé le nom de *Jehovah* dans le temple, et qu'il s'en soit servi pour faire ses miracles. Quand cela serait, peut-on concevoir que Dieu favorise du don des miracles, et d'une si longue suite de miracles, et dans un si haut degré, un imposteur qui travaille à ruiner la loi et la religion, et qu'il lui permette de transmettre ce pouvoir à ses disciples, à ses apôtres, à ceux qui croient en lui, et cela après un si long temps? Qu'est-ce qu'induire à erreur, si cela ne s'appelle pas induire à erreur?

[« Les miracles, dit l'auteur des *Pensées sur la philosophie de la foi*, devaient nécessairement entrer dans le ministère du *Christ;* ils tiennent naturellement au système de l'incarnation, qui ne pouvait atteindre son but sans présenter un *caractère sensiblement divin.*

» On a fait bien de la physique et de la métaphysique sur ce sujet : c'est dire qu'on a perdu bien du temps et débité de grandes inutilités. On a trop généralisé, et par conséquent très-obscurci l'idée de *miracle*, et rendu les objections et les difficultés interminables.

» Pourquoi isoler et mettre dans un ordre analytique et abstrait des faits dont la nature est du ressort de la simple épreuve, et dont la correspondance avec toutes les parties de l'économie où ils se trouvent est l'unique règle de leur vérification? Un fait tire essentiellement sa consistance et son authenticité des circonstances qui l'enveloppent; il perd au creuset son caractère spécifique, et n'est plus la chose qu'on voulait connaître.

» Toute la question est ici de savoir si les actions extraordinaires que nos évangélistes racontent de Jésus-Christ, et qu'il appelait lui-même des *œuvres de Dieu*, sont réellement une attestation d'une *volonté spéciale* de Dieu ; si elles sont véritablement une manière dont Dieu nous déclare que celui qui fait *ces œuvres* est tel qu'il se qualifie, et que nous devons l'écouter.

» Pour un homme de bonne foi, un *miracle*, lorsqu'il s'agit d'un enseignement, n'est autre chose qu'un signe externe et sensible du témoignage que la Divinité lui rend; c'est la *voix de Dieu* qui nous dit : Croyez. Peu m'importe qu'en général ce *signe* puisse être imité ou cette voix contrefaite, s'il est évident que, dans le cas particulier où nous sommes, il ne peut y avoir ni imitation ni contrefaçon, et que la vérité soit ici mille fois plus naturelle et plus explicable que l'imposture.

» Il y a une énorme différence entre considérer un fait au spéculatif et dans la nudité de son caractère métaphysique, et l'examiner dans sa liaison et dans ses rapports avec tous les entours qui lui donnent son *individuation* et sa forme propre et numérique. Les résultats de ces deux façons de voir un objet ne peuvent donc être semblables. Donc tous les doutes et toutes les incertitudes que laissent après elles dans l'esprit de l'homme toutes ses recherches sur la nature, sur la possibilité, sur les qualités d'un *miracle en général*, sont essentiellement inapplicables aux *miracles de Jésus-Christ.*

» Qu'un homme que je connais comme moi-même, dont j'ai admiré partout l'incorruptible et délicate probité, en qui je n'ai jamais vu dominer qu'un désir, qui est que Dieu soit adoré et que les hommes soient bons et heureux, à qui il m'est impossible de supposer le moindre intérêt de mentir et de me tromper, qui passe sa vie à faire du bien, et qui a donné les plus éclatantes preuves de son inviolable dévoûment à la vérité et à la vertu ; qu'un tel homme se montre à moi muni du seing royal et déployant un brevet qui lui donne le pouvoir de parler au nom du prince et d'agir par son autorité : quand l'exhibition d'un tel titre serait pour moi la chose la plus inattendue et la plus extraordinaire, j'y croirais avant de l'examiner. Pourquoi? Parce qu'il y a pour moi une chose infiniment plus invraisemblable et à laquelle je m'attends bien moins : ce serait que cet homme fût un fourbe, et qu'il pût même concevoir la pensée de fabriquer de fausses lettres. Après cela, je laisserais tous les esprits difficultueux faire de froides dissertations sur l'essence des choses, sur ce qui constitue l'authenticité d'un brevet ; je les laisserais chercher et énumérer ennuyeusement toutes les manières dont on peut faire de faux brevets, citer longuement mille exemples d'aventuriers qui ont montré des brevets et qui n'avaient pas de brevets, etc., etc.

» Ce n'est pas la démonstration de la vérité interne des *miracles* de Jésus-Christ qui détermine mon adoration et ma croyance, mais c'est une preuve de sentiment qui tire sa force de la connaissance que j'ai de son caractère, du tissu de ses actions, d'une infinité de circonstances locales et personnelles dont la réunion produit aussi victorieusement la conviction dans un esprit sain et raisonnable, que toute l'évidence d'une démonstration géométrique, et qui me dispense de me noyer dans une métaphysique qui ne peut, en pareille matière, nous donner un seul rayon de vraie lumière.

» Croyez que lorsqu'un grand philosophe, après avoir longtemps analysé les *miracles*, disputé contre leur possibilité, querellé la résurrection d'un mort et prouvé par les lois de la mécanique qu'un paralytique ne peut guérir subitement, revient enfin à la foi, il n'est pas redevable de ce retour à l'acquisition de plus de connaissance qu'il n'en avait sur ce sujet, mais que la vraie, l'unique et dernière raison pourquoi il croit maintenant aux *miracles* rapportés par les évangélistes, c'est que ce sont eux qui les racontent et que c'est Jésus-Christ qui les a faits ; c'est que, quand des milliers d'historiens auraient menti, ceux de l'Evangile ne pourraient nous avoir trompés, et que quand des milliers d'imposteurs auraient fait de faux *miracles*, il serait encore impossible que ceux

de Jésus-Christ ne fussent pas la *voix de Dieu*.

» Rapportons-en un revêtu de toutes ses circonstances.

» Jésus affectionnait à Béthanie une famille considérée dans la Judée pour ses vertus et son respect pour la loi de Moïse. C'était dans la paisible société de ces vrais et ingénus enfants d'Abraham qu'il allait se délasser de la fatigue de ses prédications et de ses voyages. Cette innocente famille était composée d'un frère, nommé *Lazare*, et de deux sœurs, *Marthe* et *Marie*. Jésus exerçait son saint ministère à quelque distance de là, lorsque Marthe et Marie lui envoient dire : « Seigneur, Lazare, que vous aimez, est attaqué de maladie; et Jésus dit : Cette maladie n'est pas pour la mort, mais pour faire éclater la gloire de Dieu et celle de son Fils qu'il a envoyé. Et il voulut séjourner encore deux jours dans le même lieu ; et ensuite il dit à ses disciples : Retournons encore dans la Judée. Lazare notre ami dort, et je vais partir pour l'éveiller. Après quoi il leur dit ouvertement : Lazare est mort, et je me réjouis, à cause de vous, que cette mort soit arrivée en mon absence, afin que vous croyiez plus fermement en moi.... Jésus vient donc à Béthanie, où Lazare était depuis quatre jours enfermé dans le tombeau.... Marthe et Marie, qui étaient au fond de leur maison, environnées d'une grande foule de Juifs venus pour les consoler, allèrent au-devant de Jésus, et lui dirent : Seigneur, si vous eussiez été ici, notre frère ne serait pas mort. Et Jésus leur dit : Votre frère ressuscitera. Je sais, dit Marthe, qu'il ressuscitera au dernier jour. Jésus reprit : JE SUIS LA RÉSURRECTION ET LA VIE. Celui qui croit en moi vivra quand la mort l'aurait déjà frappé : et tous ceux qui vivent et qui ont cette foi dans mes paroles ne mourront jamais. Croyez-vous ce que je dis? Oui, Seigneur, répond la sœur de Lazare, je crois que VOUS ÊTES LE CHRIST, FILS DU DIEU VIVANT, qui êtes venu en ce monde... Jésus, voyant que Marie versait des larmes, et que les Juifs qui étaient autour d'elle pleuraient aussi, frémit en lui-même, il se sentit troublé et attendri, et il dit : Où l'avez-vous mis? On lui répond : Venez, Seigneur, et voyez. ET JÉSUS PLEURA. Ce qui fit dire aux Juifs : COMBIEN IL L'AIMAIT! Comment lui, qui a rendu la vue à un aveugle-né, n'a-t-il pas empêché que Lazare ne mourût? Alors Jésus, frémissant encore en lui-même, s'approche du sépulcre. C'était une enceinte creusée dans la terre et couverte d'une pierre. Jésus dit : Qu'on lève la pierre. Seigneur, interrompit Marthe, il doit être déjà corrompu, car il y a quatre jours qu'il est dans ce tombeau. Ne vous ai-je point dit, reprit Jésus, que si vous croyez, VOUS VERREZ ÉCLATER LA GLOIRE DE DIEU? On ôta donc la pierre. Aussitôt il lève les yeux au ciel et s'écrie : O mon Père! je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé, quoique je susse bien que VOUS M'EXAUCEZ TOUJOURS. Mais je vous parle ainsi à cause du peuple qui m'environne, afin que tous ceux qui seront témoins de ce qui va arriver CROIENT QUE C'EST VOUS-MÊME QUI M'AVEZ ENVOYÉ. Après avoir dit ces paroles, il cria d'une voix forte : VENEZ, LAZARE, sortez de ce tombeau. Et au même moment le mort se lève et paraît au milieu de l'assemblée avec les bandelettes dont on lui avait lié les pieds et les mains, et avec le voile dont on lui avait enveloppé le visage.

» Ressouvenez-vous maintenant, sage lecteur, de ce que nous avons observé tout à l'heure, savoir, que l'état direct et immédiat de la question est ici de savoir, non si cette résurrection est une vraie résurrection, non si une vraie résurrection passe les bornes d'une force humaine et si elle est contre le cours de la nature, non si une fausse résurrection peut tellement en imiter une véritable, qu'elle donne absolument la même apparence, et qu'elle produise exactement la même sensation : mais si ce fait, tel qu'on vient de l'exposer, quel qu'il soit en lui-même, et en faisant abstraction de son caractère intime, est une *expression divine*, une *attestation du ciel* qui confirme ce que le *Christ* nous dit de lui-même; si c'est enfin la *voix de Dieu* qui déclare à la terre que ce prophète qui se donne publiquement pour l'*envoyé du Très-Haut*, possède réellement l'autorité qu'il s'attribue; la plus exigeante incrédulité doit avouer qu'il n'est pas possible qu'on lui accorde davantage, ni qu'on la mette plus à son aise que nous ne le faisons ici.

» Or nous osons affirmer que quand on ne pourrait déterminer si la résurrection de Lazare est une résurrection réelle, ou si une résurrection réelle est un effet dont le principe ne peut être dans la série des causes secondes; que quand on pourrait citer des exemples d'un fait tout semblable exécuté par des imposteurs, ce serait encore une nécessité de reconnaître que la résurrection de Lazare exécutée par Jésus-Christ est une *œuvre de Dieu*, une *déclaration* de la vérité du caractère qu'il se donne devant les hommes. En effet, supposons (*a*) qu'au moment où il ressuscitait Lazare, un pharisien eût opéré le même prodige sur un autre mort, en preuve de la fausseté de l'enseignement de Jésus-Christ. Il est vrai qu'alors l'un et l'autre spectacle eussent produit la même impression organique, et qu'ils eussent été de même espèce pour les yeux; mais le siége de la conviction n'est pas dans nos sens; et ce qui les affecte *également* peut affecter très-*diversement* la raison. L'unité de *sensation* n'emporte pas unité de *jugement*. Si un homme tel que *Fénelon* eût dit aux habitants de Cambrai : *Pour vous convaincre que j'ai une commission particulière du roi pour vous*

(*a*) « Sans doute cette supposition roule sur l'impossible et l'absurde; et nous n'avons garde d'accorder sérieusement que l'imposture ait pu ou puisse jamais imiter les miracles de Jésus-Christ; mais nous voulons faire voir à nos lecteurs combien on peut passer d'extravagantes idées aux incrédules, et combien on pourrait allouer de leurs plus redoutables principes, sans le moindre danger pour la certitude de notre foi en la divinité de Jésus-Christ. »

notifier ses intentions, je vous montre ce seing et ce cachet; et qu'en même temps un homme ordinaire ou équivoque, montrant une signature et un sceau tout semblables, eût dit : *Voici des lettres qui attestent que* Fénelon *n'a point d'ordre pour vous parler au nom du roi;* l'action de l'un et de l'autre eût été la même quant à son impression sur les sens : voilà ressemblance et *unité de sensation. Y* a-t-il *unité de jugement?* Je demande même seulement si ce conflit de *témoignages* que *l'œil* voit au niveau l'un de l'autre, peut faire balancer un instant la *raison* et y laisser une incertitude? Y eût-il eu un seul de tous ceux qui connaissent l'âme, le caractère, la vertu et le cœur de *Fénelon*, de ceux qui l'avaient entendu parler et vu agir, qui contestât la vérité du titre qu'il produisait, et qui niât que le vrai seing royal fût de son côté? Eût-on seulement songé à donner la moindre attention à son contradicteur? Celui-ci eût en vain allégué la similitude des preuves; on n'eût vu là qu'une conformité de superficie et d'épiderme qui n'aurait séduit personne; et le *sentiment* eût triomphé de l'unité de *sensation*.

» C'est que les spectateurs seraient partis naturellement de la délicate et parfaite probité de Fénelon, comme on part d'un axiome, pour évaluer la force du titre déployé devant eux, et qu'ils auraient senti intimement l'impossibilité de cesser d'estimer, d'honorer et de chérir un tel homme.....

» Jésus-Christ avait porté aussi loin qu'elle pouvait aller la preuve d'une probité, d'une sagesse et d'une vertu dont aucun homme avant lui n'avait donné l'exemple à la terre; et personne ne ressuscita de mort pour attester qu'il n'était pas *envoyé de Dieu*, lorsqu'il ressuscitait Lazare en déclarant qu'il opérait ce prodige pour nous prouver que *c'était Dieu qui l'envoyait*. Aussi, examinez bien l'effet que produisit sur l'esprit des Juifs et des chefs de la Synagogue cette résurrection si inattendue et si étonnante. Il ne vient à l'esprit de personne de dire que c'est là un de ces tours d'adresse dont les imposteurs publics savent déguiser leur fourberie. Mais on voit cette grande foule de témoins se partager sur-le-champ en deux portions inégales. La plus forte cède à l'évidence qui achève de l'éclairer sur le vrai caractère de Jésus-Christ, et le reste se retire interdit et ne sachant que penser d'un si extraordinaire événement. *Beaucoup de ces Juifs*, poursuit l'évangéliste, *qui étaient venus chez Marie et Marthe, et qui avaient vu ce que Jésus a fait, crurent en lui; et quelques-uns s'en retournèrent et allèrent raconter aux pharisiens ce qui venait de se passer*. Cette tranquillité dans une multitude d'hommes ramassés autour de Jésus-Christ, et si portés à tous les excès du fanatisme, serait bien inconcevable, si on eût seulement soupçonné que l'action qu'il venait de faire était la ruse du plus faux, du plus hypocrite et du plus impie de tous les hommes. On se figure que, dans ce cas, le peuple se serait jeté avec fureur sur Jésus-Christ, ou qu'au moins on l'aurait traîné tumultueusement devant le tribunal de la nation. Point du tout : on ne le dénonce ni on ne l'accuse; on ne fait que *raconter* ce qui est arrivé au tombeau de Lazare.

» Alors *le pontife et les pharisiens convoquèrent une assemblée*. Voilà une inquiétude, des mouvements et des soucis qui annoncent un besoin pressant d'aviser aux moyens d'arrêter l'effet d'un si éclatant prodige. Au lieu de *perdre la tête*, comme il serait arrivé à *Jean-Jacques Rousseau*, à ce qu'il dit, s'il en eût vu un pareil, ils se pénètrent très-profondément des suites que celui-ci doit naturellement avoir et de la nécessité de les prévenir. Le début de celui qui préside cette assemblée mérite d'être bien remarqué. C'est le langage d'un homme déconcerté et qui sent toute la difficulté de faire réussir le dessein qu'il a conçu d'étouffer l'éclat d'un fait si frappant. On voit même qu'il craint de répandre des doutes sur la personne de Jésus-Christ et de faire suspecter son caractère. Il n'ose parler, comme juge de la vérité, et le charger d'imposture et de mensonge, de peur de compromettre sa bonne foi et d'indigner ceux qui l'écoutent. Il ne fait que présenter une considération de pure politique; et il rend, sans le savoir, le plus grand témoignage à la solidité de la preuve que Jésus-Christ venait de donner de la vérité de sa mission divine. *A quoi pensons-nous?* s'écrie-t-il; *voilà que cet homme opère beaucoup de miracles : si nous le laissons faire*, TOUT LE MONDE CROIRA EN LUI; *et les Romains viendront, ils nous enlèveront notre pays et détruiront notre nation*. Et un autre répond : *Il faut donc bien se résoudre à sacrifier un seul homme à la sûreté publique*, et éviter, à quelque prix que ce soit, la colère des Romains.

» Je vous le demande maintenant, sage lecteur, si quelques-uns de ceux qui ont assisté à ce jugement du *sanhédrin* avaient eu quelque tentation de croire en Jésus-Christ avant de savoir ce que décideraient les pharisiens et les pontifes, n'ont-ils pas dû se trouver pleinement convertis à lui en sortant d'une pareille assemblée? Certainement les ennemis actuels de la divinité de Jésus-Christ doivent être peu contents du procédé de leurs premiers précurseurs.

» Cependant nos philosophes anti-chrétiens doivent convenir qu'ils ont, pour combattre les *miracles* de Jésus-Christ, une facilité et des ressources qui manquaient aux incrédules de la Synagogue. Ceux-ci ne pouvaient recourir à l'expédient très-commode de dire que les témoins de ces miracles *pouvaient s'être trompés*, *ou avoir voulu tromper*. S'ils n'eussent eu à prononcer que sur un fait consigné dans un livre bien ancien, ce livre eût-il été d'ailleurs le plus authentique monument qui subsistât au monde, au lieu de prendre l'épouvante et d'imaginer un moyen brusque et violent d'empêcher les hommes de se rendre à la nécessité de se faire chrétiens, on eût dit tout uniquement que ce livre était vieux, et que par conséquent il avait été *supposé*, *interpolé*, *controuvé*, *falsifié*, *al-*

téré, etc., etc.; ce qui est, comme on sait, le meilleur raisonnement qu'on puisse opposer à tous les raisonnements des théologiens.

» Et voilà l'avantage d'être à dix-huit cents ans de la vérité! »

Voyez Laharpe, *Apologie de la religion*, chap. III.]

Miraculum, dans le texte latin de la Vulgate, ne signifie pas toujours *un miracle*, souvent il désigne seulement une chose singulière et extraordinaire, ce qui surprend et ce qui étonne. Par exemple, dans Job (*a*) : *Miraculum meum non te terreat*. L'Hébreu, à la lettre : Ma frayeur ne vous étonnera point. C'est Eliu qui parle : Mon éloquence ne vous imposera point, mon autorité ne vous troublera point. Et dans le premier livre des Rois (*b*) : *Factum est miraculum in castris* : La frayeur se répandit dans le camp des Philistins, et on y vit dans un moment un changement extraordinaire. Et dans Jérémie (*c*) : *Erunt in jusjurandum et in miraculum.* Les Juifs qui s'étaient retirés en Egypte seront un sujet d'étonnement. Et quand on voudra souhaiter les derniers malheurs à un homme, on lui dira : Puissiez-vous être aussi malheureux que les Juifs ! etc.

MIROIRS. Moïse dit que les femmes dévotes qui veillaient à la porte du tabernacle dans le désert, offrirent d'un grand cœur leurs miroirs pour être employés à faire un bassin d'airain, qui devait servir aux purifications des prêtres (*d*). Ces miroirs étaient d'airain sans doute, puisqu'on en fit ce bassin avec sa base. Cependant quelques interprètes croient qu'ils étaient de verre, ayant seulement la bordure d'airain; d'autres veulent qu'on les ait placés autour du vase d'airain, afin que les prêtres pussent s'y regarder au miroir; mais il est inutile de recourir à ces explications, puisque l'on sait que l'on faisait autrefois des miroirs de cuivre, d'étain, d'argent et d'un mélange de cuivre et d'argent; ces derniers étaient les plus estimés (*e*): *Optima apud majores fuerunt brundusina, stanno et œre mixtis.* On en voit encore aujourd'hui de métal qui sont estimés. Saint Cyrille d'Alexandrie (*f*) dit que lorsque les femmes égyptiennes vont au temple en habit de lin, elles portent un miroir à la main gauche et un sistre à la main droite.

Les magiciens se sont quelquefois servis de miroirs dans leurs opérations superstitieuses et diaboliques; et il y en a qui veulent (*g*) que Salomon même et Alexandre le Grand aient eu de ces miroirs, par le moyen desquels ils connaissaient toutes les choses naturelles, et quelquefois même les surnaturelles. La manière de deviner, par le moyen d'un miroir est connue chez les anciens. On disait qu'en bandant les yeux à un enfant il ne laissait pas de voir dans le miroir ce que l'on désirait connaître (*h*). Les sorciers de Thessalie, qui se vantaient de faire descendre la lune, écrivaient sur un miroir les choses sur lesquelles on les consultait, et celui qui les consultait lisait la réponse, non sur le miroir, mais dans la lune, qu'ils faisaient, disait-on, descendre du ciel : *Lunam deducere.*

Les miroirs des anciens étaient ronds pour l'ordinaire. Sénèque invective contre le luxe des femmes de son temps, qui était venu à un tel point, qu'un miroir était aussi grand que le corps humain, et coûtait davantage qu'il ne fallait autrefois pour la dot de la fille d'un général de l'armée romaine. Croyez-vous, ajoute-t-il, que les filles de Scipion eussent des miroirs enchâssés dans l'or, elles à qui le sénat donna une dot médiocre, qui ne suffirait pas aujourd'hui à acheter un miroir à la fille d'un affranchi?

Sophocle, cité dans Athénée (*i*), représente Vénus se considérant au miroir, après s'être parfumée tout le corps. Cela montre l'antiquité des miroirs chez les Grecs. Pausanias (*j*) parle d'un autre miroir dont on se servait pour savoir si les malades guériraient ou non. On attachait le miroir à une ficelle, on le descendait doucement jusque sur la superficie de l'eau, en sorte que son rond ou extrémité, sa bordure touchait à l'eau; alors on faisait sa prière à la déesse en lui brûlant de l'encens, et on considérait dans le miroir la personne malade, dans l'état où elle devait être après sa maladie, morte ou en santé.

MISAAM, fils d'Elphaa, de la tribu de Benjamin. I *Par.* VIII, 12.

MISAC. C'est le nom chaldéen que l'on donna à Misael, un des compagnons de Daniel (*l*). *Voyez* Daniel [et l'article Misael.]

MISAEL, un des trois compagnons de Daniel, à qui l'on donna, dans la cour de Nabuchodonosor, le nom chaldéen de *Misac*. *Dan.* I, 7. Il fut un de ceux qui furent jetés dans la fournaise ardente, et qui en furent miraculeusement délivrés (*k*). Ils avaient été établis par le roi Nabuchodonosor sur les ouvrages de la campagne, dans la province de Babylonie; mais lorsqu'il s'agit de la fidélité qu'ils devaient à Dieu, ils aimèrent mieux désobéir au roi que de déplaire à Dieu en adorant des idoles. On peut voir l'article de Daniel. — [*Voyez* aussi Ananias.]

* MISAEL, lévite caathite, fils aîné d'Oziel. *Ex.* VI, 22; *Lev.* X, 4. Il était contemporain de Moïse, qui le chargea d'une triste mission.

* MISAEL, prêtre, assistait Esdras lisant la loi. *Neh.* VIII, 4.

MISÉRICORDE. C'est une vertu qui nous inspire de la compassion pour nos frères, et qui nous porte à leur donner du secours

(*a*) *Job.* xxxiii, 7.
(*b*) I *Reg.* xiv, 15.
(*c*) *Jerem.* xliv, 12.
(*d*) *Exod.* xxxviii, 8
(*e*) *Plin. l.* XXXIII, *c.* ix.
(*f*) *Cyrill. Alex. de Adorat. in spiritu, l.* II.
(*g*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 592.
(*h*) *Spartian. in Severo.*
(*i*) *Athen. l.* XV, *p.* 687.
(*j*) *Pausan. l.* VII, *c.* xxi.
(*k*) *Dan.* i, 7. An du monde 3398, avant Jésus-Christ 602, avant l'ère vulg. 606.
(*l*) *Id.* iii, 12. An du monde 3443, avant Jésus-Christ 557, avant l'ère vulg. 561.

dans leurs besoins. Afin que les œuvres de miséricorde soient méritoires devant Dieu, et qu'elles nous méritent la vie éternelle, ainsi que Jésus-Christ nous l'a promis (*a*), il ne suffit pas qu'elles soient faites par un motif humain et naturel ; il faut qu'elles se fassent en vue de Dieu et par des motifs surnaturels. Dans l'Ecriture, *la miséricorde et la vérité* sont ordinairement jointes ensemble (*b*), pour marquer la bonté qui prévient et la fidélité qui accompagne les promesses, ou bien une bonté, une clémence, une miséricorde constante et fidèle qui ne se démente point et qui soit suivie des effets. *La miséricorde* se prend aussi pour les grâces et les bienfaits que nous recevons de Dieu ou des hommes. Elle se prend pour la probité, la justice, la bonté. Les hommes miséricordieux, en hébreu *charidim*, sont les hommes de piété, les gens de bien (*c*). Enfin *la miséricorde* se prend pour l'aumône (*d*).

MISNÉ, ou MISNA, est proprement le Code du droit des Juifs. Le nom de *Misna*, en hébreu, signifie *répétition* de la loi, ou seconde loi (*e*). Les Grecs la nomment *Deuterosis*, qui a la même signification, comme qui dirait une seconde explication de la loi de Moïse, une seconde loi ; car les Juifs croient que Dieu, en donnant la loi écrite à Moïse, lui en donna encore une autre non écrite, qui se conserva dans la tradition des docteurs de la Synagogue jusqu'au temps du fameux rabbin Judas le Saint, qui écrivit la Misne vers l'an de Jésus-Christ 180, ayant alors environ quarante ans, étant né l'an 136 de Notre-Seigneur. Ce docteur, qui était le prince de la captivité, c'est-à-dire, le prince des Juifs depuis leur disgrâce et depuis la ruine de Jérusalem et du temple, naquit dans la ville de Séphoris en Galilée. S'étant acquis une grande réputation, et ayant été longtemps employé à juger les différends et à décider les cas qui survenaient sur le sens de la loi parmi sa nation, voyant le danger qu'il y avait que les Juifs, dispersés en tant de provinces ne s'éloignassent enfin de la tradition de leurs pères et n'oubliassent une partie des rites de leur nation, si on se contentait de les confier à leur mémoire, jugea à propos de les rédiger par écrit ; et c'est ce qui a produit la Misne, qui est le Code du droit civil et ecclésiastique des Juifs, et qui contient le recueil de leurs rites et de leurs lois orales.

Cet ouvrage est divisé en six parties. La première roule sur la distinction des semences dans un champ (*f*), les arbres, les fruits, les décimes, etc. La seconde règle la manière d'observer les fêtes (*g*). La troisième traite des femmes et des causes matrimoniales (*h*). La quatrième, qui a pour titre : *Les pertes* (*i*), regarde les procès qui naissent dans le commerce, et les procédures qu'on y doit suivre. On y parle aussi *du culte étranger* (*j*), ou de l'idolâtrie, parce qu'elle fournit beaucoup de matières aux jugements. La cinquième regarde les oblations (*k*), les sacrifices et toutes les choses qui peuvent y avoir quelque rapport. La sixième a pour objet les diverses sortes de purifications (*l*).

Si l'on veut savoir plus à fond ce que c'est que la Misne, on peut consulter la nouvelle édition qu'en a faite depuis peu Guillaume Surenhusius à Amsterdam, en 1703, en six tomes *in-folio*, , avec les notes de Maimonides, de Bartenora et de Guisius. *Voyez* aussi le troisième tome de la Bibliothèque rabbinique de Bartolocci, et la continuation de l'*Histoire des Juifs*, par M. Basnage (1).

Tout le monde sait que Juda le Saint est reconnu pour l'auteur ou le compilateur de la Misne. Il est le chef et le principal des docteurs que les Juifs appellent *Thanaïtes*, ou Conservateurs de la tradition. Ils succédèrent aux chefs de la grande Synagogue, à la tête desquels étaient Zorobabel ou Malachie. On donne pour chef aux Thanaïtes le fameux Esdras qui revint de la captivité de Babylone. On soutient qu'ils ont été favorisés de Dieu, et qu'ils ont souvent ouï ce qu'ils appellent *Bath-kol*, ou la fille de la voix, qui est une voix venue du ciel, laquelle était comme l'écho de celle qui s'était fait entendre à Moïse au mont Sinaï. Cette fille de la voix avait succédé à la prophétie, et donnait une grande autorité à ces docteurs. [*Voyez* BATH-KOL.] Les Juifs prodiguent à leur égard les titres les plus pompeux et les éloges les plus relevés. C'est donc de ces Thanaïtes, dépositaires de la tra-

(*a*) *Matth.* v, 7.

(*b*) *Genes.* XXIV, 27, 49; XLVII, 29; *Exod.* XXXIV, 6, *et passim* הסד ואמו.

(*c*) II *Par.* VI, 41. *Psalm.* IV, 4; XVI, 10; LXXXIV, 20; XCVII, 10, *et* CXXXII, 9, 16, etc.

(*d*) *Prov.* XIV, 34; XVI, 6. *Zach.* VII, 9.

(*e*) משנה *Mischna.* Δευτέρωσις, *deuterosis.*

(*f*) כדר זרעים *Ordo seminum.*

(*g*) סדר מועד *Ordo festorum.*

(*h*) סדר נשים *Ordo mulierum.*

(*i*) כדר נזיקים *Ordo damnorum.*

(*j*) עבודה גרה *Cultus extraneus.*

(*k*) סדר קדשים *Ordo sanctorum seu rerum sacrarum.*

(*l*) סדר טהרות *Ordo purificationum.*

(1) Il a paru à Rostock, en 1825 et 1826, trois thèses de M. A. F. Hartmann, sous ce titre : *Thesauri linguæ Hebraicæ e Mischna augendi.* Un journal allemand en a rendu compte en ces termes :

« Le savant auteur de ces trois thèses s'est depuis longtemps occupé de l'étude de la Mischna sous le rapport philologique. Il s'est principalement attaché à la comparer aux ouvrages relatifs au Pentateuque; les trois programmes que nous annonçons offrent les résultats de ses doctes recherches. Ils renferment des parallèles grammaticaux et des matériaux lexicographiques propres à enrichir la langue hébraïque. Dans son introduction, l'auteur expose l'histoire de l'origine et de la collection de la Mischna. Il donne ensuite la véritable signification de ce mot, et fait ressortir l'importance que ce livre doit avoir pour les interprètes du Nouveau Testament et pour les personnes qui veulent étudier plus à fond la théologie judaïque. La première section contient des observations grammaticales, et la deuxième des observations lexicographiques. Le second et le troisième programme sont la continuation de la deuxième section du premier. On y trouve, 1° les mots grecs et latins qui ont été naturalisés dans la langue hébraïque; 2° les mots hébraïques qu'on trouve dans la Mischna et qui manquent au Pentateuque; 3° les mots hébraïques que l'on trouve dans la Mischna et dans le Pentateuque, mais qui diffèrent sous le rapport de la forme et de la signification. »

dition, que Juda le Saint avait appris ce qu'il nous débite dans la Misne.

Aux *Thanaïtes* succédèrent les *Gémaristes*, ou Commentateurs; car aussitôt que la Misne parut, elle fut reçue avec une parfaite vénération par tous les lieux où les Juifs étaient dispersés; car ils croient qu'elle ne contient rien qui n'ait été dicté de Dieu même à Moïse sur le mont Sinaï, aussi bien que la loi écrite. De sorte que tous leurs savants en firent le sujet de leurs études, et que les principaux d'entre eux, tant en Judée qu'à Babylone, se mirent à le commenter. Ce sont ces commentaires qui, avec le texte même de la Misne, composent les deux Thalmuds, celui de Jérusalem et celui de Babylone. Ils appellent ces commentaires la *Gemarre* ou le Supplément, parce qu'avec eux la Misne est un ouvrage achevé et n'a plus besoin d'aucune autre chose. *Voyez* ce que nous avons dit ci-devant sous le titre DEUTÉROSE.

MISOR, ville de la tribu de Ruben (*a*), qui fut donnée aux lévites de la famille de Mérari (*b*). On ne lit pas Misor dans l'hébreu de Josué, ni même dans les Paralipomènes. Il y a quelque apparence que *Misor* est mise pour *Jaza*. Aquila et Symmaque ont pris *Misor* pour une plaine; et en effet ce terme se met quelquefois pour une campagne (*c*). *Voyez* le Commentaire sur Josué, XXI, 36.

[Huré appelle aussi Misor une ville. Le géographe de la Bible de Vence dit que c'était un désert ou une solitude où était située Bosor, ville de refuge dans la tribu de Ruben. C'était, suivant Barbié du Bocage, un lieu qui donnait son nom à la partie du désert qui l'avoisinait, et où se trouvait la ville de Bosor. *Voyez* BOSOR.]

MISPHA, ou MIZPHAT. Ces termes, en hébreu, signifient une *hauteur* où l'on plaçait une sentinelle, ou simplement un lieu d'où l'on pouvait voir de fort loin (*d*). C'est de là qu'est venu le nom de *Mizphat* ou *Masphath*, donné à quelques villes de la Palestine. *Voyez* MASPHATH.

MISPHATH. Moïse (*e*) dit que les rois Codorlahomor, Amraphel et les autres, après avoir parcouru le désert de Pharan, vinrent à *la fontaine de Misphath*, qui est autrement appelée *Cadès*. *Misphath*, en cet endroit, s'écrit autrement que Mizphath, marqué plus haut, et signifie *le Jugement*. On ne lui donna ce nom que depuis que Moïse en eut tiré les eaux, qui furent nommées *les Eaux de contradiction* (*f*), et que Dieu y eut exercé son jugement contre Moïse et Aaron, qui ne le glorifièrent pas devant le peuple comme ils devaient. — [*Voyez* CADÈS, EAUX DE CONTRADICTION, et FONTAINE DE MISPHAT OU DU JUGEMENT.]

MISRAIM. *Voyez* MESRAÏM.

MISSA, MESSE. *Voyez* l'article MESSE.

MITRE, *Mitra*. Il est parlé dans l'Ecriture des mitres des prêtres et de celles des femmes. Nous avons expliqué celles des prêtres sous l'article CIDARIS. Isaïe parle de celles des femmes (*g*) : *Auferet Dominus.... armillas et mitras*. Le terme hébreu *haraloth*, que l'on a rendu par *mitras*, signifie *trembler*, *chanceler*. Les femmes syriennes et arabes d'aujourd'hui ont ordinairement sur leur tête une mitre d'argent, nommée *arkié*, faite en forme de pain de sucre, et entourée d'un voile de soie noire, bordée de perles et de pierres précieuses. — [*Voyez* COURONNE.]

MITHRIDATE, fils de Gazabar (*h*), ou plutôt *Mithridate Trésorier*, car c'est la signification littérale de *Gazabar*, remit par l'ordre de Cyrus, à Sassabasar, prince de Juda, les vaisseaux du temple que ce prince rendait aux Juifs qui s'en retournaient à Jérusalem.

MITHRIDATE fut un de ceux qui signèrent la lettre que l'on écrivit à Artaxerxès, roi de Perse, contre les Juifs, pour les empêcher de rétablir les murs de Jérusalem (*i*).

MITYLÈNE, capitale de l'île de Lesbos, où saint Paul passa en allant de Corinthe à Jérusalem (*j*), dans le voyage où il fut arrêté dans cette dernière ville, l'an 58 de l'ère vulgaire. — [Mitylène donna son nom à toute l'île, qui se nomme aujourd'hui *Mételin*.]

MIZNEPHETH. C'est le nom hébreu du bonnet du grand prêtre des Juifs. *Voyez* ci-devant l'article CIDARIS.

MIZRAIM, fils de Cham, père des peuples d'Egypte. *Voyez* ci-devant MESRAIM.

MNA, mine; sorte de monnaie valant soixante sicles. *Voyez* MINA.

MNASO, dont il est parlé *Act*. XXI, 16. C'était un ancien disciple, Juif de naissance, converti par Jésus-Christ même, et mis au rang des septante disciples. Saint Paul logea chez lui à Jérusalem, en l'an 58 de Jésus-Christ. Plusieurs exemplaires latins le nomment *Jason*, d'autres *Nason*; mais son véritable nom est *Mnason*. Il est fort différent de Jason, hôte de saint Paul à Thessalonique. *Act*. XVII, 5.

MNESTHÆUS, père d'Apollonius, dont il est parlé II *Mac*. IV, 21. *Voyez* APOLLONIUS.

MOAB, fils de Loth et de sa fille aînée. On peut voir *Genes*. XIX, 31 et suivants [ou à l'article LOTH] les circonstances de sa conception et de sa naissance, arrivée vers le même temps que celle d'Isaac, fils d'Abraham et de Sara, c'est-à-dire, l'an du monde 2108, avant Jésus-Christ 1892, avant l'ère vulgaire 1896. Moab fut père des Moabites, qui habitèrent à l'orient du Jourdain et de la mer Morte, sur le fleuve Arnon.

MOABITES, peuples descendus de Moab, fils de Loth. Leur demeure fut au delà du

(*a*) *Josue*, XXI, 36.
(*b*) I *Par*. VI, 78, 79.
(*c*) מישור *Deut*. IV, 43. *Josue*, XX, 8 : *Terra campestris*.
(*d*) מצפת *Specula*, ou *Speculatio*.
(*e*) *Genes*. XIV, 7. עין משפט *Fons Judicii*
(*f*) *Num*. XX, 13; XXVII, 14, etc.
(*g*) *Isai*. III, 19. הראלות *Haraloth*. *Chald*. הניסכסיא.
(*h*) I *Esdr*. I, 8. מתרדת הגזבר Γαζοφύλαξ. *Ita Joseph*. *Antiq*. *l*. XI, *c*. I, *et* III *Esdr*. *apocryph*.
(*i*) I *Esdr*. IV, 7.
(*j*) *Act*. XX, 14.

Jourdain et de la mer Morte, aux deux côtés du fleuve Arnon. Leur capitale était située sur ce fleuve, et était nommée Ar, ou Aréopolis, ou Ariel de Moab, ou Rabbath-Moab, c'est-à-dire, capitale de Moab, ou *Kir-hareseth*, c'est-à-dire, Ville aux murs de brique. Ce pays avait d'abord été possédé par les géants *Enacim* (*a*). Les Moabites le conquirent sur eux, et les Amorrhéens, dans la suite, en reprirent une partie sur les Moabites (*b*). Moïse fit la conquête de ce qui était aux Amorrhéens, et le donna à la tribu de Ruben. Les Moabites furent épargnés par Moïse, et Dieu lui défendit de les attaquer (*c*). Mais il y eut toujours une grande antipathie entre les Moabites et les Israélites, qui produisit entre eux de grandes guerres. Le devin Balaam engagea les Hébreux dans l'idolâtrie et dans l'impudicité, par le moyen des filles de Moab (*d*) [*Voyez* Josué, § XIII]; et Balac, roi de ces peuples, fit ce qu'il put pour obliger Balaam à maudire le peuple du Seigneur (*e*). Les Moabites ayant eu la dureté de refuser aux Israélites le simple passage dans leur pays, et ne leur ayant pas voulu donner du pain et de l'eau dans leur extrême nécessité, Dieu avait ordonné que les Moabites n'entreraient point dans l'assemblée de son peuple jusqu'à la dixième génération (*f*).

Eglon, roi des Moabites, fut un des premiers qui opprima Israel, après la mort de Josué. Aod tua Eglon, et les Israélites chassèrent les Moabites de leur pays (*g*). Hanon, roi des Ammonites, ayant fait outrage aux ambassadeurs de David, ce prince lui fit la guerre et assujettit Moab et Ammon à son empire (*h*). Ils y demeurèrent jusqu'à la séparation des dix tribus. Alors les Ammonites et les Moabites entrèrent sous l'obéissance des rois d'Israel, et y demeurèrent jusqu'à la mort d'Achab (*i*).

Aussitôt après la mort d'Achab, les Moabites qui jusqu'alors avaient été soumis aux rois d'Israel, se soulevèrent et ne voulurent plus leur obéir (*j*). Mésa, roi de Moab, refusa de payer le tribut de cent mille agneaux et d'autant de béliers qu'il devait leur donner, ou par chaque année, ou une fois au commencement de chaque règne, ce que l'Ecriture ne nous explique pas. Le règne d'Ochosias fut ensuite si court, qu'il n'eut pas le temps de leur faire la guerre; mais Joram, fils d'Achab et frère d'Ochosias, étant monté sur le trône, songea à les réduire; il fit la revue des troupes d'Israel dans la campagne, près Samarie, puis envoya vers Josaphat, roi de Juda, lui dire que le roi de Moab s'était révolté contre lui, et qu'il le priait de venir à son secours pour le réduire. Josaphat lui fit répondre qu'il irait et qu'il pouvait disposer de tout ce qui lui appartenait. Ensuite ils se joignirent et convinrent d'aller contre les Moabites par le désert d'Idumée. Le roi de ce pays, comme vassal de Josaphat, se joignit à eux, et leur armée marcha pendant sept jours à travers des déserts, où ils se trouvèrent sans eau et en danger de voir périr de soif les hommes et les bêtes. Alors le roi d'Israel s'écria : Hélas! serait-il possible, Seigneur, que vous nous ayez assemblés ici trois rois pour nous livrer entre les mains de Moab? Josaphat demanda : N'y a-t-il point ici quelque prophète du Seigneur? L'un des serviteurs du roi d'Israel lui répondit : Il y a ici Elisée, fils de Saphat, qui servait Elie. Aussitôt les trois rois le furent trouver. Le prophète fit quelque difficulté d'écouter Joram, mais à la considération de Josaphat, il leur répondit : Voici ce que dit le Seigneur (*k*) : Creusez dans le torrent, et faites-y plusieurs fosses; il n'y aura ni pluie ni vent, et cependant vous verrez le lit du torrent se remplir d'eau, et vous boirez, vous, vos serviteurs et vos bêtes; et ceci n'est rien en comparaison de ce que le Seigneur veut faire pour vous; car il livrera les Moabites entre vos mains, vous détruirez toutes leurs villes fortes, et vous ravagerez toutes leurs campagnes. L'effet suivit la prédiction du prophète. Le lendemain le torrent fut rempli d'eau; et les Moabites, ayant appris que les rois d'Israel, de Juda et d'Edom étaient venus pour les combattre, se mirent en campagne et vinrent les attendre sur leurs frontières; et s'étant levés le lendemain au point du jour, les eaux leur parurent comme teintes de sang; ils s'entredirent : C'est du sang qui a été répandu par l'épée, les rois se sont battus et tués l'un l'autre, marchons hardiment et allons au pillage. Ils vinrent donc dans cette confiance pour piller le camp des Israélites; mais les Israélites sortirent sur eux avec tant de vigueur, qu'ils les renversèrent, les battirent et les mirent en fuite, et ravagèrent leur pays. Joram assiégea leur capitale; mais ayant vu que le roi de Moab, poussé de désespoir, était sur le point d'immoler son propre fils [*Voyez* Mésa, note], les trois rois levèrent le siége et se retirèrent (*l*).

☞ *Observations* (1) *sur la victoire des Israélites sur les Moabites révoltés.* IV *Reg.* III. — Nous voyons partout, dans l'Ecriture, que le Seigneur, le Dieu des armées, a toujours favorisé les hommes de courage et de vertu; il tient la victoire entre ses mains, et la donne toujours à celui qui lui est le plus fidèle et le plus agréable. Elisée s'explique formellement là-dessus en présence des trois rois qui l'étaient venus trouver pour le consulter : *Si je ne respectais,*

(*a*) *Deut.* II, 11, 12.
(*b*) *Judic.* XI, 13.
(*c*) *Deut.* II, 9.
(*d*) *Num.* XXV, 1, 2.
(*e*) *Num.* XXII, 2 *et seq.* An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.
(*f*) *Deut.* XXIII, 3.
(*g*) *Judic.* III, 12, etc. An du monde 2679, avant Jésus-Christ 1321, avant l'ère vulg. 1325.
(*h*) II *Reg.* X, 1, 2, etc. An du monde 2969, avant Jésus-Christ 1031, avant l'ère vulg. 1035.
(*i*) *Ibid.* VIII, 1, 2, 3, 4, etc. Depuis l'an du monde 3030 jusqu'en 3107, avant Jésus Christ 893, avant l'ère vulg. 897.
(*j*) IV *Reg.* III, 4, 5.
(*k*) *Ibid.* III, 16 *et seq.*
(*l*) *Ibid.* III, 1, 2, 3, etc.
(1) Par Folard. *Voyez* la préface, pag. XI.

dit-il à ces trois princes (*a*), *la personne de Josaphat, roi de Juda, je n'eusse pas seulement jeté les yeux sur vous, et ne vous eusse pas regardé;* mais en considération de ce prince, *qui était droit et juste devant le Seigneur* (*b*), il leur promet la victoire et les en assure par un miracle. *Vous ne verrez*, leur dit-il, *ni vent, ni pluie*, et néanmoins *le lit de ce torrent sera rempli d'eau, et vous boirez, vous, vos serviteurs et vos bêtes*, et ils en virent le lendemain l'effet. Le prophète, pour ne leur laisser aucun doute, continue à parler plus clairement, et leur dit : *Ceci n'est encore qu'une petite partie de ce que le Seigneur veut faire pour vous; il livrera de plus Moab entre vos mains, vous détruirez toutes leurs villes fortes*, etc.

Bien qu'Elisée eût promis à ces trois rois qu'ils triompheraient de leurs ennemis, ils ne laissèrent pas de prendre toutes les précautions nécessaires pour réussir dans leur entreprise, et se tinrent bien tranquillement sur leurs gardes dans leur camp. Le stratagème dont ils se servirent contre les Moabites était ordinaire chez les Grecs et les Romains ; il y en a plus de cent exemples dans leur histoire ; mais ce que je trouve de surprenant, c'est que leurs ennemis s'y soient si souvent laissé attraper. Ces sortes de ruses étaient la ressource des petites armées contre les plus nombreuses ; elles ont presque toujours eu un heureux succès, ainsi que les sorties générales des places assiégées, si communes dans l'antiquité et si rarement pratiquées par les modernes qui en ignorent le fin et les avantages dans les cas d'une grande extrémité.

Les Moabites, dit l'auteur sacré (*c*), *ayant appris que ces rois étaient venus pour les combattre, assemblèrent tous ceux qui portaient les armes*, c'est-à-dire, non-seulement toutes leurs troupes, mais même les vieillards, les vétérans, et ceux qui pouvaient s'en exempter par les prérogatives de leurs charges ; *et ils vinrent les attendre* tous ensemble *sur leurs frontières.*

Et s'étant levés dès le point du jour, dès que les rayons du soleil brillèrent sur les eaux, elles leur parurent rouges comme du sang. L'Ecriture ne nous donne pas ceci comme un prodige, aussi n'avons-nous garde de le prendre sur ce pied ; ces sortes de choses peuvent être mises au nombre de celles qui arrivent tous les jours naturellement : ce n'était pas, comme le dit le savant commentateur, que les eaux parussent rouges, à cause du terrain au travers duquel elles avaient passé, ou à cause du sable et du fond du torrent qui pouvait être rougeâtre ; car les Moabites y étant accoutumés, n'en eussent pas été surpris ; mais, comme il le dit fort bien après, parce que le soleil, qui paraît souvent rouge à son lever ou à son coucher, imprime cette couleur aux nuages et par réflexion dans les eaux, comme dans un miroir ; c'est ainsi que la mer paraît quelquefois tout en feu ou de couleur de sang, lorsque cela arrive. De plus, comme le torrent, la veille, était à sec et qu'il n'était point tombé de pluie pendant la nuit, ils donnèrent facilement dans le panneau. *C'est du sang*, s'entre-dirent-ils, *qui a été répandu par l'épée. Les rois se sont battus l'un contre l'autre et se sont entre-tués. Moabites, marchez* hardiment *au pillage.* Ils marchèrent donc aux Israélites, comme à une victoire assurée, sans aucune défiance de l'événement, et ils se tinrent d'autant moins sur leurs gardes, qu'ils ne voyaient paraître personne; car il y a toute apparence que les Juifs se cachèrent dans leur camp, ou même qu'ils se mirent sur le ventre pour n'être pas aperçus, et rendre les Moabites, qui ne songeaient qu'au pillage, moins circonspects, et les attaquer à l'improviste au moment qu'ils s'y attendaient le moins, comme cela arrive à toute armée qui présume trop de ses forces, et qui se trouve sous la conduite de généraux imprudents, qui marchent toujours dans la croyance qu'on n'oserait sortir sur eux. *Ils vinrent donc au camp d'Israel*, dit l'Ecriture (*d*), *mais les Israélites sortant tout d'un coup, battirent les Moabites qui s'enfuirent devant eux.*

La coutume des Juifs était de se retrancher dans leur camp ; il ne paraît pourtant pas qu'ils le fussent en cet endroit. Je crois volontiers qu'ils se mirent en bataille à la tête de leur camp, couchés sur le ventre, comme je l'ai déjà dit, pour n'être pas aperçus de leurs ennemis ; ce qui n'était pas difficile, puisqu'il n'y avait point de cavalerie dans les deux armées. Comme ces peuples suivaient la même tactique, je range les Juifs sur plusieurs grands corps, et par conséquent les Moabites de la même manière. Pour les frondeurs, quoiqu'il n'en soit point fait mention ici, et qu'ils ne paraissent qu'au siége de la ville capitale des Moabites (*e*), il est apparent qu'ils étaient dans l'armée ; on les mettait souvent derrière la ligne. Il y a des interprètes qui veulent que les frondeurs, dans le siége qui suivit cette victoire, fussent ceux qui servaient les catapultes : ils se trompent, comme le dit fort bien dom Calmet ; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Israélites abattirent *une partie des murailles* de la ville *par les pierres qu'on jetait avec des machines.* On peut voir mille exemples de cela dans les historiens profanes, surtout dans César et dans le commentaire sur Polybe par le chevalier de Folard, tome II, où il traite des machines de guerre des anciens. [Ici finissent les observations du chevalier de Folard.]

On ne voit pas distinctement quel fut l'état des Moabites depuis ce temps. Mais Isaïe, au commencement du règne d'Ezéchias, les menace d'un malheur qui devait leur arriver trois ans après sa prédiction (*f*), et qui re-

(*a*) IV *Reg.* III, 14.
(*b*) III *Reg.* XXII, 43.
(*c*) IV *Reg.* IV, 21.
(*d*) *Ibid.* ỳ 24.

(*e*) IV *Reg.* IV, 25.
(*f*) *Isai.* XV, 1, 2, etc. An du monde 3277, avant Jésus-Christ 723, avant l'ère vulg. 727.

garde apparemment la guerre que Salmanasar, roi d'Assyrie, fit aux dix tribus et aux peuples de delà le Jourdain.

Amos (*a*) leur prédit encore de grands malheurs, qui sont apparemment ceux qu'ils souffrirent sous Ozias et Joathan, rois de Juda (*b*), ou ceux que Salmanasar leur fit souffrir; ou enfin la guerre que leur fit Nabuchodonosor, cinq ans après la ruine de Jérusalem (*c*). Nous croyons que ce prince les mena au delà de l'Euphrate, comme les prophètes les en avaient menacés (*d*); et que Cyrus les y renvoya, ainsi que les autres peuples captifs (*e*). Après le retour de la captivité, nous les voyons se multiplier, se fortifier, de même que les Juifs et les autres peuples voisins; toujours soumis aux rois de Perse, puis assujettis à Alexandre le Grand, et successivement aux rois de Syrie et d'Egypte, et enfin aux Romains. Il y a même assez d'apparence que dans les derniers temps de la république des Juifs, ils obéissaient aux rois Asmonéens, et ensuite à Hérode le Grand.

[M. Poujoulat n'a pu visiter le pays des Moabites; il ne l'a vu que de loin, et voici néanmoins en quels termes il en parle, dans la *Corresp. d'Orient*, lettr. CVII, tom. IV, pag. 398-401 :

« Voilà cette terre de Moab que Jéhovah, dans sa vengeance, voulut livrer à la conquête, et dont Jérémie prophétisa les malheurs; là-bas s'élevaient les cités sœurs de Moab, Dibon, Aroër, Hélon, Jasa, Méphaath, Nabo, Béthgamul, Béthmaon, Carioth, Bosra, sur qui tomba aussi le jugement du Seigneur; Moab s'était moqué d'Israel *comme d'un voleur surpris au milieu de ses complices*, et le glaive ennemi entra dans ses murailles de briques; les petits-enfants de Moab apprirent à jeter de grands cris; les plus vaillants de ses jeunes hommes périrent, et ceux qui voulurent se sauver durent se cacher dans le désert comme des bruyères, ou se retirer dans le creux des rochers, sur les hauts sommets où les colombes font leurs nids; on n'entendait que des sanglots sur tous les toits de Moab et dans ses places publiques, parce que Moab avait été brisée comme un vase inutile; le vin ne coulait plus dans les pressoirs; ceux qui foulaient les raisins ne chantaient plus leurs chansons accoutumées; toutes les têtes étaient sans cheveux, les barbes rasées, et de tous côtés se trouvaient la frayeur, la fosse et le piége. « Fille de Dibon, » s'écrie Jérémie, descends de ta gloire, as» sieds-toi dans la misère et dans la soif, » parce que l'ennemi qui a ravagé Moab mon» tera sur tes murailles et les renversera; vous » qui habitez Aroër, tenez-vous sur le che» min, et regardez ce qui se passe; interrogez » celui qui s'enfuit, et dites à celui qui se » sauve: Qu'est-il arrivé?.... Hurlez, criez, pu» bliez sur l'Arnon que la grande Moab est » détruite. » Jérémie compare ses gémissements aux soupirs d'une flûte, et pleure lui-même avec les enfants de Moab. Cette poésie biblique, qui sert comme de compagne au voyageur dans les régions de la Judée, ressuscite les vieux âges d'Israel, et jette du charme et de la grandeur sur tout ce qu'on voit. En écoutant ces voix inspirées, qui nous retracent d'intéressants souvenirs, on aimerait peut-être à ne pas avoir si souvent sous les yeux les tableaux de la vengeance et de la destruction, on voudrait redire avec un prophète : *O épée du Seigneur, ne te reposeras-tu jamais? Rentre dans ton fourreau, réfroidis-toi, et ne frappe plus.*

» J'ai causé avec des Arabes qui ont habité dans l'ancien pays de Moab; ils m'en ont parlé comme d'une terre féconde et magnifique. Ce sont tantôt de riantes vallées qu'arrosent des rivières ou des courants bordés de grands roseaux et de platanes, tantôt des plaines où se déploient des moissons d'orge ou de froment. La nature s'y montre sous des aspects divers; on passe d'un frais paysage à un site imposant, d'une scène charmante à un tableau sévère. Des tribus vagabondes, connues sous le nom d'Arabes moabites, peuplent ces montagnes; leurs chèvres, leurs chameaux et leurs coursiers broutent le gazon de ces vallées. Ainsi se trouvent accomplies les prophétiques paroles prononcées contre les enfants d'Ammon : *Je vous livrerai aux peuples de l'Orient, afin que vous deveniez leur héritage; ils établiront sur votre terre les parcs de leurs troupeaux; ils y dresseront leurs tentes, ils mangeront vos blés et boiront votre lait. J'abandonnerai Rabbath pour être la demeure des chameaux, et le pays des enfants d'Ammon pour servir de retraite aux bestiaux.* Dans cette région de Moab, où s'élevaient autrefois tant de cités, on ne trouve plus qu'une ville de quatre mille habitants, appelée *Dérâié*, et huit ou dix petits villages. Les Arabes moabites, vivant séparés du monde dans leurs montagnes et leurs vallées, semblent bannis de l'histoire des nations, et personne ne sait en Europe qu'ils se levèrent en armes, il y a quinze ans, pour pénétrer dans la Syrie. A cette nouvelle, les différentes tribus de la Palestine et celles qui habitent les rives de l'Oronte, puissamment secondées par les tribus de Bassora, se réunirent aux troupes des pachas d'Acre, de Damas et d'Alep. Les guerriers moabites étaient au nombre de quatre-vingt mille; ils avaient à combattre trente tribus, qui formaient une armée de soixante mille hommes, sans compter les soldats des pachas, évalués à quatorze mille. Celui qui marchait à la tête de la légion moabite se nommait Abou-Nocta; elle avait un second chef appelé Abdallah-el-Haaddal. La légion ennemie s'avança jusque dans le voisinage de *Hama*, l'ancienne *Apamée*; là, elle se vit entourée des trente tribus et des troupes turques. Il y eut des combats pendant quarante jours et quarante

(*a*) *Amos* I, 13, etc.
(*b*) II *Par.* XXVI, 7, 8; XXVII, 5.
(*c*) Joseph. *Antiq. l.* X, *c.* XI. An du monde 3419, avant Jésus-Christ 591, avant l'ère vulg. 595. Voyez *Jerem.* XXV *et* XXVII.
(*d*) *Jerem.* IX, 26; XII, 14, 15; XXV, 11, 12; XLVIII.
(*e*) *Jerem.* XLVIII, 47; XLIX, 3, 6, 39; L, 16.

nuits ; comme les Moabites haïssaient bien plus les Osmanlis que les Arabes, c'était surtout contre eux qu'ils dirigeaient leurs coups, et au bout de trente-cinq jours, il ne resta pas un seul soldat turc en état de combattre. La bataille alors recommença avec une ardeur violente entre les Moabites et les trente tribus commandées par un chef nommé Il-Déracé; les phalanges d'Abou-Nocta furent mises en déroute et poursuivies jusqu'à Palmyre. Il-Déracé, le grand chef des trente tribus, entra dans Hama au milieu des acclamations de la multitude; les femmes et les enfants allèrent à sa rencontre, les uns en brûlant de l'encens et des parfums, les autres en agitant des mouchoirs blancs. Cette guerre de 1816 est un des plus grands événements qu'aient eus à raconter les annales du désert. »]

Les principales divinités des Moabites étaient *Chamos* et *Béelphégor*. Nous en avons parlé sous leurs titres particuliers, et nous avons tâché de montrer que *Chamos* était le soleil, et que *Béelphégor* était le dieu Adonis. L'Ecriture parle aussi en quelques endroits de *Nébo;* de *Baal-méon* et de *Baal-dibon*, comme de dieux des Moabites; mais il y a assez d'apparence que ce sont plutôt les noms des lieux où Chamos et Béelphégor étaient honorés, et que *Baal-dibon*, *Baal-méon* et *Nébo* ne sont autres que Chamos adoré à Dibon, à Méon et sur le mont Nébo.

* MOADIA, un des principaux prêtres qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Voyez* MADIA. Phelti était chef de la famille de Moadia au temps du grand prêtre Joacim. *Neh.*, XII, 12, 17.

MOBONNAI de Husath, un des braves de l'armée de David. II *Reg.*, XXIII, 27. C'est le même que *Sobbochaï de Husath*. I *Par.*, XI, 29.

MOCHONA, ville de la tribu de Juda (*a*); apparemment la même que *Mechanum*, que saint Jérôme place entre Eleuthéropolis et Jérusalem, à huit milles de la première de ces deux villes (*b*).

MODIN, bourg célèbre [sur une montagne du même nom] dans la tribu de Dan, d'où étaient Mathatias et ses fils (*c*), si connus sous le nom de Machabées. Ce lieu ne devait pas être loin de la mer, puisque les mariniers pouvaient voir de leurs vaisseaux le mausolée qu'on y érigea en l'honneur de Mathatias (*d*). Eusèbe dit que Modin n'était pas éloignée de Diospolis, et que de son temps on y voyait encore les tombeaux des Machabées (1). Saint Jérôme, sur le chapitre XXX d'Isaïe, insinue que c'était peu de chose, puisqu'il le nomme simplement un petit village, *viculus*. *Voyez* l'article de MATHATIAS.

Quoi qu'il en soit, Modin n'est pas seulement célèbre par le tombeau des Machabées, il l'est encore par le combat que Judas Machabée, avec une poignée de gens, osa livrer contre Antiochus Eupator, et dont il se retira avec honneur. Voici comme la chose arriva.

Judas Machabée ayant appris qu'Antiochus Eupator venait en Judée pour (*e*) la réduire, dans le dessein de traiter les Juifs avec encore plus de dureté que n'avait fait son père Antiochus Epiphane (*f*). Il tint conseil avec les anciens du peuple, et résolut de le prévenir et d'aller au-devant de lui. Remettant donc toutes choses au pouvoir de Dieu, créateur de l'univers, et ayant exhorté ses gens à combattre vaillamment et à sacrifier leur vie pour défendre leurs lois, leur temple, leur ville, leur patrie et leurs concitoyens, il fit marcher son armée, et fut camper près de Modin. Et après avoir donné aux siens pour mot du guet, *La victoire de Dieu*, il prit avec lui les plus braves de son armée, attaqua la nuit le quartier du roi, et tua dans son camp quatre mille hommes, et le plus grand des éléphants avec tous ceux qui le montaient. Ayant ainsi rempli tout le camp des ennemis de trouble et d'effroi, il se retira avec l'assistance du Seigneur, après cet heureux succès.

☞ *Observations* (2) *sur le combat de Judas Machabée contre Antiochus, près Modin.* II *Mac.*, XIII, 15 *et seq.* — Judas Machabée était un excellent général d'armée; ses actions et sa conduite dans toutes les guerres qu'il a eues à soutenir contre tant d'ennemis formidables est tout ce qu'on voit de plus grand et de plus admirable. Un Sertorius, un Scanderberg, n'ont rien fait qui puisse égaler les grandes actions de ce héros. Je ne vois rien dans l'antiquité de plus savant et de plus profond que la méthode des Juifs dans l'art de combattre et de se ranger; toujours les plus faibles en nombre et toujours supérieurs à leurs ennemis par leur hardiesse à entreprendre, par la sagesse de leur conduite et par leur habileté dans la science des armes.

Cependant il est surprenant que Polybe, historien si exact et si bien informé des affaires de l'Asie, ne fasse aucune mention des Machabées, ni des guerres qu'ils ont soutenues avec tant de gloire contre Antiochus et son successeur, tandis qu'il décrit les guerres du même Antiochus avec tout le soin et le détail qu'on peut souhaiter, et avec la même exactitude qu'il fait celles des Romains. En vérité c'est ce que je ne puis comprendre.

Lorsqu'on peut vaincre par la ruse, il ne faut pas, dit-on, employer la force; cette maxime est éblouissante, mais elle n'est pas toujours vraie, qu'on y fasse attention.

(*a*) II *Esdr.* XI, 28.
(*b*) *Hieronym. in Locis, ad Beth-maca.*
(*c*) I *Mac.* II, 1, 15, *et* IX, 19.
(*d*) *Ibid.* XIII, 30.
(*e*) L'an 49 des Séleucides, du monde 3841.
(*f*) II *Mac.* XIII, 9 *et seq.*
(1) « N. Sanson, dit le géographe de la Bible de Vence, met la montagne de Modin dans la tribu de Dan. Il paraît que N. Sanson a suivi Adrichomius Mais celui-ci, qui la met dans la tribu de Dan, dit cependant qu'elle était dans les montagnes de Juda : ce qui paraît venir de l'historien Josèphe, qui la met dans la Judée. Eusèbe et saint Jérôme disent qu'elle était près de Diospolis, et ils ont été suivis par Danville. » Modin était une des montagnes de Judée. *Voyez* ci-après le passage que nous empruntons de la *Correspondance d'Orient.*
(2) Par Folard. *Voyez* la préface, pag. XI.

Toutes les ruses des Machabées sont ordinaires, elles ne sont pas même en fort grand nombre, et ils ne les ont pas toujours employées; ils ont combattu le plus souvent en plein jour; la science a eu beaucoup plus de part à leurs victoires que l'artifice; et tout leur artifice ne consistait que dans la fine disposition de leurs troupes; c'est donc l'art qui a le plus contribué au succès de tant de belles et si hardies entreprises. Au reste, quand la tromperie, qui est hors de cet art, se trouve jointe avec la distribution prudente et rusée d'une armée, c'est une marque de l'esprit du général qui renferme en lui tout ce que l'art de la guerre a de grand et de beau dans ses plus profondes et plus nobles parties.

L'entreprise de Judas Machabée sur le camp d'Antiochus Eupator peut être mise au nombre de celles où l'art n'a pas moins de part que la ruse; il dérobe une marche nocturne à Antiochus, cela n'est pas difficile à une petite armée, et c'est un grand avantage; car un général surpris dans son camp, quand même il aurait le temps de se mettre en bataille, est un général à demi vaincu. Cette maxime est indubitable, et Antiochus l'éprouva; car à peine approchait-il de la Judée, que Judas, abandonnant au jugement du Seigneur l'événement de cette entreprise, marcha hardiment au-devant de lui, et lui donna un si terrible échec, qu'il répandit le trouble et l'épouvante dans tout son camp, après lui avoir tué quatre mille hommes et le plus grand des éléphants.

L'auteur sacré ne dit rien de l'ordre sur lequel Judas combattit; mais nous ne saurions ignorer sa méthode. Lorsqu'il était infiniment inférieur à ses ennemis, il combattait par corps séparés sur une très-grande profondeur, et il lui suffisait de percer pour être assuré de la victoire. On voit assez par ce passage (a), *Il prit avec lui les plus braves d'entre les jeunes hommes*, qu'il forma un corps de ce qu'il avait de troupes d'élite pour tomber sur le quartier du roi : ainsi je crois que son armée était rangée sur trois corps. Le corps où Judas commandait devait être au centre, parce que le général de l'armée se campait ordinairement au milieu de son camp. Il y a apparence que Judas trouva de la résistance, et que les ennemis eurent le temps de lui opposer un corps de troupes, qui fut rompu et mis en déroute; autrement il eût taillé et mis en fuite toute l'armée d'Antiochus; mais craignant de succomber au grand nombre, il aima mieux se retirer après cette expédition.

Il y a dans l'auteur sacré une contradiction apparente; il dit, au ℣ 15, que Judas *attaqua la nuit le quartier du roi*, et au ℣ 17, que *cette action se passa à la pointe du jour*. Pour concilier ces deux passages, je pense que l'attaque se fit pendant la nuit, et que l'action ne fut terminée qu'à la pointe du jour

[M. Poujoulat va nous fixer sur la situation de Modin et dignement nous parler des

(a) II *Mac.* xv.

héros illustres qui y reçurent le jour. Le passage que nous allons citer est extrait d'une de ses lettres à M. Michaud; c'est la XCVI[e] de la *Correspond. d'Orient*, tom. IV, pag. 228-231 :

« En parcourant, dit-il, le désert de Saint-Jean [*Voyez* Jean-Baptiste], j'avais devant moi, au nord-ouest, la haute montagne où s'élevait Modin, patrie des Machabées ; je me suis acheminé jusqu'au sommet de la montagne, en passant par un village arabe nommé *Zuba*. Le livre des Machabées est l'*Iliade* des Hébreux. Quels guerriers que les fils de Mathatias, Jean, Simon, Judas, Eléazar et Jonathas ; l'Ecriture les compare à des géants terribles, à des lionceaux qui rugissent à la vue de leur proie : leur épée était la protection d'Israel, et chacun de leurs combats était une victoire. « Souvenez-vous des œuvres de nos ancêtres, leur disait Mathatias à l'approche de sa mort, et vous acquerrez une grande gloire et un nom éternel. » C'est à Modin que furent ensevelis les vaillants d'Israel. — « Simon, disent les livres saints, fit bâtir sur le sépulcre de son père et de ses frères, un haut édifice qu'on voyait de loin, dont toutes les pierres étaient polies devant et derrière; il fit construire sept pyramides, dont l'une répondait à l'autre, une à son père, une à sa mère, et quatre à ses frères ; il plaça tout autour de grandes colonnes, et sur les colonnes des armes pour servir de monument éternel; et auprès des armes, des navires en sculpture, pour être vus de loin par tous ceux qui navigueraient sur la mer». Ainsi, les navigateurs avaient de glorieux sépulcres à saluer sur les mers de Syrie, comme sur la mer d'Hellé; mais on cherche vainement à Modin les tombeaux des Machabées; je ne sais si je me tromperais de beaucoup en disant que les Machabées étaient contemporains des héros d'Homère ; voyez que de grandes choses dans le même âge et dans deux pays différents qui sans doute ne se connaissaient pas !

» Richard Cœur de Lion qui, à l'époque de son expédition en Palestine, resta longtemps campé à Ramla, s'aventurait quelquefois seul ou avec un petit nombre de chevaliers pour trouver des musulmans à combattre; un jour, le roi d'Angleterre s'étant plus avancé que de coutume dans les montagnes de Jérusalem, aperçut la ville sainte et versa des larmes ; Richard pleura à l'aspect de cette cité pour laquelle il avait pris la croix et l'épée, et que sa bravoure ne pouvait délivrer. N'y a-t-il pas toute une épopée dans ces pleurs religieux du roi pèlerin? Quand Richard, l'Achille des croisades, pleure à l'aspect de Jérusalem, ses larmes sont-elles moins héroïques que les larmes du fils de Pélée? Dans les environs de Jérusalem, du côté du couchant, on ne peut découvrir la ville que du haut de la montagne de Modin ; il faut en conclure que le monarque anglais était sur cette montagne lorsque ses regards rencontrèrent la cité sainte. Voilà Richard, défenseur de la croix, que le hasard conduit auprès des tombeaux des défenseurs d'Israel.

Ainsi, en vous parlant de Modin, je vous aurai nommé tout ce qu'il y a de plus éclatant dans la gloire des armes ; Judas Machabée en Israel, Achille aux temps héroïques de la Grèce, Richard Cœur de Lion aux temps héroïques de l'Europe : ces trois grandes figures me frappent par leur merveilleuse ressemblance.

» Après avoir trouvé que c'est du haut de Modin que le roi d'Angleterre aperçut la ville sainte, je reconnais d'une manière évidente que vous avez eu raison de placer l'Emmaüs des croisés au village de Jérémie appelé aujourd'hui village d'Abou-Ghos, car la montagne de Modin n'en est pas loin, et nos chroniques nous disent que les hauteurs d'où Richard découvrit Jérusalem étaient voisines d'Emmaüs. Il ne doit plus y avoir aucun doute sur cette question. Des citernes, des grottes, des chambres souterraines, telles sont maintenant les curiosités de Modin. Les restes de l'ancienne ville ont servi à bâtir un village, une mosquée et un fort ; c'est dans ce fort que le fameux Abou-Ghos avait coutume de se retirer, lorsqu'autrefois les pachas d'Acre ou de Damas lui faisaient la guerre. Les Arabes de Modin cultivent leur montagne et recueillent en assez grande quantité des olives, de l'orge et du blé. La montagne de Modin est une des plus hautes de la Palestine ; du sommet de ce mont, le regard se promène, au midi, sur la Judée pâle et blanchâtre ; au couchant, sur les vertes plaines de Ramla et sur la mer ; au nord, sur la Galilée, entrecoupée de riantes collines ; à l'orient, le regard s'arrête sur Jérusalem ; vue des hauteurs de Modin, Jérusalem se présente avec les teintes les plus lugubres et ressemble à une cité couchée dans la poussière ; à cet aspect, mon cœur s'attristait, et peu s'en est fallu que je n'aie pleuré comme Richard. »]

MOHOLA, fils de Rhegma. I *Par.* VII, 18.

[Mohola était fils de Régina ou Reine, en hébreu Amolécheth, qui était sœur de Galaad.]

MOHOLI, fils aîné de Mérari (*a*), et chef de la famille des Moholites (*b*).

* MOHOLI, fils de Musi, I *Par.* VI, 47.

MOIS, en latin, *mensis ;* en grec, *men ;* en hébreu *chodesch* ou *jerach*. Les anciens Hébreux n'avaient pas de noms réglés pour désigner leurs mois ; ils disaient le premier, le second, le troisième mois, et ainsi du reste. Dans Moïse (*c*) nous trouvons le mois *Abib*, ou le mois des *nouveaux épis*, ou des *nouveaux fruits*, qui est apparemment le nom que les Egyptiens donnaient au mois que les Hébreux appelèrent dans la suite *nisan*, et qui fut le premier de l'année sainte. Partout ailleurs ce législateur ne désigne les mois que par l'ordre qu'ils tenaient entre eux. Dans les livres de Josué, des Juges, et dans les deux premiers des Rois, nous voyons le même usage. Sous Salomon (*d*), nous trouvons le mois *Sio*, ou *Sif*, qui est le second mois de l'année sainte, et qui répondait à celui qui porta dans la suite le nom de *Jiar*. Dans le même chapitre (*e*), on lit le mois de *Bul*, qui est le huitième de l'année sainte, et qui répond à *Marschevan*, ou octobre. Enfin au chapitre VIII du même livre, on lit le mois *Ethanim* (*f*), ou le mois des Forts qui répond à *Tizri*, qui est le septième de l'année sainte.

On n'est pas d'accord sur l'origine de ces noms de mois. Scaliger a cru (*g*) que Salomon les avait empruntés des Phéniciens, avec qui il fut dans un grand commerce. Grotius (*h*) croit qu'ils viennent des Chaldéens ; et le père Hardouin (*i*) les fait venir des Egyptiens. Quoi qu'il en soit, on ne les voit ni avant, ni après Salomon. Mais depuis la captivité de Babylone, ils prirent les noms des mois des Chaldéens et des Perses, chez qui ils avaient demeuré si longtemps. Voici les noms de ces mois, et l'ordre qu'ils tiennent entre eux dans l'année sainte et dans l'année civile.

Noms des mois hébreux suivant l'ordre de l'année sainte.

1.	*Nisan*, נסי qui répond à	Mars.
2.	*Jiar*, יאר	Avril.
3.	*Sivan*, סון	Mai.
4.	*Thammuz*, תמז	Juin.
5.	*Ab*, אב	Juillet.
6.	*Elul*, אלול	Août.
7.	*Tizri*, תשרי	Septembre.
8.	*Marschehhon*, מרשחון	Octobre.
9.	*Casleu*, כסלו	Novembre.
10.	*Thebet*, טבת	Décembre.
11.	*Sebat* ou *Sabat*, שבת	Janvier.
12.	*Adar*, אדר	Février.

Noms des mois hébreux suivant l'ordre de l'année civile.

1.	*Tizri*, qui répond à	Septembre.
2.	*Marschevan*,	Octobre.
3.	*Casleu*,	Novembre.
4.	*Thebet*,	Décembre.
5.	*Sebat*,	Janvier.
6.	*Adar*,	Février.
7.	*Nisan*,	Mars.
8.	*Jiar*,	Avril.
9.	*Sivan*,	Mai.
10.	*Thammuz*,	Juin.
11.	*Ab*,	Juillet.
12.	*Elul*,	Août.

Dans les commencements, les Hébreux suivirent dans leur année et dans leurs mois la disposition qu'ils avaient trouvée en Egypte. Leur année était de trois cent soixante-cinq jours, et de douze mois de trente jours chacun. Cela paraît par le dénombrement des jours que dura l'année du déluge (*j*). Le douzième mois devait avoir trente-cinq jours, et ils n'avaient point de mois intercalaire qu'au bout de cent vingt ans, lorsque le com-

(*a*) *Exod.* VI, 19.
(*b*) *Num.* III, 33.
(*c*) *Exod.* XIII, 4 ; XXIII, 15 ; XXXIV, 18. *Deut.* XVI, 1. חדש אביב.
(*d*) III *Reg.* VI, 1. זו ou מרשון *Vulg. Mense sio.*
(*e*) III *Reg.* VI, 8. *Bul.* בול.
(*f*) III *Reg.* VIII, 2. איתנים *Ethanim.*
(*g*) *Scaliger. de Emend. temp. l.* III, *p.* 222.
(*h*) *Grot. ad* III *Reg.* VI, 1.
(*i*) *Harduin. Chronolog. V. et N. T. ad an. mundi* 2993.
(*j*) Voyez *Genes. c.* VII.

mencement de l'année était dérangé de trente jours entiers.

Depuis la sortie d'Egypte, qui arriva au mois de mars (*a*) (1), Dieu ordonna que l'année sainte, c'est-à-dire, l'ordre des fêtes et des cérémonies de la religion, se commencerait au mois de nisan, qui est le septième de l'année civile, à laquelle il ne toucha point, et que les Hébreux ont toujours continué de commencer au mois de tizri, qui revient à septembre. Depuis la captivité de Babylone, les Juifs, qui n'étaient qu'une poignée de monde au milieu des autres peuples qui les environnaient, furent obligés de se conformer aux usages différents et aux manières de partager le temps des peuples qui les dominaient; premièrement des Chaldéens, puis des Perses, et enfin des Grecs. Ils prirent les noms des mois des Chaldéens et des Perses, et peut-être leur manière de partager l'année et les mois. Nous ne pouvons pas toutefois l'assurer, ne sachant pas précisément quelle était la forme des mois des Chaldéens : mais nous voyons clairement par l'Ecclésiastique (*b*), par les Machabées, par Josèphe (*c*) et par Philon (*d*), que de leur temps ils suivaient la manière des Grecs ; c'est-à-dire, que leurs mois étaient lunaires, et leurs années solaires (*e*) : *Universi Græci annos juxta solem, menses vero et dies juxta lunam agebant.*

Ces mois lunaires étaient de vingt-neuf jours et demi, ou, pour parler plus intelligiblement, le premier était de trente jours, et le suivant de vingt-neuf ; et ainsi de suite à l'alternative. Celui qui avait trente jours était appelé plein ; et celui qui n'en avait que vingt-neuf, était nommé vide. La nouvelle lune était toujours le commencement du mois, et ils appelaient ce jour-là *Néoménie*, c'est-à-dire, selon la force du Grec, nouvelle lune ou nouveau mois. Ils ne la réglaient point par le point où la lune se joint au soleil, mais par le moment où elle paraît; et pour annoncer ce moment, ils avaient, dit-on, des gens postés sur des lieux élevés, pour en donner avis au Sanhédrin le plus promptement qu'il était possible. Et aussitôt qu'on avait averti, on criait: *Fête de la nouvelle lune, fête de la nouvelle lune*, et on annonçait le commencement du mois par le son des trompettes ; et dans la crainte de manquer au précepte qui oblige à certaines cérémonies au commencement de chaque mois, on y faisait deux jours de néoménie, dont l'un s'appelait *le jour de l'apparition de la lune*, et l'autre, *le jour de la lune cachée*. C'est ce que disent les rabbins. Mais il y a beaucoup d'apparence que si cela s'est jamais pratiqué, ce n'a été que dans les provinces éloignées de Jérusalem ; car dans le temple et dans la capitale, il y eut toujours un calendrier fixé, ou du moins une décision fixe pour les jours de fête, arrêtée par la maison du jugement.

(*a*) *Scaliger. de Emendat. temporum, l.* III, *p.* 220 *et seq.*
(*b*) *Eccli.* XLIII, 6.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* III, *c.* X.
(*d*) *Philo, Vit. Mos. l.* III.
(*e*) *Gemin. Isagog. c.* VI.

Quand nous avons dit ci-dessus que les mois des Juifs répondaient aux nôtres, de telle sorte que *nisan*, par exemple, répondait à *mars*, et *jiar* à *avril*, etc., cela ne doit pas s'entendre à la rigueur; car les mois lunaires ne peuvent jamais revenir parfaitement aux mois solaires. L'équinoxe du printemps tombe entre le 20 et le 21 de mars, selon le cours de l'année solaire ; mais dans l'année lunaire, la néoménie tombera dans le mois de mars, et la pleine lune dans le mois d'avril. Ainsi les mois des Hébreux répondent d'ordinaire à deux de nos mois, et enjambent de l'un dans l'autre.

Les douze mois lunaires ne faisant que trois cent cinquante-quatre jours et six heures, l'année des Juifs était plus courte que la romaine de douze jours. Mais, afin de rattraper le point des équinoxes, dont cette différence de l'année solaire et de la lunaire éloignait la néoménie du premier mois, les Juifs avaient soin de trois en trois ans d'intercaler dans leur année un treizième mois, qu'ils appelaient *né-adar*, ou *le second adar ;* et par là leur année lunaire égalait l'année solaire, parce qu'en trente-six mois de soleil, il y en a trente-sept de lune. C'était le Sanhédrin qui réglait cette intercalation, et ce treizième mois se plaçait entre *adar* et *nisan;* en telle sorte que la Pâque fût toujours célébrée la première pleine lune d'après l'équinoxe. On peut voir sur tout cela *l'introduction à l'Ecriture* du R. P. Lami, et notre *dissertation sur la chronologie*, imprimée au commencement de notre Commentaire sur la Genèse ; et si l'on veut voir les choses traitées plus à fond, on peut consulter Scaliger, *de Emendatione temporum*, et Calvisius dans son *Introduction à la chronologie.*

MOISE, ou MOYSE, fils d'Amram et de Jocabed, naquit en Egypte l'an du monde 2433, avant Jésus-Christ 1567, avant l'ère vulgaire 1571. Son père et sa mère étaient de la tribu de Lévi. Il eut un frère nommé Aaron, et une sœur nommée Marie, dont nous avons déjà parlé ailleurs, et dont nous serons encore obligés de parler dans la vie de Moïse. Marie était l'aînée d'Aaron et de Moïse. Aaron était né trois ans avant Moïse, et Marie peut-être cinq ou six ans avant Aaron. Quelque temps avant la naissance de Moïse (*f*), le roi d'Egypte avait fait un édit qui ordonnait que l'on mît à mort tous les enfants mâles qui naîtraient aux Hébreux, et que l'on ne réservât que les filles. Les parents de Moïse ne pouvant se résoudre à obéir à cette ordonnance, cachèrent pendant trois mois leur enfant dans leur maison : mais voyant qu'ils ne pouvaient plus le tenir caché, ils prirent le parti de l'exposer, laissant à la Providence le soin de sa conservation. Ils l'enfermèrent dans une espèce de petite nacelle de jonc, et l'exposèrent sur le bord du Nil, et envoyèrent Marie sa sœur pour observer de

(*f*) *Exod.* I, 8, 9. An du monde 2431, avant Jésus-Christ 1569, avant l'ère vulg. 1573.

(1) Les Israélites partirent de l'Egypte le 15 de nisan (*Voyez* MER ROUGE); mais le 15 de nisan ne répondait pas au 15 de mars.

loin ce qui en arriverait (*a*). Or la fille de Pharaon, roi d'Egypte, étant venue vers le même temps sur le fleuve pour se baigner ou pour laver le linge (*b*), et ayant remarqué ce panier sur le bord, parmi les roseaux, elle se le fit apporter, l'ouvrit; et étant touchée de la beauté de l'enfant, elle en eut compassion, ne doutant pas que ce ne fût un des enfants des Hébreux.

Alors Marie, sœur du petit Moïse, s'approcha et lui dit : *Vous plaît-il que j'aille quérir une femme des Hébreux pour allaiter cet enfant ?* La princesse lui dit : *Allez;* et elle amena Jocabed, mère de Moïse, à qui l'on donna l'enfant ; et la princesse lui dit de le lui nourrir, et qu'elle lui paierait sa peine. Elle donna à l'enfant le nom de *Moyses*, qui en égyptien signifie celui qui a été *sauvé des eaux* (*Exod.* 2 v. 10 משה כי מן־המים משיתהו). *Mô* ou *moï* signifie de l'eau en égyptien, et *uses* celui qui en est tiré. C'est ce que disent Josèphe et saint Clément d'Alexandrie (*Joseph. Antiq. l.* II, *c.* 5, *p.* 56. Τὸ γὰρ ὕδωρ μῶ οἱ Αἰγύπτιοι καλοῦσι. Ὕσης δὲ, τοὺς ἐξ ὕδατος σωθέντα. *Vide et Clem. Alex. l.* I. *Strom.*). Mais M. l'abbé Renaudot, qui s'est appliqué à la langue égyptienne, dit qu'en cette langue *Mooou* signifie l'eau, et *si*, tirer, prendre. Josèphe (*c*) nomme *Thermuthis* la fille de Pharaon qui sauva Moïse. Elle l'adopta pour son fils, et eut soin qu'il fût instruit de toutes les sciences qui étaient alors célèbres dans l'Egypte (*d*). Mais Amram et Jocabed, qui le nourrirent dans son enfance, lui enseignèrent tout ce qui concernait la religion et l'histoire de ses pères. Ils lui apprirent la langue hébraïque, et lui inspirèrent du dégoût et de l'éloignement des grandeurs et des avantages qu'il pouvait espérer à la cour de Pharaon ; en sorte qu'étant devenu grand, il ne voulut pas reconnaître pour sa mère la princesse qui l'avait adopté (*e*), préférant d'avoir part à l'affliction de son peuple, à tous les plaisirs de la cour, dont il ne pouvait jouir sans blesser son innocence, envisageant dès lors les récompenses éternelles, et faisant plus de cas de participer aux ignominies du Sauveur, que de posséder tous les trésors de l'Egypte : *Majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum, improperium Christi aspiciebat enim in remunerationem.*

Saint Clément d'Alexandrie (*f*) dit que les parents de Moïse lui imposèrent d'abord le nom de *Joakim*, qu'il reçut à la circoncision. La fille de Pharaon lui donna celui de *Moïse*, en mémoire de ce qu'il avait été tiré des eaux ; et enfin on croyait que dans le ciel il avait le nom de *Melchi;* car encore que l'Ecriture (*g*) marque expressément que Moïse est mort, les Juifs croyaient pourtant qu'il était vivant dans le ciel, comme on le verra ci-après. Saint Clément d'Alexandrie ajoute que quand il fut grand, on lui donna les plus excellents maîtres qui fussent dans l'Egypte, qui lui enseignèrent l'arithmétique, la géométrie, la musique, la médecine et toute la science des sons et de l'harmonie, tant des voix que des instruments ; et outre cela, la philosophie symbolique, que l'on enseigne par le moyen des lettres hiéroglyphiques. On lui montra aussi tout ce qui concerne la langue et l'écriture des Egyptiens. Il apprit l'astronomie des Chaldéens et des Egyptiens. Philon (*h*) dit à peu près la même chose. Il ajoute que l'on fit venir des Grecs pour lui montrer tous les arts libéraux; que les Assyriens lui enseignèrent leurs lettres, et les Egyptiens les mathématiques. Eupolème (*i*), cité dans saint Clément d'Alexandrie et dans Eusèbe, dit que Moïse est le premier des sages ; qu'il donna le premier aux Hébreux l'art de la grammaire ; que les Phéniciens la reçurent des Hébreux, et les Grecs des Phéniciens.

Josèphe (*j*) a fort embelli l'histoire de Moïse, et on croit avec assez de fondement qu'il n'en a rien dit que ce qu'on croyait de son temps parmi les Juifs. [*Voyez* HISTOIRE.] Voici donc le précis de ce qu'il en raconte: Le roi d'Egypte avait une fille nommée Thermuthis, laquelle étant allée se divertir sur le bord du fleuve du Nil, vit dans l'eau un petit coffre flottant. Elle se le fit apporter par des nageurs ; et y ayant trouvé un enfant d'une beauté tout extraordinaire, elle fit venir quelques femmes pour lui donner à téter; mais l'enfant n'ayant voulu prendre la mamelle d'aucune de celles qui lui furent présentées, Marie, sœur de l'enfant, s'approcha comme sans dessein, et dit à la princesse qu'il était inutile de faire venir d'autres nourrices, et que l'enfant ne prendrait du lait que d'une femme de la race des Hébreux ; et elle s'offrit en même temps d'en faire venir une. Elle alla et ramena Jocabed, sa propre mère et mère de l'enfant, laquelle ayant présenté sa mamelle au jeune Moïse, il la prit sans difficulté; et la princesse pria la mère d'en avoir soin et de l'allaiter.

La beauté du jeune Moïse était si grande, et il marquait tant d'esprit et de bonne grâce dans tout ce qu'il faisait, que tout le monde en était charmé, et qu'on ne pouvait se lasser de le voir. La princesse Thermuthis, qui n'avait point d'enfants, l'adopta ; et lorsqu'il fut âgé de trois ans, elle le présenta au roi son père, en lui disant qu'elle l'avait choisi pour son fils, à cause de ses rares qualités, et qu'elle souhaitait qu'il eût le bonheur de lui succéder dans le royaume d'Egypte. En même temps elle mit cet enfant entre les mains de son père. Le roi le reçut dans son sein, et pour faire plaisir à Thermuthis, mit en riant son diadème sur la tête de cet enfant : mais Moïse l'arracha aussitôt, le laissa tomber par terre et le foula aux pieds, ce qui fut regardé comme un mauvais augure ;

(*a*) *Exod.* II, 3, 4, 5 *et seq.*
(*b*) *Ibid.* II, 5. תרד לרחץ.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* II, *c.* V.
(*d*) *Act.* VII, 22.
(*e*) *Hebr.* XI, 24, 25, 26.
(*f*) *Clem. Alex. l.* I *Strom.*
(*g*) *Deut. ult.* ỳ 5, 6.
(*h*) *Philo, de Vita Mosis.*
(*i*) *Eupolem. apud Clem. Alex. l.* I *Strom. et Euseb. Præpar. l.* IX, *c.* XXVI.
(*j*) *Joseph., Antiq., l.* II. *c* V.

et le même prêtre qui avait prédit que la naissance de cet enfant serait fatale à l'Egypte s'écria qu'il fallait le faire mourir, et que l'Egypte ne trouverait sa sûreté que dans sa mort. Aussitôt Thermuthis l'enleva sans que le roi s'y opposât; et sans se mettre en peine du cri du devin, elle le fit élever d'une manière proportionnée aux grands desseins qu'elle avait sur lui.

Lorsqu'il fut devenu grand, la Providence lui fit naître une occasion de faire éclater sa capacité et sa valeur. Les Ethiopiens qui demeuraient au midi et au-dessus de l'Egypte, causaient de grands ravages dans les terres des Egyptiens. Ceux-ci se mirent en campagne avec une grande armée, marchèrent contre les Ethiopiens, livrèrent la bataille, furent vaincus : une partie fut passée au fil de l'épée; le reste fut obligé de prendre la fuite. Les Ethiopiens, enflés de cet heureux succès, s'avancèrent plus avant sur les terres des Egyptiens jusqu'à Memphis et même jusqu'à la mer, faisant le dégât dans tout le pays, et enlevant un grand butin. Les Egyptiens ne se trouvant pas en état de leur résister, consultèrent l'oracle, qui leur dit qu'il fallait avoir recours à l'aide d'un Hébreu. Le roi pria Thermuthis de lui donner Moïse, afin qu'il lui pût confier la conduite de son armée. Thermuthis ne le lui accorda qu'après lui avoir fait promettre avec serment qu'il ne serait rien attenté contre la personne de Moïse. Dès qu'il se fut mis à la tête de l'armée égyptienne, il songea aux moyens de prévenir les Ethiopiens, et de les attaquer avant qu'ils eussent pu savoir sa marche. Il prit la résolution de mener son armée non le long du Nil, qui est la route ordinaire, mais par le dedans du pays où il est extrêmement dangereux de passer, à cause de la multitude des serpents et des bêtes venimeuses qui s'y rencontrent.

Voici de quoi il s'avisa pour réussir dans cette entreprise : il fit faire des cages d'osier, qu'il remplit d'une sorte d'oiseaux très-communs en Egypte, nommés ibis, et fort ennemis des serpents et des autres insectes venimeux dont l'ibis se nourrit. Lors donc qu'il fut arrivé dans ces lieux où les serpents sont le plus à craindre, il lâcha les ibis, qui détruisirent les serpents, et garantirent l'armée de leurs morsures. Par ce moyen il arriva sur les terres des Ethiopiens, et il les surprit lorsqu'ils s'y attendaient le moins. Il les tailla en pièces, entra dans leur pays, prit plusieurs de leurs villes et réduisit les Ethiopiens à s'enfermer dans la ville de Saba, à qui Cambyses donna dans la suite le nom de *Meroë*, les y assiégea et fut assez longtemps occupé à ce siége, parce que la ville étant située dans une île, et d'ailleurs très-bien fortifiée, il ne pouvait la presser autant qu'il aurait voulu. Mais dans cet intervalle il arriva une chose qui lui facilita la prise de la ville sans aucun danger.

Tharbis, fille du roi d'Ethiopie, ayant vu de dessus les murailles Moïse qui combattait vaillamment à la tête de l'armée égyptienne, conçut pour lui un très-grand amour, fondé sur l'admiration où elle était de sa valeur et de sa conduite, qui avait su rétablir les affaires des Egyptiens, et réduire les Ethiopiens, peu auparavant victorieux, à ne pouvoir tenir devant lui. Elle lui envoya donc secrètement faire des propositions de l'épouser. Moïse y consentit, à condition qu'elle lui livrerait la ville. Elle exécuta sa promesse. Moïse entra dans Méroë, épousa Tharbis et s'en retourna avec son armée victorieuse en Egypte. Mais au lieu d'y trouver le repos et d'éprouver les effets de la reconnaissance que tant de bons offices lui devaient mériter, il se vit exposé à l'envie et accusé auprès du roi d'avoir commis un meurtre. Pharaon, à qui la valeur et la réputation de Moïse donnaient de l'ombrage, était résolu de le faire mourir : mais Moïse s'étant aperçu de ce mauvais dessein, se retira par le désert dans le pays de Madian, n'osant aller par les chemins ordinaires, de peur d'être arrêté par les gardes qu'on y avait mis pour le prendre.

Mais Moïse lui-même ne nous dit rien de ces particularités. Voici comme il raconte son histoire (*a*) : En ce temps-là Moïse étant devenu plus grand, alla voir ses frères, et fut témoin de l'accablement où les Egyptiens les avaient réduits. Il vit un Egyptien qui outrageait un Hébreu; et ayant jeté les yeux de tous côtés, et n'ayant vu personne, il se jeta sur l'Egyptien, le tua et le cacha dans le sable Le lendemain, il trouva deux Hébreux qui se querellaient, et il dit à celui qui outrageait l'autre : *Pourquoi frappez-vous votre frère?* Celui-ci répondit : *Qui vous a établi notre prince et notre juge? Voulez-vous me tuer comme vous tuâtes hier l'Egyptien?* Moïse eut peur, et il dit en lui-même : *Comment cela s'est-il pu découvrir?* Pharaon ayant su ce qui s'était passé, cherchait le moyen d'arrêter Moïse, et de le faire mourir. Mais Moïse se sauva dans le pays de Madian, au delà de la mer Rouge, dans l'Arabie Pétrée, vers le mont Sinaï. Y étant arrivé, il s'assit près d'un puits : et comme il était là, sept filles de Jéthro, prêtre de Madian, y vinrent aussi pour puiser de l'eau et pour abreuver leurs troupeaux. Lors donc qu'elles eurent rempli les abreuvoirs, il survint des pasteurs qui les chassèrent. Mais Moïse, ayant pris leur défense, écarta les pasteurs, et leur aida à faire boire leurs brebis.

Lorsqu'elles furent de retour chez leur père, elles lui racontèrent ce qui leur était arrivé; et Jéthro leur dit : *Où est cet homme, et pourquoi l'avez vous laissé aller? Faites-le venir, afin que nous exercions envers lui les devoirs de l'hospitalité.* Moïse étant venu, et ayant été quelque temps avec Jéthro, il s'engagea avec serment de demeurer avec lui. Jéthro lui donna Séphora sa fille en mariage (1), et elle devint mère d'un fils que

(*a*) *Exod.* II, 11, 12 *et seq.* An du monde 2473, avant Jésus-Christ 1527, avant l'ère vulg. 1531. Moïse avait alors 40 ans. *Act.* VII, 23.

(1) M Poujoulat a retrouvé les mêmes mœurs chez les Arabes de nos jours, et il eût pu se marier à la fille d'un cheik, quoiqu'il n'eût pas eu l'occasion de la défendre

Moïse nomma *Gersam*, disant : J'ai été étranger dans un pays éloigné. Elle eut ensuite encore un autre fils, à qui Moïse donna le nom d'*Eliézer*, disant : Le Dieu de mon père m'a secouru et m'a délivré de la main de Pharaon. Longtemps après (*a*), le roi d'Egypte mourut ; et les enfants d'Israel, gémissant sous le poids des travaux dont ils étaient accablés, crièrent vers le ciel, et le Seigneur les exauça.

Or, Moïse s'occupait à paître les brebis de Jéthro, son beau-père ; et ayant un jour conduit son troupeau bien avant dans le désert, il vint jusqu'à la montagne d'Horeb (*b*) ; et le Seigneur lui apparut dans un buisson qui brûlait sans se consumer. Moïse étonné de voir cette merveille, dit en lui-même : *Il faut que j'aille reconnaître pourquoi ce buisson ne se consume pas.* Mais le Seigneur voyant qu'il s'approchait, lui dit du milieu du buisson : « Moïse, n'approchez pas d'ici, déliez les souliers de vos pieds : car le lieu où vous êtes est une terre sainte. » Il ajouta : « Je suis le Dieu de votre père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, j'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte, et j'ai ouï leurs cris et leurs gémissements, causés par la dureté de ceux qui président à leurs travaux ; et je suis descendu pour les délivrer de cette servitude où ils gémissent, et pour les faire entrer dans une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, dans le pays des Chananéens, des Héthéens, des Hévéens, des Phérézéens et des Amorrhéens. J'ai jeté les yeux sur vous, pour vous envoyer en Egypte vers Pharaon, afin que vous tiriez les enfants d'Israel de l'Egypte. »

Moïse s'était déchaussé et s'était couvert le visage dès qu'il eut entendu le Seigneur ; mais lorsqu'il ouït qu'il voulait l'envoyer vers Pharaon, il s'en excusa. Et le Seigneur lui dit : « Je serai avec vous ; et pour marque que c'est moi qui vous envoie, c'est que quand vous aurez tiré mon peuple de l'Egypte, vous viendrez sur cette montagne pour m'offrir des sacrifices. Ainsi ne doutez ni de ma vocation, ni du succès de votre entreprise. » Moïse répliqua : « Si je vais dire aux enfants d'Israel : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous, pour vous tirer de l'Egypte ; s'ils me demandent quel est son nom, que leur dirai-je ? » Vous direz : « Je suis celui qui suis, je suis envoyé de la part de celui qui est, de celui qui a l'être par excellence, et qui est l'auteur de tous les êtres créés. Vous direz donc à vos frères que je vous ai envoyé vers eux, et que je veux les faire entrer dans le pays que j'ai promis à leurs pères. Ils écouteront votre voix et vous croiront. Vous vous présenterez aussi devant Pharaon, et vous lui direz : Le Dieu des Hébreux nous a ordonné d'aller trois journées dans le désert, pour y sacrifier au Seigneur. Je sais qu'il ne vous écoutera pas et qu'il ne vous laissera sortir que forcé par une main puissante. J'étendrai ma main, je frapperai l'Egypte de diverses plaies, et je forcerai les Egyptiens à vous laisser aller. »

Comme Moïse continuait à s'excuser, le Seigneur lui dit de jeter sa verge par terre ; et aussitôt elle fut changée en serpent. Dieu lui dit de la reprendre. Il la reprit, et elle parut une verge comme auparavant. Ensuite il lui dit : Mettez la main dans votre sein. Il l'y mit, et il l'en tira toute chargée de lèpre. Dieu lui ordonna de la remettre. Il la remit, et elle parut nette comme auparavant. Vous ferez ces deux miracles devant les enfants d'Israel. Si après cela ils ne vous croient pas, prenez de l'eau du Nil, répandez-la sur la terre, et aussitôt elle sera changée en sang. Moïse lui dit : Seigneur, je vous prie de m'écouter : je ne suis point éloquent, ni propre à l'emploi dont vous voulez m'honorer. Je n'ai jamais eu beaucoup de facilité à parler ; et depuis même que vous m'avez parlé, je me sens la langue plus pesante et plus em-

Voici le récit de M. Poujoulat : « A 3 heures d'Hébron, nous avons demandé l'hospitalité à une tribu campée près du chemin. On m'a conduit dans la tente du cheik. Accompagné de mon interprète et de mes deux Arabes musulmans, j'ai abordé le chef de la tribu, qui a répondu par un bienveillant sourire à mon salam respectueux. *J'étais fatigué de la route*, lui ai-je dit, *j'avais soif sous le soleil brûlant, et quand j'ai vu vos tentes, j'ai béni Dieu. — Vous êtes le bien venu,* m'a répondu le cheik ; *l'arrivée d'un étranger est une faveur du ciel ; reposez-vous sous ma tente en toute sécurité.* En moins d'un quart d'heure, des graines de café ont été rôties dans un instrument de fer assez semblable à une pelle, dont l'extrémité serait ronde et concave ; elles ont été pilées dans un mortier de bois, et des olives, du fromage salé et du pain ont garni une petite table ronde d'un pied d'élévation ; la femme du cheik, de quarante ans environ, et sa fille, âgée de dix-huit ans tout au plus, pourvoyaient elles-mêmes aux soins de l'hospitalité. Ma conversation avec le cheik avait pris tout à coup un caractère presque affectueux ; le vieux bédouin s'apercevait avec une certaine joie que je semblais me trouver à mon aise sous sa tente, et me faisait dire par mon interprète qu'il était charmé de voir un Franc aimer ainsi les mœurs arabes. « *Mon brave cheik*, lui ai-je répété plusieurs fois, *votre pavillon de toile noire recouvert de peaux de chèvres, me plaît bien plus qu'un palais de notre Europe ; votre vie errante et libre, si près de la nature, remplirait mieux mon cœur que la vie étroite et prisonnière de nos cités.* Le vieux cheik souriait à mes goûts pour le désert, et ses attentions pour moi devenaient à chaque instant plus douces, plus empressées ; tel a été son accueil, que je n'ai pu faire autrement que de passer deux journées au milieu de la tribu....

» Chaque matin, au lever du soleil, j'annonçais mon départ, et chaque fois le cheik me retenait, comme autrefois ce vieux père bethléémite cherchait à retarder le départ du lévite d'Ephraim. Mais, au troisième soleil, j'ai fait tout de bon mes préparatifs de route, et quand le bon cheik m'a vu près de le quitter, son visage est devenu pâle, et quelques larmes se montraient le long de ses paupières brûlées par le soleil. *Pourquoi me quittez-vous ?* m'a-t-il dit d'une voix émue ; *restez ici ; ma tente et mes troupeaux seront à vous ; si vous voulez une femme, je vous donnerai ma fille ; ne seriez-vous pas aussi bien ici que dans le pays des Francs ?—Bon vieillard, j'ai dans le pays des Francs une mère qui me pleure, et c'est là que me ramènent les souvenirs de mon cœur ; adieu, bon vieillard, que notre père de là haut, le grand cheik des mondes, vous reçoive dans le ciel comme vous m'avez reçu sous votre tente.* — Et déjà j'étais monté sur mon mulet, et le *massalami* (bon voyage !) du vieux cheik et d'une douzaine d'Arabes me suivait encore bien avant dans le chemin. J'étais tout triste en m'éloignant de la tribu ; qui sait, me disais-je, si je n'aurais pas été heureux entre ce vieillard et cette jeune fille, parmi cette peuplade qui m'eût adopté ? J'aurais trouvé peut-être au milieu de ce désert des joies que désormais je chercherai en vain.... » *Corresp. d'Orient*, lettre cxxii, tom. V, pag. 213, 214, 218.

(*a*) *Exod.* ii, 23. 24. An du monde 2512, avant Jésus-Christ 1488, avant l'ère vulg. 1492.

(*b*) *Exod.* iii, 1, 2, 3, *et seq.* An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulg. 1491.

barrassée. Le Seigneur lui dit : Qui a fait la bouche de l'homme? N'est-ce pas moi? Allez, je serai dans votre bouche et je vous enseignerai ce que vous aurez à dire. Moïse ne se rendant pas encore, le Seigneur lui dit : Je sais qu'Aaron, votre frère, est homme éloquent : il doit venir au-devant de vous ; dites-lui ce que je vous ai ordonné ; je serai dans votre bouche et dans la sienne. Ce sera lui qui parlera pour vous; il sera votre langue, et vous lui tiendrez lieu de Dieu (*Exod.* IV, 16. הוא יהיה לך לפה ואתה תהיה לו לאלהים). Prenez aussi cette verge, qui sera l'instrument dont vous vous servirez pour faire tous vos miracles.

Moïse étant donc retourné chez Jéthro, lui dit qu'il allait voir ses frères en Egypte, sans lui expliquer davantage le sujet de son voyage. Il prit sa femme et ses enfants, et se mit en chemin. Mais lorsqu'il fut arrivé à l'hôtellerie, l'ange du Seigneur voulait tuer Eliézer (*a*), son second fils. On croit que c'est parce qu'il n'était pas encore circoncis. Séphora donc prit aussitôt une pierre tranchante et circoncit son fils ; et se jetant aux pieds de Moïse, elle lui dit : Vous m'êtes un époux de sang. Après quoi elle s'en retourna chez Jéthro, son père, avec ses deux enfants. Presqu'en même temps Aaron [qui était toujours resté en Egypte] reçut ordre de Dieu de venir trouver Moïse son frère. Ils se rencontrèrent à la montagne d'Horeb, et [s'embrassèrent (*Voyez* Baiser)]. Moïse lui fit le récit de tout ce que le Seigneur lui avait ordonné pour la délivrance de son peuple de l'Egypte. Etant arrivés ensemble dans ce pays, ils assemblèrent les principaux des enfants d'Israel. Aaron leur exposa ce que le Seigneur avait dit à Moïse, et ils demeurèrent persuadés que le Seigneur avait visité son peuple.

Après cela Moïse et Aaron vinrent trouver Pharaon, et lui dirent que le Dieu des Hébreux lui ordonnait de les laisser aller trois jours de chemin, dans le désert d'Arabie, pour lui offrir des sacrifices. Pharaon répondit qu'il ne connaissait point le Dieu des Hébreux, et qu'il ne les laisserait point sortir de ses Etats ; et en même temps il ordonna qu'on ne donnât plus aux Israélites, comme auparavant, de la paille pour faire de la brique, disant : Ils sont trop nombreux et trop à leur aise, il faut les accabler de travaux. Le peuple s'en prit à Moïse, et Moïse s'en plaignit au Seigneur, qui lui dit (*b*) : Vous allez voir les plaies dont je frapperai les Egyptiens. J'endurcirai le cœur de Pharaon, et il ne laissera pas aller mon peuple que forcé par une main puissante. Moïse et Aaron étant venus trouver Pharaon, et lui ayant de nouveau exposé les ordres du Seigneur, Aaron jeta devant lui la verge miraculeuse, qui fut aussitôt changée en serpent. Pharaon fit venir ses magiciens, dont les principaux étaient Jannès et Mambrès (*c*), lesquels, par leurs enchantements, changèrent aussi leurs verges en serpents. Mais la verge de Moïse changée en serpent mangea et dévora celles des magiciens.

Après cela le Seigneur frappa l'Egypte de dix plaies différentes, dans l'espace d'un assez petit nombre de jours (*d*). La première plaie, qui fut celle *du sang*, Moïse ayant changé en sang les eaux du Nil, arriva le dix-huitième jour du sixième mois qui dans la suite fut nommé *adar*, et qui répond à notre mois de février. Cette plaie dura environ sept jours. [*Voyez* Eaux *changées en sang.*]

La seconde plaie, qui est celle des *grenouilles* (*e*), arriva vers le 25 du même mois. Elle ne dura qu'un jour.

La troisième plaie, qui est celle des *poux* (*f*), *sciniphès*, arriva le 27 du même mois. Le lendemain Moïse menaça Pharaon de la quatrième plaie, qui est celle des *moucherons* (*g*), laquelle arriva le 29, et qui, à l'instante prière de Pharaon, fut ôtée le 30 du mois *adar*.

La cinquième plaie, qui est celle de *la peste*, ou *de la mortalité des animaux* (*h*), arriva vers le second jour du septième mois, qui dans la suite fut le premier de l'année sainte, et appelé *nisan*. Le troisième jour, elle cessa.

La sixième plaie est celle *des ulcères* (*i*) et des *pustules*, qui attaquèrent tous les Egyptiens et qui empêchèrent même les magiciens de Pharaon de se trouver devant ce prince, et de contrefaire par leurs prestiges les miracles de Moïse. Cette plaie dura deux jours, savoir, le troisième et le quatrième jour de *nisan*, nommé *abib* par Moïse.

La septième plaie, qui fut celle des *tonnerres, de la pluie, de la grêle et de la foudre* (*j*), arriva le cinquième jour du même mois, et ne dura qu'un jour.

La huitième plaie, qui fut celle des *sauterelles* (*k*), qui ravagèrent tout ce que la grêle avait épargné, fut annoncée par Moïse le septième du même mois de *nisan ;* mais elle n'arriva que le huitième.

La neuvième, qui est celle des *ténèbres* (*l*) qui couvrirent toute l'Egypte pendant trois jours, la terre de Gessen où étaient les Hébreux, jouissant de la clarté comme à l'ordinaire; cette plaie arriva le dixième de *nisan ;* et le même jour Moïse ordonna aux Hébreux

(*a*) Le texte hébreu est fort obscur aux versets 24, 25, 26, parce qu'il n'exprime pas qui est celui que l'ange veut frapper, ni celui dont Séphora touche les pieds, ni qui est celui qui est nominatif du verbe *dimisit eum*, ℣ 26. Nous avons suivi le sens qui nous a paru le plus convenable.

(*b*) *Exod.* vi, 1, 2, *et* vii, 1, 2, 3, etc. An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulg. 1491. Moïse avait alors 80 ans, et Aaron 83. *Exod.* vii, 7.

(*c*) II *Timoth.* iii, 8. Voyez les titres de Jannès *et* Mambrès.

(*d*) Quelques rabbins croient qu'elles durèrent une année entière, non de suite, mais par intervalles.

(*e*) *Exod.* viii, 2, 3, etc.

(*f*) *Ibid.* 17. *Sciniphes.* L'Héb. כנים *Chinnim.*

(*g*) *Ibid.* 21, 24. ערב כבד *Harob. Cabad. Vulg. Omne genus muscarum, seu musca gravissima, seu Colluvies muscar.*

(*h*) *Ibid.* 1, 2, 3, etc. דבר כבד מאר 70. Θάνατος μέγας σφόδρα.

(*i*) *Ibid.* 10, 11, 12.

(*j*) *Ibid.* 17, 18.

(*k*) *Ibid.* 4-13.

(*l*) *Ibid.* 10, 22, 23.

de préparer un agneau pour la Pâque, qui se devait faire quatre jours après (*a*).

La dixième plaie fut celle *de la mort des premiers-nés* (*b*) des Egyptiens, qui furent mis à mort par l'ange exterminateur la nuit du 14 au 15 de nisan, qui est la même nuit dans laquelle les Hébreux sortirent de l'Egypte.

Pharaon, pendant que la plaie des ténèbres durait encore, envoya quérir Moïse et Aaron, et leur dit (*c*) qu'ils pouvaient aller sacrifier à leur Dieu, à condition qu'ils laisseraient dans le pays leurs bestiaux et leurs troupeaux. Moïse lui répondit que Dieu, n'ayant pas marqué quelles sortes d'animaux il voulait qu'on lui sacrifiât, ils n'en pouvaient laisser aucun en Egypte, et qu'ils devaient les mener tous au lieu marqué. Mais Dieu permit que Pharaon endurcît son cœur, et il dit à Moïse : Retirez-vous; et ne vous présentez jamais devant moi; la première fois que vous y paraîtrez, je vous ferai mourir. Moïse sortit donc en lui disant : Je ne verrai plus votre face. En effet, il ne revint plus au palais que lorsque le roi l'y manda, pour lui commander de sortir promptement de l'Egypte.

Le quatorzième jour du mois *abib* ou *nisan*, au soir, les Hébreux immolèrent l'agneau de la Pâque ou du passage du Seigneur, et arrosèrent de son sang le dessus et les deux jambages de leur porte, afin que l'ange exterminateur, passant par-devant leurs maisons, n'y entrât point et épargnât leurs premiers-nés. Vers le milieu de la nuit (*d*), le Seigneur frappa de mort tous les premiers-nés des Egyptiens, depuis le premier-né de Pharaon jusqu'au premier-né des esclaves; et il s'éleva un grand cri par toute l'Egypte : en sorte que Pharaon fit appeler Moïse et Aaron, et leur dit : Allez promptement faire vos sacrifices à votre Dieu, emmenez vos femmes, vos enfants et votre bétail, et en partant priez pour moi. Les Egyptiens les pressaient aussi de sortir; en sorte qu'ils ne leur laissèrent pas le loisir de faire du pain et d'y mêler le levain. Ils emportèrent de la pâte crue, et firent en chemin du pain sans levain, comme ils purent. D'où vient que dans la suite ils se servirent de pain sans levain pendant toute l'octave de la Pâque.

Ils partirent de Ramessé au nombre de six cent mille hommes de pied, sans compter les femmes, les petits enfants et les étrangers, qui s'étaient joints à eux. Moïse emporta les os du patriarche Joseph (*e*), qui avait demandé qu'on lui fît cette grâce, quelque temps avant sa mort (*f*). Les Hébreux étant sortis de Ramessé, vinrent à Socoth; de Socoth à Ethan, et d'Ethan ils retournèrent vers Phihahirot, qui est entre la mer et Magdalum, vis-à-vis Béelséphon (*g*). A peine y étaient-ils arrivés, que Pharaon vint avec une puissante armée pour les y attaquer et les forcer de retourner en Egypte. Mais le Seigneur mit entre le camp d'Israel et celui des Egyptiens une nuée qui était lumineuse du côté des Hébreux, et ténébreuse du côté des Egyptiens. Les Hébreux, effrayés du péril où ils étaient, commencèrent à murmurer contre Moïse. Mais il les rassura, leur promettant le secours du Seigneur; et en même temps le Seigneur ordonna à Moïse d'étendre sa verge sur la mer Rouge, d'en séparer les eaux et de faire passer le peuple au milieu de son lit. Moïse obéit; la mer se sépara, un vent impétueux, qui souffla toute la nuit, en dessécha le fond; les Hébreux y entrèrent, et la passèrent heureusement. On peut voir ce que nous avons dit sur l'article de *la* MER ROUGE. Le lieu où ils la passèrent est à deux ou trois lieues au-dessous de sa pointe ou de son extrémité, à l'endroit nommé *Colsum* ou *Clysma*, dans lequel on a prétendu montrer pendant assez longtemps les vestiges et les débris des roues des chariots des Egyptiens (*h*).

Les Egyptiens s'étant aperçus vers le point du jour que les Hébreux s'en étaient enfuis au travers des eaux séparées, voulurent les y poursuivre, et entrèrent après eux dans le lit de la mer : mais le Seigneur fit lever un vent qui ramena ses eaux, qui jusqu'alors étaient demeurées suspendues aux deux côtés du chemin; en sorte que, de toute l'armée de Pharaon, il n'en échappa pas un seul (*i*). Le flux rejeta leurs corps sur le bord, et les Israélites profitèrent de leurs armes et de leurs dépouilles. Alors Moïse chanta au Seigneur un cantique d'actions de grâces (*j*); et s'avançant vers Sinaï, ils furent trois jours dans le désert de Sur, où ils ne trouvèrent point d'eaux. Le quatrième [cinquième] campement fut à Mara, où ils ne trouvèrent que des eaux amères; ce qui jeta le peuple dans l'impatience et le murmure. Mais Moïse ayant crié au Seigneur, Dieu lui montra un certain bois qui, ayant été jeté dans les eaux, les adoucit et les rendit potables. De là ils vinrent à Elim, où il y avait douze fontaines d'eau douce et soixante-dix palmiers. — [*Voyez* MARCHES *et campements*.]

Le quinzième jour du second mois, c'est-à-dire, un mois entier depuis leur sortie d'Egypte, les Hébreux partirent d'Elim (*k*) et vinrent au désert de Sin, entre Elim et Sinaï, où le peuple, ennuyé de la longueur du chemin, commença à murmurer contre Moïse, en disant : Plût à Dieu que nous fussions morts dans l'Egypte, où nous étions assis sur des marmites de viandes, et où nous mangions du pain en abondance! Mais le Seigneur parla à Moïse et lui promit qu'il ferait pleuvoir du ciel une nourriture pour ce peuple. Moïse en donna avis au peuple, et leur dit que le jour du sabbat cette nourriture ne tomberait point, et que le jour pré-

(*a*) *Exod.* XII.
(*b*) *Ibid.* XII, 23, 29, 30, etc.
(*c*) *Ibid.* X, 23, 24, *et seq.*
(*d*) *Ibid.* XII, 29, etc.
(*e*) *Ibid.* XIII, 19.
(*f*) *Genes.* L, 23.
(*g*) *Exod.* XIV.
(*h*) *Paul. Oros. l.* I, *c.* X. *Gregor. Turon. l.* I, *c.* X. *Cosmas. Monach. l.* V, *p.* 194.
(*i*) *Exod.* XIV, 28, 29, etc.
(*j*) *Ibid.* XV, 1, 2.
(*k*) *Ibid.* XVI, 1, 2, 3, etc.

cédent ils eussent à en amasser le double des autres jours. Le soir même de ce jour-là, le camp d'Israel fut tout couvert de cailles, qui y furent portées par le vent; et le lendemain matin on vit tout autour du camp une espèce de bruine, ou comme de petits grains de la couleur du bdellium, et de la forme de la coriandre. Le peuple, ayant vu cela, se disait l'un à l'autre : *Man-hu* : c'est-à-dire : *Qu'est-ce que cela?* Ce qui fit donner à cette nourriture le nom de *manne*. Ils prirent donc une grande quantité de cailles, et ramassèrent de la manne. Mais Moïse leur ordonna de n'en prendre qu'un gomor par tête. Ainsi ils eurent abondamment de quoi se nourrir pendant tout leur voyage, car la manne ne manqua jamais de tomber, si ce n'est le jour du sabbat, pendant quarante ans, jusqu'à leur entrée dans la terre promise. *Voyez* ci-devant l'article MANNE. Alors Moïse dit à Aaron de remplir un gomor de manne, et de le mettre devant le Seigneur, afin qu'il servît de monument dans les générations à venir.

Du désert de Sin, les Hébreux arrivèrent à *Daphca*, de là à *Alus*, et enfin à *Raphidim*, où le peuple, manquant d'eau, commença à murmurer (*a*) contre Moïse. Mais le Seigneur leur tira de l'eau du rocher d'Horeb, par le ministère de Moïse; et c'est l'eau de ce rocher qui leur servit pendant toute leur marche. En ce temps-là, les Amalécites étant venus attaquer les Israélites, Moïse envoya contre eux Josué avec l'élite de ses troupes; et à l'heure du combat, il se tint avec Aaron et Hur sur une hauteur, d'où il voyait le champ de bataille. Pendant qu'il tenait ses mains élevées en haut, Josué avait l'avantage; mais aussitôt qu'il les abaissait, les Amalécites reprenaient le dessus. De sorte qu'Aaron et Hur mirent des pierres sous lui, afin qu'il pût s'asseoir; et ils lui soutinrent les bras, afin qu'il ne se lassât pas. De cette sorte, les Amalécites furent entièrement défaits. Et le Seigneur dit à Moïse : Ecrivez cet événement dans un livre, et avertissez-en Josué; car je détruirai la mémoire d'Amalec de dessous le ciel.

Le troisième jour du troisième mois depuis leur sortie d'Egypte, ils arrivèrent au pied du mont Sinaï, où ils demeurèrent un an entier (*b*). C'est là où Dieu leur devait donner sa loi, et régler la forme de leur république; c'est là où Dieu avait dit à Moïse qu'il viendrait lui offrir des sacrifices après la sortie d'Egypte. Moïse donc monta sur la montagne, et Dieu lui dit qu'il était disposé à faire alliance avec Israel, et à lui donner sa protection, pourvu que le peuple s'engageât à lui obéir et à lui demeurer fidèle. Moïse rapporta aux Hébreux ce que le Seigneur lui avait dit, et le peuple répondit : *Nous ferons tout ce qu'il plaira au Seigneur*. Moïse remonta donc sur la montagne, et reporta à Dieu la réponse du peuple. Alors le Seigneur dit à Moïse de descendre, d'ordonner au peuple de se purifier et de se tenir prêt pour le troisième jour, et que dans trois jours le Seigneur descendrait sur la montagne, pour faire alliance avec eux. En effet, le troisième jour, Dieu donna des marques de sa présence sur Sinaï par le feu qui y parut et par les éclats de tonnerre et le son de la trompette qu'on y entendit. Dieu ordonna à Moïse de mettre des barrières au pied de la montagne, afin que nul n'en pût approcher. Puis y étant monté de nouveau, Dieu lui donna la loi du Décalogue (*c*), qui comprend le fond de toute la religion des Juifs. *Voyez* ci-devant l'article LOIS. — [*Voyez* aussi le *Calendrier des Juifs*, au 23 de tizri.]

Après cela Dieu donna à Moïse diverses lois cérémonielles et de police, contenues dans les chapitres XXI, XXII et XXIII de l'Exode. Puis étant descendu de la montagne, il exposa au peuple les lois qu'il venait de recevoir, et les articles de l'alliance que le Seigneur voulait faire avec eux (*d*). Et le peuple ayant répondu qu'il ferait tout ce qu'il plairait au Seigneur, Moïse érigea un autel de pierres brutes (*e*) au pied de la montagne, et douze monuments ou douze autres autels, au nom des douze tribus d'Israel. Il fit immoler des holocaustes et des hosties pacifiques au Seigneur; et ayant pris le sang de ces victimes, il en répandit la moitié sur l'autel, et mit l'autre moitié dans des coupes; et après avoir lu au peuple les ordonnances qu'il avait reçues du Seigneur, et qu'il avait écrites dans un livre, il arrosa tout le peuple avec le sang qui était dans ces coupes. Ainsi fut conclue cette alliance si célèbre entre le Seigneur et les enfants d'Israel.

Alors le Seigneur dit à Moïse de monter de nouveau sur la montagne avec Josué, son serviteur (*f*), afin qu'il lui donnât le détail des lois et des règlements qu'il voulait qui s'observassent dans le culte public qu'on lui rendrait dans Israel. Il veut qu'on lui érige un tabernacle (*g*), ou une tente, dans laquelle il recevra les hommages, les sacrifices et les adorations des Israélites. Il donna à Moïse la description de ce tabernacle, de l'Arche, des autels, des voiles, du chandelier, et de tous les instruments qui y devaient servir; des habits des prêtres et des ornements du grand prêtre en particulier (*h*). Il régla la manière dont les prêtres devaient être consacrés, l'ordre, la manière, la qualité des hosties et des parfums qu'on devait offrir (*i*). Il lui désigna Béséléel et Ooliab, qui devaient exécuter tout le travail du tabernacle (*j*). Enfin Dieu lui donna les tables de la loi, qui contenaient le Décalogue écrit de la main du Seigneur (*k*); et en même temps il lui dit que le peuple qu'il avait tiré de l'Egypte, avait bientôt oublié ses promesses et ses engagements, puisqu'il venait de faire une idole jetée en fonte, et qu'il avait

(*a*) *Exod.* XVII, 1, 2, 3.
(*b*) *Ibid.* XIX, 1, 2, 3, etc.
(*c*) *Ibid.* XX, 1, 2, 3, etc.
(*d*) *Ibid.* XXIV, 1, 2, 3, etc.
(*e*) *Ibid.* XX, 25.
(*f*) *Ibid.* XXIV, 12-18.

(*g*) *Exod.* XXV, 1, 2, 3, etc.; XXVI, XXVII.
(*h*) *Ibid.* XXVIII.
(*i*) *Ibid.* XXIX, XXX.
(*j*) *Ibid.* XXXI.
(*k*) *Ibid.* XXII, 18

rendu ses adorations à un veau d'or (*a*). Le Seigneur ajouta qu'il était près d'exterminer ce peuple indocile. Mais pour vous, ajouta-t-il, je vous rendrai père et chef d'une grande nation (*b*). Moïse se jeta aux pieds du Seigneur, et le conjura d'épargner son peuple. Dieu l'exauça et le renvoya dans le camp, après qu'il eut été sur la montagne quarante jours et quarante nuits sans manger.

Comme il descendait, Josué entendit le bruit du peuple qui jetait de grands cris, et il dit à Moïse : On entend dans le camp comme le cri de personnes qui combattent. Mais Moïse qui savait ce qui était arrivé, lui dit : Ce n'est pas là le cri de gens qui s'animent au combat, mais j'entends des cris de joie ; et étant arrivés plus près du camp, et voyant le veau d'or et les danses du peuple, il jeta par terre et brisa les tables qu'il portait (1) ; et ayant pris le veau qu'ils avaient fait, il le fit fondre, le réduisit en poudre et répandit la poudre dans l'eau, dont il donna à boire aux Hébreux. *Voyez* l'article Veau d'or. Moïse fit ensuite une forte réprimande à Aaron de ce qu'il avait eu la faiblesse de condescendre à la demande du peuple, qui lui avait demandé des dieux sensibles et jetés en fonte. Aaron s'excusa le mieux qu'il put. Puis Moïse s'étant mis à la porte du camp, dit : *Si quelqu'un est au Seigneur, qu'il se joigne à moi*. Et tous les enfants de Lévi s'étant assemblés autour de lui, il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur : Que chacun de vous prenne son épée, qu'il aille et revienne d'une porte à l'autre au travers du camp, et que chacun tue son frère, son ami et son parent. Les enfants de Lévi exécutèrent ce qui leur avait été dit, et il y eut ce jour-là vingt-trois mille hommes de tués.

Le lendemain Moïse parla au peuple, leur remontra la grandeur de leur péché, et leur dit qu'il allait remonter sur la montagne, pour voir s'il pourrait leur en obtenir le pardon. Il monta et supplia le Seigneur de pardonner à son peuple, ou si vous ne le voulez pas faire, ajouta-t-il, effacez-moi de votre livre. Le Seigneur lui répondit qu'il n'effacerait de son livre que celui qui l'aurait offensé, qu'il voulait bien ne pas abandonner son peuple, qu'il lui donnerait son ange pour le conduire dans le pays qu'il lui avait promis ; mais que le crime qu'il avait commis, ne demeurerait pas impuni, qu'il saurait le châtier au jour de sa vengeance ; et que pour lui, il n'irait pas avec eux, qu'il se contenterait d'y envoyer son ange (*c*). Moïse ayant rapporté ces paroles aux Israélites, ils en furent fort affligés et s'humilièrent devant le Seigneur ; ils quittèrent leurs ornements au pied du mont Horeb. Et Moïse, pour marquer encore davantage l'indignation de Dieu, transporta hors du camp le tabernacle, où le Seigneur avait accoutumé de lui parler face à face et de lui donner ses ordres. Moïse ne cessant d'insister auprès de lui et de le prier de conduire lui-même son peuple dans la terre promise, il se laissa enfin fléchir et promit de ne le point abandonner. Alors le législateur lui demanda une seconde grâce, qui était qu'il lui fît voir sa gloire. Le Seigneur lui répondit qu'il ne pouvait lui faire voir sa face ; car nul homme vivant n'en pourrait supporter la vue ; mais qu'il passerait devant l'ouverture d'un rocher, où Moïse se serait mis, et qu'il le verrait par derrière et en passant.

Moïse monta ensuite sur la montagne, portant de nouvelles tables de pierre, qu'il avait préparées (*d*). Dieu lui manifesta sa gloire, ainsi qu'il le lui avait promis. Il lui donna de nouveau le Décalogue et divers autres préceptes ; et après quarante jours et quarante nuits, il descendit de la montagne, portant les deux tables du Témoignage ; et il ne savait pas que son visage jetait des rayons de lumière (*e*), qui lui étaient restés de l'entretien qu'il avait eu avec le Seigneur (2). Aaron et les enfants d'Israel le voyant en cet état, n'osaient s'approcher de lui : mais Moïse les rassura, leur parla ; et après qu'il eut achevé son discours, il mit un voile sur son visage, afin qu'on lui pût parler avec plus de liberté. Alors il commença à exécuter ce que le Seigneur lui avait ordonné touchant le tabernacle du Témoignage. Il fit publier dans le camp que quiconque aurait des métaux précieux, ou des pierreries, des fils, ou des laines, ou des fourrures, ou des bois précieux propres à l'ouvrage du tabernacle, pourrait en faire son offrande au Seigneur (*f*). Les Israélites, animés d'un saint zèle, apportèrent à l'envi tout ce qu'ils avaient de propre à ce dessein ; en sorte que Béséléel et Ooliab furent obligés de dire à Moïse que le peuple offrait plus qu'il ne fallait (*g*), et qu'il devait faire publier par des hérauts dans le camp, que nul n'eût à rien apporter davantage.

Outre ce que chacun offrit volontairement, le Seigneur ordonna que chaque Israélite fournirait un demi-sicle, ou seize sols, deux deniers et un peu plus par tête ; et afin que cette contribution se fît avec plus d'ordre, il fit faire un dénombrement (*h*) de tout Israel, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus ; et il s'en trouva six cent trois mille cinq cent cin-

(*a*) *Exod.* xxxii, 7, 8, 9, etc.
(*b*) *Ibid.* xxxii, 11, 12, 13, etc.
(*c*) *Ibid.* xxxiii, 1, 2, 3, etc.
(*d*) *Ibid.* xxxiv, 1, 2, 3, etc.
(*e*) A la lettre : *Quod cornuta esset facies sua*, que son visage avait des cornes. Mais les interprètes l'entendent des rayons de gloire qui brillaient sur son visage.
(*f*) *Exod.* xxxv, xxxvi, xxxvii, etc.
(*g*) *Ibid.* xxxvi, 5, 6, 7.
(*h*) *Ibid.* xxx, 11, 12 ; xxxviii, 25, 26.
(1) *Voyez* le *Calendrier*, au 17 de thamuz.
(2) « C'est vraisemblablement d'après les conversations que Moïse avait avec Dieu, et d'après les lois qu'il en reçut pour le peuple d'Israel, qu'on a publié les mêmes merveilles en faveur des plus célèbres législateurs païens. Sur ce modèle on fait converser familièrement pendant neuf ans Minos avec Jupiter, qui lui donne des lois pour les peuples de Crète. C'est d'Apollon que Lycurgue reçoit celles qu'il a établies à Sparte. Solon compose celles des Athéniens, dans de longues conférences avec Minerve, déesse de la sagesse. Enfin Numa, pour donner le même crédit aux siennes et leur attirer le même respect de la part des Romains, suppose des entretiens secrets avec la nymphe Egérie. » Delort de Lavaur, *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, chap. xvi, deuxième édition, in-4°, pag. 88, Avignon, 1835.

quante, qui ayant payé chacun un demi-sicle, il en résulta une somme de cent talents d'argent et mille sept cent soixante-quinze sicles. Les cent talents d'argent font quatre cent quatre-vingt-six mille sept cent dix-huit livres quinze sols, et les mille sept cent soixante - quinze sicles font vingt - sept mille six cent soixante-dix livres cinq sols et quelques deniers. On travailla six mois entiers à l'ouvrage du tabernacle; savoir, depuis le sixième mois de l'année sainte, et après la sortie d'Egypte, de l'an du monde 2513, jusqu'au premier jour du premier mois de l'année suivante 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulgaire 1490. Ce premier jour de *nisan*, qui répondait au 21 avril, selon Ussérius, le tabernacle de l'alliance fut dressé, et la gloire du Seigneur le remplit (*a*). Le 14 du même mois, les Israélites firent la seconde Pâque depuis leur sortie d'Egypte (*b*); et vers le même temps, Moïse publia les lois qui sont comprises dans les sept premiers chapitres du *Lévitique*. Il consacra Aaron et ses fils, et oignit et dédia le tabernacle, tous ses vases et tout ce qui lui appartenait.

Le premier jour du second mois de la même année, Moïse fit un second dénombrement du peuple, dans lequel les lévites furent comptés à part et destinés au service du Tabernacle. Moïse régla leurs fonctions et les charges qu'ils devaient porter dans les marches du désert (*c*). L'on régla aussi l'ordre que les tribus devaient tenir dans les campements et dans les marches, afin que dans une telle multitude, il n'y eût point de confusion (*d*). Les princes des tribus firent chacun leur offrande au tabernacle, chacun à son rang et à son jour, pendant les douze jours (*e*) que dura la consécration et la dédicace de ce saint lieu. Enfin Moïse fit vers le même temps plusieurs ordonnances qui regardaient la pureté que l'on devait apporter aux choses saintes, les souillures que l'on devait éviter, et la manière dont on devait s'approcher du tabernacle.

Sur la fin de l'année que le peuple passa au pied du mont Sinaï, Jéthro, beau-père de Moïse, lui amena dans le camp sa femme Séphora et ses deux fils Gersom et Eliézer (*f*). Moïse le reçut avec tout l'honneur possible; et à sa persuasion, il changea l'ordre qu'il avait établi pour la reddition de la justice. Il établit des juges subalternes, qui le soulageaient dans le jugement des différends, en jugeant les causes de moindre conséquence, et en lui renvoyant celles qui étaient d'une plus difficile discussion. Peu de temps après, la colonne de nuée qui conduisait les Israélites, s'étant élevée, ils décampèrent de Sinaï, pour aller vers Pharan. Moïse ne nous dit les noms que de deux campements, entre Sinaï et Cadès; savoir *Tabéera*, c'est-à-dire, *Embrasement*, et *Kiberoth-hattaubah*, c'est-à-dire, les *Sépulcres de concupiscence*. Nous avons parlé de tous ces campements chacun sous son article particulier (1).

Ce fut à l'occasion de l'arrivée de Séphora au camp, qu'Aaron et Marie sa sœur parlèrent contre Moïse (*g*), à cause de sa femme, qui était éthiopienne (*h*), en disant : Le Seigneur n'a-t-il parlé que par le seul Moïse? Ne nous a-t-il pas aussi parlé comme à lui? Nous ne savons pas le détail de cette dispute, ni la cause qui la fit naître : mais l'Ecriture nous dit que le Seigneur prit la défense de Moïse, qui était le plus doux de tous les hommes; et qu'étant descendu dans la colonne de nuée, il parla à Marie et à Aaron à la porte du tabernacle, et leur dit : S'il se trouve parmi vous un prophète, je lui apparaîtrai en vision, ou je lui parlerai en songe. Mais il n'en est pas ainsi de Moïse mon serviteur. Je lui parle bouche à bouche, et il voit le Seigneur clairement et sans énigmes. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre lui? En même temps la colonne de nuée se retira, et Marie parut toute couverte de lèpre. Aaron, l'ayant vue dans cet état, eut recours à la clémence de Moïse qui cria aussitôt au Seigneur. Mais le Seigneur lui dit : Si son père lui avait craché au visage, ne serait-elle pas obligée de demeurer au moins sept jours chargée de confusion? Qu'elle demeure donc hors du camp pendant sept jours : et après cela, on la fera revenir. *Voyez* Marie.

On ignore si ce fut avant ou après l'arrivée des Hébreux à Cadès-barné, qu'arriva la sédition de Coré, Dathan et Abiron (*i*). Nous la placerons ici, pour raconter après, sans interruption, ce qui arriva après le campement de Cadès-barné. Coré était de la tribu de Lévi, aussi bien que Moïse et Aaron. Dathan, Abiron et Hon étaient de celle de Ruben.

(*a*) *Exod.* xl, 2, 17, 34.
(*b*) *Num.* ix, 1-14.
(*c*) *Ibid.* i, 2, etc., iii, 3-34-51; viii, 5-26.
(*d*) *Ibid.* ii, 1, 2, 3, etc.
(*e*) *Ibid.* vii, 1, 2-83.
(*f*) *Exod.* xviii, 1, 2, etc. *Deut.* i, 9 .. 18. *Num.* x, 29. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.
(*g*) *Num.* xii, 1, 2, 3, etc.
(*h*) La plupart croient qu'il veut parler de Séphora, qui était à la vérité Madianite, mais ce pays était fort voisin de celui que les Hébreux appellent *Chus*, ou Ethiopie. D'autres veulent qu'il parle de *Tharbis*, fille du roi d'Ethiopie, que Moïse épousa après la prise de Méroë, selon Josèphe, *Antiq.* l. II, c. v. Voyez ci-devant.
(*i*) *Num.* xvi, 1, 2, 3.
(1) Dans cet ouvrage, dom Calmet donne deux listes des marches et campements des Israélites; l'une dans la *Table chronologique*, tom. I, pièces préliminaires, p. xv, col. 2, et l'autre au mot Campement. Ces deux listes sont loin de se ressembler : aussi résulte-t-il de là que ce que l'auteur vient de dire ici ne s'accorde pas avec la première. Il trouve que Moïse ne nous dit les noms que de deux campements entre Sinaï et Cadès, c'est-à-dire, *Tabéera* et *Kiberoth*. C'est une erreur; il a mal lu Moïse ce jour-là. Une autre erreur, c'est de prendre Tabéera pour un campement. Dans sa première liste, dom Calmet prend le Sinaï pour le treizième campement, et Cadès pour le trente-sixième. Dans la seconde, il place le seizième campement au Sinaï, et le dix-neuvième à Cadès. Un peu plus loin, notre auteur va ajouter un campement, celui d'Hazéroth, à ceux de Tabéera et de Kiberoth, pour arriver à celui de Cadès. Or, dans la première liste Hazéroth est le seizième campement et précède Rethma, et dans la seconde il est le vingtième, et suit Cadès. Ainsi, loin de s'accorder avec l'une ou l'autre de ses listes, dom Calmet, dans cet article de Moïse, ne s'accorde pas non plus avec lui-même. Il fait aussi la chronologie des marches, mais il ne faut pas plus s'en rapporter à lui sur ce point que sur le nombre et l'ordre des campements. *Voyez* Marches *et Campemens*.

Mécontents de ce que Moïse et Aaron partageaient entre eux tous les honneurs de la république, ils s'élevèrent contre eux avec deux cent cinquante hommes des premiers du peuple. Ils dirent à Moïse : Qu'il vous suffise que tout le peuple est un peuple de saints; pourquoi vous élevez-vous sur le peuple du Seigneur? Moïse ayant ouï cela, se prosterna le visage contre terre, et leur dit : Demain au matin le Seigneur fera connaître qui sont ceux qui sont à lui. Que chacun de vous prenne son encensoir et se présente demain devant le Seigneur; et le Seigneur fera voir qui sont ceux qu'il a choisis. Quant à Dathan et Abiron, Moïse les ayant envoyé chercher, ils répondirent : Nous n'irons point. N'est-ce pas assez que vous nous ayez tirés d'une terre où coulaient des ruisseaux de lait et de miel, pour nous faire périr dans ce désert? Voulez-vous encore nous arracher les yeux? Nous n'irons point.

Le lendemain Moïse ayant assemblé tout le peuple à l'entrée du tabernacle, la gloire du Seigneur apparut; et le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : Séparez-vous du milieu de cette assemblée, afin que je les extermine tout d'un coup. Moïse et Aaron s'étant jetés le visage contre terre, lui dirent : Seigneur Dieu, votre colère éclatera-t-elle contre tous, pour le péché d'un seul? Et le Seigneur leur dit : Que tout le peuple se sépare des tentes de Coré, de Dathan et d'Abiron. Le peuple s'étant retiré, Moïse dit : Si ces gens-ci meurent d'une mort ordinaire, ce n'est point le Seigneur qui m'a envoyé : mais si la terre s'ouvre pour les engloutir, vous connaîtrez qu'ils ont blasphémé contre le Seigneur. Aussitôt qu'il eut cessé de parler, la terre s'ouvrit sous leurs pieds, et ils furent engloutis avec leurs tentes et tout ce qu'ils avaient. En même temps un feu sortit du Seigneur, fit mourir les deux cent cinquante hommes du parti de Coré, qui étaient là avec leurs encensoirs. Alors Moïse fit prendre tous ces encensoirs, qui étaient de cuivre, et les ayant réduits en lames, les fit attacher à l'autel des holocaustes, afin d'y servir de monument de ce qui était arrivé. Le lendemain le peuple commença à murmurer contre Moïse, à cause de la mort de tant d'hommes. Mais le Seigneur fit soudain sortir un feu, qui prit dans le camp, et qui l'aurait consumé entièrement, si Moïse n'y eût promptement envoyé Aaron avec son encensoir. Ce grand prêtre se mettant entre les vivants et les morts, offrit l'encens, et pria le Seigneur, et la plaie cessa. Il y eut dans cette occasion quatorze mille sept cents hommes de brûlés, sans ceux qui étaient péris dans la sédition de Coré. Après cela, le Seigneur confirma encore le sacerdoce à Aaron, par le moyen de sa verge, qui fleurit (*a*), comme on le peut voir dans l'article d'Aaron. — [*Voyez* Coré et Aaron.]

(*a*) *Num.* XVII.
(*b*) *Ibid.* XXXII, 8, 9. *Deut.* I, 22, 23. *Num.* XIII, 1, 2.
(*c*) *Ibid.* XIV, 40-45. *Deut.* I, 40-45.
(*d*) *Ibid.* XXXIII, 18, 19, etc.
(*e*) *Ibid.* XXI, 1. An du monde 2552, avant Jésus-Christ 1448, avant l'ère vulg. 1452.
(*f*) *Ibid.* XX, 2-23.

Des Sépulcres de concupiscence, le peuple alla à Hazéroth (1), de là à Cadès-barné (*b*), où il demeura assez longtemps. Alors Moïse envoya par l'ordre de Dieu, et avec l'agrément du peuple, douze hommes choisis, pour faire la visite de la terre de Chanaan. (2) Ces hommes furent quarante jours à leur voyage. A leur retour, ils rapportèrent des fruits d'une grosseur et d'une beauté tout extraordinaires; entre autres, un raisin si gros, qu'ils le portaient à deux. Etant arrivés au camp, ils déclarèrent qu'à la vérité le pays qu'ils avaient vu, était d'une beauté et d'une fertilité admirables; mais qu'il était rempli de villes très-fortes, et peuplé d'hommes d'une taille gigantesque; et qu'il n'y avait aucune apparence qu'ils en pussent faire la conquête. A ces mots tout le peuple se mutina. Josué et Caleb, qui avaient été du nombre des envoyés, s'opposèrent inutilement au torrent de la multitude. Elle voulait s'en retourner en Egypte. Le Seigneur en colère menaça de faire périr tout le peuple. Moïse l'apaisa par ses prières : mais il ne put empêcher que Dieu ne condamnât tous ces murmurateurs, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, à mourir dans le désert. Les dix envoyés, auteurs du murmure, furent punis d'une mort subite : mais Josué et Caleb furent conservés, et Dieu leur promit qu'ils seraient les seuls de toute cette multitude, qui entreraient dans la Terre promise (3).

Le peuple, ayant voulu, contre l'ordre de Moïse, forcer les passages, pour entrer dans la terre de Chanaan (*c*), fut repoussé par les Amalécites et par les Chananéens. Après avoir demeuré assez longtemps à Cadès, ils en décampèrent et retournèrent en arrière vers la mer Rouge, à Aziongaber. Moïse compte ces dix-huit campements entre Cadès et Aziongaber (*d*) : 1. Rethma. 1. Remnompharez. 3. Lebna. 4. Ressa. 5. Céélata. 6. Le mont Sépher. 7. Arada. 8. Maceloth. 9. Tahat. 10. Tharé. 11. Methca. 12. Hesmona. 13. Moséroth. 14. Bené-Jacan. 15. Gadgad. 16. Jéthébata. 17. Hébrona. 18. Aziongaber. On peut voir tous ces campements chacun dans son article. [*Voyez* auparavant l'article Marches *et* Campements.] D'Aziongaber ils revinrent à Cadès, peut-être par le même chemin. Ils furent trente-huit ans à ce voyage. Etant à Cadès, Marie, sœur de Moïse, y mourut (*e*). Dans le même campement, le peuple étant tombé dans le murmure, à cause qu'il manquait d'eau (*f*), Moïse et Aaron leur en firent sortir d'un rocher. Mais parce qu'ils témoignèrent quelque défiance, le Seigneur les condamna à mourir dans le désert, sans avoir la consolation d'entrer dans la terre promise. Ce qui fut cause que l'on donna à ce campement le nom de *Mériba* ou *les Eaux de Contradiction*.

17, etc.
(1) Rappelez-vous ce qu'il disait tout à l'heure.
(2) Ce n'est pas de Cadès que les espions furent envoyés, mais de Rethma; mais c'est à Cadès qu'ils revinrent rendre compte de leur mission.
(3) *Voyez* le *Calendrier*, au 9 du mois d'ab, et au 17 d'elul.

Alors Moïse envoya des ambassadeurs aux rois d'Edom et de Moab (*a*) pour les prier de permettre au peuple le passage par leurs terres : mais ils le refusèrent et menacèrent de venir en armes pour s'y opposer ; ce qui obligea les Israélites de faire un détour dans le désert, pour ne pas entrer dans le pays de ces peuples, que le Seigneur ne voulait pas qu'ils attaquassent. Ils allèrent au mont *Hor*, où Aaron mourut âgé de cent vingt-trois ans (*b*). De là ils allèrent à *Salmona* (*c*), où l'on croit que Moïse érigea le serpent d'airain, pour guérir ceux qui étaient mordus par des serpents ailés (*d*), qui vinrent fondre sur leur camp. *Voyez* Serpent d'airain, ou Serpents. De Selmona ils allèrent à *Phunon;* de Phunon, à *Oboth;* de là, à *Jéabarim;* puis au *torrent de Zared;* de là, *aux hauteurs du torrent d'Arnon*, à *Mathana*, à *Nahaliel*, à *Dibongad*, à *Helmon deblataïm*, au *mont Phasga*, au *désert de Kédémoth.* De là ils envoyèrent des ambassadeurs à Séhon, roi des Amorrhéens, pour lui demander passage sur ses terres. Mais l'ayant refusé, Moïse lui livra la bataille, le vainquit et prit tout son pays (*e*). Quelque temps après, Og, roi de Basan, marcha contre Moïse et lui livra la bataille, qu'il perdit (*f*) ; et Moïse se rendit maître de tout le pays qui lui obéissait.

Moïse vint ensuite camper dans les plaines de Moab, à Séthim (*g*), où les Israélites demeurèrent jusqu'à ce qu'ils en sortirent pour passer le Jourdain, sous la conduite de Josué. Pendant qu'ils étaient dans ce campement, Balac, roi de Moab, envoya quérir le devin Balaam, pour maudire les Israélites. Le devin, leur ayant, contre son intention, donné des bénédictions, au lieu de malédictions, lui inspira à la fin un conseil pernicieux, qui fut de les faire tomber dans l'idolâtrie et dans la fornication, en envoyant dans leur camp des filles de Moab. Ce mauvais conseil fut suivi. Mais Moïse en arrêta les suites et les mauvais effets, en faisant mourir ceux qui s'étaient abandonnés au culte de Béelphégor (*h*) ; et le Seigneur en fit mourir ce jour-là jusqu'à vingt-trois mille (*i*), outre mille autres que l'on avait exécutés par la sentence des juges. Ce fut dans cette occasion que Phinéès, fils du grand prêtre Eléazar, signala son zèle pour le Seigneur. *Voyez* Phinéès.

Après cela, le Seigneur ordonna à Moïse de faire la guerre aux Madianites, qui avaient envoyé leurs filles avec celles de Moab, pour engager les Israélites dans le crime. Phinéès fut choisi pour chef de cette expédition. Moïse lui donna douze mille hommes de troupes choisies. Il défit les Madianites, tua tous les mâles qu'il trouva dans leur pays, fit mourir cinq de leurs princes, avec le méchant devin Balaam, qui était la première cause de tout le mal (*j*). *Voyez Balaam.* Les tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé ayant demandé à Moïse qu'il leur accordât pour leur partage les terres qu'il avait conquises sur les Amorrhéens, Moïse les leur donna (*k*) à condition qu'ils viendraient avec leurs frères au delà du Jourdain, pour leur aider à faire la conquête des pays possédés par les Chananéens.

Le premier jour de l'onzième mois de la quarantième année après la sortie d'Egypte (*l*), Moïse étant dans les campagnes de Moab, et sachant qu'il ne passerait pas le Jourdain, et que sa dernière heure n'était pas éloignée, fit un long discours au peuple, qui est comme la récapitulation de tout ce qu'il avait fait et de tout ce qui était arrivé depuis la sortie d'Egypte. Il y répéta certaines lois, renouvela avec les anciens d'Israel l'alliance qu'ils avaient faite avec le Seigneur, leur proposa les biens qui seront la récompense des Israélites fidèles, et les maux dont seront punis les prévaricateurs ; mit entre les mains des prêtres et des anciens du peuple une copie de la loi, avec ordre d'en faire la lecture solennellement dans l'assemblée générale de la nation, toutes les septièmes années. Enfin il composa un excellent cantique, qui est comme une prophétie de ce qui devait arriver à Israel (*m*). Il invective contre leurs infidélités futures, et les menace de tous les maux qui leur sont arrivés dans la suite des siècles. Enfin un peu avant sa mort (*n*) il donna à chacune des tribus une bénédiction particulière, dans laquelle il mêle diverses prédictions prophétiques. La tribu de Siméon ne s'y trouve pas mentionnée, pour des raisons qui nous sont inconnues.

Enfin le Seigneur ordonna à Moïse, au commencement du douzième mois, de monter sur le mont Nébo (*o*), d'où il lui fit voir tout le pays de deçà et delà le Jourdain ; et il lui dit : Voilà le pays que j'ai promis à vos pères. *Vous le verrez ; mais vous n'y entrerez point. Moïse, serviteur du Seigneur, mourut dans ce lieu de la terre de Moab, selon l'ordre du Seigneur ; et il le fit enterrer dans la vallée du pays de Moab, vis-à-vis Phogor ; et nul homme jusqu'aujourd'hui n'a connu le lieu où il a été enseveli. Il avait six vingts ans, lorsqu'il mourut. Sa vue ne baissa point, et ses dents ne furent pas ébranlées. Les enfants d'Israel le pleurèrent dans la plaine de Moab pendant trente jours.* Voici ce que l'Ecriture nous apprend de la mort de Moïse.

(*a*) *Num.* xxi, 14, etc. *Deut.* ii, 4, 5, 6, etc. *Judic.* xi, 17, etc.

(*b*) *Ibid.* xx, 23, 24. An du monde 2552, avant Jésus-Christ 1448, avant l'ère vulg. 1452. Il mourut le premier jour du cinquième mois de la quarantième année de la sortie d'Egypte. *Num.* xxxiii, 38.

(*c*) *Ibid.* xxxiii, 4.

(*d*) *Ibid.* xxi, 6.

(*e*) *Ibid.* xxi, 31. *Deut.* ii, 24-36, etc.

(*f*) *Deut.* iii, 1-11. *Num.* xxi, 33-35.

(*g*) *Num.* xxxiii, 48, 49.

(*h*) *Num.* xxv, 4, 5, 9.

(*i*) I *Cor.* x, 8.

(*j*) *Num.* xxiv, 25.

(*k*) *Ibid.* xxxii. *Deut.* iii, 12; xxxi, 1... 8.

(*l*) *Deut.* i, et dans les chap. suiv. jusqu'au xxvii[e]. An du monde 2552, avant Jésus-Christ 1448, avant l'ère vulg. 1452.

(*m*) *Ibid.* xxxii.

(*n*) *Ibid.* xxxiii.

(*o*) *Ibid.* xxxiv, 1, 2, 3.

Elle ajoute : *Il ne s'éleva plus dans Israel de prophète semblable à lui, que le Seigneur connût face à face, ni qui ait fait des miracles, comme le Seigneur en fit par Moïse dans l'Egypte, ni qui ait agi avec tant de pouvoir, ni qui ait fait des œuvres aussi merveilleuses qu'il en a fait aux yeux de tout Israel* (1).

Toute l'Ecriture est remplie des éloges de ce grand homme ; et voici comme en parle Jésus, fils de Sirach, auteur de l'Ecclésiastique (*a*) : « Moïse a été aimé de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur lui a donné une gloire égale à celle des saints ; il l'a rendu grand et redoutable à ses ennemis, et il a fait cesser les prodiges par ses paroles (lorsque dans l'Egypte, il a, pour ainsi dire, arrêté le bras de Dieu, arrêtant le cours des dix plaies, lorsqu'il l'a jugé à propos). Dieu l'a élevé en honneur devant les rois ; il lui a prescrit ses ordonnances devant son peuple, et lui a fait voir sa gloire ; il lui a donné les dons de la foi et de la douceur, et l'a choisi d'entre les hommes. Dieu l'a écouté, et l'a fait entrer dans la nuée ; il lui a donné ses préceptes devant tout son peuple, et la loi de vie et de science, pour apprendre son alliance à Jacob et ses ordonnances à Israel. »

Moïse est le plus ancien auteur dont il nous reste des ouvrages authentiques. Il nous a laissé le Pentateuque, c'est-à-dire, les cinq premiers livres de l'Ancien Testament, qui sont la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, dont nous avons parlé sous leurs titres. Ces livres, apparemment, n'étaient pas séparés au commencement comme ils le sont aujourd'hui. Moïse n'avait composé qu'un seul ouvrage, dont les lois étaient comme le corps, et la Genèse comme la préface. Dans la suite on les a partagés pour la facilité des lecteurs. Ces livres sont reconnus pour inspirés et authentiques d'un commun consentement, par les Juifs et par toutes les Eglises chrétiennes, même celles qui sont séparées de la communion de l'Eglise romaine. On a formé quelques difficultés sur l'auteur de ces livres, parce que l'on y a remarqué quelques traits et quelques termes, qui ne paraissent pas convenir à Moïse. Et il faut avouer que l'on y a fait en effet quelques légères additions ; mais ces additions n'y changent rien pour le sens ; elles n'y sont mises que pour un plus grand éclaircissement ; et ce serait outrer la matière, que d'en conclure que Moïse n'en est point le premier auteur.

Outre le Pentateuque, les Juifs attribuent aussi à Moïse onze psaumes.

1. Savoir, le LXXXIX, *Domine, refugium factus es nobis*, etc.
2. Le XC, qui commence par : *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, etc.
3. Le XCI, *Bonum est confiteri Domino*, etc.
4. Le XCII, *Dominus regnavit, decorem indutus est*, etc.
5. Le XCIII, *Deus ultionum Dominus*, etc.
6. Le XCIV, *Venite, exultemus Domino*, etc.
7. Le XCV, *Cantate Domino canticum novum ; cantate Domino, omnis terra.*
8. Le XCVI, *Dominus regnavit ; exsultet terra*, etc.
9. Le XCVII, *Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit*, etc.
10. Le XCVIII, *Dominus regnavit, irascantur populi*, etc.
11. Le XCIX, *Jubilate Deo, omnis terra ; servite Domino in lætitia*, etc.

Mais on n'a aucune bonne preuve que ces psaumes soient véritablement de Moïse. La preuve tirée du titre du psaume 89, qui porte : *Oratio Moysi hominis Dei*, que l'on veut qui s'étende sur les dix psaumes suivants, ne suffit pas pour les attribuer à ce législateur. On sait que la plupart des titres des psaumes ne sont pas originaux ni bien anciens ; qu'il y en a même de mal placés. De plus on trouve dans ces psaumes des noms de personnes, et d'autres caractères qui ne conviennent point à Moïse. Nous croyons, avec d'habiles interprètes, que le nom de Moïse marque peut-être que ces psaumes furent composés par quelques lévites descendants de Moïse ; ou qu'ayant été écrits par quelque prophète, ils furent donnés à chanter à la bande de musiciens de la race de Moïse. Voyez notre préface sur le psaume LXXXIX.

Quelques anciens (*b*) ont cru que Moïse avait composé le livre de Job. Origène (*c*) prétend qu'il le traduisit simplement de syriaque en hébreu. Mais ce sentiment n'est reçu ni des Juifs ni des chrétiens ; et s'il était vraiment de Moïse, les Juifs l'auraient-ils séparé du Pentateuque ? On cite aussi une *Apocalypse*, ou *Révélation de Moïse*, une *Petite Genèse*, une *Ascension de Moïse*, une *Assomption de Moïse*, le *Testament de Moïse*, les *Livres mystérieux de Moïse*, qui sont cités par quelques anciens, et dont on trouve des passages dans leurs ouvrages. On croit que saint Paul a tiré de l'Apocalypse de Moïse ces mots : *Dans Jésus-Christ* (*d*) *ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien ; mais la foi qui est animée par la charité.* Et encore : *En Jésus-Christ la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision ; mais l'être nouveau que Dieu crée en nous.* On veut aussi que ce que saint Jude (*e*) a dit du combat de saint Michel contre le Dragon, à l'occasion du corps de Moïse, soit tiré de l'Assomption de Moïse. On peut voir sur ces livres apocryphes le recueil de M. Fabricius sur les livres apocryphes de l'Ancien Testament.

A l'égard de la mort et de la sépulture de Moïse, on forme sur cela de grandes difficultés. L'Ecriture (*f*) dit expressément qu'il

(*a*) *Eccli.* XLV, 1, 2, 3, etc.
(*b*) *Pseudo-Origen. in Job. a Perionio edit.*
(*c*) *Origen. in Job. p.* 277.
(*d*) *Galat.* v 6, *et* VI, 15.
(*e*) *Judæ* ♈ 9, 10.
(*f*) *Deut. ult.* 5, 6.
(1) Les Israélites instituèrent un jeûne à l'occasion de la mort de Moïse. Ils l'observaient le 7 du mois d'adar.

est mort suivant l'ordre de Dieu. Mais comme l'Hébreu porte à la lettre, *sur la bouche du Seigneur*, les rabbins se sont imaginé que le Seigneur avait tiré son âme, par un baiser qu'il lui donna. On peut voir ce sentiment exprimé fort au long dans les livres que M. Gaulmin a publiés en hébreu et en latin, sous le titre de *Petirath-Mosé*. [*Voyez* Ange de mort.] D'autres ont soutenu qu'il n'était pas mort, et d'autres, sans nier sa mort, ont prétendu qu'il avait été transporté au ciel (*a*). *Nos maîtres nous ont enseigné*, dit Maimonides, *que Moïse notre maître n'est pas mort; mais qu'il est monté au ciel, et qu'il sert Dieu dans l'éternité*. Josèphe dit qu'il disparut, mais que lui-même a écrit sa propre mort, de peur que les Juifs, éblouis de l'éclat de sa vertu, ne crussent qu'il était allé vers la Divinité (*Joseph. Antiq.*, *l.* IV, *c. ult.* *Γέγραφε δὲ αὐτὸν ἐν ταῖς ἱεραῖς βίβλοις τεθνεῶτα, δείσας μὴ δι' ὑπερβολὴν τῆς περὶ αὐτὸν ἀρετῆς πρὸς τὸ θεῖον αὐτὸν ἀναχωρῆσαι τολμήσωσι εἰπεῖν*). Et comme personne n'a su où était son tombeau, et qu'il parut avec Elie dans la transfiguration de Jésus-Christ; et qu'enfin saint Jude dit qu'il y eut une dispute entre le démon et saint Michel sur le sujet de son corps [*Voyez* Michel], on en a inféré, ou qu'il n'était point mort, ou qu'il était monté au ciel en corps et en âme. On peut voir sur la mort de Moïse la dissertation que nous avons mise à la tête de notre dernier tome sur le Nouveau Testament. Et à l'égard de son tombeau, que l'on prétendit avoir trouvé en l'an 1655, on peut voir la même dissertation, p. lxxx, lxxxi, et Hornius, Histoire ecclésiastique, n. 74, et Basnage, continuation de Josèphe, t. IV, l. VI, c. 17, art. 13; édit. Paris.; enfin Bartolocci, *Biblioth. rabbinica*, t. III, p. 513 et 928.

Les rabbins (*b*), dans le récit qu'ils font de la vie de Moïse, ne se contentent pas des merveilles que l'Ecriture en raconte, ils enchérissent encore beaucoup sur cela. Ils disent, par exemple, qu'il naquit circoncis, que la fille de Pharaon, qui le trouva sur le bord du Nil, était lépreuse, et qu'aussitôt qu'elle eut touché le coffre où était renfermé cet enfant, elle fut guérie de sa lèpre. Bathia, c'est ainsi qu'ils appellent cette princesse, ayant porté Moïse, âgé de trois ans, à Pharaon, il prit la couronne du roi et se la mit sur la tête. Balaam, fameux devin, connu dans l'Ecriture, étant alors à la cour, conseilla de faire mourir cet enfant. Mais les magiciens voulant essayer si Moïse avait fait cela avec connaissance, ou simplement par hasard, mirent devant lui des diamants et des charbons de feu. Moïse portait sa main aux diamants, mais l'ange Gabriel lui retira la main et la lui fit porter aux charbons de feu. Il les mit sur sa langue et se brûla, ce qui le fit bégayer le reste de sa vie. Cette action fut cause qu'on lui sauva la vie. Lorsque le meurtre qu'il avait fait d'un Egyptien fut connu de Pharaon, il le condamna à perdre la tête; mais Dieu permit que son cou devînt aussi dur qu'une colonne de marbre, et le contre-coup du sabre tua le bourreau. Moïse s'enfuit, et personne ne put l'arrêter, Pharaon étant devenu muet sur l'heure, et les autres assistants de même sourds, ou muets, ou aveugles.

Moïse se retira chez Korkon, roi d'Ethiopie, qui était alors en Arménie. Balaam s'étant aussi trouvé en Ethiopie, souleva le peuple contre son prince. Moïse prit la défense de Korkon. Il se mit à la tête de l'armée, assiégea Balaam dans la capitale d'Ethiopie. Ce magicien, pour rendre l'approche de la ville plus difficile, mit tout autour une infinité de serpents; mais Moïse enchanta les serpents et se rendit maître de la ville. Il épousa la reine veuve du roi, qui était mort pendant la guerre, et régna quarante ans en Ethiopie. La reine se plaignit que Moïse ne la traitait pas comme sa femme; le peuple se mutina, et Moïse fut contraint de se retirer chez Jéthro, où il trouva une fameuse verge, que Dieu avait d'abord créée pour Adam. Elle passa ensuite à Abraham, puis aux rois d'Egypte, à qui Jéthro la prit lorsqu'il se retira de leur cour. Il la planta dans son jardin, et promit sa fille à celui qui la pourrait arracher. Le nom de Dieu était gravé sur cette verge, et c'est ce qui la rendait miraculeuse. Il épousa Séphora, qui lui donna bientôt un fils. Mais Jéthro ayant stipulé que son premier enfant mâle ne serait point circoncis, Dieu envoya aussitôt deux anges qui engloutirent Moïse, en sorte qu'il n'en resta que les pieds; mais aussitôt que Séphora eut donné la circoncision à son fils, Moïse fut garanti de ce danger.

Les Juifs racontent cent merveilles de la manière dont Moïse reçut la loi. Ce n'est pas assez dire, selon eux, qu'il monta sur le mont Sinaï; ils veulent qu'il soit monté au ciel, et qu'étant arrivé au sommet de Sinaï, une nuée l'enleva et le porta dans le ciel. Il rencontra sur sa route l'ange Kémuel, chef de douze mille anges, qui voulut se joindre à lui; mais en prononçant le nom de Dieu, composé de douze lettres, il le fit fuir à douze mille stades de là. Continuant son chemin, il trouva l'ange Adarniel qui lui fit grand'peur; car cet ange avait une voix terrible, qu'il fit retentir dans les deux cent mille sphères environnées d'un feu blanc. Moïse, effrayé, voulait s'enfuir; mais le Seigneur le rassura, et en prononçant le nom de Dieu, composé de soixante-douze lettres, il épouvanta à son tour l'ange, qui lui cria en s'enfuyant: Que vous êtes heureux, Moïse, de connaître ce que les anges ignorent! Ils croient que les tables de la loi, sur lesquelles la loi fut écrite, étaient de saphir, et que Moïse s'enrichit seulement des morceaux qu'il tira de ces tables en les polissant. *Exod.* XXXIV, 1. Ils disent de plus que Moïse fit mourir les complices de la révolte de Coré, en mettant dans leurs

(*a*) *Maimon. Præfat. in Thalmud. In Israel, part.* II, p. 39.

(*b*) *Voyez* Bartolocci, *Biblioth. Rabb.*, t. I, p. 518, 551, tom. III, p. 529, 531, et Basnage, *Hist. des Juifs*, t. IV, l. VI, c. xvi, xvii, édit. de Paris.

encensoirs un poison mortel dont la fumée les tua. Nous avons parlé plus haut de sa mort et des fables que les rabbins en content. Il faut voir les *Pétirath-Mosé*, publiées par M. Gaulmin et Sixte de Sienne, tome II, l. V, annot. 59, 61, et l. VI, annot. 91.

Ceux qui ont comparé l'histoire de Moïse à ce que l'histoire fabuleuse nous apprend de Bacchus, de Mercure et de Musée, y ont trouvé un grand nombre de caractères de ressemblance, qui ont fait juger que les païens avaient eu quelque idée de l'Histoire sainte, et qu'ils avaient fait honneur à leurs faux dieux de ce qui n'appartenait qu'à Moïse. On peut voir sur cette matière M. Huet dans son ouvrage de la Démonstration évangélique. [*Voyez* CHAM, JOSUÉ, LIBER.]

L'histoire de Moïse est si célèbre depuis plusieurs siècles dans presque tous les pays du monde, qu'il ne doit pas paraître étonnant que les écrivains de différentes nations en aient parlé chacun à sa manière. Les Orientaux, les anciens Grecs, les Egyptiens, les Chaldéens, les Romains, ont tous ajouté à son histoire. Les uns ont exagéré les merveilles que l'Ecriture nous raconte de sa vie; les autres ont défiguré son histoire par des circonstances également fausses et humiliantes. Voici le précis de ce que les Orientaux ont dit de lui (*a*) : Moïse naquit cinq cent six ans après le déluge, et perdit son père un mois après qu'il fut né. Valid, roi d'Egypte qui régnait alors, avait épousé Assiah, nièce d'Amram, père de Moïse, et cousine germaine de ce législateur. Cette alliance, qui procurait à Amram un grand crédit à la cour, ne put calmer les défiances que Nagiah, mère de Moïse, avait conçues de la haine de Pharaon Valid contre les Hébreux. Elle exposa son fils dans un petit coffre sur le Nil, et le coffre fut mené par le coulant de l'eau jusqu'au pied du palais du roi, où l'on prit l'enfant, et il fut nourri dans le palais.

Il y vécut jusqu'à l'âge de 41 ans. Alors, ayant tué un Egyptien, il fut obligé de se retirer dans le pays de Madian, où il épousa Séphora, fille de Schoaïb, ou Jéthro. Au bout de quelques années, il résolut de s'en retourner en Egypte. En chemin il trouva, sur le fleuve Aimon, une robe de prophète avec un bâton. Aussitôt qu'il se fut revêtu de la robe et qu'il eut pris le bâton, sa main devint blanche et brillante comme un astre. Dieu lui apparut et lui donna ses ordres pour tirer les Hébreux de l'Egypte. Les Arabes faisant allusion à cela, lorsqu'ils veulent marquer un homme miraculeux ou un médecin, par exemple, qui fait des cures extraordinaires, disent qu'il a *la main blanche de Moïse*, et le souffle du Messie.

Moïse parut devant Pharaon, et lui déclara les ordres de Dieu au sujet des Israélites. Le roi lui demanda des prodiges ; car, dit-il, les lettres de créance des prophètes sont les miracles. Moïse jeta son bâton par terre, qui fut aussitôt changé en un dragon épouvantable qui, ouvrant la gueule et regardant fixement le roi, répandit la frayeur dans son âme et lui fit prendre la fuite. Il pria Moïse de faire retirer ce serpent. Il le prit et il devint un bâton comme auparavant. Pharaon lui demanda ensuite d'autres miracles. Moïse lui ayant montré sa main qui était brune comme le reste du corps, après l'avoir mise sous son aisselle, il la retira aussi blanche que la neige et aussi claire qu'un astre. Les Orientaux ajoutent beaucoup de particularités à ce que l'Ecriture nous apprend des magiciens de Pharaon, que l'on peut voir sous le nom de JANNÈS *et* MAMBRÈS.

Les auteurs grecs et latins ont pris le contre-pied de ceux dont on vient de parler; les Juifs et les Orientaux, pour l'ordinaire, ont augmenté le nombre des miracles, et ont exagéré les belles actions de Moïse; les autres les ont exténuées ou rendues douteuses par leurs récits mêlés de fables. Par exemple, Manéthon (*b*) dit que Moïse était un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarsiph, qui, s'étant mis à la tête d'une troupe de lépreux et d'hommes souillés, dont le roi Aménophis avait voulu purger ses Etats, se révolta contre le roi d'Egypte, et se fortifia avec ses gens dans la ville d'Avaris ou de Typhon. Ce nouveau chef commença par faire jurer les siens qu'ils lui obéiraient fidèlement; puis il leur donna des lois qui consistaient à ne pas adorer les dieux, à ne pas s'abstenir des animaux qui passent pour sacrés dans l'Egypte, et à ne s'allier avec aucun autre peuple qu'avec ceux qui voudraient entrer dans leur parti. Après cela, Osarsiph changea de nom et se fit appeler Moïse.

Il envoya des ambassadeurs aux pasteurs que le roi Themutis avait chassés de l'Egypte, et qui s'étaient retirés à Jérusalem pour leur persuader d'entrer dans son complot, et de venir joindre leurs forces aux siennes contre le roi Aménophis ; les pasteurs, ravis de cette invitation, se rendirent en diligence au nombre de deux cent mille hommes dans la ville d'Avaris. Le roi Aménophis ramassa une armée de trois cent mille hommes, et, au lieu de combattre les rebelles, se retira en Ethiopie, où il trouva un asile, parce que le roi du pays était dans son alliance. Les rebelles ne craignant plus rien, se répandirent dans toute l'Egypte, et y exercèrent mille cruautés non-seulement contre les hommes, mais aussi contre les animaux sacrés, brûlant, détruisant, tuant, saccageant partout. Au bout de treize ans, le roi Aménophis ayant joint ses troupes avec celles du roi d'Ethiopie, vint fondre sur les rebelles, et les chassa jusqu'aux frontières de Syrie. Voilà comme Manéthon racontait l'histoire de Moïse.

Justin (*c*) n'en était pas mieux informé; il dit que Joseph, ayant été vendu par ses frères et conduit en Egypte, s'insinua bientôt dans l'amitié du roi par la magie dans laquelle il était devenu très-savant. Il avait, outre cela, le don d'expliquer les songes, et, sans lui,

(*a*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 647 et suiv.
(*b*) *Apud Joseph. l.* I *contra Appion. p.* 1052 *et seq.*

(*c*) *Justin. l.* XXXVI.

toute l'Egypte serait morte de faim; car il prédit une grande famine, dont on évita les suites en ramassant par son conseil, plusieurs années auparavant, les blés qui se trouvèrent dans le pays. Moïse fut son fils et l'héritier de ses secrets; outre sa science, il était encore recommandable par une beauté extraordinaire. Mais les Egyptiens étant incommodés de la lèpre, et craignant que le mal ne se communiquât plus avant, consultèrent les dieux, qui ordonnèrent de chasser du pays tous ceux qui étaient attaqués de ce mal. On chassa donc Moïse et tous les autres lépreux : en partant, ils volèrent les dieux des Egyptiens. Ceux-ci, voulant les ravoir, poursuivirent les lépreux en armes; mais ils furent obligés par des tempêtes de retourner dans leurs maisons.

Moïse donc s'étant mis à la tête de ces exilés, les conduisit dans le pays de Damas, l'ancienne patrie de leurs ancêtres, Abraham et Israel; il se rendit maître du mont Sina, après sept jours de marche et de jeûne; c'est en mémoire de ce septième jour, qu'ils observent le repos du sabbat, et qu'ils consacrent au jeûne le même jour. Et, de peur que la lèpre dont ils étaient attaqués ne les rendît odieux aux habitants du pays, ils résolurent de n'avoir commerce avec aucune autre nation, ce qui peu à peu est devenu un point de leur religion. Après Moïse, Arrat, son fils, qui était prêtre des dieux égyptiens, fut créé roi des Juifs, et depuis ce temps la royauté et la prêtrise ont toujours été réunies dans la même personne. Voilà ce que Trogus, dont Justin a abrégé l'histoire, racontait de Moïse. Il y a là presque autant de fautes que de mots. On peut voir, sous le nom de JUIFS, quelques autres passages des anciens, qui parlent de Moïse et de l'origine des Hébreux.

MOISSON. Dans la Palestine, la moisson des orges se commençait immédiatement après la fête de Pâques. Le lendemain de cette fête, ou plutôt le soir du 15 de nisan, auquel commençait le 16 du même mois (1), qui était jour ouvrable, la Maison du Jugement envoyait hors de Jérusalem des hommes pour cueillir la gerbe des nouveaux orges, pour sacrifier au Seigneur les prémices des moissons. Les villes voisines s'assemblaient au lieu où l'on devait cueillir cette gerbe, pour être témoins de la cérémonie. Lorsque la nuit commençait, les envoyés demandaient trois fois si le soleil était couché. On leur répondait autant de fois qu'il l'était. Ils demandaient trois fois, et on leur accordait de même la permission de moissonner. Trois hommes moissonnaient avec trois faucilles différentes une gerbe, qui faisait la mesure de trois sata de grains. On la mettait dans trois coffres différents, et on l'apportait au temple, où elle était battue, vannée et préparée pour être offerte au Seigneur le lendemain matin (*a*). Josèphe (*b*) raconte que cette offrande se faisait un peu autrement de son temps. On prenait une gerbe d'orge dont on tirait le grain en grillant le haut de l'épi. Après avoir nettoyé ce grain, on le broyait dans le mortier ou sous la meule; on en tirait un astaron, ou environ trois pintes; on le présentait au prêtre, qui en jetait une poignée sur le feu de l'autel. Le reste demeurait pour son usage.

Les prémices de la moisson du froment se présentaient au temple à la Pentecôte (*c*); mais la moisson du froment se faisait auparavant. Les Juifs marquent le commencement de la moisson du froment au 18 du mois *jiar*, qui est le trente-troisième jour après la fête de Pâque.

Moïse ordonne que quand on moissonne un champ, on ne le moissonne pas entièrement (*Lev.* XXIII, 22 et XIX, 9. *Heb.* לא תכלה פאת שדך בקצרך. *Non metes angulum agri tui.* Vulg. *Non tondebis usque ad solum superficiem terræ seu agri*), mais qu'on en laisse un petit coin pour le pauvre et l'indigent. Il ne détermine pas la quantité qu'on en doit laisser : mais les rabbins enseignent que ce doit être au moins la soixantième partie de la moisson : ce qu'ils étendent aux vendanges, aux fruits et à toutes sortes de grains. *Voyez* dans la *Misne*, livre I, article *De Angulo*, ou *Miscath Peah.* Moïse veut aussi que l'on ne soit pas trop scrupuleux à ramasser les épis qui tombent (*d*), ni à aller rechercher une gerbe, par exemple, qui aurait été oubliée dans le champ (*e*); mais qu'on les y laisse pour les pauvres qui iront glaner.

MOLADA, ou MOLATHA, ville de la tribu de Siméon (*f*). Elle avait d'abord été donnée à la tribu de Juda; mais ensuite elle fut cédée à celle de Siméon. Je pense que c'est le même que *Malatha* ou *Malathis*, marquée dans la notice de l'empire; et encore la même que *Maceloth*, *Num.* XXXIII, 25. Cette ville était dans la partie la plus méridionale de Juda. *Voyez* ci-devant MALATHA.

[Je ne crois pas que *Molada* soit la même que *Maceloth*. Barbié du Bocage place Molada vers l'est de la tribu de Siméon, à laquelle elle appartenait, et rappelle qu'elle fut rebâtie au retour de la captivité. *Neh.* XI, 26. *Voyez* MOLATHI, qui suit.]

* MOLATHI. C'est de Molathi que dom Calmet parle dans l'article précédent, ou il faut dire qu'il n'en parle pas du tout. Barbié du Bocage reconnaît que *Molathi* est une ville, et dit que c'est à tort qu'on la confond avec *Molada*. Le géographe de la Bible de Vence observe que « *Molathi*, que la Vulgate exprime comme un nom de ville, II *Reg.* XXI, 8, est plutôt en hébreu un nom patronimique que la Vulgate même rend par *Molathites*, I *Reg.* XVIII, 19. » Il ajoute : « N. Sanson suppose que c'est la même que *Molada;* mais en hébreu, il y a bien de la différence entre מולדה, *Molada*, et מהלה, *Mola* ou *Méhola*, d'où vient *Molathi* ou *Molathites*. Elle serait plutôt la même qu'*Abel-Méhula*, dont le nom s'écrit en hébreu אבל מחולה, *Ju-*

(*a*) *Levit.* XXIII, 10, 11 *Cod. Menachoth.* VI, 3, 4.
(*b*) *Antiq. l.* III, *c.* X, *p.* 93. *c.*
(*c*) *Exod.* XXIII, 16, *et* XXXIV, 22.
(*d*) *Levit.* XIX, 9.
(*e*) *Deut.* XXIV, 19.
(*f*) *Josue*, XV, 25; XIX, 2; I *Par.* IV, 28.
(1) *Voyez* le *Calendrier*, au 16 de nisan.

dic. VII, 23, dans la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. » M. Cahen dit que *Molathi* ou, comme il l'écrit, *Méholoth*, est, sans doute, *Abel-Méhola*.

MOLCHOM, fils de Balé et de Hodès. I *Par.* VIII, 9.

[Il n'était pas fils de Balé, mais de Saharaïm, qui descendait de Balé.]

MOLOCH, ou MELCHOM, dieu des Ammonites. Le nom de *Moloch* signifie *roi;* et celui de *Melchom*, leur roi. Moïse défend en plus d'un endroit (*a*) aux Israélites de consacrer leurs enfants à Moloch, en les faisant passer par le feu en l'honneur de ce faux dieu : il veut qu'on punisse de mort celui qui aura contrevenu à cette ordonnance ; et Dieu menace d'arrêter l'œil de sa colère sur cet homme, et de l'exterminer du milieu de son peuple. Il y a beaucoup d'apparence que les Hébreux étaient adonnés au culte de cette déité dès avant leur sortie d'Egypte, puisqu'Amos (*b*), et, après lui, saint Etienne (*c*), leur reprochent d'avoir porté dans le désert la tente du dieu Moloch : *Portastis tabernaculum Moloch vestro*. Salomon (*d*) bâtit un temple à Moloch sur le mont des Oliviers (1) ; et Manassé, longtemps après, imita son impiété (*e*), en faisant passer son fils par le feu en l'honneur de Moloch. C'était principalement dans la vallée de Topheth et d'Hennon, à l'orient de Jérusalem, que s'exerçait le culte impie que les Juifs rendaient à Moloch (*f*), en lui consacrant leurs enfants et en les faisant passer par le feu en son honneur.

Quelques-uns ont cru que l'on se contentait de faire sauter ces enfants par-dessus un feu consacré à Moloch, pour les consacrer par là à ce faux dieu, et pour les purifier par cette lustration usitée dans d'autres rencontres parmi les païens. D'autres croient qu'on les faisait passer entre deux feux mis vis-à-vis l'un de l'autre pour le même dessein. Enfin d'autres soutiennent que l'on brûlait réellement les enfants à l'honneur de Moloch. L'Ecriture fournit plusieurs preuves de cela. *Voyez Psalm.* CV, 37; *Isai.* LVII, 5; *Ezech.* XVI, 21, et XXIII, 39, où il est dit d'une manière très-expresse que les Hébreux *immolaient* quelquefois *leurs enfants* aux démons, à Moloch, aux dieux étrangers. Et au quatrième livre des Rois (*g*), il est dit expressément que les habitants de Sépharvaïm brûlaient leurs enfants par le feu, en l'honneur d'Anamélech et d'Adramélech, leurs dieux, qui sont, sans doute, les mêmes que Moloch des Ammonites. Je ne voudrais pas toutefois assurer que toujours on brûlât réellement les enfants en l'honneur de ce faux dieu ;et peut-être que, quand il est simplement marqué qu'on faisait passer par le feu, *lustrare per ignem*, ou *transferre per ignem*, cela veut dire, en quelques endroits, faire sauter par-dessus les flammes, ou passer promptement entre deux feux. Mais nous sommes persuadés que, pour l'ordinaire, les adorateurs de Moloch immolaient leurs enfants et les faisaient mourir en l'honneur de cette divinité (2).

Les rabbins assurent que l'idole de Moloch était de bronze, assise sur un trône de même métal, ornée de la couronne royale, ayant la tête d'un veau, et les bras étendus comme pour embrasser quelqu'un. Lorsqu'on voulait lui immoler quelques enfants, on échauffait la statue en dedans, par un grand feu, et lorsqu'elle était toute brûlante, on mettait entre ses bras la misérable victime, qui y était bientôt consumée par l'excès de la chaleur. Et afin qu'on n'entendît pas les cris de ces enfants, on faisait un grand bruit de tambours et d'autres instruments autour de l'idole. D'autres disent que la statue avait les bras étendus et penchés vers la terre ; en sorte que, quand on mettait un enfant entre ses bras, il tombait aussitôt dans un grand feu, qui était allumé aux pieds de la statue. D'autres racontent qu'elle était creuse, et que, dans sa concavité, on avait ménagé sept armoires, l'une desquelles était destinée pour y mettre de la farine. Dans la seconde, il y avait des tourterelles ; dans la troisième, une brebis ; dans la quatrième, un bélier ; dans la cinquième, un veau ; dans la sixième, un bœuf; dans la septième, un enfant. On brûlait tout cela, en échauffant la statue par dedans.

David, ayant conquis le pays des Ammonites (*h*), prit *la couronne de leur dieu Melchom*, ou simplement il prit *la couronne de leur roi* (3), qui pesait un talent d'or, et il s'en fit à lui-même une couronne. Le talent hébreu pesait trois mille sicles, ou cent vingt-cinq livres romaines. Ce poids est excessif pour une couronne royale. On croit donc que ce prince ne la portait pas sur sa tête, mais qu'il la fit suspendre sur son trône, au-dessus de sa tête, ou enfin que le talent d'or, dont parle l'Ecriture, ne marque pas le poids de la couronne, mais sa valeur. Elle était d'or et de pierreries, comme l'insinue le livre des Paralipomènes : *Invenit in ea auri pondo talentum, et pretiosissimas gemmas*. Ces pierreries en augmentaient considérablement le prix ; mais son poids était comme celui d'une couronne royale ordinaire. C'est le sentiment de quelques interprètes. *Voyez* les commentateurs sur II *Reg.* XII, 30.

On est partagé sur le rapport que Moloch

(*a*) *Levit.* XVIII, 24, *et* XX, 2, 3, 4, 5.
(*b*) *Amos* V, 26.
(*c*) *Act.* VII, 43.
(*d*) III *Reg.* XI, 7.
(*e*) IV *Reg.* XXI, 3, 4.
(*f*) *Jerem.* XIX, 5, 6. *Sophon.* I, 4, 5.
(*g*) IV *Reg.* XVII, 31.
(*h*) I *Par.* XX, 2. בַּלְכָּם. Melchom peut signifier le dieu *Melchom*, ou leur roi. S. Jérôme traduit : *Regis eorum.* II *Reg.* XII, 30, *et Melchom*, I *Par.* XX, 2.

(1) *Abyssus abyssum invocat.* — « Salomon, qui avait bâti le temple de Jéhovah, eut la faiblesse de faire construire des sanctuaires pour les dieux de ses femmes. Cette haute raison avait roulé de nuage en nuage jusqu'au fond de la nuit. » POUJOULAT, *Hist. de Jérusalem*, ch. IX, suite, pag. 181.

(2) Oui, — « c'est ainsi que les hommes comprenaient la purification par le feu ! » *Idem, ibid.*

(3) C'est ainsi que traduit M. Cahen,

avait aux autres divinités des païens. Les uns croient que Moloch était le même que Saturne, à qui tout le monde sait qu'on immolait des hommes. D'autres ont cru qu'il était le même que Mercure ; d'autres, le même que Vénus ; d'autres, le même que Mars ou Mithra. Nous avons essayé de montrer que Moloch signifiait le Soleil ou le roi du ciel. On peut voir notre dissertation sur Moloch, imprimée à la tête du Commentaire sur le Lévitique. *Voyez* aussi Selden, *de Diis Syris*, et Spencer, *de Legibus Hebræorum Ritualib.* l. II, c. 10, et Vossius, *de Origine et Progressu idololatriæ l.* II, *c.* 5.

MONCEAU. Les anciens, avant l'usage de l'écriture, et même encore depuis, érigeaient assez souvent des monceaux de pierres, pour conserver la mémoire de certains événements remarquables. Jacob allant en Mésopotamie, et ayant eu une vision céleste à Béthel (*a*), érigea en monument la pierre qui lui avait servi de chevet, l'oignit d'huile, fit vœu d'offrir à Dieu la dîme de tout ce qu'il lui donnerait, et de regarder ce lieu comme un lieu sacré, et la maison de Dieu. Et en effet, après son retour de delà l'Euphrate, il se rendit à Béthel, avec toute sa famille, y offrit des sacrifices au Seigneur, et s'y acquitta de ses promesses.

Le même patriarche ayant fait alliance avec Laban, son beau-père, sur les montagnes de Galaad (*b*), ils se dirent l'un à l'autre : *Venez, amassons ici un monceau de pierres.* Ils l'amassèrent, et, après cela, mangèrent dessus, en signe d'amitié. Laban le nomma *le monceau du témoin,* et Jacob, *le monceau du témoignage*, chacun selon la propriété de sa langue. Et Laban dit à Jacob : *Ce monceau servira de témoin entre vous et moi aujourd'hui ;* c'est pourquoi on appela *Galaad* les montagnes où le monument fut érigé.

Il y a assez d'apparence que cet autel de gazon ou de pierres brutes, que l'on bâtit au pied du mont Sinaï (*c*), et les douze monuments, *duodecim titulos per duodecim tribus Israel*, que l'on érigea au même lieu, pour y offrir des sacrifices dans la cérémonie de la ratification de l'alliance que le Seigneur faisait avec Israel, étaient aussi de ces monuments pour servir de mémoire à la postérité, de même que cet autel composé de grandes pierres brutes, qu'on devait élever sur le mont Hébal (*d*), sur lequel on devait offrir des holocaustes, et y écrire les paroles de l'alliance de Dieu avec son peuple.

Josué érigea deux monuments de pierre en mémoire du passage miraculeux du Jourdain, l'un au milieu du lit de ce fleuve, et l'autre sur le bord, au lieu nommé Galgal (*e*), *afin*, dit-il, *que lorsque vos enfants vous demanderont quelque jour : Que veulent dire ces pierres ? vous leur répondiez : Les eaux du Jourdain se sont arrêtées devant l'arche du Seigneur, lorsqu'elle passait ce fleuve; c'est pourquoi on a amassé ces pierres, pour servir d'un monument éternel aux enfants d'Israel* (*f*).

Après la conquête et la distribution de la terre promise, les Israélites des tribus de Ruben et de Gad, et ceux de la moitié de la tribu de Manassé, qui avaient combattu pour leurs frères, ayant repassé le Jourdain, commencèrent à faire un amas prodigieux de terre et de pierres, sur le bord de ce fleuve, pour servir de monument, et faire connaître à la postérité que les Hébreux de deçà le Jourdain, de même que ceux de delà, ne sont qu'un même peuple et ne suivent que la même religion.

MONCEAU DE MERCURE (*g*) *Acervus Mercurii.* Voyez ci-devant MERCURE.

MONCEAUX DE PIERRES amassées sur les tombeaux des personnes odieuses. Nous en voyons, dans l'Ecriture, des exemples en la personne d'Achan (*h*), que tout le peuple lapida, et amassa sur lui un très-grand monceau de pierres, que l'on y montrait encore longtemps après. On en usa de même envers le roi de Haï (*i*), on le pendit à un poteau jusqu'au soir ; puis on jeta son cadavre à la porte de sa ville, et on jeta sur lui un très-grand monceau de pierres. Absalon reçut un pareil traitement (*j*) : *Tulerunt Absalon, et projecerunt eum in saltu, in foveam grandem, et comportaverunt super eum acervum lapidum magnum nimis*, etc.

Les prophètes parlent aussi des monceaux de pierres qui se voient dans les masures et dans les villes ruinées : *Erit Damascus sicut acervus lapidum in ruina*, dit Isaïe (*k*); comme aussi des monceaux de pierres qu'on ramassa dans les vignes et dans les champs (*l*): *Ponam Samariam quasi acervum lapidum in agro cum plantatur vinea.*

MONDE, en latin, *mundus ;* en grec, *kosmos ;* en hébreu, *tebel.* Le nom de *monde* a, dans l'Ecriture, plusieurs significations. Quelquefois il se prend pour tout l'univers qui comprend le ciel, la terre, la mer, les éléments, les anges, les hommes, les animaux; en un mot, tous les êtres créés. 2° Il se prend seulement pour le globe de la terre et des eaux, et tout ce qu'il contient. 3° Pour tous les hommes. Ainsi Jésus-Christ dit à ses apôtres (*m*): *Je suis la lumière du monde.* Et ailleurs (*n*) : *Le monde ne vous connaît point.* Et (*o*) : *Ne vous étonnez point, si le monde vous hait ; sachez qu'il m'a haï avant vous.* 4° Le monde se met aussi pour les amateurs du monde, les biens du monde (*p*) : Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait, parce qu'il aime ce qui lui appar-

(*a*) *Genes.* XXVIII, 11-18.
(*b*) *Ibid.* XXXI, 44, 45, 47.
(*c*) *Exod.* XX, 25, *et* XXIV, 4, 5.
(*d*) *Deut.* XXVII, 4, 5, 6, 7.
(*e*) *Josue*, IV, 3, 5, 6, 7, 9.
(*f*) *Id.* XXII, 10, 11.
(*g*) *Prov.* XXVI, 8.
(*h*) *Josue*, VII, 26.

(*i*) *Josue*, VIII, 29.
(*j*) II *Reg.* XVIII, 17.
(*k*) *Isai.* XVII, 1.
(*l*) *Mich.* I, 6.
(*m*) *Joan.* VIII, 12.
(*n*) *Id.* XVII, 25.
(*o*) *Id.* XV, 18.
(*p*) *Ibid.* 19.

tient. Et saint Paul (*a*) : Le monde m'est crucifié, comme je le suis au monde. Et saint Jean (*b*) : N'aimez point le monde, ni tout ce qui lui appartient (1).

On forme sur la création du monde différentes questions que nous ne toucherons ici qu'en passant. On demande si toute la matière a été créée à la fois, et si tous les êtres corporels ont été arrangés tout d'un coup, ou seulement dans l'espace de sept jours, ainsi que Moïse le dit dans les premiers chapitres de la Genèse. Les interprètes croient que Dieu tira du néant toute la matière de l'univers, dans un moment et par un seul acte très-simple de sa volonté toute-puissante ; mais ils ne conviennent pas sur l'autre question. Les uns soutiennent que les êtres sensibles ne furent mis en leur perfection que dans l'espace de sept jours consécutifs. C'est le sentiment de la plupart des Pères et des interprètes, et il est fondé sur le récit de Moïse, qui le marque très-distinctement. D'ailleurs on conçoit aisément que le chaos n'a pu se débrouiller que par une suite d'une infinité de mouvements divers, qui ont séparé les parties de la matière, qui étaient d'une forme et d'une qualité différentes et incompatibles, et qui ont réuni celles qui étaient de même forme et de même nature ; que tous ces mouvements n'ont pu se faire que dans un assez long espace de temps.

D'autres, comme Philon (*c*), Origène (*d*), saint Augustin (*e*) et quelques autres, craignant que l'on ne tirât de l'opinion qui tient la création successive, des conséquences contraires à l'immutabilité et à la toute-puissance du Créateur, ont cru que l'on ne devait reconnaître, dans le récit de Moïse, qu'une succession d'ordre et de raison, et qu'il n'a marqué la création successive que pour se proportionner à la portée du peuple, et pour lui donner une idée plus distincte de la création. Le Sage (*f*) dit que Dieu a créé toutes choses à la fois : *Creavit omnia simul.* La matière, toujours souple aux ordres du Tout-Puissant, n'avait que faire de préparation pour obéir. Voilà ce que l'on dit de plus plausible pour ce dernier sentiment ; mais le premier nous paraît beaucoup plus probable, et il est certainement beaucoup plus suivi. [*Voyez* SABBATUM.]

On demande aussi en quel temps le monde a été créé. La plupart des Pères (*g*) croient qu'il a été créé au printemps. Un concile, que l'on dit avoir été tenu en Palestine par Théophile d'Alexandrie, par l'ordre du pape Victor (*h*), l'a décidé ainsi. Les poëtes nous représentent les premiers jours du monde comme un beau printemps. D'autres, en grand nombre, soutiennent que le monde fut créé en automne. Ils disent 1° que les Hébreux, les Egyptiens et la plupart des Orientaux commençaient leur année en automne; coutume qu'ils avaient reçue de leurs ancêtres et des premiers hommes, qui naturellement ont commencé à compter les années du temps où le monde commença. 2° Il fallut que Dieu, en créant Adam et Eve, et les autres animaux, leur fournît les aliments nécessaires. 3° Enfin il y avait du fruit sur les arbres du jardin. *Nous mangeons de tous les fruits du jardin*, dit Eve au serpent (*i*); *il n'y a que cet arbre dont Dieu nous a dit de ne pas manger, de peur que nous ne mourions.* C'était donc l'automne, en quelque lieu que l'on suppose qu'Adam fut créé; et ce sentiment a été suivi par la plupart de nos plus savants chronologistes; comme le P. Pettau, Scaliger, Usserius et plusieurs autres.

Les anciens Hébreux avaient sur la disposition de l'univers un système assez différent de celui de nos philosophes modernes. Ce système était fort simple et fort populaire; et l'Ecriture le propose plutôt comme un sentiment établi, auquel elle est obligée de se proportionner, pour se faire entendre du peuple, qu'elle ne l'établit et ne l'approuve, comme un dogme sur lequel elle exige notre créance et notre soumission. Elle laisse

(*a*) *Galat.* VI, 14.
(*b*) I *Joan.* II, 15.
(*c*) *Philo Alleg. l.* I, *et de mundi Opificio, p.* 6 *et* 41.
(*d*) *Origen. l.* VI, *contra Celsum.*
(*e*) *Aug. l.* IV *de Genes. ad Litt. c.* XVIII, *et lib.* XI *de Civit. c.* VII, *et lib.* XII. *Confess. c.* XXIX.
(*f*) *Eccle.* XVIII, 11.
(*g*) *Ita Cyrill. Jerosol. Cath.* 14. *Basil. in Hexamer. Nazianz. orat. in Nativ. Domini. Ambros. in Hexaemer. Theodoret. qu.* 72 *in Genes.*
(*h*) *Concil. Palæst. apud Bedam de sex œtat. mundi.*
(*i*) *Genes.* III, 2, 3.

(1) Le mot *monde* est aussi employé pour signifier seulement la Judée ou la nation des Juifs. Voyez *Joan.* I, 10, 11 ; VIII, 23, 26 ; XIV, 19, 22 ; XVI, 8 ; XVIII, 20. Quant au texte : « Mon royaume n'est pas de ce *monde*, » voyez l'explication que j'en ai donnée dans le *Mémorial catholique*, tom. V, pag. 16, numéro de juillet 1845, et la polémique qui en fut la suite dans les numéros suivants.

Ce n'est pas seulement chez les Juifs que le mot *monde* signifiait un pays ou ses habitants : il en était de même chez les Egyptiens. Dans un bas-relief du palais d'Aménophis-Memnon à Louqsor, la déesse Thamoun ou Thèbes est appelée *la grande rectrice du monde*. Il y est dit qu'elle a mis en la puissance de son client *toutes les contrées*, et qu'elle lui a donné *Kémé*. *Le monde*, ici, c'est Kémé, et Kémé est l'Egypte, toutes les contrées, ce sont les cantons, les nomes de l'Égypte (CHAMPOLLION, lettre du 25 mars 1829). Kémé, n'est-ce pas Cham? Un Ptolémée est aussi appelé *seigneur du monde* (ID., *ibid.*). Rhamsès le Grand ou Sésostris, assis sur le trône de son père, *domine sur la terre*, est-il dit dans une dédicace ; il est l'*ami du monde* (Ibid.). Dans une inscription, Arsinoé, femme de Ptolémée Philopator, est qualifiée de *dominatrice du monde* (Ibid.). Dans sa lettre du 18 juin suivant, M. Champollion décrit des monuments; ici Ammon-Ra accorde à Rhamsès le Grand la domination sur *toutes les contrées*; Saturne, une longue vie pour *gouverner le monde*; là, le dieu Chons l'appelle le *seigneur du monde*; la reine Nofré-Ari l'appelle de même, et elle se qualifie «la déesse épouse, la royale mère, la royale épouse, la puissante *dame du monde*.» Dans sa lettre du 20 juin, il mentionne une inscription où Aménophis-Memnon est dit *celui qui tient le monde en repos*. Une autre inscription, citée dans sa lettre du 25, appelle *modératrice souveraine du monde*, chacune des deux femmes de Ptolémée Evergète II. Ptolémée Soter II était aussi le *seigneur du monde* (lettre du 30 juin). Thouthmosis III ou Mœris était *le souverain de la haute et basse région*, *le grand chef dans toutes les parties du monde*, *le Dieu gracieux seigneur du monde*, *soleil stabiliteur du monde*, *bienfaiteur du monde*. Sur un autre monument, le roi des dieux, Ammon-Ra, adresse à Rhamsès le Grand ou Meïamoun un long discours où il l'appelle *maître du monde*, et lui dit : « Toute force t'appartient *sur la terre entière* (même lettre). » Ainsi, pour les Egyptiens, le monde, la terre, c'était l'Egypte, et les pays réunis passagèrement à l'Égypte par la conquête.

ces disputes aux recherches des philosophes (a); et ses expressions sur cela ne doivent point tirer à conséquence. Les Hébreux croyaient qu'au commencement de la création, Dieu avait partagé les eaux en deux parties (b), dont les unes furent mises dans les abîmes, et formèrent la mer; et les autres furent placées au-dessus du firmament, où elles fournissent la matière des pluies qui tombent sur la terre. Ils croyaient que la terre était très-vaste, plate, immobile (c), environnée par la mer de tous côtés, et fondée sur les eaux (d).

Ils croyaient que la terre était tout imbibée, toute pénétrée par les eaux; que toutes les fontaines et tous les fleuves entrent dans la mer, d'où ils sont sortis (e). Ils croyaient qu'il y avait trois cieux. Le premier, où se forment les nues et où volent les oiseaux. Le second, dans lequel sont comme enchâssés les astres. Le troisième, où réside la Majesté du Très-Haut, et où saint Paul fut ravi, et dans lequel il entendit des choses qu'il n'est pas permis à l'homme de publier (f). Ils ne croyaient pas qu'il y eût des antipodes, ni que les cieux enveloppassent la terre par-dessous, ni par conséquent que le soleil, la lune et les autres astres fissent le tour autour de la terre, ou que la terre fît un mouvement qui produisît à notre égard le même effet que si toute la machine du ciel tournait autour de la terre. On peut voir cette matière qui regarde le système des anciens Hébreux sur la forme et la disposition de l'univers, dans notre dissertation sur ce sujet, imprimée à la tête du Commentaire sur l'Ecclésiastique.

On forme aussi plusieurs difficultés sur la durée du monde. On peut considérer cette durée, ou par rapport au passé, ou par rapport au futur. La plupart des nations anciennes, dont on a quelques monuments, diffèrent entre elles sur la durée du monde. Les Chaldéens, les Egyptiens, les Chinois, les Grecs, les Hébreux, suivent différentes manières de supputer les années du monde. Je ne parle pas de ceux qui croient qu'il y a eu plusieurs mondes ou plusieurs créations successives d'hommes sur la terre, ou que le monde est éternel. Les chronologistes même qui suivent le texte hébreu et la Vulgate, ne conviennent pas entre eux. On sait que l'Hébreu des Juifs et celui des Samaritains sont différents, et que les exemplaires des Septante, qui sont des interprétations du texte hébreu, sont encore éloignés de ces deux textes. De manière qu'il est impossible de concilier ensemble toutes ces variétés. On peut voir notre dissertation sur la chronologie, à la tête du Commentaire sur la Genèse. Suivant la supputation d'Ussérius, qui paraît aujourd'hui la plus à la mode, nous comptons, depuis le commencement du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, quatre mille ans juste; et depuis Jésus-Christ jusqu'à cette année, nous comptons mille sept cent trente ans. Mais les plus habiles chronologistes croyant que l'on a mis la naissance de Jésus-Christ trois ans trop tard, il faut compter aujourd'hui mille sept cent trente-trois, au lieu de mille sept cent trente. Ainsi depuis la création du monde jusqu'aujourd'hui, il y a justement cinq mille sept cent trente-trois ans.

[Suivant l'*Art de vérifier les dates*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'ère vulgaire, qui a commencé cinq ans et huit jours après la naissance de Jésus-Christ, il s'est écoulé 4963 ans, et depuis l'ère vulgaire, 1846 ans; ce qui fait que, depuis la création du monde jusqu'aujourd'hui, il y a justement six mille huit cent neuf ans.]

Quant à la durée du monde depuis le temps où nous vivons, jusqu'à la fin des siècles, la chose est encore plus incertaine et plus douteuse. Les Egyptiens croyaient qu'après une révolution de trente-six mille cinq cent vingt-cinq ans, tous les astres se rencontreraient au même point, et qu'alors le monde se renouvellerait ou par un déluge, ou par un incendie universel. Ils croyaient que le monde avait déjà été renouvelé plusieurs fois de cette sorte; et ce sentiment était commun même parmi les Grecs; mais ils n'étaient pas d'accord sur le nombre des années que devait comprendre cette grande année, ou cette grande révolution. Les uns, comme Aristarque (g), lui donnaient deux mille quatre cent quatre-vingt-quatre ans; d'autres, comme Arétès de Dynachium, cinq mille cinq cent cinquante-deux; Héraclite et Linus, dix mille huit cent; ou, selon d'autres, dix-huit mille; Dion, dix mille huit cent quatre-vingt-un; Orphée, cent mille vingt ans; Cassandre, trois millions six cent mille ans. Platon et toute son école (h), aussi bien qu'Origène (i), étaient persuadés qu'après un certain nombre d'années, divers mondes se succéderaient l'un à l'autre. Sentiment que saint Augustin a solidement réfuté (j).

Les Juifs avaient une ancienne tradition (k), qu'ils prétendaient tenir d'Elie, non du grand prophète de ce nom, mais d'un autre qui a vécu après la captivité de Babylone, et cent cinquante-quatre ans après le rétablissement du second temple. Suivant cette tradition, le monde doit durer six mille ans; savoir, deux mille ans sous l'état de nature, et avant la loi; deux mille ans sous la loi, et deux mille ans sous le Messie. Cette tradition a été adoptée par quelques anciens Pères, comme saint Cyprien, Lactance, saint Ambroise, saint Irénée, saint Hilaire, saint Gaudence de Bresse, l'auteur des Questions aux Orthodoxes, sous le nom de saint Justin, saint Jérôme, Victorin sur l'Apocalypse, Raban

(a) *Eccle.* I, 15.
(b) *Genes.* I, 6.
(c) I *Par.* XVI, 30. *Psal.* XCII, 1; XCV, 10; CIII, 5. *Jerem.* X, 12; LI, 15. *Eccle.* I, 4.
(d) *Psalm.* XXXIII, 2. I *Reg.* II, 8. *Psal.* XVII, 16. *Jonas*, II, 7, *Ps.* CXXXV, 6.
(e) *Eccle.* I, 7.
(f) I *Cor.* XII, 4.
(g) *Apud Censorin. de die Natali*, *c.* XVIII.
(h) *Apud Aug. l.* XII, *c.* XI *et* XIII, *de Civit.*
(i) *Origen. de Princip. l.* III, *c.* V.
(j) *Aug. lib.* XII *de Civit. c.* XI, XIII.
(k) *Gemmar. Abodah. Zarah*, *c.* I.

Maur sur le Deutéronome, saint Isidore de Séville; et un très-grand nombre d'auteurs plus nouveaux (*a*). Saint Augustin (*b*) paraît assez favorable à cette opinion, dans le vingtième livre de la *Cité de Dieu*, chap. 7; mais ailleurs il s'élève avec force contre ceux qui osaient assurer que le monde ne durerait que six mille ans, quoiqu'ils sussent que Jésus-Christ, dans l'Evangile (*c*), a prononcé que le Père seul s'est réservé la connaissance des temps et des moments de ce dernier jour. Nous nous sommes étendus sur cette matière dans la dissertation sur la fin du monde, qui est imprimée à la tête de notre Commentaire sur le second volume des Epîtres de saint Paul. Mais en suivant ce sentiment, le monde ne devrait plus durer, selon notre système chronologique, qui compte aujourd'hui cinq mille sept cent trente ans depuis le commencement du monde, que deux cent soixante et dix ans (1). — [*Voyez* FEU.]

Plusieurs ont cru que le monde était éternel, qu'il avait toujours existé et qu'il ne finirait jamais; mais ils sont fort partagés entre eux; les uns soutiennent qu'il y a eu plusieurs mondes qui se sont succédé les uns aux autres; que le monde s'est renouvelé plusieurs fois; que la matière est éternelle: mais que Dieu lui a donné dans l'étendue de l'éternité une infinité de formes différentes, que nous appelons création; que Moïse nous a donné l'histoire de la dernière de ces créations, laquelle avait été précédée de plusieurs autres. Que Dieu n'a pas existé avant son ouvrage; qu'étant éternel et toujours agissant, il n'a pu demeurer sans action, ni laisser la matière sans forme et sans mouvement. Ce sentiment a été suivi par un bon nombre de Juifs et de Mahométans, comme Averroës, Avicennes, Alfarabe, et autres qui ont fait profession de suivre la philosophie d'Aristote. Il y a même quelques commentateurs chrétiens (*d*) qui ont cru que ces paroles de Moïse, *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre*, peuvent marquer, en suivant l'hébreu: *Avant que Dieu formât le ciel et la terre*, tout était dans le chaos; ce qui insinue la préexistence de la matière et même son éternité, avant que Dieu lui eût donné la forme qu'elle a eue depuis (2).

Je ne parle pas ici des *Préadamites;* on en a parlé sous leur article. On peut les mettre au rang de ceux qui tiennent l'éternité du monde, ou du moins qui admettent plusieurs mondes qui se sont succédé les uns aux autres.

Cette question sur l'antiquité du monde se renouvela au temps de Maimonides (*e*) c'est-à-dire, au douzième siècle; mais il semble que dès le temps de Salomon il y avait déjà des esprits forts qui la soutenaient (*f*). *Qu'est-ce qui a été ce qui sera, et qu'est-ce qui s'est fait ce qui se fera? Rien n'est nouveau sous le soleil, et nul ne peut dire: Voilà qui est nouveau; car il a déjà précédé dans les siècles passés; on n'a nulle mémoire de ce qui est passé, comme on ne se souviendra point de ce qui doit arriver parmi ceux qui viendront après nous.* Les partisans de l'éternité du monde ne manquaient pas de citer ce prince si éclairé. Maimonides écrivit exprès pour les réfuter, et les Hébreux rejettent, comme *hérétiques chassés du sein d'Israel* ou excommuniés, ceux qui disent que la matière est co-éternelle à Dieu. Il est vrai que ceux des Juifs qui tiennent ce sentiment tâchent de se mettre à couvert de la censure par l'autorité même de Maimonides, qui n'a pas mis, disent-ils, la création entre les articles fondamentaux.

Mais il est aisé de justifier ce docteur de cette accusation; car on lit ces paroles dans la confession de foi qu'il a dressée: *Si le monde est créé, il y a un créateur; car personne ne se peut créer soi-même. Il y a donc un Dieu.* Il ajoute: *Dieu seul est éternel, et toutes choses ont eu commencement.* De plus il déclare que la création est un des fondements de la foi qu'on est obligé de croire, et sur lesquels on ne doit pas se laisser ébranler, sinon par une démonstration que l'on ne trouvera jamais. Enfin, ce qui est plus fort que tout cela, c'est que ce docteur a rejeté formellement l'opinion de l'éternité du monde, et a écrit contre ceux qui la soutenaient.

Au quinzième siècle un rabbin (*g*), nommé Samuel Sarsa, entreprit de concilier les philosophes païens avec Moïse au sujet de la création du monde. Il soutint que le monde n'avait point été tiré du néant; mais qu'il s'était formé d'une matière préexistante dans une succession de plusieurs jours, comme on le lit dans l'histoire de la Genèse. Mais Sarsa fut condamné à être brûlé vif.

(*a*) Vide *Cornel. a Lapide in Apoc.* XX, 5.
(*b*) *Aug. in Psal.* LXXXIX.
(*c*) *Matth.* XXIV, 36. Vide *et Act.* I, 6, 7.
(*d*) *Grot. Vatab.*
(*e*) *Maimonides More Neboch. part.* II, *c.* 13, 14, 15, 16, etc.
(*f*) *Eccle.* I, 9, 10, 11.
(*g*) Vide *Menasse-Ben-Israel de creatione. problem.* 3.

(1) Et maintenant que cent cinquante-quatre ans. A ce compte il finira bientôt; nos arrière-petits-neveux le verront se dissoudre. Mais, outre que ce système chronologique suivi par l'auteur tombe devant celui de l'*Art de vérifier les dates*, dans lequel j'ai aussi remarqué des inexactitudes, mais qui certainement vaut mieux, le sentiment sur lequel dom Calmet s'appuie pour conjecturer l'espace de temps que le monde a encore à vivre, n'est point fondé. C'est sur de pareilles données que les ennemis de l'Eglise ou du *papisme* ont prédit sa fin; plusieurs époques, successivement indiquées, où l'Eglise romaine devait cesser de vivre, sont depuis plus ou moins longtemps passées. Qu'on pense ce qu'on voudra de dom Calmet conjecturant par le calcul l'époque où le monde finira; mais plaignons les pauvres aveugles qui osent prophétiser, au profit de l'erreur, la mort du *papisme*. Quand le *papisme* sera à sa fin, c'est que le monde aussi sera à sa fin. Du moins la conjecture de dom Calmet, si elle fait quelque tort à son jugement, ne cause nul préjudice au salut de personne; mais les prophéties des sectaires et celles des philosophes, qui accusent leur cœur et leur intelligence, peuvent avoir des résultats immensément funestes. J'ai dit aussi les prophéties des philosophes; car ces descendants de Simon le Magicien, qui était un grand philosophe, se mêlent aussi de prophétiser. Le plus célèbre de notre époque, renchérissant sur les ennemis du catholicisme, et poursuivant de sa haine le christianisme tout entier, n'a-t-il pas prédit, dans le transport de sa joie furieuse, qu'il n'en avait *plus que pour trois cents ans dans le ventre?* Si vous n'avez aussi quelque faiblesse intellectuelle, riez un moment du savant bénédictin, chose que je ne me permets pas; mais priez pour le grand philosophe, et pour les petits qui le suivent.

(2) *Voyez*, dans le *Repertorium Biblicum*, mon article MUNDUS.

Capantou, rabbin espagnol, sollicita fortement sa condamnation, et il fut soutenu par un grand nombre de docteurs de son temps et de sa nation. Cela est décisif pour montrer le sentiment commun de la Synagogue sur cet important article.

Elle tolère toutefois dans son sein ceux qui tiennent qu'avant le monde que nous habitons il y en a eu un premier, lequel a fini dans le septième millénaire après sa création; que celui qui lui a succédé finira de même. Ils fondent ce sentiment sur une preuve peu solide : c'est que Moïse a commencé la Genèse par la lettre *Beth*, qui vaut deux. On sent bien que cela vient de l'école des cabalistes. D'autres docteurs enseignent que Dieu a créé sept choses avant l'univers; savoir : 1° *la loi* ou la sagesse; 2° *l'enfer;* 3° *le paradis;* 4° *le trône de sa gloire;* 5° *le sanctuaire;* 6° *le nom du Messie;* 7° *et la repentance.* Tout cela fondé sur des passages de l'Ecriture pris de travers et dans un sens éloigné.

Spinosa (*a*), nourri dans la Synagogue, enseigne qu'il n'y a dans l'univers qu'une substance unique; que Dieu est cette substance; et que tous les autres êtres qui subsistent n'en sont que les modifications. Son principe est que rien ne peut être engendré de rien; et qu'une substance ne peut agir sur le néant; et que le néant ne peut être le sujet et la matière sur lesquels Dieu travaille. D'où il conclut que, puisque le monde existe, il a donc toujours existé, et que Dieu ne l'a pu tirer du néant. Il ajoute qu'il n'y a qu'une substance, et que cette substance est Dieu, nulle autre chose ne subsistant par soi-même indépendamment et nécessairement. Cette substance unique étant revêtue d'une infinité d'attributs et de perfections, elle se modifie d'une manière très-différente. Le corps, en tant qu'il occupe un espace et un lieu, est la modification de cette substance, en tant qu'elle est étendue; et l'âme est une modification de cette même substance, en tant qu'elle pense.

Le système de Spinosa est également rejeté par les juifs, par les chrétiens et par les bons philosophes. C'est un renouvellement des erreurs d'Epicure, de Démocrite et de Lucrèce; il n'est fondé que sur des paralogismes continuels : en voulant que tout soit Dieu dans la nature, il détruit la vraie idée de Dieu, et il fait voir qu'il a une fausse notion de la création du monde, en soutenant que le néant ne peut être le sujet de l'opération de Dieu. Quand on dit que Dieu tire les êtres du néant, on n'entend pas que le sujet de la création soit le néant; c'est la substance qu'il crée et qu'il forme, à qui il donne à la fois l'être, l'existence et la forme.

(*a*) *Tractat. Theologicus politicus.*
(*b*) *Homer. Iliad.* M.
(*c*) *Idem Iliad.* H.
(*d*) *Plutarch. in Lysandro.*
(*e*) *Herodot. l.* I, *c.* XCIV.
(*f*) *Lucan. Pharsal. l.* VI.
(*g*) *Strabo, l.* VIII.
(*h*) *Herodot. l.* III, *c.* LXXXIX, *et l.* IV, *c.* CLXVI.

MONNAIE. Il est souvent parlé, dans l'Ecriture, d'argent, d'or, de cuivre, de certaines sommes d'argent, d'achat à prix d'argent, d'argent coursable, d'argent d'un certain poids; mais je n'y remarque l'argent monnayé et frappé au coin qu'assez tard, ce qui me persuade que les anciens Hébreux ne prenaient l'argent et l'or qu'au poids; qu'ils n'y considéraient que la pureté du métal et l'aloi, non pas l'empreinte. C'est ce que nous avons tâché d'établir dans une dissertation exprès, imprimée à la tête de notre Commentaire sur la Genèse, et dont nous allons donner ici un précis.

La plus ancienne manière de trafiquer parmi les hommes est l'échange des marchandises. L'un donnait ce qui lui était inutile ou superflu à un autre, qui rendait ce dont il se voulait défaire, et recevait ce qui lui était plus utile. Dans la suite on employa les métaux précieux dans le commerce, comme chose dont la valeur était plus généralement reconnue. Enfin on s'avisa de donner à ce métal une certaine marque, un certain poids et un certain aloi, pour fixer sa valeur, et épargner aux acheteurs et aux vendeurs la peine de peser et d'examiner le métal.

Au siége de Troie on ne parle ni d'or ni d'argent monnayé; on y exprime la valeur des choses par le nombre de bœufs qu'elles valaient (*b*). On y achetait, par exemple, du vin, en donnant des bœufs, des esclaves, des cuirs, du fer, etc (*c*). Lorsque les Grecs commencèrent à voir des monnaies, ce ne fut que de petites broches de fer ou d'étain, nommées *oboles*, broches dont une poignée faisait *la drachme* (*d*). Hérodote (*e*) croit que les Lydiens sont les premiers qui ont frappé de la monnaie d'or et d'argent, et qui l'ont employée dans le commerce. D'autres disent que ce fut Ithon, roi de Thessalie, fils de Deucalion (*f*); d'autres attribuent cet honneur à Erichthonius, qui avait été élevé par les filles de Cécrops, roi d'Athènes (*g*); d'autres à Phidon, roi d'Argos.

Parmi les Perses, on dit que ce fut Darius, fils d'Hystaspe, qui fit le premier frapper quelque monnaie d'or (*h*). Lycurgue bannit l'or et l'argent de la république de Lacédémone, et n'y admit qu'une sorte de grosse monnaie de fer trempée dans le vinaigre; Janus, ou plutôt les rois de Rome, firent de grosses monnaies de cuivre, où l'on voyait d'un côté la double tête de Janus, et de l'autre une poupe de navire.

Je ne trouve rien sur les monnaies des Egyptiens, des Phéniciens, des Arabes et des Syriens, avant les conquêtes d'Alexandre le Grand (1). Il est inutile de parler des Scythes, des Germains, des Gaulois et des Espagnols; ils n'ont commencé à avoir des

(1) « Antérieurement à la monnaie frappée, les Egyptiens avaient pour le petit commerce intérieur une monnaie de convention; mais ils se servaient, dans les transactions considérables, d'anneaux d'or pur d'un certain poids et d'un certain diamètre, ou d'anneaux d'argent d'un titre et d'un poids également fixes. » CHAMPOLLION le jeune, *Lettres d'Egypte et de Nubie*, pag. 444. Appendice.

« L'Egypte ne paraît pas avoir connu l'usage des mon-

monnaies propres à leur pays et à leur nation que longtemps après. Dans la Chine, encore aujourd'hui, on ne fabrique aucune monnaie d'or ou d'argent, mais seulement de cuivre. L'or et l'argent passent pour meubles et pour marchandises, et n'ont point cours dans le commerce. Si on présente de l'or ou de l'argent pour acheter quelque chose, ils les reçoivent et les donnent au poids et comme marchandise : ainsi, on est obligé de les couper par morceaux avec des cisailles faites exprès, et ils portent un trébuchet à la ceinture pour les peser. Quant au cuivre, ils en font de la monnaie mêlée d'un certain alliage de matière différente. D'un côté elle est marquée de caractères chinois, qui en montrent la valeur; au milieu elles sont percées d'un trou carré, par où on les enfile dans un cordon (*a*).

Les peuples d'Albanie et des environs de l'Araxe n'avaient ni monnaie, ni poids, ni mesures, et ne comptaient pas au delà de cent (*b*). M. Tournefort (*c*) dit qu'encore aujourd'hui les Géorgiens, qui ont succédé aux peuples dont nous venons de parler, méprisent l'argent, et ne veulent pas vendre leurs denrées; ils les troquent. Tout le commerce de Mingrelie se fait par échange (*d*); en Ethiopie et dans le Bengale il n'y a point de monnaie; on s'y sert de coquillages de la mer des îles Maldives, au lieu de basse monnaie. On s'en sert aussi aux Maldives et en plusieurs endroits des Indes, de même que dans les côtes de Guinée et aux royaumes de Congo et de Siam.

Venons à présent aux Hébreux. Abraham pèse quatre cents sicles (*e*) pour le tombeau de Sara; et l'Ecriture remarque qu'il donna de bon argent et de la monnaie publique et coursable; *Argenti probatæ monetæ publicæ*, ou, selon l'Hébreu, *de l'argent qui passe chez les marchands*. Joseph est vendu par ses frères à des Madianites pour la somme de vingt pièces d'argent, *viginti argenteis* (*f*); l'Hébreu, *vingt sicles d'argent*. Les frères de Joseph lui rapportent en Egypte l'argent qu'ils avaient retrouvé dans leurs sacs, au même poids qu'ils l'avaient donné : *Argentum in pondere suo* (*g*). Les bracelets qu'Eliézer donne à Rébecca (*h*) pesaient dix sicles, et les pendants d'oreilles deux sicles. Moïse ordonne que l'on prenne le poids de cinq

(*a*) *Martinii Hist.* p. 328. Renandot, Notes sur le voyage de deux Arabes à la Chine au neuvième siècle, p. 198, 199.
(*b*) *Sbrabo*, *l.* XI, *p.* 552.
(*c*) Tournefort, *Voyage*, t. II, p. 127.
(*d*) Bernier, t. II. Renaudot, *loc. cit. p.* 129.
(*e*) *Genes.* XXIII, 15, 16.
(*f*) *Genes.* XXXVII, 28.
(*g*) *Genes.* XLIII, 21.
(*h*) *Genes.* XXIV, 22.

naies de métaux. » Champollion-Figeac, *l'Egypte*, dans l'*Univers pittoresque*, pag. 3, col. 1.

« A l'égard de la *monnaie*, nous avons déjà dit que l'Egypte n'eut pas l'idée d'un système monétaire légal, ni peut-être même le besoin; et il en sera ainsi pour toute nation qui, ne faisant de commerce qu'avec elle-même, ou bien avec des alliés dont les intérêts ne seront pas différents des siens, n'éprouvera pas la nécessité d'un signe d'échange généralement reconnu comme ayant la valeur intrinsèque à lui assignée par l'autorité qui le met en circulation. Il lui suffit, en réalité, d'un signe d'échange dont la valeur arbitraire ne sera contestée par aucun des individus auxquels ce signe sera présenté pour cette valeur. Les billets de banque donnent l'idée de ce signe monétaire conventionnel; et il n'y a peut-être pas de matière dont la minime valeur soit plus au-dessous de la somme que représente chacun de ces billets, frêle morceau de papier, qui ne vaudrait pas matériellement un centime, si les lettres historiées dont il est orné cessaient d'être l'expression d'un engagement public, hypothéqué sur des tonnes d'or existant réellement dans un dépôt inviolable. Dès que, en Egypte, l'état de la société eut fait succéder aux échanges de gré à gré la vente et l'achat de toutes sortes de choses vénales, par le moyen d'une sorte particulière de ces marchandises, sorte utile et nécessaire à tous, au gouvernement comme aux citoyens, dont la valeur invariable n'était contestée par personne, avec laquelle on se procurait de suite tout ce qui était nécessaire à la vie, et qu'en conséquence tous voulaient *acheter* au moyen des produits soit de la terre, soit des arts, il y eut alors en Egypte une monnaie légale. Toutefois elle ne consista qu'en une monnaie de convention, nécessaire au petit commerce; on croit qu'une classe de ces nombreux produits de l'industrie égyptienne qu'on appelle *scarabées*, parce qu'ils ont la forme de cet animal, et sur lesquels on lit les noms des Pharaons, servit, à cet effet, de petite monnaie. Mais pour les transactions considérables on se servait d'anneaux d'or pur, d'un poids et d'un diamètre déterminés; on se servait aussi d'anneaux d'argent à un titre et à un poids également réglés par l'autorité publique : on n'a rien découvert en Egypte qui donnât l'idée des monnaies en usage chez d'autres nations de l'antiquité, ou chez les peuples modernes.

» Tel fut, à cet égard, l'état de l'Egypte tant que durèrent ses institutions nationales. Conquise par les Perses, Darius, fils d'Hystaspe, y mit en circulation des monnaies de l'or le plus pur, et elles y eurent cours légal, ainsi que dans les autres parties de l'empire des Perses; on les appelait *dariques*, du nom du roi qui les avait fait frapper. A son exemple, Aryandès, gouverneur de l'Egypte, fit des monnaies d'argent qu'on appela *aryandiques*; et, pour ce fait, accusé d'usurpation des droits royaux, il fut mis à mort. La monnaie d'Alexandre succéda à celle des rois persans; celles des villes et des rois de la Grèce, de l'Italie et de la Sicile, ne durent pas y être inconnues; les Ptolémées frappèrent des monnaies particulières à l'Egypte, mais ils ne s'écartèrent pas du système monétaire des rois grecs et de ceux de Syrie. Il nous est parvenu des pièces frappées à l'effigie des rois et des reines de la famille des Ptolémées, en or, en argent et en bronze, et de plusieurs dimensions. Celles des premiers successeurs d'Alexandre sont remarquables par la pureté du métal et la perfection de l'art : pour les dernières pièces de cette race, le métal et l'art sont tous deux de mauvais aloi; elles portent l'effigie du prince, et au revers une date tirée de l'année de son règne; ces revers ne sont point diversifiés, et, sans ces dates, ils seraient inutiles à l'histoire.

La domination romaine en Egypte y introduisit le système monétaire romain; la langue grecque y fut conservée pour les légendes. On frappa, en Egypte, la monnaie romaine égyptienne, à l'effigie de l'empereur, comme dans le reste de l'empire, mais avec des dates et des revers tirés des coutumes égyptiennes; et on ajouta, à la série des monnaies générales de l'Egypte, une série de pièces frappées pour chacun de ses nomes ou provinces. Sous Tibère et sous Néron, on commença d'abaisser le titre des monnaies d'argent; sous Antonin, ce titre s'altéra de plus en plus; sous Marc-Aurèle et sous Commode, l'alliage fut encore plus fort; on n'employa bientôt plus que le potin ou argent à très-bas titre; enfin les monnaies de cuivre prirent insensiblement le dessus à mesure que la décadence de l'empire s'accroissait; et l'on n'en connaît pas d'un autre métal depuis Aurélien jusqu'à Dioclétien. Ce dernier empereur ajouta à ses autres actes de rigueur envers l'Egypte la suppression de son atelier monétaire : on y frappa cependant encore quelques monnaies semblables à celles du reste de l'empire; mais la légende était latine, et, en ce point encore, la nationalité de l'Egypte fut abolie à la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Les Romains n'y firent point frapper de monnaie d'or; la collection des pièces en argent, en potin ou en bronze, est fort nombreuse; et la variété des dates et des revers les rend très-utiles pour les recherches historiques. Depuis les Romains, l'Egypte a connu toute sorte de monnaies, parce qu'elle a connu toute sorte de maîtres. Ses monnaies nationales, en métaux divers, remontent au grand Alexandre, et finissent avec Dioclétien : on dit que la belle reine de Palmyre, Zénobie, s'attribua momentanément, en Egypte, le partage de l'autorité impériale monétaire. » Idem, *ibid.*, pag. 232, 233.

cents sicles de myrrhe, et deux cent cinquante sicles de cinname du poids du sanctuaire, pour composer le parfum qui devait être brûlé sur l'autel d'or du Seigneur (a). Il raconte ailleurs (b) qu'on offrit pour les ouvrages du tabernacle soixante-douze mille talents d'airain. On lit dans les livres des Rois (c) que le poids des cheveux d'Absalon était de deux cents sicles de poids public, ou du poids du roi, lorsqu'il les faisait couper tous les ans. Isaïe (d) représente les impies qui pèsent de l'argent dans une balance pour faire une idole; et Jérémie (e) pèse dans une balance dix-sept pièces d'argent pour un champ qu'il achète. *Venez acheter du vin et du lait sans argent et sans échange*, dit Isaïe (f). *Pourquoi pesez-vous votre argent, et pourquoi donnez-vous votre travail pour acheter du pain?* Amos (g) représente les marchands qui s'exhortent *à diminuer leurs mesures* pour vendre, *à augmenter le poids du sicle* pour recevoir le payement, *et à se servir de balances trompeuses* dans le commerce : *Imminuamus mensuram, augeamus siclum, supponamus stateras dolosas.*

Dans tous ces passages il n'est fait mention que de trois choses, 1° du métal d'or et d'argent, et jamais de cuivre, car il n'était pas alors dans le commerce comme monnayé; 2° du poids, du talent, du sicle, de l'obole ou du *gerah*, du poids du sanctuaire et du poids du roi; et 3° de l'aloi, de l'or ou de l'argent pur et de bon aloi, qui est reçu chez le marchand. Il n'est parlé nulle part ni de l'empreinte, ni du coin; il est dit souvent que l'on pèse l'argent, que l'on pèse toutes sortes de choses au poids du sicle et du talent. *Ce sicle* et *ce talent* n'étaient donc pas des monnaies fixes et déterminées, c'étaient des poids que l'on employait indifféremment pour toutes choses dans le commerce. De là ces balances trompeuses des marchands qui veulent *augmenter le sicle*, c'est-à-dire, le poids dont ils se servaient pour recevoir l'or et l'argent qu'ils recevaient, afin d'en prendre une plus grande quantité; de là ce *poids du sanctuaire* dont on conservait l'étalon dans le temple, pour empêcher la fraude; de là ces défenses d'avoir dans son sac diverses sortes de poids (h): *Non habebis in eodem sacculo diversa pondera.* De là ces trébuchets que les Hébreux (i) portaient toujours à leurs ceintures, et les Chananéens à la main (j), comme les Chinois en portent encore à présent à la ceinture pour peser l'or ou l'argent qu'ils reçoivent, lequel, comme on l'a dit, n'est pas encore monnayé parmi eux.

Et remarquez que dans le texte original il n'est jamais parlé de monnaie, ni de rien de semblable. L'or et l'argent que l'on offre à Moïse dans le désert pour la construction du tabernacle, et celui qu'on donne à Aaron pour faire le veau d'or, et celui dont Gédéon fit un éphod, et celui qui tenta Achan, et celui que David laissa à Salomon, et celui que Giézi reçut de Naaman, n'était que de l'or ou de l'argent façonné en bagues, en bracelets, en pendants d'oreilles, en vaisselles ou en lingots : pas un mot de monnaie, ni de marque, ni d'empreinte; aucun terme qui marque la forme de la monnaie, ni la figure qui y était représentée. Car d'ordinaire les monnaies frappées au coin prennent le nom du prince, ou de l'animal, ou de la fleur qui y est représentée. On dit chez les Grecs un philippe, un archer, un bœuf, une chouette, etc., à cause des empreintes qui représentent le roi Philippe, un archer ou un homme qui tire de l'arc, et ainsi du reste. Rien de pareil chez les Hébreux.

Il est vrai qu'on trouve dans le texte hébreu de la Genèse (k), que Jacob acheta un champ pour la somme de cent *kesitah*, et que les amis de Job donnèrent à ce modèle de patience, après le rétablissement de sa santé, chacun un *kesitah* et un pendant d'oreilles d'or (l): on y trouve aussi des dariques nommées dans l'Hébreu *darcmonim*, ou *adarcmonim;* et des *mines*, des statères, des oboles. Mais ces dernières sortes de monnaies sont étrangères et sont mises pour d'autres termes qui dans l'Hébreu ne signifient que le poids du métal. Le *kesitah* ne nous est pas bien connu: les uns le prennent pour une brebis ou un agneau; d'autres pour une monnaie ayant l'empreinte d'un agneau ou d'une brebis : nous croyons que c'est plutôt une bourse d'argent d'un certain poids. *Voyez* le nom Kesitah.

Les *darcmonims* ou dariques sont des monnaies des rois de Perse, et l'on convient que sous Darius, fils d'Hystaspe, on commença à voir de la monnaie frappée au coin. Ezéchiel (m) nous dit que la mine fait soixante sicles; il rappelle cette monnaie étrangère au poids des Hébreux. La mine pourrait bien être originairement une monnaie des Perses, qui fut adoptée par les Grecs et par les Hébreux. Or sous la domination des Perses les Hébreux n'étaient guère en état de faire de la monnaie à leur propre coin, étant soumis à ces princes et ne faisant alors que très-petite figure dans leur pays. Ils étaient encore bien moins en état d'en faire sous les Chaldéens durant la captivité de Babylone, ni enfin sous la domination des Grecs auxquels ils ont obéi jusqu'au temps de Simon Machabée (n), à qui Antiochus Sidétès, roi de Syrie, donna la permission de frapper de la monnaie à son coin dans la Judée : *Permittimus tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua.* Ce sont les premières monnaies hébraïques que l'on connaisse. C'étaient des sicles et des demi-sicles d'argent. Nous en avons fait

(a) *Exod.* xxx, 24.
(b) *Exod.* xxxviii, 29.
(c) II *Reg.* xiv, 26.
(d) *Isai.* xlvi, 6.
(e) *Jerem.* xxxiii, 10.
(f) *Isai.* lv, 1, 2.
(g) *Amos.* viii, 5.

(h) *Deut.* xxv, 13.
(i) *Deut.* xxiii, 13.
(j) *Ose.* xii, 7.
(k) *Genes.* xxxiii, 19.
(l) *Job.* xlii, 11.
(m) *Ezech.* xlv, 12.
(n) I *Mac.* xv, 6.

graver un bon nombre avec l'explication de leurs légendes à la tête du premier tome de ce Dictionnaire de la Bible. — [*Voyez* parmi les pièces préliminaires l'*Atlas* du *Cours complet d'Ecriture sainte*, et l'*Herméneutique sacrée*.]

MONOBAZE, roi de la province d'Adiabène, époux et frère d'Hélène, laquelle se convertit au judaïsme, et dont nous avons parlé sous son article. Monobaze eut deux fils, Monobaze et Izate. En mourant il laissa le royaume à Izate (*a*), lequel se convertit au judaïsme, ainsi que nous l'avons dit ailleurs. *Voyez* IZATE.

MONOBAZE, fils de Monobaze dont nous venons de parler, eut tant de déférence pour les dernières volontés de son père, que, quoiqu'il fût l'aîné, non-seulement il ne voulut pas prendre le royaume, mais il le conserva religieusement pour son frère (*b*), qui était dans une province éloignée, lorsque son père mourut.

MONOCEROS, animal qui n'a qu'une seule corne. On en connaît beaucoup de cette sorte, dont les uns ont la corne sur le front, les autres sur le nez, les autres sur la tête. Mais il semble que, quand l'Ecriture parle du monocéros, c'est principalement de la licorne dont elle veut parler. *Voyez* LICORNE.

MONTAGNES. La Judée était un pays de montagnes; mais les montagnes pour la plupart en étaient belles, fertiles et bien cultivées. Elles portaient des fruits, des oliviers, des vignes, du pâturage. Moïse (*c*) dit que les rochers de ses montagnes produisent le lait et le miel, par une figure de discours qui exagère leur fertilité. Il dit ailleurs (*d*) que les montagnes de la Palestine sont des sources d'excellentes fontaines, et que dans leurs entrailles on trouve des mines d'airain. En effet nous apprenons de l'histoire qu'il y avait autrefois de très-bonnes mines dans la Palestine et dans le Liban. Aristée dans l'Histoire des Septante Interprètes, dit que ces mines subsistèrent jusqu'au règne des Perses, et qu'alors les gouverneurs de cette province, ayant fait entendre au roi que la dépense que l'on y faisait excédait le profit, furent cause qu'on les abandonna. Moïse demandait avec instance au Seigneur qu'il pût voir ces belles montagnes de la Judée et le Liban (*e*): *Videbo montem istum egregium et Libanum*.

Voici les noms des principales montagnes dont il est parlé dans l'Ecriture, et dont nous avons dit quelque chose sous l'article de chacune d'elles en particulier.

Liste des montagnes les plus célèbres dont il est parlé dans l'Ecriture.

Le mont Séir (*f*), ou d'Idumée.

Le mont Horeb (*g*), près de Sinaï, dans l'Arabie Pétrée.

Le mont Sinaï (*h*), dans l'Arabie Pétrée.

Le mont Hor (*i*), dans l'Idumée.

Le mont de Gelboé (*j*), au midi de la vallée de Jesrael.

Le mont Nébo (*k*), partie des montagnes d'Abarim.

Le mont Thabor (*l*), dans la basse Galilée, au nord du Grand-Champ. — [La hauteur du Thabor est de trois cent douze toises ou de six cent neuf mètres. C'est la même hauteur que celle du mont Hermon.]

La montagne d'Engaddi (*m*), près de la mer Morte.

Le mont Liban (*n*), et l'Antiliban. — [La hauteur du Liban est de dix-sept cents toises ou de trois mille trois cent treize mètres. C'est la plus haute montagne de la Palestine.]

Le mont Calvaire (*o*), où Jésus-Christ fut crucifié, au couchant septentrional de Jérusalem.

Le mont Garizim (*p*), où était le temple des Samaritains.

Le mont Hébal (*q*), voisin de Garizim.

Le mont de Galaad (*r*), au delà du Jourdain.

Le mont d'Amalech (*s*), dans la tribu d'Ephraïm.

Le mont Moria (*t*), où le temple fut bâti.

Le mont de Pharan (*u*), dans l'Arabie Pétrée.

Le mont Gaas (*v*), dans la tribu d'Ephraïm.

Le mont des Oliviers (*x*), autrement la montagne du Scandale.

Le mont Phasga (*y*), au delà du Jourdain.

Le mont Hermon (*z*), au delà du Jourdain, près du Liban. — [Comme le Thabor, le mont Hermon a trois cent douze toises ou six cent neuf mètres de hauteur.]

Le mont Carmel (*aa*), sur la Méditerranée, entre Dora et Ptolémaïde. — [La hauteur du Carmel est de trois cent quarante-trois toises ou de six cent soixante-dix mètres.]

Il y a aussi plusieurs autres montagnes, qui ne sont célèbres que par les villes qui sont assises sur leur sommet; comme Hébron, Samarie, Nazareth, Gabaon, Sophim, Silo, etc.

Les montagnes de Juda [*Luc.* I, 39, 65] sont principalement au midi de cette tribu, tirant vers l'Idumée.

Les montagnes d'Ephraïm sont répandues

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* II. Il mourut vers l'an 38 de l'ère commune.
(*b*) *Joseph. ibidem.*
(*c*) *Deut.* XXXII, 13.
(*d*) *Deut.* VIII, 7, 9.
(*e*) *Deut.* III, 25.
(*f*) *Genes.* XVI, 6.
(*g*) *Deut.* I, 2.
(*h*) *Deut.* XXXIII, 2.
(*i*) *Num.* XX, 22.
(*j*) II *Reg.* I, 21.
(*k*) *Num.* XXXII, 3.
(*l*) *Judic.* IV, 6.
(*m*) *Josue*, XV, 62.
(*n*) *Deut.* III, 25.
(*o*) *Luc.* XXIII, 33.
(*p*) *Judic.* IX, 7.
(*q*) *Josue*, VIII, 30.
(*r*) *Genes.* XXXI, 21, 23, 25.
(*s*) *Jud.* XII, 15.
(*t*) II *Par.* III, 1.
(*u*) *Genes.* XIV, 6; *Deut.* I, 1
(*v*) *Josue*, XIV, 30.
(*x*) *Luc.* XXI, 37.
(*y*) *Num.* XXI, 20; *Deut.* XXXIV, 1.
(*z*) *Josue*, XI, 3.
(*aa*) *Idem*, XIX, 26.

presque dans toute l'étendue de cette tribu à l'exception de ce qui est situé sur le Jourdain à l'orient, et sur la Méditerranée au couchant. — [Elles étaient sur les frontières d'Ephraïm et de Benjamin, en sorte qu'elles séparaient le royaume de Juda d'avec le royaume d'Israel. II *Par.* XIX, 4. Géogr. *de la Bible de Vence.*]

Les montagnes de Galaad s'étendent du nord au midi, depuis le Liban ou le mont Hermon, jusqu'aux monts Séïr ou aux montagnes d'Idumée.

Les monts Abarim, Phasga et Nébo, ne font qu'une chaîne de montagnes, qui s'étend de l'orient au couchant, depuis les monts de Galaad ou de Séïr jusque bien avant dans les plaines de Moab, à l'orient du Jourdain.

On peut voir sur l'article de Jérusalem, les montagnes qui étaient dans cette ville, ou autour d'elle. Les Hébreux donnaient volontiers aux montagnes l'épithète d'*éternelles* (*a*), parce qu'elles sont aussi anciennes que le monde.

Quelques philosophes ont douté qu'avant le déluge il y ait eu des montagnes dans le monde. Ils prétendent que les montagnes n'ont été produites que par l'affaissement et l'éboulement des terres, causés par l'ouverture que les eaux, qui étaient sous la terre, firent en différents endroits, pour inonder le globe terrestre. Alors la surface de la terre, inégalement haussée et rabaissée par les secousses que les eaux lui causèrent, produisit naturellement des montagnes et des vallées. C'est le système proposé par l'auteur [Thomas Burnet] de *Telluris Theoria sacra.* On peut voir ce que nous avons dit sur *le* Déluge.

Mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il y eut des montagnes dès le commencement du monde. Moïse, en parlant du déluge et *de l'ouverture des sources du grand abîme*, qui se fit alors, ne dit rien de ce prétendu bouleversement de la superficie de la terre. Il nous décrit le jardin d'Eden, et le cours des fleuves qui en sortaient à peu près comme ils sont encore à présent. Or si ce renversement dont on parle, était arrivé à la terre, on ne pourrait aujourd'hui reconnaître aucune trace de l'ancien monde. De plus, Moïse dit que les eaux qui couvraient d'abord au commencement du monde toute la superficie de la terre s'écoulèrent et se retirèrent toutes en un lieu, à la voix du Seigneur, et qu'alors parut l'élément aride. Il y avait donc dès lors des hauts et des bas sur la terre, pour que les eaux pussent se retirer dans les lieux bas, et laisser les hauteurs à découvert. Enfin Moïse parle des montagnes en deux endroits comme des choses subsistantes avant le déluge. Il dit que l'eau était de quinze coudées plus élevée que les plus hautes montagnes (*b*), et que l'arche de Noé s'arrêta sur les monts Ararat (*c*). Il y avait donc alors des montagnes. De plus, il donne aux montagnes l'épithète d'anciennes et d'éternelles (*d*), *de vertice montium antiquorum, de pomis collium æternorum*, voulant insinuer qu'elles étaient aussi anciennes que le monde.

Le Psalmiste (*e*) parlant de la création du monde, marque positivement les montagnes : *Avant que les montagnes fussent faites et que la terre fût établie, vous êtes Dieu dans toute la suite des générations.* Et ailleurs d'une manière encore plus expresse (*f*) : *Vous avez fondé la terre sur un fondement solide. L'abîme la couvrait comme un manteau ; les eaux étaient répandues sur les montagnes. Au son de vos menaces elle s'est enfuie ; les montagnes s'élèvent, et les vallons s'abaissent dans le lieu que vous leur avez marqué.* Et Salomon dans les Proverbes (*g*), parlant de la Sagesse : *Je suis de toute éternité, et avant que la terre fût créée. L'abîme n'était pas encore, et les fontaines n'avaient pas encore paru que j'étais déjà conçue. Je suis produite avant les montagnes et les collines.*

* MONTAGNE, sans autre désignation, fort haute et sur laquelle l'ange tentateur transporta Notre-Seigneur, *Matth.* IV, 18; on la place non loin de Jéricho. Barbié du Bocage. N. Sanson donne à cette montagne le nom de *montagne de la Tentation*, et ce nom est adopté. C'est lui qui, je crois, l'a supposée placée le premier près de Jéricho vers le nord.

* MONTAGNE des Béatitudes. *Voyez* Béatitudes.

* MONTAGNE de la Multiplication des pains. *Voyez* Béatitudes.

* MONTAGNE de Nephtali, sur laquelle était Cédès ou Cadès, ville de refuge dans la tribu de Nephtali. *Jos.* XX, 7.

* MONTAGNE du Scandale, montagne où Salomon éleva, comme dans les hauts lieux, des autels aux idoles des peuples étrangers. Les uns croient reconnaître, dans la désignation qu'en donne le *livre des Rois*, la *montagne des Oliviers;* d'autres croient plutôt qu'il s'agit ici d'une hauteur située au S. de Jérusalem, au delà de la vallée des fils d'Ennon. Barbié du Bocage.

* MONTAGNE du Temple, ainsi nommée du temple qui y était construit; c'est la même que le mont Moria. Idem. *Voyez* Moria.

* MONTAGNES des Amorrhéens, *Deut.* I, 7 et suiv. Sous cette désignation il faut sans doute entendre, non point une dénomination particulière, une localité distincte, mais une mention générale; elle semble appliquée par Moïse à tout le pays occupé dans la terre de Chanaan par les Amorrhéens; peut-être même l'est-elle à la terre de Chanaan tout entière. Placés au midi, vivant dans les montagnes, les Amorrhéens furent le premier peuple que les Israélites rencontrèrent en venant du désert, et le premier qu'ils combattirent. Barbié du Bocage.

(*a*) *Genes.* xlix, 26. *Deut.* xxxiii, 15. *Psal.* lxxv, 5.
(*b*) *Genes.* vii, 19, 20.
(*c*) *Genes.* viii, 4, 5.
(*d*) *Deut.* xxxiii, 15.
(*e*) *Psalm.* lxxxix, 2.
(*f*) *Psalm.* ciii, 6, 8.
(*g*) *Prov.* viii, 25.

* MONTÉE d'Acrabim ou des Scorpions, *Num.* XXXIV, 4; *Jos.* XV, 5, défilé situé sur les confins de la tribu de Juda et de l'Idumée, à l'O. de la pointe méridionale de la mer Morte. Idem. *Voyez* Acrabatène.

* MONTÉE d'Adommim. *Voyez* Adommim.

* MONTÉE de Luith. *Voyez* Luith.

* MOOS, judaïte, fils aîné de Ram. I *Par.* II, 27.

MOPHIM, [huitième] fils de Benjamin (*a*). C'est le même qui est appelé *Supham* ou *Schephupham. Num.* XXVI, 38.

MOQUEUR, *illusor.* Ce terme répond à l'hébreu *Lez*, qui signifie un railleur, un moqueur, un homme qui se joue de la religion, qui tourne en ridicule les choses saintes (*b*). L'auteur de la Vulgate traduit assez souvent l'Hébreu *Lez* par *pestilens* (*c*), un homme pestilentiel, dangereux, dont les discours et les manières ne sont propres qu'à inspirer l'esprit de libertinage. Dans notre langue nous appelons ces gens-là des libertins ou des prétendus esprits forts.

Il est dit dans quelques endroits de l'Ecriture que Dieu se moque des méchants qui ont méprisé sa miséricorde : *Qui habitat in cœlis irridebit eos* (*d*) ; et ailleurs (*e*) : *Dominus autem irridebit eum ;* et dans la Sagesse : *Illos autem Dominus irridebit* (*f*). Ce sont des manières de parler figurées et humaines. Dieu les traite dans sa colère comme ferait un père irrité qui insulte à la folie d'un fils déréglé et insolent.

MORASTHI, patrie du prophète Michée. *Morasthi* s'appelle autrement *Maresa* ou *Moraseth. Voyez* Maresa.

MORIA, montagne sur laquelle le temple de Jérusalem fut bâti par Salomon (*g*). On croit que c'est au même endroit qu'Abraham fut près d'immoler Isaac (*h*), quoique cela souffre de grandes difficultés. Les Samaritains au lieu de *Moria*, dans la Genèse, XXII, 2, lisent *Moré*, et ils prétendent que Dieu envoya Abraham près de Sichem, où était certainement *Moré*, *Genes.* XII, 6, et *Deut.* XI, 30, et que ce fut sur le mont Garizim qu'Isaac fut mené, pour y être immolé.

MORT, *mors*, la mort. L'homme ayant mangé du fruit défendu, encourut la peine de mort, pour lui et pour toute sa postérité. Il mourut aussitôt de la mort de l'âme ; et dès ce moment il fut sujet à la mort du corps, qu'il ne souffrit que longtemps après. S'il était demeuré fidèle à Dieu, et qu'il n'eût point violé le précepte qu'il lui avait donné de ne pas manger du fruit défendu, il ne serait point mort, et l'usage du fruit de l'arbre de vie l'aurait conservé dans une santé constante et heureuse; et après avoir vécu longtemps sur la terre, Dieu l'aurait transporté comme Enoch et Elie, dans une vie absolument immortelle. Les Pères et les conciles enseignent que sans le péché, Adam ne serait pas mort : mais les rabbins croient qu'après avoir très-longtemps vécu, son âme se serait séparée de son corps, sans douleur et sans violence, par le baiser du Seigneur, [*Voyez* Ange de mort ou Moïse, tradition des Juifs sur sa mort], pour aller jouir d'une vie encore plus heureuse dans l'éternité et l'immortalité.

Il est indubitable que c'est par la jalousie et la malice du démon que la mort est entrée dans le monde (*i*) : *Invidia diaboli mors introivit in orbem terrarum ;* et que le péché d'Adam a causé la mort à ce premier père et à nous tous (*j*) : *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors ; et ita in omnes homines mors pertransivit.* Saint Augustin (*k*) distingue deux sortes d'immortalité dans l'homme, l'une grande, et l'autre moindre. La grande et la plus parfaite immortalité consiste à ne pouvoir mourir : Dieu et les anges jouissent de cette heureuse prérogative. La moindre immortalité consiste à pouvoir ne pas mourir : c'est celle dont Adam jouissait dans l'état d'innocence. Il pouvait, en demeurant dans l'obéissance qu'il devait à son Créateur, éviter la mort en usant du fruit de l'arbre de vie, et de ce moindre degré d'immortalité il pouvait parvenir à celui de ne point mourir, qui est l'état des bienheureux après la résurrection. Il fut donc chassé du paradis après son péché, afin qu'il ne mangeât point du fruit de l'arbre de vie, qui lui aurait procuré une vie éternelle. *Discerne immortalitatem majorem scilicet a minore; nam et ista non absurde immortalitas dicitur, qua potest quisque non mori, si non faciat unde moriatur. In hac immortalitate fuit Adam. Hanc immortalitatem merito prævaricationis amisit. Hæc ei subministrabatur de ligno vitæ, a quo non est prohibitus, quando legem bonam ne peccaret, accepit, sed quando mala voluntate peccavit; tunc enim de paradiso ejectus est, ne extenderet manum ad lignum vitæ, et manducaret, et viveret in æternum.*

Les Sociniens prétendent que le premier homme était créé mortel, et que le péché n'a apporté en cela aucun changement à sa condition. Ils prétendent même s'appuyer de l'autorité des rabbins (*l*). Mais ceux-ci soutiennent nettement que si nos premiers pères eussent persévéré dans l'innocence, ils eussent toujours vécu. Menassé Ben-Israel (*m*), qui vivait au milieu du siècle passé, soutient que l'immortalité du premier homme est fondée sur l'Ecriture, et que plusieurs fameux rabbins qu'il cite sont de ce sentiment. Il montre que cette immortalité d'Adam s'accorde avec la raison, puisque Adam n'avait aucune cause intérieure qui le pût faire mourir, et qu'il n'avait rien à craindre du dehors, vivant dans un lieu délicieux et

(*a*) *Genes.* XLVI, 21.
(*b*) *Prov.* III, 34 ללצים הוא יליץ.
(*c*) *Ps.* I, 1. במשב לצים לא ישב *Prov.* XV, 12 ; XIX, 25, etc.
(*d*) *Psalm.* II, 4.
(*e*) *Psalm.* XXXVI, 13.
(*f*) *Sap.* IV, 18
(*g*) II *Par.* III, 1.
(*h*) *Genes.* XXII, 2, 14.
(*i*) *Sap.* II, 24.
(*j*) *Rom.* V, 22.
(*k*) *Aug. l.* VI *Oper. Imperf. contra Julian. c.* XXX.
(*l*) M. Basnage, *Hist. des Juifs*, t. IV, l. VI, c. XII, p. 197, 198, edit. de Paris.
(*m*) *Menasse-Ben-Israel de Resurrect. l.* III, *c.* X.

agréable, où tout lui était soumis, et que le fruit de vie, dont il se devait nourrir, augmentait sa force et entretenait sa santé. Les rabbins soutiennent que cet arbre de vie était d'une grosseur prodigieuse, que toutes les eaux de la terre sortaient de son pied; que quand on aurait marché cinq cents ans, on aurait eu peine à en faire le tour : ce sont des exagérations ou des expressions figurées. Mais ils ne doutent point qu'il n'eût une vertu vivifiante, et que, par une qualité naturelle que Dieu lui avait donnée, il ne pût conserver l'homme dans un état d'immortalité; et que ce fut pour empêcher qu'il n'en mangeât et qu'il ne vécût éternellement, que Dieu chassa du paradis le premier homme après sa désobéissance.

Jésus-Christ par sa mort a vaincu la mort et nous a mérité la béatitude et l'immortalité bienheureuses. Ce n'est pas à dire qu'il ait rendu notre âme immortelle, de mortelle qu'elle fut auparavant, ni qu'il nous ait mérité la grâce de ne pas mourir; il n'a rien changé dans la nature de notre âme, et n'a pas jugé à propos de nous dispenser de la nécessité de mourir; mais il nous a rendu la vie de la grâce, et nous a mérité par sa résurrection l'immortalité bienheureuse, pourvu que les mérites de son sang et de sa mort nous soient appliqués par la foi et par les sacrements, et que par notre faute nous ne rendions pas vaine la volonté qu'il a de sauver tous les hommes.

Quant à la résurrection des morts, nous en parlerons sous le titre de Résurrection.

Le nom de *mort* se prend dans l'Ecriture non-seulement pour la mort du corps et pour celle de l'âme: pour *la première mort*, qui est celle qui arrive lorsque l'âme se sépare du corps; et pour *la seconde mort*, qui est celle de la damnation éternelle; mais aussi pour un grand danger, un danger éminent [imminent] de mort, pour la peste et les maladies contagieuses, pour le poison, pour un grand malheur. On dit *les portes de la mort*, pour le tombeau et pour l'état des morts après cette vie; les vases ou *les instruments de la mort*, pour des armes meurtrières et dangereuses; *les liens* ou *les piéges de la mort*, pour les piéges que l'on tend à son ennemi pour le faire mourir; *un fils de mort*, pour un homme qui mérite la mort, ou qui est condamné à la mort; *la poussière de la mort*, pour l'état où un mort est réduit dans le tombeau. *L'amour est fort comme la mort*, dit Salomon (*a*); nul ne résiste à la mort, ni à l'amour.

MORT, *Mortuus*, le Mort. Nous croyons que les Hébreux sous ce nom entendaient quelquefois le faux dieu *Adonis*. C'est en ce sens que nous expliquons ces paroles de Moïse (*b*): *Soyez les enfants du Seigneur votre Dieu ; vous ne vous ferez point d'incisions, et vous ne vous raserez point entièrement la tête pour le Mort*. C'est qu'on pratiquait toutes ces choses dans le *deuil d'Adonis*. Et dans un autre endroit (*c*) les Israélites, venant présenter leurs prémices au Seigneur, font cette profession : *Je n'ai point mangé de ceci dans mon deuil, je n'en ai point employé pour une chose impure, je n'en ai point consumé pour les funérailles;* l'Hébreu, à la lettre, *je n'en ai rien donné au mort*, apparemment à Adonis. *Les sacrifices des Morts*, dont parle le Psalmiste (*d*), et auxquels il dit que les Hébreux participèrent dans l'abomination de *Béelphégor*, sont aussi, comme nous le croyons, des sacrifices que l'on offrait en l'honneur de Béelphégor. *Voyez* notre dissertation sur *Béelphégor*, imprimée à la tête du commentaire sur les Nombres. — [*Voyez* Adonis *et* Béelphégor.]

MORT, *mortuus*, *cœna mortui*. Les Hébreux étant persuadés de l'immortalité de l'âme et de la résurrection future, il n'est pas étrange qu'ils aient eu beaucoup de considération pour les morts. Ils regardaient comme un souverain malheur d'être privés de la sépulture (*e*), et les plus gens de bien se faisaient un devoir d'ensevelir les morts, de faire leurs obsèques, de porter à manger sur leurs tombeaux, afin que les pauvres en profitassent. *Tob.* I, 20; II, 10; VI, 18 (1).

Lorsqu'un Israélite venait à mourir dans une maison ou dans une tente, tous ceux qui s'y trouvaient et tous les meubles qui y étaient contractaient une souillure qui durait sept jours (*f*). Tous ceux aussi qui, à la campagne, touchaient le corps d'un mort de lui-même ou tué, ceux qui touchaient ses os ou son sépulcre étaient aussi impurs pendant sept jours; et voici la manière dont cette souillure s'expiait. On prenait de la cendre d'une vache rousse immolée par le grand prêtre au jour de l'expiation solennelle (*g*). On en jetait dans un vase plein d'eau, et un homme exempt de souillure trempait un bouquet d'hyssope dans cette eau, et en arrosait les meubles, la chambre et les personnes souillées. On faisait cette cérémonie le troisième et le septième jour. Mais outre cela il fallait que celui qui avait contracté cette souillure se baignât tout le corps et lavât ses habits le septième jour; après quoi il était censé parfaitement purifié.

Les rabbins (*h*) enseignent que l'on ne

(*a*) *Cant.* viii, 6.
(*b*) *Deut.* xiv, 1.
(*c*) *Deut.* xxvi, 14.
(*d*) *Psalm.* cv, 28.
(*e*) *Jerem.* viii, 2; xxii, 14. *Eccle.* vi, 3. II *Mac.* v, 10.
(*f*) *Num.* xix, 14, 15.
(*g*) *Num.* xix, 3, 4, 5, 6
(*h*) *Joan. Nicolai de Sepulcris Hebr. l.* III, *c.* iii. Basnage, *Hist. des Juifs*, l. VII, c. xxv.

(1) M. Valentia dit dans ses *Voyages* (tom. II, pag. 193, 194, traduction de M. P.-F. Henry) qu'il trouva chez des tribus qu'il visitait des vases à boire et des os et des écailles de tortues à demi brûlés près de quelques tombeaux, et qu'on lui dit que ces tombeaux étaient ceux des chefs. Sur quoi MM. Combes et Tamisier disent que M. Valentia a fait erreur. Ils disent (*Voyage en Abyssinie*, tom. IV, pag. 294) : « Valentia a sans doute ignoré que ces populations étaient dans l'usage de mettre sur le tombeau d'un homme que l'on vient d'inhumer un vase rempli de doura ou de maïs et une calebasse pleine d'eau, pour que le défunt puisse bien boire et manger s'il le désire, ou afin d'apaiser les esprits qui rôdent autour des tombeaux. Cette coutume n'est point particulière à ces tribus, elle est répandue chez plusieurs peuplades de l'Afrique. » Et ils renvoient aux *Voyages de Valentia*, tom. II, pag. 204.

contractait point de souillure dans les funérailles, à moins que le mort ne fût un Israélite: car pour les gentils, disent-ils, ils souillent pendant leur vie ceux qui les approchent; mais après leur mort, leur cadavre demeure pur et n'imprime aucune impureté. Les Israélites au contraire pendant leur vie exhalent une odeur de pureté qui sanctifie ceux qui s'en approchent : mais après leur mort, leur âme et le Saint-Esprit les ayant quittés, ils ne sont plus propres qu'à répandre l'infection et la souillure. Les règles que nous avons rapportées, pour la purification de ceux qui avaient touché un mort ou assisté à des funérailles, ne s'observent plus depuis la destruction du temple et depuis qu'on ne fait plus le sacrifice de la vache rousse. Ainsi les Juifs ne se tiennent plus souillés par aucun mort. *Voyez* Léon de Modène, *Cérém. des Juifs*, p. I, c. VIII.

Tous ceux qui se trouvent présents au lieu où un malade vient d'expirer déchirent leurs habits, suivant la très-ancienne coutume des Hébreux; mais on n'en déchire d'ordinaire que l'extrémité, et de la largeur de la main, moins pour marquer une vive douleur que par cérémonie. Si la déchirure est faite pour un parent, on ne la recoud point; si c'est pour un étranger, on peut la recoudre au bout de trente jours. C'est un ancien usage de répandre dans la rue toute l'eau qui se trouve dans la maison et dans le voisinage. Les rabbins disent que l'ange exterminateur a lavé dans ces eaux le glaive meurtrier dont il a tué le malade, et qu'il leur a communiqué un poison mortel. Après cela, on met le mort étendu sur le pavé, on lui replie le pouce dans la main, on allume un cierge aux pieds ou à la tête du mort. Ensuite on lave le corps, on lui met une chemise, et sur la chemise un autre habit de fine toile, dont il se revêtait le jour de l'expiation solennelle; puis son *taled*, qui est une pièce d'étoffe carrée, avec des houppes. Enfin on lui met un bonnet blanc sur la tête, et en cet état il est enfermé dans le cercueil.

Dans la Palestine, anciennement, il paraît que les personnes de quelque distinction et qui en avaient le moyen, faisaient embaumer leurs corps; mais cet usage ne fut jamais général. Saint Jean (*a*) remarque que Notre-Seigneur fut enveloppé de linges et frotté d'aromates, comme c'est la coutume des Juifs : *Sicut mos est Judæis sepelire*. Nous lisons que l'on brûla ou avec le corps, ou auprès du corps de quelques rois de Juda (*b*), quantité d'aromates ; mais on ne peut pas assurer qu'il y ait eu aucun usage uniforme sur cela. Après que le corps a été quelque temps exposé, les parents s'assemblent pour le porter en terre. On l'emporte les pieds devant, selon les rabbins. Anciennement ils avaient des pleureuses à gage et des joueurs d'instruments lugubres, qui accompagnaient le convoi (*c*). Les rabbins disent qu'il n'était pas permis à un Israélite d'avoir moins de deux joueurs d'instruments aux obsèques de sa femme, sans compter la pleureuse à gage, qui y était toujours. Ceux qui rencontraient une pompe funèbre devaient par honneur se joindre à elle (*d*) et mêler leurs plaintes à celles des parents du mort. C'est à quoi le Sauveur semble faire allusion, lorsqu'il dit (*e*) ; *Nous avons fait des lamentations, et vous n'avez point pleuré avec nous.* Et saint Paul veut qu'on pleure avec ceux qui pleurent (*f*), et qu'on se réjouisse avec ceux qui se réjouissent.

Lorsqu'on est arrivé au cimetière, on place le cercueil à terre ; puis si le mort est de quelque considération, quelqu'un de la compagnie fait son éloge. Après cela, ils font dix fois le tour de la fosse, en récitant une assez longue prière qui commence par ces paroles (*g*): *Le Dieu fort ; son œuvre est parfaite*, etc. Ensuite on descend le mort dans la fosse, le visage tourné vers le ciel. Les plus proches parents jettent les premiers de la terre sur le mort; puis on remplit la fosse avec une pelle. Ils se retirent du cimetière, marchant en arrière; et arrachant trois fois de l'herbe, ils la jettent derrière le dos, en disant : *Ils fleuriront comme l'herbe de la terre.* Ils croient que tous les corps des Juifs se rendent dans la Palestine par des conduits souterrains (*h*), ce qu'ils appellent *le roulement des morts* ou *le roulement des cavernes.* Ils espèrent ressusciter et jouir de la béatitude en ce pays-là. Ils ne croient pas que l'âme du mort soit reçue dans un lieu de repos, avant que le corps soit réduit en poussière. Ils s'imaginent que pendant l'année qui suit son décès elle va souvent visiter son corps dans le tombeau. On peut consulter notre dissertation *sur les funérailles des Hébreux*, à la tête de l'Ecclésiastique. — [*Voyez* aussi *De l'origine de la crémation*, ou *de l'Usage de brûler les corps;* dissertation traduite de l'anglais de Jamieson, membre de la société royale d'Edimbourg; par Boulard, Paris, 1821.]

MORTS. Etat des morts après leur décès. *Voyez* ci-devant AMES.

MORTS. Prières pour les morts. *Voyez* PRIÈRES, PURGATOIRE.

MOSA, fils de Caleb et de sa concubine ou femme du second rang, nommée *Epha*. I *Par.* II, 46.

MOSA, fils de Balé et de Hodès. I *Par.* VIII, 9.

[Il n'était pas fils de Balé, mais de Saharaïm, qui descendait de Balé.]

MOSA, fils de Zamri, et père de Banaa, de la tribu de Benjamin. I *Par.* VIII, 36, [37; IX, 42, 43. Ils descendaient de Jonathas, fils du roi Saül.]

* MOS-ARABES. *Voyez* JECTAN.

MOSEL, ville dont parle Ezéchiel (XXVII, 19 : ודן ויון מאוזל et dont on ignore la situation.

(*a*) *Joan.* XIX, 39.
(*b*) II *Par.* XXI, 19, *et* XVI, 14. *Jerem.* XXXIV, 5.
(*c*) Vide *Jerem.* IX, 17, 18. *Matth.* IX, 23. *Joseph. de Bello*, *l.* III, *c.* XV. *Misna tit. Chetuboth. c.* IV *Gemar. Babyl. ibidem.*
(*d*) *Joseph. l.* II *contra Appion. p.* 1075.
(*e*) *Luc.* VII, 32.
(*f*) *Rom.* XII, 15.
(*g*) *Deut.* XXXII, 4
(*h*) *Rab. Salomon. in Genes.* XLVII, 26. *Abarbanel, alii.*

On peut traduire l'hébreu d'Ezéchiel comme a fait la Vulgate : *Dan et Græcia, et Mosel*, ou *Dan et Javan d'Ozel*. Bochart (*a*) croit que *Javan d'Ozel* ou *Uzal* sont des descendants de *Javan*, dont la demeure était à Uzal, ville de l'Arabie. Les Septante, au lieu de *Javan*, ont lu *Jain*, du vin. Ils ne lisent pas *Mosel*, mais seulement *Asel* ou *Asael*. Le Syriaque : *Dan et Javan d'Uzel*. L'Arabe, *Ils apportaient à vos foires du vin d'Aïl*. Le Chaldéen : *Dan et Javan vous apportaient en troupes des marchandises*, etc. Je crois qu'il y a quelque altération dans ce passage. *Dan* et *Javan* sont trop éloignés de demeure, pour être joints ensemble.

[On ne trouve aucune donnée qui puisse aider à fixer la position de Mosel, dit Barbié du Bocage. Le géographe de la Bible de Vence imagine que *Mosel*, ou, selon l'Hébreu, *Mausal* ou *Mausol*, désignerait peut-être la Carie, dont les peuples furent appelés *Mausoliens*.

La Vulgate porte : *Dan*, *la Grèce et Mosel ont exposé en vente dans vos marchés des ouvrages de fer poli*. Cahen rend l'Hébreu de cette manière : *Vedane et Iavane Meouzel pourvoyaient tes marchés en acier*. Sur quoi il dit en note : וְדָן וְיָוָן *Vedane et Iavane ;* comme les versets précédents commencent par un ו, on croit que cette lettre fait partie de la racine du mot. Vedane, lieu inconnu. מאוזל de אזל *tisser;* ce seraient des produits de ces deux localités; selon d'autres, *Ouzal* c'est le Yémen dans l'Arabie Heureuse, et le מ est une préposition qui signifie *de*. Chaldéen בשיריין *par des caravanes*, prenant אזל dans le sens d'*aller*, les Septante ne rendent pas les mots ודן ויון. — ברזל עשית *du fer travaillé*, de עשת *être poli; Voyez* Jérémie V, 28. Chaldéen ערקין ברדזל *les lames de fer*, c'est l'acier célèbre du Yémen ; on disait un *Yémen*, comme actuellement un *Damas*. *Voyez* Buxtorff, *Lex. Chald.*, p. 1676.»]

MOSERAH, ou MOSEROTH (*b*), est apparemment le même que *Hazera* ou *Hazeroth* (*c*), un des campements des Israélites dans le désert. Il était au voisinage de Cadès et du mont *Hor*, où mourut Aaron.

[Dom Calmet confond *Mosera* et *Moseroth*, en quoi il a été suivi par plusieurs commentateurs allemands. M. Léon de Laborde les réfute tous dans son *Commentaire sur l'Exode et les Nombres*, pag. 122, 123. *Mosera* n'est pas non plus le même que *Haseroth*. Ailleurs dom Calmet distingue Mosera ou Moseroth de Hasera ou Haseroth. Il fait de Haseroth tantôt le *seizième* campement, et tantôt le *vingtième* (*Voyez* tom. I, pag. XV, col. 2, et le mot CAMPEMENTS), et cependant il fait de Mosera ou Moseroth plusieurs campements, le 29e, le 35e, puis un autre la 39e année de la sortie d'Egypte, ou bien il suppose plusieurs localités de ce nom. (*Voyez* tom. I, pag. XV, col. 2). Au mot CAMPEMENTS, c'est encore autre chose: Moseroth, qu'il suppose être le même que Haseroth, est le 33e campement, quoique Haseroth soit déjà marqué pour le 20e; de plus, pour le 40e il marque encore Moseroth, que cette fois il suppose le même que le mont Hor. — Haseroth, suivant Barbié du Bocage, est la douzième station, la première avant Cadès-Barné; il fait en ce peu de mots deux ou même trois erreurs. Quant à Moseroth, il en fait la 24e station. Il ne parle pas de Mosera. — Le géographe de la Bible de Vence et M. Léon de Laborde s'accordent sur ce point, que Haseroth est la 14e station et Moseroth la 27e ; mais ils diffèrent en ce que le premier admet aussi, comme dom Calmet, que Mosera est le même que Moseroth, tandis que le second rejette cette opinion.

Il faut lire dans l'ouvrage de ce savant la réfutation qu'il fait de « l'hypothèse qui consiste à considérer Moseroth (*Nomb.* XXXIII, 30) comme le lieu où mourut Aaron, et comme étant le même nom au pluriel que Mosera, près du mont Hor (XXXIII, 30). » Pag. 122, col. 1. Je crois qu'il y a erreur dans cette dernière indication et qu'il faut *Deut.* X, 6.

Je vais citer quelque chose de cette discussion. A l'occasion de *Nombres* XXXIII, 30 : *Partis d'Hesmona, ils vinrent à Moseroth*, M. de Laborde cite *Deut.* X, 6, 7 : *Les fils d'Israel, décampés de Beroth-des-Fils-de-Jacan, vinrent à Mosera, où Aaron est mort et a été enseveli.... De là ils vinrent à Gadgad*... et il dit : «*Moseroth* peut être considéré comme le pluriel de *Mosera*, et indiquer un même lieu, puisque les noms qui suivent sont les mêmes, bien qu'intervertis dans leur ordre, que ceux des stations du Journal de voyage (*Nomb.* XXXIII). Il s'ensuivrait qu'Aaron serait mort à Moseroth, qui occuperait une même position avec le mont Hor et serait une vallée ou une source, un lieu de campement au pied de la montagne. De ce moment, toute l'économie du voyage est troublée, la liste des stations n'a plus de sens ni d'autorité, et la topographie se refuse aux combinaisons plus ou moins ingénieuses qu'on s'efforce de créer pour sortir de cet embarras. » Pag. 122, col. 2.

M. de Laborde expose ensuite le système des savants qu'il combat, et qui disent : « Ce qui nous tire d'embarras, c'est que, d'après le Deutéronome, Moseroth, pluriel de Moser, est la même station que le mont Hor. » M. de Laborde le nie : « Moseroth, dit-il, n'est point la même station que le mont Hor, et je me refuse même à croire que Mosera fût le nom d'une fontaine qui, placée près du mont Hor, aurait pu occasionner l'interprétation déjà ancienne des deux versets du Deutéronome (X, 6, 7). Il n'y a aucun rapport entre ces noms, il n'y aucune raison de supposer les deux voyages à Cadès imaginés par quelques commentateurs, » etc. Il donne ensuite ses raisons, et, « après avoir démontré, dit-il, que le système d'un double voyage à Cadès et d'une similitude de position entre Mosera, Moseroth et le mont Hor ne lève aucune difficulté et en crée de nouvelles, » il examine (*Pag.* 123, *col.* 1) le passage du Deuté-

(*a*) *Bochart. Phaleg. l.* II, *c.* XXII.
(*b*) *Num.* XX, 33 ; XXXIII, 30.
(*c*) *Num.* XI, 34 ; XIII, 1, XXXIII, 17, 18.

ronome, X, 6, 7. Il conclut que ce passage a été interpolé.

« En repoussant ce système, dit-il (*Pag.* 123, col. 2)..., il ne nous reste plus de refuge que dans une cruelle nécessité, celle d'admettre une interpolation, ou dans un aveu qui est toujours fâcheux, celui d'une impossibilité complète de trouver un sens ou une explication pour ces deux versets.

» L'interpolation peut avoir lieu de deux manières : avec intention, et alors il faut l'attribuer aux passions du temps ; sans intention, et elle est, dans ce cas, le fait de simples copistes dont l'ignorance est toute la faute.

» Ici on chercherait vainement dans quel but on aurait intercalé ces deux versets qui ne servent aucune des passions, complices ordinaires des altérations de ce genre qui se rencontrent dans les ouvrages profanes ; c'est donc une addition de tous points inutile, faite sans intention et avec la maladresse dont étaient capables ceux qu'on en pourrait accuser. Voici comment je m'explique.

» La mort d'Aaron fut mentionnée dans le huitième verset ou à la fin du cinquième, avec la remarque qu'il mourut à Mosera ; peut-être ce nom appartenait-il à une source ou à un lieu de campement au pied du mont Hor ; une main maladroite, supposant qu'il s'agit de *Moseroth*, aura voulu rendre plus clair et plus explicite le texte qu'elle copiait, en introduisant la partie de l'itinéraire qui s'y rapporte.

» Je soumets avec une grande hésitation cette explication qui est loin de me satisfaire; mais je ne terminerai pas sans répéter qu'il faut admettre une interpolation, ou reconnaître que ces deux versets sont inexplicables, aussi bien en eux-mêmes que dans la place qu'ils occupent. »

Il faut donc admettre que le *Mosera* de *Deut.* X, 6, n'est pas le *Moseroth* de *Nomb.* XXXIII, 30, et que c'est le nom de la source ou du lieu où les Israélites campèrent au pied du mont Hor, lieu qui, à raison de sa proximité de ce mont, a été identifié avec lui. *Voyez* Hor.

* MOSEROTH, vingt-septième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII, 30. *Voyez* l'article précédent.

* MOSOBAB, fils aîné d'Amasia et chef célèbre d'une famille siméonite. I *Par.* IV, 34.

MOSOC, sixième fils de Japhet (*a*). On l'appelle aussi *Mesech.* On croit qu'il est le père des *Mosques*, peuple qui demeure entre l'Ibérie et l'Arménie. D'autres croient que les Moscovites sont descendus de *Mosoc;* et c'est le sentiment qui nous paraît le plus probable. *Voyez* les commentateurs sur la Genèse, chap. X, v. 2, et Ezéchiel, XXVII, 13; XXXII, 26; XXXVIII, 2, 3, et XXXIX, 1. — [*Voyez* aussi l'*Université catholique*, tom. XI, pag. 25 et 26.]

(*a*) *Genes.* x, 2.
(*b*) *Luc.* xi, 42.
(*c*) Vide *Claud. Menite. Symbolic. Dianæ Ephesiæ Statuam. l.* VII, *p.* 391. *Cronov.*

* MOSOCH, ou Mesou, Mesech, quatrième fils d'Aram, cinquième fils de Sem. *Gen.* X, 23; I *Par.* I, 17. *Voyez* Mes.

MOSOLLAM, fils [aîné] de Zorobabel, de la tribu de Benjamin. I *Par.* IX, 7 [lisez III, 19].

MOSOLLAM [benjamite], fils de Sephatia. I *Par.* IX, 8.

MOSOLLAM [gadite], fils d'Abigaïl. I *Par.* V, 13. — [Il veut dire d'Abihaïl ; mais cela n'est pas certain.]

MOSOLLAM [prêtre], fils de Mosollamith. I *Par.* IX, 12.

MOSOLLAM [lévite], un des descendants de Caath. II *Par.* XXXIV, 12, vivait sous le roi Josias.

MOSOLLAM, fils de Besodia, II *Esdr.* III, 6, [contribua à la reconstruction de Jérusalem après le retour de la captivité.]

MOSOLLAM, fils de Barachias. II *Esdr.* III, 4, [travailla aussi au rétablissement de la ville sainte.]

* MOSOLLAM, fils d'Elphaal, benjamite. I *Par.* VIII, 17.

* MOSOLLAM, fils d'Aduïa, benjamite. I *Par.* IX, 7.

* MOSOLLAM, ou Sellum, souverain pontife, fils de Sadoc. I *Par.* VI, 12; IX, 11; *Esd.* VII, 2; *Neh.* XI, 11; *Bar.* I, 7, et père d'Helcias, IV *Reg.* XXII, 4 et suiv.; I *Par.* VI, 13; IX, 11; *Esd.* VII, 1; *Neh.* XI, 11.

* MOSOLLAM, chargé d'une mission par Esdras. *Esd.* VIII, 16. *Voyez* Eliézer.

* MOSOLLAM, descendant de Bani, renvoya sa femme qui était idolâtre. *Esd.* X, 29.

MOSOLLAMIA, père de Zacharie, lévite et portier du temple. I *Par.* IX, 21.

MOSOLLAMITH, père de Mosollam et fils d'Emmer. I *Par.* IX, 12.

MOSOLLAMOTH, père de Barachias. II *Par.* XXVIII, 12.

MOSOLLAMOTH, père d'Ahazi. II *Esdr.* XI, 13.

MOUCHES, insecte volant fort connu et déclaré impur dans la loi de Moïse (*b*) : *Tout animal qui a plusieurs pieds et qui marche sur son ventre sur la terre sera impur.*

Les Philistins adoraient le dieu Mouche sous le nom de *Beelsebub.* Les Egyptiens rendaient aussi un culte superstitieux à l'escarbot, et on voit la mouche sur quelques médailles phéniciennes, comme aussi sur la statue de la déesse Diane d'Ephèse (*c*). L'auteur du livre de la *Sagesse* (*d*), après avoir dit que Dieu envoya des mouches et des guêpes contre les Amorrhéens et les Chananéens pour les chasser petit à petit de leur pays, ajoute que Dieu les châtia par les mêmes animaux à qui ils rendaient des honneurs divins. Ils adoraient donc la mouche aussi bien que les Philistins. *Voyez* ci-devant Beelsebub.

Le Seigneur avait promis à son peuple (*e*) qu'à son entrée dans la terre de Chanaan il enverrait contre les Chananéens une armée

(*d*) *Sap.* xii, 8.
(*e*) *Exod.* xxiii, 28. *Deut.* vii, 20. *Josue*, xxiv, 12. *Sap.* xii, 8.

de mouches et de guêpes pour les chasser de leur pays. C'est ce qu'il exécuta en effet, comme on le voit par Josué et par le livre de la *Sagesse;* et on ne peut pas douter que plusieurs Chananéens n'aient effectivement quitté leur pays, pour se garantir de ces fâcheux insectes. On peut voir ci-devant l'article MIEL, où nous parlons des *abeilles*,

[Il existe en Abyssinie des insectes que les habitants du pays appellent *tsalsalia*. « D'après Bruce, disent MM. Combes et Tamisier (1), les bestiaux s'enfuient à l'approche de cette *mouche* pour échapper à ses atteintes, et les pasteurs sont obligés toutes les années d'abandonner les terrains gras et humides pour se transporter dans des pays arides et sablonneux. L'un des pays où ce phénomène se passe se nomme *Taka;* il est situé sur les bords du Tacazé (Terrible), et a sans aucun doute donné son nom à cette rivière.

» Mais on a prétendu que l'existence de cet insecte était problématique. M. Salt la nie formellement, sans néanmoins s'appuyer de bonnes raisons ; mais ce qui semblerait donner quelque fondement à son opinion, c'est que Burckhardt, qui a visité ces contrées en marchand, ne dit rien de cette mouche extraordinaire, et pourtant la tsalsalia était connue dès la plus haute antiquité, comme l'atteste ce passage d'Isaïe (2): « En ce temps-là, le Seigneur appellera, comme par un coup de sifflet, la mouche qui est à l'extrémité des fleuves de l'Egypte, et l'abeille qui est au pays d'Assur. » Agatharchides (3) en a aussi fait mention : « Les demeures des mangeurs de sauterelles, dit-il, sont bordées par un vaste pays couvert de pâturages, mais désert et inaccessible; car, inondés par une innombrable quantité de scorpions et de taons armés de quatre dents, les habitants de ce district, ne sachant comment faire pour se délivrer de ce fléau, prirent la fuite et laissèrent le pays inculte. » La seule différence qui existe entre ce récit et celui de Bruce, c'est que celui-ci prétend que ce phénomène a lieu toutes les années à une époque fixe, circonstance ignorée de l'auteur grec, et qui est exactement vraie. Pendant notre voyage en Nubie et dans le Sennâr, nous avons questionné plusieurs personnes capables, et toutes ont été d'accord sur les détails qu'elles nous ont donnés sur cette mouche terrible, dont l'existence ne peut être révoquée en doute. »]

MOUCHETTES, *emunctoria*. Les mouchettes dont il est parlé dans l'Ecriture (*a*), servaient à moucher les lamperons du grand chandelier d'or à sept branches, qui étaient dans le saint. Leur matière était d'or, et leur forme était apparemment comme les pincettes dont nous nous servons pour moucher nos lampes. Le terme de l'original vient d'une racine qui signifie *prendre*, pincer, serrer, recevoir.

(*a*) *Exod.* XXV, 38; XXXVII, 23. מלקחיה.
(*b*) *Exod.* XXIX, 22. *Levit.* III, 9; VII, 3; VIII, 25, etc.
(*c*) *Herodot. l.* III, *c.* CXIII.
(*d*) *Busbeq. ep.* 3.
(*e*) *Genes.* XXXI, 12, 13, 14.

* MOULIN. *Voyez* MEULE.

MOUTONS, agneaux, brebis; c'est par abus ou par licence que nous traduisons par *moutons* l'Hébreu *car*, ou *sch*, et le latin *agnus;* car on sait que les Hébreux ne coupaient point leurs animaux. [*Voyez* CASTRATION, où j'examine cette opinion.] L'agneau ou le mouton était une victime ordinaire dans l'ancienne loi. Moïse ne manque pas, lorsqu'il parle de ces sortes de victimes, de marquer qu'il faut mettre la queue tout entière sur le feu de l'autel (*b*). C'était la partie la plus délicate et la plus estimée de cet animal. Dans l'Orient on voit des moutons dont la queue est toute graisse et pèse quelquefois jusqu'à 25 livres. Les queues de ceux de Tartarie, selon le témoignage de Jean Kinson, sont si grosses, qu'elles pèsent quelquefois 80 livres. Ceux de l'Indostan ont aussi la queue large et pesante, et la laine fort courte et fort fine. La seule queue des moutons de Madagascar pèse 15 ou 16 livres. Hérodote (*c*) dit qu'on voit en Arabie deux sortes de brebis tout à fait singulières. Les unes ont la queue si longue, qu'elle peut aller jusqu'à trois coudées ; et si on la laisse traîner à terre, elle se blesse, et il s'y forme des ulcères. C'est pourquoi les bergers de ce pays-là sont instruits à faire de petits chariots qu'ils mettent sous la queue de ces brebis, et qu'elles traînent partout où elles vont. Les autres brebis ne sont pas moins extraordinaires, elles ont la queue jusqu'à deux coudées, ou trois pieds de largeur. Busbeque dans son *Voyage* dit qu'on en voit de cette sorte dans l'Asie Mineure (*d*) : *In eam aliquando magnitudinem accrescit, ut duas rotulas cum media tabella subjici necesse sit.*

Jacob étant en Mésopotamie occupé à paître les troupeaux de son beau-père Laban (*e*), l'ange du Seigneur lui apparut, et lui dit : *Levez les yeux, et voyez tous les mâles tachetés, marquetés et de diverses couleurs qui couvrent les femelles.* En même temps il lui inspira un secret pour faire naître des moutons de diverses couleurs par le moyen des branches d'arbre moitié pelées, et moitié avec leur écorce, qu'il mit sur les canaux où l'on abreuvait les brebis et les chèvres. La chose est rapportée assez au long au chap. XXX de la Genèse, comme aussi la manière dont Laban varia et changea diverses fois la récompense qu'il avait promise à Jacob. Nous ne nous arrêtons point ici sur cela ; nous nous contentons d'examiner trois choses : la première, si l'artifice dont Jacob se servit dans cette occasion était naturel ou miraculeux ; la seconde, en quoi consistait la demande de Jacob, car le texte n'est nullement clair sur cet endroit ; la troisième, si l'artifice dont Jacob se servit est permis et légitime.

Quant à la première question, on convient que les femelles des animaux ont reçu de la

(1) *Voyage en Abyssinie*, Paris, 1843, tom. I, pag. 305-307.
(2) Chapitre VII, verset 18.
(4) Agatharchides, pag. 434 et suiv.

nature un très-grand pouvoir pour imprimer à leurs fruits certain penchant, certain éloignement, certaine figure, certaine couleur. On a sur cela un si grand nombre d'expériences, qu'il est impossible d'en douter. Les femmes l'expérimentent tous les jours; et on le voit aussi, surtout dans les animaux domestiques, plus exposés que les autres à recevoir des impressions des différents objets qui se présentent à leurs yeux. Les chevaux, les chiens, les chats, les pigeons, les poules, les lapins domestiques, sont souvent de différents poils ; et les petits d'ordinaire prennent la couleur de ce qui frappe vivement les yeux de la mère, au temps de la conception; c'est ce que les anciens et les nouveaux philosophes ont remarqué (*a*) ; et c'est ce que S. Jérôme (*b*) et S. Augustin (*c*) et la plupart des commentateurs reconnaissent après eux sur la question que nous examinons (1). Il n'y a donc rien de miraculeux dans tout ce que fit Jacob; mais il y a du miracle dans l'apparition de l'ange qui lui découvrit en songe un moyen naturel pour avoir des brebis de diverses couleurs.

Pour ce qui est de la seconde difficulté, nous croyons que Jacob demanda à Laban : 1° tout ce qui devait naître tacheté et de diverses couleurs, tant dans les brebis que dans les chèvres; 2° ce qui devait naître tout noir, ou avec quelques taches blanches ; il abandonnait à Laban tout ce qui naîtrait purement blanc, tant dans les brebis que dans les chèvres. Après cela Laban et lui séparèrent ce qui était entièrement blanc tant dans les chèvres que dans les brebis, et Laban laissa tous ces animaux sous la conduite de Jacob, dans la présomption qu'il n'en naîtrait que des agneaux ou des chevreaux d'une seule couleur : ce qui était faire la condition de Jacob la plus désavantageuse, et elle l'aurait été effectivement, s'il n'eût employé l'artifice pour suppléer à ce qui lui manquait de ce côté-là, les branches de diverses couleurs qu'il mit sur les abreuvoirs ayant fait le même effet sur les yeux des brebis et des chèvres qu'auraient pu y faire les chèvres et les brebis de diverses couleurs. Pour Laban il prit sous sa garde tous les animaux qu'on présumait devoir naturellement produire des petits de différentes couleurs.

Un second artifice de Jacob fut d'exposer les branches dont il avait ôté l'écorce, non en tout temps, ni à toutes sortes de brebis et de chèvres, mais seulement de les exposer au printemps, afin d'avoir les agneaux qui naîtraient en automne, et au contraire de laisser aller le cours ordinaire de la nature en automne, afin que Laban eût les agneaux conçus en automne et nés au printemps. Ou, selon quelques-uns (*d*), il n'exposait ces branches qu'aux meilleures et aux plus vigoureuses bêtes de ses troupeaux, laissant les autres au cours ordinaire de la nature. De plus, on croit que quand le nombre des agneaux et des chevreaux de diverses couleurs fut assez grand, pour suppléer aux branches de diverses couleurs, il exposa en leurs places ces agneaux et ces chevreaux, qui firent le même effet qu'avaient fait les branches de peupliers ou de coudriers dépouillées de leur écorce.

Sur la troisième difficulté, on dit que Jacob usa d'une espèce de supercherie envers Laban en transigeant avec lui. Laban prit sans doute dans le sens simple et naturel les propositions que Jacob lui fit de lui céder tout ce qui naîtrait de chèvres et de brebis blanches, et de ne prendre pour lui que celles qui naîtraient noires ou de différentes couleurs, et au lieu de suivre cet esprit dans la pratique, il emploie un artifice inconnu à Laban, et duquel il ne se défiait pas, pour faire que la plus grande partie des agneaux et des chevreaux fussent pour lui. Cela paraît absolument contre la bonne foi. Il ne sert de rien de dire que Jacob a pu se faire justice contre la dureté et l'injustice de Laban, qui, depuis tant d'années, ne lui avait donné aucune récompense de tous ses travaux; car, selon les règles de la bonne morale, nul ne se doit constituer juge en sa propre cause, ni se faire justice à soi-même. De plus dans la rigueur, qu'est-ce que Laban devait à Jacob? Celui-ci ne s'était-il pas engagé de le servir quatorze ans pour ses deux filles? Après ce terme, il ne tenait qu'à Jacob de se retirer. Mais la meilleure raison pour la justification de Jacob, c'est que Dieu même l'a approuvée et la lui a inspirée par son ange (*e*). Ce juge infiniment juste voyait de l'injustice dans Laban, puisqu'il suggère à Jacob un moyen sûr de s'enrichir à ses dépens, sans que Laban dans la rigueur pût s'en plaindre. N'est-il pas permis à chacun d'employer l'industrie, l'art et le stratagème pour procurer ses intérêts, surtout avec des gens du caractère de Laban?

MOYSE. *Voyez* Moïse. La meilleure orthographe est *Moysès*, ou *Moüsès*, ou *Môsès*.

MUI, ou Muid, *modius*. Saint Jérôme se sert souvent du terme latin *modius*, pour marquer l'*épha*; (*f*) dans le chap. II, 17, du livre de Ruth, il met que l'*épha* vaut *trois* modins, et I *Reg*. I, 24, il traduit l'éphi par *tres modios*. Ailleurs (*g*) il traduit éphi par *amphoram*. Les Septante le traduisent d'ordinaire par *mensuram*. Or l'*épha* ou l'*éphi*, ou le *bathe*, comparé à nos mesures, contient vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson et un peu plus.

MULET, animal engendré de deux animaux de deux différentes espèces, d'un cheval et d'une ânesse (2), ou d'un âne et d'une

(*a*) *Aristot. Problem. sect.* x. *Plin. l.* VII, *c.* XXII. *Oppian. de Venat. l.* I.
(*b*) *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.*
(*c*) *Aug. qu.* 93 *in Genes. et l.* XVIII, *c.* v, *de Civit. Dei.*
(*d*) *Boch de Animal. sacr...*
(*e*) *Genes.* XXI, 11, 12.

(*f*) *Levit.* XIX, 36; XXVII, 16. *Deut.* XXV, 14, 15. *Judic.* VI, 19. *Ruth.* II, 17, etc.
(*g*) *Zach.* v, 6, 7, 10.
(1) Les physiologistes nient généralement aujourd'hui cet effet sur le produit de la conception. Ils se disent nettement bien meilleurs observateurs que leurs devanciers.
(2) C'est le *bardeau, hinnus*.

cavale (1). Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs ne firent point naître de mulets, puisqu'il leur était défendu d'accoupler ensemble des animaux de différentes espèces : (*a*)*Non facies coire jumentum tuum cum alterius generis animantibus.* [*Voyez Accouplement.*] Mais il ne leur était pas défendu de s'en servir. Aussi voit-on, surtout depuis David, (*b*) que les mules et les mulets sont assez communs chez les Hébreux. Auparavant ils ne se servaient guère que d'ânes ou d'ânesses.

Quelques-uns (*c*) ont cru qu'Ana, fils de Sébéon, un des descendants de Séïr, (*d*) trouva, étant dans le désert, la manière de faire naître des mulets par l'accouplement des animaux de différentes espèces. Ce sentiment a été assez suivi dans l'antiquité. Mais saint Jérôme, qui le marque dans ses Questions hébraïques sur la Genèse, ne laisse pas de traduire, qu'*Ana trouva des eaux chaudes dans le désert, lorsqu'il paissait les ânes de son père Sébéon.* Les traducteurs grecs ont conservé le mot hébreu Jamim. Le Syriaque : Il trouva *une fontaine.* D'autres croient que Jémim ou Jamim signifie une sorte de peuple, qu'Ana trouva ou qu'il attaqua et qu'il défit. Ces *Jémim* pourraient bien être les mêmes que les *Emim*, marqués dans Moïse, *Deut.* II, 10, 11.—[*Voyez* Ana *et* Bains.]

MULTIPLICATION. Nous trouvons dans l'Ecriture plusieurs exemples d'une multiplication miraculeuse d'aliments, par exemple, celle que fit Elie en faveur de la veuve de Sarepta, dont il multiplia la farine et l'huile qu'elle avait en très-petite quantité; en sorte qu'elle lui suffit, à son fils et à Elie, son hôte, tout le temps que dura la famine (*e*). Le second exemple de multiplicition est celui que fit Elisée en faveur d'une veuve qui avait été femme d'un prophète, laquelle, étant pressée par les créanciers de son mari (*f*), s'adressa à Elisée pour en avoir quelque secours. Elisée lui demanda ce qu'elle avait dans sa maison. Elle répondit qu'elle n'avait qu'un peu d'huile pour s'en oindre. Elisée lui dit : Allez, empruntez autant de vases vides que vous pourrez de vos voisins, remplissez-les de l'huile que vous avez, vendez cette huile pour payer vos créanciers, et vous et vos fils vivrez du reste. Elle obéit, et l'effet suivit les promesses du prophète. L'huile ne cessa de couler, que lorsqu'elle n'eut plus de vases pour la mettre. Le même prophète multiplia vingt pains d'orge qu'on lui avait apportés, en sorte qu'il y en eut assez pour le repas de cent prophètes, qui s'étaient assemblés, et qu'il y en eut même de reste (*g*).

Dans le Nouveau Testament on lit que Jésus-Christ nourrit cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, avec cinq pains d'orge seulement et deux poissons (*h*); en sorte qu'il y en eut encore douze corbeilles de reste. Dans une autre occasion (*i*) il rassasia quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, avec sept pains et quelques petits poissons. Saint Augustin (*j*) compare cette multiplication que Jésus-Christ fit des pains à celle que Dieu fait tous les jours, d'une manière non moins admirable, de quelques grains de semence, pour produire une infinité de fruits et de grains pour la nourriture de l'homme et des animaux. Mais, comme à force de voir ces merveilles, que l'on peut appeler naturelles, on n'y fait plus d'attention, Dieu s'est réservé certaines actions éclatantes pour réveiller notre attention et pour nous faire admirer sa puissance : *Quia miracula ejus... assiduitate viluerunt, ita ut pene nemo dignetur attendere opera Dei mira et stupenda in quolibet seminis grano, secundum suam ipsam misericordiam, servavit sibi quædam quæ faceret opportuno tempore, præter usitatum cursum ordinemque naturæ, ut non majora, sed insolita videndo stuperent, quibus quotidiana viluerant.*

On ignore la manière dont s'est faite cette multiplication. Si c'est par une nouvelle création, ou par un changement subit des parties de la matière adjacente, ou enfin par un transport subit et imperceptible des parties de même nature, pour les joindre à celles qui étaient dans les mains des apôtres, et pour en augmenter la quantité. Saint Augustin (*k*) et saint Jérôme (*l*) ont cru que la multiplication des pains se fit entre les mains de Jésus-Christ ; saint Chrysostome, Léontius et Euthyme entre les mains des apôtres. Saint Hilaire n'ose décider.

[Quant au lieu où se fit le miracle de la multiplication des pains, *voyez* Béatitudes.]

* MULTIPLICATION des Israélites en Egypte. *Voyez* Accroissement.

MUR, *muraille*, *parois.* Le Seigneur dit qu'il rendra le prophète Jérémie comme un mur d'airain, pour s'opposer aux désordres de la maison d'Israel (*m*). Saint Paul appelle le grand prêtre Ananias, *paroi blanchie* (*n*), voulant marquer son hypocrisie. Ailleurs il dit que Jésus-Christ, par sa mort, a rompu le *mur* mitoyen qui nous séparait de Dieu (*o*), ou plutôt, qu'il a abattu le mur qui séparait le Juif et le gentil, afin que ces deux peuples, convertis en Jésus-Christ, n'en fissent plus qu'un seul.

Autrefois on pendait des boucliers aux murs des villes, et on les en détachait en cas d'alarmes (*p*) : *Parietem nudavit clypeus.*

Murus cocti lateris, ou *Murus fictilis* (*q*),

(*a*) *Levit.* xix, 19.
(*b*) II *Reg.* xiii, 29; xviii, 9; *et* III *Reg.* i, 33, 38, 44; x, 25; xviii, 5, etc.
(*c*) Vide *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes. et alios plures.*
(*d*) *Genes.* xxxvi, את הימים מצא. Il semble que S. Jérôme ait lu חמים *Chamaim.* Des bains d'eaux chaudes.
(*e*) III *Reg.* xvii, 10, 11, etc.
(*f*) IV *Reg.* iv, 1, 2, etc.
(*g*) IV *Reg.* iv, 42.
(*h*) *Matth.* xiv, 17, etc. *Joan.* vi, 5, etc.
(*i*) *Matth.* xv, 28.
(*j*) *Aug. tract.* 24, *in Joan.*
(*k*) *Ibid.*
(*l*) *Hieron. in Matth.*
(*m*) *Jerem.* i, 18; xv, 20.
(*n*) *Act.* xxiii, 3.
(*o*) *Ephes.* ii, 14.
(*p*) *Isai.* xxii, 26.
(*q*) *Isai.* xvi, 7, 11.
(1) C'est le *mulet* proprement dit, *mulus.*

signifie la ville d'Ar, capitale des Moabites, autrement nommée *Kiraroseth*, c'est-à-dire *ville de briques*.

MURMURE, plainte que l'on fait de quelque tort que l'on prétend avoir reçu. Saint Paul (*a*) condamne le murmure, qui a été si fatal aux Israélites murmurateurs : *Neque murmuraveritis, sicut quidam illorum murmuraverunt, et perierunt ab exterminatore.* Et le sage (*b*) : *Gardez-vous des murmures, qui ne peuvent servir de rien, et ne souillez point votre langue par la médisance, parce que la parole secrète ne sera point impunie.* En effet Dieu a puni très-sévèrement les Hébreux murmurateurs dans le désert. Il fut plus d'une fois sur le point de les abandonner, et même de les exterminer, si Moïse n'eût désarmé sa colère par ses instantes prières. Ils murmurèrent aux Sépulcres de Concupiscence, et Dieu leur envoya des cailles pour leur nourriture ; mais ils en avaient encore la chair entre les dents, que la fureur du Seigneur s'alluma contre eux, et en fit périr vingt-trois mille (*c*). Ils murmurèrent encore après le retour des envoyés qui avaient parcouru la terre promise, et le Seigneur les punit, en les privant du bonheur d'entrer jamais dans ce pays, et en les condamnant tous à mourir dans le désert (*d*). Ils furent encore punis d'un autre murmure par des serpents ailés que Dieu envoya contre eux, et qui en firent périr grand nombre (*e*). Le murmure de Marie, sœur de Moïse, fut puni par la lèpre qui parut sur tout son corps, et qui fut cause qu'on la fit demeurer sept jours hors du camp (*f*). Enfin le murmure et la révolte de Coré, Dathan et Abiron furent châtiés d'une manière encore plus terrible, la terre s'étant ouverte pour engloutir les chefs de la révolte, et le feu ayant consumé leurs complices (*g*).

MUSACH. Ce terme signifie à la lettre *un voile, un couvert*, ou un ouvrage de métal jeté en fonte (*h*). On est assez partagé sur la signification propre du *musach de Juda* (*i*), que Manassé fit découvrir à l'approche du roi de Babylone, et du *musach du Sabbat* (*j*), qu'Achaz fit tourner du côté du temple, de peur du roi d'Assur. Les uns ont cru que c'était un voile qui couvrait les parvis du temple; les autres, que c'était une tente où les prêtres sortis de semaine se reposaient dans le temple ; d'autres, que c'était un tronc où l'on jetait les offrandes pour les réparations du temple. Nous croyons que c'était la tribune de bronze que Salomon avait fait faire (*k*) et placer dans le temple, et sur laquelle il se mettait les jours de fête. On donnait le même nom à la tribune sur laquelle montait un prêtre dans les grandes solennités, pour lire la loi au peuple. Achaz, craignant que le roi Théglathphalassar ne vînt à Jérusalem et n'enlevât cette tribune, qui était précieuse, et pour sa matière et pour sa forme, la fit ôter de sa place, et la fit mettre dans un endroit secret du temple (*l*). Manassé, dans une pareille circonstance, fit arracher les lames de cuivre qui la couvraient. Le grand prêtre Joïada voulant faire reconnaître pour roi le jeune Joas, fit mettre autour de lui des gardes dans le musach qui était dans le temple. Le prince fut mis sur sa tribune, et les gardes placés tout autour.

MUSI, fils de Mérari, chef de la famille des lévites, nommés Musites. I *Par.* VI, 19 ; *Num.* III, 33.

MUSIQUE. Les anciens Hébreux avaient beaucoup de goût et d'inclination pour la musique et pour les instruments. Ils l'employaient dans leurs cérémonies de religion, dans leurs réjouissances publiques et particulières, dans leurs festins et même dans leurs deuils. Nous avons dans l'Ecriture des cantiques de joie, d'actions de grâces, de louanges, de deuil; des épithalames ou des cantiques composés à l'occasion de quelque mariage fameux, comme le Cantique des Cantiques, et le psaume XLIV, que l'on croit avoir été composés à l'occasion du mariage de Salomon ; des cantiques lugubres, comme ceux que David composa à la mort de Saül et d'Abner, et les Lamentations que Jérémie fit à la mort de Josias ; des cantiques pour célébrer l'avénement d'un prince à la couronne, comme le psaume LXI, *Deus, judicium tuum regi da ;* des cantiques de victoire et d'actions de grâces, comme celui que Moïse chanta après le passage de la mer Rouge, celui de Débora et de Barac, et quelques autres. Enfin le livre des Psaumes est un vaste recueil de différentes pièces de musique composées sur toutes sortes de sujets par divers auteurs inspirés. Nous ne parlerons point ici de la poésie des Hébreux, ni de la nature des vers de ces divins cantiques; nous en dirons quelque chose ailleurs. *Voyez* Poésie.

La musique est très-ancienne dans le monde. Moïse (*m*) nous parle de Jubal, qui vivait dès avant le déluge, et qui fut père ou maître de ceux qui jouaient du *kinnor* et du *hugab*. Le premier signifie apparemment la lyre, et le second l'orgue ancien, c'est-à-dire, une espèce de flûte composée de plusieurs tuyaux de différentes grandeurs, attachés l'un auprès de l'autre. Laban se plaint que Jacob, son gendre, l'ait quitté sans lui dire adieu et sans lui donner le loisir de le conduire *au chant des cantiques* (*n*) *et au son des tambours et des cythares.* Moïse, après le

(*a*) I *Cor.* x, 10.
(*b*) *Sap.* I, 11.
(*c*) *Num.* XI, 33, 34. *Psalm.* LXXXVII. 30.
(*d*) *Num.* XIV, 30, 31, etc.
(*e*) *Num.* XXI, 4, 5, 6, etc.
(*f*) *Num.* XII, 1, 2, 3, etc.
(*g*) *Num.* XVI, 23.
(*h*) *Exod.* XXXII, 4. עגל מסכה *Vitulus fusionis. Is.* XXX, 17. המסכה הנסוכה *Velamen, Velatum.* IV *Reg.* XVI, 18. מוסך השבת *Musach sabbathi. Et* מוסך הפתח *Velum ostii. Exod.* XXXV, 15. *Item Isai.* XXII, 8. מיסך יהודה *Musach Juda.*
(*i*) *Isai.* XXII, 8.
(*j*) IV *Reg* XVI, 18.
(*k*) II *Par.* VI, 13.
(*l*) IV *Reg.* XI, 6.
(*m*) *Genes.* IV, 21.
(*n*) *Genes.* XXXI, 27.

passage de la mer Rouge, compose un cantique, le chante avec les hommes, pendant que Marie, sa sœur, le chante en dansant et en jouant des instruments, à la tête des femmes israélites (*a*). Ce législateur fit faire des trompettes d'argent (*b*), pour en sonner dans les sacrifices solennels et dans les festins de religion. David, qui avait beaucoup de goût pour la musique, voyant que les lévites étaient fort nombreux et n'étaient plus occupés comme autrefois à porter les ais, les voiles et les vases du tabernacle, depuis que sa demeure était fixée à Jérusalem, en destina une grande partie à chanter et à jouer des instruments dans le temple.

Asaph, Héman et Idithun étaient les princes de la musique du tabernacle sous David, et du temple sous Salomon. Asaph avait quatre fils, Idithun six, et Héman quatorze. Ces vingt-quatre lévites, fils des trois grands maîtres de la musique du temple, étaient à la tête de vingt-quatre bandes de musiciens, qui étaient fort nombreuses et qui servaient au temple tour à tour. Leur nombre y était toujours grand, surtout dans les grandes solennités. Ils étaient rangés autour de l'autel des holocaustes. Ceux de la famille de Caath occupaient le milieu, ceux de Mérari la gauche, et ceux de Gerson la droite. Comme ils passaient toute leur vie à apprendre ou a exercer la musique, ils devaient la savoir parfaitement, soit qu'ils jouassent simplement des instruments, ou qu'ils chantassent de leur voix. Le Seigneur avait abondamment pourvu à leur subsistance, et rien n'empêchait qu'ils ne se perfectionnassent dans leur art et qu'ils n'y réussissent.

Les rois avaient aussi leur musique particulière. Asaph était grand maître de la musique du roi David. *Il était*, dit l'Ecriture (*c*), *prophète à la main du roi*. Et Berzellaï disait à David (*d*) : *Suis-je d'un âge à prendre plaisir aux voix des musiciens et des musiciennes?* Dans le temple même et dans les cérémonies de religion on voyait des musiciennes, aussi bien que des musiciens. C'étaient pour l'ordinaire les filles des lévites. Héman avait douze fils et trois filles, qui savaient la musique (*e*). Le psaume IX est adressé à *Ben* ou *Banaïas*, chef de la bande des jeunes filles qui chantaient au temple. Esdras, dans le dénombrement qu'il fait de ceux qu'il ramène de la captivité, compte deux cents tant chantres que musiciennes (*f*). Le paraphraste chaldéen, sur le chapitre II, v. 8, de l'Ecclésiaste, où Salomon dit qu'*il s'est fait des musiciens et des musiciennes*, l'entend des musiciennes du temple. Dans le premier livre des Paralipomènes (*g*), il est dit dans l'Hébreu, que Zacharie, Oziel et Sémiramoth présidaient à la septième bande de la musique, qui était la bande des jeunes filles.

Quant à la nature de leur musique, nous n'en pouvons juger que par conjecture, parce que depuis longtemps elle est perdue et hors d'usage. Mais il y a assez d'apparence que ce n'était qu'un mélange de plusieurs voix qui chantaient toutes sur le même ton, chacune selon sa force et sa portée; et qu'il n'y avait pas parmi eux ces différents accords et cette combinaison de plusieurs voix et de plusieurs tons qui forment notre musique composée. Il est très-probable aussi que pour l'ordinaire le son des instruments accompagnait les voix. Mais s'il est permis d'inférer la beauté de leur musique par ses effets merveilleux et par la grandeur, la majesté, la beauté des choses qui sont renfermées dans leurs cantiques, il faut convenir que leur musique devait être très-excellente et très-parfaite. Tout le monde sait que David, par le son de sa harpe, dissipait la mélancolie de Saül, et qu'il chassait le mauvais esprit qui l'agitait (*h*). Ce même Saül ayant envoyé du monde pour arrêter David, qui s'était retiré au milieu d'une troupe de prophètes à Najoth de Ramatha, ces envoyés n'eurent pas plutôt entendu le son des instruments des prophètes, qui chantaient et qui jouaient, qu'ils furent tout d'un coup comme transportés par un enthousiasme divin, et commencèrent à faire comme eux (*i*). Une seconde compagnie que Saül y envoya en fit de même. Enfin ce prince y étant venu lui-même fut saisi de l'Esprit divin, et commença à faire tous les mouvements que font les hommes inspirés, avant même qu'il fût arrivé au lieu où étaient les prophètes. Le prophète Elisée, se trouvant un peu ému, fit venir un joueur d'instruments pour calmer son humeur, et pour le mettre en état de recevoir l'impression de l'Esprit divin (*j*). On peut voir notre dissertation sur la musique des Hébreux, à la tête du second tome sur les Psaumes.

Les instruments de musique des anciens Hébreux sont peut-être ce qu'il y a eu jusqu'ici de plus inconnu dans le texte des Ecritures. Les rabbins n'en savent pas plus sur cet article que les commentateurs les moins instruits des affaires des Juifs. On ne peut lire sans quelque pitié ce qu'ils disent la plupart sur certains termes inconnus qui se trouvent dans les titres des psaumes, et qu'ils prennent au hasard pour des instruments de musique. De ce nombre sont, par exemple, *neghinoth*, *hannechiloth*, *hascheminith*, *siggaion*, *gitthith*, *halmoth*, *michtam*, *haïeleth*, *haschachar*, *schoschanim*, etc. Mais si l'on veut examiner les choses de plus près, on trouvera que les Hébreux ont un bien moindre nombre d'instruments de musique, et qu'on peut les réduire à trois classes : 1° les instruments à cordes; 2° les instruments à vent, ou les diverses sortes de flûtes; et 3° les différentes espèces de tambours.

Les instruments à cordes sont *le nable* (*k*),

(*a*) *Exod.* xv, 1, 20.
(*b*) *Num.* x, 2.
(*c*) I *Par.* xxv, 2.
(*d*) II *Reg.* xix, 35. Voyez aussi *Eccle.* ii, 8 : *Feci mihi cantores et cantatrices.*
(*e*) I *Par.* xv, 5.
(*f*) I *Esdr.* ii, 66, 67, *et* II *Esdr.* vii, 67.
(*g*) I *Par.* xv, 20.
(*h*) I *Reg.* xvi, 23, etc.
(*i*) I *Reg.* xix, 23, 24.
(*j*) IV *Reg.* iii, 15.
(*k*) נבל *Nebel*, *nablum*, ou *psalterium*.

le psaltérion, ou *psannterim* (*a*); et ces trois instruments ne sont apparemment que la même chose. Ils ont quelque rapport avec la harpe et la *cythare ancienne*, ou *le hasur* (*b*), c'est-à-dire avec l'instrument à dix cordes. L'un et l'autre étaient à peu près de la figure d'un delta, Δ : mais le *psaltérion* ou *nable* était creux par le haut et se touchait par le bas; au lieu que la cythare ou l'instrument à dix cordes se touchait par le haut et était creux par le bas. L'un et l'autre se touchaient avec l'archet et avec les doigts.

Le *Cinnor* (*c*) ou *lyre antique*, était tantôt à trois, tantôt à six, et tantôt à neuf cordes. Ces cordes étaient tendues de haut en bas et résonnaient sur un ventre creux qui était au bas. Il se touchait avec les doigts ou avec l'archet.

La symphonie ancienne était à peu près la même que notre vielle.

La sambuque était un instrument à cordes, que nous croyons avoir été à peu près de la forme du psaltérion moderne. Voilà ce que je trouve d'instruments à cordes dans l'Ecriture.

On y remarque aussi diverses sortes de trompettes et de flûtes, dont il est malaisé de donner la figure. Ce qu'il y a de plus remarquable en ce genre est l'orgue ancien, nommé en hébreu, *huggah* (*d*), qui n'est autre apparemment que ces flûtes antiques composées de plusieurs tuyaux de grosseur et de grandeur inégales, qui rendaient un son harmonieux, lorsqu'on soufflait, en les passant successivement sous la lèvre d'en bas.

Les tambours étaient de plusieurs sortes. Le terme hébreu *tuph* (*e*), d'où vient *tympanum*, se prend pour toutes sortes de tambours ou de tymbales. *Le zalzelim* (*f*) est ordinairement traduit dans les Septante et dans la Vulgate par *cymbala*, qui sont un instrument de cuivre d'un son fort perçant, qui est fait en forme de calottes, que l'on frappe l'une contre l'autre, en les tenant une de chaque main. Les nouveaux interprètes par *zalzelim* entendent *le sistre*, qui est un instrument autrefois fort commun en Egypte. Il était de figure ovale, ou en demi-cercle allongé en forme de baudrier, traversé par quelques verges de bronze qui jouaient dans des trous, où ils étaient arrêtés par leurs têtes.

Le texte hébreu parle d'un instrument appelé *schalischim* (*g*), que les Septante ont rendu par *cymbala*, et saint Jérôme par *systra*. Il ne se trouve qu'en un seul endroit de l'Ecriture, savoir, I *Reg*. XVIII, 6. Le terme *schalischim* insinue qu'il était de forme triangulaire, et qu'il pourrait bien être cet instrument ancien triangulaire, dans lequel étaient plusieurs anneaux que l'on agitait avec une baguette, et qui rendait un son perçant.

Enfin il est parlé dans le texte des *mezilothaïm* (*h*), qui étaient de cuivre et rendaient un son aigu et perçant. On les traduit ordinairement par *cymbala*. D'autres les traduisent par *tintinnabula*, des clochettes. Zacharie (*i*) dit que le temps viendra que l'on écrira sur les méziloths des chevaux : *Consacré au Seigneur :* ce qui pourrait faire juger que ce terme signifie une clochette ; puisqu'on sait qu'anciennement on en mettait aux chevaux de bataille pour les accoutumer au bruit. Nous avons traité des instruments de musique des anciens Hébreux à la tête du second volume du commentaire sur les psaumes. Nous avons aussi dit quelque chose de chacun des principaux instruments sous leurs titres particuliers.

[*Voyez* le *Cours complet d'Ecriture sainte et l'Atlas*.]

* MUTILATION. *Voyez* CASTRATION.

MYA, bourg de la tribu de Gad, au delà du Jourdain. *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* I, *p.* 642, *b.* C'est peut-être le même que *Zia*, dont parle Eusèbe (*j*), et qu'il met à cinq milles de Philadelphie, vers l'occident.

MYGALE, *aragmé*, ou *museraigne*, sorte de rat qui a le museau fort long et la queue épaisse. Il n'a que quatre dents. Il mord les chevaux, et sa morsure leur est mortelle (1) Moïse le déclare impur, *Levit*. XI, 30. Le terme *mygale* est grec; il est composé de *mus*, un rat, et *galé*, une belette ; parce que cet animal tient de l'un et de l'autre. Le terme hébreu *anaka* (*k*), qui lui répond, est traduit par quelques-uns, un *hérisson ;* par d'autres, une *sangsue*, ou une *salamandre*. Bochart croit qu'il signifie un *lézard*.

[Cahen le traduit par le *gecko des maisons*, qui est une espèce de *lézard*. « On croit, dit-il, que c'est le *lacerta nilotica* que décrit Hasselquist, » etc.]

* MYLITTA. « Le culte de Vénus, dit le baron de Sainte-Croix (2), prit naissance en Assyrie, où cette divinité portait le nom de *Mylitta* (3) et d'*Uranie* (4). Elle y représentait anciennement le ciel matériel, auquel on a rendu partout le premier culte idolâtrique. Ensuite elle fut prise pour la lune, lorsque les peuples de l'Orient l'honorèrent conjointement avec le soleil et les autres astres, qu'ils regardaient tous comme les dieux administrateurs de l'univers (5). Vénus Mylitta conserva néanmoins le premier

(*a*) *Dan*. III, 5.
(*b*) עשור *Hasur, decachordum.*
(*c*) כנור *Cinnor, cythara.*
(*d*) עגה *Huggah, organum.*
(*e*) תוף *Tuph, tympanum.*
(*f*) צלצלים *Zalzelim, cymbala*, ou *systra.*
(*g*) שלשים *Schalischim, cymbala, vel systra.*
(*h*) מצלותים *Mezilothaïm, cymbala.*
(*i*) *Zach*. XIV, 20. על מצלות הסוס Les clochettes qu étaient au bas de la robe du grand prêtre sont nommées פעמון *Phaamon*. 70. Κώδων. *Tintinnabulum.*

(*j*) *Euseb. in* Ζήμ. *in locis Hebr.*
(*k*) *Levit*. XI, 30. אנקה *Anaca*; Sept. : μυγαλῆ.
(1) Buffon prouve que la museraigne n'est pas capable de mordre.
(2) *Recherches sur les mystères du paganisme*, seconde édition, revue et corrigée par le baron Sylvestre de Sacy, VIIIe section, art. 1, tom. XV, pag. 100. Paris, De Bure, 1817.
(3) Herod., lib. I, cap. CXXXI et CXCIX.
(4) Hesych., in voce Μύλιττα.
(5) Liber Sapient., XIII, 2.

rang chez les Assyriens : persuadés que l'astre qu'elle représentait avait quelque influence sur la génération, ils crurent se la rendre propice, en prostituant leurs femmes dans son temple (1). Cet usage très-ancien (2) devait nécessairement souiller, dès le commencement, les mystères de Vénus et d'Adonis chez les Syriens, et ensuite chez les Grecs, lorsqu'ils adoptèrent ce culte étranger (3). » *Voyez* Bel, §§ IV, VII et VIII.

MYNDE, ville maritime de la Carie, I *Mach.* XV, 23, — [dans l'Asie Mineure, entre Milet et Halicarnasse.]

MYRE, ville [maritime] de Lycie, [dans l'Asie Mineure, à l'ouest de cette petite province], où saint Paul s'embarqua pour aller à Rome, sur un vaisseau d'Alexandrie. Le texte latin des Actes (*a*) porte *Lystram*, au lieu de *Myram*, qui est dans le Grec. Mais il y a faute ; car *Lystre* est de la Lycaonie, et non pas de la Lycie. De plus Lystre n'était nullement ville maritime.

MYRICA. Jérémie se sert de ce terme en deux endroits (*b*) ; *Quasi myricæ in deserto*. L'Hébreu lit *aroer*, qui signifie une plante inutile qui vient d'elle-même dans les lieux incultes ; mais on ne convient pas de sa nature. *Myrica*, ou *agrio-myrica*, signifie un *tamaris sauvage*. D'autres traduisent *aroer* par le *genièvre ;* d'autres par le *romarin*. Symmaque, *un bois inutile*. Le tamaris, ou *myrica*, est un arbre d'une moyenne hauteur, dont les feuilles sont petites, longues, rondes, menues, approchantes de celles du cyprès, de couleur vert-pâle. Ses fleurs sont ramassées en grappes, petites, purpurines par dehors, blanches quand elles sont épanouies, composées chacune de cinq feuilles. Son fruit est lanugineux, et contient des semences noirâtres.

[Le mot hébreu *aroer*, rendu par *myrica* dans la Vulgate, ne me semble pas vouloir dire *tamaris* ni une plante quelconque ; car ce même mot se trouve *Ps.*, CI, 18, où il y a תפלת הערער qu'il faudrait traduire par la prière du *tamaris*. Voyez dom Calmet sur ce texte. *Aroer* signifie *seul*, complétement *isolé*, ou *dépouillé de tout*.]

MYRON. Ce terme grec signifie en général *un parfum*, ou une huile pour se parfumer. *Judith*, X, 3. *Unxit se myro optimo*. Les Grecs nomment *Myron* le saint chrême.

MYRRHE, *Myrrha*, en hébreu, *Mor* (*c*), sorte de gomme qui vient d'un arbrisseau commun dans l'Arabie, et qui est haut d'environ cinq coudées, d'un bois dur, et dont le tronc est chargé d'épines. L'Ecriture distingue deux sortes de myrrhe : l'une *myrrha electa*, à la lettre, *myrrhe de liberté*, qui coule d'elle-même, et sans incision. C'est la meilleure de toutes. Pline (*d*) en parlant de l'arbre qui porte la myrrhe, *Sudant sponte priusquam incidantur, stacten dictam, cui nulla præfertur*. C'est cette myrrhe qui est aussi appelée *stacté*. L'autre est la myrrhe simple et ordinaire. On l'employait dans les parfums et dans les embaumements, pour préserver les corps de la corruption. Les Mages qui vinrent d'Orient pour adorer Jésus-Christ à Béthléem, lui présentèrent de la myrrhe (*e*).

Il est parlé dans l'Evangile (*f*) de *Myrrhatum vinum*, d'un vin mêlé de myrrhe, que l'on offrit à Jésus-Christ dans sa Passion pour amortir en lui, à ce qu'on croit, le trop vif sentiment de la douleur. On avait accoutumé, parmi les Hébreux, de donner à ceux qu'on menait au supplice, de ces sortes de liqueurs assoupissantes (*g*). Quelques-uns croient que *Myrrhatum vinum*, de saint Marc, est le même que *vinum felle mixtum*, de saint Matthieu : mais d'autres les distinguent. On donna au Sauveur du vin de myrrhe, par un sentiment d'humanité, pour lui ôter le trop vif sentiment de la douleur : mais les soldats, par un effet de leur cruauté, y mêlèrent du fiel : aussi Jésus-Christ n'en voulut-il pas boire. Ou enfin saint Matthieu ayant écrit en Syriaque, se sera servi du mot *marra*, qui signifie de la myrrhe, de l'amertume ou du fiel. Le traducteur grec l'aura pris pour du fiel, et saint Marc pour de la myrrhe. Au reste *le vin de myrrhe* était fort estimé des anciens. Pline (*h*). *Lautissima apud priscos vina erant, myrrhæ odore condita*. Les lois des douze Tables défendaient d'en répandre sur les morts : *Ne murrhata potio mortuo inderetur*.

MYRTHE, en latin, *Myrthus*, en hébreu, *Chadas*, se prend pour l'arbrisseau qui porte la fleur de myrthe, et pour la fleur même, et pour le parfum qu'on en tire. *Myrthetum* est un lieu planté de *myrthes*. Cet arbrisseau était commun dans les campagnes de Judée. Esdras (*i*) envoya le peuple chercher à la campagne du *myrthe*, des branches d'olivier et de palmier, pour faire des tentes à la fête des tabernacles.

MYSIE, province de l'Asie Mineure, entre la Bithynie au septentrion, la Troade au midi, la Phrygie à l'orient, et l'Hellespont au couchant. Saint Paul a prêché en ce pays. *Act.* XVI, 7, 8.

MYSTERE. *Secret*. Ce terme dérivé ou du grec (*j*) *myo* je ferme, et *stoma* la bouche, comme qui dirait, chose sur laquelle on doit fermer la bouche ; ou de l'hébreu (*k*) *satar*, cacher, *mystar* chose cachée. *Denudare amici*

(*a*) *Act.* xxvii, 5.
(*b*) *Jerem.* xvii, 6, *et* xlviii, 5. ערער *Aroer*.
(*c*) *Exod.* xxx, 23. מור *Myrrha*.
(*d*) *Plin. l.* XII, *c.* xv.
(*e*) *Matth.* ii, 11.
(*f*) *Marc.* xv, 23.
(*g*) *Prov.* xxxi, 6. Vide *Talmud. Tract. Sanhedrin. c.* vi.
(*h*) *Plin. l.* XIV, *c.* i, 3.
(*i*) II *Esdr.* viii, 15. חדס *Chades, myrthus*. Vide *et Zach.* i. 8. 10, 11.
(*j*) Μύω, je ferme, στόμα la bouche.
(*k*) סתר cacher. מסתר caché.
(1) Herod., lib. I, cap. cxcix ; Strab., lib. XVI, pag. 745.
(3) Baruch, vi, 42 et 43 ; Selden., de Diis Syr., syntag. II, c. vii, p. 234 et seq.
(3) *Voyez* un mémoire de l'abbé Banier sur le culte d'Adonis dans les mémoires de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettr., tom. III, Mém., p. 98 et suiv. Note de S. de Sacy.—Ou son ouvrage intitulé : *La Mythologie et la Fable expliquées par l'histoire*, au lieu indiqué au mot Adonis ci-dessus. *Voyez* de plus la table de cet ouvrage, aux mots *Adonis* et *Mylitta*.

mysteria, desperatio animæ, dit le Sage (*a*) : Quand un homme a révélé le secret de son ami, il est indigne de toute confiance pour l'avenir. *Ei qui revelat mysteria, et ambulat fraudulenter,... ne commiscearis* (*b*) : N'ayez aucun commerce avec celui qui découvre le secret de son ami, et qui ne marche pas dans la droiture.

MYSTÈRES. Toutes les religions vraie ou fausses ont leurs mystères; c'est-à-dire, certaines choses mystérieuses qu'on ne divulgue pas indifféremment à tout le monde : certains secrets qu'il n'y a que les initiés, ou ceux qui sont de la religion dont il s'agit, qui les sachent. Les païens avaient leurs mystères, mais c'étaient des mystères d'iniquité, des mystères honteux, que l'on ne cachait que parce qu'ils auraient rendu leur religion méprisable, ou ridicule, ou odieuse. Si les gens d'honneur avaient su ce qui se pratiquait dans le secret des mystères de certaines fausses divinités, ils en auraient eu horreur. Daniel découvrit les secrets des prêtres babyloniens, qui faisaient croire au peuple que Bélus mangeait, et que le dragon était dieu. Les livres sacrés parlent souvent des mystères infâmes d'Astarté, d'Adonis, de Priape, où se commettaient mille infamies, et où les crimes les plus honteux étaient cachés sous le voile de la religion. Baruch parle des prostitutions qui se faisaient en l'honneur de Vénus à Babylone (*c*). [*Voyez* MYLITTA]. Toute la religion des Egyptiens était mystérieuse. Mais on n'avait inventé ces prétendus mystères qu'après coup, pour en cacher le ridicule et la vanité. On ne pouvait justifier le culte qu'ils rendaient aux animaux, qu'en disant, par exemple, comme ils faisaient, que les dieux s'étaient autrefois cachés sous leur forme. Il est parlé dans les Machabées (*d*) des mystères de Bacchus, et du lierre que l'on imprimait sur ceux qui y étaient initiés, et des couronnes de lierre que l'on faisait porter à ceux qui y participaient. Asa, roi de Juda (*e*) ne permit pas que la reine sa mère continuât à présider aux mystères de Priape. Il ne faut pas douter qu'on ne donnât des raisons mystérieuses et cachées du culte qu'on rendait à Moloch, et des sacrifices d'enfants et d'hosties humaines qu'on lui offrait. C'était peut-être par une mauvaise imitation du sacrifice qu'Abraham avait voulu faire de son fils Isaac. Les Phéniciens rapportaient une raison à peu près pareille des sacrifices cruels qu'il faisaient à Hercule et à Saturne. *Voyez* Porphyre dans Eusèbe, *Præparat. evang. E....*

La religion des Juifs était toute mystérieuse (1). Toute leur nation elle-même était un mystère, selon saint Augustin (*f*). Elle figurait le peuple chrétien et la religion chrétienne. Tout ce qui leur arrivait, tout ce qu'ils pratiquaient, ce qui leur était commandé ou défendu, était figuratif, dit saint Paul (*g*). Leur sacrifice, leur sacerdoce, leurs purifications, leur abstinence de certaines viandes, renfermaient des mystères qui nous ont été développés par Jésus-Christ et par les apôtres. Le passage de la mer Rouge était le symbole du baptême; le serpent d'airain était un mystère qui marquait la croix et la mort de Jésus-Christ. Sara et Agar, Isaac et Ismael marquaient les deux alliances. Le tabernacle et ses vases représentaient le culte que Dieu reçoit dans l'Eglise chrétienne. Le sacerdoce d'Aaron a été admirablement expliqué par saint Paul, du sacerdoce de Jésus-Christ et de celui de son Eglise. Saint Barnabé a développé les secrets cachés dans les abstinences de certaines viandes, que les Juifs pratiquaient. Jésus-Christ lui-même nous a découvert le mystère du prophète Jonas enfermé pendant trois jours dans le sein d'un poisson, celui du serpent d'airain élevé dans le désert; celui de la manne, qui figurait le sacrement de son corps et de son sang; celui de l'union d'Adam et d'Eve, qui contenait le mystère du mariage chrétien; celui du temple de Jérusalem détruit et rétabli en trois jours, qui représentait sa mort et sa résurrection. La réprobation des Juifs et l'adoption du peuple gentil est figurée en cent endroits de l'Ecriture, par exemple dans Agar et Sara, dans Ismael et Isaac, dans Jacob et Esaü, dans Ephraïm et Manassé, dans Saül et David, dans David et ses frères, dans Absalon et Salomon, et même dans Moïse et Aaron exclus de l'entrée de la terre promise.

Les prophéties qui regardent la personne, la venue, les caractères, la mort et la passion du Messie, se rencontrent à chaque pas dans les écritures de l'Ancien Testament, mais en figure et d'une manière mystérieuse. Les actions, les paroles, la vie des prophètes, étaient une prophétie continuelle et générale, qui était voilée aux yeux du peuple et quelquefois même aux yeux des prophètes, et qui n'a été développée et éclaircie que depuis la naissance et la mort de Jésus-Christ, et ces mystères étaient dispensés avec une économie si admirable et par une providence si pleine de sagesse, que les premières servaient comme de base aux dernières, et que les plus récentes donnaient du jour aux plus anciennes. Elles allaient en croissant de clarté en clarté, et l'Esprit saint les dispensait par mesure et par degrés. Daniel est plus clair que les anciens prophètes. Aggée, Zacharie et Malachie parlent de Jésus-Christ, de sa venue, de sa mort, de son sacerdoce, et de la vocation des Gentils, plus distinctement que les autres prophètes qui les ont précédés.

Les mystères de la religion chrétienne, l'incarnation du Verbe, son union hypostatique avec sa nature humaine, sa naissance miraculeuse, sa mort, sa résurrection, son ascension, sa présence réelle dans l'Eucharistie, la prédestination et la réprobation des

(*a*) *Eccli.* XXVII, 14.
(*b*) *Prov.* XX, 19.
(*c*) *Baruc.* VI, 42, 43.
(*d*) I *Mac.* VI, 7, *et* II *Mac.* VI, 7, *et* III *Mac.*
(*e*) III *Reg.* XV, 13.
(*f*) *Aug. l.* XIII *contra Faust. et alibi non semel.*
(*g*) I *Cor.* X, 11.
(1) Mais dans un sens bien différent.

hommes, la grâce de Jésus-Christ et la manière dont elle agit sur nos cœurs, la virginité de la sainte Vierge avant comme après l'enfantement, la résurrection des morts; en un mot, les articles de foi renfermés dans le symbole des apôtres, et les mystères révélés dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, font l'objet de la foi des chrétiens.

Le nom de *mystère* se prend aussi pour les mystères et les secrets d'un ordre supérieur et surnaturel, comme ceux dont Dieu s'est réservé la connaissance et dont il a quelquefois donné la connaissance à ses prophètes et à ses amis. Ainsi Daniel donne pour épithète à Dieu le nom de Révélateur des mystères (*a*) : *Dominus Regum, et revelans mysteria.* Il dit à Nabuchodonosor qu'il n'y a que le Dieu qui règne dans le ciel qui puisse révéler les mystères cachés et les choses à venir. Et le Sauveur, dans saint Matthieu, dit (*b*) à ses disciples qu'ils sont heureux de ce que Dieu leur a révélé les mystères du royaume des cieux. Saint Paul parle souvent du mystère de l'Evangile, du mystère de la croix de Jésus-Christ, du mystère du Christ, qui a été inconnu aux siècles passés, du mystère de la résurrection future, etc. La Babylone mystique, la grande prostituée, portait écrit sur son front : *Mystère* (*c*), pour marquer qu'elle ne désignait pas une ville particulière ni une femme, mais un peuple corrompu et idolâtre.

Enfin le nom de *mystère*, dans le Grec, est équivalent à celui de *Sacramentum* en latin. Il marque les sacrements et les mystères de l'Eglise chrétienne, et principalement celui de l'Eucharistie, qui est le plus sacré et le plus relevé de tous nos mystères et de tous nos sacrements. Dans l'Ecriture, *sacramentum* est souvent mis simplement pour *un secret* (*d*) une chose cachée, mais souvent il est mis pour *mystère* (*e*), dans le Nouveau Testament. *Dieu nous a fait connaître le mystère de sa volonté;* son incarnation, sa venue, son Evangile: *Sacramentum voluntatis suæ.* Saint Paul dit que le mystère de la vocation des Gentils lui a été révélé (*f*); et, en parlant du mariage chrétien (*g*), il dit que c'est un grand mystère en Jésus-Christ et en l'Eglise: *Sacramentum hoc magnum est* (le Grec, *mysterium magnum*), *ego autem dico in Christo et in Ecclesia.*

L'on appelait donc *mystères*, et la doctrine de l'Evangile, et les dogmes du christianisme, et les sacrements de l'Eglise, non-seulement parce qu'ils renfermaient des secrets qui n'étaient connus que parce que le Fils de Dieu et son Saint-Esprit les avaient révélés aux fidèles, mais aussi parce qu'on ne les communiquait pas tous indifféremment à tout le monde. On observait cet avis de Jésus-Christ à ses apôtres (*h*) : *Ne jetez point vos perles devant les pourceaux.* On ne prêchait l'Evangile qu'à ceux qui cherchaient sérieusement à s'instruire; et encore ne leur découvrait-on tous les mystères de la religion qu'à mesure qu'ils s'en rendaient capables, et lorsqu'ils étaient entièrement résolus de se faire baptiser. Les prédicateurs dans leurs sermons, et les écrivains ecclésiastiques dans leurs livres, ne s'exprimaient pas clairement sur tous les mystères. Ils en disaient assez pour se faire entendre aux fidèles; mais les païens ne comprenaient rien à leur langage. Cette sage précaution a duré assez longtemps dans l'Eglise. Les païens avaient à proportion la même pratique à l'égard de plusieurs mystères honteux ou ridicules de leur fausse religion. Mais le secret que l'on gardait sur nos mystères, était fondé principalement sur leur excellence et sur leur profondeur qui les rendaient impénétrables à l'esprit humain qui n'est point éclairé des lumières de la foi.

MYSTIQUE. Le sens mystique des Ecritures, est celui qui se tire des termes, ou de la lettre de l'Ecriture, après et outre leur signification littérale: par exemple, *Babylone* signifie à la lettre une ville de Chaldée, demeure des rois persécuteurs des Hébreux, et plongée dans l'idolâtrie et le désordre. Selon le sens mystique, *Babylone* signifie le monde corrompu, les pécheurs, les méchants, qui persécutent les gens de bien. Saint Jean dans l'Apocalypse donne à la ville de Rome païenne et ennemie de la vérité, le nom de *Babylone* (*i*). Ainsi *Jérusalem* se met littéralement pour Jérusalem ville de Judée, elle se met de plus mystiquement pour la *Jérusalem céleste*, qui est la demeure des Saints (*j*). *Serpent*, à la lettre, signifie un reptile venimeux ; et, dans le sens mystique, il signifie le *démon* (*k*), l'ancien serpent qui tenta Eve, etc.

N

NAALOL, ou *Nahalol*, ou *Nachalal* (*l*), ville de Zabulon, *Josue*, XIX, 15. Elle fut cédée aux lévites, et donnée à la famille de Mérari, *Josue* XXI, 35. Les enfants de Zabulon ne s'en rendirent pas maîtres, et y laissèrent habiter les Chananéens. *Judic.* I, 30. On n'en sait pas distinctement la situation. — [Barbié du Bocage la place sur le bord du Cison.]

NAAMA, femme ammonite, épouse de Sa-

(*a*) *Dan.* II, 28, 29, 47.
(*b*) *Matth.* XIII, 11. *Marc.* IV, 11. *Luc.* VIII, 10.
(*c*) *Apoc.* XVII, 5.
(*d*) *Tobiæ*, XII, 7 : *Sacramentum Regis abscondere bonum est. Sap.* II, 22. : *Nescierunt sacramentum Dei.* Vide et VI, 24. *Dan.* II, 18, 30, 42, etc.
(*e*) *Ephes.* I, 9.
(*f*) *Ephes.* III.
(*g*) *Ephes.* V, 32.
(*h*) *Matth.* VII, 6.
(*i*) *Apoc.* XIV, 8; XVI, 19; XVII, 5; XVIII, 2.
(*j*) *Apoc.* XXI, 2.
(*k*) *Apoc.* XII, 2.
(*l*) נהלל *Nahalal.*

lomon, et mère de Roboam. III *Reg.* XIV, 21; [II *Par.* XII, 13].

NAAMA, ville de la tribu de Juda, *Josue* XV, 41, — [vers l'ouest, dit Barbié du Bocage.]

NAAMA, ou NAAMATH, ville d'où était Sophar, un des amis de Job. *Job.* II, 11.

NAAMAN, ou NÉOMAN, fils de Benjamin. *Genes.* XLVI, 21.

NAAMAN, fils de Balé, et petit-fils de Benjamin. I *Par.* VIII, 4. — [Au verset 7 on retrouve le nom de *Naaman;* qui est ce Naaman?]

NAAMAN, général de l'armée de Benadad, roi de Syrie, était en grand crédit dans la cour du roi son maître, parce que le Seigneur avait sauvé par lui la Syrie (*a*). Naaman avait dans sa maison une jeune fille Israélite qui était au service de sa femme, et qui dit un jour à sa maîtresse : *Plût à Dieu que mon seigneur eût été trouver le prophète Elisée qui est à Samarie! il serait bientôt guéri de sa lèpre;* car Naaman était lépreux, et l'on n'avait alors aucun remède naturel contre cette maladie. Naaman ayant ouï ces paroles, fut trouver Benadad, et le pria de trouver bon qu'il allât à Samarie voir le prophète Elisée. Le roi y consentit, et écrivit au roi d'Israel en ces termes : *Lorsque vous aurez reçu cette lettre, vous saurez que mon intention est que vous guérissiez Naaman général de mon armée* (*b*). Le roi d'Israel Joram, fils d'Ochozias, ayant reçu cette lettre, déchira ses habits, et dit : *Suis-je un Dieu, pour pouvoir ôter et rendre la vie? Vous voyez que Benadad ne cherche qu'un prétexte pour rompre avec moi.*

Mais Elisée ayant su ce qui était arrivé, envoya dire à Joram : *Que cet homme vienne à moi, et qu'il sache qu'il y a un prophète dans Israel.* Naaman vint donc avec ses chevaux et son chariot, et se tint à la porte de la maison d'Elisée, soit par respect pour sa personne, ou à cause de sa lèpre qui le rendait impur, et incapable de converser avec les personnes saines. Elisée, sans sortir de sa maison, lui envoya dire : *Allez vous laver sept fois dans le Jourdain, et vous serez guéri.* Naaman, tout fâché, commençait à se retirer, en disant : *Je croyais qu'il me viendrait trouver, qu'il invoquerait le nom de son Dieu, et qu'en me touchant il me guérirait. N'avons-nous pas à Damas les fleuves d'Abana et de Pharphar* (*c*), *qui sont meilleurs que tous ceux d'Israel, pour m'y aller laver et me guérir?* Comme donc il tournait visage pour s'en aller, tout en colère, ses serviteurs lui dirent : *Père, quand le prophète vous aurait ordonné quelque chose de difficile, vous auriez dû lui obéir; à plus forte raison le devez-vous faire, puisqu'il ne vous commande rien que de très-aisé?* Naaman les crut, alla au Jourdain, s'y lava sept fois, et fut parfaitement guéri.

Alors il revint trouver l'homme de Dieu, et lui dit : *Je sais certainement qu'il n'y a point d'autre Dieu que le Seigneur.* Je vous supplie de recevoir quelque présent de ma main. Mais Elisée ne voulut jamais rien recevoir, quelque instance qu'il lui en fît. Naaman voyant qu'il ne pouvait vaincre sa résistance, lui dit : *Je vous prie donc de me permettre d'emporter la charge de deux mulets de terre de ce pays; car désormais votre serviteur n'offrira plus de sacrifices à aucun autre Dieu qu'au Seigneur Dieu d'Israel.* Elisée le lui permit aisément, voyant sa grande foi et son respect pour le Seigneur, qui lui faisaient croire que la terre de Syrie était une terre souillée, et qu'il ne pourrait offrir de sacrifices agréables à Dieu, que sur une terre sainte et prise du pays d'Israel. Cette dévotion est ancienne parmi les Juifs et même parmi les chrétiens. Benjamin de Tudèle dit que les Juifs de Nahardéa, dans le royaume de Perse, avaient bâti leur synagogue avec la terre et les pierres qu'ils avaient apportées exprès de Jérusalem. On assure que l'impératrice Hélène, mère du grand Constantin, en fit apporter à Rome une grande quantité, qu'elle fit mettre dans l'*église de Sainte-Croix*, surnommée, *en Jérusalem.* Saint Augustin (*d*) et Grégoire de Tours (*e*) en fournissent encore quelques autres exemples.

Naaman ajouta, en parlant à Elisée : *Il y a une chose pour laquelle je vous supplie de prier le Seigneur pour votre serviteur, qui est que, lorsque le roi mon seigneur entrera dans le temple de Remmon, pour adorer, en s'appuyant sur ma main, si j'adore dans le temple de Remmon lorsqu'il y adorera, que le Seigneur me le pardonne.* Elisée lui répondit : *Allez en paix;* et Naaman se sépara de lui. Ce passage souffre de grandes difficultés. La plupart des commentateurs croient que Naaman, ayant assez déclaré qu'il n'adorait que le seul Dieu d'Israel, demande permission à Elisée de continuer à rendre à son maître Benadad le service extérieur qu'il avait accoutumé de lui rendre lorqu'il entrait dans le temple de Remmon; mais non pas d'adorer Remmon, dont il détestait le culte; et qu'Elisée lui permet de continuer d'accompagner le roi son maître dans le temple de cette idole, à condition toutefois qu'il ne lui rendra aucun culte. Les rabbins croient qu'un prosélyte de domicile, tel qu'était Naaman, n'était pas obligé de s'abstenir de l'idolâtrie hors la terre d'Israel; et que, s'il tombait dans le culte des faux dieux en

(*a*) IV *Reg.* v, 1, 2, 3, etc.

(*b*) Vers l'an du monde 3114, avant Jésus-Christ 886, avant l'ère vulg. 890.

(*c*) Les Grecs appellent le fleuve de Damas *Chrysorroas*, ou fleuve d'or; les Syriens depuis assez longtemps l'appellent *Barradi*. Etienne le Géographe lui donne le nom de *Bardiné*. Ce fleuve prend sa source dans le Liban, et on le partage en deux bras, dont l'un passe dans la ville, et l'autre sert à arroser les champs et les campagnes. Les voyageurs donnent le nom de *Pharphar* ou *Farfar* à celui qui passe dans la ville, et le nom d'*Abana* à celui qui coule dans la campagne. Benjamin de Tudèle, au contraire, nomme *Farfar* celui qui coule dans la campagne, et *Abana*, ou *Amma*, celui qui passe dans la ville. — [*Voyez* ABANA, *Pharphar.*]

(*d*) *Aug. de Civit. lib.* XXII, *c.* VIII. Vide *et Ep.* 52.

(*e*) *Greg. Turon. lib.* I, *c.* VII, *de Gloria Martyr.*

une terre étrangère. cette faute ne lui était pas imputée.

D'autres (*a*) en grand nombre, traduisent l'hébreu (הזה יסלה יהוה לעבדך בבוא אדני בית רמון להשתחות שמה : והוא נשען על ידי והשתחויתי בית רמון בהשתחויתי בית רמון : יסלה נא יהוה לעבדך בדבר הזה) par le passé de cette sorte : *Que le Seigneur pardonne ceci à votre serviteur : mon maître venant au temple de Remmon pour y adorer, et s'appuyant sur mon bras; et j'ai adoré dans le temple de Remmon. Lorsque j'ai adoré dans le temple de Remmon, que le Seigneur pardonne cette action à votre serviteur.* Elisée lui répondit : *Allez en paix.* Où l'on voit que Naaman ne demande pas permission d'accompagner son maître, lorsqu'il ira dans le temple de Remmon, mais qu'il demande pardon de l'avoir fait autrefois. Il n'exprime que ce péché, dont il demande pardon, parce que l'idolâtrie contient en quelque sorte tous les autres crimes; et il insiste principalement sur cela dans la déclaration qu'il fait au prophète de ne vouloir désormais adorer que le Seigneur le Dieu d'Israel. Nous avons traité plus au long cette matière dans une Dissertation particulière, à la tête du Commentaire sur le quatrième livre des Rois; et dans le supplément sur le même livre, p. 127, à la fin de notre dernier tome sur le Nouveau Testament.

Naaman s'en retournait en son pays tout joyeux de la réponse que lui avait donnée le prophète; mais à peine avait-il marché *la longueur d'un arpent de chemin* (*b*), c'est-à-dire, cent vingt pieds, que Giézi, fâché qu'Elisée n'eût rien voulu recevoir de Naaman, courut après lui pour lui demander quelque chose. Naaman le voyant venir, descendit promptement de son chariot, et lui demanda ce qu'il désirait. Giézi lui dit : Mon maître m'a envoyé vous dire que deux enfants des prophètes lui sont arrivés tout à l'heure de la montagne d'Ephraïm; il vous prie de me donner pour eux un talent et deux habits. Le talent valait quatre mille huit cent soixante-sept livres trois sols neuf deniers de notre monnaie. Naaman lui répondit : *Il vaut mieux que je vous donne deux talents;* et il le contraignit de les recevoir. Il lui donna ensuite deux de ses serviteurs, pour les porter. Sur le soir, il prit les deux talents dans sa maison et renvoya les deux serviteurs de Naaman. Giézi étant venu ensuite trouver Elisée, ce prophète lui demanda où il avait été. Giézi répondit qu'il n'avait été nulle part. Mais Elisée lui dit : *Mon esprit n'était-il pas présent, lorsque cet homme vous a donné de l'argent et des habits? Vous allez donc acheter des champs, des vignes et des plants d'oliviers avec cet argent; mais aussi la lèpre de Naaman vous demeurera, et à votre race pour toujours.* Et en effet Giézi devint tout blanc de lèpre. *Voyez* Giézi. Depuis ce temps l'Ecriture ne dit plus rien de Naaman.

* NAARA, deuxième femme d'Assur, judaïte, et mère d'Oozam et d'Hépher. C'est de cette femme que descendaient les Thémaniens et les Ahastariens. I *Par.* IV, 5, 6.

NAARAI, l'un des braves de l'armée de David. I *Par.* XI, 37.

NAARAN, appelée autrement Noran, ville d'Ephraïm. I *Par.* VII, 28.

NAARATHA, ville de la tribu d'Ephraïm. *Josue*, VII, 7. Eusèbe (*c*) met une ville de *Naarath*, à cinq milles de Jéricho. C'est apparemment la même que *Néara*, dont parle Josèphe (*d*), et d'où il dit que l'on conduisait des eaux pour arroser les palmiers de Jéricho. C'est peut-être aussi la même que *Naaran*, dont on vient de parler.

NAARIA, cinquième fils de Séchénias. Il fut un de ceux qui, à la tête de cinq cents hommes de la tribu de Siméon, allèrent attaquer dans les monts de Séïr les restes des Amalécites, les défirent et demeurèrent dans leur pays après l'avoir conquis (*e*). Le temps de cette expédition n'est pas connu.

NAAS, roi des Ammonites, vint attaquer Jabès de Galaad, un mois après l'élection de Saül pour roi d'Israel (*f*). Les Hébreux de Jabès, ne se sentant pas assez forts pour résister à Naas, lui dirent : *Recevez-nous à composition, et nous vous demeurerons assujettis.* Naas leur répondit : *La composition que j'ai à faire avec vous, est de vous arracher à tous l'œil droit, et de vous rendre l'opprobre d'Israel.* Il voulait apparemment par là les rendre inutiles à la guerre, et incapables de se servir de l'arc. Les anciens de Jabès lui répondirent : *Accordez-nous sept jours; et si, dans ce terme, nos frères ne viennent pas à notre secours, nous nous rendrons à vous.* Ils envoyèrent donc à Gabaa, où demeurait Saül; et les députés firent leur rapport devant tout le peuple. Tout le peuple l'ayant ouï, se mit à pleurer. Or Saül revenait alors des champs, suivant ses bœufs; et ayant vu tout le peuple qui pleurait, il demanda quelle était la cause de ses larmes. On lui raconta ce que les habitants de Jabès étaient venus dire. Alors étant saisi de l'Esprit de Dieu, il coupa en pièces ses deux bœufs et les envoya par des courriers dans toutes les terres d'Israel, en disant : *C'est ainsi qu'on traitera les bœufs de tous ceux qui ne viendront point pour suivre Saül et Samuel.*

Tout le peuple frappé de crainte, se rendit donc au lieu assigné, comme si ce n'eût été qu'un seul homme; et Saül ayant fait la re-

(*a*) Vide, *si lubet, Gregor. de Valentia, tract. de Fide et fidei Profess. disput.* 1, *qu.* 3, *puncto* 2, *ad.* 3. *Joannes Andr. Quensted. Dissert. singul. in* IV *Reg.* v, 18. *Saubert, Vivarienses Paraphrastæ in Bibl. Nuremberg. Valter. centur Miscell. Theol. art.* 6. *Glassius ab Hackspan hac de re consultus. Dorschæus Theolog. parte* 6. *Danhaver. Consciential. t.* I, *p.* 2. *Calov. Annot. Antigrot. in* IV *Reg.* v, 18. *Dilher. Disput. Academic. t.* I, *disput.* 16 *et* 22. *Vantil. Medull. p.* 436. *Boch. Dissert. in* IV *Reg.* v. 18, *t.* II *Oper. ejus edit. Lugd. Batav. an.* 1692, *p.* 892. Cène, projet de traduction, p. 471.

(*b*) IV *Reg.* v, 19. וילך מאתו כברת ארץ *Vulg.* : *Abiit electo terræ tempore.* Il s'en alla dans la plus belle saison de l'année. Comparez *Genes.* xxxv, 16. L'Hébreu, à la lettre : *Il alla environ la longueur d'un sillon de chemin,* c'est-à-dire cent vingt pieds. *Voyez* ci-devant Kiberath-Aretz.

(*c*) *Euseb. in* Νααράθα.

(*d*) *Antiq. l.* XVII, *c.* xv.

(*e*) I *Par.* iii, 22, *et* iv, 41.

(*f*) An du monde 2909, avant Jésus-Christ 1091, avant l'ère vulg. 1095. Vide I *Reg.* xi, 1, 2, 3, etc.

vue de son armée, trouva qu'elle était de trois cent mille Israélites, sans compter trente mille hommes de Juda. Alors Saül dit aux députés de Jabès de s'en retourner, et de dire à ceux qui les avaient envoyés : *Vous serez secourus demain, lorsque le soleil sera dans sa force.* Ces députés s'en retournèrent et se gardèrent bien de déclarer à Naas ce qu'ils avaient fait. Ils lui dirent au contraire: *Demain au matin nous nous rendrons à vous, et vous nous traiterez comme il vous plaira.* Cependant dès le soir Saül fit passer le Jourdain à son armée; et ayant marché toute la nuit, il arriva au point du jour auprès du camp des Ammonites, qui ne s'attendaient à rien moins. Ce pouvait être le quatrième jour de la trêve accordée à ceux de Jabès. Il partagea son armée en trois corps et fondit sur les Ammonites avec tant de vigueur, qu'il les défit entièrement. Ceux qui purent s'échapper, se dispersèrent çà et là, sans qu'il en restât seulement deux ensemble. Ainsi finit cette guerre. Josèphe (*a*) dit que Naas fut tué dans ce combat.

NAAS, roi des Ammonites, ami de David (*b*), était apparemment fils de celui dont nous venons de parler. Nous ne savons pas les particularités de sa vie, ni par quelle occasion David fit amitié avec lui. Il est toutefois assez probable que ce fut pendant sa disgrâce sous Saül, et lorsqu'il fut obligé de se retirer au delà du Jourdain (*c*) Il y a aussi apparence que *Sobi, fils de Naas de Rabbath, capitale des Ammonites* (*d*), est le même que celui dont nous parlons ici. Quoi qu'il en soit, *Naas* étant mort (*e*), David envoya faire des compliments de condoléance à Hanon, fils et successeur de ce prince. Mais Hanon insulta et outragea les ambassadeurs de David; ce qui lui attira la guerre dont nous avons parlé sous l'article de HANON.

NAAS, père d'Abigaïl et de Sarvia (*f*), est, à ce qu'on croit, le même qu'Isaï, père de David. Comparez II *Reg.* XVII, 25, et I *Par.* II, 13, 15, 16. *Nahas* (*g*) signifie un *serpent*, un *rusé*. Ce pourrait bien être le surnom d'Isaï, père de David. D'autres croient que *Naas* est le nom de la femme d'Isaï. Mais la première explication paraît meilleure, et est plus suivie.

NAAS, père de Sobi, ami de David. II *Reg.* XVII, 27. Apparemment le même que Naas second, roi des Ammonites.

NAAS, ville de la tribu de Juda, peuplée par les descendants de Téhinna (*h*).

*NAASSON, ville ou lieu dans la tribu de Nephtali. *Tob.* I, 1.

*NAATH. *Voyez* NAHATH.

NABAJOTH, premier fils d'Ismael, et petit-fils d'Abraham et d'Agar (1). Il fut père des Arabes *Nabathéens. Voyez* ci-après NABATHÉENS. [Les Nabathéens, suivant M. Quatremère, membre de l'Institut, ne descendaient pas de Nabajoth, et son opinion me paraît préférable.]

NABAL, homme très-riche, mais très-brutal et très-peu sensé, de la tribu de Juda et de la race de Caleb, dont la demeure ordinaire était apparemment à Maon, ville des plus méridionales de Juda, et qui avait un grand nombre de troupeaux au Carmel, qui n'était pas loin de Maon. Ce Carmel est différent d'un autre mont Carmel, situé sur la Méditerranée, entre Dora et Ptolémaïde. David durant sa disgrâce sous Saül (*i*), ayant été obligé de se retirer dans le désert de Pharan, et aux environs du Carmel, eut toujours un très-grand soin que ses gens non-seulement ne fissent aucun tort à ce qui appartenait à Nabal, mais même qu'ils aidassent ses pasteurs en tout ce qu'ils pourraient. Ayant donc appris que Nabal était venu pour tondre ses troupeaux, il lui envoya dix jeunes hommes de sa compagnie, pour lui faire civilité, et lui demander honnêtement quelque chose pour sa troupe. Mais Nabal répondit : *Qui est David, et qui est le fils d'Isaï? On ne voit autre chose aujourd'hui que des serviteurs qui fuient leurs maîtres. J'irai donc prendre la chair de mes moutons, et les provisions que j'ai faites pour mes gens, et je les donnerai à des inconnus?* Les hommes que David avait envoyés, vinrent lui rendre compte des dispositions de Nabal, et lui racontèrent tout ce qu'il avait dit.

Alors David, outré de colère, fit armer quatre cents hommes de ses gens, et partit dans la résolution de passer au fil de l'épée et Nabal et toute sa famille. Dans cet intervalle, un des serviteurs de Nabal avertit Abigaïl, femme de son maître, laquelle était fort sage et fort prudente, de tout ce qui s'était passé. Il lui dit que les gens de David leur avaient été d'un très-grand secours dans le temps qu'ils étaient avec eux dans les déserts de Pharan, et qu'ils méritaient bien qu'au moins Nabal ne les outrageât point de paroles; et qu'il était à craindre que David, qui avait la force en main, ne s'en vengeât bientôt. Abigaïl incontinent prépara des provisions et des rafraîchissements qu'elle envoya à David; et montant elle-même sur un âne, alla en diligence, à l'insu de Nabal, pour faire ses excuses à David. Elle le rencontra qui venait avec ses gens armés, en résolution de faire main-basse sur la maison de Nabal; et elle sut si bien le fléchir par ses discours, que David rendit grâces à Dieu de ce qu'il l'avait envoyée pour désarmer sa colère.

Abigaïl retourna ensuite vers Nabal, et le trouva qui faisait en sa maison comme un festin de roi. Son cœur nageait dans la joie, et il avait tant bu qu'il était ivre. Abigaïl ne lui parla de rien jusqu'au matin; mais le lendemain, lorsqu'il eut dormi, sa femme lui

(*a*) *Antiq. l.* V, *c.* VII, *p.* 178, *b.*
(*b*) II *Reg.* X, 2.
(*c*) I *Reg.* XXII, 3, 4, etc.
(*d*) II *Reg.* XVII, 27.
(*e*) An du monde 2967, avant Jésus-Christ 1033, avant l'ère vulg. 1037.
(*f*) II *Reg.* XVII, 25.
(*g*) נחש Un serpent.
(*h*) I *Par.* IV, 12.
(*i*) I *Reg.* XXV, 2, 3, etc. An du monde 2947, avant Jésus-Christ 1053, avant l'ère vulg. 1057.
(1) *Gen.* XXV, 13; XXVIII, 9; XXXVI, 3. I *Par.* I, 29.

fit rapport de tout ce qui s'était passé; et cette nouvelle le frappa tellement qu'il devint immobile comme une pierre; et son cœur fut tellement saisi de frayeur que dix jours après il mourut. David ayant appris sa mort, dit : *Béni soit le Seigneur, qui m'a vengé de la manière outrageuse dont Nabal m'avait traité, et qui n'a pas permis que je tirasse moi-même vengeance de l'injure qu'il m'avait faite.* Quelques jours après, il envoya demander Abigaïl en mariage et l'épousa. Nabal signifie un *fou*, un *insensé* (*a*).

NABALLO, ville d'Arabie, que les Juifs conquirent sur les Arabes. *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* 2.

NABARA, village dans la Batanée. *Euseb. in Nebra.*

NABATH, de la tribu d'Ephraïm, de la race de Josué, et père de Jéroboam, premier roi des dix tribus, et auteur de leur révolte contre la maison de David. III *Reg.* XI, 26. L'auteur des *Questions hébraïques* sur les livres des Rois, dit que *Nabath* est le même que *Séméi*, qui maudit David, II *Reg.* XVI, 5, etc. Mais Séméi était de la famille de Saül, et, par conséquent, de la tribu de Benjamin, et non de celle d'Ephraïm.

NABATH, parent du vieux Tobie. *Tob.* XI, 20.

NABATHÉENS, ou *Nabathéniens*, Arabes descendants de *Nabajoth* (1). Leur pays s'appelle *Nabathène*, et il s'étend depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Rouge (*b*). Ce n'est pas à dire que les Nabathéens soient les seuls qui habitaient ces vastes contrées ; mais ils en sont les principaux habitants. Leurs principales villes sont : Pétra, capitale de l'Arabie déserte, Médaba et quelques autres ; car le pays est, pour ainsi dire, entièrement désert, et les Nabathéens, non plus que les autres Arabes de l'Arabie déserte, ne se mettent point en peine de bâtir des maisons, ni de demeurer dans des villes. La plupart même regardent cela comme une servitude et une lâcheté. La vie errante qu'ils mènent avec leurs femmes, leurs enfants et leurs bestiaux, et la liberté dont ils jouissent, n'ayant à répondre à personne, leur paraît le plus grand de tous les biens de la vie ; leurs principales richesses consistent en bétail. Isaïe (*c*) promet à Jérusalem que les gras béliers de *Cédar* et de *Nabajoth* seront apportés dans le temple du Seigneur, et offerts sur son autel.

Les Nabathéens ne sont guère connus dans l'Ecriture que du temps des Machabées. Pendant les guerres que les Juifs soutinrent contre les Syriens, et pendant le soulèvement de presque tous les peuples des environs de la Judée contre les Hébreux, les seuls Nabathéens leur témoignèrent de l'affection. Judas Machabée étant allé au secours de ses frères dans le pays de Galaad, fut fort bien reçu des Nabathéens (*d*). Quelque temps après (*e*), Jonathas Machabée envoya son frère *Jean*, pour conduire et pour mettre en dépôt chez les Nabathéens les bagages de son armée, qui l'embarrassaient : mais les habitants de Médaba prirent Jean, le tuèrent, et se saisirent de tout ce qu'il avait. Diodore de Sicile (*f*) met dans le pays des Nabathéens le lac Asphaltite, les palmiers et les jardins de Baume qui sont près de là, et la ville de Pétra. Leur pays s'étendait aussi du côté du Nord, jusqu'au Liban. Denis le géographe met les Nabathéens vers le penchant du Liban. Josèphe (*g*) dit que Jonathas Machabée étant dans le pays d'Emath, et ayant chassé ses ennemis au delà du fleuve Eleuthère, entra dans l'Arabie, battit les Nabathéens, et vint à Damas. Saint Epiphane (*h*) dit que les Ebionites venaient principalement du pays des Nabathéens et de Panéade.

[*Voyez*, sur les Nabathéens, le mémoire de M. Quatremère, membre de l'Institut. On le trouve dans le *Nouveau journal Asiatique*, tom. XV, n[os] de janvier, février et mars 1835.]

NABLE, *nablum*, en hébreu, *nebel* (*i*), instrument de musique des Hébreux. Les Septante et la Vulgate le traduisent quelques fois par *nablum*, et d'autres fois par *psalterion*, ou *lyra*, ou même *cythara*. Le *Nable* était un instrument à cordes, à peu près de la forme d'un Δ, qui se jouait à deux mains, ou avec une espèce d'archet. Il résonnait sur un ventre creux par le haut, et se touchait par le bas. On peut voir notre Dissertation sur les instruments de musique des anciens Hébreux, à la tête du second tome du Commentaire sur les Psaumes.

NABO, ou NÉBO, ville dans la tribu de Ruben. *Num.* XXXII, 3, 38. Comme elle était au voisinage du pays de Moab, les Moabites s'en rendirent maîtres ; et du temps de Jérémie, elle était à eux. *Jerem.* XLVIII, 1.

NABO, ou NÉBO, ville de Juda. *Voyez* I *Esdr.* II, 29 ; X, 43, et II *Esdr.* VII, 33. C'est apparemment le village de *Nabau*, à huit milles d'Hébron, vers le midi, et qui était désert du tems d'Eusèbe et de saint Jérôme.

NABO, ou NÉBO, montagne au delà du Jourdain, où Moïse mourut. *Deut.* XXXII, 49. *Voyez* NÉBO.

NABO, idole des Babyloniens. *Confractus est Bel, contritus est Nabo*, dit Isaïe (*j*). Le nom de Nabo vient d'une racine qui signifie prophétiser, et peut signifier un oracle. Il y a quelque apparence que *Bel* et *Nébo* ne sont qu'une même divinité, et qu'Isaïe a mis *Bel* et *Nébo* comme synonymes. Le Dieu *Bel* était l'oracle des Babylo-

(*a*) נבל Un fou, un insensé.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* I, *c.* XIII. *Hieronym. Qu. Hebr. in Genes.* XXV, 13.
(*c*) *Isai.* LX, 7.
(*d*) I *Mac.* V, 24, 25. An du monde 3841, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulg. 163.
(*e*) I *Mac.* IX, 35. Vers l'an du monde 3843, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulg. 161.
(*f*) *Diodor. Sicul. l.* II.
(*g*) *Antiq. l.* XIII, *c.* IX.
(*h*) *Epiphan. hæres. l.* X, *vel* XXX.
(*i*) נבל *Nebel Lyra, vel cythara, vel psalterium, vel nablum.*
(*j*) *Isai.* XLVI, 2.
(1) Les Nabathéens ne descendaient pas de Nabajoth, et n'étaient pas originaires d'Arabie. *Voyez* le Mémoire de M. Quatremère, que j'indique à la fin de l'article.

niens. [*Voyez* Bel, § IX.] Le nom de *Nabo* se remarque dans la composition des noms de plusieurs princes de Babylone, Nabonassar, Nabuchodonosor, Nabuzardan, Nabusesban, etc. Les Septante au lieu de *Nabo*, lisent *Dagon* (*a*). Les Chaldéens adoraient un dieu nommé *Odacon*.

NABONASSAR, roi de Babylone, est le même que *Baladan* (1), *Isai.* XXXIX, et IV *Reg.* XX, 12. Il est nommé *Bélesis* ou *Bélessus* dans Agathias et dans Alexandre Polyhistor. Enfin il est plus connu sous le nom de *Nabonassar*, que lui donnent Hipparque, Ptolémée et Censorin. Il a régné quatorze ans à Babylone, depuis l'an du monde 3257 jusqu'en 3272, qu'il eut pour successeur *Nabius*. L'époque de *Nabonassar*, qui est si célèbre parmi les chronologistes, tombe en l'an 3967 de la période Julienne, 3257 depuis la création du monde, sept cent quarante-sept ans avant l'ère vulgaire, et sept cent quarante-trois ans avant la naissance de Jésus-Christ. *Voyez* Baladan.

NABONIDE, nommé *Labynithe* par Hérodote; *Nabannidoch* par Abydène, et *Balthasar* par Daniel (2), succéda à *Laborosoarchod*, qui est apperamment le même qu'Evilmérodach, roi de Babylone, l'an du monde 3449, avant Jésus-Christ 551, avant l'ère vulgaire 555. Il régna dix-sept ans, selon Bérose, et selon le canon de Ptolémée. Ce fut sous lui que Babylone fut prise par Cyrus, l'an du monde 3466, avant Jésus-Christ 534, avant l'ère vulgaire 538. On peut voir les articles de *Balthasar* et de *Nériglissor*, où nous avons exposé les différents sentiments des anciens sur les successeurs de Nabuchodonosor.

NABOPOLASSAR. *Voyez* Nabuchodonosor II.

NABOTH, Israélite de la ville de Jézrael, vivait sous Achab, roi des dix tribus. Il avait une vigne dans Jezrael, près le palais d'Achab (*b*). Ce prince lui demanda à acheter sa vigne, pour en faire un jardin potager, ou offrit de lui en donner une meilleure. Naboth lui répondit : *Dieu me garde de vendre l'héritage de mes pères* (*c*). Cette réponse irrita Achab; et étant rentré dans sa maison, il se jeta sur son lit, se tourna contre la muraille, et ne voulut pas manger. Jézabel sa femme l'étant venue trouver, lui dit : *Qu'est-ce donc que cela ? Certes votre autorité est grande dans Israel, comme je vois. Allez, levez-vous, mangez, et ayez l'esprit en repos; je me charge de vous livrer la vigne de Naboth.* En même temps elle écrivit des lettres au nom d'Achab, les cacheta du sceau du roi, et les envoya aux anciens de Jezrael, où demeurait Naboth.

Ces lettres portaient : *Publiez un jeûne, faites asseoir Naboth au milieu des premiers du peuple, gagnez contre lui deux enfants de Bélial, deux faux témoins, qui déposent que Naboth a blasphémé contre Dieu et contre le roi.* Le texte porte qu'*il a béni Dieu et le roi.* Mais on convient que *bénir* est mis ici pour *maudire*, de même qu'en plusieurs autres endroits. *Voyez Job.* I, 5; II, 9. Le texte sacré par respect évite jusqu'au terme de *maudire*, quand il se trouve avec le nom de Dieu. La chose fut exécutée comme la reine l'avait ordonné; Naboth comparut dans l'assemblée des principaux de Jézrael; il fut accusé d'avoir proféré des paroles injurieuses et blasphématoires contre Dieu et contre le roi, et aussitôt il fut condamné, mené hors de la ville, et lapidé.

Ces lâches juges envoyèrent aussitôt donner avis à Jézabel que Naboth était mort, et que, comme coupable du crime de lèze-majesté, tous ses biens étaient confisqués au profit du roi. Jézabel l'ayant appris, alla trouver Achab, et lui dit : *Allez à présent vous mettre en possession de la vigne de Naboth; car il est mort.* Achab partit aussitôt de Samarie, et vint à Jezrael, pour se mettre en possession de cet héritage. Mais le Seigneur ordonna au prophète Elie de l'aller trouver, et de lui dire : *Vous avez donc fait mourir Naboth, et vous vous êtes emparé de sa vigne? Mais voici ce que dit le Seigneur : En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi votre sang. Si Achab meurt dans la ville, il sera mangé par les chiens; et s'il meurt à la campagne, il sera mangé par les oiseaux du ciel. Jézabel sera aussi mangée des chiens dans le champ de Jézrael.* Ces menaces du prophète frappèrent ce prince : il s'humilia, il se couvrit d'un sac : mais sa pénitence ne fut pas assez sincère pour réparer le mal qu'il avait fait. L'effet des menaces d'Elie fut différé, mais non pas révoqué. *Voyez* les articles d'Achab et de Jézabel, et IV *Reg.* IX, X.

NABUCHODONOSOR I, roi d'Assyrie, nommé autrement *Saosduchin*, commença à régner à Ninive l'an du monde 3335, avant Jésus-Christ 665, avant l'ère vulgaire 669. Ce prince, la douzième année de son règne, du monde 3347, vainquit en bataille rangée (*d*) dans les campagnes de Ragau, Arphaxad, roi des Mèdes. Alors Nabuchodonosor envoya à tous ceux qui habitaient la Cilicie, Damas, le mont Liban, la Phénicie, la Judée, et à toutes les autres nations qui s'étendent jusqu'aux confins de l'Ethiopie, pour les sommer de le reconnaître pour roi, et de se soumettre à son empire. Mais tous ces peuples renvoyèrent ses ambassadeurs, et mé-

(*a*) *Hebr.* קרם נבו 70 : Συνετρίβη Δάγων.

(*b*) III *Reg.* XXI, 1, 2, 3, 4, etc. An du monde 3105, avant Jésus-Christ 895, avant l'ère vulg. 899.

(*c*) Moïse défend aux Israélites d'aliéner leurs fonds, si ce n'est dans l'extrême nécessité. *Levit.* XXV, 23, 24. Et encore leur permettait-il de le retirer toujours; il voulait de plus qu'en l'année Sabbatique, et en l'année du Jubilé, chacun rentrât dans son héritage; ce qui n'aurait pu s'exécuter si Naboth avait donné sa vigne au roi. Enfin il y avait une espèce de déshonneur à un Israélite de vendre le fonds de ses pères, Naboth aima donc mieux s'exposer au ressentiment du roi, que de faire une chose honteuse ou indigne d'un homme de cœur. *Vouez* S. Ambroise, *l.* III *des Offices, c.* IX.

(*d*) *Judith.* I, 5 *et seq.*

(1) Baladan Mérodac est le Mardocempad de Ptolémée. *Voyez* aux mots Mérodac et Baladan. (S.)

(2) Le Balthasar de Daniel est différent du Labynithe d'Hérodote. *Voyez* ma note au mot Balthasar. (S.)

prisèrent ses menaces. Nabuchodonosor outré de colère, jura par son trône qu'il se vengerait (*a*) de cette insulte ; et l'an treizième de son règne (*b*), il assembla les principaux officiers de ses armées, et leur déclara la résolution qu'il avait prise d'assujettir toute la terre à son empire. Il nomma pour généralissime Holopherne, lui donna ses ordres, lui mit en main de très-grandes sommes, et l'envoya à la tête d'une puissante armée, pour subjuguer tous les peuples qui ne l'avaient pas voulu reconnaître pour maître. Nous avons vu sous l'article d'HOLOPHERNE, le succès de cette guerre. Nabuchodonosor, autrement *Saosduchin*, eut pour successeur *Sarac*, ou *Chynaladan*, l'an du monde 3356, avant Jésus-Christ 644, avant l'ère vulg. 648. [*Voyez* NINIVE].

NABUCHODONOSOR II, autrement NABOPOLASSAR (*c*), père du grand Nabuchodonosor, dont le nom est si célèbre dans l'Ecriture. *Nabopolassar* était Babylonien, et Saracus, roi d'Assyrie, lui avait donné le commandement de son armée. Il se ligua avec *Astiagès*, nommé autrement *Assuérus*, qui donna sa fille *Amyit* en mariage à *Nabuchodonosor*, fils de Nabopolassar. Assuérus et Nabopolassar ayant donc joint leur forces, se soulevèrent contre Saracus, roi de Ninive, l'assiégèrent dans sa capitale, la prirent, et établirent sur les débris de l'empire d'Assyrie, deux royaumes : celui des Médes, que posséda *Astiagès* ou Assuérus; et celui des Chaldéens ou de Babylone, qui fut fondé par Nabopolassar, l'an du monde 3378, avant Jésus-Christ 622, avant l'ère vulgaire 626. Nabopolassar mourut l'an du monde 3399, avant Jésus-Christ 601, avant l'ère vulgaire 605, et laissa le royaume de Babylone à son fils, le grand Nabuchodonosor, dont nous allons parler.

NABUCHODONOSOR III, fils et successeur de Nabopolassar, succéda au royaume de Chaldée, l'an du monde 3399, avant Jésus-Christ 601, avant l'ère vulgaire 605. Quelque temps auparavant, Nabopolossar l'avait associé à l'empire, et l'avait envoyé pour réduire Carchémise que Néchao, roi d'Egypte, avait conquise quatre ans auparavant. Nabuchodonosor ayant heureusement réussi dans cette expédition, marcha contre le satrape de Phénicie, et contre Joakim, roi de Juda (*d*), qui était tributaire de Néchao, roi d'Egypte. Il prit Joakim, le chargea de chaînes, pour être conduit captif à Babylone; mais ensuite changeant de résolution, il le laissa en Judée, sous la charge qu'il lui paierait un gros tribut. Il enleva plusieurs personnes de qualité de Jérusalem ; entre autres, Daniel, Ananias et Misael, qui étaient de race royale, et que le roi de Babylone fit élever à sa cour (*e*) dans la langue et les sciences des Chaldéens, afin qu'ils pussent servir dans le palais.

Nabopolassar étant mort sur la fin de l'an du monde 3399, avant Jésus-Christ 601, avant l'ère vulgaire 605, Nabuchodonosor, qui était alors dans la Judée ou dans l'Egypte, se hâta de retourner à Babylone, et laissa à ses généraux le soin de ramener en Chaldée les captifs qu'il avait faits en Syrie, en Judée, en Phénicie et en Egypte (*f*); car, selon Bérose, il avait subjugué tous ces pays. Il distribua en différentes colonies tous les captifs qu'on lui avait amenés, et mit dans le temple de son dieu Bélus les vases sacrés du temple de Jérusalem, et les riches dépouilles qu'il avait faites sur ses ennemis.

Joakim, roi de Juda demeura trois ans dans la fidélité au roi Nabuchodonosor : mais enfin se lassant de payer tribut aux Chaldéens, il se souleva contre eux, et refusa de les reconnaître (*g*). Le roi de Chaldée ne jugea pas à propos de marcher en personne contre lui, mais il y envoya des troupes de Chaldéens, de Syriens, de Moabites et d'Ammonites, qui désolèrent toute la Judée. Cette guerre dura trois ou quatre ans (*h*); et enfin, Joakim ayant été assiégé et pris dans Jérusalem, fut mis à mort et jeté à la voirie, suivant les prédictions de Jérémie (*i*). *Voyez* JOAKIM.

Cependant Nabuchodonosor étant à Babylone la seconde année de son règne, eut un songe mystérieux (*j*), dans lequel il vit une statue composée de divers métaux, ayant la tête d'or, la poitrine d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds moitié de fer et moitié d'argile : une petite pierre détachée d'elle-même de la montagne, vint donner contre la statue et la réduisit en poudre. Le roi ayant eu ce songe, qui lui donna de l'inquiétude, l'oublia ensuite de telle sorte qu'il ne lui en resta pas la moindre idée. Il fit venir les devins et les interprètes des songes, et nul ne put lui dire ni quel était son songe, ni quelle en était l'explication. Nabuchodonosor en colère prononça contre eux tous un arrêt de mort, et on était près de l'exécuter, lorsque Daniel en fut averti. Il alla trouver le roi, et le pria de lui accorder quelque temps pour chercher l'explication qu'il désirait. Daniel s'adressa à Dieu, et Dieu lui révéla pendant la nuit et le songe du roi, et son explication.

Le lendemain Daniel alla trouver Arioch,

(*a*) La Vulg. : *Quod defenderet se de omnibus regionibus his*. Mais le verbe *defendere* se prend pour *se venger*, non seulement dans l'Ecriture, mais aussi dans de fort bons auteurs latins. Voyez *Isai.* I, 17. *Deut.* XXXII, 35. *Apud Tertull. l.* II *contra Marcion. Judith.* V, 25. *Rom.* XI, 19. *Virgil. Bucolic. Solstitium pecori defendite, id est, depellite. Ennius, Achille : Servu cives, defende hostes, cum potes defendere. Non. Marcell. Defendere, vindicare, depellere.*

(*b*) *Judith.* II, 1, 2, etc. An du monde 3348, avant Jésus-Christ 652, avant l'ère vulg. 656.

(*c*) Il est nommé *Nabuchodonosor* dans le grec de Tobie, chap. dernier tout à la fin, et *Nabopolassar* dans Alex. Polyhistor. cité dans Syncelle.

(*d*) II *Par.* XXXVI, 6.

(*e*) *Dan.* I, 1, 2, 3, etc.

(*f*) *Beros. Rer. Chaldaic. l.* III, *apud Joseph. Antiq. l.* X, *cap.* II, *p.* 349.

(*g*) IV *Reg.* XXIV, 1. An du monde 3401, avant Jésus-Christ 599, avant l'ère vulg. 603.

(*h*) An du monde 3405, avant Jésus-Christ 595, avant l'ère vulg. 599.

(*i*) *Jerem.* XXII, 18, 19 ; XXXVI, 30.

(*j*) *Dan.* I, 1, 44. An du monde 3401, avant Jésus-Christ 599, avant l'ère vulg. 603.

qui avait ordre de faire mourir les devins de Babylone, et lui dit qu'il était en état de satisfaire le roi sur le songe en question. Le prophète fut introduit en la présence de Nabuchodonosor, et lui dit que c'était du Dieu du ciel, et non des mages de Babylone, qu'il devait attendre l'interprétation de son songe. En même temps il lui raconta ce qu'il avait songé, ainsi que nous l'avons rapporté, et y ajouta cette explication : Vous êtes le roi des rois, et le plus puissant monarque du monde; c'est vous qui êtes désigné par la tête d'or de la statue. Après vous, il s'élèvera un royaume moindre que le vôtre, figuré par la poitrine d'argent; et après celui-là, encore un autre moindre que le premier, et qui est figuré par le ventre et les cuisses d'airain. Après ces trois empires, qui désignent celui des Chaldéens, celui des Perses et celui des Grecs, il en viendra un quatrième, qui est marqué par les jambes de fer, et qui désigne l'empire des Romains. Pendant le temps de ce dernier empire, Dieu en doit susciter un nouveau plus fort, plus puissant et plus étendu que tous les autres. C'est celui du Messie, marqué par la petite pierre qui se détache de la montagne, et qui renverse le colosse.

Nabuchodonosor ayant entendu cette explication, se prosterna le visage contre terre, et adora Daniel. Il commanda qu'on lui offrît des sacrifices et de l'encens. Il reconnut que le Dieu de Daniel était le Dieu des dieux, et le Seigneur des rois; qui seul connaît les choses les plus cachées, et qui les découvre quand il lui plaît. Alors le roi éleva en honneur Daniel, lui fit de magnifiques présents, l'établit sur tous les sages de Babylone, et lui donna le gouvernement de la Babylonie; et, à sa prière, il accorda à Sidrach, Misach et Abdenago l'intendance des ouvrages de la même province de Babylonie.

Joachin ou Jéchonias, roi de Juda, s'étant révolté contre Nabuchodonosor (a), ce prince marcha contre lui et l'assiégea dans Jérusalem. Joachim fut obligé de se rendre, et de recourir à la clémence du roi de Babylone; mais ce prince le prit avec ses principaux officiers, et le mena captif à Babylone avec sa mère, ses femmes et les meilleurs ouvriers de Jérusalem, au nombre de dix mille hommes; il prit aussi dans le reste du pays sept mille hommes portant les armes, outre mille ouvriers tant maréchaux que charpentiers. Entre les captifs étaient Mardochée, oncle d'Esther, et le prophète Ezéchiel; enfin il enleva tous les vaisseaux d'or que Salomon avait faits pour l'usage du temple, et tout ce qu'il trouva de plus précieux dans les trésors du palais du roi. Nabuchodonosor établit en la place de Jéchonias, l'oncle paternel de ce prince, nommé *Matthanias*, auquel il donna le nom de *Sédécias*. — [*Voyez* Jéchonias.]

Sédécias (b) après avoir été fidèle à Nabuchodonosor pendant neuf ans, se souleva contre lui et se ligua avec les rois voisins de la Judée, pour pouvoir lui résister plus aisément. Le roi de Babylone vint en Judée avec une puissante armée, et après avoir réduit les principales places du pays, fit le siége de Jérusalem. Mais Pharaon *Ephrée* ou *Hophra*, ou *Vaphrès*, étant sorti de l'Egypte pour venir au secours de Sédécias, Nabuchodonosor quitta le siége pour un temps, alla à la rencontre du roi d'Egypte, le battit et le contraignit de se retirer dans son pays. De là, il revint au siége de Jérusalem (c), et il fut encore trois cent quatre-vingt-dix jours devant la ville, avant de la pouvoir réduire. Enfin, la onzième année de Sédécias, du monde 3416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulgaire 588, la ville fut prise (d). Sédécias voulut se sauver, mais il fut arrêté et amené à Nabuchodonosor, qui était alors à Réblata dans la Syrie. Le roi de Babylone le condamna à mort, fit mourir ses enfants en sa présence, et après cela lui creva les yeux et le fit charger de chaînes, pour être mené à Babylone. Nabuzardan, général des troupes chaldéennes, eut soin de Jérémie, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du roi, lui laissa la liberté d'aller où il voudrait; et ayant mis le feu à la ville et au temple, amena à Babylone les captifs que l'on avait faits dans la guerre. Il laissa dans le pays Godolias, pour gouverner le reste du peuple, que l'épée et les malheurs de la guerre avaient épargné (e).

[Les Juifs instituèrent un jeûne en mémoire du siége de Jérusalem par Nabuchodonosor. Ils l'observaient le dix du mois de Thebet.]

Trois ans après la guerre de Judée (f), Nabuchodonosor vint assiéger la ville de Tyr. Le siége dura treize ans. Mais, pendant cet intervalle, ce prince fit aussi la guerre aux peuples voisins des Juifs, aux Sidoniens, aux Moabites, aux Ammonites, aux Iduméens, et il les traita à peu près comme il avait fait les Juifs (g). Josèphe (h) dit que ces guerres arrivèrent cinq ans après la ruine de Jérusalem, et par conséquent l'an du monde 3421, avant Jésus-Christ 579, avant l'ère vulgaire 583. La ville de Tyr fut prise l'an du monde 3432, avant Jésus-Christ 568, avant l'ère vulgaire 572. Ithobaal, qui en était roi, fut mis à mort, et Baal lui succéda. Le Seigneur pour récompenser l'armée de Nabuchodonosor, qui avait travaillé si longtemps à ce siége, lui abandonna l'Egypte et toutes ses dépouilles (i). Nabuchodonosor entra dans

(a) An du monde 3405, avant Jésus-Christ 595, avant l'ère vulg. 599. *Vide* IV *Reg.* xxiv, 8, 9, etc., *et* II *Par.* xxxvi, 8, 9, etc.

(b) An du monde 3414, avant Jésus-Christ 586, avant l'ère vulg. 590. Vide IV *Reg.* xxv, 1, 2. *Jerem.* xxxiv, etc. *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* x.

(c) An du monde 3415, avant Jésus-Christ 585, avant l'ère vulgaire 589, vers le quinzième jour du troisième mois.

(d) IV *Reg.* xxv. *Jerem.* xxxiv *et* lii.

(e) IV *Reg.* xxv, 11, 12, etc. *Jerem.* xxxix, 10, 11; xl, 5, 7, etc.

(f) An du monde 3419, avant Jésus-Christ 581, avant l'ère vulg. 585. Vide *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* ii, *et l.* I *contra Appion.*

(g) *Jerem.* xlviii, xlix. *Ezech.* xxv.

(h) *Antiq. l.* X, *c.* xi, *p.* 345. *c. d.*

(i) *Ezech.* xxix, 17, 20.

ce pays, en fit la conquête sans beaucoup de peine, parce qu'alors elle était divisée par des guerres intestines, s'enrichit de ses dépouilles, et retourna triomphant à Babylone avec son armée, et une infinité de captifs (*a*).

Etant en paix dans Babylone, il s'appliqua à l'embellir, à l'agrandir et à l'enrichir par de superbes bâtiments. Ce fut alors qu'il entreprit ces fameux jardins qui étaient portés sur des voûtes, et qui ont passé pour une merveille du monde. Plusieurs lui ont aussi attribué les murailles de Babylone, dont quantité d'auteurs ont fait honneur à Sémiramis. On peut voir Bérose et Abidène cités dans Josèphe (*b*). Dans ce même temps (*c*), Nabuchodonosor eut un songe d'un grand arbre, très-haut, et très-bien chargé de fruits. Tout d'un coup un ange descendu du ciel, ordonna que l'on coupât l'arbre, qu'on en abattît les branches, les feuilles et les fruits, qu'on en conservât en terre le tronc et la racine, qu'on le liât avec des chaînes de fer et d'airain, qu'il demeurât parmi les bêtes de la campagne, et qu'il fût réduit pendant sept ans dans l'état des animaux, broutant l'herbe de la terre, et exposé à la rosée du ciel. Le roi fit venir tous les plus habiles devins du pays, qui ne purent jamais lui en donner l'explication. Enfin Daniel étant venu, lui dit que ce songe était significatif de ce qui lui devait arriver. C'est vous, lui dit-il, qui êtes désigné par ce grand arbre ; vous serez abattu, réduit en l'état d'une bête, et chassé de la compagnie des hommes : mais après avoir été sept ans en cet état, lorsque vous aurez reconnu que toute puissance vient du ciel, vous rentrerez dans votre premier état. C'est pourquoi rachetez vos péchés par des aumônes, afin que le Seigneur vous pardonne vos offenses.

Un an après (*d*), comme Nabuchodonosor se promenait dans son palais à Babylone, il commença à dire : N'est-ce pas là cette grande Babylone que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire ? Mais à peine avait-il prononcé cette parole, que l'on entendit une voix du ciel, qui lui dit qu'il allait être privé du royaume, chassé de la compagnie des hommes, et réduit comme une bête à manger l'herbe de la campagne. Cette menace fut accomplie à la même heure. Nabuchodonosor tomba dans une maladie, qui lui altéra tellement l'imagination, qu'il crut être métamorphosé en bœuf. Il en prit les inclinations et les manières ; et après avoir été sept ans dans cet état Dieu lui ouvrit les yeux ; il reconnut sa dépendance, et son esprit lui fut rendu ; il recouvra la dignité royale, et continua de régner avec le même éclat qu'auparavant (*e*). C'est ce qu'il reconnaît lui-même dans un édit qu'il donna quelques années après, à l'occasion de ce que nous allons raconter.

(*a*) An du monde 3433, avant Jésus-Christ 567, avant l'ère vulg. 571.
(*b*) *L.* I *contra Appion.*
(*c*) *Dan.* IV, 1, 2, 3, etc. An du monde 3434, avant Jésus-Christ 566, avant l'ère vulg. 570.

La pénitence de Nabuchodonosor ne fut ni solide ni sincère. L'année même de son rétablissement, il fit une statue d'or haute de soixante coudées, et large de six, et la fit mettre dans la campagne de Dura, de la province de Babylone ; et ayant marqué un jour pour la dédicace de cette statue, il fit assembler tous les principaux officiers de ses Etats, et fit publier par un héraut que tous ses sujets eussent à adorer cette statue, aussitôt qu'ils entendraient le son des instruments de musique ; sous peine, contre ceux qui y contreviendraient, d'être jetés dans une fournaise ardente. Dès que la cérémonie commença, on s'aperçut que les Juifs, et surtout les trois compagnons de Daniel, ne fléchissaient point les genoux, et n'adoraient pas la statue du roi, et on ne manqua pas de lui en donner avis. Nabuchodonosor fit donc venir Sidrach, Misach et Abdénago ; Daniel apparemment était alors absent ; et il leur demanda pourquoi ils n'avaient pas obéi à ses ordres. Ils lui répondirent qu'ils ne craignaient ni les flammes, ni aucune autre peine ; que le Dieu qu'ils adoraient saurait bien les en garantir ; mais que, si le Seigneur ne jugeait pas à propos de les tirer de ses mains, ils ne laisseraient pas de lui obéir préférablement aux hommes.

A ces mots, le roi les fit lier, et jeter dans la fournaise, avec leurs habits, leurs bonnets et leurs chaussures ; et comme la fournaise était extraordinairement enflammée, la flamme brûla les hommes qui les y avaient jetés ; mais elle épargna Sidrach, Misach et Abdénago. L'ange du Seigneur descendit du ciel, et, écartant les flammes, forma au milieu de la fournaise un vent frais et une douce rosée ; en sorte que le feu ne les toucha en aucune sorte, et ne leur fit aucune peine. Alors ces trois hommes glorifièrent Dieu, et invitèrent toutes les créatures à le louer avec eux. Nabuchodonosor voyant cette merveille, fut frappé d'étonnement. Il se leva tout d'un coup, et dit aux grands de sa cour : N'avons-nous pas jeté trois hommes au milieu du feu ; d'où vient donc que j'en vois quatre qui se promènent au milieu des flammes, et dont le quatrième est semblable au Fils de Dieu ? Alors Nabuchodonosor s'approchant de la porte de la fournaise, appella par leurs noms les trois Hébreux, lesquels sortirent sains et saufs du milieu des flammes, au grand étonnement de toute la cour du roi, qui fut témoin que non-seulement ils n'en avaient point été brûlés, mais qu'il n'en paraissait même aucune trace sur leurs habits, et que l'odeur même du feu n'était pas venue jusqu'à eux.

Alors Nabuchodonosor rendit gloire au Dieu de Sidrach, Misach, et Abdénago. Il reconnut sa puissance et sa majesté, et ordonna que quiconque aurait proféré un blasphème contre le Seigneur, le Dieu des Hé-

(*d*) *Dan.* IV, 26, etc. An du monde 3435, avant Jésus-Christ 565, avant l'ère vulg. 569.
(*e*) An du monde 3442, avant Jésus-Christ 558, avant l'ère vulg. 562.

breux, serait mis à mort, et sa maison changée en un lieu souillé et impur. Il éleva en dignité les trois Hébreux dans la province de Babylone, et donna un édit dans lequel il publia la grandeur du Dieu des Juifs, et raconta ce qui lui était arrivé ensuite du songe (*a*), où il avait vu un grand arbre, qui fut coupé et mis en pièces par le commandement de Dieu.

Nabuchodonosor mourut la même année, du monde 3442, avant Jésus-Christ 558, avant l'ère vulgaire 562, après quarante-trois ans de règne (*b*). Mégasthènes cité dans Eusèbe (*c*), dit que ce prince étant monté au haut de son palais, fut rempli d'un enthousiasme divin, et s'écria : « Je vous annonce, ô Babyloniens, un malheur, que ni Bélus, notre père, ni la reine Baltis n'ont pu détourner. Il viendra un jour dans ce pays un mulet persan, qui, appuyé du secours de vos dieux, vous réduira en servitude. Il sera aidé du Mède, la gloire des Assyriens. » (Ce mulet persan, est Cyrus, né d'une mère mède et d'un père persan ; et le Mède qui aidera Cyrus, est Cyaxarès, ou Darius le Mède.) Nabuchodonosor ajouta : « Plût à Dieu que ce conquérant pérît dans les abîmes ou dans la mer, ou dans quelque affreuse solitude, où l'on ne voit aucun vestige d'un homme ; et que vous ne voyiez pas les maux dont vous êtes menacés ; et plût à Dieu que moi-même j'eusse pu avoir un sort plus heureux, avant que cela lui fût venu dans l'esprit ! » Ayant dit ces choses, il disparut. On doute si ces mots, *il disparut*, marquent sa mort ; ou seulement sa fuite, ou sa retraite, qui suivit sa métamorphose en bœuf. Le nom de *Nabuchodonosor* (נבוכדראצר, *Nebuchadrezer*), peut marquer en chaldéen, *trésor défendu par le dieu Nébo. Nébo* נבי, *Deus Chaldæorum.* כדר, *Cader*, ou כדיר, *Cidor*, *acies bellica.* אצר, *Ezer*, *thesaurus*.

Les auteurs persans (*d*) racontent que Lohorasb, quatrième roi de Perse de la dynastie des Caïanides, ayant succédé à Kaikhosrot, fit de grandes conquêtes dans le Levant, et porta ensuite ses armes victorieuses jusqu'au couchant de son empire ; car il envoya en Palestine un de ses généraux, nommé *Raham*, et surnommé *Bakhtalnassar*, c'est-à-dire le *bonheur de la victoire*, duquel les Hébreux ont formé le nom de *Nabuchadnesar*, et les Grecs, celui de *Nabuchodonosor*, sous la conduite duquel toute la Syrie fut réduite à son obéissance. Le roi de Judée de la lignée de Salomon, qui régnait alors à Jérusalem, refusant de se soumettre, fut attaqué par Raham, qui battit les Juifs, prit la ville de Jérusalem, la saccagea et la ruina entièrement, après quoi il retourna en Perse, chargé de riches dépouilles, et d'un nombre presque infini de prisonniers.

D'autres historiens donnent à Nabuchodonosor le nom de Gudarz, et disent qu'il fut lieutenant-général du roi Lohorasb ; lequel ayant passé la plus grande partie de sa vie dans les parties les plus occidentales de son empire, est demeuré presque inconnu aux Hébreux et aux Arabes, pendant que Gudarz, nommé autrement Raham, ou Nabuchodonosor, a acquis une très-grande réputation, n'étant que subalterne, ou lieutenant-général des armées de Lohorasb. Mais ils conviennent tous de sa valeur et de ses grands exploits, et soutiennent que le roi Lohorasb fut contemporain des prophètes Jérémie, Daniel et Esdras. Il serait certainement fort malaisé de concilier tout cela avec ce que l'Ecriture nous apprend de Nabuchodonosor, dont elle parle toujours comme d'un des plus grands rois du monde.

Il est bon de dire ici un mot de la métamorphose de ce prince en bœuf. Il y a sur ce sujet plusieurs sentiments. Origène (*e*) a cru la chose impossible, et l'a tournée en allégorie, Bodin (*f*) a cru que Nabuchodonosor avait été réellement changé en taureau, et qu'il avait perdu non-seulement la forme et les sentiments, mais encore l'esprit de l'homme. D'autres (*g*) soutiennent que ce changement ne se fit que dans le corps et dans la forme extérieure, mais non pas dans l'âme ; le prince ayant conservé sa raison au milieu de son malheur, comme Apulée durant sa métamorphose en âne, et comme ces hommes d'Italie dont parle saint Augustin (*h*), lesquels après avoir goûté d'un fromage que leur donnaient des magiciens de ce pays-là, se trouvaient tout à coup changés en bêtes de somme ; puis, après un certain temps reprenaient leur première forme, et rentraient dans leur premier état. Quelques rabbins ont prétendu que l'âme de Nabuchodonosor avait quitté le corps de ce prince, et avait fait place pour un temps à celle d'un bœuf, qui lui avait communiqué ses sentiments, et avait imprimé à son corps les mêmes mouvements, le même goût, les mêmes inclinations que nous remarquons dans les bœufs. D'autres (*i*) n'ont reconnu dans Nabuchodonosor qu'une imagination blessée, et dans ses sujets une fascination dans les yeux qui leur fit croire aux uns et aux autres que Nabuchodonosor était changé en bœuf, et en avait la figure, quoique réellement il n'y eût rien de pareil. De même à peu près que cette jeune fille que l'on amena à saint Macaire (*j*), et que ses parents croyaient changée en jument, il n'en était rien, et saint Macaire les détrompa en faisant tomber le prestige qui trompait leurs yeux.

L'opinion la plus suivie (*k*) est que Nabuchodonosor étant tombé, par un effet de la puissance de Dieu, dans une noire mélanco-

(*a*) *Dan.* IV, 1, 2, 3, etc.
(*b*) *Ita Beros. Joseph. Ptolem.*
(*c*) *Euseb. Præpar. l.* IX, *c.* LXI.
(*d*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 518, col. 2, et 519, col. 1.
(*e*) *Origen. apud Hieronym. in Daniel.* IV.
(*f*) *Bodin. Dæmonolog. l.* II, *c.* VI.
(*g*) Vide *Maldonat. in Dan. et Tertull. de Pœnitent. c.* XII, XIII.
(*h*) *Aug. lib.* XVIII *de Civit. Dei, c.* XVIII.
(*i*) *Medina de recta in Deum fide, cap.* VII. *Vier. de Præstig. Dæmonum. l.* I, *c.* XXIV.
(*j*) *Hist Lausiaca.*
(*k*) *Hieronym. Theodoret. Maldonat. Perer. Cornel. Sanct. in Daniel. Vales. de sacr. Philosoph. c.* LXXX. *Bartholin de Morb. Bibl.*, etc.

lie, et dans la manie, s'imagina d'être devenu bœuf; comme dans la maladie qu'on appelle *lycanthropie*, un homme se persuade qu'il est changé en loup, en chien, en chat; changement qui ne subsiste que dans son cerveau altéré, et dans son imagination échauffée, puisque tous ceux qui l'environnent ne voient aucun changement dans sa figure extérieure, mais seulement dans ses inclinations, dans ses mouvements, dans ses manières; en sorte qu'il hurle comme un loup, qu'il mord, qu'il mange des viandes crues, qu'il court dans les champs, qu'il fuit la compagnie des hommes.

Ainsi Nabuchodonosor s'imaginant qu'il était devenu bœuf, broutait l'herbe comme un animal, frappait des cornes, laissait croître ses cheveux et ses ongles, meuglait, allait nu, et imitait à l'extérieur toutes les actions d'un bœuf. Ses gens étonnés d'une telle métamorphose, le lièrent comme on lie les fous et les furieux (*a*); mais enfin s'étant tiré de leurs mains, il se sauva dans les champs, y vécut nu comme un bœuf, exposé à la rosée du ciel, et aux autres injures de l'air, en sorte que son poil devint comme les plumes d'un aigle, et ses ongles comme les griffes d'un lion. Il n'en faut pas davantage pour vérifier tout ce que l'Ecriture dit de Nabuchodonosor. Il n'y avait en tout cela rien de miraculeux, sinon la prédiction de cette maladie, et son accès et sa fin, qui arrivèrent à point nommé comme le prophète l'avait prédit.

On dispute sur la durée de cette métamorphose. Les uns, comme Théodoret (*b*), soutiennent que les Perses distinguant leurs années en deux temps, l'hiver et l'été, il fallait compter de cette manière les sept années de Nabuchodonosor, qui se réduisent par là à trois et demi. Dorothée (*c*), et le faux Epiphane (*d*) disent qu'à la vérité Dieu avait condamné Nabuchodonosor à demeurer sept ans avec les bêtes; mais qu'à la prière de Daniel, Dieu réduisit les sept années à sept mois. Le faux Epiphane ajoute que comme Daniel ne cessait de prédire aux grands de Chaldée que Nabuchodonosor remonterait sur le trône, et que les courtisans se moquant de ses prédictions, afin qu'il pût les en convaincre, il obtint de Dieu par ses prières que ce terme fût abrégé. D'autres soutiennent que le prince dont nous parlons ne fut changé en bœuf que pendant vingt-sept mois; ils expliquent ces paroles de Daniel : *Donec septem tempora mutentur super eum*, de sept espaces de trois mois ; *tempus*, selon eux est un quart d'année, ou trois mois. Pierre le Mangeur ne lui donne que sept mois, qu'il partage ainsi . pendant les quarante premiers jours Nabuchodonosor demeura dans la manie, comme un insensé ; dans les quarante jours suivants, il pleura ses offenses, et pendant les quarante derniers jours, il fut rétabli de son incommodité. Il ne laissa pas, suivant le conseil de Daniel, de demeurer sept ans dans l'exercice de la pénitence, mangeant des légumes et des herbes pour expier son orgueil.

Mais il ne faut point chercher d'autre interprète à Daniel que lui-même. Il est certain que ce prophète sous le nom de *tempus*, entend un an. Par exemple, en voulant marquer un espace de trois ans et demi, il dit : *tempus et tempora, et dimidium temporis* (*e*). On trouve la même manière de parler, et dans le même sens dans l'Apocalypse (*f*).

[*Voyez* Babylone, et Daniel, note de MM. Raoul-Rochette et de Paravey.

L'histoire de Nabuchodonosor a fourni plus d'un sujet à la hiéroglyphique chrétienne. Ecoutons sur ce sujet M. Cyprien Robert : « Parmi les images des persécutions, dit-il, la plus commune est Daniel exposé nu entre deux lions, emblème des démons qui incessamment cherchent à dévorer l'homme. A genoux ou debout, il étend les bras en croix, et ce signe dompte les lions, dit saint Grégoire de Nazianze : c'est pourquoi ils regardent d'un air si soumis ce prophète appelé dans l'Ecriture l'*homme des désirs*.

» Les trois jeunes héros, Ananie, Azarias et Mizael dans la fournaise de Babylone, caressés par les flammes qui perdent en les touchant leur faculté de consumer, signifiaient la vanité de tous les efforts des tyrans pour étouffer le Christ. Ce symbole fortifiait les martyrs dans la dernière des Babylones antiques, où au milieu de tous les vices impurs, ils brûlaient du feu chaste de la passion divine, selon la pensée de saint Cyrille : *Erat caminus Ecclesiæ typus, sanctos habens tripudiantes.* Toutes les églises d'Espagne avaient l'usage, qui s'est conservé longtemps, de chanter chaque dimanche l'hymne où les trois martyrs invitent, du sein de la fournaise, la terre, le ciel, toute la nature, à célébrer leur auteur.

» Les Césars persécuteurs furent exprimés dans Nabuchodonosor (1) assis sur la chaise curule, en habit impérial, un satellite armé derrière lui et faisant adorer par un jeune homme son buste colossal comme celui des dieux, et placé au haut d'une colonne, tandis que dans le fond les trois martyrs juifs sont debout sur le brasier.

» Ailleurs, sur une peinture (2), il est vêtu en général, debout, la lance ou le long sceptre antique à la main ; derrière lui est son bourreau avec le bonnet phrygien et la hache : on voit qu'elle va agir sur les deux jeunes gens garottés, qui sont sur le devant et n'adorent pas le buste de la colonne (3). Mais Pharaon enseveli dans la mer Rouge devint la prophétie du sort qui attend les tyrans ; car, dit l'Ecriture, il ne craignait ni Dieu ni la société (4).» *Cours d'hiéroglyph. chrét.*,

(*a*) Vide *Dan.* IV, 12, *et Hieronym. in eumd. loc.*
(*b*) *Theodoret. in Dan.* IV.
(*c*) *Doroth. in Synop.*
(*d*) *Pseudo-Epiphan. de Vita et Morte Prophet.*
(*e*) *Dan.* VII, 25.

(*f*) *Apoc.* XII, 14.
(1) Bottari, planche 22.
(2) *Idem.* pl. 82.
(3) *Idem.* pl. 58.
(4) *Nec Deum timebat, nec homines.*

par M. Cyprien Robert, dans l'*Université catholique*, tom. VII, pag. 201.

Un écrivain protestant parle en ces termes de Nabuchodonosor :

« Ce prince, dit-il, est un des personnages de l'antiquité sur qui l'on a fait courir le plus de fables; son nom est devenu populaire, et c'est le sort de tous les noms qui le deviennent. L'histoire sainte, fidèle au système d'être celle seulement des Juifs, ne rapporte des événements de son règne que ceux où les Juifs sont intéressés ; ces faits s'y trouvent dispersés en plusieurs livres, et tantôt racontés, tantôt prophétisés ; ce désordre apparent, les difficultés chronologiques, les choses mémorables de ce roi, surtout ses prodigieux monuments, et plus encore des traditions fabuleuses, l'ont environné dans le lointain des âges d'une sorte de célébrité mystérieuse, qui semble en faire un être à part. Il ne faut que peu d'attention pour dissiper ce prestige, et alors il ne reste qu'un conquérant. Dans les voies de la Providence, Nébucadnetsar est l'homme choisi pour exécuter la sentence des 70 ans de captivité ; il était digne de cette tâche, pour laquelle il ne fallait employer qu'un homme et qu'un règne ; l'impression aurait été moins forte, si le trône de Juda était tombé sous les coups de plusieurs rois ; ce dominateur terrible, revenant sans cesse à la charge contre Jérusalem, selon que les temps et les crimes s'accomplissaient, représentait bien l'action de cette justice suprême, dont les condamnations s'exécutent sans obstacle et sans retard. Nous verrons comment Sédécias a comblé la mesure, comment les détails même de sa chute et de la ruine de sa capitale ont été à la fois des leçons et des châtiments, comment une captivité était la sentence la plus utile. Il suffit ici de reconnaître en ce Nébucadnetsar un de ces hommes à qui tout réussit, que la Providence envoie quelquefois au monde, comme elle jette un orage au milieu des airs pour les épurer, et qui disparaissent, laissant derrière eux quelques ruines, comme monuments de leur passage, comme avertissement aux générations futures.

» Le songe des quatre monarchies est remarquable sous tous les rapports. L'arrêt de mort contre les mages, qui ne peuvent le deviner, n'offre point de difficultés, c'est un exemple de justice orientale; mais est-il croyable que Nébucadnetsar oublie dès son réveil un songe aussi frappant, et ne s'en rappelle aucune circonstance, aucune image? Il nous semble qu'on doit voir ici une ruse, une épreuve terrible, digne d'un tyran de l'Asie (*Dan.* II, 9), et ses discours appuient cette explication. Inquiet d'une vision qui semblait menacer son règne, il veut être sûr de l'interprétation qu'il demande; il se défie, en ce grand intérêt, de la sagesse de ses mages; il pense qu'ils sont en état de deviner le songe, s'ils le sont d'en expliquer le sens; il n'en croira que ceux qui sauront faire l'un et l'autre. Cette prudence ne coûtait que quelques supplices, et ce n'était pas payer trop cher la certitude de comprendre un rêve. Ce songe, d'ailleurs, convenait à Nébucadnetsar plus qu'à tout autre monarque. C'est vers son temps que l'histoire profane commence à s'éclaircir; c'est sous son règne que les Juifs commencent à se répandre hors de leurs limites, et à se mêler aux peuples étrangers. L'époque approchait, où les trois continents allaient contracter des relations plus intimes, où les nations devaient mieux se connaître et plus se lier, où les événements simultanés devaient embrasser plus d'espace, où l'empire, passant de peuple en peuple, des Babyloniens aux Perses et aux Mèdes, de ceux-ci aux Grecs, et de ces derniers aux Romains, devait finir par envelopper dans le réseau de la domination romaine le monde connu; alors le Christ devait paraître. Il était temps de montrer que la Providence dirigeait d'avance toutes ces vastes révolutions, et c'était préparer une grande preuve du christianisme, c'était montrer un admirable accord dans les voies divines envers les Gentils et celles envers les Juifs, que de charger le prophète qui devait compter les semaines de l'attente du Messie, d'expliquer un songe représentant les quatre empires qui s'établiraient avant ce Jésus, dont le règne ne serait pas de ce monde.

» La dédicace de la statue que Nébucadnetsar fit élever dans les plaines de Dura, est considérée par plusieurs interprètes comme l'apothéose de son père, et cette conjecture paraît la plus probable. Il est vraisemblable que la statue entière n'était pas faite d'or massif, et qu'elle était du moins en partie dorée ou revêtue de lames de ce métal. Les proportions de largeur et de hauteur ne sont pas celles du corps humain. Cette ingénieuse observation est une preuve de plus en faveur de la vérité du récit ; la sculpture de l'Asie n'a jamais aimé les justes proportions. Le décret publié à cette occasion, et d'autres édits pareils rendus à l'honneur du Dieu des Juifs, sont, comme ceux des Artaxerce et des Darius, de frappants exemples du principe païen, que chaque nation a son dieu, et que le dieu d'un peuple peut être adopté par des peuples étrangers.

» On s'est livré aux plus misérables objections contre ce que l'incrédulité prend plaisir à nommer le changement de Nébucadnetsar en bête. Il ne s'agit ici d'aucune métamorphose ; ce mot absurde a été inventé pour le paganisme; il lui appartient et doit lui rester. Dans cet événement, attesté par l'histoire profane, les termes mêmes de Daniel prouvent qu'on doit voir seulement cette terrible maladie, connue sous le nom de lycanthropie, sorte d'aliénation mentale de la pire espèce, qui met à la place de la raison un vil instinct, ne laisse dans l'esprit aucun sentiment humain, et fait qu'un homme ainsi tombé ne s'occupe qu'à satisfaire ces honteux besoins qui nous sont communs avec les animaux. Cette maladie, heureusement très-rare, n'a point disparu, et s'il ne s'agit pas de cette sorte de dérangement d'esprit, que signifient les mots : mon sens me revint (*Dan.* IV, 34, 36)? La difficulté la plus grave qu'of-

fre ce point d'histoire est la durée de la maladie mentale du conquérant. On voit par le récit qu'elle eut lieu après toutes ses conquêtes et les immenses travaux qu'il fit exécuter à Babylone; entre une époque si avancée de son règne et sa mort, on a peine à trouver place pour les sept années de la maladie. Mais le terme employé (*Dan.* IV, 23 *et* 32) est vague et peut s'entendre d'une durée quelconque; il peut signifier ici l'espace d'environ deux de nos mois, manière de diviser l'année en six parties alors en usage dans l'Asie, et d'après ce compte l'aliénation de Nébucadnetsar ne se serait prolongée que pendant quatorze mois. Le but de la Providence, en envoyant au roi de Babylone cette humiliation profonde, a été de soutenir le courage et la confiance des captifs, et de rappeler aux Juifs que leur Dieu était plus puissant que leur vainqueur; quel Hébreu, pendant la durée de cette punition, ne préférait son exil au trône de Babylone, et ne devait naturellement conclure que le même bras qui, d'un seul coup, avait abattu Nébucadnetsar au rang des brutes saurait ouvrir au jour fixé, les portes de la seconde maison de servitude? Aussi, c'est un Israélite qui interprète le songe menaçant. Il faut se souvenir aussi que les deux prophètes de cette époque, Jérémie et Ezéchiel avaient prédit à ce roi tant de conquêtes, de puissance et de grandeur, et si formellement annoncé qu'il serait protégé par Dieu même dans toutes ses entreprises, que la Providence, en quelque sorte, semblait être passée de son côté. Tant d'oracles en sa faveur pouvaient ébranler la foi des Juifs, et les faire douter que le Dieu d'Abraham fût encore leur Dieu. A toute cette protection apparente, l'affreuse maladie a servi de contre-poids; il ne fallait pas moins pour que la balance fût égale.

» Que dire du caractère de ce prince? Il est remarquable que les divers conquérants de l'Asie, même jusqu'à nos jours, ont été peu différents de caractère. Dans leurs conquêtes, on voit la même ardeur, la même rapidité, la même barbarie; dans leur tyrannie, les mêmes caprices; dans leur orgueil, le même aveuglement; nous l'avons déjà remarqué, il semble que dans cette partie du monde, les monarques ne changent pas plus que les peuples. Nébucadnetsar, malgré sa réputation de cruauté, ne paraît pas avoir été plus cruel que tant d'autres; il avait le génie de son temps; la prudence avec laquelle il choisit parmi les Hébreux ses captifs, montre un conquérant qui veut tirer parti de ses guerres. Dans ses édits, tels que Daniel les rapporte, perce une brusque franchise qui n'a rien d'affecté. On peut être franc, quand on est tout-puissant, quand on n'est jamais obligé de se contraindre, et la pire espèce des despotes est celle des tyrans hypocrites. »]

(*a*) IV *Reg.* xxv. *Jerem.* xxxix *et* lii. An du monde 3416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulg. 588.
(*b*) *Jerem.* xxxix, 11... 24, *et* xl, 1... 6.
(*c*) An du monde 3420, avant Jésus-Christ 580, avant l'ère vulg. 584. Vide *Jerem.* lii, 30.

NABUSESBAN, un des généraux de l'armée de Nabuchodonosor. Il alla avec Nabuzardan, pour tirer Jérémie de prison, et pour le recommander à Godolias. *Jerem.* XXXIX, 13.

NABUZARDAN, général des armées de Nabuchodonosor, et son grand maître d'hôtel, conduisit le siége de Jérusalem, et se rendit maître de la ville, pendant que son maître était à Rébiata en Syrie (*a*). Nabuzardan lui envoya Sédécias, avec les principaux prisonniers; et ayant pillé la ville et le temple, il y mit le feu, et les réduisit en cendres (1). Il enleva tous les vaisseaux sacrés du temple, et fit mettre en pièces la mer d'airain, les deux grosses colonnes et tous les autres vaisseaux qu'on ne pouvait transporter qu'en les brisant. Il fit ensuite rassembler tous les captifs à Rama; et y ayant trouvé Jérémie et Baruch, il leur permit d'aller où ils voudraient (*b*), ainsi qu'il en avait reçu l'ordre du roi. Pour les autres captifs, il les mena à Babylone, laissant dans le pays Godolias, pour y gouverner les misérables restes du peuple de Juda.

Quelques-uns ont cru que Nabuzardan avait donné à Jérémie l'Arche d'Alliance, le chandelier d'or, les tables des parfums et des pains de proposition, et que ce prophète les alla cacher dans une caverne du mont Nébo dans la terre de Moab. Mais il n'y a rien que de très-incertain dans ce sentiment. *Voyez* notre Dissertation, où l'on examine si l'Arche d'Alliance a été dans le second temple, à la tête du premier livre des Machabées.

Quatre ans après la prise de Jérusalem (*c*), pendant que Nabuchodonosor était occupé au siége de Tyr, Nabuzardan, pour venger la mort de Godolias, ravagea la Judée, et emmena encore à Babylone sept cent quarante-cinq captifs; en sorte que le pays demeura presque entièrement désert. Il marcha ensuite contre les Ammonites, prit leur capitale, désola leur pays, et emmena captifs à Babylone leur roi et leurs princes. Depuis ce temps l'Ecriture ne nous dit plus rien de Nabuzardan.

NACHON. Il est parlé de l'aire de Nachon dans le second livre des Rois, chap. VI, ℣ 6. Ainsi *Nachon* devait être un nom d'homme, qui ne nous est connu par aucun autre endroit de l'Ecriture, sinon que, quand les bœufs qui portaient l'Arche furent arrivés à son aire, ils commencèrent à regimber; ce qui ayant mis l'Arche en danger d'être renversée, Oza y voulut mettre la main, mais le Seigneur le frappa de mort, pour punir son irrévérence. Mais d'autres traduisent l'hébreu (*d*) par *l'aire préparée*, l'aire d'Obédédom, que l'on trouva près de là, disposée pour y placer l'Arche. Les livres des Paralipomènes (*e*) lisent *l'aire de Chidon*, au lieu de l'aire de Nachon; le chaldéen simplement, *au lieu préparé*. Ce lieu, quel qu'il soit, était ou dans Jérusalem, ou fort près de Jérusa-

(*d*) עד גרן נכון.
(*e*) 1 *Par.* xii, 9.
(1) *Voyez* mon addition à l'article d'Antiochus Epiphane.

lem, et de la maison d'Obédédom, qui était dans cette ville (*a*). —[*Voyez* AIRE *de Nachon*.]

NACHOR, fils de Sarug, naquit l'an du monde 1849, avant Jésus-Christ 2151, avant l'ère vulgaire 2155. Il mourut âgé de cent quarante-huit ans, l'an du monde 1997, avant Jésus-Christ 2003, avant l'ère vulgaire 2007. Il eut pour fils *Tharé*, père d'Abraham, et il l'engendra étant âgé de vingt-neuf ans. *Genes.* XI, 22, 24.

NACHOR, fils de Tharé, et frère d'Abraham. *Genes.* XI, 26. On ne sait pas précisément l'année de sa naissance, ni celle de sa mort. Nachor épousa Melcha fille d'Aran (*b*), de laquelle il eut plusieurs fils (*c*) ; savoir : Hus, Bus, Camuel, Cased, Asan, Pheldas, Jedlaph et Bathuel. Nachor fixa sa demeure à Haran, qui est nommée *la ville de Nachor*, Genes. XXIV, 10.

NADAB, fils [aîné] d'Aaron, et frère d'Abiu, ayant présenté de l'encens au Seigneur avec un feu étranger, c'est-à-dire avec un autre feu que celui qui avait été miraculeusement allumé sur l'autel des holocaustes (*d*), fut frappé du Seigneur, aussi bien que son frère Abiu (*e*). On conjecture que peut-être les deux frères s'étaient laissé prendre de vin, parce qu'aussitôt après cet événement, le Seigneur défend l'usage du vin à ses prêtres durant le temps qu'ils sont occupés au service du tabernacle (*f*).—[*Voyez* ABIU].

NADAB, fils de Jéroboam I, roi d'Israel. Il succéda à son père dans le royaume des dix tribus, l'an du monde 3050, avant Jésus-Christ 950, avant l'ère vulgaire 954. Il ne régna que deux ans. Il fut assassiné pendant qu'il était occupé au siége de Gebbéthon, par Baasa, fils d'Ahia, de la tribu d'Issachar, qui usurpa son royaume (*g*). L'Ecriture dit de Nadab qu'il fit le mal devant le Seigneur et qu'il imita l'impiété de son père Jéroboam, qui avait fait pécher Israel.

NADAB, fils [aîné] de Séméï, et père de Saled et d'Apphaïm. I *Par.* II, 28, 30.

* NADAB, sixième fils d'Abigabaon, benjamite, un des ancêtres de Saül. I *Par.* VIII, 30; IX, 36.

NADABIA, fils de Jéchonias. I *Par.* III, 18.

[Il était fils de Salathiel, qui l'était de Jéchonias. *Voyez* mon observation sur MELCHIRAM.]

NAHABI, fils de Vapsi, un de ceux qui furent envoyés par Moïse pour considérer le pays de Chanaan. *Num.* XIII, 15.

NAHALAL. *Voyez* NAALAL.

NAHALIEL, campement des Israélites dans le désert. De Mathana ils allèrent à *Nahaliel*, et de Nahaliel à Bamoth. *Num.* XXI, 19. Eusèbe dit que Nahaliel est sur l'Arnon, et que Mathana est au delà de l'Arnon, vers l'orient, à douze milles de Médaba. *Nahaliel* signifie : Mon fleuve est le Seigneur.

[Dans sa *table chronologique* (à la tête du Ier vol. de ce Dictionnaire, pag. XV, col. 2), dom Calmet compte Bamoth pour le 43e campement, Mathana pour le 45e, et Nahaliel pour le 46e. Au mot CAMPEMENT, Mathana est, dit-il, le 46e, Nahaliel le 47e, et Bamoth le 48e. Ces deux expositions diffèrent entre elles, et celle qu'il donne dans cet article ne s'accorde ni avec l'une ni avec l'autre. Mais il y a plus, c'est que ni Bamoth, ni Mathana, ni Nahaliel ne sont des campements. *Voyez* notre addition à l'article MARCHES ET CAMPEMENTS.]

NAHAM, fils de Caleb. I *Par.* IV, 15.

* NAHAM, frère d'Odaïa, femme d'Ezra, fut père de Ceïla. I *Par.* IV, 19.

* NAHAMANI, un des principaux citoyens qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Neh.* VII, 7

NAHARAI, natif de Béroth, très-vaillant homme, écuyer de Joab. II *Reg.* XXIII, 37.

NAHASSON, fils d'Aminadab, chef de la tribu de Juda dans le temps de la sortie d'Egypte. Il fit le premier son offrande au tabernacle du Seigneur (*h*), la seconde année après la sortie d'Egypte. Il offrit un bassin du poids de cent trente sicles d'argent, un plat du poids de soixante et dix sicles, une coupe de dix sicles, aussi d'argent. Il offrit de plus un taureau, un bélier et un agneau, pour être immolés en holocauste; un bouc pour être offert pour le péché; deux bœufs ou deux taureaux, cinq moutons, cinq boucs et cinq agneaux pour le sacrifice pacifique.

NAHATH, fils de Rahuel et petit-fils d'Esaü. *Genes.* XXXVI, 13.

* NAHATH, deux lévites. I *Par.* VI, 26; II *Par.* XXXI, 13. *Voyez* ELCANA et CHONENIAS.

NAHLAT. C'est le nom de la femme de Cham, fils de Noé, selon les Orientaux.

NAHUM, le septième des douze petits prophètes, natif d'Elcésaï (*i*), petit village de Galilée, dont les ruines subsistaient encore du temps de saint Jérôme. Il y en a néanmoins (*j*) qui croient qu'Elcésaï est le nom de son père, et que le lieu de sa naissance était *Bégabor* ou *Béthabara*, au delà du Jourdain. [*Voyez* ELSECI.] On montrait autrefois le tombeau de ce prophète dans un village nommé Béthogabre, aujourd'hui Giblin, près d'Emmaüs (1). Le Chaldéen l'appelle *Nahum de Beth-kosi* (*k*) ou de *Beth-ketsi*. Mais on ignore la situation de ce lieu, aussi bien que celle de *Elcésaï*. On ne sait aucune particularité de la vie de Nahum. Sa prophétie consiste en trois chapitres qui ne forment qu'un seul discours, où il prédit la ruine de Ninive.

(*a*) II *Reg.* VI, 10.
(*b*) *Genes.* XI, 29.
(*c*) *Genes* XX, 20, 21, 22.
(*d*) *Levit.* IX, 24.
(*e*) *Levit.* X, 1, 2, 3. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.
(*f*) *Levit.* X, 8, 9, etc.
(*g*) III *Reg.* XV, 25, 26, etc.
(*h*) *Num.* VII, 12, 13. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.
(*i*) *S. Hieronym. Comment. in Nahum.*
(*j*) Vide *Epiphan. de Vita et Morte Prophet. Quidam apud Hieron. Chronic. Pascal.*
(*k*) נחום מבית קושי

(1) Les Juifs qui habitent la ville d'Elkousch, située près de Mossoul, en Mésopotamie, à peu de distance du Tigre, montrent encore le tombeau du prophète Nahum dans leurs murs. *Géographie de la Bible de Vence*, au mot *Elcès*.

Il la décrit d'une manière si vive et si pathétique, qu'il semble avoir été exprès sur les lieux pour l'annoncer.

On est partagé sur le temps auquel il a prophétisé. Josèphe (*a*) dit qu'il prédit la ruine de Ninive cent quinze ans avant qu'elle arrivât : ce qui nous obligerait de dire que Nahum a vécu au temps du roi Achaz. Les Juifs (*b*) veulent qu'il ait prophétisé sous Manassé. Saint Clément d'Alexandrie (*c*) le met entre Daniel et Ezéchiel, et par conséquent pendant la captivité. Mais nous croyons avec saint Jérôme qu'il a annoncé la ruine de Ninive du temps d'Ezéchias, et après la guerre de Sennachérib en Egypte, dont parle Bérose (*d*). Nahum parle clairement de la prise de *Noammon*, ville d'Egypte (*e*), de l'insolence de Rabsacès (*f*), de la défaite de Sennachérib (*g*); et il en parle comme de choses passées. Il suppose que Juda était encore dans son pays et qu'il y célébrait ses fêtes. Il parle de la captivité et de la dispersion des dix tribus. Tous ces caractères nous persuadent qu'on ne peut mettre Nahum avant la quinzième année d'Ezéchias, puisque l'entreprise de Sennachérib contre ce prince est de la quatorzième année de son règne.

Et comme la prise de Ninive qu'il prédit ne peut être la première, qui était arrivée sous Sardanapale, longtemps auparavant (c'est-à-dire l'an du monde 3257), il faut de nécessité l'expliquer du second siége de la même ville, formé par Nabopolassar et Astyages, l'an du monde 3378, avant Jésus-Christ 622, avant l'ère vulgaire 626. Ce qui revient à la seizième année du règne de Josias, sous lequel saint Jérôme met la ruine de Ninive (*h*). Tobie (*i*) dit que cette ville fut prise par Nabuchodonosor et par Assuérus, donnant à Nabopolassar le nom de Nabuchodonosor, et à Astyagès celui d'Assuérus.

Nahum fait une peinture merveilleuse de la ruine de Ninive. Il dit que cette ville sera ruinée par un déluge d'eaux qui l'inonderont et renverseront ses murailles (*j*). Diodore de Sicile et Athénée (*k*) racontent que, pendant que cette ville était assiégée par Bélésis et par Arbacès, sous Sardanapale, le Tigre s'enfla de telle sorte, qu'il renversa vingt stades des murailles de Ninive. Mais comme le siége dont parle ici Nahum est postérieur à la prise de Ninive sur Sardanapale, il faut dire qu'au second et dernier siége, sous Nabuchodonosor et Astyages, la même chose arriva à Ninive, les assiégeants ayant apparemment, en ce second siége, mis en œuvre et déterminé le cours des mêmes eaux qui avaient si bien réussi au premier.

Ce prophète décrit ainsi les troupes qui marchent au siége : *Le bouclier de ces braves jette des flammes de feu, les gens d'armes sont couverts de pourpre, les brides de leurs chevaux étincellent en marchant au combat, leurs chefs sont comme des gens que le vin rend intrépides.* Dans la ville tout est dans le trouble; *leurs chariots sont embarrassés, ils se brisent dans les rues en se heurtant l'un contre l'autre.* La fureur, la rage, le désespoir dont ils sont transportés font *que leurs yeux sont enflammés comme des lampes, et que leurs visages semblent lancer des foudres et des éclairs.* Ils s'animent au combat *par le souvenir de tant de grands guerriers qui* sont sortis de Ninive. *Ils feront de vains efforts pour se défendre, pour monter sur leurs murailles, pour préparer leurs machines; les portes du Tigre sont ouvertes*, ses digues *sont rompues*, ses ponts sont renversés; *le temple est détruit jusqu'aux fondements... Ninive est toute couverte d'eau comme un grand lac; ses citoyens prennent la fuite. Elle crie : Arrêtez, arrêtez; mais personne ne retourne.* Vainqueurs, *pillez l'argent, pillez l'or; ses richesses sont infinies, ses vases et ses meubles précieux sont inestimables. Ninive est prise, elle est renversée, elle est déchirée; on n'y voit que des hommes dont les cœurs se fendent d'effroi, dont les genoux tremblent, dont les corps tombent en défaillance, dont les visages paraissent tout noirs et tout défigurés.*

Où est maintenant cette caverne de lions? où sont ces retraites de lionceaux? cette caverne où le lion se retirait avec ses petits, sans que personne l'y vînt troubler. Je viens à vous, dit le Seigneur des armées; je mettrai le feu à vos chariots et je les réduirai en fumée. L'épée dévorera vos jeunes lions. Je vous arracherai ce que vous avez pris aux autres, et on n'entendra plus la voix insolente des ambassadeurs que vous envoyiez. Malheur à toi, ville de sang, pleine de rapines, de fourberies et de brigandages! J'entends déjà les fouets qui retentissent de loin, les roues qui se précipitent avec grand bruit, les chevaux qui hennissent fièrement, les chariots qui courent comme la tempête, et la cavalerie qui s'avance à toute bride. Je vois les épées qui brillent, les lances qui étincellent, une multitude d'hommes percés de coups, une défaite sanglante et cruelle, un carnage qui n'a point de fin, des monceaux de corps qui tombent *les uns sur les autres*, etc. *Voyez* ci-après Ninive.

On peut juger par cet échantillon du style de Nahum, de la vivacité de ses figures, de la force de ses expressions, de la magnificence de ses peintures. Je ne crois pas qu'on trouve rien de pareil parmi les profanes. On ignore le temps de sa mort; les Ménologes des Grecs et les Martyrologes des Latins mettent sa fête au 1[er] décembre. Pierre Natal la met néanmoins au 24 du même mois, qu'il dit avoir été le jour de sa mort, sans nous marquer de qui il tenait cette circonstance.

NAID, pays où se retira Caïn après le meurtre de son frère. *Voyez* Nod.

NAIM, ville de la Palestine, où Jésus-

(*a*) *Antiq. l.* IX, *c.* II.
(*b*) *Seder Olam. Sixt. Senens. Grot. Vat. Genebr. Mont.*
(*c*) *Clem. Alex. l.* I *Stromat. p.* 92.
(*d*) *Apud Joseph. Antiq. l.* X, *c.* I, *ad fin. p.* 330.
(*e*) *Nahum.* III, 8.
(*f*) *Nahum.* II, 13.

(*g*) *Nahum.* II, 11, *et* I, 9, 11, 13, 15.
(*h*) *Hieronym. Præfat. in Jonam*
(*i*) *Tob.* XIV, ℣ 16, *in Græco.*
(*j*) *Nahum.* I, 8, etc., II, 6, 8.
(*k*) *Diodor. l.* II. *Athen. l.* XII

Christ ressuscita le fils d'une veuve, lequel on portait en terre. Eusèbe (a) dit que cette ville était aux environs d'Endor et de Scythopolis. Ailleurs (b) il dit qu'elle est à deux milles du Thabor, vers le midi. Le torrent de Cison coule entre le Thabor et Naïm. — [Cette ville n'est nommée que dans l'Evangile. *Luc.* VII, 11. Barbié du Bocage dit qu'elle appartenait à la tribu d'Issachar, et était située au pied du mont Hermon.]

NAIN, ville ou bourg d'Idumée où Simon, fils de Gioras, se fortifia (c).

NAIOTH, près de Ramatha, où David se retira pour éviter la violence de Saül, qui cherchait à le faire mourir (d). Samuel, avec les enfants des prophètes, demeurait à Naïoth, près de Ramatha. I *Reg.* XIX, 23.

NAIS, ville dans le Grand-Champ (e). Apparemment la même que *Naïm.*

NAMSI, père de Jéhu, roi d'Israel. III *Reg.* XIX, 16.

[Il n'était pas son père, mais son grand-père. Conférez le texte indiqué avec IV *Reg.* IX, 2.]

NAMUEL, fils d'Eliab, de la tribu de Ruben, frère de Dathan et d'Abiron. *Num.* XXVI, 8.

NAMUEL, fils de Siméon, chef de la famille des Namuélites. *Gen.* XLVI, 10; *Num.* XXVI, 12; I *Par.* IV, 24.

NANÉE, *Nanœa.* Antiochus Epiphane, étant allé dans la Perse (f) avec intention de s'enrichir aux dépens des peuples, ou même de ravir l'or et l'argent qu'il trouverait dans les temples de ce pays, alla à Elymaïs, où il y avait un temple célèbre dédié à *Anaïs* ou *Nanée*, déesse du pays. Il feignit de vouloir épouser la déesse, afin qu'on ne pût lui refuser les richesses qui étaient dans son temple et qui devaient faire partie de son douaire. Les prêtres lui montrèrent tous les trésors du temple; mais lorsqu'il y voulut entrer pour s'en saisir, ils ouvrirent une porte secrète du temple, ou une ouverture qui était au lambris, et firent pleuvoir sur lui et sur ses gens une grêle de pierres; en sorte qu'ils en furent assommés. Après cela les prêtres mirent leurs corps en pièces, leur coupèrent la tête et les jetèrent dehors. C'est ce que porte le second livre des Machabées.

Mais le premier livre de la même histoire raconte (g) qu'Antiochus ayant appris qu'il y avait à Elymaïs un temple très-riche, marcha vers cette ville, dans le dessein de la prendre et de la piller; et que les citoyens, informés de sa résolution, se soulevèrent contre lui, et l'obligèrent de se retirer dans la Babylonie. Pour accorder ces deux récits, on peut dire qu'Antiochus vint à Elymaïs, et qu'il entra dans le temple de Nanée, résolu d'en piller les trésors, mais que les prêtres et les habitants s'étant mis en défense, ce prince fut obligé de se sauver, après avoir perdu une partie de ses gens, qui s'étaient avancés trop avant dans l'intérieur du temple. Ceci arriva l'an du monde 3840, avant Jésus-Christ 160, avant l'ère vulgaire 164.

Les auteurs qui ont parlé du temple d'Elymaïs sont partagés sur la déesse qu'on y adorait. Polybe et Diodore de Sicile croient que c'était *Diane* ou la lune. Appian soutient que c'est *Vénus.* Polybe l'appelle *Vénus Elyméenne.* D'autres croient que c'était *Cybèle* ou la mère des dieux. Mais le sentiment le plus commun est que c'était Diane, la même que Strabon appelle *Anaïs* ou *Anaïtis.* C'était une déesse vierge, puisqu'Antiochus feignit de la vouloir épouser; et Plutarque raconte que le roi Artaxerxès voulant ôter à son fils la belle Aspasie, dont lui-même était amoureux, la consacra à une virginité perpétuelle en l'honneur d'*Anaïs* d'*Ecbatane.*

NANNETIS. Quelques-uns donnent ce nom au mauvais riche, dont il est parlé dans *S. Luc*, XVI, 19. Mais ni l'Ecriture, ni aucun bon auteur ne le désignent sous ce prétendu nom de *Nannetis.*

NAPHAT-DOR. *Voyez* NEPHAT-DOR.

NAPHEG, fils de David, I *Par.* XIV, 6.

NAPHIS, fils d'Ismael. *Genes.* XXV, 15, et I *Par.* 1, 31.

[Ce nom de l'un des fils d'Ismael, devint celui d'un peuple. Ce peuple devait habiter dans le voisinage de l'Iturée ou d'Iéthur, et des Agaréens, puisqu'il s'allia avec eux contre les trois tribus d'au delà du Jourdain. BARBIÉ DU BOCAGE, d'après les textes indiqués et I *Par.* V, 19.]

NAPHTE, ou *Naphta*, sorte de bitume qui se trouve aux environs de Babylone. Daniel (h) dit que l'on alluma la fournaise où l'on devait jeter Misach, Sidrach et Abdénago, avec du naphte, de la poix, et d'autres matières combustibles. On croit que Noé se servit de naphte ou de bitume, pour enduire l'arche (i), et que les murs de la tour de Babel étaient liés avec un mortier, où il entrait beaucoup de naphte (j). On assure que le naphte est si subtil, et si disposé à s'enflammer, qu'il attire en quelque sorte le feu, lorsqu'on l'en approche à une certaine distance. Strabon (k) dit qu'on ne peut l'éteindre avec de l'eau commune. Pline (l) raconte que Médée brûla une femme contre laquelle elle avait conçu de la jalousie, en lui donnant une couronne abreuvée de naphte, qui s'enflamma aussitôt qu'elle s'approcha de l'autel pour sacrifier.

Le *naphte* est une espèce de *pétrole* ou fruit de roche, qui se trouve en divers endroits du monde, tantôt d'une couleur, tantôt d'une autre, selon la nature du rocher, ou de la terre qui le produit; tantôt plus liquide, et tantôt moins; toujours fort inflammable, sulfureux, gluant. Le nom de

(a) *Euseb. Onomast. in Endor.*
(b) *Idem in Naïm.*
(c) *Joseph. de Bello, l.* V, *c.* VII, *p.* 894.
(d) An du monde 2944, avant Jésus-Christ 1056, avant l'ère vulg. 1060.
(e) *Antiq. l.* XX, *c.* V.
(f) II *Mac.* I, 13, 14. Vide et I *Mac.* VI, 1, 2, etc.
(g) I *Mac.* VI, 1, 2, 3, etc.
(h) *Dan.* III, 46.
(i) *Genes.* VI, 14.
(j) *Genes.* XI, 3.
(k) *Strabo, l.* XV.
(l) *Plin. l.* II, *c.* CV.

naphte dérive du Chaldéen, ou de l'Hébreu *Noph* ou *Naph*, *stillare*, découler, parce qu'il coule et dégoutte comme un bitume, dit Pline (*a*); on en tire grande quantité de certaines sources qui sont proche la ville de Hit en Chaldée (*b*). On en trouve aussi beaucoup dans les montagnes de *Farganah* dans la province de Transoxane. Les Turcs, pour distinguer le naphte de la poix, l'appellent du mastic noir. Il y a une autre espèce de *naphte* qu'on appelle pierreuse, *naphta petræa*, parce qu'elle coule des rochers. On en trouve dans le duché de Modène, qui découle d'une roche située dans une certaine montagne. Il y en a aussi aux environs de Raguse, et même en plusieurs provinces de France, comme en Auvergne, etc. Le naphte de France est mou comme la poix, liquide, noir, de mauvaise odeur. Celui d'Italie est une espèce de pétrole, ou une huile claire, tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaune, tantôt verte, tantôt noire. Isaac Vossius a écrit une dissertation sur le naphte ancien et moderne.

* NAPLES, *Neapolis* en grec et en latin, ville de la Macédoine. *Act.* XVI, 11. *Voyez* NEAPOLIS.

NAPLOUSE, en grec *Neapolis*. C'est la même que *Sichem*, ville célèbre dans la province de Samarie, ou du moins Naplouse était très-voisine de la place de Sichem.

L'empereur Vespasien ayant rétabli Sichem, lui donna le nom de *Flavia*, qui était le nom de sa famille; on lui donna aussi le nom de *Nea-polis*, ou nouvelle ville, d'où s'est formé celui de *Naplouse* qu'elle porte encore aujourd'hui. Elle était autrefois épiscopale; maintenant elle est chef d'un petit gouvernement qui porte son nom. Le géographe Persien dit que Naplouse a été un *des oratoires d'Adam*: on sait que les habitants de Sichem se vantaient que les anciens patriarches avaient adoré Dieu sur leur montagne: *In monte Hor adoraverunt patres nostri.* (*c*) L'an 583 de l'hégire, de Jésus-Christ 1205, le fameux Saladin, après la prise de Tibériade, se rendit maître de Sichem et de Samarie. [Saladin prit ces villes et beaucoup d'autres en 1187, suivant M. Michaud, *Hist. des Croisades*, liv. VII, tom. II, pag. 266-282. Vers l'an 1200-1202, Naplouse fut détruite par un tremblement de terre. *Ibid.*, liv. XII, tom. III, pag. 255. Il ne resta debout, dans cette ville, que la rue des Samaritains.] Les Samaritains se firent un roi dans la ville de Naplouse, sous l'empire de Zénon; mais ce prince les châtia sévèrement, et fit mourir leur roi. — [Aucher-Eloi qui a traversé Naplouse au mois de juin 1831, porte de 18 à 20,000 le nombre des habitants de cette ville. *Relations de voyages*, tom. I, pag. 42.]

NARBATHA, ville capitale du canton nommé Narbathène, située à soixante stades de Césarée de Palestine (*d*). Rufin lit Nabata, dans la Samarie.

NARCISSE. Saint Paul dans son Epître aux Romains (*e*), salue *ceux qui sont de la maison de Narcisse, et qui appartiennent au Seigneur*. Ce passage ne prouve pas que Narcisse ait été chrétien, non plus que celui de l'Epître aux Philippiens (*f*), dans lequel il salue *ceux qui sont de la maison de César*, c'est-à-dire apparemment, de la maison de Néron. Origène (*g*) prétend que cette expression, *ceux qui sont de la maison de Narcisse*, prouve que toute cette maison n'était pas chrétienne. Grotius croit que Narcisse était un païen. D'autres veulent qu'il ait été chrétien. Mais comme ils soutiennent que c'était Narcisse, fameux affranchi de l'empereur Claude, ils se trompent manifestement, puisque ce Narcisse ne fut jamais chrétien; et que d'ailleurs il était mort quelques années avant que saint Paul écrivît sa lettre aux Romains. L'Ambrosiaster (*h*) dit que quelques exemplaires portaient que Narcisse était prêtre; et que si saint Paul ne le salue pas, c'est que peut-être il était alors absent. Les Grecs le font évêque d'Athènes et martyr, lui donnent le titre d'apôtre, et le mettent au nombre des septante disciples (*i*). Baronius l'a placé aussi dans le martyrologe romain au 31 octobre.

NARD, plante qui croît dans les Indes, et dont la racine est fort petite et menue. Elle pousse une tige longue et mince, et a plusieurs épis à fleur de terre; ce qui l'a fait appeler *spic-nard*. Le nard des montagnes est plus odorant que celui qui croît le long des eaux. Toutes les espèces de nard sont chaudes et dessiccatives. Elles provoquent l'urine, et resserrent le ventre, quand on les prend en breuvage. Le nard Indique, nommé communément *spica nardi*, pour être véritable, doit être de couleur jaune, tirant sur le purpurin, et avoir ses épis longuets; en sorte que les poils de l'épi soient larges et odorants. Leur goût doit être un peu âcre et amer, dessécher la langue, et laisser ensuite la bouche remplie d'une odeur assez agréable. On croit que le romarin, l'aspic et la lavande sont des espèces de nard. On faisait un parfum assez estimé avec l'épi du nard, et dont l'Ecriture (*j*) parle assez souvent. L'Epouse du Cantique dit que, *pendant que le roi se reposait, le nard dont elle était parfumée a répandu sa bonne odeur*. Et dans l'Evangile, saint Marc (*k*) parle d'un parfum *d'épi de nard*; et saint Jean (*l*) d'un parfum *de nard pistique*, que plusieurs entendent de nard pur, et non sophistiqué. Mais il y a beaucoup d'apparence que les copistes de saint Jean ont mis nard pistique, *nardi pistici*, au lieu de nard en épi, *nardi spicati*. Le *spic nard* comme on l'appelle en français, ou l'épi du nard, est le plus estimé pour faire

(*a*) *Plin. Hist. nat. l.* XXXV, *c.* XV.
(*b*) D'Herbelot, *Dictionn. Orient.*, p. 452, 656, 740.
(*c*) *Joan.* IV, 20.
(*d*) *Joseph. de Bello, l.* II, *c.* XIV.
(*e*) *Rom.* XVI, 11.
(*f*) *Philipp.* IV, 22.
(*g*) *Origen. in Rom.* XVI.

(*h*) *Ambrosiast. in Rom.* XVI, 11.
(*i*) *Menæa.* 31 *octob.*
(*j*) *Cant.* I, 11; IV, 13, 14 : נרד *Nared*, ou *nered. Græc.* Νάρδος.
(*k*) *Marc.* XIV, 3: *Nardi spicati pretiosi.*
(*l*) *Joan.* XII, 3 : *Nardi pistici pretiosi.*

des parfums; et le parfum que l'on tire de ses feuilles est beaucoup moins précieux. *Cacumina nardi in aristas se spargunt*, dit Pline (*a*); *ideo gemina dote nardi spicas et folia celebrant*.

[« Le nard, *nardus*, est un genre de plantes unilobées, de la triandrie monogynie et de la famille des graminées.... Le *nard des Indes* a l'épi cétacé, unilatéral et un peu recourbé; il est vivace. S'il faut en croire Loureiro, cette plante serait le vrai *nard indien* des anciens, et il s'étonne que Linnæus ait fait de ce vrai *nard* un *barbon;* mais Poiret observe que Loureiro n'a point vu la fleur de cette plante, dont il décrit les feuilles un peu différemment que Linnæus, qu'ainsi il n'a pu en juger que d'après leur odeur et leur saveur, ce qui ne peut pas l'autoriser à repousser l'opinion de Linnæus. Ainsi on n'est pas encore bien assuré, non-seulement de l'espèce, mais même du genre de la plante que les anciens appelaient *nard indien*, et qu'on apporte encore de Ceylan et des Moluques.... On estime le *nard*, alexitère, céphalique, stomachique, néphrétique et hystérique. On s'en sert dans les Indes pour assaisonner les poissons et les viandes, pour faire des pastilles et des sachets odorants. » Bosc, dans le *Nouv. Dict. d'hist. natur.*, publié par Déterville, tom. XV, Paris, 1803.]

NASARETH. *Voyez* NAZARETH.

NASI, ou NASCHI (*b*), c'est-à-dire, *prince*. Les Hébreux donnent ce nom aux chefs des tribus, des grandes familles, et même aux princes des peuples. Il est aujourd'hui en quelque sorte consacré pour signifier le chef, le président, le premier juge du Sanhédrin. Simon Machabée fut honoré du même titre, depuis qu'il fut affranchi de la servitude des Grecs. Il porte le nom de *nasi* dans ses médailles. Le prince ou le *nasi* du Sanhédrin était dépositaire de la loi orale ou de la tradition, que Moïse avait, selon les rabbins, confiée aux septante vieillards, qui composaient cette assemblée. Ceux qui tiennent que depuis Moïse le Sanhédrin subsista toujours, font la dignité du *nasi* aussi ancienne; ceux qui croient que le Sanhédrin est beaucoup plus récent que Moïse, tiennent par conséquent que cette dignité est aussi plus nouvelle. Quelques-uns veulent qu'Esdras soit l'instituteur de cette charge, et qu'il l'attacha à la maison de David. Hillel venu de Babylone sous le règne d'Hérode, environ trente ans avant Jésus-Christ, l'exerça avec beaucoup d'éclat. Après la ruine de Jérusalem on changea ce nom de *prince* en celui de *patriarche*, ou *chef de la captivité*. Il est important de connaître ces titres pour entendre le langage des rabbins, et des auteurs qui ont écrit sur la république et les affaires des Juifs.

NATATORIA SILOE, *la Piscine de Siloé*, en grec *Kolymbéthra Siloé*. C'est un étang qui était au pied des murailles de Jérusalem, du côté de l'orient. Les eaux de la fontaine de Siloé remplissaient cette piscine. Notre-Seigneur envoya l'aveugle-né laver ses yeux dans la piscine de Siloé (*c*). *Voyez* SILOÉ.

NATHAN, fils de David et de Bethsabée. II *Reg.* V, 14. Il fut père de Mathata, *Luc.* III, 31.

NATHAN, fameux prophète du Seigneur, qui parut dans Israel du temps de David, et qui eut beaucoup de part à la confiance de ce prince (*d*). On ignore quelle était sa patrie, et l'année en laquelle il commença à prophétiser. L'Ecriture (*e*) en parle pour la première fois à l'occasion du dessein que David conçut de construire un temple au Seigneur. Ce prince s'en ouvrit à Nathan; et le prophète, présumant qu'une si sainte résolution ne pouvait venir que de Dieu, lui répondit qu'il pouvait faire tout ce qu'il avait dans le cœur. Mais la nuit suivante le Seigneur parla à Nathan et lui ordonna d'aller trouver David, de lui dire que jusque-là il n'avait point eu de temple fixe dans Israel, qu'il n'en avait point demandé, qu'il réservait l'honneur de lui en bâtir un, non à David, mais à son fils qui devait lui succéder dans le royaume ; qu'au reste il pouvait assurer David de sa protection pour sa personne, et pour celle de ses successeurs.

Plusieurs années après (*f*), David étant tombé dans le crime avec Bethsabée, et ayant fait mourir Urie par l'épée des enfants d'Ammon, le Seigneur envoya Nathan à ce prince pour le reprendre de son péché. Nathan s'y prit d'une manière pleine de sagesse, en lui proposant une histoire feinte d'un homme riche qui, ayant plusieurs brebis et de grands troupeaux, avait néanmoins ravi de force une brebis qui appartenait à un pauvre, qui n'avait que celle-là et l'avait prise pour régaler un ami qui lui était venu de dehors. David ayant ouï le récit de Nathan, répondit : *L'homme qui a fait cette action est digne de mort ; il rendra la brebis au quadruple.* Alors Nathan lui dit : C'EST VOUS-MÊME QUI ÊTES CET HOMME. *Voici ce que dit le Seigneur: Je vous ai fait sacrer roi d'Israel, et je vous ai délivré de la main de Saül; et si cela était peu de chose, j'étais prêt à y en ajouter beaucoup d'autres. Pourquoi donc avez-vous méprisé ma parole? Vous avez ravi la femme d'Urie Héthéen, vous l'avez prise pour vous, et vous l'avez lui-même fait périr par l'épée des enfants d'Ammon. C'est pourquoi le glaive ne sortira point de votre maison ; je vais vous susciter des maux qui sortiront du milieu de votre maison; je prendrai vos femmes à vos yeux, et je les donnerai à un autre, qui dormira avec elles aux yeux de ce soleil que vous voyez : car pour vous, vous l'avez fait en secret; mais moi, je ferai cette action aux yeux de tout Israel et aux yeux de ce soleil que vous voyez.*

David répondit à Nathan : *J'ai péché contre le Seigneur*. Le prophète lui dit: *Le Seigneur*

(*a*) *Plin l.* XII, *c.* XII.
(*b*) נשיא *Princeps*.
(*c*) *Joan.* IX, 7.
(*d*) II *Reg.* XI, 5.

(*e*) II *Reg.* VII, 3, 4, etc. An du monde 2960, avant Jésus-Christ 1040, avant l'ère vulg. 1044.
(*f*) An du monde 2970, avant Jésus-Christ 1030, avant l'ère vulg. 1034. II *Reg.* VII, 1, 2, *etc.*

a aussi transféré votre péché, et vous ne mourrez point. Mais parce que vous avez fait blasphémer les ennemis du Seigneur, le fils qui vous est né de Bethsabée perdra la vie. La chose arriva comme l'avait dit Nathan, et cet endroit fait voir qu'il ne vint reprendre David qu'environ un an après son péché. La pénitence de David fut si parfaite, que le Seigneur ne tarda pas de le consoler par de nouveaux témoignages de sa bonté. Bethsabée, ayant eu un second fils, qui fut appelé Salomon, le Seigneur lui envoya Nathan (*a*), qui donna à l'enfant le nom de *Jedidiah* (*b*), c'est-à-dire, *aimé du Seigneur*. Ce fut apparemment dans cette occasion que Dieu déclara à David que Salomon serait son successeur, que ce serait lui qui lui bâtirait un temple, et qui serait l'héritier des promesses qu'il lui avait faites auparavant. *Voyez* II *Reg.* VII, 12, 13, 14, etc.

David étant parvenu à une grande vieillesse (*c*), Adonias, son fils, commença à se donner un équipage de roi et à former un parti pour se faire reconnaître roi, au préjudice de Salomon. Joab, général des troupes du roi, et Abiathar, grand prêtre, tenaient pour Adonias : mais ni le grand prêtre Sadoc, ni le prophète Nathan, ni le gros de l'armée, n'étaient point pour lui. Un jour Adonias ayant fait un grand festin à ceux de sa faction, Nathan avertit Bethsabée, mère de Salomon, de tout ce qui se passait, et lui dit : *Suivez le conseil que je vais vous donner; sauvez votre vie et celle de Salomon, votre fils. Allez trouver le roi David, et dites-lui : O roi, mon Seigneur ! ne m'avez-vous pas juré que Salomon, mon fils, régnerait après vous? Pourquoi donc Adonias règne-t-il? Pendant que vous parlerez encore, je surviendrai et j'appuierai ce que vous aurez dit.* Bethsabée exécuta de point en point tout ce que lui avait dit Nathan; et comme elle était encore avec le roi, Nathan arriva; et étant introduit en la présence de David, il lui dit : *O roi, mon seigneur ! avez-vous ordonné qu'Adonias fût votre successeur, et qu'il s'assît sur votre trône? Et ne m'avez-vous pas déclaré vous-même que ce serait Salomon qui régnerait avec vous?* En même temps il fit venir le grand prêtre Sadoc, et Banaïas, fils de Joïada, et les envoya avec le prophète Nathan, afin de sacrer Salomon pour roi d'Israel. Ils firent donc monter Salomon sur la mule du roi, et l'ayant conduit sur la fontaine de Gihon, ils le sacrèrent roi d'Israel avec de grandes réjouissances.

On ignore le temps et la manière de la mort de Nathan. Les Paralipomènes (*d*) nous apprennent que Gad et Nathan avaient écrit l'histoire de David. Les mêmes prophètes avaient aussi réglé avec David l'ordre et la disposition des ministres du temple (*e*). Enfin Nathan et Ahias de Silo avaient écrit l'histoire de Salomon (*f*). On trouve, sous le règne de Salomon, un Azarias, fils de Nathan (*g*), qui avait un emploi considérable à la cour de ce prince ; mais on ne sait s'il était fils du prophète Nathan.

Saint Epiphane, dans la Vie des prophètes, raconte une histoire tirée de quelque livre apocryphe, qui portait que Nathan, ayant su par révélation que David devait tomber dans l'adultère, se mit en chemin pour aller promptement à Jérusalem, afin de l'en détourner ; mais que le démon l'arrêta, en mettant devant lui un mort tout nu au milieu du chemin. Nathan se crut obligé de lui donner la sépulture, et pendant ce temps là David commit le crime dont on a parlé. Eupolème, dans Eusèbe (*h*), fait de Nathan un ange du Seigneur, lorsqu'il dit que l'ange nommé *Dianathan* dit à David que Dieu n'agréait pas que ce fût lui qui lui bâtît un temple.

NATHAN, père d'Igaal. II *Reg.* XXIII, 36. Il est nommé Nathan, frère de Joel. I *Par.* XI, 38. — [Double emploi avec un des suivants.]

NATHAN, père de Zabud, prêtre. III *Reg.* IV, 5.

NATHAN, père d'Azarias. III *Reg.* IV, 5.

NATHAN, fils d'Ethéï et père de Zabad, de la race de Caleb. I *Par.* IV, 36.

NATHAN, frère de Joel, I *Par.* XI, 38, un des braves de l'armée de David. C'est le même que *Nathan*, père d'Igaal, II *Reg.* XXIII, 36, — [auquel un article est déjà consacré ci-dessus].

NATHAN, un des principaux des Juifs qui revinrent de Babylone avec Esdras, et qui furent envoyés par lui vers Eddo, afin qu'il leur donnât des Nathinéens pour le service du temple. I *Esdr.* VIII, 16.

NATHANAEL, fils de Suar, chef ou prince de la tribu d'Issachar, au temps de la sortie d'Egypte. Il fit ses présents au tabernacle, comme chef de sa tribu, la seconde année de la sortie d'Egypte (*i*).

NATHANAEL, quatrième fils d'Isaïe de Bethléem, et frère de David. I *Par.* II, 14 ; I *Reg.* XVI, 6, 8, 9.

NATHANAEL, fils d'Obédédom, de la race des prêtres, sonnait de la trompette dans la cérémonie du transport de l'Arche à Jérusalem. I *Par.* XV, 24, et XXVI, 4.

NATHANAEL, docteur de la loi, que Josaphat envoya en diverses villes de son royaume pour instruire le peuple. II *Par.* XVII, 7. — [*Voyez* Ben-Hail.]

NATHANAEL, père de Séméïas, lévite, I *Par.* XXV, 9.

NATHANAEL, lévite du temps du roi Josias. II *Par.* XXV, 9.

NATHANAEL, un des principaux juifs qui revinrent de la captivité de Babylone. I *Esdr.* X, 22, et II *Esdr.* XII, 11.

NATHANAEL, disciple de Notre-Seigneur

(*a*) An du monde 2971, avant Jésus-Christ 1029, avant l'ère vulg. 1033. II *Reg.* XII, 24, 25.
(*b*) ידידיה Jedidiah, *Amabilis Domino.*
(*c*) An du monde 2989, avant Jésus-Christ 1011, avant l'ère vulg. 1015. Vide III *Reg.* I, 8, 9, 10, etc.
(*d*) I *Par.* XXIX, 29.
(*e*) II *Par.* XXV, 9.
(*f*) II *Par.* IX, 29.
(*g*) III *Reg.* IV, 5.
(*h*) *Euseb. Præpar. l.* IX, *c.* XXX.
(*i*) *Num.* I, 8; VII, 18, 19. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.

Jésus-Christ (*a*). Philippe, ayant rencontré Nathanael, lui dit: *Nous avons trouvé le Messie promis par Moïse et par les prophètes; et c'est Jésus de Nazareth, fils de Joseph.* Nathanael lui dit : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth?* Philippe lui dit : *Venez, et voyez.* Jésus, voyant venir Nathanael, dit de lui : *Voici un vrai Israélite, sans déguisement et sans artifice.* Nathanael lui dit : *D'où me connaissez-vous?* Jésus lui répondit : *Avant que Philippe vous appelât, je vous ai vu sous le figuier.* (On croit que Jésus le vit en esprit, lorsque Nathanael priait en secret sous ce figuier, et demandait à Dieu qu'il lui manifestât son Messie.) Nathanael lui dit : *Maître, vous êtes le Fils de Dieu; vous êtes le roi d'Israel.* Jésus lui répondit : *Vous croyez, parce que je vous ai dit : Je vous ai vu sous le figuier; mais vous verrez de bien plus grandes choses* (*b*).

Plusieurs ont cru que Nathanael était le même que saint Barthélemy, ainsi qu'on l'a vu sous l'article de BARTHÉLEMY; et si cela est, comme il y a assez d'apparence, il ne faut pas séparer l'un de l'autre. Les Evangélistes qui parlent de saint Barthélemy, ne disent rien de Nathanael; et saint Jean qui parle de Nathanael, ne dit rien de saint Barthélemy. Nous lisons à la fin de l'Evangile de saint Jean que le Sauveur après sa résurrection, se manifesta à saint Pierre, à saint Thomas, à Nathanael et aux fils de Zébédée, comme ils étaient occupés à la pêche dans le lac Génézareth. On ne sait point d'autres particularités de la vie, ni de la mort de ce saint homme. Il y en a (*c*) qui croient qu'il était l'époux des noces de Cana en Galilée.

NATHANIA, de la race royale de Juda, et père d'Ismael, qui tua Godolias (*d*).

NATHANIA, lévite, chef de la cinquième bande de musiciens. I *Par.* XXV, 2, 12. — [*Voyez* ASAPH.]

* NATHANIA, père de Jehudi ou Judi. *Jer.* XXXVI, 14.

* NATHANIA, fils de Salathiel et père d'Enan, rubénites et ancêtres de Judith. *Judit.* VIII, 1.

* NATHANIA. *Voyez* BEN-HAIL.

NATHAN-MELECH, eunuque ou officier de Manassé, roi de Juda. Il avait soin des chariots que ce prince impie avait consacrés au soleil (*e*).

NATHINÉENS. Ce terme vient de l'hébreu *nathan*, qui signifie *donner*. Les *Nathinéens* ou *Néthinéens* étaient des serviteurs qui avaient été donnés et voués au service du tabernacle et du temple, pour les emplois les plus pénibles, et les plus bas, comme d'y porter le bois et l'eau. On y donna d'abord les Gabaonites (*f*). Dans la suite on assujettit aux mêmes charges ceux des Chananéens qui se rendirent, et à qui on conserva la vie. On lit dans Esdras (*g*) que les Nathinéens étaient des esclaves voués par David et par les princes pour le ministère du temple; et ailleurs, qu'ils étaient des esclaves donnés par Salomon (*h*) : *Filii servorum Salomonis.* En effet on voit dans les livres des Rois (*i*), que ce prince avait assujetti les restes des Chananéens et les avait contraints à diverses servitudes; et il y a toute apparence qu'il en donna un nombre aux prêtres et aux lévites, pour leur servir dans le temple. Les Nathinéens furent menés en captivité avec la tribu de Juda, et il y en avait un grand nombre vers les portes Caspiennes (*j*), d'où Esdras en ramena quelques-uns. Au retour de la captivité, ils demeurèrent dans les villes qui leur furent assignées (*k*); il y en eut aussi dans Jérusalem qui occupèrent le quartier d'Ophel (*l*). Ceux qui revinrent avec Esdras étaient au nombre de deux cent vingt (*m*); et ceux qui suivirent Zorobabel, formaient celui de trois cent quatre-vingt-douze (*n*). Ce nombre était petit, eu égard aux charges qui leur étaient imposées. Aussi voyons-nous que dans la suite on institua une fête, nommée *la Xilophorie*, dans laquelle le peuple portait en solennité du bois au temple, pour l'entretien du feu de l'autel des holocaustes (*o*). — [Je crois qu'alors les Nathinéens étaient assez nombreux pour le service qui leur était affecté et qu'ils n'étaient pas distingués des Juifs au temps de Josèphe, qui parle d'eux comme s'ils eussent été Juifs d'origine.]

NATURE. Dans le style de l'Ecriture le nom de *nature* se prend pour l'ordre naturel établi dans le monde. Par exemple, on dit un crime *contre la nature* (*p*), parce qu'il est opposé à l'ordre établi par le Créateur pour la production des hommes : *Obsecro ne scelus hoc contra naturam operemini in virum;* et si saint Paul dit qu'on greffe un olivier franc sur un olivier sauvage *contra naturam* (*q*), on viole en quelques sorte en cela l'ordre de la nature.

NATURA se met aussi pour *nativitas* (*r*). *Nos natura Judæi*, nous sommes Juifs de naissance, et non Gentils. Et aux Ephésiens (*s*) : Nous étions par notre naissance enfants de colère; *natura filii iræ.*

LA NATURE marque aussi le sens commun, l'instinct naturel, la lumière que Dieu communique à tous les hommes en les créant. *La nature même nous enseigne* (*t*) que l'homme ne doit pas porter de grands cheveux.

LA NATURE DES ANIMAUX est ce qui les distingue des autres créatures, et ce qui les dis-

(*a*) *Joan.* I, 45, 46, etc. L'an 30 de l'ère vulgaire, peu de temps après le baptême de Jésus-Christ, et peu avant la première Pâque.
(*b*) *Joan.* XXI, 2.
(*c*) *Rupert. in Joan. Osor. serm. de S. Joan. Lightfoot. Jans.*, etc.
(*d*) IV *Reg.* XXV, 23; *Jer.* XL, 8, 14, etc.
(*e*) IV *Reg.* XXIII, 11.
(*f*) *Josue*, IX, 27.
(*g*) I *Esdr.* VIII, 20.
(*h*) I *Esdr.* II, 58.
(*i*) III *Reg.* IX, 20, 21.
(*j*) *Esdr.* VIII, 19.
(*k*) I *Esdr.* II, 70.
(*l*) II *Esdr.* III, 26.
(*m*) I *Esdr.* VIII, 20.
(*n*) I *Esdr.* II, 58.
(*o*) *Joseph. de Bello, l.* II, *c.* XVII, *seu* λα, *in Græco*, p. 811, *b*, *c*.
(*p*) *Judic.* XIX, 24. *Rom.* I, 26.
(*q*) *Rom.* II, 24.
(*r*) *Galat.* II, 15.
(*s*) *Ephes.* II, 3.
(*t*) I *Cor.* XI, 14.

tingue entre eux (*a*). *Toute la nature des bêtes, des oiseaux, des serpents* et des autres animaux a été domptée par la *nature humaine.*

Saint Pierre nous apprend que Jésus-Christ nous a rendus *participants de la nature divine* (*b*) ; il nous a mérité la qualité d'enfants de Dieu, il nous a rendus capables, avec le secours de sa grâce, de la béatitude éternelle.

* NATURE (ÉTAT DE). *Voyez* ALLIANCE.

NAVÉ. C'est le nom que les Grecs donnent à *Nun*, père de Josué. *Voyez* ci-après NUN.

* NAVIGATION. *Voyez* NOÉ.

NAZARATUS. Quelques-uns ont cru que c'était Ezéchiel, d'autres, *Zoroastre*. Pythagore eut pour maître un philosophe assyrien nommé Nazarath. *Voyez* EZÉCHIEL et ZOROASTRE.

NAZARÉEN, *Nazaræus*, ou *Nazarenus*. Ce terme peut signifier 1° celui qui est de Nazareth, un homme natif de cette ville, quel qu'il soit. 2° On a donné ce nom à Jésus-Christ et à ses disciples ; et ordinairement il se prend dans un sens de mépris ou de dérision, dans les auteurs qui ont écrit contre le christianisme. 3° On l'a pris pour une secte d'hérétiques nommés *Nazaréens*. 4° Pour un *Nazaréen*, un homme qui a fait vœu d'observer les règles du Nazaréat ; soit qu'il les observât toute sa vie, comme Samson et saint Jean-Baptiste ; soit qu'il les observât seulement pour un temps, comme ceux dont il est parlé dans les Nombres (*c*). 5° Enfin le nom de *Nazaræus*, dans quelques endroits de l'Écriture (*d*), marque un homme d'une distinction particulière, et qui possède une grande dignité dans le palais d'un prince. Il faut parler de ces Nazaréens en particulier d'une manière plus exacte.

Le nom de *Nazaréen* convient à Jésus-Christ non-seulement à cause qu'il a passé la plus grande partie de sa vie à Nazareth, et que cette ville a toujours été considérée comme sa patrie, mais aussi parce que les prophètes avaient prédit (*e*), qu'il serait nommé Nazaréen : *Ut adimpleretur quod dictum est per prophetas, quoniam Nazaræus vocabitur.* On ne trouve aucun endroit particulier dans les prophètes, où il soit dit que le Messie sera appelé *Nazaréen ;* aussi saint Matthieu ne cite-t-il que les prophètes en général. Peut-être voulait-il marquer que la consécration des Nazaréens, et la pureté dont ils faisaient profession (*f*), étaient une figure et une espèce de prophétie de celles du Sauveur ; ou bien que le nom de *Nazir* ou *Nazaréens*, donné au patriarche Joseph (*g*), était une prophétie qui devait s'accomplir dans la personne de Jésus-Christ, dont Joseph a été la figure. Enfin saint Jérôme (*h*) a cru que saint Matthieu faisait allusion à ce passage d'Isaïe (*i*) : *Il sortira un rejeton de la racine de Jessé, et une fleur* (hébreu, *nezer*) *s'élèvera de son tronc.* Cette fleur, *nezer*, et ce rejeton sont certainement Jésus-Christ, du consentement des Pères et des interprètes.

NAZARÉEN, pris comme désignant des hérétiques de ce nom, marque des chrétiens convertis du judaïsme, dont la principale erreur consistait à défendre la nécessité ou l'utilité des œuvres de la loi, et qui avaient un attachement opiniâtre aux pratiques cérémonielles des Juifs. Le nom de *Nazaréens* d'abord n'eut rien d'odieux ; on le donnait assez communément aux premiers chrétiens. Les Pères parlent souvent de l'Evangile des *Nazaréens*, qui ne diffère point de celui de saint Matthieu, qui était en hébreu ou en syriaque, entre les mains des premiers fidèles, et qui dans la suite fut corrompu par les ébionites. Ces Nazaréens conservèrent ce premier Evangile dans sa pureté. Il y en avait encore du temps de saint Jérôme (*j*), qui ne leur reproche aucune erreur. Ils étaient fort zélés observateurs de la loi de Moïse ; mais ils avaient un très-grand mépris pour les traditions des Pharisiens.

Lorsque Mahomet parut, il y avait beaucoup de Juifs en Arabie, et ils y étaient si puissants, qu'ils y possédaient plusieurs châteaux, où ils commandaient en princes (*k*). *Benschonah* remarque dans la vie de Mahomet qu'en l'année troisième de l'hégire, de Jésus-Christ 625, Mahomet fit la guerre à plusieurs princes de l'Arabie, et que les ayant subjugués, il les réduisit tous avec leurs sujets en esclavage. L'année suivante il donna un combat aux *Nazaréens* ou Nadaréens, qui étaient Juifs ; il en défit un grand nombre, et obligea les autres d'abandonner leur pays, et de se retirer dans celui de *Caïbar ;* il eut encore depuis ce temps-là plusieurs affaires avec eux ; mais enfin il leur donna quartier, et leur accorda des lettres de sauvegarde et de protection. Ces Nazaréens pourraient bien être de ces Nazaréens, ou chrétiens hébraïsants, qui parurent dans les premiers siècles du christianisme. On sait qu'avant Mahomet il y avait grand nombre de juifs et de chrétiens dans l'Arabie.

[*Voyez* CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN et GNOSTIQUES.]

NAZARÉEN, mis pour signifier ceux qui dans l'ancienne loi faisaient vœu d'une pureté particulière (*Num.* VI, 1, 2, etc., נזיר, *Nesir*), marque un homme ou une femme, qui s'engagent par vœu à s'abstenir de vin, et de tout ce qui peut enivrer ; à conserver leur chevelure sans y toucher ; à ne pas entrer dans une maison souillée par la mort d'un homme ; à n'assister à aucunes funérailles : et lorsque par hasard quelqu'un venait à mourir en leur présence, à recommencer toute la cérémonie de leur nazaréat et de leur consécration. Cette cérémonie durait ordinairement huit jours, quelquefois un mois, et même toute la vie. Quand le

(*a*) *Jacob.* III, 7.
(*b*) II *Petri*, I, 14.
(*c*) *Num.* VI, 18, 19, 20. *Amos.* II, 11, 12.
(*d*) *Genes.* XLIX, 26. *Deut.* XXXIII, 16.
(*e*) *Matth.* II, 23.
(*f*) *Num.* VI, 18, 19.
(*g*) *Genes.* XLIX, 26. *Deut.* XXXIII, 16.
(*h*) *Hieronym. in Matth.* II, 23, *et in Isai.* XI, 1.
(*i*) *Isai.* XI, *et* LX, 21.
(*j*) *Hieronym. in Isai* VIII, IX, 9 ; I, XXIX, 20 ; XXXI, 6.
(*k*) *Bibl. Orient.*, p. 475.



temps du nazaréat était accompli, le prêtre amenait la personne à la porte du temple, et cette personne offrait au Seigneur un mouton pour l'holocauste, une brebis pour le sacrifice d'expiation, et un bélier pour l'hostie pacifique. Il offrait aussi des pains et des gâteaux, avec le vin nécessaire pour les libations. Après que tout cela était immolé et offert au Seigneur, le prêtre ou quelqu'autre rasait la tête du nazaréen à la porte du tabernacle, et brûlait ses cheveux sur le feu de l'autel. Alors le prêtre mettait entre les mains du nazaréen l'épaule cuite du bélier, un pain et un gâteau ; puis le nazaréen les remettait sur les mains du prêtre, qui les offrait au Seigneur en les élevant en sa présence. Dès lors le nazaréen pouvait boire du vin, et son nazaréat était accompli.

Pour les Nazaréens perpétuels, comme étaient Samson et saint Jean-Baptiste, il paraît qu'ils étaient consacrés au nazaréat par leurs parents, et qu'ils demeuraient toute leur vie dans cet état sans boire de vin, ni sans couper leurs cheveux.

Ceux qui faisaient le vœu de nazaréat hors de la Palestine, et qui ne pouvaient arriver au temple à la fin des jours de leur vœu, se contentaient de faire les abstinences marquées dans la loi, et de se couper les cheveux au lieu où ils se trouvaient, remettant à offrir au temple par eux-mêmes ou par d'autres, lorsqu'ils en auraient la commodité, les offrandes et les victimes ordonnées dans Moïse. C'est ainsi que saint Paul étant à Corinthe, et ayant fait vœu de nazaréat, se fit couper les cheveux à Cenchrée, port de Corinthe, en attendant qu'il satisfît au reste de son vœu, quand il serait arrivé à Jérusalem. *Voyez Act.* XVIII, 18.

Lorsqu'une personne ne se trouvait pas en état de faire le vœu de nazaréat, ou n'avait pas le loisir d'en observer les cérémonies, elle se contentait de contribuer aux frais des sacrifices et des offrandes que devaient offrir ceux qui avaient fait et accompli ce vœu ; et de cette sorte elle avait part au mérite de leur nazaréat. Josèphe (*a*) voulant relever la religion d'Hérode-Agrippa, roi des Juifs, dit qu'il fit tondre plusieurs Nazaréens. Maimonide (*b*) dit que celui qui voulait ainsi participer au nazaréat d'un autre, allait au temple, et disait au prêtre : Dans tel temps un tel achèvera son nazaréat, et je ferai en tout, ou en partie, les frais de sa tonsure. Saint Paul étant arrivé à Jérusalem l'an 58 de Jésus-Christ (*c*), l'apôtre saint Jacques le Mineur lui dit que pour guérir l'esprit des Juifs convertis, à qui on avait fait entendre qu'il prêchait partout qu'il fallait absolument abandonner la loi de Moïse, il devait se joindre à quatre fidèles qui avaient fait vœu de nazaréen, et contribuer aux frais de la cérémonie, lorsqu'ils raseraient leur tête, afin que ces nouveaux convertis vissent par là qu'il continuait à garder la loi, et que tout ce que l'on avait ouï dire de lui, était faux.

NAZARÉEN, employé pour marquer un homme élevé en dignité, comme il est dit du patriarche Joseph, qu'*il était nazaréen entre ses frères* (*d*) : se prend diversement. Les uns croient qu'il signifie celui qui est couronné, choisi, séparé, distingué. *Nézer* en hébreu signifie une couronne. Les Septante traduisent ce terme par, *un chef*, ou par, *celui qui est honoré*. Nous croyons que *nazir* était un nom de dignité dans la cour des rois d'Orient. Encore aujourd'hui dans la cour de Perse (*e*), le *nézir* est le surintendant général de la maison du roi, le premier officier de la couronne, le grand économe de sa maison, de son domaine, de ses trésors. Joseph était le *nézir* de la maison de Pharaon. — [*Voyez* NAZIR.]

NAZARETH, petite ville dans la tribu de Zabulon, dans la basse Galilée, au couchant du Thabor, et à l'orient de Ptolémaïde. Eusèbe dit qu'elle est à quinze milles de Légion vers l'orient. Cette ville est très-célèbre dans les Ecritures, pour avoir été la demeure de Jésus-Christ pendant les trente-trois premières années de sa vie (*f*). C'est là où le Sauveur s'est incarné, où il a vécu sous l'obéissance de Joseph et de Marie, et d'où il a pris le nom de Nazaréen. Depuis qu'il eut commencé sa mission, il y prêcha quelquefois dans la synagogue (*g*). Mais comme ses compatriotes n'avaient point de foi en lui, et que la bassesse de sa naissance leur causait du scandale, il n'y fit pas beaucoup de miracles (*h*), et ne voulut pas même y demeurer ; de sorte qu'il fixa sa demeure à Capharnaüm pendant les dernières années de sa vie (*i*). La ville de Nazareth était située sur une hauteur, et il y avait à côté un rocher, d'où les Nazaréens voulurent un jour précipiter le Sauveur, parce qu'il leur reprochait leur incrédulité (*j*).

Saint Epiphane (*k*) dit que de son temps Nazareth n'était plus qu'une bourgade, et que jusqu'au règne de Constantin, les Juifs seuls l'habitaient, à l'exclusion des chrétiens. Adamnanus, écrivain du septième siècle (*l*), dit que de son temps on voyait à Nazareth deux grandes églises : l'une au milieu de la ville, bâtie sur deux arcades, au lieu où était autrefois la maison où notre Sauveur fut élevé. Au-dessous des deux arcades dont on vient de parler, il y avait une fort belle fontaine, qui fournissait de l'eau à toute la ville, et d'où par une poulie l'on en tirait aussi pour l'église qui était au-dessus. La seconde église de Nazareth était bâtie au lieu qu'occupait autrefois la maison où l'ange saint Gabriel annonça à la sainte Vierge le mystère de l'incarnation. Voilà ce que dit Adamna-

(*a*) *Antiq. l.* XIV, *c.* V.
(*b*) *Maimon. in Num.* VI.
(*c*) *Act.* XI, 23, 24.
(*d*) *Genes.* XLIX, 26. *Deut.* XXXIII, 16.
(*e*) Chardin, *Gouvernement des Perses*, ch. V, p. 236
(*f*) *Luc.* II, 51.
(*g*) *Luc.* IV, 16.
(*h*) *Matth.* XIII, 54... 58.
(*i*) *Matth.* IV, 13.
(*j*) *Luc.* IV, 29.
(*k*) *Epiphan. hæres.* 30, *c.* II, *p.* 136, *a*
(*l*) *Adamnan. l.* II *de Locis SS.*

nus. Saint Villibrode au huitième siècle (*a*), parle de la même église de Nazareth, et dit que les chrétiens étaient souvent obligés de la racheter, à prix d'argent, des païens qui la voulaient démolir. Phocas, qui écrivait au douzième siècle, dit qu'aussitôt qu'on est entré dans Nazareth, on trouve l'église de saint Gabriel, au-dessous de laquelle est une petite voûte, où est la fontaine près de laquelle l'ange parla d'abord à Marie. Remarquez que les Orientaux (*b*) croient que d'abord l'ange parla à Marie près d'une fontaine, et ensuite dans sa maison. Phocas ajoute qu'il y a dans la même ville une fort belle église, qui était autrefois la maison de saint Joseph. On assure que l'église de Nazareth, ou de l'Incarnation, dont nous avons parlé, et qui est soutenue sur deux arcades, subsiste encore aujourd'hui.

Au reste, tout ce que l'on vient de dire, rend fort suspecte la fameuse translation de la maison de la sainte Vierge, que l'on prétend avoir été faite en 1291 (1) de la ville de Nazareth, par le ministère des anges (*c*), dans la Dalmatie ; d'où ensuite elle fut transportée quatre ans après, au delà du golfe de Venise, dans le diocèse de Récanati, en la Marche d'Ancône, dans une terre d'une dame nommé Laurette, d'où est venu le nom de Notre-Dame de Laurette à l'église qui s'y trouva. Mais comme la situation de cette sainte maison se trouvait dans un bois, où l'on ne pouvait aller sans danger, à cause des voleurs, elle fut transportée une troisième fois à une demi-lieue de là, sur une colline ; et enfin encore un peu plus loin, où elle est aujourd'hui. Il y a beaucoup d'apparence que toutes ces différentes translations ne sont autres que des bâtiments que l'on a construits sur la forme de l'église de Nazareth ; de même qu'en plusieurs endroits on a bâti des sépulcres sur le modèle de celui de Jérusalem.

[L'an 1252, saint Louis se rendit en pèlerinage à Nazareth (Michaud, *Hist. des Croisades*, liv. XVI, tom. IV, pag. 308). Après la mort de ce saint monarque, une « petite armée de chrétiens, composée de six à sept mille hommes, s'avança sur le territoire des musulmans... Les soldats de la croix marchèrent vers la ville de Nazareth, sur les murs de laquelle ils plantèrent l'étendard de Jésus-Christ. Ils ne purent se rappeler sans indignation que Bibars (sultan d'Egypte) avait fait détruire de fond en comble l'église de cette ville, consacrée à la Vierge : Nazareth fut livrée au pillage, et tous les musulmans qu'on trouva dans la ville conquise, immolés par le glaive, expièrent l'incendie et la destruction d'un des plus beaux monuments élevés par les chrétiens en Syrie. Après cette victoire, dont on ne peut louer les croisés, les musulmans ne cessèrent point de faire des excursions sur le territoire des Francs. » (*Id. ibid.*, liv. XVIII, tom. V, pag. 92).

(*a*) Vide *in Actis SS. ord. S. Bened. t.* IV, *p.* 574.
(*b*) *Voyez* le Protévangile de S. Jacques, n. 12.
(*c*) *Voyez* l'Histoire de Laurette, par le P. Turselin.
(1) En lisant les documents originaux et contemporains de l'événement publié dans la grande histoire de Laurette, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de nier la vérité de cette translation. (S.)

M. Gillot de Kerhardène, au mois de septembre 1829, était à Nazareth, et c'est de là qu'il écrivit plusieurs lettres à l'historien des croisades. Nous allons extraire quelques passages de cette correspondance. « De Séphorie à Nazareth, dit-il, on compte, en ligne droite, une heure et demie; plus on s'éloigne de la fontaine de Séphorie, plus le sol devient inculte et rocailleux; il faut gravir, pour arriver à Nazareth, une montagne stérile qui la domine au nord-ouest. De la fontaine de Séphorie à Nazareth, on compte près d'une heure.... Les environs de Nazareth sont tristes comme les environs de Jérusalem.....

» Je suis monté sur la terrasse du couvent latin pour jouir de l'aspect de la ville et de la vallée.... On a la cité devant soi, au nord-ouest, derrière soi, un bois de nopals et le cimetière, et sur la droite, à l'est, la fontaine de la Madone; à gauche, vers le sud-ouest, la grotte d'*El-Tremore* et le ravin du *Précipice*. Comme toute la ville est sur la pente méridionale d'une montagne, elle se dessine en amphithéâtre irrégulier quand on la contemple du fond de la vallée, qui a la forme d'une *vasque* oblongue ; mais, pour en bien saisir le panorama, il faut l'examiner soit de la terrasse du couvent latin, soit des flancs lointains de la montagne opposée. De ces deux points, la perspective a quelque chose de grandiose et de monotone tout à la fois, à cause de l'uniformité de couleur.

» On voit d'abord, au milieu des maisons turques, au haut de la ville, l'église maronite qui s'étend du sud au nord ; ayant sa façade à l'est, elle a devant elle une petite place et domine toutes les terrasses environnantes; en descendant vers la droite jusqu'à la rue du Bazar, on voit l'église grecque, et, un peu plus bas, la maison de saint Joseph, où travailla Jésus. Près de l'église grecque on découvre l'ancienne synagogue où, suivant la tradition, le Christ commenta un jour de sabbat la prophétie d'Isaïe au sujet du rédempteur promis, et s'en fit l'application....

» Des trois églises chrétiennes, celle de Sainte-Marie est sans contredit la plus remarquable; en France même elle serait admirée, tant elle est gracieuse et riche. Quant aux trois mosquées, elles n'ont rien qui mérite de fixer l'attention; les nombreux minarets, comme autant de colonnes isolées, se perdent çà et là dans l'ensemble des édifices musulmans et chrétiens. Les six temples suffisent à une population de dix mille âmes, composée de chrétiens des trois rites et de musulmans. Parmi les rues sinueuses qui serpentent en montant ou en descendant sur les flancs de la montagne, on distingue la grande rue du Bazar, la rue qu'on suit en venant d'Acre et qui se prolonge jusqu'au khan du pacha, la rue qui mène de la ville à la fontaine de la Madone, située à un demi-mille du couvent latin. Les autres petites rues en zigzag, qui descendent de la ville

dans la plaine, ne se dessinent pas assez nettement pour être remarquées; Nazareth étant sans portes, sans murailles, sans fossés, toutes ces petites rues qui se croisent en tous sens et tournent autour des maisons, dont elles forment autant d'îles, restent confondues et masquées par les lignes des terrasses.

» Ville sans gloire et sans souvenirs bibliques, Nazareth n'est quelque chose que par le séjour du Christ et de la Vierge, et par les sanctuaires que les fidèles viennent y visiter....

» Sous les rois francs, Nazareth était un archevêché; cette ville est indiquée dans l'*Oriens Christianus* comme métropole de plusieurs cités, maintenant effacées de la terre. D'après les chroniques, l'archevêque de Nazareth assista au concile du royaume latin, qui se tint à Naplouse, à deux journées de Nazareth. Ce concile publia plusieurs règlements de discipline, ayant pour but la réforme du clergé..... Nazareth, qui surpasse aujourd'hui Tibériade, lui cédait alors sous le rapport de l'importance politique. Elle n'avait point de seigneur particulier, comme cette ancienne capitale de la Galilée; elle n'avait guère qu'un rang religieux, tandis que Tibériade, fière de sa position, de ses murs crénelés, de sa citadelle, avait un rang féodal. Les rôles sont bien changés; Nazareth a maintenant une population nombreuse et un mutselim; Tibériade compte à peine deux mille habitants, que tyrannise un aga turc.

» Baudoin le Lépreux, étant tombé malade à Nazareth pendant que l'armée chrétienne était campée dans la plaine de Séphorie, convoqua les barons autour de son lit de douleur, et, en présence de sa mère et du patriarche de Jérusalem, il institua Guy de Lusignan lieutenant général du royaume Vous vous souvenez aussi que Baudoin V mourut à Nazareth avant d'avoir eu la force de soutenir le glaive qui servait de sceptre aux rois latins..... Je suis forcé de terminer cette lettre sans avoir pu vous dire un mot du *Précipice*, cet abîme mystérieux où l'ingratitude précipita, comme un criminel, le Sauveur du genre humain, le plus doux des hommes. La carrière publique du Christ commença sur la montagne de Nazareth, pour finir sur le Golgotha; un essai d'agonie en Galilée précéda ainsi le drame du Calvaire, pour que les hommes, à l'exemple de Dieu, apprissent à souffrir. La souffrance est de toutes les sciences celle que le Christ a cru devoir surtout enseigner, tant cette science est nécessaire au genre humain. » (*Correspond. d'Orient*, lettre CXXXIII, tom. V.)

M. de Lamartine a aussi visité Nazareth (au mois d'octobre 1832), et a écrit à cette occasion quelques lignes que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici. Il parle d'abord, en général, de la terre du Christ et des miracles.

« A visiter les lieux consacrés par un de ces mystérieux événements qui ont changé la face du monde, on éprouve quelque chose de semblable à ce qu'éprouve le voyageur qui remonte laborieusement le cours d'un vaste fleuve, comme le Nil ou le Gange, pour aller le découvrir et le contempler à sa source cachée et inconnue; il me semblait, à moi aussi, gravissant les dernières collines qui me séparaient de Nazareth, que j'allais contempler à sa source mystérieuse cette religion vaste et féconde qui, depuis deux mille ans, s'est fait son lit dans l'univers, du haut des montagnes de Galilée, et a abreuvé tant de générations humaines de ses eaux pures et vivifiantes! C'était là la source, dans le creux de ce rocher que je foulais sous mes pieds; cette colline dont je franchissais les derniers degrés avait porté dans ses flancs le salut, la vie, la lumière, l'espérance du monde; c'était là, à quelques pas de moi, que l'homme modèle avait pris naissance parmi les hommes, pour les retirer, par sa parole et par son exemple, de l'océan d'erreur et de corruption où le genre humain allait être submergé. Si je considérais la chose comme philosophe, c'était le point de départ du plus grand événement qui ait jamais remué le monde moral et politique, événement dont le contre-coup imprime seul encore un reste de mouvement et de vie au monde intellectuel! c'était là qu'était sorti de l'obscurité, de la misère et de l'ignorance le plus grand, le plus juste, le plus sage, le plus vertueux de tous les hommes; là était son berceau! là le théâtre de ses actions et de ses prédications touchantes! de là il était sorti, jeune encore, avec quelques hommes obscurs et ignorants auxquels il avait imprimé la confiance de son génie et le courage de sa mission, pour aller sciemment affronter un ordre d'idées et de choses pas assez fort pour lui résister, mais assez fort pour le faire mourir!... De là, dis-je, il était sorti pour aller avec confiance conquérir la mort et l'empire universel de la postérité! de là avait coulé le christianisme, source obscure, goutte d'eau inaperçue dans le creux du rocher de Nazareth, où deux passereaux n'auraient pu s'abreuver, qu'un rayon de soleil aurait pu tarir, et qui aujourd'hui, comme le grand océan des esprits, a comblé tous les abîmes de la sagesse humaine et baigné de ses flots intarissables le présent, le passé et l'avenir. Incrédule donc à la divinité de cet événement, mon âme encore eût été fortement ébranlée en approchant de son premier théâtre, et j'aurais découvert ma tête et incliné mon front sous la volonté occulte et fatalique qui avait fait jaillir tant de choses d'un si faible et si insensible commencement.

» Mais, à considérer le mystère du christianisme en chrétien, c'est là, sous ce morceau de ciel bleu, au fond de cette vallée étroite et sombre, à l'ombre de cette petite colline dont les vieilles roches semblaient encore toutes fendues du tressaillement de joie qu'elles éprouvèrent en enfantant et en portant le Verbe enfant, ou du tressaillement de douleur qu'elles ressentirent en ensevelissant le Verbe mort; c'était là le point fatal et sacré du globe que Dieu avait choisi de toute éter-

nité pour faire descendre sur la terre sa vérité, sa justice et son amour incarné dans un Enfant-Dieu; c'était là que le souffle divin était descendu à son heure sur une pauvre chaumière, séjour de l'humble travail, de la simplicité d'esprit et de l'infortune; c'était là qu'il avait animé, dans le sein d'une vierge innocente et pure, quelque chose de doux, de tendre et de miséricordieux comme elle, de souffrant, de patient, de gémissant comme l'homme, de puissant, de surnaturel, de sage et de fort comme un Dieu; c'était là que le Dieu-Homme avait passé par notre ignorance, notre faiblesse, notre travail et nos misères, pendant les années obscures de sa vie cachée, et qu'il avait en quelque sorte exercé la vie et pratiqué la terre avant de l'enseigner par sa parole, de la guérir par ses prodiges, et de la régénérer par sa mort; c'était là que le ciel s'était ouvert et avait lancé sur la terre son esprit incarné, son Verbe fulminant, pour consumer jusqu'à la fin des temps l'iniquité et l'erreur, éprouver comme au feu du creuset nos vertus et nos vices, et allumer devant le Dieu unique et saint l'encens qui ne doit plus s'éteindre, l'encens de l'autel renouvelé, le parfum de la charité et de la vérité universelles.

» Comme je faisais ces réflexions, la tête baissée et le front chargé de mille autres pensées plus pesantes encore, j'aperçus à mes pieds, au fond d'une vallée creusée en forme de bassin ou de lac de terre, les maisons blanches et gracieusement groupées de Nazareth, sur les deux bords et au fond de ce bassin. L'église grecque, le haut minaret de la mosquée des Turcs, et les longues et larges murailles du couvent des Pères Latins, se faisaient distinguer d'abord; quelques rues formées par des maisons moins vastes, mais d'une forme élégante et orientale, étaient répandues autour de ces édifices plus vastes, et animées d'un bruit et d'un mouvement de vie. Tout autour de la vallée ou du bassin de Nazareth, quelques bouquets de hauts nopals épineux, de figuiers dépouillés de leurs feuilles d'automne, et de grenadiers à la feuille légère et d'un vert tendre et jaune, étaient çà et là semés au hasard, donnant de la fraîcheur et de la grâce au paysage, comme des fleurs des champs autour d'un autel de village. Dieu seul sait ce qui se passa alors dans mon cœur; mais d'un mouvement spontané et pour ainsi dire involontaire, je me trouvai aux pieds de mon cheval, à genoux dans la poussière, sur un des rochers bleus et poudreux du sentier en précipice que nous descendions. J'y restai quelques minutes dans une contemplation muette, où toutes les pensées de ma vie d'homme sceptique et de chrétien se pressaient tellement dans ma tête, qu'il m'était impossible d'en discerner une seule. Ces seuls mots s'échappaient de mes lèvres : *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.* Je les prononçai avec le sentiment sublime, profond et reconnaissant qu'ils renferment, et ce lieu les inspire si naturellement que je fus frappé, en arrivant le soir au sanctuaire de l'Eglise Latine, de les trouver gravés en lettres d'or sur la table de marbre de l'autel souterrain dans la maison de Marie et Joseph. — Puis, baissant religieusement la tête vers cette terre qui avait germé le Christ, je la baisai en silence, et je mouillai de quelques larmes de repentir, d'amour et d'espérance cette terre qui en a vu tant répandre, cette terre qui en a tant séché, en lui demandant un peu de vérité et d'amour.

» Nous arrivâmes au couvent des Pères Latins de Nazareth, comme les dernières lueurs du soir doraient encore à peine les hautes murailles jaunes de l'église et du monastère. Une large porte de fer s'ouvrit devant nous; nos chevaux entrèrent en glissant et en faisant retentir, sous le fer de leurs sabots, les dalles luisantes et sonores de l'avant-cour du couvent. La porte se referma derrière nous, et nous descendîmes de cheval devant la porte même de l'Eglise où fut autrefois l'humble maison de cette mère qui prêta son sein à l'hôte immortel, qui donna son lait à un Dieu. Le supérieur et le Père gardien étaient absents tous deux. Quelques frères napolitains et espagnols, occupés à faire vanner le blé du couvent sous la porte, nous reçurent assez froidement, et nous conduisirent dans un vaste corridor sur lequel s'ouvrent les cellules des frères et les chambres destinées aux étrangers. Nous y attendîmes longtemps l'arrivée du curé de Nazareth, qui nous combla de politesse et nous fit préparer à chacun une chambre et un lit. Fatigués de la marche et des sentiments du jour, nous nous jetâmes sur nos lits, remettant au réveil de voir les lieux consacrés, et ne voulant pas nuire à l'ensemble de nos impressions par un premier coup d'œil jeté à la hâte sur les lieux saints, dont nous habitions déjà l'enceinte.

» Je me levai plusieurs fois dans la nuit pour élever mon âme et ma voix vers Dieu, qui avait choisi dans ce lieu celui qui devait porter son Verbe à l'univers.

» Le lendemain, un Père italien vint nous conduire à l'église et au sanctuaire souterrain qui fut jadis la maison de la sainte Vierge et de saint Joseph. L'église est une large et haute nef à trois étages. L'étage supérieur est occupé par le chœur des Pères de Terre-Sainte, qui communique avec le couvent par une porte de derrière : l'étage inférieur est occupé par les fidèles; il communique au chœur et au grand autel par un bel escalier à double rampe et à balustrades dorées. De cette partie de l'église et sous le grand autel, un escalier de quelques marches conduit à une petite chapelle et à un autel de marbre éclairés de lampes d'argent, placés à l'endroit même où la tradition suppose qu'eut lieu l'Annonciation. Cet autel est élevé sous la voûte, moitié naturelle, moitié artificielle, d'un rocher auquel était adossée, sans doute, la maison sainte. Derrière cette première voûte, deux autels souterrains plus obscurs servaient, dit-on, de cuisine et de cave à la sainte famille. Ces traditions plus ou moins fidèles, plus ou moins altérées par

le besoin pieux de crédulité populaire, ou par le désir naturel à tous ces moines possesseurs d'une si précieuse relique, d'en augmenter l'intérêt en en multipliant les détails, ont ajouté peut-être quelques inventions bénévoles au puissant souvenir du lieu; mais il n'est pas douteux que le couvent, et surtout l'église, n'aient été primitivement construits sur la place même qu'occupe la maison du divin héritier de la terre et du ciel. Lorsque son nom se fut répandu comme la lumière d'une nouvelle aurore, peu de temps après sa mort, lorsque sa mère et ses disciples vivaient encore, il est certain qu'ils durent se transmettre les uns aux autres le culte d'amour et de douleur que l'absence du divin maître leur avait laissé, et aller eux-mêmes souvent, et conduire les nouveaux chrétiens aux lieux où ils avaient vu vivre, parler, agir et mourir celui qu'ils adoraient aujourd'hui. Nulle piété humaine ne pourrait conserver aussi fidèlement la tradition d'un lieu cher à son souvenir, que ne le fit la piété des fidèles et des martyrs. On peut s'en rapporter, quant à l'exactitude des principaux sites de la rédemption, à la ferveur d'un culte naissant et à la vigilance d'un culte immortel. Nous tombâmes à genoux sur ces pierres, sous cette voûte, témoins du plus incompréhensible mystère de la charité divine pour l'homme, et nous priâmes. — L'enthousiasme de la prière est un mystère aussi entre l'homme et Dieu : comme la pudeur, il jette un voile sur la pensée et dérobe aux hommes ce qui n'est que pour le ciel. Nous visitâmes aussi le couvent vaste et commode, édifice semblable à tous les couvents de France ou d'Italie, où les Pères Latins exercent aussi librement, et avec autant de sécurité et de publicité, les cérémonies de leur culte qu'ils pourraient le faire dans une rue de Rome, capitale du christianisme. On a, à cet égard, beaucoup calomnié les musulmans. La tolérance religieuse, je dirai plus, le respect religieux, sont profondément empreints dans les mœurs. Ils sont si religieux eux-mêmes et considèrent d'un œil si jaloux la liberté de leurs exercices religieux, que la religion des autres hommes est la dernière chose à laquelle ils se permettraient d'attenter. Ils ont quelquefois une sorte d'horreur pour une religion dont le symbole offense la leur, mais ils n'ont de mépris et de haine que pour l'homme qui ne prie le Tout-Puissant dans aucune langue : ces hommes, ils ne les comprennent pas, tant la pensée évidente de Dieu est toujours présente à leur esprit et préoccupe constamment leur âme. — Quinze ou vingt Pères espagnols et italiens vivent dans ce couvent, occupés à chanter les louanges de l'Enfant-Dieu et les gloires de sa Mère, dans le temple même où ils vécurent pauvres et ignorés. L'un d'eux, qu'on appelle le curé de Nazareth, est spécialement chargé des soins de la communauté chrétienne de la ville, qui compte sept à huit cents chrétiens catholiques, deux mille Grecs schismatiques, quelques maronites, et seulement un millier de musulmans. Les Pères nous conduisirent, dans le courant de la journée, aux églises maronites, à la synagogue ancienne où Jésus enfant allait s'instruire comme homme dans la loi qu'il devait purifier un jour, et dans l'atelier où saint Joseph exerçait son humble état de charpentier. Nous remarquons avec surprise et plaisir les marques de déférence et de respect que les habitants de Nazareth, même les Turcs, donnent partout aux Pères de Terre-Sainte. Un évêque, dans les rues d'une ville catholique, ne serait ni plus honoré, ni plus affectueusement prévenu que ces religieux ne le sont ici. » (*Voyage en Orient*, tom. I, pag. 310 et suiv.)]

NAZIR (נָזִיר, *Nazir*, LXX). Le patriarche Jacob dans les dernières bénédictions qu'il donna à Joseph, son fils bien-aimé, lui dit : *Que les bénédictions de votre père viennent sur la tête de Joseph, sur la tête de celui qui est comme le nazir de ses frères* (*a*). Ce même *nazir* signifie une couronne, ou celui qui est couronné, distingué, honoré, séparé, choisi. Dans l'Orient (*b*), *nézir* est un nom de dignité ; il signifie le surintendant général de la maison du roi de Perse. C'est le premier officier de sa couronne, le grand économe de son domaine, de sa maison, de ses trésors. Il a l'inspection sur les officiers de la maison du roi, sur sa table, sa garde, ses pensions. C'est à peu près ce que les anciens Perses appelaient *les yeux du roi* (*c*). Moïse donne aussi à Joseph le nom de *Nazir* dans le Deutéronome (*d*) en parlant des tribus de ses deux fils, Ephraïm et Manassé.

NEA, ou NOA, ville de la tribu de Zabulon. *Josue* XIX, 13. *Voyez* NOA.

NEAMAN, ou NÉÉMAN. C'est le même que *Naaman*. Ce terme signifie en général un grand officier de la maison d'un prince ; à la lettre, *le fidèle*. Dans l'Ecriture, il se prend quelquefois en ce sens. Par exemple, il est dit (*e*) que Moïse est le serviteur fidèle, *le nééman* dans la maison de Dieu. Dans les livres des Rois (*f*), le Seigneur dit qu'il suscitera *un nééman* dans sa Maison ; et bientôt après tout Israel reconnaît que Samuel est ce serviteur fidèle, ce *nééman*. David était *nééman*, et gendre du roi Saul (*g*). Job dit que le Seigneur ôte quand il veut l'éloquence aux *néémans*, et la sagesse aux vieillards.

NEANT, *Nihilum*. Le néant est mis quelquefois par opposition au corps, au solide, au massif; il est mis pour le vide, et pour ce qui n'est pas sensible. Job (*h*) dit que Dieu a fondé la terre sur le néant : *Appendit terram super nihilum*, sur le vide. Et Isaïe (*i*) : Dieu étend les cieux comme un rien, *extendit tamquam nihilum cœlos;* il les étend dans l'air, dans des espaces invisibles.

(*a*) *Genes.* XLIX, 26.
(*b*) Chardin, *Gouvernement des Perses*, v, p. 236.
(*c*) *Xenoph. l.* VIII, *Cyropæd. Apulæi. l. de Mundo. Chrysost. orat.* 3, *de Regno.*
(*d*) *Deut.* XXXIII, 16.
(*e*) *Num.* XII, 7. בְּכָל בֵּיתִי נֶאֱמָן הוּא *In omni domo mea fidelissimus.*
(*f*) I *Reg.* II, 35, *et* III, 20, selon l'Hébreu.
(*g*) I *Reg.* XXII, 14.
(*h*) *Job.* XXVI, 7.
(*i*) *Isai.* XL, 22.

Le Sage (*a*) dit que nous sommes nés du néant, et que nous retournerons en quelque sorte au néant : *Ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tamquam non fuerimus :* Nous disparaîtrons de dessus la terre, comme si nous n'y avions jamais été. Et Isaïe (*b*) : Vous êtes sortis du néant, et vous venez de ce qui ne subsistait point : *Ecce vos estis ex nihilo, et corpus vestrum ex eo quod non est.*

Les idoles sont souvent appelées des riens, des néants : *Qui lœtamini in nihilo* (*c*) : Vous vous réjouissez dans le néant. Et Esther (*d*) : *Ne tradas sceptrum tuum his qui non sunt :* Ne livrez point votre peuple à ces dieux qui ne sont rien. Et saint Paul (*e*) : *Idolum nihil est in mundo.*

Réduire au néant ; c'est-à-dire, exterminer, ruiner, faire périr quelqu'un : *Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus* (*f*). Et encore (*g*) : *Ad nihilum deduces omnes gentes.* Et ailleurs (*h*) : *Ad nihilum deduces tribulantes nos.*

NEAPOLIS, autrement Naplouse. C'est la ville de *Sichem*, ou du moins une ville très-voisine. Son vrai nom, comme il est marqué dans les médailles, est *Flavia Neapolis Syriœ Palœstinœ*, ou *Samariœ.* Il faut voir ci-après l'article Sichem.

NEAPOLIS, aujourd'hui *Napoli*, dont il est parlé dans le seizième chapitre des Actes des Apôtres, ℣ 11, est une ville de Macédoine, où saint Paul arriva en venant de l'île de Samothrace. De Napoli il alla à Philippes. Napoli est toute voisine des frontières de la Thrace.

NEARA. *Voyez* ci-devant Naaratha.

NEBACHAS, ou Nebahaz, dieu des hévéens. IV *Reg.* XVII, 31. On ne sait quel est ce dieu. A la lettre il pourrait marquer *Nebo le voyant*, l'oracle de Nebo. Les rabbins, suivis de plusieurs commentateurs, croient que *Nebachas* avait la forme du chien, à peu près comme *Anubis* des Egyptiens.

Omnigenumque deum monstra et latrator Anubis.

Virgil. *Æneid.* 6. *Nabac* en hébreu, signifie *aboyer*. Pour appuyer l'opinion qui veut que *Nebachas* signifie un chien, on peut remarquer que les Orientaux avaient de la vénération pour le chien ; je ne répète pas ce que j'ai dit des Egyptiens, où l'on voyait des villes entières adorer cet animal : *Oppida tota canem venerantur.* Les mages, au rapport d'Hérodote (*i*), diffèrent des prêtres égyptiens, en ce que les Egyptiens ne tuent aucun animal, à l'exception de ceux qu'ils immolent à leurs dieux ; au lieu que les mages tuent toutes sortes d'animaux, à l'exception de l'homme et du chien ; ils se font même honneur de tuer un grand nombre de reptiles, de serpents, et d'autres semblables animaux. On immolait un chien à Hécate qui est la lune ; cet animal lui était consacré.

(*a*) *Sap.* II, 2.
(*b*) *Isai.* XLI, 24.
(*c*) *Amos*, VI, 14.
(*d*) *Esth.* XIV, 11.
(*e*) I *Cor.* VIII, 4.
(*f*) *Psalm.* XIV, 4.

Il y avait aussi un chien dans les mystères de Mitras, qui est le soleil, et dans un sacrifice à cette divinité, représenté dans un ancien bas-relief, on voit un chien qui lèche le sang d'un taureau. On dit que Zoroastre a mis entre les préceptes de la charité, celui de nourrir les chiens et de les aimer. Les Perses exposaient les corps morts aux chiens, avant que de les enterrer, croyant que c'est une marque de béatitude d'être ainsi traîné des chiens. Cet animal est un symbole de la fidélité et de la vigilance. Je ne sache toutefois personne qui ait dit que le chien ait été adoré ailleurs qu'en Egypte. — [*Voyez* Chien.]

NEBAHAZ. *Voyez* Nebachas.

* NEBAI, chef du peuple au retour de la captivité. *Neh.* X, 19.

NEBALLAT, ville de Benjamin. II *Esdr.* XI, 34.

NEBO, nom d'homme. *Voyez* II *Esdr.* VII, 37 [33].

NEBO, ou NABO, ville du pays de Moab. *Item* Nébo, montagne du même pays, où Moïse mourut. *Item* Nébo, ville de Juda. *Voyez* tout cela sous Nabo. — [*Voyez* aussi Abarim.]

* NEBUCHADNEZAR. C'est ainsi que les Juifs prononcent le nom de *Nabuchodonosor*.

NEBSAN. Ville de Juda. *Josue*, XV, 62. L'Hébreu lit *Nipsan*.

NECEB, ville de la tribu de Nephtali. *Josue*, XIX, 33. C'est la même qu'*Adami*.

NECESSITE. Ce terme se prend non-seulement pour le besoin où l'on peut se trouver de certaines choses, mais aussi pour l'embarras, la peine, l'inquiétude où l'on se trouve, soit qu'on soit affligé intérieurement, ou attaqué au dehors par ses ennemis, ou dans l'irrésolution et la perplexité, etc. Il répond quelquefois à l'hébreu *zarah*, *angustia*, à *mezucah*, *coarctatio* (*j*). Souvent saint Jérôme a mis dans la Vulgate le mot de *necessitas*, pour marquer une chose qu'il fallait faire sur-le-champ ; mais surtout dans les Psaumes (*k*) *necessitates* est mis pour *angustiœ*. Dans le livre de la Sagesse chapitre XVIII, 21, il est dit qu'Aaron *restitit irœ, et finem imposuit necessitati ;* fit cesser cette dure plaie dont Dieu avait frappé son peuple, à l'occasion de la révolte de Coré. Et ailleurs XIX, 4 : *Ducebat illos digna necessitas ;* les Egyptiens étaient comme entraînés dans leur malheur par une espèce de fatalité ou de nécessité, dont ils s'étaient rendus dignes par leur endurcissement.

Saint Paul parle souvent des nécessités des saints, ou des nouveaux fidèles qui étaient dans une vraie et réelle pauvreté.

Le nom de *nécessaire*, ne marque pas toujours une nécessité absolue, mais une nécessité de bienséance, ou de devoir, ou simplement une chose utile et avantageuse. Par exemple, *Necesse est ut veniant scandala* (*l*) ;

(*g*) *Psalm.* LVIII, 9.
(*h*) *Psalm.* LIX, 14.
(*i*) *Herodot. l.* I.
(*j*) *Judic.* XI, 7.
(*k*) *Psalm.* XXIV, 17.
(*l*) *Matth.* XVIII, 7.

Il faut qu'il arrive des scandales. Dieu permet qu'il en arrive, et il en sait tirer sa gloire. Et dans Tobie (*a*) : *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te :* Il fallait, il était expédient que vous fussiez éprouvé par la tentation. Et dans saint Luc (*b*): *J'ai acheté une maison de campagne, il est nécessaire*, il est convenable *que je l'aille visiter*, etc.

NECHAO, ou Néchos, roi d'Egypte. Ce prince porta ses armes jusque sur l'Euphrate, et conquit la ville de Carchémise. Il est connu dans l'Ecriture et dans Hérodote. Cet historien dit (*c*) que Néchos était fils de Psammétichus, roi d'Egypte, et que lui ayant succédé au royaume, il mit sur pied de grandes armées de terre, et équipa des flottes tant sur la Méditerranée que sur la mer Rouge; qu'ayant livré la bataille aux Syriens près la ville de Magdolum, il demeura victorieux, et se rendit maître de la ville de Cadytis. Or Cadytis est, dit-il, une grande ville qui appartient aux Syriens de Palestine. On est partagé sur cette ville de Cadytis. Les uns veulent que ce soit Cadès dans l'Arabie Pétrée; d'autres, Jérusalem, qui est, dit-on, nommée *Cadyta* ou *Cadytis*, la ville sainte, à cause du temple qui y était; d'autres, la ville de Cédès en Galilée, dans la tribu de Nephtali. On est aussi fort partagé sur la ville de *Magdole*. *Voyez* son article.

L'Ecriture nous raconte toute l'expédition de Néchao dans un plus grand détail. Ce prince s'étant mis en campagne (*d*) pour faire la guerre aux Assyriens ou aux Babyloniens, et pour prendre la ville de Carchémise, autrement *Cercusium*, sur l'Euphrate, Josias, roi de Juda, qui était tributaire du roi de Babylone, marcha pour s'opposer à son passage. Néchao, qui n'en voulait pas à lui, lui envoya dire : Qu'y a-t-il entre vous et moi, roi de Juda? Ce n'est pas contre vous que je viens aujourd'hui : mais je marche contre une autre maison, à qui le Seigneur m'a ordonné de faire la guerre. Cessez donc de vous opposer à moi, de peur que le Seigneur ne punisse votre résistance. On croit que Néchao (*e*) avait reçu ordre de Jérémie de marcher contre Carchemise. Mais Josias n'écouta point les remontrances de Néchao, et il lui livra la bataille à Mageddo, où il reçut la blessure dont il mourut. Le peuple de Jérusalem établit en sa place Joachaz roi de Juda, et Néchao passa promptement, sans s'arrêter, dans la Judée.

Mais au retour de son expédition, qui fut très-heureuse, il s'arrêta à Réblata dans la Syrie, et y manda Joachaz roi des Juifs; il le déposa, le chargea de chaînes, l'envoya en Egypte, et étant venu à Jérusalem, établit roi en sa place Eliachim ou Joakim, et condamna le pays à lui payer cent talents d'argent, et un talent d'or. Jérémie (*f*) nous apprend que la ville de Carchémise fut reprise sur Néchao par Nabopolassar roi de Babylone, la quatrième année de Joackim roi de Juda ; de sorte que Néchao ne jouit de sa conquête que quatre ans. Josèphe (*g*) ajoute que le roi de Babylone, poursuivant sa victoire, assujettit à sa domination tout le pays qui est entre l'Euphrate et l'Egypte, à l'exception de la Judée. Ainsi Néchao fut réduit dans les limites de son propre pays. — [*Voyez* Pharaons, *vingt-sixième dynastie.*]

NECHILOTH. Ce terme se trouve à la tête du cinquième psaume; il signifie les *danses* ou les *flûtes*. Ce psaume est adressé au maître qui présidait aux danses qui se faisaient dans certaines cérémonies de religion, ou à la bande des musiciens qui jouaient de la flûte. On peut traduire le titre du psaume cinquième de cette sorte : *Psaume de David adressé au maître de la musique qui préside aux danseuses* ou *aux flûtes*.

NECROMANCIE (*h*), ou magie noire, qui consiste à évoquer les mânes des trépassés. L'Ecriture parle au long de l'apparition de Samuel à Saül, lorsque ce prophète fut évoqué par une magicienne du village d'Endor. *Voyez* I *Reg.* XXVIII, 7. Le terme de *nécromancie* ne se trouve pas dans l'Ecriture; mais Moïse défend de consulter les devins, et ceux qui consultent les morts (*Deut.* XVIII, 11 ; דרש על חמותים) : *Non inveniatur in te, qui quærat a mortuis veritatem.* La magicienne qui évoqua Samuel, est nommée (I *Reg.* XXVIII, 7, 8, 9. בעלת אוב) *Baalath-ob*, maîtresse d'ob. Ce terme, *ob* est connu dans l'Ecriture, pour marquer un devin, un magicien, un nécromancien, et ces gens qui parlaient du ventre, et qui trompaient les simples, en leur faisant croire que les morts leur parlaient du fond de la terre. *Votre voix sera comme celle d'un ob, qui parle du fond de la terre*, dit Isaïe (*i*), en parlant à Jérusalem. Vous gémirez, et vous n'oserez pousser qu'une voix obscure, entrecoupée, et comme sortant du fond de la terre. Ces sortes de nécromanciens étaient condamnés à la mort par la loi de Moïse (*j*); et Saül, en exécution de cette loi, les avait fait chasser (*k*) du pays. Mais on voit par les livres des Rois et des Paralipomènes (*l*) qu'ils ne furent que trop fréquents dans la suite, et que la loi était fort mal observée sur cet article, comme sur beaucoup d'autres.

Les rabbins croient que les nécromanciens employaient les os de morts pour faire leurs évocations, et qu'ils prenaient principalement le crâne, lui offraient de l'encens, et ne cessaient d'invoquer les mânes, jusqu'à ce que le mort leur apparût, ou qu'un démon prenant la figure du mort, se présentât, ou leur parlât. Dans l'histoire de la Pythonisse

(*a*) *Tob.* xii, 13.
(*b*) *Luc.* xiv, 18.
(*c*) *Herodot. l* II, *c.* clviii.
(*d*) An du monde 3394, avant Jésus-Christ 606, avant l'ère vulg. 610. II *Par.* xxxv, 20, *et* IV *Reg.* xxiii, 29, 30, etc.
(*e*) Vide III *Esdr.* i, 28. *Tradit. Hebr. in Paralip. Grot. in Paral.* xxxv.
(*f*) *Jerem.* xlvi, 2.
(*g*) *Antiq. l.* X, *c.* vii.
(*h*) Νεκρομαντεία. La divination par le moyen des morts.
(*i*) *Isai.* xxix, 4.
(*j*) *Levit.* xx, 6. *Deut.* xviii, 11.
(*k*) I *Reg.* xviii, 3, 8, 9.
(*l*) IV *Reg.* xxi, 6; xxiii, 24, *et* I *Par.* x, 13, *et* II *Par.* xxxiii, 6, *et Isai.* viii, 19, *et* xix, 3.

d'Endor, on ne voit pas que cette nécromancienne ait employé autre chose que des paroles. Plusieurs ont cru que dans l'art des nécromanciens, il n'y avait que de la fourberie de leur part, ou tout au plus de l'illusion de la part du démon ; et que jamais on n'évoquait réellement les trépassés. Il y en a même qui veulent que Samuel n'ait apparu ni à Saül, ni à la Pythonisse ; mais que cette magicienne ait abusé de la crédulité de ce prince, et du trouble où il était, pour lui persuader que Samuel lui était apparu, et qu'il lui avait parlé. On peut voir sur cela notre dissertation sur l'apparition de Samuel à Saül, au commencement du commentaire sur les livres des Rois, et les auteurs que nous y avons cités.

NEERDA, ville de la Babylonie, ou de la Mésopotamie. Les Juifs y avaient une école célèbre. Les deux frères Asinée et Anilée, connus dans l'*Histoire* de Josèphe (*a*), étaient natifs de Néerda ; et les Juifs de Mésopotamie, persécutés à cause d'eux, furent obligés de se retirer à Nisibe et à Néerda, vers l'an 40 de Jésus-Christ, ou de l'ère vulgaire.

NEGINOTH. Ce terme se trouve à la tête de quelques psaumes (*b*). Il signifie des instruments à cordes, que l'on touchait avec les doigts, ou des joueuses d'instruments; et l'on peut traduire les titres des psaumes où ce terme se rencontre, par : *Psaume de David au maître de la musique, qui préside sur les instruments à cordes.*

*NEGRES. *Voyez* Cham.

NEHEL, ou *Néhélam*, ou plutôt ; *Nahal*. Séméias faux prophète de Juda, était de Néhélam. *Jerem.* XXIX, 24. Le nom de *Néhélamith* peut signifier un songe. Ainsi *Séméias Néhélamite* peut signifier Séméias le rêveur. Nous connaissons une ville de *Néhélal* ou *Nahalal*, dans la tribu de Zabulon. *Josue*, XIX, 15. Voyez aussi *Judic.* I, 30, *Naalol.* C'est peut-être de là qu'était *Séméias.*

NEHEL-ESCOL, le *torrent du raisin* (נחל אשכל, *Vallis Botri*), ou la *vallée du raisin* On donna ce nom à la vallée de la terre promise où les envoyés des Israélites cueillirent un raisin, que l'on rapporta au camp de Cadès, sur un bâton porté par deux personnes. Voyez *Num.* XIII, 25. Le terme hébreu *Néhel* ou *Nachal*, signifie une vallée, ou un torrent. Néhel-escol était vers le midi de la terre promise.

NEHEMIE, fils d'Helcias ou de Chelcias, naquit à Babylone, durant la captivité. Il était, selon les uns (*c*), de la race des prêtres ; et, selon les autres (*d*), de la tribu de Juda, et de la famille royale. Ceux qui soutiennent le premier sentiment, se fondent sur un passage des Machabées (*e*), où il est dit que le prêtre Néhémie offrit des sacrifices : *Jussit sacerdos Nehemias aspergi sacrificia aqua.* Et dans le chapitre X, ỹ. 1 et 10 d'Esdras [lisez de Néhémie], il est encore compté au nombre des prêtres : *Signatores fuerunt Nehemias, Sedecias, Saraias*, etc., *hi sacerdotes.* Mais ceux qui croient qu'il était de la race des rois de Juda, disent 1° que Néhémie ayant gouverné la république des Hébreux assez longtemps, il y a toute apparence qu'il était de la tribu qui avait jusqu'alors donné des rois aux Juifs. 2° Néhémie nomme ses frères Hanani et quelques autres Juifs qui arrivèrent à Babylone pendant qu'il y était, et qui lui racontèrent le triste état où était leur patrie. 3° La qualité d'échanson du roi de Perse que possédait Néhémie, est encore une preuve qu'il était d'une naissance illustre. 4° Enfin il s'excuse d'entrer dans l'intérieur du temple, apparemment parce qu'il n'était que laïque (*f*) : *Un homme comme moi*, dit-il, *entrera-t-il dans le temple, sans qu'il lui en coûte la vie ?*

Quant à ce que l'on a rapporté des Machabées, où il est nommé *prêtre*, on répond que le texte grec ne porte pas le nom de *prêtre*, mais seulement que Néhémie ordonna aux prêtres de faire leurs fonctions (II. *Mac.* I, 21. Ἐκέλευσε τοὺς ἱερεῖς Νεεμίας ἐπιῤῥᾶναι τῷ ὕδατι τάτε ξύλα, καὶ τὰ ἐπικείμενα). Quant à ce qu'on dit qu'il signe avec les prêtres, on répond qu'il le fait en qualité de chef et de gouverneur des Juifs; ce qui lui donnait un rang ou égal, ou presqu'égal à celui des prêtres. Enfin on ne trouve le nom de Néhémie dans aucun catalogue, ni dans aucune généalogie des prêtres hébreux.

L'Ecriture lui donne souvent le nom d'*Athersata* (*g*), c'est-à-dire, l'*Echanson* (1), parce qu'il possédait cet emploi dans la cour du roi *Artaxerxès à la longue main.* Il avait pour la patrie de ses pères une très-grande tendresse, quoiqu'il ne l'eût jamais vue ; et un jour quelques Juifs, qui étaient venus de Jérusalem, lui ayant rapporté l'état où cette ville était réduite ; que ses murs étaient abattus et ses portes brûlées, et que les Juifs étaient l'opprobre des nations, il en fut très-sensiblement affligé; il jeûna, il pria, il s'humilia devant le Seigneur, afin qu'il lui plût favoriser le dessein qu'il avait de demander au roi la permission de rebâtir Jérusalem (*h*). Le temps de son service étant arrivé, il présenta, selon sa coutume, la coupe au roi avec un visage morne et inquiet (*i*). Le roi en conçut du soupçon et craignit qu'il n'eût quelque mauvais dessein. Mais Néhémie lui ayant exposé le sujet de sa douleur, Artaxerxès lui accorda la permission d'aller à Jérusalem, et d'en réparer les murs et les

(*a*) Vide *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* XII.
(*b*) *Psal.* LXV, 1. למנצח בנגינות.
(*c*) *Est. Mald. Tir. Menoch.*
(*d*) *Euseb. Isidor. Geneb.* in *Chronic. Scalig. ad Euseb Chronic. Rab. Abraham in Cabal.*
(*e*) II *Mac.* I, 18, 21.
(*f*) II *Esdr.* VI, 11.
(*g*) I *Esdr.* II, 63, *et* II *Esdr.* VII, 65. תרשתא *tirsata.*
(*h*) II *Esdr.* I, 1, 2, 3, etc. An du monde 3550, avant Jésus-Christ 450, avant l'ère vulg. 454.
(*i*) II *Esdr.* II, 1, 2, 3, etc.
(1) « Raschi dit que le nom d'*Hatarschata* (הת־שתא) fut donné à Néhémie, parce qu'on lui permit de boire, en sa qualité d'échanson, du vin des païens, רשת שתא, *permis de boire.* Nous préférons à cette explication singulière celle de Gésénius, qui prend le ה pour un article, et dit que *trischata* est le titre de dignité du gouverneur, *torsch*, mot persan qui signifie *sombre*, sévère. » M. Cahen, *Esdr.* II, 63. *Voyez* Athersata.

portes; à condition toutefois qu'il reviendrait à la cour dans un certain temps marqué. On lui fit expédier des lettres adressées aux gouverneurs de delà l'Euphrate, avec ordre à eux de lui fournir les bois nécessaires pour couvrir les tours et les portes de la ville, et la maison de Néhémie, qu'on établissait gouverneur de la Judée.

Néhémie arriva à Jérusalem (*a*) avec ces lettres et ces pouvoirs, et y fut trois jours sans rien dire à personne du sujet de son voyage. Mais la nuit du troisième jour, il fit le tour de la ville, et visita les murailles, pour savoir en quel état elles étaient. Après cela il assembla les principaux du peuple, leur montra ses pouvoirs et ses lettres, et les exhorta à entreprendre le rétablissement des portes et des murs de la ville. Il trouva tout le monde disposé à lui obéir ; et aussitôt on commença l'ouvrage. Les ennemis des Juifs, jaloux de ces heureux commencements, s'en raillèrent d'abord : mais enfin voyant que les principales brèches étaient réparées, ils employèrent et les ruses, et les menaces, pour détourner Néhémie de son entreprise, et même pour le faire périr. Les Juifs qui demeuraient au dehors en avertirent Néhémie; et pour se tenir toujours en garde contre leurs attaques, il fit poster une partie de ses gens en armes derrière les murs, pendant que les autres travaillaient ayant leurs armes auprès d'eux, afin d'être tout prêts, en cas d'alarmes, pour se mettre en défense (*b*). Ses ennemis, voyant leur dessein découvert, n'osèrent employer la force ; mais ils mirent en œuvre la ruse, et tâchèrent de l'attirer dans une embuscade à la campagne, où ils disaient qu'ils voulaient terminer leurs différends à l'amiable (*c*). Mais Néhémie leur fit dire que l'ouvrage qu'il avait commencé, demandant nécessairement sa présence, il ne pouvait les aller trouver. Il fit la même réponse à quatre députations de suite qu'ils lui firent sur le même sujet.

Sanaballat, le principal des ennemis des Juifs, lui écrivit avec ses associés, que le bruit s'était répandu qu'il ne faisait rebâtir les murs de Jérusalem, que dans la vue d'en faire une forteresse, pour y soutenir sa révolte; et qu'on disait aussi qu'il apostait de faux prophètes favorables à ses desseins, qui publiaient parmi le peuple qu'il fallait l'élire pour roi du pays : que pour arrêter le cours de tous ces mauvais bruits, ils lui conseillaient de les venir trouver, pour en conférer ensemble, et pour prendre les mesures convenables. Néhémie, sans se troubler, répondit que toutes ces accusations étaient fausses et inventées à plaisir. Il découvrit presqu'en même temps qu'un faux prophète nommé Séméias, était gagné par ses ennemis, et que quelques-uns des principaux de la ville avaient des liaisons secrètes avec eux. Tout cela ne fut pas capable de le décourager. Il continua son ouvrage, et l'acheva heureusement cinquante-deux jours après qu'on eut commencé à y travailler (*d*).

Alors il fit la dédicace des murs, des tours et des portes de Jérusalem, avec la solennité et la magnificence que cette action demandait ; il sépara les prêtres, les lévites et les princes du peuple en deux bandes, dont l'une marchait du côté du midi, et l'autre du côté du septentrion, sur les murs. Les deux bandes devaient se rencontrer dans le temple. La marche était accompagnée de voix et du son de toutes sortes d'instruments de musique. Lorsque tout le monde fut arrivé au temple, on y lut la loi, on y offrit des sacrifices, et on y fit de grandes réjouissances (*e*). Et comme la fête des Tabernacles se rencontra dans le même temps, on la célébra avec grande solennité. Néhémie ayant remarqué que l'enceinte de la ville était trop grande pour le nombre d'habitants qui y étaient, il ordonna que les principaux de la nation y fixeraient leur demeure, et fit tirer au sort, pour y faire établir aussi la dixième partie de tout le peuple de Juda (*f*). Alors il s'appliqua à corriger les abus qui s'étaient glissés dans la république : il réprima la dureté des riches qui tenaient en esclavage les fils et les filles des plus pauvres et des plus malheureux, et qui gardaient leurs champs, que ces misérables avaient été obligés de leur engager ou de leur vendre (*g*)

Un autre abus qu'Esdras avait déjà tâché, mais inutilement, de corriger, était celui des mariages contractés avec des femmes étrangères et idolâtres. Néhémie réussit à les faire rompre, et à renvoyer les femmes que l'on avait prises contre la disposition de la loi (*h*). Ayant aperçu que les prêtres et les lévites, ne recevant plus les revenus ordonnés par la loi, pour leur entretien et subsistance, avaient été obligés de se retirer chacun où ils avaient pu, ce qui était cause que le ministère du temple ne se faisait plus avec la décence et la majesté convenables, il obligea les peuples à payer exactement aux ministres du Seigneur ce qui leur était dû, et ordonna aux prêtres et aux lévites de se trouver dans le saint lieu, pour y faire leurs fonctions (*i*). Il rétablit l'observation du sabbat, qui avait été fort négligée à Jérusalem, et empêcha les étrangers d'y venir vendre, en tenant les portes de la ville fermées ce jour-là (*j*). Et pour perpétuer, autant qu'il serait possible, le bon ordre qu'il avait rétabli dans Juda, il engagea les principaux de la nation à renouveler solennellement l'alliance avec le Seigneur. La cérémonie s'en fit dans le temple, et on en dressa un acte qui fut signé des principaux des prêtres et du peuple (*k*).

(*a*) II *Esdr.* II, 11, 12, 13, etc.
(*b*) II *Esdr.* IV, 7, 8, etc.
(*c*) II *Esdr.* VI, 1, 2, 3, etc.
(*d*) II *Esdr.* VI, 8-15.
(*e*) La même année du monde 3550, avant Jésus-Christ 450, avant l'ère vulg 454. *Voyez* II *Esdr.* VIII et XII.
(*f*) II *Esdr.* XI.
(*g*) II *Esdr.* V, 1, 2, 3.
(*h*) II *Esdr.* IX.
(*i*) II *Esdr.* XIII, 10, 11, etc.
(*j*) II *Esdr.* XIII, 15, 16, etc.
(*k*) II *Esdr.* IX, X. An du monde 3551, avant Jésus-Christ 449, avant l'ère vulg. 453.

On lit dans les livres des Machabées (*a*) que Néhémie envoya chercher le feu sacré, que les prêtres, avant la captivité de Babylone, avaient caché dans un puits sec et profond ; mais que n'y ayant trouvé, au lieu de feu, qu'une eau boueuse et épaisse, il la fit répandre sur l'autel ; que le bois qui avait été arrosé de cette eau, s'enflamma aussitôt que le soleil commença à paraître, et que ce miracle étant venu à la connaissance du roi de Perse, ce prince fit fermer de murailles le lieu où le feu avait été caché, et accorda aux prêtres beaucoup de grâces et de grands priviléges. On voit, dans les mêmes livres (*b*) que Néhémie amassa une bibliothèque, où il mit tout ce qu'il put trouver de livres des prophètes, de David et des princes, qui avaient fait des présents au temple ; enfin il retourna à Babylone, ainsi qu'il l'avait promis au roi Artaxerxès, vers la trente-deuxième année de ce prince (*c*). De là il revint à Jérusalem, où il mourut en paix (*d*), après avoir gouverné le peuple de Juda pendant environ trente ans.

Le second livre, qui est dans les Bibles latines sous le nom d'Esdras, porte dans l'Hébreu celui de Néhémie. Cet auteur y parle presque toujours en première personne ; et d'abord, en le lisant, il paraît qu'il l'écrivait, pour ainsi dire, jour par jour, et qu'il y mettait tout ce qui lui arrivait. Mais quand on lit ce livre avec réflexion, on y remarque diverses choses qui n'ont pu avoir été écrites par Néhémie. Par exemple, on y cite des mémoires où étaient écrits les noms des prêtres du temps de Jonathan, fils d'Eliasib, et même jusqu'au temps de Jeddoa ou Jaddus, qui vivait sous Darius Codomanus et sous Alexandre le Grand. Il y a donc beaucoup d'apparence que Néhémie écrivit des mémoires de son gouvernement, lesquels sont cités dans le second livre des Machabées (*e*) : *Inferebantur autem in descriptionibus et Commentariis Nehemiæ hæc eadem ;* et que c'est de ces mémoires que l'on a tiré ce qui fait le gros de ce livre. *Voyez* notre Préface sur le second livre d'Esdras, où nous examinons tout cela dans un plus grand détail.

* NÉHÉMIE, fils d'Azboc, citoyen considérable qui contribua largement à la reconstruction de Jérusalem, au retour de la captivité. *Neh.* III, 16.

NEHIEL, ville de la tribu d'Aser. *Josue,* XIX, 27.

NEILA, bourg dans la Batanée. *Euseb. Onomast.*

NEMBROD ou NEMROD, fils de Chus, puissant chasseur devant le Seigneur (*f*). C'est ce que l'Ecriture dit de lui. Il commença à se rendre puissant sur la terre, et il donna lieu à ce proverbe : *Un grand chasseur devant le Seigneur, comme Nembrod.* Sa chasse n'était pas seulement aux bêtes sauvages, il s'employa aussi à assujettir les hommes, à les prendre, à les faire mourir, à les réduire sous sa domination. Ezéchiel (*g*) donne le nom de *chasseurs* à tous les tyrans (1). Le commencement de l'empire de Nembrod fut Babylone. Il y a assez d'apparence qu'il fut un des plus ardents entrepreneurs du bâtiment de la tour de Babel, et qu'y étant demeuré depuis la dispersion des hommes, il bâtit Babylone au même endroit ou aux environs du lieu où était cette fameuse tour. De là il étendit sa domination sur le pays voisin, et régna à *Arach*, à *Achad*, à *Chalanne*, dans la terre de Sennaar. On peut voir ce que nous avons dit de chacun de ces lieux dans leurs articles particuliers.

Moïse ajoute : *De ce pays sortit Assur, qui bâtit Ninive, et le lieu nommé les Rues de la ville, et Chalé, et Résen, entre Ninive et Chalé* (2). Ce que Bochart entend encore de Nembrod. Il traduit l'hébreu de cette sorte : *De ce lieu-là il sortit pour aller en Assyrie, où il bâtit Ninive, Réhobot, Chalé et Résen*, c'est-à-dire que Nembrod ayant établi le commencement de sa domination à Babylone et dans le pays de Sennaar, il s'avança vers l'Assyrie, et y bâtit de puissantes villes, qui étaient comme des forteresses, pour contenir les peuples sous son obéissance. L'Ecriture ne nous dit rien davantage de Nembrod.

Quelques rabbins (*h*) expliquent en bonne part ce qui est dit de ce monarque, qu'il était *grand chasseur devant le Seigneur*, en disant qu'il avait une adresse et une force particulières pour la chasse, et qu'il offrait au Seigneur le gibier qu'il y prenait. On avoue que ces mots : *Devant le Seigneur*, se prennent ordinairement en bonne part, pour exagérer les bonnes qualités de quelqu'un ; mais, en cet endroit, la plupart des interprètes les prennent en mauvaise part, de même que ce qui est dit de ceux de Sodome, qu'ils étaient de grands pécheurs devant le Seigneur (*i*), *peccatores coram Domino nimis ;* et de *Her*, fils aîné de Juda, qu'il était un très-méchant homme devant le Seigneur : *Nequam in conspectu Domini* (*j*).

Quelques-uns ont confondu Nembrod avec Bélus, fondateur du royaume de Babylone, et avec Ninus, fondateur de celui de Ninive ; mais l'un et l'autre sont beaucoup plus jeunes que Nembrod. Les auteurs profanes ont embelli l'histoire de Bacchus par plusieurs caractères tirés de celle de Nembrod. Par exemple, le nom de *Nebrodeus* ou *Nebrodus*, donné à Bacchus, vient visiblement de Nembrod, quoique les Grecs le dérivent d'une peau de chevreau, dont ils prétendent que Bacchus était revêtu. Le nom de *Bacchus*

(*a*) II *Mac.* I, 19, 20, 21, etc.
(*b*) II *Mac.* II, 13, 14.
(*c*) II *Esdr.* V, 14 ; XIII, 6. An du monde 3563, avant Jésus-Christ 437, avant l'ère vulg. 441.
(*d*) Vers l'an du monde 3580, avant Jésus-Christ 420, avant l'ère vulg. 424.
(*e*) II *Mac.* II, 13.
(*f*) *Genes.* X, 8, 9.
(*g*) *Ezechiel.* XXXII, 30.
(*h*) *Aben-Ezra, Kimchi.* Vide et *Grot.*
(*i*) *Genes.* XIII, 13.
(*j*) *Genes.* XXXVIII, 7.
(1) *Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. I, pag. 27, 28.
(2) *Voyez* ma remarque au mot ASSUR. (S.)

peut aussi dériver de *Bar-Chus*, fils de Chus, parce que Nembrod était effectivement fils de Chus. Les Grecs donnent à Bacchus le nom de *Chasseur*, ainsi que Moïse le donne à Nembrod. Les expéditions de Bacchus dans les Indes sont formées sur les guerres que Nembrod fit dans la Babylonie et dans l'Assyrie. *Nembrod*, en hébreu, signifie *un rebelle.* On lui attribue la première invention du culte idolâtre rendu aux hommes (1).

L'histoire de Nembrod est ornée de fables, par les auteurs persans (*a*). Les uns le confondent avec *Zhohac*, premier roi de la dynastie de ces princes qui ont régné immédiatement après le déluge. D'autres veulent que Nembrod soit le même que *Caïcaous*, second roi de la seconde dynastie de Perse, nommée des Caïanides. Les historiens de Perse le font régner plus de cent cinquante ans, et disent qu'il conçut le dessein téméraire d'escalader le ciel ? Ce qui est pris de ce que l'Ecriture raconte des enfants de Noé, qui entreprirent *de bâtir une tour dont le sommet parvînt jusqu'au ciel.* L'auteur du livre intitulé *Malem* raconte ainsi cette histoire : Nembrod ayant vu que le feu où il avait fait jeter Abraham ne l'avait point endommagé, résolut de monter au ciel, pour y voir ce grand Dieu que lui prêchait Abraham. En vain ses courtisans voulurent le détourner de cette entreprise ; il s'obstina à en venir à bout.

En même temps il commanda qu'on lui bâtît une tour, toute la plus haute qu'on pourrait. On y travailla pendant trois ans. Il monta tout au haut, et fut fort étonné de se voir aussi éloigné du ciel que s'il fût demeuré sur la terre. Sa confusion s'augmenta, lorsque, le lendemain, on vint lui annoncer que sa tour était renversée. Il ordonna qu'on en bâtît une plus forte et plus haute ; mais elle eut le même sort que la première. Alors il forma la résolution ridicule de se faire porter au ciel, dans un coffre de bois, par quatre de ces oiseaux monstrueux que les anciens auteurs d'Orient nomment *kerkès*, et dont ils font souvent mention dans leurs romans.

Nemrod fit donc dresser ces oiseaux à porter ce coffre, et s'y étant mis il erra et vola quelque temps dans les airs ; mais à la fin les kerkès le portèrent si rudement contre une montagne, qu'elle en fut tout ébranlée. Cet accident ne le rendit pas plus sage, il continua à persécuter les saints et les adorateurs du vrai Dieu ; ce qui fut cause que Dieu lui ôta, par la division qui se mit parmi ses sujets et par la confusion des langues, la plus grande partie de ceux qui lui obéissaient. Ceux qui lui demeurèrent attachés périrent presque tous par une nuée de moucherons que Dieu envoya contre eux. Lui-même fut tourmenté pendant quatre cents ans par un de ces insectes qui lui entra dans le cerveau, et qui lui causa de si grandes douleurs qu'il était obligé de se faire battre la tête avec un maillet, pour pouvoir prendre quelque repos.

On tient que Moïse fait Nemrod fils immédiat de Chus. Les Persans le font fils de Chanaan et frère de Chus. Eutychius, patriarche d'Alexandrie, dit que Nembrod est le premier auteur de la religion des mages, et des adorateurs du feu. — [*Voyez* ABRAHAM, ACHAD, BABYLONE, CHAM, IDOLATRIE, LIBER, § VI, NINIVE, NOÉ.]

NEMRA, ou NIMRA, ville de la tribu de Gad, ou plutôt de Ruben, à l'orient de la mer Morte (*b*). [Le géographe de la Bible de Vence la croit plutôt de la tribu de Gad. *Voyez* BETH-NEMRA et l'article suivant.] Eusèbe, sur le nom de *Nebra*, dit qu'il y a un grand bourg dans la Batanée, nommé *Nabara*. Je ne doute pas que *Nemra*, *Nimra*, *Nimrim* et *Beth-Nemra* ne soient la même ville. Jérémie parle de *Nemrim* (*c*) et de ses belles eaux ; Isaïe (*d*) parle aussi des *eaux de Nemrim*. Saint Jérôme (*e*) dit que Nemrim est située sur la mer Morte, et que son nom de *Nemrim* vient de l'amertume de ses eaux, qui n'ont contracté cette qualité que depuis la désolation de cette ville, qui avait été annoncée par les prophètes Isaïe et Jérémie.

* NEMRIM (EAUX DE). *Voyez* NEMRA. Suivant Barbié du Bocage, les *Eaux de Nemrim* étaient un petit torrent de la tribu de Ruben, qui courait se jeter dans le Jourdain.

* NEMROD. *Voyez* NEMBROD.

NEOMENIE. Ce terme vient du grec (*f*), et signifie premier jour du mois. On sait que les Hébreux avait une vénération particulière pour le premier jour de chaque mois ; et Moïse ordonne pour ce jour-là certains sacrifices particuliers (*g*). Mais il n'ordonne pas qu'on le chôme. Aussi ne peut-on pas montrer que les anciens Juifs en aient regardé l'observation comme un précepte. C'était une fête de pure dévotion ; il semble que dès le temps de Saül on faisait ce jour-là quelque repas de famille et de réjouissance (*h*), puisque David devait se trouver à la table du roi, et que Saül trouva mauvais qu'il ne s'y fût pas présenté. Moïse insinue qu'outre les victimes qu'on y offrait toujours au nom de la nation, chaque particulier y faisait aussi des sacrifices de dévotion (*i*). Le commencement du mois s'annonçait au son des trompettes, que l'on sonnait en offrant les sacrifices solennels (*j*). Mais la néoménie la plus solennelle de toutes, était celle du commencement de l'année civile, à la tête du mois *Tizri* (*k*). Ce jour était sacré ; on n'y faisait aucune œuvre servile, on y offrait des holocaustes particuliers, et on y sonnait des trompettes du temple.

(*a*) *Bibl. Orient.*, p. 668.
(*b*) *Num.* XXXII, 3.
(*c*) *Jerem.* XLVIII, 34.
(*d*) *Isai.* XV, 6.
(*e*) *Hieronym. in Isai.* XV, 6.
(*f*) Νεομηνία Néoménie, nouveau mois, premier jour du mois.
(*g*) *Num.* XXVIII, 12, 12.
(*h*) I *Reg.* X, 5 *et* 18.
(*i*) *Num.* X, 10.
(*j*) *Ibid.*
(*k*) *Levit.* XXIII, 24. *Num.* XXIX, 1, 2, 3, etc.
(1) *Voyez* mon ouvrage déjà indiqué.

Dans le royaume des dix tribus, les gens de bien s'assemblaient quelquefois chez les prophètes pour ouïr leurs instructions. La femme de Sunam, hôtesse d'Elisée, voulant aller voir ce prophète, son mari lui dit : Pourquoi y allez-vous aujourd'hui, puisque ce n'est ni jour de sabbat, ni de Néoménie (*a*)? Isaïe (*b*) déclare que le Seigneur a en horreur les Néoménies, les sabbats et les autres jours de fêtes et d'assemblées des Juifs, qui n'étaient pas d'ailleurs fidèles à observer ses lois. Ezéchiel (*c*) dit que les holocaustes qui s'offraient le jour de la Néoménie étaient fournis aux frais du roi; et que ce jour-là on devait ouvrir la porte orientale du parvis des prêtres (*d*). Judith ne jeûnait point les jours de fête et de Néoménie (*e*). Les Juifs d'aujourd'hui ne tiennent la Néoménie que comme une fête de dévotion, que chacun peut garder ou ne pas garder (*f*). Ils croient qu'elle regarde plutôt les femmes que les hommes. Les femmes s'abstiennent de leur travail, et on fait un peu meilleure chère que les autres jours. Dans les prières de la Synagogue, on lit depuis le psaume CXIII jusqu'au CXVIII ; on tire le rouleau de la Loi, et on y lit à quatre personnes; on fait aussi mémoire du sacrifice qui s'offrait ce jour-là au temple. Le soir du sabbat qui suit le renouvellement de la lune, ou un autre soir suivant, lorsqu'on aperçoit le croissant, tous les Juifs s'assemblent et font une prière à Dieu, le nommant Créateur des planètes, et le Restaurateur de la nouvelle lune; puis se haussant vers le ciel, ils demandent à Dieu qu'ils soient exempts de tous malheurs; et après avoir fait mention de David, ils se saluent et se séparent.—[*Voyez* ASSEMBLÉES.]

Spencerus (*g*) a fait une longue dissertation sur la Néoménie, dans laquelle il montre fort bien que les gentils ont autrefois honoré le premier jour du mois, en l'honneur de la lune. Il en voudrait conclure que les Hébreux ont imité cette pratique des peuples étrangers et idolâtres : mais il ne le prouve nullement, et il est bien plus probable que c'est des Hébreux que les autres nations ont pris cette pratique, ou même que, sans vouloir imiter les Hébreux, elles ont jugé à propos d'honorer la lune au commencement du mois, lorsqu'elle commence à paraître. Le culte de la lune a été très-commun chez presque tous les peuples idolâtres.

NÉOPHYTE. Ce terme vient du grec Νεόφυτος, de νεός, *novus, et* φυτός, *plantatus, satus*, et signifie à la lettre, *nouvellement semé* ou *planté*. On donne ce nom aux nouveaux convertis à la religion, aux nouveaux baptisés. Saint Paul (*h*) ne veut pas que l'on établisse évêque un néophyte, *de peur*, dit-il, *qu'il ne s'élève d'orgueil, et qu'il ne tombe dans la même condamnation que le diable*, que Lucifer qui, au commencement de sa création, fier des éminentes qualités qu'il voyait dans lui-même, s'enfla d'orgueil, et fut précipité dans l'enfer (*i*). Un homme qui se voit si promptement élevé en dignité se flatte aisément, et se persuade qu'il vaut beaucoup mieux que les autres, ou que l'on a grand besoin de son service, puisqu'on se hâte ainsi de l'employer. De là la présomption et l'orgueil, et le jugement de Dieu qui résiste aux superbes.

NEPHAT-DOR, ou NAPHAT-DOR, canton de la Palestine, aux environs de la ville de *Dor* ou *Dora*, sur la Méditerranée. *Voyez Josué*, XI, 2; XII, 23. [Le géographe de la Bible de Vence remarque que, selon l'Hébreu, la troisième partie de ce canton fut donnée à la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jos.* XVII, 11.] *Benabinadab*, gendre de Salomon, était gouverneur ou intendant de Nephat-Dor. III *Reg.* IV, 11. Saint Jérôme, dans Josué, traduit *Nephat-Dor* par *Regiones Dor*, les cantons de Dor; ou *Provincia Dor*, la province de Dor.

NEPHEG, fils de David. II *Reg.* V, 15, et I *Par.* III, 7.

* NEPHEG, fils d'Isaar, et petit-fils de Lévi. *Exod.* VI, 21.

NEPHI. C'est le nom que plusieurs donnaient au lieu où Néhémie trouva l'eau boueuse, qui était dans le puits où le feu sacré avait été caché. II *Machab.* I, 36. Les exemplaires varient sur le mot *Nephi*. Le Syriaque et le Grec de l'édition romaine lisent *Naphtaï*; le manuscrit alexandrin et les autres exemplaires grecs, *Nephtar*. — [*Voyez* NEPHTAR.]

NEPHTALI, sixième fils de Jacob et de Bala, servante de Rachel. Le nom de *Nephtali* vient de l'hébreu *phatal*, qui signifie lutter, combattre, faire effort, supplanter. Lorsque Rachel lui imposa le nom, elle dit (*Genes.* XXX, 8. נפתולי אלהים נפתלתי עם אחת גם יכלתי) : *J'ai lutté contre ma sœur par une lutte de Dieu, et j'ai remporté la victoire.* J'ai combattu contre elle à la manière des lutteurs qui cherchent à se renverser; j'ai fait de grands efforts, et je suis enfin sortie victorieuse. Nous ne savons aucune particularité de la vie de Nephtali. Ses fils furent (*j*) Jaziel, Guni, Jézer et Sallem. Le patriarche Jacob dans la bénédiction qu'il donne à son fils Nephtali, lui dit (*k*) : *Nephtali est comme un cerf échappé; il parle avec beaucoup de grâces.* La plupart des rabbins et des commentateurs expliquent cela de *Barac*, qui était de la tribu de Nephtali, et qui, ayant d'abord témoigné la timidité d'un cerf, en refusant de marcher contre les Chananéens, à moins que la prophétesse Débora ne vînt avec lui (*l*), imita dans la suite la vitesse du cerf en poursuivant l'ennemi; il signala

(*a*) IV *Reg.* IV, 23.
(*b*) *Isai.* I, 14.
(*c*) *Ezech.* XLV, 17. Vide *et* I *Par.* XXIII, 31, *et* II *Par.* VIII, 13.
(*d*) *Ezech.* XLVI, 1, 2.
(*e*) *Judith.* VIII, 6.
(*f*) *Buxtorf Synag. Jud. c.* XVII. Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. III, c. II.
(*g*) *Spencer de Legib. Hebr. ritualib. l.* III, *c.* I. *Dissert.* 4.
(*h*) I *Timoth.* III, 6.
(*i*) Vide *Chrysost. homil.* 10 *in* I *Timoth. p.* 1571.
(*j*) *Genes.* XLVI, 24.
(*k*) *Genes.* XLIX, 21.
(*l*) *Judic.* IV, 5.

son éloquence, dans le beau cantique qu'il composa avec Débora, pour rendre grâces à Dieu de sa victoire.

Les Septante expliquent autrement le texte de la Genèse (Νεφθαλὶ στέλεχος ἀνειμένον ἐπιδιδοὺς ἐν τῷ γεννήματι κάλλος) : *Nephtali est comme un arbre qui pousse des branches nouvelles, et dont les rejetons sont beaux.* Ce sens me paraît pour le moins aussi bon que celui que l'on suit ordinairement. Jacob loue la grande fécondité de Nephtali et la beauté de sa race. Nephtali n'eut que quatre fils; et cependant, au sortir de l'Egypte, sa tribu était composée de cinquante-trois mille quatre cents hommes capables de porter les armes. Moïse (*a*) dans la bénédiction qu'il donne à la même tribu, lui dit : *Nephtali jouira en abondance de toutes choses, il sera comblé des bénédictions du Seigneur; il possédera la mer et le Midi*, c'est-à-dire, la mer de Génézareth, qui était au midi du partage de cette tribu. Son terrain était très-fertile en froment et en huile. Il s'étendait dans la basse et dans la haute Galilée, ayant le Jourdain à l'orient, les tribus d'Aser et de Zabulon au couchant, le Liban au septentrion, et la tribu d'Issachar au midi.

La tribu de Nephtali était campée dans le désert, au septentrion du Tabernacle, entre les tribus de Manassé et de Dan (*b*). Après le partage que Josué fit de la terre promise, les enfants de Nephtali n'exterminèrent pas tous les Chananéens qui étaient dans leur pays (*c*); ils aimèrent mieux les y laisser, et leur faire payer tribut. Les Nephtalites, comme les plus avancés vers le septentrion du pays, furent aussi des premiers attaqués, et des premiers emmenés captifs par les rois d'Assyrie (*d*). Isaïe (*e*) leur prédit qu'ils verront la lumière du Messie, et qu'ils seront des premiers éclairés de l'Evangile. En effet, notre Sauveur prêcha plus souvent et plus longtemps dans la Galilée, et en particulier dans la tribu de Nephtali (*f*) que dans aucun autre endroit de la Judée. On lit dans le *Testament des douze patriarches* quelques particularités de la vie de Nephtali, et quelques prédictions qu'on lui attribue: mais ce livre est reconnu pour apocryphe, et il n'est d'aucune autorité parmi les savants.

NEPHTAR. C'est le nom que Néhémie donna au lieu où avait été caché le feu sacré, et où l'on trouva une eau boueuse qui, ayant été répandue sur le bois de l'autel, s'alluma dès que le soleil commença à paraître. Ce nom peut dériver du chaldéen *petir* (פטיר *purus*), *azymus*, pur, sans mélange; ou, en lisant *necphar*, de l'hébreu *caphar* (כפר *expiavit*), expier, purifier, nettoyer. — [*Voyez* Nephi.]

NEPHTOA. Fontaine de Nephtoa, dans la tribu de Benjamin (*g*) [ou plutôt sur la frontière de cette tribu et de celle de Juda]. On montre aux voyageurs une fontaine que l'on dit être celle de Nephtoa, et près de laquelle il y avait autrefois une église dédiée à l'honneur de saint Jean-Baptiste; parce que l'on croyait que la demeure de Zacharie et d'Elisabeth avait été là, et que cette fontaine leur avait servi [ce qui était une erreur].

NEPHTUIM, quatrième fils de Mezraïm (*h*). Il habita dans l'Egypte, et nous croyons qu'il peut avoir peuplé cette partie de l'Ethiopie qui est située entre Siène et Méroé, et dont *Napata* ou Napatée était la capitale. *Voyez* le Commentaire sur la Genèse, X, 13.

* NEPTUNE. *Voyez* Japheth.

NER, fils d'Abiel, et père d'Abner, général des armées de Saül. I *Reg.* XIV, 50, 51. Ils étaient tout proches parents de Saül. — [*Voyez* Abner, ma note 1.]

NEREE. Saint Paul, dans son Epître aux Romains (*i*), salue *Nérée et sa sœur*. Quelques-uns croient que c'est le même saint Nérée dont on a fait la fête comme d'un martyr, avec saint Achillée, le 12 de mai. Mais il n'y a guère d'apparence que saint Nérée dont parle saint Paul ait encore vécu sous Trajan, à cinquante ans de là, où l'on met le martyre des saints Nérée et Achillée. La chose n'est pourtant pas absolument impossible. Les actes des saints Nérée et Achillée n'ayant aucune autorité, nous ne jugeons pas à propos d'en donner ici le précis.

NEREGEL, un des généraux de l'armée de Nabuchodonosor. *Jerem.* XXXIX, 3.

NEREGEL, ou Nergel, dieu des Chutéens. IV *Reg.* XVII, 30. Les rabbins, suivis de quelques interprètes, croient que ce dieu *Nergel* était adoré sous la forme d'une poule de bois. D'autres croient que les Chutéens adoraient le feu, et qu'ils entretenaient une flamme éternelle sur leurs autels en l'honneur du soleil. *Ner* signifie une *lampe*.

NERF. Les Hébreux ne mangent point le nerf de la cuisse des animaux, en mémoire du nerf de la cuisse de Jacob, que l'Ange lui toucha, et qu'il engourdit de telle sorte que, selon quelques interprètes, il en demeura boiteux toute sa vie (*j*). Cette abstinence du nerf de la cuisse des animaux n'est commandée par aucune loi aux Israélites; mais il faut qu'ils s'en soient abstenus même avant la loi, si la remarque qu'on lit dans la Genèse, chap. XXXII, ỳ 32, a été écrite par Moïse. Il y a des interprètes qui croient que cette abstinence n'est pour eux qu'une chose de dévotion. Dans certains endroits ils s'abstiennent du quartier de derrière des animaux, et ils le vendent à d'autres. Dans d'autres endroits, ils se contentent d'en ôter le nerf, et mangent la viande. *Voyez* ce que nous avons remarqué sur l'article de Jacob.

NERGAL, ou Nergel. *Voyez* ci-devant Neregel.

(*a*) *Deut.* xxxiii, 23.
(*b*) *Num.* ii, 25, 26, 27, etc.
(*c*) *Judic.* i, 33.
(*d*) IV *Reg.* xv, 29. An du monde **3245, avant Jésus-**Christ 755, avant l'ère vulg. 759.
(*e*) *Isai.* ix, 1.
(*f*) *Matt.* iv, 13, 15.
(*g*) *Josue*, xv, 9; xviii, 15.
(*h*) *Genes.* x, 13.
(*i*) *Rom.* xvi, 15.
(*j*) Vide *Interp. ad Genes.* xxxii, 25, 32.

NERI, ou Nerias, père du prophète Baruch. *Jerem.* XXXII, 12, etc.

NERI, fils de Melchi, et père de Salathiel. *Luc.* III, 27.

NERIGLISSOR, ou Niglissor, succéda à Evilmérodach, selon Bérose (*a*). *Voyez* ci-après Niglissor.

NERON. L'empereur Néron n'est point nommé par son nom dans l'Ecriture; mais il y est désigné en quelques endroits par sa qualité d'*empereur* et par son surnom de *César*. C'est à lui que saint Paul appela, lorsqu'ayant été arrêté dans le temple de Jérusalem (*b*), il fut envoyé à Césarée à Félix, gouverneur [procurateur] de Judée, qui l'y retint deux ans en prison, puis le remit à Festus, son successeur dans le gouvernement de cette province, lequel ayant dessein de le livrer aux Juifs, saint Paul fut obligé d'appeler à Néron (*c*). Il fut donc conduit à Rome, et y arriva au mois de février de l'an 60 de Jésus-Christ. Il y demeura deux ans, prêchant l'Evangile avec beaucoup de liberté; jusque-là qu'il devint célèbre même à la cour de l'empereur, où il y avait un bon nombre de chrétiens (*d*). Il salue les Philippiens au nom des frères qui étaient de la maison de César, c'est-à-dire, de la cour de Néron. Nous ne savons pas précisément comment il fut absous des accusations des Juifs; s'il comparut devant Néron, ou si les Juifs, ses ennemis, se désistèrent de leurs poursuites : mais il est certain qu'il fut délivré l'an 62 de Jésus-Christ.

Il revint à Rome l'an 65 de Jésus-Christ, 11 et 12 de Néron; et ayant, à ce que l'on dit, converti une concubine de ce prince, il fut arrêté et mis en prison par ses ordres. Il comparut devant lui, et il fut abandonné de tout le monde dans cette importante occasion (*e*); mais Dieu le délivra pour lors *de la gueule de ce lion*. Il y comparut une seconde fois, et fut condamné à être décapité l'an 66 de Jésus-Christ. L'apôtre saint Pierre fut aussi arrêté et mis à mort par les ordres du même prince, et en même temps que saint Paul. On compte Néron pour le premier persécuteur des chrétiens; et la persécution qu'il excita contre eux l'an 64 de Jésus-Christ passe pour la première de la part des empereurs romains. Néron, le plus cruel et le plus extravagant, aussi bien que le plus corrompu et le plus impie de tous les hommes, commença à poursuivre les chrétiens à l'occasion de l'embrasement de Rome, dont tout le monde le croyait auteur. Il voulut en rejeter la haine sur les chrétiens (*f*). On se saisit premièrement de ceux qui passaient publiquement pour chrétiens, et, par leur moyen, on en découvrit beaucoup d'autres. On les condamna à la mort, et on insulta même à leur supplice. On en couvrit quelques-uns de peaux de bêtes, pour les faire déchirer par les chiens; on en attacha d'autres à des croix, et on en fit périr quelques-uns par les flammes, en les faisant allumer durant la nuit, comme pour servir de flambeaux au peuple. Néron fournit ses jardins pour y exercer ces cruautés.

Depuis ce temps, on commença à publier des édits contre les chrétiens; et on trouve un grand nombre de martyrs sous Néron depuis l'an 64, surtout en Italie (*g*). Nous avons déjà parlé de la mort de saint Pierre et de saint Paul, qui fut une suite de cette persécution, laquelle dura apparemment jusqu'à la mort de Néron, arrivée l'an 68 de Jésus-Christ, et 14 de ce prince, qui se tua lui-même le neuvième ou l'onzième de juin. Je n'entre pas dans le détail de ses actions; je me borne à ce qui regarde la religion chrétienne, et à ce qui peut avoir rapport au Dictionnaire de la Bible. La révolte des Juifs contre les Romains arriva vers l'an 65 et 66 de Jésus-Christ, 12 et 13 de Néron. La ville de Jérusalem s'étant soulevée en l'an 66, Florus y tua trois mille six cents personnes, et commença ainsi la guerre. Peu de temps après, ceux de Jérusalem égorgèrent la garnison romaine. Cestius vint à Jérusalem pour réprimer les séditieux; mais il se retira, après l'avoir tenue assiégée pendant environ six semaines, et il fut défait dans sa retraite, le 8 de novembre de l'an 66 de l'ère vulgaire. Sur la fin de la même année, Néron donna à Vespasien la conduite de ses troupes contre les Juifs. Ce général fit la guerre dans la Galilée et dans le reste de la Judée, pendant les années 67 et 68 de Jésus-Christ, 13 et 14 de Néron. Mais Néron s'étant tué la quatorzième année de son règne, la ville de Jérusalem ne fut assiégée qu'après sa mort, l'an 70 de Jésus-Christ, 1 et 2 de Vespasien.

NERONIAS. Josèphe dit que le jeune Agrippa donna le nom de Néroniade à la ville de Panéade (*h*), près de la source du Jourdain.

NESIB, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 43. Eusèbe dit qu'elle est à sept milles, et saint Jérôme, à neuf milles d'Eleuthéropolis, tirant vers Hébron.

NESROCH, dieu des Assyriens. Sennachérib fut tué par deux de ses fils, comme il adorait son dieu Nesroch dans son temple (*i*). IV *Reg.* XIX, 37, *Isa.* XXXVII, 38. On ne sait qui est le dieu *Nesroch*. Les Septante le nomment *Mesrach;* Josèphe, *Araskès*. L'hébreu de Tobie donné par Munster, l'appelle *Dagon*.

Le nom de cette divinité se remarque dans les noms de *Sarac* et de *Sargon*, roi d'Assyrie. Peut-être que *Sarac* est encore le même que *Sarak;* mais rien de tout cela ne nous apprend quel était le dieu *Nesroch*.

NETOPHA. *Voyez* Netupha.

(*a*) An du monde 3444, avant Jésus-Christ 556, avant l'ère vulg. 560. *Vide Beros. apud Joseph. l.* I *contra Appion. p.* 1045, *d*.
(*b*) L'an 58 de l'ère vulg., 4 et 5 de Néron.
(*c*) L'an 60 de l'ère commune, de Néron 6, 7.
(*d*) *Philipp.* iv, 22, *et* i, 12, 13.
(*e*) II *Timoth.* iv, 16, 17.

(*f*) Voyez *Tacit. Annal. l.* XV, *c.* xliv, *p.* 255. *Sulpit. Sever. l.* II. *Seulon. in Nerone, c.* xvi.
(*g*) Tillemont, tom. II *Hist. Eccl.*, p. 81, 82, etc.
(*h*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* viii.
(*i*) An du monde 3294, avant Jésus-Christ 706, avant l'ère vulg. 710.

NETOPHATI, fils de Salma. I *Par.* II, 54. Il y a apparence que ce *Nétophati* fut le père des habitants de *Nétuphat. Voyez* le Commentaire sur I *Par.* II, 54. — [*Voyez* l'article suivant.]

NETUPHA, NÉTUPHAT, ou NÉTOPHATHI, ville et campagne entre Bethléem et Anathoth. I *Esdr.* II, 22, et II *Esdr.* VII, 76, et *Jerem.* XL, 8, et I *Par.* IX, 16. On trouve dans l'Ecriture quelques personnages natifs de *Nétophathi*.

NEZ, *nasus, nares*. Les Hébreux mettent communément la colère dans le nez (*a*) : *Ascendit fumus de naribus ejus;* et dans Moïse (*b*) : *Tunc quam maxime furor ejus fumet. Voyez* aussi Psaume XVII, 9 : *Ascendit fumus de ira ejus;* l'Hébreu : *In naso ejus.* Job. XLI, 11 : *De naribus ejus procedit fumus.* Les anciens auteurs grecs et latins parlent à peu près de même.

Homer. Odyss. 24 :

. . . . . ἀνὰ ῥῖνας δ' οἱ ἤδη
Δριμὺ μένος προὔτυψεν.

Theocrit. :

Οἱ ἀεὶ δριμεῖα χολὰ ποτὶ ῥινὶ κάθηται.

Perse :

Disce; sed ira cadat naso, rugosaque sanna.

Et Plaute :

Fames et mora bilem in naso conciunt.

Les femmes d'Orient, en plusieurs endroits, mettent des cercles d'or à une de leurs narines. Salomon fait allusion à cette coutume lorsqu'il dit (*c*) : *Circulus aureus in naribus suis, mulier pulchra et fatua :* Une femme belle, mais insensée, est comme un anneau d'or au grouin d'un pourceau... Ezéchiel, XVI, 12 : *J'ai mis des pendants à votre nez, et des anneaux à vos oreilles.*

On mettait aussi des anneaux aux naseaux des bœufs et des chameaux pour les conduire (*d*) : *Je mettrai un cercle dans vos narines, et un mors dans votre bouche*, et je vous ferai retourner par le chemin où vous êtes venu. Et Job, XL, 21 : *Numquid pones circulum in naribus ejus, aut armilla perforabis maxillam ejus?*

Ezéchiel, VIII, 17, étant entré en esprit dans le temple, Dieu lui fit voir des Juifs idolâtres qui approchaient de leurs narines un rameau : *Ecce applicant ramum ad nares suas.* Ils offraient apparemment au soleil une branche chargée de fruits, comme s'ils voulaient le reconnaître auteur de ces biens. On peut traduire l'Hébreu : *Ils jetaient leurs instruments de musique devant leurs faces.* C'était apparemment des lévites qui se prosternaient devant le soleil, et jetaient par terre en sa présence leurs instruments de musique.

NEZIR. *Voyez* ci-devant NAZIR.

NICANOR, c'est-à-dire, *victorieux.* On trouve dans l'Ecriture quelques personnes du nom de *Nicanor*, dont il faut parler ici.

NICANOR, fils de Patrocle (*e*), revint de Rome avec le roi Antiochus Epiphanes, et eut beaucoup de part à ses bonnes grâces (*f*). L'auteur du second livre des Machabées (*g*) dit qu'il était maître des éléphants. Il fut envoyé en Judée (*h*), pour la première fois, l'an du monde 3839, par Antiochus Epiphanes, ou plutôt par Lysias, qui gouvernait le royaume pendant l'absence d'Antiochus, qui était allé dans la Perse. Nicanor donc fut envoyé en Judée avec Gorgias, pour s'opposer aux grands progrès que faisait Judas Machabée. Il se tenait si sûr de la victoire, qu'il se flattait de pouvoir payer les deux mille talents que le roi devait de tribut aux Romains avec l'argent qui reviendrait de la vente des esclaves juifs. Il envoya en même temps aux villes maritimes, pour inviter les marchands à venir acheter les esclaves qu'il espérait prendre à la guerre, leur promettant de leur en donner quatre-vingt-dix pour un talent.

Nicanor et Gorgias étant donc arrivés en Judée avec une puissante armée pour exterminer les Juifs et distribuer leur pays à des peuples étrangers, suivant les ordres qu'Antiochus Epiphanes en avait donnés avant son départ pour la Perse. Judas Machabée en fut averti, et ayant fait assembler environ sept mille hommes de troupes qu'il avait, il les exhorta à combattre vaillamment sans craindre la multitude de leurs ennemis, leur rappelant dans la mémoire les merveilles que Dieu avait faites autrefois en faveur de leurs pères dans la défaite de l'armée de Sennachérib, et depuis encore dans celle de six vingt mille Galates ou Gaulois.

Après les avoir ainsi encouragés à prendre la défense de leur loi et de leur patrie, comme Jérusalem était en la puissance des nations idolâtres, ils vinrent à Maspha (*i*); c'était un lieu de prières et de dévotion dans Israel avant que le temple fût bâti. Là ils jeûnèrent, se revêtirent de cilices, se couvrirent la tête de cendres, déchirèrent leurs vêtements en implorant le secours du Seigneur, et Eléazar, frère de Judas, leur lut quelque chose des livres de la loi. Ensuite Judas établit des officiers, nomma des tribuns, des capitaines et des décurions pour commander chacun la troupe qui lui était confiée, sous le commandement des officiers généraux; enfin il se mit en marche, vint camper près d'Emmaüs, et donna ordre à ses gens de se tenir prêts pour combattre le lendemain.

Gorgias, croyant alors (*j*) pouvoir surprendre Judas pendant la nuit et tailler en pièces sa petite armée, partit sur le soir avec un détachement de cinq mille hommes de pied et de mille chevaux choisis, et ayant pris pour guides des Juifs déserteurs et apos-

(*a*) II *Reg.* XXII, 9.
(*b*) *Deut.* XXIX, 20.
(*c*) *Prov.* XI, 22.
(*d*) IV *Reg.* XIX, 28.
(*e*) II *Mac.* VIII, 9.
(*f*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XVII

(*g*) II *Mac.* XIV, 12.
(*h*) I *Mac.* III, 38, 39, etc., *et* II *Mac.* VIII, 9, 16, etc. An du monde 3839, avant Jésus-Christ 161, avant l'ère vulgaire 165.
(*i*) I *Mac.* III, 46 *et suiv.*
(*j*) I *Mac.* IV, 1 *et suiv.*

tats qui connaissaient le pays, il marcha droit au camp d'Israel ; mais Judas ayant eu avis de sa marche, décampa au milieu de la nuit, et profitant de l'absence de Gorgias, qui était un général très-expérimenté, il s'avança pour aller attaquer le gros de l'armée qui était à Emmaüs. Cependant Gorgias étant arrivé au camp de Judas, et l'ayant trouvé abandonné, crut qu'il avait pris la fuite, et se mit à le chercher dans les montagnes ; mais Judas, ayant partagé son armée en quatre corps (a), donna le commandement de quinze cents hommes à chacun de ses trois frères, Simon, Joseph et Jonathas, et après leur avoir donné pour mot du guet, *le secours de Dieu*, il se mit à la tête de trois mille hommes, attaqua Nicanor, lui tua plus de neuf mille hommes, et mit toute son armée en déroute.

☞ *Observations de Folard* (1) *sur la déroute de Nicanor par Judas Machabée* (b). — Je ne vois rien de plus beau ni de plus admirable dans les anciens historiens que les harangues que les généraux faisaient à leurs troupes pour leur relever le courage, et les exciter à vaincre ou mourir. Cette méthode, qui est excellente dans la bouche d'un général, et encore plus dans celle d'un roi, a duré jusqu'au seizième siècle : les harangues d'Henri le Grand sont remarquables dans son histoire (c). Les meilleures sont les plus courtes et celles où en peu de mots et d'un style énergique on retrace aux soldats les victoires précédentes, leur propre honneur, le bien et la gloire de leur patrie qu'ils ont entre leurs mains, les vices et les défauts de leurs ennemis, etc. Mais à présent pourquoi une si bonne coutume est-elle perdue? C'est que la plupart des généraux manquent de cette éloquence laconique qui leur sied si bien, et qui les rend dignes de leur emploi.

Judas Machabée, dans la harangue qu'il fait ici à ses soldats, n'oublie rien de tout ce qui peut relever leur courage et exciter leurs espérances; il met en usage la puissante batterie de la religion, qui est de toutes celle qui remue et qui touche davantage le cœur; et lorsque c'est un brave guerrier tel que Judas qui s'en mêle, l'espoir de vaincre redouble infiniment, et surtout dans le cœur d'un peuple qui avait une aversion naturelle pour les ennemis de sa religion. Judas leur met donc devant les yeux les impiétés et les sacriléges de leurs ennemis, qui avaient osé profaner le lieu saint. *Ils se fient*, leur dit-il (d), *sur leurs armes et sur leur audace; mais pour nous, nous mettons notre confiance dans le Seigneur tout-puissant, qui peut renverser par un clin d'œil et tous ceux qui nous attaquent, et le monde entier.* Il leur rappelle dans la mémoire les secours que Dieu avait donnés à leurs pères, la défaite de l'armée de Sennachérib, et finit par une victoire beaucoup plus récente et si extraordinaire que les commentateurs ne sont pas peu embarrassés à la trouver dans l'histoire, et ils ne la fondent que sur des conjectures qui paraissent un peu forcées. Dom Calmet dit « qu'il est assez croyable que l'affaire dont on nous parle ici fut quelque entreprise des Galates sur la Babylonie qui, n'ayant point eu de suite, a été négligée par les historiens, qui ne s'appliquent guère à rapporter les incursions des ennemis lorsqu'elles ne sont pas liées à d'autres événements dignes de l'histoire ; » mais il me permettra de lui répondre qu'il n'y a point d'historien, quelque abréviateur qu'il soit, qui puisse omettre un événement aussi surprenant, puisque Judas, dans sa harangue, dit que six mille Juifs, avec le secours du ciel, avaient tué dans un combat six vingt mille Galates. Un historien serait-il capable d'écarter un tel événement? cependant l'histoire n'en fait nulle mention, ce qui me surprend encore plus que l'action des six mille hommes qui en tuent six vingt mille.

Cette guerre d'Antiochus avait d'abord porté la consternation parmi les Juifs ; leur confiance et leurs espérances étaient moins dans leurs forces si disproportionnées à celles de leurs ennemis, que dans le secours de Dieu et dans l'habileté de leur général ; mais la harangue de Judas fit un tel effet sur le cœur des soldats, que, pleins de courage (e), *ils étaient prêts à mourir pour leurs lois et pour leur patrie.*

Lysias (f), régent du royaume pendant l'absence du roi Antiochus Epiphanes qui était allé en Perse, *choisit Ptolémée, fils de Dorymini, Nicanor et Gorgias, qui étaient des hommes puissants entre les amis du roi, et envoya avec eux quarante mille hommes de pied et sept mille chevaux ; il leur donna ordre d'aller dans le pays de Juda et de ruiner tout, selon que le roi l'avait commandé. Ils s'avancèrent donc avec toutes leurs troupes, et vinrent camper près d'Emmaüs dans la plaine.* Judas, ayant appris le dessein d'Antiochus d'exterminer toute la nation juive, sentit bien les difficultés qu'il y avait de s'opposer à cette entreprise ; le nombre, la valeur de ses ennemis et l'expérience des chefs l'étonnaient ; mais il prit des mesures dignes de lui. Pour dissiper ses craintes, il établit une discipline exacte parmi ses troupes; il introduit le même ordre que David avait fait sous son règne ; *il établit des officiers pour commander l'armée, des tribuns, des capitaines de cent hommes, et des officiers de cinquante et de dix* (g). Quelque brave et intrépide que soit une armée, quelque habile et éclairé que soit un général, sans l'ordre et la discipline ses espérances seront trompées. Jusqu'ici il semble que les Machabées n'avaient opposé que la valeur et la ruse dans la disposition de leurs troupes au grand nombre de leurs ennemis; mais la discipline, jointe à la ruse et à l'habileté des chefs des Juifs,

(a) II *Mac.* VIII, 22.
(b) I *Mac.* III, 38, 55; IV, 1 *et suiv.* II *Mac.* VIII, 16 *et suiv.*
(c) *Voyez* Mezeray et le P. Daniel, *Vie d'Henri IV.*
(d) II *Mac.* VIII, 18.
(e) I *Mac.* VIII, 21.
(f) I *Mac.* III, 38, 39, 40.
(g) I *Mac.* III, 55.
(1) *Voyez* la préface, pag. XI.

supplée à leur faiblesse ; ajoutez à tout cela leur confiance dans le secours de Dieu, la victoire leur était infaillible ; ils la crurent telle, ils allèrent au-devant de leurs ennemis, et les deux armées se trouvèrent fort près l'une de l'autre dans la plaine d'Emmaüs.

Gorgias, sachant que les Juifs étaient résolus de vaincre ou mourir pour leur religion et pour leur patrie, tenta une surprise nocturne, comptant de surprendre Judas et de tailler en pièces sa petite armée à la faveur des ténèbres ; il partit donc sur le soir, s'étant mis à la tête d'un corps de cinq mille hommes de pied et de mille chevaux choisis, et marcha droit au camp d'Israel. Judas, informé du dessein de son ennemi, ne perd pas un instant, décampe au milieu de la nuit, profitant de l'absence de Gorgias dont il craignait la ruse et l'audace, il tire du côté d'Emmaüs et lui dérobe une marche; Gorgias, qui le croit encore dans son camp, s'en approche, et le trouvant abandonné, s'imagine que les Juifs ont pris la fuite, il les va chercher, mais inutilement, dans les montagnes, ne pouvant s'imaginer qu'ils eussent tiré droit à son camp.

Judas y arrive, et Nicanor, surpris d'une aventure si extraordinaire et de la hardiesse de son ennemi, ne sait que penser de l'entreprise de Gorgias, il crut qu'il avait été battu ; cependant à la vue des Juifs, il sort de son camp, met ses troupes en bataille, et les range selon la méthode des peuples de l'Asie, qui était celle des Grecs, c'est-à-dire, l'infanterie au centre et la cavalerie sur les ailes.

Pour Judas Machabée, *il divisa son armée en plusieurs corps* (*a*), *et en donna le commandement à ses frères, Simon, Joseph et Jonathas, chacun d'eux ayant sous soi quinze cents hommes.* Cela veut dire, en recourant au premier livre des Machabées, qu'il la partagea en quatre corps, puisqu'il est dit (*b*) qu'il parut à la tête de trois mille hommes. On voit qu'il suit toujours sa méthode de combattre par corps séparés sur le front de la ligne, et sur une très-grande profondeur.

De toutes les batailles que les Machabées ont données, je n'en vois point qui soit plus accompagnée de cérémonies et de précautions que celle-ci ; il faut dire aussi que le salut des Juifs en dépendait, tant les forces de leurs ennemis étaient nombreuses, et les chefs aguerris et capables d'inspirer la crainte et la terreur ; mais le général des Juifs par son habileté et sa prudence surmonta tous ces obstacles : *Et le Seigneur tout-puissant s'étant déclaré en leur faveur, ils tuèrent plus de neuf mille hommes; et la plus grande partie de l'armée de Nicanor s'étant trouvée affaiblie par les blessures qu'elle avait reçues, ils la forcèrent de prendre la fuite* (*c*). Et Nicanor *s'enfuit* (*d*) *au travers du pays, après s'être dépouillé des riches habits qui le distinguaient, et arriva seul à Antioche, ayant trouvé le comble de ses malheurs dans la perte de son armée.* — [Ici finissent les Observations de Folard.]

(*a*) II *Mac.* VIII, 22.
(*b*) I *Mac.* IV, 6.
(*c*) II *Mac.* VIII, 24.
(*d*) *Ibid.* ℣ 35.

Nicanor revint en Judée environ quatre ans après, lorsque Démétrius Soter, fils de Séleucus, fut de retour dans la Syrie et fut monté sur le trône de ses pères. Alcime, qui avait acheté la souveraine sacrificature, voulant se mettre en possession de cette dignité, demanda au roi des forces pour le soutenir. Démétrius lui donna Bacchides avec des troupes qui l'établirent à main armée dans l'exercice du sacerdoce. Mais Judas, s'étant mis en campagne et ayant rassemblé des soldats, obligea Alcime de s'enfuir et d'aller de nouveau demander du secours à Démétrius. (*e*) Ce prince envoya Nicanor en Judée, (*f*) avec ordre de faire périr tous ceux qui s'opposeraient à ses ordres. D'abord il essaya de surprendre Judas, en l'attirant hors de la ville à une conférence où ils devaient traiter de la paix. Judas s'y rendit; mais s'étant aperçu que l'on voulait l'arrêter, il se retira et ne voulut plus entendre parler d'accommodement. Ensuite il marcha contre Nicanor avec son armée. Le combat se donna à Caphar-Salama. Il y eut du côté de Nicanor près de cinq mille hommes de tués sur la place. Le reste se sauva à Jérusalem. Nicanor y vint aussi ; il se railla des holocaustes que l'on y offrait pour les rois de Syrie, traita les prêtres avec mépris, et les menaça, s'ils ne lui remettaient Judas entre les mains, de brûler le temple lorsqu'il serait de retour.

Il partit en même temps, et vint camper vers Béthoron, où il reçut un renfort de troupes syriennes. Judas de son côté s'approcha avec son armée et se campa à Adarsa, à quatre milles de Béthoron. La bataille se donna le treizième jour du mois d'adar. L'armée de Nicanor fut défaite, et lui tué le premier dans le combat. Ses troupes le voyant mort jetèrent les armes et prirent la fuite. On coupa la tête à Nicanor, et la main droite qu'il avait insolemment étendue contre le temple; les Juifs les apportèrent, et ils les suspendirent à la vue de Jérusalem, et ordonnèrent que dans la suite ce même jour serait célébré comme une fête dans Israel. Telle fut la fin de Nicanor. Il mourut l'an du monde 3843, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulgaire 161.

Le second livre des Machabées raconte cette dernière expédition de Nicanor contre la Judée, avec plus d'étendue (*g*). Il dit que ce général vint en Judée, avec ordre de prendre Judas vif, de dissiper ceux qui étaient avec lui, et d'établir Alcime souverain sacrificateur. Son arrivée jeta l'épouvante dans tout le pays. Nicanor vint se camper près du château de Dessau, au voisinage du bourg d'Essaüs, dont on ignore la situation. Simon, frère de Judas, escarmoucha contre l'armée

(*e*) An du monde 3843, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulg. 161.
(*f*) I *Mac.* VII, 26, 27 *et seq.*
(*g*) II *Mac.* XIV, 12, 13 *et seq.*

ennemie, et même souffrit d'abord quelque perte. Toutefois, Nicanor, qui connaissait l'extrême valeur de Judas et de ses gens, lui envoya du monde pour traiter de la paix. La négociation dura assez longtemps; et enfin on convint que Judas et Nicanor se trouveraient ensemble en un certain lieu à la campagne pour conclure le traité. La conférence se tint, et ils convinrent de leurs conditions. Nicanor et Judas demeurèrent ensemble en bonne intelligence à Jérusalem, et Nicanor congédia les troupes qui ne lui servaient plus de rien. Il avait de l'amitié pour Judas, et il le pria même de se marier, et de songer à avoir des enfants.

Mais cette union fut bientôt troublée par Alcime, qui ne pouvait voir Judas revêtu de la souveraine sacrificature, à son exclusion. Il alla donc trouver Démétrius à Antioche, et accusa Nicanor de trahir les intérêts du roi et du royaume, de concert avec Judas Machabée. Le roi, aigri par ces calomnies, écrivit à Nicanor qu'il trouvait fort mauvais qu'il eût fait ainsi amitié avec Judas, et lui commanda de le lui envoyer chargé de chaînes à Antioche. Nicanor fut affligé de recevoir ces ordres ; mais ne pouvant résister à son maître, il fallut chercher l'occasion d'arrêter Judas. Celui-ci s'aperçut bientôt du changement de Nicanor, et pour le prévenir, il se retira avec quelque monde. Nicanor, voyant que Judas lui était échappé, entra en fureur, et étant venu au temple, ordonna aux prêtres de lui remettre Judas. Les prêtres eurent beau l'assurer, même avec serment, qu'ils ne savaient où il était, il étendit la main vers le temple, et leur dit : Si vous ne me remettez Judas entre les mains, je raserai ce temple jusqu'aux fondements, je renverserai cet autel, et je consacrerai ce lieu au dieu Bacchus.

En même temps il sortit du temple, et quelques méchants accusèrent auprès de lui un vieillard vénérable nommé Rhasis (*a*), qu'on appelait le père des Juifs, et dont la vie était très-pure et très-éloignée de toutes les souillures du paganisme. Nicanor envoya cinq cents hommes pour le prendre. Rhasis, voyant qu'il ne pouvait s'échapper, se donna un coup d'épée, et courant avec impétuosité, se précipita du haut de sa maison au milieu du peuple. Comme il respirait encore, il se releva, et étant monté sur une pierre escarpée, il tira ses entrailles de son corps, et les jetant avec les deux mains sur le peuple, il mourut au milieu de ses ennemis, qui ne purent s'empêcher d'admirer son grand courage. *Voyez* ce que l'on a dit sur Rhasis.

Après cela, Nicanor, ayant appris que Judas était dans le pays de Samarie (*b*), résolut de l'aller attaquer le jour du sabbat. Il marcha au son des trompettes et au chant des cantiques de victoire, et livra la bataille à Judas, qui n'avait de défense que dans le secours du Dieu des armées. L'armée de Nicanor fut mise en déroute, il y en eut trente-cinq mille de tués sur la place; et le combat étant fini, on reconnut que Nicanor était tombé mort couvert de ses armes. Aussitôt il s'éleva un grand cri de joie. Judas commanda qu'on lui coupât la tête et la main, avec l'épaule; et étant arrivé à Jérusalem, il assembla le peuple et les prêtres dans le temple, et leur montra la tête et la main de leur ennemi. Il les fit voir aussi aux Syriens qui étaient dans la citadelle ; puis il fit couper la langue de cet impie qui avait proféré des blasphèmes contre le Seigneur; et l'ayant fait hacher en petits morceaux, il la donna à manger aux oiseaux. La tête fut pendue au haut de la citadelle, et la main fut attachée à un poteau vis-à-vis du temple. Il fut arrêté d'un commun consentement que l'on célébrerait ce jour-là tous les ans comme une fête particulière, en actions de grâces de la défaite de Nicanor.

NICANOR, l'un des sept premiers diacres (*c*) qui furent établis à Jérusalem (*d*) peu de temps après la descente du Saint-Esprit, à l'occasion du murmure qui s'éleva entre les fidèles qui parlaient grec, et ceux de la Palestine, qui parlaient hébreu ou syriaque ; les premiers se plaignant de ce qu'on négligeait leurs veuves dans la distribution qui se faisait chaque jour des choses nécessaires pour leur nourriture. Les apôtres, pour remédier à ce mal, choisirent sept personnes, du nombre desquelles était Nicanor, pour servir aux tables et pour faire une juste distribution des aumônes journalières. On ne sait rien de particulier de saint Nicanor. Le martyrologe romain dit qu'il remporta la couronne du martyre le 10 de janvier, dans l'île de Chypre. Les Grecs font sa fête le 27 d'août, avec celle des saints Procore, Timon et Parménas. Dorothée dit qu'il fut mis à mort avec beaucoup d'autres le même jour que saint Etienne ; ce qui insinue qu'il fut martyrisé à Jérusalem, et non pas en l'île de Chypre. Son nom se trouve aux Menées le 28 décembre.

NICANOR ou Nicator. *Démétrius Nicator*, roi de Syrie, monta sur le trône l'an du monde 3854, avant Jésus-Christ 146, avant l'ère vulgaire 150. Il régna dix ans ; mais toujours dans le trouble, à cause des différents compétiteurs qui lui disputèrent le royaume. *Voyez* Démétrius.

NICAULÉ. C'est le nom que Josèphe (*e*) donne à la reine de Saba, qui vint visiter Salomon (*f*), pour éprouver si sa sagesse était aussi grande qu'on le disait. *Voyez* III *Reg.* X, 1, 2, *et seq.*; et II *Par.* IX, 1, 2, etc. Josèphe veut que cette princesse ait été en même temps reine de l'Egypte et de l'Ethiopie. Il cite Hérodote, comme parlant de la reine Nicaulé. Mais Hérodote (*g*) parle seulement de *Niconis*, reine d'Egypte, et non pas de *Nicaulé*, et ne dit rien du tout de son prétendu voyage à Jérusalem. Nous rapporte-

(*a*) II *Mac.* xiv, 37, 38, etc.
(*b*) II *Mac.* xv, 2, 3, etc.
(*c*) *Act.* vi, 5, 6, etc.
(*d*) An de l'ère commune 33.

(*e*) Vers l'an du monde 3012, avant Jésus-Christ 988, avant l'ère vulg. 992.
(*f*) *Joseph Antiq. l.* VIII, *c.* ii, *p.* 269.
(*g*) *Herodot. l.* II, *c.* x.

rons ici ce que l'Ecriture (*a*) nous apprend de la reine de Saba, sans prétendre qu'elle se nommât Nicaulé, comme Josèphe l'a voulu. La réputation de Salomon s'étant répandue partout, la reine de Saba, ou, comme Jésus-Christ l'appelle dans l'Evangile (*b*), *la reine du Midi*, vint le visiter; c'est-à-dire, apparemment la reine de cette partie de l'Arabie Heureuse qui était habitée par les Sabéens, et où les femmes régnaient (*c*):

Medis levibusque Sabæis
Imperat hic sexus, reginarumque sub armis
Barbariæ pars magna jacet.

Cette reine vint pour faire expérience de la sagesse de Salomon, par des énigmes, qui étaient alors le principal exercice des sages. Elle parut à Jérusalem avec une suite convenable à sa dignité. Elle y apporta une très-grande quantité d'aromates, d'or et de pierres précieuses; et s'étant présentée devant Salomon, elle lui proposa tout ce qu'elle avait dans le cœur. Salomon la satisfit sur tout ce qu'elle lui dit. En voyant toute la sagesse de ce prince, la magnificence de sa maison, la somptuosité de sa table et de ses officiers, elle était tout hors d'elle-même, et avoua à Salomon que ce qu'elle voyait était encore beaucoup au-dessus de tout ce qu'on lui avait dit. Elle lui fit présent de six vingts talents d'or, d'une quantité infinie de parfums et de pierres précieuses. Le roi, de son côté, donna à la reine de Saba tout ce qu'elle désira, sans compter les présents qu'il lui fit avec une magnificence royale; après quoi elle s'en retourna dans son royaume. Voilà ce que les livres des Rois et des Paralipomènes nous apprennent du voyage de la reine de Saba à Jérusalem.

Josèphe (*d*) y ajoute quelques circonstances qu'il tenait peut-être de la tradition des Juifs. Il dit donc que *Nicaulé*, reine d'Egypte et d'Ethiopie, attirée par la renommée de la sagesse de Salomon, vint à Jérusalem avec un appareil proportionné à sa magnificence. Elle proposa au roi des questions très-difficiles, qu'il lui résolut sur-le-champ avec une facilité merveilleuse. La somptuosité du palais nommé le Bois du Liban, le bel ordre, la propreté et la magnificence avec lesquelles on servait la table du roi, la pompe et la majesté qui brillaient dans le temple, lorsqu'on y offrait les sacrifices, la ravirent en admiration. Il ajoute qu'elle lui fit présent de vingt talents d'or, au lieu de six vingts, qui sont exprimés dans l'Ecriture, et qu'elle lui donna la plante du baume, qui est si précieuse, et qui devint ensuite si célèbre dans la Judée.

Michel Glycas (*e*) dit qu'un des moyens dont cette reine se servit pour éprouver la sagesse de Salomon fut de faire habiller et parer tout de la même sorte un nombre de jeunes enfants, tant filles que garçons, et de les présenter à Salomon, afin qu'il discernât à la seule vue les garçons des filles. Le roi leur dit de se laver le visage, et distingua les garçons des filles par la manière ferme et vigoureuse dont ils se frottaient le visage, pendant que les filles ne le faisaient que mollement et faiblement.

Les Ethiopiens croient que la reine de Saba était de leur pays, et qu'elle retourna chez eux enceinte d'un fils qu'elle avait eu de Salomon. Lorsque son fils fut en âge d'apprendre quelque chose, elle l'envoya à ce prince, afin qu'il le fît instruire, et qu'il l'instruisît lui-même comme son fils. Salomon en eut grand soin, lui donna d'excellents maîtres, et puis le renvoya à sa mère, à qui il succéda. Les rois d'Ethiopie se disent descendus de Salomon par ce jeune prince, qu'ils nomment Ménilehec ou Méilic; et ils comptaient vingt-quatre empereurs de cette famille, jusqu'à Basilides, qui régnait au milieu du dix-septième siècle. On peut voir M. Ludolf, *Histoire d'Ethiopie, lib.* II, *c.* III, IV, V, VI, VII. — [*Voyez* SABA (*Reine de.*)]

Les Arabes donnent le nom de *Balkis* (*f*) à la reine de Saba qui vint voir Salomon. [*Voyez* BALTIS.] Ils disent qu'elle était reine d'Arabie, de la postérité d'*Iarab*, fils de Cahthan, et qu'elle régnait dans la ville de Mareb, capitale de la province de Saba. Son père était Hadhad, fils de Scharhabil, vingtième roi d'Iémen, ou Arabie Heureuse. Les histoires de ces peuples sont pleines de faits et de récits fabuleux touchant le voyage de cette princesse vers Salomon, et son mariage avec ce prince: comme aussi, touchant l'oiseau hudhud, que nous appelons huppe, et que Salomon employait à faire ses voyages dans l'Arabie, et à en rapporter les réponses.

NICHES. Il est dit, dans le prophète Amos (*g*) que les Israélites, dans leur voyage du désert, *ont porté la tente* ou le pavillon *de leur dieu Moloch, l'image de leurs idoles, l'astre de leur dieu.* Saint Etienne, dans les Actes (*h*), leur fait le même reproche. On conjecture, avec assez de fondement, que Moloch et ces autres divinités païennes qu'ils portaient dans le désert, étaient portées dans des niches sur les épaules des hommes, ou dans des chariots couverts, comme on sait que quelquefois les païens menaient leurs dieux en processions, ou dans les marches publiques. Il y en a qui croient que ces temples d'argent de la déesse Diane (*i*), que l'on vendait à Ephèse, étaient aussi de ces niches, ou de ces petits temples portatifs pour la dévotion des pèlerins. Il faut donner ici quelque jour à ce point d'antiquité.

La coutume de porter les figures des dieux sous des tentes et dans des litières couvertes est venue des Egyptiens. Hérodote (*j*) parle d'une fête d'Isis, où l'on portait sa statue sur un chariot à quatre roues tiré par

(*a*) III *Reg.* x, 1, 2, 3, etc., *et* I *Par.* IX, 1, 2, etc.
(*b*) *Matth.* XII, 42. *Luc.* XI, 31.
(*c*) *Claudian. in Eutrop. l.* I.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c.* II, *p.* 269, *f; p.* 270, *a, b.*
(*e*) *Mich. Glycas Annal. p.* 183.

(*f*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 182.
(*g*) *Amos* v, 25, 26.
(*h*) *Act.* VII, 43.
(*i*) *Act.* XXIX, 24 *Ædes : argenteas Dianæ.*
(*j*) *Herodot. l.* IV.

les prêtres. Le même auteur, parlant d'une de leurs divinités, dit qu'ils la portent d'un temple dans un autre, renfermée dans une petite chapelle de bois doré. Saint Clément d'Alexandrie (*a*) parle d'une procession égyptienne où l'on portait deux chiens d'or, un épervier et un ibis. Le même Père rapporte les paroles de Ménandre (*b*), qui raillait de ces divinités coureuses qui ne pouvaient demeurer en place. Macrobe (*c*) dit que les prêtres égyptiens portent la statue de Jupiter d'Héliopolis sur leurs épaules, comme on porte les dieux des Romains, dans la pompe des jeux du cirque. Philon de Biblos (*d*) raconte qu'on portait Agrotes, divinité phénicienne, dans une niche couverte sur un chariot traîné par des animaux.

Les prêtres égyptiens (*e*) mettaient Jupiter Ammon sur une nacelle d'où pendaient des plats d'argent. Ils jugeaient par leur mouvement de la volonté du dieu, et rendaient sur cela leurs réponses à ceux qui les consultaient. Les Egyptiens et les Carthaginois, au rapport de Servius (*f*), avaient de petits simulacres qu'on portait sur des chariots, et qui rendaient des oracles par le mouvement qu'ils imprimaient à leur voiture. Les Gaulois promenaient leurs dieux couverts d'un voile blanc par les campagnes, dit Sulpice Sévère (*g*). Tacite parle d'une déesse inconnue qui résidait dans une île de l'Océan (*h*). On lui conserve un chariot couvert dont nul n'ose approcher que son sacrificateur. Quand il dit que la déesse y est entrée, on y attelle deux génisses, qui conduisent le char partout où l'on veut, après quoi elles le ramènent dans son bois. On lave et le chariot et les voiles qui le couvrent, puis on noie les esclaves que l'on a employés à cela. Voilà des exemples des dieux portés dans des niches et sur des chariots.

Il faut encore donner quelques exemples de petits temples de métal. Diodore de Sicile parle de deux petits temples d'or. Il y en avait un à Lacédémone qui était tout d'airain, et qu'on appelait pour ce sujet *Chalcoteicos*, ou maison d'airain. Victor, dans sa description de Rome, en met de même métal dans cette ville; mais je croirais bien plutôt que les petits temples de Diane d'Ephèse que vendait Démétrius l'orfèvre étaient ou des figures en petit du temple de cette déesse, ou des niches où sa figure était représentée.

NICODEME, disciple de Jésus-Christ, était Juif de nation, et pharisien de secte. L'Evangile le nomme *Prince des Juifs* (*i*), et Jésus-Christ lui donne le nom de *Maître en Israel* (*j*). Lorsque le Sauveur commença à se manifester par ses miracles à Jérusalem, dans la première Pâque qu'il y célébra depuis son baptême (*k*), Nicodème ne douta point qu'il ne fût le Messie; et il vint le trouver la nuit, pour apprendre de lui la voie du salut (*l*). Jésus lui dit : Nul ne peut voir le royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau. Nicodème lui répondit : Comment peut naître un homme qui est déjà vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère, pour naître une seconde fois? Jésus répliqua : Si un homme ne renaît de l'eau et de l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair, est chair, et ce qui est né de l'esprit, est esprit. Nicodème lui dit : Comment cela se peut-il faire? Jésus répondit : Vous êtes Maître en Israel, et vous ignorez ces choses? Nous vous disons ce que nous savons, et vous ne recevez point notre témoignage. Si vous ne croyez point des choses communes, et pour ainsi dire terrestres, comment me croirez-vous lorsque je vous parlerai des choses du ciel? Personne n'est monté au ciel, que le Fils de Dieu, qui en est descendu. Et tout ainsi que Moïse a élevé dans le désert le serpent d'airain, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé en haut; car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que nul homme qui croit en lui ne périsse, mais qu'il ait la vie éternelle.

Depuis cet entretien, Nicodème devint disciple de Jésus-Christ; et il ne faut pas douter qu'il ne l'entendît toutes les fois que le Sauveur vint à Jérusalem. Un jour que les prêtres et les pharisiens avaient envoyé des archers pour arrêter Jésus (*m*), comme ces archers revinrent, disant que jamais homme n'avait parlé comme celui-là, les Pharisiens répliquèrent : Etes-vous aussi vous-mêmes séduits? Y a-t-il quelqu'un des sénateurs ou des Pharisiens qui ait cru en lui? Alors Nicodème prenant la parole leur dit : La loi permet-elle de condamner quelqu'un sans l'entendre? Ils lui répondirent : Est-ce que vous êtes aussi Galiléen? Lisez avec soin les Ecritures, et apprenez qu'il ne sort point de prophète de Galilée. Après cela chacun se retira. Enfin Nicodème se déclara ouvertement disciple de Jésus-Christ (*n*), lorsqu'il vint avec Joseph d'Arimathie pour rendre les derniers devoirs au corps de Jésus crucifié, qu'ils le descendirent de la croix, l'embaumèrent et le mirent dans le sépulcre.

Nicodème reçut le baptême des disciples du Sauveur; mais on ne sait si ce fut avant ou après la passion. Les Juifs l'ayant appris, le déposèrent de la dignité de sénateur, l'excommunièrent (*o*) et le chassèrent de Jérusalem. On dit même qu'ils voulurent le faire mourir, mais qu'en considération de Gamaliel, qui était son oncle, ou son cousin germain, on se contenta d'abord de le battre presque jusqu'à rendre l'âme, et de piller tout son bien. Gamaliel le retira dans sa maison

(*a*) *Clem. Alex. l.* V *Strom.*
(*b*) *Idem Protreptic. p.* 49.
(*c*) *Macrob. Saturnal. dier. l.* I.
(*d*) *Apud Euseb. Præpar. l.* I.
(*e*) *Q. Curt. l.* IV.
(*f*) *Servius in Æneid.* VI.
(*g*) *Sulpit. l.* I *de Vita S. Martini.*
(*h*) *Tacit. de Morib. German.*
(*i*) *Joan.* III, 1.
(*j*) *Joan.* III, 10.
(*k*) An de Jésus-Christ 33, de l'ère vulg. 30.
(*l*) *Joan.* III, 2, 3, etc.
(*m*) *Joan.* VII, 45, 46, 47, etc. An de Jésus-Christ 35, de l'ère vulg. 32, pendant la fête des Tabernacles.
(*n*) *Joan.* XIX, 39, 40. An de Jésus-Christ 36, de l'ère vulg. 33.
(*o*) *Photius, cod.* 171, *p.* 384.

de campagne (*a*), lui fournit tout ce dont il eut besoin pour son entretien et sa nourriture; et quand il fut mort, il le fit enterrer avec honneur auprès de saint Etienne. Dieu découvrit son corps en 415, avec ceux de saint Etienne et de Gamaliel, et l'Eglise latine les honore tous ensemble le 3 d'août.

L'on a encore aujourd'hui un Evangile apocryphe, sous le nom de Nicodème (*b*), qui porte dans quelques manuscrits le nom d'*Actes de Pilate*. Mais il est certain qu'il n'est point ce que les anciens ont cité sous le nom d'Actes de Pilate envoyés à Tibère, et que c'est une pièce nouvelle, remplie de fables et d'absurdités qui ne méritent aucune attention. On lit à la fin de ce faux Evangile ces paroles, qui seules en pourraient faire voir la fausseté : *Au nom de la sainte Trinité, ici finissent les Actes de notre Sauveur Jésus-Christ qui furent trouvés à Jérusalem par Théodose le Grand, dans le prétoire de Ponce-Pilate, dans les Actes publics, qui furent écrits l'an dix-neuvième de l'empereur Tibère, et l'an dix-septième d'Hérode, fils d'Hérode, roi de Galilée, le huitième jour d'avant les calendes d'avril, qui est le vingt-troisième jour de mars, dans l'année de la deux cent deuxième olympiade, sous les princes des prêtres Joseph et Caïphe. Ce qui a été réduit en histoire par Nicodème, et écrit en hébreu après la croix et la passion du Sauveur.*

NICOLAS DE DAMAS, philosophe péripatéticien, poëte et historien, prit le surnom de Damas, à cause qu'il était natif de cette ville. Il vivait du temps d'Auguste, peu avant la naissance de Jésus-Christ, et eut beaucoup de part aux bonnes grâces de cet empereur et à celles d'Hérode le Grand, roi des Juifs. Celui-là l'employa en diverses affaires importantes, dont il s'acquitta parfaitement. Josèphe cite assez souvent son Histoire (*c*) : et en quelques endroits il l'accuse d'avoir déguisé la vérité en faveur d'Hérode (*d*), auquel il avait consacré sa plume. Il avait écrit l'Histoire générale, et Josèphe cite quelque chose qu'il avait dit d'Antiochus Epiphane. Suidas ne comptait que 80 livres dans l'Histoire de Nicolas de Damas. Josèphe (*e*) cite le CXXIV^e, et Athéna en compte 144. Il avait composé divers autres ouvrages. Henri de Valois a publié à Paris, l'an 1634, en grec et en latin, le recueil que Constantin Porphyrogénète avait fait de divers ouvrages de Nicolas de Damas. Ces recueils appartenaient à M. de Peiresch, qui les avait fait acheter dans l'île de Chypre.

NICOLAS, un des sept premiers diacres (*f*), était prosélyte d'Antioche, c'est-à-dire, converti du paganisme à la religion des Juifs. Il embrassa ensuite le christianisme, et fut un des plus fervents et des plus saints d'entre les premiers chrétiens; en sorte qu'on le choisit pour être un des sept premiers diacres de l'Eglise de Jérusalem. Sa mémoire a été obscurcie dans l'Eglise par une tache, dont jusqu'ici il n'a pas été possible de le laver entièrement. Certains hérétiques furent nommés *nicolaïtes*, de son nom; et quoique peut-être il n'ait eu aucune part à leurs erreurs ni à leurs déréglements, on ne laisse pas de le soupçonner d'y avoir donné au moins quelque occasion. Voici ce que les anciens nous apprennent sur son sujet (*g*) : Il avait une femme qui était fort belle, et à l'imitation des plus parfaits, il la quitta, pour vivre dans la continence. Saint Epiphane dit qu'il ne persévéra pas dans sa résolution; il reprit sa femme, et pour tâcher de justifier sa conduite, il se fit des principes opposés à la vérité et à la pureté; il se plongea dans le désordre, et donna commencement à la secte des nicolaïtes, et à celle des gnostiques, et de quantité d'autres qui, suivant leurs passions, inventèrent mille sortes de méchancetés et de crimes.

Saint Epiphane est appuyé en cela par saint Irénée (*h*), Tertullien (*i*), saint Hippolyte (*j*), saint Hilaire (*k*), saint Grégoire de Nysse (*l*), saint Philastre de Bresse (*m*), saint Jérôme (*n*), Cassien (*o*), saint Grégoire le Grand (*p*), saint Pacien, le pape Gélase, Gildas et plusieurs nouveaux, qui disent que Nicolas diacre a été le chef et maître de la secte impie et infâme des nicolaïtes.

Mais saint Clément d'Alexandrie (*q*), plus ancien que saint Epiphane, témoigne beaucoup d'estime pour Nicolas, et raconte la chose tout autrement. Les apôtres, dit-il, ayant fait quelques reproches à Nicolas, comme étant trop jaloux de sa femme, il la fit venir devant tout le monde en leur présence, et permit de l'épouser à quiconque la voudrait. Cette parole, qu'il dit simplement, et sans y faire de réflexion, n'était qu'une preuve du peu d'attachement et de passion qu'il avait pour son épouse; et en effet, ajoute saint Clément, j'ai appris qu'il n'avait jamais eu la compagnie d'aucune autre femme. Et pour son fils et ses filles, lesquels ont vécu fort longtemps, ils ont toujours conservé une parfaite virginité. Mais ceux qui étaient bien aises de s'autoriser de son nom prirent prétexte sur ce qu'il avait fait, pour s'abandonner à toutes sortes de débauches.

Ces hérétiques se fondaient encore, dit le même saint Clément (*r*), sur une parole que Nicolas avait dite, qu'il faut abuser de la chair; par où il ne voulait marquer autre chose, sinon que nous devons réprimer les

(*a*) Vide *Lucian. de S. Stephani Invent.*
(*b*) Vide *apud Fabricium Apocryph. N. T. p.* 214 *et seq.*
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* III, *cite les* CXXII *et* CXXIV *liv. de Nicolas de Damas.*
(*d*) *Idem, l.* XVI *Antiq. c.* XI.
(*e*) *Idem, l.* II *contra Appion. p.* 1065.
(*f*) *Act.* VI, 5.
(*g*) *Clem. Alex. Strom. l.* III, *p.* 436. *Epiphan. hæres.* 25, *c.* I.
(*h*) *Iren. l.* I, *c.* XXVII.
(*i*) *Tertull. de Præscript. c.* XLVII.
(*j*) *Hippolyt. apud Phot. Cod.* 232.
(*k*) *Hilar. in Matth. c.* XXV.
(*l*) *Nyssen. in Eunom. l.* II.
(*m*) *Philastr. de Hæres. c.* XXXIII.
(*n*) *Hieronym. ep.* 1.
(*o*) *Cassian. collat.* 18, *c.* XVI.
(*p*) *Greg. Mag. homil.* 38 *in Evang.*
(*q*) *Clem. Alex. l.* III *Strom. p.* 436.
(*r*) *Clem. Alex. l.* II *Strom. p.* 411.

mouvements de la sensualité et de la concupiscence, et mortifier les passions et les impétuosités de la chair ; au lieu que ces disciples de la volupté expliquaient ces paroles selon leur sensualité, et non selon la pensée de cet homme apostolique. Eusèbe (*a*) ayant raconté que les nicolaïtes se vantaient d'avoir le diacre Nicolas pour maître et pour chef, les réfute, en rapportant tout au long ce passage de saint Clément d'Alexandrie. Théodoret (*b*) fait la même chose, et se déclare encore plus ouvertement pour le sentiment de saint Clément : car, excusant la permission que Nicolas donnait d'épouser sa femme, il dit que ce diacre n'avait au fond nulle envie de le permettre ; mais qu'il voulait par là confondre ceux qui murmuraient contre lui. Saint Augustin (*c*), Victorin de Pettau (*d*), saint Isidore, le concile de Tours vont aussi à le décharger. Les Constitutions apostoliques (*e*) et les Lettres interpolées de saint Ignace le martyr (*f*) disent que les nicolaïtes prennent faussement ce nom. Voilà ce qu'on dit pour sa justification.

Cassien (*g*) dit que quelques-uns distinguaient Nicolas, auteur de la secte des nicolaïtes, de Nicolas, un des sept premiers diacres. Il veut apparemment marquer l'auteur des Constitutions apostoliques, qui dit que c'est à faux que les nicolaïtes se disent disciples de Nicolas, l'un des sept diacres. Jésus-Christ, dans l'Apocalypse (*h*), condamne en deux endroits les actions et la doctrine des nicolaïtes. Il dit qu'il les hait : il fait un mérite à l'évêque d'Ephèse de ce qu'il les a en horreur, et il reproche à celui de Pergame que quelques-uns de son Eglise suivaient leur doctrine. Dans tous ces endroits S. Jean n'insinue pas la moindre chose qui aille à excuser Nicolas, ni à le décharger de l'accusation qui le fait auteur des nicolaïtes, et nous ne voyons pas qu'aucune Eglise ait jamais rendu quelque honneur à la mémoire de Nicolas, ce qui est un fâcheux préjugé contre lui.

NICOLAITES. Outre ce que nous venons de dire de cette secte et de son auteur, on peut ajouter ici que les nicolaïtes étaient communs en Asie dès la fin du premier siècle de l'Eglise, puisque Jésus-Christ, dans l'Apocalypse, les condamne expressément. Saint Irénée (*i*) dit que les adultères et l'usage des viandes immolées aux idoles passaient parmi eux pour des choses indifférentes. Ils mangeaient ces viandes après les avoir exorcisées, dit Victorin de Pettau, et accordaient la paix aux fornicateurs huit jours après leurs péchés. Théodoret dit que les deux caractères de cette hérésie sont le libertinage et la folie. Saint Epiphane (*j*) fait une longue déduction tant de leurs actions infâmes que de leurs sentiments extravagants sur la Divinité et sur la création. S. Augustin (*k*) dit qu'ils ont entre eux la communauté des femmes, et qu'ils ne se font aucun scrupule de toutes les superstitions du paganisme. Ils content je ne sais quelles fables de la création et de la disposition du monde, mêlant à cela des noms barbares d'anges et de princes, pour étourdir leurs auditeurs ; quoique, pour les personnes éclairées, ce soit plutôt des sujets de moquerie que de terreur. Au travers de tous leurs déguisements, on ne laisse pas d'entrevoir qu'ils veulent dire que le monde n'a pas été créé de Dieu, mais qu'il est l'ouvrage de certaines puissances qu'ils inventent eux-mêmes avec une témérité insupportable, ou qu'ils croient sur la foi des autres, par une légèreté criminelle.

Saint Irénée (*l*) les appelle une branche des gnostiques, et dit que c'est contre eux que saint Jean écrivit son Evangile. Saint Clément d'Alexandrie (*m*) dit qu'ils avaient un certain livre dont ils s'autorisaient, et par lequel ils attribuaient à Dieu même les infamies qu'ils commettaient. Ils subsistèrent fort peu de temps, selon Eusèbe (*n*) ; du moins le nom des nicolaïtes ne dura pas longtemps : mais leurs erreurs passèrent dans d'autres sectes ; et Tertullien (*o*) dit qu'elles furent adoptées par celle des Calnistes. Les nicolaïtes se renouvelèrent sous le règne de Louis le Débonnaire, vers l'an 852, comme le dit Sigebert de Gemblours dans sa Chronique ; et encore au siècle onzième, sous le pape Urbain II. Ces nicolaïtes étaient certains prêtres, diacres et sous-diacres qui soutenaient que le mariage leur était permis. Ils furent condamnés au concile de Plaisance l'an 1095. *Hæresis Nicolaitarum, id est, incontinentium subdiaconorum, diaconorum, et præcipue sacerdotum, irretractabiliter damnata est*, etc. (*p*).

NICOPOLIS, ville d'Epire, sur le golfe d'Ambracie, où saint Paul passa l'hiver de l'an 64 de l'ère commune. Il manda à saint Tite, qui était en Crète, de l'y venir trouver (*q*). Quelques-uns (*r*) croient que la ville de Nicopolis, où saint Paul voulut passer l'hiver, n'était pas celle d'Epire, mais celle de Thrace, à l'entrée de la Macédoine, sur la rivière de Nesse.

NICOPOLIS, autrement *Emmaüs*, ville de Palestine. *Voyez* EMMAUS. Elle commença à porter le nom de Nicopolis sous l'empereur Alexandre, fils de Mammée. Jules Africain, auteur ecclésiastique, célèbre par ses chroniques, fut envoyé à l'empereur pour solliciter le rétablissement de cette ville, qui

(*a*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* III, *c.* XXIX.
(*b*) *Theodoret. Hæretic. Fab. l.* III, *c.* I.
(*c*) *Aug. de Hæres. c.* V.
(*d*) *Victorin. Petav. t.* I *Bibl. PP.*
(*e*) *Constit. Apostol. l.* VI, *c.* VIII.
(*f*) *Epist. Ignat. ad Trallions. et ad Philadelph*
(*g*) *Cassian. collat.* 18, *c.* XVI.
(*h*) *Apoc.* II, 6, 15.
(*i*) *Irenæ. l.* I, *c.* XXVII.
(*j*) *Epiphan. hæres.* 25.
(*k*) *August. hæres.* 5.
(*l*) *Iren. l.* III, *c.* II.
(*m*) *Clem. Alex. Strom. l.* III, *p.* 437.
(*n*) *Euseb. l.* III *Hist. Eccl. c.* XXIX.
(*o*) *Tertull. Præscript. c.* XXXIII.
(*p*) *Bertholdus Scriptor.* XI *sæculi. t.* X *Concil. v.* 502.
(*q*) *Tit.* III, 12.
(*r*) *Chrysost. Theodoret. Theophil. Capell.*

s'appelait autrefois Emmaüs (*a*). On doute si cet Emmaüs est celui dont il est parlé dans l'Evangile ; sur quoi l'on peut voir M. Reland, *Palæstinæ l.* II, *c.* VI, *et l.* III, *p.* 758, 759, etc.

NIDDUI, terme hébreu (נדוי de נדה, *separavit, removit*) qui signifie *séparé, excommunié*. C'était, dit-on, la moindre sorte d'excommunication usitée parmi les Hébreux. Celui qui l'avait encourue devait s'éloigner de ses proches au moins à la distance de quatre coudées. Elle durait ordinairement un mois. Si l'on ne s'en faisait pas relever dans le mois, on pouvait la prolonger jusqu'à soixante, ou même quatre-vingt-dix jours. Mais si, dans ce terme, l'excommunié ne satisfaisait pas, il tombait dans le *cherem*, qui était une seconde espèce d'excommunication, et de là dans la troisième, qui était *schammata*, la plus terrible de toutes. *Voyez* l'article EXCOMMUNICATION.

NIGER, surnommé *Simon* [c'est-à-dire, surnom de *Simon*], dont il est parlé dans les Actes des apôtres (*b*). Il était prophète et docteur, et fut un de ceux qui imposèrent les mains à Saul et à Barnabé pour l'office auquel le Saint-Esprit les destinait. Quelques-uns (*c*) croient que c'est lui qui est nommé *Simon le Cyrénéen*, qui fut chargé de la croix de Jésus-Christ allant au Calvaire (*d*) : mais on n'a pour preuve de ce sentiment que la seule ressemblance des noms. Saint Epiphane (*e*) parle d'un *Niger* parmi les soixante-dix disciples du Sauveur. L'Eglise ne fait aucune mention de *Simon le Noir* ou *Niger*, dans son Office, ni dans ses Martyrologes.

NIGLISOR, ou NIGLISAR, ou NERIGLISSOR, ou NERIGLISSOROR, successeur d'Evilmérodach dans le royaume de Chaldée. Josèphe parle de *Niglisor* en deux endroits, et voici ce qu'il en dit dans le livre dixième de ses Antiquités, chap. XII, p. 350 : *Evilmérodach étant mort après dix-huit ans de règne, Niglisar, son fils, lui succéda au royaume, et, ayant régné quarante ans, il mourut, et laissa le royaume à Labosordach, son fils. Celui-ci ne régna que neuf mois, et eut pour successeur Balthasar, que les Babyloniens appellent Naboandel. Cyrus et Darius, roi des Mèdes, lui firent la guerre*, etc. Dans le premier livre contre Appion, p. 1045, il cite l'historien Bérose, qui en parle ainsi dans son troisième livre : *Après la mort de Nabuchodonosor, Evilmérodach, son fils, lui succéda dans le royaume de Chaldée. Evilmérodach, s'étant abandonné à toutes sortes de déréglements et de débauches, fut tué en trahison par son beau-frère Neriglissoror, après deux ans de règne. Son meurtrier usurpa son empire, et le posséda pendant deux ans. Après sa mort, son fils Laborosardoch monta sur le trône, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant, et régna seulement neuf mois. Ses amis le firent mourir, parce qu'il paraissait d'un trop mauvais naturel. Ceux qui l'avaient mis à mort, ayant tenu conseil entre eux, résolurent de déférer l'empire à un Babylonien nommé Nabonide. La dix-septième année de son règne, Cyrus vint attaquer Babylone*, etc.

Enfin Mégasthènes, cité dans Eusèbe (*f*), dit que *Nabuchodonosor, ayant disparu du milieu des hommes, eut pour successeur Evilmalruch, qui fut tué en trahison par son beau-frère Nériglisare, et qui laissa un fils nommé Labassoarasque, lequel finit aussi sa vie d'une manière tragique et violente. Après sa mort, on mit sur le trône Nabannidoch, qui n'était point de sa famille, et qui ne le touchait en aucune sorte. Cyrus, s'étant rendu maître de Babylone, donna à Nabannidoch le gouvernement de la Carmanie.*

Il n'est pas certainement aisé de concilier toutes ces variétés. Josèphe paraît n'avoir suivi que Bérose, car l'Ecriture ne parle ni de *Niglissor*, ni de *Laborosardoch*, ni de *Nabonide*, mais seulement de Nabuchodonosor, d'Evilmérodach et de Balthasar. Voici comme Ussérius arrange tout cela. *Nabuchodonosor* meurt l'an du monde 3442 ; *Evilmérodach* lui succède. Il est tué en 3444 par *Nériglissor*, qui lui succède. Ce dernier meurt en 2448, et *Laborosoarchode* lui succède. Il ne tint l'empire que neuf mois. Il eut pour successeur *Balthasar* (1), nommé *Nabonide* par Bérose, *Labynite* par Hérodote, *Nabannidoch* par Abydène. Bérose et Ptolémée lui donnent dix-sept ans de règne à Babylone. Plusieurs habiles interprètes croient que ce qui a fait que l'Ecriture n'a parlé que de Nabuchodonosor, Evilmérodach et Balthasar, c'est qu'il n'y avait qu'eux qui fussent légitimes héritiers du royaume de Chaldée. Les autres n'étaient que des usurpateurs et des intrus. Mais je doute de la solidité de cette raison. L'Ecriture, de même que les autres histoires, rapporte les rois légitimes et les usurpateurs, ceux qui sont de la race royale comme ceux qui n'en sont point. Les lois de l'histoire ne demandent pas que l'on juge du droit des princes, mais que l'on expose leurs actions et leur succession.

M. Du Pin (*g*) a proposé un système pour concilier l'histoire profane avec la sacrée sur la succession des princes dont nous venons de parler. A Nabuchodonosor, qui a régné quarante-trois ans, succéda Evilmérodach, son fils, qui régna deux ans complets, et commença la troisième année. C'est, dit-il, le même que Balthasar, nommé si souvent fils de Nabuchodonosor dans Daniel (*h*). Il est à remarquer que le nom d'Evilmérodach ne se trouve pas dans ce prophète ; ce qui peut confirmer la conjecture qui veut qu'Evilmérodach et Balthasar ne soient pas différents. Evilmérodach est tué par Nériglissor, son beau-frère, qui règne quatre

(*a*) *Chronic. Pascal. ad an. Christi* 223. *Hieronym. de Scriptorib. Eccles. in Julio Afric.*
(*b*) *Act.* XIII, 1.
(*c*) *Luc.* XXIII, 26.
(*d*) *Turrian. de Hierarch. ordin. l.* I, *c.* XV.
(*e*) *Epiphan. hæres.* 20, *c.* IV.

(*f*) *Euseb. Præpar. l.* IX, *c.* XLI.
(*g*) Du Pin, *Bibliot. des Hist.*, t. II, p. 812, 813.
(*h*) *Dan.* V, 11, 12. Marsham soutient le même sentiment, *sæcul.* 18. *Can. Ægypt. Chronol.*
(1) *Voyez* ma note sur BALTHASAR. (S.)

ans. Il peut encore passer pour fils du grand Nabuchodonosor, puisqu'il était son gendre, et avait épousé sa fille. Laborosoarchode, son fils, régna neuf mois, et fut tué par une conspiration des seigneurs babyloniens, qui mirent en sa place un des conjurés nommé Nabonide, âgé de soixante-deux ans, Babylonien, mais Mède d'origine, et fils d'Assuérus. Il est appelé Narbonide par les Babyloniens, et Darius par les Mèdes. Il régna dix-sept ans.

Ce système souffre encore de grandes difficultés. Premièrement, en ce qu'il confond Evilmérodach avec Balthasar. 2° En ce qu'il confond Nabonide avec Darius le Mède. 3° Enfin il ne concilie point du tout Josèphe ni avec l'Ecriture, ni avec Bérose, surtout dans la durée que cet historien donne aux règnes d'Evilmérodach, à qui il donne dix-huit ans de règne, et de Niglissor, à qui il en donne quarante. Aussi faut-il avouer qu'il est absolument impossible d'accorder des choses si contraires et de démêler une histoire si embrouillée.

NIL, fleuve d'Egypte, qui a sa source dans la haute Ethiopie. On dit qu'il sort de deux fontaines, ou de *deux yeux*, qui sont éloignées l'une de l'autre de vingt pas, et de la grandeur chacune d'une roue de carrosse. La plus grande est adorée par les habitants du pays, qui sont idolâtres. Elle est profonde de plus de vingt-cinq paumes. L'autre source a environ seize paumes de profondeur (1). A un peu plus de trois journées de sa source, cette rivière est assez large et assez profonde pour porter des vaisseaux. Après avoir reçu une autre rivière nommée *Jama*, le Nil poursuit son cours vers l'occident, jusqu'à vingt-cinq ou trente lieues de sa source, d'où il retourne vers l'orient, et tombe dans un grand lac qui est apparemment celui de *Zaire*. Au sortir de ce lac, il fait beaucoup de détours vers le midi. Il baigne le pays d'Alata. De là il se précipite entre des rochers hauts de quatorze brasses, avec un bruit effroyable et des vapeurs si épaisses, qu'on les prend de loin pour un vrai nuage. Après avoir arrosé à l'orient plusieurs royaumes, il pousse son cours si avant dans le royaume de Goïam, qu'il se trouve à une journée de sa source. De là il fait un tour en rond et coule vers Phézolo et Ombaréa. Ensuite il se recourbe de nouveau, et ayant traversé du levant au septentrion quantité de royaumes et de provinces, il tombe en Egypte par les *cataractes*, qui sont des chutes d'eau causées par la rencontre des rochers escarpés de la hauteur de deux cents pieds. L'eau du Nil tombant de ces rochers, cause un bruit effroyable qui se fait entendre de trois lieues. Elle tombe avec tant de violence, qu'elle fait une arcade, sous laquelle elle laisse un grand chemin, où l'on peut passer sans être mouillé (2).

Au bas de ces rochers, le Nil reprend sa

(1) «Les sources du Nil nous sont inconnues, dit M. Champollion-Figeac (*Egypte*, dans l'*Univers pittoresque*, pag. 1), comme elles l'étaient aux plus anciens observateurs de la nature.»—«On sait que de tout temps, disent MM. Combes et Tamisier (*Voyage en Abyssinie*, tom. III, chap. XI. Paris, 1843), la découverte des sources du Nil a été l'objet de recherches actives : Cambyse, Alexandre le Grand, Ptolémée Philadelphe, Jules César et Néron ont fait tous leurs efforts pour parvenir à ce but. Cosmas le Solitaire est le premier qui ait indiqué la direction à suivre pour arriver à ces sources inconnues, que Pierre Paez, jésuite portugais, a été assez heureux pour découvrir.... Jérôme Lobo a visité ces sources après Paez.... » Après avoir rapporté les descriptions que les Pères Paez et Lobo ont faites des sources du Nil, MM. Combes et Tamisier continuent en ces termes : « En 1770, Bruce est aussi arrivé à ces sources ; et, pour s'attribuer une gloire que les Portugais ont le droit de revendiquer, il a traité d'imposteurs Paez et Jérôme Lobo, auxquels il aurait dû rendre plus de justice. Si Bruce a donné plus de détails sur les sources du Nil, s'il a mieux déterminé leur position, c'est qu'il a visité l'Abyssinie en explorateur, tandis que Paez et Lobo l'ont parcourue en missionnaires.» Et après avoir cité Bruce, ils ajoutent : «Mais ces sources dont on vient de lire les descriptions ne sont pas celles que les anciens ont si longtemps et si vainement cherchées : les véritables sources du Nil, les sources du Nil-Blanc, dont le Nil-Bleu n'est qu'un embranchement, sont toujours inconnues, et Bruce, qui a fait tant de parade de sa prétendue découverte, n'a pas résolu le problème qui agite les géographes depuis si longtemps. » Le voyage de MM. Combes et Tamisier «fut entrepris au mois de février 1835 et achevé en mars 1837.»

« Où est la source mystérieuse du Nil? Cette question, depuis la plus haute antiquité, a beaucoup occupé les voyageurs et les géographes. Peut-être suffirait-il de la poser nettement, conformément aux strictes règles de la logique, pour découvrir qu'elle est complétement résolue ; que le Soudan, que l'Abyssinie tout entière, et non telle ou telle localité circonscrite, doivent être considérés comme la source tant cherchée. Si l'on voulait remonter jusqu'aux lieux où les eaux que roule le fleuve égyptien sortent de terre au pied de quelques rochers, les bifurcations nombreuses des rivières de l'ancienne Ethiopie mettraient bientôt l'explorateur rigide dans l'embarras. Malgré ce qu'a dit le poëte (Lucain), *il a été permis à l'homme de voir le Nil faible et naissant.* » Extrait du *Rapport* sur les travaux exécutés en Abyssinie par MM. les capitaines d'état-major Galinier et Ferret, inséré dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, tom. XIX, pag. 875).

(2) « Avant de parvenir aux frontières de l'Egypte, dit M. Champollion-Figeac (dans son ouvrage sur l'*Egypte*, faisant partie de l'*Univers pittoresque*, pag. 9, 10), le Nil forme cinq cataractes ; celle de Syène, à l'entrée méridionale de l'Egypte, est la sixième, ou la première en remontant le Nil depuis la Méditerranée. Cette cataracte a eu pendant longtemps une effrayante renommée. Après les cataractes du ciel qui s'ouvrirent pour produire le déluge universel, celles du Nil en Egypte étaient les plus connues, et ce qu'en disaient les voyageurs qui les avaient vues, ou qui du moins en avaient la prétention, n'était pas propre à calmer la terreur que l'idée qu'on s'était faite des cataractes répandait assez généralement, même dans l'antiquité, où l'on considérait la cataracte au-dessus de Syène comme une chute prodigieuse, dont le fracas frappait de surdité les habitants du voisinage : Sénèque et Cicéron n'hésitaient pas à le croire, à le dire dans leurs écrits, et cette opinion servait de thème aux récits qui se débitaient encore, avec un succès marqué, au siècle même des plus brillantes productions de notre littérature. Devant le grand roi Louis XIV et ses contemporains, Paul Lucas, voyageur payé par la cour, racontait au public, de retour de son premier voyage au Levant, en 1704, qu'à quelques lieues de Syène le bruit de la cataracte se faisait déjà entendre.

« Nous arrivâmes, ajoute-t-il, une heure avant le jour à ces chutes d'eau si fameuses. Elles tombent par plusieurs endroits d'une montagne de plus de deux cents pieds de haut. On me dit que les Barbarins y descendaient avec des radeaux, et j'en vis deux en ce moment qui s'y jetèrent de cette manière avec le Nil. Le seul endroit remarquable est une belle nappe d'eau large de 30 pieds qui forme en tombant une espèce d'arcade, par-dessous laquelle on pourrait passer sans se mouiller, et il y a apparence qu'on prenait autrefois ce plaisir ; on y voit en effet comme une petite plate-forme où il y a plusieurs niches pour s'asseoir... Quand j'eus contemplé assez de temps cet endroit où le fleuve se précipite de si haut, l'élévation et la commodité du lieu m'engagea à dessiner le cours du Nil, dont voici en petit la copie de la carte qu'on m'a fait l'honneur de présenter au roi. »

« A ce récit en effet est jointe une prétendue carte du Nil, où ne sont pas oubliées les montagnes de 200 pieds de haut, formant les cataractes, selon Paul Lucas, qui, du reste, avait acquis le privilége des plus incroyables inventions, par l'accueil que reçut sa première relation où il ne

première lenteur dans les campagnes d'Egypte. Son lit, selon Villamont, a une lieue de largeur. Etant arrivé au-dessous de Memphis, à quatre-vingts milles du Grand-Caire, il se partage en deux branches qui forment une espèce de triangle, qui a sa base sur la Méditerranée, et que les Grecs ont appelé *le Delta*, Δ, à cause de sa figure. Ces deux bras se divisent encore en d'autres, qui se déchargent dans la mer Méditerranée, qui est éloignée du haut du Delta d'environ vingt lieues. Quant au nombre des branches du Nil, les anciens lui en donnent ordinairement sept : *Septemplicis ostia Nili*. Ptolémée en nomme neuf. D'autres ne lui en donnent que quatre ; d'autres, onze ; d'autres, quatorze. Enfin quelques-uns soutiennent qu'il n'y a plus que les embouchures de Damiette, de Bozelle, et de deux canaux, dont l'un passe par Alexandrie, et l'autre est fort petit.

Plusieurs on cru que le Nil était le *Géhon*, un des quatre fleuves du paradis terrestre, dont parle Moïse ; mais ce sentiment est insoutenable, puisque l'Euphrate et le Tigre, qui sont indubitablement du nombre de ces quatre fleuves, sont trop éloignés du Nil pour avoir jamais pu avoir une source commune. Cependant les peuples du royaume de Goïam l'appellent encore aujourd'hui *Gihon*. Les Abyssins le nomment *Ab Euchi*, le père des rivières; les nègres, *Tami*. Homère, Diodore de Sicile et Xénophon témoignent que son ancien nom était *Ægyptus ;* et Homère (*a*) ne l'appelle pas autrement. Diodore (*b*) dit qu'il ne prit le nom de *Nilus* que depuis le règne d'un roi d'Egypte nommé *Nilus*. Pline (*c*) rapporte le sentiment du roi Juba, qui disait que le Nil avait sa source dans la Mauritanie, qu'il paraissait et disparaissait en différents endroits, se cachant sous terre, et puis se montrant de nouveau ; qu'en ce pays il s'appelait *Nigir;* que dans l'Ethiopie on lui donnait le nom d'*Astapus;* qu'aux environs de Méroé il se partageait en deux bras, dont le droit s'appelait *Astusapes*, et le gauche, *Astabore;* et qu'enfin il ne portait le nom de *Nil* qu'au-dessous de Méroé.

Le même Pline (*d*), Plutarque (*e*), Denys le Géographe (*f*) et quelques autres témoignent qu'on lui donnait aussi le nom de *Siris*. Denys dit que les Ethiopiens l'appellent *Siris*, et que lorsqu'il est arrivé à *Syène* on lui donne le nom de *Nilus*. Il y a assez d'apparence que le nom de *Siris* vient de l'hébreu *Sihor* ou *Sichor*, qui signifie trouble; et que *Nilus* vient de l'hébreu *Nahal* ou *Nachal*, qui signifie rivière ou torrent. Dans l'Ecriture on ne donne d'ordinaire au Nil que le nom de *fleuve d'Egypte*. Josué (*g*) et Jérémie (*h*) le désignent sous le nom de *Sichor*, ou fleuve d'eau trouble. *Que voulez-vous aller chercher en Egypte, pour y boire l'eau du Sichor?* dit Jérémie. Les Grecs lui donnent le nom de *Mélas*, qui signifie aussi noir, ou trouble. En effet les voyageurs nous apprennent que l'eau de ce fleuve est ordinairement assez trouble, mais qu'on l'éclaircit très-aisément, en jetant dedans quelques amandes ou quelques fèves pilées (1). Servius expliquant ce vers de Virgile où (*i*), en parlant du Nil, il dit :

Et viridem Ægyptum nigra fœcundat arena,

remarque que les anciens nommaient le Nil *Melo : Nam antea Nilus Melo dicebatur*. Mélo en hébreu signifie rempli; ce qui peut convenir au Nil, à cause de ses grands débordements qui durent pendant environ six semaines, et qui pendant ce temps inondent toute l'Egypte durant les plus grandes chaleurs de l'été.

Diodore de Sicile (*j*) remarque que le plus ancien nom que les Grecs aient donné au Nil est *Oceanus*. On lui donna aussi le nom d'*Aigle*, puis celui d'*Ægyptus;* et enfin le roi *Nileus* le fit nommer *Nilus*. Les Egyptiens rendaient au Nil des honneurs divins; ils l'appelaient *Jupiter le Nil* (*k*) :

Te propter nullos tua tellus postulat imbres
Arida nec fluvio supplicat herba Jovi.

C'est peut-être pour cela que le Seigneur dans les prophètes (*l*) menace quelquefois de frapper le fleuve d'Egypte, de le dessécher, de faire mourir ses poissons, comme pour faire sentir aux Egyptiens la vanité de leur culte et la faiblesse de leur prétendue divinité (2).

s'en est pas montré économe, lui qui avait déjà vu, dans ses autres voyages, des géants escaladant les montagnes de la Thessalie comme les marches ordinaires d'un escalier, des hommes à une seule jambe qui ne laissaient pas que de courir très-vite, et enfin avait rencontré, vu et entretenu dans un désert le philosophe hermétique Nicolas Flamel, et sa femme Pernelle, couple, dit-il, encore très-vivace : ce couple, à la vérité, était mort depuis plus de trois cents ans.

» Mais des témoins désintéressés, plus amis du vrai que du merveilleux, ont vu et mesuré la cataracte de Syène :

» Sur les deux rives du fleuve s'élèvent les deux culées d'une montagne transversale que son cours a coupée presque à pic pour y former son lit; ce lit est inégal, parsemé de pics de granit plus ou moins élevés, plus ou moins rapprochés, formant des écueils dont quelques-uns sont de grandes îles; ces pics s'élèvent au-dessus des eaux, et barrent le Nil dans tous les sens; arrêté contre ces obstacles, le fleuve se refoule, se relève et les franchit; il forme ainsi une suite de petites cascades, dont chacune est haute d'un demi-pied ou moins. L'espace est rempli de tourbillons et de gouffres, et le bruit des eaux qui se brisent est entendu à quelque distance. Ce passage serait très-dangereux pour la navigation, mais une espèce de chenal est ménagé sur la rive gauche ; durant les grosses eaux, tous les écueils de ce côté du fleuve sont couverts et s'y changent en canal navigable; dans les basses eaux, les barques remontent le courant à la cordelle et en serrant la côte ; en le descendant, elles sont entraînées avec une grande rapidité.

« Voilà au vrai la fameuse cataracte de Syène, qui se réduit à quelques cascades distribuées sur une certaine étendue de terrain et dont l'ensemble donne à peine quelques pieds de chute aux eaux du Nil à son entrée en Egypte. »

(*a*) *Homer. Odyss.* XIV.
(*b*) *Diodor. l.* I, *p.* 39.
(*c*) *Plin. l.* V, *c.* IX.
(*d*) *Plin. loco citato.*
(*e*) *Plutarch. de Iside et Osiride.*
(*f*) *Dionys. Periegct. v.* 223.
(*g*) *Josue*, XIII, 3, השיחור *Sichor.*
(*h*) *Jerem.* II, 18. *Vide et* I *Par.* XIII, 5, *et Isai.* XXIII, 3.
(*i*) *Virgil. Georgic. l.* IV.
(*j*) *Diodor. l.* I, *c.* I, *et l.* II, *c.* II.
(*k*) *Tibull. l.* I *Eleg.* 8, *v.* 25, 26.
(*l*) *Isai.* XI, 15. *Ezech.* XXIX, 3, 4, 5, etc.

(1) « M. Cognart... a écrit à l'Académie des sciences qu'en Egypte on clarifie en peu de temps l'eau du Nil en frottant avec une amande amère les parois du vase dans lequel on la verse. M. Costaz a rappelé que ce procédé est indiqué dans plusieurs ouvrages; il a dit l'avoir vu employer avec succès pour les eaux du Nil, et l'avoir essayé en vain pour les eaux de la Seine. » *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, tom. VIII, pag. 256.

(2) « Il paraît, dit M. Champollion-Figeac (*Egypte*, dans

L'Ecriture, marquant les limites de la terre promise, met souvent *le fleuve* ou *le torrent d'Egypte* (*a*) pour désigner ses limites septentrionales : *Depuis l'entrée d'Emath jusqu'au torrent de l'Egypte*, ou *depuis l'Euphrate jusqu'au fleuve de l'Egypte*. Quelques interprètes (*b*), ne pouvant se persuader que le pays des Israélites s'étendît jusqu'au Nil, se sont imaginé que le torrent d'Egypte était un torrent qui tombe dans la mer Méditerranée, entre Rhinocorure et Gaze, et qui dans l'Ecriture est appelé (*c*) *le torrent du Désert*. Mais il est certain que la terre promise devait s'étendre jusqu'au Nil. Josué le marque clairement, *Josue*, XIII, 3, *et* XV, 4, comparé à I *Par.* XIII, 5, et c'est ce que nous avons tâché de prouver dans le Commentaire sur Josué, XIII, 3. On ne trouve qu'une seule fois le nom *Nilus* dans la version latine de l'Ecriture. *Isai.* XXIII, 3 : *In aquis multis semen Nili;* l'Hébreu, *Semen Sichor*.

Les écrivains orientaux parlent des sources et du cours du Nil d'une manière assez différente de ce que nous en avons dit. Les lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici ce qu'ils en racontent (*d*). Il y a deux fleuves en Afrique qui portent le nom de Nil et qui ont la même source au seizième degré de latitude méridionale dans l'Ethiopie, ou pays des Abyssins. C'est là qu'au pied de la montagne nommée de la Lune, on trouve dix fontaines, dont cinq font un grand lac, et les cinq autres un autre lac. Ces deux lacs produisent chacun trois rivières, lesquelles étant jointes ensemble, forment un très-grand lac, duquel sortent les deux Nils dont nous parlons. C'est sur ce grand lac qu'est située la ville de *Thomi*, justement sous la ligne équinoxiale, et il y a une idole ou image appelée *Mesnah*. Soïouti a donné la figure de cette source dans son livre intitulé, *Caukebal-Rahoudhah*.

Le premier de ces deux fleuves s'appelle *Nil Mesr*, c'est-à-dire, Nil de l'Egypte; et le second, *Nil Soudan*, ou Nil des Nègres; celui-ci coule vers l'occident et se décharge dans la mer Ténébreuse, car c'est ainsi que les Arabes appellent l'océan Atlantique, ou la mer du Ponent; ce Nil des Nègres est ce que nous appelons aujourd'hui le *Niger* ou le *Senega*. Il se décharge vis-à-vis de l'île que les Arabes nomment *Nlil*, et qui n'en est éloignée que de la navigation d'une journée. Toutes les habitations des nègres sont rangées sur le grand fleuve.

Quant au Nil de l'Egypte, le géographe arabe que nous suivons ici ne lui donne que quatre bras, qui se partagent dans l'Egypte inférieure, et dont trois se rendent dans la mer de Syrie ou Méditerranée; le quatrième se perd dans un lac d'eau salée que les Grecs nomment *Maris*, autrement *Maria*, ou *Mareotis*, distingué du lac *Mœris*, auquel le Nil ne communique ses eaux que par un canal fait à la main. Les trois bras dont parle le géographe sont apparemment le *Canopique*, qui est le plus proche d'Alexandrie; le *Sebenitique* ou *Héracléotique*, aujourd'hui peu connu; et le *Pelusiaque*, sur lequel est bâtie la ville de Peluse ou Damiette. Les autres bras du Nil, dont les anciens Grecs et Latins ont parlé, sont aujourd'hui si dérangés, qu'il est presque impossible de les distinguer.

Les Arabes et les autres Orientaux donnent souvent au Nil le nom de *Mer*, et le surnom ou l'épithète de *Faïdh*, qui lui est commun avec l'Euphrate, à cause que ces deux fleuves donnent la fertilité à la terre par leur débordement. Ils lui donnent aussi le nom de Mobarek, tant à cause de la fertilité qu'il donne à la terre qu'à cause de la fécondité qu'il communique aux femmes.

Lorsque le Nil ne se débordo qu'à la hauteur de douze coudées, la famine est certaine en Egypte; elle ne l'est pas moins si elle ex-

l'Univers pittoresque, pag. 7, col. 1), que les anciens philosophes grecs avaient tiré du sanctuaire de l'Egypte (*Voyez* EAU) l'opinion d'après laquelle l'eau était le principe de toutes choses, qu'elle existait antérieurement à l'organisation matérielle des autres parties du globe, et que ce principe de l'*humidité*, qui était la mère et la nourrice des êtres, fut appelé par les Grecs l'Océan et par les Egyptiens le Nil. Ce nom fut aussi celui du fleuve qui arrosait leur pays.

» Ce fleuve fut en effet, de tout temps, pour la terre d'Egypte, le véritable principe créateur et conservateur; c'est au limon annuellement apporté par ses eaux que cette riche contrée doit son existence; c'est le Nil qui en maintient et en renouvelle l'inépuisable fécondité: aussi ce fleuve bienfaisant fut non-seulement surnommé le *très-saint*, le *père* et le *conservateur du pays*, mais il fut encore regardé comme un *dieu*, et eut en cette qualité un culte et des prêtres.

» Les Egyptiens allaient jusqu'à considérer leur fleuve sacré comme une image sensible d'Ammon, leur divinité suprême; il n'était pour eux qu'une manifestation réelle de ce dieu qui, sous une forme visible, vivifiait et conservait l'Egypte; aussi les Grecs avaient appelé le Nil le *Jupiter Egyptien*.

» Les philosophes égyptiens avaient imaginé dans le ciel des divisions semblables à celles de la terre; ils avaient donc un Nil céleste et un Nil terrestre.

» Leur grand dieu Cnouphis était considéré comme la source et le régulateur du Nil terrestre, et il est représenté sur un grand nombre de monuments, de forme humaine, assis sur son trône étroitement enveloppé dans une tunique bleue; sur ce corps humain est placée une tête de bélier, dont la face est verte, et il tient dans ses mains un vase duquel s'épanchent les eaux célestes. Le dieu Nil céleste avait quelquefois à côté de ses représentations trois vases, qui étaient l'emblème de l'*inondation :* l'un de ces vases représentait l'eau que l'Egypte produit elle-même; le second, celle qui vient de l'Océan en Egypte, au temps de l'inondation; et le troisième, les eaux de pluie qui, à l'époque de la crue du Nil, tombent dans les parties méridionales de l'Ethiopie. Voilà ce que raconte Horapollon, celui qui a écrit un précis sur l'interprétation des hiéroglyphes.

» Le Nil terrestre était représenté par un personnage de forme humaine, fort gras, et qui semble participer des deux sexes. Sa tête était surmontée d'un bouquet d'iris ou glaïeul, symbole du fleuve à l'époque de l'inondation. Il faisait, au nom des rois qu'il avait pris sous sa protection, des offrandes aux grands dieux de l'Egypte. On l'a en effet représenté portant sur une tablette tantôt quatre vases contenant l'eau sacrée, et séparés par un sceptre qui est l'emblème de la pureté, tantôt des pains, des fruits, des bouquets de fleurs et divers genres de comestibles, surmontés aussi du sceptre de la pureté. Il était ainsi représenté sur deux bas-reliefs qui ornaient deux côtés du dé sur lequel s'élevait en Egypte l'obélisque de granit qui vient d'être transporté à Paris. De pareilles représentations de ce dieu existent sur beaucoup d'autres monuments: les Egyptiens appelaient ce dieu en leur langue, *Hôpi-môu*, et ce nom signifie : celui qui a la faculté de *cacher* ou *retirer* ses eaux, après en avoir couvert le sol de l'Egypte pour le féconder. »

(*a*) I *Par.* VII, 8. *Isai.* XXVII, 12.
(*b*) *Hieronym. in Amos* VI, 14. *Ita et alii plures.*
(*c*) *Amos* VI, 14.
(*d*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 671

cède seize coudées, dit Pline (a) : c'est-à-dire que la juste hauteur de l'inondation est entre douze et seize coudées. L'auteur arabe d'un livre qui contient l'histoire des nilomètres, ou mesures du Nil, depuis la première année jusqu'en 875 de l'hégire, c'est-à-dire depuis l'an de Jésus-Christ 622 jusqu'en 1497, dit de même que, quand le Nil a quatorze brasses de profondeur dans son lit, on peut s'attendre à une récolte qui fait la provision d'une année; que s'il en a seize, on a du blé pour deux ans : moins de quatorze fait chèreté, plus de dix-huit fait disette.

Le *nilomètre* est une colonne que l'on élève au milieu du Nil, sur laquelle on marque les divers degrés de son accroissement [*Voyez* l'article Joseph, vers la fin]. Il y en a eu en plusieurs endroits du Nil. Aujourd'hui on en voit un dans l'île où le Nil se sépare en deux bras, dont l'un passe au Caire et l'autre à Gizah. M. d'Herbelot en marque plusieurs autres, bâtis ou réparés par divers califes. Les anciens ont consacré la mémoire du nilomètre dans leur monument. *Voyez* l'Antiquité expliquée, tom. III, p. 185. On gardait autrefois la mesure de l'accroissement du Nil comme une relique, dans le temple de Sérapis; et l'empereur Constantin la fit transporter dans l'église d'Alexandrie. Les païens dirent alors que le Nil ne déborderait plus, et que Sérapis, indigné, se vengerait sur l'Egypte et y causerait la stérilité; mais il déborda et monta à l'ordinaire les années suivantes.

Le Nil se déborde régulièrement toutes les années dans le mois d'août, dans la haute Egypte et dans la moyenne, où ce débordement est nécessaire à cause qu'il n'y pleut presque jamais; mais dans la basse Egypte, le débordement est moins sensible et moins nécessaire, parce qu'il y pleut de temps en temps et que le pays est assez arrosé : il est moins sensible, parce qu'on n'y fait point de digues ni de retenues d'eaux, et que l'inondation, se répandant par toute la campagne également, ne s'élève pas plus haut d'une coudée par tout le Delta. Au lieu que dans la haute et dans la moyenne Egypte, où il pleut très-rarement, on a construit de lieue en lieue de hautes digues, au milieu desquelles il y a de profonds canaux, dans lesquels les eaux du fleuve entrent. On perce ces digues par autorité du bacha; et quand une campagne est suffisamment abreuvée, on ferme la digue en cet endroit et on l'ouvre en un autre : et ainsi on arrose par ordre toute l'Egypte comme un jardin. Souvent les Egyptiens ont entre eux des difficultés de bourgades en bourgades, pour avoir les premiers cette distribution des eaux; et lorsque le débordement des eaux vient à souhait, c'est alors une grande fête dans le pays.

On a été fort partagé sur la cause du débordement du Nil. Les uns l'ont attribué au nitre dont ce fleuve est rempli, et qui cause ces inondations par une véhémente fermentation durant les plus grandes chaleurs de l'été : c'est le sentiment de M. de la Chambre, qui a écrit expressément sur ce sujet. Mais on ne doute presque plus aujourd'hui qu'il ne soit causé par les grandes pluies qui tombent dans l'Ethiopie aux mois de juin, juillet et août, qui sont l'hiver de ce pays-là. Et le R. P. Jérôme Lobo prétend qu'on n'en peut douter quand on a demeuré comme lui en Ethiopie. La terre, qui y est extrêmement sèche et spongieuse, boit longtemps la pluie; mais quand elle est enivrée, elle regorge les eaux de tous côtés, et ces eaux, jointes à celles qui tombent du ciel, fournissent au Nil cette quantité d'eau qu'il porte à l'Egypte pour l'humecter. Ces eaux charrient avec elles une grande quantité de limon, qui sert à engraisser la terre.

Après que les eaux se sont retirées, la culture de la terre est très-aisée : on jette la semence sur le limon desséché, et pour peu qu'on le cultive, il vient avec profusion. Hérodote (b) dit que les Egyptiens envoient leurs porcs dans leurs champs, et que ces animaux, enfonçant avec leurs pieds la semence dans la terre, exemptent le laboureur du soin du labour. On peut expliquer ici, suivant ce récit, ce que dit Isaïe du Nil et de l'Egypte (c) : *Malheur à la terre qui se sert de sistres et de cymbales, qui demeure au delà des fleuves de Chus* (de l'Ethiopie), *qui envoie ses ambassadeurs sur la mer* (sur le Nil), *dans des vaisseaux de jonc. Allez, ambassadeurs prompts et diligents, à cette nation arrachée, à ce peuple plus terrible qu'aucun autre, à cette nation qui toise et qui mesure ses champs, et dont les fleuves enlèvent la terre.* Le limon que le Nil apporte est une terre qu'il a arrachée sur les bords, dans son cours; ce même limon, couvrant les bornes et les sillons des champs, oblige les propriétaires d'employer le cordeau et la toise pour mesurer tous les ans de nouveau leurs héritages. La terre de l'Egypte étant très-légère et très-sablonneuse, il est impossible que les eaux n'en enlèvent une grande quantité.

NINIVE, capitale d'Assyrie, fondée par *Assur*, fils de Sem, ou par *Nemrod*, fils de Chus (1); car le texte de Moïse, *Genes.* X, 11 : *De terra illa egressus est Assur, et ædificavit Niniven*, se rapporte, selon quelques-uns (d), à Nemrod, dont il est parlé auparavant; en sorte qu'il faudrait lire : *De terra illa (Babylonia, Nemrod) egressus est in Assyriam, et ædificavit Niniven.* Quoi qu'il en soit, il faut avouer que Ninive est une des plus anciennes, des plus illustres, des plus puissantes et des plus grandes villes du monde. Il est malaisé de marquer au juste le temps de sa fondation; mais on ne peut pas la mettre longtemps après celle de la tour de Babel. Elle était située sur le Tigre; et du temps du prophète Jonas, qui y fut envoyé sous Jéroboam II, roi d'Israel (e), et, comme nous

(a) *Plin. l.* VIII, *c.* XVIII.
(b) *Herodot. l.* II.
(c) *Isai.* XVIII.
(d) Vide *Bochart. Phaleg. l.* IV, *c.* XII.
(e) *Voyez* Jonas, III, 6, et le Commentaire sur cet endroit.
(1) *Voyez* notre note sur Assur.

croyons, sous le règne de *Phul*, père de *Sardanapale*, roi d'Assyrie, Ninive était une très-grande ville, ayant *trois jours de chemin d'étendue*, c'est-à-dire trois jours de chemin de circuit. Diodore de Sicile (*a*), qui nous en a conservé les dimensions, dit qu'elle avait cent cinquante stades de longueur, quatre-vingt-dix stades de largeur, et quatre cent quatre-vingts stades de tour; c'est-à-dire, pour réduire ces mesures aux nôtres, qu'elle avait environ sept lieues de long, en prenant la lieue à trois mille pas, environ trois lieues de large et dix-huit lieues de tour. Ses murs étaient hauts de cent pieds, et si larges, que trois chariots y pouvaient marcher de front. Les tours, qui étaient au nombre de quinze cents, étaient hautes chacune de deux cents pieds.

Diodore de Sicile la place sur l'Euphrate; mais tout le monde convient qu'elle était sur le Tigre. Les uns la mettent au couchant, et les autres à l'orient de ce fleuve. Du temps que Jonas y fut envoyé (*b*), elle était si peuplée, qu'on y comptait plus de six vingt mille personnes *qui ne savaient pas distinguer leur main droite de leur gauche* : ce qu'on explique communément des enfants qui n'avaient pas encore l'usage de leur raison. De sorte qu'à ce compte il devait y avoir à Ninive plus de six cent mille personnes.

Ninive fut prise l'an du monde 3257, avant Jésus-Christ 743, avant l'ère vulgaire 747, par Arbaces et Bélésus, sur le roi Sardanapale (*c*), du temps d'Achaz, roi de Juda, vers le temps de la fondation de Rome. Elle fut prise une seconde fois par Astyages et Nabopolassar, sur Chinaladan, roi d'Assyrie, l'an du monde 3378, avant Jésus-Christ 622, avant l'ère vulgaire 626. Depuis ce temps, Ninive ne recouvra plus sa première splendeur. Elle était si absolument ruinée du temps de Lucien de Samosate (*d*), qui vivait sous Adrien, qu'on n'en voyait plus aucun vestige et qu'on ignorait même où elle avait été auparavant. Elle ne laissa pas de se rétablir sous les Perses; mais elle fut de nouveau ruinée par les Sarrasins, vers le septième siècle. *Voyez* Marsham, *Canon. Ægypti, sæculo* XVIII, *tit. Nini excidium*, et Ussérius, sur les années du monde 3257 et 3378.

Les voyageurs modernes disent que l'on voit sur le bord oriental du Tigre les ruines de l'ancienne Ninive, et que sur le bord opposé on trouve la ville de *Mozul* ou *Mozil*, que plusieurs confondent avec Ninive. Les historiens profanes veulent que Ninus l'Ancien fonda Ninive; mais l'Ecriture, infiniment plus croyable, dit que ce fut Assur, ou Nemrod, comme nous l'avons dit au commencement de cet article. Les auteurs sacrés ont souvent parlé de Ninive. Les rois Téglathphalasar, Sennachérib, Salmanasar et Assaradon, si fameux par les maux qu'ils ont faits aux Hébreux, régnaient à Ninive. Tobie a vécu dans cette ville. Nahum et Sophonie ont prédit sa ruine d'une manière très-claire et très-pathétique (*e*); Tobie (*f*) l'avait aussi prédite. On sait ce que fit Jonas à Ninive, et la pénitence des Ninivites, louée même dans l'Evangile (*g*).

[Dans ces dernières années, le gouvernement français envoya un consul à Mossoul; ce consul, M. Botta, arriva à sa destination le 25 mai 1842, et bientôt il se mit à faire des recherches scientifiques. Mais c'était en vain qu'il interrogeait, avec la pioche, dans le voisinage de Mossoul, un monticule formé des débris d'anciennes constructions; il n'en retirait que d'insignifiants fragments. Sur l'indication d'un paysan, il transporta ses recherches dans une autre partie de la plaine, au village de Khorsabad, éloigné de Mossoul de quatre heures. Dans l'espace d'un mois, M. Botta découvrit cent quarante mètres de bas-reliefs, qu'il dessina. Le gouvernement lui envoya un aide, M. Flandin, qui, à son arrivée, acheta tout le village, et poursuivit les recherches commencées. Plus de deux cents ouvriers furent occupés à ce travail; ce qu'il y a de remarquable, c'est que c'étaient des montagnards descendant des anciens Chaldéens, dont ils parlaient la langue, qui, après 2,500 ans, allaient exhumer les restes calcinés de Ninive, que leurs ancêtres avaient bâtie.

Dans un rapport fait à l'académie des inscriptions, le 16 mai 1845, sur les monuments découverts par M. Flandin, M. Raoul Rochette s'exprime en ces termes, à propos du palais de Ninive : « Il subsiste de ce palais, resté sans doute enfoui sous les décombres à l'époque même de sa chute, et depuis entièrement recouvert de terres, *quinze salles* avec *quatre façades*, qui doivent avoir composé, à en juger d'après le sujet des sculptures, la principale partie de l'habitation royale. La totalité du terrain qu'occupait ce palais, et qui a été fouillé sur tous les points qui pouvaient promettre des résultats, est de 45,000 mètres carrés; et la moitié de cet espace, environ 22,000 mètres carrés, a donné des sculptures. »

Ces sculptures consistent, dans l'intérieur des salles, en bas-reliefs exécutés sur des dalles; et la plupart ont été dessinées.

En attendant que les dessins soient en état d'être gravés, M. Flandin a rendu compte dans la *Revue des Deux Mondes*, n°s du 15 juin et du 1er juillet 1845, du résultat de ses recherches. Nous allons rapporter ici quelques passages de ce compte rendu, tels que nous les trouvons dans les *Annales de philosophie chrétienne*.

« *Description des façades extérieures. — Processions. — Les dieux assyriens suivis de leurs prêtres.*

» Deux genres de sculptures tapissent les murs de ce palais, qui passe aux yeux des

(*a*) *Diodor. Sicul. l.* II *Bibl.*
(*b*) *Jonas*, IV, 11.
(*c*) *Diodor. l.* II. *Athen. l.* XII, *ex Ctesia.*
(*d*) *Lucian. in* Ἐπισκ. *p.* 346.

(*e*) *Sophon. et Nahum per totum.*
(*f*) *Tob.* XIV, 6.
(*g*) *Matth.* XIV, 41. *Luc.* XI, 32.

habitants étonnés pour une création de Satan. J'ai dit que le revêtement des massifs de briques avait 3 mètres de hauteur. Il est formé de plaques de marbre juxtaposées, ayant généralement de 2 à 3 mètres de large. Dans plusieurs salles, ces plaques sont divisées en deux zones chacune de 1 mètre 20 centim. de haut, sur lesquelles sont sculptées un nombre considérable de figures, dont les plus grandes ont un mètre. Ces deux zones sont séparées par une *bande d'inscriptions en caractères cunéiformes*, c'est-à-dire, en forme de coins, allant d'un bord à l'autre de la pierre. Dans d'autres salles et sur les façades extérieures, les pierres de revêtement portent des figures plus grandes qui les couvrent de haut en bas, et dont le relief, proportionné à leur taille, a une saillie de quelques centimètres. Sur les façades sont invariablement représentés et fréquemment répétés des personnages ailés, *coiffés de bonnets à cornes ou à tête d'épervier, présentant une pomme de pin de la main droite, tandis qu'à leur main gauche est suspendue une corbeille ou un seau.* Sont-ce des divinités ou des prêtres revêtus de l'emblème du dieu au culte duquel ils sont voués? Cette dernière hypothèse me semble peu probable, car tous les prêtres attachés au culte d'une divinité qui a pour principal attribut des cornes, ou des ailes, ou une tête d'épervier, tous ces prêtres devraient porter ses emblèmes, et les figures symboliques dont il est question n'offrent pas cette particularité; elles sont d'ailleurs toutes accompagnées d'un personnage à formes humaines, et qui, à en juger par la main qu'il élève en signe d'hommage religieux, ou par la bandelette qui orne son front, ou encore par le bouc sacré dont il va faire offrande, doit représenter le prêtre assistant la divinité. Ce qui me porte à croire qu'il en doit être ainsi, c'est que, sous le sol du palais, il a été trouvé de petites statuettes exactement semblables, et qui, à coup sûr, ne peuvent représenter autre chose que des divinités. J'en parlerai plus loin. Il est assez difficile de démêler le sens mystique de ces représentations qui divinisent des monstres dont les analogues ne se trouvent que dans les religions les plus barbares; mais, quel que soit d'ailleurs le vrai caractère de ces personnages, on doit, en tout cas, les accepter pour des symboles religieux. »

» Après les dieux et leurs acolythes, vient le roi et toute sa suite, eunuques, guerriers portant les attributs et les emblèmes des villes et provinces conquises sur les ennemis des Assyriens. Nous ne décrirons que le costume du roi.

» *Costume du roi.—Taureaux à face humaine.*

» Parmi tous ces personnages, le roi est remarquable par la somptuosité de son costume. Ce costume, qu'il porte seul, consiste en une tunique à manches courtes, dont le bas est orné de glands; par-dessus est jeté un manteau superbe dont, si j'en crois quelques fragments de couleur retrouvés, le *fond était pourpre*, semé de rosaces d'or. Ce manteau est garni de franges élégantes qui prouvent en faveur du goût ninivite. La tête auguste du monarque est coiffée d'une mitre élevée, conique, surmontée d'une pointe et ornée de bandes à rosaces, qui ont dû également être dorées. Ses bras sont entourés de bracelets et ses pieds chaussés de sandales; dans sa ceinture passe une épée longue, droite, dont la lame est engagée dans une gueule de lion, et dont le fourreau est orné à son extrémité de deux petits lions couchés qui se tiennent embrassés. Le costume des gens de sa suite, plus simple, a cependant une grande élégance; il consiste en de longues tuniques également à glands et à longues franges; leur chevelure ou leur barbe, tressée et bouclée aussi soigneusement que celle du roi, prouve que la coquetterie la plus raffinée et la recherche la plus minutieuse dans la toilette étaient d'étiquette à la cour de Ninive. Ces processions, qui paraissent autant d'hommages allégoriques rendus à la puissance souveraine, couvrent jusqu'à 400 mètres d'étendue et décorent les façades extérieures.

» On voit encore sur les façades extérieures de gigantesques *taureaux à face humaine*, de 5 mètres de hauteur sur autant de largeur. « On le retrouve, dit M. Flandin, dans la mythologie des Perses, dans le nom de *Kaïomars* ou *Ghilchâh*, roi de la terre, et il passe pour le fondateur fabuleux de la monarchie *païchdaddienne*. Chez la plupart des peuples de ces contrées, il est considéré comme emblème du créateur, et il a ses analogues dans le *Nandi* des Indiens, et l'*Apis* des Egyptiens. » Auprès de ces taureaux était toujours un lion de petite taille, qui, ici comme partout ailleurs à Ninive, est toujours représenté comme en état de servitude; ces lions étaient en bronze. « Mais, dit l'auteur, ils ont disparu comme tous les autres objets en métal, dont l'absence dénote un pillage bien entendu. Les ennemis de Ninive ont suivi à la lettre les instructions que leur donnait le prophète Nahum dans ses anathèmes: « Pillez l'or, pillez l'argent; les richesses de Ninive sont infinies, ses vases et ses meubles précieux sont inépuisables. »

» *Sculptures de l'intérieur des salles.—Représentations de combats, costumes militaires. — Nations étrangères. — Nègres.*

» A l'intérieur et sur les murs des salles, il y a deux genres de bas-reliefs; les grands sont, à quelques variantes près, des répétitions de ceux qui sont sur les façades, et les seuls sujets nouveaux qu'ils représentent sont des génuflexions de captifs enchaînés et suppliants devant le grand roi, qui, paraissant méconnaître le plus beau privilége de la royauté, leur fait subir sous ses yeux les plus cruels supplices. Quant aux bas-reliefs compris dans les deux zones étroites qui, avec les bandes d'inscriptions, se partagent la surface des murs, les scènes qui s'y trouvent retracées offrent plus de variété. Les uns représentent des combats livrés à

des ennemis de nations différentes, si l'on en juge par la diversité des costumes, et des assauts donnés à plus de vingt forteresses, chacune accompagnée d'une courte inscription qui, très-probablement, en conserve le nom. Ces tableaux, où les ressources militaires de l'antiquité apparaissent dans tous leurs détails, sont animés par des guerriers combattant à pied ou à cheval, avec la lance ou l'épée, et tenant au-dessus de la tête des boucliers circulaires qu'ils présentent à l'ennemi. On y voit, en première ligne, des archers qui bandent leur arc, décochent leurs flèches derrière de grands boucliers posés à terre, et qui les dérobent tout entiers aux coups de l'ennemi. Le roi préside, du haut de son char, à neuf batailles différentes; il foule aux pieds de ses chevaux les mourants et les morts: les cadavres décapités prouvent que l'usage de trancher la tête aux vaincus était pratiqué par certains peuples bien avant les musulmans, qui décapitent, on le sait, leurs ennemis pour les priver du secours de l'ange qui doit les enlever au ciel. Le souverain, dominant la mêlée ou menaçant ses adversaires, est toujours accompagné de deux personnages. A côté de lui est le conducteur, penché en avant, de manière à être parfaitement maître de ses chevaux lancés au galop; il les excite au moyen d'un fouet, ou les maîtrise en retenant vigoureusement de grandes guides sur lesquelles il allonge ses bras. Derrière, selon qu'il combat ou qu'il a déposé son arc, le roi est garanti des coups de l'ennemi par deux boucliers que soutient un guerrier, ou il est ombragé par un parasol, emblème suranné de la puissance souveraine, qu'un eunuque porte au-dessus de sa tête.

» Parmi les combattants, au milieu desquels le monarque assyrien paraît toujours en triomphateur, on reconnaît facilement ses ennemis; leur costume est très-différent de celui que portent les soldats de Ninive; les uns sont vêtus de tuniques plus courtes et coupées autrement que celles des Assyriens; d'autres sont couverts de peaux de bêtes; ils combattent avec des armes d'une forme différente: leurs boucliers sont carrés; ils n'ont point la tête couverte d'un casque ni le corps enveloppé d'une cuirasse comme les guerriers ninivites, ce qui prouve qu'ils sont moins avancés en civilisation et sans doute moins belliqueux que les Assyriens, car, dans tous les temps, les nations guerrières se sont plus préoccupées que les autres des moyens de défense, sans négliger ceux qui pouvaient faciliter l'attaque. Parmi tous ces combattants, on reconnaît très-bien un *groupe de nègres* à leurs cheveux crépus et à l'absence de barbe. Ce détail est précieux comme renseignement historique, car si l'on admet, ce qui ne me paraît pas douteux, que toutes ces nuances de costumes et de physionomie appartiennent à des peuples divers, on pourra ainsi se former une opinion des guerres et des conquêtes entreprises par ce souverain belliqueux qui prend, du haut de son char, une part si active aux combats. On peut trouver, dans l'étude de ces sculptures, les bases d'un travail qui jetterait quelque jour sur l'histoire de ce prince, et par suite sur l'origine de ces monuments, en attendant que les inscriptions qu'ils nous ont consacrées, traduites par nos savants philologues, vinssent prouver la justesse des inductions.

» *Réjouissances publiques.—Tables couvertes de nappes, chaises.—Toasts portés le verre à la main. — Absence de femmes à table.*

» Continuant de parcourir ces salles immenses, on est émerveillé de trouver réalisée sur la pierre, et par un habile ciseau, une des plus nobles idées que la pensée royale ait exécutées de nos jours, celle de transmettre à la postérité les fastes glorieux d'une grande nation. Après les combats, les assauts, les supplices, viennent les *réjouissances;* on voit à Ninive comme à Paris, après le siége de Samarie ou de Tyr comme après la bataille d'Isly, des guerriers en habits de fête, les cheveux et la barbe soigneusement bouclés et parfumés, assis devant des tables chargées de mets, les uns en face des autres, élevant leurs verres et portant des santés en l'honneur du vainqueur. Mais qu'est-ce que ces tables recouvertes de nappes, ces chaises, ces verres avec lesquels on trinque si joyeusement? Ils sont du plus beau travail, et l'emportent, je ne dirai point sur les produits de l'industrie du peuple qui occupe le territoire de Ninive, mais même sur beaucoup d'objets où nous nous plaisons à reconnaître l'empreinte de notre civilisation. Les tables ont une tournure extrêmement élégante; leurs pieds en griffes de lion, portant sur des pommes de pin, sont très-finement dessinés, et sculptés avec un art qui accuse une délicatesse excessive de goût et de ciseau. Les chaises ne sont pas moins remarquables; elles prouvent, par imitation, que l'art du tourneur n'était pas inconnu alors. Les petites têtes de taureaux, si précieuses par leur travail et si vraies de caractère, qui ornent les bras de ces espèces de fauteuils, aussi bien que les têtes de lion qui terminent les vases à boire, me font penser que toutes ces représentations ne sont pas simplement le produit de l'imagination capricieuse d'un ouvrier, mais bien des symboles exprimant une idée religieuse ou politique. J'ai trouvé, au milieu des décombres, de petites têtes de taureaux en cuivre repoussé, parfaitement ciselées, et à l'intérieur desquelles étaient restés quelques fragments de bois pourri ayant appartenu à des siéges exactement semblables à ceux qui figurent sur les bas-reliefs.

» Cet immense festin, cette longue suite de tables auxquelles sont assis des convives d'un rang élevé, à en juger par le costume qu'ils portent et par les eunuques royaux qui les servent, rappellent assez bien l'interminable repas de cent quatre-vingts jours qu'Assuérus donna aux grands de son royaume, dans son palais de Suze. « Pendant » ce repas, dit l'Ecriture au livre d'*Esther*, » ayant le cœur gai de vin, il commanda aux » sept eunuques qui servaient devant lui de

» lui amener la reine Vasti, afin de faire » voir sa beauté aux seigneurs de sa cour...» Les choses ne se passèrent probablement point de la même façon dans le palais de Ninive, car il est remarquable que l'on n'y retrouve pas une seule figure de femme, si ce n'est parmi les captifs que conduisent des soldats. Encore faut-il supposer que ce sont des mères qui portent sur leurs épaules les enfants qu'on voit au nombre des prisonniers. Il faut donc croire que les Assyriens, comme les Orientaux modernes, cachaient les femmes, et qu'ils n'ont montré celles de leurs ennemis vaincus qu'avec l'intention de leur faire subir une humiliation de plus.

» *Quels sont les peuples vaincus par les Assyriens et représentés sur leurs monuments? — Perses et Mèdes. — Les Juifs : peut-être Osée et Tobie vaincus par Salmanazar. — Peut-être Ezéchias par Sennachérib.*

» Parmi les adversaires que combat le grand roi, et dont il paraît triompher, on distingue trois ou quatre peuples différents. On en voit qui, *tête nue et vêtus de peaux de bêtes*, paraissent appartenir à une nation peu civilisée; au sommet des tours qu'ils défendent s'élèvent *des flammes*, et, les bras étendus, ils semblent invoquer une puissance céleste. La végétation figurée rappelle celle d'un pays chaud, quoique les vêtements de ces guerriers puissent faire supposer qu'ils soient obligés de se couvrir de fourrures pour se garantir des intempéries d'un climat variable. Peut-être doit-on les prendre pour un peuple pasteur, comme l'étaient et le sont encore les vrais *Perses*, ou habitants du *Fars*, patrie de Cyrus, et les *Mèdes*, qui, après avoir soutenu plusieurs fois le choc des Assyriens, finirent par devenir leurs tributaires. Il y en a d'autres qui portent des tuniques avec des capuchons ; au pied des tours qu'ils défendent croissent des arbres à larges feuilles, assez semblables au bananier, indice encore d'une contrée chaude, et, immédiatement après le tableau qui représente l'assaut donné à cette citadelle, on voit une suite de captifs que des gardes assyriens conduisent à leur souverain. Cette procession offre ceci de remarquable, que *l'un des prisonniers est escorté* par un eunuque, qui tient un chasse-mouche au-dessus de sa tête. L'eunuque est évidemment assyrien, à en juger par son costume, ses armes, et la petite tête de lion qui orne le manche du chasse-mouche. Il faut observer que les eunuques, dans l'antiquité asiatique, étaient presque exclusivement attachés à la personne du *souverain*, ce qui est d'ailleurs prouvé par les tableaux sculptés de Khorsabad. Sur ces bas-reliefs en effet le roi est toujours entouré d'eunuques qui combattent à ses côtés, marchent à la tête de ceux qui viennent lui offrir des présents, ou président à l'apprêt des festins ; et si l'on remarque que le *chasse-mouche* est, comme le parasol, un des attributs de la royauté, que nul autre que le roi n'est représenté avec l'un des deux, on sera autorisé à voir dans le captif dont il est question un *prince vaincu*. Or l'histoire sainte nous a raconté les malheurs de plusieurs rois de Judée, qui, après avoir vu tous leurs efforts trahis par la volonté de Dieu, avaient eu à subir l'humiliation de l'esclavage. On se souvient d'*Osée*, roi d'Israel, qui, ayant voulu secouer le joug des Assyriens et s'affranchir du tribut qu'il leur payait, se vit assiéger dans Samarie par Salmanazar. Vaincu, il fut chargé de fers et emmené en captivité avec son peuple, que le vainqueur établit, dit l'Ecriture, dans *Hala* et dans *Habor*, villes des Mèdes, qui faisaient alors partie de l'empire d'Assyrie. Au nombre de ces illustres captifs se trouve *peut-être Tobie*, à qui était réservé, dans son infortune, l'honneur insigne d'être le premier ministre du grand roi; peut-être aussi cette femme qui marche derrière lui et porte sur ses épaules un enfant n'est-elle autre qu'*Anne portant le jeune Tobie*.

» La salle dans laquelle sont retracées les invasions des Assyriens sur les *terres des Juifs* contient d'autres bas-reliefs qui pourraient faire croire que le sculpteur a voulu faire allusion aux conquêtes de Salmanazar et de Sennachérib. En effet l'histoire rapporte que ce dernier prince assiégeant le roi *Ezéchias* dans Jérusalem, celui-ci appela à son secours les souverains d'Egypte et d'Ethiopie, et que le prince de Ninive, pour châtier ces alliés téméraires du saint roi, poussa son armée en Egypte et pénétra jusque dans les régions du haut Nil, où il eut à combattre successivement les Ethiopiens et les Nubiens. Les bas-reliefs nous présentent en effet des personnages aux *cheveux crépus et au visage imberbe* portant tous les signes caractéristiques de la *race nègre*, avec un costume analogue à celui qu'ils ont conservé de nos jours, armés enfin des mêmes coutelas recourbés dont ils se servent encore aujourd'hui. A côté de ces combats et de ces assauts, on voit d'autres prisonniers qui implorent le roi d'Assyrie et sont tenus par des chaînes attachées à un anneau passé dans la lèvre inférieure. L'Ecriture nous a conservé la tradition de cet usage antique, et les bas-reliefs de Ninive viennent attester l'exactitude de ce passage du livre des *Rois*, où Sennachérib, menaçant de sa colère le roi de Juda, lui dit : « Je te mettrai un cercle au » nez et un mors à la bouche.» D'autres costumes et d'autres particularités distinctives entre tous ces tableaux sculptés peuvent également rappeler les conquêtes de *Salmanazar* et de son successeur *Sennachérib*, qui portèrent plusieurs fois la guerre en Syrie, en Phénicie et en Judée. L'Ecriture nous dit que les peuples de ces contrées ne connaissent point l'usage des chariots ni des chevaux ; or, sur les bas-reliefs qui semblent reproduire des combats avec des Syriens ou des Juifs, on ne voit figurer ni char ni cavalier, tandis que l'on remarque des cavaliers dans les tableaux où l'on croit reconnaître des Mèdes ou des Perses.

» M. Flandin prouve ici qu'aucun des princes figurés sur les monuments ne peut être un

de ceux qui ont existé sous la première époque de Ninive, qui finit par l'incendie allumé par Sardanapale, et par la prise de la ville par Arbace et Bélésis, ce qui la mit sous le joug des Mèdes et des Babyloniens. Les preuves qu'il en donne paraissent très-concluantes ; il cherche ensuite à établir que l'ancienne Ninive existait dans cette enceinte de 6,000 mètres, qui sépare *Khorsabad* du *Tigre*, à une distance de quatre heures de marche ; puis il arrive à discuter à fond quel était le roi qui a habité ces palais, et il le fait avec autant de modestie que de science.

» *Quel prince a bâti ces palais? — Est-ce Sennachérib? — Ou plutôt Assarhaddon? — Ou Nabuchodonosor Ier? — Holopherne. Sac d'Ecbatane.*

» J'ai dit précédemment qu'il y avait cinq princes dont les conquêtes glorieuses peuvent avoir été figurées sur les murs de Khorsabad : *Teglatphalazar*, *Salmanazar*, *Sennachérib*, *Assarhaddon* et *Nabuchodonosor Ier*. Si le premier est reconnu pour celui qui a rétabli la dynastie assyrienne, ainsi que son surnom de *Ninus le Jeune* semble l'indiquer, on est autorisé à croire que, l'empire n'étant pas encore raffermi sous son règne, Teglatphalazar n'a guère pu s'occuper de la construction de palais aussi somptueux. Les conquêtes de ce prince n'ont pas eu d'ailleurs un éclat assez grand pour justifier l'orgueil qui se trahit sur les marbres de Khorsabad.

» *Salmanazar* fit, lui, de grandes conquêtes et des guerres brillantes; mais il ne régna que quatorze ans, et il est difficile de croire que l'ensemble des monuments retrouvés puisse être le fruit des loisirs de ce monarque pendant ce court espace de temps.

» *Sennachérib* est celui dont le règne présente le plus de faits guerriers, et dont les conquêtes se sont étendues le plus loin. Par les batailles qu'il a livrées depuis les bords de l'Euphrate jusqu'aux régions méridionales du Nil, c'est le prince dont les exploits ont pu fournir le plus de sujets pour les tableaux sculptés de Khorsabad. Les actes de barbarie même qui s'y trouvent consignés semblent désigner ce souverain, car l'histoire a signalé la férocité de son caractère et l'humeur sanguinaire qui le portait aux actes de la plus horrible cruauté. Ainsi on serait presque en droit, d'après cela, de regarder comme des faits authentiques de la vie de Sennachérib ceux qui sont retracés à Khorsabad; on le reconnaîtrait là crevant les yeux, de sa propre main, à d'infortunés captifs, ici présidant au supplice d'un malheureux qu'écorche le scalpel d'un bourreau assyrien. On verrait encore un souvenir de son règne dans ce terrible châtiment du pal infligé à des ennemis malheureux, pour qui des fers eussent été sans doute trop légers, et qui sont placés, comme un exemple menaçant, devant les remparts que défendent leurs compatriotes. L'opinion qui attribue à Sennachérib les monuments de Khorsabad, se justifie encore par d'autres raisons : ainsi les personnages représentés sur ces marbres figurent (autant qu'à l'aide des traditions nous pouvons en juger) des Mèdes, des Perses, des Syriens, des Juifs, des Phéniciens, des Egyptiens ou des Nubiens. En résumé, les scènes représentées à Khorsabad s'accordent sur tous les points avec ce que l'Ecriture nous a raconté de ce roi des rois. Cependant il faut tenir compte d'une considération assez grave. Si l'on s'en rapporte à l'histoire (et il faut bien la prendre pour base, quelque incomplète qu'elle soit), Sennachérib n'aurait occupé le trône que pendant sept ans. Revenu dans ses Etats, après avoir été obligé de lever brusquement le siége de Jérusalem, il fut bientôt mis à mort par ses propres fils, en punition de ses crimes. Toujours en conquête, loin de sa capitale, ce prince n'a guère pu présider à l'édification des monuments en question.

» On peut concilier, il est vrai, l'opinion qui reconnaît dans ces sculptures l'*histoire de Sennachérib*, et celle qui attribue aux édifices de Khorsabad un autre fondateur. Le fils et le successeur de Sennachérib, *Assarhaddon*, a fait en Syrie et en Judée des conquêtes qui ont eu de l'importance ; il a profité du désordre d'un interrègne pour réunir la Babylonie à l'empire de Ninive, et a, lui aussi, fait captif un roi juif. Il est donc possible qu'à ses propres exploits il ait ajouté ceux de son prédécesseur, et fait graver les uns et les autres sur les murs de son palais, essayant ainsi, tout en perpétuant sa gloire personnelle, d'effacer la tache sanglante du parricide dont il avait profité, et qui l'avait mis en possession de la couronne de son père, assassiné par ses frères. Les sculptures de Khorsabad présenteraient alors la suite des victoires remportées par ces deux princes ; et le temps qui a pu manquer au premier pour exécuter ces travaux gigantesques a permis au second, pendant les trente-neuf ans qu'il a occupé le trône d'Assyrie, de consacrer ainsi la gloire des deux règnes.

» On pourrait aussi donner des raisons semblables en faveur de *Nabuchodonosor Ier*, et voir dans les citadelles représentées celles qu'il dut prendre pendant le cours de la guerre qu'il fit aux Mèdes, dont il assiégea et prit la capitale. Peut-être même celle des forteresses où l'on remarque des flammes au haut des tours n'est-elle autre qu'*Ecbatane;* et un des épisodes figurés sur les parois de la plus grande salle semble se rapporter aux victoires de ce prince dans la Médie : c'est celui des trois captifs enchaînés, dont un est suppliant et prosterné devant le roi, qui le perce à coups de javelots. Le fait est consigné dans l'histoire comme l'un des traits de la vengeance cruelle du roi de Ninive, irrité contre *Phraorte*, chef des Mèdes, qui avait osé le braver. L'histoire dit encore que la ville d'Ecbatane fut mise à sac et dépouillée de tous ses ornements. Un pillage est en effet représenté, et l'on y voit des soldats assyriens, les épaules chargées de dépouilles arrachées à un temple ou à un palais. Le festin même, qui occupe une si grande surface sur les murs de Khorsabad,

semble confirmer encore l'opinion qui attribuerait à *Nabuchodonosor* la fondation de ce palais; car Hérodote raconte qu'à son retour à Ninive, le vainqueur de la Médie se livra pendant quatre mois entiers à la bonne chère et à tous les plaisirs sensuels, qu'il voulut faire partager à tous ceux qui l'avaient accompagné dans son expédition. Il est fort possible encore que le héros qui figure partout combattant en avant du roi ne soit autre que son général *Holopherne*, qui alla plus tard mourir de la main de Judith devant Béthulie.

» Je ne quitterai point ce sujet sans revenir sur le *sac d'Ecbatane*, qui, d'après le bas-relief et d'accord avec l'histoire, paraît avoir offert le singulier exemple d'un pillage organisé et dirigé avec un ordre et une régularité inusités en pareille circonstance. Ainsi on voit, sur le tableau qui représente ce fait, un des eunuques, le vizir peut-être du grand roi, assis sur un tabouret, et occupé à faire écrire et tenir en note les objets pillés, que les soldats passent devant lui. Parmi ces objets on remarque d'autres soldats brisant à coups de hache une statue colossale, dont les débris, placés dans le plateau d'une balance, sont pesés par deux eunuques qui en estiment la valeur. Les objets qui chargent les épaules des soldats assyriens, ceux qui sont encore appendus aux murs du temple ou du palais dévasté, rappellent exactement ceux qui figurent dans ces longues processions d'eunuques et de gardes, qu'on voit sur d'autres bas-reliefs aller au-devant du roi en lui portant des présents. Les vases, les fauteuils ou les tables qui sont représentés dans les scènes de festins, sont encore les mêmes que ceux que l'on voit sur le tableau du pillage : il est donc probable que tous les objets du même genre que l'on apporte au souverain ne sont autre chose que les dépouilles provenant de la prise d'une ville ennemie, et destinées à immortaliser peut-être la conquête d'Ecbatane.

» De toutes ces observations il résulte, ce me semble, qu'il ne peut y avoir d'hésitation relativement à l'origine des palais de Khorsabad, qu'entre Assarhaddon et Nabuchodonosor Ier. J'ajouterai que, pour mettre d'accord les deux opinions qui pourraient s'élever à ce sujet, je crois avoir fait une remarque qui n'est pas sans importance, et qui porte sur la configuration du périmètre et du plan des monuments. Ce plan est irrégulier et se présente, dans son ensemble, sous la forme d'un grand rectangle auquel aurait été ajouté un second quadrilatère de plus petites dimensions, et qui, par toutes les traces retrouvées, ne paraît pas se rattacher d'une façon symétrique au premier. A l'endroit même où finit l'un et où aurait commencé l'autre, j'ai trouvé des constructions dont il est difficile d'expliquer l'arrangement et l'ordonnance. Ces constructions pourraient faire croire que tout l'édifice n'a pas été conçu d'un jet, et qu'au contraire, une portion en ayant été construite, on aurait voulu y faire des additions plus ou moins bien raccordées avec les parties existantes. Il serait alors possible que la portion primitive appartînt à *Assarhaddon*, et que les constructions postérieures, qui ont fourni le plus de monuments complets, dussent être attribuées à *Nabuchodonosor I*^{er}.

» Ces observations paraîtront bien minutieuses et bien subtiles, ces présomptions bien hasardées; pourtant elles ne sont pas aussi vaines qu'on serait porté d'abord à le croire : elles s'appuient sur un examen consciencieux des sculptures retrouvées à Khorsabad. En attendant que la science ait pu interpréter les *inscriptions* qui les accompagnent, on peut donc, je le crois, considérer l'un des derniers princes du second empire d'Assyrie comme le fondateur de ces palais; et choisissant entre Assarhaddon et Nabuchodonosor Ier, on ne doit pas en faire remonter la création au delà de la fin du huitième siècle avant Jésus-Christ. C'est une date assez reculée pour laisser à ces monuments tout le prestige d'une respectable antiquité, et elle est en même temps assez rapprochée de l'époque de Persépolis et des premières sculptures grecques, pour expliquer l'analogie frappante qui existe entre l'art ninivite et celui des Perses, des Grecs et des Etrusques.

» *Inscriptions cunéiformes attachées aux sculptures. — Inscriptions cachées. — Idoles cachées sous le seuil. — Les lares assyriens.*

» En décrivant les sculptures de Khorsabad, j'ai dit qu'elles étaient accompagnées de *longues bandes d'inscriptions*. En effet, dans les salles où les bas-reliefs sont sur deux rangs, ils sont invariablement séparés par une tablette sur laquelle sont gravés en creux, et avec beaucoup de soin, des *caractères cunéiformes* compris dans un cadre dont les dimensions sont restreintes à celles de chacune des plaques du revêtement des murs, de manière qu'on peut dire que chacune de ces plaques porte son inscription. Le nombre des lignes composant ces tablettes hiéroglyphiques est invariable dans une même salle; il ne varie que d'une salle à l'autre; ainsi il est de 13, 17 ou 20 lignes. Dans les chambres où les figures sont de grandes proportions et occupent les parois des murs du haut en bas, les inscriptions sont gravées sur le fond même des tableaux sculptés et empiètent sur le bas des vêtements, qui présente une surface unie; le nombre des lignes est alors indéterminé.

» Il est remarquable qu'aucune des plaques faisant partie des façades extérieures ne porte de caractères, quel que soit le sujet représenté. Faut-il attribuer cette particularité à un préjugé religieux ou à un respect exagéré pour la royauté, qui empêchait de laisser les légendes mystiques ou historiques que ces inscriptions consacraient sous les yeux du vulgaire, admis dans les cours, mais exclu de l'asile sacré du souverain ? On peut croire, en effet, que les princes et les prêtres chaldéens de Ninive, retranchés derrière un rideau mystérieux, avaient pour

principe de dérober aux regards et à l'intelligence des *peuples les dogmes de la religion ou les attributions presque aussi sacrées de la puissance royale ;* car, indépendamment des inscriptions qui accompagnent les sculptures, et qui sont ainsi mises en évidence, chaque plaque des murs est encore munie d'une autre bande de caractères placés derrière, et de façon à ne pouvoir jamais être vus. Il ne faudrait pas en conclure que ces plaques ont fait partie d'une construction antérieure, car la manière dont les lignes y sont tracées prouve évidemment qu'elles ont été écrites avec intention sur le revers des bas-reliefs, et pour être placées comme nous les avons trouvées. En effet, l'envers de chaque plaque est brut, et porte encore les traces des coups de marteau de l'ouvrier qui l'a préparée; le centre seul présente une surface polie un peu creuse, sur laquelle sont les *inscriptions gravées avec négligence*, et sans aucun des soins que l'on a pris pour le même travail sur les murs des salles. Ce qui achève de convaincre que ces inscriptions étaient destinées à ne pas être vues, c'est que, comme je l'ai dit en parlant de la construction de ces édifices, toutes les encoignures des salles sont d'un seul morceau de pierre, taillé en équerre, et sur le derrière de ces coins, sur l'angle saillant qu'elles présentent vues de dos, sont également des lignes semblables qui tournent avec l'équerre et suivent les deux côtés. Ces singulières inscriptions conservaient, selon toute apparence, des textes religieux qui, dans ces temps où la religion s'enveloppait de mystère et se cachait aux yeux du peuple, avaient été avec intention, et peut-être comme talismans de même que les idoles enterrées sous le sol, placées derrière les plaques de revêtement des murs. Au reste, cette particularité n'a rien de plus surprenant que celles que présentent les briques cuites qui font partie des murs, et qui portent également de petites inscriptions qu'on ne pouvait certainement pas voir, posées à plat comme elles l'étaient.

» M. Botta, qui a copié avec un zèle intelligent toutes les inscriptions trouvées à Khorsabad, a remarqué que celles qui sont derrière les pierres offrent une partie commune, et ne diffèrent que par quelques caractères. Cette particularité est une de celles que l'on observe dans un grand nombre de formules de toutes les époques et dans toutes les langues, soit religieuses, soit profanes. Dans ces formules, le commencement se répète, et la fin seule offre un sens différent.

» Indépendamment des inscriptions ainsi placées derrière les plaques sculptées ou accompagnant les bas-reliefs, il y en a encore un grand nombre d'autres, et ce sont les plus longues, sur les larges dalles qui forment le *pavé de toutes les portes*. M. Botta a cru y remarquer des incrustations métalliques, destinées sans doute à protéger les caractères contre le frottement des sandales de ceux qui avaient leurs entrées au palais du grand roi.

» J'ai dit précédemment que les figures symboliques découvertes à Khorsabad me paraissaient des *images de dieux*, parce que j'avais retrouvé leurs analogues dans de petites figurines en terre cuite, cachées avec le plus grand soin, évidemment dans une pensée religieuse, sous le sol des cours extérieures. Voici comment j'ai été conduit à retrouver ces idoles, et, à ce propos, je dirai qu'il faut souvent, dans des recherches de ce genre, que le bonheur vienne au secours de l'investigateur et de ses raisonnements. Je cherchais à comprendre la manière dont le pavage des cours était établi; j'avais fait enlever les deux rangs de briques qui le composaient, lorsque, sous une de celles du second, il s'ouvrit tout à coup un large trou carré. Je l'examinai de près et je m'aperçus que c'était une fosse parfaitement construite avec quatre briques sur champ, ayant au fond une cinquième sur laquelle reposait une couche de sable fin. En y plongeant la main pour en retirer ce sable, l'ouvrier ramena un morceau de terre cuite que je reconnus facilement pour avoir appartenu à *une petite figure*. Je fis alors chercher avec plus de soin, et on retrouva les autres fragments. L'idole dont ils avaient fait partie s'était sans doute amollie par l'humidité, et affaissée sur elle-même, elle s'était décomposée; mais la petite fosse dans laquelle on avait fait cette singulière découverte n'avait d'ailleurs rien de remarquable, et comme la place qu'elle occupait n'offrait aucune particularité, je présumai qu'il y en avait ainsi beaucoup d'autres disséminées sous le pavé. Celle-ci était en avant, sur le côté d'une des portes d'entrée, et il était fort possible qu'à la place symétriquement correspondante, de l'autre côté, il y eût un trou semblable. Je le trouvai, et cette fois, plus heureux, j'en retirai une *petite statuette également en terre cuite*, mais assez bien conservée, et entièrement couverte d'un émail bien semblable à celui qui recouvre les petites figures égyptiennes du même genre. Elle était coiffée d'un bonnet à cornes, et le reste de son ajustement, moins les ailes, ne différait pas de celui des personnages ailés figurant sur les façades.

» Cette nouvelle circonstance devait fort naturellement me faire croire qu'il y avait, en avant et de chaque côté de toutes les portes, des idoles semblables cachées sous le sol, dans des trous où une superstition religieuse les avait fait placer comme gardiennes du seuil et divinités protectrices de l'habitation du souverain. Mes présomptions ont été justifiées par le fait, et, si je n'ai pas été assez heureux pour trouver partout des idoles conservées, j'ai du moins reconnu les fosses dans lesquelles étaient encore des fragments qui prouvaient que ce système de consécration du seuil était général.

» *Résultats importants de ces recherches. — Justification de la Bible et d'Hérodote.*

» Tel est l'ensemble des inductions auxquelles j'ai été conduit par l'étude si atten-

tive des monuments si heureusement retrouvés par M. Botta. En m'appliquant à chercher le sens probable de ces sculptures et à soulever le voile qui en recouvre les allusions, je n'ai pas eu la prétention de donner mes opinions pour la fidèle traduction de ces textes mystérieux. J'ai seulement voulu essayer d'accorder les sujets représentés sur le marbre avec ceux que les historiens nous ont transmis. Je laisse à la science des philologues et à l'habileté des archéologues le soin de décider toutes les questions graves que la pioche a fait surgir de terre, en lui dérobant les précieux restes de cette grande capitale de l'Asie occidentale que Dieu frappa si violemment de sa colère. Jamais, à aucune époque, on n'a fait une découverte archéologique aussi importante que celle des palais retrouvés sous le village arabe de Khorsabad; car les idées que l'on a eues jusqu'à ce jour sur Ninive étaient très-confuses, très-contradictoires : en faisant la part trop large aux récits figurés et éminemment poétiques de l'Orient, on était tout près de croire fabuleuses les traditions de la Bible et d'Hérodote. La découverte de M. Botta aura un double résultat : *elle justifiera Hérodote et la Bible aux yeux de ceux qui les accusaient d'exagération* , et elle révélera dans toute sa majesté et toute son élégance un art qui fait comprendre à quel degré de civilisation était déjà arrivé cet empire, qui n'avait paru grand que par ses conquêtes. Tous ceux qui aiment à remonter les siècles pour suivre dans ses différentes phases la marche de l'esprit humain ne pourront refuser le témoignage de leur reconnaissance à M. Botta pour sa belle découverte. Ils doivent également applaudir au généreux enthousiasme avec lequel notre gouvernement a saisi l'occasion de doter la France des antiques monuments qui vont enrichir nos musées. C'est là une précieuse conquête , dont les savants de tous les pays pourront prendre leur part, aussi bien que ceux de notre célèbre Institut, qui , par l'appui qu'ils ont prêté aux premiers efforts du consul de France à Mossoul, ont puissamment contribué au succès d'une entreprise si digne d'intéresser l'Europe entière. »]

NINUS , fils de Bélus l'Assyrien, fonda l'empire d'Assyrie l'an du monde 2737, avant Jésus-Christ 1263, avant l'ère vulgaire 1267, vers le temps du gouvernement de Débora et de Barac, juges d'Israel. Hérodote (*a*) dit que cette monarchie posséda pendant cent vingt ans l'empire de la haute Egypte. Ctésias, et , après lui , Diodore de Sicile (*b*), Trogus et Justin (*c*) , disent que Ninus assujettit tous les princes d'Asie, à l'exception des Indiens. Zorastre, roi des Bactriens, lui résista assez longtemps; mais enfin il fut assujetti par Ninus. Jules Africain donne à ce prince cinquante-deux ans de règne. Mais Denys d'Halicarnasse, dans le premier livre de ses Antiquités romaines , montre assez bien que les premiers rois d'Assyrie ne possédaient qu'une petite partie de l'Asie.

NINUS , surnommé LE JEUNE, succéda à Sardanapale au royaume d'Assyrie. Sardanapale ayant été obligé de se brûler dans Ninive, Arbaces et Bélésus fondèrent du démembrement de l'empire d'Assyrie deux monarchies, savoir : celle des Mèdes, et celle des Babyloniens. L'empire d'Assyrie, réduit à des bornes très-étroites, demeura au jeune Ninus, nommé dans l'Ecriture *Teglathphalasar* (*d*), et *Thilgame* dans Elien (*e*). Eusèbe, dans sa Chronique, après Castor de Rhodes, lui donne dix-neuf ans de règne. Il commença à régner l'an du monde 3257 , et régna jusqu'en 3276, et eut pour successeur *Salmanazar*, connu dans les saintes Ecritures.

NISAN (1) , mois des Hébreux qui répond à notre mois de mars , et qui quelquefois tient aussi de février ou d'avril , suivant le cours de la lune. Il fut établi le premier mois de l'année pour le sacré , au sortir de l'Egypte (*f*) : *Mensis iste principium mensium; primus erit in mensibus anni*. Il était le septième de l'année civile. Dans Moïse , il est appelé *Abib*. Le nom de Nisan ne se trouve que depuis Esdras et le retour de la captivité de Babylone. Voici les principales choses que les Juifs observent dans ce mois.

Le premier jour est la Néoménie. Jeûne pour la mort des enfants d'Aaron. *Levit*. X , 1, 2, 3.

Le dixième jour, on célèbre le jeûne pour la mort de Marie, sœur de Moïse; et chacun se pourvoit d'un agneau pour la Pâque. Ce même jour, les Israélites passèrent le Jourdain sous la conduite de Josué (*g*).

Le quatorzième jour au soir, on immolait l'agneau pascal , et le lendemain 15 était la Pâque solennelle. *Exod*. XII. 18 *et seq*.

Le seizième, on offrait la gerbe des épis d'orge, comme les prémices des moissons de l'année. *Levit*. XIII , 15.

Le vingt-unième était l'octave de la Pâque , qui se solennisait avec des cérémonies particulières.

Le vingt-sixième, les Juifs jeûnent en mémoire de la mort de Josué. Ce jour, ils commençaient les prières pour demander les pluies du printemps.

Le vingt-neuvième, ils font mémoire de la chute des murailles de Jéricho.

NITOCRIS. Hérodote (*h*) parle d'une reine *Nitocris*, mère du roi Labynetus, sur lequel Cyrus prit Babylone. Or, comme l'Ecriture nous dit que le roi sur lequel Babylone fut prise par Cyrus est Balthazar, roi de Baby-

(*a*) *Herodot. l.* I, *c.* XCV.
(*b*) *Diodor. Sicul. l.* II. *Bibliot.*
(*c*) *Justin. l.* I.
(*d*) I *Par.* V, 26, *et* II *Par.* XXVIII, 20, *et* IV *Reg.* XV, 29; XVI. 7, 10.
(*e*) *Ælian. Hist. animal. l* XII, *c.* XXI.
(*f*) *Exod.* XII, 2.
(*g*) *Josue*, IV, 19.

(*h*) *Herodot. l.* I, *c.* CLXXXVI, CLXXXVII, etc.
(1) La racine hébraïque du mot *nisan*, ou mieux *niçan*, ניסן, signifie *drapeau, enseigne*, parce que c'est le mois où les troupes se mettent en campagne. C'est pour la même raison que les Bithyniens l'appelaient ἄρειος, les Romains *martius*, et que nous l'appelons encore *mars*. M. DRACH, sur *Nehem.* II, 1.

lone, fils ou petit-fils de Nabuchodonosor, nous sommes obligés de dire aussi que Nitocris était épouse du grand Nabuchodonosor, et la même qu'*Amyt*, fille d'Astyages, roi des Mèdes : cette princesse est louée par Hérodote comme une héroïne. Pendant que le roi, son fils, livré à ses passions, ne songeait qu'à ses divertissements, elle se chargea du fardeau du gouvernement, et fit pour la conservation de l'empire tout ce dont la prudence humaine est capable. Elle perfectionna avec une diligence incroyable les ouvrages que Nabuchodonosor avait laissés imparfaits, et particulièrement les murailles de la ville et les quais des rivières. Et, pendant qu'on travaillait à ces ouvrages, et qu'on avait détourné l'Euphrate pour mettre la dernière main à ces quais, elle fit creuser, au milieu du lit du fleuve, une galerie souterraine pour communiquer d'un château à l'autre par-dessous les eaux du fleuve.

La dernière année du règne de Balthazar (*a*), et pendant que Babylone était assiégée par Cyrus, Balthazar fit ce festin impie à ses femmes et à ses concubines, dans lequel il profana les vases sacrés du temple de Jérusalem; alors, il parut sur les murailles de la chambre, vis-à-vis le chandelier, une main qui écrivait ces paroles : *Mane, Thecel, Phares*. La vue de ce spectacle jeta la terreur dans l'âme du roi et de tous les assistants. La reine mère, Nitocris, fut bientôt avertie de ce qui se passait. Elle accourut dans la salle, et dit au roi qu'il y avait un homme dans son royaume nommé Baltassar, qui, sous le règne du roi Nabuchodonosor, s'était trouvé le plus habile des mages de Chaldée, qu'il en avait été déclaré le chef: qu'il fallait le faire venir, et qu'il expliquerait sûrement la vision qui troublait le roi. Aussitôt on manda Daniel, qui donna au roi l'explication, qu'on peut voir sous son article.

NITRE, sorte de sel ou de salpêtre, commun dans la Palestine, dans l'Arabie et dans l'Egypte. Les Hébreux l'appellent *nether*, et ils se servent de ce terme pour marquer un sel propre à ôter les taches des habits, et même celles du visage. Le Sage : *Celui qui chante des cantiques à un homme affligé est comme celui qui verse du vinaigre sur du nitre* (*Prov.* XXV, 20 : חמץ על נתר); c'est-à-dire la musique sert à dissiper la tristesse, et à rendre au cœur sa gaieté ordinaire; de même que le nitre, dissous dans le vinaigre, ôte les taches du visage et même des habits. On faisait dissoudre le nitre dans le vinaigre, lorsqu'on voulait le mettre en œuvre. *Voyez* le Commentaire sur *Prov.*, XXV, 20. Jérémie parlant à son peuple sous l'idée d'une épouse infidèle et corrompue, lui dit : *Quand vous vous laveriez avec le nitre, et que vous vous frotteriez avec l'herbe borith* (*Jerem.* II, 22. אם תכבסי בנתר), vous êtes trop souillée à mes yeux pour pouvoir vous nettoyer. Ce passage prouve l'usage que l'on faisait du nitre pour se purifier de ses taches extérieures.

* NO, dans le texte hébreu des prophètes, est une des principales villes d'Egypte. Elle est toujours nommée *Alexandrie* dans la Vulgate. *Jer.* XLVI, 25 ; *Ezech.* XXX, 14-16 ; *Nah.* III, 8. Dans quelques-uns de ces textes, elle se trouve appelée, dans l'hébreu, *No-Ammon*, expression qui peut signifier *demeure* ou *habitation d'Ammon*, ce qui donne lieu de penser que c'est celle qui fut appelée par les Grecs *Diospolis*, c'est-à-dire *ville de Jupiter* : car *Ammon* était le Jupiter des Egyptiens. Les Septante l'ont exprimée par Diospolis dans Ezéchiel XXX, 14 et 16. Au verset 15, ils ont mis Memphis; mais c'est vraisemblablement parce que, au lieu de l'hébreu נא, ils ont lu, נף, qui, en effet, se prend pour *Memphis*. *Géographie sacrée* de la Bible de Vence.

NOA, ou Néa, ville de la tribu de Zabulon. *Josue*, XIX, 13 : נעה, *Euseb.*, Ἀνουά. Je soupçonne que c'est la même que *Nevé*, marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, à trente-six milles de Capitoliade; mais il faut avouer que la manière dont *Noa* s'écrit n'est pas favorable à cette conjecture. *Voyez Reland t.* II. *p.* 909.

NOA, une des filles de Salphaad. *Num.* XXVI, 33.

NOACHIDES. C'est le nom qu'on donne aux enfants de Noé, et en général à tous les hommes qui ne sont pas de la race choisie d'Abraham. Les rabbins (*b*) prétendent que Dieu donna à Noé et à ses fils certains préceptes généraux, qui comprennent, selon eux, le droit naturel commun à tous les hommes indifféremment, et dont l'observation seule peut les sauver. Depuis la Loi de Moïse, les Hébreux ne permettaient à aucun étranger de demeurer dans leur pays, à moins qu'il n'observât les préceptes des Noachides. On faisait mourir dans la guerre, sans quartier, ceux qui les ignoraient. Ces préceptes sont au nombre de huit.

I. Précepte *De Judiciis*. L'obéissance aux juges, aux magistrats, aux princes.

II. *De Cultu extraneo*. Le culte des divinités étrangères, les superstitions, les sacrilèges sont défendus.

III *De Maledictione nominis sanctissimi*. La malédiction du nom de Dieu, les blasphèmes, les faux serments.

IV. *De Revelatione turpitudinum*. Les alliances et les commerces incestueux et illicites; la sodomie, la bestialité, les crimes contre nature.

V. *De sanguinis Effusione*. L'effusion du sang de toute sorte d'animal, l'homicide, les plaies, la mutilation, etc.

VI. *De Rapina*. Le vol, les fraudes, les mensonges, etc.

VII. *De Membro animalis viventis*. Ne pas manger les membres d'un animal encore vivant, comme le pratiquaient quelques païens. Arnobe (*c*) : *Caprorum reclamantium viscera cruentatis oribus dissipant*.

(*a*) *Dan.* v, 1, 2, 3, *et seq.*
(*b*) *Gemar. Babyl. tit. Sanhedr. c.* vii. Vide, *si placet*, *Selden, de Jure nat. et gent. l.* I, *c. ult*
(*c*) *Arnob. contra Gentes, l.* V.

Maimonides dit que les six premiers de ces préceptes furent donnés à Adam, et que le septième fut donné à Noé. Quelques rabbins y ajoutent ceci : le rabbin Chavina, la défense de tirer le sang d'un animal vivant pour le boire ; le rabbin Chidéa, la défense de mutiler les animaux; le rabbin Siméon, la défense d'user de magie et de sortilége ; le rabbin Eliézer, la défense d'accoupler ensemble des animaux de différente espèce, et de greffer des arbres. Voilà ce qu'on en trouve dans ces auteurs. Mais ce qui fait douter de leur antiquité, c'est qu'il n'en est parlé ni dans l'Ecriture, ni dans Onkélos, ni dans Josèphe, ni dans Philon : et que ni saint Jérôme, ni Origène, ni aucun des anciens Pères ne les ont pas connus.

NOADIAS, mauvais prophète, qui s'était laissé gagner par les ennemis de Néhémie pour tâcher de l'intimider et de lui faire abandonner son dessein de rebâtir les murs de Jérusalem. Mais Néhémie se défia de ses avis et continua son entreprise (*a*).

NOAMMON, *Nahum.* III, 8, נא אמון, ville d'Egypte, que saint Jérôme traduit toujours par *Alexandria.* Mais c'est plutôt la ville de *Diospolis* dans le Delta, entre Busiris au midi, et Mendèse au nord. Voyez *Jerem.* XLVI, 25; *Ezech.* XXX, 14, 15, 16; *Nahum.* III, 8. Il faut voir ce qu'on a dit sur Diospolis et Thèbes. *Noammon* signifie la *demeure d'Ammon.* Plusieurs croient qu'*Ammon* est le même que *Cham* fils de *Noé*, qui fixa, dit-on, sa demeure dans l'Egypte.—[*Voyez* No.]

NOARA, ou Noarath, ou Nearath, ville de la tribu d'Ephraïm, à cinq milles de Jéricho, dit Eusèbe sur le nom *Naaratha.*

NOB, ou Nobé, ou Noba, ou Nomba, ville sacerdotale de la tribu de Benjamin ou d'Ephraïm. Saint Jérôme (*b*) dit que, de son temps, elle était détruite, et qu'on en voyait les ruines pas loin de Diospolis. David, chassé par Saül, étant allé à Nobé, et ayant demandé quelque chose à manger au grand-prêtre Achimélech (*c*), celui-ci lui donna des pains qu'on avait tout récemment ôtés de dessus la table sacrée, et l'épée de Goliath. Saül en ayant été informé par Doëg, fit tuer tous les prêtres de Nobé, et saccagea leur ville.

[Le géographe de la Bible de Vence place exclusivement cette ville de *Nob* ou *Nobé*, dans la tribu de Benjamin, et remarque qu'elle paraît être la même qu'*Anathoth*, ville sacerdotale de la même tribu. *Jos.* XXXI, 18 ; I *Par.* VI, 60; *Neh.* XI. 32.]

NOBÉ, ou Chanatha, ou Canath, ville au delà du Jourdain. *Voyez* Canath. Elle prit le nom de *Nobé* depuis qu'un Israélite de ce nom en eut fait la conquête. *Num.* XXXII, 42. Gédéon poursuivit les Madianites jusque-là. *Judic.* VIII, 11. Eusèbe dit qu'il y a un lieu de ce nom abandonné, à huit milles d'Esébon, vers le midi ; mais ce n'est pas ce *Nobé* dont nous parlons ici, qui était beaucoup plus avant vers le septentrion. — [Cette ville de *Nobé* ou de *Canath* appartenait à la demi-tribu de Manassé, à l'est du Jourdain, dit le géographe de la Bible de Vence.]

NOCES, *Festin des noces.* Les Hébreux se servent d'ordinaire du nom *mischteb*, משתה, *Nuptiæ, convivium*, qui vient du verbe *schatah*, boire, pour signifier en général un festin, et en particulier une noce, ou un festin des noces. Les Grecs emploient dans le même sens le terme *gamos* [Γάμος], qui signifie le mariage, la noce et le festin qui l'accompagne. Quelquefois ce terme paraît être mis pour *un festin* en général Voyez *Luc.* XII, 36; XIV, 8.

Comme nous avons remis en cet endroit de traiter du mariage, il en faut parler avec une juste étendue. Nous ne traiterons point cette matière en jurisconsulte, ni même tout à fait en théologien. On peut voir sur cela Selden. *Uxor Hebraica*, pour ce qui regarde les Juifs, et les auteurs chrétiens qui ont traité des sacrements en général, et du mariage en particulier, pour ce qui concerne les questions théologiques qui se font sur le mariage des chrétiens. Nous avons déjà dit quelque chose de la répudiation sur l'article Divorce, et nous l'avons traitée au long dans une Dissertation imprimée à la tête de notre Commentaire sur les Nombres. De sorte qu'il ne nous reste proprement à traiter ici que ce qui a rapport aux cérémonies des mariages des anciens Hébreux. Nous avons déjà examiné cette matière assez au long dans une Dissertation faite exprès, et imprimée à la tête du Commentaire sur le Cantique des cantiques, et nous nous contenterons d'en donner ici le précis.

Les Hébreux se mariaient de bonne heure. Les rabbins veulent que les hommes soient mariés à dix-huit ans (*d*). Quiconque n'est pas marié à cet âge-là pèche contre le précepte que Dieu donna aux premiers hommes, en disant (*e*) : *Croissez et multipliez.* Ils peuvent prévenir ce temps, mais il ne leur est pas permis de le différer. Dès qu'ils ont treize ans accomplis, ils peuvent se marier, et ils ne croient pas qu'un homme puisse vivre dans le célibat sans péché, ou au moins sans danger de péché. Pour les filles, on les fiance de fort bonne heure ; mais pour l'ordinaire on ne les marie que lorsqu'elles ont ce qu'ils appellent *l'âge de puberté*, c'est-à-dire, douze ans accomplis. De là viennent ces expressions (*f*), *l'épouse de la jeunesse*, c'est-à-dire, celle qu'on a épousée dans sa jeunesse ; et (*g*) *le conducteur de la jeunesse*, pour marquer un époux.

Suivant ces principes, il est aisé de comprendre pourquoi le célibat et la stérilité étaient un opprobre dans Israel, et pourquoi la fille de Jephté va faire le deuil de sa virginité (*h*), c'est-à-dire, déplorer son sort de

(*a*) II *Esdr.* VI, 14. An du monde 3550, avant Jésus-Christ 450, avant l'ère vulg. 454.
(*b*) *Hieronym. in Epitaphio Paulæ.* Vide *Euseb. in locis, voce, Nombra.*
(*c*) I *Reg.* XXII, 9, *et seq*, *et* XXI, 6, 7, 8, *et seq*
(*d*) Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. 4, c. III.
(*e*) *Genes.* I, 28.
(*f*) *Joel.* I, 8. *Malach.* II, 14, etc.
(*g*) *Prov.* II, 17.
(*h*) *Judic.* XI, 27.

ce qu'elle mourait (1) sans avoir été mariée, et sans laisser des héritiers à son père qui fissent revivre son nom dans Israel. De là le soin qu'ils avaient de faire épouser au frère du mari mort sans enfants, la veuve qu'il avait laissée, et la honte dont était chargé celui qui refusait de la prendre, et de bâtir la maison de son frère, en lui donnant des héritiers (*a*). De là ces menaces du Seigneur par Isaïe (*b*) : Les hommes seront si rares dans Israel, que sept femmes en rechercheront un seul en mariage, et lui diront : *Nous nous nourrirons et nous nous habillerons ; recevez-nous seulement pour épouses, délivrez-nous de l'opprobre, et que votre nom soit invoqué sur nous.* Que nous puissions dire : Nous avons un tel pour époux, et qu'on ne nous regarde plus avec mépris. *Voyez* aussi *Jerem.* XXXI, 22 : *Mulier circumdabit virum :* Les femmes rechercheront les hommes en mariage (2) ; et *Cant.* VIII, 1 : *Ut jam me nemo despiciat :* Que je sois délivrée de la honte du célibat.

Les filles, avant leur mariage, ne paraissaient point d'ordinaire en public. Elles étaient appelées *alma*, vierge, cachée, enfermée. Souvent la demande s'en faisait sans qu'elles eussent vu ceux qui les recherchaient. *Tandis qu'une fille est cachée*, dit Jésus fils de Sirach (*c*), *elle est pour son père un sujet de peines et d'inquiétudes continuelles, qui lui ravissent le sommeil. Il craint qu'elle ne soit pas mariée à temps, ou qu'elle ne tombe dans quelque faute contre son honneur* (3). Voyez aussi saint Paul, I *Cor.* VII, 36. *Si quis turpem se videri existimat super virgine sua quod sit super adulta.* C'est une espèce de honte à un père, lorqu'il n'a pas marié sa fille à temps.

L'on voit la manière dont on demandait une fille en mariage, dans ce que fit Hémor, père de Sichem, et Sichem lui-même, en demandant Dina à Jacob (*d*) : *L'âme de mon fils a conçu une violente passion pour votre fille ; donnez-la lui pour femme. Que nous trouvions grâce devant vous. Augmentez la dot que vous souhaitez qu'on lui donne, demandez quels présents il vous plaira, je les donnerai volontiers, pourvu que vous vouliez la lui donner pour épouse.* Voyez aussi *Genes.* XXIV, 33 et suivants, la manière dont Eliézer fait la demande de Rébecca pour Isaac ; et *Tob.* VII, 10, 11, la demande que le jeune Tobie fait de Sara, fille de Raguel, pour sa femme ; et enfin *Cantic.* VIII, 8 : *Quid faciemus sorori nostræ in die quando alloquenda est*, au jour qu'on lui parlera afin d'avoir son consentement pour le mariage?

Le mari donnait la dot à sa femme. C'était en quelque sorte un achat que l'homme faisait de la personne qu'il voulait épouser. Avant les fiançailles, on convenait de la dot que le mari lui donnerait, et des présents qu'il ferait au père et aux frères de l'épouse. Nous venons de voir qu'Hémor, père de Sichem, dit à Jacob et à ses fils de lui demander quelle dot et quels présents ils voudront, et qu'il les donnera volontiers, pourvu qu'on lui accorde Dina. Jacob s'engage à servir sept ans pour Rachel, et sept autres années pour Lia (*e*) ; et ces deux sœurs, quelques années après, se plaignent que Laban, leur père, s'est approprié leur dot (*f*). Saül ne donna sa fille Michol à David que pour cent prépuces de Philistins. Quand on lui parla qu'il deviendrait le gendre du roi, il répondit qu'il n'était pas assez riche pour prétendre à cet honneur ; mais on lui répliqua que le roi n'avait que faire de douaire pour sa fille, qu'il ne lui demandait que cent prépuces des Philistins, pour se venger de ses ennemis (*g*). Osée achète sa femme pour le prix de quinze pièces d'argent et d'une mesure et demie d'orge (*h*). Les rabbins enseignent toutefois que le père avait accoutumé de donner à sa fille certains présents pour ses ajustements (*i*). Ils ont fixé cela à cinquante *zuzims*, qui était une pièce de monnaie de la valeur d'environ huit sous.

Les fiançailles se faisaient ou par un écrit, ou par une pièce d'argent que l'on donnait à la fiancée, ou par la cohabitation et le commerce charnel (*j*). Voici la formule de l'écrit qu'on dressait dans ces occasions : *Un tel jour, de tel mois, de telle année, N. fils de N. à N. dit à N. fille de N. Soyez mon épouse suivant la loi de Moïse et des Israélites, et je vous donnerai pour la dot de votre virginité la somme de deux cents zuzims, qui est ordonnée par la loi. Et ladite N. a consenti de devenir son épouse sous ces conditions, que ledit N. a promis d'exécuter au jour du mariage. C'est à quoi ledit N. s'oblige, et pourquoi il engage tous ses biens, jusqu'au manteau qu'il porte sur ses épaules. Promet de plus d'accomplir tout ce qui est ordinairement porté dans les contrats de mariage en faveur des femmes israélites. Témoins N. N. N.*

La promesse par une pièce d'argent, et sans écrit, se faisait en présence de témoins, et le jeune homme disait à sa prétendue : *Recevez cet argent pour gage que vous deviendrez mon épouse.* Enfin l'engagement par la cohabitation était, selon les rabbins, permis par la loi (*k*) ; mais il avait été sagement défendu par les anciens, à cause des abus qui pouvaient en arriver, et à cause des inconvénients des mariages clandestins. Les fiançailles donnaient aux jeunes gens la liberté de se voir, ce qui ne leur était pas permis auparavant (*l*). Si, durant ce temps, la fian-

(*a*) *Genes.* XXXVIII, 8. *Ruth.* IV, 5, etc.
(*b*) *Isai.* IV, 1.
(*c*) *Eccli.* XLII, 9.
(*d*) *Genes.* XXXIV, 8, 9, *et seq.*
(*e*) *Genes.* XXIX.
(*f*) *Genes.* XXXI, 15.
(*g*) I *Reg.* XVIII, 25.
(*h*) *Osee* III, 2.
(*i*) *Selden. Uxor Hebr. l.* II, *c.* X.
(*j*) *Idem ibid. l.* II, c. II.
(*k*) *Deut.* XXIV, 1.
(*l*) Léon de Modène, part. 4, c. III des *Cérémonies des Juifs.*

(1) Dans la supposition où elle fut immolée par son père ; car ce n'est qu'une supposition, et nous ne l'admettons pas. *Voyez* JEPHTHÉ.
(2) A propos de Jérémie, ce prophète resta célibataire.
(3) Ces dernières paroles ne donnent-elles pas à croire que toutes les filles n'étaient pas cachées, enfermées?

cée tombait dans quelque faute contre la fidélité qu'elle devait à son fiancé, elle était traitée comme adultère (a). Ainsi la sainte Vierge, qui était fiancée à saint Joseph lorsqu'elle conçut Jésus-Christ, aurait pu, selon la rigueur des lois, être punie comme adultère, si l'ange du Seigneur n'eût informé saint Joseph du mystère qui se passait en elle. Les docteurs Juifs enseignent que, si les fiancés abusaient de la liberté qu'ils avaient de se voir, ils étaient condamnés à la peine du fouet. Souvent, entre les fiançailles et les épousailles, il se passait un assez long temps, soit à cause du bas âge des fiancés, ou pour d'autres raisons de nécessité ou de bienséance.

Lorsque les parties étaient d'accord sur les conditions du mariage et sur le temps de le célébrer, on en dressait le contrat de la manière suivante.

Formule des contrats de mariage des Hébreux.

Un tel jour, de tel mois, de telle année, sur un tel fleuve; car d'ordinaire ils se mariaient en plein air et sur le rivage d'une rivière, *N. fils de tel, a dit à N. fille de N. : Soyez ma femme suivant le rit de Moïse et des Israélites. Et moi avec l'aide de Dieu, je vous honorerai, sustenterai, vêtirai, nourrirai suivant l'usage des autres maris de ma nation, qui honorent, sustentent, nourrissent et revêtent leurs épouses comme ils le doivent. Je vous donne pour la dot et prix de votre virginité, deux cents zuzims d'argent* (b), *qui vous sont dûs suivant la loi. Outre cela, je m'engage à vous fournir les habits et les aliments convenables, comme aussi de vous rendre le devoir conjugal suivant l'usage de toutes les nations.*

Et ladite N. a consenti de devenir son épouse. De plus ledit époux a promis par forme d'augmentation de dot, de donner outre la somme principale, celle de N. Et ce que ladite épouse a apporté, est estimé la valeur de N. Ce que ledit époux reconnaît avoir touché, et en être chargé, et nous en a fait la déclaration suivante. J'accepte et reçois sous ma garde et garantie tout ce qui a été mentionné ci-dessus, tant pour la dot que pour quelque autre cause que ce soit; et m'oblige, moi ou mes héritiers et ayant cause, sous le cautionnement de tous mes biens, meubles et immeubles, présents et à venir, jusqu'au manteau que je porte sur mes épaules, de tenir compte et rendre fidèlement à madite épouse tout ce qu'elle a apporté en dot, ou en quelque manière que ce soit, pendant ma vie, ou à ma mort. Ce que je promets d'exécuter suivant la forme et teneur des contrats ordinaires de mariage, usités parmi les enfants d'Israel, et suivant les règles de nos rabbins de pieuse mémoire. En foi de quoi nous avons soussigné, etc.

Léon de Modène dit que l'usage des Juifs est de choisir pour la célébration du mariage un mercredi ou un vendredi, si c'est une fille; ou un jeudi, si c'est une veuve. La veille de la cérémonie, la fiancée va au bain, et se plonge tout le corps dans l'eau. Elle est accompagnée de plusieurs femmes, qui la mènent au bain, au son de plusieurs instruments de cuisine, afin que tout le voisinage sache qu'elle va se marier. Il y a de la diversité entre Selden, Buxtorf, et Léon de Modène, sur le sujet des cérémonies du mariage; ce qui fait juger que les usages varient suivant les lieux et les personnes. On pare l'épousée de tout ce que l'on peut trouver de plus beau et de plus riche; puis on la conduit dans un lieu découvert, sur un fleuve, dans une cour ou dans un jardin. Quelquefois cela se fait dans une salle parée exprès. L'époux et l'épouse sont placés sous un dais, ayant l'un et l'autre un voile noir. On leur met sur la tête un autre voile carré, d'où pendent aux quatre coins quatre houppes: C'est ce voile que les Hébreux appellent *taled*.

Alors le rabbin du lieu, ou le chantre de la synagogue, ou le plus proche parent du marié, prend une tasse pleine de vin, et ayant prononcé cette bénédiction : *Soyez béni, Seigneur, qui avez créé l'homme et la femme, et ordonné le mariage*, etc., il présente le vase à l'époux, puis à l'épouse, afin qu'ils en goûtent. Ensuite l'époux met au doigt de son épouse en présence de deux témoins, un anneau, en disant : *Par cet anneau, vous êtes mon épouse suivant l'usage de Moïse et d'Israel.* Buxtorf dit que cet anneau doit être d'or massif et sans aucune pierre enchâssée; et que l'époux prend à témoin la compagnie qu'il est de bon or et de valeur convenable. Après cela on fait lecture du contrat de mariage, que l'époux remet entre les mains des parents de l'épouse. Alors on apporte de nouveau du vin dans un vase de matière fragile, on récite six bénédictions, on présente à boire aux mariés; puis on jette le reste à terre en signe d'allégresse. L'époux prend le vase, et le jette avec raideur contre terre ou contre la muraille et le met en pièces en mémoire, dit-on, de la désolation du temple.

Les rabbins (c) enseignent qu'avant la ruine du temple de Jérusalem, l'époux et l'épouse portaient des couronnes dans la cérémonie de leurs noces; mais que depuis ce temps, on n'en a plus porté. Dans l'Ecriture, on voit distinctement la couronne de l'époux, mais non pas celle de l'épouse. Aussi la coiffure des femmes n'était nullement propre à porter la couronne. Isaïe (d) : *Je me réjouirai au Seigneur comme un époux orné de sa couronne, et comme une épouse parée de ses ornements.* Et dans le Cantique (e) : *Filles de Jérusalem, venez voir le roi Salomon orné de la couronne que sa mère lui a mise au jour de son mariage.* Les Juifs d'aujourd'hui en quelques endroits, ont coutume de jeter sur les mariés, et particulièrement sur l'épouse, du froment à pleines mains, en disant : *Croissez et multipliez.* Dans d'autres endroits, ils

(a) *Selden. Uxor. Hebr. l.* II, *c.* I.
(b) Ces deux cents zuzims font environ 50 sicles d'argent, ou 81 liv. de notre monnaie.

(c) *Apud Selden. Uxor Hebr. liv.* II, *c.* XV.
(d) *Isai.* LXI, 10.
(e) *Cant.* III, 11.

y mêlent quelques pièces d'argent, qui sont ramassées par les pauvres.

On voit par l'Evangile (*a*), qu'on donnait à l'époux un *paranymphe*, que Jésus-Christ, appelle *l'ami de l'époux*. Un nombre de jeunes gens l'accompagnaient aussi par honneur pendant les jours de la noce, et des jeunes filles de même tenaient compagnie à la mariée durant tout ce temps. Les compagnons de l'époux sont bien marqués dans l'histoire de Samson (*b*), et dans le Cantique des cantiques (*c*); et les compagnes de l'épouse dans le même Cantique, chap. 1, 4; II, 7, 8, 16; III, 5; VIII, 4, et dans le psaume XLIV, 8, 13, 15. Le devoir du paranymphe était de faire les honneurs de la noce en la place de l'époux, et d'exécuter ses ordres. *Celui qui a l'épouse, est l'époux*, dit saint Jean-Baptiste en parlant de Jésus-Christ; *mais l'ami de l'époux, qui est debout, et qui obéit à la voix de l'époux, se réjouit d'obéir à sa voix* (*d*). Quelques-uns croient que *l'architriclinus*, dont il est parlé dans les noces de Cana (*e*), où J.-C. se trouva avec sa très-sainte mère, est le paranymphe ou l'ami de l'époux, qui présidait aux tables, et qui avait soin qu'il ne manquât rien aux conviés. Les amies et les compagnes de l'épouse chantaient l'épithalame à la porte de l'épouse le soir de ses noces. Le psaume XLIV est un épithalame, intitulé : *Cantique de réjouissance des bien-aimées*.

La cérémonie de la noce se passait avec beaucoup de bienséance, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe n'étant point ensemble pêle-mêle. Ils étaient dans des appartements séparés, et mangeaient à différentes tables, et se divertissaient de manière que les jeunes filles étaient avec les jeunes filles, et les garçons avec les garçons. La réserve des Orientaux envers les femmes exigeait cela. On en voit des preuves dans l'histoire du mariage de Samson, dans celui d'Esther, dans le Cantique des cantiques. Les jeunes hommes prenaient leur plaisir quelquefois à proposer des énigmes (*f*), et l'époux proposait des prix à ceux qui les expliqueraient. On sait l'histoire de Samson, et l'énigme qu'il proposa aux jeunes Philistins qui l'accompagnaient dans cette fête.

La cérémonie de la noce durait ordinairement sept jours pour une fille, et trois jours pour une veuve. Jacob ayant épousé Rachel, et Laban lui ayant substitué Lia, lorsque Jacob s'en plaignit, Laban lui dit que ce n'était point la mode dans ce pays-là de marier les plus jeunes filles avant les aînées; qu'il ne refusait pas de lui donner aussi Rachel, après qu'il aurait passé avec Lia les sept jours de son mariage (*g*) : *Imple hebdomadam hujus copulæ, et hanc quoque dabo tibi* La cérémonie des noces de Samson dura aussi sept jours entiers (*h*), de même que celle du jeune Tobie (*i*). Les rabbins enseignent que ce terme de sept jours était d'obligation pour les maris. Ils devaient faire sept jours de noces à chacune des femmes qu'ils prenaient, quand même ils en auraient épousé plusieurs en un seul jour. Dans ce cas, ils faisaient les noces autant de semaines de suite qu'ils avaient épousé de femmes. Ces sept jours de réjouissance se faisaient d'ordinaire dans la maison du père de la fille, et après cela on conduisait en solennité l'épouse dans la maison du marié.

Cette conduite se faisait d'ordinaire avec grande pompe, suivant les facultés et la condition des personnes. Souvent on choisissait le temps de la nuit. D'où vient que dans la parabole des dix vierges qui allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse, il est dit que ces vierges s'endormirent (*j*), et que s'étant éveillées au bruit de l'arrivée de l'époux, les vierges imprudentes se trouvèrent sans huile pour entretenir leurs lampes; et pendant qu'elles allaient en acheter chez les marchands, l'époux et sa suite passèrent, et elles demeurèrent devant la porte, exclues du festin de la noce. On lit dans les livres des Machabées (*k*), que les fils de Jambri ayant fait des noces magnifiques à Médaba, ville au-delà du Jourdain, comme on amenait en grande solennité l'épouse au logis de l'époux, et que les parents et les amis du marié venaient au-devant d'elle avec des instruments de musique et des armes, les Machabées tombèrent sur eux et les dissipèrent.

Les Hébreux dans la cérémonie du mariage, se vantent d'imiter principalement ce qui se fit dans celui du jeune Tobie, qu'ils regardent à bon droit comme un modèle du mariage le plus régulier et le plus heureux. Toutefois les cérémonies que nous venons de voir sont assez différentes de celles qui se pratiquaient alors. D'abord Raguel accorde sa fille au jeune Tobie. En même temps il met les mains de Tobie dans celle de Sara sa fille, et leur donne sa bénédiction. Voilà la cérémonie essentielle du mariage. Après cela Raguel se fait apporter du papier, écrit le contrat, et le fait signer par les témoins; puis on commence le festin, qui dure deux semaines (*l*); quoique selon les lois marquées par les rabbins, il ne dût durer que trois jours, puisque Sara était veuve de sept maris.

Lorsque les mariés et la parenté sont entrés dans la maison, on s'assied à table, et l'époux commence à chanter le plus mélodieusement qu'il lui est possible (*m*) une bénédiction assez longue en hébreu. Après le repas, le plus honorable de la compagnie prend l'époux par la main; ensuite tous les autres se mettant en rondeau, commencent à danser tous ensemble. Les femmes de leur côté font la même chose, séparées des hom-

(*a*) *Joan.* III, 29.
(*b*) *Judic.* XIV, 11.
(*c*) *Cant.* V, 1; VIII, 13.
(*d*) *Joan.* III, 29.
(*e*) *Joan.* II, 9.
(*f*) *Judic.* XIV, 12.
(*g*) *Genes.* XXIX, 27
(*h*) *Judic.* XIV, 17, 18.
(*i*) *Tob.* XII, 23.
(*j*) *Matt.* XXV, 1, *et seq.*
(*k*) I *Mac.* IX, 37.
(*l*) *Tob.* VIII, 23.
(*m*) *Buxtorf. Synag. Jud. c.* XXVIII.

mes. Cette danse est d'une très-ancienne tradition parmi eux ; ils l'appellent *la danse du commandement*, prétendant qu'elle a été commandée de Dieu pour la cérémonie du mariage.

La conduite de l'épouse dans la chambre nuptiale est, au jugement des rabbins (*a*), ce qui achève le mariage; car ni la bénédiction, ni les autres cérémonies qui précèdent, ne sont point censées donner à cet acte toute sa perfection. La fille porte le nom d'*épouse parfaite*, aussitôt qu'elle est entrée dans cette chambre, quand même le mariage n'aurait pas été consommé ; comme il arrive quand la personne est dans le temps des incommodités ordinaires à son sexe, pendant lequel il est défendu à l'homme de s'en approcher, sous peine de la vie (*b*). Avant que de conduire l'épouse dans la chambre nuptiale, on récite cette bénédiction en présence de dix personnes d'âge et libres : *Soyez béni, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui avez créé toutes choses pour votre gloire. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, créateur de l'homme. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui avez créé l'homme à votre image et ressemblance, et qui lui avez préparé une compagne pour toujours. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, créateur de l'homme. Celle qui était stérile se réjouira, en rassemblant ses enfants dans son sein. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui réjouissez Sion dans la multitude de ses enfants. Comblez de joie ces deux époux, comme vous en avez comblé l'homme et la femme dans le jardin d'Eden. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui répandez le plaisir sur l'époux et sur l'épouse, et qui avez créé pour eux la joie, les chants, l'allégresse, les tressaillements, l'amour, l'amitié, la paix, la tendresse fraternelle. Faites au plutôt, Seigneur, que l'on entende dans les villes de Juda et dans les places de Jérusalem, les chants de joie, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, la voix de l'amour mutuel des époux, et la voix des enfants qui chantent. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui comblez de joie l'époux et l'épouse.*

[Les Juifs n'épousaient que très-rarement des femmes d'une autre tribu. Aussi quand ils voulaient indiquer la tribu dont une femme était issue, ils se contentaient le plus souvent de nommer celle de son époux. Quand l'Evangéliste veut faire connaître l'origine de la très-sainte humanité de Jésus-Christ, il donne la généalogie de saint Joseph, *l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus.*]

Quant au mariage des chrétiens, Jésus-Christ l'a rappelé à sa première perfection, en condamnant absolument la polygamie, et en ne permettant le divorce que dans le cas d'adultère (*c*) ; ne laissant pas même aux parties ainsi séparées, la liberté de se marier ; ce qui est fort différent de ce que la loi tolérait. Le Sauveur a béni et sanctifié le mariage, en assistant aux noces de Cana (*d*). Saint Paul (*e*) relève l'excellence du mariage chrétien, en disant que *les époux doivent aimer leurs épouses comme leur propre corps ; comme Jésus-Christ aime l'Eglise ; parce que nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère, pour s'attacher à sa femme, et de deux qu'ils étaient, ils deviendront une même chair. Ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et en l'Eglise.* L'union de l'homme et de la femme est un mystère, qui représente l'union et le mariage sacré et spirituel de Jésus-Christ avec son Eglise. Le même apôtre (*f*) veut que *le mariage soit traité de tous avec honnêteté, et que le lit nuptial soit sans tache; car Dieu condamnera les fornicateurs et les adultères.*

Les livres sacrés du Nouveau Testament ne prescrivent aucune cérémonie particulière pour le mariage : mais il est certain que dans l'Eglise on a toujours donné la bénédiction aux mariés (*g*), et que pour élever le mariage au rang des sacrements de l'Eglise, il a dû être célébré au nom de Jésus-Christ, et avec des cérémonies sacrées, lesquelles ont assez varié selon les temps et les lieux. On voit par Tertullien (*h*), qu'on mettait un voile sur les mariés, et qu'à l'imitation de Tobie et de Sara, ils se donnaient la main. Saint Ambroise (*i*) dit que le mariage doit être sanctifié par le voile et par la bénédiction du prêtre. Saint Ignace le martyr (*j*) veut que les mariages se fassent de l'avis de l'évêque, afin qu'ils soient selon Dieu, et non selon la cupidité ; et Tertullien ne loue que le mariage (*k*) que l'Eglise unit, que l'offrande du sacrifice confirme, dont les anges annoncent à Dieu l'accomplissement, et que Dieu ratifie : *Unde sufficiam ad enarrandam felicitatem ejus matrimonii quod Ecclesia conciliat, et confirmat oblatio, et obsignatum Angeli renuntiant, Pater ratum habet?* Les fiançailles sont très-anciennes, comme on le voit par différents conciles (*l*), et par saint Augustin (*m*) : *Institutum est ut jam pactæ sponsæ non tradantur statim, ne vilem habeat maritus datum, quam non suspiravit sponsus dilatam.* Autrefois les mariés dans plusieurs Eglises, communiaient le jour de leurs noces, et s'abstenaient la nuit suivante de l'usage du mariage (*n*) : *Sponsus et sponsa cum benedicendi sunt a sacerdote, a parentibus suis, vel paranymphis offerantur ; qui cum benedictionem acceperint, eadem nocte, pro reverentia ipsius benedictionis, in virginitate permaneant.* Cette pratique est encore en usage dans quelques lieux, comme je l'ai appris.

NOCTUA, *chouette*, *chat-huant*, oiseau dé-

(*a*) *Apud Selden. Uxor. Hebr. l.* II, *c.* XIII.
(*b*) *Levit.* XX, 18.
(*c*) *Matt.* V, 32. *Luc.* XVI, 18.
(*d*) *Joann.* II, 1, 2.
(*e*) *Ephes.* V, 32.
(*f*) *Hebr.* XIII, 4.
(*g*) *Concil. Carth* IV, *can.* 13. *Siric. Epist. ad Eccl. Mediol.*
(*h*) *Tertull. de veland. Virgin. c.* II.
(*i*) *Ambros. l.* III, *Ep.* 6, *n.* 7.
(*j*) *Ignat. Martyr. Ep. ad Polycarp. c.* V.
(*k*) *Tertull. l.* II, *ad Uxor. c.* IX.
(*l*) *Concil. Ancyr. Can.* II, 24. *Carthag.* IV *citat.*, III *part. cap.* XXVII, *q.* 2, *c.* XLV, L, LI
(*m*) *Aug. l.* VIII *Confess. c.* III.
(*n*) *Concil. Carthag.* IV, *can.* 13.

claré impur par la loi. *Levit.* XI, 16. *Voyez* ci-devant CHOUETTE et CHAT-HUANT.

NOD. Terre de Nod. C'est le pays où se retira Caïn après son crime. *Genes.* IV, 16. Les Septante, aussi bien que Josèphe, ont lu *Naïd*, au lieu de *Nod*, et l'ont pris pour un nom de lieu. On ne sait pas distinctement quel était ce pays de *Nod;* si ce n'est peut-être le pays de *Nyse* ou *Nysée*, vers l'Hyrcarnie. Saint Jérôme et le Chaldéen ont pris le terme *nod* dans un sens générique, pour, *vagabond*, *fugitif : Habitavit profugus in terra.* L'Hébreu (*Genes.* IV, 16: בארץ נוד) : *Habitavit in terra Nod.*

NODAB, pays voisin de l'Iturée et de l'Idumée, mais aujourd'hui inconnu. On lit dans les Paralipomènes (*a*) que la tribu de Ruben, aidée de celles de Gad et de Manassé, eut une guerre contre les Agaréens, les Ithuréens et les peuples de Nophis et de Nodab, dans laquelle les Israélites eurent de l'avantage : mais on ignore le temps et les autres particularités de cette guerre.

NOÉ, fils de Lamech, naquit l'an du monde 1056, avant Jésus-Christ 2944, avant l'ère vulgaire 2948. Au milieu de la corruption générale de tous les hommes de ce temps-là, Noé trouva grâce aux yeux du Seigneur (*b*); et Dieu, voyant que toute chair avait corrompu sa voie, dit à Noé (*c*) : La fin de toute chair est résolue en ma présence ; la terre est remplie des iniquités des hommes, et je les exterminerai avec la terre. Faites une arche de bois taillé et poli ; vous y ferez de petites chambres, et vous l'enduirez de bitume dedans et dehors. Elle aura trois cents coudées de long, cinquante de large, et trente de haut. Elle aura trois étages de chambres, et vous ferez une porte à son côté (*d*). Car je vais faire venir les eaux du déluge, et je ferai périr tous les animaux qui sont sous le ciel et sur la terre. Je ferai alliance avec vous, et je vous garantirai de ce malheur général. Vous entrerez dans l'arche, vous, votre femme, vos trois fils, Sem, Cham et Japhet, et leurs trois femmes avec eux. Vous ferez entrer dans l'arche une couple d'animaux de chaque espèce, mâle et femelle, du nombre des animaux impurs ; et sept couples d'animaux purs, mâle et femelle ; et vous transporterez dans l'arche toutes les provisions nécessaires pour votre nourriture, et pour celle des animaux qui y seront avec vous.

Noé accomplit tout ce que le Seigneur lui avait ordonné ; et l'an du monde 1656, avant Jésus-Christ 2344, avant l'ère vulgaire 2348, Dieu fit venir tous les animaux vers Noé, afin qu'il pût les introduire dans l'arche ; après quoi il lui ordonna d'y entrer lui-même avec sa femme et ses trois fils, et leurs femmes ; et lorsqu'ils y furent entrés, il ferma la porte au dehors ; et dès ce moment, les eaux du déluge commencèrent à tomber sur la terre. Noé était alors âgé de six cents ans. Le dix-neuvième jour du second mois de cette même année, les sources du grand abîme des eaux furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes ; et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits. Les eaux crurent de telle sorte, qu'elles s'élevèrent de quinze coudées au-dessus du sommet des montagnes ; et elles demeurèrent sur toute la terre pendant cent cinquante jours, sans augmenter ni diminuer ; de manière que tout ce qui avait vie sur la terre et dans l'air, mourut, à l'exception des animaux qui étaient dans l'arche avec Noé.

Or le Seigneur, s'étant souvenu de Noé (*e*), envoya sur la terre un vent qui fit diminuer les eaux ; en sorte que le vingt-septième jour du septième mois l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Arménie ou d'Ararat, comme porte l'Hébreu. On croit que c'est le mont Ararat, près de la ville d'Erivan. [*Voyez* ARARAT, ARMÉNIE.] Le dixième jour du dixième mois, les sommets des montagnes commencèrent à paraître ; et après quarante jours, Noé laissa aller le corbeau, qui sortit de l'arche, *et revint*, selon l'Hébreu (*Genes.* VIII, 7: ויצא יצוא ישוב), ou *ne revint pas*, selon les Septante et la Vulgate ; ou *il sortit, et allait et venait*, volant autour de l'arche, et s'arrêtant sur son toit. Il envoya ensuite la colombe, qui n'ayant pu trouver où asseoir son pied, revint dans l'arche. Sept jours après, il la renvoya de nouveau ; et elle revint sur le soir, portant dans son bec une branche d'olivier chargée de feuilles toutes vertes que cet arbre avait poussées depuis l'écoulement des eaux. [*Voyez* JOSUÉ, addition, § XVIII, et LIBER, addition, §§ VI et VIII.] Il attendit encore sept jours, et alors il découvrit le toit de l'arche ; et ayant remarqué que toute la surface de la terre était séchée, il reçut ordre du Seigneur de sortir de l'arche avec tous les animaux qui y étaient. Il sortit donc de l'arche l'an 601 de son âge, et le vingt-septième jour du second mois (1).

Alors il offrit en holocauste au Seigneur un de tous les animaux purs qui étaient dans l'arche ; et le Seigneur eut son sacrifice pour agréable, et il lui dit : Je ne répandrai plus ma malédiction sur toute la terre, et je n'en exterminerai plus tous les animaux comme j'ai fait. Je vous donne l'empire sur toutes les bêtes (*f*), et je vous les livre, pour en

(*a*) I *Par.* v, 19.
(*b*) *Genes.* v, 8 *et seq.*
(*c*) An du monde 1536, avant Jésus-Christ 2464, avant l'ère vulg. 2468, et 120 ans avant le déluge.
(*d*) *Voyez* ci-devant ARCHE DE NOÉ.
(*e*) An de monde 1657, avant Jésus-Christ 2343, avant l'ère vulg. 2347. *Genes.* VIII, 1, 2, etc.
(*f*) *Genes.* IX, 1, 2, etc.
(1) « Quel est l'homme qui le premier osa s'asseoir sur le dos d'une vague comme sur un coursier, et qui osa dire à la mer : Je marcherai sur ta tête? A quelle occasion, de quelle manière l'homme s'ouvrit-il tout à coup un chemin à travers l'abîme? Problème mystérieux dont la solution est cachée dans le tombeau des premiers navigateurs ; les inventeurs de la navigation n'ont point écrit leur découverte ; il est probable que l'écriture alors n'était point encore inventée [*Voyez* LETTRES] ; et d'ailleurs le premier pas fait sur les flots fut peut-être chose de pur hasard, chose soudaine et point du tout calculée d'avance ; on pouvait penser que cela ne valait pas la peine d'être transmis aux âges suivants.... Du reste, pour ce qui touche à la navigation, il me paraît impossible de déterminer avec quelque précision son origine : la tradition de l'arche de Noé, confusément répandue chez tous les peuples, a pu servir d'idée première. » M. POUJOULAT, *Correspond. d'Orient*, lettr. CXXXVII, tom. V. pag. 520, 521.

manger, comme vous mangez des légumes et des fruits de la terre. J'excepte seulement le sang, dont je vous défends d'user. Croissez et multipliez-vous. Je vais faire alliance avec vous : je m'engage à ne plus envoyer sur la terre de déluge universel ; et, pour preuve de ma parole, je mettrai mon arc dans les nues ; et il sera comme le gage de ma promesse et de mon alliance avec vous. — [*Voyez* ALLIANCE.]

Or Noé, étant laboureur, commença à cultiver la vigne ; et ayant bu du vin, il s'enivra, et, en dormant, il se découvrit d'une manière indécente dans sa tente. Cham, père de Chanaan, l'ayant trouvé en cet état, s'en moqua et en donna avis à ses deux frères, qui étaient au dehors. Mais eux, au lieu de s'en railler, s'en détournèrent ; et marchant en arrière, ils couvrirent la nudité de leur père, en jetant sur lui un manteau. Noé, s'étant réveillé et ayant su ce que Cham lui avait fait, dit : Que Chanaan, fils de Cham, soit maudit ; qu'il soit l'esclave des esclaves à l'égard de ses frères. On croit qu'il voulait épargner la personne de Cham, son fils, de peur que la malédiction qu'il lui donnerait ne retombât sur les autres fils de Cham (*a*), qui n'avaient point eu de part à son action. Il maudit Chanaan par un esprit prophétique, parce que les Chananéens, ses descendants, devaient un jour être exterminés par les Israélites. Noé ajouta : Que le Seigneur, le Dieu de Sem, soit béni, et que Chanaan soit l'esclave de Sem. Il le fut en effet dans la personne des Chananéens assujettis par les Hébreux. Enfin Noé dit : Que Dieu étende la possession de Japhet ; que Japhet demeure dans les tentes de Sem, et que Chanaan soit son esclave. Cette prophétie eut son accomplissement, lorsque les Grecs, et ensuite les Romains, descendus de Japhet, firent la conquête de l'Asie, qui était le partage de Sem.

Or Noé vécut encore, depuis le déluge, trois cent cinquante ans ; et tout le temps de sa vie ayant été de neuf cent cinquante ans, il mourut l'an du monde 2006, avant Jésus-Christ 1994, avant l'ère vulgaire 1998. Il laissa trois fils, Sem, Cham et Japhet, dont nous avons parlé ailleurs sous leurs articles, et il leur partagea, selon l'opinion commune, tout le monde pour le peupler (*b*). Il donna à Sem l'Asie, à Cham l'Afrique, et à Japhet l'Europe. Quelques-uns (*c*) veulent qu'outre ces trois fils il en ait eu encore plusieurs autres. Le faux Bérose lui en donne trente, nommés *Titans*, du nom de leur mère *Titæa*. On veut que les Teutons ou Allemands soient sortis d'un fils de Noé, nommé *Thuiscon*. Le faux Méthodius fait aussi mention d'*Ionithus* ou *Ionicus*, prétendu fils de Noé. On peut voir l'Histoire scolastique de Pierre le Mangeur, l. I, c. XXXVII, et Tostat sur la Genèse. Nous avons parlé ci-devant, sous l'article NOACHIDES, des préceptes que les rabbins croient avoir été donnés par Noé à ses fils et à leurs descendants.

Saint Pierre (*d*) appelle Noé *le prédicateur de la justice*, parce qu'avant le déluge il ne cessa de prêcher aux hommes, par ses discours, par sa bonne vie, et par le bâtiment de l'arche, auquel il fut occupé pendant six vingts ans, que la colère de Dieu était prête de fondre sur eux. Mais ses prédications n'eurent aucun effet, puisque le déluge trouva les hommes plongés dans leurs anciens désordres et occupés de tout autre chose que du soin de satisfaire à la justice de Dieu (*e*). On trouve parmi les vers des prétendus sibylles une pièce intitulée : *Description des hommes d'avant le déluge, et la prédication que Noé leur fit.* Théophile d'Antioche semble croire que le nom de *Deucalion*, qui est le même que Noé, vient du grec *deuté*, et *calein*, venez, et appeler. parce que Noé parlant aux hommes d'avant le déluge leur disait : *Venez : Dieu vous appelle à la pénitence* (*Theophil. Antioch. l.* III, *ad Autolic.*, *p.* 129 : Δεῦτε, καλεῖ ὑμᾶς ὁ Θεὸς εἰς μετάνοιαν, διὸ οἰκείως Δευκαλείων ἐκλήθη).

Le même saint Pierre, I *Petr.* III, 18, 19, 20, dit que Jésus-Christ *étant ressuscité par l'esprit, alla prêcher aux esprits qui étaient détenus en prison, qui autrefois avaient été incrédules, lorsqu'au temps de Noé ils s'attendaient à la patience et à la bonté de Dieu, pendant qu'on préparait l'arche dans laquelle peu de personnes, savoir, huit seulement, furent sauvées du milieu de l'eau.* Plusieurs anciens Pères (*f*) ont pris ces paroles à la lettre : comme si Jésus-Christ, après sa résurrection, était allé réellement prêcher aux hommes qui avaient été incrédules avant le déluge, à la prédication de Noé ; qu'il en avait délivré quelques-uns des moins méchants, lesquels avaient cru en lui, et s'étaient convertis. D'autres (*g*) sous le nom de *prison* entendent le corps, qui est comme la prison de l'âme. Ils veulent que Jésus-Christ par son esprit, dont il remplit Noé, prêcha par la bouche de ce patriarche aux incrédules d'avant le déluge, les âmes desquels étaient alors dans la prison du corps, mais qui du temps auquel écrivait saint Pierre étaient dans la prison de l'enfer. On peut voir les commentateurs pour les autres sens que l'on donne à ce passage.

Les Orientaux (*h*) croient que Noé reçut ordre de Dieu de prendre le corps d'Adam, et de le mettre dans l'arche, pour le garantir des eaux du déluge ; et que se sentant près de sa mort, il fit venir Sem, son fils, lui confia ce dépôt et lui dit de le porter à Melchisédech, prêtre du Très-Haut, afin qu'ils l'enterrassent ensemble au lieu que l'ange du Seigneur lui marquerait. Sem alla donc trou-

(*a*) *Genes.* X, 6. *Filii Cham, Chus, et Mezraïm, et Phut, et Chanaan.*
(*b*) *Euseb. Græc. Chronic. seu Thesauri Tempor.* p. 10. *Philastr. de Hæres. c.* LXX.
(*c*) *Cajet. Torniel.*
(*d*) II *Petri* II, 5.
(*e*) *Matth.* XXIV, 37.

(*f*) Vide, *si placet, Clem. Alex. l.* VI *Stromat. Epiphan. hæres.* 46. *Ambrosiast. in Ephes.* IV. *Nazianz. orat.* 42, *sub finem, et Nicetam ad eumdem.*
(*g*) *Aug. Epist. olim* 99, *nunc* 164, *n.* 3, 4. *Beda. D. Thom. Hugo, Dionys.*, etc.
(*h*) Vide *Eutych. Annal. Alex. t.* I, *p.* 44. *Catena Arabica in Genes.* Vide *Is. Gregor. Observat. sacris, c.* XXV.

ver Melchisédech, et ils enterrèrent Adam sur le Calvaire, qui est le milieu de la terre. Voici une oraison que l'on dit que Noé récitait tous les jours pendant qu'il fut dans l'arche : *Seigneur, vous êtes véritablement grand, et il n'y a rien de grand comparé à vous. Regardez-nous d'un œil de miséricorde. Délivrez-nous de ce déluge d'eaux. Je vous en conjure par les regrets d'Adam, votre premier homme, par le sang d'Abel, votre saint, par la justice de Seth, l'objet de votre complaisance. Ne nous mettez point au nombre de ceux qui ont violé vos commandements, mais étendez sur nous vos soins miséricordieux, parce que vous êtes notre libérateur, et toutes vos créatures publieront vos louanges. Ainsi soit-il.*

Plusieurs savants ont remarqué que les païens ont confondu Saturne, Deucalion, Ogygès, le dieu Cœlus ou Ouranus, Janus, Prothée, Prométhée, Vertumnus, Bacchus, Osiris, Vadimon, Nisuthrus, avec Noé. On peut voir sur cela M. Bochart, *Geogr. sacr. l.* I, *c.* I; M. Huet, *De Concord. Rat. et Fidei, l.* II; Grot., *De Verit. Relig. Christ. l.* I; Natalis Comes, *Mytholog. l.* VIII, *c.* XVII; Octav. Falconer. *Dissert. de Numo Apamens.*; Dikinson, *Delphi Phœnicizantes. Voyez* aussi M. Fabricius, *Apocryph. V. T. pag.* 247 *et seqq.* On a aussi attribué quelques écrits à Noé. Quelques Hébreux ont cru que Moïse citait un ouvrage composé par Noé, lorsqu'il dit (*a*) : *Voici les généalogies de Noé*, et ailleurs (*b*) : *Voici les généalogies des enfants de Noé*. Le faux Bérose lui attribue de même un livre *des secrets des choses naturelles*, et les cabalistes soutiennent que ce livre fut dérobé à Noé par son fils Cham, et donné à Mizraïm. Guillaume Postel en parle dans le titre de son livre intitulé : *De originibus, seu de varia ac potissimum orbi Latino ad hanc diem incognita, aut inconsiderata historia*, etc. *Ex libris Noachi et Hanachi*, etc. Lambécius, dans le catalogue de la bibliothèque de l'empereur, parle d'un livre de Noé, intitulé : *Méthode qui a été révélée au prophète Noé par l'ange du Seigneur, pour lui montrer seize figures propres à prédire l'avenir.* Mais tout cela est justement mis au rang des fables et des superstitions. On n'a nulle preuve que Noé ait jamais rien écrit; du moins, il n'est rien venu de lui jusqu'à nous.

La femme de Noé est appelée *Noria* par les gnostiques (*c*); *Barthenos* ou *Bathenos* par saint Epiphane (*d*); par quelques anciens rabbins (*e*), *Noema* ou *Tethiri*. Mais cela est tout aussi peu certain que ce que nous venons de dire des livres composés par Noé.

On trouve dans l'explication arabique de la Genèse, attribuée à saint Hippolyte et imprimée au second tome de ses œuvres, p. 38, *edit. Fabricii*, que la femme de Sem s'appelait *Nahalath Mahnuk*; celle de Cham, *Zetdkath nabu*; et celle de Japhet, *Arathka.*

Les musulmans donnent à Noé le titre de père et de chef de tous les envoyés de Dieu, de tous les prophètes ; ils le qualifient aussi *Al-nogi*, celui qui a été sauvé, et qui a sauvé les autres. Ils ajoutent qu'il fut envoyé de Dieu pour prêcher aux hommes la pénitence et l'unité d'un Dieu, et qu'il ne convertit que quatre-vingts personnes, qui furent sauvées avec lui dans l'arche. Que quand il commença à travailler à ce fameux vaisseau, tous ceux qui le voyaient se moquaient de lui, et lui disaient : Vous bâtissez un vaisseau, faites-y donc venir de l'eau ; et vous voilà enfin devenu de prophète charpentier. Mais il répondait à ces insultes : Vous vous moquez de moi maintenant : je me moquerai de vous à mon tour ; vous apprendrez un jour à vos dépens qu'il y a dans le ciel un Dieu qui punit les méchants.

Ebn-Abbas dit que Noé étant en peine de la figure qu'il devait donner à l'arche, Dieu lui révéla qu'elle devait être semblable au ventre d'un oiseau, et qu'il devait y employer le bois d'un arbre nommé en arabe *Sag*, qui est le platane des Indes; qu'il le planta aussitôt, et qu'en vingt années il se trouva assez gros pour fournir de matière à tout ce grand vaisseau. Il fut construit en l'espace de deux ans ; il avait trois étages : le plus haut était destiné aux oiseaux, le plus bas aux animaux domestiques et sauvages, et celui du milieu à l'homme.

Le temps du déluge étant arrivé, *le four commença à bouillir* et à regorger ; car ils croient que Noé avait hérité du four dont Eve s'était servi pour cuire le pain, et qu'au temps de la vengeance de Dieu il commença à vomir de gros bouillons d'eau coulante. Ce four, nommé en hébreu *tannour*, est différent de nos fours ordinaires ; il a son ouverture par en haut, et est ordinairement de pierre ou d'argile. Les quatre-vingts fidèles entrèrent dans l'arche avec Noé; il n'y eut que Chanaan, fils de Cham, qui n'y voulut pas entrer. Les uns croient que Noé s'embarqua à *Coufah*, près de l'embouchure du Tigre, dans le golfe Persique, d'autres au lieu où l'on bâtit depuis Babylone.

Après que l'arche eut fait le tour du monde pendant l'espace de six mois (*f*), *Dieu commanda à la terre, et lui dit : Terre, engloutis tes eaux; ciel, puise celles que tu as versées. L'eau commença aussitôt à diminuer. L'ordre de Dieu fut exécuté ; l'arche s'arrêta sur la montagne de Girudi, et on entendit cette voix du ciel : Malheur aux impies!*

Ils croient que Noé sortit de l'arche le dixième jour du premier mois de l'année arabique, nommée *Méharram*, et que ce patriarche institua ce jour-là un jeûne, qu'ils observent encore aujourd'hui, en mémoire de la délivrance des eaux du déluge. Alors Noé fut établi de Dieu comme un nouvel Adam pour repeupler tout le monde. Tous les peuples tirent leur origine de ses trois fils. Sem fut le père des Hébreux, des Arabes, des Persans, des Syriens et des Grecs.

(*a*) *Genes.* VI, 9.
(*b*) *Genes.* X, 1.
(*c*) *Epiphan. hæres.* 26, *quæ est gnosticorum.*
(*d*) *Epiphan. ibidem.*
(*e*) *Rab. Gedolias et alii ex antiquis, apud Scipion. Sgambat. Archiv. V. T. p.* 150.
(*f*) Alcoran, c. *Hod.*

Japhet, des Scythes, des Mogols, des Gètes, des Tartares, des Chinois, des Turcs, des Hyperboréens, de Gog et Magog.

Cham est le père des Indiens, des Africains, des noirs et de tous les peuples Méridionaux.

Outre ces trois fils de Noé, les Orientaux lui en donnent un quatrième qui est *Maghes-ton*, inconnu aux livres saints des Hébreux. Ils disent de plus, que Dieu envoya des livres à Noé : ce qui signifie, selon leur langage, qu'il laissa en mourant, dix volumes dans lesquels il écrivit les révélations et tous les ordres qu'il avait reçus de Dieu. Mais ces livres, supposé qu'ils aient jamais existé, se sont perdus. On dit qu'il y a un monastère en Mésopotamie, nommé *Deir Abouna*, le monastère de notre père, près duquel il y a un château, où l'on voit un grand sépulcre, que les gens du pays disent être celui du patriarche Noé ; et le géographe Persien marque un lieu de l'Arabie, dans la province la plus orientale de ce pays, qui porte le nom d'*Ardh-Nouh*, terre de Noé, ce qui revient assez à l'opinion de ceux qui mettent la construction de l'arche à *Coufah*, dont nous avons parlé.

La fable de *Deucalion* et de *Pyrrha*, sa femme (*a*), est manifestement inventée de l'histoire de Noé. Deucalion, par le conseil de son père, fit une arche, ou vaisseau de bois, dans lequel il mit toutes les provisions nécessaires à la vie, et y entra avec Pyrrha, sa femme. C'était pour prévenir un déluge d'eau qui inonda presque toute la Grèce. Presque tous les peuples de ce pays y périrent. Il n'y eut que ceux qui se sauvèrent sur les plus hautes montagnes qui échappèrent. Dès que le déluge fut cessé, Deucalion sortit de son arche, et se trouva sur le mont Parnasse. Il y offrit ses sacrifices à Jupiter, qui lui envoya Mercure pour lui demander ce qu'il souhaitait. Il demanda d'être le réparateur du genre humain. Jupiter le lui accorda. Ils se mirent lui et Pyrrha à jeter des pierres derrière eux, et ces pierres se changèrent en autant d'hommes et de femmes.

Les païens ont frappé des médailles pour conserver la mémoire de ce fameux événement (*b*). On y voit sur l'une la tête de l'empereur Philippe, et sur l'autre celle de Septimius Sévère Pertinax, et sur les revers de l'une et de l'autre une arche ou vaisseau carré oblong, dans lequel paraissent Deucalion et Pyrrha, ou, si l'on veut, Noé et sa femme ; au dehors on voit aussi un homme et une femme, et au-dessus de l'arche deux oiseaux, dont l'un apporte dans ses pattes une petite branche d'olivier. Ces médailles ont été frappées à Apamée de Phrygie, où l'on croyait que l'arche de Noé s'était arrêtée. *Voyez* ci-devant APAMÉE, et ce qu'on a remarqué sur l'ARCHE *de Noé*, et sur le DÉLUGE.

[Noé se retrouve dans les fables et dans les histoires. Dom Calmet n'en a dit qu'un mot; nous allons y suppléer, et d'abord faire connaître le résultat des recherches de Delort de Lavaur touchant les métamorphoses que l'imagination des poëtes a fait subir à Noé. Laissons parler ce savant :

« Saturne eut de Rhée ou Cybèle, qui était aussi sa sœur, plusieurs enfants, dont les plus considérables furent Jupiter, Neptune et Pluton. Il les dévorait tous ou les enfermait, de crainte d'en être détrôné ; mais leur mère sauva ces trois-ci, en les cachant dans une caverne. Peu de temps après, les géants ou titans, c'est-à-dire, les enfants de la terre, déclarèrent la guerre à Jupiter et à tout le ciel, dans lequel ils voulaient monter; mais, après s'être élevés bien haut, ils furent pécipités et liés par Jupiter.

» C'est la copie des trois enfants que Noé conserva seuls, enfermés dans l'arche lors du déluge qui engloutit tout le genre humain descendu du premier homme. Ces titans ne sont-ce pas les nouveaux et audacieux enfants de la terre qui entreprirent, après le déluge, d'élever la tour de Babel au-dessus des nues, dans le dessein de se soustraire au pouvoir de Dieu?

» Le rapport des trois enfants de Saturne qui furent sauvés, et du partage de l'univers entre eux, avec le partage de toute la terre entre les trois enfants de Noé, se montre de lui-même. — [*Voyez* CHAM.]

» Janus, souvent confondu dans les fables avec Saturne, est également reconnaissable dans Noé. Ovide fait sortir l'univers de ses mains (après le déluge), comme il était sorti du premier chaos (1). Ce poëte fait comparaître Janus, qui débite qu'il a fermé le premier monde que le déluge replongea dans le chaos (de même que Noé l'avait fermé quand il ferma l'arche) ; et comme il a ouvert et vu renaître par son ministère le nouveau monde (comme fit Noé, quand il rouvrit l'arche et qu'il en sortit avec sa famille pour peupler de nouveau l'univers). Janus explique et s'attribue ce renouvellement, à peu près comme Hésiode en avait conté la première production.

» C'est delà qu'on le peignait avec deux visages, dont l'un voyait derrière lui ce qui s'était passé dans l'ancien monde, et l'autre était tourné sur le nouveau qu'il avait vu renaître et rétablir (2). Ce qui convient uniquement à Noé, qui avait vu et prévu la fin de l'un et le rétablissement de l'autre. C'est aussi l'origine des noms de *Clusius* et de *Patulcius* (3), que l'on donnait à cette copie de Noé qui seul était désigné par ces noms, pour avoir fait la clôture du premier monde et l'ouverture du second. C'est pourquoi on le faisait présider aux portes, aux entrées et

(*a*) *Apollodor. l.* I.
(*b*) *Octav. Falconerii inscription. Athlet. Rom.* 1568. *Vide et Kircher. de Arca Noe, p.* 138.

(1) Me Chaos antiqui (nam sum res prisca) vocabant. *Au premier liv. des Fastes.*

(2) Ede simul causam, cur de cœlestibus unus
Sitque quod a tergo, sitque quod ante, vides.
Premier liv. des Fastes.

(3) Nomina ridebis modo, namque Patulcius idem,
Et modo sacrifico Clusius ore vocor.
Quidquid ubique vides, cœlum, mare, nubila, terras,
Omnia sunt nostra clausa, patentque manu.
Præsideo foribus cœli, etc. *Ibid.*

aux sorties, d'où vient son nom latin Janus (1), de *janua*, une porte; et celui de *januarius*, janvier, donné au premier mois de l'année.

» Son portrait tenait une clef dans une main, et par la disposition des doigts de l'autre main on représentait les 365 jours qui composent l'année (2), parce qu'on le regardait comme l'auteur et le dieu des années et du temps que l'on mesure par le mouvement des astres qu'il semblait avoir ramenés. Tout cela appartient à Adam et à Noé, premier et second chefs du genre humain, que la Fable a confondus, comme elle confond Janus avec Saturne, dont le nom grec *Chronos* (3) signifie le temps. Le temps, qui commença avec Adam, parut recommencer avec Noé, pour qui Dieu renouvela sa loi et sa promesse pour l'ordre des temps, des années, du jour, de la nuit et des saisons (4).

» Les poëtes ont fait de belles descriptions de l'âge d'or. Les uns, comme Virgile, l'ont mis sous Saturne (5); les autres, sous Janus, comme Ovide (6), qui fait dire à ce dieu que sous son règne les dieux habitaient la terre pour y converser avec les hommes; que la religion et la sainteté y régnaient; que les crimes et l'impiété n'en avaient pas encore chassé la justice. Saturne vit finir cet heureux âge sous le règne de Jupiter, qui l'avait détrôné, et sous lequel la violence, l'usurpation, l'injustice et l'impiété établirent l'âge de fer. Dès lors les hommes fidèles et justes, avec lesquels les dieux prenaient plaisir d'entretenir commerce, furent fort rares.

» Cette idée convient aux premiers jours d'Adam dans le paradis terrestre, et au premier siècle de Noé après le déluge; elle ne peut avoir été prise d'ailleurs. Aussi ce prétendu beau règne de Saturne, avec son âge d'or, sont traités de fable par Platon (7). Adam ne fut pas longtemps dans ce jardin délicieux où tout lui était soumis; et quand il en fut chassé, il vit finir cet âge heureux; il fut obligé de travailler à la terre et se vit exposé à toutes les misères. Les hommes demeurèrent cependant sans servitude et sans domination jusqu'au temps de Noé. Alors même, pendant le premier siècle du monde renouvelé, ce fut un nouvel âge d'or; liberté entière, société des biens, uniformité de langage (8) dans une même famille, jusqu'à ce qu'elle fût divisée du temps de Phaleg. Noé vit terminer ces heureux temps parmi ses descendants, par Nemrod (9), petit-fils de son fils Cham. Celui-ci, non content du partage fait par Noé, son bisaïeul, entreprit d'usurper la portion de Sem, introduisit par son ambition les guerres et les conquêtes, s'assujettit par les armes le pays de Babylone et fonda le premier empire, soit que ce fût le Bélus Assyrien ou Ninus dont parle Justin (10), soit qu'il en ait été différent. L'injustice et l'impiété chassèrent alors la piété et la justice.

» Eupolème, dans Eusèbe (11), rapporte que, suivant la tradition des Babyloniens, il y avait eu un premier Bélus, qu'on disait aussi être Saturne, qui avait pour enfants un autre Bélus, et Chanaan, père des Phéniciens. Ce second Bélus pourrait être Nemrod, petit-fils de Noé, ou, suivant eux, de Saturne, dont ils firent Bel ou Baal. C'était une tradition des Babyloniens, dans le pays desquels Noé avait fait son séjour.

» Dans ce premier âge, Dieu avait entretenu un commerce familier avec les hommes, quelquefois par lui-même, et souvent par l'entremise de ses anges. Il le continua de temps en temps, mais rarement dans la suite, et avec un petit nombre, Abraham, Jacob, Moïse, qui lui demeurèrent fidèles.

» Sur ce qu'il est dit dans l'histoire sainte, que Noé, par ses trois enfants, sema et répandit le genre humain sur toute la terre (12), qu'il s'appliqua à la cultiver, qu'il enseigna les moyens de la rendre féconde, qu'il planta la vigne, et qu'ayant bu du vin il s'enivra et s'endormit à demi nu dans sa tente, on a attribué à Saturne d'avoir enseigné aux hommes la méthode de cultiver et d'engraisser la terre pour la rendre féconde, après que ses trois enfants eurent partagé l'univers; on l'a fait le dieu des fruits présidant à l'agriculture, et on lui donna à Rome le nom de *Sterculius* (13), c'est-à-dire celui qui a appris à fumer les terres. On lui a aussi attribué l'honneur d'avoir le premier planté la vigne et d'en avoir enseigné la culture (14); et en mémoire de l'ivresse de Noé on célébrait la fête de Saturne, ces fameuses saturnales, dans la débauche et l'ivrognerie.

(1) Inde vocor Janus. *Ibid.*

(2) Dans Pline, liv. XXXIV, ch. VII, et dans Macrobe, Saturnales, liv. I, ch. VII.

Il est vrai que l'année civile ne fut fixée à Rome à 365 jours que sous Jules-César, mais cela peut faire croire que l'idée de la statue ou peut-être la statue même venait d'Égypte ou de la Grèce; car c'est d'où César prit ce règlement par les avis d'un astronome qu'il fit venir d'Alexandrie. Les prêtres égyptiens, ou, suivant quelques auteurs, Thalès Milésien, plusieurs siècles avant César, ayant mesuré l'année sur le cours du soleil, l'avaient réglée à ce nombre de 365 jours. Hérodote, liv. I, ch. XIV. Alexander ab Alex. gen. dier. ch. XXIV. M. Blondel, en son Calendrier, part. I, liv. II, ch. II.

(3) Κρόνος ou Χρόνος, Saturne, au Ier liv. des Saturnales de Macrobe, ch. XXIII.

(4) Cunctis diebus terræ sementis et messis, frigus et æstus, æstas et hiems, et nox et dies, non requiescent, *dit Dieu à Noé, au* VIIIe *ch. de la Genèse.*

(5) Primus ab æthereo venit Saturnus Olympo,
Aureaque, ut perhibent, illo sub rege fuere
Secula. *Liv.* VIII *de l'Enéide.*

(6) Tunc ego regnabam, patiens cum terra Deorum
Esset, et humanis numina mixta locis.
Nondum justitiam facinus mortale fugarat:
Ultima de Superis illa reliquit humum.
Liv. Ier *des Fastes.*

Macrobe met aussi l'âge d'or sous Janus.

(7) Dans son liv. IVe *des Lois.*

(8) Erat terra labii unius. *Genèse, ch.* XI.

(9) Nemrod cœpit esse potens in terra, et erat robustus venator coram Domino. Fuit autem principium regni ejus Babylon, et Arach, et Achad, et Chalanne, in terra Sennaar. *Au* XVIIIe *ch. de la Genèse.*

(10) Au commencement de son Histoire.

(11) Livre IX de la Préparation évangélique, ch. XVII.

(12) A tribus filiis Noe disseminatum est omne genus hominum super universam terram, cœpitque Noe vir agricola exercere terram, et plantavit vineam; bibensque vinum inebriatus est, et nudatus jacuit in tabernaculo. *Au* IXe *ch. de la Genèse.*

(13) Dans Plutarque, en ses Questions romaines; et Macrobe, au liv. Ier des Saturnales, ch. VII.

(14) Vitisator curvam servans sub imagine falcem. *Au* VIIe *liv. de l'Enéide.*

» Parce que Noé, dans cet état, avait paru nu, et que son fils Cham lui manqua de respect, en découvrant avec une maligne raillerie sa nudité, ce qui fit que Noé porta la sentence que Cham et sa postérité seraient l'esclave de ses frères (1), on célébrait ces saturnales dans une extrême licence, les esclaves surtout, qui vivaient ces jours-là dans l'indépendance. C'est aussi ce qui fit attribuer à Saturne une loi qui portait qu'on ne verrait pas impunément les divinités nues (2).

» La fable qui fait mutiler Saturne dans son ivresse par Jupiter, son fils (3), si répandue chez les poëtes, et qui a rapporté quelquefois cette entreprise à Saturne même (4) contre Cœlus, a été rejetée comme indigne par son absurdité d'être écoutée; les Romains ne souffraient pas de tels contes (5).

« Bochart (6), dans son Phaleg, pense que cette fiction s'est introduite par la ressemblance de deux mots hébreux, à l'occasion de ce que Cham, ayant vu son père découvert, *le publia* (7) ; ce que l'Hébreu exprime par ce mot, *Vaiagget;* et en la même langue, *Vaiagod* signifie, *il le mutila.* On a pris ce dernier mot pour le premier; à quoi l'on a été porté par la malédiction que son père prononça contre lui et contre sa postérité. La cause de cette erreur est sensible.

» Et parce que ce fut sur les monts Cordiens, autrement dits Corcyréens, en Arménie, que l'arche de Noé s'arrêta, et où il reçut cette insulte de son fils Cham, les poëtes, trompés par une autre ressemblance des noms (8), placèrent cette fable dans l'île de Corcyre, ou des Phéaciens, qu'ils appellent aussi *Drépané*, du nom grec *Drépanon* (9), qui veut dire une faux, par laquelle ils ont feint que Saturne y avait été mutilé. Bérose Chaldéen (10) dit que de son temps on voyait encore des restes de cette arche sur la montagne des Cordiens en Arménie. Josèphe rapporte que plusieurs auteurs égyptiens et phéniciens en parlent de même. Saint Cyrille (11) emploie les témoignages d'Alexandre Polyhistor et d'Abydène pour le même sujet [*Voyez* Ararat.]

» L'origine de la faux avec laquelle Saturne était représenté (12) était venue, selon quelques-uns, de ce que le temps, dont Saturne était le dieu, abat et moissonne tout ; selon d'autres, de ce qu'il avait enseigné à cultiver et recueillir les fruits (13), et pour reconnaître qu'on lui devait les moissons.

» C'était ainsi qu'il était particulièrement caractérisé dans les médailles qui le représentaient avec Janus (14), qui l'avait, disait-on, reçu en Italie, appelée, par cette raison, Saturnienne. Janus ou Saturne y était figuré (15) avec la tête à deux faces, dans un côté (ce qui convient à Noé) ; et dans un autre côté, le navire ou l'arche, hiéroglyphe propre de Noé. Car ce symbole, s'il avait seulement marqué que Saturne était venu sur un vaisseau en Italie (16), ne serait ni assez éclatant, ni assez propre à Saturne pour le désigner ; et le seul véritable sens qu'il présente à la première vue se rapporte à l'arche merveilleuse de Noé. Aurélius Victor ajoute que ce fut quelque temps après que la terre eut été toute couverte par un déluge que quelques-uns qui s'en sauvèrent vinrent s'établir en Italie. Ce furent les enfants de Japhet qui reconnaissaient Noé pour l'auteur de leur race. De celui-ci on a fait Saturne, duquel Virgile a dit qu'il était le premier venu du ciel (17). Suivant le même historien, on appelait enfants du ciel et de la terre ceux dont on ignorait l'origine.

» L'Italie fut appelée *Latium* (18), dans les fables, parce que Saturne dont elle prit le nom, s'y était caché pour se sauver de la colère de Jupiter. Ce qui vient des originaux sur lesquels Saturne a été copié, soit d'Adam qui se cacha après son péché, soit plus vraisemblablement de Noé caché et réfugié dans l'arche dans laquelle il se sauva du fléau de Dieu.

» La fable et le culte de ce dieu avaient été portés par les Pélasges ou Grecs en Italie, suivant l'ancien poëte Accius (19); ceux-ci les tenaient de l'Egypte. Mais ce qui prouve que ce culte avait été pris des Hébreux, c'est qu'on le célébrait, suivant le témoignage de Macrobe, avec la tête couverte, comme on l'avait appris des Pélasges et ensuite d'Hercule (20). C'était une loi de Moïse, que le prêtre ne découvrirait pas sa tête (21).

» Ce que Tacite dit, que la cessation du travail chez les Juifs au septième jour, appelé sabbat, est attribuée à Saturne et était

(1) Au ch. II de la Genèse.

(2) ... A falcifero lex sene lata jubet,
Ut pœna graviore luat temeraria quisquis
Audet in invitos lumina ferre deos.
Callimaque, pour Minerve que Tirésias avait vue nue.

(3) Saturnus a Jove ligatus est castratus. *Dans Lilius Gerald. de Diis gentium, syntag.* 4.

(4) Cicero, de Natura deor. II. 63 et 64.

(5) Cœlus a suis liberis exsectus non apud Romanos auditur. *Denys d'Halicarnasse, liv.* II.

(6) Au liv. Ier, ch. Ier du Phaleg.

(7) Vidit Cham pater Chanaan verenda patris sui, et nuntiavit, en hébreu *Vaiagget*, à quoi l'on a substitué *Vaiagod, abscidit.*

(8) Bochart, au ch. Ier du liv. Ier du Phaleg.

(9) Δρήπανον, une faux.

(10) Rapporté par Josèphe, ch. III du liv. Ier de son Histoire.

(11) Au liv. 1er contre Julien.

(12) D'où il était appelé *Falcifer*, ci-dessus, et dans Macrobe, au liv. Ier des Saturnales, ch. VIII.

(13) Falcem, insigne messis. Au ch. VII du même liv. Ier de Macrobe.

(14) Aurélius Victor, de l'Origine des Romains

(15) Au susdit ch. VII de Macrobe; et Athénée dans les Deipnosophistes, liv. XV, ch. XIV.

(16) Causa ratis superest : Tuscum rate venit in amnem
Ante pererrato falcifer orbe Deus.
Hac ego Saturnum memini tellure receptum,
Cœlitibus regnis a Jove pulsus erat.
Inde diu genti mansit Saturnia nomen.
Au Ier liv. des Fastes d'Ovide.

(17) Primus ab æthereo venit Saturnus Olympo.
Au liv. VIII *de l'Enéide.*

(18) .... Latiumque vocari
Mâluit, his quoniam latuisset tutus in oris.
Enéide, liv. VIII.

(19) Rapporté par Macrobe, ch. VII des Saturnales.

(20) Illic capite operto (Græco ritu) res divina fit, quia primo a Pelasgis, post ab Hercule, ita eam a principio factitatam putant. Au susdit ch. VIII du liv. Ier de Macrobe.

(21) Au XXIe ch. du Lévitique, ỳ 10.

instituée en son honneur (1), parce que les ancêtres des Juifs (dit-il) avaient suivi Saturne (2), fait voir clairement que Saturne n'est autre que Noé, dont le nom, en hébreu, veut dire *cessation du travail* (3), comme le signifie aussi le mot sabbat. Ainsi attribuer le sabbat à Saturne, c'est le prendre pour Noé (4). »

Nous venons de voir que Noé est le *Saturne* et le *Janus* des mythologues; quant à ce qu'il est dans les traditions historiques des peuples, nous nous bornerons à quelques témoignages : car si nous entreprenions de les rapporter tous, nous sortirions des bornes que la nature de cet ouvrage nous a tracées.

Noé est le *Xisuthrus* des Chaldéens. Comme le nom de Noé, celui de Xisuthrus veut dire *repos, consolation*. Bérose, Chaldéen de nation, « homme connu de tous les Grecs qui cultivent les lettres, dit Josèphe (*contre Appion*, liv. I, § 19), à cause des écrits qu'il a publiés en grec..., Bérose, compulsant et copiant les plus anciennes histoires, présente les mêmes récits que Moïse sur le déluge, sur l'arche dans laquelle Noé fut sauvé, et qui s'arrêta sur les montagnes d'Arménie, etc. » Malheureusement il ne nous reste de Bérose que quelques fragments; celui qui se rapporte à notre sujet a été conservé par Alexandre Polyhistor, puis par *le Syncelle;* le voici tel que l'a traduit Volney, dans ses *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, chap. XII, pag. 130, in-8°; Paris, 1822 :

« Xisuthrus fut le dixième roi (comme Noé fut le dixième patriarche) : sous lui arriva le déluge... Kronos (Saturne) lui ayant apparu en songe, l'avertit que le 15 du mois Dœcius, les hommes périraient par un déluge : en conséquence, il lui ordonna de prendre les écrits qui traitaient du commencement, du milieu et de la fin de toutes choses; de les enfouir en terre dans la ville du Soleil, appelée *Sisparis;* de se construire un navire, d'y embarquer ses parents, ses amis, et de s'abandonner à la mer. Xisuthrus obéit; il prépare toutes les provisions, rassemble les animaux quadrupèdes et volatiles; puis il demande où il doit naviguer : *Vers les dieux*, dit Saturne, et il souhaite aux hommes toutes sortes de bénédictions. Xisuthrus fabriqua donc un navire *long de cinq stades, et large de deux;* il y fit entrer sa femme, ses enfants, ses amis, et tout ce qu'il avait préparé. Le déluge vint, et bientôt ayant cessé, Xisuthrus lâcha quelques oiseaux qui, faute de trouver où se reposer, revinrent au vaisseau : quelques jours après, il les envoya encore à la découverte ; cette fois les oiseaux revinrent ayant de la boue aux pieds; lâchés une troisième fois, ils ne revinrent plus : Xisuthrus, concevant que la terre se dégageait, fit une ouverture à son vaisseau, et, comme il se vit près d'une montagne, il y descendit avec sa femme, sa fille et le pilote; il adora la terre, éleva un autel, fit un sacrifice, puis il disparut, etc. »

« Quant à nos antiquités, dit Moïse de Chorène, cité par Volney, *ibid.*, ch. XIII, pag. 143, les compilateurs ne sont pas d'accord sur tous les points entre eux, et ils diffèrent de la Genèse sur quelques autres : cependant Bérose et Abydène, d'accord avec Moïse, comptent *dix* générations avant le déluge.... ; ils comptent aussi *trois* chefs illustres avant la tour de Babel; ils exposent fidèlement la navigation de Xisuthrus en Arménie. La Sibylle bérosienne [que Volney pense être la fille de Bérose] dit : Avant la tour et avant que le langage des hommes fût devenu divers, après la navigation de Xisuthrus en Arménie, *Zérouan*, *Titan* et *Yapetosthe* gouvernaient la terre ; s'étant partagé le monde, etc. » « Ce fragment, dit Volney, a une analogie marquée avec le *Sem*, *Cham* et *Iaphet* de la Genèse. » Volney fait d'autres citations, notamment celle qui est tirée d'un « volume que le Syrien Mar I Bas trouva dans la bibliothèque d'Arskak, quatre-vingts ans après la mort d'Alexandre, et qui portait pour titre : *Ce volume a été traduit du chaldéen en grec. Il contient l'histoire vraie des anciens personnages illustres, qu'il dit commencer à Zérouan, Titan et Yapetosth; et il expose par ordre la série des hommes illustres nés de ces trois chefs.* » Et, après avoir fait la citation, Volney les termine toutes en s'exprimant en ces termes, *ibid.*, pag. 148 : « Voilà donc un livre original chaldéen, qui, à raison de sa célébrité, excita la curiosité d'Alexandre, et qui, par ce léger fragment, nous prouve, 1° l'antiquité réelle des traditions recueillies par Bérose, par Abydène, par la Sibylle; 2° l'analogie de ces traditions avec celles du livre juif appelé la Genèse. Cette analogie est sensible dans ce qui concerne le déluge, l'homme sauvé dans un navire, les trois princes ou chefs du genre humain issus de cet homme, la séparation de leurs enfants, l'entreprise de la tour de Babel, la confusion qui en résulte, etc. »

Volney, *ibid.*, chap. XV, pag. 179, fait encore cette remarque : « Les Indous terminent cette durée (du monde depuis l'origine) par un déluge, et ils remplissent le temps antérieur par *dix* avatars ou apparitions de Vishnou, qui répondent *aux dix rois antédiluviens* [ou aux *dix* patriarches]. Ces analogies sont remarquables et mériteraient d'être approfondies. »

Sur quoi il est à propos de remarquer que les Egyptiens, dans l'histoire des Atlantides, comptent également *dix* générations avant le déluge; que Sanchoniaton de Phrygie parle aussi de *dix* générations des dieux ou héros, qui remplissent le temps que dura la première race des mortels; que les Tartares et les Arabes conservent de même le souvenir de *dix* générations, et s'accordent,

(1) Septimo die otium placuisse; et honorem eum Saturno haberi. *Tacite*, liv. V de son Histoire, ch. IV.

(2) Quos cum Saturno pulsos, et conditores gentis accepimus. *Tacite*, au même endroit.

(3) Noe, cessatio vel requies.

(4) *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, ch. V et VII, p. 50-57, in-8°, 2e édit., Avignon, 1835.

quoique séparés par d'immenses distances, à marquer ces générations par les noms des patriarches de la Genèse.

Noé est le *Satyavrata* des Indous. Sir William Jones nous a fait connaître beaucoup de traditions indoues; en voici une qu'il a extraite et traduite du *Bhâgaouata :* « Le démon Hayagriva ayant soustrait les *védas* à la vigilance de Bramah..., toute la race des hommes devint corrompue, hormis les sept riches et Satyavrata, qui régnait alors à Dravira. Un jour que ce prince s'acquittait de ses ablutions dans la rivière Critâmala, Vichnou lui apparut sous la forme d'un petit poisson, et, après avoir augmenté en stature dans divers fleuves, il fut placé par Satyavrata dans l'Océan, où il adressa ces paroles à son adorateur surpris : *Dans sept jours un déluge détruira toutes les créatures qui m'ont offensé; mais tu seras mis en sûreté dans un vaisseau merveilleusement construit. Prends donc des herbes médicinales et des graines de toute espèce, et entre sans crainte dans l'arche avec les sept personnages recommandables par leur sainteté, vos femmes et des couples de tous les animaux. Tu verras alors Dieu face à face, et tu obtiendras des réponses à toutes les questions.* — Il disparut à ces mots, et, au bout de sept jours, l'Océan commença à submerger les côtes, et la terre fut inondée de pluies continuelles. Satyavrata, étant à méditer sur la divinité, aperçut un grand navire qui s'avançait sur les eaux. Il y entra, après s'être exactement conformé aux instructions de Vichnou.... Quand le déluge eut cessé, Vichnou tua le démon, recouvra les védas, instruisit Satyavrata dans la science divine, et le nomma le septième Menou (1), en lui donnant le nom de Vaivasaouata. » *Recherches asiatiques*, tom. II, pag. 171, traduction de Paris. Le *Mahabharata*, poëme sanscrit de plus de deux cent cinquante mille vers, récemment imprimé à Calcutta sous la direction de M. Wilson, offre le même récit beaucoup plus développé. Cet épisode du déluge a été traduit en français par M. G. Pauthier, membre de la société asiatique.

Noé est le *Coxcox* des Mexicains. Passons de l'ancien monde dans le nouveau. « L'histoire commence par le déluge de Coxcox, dit M. de Humboldt, tom. II, pag. 175. Ce cataclysme arriva, selon les deux systèmes chronologiques reçus, ou mille quatre cent dix-sept ans, ou dix-huit mille vingt-huit ans après le commencement de l'*âge de la terre*. L'énorme différence de ces nombres doit moins nous étonner quand nous nous rappelons les hypothèses que, de nos jours, Bailly, William Jones et Bentley (*Rech. asiat.*, tom. VII) ont mises en avant sur la durée des quatre *yougas* des Hindous. Parmi les différents peuples qui habitent le Mexique, des peintures qui représentaient le déluge de Coxcox se sont trouvées chez les Aztèques, les Miztèques, les Zapothèques, les Tlascaltèques et les Méchoacaneses. Le Noé, Xisuthrus ou Menou de ces peuples, s'appelle Coxcox, Teo Cipaetli ou Tezpi. Il se sauva, conjointement avec sa femme Xochiquetzal, dans une barque, ou, selon d'autres traditions, dans un radeau d'Ahuahuete (*cupressus Distichia*). La peinture représente Coxcox au milieu de l'eau, étendu dans une barque.

» La montagne dont le sommet couronné d'un arbre s'élève au-dessus des eaux est l'Ararat des Mexicains, le pic de Colhuacan. La corne qui est représentée à gauche, est l'hiéroglyphe phonétique de Colhuacan. Au pied de la montagne paraissent les têtes de Coxcox et de sa femme.... Les hommes nés après le déluge étaient muets : une colombe, du haut d'un arbre, leur distribue des langues représentées sous la forme de petites virgules. Il ne faut pas confondre cette colombe avec l'oiseau qui rapporte à Coxcox la nouvelle que les eaux se sont écoulées. Les peuples de Méchoacan conservaient une tradition d'après laquelle Coxcox, qu'ils appellent Tezpi, s'embarqua dans un *acalli* spacieux avec sa femme, ses enfants, plusieurs animaux, et des graines dont la conservation était chère au genre humain. Lorsque le grand esprit Tezcatlipoca ordonna que les eaux se retirassent, Tezpi fit sortir de sa barque un Vautour, le Zopilate (*Vultur aura*). L'oiseau, qui se nourrit de chair morte, ne revint pas, à cause du grand nombre de cadavres dont était jonchée la terre récemment desséchée. Tezpi envoya d'autres oiseaux, parmi lesquels le colibri seul revint en tenant dans son bec un rameau garni de feuilles; alors Tezpi, voyant que le sol commençait à se couvrir d'une verdure nouvelle, quitta sa barque près de la montagne de Colhuacan.

» Ces traditions, nous le répétons ici, en rappellent d'autres d'une haute et vénérable antiquité. L'aspect des corps marins trouvés jusque sur les sommets les plus élevés, pourrait faire naître à des hommes qui n'ont eu aucune communication l'idée de grandes inondations qui ont éteint pour quelque temps la vie organique sur la terre; mais ne doit-on pas reconnaître les traces d'une origine commune, partout où les idées cosmogoniques et les premières traditions des peuples offrent des analogies frappantes jusque dans les moindres circonstances? Le colibri de Tezpi ne rappelle-t-il pas la colombe de Noé, celle de Deucalion, et les oiseaux que, d'après Bérose, Xisuthrus fit sortir de son arche pour reconnaître si les eaux étaient écoulées, et si déjà il pouvait ériger des autels aux dieux protecteurs de la Chaldée? » — *Voyez* Josué, addition, § XVIII, et Liber, addit., §§ VI et VII.

Nous pourrions citer bien d'autres traditions de l'ancien continent et même de l'Amérique et de l'Océanie; mais il faut nous arrêter. Terminons en faisant connaître les applications que la hiéroglyphique chrétienne a su faire, d'après les interprètes, de l'histoire de Noé. « Noé, dit M. Cyprien Ro-

(1) *Noé*, en hébr. est *Noh*, ou *Nou*, ou *Nouh*; *Menou* est le même nom: le *me*, première syllabe, n'étant qu'un article.

bert (*Cours d'hiéroglyphique chrét.*, 5e article), Noé tendant de son arche les mains vers la colombe qui descend avec la branche d'olivier, figura l'attente des justes de l'antiquité, soupirant avec Tobie et Melchisédech vers le Messie pacificateur. Au milieu du déluge de sang des persécutions, il représenta la ferme espérance, et l'arche d'où il s'élançait figura la cuve carrée ou octogone du baptistère, ainsi que l'indique saint Cyprien : *Octo animœ in area salvœ factœ sunt per aquam, quod et vos similiter faciet baptisma.* Enfermé dans son arche de bois, dit saint Justin, martyr, Noé présageait le Christ sur la croix; chacun d'eux contenant en soi les germes d'un monde futur, l'un périssable, l'autre éternel : de sorte que l'arche n'était dans un autre sens que l'image de l'Eglise : *Quid per arcam nisi sancta Ecclesia figuratur.* »]

NOEMA, fille de Lamech et de Sella, et sœur de Tubalcaïn (*a*). On croit qu'elle inventa la manière de filer la laine, et de faire la toile et les étoffes. C'est, dit-on, la même que Minerve, laquelle est quelquefois nommée *Nemanoum* par les Grecs (*b*).

NOEMA était l'épouse de Noé, selon quelques anciens rabbins. Ce n'est pas apparemment la même que la précédente, qui était fille de Lamech le bigame, et de la race de Caïn. Quelques Orientaux donnent aussi ce nom à l'épouse de Noé ; d'autres l'appellent *Bathenos*, ou *Noria*, ou *Tithœa*. *Vide Fabric.*, *Apocryph. Vet. Testam. p.* 271, *t.* I.

NOEMAN, fils de Béla, et petit-fils de Benjamin. Noéman fut chef de la famille des Noémaniens, dans la tribu de Benjamin (*c*).

NOEMI, femme d'Elimélech, ayant été obligée de se retirer pendant une famine avec son mari dans le pays des Moabites, y perdit Elimélech, et y maria ses deux fils : *Mahalon*, qui épousa Ruth ; et *Chelion*, qui épousa Orpha. Ces deux jeunes hommes moururent aussi, sans laisser d'enfants ; et Noémi prit la résolution de se retirer en Judée. Ses deux brus voulaient la suivre ; mais elle les pria de demeurer, en leur disant qu'elle n'était point en état de les établir dans sa patrie. Orpha la crut, et s'en retourna dans son pays ; mais Ruth l'accompagna jusqu'à Bethléem (*d*). Lorsqu'elles y furent arrivées, le bruit s'en répandit bientôt dans la ville. Et Noémi disait : Ne m'appelez plus *Noémi*, c'est-à-dire, *belle;* mais appelez-moi *Mara*, c'est-à-dire, *amertume*, parce que le Seigneur m'a comblée de douleur. Je suis sortie d'ici pleine de joie et de biens, et le Seigneur m'y a ramenée vide et désolée.

Ruth étant un jour allée glaner dans les champs, se trouva dans l'héritage d'un nommé Booz, qui l'invita à suivre ses moissonneurs, et qui lui fit donner à manger avec ses gens. A son retour Noémi lui apprit que ce Booz était son proche parent ; et elle fit en sorte que Booz enfin épousa Ruth, ainsi qu'on l'a déjà dit dans l'article de Booz, et qu'on le dira encore dans celui de Ruth. Ruth enfanta un fils, qui fut nommé Obed, et les femmes de Bethléem en félicitèrent Noémi, en lui disant : Béni soit le Seigneur, qui n'a point permis que votre famille demeurât sans successeur, et qui vous a donné une personne, qui est la consolation de votre âme et le soutien de votre vieillesse (*e*). On ignore le temps précis auquel arriva l'histoire de Ruth et de Noémi : mais on sait qu'il y a entre le mariage de Salmon avec Rahab de Jéricho, et la naissance de David, fils d'Isaï, trois cent soixante-six ans, qui ne sont remplis que par ces trois personnes, Booz, Obed et Jessé. Ainsi il faut qu'ils aient vécu chacun fort longtemps pour remplir cet espace.

NOGA, ou Nogé, fils de David. I *Par.* III, 7 ; XIV, 6.

NOHAA, quatrième fils de Benjamin. I *Par.* VIII, 2.

NOHESTA, fille d'Elnathan, et mère de Joachim, roi de Juda. IV *Reg.* XXIV, 8. *Nohesta* en hébreu signifie une couleuvre. — [Elle était femme de Joachim et mère de Joachin. *Voyez* Abdon.]

NOHESTAN. C'est le nom qu'on donna du temps d'Ezéchias, roi de Juda (*f*), au serpent d'airain que Moïse avait élevé dans le désert, et qui s'était conservé jusqu'à ce temps parmi les Israélites (*g*). Le peuple superstitieux s'étant laissé aller à rendre certain culte à ce serpent, Ezéchias le fit briser et lui donna par dérision le nom de *Nohestan* ; comme qui dirait ce petit je ne sais quoi d'airain, ou ce petit serpent d'airain ; car en hébreu *nahas* ou *nachasch* signifie un serpent et de l'airain. On montre encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Ambroise à Milan un serpent d'airain, que l'on prétend être celui que Moïse éleva dans le désert : mais on sait certainement par l'histoire d'Ezéchias, que celui-ci fut mis en pièces de son temps. Pour le serpent d'airain érigé par Moïse, *voyez* ci-après Serpent et Phunon, qui est, à ce que l'on croit, le campement où Moïse érigea le serpent d'airain.

NOIX, fruit fort commun et fort connu. Il est dit dans l'Exode, XXV, 33 : שלשה גבעים משקדים que les branches du chandelier d'or devaient être ornées *de trois coupes en forme de noix*, et qu'il y avait entre chaque coupe une pomme et un lis ; mais le texte hébreu lit, *trois coupes qui produisent des amandes*, c'est-à-dire, comme une fleur d'amandier, du milieu de laquelle sortait la tige du chandelier, comme le fruit sort du milieu de la fleur. Le seul endroit où il soit parlé de noix, est celui-ci dans le Cantique des Cantiques, VI, 11 : גנה אגוז, *Descendi in hortum nucum* : Je suis venu dans le jardin des noix ou des noyers.

NOM. Nom de Dieu. *Voyez* ci-devant Jehovah. Le nom mis sans addition signifie le nom du Seigneur, que l'on n'exprime pas

(*a*) *Genes.* iv, 22.
(*b*) *Plutarch. lib. de Iside. et Osiride.*
(*c*) *Num.* xxvi, 40.
(*d*) *Ruth.* i, 1, 2, 3, etc.

(*e*) Vide *Ruth.* iv.
(*f*) IV *Reg.* xviii, 4. An du monde 3278, avant Jésus-Christ 722, avant l'ère vulg. 726.
(*g*) *Num.* xxi, 8.

par respect. Par exemple : *Cum blasphemasset nomen* (a) : Un homme ayant blasphémé le NOM fut conduit hors du camp ; tous ceux qui l'avaient ouï, mirent leur main sur sa tête, et tout le peuple le lapida. Le blasphème du nom était ainsi expié.

LE NOM DE DIEU marque souvent Dieu même, sa puissance, sa majesté. *Adjutorium nostrum in nomine Domini* : Notre secours, notre force et notre espérance est au nom de Dieu, en sa bonté, en sa puissance, etc. Son nom seul est plus puissant qu'une armée. Les Hébreux croient que Moïse, que Jésus-Christ, que les prophètes faisaient leurs miracles en prononçant le nom de Dieu, dont ils connaissaient la vraie prononciation, qui est, disent-ils, oubliée aujourd'hui.

INVOQUER LE NOM TOUT-PUISSANT DE DIEU, servir au nom du Seigneur, bénir le nom du Seigneur, bâtir une maison au nom du Seigneur ; dans tout cela le *nom* est mis pour le Seigneur.

PRENDRE LE NOM DE DIEU EN VAIN (b), c'est jurer faussement, ou sans sujet, et interposer mal à propos, légèrement, présomptueusement, faussement le nom de Dieu dans ses discours et dans son serment. Dieu défend de *jurer par les noms des dieux étrangers* (c) ; il ne veut pas même qu'on les nomme par leurs noms, qu'on prononce leurs noms. C'est leur faire trop d'honneur que de jurer en leurs noms, et les prendre à témoin de ce qu'on dit ou de ce qu'on affirme, comme s'ils étaient quelque chose. Les dieux des nations ne sont que néant; n'ayez pour eux que du mépris. Les Hébreux ne prononçaient presque jamais le nom de Baal ; ils le défiguraient en disant, par exemple, *Miphiboseth* et *Mériboseth*, au lieu de Miphibaal et de Méribaal. *Boseth* signifie une chose honteuse, méprisable. Au lieu de dire *Elohim*, ils disent *Elilim*, des dieux d'ordure.

IMPOSER LE NOM, est une marque d'empire et d'autorité. Le père impose le nom à ses enfants, à ses esclaves, à ses animaux. Il est dit dans la Genèse (d), qu'Adam imposa le nom à sa femme et à tous les animaux, et que le nom qu'il leur donna est leur véritable nom. Dieu change les noms à Abram, à Jacob, à Saraï. Tout cela marque son domaine absolu sur tous les hommes, et sa bienveillance particulière envers ceux qu'il reçoit plus spécialement au nombre des siens. De là vient encore qu'il a donné le nom avant la naissance à des personnes qu'il se destinait, et qui lui appartenaient d'une manière spéciale. Ainsi il donne le nom à *Jedidiah* ou Salomon, fils de David, au Messie, à saint Jean-Baptiste, etc.—[Jésus-Christ changea le nom d'un de ses apôtres, de celui qu'il voulut établir le chef des autres; il dit à Simon, fils de Jona : *Tu t'appelleras Céphas*, c'est-à-dire *Pierre* (*Jean*, I, 42). Il est remarquable que le divin Sauveur ait changé le nom de celui qu'il choisissait pour le remplacer, ou qu'il n'ait changé le nom que de cet apôtre.]

Dieu parlant à Moïse, lui promet qu'il enverra son ange devant lui pour l'introduire dans la terre promise, et lui dit qu'il a mis son nom dans cet ange : *Est nomen meum in illo* (e) ; il agira, il parlera, il punira en mon nom ; il portera mon nom, il sera mon ambassadeur ; il recevra les honneurs comme si c'était moi-même. En effet, l'ange qui parlait à Moïse, qui lui apparut dans le buisson, qui lui donna la Loi sur le mont de Sinaï, parle et agit toujours comme si c'était Dieu même; et Moïse lui donne toujours le nom de Dieu ; *Hæc dicit Dominus*, *et locutus est Dominus ad Moysen*. — [Cet ange, pensons-nous, était Jésus-Christ lui-même, préludant à la restauration de l'humanité. *Voyez* ANGE, note, MEMRA, etc.]

CONNAÎTRE QUELQU'UN PAR SON NOM, *Novi te ex nomine* (f), marque une distinction, une amitié, une familiarité particulière. Les rois d'Orient se communiquaient très-peu à leurs sujets ; ils les voyaient rarement, et ne paraissaient presque jamais en public. Ainsi quand ils connaissaient un de leurs serviteurs *ex nomine*, qu'ils daignaient lui parler, l'appeler et l'admettre en leur présence, c'était là une grande marque de faveur. Il n'y avait que les officiers *qui voyaient la face du roi* qui eussent cette prérogative.

Ceux qui dans les assemblées étaient appelés par leurs noms (g), *per nomina vocabantur*, étaient les principaux du peuple, les chefs des tribus, ou des grandes familles ; ceux qui avaient quelque emploi et quelque dignité particulière. Dans ces occasions on appelait ainsi, par exemple, Aaron et ses descendants, Hus et sa famille, Caleb et ceux qui lui obéissent, et ainsi des autres. On ne nommait par leurs noms que les premiers et les principaux du peuple. *Vocavi te nomine tuo* (h) peut aussi marquer : Je vous ai nommément destiné à cet emploi, ou Je vous ai changé de nom, pour marquer que je vous prenais à mon service, comme Nabuchodonosor donna de nouveaux noms à Daniel et à ses compagnons, lorsqu'il les prit à son service. Dieu parlant du lieu fixe où on lui dressera un tabernacle, ou de l'endroit où l'on lui bâtira un temple, dit que *son nom sera*, ou *habitera en cet endroit* (i) ; qu'on y invoquera son nom, et qu'on donnera à ce lieu le nom de maison, ou de temple du Seigneur. Ce lieu aura l'honneur de porter le nom du Seigneur, d'être consacré à son service, à son culte. Toutes ces expressions marquent le souverain respect que les Hébreux avaient pour tout ce qui appartenait à Dieu.

LE NOM se met souvent pour la réputation. Le nom de Josué devint célèbre dans tout le pays (j) ; et Dieu dit à David (k), en lui reprochant son crime avec Bethsabée : *Je vous*

(a) *Levit.* XXIV, 11.
(b) *Exod.* XX, 7.
(c) *Exod.* XXIII, 13.
(d) *Genes.* II, 20.
(e) *Exod.* XXIII, 21.
(f) *Exod.* XXXIII, 12
(g) *Num.* XVI, 2.
(h) *Isai.* XLIII, 4, *et* XLV, 4.
(i) *Deut.* XIV, 23; XVI, 2
(j) *Josue*, VI, 27.
(k) II *Reg.* XII, 9.

ai fait un grand nom, comme aux grands qui sont sur la terre. Je vous ai donné une réputation, un honneur qui égale celui des plus grands monarques.

Susciter le nom d'un homme mort (*a*), se dit du frère d'un homme décédé sans enfants, lorsque ce frère épouse la veuve du défunt, et fait revivre son nom dans Israel par le moyen des enfants qu'il lui suscite. Ces enfants sont censés fils du frère décédé, ils font revivre sa mémoire. Dans un sens contraire, on dit, *Effacer le nom de quelqu'un*, c'est en exterminer la mémoire, détruire sa race, ses enfants, ses ouvrages, ses maisons, et généralement tout ce qui peut faire vivre son nom sur la terre. *Nomen eorum delesti in æternum* (*b*), que leurs noms soient effacés du livre de vie; qu'on ne parle plus d'eux, non plus que de gens morts et cachés dans le tombeau; *le nom des impies pourrira* (*c*). Il sera en mauvaise odeur; si l'on s'en souvient, ce ne sera que pour le détester.

Isaïe (*d*) décrivant un temps de disgrâce, et où les hommes seront très-rares, dit qu'alors *sept femmes viendront prendre un homme, et lui diront : Nous nous nourrirons, et nous nous vêtirons; seulement que votre nom soit invoqué sur nous; ôtez-nous de l'opprobre*; daignez nous prendre pour femmes, et qu'on nous appelle vos épouses; qu'on dise, C'est l'épouse d'un tel, *Invocetur nomen tuum super nos.* Le Seigneur se plaint dans Ezéchiel (*e*) que ses épouses (Juda et Israel) se sont abandonnées à la prostitution, quoiqu'elles portassent son nom; qu'elles ont souillé son sacré nom qu'elles portaient comme ses épouses, par les abominations et l'idolâtrie auxquelles elles se sont abandonnées. *Fornicata est in nomine meo.*

Dieu se plaint souvent que les faux prophètes prophétisaient en son nom (*f*). Jésus-Christ, dans l'Evangile, dit qu'au jour du jugement plusieurs viendront et diront (*g*) : *Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, et n'avons-nous pas fait des miracles en votre nom?* Ailleurs (*h*) il dit : Quiconque donnera un verre d'eau froide *en mon nom* ne perdra pas sa récompense; et que celui qui reçoit le prophète ou le juste, au nom du prophète ou du juste, en recevra une récompense proportionnée à son intention (*i*). Dans tous ces endroits *le nom* est mis pour la personne, pour son service, son amour, son autorité.

Tant de noms d'hommes se mettent aussi quelquefois pour autant de têtes; par exemple (*j*) : *Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua :* Vous avez un petit nombre de personnes à Sardes qui n'ont pas souillé leurs habits; et ailleurs (*k*): *Occisi sunt in terræ motu nomina hominum septem millia :* Sept mille hommes périrent dans ce tremblement de terre.

NOMBRE. Ce terme se prend tantôt pour marquer un petit nombre, et facile à compter, et tantôt pour signifier le contraire. Nous sommes en petit nombre, disait Jacob à ses fils, qui avaient saccagé Sichem (*l*) : l'Hébreu à la lettre : *Ego autem viri numeri;* et Moïse au Deutéronome (*m*) : *Vous demeurerez en petit nombre parmi les nations;* l'Hébreu : *Vous serez des hommes de nombre.* Et Job (*n*) : *Breves anni transeant.* L'Hébreu : *Des années de nombre;* et le Psalmiste (*o*) : *Cum essent numero brevi, paucissimi*, etc. A la lettre : Ils étaient des hommes de nombre.

Nombre désigne quelquefois la multitude, le grand nombre. *Le Seigneur compte le nombre des étoiles* (*p*), leur multitude, comme portent les Septante et la Vulgate. Lorsque la nuée demeurait sur le tabernacle *des jours de nombre* (*q*), c'est-à-dire, plusieurs jours. Et Salomon (*r*) : *Quo facto opus est sub sole, numero dierum vitæ suæ.* Ce que l'homme doit faire pendant tout le temps de sa vie.

Le nombre de la bête, ou *le nombre du nom de la bête* dans l'Apocalypse (*s*), marque la valeur numérique des lettres qui composent son nom.

Dans le psaume LXX (*t*), selon l'Hébreu, le prophète dit qu'il *ne sait les nombres;* les Septante et la Vulgate lisent : *Nescio litteraturam;* ou selon plusieurs anciens exemplaires latins : *Nescio negotiationes.* Ils lisaient dans le Grec : *Pragmascius*, au lieu de : *Grammascius.* Mais voici ce que porte l'Hébreu : *Ma bouche publiera tous les jours votre justice, et les grâces que vous m'avez faites, parce que je n'en sais pas le nombre;* elles sont innombrables. Autrement, je publierai tous les jours le salut que vous m'avez procuré; *et quoique je ne sache pas les lettres*, que je ne sois pas savant, *je ne laisserai pas de considérer votre puissance*, etc.

NOMBRES. Le livre des Nombres est le troisième du Pentateuque. Les Hébreux l'appellent *Vajedabber* (*u*), *et il parla;* parce que dans l'Hébreu il commence par ces mots. Quelques Juifs l'appellent *Bemiddebar* (*v*), *dans le désert;* parce qu'il renferme l'histoire de ce qui se passa dans les trente-neuf ans du voyage des Israélites dans le désert. Enfin les Grecs, et après eux les Latins, l'ont appelé *les Nombres*, parce que ses trois premiers chapitres contiennent les dénombrements des Hébreux et des Lévites, que l'on fit séparément après l'érection et la consécration du tabernacle.

(*a*) *Ruth.* IV, 5, 10, etc.
(*b*) *Psalm.* IX, 6.
(*c*) *Prov.* X, 7.
(*d*) *Isai.* IV, 1.
(*e*) *Ezech.* XVI, 15.
(*f*) *Jerem.* XIV, 14, 15; XXVII, 15, etc.
(*g*) *Matth.* VII, 22.
(*h*) *Marc.* IX, 40.
(*i*) *Matth.* X, 41.
(*j*) *Apoc.* III, 4.
(*k*) *Apoc.* XI, 13.
(*l*) *Genes.* XXXIV, 30.
(*m*) *Deut.* IV, 27.
(*n*) *Job.* XVI, 23.
(*o*) *Psalm.* CIV, 12.
(*p*) *Psalm.* CXLVI, 4.
(*q*) *Num.* IX, 19.
(*r*) *Eccle.* II, 3.
(*s*) *Apoc.* XIII, 17, 18.
(*t*) *Psalm.* LXX, 16, 17.
(*u*) וידבר *Vajedaber.*
(*v*) במדבר *Bemiddebar.*

Le peuple étant parti de Sinaï le vingtième jour du second mois de la seconde année après la sortie d'Égypte (*a*), alla au désert de Pharan, et de là à Cadès, d'où l'on envoya des députés pour visiter la terre promise. [*Voyez* MARCHES *et Campements.*] Au retour des députés, les Israélites tombèrent dans le découragement et dans le murmure; et Dieu les condamna à mourir dans le désert, et jura qu'ils n'entreraient point dans la terre qu'il avait promise à leurs pères. Ainsi, après avoir demeuré un assez long temps à Cadès-Barné, ils retournèrent en arrière; et après avoir voyagé trente-neuf ans dans le désert, ils arrivèrent enfin dans les campagnes de Moab, au delà du Jourdain. On voit dans les Nombres tout ce qui se passa durant cet intervalle. On y trouve les guerres que Moïse fit aux rois Séhon et Og, et celle qu'il fit aux Madianites, pour les punir de ce qu'ils avaient envoyé leurs filles dans le camp d'Israel, pour engager le peuple dans la fornication et dans l'idolâtrie. On y lit plusieurs lois que Moïse donna durant ces trente-neuf ans et différents murmures des Israélites, qui furent tous suivis de châtiments de la part du Seigneur.

NOME, canton, province. Ce terme est principalement employé dans la distribution des cantons ou provinces de la basse Egypte, que l'on partage en plusieurs nomes, qui portaient le nom de leur ville capitale.

NOPHÉ, ville des Moabites, qui fut ensuite aux Amorrhéens, et ensuite aux Israélites (*b*). *Nophé* était près de Médaba. Il y a quelque apparence que c'est la même que *Nephis*, II *Esdr.* V, 42, ou *Nébo* ou *Nabo*, II *Esdr.* VII, 33, et I *Esdr.* II, 29, etc. La situation des lieux y convient parfaitement. *Nabo* est jointe à Médaba dans Isaïe, XV, 2; XLVI, 1.

NOPHET, *Josue*, XVII, 11, et ailleurs, se prend pour un canton, une province. Assez souvent (*c*) on le joint à *Dor*, *Nophet-Dor* ou *Naphat-Dor*, le canton des environs de la ville de Dor, sur la Méditerranée, au midi du mont Carmel, et au nord de Césarée de Palestine. Dans l'endroit où Josué lit dans la Vulgate : *Tertia pars urbis Nopheth*; l'Hébreu porte simplement, *tertia pars Nopheth*, le tiers du canton nommé *Nophet*. (*Josue*, XVII, 11. שלשת הנפת. Cette construction prouve que Nophet ne veut pas dire une ville. Les 70 : Καὶ τὸ τρίτον τῆς Μαφετὰ (ou Ναφετὰ) καὶ τὰς κώμας αὐτῆς. L'Hébreu ne parle point de ces villages.) Ce canton était aux environs de Dor, et il était possédé par la tribu de Zabulon pour deux tiers, et par celle de Manassé pour l'autre tiers.

NORAN, ville d'Ephraïm. *Voyez* I *Par.* VII, 28. Eusèbe met une ville de *Noorath* ou *Naarath* à six milles de Jéricho.

* NOURRICE. *Voyez* ALLAITEMENT.

NOUVEAU se met pour extraordinaire, inusité. Le Seigneur a choisi une nouvelle manière de faire la guerre : *Nova bella elegit Dominus* (*d*), dit Débora dans son cantique. Si le Seigneur *fait une chose nouvelle* (*e*), et que la terre ouvre son sein pour engloutir ces gens-là, vous saurez qu'ils ont blasphémé le Seigneur; et l'auteur du livre de la Sagesse (*f*), en parlant de la manne, dit que les Hébreux goûtèrent d'une nourriture nouvelle : *Novam gustaverunt escam;* Dieu leur donna une viande toute miraculeuse; et en parlant des cailles qu'il leur envoya (*g*) : *Viderunt novam creaturam avium.*

Dieu nous promet des cieux nouveaux, et une terre nouvelle au temps du Messie (*h*); c'est-à-dire, un changement universel dans les mœurs, dans les sentiments, dans les pratiques, dans toute l'étendue du monde sous le règne du Messie. On entend aussi ce passage de ce qui doit arriver au ciel et à la terre à la fin du monde; on y verra un ciel nouveau, et une terre nouvelle, non que les cieux et la terre que nous voyons doivent être anéantis et changés de nature; mais l'air, la terre et les éléments seront plus parfaits, ou du moins nous serons d'une nature qui ne sera plus sujette à toutes les vicissitudes et les altérations que nous souffrons de la part des éléments.

Dieu promet aussi à son peuple (*i*) *une nouvelle alliance, un esprit nouveau, un cœur nouveau;* et c'est ce qui a été pleinement exécuté à la venue du Sauveur.

UN HYMNE NOUVEAU, UN CANTIQUE NOUVEAU; ces sortes de choses plaisent ordinairement davantage, lorsqu'elles ont le caractère de la nouveauté.

Dieu dit qu'il va créer une chose nouvelle sur la terre, qu'une femme enveloppera un homme (*j*), ce qu'on entend de la conception et de la naissance du Messie. Plusieurs nouveaux (*k*) l'entendent autrement : Je vas faire une chose nouvelle dans Israel; ce seront ci-après les femmes qui rechercheront les hommes en mariage. *Voy. Isai.* IV, 1.

Le Sauveur dit, par une espèce de proverbe (*l*), qu'il ne faut pas mettre de vin nouveau dans de vieilles outres; c'est-à-dire qu'il ne convenait pas de surcharger ses apôtres d'observances difficiles, avant qu'ils fussent fortifiés par la venue du Saint-Esprit.

NU, NUDITÉ. Ces termes, outre leur signification ordinaire et littérale, se prennent quelquefois pour dépourvu de secours, ou désarmé. Par exemple, les Israélites, après l'adoration du veau d'or (*m*), *se trouvèrent nus au milieu de leurs ennemis;* Dieu les abandonna à eux-mêmes, il les priva de sa pro-

(*a*) *Num.* XII. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.
(*b*) *Num.* XXI, 30.
(*c*) *Josue*, XI, 2; XII, 23.
(*d*) *Judic.* V, 8.
(*e*) *Num.* XVI, 30.
(*f*) *Sap.* XV, 3.
(*g*) *Sap.* XIX, 11.
(*h*) *Isai.* LXV, 17, *et* LXXI, 22.
(*i*) *Ezech.* XI, 19; XVIII, 31; XXXVI, 26.
(*j*) *Jerem.* XXXI, 22.
(*k*) *Sanct. n.* 67. *Oleast. proem. in Genes. Can.* 4. *Grot Castal.*
(*l*) *Matth.* IX, 17.
(*m*) *Exod.* XXXII, 25.

lection; Dieu fit tirer vengeance de leur crime par les lévites, qui en tuèrent vingt-trois mille; et le lendemain Moïse étant monté sur la montagne de Sinaï, Dieu lui dit (a) : *Commandez au peuple de quitter ses ornements*, ses habits, ses armes ordinaires : *Jam nunc depone ornatum tuum.* Le peuple obéit : *Nullus ex more indutus est cultu suo.*

La nudité des pieds était une marque de respect. Moïse (b) se déchausse lorsqu'il approche du buisson ardent; la plupart des commentateurs (c) croient que les prêtres servaient nu-pieds dans le tabernacle, et ensuite dans le temple. Moïse, dans le dénombrement qu'il fait des habits et des ornements des prêtres, ne parle nulle part de leurs chaussures. Les talmudistes (d) enseignent que s'ils avaient appuyé leurs pieds sur un habit, sur une peau, ou sur le pied de leurs confrères, leur service aurait été illégitime; que comme le pavé du temple était de marbre, les prêtres contractaient diverses incommodités dans le temps de leur service, à cause de la nudité de leurs pieds; que pour les prévenir, il y avait dans le second temple un cabinet dont le pavé était chaud, afin qu'ils y pussent réchauffer leurs pieds; les ablutions fréquentes qui leur étaient prescrites dans le temple insinuent de même qu'ils y étaient nu-pieds.

Il y en a même qui soutiennent que les simples Israélites n'entraient point dans ce saint lieu qu'ils n'eussent quitté leurs souliers et nettoyé leurs pieds. On applique à cela ces paroles de l'Ecclésiaste (e) : *Custodi pedem tuum ingrediens domum Dei :* Prenez garde à vos pieds quand vous entrez dans la maison de Dieu. Le rabbin Salomon sur ces paroles du Lévitique (f) : *Sabbatha mea custodite, et sanctuarium meum metuite :* Gardez mon sabbat, et craignez mon sanctuaire, l'entend de l'obligation de paraître nu-pieds devant le Seigneur. Maimonides (g) dit expressément qu'il n'était jamais permis aux hommes d'aborder la maison de Dieu sur la sainte montagne avec des souliers, ou avec un bâton, ou avec son habit de travail ordinaire, ou avec de la boue à ses pieds. Il y en a qui croient que notre Sauveur fait allusion à cette pratique lorsqu'il dit à ses disciples (h) : *Ne faites provision ni d'or, ni d'argent, ni de monnaie dans vos ceintures, ni de sacs pour le chemin, ni de robes, ni de souliers, ni de bâtons, car l'ouvrier est digne de sa nourriture.*

Les Turcs observent encore à présent de n'entrer dans leurs mosquées qu'après avoir lavé leurs pieds et leurs mains, et après avoir quitté leurs chaussures extérieures. Les chrétiens d'Ethiopie n'entrent aussi dans

(a) *Exod.* xxxiii, 5.
(b) *Exod.* iii, 5.
(c) *Theodoret. in Exod.* 11, *et alii passim.*
(d) *Mischna l.* V *de Sacrificio jugi cap.* i, *et Tit. Middot. c.* i, *et Lightfoot. l.* II. *Horæ Hebr. in Matth.* x.
(e) *Eccle.* iv, 17.
(f) *Levit.* xix, 30.
(g) *Maimonid. in Mischna, l.* II *de Benediction. p.* 34.
(h) *Matth.* x, 9, 10.
(i) Zaga-Zabo, évêque abyssin, Description des coutumes de son pays.
(j) *Solin. c.* xix.

leurs églises que pieds nus (i). Les Brachmanes des Indes ont le même respect pour leurs pagodes. Solin (j) dit que nul n'entre dans le temple de Diane de Crète, qu'après avoir quitté sa chaussure. Juvénal dit que les rois même des Juifs observent leurs sabbats nu-pieds (k).

Exercent ubi festa mero pedes sabbata reges.

La nudité des pieds se met quelquefois dans l'Ecriture pour la nudité de ce que la pudeur veut qu'on tienne caché : *Prohibe pedem tuum a nuditate*, dit Jérémie (l) : Gardez-vous bien de découvrir vos pieds, et de tomber dans quelque action honteuse. Et ailleurs (m) : *Ego nudavi femora tua contra faciem tuam, et apparuit ignominia tua.* Les pieds marquent ce que la pudeur tient caché : *Sordes ejus in pedibus ejus* (n) *et aqua pedum.*

La nudité de l'ignominie, ou découvrir la honte d'une personne, marque d'ordinaire une conjonction honteuse et illicite, ou un mariage incestueux (o) : *Ignominiam carnis suæ nudavit.* Et Ezéchiel, XVI, 37 : *Nudabo ignominiam tuam.* Et encore : *Eras nuda et confusione plena.*

La nudité se met quelquefois pour être *mal vêtu* (p). Saül demeure nu tout le jour au milieu des prophètes, c'est-à-dire, peu vêtu, n'ayant pour ainsi dire que la chemise. Isaïe reçoit ordre du Seigneur *d'aller nu* (q), c'est-à-dire, vêtu comme un esclave, et demi-nu; ainsi l'on recommande de vêtir ceux qui sont nus, c'est-à-dire, mal habillés. Saint Paul (r) dit qu'il est dans le froid, dans la nudité, c'est-à-dire, dans la pauvreté, dans le besoin d'habits.

Nu se met pour découvert, connu, éclairé. Job (s) : *Nudus est infernus coram illo.* L'enfer, le tombeau, le lieu où sont les âmes des morts, est nu et découvert aux yeux de Dieu. Il en perce la profondeur et les ténèbres. Saint Paul (t) dit dans le même sens : *Non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus; omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus.*

La nudité d'Adam et d'Eve leur était inconnue avant leur péché (u); ils n'en rougissaient point, parce que la concupiscence et le déréglement des passions n'avaient pas encore soulevé la chair contre l'esprit, et que leur nudité ne causait ni trouble dans leur imagination, ni rien de déréglé et de contraire à l'ordre et à la raison dans leur cœur. Ils étaient exempts de tout ce qui se passe de honteux dans nous à l'occasion de la nudité des corps. Les animaux n'ont point de honte de leur nudité, et elle ne nous offense point, parce qu'elle n'a rien de déréglé ni de contraire à l'ordre.

(k) *Juvenal. satyr.* 6.
(l) *Jerem.* ii, 25.
(m) *Jerem.* xiii, 26.
(n) *Thren.* i, 9.
(o) *Levit.* xx, 19.
(p) I *Reg.* xix, 24.
(q) *Isai.* xx, 2, 3.
(r) I *Cor.* iv, 11. II *Cor.* xi, 27. *Rom.* viii, 35.
(s) *Job.* xxvi, 6.
(t) *Hebr.* iv, 13.
(u) *Genes.* ii, 25, *et* iii, 7.

Quelques interprètes (*a*) traduisent le texte de Moïse : Adam et Eve *étaient sages*, ou *rusés ;* car l'Hébreu *harom* a quelquefois cette signification. Mais il est visible par la suite du discours de Moïse qu'il l'entendait d'une nudité corporelle, puisqu'il dit que nos premiers pères, pour couvrir la honte de leur nudité, se firent des ceintures de feuilles de figuier. On a cru (*b*) que les hommes de l'âge d'or allaient tout nus.

NUE, ou Nuée. Lorsque les Israélites sortirent de l'Egypte Dieu leur donna une colonne de nuée pour les conduire dans leurs marches (*c*). Elle les accompagna depuis leur départ de *Socoth*, selon saint Jérôme dans son Epître à Fabiole, ou depuis *Ramessé*, selon d'autres, ou seulement depuis *Ethan*, jusqu'à la mort d'Aaron, selon la plupart des commentateurs. Cette colonne était d'ordinaire à la tête de l'armée d'Israel. Mais quand ils furent arrivés sur la mer Rouge, vis-à-vis de l'hihahiroth, et que l'armée des Egyptiens eut paru devant eux, la colonne de nuée, qui était à la tête du camp d'Israel, vint se placer entre le camp des Israélites et celui des Egyptiens (*d*), en sorte que les Egyptiens ne purent approcher des Israélites de toute la nuit.

Mais le matin vers le point du jour, voyant que la nuée s'avançait vers la mer, et suivait les Israélites qui avaient passé dans son lit desséché pendant la nuit, les Egyptiens les voulurent poursuivre ; et ils furent tous enveloppés sous les eaux de la mer Rouge, qui se renversèrent sur eux. Cette nuée continua toujours depuis à suivre les Israélites dans le désert. Elle était claire et lumineuse pendant la nuit, pour les éclairer dans les ténèbres ; et pendant le jour, elle était sombre et épaisse, pour les garantir des chaleurs excessives de ces déserts d'Arabie, où ils voyageaient. Il paraît que l'ange du Seigneur gouvernait les mouvements de cette nuée, puisqu'il est dit *Exod.* XIV, 19, *que l'ange du Seigneur qui était au-devant du camp d'Israel vint se placer derrière eux, et que la colonne de nuée qui était à la tête du camp alla se mettre à la queue de l'armée.* Où l'on voit que l'ange et la nuée font le même mouvement.

La même nuée, par ses mouvements, donnait aussi aux Israélites le signal pour camper ou pour décamper (*e*) ; en sorte que le peuple demeurait où elle demeurait, aussi longtemps qu'elle ne se levait point ; et dès qu'elle se levait, le peuple décampait, et la suivait jusqu'à ce qu'elle s'arrêtât. On lui donne le nom de colonne, à cause de sa forme, qui était haute et élevée comme une pile et un amas de brouillards. Il y a des interprètes (*f*) qui veulent qu'il y ait eu deux nuées : l'une, pour éclairer ; et l'autre, pour couvrir et pour ombrager le camp d'Israel. Saint Paul (*g*) dit que la colonne de nuée était la figure du baptême. En effet, elle éclairait les Israélites pendant la nuit, ainsi que le baptême nous éclaire, et nous rend enfants de lumière. Elle les protégeait, et était un gage continuel de la protection et de la puissance de Dieu, de même que le baptême nous procure l'un et l'autre de ces avantages. On peut voir les commentateurs sur l'*Exode*, XIII, 21, 22, et XIV, 19, 20, et la dissertation de Christian. Mundenus, *De columna nubis et ignis*. A Goslar, 1712. — [*Voyez* Josué, addition, §§ XXVI, XXXI, etc.]

Lorsque le Seigneur apparut à Sinaï, ce fut au milieu de la nuée (*h*) ; et après que Moïse eut dressé et consacré le tabernacle, la nuée remplit son parvis, en sorte que ni Moïse ni les prêtres n'y pouvaient entrer (*i*). La même chose arriva à la dédicace du temple de Jérusalem (*j*). Lorsque la nuée paraissait sur la tente, devant laquelle se faisaient les assemblées du peuple dans le désert, on jugeait que le Seigneur était présent (*k*). Le mouvement de la nuée qui résidait sur cette tente était le symbole de la présence du Seigneur. L'ange descendait dans la nuée, et parlait de là à Moïse, sans être vu du reste du peuple. *Voyez Exod.* XVI, 10 ; *Num.* XI, 25 ; XII, 5. Il est ordinaire dans l'Ecriture, lorsqu'on parle des apparitions de Dieu, de le représenter toujours environné de nuages qui lui servent comme de char, et qui voilent sa majesté redoutable. *Job.* XXII, 14 ; *Psalm.* CIII, 3 ; *Isai.* XIX, 1 ; *Matth.* XVII, 5 ; XXIV, 30, etc. ; *Psalm.* XVII, 12, 13 ; XCVI, 2.

Nuée se met quelquefois pour le brouillard du matin (*l*) : *Erunt quasi nubes matutina, et sicut ros mane pertransiens.* Et Isaïe XVIII, 7 : *Quasi nubes roris.* L'Ecriture nous représente les nues comme des réservoirs d'eau ou de pluies qui se répandent sur la terre au commandement de Dieu (*m*) : *Qui ligat aquas in nubibus suis :* Dieu lie les eaux dans les nues, comme dans une outre. Il les envoie ensuite sur la terre, comme par le tuyau d'un arrosoir (*n*) : *Cribrans aquas de nubibus cœli.* Job, parlant de la matière du chaos qui couvrait toute la terre au commencement du monde (*o*), dit que Dieu avait enveloppé la mer ou les eaux comme d'une nuée, et qu'il l'avait couverte de ténèbres comme un enfant au maillot est enveloppé de ses langes. L'auteur de l'Ecclésiastique emploie la même expression (*p*) : *Quasi nubecula texi omnem terram.* Isaïe (*q*) prie le Seigneur de hâter la venue du Juste, et d'ordonner aux nuées de le pleuvoir sur la terre : *Et nubes pluant Justum.* Quand les auteurs

(*a*) *Jonathan. Jun. Tremel.*
(*b*) *Plato, in Politic. p.* 272.
(*c*) *Exod.* XIII, 21, 22.
(*d*) *Exod.* XIV, 19, 20.
(*e*) *Num.* IX, 15, 16, 17, etc.; X, 34, 35. *Exod.* XL, 34, 35.
(*f*) *Rab. Salom. et Aben-Ezra.*
(*g*) I *Cor.* X, 1, 2.
(*h*) *Exod.* XIX, 9; XXXIV, 4.
(*i*) *Exod.* VI, 32, 33.
(*j*) I *Par.* V, 13, *et* III *Reg.* VIII, 10.
(*k*) *Exod.* XVI, 10; XXXIII, 9. *Num.* XI, 25.
(*l*) *Ose.* VI, 4, *et* XIII, 3.
(*m*) *Job.* XXVI, 8.
(*n*) II *Reg.* XXIII, 12.
(*o*) *Job.* XXXVIII, 9.
(*p*) *Eccli.* XXIV, 6.
(*q*) *Isai.* XLV, 8.

sacrés nous parlent de la venue du Fils de Dieu à son second avénement (*a*), ils nous le décrivent descendant sur les nues et environné de toute sa majesté.

NUIT. Les anciens Hébreux commençaient leur jour artificiel au soir, et le finissaient de même (*b*) ; en sorte que la nuit précédait le jour, et qu'on disait : *Factum est vespere et mane dies unus* (*c*). Ils donnaient douze heures à la nuit, et autant au jour. Les heures du jour et celles de la nuit n'étaient égales entre elles que dans l'équinoxe. Aux autres temps, lorsque les heures de la nuit étaient longues, celles du jour étaient courtes ; et réciproquement, lorsque les douze heures de la nuit étaient fort courtes, comme dans le grand été, les heures du jour étaient longues à proportion.

La nuit est mise pour le temps d'affliction et d'adversité. *Vous avez éprouvé mon cœur, et vous l'avez visité la nuit ; vous m'avez examiné par le feu* (*d*), c'est-à-dire par l'adversité et par la tribulation. Et Isaïe, XXI, 12 : *Venit mane, et nox...* : Le matin est venu, et voilà la nuit ; nous attendions la paix, et nous voilà accablés de maux et de troubles.

La nuit est aussi le temps de la mort. *La nuit vient, où l'on ne peut plus travailler* (*e*). C'est Jésus-Christ qui parle. Je dois remplir les devoirs de ma mission pendant qu'il est jour et que je vis. Et saint Paul (*f*) dit que le *jour du Seigneur viendra comme un voleur de nuit.* On croit que la fin du monde et le jour du jugement viendra pendant la nuit.

Les enfants du jour et les *enfants de la nuit*, dans le sens moral et figuré, sont les gens de biens et les méchants, les gentils et les chrétiens. Les disciples du Fils de Dieu sont les enfants de la lumière. Ils appartiennent à la lumière, ils marchent à la lumière des vérités de l'Evangile ; ils brillent comme des astres par l'éclat de leur bonne vie. *Les enfants* de la nuit, au contraire, marchent dans les ténèbres de l'ignorance et de l'infidélité, et ils ne font que des œuvres de ténèbres (*g*): *Omnes enim vos filii lucis estis, et filii diei : non sumus noctis, neque tenebrarum.*

On a déjà remarqué ailleurs que les anciens patriarches, de même que les héros, dans les temps héroïques, se levaient de très-grand matin, et même pendant la nuit et avant le jour ; d'où vient que *se lever la nuit pour faire quelque chose* se met pour la faire avec soin, avec diligence. *Dieu dit qu'il s'est levé la nuit pour rappeler son peuple* (*h*), par la voix de ses prophètes, c'est-à-dire, qu'il n'a rien omis pour les tirer de leurs désordres, etc. On peut voir ce que l'on a dit ci-après sous l'article Ténèbres.

NUMENIUS, fils d'Antiochus, fut envoyé par Jonathas Machabée (*i*), pour renouveler l'alliance des Juifs avec les Romains et les Lacédémoniens. Il fut encore député pour la même cause quelques années après par Simon Machabée, frère de Jonathas (*j*) On ne sait pas distinctement qui était ce Numénius : mais il paraît qu'il était très-entendu, puisqu'on l'employa à de si importantes négociations, et qu'il y réussit toujours. Josèphe (*k*) rapporte encore des lettres du sénat romain en faveur de Jean Hircan, données la neuvième année de son pontificat (*l*), où Numénius, fils d'Antiochus, est dénommé comme ambassadeur des Juifs.

NUMISMA CENSUS. On lit dans saint Matthieu (*m*), que les disciples des pharisiens et les hérodiens vinrent trouver Jésus, pour le tenter, en lui demandant s'il leur était permis de payer le tribut à César, ou s'ils ne le devaient pas payer ; et que Jésus, connaissant leur malice, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut : *Ostendite mihi numisma census.* On demande ce que c'était que cette pièce d'argent, et de quel tribut Jésus-Christ entend parler? Pour le premier, l'Evangile nous apprend que cette pièce d'argent portait l'empreinte et l'inscription de César, ou de l'empereur : *Cujus est imago hæc et superscriptio? Dicunt ei : Cæsaris.* C'était donc une pièce de monnaie de l'empereur romain qui régnait alors, c'est-à-dire, de Tibère, ou de quelques-uns de ses prédécesseurs. A l'égard du tribut dont il s'agit ici, il y a beaucoup d'apparence que c'était une capitation, ou une taxe par tête. Appien (*n*) dit que les Juifs payaient la capitation ; et Ulpien (*o*) assure que, dans les provinces de Syrie, les mâles, depuis l'âge de quatorze ans, et les filles, depuis douze, jusqu'à soixante-cinq ans, étaient obligés de payer le tribut par tête ; et c'est la propre signification de *census*.

NUN, fils d'Elisama, et père de Josué, de la tribu d'Ephraïm. Les Grecs lui donnent le nom de *Nâvé*, au lieu de *Nun*. On ne sait aucune particularité de sa vie. Il n'est connu dans l'histoire que par sa qualité de père de Josué.

NYCTICORAX, hibou, chat-huant ; à la lettre, *corbeau de nuit. Nyx*, en grec, signifie la *nuit*, et *corax*, un *corbeau*. Le *nycticorax* est défendu par la loi, *Deut.* XIV, 17, et *Levit.* XI, 17. Mais dans le Lévitique, le mot hébreu (השלך *schalac*) est traduit par *mergulus*, un plongeon ; et dans le Deutéronome, *un hibou :* mais sa vraie signification est *un plongeon.* Dans le Deutéronome il y a quelques dérangements dans les termes de la Vulgate et dans ceux des Septante ; ce qui fait qu'on ne peut pas distinctement mar-

(*a*) *Matth.* xxiv, 30. *Luc.* xxi, 17. *Apoc.* xiv, 14, 15, 16.
(*b*) *Levit.* xxiii, 32. *Voyez* le Commentaire.
(*c*) *Genes.* i, 5.
(*d*) *Psalm.* xvi, 3.
(*e*) *Joan.* ix, 4.
(*f*) *Thessal.* v, 2.
(*g*) I *Thess.* v, 5.
(*h*) *Jerem.* xxv, 3 ; xxvi, 5 ; xxix, 19 ; xliv, 4.
(*i*) I *Mac.* xii, 16. An du monde 3860, avant Jésus-Christ 140, avant l'ère vulg. 144.
(*j*) I *Mac.* xiv, 22, *et* xv, 15, 16. An du monde 3865, avant Jésus-Christ 135, avant l'ère vulg. 139.
(*k*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* xvi, *p.* 481.
(*l*) An du monde 3877, avant Jésus-Christ 123, avant l'ère vulg. 127.
(*m*) *Matth.* xxii, 16, 17, 18, etc.
(*n*) *Appian. Syriac.*
(*o*) *Ulpian. l.* III *digest. de Censib.* Vide *Ficher. de Numism census.*

quer à quel terme hébreu se rapporte le mot *nycticorax* qui se lit dans les Septante et dans la Vulgate, *Deut.* XIV, 17, 18; mais dans le Lévitique les Septante lisent *nycticorax;* et la Vulgate, *bubo*, pour l'hébreu *cos*, que l'on explique d'un *faucon*, d'un *pélican* ou d'un *hibou*. Le même terme *cos* se trouve dans le psaume CII, 7, où les Septante et la Vulgate portent *nycticorax*. Mais Bochart (*a*) croit que c'est plutôt l'*onocrotalus*, qui est une espèce de pélican, ayant une grande poche sous le bec, et au commencement du gosier. Cette poche est si vaste, que l'on dit qu'on y a quelquefois trouvé un enfant tout entier; quelquefois une main avec le bras, ou le pied avec la jambe. Cet oiseau est commun dans l'Egypte, et aux environs de Gaze en Palestine. L'hébreu *cos* signifie une coupe, un vase à boire; terme que l'on peut aussi employer pour marquer cette grande poche de l'*onocrotalus*, dont on a parlé. Cet oiseau est solitaire, aussi bien que la chouette (*b*), nommée *Avis solitaria*, dans le même endroit du psaume.

NYMPHAS. Saint Paul, écrivant aux Colossiens (*c*), salue *Nymphas* et l'Eglise qui est dans sa maison. Quelques Latins (*d*) ont cru que *Nymphas* était une femme: mais le texte grec montre clairement que c'était un homme. (Καὶ Νυμφᾶν, καὶ τὴν κατ' οἶκον αὐτοῦ Ἐκκλησίαν. Quelques manuscrits grecs lisent: Καὶ τὴν παρ' αὐτῶν Ἐκκλησίαν: L'Eglise qui est dans leur maison. Manière de lire qui nous laisserait dans l'incertitude si *Nymphas* est une femme, ou un homme. [Les Grecs font la fête de saint Nymphas le 28 de février, et lui donnent le nom d'apôtre. Ils ajoutent qu'il mourut en paix.

* NYSA. *Voyez* Blé, §§ VI et VII, et Bethsan.

O

OB, esprit d'Ob, esprit de *Python*. *Voyez* Python.

OBADIA, second fils d'Ozi, de la tribu d'Issachar. I *Par*. VII, 3.

OBDIA, ou Obdias, fils d'Arnan et père de *Sechenias*. I *Par*. III, 21.

OBDIA, fils d'Asel, de la race de Saül. I *Par*. VIII, 38.

OBDIA, fils de Seméias, de la race des lévites. I *Par*. IX, 16.

OBDIA, vaillant homme de l'armée de David qui l'était venu joindre dans le désert avec plusieurs autres de la tribu de Gad. I *Par*. XII, 9. Le texte porte *de Gaddi;* mais la suite du discours fait voir qu'il faut l'entendre de la tribu de Gad. *Voyez* le verset 14.

OBDIA fut un de ceux que le roi Josaphat envoya dans les villes de Juda pour enseigner le peuple. I *Par*. XVII, 7.

OBDIA, un des principaux de Juda qui signèrent l'alliance que Néhémie renouvela avec le Seigneur. II *Esdr*. X, 4.

OBED, père de Gaal. *Voyez* Judic. IX, 26.

OBED, fils de Booz et de Ruth, père d'Isaïe, et aïeul de David. *Ruth*, IV, 17.

OBED, fils d'Ophlal, et père de Jéhu, de la tribu de Juda. I *Par*. II, 37.

OBED, père du prophète Azarias. I *Par*. XV, 1. Le texte hébreu et les meilleurs exemplaires grecs et latins lisent *Oded* (*e*), au lieu d'*Obed*.

* OBED, un des braves de David. I *Par*. XI, 46.

* OBED, troisième fils de Séméi ou Séméias, qui était l'aîné d'Obédédom, d'une famille lévitique. I *Par*. XXVI, 4, 6, 8.

OBED-EDOM, fils d'Idithun, lévite (*f*), et père de Séméias, de Jozabad, de Joaha, de Sachar, de Nathanael, d'Ammiel, d'Issachar, de Phollati (*g*). Il eut une si nombreuse famille, dit l'Ecriture, parce que le Seigneur le bénit; et voici la source de sa bénédiction. Lorsque David transportait l'arche d'alliance dans la ville de Jérusalem (*h*), Oza ayant témérairement porté ses mains sur l'arche du Seigneur, qu'il croyait en danger de tomber, fut frappé de Dieu, et mourut sur-le-champ. David, effrayé de cet accident, n'osa transporter l'arche dans le lieu qu'il lui avait préparé dans sa maison; il la mit en dépôt dans celle d'Obed-Edom, qui était près du lieu où Oza était mort. Mais non-seulement la présence de l'arche ne causa aucun dommage temporel à la famille de ce lévite, on vit au contraire que le Seigneur le comblait de toutes sortes de bénédictions; ce qui détermina David à la transporter, quelques mois après, au lieu qu'il lui avait destiné. Dans la suite, Obed-Edom et ses fils furent destinés à garder les portes du temple (*i*). Dans le second livre des Rois (*j*) Obed-Edom est surnommé *Gethéen*, apparemment parce qu'il était de Geth-Remmon, ville des lévites au delà du Jourdain. *Josué*, XXI, 24, 25.

[D'autres distinguent plusieurs lévites du nom d'Obédédom; ils reconnaissent celui dont il est ici question dans II *Reg*. VI, 10-12; I *Par*. XIII, 13, 14, et XV, 25; et les autres dans I *Par*. XV, 18, 21, 24; XVI, 5, 38; XXVI, 4, 8, 15.]

* OBÉDÉDOM, II *Par*. XXV, 24, descen-

(*a*) *Bochart. de Anim. sacr. parte* II, *l.* II, *c.* XX.
(*b*) *Psal.* CII, 7: *Passer solitarius.* Hebr.: *Avis solitaria.*
(*c*) *Coloss.* IV, 15.
(*d*) *Ambrosiast. Anselm. Lyran. Alii plures.*
(*e*) *Heb.* עודד *Hoded. Ita 70*: Ὠδήδ. *Vulg. Oded. Syr. Azor. Arab. Azar. quidam Græci Adad.*

(*f*) I *Par*. XVI, 38.
(*g*) I *Par*. XXVI, 4.
(*h*) II *Reg*. VI, 10 *et seq.*, *et* I *Par*. XVI, 38. An du monde 2959, avant Jésus-Christ 1041, avant l'ère vulg. 1045.
(*i*) I *Par*. XV, 18, 21.
(*j*) II *Reg*. VI, 10.

dant probablement d'Obédédom, fils d'Idithun.

OBLIAS. *Voyez* ci-après OPHLIAS.

OBOLE est la vingt-cinquième partie du sicle. *Siclus viginti obolos habet* (*a*). L'Hébreu lit : *Le sicle vaut vingt gérahs.* Le gérah est la plus petite des monnaies hébraïques; elle vaut un sou sept deniers et quinze trente-deuxièmes de denier de notre monnaie.

OBOTH, campement des Hébreux dans le désert. De Phunon ils allèrent à Oboth, et d'Oboth à Jé-abarim. *Num.* XXI, 10; XXXIII, 43. [*Voyez* MARCHES.] Ptolémée parle de la ville d'*Oboda* ou *Eboda*, qui est la même qu'Oboth, dans l'Arabie Pétrée. Pline et Etienne le géographe en parlent aussi. Etienne l'attribue aux Nabathéens, et Pline aux Helmodéens (*b*), peuples d'Arabie. C'est à Oboth que l'on adorait le dieu Obodos, que Tertullien (*c*) joint à Dusarès, autre roi de ce pays.

OBRIZUM. L'or nommé *obrizum* se trouve assez souvent dans l'Ecriture. Par exemple, II Par. III, 5 : *Laminas auri obrizi;* Job. XXVIII, 15 : *Non dabitur aurum obrizum pro sapientia;* et XXXI, 24 : *Si obrizo dixi : Fiducia mea;* et Isaïe, XIII, 12 : *Pretiosior erit vir auro, et homo mundo obrizo;* et Daniel, X, 5 : *Renes ejus accincti auro obrizo.* Pline (*d*) dit qu'on appelle *obrizum* l'or qui a été plusieurs fois affiné au feu : *Auri experimento ignis est, ut simili colore rubeat quo ignis; atque ipsum obrizum vocant.* Mais le texte hébreu, qui est traduit par *obrizum*, n'est pas toujours le même; car, dans l'endroit cité des Paralipomènes, le texte original (II *Par.* III, 5 : זהב טוב, *Aurum bonum,* Septante : χρυσίῳ καθαρῷ) lit simplement *du bon or*, et les Septante, *de l'or pur.* Dans Job, ch. XXVIII, *du chetem d'Ophir*, ou de l'or fin d'Ophir; et au chap. XXXI il lit simplement *chetem*, qui signifie un or fin et épuré. Et dans Isaïe, XIII, 12 : *Je prendrai l'homme plus précieux que le Phas et que l'or fin d'Ophir.* Et dans Daniel (X, 5 : מתניו חגרים בכתם אופז) : Ses reins étaient ceints de l'or pur d'Ophaz. Or l'or d'*Ophir* et l'or de *Phaz* ou d'*Ophaz*, est apparemment celui qu'on tirait du pays d'Ophir et du fleuve Phasis ou Phison, dans la Colchide. *Abriz* signifie, en arabe ou en persan, l'or pur et sans alliage, que les Grecs et les Latins appellent *obrizum.*

OBSCUR, *obscurcir.* Nous avons déjà parlé de l'obscurité, en tant qu'elle signifie l'adversité, sous les noms de NUIT et de TÉNÈBRES. *Un visage obscur* est opposé à un visage serein et ouvert. Jésus-Christ reproche aux pharisiens qu'ils ont le *visage sombre* (*Matth.* VI : σκυθρωποί) et triste pendant qu'ils jeûnent; et dans Nahum (*e*), en parlant de la ruine de Ninive : *Facies omnium ut nigredo ollæ :* Leurs visages sont comme le noir d'une chaudière; l'Hébreu : Comme s'ils s'étaient mis de la suie sur le visage. Quelques voyageurs (*f*) assurent que quelquefois, dans le deuil, les Orientaux se noircissent le visage, en le frottant du noir d'un chaudron. Joel fait allusion à cette coutume (*g*) : *Omnes vultus redigentur in ollam.* Et Isaïe, XIII, 8 : *Facies combustæ vultus eorum.* Et Ezéchiel, XX, 47 : *Comburetur* ou *nigrescet omnis facies ab Austro usque ad Aquilonem.*

Les livres obscurs marquent le tombeau (*h*) : *Collocavit me in obscuris sicut mortuos sæculi.* Dans un autre psaume (*i*) on lit : *Repleti sunt qui obscurati sunt terræ domibus iniquitatum;* ce que quelques-uns entendent des lieux obscurs, des prisons, où les tyrans retiennent souvent les faibles et les malheureux. D'autres traduisent : Parce que *les obscurs de la terre*, les pauvres Israélites, sont réduits en captivité dans les maisons des Babyloniens. Salomon parle *des obscurs*, des pauvres, opposés aux grands et aux riches (*j*) : *Vidisti virum velocem in opere suo? coram regibus stabit, nec erit ante ignobiles.* L'Hébreu : *Coram obscuris.*

Dans les grandes calamités on dit que le soleil s'obscurcit, et que la lune se couvre de ténèbres (*k*). Nahum (*l*) dit : *Non est obscura contritio tua :* Votre blessure n'est point cachée; l'Hébreu : *Elle n'est point reprise;* ni bandée, ni serrée. Jérémie parlant des portes de Jérusalem (*m*) : *Portæ ejus corruerunt et obscuratæ sunt in terra*, ou, selon l'Hébreu : *Elles sont languissantes et couvertes de deuil sur la terre.* Les portes sont mises pour la ville.

L'obscurité du cœur et de l'esprit, dans saint Paul (*n*), marque l'ignorance volontaire et l'endurcissement des Juifs.

OBSERVER les commandements du Seigneur, ses lois, ses cerémonies, son alliance, etc., sont des expressions qui reviennent à chaque pas dans l'Ecriture (*Exod.* XVIII, 21 : השמע מפניו). *Observa eum, et audi vocem ejus : Respectez-le, et écoutez sa voix.* L'Hébreu : *Soyez sur vos gardes en sa présence*, craignez-le, *vous n'observerez point les songes* (*Levit.* XIX, 26 : לא תעוננו). L'Hébreu est inconnu. Les uns le traduisent par : *Vous n'userez point de prestiges;* d'autres : Vous ne tirerez point d'horoscopes, ou vous ne fascinerez point les yeux, ou vous ne tirerez point d'augures du vol des oiseaux.

Observare custodias. Faire garde dans le temple, à la porte d'un prince, dans un camp, ou même faire garde sur des troupeaux qui couchent à la campagne. Il est dit que les enfants d'Héli corrompaient les femmes qui faisaient garde au tabernacle (*o*) :

(*a*) *Exod.* xxx, 13.
(*b*) *Plin. l.* VI, *c.* xxviii.
(*c*) *Tertull. ad Nation. l.* II, *c.* viii.
(*d*) *Plin. l.* XXXIII, *c.* iii.
(*e*) *Nahum.* ii, 10.
(*f*) Tavernier, *Voyage de Perse*, l. II, c. vii.
(*g*) *Joel.* ii, 6.
(*h*) *Psalm.* cxlii, 3.
(*i*) *Psalm.* lxxiii, 21.
(*j*) *Prov.* xxii, 25.
(*k*) *Matth.* xxiv, 24. *Luc.* xxiii, 45.
(*l*) *Nahum.* iii, 19.
(*m*) *Jerem.* xiv, 2.
(*n*) *Rom.* i, 21. *Ephes.* iv, 18.
(*o*) I *Reg.* ii, 22.

Quæ observabant ad ostium tabernaculi.

OBSERVER LA BOUCHE DE QUELQU'UN, épier ses paroles pour le surprendre. Les Babyloniens observaient Daniel afin d'avoir occasion de l'accuser auprès du roi ; les Pharisiens observaient Jésus-Christ, et tâchaient de le surprendre dans ses paroles. Salomon veut qu'on *observe la bouche du roi* (*a*), que l'on garde ses ordonnances, qu'on soit soumis à ses ordres. Ailleurs (*b*) il dit que *celui qui observe les vents ne sèmera jamais.* Saint Paul reprend les Galates (*c*), *qui observaient les jours et les mois*, qui imitaient les Juifs dans la distinction des jours. Ezéchiel (*d*) dit que celui qui ne *s'observera point*, qui ne prendra pas garde à lui, périra par le glaive. *Seigneur, si vous observez nos iniquités, qui subsistera devant vous* (*e*)? Si vous entrez dans un examen rigoureux de nos fautes, qui pourra soutenir votre jugement?

OBSESSION DU DÉMON. On distingue l'*obsession* de la *possession du démon*, en ce que dans la possession le mauvais est entré dans le corps de l'homme, et ne le quitte point, soit qu'il le tourmente et l'agite toujours, soit qu'il le fasse seulement par intervalles. L'obsession, au contraire, est lorsque le démon, sans entrer dans le corps d'une personne, la tourmente et l'obsède au dehors, à peu près comme un importun qui suit et fatigue un homme de qui il a résolu de tirer quelque chose. Les exemples de possession et d'obsession sont connus dans l'histoire, et dans l'Ecriture Sainte.

Je crois qu'il faut mettre au rang des obsessions ce que les livres des Rois racontent de Saül (*f*), qui de temps en temps était agité du mauvais esprit, et qui était notablement soulagé par le son des instruments de musique que David touchait devant lui. Je crois qu'on doit mettre au même rang le démon Asmodée, qui faisait mourir tous les maris qui voulaient approcher de Sara, fille de Raguel (*g*). Ce mauvais esprit obsédait proprement cette jeune fille, mais il n'exerçait sa malice que contre ceux qui voulaient l'épouser. Le jeune Tobie la délivra de cette obsession par le moyen du foie d'un poisson, qu'il brûla dans la chambre où ce mauvais esprit exerçait son pouvoir. Il y a beaucoup d'apparence que ceux dont il est parlé dans l'Evangile (*h*), qui étaient principalement tourmentés pendant les lunaisons, étaient plutôt obsédés que possédés.

On regarde à bon droit tant les obsessions que les possessions du malin esprit comme des punitions de la justice de Dieu, envoyées ou pour punir des péchés commis, ou pour s'être livrés au démon ; ou pour exercer la vertu et la patience des gens de bien ; car on sait qu'il y a des personnes obsédées qui ont vécu d'une manière très-innocente aux yeux des hommes.

Les marques de l'obsession sont d'être élevé en l'air, et ensuite d'être rejeté contre terre avec force, sans être blessé ; de parler des langues étrangères qu'on n'a jamais apprises ; de ne pouvoir dans les temps de l'obsession s'approcher des choses saintes ni des sacrements, d'en avoir de l'aversion, de n'en pouvoir entendre parler, de connaître et de prédire des choses cachées, et de faire des choses qui surpassent les forces ordinaires de la personne ; si elle fait ou dit des choses qu'elle ne pourrait ou n'oserait ni dire ni faire, si elle n'y était poussée d'ailleurs ; si les dispositions de son corps, de sa santé, de son tempérament, de ses inclinations n'ont nulle proportion naturelle à ce qu'on lui voit faire par la force de l'obsession ; si les meilleurs remèdes n'y font rien ; si le malade fait des contorsions de membres extraordinaires, et que ses membres après cela se remettent en leur état naturel, sans violence et sans effort. Tous ces symptômes, ou une partie d'entre eux, peuvent faire juger qu'une personne est réellement obsédée du démon.

L'Église ne prescrit point d'autre remède contre ces sortes de maux que la prière, les bonnes œuvres, les exorcismes ; mais elle ne condamne pas les moyens naturels que l'on peut employer pour calmer les humeurs et diminuer les mauvaises dispositions du corps du malade, par exemple, la mélancolie, la tristesse, les humeurs noires, la bile, le défaut de transpiration, l'obstruction de certaines parties, et tout ce qui peut corrompre, ou épaissir, ou aigrir le sang et les humeurs. Aussi voyons-nous que la musique soulageait Saül dans les accès de son mal. On a d'autres expériences de pareilles guérisons opérées par des herbes, des fumigations, des essences. C'est aux médecins à entrer sur cela dans de plus grands détails. *Voyez* le *Dictionnaire universel*, titre *des Obsessions.* On peut voir aussi ce que nous en dirons ci-après sur les POSSESSIONS DU DÉMON.

OCCASION. On appelle *occasion* une circonstance du lieu, du temps, ou de la disposition de la personne pour faire quelque chose. Saint Paul (*i*) dit qu'il *fournit aux Corinthiens occasion* ou matière *de se glorifier.* Ailleurs (*j*) il dit que *le péché a pris occasion de la loi*, ou du commandement, *pour exciter en lui toute sorte de concupiscence.* Ainsi la loi n'est pas la cause, mais l'occasion du péché et des prévarications, en ce qu'elle a irrité l'envie de faire ce qui était défendu : *Nitimur in vetitum.*

OCCASION se met aussi très-souvent pour *prétexte.* Celui qui cherche *des occasions*, des prétextes, *pour répudier sa femme* (*k*). *Samson cherchait occasion* de querelle *contre les Philistins* (*l*). Le roi d'Israel ayant reçu

(*a*) *Eccle.* VIII, 2.
(*b*) *Eccle.* XI, 4.
(*c*) *Galat.* IV, 10.
(*d*) *Ezech.* XXXIII, 4, 5.
(*e*) *Psalm.* CXXIX, 3.
(*f*) I *Reg.* XVI, 23.
(*g*) *Tob.* III, 7, 8, 9.
(*h*) *Matth.* IV, 24 ; XVII, 14.
(*i*) II *Cor.* V, 12.
(*j*) *Rom.* VII, 8, 11.
(*k*) *Deut.* XXII, 14.
(*l*) *Judic.* XIV 4

des lettres du roi de Syrie, qui lui disait de faire guérir Naaman, crut que ce prince cherchait par là un prétexte de lui faire la guerre (*a*); *Videte quod occasiones quærat adversum me.* Celui qui veut quitter son ami *cherche des occasions*, dit le Sage (*b*). L'Hébreu est différent : *Celui qui est séparé*, ou dissipé, *recherche suivant son désir.* Celui qui vit dans la dissipation s'égare dans ses désirs, et se mêle de tout; ou autrement, en le joignant à ce qui précède : *Celui qui ferme ses lèvres passe pour prudent* (chap. XVIII, 1); *on le recherche avec empressement lorsqu'il est absent.* Saint Paul prend à témoin les Thessaloniciens qu'il n'a jamais cherché parmi eux des occasions ou des prétextes de s'enrichir par la flatterie, ou autrement. *Neque in occasione avaritiæ* (*c*).

OCHOZATH, ami d'Abimélech, roi de Gérare, qui vint avec ce prince et Phicol, général de son armée, pour faire alliance avec Isaac (*d*). Plusieurs interprètes, après le Chaldéen et saint Jérôme (*e*), prennent Ochozath dans un sens appellatif, pour une troupe d'amis qui accompagnait Abimélech. Les Septante donnent à Ochozath le nom de *Paranymphe.*

OCHOZIAS, fils et successeur d'Achab, roi d'Israel (*f*). Il régna deux ans, partie seul, et partie avec son père Achab, qui l'avait, dit-on, associé au royaume l'année d'avant sa mort (*g*). Ochozias imita l'impiété de son père, et rendit ses adorations à Baal et à Astarté, dont Jézabel, sa mère, avait introduit le culte dans Israel. L'Ecriture dit que le roi Josaphat ayant équippé une flotte à Asiongaber, Ochozias le pria de trouver bon que ses serviteurs allassent avec les siens à Ophir. Josaphat en fit apparemment d'abord assez de difficulté, puisque le troisième livre des Rois porte qu'il ne voulut pas y consentir (*h*). Mais les Paralipomènes (*i*) marquent assez qu'enfin il y consentit, puisqu'ils nous apprennent que ces deux princes ayant ensemble équippé une flotte pour aller à Tharsis, le Seigneur, irrité de l'alliance que Josaphat avait faite avec ce roi impie, permit que cette flotte fût brisée par les vents, et qu'elle ne pût faire le voyage projeté.

Les Moabites, qui avaient toujours obéi aux rois des dix tribus, depuis leur séparation du royaume de Juda, se révoltèrent (*j*) après la mort d'Achab, et refusèrent de payer le tribut ordinaire. Ochozias n'eut pas le loisir ou le pouvoir de les réduire; car vers le même temps étant tombé de la terrasse de sa maison dans la chambre haute qui était au-dessous, il se blessa considérablement, et il envoya de ses gens à Accaron, pour consulter Béelsébub sur sa maladie. Alors le prophète alla par l'ordre du Seigneur au-devant de ces gens, et leur dit : *Est-ce qu'il n'y a point de Dieu dans Israel, que vous allez ainsi consulter Béelsébub, dieu d'Accaron? C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Vous ne relèverez point du lit où vous êtes ; mais vous mourrez très-certainement.* Ayant dit cela, il s'en alla. Les gens d'Ochozias étant revenus au palais de ce prince, lui dirent ce qui leur était arrivé. Ochozias leur demanda : *Quelle est la figure et l'habit de cet homme qui vous a dit ces choses?* Ils répondirent : *C'est un homme vêtu de poil, qui est ceint sur les reins d'une ceinture de cuir. C'est Elie de Thesbé*, leur répondit-il.

Aussitôt il envoya un capitaine de cinquante hommes, avec ses cinquante soldats, pour arrêter Elie, et pour le lui amener. Mais ce capitaine ayant parlé d'une manière trop impérieuse à l'homme de Dieu, Elie fit descendre le feu du ciel, qui le dévora avec ses cinquante soldats. Ochozias l'ayant appris, y envoya un autre, qui fut de même consumé par le feu du ciel avec ses cinquante soldats. Un troisième y étant venu, se mit à genoux devant Elie, le supplia de lui conserver la vie, et de venir trouver le roi. L'ange du Seigneur dit alors intérieurement au prophète qu'il pouvait y aller, et qu'il n'avait rien à craindre. Elie se leva donc, et alla trouver Ochozias, auquel il répéta ce qu'il avait dit à ses gens, qu'il ne relèverait point de sa maladie. Il mourut en effet, selon la parole du Seigneur, et Joram, son frère, régna en sa place l'an du monde 3108, avant Jésus-Christ 892, avant l'ère vulg. 896.

OCHOZIAS, roi de Juda, fils de Joram et d'Athalie, succéda à son père dans le royaume de Juda (*k*). l'an du monde 3119, avant Jésus-Christ 881, avant l'ère vulgaire 885. Il avait vingt-deux ans lorsqu'il commença à régner, et il ne régna qu'un an à Jérusalem. Il marcha dans les voies de la maison d'Achab, à laquelle il était allié, puisque sa mère était de cette race, et il fit le mal devant le Seigneur. Ce prince portait aussi les noms de Joachas et d'Azarias (*l*). Le texte des Paralipomènes (*m*) porte qu'il avait quarante-deux ans lorsqu'il commença à régner; ce qui est différent du texte du livre quatrième des Rois, qui ne lui en donne que vingt-deux. Mais on croit que le passage des Paralipomènes est corrompu. Joram, roi d'Israel, étant allé attaquer Ramoth de Galaad, que les rois de Syrie avaient prise sur les rois ses prédécesseurs, y fut dangereusement blessé; et se fit porter à Jezrael, pour s'y faire traiter (*n*). Ochozias, ami et parent de Joram, l'accompagna dans cette guerre, et vint ensuite lui rendre visite à Jezrael. Cependant Jéhu, fils de Namsi, que Joram avait laissé au siége de la forteresse de Ramoth, se sou-

(*a*) IV *Reg.* v, 7.
(*b*) *Prov.* xviii, 1.
(*c*) I *Thess.* ii, 5.
(*d*) *Genes.* xxvi, 26. An du monde 2200, avant Jésus-Christ 1800, avant l'ère vulg. 1804.
(*e*) *Hieron. Qu. Hebr. in Genes.*
(*f*) III *Reg.* xxii, 40.
(*g*) Il régna depuis 3106 jusqu'en 3108. Achab mourut en 3107, avant Jésus-Christ 893, avant l'ère vulg. 897.
(*h*) III *Reg.* xxii, 50.
(*i*) II *Par.* xx, 36, 37.
(*j*) IV *Reg.* i, 1, 2. An du monde 3108, avant Jésus-Christ 892, avant l'ère vulg. 896.
(*k*) IV *Reg.* viii, 24. II *Par.* xxii.
(*l*) II *Par.* xxi, 17. Vide *et* ŷ 6, *in Heb.*
(*m*) II *Par.* xxii, 2.
(*n*) IV *Reg.* viii, 28; ix, 21, 22, *et* II *Par.* xxii, 2, 3, 4, 5.

leva contre son maître, et vint pour exterminer la maison d'Achab, suivant l'ordre du Seigneur. Joram et Ochozias, qui ne savaient rien de son dessein, allèrent au-devant de lui. Jéhu tua Joram d'un coup de flèche. Ochozias prit la fuite, mais les gens de Jéhu l'atteignirent à la montée de Gaver, qui est près de Jéblaam, et le blessèrent mortellement. Cependant il eut assez de force pour aller jusqu'à Mageddo, où il mourut (*a*). Ses serviteurs l'ayant mis sur son chariot, le portèrent à Jérusalem, où il fut enseveli avec ses pères dans la ville de David. Voilà comme la chose est racontée au quatrième livre des Rois, chapitre IX, 21, 22 et suiv.

Mais les Paralipomènes (*b*) racontent la chose un peu différemment : *Comme Jéhu allait pour exterminer la maison d'Achab, il trouva les princes de Juda, et les fils des frères d'Ochozias, qui le servaient, et il les tua tous. Cherchant aussi Ochozias, il le trouva caché dans Samarie; et après qu'on le lui eut amené, il le fit mourir. On lui rendit l'honneur de la sépulture, parce qu'il était fils de Josaphat*, etc. Pour accorder le récit des livres des Rois avec celui des Paralipomènes, on peut dire que dans le passage que nous venons de citer, *Samarie* est mise non pour la ville, mais pour le royaume de ce nom. Jéhu ayant appris qu'Ochozias était encore dans les terres d'Israel, et qu'il n'avait pu regagner le pays de Juda, étant demeuré dangereusement malade à Mageddo, il le fit apporter en sa présence, et le fit mourir. *Voyez* les Commentateurs sur le quatrième livre des Rois, chap. IX, 22, 23 et suiv.

OCHRAN, père de Phégiel, de la tribu d'Aser. *Num.* I, 13 ; II, 27, etc.

ODAIA, de la race des lévites. II *Esdr.* IX, 5. [Il y a eu deux lévites de ce nom, et tous les deux signèrent l'alliance avec le Seigneur au temps de Néhémie, X, 10, 13. L'un d'eux est nommé Odia, VIII, 7.]

* ODAIA, I *Par.* IV, 19. C'est ici un nom de femme, et non pas d'homme, comme le dit Huré par erreur. Odaïa était sœur de Naham et une des femmes d'Ezra.

* ODAIA, chef du peuple, un de ceux qui, au temps de Néhémie, signèrent le renouvellement de l'alliance avec le Seigneur. *Néh.*, X, 18.

ODARE ou Odaren, allié de Bacchides, ennemi des Juifs, fut tué par Jonathas Machabée avec quelques autres attachés comme lui au parti des Syriens (*c*).

ODAVIA, lévite, père de Diméel. Il revint de la captivité de Babylone. I *Esdr.* XI, 40. — [Il y a ici deux erreurs : le texte indiqué ne mentionne ni Odavia ni Diméel, personnages à moi inconnus.]

ODED, père du prophète Azarias. Il est nommé *Obed* dans quelques anciennes Bibles et Concordances latines. *Voyez* ci-devant Obed, et II. *Par.* XV, 1.

ODED, prophète du Seigneur (*d*) qui, s'étant trouvé à Samarie lorsque les Israélites des dix tribus revenant de la guerre avec leur roi Phacée, ramenaient captives deux cent mille personnes de Juda, alla au-devant d'eux, et leur dit : Vous avez vu que le Seigneur le Dieu de vos pères était en colère contre Juda; il les a livrés entre vos mains, et vous les avez tués inhumainement, en sorte que votre cruauté est montée jusqu'au ciel : et après cela vous voulez encore assujettir les enfants de Juda, qui sont vos frères, et ajouter ce péché à tous les autres que vous avez commis. Maintenant donc écoutez le conseil que je vas vous donner : remenez ces captifs, de peur que le Seigneur ne fasse éclater sa colère contre vous. A Oded se joignirent quelques-uns des principaux de Samarie qui dirent : Vous ne ferez point entrer dans cette ville les captifs de Juda. Pourquoi voulez-vous mettre le comble à nos anciens péchés, et attirer sur nous les effets de la colère du Seigneur ?

Alors les Israélites, touchés de ces remontrances, relâchèrent tous les captifs qu'ils avaient pris ; et les principaux de Samarie eurent soin de leur donner les vêtements, la nourriture et les autres secours nécessaires : après quoi les ayant fait monter sur des chevaux, parce que la plupart étaient si fatigués et si exténués, qu'ils ne pouvaient marcher, ils les firent conduire jusqu'à Jéricho, dans les terres de Juda. C'est là tout ce que nous savons du prophète *Oded*.

ODEUR. *Vous m'avez mis en mauvaise odeur parmi les Chananéens*, ou *Vous m'avez fait sentir mauvais parmi ces peuples*, disait Jacob à ses fils, après le meurtre de ceux de Sichem (*e*). Les Israélites se plaignent de même à Moïse et à Aaron (*f*) : *Vous avez fait sentir mauvais notre odeur aux yeux de Pharaon.* Cette manière de parler se rencontre assez souvent dans le texte hébreu ; mais saint Jérôme l'a rendu par d'autres expressions équivalentes. Dans un sens contraire, saint Paul (*g*) dit qu'il *est la bonne odeur de* Jésus-Christ *dans ceux qui se sauvent, et dans ceux qui périssent ; aux uns une odeur de vie qui donne la vie, et aux autres une odeur de mort qui donne la mort.*

Dans les sacrifices de l'ancienne Loi, l'odeur des victimes immolées au Seigneur nous est représentée dans l'Ecriture comme une odeur agréable à Dieu (*h*) : *Odoratus est Dominus odorem suavitatis, et odor suavissimus victimæ Domini* (*i*). On dit à proportion la même chose des prières, qui sont comme une bonne odeur qui monte devant le Seigneur. *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo* (*j*). Et saint Jean dans l'A-

An du monde 3120, avant Jésus-Christ 880, avant l'ère vulg. 884.
(*a*) An du monde 3120, avant Jésus-Christ 880, avant l'ère vulg 884.
(*b*) II *Par.* XXII, 8, 9, 10, etc.
(*c*) I *Mac.* IX, 66. An du monde 3846, avant Jésus-Christ 154, avant l'ère vulg. 158.
(*d*) II *Par.* XXVIII, 9. An du monde 3263, avant Jésus-Christ 737, avant l'ère vulg. 741.
(*e*) *Genes.* XXXIV, 30.
(*f*) *Exod.* V, 21.
(*g*) II *Cor.* XI, 15, 16.
(*h*) *Genes.* VIII, 21.
(*i*) *Exod.* XXIX, 18.
(*j*) *Psalm.* CXL, 2.

pocalypse (*a*) nous représente les vingt-quatre vieillards *avec des vases d'or pleins de parfums, qui sont les oraisons des saints.*

L'ODEUR DU FEU (*b*) se met quelquefois pour la flamme qui consume quelque chose; par exemple : *Quomodo si rumpat quis filium de stupæ tortum putamine, cum odorem ignis acceperit.* Et encore : *Sicut solent ad odorem* (autrement *ad ardorem*), *ignis ligna consumi.* Dans Daniel, *odor ignis* semble marquer que les habits même des trois jeunes hommes jetés dans la fournaise ne se sentirent pas du feu, *quod odor ignis non transisset per eos.*

* ODIA, lévite, *Neh.* VIII, 7. *Voyez* ODAIA.

ODOIA, I *Par.* V, 24, de la tribu de Manassé, et distingué par sa valeur.

ODOLLAM, ODULLUM ou ADULLAM, ville de la tribu de Juda (*c*). Eusèbe (*d*) dit qu'elle était à douze milles d'Eleuthéropolis, vers l'orient. Ainsi elle était dans la partie méridionale de la tribu de Juda, vers la mer Morte. Josué (*e*) tua le roi d'*Odollam*, et David, pendant sa fuite, se retira dans la caverne d'Odollam (*f*). [*Voyez* ADULLAM.]

* ODOVIA, ou ODUÏA, lévite, père de Josué et de Cedmihel, dont les descendants revinrent de la captivité avec Zorobabel, au nombre de soixante-quatorze. *Esdr.* II, 40; *Neh.* VII, 43, 44.

* ODUIA. *Voyez* l'article précédent.

* ODUIA, le premier des sept fils d'Élioénaï, de la race royale de David. I *Par.* III, 24.

* ODUIA, benjamite. I *Par.* IX, 7.

OEIL. Tout le monde sait ce que c'est que l'œil. Les Hébreux donnent aux fontaines le nom d'*yeux* (*g*). Ils donnent aussi ce nom aux couleurs (*h*) : *La manne avait l'œil de bdellium.* Cette expression est assez commune même dans notre langue. On dit d'une pierre précieuse et d'une belle étoffe qu'elle a un bel œil. L'on appelle en hébreu *l'œil mauvais* (*i*), pour dire l'envie, la jalousie, la mesquinerie, l'épargne mal placée. *L'œil simple* (*j*), *le bon œil*, marque la libéralité, l'aumône, l'inclination à faire du bien. *L'œil de l'âme*, dans le moral, marque l'intention, le désir. Trouver grâce aux yeux de quelqu'un, être bon ou agréable aux yeux d'un autre, sont des expressions fort communes parmi les Hébreux, et qui sont plus claires que ne pourrait être l'explication qu'on leur donnerait.

METTRE SES YEUX SUR QUELQU'UN, lui faire du bien, le combler de faveur, ou simplement voir une personne avec amitié. Joseph dit à ses frères de lui amener Benjamin, son jeune frère, afin qu'il mette les yeux sur lui (*k*). Dieu menace de mettre ses yeux sur les Israélites en mal, et non en bien (*l*) : *Ponam oculos meos super eos in malum, et non in bonum.* Le Psalmiste dit que les yeux du Seigneur sont sur les justes (*m*) : *Oculi Domini super justos, et aures ejus ad preces eorum.* Il promet d'affermir ses yeux sur ses amis (*n*), *Firmabo super te oculos meos.* Nabuchodonosor recommande à Nabuzardan de mettre ses yeux sur Jérémie, et lui permettre d'aller où il voudra (*o*). Mais quelquefois de pareilles expressions se prennent en un sens opposé, pour la sévérité de la vengeance; par exemple (*p*). *Ecce oculi Domini super regnum peccans, et conteram illud a facie terræ.*

C'est encore une expression fort commune : *Votre œil ne pardonnera pas* ; que votre *œil ne pardonne pas; mon œil vous a pardonné* (*q*), apparemment parce que l'œil dans ces rencontres est l'organe qui marque la compassion ou la fureur; la vengeance ou le pardon ; la douceur ou la sévérité, que vos yeux s'adoucissent, ou s'irritent pour ou contre eux.

ETRE L'OEIL DE L'AVEUGLE, ou servir d'œil à l'aveugle, s'entend assez (*r*). Les Perses appelaient *les yeux du roi*, les officiers qui veillaient sur ses intérêts, qui avaient le maniement de ses finances.

J'AI FAIT UN PACTE AVEC MES YEUX, POUR NE REGARDER PAS MÊME UNE VIERGE (*s*) : manière de parler fort expressive, que l'explication ne peut qu'affaiblir.

SERVIR A L'OEIL (*t*), c'est le propre d'un esclave, qui ne se conduit que par crainte, *servi ad oculum.*

LA CONCUPISCENCE DES YEUX (*u*), *ou* LE DÉSIR DES YEUX (*v*), comprend tout ce que la curiosité, la vanité, l'amour des créatures, l'amour du plaisir recherchent, les attraits du beau, du bon, de l'agréable, du flatteur, du superbe, en un mot tout ce que *les yeux* peuvent présenter à des yeux livrés à leurs passions.

LE SCANDALE DES YEUX. Dans Ezéchiel (*x*) : *Offensiones oculorum suorum abjiciat :* Que les idoles des Egyptiens ne séduisent point vos yeux; mais ils n'ont pas voulu abandonner ces abominations de leurs yeux : *Unusquisque abominationes oculorum suorum non projecit.* Salomon dit qu'il ne s'est rien refusé de ce que ses yeux ont désiré (*y*).

LA HAUTEUR *ou* L'ÉLÉVATION DES YEUX, est mise pour l'orgueil (*z*) : *Extollentiam oculorum meorum ne dederis mihi.*

Les femmes se teignaient les yeux avec de l'antimoine. *Voyez* ci-devant ANTIMOINE.

(*a*) *Apoc.* V, 8.
(*b*) *Judic.* XV, 14; XVI, 9. *Dan.* III, 94.
(*c*) *Josue*, XII, 15. II *Par.* XI, 7. II *Mac.* XII, 38.
(*d*) *Euseb. in Locis*, Ἐγλώμ.
(*e*) *Josue*, XII, 15.
(*f*) I *Reg.* XXII, 1.
(*g*) עין *Oculus, fons, color.*
(*h*) *Num.* XI, 7.
(*i*) *Prov.* XXII, 6; XXIII, 9. *Matth.* XX, 15. *Rom.* XII, 8, *et* II *Cor.* VIII, 2; IX, 11, 13. *Eccli.* XIV, 8, 9, 10.
(*j*) *Rom.* XII, 8, *et* II *Cor.* VIII, 2; IX, 11, 13.
(*k*) *Genes.* XLIV, 21.
(*l*) *Amos*, IX, 4.
(*m*) *Psalm.* XXXIII, 16.
(*n*) *Psalm.* XXXI, 8.
(*o*) *Jerem.* XXXIX, 12; XL, 4.
(*p*) *Amos*, IX, 8.
(*q*) *Ezech.* V, 11; VIII, 18 *et passim.*
(*r*) *Job.* XXIX, 15.
(*s*) *Job.* XXXI, 1.
(*t*) *Ephes.* VI, 6. *Coloss.* III, 22.
(*u*) I *Joan.* II, 16.
(*v*) *Ezech.* XXIV, 6, 21, 25.
(*x*) *Ezech.* XX, 7, 8.
(*y*) *Eccle.* II, 8.
(*z*) *Eccli.* XXIII, 5.



Saint Paul dit que les Galates (*a*) se seraient volontiers *arraché les yeux pour lui*, lorsqu'il commença à leur prêcher, pour exprimer d'une manière exagérée leur zèle, leur amour, leur attachement, leur reconnaissance. Dans un sens contraire, les Israélites dans le transport de leur emportement disaient à Moïse : *Voulez-vous encore nous arracher les yeux* (*b*)?

Les Hébreux appellent *la prunelle* la noire fille de l'œil : *Que votre prunelle ne se taise point* (*c*), qu'elle ne cesse de pleurer. *Garder comme la prunelle de l'œil* (*d*), garder précieusement : *Qui vous touche touche la prunelle de mon œil* (*e*), m'offense dans ce que j'ai de plus cher.

OEUVRE. *Opus*. Ce terme a plusieurs significations. *Quod est opus vestrum* (*f*), disait Pharaon aux frères de Joseph; quelle est votre profession, à quoi gagnez-vous votre vie? *Dieu se reposa de son ouvrage* (*g*), il cessa de produire de nouvelles créatures. *Opus Domini terribile* (*h*); les terribles merveilles que Dieu fit au milieu de son peuple. *Opus fusorium, abietarium, carpentarium, polymitarium, pigmentarium :* ouvrage en fonte, en menuiserie, en broderie; ouvrage de parfumeur, de charpentier, etc. *Non morabitur opus mercenarii tui apud te usque mane:* Le salaire du mercenaire ne demeurera pas chez vous jusqu'au matin. (*i*) : *Opus* est mis pour *merces operis*. Ce terme se met aussi souvent pour la conduite de la vie : *Nihil puerile gessit in opere* (*j*); et, *Da illis secundum opera eorum* (*k*).

On reproche souvent aux Juifs d'avoir adoré *les œuvres de leurs mains*, les idoles qu'ils se sont faites à eux-mêmes (*l*). *L'œuvre de Dieu* marque quelquefois sa vengeance. *Vous dites que l'œuvre du Seigneur vienne au plus tôt, et que nous voyions* (*m*). Et encore (*n*) : Seigneur, vous nous donnerez la paix; car c'est vous qui avez fait tout ce qui nous est arrivé : *Omnia enim opera nostra operatus es nobis*. Et ailleurs (*o*) : Le Seigneur se prépare à faire son ouvrage; mais c'est un ouvrage qui lui est étranger : il va se mettre à son travail; mais ce travail n'est point son inclination : *Ut faciat opus suum, alienum opus ejus : ut operetur opus suum, peregrinum est opus suum, peregrinum est opus ejus ab eo*.

Isaïe, XXXII, 17 : *Erit opus justitiæ pax : La paix sera l'ouvrage*, ou plutôt la récompense *de la justice*. Et Psalm. CVIII, 20 : *Hoc opus eorum qui detrahunt mihi :* Telle sera la peine de mes calomniateurs. Et Isaïe, XL, 10: *Ecce merces ejus cum eo, et opus illius coram illo :* Il porte avec lui la récompense et le prix des travaux. Habac. III, 17 : *Mentietur opus olivæ :* L'ouvrage de l'olivier mentira; cet arbre ne récompensera pas celui qui l'aura cultivé. I Mac. II, 17 : *Prosperatum est opus in manibus eorum :* L'entreprise a réussi entre leurs mains.

Les oeuvres de la loi, opposées aux œuvres de la justice et de la grâce, sont les œuvres cérémonielles de la loi de Moïse. *Les œuvres mortes* sont le péché. *Les œuvres de la chair* sont celles qui ont pour principe la concupiscence. *La foi sans les œuvres est morte* (*p*); c'est-à-dire, la foi qui n'est point animée par la charité et qui ne produit point des bonnes œuvres morales est morte et inutile.

* OFFICIERS *de la cour et des armées des rois hébreux*. Dom Calmet a fait sur eux une dissertation qui est une de celles que l'on trouve dans la Bible de Vence, tom. VI. Ces officiers avaient des titres différents ; dom Calmet les classe dans l'ordre que voici : Fils du roi, — Précepteurs et nourriciers des enfants du roi, — Intendant ou maître de la maison du roi, — Chancelier ou officier appelé *Mazechir*, — Secrétaire du roi, — Ami ou favori du roi (ce n'était pas un fonctionnaire), — Second ou vicaire du roi, — Prêtres ou prophètes du roi, — Conseillers du roi, — Intendants du roi, — Intendants des tributs ; — Officiers de la bouche du roi, — Eunuques du roi, — Gardes de la porte du roi, — Gardes du corps du roi, troupes qui l'accompagnaient, coureurs, — Prince de la milice, — Prince des tribus, — Chefs de mille hommes, de cent, de cinquante et de dix, — Officiers nommé *schalischim*, — Ecrivains des armées, — Ecuyers, — Officiers nommés *soterim*, ou *schoterim*.

Officiers *de la bouche du roi*. Ils sont assez bien marqués sous Salomon (c'est dom Calmet qui parle) ; mais il ne paraît pas que les rois ses successeurs aient été en état d'imiter sa somptuosité et sa magnificence. Ce prince avait douze intendants qui fournissaient à sa maison tous les vivres et toutes les provisions nécessaires (III *Reg*. IV, 7 et suivants). Ils servaient chacun un mois, et avaient leur département dans les divers cantons d'Israel, afin que le peuple ne fût point foulé, et que la table du roi fût mieux servie, en partageant ainsi les temps et les lieux d'où l'on tirait les provisions de bouche. On consommait chaque jour à la table de ce prince trente cores de fleur de farine, et soixante cores de farine (*Ibid*., 22 et 23. Le core est une mesure qui contient environ deux cent quatre-vingt-cinq litres); pour la viande, on tuait dix bœufs gras ou engraissés exprès, vingt bœufs tirés du troupeau, cent béliers, et en outre il y avait de la venaison, des bœufs sauvages, des chevreuils, des cerfs et de la volaille. Tout cela fait assez voir quel pouvait être le nombre de ceux qui composaient la cour de ce prince La reine de Saba, étant venue exprès à Jéru-

(*a*) *Galat*. IV, 15.
(*b*) *Num*. XVI, 14.
(*c*) *Thren*. II, 18.
(*d*) *Deut*. XXXII, 10.
(*e*) *Zach*. II, 8.
(*f*) *Genes*. XLVI, 33 ; XLVII, 3.
(*g*) *Genes*. II, 2.
(*h*) *Exod*. XXXIV, 10.
(*i*) *Levit*. XIX, 13.
(*j*) *Tob*. I, 4.
(*k*) *Psalm*. XXVII, 4.
(*l*) *Isai*. II, 8.
(*m*) *Isai*. V, 19.
(*n*) *Isai*. XXVI, 12.
(*o*) *Isai*. XXVIII, 21.
(*p*) *Jacob*. II, 17.

salem pour voir de ses yeux ce que la renommée publiait de la sagesse de Salomon, ne vit rien avec plus d'admiration que le nombre, la propreté et l'ordre de ses officiers, de ses échansons, de ceux qui le servaient à table (III *Reg.* X, 5), et la profusion et la délicatesse des viandes qui lui étaient servies. Ce prince nous apprend lui-même qu'il avait des bandes de musiciens et de musiciennes, et qu'il n'avait rien épargné pour avoir une vaisselle propre et précieuse, et des vases à boire magnifiques (*Eccle.* II, 8). Tout cela était d'or (II *Par.* IX, 20). On servait vraisemblablement sur la table des rois de Juda et d'Israel tout ce qui devait être donné à manger à ce grand nombre d'officiers, qui avaient tous bouche en cour; car leur nombre était extrêmement grand. Si l'on en croit les écrivains les plus exacts (Villalpand et Calvisius), on comptait quarante-huit mille six cents hommes, ou même cinquante mille à la cour de Salomon. Jézabel, outre les officiers de sa maison, nourrissait de sa table (III *Reg.* XVIII, 19) quatre cents faux prophètes d'Astarté : *Prophetas lucorum* (Hébr. : *Asera* vel *Astarte*) *quadringentos*, etc. L'histoire nous apprend que les rois de Perse donnaient ordinairement à manger par jour à quinze mille hommes dans leur cour (*Herodot.* lib. VII, cap. XVII; *Athen.*, lib. X, cap. X), et qu'ils faisaient servir sur leurs tables généralement tout ce qui devait être distribué à leurs officiers pour leur nourriture (*Athen.*, lib. VI, cap. XIV). — Samuel (I *Reg.* VIII, 11 et suivants), prédisant aux Israélites le droit du roi qui devait régner sur eux, leur dit que ce prince prendra leurs filles pour lui servir de parfumeuses, de cuisinières et de pâtissières, qu'il prendra leurs serviteurs et leurs servantes, et leurs jeunes hommes pour cultiver ses terres et pour ses ouvrages de la campagne, en un mot que tout le peuple deviendrait esclave du roi : c'était en effet la condition des peuples d'Orient à l'égard de leurs princes; les rois d'Orient traitaient leurs sujets comme des serviteurs, faisaient sur eux des exactions onéreuses, excessives et violentes, tiraient la dîme de leurs biens, exigeaient des corvées. Il y avait des officiers établis pour faire toutes ces choses au nom du roi.

Officiers *militaires*, ou Chefs *de mille hommes, de cent, de cinquante et de dix.* Au-dessous du général on reconnaît les chefs de mille ou les tribuns, les capitaines de cent hommes, les chefs de cinquante hommes, les *schalischim* (שרישים) ou les tierciers, et enfin les décurions. L'armée était distinguée par tribus, et alors tous ceux qui pouvaient porter les armes et qui étaient choisis pour aller à la guerre y marchaient; les tribus étaient divisées en divers corps de mille hommes, suivant les familles et les villes de leurs demeures, autant qu'il se pouvait faire, et ces corps de mille hommes étaient commandés par un officier de la tribu, de la ville ou de la famille; à ces officiers étaient subordonnés les capitaines dont on a parlé; les compagnies n'excédaient pas d'ordinaire le nombre de cinquante hommes, comme il paraît par ce qui arriva à ces capitaines de cinquante hommes, qui furent envoyés à diverses fois à Elie (IV *Reg.* 1, 9 et suivants) pour l'obliger à venir trouver le roi Ochozias. On voit tous ces officiers désignés dans Moïse (*Exod.* XVIII, 25; *Deut.* I, 15); on les conserva tant que la nation se gouverna par elle-même, et ils paraissent encore sous les Machabées (I *Mac.* III, 55). — Chez les Perses il y avait, outre les généraux de l'armée, des chefs de dix mille, des chefs de mille ou chiliarques, des centeniers et des décurions. C'était le chef de dix mille hommes qui créait ses chiliarques, ses centeniers et ses décurions, dit Hérodote (lib. VII, cap. LXXXI). — Moïse parle des *schalischim* ou tierciers qui étaient à la tête de l'armée de Pharaon (*Exod.* XIV, 7 : *Et duces totius exercitus;* Hebr. : *Et schalischim super omnia hæc*); c'étaient apparemment les chefs des troupes de l'Egypte, et les premiers officiers des Etats de ce prince. La même dignité paraît aussi chez les Hébreux et chez les Chaldéens. Il en est fait mention dans l'histoire de David et de Salomon (II *Reg.* XXII, 8 et suivants; III *Reg.* IX, 22 : *Et duces;* Hebr. : *Et schalischim*), et dans Ezéchiel (XXIII, 15 : *Formam ducum* [Hebr., *schalischim*] *omnium*), lorsqu'il parle des Chaldéens; et dans Daniel (V, 7, 29; VI, 2), sous Balthasar, roi de Babylone, et sous Darius le Mède. C'étaient probablement les trois premiers officiers de la couronne, qui avaient sous eux plusieurs officiers subalternes, nommés du même nom de *schalischim*, mais qui n'approchaient pas de la dignité des trois premiers. Les *schalischim* de David étaient Jesbaam, Eléazar et Semma (II *Reg.* XXIII, 8 et suivants; I *Par.* XI, 11, 12), qui commandaient à un grand nombre d'autres officiers inférieurs, nommés aussi *schalischim.* L'Ecriture en marque trente-sept dans le chapitre XXIII du IIe livre des Rois, et elle y en ajoute seize, dans le chapitre XI du Ier livre des Paralipomènes. Dans les empires des Chaldéens et des Perses, ces trois grands officiers étaient établis sur les satrapes ou gouverneurs des provinces. Plusieurs de nos interprètes, d'après saint Jérôme, entendent par *schalischim* les seconds en dignité et en autorité après le roi, ou plutôt les trois premières dignités du royaume, qui sont celles de général de cavalerie, de général d'infanterie, et d'intendant des finances; c'est ce qu'il entend par le nom de *tristatæ*, dont se servent les Septante : *Principes equitum, peditumque erant et tributorum.* Saint Jérôme *in cap.* XXIII *Ezech.*: « *Tristatas, quos nos principes* principum interpretati sumus. » *Ibid.* : « Tristatæ : *Nomen est apud Græcos secundi gradus post regiam dignitatem.* »

OFFRANDES. Les Hébreux avaient plusieurs sortes d'offrandes qu'ils présentaient au temple. Il y en avait de libres, et il y en avait d'obligation : les prémices, les décimes, les hosties pour le péché, étaient d'obligation; les sacrifices pacifiques, les vœux, les

offrandes de vin, d'huile, de pain, de sel et d'autres choses, que l'on faisait au temple ou aux ministres du Seigneur, étaient de dévotion. Les Hébreux appellent en général *corban* (קרבן) toutes sortes d'offrandes. [*Voyez* CORBAN.] Ils appellent *mincha* (מנחה, *munus, oblatio*) les offrandes de pain, de sel, de fruits et de liqueurs, comme de vin et d'huile, que l'on présentait au temple. Les sacrifices ne sont pas proprement des offrandes ; on ne les désigne pas d'ordinaire par ce nom.

Les offrandes de grains, de farine, de pain, de gâteaux, de fruits, de vin, de sel, d'huile, étaient communes dans le temple. Quelquefois ces offrandes étaient seules, et quelquefois elles accompagnaient les sacrifices. Le miel ne s'offrait jamais avec les sacrifices, mais on pouvait l'offrir seul (*a*), en forme de prémices. Or voici les règles qu'on observait dans la présentation de ces offrandes, nommées en hébreu *mincha* ou *korban minchæ*; dans les Septante, offrandes de sacrifice, et dans saint Jérôme de même, *oblationem sacrificii* (*Levit.* II, 1 : קרבן מנחה. Sept. : δῶρον θυσίαν. Vulg. : *oblationem sacrificii*). Il y avait de ces sacrifices, ou de ces offrandes, de cinq sortes : 1° de pure farine; 2° de gâteaux de diverses sortes cuits au four; 3° de gâteaux cuits dans la poêle ; 4° d'une autre sorte de gâteaux cuits sur le gril, ou dans une poêle percée; 5° les prémices de grains nouveaux qu'on offrait ou purs et sans mélange, ou rôtis et grillés dans l'épi, ou hors de l'épi.

Les gâteaux étaient ou pétris avec l'huile d'olive, ou cuits dans l'huile, dans la poêle, ou simplement frottés d'huile après avoir été cuits. Le pain offert pour être présenté sur l'autel devait être sans levain, car le levain ne s'offrait jamais sur l'autel, ni avec les sacrifices (*b*); mais on pouvait faire des présents de pain ordinaire aux prêtres, et aux ministres du temple.

LES OFFRANDES, dont on vient de parler, étaient instituées en faveur des plus pauvres, qui n'étaient pas en état de faire des sacrifices d'animaux; et ceux même qui offraient des victimes d'animaux n'étaient pas dispensés de donner encore la farine, le vin et le sel qui devaient accompagner les grands sacrifices; et de même ceux qui n'offraient que des oblations de pain, ou de farine, offraient aussi l'huile, l'encens, le sel et le vin, qui en étaient comme l'assaisonnement (*c*). Le prêtre qui était de service recevait les offrandes de la main de celui qui les offrait, en jetait une partie sur l'autel, et réservait le reste pour sa subsistance. C'était là son droit comme ministre du Seigneur. Il n'y a que l'encens qui était brûlé tout entier, le prêtre n'en réservait rien.

Lorsqu'un Israélite offrait au prêtre un pain, ou un gâteau entier, le prêtre rompait ce pain ou ce gâteau, en mettait à part ce qu'il en devait prendre pour lui, et il réduisait tout le reste en miette, versait par-dessus de l'huile, du sel, du vin et de l'encens, et répandait le tout sur le feu de l'autel. Si ces offrandes accompagnaient une hostie d'un animal offert en sacrifice, on jetait le tout sur cette hostie, pour être consumé avec elle.

Que si ces offrandes étaient d'épis de nouveaux grains de froment ou d'orge, on faisait griller ces épis au feu, ou à la flamme, on les froissait dans la main (*d*), et on les offrait au prêtre dans un vase ; il jetait par-dessus de l'huile, de l'encens, du vin et du sel, puis faisait brûler cela sur l'autel, après en avoir pris ce qui lui était dû pour son droit.

La plupart de ces offrandes étaient volontaires et de dévotion. Mais quand on offrait un sacrifice d'un animal, il n'était pas libre d'omettre ces offrandes ; on devait fournir tout ce qui accompagnait le sacrifice, et qui servait comme d'assaisonnement à la victime. Il y a certains cas où la loi n'exige que des offrandes de grains, ou de pain : par exemple, lorsqu'on offrait les prémices de ses moissons, soit qu'elles s'offrissent solennellement au nom de toute la nation, ou par dévotion des particuliers.

Pour la quantité de farine, d'huile, de vin, ou de sel qui devait accompagner les sacrifices, je ne vois pas distinctement que la loi l'ait fixée. Ordinairement le prêtre jetait une poignée de farine ou de miettes sur le feu de l'autel, du vin, de l'huile et du sel à proportion, et tout l'encens; tout le reste était à lui, la quantité dépendait de la libéralité de l'offrant. Dans plus d'un endroit je remarque que Moïse ordonne un *assaron*, ou un dixième d'*epha* de farine pour ceux qui n'avaient pas de quoi offrir les sacrifices ordonnés pour les péchés. Voyez *Levit.* V, 11; XIV, 21. Dans l'offrande des prémices solennelles pour toute la nation, on offrait une gerbe de grain entière, un agneau d'un an, deux dixièmes ou deux assarons de pure farine arrosée d'huile, et le quart d'un hin de vin pour la libation (*e*).

Dans le sacrifice de jalousie (*f*) lorsqu'un mari jaloux accusait sa femme d'infidélité, le mari offrait la dixième partie du satum de farine d'orge, sans huile, ni encens, parce que c'était un sacrifice de jalousie, pour découvrir le crime de cette femme.

Les offrandes des fruits de la terre, de pain, de vin, d'huile, de sel, sont les plus anciennes dont nous ayons connaissance. Caïn offrit au Seigneur (*g*) *des fruits de la terre*, les prémices de son labourage ; Abel lui offrit *des prémices de ses troupeaux et de leurs graisses*. Les païens n'avaient rien de plus ancien dans leur religion que ces sortes d'offrandes faites à leurs dieux (*h*): ils offraient le pur froment, la farine, le pain.

Farra tamen veteres jaciebant, farra metebant,
Primitias Cereri farra resecta dabant.

Numa Pompilius, qui le premier donna des

(*a*) *Levit.* II, 11, 12.
(*b*) *Ibid.*
(*c*) *Ibid.*, 2, 13. *Num.* XV, 4, 5.
(*d*) *Levit.* II, 14, 15.
(*e*) *Levit.* XXIII, 10, 11, 12, etc.
(*f*) *Num.* V, 15.
(*g*) *Genes.* IV, 3, 4.
(*h*) *Ovid. Fast.* 2.

lois et établit la religion des Romains (*a*), leur enseigna d'offrir aux dieux des fruits, du froment, de la farine, ou de la mie de pain avec du sel, du froment grillé et rôti. *Numa instituit fruge deos colere, et mola salsa supplicare, atque, ut auctor est hemina, far torrere.* Avant les sacrifices sanglants, ils n'offraient que du froment (*b*).

Ante Deos homini quod conciliare valeret,
Far erat, et puri lucida mica salis.

Théophraste (*c*) remarque que, parmi les Grecs, la farine mêlée avec du vin et de l'huile, qu'ils appelaient *thylemata*, était la matière des sacrifices ordinaires des pauvres.

La différence qu'il y avait entre les offrandes de farine, de vin et de sel, dont les Grecs et les Latins accompagnaient leurs sacrifices sanglants, et celles dont les Hébreux se servaient dans leur temple, consistait en ce que les Hébreux jetaient ces oblations sur les chairs de la victime déjà immolée et mise sur le feu; au lieu que les Grecs les jetaient sur la tête de la même victime encore vivante, et prête à être sacrifiée. *Voyez* ci-devant Libation.

OG, roi de Basan, ou de cette partie de la terre promise qui est au delà du Jourdain, entre les montagnes de Galaad à l'orient, le Jourdain au couchant, le Liban et les monts d'Hermon au septentrion, et le torrent de Jabok au midi. Og était un géant de la race des Réphaïm. On peut juger de la grandeur de sa taille par celle de son lit, qu'on a conservé longtemps dans la ville de Rabbath, capitale des Ammonites (*d*). Il était de neuf coudées de long, et de quatre de large, c'est-à-dire, de quinze pieds quatre pouces et demi de long, et de six pieds dix pouces de large. Les rabbins disent qu'Og était un de ces anciens géants qui avaient vécu avant le déluge, et qu'il ne se sauva de l'inondation générale qu'en montant sur le toit de l'arche où étaient Noé et ses fils. Noé lui fournit de quoi se nourrir, non par compassion qu'il en eut, mais pour faire voir aux hommes qui viendraient après le déluge, quelle avait été la puissance de Dieu, qui avait exterminé de tels monstres.

Dans la guerre qu'il fit aux Israélites, il avait enlevé une montagne large de six mille pas, pour la jeter sur le champ d'Israel, et pour écraser tout d'un coup toute l'armée: mais Dieu permit que des fourmis creusèrent la montagne en l'endroit où elle posait sur sa tête; en sorte que la montagne ainsi percée tomba sur le cou du géant, et lui servit comme de collier. Ensuite ses dents s'étant accrues extraordinairement, s'enfoncèrent dans la montagne, et empêchèrent qu'il ne pût s'en débarrasser. De sorte que Moïse l'ayant frappé au talon, le tua sans beaucoup de peine. C'est ce que disent les rabbins. *Voyez* le Targum du fils d'Uziel sur la Genèse, XIV, 13, et *Num.* XXXV, 21, et les Exercitations du père Morin, *pag.* 325, *l.* II, *exercit.* 8, *cap.* 2. Ils disent que la taille de ce géant était si énorme, que Moïse, qui, selon eux, était haut de six aunes, prit une hache de la même hauteur, et encore fallut-il qu'il fît un saut de six aunes de haut, pour parvenir seulement à frapper la cheville du pied d'Og. Dans le décret de Gélase, qui condamne plusieurs livres apocryphes, il y en a un de condamné, qui portait le nom *du géant Ogias, qui avait vécu avant le déluge, et que les hérétiques disaient avoir combattu contre le dragon.*

Mais laissons là ces rêveries, et venons à ce que l'histoire nous apprend de ce fameux géant. Moïse (*e*) dit qu'après avoir vaincu Séhon, roi des Amorrhéens, il s'avança du côté du pays de Basan, où régnait le roi Og; que ce prince marcha contre lui, et s'avança jusqu'à Edraï avec tous ses sujets; que le combat s'étant donné, Og fut vaincu et mis à mort avec ses enfants et tout son peuple. Moïse les passa tous au fil de l'épée, sans qu'il en restât un seul, et il se mit en possession de son pays. Og et Séhon furent les seuls qui résistèrent à Moïse. Leur pays fut donné aux tribus de Gad, de Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé. — [*Voy.* Josué, addition, §§ XIV et XXXII.]

OGNON. *Voyez* Porreau.

OHAM, roi d'Hébron, un des cinq qui vinrent assiéger Gabaon (*f*), et qui, après la perte de la bataille, fut pris, mis à mort, et pendu par les ordres de Josué.

OHOL, fils de Zorobabel, et petit-fils [descendant] de Josias. I *Par.* III, 20.

OHOLAI, fils de Sésan, I *Par.* II, 31.

OHOLI, [père de Zabad, qui était] un des braves de l'armée de David. I *Par.* XI, 41.

OHOLIBAMA, femme d'Esaü *Voyez* Oolibama.

OIGNON; en latin, *cepe. Voyez* ci-après, Porreau.

OINDRE. *Voyez* Onction.

OINT. *Voyez* Christ et Messie.

OISEAU. On discute si les oiseaux sont sortis de la terre ou des eaux, et si dans l'usage on peut les mettre dans la catégorie des poissons, dont on peut user les jours de jeûne, auxquels l'Eglise défend l'usage de la viande, ou s'ils sont réellement viande, ainsi que les animaux à quatre pieds. Les sentiments sont partagés sur cette question. Moïse parlant de la création des oiseaux, dit, *Genes.* I, 20 : ישרצו המים שרץ נפש חיה ועוף יעפף על הארץ : *Producant aquæ reptile animæ viventis, et volatile super terram, sub firmamento cœli :* Que les eaux produisent des poissons vivants, et des oiseaux sur la terre, sous le firmament du ciel. Voici l'Hébreu à la lettre : *Que les eaux produisent des reptiles vivants, et que les oiseaux volent sur la terre.* Ce texte n'est point exprès pour prouver que les oiseaux sont sortis des eaux, aussi bien que les poissons; et le chap. II,

(*a*) *Plin. l.* XVIII, *c.* II.
(*b*) *Ovid. Fast.* 1.
(*c*) *Apud Stobæum.*
(*d*) *Deut.* III, 11.

(*e*) *Num.* XXI, 33 *et seq.* An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.
(*f*) *Josue*, X, 1, 2, 3, etc. An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.

v. 19, de la Genèse semble insinuer que les oiseaux sont tirés de la terre : *Dieu forma de la terre tous les animaux et les oiseaux.* Quant à la conséquence que l'on en voudrait tirer, savoir que l'usage des oiseaux est permis aux jours de jeûne, de même que celui du poisson, cette conséquence est manifestement abusive, puisque les oiseaux sont plus délicats que la chair des animaux à quatre pieds, et qu'ils ne sont ni moins succulents, ni moins contraires à l'esprit du jeûne, qui est l'abstinence et la mortification des sens : *Nec ideo te carne vesci non putes*, dit saint Jérôme (*a*), *si suum agrestium, leporum, atque cervorum et quadrupedum animantium esculentias reprobes; non enim hæc pedum numero, sed suavitate et gustu comprobantur.*

Le sentiment qui tient que les oiseaux sont sortis des eaux, de même que les poissons, paraît bien mieux fondé dans l'Ecriture et dans les Pères. Le texte de Moïse lui est très-favorable. Il rapporte au même lieu, chap. I, v. 20, la création des poissons et des oiseaux. Il ne dit pas un mot des oiseaux au sixième jour, où il parle de la production des animaux terrestres, *Genes.* I, 24, 25, et dans la récapitulation des ouvrages du cinquième jour, chap. I, v. 21, il dit expressément que Dieu créa les poissons et les monstres marins, et tous les oiseaux selon leurs espèces. Enfin il dit que Dieu bénit ce qu'il avait créé le cinquième jour, et qu'il dit aux poissons : Multipliez-vous, et *remplissez la mer*, et aux oiseaux : *Remplissez la terre.* Les Pères et la plupart des interprètes (*b*) ont entendu le texte de Moïse en ce sens. Ils ont cru que les poissons et les oiseaux avaient la même origine, et avaient été créés le même jour.

Une autre preuve qui fait voir que les anciens croyaient que les poissons et les oiseaux étaient sortis des eaux, c'est qu'ils se sont permis l'usage de la volaille aux jours de jeûne et d'abstinence. C'est ce qui paraît dans Socrate l'historien (*c*) et dans Nicéphore (*d*), qui disent qu'autrefois plusieurs mangeaient indifféremment de la volaille et du poisson, sur ce fondement que les uns et les autres étaient tirés de l'eau. On a plusieurs exemples de saints personnages, qui ont usé de volailles, quoiqu'ils fissent profession de l'abstinence de la viande. Saint Epiphane ayant servi un oiseau devant saint Hilarion, ce saint solitaire n'y voulut point toucher, disant (*e*) qu'il ne mangeait rien qui eût eu vie. Saint Epiphane n'ignorait pas certainement les règles de la vie monastique, et il n'avait garde de tenter saint Hilarion pour l'engager à les violer. Saint Jérôme, dans sa lettre à Salvine, suppose que l'on usait quelquefois de volailles durant les jours de jeûne, quoiqu'il n'approuve pas l'abus que quelques-uns faisaient de cette permission, en lâchant la bride à leur sensualité. Bède raconte (*f*) que saint Cutbert servit un jour un canard à des moines qui l'étaient venus visiter. Quoique saint Benoît défende à ses religieux la chair des animaux à quatre pieds (*g*), il ne leur défend pas expressément celle des oiseaux, et l'on a divers exemples qui prouvent que dans son ordre on en usait sans scrupule en certains jours de l'année (*h*), par exemple, quatre ou huit jours à Noël, et autant à la Pentecôte, et cela dans des temps où l'observance de sa Règle était encore en vigueur. On peut voir sur cette matière les commentateurs sur la Genèse, chap. I, v. 20, 21, 22, et les auteurs qui ont expliqué la Règle de saint Benoît, chap. XXXIX. *Voyez* en particulier le R. P. Hæften, dans ses Disquisitions monastiques, et le R. P. Martenne dans son Commentaire sur la Règle de saint Benoît.

Quelques interprètes (*i*) ont prétendu que les oiseaux étaient tirés de la terre, de même que les animaux à quatre pieds; et d'autres ont soutenu (*j*) qu'ils étaient plutôt tirés de l'air, parce que l'air a quelque rapport avec l'eau, et qu'il est naturel que les animaux vivent dans l'élément d'où ils sont tirés; comme nous voyons que les animaux produits de la terre, vivent sur la terre, les poissons tirés de l'eau, vivent dans l'eau. Ainsi, disent-ils, un grand préjugé que les oiseaux sont tirés de l'air, c'est qu'ils vivent dans l'air. On peut voir ces choses traitées plus au long dans les commentateurs.

Sacrifices d'oiseaux. On offrait des oiseaux en sacrifice dans plusieurs occasions : par exemple, dans les sacrifices ordonnés pour le péché, celui qui n'avait pas une chèvre ou une brebis (*k*) pouvait offrir *deux tourterelles, ou deux petits de colombes, l'un pour le péché, et l'autre en holocauste; il les présentera au prêtre, qui offrant le premier pour le péché lui tordra la tête du côté des ailes, en sorte néanmoins qu'elle demeure attachée au cou, et qu'elle n'en soit pas tout à fait arrachée. Il brûlera l'autre tout entier en holocauste, selon la coutume.* Dans un autre endroit (*l*) Moïse raconte plus au long la manière dont se faisait le sacrifice des oiseaux. Le prêtre prenait celui qui était destiné pour l'holocauste. Il lui tournait avec violence la tête en arrière sur le col, lui faisait une ouverture et une plaie par laquelle il faisait couler le sang sur le bord de l'autel, jetait la petite vessie du gosier avec les plumes auprès de l'autel, du côté de l'Orient, où l'on a accoutumé de jeter les cendres, lui rompait les ailes sans les couper, ni les diviser avec le fer, après quoi il mettait l'oi-

(*a*) *Hieronym. Ep.* 9, *ad Salvinam.*
(*b*) Vide *Ambros. l.* V, *c.* XIV, *in Hexaemer. et hymno feriæ* 4, *ad Vesper. Cyrill. l.* I, *in Genes. Chrysost. homil.* 7, *in Genes. Damasc. de Fide orth. l.* II, *c.* IX. *Basil. homil.* 9, *in Hexaemer. Hieronym. Ep. ad Oceanum.* Vide *Perer. et alios Interp. ad Genes.* I, 20, 21, 22.
(*c*) *Socrat. l.* V *Hist. c.* XXI.
(*d*) *Nicephor. Hist. l.* XII, *c.* XXXIV.
(*e*) *Monument. Eccl. Græc. l.* I, *p.* 428.
(*f*) *Beda in Vita S. Cutberti, n.* 10.
(*g*) *S. Benedict. Reg. c.* XXXIX.
(*h*) Vide *Theodemar. Epist. ad Carol. August. et Martenne, Comment. in Reg. S. Bened. c.* XXXIX, *p.* 525, 526.
(*i*) *Cajet. Cathar. Lipom. Vielmias, Zurich*, etc.
(*j*) *Aug. l.* III *de Genesi ad Litt. c.* III. *Rupert. l.* I, *c.* I, *de Trinit.*
(*k*) *Levit.* V, 7, 8.
(*l*) *Levit.* I, 14, 15, 16.

seau sur le feu de l'autel pour y être consumé en holocauste.

Quelques interprètes (*Levit.* I, 15, את ראשׁו מלק : Ἀποκνίσει τὴν κεφαλήν. *Rabb. alii plures*) veulent qu'on ait arraché la tête de l'oiseau, mais d'autres soutiennent qu'on faisait seulement avec les ongles une ouverture entre la tête et le gosier, sans détacher entièrement la tête du reste du corps. Le texte de Moïse ne marque pas ce qu'on aurait fait de la tête ainsi séparée, et on remarque quand Abraham offrit des oiseaux en holocaustes, il ne les coupa pas, mais les mit entiers sur les autres victimes qu'il fit brûler en holocauste (*a*) . *Aves autem non divisit*. Dans les autres lieux où Moïse parle de sacrifices d'oiseaux, il ne commande pas qu'on leur arrache la tête.

Dans les offrandes que les femmes nouvellement accouchées offraient au jour de leur purification (*b*), il y avait régulièrement *un agneau de l'année pour être offert en holocauste, et le petit d'une colombe ou d'une tourterelle pour le péché*. Mais si la personne *n'a pas le moyen d'offrir un agneau, elle offrait deux tourterelles, ou deux petits de colombe, l'un pour être offert en holocauste, et l'autre pour le péché*. Celui qui était offert en holocauste était immolé de la manière qu'on vient de voir; et celui pour le péché était simplement étouffé en lui tordant le cou avec violence, sans toutefois lui arracher la tête. *Voyez Levit.* V, 7, 8.

Lorsqu'un homme frappé de lèpre (*c*) était guéri, il venait à l'entrée du camp d'Israel; le prêtre sortait dehors pour reconnaître s'il était bien guéri. Après cela le lépreux venait au dehors du tabernacle, et il offrait *deux passereaux*, ou deux oiseaux vivants et purs, dont il est permis de manger : il faisait un bouquet de branches de cèdre et d'hyssope liées avec du fil, ou un ruban d'écarlate; il remplissait un pot de terre d'eau vive, il immolait un de ces oiseaux sur cette eau, en sorte que le sang de l'oiseau se mêlât avec elle; puis le prêtre teignant le bouquet d'hyssope et de cèdre dans l'eau, en arrosait le lépreux guéri; puis il laissait aller en liberté le passereau vivant, afin qu'il se retirât où il voudrait.

On laissait quelquefois dans la Palestine les corps morts exposés aux oiseaux carnassiers, comme il paraît par plusieurs passages de l'Ecriture (*d*). Mais pour l'ordinaire on les enterrait le soir, et on détachait même du poteau les corps des criminels (*e*). Il n'y avait que certains cas extraordinaires où on laissait les corps morts à la voirie.

Moïse pour inspirer l'humanité aux Israélites (*f*), leur ordonne, s'ils trouvent un nid d'oiseaux, de ne pas prendre la mère avec les petits, mais de laisser aller la mère en prenant les petits, *afin*, dit-il, *que vous soyez heureux, et que vous viviez longtemps*.

Il paraît par l'Ecriture que les anciens faisaient la chasse aux oiseaux (*g*); Baruch parlant des rois de Babylone, dit qu'ils se jouent avec les oiseaux : *Qui in avibus cœli ludunt*. Daniel dit à Nabuchodonosor (*h*) que Dieu lui a soumis jusqu'aux oiseaux du ciel.

Les prophètes parlent souvent des oiseaux de passage; de l'hirondelle et de la cigogne qui reviennent au lieu de leur première demeure (*i*) ; au lieu que l'homme ne reconnaît pas le Seigneur son Dieu (*j*). Dieu dit qu'il rappellera son peuple captif, comme un oiseau qui vient d'un pays éloigné (*k*).

Le Seigneur parlant de son peuple dit dans Jérémie XII, 9, 10. העיט צבוע נחלתי לי העיט סביב עליה : *Mon héritage n'est-il pas comme un oiseau de différentes couleurs et diversement peint? Bêtes de la terre, assemblez-vous contre Jérusalem, hâtez-vous de la dévorer*. Comme s'il disait, Juda était comme un oiseau d'une beauté charmante, cependant l'ai-je épargné lorsqu'il m'a offensé; ne l'ai-je pas livré aux animaux carnassiers pour le dévorer? L'Hébreu se peut traduire à la lettre : *Mon héritage n'est-il pas un oiseau teint, n'est-il pas à mon égard un oiseau enfermé?* Un oiseau de cage tout des plus beaux; cependant ne l'ai-je pas livré aux bêtes carnassières? Quelques-uns traduisent l'Hébreu (*l*) : *Mon héritage n'est-il pas devenu contre moi comme une hyène? Tout mon héritage n'est-il pas rempli de bêtes farouches?* etc.

Le terme hébreu *zippor*, qu'on traduit ordinairement par un *moineau*, se prend aussi en général pour un petit oiseau, et quelquefois pour une poule. L'Ecclésiastique, parlant des vieillards (*m*), dit qu'ils *s'éveillent au chant de l'oiseau*, c'est-à-dire, au chant du coq. Le grec *ornis* signifie aussi un oiseau et une poule ; et l'interprète d'Origène a mis *une poule* pour *un oiseau*.

Pour ce qui regarde la distinction des oiseaux purs et impurs, *voyez* ci-devant leur dénombrement dans l'art. Animal. On peut consulter le Lévitique, XI, 13, 24, et *Deut.* XIV, 11, 12 et suiv. Nous avons aussi parlé de chacun d'eux en particulier sous leurs titres.

OISEUX DE LA SYNAGOGUE. Les critiques, qui ont fait leur principale étude des cérémonies des Juifs et des écrits de leurs rabbins, ont beaucoup parlé des *dix Oiseux de la synagogue;* ce sont des officiers qui sont appelés *Oiseux*, à cause que leur emploi était sédentaire, et que dégagés de toute autre occupation, ils ne vaquaient qu'au service divin et aux exercices de piété. Vitringa et Lightfoot, qui ont le plus écrit sur

(*a*) *Genes.* xv, 10.
(*b*) *Levit.* xii, 6, 7.
(*c*) *Levit.* xiv, 5, 6.
(*d*) *Deut.* xxxii, 24, et II *Reg.* xxi, 10, et III *Reg.* xiv, 11. *Jerem.* vii, 33.
(*e*) *Deut.* xxi. 23.
(*f*) *Deut.* xxii, 6, 7.

(*g*) *Baruc.* iii, 17.
(*h*) *Dan.* iii, 38.
(*i*) *Prov.* xxvi, 2; xxvii, 8.
(*j*) *Jerem.* viii, 7.
(*k*) *Ose.* ix, 12; xi, 12.
(*l*) 70 et *Bochart. de Anim. sacr. l.* I, *l.* III, *c.* xi.
(*m*) *Eccli.* xii, 4.

cela, ne sont point d'accord sur le sujet de ces Oiseux. Lightfoot (*a*) croyait que ces dix personnes étaient nécessaires pour composer une synagogue considérable. Il mettait à leur tête les trois magistrats qui jugent des affaires civiles; le quatrième est le *chazan*, ou le ministre ordinaire de la synagogue. Le terme hébreu *chazan* signifie *inspecteur*, c'est comme l'ange ou l'évêque de l'assemblée : il ne lit pas la loi, mais comme chef il choisit ceux qui la doivent lire.

Outre ces quatre chefs, il y a encore trois *Parnassim*, ce sont les diacres qui ont soin de recueillir les aumônes et de les distribuer aux pauvres. Le huitième ministre de la synagogue est l'interprète, emploi nécessaire depuis la captivité de Babylone, à cause que le peuple n'entendait plus la langue hébraïque. Pour achever le nombre des *dix Oisifs*, Lightfoot met encore un *docteur de théologie*, et un *interprète* ou sous-maître, qui fait des répétitions.

D'autres croient que les dix Oiseux étaient les trois présidents et les sept lecteurs; d'autres que c'étaient dix personnes gagées, pour assister continuellement à la synagogue, parce que sans ce nombre de dix il n'y a point d'assemblée légitime pour réciter les formules ordinaires des bénédictions. Vitringa dans son *Archisynagogue* réfute ces sentiments et soutient que c'étaient dix personnes préposées à une synagogue. Leur nombre n'était pas toujours fixe ni uniforme; car dans les petits lieux il était moindre que dans les grands. Dans les moindres synagogues il y avait au moins un chef, *archisynagogus*, accompagné de deux collègues ou assesseurs, qui présidaient aux assemblées; mais dans les grandes le chef de la synagogue y ajoutait sept lecteurs, qui achevaient le nombre de dix; et comme ils étaient assidus à la synagogue, et qu'on choisissait d'ordinaire des gens aisés et désoccupés, on leur donne parmi les Juifs le nom d'*oisifs*. Ceux qui sont curieux de savoir les choses plus à fond peuvent consulter les auteurs que nous venons de citer.

OLDA, prophétesse. *Voyez* ci-devant Holda.

OLIVIER. Il y a deux espèces d'oliviers, l'un franc et cultivé, et l'autre sauvage. Saint Paul distingue l'un de l'autre dans son Épître aux Romains (*b*): *Tu ex naturali excisus oleastro, et contra naturam insertus es in bonam olivam*. Il appelle *naturalis oleaster*, l'olivier sauvage et non cultivé. L'olivier cultivé est de moyenne grandeur, son tronc est noueux, son écorce lissée, de couleur cendrée, son bois solide, jaunâtre, les feuilles oblongues et presque semblables à celles du saule, de couleur verte, obscure en dessus, blanche en dessous. Il pousse dans le mois de juin des fleurs blanches disposées en grappes : chaque fleur est d'une seule pièce évasée en haut et fendue en quatre parties. A la fleur succède le fruit encore oblong, charnu; il est d'abord vert, puis pâle, et enfin noir, lorsqu'il est entièrement mûr. Il enferme dans sa chair un noyau dur, rempli d'une semence oblongue. L'olivier sauvage diffère du premier en ce qu'il est plus petit en toutes les parties. — [*Voyez* Blé, § VIII.]

Noé ayant lâché la colombe, elle lui rapporta dans l'arche une petite branche d'olivier avec ses feuilles (*c*), ce qui fit connaître à ce patriarche que les eaux du déluge s'étaient retirées. Salomon fit faire dans le temple de Jérusalem des chérubins avec du bois d'olivier (*d*), et des portes qui séparaient le saint du sanctuaire avec le même bois. Eliphaz compare l'homme méchant à une vigne qui perd ses fleurs au printemps, et à un olivier dont les fleurs tombent prématurément (*e*), et qui par conséquent ne porte point de fruit. Les écrivains sacrés se servent souvent de similitudes tirées de l'olivier. *Vos enfants sont comme de jeunes oliviers autour de votre table* (*f*) : l'auteur de l'Ecclésiastique (*g*) compare la sagesse *à la rose de Jéricho et aux beaux oliviers de ses campagnes*. Il dit (*h*) que Simon, fils du grand prêtre Onias, est comme un olivier qui bourgeonne. Jérémie (*i*) dit que Juda était comme un olivier beau, fécond, chargé de fruits, mais que le feu y a pris et l'a consumé. Baruch (*j*) parle des femmes de Babylone qui se prostituent en l'honneur de leurs dieux, et *qui sont assises dans les rues*, *brûlant des noyaux d'olives*.

Oliviers. Montagne des Oliviers, située à l'orient de la ville de Jérusalem, et séparée de cette ville seulement par le torrent de Cédron et par la vallée de Josaphat, qui s'étend du septentrion au midi. C'est sur cette montagne que Salomon bâtit des temples aux dieux des Ammonites et des Moabites (*k*), pour complaire à ses femmes, qui étaient de ces nations. De là vient que le mont des Oliviers est nommé la montagne de Corruption (IV *Reg*. XXIII, 13: הר־ המשחית *Vulg. : Mons Offensionis. Alii : Mons Corruptionis*). Josèphe dit que cette montagne est éloignée de Jérusalem de la longueur de cinq stades (*l*), qui font six cent vingt-cinq pas géométriques, ou de la longueur du chemin d'un jour de sabbat, dit saint Luc (*m*). Le mont des Oliviers avait trois sommets, ou était composé de trois espèces de montagnes, rangées l'une auprès de l'autre, du septentrion au midi. Le sommet du milieu est celui d'où Notre-Seigneur monta au ciel. [*Voyez* Ascension.] C'est sur celui du midi que Salomon bâtit des temples aux idoles. Le sommet qui est le plus septentrional est éloigné de celui du milieu de deux stades. C'est le plus élevé des trois,

(*a*) *Lightfoot. in Matth.* iv, 23.
(*b*) *Rom.* xi, 24.
(*c*) *Genes.* viii, 11.
(*d*) III *Reg.* vi, 23, 33.
(*e*) *Job.* xv, 33.
(*f*) *Psalm.* cxxvii, 3.
(*g*) *Eccli* xxiv, 19.
(*h*) *Eccli.* l, 11.
(*i*) *Jerem.* xi, 16.
(*j*) *Baruc.* vi, 42.
(*k*) III *Reg.* xi, 7.
(*l*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* vi. *Confer l.* VI *de Bello*, *c.* iii.
(*m*) *Act.* i, 12.

et on le nomme ordinairement *Galilée* (*a*).

Du temps du roi Osias (*b*), le mont des Oliviers fut tellement ébranlé par un tremblement de terre, que la moitié de la terre qui était du côté de l'occident s'éboula et roula jusqu'à quatre stades ou cinq cents pas de là, vers la montagne qui lui était opposée vers l'Orient; en sorte que la terre ferma les chemins et couvrit les jardins du roi. On peut voir les voyageurs modernes, et en particulier Jean Cotovic, p. 261, pour savoir l'état moderne de la montagne des Oliviers.

Cette montagne est devenue l'objet de la vénération des chrétiens, depuis que Notre-Seigneur y est monté au ciel. Eusèbe (*c*) assure qu'en l'endroit de l'ascension, qui est le plus haut du mont des Oliviers, il y avait une caverne où l'on tenait, par une tradition certaine, que le Sauveur était entré pour donner à ses disciples la communication des mystères les plus sacrés; soit que par ces paroles on entende la sainte Eucharistie, qu'il leur distribua avant de monter au ciel, ou le repas qu'il prit avec eux, et dont parlent les *Actes*, chap. I, ŷ 4, soit enfin qu'il entende quelques instructions particulières et secrètes qu'il leur communiqua en cet endroit. Les Pères (*d*) nous apprennent que le Sauveur montant au ciel avait laissé les vestiges de ses pieds imprimés sur la terre; qu'on les y voyait de leur temps, qu'ils y subsistaient toujours, quoique les fidèles emportassent tous les jours de la terre de cet endroit, pour la conserver par dévotion. Ainsi s'est accompli à la lettre ce que dit Zacharie (*e*), que ses pieds demeureront un jour sur la montagne des Oliviers.

On ajoute (*f*) que l'impératrice Hélène, ayant fait bâtir la magnifique église de l'Ascension, au milieu de laquelle était cet endroit, lorsqu'on voulut le paver comme le reste, et le couvrir de marbre, on ne le put jamais; tout ce que l'on y mettait pour l'orner quittant aussitôt : de sorte qu'il fallut le laisser en l'état où il était auparavant. On voit encore aujourd'hui l'impression du pied gauche du Sauveur enfoncée de plus de trois doigts dans le rocher, et on dit que la pierre où était l'impression du pied droit en fut enlevée du temps des croisades, et mise dans le temple, qui sert aujourd'hui de principale mosquée aux Turcs, où l'on présume qu'elle est encore à présent, les chrétiens n'ayant pas la liberté d'y entrer. Saint Jérôme (*g*), en plus d'un endroit, parle d'une grande croix qui était plantée sur le mont des Oliviers, et que l'on voyait de fort loin. Le même Père (*h*) assure que, quand on voulut fermer la voûte qui répondait à la place où notre Sauveur était monté au ciel, on ne put jamais en venir à bout; ce qui fut cause qu'on laissa cet endroit libre et découvert. Il faut que les vestiges des pieds du Sauveur aient été marqués bien profondément dans la montagne, et que les chrétiens en aient bien distinctement marqué la place, puisque la dixième légion romaine, ayant été campée sur cette montagne (*i*) lors du siége de la ville par Tite, ces sacrés vestiges n'en purent être effacés, ni oubliés de la mémoire des fidèles.

[« Quand on veut se consoler de la tristesse de ces vallées (qui avoisinent Jérusalem), on s'en va sur la montagne des Oliviers. Que d'imposantes scènes du haut de ce mont! Le grand livre des Ecritures inspirées semble se déployer au loin sous vos yeux avec toutes ses pompeuses merveilles. Assis au sommet de la montagne, les regards attachés sur Jérusalem, j'ai quelquefois songé au spectacle magnifique que devait présenter la cité sainte, vue du mont des Oliviers, dans les beaux jours du royaume d'Israel. Aidé de mes souvenirs bibliques et d'un peu d'imagination, j'aimais à me représenter la sainte métropole dans toute sa vaste étendue, occupée par six cent mille habitants, ses fortes tours et ses hautes murailles, ses palais superbes bâtis avec l'or d'Ophir et les cèdres du Liban; surtout ce temple de Salomon, qui devait être à lui seul un si beau spectacle. Oh! que j'ai bien compris les larmes que versa le Christ, lorsque, du haut de la montagne des Oliviers, il annonçait la ruine de la cité et du temple qu'il voyait devant lui!

» De tout temps, le mont des Oliviers a frappé l'imagination des chrétiens; dans les premiers âges de l'Eglise, on découvrait sur la montagne des feux miraculeux, et les pèlerins du neuvième et du dixième siècle croyaient y voir se renouveler la scène glorieuse de l'ascension du Sauveur. Quelques-uns, arrivés sur la montagne des Oliviers, se prosternaient à terre, les bras en croix et versant des larmes, et demandaient à Dieu la grâce d'être délivrés de la prison du corps dans le lieu même d'où Jésus s'était élancé vers le ciel. Le chroniqueur Glaber nous parle d'un pèlerin d'Autun nommé Lethbald, que Dieu appela dans le séjour des élus le jour même qu'il avait fait sa prière sur la montagne de l'Ascension. La procession des guerriers de la croix, avant le dernier assaut de Jérusalem, s'arrêta sur le mont des Oliviers; le seul aspect de la ville, du haut du mont sacré, dut enflammer l'enthousiasme héroïque des compagnons de Godefroi, bien plus que les discours des clercs et des évêques. Le mont des Oliviers est resté à Jérusalem comme une dernière gloire, comme un diadème radieux qui couronne encore la fille de Sion; la critique et le scepticisme, qui, en passant par la Judée, se sont complus à jeter de la confusion dans les lieux sacrés, déplaçant les uns, niant les autres, ne pourront jamais, je pense, étendre leurs té-

(*a*) Vide *Reland. Palæst. t.* II, *p.* 338.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* IX, *c.* XI.
(*c*) *Euseb. de Vita Constant. l.* III, *c.* XLIII, *pag.* 503, 504, 505.
(*d*) Vide *Hieronym. seu alium in loca Act. Apost. t.* III, *p.* 297. *Sulpit. Sever. l.* II *Hist. c.* XLVIII. *Paulin. Ep.* 11. *Optat. l.* VI, *p.* 95. *August. in Joan homil.* 47, *p.* 141. *Beda Loc. sanct. c.* VII, *t.* III.
(*e*) *Zach.* XIV, 4.
(*f*) *Euseb. de Vita Constant. l.* III, *c.* XLIII. *Paulin. Epist.* 11. *Sulpit. Sever. l.* II, *c.* XLVIII *Hist. Eccl.*
(*g*) *Hieronym. in Epitaph. Paulæ et alibi.*
(*h*) *Idem loc. in Actis.* Vide *et Bedam de Locis sanctis, c.* VI.
(*i*) *Joseph l.* VI, *c.* III *de Bello, p.* 908, *c, f.*

nèbres sur la montagne des Oliviers ; le doute ne viendra point se mettre devant mon soleil, et je garderai sur ce mont mes illusions religieuses et poétiques. » M. POUJOULAT, *Correspond. d'Orient*, lettr. CV, tom. IV, pag. 357-359.

« Tout m'inspirait le nom de Jérusalem ! C'était elle : elle se détachait en jaune sombre et mat, sur le fond bleu du firmament et sur le fond noir du mont des Oliviers. Nous arrêtâmes nos chevaux pour la contempler dans cette mystérieuse et éblouissante apparition. Chaque pas que nous avions à faire, en descendant dans les vallées profondes et sombres qui étaient sous nos pieds, allait de nouveau la dérober à nos yeux : derrière ces hautes murailles et ces dômes abaissés de Jérusalem, une haute et large colline s'élevait en seconde ligne, plus sombre que celle qui portait et cachait la ville : cette seconde colline bordait et terminait pour nous l'horizon. Le soleil laissait dans l'ombre son flanc occidental, mais rasant de ses rayons verticaux sa cime, semblable à une large coupole, il paraissait faire nager son sommet transparent dans la lumière, et l'on ne reconnaissait la limite indécise de la terre et du ciel qu'à quelques arbres larges et noirs plantés sur le sommet le plus élevé, et à travers lesquels le soleil faisait passer ses rayons ; c'était la montagne des Oliviers ; c'étaient ces oliviers eux-mêmes, *vieux témoins de tant de jours écrits sur la terre et dans le ciel, arrosés de larmes divines, de la sueur de sang, et de tant d'autres larmes, et de tant d'autres sueurs, depuis la nuit qui les a rendus sacrés...* » M. DE LAMARTINE, *Voyage en Orient*, tom. I, pag. 421, 422. *Voyez* GETHSEMANI.]

OLLA, de la tribu d'Aser, eut trois fils : Arée, Aniel et Résia. I *Par.* VII, 39.

OLON, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 51. *Voyez* HOLON, *Josue*, XXI, 15, et HELON, I *Par.* VI, 69. C'était une ville sacerdotale. Les Hébreux l'écrivent par *Cholon* (חלן *Holon*, ou *Cholon*, ou *Chalon*).

OLURUS, village dans l'Idumée, au midi de Juda (*a*).

OLYMPIADE, espace de quatre années. Les Grecs comptent ordinairement par olympiades. On commença à compter de cette sorte principalement depuis la vingt-septième olympiade, dans laquelle Coræbus fut vainqueur. Ainsi, ce ne fut que cent huit ans après leur établissement par Iphitus. Avant ce temps, on n'avait pas conservé exactement les noms des vainqueurs aux jeux Olympiques ; et on croit que Timæus est le premier historien qui ait fait entrer les années des olympiades dans la suite de son Histoire. Timée vivait du temps de Ptolémée Philadelphe. Après lui, Eratosthènes et Polybe ont suivi la même méthode. Mais avant eux les historiens grecs ne s'attachaient pas scrupuleusement à marquer les dates de leur chronologie. On peut voir Marsham, *Canon. Ægypti, sæcul.* 15.

Les jeux Olympiques, qui se célébraient de quatre en quatre ans dans l'Elide, avec un concours extraordinaire de peuples de toute la Grèce, commencèrent en l'an du monde 3120, avant Jésus-Christ 880, avant l'ère vulgaire 884. Mais pour l'ordinaire on n'en prend le commencement qu'à la vingt-huitième olympiade, où Coræbus fut vainqueur, l'an du monde 3228, avant Jésus-Christ 772, avant l'ère vulgaire 776. C'est là proprement l'époque des temps historiques parmi les Grecs, car auparavant leur histoire était mêlée de beaucoup de fables (*b*). On ne trouve point le nom d'olympiade dans l'Ecriture, au sens que nous venons de marquer : mais on en parle si souvent quand il s'agit de chronologie, que nous n'avons pu nous dispenser d'en parler ici. Dans les livres des Machabées, on suit l'*ère des Seleucides* ou *des Grecs*, qui commence au printemps de l'an du monde 3692, suivant le premier livre des Machabées, ou à l'automne de la même année, selon le second livre des Machabées. *Voyez* ci-devant sous l'article ANNÉE *des Grecs*, ou ÈRE *des Seleucides*.

OLYMPIAS, ou OLYMPAS. Saint Paul écrivant aux Romains (*c*) salue Olympias, Olympas ou Olympiade, qui était un fidèle d'une vertu et d'un mérite distingués. On ne sait pas les particularités de sa vie. Les Grecs (*d*) l'honorent le 10 de novembre, et ils disent qu'il fut décapité à Rome le même jour que saint Pierre y fut crucifié.

OLYMPIEN. *Jupiter Olympien.* Les Grecs donnaient souvent à Jupiter et à leurs autres dieux le surnom des lieux où ils avaient des temples célèbres, et où ils étaient principalement honorés. Ainsi l'on a dit *Jupiter Idæus*, à cause du mont Ida, où il avait été élevé ; *Cretensis*, à cause de l'île de Crète, où il était né, et où l'on montrait son tombeau ; *Jupiter Capitolin*, à cause du temple qu'il avait au Capitole ; *Jupiter le Tonnant*, à cause du tonnerre, dont on le croyait le principal auteur ; *Jupiter Hospitalier*, à cause qu'il présidait à l'hospitalité : et ainsi des autres. Antiochus Epiphane ayant profané le temple de Jérusalem, y fit placer la statue de Jupiter Olympien (*e*), et elle y demeura pendant trois ans entiers (*f*), jusqu'à ce que Judas Machabée l'en ôta et y rétablit le culte du Seigneur. C'est cette idole que Daniel (*g*) a nommée *l'abomination de la désolation placée dans le lieu saint.* Dans le même temps, on plaça dans le temple de Garizim, au pays de Samarie, le même Jupiter, mais sous le nom de *Jupiter l'Hospitalier. Voyez* II *Mac.* VI, 2. Josèphe dit que les Samaritains s'offrirent d'eux-mêmes à consacrer leur temple de Garizim à *Jupiter le Grec* (*Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* VII. Προσαγορευθῆναι Διὸς Ἑλληνίου).

OMAR, second fils d'Eliphas et petit-fils

(*a*) *Joseph. de Bello, l.* V, *c.* VII, *p.* 895, *b.*
(*b*) Vide *Censorin. libel. de Die natali.*
(*c*) *Rom.* XVI, 15.
(*d*) *Menæa. p.* 147, 150, 155.

(*e*) II *Mac.* VI, 2, *et* I *Mac.* I, 62.
(*f*) Depuis l'an 3837 jusqu'en 3840, avant Jésus-Christ 160, avant l'ère vulg. 164.
(*g*) *Dan.* IX, 27

d'Esaü. *Genes.* XXXVI, 11, 15.—[*Voyez* Eliphaz.]

ON, ville d'Egypte; il n'en est pas fait mention dans la Vulgate. Mais on la trouve dans l'Hébreu. *Voyez* Héliopolis.

ONAGRE ou Ane sauvage, animal autrefois fort commun dans la Palestine, et dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Il demeure dans les déserts les plus reculés; il est extrêmement jaloux de sa liberté (1); il souffre difficilement la soif (2), et se fait suivre par un grand nombre de femelles de son espèce. Josèphe (3) raconte qu'Hérode le Grand tuait quelquefois dans une seule chasse jusqu'à quarante ânes sauvages. Quelques nouveaux (4) ont prétendu que l'âne sauvage était un animal tout à fait beau, de la grandeur d'une moyenne mule, de bonne taille, gras, le poil couché, qui ne tient de l'âne que les oreilles, et dont le poil est bigarré d'une manière tout à fait singulière. Ce sont des bandes grises, noires et tirant sur le roux, toutes de même largeur et proportion, qui se tournent en cercle vers les flancs, et ailleurs en volutes. On en a vendu un jusqu'à quatorze ou quinze mille écus d'or. Ludolf en a fait représenter un dans le commentaire sur son histoire d'Ethiopie, à la page 150. Il dit que les Africains appellent cet animal *zecora*, et ceux de Congo *zebra*, et que mal à propos on lui a donné le nom d'âne sauvage.

Les Orientaux tiennent que l'âne sauvage est un des animaux les plus vites à la course. Sa chair est bonne à manger. J'ai vu chez M. Paul Lucas la peau d'un de ces ânes barrés, qui sont de la grandeur d'une moyenne mule, ayant plusieurs bandes de couleur brunes, grises, noires et tirant sur le roux. Je soupçonne que ce sont ces ânes que l'Ecriture appelle *des ânes brillants*. *Judic.* V, 10 : אתונות צחורות Sept. : Ἐπὶ ὄνου θηλείας μεσημβρίας [*Alias* : μεσημβρίας καὶ λαμπουσῶν], et qui servaient de monture aux princes d'Israel : il est certain que cet âne n'est point sauvage, mais domestique.

Le nom de *Zechora*, que les Africains lui donnent, revient beaucoup à celui de *Zechora* que Débora donne aux ânesses qui servaient de monture aux grands d'Israel, et dont nous venons de parler. Elle semble insinuer que ces animaux servaient à la guerre; et l'on en voit encore en Orient qui servent à cet usage.

L'animal que les mahométans donnent pour monture à leur faux prophète Mahomet dans le voyage prétendu qu'il fit au ciel était, disent-ils, d'une taille moyenne entre l'âne et la mule; son nom était *Borak*, qui signifie brillant, éclatant; je ne doute pas que ce ne soit de ces ânes dont nous parlons ici, et dont on a fait *Bourique* en notre langue. Les autres étymologies qu'on donne de ce terme sont toutes violentes et tirées de loin. *Boruk* en arabe et *Zechorah* en hébreu signifient la même chose.

[« Les Kirguis occidentaux et les Calmouques, dit Sonnini (*Nouveau Diction. d'histoire naturelle*, tom. XII, pag. 399, édit. de Déterville; Paris, 1803), appellent *Koulan*, *Khoulan* ou *Choulan*, une espèce de quadrupèdes qui se trouve dans les grands déserts de la Sibérie, au delà du Jaïk, du Yemba, du Sarason, dans le voisinage du lac Aral et vers les montagnes de Tamanda. M. Pallas, qui a vu cet animal dans ces campagnes, le regarde comme une espèce intermédiaire entre l'*âne* et le *czigithaï*, et il y a toute apparence que c'est l'*onagre* ou *onager* des auteurs. Sa taille est un peu au-dessus de celle du *czigithaï*; son poil est d'un beau gris, quelquefois un peu bleuâtre, d'autres fois tirant sur le jaune; une bande noire suit l'épine du dos, et une autre descend sur les épaules en traversant le garrot; sa queue ressemble à celle de l'*âne*; mais ses oreilles sont moins larges et moins hautes. Les koulans marchent et paissent en troupeaux de plusieurs mille; ils ont la même légèreté dans leur course que les *czigithaïs*, et le même naturel sauvage et intraitable; l'on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un seul. »

M. Dureau de la Malle, membre de l'Institut, dans son *Economie politique des Romains*, liv. III, ch. xv, tom. II, pag. 153-155; Paris, 1840, s'exprime en ces termes :

« Dans le chapitre où il traite des ânes, Varron dit (liv. II, ch. vi, n. 3) : « Il en existe deux variétés : l'une sauvage, qu'on appelle *onagre* : il en existe beaucoup vivant en troupes dans la Phrygie et la Lycaonie; l'autre domestique, comme tous ceux de l'Italie. L'onagre est très-propre à être employé comme étalon. »

» L'intérieur de l'Asie Mineure a été peu visité par les voyageurs modernes. Nous ne savons pas si l'âne sauvage existe encore dans les montagnes de la Phrygie et de la Lycaonie; M. Charles Texier ne l'y a pas trouvé, mais il s'est assuré qu'on le trouve dans l'une des Sporades (*Piscopia*) (5). Les derniers voyageurs anglais, MM. Ouseley, Malcolm, Kinneir et Ker-Porter ont assuré que l'onagre vit à l'état sauvage dans plusieurs provinces de l'orient de la Perse, d'où l'on a pu conclure que cette contrée et la chaîne du Taurus sont la patrie de l'âne, cet animal qui, depuis tant de siècles, a été réduit à l'état domestique; mais il est difficile aujourd'hui d'adopter cette opinion. Jusqu'à l'année 1835 on ne connaissait d'autre bonne représentation du prétendu âne sauvage que celle qui est donnée dans le voyage de Ker-Porter. Ce voyageur avait chassé, tué, et dessiné après la mort un solipède qu'il croyait être l'âne sauvage; aujourd'hui il y a tout lieu de penser que cette figure représente, non pas l'*onagre* sauvage,

(1) *Job.* xi, 12, *et* xxxix, 5.
(2) *Jerem.* xiv, 6. *Psal.* ciii, 12.
(3) *Joseph. de Bello*, *l.* I, *c.* xvi.
(4) *Almeida, Bernier*, *Littera PP. Societ. a Goa*, 1624. *Telles.* Vide *et Philostorg. l.* III, *c.* xi.
(5) *Strabon*, p. 568, lib. XII, c. v, l'indique dans la Lycaonie.

mais l'*equus hemionus*. Deux individus de cette dernière espèce, mâle et femelle, existent à la ménagerie du jardin des Plantes, et leur couleur isabelle, avec la raie dorsale noire qui se partage en croix sur le garrot, la forme de la tête, du corps et des jambes, la brièveté relative des oreilles de l'*hemionus*, se rapportent complétement à la figure et à la description fort exacte données par Ker-Porter. Je regarde donc comme très-probable que le solipède, vivant en société à l'état sauvage dans la Perse et la haute Asie, qui a été décrit sous le nom d'*onagre* par les Hébreux, les Grecs, les Latins, les Arabes et les voyageurs modernes en Asie, n'est autre chose que l'*equus hemionus;* et que l'âne sauvage, au lieu d'être commun aux deux continents, a véritablement pour patrie l'intérieur de l'Afrique. Les nombreuses espèces du même genre, zèbres, couagas, etc., que nous connaissons pour vivre à l'état sauvage dans ce continent, donnent à cette détermination de l'origine de l'âne une fort grande probabilité (1); de plus, dans les contrées tropicales, l'âne jouit d'une forme plus grande et plus belle que dans les pays froids; il y est aussi plus vif et plus fort, et ce solipède qui, au Chili, est rentré dans la vie sauvage, ressemble beaucoup à la souche primitive, telle que nous pouvons la concevoir d'après les descriptions des anciens (2). »

Le 30 mars 1840, M. Eugène Boré, choisi par M. le comte de Sercey, ambassadeur en Perse, pour accompagner M. le marquis de Lavalette, son premier secrétaire, dans un voyage de Teheran à Ispahan, rapporte ce qui suit : « Nous fûmes agréablement surpris par la rencontre d'un troupeau d'ânes sauvages, animal nommé *gour* par les Persans, qui le considèrent comme la proie la plus digne de leurs chasses royales. D'une taille plus élevée que l'âne domestique, et d'une couleur plus claire, il a l'œil étincelant, et une allure fière qui justifie la noblesse des comparaisons de nos Livres saints.... » *Correspond. et Mémoires d'un voyageur en Orient*, tom. II, pag. 453.]

ONAN, fils de Juda, et petit-fils du patriarche Jacob. Juda ayant donné pour femme à Her, son fils aîné, une fille nommée Thamar, Her mourut sans en laisser d'enfants. Juda fit épouser Thamar à son second fils, nommé *Onan*, afin qu'il fît revivre le nom de son frère et qu'il lui suscitât des successeurs; mais Onan, voyant que les enfants qui en naîtraient seraient censés appartenir à son frère, empêchait, par une action abominable, Thamar de devenir mère. Ce qui déplut tellement au Seigneur, qu'il le fit mourir (*a*). Le genre de sa mort est inconnu; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il fut frappé de quelque maladie extraordinaire. Le Testament des douze patriarches, livre fort apocryphe, dit qu'*Onan* fut un an avec Thamar sans vouloir consommer son mariage, et que Thamar en ayant porté ses plaintes à Juda, celui-ci en avertit Onan, lequel, suivant le conseil de sa mère, qui était Chananéenne et qui n'aimait pas Thamar, empêcha par une œuvre détestable qu'elle ne pût devenir mère. Ce qui fut cause qu'il fut frappé de mort. — [Tissot, et après lui d'autres médecins, ont appelé *onanisme* une action bien différente, une honteuse manœuvre dont les jeunes gens des deux sexes, mais séparément, se rendent coupables au détriment de leur âme et de leur corps; et c'est ce qu'on peut appeler *manustupration*.]

ONCTION. Les onctions étaient très-fréquentes parmi les Hébreux. Ils s'oignaient et se parfumaient par principe de santé et de propreté. Ils oignaient les cheveux, la tête, la barbe (*b*). Dans les festins et dans les cérémonies de jouissance, ils oignaient tout le corps, et quelquefois seulement la tête ou les pieds (*c*). L'onction s'employait aussi sur les morts, pour les garantir de la corruption et de la puanteur (*d*). On oignait les rois et les grands prêtres pour la cérémonie de leur inauguration (*e*). On oignait même les vases sacrés du tabernacle et du temple, pour les sanctifier et les consacrer au service du Seigneur (*f*).

Ce terme d'*onction* en général signifie une sanctification particulière, une destination au culte de Dieu, à un usage saint et sacré. Par exemple, Jacob, allant en Mésopotamie, oignit d'huile la pierre sur laquelle il avait reposé et où Dieu lui avait fait voir une vision (*g*). Cette onction était une espèce de dédicace de cette pierre, pour devenir un autel dédié au Seigneur. Quelques années après il revint au même lieu et consacra de nouveau cette pierre par l'onction sainte (*h*). Dieu lui-même révèle à Moïse (*i*) la manière de faire l'huile, ou le parfum d'onction dont les prêtres et les vases du tabernacle devaient être oints. On y emploie les huiles et les parfums les plus exquis; il ajoute : *Cette huile* ou ce parfum *me sera consacré dans toutes les races; la chair de l'homme ne s'en oindra point, et vous n'en ferez point de cette composition pour vos usages ordinaires; tout homme qui en composera de pareil et en donnera à un autre sera exterminé de son peuple.* Ézéchiel reproche à son peuple d'avoir employé à son usage de pareil parfum (*j*).

L'onction que l'on donnait aux personnes consacrées à Dieu, et aux ornements sacrés, et aux ustensiles du temple et du tabernacle, aux autels, aux bassins, les tirait de l'u-

(*a*) *Genes.* XXXVIII, 6, 7, etc. L'année de tout ceci est incertaine.
(*b*) *Psalm* CXXXII, 2.
(*c*) *Joan.* XII, 3. *Luc.* VII, 36, 48. *Matth.* VI, 17.
(*d*) *Marc.* XIV, 8; XVI, 1. *Luc.* XXIII, 56.
(*e*) *Exod.* XXIX, 29. *Levit.* IV, 5. *Judic.* IX, 8. I *Reg.* IX, 16. III *Reg.* XIX, 15, 16.
(*f*) *Exod.* XXX, 26, etc.
(*g*) *Genes.* XXVIII, 18.
(*h*) *Genes.* XXXV, 14.
(*i*) *Exod.* XXX, 23 *et suiv.*
(*j*) *Ezech.* XXIII, 41 : *Thymiama meum et unguentum meum posuisti super eam* (*mensam tuam*).
(1) *Voyez* ci-dessus, ch. X, p. 115 (*Voyez* BLÉ), le principe posé relativement à la patrie des plantes de même genre. *Brown*, Voyage au Congo, p. 304, 305, tr. fr.
(2) *Link*, Monde primitif, t. II, p. 304, 305.

sage commun et ordinaire et les élevait à une dignité nouvelle, les rendait saints, sacrés et inviolables. L'onction que reçut alors Aaron avec ses fils influa sur toute sa race, qui devint par là toute dévouée au service du Seigneur et consacrée à son culte. Or voici les cérémonies qui s'observèrent dans la consécration d'Aaron et de ses fils (*a*) : Moïse, les ayant amenés à la porte du tabernacle devant tout le peuple, les lava, les présenta au Seigneur, comme pour les lui faire agréer; il revêtit Aaron de tous ses ornements pontificaux, et l'oignit d'huile sacrée en la répandant sur sa tête (*b*). Il la répandait sur ses cheveux, et elle coula sur sa barbe et sur sa tunique (*c*). On oignit même ses habits. Les rabbins croient qu'on répandit l'huile sur sa tête en forme de X ou de croix de saint André, ou, selon d'autres, en forme de caph ou כ. Plusieurs croient (*d*) que pour les simples prêtres fils d'Aaron, on leur oignit seulement les mains. On ne donna aucune onction aux lévites.

Ces cérémonies se continuèrent sept jours de suite. Les rabbins (*e*) enseignent que tant que l'huile ou le parfum d'onction composé par Moïse dura, on oignit ainsi tous les grands prêtres qui succédèrent à Moïse pendant sept jours; mais qu'après que ce parfum fut fini, on se contenta d'installer le grand prêtre en le revêtant pendant sept jours de suite de ses habits sacrés. Les grands prêtres oints de la première façon s'appelaient *sacrificateurs oints* (*f*), et celui qui avait été simplement installé par la cérémonie des habits, *initié par les habits*. Ils disent qu'on ne fit jamais de nouvelle huile après que celle de Moïse fut consommée : on croit qu'elle dura jusqu'à la captivité de Babylone. Mais les Pères de l'Eglise (*g*) croient que l'onction des grands prêtres dura jusqu'à la venue du véritable Oint, du Messie, qui est Jésus-Christ. D'ailleurs Moïse ne défend nulle part de renouveler ou de composer de nouveau de ce parfum. Il semble même qu'il n'en marque si bien la composition qu'afin qu'on en pût faire de semblable dans le besoin.

Quant à l'onction des rois, elle n'est point commandée dans Moïse; mais nous en voyons distinctement la pratique dans l'histoire sacrée. Samuel donne l'onction à Saül (*h*) : *Tulit Samuel lenticulam olei, et effudit super caput ejus, et deosculatus est eum, et ait : Ecce unxit te Deus super hæreditatem suam in principem.* On renouvela cette onction à Galgal quelque temps après, lorsque Saül eut délivré Jabès de Galaad de la violence de Naas, roi des Ammonites (I *Reg.* XI, 15; Vulg. et Hebr. : *Fecerunt ibi regem Saul.*; Sept. et Joseph. : *Unxit ibi Samuel Saulem in regem* : Καὶ ἔχρισε Σαμουὴλ ἐκεῖ τὸν Σαοὺλ εἰς βασιλέα, etc.). Le même Samuel reçoit ordre du Seigneur de donner l'onction royale au jeune David (*i*) : *Tulit Samuel cornu olei, et unxit eum in medio fratrum ejus.* Et comme sa royauté fut fort contestée par la maison de Saül, on la renouvela jusqu'à trois fois, y compris cette première onction dont nous venons de parler; il fut ensuite sacré à Hébron (*j*) par la tribu de Juda, après la mort de Saül; et enfin encore à Hébron par tout Israel (*k*), après la mort d'Abner. Absalon s'étant révolté contre le roi son père, se fit aussi donner l'onction royale (*l*); et Salomon, ayant eu pour concurrent dans la succession du royaume son frère Adonias (*m*), fut oint par le grand prêtre Sadoc et par le prophète Nathan.

Nous ne voyons pas que les rois d'Israel pratiquassent ordinairement cette cérémonie. Le prophète Elie reçoit ordre du Seigneur (*n*) de donner l'onction royale à Hazael pour régner sur la Syrie, et à Jéhu, fils de Namsi, pour régner sur Israel. Elie n'exécuta pas cet ordre par lui-même; mais, quelques années après, Elisée, son disciple, exécuta cet ordre sur la personne de Jéhu. C'est le seul roi d'Israel dont l'onction soit distinctement marquée dans le texte sacré. Mais pour les rois de Juda, on en trouve plusieurs exemples jusqu'à la destruction de ce royaume, principalement lorsqu'il y avait quelque difficulté sur la succession a la couronne : par exemple, sous Joas, et sous Joachas, fils de Josias (*o*), qui n'était pas l'aîné des enfants de ce prince. Depuis le retour de la captivité, l'onction ne s'est plus pratiquée pour les rois (*p*) ni même pour les prêtres, si l'on en croit les Juifs.

Enfin il est parlé dans l'Ecriture de l'onction des prophètes, mais on n'a aucune connaissance de la manière dont elle se faisait; on doute même qu'on leur ait donné réellement l'onction. Elie est envoyé pour oindre Elisée prophète en sa place (*q*) : *Elisæum filium Saphat unges prophetam pro te.* Mais dans l'exécution Elie ne fait autre chose à Elisée, sinon *de lui mettre son manteau sur les épaules.* Aussitôt Elisée quitte ses bœufs et sa charrue, et se met à la suite d'Elie. Il est donc très-croyable que le mot d'*onction*, en cet endroit, est mis pour une simple destination ou vocation à la prophétie.

L'onction du Christ, du Messie, de l'Oint du Seigneur par excellence était figurée par toutes celles dont nous venons de parler; elle est prédite dans les Psaumes (*r*) : *Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem; propterea*

(*a*) *Levit.* VIII, 1, 2, 3, 8, 9, 10, 11, etc.
(*b*) Vide *b Exod.* XXIX, 7.
(*c*) *Psalm.* CXXXII, 2.
(*d*) *Tost Jans. Menoch.*
(*e*) *Selden. de Succession. in pontif. l.* II, *c.* IX, *et Cunæus de Rep. Hebr.*
(*f*) *Levit.* IV, 3; V, 16.
(*g*) *V. Euseb. l.* IV *Demonstr. c.* IV. *Chrysost. orat.* 2 *contra Judæos. Cyrill. Jerosol. Catech. mystag.* 3 *contra Judæos. Anastas. de Incarnat. Verbi*, etc.
(*h*) I *Reg.* X, 1.
(*i*) I *Reg.* XVI, 13
(*j*) II *Reg.* II, 4.
(*k*) II *Reg.* V, 1, 2, 3, 4, etc
(*l*) II *Reg.* XIX, 10.
(*m*) III *Reg.* I, 34, 38.
(*n*) III *Reg.* XIX, 15, 16.
(*o*) IV *Reg.* XI, 12.
(*p*) IV *Reg.* XXIII, 30
(*q*) III *Reg.* XIX, 16.
(*r*) *Psalm.* XLIV, 8.

unxit te Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis. Et dans Isaïe (*a*) : *L'esprit de Dieu est sur moi, parce que le Seigneur m'a donné l'onction*, etc. Et dans Daniel, IX, 24 : *Soixante-dix semaines sont déterminées afin que le péché prenne fin, que la justice éternelle arrive, et que la prophétie et la vision s'accomplissent, et que le Saint des saints reçoive l'onction*. — [*Voyez* MESSIE.]

Dans le christianisme, nous reconnaissons l'onction spirituelle de Jésus-Christ, le vrai oint du Père (*b*), qui nous a oints par sa grâce (*c*), qui nous a scellés de son sceau, et nous a donné le gage du Saint-Esprit qui habite dans nos cœurs. Nous y reconnaissons aussi l'onction naturelle. Saint Marc (*d*) nous apprend que les apôtres ayant été envoyés par Jésus-Christ pour prêcher dans toute la Judée, y faisaient plusieurs merveilles, qu'ils oignaient les malades et les guérissaient au nom du Seigneur. Saint Jacques (*e*) veut que lorsqu'il y aura un malade parmi les fidèles, il fassent venir les prêtres de l'Eglise, lesquels prieront pour lui, en lui donnant l'onction avec l'huile au nom du Seigneur. Il dit que la prière accompagnée de foi guérira le malade, que le Seigneur le soulagera ; et s'il est dans le péché, qu'il lui sera remis. Et voilà sur quoi est fondé le sacrement d'extrême-onction, que l'Eglise reconnaît comme institué par Jésus-Christ et qu'elle met au rang des sept sacrements, auxquels la grâce sanctifiante est promise (*f*).

ONÉSIME, Phrygien de nation, esclave de Philémon, et enfin disciple de l'apôtre saint Paul. Voici ce que nous savons de lui. *Onésime* s'étant enfui de la maison de son maître et lui ayant même dérobé quelque chose (*g*), alla à Rome vers l'an 61 de l'ère commune, pendant que saint Paul y était en prison pour la première fois. Comme Onésime le connaissait de réputation, parce que Philémon, son maître, était chrétien, il fit tant qu'il le trouva, lui raconta ce qu'il avait fait, lui avoua sa fuite, et lui rendit tous les services que Philémon lui-même aurait pu lui rendre, s'il eût été à Rome. Saint Paul fit connaître à Onésime la grandeur de sa faute, le disposa à écouter l'Evangile, l'instruisit, le convertit, le baptisa, et peu après le renvoya à Philémon, son maître, avec la lettre que nous avons parmi celles de saint Paul, et qui est reconnue pour canonique dans l'Eglise chrétienne.

Elle peut passer pour un chef-d'œuvre d'éloquence dans le genre de persuasion. Saint Paul y emploie toutes les considérations que l'amitié, la religion, la piété, la tendresse peuvent inspirer pour réconcilier un serviteur avec son maître. Il y mêle les prières avec l'autorité, les louanges avec les recommandations ; il fait le parallèle d'Onésime devenu chrétien et enfant de Dieu, à Onésime mauvais serviteur, et fugitif. Sa lettre eut tout le succès qu'il souhaitait. Philémon ne reçut pas seulement Onésime comme son fidèle serviteur, mais comme son frère et comme son ami. Il le renvoya peu de temps après à Rome auprès de saint Paul, afin qu'il continuât à lui rendre toutes sortes de services dans sa prison. Et nous voyons que dans la suite Onésime fut employé à porter quelques-unes des lettres que l'apôtre écrivit en ce temps-là. Par exemple, il porta celle aux Colossiens, qui fut écrite par saint Paul encore dans les liens, l'an 62 de Jésus-Christ.

Depuis ce temps, Onésime fut toujours employé au ministère évangélique. Les Constitutions des apôtres (*h*) portent que saint Paul le fit évêque de Bérée en Macédoine. Les Martyrologes lui donnent le titre d'apôtre, et disent qu'il finit sa vie par le martyre. Le Martyrologe romain porte qu'il fut fait évêque d'Ephèse par saint Paul, après saint Timothée. D'autres ajoutent que c'est lui dont parle saint Ignace le martyr, comme étant évêque d'Ephèse l'an 107 de Jésus-Christ. Mais ce sentiment n'est fondé sur aucune preuve solide (*i*). Le même Martyrologe met sa fête le 16 de février, et il dit qu'ayant succédé à saint Timothée dans l'évêché d'Ephèse, et qu'ayant été chargé par lui de prêcher l'Evangile, il fut mené prisonnier à Rome, et y fut lapidé pour la foi de Jésus-Christ. Son corps, qui y avait été enterré, fut depuis reporté au lieu où il avait été fait évêque. Les Grecs font sa fête le 15 de décembre.

ONESIPHORE, dont parle saint Paul dans la seconde Epître à Timothée, chap. I, ℣ 16, vint à Rome l'an 65 de Jésus-Christ pendant que saint Paul y était en prison pour la foi, et dans un temps où presque tout le monde l'avait abandonné (*j*). Il était venu d'Asie, où il avait déjà beaucoup servi l'Eglise ; et ayant trouvé saint Paul dans les liens, après l'avoir beaucoup cherché, il l'assista souvent de tout son pouvoir. C'est pourquoi l'apôtre lui souhaite toutes sortes de bénédictions à lui et à toute sa famille. Les Grecs en font la fête le 29 d'avril, et le 8 de décembre. Au vingt-neuvième d'avril, ils le font évêque de Colophon en Asie ; et le huitième de décembre, ils le font évêque de Césarée, sans spécifier de quelle Césarée ils entendent parler. Ils le mettent au rang des soixante-dix disciples, et semblent lui attribuer le martyre. Le Martyrologe romain, au 16 de septembre, dit qu'il souffrit le martyre en l'Hellespont, où il était allé prêcher la foi avec saint Porphyre ; qu'ayant été arrêté par le commandement du proconsul Adrien, et mené dans un temple d'idoles, pour leur offrir de l'encens, ce qu'il refusa généreusement, il fut cruellement battu de verges, et puis attaché à la queue d'un cheval, qui le traîna jusqu'à ce qu'il rendît l'esprit.

ONIAS Ier, grand prêtre des Juifs, fils et

(*a*) *Isai.* LXI, 1.
(*b*) *Luc.* IV, 18. *Act.* IV, 27 ; X, 18
(*c*) II *Cor.* I, 21.
(*d*) *Marc.* VI, 13
(*e*) *Jacob.* V, 14.
(*f*) *Concil. Trident. sess.* 14, *c.* I, II, III, IV *de Sacram. extremæ unctionis.*
(*g*) *Ep. ad Philemon.* ℣ 18. *Chrysost. Prologo.*
(*h*) *Constit. l.* VII, *c.* XLVI.
(*i*) *Voyez* M. de Tillemont, note 70 sur saint Paul.
(*j*) *Vide* II *Timot.* I, 16, 18, *et Theodoret. in* II *Timot.*

successeur de Jeddoa (*a*) ou Jaddus, fut établi grand prêtre l'an du monde 3682, et gouverna la république des Hébreux pendant vingt ans, jusqu'en l'an du monde 3702, avant Jésus-Christ 298, avant l'ère vulgaire 302. Onias eut deux fils, Simon et Eléazar. Simon, surnommé le Juste, lui succéda.

ONIAS II, fils de Simon le Juste, grand prêtre des Juifs, ne succéda pas immédiatement à son père, mort l'an du monde 3711, et cela à cause de son bas âge. Eléazar, son oncle paternel, succéda à Simon le Juste, et tint la souveraine sacrificature pendant près de trente ans. Il mourut l'an du monde 3744, et eut pour successeur, non Onias II, son neveu, légitime héritier de cette dignité, mais Manassé, son grand oncle, établi en 3745, et mort en 3771. Alors Onias II jouit enfin de la grande sacrificature, et la posséda depuis l'an du monde 3771 jusqu'en 3785, avant Jésus-Christ 215, avant l'ère vulgaire 219. Josèphe (*b*) dit que cet Onias était un homme d'un petit esprit, et tellement avare, qu'il faillit de perdre sa patrie; car les grands prêtres ses prédécesseurs ayant accoutumé de payer du leur le tribut que le pays devait au roi d'Egypte, et qui n'était que de vingt talents, c'est-à-dire, de quarante-huit mille livres de notre monnaie, en prenant le talent sur le pied de deux mille quatre cents livres l'un; il refusa de le faire.

Ptolémée Evergètes, roi d'Egypte, irrité contre Onias, lui envoya un député avec menaces, s'il ne satisfaisait à ce qu'il devait au trésor du roi, d'abandonner la Judée à ses soldats, et d'y envoyer d'autres habitants en la place des Juifs. Le peuple fut effrayé de ces menaces : mais l'avarice du grand prêtre le rendait insensible à tout cela. Joseph, neveu d'Onias, et fils d'un nommé Tobie et d'une sœur du grand prêtre, obtint de lui la permission d'aller en son nom et au nom du peuple, faire ses remontrances au roi d'Egypte. Joseph y étant allé, sut si bien gagner l'esprit du roi et de la reine, qu'il en obtint tout ce qu'il voulut. Il prit la ferme des tributs du roi dans la Palestine et dans la Syrie, et en donna le double de ce que les autres en offraient.

Onias II eut pour successeur Simon II, son fils, établi en 3785. Il y en a qui croient que c'est Onias II, dont Jésus fils de Sirach, fait l'éloge, et qu'il appelle Simon au chapitre L de son ouvrage. On veut aussi que ce soit à lui que les Lacédémoniens écrivirent la lettre rapportée dans Josèphe, liv. XII des Antiquités, c. v, mais d'autres la rapportent avec bien plus de raison à Onias III, dont nous allons parler.

ONIAS III, fils de Simon II, grand prêtre des Juifs (*c*), fut établi dans la grande sacrificature l'an du monde 3805, avant Jésus-Christ 195, avant l'ère vulg. 199. Josèphe l'historien raconte l'histoire de la succession d'Onias III d'une manière qui est assez différente de celle qui est racontée dans le second livre des Machabées. Voici comme cet auteur la rapporte (*d*). Le grand prêtre Simon eut trois fils, *Onias* III, *Jason* ou *Jésus*, *Onias*, autrement *Ménélaüs*. Onias III, en mourant, laissa un fils en bas âge, nommé *Onias*. Comme il n'était pas en état de pouvoir exercer la grande sacrificature, le roi Antiochus Epiphanes la donna à Jason, frère d'Onias III. Il n'en jouit pas longtemps; car ayant encouru la disgrâce du roi Antiochus, ce prince le dépouilla du sacerdoce, pour en revêtir Ménélaüs, autrement nommé Onias. Ainsi les trois fils de Simon le Juste jouirent tous trois l'un après l'autre de cette suprême dignité; mais les deux derniers la possédèrent à l'exclusion d'Onias IV, fils d'Onias III, à qui elle appartenait par droit de succession. Voilà ce que dit Josèphe.

Le second livre des Machabées raconte la chose tout autrement (*e*). Il dit que ce fut sous le pontificat d'Onias III qu'arriva l'histoire d'Héliodore, lequel ayant été envoyé par le roi Séleucus pour enlever les trésors du temple de Jérusalem, en fut empêché par des anges venus au secours des Juifs (*f*); qu'ensuite de cela, Onias ayant été accusé par un certain Simon auprès du roi de Syrie, comme traître à sa patrie, et auteur des troubles qui étaient arrivés à Jérusalem lorsque Héliodore y vint, il jugea à propos de se transporter à Antioche, pour se justifier dans l'esprit de ce prince, et pour dissiper les mauvais bruits que l'on avait répandus contre lui. Sur ces entrefaites, le roi Séleucus mourut, et son frère Antiochus Epiphanes de retour de Rome, lui succéda (*g*). Alors Jason, frère d'Onias, vint à Antioche, offrit de l'argent à Epiphanes, pour avoir la souveraine sacrificature; il l'obtint, et s'en revint à Jérusalem, pendant qu'Onias demeurait à Antioche, dépouillé de sa dignité, et sans pouvoir obtenir justice du roi.

Trois ans après (*h*), Jason ayant envoyé à Antioche Ménélaüs, frère de Simon (remarquez qu'il ne le qualifie pas frère de Jason ni frère d'Onias), pour porter de l'argent au roi, et pour le consulter sur des affaires importantes, Ménélaüs s'acquit la bienveillance d'Epiphanes, et obtint de lui la souveraine sacrificature, dont il donna trois cents talents par-dessus ce que Jason en avait donné. Jason privé de cette dignité, fut obligé de se retirer dans le pays des Ammonites. Mais comme Ménélaüs ne put satisfaire assez tôt à ce qu'il avait promis au roi, Lysimaque, son frère, lui fut substitué dans cette charge. Cependant Antiochus Epiphanes ayant été obligé d'aller promptement en Cilicie, pour y réprimer une rébellion de quelques villes qui s'étaient soulevées, laissa pour gouverneur à Antioche un nommé Andronique, qui, gagné par l'argent que Ménélaüs lui avait

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XI, *c. ult. ad finem.*
(*b*) *Antiq. l.* XII, *c.* III *et* IV.
(*c*) *Antiq. l.* XII, *c.* IV *ad finem.*
(*d*) *Antiq. l.* XII, *c.* V, *p.* 408.
(*e*) II *Mac.* I, II, III, IV.
(*f*) An du monde 3828, avant Jésus-Christ 172, avant l'ère vulg. 176.
(*g*) An du monde 3829, avant Jésus-Christ 177, avant l'ère vulg. 175.
(*h*) An du monde 3831, avant Jésus-Christ 169, avant l'ère vulg. 173.

donné, fit mourir Onias III, légitime grand sacrificateur des Juifs.

Voici comme cette affaire est racontée par l'auteur du second livre des Machabées (*a*). Ménélaüs, ayant su que le roi était parti pour la Cilicie, vint à Antioche avec quelques vases d'or qu'il avait dérobés au temple de Jérusalem, et avec l'argent de quelques autres vases qu'il avait déjà vendus à Tyr et dans les villes voisines. Il offrit une partie de ces vases à Andronique, à qui le roi avait laissé le gouvernement du pays, et le pria de le défaire d'Onias III, qui ne cessait de lui faire des reproches de ces vols qu'il avait faits au temple de Jérusalem. Cependant Onias se tenait dans l'asile du bois de Daphné, craignant que ses ennemis n'attentassent à sa vie, après l'avoir fait dépouiller de sa dignité. Andronique vint lui-même à Daphné, parla à Onias, lui promit avec serment qu'on ne lui ferait aucun mal, l'attira hors de l'asile, et aussitôt le tua inhumainement. La mort injuste d'un si saint homme remplit d'indignation, non-seulement les Juifs, mais même les païens; et aussitôt que le roi fut de retour de Cilicie, ils lui firent leurs plaintes de ce meurtre. Le roi, quoique naturellement peu affectionné aux Juifs, ne put retenir ses larmes, en se souvenant de la sagesse et de la modération qui avaient toujours paru dans Onias. Il fit dépouiller Andronique de la pourpre qu'il portait, le fit promener ignominieusement par la ville d'Antioche, et le fit mourir au même lieu où il avait tué Onias. Ainsi le Seigneur lui rendit la punition qu'il avait si justement méritée.

Il y a peu de personnes à qui l'Ecriture donne de plus grandes louanges qu'à Onias III; on croit que c'est lui à qui Arius, roi de Lacédémone, écrivit la lettre qui se lit au premier livre des Machabées, chap. XII, v. 20, etc., en ces termes (*b*) : *Arius, roi des Lacédémoniens, au grand prêtre Onias, salut. Il a été trouvé dans un écrit touchant les Lacédémoniens et les Juifs, qu'ils sont frères et descendus de la race d'Abraham. Maintenant donc que vous avez su ces choses, vous ferez bien de nous écrire si tout est en paix parmi vous.* Toutefois nous avons rapporté des raisons de douter que cette lettre ait été écrite à Onias III; il est probable que c'est plutôt à Onias Ier. *Voyez* l'article Lacédémone. Jonathas Machabée ordonna aux ambassadeurs qu'il envoya à Rome l'an du monde 3860, de passer à leur retour par Lacédémone, et de renouveler l'alliance avec les Lacédémoniens, de même qu'ils avaient fait avec les Romains (*c*); et dans la lettre qu'il écrivit aux Lacédémoniens il fait mention de celle d'Arius, et la rapporte tout entière. Josèphe (*d*) la rapporte aussi; mais il en change le tour et les termes. Quant à la parenté des Lacédémoniens et des Juifs, on peut voir l'article des Lacédémoniens, et la dissertation que nous avons fait imprimer sur ce sujet, à la tête du premier livre des Machabées. Voici l'éloge que l'auteur du second livre des Machabées fait du grand prêtre Onias III (*e*) : *La cité sainte jouissait d'une paix parfaite, et les lois y étaient parfaitement observées, à cause de la piété du grand prêtre Onias, et de l'éloignement qu'il avait du mal. Il arrivait de là que les rois mêmes et les princes honoraient ce lieu, et ornaient le temple de grands présents : en sorte que Séleucus, roi d'Asie, fournissait de son domaine toute la dépense qui regardait le ministère des sacrifices.* Voyez aussi ce qui en est dit au second livre des Machabées, ch. XV, 12, 13, etc., où Onias s'apparut à Judas Machabée, accompagné du prophète Jérémie, qui fit présent d'une épée à Judas.

ONIAS IV, fils d'Onias III, dont nous venons de parler, ne jouit jamais de la grande sacrificature. L'ambition de ses oncles Jason et Ménélaüs, et l'injustice des rois de Syrie l'en exclurent. Il s'était toutefois toujours flatté d'y pouvoir parvenir jusqu'à la mort de son oncle Ménélaüs : mais lorsqu'il vit que Ménélaüs avait été mis à mort (*f*), et qu'Antiochus Eupator lui avait donné pour successeur *Alcime* ou *Jacime*, qui était bien de la race d'Aaron, mais non pas de la famille d'Onias; et que Lysias, régent du royaume de Syrie, conseillait au roi de ne pas laisser plus longtemps la souveraine sacrificature dans cette famille (*g*), Onias IV, jugeant bien qu'il n'avait plus rien à espérer de ce côté-là, se réfugia en Egypte (*h*) auprès du roi Ptolémée Philométor, où, ayant gagné les bonnes grâces de ce prince et de la reine Cléopâtre, son épouse, il obtint d'eux la permission de bâtir un temple au vrai Dieu dans la préfecture d'Héliopolis (*i*). Ce temple s'appela Onion, et nous en parlerons ci-après dans un article particulier. *Voyez* Onion.

Josèphe, dans son second livre contre Appion, p. 1064, dit que Ptolémée Philométor et Cléopâtre, sa femme, prirent une si grande confiance dans Onias et dans Dosithée, Juifs, qu'ils leur confièrent le commandement de leur armée. Et après la mort du roi Philométor, comme la reine Cléopâtre voulait assurer le royaume à son fils, qui était le légitime héritier de Philométor, Ptolémée Evergètes, autrement Physcon, voulant s'y opposer, la reine se servit d'Onias IV pour lui faire la guerre. Onias s'avança vers Alexandrie avec une petite armée de Juifs, et apaisa la sédition qui s'était émue dans la ville. Mais Ptolémée ayant contraint la reine de l'épouser, fit mourir ceux qui favorisaient le jeune prince, qu'il tua aussi le jour même de son mariage, entre les bras de sa mère, et au

(*a*) II *Mac.* IV, 32, 33 *et seq.* An du monde 3834, avant Jésus-Christ 166, avant l'ère vulg. 170.
(*b*) I *Mac.* XII, 20, 21. An du monde 3817, avant Jésus-Christ 183, avant l'ère vulg. 187.
(*c*) I *Mac.* XII, 5, 6, 7, etc. An du monde 3860, avant Jésus-Christ 140, avant l'ère vulg. 144.
(*d*) *Antiq. lib.* XII, *c.* V
(*e*) II *Mac.* III, 1, 2, 3.
(*f*) II *Mac.* XIII, 4, 8, etc. *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XV. An du monde 3842, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulg. 162.
(*g*) *Antiq. l.* XII, *c.* XV, *et l.* XX, *c.* VIII.
(*h*) An du monde 3842, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulg. 162.
(*i*) Ce temple ne fut bâti qu'en l'an du monde 3854, avant Jésus-Christ 146, avant l'ère vulg. 150.

milieu de l'appareil des noces. On ne nous dit pas expressément si Onias fut mis à mort dans cette occasion ; mais la chose est très-vraisemblable.

ONIAS V, nommé autrement *Ménélaüs*, que Josèphe (*a*) fait fils de Simon le Juste, et frère d'Onias III, dont nous avons parlé ci-devant, et que le second livre des Machabées (*b*) fait frère d'un certain Simon, de la tribu de Benjamin, ennemi et accusateur d'Onias III. Ce Ménélaüs ou Onias V fut établi grand prêtre l'an du monde 3832, et fut mis à mort en 3842, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulgaire 162. Voici ce que l'Ecriture nous apprend de ce grand prêtre (*c*). Jason, usurpateur de la souveraine sacrificature, ayant envoyé Ménélaüs à Antioche, pour porter de l'argent au roi Antiochus Epiphanes, et pour savoir sa réponse sur des affaires importantes, Ménélaüs ménagea si adroitement l'esprit du roi, qu'il gagna son amitié, et se fit pourvoir de la grande sacrificature, à l'exclusion de Jason, parce qu'il en offrit trois cents talents de plus que Jason n'en avait donné ; et ayant reçu les ordres du roi, il revint à Jérusalem tout fier de sa nouvelle dignité. Pour Jason, il fut obligé de se retirer dans le pays des Ammonites.

Mais Ménélaüs ne s'étant pas mis en peine d'envoyer au roi l'argent qu'il lui avait promis, quoique Sostrate, qui commandait dans la forteresse, le pressât d'en faire le payement, ils reçurent un ordre tous deux de se rendre auprès du roi (*d*) ; et le roi donna la grande sacrificature à Lysimaque, frère de Ménélaüs. Cependant Antiochus ayant été obligé, vers le même temps, de partir avec précipitation, pour apaiser un soulèvement de quelques villes qui s'étaient révoltées contre lui en Cilicie, Ménélaüs profita de son absence, pour tâcher de rétablir ses affaires, en gagnant Andronique, qui gouvernait à Antioche en l'absence du roi, et en l'engageant à faire mourir Onias III, qui l'accusait hautement d'avoir pris dans le temple des vases très-précieux, d'en avoir vendu une partie, et d'en avoir donné une autre pour se faire des protecteurs. Andronique, qui avait reçu une partie de ces vases, fit mourir Onias III de la manière que nous l'avons vu ; mais au retour d'Antiochus, ayant été accusé et convaincu de ce crime, il fut mis à mort d'une manière ignominieuse, et souffrit la juste peine de son crime.

Pour Ménélaüs, il se soutint encore quelque temps. Lysimaque, à qui Antiochus Epiphanes avait donné la souveraine sacrificature (*e*), ayant, par le conseil de Ménélaüs, commis plusieurs excès et plusieurs violences dans le temple, le peuple se mutina, et il y eut plusieurs de ses gens blessés, quelques-uns de tués, et lui-même demeura mort sur la place. On accusa Ménélaüs de tous ces désordres. Mais Antiochus étant venu à Tyr, Ménélaüs gagna par une grosse somme d'argent Ptolémée, fils de Dorimène, qui avait beaucoup de crédit à la cour ; et par son moyen, non-seulement il évita la mort qu'il méritait, mais même il y fit condamner les députés qui étaient venus de Jérusalem pour l'accuser devant Antiochus. Il retourna plus hardi que jamais à Jérusalem (*f*), et il croissait tous les jours en malice, ne cherchant qu'à tendre des piéges à ses concitoyens. Pendant ce temps-là, Antiochus étant allé en Egypte, le bruit se répandit qu'il y était mort. Jason, faux grand prêtre dont nous avons parlé, prit mille hommes avec lui, vint assiéger Jérusalem, la prit, et força Ménélaüs de s'enfuir dans la citadelle, où étaient les troupes de Syrie. Mais le bruit de la mort d'Antiochus s'étant bientôt dissipé, Jason fut obligé de se retirer, et Ménélaüs fut établi dans Jérusalem avec une nouvelle autorité (*g*). Il ne s'en servit que pour faire de la peine à ses concitoyens.

Après la mort d'Antiochus Epiphanes (*h*), Antiochus Eupator, son fils, conduit par Lysias, régent du royaume, marcha à la tête de ses troupes contre Jérusalem. Ménélaüs était dans l'armée, et par un esprit de dissimulation, faisait des prières à Eupator en faveur des Juifs et de sa patrie, se flattant de recouvrer bientôt son autorité dans Jérusalem. Mais Lysias ayant fait entendre à Eupator que Ménélaüs était l'auteur de tous les troubles de la Judée, le roi le fit arrêter et garder jusqu'à son retour (*i*). Alors, étant arrivé à Bérée, on le conduisit au haut d'une tour élevée de cinquante coudées, dans laquelle on avait amassé une grande quantité de cendre, et du haut de laquelle on ne voyait de tous côtés qu'un grand précipice. Ce fut là que Ménélaüs fut précipité, et où il mourut dans la cendre, qui lui servit de tombeau.

ONIAS, certain homme juste qui vivait dans la Judée (*j*) au temps qu'Aristobule faisait la guerre à Hircan, prince et grand prêtre des Juifs. Il avait déjà auparavant obtenu, par ses prières, de la pluie dans le temps d'une extrême sécheresse ; et voyant la guerre civile allumée dans la Judée, il s'était retiré dans une solitude. Pendant qu'Arétas, roi des Arabes, qui tenait le parti d'Hircan, assiégeait Aristobule dans Jérusalem, les Juifs qui étaient dans le camp d'Arétas allèrent querir Onias, et le prièrent de maudire et de dévouer à tous les malheurs Aristobule et ceux de son parti. Onias s'en défendit longtemps ; mais, forcé enfin par leurs instances, il se mit au milieu d'eux, et

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* IV, V

(*b*) II *Mac.* IV, 23.

(*c*) II *Mac.* IV, 23, 24, 25, 26, etc. An du monde 3832, avant Jésus-Christ 168, avant l'ère vulg. 172.

(*d*) An du monde 3834, avant Jésus-Christ 166, avant l'ère vulg. 170.

(*e*) II *Mac.* IV, 39, 40, etc. An du monde 3834, avant Jésus-Christ 166, avant l'ère vulg. 170.

(*f*) II *Mac.* IV, 50, *et* V, 5. An du monde 3834, avant Jésus-Christ 166, avant l'ère vulg. 170.

(*g*) II *Mac.* XV, 23. An du monde 3836, avant Jésus-Christ 164, avant l'ère vulg. 168.

(*h*) II *Mac.* XIII, 2, 3, etc. An du monde 3841, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulg. 163.

(*i*) Vide *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XV, *et Usser. ad an. m.* 3842, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulg. 162.

(*j*) *Antiq. l.* XIV, *c.* III. An du monde 3939, avant Jésus-Christ 61, avant l'ère vulg. 65.

fit à Dieu cette prière : *Seigneur, Dieu de l'univers, puisque ceux avec qui je suis sont votre peuple, et que ceux que l'on attaque sont vos prêtres, je vous prie de ne les écouter ni les uns ni les autres dans les prières qu'ils vous font contre leurs frères.* A ces mots, quelques-uns des Juifs qui étaient présents l'assommèrent à coups de pierres.

ONION. C'est le nom que l'on donna au temple qu'Onias IV fit bâtir dans l'Egypte, vers l'an du monde 3854, avant Jésus-Christ 146, avant l'ère vulgaire 150. Onias IV, dont nous avons parlé ci-devant, s'étant retiré en Egypte vers l'an 3842 (*a*), sut si bien s'insinuer dans l'esprit de Ptolémée Philométor et de Cléopâtre, son épouse, qu'il gagna entièrement leur confiance, jusque-là qu'ils lui donnèrent le commandement de leurs troupes. Onias, profitant de sa faveur, demanda au roi la permission de bâtir un temple en Egypte, sur le modèle de celui de Jérusalem (*b*), et d'y établir des prêtres et des lévites de sa nation. Ce qui le détermina à entreprendre cet ouvrage, fut principalement un passage d'Isaïe (*c*), qui, plus de six cents ans auparavant, avait prédit que le Seigneur aurait un jour un temple dans l'Egypte, et cela par le moyen d'un Juif qui le lui bâtirait. Josèphe ne cite pas les paroles d'Isaïe; mais on ne doute pas que ce ne soient celles-ci : *En ce temps-là il y aura cinq villes dans la terre d'Egypte qui parleront la langue chananéenne* (qui est la même que la langue hébraïque) *et qui jureront par le nom du Seigneur des armées. L'une de ces villes s'appellera la ville du Soleil* (l'Hébreu (*d*), *la ville d'Anathème*). *En ce temps-là il y aura un autel au milieu de la terre d'Egypte, et il y aura un titre* (ou un monument) *érigé en l'honneur du Seigneur sur les frontières de ce pays, pour servir de témoignage au Seigneur dans la terre d'Egypte.*

Voici comme Onias s'expliquait dans le placet qu'il présenta au roi Ptolémée : Pendant que j'étais occupé à la guerre pour votre service, avec les Juifs que je commandais, et que je parcourais diverses provinces, j'ai remarqué que les Juifs avaient des temples particuliers dans la Cœlé-Syrie, dans la Phénicie et dans la ville de Léontopolis, située dans le nome d'Héliopolis en Egypte : ce qui n'était nullement à propos, puisque cette multitude de temples pouvait causer entre eux plusieurs divisions, de même que la diversité du culte et la quantité des temples en causent aussi parmi les Egyptiens. Ayant donc trouvé dans la forteresse nommée Bubaste la Déserte un lieu très-propre, rempli de bons matériaux et d'animaux sacrés (*e*), je supplie Votre Majesté de m'accorder un ancien temple ruiné qui y est, et qui n'est consacré à aucun dieu; de me permettre de nettoyer cette place, et d'y bâtir un temple nouveau au Dieu des Juifs, sur le modèle et suivant les proportions de celui de Jérusalem, afin que les Juifs qui sont en Egypte y puissent tenir leurs assemblées de religion, et par ce moyen conserver entre eux une plus parfaite union, et demeurent par là plus disposés à vous obéir et à s'employer à votre service. Car le prophète Isaïe a prédit autrefois qu'il y aurait un temple consacré au Seigneur dans l'Egypte, et a annoncé plusieurs autres choses sur le même sujet

Le roi et la reine ayant vu la requête d'Onias, lui accordèrent la permission qu'il demandait, mais en des termes qui marquaient assez qu'ils ne voulaient rien prendre sur eux de ce qui pouvait être contraire à la loi de Dieu dans cette action. Ils lui disent, dans leur réponse, qu'ils ont peine à se persuader que Dieu puisse avoir pour agréable un temple consacré dans un lieu impur et rempli d'animaux; mais que puisqu'il assure que le prophète Isaïe a prédit que cela arriverait, ils veulent bien le lui permettre, sans toutefois prétendre autoriser le violement de la loi de Dieu et le péché qu'il pourrait y avoir dans cette action. Onias ayant reçu cette permission, bâtit à Bubaste un temple sur le modèle de celui de Jérusalem, mais moins grand et moins magnifique (1). Il trouva même des prêtres et des lévites, aussi peu scrupuleux que lui, qui s'engagèrent au service de ce temple, et qui y faisaient les mêmes cérémonies qui se pratiquaient dans celui de Jérusalem.

[« Le Seigneur eut ainsi un sanctuaire au milieu des dieux de l'Egypte, dans ces mêmes lieux où son peuple esclave avait été appelé à la vérité religieuse. Toutefois, en bâtissant ce temple, Onias avait violé les lois fondamentales de la religion israélite : c'est à Jérusalem, et seulement à Jérusalem, comme nous avons déjà eu occasion de le remarquer, qu'on devait offrir à Jehovah des sacrifices; cette ville était le siége unique de sa résidence et la gardienne du service divin. Un ancien décret des Juifs, rapporté par Maimonide (*Halacha Biath Hammikdasch*, liv. VIII), déclare que « si quelqu'un a » transgressé la loi en élevant un autre temple que celui de Jérusalem, ce temple ne » sera pas regardé, à la vérité, comme un » sanctuaire d'idoles; mais il ne sera jamais

(*a*) Vide *Usser. ad hunc annum, p.* 56, 57.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* VI.
(*c*) *Isai.* XIX, 18, 19.
(*d*) עִיר הַחֶרֶם *Hir Hacherem. Civitas Anathematis.* Aquila, Symmaque, Theodoret et la Vulgate ont lu עִיר הַחֶרֶס *Hir Hacheres. Civitas Solis.* Et c'est peut-être ce qui donna lieu à Onias de bâtir, ou de consacrer ce temple dans le nome d'Héliopolis.
(*e*) Je pense qu'il veut marquer ces animaux que les Egyptiens n'osaient tuer, parce qu'ils étaient consacrés à quelques divinités égyptiennes; comme les serpents, les crocodiles, les ibis. Ils occupaient tout le terrain de Bubaste la Déserte, et par conséquent ce lieu-là était inculte et désert.

(1) « Le roi n'hésita pas d'accorder à Onias la permission d'affecter au culte des Juifs le temple de Bubaste, ce qui donne lieu de remarquer la singulière destinée des temples égyptiens qui, survivant au culte même pour lequel ils avaient été élevés, furent successivement consacrés aux cérémonies des religions qui succédèrent en Egypte à celles des Pharaons. Les Lagides établirent les premiers cet usage que les Romains ne manquèrent pas d'imiter, et ces lieux sacrés destinés d'abord au culte des dieux, le furent ensuite au culte des hommes. » M. CHAMPOLLION-FIGEAC, *Annales des Lagides*, tom. II, p. 157, et son *Précis de l'Histoire d'Egypte*, pag. 436, col. 1.

» permis au sacrificateur qui aura sacrifié » dans ce temple de faire le service dans le » sanctuaire de Jérusalem. Il ne sera pas » même permis d'employer à l'usage du vé- » ritable sanctuaire les vases qui lui au- » raient servi; mais on les cachera. » POUJOULAT, *Hist. de Jérus.*, ch. XV, tom. I, p. 323, 324.]

Or voici la description que Josèphe nous donne du temple d'Onion, dans le septième livre de l'*Histoire des Juifs* (*a*). Le lieu où il était bâti est à cent quatre-vingts stades de Memphis; c'est-à-dire environ à quatre lieues, en prenant trois mille pas géométriques pour la lieue. Ce canton s'appelle le nome d'Héliopolis; et le temple qui s'y voit a une tour pareille à celle de Jérusalem (*b*), de soixante coudées de haut, et bâtie avec de très-grandes pierres. L'autel est de même structure que celui de Jérusalem. Onias orna ce temple de dons et de monuments précieux que la libéralité des Juifs d'Egypte lui fournit; mais au lieu du chandelier qui était dans le temple de Jérusalem, il suspendit dans celui d'Onion une lampe d'or, qui l'éclairait. Tout le contour du temple était environné d'un mur de briques, avec des portes de pierres. Le roi Philométor lui avait assigné de grandes terres et de grands revenus, pour l'entretien des prêtres et pour subvenir aux besoins du saint lieu. Les Juifs et les prêtres de Jérusalem ne virent ce temple qu'avec peine, et il y eut toujours quelque division sur ce sujet entre les Juifs d'Egypte et ceux de la Palestine.

Après la ruine du temple de Jérusalem (*c*) par les Romains, il y avait lieu de craindre que les Juifs, chassés de leur pays, ne se retirassent en Egypte, et que s'assemblant dans le temple d'Onion, ils ne prissent quelque nouvelle occasion de révolte : ce qui fut cause que Lupus, gouverneur d'Alexandrie et préfet d'Egypte, ayant mandé à Vespasien ce qui s'était passé touchant les assassins qui s'étaient retirés de la Judée dans l'Egypte, ce prince lui ordonna de faire abattre ce temple (*d*). Mais Lupus se contenta de le fermer vers l'an 73 de l'ère commune, environ deux cent vingt-six ans après sa fondation. Paulin, qui lui succéda peu après, fit ôter tous les ornements et les richesses qui y étaient, en fit fermer toutes les portes, et ne souffrit point qu'on y fît aucun exercice de religion. Telle fut la fin du temple *Onion*. —[*Voyez* BUBASTE.]

ONKÉLOS, fameux auteur de la Paraphrase chaldaïque sur le Pentateuque. Les Juifs prétendent qu'Onkélos était gentil de naissance et de religion, et qu'il s'était converti au judaïsme du vivant d'Hillel, qui vivait quelque temps avant Notre-Seigneur. Sa Paraphrase est sans difficulté la meilleure, la plus sensée et la plus littérale de toutes celles que l'on a des Juifs; et il serait à souhaiter qu'il eût expliqué tous les livres hébreux de l'Ancien Testament, comme il a fait le Pentateuque. Le père Morin montre que cette Paraphrase est de beaucoup plus moderne que les Juifs ne la disent : il la croit d'avant le Talmud de Babylone, et d'après le Talmud de Jérusalem. Saint Jérôme ne l'a pas connue, et il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'a été composée que depuis ce Père.

Quelques Juifs ont prétendu qu'Onkélos était fils de l'empereur Tite; d'autres, qu'il était neveu de cet empereur et fils de sa sœur. D'autres croient que l'auteur de la Paraphrase, qui porte le nom d'Onkélos, était plus ancien que celui qu'ils veulent être neveu de l'empereur Tite. Celui-ci était, disent-ils, un grand nécromancien, qui, voulant se faire prosélyte, évoqua les âmes de Tite, de Balaam et de Jésus-Christ, pour leur faire des questions et pour tirer leurs réponses sur diverses choses. Enfin d'autres rabbins ont soutenu qu'Onkélos le Paraphraste était le même qu'Aquila, célèbre interprète grec de l'Ecriture. Mais le R. P. Morin, qui nous apprend toutes ces particularités, les a fort bien réfutées dans ses Exercitations bibliques, *l.* II, *exercit.* 8, *c.* VI.

Voici les raisons qui ont fait croire qu'Onkélos était le même qu'*Aquila* de Pont : 1° La ressemblance des noms : *Onkélos* et Aquila, ou *Akilas*, sont les mêmes. 2° *Aquila*, de même qu'*Onkélos*, était prosélyte. 3° L'un et l'autre vivaient au même temps, c'est-à-dire environ cent cinquante ans après Jésus-Christ. Mais on répond à ces raisons : 1° Que la différence des noms d'Onkélos et d'*Aquila* est assez grande pour en faire deux personnes. 2° La qualité de prosélyte, qu'on attribue à Onkélos, n'est pas fondée. 3° Le temps auquel on fait vivre Onkélos est bien différent de celui d'Aquila : ce dernier a vécu au second siècle de l'Eglise, et Onkélos vivait du temps d'Hillel, quelque temps avant Jésus-Christ. On dit, à la vérité, qu'il a vécu jusqu'après la mort de Gamaliel, petit-fils d'Hillel, qui mourut dix-huit ans avant la destruction de Jérusalem; mais cela est encore bien éloigné du temps d'Aquila. 4° Il est vrai que le *Bereshit Rabba* a écrit un commentaire rabbinique sur la Genèse; et quelques rabbins, après lui, parlent du Targum d'Akilas : mais ce Targum n'est autre que la version grecque d'Aquila. *Targum*, en général, se peut prendre pour une version ou une paraphrase. — [*Voyez* AQUILA.]

Le Targum d'Onkélos a toujours été très-estimé des Juifs. Elie, lévite, dit que les Juifs se croient obligés de lire toutes les semaines dans leurs synagogues une section de la loi, qui est la leçon de la semaine, ils lisaient deux fois cette section; la première en hébreu dans l'original, et la seconde dans le Targum, c'est-à-dire, en chaldéen, et qu'ils se servaient pour cela du Targum d'Onkélos;

(*a*) *Lib.* VII, *c.* XXX, *de Bello*, *p.* 996, *a*, *b*, *c*.

(*b*) Cette tour n'est autre apparemment que le temple proprement dit; c'est-à-dire, le saint et le sanctuaire, qui avaient quelque proportion avec une tour carrée oblongue.

(*c*) *An de Jésus-Christ* 70.

(*d*) *Joseph. l.* VII *de Bello*, *c.* XXXVII, *p.* 995, 996.

que cela se pratiquait encore de son temps, c'est-à-dire, au commencement du seizième siècle. De là vient, selon la remarque du même auteur, que ce Targum était si connu parmi eux pendant que les autres étaient si rares ; en sorte qu'on avait assez de peine de trouver un seul exemplaire des autres Targums dans toute une province, au lieu qu'on en trouvait assez de ceux d'Onkélos.

Ce que dit le R. P. Morin, que le Targum d'Onkélos n'a été composé qu'après le Talmud de Jérusalem, et les raisons qu'il en donne, prouvent seulement qu'on a fait quelques additions au texte d'Onkélos, qu'on y a mis quelques mots : mais pour le corps de l'ouvrage on ne peut douter qu'il ne soit environ vers le temps de Jésus-Christ. Le silence de saint Jérôme sur son sujet n'est qu'un simple argument négatif, qui n'a pas grande force dans cette matière. Il peut ne l'avoir pas connu, quoiqu'il existât, et il peut l'avoir connu, sans le citer et sans en faire mention.

Les Juifs dans plusieurs exemplaires de leurs Bibles, insérèrent le texte du Targum d'Onkélos après celui de la Bible, et y mirent les mêmes notes de musique qui sont dans l'original hébreu, de sorte qu'il se peut lire avec une espèce de chant dans leurs synagogues, en même temps que l'original, et sur le même air.

Quoique Onkélos suive d'ordinaire son original mot à mot, fort exactement et d'une manière fort juste, toutefois il ne laisse pas d'expliquer quelquefois les endroits de l'original qui lui paraissent obscurs. Par exemple, dans la plupart des passages de l'Ecriture où se trouve le nom de *Jehovah* (a), il met le nom de *Memra*, *Verbum Jehovah*, la parole de Jéhovah ; et il distingue *Memra* de *Pitgama*, qui signifie le discours, lui attribuant même toutes les actions de la Divinité suprême. C'est ce *Memra* à qui ils attribuent la création du monde; c'est lui qui apparut à Moïse sur le mont de Sinaï, et qui lui donna la loi. C'est lui à qui Jacob fit un vœu, en disant: Si *le Verbe* me conduit, et me ramène dans la maison de mon père, il sera mon Dieu; c'est le même Verbe qui apparut à Abraham dans la plaine de Mambré. C'est lui que Jacob prit à témoin entre lui et Laban, etc. *Voyez* ci-devant l'article Memra.

ONO, ville de la tribu de Benjamin. Elle fut bâtie, ou du moins rétablie par la famille d'Elphaal, de la tribu de Benjamin. I *Par.* VIII, 12. Elle n'était qu'à cinq milles de Lod ou Lydda, qui avait aussi été bâtie par ceux de Benjamin. — [Elle était située dans la vallée des Ouvriers, *Neh.* XI, 35, « sur le bord du Jourdain, » dit Barbié du Bocage. Cette ville est encore nommée *Esdr.* II, 33, et *Neh.* VII, 37, où son nom paraît être celui d'un homme : les *fils* d'Ono, pour les *habitants* d'Ono.]

ONO, second fils de Lod. I *Esdr.* II, 33. Je pense que *Lod* est la ville de Lydda, et qu'*Ono* est sa fille, comme les bourgades dans l'Ecriture sont nommées les filles des grandes villes qui leur ont donné l'origine. Comparez I *Par.* VIII, 12. — [*Voyez* l'article précédent.]

ONOCENTAURE. Animal fabuleux composé de l'homme et de l'âne. Il a le corps de l'homme, et les cuisses et les jambes de l'âne. Saint Jérôme se sert du mot *Onocentaurus* dans Isaïe (XXXIV, 14 : פגשו ציים אח איים) : *Occurrent dæmonia onocentauris :* Les démons et les onocentaures se rencontreront dans les ruines du pays d'Edom. L'Hébreu à la lettre : *Les ziims rencontreront les iims.* Ce que l'on peut traduire ainsi : *Les pécheurs y rencontreront des îles.* Ce pays sera inondé et désert.

Elien (b) parle de l'onocentaure. Il était moitié homme et moitié âne, comme le centaure était moitié homme et moitié cheval. *Onocentaure* vient du grec *onos*, un âne, et *centauros*, un centaure.

ONOCROTALE. Moïse le met au nombre des animaux impurs. *Levit.* XI, 18. L'Hébreu lit *kaath* : (קאת), qui vient d'une racine qui signifie *vomir*. Les Septante l'ont traduit par *pélican*. Cet oiseau lorsqu'il s'est rempli l'estomac d'huîtres avec leurs écailles, les rejette, et en tire les huîtres, quand par la chaleur de l'estomac leurs coquilles se sont ouvertes. Pour l'*onocratale*, c'est un oiseau à peu près de la forme du pélican, mais qui a un jabot ou une bourse au-dessous du bec ou au commencement du gosier, laquelle est si vaste, qu'on y a quelquefois trouvé un petit enfant tout entier. Il se nomme en hébreu *cos*, qui signifie une coupe, une tasse. *Voy.* ci-devant l'article Nycticorax. — [L'*onocrotale* est le nom grec du *pélican*, dit Sonnini. *Voyez* Pélican.]

ONUS, poids. Dans le sens d'une prophétie fâcheuse. *Voyez* Poids.

ONYX, ou Onix. Ce terme se trouve en deux sens tout divers dans l'Ecriture. Il se met pour *l'ongle odorant*, et pour la pierre nommée *onyx*. Selon la force de l'étymologie, *onyx* signifie un *ongle*. L'Hébreu *schecheleth* (c), que saint Jérôme, après les Septante, traduit par *l'ongle aromatique*, est entendu par d'autres du *laudanum* ou du *bdellium*. Mais la plupart des commentateurs l'expliquent de l'*onyx* ou de l'ongle odorant; qui est une coquille semblable à celle du poisson à coquille nommé *purpura*. On pêche l'onyx dans les marais des Indes, où croît le *spica nardi*, dont ce poisson se nourrit; et c'est ce qui rend son écaille si odorante. On va recueillir ces écailles, lorsque la chaleur a desséché ces marais. Le meilleur onyx se trouve dans la mer Rouge, et est blanc et gros. Le babylonien est noir et moindre. C'est ce qu'en dit Dioscoride.

L'*onyx*, pierre précieuse, était la onzième dans le pectoral du grand prêtre. L'Hébreu porte *sohem* (d) ; et ce terme est traduit di-

(a) במרא יהוה *Memra Jehovah, Verbum Jehovah.*
(b) *Ælian. l.* VII, *c.* IX.
(c) *Exod.* XXX, 34. שחלת *Schechelet.* Vulg. : *Onyx.*
(d) *Exod.* XXVIII, 20. שהם 70 : *Joseph. Aquil. Hieron. Jun. Lud. de Dieu, alii plures : Onychinus lapis. Et Exod.* XXVIII, 9. Le même terme est traduit par saint Jérôme, Sym. et Théodot., *Onyx*. Par les LXX et plusieurs autres, *Smaragdus.*

versement dans l'Ecriture, par *onyx*, *sardoine*, *émeraude*. Nous croyons que sa vraie signification est l'émeraude. On peut voir les commentateurs sur la Genèse, chap. II, ℣ 12. A l'égard de l'*onyx*, c'est une espèce d'agate de couleur blanchâtre et noire; et comme le blanc qui y est tire sur la couleur de l'ongle, on lui a donné le nom d'*onyx*, ou d'ongle.

OOLIAB, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan, fut désigné avec Béséléel pour travailler à la construction du tabernacle. *Exod.* XXXV, 34.

OOLIBA et OOLLA sont deux noms feints qu'Ezéchiel (*a*) a employés dans sa prophétie pour désigner les deux royaumes de Juda et de Samarie. *Oolla* et *Ooliba* sont représentées comme deux sœurs sorties de race égyptienne. *Oolla* marque Samarie et *Ooliba* Jérusalem. La première signifie une *tente*; et la seconde, *ma tente est en elle*. Elles se sont toutes deux prostituées aux Egyptiens et aux Assyriens en imitant leurs abominations et leur idolâtrie; ce qui a été cause que le Seigneur les a abandonnées à ceux mêmes pour qui elles avaient brûlé d'un amour impur. Elles ont été menées en captivité, et réduites dans la plus rude servitude.

* OOLIBAMA, fille ou plutôt second fils d'Ana, qui était le quatrième fils de Séir, Horréen. *Voyez* Ana. Je lis la liste des fils et des petits-fils de Séir, *Genes.* XXXVI, 20-30, et il me paraît insolite d'y trouver une fille, Oolibama (verset 25). Est-ce que les autres fils de Séir n'ont pas eu de filles? pourquoi ne sont-elles pas nommées? et pourquoi la seule Oolibama l'est-elle? Je remarque que le nom d'Oolibama était un nom d'homme (verset 41) aussi bien que de femme (verset 2), et je présume qu'un copiste, confondant, comme dom Calmet, l'Ana et l'Oolibama des versets 24 et 25 avec ceux des versets 2, 14 et 18 (*Voyez* Ana), s'est permis d'ajouter au texte du verset 25 ces mots *fille d'Ana*, qui se trouvent aux versets 2, 14 et 18. L'Hébreu, verset 25, porte: *Les fils* (*beni* au pluriel) *d'Ana: Dison et Oolibama*, *fille d'Ana*; la version des Septante: *Les fils* (υἱοί, mot qui dans les auteurs grecs paraît n'être employé au propre que pour signifier les enfants du sexe masculin) *d'Ana: Dison et* (καὶ) *Olibema, fille d'Ana*. L'auteur de notre Vulgate a vu une difficulté dans ce texte, aussi rend-il le pluriel *beni* par le singulier *filius*, et cela sans doute pour concilier le texte qui au lieu de nommer plusieurs fils qu'il annonce n'en nomme qu'un et une fille, dont la présence ici est anomale. Il le traduit de cette manière: *Habuitque* (*Ana*) *filium Dison, et filiam Oolibama*. Il me semble que, correction pour correction, il eût été plus rationel de rendre le pluriel *beni* par le pluriel *filii*, et de ne pas tenir compte des mots *fille d'Ana*. La version syriaque porte: *Les fils d'Ana: Dison et Oolibama*, sans l'addition *fille d'Ana*. Enfin le texte parallèle des Paralipomènes, I, 40, annonce aussi *les fils d'Ana*, et ne nomme que *Dison*. Une remarque à faire, c'est que la Vulgate attribue à *Ana*, fils de Sébéon, *Dison* et *Oolibama*, qui appartiennent à Ana, fils de Séir. *Voyez* Ana.

OOLIBAMA, femme d'Esaü, fut mère de Jéhus, d'Ihélon et de Coré (*Genes.* XXXVI, 2, 5, 14, 18). Oolibama était fille d'Ana (1), fils de Sébéon (2). La même *Oolibama* est nommée Judith, *Genes.* XXVI, 34. On doute si elle donna son nom à la ville d'*Oolibama*, ou si elle en prit le nom après qu'Esaü l'eut conquise. — [*Voyez* l'article suivant.]

OOLIBAMA, ville du pays d'Edom. Voyez *Genes.* XXXVI, 41, et I *Par.* I, 52.

[J'ai vu les deux endroits indiqués, j'y ai cherché une ville de ce nom, et n'y ai trouvé qu'un chef de tribu édomite. Je soupçonne que dom Calmet est le créateur de cette ville et qu'il est le seul de qui il dit: *On doute* si la femme d'Esaü lui donna ou en prit son nom. L'historien sacré, au commencement du document où il est parlé de cet Oolibama (verset 40), s'exprime en ces termes: *Voici les noms des chefs de tribus* qui descendent *d'Esaü, avec leurs familles et les lieux, où ils habitèrent*; mais on n'y trouve que leurs noms. Il est probable que ce document nous est venu incomplet, comme le peu qui nous en reste (versets 40-43) a encore été abrégé par l'auteur des *Paral.* I, 51-54. Cependant, si, d'après le verset 43, on veut tenir que ce document soit complet, on peut dire qu'il est également probable que ces noms, qui paraissent n'être que ceux des chefs, sont aussi ceux des tribus et des cantons qu'elles occupaient. Au reste parmi les onze chefs édomites dont Moïse cite les noms, Oolibama est le seul que D. Calmet prenne pour une ville.]

* OOLIBAMA, descendant d'Esaü, et un des onze chefs de tribu qui gouvernèrent l'Idumée après l'extinction de la monarchie élective des Horréens. *Genes.* XXXVI, 41, et I *Par.* I, 52. *Voyez* Eliphaz.

OOLIBAMA, ou Oholibamah, signifie *ma tente est élevée*.

OOLLA, sœur aînée d'*Ooliba*. Elle désignait Samarie. *Voyez Ezech.* XXIII, 3, 4, et ci-devant Ooliba.

OOZAM, fils [d'*Assur* et] de *Naara*, de la tribu de Juda. I *Par.* IV, 5, 6.

OPHAZ (*b*), ou Uphaz (*c*), ou Phaz (*d*). L'or d'*Ophaz*, d'*Uphaz*, de *Phaz* et d'*Ophir* est le même. C'est apparemment l'or que l'on trouvait dans le Phasis, dans la Colchide, et qui se vendait ou s'échangeait anciennement dans quelque ville du pays d'Ophir. *Voyez* notre dissertation sur le pays d'Ophir à la tête du commentaire sur la Genèse, p. 42, 43, 2ᵉ édit.

[N. Sanson suppose qu'Ophaz est le même lieu qu'Ophir. Saumaise prend Ophaz pour l'île d'Ophiode dans le golfe Arabique; et il en est qui prennent l'île d'Ophiode pour Ophir. *Voyez* Ophir.]

OPHEL. On trouve dans l'Ecriture à Jéru-

(*a*) *Ezech.* XXIII, 4.
(*b*) *Cant.* V, 11.
(*c*) *Dan.* X, 5.
(*d*) *Jerem.* X, 9.
(1) Nommé aussi Béeri. *Voyez* Ada.
(2) Hethéen. *Voyez* Ana.

salem un mur et une tour d'Ophel. Joathan, roi de Juda, fit divers bâtiments sur le mur ou dans le mur d'Ophel (*a*). Manassé, roi de Juda (*b*), fit bâtir un mur à l'occident de Jérusalem et de la fontaine de Géhon, au delà de la ville de David, depuis la porte aux Poissons jusqu'à Ophel. Au retour de la captivité, *les Nathinéens* demeuraient à Ophel (*c*); ce qui peut faire conjecturer que ce mur et cette tour étaient au voisinage du temple, puisque les Nathinéens devaient être à portée d'y rendre leurs services à toute heure. Dans Michée (IV, 8: מגדל עדר עפל), il est parlé de la tour d'Ophel : *Et vous, tour du troupeau, fille de Sion, environnée de nuages.* L'Hébreu : *Et vous, tour du troupeau, Ophel, fille de Sion.* Il y en a qui traduisent en cet endroit *Ophel* par *boulevard.* Il y avait à Jérusalem *une porte du troupeau*, et *une tour d'Ophel.* Josèphe parle d'*Ophlas* (*d*), qui est la même qu'*Ophel*, et il me paraît par ce qu'il en dit qu'elle devait être assez près du temple.

OPHER, second fils de Madian et petit-fils d'Abraham et de Céthura. *Genes.* XXV, 4. Opher a pu peupler l'île d'Urphé, dans la mer Rouge, ou la ville d'Orpha, dans le Diarbech. Saint Jérôme (*e*) cite Alexandre Polyhistor et Cléodème, surnommé Malc, qui assurent qu'*Opher*, autrement *Apher*, se jeta dans la Libye, la conquit et lui donna le nom d'Afrique. On dit qu'Hercule était son compagnon dans cette guerre.

OPHER. Josué fit mourir un prince chananéen qui était roi d'*Opher* (*f*). Cette ville d'*Opher* est peut-être la même qu'*Ophera*, dans la tribu de Benjamin, *Josue*, XVIII, 1, ou la même qu'*Ephron*, II *Par.* XIII, 19, dans la même tribu, ou *Ephra*, patrie de Gédéon, ou *Ophra*, à cinq milles de Béthel, vers l'orient, selon saint Jérôme.

[Barbié du Bocage croit que *Geth-Opher* et *Opher* sont deux noms de la même ville ; mais il distingue *Opher* d'*Ophéra*. Il place Ophéra sur la limite de la tribu de Benjamin, au nord-est. « N. Sanson, dit le géographe de la Bible de Vence, suppose qu'Opher est la même ville qu'Ophéra, dans la tribu de Benjamin, *Jos.* XVIII, 23 ; mais il y a de la différence dans l'Hébreu entre חפר, *Opher*, et עפרה, *Ophéra*. Le nom de cette ville ressemble mieux à חפר, *Opher*, dans la tribu de Zabulon, d'où prenait son nom la ville de *Geth-en-Opher*, ou *Geth-Hépher*, *Jos.* XIX, 13; IV *Reg.* XIV, 25. » Ainsi deux *Opher* : 1° ville royale des Chananéens, *Jos.* XII, 17 ; 2° *Geth-en-Opher*, ou *Geth-Hépher*, lieu dans la tribu de Zabulon. — Enfin *Ophéra*, ville de Benjamin.]

(*a*) I *Par.* XXVII, 3.
(*b*) II *Par.* XXXIII, 14.
(*c*) II *Esdr.* III, 26, *et* XI, 21.
(*d*) *De Bello l.* II, *c.* XVIII, *seu* λς, *p.* 813, *a*, *et lib.* VI, *c.* VI, *p.* 915, *c*, *et lib.* VII, *c.* XIII, *p.* 964, *d.*
(*e*) *Hieronym. Quæst. Hebr. in Genes.*
(*f*) *Josue*, XII, 17.
(*g*) *Plin. l.* II, *c.* XXIX.
(*h*) *Aristot. l.* IX, *c.* VI. *Hist. natural.*
(*i*) *Genes.* X, 26.... 29, 30.
(*j*) *Genes.* X, 30.
(*k*) III *Reg.* XXII, 49, comparé à II *Par.* XX, 36, *et* III *Reg.* IX, 28; X, 22.
(*l*) III *Reg.* IX, 26; XXII, 49.
(*m*) III *Reg.* X, 22.
(*n*) III *Reg.* IX, 28; X, 11, 12. *Confer* I *Par.* VIII, 18; IX, 10, etc.

OPHI. Jérémie, XL, 8, parle des enfants d'Ophi, qui étaient de Nétophath.

OPHIM, autrement *Hupham*, fils de Benjamin. *Genes.* XLVI, 2. De là est sortie la grande famille des Huphamites. *Num.* XXVI, 39.

OPHIOMACHUS. Ce terme, selon la force du grec, signifie celui qui se bat contre les serpents. Moïse met l'*ophiomachus* au nombre des sauterelles dont on peut manger. (*Levit.* XI, 22 : הרגול Ὀφιομάχος). L'Hébreu lit *chargol*, et les Septante et la Vulgate *ophiomachus.* Suidas et Hésychius connaissent une sorte de sauterelles de ce nom, et qui n'a point d'ailes. Pline (*g*) et Aristote (*h*) parlent de certaines sauterelles qui sont fort grosses, et qui combattent contre les serpents.

OPHIR, fils de Jectan (*i*). Moïse dit que la demeure des fils de Jectan s'étendait *depuis Messa jusqu'à Séphar, montagne d'Orient.* Nous croyons que *Messa* est le mont Masius, dans la Mésopotamie, et que le *mont Séphar* est le pays des *Sépharvaïm* ou des *Saspires*, qui séparaient la Médie de la Colchide. L'Ecriture ne nous dit point quels furent les descendants d'Ophir, ni quelle province particulière il peupla entre Messa et Saphar ; mais on ne peut disconvenir que le pays d'Ophir, quel qu'il soit, ne soit celui qui fut peuplé par les descendants d'Ophir, fils de Jectan.

OPHIR, pays très-célèbre dans l'Ecriture, et sur lequel les critiques ont proposé une infinité de conjectures (1). On juge avec raison que ce pays est celui qui fut peuplé par Ophir, fils de Jectan, dont nous venons de parler, et nous savons par Moïse que les treize fils de Jectan demeurèrent (*j*) *depuis Messa jusqu'à Séphar, montagne d'Orient.* Mais comme Messa et le mont Séphar sont des endroits aussi inconnus qu'Ophir lui-même, il a fallu prendre une autre route pour découvrir le pays d'Ophir. On a consulté tous les passages où il est fait mention de ce pays, et on a remarqué que les mêmes vaisseaux qui allaient à Tharsis, allaient aussi à Ophir (*k*); que ces vaisseaux s'équipaient sur la mer Rouge, au port d'Asiongaber (*l*); qu'il fallait trois ans à la flotte de Salomon pour faire le voyage d'Ophir (*m*); que cette flotte rapportait de son voyage de l'or, des paons, des singes, des aromates, de l'ivoire, des bois d'ébène (*n*); enfin que l'or d'Ophir est le plus estimé de tous les ors dont il est parlé dans l'Ecriture, et que le pays d'Ophir était le plus abondant en or que l'on connût. Sur ces indices, on s'est mis à la recherche du pays d'Ophir ; mais

(1) « OPHIR, dit Barbié du Bocage, lieu, ville ou pays connu pour les richesses que le commerce en rapportait, et qui consistaient particulièrement en or. Sa position a donné lieu à de nombreuses opinions; et jamais question n'a été peut-être plus controversée ; il en a été de même pour celle de *Tharsis.* »

presque tous les interprètes ont pris sur cela des routes différentes.

Josèphe (*a*) dit que le pays d'Ophir est dans les Indes, et qu'il se nomme le pays d'or. On croit qu'il veut parler de la Chersonèse d'or, connue aujourd'hui sous le nom de Malacca, presqu'île à l'opposite de Sumatra. Luc de Holstein (*b*), après bien des recherches, croit qu'il faut se fixer à l'Inde en général, ou à la ville de Supar, dans l'île de Célébos. D'autres le placent dans le royaume de Malabar ou de Ceylan, ou dans l'île de Taprobane, si célèbre chez les anciens. Bochart a travaillé à appuyer ce sentiment. Eupolème (*c*) a mis Ophir dans l'île Durphé, dans la mer Rouge. Maffée a cru que c'était le Pégu, et on dit que les Péguans prétendent venir des Juifs que Salomon envoyait travailler aux mines de ce pays. Lipénius, qui a fait un traité exprès sur le pays d'Ophir, le place au delà du Gange, à Malacca, Java, Sumatra, Siam, Bengala, Pégu, etc. D'autres (*d*) ont cherché le pays d'Ophir dans l'Amérique, et l'ont placé dans l'île nommée Espagnole. Christophe Colomb, qui le premier découvrit cette île en 1492, avait coutume de dire qu'il avait trouvé l'Ophir de Salomon. Il y vit de profondes cavernes, qui s'étendaient sous terre à la longueur de plus de seize milles. C'est de là qu'il croyait que Salomon avait tiré son or. Postel et quelques autres le placent dans le Pérou, pays fameux pour sa grande quantité d'or.

D'autres l'ont cherché dans l'Afrique. On dit que les habitants de Mélinde ou Sofala, sur la côte orientale de l'Ethiopie, tiennent par tradition, et ont même des livres qui portent que Salomon y envoyait tous les trois ans sa flotte pour en tirer de l'or, qui y est très-commun. Jean Dos Santos raconte que dans le Monomotapa il y a une montagne nommée *Fura*, où il y a d'excellentes mines; que sur la même montagne il y a un vieux château, que l'on tient par tradition avoir été la demeure de la reine de Saba, et que ce pays est celui d'Ophir. D'autres le placent à Angola, sur la côte orientale de l'Afrique; d'autres à Carthage, quoique cette ville n'ait été fondée que longtemps après Salomon: D'autres l'ont mis en Espagne.

Grotius (*e*) conjecture que la flotte de Salomon n'allait peut-être pas jusqu'aux Indes, mais seulement jusqu'au port d'une ville d'Arabie nommée par Arrian *Aphar*, par Pline *Saphar*, par Ptolémée *Sapphera*, par Etienne *Saphirina*. Cette ville était située sur les côtes d'Arabie baignées par l'Océan; que les Indiens apportaient là leurs marchandises, et que la flotte de Salomon les y allait charger. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, dans sa dissertation sur la navigation de Salomon, dit que le pays d'Ophir était sur la côte orientale de l'Afrique, que les Arabes appellent Zanguebar; que le nom d'Ophir se donnait plus particulièrement au petit pays de *Sophala*, qui est sur la même côte; que la flotte de Salomon sortait de la mer Rouge et du port d'Asiongaber, entrait dans la Méditerranée par le canal de communication qui joignait les deux mers, doublait le cap de Guadarfuy, et rangeait [longeait] la côte d'Afrique pour venir à Sophala; que là se trouvait abondamment tout ce que l'on rapportait à Salomon. Mais nous avons montré, dans la dissertation sur le pays d'Ophir, imprimée à la tête de notre commentaire sur la Genèse, que le canal de communication entre la mer Rouge et la Méditerranée ne fut achevé que longtemps après Salomon. *Voyez* aussi Marsham, *Can. Ægyptiac. sæcul.* XV.

Goropé Bécan et Bivarius font partir la flotte de Salomon, non de la mer Rouge, mais de la Méditerranée. Ils prétendent que le port d'Asiongaber était sur cette dernière mer. Ils disent qu'Asiongaber, selon l'Ecriture (*f*), était dans l'Idumée, que l'Idumée touchait la Méditerranée; que sur cette mer on trouve *Gastion Gabria* dans Strabon, et *Béto Gabria* dans Ptolémée. Cette ville est apparemment la même qu'*Asiongaber*. Il est vrai que l'Ecriture met la ville d'Asiongaber sur la mer Rouge, ou, suivant l'Hébreu, sur la *mer de Suph;* mais ils prétendent que ce nom peut marquer en général la *mer des Limites*, ce qui ne convient pas moins à la Méditerranée qu'à la mer Rouge. Hornius (*g*) ne désapprouve pas ce sentiment; mais il est aisé de le réfuter par deux ou trois endroits: 1° la mer de Suph ne se prend jamais que pour la mer Rouge: *Suph* signifie du jonc, de la mousse de mer; 2° Asiongaber était sur le golfe d'Elat ou d'Ailat, sur la mer Rouge; cela ne souffre aucune difficulté; 3° l'Idumée pouvait s'étendre jusqu'à la Méditerranée du temps du géographe Ptolémée; mais du temps de Salomon, et longtemps depuis, elle s'étendait dans l'Arabie Pétrée, du côté d'Elat et d'Asiongaber. M. l'abbé de Choisy (*h*) penche beaucoup pour le sentiment qui voudrait placer Ophir au royaume de Siam. On trouve dans ce royaume et aux environs ce que la flotte de Salomon allait chercher à Ophir; et le chemin est assez long pour mettre trois ans depuis Asiongaber jusque-là.

Nous avons suivi une route nouvelle pour chercher le pays dont il s'agit ici. Nous croyons qu'Ophir, fils de Jectan, peupla avec ses frères les pays qui sont entre le mont Masius, et les monts de Saphar, qui sont apparemment ceux des *Tapires*, ou des *Saspires*, vers l'Arménie, la Médie, les sources du Tigre et de l'Euphrate; car nous ne prétendons point montrer aujourd'hui quelles étaient les limites de ce pays. Nous nous contentons de marquer à peu près l'endroit où il était. Eustathe d'Antioche (*i*) met, aussi bien que nous, Ophir dans l'Arménie. L'empereur Justinien partagea l'Arménie en

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c.* II.
(*b*) *Holsten. Notis in Ortelium.*
(*c*) *Eupolem. apud Euseb. l.* IX, *c.* XXX.
(*d*) *Arias Montan. Genebr. Vatab.*
(*e*) *Grot. in* III *Reg.* IX, 28.

(*f*) III *Reg.* IX, 26. II *Par.* VIII, 17.
(*g*) *Horn. l.* II, *de Origine gentium Americ. c.* VIII.
(*h*) M. l'abbé de Choisy, *Vie de Salomon.*
(*i*) *Eustath. in Hexaemer.*

quatre parties, et l'une de ces parties se nommait *Sophara*. Strabon (*a*) place sur le Phase des peuples nommés *Sarapènes*. Quadratus (*b*) parle des *Obaréniens*, sur le fleuve Cyrus; et Pline des *Suarni*, situés entre les Portes Caspiennes, les monts Gordées et le Pont-Euxin. L'or de *Pharvaïm* ou de *Sepharvaïm*, est le même que l'or d'*Ophir* (*c*). On a souvent ajouté l'*S* au commencement des mots, pour marquer l'aspiration; et les Septante lisent quelquefois *Sophir* pour *Ophir*. *Sepharvaïm* a beaucoup de rapport au mont *Saphar*, dont parle Moïse.

On me dira à cela trois choses. La première, que l'on ne trouve pas au pays où nous plaçons Ophir tout ce que la flotte de Salomon allait chercher. La seconde, que ce pays n'était pas maritime, et qu'on n'y allait pas par mer. La troisième, qu'il ne fallait pas trois ans pour faire ce voyage. Mais je réponds que la flotte de Salomon, dans son voyage qui durait trois ans, c'est-à-dire, qui revenait la troisième année après son départ, s'arrêtait en divers ports, et prenait dans chacun d'eux, ce qui lui était nécessaire. Elle prenait des singes, de l'ébène, des perroquets sur les côtes d'Ethiopie. Elle prenait de l'or à Ophir, ou au lieu de commerce où ceux d'Ophir se rencontraient. Elle y pouvait aussi trouver de l'ivoire, ou, si l'on veut, dans quelques ports d'Arabie, où elle rencontrait aussi des aromates en quantité; car cette flotte au sortir d'Asiongaber, pouvait aller de part et d'autre de la mer Rouge sur les côtes d'Arabie ou d'Ethiopie; elle pouvait même visiter les côtes d'Ethiopie qui sont au delà du détroit, lorsqu'elle était entrée dans l'Océan. De là elle côtoyait encore les côtes d'Arabie, qui sont baignées par l'Océan, et pouvait profiter de tout ce que l'on trouvait de curieux dans ces pays-là. De là elle entrait dans le golfe Persique, et pouvait visiter tous les lieux de commerce qui se trouvent sur l'un et l'autre bord de cette mer, et de là remonter l'Euphrate ou le Tigre aussi loin que ces fleuves étaient navigables.

Les anciens nous apprennent les noms de quelques lieux de trafic qui étaient autrefois célèbres sur le Tigre et sur l'Euphrate, avant que l'on eût construit des digues sur le Tigre, et que l'on eût fait des saignées dans l'Euphrate, qui dans la suite en ont interrompu ou rendu plus difficile la navigation. On peut voir Strabon, livre premier de sa Géographie en plus d'un endroit. Les Gerréens, qui demeuraient sur les bords du golfe Persique, allaient avec leurs radeaux, en remontant l'Euphrate, jusqu'à la ville de Thapsaque. Ainsi, quoique les pays dont nous parlons ne fussent pas maritimes, on ne laissait pas d'y aller par mer, en remontant, comme nous l'avons dit, les fleuves du Tigre et de l'Euphrate. Et quand il serait vrai qu'Ophir n'était ni sur l'un ni sur l'autre de ces deux fleuves, il nous suffit qu'il fût à portée de l'un et de l'autre, afin d'y apporter ses marchandises pour justifier notre hypothèse. Enfin, quoiqu'il soit vrai qu'il ne faille pas trois ans pour faire ce voyage, il est très-possible que l'on y mît environ trente mois, c'est-à-dire, deux étés et un hiver, en supposant, ce qui est très-vraisemblable, que cette flotte s'arrêtait en différents ports pour y vendre ce qu'elle portait, ou pour l'échanger contre ce qu'elle allait chercher.

Les Hébreux, avant le règne de David, ne s'étaient pas appliqués au commerce de la mer. Les Chananéens ou les Phéniciens était alors en possession de tout le trafic de la Méditerranée, et comme les Hébreux avaient peu de chose sur le bord de cette mer, et rien du tout sur l'Océan, il n'est pas étrange qu'ils ne songeassent pas alors aux voyages de mer. D'ailleurs, depuis Josué jusqu'à David, à peine avaient-ils joui de quelques années de paix sous le règne de Saül: de manière qu'ils ne s'étaient pas trouvés en état de s'appliquer à la navigation. Mais David ayant fait la conquête de l'Idumée, et s'étant trouvé maître d'Elath et d'Asiongaber sur la mer Rouge (*d*), comprit l'avantage qu'il pouvait tirer de leur situation pour le commerce de l'Océan; il équipa des flottes, et il est croyable qu'il tira de leur voyage, les trois mille talents d'or qu'il destina à la construction du temple (*e*), *Tria millia talenta de auro Ophir..... ad deaurandos parietes templi*. — [*Voyez* Or.]

[« Tous les pays qui possèdent des mines d'or ont eu, quel que fût leur éloignement, dit Barbié du Bocage, l'honneur d'être considérés comme représentant l'*Ophir* de la Bible. On l'a porté en Colchide, sur les bords du Phase, dans le Bengale, au Pégu, à Sumatra, à Ceylan, dans la presqu'île de Malacca, dans l'Inde, sur la côte occidentale de l'Afrique; on l'a même cru, après la découverte du nouveau monde, à Saint-Domingue et au Pérou; enfin, et il faut le reconnaître, c'est l'opinion la plus commune, sur la côte de *Sofala* en Afrique, vers le 20° degré de latitude méridionale. Pour adopter cette opinion, on s'est fondé, entre autres motifs, sur la ressemblance que l'on a cru remarquer entre ce nom de *Sofala* et celui de *Sophir*, forme sous laquelle les Septante et Josèphe écrivent le mot *Ophir;* mais il n'existerait entre ces mots, selon Michaelis (*Spicileg. Geogr. Hebr.*, pars ii, p. 199), aucune analogie, car *Sofala*, en arabe, signifie *le rivage de la mer*. D'après le savant Gosselin (*Rech. sur la géogr. des anciens*, t. II, in-4°), c'est rechercher *Ophir* beaucoup trop loin, et dans des contrées que ni les Phéniciens, ni les Hébreux, ni les Egyptiens, ni même les Grecs et les Romains dans des temps bien postérieurs, n'ont jamais fréquentées. Quelques auteurs ont cependant entrevu que la position d'*Ophir* pouvait être en Arabie, surtout *Niebuhr*. Gosselin est de cet avis, et il l'expose

(*a*) *Strabo, l.* XI.
(*b*) *Quadrat. apud Stephan. in* ἀτήνη.
(*c*) III *Reg.* ix, 26, 27, 28, comparé à I *Par.* xxix, 4.

(*d*) Vide III *Reg.* ix 26. II *Par.* viii, 17. III *Reg.* xi, 15. 16. I *Par.* xviii, 13.
(*e*) I *Par.* xxix, 4

avec détail ; il place Ophir dans la position d'une ville appelée *Doffir*, ville considérable, capitale du Bellad-Hadsjé, dans l'Yémen, un peu plus au N. que Loheia, et près d'une autre ville nommée Affar. Doffir, autrefois sur le bord de la mer, en serait aujourd'hui à une quinzaine de lieues de distance, à cause du retrait des eaux. Quelque précision qu'apporte dans sa démonstration le respectable Gosselin, il est permis de croire cependant que la dénomination d'Ophir est une de celles que les anciens employaient, mais avec un sens vague, pour désigner des contrées éloignées ; l'antiquité en offre plus d'un exemple. Ophir serait donc, dans cette hypothèse, une expression indiquant non un lieu fixé, mais simplement une région du monde, comme ceux d'*Indes orientales* et d'*Indes occidentales* dans la géographie moderne; elle aurait en conséquence, appartenu aux riches pays méridionaux du littoral de l'Arabie, de l'Afrique et peut-être de l'Inde, où les Phéniciens avaient déja gagné de grandes richesses par la voie des caravanes, remplacée depuis par la navigation. Cette opinion, émise par le savant Heeren (*Politiq. et Comm.*, etc., t. II, p. 83), serait-elle plus près de la vérité que les autres, quelles que soient les vraisemblances de nom qui puissent exister d'ailleurs ? »

M. Tyler, dans une dissertation lue à la société de Sumatra, à Bencoolen, dans la séance du 31 mars 1824, entreprend de rectifier les notions fausses qui existent à l'égard des positions établies par Ptolémée dans l'Inde au delà du Gange, et de montrer que la Chersonèse d'or de ce géographe doit être cherchée dans les contrées à mines d'or de Sumatra, et non dans la péninsule de Malacca, et que l'Ophir de la Bible, où les flottes de Salomon faisaient le commerce de l'or, a dû être dans le même pays, et non en Afrique, comme on l'a supposé (1). *India Gazette. Asiat. Journ.*, décembre 1824, pag 607.]

Salomon continua après la mort de son père le même commerce d'Ophir, d'où sa flotte en un seul voyage lui rapporta quatre cent cinquante talents d'or (*a*). Il perfectionna et augmenta ce que David avait commencé à Elath et à Asiongaber. Il alla en personne dans ces villes (*b*), y fit construire des vaisseaux, fit fortifier ces deux ports, et donna les ordres nécessaires, non-seulement pour continuer avec succès le commerce d'Ophir, mais aussi pour l'étendre dans tous les autres lieux vers lesquels la mer Rouge lui ouvrait un passage ; et dans la vue de fournir les villes d'Elath et d'Asiongaber d'habitants propres à seconder ses desseins, il y fit venir des endroits maritimes de la Palestine autant de gens de mer qu'il lui fut possible, et surtout des Tyriens, dont Hiram, roi de Tyr, son ami et son allié, lui fournit un grand nombre. Ce fut là la principale source des richesses immenses que Salomon acquit, en quoi il surpassa aussi bien qu'en sagesse tous les autres rois ses contemporains, ayant rendu l'argent si commun à Jérusalem, qu'on n'en faisait pas plus de cas que du pavé des rues.

Les rois de Juda successeurs de Salomon, auxquels l'Idumée était demeurée en partage, continuèrent ce négoce. Ils se servirent du port d'Asiongaber jusqu'au temps de Josaphat : mais une flotte que ce roi de Juda y avait équipée pour Ophir, conjointement avec Ochosias, roi d'Israel, y ayant péri, ce port perdit une partie de sa réputation. Il y avait à son entrée une chaîne de rochers, contre lesquelles cette flotte sortant du port fut poussée et mise en pièces par un coup de vent que Dieu fit élever, pour punir ce prince de son association avec un roi idolâtre (*c*). L'année d'après, Josaphat fit équipper une autre flotte au port d'Elath pour Ophir, et ne voulut pas qu'Ochosias, roi d'Israel, y eût part.

Sous Joram, fils et successeur de Josaphat, les Iduméens, s'étant révoltés contre Juda, se remirent en liberté (*d*), et les rois de Juda perdirent les villes d'Elath et d'Asiongaber par le moyen desquelles ils avaient jusqu'alors entretenu leur commerce avec Ophir. Mais Ozias, roi de Juda, ayant repris Elath au commencement de son règne (*e*), la fortifia de nouveau, la peupla de ses propres sujets, et y rétablit le commerce d'Ophir, qui continua jusqu'au règne d'Achaz. Alors Razin, roi de Damas, se saisit d'Elath, en chassa les Juifs, mit des Syriens en leur place, dans la vue de s'approprier tout le profit du commerce d'Ophir et de la mer du midi. L'année suivante, Teglat-Phalassar conquit Elath sur Razin et en conserva la propriété. Depuis ce temps les affaires des Juifs ne leur permirent plus de songer à Ophir, ni au commerce de mer. Je ne remarque pas même ce nom dans les livres écrits après la captivité de Babylone. On peut consulter sur cette matière les auteurs que nous avons cités ci-devant, les commentateurs sur le troisième livre des Rois, chapitre IX, et notre dissertation sur le pays d'Ophir, imprimée à la tête de notre commentaire sur la Genèse.

OPHLIAS, ou Oblias. C'est le nom qu'on donna à saint Jacques le Mineur. Eusèbe, saint Epiphane, le faux Abdias (*f*), Nicéphore lisent *Oblias*, d'autres *Joblias*, d'autres *Ophlias*. Les savants ne sont pas d'accord sur la signification de ce terme. Les uns (*g*) veulent lire *Hosleam*, la forteresse du peuple ; d'autres (*h*), *Hapleam*, le rempart du peuple ; d'autres (*i*) *Chablia*, le pilote du

(*a*) II *Par.* viii, 18.
(*b*) *Ibid.*, 17.
(*c*) Vide III *Reg.* xxii, 49, *et* II *Par.* xx, 36, 37.
(*d*) IV *Reg.* viii, 20, 22.
(*e*) IV *Reg.* xiv, 22. II *Par.* xxvi, 2.
(*f*) *Abdias, Hist. Apostolic. l.* V. *Euseb. l.* V, *c.* xxiv, *Epiphan. hæres.* 78.
(*g*) *Fuller. l.* I *Miscell.* עז לעם *Robur populi ex Psalm.* xix, *v. ult.*
(*h*) *Reines var. lect.* 3, *p.* 336. עפלעם *Arx populi.*
(*i*) *Combefis. tom.* I *Auctuar. noviss. p.* 541. *Nauta* חבל
(1) Dans la même dissertation, M. Tyler prétend que la reine de Saba était une princesse de Java. Cette opinion n'est pas nouvelle; elle date du moyen âge. *Voyez* l'analyse du Voyage de Marignola, dans le Bull. des sciences géograph. de 1824, tom. I. p. 382.

peuple. Je crois qu'*Ophlia* est le vrai nom qu'on donnait à ce saint apôtre. Les Grecs ont mis le *B* au lieu du *Ph*, parce que dans leur langue le *B* se prononce avec une aspiration, à peu près comme un *Phi*. Dans Michée IV, 8, il est parlé d'*Ophel : Et tu turris gregisnebulosa filiæ Sion;* l'Hébreu, *Et tu turris gregis, Ophel filiæ Sion*. Il est parlé d'*Ophel* II Par. XXVIII, 14, comme d'une partie des murs de Jérusalem. Les Nathinéens y avaient leur demeure, comme il paraît par II Esdr. III, 26. *Ophlia* signifie, à la lettre, la hauteur ou la forteresse de Dieu; et *Ophel-am*, la forteresse du peuple. *Voyez* ci-devant OPHEL.

OPHNI et PHINÉES, fils du grand prêtre Héli, étaient, dit l'Ecriture (*a*), des enfants de *Bélial*, des méchants, des hommes pervers et corrompus, qui n'avaient pour règle que leur volonté et leur cupidité. Ils ne connaissaient point le Seigneur, ne lui rendaient pas l'honneur qui lui est dû, et ne s'acquittaient point comme ils devaient des fonctions de leur ministère dans le tabernacle; car lorsqu'un Israélite avait immolé une victime pacifique, le serviteur ou l'enfant du prêtre venait pendant qu'on en faisait cuire la chair, et tenant à la main une fourchette à trois dents, il la mettait dans le pot, et tout ce qu'il pouvait enlever était pour le prêtre. Ils traitaient ainsi tout le peuple d'Israel, qui venait sacrifier au tabernacle à Silo. De même aussi avant qu'on fît brûler la graisse de l'hostie, le serviteur du prêtre venait et disait à celui qui immolait : Donnez-moi de la chair, afin que je la fasse cuire; car je n'en veux point de cuite, mais de la crue. Celui qui immolait, disait : Qu'on fasse auparavant brûler la graisse de l'hostie, selon la coutume, et après cela, prenez de la chair autant que vous en voudrez. Mais le serviteur répondait : Non; vous en donnerez présentement, ou j'en prendrai par force. Ainsi le péché des enfants d'Héli était grand devant le Seigneur, parce qu'ils détournaient les enfants d'Israel de venir offrir leurs sacrifices.

Pour bien entendre cet endroit-ci, il faut remarquer que le texte ne parle ni des holocaustes ni des victimes pour le péché, mais seulement des hosties pacifiques ou de dévotion, desquelles on n'offrait au Seigneur que le sang, les graisses, les reins, et la toilette qui couvre les intestins (*b*). Après cela, tout le reste de la victime était à celui qui la faisait offrir. Il devait donner au prêtre, pour son honoraire, l'épaule droite et la poitrine de l'hostie (*c*). Moïse ne dit point si on leur donnait cela cuit, ou cru : mais il paraît par cet endroit, 1° qu'on ne le leur donnait que quand il était cuit; et 2° que le prêtre n'avait pas droit de le demander que la graisse n'eût été offerte sur le feu de l'autel.

Or le grand prêtre Héli n'ignorait pas ces désordres de ses fils. Il savait de plus qu'ils dormaient avec les femmes qui venaient veiller à la porte du tabernacle. Il les en reprit, mais d'une manière si faible, qu'ils ne se mirent point en peine de changer de conduite. C'est pourquoi le Seigneur lui envoya (*d*) un prophète, qui lui dit : Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mes victimes et les offrandes que j'ai commandé qu'on me fît dans mon tabernacle? Et pourquoi avez-vous plus honoré vos enfants que moi, pour manger avec eux ce qu'il y avait de meilleur dans les offrandes de tout Israel? C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : J'avais promis que votre maison servirait pour toujours devant ma face; mais maintenant je suis bien éloigné de cette pensée, dit le Seigneur; car je comblerai de gloire ceux qui me glorifieront, et ceux qui me mépriseront tomberont dans le mépris. Il va venir un temps que je couperai votre bras, et le bras de la maison de votre père, et qu'il n'y aura point de vieillard dans votre famille; et lorsque tout Israel sera dans la prospérité, vous verrez dans le temple un homme qui sera l'objet de votre envie. Vos deux fils Ophni et Phinées mourront tous deux en un même jour, et je susciterai pour mon service un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur.

Quelques années après (*e*), le Seigneur fit encore menacer Héli et ses fils par le jeune prophète Samuel, à qui il dit que puisque Héli n'avait pas repris ses fils et ne les avait point corrigés comme il devait, l'iniquité de sa maison ne serait jamais expiée ni par des victimes ni par des offrandes, mais qu'il ferait fondre sur elle tous les maux dont il l'avait menacée. En effet les Philistins ayant déclaré la guerre aux Israélites (*f*), et dans le premier combat Israel ayant pris la fuite et perdu environ quatre mille hommes de tués, les anciens d'Israel dirent : Amenons ici au milieu de nous l'arche du Seigneur, afin qu'elle nous sauve de la main de nos ennemis. Le peuple envoya donc à Silo, et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées, amenèrent l'arche dans le camp. Mais Dieu permit que les Philistins remportèrent de nouveau la victoire sur les Israélites, qu'ils en tuèrent trente mille hommes, entre autres, Ophni et Phinées, et qu'ils prirent même l'arche d'alliance et l'emmenèrent dans leur pays. La nouvelle de ce malheur ayant été portée à Silo, la femme de Phinées, qui était prête d'accoucher, fut surprise des douleurs de l'enfantement et mourut en couche. Héli ayant appris la mort de ses deux fils et la prise de l'arche, tomba de son siége à la renverse, et se cassa le cou. Ainsi se vérifièrent les menaces du Seigneur contre la maison d'Héli.

OPHNI, ville de la tribu de Benjamin (*g*). *Josue*, XVIII, 24. C'est apparemment la même que *Gophni* ou *Gophna;* car, en hébreu, le

(*a*) I *Reg.* II, 12, 13 *et seq.*
(*b*) *Levit.* III, 1, 2, 3, 4, 5, etc.
(*c*) *Levit.* VII, 31, 32.
(*d*) I *Reg.* II, 22, 23, etc. An du monde 2851, avant Jésus-Christ 1149, avant l'ère vulg. 1153.

(*e*) Vers l'an du monde 2861, avant Jésus-Christ 1139, avant l'ère vulg. 1143. I *Reg.* III, 10, 11, 12, etc.
(*f*) I *Reg.* IV, 1, 2, 3, etc. An du monde 2888, avant Jésus-Christ 1112, avant l'ère vulg. 1116.
(*g*) עפני *Ophni*, ou *Gophni*.

Hain se prononce souvent comme un *G*. Or Gophna, selon Josèphe, devait être à quinze milles de Jérusalem, tirant vers Naplouse ou Sichem (*a*). Ailleurs (*b*) il dit qu'elle était à cinq milles de *Geba* ou *Gabaa*, Josèphe parle souvent de Gophna et de la toparchie Gophnitique, et tout ce qu'il en dit revient fort bien à la position d'Eusèbe. Par exemple, il dit que Vespasien ayant subjugué la Gophnitique, assujettit Béthel et Ephræm (*c*). Il dit en un autre endroit (*d*) que Tite, s'avançant de la Samarie vers Jérusalem, vint à Gophna.

OPHRA, fils de Maonathi, de la tribu de Juda. I *Par*. IV, 14.

OPPROBRE se prend en deux manières, pour l'opprobre ou la confusion que l'on souffre, ou pour celle que l'on cause. Parmi les Hébreux être incirconcis était un opprobre, et quand Josué eut donné la circoncision au peuple qui était né dans le désert, il leur dit (*e*) : *J'ai ôté de dessus vous l'opprobre de l'Egypte*. La stérilité était aussi un opprobre; Rachel ayant mis au monde un fils, elle dit (*f*) : *Le Seigneur a ôté mon opprobre*. Isaïe dit (*g*) que le temps viendra que les hommes seront si rares dans Israel, que sept femmes viendront prendre un homme, et lui diront : *Nous ne vous demandons rien pour notre nourriture, ni pour notre entretien; seulement délivrez-nous de l'opprobre* du célibat et de la stérilité; prenez-nous pour femmes, etc. Le Seigneur frappa les Philistins d'une maladie honteuse à l'anus, et les chargea par là d'un opprobre éternel (*h*).

La servitude, l'esclavage, la pauvreté involontaire, l'assujettissement à ses ennemis, être frappé de quelque maladie extraordinaire, comme la lèpre, tout cela était un opprobre, parce qu'on supposait que c'était ou l'effet de la lâcheté, de la paresse et de la mauvaise conduite de ceux qui les souffraient, ou que c'était un châtiment envoyé de Dieu pour punir l'injustice et l'impiété. Ainsi Dieu en cent endroits menace son peuple de le rendre l'opprobre et la fable des hommes, et ce qui est arrivé en effet en cent occasions par les servitudes dont ils ont été accablés, et par les maux qui leur sont arrivés. Le Psalmiste se plaint souvent que Dieu l'a rendu l'opprobre de ceux qui l'environnent, lesquels ont insulté à son malheur et à ses disgrâces.

Recevoir l'opprobre contre son frère, *opprobrium non accepit adversus proximos suos* (*i*), c'est ne pas écouter les médisances et les calomnies formées contre son prochain. David *ôta l'opprobre d'Israel* (*j*), en terrassant Goliath. Jérémie (*k*) : *J'ai été chargé de confusion, parce que j'ai porté l'opprobre de ma jeunesse :* vous avez fait tomber sur moi la honte des crimes de ma jeunesse; vous m'en avez fait voir l'horreur et vous m'en avez fait porter la peine et la confusion. Isaïe (*l*) : *Vous ne vous souviendrez plus de l'opprobre de votre viduité*. Il parle à la tribu de Juda. Après le retour de la captivité, vous ne vous souviendrez plus de l'opprobre ou vous étiez au milieu des nations.

(*a*) *Euseb. Onomastic. ad vocem* Φάραγξ βότρυος.
(*b*) *Idem in Geba*.
(*c*) *Joseph. l.* V *de Bello c.* VIII.
(*d*) *Idem, l.* VI *de Bello c.* I.
(*e*) *Josue*, v. 9.
(*f*) *Genes.* XXX, 23.
(*g*) *Isai.* IV, 1.
(*h*) *Psalm.* LXXVII, 66
(*i*) *Psalm.* XIV, 3.
(*j*) I *Reg.* XVII, 26. *Eccli.* XLVII, 4.
(*k*) *Jerem.* XXXI, 19.
(*l*) *Isai.* LIV, 4.

*OR. Il est souvent parlé de ce précieux métal dans la Bible. Moïse le nomme dès le commencement de la *Genèse*, II, 11, 12; mais il ne s'ensuit pas que l'*or* fût le premier des métaux travaillé par l'homme. On serait cependant, de prime abord, assez porté à le croire, surtout si l'on admettait que l'*or* fut employé avant aucun autre métal dans ce qu'on appelle l'enfance de la civilisation, et que le genre humain a commencé par la vie sauvage. J'ai prouvé que l'homme apparut sur la terre dans un état de civilisation élevé, et que l'*airain* et le *fer* furent les premiers métaux qu'il soumit à l'action de l'art (*Voyez* AGRICULTURE, FER). Dans le passage cité, l'*or* n'est point nommé métal employé dès l'origine; ce passage ne se rapporte qu'au temps où écrivait l'auteur de la *Genèse*. Il n'est question, pour la première fois, de l'or en usage parmi les hommes qu'à l'époque où Abram revint de l'Egypte au pays de Chanaan : *Abram... était très-riche; et il avait beaucoup d'or et d'argent* (1); et de l'*or* ouvré que quand son serviteur Eliezer, allant chercher une épouse pour Isaac, rencontra Rébecca, à qui il fit présent de *pendants d'oreilles d'or*, *de bracelets* et d'autres bijoux, les uns d'*or*, les autres d'*argent* (2). Mais il est visible que l'*or* était employé avant ces époques dans les transactions commerciales et pour la fabrication des bijoux. Eliezer avait apporté ces objets d'art du pays habité par Abraham, qui était celui de Chanaan, où ils avaient été vraisemblablement fabriqués. Plus tard, lorsqu'un Pharaon confia le gouvernement de l'Egypte à Joseph, *il prit son anneau qu'il avait à la main et le mit en celle de Joseph; il lui mit aussi au cou un collier d'or* (3). La *Genèse* ne mentionne plus l'*or* qu'une fois, c'est lorsque les frères de Joseph s'évertuent à prouver qu'ils sont injustement accusés de lui en avoir volé (4). En cet endroit il s'agit d'*or* employé dans le commerce. Moïse dit que l'*or* provenant de la terre d'Hévilath est *très-bon* (5), d'où il suit qu'au temps où écrivait ce grand homme, le premier des historiens, il y avait plusieurs espèces d'*or*. De tous les livres de la Bible, l'*Exode* est celui où l'*or* est le plus souvent mentionné. On pourrait faire une intéressante monographie biblique de l'*or*; je souhaite qu'un savant l'entreprenne. Voici sur ce sujet quelques lignes tirées d'un ouvrage

(1) *Gen.* XIII, 2, 3.
(2) *Ib.* XXIV, 22, 53.
(3) *Ib.* XLI, 42.
(4) *Ib.* XLIV, 8.
(5) *Ib.* II, 12.

où on ne penserait pas à les aller chercher. Elles sont de M. Dureau de la Malle ; c'est assez dire pour exciter l'attention du lecteur.

« L'*or* et l'*argent*, au xe siècle avant Jésus-Christ, dit-il, étaient très-abondants en Palestine. Ainsi nous savons par le IIIe livre des *Rois* (1) que la quantité d'*or* que Salomon recevait chaque année, soit en présents, soit par l'exportation, indépendamment des tributs, était de 666 talents d'*or*, c'est-à-dire, d'après les calculs de M. Saigey, d'environ 1,246 kilogrammes, près de 42 millions. La reine de Saba lui offrit 120 talents, environ 7 millions, outre beaucoup de parfums et de pierres précieuses. La flotte d'*Ophir*, guidée par les Tyriens d'Hiram, apporta à Salomon 420 talents d'*or*, environ 26 millions.

» Si ce pays d'*Ophir*, sur la position duquel on a tant disputé, doit être placé dans l'Afrique équatoriale vers *Sofala*, comme le croit M. Quatremère (2), il est probable qu'en allant et en revenant, la flotte d'Hiram recueillait une partie de cet *or* par des échanges avec les Sabéens et les peuples de l'Arabie, leurs voisins, chez lesquels, au dire de Strabon, l'*or* natif était si abondant, qu'on en donnait dix livres pour une livre de fer, et deux pour une livre d'argent (3). Le rapprochement des deux passages des *Rois* et de Strabon n'avait pas été fait jusqu'ici, du moins à ma connaissance, et il m'a semblé curieux à établir.

» Du reste, il paraît que l'*or* et l'*argent*, du temps de Salomon, étaient extrêmement communs, puisque le sanctuaire et le saint des saints étaient entièrement couverts d'*or* pur, que le palais de bois du Liban en était entièrement revêtu, que tous ses vases et ses ustensiles étaient en *or*, et que l'*argent*, dit la chronique sacrée (4) (mais on ne doit pas prendre à la lettre cette hyperbole orientale), devint à Jérusalem aussi commun que les pierres. Ces passages, quoique se rapportant à une époque assez reculée, n'infirment point nos assertions précédentes (5) ; car Salomon était allié de Tyr, ville dès la plus haute antiquité très-riche et très-commerçante, et de plus voisine des grands empires de Babylone et de Chaldée, dont la civilisation était parvenue au plus haut période avant la naissance des petites monarchies et des petites républiques de la Grèce et de l'Occident.

» Diodore (6) rapporte que Ninus, le fondateur de Ninive, accumula de grandes masses d'or et d'argent, parce qu'il s'empara de tous les trésors de la Bactriane, dans lesquels ces deux métaux précieux se trouvaient en très-grande abondance.

» Le même auteur nous apprend que Sémiramis, qui bâtit la cité de Babylone et le temple de Jupiter ou Baal, y avait consacré des statues colossales, des trônes, des autels, des animaux, des vases, tous d'or massif, pesant ensemble 6,300 talents, que Barthélemy évalue à 275 millions de livres tournois. La mention que fait Diodore de ces statues colossales en or massif acquiert une certaine autorité, si on la rapproche du récit de *Daniel*, où le prophète parle de la grande *statue d'or* élevée par Nabuchodonosor dans la plaine qui touche à la cité de Dura. Cyrus, dit Pline (7), rapporta de ses conquêtes de l'Asie 34 mille livres d'or, sans compter les vases, les ornements, les bijoux et 500,000 (lisez 50,000 (8) talents égyptiens d'argent, dont Varron fixe le poids à 80 livres. C'était en or 38 millions de francs, et en argent environ 288 millions.

» La richesse maintenant bien connue des terrains aurifères de la Bactriane et de cette partie de l'Asie située entre l'Immaüs et le Paropamisus, peut rendre vraisemblables ces chiffres donnés par Diodore....

» Les mines d'argent ne se trouvent guère que dans les terrains primitifs, surtout dans les terrains à couches, et dans quelques filons des terrains secondaires (9). *Job*, auteur qu'on regarde comme contemporain de Moïse,

(1) III, x, 4.

(2) Mém. ms. lu à l'acad. des inscr

(3) M. Dureau de la Malle nomme ici en note Agatarchide, et renvoie à la page 61. Voici ce qu'il y dit : « Nous trouvons même dans Strabon (*) que, chez une nation voisine des Sabéens, le cuivre avait une valeur triple, et l'*argent* une valeur double de celle de l'*or*. Agatarchide (**) dit même que ces peuples payaient le *fer* deux fois son poids en *or*, et donnaient dix livres d'*or* pour une seule livre d'*argent*. On conçoit la possibilité de ces faits, tout extraordinaires qu'ils paraissent au premier abord ; car chez ce peuple arabe, l'*or*, dit Strabon, se trouvait, non en paillettes, mais en petites boules grosses au moins comme un noyau, au plus comme une noix, et qui n'avaient pas besoin d'affinage. Le judicieux Strabon ajoute encore que la raison de ce bas prix de l'*or* est dans l'inexpérience des peuplades arabes à travailler ce métal (***), et dans la rareté des objets d'échange dont l'usage est le plus nécessaire à la vie. »

(4) III *Reg. Ibid.*, 27.

(5) Voici ces assertions : « L'or est le premier des métaux précieux qui ait dû être employé dans l'enfance de la civilisation, et qui l'ait été en effet longtemps avant l'argent (pag. 48). —L'étude des plus anciens monuments écrits de la Grèce et de l'Asie, du nord de l'Europe, et des relations originales des conquérants du nouveau monde, démontre que l'usage de l'or en ustensiles ou en bijoux peut très-bien s'allier avec un état de choses voisin de la barbarie, tandis que l'emploi de l'argent à ces mêmes besoins dénote par lui seul un état social assez avancé (pag. 49). »

(6) II, 2.

(7) XXXIII, 15.

(8) Le développement du calcul qui donnerait 3 milliards 400 millions démontre suffisamment la nécessité de cette correction.

(9) Dict. des sciences nat., t. II, p. 495.

(*) *Strab.* XVI, 18, p. 778, et not. tr. fr.

(**) *Agatarchid.*, *De mari Rubro*, in Geogr. min., ed. Hudson, t. I, p. 65, et *Jacob*, *Precious metals*, t. I, p. 97. Ce dernier auteur pense, comme moi (c'est M. Dureau de la Malle qui parle), que le rapport entre l'or et l'argent dans les anciens temps a dû être fort différent du rapport actuel. J'ajouterai que cette vue nouvelle peut rendre raison des immenses richesses et du vaste commerce d'une contrée aussi pauvre et aussi resserrée que la *Phénicie*. Ses habitants possédaient des mines d'argent assez riches en Espagne. Or, la différence de valeur relative entre l'argent et l'or dans les autres parties du monde dut être pour eux la base d'échanges très-profitables et d'un commerce très-étendu ; elle explique la splendeur de *Tyr* du xve au viiie siècle avant l'ère chrétienne.

(***) Je me suis cru fondé à dire ci-dessus qu'il était vraisemblable qu'au temps d'Abraham on fabriquait des bijoux en *or* dans le pays de Chanaan ; je n'examinerai pas si ce que M. Dureau de la Malle rapporte de Strabon infirme ma conjecture ; le lecteur va voir dans un moment ce que notre savant contemporain va dire de Job, qui était Arabe.

et au moins comme antérieur à David, connaissait non-seulement l'*or* et l'*argent*, mais encore le mode d'existence de ces deux métaux (1). — Il ajoute plus loin que la terre a de la poussière d'*or*. Mais dans la tribu de Job peut-être l'*argent* circulait-il comme monnaie, et l'*or* était-il employé en bijoux. A la fin du poëme, quand *Job* recouvre la santé, chaque visiteur lui apporte, suivant les plus habiles interprètes, une pièce de monnaie en *argent* et une boucle d'oreille en *or* (2). »

ORACLE. Saint Jérôme traduit ordinairement par *oraculum* ce qu'il appelle, en plusieurs autres endroits *propitiatorium*. L'hébreu (*a*) *capphoreth* vient du verbe *caphar*, qui signifie expier, pardonner les péchés, couvrir, enduire quelque chose. On pourrait rendre ce terme par un couvercle; et en effet c'était le couvercle de l'arche d'alliance ou du coffre sacré dans lequel étaient enfermées les lois de l'alliance. Aux deux extrémités de ce couvercle étaient deux chérubins d'or massif battu au marteau, lesquels, étendant leurs ailes en avant l'un vers l'autre, formaient une espèce de trône, sur lequel on concevait que le Seigneur était assis. D'où vient qu'on l'invoque quelquefois sous ce nom : *Qui sedes super Cherubim*. Et peut-être qu'en traduisant *capphoreth* par *propitiatorium* on veut marquer que de là le Seigneur exauce les vœux et les prières de son peuple, et qu'il lui pardonne ses péchés; et en traduisant *oraculum* on marque que c'est de là qu'il découvrait ses volontés et qu'il rendait ses oracles à Moïse.

ORACLE se prend aussi pour le sanctuaire, ou pour le lieu où était l'arche d'alliance. L'Hébreu (*b*) porte *dabir*, et les Septante ont conservé ce terme. Aquila et Symmaque l'ont rendu par *chrematistérion*, qui signifie un oracle; le Chaldéen, la *maison de propitiation*. Mais *dabir* signifie proprement un oracle.

ORACLE se met aussi pour les oracles des faux dieux. Ezéchiel (*c*) dit que le roi de Babylone venant vers la Judée, et se trouvant sur un chemin fourchu, consulta ses téraphims, et mêla ses flèches, pour savoir s'il marcherait contre Jérusalem, et que les Juifs s'en sont moqués, et l'ont regardé comme un homme qui *consulte inutilement l'oracle*: l'Hébreu à la lettre, *comme un homme qui exerce en vain la divination* ou la magie. Le plus fameux de tous les oracles de la Palestine était Béelsébub (*d*), dieu d'Accaron, que les Juifs eux-mêmes allaient consulter assez souvent. Il y avait aussi des téraphims: comme celui de Micha, dont il est parlé dans les Juges (*e*); l'éphod que fit Gédéon (*f*), et les faux dieux que l'on adorait dans le royaume de Samarie, lesquels avaient leurs faux prophètes, et par conséquent leurs oracles, soit que ces oracles se rendissent réellement par l'opération du démon, ou que les prêtres et les faux prophètes séduisissent les peuples et leur fissent accroire qu'ils étaient inspirés, quoiqu'ils ne parlassent que par leur propre esprit.

Parmi les Juifs on distingue plusieurs sortes de vrais oracles. Ils avaient, 1° l'oracle de vive voix, comme lorsque Dieu parlait à Moïse face à face, et comme un ami parle à son ami (*g*); 2° les songes prophétiques et envoyés de Dieu, comme les songes que Dieu envoya à Joseph, et qui marquaient son élévation future (*h*); 3° les visions, comme lorsqu'un prophète ravi en esprit, sans dormir ni veiller proprement, avait des visions surnaturelles (*i*); 4° l'oracle d'*Urim* et *Thummim*, qui étaient joints à l'*éphod* ou au *rational* dont le grand prêtre se revêtait, et auquel Dieu avait attaché le don de prédire l'avenir : on a souvent employé cette manière de consulter le Seigneur (*j*), depuis Josué jusqu'au temps de l'érection du temple de Jérusalem; 5° depuis l'érection du temple on consulta plus souvent les prophètes, qui furent fréquents dans les royaumes de Juda et d'Israel. Depuis Aggée, Zacharie et Malachie, qui sont les derniers des prophètes dont on ait les écrits, les Juifs prétendent que Dieu leur donna ce qu'ils appellent *bathkol*, la fille de la voix, qui était une manifestation surnaturelle de la volonté de Dieu qui se faisait ou par une forte inspiration ou voix intérieure, ou par une voix sensible et extérieure qui se faisait entendre par un nombre de personnes suffisantes pour en rendre témoignage. Par exemple, celle qu'on entendit au baptême de Jésus-Christ (*k*) : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé*, etc.

Dans l'Eglise chrétienne, le don de prophétie et l'inspiration étaient des dons assez ordinaires; et Dieu a permis que, depuis la naissance de son Fils, la plupart des oracles des païens soient tombés dans le mépris, et aient été réduits au silence. Le Sauveur a promis à son Eglise son assistance perpétuelle (*l*), que le Saint-Esprit ne l'abandonnerait point, et qu'il se trouverait au milieu de ceux qui seraient assemblés en son nom (*m*). Il a dit (*n*) que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle. Appuyés sur ces promesses, nous croyons que l'Eglise est infaillible dans ses décisions et dans ses oracles touchant les vérités de la foi, comme étant éclairée et dirigée par le Saint-Esprit.

On a beaucoup écrit sur les oracles depuis quelque temps; et les savants ont été fort

(*a*) *Exod*. xxv, 18, 20; xxxvii, 6, *et passim*. כפרת *Capphoreth*. 70 : ἱλαστήριον.

(*b*) III *Reg*. vi, 5, 16, 17; vii, 47; viii, 6, etc. דביר *Dabir*. 70 : Δαβίρ, Δαβείρ. *Aquila*, *Sym* : Χρηματιστήριον. *Psalm*. xxvii, 2, Ναός.

(*c*) *Ezech*. xxi, 23.

(*d*) IV *Reg* i, 2, 3, 6... 16.

(*e*) *Judic*. xvii, 5; xviii, 14, etc.

(*f*) *Judic*. vii, 27.

(*g*) *Num*. xii, 8.

(*h*) *Genes*. xxxvii, 5, 6.

(*i*) *Genes*. xv, 1; xlvi, 2. *Num*. xii, 6. *Joel*. 11, 28.

(*j*) I *Reg*. xxiii, 9; xxx, 7.

(*k*) *Matth*. iii, 17.

(*l*) *Joan*. xiv, 18.

(*m*) *Matth*. xviii, 20.

(*n*) *Id*. xvi, 18.

(1) *Job*. xxviii, 1, 6, 15, 17, *et* xlii, 11.

(2) Dureau de la Malle, *Economie politique des Romains*, liv. I, ch. viii, tom. I, pag. 52-55.

partagés sur cette matière. Les uns ont attribué au démon tous les oracles de l'antiquité; d'autres les ont attribués à la friponnerie des prêtres, et d'autres enfin ont prétendu qu'il y avait des oracles de plusieurs sortes : les uns étaient des illusions et des tromperies du démon; les autres, des effets de la friponnerie ou de la malicieuse industrie des prêtres. L'Ecriture nous fournit des exemples de toutes ces sortes d'oracles. Balaam, inspiré par son propre esprit et par son avarice, et craignant de perdre la récompense que Balac, roi des Moabites, lui avait promise, inspire à ce prince le dessein diabolique de faire tomber les Israélites dans la fornication (*a*) et dans l'idolâtrie, et lui promet par là une victoire certaine, ou du moins un avantage très-considérable contre le peuple de Dieu.

Michée, fils de Jemla, prophète du Seigneur (*b*), dit qu'il a vu le Tout-Puissant assis sur son trône, et autour de lui toute l'armée du ciel, et le Seigneur a dit : *Qui trompera Achab, roi d'Israel, afin qu'il marche contre Ramoth de Galaad et qu'il y périsse.* L'un répondit d'une manière, et l'autre d'une autre. Au même temps le mauvais esprit s'est présenté devant le Seigneur, et a dit : *Je le séduirai;* et le Seigneur lui a demandé : *En quoi?* Satan a répondu : *J'irai, et je serai un esprit trompeur dans l'esprit de tous ses prophètes;* et le Seigneur a dit : *Va, tu les tromperas, et tu réussiras.* Tout ce dialogue prouve distinctement deux choses : la première que le démon ne peut rien faire par ses propres forces ; et la seconde, qu'avec la permission de Dieu il peut inspirer les faux prophètes, les devins, les magiciens et leur faire proférer de faux oracles. Le nombre des faux prophètes a toujours été très-grand dans Israel. Les vrais prophètes du Seigneur invectivent continuellement contre eux. Ces séducteurs parlaient au nom du Seigneur, quoique le Seigneur ne les eût pas envoyés. Moïse (*c*) suppose qu'il y aura dans Israel des devins et des faux prophètes qui prédiront l'avenir, et dont les prédictions seront suivies de l'événement. On ne peut pas douter que, parmi les autres peuples, les barbares, les idolâtres, le démon n'eût encore plus de pouvoir et un plus grand nombre de ministres. Il est donc indubitable que le démon y rendait plusieurs oracles par leurs bouches.

Béelsébub, dieu d'Accaron, était en réputation de rendre des oracles, puisque Ochozias, roi d'Israel, étant tombé de la plate-forme de sa maison, et s'étant blessé dangereusement (*d*), envoya consulter cette fausse divinité pour savoir s'il guérirait ou non de sa blessure. Mais Elie reçut commandement du Seigneur d'aller à la rencontre des envoyés d'Ochozias, et de leur dire : *Est-ce qu'il n'y a point de Dieu dans Israel, pour aller ainsi consulter Béelsébub, dieu d'Accaron? C'est pourquoi, voici ce que dit le Seigneur: Vous ne relèverez point du lit où vous êtes monté; mais vous mourrez certainement.* Voilà l'oracle du Seigneur qui prévient celui du démon.

L'idole de Bélus qu'on adorait à Babylone (*e*) comme vivant, buvant et mangeant, rendait aussi apparemment des oracles; du moins la chose n'était pas plus malaisée à faire croire au peuple que ce que le roi même croyait que cette idole buvait et mangeait toutes les nuits ce qu'on lui avait offert le jour.

Nous lisons que quelques familles de la tribu de Dan, cherchant à s'établir hors de leur pays, envoyèrent à la découverte pour savoir où elles pourraient trouver un lieu commode pour y demeurer (*f*). Ces députés passèrent chez un nommé Micha, qui avait à son service un jeune lévite qui présidait à sa chapelle domestique et consultait une figure superstitieuse qu'il avait faite. Le jeune lévite leur répondit hardiment : *Allez en paix; le Seigneur regarde votre chemin, et favorise votre entreprise.* Ils allèrent et rencontrèrent heureusement ce qu'ils désiraient. Peut-on dire que ce lévite était inspiré de Dieu, et qu'il rendait un vrai oracle de sa part? La chose n'est guère probable; il est bien plus vraisemblable qu'il parlait par son propre esprit, ou qu'il était animé de l'esprit de mensonge.

On ne peut nier que les païens ne s'adressassent à leurs idoles pour recevoir des oracles; ils en recevaient donc quelquefois des réponses; car y a-t-il au monde des gens assez dépourvus de raison pour interroger ce qu'ils croiraient absolument incapable de leur répondre. Le prophète Osée (*g*) reproche aux Israélites d'avoir consulté le bois, et il reconnaît que son bâton lui a répondu : *Populus meus in ligno interrogavit, et baculus ejus annuntiavit ei :* Il a consulté ses idoles de bois, et il a tiré des augures de l'avenir du mélange de quelques baguettes. *Voyez Ezech.* XXI, 23. L'auteur du livre de la Sagesse (*h*) dit qu'un homme, après avoir pris de quoi se chauffer d'un bois qu'il a coupé dans la forêt, fait du reste une idole qu'il a la faiblesse de consulter sur ses affaires les plus sérieuses, et de parler à un tronc de bois travaillé qui n'est pas capable de l'écouter : *De substantia sua, et de filiis suis, et de nuptiis votum faciens inquirit*, etc.

Habacuc témoigne la même chose (*i*) : *Malheur à celui qui dit au bois : Levez-vous, et à la pierre muette, Répondez-moi! Est-ce qu'elle pourra lui parler?* Le Psalmiste (*j*) dans l'endroit même où il dit que les idoles ont une bouche et ne parlent point, des oreilles et n'entendent point, etc., prouve que les païens avaient la folie de les consulter, comme si elles eussent été animées et capables de sentiment, de discourir, d'enten-

(*a*) *Num.* XXIV, 14; XXXI, 16.
(*b*) III *Reg.* XXII, 21, etc.
(*c*) *Deut.* XIII, 1.
(*d*) IV *Reg.* I, 2, 3.
(*e*) *Dan.* XIV, 2.
(*f*) *Judic.* XVIII, 5, 6, 7.
(*g*) *Osee*, IV, 12.
(*h*) *Sap.* XIII, 16, 17.
(*i*) *Habac.* II, 19.
(*j*) *Psalm.* CXIII, 5, *et* CXXXIV, 16.

dre et de répondre : car, comme on l'a déjà dit, des nations entières ne s'adresseront pas à une pierre pour en recevoir des réponses, à moins qu'elles n'aient quelque expérience qu'elle a quelquefois parlé.

Quant aux Hébreux, qui vivaient au milieu des peuples idolâtres accoutumés à recourir à leurs oracles, à leurs devins, à leurs magiciens, à leurs interprètes des songes, quelle tentation n'aurait-ce pas été pour eux de les imiter dans ces impiétés et ces superstitions, si Dieu n'y avait pourvu en leur donnant des voies certaines de s'instruire de l'avenir dans leurs affaires les plus pressantes, en recourant au Seigneur, à ses prêtres, à ses prophètes ? Aussi Moïse, après avoir défendu aux Israélites de consulter les magiciens, les devins, les enchanteurs, les nécromanciens, leur promet de leur envoyer un prophète de leur nation qui les instruira et leur découvrira la vérité (*a*) : *Prophetam de gente tua, et de fratribus tuis, sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus; ipsum audies.*

Et ces oracles de la vérité n'étaient attachés ni au temps, ni aux lieux, ni aux circonstances, ni au mérite personnel de la personne qui était consultée. Le grand prêtre, revêtu de l'*éphod* et du *rational*, répondait vrai, quel que fût le mérite de sa vie; quelquefois même il répondait sans savoir distinctement lui-même le sujet pour lequel on le consultait : Caïphe prononce un oracle sur le sujet de Jésus-Christ, qu'il n'aimait pas et dont il désirait la perte, et un oracle qu'il n'entendait pas lui-même, en disant (*b*) : *Il vous est expédient qu'un seul homme meure pour tout le peuple, afin que toute la nation ne périsse pas;* et le grand prêtre Achimélech, consulté par David, lui répond sans que David lui expose distinctement le sujet de son voyage (*c*). Michée dit que *les chefs* du peuple de Dieu *ont souvent jugé pour des présents* (*d*), *les prophètes ont prophétisé pour de l'argent, les prêtres ont enseigné pour la récompense*, et toutefois les prophètes ont annoncé la vérité. Au jour du jugement (*e*) plusieurs diront à Jésus-Christ : *N'avons-nous pas prophétisé en votre nom; n'avons-nous pas fait des prodiges en votre nom?* Et cependant il leur dira : *Je ne vous connais point.*

Les Pères enseignent qu'à la venue du Messie tous les oracles du paganisme ont cessé. Il est certain que depuis la prédication de l'Evangile l'empire du démon est fort affaibli, et que les oracles les plus fameux sont tombés insensiblement dans le mépris. La lumière de la foi a fait ouvrir les yeux aux païens convertis, et l'évidence des miracles des apôtres et des premiers chrétiens a décrédité les faux miracles et les impostures des prêtres des divinités païennes. Mais il faut convenir que ce silence des oracles n'est pas venu tout d'un coup, et qu'on a vu encore assez longtemps, depuis Jésus-Christ, des imposteurs débiter de prétendus oracles, et les démons en rendre dans les temples des idoles. Saint Jean, dans l'Apocalypse (*f*), décrivant la persécution de l'Eglise, qui devait arriver sous Julien l'Apostat, parle des signes, des prodiges, des illusions que ce séducteur et ses suppôts devaient faire paraître dans le monde, pour porter les hommes à adorer l'image de la bête, et les engager dans l'idolâtrie.

ORAISONS. *Voyez* Prières.

*ORDINATION. *Voyez* Apôtres.

OREB, un des princes des Madianites qui fut tué avec Zéeb, autre prince du même peuple (*g*). Pendant que Gédéon poursuivait l'armée des Madianites (*h*), il envoya dire à ceux d'Ephraïm de se saisir des gués du Jourdain, afin que les fuyards ne pussent regagner leur pays. Les Ephraïmites se saisirent donc de tous les passages, et ayant pris les deux chefs des Madianites, ils tuèrent *Oreb* au rocher d'Oreb, et *Zeb* au pressoir de Zeb. Quelques-uns croient qu'*Oreb* ou le *rocher d'Oreb* était un village, ou du moins qu'il s'en forma un dans la suite en cet endroit. Eusèbe et saint Jérôme (*i*) parlent d'un petit lieu nommé Araba, à trois milles de Scythopolis, vers l'occident; et le sieur Hermann van der Hart (*j*) a cru que c'était de là qu'étaient les *Orébim*, qui nourrirent le prophète Elie, caché dans le torrent de Carith (*k*). Il prétend que mal à propos on a fait de ces Orébim *des corbeaux*.

OREB. Rocher d'Oreb. *Voyez* l'article précédent.

OREB, montagne voisine de Sinaï. *Voyez* Horeb.

OREILLES. *Vous m'avez découvert l'oreille*; hébraïsme, pour dire : Vous m'avez fait savoir quelque chose (*l*), vous me l'avez dit à l'oreille. On perçait l'oreille avec une alène au serviteur qui renonçait au privilége de sortir de servitude en l'année sabbatique (*m*). Cela se faisait en présence des juges, et on lui perçait l'oreille à la porte de son maître. Cette marque était un signe ignominieux de sa servitude. Quand on veut signifier un malheur qui étonnera tous ceux qui en seront informés, on dit : Il sera tel, que *les oreilles tinteront à tous ceux qui l'entendront* (*n*); le son en étourdira et en percera leurs oreilles. Le Psalmiste, parlant en la personne du Messie, dit à Dieu : *Vous n'avez voulu ni sacrifices ni oblations, mais vous m'avez donné des oreilles* (*o*). L'Hébreu lit (אזנים כרית לי) : *Mais vous m'avez creusé les oreilles*, vous me les avez ouvertes et rendues attentives, ou bien, vous me les avez percées,

(*a*) *Deut.* xviii, 10, 11, 12 *et seq.*
(*b*) *Joan.* xi, 49, 50.
(*c*) I *Reg.* xxi, 2; xxii, 15.
(*d*) *Mich.* iii, 11.
(*e*) *Matth.* vii, 22.
(*f*) *Apoc.* xiii, 5, 6, 13, 14, 15.
(*g*) An du monde 2759, avant Jésus-Christ 1241, avant l'ère vulg. 1245.
(*h*) *Judic.* vii, 24, 25.
(*i*) *Euseb. et Hieronym. in Arava, vel Araba.*
(*j*) Vide *Reland. Palæst. t.* II, *p.* 913, 914.
(*k*) III *Reg.* xvii, 4, 6. ערבים *Corvi.*
(*l*) I *Reg.* xx, 13. II *Reg.* vii, 27.
(*m*) *Exod.* xxi, 6. *Deut.* xv, 17.
(*n*) I *Reg* iii, 11. IV *Reg.* xxi, 12.
(*o*) *Psalm.* xxxix, 7.

comme il se pratiquait envers les serviteurs, qui voulaient demeurer avec leurs maîtres après l'année sabbatique. Saint Paul (*Heb.*, X, 5. Σωμα δὲ κατήρτισῶ μοι. *Ita Sept. et PP. Græci*) a lu : *Mais vous m'avez préparé un corps*. Les Septante et la plupart des Pères anciens lisent de même. Tout cela s'explique aisément de Jésus-Christ dans son incarnation.

Ecouter de ses oreilles, *incliner son oreille pour entendre*, sont des expressions qui se trouvent à chaque pas dans les auteurs sacrés ; elles seraient ennuyeuses dans notre langue. *Ecoutez mes larmes* (*a*) ; ou plutôt, écoutez mes cris accompagnés de larmes. *Avoir les oreilles appesanties*, se dit de la surdité naturelle, de même que de la surdité volontaire. Le Seigneur dit à Isaïe : *Appesantissez l'oreille de ce peuple* (*b*) ; c'est-à-dire, annoncez-lui que je permettrai qu'il endurcisse son cœur et qu'il ferme l'oreille à ma parole. L'Ecriture dit quelquefois que les prophètes font ce qu'ils ne font que prédire. Dans un autre endroit, ce même prophète, parlant de lui-même, dit que le Seigneur lui a ouvert l'oreille : *Dominus aperuit mihi aurem, ego autem non contradico* (*c*) : Il m'a donné ses ordres, et j'y obéis sans contradiction. Et, en parlant aux Juifs : *Non audisti ea, neque aperta est auris tua* (*d*) : Vous n'avez jamais ouï parler de ce que je viens de vous annoncer. *Des oreilles incirconcises*, dans Jérémie (*e*), sont des oreilles sourdes aux paroles de Dieu. *Ce que l'on vous a dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits* (*f*) ; c'est un proverbe : Annoncez partout et publiquement ce que je vous ai dit en particulier. *Qui a des oreilles, l'entende* (*g*) ; l'entende qui pourra, donnez-y votre attention, et écoutez-le bien.

* ORFÉVRE, ORFÉVRERIE. L'Ecriture atteste, dans beaucoup d'endroits, que l'art de l'orfévre était très-cultivé dans l'Orient. *Voyez* Or. Nous ne citerons ici que quelques textes d'Isaïe (III, 17-21) qui prouvent que cette industrie était très-avancée chez les Hébreux au temps de ce prophète. « Le Seigneur rasera les cheveux aux filles de Sion, Jéhovah les réduira à une honteuse nudité. En ce jour-là le Seigneur ôtera les ornements de leur chaussure, les réseaux de leurs jambes, les croissants suspendus à leurs colliers ; il leur ôtera les boucles d'oreilles, les bracelets, les voiles, les diadèmes, les chaînes, les agrafes, les fichus et les talismans, les bagues et les anneaux du nez, etc. » *Voyez* Anneau, Bague, Périscélides. Longtemps auparavant l'art de l'orfévre avait reçu un grand développement dans la confection des ornements des prêtres, puis dans la fabrication des vases et autres objets qui devaient servir au culte.

(*a*) *Psalm*. xxxviii, 13.
(*b*) *Isai*. vi, 10.
(*c*) *Isai*. l, 5.
(*d*) *Isai*. xlviii, 8.
(*e*) *Jerem*. vi, 10.
(*f*) *Matth*. xi, 15.
(*g*) *Matth*. xiii, 43, etc.
(*h*) *Levit*. xxiii, 10, 11, 12.
(*i*) III *Reg*. iv, 28.
(*j*) *Num*. v, 15.

ORFRAIE. *Voyez* ci-après Ossifraga.

ORGE. C'est de tous les grains le premier mûr. Les Hébreux le nomment *sehar*. On en commençait la moisson immédiatement après la fête de Pâques, et le lendemain de Pâques on en offrait au temple les prémices que l'on avait été cueillir exprès à la campagne (*h*). *Voyez* ci-devant l'article Gerbe.

Dans la Palestine, les orges se semaient en automne, et se moissonnaient au printemps, c'est-à-dire à la fête de Pâques. Les rabbins appellent quelquefois l'orge la nourriture des bêtes, parce qu'en effet on en nourrissait les animaux (*i*) ; l'on donne toujours de l'orge aux chevaux, dans Homère et dans les autres anciens ; et dans l'épreuve de la femme accusée d'adultère (*j*), on n'offre que de l'orge, à cause du crime honteux et bestial dont elle est accusée ; et sur cette orge on ne met ni huile ni encens, parce que c'est un sacrifice de jalousie, *quia sacrificium zelotypiæ est*, dit Moïse. Hérodote (*k*) dit que les Egyptiens ne mangeaient ni froment ni orge, ni rien de ce qui en était fait. Ils avaient une sorte de blé dont ils se nourrissaient.

Les Hébreux usaient souvent du pain d'orge, comme on le voit par plusieurs passages de l'Ecriture. Par exemple les amis de David (*l*) lui apportèrent dans sa fuite du froment, de l'orge, de la farine, des pois, des fèves, de la lentille. Salomon envoyait du froment, de l'orge, du vin et de l'huile aux serviteurs que le roi Hiram lui fournissait pour les travaux du Liban (*m*). Et dans l'Evangile, Jésus-Christ et ses apôtres n'avaient pour provision que cinq pains d'orge (*n*). On vint faire présent à Elie de vingt pains d'orge et du froment cru qu'un homme lui apporta comme des prémices (*o*). — [*Voyez* Blé.]

Moïse remarque, que quand la grêle tomba sur l'Egypte, le lin et l'orge furent brisés et perdus, parce que le lin avait sa hauteur, et que l'orge commençait à former son épi vert (*p*) ; mais que le froment et les grains plus tardifs ne furent pas endommagés, parce qu'ils étaient encore en herbe, et que la grêle ne froissa pas le germe qui produit l'épi. Tout cela arriva quelques jours avant la sortie d'Egypte, ou avant la Pâque. En Egypte, la moisson de l'orge ne commence que vers la fin d'avril (*q*).

L'orge se met quelquefois pour une chose vile et d'un bas prix. Ezéchiel se plaint des faux prophètes (*r*) qui séduisaient le peuple du Seigneur, et qui lui faisaient de vaines promesses *pour une poignée d'orge et un morceau de pain*. Le prophète Osée dit qu'il acheta une épouse pour *quinze pièces d'argent et un core et demi d'orge* (*s*).

[J'ai vécu longtemps de pain d'orge dans

(*k*) *Herodot*. *l*. II, *c*. xvi.
(*l*) II *Reg*. xvii, 28.
(*m*) II *Par*. ii, 15.
(*n*) *Joan*. vi, 9.
(*o*) IV *Reg*. iv, 42.
(*p*) *Exod*. ix, 31.
(*q*) *Plin* *l*. XVIII, *c*. xviii. *Leo Afer*, *l*. VIII, *c*. iv. *Cassian*. *collat*. 15, *c*. iv, etc.
(*r*) *Ezech*. xiii, 19.
(*s*) *Osee*, iii, 2.

les îles de l'Archipel, où le peuple n'en mange presque pas d'autre. Non-seulement je n'ai trouvé à ce pain aucune saveur désagréable, mais il m'a paru de bon goût et appétissant. Dans tout l'Orient, ce pain d'orge pure est un aliment fort ordinaire; les Hébreux en faisaient un grand usage, et il y a tout lieu de présumer qu'anciennement, comme de nos jours, la culture de l'orge et son emploi en aliment journalier, n'auraient pas été répandus aussi généralement dans des pays où le froment croît avec abondance, si le pain qu'on en retire eût passé pour une nourriture grossière et même rebutante, comme le même pain dans nos contrées septentrionales.... Peut-être l'orge, mieux soignée chez nous, parviendrait-elle à fournir du pain qui approcherait de la bonté du pain d'orge de l'Orient. » SONNINI, *Voyage en Grèce*, t. II, p. 30.]

ORGUEIL. *Voyez* SUPERBE.

ORIENT. Les Hébreux marquent l'orient par *kedem* qui signifie le devant ; le couchant, par *le derrière;* le midi, par *la droite;* et le septentrion, par *la gauche;* suivant la situation d'un homme qui aurait le visage tourné à l'orient. Ils désignent assez souvent, sous le nom d'Orient, non-seulement l'Arabie Déserte et les pays de Moab et d'Ammon qui étaient véritablement à l'orient de la Palestine, mais aussi l'Assyrie, la Mésopotamie, la Babylonie, la Chaldée, qui sont plutôt au septentrion qu'à l'orient de la Judée. *Voyez* ci-devant KEDEM, où nous avons montré que sous le nom de *Kedem* ou d'Orient, les Hébreux entendaient souvent les pays de delà l'Euphrate, et ceux qui dans la rigueur sont plutôt au nord qu'à l'orient de la Palestine.

ORIENT. Les prophètes donnent quelquefois le nom d'*Orient* au Messie : *Ecce vir, Oriens nomen ejus*, dit Zacharie (VI, 12). Et ailleurs (*Zach.* III, 8 : צמח, *Tzemath*): *Ecce ego adducam servum meum Orientem :* Je ferai venir mon serviteur l'*Orient*. L'Hébreu ne lit pas l'Orient, mais le *Germe*, le Rejeton. Jésus-Christ est le Germe, le Rejeton de la maison de David. Il est aussi *l'Orient*, le Soleil de justice qui se lève pour nous éclairer et pour nous tirer des ombres de la mort. On donne au Messie le même nom de *Germe* dans Isaïe, IV, 2; Jérémie, XXIII, 5; XXXIII, 15; et cette dénomination est une espèce de prophétie de sa naissance miraculeuse d'une vierge.

[L'ORIENT *est le berceau des peuples de l'Occident.* — Jusqu'en 1837 nous avions fait peu de progrès dans la conquête et la pacification de la régence d'Alger. M. Dureau de la Malle a voulu en rechercher les causes; la géognosie et l'ethnologie les lui ont révélées, et il a fait sur ce sujet un mémoire, lu à l'académie des sciences dans la séance du 10 avril 1837, et inséré dans le tom. IV des *Comptes rendus* des travaux de cette assemblée, pag. 547-550. Nous allons extraire de ce mémoire un long passage dans lequel se trouve confirmé le récit de Moïse touchant la patrie primitive du genre humain, la dispersion des peuples.

« Dans une position géographique donnée, dit M. Dureau de la Malle, la nature du sol et sa forme, qui résultent de causes toutes géognostiques, établissent les principales questions de l'existence des peuples, de leurs mœurs, de leurs habitudes et du rôle qu'une contrée a joué sur la scène du monde. Ce n'est pas seulement un climat à peu près uniforme qui fait de l'Inde supérieure, de la Perse, de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Grèce, de l'Italie, du midi de l'Allemagne et de la France, de toute la péninsule Ibérique, une région physique distincte; c'est encore l'uniformité de leur constitution géognostique reconnue aujourd'hui depuis Lisbonne jusqu'au Liban, et même depuis les pentes orientales de l'Immaüs jusqu'aux points où les chaînes des Pyrénées, des montagnes espagnoles et portugaises, vont se perdre dans l'Atlantique. Les peuples de ces diverses contrées pouvaient, dans leurs migrations à travers cette large bande, retrouver avec le même ciel, les mêmes qualités du sol, les mêmes formes, les mêmes aspects, les mêmes productions, et toutes les circonstances physiques qui exercent une si puissante influence sur les peuples dans l'enfance de la civilisation.

» Tout changeait, au contraire, de nature et d'aspect, si l'on se dirigeait, ou vers le nord, ou vers le midi. Là deux régions géognostiques d'une immense étendue ouvraient encore, de l'Orient à l'Occident, deux nouvelles voies aux mouvements des peuples, l'une en suivant les plaines sablonneuses de l'Arabie et de l'Afrique, l'autre à travers les immenses *steppes* des terrains tertiaires du nord de l'Asie et de l'Europe.

» Ces antiques migrations des peuples, depuis longtemps effacées des pages de l'histoire, sont tracées en caractères indélébiles dans la constitution géologique du globe, dans les éléments de notre langage, dans le type et dans les formes de nos animaux domestiques. Ce grand événement de l'histoire primitive, aucun monument écrit ne l'atteste, et cependant nul fait historique n'est mieux prouvé.

» En moins de cinquante ans, les recherches patientes des philologues ont établi sur des témoignages irrécusables l'analogie et la filiation des idiomes indo-persans avec les langues anciennes et modernes de l'Europe.

» Une étude longue et consciencieuse de l'histoire ancienne des animaux m'a démontré que la plus grande partie de nos espèces domestiques est originaire de l'Asie. Ainsi l'histoire naturelle, quoique procédant par d'autres moyens que la philologie, confirme ce fait remarquable : c'est que, antérieurement aux temps historiques, il est venu dans notre Occident une grande immigration de peuples orientaux qui, s'avançant de l'est à l'ouest, à travers une vaste zone dont le climat, dont la constitution géognostique, dont les qualités du sol et les productions étaient semblables, nous ont apporté les éléments de leur langage, leur civilisation adulte, et les animaux qui en marquent l'ori-

gine et le progrès. — Les recherches que j'ai entreprises sur l'histoire ancienne de nos oiseaux domestiques, de nos céréales et de nos plantes usuelles n'ont fait jusqu'ici que confirmer ce résultat.

» Maintenant l'histoire positive doit être appelée en témoignage.

» L'empire persan naît avec Cyrus et grandit sous ses successeurs. La configuration du terrain, le climat et les productions ont posé d'avance les jalons de la marche et du terme de ses conquêtes. De l'Immaüs au Caucase, du Caucase au Taurus et au Liban, tout se soumet sans résistance, tout s'amalgame en peu d'années. C'est que les lois invariables de la nature et du climat avaient doué ces vastes régions du même ciel, du même sol, des mêmes productions; c'est que les conséquences nécessaires de ces lois immuables avaient créé chez les habitants de cette zone l'identité de langage, l'identité de culture, enfin l'analogie de mœurs, d'habitudes et d'usages qui dérivent inévitablement de ces conditions naturelles et sociales.

» L'ambition ne connaît point de bornes. Darius et ses successeurs aspirent à reculer les limites de leur immense empire. Le hasard ou la liberté sauvent la Grèce, que sa configuration, sa communauté d'origine exposaient à un danger imminent. La nature seule triomphe des bataillons innombrables de Darius dans les steppes herbeuses de la Scythie, tout comme elle anéantit d'un souffle les armées de Cambyse, dans les déserts arides et sablonneux de la Libye. La nature dit à l'invasion, comme Jéhovah à la mer : *Jusqu'ici, pas plus loin. Huc usque, nec amplius.*

» Alexandre paraît en un moment dans tout l'univers, c'est-à-dire dans cette vaste zone analogue à la Grèce de climat, de mœurs et de langage, qu'occupait l'empire persan Il fait plus ; il y sème la civilisation grecque ; mais cette plante exotique ne peut croître ni prendre racine dans les plaines glacées de la Transoxiane et dans les sables brûlants de l'Arabie. C'est un autre monde; ce sont d'autres mœurs.

» Rome, guerrière en naissant, semble avoir été fondée pour conquérir, gouverner et discipliner l'univers. Son histoire, si longue et si variée, doit servir de pierre de touche pour signaler le faux alliage, s'il en existe, dans la théorie que j'ai entrepris d'établir. Dans presque toute la zone montagneuse que j'ai signalée, dans la région des céréales, des peuples agricoles et sédentaires, elle porte ses aigles victorieuses, et le vol de l'oiseau de Jupiter n'est pas plus rapide que ses conquêtes. Où s'arrêtent les invasions successives de l'ambitieuse usurpatrice? A l'est et au sud, devant les déserts brûlés de la Mésopotamie, de l'Arabie et de l'Afrique. Au nord, devant les marais et les forêts épaisses du terrain tertiaire de la Hollande et de la Germanie. Trajan ne franchit un moment ces limites naturelles que pour les voir tout à coup abandonnées. Ici l'exception confirme la règle. La loi du sol, du climat, qui commande les mœurs et les habitudes, cette loi puissante reste immuable, et prouve que le bras le plus fort, que les courages les plus fermes sont des roseaux qui ploient devant les forces irrésistibles de la nature.

» La régence d'Alger nous offre dans sa constitution géognostique les deux zones qui ont déterminé, de l'orient à l'occident, l'émigration des peuples agriculteurs, et, du sud-ouest au nord-ouest, celle des peuples nomades. Aussi deux races bien distinctes s'y touchent sans se confondre. Ce sont, dans l'antiquité, les Numides et les Berbères; de nos jours, les Arabes et les Cabaïles. Ici, comme dans les différentes zones que j'ai indiquées, la constitution géognostique du sol et le climat qui en dépend ont déterminé invariablement les différentes espèces de productions, de cultures et d'habitations, de mœurs, d'habitudes et d'usages qui en sont la conséquence obligée. Tels sont les faits positifs que nous présente l'histoire.

» Quelles sont les premières colonies qui s'établissent sur la côte et dans les chaînes de l'Atlas qui avoisinent la mer? C'est une population syrienne, chananéenne, habitante des montagnes de la Syrie et de la Palestine. Ici l'idiome diffère entièrement de l'idiome indo-persan. C'est le type, c'est la forme, c'est l'origine sémitique qui prédomine dans le Punique et qui envahit le Berbère. Cependant ces peuples, quoique différents de langage, conservent le mode d'habitation et de culture des peuples sortis de la souche indo-persane, tant la constitution géologique d'une contrée a d'influence sur les inclinations dominantes des peuples. Voyez, au contraire, les Arabes. S'élançant, à la voix de Mahomet, de leurs plateaux déserts de l'Arabie, ils traversent en courant la Syrie et l'Afrique, et, en moins de cinquante ans, ils établissent entièrement leur domination sur toutes les plaines longitudinales qui s'étendent entre le grand et le petit Atlas, depuis l'Egypte jusqu'aux confins de l'empire de Maroc. Certes, la faveur de l'islamisme naissant, l'audace et le mépris de la mort qu'il inspire à ses sectateurs ne peuvent pas seuls expliquer le fait d'une conquête si complète et si instantanée. C'est qu'ils trouvaient sur leur route des peuples déjà nomades, parlant une langue analogue, ayant des mœurs et des usages semblables, le cheval et le chameau pour montures, une tente de feutre pour maison, la polygamie pour règle conjugale, enfin les habitudes de guerre, de pillage, de liberté sans frein, d'indépendance sauvage, héritage que leur avaient transmis leurs ancêtres sortis, vingt siècles auparavant, des plaines sablonneuses de l'Arabie. »

Nous ajouterons ce passage de M. Poujoulat, qui nous fait entrevoir les destinées réservées à l'Orient, et nous explique une parole du Sauveur (*Joan.*, XI, 16).

« Il n'est pas d'unité politique applicable aux diverses sociétés de notre globe, et à laquelle l'empire de l'univers soit dévolu ; mais il est une loi plus belle, plus haute,

plus irrésistible, la loi chrétienne, qui doit conquérir le monde. Le progrès social, c'est la marche perpétuelle vers l'unité; l'unité morale étant seule possible, c'est elle qui sera le dernier mot du genre humain. La civilisation évangélique, depuis dix-huit siècles, a poursuivi son chemin à travers les révolutions et la chute des Etats; elle a marché tantôt avec le bâton de l'apôtre, et tantôt avec l'épée du guerrier. Dieu se sert parfois des passions des hommes et des malheurs des peuples pour l'établissement de la vérité. Le travail du monde sur lui-même est un travail de destruction, et souvent la Providence permet que les ruines soient fécondes. Oui, l'unité morale est le destin suprême de l'univers. La France, qui fit les guerres de la croix, ce mouvement magnifique vers l'unité chrétienne, la France, qui se montra toujours à la tête des sociétés européennes, a sa place marquée dans ce beau renouvellement de l'humanité. Son génie est un génie conquérant; donnez-lui une idée ou un glaive; il faut qu'elle aille en avant, qu'elle s'élance au loin par ses armées, par ses écrivains ou par ses missionnaires. Le partage de l'Orient ne se fera pas sans nous ; il serait aussi difficile d'étouffer le génie d'une grande nation que d'arrêter un soleil dans sa course.

» Une belle part est réservée au sacerdoce français dans ce mouvement de rénovation qui doit planter la croix sur toutes les capitales de l'Asie.... L'Orient quittera le pâle linceuil de l'erreur pour revêtir la radieuse robe de la vérité ; il échappera à la nuit de l'islamisme comme le ressuscité de Béthanie avait échappé à la nuit du cercueil, et c'est surtout le sacerdoce français qui, debout en face du cercueil moral de l'Asie, appellera le divin Maître à la délivrance de cet autre Lazare.

» Les diverses nations se réuniront donc un jour sous une même loi morale, et ce n'est pas en vain que la puissance de la vapeur, ce prodigieux moyen de rapprocher les distances, a été donnée à notre âge. On ne verra plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur. Quand s'accompliront ces temps, Jérusalem sera pour l'Asie une seconde Rome catholique. C'est alors que le genre humain, parvenu à l'unité chrétienne, sa fin dernière, sera trouvé assez beau pour être appelé dans les royaumes de la gloire incréée; c'est alors que Dieu enlèvera de la terre la grande famille, comme on cueille un fruit mûr.» [M. POUJOULAT, *Hist. de Jérusalem*, c. XXXIII, *t.* II, *pag.* 487-90.]

ORION, signe du ciel qui est immédiatement avant celui du Taureau. L'Hébreu *Chésil* (*Job.* IX, 9. כסיל, *Chesil. Vide et Amos*, V, 8) signifie, selon les anciens Hébreux, cette étoile de la seconde grandeur, que les astronomes appellent le *Cœur du Scorpion*. Elle paraît au commencement de l'équinoxe d'automne, et présage le froid. Virgile lui a donné l'épithète de *nimbosus Orion*. Il désigne aussi l'Occident. D'où vient que les Septante sur Job, IX, 9, et Théodotion sur Amos, V, 8, le traduisent par *Vesperum*.

ORNAN, Jébuséen, à qui appartenait le lieu où Salomon bâtit le temple de Jérusalem. Pendant que le Seigneur était irrité contre David, qui avait fait faire le dénombrement de son peuple (*a*), ce prince aperçut l'ange du Seigneur qui était au-dessus de l'aire d'Ornan, tenant en sa main une épée nue, et menaçant Jérusalem. Alors David et tous ceux qui étaient avec lui se jetèrent le visage contre terre ; et l'ange du Seigneur dit au prophète Gad d'avertir le roi de se transporter à l'aire d'Ornan, d'y ériger un autel, et d'y sacrifier au Seigneur. David obéit sur-le-champ; et Ornan, qui battait du grain dans son aire avec ses quatre fils, ayant aperçu l'ange du Seigneur, se cacha et fut saisi de frayeur (*b*). Après cela, Ornan voyant le roi qui s'avançait vers lui, il alla au-devant de lui et se prosterna profondément en sa présence. David lui dit : *Donnez-moi la place de votre aire, afin que j'y bâtisse un autel au Seigneur, et qu'il cesse de frapper mon peuple.* Ornan lui répondit que le roi pouvait disposer de son aire, et qu'il fournirait encore les bœufs pour l'holocauste, le bois pour le feu, et le blé pour l'offrande qui devait accompagner le sacrifice. David lui répondit qu'il ne recevrait rien de lui gratuitement, mais qu'il voulait lui payer tout ce que son aire valait. Il lui donna donc six cents talents d'or pour la place. Dans le second livre des Rois (*c*) il est dit que David acheta les bœufs et l'aire d'Ornan pour la somme de cinquante sicles d'argent. On concilie cela en disant que d'abord il n'acheta que l'aire et les bœufs, et qu'il en donna cinquante sicles, mais qu'ensuite, ayant acheté tout l'héritage d'Ornan, il y ajouta jusqu'à soixante sicles d'or. On peut voir ce que nous avons dit sur ARÉUNA, qui est le même qu'*Ornan*. Josèphe le nomme *Orphona. Antiq. l.* VII, *c.* III.

ORODI. *Semma d'Orodi* est nommé III *Reg.* XXIII, 25, et *Semma d'Orori* est nommé dans le même chapitre, ỳ. 33. Il était fils de *Sagé d'Arari* ou *d'Orori* (*d*). *Voyez* ci-après SEMMA où l'on tâchera de débrouiller ce qui regarde les différents Semma dont il est parlé II *Reg.* XXIII et I *Par.* XI. — [*Voyez* ARARI.]

ORON, ORONA, ORONAÏM, ville des Moabites. *Isai.* XV, 5. Josèphe en parle *Antiq. l.* XIII, *c.* XXIII *et l.* XIV, *c.* II.

ORONTE, fleuve de Syrie, qui prend sa source dans le mont Liban et qui passe à Emèse, à Apamée, à Epiphanie, à Antioche, et va se dégorger dans la Méditerranée. Pline dit qu'il a sa source entre le Liban et l'Antiliban. L'Ecriture ne parle point de l'Oronte ; mais il est malaisé de ne pas rencontrer son nom, lorsqu'on lit quelque commentaire sur les livres sacrés.

(*a*) I *Par.* XXI, 15, 16, 20, 22, etc. An du monde 2987, avant Jésus-Christ 1013, avant l'ère vulg. 1017.

(*b*) Le II des Rois, ch. XXIV, 19, 20, ne dit point qu'ils aient vu l'ange. Il se peut faire qu'on aura mis dans les Paralip. מלאך un ange, pour מלך un roi.

(*c*) II *Reg.* XXIV, 24.

(*d*) II *Reg.* XXIII, 33. *Voyez* aussi II *Reg.* XXIII, 11, et I *Par.* XI.

* OROPASTE, ou le faux SMERDIS, successeur de Cambyse, roi de Perse. *Voyez* ARTAXERXÈS.

* ORORI. *Voyez* ARARI.

ORPHA, ou ORFA. Plusieurs croient que c'est la même que la ville d'*Ur*, d'où le patriarche Abraham sortit pour aller à Haran. *Genes.* XI, 28. 31.

ORPHA, Moabite, fut femme de Chélion, fils d'Elimélech et de Noémie. Chélion, mari d'*Orpha*, étant mort, elle demeura auprès de Noémie, sa belle-mère; et quand celle-ci voulut se retirer dans son pays, Orpha et Ruth la voulurent suivre; mais Noémi leur ayant remontré qu'à son âge elle ne pouvait plus rien faire pour leur établissement, Orpha revint dans son pays et ne l'accompagna pas à Bethléem. Il n'y eut que Ruth qui l'y suivit (*Ruth*, I, 9, 10, etc. L'année de cet événement n'est pas connue). *Voyez* ci-devant NOÉMI.

ORPHONA, Jébuséen, à qui David sauva la vie lorsqu'il prit la ville de Jérusalem (*Joseph. Antiq. l.* VII, *c.* III, *p.* 218. An du monde 2956, avant J. C. 1044, avant l'ère vulg. 1048). C'est le même qu'*Aréuna* ou *Ornan*, Jébuséen, dont on a parlé un peu plus haut.

ORTHOSIAS, ou ORTHOSIADE, ville maritime de Phénicie, vis-à-vis de l'île d'Arad, pas loin de Tripoli. Tryphon, usurpateur du royaume de Syrie, se sauva de la ville de Dora en Palestine, où il étoit assiégé, à Orthosiade, et de là à Apamée, sa patrie (I *Mac.* XV, 25... 37. An du monde 3865, avant J. C. 135. avant l'ère vulg. 139).

ORTYGOMETRA, une caille. Ce terme est employé par l'auteur du livre de la Sagesse, chap. XVI, 2; XIX, 12. Nous avons parlé des cailles sous leur article.

ORYX, sorte de chèvre sauvage. Aristote dit (*a*) qu'il a une corne au milieu du front. Appian lui en donne plus d'une. Pline (*b*) dit qu'il a le poil à rebours et tourné vers la tête. Plusieurs l'ont confondu avec la gazelle. Juvénal (*c*) témoigne que l'on en mangeait autrefois; mais que la chair n'en était pas estimée des gens de bon goût :

Et Getulus oryx hebeti lautissima cœna.

Le terme hébreu *tho* (תו ou תוא *Isai.* LI, 20) est ordinairement traduit par *un bœuf sauvage*. Mais les Septante et les autres interprètes grecs, le Syriaque et la Vulgate le mettent au nombre des chèvres, puisqu'ils le traduisent par *oryx*.

OSAIAS, père de Jézonias, un des principaux des Juifs de Jérusalem du temps de Néhémie. II *Esdr.* XII, 32. — [A cet endroit Osaïas n'est point dit *père de Jézonias*. Je ne sais quel est ce Jézonias. Il y a un autre *Osaïas*, qui est père de Jézonias. *Jer.* XLII, 1; mais il est évident qu'il appartient à un autre temps, et il est probable que dom Calmet les a confondus.]

OSÉE, c'est le premier nom de *Josué*, fils de *Nun*. [*Num.* XIII, 9, 17.] Les Grecs le nomment *Ausé* ou *Ausem*. Ensuite il porta le nom de *Josué*. *Voyez* son article.

OSÉE, fils de Béeri, est le premier des douze petits prophètes. Saint Epiphane (*d*) dit qu'il était de la ville de *Bélémoth*, dans la tribu d'Issachar, qui n'est autre apparemment que *Béelméon*, vers Esdrélon, dans cette tribu. Les rabbins lui donnent pour père *Béera*, dont il est parlé dans les Paralipomènes (*e*), et qui était prince de la tribu de Ruben, du temps que Théglathphalassar emmena captives quelques-unes des tribus d'Israel (*f*). Mais si cela est, il faudra dire qu'Osée était de la tribu de Ruben et natif de Béelméon au delà du Jourdain. Ce prophète a vécu dans le royaume de Samarie, et la plupart de ses prophéties regardent cet Etat; quoiqu'il y ait aussi certaines choses qui concernent le royaume de Juda.

On lit à la tête de sa prophétie, qu'il a prophétisé sous les rois de Juda Ozias, Joathan, Achaz et Ezéchias, et sous Jéroboam II, roi d'Israel. S'il a prophétisé sous tous ces princes, il faut qu'il ait vécu fort longtemps; car depuis le commencement d'Ozias jusqu'à la fin d'Ezéchias (*g*) il y a cent douze ans. Ajoutez, si vous voulez, vingt ou vingt-cinq ans qu'Osée pouvait avoir lorsqu'il commença à prophétiser, cela fera cent trente-deux ou cent trente-sept ans. Et quand on ôterait dix ans d'Ozias et autant d'Ezéchias, pendant lesquels Osée a pu ne pas prophétiser, resteraient encore cent douze ou cent quinze ans. Dans tout le corps de la prophétie d'Osée on ne trouve rien qui prouve qu'il ait prophétisé si longtemps? et d'ailleurs, pourquoi intituler sa prophétie des règnes des rois de Juda, sous la domination desquels il ne vivait pas? Il y a donc assez d'apparence que ce titre n'est point d'Osée, mais de quelque ancien copiste (*h*); et que le vrai commencement de l'ouvrage de ce prophète est à ces mots : *Principium loquendi domino in Osee.* Nous croyons qu'il commença sur la fin du règne de Jéroboam II, roi d'Israel.

Saint Jérôme (*i*) et plusieurs autres croient qu'Osée est le plus ancien des prophètes dont on ait les écrits. Il fut témoin de la première captivité des quatre tribus emmenées par Théglathphalassar, et de l'extinction du royaume de Samarie par Salmanasar. Saint Jérôme veut même qu'il ait encore prophétisé depuis. Les premiers versets du chap. I regardent la mort de Zacharie, roi d'Israel et fils de Jéroboam II. Depuis le verset 6 du premier chapitre jusqu'au chapitre III, c'est une prédiction de la captivité d'Israel; mais après avoir prédit cette captivité, il en an-

(*a*) *Aristot. Hist. animal. l.* I.
(*b*) Vide *Plin. l.* VIII, *c.* LIII, *et l.* XI, *c.* XLVI.
(*c*) *Juvenal. Sat.* XI.
(*d*) *Epiphan. de Vita Prophet.*
(*e*) I *Par.* v, 6.
(*f*) An du monde 3245, avant Jésus-Christ 755, avant l'ère vulg. 759. *Voyez* IV *Reg.* XV, 29.
(*g*) Ozias commença en 3194, et Ezéchias finit en 3306.
(*h*) Vide *nov. edit. Hieron.* t. I, *p.* 727.
(*i*) *Hieronym. in Osee, initio. Basil. in Isai.* I. *Rufin. Riber. Sanct. aut.*

nonce le retour et la fin. Il invective fortement contre les désordres qui régnaient alors dans le royaume des dix tribus. Il paraît que de son temps il y avait des idoles non-seulement à Dan, à Béthel et à Samarie, mais aussi à Galgal (*a*), sur le Thabor (*b*), à Sichem (*c*), à Béersabée (*d*) et sur les montagnes de Galaad (*e*). Il parle des Israélites comme d'un peuple entièrement corrompu et dont les crimes étaient montés à leur comble. Il prédit que leurs veaux d'or seront renversés, jetés par terre et menés en Assyrie (*f*).

Il n'épargne pas non plus les déréglements qui régnaient dans Juda. Il s'élève contre ceux qui allaient adorer les faux dieux à Galgal (*g*). Il parle de la venue de Sennachérib sur les terres de Juda (*h*). Il prédit que Juda demeurera encore quelque temps dans son pays après la captivité des dix tribus (*i*) ; mais qu'après cela il sera aussi lui-même emmené captif au delà de l'Euphrate, d'où le Seigneur le ramènera après un nombre d'années (*j*). Le style d'Osée est obscur et ses expressions souvent suspendues et embarrassées. Les choses dont il parle contribuent encore à son obscurité, à cause de leur éloignement et de l'ignorance où nous sommes de l'histoire de ce temps-là.

Au commencement de la prophétie d'Osée, nous lisons que le Seigneur lui dit d'épouser *une femme prostituée et d'avoir d'elle des enfants de prostitution*, c'est à-dire, d'épouser une femme qui, avant son mariage, aurait vécu dans le désordre, mais qui, depuis son mariage, se serait retirée de tout mauvais commerce et dont les enfants devaient être légitimes, quoique, à cause de la tache du premier état de leur mère, ils soient nommés *fils de prostitution*. Cette femme prostituée et les enfants qui en devaient naître étaient une figure et une espèce de prophétie réelle qui marquaient l'idolâtrie et l'infidélité de Samarie et des dix tribus, autrefois épouse du Seigneur, et depuis devenue corrompue et adultère. Les enfants de cette femme infidèle sont des enfants de prostitution, puisqu'ils imitent l'idolâtrie de leur mère. Dieu donne à ces enfants les noms de *Jezrahel*, de *Sans miséricorde*, et de *Lo-ammi*, Vous n'êtes plus mon peuple, pour marquer : 1° que Dieu allait venger sur la maison de Jéhu, roi d'Israel, les crimes qu'il avait commis à Jezrael, lorsqu'il usurpa le royaume des dix tribus ; 2° que le Seigneur traiterait sans miséricorde son peuple idolâtre et criminel ; 3° enfin qu'il le rejetterait et ne le regarderait plus comme son peuple.

(*a*) Osee, IV, 15; IX, 15; XII, 11.
(*b*) Osee, V, 1.
(*c*) Osee, VI, 9.
(*d*) Voyez Amos V, 5. Amos était contemporain d'Osée.
(*e*) Osee, V, 1; VI, 8.
(*f*) Osee, VIII, 5; X, 5, 6.
(*g*) Osee, IV, 15.
(*h*) Osee, VIII, 14.
(*i*) Osee, I, 7.
(*j*) Osee, I, 10, 11.
(*k*) Vide *Hieronym. in Osee. Isidor. Haimo. Vat. Figuer. Burgens. Aben-Ezra. Kimchi. Alii apud Theodoret.*, etc.

Plusieurs interprètes (*k*), choqués de l'irrégularité qui paraît dans ce mariage d'Osée avec une femme de mauvaise vie, ont cru que cela n'était qu'une parabole; que ce prophète avait donné à la femme qu'il épousait le nom de prostituée, pour réveiller l'attention des Israélites ; ou que tout ceci s'était simplement passé en vision, sans que le prophète en fût venu à l'exécution. Mais toute la suite du récit d'Osée fait assez voir que ce mariage fut très-réel, quoiqu'il fût figuratif quant aux choses qu'il désignait et qui devaient être suivies de l'exécution ; et c'est le sentiment de saint Basile, de Théodoret, de saint Augustin et d'un grand nombre de bons interprètes.

OSÉE, dernier roi d'Israel. Il était fils d'Ela ; et ayant conspiré contre Phacée, fils de Romélie, roi d'Israel (*l*), il le tua, et se rendit maître de ses Etats. Il fit le mal devant le Seigneur (*m*), mais non comme les rois d'Israel qui l'avaient précédé, c'est-à-dire, selon les docteurs juifs (*n*), qu'il ne défendait pas à ses sujets d'aller, s'ils voulaient, à Jérusalem, rendre leur culte au Seigneur ; au lieu que les rois d'Israel ses prédécesseurs l'avaient défendu sous de grosses peines, ayant même placé des gardes sur les chemins, pour l'empêcher. Salmanasar, roi d'Assyrie, ayant eu avis qu'Osée, dont le royaume était demeuré jusque-là tributaire aux Assyriens, songeait à se révolter, et qu'à cet effet il avait pris des mesures avec Sua, roi d'Egypte [*Voyez* SUA], pour secouer le joug des Assyriens, il marcha contre lui, fit des courses dans tout le pays, et après y avoir causé de grands dégâts, assiégea Samarie (*o*) ; la ville fut prise après trois ans de siége (*p*) : c'était la neuvième année d'Osée. Salmanasar exerça contre les Israélites les dernières rigueurs. Il ouvrit les femmes enceintes (*q*), et brisa contre terre leurs enfants, encore tendres. Samarie fut réduite en un monceau de ruines (*r*). Le roi d'Assyrie transporta au delà de l'Euphrate les Israélites des dix tribus qui se trouvèrent dans le pays, et envoya en leur place les Chutéens, qui y sont encore aujourd'hui connus sous le nom de Samaritains. Ainsi furent vérifiées les menaces que le Seigneur avait faites si souvent contre cette ville criminelle.

La chronologie du règne d'Osée est extrêmement embrouillée, à cause de l'incompatibilité de quelques dates qui sont marquées dans l'Ecriture. Il est dit IV *Reg*. XV, 30, qu'Osée commença à régner la vingtième année de Joathan, fils d'Ozias. C'était la

(*l*) IV *Reg*. XV, 30. An du monde 3265, avant Jésus-Christ 735, avant l'ère vulg. 739.
(*m*) IV *Reg*. XVII, 1, 2, etc.
(*n*) *Seder Olam*, c. XXII. *Ita et Menoch. Tir. Cornel. et alii.*
(*o*) Salmanasar vint en Judée vers l'an 3276. Il commença le siége de Samarie l'an du monde 3279, avant Jésus-Christ 721, avant l'ère vulg. 725.
(*p*) An du monde 3282, avant Jésus-Christ 718, avant l'ère vulg. 722. *Voyez* IV *Reg*. XVII, 5, 6.
(*q*) Osee, XIV, 1.
(*r*) Mich. I, 6.

quatrième d'Achaz, puisque Joathan, son père, était mort quatre ans auparavant, n'ayant régné que seize ans (IV *Reg.* XV, 32, 33). Et au chapitre XVII, 1, de ce même livre, il est dit qu'Osée commença à régner la douzième année d'Achaz. Enfin l'Écriture, IV *Reg.* XV, 27, ne donne que vingt ans de règne à Phacée. Cependant si la dernière année de Phacée et la première d'Osée concourent avec la vingtième de Joathan, IV *Reg.* XV, 30, il est clair que Phacée aura régné vingt-deux ans, puisque Joathan a commencé à régner la seconde année de Phacée IV *Reg.* XV, 32.

Pour concilier toutes ces diversités, on peut dire qu'Osée conspira contre Phacée la vingtième année de ce prince, qui était la dix-huitième après le commencement de Joathan. Osée fut encore deux ans avant que de se rendre maître des Etats de Phacée; de manière qu'il ne fut reconnu pour roi d'Israel que deux ans après, c'est-à-dire la quatrième année d'Achaz et la vingtième de Joathan. Enfin, la douzième année d'Achaz, il régna paisiblement sur tout Israel, suivant le chapitre XVII, v. 1. On peut voir Ussérius et les commentateurs, pour concilier ces différentes dates.

* OSÉE, fils d'Ozaziu, était chef de la tribu d'Ephraïm sous David. I *Par.* XXVII, 20.

OSIRIS, dieu fameux des Egyptiens, qu'on disait être le fils, le frère et le mari de la déesse Isis. Le nom d'Osiris ne se lit pas dans le texte sacré; mais on ne peut guère se dispenser de le faire connaître ici, à cause qu'on le confond avec des personnages qui sont connus dans les livres saints, et qu'on a lieu de croire que les Hébreux lui rendirent leur culte dans le désert. Or voici ce qu'on dit d'Osiris: Il était fils de Jupiter et de Niobé, fille de Phoronée. Il régna d'abord dans Argos; mais, peu content de ses sujets, il laissa sa couronne à son fils Ægialée, et passa en Egypte. Il y régna avec beaucoup d'équité et de douceur, et donna à ses sujets de très-bonnes lois; il épousa Io, que les Egyptiens appellent *Isis*. On dit qu'il fut mis en pièces par ses ennemis, et qu'Isis, son épouse, ramassa toutes ses parties, les ensevelit honorablement, et procura à son mari les honneurs divins. On prétend qu'il fut changé en bœuf par les dieux, suivant les principes de la métempsycose, et que c'est lui que les Egyptiens adorent sous le nom d'Apis et de Sérapis. De là la grande vénération des Egyptiens pour le taureau, et le culte du veau d'or, adoré par les Israélites dans le désert, et par les sujets de Jéroboam dans le royaume des dix tribus. De là les figures d'Osiris avec des cornes, ou avec une tête d'épervier, ou avec une tête de loup, ou avec une tête de serpent, parce qu'on prétendait qu'il était le soleil. Il y a même des auteurs qui croient que le culte des vaches, qui est commun encore aujourd'hui dans les Indes et dans quelques autres endroits de l'Orient, est une suite des honneurs que les Egyptiens rendaient à Osiris et à Isis.

(*a*) *Amos.* v, 26.

On donna au Nil le nom d'Osiris, et on lui rendit les honneurs divins, comme à l'auteur de la fertilité de l'Egypte. On dit qu'Osiris enseigna l'agriculture et plusieurs autres arts aux Egyptiens; c'est ce qui le leur rendit si cher. Hellanique dit que le nom propre de ce dieu était Arsaphes; et que les prêtres lui avaient donné celui d'Osiris. Pline confond Osiris, Pan, Sérapis et Hammon. Le chevalier Marsham croit que Osiris est Menès ou *Cham;* Vossius le prend pour *Misraïm*, fils de Cham, et père des Egyptiens. On l'a pris pour le soleil, pour la planète de Jupiter, pour Apis, pour Athys, pour Adonis, pour Pluton, pour Titan, pour Apollon, pour Mithras, pour Typhon, pour l'Océan, etc.

Les Egyptiens admettaient deux principes dans le monde, l'un bon et l'autre mauvais. Dans le bon principe, on reconnaissait trois choses, dont l'une avait la qualité et faisait l'office de père, l'autre celui de mère, et le troisième celui de fils. Le père était nommé Osiris, la mère Isis, et le fils Orus. Ils étaient les trois divinités qui étaient reconnues pour le bon principe. Le mauvais principe était Typhon. Osiris était dans le monde ce qu'est dans l'homme la raison et la pensée. Typhon tenait lieu des passions qui répugnent à la raison. Dans le corps humain, le bon tempérament venait d'Osiris; les maladies et les indispositions avaient Typhon pour cause. Dans le ciel et dans les éléments, le bon ordre et l'égalité du mouvement représentait Osiris; et tout ce qui s'écartait de cet ordre était l'image de Typhon. Voilà, selon Plutarque, l'idée que les Egyptiens avaient de la Divinité. Tout cela est peut-être d'une invention nouvelle; mais, quoi qu'il en soit, c'est apparemment selon cette idée qu'Osiris et Isis étaient le père et la mère de toutes choses, que les païens ont attribué à Osiris les attributs de presque tous les dieux, et à Isis ceux de toutes les déesses.

Il est très-croyable que les dieux, que les Israélites portèrent dans le désert et dont Amos leur fait des reproches, étaient Osiris et Isis: *Vous avez porté la tente de Moloch, votre dieu* (*a*); à la lettre, *de votre roi*, *l'image de vos idoles*, *l'astre de votre dieu*. Le roi du ciel était le soleil, ou Osiris; l'astre que les Egyptiens et presque tous les Orientaux adoraient était la lune: le soleil et la lune étaient les dieux du bonheur, de la bonne fortune; c'étaient les bons principes, premiers objets du culte des Orientaux, suivant la pensée de Vossius. Osiris était la même chose que *Gad* et *Meni*, à qui les Hébreux rendaient un culte idolâtre comme aux deux principes du bien. *Voyez* leurs articles.

* OSORCHON, roi d'Egypte, le deuxième de la vingt-deuxième dynastie, supposé être le même que celui qui, dans la Bible, est nommé Zara. *Voyez* PHARAONS, 22e dynastie.

OSSIFRAGUE, *ossifraga*, sorte d'aigle dont la chair est défendue dans le Lévitique, XI, 7, sous le nom de *griffon*. L'*ossifrague* (*b*),

(*b*) *Ita Jun. et Bochart. Heb.* פרש *Peres.*

ou *orfraie* est ainsi nommée, à cause qu'elle casse les os, et qu'elle se repaît de leur moelle. On dit qu'elle déterre les corps des cimetières (*a*) pour manger ce qu'elle trouve dans leurs os; c'est ce qui lui a fait donner, par les Latins, le nom d'*avis bustuaria*, et par les Perses, celui d'*ustukhan khour*, le mangeur d'os. On l'appelle, en français *orfraie*.

Les Arabes et les Perses l'appellent aussi *humai*, et disent qu'il est le plus excellent des oiseaux, parce qu'il ne fait mal à aucun autre animal, mais se nourrit simplement des os qu'il trouve.

Aristote dit que l'*ossifrague* est le plus grand des aigles, à la réserve de ceux d'Allemagne. Son pennage est cendré, tirant sur le blanc. Pline dit qu'elle est sortie de l'aigle de mer, qui conçoit et retient de tous les oiseaux de proie. Elle nourrit non seulement ses petits, mais aussi ceux qu'un autre aigle a rejetés; elle a la vue faible, contre le naturel des autres aigles.

Voici la description qu'Aldrovand fait de l'orfraie : Elle a le bec extrêmement courbé; et, à l'endroit par où il est crochu, il est large de deux doigts, et long en tout d'une paume. Sa couleur est de corne brune, tirant sur le bleu obscur. L'ouverture du bec est de la largeur d'une paume et un doigt; la langue est semblable à celle de l'homme, et est large par le bout et par les deux côtés; elle a deux crochets faits comme des hameçons. Sa tête et son cou sont couverts de plumes longues et étroites, et de son menton pendent des poils menus, à la manière d'une barbe. Le champ de son pennage est diversifié en trois couleurs, savoir : de blanchâtre, d'obscur et de rouillé; les grandes plumes sont de couleur brune, tirant un peu sur le châtain. Les douze plumes de sa queue sont un peu rousses et tachetées de blanc et de noir. Ses jambes sont couvertes de plumes obscures, un peu fauves, de façon qu'il ne reste qu'environ deux doigts de découvert aux jambes. Or cette partie qui est découverte est d'un fort beau jaune. Ses ongles sont noirs et luisants. Aldrovand dit que cet oiseau ne se repaît que de poisson; ainsi elle est fort différente de l'ossifrague, dont on a parlé plus haut; mais aussi tout ce qu'on dit de l'orfraie, mangeur d'os, paraît bien fabuleux.

L'orfraie, appelée *strix* en latin, est de la grosseur du moyen duc. Sa tête est grosse et ronde, et est revêtue par devant de petites plumes menues et déliées et mises en rond. Elle a les yeux grands, la prunelle noire et grande, l'iris d'un jaune lavé et pâle, contre l'ordinaire des autres, qui l'ont plus couvert et plus ardent; son bec est courbé et de couleur de corne brune. Tout le champ de son pennage est de couleur de rouille diversifiée de taches brunes; ses jambes sont velues jusqu'aux ongles de ses serres, ainsi que les pattes d'un lièvre. Ses ongles sont très-noirs et peu courbés, et les serres de ses pattes séparées comme ceux de la chevrette.

OTHEI, fils d'Ammiud, de la tribu de Juda. I *Par*. IX, 4.

OTHIR, fils de Héman, et chef de la vingt et unième famille des lévites. I *Par*. XXV, 4, 28.

OTHNI, fils de Séméias, un des plus vaillants hommes de l'armée de David. I *Par*. XXVI, 7.

OTHOLIA [fils de Jéroham], de la tribu de Benjamin. I *Par* VIII, 26.

OTHON, empereur romain, successeur de Galba, et prédécesseur de Vitellius dans l'empire romain. Il ne régna que trois mois; depuis le 15 janvier de l'an 69 de Jésus-Christ jusqu'au 15 avril de la même année. Son nom ne se trouve pas dans l'Ecriture, et nous ne voyons pas qu'il ait eu aucun rapport aux affaires de l'Eglise.

OTHONIEL, fils de Cenez, de la tribu de Juda. L'Ecriture (*b*) dit qu'Othoniel était frère de Caleb : *Othoniel filius Cenez, frater Caleb junior*. Mais on forme sur cela quelques difficultés : 1° si Caleb et Othoniel eussent été frères, Othoniel n'aurait pu épouser Axa, sa nièce, fille de Caleb; 2° jamais l'Ecriture ne donne à Caleb et à Othoniel le même père. Elle nomme toujours Cenez le père d'Othoniel, et Jéphoné le père de Caleb; 3° enfin Caleb était beaucoup plus âgé qu'Othoniel, puisqu'il donne à Othoniel sa fille Axa en mariage. Ainsi, il semble qu'il vaut mieux supposer que Cenez et Jéphoné étaient deux frères, et qu'Othoniel et Caleb étaient cousins germains, et, en ce sens, proches parents ou *frères*, selon le langage de l'Ecriture. Ainsi Axa n'étant que cousine issue de germaine par rapport à Othoniel, il a pu l'épouser, sans rien faire contre le texte de la Loi.

Caleb ayant reçu son partage dans les montagnes de Juda (*c*), au milieu du pays qui était occupé par les géants de la race d'Enac, après qu'il eut pris la ville d'Ebron, il s'avança vers Dabir, nommée autrement *Cariath-Sepher*, et il dit : Je donnerai ma fille Axa en mariage à celui qui prendra Cariath-Sepher. Othoniel la prit et épousa Axa. Mais dans le temps que l'on amenait l'épousée en cérémonie chez son mari, Othoniel engagea Axa à demander à Caleb, son père, un champ arrosé, qui était voisin et au-dessus d'un autre champ sec et aride qu'Othoniel lui avait donné. Le texte hébreu porte que ce fut Axa qui pria Othoniel, son mari, de faire cette demande à Caleb. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Axa en fit la demande, et que Caleb lui accorda ce qu'elle demandait.

Après la mort de Josué (*d*), les Israélites ne s'étant pas mis en peine d'exterminer les Chananéens qui étaient encore dans le pays, et n'ayant pas conservé la fidélité qu'ils de-

(*a*) *Bibl. Orient.*, p. 455.
(*b*) *Josue*, xv, 17. Vide *et Judic*. I, 13.
(*c*) *Josue*, xv, 13, 14, 15, etc. An du monde 2559, avant Jésus-Christ 1441, avant l'ère vulg. 1445.
(*d*) An du monde 2570, avant Jésus-Christ 1434, avant l'ère vulg. 1438.

vaient au Seigneur, le Seigneur les livra à Chusan Rasathaïm, roi de Mésopotamie (*a*), auquel ils demeurèrent soumis pendant huit ans. Alors ils crièrent au Seigneur, qui leur suscita un libérateur en la personne d'Othoniel, fils de Cenez, qui fut rempli de l'esprit de Dieu, et qui jugea Israel. Il se mit en campagne, livra la bataille à Chusan-Rasataïm, le battit et délivra Israel (*b*), et le pays fut en paix pendant quarante ans (*c*). Après cela Othoniel mourut; mais on ignore l'année précise de sa mort.

[Je trouve assez puériles les difficultés rapportées par l'auteur. L'Ecriture nous apprend qu'Othoniel était fils de Cenez (*Jos.* XV, 17; *Jud.* I, 13; III, 9, 11; 1 *Par.* IV, 13), lequel Cenez était frère de Caleb (*Jos.* XV, 17), c'est-à-dire son frère puîné ou son plus jeune frère (*Jud.* I, 13; III, 9), lequel Caleb était fils de Jéphoné (*Jos.* XIV, 6, 14; XV, 13 et *alibi*); ainsi Othoniel était neveu de Caleb. Il prit Cariath-Sepher, et Caleb, pour récompense, lui donna sa fille Axa en mariage (*Jos.* XV, 17; *Jud.* I, 13). Othoniel épousa donc sa cousine germaine du côté paternel. Ce mariage n'était point défendu par la Loi.

Mais voici des difficultés sérieuses. 1° Caleb avait alors quatre-vingt-cinq ans (*Jos.* XIV, 10); il n'est guère probable qu'il eût à marier une fille telle qu'on doit supposer Axa, jeune, belle, promise au plus valeureux, et méritant qu'on mît sa vie en péril pour la posséder (*Jos.* XV, 14-16).

2° Si Cenez était frère de Caleb, Jéphoné était aussi son père; mais nous trouvons dans un endroit où Caleb est nommé comme fils de Jéphoné que le père de Cenez était *Ela*. 1 *Par.* IV, 15.

3° Quant à Axa, on voit d'après les textes cités plus haut qu'elle était fille de Caleb, fils de Jéphoné; ailleurs on trouve Axa, fille de Caleb (I *Par.* II, 49), qui était le troisième fils d'Hesron, et le plus jeune frère de Jéraméel (versets 9, 18, 25, 42).

Je reviendrai ailleurs sur ces difficultés.]

OURS, en latin, *ursus*; en grec *arctos*; en hébreu, *dob* (*d*) à cause de l'épaisseur de son poil dont il est chargé dans toutes les parties de son corps. Il a les ongles fort crochus, et il s'en sert pour monter au plus haut des arbres; il se nourrit de fruits, de miel, de mouches à miel et de chair. On voit des ours blancs dans les pays septentrionaux. On en voit beaucoup en Pologne, en Moscovie, dans la Lithuanie, dans les grandes forêts d'Allemagne. On a cru que l'ours mettait ses petits au monde tout informes, et qu'à force de les lécher la mère les perfectionne. Il y a même des écrivains qui dérivent *ursus* du verbe *ordiri*, commencer, comme qui dirait *orsus*, commencé, ébauché, mais c'est une erreur populaire. Aristote et Pline (*e*) disent que l'ours en naissant n'est guère plus grand qu'une souris, et qu'il croît toute sa vie; qu'il n'a ni yeux, ni poil, qu'il n'y a que les ongles qui paraissent. Les mères ne portent que trente jours, et font ordinairement cinq petits. *Pariunt trigesimo die, ut plurimum quinos. Hi sunt candida, informisque caro, paulo muribus major, sine oculis, sine pilo, ungues tantum prominent. Hanc lambendo paulatim figurant.*

Ils demeurent cachés et endormis pendant l'hiver. Le mâle demeure en cet état quarante jours, et la femelle quatre mois. Ils dorment si profondément pendant les quatorze premiers jours, qu'ils ne s'éveillent pas même à force de coups. On dit que, pendant ces quarante jours, ils ne se nourrissent qu'en léchant leurs pieds : il est certain qu'ils ne mangent point pendant tout ce temps, et qu'au bout de ces quarante jours les mâles se trouvent fort gras. Les anciens estimaient fort la chair de l'ours; encore aujourd'hui la patte de l'ours salée et fumée se sert sur la table des princes. Cet animal tout grossier et tout stupide qu'il paraît, est capable de discipline : il saute, il danse au son de la trompette, et fait mille petits tours. On assure même qu'il est susceptible d'amour pour les femmes.

L'ours était fort commun dans la Palestine. [*Voyez* BLÉ, § VIII.] David dit qu'il a souvent combattu contre des ours et des lions (*f*). Le prophète Elisée ayant maudit les enfants de Béthel, qui lui criaient d'une manière insultante : Monte, chauve, monte, chauve; deux ours sortis de la forêt voisine, dévorèrent quarante-deux de ces enfants (*g*). Les auteurs sacrés, pour exagérer le transport d'un homme en colère, disent qu'il est outré de douleur et de dépit, comme une ourse à qui l'on a pris ses petits (*h*).

Isaïe (*i*), décrivant le bonheur du règne du Messie, dit qu'alors on verra le bœuf et l'ours paître ensemble, et les petits de l'un et de l'autre vivre en paix dans une même étable; l'ours marquait le peuple gentil, le bœuf le peuple juif; ces deux peuples réunis dans l'Eglise ne formeront qu'un seul troupeau. Daniel (*j*), dans la description qu'il fait des quatre grandes monarchies, représente celle des Chaldéens sous l'idée d'une lionne; celle des Perses sous l'idée d'un ours, celle des Grecs sous la figure d'un léopard, et celle des successeurs d'Alexandre le Grand sous l'idée d'un animal terrible. L'ours que le prophète décrit, avait trois rangs de dents dans la gueule; il désigne principalement Cyrus.

Dans l'Apocalypse (*k*) saint Jean nous dépeint les persécuteurs de l'Eglise sous l'idée d'une bête à sept têtes, ayant dix cornes avec dix diadèmes chargés des noms de blasphèmes. Son corps ressemblait à celui du

(*a*) *Judic.* III, 4, 5, 6, 7, etc. An du monde 2591, avant Jésus-Christ 1409, avant l'ère vulg. 1413.
(*b*) An du monde 2599, avant Jésus-Christ 1401, avant l'ère vulg. 1405.
(*c*) C'est-à-dire, il fut en paix la quarantième année après la paix que Josué lui avait procurée, l'an du monde 2960, dix ans avant sa mort.
(*d*) דב *Dob.* ἄρκτος, *Ursus.*

(*e*) *Plin. l.* VIII, *c.* XXXVI.
(*f*) I *Reg.* XVII, 34, 36.
(*g*) IV *Reg.* II. 14.
(*h*) II *Reg.* XVII, 8. *Prov.* XVII, 12. *Osee*, XIII, 8.
(*i*) *Isai.* XI, 7.
(*j*) *Dan.* VII, 5.
(*k*) *Apoc.* XIII, 2.

léopard; ses pieds étaient comme ceux de l'ours, et sa gueule comme celle d'un lion. On croit que cette bête à sept têtes désignait les sept empereurs romains, qui ont persécuté l'Eglise depuis saint Jean l'Evangéliste, savoir : Dioclétien, Maximien, Galère, Maximin, Sévère, Maxence et Licinius. Ils réunissaient en leurs personnes la cruauté, la force, la voracité, la malice du léopard, de l'ours et du lion.

L'auteur de l'Ecclésiastique (*a*) dit que la *colère de la femme lui change tout le visage; elle prend un regard sombre et farouche comme un ours, son teint devient livide comme un sac.* L'ours en colère est terrible : cet animal de lui-même a un regard hideux ; mais quand il est en colère il fait trembler.

Isaïe (*b*) compare le désespoir des méchants aux rugissements de l'ours. *Rugiemus quasi ursi omnes.* Le cris de l'ours en fureur est capable d'effrayer les plus intrépides.

OUTRE, ou OUDRE, sac de cuir de bouc, dont le poil est en dedans, bien poissé et bien cousu, dans lequel on conserve l'huile et les autres liqueurs; l'ouverture de l'outre est par une des pattes de l'animal qui en fournit la matière. Il est souvent parlé d'outres dans l'Ecriture, et comme tout le monde ne sait pas ce que c'est, il n'est pas inutile d'en dire ici un mot : Abraham renvoyant Agar, lui donna et à son fils du pain et de l'eau dans une outre pour son voyage (*c*). Les Gabaonites, pour tromper Josué et les anciens du peuple, leur montrèrent de *vielles outres* qu'ils avaient, disant qu'ils les avaient prises neuves dans leurs maisons, pour montrer qu'elles venaient de fort loin (*d*). Jahel, femme d'Héber le Cinéen, ouvrit une outre pleine de lait, et en offrit à boire à Sisara (*e*).

Le Psalmiste (*e* pour relever la puissance de Dieu, dit qu'il tient les eaux de la mer enfermées comme dans une outre, comme dans une malle; et, en parlant du passage de la mer Rouge, il dit de même qu'il enferma les eaux comme dans une outre (*g*). Il les resserra, les retira, les lia. Ailleurs (*Psalm.* CXIX, 83.כנאד בקיטור) il se compare lui-même a une outre exposée à la gelée. *Factus sum sicut uter in pruina*, ou *exposée à la fumée.* Comme une outre desséchée, noircie, ridée. Jésus-Christ dit qu'on ne peut pas mettre *le vin nouveau dans de vieilles outres*, qu'autrement les outres se rompent, et le vin se répand (*h*). Ses apôtres étaient de vieilles outres avant la descente du Saint-Esprit sur eux; ils n'étaient pas capables ni de comprendre, ni de pratiquer toute la perfection que Jésus-Christ était venu enseigner aux hommes.

OZA, fils d'Abinadab, conduisait avec son frère Ahio le char neuf sur lequel était portée l'arche d'alliance, que David faisait transporter de Cariath-Iarim à Jérusalem (*i*). Lorsqu'on fut arrivé près de l'aire de *Nachon*, ou de *l'aire préparée* (*Voyez* ci-devant NACHON), Oza porta la main à l'arche de Dieu, et la retint, parce que les bœufs qui conduisaient le char, regimbaient (L'Hebr. כי שמטו הבקר : *Quoniam calcitrabant boves*, II *Reg.* VI, 6. *Bos lasciviens inclinaverat eam*, I *Par.* XIII, 9. On ignore la force du terme hébreu) et l'avaient fait pencher. En même temps la colère du Seigneur s'alluma contre Oza, et il le frappa à cause *de sa témérité*, de son erreur, de son péché d'ignorance (ויכהו על השל); et il mourut sur la place devant l'arche de Dieu. —[*Voyez* ARCHE D'ALLIANCE.]

On est fort partagé sur le sujet de la mort d'Oza. Les uns croient que le Seigneur le fit mourir, parce qu'il avait touché l'arche à nu, et sans lui marquer assez de respect. D'autres veulent que le Seigneur ait été irrité de la défiance qu'il témoigna en cette occasion, en la retenant, comme si Dieu n'avait pas eu le pouvoir de la soutenir sans son secours. Mais la vraie cause de cet accident nous est assez bien marquée par David lui-même, lorsqu'il dit qu'il arriva, parce qu'il n'y avait point de prêtres pour porter l'arche (*j*). Oza, qui n'était point de la race d'Aaron, ayant eu la témérité de la toucher, et ayant été, comme on le présume, l'auteur de la résolution que l'on prit de la mettre sur un chariot, au lieu de la faire porter sur les épaules des prêtres. Au reste, on croit que la mort qu'Oza souffrit dans cette rencontre lui servit à expier la faute qu'il avait pu faire en touchant l'arche du Seigneur, et que Dieu lui fit miséricorde pour l'éternité.

* OZA, benjamite, fils de Géra et frère d'Ahiud. I *Par.* VIII, 7.

* OZA, habitant de Jérusalem ou des environs, dans le jardin duquel Manassé et Amon, son fils, rois de Juda, furent enterrés. IV *Reg.* XXI, 18, 26.

OZAIAS, père de Jézonias. *Jerem.* XLII, 1. — [*Voyez* OSAIAS.]

OZAN, père de Phaltiel. *Num.* XXXIV, 26.

* OZAZIU, lévite musicien descendant d'Héman, au temps de David I *Par.* XV, 21.

* OZAZIU, éphraïmite, père d'Osée, qui fut chef de la tribu d'Ephraïm sous David. I *Par.* XXVII, 20.

OZEN-SARA, ville de la tribu d'Ephraïm, bâtie par Sara, fille de Béria, et petite-fille d'Ephraïm (*k*).

OZI, ou UZI, fils de Bocci, sixième grand pontife des Juifs, de la race d'Eléazar. Il eut pour successeur *Héli*, de la race d'*Ithamar*. On ne sait combien de temps Ozi fut grand prêtre ; mais on sait qu'Héli fut établi l'an du monde 2848, avant Jésus-Christ 1152, avant l'ère vulgaire 1156.

OZI, fils [aîné] de Thola, et père d'Israhia, de la tribu d'Issachar. I *Par.* VII, 2.

(*a*) *Eccli.* xxv, 24.
(*b*) *Isai.* LIX, 11.
(*c*) *Genes.* xxi, 14, 15.
(*d*) *Josue*, ix, 4, 13.
(*e*) *Judic.* iv, 19.
(*f*) *Psalm.* xxxii, 7.
(*g*) *Psalm.* LXXVII, 13.
(*h*) *Matth.* ix, 17.
(*i*) II *Reg.* vi, 3, 4, 5, etc. An du monde 2959, avant Jésus-Christ 1041, avant l'ère vulg. 1045.
(*j*) I *Par.* xv, 13. *Vide et Joseph. Antiq. l.* VII, *c.* IV, *Theodoret. qu.* 19. *in* II *Reg.*
(*k*) I *Par.* vii, 22, 23, 24.

* OZI, fils de Béla et petit-fils de Benjamin. I *Par*. VII, 7.

OZI, [benjamite] fils de Mochori, et père d'Ela. I *Par*. IX, 8. |

* OZI, père de Phalel, prêtre. *Neh*. III, 25.

* OZIA, un des braves de David; il était d'Astaroth. I *Par*. XI, 44.

* OZIA, père de Jonathan, qui était un des ministres ou des receveurs des finances sous David. I *Par*. XXVII, 25.

* OZIA, rubénite, un des ancêtres de Judith. *Judith* VIII, 1.

OZIAS, ou Azarias, roi de Juda, fils d'Amasias, commença à régner étant âgé de seize ans, et régna cinquante-deux ans à Jérusalem (*a*). Sa mère s'appelait Jéchélia. il fit le bien devant le Seigneur; il ne détruisit pas néanmoins les hauts lieux, et le peuple continuait à y aller sacrifier contre la défense du Seigneur. Ce prince est appelé *Ozias* dans les Paralipomènes (*b*). C'est lui qui, ayant entrepris de vouloir offrir l'encens dans le temple, ce qui était une fonction réservée aux prêtres, fut frappé de lèpre (*c*), et demeura hors de la ville, et séparé des autres hommes jusqu'à sa mort. Pendant cet intervalle, Jonathan son fils gouvernait le royaume.

Josèphe (*d*) dit que dans cette occasion on sentit un grand tremblement de terre, et que, le temple s'étant ouvert par le haut, un rayon de lumière ayant frappé le front du roi, il parut aussitôt chargé de lèpre. Le tremblement de terre fut si violent, qu'il détacha la moitié de la montagne qui est à l'occident de Jérusalem; et la terre, ayant roulé l'étendue de quatre stades, ou cinq cents pas, ne s'arrêta que par la rencontre de la montagne qui est à l'orient de la ville, ferma le grand chemin, et couvrit les jardins du roi. C'est ce que Josèphe ajoute à l'histoire racontée dans les Paralipomènes. On sait qu'il arriva sous Ozias un très-grand tremblement de terre. Amos (*e*) et Zacharie en font mention (*f*), les Rois et les Paralipomènes en parlent expressément; mais il n'est pas certain qu'il soit arrivé en même temps qu'Ozias entreprit d'offrir l'encens.

Les commencements d'Ozias furent très-heureux. Il remporta de grands avantages sur les Philistins, les Ammonites et les Arabes (*g*). Il fit augmenter les fortifications de Jérusalem, et il entretint toujours une armée de trois cent sept mille cinq cents hommes; et il eut de grands arsenaux bien fournis de toutes sortes d'armes, tant pour attaquer que pour se défendre. [*Voyez* une *dissertation sur la poliorcétique des Hébreux*, parmi les pièces préliminaires du premier volume.] Comme il aimait fort l'agriculture, il avait grand nombre de laboureurs dans les plaines, de vignerons dans les montagnes, et de bergers dans les vallons. Il mourut l'an du monde 3246, avant Jésus-Christ 754, avant l'ère vulgaire 759. Il ne fut pas enterré dans les tombeaux des rois, parce qu'il était lépreux, mais seulement dans le champ où étaient ces tombeaux.

OZIAS, fils d'Uriel, et père de Saül, de la tribu de Lévi, et de la famille de Caath. I *Par*. VI, 24.

OZIAS, fils de Micha, de la tribu de Siméon. Il était le premier de la ville de Béthulie, lorsque Holopherne l'assiégea (*h*). Il soutint vigoureusement le siége contre ce général, et reçut dans sa maison Achior, qui avait été chassé du camp des Assyriens. Ozias voyant Béthulie réduite à l'extrémité faute d'eau, et le peuple s'étant mutiné contre lui et l'accusant du malheur auquel ils étaient exposés, il promit de rendre la ville dans cinq jours, si Dieu ne leur envoyait point de secours. Judith, étant informée de cette résolution, envoya querir Ozias et les principaux de la ville, leur fit une sage remontrance sur ce qu'ils semblaient prescrire au Seigneur le temps auquel il devait les secourir, les anima à la patience; et sans leur découvrir son dessein, elle leur dit qu'elle sortirait pendant la nuit, et qu'ils la laissassent aller, sans s'informer de ce qu'elle allait faire. Ozias donc se trouva à la porte de la ville, il ouvrit à Judith, et en attendant son retour et le succès de son entreprise, il demeura dans la ville, priant avec le peuple qu'il plût au Seigneur de les délivrer. Leurs prières furent exaucées? Holopherne fut mis à mort par Judith, Béthulie délivrée, et l'armée des Assyriens dissipée. *Voy*. Holopherne et Judith.

* OZIAS, prêtre qui, dans la captivité, épousa une idolâtre, et qui, au retour, la renvoya. *Esdr*. X, 21.

OZIAU, fils [descendant] de Mérari, lévite, I *Par*. XXIV, 26.

OZIEL, fils de Caath, lévite, chef de la famille des Oziélites, *Num*. III, 19, 27, 30; I *Par*. VI, 2, 18, et ailleurs.

* OZIEL, siméonite considérable. I *Par*. IV, 42.

* OZIEL, troisième fils de Béla, qui était l'aîné de Benjamin. I *Par*. VII, 7.

* OZIEL, lévite musicien, sous David. I *Par*. XV, 20. Il est nommé *Jaziel*, vers. 18.

* OZIEL, ou Azaréel. *Voyez* Azaréel.

* OZIEL, lévite musicien, descendant d'Idithun, vivait au temps d'Ezéchias. II *Par*. XXIX, 14.

OZNI, fils de Gad, chef de la famille des Oznites, *Num*. XXVI, 16.

OZRIEL, fils de Jésimoth. I *Par*. XXVII, 19.

(*a*) IV *Reg*. XV, 1, 2, 3, *etc*.
(*b*) II *Par*. XXVI, 16, 17 *et seq*.
(*c*) An du monde 3221, avant Jésus-Christ 779, avant l'ère vulg. 783.
(*d*) *Joseph*. *Antiq*. *l*. IX, *c*. XI.
(*e*) *Amos*, I, 1.
(*f*) *Zach*. XIV, 5.
(*g*) II *Par*. XXVI, 4, 5, 6, etc.
(*h*) An du monde 3348, avant Jésus-Christ 652, avant l'ère vulg. 656. Voyez *Judith*. VII, 11, 12, etc.; VIII, IX, X, etc.

P

PACORE, fils d'Orodes, roi des Parthes, étant entré en Syrie à la tête d'une puissante armée, alla assiéger Cassius dans Antioche; mais Cassius s'y défendit si bien, que Pacore fut obligé de lever le siége (*a*). Il alla former celui d'Antigonia, qui n'en était pas loin; mais les Parthes entendaient si peu à attaquer les places, qu'ils échouèrent encore à ce siége, et furent obligés de se retirer (*b*). Cassius leur dressa une embuscade, dans laquelle ils donnèrent, et furent entièrement défaits; le reste repassa l'Euphrate.

Pacore repassa de nouveau l'Euphrate après la mort de Jules César avec Labiénus, qui avait été envoyé (*c*) par Brutus et Cassius à la cour du roi des Parthes, pour y demander du secours. Après la défaite de ces deux chefs des conjurés, Labiénus demeura chez les Parthes jusqu'à ce que les Aradiens, les Palmyréniens et les tyrans, ou petits rois de Syrie, les invitèrent de venir à leur secours contre les exacteurs qui les opprimaient. Pacore avec ses troupes réduisit toute la Syrie et la Phénicie; mais il lui fut impossible d'emporter la ville de Tyr, où les débris de l'armée romaine s'étaient jetés.

Après avoir pris Sidon et Ptolémaïde (*d*), il envoya un détachement en Judée, avec ordre de mettre sur le trône Antigone, fils d'Aristobule; ce parti était commandé par son grand échanson, nommé Pacore comme lui. Antigone avait promis aux Parthes mille talents et cinq cents femmes juives; et ayant ramassé quelques troupes, soutenues de celles des Parthes qui le suivaient, il entra en Judée, battit les premiers qui se présentèrent, et les poursuivit jusqu'à Jérusalem; il entra dans la ville, et se retrancha dans le temple. Hérode et Phasael, qui soutenaient le parti d'Hircan, se saisirent du palais.

La fête de la Pentecôte étant arrivée, les deux partis, pour prévenir le désordre que la multitude des étrangers, venus de toute part, aurait pu causer, songèrent à s'accommoder. Antigone proposa à Hérode et à Phasael de prendre pour arbitre Pacore, grand échanson, qui était campé près de la ville, et on l'accepta. Il entra dans Jérusalem avec ses troupes, persuada à Hircan et à Phasael de se rendre auprès de Barzapharnez, qui gouvernait la Syrie au nom des Parthes, dans l'espérance d'obtenir les règlements les plus avantageux pour la province. Ils s'y rendirent. Pacore les y escorta, puis revint à Jérusalem.

Lorsque Barzapharnez crut que Pacore était arrivé à Jérusalem, il se saisit de Phasael et d'Hircan, et les mit dans les fers. Pacore avait ordre d'en faire autant d'Hérode; mais celui-ci, ayant eu vent de son dessein, se sauva à Massada. Les Parthes pillèrent Jérusalem, mirent Antigone sur le trône, et lui livrèrent Phasael et Hircan enchaînés. Phasael se donna la mort, et Antigone fit couper les oreilles à Hircan, pour le rendre par là incapable d'exercer les fonctions de la grande sacrificature; après cela il le livra aux Parthes, pour l'emmener au delà de l'Euphrate.

Les Parthes ne conservèrent pas longtemps l'empire de la Syrie. Ventidius, général des troupes romaines, ayant battu leurs armées, obligea Pacore de repasser l'Euphrate (*e*). L'année suivante Pacore ayant remis sur pied une grande armée, se rendit de nouveau en Syrie (*f*); mais il y fut défait, et mis à mort par Ventidius.

PACTE, accord, convention, alliance. Les Hébreux se servent du mot *berith*, pour signifier un pacte, une alliance; et comme les Septante ont souvent traduit *berith* par *diathécé*, testament (*g*), on trouve souvent dans le texte latin de l'Ecriture assez indifféremment les termes d'alliance, de pacte et de testament. Nous disons ordinairement l'arche du Testament, le Nouveau Testament, l'Ancien Testament, au lieu de l'Arche d'Alliance, de l'ancienne et de la nouvelle Alliance. Il en est de même du terme *pacte*. On l'emploie pour marquer l'alliance que le Seigneur a faite avec son peuple, avec Abraham, avec tous les descendants de Noé. On le prend aussi pour marquer les commandements que Dieu a faits à son peuple: *Si vous observez mon pacte, vous serez mon peuple choisi et particulier* (*h*).

PAIN. Dans le style de l'Ecriture, le *pain* se prend pour toute sorte de nourriture (*i*): *Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage. Je vous servirai un peu de pain*, dit Abraham à ses hôtes (*j*). *Si Dieu me donne du pain pour vivre*, dit Jacob, en faisant son vœu à Béthel (*k*). *Faites-le venir, afin qu'il mange du pain*, invitez-le à venir manger avec nous, etc. (*m*). La manne est nommée un *pain descendu du ciel* (*l*); Dieu dit en la donnant, qu'il nourrit son peuple de pain, qu'il leur donne du pain en abondance, etc.

Les anciens Hébreux avaient plusieurs manières de cuire le pain. Souvent ils le cuisaient sous la cendre. Abraham sert aux trois anges qu'il reçut dans sa tente, *des pains cuits sous la cendre* (*n*); l'hébreu *huggoth* signifie des pains ou gâteaux minces de la

(*a*) *Dio. Cass. l.* XL.
(*b*) An du monde 3949, avant Jésus-Christ 51.
(*c*) *Dio. Cass. l.* XLVIII, *Appian. in Parthis.*
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* XXIV, XXV. An du monde 3964, avant Jésus-Christ 36.
(*e*) *Joseph. Antiq. lib.* XIV, *cap.* XXVII. *Dio. Cass. lib.* XLIX, etc.
(*f*) An du monde 3965, avant Jésus-Christ 35.
(*g*) ברית Διαθήκη. *Testamentum, fœdus, pactum.*
(*h*) *Exod.* XIX, 5.
(*i*) *Genes.* III, 19.
(*j*) *Genes.* XVIII, 5.
(*k*) *Genes.* XXVIII, 20.
(*l*) *Exod.* II, 20.
(*m*) *Exod.* XVI, 15.
(*n*) *Genes.* XVIII, 6. *Heb.* עגות *Huggoth.* 70: ἐγκρυφίας.

forme à peu près de nos galettes, que l'on cuit sous la cendre, ou sur des platines échauffées, ou dans des tourtières, ou dans des pierres faites exprès et échauffées. Les Hébreux (*a*), à leur sortie de l'Egypte, firent de ces pains sans levain pour leur voyage. Elie dans sa fuite trouve à son chevet du pain cuit sous la cendre, et un vase d'eau (*b*). Le même Elie dit à la veuve de Sarepta (*c*) de lui faire un petit pain cuit sous la cendre. Le texte hébreu dans le troisième livre des Rois, XIX, 6, les appelle *huggoth*, *des charbons*, et le prophète Osée (*d*) compare Ephraïm à ces *huggoth*, qu'on n'a pas retournés, qui ne sont cuits que d'un côté. Busbèque (*e*) dit qu'en Bulgarie ces sortes de pains sont encore communs. On les y nomme *hugaces* : aussitôt qu'on voit arriver un hôte, les femmes font promptement de ces pains sans levain, cuits sous la cendre, que l'on vend aux étrangers ; car en ce pays-là il n'y a point de boulangers.

Les Arabes (*f*) et les autres peuples d'Orient où le bois est rare, cuisent souvent leurs pains entre deux brasiers de fiente de vache allumée, qui brûle d'un feu lent, et cuit le pain tout à loisir. La mie de ce pain est fort bonne, quand on la mange le jour même; mais la croûte est noire et brûlée, et conserve une odeur de ce qui a servi à la cuire. Cela peut servir à expliquer un passage d'Ezéchiel (*g*) qui choque extrêmement la plupart des auteurs. Le Seigneur commande à ce prophète de faire une pâte composée de froment, d'orge, de fèves, de lentilles, de millet et de vesce, d'en faire un pain cuit sous la cendre, et de le couvrir avec des excréments humains aux yeux de tout le peuple. Le prophète ayant témoigné au Seigneur une extrême répugnance à cela, Dieu lui permit de le couvrir d'excréments de bœufs, au lieu d'excréments d'hommes. Il ne faut pas s'imaginer que Dieu voulut faire manger des excréments d'hommes au prophète; mais seulement il lui avait commandé de cuire son pain sous de pareils excréments. Ensuite il lui permit de le faire cuire sous de la fiente de vaches, comme le font les Arabes (1).

Les Hébreux et les autres Orientaux ont encore à présent une espèce de four, nommé *tannour* (*h*), qui est comme une grande cruche de grès, ouverte par le haut, dans laquelle ils font du feu ; lorsqu'elle est bien échauffée, ils détrempent de la farine dans de l'eau, comme nous faisons pour faire de la colle à châssis ; ils appliquent cette pâte avec le creux de la main au dehors de la cruche; elle s'y cuit dans un instant, et l'humidité en étant desséchée, elle se détache mince et déliée comme nos gaufres. Les Orientaux tiennent que le four d'Eve était de cette sorte, qu'il fut laissé à Noé ; et que de l'eau bouillante qui en sortit se fit le déluge. Rêveries.

Une troisième sorte de pain usitée parmi les Orientaux est celle qui se cuit dans une grande cruche à demi pleine de certains petits cailloux blancs et luisants, sur lesquels ils jettent la pâte étendue en forme de galettes. Le pain est blanc et de bonne odeur ; mais il n'est bon que le jour qu'on le fait, à moins qu'on n'y mêle du levain pour le conserver plus longtemps. Cette manière est la plus ordinaire dans la Palestine (2).

Durant toute l'octave de Pâques les Hébreux n'usent que de pain *azyme*, c'est-à-dire, *sans levain*, en mémoire de ce qu'au temps de leur sortie d'Egypte ils n'eurent pas le loisir de cuire du pain levé; mais étant sortis en précipitation, ils se contentèrent de cuire des pains sans levain et sous la cendre (*i*). C'est ce qu'ils pratiquent encore aujourd'hui avec une exactitude scrupuleuse. *Voyez* l'article Azyme.

Moïse avait ordonné (*j*) aux Israélites, lorsqu'ils seraient arrivés dans la terre promise, *d'offrir au Seigneur un gâteau de leurs pâtes, en forme de prémices, dans la suite de toutes leurs races.* Ces prémices de pains, ou de pâtes se donnaient au prêtre ou au lévite qui demeurait dans le lieu où l'on cuisait le pain ; et s'il n'y avait ni prêtre ni lévite, on jetait dans le feu ou dans le four cette partie de pâte destinée au Seigneur, ou à son ministre. La quantité de pain qu'on donnait pour les prémices n'était pas fixée par la loi ; mais la coutume et la tradition l'avaient déterminée, dit saint Jérôme (*k*), entre la quarantième partie de la masse pour le plus, et la soixantième pour le moins. Philon (*l*) remarque que l'on séparait quelque chose pour le prêtre autant de fois qu'on pétrissait ; mais il ne dit pas à quoi cela montait.

Léon de Modène (*m*) dit que l'usage mo-

(*a*) *Exod.* xii, 39.
(*b*) III *Reg.* xix, 6.
(*c*) III *Reg.* xvii, 13.
(*d*) *Osee*, vii, 8.
(*e*) *Busbeq. Constantinopol.* p. 36.
(*f*) D'Arvieux, *Coutumes des Arabes*, c. xiv.
(*g*) *Ezech.* iv, 9, 10, 11, 12, 13.
(*h*) D'Arvieux, *Coutumes des Arabes*, c. xiv. D'Herbelot, *Bibl. Orient.* p. 676.
(*i*) *Exod.* xii, 8, 9.
(*j*) *Num.* xv, 20.
(*k*) *Hieronym. in c.* xlv *Exod.*
(*l*) *Philo. de Præm. sacerd.*
(*m*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. ii, c. ix.

(1) M. de Lamartine, dans son voyage en Palestine, avait pour cuisinier un homme du pays, dont il parle en ces termes : « Son talent en cuisine consiste à faire du feu en plein champ avec des arbustes épineux ou de la fiente de chameau desséchée ; à suspendre une marmite de cuivre sur deux bâtons qui se croisent à leur extrémité, et à faire bouillir du riz et des poulets ou des morceaux de mouton dans cette marmite. Il chauffe aussi des cailloux arrondis dans le foyer, et quand ils sont presque rouges, il les enduit d'une pâte de farine d'orge qu'il a pétrie. et c'est là notre pain. » *Voyage en Orient*, tom. I, pag. 189

(2) « La manière dont on fait le pain chez les Arabes est la même qu'au temps des patriarches de la Bible. J'ai vu les femmes de Nébé enfermer la pâte dans des débris de vases qu'elles recouvraient de cendres brûlantes dans un four; c'est exactement du pain cuit sous la cendre; tel était le pain que Sara offrit aux trois messagers célestes sur la colline de Mambré. J'ai remarqué deux sortes de pains chez les Arabes, le pain rond cuit dans des débris de vases dont je viens de parler, et le pain semblable à des crêpes; pour faire cuire ce dernier pain, on en tapisse l'intérieur du four. » M. Poujoulat, *Correspond. d'Orient*, lettr. cxxxii, tom. V, pag. 421.

derne des Juifs est que quand le pain est pétri, et qu'on a fait un morceau de pâte gros de quarante œufs, on en prend une petite partie dont on fait un gâteau qui tient lieu des prémices ordonnées par la loi. On avait accoutumé de donner ce gâteau au sacrificateur, mais à présent on le jette au feu, où on le laisse brûler entièrement. C'est un des trois préceptes qui doivent être observés par les femmes, parce que ce sont elles qui font ordinairement le pain. Voici la prière qu'elles doivent réciter en jetant au four ou dans le feu cette petite portion de pâte. *Soyez béni, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui nous avez sanctifiés par vos préceptes, et qui nous avez commandé de séparer un gâteau de notre pâte.*

Pains de proposition, ou, suivant le texte hébreu, *pains des faces :* c'était des pains qu'on offrait à Dieu tous les samedis sur la table d'or posée dans le Saint (*a*). Les Hébreux assurent que ces pains étaient carrés, et à quatre faces, et couverts de feuilles d'or. Ils étaient au nombre de douze, en mémoire des douze tribus d'Israel, au nom desquelles ils étaient offerts. Chaque pain était composé de deux assarons de farine; les deux assarons font environ six pintes. Ces pains étaient sans levain; on les présentait tout chauds chaque jour de sabbat, et on ôtait en même temps les vieux, qui devaient être mangés par les prêtres seuls. Cette offrande était accompagnée de sel et d'encens, et même de vin, selon quelques commentateurs; l'Ecriture n'exprime que le sel et l'encens; mais on présume qu'on y ajoutait le vin, parce qu'il ne manquait pas dans les autres sacrifices et offrandes. On croit que ces pains étaient posés l'un sur l'autre en deux piles de six chacune; et qu'entre chaque pain il y avait deux lames d'or repliées en demi cercle tout le long de leur longueur, pour donner de l'air aux pains, et empêcher qu'ils ne se moisissent. Ces lames d'or repliées étaient soutenues à leurs extrémités par des fourchettes d'or qui posaient à terre.

Nous avons remarqué que ces pains de proposition ne se mangeaient que par les prêtres seuls. Toutefois David en ayant reçu du grand prêtre Achimélech, en mangea sans scrupule dans la nécessité (*b*), et notre Sauveur se sert de cet exemple pour justifier ses apôtres qui mangeaient des épis, et qui les froissaient le jour du sabbat. Le prêtre Achimélech appele *laïcos panes*, ceux dont il est permis à tout le monde de manger, et *panes sanctos*, ceux dont il n'y a que les prêtres qui mangent.

Nous avons parlé sous l'article Offrandes, des différentes sortes de pain que l'on offrait dans le temple, tant avec les sacrifices que dans les offrandes de farines, de gâteaux, de pains, de grains, etc. Il paraît par plus d'un endroit de l'Ecriture, qu'il y avait toujours près de l'autel un panier plein de pains (*c*), pour être offerts avec les sacrifices ordinaires. *Panes qui sunt in canistro; et canistrum panum azymorum.*

Moïse défend aux prêtres (*d*) *de recevoir des pains de la main d'un étranger, ni quelque autre chose qu'il voudra donner, parce que tous ces dons sont corrompus.* On est partagé sur le sens de cette loi. Quelques-uns, comme Tostat, Cajetan et autres, prétendent que sous le nom de *pain* on doit entendre toutes sortes d'offrandes et de sacrifices, parce que, dans l'Ecriture, les victimes qu'on immole, sont quelquefois nommées le *pain de Dieu.* D'autres, que Dieu défend de recevoir immédiatement de la main des peuples infidèles aucunes hosties ni aucune offrande réelle; mais seulement de l'argent pour en acheter des victimes ou des offrandes. D'autres enfin l'expliquent littéralement des offrandes de farine, de pain, de gâteaux; on n'en devait point recevoir dans le temple de la main d'un infidèle ou d'un idolâtre.

Dieu menace de briser le bâton du pain (*e*), *baculum panis* (*f*), ou *virgam panis* (*g*), ou *robur panis* (*h*), ou *firmamentum panis* (*i*); c'est-à-dire, d'envoyer dans Israel le fléau de famine, ou de faire que le pain qu'ils prendraient ne les sustentât pas, de leur envoyer une faim canine et insatiable.

Manger, dévorer quelqu'un *comme le pain* (*j*), c'est-à-dire, le dévorer, le détruire sans résistance, sans scrupule, s'en faire un jeu, un divertissement. *Voyez* Psalm. XIII, 4; LII, 5.

L'homme ne se nourrit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu (*k*). C'est-à-dire, Dieu peut nous sustenter non-seulement avec du pain et de la nourriture ordinaire, mais aussi avec toute autre chose s'il juge à propos de lui donner une vertu nourrissante. Ainsi il a nourri les Israélites dans le désert avec la manne; il a nourri cinq mille hommes avec cinq pains distribués par les mains de Jésus-Christ et de ses apôtres. *Verbum* est mis pour *chose.* Dans le texte hébreu du Deutéronome, on ne lit pas *verbo*, mais seulement, *in omni quod procedit de ore Dei.*

Le pain et l'eau sont mis pour toute nourriture. Ainsi on dit que Moïse demeura quarante jours sur la montagne de Sinaï, sans manger du pain, ni sans boire d'eau (*l*). Dieu se plaint des Ammonites et des Moabites, qui ne sont pas venus au-devant des Israélites avec du pain et de l'eau (*m*); et Nabal fait dire à David (*n*) : *Je prendrai mon pain et mon eau, et je les donnerai à des gens que je ne connais pas.* Abdias, intendant du roi Achab (*o*), nourrit cent prophètes du Sei-

(*a*) *Exod.* xxv, 30.
(*b*) II *Reg.* xxi, 3, 4. *Matth.* xii, 4.
(*c*) *Exod.* xxix, 32. *Num.* vi, 15.
(*d*) *Levit.* xxii, 25.
(*e*) *Ibid.* xxvi, 26.
(*f*) *Ezech.* iv, 16; v, 16.
(*g*) *Id.* xiv, 13.
(*h*) *Isai.* iii, 1.
(*i*) *Psalm.* c v, 16.
(*j*) *Num.* xiv, 9.
(*k*) *Deut.* viii, 3.
(*l*) *Ibid.* ix, 9, 18.
(*m*) *Ibid.* xxiii, 4.
(*n*) I *Reg.* xxv, 11.
(*o*) III *Reg.* xviii, 13.



gneur de pain et d'eau. Le commencement de la vie de l'homme est le pain et l'eau. *Eccli.* XXIX, 28.

Le pain de tribulation et l'eau d'angoisse du troisième des Rois (*a*) sont la même chose qu'*un peu de pain et un peu d'eau*, du second livre des Paralipomènes (*b*). Isaïe menace les Juifs de la colère de Dieu, et dit qu'il leur donnera si peu de pain et d'eau qu'ils n'en auront pas pour se rassasier (*c*) : *Dabit vobis Dominus panem arctum et aquam brevem.*

Comme les Hébreux faisaient ordinairement leur pain fort mince, et en forme de gaufres ou de galettes, ou de petits gâteaux, ils ne le coupaient pas avec le couteau, mais ils le rompaient, d'où vient cette expression si ordinaire dans l'Ecriture, *rompre le pain*, pour dire manger, se mettre à table.

On remarque aussi que ceux qui se mettaient en voyage, pour l'ordinaire faisaient provision de pain, parce qu'alors on ne trouvait ni hôtelleries ni boulangers dans la Palestine, du moins ils y étaient fort rares. Jésus-Christ dit à ses disciples de ne se pas mettre en peine en allant en voyage pour prêcher l'Evangile, de prendre du pain pour leur provision (*d*); ils en avaient toutefois ordinairement à la suite du Sauveur, et un jour ils témoignèrent beaucoup d'inquiétude de ce qu'ils avaient oublié d'en emporter (*e*), de quoi Jésus les reprit fortement. *Quid cogitatis intra vos, modicæ fidei, quia panes non habetis?* etc.

Le Psalmiste parle du pain des larmes : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte* (*f*); et ailleurs (*g*) : *Vous vous rassasierez du pain de larmes.* Et encore : *Vous qui mangez le pain de douleur* (*h*). On comprend bien que tout cela marque des larmes, une douleur continuelle, qui fait perdre le souvenir et l'envie de boire et de manger.

Le pain d'impiété (*i*), le pain de mensonge (*j*) est un pain acquis par le crime, par la tromperie, par le mensonge. *Le pain de ceux qui sont dans le deuil* est mis dans Osée IX, 4, pour un pain impur et souillé. Il y en a qui croient que ce passage de Jérémie XI, 19, *Mittamus lignum in panem ejus :* Mettons du bois dans son pain, signifie, empoisonner son pain en y mêlant un bois venimeux; ou jetons-lui du bois sur le corps, accablons-le de coups de bâton. L'Hébreu *lechem*, qui signifie ordinairement du pain, se met aussi quelquefois pour le corps.

Envoyez votre pain sur les eaux qui coulent, et vous le retrouverez après un long temps, dit Salomon (*k*); c'est-à-dire à la lettre : semez votre grain sur un terrain bien arrosé, et vous ferez une récolte abondante; ou selon le sens moral : Faites des aumônes copieuses, ne refusez votre secours à personne, et vous en recevrez une récompense proportionnée à votre libéralité et à l'étendue de votre charité.

L'Eucharistie, ou le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ contenu réellement et substantiellement sous les apparences du pain et du vin (1) est très-souvent désigné dans le Nouveau Testament sous le nom de *pain*, de *pain de vie*, de *pain vivifiant*, de *pain que nous rompons*, et la sainte *communion* est marquée sous le nom de *fraction de pain*. Le même sacrement est figuré par la manne, ce pain céleste, ce pain des anges, ce pain qui contenait toutes sortes de douceurs et de délices.

PAIX. Ce terme s'emploie en différentes manières dans l'Ecriture. Pour l'ordinaire il marque la paix et la tranquillité publique ou particulière; mais souvent aussi il se met pour la prospérité, le bonheur de la vie présente : Aller en paix, mourir en paix, que Dieu vous donne la paix : Que la paix soit dans cette maison. Prier pour la paix d'une ville (*l*), c'est lui souhaiter toute sorte de bonheur. Tout est-il en paix? c'est-à-dire, tout va-t-il bien? Les justes dans l'autre vie sont dans la paix (*m*); ils jouissent d'une parfaite tranquillité, et attendent en paix leur heureux changement. Saint Paul dans le titre de ses Epîtres, souhaite d'ordinaire la grâce et la paix aux fidèles auxquels il écrit : *Gratia vobis et pax.* Jésus-Christ recommande à ses disciples de conserver la paix entre eux, et avec tous les hommes. Dieu promet à son peuple de l'inonder comme d'un fleuve de paix (*n*), et de faire avec lui une alliance de paix (*o*). Ces expressions sont assez intelligibles.

[Jésus-Christ, prophétisé par Isaïe (IX, 6, 7) est appelé le *Prince de la paix;* le prophète annonce *l'accroissement de son empire et de sa paix :* « La paix du Seigneur, dit M. Drach (*De l'Harmonie*, etc., tom. II, pag. 30, note); celle qu'il a donnée à ses saints disciples, en leur disant : *Je vous donne ma paix* (*Joan.*, XIV, 27); celle enfin qu'il refuse à l'impie : *Il n'y a point de paix pour les impies*, dit le prophète (*Ps.* XLVII, 22) au

(*a*) III *Reg.* XXII, 27.
(*b*) II *Par.* XVIII, 26.
(*c*) *Isai.* XXX, 20.
(*d*) *Marc.* VI, 8.
(*e*) *Matth.* XVI, 5, 6, 7, 8.
(*f*) *Psalm.* XLI, 4.
(*g*) *Psalm.* LXXIX, 9.
(*h*) *Psalm.* CXXVI, 2.
(*i*) *Prov.* IV, 17.
(*j*) *Prov.* XX, 17; XXIII, 3.
(*k*) *Eccle.* XI, 2.
(*l*) *Psalm.* CXXI, 6.
(*m*) *Sap.* III, 3.
(*n*) *Isai.* LXVI, 12.
(*o*) *Ezech.* XXIV, 25.

(1) « Si le Fils de Dieu fût resté dans son essence primitive, il est évident que la séparation que le péché avait mise entre Dieu et l'homme, eût toujours existé, puisqu'il ne peut y avoir d'union entre la pureté et le crime, entre une réalité éternelle et le songe de notre vie. Or, le Verbe, en entrant dans le sein d'une femme, a daigné se faire semblable à nous. D'un côté, il touche à son Père par sa spiritualité; de l'autre, il s'unit à la chair par son effigie humaine. Il devient donc ce rapprochement cherché entre l'enfant coupable et le père miséricordieux. En se cachant sous l'emblème du pain (dans le sacrement de l'Eucharistie), il est, pour l'œil du corps, un objet sensible, tandis qu'il reste un objet intellectuel pour l'œil de l'âme. S'il a choisi le pain pour se voiler, c'est que le froment est un emblème noble et pur de la nourriture divine. Chateaubriand, *Génie du Christian.*, part. I, liv. I, chap. VII.

nom du Seigneur. La première condition de cette paix si précieuse est la réconciliation et l'union de l'homme avec Dieu, fruit de la médiation du Rédempteur.» Quant à la paix qui devait régner dans le monde lors de la naissance du Messie, *Voyez* le même auteur, même ouvrage, note 14, pag. 350-352 et les endroits où il renvoie.]

PALÆTYRUS, ancienne Tyr. *Voyez* TYR.

' PALAIS *de Salomon*, ou *Maison de bois du Liban. Voyez* LIBAN.

PALESTINE. Ce nom se peut prendre dans un sens étendu ou dans un sens limité. *La Palestine* prise dans un sens limité, marque le pays des Philistins ou des *Palestins*, qui occupaient cette partie de la terre promise, qui s'étend le long de la Méditerranée, depuis Gaze au midi, jusque vers Lydda au septentrion. Il semble que les Septante ont cru que le nom hébreu *Philistiim* signifiait des étrangers, puisque ordinairement ils le traduisent par *Allophyli* (פלשתיים, *Philistiim*, Ἀλλόφυλοι), qui signifie des étrangers, des hommes d'une autre tribu.

Quand le terme de *Palestine* se prend dans un sens plus étendu, il signifie tout le pays de Chanaan, toute la terre promise, tant en deçà, qu'au delà du Jourdain ; quoiqu'assez souvent on la restreigne au pays de deçà ce fleuve : en sorte que, dans les derniers temps, la Judée et la Palestine passaient pour une même chose. On trouve aussi le nom de *Syria Palæstina* donné à la terre promise, et on comprend même quelquefois cette province dans la Cœlé-Syrie ou dans la Syrie Creuse. Hérodote (*a*) est le plus ancien écrivain que nous connaissions, qui parle de la Syrie-Palestine. Il la place entre la Phénicie et l'Egypte. *Voyez Reland, Palæstinæ l.* I, *c.* 7, 8. *Voyez* aussi ce que nous avons dit sur le mot JUDA.

Moïse parle de la Palestine comme du meilleur et du plus beau pays du monde, d'une terre où coulent des torrents de miel et de lait; les auteurs profanes en parlent à peu près de même. Hécatée (*b*), qui avait été nourri avec Alexandre le Grand, et qui écrivait sous le premier Ptolomée, parle de ce pays comme d'une terre fertile et très-peuplée, une province très-bonne et qui porte toutes sortes de fruits. Pline (*c*) en fait une description à peu près semblable; il dit que Jérusalem était la plus fameuse des villes, non-seulement de la Judée, mais même de tout l'Orient. Il décrit le cours du Jourdain comme celui d'un fleuve agréable ; il parle avantageusement du lac de Génésareth, du baume de Judée, de ses palmiers. Tacite (*d*), Ammien Marcellin et la plupart des anciens, qui ont eu occasion de faire mention de la Palestine, en ont de même parlé avec éloge.

Les mahométans (*e*) qui devraient l'avoir mieux connue que bien d'autres, en parlent d'une manière exagérée à la vérité, mais qui prouve son extrême fertilité. Ils disent qu'outre les deux villes principales du pays, qui sont *Elia* et *Ariha*, c'est-à-dire, Jérusalem et Jéricho, il y avait dans cette province mille bourgades, qui avaient chacune de très-beaux jardins ; que les raisins y étaient si gros, que cinq hommes pouvaient à peine en porter une grappe, que cinq personnes pouvaient demeurer à couvert dans l'écorce d'une seule grenade. Que ce pays était habité anciennement par des géants de la race d'Amalech, qui étaient d'une grandeur extraordinaire.

Malgré tous ces témoignages des anciens, il se trouve des gens qui sont incrédules sur la fécondité de la terre sainte. Les voyageurs qui y vont en parlent pour la plupart d'une manière peu avantageuse (1). Le pays, disent-ils, paraît sec et stérile ; il est peu arrosé; il y a peu de plaines cultivées. Strabon (*f*) est un des anciens qui en a parlé avec plus de mépris; il dit que cette province est si stérile, qu'elle ne fait envie à personne, et qu'on n'eut pas besoin de combattre pour la conquérir, que Jérusalem est située dans un terrain sec et stérile.

Saint Jérôme (*g*), témoin oculaire et très-bien instruit des qualités que l'Ecriture attribue à la Palestine, dit que ce pays est plein de montagnes, qu'on y souffre la sécheresse et la soif, qu'on n'y recevait que de l'eau de pluie, et qu'on était obligé de suppléer aux fontaines par les citernes. Mais le même saint Jérôme parle ailleurs très-avantageusement de la fertilité de la Palestine : il avoue qu'il n'y avait aucun pays qui pût la lui contester. Les voyageurs modernes qui parlent de sa stérilité présente, ne nient pas qu'elle ne conserve encore des traces de son ancienne fécondité dans certains endroits, où l'on trouve toutes sortes de fruits presque sans aucune culture; ailleurs l'herbe y croît avec une abondance et d'une hauteur extraordinaires. Si les montagnes de quelques campagnes sont stériles, c'est qu'elles ne sont plus cultivées faute d'habitants. Combien d'autres pays, autrefois renommés par leur fécondité, sont aujourd'hui réduits en des solitudes affreuses et stériles ! — [Sur la valeur actuelle du sol de la Palestine par rapport à l'agriculture, *voyez* le *Voyage* de M. le duc de Raguse.]

PALIURUS, signifie, selon quelques-uns(*h*), un chardon ; selon d'autres, la blanche épine. Le terme hébreu dont se sert Isaïe (XXXIV, 13. חוח, *Choahh, spina, carduus, hamus*), et qui est rendu dans la Vulgate par *paliurus*, signifie proprement des épines, ou des chardons, ou des hameçons.

PALLAS, une des femmes du Grand Hérode, dont il eut un fils nommé Phazael *Joseph. Antiq. l.* XVII, *c.* I.

(*a*) *Herodot. l.* VII, *c.* LXXXIX, *et l.* II, *c.* VI.
(*b*) *Hecatæus apud Joseph. contra Appion. p.* 1049.
(*c*) *Plin. l.* V, *c.* XIV, XV.
(*d*) *Tacit. hist. l.* XV, *c.* VI.
(*e*) D'Herbelot, *Biblioth. Orient., p.* 556.
(*f*) *Strabo, l.* XVI.

(*g*) *Hieronym. epist. ad Dardan.*
(*h*) *Salmas. ad Solin. p.* 270, 271.
(1) Brocard, voyageur du XIIe siècle, qui avait passé vingt ans en Palestine, fait encore un grand éloge de la fertilité de cette contrée. *Voyez* aussi les *Mémoires de l'abbé Guénée sur la fertilité de la Judée.* (S.)

* PALMA-CHRISTI. *Voyez* Jonas, Kikaion, et Ricin.

PALME, *Palma*, palmier, ou palme; *palma*, la palme de la main; *Palmus*, une paume ou un paume, certaine mesure.

Le palme ou *paume*, est une mesure de quatre doigts; il revient à l'hébreu *tophac* (טפח *Palmus*, Παλαιστής. *Exod.* XXV, 25), qui contient trois pouces, trente-sept quatre-vingt neuvièmes de pouce. *Voyez* ci-après Paume.

Le palmier était un arbre fort commun dans la Palestine. [*Voyez* Blé, § VIII, et Datte.] Les Hébreux l'appelaient *thamar*, et les Grecs *phœnix* (תמר Φοίνιξ. *Phœnix*, *palma*). Les plus beaux et les meilleurs palmiers étaient aux environs de Jéricho et d'Engaddi. Il y en avait aussi beaucoup le long du Jourdain et vers Scythopolis. Jéricho est quelquefois nommée *la ville des palmiers* (*a*). Outre les dattes, le palmier porte aussi une sorte de miel, qui n'était guère moins bon que le miel ordinaire (*b*); et on en tirait un vin qui était d'un très-grand usage dans tout l'Orient. Saint Chrysostome et Théodoret croient que c'est ce vin de palmier que Moïse a voulu exprimer sous le nom de *sicera*. *Voyez* ci-après Sicera.

Il est dit dans Job, XIX, 18 : *Sicut palma multiplicabo dies :* Je multiplierai mes jours comme ceux du palmier. Quelques anciens lisent : Je vivrai aussi longtemps que le *phœnix*, ou, je multiplierai mes jours comme le phénix; mais l'Hébreu porte (*Job*, XXIX, 18. כחול ארבה ימים. Sep. : Ἡ ἡλικία μου γεράσει ὥσπερ στέλεχος φοίνικος) : *Je multiplierai mes jours comme le sable.* On a déjà vu que le grec *phœnix* signifiait *un palmier*; il signifie aussi *un Phénix et un Phénicien*. *Voyez* notre dissertation sur cet endroit, imprimée à la tête du Commentaire sur Job.

La palme ou la branche de palmier, est un symbole de victoire; et dans les cérémonies de réjouissances, comme quand on recevait un conquérant dans une ville, on portait des palmes devant lui (*c*). On envoyait aussi une branche de palmier d'or aux rois de Syrie, comme une espèce de tribut ou de présent (*d*). Ils appelaient cela en grec *baina*. On en offrait aussi au temple de Jérusalem (*e*). Je pense que tous ces usages viennent des Grecs; car je n'en remarque rien dans l'Ancien Testament avant les Machabées.

La *Ville des Palmes* (*f*), c'est Jéricho, ainsi qu'on le voit par le second livre des Paralipomènes; les palmiers de la plaine de Jéricho sont fameux dans toute l'Ecriture et dans les auteurs profanes. — [*Voyez* Jéricho.]

Dans le temple de Jérusalem Salomon fit faire des colonnes ou des pilastres en forme de palmiers (*g*), apparemment à l'imitation des Egyptiens, qui avaient dans leurs temples de pareilles colonnes (*h*).

Les palmiers produisent d'une même racine un grand nombre de rejetons qui forment à la longue une espèce de forêt (*i*), *procerioribus sylvas, arbore ex ipsa*. C'est sous un petit bois de palmiers de cette sorte que la prophétesse Débora avait sa demeure entre Rama et Béthel (*j*). Et c'est apparemment à cette multiplication du palmier que le prophète faisait allusion quand il disait (*k*) : *Le juste fleurira comme le palmier*, et l'Ecclésiastique (*l*) représente les prêtres, enfants d'Aaron, autour du grand prêtre Onias, comme autant de jeunes palmiers qui sont produits par la racine d'un ancien palmier.

Jérémie, parlant des idoles des païens qu'on portait en procession, dit qu'elles sont faites en forme de palmiers (*m*) : *In similitudinem palmæ fabricatæ sunt.* L'Epouse du Cantique (*n*) est comparée à un palmier quant à sa stature : *Statura tua assimilata est palmæ.* Cette comparaison était noble. Le palmier est droit et haut. Les anciens, avant que l'on eût porté l'art de sculpture à sa perfection, faisaient leurs figures d'une venue, toutes droites, ayant les mains pendantes et collées sur leurs côtés, les pieds joints, les yeux fermés, dans une attitude gênée et assez semblable à un tronc de palmier. Telles sont les figures des statues antiques des Egyptiens qui nous restent. Ce fut Dédale, célèbre architecte et sculpteur, qui dégagea leurs jambes, leur ouvrit les yeux, et leur donna une attitude plus dégagée (*o*).

L'Epouse du Cantique (*p*) compare les cheveux de son Epoux au fruit du palmier mâle et à la noirceur du corbeau : *Comæ ejus quasi elatæ palmarum, nigræ quasi corvus.* Le palmier produit ses feuilles ou, si l'on veut, sa chevelure, au haut de son tronc; *coma omnis in cacumine*, dit Pline (*q*). Le palmier mâle donne la fécondité au palmier femelle par le moyen d'une fleur qui est enveloppée dans son fruit. C'est ce fruit du palmier mâle qu'on appelle en grec *Elatæ* (*Theodoret. in Cant.* V : Οἱ γὰρ ἐλάται καρπὸς εἴσι φοινίκων ἀρσένων). La comparaison des cheveux aux branches du palmier est d'autant plus juste, que ces feuilles se tournent en rond, et que leurs extrémités penchent vers la terre; elles sont longues, doubles et étroites comme une épée; ses fleurs sont attachées à une queue fort mince, elles viennent en grappe et ressemblent à celles du safran, si ce n'est qu'elles sont moindres et blanches.

* PALMIER DE DEBORA, arbre sous lequel la prophétesse Débora jugeait Israel. *Judic.* IV, 5. Le lieu retint ce nom; il était

(*a*) *Deut.* xxxiv, 3. *Judic.* i, 16.
(*b*) *Joseph. de Bello. l.* V, *c.* iv.
(*c*) I *Mac.* xiii, 51. II *Mac.* x, 7. *Joan.* xii, 13.
(*d*) I *Mac.* xiii, 37.
(*e*) II *Mac.* xiv, 4.
(*f*) *Deut.* xxxiv, 3. *Judic.* i, 16; iii, 13. II *Par.* xxviii, 15. *Jerico civitatem palmarum.*
(*g*) III *Reg.* vi, 29, etc.
(*h*) *Herodot. l.* II, *c.* clxix.
(*i*) *Plin. l.* XII, *c.* iv.
(*j*) *Judic.* iv, 7.
(*k*) *Psalm.* xci, 13.
(*l*) *Eccli.* i, 14.
(*m*) *Jerem.* x, 5.
(*n*) *Cantic.* vii, 7.
(*o*) *Diodor. Sicul. l.* IV. *Bibl.* p. 192.
(*p*) *Cant.* v, 11.
(*q*) *Plin. l.* XIII, *c.* iv.

situé entre Rama et Béthel, dans les montagnes d'Ephraïm.

PALMYRE, ville de Syrie, bâtie par Salomon. Elle s'appelle en hébreu *Thadmor* ou *Thamor* (*a*). Elle était dans un désert de la Syrie, sur les confins de l'Arabie Déserte, tirant vers l'Euphrate. Josèphe (*b*) la place à deux jours de la haute Syrie, à un jour de l'Euphrate et à six jours de Babylone (1). Il dit qu'il n'y a de l'eau dans ce désert qu'en ce seul endroit. On voit encore aujourd'hui de vastes ruines de cette ville. On ne connaît rien de plus magnifique dans tout l'Orient. M. Halifax nous en a donné une description, que M. le Brun a fait imprimer à la page 342 de son Voyage. On y remarque encore à présent un grand nombre d'inscriptions, dont la plupart sont grecques, et les autres sont en caractères palmyréniens. On ne voit aucune marque de judaïsme dans les inscriptions grecques ; et les inscriptions palmyréniennes sont entièrement inconnues, aussi bien que la langue et le caractère de ce pays-là. Abulféda la met à l'orient d'Emèse, à trois jours de chemin de cette ville, et à trois jours de Salamiya. Alazizi compte de Thadmor à Damas cinquante-neuf milles.

La ville de Palmyre conserva le nom de Thadmor jusqu'au temps des conquêtes d'Alexandre. Alors on lui donna le nom de Palmyre (*c*) qu'elle conserva pendant plusieurs siècles. Vers le milieu du troisième elle devint fameuse, parce que Dénat [Odenat] et Zénobie, son épouse, en firent le siége de leur empire. Lorsque les Sarrazins sont devenus maîtres de l'Orient, ils lui ont rendu son ancien nom de Thadmor qu'elle a toujours porté depuis. Sa situation est toute pareille à celle d'Ammon, en Lybie, au milieu des déserts, car elle est bâtie dans une espèce d'île en terre ferme, qui se trouve au milieu d'un océan de sable et de déserts sablonneux qui l'environnent de tous côtés.

Sa situation entre deux puissants empires, celui des Parthes à l'orient, et celui des Romains à l'occident, l'exposait à être souvent ébranlée par leur choc ; mais en temps de paix elle se remettait bien vite, par le commerce qu'elle avait avec ces deux empires : car les caravanes de Perse et des Indes, qui viennent à présent se décharger à Alep, s'arrêtaient alors à Palmyre. De là on portait les marchandises de l'Orient qui leur venaient par terre, dans les ports de la Méditerranée, d'où elles se répandaient dans tout l'Occident, et les marchandises de l'Occident lui revenaient de la même manière ; les caravanes de l'Orient les emportaient chez eux par terre en s'en retournant. Il est surprenant que l'histoire ne nous ait pas appris quand, ni par qui Palmyre a été réduite en l'état où elle est aujourd'hui.

[Lorsque le pouvoir des Romains et celui des Parthes se contrebalançaient en Asie, elle jouissait encore de la liberté, et sa destinée n'étant point changée, elle continuait d'être le grand marché du commerce entre l'orient et l'occident. Mais après les victoires de Trajan sur les Parthes, sa position cessa d'être la même, et elle se soumit à Adrien, lorsque ce prince se rendit en Egypte par la Syrie. L'empereur, charmé de la beauté de cette ville bâtie au milieu d'une plaine étendue et fertile, et environnée de trois côtés par une chaîne de montagnes, y fit construire plusieurs édifices magnifiques, dont les ruines excitent encore l'admiration des voyageurs et des antiquaires. Odenat de Palmyre, qui força le faible Gallien à l'associer à l'empire, épousa Zénobie, qui tirait son origine des rois macédoniens d'Egypte, et rivalisait de beauté et de talents avec la célèbre Cléopâtre. Sous Odenat, Palmyre acquit une plus grande célébrité ; mais, après sa mort, Zénobie ayant voulu secouer le joug des Romains, et s'étant déclarée reine de l'Orient, l'empereur passa en Asie à la tête de son armée. Après avoir beaucoup souffert, Zénobie abattue, se retira à Palmyre, où elle tenta un dernier effort ; mais la fortune la trahit encore. Elle prit inutilement la fuite et fut bientôt arrêtée. Palmyre devint le prix de la victoire. Peu de jours après, cependant, ses habitants se révoltèrent et massacrèrent le gouverneur romain avec toute la garnison. Aurélien irrité revint sur ses pas, se jeta sur la ville, s'en empara de vive force, et en ordonna la complète destruction. Les habitants furent passés au fil de l'épée. Aurélien se repentit plus tard d'avoir écouté les sentiments de vengeance qui l'animaient alors : de cette ville si belle, si riche, si utile au commerce, il ne restait plus que des décombres. Il chercha à la réparer ; il releva ou restaura le magnifique temple du soleil, et permit aux habitants qui s'étaient dérobés à la cruelle punition infligée à la ville entière de revenir et de la reconstruire ; mais comme il est plus difficile d'édifier que de détruire, cet ancien centre du commerce et des arts, dont la fondation remonte au moins jusqu'au temps de Salomon, ne put s'élever au dessus du rang d'une petite ville ; sa forteresse n'eut plus qu'une faible importance ; et aujourd'hui ce n'est plus qu'un misérable village environné de superbes ruines. On n'y parvient plus qu'après de grandes fatigues et des dangers réels (2). Sa population se compose de trente

(*a*) II *Par.* VIII, 4. תדמור *Thadmor.* III *Reg.* IX, 18. תמור *Thamor.*

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c.* II.

(*c*) *Plin. l.* V, *c.* XXV.

(1) Palmyre était située dans le désert de la Syrie, à la distance de 48 lieues d'Halep et de Damas, 83 milles de l'Euphrate, et presque 177 milles de la Méditerranée. Elle était du petit nombre des lieux cultivés dans les déserts de l'Arabie et de l'Egypte, et devait sa fertilité à de nombreuses sources d'eau qui l'environnaient. Son air était pur, et sa situation montagneuse. Elle était entourée de palmiers et de figuiers, et, selon les Arabes, avait dix milles de circonférence.

(2) « J'avais envie, dit M. Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, lettr. CXLIX, tom. VI, pag. 234), d'aller à Palmyre, qui appartient au pachalik de Damas ; mais j'ai ouï dire que, la semaine dernière, deux voyageurs anglais ont payé de leur vie la curiosité qui les avait poussés vers les grandes ruines de *Tadmour* : je renonce donc à cette course. »

ou quarante familles arabes qui vivent dans des chaumières construites de boue au milieu de la vaste cour d'un temple magnifique.

On a publié à Paris en 1829 un ouvrage intitulé : *Les Ruines de Palmyre*, *autrement dite Tedmor au désert*, par Robert Wood et Dawkins, contenant une notice sur l'état ancien de Palmyre, et deux planches d'inscriptions grecques et palmyriennes, avec l'explication des planches, etc. Vues des ruines, dessins d'architecture, etc.]

PAMPHILIE, province d'Asie, ayant la Cilicie à l'orient, la Syrie au couchant, la province d'Asie au nord, et la Méditerranée au midi. Il en est parlé dans le premier livre des Machabées, XV, 23, et dans les Actes, XXVII, 5. Saint Paul et saint Barnabé prêchèrent à Perges de Pamphilie. *Act.* XIII, 13, et XIV, 25.

PAN. Le dieu Pan n'est point connu dans les livres saints. Mais on prétend (*a*) que les païens ont pris plusieurs circonstances de la vie de Moïse, pour les appliquer au dieu Pan. Cette fausse divinité était représentée avec des cornes, comme Moïse; il portait une verge dans la main; il était le dieu des pasteurs, des chasseurs, des gens de la campagne, comme Moïse était le chef d'un peuple de pasteurs, de laboureurs et de gens de campagne. Pan enseigne à Apollon l'art de divination et celui de jouer de la flutte : Moïse donne à Aaron, son frère, l'oracle d'Urim et Thummim, et charge les lévites de jouer des instruments au temple du Seigneur. Pan, dit-on, a conduit des armées et formé des siéges ; Moïse était à la tête d'une armée prodigieuse d'Israélites. Pan étant dans les montagnes d'Arcadie courait risque de mourir de faim, s'il n'eut trouvé Cérès qui cherchait Proserpine, et qui lui fournit des aliments pour sauver sa vie.

L'Ecriture parle quelquefois du culte que les Hébreux avaient rendu aux velus, ou aux boucs (*Levit.* XVII, 7 : לא ירבהו לשעירים) : *Nequaquam ultra immolabunt dæmonibus*; l'Hébreu : *Ils n'immoleront plus leurs hosties aux boucs*. On sait que les Egyptiens adoraient le bouc dans la ville et dans le canton de Mendès. Hérodote (*b*), Strabon (*c*) et Diodore de Sicile (*d*) en rendent témoignage; Strabon dit même qu'on y adore le dieu Pan et un bouc vivant, ce que Moïse ajoute qu'ils n'immoleront plus aux boucs avec lesquels ils se sont souillés, *cum quibus fornicati sunt*, revient au culte impur et abominable qu'on rendait à cette indigne divinité. Les prostitutions les plus contraires à la nature y étaient exercées ; tel était le dieu Pan des Grecs, ou le Mendès des Egyptiens. On le représentait ordinairement avec le corps et la tête d'un homme, et le bas, depuis les cuisses, d'un bouc, ayant un bâton à la main et des cornes sur le front.

Les auteurs ecclésiastiques (*e*) ont cru qu'à la naissance de Jésus-Christ le dieu Pan, ou le démon qu'on adorait sous son nom, était mort, ou plutôt que son règne était tombé. Voici comme Eusèbe s'en explique : « Il est important de remarquer le temps auquel le démon est mort. Cela est arrivé sous le règne de Tibère, pendant lequel l'Ecriture sainte rapporte que Jésus-Christ vivait et commençait à chasser les démons et les faire sortir de la vie humaine, tellement que quelques-uns se jetaient à ses pieds et le suppliaient de ne les envoyer pas dans l'enfer, qui les attendait. Vous voyez donc ici le temps défini pour l'expulsion des démons, qui n'avaient jamais été chassés auparavant. »

Tout cela est fondé sur l'idée que quelques anciens avaient, que les démons pouvaient mourir après un certain temps, et sur un récit que fait Plutarque (*f*), que quelques marchands voyageurs sur mer, ouïrent une voix qui leur criait que le grand Pan était mort. Mais sans vouloir se rendre garant de cette histoire, et encore moins du sentiment qui fait les démons ou les demi-dieux mortels, il est indubitable que depuis la naissance et la mort du Sauveur, l'empire du démon et les erreurs du paganisme sont très-sensiblement diminués et sont enfin arrivés à leur entière destruction. — [*Voyez* JOURDAIN (*petit*).]

PANEAS, ou PANÉADE, ville de Syrie, appelée autrefois *Lœsem*, puis *Dan*, depuis la conquête qu'en firent quelques Israélites de la tribu de Dan (*g*) ; ensuite *Panéas*, à cause du mont *Panius*, au pied duquel elle était située ; puis *Césarée de Philippe*, en l'honneur de l'empereur Auguste, à qui Philippe, fils du Grand Hérode, la consacra (*h*). Hérode son père y avait fait bâtir assez longtemps auparavant un temple magnifique à l'honneur d'Auguste (*i*). Enfin le jeune Agrippa lui changea son nom de Césarée en celui de *Néroniade*, en l'honneur de Néron. *Antiq. l.* XX, *c.* VIII. Du temps de Guillaume de Tyr, on l'appelait *Belinas. Hist. l.* 15. Quelques-uns doutent que *Panéas* soit la même que *Dan*. Eusèbe et saint Jérôme (*j*) les distinguent manifestement ; puisqu'ils disent que Dan est à quatre milles de Panéas, sur le chemin de Tyr. Mais la plupart les confondent ; et saint Jérôme lui-même (*k*) dit que Dan ou Lesem s'appela dans la suite *Panéas*. Elle était située à l'endroit où le Jourdain commence à sortir de terre ; car ce fleuve a sa source dans le lac nommé *Phiala*, à cent vingt stades de Panéas (1) *Voyez* ci-devant l'article du JOURDAIN.

(*a*) *Huet. Demonstr. proposit.* 4.
(*b*) *Herodot. l.* II, *c.* XLVI.
(*c*) *Strabo, l.* XVII.
(*d*) *Diodor. Sicul. l.* I, etc.
(*e*) *Euseb. Præpar. evang. l.* V, *c.* XVII.
(*f*) *Plut. de Defectu oracu or.*
(*g*) *Judic.* XVIII, 1, 2, 3, etc.
(*h*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* III, p. 618.
(*i*) *Ibid. l.* XV, *c*, XIII, *p.* 511, *b c.*

(*j*) *Hieron. et Euseb. in Dan.*
(*k*) *Hieron. in Ezech.* XLVIII.
(1) « Panéas est située à un mille de la source du Jourdain, au pied de l'Anti-Liban, » dit M. Michaud, *Hist. des Croisades*, liv. V, tom. II, p. 97. « Panéas était bâtie sur le penchant du Liban, près des sources du Jourdain; on ne pouvait y arriver que par des sentiers étroits et des lieux escarpés » (*Ibid.*, liv. XVI, tom. IV, p. 313.

[*Voyez* Asor, Hermon (*le Grand*), note, Jourdain (*le Petit*). Il est plus d'une fois question de Panéas ou Césarée de Philippe dans l'histoire de nos guerres saintes. Panéas, que les chroniqueurs nomment Bélinas, fut prise dans les premières croisades; mais elle ne tarda pas beaucoup d'être reprise par les infidèles. Ces derniers l'avaient livrée, en 1138, à Zenghi, prince de Mossoul; alors Zenghi voulut s'emparer de Damas, qui était gouvernée par un prince musulman. Ce dernier implora le secours des chrétiens, et leur promit de les aider à reconquérir Panéas. Il tint sa promesse; les chrétiens et les musulmans firent un siége mémorable. « Panéas ne put résister aux efforts réunis de deux ennemis redoutables : l'émir qui défendait la ville proposa et fit accepter une capitulation. Les musulmans retournèrent à Damas, satisfaits d'avoir arraché à Zenghi une de ses conquêtes; les chrétiens prirent possession d'une ville qui devait assurer leurs frontières du côté du Liban. Cette conquête fut le dernier événement du règne de Foulques d'Anjou. » Michaud, *Hist. des Croisades*, tom. II, pag. 97-99. — Plus tard, sous le roi Amauri, Noureddin, sultan de Damas, s'empara de Panéas (*Ibid.* pag. 228). Amauri, après la mort de Noureddin, qui arriva en 1174, « assiégea Panéas; il pressa d'abord le siége avec vigueur; mais les émirs qui gouvernaient alors Damas lui offrirent une somme considérable, s'il renonçait à son entreprise. Ils le menaçaient en même temps d'appeler à leur secours Saladin et de livrer la Syrie au fils d'Ayoub. Amauri accepta l'or qu'on lui proposait, et, de plus, obtint la liberté de vingt chevaliers chrétiens, retenus en captivité par les musulmans. » (*Ibid.* pag. 243.)

Vers 1253, saint Louis, affligé des cruautés que les Turcomans exerçaient contre les chrétiens, « forma le projet de les attaquer dans Panéas où ils s'étaient retirés. Au premier signal, tous les guerriers qui l'accompagnaient..... se mirent en marche. Rien n'arrête les croisés français, impatients de venger la mort de leurs frères immolés par les Turcomans. On arrive devant Panéas; l'ennemi fuit de toutes parts; la ville est prise... Les croisés abandonnèrent Panéas, après l'avoir mise au pillage... » (*Id.*, tom. IV, pag. 313, 314.)

« Cent maisons à terrasse bâties avec les restes des édifices antiques sur la pente occidentale de l'Anti-Liban; des ruines informes, un tracé de murs d'enceinte, les tours et les fossés d'un château féodal, voilà tout ce que nous avons retrouvé, en 1830, de Panéas ou Césarée de Philippe » (*Id.* tom. II, pag. 98. Gilot de Kerhardène, *Corresp. d'Orient*, lettr. CLXXXIV, tom. VII, pag. 397). Ce dernier ajoute : « Peuplé à cette heure de Syriens mahométans et de Grecs séparés, le village n'a gardé du passé que ses eaux et ses ombrages. Il est placé au pied d'un contrefort du Gibel-el-Cheik, et le sol où passe la route indique la limite où commence au midi la chaîne de l'Anti-Liban. »]

(*a*) *Hieron. in Hermon, seu Æermon.*
(*b*) *Euseb. ad vocem Æermon.*
(*c*) Vide *Hieron. Onomast. in Æermon.*
(*d*) *Antiq. l.* XV, *c.* xiii, *p.* 541.
(*e*) *Origen. l.* III, *contra Cels. p.* 25. *Epiphan hæres.* 78. *Joan. Damascen. l.* IV, *c.* xv, *de Fide orthod.*

PANEUS, ou Panius, montagne, autrement nommée *Hermon*, faisant partie du mont Liban, au pied de laquelle est située la ville de Panéas (*a*), dont nous venons de parler. On dit qu'il y avait un ancien temple sur cette montagne (*b*), et qu'elle était si haute, que l'on y voyait de la neige pendant tout l'été (*c*). *Voyez* Hermon, [et la *Correspondance d'Orient*, lettre CLXXXIV, de M. Gilot de Kerhardène, et dont nous avons cité quelques lignes dans l'article précédent, principalement les pages 386, 394, 396, 401.]

PANION. *Voyez* Panéus. C'était une caverne dans la montagne de Panéus, près la source du Jourdain, où Hérode le Grand fit bâtir un temple de marbre blanc en l'honneur d'Auguste (*d*).

* PANTALON. *Voyez* Caleçon.

PANTHER. Les Juifs, et après eux quelques Pères (*e*), ont reconnu un nommé *Panther* parmi les aïeux de Jésus-Christ : mais ils ne conviennent pas entre eux de la place qu'il doit tenir dans sa généalogie. Le plus sûr est de le rejeter absolument, comme contraire aux évangélistes, qui n'en parlent point, et comme introduit malicieusement par les Juifs dans la généalogie du Sauveur, pour la rendre suspecte de fausseté ou méprisable. *Voyez* notre dissertation, où l'on concilie saint Matthieu avec saint Luc sur la généalogie de Jésus-Christ, imprimée à la tête de saint Luc. — [*Voyez* Bar-Panther.]

PAON, Pan, *Pavo*, en hébreu *thuchiim* (III *Reg.* X, 22 : תכיים). Les interprètes s'accordent assez sur la signification de ce terme. Les Septante ne l'ont point exprimé dans leur traduction. Quelques-uns entendent *thuchiim* d'une sorte de singe. La flotte de Salomon qui allait à Ophir rapportait à ce prince un grand nombre de paons, soit qu'elle les prît à Ophir même ou en quelques autres lieux sur la route.

[« C'est de notre temps, dit Varron (III, vi, 1), qu'on a commencé à élever des paons en grandes troupes, et qu'ils se sont vendus un haut prix. On dit qu'Aufidius Lurco en retire par an 60,000 sesterces (16,800 fr.). » Pline (1) précise l'époque de l'introduction du paon en Italie : c'est le temps de la guerre des pirates; or Varron commandait une flotte dans cette guerre. Pline ajoute qu'on voyait des bandes sauvages de paons dans l'île de Samos et dans l'île de Planasie.

« Buffon assigne au paon les Indes Orientales pour patrie (2); Cuvier (3) adopte l'opinion de Buffon, fondée sur deux passages

(1) « Saginare (pavones) primus instituit, circa novissimum piraticum bellum, M. Aufidius Lurco, exque eo quæstu reditus sestertium sexagena millia habuit. » Plin., X, 23.
(2) Histoire des oiseaux, t. IV, p. 5, éd. in-12, 1772
(3) Règne animal, t. I, p. 473.

de Théophraste (1) et d'Elien (2), qui me semblent très-vagues. Il prétend que les Grecs n'ont connu le paon que depuis l'expédition d'Alexandre; mais nous trouvons dans le troisième livre *des Rois* (3) que Salomon avait des paons. Diodore de Sicile (4) dit qu'il en existait beaucoup en Babylonie; la Médie en nourrissait aussi de très-beaux, et en si grande quantité, que cet oiseau en avait pris le surnom d'*avis medica*. Philostrate parle de ceux du Phase, qui avaient une huppe bleue; mais Aristote, qui mourut l'an 322 avant l'ère chrétienne, plusieurs années avant Théophraste, son élève, né en 371, parle en plusieurs endroits des paons comme d'oiseaux très-connus. De plus, des médailles de Samos, fort antiques, représentent le temple de Junon avec ses paons (5). Les relations de l'Asie-Mineure avec la Palestine étaient fréquentes, et ont dû introduire cet oiseau à Samos et dans les colonies grecques longtemps avant Alexandre. Nous avons d'ailleurs de ce fait des preuves directes; les paons sont décrits dans deux pièces d'Aristophane (6), l'une de la 88e, l'autre de la 91e olympiade, où l'auteur grec dit positivement que l'ambassadeur du roi de Perse a apporté des paons. Suivant Plutarque et Athénée, ce serait seulement du temps de Périclès que le paon aurait été apporté à Athènes, où on le montrait alors pour de l'argent. M. Link pense que le temps où le paon fut importé en Grèce est celui où les républiques grecques étaient en relation si particulière avec les Perses, que l'on vit quelquefois des personnages influents se laisser corrompre par le grand roi. Du reste, je ne prétends pas induire des passages de Varron, d'Aulu-Gelle (7) et d'Athénée, que le paon soit originaire de l'île de Samos; mais peut-être l'est-il de la Médie, comme la luzerne (*medica*), et a-t-il, ainsi que cette plante, tiré son nom d'*avis medica* de sa province natale. Les voyageurs naturalistes qui parcourront la Médie pourront nous en instruire (8). »]

Le *paon*, ou pan, est un oiseau de basse-cour assez connu. Ce qui le rend plus estimable, c'est la beauté de son panache; il a la queue fort grande et diversifiée de plusieurs couleurs, et chargée de plusieurs marques de distance en distance en forme d'yeux. Il a sur la tête un petit bouquet, comme un arbre chevelu. Ses ailes sont mêlées d'une couleur d'azur et d'or; son cri est très-perçant et très-désagréable. On dit qu'il a la tête de serpent, la queue d'ange et la voix de diable. Ses pieds sont malpropres et ne répondent point à la beauté de son plumage; au printemps surtout il fait la roue pour se mirer dans sa queue dont l'éclat est redoublé par celui de la lumière, qui n'embellit pas seulement ses couleurs, mais qui les multiplie.

On dit que la chair du paon ne se corrompt point. Saint Augustin (*a*) raconte qu'étant à Carthage, on servit à table, où il était, un paon cuit. La compagnie voulut faire l'expérience si cet animal ne se corrompait point. On en leva plusieurs morceaux de l'estomac, que l'on mit à part. Après quelques jours on la trouva aussi saine que le premier jour. On la garda encore plus d'un mois, sans qu'il y parût rien de corrompu; enfin au bout d'un an on la visita de nouveau, et on n'y remarqua point d'autre altération, sinon qu'elle était un peu plus sèche et plus retirée. Scaliger témoigne la même chose et dit aussi qu'il en a fait l'expérience.

PAPHOS, ville célèbre de l'île de Chypre, où saint Paul convertit à la religion chrétienne le proconsul Sergius Paulus (*b*), et frappa d'aveuglement un juif magicien et faux prophète, nommé *Bar-Jesu*, qui s'opposait à cette conversion. Paphos était à l'extrémité occidentale de l'île de Chypre.

PAPIER, *papyrus*. Le *papyrus* est une plante ou une espèce de jonc qui vient en Egypte sur les bords du Nil. Les Egyptiens s'en servaient à différents usages, comme à faire des paniers, des souliers, des habits(*c*), de petits bateaux pour voyager sur le Nil (*d*), du papier à écrire. On dit même que la partie du papyrus, qui est la plus près de la racine, est bonne à manger (*e*). Isaïe (*Isai.* XVIII, 2 : כבלי גמא) parle d'une espèce de navire ou de petite barque de papier, faite en forme de tête, où les Egyptiens mettaient une lettre, par laquelle ils donnaient avis à ceux de Biblos de la découverte de leur dieu Adonis que l'on pleurait comme mort. On l'envoyait par la Méditerranée, et on faisait accroire au peuple qu'elle arrivait en l'espace de sept jours à Biblos, sur les côtes de Phénicie, qui était à plus de quatre-vingts lieues de l'Egypte (*g*). Le terme hébreu *gomé*, dont se sert Isaïe, signifie un jonc, un roseau; et Moïse se sert du même terme pour marquer la matière du petit vaisseau dans lequel ses parents l'exposèrent au bord du Nil (*Exod.* II, 3 : תיבת גמא, *Arca junci*).

Quant au papier à écrire dont se servaient les anciens, et qui était fort différent de celui dont nous nous servons, il était composé des feuilles du *papyrus* dont nous venons de parler, d'où lui est venu le nom de *papier*. Voici de quelle manière on le mettait en œuvre. Le tronc du papyrus est composé de plusieurs feuilles posées l'une sur l'autre,

(*a*) *Aug. l.* XXI, *de Civit. c.* IV *et* VII.
(*b*) *Act.* XIII, 6. L'an 44 de Jésus-Christ.
(*c*) *Herodot. l.* II, *c.* XXXVII.
(*d*) *Ita Theophrast. Hist. Plant. l.* IV, *Plin. l.* VI, *c.* XXII; *l.* VII, *c.* LVI; *l.* XIII, *c.* II. *Ex ipsa papyro navigia texunt, et ex libro vela. Strabo, l.* XVII. *Lucan. l.* IV, etc.
(*e*) *Herodot. l.* II, *c.* XCII.
(*g*) *Lucian. de Dea Syr. Vide et Cyrill. Alex. l.* II, *l.* II, *Procop. Isai.*

(1) Apud PLIN., X, 41. « Theophrastus tradit invectitias esse in Asia etiam columbas et pavones. »
(2) Γίνονται δὲ καὶ ταῲ ἐν Ἰνδοῖς τῶν πανταχόθεν μέγιστοι (ÆLIAN, *Hist. anim.*, XVI, 2). Λέγεται δὲ ἐκ Βαρβάρων εἰς Ἕλληνας κομισθῆναι. *Ibid.* V, 21.
(3) X, 22.
(4) *Biblioth. hist.*, l. II, c. LII.
(5) ATHÉN., l. XIV, c. LXX.
(6) *Acharn.*, 63; *Aves*, 102, 270.
(7) *Noct. Attic.*, VII, 16.
(8) DUREAU DE LA MALLE, *Economie politique des Romains*, liv. III, ch. XVIII, tom. II, pag. 180-182

que l'on détachait et que l'on séparait avec une aiguille. On les étendait ensuite sur une table mouillée, à la longueur et largeur que l'on voulait donner à la feuille de papier. Par-dessus ce premier lit de feuilles de papier, on mettait une couche de colle très-fine, ou simplement de l'eau du Nil boueuse et échauffée, sur laquelle on rangeait un second lit de feuilles de papier (1); puis on laissait sécher le tout au soleil. Les feuilles les plus proches du cœur de la plante sont les plus fines et font le papier le plus estimé. On en faisait le papier fin, nommé *papyrus Augusta*, à cause de l'empereur Auguste. Les feuilles qui étaient immédiatement sur ces premières faisaient un papier moins fin, qui s'appelait *papyrus Julia*, à cause de l'impératrice Julie. Enfin l'empereur Claude en ayant inventé une manière encore moins fine, on lui donna le nom de *papyrus Claudia*. On peut voir cette matière traitée à fond par Guillaudinus.

Il y a beaucoup d'apparence que c'est le papier d'Egypte qui est désigné en quelques endroits de l'Ecriture par *charta* et *liber*, et que les *volumes* anciens n'étaient que de papier d'Egypte. On commença à se servir de vélin ou de parchemin assez tard (*a*). Ce furent les rois de Pergame qui le mirent en usage, y étant contraints par la nécessité : car les rois d'Egypte ayant défendu le transport du papier hors de leur pays, ceux de Pergame furent contraints de se servir de peaux d'animaux préparées pour écrire et pour composer la bibliothèque qu'ils voulaient dresser à l'imitation de celle des Ptolémées. On fit avec ces membranes des livres de deux sortes : les uns en rouleaux, faits de plusieurs feuilles cousues ensemble bout à bout et écrites seulement d'un côté; et les autres, de plusieurs feuilles liées ensemble l'une auprès de l'autre, et écrites des deux côtés, comme sont nos livres ordinaires. Je doute néanmoins que la chose soit ainsi : je ne trouve nulle part que l'on composât de longs rouleaux de simple papier; cette matière n'est pas assez solide ni assez ferme pour être ainsi cousue bout à bout. Il est bien plus croyable que ces rouleaux étaient faits de peaux ou de vélin, comme ils le sont encore aujourd'hui. Diodore de Sicile (*b*) rapporte que les Perses écrivaient autrefois leurs registres sur des peaux, et Hérodote (*c*) parle des peaux de moutons et de boucs employées par les anciens Ioniens pour écrire dessus. Les prophètes Isaïe (*d*), Jérémie (*e*) et Ezéchiel (*f*) parlent expressément de ces rouleaux; le livre de la Loi que l'on trouva sous Helcias (*g*) était apparemment de même écrit sur du vélin, ainsi que celui dont parle Job en ces termes (*h*) : *Qui me donnera quelqu'un pour m'entendre, afin que mon juge écrive un livre, et que je le porte sur mes épaules, et que je le mette sur ma tête comme une couronne?*

Il faut donc dire que le roi de Pergame perfectionna simplement les peaux et qu'il les fit préparer d'une manière qui était si commode, qu'on ne se mit plus en peine d'avoir du papier d'Egypte. En effet, le vélin est d'un bien meilleur usé que le papier d'Egypte; tout ce que nous avons de plus anciens manuscrits latins ou grecs sont écrits sur du vélin; à peine reste-t-il dans les archives quelques anciens titres écrits sur du papier d'Egypte, et encore sont-ils à demi-usés et d'une caducité extrême (2). Vossius croit néanmoins l'usage du vélin bien plus ancien que les rois de Pergame (*i*).

Enfin, quant au papier dont nous nous servons aujourd'hui et qui est composé de drapeaux et de linge pourris, broyés, réduits en bouillie, et puis étendus et mis en feuilles, l'usage n'en est pas bien ancien. Il n'en est pas expressément parlé, que nous sachions, avant le temps de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui vivait il y a cinq cents ans (*j*). Ainsi ce ne peut être de cette espèce de papier dont il est parlé dans l'Ecriture sous le nom de *charta*. On peut voir notre dissertation sur les livres anciens, qui est imprimée à la tête de notre Commentaire sur la Genèse.

PAPYRION. C'est un lieu rempli de plantes ou de joncs nommés *papyrus*. Saint Jérôme donne ce nom à l'endroit où le petit Moïse fut exposé sur le bord du Nil parmi des roseaux (*k*).

PAQUE, ou PASQUES, *Pascha*. Ce terme est hébreu et signifie *passage*. Les Juifs prononcent *Pesach*. Quelques-uns ont voulu le dériver du grec *pascho*, je souffre, comme par allusion à la passion de Jésus-Christ; mais sa vraie étymologie est le verbe hébreu *pasach*,

(*a*) *Tit. Liv. l.* XIII, *c.* II. *Isidor. origin. l.* VI. *Hieronym. Ep. ad Chromat.* Le premier qui porta le titre de roi de Pergame est Attalus, qui commença à régner l'an du monde 3763, avant Jésus-Christ 237, avant l'ère vulg. 241.

(*b*) *Diodor. Sicul. l.* II.

(*c*) *Herodot. l.* V.

(*d*) *Isai.* VIII, 1.

(*e*) *Jerem.* XXXVI.

(*f*) *Ezech.* II, 9; III, 1, 2, 3.

(*g*) IV *Reg.* XXII, 11.

(*h*) *Job.* XXXI, 35, 36.

(*i*) *Voss. origin. et lib.* I, *de Arte Gramm. c.* XXXVIII.

(*j*) *Petr. Venerab. contra Judæos. Bibliot. Cluniac. pag.* 1070. Vide *Mabillon. de Re diplomat. l.* I, *c.* VIII, *p.* 38.

(*k*) *Exod.* II, 5.

(1) On les rangeait de manière que leurs fibres se croisaient. Le papier prenait par là une suffisante consistance. On le battait, pressait et polissait.

(2) « On enduisait le papier d'Egypte d'huile de cèdre, comme très-propre à le préserver de la corruption. On possède, écrites sur papyrus d'Egypte, des chartes de rois de France, d'empereurs et de papes; des livres en grec ou en latin qui remontent aux premiers temps de la monarchie française; mais l'antiquité de ces monuments écrits ne peut entrer en considération à côté des papyrus égyptiens découverts en Egypte dans des jarres d'argile hermétiquement scellées et déposées dans les tombeaux. Ces papyrus sont de toute nature; il y a des rituels ou livres de prières pour les morts, des registres de comptabilité, de simples lettres, des dossiers de procès, et surtout des contrats passés entre particuliers pour achats et ventes, et autres conventions civiles. Quelques-uns de ces contrats en caractères égyptiens remontent même aux temps antérieurs à Moïse, et n'ont pas à présent moins de 3500 ans d'antiquité; ils sont bien conservés, grâces à la salubrité des lieux où ils ont été déposés, et vraisemblablement aussi à la bonne préparation de cette espèce de papier, dont aucun de nos papiers n'égalera jamais la solidité et la durée..... On peut voir au musée égyptien du Louvre et à la bibliothèque royale de beaux manuscrits sur papyrus d'Egypte et de toutes les époques. » CHAMPOLLION-FIGEAC, *Egypte*, dans l'*Univers pittoresque*, pag. 25.

passer, sauter. On donna le nom de Pâque à la fête qui fut établie en mémoire de la sortie d'Egypte (*a*), à cause que la nuit qui précéda cette sortie, l'ange exterminateur, qui mit à mort les premiers-nés des Egyptiens, passa les maisons des Hébreux sans y entrer, parce qu'elles étaient toutes marquées du sang de l'agneau qu'on avait immolé la veille, et qui pour cette raison est appelé *agneau pascal*.

Voici ce que Dieu ordonna sur la Pâque des Juifs (*b*). Le mois de la sortie de l'Egypte (*c*) fut regardé depuis ce temps comme le premier mois de l'année sainte ou ecclésiastique; et le quatorzième jour de ce mois, *entre les deux vêpres*, c'est-à-dire entre le déclin du soleil et son coucher, ou bien, suivant notre manière de compter, entre deux heures après midi et six heures du soir dans l'équinoxe, on devait immoler l'agneau pascal et s'abstenir de pain levé. Le lendemain quinzième, à commencer à six heures du soir précédent, qui faisait la fin du quatorzième, était la grande fête de la Pâque, qui durait sept jours. Mais il n'y avait que le premier et le septième jour qui fussent solennels. L'agneau qui était immolé devait être sans défaut, mâle et né dans l'année. Si l'on ne trouvait point d'agneau, on pouvait prendre un chevreau. On immolait un agneau ou un chevreau dans chaque famille, et si le nombre de ceux qui étaient dans la maison ne suffisait pas pour manger l'agneau, on en prenait de la maison voisine.

On teignait du sang de l'agneau immolé le haut et les jambages de chaque maison, afin que l'ange exterminateur, voyant ce sang, passât outre et épargnât les enfants des Hébreux. On devait manger l'agneau la nuit même qui suivait le sacrifice; on le mangeait rôti, avec du pain sans levain et des laitues sauvages; l'Hébreu à la lettre, avec des choses amères, comme serait de la moutarde ou autre chose de cette nature, pour lui relever le goût. Il était défendu d'en manger aucune partie crue ou cuite dans l'eau, et d'en rompre les os (*d*); mais il fallait le manger entier, même la tête, les pieds et les intestins; et s'il en restait quelque chose au lendemain, on le jetait au feu. Ceux qui le mangeaient devaient être en posture de voyageurs, ayant les reins ceints, des souliers aux pieds, le bâton à la main, et mangeant à la hâte. Mais cette dernière cérémonie ne s'observa, ou du moins elle ne fut d'obligation que la nuit de la sortie de l'Egypte. Pendant toute l'octave de la Pâque on n'usait point de pain levé, et quiconque en avait mangé était menacé d'être exterminé de son peuple. On chômait le premier et le dernier jour de la fête, en sorte toutefois que l'on y permettait de préparer à manger (*e*); ce qui était défendu le jour du sabbat (*f*).

(*a*) Vide *Exod.* XII. An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulg. 1491.
(*b*) *Exod.* XII.
(*c*) Ce mois est nommé *Abib* dans Moïse; ensuite on le nomma *Nisan*.
(*d*) *Exod.* XII, 46. *Num.* IX, 12. *Joan.* XIX, 36
(*e*) *Exod.* XII, 16.

L'obligation de faire la Pâque était telle, que quiconque aurait négligé de la faire était condamné à mort : *Exterminabitur anima illa de populis suis* (*g*). Mais ceux qui avaient quelque empêchement légitime, comme de voyage, ou de maladie, ou de quelque impureté volontaire ou involontaire : par exemple, ceux qui avaient assisté à des funérailles ou qui s'étaient trouvés souillés par quelque autre accident, devaient remettre la célébration de la Pâque au second mois de l'année ecclésiastique, ou au 14 du mois *jiar*, qui répond à avril et à mai.

C'est ainsi que le Seigneur l'ordonna à Moïse, à l'occasion de la demande que lui firent quelques Israélites qui avaient été obligés de rendre les derniers devoirs à quelques-uns de leurs parents (*h*), et qui, à cause de leur souillure, n'avaient pu participer à la victime pascale. Nous voyons l'exécution de cette loi sous Ezéchias (*i*). Ce saint roi ayant résolu de faire célébrer une Pâque solennelle par tous ses sujets, on lui remontra que les prêtres n'avaient pas eu le loisir de se purifier en aussi grand nombre qu'il aurait été nécessaire pour servir à cette solennité. Ainsi il fut résolu qu'on en remettrait la célébration au mois suivant, ce qui fut exécuté.

On peut ajouter à ce que nous avons dit sur la dernière Pâque, que les chrétiens d'Orient (*j*), et surtout les Syriens, soutiennent que l'année que Jésus-Christ mourut, on célébra la fête le treizième du mois adar le samedi, qui commençait dès la fin du vendredi précédent, et que Notre-Seigneur la prévint d'un jour et la célébra le vendredi, qui commençait dès le soir du jeudi précédent, à cause qu'il devait mourir le vendredi. Calvisius met aussi la même Pâque le samedi quatrième jour d'avril, l'année trente-troisième de l'ère vulgaire, la trente-cinquième de Jésus-Christ, qui tombe dans l'année 344 d'*Alexandra*. — [*Voyez* ma note au mot PENTECÔTE.]

Voici les cérémonies que les Juifs d'aujourd'hui observent dans la célébration de la Pâque (*k*). Cette fête dure une semaine; mais les Juifs qui sont hors de la Palestine la font huit jours, suivant l'ancienne coutume par laquelle le sanhédrin envoyait deux hommes exprès pour découvrir la lune naissante, et pour en donner incontinent avis aux chefs de cette compagnie. De peur de manquer à ce qu'on devait, on célébrait deux jours de fête : l'un nommé *dies latentis lunæ*, et l'autre *dies apparentis lunæ*. De cette sorte, les deux premiers jours de la Pâque et les deux derniers sont fête, sont solennels, et on ne peut, ces jours-là, ni travailler, ni traiter d'affaires; mais il est permis de préparer à manger et de porter d'un lieu en un autre ce dont on a besoin. Pendant les quatre jours du mi-

(*f*) *Exod.* XVI, 23.
(*g*) *Num.* IX, 13.
(*h*) *Ibid.* 10, 11. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.
(*i*) II *Par.* XXX, 2, 3, etc. An du monde 3278.
(*j*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 349.
(*k*) Léon de Modène, part. III, c. III.

lieu, il est seulement défendu de travailler; mais on peut manier de l'argent, et ces jours-là ne sont distingués des jours ouvrables que par de certaines choses singulières.

Pendant les huit jours de la fête, les Juifs ne mangent que du pain sans levain, et il ne leur est pas permis d'avoir en leur pouvoir ni levain ni pain levé. Pour mieux observer ce précepte, ils cherchent avec une exactitude scrupuleuse dans toute la maison pour en ôter jusqu'aux moindres choses fermentées. Ils visitent pour cela tous les coins du logis, les coffres, les armoires; puis, ayant bien nettoyé la maison, ils la blanchissent et la meublent d'ustensiles tout neufs, ou de ceux qui ne servent qu'à ce jour-là. S'ils ont servi à d'autres, et qu'ils soient de métal, ce n'est qu'après les avoir fait repasser à la forge et polir. Dès le soir d'avant la veille de la fête, le maître du logis cherche par toute la maison, pour voir s'il n'y a point de pain levé. Sur les onze heures du jour suivant on brûle du pain, pour marquer que la défense du pain levé est commencée, et cette action est accompagnée de paroles qui déclarent qu'il n'y a aucun levain en son pouvoir, du moins qu'il le croit ainsi et qu'il a fait ses diligences pour cela.

Incontinent après, ils se mettent à faire des azymes ou pains sans levain, qu'ils appellent *mazzoth*, et en font suffisamment pour durer pendant les huit jours de la fête. Ils prennent garde que la farine dont ils se servent n'ait pas été mouillée ou échauffée, de peur qu'elle n'ait été fermentée. Ils en font des gâteaux plats et massifs de différentes figures; et afin qu'ils ne lèvent point, ils les mettent aussitôt cuire dans le four, et au sortir de là ils les gardent avec beaucoup de propreté. Quelques-uns font de ces gâteaux avec des œufs et du sucre, pour les personnes délicates et malades; ils les nomment *mazza aschiras*, c'est-à-dire *riche gâteau sans levain*.

Le quatorzième jour de nisan, les premier-nés des familles ont accoutumé de jeûner, en mémoire de ce que, la nuit suivante, Dieu frappa tous les premier-nés de l'Egypte. Le soir ils vont à la prière, et étant de retour au logis, ils se mettent à table, qui est préparée de jour et aussi bien servie que chacun le peut. Et pour observer la loi (*a*), qui veut qu'*on mange l'agneau avec du pain sans levain et des herbes amères*, ils ont dans un plat ou dans une corbeille quelque morceau d'agneau ou de cabri, tout préparé avec des herbes amères, comme du céleri, de la chicorée ou des laitues, et un petit vase où il y a de la sauce Cette corbeille et ce petit attirail en mémoire de la chaux et des briques qu'on leur faisait faire, et qu'ils mettaient en œuvre en Egypte; et tenant des tasses de vin, ils récitent la narration des misères que leurs pères souffrirent en Egypte, et les merveilles que Dieu fit pour les en délivrer. Ensuite ils rendent grâces à Dieu de toutes ces faveurs, ils disent le psaume CXII : *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus*, et les suivants qui commencent par *Halleluia*, puis ils soupent. Après souper ils continuent à dire et à chanter le reste de ces psaumes et autres louanges propres au jour; puis ils s'en vont coucher. Le jour suivant on fait la même chose.

Les prières du matin sont les mêmes que celles qui se disent aux autres fêtes, excepté qu'ils y ajoutent ce qui est de particulier à celle-ci, avec les psaumes dont on a déjà parlé, depuis le CXII jusqu'au CXVIII inclus. On tire de l'armoire le rouleau du Pentateuque, et on lit à cinq le chapitre XII de l'Exode, qui contient l'institution de la Pâque, et ce qui est contenu au chapitre XVIII des Nombres, concernant les sacrifices propres à cette fête; ensuite la prière *Mussaf*. Puis on lit des prophètes ce qui a rapport à ce qu'on a lu du Pentateuque (*b*); et après dîner on fait la commémoration de la fête et l'on donne la bénédiction pour le prince sous la domination duquel ils demeurent, priant Dieu qu'il le conserve en paix et en joie, et que ses desseins réussissent, que ses Etats augmentent et qu'il aime leur nation, selon cette parole de Jérémie (*c*) : *Cherchez la paix de la ville où je vous ai transporté, et priez pour elle le Seigneur, parce qu'en sa paix vous aurez aussi la paix*.

La même chose se pratique les deux derniers jours. On finit cette fête avec la cérémonie d'*Habdala* ou *Distinction*. Cette cérémonie d'*Habdala* se fait à la fin du jour du sabbat, lorsque le maître du logis prononce certaines paroles et certaines bénédictions pour souhaiter que tout prospère dans la semaine où l'on va entrer. Au sortir de la synagogue, on va manger du pain levé pour la dernière fois.

Depuis le second soir de la Pâque ils comptent quarante-neuf jours jusqu'à la fête des Semaines, ou la Pentecôte; et depuis le lendemain de Pâque ils comptent trente-trois jours, pendant lesquels ils ne se marient point, ne coupent point d'habits neufs, ne se font point les cheveux, ne célèbrent aucune réjouissance publique ; mais passent ces trente-trois jours dans une espèce de deuil, à cause d'une grande mortalité qui arriva, disent-ils, entre les disciples du rabbin *Akiba*. Le trente-troisième jour est célébré avec joie, et est regardé comme une fête, parce que ce jour-là la mortalité cessa. On nomme ce jour *Lag*, parce que les deux lettres hébraïques *L* et *G* valent 33, selon leur valeur numérique.

Les rabbins nous apprennent encore d'autres détails que Léon de Modène a omis; par exemple : que si l'on néglige d'ôter le levain de sa maison, on mérite le fouet; si on le mange par mégarde et sans y penser, on paie l'amende. On peut brûler le levain qu'on y trouve et le jeter dans l'eau, réduit en miettes. Lorsque les femmes ont pétri leur pain sans levain, on prend grand soin qu'il

(*a*) *Exod.* XII, 8.

(*b*) Cette dernière lecture s'appelle *Aftara*, comme qui dirait *Congé*, parce qu'après la lecture du prophète on s'en va.

(*c*) *Jerem.* XXIX, 7.

ne s'aigrisse, on se hâte de le mettre au four, pour ne lui en pas laisser le loisir, et on jette de l'eau par-dessus, de peur qu'il ne s'échauffe. Quelques-uns portent le scrupule jusqu'à ne pas nommer le nom de levain devant leurs enfants, de peur de leur faire naître l'envie d'en manger, de même qu'ils ne nomment pas le porc par son nom, de peur de le faire connaître : Ils l'appellent דבר אחר, *alia res*, une autre chose.

Pour faire plus exactement la recherche du pain levé, on prend même en plein jour une chandelle, et on furette dans tous les recoins, pour y découvrir quelque mie de pain levé; et afin que la chose ne paraisse ni affectée, ni ridicule, on cache dans un coin un morceau de pain dont on fait la découverte avec grande joie. Lorsque tout cela est fini, le père de famille met à part tout le pain levé qui est nécessaire pour la nourriture de ses gens jusqu'au 14 de nisan, et brûle le reste, en disant que tout ce qu'il y a de pain levé dans sa maison, tant ce qu'il y a trouvé, que ce qu'il n'y a pas trouvé, devienne comme la poussière de la terre, ou s'anéantisse. L'on choisit avec soin le blé ou l'orge qui doit être employé à faire des pains azymes; et on prend toutes les précautions possibles pour empêcher qu'il ne s'aigrisse et qu'il ne s'échauffe, soit avant, soit après la mouture. On prend garde au sac où il se met, et on ne le porte pas au moulin sur le dos d'un cheval, de peur qu'il ne s'échauffe; on ne mêle au pain azyme ni beurre, ni sel, ni huile, de peur qu'ils n'y causent quelque fermentation. Il faut que ce soit un Juif qui le pétrisse, et les plus fameux rabbins se sont fait honneur d'y travailler.

Pendant que le temple a subsisté, les Juifs ont immolé un agneau dans le temple *entre les deux vêpres*, c'est-à-dire, après midi du treizième de nisan, depuis environ deux heures jusqu'à six heures du soir. Les particuliers les amenaient au temple et les immolaient, puis en offraient le sang aux prêtres, qui le répandaient au pied de l'autel. Le particulier ou le lévite, dans cette occasion, pouvait égorger sa victime, mais l'effusion du sang au pied de l'autel était réservée au prêtre. Philon (*a*) dit qu'en cette fête le lévite, et même le juif laïque pouvait faire les fonctions des prêtres, ce qu'il faut entendre dans le sens que nous venons de dire.

La veille de la fête, la mère de famille dresse une table la plus propre qu'elle peut; on y trouve deux gâteaux sans levain, deux morceaux d'agneau, une épaule rôtie, pour se souvenir que Dieu les a délivrés *à bras étendu*. L'autre morceau est bouilli en mémoire du sacrifice. Ils y ajoutent, à ce qu'on dit (*b*), quelques petits poissons, à cause du *Léviathan;* un œuf dur, à cause de l'oiseau *Ziz;* de la viande, à cause du *Behemot* (Le Léviathan, le Behemot et le Ziz sont trois animaux destinés au festin des élus dans l'autre vie); des noix et des pois pour les enfants, afin de les exciter à demander les raisons de cette cérémonie : ils ont une espèce de moutarde en forme de mortier, qu'ils composaient autrefois de dattes et de figues sèches, et à présent de châtaignes et de pommes, pour représenter le travail des briques; ils l'appellent *Charoseth* (חרושת). Le père de famille se met à table avec ses enfants et ses esclaves, parce que tout le monde est libre ce jour-là. Étant assis, le chef de la famille prend des herbes amères environ la grosseur d'une olive, qu'il trempe dans le *charoseth;* il les mange et en distribue autant à tous les assistants.

Après avoir mangé, on retire un peu la table, et alors un jeune garçon chargé d'entonner l'hymne, fait plusieurs questions sur l'origine de ces cérémonies : *Pourquoi on ne mange cette nuit-là que des pains sans levain? Pourquoi on ne se sert que d'herbes amères?* etc. On rapproche la table, et le père de famille explique l'histoire et la cérémonie de l'agnau pascal et de toutes les cérémonies qui l'accompagnent. Il conclut en priant Dieu, et en exhortant les autres à le prier de rétablir Jérusalem et les anciens sacrifices, afin qu'on puisse manger l'agneau pascal, et apaiser Dieu par son sang : il rend grâces au Seigneur d'avoir procuré à leurs ancêtres une si glorieuse délivrance. L'oraison étant finie, il lave ses mains, et prend un des pains sans levain, le rompt et le bénit. Il ne bénit point les autres pains qui sont sur la table, parce qu'on doit se contenter cette nuit-là d'un morceau de pain; car *c'est un pain d'affliction, un pain destiné à des esclaves et à des misérables.*

Il mêle ce pain avec les herbes amères et le *charoseth*, et le mange, en bénissant Dieu d'avoir donné cette ordonnance à son peuple; il prend ensuite un morceau d'agneau qu'il mange, en faisant à Dieu de pareilles actions de grâces. Enfin il prend encore un petit morceau de pain, après quoi il n'est plus permis de manger; mais on boit une troisième et une quatrième coupe de vin, dans lequel on a mêlé un peu d'eau. On entonne des actions de grâces et des psaumes, pendant que cette action dure. Autrefois, et avant la ruine du temple, il fallait que l'agneau pascal fût entièrement rôti : mais à présent, ils ne se croient plus permis de servir l'agneau ni entièrement rôti, ni entièrement bouilli, *parce que ce serait offrir et manger des sacrifices hors de Jérusalem et du temple;* mais ils en rôtissent une partie et font bouillir l'autre, ou ils retranchent une partie de l'animal, afin qu'il ne soit pas entier et qu'il n'ait pas l'air de victime.

Pour fixer le commencement du mois lunaire, et par conséquent la fête de Pâque, qui se célébrait le quatorzième jour de la lune de mars, les rabbins (*c*) enseignent que leurs ancêtres avaient des sentinelles placées sur le sommet des montagnes, pour observer le moment de l'apparition de la nouvelle

(*a*) *Philo, de Vita Mosis l.* III.
(*b*) *Machazer Bonor.* I, *part. Paschas. apud Bartolocci, Bibl. Rabb.*
(*c*) *Maimon., tract.* חדש החדש *c.* I *et* II.

lune, et qu'aussitôt qu'ils l'avaient vue, ils couraient en diligence en donner avis au sanhédrin, qui dépêchait des courriers aux villes voisines, pour les avertir que la néoménie commençait. Mais il y a beaucoup d'apparence que les anciens Juifs n'employèrent jamais ces précautions, elles étaient sujettes à de trop grands inconvénients, surtout pour les villes éloignées; et on n'en remarque aucuns vestiges dans Josèphe, ni dans Philon, et encore moins dans l'Ecriture. De plus, il nous paraît certain que les anciens Hébreux ne se servaient pas de mois lunaires; ce qui renverse absolument le système de ces rabbins. *Voyez* ci-devant les articles MOIS et ANNÉES.

Quant à la Pâque chrétienne, elle fut instituée par Jésus-Christ, lorsque, dans le dernier souper qu'il fit avec ses apôtres, il leur donna son corps à manger et son sang à boire, sous les espèces du pain et du vin [*Voyez* PAIN, note tirée du *Génie du Christianisme*]; et lorsque le lendemain il abandonna son corps aux Juifs, qui le condamnèrent à la mort, et le firent crucifier par les mains des bourreaux. L'agneau pascal que les Juifs égorgeaient, qu'ils déchiraient, qu'ils mangeaient, et dont le sang les garantissait de l'approche de l'ange exterminateur, n'était qu'une figure de la mort et de la passion du Sauveur, et de son sang répandu pour le salut du monde (1). Cette pâque se célèbre tous les ans avec grande solennité dans l'Eglise chrétienne le dimanche d'après le quatorzième de la lune de mars; mais elle doit se célébrer dans la sincérité, dans l'innocence et dans la vérité, figurées par les pains sans levain (*a*). On y offre le saint Sacrifice de l'autel, qui est la mémoire, aussi bien que la réalité de celui que Jésus-Christ offrit sur la croix, et dont celui de l'agneau pascal n'était que le symbole. On réitère tous les jours le même sacrifice en une infinité d'endroits; en sorte qu'on peut dire que l'Eglise célèbre tous les jours la Pâque chrétienne.

Il y eut dans les commencements quelque diversité de sentiments et de pratiques dans la célébration de la Pâque. Dès le temps de saint Polycarpe, les Eglises d'Asie célébraient la Pâque au quatorzième de la lune de mars, en quelque jour qu'il arrivât, à l'imitation des Juifs; et les Romains la faisaient, comme ils font encore aujourd'hui, le dimanche qui suit le quatorzième de la lune de mars. Saint Polycarpe étant venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, conféra avec lui sur ce sujet : mais ne s'étant pu persuader l'un à l'autre de changer de coutume, ils ne crurent pas devoir rompre la paix des Eglises pour une chose purement d'usage. La dispute sur cela s'étant échauffée sous le pontificat du pape Victor, vers l'an 188, les Asiatiques demeurant opiniâtrement attachés à leur pratique, et Polycrate, évêque d'Ephèse, avec les autres évêques d'Asie, ayant écrit au pape une longue lettre pour la soutenir, Victor envoya des lettres dans toutes les Eglises, par lesquelles il les déclarait excommuniés. Les autres Eglises n'approuvèrent pas la rigueur de Victor, et malgré sa sentence, elles demeurèrent unies de communion avec ceux qui continuèrent à célébrer la Pâque au quatorzième de la lune de mars.

Les choses subsistèrent en cet état jusqu'au concile de Nicée, tenu en 325, avec cette différence néanmoins, que la plupart des Eglises d'Asie étaient revenues insensiblement à la pratique des Romains, et ne faisaient plus la Pâque au quatorzième de la lune de mars. Le concile de Nicée fit un réglement général, qui ordonnait que toutes les Eglises célébrassent la fête de Pâque le dimanche qui suivait le quatorzième de la lune de mars; et l'empereur Constantin fit publier ce décret dans tout l'empire romain. Ceux qui, nonobstant ce décret, continuèrent dans leur ancienne pratique, furent regardés dans l'Eglise comme schismatiques, et on leur donne le nom de *Quartodécimans*, ou partisans du quatorzième jour; et en grec, *Tessaresdécatites*. On peut voir sur tout cela l'histoire ecclésiastique, à qui cette matière appartient principalement.

C'est une question fameuse parmi les commentateurs (2), savoir si notre Sauveur a

(*a*) I *Cor*. v. 8.

(1) Parmi les traditions bibliques ou hébraïques récemment découvertes au Mexique, se trouve celle de l'agneau expiatoire des Hébreux. Les rituels des anciens Mexicains présentent la figure d'un animal inconnu, orné d'un collier et d'une espèce de harnais, mais percé de dards. Sur quoi M. de Humboldt s'exprime en ces termes (*Vues des Cordilières*, tom. I) : « D'après les traditions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, c'est un symbole de l'innocence souffrante; sous ce rapport, cette représentation rappelle l'agneau des Hébreux, ou l'idée mystique d'un sacrifice expiatoire destiné à calmer la colère de la divinité. »

(2) L'opinion qui me semble la plus satisfaisante, parmi toutes celles émises par les commentateurs au sujet de la dernière pâque de Notre-Seigneur, est celle de *Louis de Léon*, qu'a publiée en 1695 le Père Daniel, à la tête d'une curieuse dissertation sur les quartodécimans. Cet auteur ayant commencé par rappeler que le soir chez les Hébreux était le commencement de la journée, et que le quatorzième du mois commençait dès le soir de ce que nous appelons maintenant le treizième, établit que la loi qui ordonne d'immoler l'agneau le quatorzième au soir, doit être entendue du soir qui commence le quatorzième, et non pas de celui qui le finit. Voici comme il raisonne pour établir ce sentiment : La manière dont trois évangélistes s'expriment, démontre que N.-S. Jésus-Christ fit la pâque *le même jour que les Juifs*. Notre-Seigneur ne put être condamné ni crucifié un jour de fête; donc la cène légale se faisait le premier soir du quatorzième jour, et la solennité ne commençait qu'au second soir du même jour. En effet, nous voyons par Josèphe et plusieurs passages de l'Ecriture, que les Hébreux immolèrent l'agneau pour la première fois le premier soir du quatorzième du mois. Ce peuple ne sortit pas d'Egypte la nuit qu'il immola l'agneau, mais vingt-quatre heures après le second soir du quatorzième; et en mémoire de cette seconde sortie, il devait immoler une victime qu'on appelait *pâque*, comme celle du premier soir; c'est à cette seconde victime que les pharisiens faisaient allusion lorsqu'ils disaient, comme le rapporte saint Jean, ne vouloir pas entrer dans le prétoire, afin de pouvoir manger la pâque. Les sept jours d'azymes ne commençaient qu'à ce second soir; mais comme il était ordonné de manger l'agneau pascal avec du pain azyme le premier soir du quatorzième jour, l'usage s'était établi, comme le rapporte Josèphe, de dire que les azymes duraient huit jours. L'auteur appuie chacune de ses assertions sur un grand nombre de passages de l'Ecriture, et le père Daniel confirme le résultat auquel il est arrivé par la tradition des quartodécimans. *Voyez* ce mot. (S.)

La traduction française du petit traité de Louis de Léon,

fait la Paque légale et judaïque la dernière année de sa vie. Les uns ont cru que Notre-Seigneur n'avait pas fait la Pâque légale la dernière année de sa vie, mais que le souper qu'il fit le jeudi au soir avec ses disciples, et où il institua le sacrement de son corps et de son sang, était un simple repas, où l'on ne mangea pas l'agneau pascal. D'autres (*a*) ont dit que notre Sauveur avait anticipé la Pâque, qu'il l'avait faite le jeudi au soir, et les autres Juifs seulement le vendredi. D'autres ont avancé que les Galiléens avaient fait la Pâque le jeudi, de même que Jésus-Christ; mais que les autres Juifs l'avaient faite le vendredi. Enfin le sentiment le plus commun aujourd'hui dans l'Eglise chrétienne, tant grecque que latine, est que Jésus-Christ a fait la Pâque légale le jeudi au soir, de même que tous les autres Juifs.

Les évangélistes saint Matthieu, saint Marc et saint Luc paraissent assez favorables au sentiment qui veut qu'il ait fait la Pâque le jeudi au soir, de même que les autres Juifs. Mais il faut avouer que saint Jean lui paraît contraire, puisqu'il dit que Jésus étant à table avec ses disciples (*b*), *avant le jour de Pâque, ayant toujours aimé les siens, il les aima jusqu'à la fin, et après le souper, il leur lava les pieds.* Et ensuite lorsque les Juifs eurent conduit Jésus à Pilate, afin qu'il le condamnât et le fît exécuter à mort, il remarque (*c*) qu'*ils n'osèrent entrer dans le prétoire, de peur de se souiller, parce qu'ils voulaient manger la Pâque.* Enfin il dit que le vendredi (*d*) était *la parascève de la Pâque*, et que le samedi suivant (*e*) était le grand jour de la fête : *Erat enim magnus dies ille Sabbati.* Pourquoi? sinon parce que c'était la Pâque : et c'est pour cela que le vendredi précédent était la *parascève*, ou la préparation de la Pâque, qui se célébrait le lendemain.

Dans la dissertation sur la dernière Pâque de Notre-Seigneur, que nous avons fait imprimer à la tête du commentaire sur saint Matthieu, nous avons tâché de montrer que notre Sauveur n'avait pas fait la Pâque la

(*a*) On peut mettre de ce sentiment saint Cyrille d'Alex. *l.* XII, *in Joan.* S. Chrysost. *homil.* 82, *in Joan.* S. Epiphane, Euthyme Zygabène et plusieurs nouveaux, comme Paul de Bruges, Paul de Midelbourg, Henten Onuphr. Grot. Jansen. Maldon. Scalig. Calves. et plusieurs autres.
(*b*) *Joan.* XIII, 1, 12, *et seq.*
(*c*) *Id.* XVIII, 28.
(*d*) *Id.* XIX, 14.
(*e*) *Ibid.* 31.

intitulé *De utriusque agni typici ac veri immolationis legitimo tempore* (Salamanca, 1590, in-4°), faite par le Père Daniel, qui la publia sous le titre de *Traduction du système d'un docteur espagnol sur la dernière pâque de Jésus-Christ, avec une dissertation sur la discipline des quartodécimans* (Paris, 1695), vient d'être réimprimée dans l'*Auxiliaire catholique*, dirigé par M. l'abbé Sionnet, auteur de la note qui précède, n° XVII, avril 1846, tom. III, pag. 408-426.

Louis de Léon était religieux augustin de Salamanque. Je le trouve peu exact quand il donne deux soirs au jour, le premier au commencement et le second à la fin; ce qu'il appelle le second soir d'un jour est le commencement du jour suivant. Chez les Juifs, le jour commençait au coucher du soleil, soit à six heures, au moment où commençait le soir.

Les raisons de Louis de Léon touchant la dernière pâque de Notre-Seigneur sont spécieuses; cet auteur cherche à établir que les Juifs célébraient deux pâques, l'une le soir, ou au commencement du quatorzième jour, l'autre vingt-quatre heures après, le soir ou au commencement du quinzième jour. La première, où l'on immolait l'agneau, avait pour but de rappeler le passage de l'ange exterminateur, qui avait frappé de mort les fils aînés des Egyptiens ; et la seconde, où l'on faisait une autre immolation, était célébrée en mémoire de la sortie d'Egypte, événement qui eut lieu au commencement du quinzième jour, c'est-à-dire le lendemain du jour où furent frappés les fils aînés des Egyptiens. Suivant l'auteur, c'est de ce jour, le quinzième, que se comptaient les sept jours où l'on s'abstenait de manger du pain levé; il dit que le premier de ces sept jours, c'est-à-dire le quinzième, et le dernier, c'est-à-dire le vingt et unième, étaient des jours de fête; que néanmoins on comptait huit jours, en y comprenant le quatorzième, où l'on n'était obligé d'user de pain azyme que dans le repas pascal; que ce quatorzième jour n'était pas proprement un jour de fête où le travail, les procédures de justice et les jugements étaient défendus; que, au commencement de ce même jour, Jésus-Christ, les apôtres et tous les Juifs immolèrent l'agneau ou célébrèrent la première pâque, selon que l'ordonnait la loi; et que le divin Sauveur souffrit et fut mis à mort en ce même jour, qui était alors notre vendredi. Enfin il termine en ces termes: « Les évangélistes disent que Notre-Seigneur ayant fait la cène légale le premier jour des azymes et avant la fête de Pâque, il fut condamné le matin suivant et crucifié: or ce matin était encore du quatorzième jour, qui n'était pas fête, et non pas du quinzième jour où commençait la fête de Pâque; de manière que le véritable Agneau et celui qui en était la figure furent immolés au même jour; celui-ci au commencement du quatorzième, c'est-à-dire le soir, et celui-là dix-huit heures après, vers la sixième heure, c'est-à-dire, selon notre manière de compter, sur le midi. C'était ainsi que les choses devaient se passer, afin que la figure s'accordât avec la chose figurée et l'ombre avec la réalité.... »

Ce système n'est pas à l'abri de quelques objections: 1° La célébration d'une double pâque n'est pas prouvée; on n'en trouve aucune trace dans le récit des évangélistes. 2° Josèphe, cité par l'auteur, ne parle que de la pâque du quatorzième jour, et il dit que la fête durait huit jours. On peut entendre qu'au temps de Notre Seigneur, les Juifs ne s'occupaient pas d'affaires criminelles durant ces huit jours, et cette opinion semble justifiée par le récit des *Actes des apôtres*, XII, 3 et suiv. (Voyez aussi l'*Exode*, XII, 14), à propos de la persécution d'Hérode Agrippa. Ce roi fit mourir saint Jacques, et voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit encore prendre saint Pierre. Le martyre de saint Jacques avait eu lieu avant les azymes, mais lorsque le prince des apôtres fut arrêté, on était aux jours des azymes : *Erant autem dies azymorum.* Hérode ne put, à cause de cela, exercer son fanatisme persécuteur : il fit mettre saint Pierre aux fers et sous la garde des soldats, dans le dessein de le faire mourir après la pâque, *post pascha.* L'historien ne dit pas combien de jours l'Apôtre fut en prison, mais on voit bien qu'il s'en écoula plusieurs. D'après cela n'est-on pas fondé à croire que les Juifs s'abstenaient de juger ou d'exécuter les jugements le quatorzième jour aussi bien que les sept jours suivants?

Un autre système consiste à dire que quand le quatorzième jour se trouvait la veille du sabbat, la célébration de la pâque était remise au sabbat même. C'est ce qui arriva pour la pâque de l'année 33, celle où Notre Seigneur fut crucifié. Or, cette année-là, le quatorzième jour de nisan correspondait à notre vendredi 3 avril, le quinzième à notre samedi, jour du sabbat des Juifs. Mais comme le jour juif commençait le soir du jour naturel précédent, le quatorzième jour de Nisan commença le jeudi 2 avril au coucher du soleil, soit à six heures du soir. Le quinzième, qui était celui du sabbat, commença le vendredi 3, à la même heure. La pâque devait être célébrée le soir du jour naturel, c'est-à-dire au commencement du jour juif; c'est alors que Notre-Seigneur la célébra, suivant la loi, au temps qui correspond au soir de notre jeudi. Les Juifs ne la célébrèrent que vingt-quatre heures après, c'est-à-dire le vendredi soir 3 avril, ou, ce qui est la même chose, au commencement du jour du sabbat, suivant l'usage qui s'était introduit. Ainsi Notre-Seigneur fit la cène pascale un jour avant les Juifs, mais il la fit le vrai jour, le jour légal.

Il me semble que ce système est tout aussi satisfaisant que celui de Louis de Léon; peut-être même l'est-il davantage : au reste, cette question est extrêmement difficile, et j'avoue ne l'avoir pas suffisamment étudiée pour oser prendre définitivement parti.

dernière année de sa vie (1) ; du moins que les Juifs ne l'avaient faite que le vendredi, jour de sa mort, et qu'il était mort sur le Calvaire à la même heure que les Juifs immolaient dans le temple la victime pascale (2) ; en sorte que la figure et la réalité se rencontrèrent et s'exécutèrent ensemble comme à point nommé (3). Nous avons cité plusieurs anciens qui ont cru comme nous, que le vrai jour de la Pâque légale tombait cette année-là au vendredi, jour auquel notre Sauveur endura la mort. On peut voir pour ce sentiment Tertullien, *contra Judæos*, c. VIII, Hilaire, diacre, ou l'auteur des Questions sur l'Ancien et sur le Nouveau Testament, *qu.* 55. *p.* 63, *et qu.* 94, *p.* 85, *t.* III *Oper. S. Aug. nov. edit.* ; l'auteur des Questions aux Orthodoxes, sous le nom de saint Justin, *qu.* 65 ; saint Chrysost., *homil.* 82, *in Joan.*, *p.* 414, *a ;* S. Cyrille d'Alexandrie, *l.* 12 *in Joan.*, *pag.* 1032; Théophylacte sur S. Jean ; Victor d'Antioche, *Caten. in Marc.* XIV, 1; *Apollinar.*, *Caten. in Joan.* XVIII, 28, *apud Toynard, Harmon. not. p.* 151 ; *Epiphan.*, *Hæres.* 52; *Euthym. Zygaben.* 1, 19 ; *Bibl. Patr.*, *p.* 577; *Petr. Alex.*, *in Chronico Alex. Præfat.; Apollinar. Hierapolit.*, *ibidem; Philopon. Metridor. alii duo apud Photium*, *Cod.* 115, 116; *Cedren. alii quidam Græci apud Michael; Le Quien, dissert. de Pasch.*, *t.* 1, *p.* LXXI, *edit. S. Joan. Damasc.*, etc. On peut voir aussi cette question traitée avec exactitude par le P. Lamy et par M. Toynard ; et si l'on veut examiner la chose à fond, il faut consulter tous ceux qui ont écrit sur cette matière pour et contre : M. De Tillemont, le P. Hardouin et les commentateurs sur saint Matthieu et sur saint Jean.

Le nom de *Pâque* se prend, 1° pour le passage de l'ange exterminateur ; 2° pour l'agneau pascal; 3° pour le repas où on le mangeait ; 4° pour la fête instituée en mémoire de la sortie de l'Egypte et du passage de l'ange exterminateur ; 5° pour toutes les victimes particulières qui s'offraient durant la solennité pascale; 6° pour les pains sans levain dont on usait pendant toute l'octave de la Pâque; 7° pour toutes les cérémonies qui précédaient et qui accompagnaient cette cérémonie.

PARABOLE (*a*). Ce terme est formé du grec *parabolé*, qui vient du verbe *paraballein*, qui signifie comparer quelque chose, en faire le parallèle et la comparaison avec une autre chose. Dans l'Ecriture on confond assez souvent la comparaison, la similitude, la parabole, la manière de parler sentencieuse, par proverbe, par sentence, par similitude. Ce que nous appelons les *Proverbes de Salomon*, et qui sont des maximes et des sentences morales, sont appelés par les Grecs, *Paraboles de Salomon ;* et lorsque saint Jérôme veut exprimer le style poétique et sentencieux dont se servait le mauvais prophète Balaam, il dit qu'il commença à parler en parabole (*b*) : *Assumpta parabola, dixit.* Et de même, quand Job répond à ses amis, on dit qu'il commence à prendre sa parabole : *Assumens parabolam suam, dixit* (*c*). C'était la manière de parler des sages et des savants, que le langage parabolique, énigmatique, figuré et sentencieux; et rien n'était plus insupportable que de voir un sot parler en paraboles (*d*) : *Quomodo pulchras frustra habet claudus tibias, sic indecens est in ore stultorum parabola.*

Les prophètes se sont servis de paraboles, pour rendre plus sensibles aux princes et aux peuples les menaces ou les promesses qu'ils leur faisaient. Nathan reprend David sous la parabole d'un homme riche qui a enlevé et tué la brebis d'un pauvre (*e*). La femme de Thécué, que Joab aposta pour fléchir l'esprit du même prince en faveur de son fils Absalon, lui proposa la parabole de ses deux fils qui s'étaient battus, et dont l'un ayant tué l'autre, on voulait faire mourir le meurtrier, et la priver ainsi de ses deux fils (*f*). Joathan, fils de Gédéon, propose à ceux de Sichem la parabole du chardon du Liban, que les arbres voulurent établir leur roi (*g*). Les prophètes reprennent souvent les infidélités de Jérusalem sous la parabole d'une épouse adultère. Ils décrivent les violences des princes ennemis du peuple de Dieu, sous l'idée d'un lion, d'un aigle, d'un ours, etc.

Notre Sauveur, dans l'Evangile, (*h*), ne parle guère autrement aux peuples qu'en paraboles. Il en usait ainsi, afin de vérifier la prophétie d'Isaïe (*i*), qui portait que ce peuple verrait sans connaître, ouïrait sans entendre, et qu'il demeurerait dans son endurcissement et dans son aveuglement au milieu des instructions qu'il recevrait. Saint Jérôme (*j*) remarque que cette manière

(*a*) *Parabolæ.* Παραβολαί. משלים.
(*b*) *Num.* XXIII, 7, 18, etc.
(*c*) *Job.* XXVIII, 1 ; XXIX, 1.
(*d*) *Prov.* XXVI, 7.
(*e*) II *Reg.* XII, 2, 3, etc.
(*f*) II *Reg.* XIV, 2, 3, etc.
(*g*) *Judic.* IX, 7, 8, etc.
(*h*) *Matth.* XIII, 10 ; XXIV, etc.
(*i*) *Isai.* VI, 9.
(*j*) *Hieronym. in Matth.* XVIII.

(1) Prétendre que Notre Seigneur ne fit point la Pâque la dernière année de sa vie, me paraît une chose assez bizarre, pour ne rien dire de plus.

(2) Notre Sauveur mourut avant que les Juifs n'immolassent l'Agneau pascal.

(3) *La figure et la réalité se rencontrèrent et s'éxécutèrent ensemble* mieux que ne l'a vu dom Calmet. L'Agneau pascal devait être immolé, suivant la loi, le quatorzième jour de nisan. Or ce jour commença au coucher du soleil, soit à six heures du soir, le jeudi 2 avril, et finit le lendemain vendredi, à pareille heure. Alors commença le quinzième jour, qui était le jour du sabbat, auquel les Juifs avaient renvoyé la célébration de la Pâque, pour la raison que j'ai dite plus haut. Notre Sauveur fut immolé le quatorzième jour, il était mort avant que ce jour ne fût fini ; jour qui était le vrai jour, le jour légal où devait être immolé l'Agneau figuratif : et c'est en ce jour que, par une remarquable coïncidence, sans doute ménagée dans les desseins de Dieu, *la figure et la réalité se rencontrèrent et s exécutèrent ensemble.* Ce qui n'aurait pu avoir lieu si les Juifs eussent célébré la Pâque le jour où elle tombait cette année-là, puisque pendant tous les jours de la fête de Pâque ils ne condamnaient et n'exécutaient personne, comme nous le voyons dans une circonstance postérieure lorsque saint Pierre fut gardé en prison pour être exécuté après la fête. Ils ne la célébrèrent que le quinzième jour, plusieurs heures après la mort du divin Sauveur. Alors l'Agneau pascal ne figurait plus rien, ne signifiait plus rien. TOUT ÉTAIT ACCOMPLI.

d'instruire et de parler par similitudes et par paraboles, est commune parmi les Syriens, et surtout parmi les peuples de la Palestine. Il est certain que les anciens sages affectaient, s'il est permis de le dire, cette sorte de style.

Il y a certaines paraboles dans le Nouveau Testament que l'on soupçonne être de véritables histoires, comme celle du mauvais riche et de Lazare, celle du Samaritain qui trouva sur le chemin de Jéricho un homme blessé par les voleurs, celle de l'enfant prodigue. Il y en a d'autres où Jésus-Christ semble faire allusion à quelques points d'histoire de ce temps-là, comme celle où il est dit qu'un roi alla dans un pays lointain, pour y recevoir un royaume. Ce qui insinue l'histoire d'Archélaüs qui, après la mort du Grand Hérode, son père, alla à Rome pour y recevoir d'Auguste la confirmation du testament de son père, qui lui destinait le royaume.

Enfin le nom de *parabole* se met assez souvent dans l'Ecriture dans un sens de mépris. Dieu menace son peuple de le disperser parmi les nations, et de le rendre la parabole et la fable des peuples. Il dit qu'il rendra son temple la parabole de tous les peuples (*a*), si Israel ne lui demeure pas fidèle. Lorsqu'on voudra marquer une nation haïe de Dieu et qui a éprouvé les derniers effets de sa colère, on dira : Puissiez-vous devenir semblable aux Israélites.

PARACLET, en grec, *Paraclêtos* (Παράκλητος, dérivé de Παρακαλέω, *exhortor*, *consolor*, *defendo*, *intercedo*), ou selon une autre prononciation de l'*êta* en *iota*, *Paraclitos*. Ce nom signifie celui qui exhorte, qui défend, qui console, qui prie et intercède pour un autre. On donne communément le nom de *Paraclet* au Saint-Esprit, et Notre-Seigneur le lui a souvent donné. Jésus-Christ lui-même se nomme aussi *Paraclet*, ou Consolateur, lorsqu'il dit (*b*) : *Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Paraclet, afin qu'il demeure pour toujours avec vous.* Et saint Jean l'Evangéliste (*c*) dit que nous avons *un avocat* (en grec, *un Paraclet*) *auprès du Père ;* et cet avocat, ce Paraclet, ce défenseur, ce médiateur, *est* Jésus-Christ, *qui est la victime de propitiation pour nos péchés.* Mais, comme nous avons dit, le nom de *Paraclet* est principalement affecté à la personne du Saint-Esprit. *Voyez* S. Jean, XIV, 26 ; XV, 26; XVI, 7.

[Il y a des mahométans qui croient que le Paraclet n'est autre que leur prétendu prophète. Nous lisons à ce sujet quelques lignes curieuses dans la *relation de Samson*, missionnaire apostolique envoyé en Perse par Louis XIV ; les voici : « Les premiers mahométans hérétiques, Juifs et chrétiens, comptent entre leurs livres sacrés le *Pentateuque*, c'est-à-dire les cinq livres de Moïse, les *Psaumes*, tous les écrits des prophètes et les quatre *Evangiles*. Mais ces livres divins ont été corrompus par Mahomet. Ils objectent aux missionnaires, qui emploient contre eux l'autorité des divines Ecritures, que ce sont les chrétiens qui les ont falsifiées, et ils ne font guère d'autres réponses que celle-là aux arguments qu'on en tire pour prouver la fausseté de leur religion. Ils disent, par exemple, que dans le XIV[e] chapitre de saint Jean, où Jésus-Christ dit à ses apôtres, le *Paraclet*, c'est-à-dire, *le Consolateur que mon Père vous enverra en mon nom vous enseignera toutes choses*, les chrétiens ont effacé le nom de Mahomet qu'ils prétendent être le Paraclet promis par Jésus-Christ. » SAMSON, *relation de l'état présent du royaume de Perse*, 1695, pag. 203.]

PARADIS. Ce terme vient de l'Hébreu, ou plutôt du Chaldéen *pardes* (פרדס Παράδεισος, *Paradisus*), dont les Grecs ont fait *paradeisos*, et les Latins *paradisus*. Selon la force de l'original, il signifie proprement un verger, un lieu planté d'arbres fruitiers, et quelquefois un bois de futaie. On trouve ce nom dans trois endroits du texte hébreu de l'Ancien Testament. 1° II *Esdr*. XI, 8, où Néhémie prie le roi Artaxercès de lui faire donner des lettres adressées à Asaph gardien du berger du roi, afin qu'il lui fît donner les bois nécessaires pour les bâtiments qu'il allait entreprendre. Dans cet endroit *paradisus* est mis pour une forêt d'arbres propres à bâtir. 2° Salomon dans l'Ecclésiaste, II, 1, dit qu'il s'est fait des jardins et *des paradis*, ou des vergers. 3° Dans le Cantique des cantiques, IV, 13, il dit que les plants de l'Epouse sont comme un jardin rempli de grenadiers. Les Grecs ont reconnu que le terme *paradisus* leur venait des Orientaux, des Perses, qui nommaient *paradisus* leurs jardins à fruits, et leurs parcs, où ils nourrissaient toutes sortes d'animaux sauvages. Xénophon et les autres auteurs grecs se servent assez souvent du même terme en ce sens.

Les Septante se sont servis du terme *paradeisos* (*Genes*. II, 8. יטע יהוה גן בעדן; Sept.: Παράδεισος ἐν 'Εδέμ. Vul.: *Paradisum voluptatis*), en parlant du *jardin d'Eden*, que le Seigneur planta au commencement du monde, et où il plaça Adam et Eve ; et ce fameux jardin est connu communément sous le nom de *paradis terrestre*. On forme bien des difficultés sur sa situation. Quelques-uns (*d*) ont cru que le paradis terrestre n'avait jamais existé, et qu'on doit expliquer allégoriquement tout ce qui en est dit dans l'Ecriture. D'autres (*e*) ont cru qu'il fallait le placer hors du monde. Quelques-uns (*f*) ont prétendu qu'il avait été *au commencement*, c'est-à-dire, avant les autres êtres matériels. On l'a placé dans le troisième ciel, dans le ciel de la lune, dans la lune même, dans la moyenne région de l'air, au-dessus de la terre, sous la terre, dans un lieu caché et éloigné de la connaissance des hommes, dans le lieu qu'occupe aujourd'hui

(*a*) II *Par*. VII, 20.
(*b*) *Joan*. XIV, 16.
(*c*) I *Joan*. II, 1.
(*d*) Les Séleuciens, Origène, Philon. *Voyez* S. Aug. l. VIII, c. I, *de Genesi ad litteram*.
(*e*) Voyez les divers sentiments ramassés dans la dissertation de M. Huet sur la situation du paradis terrestre.
(*f*) *Hebræi apud Hieron. Quæst. Hebr. in Genes*

la mer Caspienne, sous le pôle arctique, et à l'extrémité du midi.

Il n'y a presque aucune partie du monde où on ne l'ait été chercher : dans l'Asie, dans l'Afrique, dans l'Europe, dans l'Amérique, dans la Tartarie, sur les bords du Gange, dans les Indes, dans la Chine, dans l'île de Ceylan, dans l'Arménie, dans l'Afrique, sous l'équateur, dans la Mésopotamie, dans la Syrie, dans la Perse, dans la Babylonie, dans l'Arabie, dans la Palestine, dans l'Ethiopie, où sont les montagnes de la Lune; aux environs des montagnes du Liban, de l'Antiliban et de Damas (*a*). M. Huet, ancien évêque d'Avranches, le place sur le fleuve que produit la jonction de l'Euphrate et du Tigre, qu'on appelle aujourd'hui *fleuve des Arabes;* entre cette jonction et la division que fait ce même fleuve, avant que d'entrer dans la mer Persique. Il le met sur le bord oriental de ce fleuve, lequel, dit-il, étant considéré selon la disposition de son lit, et non pas selon le cours de son eau, se divisait en quatre têtes, ou quatre ouvertures différentes. Ces quatre branches sont quatre fleuves : deux au-dessus, savoir : l'Euphrate et le Tigre ; et deux au-dessous, savoir : le Phison et le Géhon. Le *Phison* est, selon lui, le canal occidental ; et le *Géhon*, le canal oriental du Tigre, qui se décharge dans le golfe Persique. On dit que M. Bochart était à peu près dans le même sentiment, comme on le recueille de quelques endroits de ses écrits (*b*).

D'autres habiles gens ont placé le paradis terrestre dans l'Arménie, entre les sources du Tigre, de l'Euphrate, de l'Araxe et du Phasis, que nous croyons être les quatre fleuves désignés par Moïse. L'Euphrate est bien exprimé dans Moïse. Le *Chidkel* est le Tigre, nommé encore aujourd'hui *Diglito*. Le Phasis est le *Phison;* la ressemblance des noms est sensible. Le Géhon est l'*Araxe*. *Araxès*, en grec, signifie *impétueux*, de même que Géhon en hébreu ; et on ne connaît dans le monde aucun fleuve plus rapide que l'Araxe. Le pays d'Eden était dans ce pays-là, autant qu'on en peut juger par quelques vestiges qui en sont restés dans les livres saints. Le pays de Chus est l'ancienne Scythie, située sur l'Araxe. Hévila est apparemment la Colchide, pays très-célèbre par son or. On peut voir notre Commentaire sur la Genèse, chap. II, ℣ 8, où nous avons essayé d'établir ce sentiment par toutes les preuves que nous avons pu ramasser. Les voyageurs qui ont été dans ces pays rendent témoignage à leur fertilité ; et c'est encore aujourd'hui la tradition de ces peuples, que le paradis terrestre était dans leur province.

L'auteur de l'Ecclésiastique (*c*) dit qu'Enoch, ayant été agréable à Dieu, a été *transporté dans le paradis, afin qu'un jour il fasse entrer les nations dans la pénitence.* Les Pères latins qui ont lu dans le texte de la Vulgate le mot de *paradis* ont cru que ce patriarche avait été transporté dans le paradis, c'est-à-dire, dans le ciel, selon les uns (*d*), ou dans le paradis terrestre, selon d'autres (*e*). Mais les Pères grecs qui n'ont point lu le mot de *paradisus* dans le texte grec de l'Ecclésiastique n'ont point déterminé le lieu où Enoch avait été transporté (*f*). Saint Jérôme a mis assez souvent le nom de *paradisus* dans la Vulgate, à l'imitation des Septante : mais il ne se trouve dans le texte hébreu de l'Ancien Testament que dans les quatre passages que nous avons marqués au commencement. Pour l'ordinaire il traduit l'Hébreu *gan* par *paradisus :* mais *gan* signifie simplement un jardin, soit qu'on l'entende d'un jardin potager, d'un verger, ou d'un parc.

Dans les livres du Nouveau Testament, le mot de *paradis* se met pour un lieu de délices où les âmes des bienheureux jouissent de la béatitude éternelle. Ainsi Jésus-Christ dit au bon larron (*g*) : *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis*, c'est-à-dire, dans le séjour des bienheureux. Et saint Paul, en parlant de lui-même en troisième personne (*h*), dit qu'*il connaît un homme qui a été ravi jusque dans le paradis, où il a entendu des paroles qu'il n'est pas permis de publier.* Enfin Jésus-Christ dans l'Apocalypse (*i*) dit qu'*il donnera au vainqueur à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est au milieu du paradis de son Dieu.* Où l'on fait allusion à l'arbre de vie qui était dans le paradis terrestre. Les Juifs appellent d'ordinaire le paradis, *le jardin d'Eden*, et ils se figurent qu'après la venue du Messie ils y jouiront d'une félicité naturelle, au milieu de toutes sortes de délices ; et en attendant la résurrection et la venue du Messie, ils croient que les âmes y demeurent dans un état de repos.

PARADIS TERRESTRE. Les Orientaux (*j*) croient que le paradis terrestre était dans l'île de *Serendib* ou *Ceylan*, et qu'Adam, ayant été chassé du paradis, fut relégué dans la montagne de *Rahoun*, située dans la même île, à deux ou trois journées de la mer. Les Portugais nomment cette montagne *pico de Adam*, ou *montagne d'Adam*, parce qu'on croit que ce premier homme a été enterré sous cette montagne, après avoir fait une pénitence de cent trente ans.

Les Musulmans ne croient pas que le paradis où Adam fut transporté après sa création ait été terrestre, mais élevé dans l'un des sept cieux ; et que ce fut de ce ciel qu'Adam fut précipité dans l'île de Ceylan, où il mourut après avoir fait un pèlerinage en Arabie, où il visita le lieu destiné pour la

(*a*) Voyez le Commentaire de M. le Clerc sur la Genèse.
(*b*) *Bochart. Phaleg. l.* I, *c.* IV *de Anim. sacr. parte* II, *l.* V, *c.* VI.
(*c*) *Eccli.* XLIV, 16.
(*d*) *Hieron. in Amos* VIII. *Ambros. l. de Paradiso, c.* III. *Doroth. in Synopsi.*
(*e*) *Irenæ. l.* V, *c.* V. *Auct. Quæst. ad Orthodox. qu.* 85. *Aug. contra Julian. l.* VI *Operis Imperfecti, n.* 30.
(*f*) Voyez *Chrysost. hom.* 21, *in Genes. Theodor. qu.* 25, *in Genes.*, etc.
(*g*) *Luc.* XXIII, 43.
(*h*) II *Cor.* XII, 4.
(*i*) *Apoc.* II, 6, 7.
(*j*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 708.

construction du temple de la Mecque. Ils disent de plus (*a*), que quand Dieu créa le jardin d'Eden, il y créa ce que l'œil n'a jamais vu, ce que l'oreille n'a jamais entendu, et ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme. Que ce jardin délicieux a huit portes, au lieu que l'enfer n'en a que sept, et que les portiers qui en ont la garde ne doivent y laisser entrer personne avant les savants qui font profession de mépriser les choses de la terre et de désirer celles du ciel.

Les mêmes Orientaux (*b*) comptent quatre paradis dans l'Asie; savoir : 1° vers Damas en Syrie ; 2° vers Obollah en Chaldée ; 3° vers le désert de Naoubendigian en Perse, dans un lieu nommé Scheb-Baovan, arrosé par le Nilabe; 4° dans l'île de Ceylan, ou Serendib, dont nous avons parlé d'abord.

On voit par là que l'opinion qui place le paradis terrestre vers Damas et aux environs des sources du Jourdain n'est ni nouvelle, ni particulière à nos auteurs européens. Heidegger dans la Vie des patriarches, M. le Clerc, le père Abram, et le père Hardouin, tous deux jésuites, ont soutenu ce sentiment. Le père Hardouin vient de publier son système sur ce sujet avec étendue dans son nouveau Pline, et il m'a avoué qu'il y avait beaucoup à objecter et à répondre. On peut le consulter; car les bornes de ce Dictionnaire ne nous permettent pas de nous étendre sur cela autant qu'il faudrait. — [*Voyez* Eden.]

PARALIPOMÈNES. Nous donnons ce nom à deux livres historiques de l'Ecriture, que les Hébreux appellent *Dibré-iamim* (דברי ימים, *Verba dierum*, Παραλειπόμενα), les paroles des jours, ou les journaux. D'autres les citent sous le nom de *Chroniques*. Le nom de *Paralipomènes* est pris du grec, et signifie *les choses omises;* comme si ces livres étaient une espèce de supplément qui nous apprît ce qui est omis ou trop abrégé dans les livres des Rois et dans les autres livres de l'Ecriture. Et en effet on y trouve diverses particularités qu'on ne lit point ailleurs. Mais il ne faut pas croire que ce soient les journaux ou mémoires des rois de Juda et d'Israel, qui sont cités si souvent dans les livres des Rois et des Paralipomènes. Ces anciens journaux étaient bien plus étendus que ce que nous avons ici, et les livres mêmes des Paralipomènes renvoient à ces mémoires, et nous en rapportent de longs extraits.

On ne connaît point l'auteur de ces livres. Quelques-uns ont cru que c'était le même que celui qui a écrit les livres des Rois. Mais si cela était, pourquoi ces variétés dans les dates, dans les récits, dans les généalogies, dans les noms propres? Pourquoi ces répétitions des mêmes choses, très-souvent en mêmes termes? les Hébreux attribuent d'ordinaire les Paralipomènes à Esdras, qui les composa, dit-on, au retour de la captivité, aidé de Zacharie et d'Aggée, qui vivaient alors. On prouve ce sentiment, 1° par l'égalité du style, par les récapitulations et les réflexions générales qu'il fait quelquefois sur toute une longue suite d'événements. 2° L'auteur vivait après la captivité, puisqu'il rapporte au chapitre dernier du second livre le décret de Cyrus qui accordait la liberté aux Juifs. De plus il conduit la généalogie de David jusqu'au delà de Zorobabel, qui fut le chef de ceux qui revinrent de Babylone. 3° On y remarque certains termes et certaines expressions, que l'on croit être propres à la personne et au temps d'Esdras.

Mais si ces caractères semblent prouver qu'Esdras est auteur de ces livres, en voici d'autres qui lui paraissent contraires. 1° L'auteur pousse la généalogie de Zorobabel jusqu'à la douzième génération. Or Esdras n'a pas vécu assez longtemps pour cela. 2° En plus d'un endroit il suppose que les choses dont il parle étaient alors au même état qu'elles étaient par exemple, sous Salomon et avant la captivité (*c*). 3° Celui qui a écrit ces livres n'était ni contemporain ni original, mais compilateur et abréviateur. Il avait en main un très-grand nombre d'anciens mémoires, de généalogies, d'annales, de registres et d'autres pièces, qu'il cite souvent, dont il donne quelquefois des extraits, et d'autres fois de simples précis. Ailleurs il en donne de grands fragments, sans y rien changer, et sans se mettre en peine de les concilier. C'est ce qui fait qu'on trouve quelquefois la généalogie de la même personne donnée plus d'une fois.

Il nous paraît que son principal dessein était de marquer exactement les généalogies, le rang, les fonctions, et l'ordre des prêtres et des lévites, afin qu'au retour de la captivité ils pussent plus aisément reprendre leur rang, et rentrer dans leur ministère. Il avait en vue aussi de marquer quel avait été avant la captivité le partage des familles, afin qu'au retour de Babylone chaque tribu pût rentrer, autant qu'il était possible, dans l'ancien héritage de ses pères. L'auteur cite d'anciens mémoires, sous le nom de *Verba vetera* (*d*). Il rapporte quatre dénombrements du peuple : l'un fait du temps de David, l'autre du temps de Jéroboam, le troisième de Joathan, et le quatrième du temps de la captivité des dix tribus. Il parle ailleurs du dénombrement qui s'était fait par l'ordre de David, et que Joab n'acheva pas. On voit par là l'extrême exactitude qu'apportaient les Hébreux à conserver leurs généalogies et leurs monuments historiques.

Les commentateurs ont assez négligé les Paralipomènes, dans la fausse persuasion qu'ils contenaient peu de choses qui n'eussent été éclaircies dans les livres des Rois : mais il est certain, comme le remarque saint Jérôme (*e*), que ces livres contiennent un très-grand nombre de choses importantes pour l'explication des Livres saints, et que toute la tradition des Ecritures y est conte-

(*a*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, *p.* 63.
(*b*) *Idem. p.* 378.
(*c*) II *Par.* v, 9, *et* III *Reg.* viii, 9. *Item* I *Par.* iv, 41, 43; v, 22, 26. II *Par.* viii, 8, *et* xxi, 10.
(*d*) I *Par.* iv, 22.
(*e*) *Hieronym. Epist. ad Domnionem.*

nue : *Omnis traditio Scripturarum in hoc continetur;* et que c'est se tromper, si on se flatte d'avoir quelque connaissance des Livres saints, si l'on ignore ceux-ci (*a*) : *Absque illo si quis scientiam Scripturarum sibi voluerit arrogare, seipsum irrideat.* Enfin il avance qu'on trouve dans les Paralipomènes une infinité de questions résolues qui regardent l'Evangile : *Innumerabiles Evangelii explicantur quæstiones.*

Personne ne conteste l'authenticité ni la canonicité des Paralipomènes. Les anciens Hébreux n'en faisaient qu'un livre (*b*) : mais aujourd'hui, dans les Bibles hébraïques imprimées à leur usage, ils en font deux livres comme nous. Il y a un assez grand nombre de variétés dans les faits et dans les dates entre les livres des Rois et ceux des Paralipomènes, que l'on peut voir expliquées et conciliées dans les commentateurs. Le premier livre contient une espèce de récapitulation de l'histoire sainte, par les généalogies, depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de David, arrivée l'an du monde 2289, avant Jésus-Christ 1701, avant l'ère vulg. 1705. Le second livre contient l'histoire des rois de Juda, et d'une partie de ceux d'Israel; depuis le commencement de Salomon seul, l'an du monde 2290, jusqu'au retour de la captivité de Babylone, en 3468, avant Jésus-Christ 582, avant l'ère vulgaire 586. On peut voir notre Préface sur les livres des Paralipomènes.

PARALYTIQUE, Paralysie. La paralysie est une perclusion d'un ou de plusieurs membres, qui leur ôte le mouvement, et les rend inutiles à la personne qui en est attaquée. Il y a des paralysies qui sont fort douloureuses et d'autres qui le sont moins, suivant la nature des humeurs qui les causent. Notre-Sauveur a guéri plusieurs paralytiques par sa seule parole. *Voyez Matth.* IV, 24; VIII, 6; IX, 2; *Marc.* II, 3, 4, etc.; *Luc.* V, 18, etc. Le malade qui était couché près de la piscine Probatique depuis trente-huit ans était un paralytique, *Joan.* V, 5. Le terme *paralytique* est tiré du grec *paraluo*, qui signifie *relâcher;* comme pour marquer que la paralysie est un relâchement de nerfs. Mais elle peut être produite par d'autres causes.

PARANYMPHE. Ce terme, suivant la force du grec *paranymphos*, signifie celui qui est auprès de l'époux, l'ami de l'époux, celui qui fait les honneurs de la noce, et qui conduit l'épouse chez l'époux. Les rabbins (*c*) disent que le principal devoir du paranymphe était d'observer que l'époux et l'épouse ne se fissent aucune fraude dans ce qui regarde le sang qui était la marque de la virginité de l'épouse, et dont parle Moïse *Deut.* XXII, 14, 15, de peur que l'époux ne supprimât le linge où ce sang paraissait, ou que l'épouse n'en supposât de faux. Saint Jean-Baptiste dit qu'il y a bien de la différence entre l'époux et le paranymphe. L'époux est celui qui a l'épouse, et pour qui se fait le mariage; le paranymphe ou l'ami de l'époux se contente d'exécuter les paroles de l'époux; il se réjouit de lui obéir (*d*) : *Qui habet sponsam, sponsus est; amicus autem sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi.* Parmi les Grecs (*e*), le paranymphe gardait la porte du lit nuptial, et avait soin de toute l'économie du repas et des autres réjouissances. Il y en a qui croient que l'*architriclinus* (*f*) dont il est parlé dans l'Evangile à la cérémonie des noces de Cana, était le paranymphe. Saint Gaudence de Bresse (*g*) assure, sur la tradition des anciens, que pour l'ordinaire le président du festin nuptial était pris du nombre des prêtres, afin qu'il eût soin qu'il ne s'y commît rien de contraire aux lois et à la bienséance. C'était lui qui réglait l'ordre des officiers et la disposition du repas. *Voyez* ci-devant l'article Mariage.

PARAPHRASES CHALDAIQUES. *Voyez* ci-après Targum.

PARASANGE. Sorte de mesure ou de longueur de chemin parmi les Perses. La parasange était de trente stades, ou trois mille sept cent cinquante pas, selon Hérodote (*h*); ou de quarante ou même de soixante stades, selon Strabon (*i*). Pline (*j*) remarque que la mesure de la parasange n'était pas uniforme parmi les Perses. Le nom de parasange ne se trouve pas dans l'Ecriture : mais il est utile de savoir ces sortes de mesures, qui se trouvent dans les anciens.

PARASCÈVE, est un mot grec qui signifie *préparation.* Les Juifs donnent le nom de *parascève* au vendredi, parce que n'étant pas permis de préparer à manger le jour du sabbat (*k*), ils en préparent le jour précédent. Saint Jean (*l*) dit que le jour du vendredi auquel Jésus-Christ souffrit la mort était *la parascève de la Pâque*, parce que la Pâque se devait célébrer le lendemain. Saint Matthieu désigne le jour du sabbat ou du samedi par ces mots : *Le jour qui suivit la parascève* (*m*). Tous les évangélistes remarquent qu'on se hâta de descendre Jésus de la croix, de le mettre dans le tombeau le plus voisin, parce que c'était la *parascève* au soir, et que le sabbat allait commencer aussitôt après le coucher du soleil, ou le lever des étoiles.

PARCE QUE. *Voyez* ci-après Quia.

PARD, Léopard, Pardus. *Voyez* ci-devant Léopard.

PARENTS, se dit proprement des pères et mères. Il s'étend aussi à tous les autres qui nous sont liés par le sang. L'Ecriture ordonne

(*a*) *Item Epist. ad Paulin.*
(*b*) *Hieron Ep. ad Domnion. et Rogatian.*
(*c*) Vide *Gemar. Jerosol. Cithuboth. c.* I.
(*d*) *Joan.* III, 29.
(*e*) Vide *Pollucem.*
(*f*) *Joan.* II, 8.
(*g*) *Gaudent. Brix. tract.* 9.

(*h*) *Herodot. l.* II, *c.* VI, *et lib.* V, *c.* LIII.
(*i*) *Strab. l.* X.
(*j*) *Plin. l.* VI, *c.* XXVI.
(*k*) *Exod.* XVI, 23; XXXV, 2, 3
(*l*) *Joan.* XIX, 14, 31, 41.
(*m*) *Matth.* XXVII, 62.

aux enfants d'honorer leurs parents (*a*); c'est-à-dire, de leur obéir, de les secourir, de les respecter intérieurement et extérieurement, et de leur fournir toutes les assistances que la nature et les circonstances pourront demander d'eux. Voilà quelle est l'étendue du terme *honorer*. Jésus-Christ, dans l'Evangile, condamne la mauvaise explication que les docteurs de la loi donnaient à ce précepte, en enseignant (*b*) qu'un enfant était dégagé de l'obligation de nourrir ses parents et de leur fournir l'assistance nécessaire, lorsqu'il disait : *L'offrande de mon bien que j'ai faite à Dieu vous sera utile*. Comme s'il disait : Je ne suis plus maître de mon bien, il est consacré au Seigneur ; mais vous aurez votre part au mérite de l'offrande. *Voyez* ci-devant l'article Corban.

Les mariages entre *parents* étaient défendus par la loi dans certains degrés (*c*). Par exemple, il est défendu à un homme d'épouser, 1° sa mère ; 2° sa belle-mère ; 3° sa sœur de père ou de mère ; 4° sa petite-fille ; 5° la fille de la femme de son père ; 6° la sœur de son père ou de sa mère, c'est-à-dire, sa tante ; 7° la femme de l'oncle paternel ; 8° sa propre belle-fille ; 9° la femme de son frère, ou sa propre belle-sœur ; 10° il est défendu à un Hébreu d'épouser à la fois ou successivement la mère et la fille, ni la mère et la petite-fille, ni la sœur de sa propre femme pendant la vie de celle-ci. Voici quatre vers qui renferment tous les degrés de parenté que nous venons de voir.

Nata, soror, neptis, matertera fratris et uxor,
Et patrui conjux, mater, privigna, noverca,
Uxorisque soror, privigni nata, nurusque,
Atque soror patris conjungi Lege vetantur.

PARENTS, Parenté. *Voyez* ci-devant Inceste.

PARFAIT. Le Fils de Dieu veut *que nous soyons parfaits comme notre Père céleste* (*d*) ; non que nous puissions jamais atteindre à sa perfection, mais nous devons toujours y tendre : nous devons toujours nous la proposer comme notre modèle dans l'exercice de toutes les vertus, et principalement de la miséricorde et de la charité; d'où vient que saint Luc, dans le passage parallèle à celui-ci, lit (*e*) : *Soyez donc miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux*. En un autre endroit le Sauveur dit (*f*) que celui qui veut être parfait doit tout abandonner pour le suivre. Et encore (*g*), que le disciple qui veut parvenir à la perfection doit se rendre semblable à son maître. Saint Paul (*h*) exhorte souvent ses disciples à *être parfaits*, c'est-à-dire, à acquérir la perfection du christianisme, à en connaître la grandeur, et à en pratiquer les vérités.

Dans les livres de l'Ancien Testament, *perfectus* et *perfectio* répondent à l'hébreu *tham*, ou *thummim*, qui signifie proprement entier, sans taches, sans défauts, irrépréhensible, parfait ; ainsi il est dit ; *Noe vir justus atque perfectus* (*i*) ; et à Abraham : *Ambula coram me, et esto perfectus* (*j*). Et Dieu parlant à son peuple : *Perfectus eris, et sine macula cum Domino Deo tuo* (*k*). Dans tous ces endroits *perfectus* signifie sans reproche, irrépréhensible, parfait. Et de même: *Servir Dieu d'un cœur parfait* (*l*), le servir fidèlement, purement, sans partage. *Une science parfaite, une loi parfaite, une charité parfaite, un ouvrage parfait*. Dans tout cela, le nom de *parfait* marque l'assemblage de tout ce qui peut rendre les choses achevées, entières, et qui ne laisse rien à désirer. *La Loi ne conduit personne à sa perfection*, dit saint Paul (*m*) ; elle ne fait, pour ainsi dire, qu'ébaucher les choses ; elle ne commande que des choses moins parfaites que ce que l'Evangile demande.

Une captivité parfaite, *captivitas perfecta* (*n*), c'est lorsque l'on transporte tout un peuple dans un pays étranger, sans laisser personne pour cultiver la terre. Et dans le Deutéronome : *Perfectio tua, et doctrina tua* (*o*) marque l'*urim* et *thummim* que le grand prêtre portait sur soi. *Voyez* ces deux termes.

PARFUM. L'usage des parfums était fréquent parmi les Hébreux, et en général parmi les Orientaux, avant qu'il fût connu aux Grecs et aux Romains. Pline (*p*) dit qu'on ignore qui est le premier auteur des parfums, et qu'on ne les connaissait point encore au temps du siége de Troie. Ovide (*q*) attribue l'honneur de cette invention à Bacchus. Arnobe (*r*) soutient qu'ils étaient inconnus dans les temps héroïques. Mais du temps de Moïse ils devaient être connus en Egypte, puisqu'il parle de l'art du parfumeur (*s*), qu'il donne la composition de deux espèces de parfums, dont l'un devait être offert au Seigneur sur l'autel d'or, qui était dans le Saint (*t*), et l'autre était destiné à oindre le grand prêtre et ses fils, de même que le tabernacle et tous les vases qui étaient destinés à son service (*u*).

Le premier de ces parfums était composé de stacté, d'onyx ou d'ongle odorant, de galbanum, d'encens, le tout de poids égal. Ce parfum était une chose sacrée et inviolable, et il était défendu, sous peine de la vie, à quelque homme que ce fût, de s'en

(*a*) *Exod.* xx, 12.
(*b*) *Matth.* iv. 5, 6.
(*c*) *Levit.* xvi, 11.
(*d*) *Matth.* v, 48.
(*e*) *Luc.* vi, 36.
(*f*) *Matth.* ix, 21.
(*g*) *Luc.* vi, 40
(*h*) I *Cor.* i, 10; xiv, 10, etc.
(*i*) *Genes.* vi, 9.
(*j*) *Genes.* xvii, 1.
(*k*) *Deut.* xviii, 13.
(*l*) *Josue*, xxiv, 14, *et* IV *Reg.* xx, 3.
(*m*) *Hebr.* vi, 19.
(*n*) *Jerem.* xiii, 18. *Amos*, i, 6, 9.
(*o*) *Deut.* xxxiii, 8.
(*p*) *Plin. l.* XIII, *c.* i.
(*q*) *Ovid. Fast. l.* III.
(*r*) *Arnob. l.* VII *contra Gentes.*
(*s*) *Exod.* xxx, 25.
(*t*) *Ibid.*, 34, 35, etc.
(*u*) *Ibid.*, 23.

servir pour son usage. On en portait tous les matins et tous les soirs sur l'autel d'or, qui était dans le Saint. C'était la fonction d'un des prêtres de semaine. C'est ce parfum que Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, allait offrir, lorsque l'ange lui apparut et lui prédit la naissance du précurseur du Messie.

L'autre espèce de parfum, qui était plutôt un onguent pour oindre les prêtres et les vases sacrés du tabernacle, était composé de la myrrhe la plus excellente, du poids de cinq cents sicles; de cinnamome, du poids de deux cent cinquante sicles; de canne aromatique, pareille quantité; de case aromatique, du poids de cinq cents sicles, et d'un hin d'huile d'olive. Le tout étant bien mêlé servait à faire un onguent précieux dont on oignit Aaron et ses fils, et tout ce qui appartenait au tabernacle. Mais on croit que l'on n'oignit plus dans la suite les successeurs d'Aaron, parce que leur dignité étant successive, cette onction ne paraissait pas nécessaire. Dieu avait réservé cette onction ou ce parfum à son service, et quiconque en aurait fait pour soi ou pour d'autres était exterminé du milieu de son peuple. J'ai parlé de l'autel du parfum dans l'article AUTEL DU PARFUM.

Les Hébreux avaient aussi des parfums qu'ils employaient pour embaumer les morts. On n'en connaît pas distinctement la composition; mais on sait que, pour l'ordinaire, ils y employaient la myrrhe, l'aloès (*a*) et d'autres drogues fortes et astringentes, propres à empêcher la puanteur, l'infection et la corruption, et par conséquent salées, âcres et astringentes. On peut voir ce que dit Hérodote (*b*) de la manière dont les Egyptiens embaumaient les corps; car il semble que c'est des Egyptiens que les Hébreux avaient pris cet usage.

Outre les parfums dont nous venons de parler, il y en a encore d'autres qui nous sont connus dans l'Ecriture, par exemple, ceux que le roi Ezéchias conservait dans ses trésors : *Pigmenta varia et unguenta* (*c*); et ceux qui furent brûlés avec le corps du roi Asa (*d*) : *Posuerunt eum super lectum suum plenum aromatibus et unguentis meretriciis, quæ erant pigmentariorum arte confecta.* Judith (*e*) se parfuma le visage pour paraître devant Holopherne. On préparait les filles qui devaient paraître devant le roi de Perse pendant six mois, par l'usage de l'huile de myrrhe, et pendant six autres mois, par d'autres parfums et d'autres huiles de senteur. L'Epouse du cantique loue l'odeur des parfums de son Epoux (*f*); et réciproquement l'Epoux dit que l'odeur des parfums de son Epouse surpasse toutes les plus excellentes odeurs (*g*). Il nomme en particulier le nard, le safran, la canne aromatique, le cinname, la myrrhe, l'aloès, comme faisant partie de ces parfums. La femme débauchée dont Salomon fait la peinture dit qu'elle a arrosé son lit avec la myrrhe, l'aloès et le cinname (*h*). Les débauchés, dans le livre de la Sagesse (*i*), s'exhortent à se charger d'odeurs et de parfums précieux.

Isaïe reproche à la Judée, qu'il dépeint comme une épouse infidèle à Dieu, de s'être fardée et parfumée pour plaire aux peuples étrangers (*j*) : *Ornasti te regio unguento, et multiplicasti pigmenta tua.* Ezéchiel (*k*) semble accuser les Juifs d'avoir profané les odeurs et les parfums dont il s'était réservé l'usage, en les employant pour eux-mêmes : *Mensa ornata est ante te; thymiama meum, et unguentum meum posuisti super eam.* Amos (*l*) invective contre les riches d'Ephraïm, qui buvaient les plus excellents vins, et qui se parfumaient des plus précieuses huiles. La femme pécheresse, dans saint Luc (*m*), et Marie Madeleine dans saint Jean (*n*), oignirent les pieds du Sauveur avec un parfum précieux : celui de Marie Madeleine était d'épi de nard.

Tous ces exemples montrent en général le goût des anciens Hébreux, qui était et qui est encore celui des Orientaux, qui usent beaucoup de senteurs et de parfums. Ils prouvent aussi que les hommes et les femmes en usaient presque indifféremment; et que les personnes sages et sérieuses en condamnaient l'usage trop fréquent et affecté. On voit aussi que s'abstenir de parfums, de senteurs, d'onction, passait pour une grande mortification. Esther s'abstint de parfums et d'onction pendant le temps de l'humiliation de son peuple (*o*). Daniel (*p*) ne s'oignit point pendant les trois semaines qu'il demeura dans l'exercice de la prière, pour obtenir les lumières qu'il demandait à Dieu.

Salomon (*q*) dit que *les mouches qui meurent font perdre la bonne odeur du parfum :* Il ne faut qu'une mouche pour gâter une boîte de senteur; il ne faut qu'une faute pour nous faire perdre toute notre bonne réputation : *Qui in uno peccaverit, multa bona perdet : muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti.* L'Hébreu à la lettre : Une mouche morte fera sentir mauvais le plus excellent parfum.

PARIUS LAPIS, ou PARIUM MARMOR, marbre blanc fort estimé, qui était surnommé *Parium*, à cause qu'il venait de l'île de *Paros*, une des Cyclades, dans l'Archipel. Il est dit dans les Paralipomènes (I *Par.* XXIX, 2, אבן שיש), que David avait préparé pour la construction du temple une très-grande quantité de marbre de Paros; et dans Esther (I, 6 :

(*a*) *Joan.* XIX, 39.
(*b*) *Herodot. l.* II, *c.* LXXXVI, LXXXVII, LXXXVIII.
(*c*) IV *Reg.* XX, 13.
(*d*) II *Par.* XVI, 14.
(*e*) *Judith,* XVI, 10.
(*f*) *Cant.* I, 3.
(*g*) *Cant.* IV, 10, 14.
(*h*) *Prov.* VII, 17.
(*i*) *Sap.* II, 7.
(*j*) *Isai.* LVII, 9.
(*k*) *Ezech.* XXIII, 41.
(*l*) *Amos,* VI, 6.
(*m*) *Luc.* LVI, 37.
(*n*) *Joan.* XII, 3.
(*o*) *Esth.* XIV, 2.
(*p*) *Dan.* X, 3.
(*q*) *Eccle.* X, 1.

(כסף ערצפט בהת), que le pavé du lieu où Assuérus faisait le fameux festin à tous les grands de son royaume était pavé d'émeraudes et de marbre de Paros. On sait que le marbre de Paros était d'une blancheur admirable, et que la plupart des plus beaux ouvrages de l'antiquité en étaient composés. Josèphe (*a*) dit que le temple de Jérusalem était bâti de grandes pierres de marbre blanc, en sorte que de loin tout ce grand édifice paraissait comme une montagne de neige. Les Septante ont eu apparemment la même idée, lorsqu'ils ont rendu le terme hébreu *Sis* ou *Saïs*, par marbre de Paros; et saint Jérôme les a suivis en cela. Mais il faut avouer que la pierre de *Sis* ou *Saïs* nous est entièrement inconnue. On ne sait si c'est un marbre ou une pierre précieuse. David en parle dans le dénombrement qu'il fait des pierres précieuses qu'il avait amassées pour les ouvrages du temple, quoique nous ne voyions pas l'emploi que Salomon en fit, à moins qu'il ne les ait employées à orner les vaisseaux du temple, ou peut-être quelques habits du grand prêtre.

Quant au passage du livre d'Esther, on y lit *Sis*, ou *Sés*, ou *Saïs*, comme dans celui des Rois; et les Septante et saint Jérôme l'ont rendu de même par le marbre de Paros; mais d'autres interprètes lisent simplement du marbre. Je croirais plutôt que c'est une sorte de pierre précieuse qui nous est inconnue, qu'une sorte de marbre. Les anciens faisaient quelquefois des pavés où il entrait des pierreries très-précieuses: *Eo deliciarum pervenimus, ut nisi gemmas calcare nolimus,* dit Sénèque (*b*). Et Apulée décrit ainsi le pavé des appartements de Psyché: *Pavimenta ipsa lapide pretioso cæsim diminuto, in varia picturæ genera discriminabantur.*

PARJURE. La loi de Dieu condamne sévèrement le parjure, les faux serments, les vœux, les promesses faites sans dessein de les exécuter (*c*), ou les serments faits au nom des faux dieux (*d*). Le parjure offense la vérité et la justice de Dieu même; il insulte en quelque sorte à sa puissance et à sa majesté, en le prenant à témoin de son mensonge, et se couvrant de son nom redoutable pour mal faire. *Voyez* Philon, *De decem Præceptis;* et *De specialibus Legibus.* Moïse, dans le Lévitique (*e*), semble assigner des sacrifices pour expier le parjure; ce qui est contraire à saint Paul (*f*), qui assure que les sacrifices et les cérémonies légales ne remettaient point les péchés intérieurs, mais seulement les fautes extérieures et légales. Il faut donc dire que ces sacrifices ordonnés par Moïse ne regardent que l'ignorance et la précipitation de celui qui aura promis trop légèrement, ou seulement le serment ou la promesse secrète; ou qu'il suppose que celui à qui il ordonne d'offrir un sacrifice a déjà expié sa faute intérieure par une parfaite contrition, et que le sacrifice extérieur qu'il prescrit n'est, pour ainsi dire, qu'afin de satisfaire aux fautes qu'il avait pu commettre, en s'approchant des choses saintes étant dans un état de souillure. On sait d'ailleurs que le faux serment prononcé en public et devant le juge ne se remettait point par des sacrifices, même selon Moïse. Il était puni par la sentence des juges, lorsque le coupable était convaincu: *Portabit iniquitatem suam.* Ce que l'on entend ordinairement de la peine de mort. *Voyez Levit.* V, 1; XIX, 8; XX, 17, 19, 20; XXIV, 15; *Num.* IX, 13; XV, 31.

PARMENAS, un des sept premiers diacres qui furent élus avec saint Etienne (*g*). L'Ecriture fait leur éloge à tous les sept, en disant qu'on choisit du nombre des premiers disciples sept personnes *d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse.* Saint Epiphane (*h*) croit qu'ils étaient du nombre des septante disciples. Quant à saint Parménas, nous n'avons rien de certain ni sur sa vie ni sur sa mort. Les Grecs disent qu'il s'endormit aux yeux des apôtres. Adon met son martyre à Philippes en Macédoine, le vingt-troisième de janvier. Le Martyrologe marque sa mort sous Trajan, dans la même ville.

PAROLE, en hébreu *dabar*, en latin *verbum* ou *sermo*, en grec *rhema* ou *logos*, se met souvent pour *chose.* Par exemple (*i*): *Quomodo palam factum est verbum istud?* Comment cela s'est-il pu découvrir (*j*)? *Cras Dominus faciet verbum istud:* Le Seigneur exécutera demain cette chose (*k*). *Ecce ego facio verbum in Israel, quod quicumque audierit, tinnient ambæ aures ejus:* Je m'en vais faire une chose dans Israel, que nul ne pourra entendre, sans que les oreilles lui tintent.

Quelquefois l'Ecriture attribue à la parole de Dieu certains effets surnaturels, et souvent elle la représente comme animée et agissante. Par exemple (*l*): *Dieu a envoyé sa parole, et elle les a guéris.* L'auteur de la Sagesse attribue à la parole de Dieu la mort des premiers-nés de l'Egypte (*m*), les effets miraculeux de la manne (*n*), la création du monde (*o*), la guérison de ceux qui regardaient le serpent d'airain (*p*). Le centenier de l'Evangile dit au Sauveur: (*q*): *Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri.* Et Jésus-Christ dit au diable qui le tentait (*r*): *L'homme ne se nourrit pas seulement de pain,*

(*a*) *Joseph. l.* VI *de Bello Jud. c.* VI.
(*b*) *Senec. Ep.* 86.
(*c*) *Levit.* XIX, 12.
(*d*) *Exod.* XXIII, 13.
(*e*) *Levit.* V, 4, 5, 6; VI, 2, 3.
(*f*) *Hebr.* VII, 18. *Galat.* II, 16. *Rom.* VIII, 3. *Hebr.* IX, 9, 13.
(*g*) *Act.* VI, 5, 6. An de Jésus-Christ ou de l'ère commune 33.
(*h*) *Epiphan. de Christo.*

(*i*) *Exod.* II, 14.
(*j*) *Exod.* IX, 5.
(*k*) I *Reg.* III, 11.
(*l*) *Psalm.* CVI, 20.
(*m*) *Sap.* XVIII, 15.
(*n*) *Sap.* XVI, 26.
(*o*) *Sap.* IX, 1.
(*p*) *Sap.* XVI, 12.
(*q*) *Matth.* VIII, 8.
(*r*) *Matth.* IV, 4.

mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu.

PAROLE. *Voyez* ci-devant l'article MEMRA.

PART, PARTAGE. Le Seigneur est *le partage de son peuple : Dominus pars hæreditatis meæ, et calicis mei* (*a*). *Seigneur, vous êtes mon partage dans la terre des vivants* (*b*). Et réciproquement Israel est le partage du Seigneur, son peuple particulier : *Pars autem Domini populus ejus, Jacob funiculus hæreditatis ejus* (*c*) ; avec cette différence que Dieu fait le bonheur de son peuple, mais que son peuple ne peut contribuer à sa félicité ni à sa gloire.

La PART ou le PARTAGE marque aussi la récompense ou le châtiment : *Hæc est pars hominis impii* (*d*), Voilà le partage, le châtiment de l'impie. *Partes vulpium erunt* (*e*), Ils seront le partage des renards. *Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, pars calicis eorum* (*f*), Voilà leur partage, voilà la juste peine de leur impiété. *Partem ejus ponet cum hypocritis* (*g*) ; Dieu le traitera comme il traite les hypocrites, il le traitera comme eux.

LA PART se prend pour la légitime d'un enfant de famille : *Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit* (*h*). Et Salomon : *Je me suis imaginé que je n'avais point d'autre partage en ce monde* (*i*), point d'autre parti à prendre, ou point d'autre espérance, *que de jouir du fruit de mes travaux.* Et ailleurs (*j*) : J'ai compris qu'il n'y avait rien de mieux à l'homme que de se réjouir; que c'était là tout son partage, et que c'était tout ce qu'il pouvait faire de mieux.

Quæ pars diviti ad pauperem (*k*) ? Qu'a affaire le riche du pauvre ? *Non est nobis pars in David* (*l*). Nous n'avons aucune part avec David ; nous n'avons rien à démêler avec lui. Et ailleurs : *Quæ nobis pars in David ?* Qu'avons-nous affaire de lui?

PARTHES, sont les mêmes que les anciens *Perses.* On les appelait Perses du temps des prophètes, et Parthes du temps de notre Sauveur. Le nom de Perses, en hébreu, *Paraschim*, signifie des cavaliers. Le nom propre de la nation persane est *Ælam.* On leur donna apparemment le nom de *Paraschim* à cause de l'habitude où ils étaient et où ils sont encore aujourd'hui d'aller presque toujours à cheval. Ni Moïse ni les autres auteurs sacrés ne parlent point des Perses que vers le temps de Cyrus. Ezéchiel (*m*) met des Perses parmi les troupes du roi de Tyr. Il en met aussi dans l'armée de Gog, prince de Magog (*n*). Judith dit que les Perses admirèrent son courage (*o*). Daniel parle souvent du roi des Perses, qui devait ruiner la monarchie des Chaldéens. Depuis Cyrus le nom des Perses est connu dans l'Ecriture. Le nom de *Parthes* ne se trouve que dans les Actes des apôtres (*p*), où ils paraissent comme distingués des Elamites, quoique originairement ils ne fissent qu'un peuple. *Voyez* ÆLAM. Elymaïs était capitale d'Elam, et Suse, capitale des Perses. La première Epître de saint Jean porte dans plusieurs manuscrits le titre d'Epître aux Parthes.

PARVIS, en hébreu *chazer*, en latin *atrium.* On donne le nom de parvis aux grandes cours qui étaient dans le temple de Jérusalem. La première de ces cours était nommée le parvis des gentils, parce que les gentils pouvaient entrer jusque-là ; mais il ne leur était pas permis d'entrer plus avant. Le second parvis était nommé le parvis d'Israel, parce que tous les Israélites, pourvu qu'ils fussent purifiés, avaient droit d'y entrer. Le troisième parvis était celui des prêtres, où était l'autel des holocaustes, et où les prêtres et les lévites exerçaient leur ministère. Les simples Israélites qui voulaient offrir des sacrifices au Seigneur pouvaient amener leurs victimes jusque dans l'intérieur de ce parvis ; mais ils ne pouvaient passer un certain mur de séparation qui coupait ce parvis en deux ; et les laïques se retiraient quand ils avaient remis leurs hosties et leurs offrandes au prêtre, ou qu'ils avaient fait leur confession, en mettant les mains sur la tête de la victime, si c'était un sacrifice pour le péché.

Quant à la forme, aux ornements et aux dimensions des parvis du temple, on peut voir l'article TEMPLE et les plans qu'on en a donnés.

Avant la construction du temple, il y avait un parvis au tabernacle, mais beaucoup moins étendu que celui du temple, et environné seulement de colonnes et de voiles suspendus à des cordages. *Voyez* l'article TABERNACLE. Ces cours et ces parvis étaient entièrement dans le goût des temples d'Egypte, lesquels étaient accompagnés de grands parvis environnés de colonnades. On voyait à proportion les mêmes choses dans les palais des rois et dans les maisons des grands. Il y avait de grands parvis, ou de grandes cours; cela paraît dans les palais de Salomon et dans ceux du roi Assuérus (*q*), dont nous parle Esther. Les évangélistes parlent du parvis du grand prêtre (*r*) dans l'histoire de la passion de Jésus-Christ; et saint Luc (*s*) fait mention du *Fort armé qui garde son parvis;* c'est-à-dire, du garde qui demeure toujours armé à la porte d'un grand, comme nous voyons les suisses à la porte des grandes maisons.

PARVIS, *atrium*, se met assez souvent pour

(*a*) *Psalm.* XV, 5.
(*b*) *Psalm.* CXLI, 6.
(*c*) *Deut.* XXXII, 6.
(*d*) *Job.* XX, 29.
(*e*) *Psalm.* LXII, 11.
(*f*) *Psalm.* X, 7.
(*g*) *Matth.* XXIV, 51.
(*h*) *Luc.* XV, 12.
(*i*) *Eccle.* II, 10.
(*j*) *Eccle.* III, 22.
(*k*) *Eccli.* XIII, 22.
(*l*) II *Reg.* XX, 1.
(*m*) *Ezech.* XXVII, 10.
(*n*) *Ezech* XXXVIII, 5.
(*o*) *Judith.* XVI, 12.
(*p*) *Act.* II, 9.
(*q*) *Esth.* IV, 1; V, 1; VI, 4.
(*r*) *Matth.* XXVI, 58. *Joan.* XVIII, 15.
(*s*) *Luc.* XI, 1.

une ville; *atrium Ennon* (*a*), *atria Netophati* (*b*), les villes d'Ennon et de Nétophat. Dans l'Hébreu cela est encore beaucoup plus fréquent; car toutes les villes où l'on trouve le nom *Hazer*, sont ainsi nommées, comme qui dirait Parvis de Sual, Parvis de Susa, etc. Hazer Susa, Hazer Sual; de même aussi *Hazéra*, *Hazérim*, *Hazéroth*, sont des noms de ville et signifient des parvis. *Les Parvis de Jérusalem* sont mis pour la ville même : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis*, *Jerusalem.*

PAS, *passus.* Le pas est une mesure de cinq pieds géométriques. Il y a cent vingt-cinq pas dans une stade, et deux mille cinq cents pas ou trois mille pas dans la lieue.

PASSEREAU, *passer;* en hébreu *tzipphor* (*c*). Ce terme hébreu se prend non-seulement pour le moineau, mais aussi pour toutes sortes d'oiseaux purs, c'est-à-dire, dont la loi ne défend pas l'usage. Les rabbins Kimchi, Pomarius et Aquinas prétendent même qu'il signifie généralement toutes sortes d'oiseaux. C'est ce qui est fort bien confirmé par Bochart (*d*). Mais il montre qu'il signifie en particulier le moineau. Dans la plupart des passages où se trouve le nom de *passer*, il faut entendre un oiseau en général. Par exemple (*e*) : *Transmigra in montem sicut passer :* Sauvez-vous dans la montagne comme un oiseau. On sait que le moineau n'est pas un oiseau de montagnes. Et ailleurs (*f*) : *J'ai veillé ; et j'ai été comme le passereau solitaire sous le toit.* Il faut l'entendre du hibou qui se cache sous le toit des maisons. Et encore (*g*) : *Cedri Libani, illic passeres nidificabunt :* Les moineaux ne vont pas nicher sur les cèdres du Liban. Dans ces endroits, *passer* signifie donc un oiseau en général.

Il y a un passage fameux dans le Lévitique (XIV, 4 : צפרים. Sept. : Στρουθία. Origen. : *Gallinus.* Vulg. : *Passeres.* Alii : *Aviculus*) où Moïse ordonne à celui qui est déclaré nettoyé de sa lèpre, de présenter au prêtre, à l'entrée du tabernacle, *deux passereaux vivants, et dont il est permis de manger*, ou plutôt deux oiseaux purs et vivants; car si ce sont nécessairement des passereaux, pourquoi ajouter qu'ils doivent être de la nature de ceux dont on peut manger? comme s'il y en avait de deux sortes. Aussi les Septante lisent simplement *des oiseaux*, et l'interprète d'Origène *deux poules.* Le lépreux devait donc apporter deux oiseaux purs à la porte du tabernacle, avec un bouquet fait de branches de cèdre et d'hyssope, liées par un ruban d'écarlate. On remplissait d'eau un vase de terre. Puis le prêtre prenait un des petits oiseaux, et l'attachait avec le ruban d'écarlate au bouquet de cèdre et d'hyssope, la tête du côté du manche, et la queue et les ailes du côté de la partie du bouquet qui devait être plongée dans l'eau. Le lépreux prenait l'autre oiseau, le sacrifiait, faisait couler son sang dans l'eau préparée dans un vase; puis le prêtre trempait le bouquet de cèdre et d'hyssope avec l'oiseau vivant dans l'eau mêlée de sang, et en faisait des aspersions sur le lépreux guéri; après quoi il mettait en liberté le petit oiseau qui avait été teint du sang de son compagnon. La même cérémonie se pratiquait, lorsque le prêtre purifiait une maison où il avait paru quelque tache de ce que l'on appelait lèpre des maisons. Il y avait encore d'autres sacrifices d'oiseaux que la loi ordonnait principalement en faveur des plus pauvres; mais l'espèce des oiseaux était fixée. Moïse avait expressément demandé des colombes (*h*). *Voyez* ce qui a été dit sous l'article Colombe.

PASSION. Ce terme a plusieurs significations fort différentes l'une de l'autre. 1° Il signifie *la passion de* Jésus-Christ : *Præbuit seipsum vivum post passionem suam* (*i*). Il se met aussi pour les souffrances des saints : *Magnum certamen sustinuistis passionum* (*j*) : Vous avez souffert de grands supplices. Et, *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam* (*k*).

2° Il signifie les passions honteuses, *passiones ignominiæ* (*l*), auxquelles sont livrés ceux que Dieu abandonne à leur concupiscence. Et les passions du péché, *passiones peccatorum* (*m*), qui agissent dans nos membres pour porter des fruits de mort. Les passions des désirs, *passio desiderii* (*n*), les mauvaises inclinations, les mouvements de la concupiscence, auxquels les gentils se laissaient aller sans scrupule.

PASTEURS. Lorsque le patriarche Joseph fit venir son père et ses frères en Egypte (*o*), il leur recommanda de dire à Pharaon qu'ils étaient pasteurs de brebis, afin qu'on leur donnât pour demeure la terre de Gessen, parce que, dit Joseph, les Egyptiens ont en horreur les pasteurs de brebis : *Quia detestantur Ægyptii omnes pastores ovium.* On demande d'où venait cette haine des Egyptiens contre les pasteurs de brebis? On en donne ordinairement deux raisons : La première, que les Hébreux qui paissaient les brebis ne se faisaient nul scrupule de les tuer, de les manger, de les immoler à leur Dieu; au lieu que les Egyptiens adoraient et les brebis, et les chèvres, et tous les animaux de cette espèce, et auraient cru commettre un grand crime de les immoler et de les faire mourir. Diodore de Sicile (*p*) dit que les brebis sont dans une très-grande vénération dans toute l'Egypte; et Strabon (*q*) assure qu'on ne les immolait que dans le seul nome

(*a*) *Ezech.* XLVII, 17; XLVIII, 1.
(*b*) I *Par.* IX, 16.
(*c*) צפור Στρουθίον. *Passer.*
(*d*) *Bochart. de Animal. sacr. parte* II, *lib.* III, *c.* XXI, XXII.
(*e*) *Psalm.* X, 1.
(*f*) *Psalm.* CI, 8.
(*g*) *Psalm.* CIII, 16.
(*h*) *Levit.* I, 15; V, 8.
(*i*) *Act.* I, 3.
(*j*) *Hebr.* X, 32.
(*k*) *Rom.* VIII, 18.
(*l*) *Rom.* I, 26.
(*m*) *Rom.* VII, 5.
(*n*) I *Thessal.* IV, 5.
(*o*) *Genes.* XLVI, 31, 32, 33, 34.
(*p*) *Diodor. Sicul.* *l.* I.
(*q*) *Strabo*, *l.* XVII.

de Nitrie, ou dans celui de Mendèse, selon Hérodote (*a*).

Tacite (*b*) remarque que les Israélites immolaient des agneaux et des brebis, comme pour insulter à Jupiter Ammon, divinité des Egyptiens, et qu'ils tuaient indifféremment les bœufs, comme pour faire injure au bœuf Apis : *Cæso ariete velut in contumeliam Ammonis : bos quoque immolatur, quem Ægyptii Apim colunt.* Mais tout cela ne prouve pas que la qualité de pasteurs de bœufs fût odieuse par elle-même aux Egyptiens, ainsi que l'Ecriture l'insinue. Cette qualité au contraire aurait dû les rendre chers à ces peuples, s'ils n'avaient pas tué ces animaux, comme dans le nome de Mendèse (*c*) les gardiens de chèvres sont honorés, parce que le bouc est la divinité favorite de ce canton.

Il faut donc chercher une autre cause de cet éloignement que les Egyptiens avaient des bergers de brebis. Manéthon (*d*) raconte qu'une armée d'étrangers venus du côté de l'Arabie ou de l'Orient fit irruption dans l'Egypte, et l'ayant trouvée sans défense, la soumit par force, et eurent des rois dans la basse Egypte pendant environ cinq cent onze ans; après quoi les rois de la Thébaïde et du reste de l'Egypte leur firent une longue guerre et les chassèrent enfin du pays. La race de ces princes s'appelait *Hic-Sos*, c'est-à-dire *Rois pasteurs*. Les uns disent qu'ils étaient Arabes, dit Manéthon ; mais on lit dans d'autre livres qu'ils étaient non rois, mais captifs; car en égyptien *hic*, quand il se prononce comme *hoc*, signifie un captif, etc. [*Voyez* Rois pasteurs.] Cette raison de la haine des Egyptiens contre les pasteurs paraît plus plausible. Mais quoi qu'il en soit du motif, la chose ne souffre pas difficulté. On peut voir ci-devant les articles Exode et Lépreux.

Abel était pasteur de brebis; selon Moïse (*e*) ; et la plupart des anciens patriarches ont suivi la même profession. Lorsque les hommes commencèrent à se multiplier et à se distinguer entre eux par la diversité de leur métier et de leur emploi, Jabel, fils de Lamech le Bigame et d'Ada (*f*), fut reconnu pour père et instituteur des pasteurs et des nomades, dont la demeure était dans des tentes : *Fuit pater habitantium in tentoriis, atque pastorum.*

Dieu prend quelquefois le nom de *pasteur d'Israel* (*g*), de même que les rois dans l'Ecriture et dans les anciens sont qualifiés *pasteurs des peuples* (*h*) ; et les peuples abandonnés sont comparés à un troupeau sans pasteur (*i*). Isaïe dit que le Messie paîtra son troupeau (*j*) ; Dieu appelle Cyrus son pasteur (*k*) ; les prophètes invectivent souvent contre les pasteurs d'Israel, contre les rois qui se repaissent eux-mêmes, qui abandonnent leurs troupeaux, qui les accablent et les maltraitent, qui les séduisent et les égarent. *Voyez* surtout *Ezéchiel* XXXIV.

Le Seigneur dit qu'il a tiré de la mer Rouge *son peuple avec ses pasteurs* (*l*); c'est-à-dire, ayant Moïse, Aaron, et les chefs du peuple à leur tête. Michée dit que le Seigneur suscitera *sept pasteurs* sur son peuple (*m*), et un *huitième pour gouverner la terre d'Assyrie*, et pour en tirer le peuple d'Israel. Nous croyons que ces sept ou huit pasteurs sont les sept princes conjurés avec Darius, fils d'Hystaspe, qui tuèrent le mage Smerdis, qui s'était emparé de l'empire des Perses après la mort de Cambyse.

Zacharie (*n*) parle de *trois pasteurs* que le Seigneur a fait périr *en un mois.* Ces trois pasteurs sont : Aaron, Moïse et Marie, qui moururent dans le désert, non dans le terme d'un mois ; mais qui reçurent tous trois l'arrêt de leur mort dans un mois, et moururent à très-peu de distance l'un de l'autre. C'est l'explication des rabbins. D'autres croient que ces trois pasteurs sont David, Adonias et Joab, qui moururent en effet dans l'espace d'un mois ; d'autres, que ce sont les trois frères Machabées : Judas, Jonathas et Simon, qui moururent en un mois d'années, c'est-à-dire, en trente ans. Nous croyons qu'on peut les entendre des trois empereurs romains, successeurs de Néron, savoir : Galba, Othon et Vitellius, qui, dans l'espace d'un an et quelques jours, furent mis à mort par leurs propres sujets. Le prophète fait ensuite parler Dieu de cette sorte : *Je pris alors la houlette que j'avais appelée la beauté, et je la rompis.* Cette rupture arriva lorsque les Juifs se révoltèrent contre les Romains, et que ceux-ci les attaquèrent, prirent Jérusalem, ruinèrent le temple, et dissipèrent la nation des Juifs.

Le même Zacharie (*o*) reçoit ordre du Seigneur de *prendre les marques d'un pasteur insensé; car*, dit le Seigneur, *je vais susciter sur la terre un pasteur qui ne visitera point les brebis abandonnées*, etc. Les pasteurs, ayant quitté Jésus-Christ, qui était leur pasteur légitime, furent livrés à des pasteurs insensés, qui les maltraitèrent et les accablèrent de maux. Ces pasteurs sont les empereurs romains, successeurs de Tibère, sous lequel Jésus-Christ fut crucifié. Caligula succéda à Tibère, Claude à Caligula, et Néron à Claude. Tout le monde sait le caractère de ces princes : c'étaient de vrais pasteurs insensés, extravagants, mauvais, cruels.

Le Messie est souvent désigné sous le nom de *Pasteur. Je susciterai, pour conduire mes brebis, un pasteur qui les paîtra; ce sera mon serviteur David* (*p*), ou un nouveau David. Isaïe (*q*) en parle de même : *Comme un pas-*

(*a*) *Herodot. l.* II, *c.* xlii.
(*b*) *Tacit. Hist. l.* V.
(*c*) *Herodot. l.* II, *c.* xlvi.
(*d*) *Joseph. lib.* I *contra Appion. p.* 1042.
(*e*) *Genes.* iv, 2.
(*f*) *Ibid.*, 20.
(*g*) *Isai.* xl, 11.
(*h*) *Ezech.* xxxiv. 23.
(*i*) *Num.* xxvii, 17. III *Reg.* xxii, 17. *Judith.* xi, 15.
(*j*) *Isai.* xl. 11.
(*k*) *Isai.* xliv, 28.
(*l*) *Isai.* lxiii, 11.
(*m*) *Mich.* v, 5.
(*n*) *Zach.* xi, 8.
(*o*) *Ibid*, 14, 15.
(*p*) *Jerem.* xxiii, 4, 5.
(*q*) *Isai.* xl, 11.

teur il paîtra son troupeau, il les portera sur ses bras; il les tiendra dans son sein. Et Zacharie (*a*) : *O épée, réveille-toi! viens contre mon pasteur, contre celui qui m'est attaché; frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées.* Jésus-Christ (*b*) lui-même fait l'application de ce passage à ce qui arriva à sa passion; il se qualifie lui-même *le bon pasteur, qui donne sa vie pour ses brebis* (*c*). Saint Paul le nomme le *grand pasteur des brebis* (*d*); et saint Pierre lui donne la qualité de *Prince des pasteurs* (*e*).

Dieu abandonne à ses ministres la dîme des bœufs, des brebis et des chèvres, qui passent sous la houlette du pasteur (*f*); c'est-à-dire, qui sont sous sa conduite; ou bien il fait allusion à ce qui se passe lorsqu'on donne la dîme au prêtre : Le pasteur se tient avec sa verge à la porte de sa bergerie, ou de son écurie, et à mesure que les veaux, les chevreaux, ou les agneaux sortent de l'étable, il les compte, et retient le dixième pour le prêtre ou le lévite.

Amos (*g*) dit que la beauté des pasteurs est dans le deuil pendant la sécheresse : *Luxerunt speciosa pastorum.* L'Hébreu, à la lettre : Les huttes ou les demeures des pasteurs sont dans le deuil; c'est ce qui est appelé ailleurs: *Camera pastorum* (*h*), ou, *Habitacula pastorum.* Saint Jérôme, parlant de la ville et du désert de Thecué, dit qu'on n'y voit pas même des huttes de bergers semblables à des fours souterrains, que les Africains nomment *Mapalia* (*i*).

Jésus-Christ, dans la peinture qu'il fait du bon Pasteur (*j*), dit qu'il donne sa vie pour ses brebis, qu'il les connaît, qu'elles le connaissent, qu'elles entendent sa voix, qu'elles le suivent, qu'il marche devant elles, que nul ne les ravira de sa main, qu'il les appelle par leur nom. Que le mercenaire, le mauvais pasteur abandonne les brebis, et le voleur n'entre pas par la porte de la bergerie, mais monte par ailleurs; il passe par-dessus la palissade qui environne le parc, etc.

PASTOPHORIA. Ce terme est grec d'origine; il dérive du grec *pastos* ou *pastas*, qui signifie un de ces grands voiles de diverses couleurs que l'on mettait aux portes des temples, surtout en Egypte. Les prêtres, qui avaient soin de lever ou de tirer ce voile étaient appelés *pastophores*, et les appartements où ils logeaient joignant le temple étaient appelés *pastophoria* (*k*). Les plus anciens interprètes grecs de l'Ecriture, écrivant en Egypte, se sont souvent servis de ce terme *pastophoria* pour marquer les appartements qui étaient le long des cours ou des parvis du temple. Au lieu de cela, saint Jérôme se sert du terme *thalanis*, qui est pris de Symmaque; ou de *gazophylacia*, qui est pris d'Aquila. Dans le temple de Jérusalem, il y avait deux parvis, ou deux cours environnées de galeries, et tout autour étaient divers logements pour les prêtres, et pour mettre en réserve le bois, le vin, l'huile, le sel, la farine, les aromates, les habits, les vases précieux et les provisions nécessaires tant pour les sacrifices, les lampes, les parfums, que pour la nourriture et l'entretien des prêtres. On ne trouve le nom de *pastophoria* dans le texte latin de l'Ecriture que dans le premier livre des Machabées, IV, vers. 38 et 57. Mais il se rencontre souvent dans les Septante, et il répond à l'hébreu *lischa*, *sochen*, *miselah*, *schalechet*. רשכה, Παστοφόριον, I *Par*. IX, 26, 33; *Ezech.*, XL, 18, etc. סכן, *Isai.* XXII, 15. מסלה, I *Par*. XXVI, 16. שלכת, I *Par*. XXVI, 16. Il en est aussi parlé dans le troisième livre d'Esdras grec, chap. VIII, 61, et IX, 1.

Saint Clément d'Alexandrie (*l*), décrivant les temples des Egyptiens, dit qu'après avoir passé des cours magnifiques, on vous conduit au temple, qui est au fond de ces cours, et qu'alors un *pastophore* lève gravement le voile qui est à la porte, pour vous faire voir la divinité, qui n'est qu'un chien, ou un chat, ou un autre animal. Ces pastophores portaient aussi la châsse ou la niche de ces divinités ridicules, lorsqu'on les menait en procession. Apulée (*m*) parle des pastophores qui portaient la déesse de Syrie. Tels étaient aussi ces Israélites idolâtres qui, dans le désert, portaient la niche du dieu Moloch (*n*). Le nom de *pastophorium* passa des païens aux chrétiens. On donna le nom de *pastophorion* aux appartements qui étaient joignant les grandes églises (*o*) : *Que l'église soit oblongue, tournée vers l'orient, ayant des deux côtés des appartements* (*pastophorias*), *et qu'elle soit à peu près de la forme d'un navire.*

PATARE, ville maritime de la Lycie (*p*) [située dans la partie sud-ouest de cette province. Elle avait un bon port, et s'était acquis de la célébrité par son oracle d'Apollon]. Saint Paul, allant de Philippes à Jérusalem, vint à Milet, de là à Cos, puis à Rhodes, et de Rhodes à Patare, où, ayant trouvé un vaisseau qui allait en Phénicie, il s'y embarqua, et arriva à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte.

PATHMOS, île de la mer Egée, une des Sporades, où l'apôtre saint Jean l'Evangéliste fut relégué (*q*) l'an 94 de Jésus-Christ, ou de l'ère commune. C'est dans cette île qu'il a eu les révélations qui sont contenues dans son Apocalypse. La plupart des interprètes croient qu'il les écrivit au même endroit, pendant les deux années de son exil :

(*a*) *Zach.* XIII, 7.
(*b*) *Matth.* XXVI, 31.
(*c*) *Joan.* X, 11, 14, 15, etc.
(*d*) *Hebr.* XIII, 20.
(*e*) I *Petr.* V, 4.
(*f*) *Levit.* XVII, 32.
(*g*) *Amos* I, 2. אבלו נאות הרעים.
(*h*) IV *Reg.* X, 12.
(*i*) *Hieronym. præf. in Amos.*
(*j*) *Joan.* X, 11, 12, etc.
(*k*) Vide *Salmas. Plinian. exercit. p.* 1217.
(*l*) *Clem. Alex. l.* III, *c.* II, *Pædag.*
(*m*) *Apul. Asini aurei l.* X, *c.* XI.
(*n*) *Amos* V, 25. *Act.* VII, 43.
(*o*) *Constit. Apost. l.* II, *c.* LVII.
(*p*) *Act.* XXI, 1. An de l'ère vulg. 58.
(*q*) *Apoc.* I, 9.

mais d'autres croient qu'il ne les rédigea qu'après son retour à Ephèse. L'île de Pathmos est entre l'île d'Icarie et le promontoire de Milet. Elle n'a rien qui lui fasse plus d'honneur que d'avoir été le lieu de l'exil de saint Jean. On l'appelle aujourd'hui *Patino*, ou *Pactino*, ou *Patmol*. Son tour est de vingt-cinq ou trente milles. Il y a une ville nommée Pathmos avec un port et quelques monastères de moines grecs. On y montre une grotte, où l'on prétend que saint Jean écrivit son Apocalypse.

[« La montagne de Patmos se découvrait devant nous, dit M. Michaud, *Correspond. d'Orient*, lettr. LXXX, tom. III, pag. 454-456. Sur le sommet de cette montagne, pierreuse et aride, s'élève une cité assez bien bâtie, et près de là le monastère de Saint-Jean, qui ressemble à une forteresse. Notre pilote grec, qui a longtemps habité Patmos, nous a donné sur cette île quelques renseignements. Patmos a deux bons ports qui ne lui servent de rien, et qui ont l'inconvénient de lui amener des corsaires. Presque tous les habitants de l'île sont dans la cité; le peuple y est pauvre, mais il vit en paix; l'air y est sain, et la peste, qui désole souvent les îles, n'a jamais porté ses ravages dans Patmos. Patmos a de plus un collége renommé, qu'on pourrait appeler l'université de l'Archipel : on y enseigne le grec littéral, l'italien, la rhétorique, la logique : il y vient des élèves même de la Morée. Le rocher de Patmos n'a point tenté les Osmanlis, qui ne s'y montrent point et se contentent d'un léger tribut. Jamais on n'y aperçut l'ombre d'un minaret, jamais on n'y entendit la voix d'un muezzin; la cloche, qui retentit à toute heure sur la montagne de Patmos, annonce à la fois que la religion y fleurit, et qu'on n'y vit point dans la servitude. Tandis que dans toutes les îles on s'agite pour être indépendant, Patmos n'a rien eu à faire pour être libre, et la liberté est venue pour elle comme une plante, comme une fleur de sa montagne. Au milieu de cet archipel toujours troublé par des passions nouvelles, partout armé contre l'oppression, Patmos est la seule île peut-être qui soit véritablement libre, car les révolutions sont quelquefois le pénible enfantement de la liberté, mais il s'en faut de beaucoup qu'elles soient la liberté.

» Ce qui a donné de la célébrité à Patmos, c'est le séjour de saint Jean l'Evangéliste; l'apôtre nous apprend lui-même qu'il avait été exilé en ce lieu; «J'ai été envoyé, dit-il, » dans l'île appelée Patmos, pour le témoi» gnage que j'ai rendu à Jésus.» On montre, au-dessous du couvent de Saint-Jean, une grotte où le saint entendit derrière lui une voix forte et éclatante comme le son d'une trompette; ce fut cette voix qui lui dicta l'Apocalypse qu'il envoya aux sept Eglises de l'Asie, représentées sous l'emblème des sept chandeliers d'or. L'île de Patmos est la seule des îles de l'Archipel où les dieux du paganisme n'aient point eu de temple. Son illustration n'a commencé qu'avec le christianisme, et sa gloire est toute dans les prédications et dans les prophéties d'un apôtre de l'Eglise chrétienne.»]

PATHURA, ville de Mésopotamie, d'où était Balaam. *Voyez* PÉTHOR.

PATIENCE, PATIENT. On loue la *patience de Job*, qui, au milieu des maux dont Dieu permit qu'il fût affligé, ne proféra aucune parole d'impatience (*a*).

La patience de Dieu (*b*), qui nous invite à nous convertir, et qui diffère de nous punir, est d'une autre espèce; c'est un effet de sa miséricorde et de sa puissance infinie, qui ne précipite point sa vengeance, parce qu'il est toujours le maître de se venger quand il veut.

La patience des pauvres qui ne périra point; *Patientia pauperum non peribit in finem* (*c*). Et vous êtes ma patience et mon Dieu (*d*) : *Tu es patientia mea, Domine.* C'est encore autre chose : *la patience*, en cet endroit, signifie plutôt *l'espérance*, *l'attente.* L'espérance que le pauvre a mise en son Dieu ne sera pas vaine. *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi* (*e*): Ayez patience envers moi; attendez-moi encore quelque temps; faites-moi crédit pour quelques jours, et je vous payerai bien. *Fructum afferunt in patientia* (*f*) : Ils portent leur fruit avec patience : il faut attendre que le temps vienne.

PATRIARCHES. On donne ce nom aux anciens Pères qui ont vécu principalement avant Moïse, comme : Adam, Lamech, Noé, Sem, Phaleg, Héber, Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Lévi, Siméon, et les autres fils de Jacob, et les chefs des douze tribus. Les Hébreux les nomment princes de tribus, ou chefs des Pères, *Rosché Abot*. Le nom de patriarche vient du grec *patriarcha*, qui signifie chef de famille. C'est par une extension et une imitation du nom des premiers Pères de l'Ancien Testament, que l'on donne dans l'Eglise chrétienne le nom de patriarches aux évêques des premières Eglises d'Orient, comme Antioche, Alexandrie, Jérusalem et Constantinople; comme aussi aux principaux fondateurs des ordres religieux, comme saint Basile, saint Benoît, saint Augustin, etc.

Depuis la ruine du temple de Jérusalem par les Romains, et la dispersion des Juifs, qui en fut la suite, cette malheureuse nation se trouva sans roi, sans temple, sans sacrifices, sans autel, sans prêtres, sans éphod, sans aucun exercice solennel de leur religion; car ce qui se pratiqua dans les synagogues n'était que l'ombre d'une partie de ce qui se faisait auparavant dans le temple : on n'y faisait ni offrandes, ni sacrifices; il n'y avait ni autel des parfums, ni des pains de proposition, ni chandelier, ni autel à offrir des sacrifices. Les races sacerdotales étaient tellement confondues, qu'on ne pouvait plus les débrouiller. Les tribus mêmes et les familles demeu-

(*a*) *Jacob.* v, 11.
(*b*) I *Petr.* III, 20.
(*c*) *Psalm.* IX, 19.
(*d*) *Psalm.* LXX, 5.
(*e*) *Matth* XVIII, 26; *Luc.* XVIII, 7.
(*f*) *Luc.* VIII, 15.

rèrent dans le désordre et la confusion.

Malgré ce désordre, les Juifs, tant ceux qui étaient restés dans la Palestine que ceux qui demeuraient au delà de l'Euphrate, tâchèrent de conserver entre eux quelque forme de gouvernement, surtout pour ce qui regarde l'exercice de leur religion. Ceux de Judée élurent un chef auquel ils donnèrent le nom de *patriarche*, et ceux de delà l'Euphrate donnèrent le titre de *prince de la captivité* à celui qu'ils reconnurent pour chef. Le premier gouvernait les Juifs qui demeuraient en Judée, en Syrie, en Egypte, en Italie et dans les provinces de l'empire romain. Le second avait sous sa conduite ceux qui habitaient la Babylonie, la Chaldée, l'Assyrie et la Perse.

Les Juifs (*a*) mettent une grande différence entre les patriarches de la Judée et les princes de la captivité de Babylone. Ils appellent ceux-ci *rabbana* et les autres *rabban :* le second nom est comme un diminutif du premier. Ils soutiennent que les *princes de la captivité* descendaient de David en ligne directe, par les mâles ; au lieu que les *patriarches* n'en sortaient que par les femmes. Tout cela est peu solide, et ils seraient très-embarrassés d'en fournir les preuves ; mais nous rapportons ce qu'ils disent. Il y a même beaucoup d'apparence que les patriarches qui résidaient à Tibérias, ou à Japhné dans la Palestine, étaient plutôt de la race de Lévi que de celle de David. Leurs fonctions regardaient la décision des cas de conscience et l'explication de la loi. Cela convient mieux à des prêtres, ou à des lévites, qu'à des laïques. De plus, ils prenaient connaissance des affaires importantes de la nation; ils présidaient aux synagogues; ils levaient certains tributs pour subvenir aux frais de leurs visites, et ils avaient sous eux des officiers qui allaient par les provinces pour l'exécution de leurs ordres.

Si l'on en croyait les Juifs, il faudrait dire que l'institution des patriarches aurait précédé de cent ans la ruine du temple : car ils comptent que Hillel, surnommé le Babylonien, parce qu'il était venu de ce pays-là, étant arrivé à Jérusalem, fut consulté sur la célébration de la fête de Pâques, qui arrivait cette année-là un samedi; qu'on fut si content de sa réponse, qu'on le fit patriarche de sa nation, et que sa postérité lui succéda jusqu'au cinquième siècle de l'Eglise chrétienne, auquel les patriarches de la Judée furent abolis.

Mais ce qui fait douter de cette antiquité prétendue des patriarches de Judée, c'est que ni l'Ecriture, ni Philon, ni Josèphe, n'en font aucune mention; et que ni les princes asmonéens, ni Hérode le Grand et ses successeurs, ni le grand prêtre, qui étaient à Jérusalem, ne les auraient pas soufferts dans la Palestine avec l'autorité que les rabbins leur attribuent : le conflit de juridiction et la jalousie entre ces deux puissances n'auraient pas manqué d'éclater souvent, et l'histoire n'aurait pu se dispenser d'en faire mention. Enfin les contradictions et les différences qui se remarquent entre les auteurs juifs qui nous ont donné la suite de ces prétendus patriarches qui ont précédé la ruine du temple sont encore une preuve de leur supposition. Ces patriarches ne sont connus que chez les rabbins postérieurs aux talmudistes, et par conséquent trop nouveaux pour faire foi dans une chose de cette nature.

Voici la liste des patriarches de la Palestine, telle que la donnent les rabbins :

1. Hillel, Babylonien.
2. Siméon, son fils.
3. Gamaliel, fils de Siméon.
4. Siméon II, fils de Gamaliel.
5. Gamaliel II, fils de Siméon.
6. Siméon III, fils de Siméon II.
7. Juda, fils de Siméon III.
8. Gamaliel III, fils de Juda.
9. Juda II, fils de Gamaliel III.
10. Hillel II, fils de Juda.
11. Juda III, fils d'Hillel II.
12. Hillel III, fils de Juda.
13. Gamaliel IV, fils de Hillel.

David Ganz, dans sa chronologie intitulée *Tzemach David*, c'est-à-dire rejeton de David, réduit cette généalogie à dix personnes, et les compte ainsi :

1. Hillel, Babylonien.
2. Rabban Siméon, son fils.
3. R. Gamaliel Ribbona.
4. R. Siméon, fils de Gamaliel. (C'est lui probablement qu'on doit compter pour le premier patriarche qui fut établi sous l'empire d'Adrien.)
5. Rabban Gamaliel, fils de Siméon.
6. R. Jehuda le Prince.
7. Hillel le Prince, son fils.
8. Rabban Gamaliel le Vieux.
9. R. Siméon III.
10. R. Juda Nasi, ou le Prince.

PATRIE, *patria*. Ce terme se prend pour le pays d'où nous sommes et pour la ville où nous demeurons. — [*Voyez* mon *Dictionnaire de l'Ecriture sainte*, au mot PATRIE.]

PATRIE se prend aussi pour la famille. Par exemple : *Afferte Domino patriæ gentium* (*b*) : Apportez au Seigneur des victimes, familles des nations; peuples étrangers, venez offrir vos sacrifices au Seigneur. *Patria*, en grec, signifie une race, une nation.

LA PATRIE CÉLESTE marque le bonheur du ciel, que tous les chrétiens attendent. *Nous n'avons point de demeure fixe en ce monde; mais nous en espérons une future*, dit saint Paul (*c*).

Patria voce, dans le livre des Machabées (*d*), signifie la langue hébraïque, ou syriaque. *Respondit voce patria :* Il répondit dans sa langue paternelle, en hébreu, qui était la langue de son pays. L'auteur fait cette distinction, parce que toute cette affaire du martyre des Machabées se faisait devant des Grecs et même au milieu d'Antioche, où l'on parlait grec.

(*a*) Basnage, *Hist. des Juifs*, t. II, l. IV, c. III.
(*b*) *Psalm.* xcv, 7.
(*c*) *Hebr.* XIII, 14.
(*d*) II *Mac.* VII, 8, 21, 27 ; XII, 37 ; XV, 27.

PATROBE, disciple des apôtres dont parle saint Paul dans l'Epître aux Romains (*a*), était à Rome l'an 58 de Jésus-Christ. On ne sait aucune particularité de sa vie. Les Grecs mettent sa mort le 4 ou le 5 de novembre, et le font évêque de Pouzzoles, dans la Campanie, ou dans le royaume de Naples. Le Martyrologe romain le met au 4 de novembre. Origène (*b*) croit que saint Patrobe demeurait avec Asyncrite, que saint Paul salue dans le même verset.

PAUL (Saint), nommé auparavant SAUL, était de la tribu de Benjamin, natif de Tharse en Cilicie, pharisien de profession, premièrement persécuteur de l'Eglise, et ensuite disciple de Jésus-Christ et apôtre des gentils. On croit qu'il naquit environ deux ans avant notre Sauveur, supposé qu'il ait vécu soixante-huit ans, ainsi qu'on le lit dans une homélie qui est dans le sixième tome des œuvres de saint Chrysostome (*c*). Les Ebionites (*d*) racontaient diverses particularités de l'éducation, de la famille et de la conversion de saint Paul; mais elles ne méritent pas d'être rapportées ici. Il était citoyen romain (*e*), à cause qu'Auguste avait donné ce droit à tous les bourgeois de Tharse, en considération de leur attachement à ses intérêts. Ses parents l'envoyèrent de bonne heure à Jérusalem (*f*), où il étudia la loi aux pieds de Gamaliel, fameux docteur. Il fit de très-grands progrès dans ses études, et sa vie fut toujours irrépréhensible aux yeux des hommes (*g*), étant très-zélé pour toutes les observations de la loi de Moïse. Mais son zèle le porta trop loin : il persécuta l'Eglise et outragea Jésus-Christ dans ses membres (*h*); et lorsque l'on lapidait saint Etienne, premier martyr, non-seulement Saul consentait à sa mort, mais il gardait même les habits de ceux qui le lapidaient (*i*) : le lapidant ainsi en quelque sorte par les mains de tous les autres. Ceci arriva l'an 33 de l'ère commune, quelque temps après la mort du Sauveur.

Pendant la persécution qui s'éleva dans l'Eglise après la mort de saint Etienne, Saul fut un de ceux qui témoignèrent plus de chaleur pour maltraiter les fidèles (*j*). Il entrait dans les maisons, et en tirait par force les hommes et les femmes, les chargeait de chaînes et les faisait mettre en prison (*k*); il entrait même dans les synagogues, où il faisait battre de verges ceux qui croyaient en Jésus-Christ, les contraignant de blasphémer le nom du Sauveur. Et ayant obtenu du grand pontife Caïphe et des anciens des Juifs des lettres adressées aux Juifs de Damas, avec pouvoir d'amener à Jérusalem tout ce qu'il y trouverait de chrétiens (*l*), il partit tout plein de menaces et ne respirant que le sang. Mais lorsqu'il était en chemin, et qu'il approchait déjà de la ville de Damas, il vit tout d'un coup, vers l'heure de midi, venir du ciel une grande lumière, qui l'environna et tous ceux qui étaient avec lui. Cet éclat les renversa, et Saul ouït une voix qui lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous?* C'était Jésus-Christ qui lui parlait. Saul répondit : *Qui êtes-vous, Seigneur?* Et le Seigneur lui dit : *Je suis Jésus de Nazareth, que vous persécutez ; il vous est dur de regimber contre l'aiguillon.* Saul, tout effrayé, répondit : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Jésus lui dit de se lever et d'aller à Damas, et que là il lui ferait connaître ses volontés.

Saul se leva donc de terre; et quoiqu'il eût les yeux ouverts, il ne voyait point : mais ses compagnons le menèrent par la main, et le conduisirent à Damas, où il demeura trois jours sans voir, et sans prendre de nourriture. Il logeait chez un Juif nommé Juda. Le troisième jour le Seigneur ordonna à un disciple de Jésus-Christ nommé Ananie, d'aller trouver Saul, de lui imposer les mains, et de le guérir. Et comme Ananie s'excusait, en disant que cet homme était un des plus ardents persécuteurs de l'Eglise, le Seigneur lui dit : *Allez le trouver, parce que cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les gentils, devant les rois et devant les enfants d'Israel; car je lui montrerai combien il aura à souffrir pour mon nom.* Ananie alla donc trouver Saul, lui imposa les mains, lui rendit la vue; et s'étant levé, il fut baptisé, et rempli du Saint-Esprit. Ensuite ayant mangé, il reprit ses forces, et demeura quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas, prêchant dans les synagogues, et montrant que Jésus était le Messie (1).

Après avoir prêché quelque temps à Damas, il alla en Arabie (*m*), apparemment aux environs de Damas, qui obéissait alors à Arétas, roi d'Arabie; et après y avoir demeuré assez peu de temps, il revint à Damas, où il se mit de nouveau à prêcher (2). Les

(*a*) *Rom.* xvi, 14, 15.
(*b*) *Origen. in Rom. p.* 630, *a.*
(*c*) *Chrysost. tom.* VI, *homil.* 30, *p.* 167, *e.*
(*d*) *Epiphan. hæres.* 30, *c.* xvi.
(*e*) *Act.* xxii, 27, 28.
(*f*) *Act.* xxii, 3.
(*g*) *Act.* xxvi, 4, 5.
(*h*) 1 *Timoth.* i, 13.
(*i*) *Act.* vii, 57, 59.
(*j*) *Galat* i, 13. *Act.* xxvi, 11.
(*k*) *Act.* viii, 3; xxii, 4.
(*l*) *Act.* ix, 1, 2, 3, etc.
(*m*) *Galat.* i, 17.

(1) « La prière d'Etienne en faveur de ses bourreaux ne sera point stérile. Saul, qui se chargeait de recruter des victimes à la synagogue de Jérusalem, obtient du sanhédrin l'ordre d'aller chercher des chrétiens à Damas; à peu de distance de cette ville, Jésus-Christ lui parle, le renverse par un rayon de sa gloire; il lui ravit la lumière extérieure, comme pour mieux inonder son intelligence de la lumière de la vérité; durant ce trajet d'une heure qui le séparait encore de Damas, l'aveugle découvrit toutes les splendeurs du christianisme. Nous avons vu, aux environs de Damas, au sud-ouest, la place où l'apparition de la vérité foudroya le jeune persécuteur; elle est marquée par les débris d'une église. On nous a montré aussi dans la rue Droite la maison où Saul reçut le baptême (*Act.* ix, 11), et trouva la vue sous la main d'Ananie. Mais comment, après dix-huit siècles, ces deux demeures seraient-elles restées debout au milieu d'une ville tant de fois renversée? Des remparts résistent mieux à la ruine que des maisons, et nous avons pu reconnaître le mur par où les amis de Saul le sauvèrent de la rage des Juifs de Damas (vers. 25). » M. Poujoulat, *Hist. de Jérusalem*, ch. xix, t. II, p. 53.

(2) L'Apôtre donne le nom d'Arabie au pays où il se retirait pendant les trois ans écoulés avant son retour à Jérusalem (vers. 18). Comme, de temps en temps, Saul quittait

Juifs, ne pouvant souffrir les progrès qu'y faisait l'Evangile, se résolurent de le faire mourir, et ils gagnèrent le gouverneur de Damas, afin qu'il l'arrêtât et le leur livrât. Mais Saul en étant averti, et sachant qu'on gardait nuit et jour les portes de la ville pour empêcher qu'il ne pût sortir, il se fit descendre par la muraille dans une corbeille (*Act.* IX, 24, 25, 26, 27. An de Jésus-Christ 37, la troisième année de son arrivée à Damas). Et étant venu à Jérusalem pour voir saint Pierre (*Act.* IX, 26, 27; *Galat.* I, 18), les disciples craignaient de se joindre à lui, ne croyant pas qu'il fût converti. Mais Barnabé l'ayant amené aux apôtres, Saul leur raconta sa conversion, et tout ce qui l'avait suivie. Il se mit ensuite à prêcher tant aux Juifs qu'aux gentils, et il leur parlait avec tant de force, que ne pouvant lui résister, ils résolurent de le tuer. Ce qui fut cause que les frères le menèrent à Césarée de Palestine, d'où il se rendit apparemment par mer à Tharse de Cilicie, sa patrie.

Il y demeura environ cinq ou six ans, depuis l'an 37 de Jésus-Christ jusqu'en l'an 43, que Barnabé, étant venu à Antioche par ordre des apôtres, et y ayant trouvé beaucoup de chrétiens, alla chercher Saul à Tharse, et l'emmena avec lui à Antioche (*a*), où ils demeurèrent ensemble un an entier, prêchant et instruisant les fidèles. Pendant ce temps-là il arriva une grande famine dans la Judée (*b*); et les chrétiens d'Antioche, ayant fait quelques cueillettes pour secourir leurs frères de Jérusalem, chargèrent Paul et Barnabé d'y porter leurs aumônes. Ils y arrivèrent l'an 44 de Jésus-Christ; et après avoir accompli leur commission, ils s'en retournèrent à Antioche. Ils n'y furent pas longtemps que Dieu leur fit savoir par les prophètes qui étaient dans cette Eglise qu'il les destinait à porter sa parole dans d'autres lieux. L'Eglise se mit donc à jeûner et à prier, et les prophètes Siméon, Luce et Manahem leur imposèrent les mains, et les envoyèrent prêcher où le Saint-Esprit les conduirait. Et ce fut apparemment vers ce temps-là, c'est-à-dire, vers l'an 44 de Jésus-Christ, que Paul ayant été ravi au troisième ciel, y vit des choses ineffables, et qui sont au-dessus de la portée des hommes (*c*).

Saul et Barnabé allèrent d'abord en Chypre (*d*), où ils commencèrent à prêcher dans les synagogues des Juifs. Après avoir parcouru toute l'île, ils trouvèrent un Juif magicien, nommé Bar-Jésu, qui était avec le proconsul Serge Paul. Ce proconsul ayant envoyé chercher Saul et Barnabé, les pria de lui annoncer la parole de Dieu. Bar-Jésu faisait ce qu'il pouvait pour empêcher le proconsul d'embrasser la foi. Alors Saul rempli du Saint-Esprit, et regardant fixement cet homme, lui dit : *O homme rempli de tromperie, enfant du diable, et ennemi de toute justice, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voies du Seigneur? Maintenant la main du Seigneur sera sur vous, et vous allez devenir aveugle jusqu'à un certain temps.* L'effet suivit aussitôt la parole de Saul; et le proconsul ayant vu ce miracle, embrassa la foi. Plusieurs croient (*e*) que saint Paul commença seulement alors à porter le nom de *Paul*, que saint Luc lui donne toujours dans la suite, en mémoire de la conversion de Serge Paul, que Dieu venait de faire par son moyen. Saint Astère (*f*) croit qu'il changea de nom à sa conversion dans la ville de Damas. Saint Chrysostome (*g*) veut qu'il en ait changé lorsqu'il fut ordonné, et qu'il reçut sa mission à Antioche. D'autres (*h*) veulent qu'il n'ait pris le nom de Paul, qui est latin, que depuis qu'il commença à prêcher aux gentils, et surtout aux Romains. Enfin plusieurs (*i*) croient qu'il porta toute sa vie les noms de *Saul* et de *Paul*, à l'imitation de plusieurs autres Juifs qui avaient un nom hébreu et un autre nom grec ou latin. Mais si cela est, d'où vient que ni saint Paul lui-même, ni saint Luc, ni aucun autre auteur ne lui a donné le nom de Saul, depuis la conversion de Serge Paul, et que tous uniformément l'appellent toujours Paul? La conversion de ce proconsul arriva dans la ville de Paphos, l'an 45 de Jésus-Christ.

De l'île de Chypre, saint Paul et ceux qui l'accompagnaient allèrent à Perge en Pamphylie (*j*), où Jean Marc, cousin de Barnabé, les quitta pour retourner à Jérusalem. Etant partis de Perge sans s'y arrêter, ils vinrent à Antioche de Pisidie, où étant entrés dans la synagogue, et ayant été invités à parler, saint Paul leur fit un assez long discours, par lequel il leur montra que Jésus était le Messie promis par les prophètes, et annoncé par Jean-Baptiste; qu'il avait été injustement mis à mort par la jalousie des Juifs, et qu'il était ressuscité le troisième jour. On les écouta fort paisiblement, et on les pria de venir parler encore du même sujet au sabbat suivant; et plusieurs les suivirent, tant des Juifs, que des prosélytes, pour écouter plus à loisir leurs instructions particulières.

Le jour de sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla, pour entendre la parole de Dieu. Mais les Juifs, voyant ce concours de peuple, furent remplis d'envie; et ils s'opposaient avec blasphème à ce que saint Paul leur disait. Alors Paul et Barnabé leur dirent hardiment : *Vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la parole de Dieu; mais*

sa retraite pour venir à Damas, nous pensons que ce qu'il appelle l'Arabie est le Haouran, l'ancienne Trachonite. C'est dans ces contrées, habitées aujourd'hui par les Druses, des Arabes chrétiens, des Bédouins de la race des Anézés, que Saul méditait la grandeur du mystère dévoilé à ses regards, et se préparait à combattre les ennemis du Seigneur.» POUJOULAT, *Hist. de Jérus.* ch. XIX, t. II, p. 54.

(*a*) *Act.* XI, 20, 25, 26.
(*b*) *Act.* XI, 27, 28, etc.

(*c*) II *Cor.* XII, 2, 3, 4.
(*d*) *Act.* XIII, 4, 5, 6.
(*e*) *Hieron. in Epist. ad Philemon. Aug. Confess. l.* VIII, *c.* IV. *Beda Retract. in Acta. Ita et plures e recentioribus.*
(*f*) *Aster. homil.* 8, *p.* 157.
(*g*) *Chrysost. homil.* 28, *in Acta. Ita Theodoret. Theophyl. OEcumen. in Rom.* I.
(*h*) *Aug. serm.* 315, *c.* V. *Grot. Fromond.*
(*i*) *Origen. seu potius Rufin. ad Rom. p.* 458. *Drus. Bez.*
(*j*) *Act.* XIII, 13. An de Jésus-Christ 45.

puisque vous la rejetez, nous l'allons porter aux gentils, ainsi que le Seigneur nous l'a commandé. Et tous ceux qui avaient été prédestinés à la vie éternelle crurent en Jésus-Christ, et la parole du Seigneur se répandait heureusement dans le pays. Les Juifs, ne pouvant souffrir le progrès de l'Evangile, excitèrent une persécution contre Paul et Barnabé, et les chassèrent de là. Alors Paul et Barnabé secouant contre eux la poussière de leurs pieds, vinrent d'Antioche de Pisidie à Icone. Y étant arrivés (*a*), ils y prêchèrent dans la synagogue, et y convertirent un grand nombre de Juifs et de gentils; et Dieu accompagna leur mission d'un grand nombre de prodiges. Cependant les Juifs incrédules ayant animé les gentils contre Paul et Barnabé, et menaçant de les lapider, les obligèrent à se retirer à Lystres et à Derbes, villes de Lycaonie, où ils prêchèrent l'Evangile.

Or il y avait à Lystres un homme perclus de ses jambes, nommé Enée. Cet homme arrêtant ses yeux sur saint Paul, l'Apôtre lui dit : *Levez-vous, et tenez-vous droit sur vos pieds.* Aussitôt il se leva, et commença à marcher. Le peuple ayant vu ce miracle, s'écria : *Ce sont des dieux, qui sont descendus vers nous sous la forme d'hommes.* Ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, à cause de son éloquence, et parce qu'il portait la parole; le sacrificateur du temple de Jupiter amena même des taureaux, et apporta des couronnes devant la porte, voulant, aussi bien que le peuple, leur sacrifier. Mais Paul et Barnabé déchirant leurs habits, et se jetant au milieu de la multitude, leur crièrent : *Mes amis, que voulez-vous faire? Nous ne sommes que des hommes, non plus que vous, et nous vous prêchons, afin que vous vous convertissiez de ces vaines superstitions au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre.* Mais quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher qu'ils ne leur sacrifiassent.

Pendant ce temps-là, quelques Juifs d'Antioche de Pisidie et d'Icone, étant survenus à Lystres, soulevèrent le peuple contre les apôtres. Ils lapidèrent Paul, et le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il fût mort. Mais les disciples s'étant ramassés autour de lui, il se leva, rentra dans la ville, et le lendemain il en partit pour aller à Derbe. Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, ils retournèrent à Lystres, à Icone et à Antioche de Pisidie (*b*). Ils traversèrent la Pisidie, vinrent en Pamphylie, et ayant annoncé la parole de Dieu à Perge, ils descendirent à Attalie. De là ils firent voile à Antioche de Syrie, d'où ils étaient partis l'année précédente. Y étant arrivés, et ayant assemblé l'Eglise, ils racontèrent les grandes choses que Dieu avait faites par leur moyen, et comme ils avaient ouvert aux gentils la porte de la foi; et ils demeurèrent là assez longtemps avec les disciples.

Saint Luc ne nous apprend rien des actions de saint Paul depuis l'an 45 de Jésus-Christ jusqu'au concile de Jérusalem, tenu en l'an 50 de Jésus-Christ. Il y a assez d'apparence que ce fut durant cet intervalle que l'Apôtre porta l'Evangile depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie, comme il nous l'apprend dans l'Epître aux Romains (*c*); et cela, sans s'arrêter dans les lieux où d'autres avaient déjà prêché (*d*). Il ne nous apprend ni le détail de ses voyages, ni le succès de ses prédications : mais il nous dit, en général, qu'il a souffert plus de travaux que personne, qu'il a enduré plus de prisons. Il se vit souvent tout près de la mort, tantôt sur les rivières, tantôt entre des voleurs. Il courut de grands périls, tantôt de la part des Juifs, et tantôt de la part des faux frères et des mauvais chrétiens; il en eut à essuyer dans les villes et dans les déserts. Il souffrit la faim, la soif, la nudité, le froid, les jeûnes, les veilles et les fatigues (*e*), inséparables des longs voyages qui sont entrepris dans le dépouillement des secours humains. Bien différent en cela de bien d'autres qui vivaient de l'Evangile, qui recevaient la subsistance de ceux à qui ils prêchaient, et qui se faisaient accompagner de femmes dévotes qui prenaient soin de ce qui leur était nécessaire, il mettait son honneur à prêcher gratuitement (*f*), travaillant de ses mains pour n'être à charge à personne : car il avait un métier, comme il était ordinaire parmi les Juifs, et ce métier était de faire des tentes de cuir (*g*) à l'usage des gens de guerre.

Ce fut pendant le cours de sa prédication qu'il reçut cinq fois des Juifs trente-neuf coups de fouet (*h*); car c'est la coutume parmi eux de ne pas excéder ce nombre de coups. Moïse avait défendu de donner plus de quarante coups (*i*). Il nous apprend aussi qu'il avait été trois fois battu de verges par les Romains (*j*); qu'il avait fait trois fois naufrage, qu'il avait passé une nuit et un jour au fond de la mer; ce que l'on explique diversement. Les uns croient qu'il fut réellement pendant une nuit et un jour au fond de l'eau (*k*), Dieu l'y conservant miraculeusement, comme autrefois Jonas dans le ventre du poisson. D'autres (*l*) veulent qu'il fut une nuit et un jour caché au fond d'un puits, après le danger qu'il courut à Lystres, où il avait été lapidé. D'autres (*m*) l'expliquent en disant qu'il fut en prison à Cyzique dans une prison nommée *Bythos*, ou *la profonde :* car c'est le terme dont se sert saint Paul, sans y ajouter le nom de *mer*, qui

(*a*) *Act.* XIV, 1, 2, 3, etc.
(*b*) *Act.* XIV, 25, 26. An de Jésus-Christ 45.
(*c*) *Rom.* XV, 19.
(*d*) *Rom.* X, 10.
(*e*) II *Cor.* XI, 23, 24, 27.
(*f*) *Ibid.*, 8, 9.
(*g*) *Act.* XVIII, 3.
(*h*) II *Cor.* XI, 24, 25.
(*i*) *Deut.* XXV, 3.
(*j*) II *Cor.* XI, 25.
(*k*) *Hilar. de Trinit. l.* VI, *p.* 39. *Beda, qu.* 3, *in tom.* VIII. *Sulpit. Sever. Ep.* 1, *p.* 222. Il dit que saint Paul y fut trois nuits et trois jours. *Est. Hervæ. Erasm. Haimo, Fromond.*
(*l*) *Quid apud Theophyl.*
(*m*) *Quid apud Baron. an. C.* 58. Vide *et Hamm. in* II *Cor.* XI.

est dans la Vulgate. Mais la plupart des Pères, comme saint Chrysostome, Théodoret, OEcuménius, l'Ambrosiaster (*a*), saint Thomas et plusieurs nouveaux l'expliquent en disant que saint Paul, après un naufrage, fut un jour et une nuit en pleine mer à combattre contre les flots; et c'est le sentiment qui paraît le plus juste. Le grec *Buthos*, lorsqu'il est mis seul, se prend ordinairement pour le fond de la mer, ou pour la haute mer. Or saint Paul avait souffert tout cela avant l'an de Jésus-Christ 58, où il écrivit sa seconde Epître aux Corinthiens

Saint Paul et saint Barnabé étaient à Antioche, lorsque quelques personnes venues de Judée (*b*) y voulurent soutenir que l'on ne pouvait être sauvé sans la circoncision et l'observation des cérémonies de la Loi. Saint Epiphane (*c*) et saint Philastre (*d*) disent que celui qui soutenait cela était Cérinthe et ses sectateurs. Paul et Barnabé s'élevèrent contre ces nouveaux docteurs, et il fut résolu que l'on enverrait à Jérusalem vers les apôtres et les prêtres, pour leur proposer cette question. Paul et Barnabé furent députés; et étant arrivés à Jérusalem, ils rapportèrent aux apôtres le sujet de leur députation. Quelques-uns des Pharisiens qui avaient embrassé la foi, soutinrent qu'il fallait soumettre les gentils qui se convertissaient à recevoir la circoncision et à observer le reste de la Loi. Mais les apôtres et les prêtres s'étant assemblés pour examiner cette affaire, il fut arrêté que l'on n'obligerait point les gentils qui embrasseraient le christianisme à porter le joug de la Loi, mais seulement à éviter l'idolâtrie, la fornication et l'usage des chairs étouffées et du sang.

Saint Paul et saint Barnabé furent donc renvoyés à Antioche avec des lettres des apôtres, qui marquaient la résolution que l'on avait prise dans l'assemblée. Les apôtres députèrent aussi Jude, surnommé Barsabas, et Silas, qui étaient des principaux des frères, pour aller à Antioche avec Paul et Barnabé, pour rendre témoignage de ce qui s'était passé à Jérusalem. Etant arrivés à Antioche, ils assemblèrent les fidèles, leur lurent la lettre des apôtres, et les consolèrent, en leur apprenant que l'on avait conclu à les décharger du joug de la Loi cérémonielle. Silas jugea à propos de demeurer à Antioche; mais Jude s'en retourna à Jérusalem. Tout cela se passa l'an 51 de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire. Quelque temps après, saint Pierre étant aussi venu à Antioche, et s'étant joint aux gentils convertis, avec qui il vivait sans scrupule, tout d'un coup lorsqu'il survint des frères de Jérusalem, il se sépara d'eux et ne mangea plus avec eux. Alors saint Paul le reprit publiquement, parce qu'il était répréhensible, et que son exemple pouvait être d'une dangereuse conséquence (*e*).

(*a*) *In* II *Cor.* XI, 25.
(*b*) *Act.* XV, 1, 2, 3.
(*c*) *Epiphan. hæres.* 28, *c.* IV.
(*d*) *Philastr. de Hæres. c.* XXXVI.
(*e*) *Galat.* II, 11.... 16.

Dans ce même voyage de saint Paul à Jérusalem (*f*), il exposa publiquement devant les fidèles la doctrine qu'il prêchait parmi les gentils, et il en conféra encore en particulier avec les principaux, en présence de Barnabé et de Tite. Saint Pierre, saint Jacques et saint Jean, avec qui il s'en entretint, ne trouvèrent rien à ajouter ni à corriger dans une doctrine si pure. Ils virent avec joie la grâce que Dieu lui avait donnée; ils reconnurent qu'il l'avait établi apôtre des nations, comme saint Pierre l'était de la circoncision. Ils conclurent que Paul et Barnabé continueraient de prêcher aux gentils, et leur recommandèrent seulement d'avoir soin des aumônes, c'est-à-dire, d'exhorter les chrétiens convertis d'entre les nations à assister les fidèles de la Judée, qui étaient dans la nécessité, soit pour avoir vendu et distribué leurs biens, soit pour en avoir été dépouillés (*g*). On verra dans la suite de quelle manière saint Paul s'acquitta de cette commission.

Après que saint Paul et saint Barnabé eurent passé quelques jours à Antioche, saint Paul dit à Barnabé (*h*) : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont. Barnabé voulait prendre avec lui Jean-Marc, qui les avait quittés la première fois; mais Paul s'y opposa : ce qui fut cause qu'ils se séparèrent. Barnabé alla en Chypre avec Jean-Marc; et saint Paul ayant choisi Silas, traversa la Syrie et la Cilicie, arriva à Derbes et ensuite à Lystres (*i*), où il trouva un disciple, nommé Timothée, fils d'une femme juive et d'un père gentil. Paul le prit avec lui et le circoncit, pour ne pas déplaire aux Juifs de ces pays-là. Lors donc qu'ils eurent parcouru les provinces de Lycaonie, de Phrygie et de Galatie, le Saint-Esprit ne leur permit pas d'annoncer la parole de Dieu en Asie, c'est-à-dire dans l'Asie proconsulaire, qui comprenait l'Ionie, l'Eolie et la Lydie. Ils passèrent ensuite la Mysie et descendirent à Troade, où saint Paul eut la nuit cette vision : Un homme, vêtu comme un Macédonien, se présenta devant lui et lui dit : Passez en Macédoine, et venez nous secourir. Aussitôt il se disposa à passer en Macédoine, ne doutant pas que Dieu ne l'appelât dans ce pays.

S'étant donc embarqués à Troade, ils vinrent aborder à Naples (*j*), ville de Macédoine, mais très-voisine des frontières de la Thrace. De là ils vinrent à Philippes, qui est la première colonie romaine que l'on trouve dans la Macédoine de ce côté-là. Le jour du sabbat, ils allèrent près de la rivière où était la Proseuque, ou le lieu de prières des Juifs. Ils y trouvèrent quelques femmes dévotes, entre autres une nommée Lyda, marchande de pourpre, qui se convertit, reçut le baptême et invita saint Paul à venir loger chez elle avec ceux de sa compagnie. Un autre

(*f*) Vide *Galat.* II, 2, 3, etc.
(*g*) *Hebr*, X, 34.
(*h*) *Act.* XV, 36 *et seq.* An de Jésus-Christ 51.
(*i*) *Act.* XVI, 1.
(*j*) An de Jésus-Christ 52. *Act.* XVI, 11, 12, etc.

jour, comme ils allaient encore au lieu de prières des Juifs, ils rencontrèrent une servante qui avait un esprit de Python ou un démon familier qui lui découvrait quantité de choses cachées. Elle se mit à suivre Paul et ceux qui l'accompagnaient, en criant : *Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du salut.* Elle fit la même chose pendant plusieurs jours. Alors Paul se tournant vers elle, dit à l'esprit : *Je te commande, au nom de Jésus-Christ, de sortir du corps de cette fille.* Il sortit à l'heure même. Mais les maîtres de la fille, qui tiraient de grands profits de cette servante, traînèrent Paul et Silas devant les magistrats, et les accusèrent de vouloir introduire dans la ville une religion nouvelle. Les magistrats leur firent donner des coups de verges sur les épaules et sur le dos, puis les envoyèrent en prison.

Sur le minuit, Paul et Silas s'étant mis à chanter des hymnes à la louange de Dieu, tout d'un coup il se fit un si grand tremblement de terre, que les fondements de la prison en furent ébranlés, que toutes les portes s'ouvrirent en même temps, et les liens des prisonniers furent brisés. Le geôlier s'étant éveillé au bruit, et voyant que toutes les portes de la prison étaient ouvertes, tira son épée et voulut se tuer, s'imaginant que tous les prisonniers s'étaient enfuis, mais Paul lui cria : *Ne vous faites point de mal; car nous voici encore tous.* Alors le geôlier étant entré, et ayant trouvé tous les prisonniers, il tira Paul et Silas de ce lieu-là, et leur demanda ce qu'il devait faire pour être sauvé. Paul et Silas l'instruisirent avec toute sa famille, et leur donnèrent le baptême. Après cela, le geôlier leur servit à manger; et le matin étant venu, les magistrats lui envoyèrent dire qu'il pouvait laisser aller ces deux prisonniers. Mais Paul répondit aux huissiers : *Après nous avoir battus publiquement à coups de verges, nous qui sommes citoyens romains, ils nous ont mis en prison; et à présent ils nous en font sortir en secret. Il n'en sera pas ainsi; il faut qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer.* Les magistrats ayant appris qu'ils étaient citoyens romains, vinrent leur faire des excuses; et les ayant tirés de prison, ils les prièrent de se retirer de leur ville. Paul et Silas allèrent d'abord chez Lydie, où ayant consolé et visité les frères, ils partirent de Philippes.

De là ils passèrent par Amphipolis et par Apollonie, et vinrent à Thessalonique, capitale de la Macédoine, où les Juifs avaient une synagogue (*a*). Paul y entra, selon sa coutume, et leur annonça l'Evangile trois jours de sabbat de suite. Quelques Juifs et plusieurs prosélytes crurent en Jésus-Christ et se joignirent à Paul et à Silas. Mais les autres Juifs, portés d'un faux zèle, excitèrent un tumulte dans la ville, et allèrent à la maison de Jason, où logeait saint Paul. Ne l'y ayant point trouvé, ils prirent Jason, le menèrent devant les magistrats, et l'accusèrent d'avoir reçu dans sa maison des gens qui étaient rebelles aux ordonnances de l'empereur, et qui disaient qu'il y avait un autre roi que lui, qui était un certain Jésus qu'ils prêchaient. Mais Jason ayant donné caution de représenter les personnes dont il s'agissait, fut renvoyé dans sa maison, et dès la nuit suivante, les frères conduisirent hors de la ville Paul et Silas, qui allèrent à Bérée, où ils commencèrent de nouveau à prêcher dans la synagogue. Les Juifs de Bérée les écoutèrent avec joie, et plusieurs d'entre eux, comme aussi plusieurs gentils et plusieurs femmes de qualité, qui n'étaient pas juives, se convertirent.

Les Juifs de Thessalonique ayant su que saint Paul et Silas étaient à Bérée, y vinrent et y causèrent du tumulte contre eux; de manière que saint Paul fut obligé de se retirer, laissant Silas et Timothée à Bérée, pour y continuer l'ouvrage qu'il y avait commencé. Ceux qui conduisaient saint Paul, s'étant embarqués avec lui (*b*), le menèrent jusqu'à Athènes. Il y arriva en l'an 52 de Jésus-Christ. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il renvoya ceux qui l'y avaient amené, avec ordre de dire à Silas et à Timothée de le venir trouver à Athènes au plus tôt. Cependant il alla dans la synagogue des Juifs, où il parlait aussi souvent qu'il en avait l'occasion, et s'entretenait avec les philosophes qu'il rencontrait sur la place. Un jour ces philosophes le prirent et le menèrent devant l'aréopage, comme annonçant une nouvelle religion. Saint Paul étant en présence des juges, leur dit qu'il avait remarqué dans leur ville plusieurs marques de superstition, entre autres un autel où il est écrit : *Au Dieu inconnu.* C'est donc ce Dieu que vous ne connaissez point, que je viens aujourd'hui vous annoncer. Après cela, il parla du Dieu créateur du ciel et de la terre, de l'ordre de la Providence, du jugement dernier et de la résurrection des morts. Mais lorsqu'ils entendirent la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent, et les autres dirent : *Nous vous entendrons une autre fois sur ce point.* Quelques-uns néanmoins embrassèrent la foi, entre lesquels fut Denys, sénateur de l'aréopage, et une femme nommée Damaris, et quelques autres avec eux.

Saint Timothée vint de Bérée à Athènes trouver saint Paul, et lui apprit la persécution que souffraient les chrétiens de Thessalonique. Ce qui obligea l'apôtre à le renvoyer en Macédoine, afin de les affermir et de les consoler (*c*). Après cela saint Paul partit d'Athènes, et alla à Corinthe (*d*), et se logea chez un Juif, nommé Aquilas, dont le métier était de faire des tentes; en sorte que saint Paul qui savait le même métier, travaillait avec lui. Cependant il ne négligeait pas la prédication de l'Evangile; mais il prêchait tous les jours de sabbat dans la synagogue, s'efforçant de persuader aux Juifs et aux gentils que Jésus était le Messie. Il y fit quelques conversions, et il nous apprend lui-même (*e*)

(*a*) *Act.* XVII, 1, 2, 3 *et seq.* An de Jésus-Christ 52.
(*b*) *Theodoret. in* I *Thessal. Prolog. p.* 364, *c.*
(*c*) Vide I *Thessal.* III, 1, 2, etc.
(*d*) *Act.* XVIII, 1, 2, 3, etc.
(*e*) I *Cor.* I, 14, 16, 17; XVI, 15.

qu'il y baptisa Stéphane et sa maison, avec Crispe et Caïus. Vers le même temps, Silas et Timothée vinrent à Corinthe (a), et le consolèrent beaucoup, en lui apprenant l'état des fidèles de Thessalonique; et peu de temps après il écrivit *sa première Epître aux Thessaloniciens*, qui est la première de toutes celles qu'il ait écrites (b). Il y console les fidèles de Thessalonique; il loue leur ferveur, leur constance, leur charité envers tous les chrétiens de la Macédoine; il leur donne quelques avis touchant l'usage du mariage, la fuite de l'oisiveté, la manière de pleurer les morts, les précautions qu'il faut apporter, pour n'être point surpris par l'Antechrist, et sur divers autres points.

La seconde Epître aux Thessaloniciens fut écrite peu de temps après la première (c). Il l'écrivit pour les rassurer contre les frayeurs que leur avaient inspirées certains faux docteurs, qui disaient que le monde allait finir, et qui supposaient même une fausse lettre de l'Apôtre, pour le prouver. Il y reprend ceux qui vivaient dans l'oisiveté, et exhorte les Thessaloniciens à souffrir patiemment les persécutions.

Saint Paul se sentant donc consolé par la présence de Silas et de Timothée, prêchait avec une nouvelle ardeur, montrant que Jésus était le vrai Messie. Mais les Juifs le contredisant avec des paroles de blasphème, il secoua ses habits, et leur dit : *Que votre sang soit sur votre tête. Pour moi, j'en suis innocent. Je m'en vais désormais vers les gentils.* Il quitta même la maison d'Aquilas, et alla loger chez un nommé Tite Juste, qui était gentil d'origine, mais craignant Dieu. Cependant le Seigneur l'encouragea par une vision, et lui dit qu'il avait dans Corinthe un grand peuple. Ce qui fut cause qu'il y demeura dix-huit mois.

Or Gallion, proconsul d'Achaïe, étant à Carthage, les Juifs de Corinthe s'élevèrent contre Paul, et le menèrent à son tribunal (d), l'accusant de vouloir introduire parmi eux une religion nouvelle. Mais Gallion les renvoya, disant qu'il ne voulait point entrer dans ces disputes, qui ne regardaient point sa charge. Paul demeura encore quelque temps à Corinthe, et en partit enfin, pour se rendre à Jérusalem, où il voulait passer la fête de la Pentecôte. Avant que de s'embarquer, il coupa ses cheveux à Cenchrée, port de Corinthe (e), à cause qu'il avait accompli un vœu de nazaréen, qu'il avait fait auparavant. Il arriva à Ephèse avec Aquilas et Priscille. De là il se rendit à Césarée de Palestine, d'où il alla à Jérusalem ; et après y avoir satisfait sa dévotion, il vint à Antioche, où il passa quelque temps, et en partit ensuite, traversant par ordre et de suite, les Eglises de la Galatie et de la Phrygie ; et ayant parcouru les hautes provinces de l'Asie, il revint à Ephèse (f), où il demeura trois ans ; depuis l'an de Jésus-Christ 54 jusqu'en l'an 57.

Or saint Paul arrivant à Ephèse, y trouva quelques disciples, qui avaient été instruits par saint Apollon, lequel les avait simplement baptisés du baptême de Jean-Baptiste. Saint Paul les instruisit, les baptisa du baptême de Jésus-Christ, leur imposa les mains ; et ils reçurent le Saint-Esprit, le don des langues et le don de prophétie. Il entra ensuite dans la synagogue, et prêcha aux Juifs pendant trois mois, s'efforçant de les persuader que Jésus-Christ était le Messie. Mais comme il y trouvait beaucoup d'opposition de leur part, il se sépara d'eux, et enseignait tous les jours dans l'école d'un nommé Tyrau. Il ne cessait ni jour, ni nuit (g), allant même par les maisons, pour affermir ceux qui croyaient, et pour gagner ceux qui ne croyaient pas encore, travaillant de ses mains, pour n'être à charge à personne. Il y fit plusieurs miracles (h), jusque-là même que les linges qui avaient touché son corps, étant appliqués aux malades, ils étaient guéris de leurs maladies, et délivrés des démons qui les possédaient. Il y eut aussi beaucoup à souffrir (i), tant de la part des Juifs que de la part des gentils, et il nous apprend lui-même qu'*il y combattit contre les bêtes selon les hommes*, c'est-à-dire, qu'il y fut exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre (j) ; en sorte que les hommes avaient cru qu'il en serait dévoré, si Dieu ne l'en eût miraculeusement délivré.

Quelques-uns (k) croient que ce combat dont parle saint Paul n'est autre chose que celui qu'il eut à soutenir contre Démétrius l'orfévre et ses compagnons qui faillirent à faire mourir ce saint apôtre. Mais ce sentiment est insoutenable, puisque la première lettre aux Corinthiens, où il parle de ce combat, fut écrite avant la sédition excitée par Démétrius l'orfévre. Saint Jérôme (l) entend par ces bêtes les démons qui suscitèrent à saint Paul une infinité d'ennemis.

Mais le sens le plus naturel du texte est qu'il fut exposé aux bêtes à Ephèse, et qu'il en fut miraculeusement délivré. C'est le sentiment de saint Chrysostome, de Théodoret, de l'Ambrosiaster, de saint Cyprien (m), de saint Hilaire (n), et de plusieurs nouveaux commentateurs. Nicéphore (o) cite le livre apocryphe des *Voyages de saint Paul*, qui porte que Jérôme, gouverneur d'Ephèse, condamna l'Apôtre à être exposé aux bêtes. Etant en prison il fut visité pendant la nuit par deux femmes nommées Tabule et Artemille, qui lui demandèrent le baptême. Il se dégagea de ses liens, sortit de prison, et alla sur le bord de la mer, où il les baptisa. Il

(a) *Act.* XVIII, 5. I *Thessal.* III, 6, 9. An de Jésus-Christ 52.
(b) Ire *Epître aux Thessaloniciens*. An de Jésus-Christ 52.
(c) IIe *Epître aux Thessaloniciens*. An de Jésus-Christ 52.
(d) An de Jésus-Christ 53. *Act.* XVIII, 12, 13, etc.
(e) An de Jésus-Christ 54.
(f) *Act.* XIX, 1, 2, 3, etc.
(g) Voyez *Act.* XX, 19, 20, 33, 34.
(h) *Act.* XIX, 11, 12.
(i) I *Cor.* XV, 31, 32.
(j) Vide *Chrysost. homil.* 40, in I *Cor.* XVI, *et Theodoret. ibidem.*
(k) *Theophylact. Primas. Hervæ. Baron. Grot. Hammond. Est.*
(l) *Hieron. præf. in lib.* III. *Exposit. in Epist. ad Ephes*
(m) *Cyprian. ep.* 6.
(n) *Hilar. in Auxentium*, p. 121.
(o) *Nicephor. l.* II, *c.* XXV, *Hist. eccl.*

revint en prison et se remit dans les liens sans que personne s'en aperçût. Lorsqu'il fut exposé dans le théâtre on lâcha contre lui un lion, qui vint se coucher à ses pieds, plusieurs autres bêtes en firent de même. Dans ce même temps il tomba une grêle si furieuse, que plusieurs des assistants en furent tués. Jérôme se convertit et reçut le baptême. Les anciens ont beaucoup parlé de ce livre apocryphe des *Voyages de saint Paul*. Nous n'y faisons toutefois aucun fond.

Ce fut pendant son séjour à Ephèse qu'il écrivit aux Galates (*a*), qu'il avait instruits, et que des faux docteurs avaient séduits et troublés, en leur persuadant que, pour arriver au salut, il fallait qu'ils se fissent circoncire et qu'ils se soumissent à l'observation de toute la loi. Saint Paul leur écrivit donc avec beaucoup de zèle et de force, relevant son apostolat, et dépeignant les faux docteurs par des couleurs très-vives. Il prouve par les Ecritures que les chrétiens étaient affranchis du joug de la loi. Il y mêle plusieurs exhortations pour les mœurs et pour la conduite de la vie. Il l'écrivit tout entière de sa main, au lieu qu'il avait accoutumé de se servir d'un secrétaire pour écrire ses autres lettres.

Après cela saint Paul se proposa, par l'instinct du Saint-Esprit, de passer par la Macédoine et par l'Achaïe (*b*), pour aller ensuite à Jérusalem, disant : *Lorsque j'aurai été là, il faut aussi que je voie Rome*. Et ayant envoyé devant Timothée et Eraste en Macédoine, il demeura encore quelque temps en Asie. Pendant ce temps il apprit les troubles domestiques qui étaient dans l'Eglise de Corinthe, la division qui y régnait, et les abus qui commençaient à s'y introduire. C'est ce qui le détermina à leur écrire sa première Epître (*c*), dans laquelle il reprend les Corinthiens de leur division, de la mauvaise liberté que quelques-uns prenaient de manger des viandes immolées aux idoles, sans se mettre en peine du scandale de leurs frères. Il s'élève contre l'incestueux qui avait épousé sa belle-mère, et contre ceux qui ne feignaient point de plaider devant les tribunaux séculiers; contre ceux qui s'enflaient d'orgueil, à cause des dons surnaturels qu'ils avaient reçus de Dieu : enfin contre le désordre qui régnait dans leurs assemblées, où tout le monde voulait parler ensemble, et où les femmes mêmes voulaient parler en public. Après avoir réprimé tous ces abus, il leur donne d'excellents avis pour les mœurs. La lettre fut écrite d'Ephèse et envoyée par Stéphanas, Fortunat et Achaïque.

Avant que saint Paul partît d'Ephèse, la voie du Seigneur y fut troublée (*d*) par la sédition qu'y excita l'orfèvre Démétrius, dont le principal trafic consistait dans de petits temples de Diane d'Ephèse, qu'il faisait et qu'il vendait aux pèlerins qui venaient à Ephèse de tous côtés, pour y voir ce fameux temple de Diane d'Ephèse, qui passait pour une merveille du monde. Il émut d'abord les autres orfèvres, en leur remontrant que la religion que Paul prêchait allait à ruiner tout leur commerce, en faisant tomber le culte de leur déesse. Des orfèvres le tumulte se répandit parmi le peuple, et bientôt toute la ville se trouva en confusion. Ils amenèrent au théâtre Gaïm et Aristarque, Macédoniens, qui avaient accompagné saint Paul dans son voyage. Saint Paul lui-même voulait s'y aller présenter; mais ses amis l'en dissuadèrent. Le magistrat de la ville, ou le greffier, comme porte le texte, eut assez de peine à se faire entendre et à apaiser le tumulte, en disant au peuple que si Démétrius avait quelque affaire particulière contre quelqu'un qui en voulût au culte de Diane, il pouvait avoir recours au proconsul, et ne pas causer une sédition dans la ville. Ayant dit cela, il congédia l'assemblée; et saint Paul après avoir dit adieu aux disciples, partit pour aller en Macédoine (*e*).

Il s'embarqua à Troade (*f*), et mena avec lui Timothée, avec lequel il passa en Macédoine (*g*). Tite l'y vint trouver (*h*) et lui rapporta les bons effets que sa lettre avait causés dans l'Eglise de Corinthe, et lui dit que les aumônes que les Corinthiens destinaient aux fidèles de la Palestine étaient prêtes. C'est ce qui l'engagea à écrire sa seconde Epître aux Corinthiens (*i*), dans laquelle il s'élève contre les faux docteurs, qui affectaient de le décrier dans l'esprit des Corinthiens. Il relève son ministère, et parle de lui-même avec quelque avantage, mais toutefois avec beaucoup de modestie. Il parle de ses révélations, de son désintéressement, de ses persécutions, de ses souffrances. Il exhorte les Corinthiens à faire pénitence, de peur qu'il ne soit obligé, lorsqu'il arriverait chez eux, d'user de son pouvoir envers les méchants. Il accorde le pardon à l'incestueux, et exhorte les Corinthiens à tenir leurs aumônes prêtes, afin qu'il les trouvât lorsqu'il arriverait à Corinthe. La lettre fut envoyée par Tite, auquel il joignit un frère, que les Eglises lui avaient associé pour recueillir les aumônes des fidèles. Les uns croient que c'est Silas; d'autres Barnabé, et d'autres saint Luc.

Saint Paul, après avoir traversé la Macédoine, vint en Grèce, ou en Achaïe, et il y demeura trois mois (*j*). Il visita les fidèles de Corinthe, et ayant recueilli leurs aumônes, comme il était prêt de s'en retourner en Macédoine, il écrivit son Epître aux Romains, dans laquelle il s'applique (*k*) principalement à expliquer la doctrine de la grâce et de la prédestination. Il montre que ce ne sont ni les œuvres de la loi qui ont mérité aux Juifs fidèles la grâce de leur vocation, ni les bonnes

(*a*) *Epître aux Galates*, vers l'an de Jésus-Christ 56.
(*b*) *Act.* XIX, 21, 22.
(*c*) Ire *Epître aux Corinthiens*, l'an de Jésus-Christ 57
(*d*) *Act.* XIX, 23, 24.
(*e*) *Ibid.* XX, 1, 2, 3, etc. An de Jésus-Christ 57.
(*f*) II *Cor.* II, 12.
(*g*) II *Cor.* VII, 5, 6, 7.
(*h*) *Ibid.* 6.... 15.
(*i*) IIe *Epître aux Corinthiens*. An de Jésus-Christ 57.
(*j*) *Act.* XX, 2.
(*k*) *Epître aux Romains*, écrite de Corinthe, l'an 58 de Jésus-Christ.

œuvres morales qu'ont pu pratiquer les philosophes gentils, qui leur ont mérité la même faveur, à l'exclusion de plusieurs Juifs; mais que c'est à la pure grâce de Dieu qu'ils doivent tout ce qu'ils sont. Saint Paul n'avait pas encore été à Rome, lorsqu'il écrivit cette Epître aux Romains. Il leur promet de les aller voir, et salue plusieurs fidèles de cette Eglise. La lettre fut dictée par saint Paul, et écrite par Tertius. On croit que Phébé, diaconisse de l'Eglise de Cenchrée, la porta. Saint Paul la recommande aux Romains d'une manière toute particulière.

Il partit enfin de la Grèce, et vint en Macédoine (*a*), dans le dessein de se rendre à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte. Il s'arrêta quelque temps à Philippes, et y célébra la fête de Pâque (*b*). De là il s'embarqua et arriva à Troade, où il demeura une semaine. Le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés pour rompre le pain, saint Paul, qui devait partir le lendemain, leur fit un sermon, qui continua jusqu'à minuit. Pendant ce temps, un jeune homme nommé Eutyque, qui était assis sur une fenêtre, s'endormit et tomba d'un troisième étage en bas. Saint Paul étant descendu, l'embrassa et lui rendit la vie. Puis étant remonté, et ayant rompu le pain et mangé, il leur parla encore jusqu'au point du jour, et s'en alla ensuite. Ceux de sa compagnie s'embarquèrent à Troade. Pour lui, il alla à pied jusqu'à Asten, appelée autrement Apollonie, et s'embarqua avec eux à Mytilène. De là il vint à Milet, où étant, il fit venir les prêtres de l'Eglise d'Ephèse, ne pouvant aller jusque-là, parce qu'il voulait être pour la Pentecôte à Jérusalem.

Lorsque ces évêques et ces prêtres furent arrivés à Milet, saint Paul leur parla et leur dit qu'il allait à Jérusalem, sans savoir distinctement ce qui lui devait arriver; mais qu'il ne doutait pas qu'il n'eût beaucoup à y souffrir, puisque dans toutes les villes le Saint-Esprit lui faisait connaître que des chaînes et des afflictions l'y attendaient. Mais il leur déclara que rien de tout cela ne l'effrayait, pourvu qu'il pût remplir son ministère. Après les avoir exhortés à la patience, et avoir prié avec eux, il s'embarqua et alla droit à Cos, puis à Rhodes, et de là à Patare (*c*), où ayant trouvé un vaisseau qui allait en Phénicie, ils montèrent dessus et arrivèrent heureusement à Tyr. Ils y demeurèrent sept jours; et en étant partis, ils arrivèrent à Ptolémaïde, et de là à Césarée, où ils trouvèrent Philippe l'Evangéliste, qui était l'un des sept diacres. Pendant que saint Paul était là, le prophète Agabus y arriva de Judée; et ayant pris la ceinture de Paul, il s'en lia les pieds et les mains, disant: *L'homme à qui cette ceinture appartient, sera ainsi lié par les Juifs dans Jérusalem, et ils le livreront aux gentils.* Mais saint Paul ne se laissa point ébranler par toutes ces prédictions, et il dit qu'il était prêt de souffrir non-seulement la prison, mais la mort même pour le nom de Jésus-Christ.

Lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, les frères le reçurent avec joie; et dès le lendemain il alla visiter saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, chez qui tous les prêtres s'assemblèrent. Paul leur raconta tout ce que Dieu avait fait par son ministère parmi les gentils. Alors saint Jacques l'avertit que les Juifs convertis étaient étrangement prévenus contre lui, parce qu'on leur avait fait entendre qu'il enseignait aux Juifs qui vivaient parmi les gentils et hors de la Palestine, qu'ils devaient renoncer à la loi de Moïse, et ne plus circoncire leurs enfants. Il faut donc, continua saint Jacques, les assembler tous ici et que vous leur parliez vous-même, pour les détromper; faites plus: afin que les actions répondent aux paroles, joignez-vous à quatre hommes qui sont ici, et qui ont fait vœu de nazaréat, et pour avoir part au mérite de leur action, contribuez aux frais de leur purification, vous purifiant aussi, pour offrir avec eux les offrandes et les sacrifices ordonnés pour la purification d'un nazaréen. *Voyez* ci-devant ce qu'on a dit sur l'article NAZARÉEN.

Saint Paul exécuta ponctuellement ce que saint Jacques lui avait conseillé, et dès le lendemain il alla au temple, où il déclara aux prêtres que dans sept jours ces quatre nazaréens achèveraient leur nazaréat, et qu'il y contribuerait pour sa part. Mais sur la fin des sept jours, les Juifs d'Asie l'ayant vu dans le temple, émurent tout le peuple, et le saisirent, en criant: *Au secours, Israélites, voici celui qui dogmatise partout contre la loi et contre le temple, et qui a amené les gentils dans le temple, et a profané ce saint lieu.* En même temps on l'arrêta, on ferma les portes du temple, et ils l'auraient tué, si Lysias, tribun de la cohorte romaine, ne fût accouru, et ne l'eût tiré de leurs mains pour le faire mener dans la forteresse. Saint Paul étant sur les degrés, pria le tribun de lui permettre de parler au peuple, qui suivait en grande foule. Le tribun le lui permit; et saint Paul ayant fait signe de la main, harangua en hébreu (*d*), raconta sa conversion et sa mission de Dieu pour aller prêcher aux gentils. A ce mot de gentils, les Juifs commencèrent à crier: *Otez du monde ce méchant; il n'est pas digne de vivre.*

Aussitôt le tribun le fit entrer dans la forteresse, et commanda qu'on lui donnât la question, en le fouettant, pour tâcher de lui faire dire le sujet qui avait ainsi ému les Juifs contre lui. Comme il était déjà lié, il dit au tribun: *Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain, sans l'entendre?* Le tribun sur cela, le fit délier, et le lendemain ayant assemblé les prêtres et le sénat des Juifs, il fit amener Paul devant eux, afin d'apprendre le sujet de l'émotion du peuple. Alors Paul commença à leur parler (*e*) en ces termes: *Mes frères, jusqu'à cette heure je me suis conduit devant*

(*a*) An de Jésus Christ 58.
(*b*) *Act.* XX, 6, 7.
(*c*) *Ibid.* XXI, 1, 2 *et seq.*

(*d*) *Act.* XXI.
(*e*) *Ibid.* XXIII.

Dieu suivant le mouvement de ma conscience. A cette parole, Ananie, fils de Nébédée, qui était souverain pontife, lui fit donner un soufflet. Saint Paul dit : *Dieu vous frappera vous-même, muraille blanchie, qui oubliant le devoir de juge, me faites ainsi frapper, contre la loi.* Ceux qui étaient présents, lui dirent: *Osez-vous ainsi maudire le grand prêtre de Dieu?* Paul répondit : *Je ne savais pas, mes frères, que ce fût le grand prêtre ; car il est écrit : Vous n'outragerez point de paroles le prince de votre peuple.* Et comme il savait qu'une partie de l'assemblée étaient saducéens, et l'autre pharisiens, il s'écria : *Mes frères, je suis pharisien et fils de pharisien ; c'est à cause de l'espérance d'une autre vie et de la résurrection des morts, que l'on me veut condamner.*

Alors l'assemblée se trouva partagée d'intérêts et de sentiments, et le bruit s'augmentant de plus en plus, le tribun fit signe aux soldats de l'enlever du milieu de l'assemblée et de le conduire dans la forteresse. La nuit suivante le Seigneur apparut à Paul et lui dit : *Ayez bon courage ; car de même que vous m'avez rendu témoignage à Jérusalem, il faut aussi que vous me le rendiez dans Rome.* Le lendemain plus de quarante Juifs s'engagèrent par vœu accompagné de serment, de ne manger ni boire, qu'ils n'eussent tué Paul. Ils vinrent déclarer leur résolution devant les prêtres et les principaux du peuple, et leur dirent : *Faites demain comparaître Paul devant vous, comme pour connaître plus particulièrement de son affaire, et nous le tuerons avant qu'il arrive.* Mais saint Paul ayant été informé de cette conjuration par le fils de sa sœur, en avertit le tribun, qui donna ordre que la nuit suivante on conduisît Paul à Césarée, au gouverneur Félix, qui y faisait sa résidence ordinaire. Félix ayant reçu les lettres du tribun Lysias, et ayant appris que saint Paul était de Cilicie, il lui dit qu'il l'entendrait quand ses accusateurs seraient venus.

Cinq jours après, le grand prêtre Ananie avec quelques sénateurs vinrent à Césarée (*a*), amenant avec eux un avocat nommé Tertulle, pour porter la parole. Tertulle accusa saint Paul comme étant un séditieux et un perturbateur du repos public, qui se faisait passer pour chef de la secte des nazaréens, et qui avait même voulu profaner le temple. Mais saint Paul réfuta aisément ces calomnies, et défia ses accusateurs de prouver aucun des chefs dont ils l'accusaient. Il finit en disant que c'était à cause de la résurrection des morts qu'on voulait le condamner. Félix, ayant ouï ces discours, remit l'affaire à une autre fois, et dit qu'il la jugerait quand Lysias serait venu de Jérusalem. Quelques jours après, Félix et sa femme, Drusille, qui était Juive, se trouvant à Césarée, firent venir saint Paul, pour entendre ce qu'il leur dirait de la foi de Jésus-Christ. Paul leur parla de la justice, de la charité et du jugement dernier, de manière que Félix en fut effrayé, et lui dit : *C'est assez pour cette heure, quand j'aurai le temps, je vous entendrai.* Et comme il espérait que Paul lui donnerait de l'argent pour être élargi, il le traitait assez bien, et l'envoyait querir souvent, et s'entretenait avec lui.

Deux ans s'étant passés (*b*), Félix eut pour successeur Portius Festus (*c*), et voulant obliger les Juifs, il laissa Paul en prison. Festus étant arrivé dans la province, vint trois jours après à Jérusalem, où les princes des prêtres le prièrent de faire venir Paul, ayant dessein de le faire enlever sur le chemin. Mais Festus leur dit qu'ils pouvaient venir à Césarée, et qu'il leur rendrait justice. Lorsqu'il fut de retour dans cette ville, dès le lendemain il fit comparaître saint Paul devant son tribunal. Les Juifs l'accusèrent de plusieurs chefs dont ils ne purent prouver aucun ; et Paul se défendit si bien, que Festus ne put rien trouver en lui qui méritât punition. Il lui proposa s'il voulait aller à Jérusalem, pour y être jugé ; mais il répondit qu'il était au tribunal de l'empereur, qu'il en appelait à César. Festus, après en avoir conféré avec son conseil, prononça: *Vous avez appelé à César, vous irez devant César.*

Quelques jours après le roi Agrippa et Bérénice étant venus à Césarée pour saluer Festus, ce gouverneur leur parla de Paul et leur dit qu'il ne savait de quoi il était coupable, ni comment il écrirait son affaire à l'empereur Agrippa; ayant souhaité de l'entendre, Festus le fit venir, et lui dit qu'il pouvait parler (*d*). Alors saint Paul raconta à Agrippa la manière dont il avait été converti, en allant à Damas. Il lui parla de Jésus-Christ et de sa résurrection. Mais pendant qu'il disait ces choses, Festus s'écria : *Vous êtes insensé, Paul: votre grand savoir vous met hors de sens.* Paul lui répondit : *Je ne suis point insensé, très-excellent Festus, car les paroles que je viens de dire sont des paroles de vérité et de bon sens ; et le roi Agrippa est bien informé de ce que je dis. O roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux prophètes? Je sais que vous y croyez.* Et Agrippa dit à Paul : *Peut s'en faut que vous ne me persuadiez d'être chrétien.* Paul lui répondit : *Plût à Dieu que non-seulement il ne s'en fallût guère, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous et tous ceux qui m'écoutent présentement, ne devinssiez tels que je suis, à la réserve de ces liens !* Alors le roi, Bérénice et Festus se levèrent, et Agrippa dit à Festus : *Cet homme aurait pu être renvoyé absous, s'il n'eût appelé à César.*

Lors donc qu'il eut été résolu d'envoyer Paul en Italie, il fut embarqué sur un vaisseau d'Adrumette (*e*), ou plutôt d'Adramitte, ville de Mysie, et après avoir traversé les mers de Cilicie et de Pamphylie, ils arrivèrent à Lystres en Lycie, où ayant trouvé un vaisseau qui faisait voile en Italie, ils s'em-

(*a*) *Act.* XXIV.
(*b*) Saint Paul fut à Césarée depuis l'an 58 jusqu'en l'an 60 de Jésus-Christ.
(*c*) *Act.* XXIV, 27. An de Jésus-Christ 60.
(*d*) *Ibid.* XXV.
(*e*) *Ibid.* XXVI, 2.

barquèrent dessus. Mais comme la saison était fort avancée, car c'était au moins vers la fin de septembre, et que le vent était contraire, ils arrivèrent avec assez de peine à Bons-Ports dans l'île de Crète. Saint Paul était d'avis qu'on y passât l'hiver : mais d'autres crurent qu'il valait mieux aller à Phénice, autre port de la même île. Comme ils y allaient, le vent les emporta vers une petite île nommée Caude ou Claude; et alors les matelots craignant de donner contre quelque banc de sable, ils baissèrent le mât et s'abandonnèrent ainsi au gré de la mer. Trois jours après, ils y jetèrent les agrès de rechange du vaisseau. Le soleil ni les étoiles ne parurent pas durant quatorze jours. Dans cet extrême danger, un ange apparut à saint Paul, et l'assura que Dieu lui avait accordé le salut de tous ceux qui étaient dans le vaisseau. Il y avait deux cent soixante-seize personnes. Saint Paul leur raconta cette vision, les exhorta à prendre courage, et leur promit qu'ils se sauveraient tous dans une île, et que le vaisseau seul serait perdu. La quatorzième nuit les matelots jetèrent la sonde, et crurent qu'ils approchaient de quelque terre. Ils voulaient se sauver en descendant dans l'esquif: mais saint Paul dit au centenier et aux soldats. *Si ces gens-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pourrez vous sauver.* Alors les soldats coupèrent les câbles de l'esquif, et le laissèrent aller.

Sur le point du jour, saint Paul les exhorta à prendre de la nourriture, leur promettant qu'il ne périrait pas un cheveu de leur tête. A son exemple ils prirent de la nourriture; et quand ils eurent mangé, ils soulagèrent le vaisseau, en jetant le blé dans la mer. Le jour étant venu, ils aperçurent un rivage, et résolurent d'y faire aborder le vaisseau, s'ils pouvaient; mais le vaisseau ayant donné de la proue contre une langue de terre avancée, en sorte que la proue demeurant immobile, la poupe était exposée au gré des vagues, les soldats craignant que quelqu'un des prisonniers ne se sauvât à la nage, étaient d'avis de les tuer tous : mais le centenier les en empêcha, parce qu'il voulait sauver Paul; et il commanda que ceux qui pouvaient nager, se jetassent les premiers hors du vaisseau. Les autres se mirent sur des planches; et ainsi ils arrivèrent heureusement tous à terre. Alors ils reconnurent que l'île s'appelait Malte (*a*), et les habitants les y reçurent avec beaucoup d'humanité.

Comme ils étaient tout mouillés et refroidis, on alluma un grand feu; et Paul ayant ramassé quantité de sarments, et les ayant mis au feu, une vipère que la chaleur en fit sortir, le prit à la main. Alors les barbares s'entre-dirent : *Cet homme est sans doute quelque meurtrier, puisqu'après avoir été sauvé de la mer, la vengeance divine le poursuit encore, et ne veut pas le laisser vivre.* Mais Paul ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal. Alors les barbares le prirent pour un dieu; et leur estime augmenta encore de beaucoup, lorsqu'il eut guéri d'une dyssenterie le père de Publius, qui était le premier de cette île. Après ce miracle, tous ceux qui avaient des malades les lui amenèrent, et ils furent guéris. On assure que depuis ce temps on ne voit plus de bête venimeuse dans l'île de Malte. *Voyez* MALTE.

Au bout de trois mois, ils se rembarquèrent et arrivèrent premièrement à Syracuse, puis à Rhéges, et enfin à Pouzzoles. Saint Paul y trouva des chrétiens, qui l'y retinrent pendant sept jours. Ensuite on prit le chemin de Rome. Les frères qui étaient dans cette ville, informés de l'arrivée de Paul, vinrent au-devant de lui jusqu'au marché d'Appius et aux Trois-Loges. [*Voyez* APPIUS.] Et lorsqu'il fut arrivé à Rome, on lui permit de demeurer où il voudrait avec le soldat qui le gardait et qui était attaché à la même chaîne avec lui (1). Trois jours après, saint Paul pria les principaux des Juifs de le venir trouver. Il leur raconta de quelle manière il avait été arrêté au temple de Jérusalem, et les raisons qui l'avaient obligé d'appeler à César. Les Juifs lui répondirent qu'ils n'avaient encore reçu aucune nouvelle de cette affaire, et qu'à l'égard du christianisme, ils n'en savaient rien autre chose, sinon qu'on le combattait partout, et qu'ils seraient bien aises d'apprendre de lui-même de quoi il s'agissait. On prit donc jour pour cela; et saint Paul leur prêcha le royaume de Dieu, et essaya de les convaincre par Moïse et par les prophètes, que Jésus était le Messie. Les uns crurent ce qu'il dit, et les autres ne le crurent pas; et ils se retirèrent ainsi divisés entre eux.

Paul demeura deux ans entiers à Rome (*b*), dans un logis qu'il avait loué, où il recevait tous ceux qui le venaient voir, prêchant le royaume de Dieu et la religion de Jésus-Christ, sans que personne l'en empêchât (2).

Jusqu'ici nous avons tiré l'histoire de saint Paul des Actes des apôtres. Ce que nous en dirons ci-après est tiré de ses Epîtres. Sa captivité servit beaucoup à l'avancement de la religion, et il convertit même plusieurs

(*a*) *Act.* XXVIII, 1, 2, 3, etc.

(*b*) Depuis l'an de Jésus-Christ 61 jusqu'en 63. Il arriva à Rome vers le mois de février.

(1) C'était ainsi que les Romains s'assuraient de ceux qui n'étaient pas enfermés dans une prison.

(2) « Dans la maison où saint Paul avait instruit à la fois les Juifs et les Romains, tournant vers les gentils la doctrine de la nouvelle synagogue, existait une crypte qu'est venue recouvrir plus tard l'église de Santa-Maria in via lata (ARINGHI, tom. II). Car c'était la grande rue de Rome, l'Apôtre ayant choisi à dessein sa demeure dans le quartier le plus populeux et le plus mouvant. » CYPRIEN ROBERT, *Cours d'histoire monumentale*, sixième leçon, dans l'*Université catholique*, tom. IV, pag. 107, col. 1. — « La maison d'Aquila et de sa femme Prisca ou Priscilla, hôtes de saint Paul, qui les appelle *Adjutores meos* (*Rom.* XVI, 5), et qui furent exilés avec lui de Rome à Corinthe, fut changée en église par saint Eutychien, l'an 280. Ce temple, dit de Sainte-Prisca, sur l'Aventin, est voisin du palais de Trajan et des arcades pentelantes du grand Cirque, dont les cachots seuls sont restés intacts. Entourée des noirs débris de tant de siècles, la petite église seule paraît toujours jeune : restaurée au huitième siècle, au quinzième, au dix-septième et en 1814, elle semble être de tous les âges. » ID., *ibid.*, septième leçon, pag. 178, col. 1.

personnes jusque dans la cour de l'empereur (*a*). On dit (*b*) que pendant son séjour à Rome il eut grande liaison par lettres avec Sénèque : mais les lettres que l'on en montre aujourd'hui sont rejetées de tout le monde, quoique saint Augustin (*c*) et saint Jérôme (*d*) paraissent les avoir crues véritables, et que saint Jérôme ait même rangé pour cette raison Sénèque parmi les écrivains ecclésiastiques. L'Eglise n'a jamais reconnu celles qu'on attribue à saint Paul, comme écrites à Sénèque; et celles qu'on voit sous le nom de Sénèque sont indignes de ce grand homme. Ces lettres n'ont le style ni de l'un ni de l'autre ; et sans parler des faussetés que Baronius y a remarquées, Lipse (*e*) soutient que les unes et les autres sont de la main et du style d'un même imposteur.

Les chrétiens de Philippes en Macédoine ayant su que saint Paul était prisonnier à Rome, lui envoyèrent Epaphrodite, leur évêque, pour lui porter de l'argent et pour l'assister de sa personne en leur nom (*f*). Epaphrodite tomba malade à Rome, et lorsqu'il s'en retourna en Macédoine, l'Apôtre le chargea d'une lettre pour les Philippiens (*g*) dans laquelle il leur rend grâces des secours qu'ils lui ont envoyés, leur parle du fruit de ses liens, les exhorte à vivre comme des enfants de lumière au milieu des païens qui les environnaient. Il les fortifie contre les faux docteurs du judaïsme. Il les conjure de vivre entre eux dans une parfaite union et dans une sincère humilité. Il témoigne espérer qu'il ira bientôt les voir; car quoiqu'il souhaitât de mourir, il voyait bien toutefois que Dieu lui conserverait encore la vie.

Onésime, esclave de Philémon, s'étant enfui de la maison de son maître, qui demeurait à Colosses en Phrygie, vint aussi trouver saint Paul à Rome, et lui rendit toutes sortes de services. Saint Paul le convertit et le renvoya avec une lettre à Philémon (*h*). *Voyez* les articles Onésime et Philémon. Il le chargea aussi d'une autre lettre pour les fidèles de la ville de Colosses. Saint Paul n'avait pas prêché dans cette ville, et n'était pas connu de visage par les fidèles de Colosses ; mais il avait appris d'Epaphras, qui était alors prisonnier à Rome avec lui, et qui avait été leur apôtre, de quelle manière ils avaient reçu la parole de vérité ; et en même temps comment l'ennemi y avait semé l'ivraie parmi le bon grain : car quelques faux apôtres leur voulaient persuader que nous ne devons pas nous approcher de Dieu par Jésus-Christ, parce qu'il est trop élevé au-dessus de nous; mais par les anges, qui sont, disaient-ils, nos médiateurs. Saint Paul leur écrivit donc pour les détromper (*i*). Il relève la grandeur de Jésus-Christ, et sa qualité de médiateur. Il les précautionne contre les faux docteurs, et leur donne d'excellentes règles de vie. Il leur recommande de faire lire sa lettre dans l'Eglise de Laodicée, et de lire dans leur Eglise celle que les Laodicéens lui avaient écrite. Quelques-uns ont cru que saint Paul avait aussi écrit aux Laodicéens. *Voyez* l'article Laodicée ou Laodicéens.

On ignore de quelle manière saint Paul fut délivré de prison et déchargé de l'accusation que les Juifs avaient formée contre lui. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'osèrent le poursuivre devant l'empereur, n'ayant point de preuves de ce qu'ils avançaient contre lui. Ce qui est certain, c'est qu'il fut mis en liberté l'an 63 de Jésus-Christ, après avoir été deux ans à Rome. Il était encore dans cette ville, ou du moins en Italie, lorsqu'il écrivit son Epître aux Hébreux (*j*). Il l'adressa aux fidèles de la Palestine, pour les affermir contre les maux qu'ils souffraient de la part des Juifs incrédules. Son but principal dans cette Epître est de montrer que la vraie justice ne vient pas de l'observation de la loi, mais de la foi et de la grâce de Jésus-Christ; et que l'ancien sacerdoce et les cérémonies légales sont abrogés par le sacerdoce de Jésus-Christ et par la religion chrétienne.

On forme sur cette Epître un grand nombre de difficultés. On l'a attribuée à saint Clément, pape, à saint Luc, à saint Marc, à saint Barnabé, à Apollon, à un Paul différent de l'apôtre; enfin on l'a donnée plus communément à l'Apôtre des gentils. On a disputé sur la langue dans laquelle elle a été écrite, si c'est en grec ou en hébreu. Quelques-uns ont cru qu'ayant d'abord été écrite en hébreu par saint Paul, elle fut ensuite traduite en grec par saint Clément ou par quelque autre. D'autres ont soutenu que l'original de l'Epître aux Hébreux était le syriaque, que nous avons encore aujourd'hui. On convient assez qu'elle a été écrite avant la ruine du temple de Jérusalem : mais on ne convient pas de l'année, ni même du lieu où elle a été écrite. Il y parle des frères d'Italie (*k*) : mais on ignore s'il la composa étant encore à Rome dans les liens, ou si ce fut après qu'il fut mis en liberté, et dans quelque ville d'Italie. Enfin on a été longtemps en dispute sur l'authenticité de cette Epître. Les ariens soutenaient qu'elle n'était pas de saint Paul. Les marcionites disaient qu'elle était corrompue. Les Grecs l'ont reçue depuis très-longtemps pour canonique, mais les Latins ont balancé pendant quelques siècles. Ce n'est point ici le lieu de traiter à fond tous ces points On peut consulter les

(*a*) *Philipp.* i, 12, 14, 18; iv, 22.
(*b*) Voyez *Baron. an.* 66.
(*c*) *Aug. Ep.* 54.
(*d*) *Hieronym. de Viris illustr. c.* xi.
(*e*) *Lips. Prolog. in Senec.*
(*f*) *Philipp.* ii, 25; iv, 18.
(*g*) *Epître aux Philippiens*, écrite de Rome vers l'an 62 de Jésus-Christ.
(*h*) *Epître à Philémon*, écrite de Rome vers l'an 62 de Jésus-Christ. — [Dans cette Epître, l'Apôtre applique le principe évangélique de l'abolition de l'esclavage. « En 1167, le pape Alexandre III déclara *que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude*. Cette loi seule, dit Voltaire (*Essai sur les mœurs*, ch. lxxxiii), doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. »]
(*i*) *Epître aux Colossiens*, écrite de Rome, et envoyée par Onésime, vers l'an 62 de Jésus-Christ.
(*j*) *Epître aux Hébreux*, écrite de Rome ou d'Italie l'an 63 de Jésus-Christ.
(*k*) *Hebr.* xiv, 24.

commentateurs sur cette Epître, et notre préface sur la même Epître.

Saint Paul étant sorti de prison, parcourut l'Italie, alla, selon plusieurs Pères (*a*), en Espagne, passa en Judée (*b*), alla à Ephèse, et y laissa saint Timothée (*c*), prêcha en Crète et y établit saint Tite (*d*), pour avoir soin de cultiver l'Eglise qu'il y avait plantée. Il visita aussi apparemment les Philippiens, à qui il avait promis de les aller voir (*e*); et on croit que c'est de la Macédoine qu'il écrivit sa première Epître à Timothée (*f*), dans laquelle il lui marque quels sont les devoirs des évêques, et lui donne des avis pour sa conduite particulière. Il lui recommande de s'appliquer à la lecture et de boire un peu de vin, à cause de la faiblesse de son estomac. Il lui mande qu'il a excommunié Hyménée et Alexandre, dont le premier disait que la résurrection des morts était déjà faite.

Quelque temps après, il écrivit à Tite, qu'il avait laissé en Crète (*g*). Il lui mande de le venir trouver à Nicopole, d'où apparemment il lui envoya cette lettre. Il lui explique les devoirs d'un évêque, et les qualités qu'il doit avoir pour bien remplir ce que Dieu demande de lui. Il lui dit de reprendre avec force ceux qui étaient durs et obstinés, et lui donne diverses instructions pour conduire des personnes de toute condition. L'année suivante il alla en Asie, et vint à Troade (*h*), où il laissa un habit et quelques livres chez un nommé Carpe, qui était son hôte. De là il visita saint Timothée à Ephèse (*i*); puis il vint à Milet, où il laissa Trophime malade (*j*). Enfin il se transporta à Rome, où les Pères croient que Dieu lui avait révélé qu'il souffrirait le martyre. Il y arriva l'an 65 de Jésus-Christ.

Saint Chrysostome (*k*) dit qu'on racontait que saint Paul étant allé saluer un échanson et une concubine de Néron, pour les attirer à la foi, il convertit en effet la concubine; de sorte que Néron, qui était passionné pour elle, fit arrêter saint Paul et le fit mettre en prison. L'Apôtre nous apprend dans sa seconde Epître à Timothée (*l*), que dans sa première comparution, il fut abandonné de tout le monde. Il fut assisté dans sa prison par Onésiphore, qui le trouva après l'avoir beaucoup cherché (*m*). Ce fut dans sa dernière prison qu'il écrivit sa seconde Epître à Timothée, que saint Chrysostome (*n*) regarde comme le testament de l'Apôtre (*o*). Il y prie Timothée de le venir trouver avant l'hiver. Il l'exhorte à remplir tous les devoirs d'un évêque, et à n'oublier jamais les instructions qu'il avait reçues de lui.

Il lui dit qu'il avait envoyé Tychique à Ephèse (*p*); ce qui fait conjecturer qu'il l'y avait envoyé pour porter la lettre qu'il écrivait aux Ephésiens et aux autres Eglises d'Asie (*q*). Son but dans cette Epître est de les instruire des principaux mystères de la foi, de la rédemption et de la justification par la mort de Jésus-Christ, de la prédestination gratuite, de la vocation des gentils, de la réunion des deux peuples en un seul corps, dont Jésus-Christ est le chef, et de l'élévation de ce divin chef au-dessus de toutes les créatures spirituelles et corporelles. Cette Epître est peut-être la plus sublime et la plus difficile de toutes celles de S. Paul.

Ce grand apôtre consomma enfin son martyre le vingt-neuvième jour de juin de l'an 66 de Jésus-Christ. Il eut la tête tranchée au lieu nommé les Eaux-Salviennes. Quelques-uns (*r*) ont dit que sa tête avait jeté du lait au lieu de sang, et que ce miracle avait converti l'exécuteur et deux autres, qui furent martyrisés ou avec lui, ou quelques jours après lui; savoir, le 2 de juillet : mais ces particularités ne sont nullement autorisées dans l'antiquité. Il fut enterré sur le chemin d'Ostie, et on bâtit sur son tombeau une église magnifique, qui subsiste encore aujourd'hui (1). Ses chaînes se conservaient à Rome, et y faisaient beaucoup de miracles (*s*).

Outre les quatorze Epîtres de saint Paul, dont nous avons parlé dans la suite de son histoire, saint Clément d'Alexandrie (*t*) cite de lui quelques discours, que nous n'avons plus. Nous avons vu ci-devant qu'on lui attribuait aussi des lettres à Sénèque. On voit une fausse Epître aux Laodicéens, qui porte son nom dans divers manuscrits. On a prétendu qu'il avait aussi écrit une troisième Epître aux Thessaloniciens, une troisième aux Corinthiens, et une seconde aux Ephésiens. On lui attribue une Apocalypse et un Evangile condamnés dans le concile de Rome sous Gélase. Les simoniens avaient composé sous son nom un livre intitulé : *la Prédication de saint Paul;* et un prêtre d'Asie composa des *Voyages de saint Paul et de sainte*

(*a*) *Athanas. ad Draconit. Cyrill. Jerosol. catech.* 17. *Epiphan. hæres.* 27. *Chrysost. Præfat. in Ep. ad Hebr. Hieronym. in Isai.* XI, 14, *alii plures.*
(*b*) *Hebr.* XIII, 24.
(*c*) I *Timoth.* I, 3.
(*d*) *Tit.* I, 5.
(*e*) *Philipp.* II, 24, *et* I, 25, 26.
(*f*) I *Epître à Timothée*, écrite de Macédoine en l'an 64 de Jésus-Christ.
(*g*) *Epître de saint Paul à Tite*, écrite apparemment de Nicopole en l'an 64 de Jésus-Christ.
(*h*) II *Timot.* IV, 13. An de Jésus-Christ 65.
(*i*) *Ibid.* I, 4.
(*j*) *Ibid.* IV, 20.
(*k*) *Chrysost. in Acta homil.* 46, *p.* 405, *c.*, *et contra Vituper. vitæ Mon. l.* 1, *c.* IV.
(*l*) II *Timoth.* IV, 16.
(*m*) *Ibid.* I, 16.
(*n*) *Chrys. in* II *Tim. hom.* 9.
(*o*) II° *Epître à Timothée*, écrite de Rome l'an de Jésus-Christ 65.
(*p*) II *Timot.* IV, 12.
(*q*) *Epître aux Ephésiens*, écrite de Rome l'an 65 de Jésus-Christ.
(*r*) *Auctor serm.* XI, *in edit. Paris. Oper. S. Ambros. p.* 141, *et Auctor serm.* 30, *t.* VI. *Oper. S Chrysost, p.* 267, *d.*
(*s*) *Chrysost. homil.* 8, *in Ep. ad Ephes. Greg. Magn. l.* III, *ep.* 30.
(*t*) *Clem. Alex. l.* VI, *p.* 636.
(1) L'église de Saint-Paul hors des murs fut bâtie au commencement du quatrième siècle par Constantin, dans un champ appartenant à sainte Lucine; elle fut consacrée en 323. Sur la fin du même siècle, elle fut reconstruite par Théodose avec une nouvelle magnificence. En 1823, un incendie détruisit l'église de Saint-Paul, dont il ne resta plus que la façade avec ses mosaïques curieuses et l'abside où se trouvait le maître-autel. Depuis lors, la reconstruction en a été poursuivie avec activité, et maintenant la vieille basilique est relevée de ses cendres.

Thècle : mais ayant été convaincu d'imposture, il fut déposé du sacerdoce par l'apôtre saint Jean (*a*).

[*Voyez* Ananie, Apôtres, Damas, Espagne, Gaules, Pierre (*Saint*).]

PAUL SERGE. *Act.* XIII, 7. *Voyez* Sergius Paulus.

PAULIN, successeur de Lupus dans le gouvernement de la ville d'Alexandrie et de l'Egypte, de la part des Romains, obligea les sacrificateurs du temple qu'Onias avait fait bâtir à Héliopolis, et dont nous avons parlé ci-devant sous le nom d'Onion, à lui remettre en main tous les ornements et vases précieux qui y étaient, en fit fermer les portes, et défendit aux Juifs d'y faire aucun exercice de leur religion (*b*).

PAUME, ou Palme, *palmus*, mesure de quatre doigts, ou de trois pouces et trente-sept quatre-vingt neuvièmes de pouce. Il est appelé en hébreu *tophach* (*c*). On traduit aussi assez souvent l'hébreu *zereth*(*d*) par *palmus*, et en grec par *spithamé*, quoiqu'il signifie une demi-coudée, et qu'il contienne trois paumes ordinaires. Ce qu'il faut bien remarquer, pour ne pas confondre deux mesures si inégales. Saint Jérôme traduit quelquefois *tophach*, par *quatre doigts*, et quelquefois par *un palme ;* mais il rend toujours *zereth* par *palmus ;* et les Septante par *spithamé*. Goliath avait six coudées et un zereth de haut; c'est-à-dire, six coudées et demie, faisant onze pieds un pouce et un peu plus. On trouve dans Isaïe (*e*) une expression qui prouve que *zereth*, la paume, signifie l'étendue de la main depuis l'extrémité du pouce, jusqu'au bout du petit doigt : *Quis mensus est pugillo aquas, aut cœlos palmo ponderavit?* Qui est celui qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main, et qui a pesé les cieux dans la paume de sa main, dans sa main étendue?

PAUVRE, Pauvreté. La pauvreté volontaire est louée dans l'Evangile comme la première des béatitudes (*f*). Jésus-Christ l'a sanctifiée dans sa personne et dans celle de ses parents, dans celle de ses apôtres et de ses plus parfaits disciples. Mais la pauvreté involontaire, surtout lorsqu'elle est extrême, ne peut être considérée que comme une suite du péché et une punition de Dieu. Salomon priait le Seigneur (*g*) de ne lui donner ni les richesses, ni la pauvreté; c'est-à-dire, qu'il craignait les deux extrémités, comme deux écueils à la vertu. Il le suppliait de lui donner seulement le nécessaire : *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi; tribue tantum victui meo necessaria.* Rien n'est recommandé avec plus de soin dans la loi ancienne et dans la nouvelle, que l'aumône et la compassion pour les pauvres.

Moïse veut qu'on les appelle aux repas de religion que l'on célébrait dans le temple (*h*); qu'on laisse exprès quelque chose dans les champs, dans les vignes et sur les arbres pour eux (*i*); qu'on laisse tout en commun dans les années sabbatiques et au jubilé, en faveur du pauvre, de la veuve et de l'orphelin (*j*). Il veut que l'on prête au pauvre, et il avertit que les pauvres ne manqueront pas dans le pays, qu'on aura toujours occasion de faire l'aumône (*k*). Que si l'on exige quelque gage du pauvre (*l*), on n'entrera pas dans la maison, pour en prendre de force, mais qu'on recevra ce qu'il offrira ; et que si le pauvre est obligé de donner ses hardes ou sa couverture, on les lui rendra le soir, afin qu'il ait de quoi se couvrir en dormant. Jésus-Christ, en perfectionnant la loi de Moïse, a principalement perfectionné le précepte de l'aumône; il l'a pratiqué, il l'a recommandé à ses disciples, et il a inspiré à ses serviteurs les sentiments de la plus tendre charité envers les pauvres. Il conseille à ceux qui veulent devenir ses disciples de vendre tout ce qu'ils ont, et de le donner aux pauvres (*m*). Il nous donne d'excellentes règles pour pratiquer l'aumône, sans être exposés à la vanité, qui pourrait nous en faire perdre tout le fruit. Voyez *Matth.* VI, 1, 2, 3, 4.

Les Juifs ont un très-grand soin des pauvres de leur nation (*n*). Dans les villes considérables il y a plusieurs sociétés établies en faveur des pauvres. L'une, par exemple, reçoit les aumônes pour les pauvres honteux; une autre en amasse pour la rédemption des captifs; une troisième, pour la dotation des pauvres filles. Outre cela, il y a deux personnes préposées pour faire la cueillette ordinaire qui se fait tous les jours de sabbat. Elles vont de maison en maison, sans pouvoir se séparer, de peur d'être soupçonnées d'infidélité; et lorsqu'il en faut faire la distribution, elles en appellent une troisième. Tous les samedis les parnassim ou juges de la synagogue donnent à chaque pauvre de quoi se nourrir avec sa famille pendant la semaine suivante.

Lorsque quelqu'un se trouve dans un besoin pressant, et qui excède les charités ordinaires, le chantre passe au travers de la synagogue, et dit à chacun de ceux qui promettent : *Béni soit tel qui donne pour tel*

(*a*) *Tertull. lib. de Baptismo, c.* xvii. *Hieronym. de Viris illustr. in Paulo.*

(*b*) *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* xxxvii, *p.* 996.

(*c*) טפח *Palmus*, Παλαιστής. *Exod.* xxv, 25; xxxvii, 12; III *Reg.* vii, 9, 26, etc.

(*d*) זרת *Zereth. Palmus.* 70 : Σπιθαμή. *Exod.* xxviii, 16; xxxix, 9. I *Reg.* xvii, 4.

(*e*) *Isai.* xl, 12.

(*f*) *Matth.* v, 3. — [*Beati pauperes spiritu*, texte mal rendu dans la plupart des versions françaises par : *Heureux les pauvres d'esprit.* D'abord ce *spiritus* ne veut pas dire ce que nous entendons par le mot *esprit* ; il signifie *cœur, inclination, volonté.* Jésus-Christ n'a pas dit seulement : *Heureux les pauvres*, parce que les pauvres qui désirent ou envient les richesses ne peuvent être réputés heureux, pas plus que les riches qui s'y attachent. Mais il a dit : *Heureux les pauvres en esprit*, par inclination; heureux ceux qui, pauvres en effet, ne recherchent point les richesses, et les riches qui les emploient au soulagement de leurs frères.]

(*g*) *Prov.* xxx, 8.

(*h*) *Deut.* xvii, 11, 12.

(*i*) *Levit.* xix, 10; xxiii, 22.

(*j*) *Exod.* xxiii, 11.

(*k*) *Deut.* xv, 8, 9.

(*l*) *Ibid.* xxiv, 12, 14.

(*m*) *Matth.* xix, 21. *Luc.* xviii, 22, etc.

(*n*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. 1, c. xiv

besoin. Chacun promet selon sa dévotion, et ensuite on va recueillir dans les maisons ce qui a été promis ; car les Juifs ne touchent point d'argent le samedi. Ces promesses sont toujours acquittées très-exactement. Si la synagogue du lieu ne peut suffire pour le besoin dont il s'agit, on donne à la personne un certificat, et on l'envoie aux autres synagogues, qui la reçoivent dans leurs maisons, et lui donnent l'aumône en public et en particulier.

C'est une maxime des Talmudistes (*a*), qu'il ne faut jamais renvoyer un pauvre les mains vides, quand même on ne devrait lui donner qu'un grain de blé. Ils veulent que les moins charitables donnent au moins la dixième partie de leurs biens, et que les autres en donnent la cinquième; et il ne suffit pas de soulager la nécessité présente du pauvre; il faut l'habiller conformément à sa naissance, et lui acheter un cheval et un esclave, s'il en avait avant que de tomber dans la pauvreté. Ceux qui refusent les aumônes auxquelles ils sont taxés sont châtiés par les juges, comme ils l'étaient autrefois par le sanhédrin, qui prononçait contre eux la peine du fouet, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait. Maimonides dit même qu'on entrait quelquefois dans leurs maisons, et qu'on y prenait des gages pour l'aumône qu'ils devaient.

Le nom de pauvre se prend souvent pour celui qui est humble, affligé et petit à ses yeux et aux yeux de Dieu : *Humilem et pauperem justificate, et factus est Dominus refugium pauperi, et oculi ejus in pauperem respiciunt*, etc. Dans ces passages et dans d'autres semblables, le nom de *pauvre* ne se prend pas pour un homme dénué des biens de la terre, mais pour un homme qui sent sa misère et son indigence, et qui demande à Dieu le secours de sa miséricorde. En ce sens, les plus grands et les plus riches selon le siècle sont les plus pauvres aux yeux de Dieu.

Dans l'Exode, chap. XXIII, 3, Moïse défend aux juges *d'avoir compassion du pauvre dans le jugement* ; ou comme il dit ailleurs (*b*) : *Ne considérez point la personne du pauvre, et ne respectez point le visage du riche; rendez un jugement juste à votre prochain.* En un mot, jugez sans acception de personne; n'ayez que la vérité et la justice devant les yeux; considérez que vous tenez la place de Dieu sur la terre.

Un des caractères du Messie est de juger les pauvres (*c*) et de leur annoncer l'Évangile (*d*). Jésus-Christ a choisi des disciples pauvres, et la plupart des premiers fidèles étaient réellement pauvres, comme on le voit par saint Paul et autres dans l'histoire ecclésiastique.

Salomon (*d*) dit que *le pauvre et le riche se sont rencontrés*, qu'ils sont semblables l'un et l'autre en une chose, c'est que Dieu les a créés l'un et l'autre, et que la pauvreté comme les richesses sont entre ses mains. Il dit ailleurs (*f*) que *le pauvre*, ou le débiteur, *et le créancier se sont rencontrés;* c'est-à-dire, qu'ils sont à Dieu, et dans la main de sa providence l'un et l'autre. Que le riche ne s'élève point, et que le pauvre ne perde point courage : ils sont tous deux égaux aux yeux de Dieu.

Jérémie (*g*) dit que le sang des pauvres est dans les pans de l'habit de Jérusalem : *In alis tuis inventus est sanguis animarum pauperum et innocentium.* Le terme *ala* en cet endroit se prend pour l'aile d'un habit, pour un pan de vêtement ; *sanguis animarum*, c'est-à-dire, le sang d'une personne mise à mort.

Amos (*h*) reproche aux Israélites d'avoir vendu les pauvres à vil prix, et pour des souliers, ou pour des sandales. Il en veut apparemment aux riches qui vendent ainsi leurs pauvres débiteurs pour des choses de néant.

Saint Jacques (*i*) semble porter l'obligation de ne pas faire acception de personnes, jusqu'à ne donner aucune marque de distinction aux personnes puissantes et constituées en dignité dans les assemblées publiques de religion. Voici ses paroles : *Mes frères, vous qui avez reçu la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne faites point d'acception de personnes; car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique, et qu'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit, et que vous disiez à celui qui est magnifiquement vêtu, en lui présentant une place honorable : Asseyez-vous ici; et que vous disiez au pauvre : Tenez-vous là debout, et asseyez-vous à mes pieds, n'est-ce pas là faire acception de personnes?* Mais on doit entendre tout ceci plutôt d'une préférence intérieure et d'un sentiment du cœur que des marques extérieures de respect (1). Il n'est jamais permis à un chrétien de préférer le riche au pauvre, précisément parce qu'il est riche, et de le croire meilleur et plus digne d'estime et de considération que celui qui n'a pas le même avantage du côté des biens de la fortune.

Les pauvres en général dans l'Ecriture se mettent fort souvent pour le menu peuple et pour la dernière condition des habitants du pays, sans faire attention si selon leur état ils sont accommodés ou non.

La pauvreté dans l'Ancien Testament était considérée par les Juifs charnels comme un grand mal et un châtiment de Dieu. Job en parle (*j*) comme d'une prison et d'un esclavage : *Si fuerint in catenis et in vinculis paupertatis.* Et Isaïe (*k*), comme d'une fournaise ou d'un creuset, où l'on épure

(*a*) Vide *apud Selden de Jure nat. et gent. l.* VI, *c.* VI.
(*b*) *Levit.* XIX, 15.
(*c*) *Psal.* LXXI, 2, 4. *Isai.* XI, 4.
(*d*) *Matth.* XI, 5.
(*e*) *Prov.* XXII, 2.
(*f*) *Ibid.* XXIX, 13.
(*g*) *Jerem.* II, 34.
(*h*) *Amos*, II, 6; VIII, 6.
(*i*) *Jacob.* II, 2.
(*j*) *Job.* XXXVI, 8.
(*k*) *Isai.* XLVIII, 10.
(1) Je n'aime pas ce commentaire, corrigé, au reste, par ce qui suit. Un pauvre, à mérite égal du côté de la vertu, est tout aussi digne de respect qu'un riche.

les métaux : *Ecce excoxi te, sed non quasi argentum; elegi te in camino paupertatis.* Dieu éprouva Job et Tobie par la pauvreté; ils appartenaient à la nouvelle alliance, ils savaient le mérite de la souffrance, de l'humiliation et de l'indigence; ils en savaient faire usage et les mettre à profit. Ils étaient déjà *pauvres d'esprit*, dans la disposition de leur cœur, avant que Dieu leur fît souffrir les effets de la pauvreté réelle. — [*Voyez* Mendier.]

PEAUX. Nos premiers pères après leur péché, s'étant aperçus de leur nudité, se firent des ceintures avec des feuilles de figuier cousues ensemble (*a*). Mais peu de temps après Dieu leur donna des tuniques de peaux, et les en revêtit : *Fecit eis tunicas pelliceas, et induit eos.* Quelques anciens (*b*) par ces tuniques de peaux ont entendu des écorces d'arbres. D'autres traduisent l'Hébreu par : Il leur fit des tuniques pour couvrir leurs peaux. Le Chaldéen : Il leur fit des habits d'honneur pour couvrir leur chair.

Moïse abandonne aux prêtres les peaux des victimes (*c*); et c'était un de leurs principaux revenus ; mais lorsque la victime s'offrait pour le péché du prêtre, la peau s'en brûlait hors du camp ou hors de la ville (*d*).

Les tentes anciennement étaient composées de peaux : *Pelles terræ Madian* (*e*), les tentes des Madianites : *Pelles Salomonis* (*f*), les tentes du roi Salomon. L'arche du Seigneur était logée dans une tente couverte de peaux (*g*) : *Cum arca Dei posita sit in medio pellium.* Le Psalmiste (*h*) compare le ciel à une vaste tente de peaux : *Extendens cœlum sicut pellem.* Mes tentes ont été renversées tout d'un coup (*i*) : *Repente vastata sunt tabernacula mea, subito pelles meæ.*

Les gens de campagne se revêtaient assez souvent d'habits de peaux (*k*); et on trouve les peaux dans les dénombrements des habits du peuple. Les prophètes et ceux qui faisaient profession d'une austérité particulière portaient des ceintures de cuir (*l*); Elie et saint Jean-Baptiste en portaient de cette sorte : *Zona pellicea circa lumbos ejus.*

Les Philistins ayant été frappés de l'incommodité des hémorroïdes pour avoir enlevé l'arche du Seigneur, se firent des siéges de peaux (*m*) : *Fecerunt sibi sedes pelliceas*, apparemment pour s'asseoir plus mollement. Ce passage n'est ni dans l'Hébreu, ni dans le Chaldéen, ni dans un bon nombre d'éditions des Septante; mais dans d'autres on le lit de même que dans la Vulgate.

PECHÉ, pensée, parole, action, omission ou désirs contraires à la loi de Dieu. Les Hébreux ont plusieurs termes pour exprimer le péché. Ils croient, par exemple, que *chataat* (חטאת Ἁμαρτία, ἀσέϐημα. πλημμελεία, ἀνομία) *peccatum*, signifie les péchés commis contre les préceptes affirmatifs; et que *aschamat* (אשמת, Πλημμελεία, ἁμαρτία, ἄγνοια, ἀδικία, ἀνομία), *delictum*, marque les péchés commis contre les préceptes négatifs; et que *schegaga* (שגגה, *Ignorantia; Sept.* Ἀκουσίως, *Involuntarie*) désigne le péché d'ignorance, d'oubli, d'omission, d'inadvertance. Mais il certain que ces termes sont souvent mis l'un pour l'autre, et que rarement l'Ecriture observe ces distinctions. Souvent on appelle *ignorance* ou *folie* de très-grands péchés; et d'autres fois on donne le nom de *péché* à des fautes d'inadvertance. Souvent aussi on donne le nom de *péché* à la victime d'expiation (*n*), ou au sacrifice pour le péché. Par exemple, saint Paul (*o*) dit que Dieu a voulu que Jésus-Christ, qui ne connaissait pas le péché, fût notre victime d'expiation : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.*

Dieu n'a point fait le péché, ni la mort (*p*); mais le péché et la mort sont entrés dans le monde par la malice du démon (*q*). Adam par sa prévarication nous a tous rendus coupables aux yeux de Dieu (*r*) ; son péché nous a mérité la mort; il est cause que nous naissons tous enfants d'iniquité (*s*), et portés au mal dès le sein de nos mères (*t*). Jésus-Christ par sa mort nous a rendu la vie; par son obéissance il nous a réconciliés à Dieu son Père ; au lieu d'enfants de colère que nous étions, il nous a mérité la qualité d'enfants de Dieu. C'est par le baptême que nous participons à ces prérogatives, et par la pénitence que nous les recouvrons, lorsque nous avons eu le malheur de les perdre.

Le péché contre le Saint - Esprit est expliqué diversement par les Pères et par les interprètes. Saint Athanase (*u*), qui a écrit exprès sur cette matière, rapporte les sentiments d'Origène et de Théognoste, qui faisaient consister le péché contre le Saint-Esprit dans les crimes que l'on commet après le baptême. Mais saint Athanase remarque fort bien que les pharisiens, à qui Jésus-Christ reprochait ce crime, n'avaient point reçu le baptême, et par conséquent qu'ils n'avaient pu s'en rendre coupables. Pour lui, il croit qu'il consiste dans ce que les pharisiens attribuaient les œuvres de Jésus-Christ au démon, quoiqu'ils ne pussent raisonnablement douter qu'il n'agît par un bon esprit; et en ce qu'ils niaient la divinité

(*a*) *Genes.* iii, 7, 21.
(*b*) *Theodor. Heraclert. Gennad. Constantinop.* Vide *Theodoret. qu.* 39 *in Genes.*
(*c*) *Levit* vii, 8.
(*d*) *Levit.* iv, 11; viii, 17; ix, 11.
(*e*) *Habac.* iii, 7.
(*f*) *Cant.* i, 4.
(*g*) II *Reg.* vii, 2.
(*h*) *Psalm.* ciii, 2.
(*i*) *Jerem.* iv, 20.
(*k*) *Levit.* xi, 32; xiii, 48; xv, 17.
(*l*) IV *Reg.* i, 8. *Matth.* iii, 4.
(*m*) I *Reg.* v, 9.
(*n*) *Levit* iv, 3, 25, 29; v, 6; vi, 2. *Psalm.* xxxix, 7. *Rom.* viii, 3.
(*o*) II *Cor.* v, 21.
(*p*) *Sap.* i, 13, 14.
(*q*) *Ibid.* ii, 24.
(*r*) I *Cor.* xv, 20, 21. *Rom.* v, 12; vi, 23.
(*s*) *Psalm.* l, 7. *Rom.* iii, 23.
(*t*) *Genes.* viii, 21.
(*u*) *Athanas. Ep.* 4 *ad Serapion. n.* 8, 9, 10.

du Fils, qui leur était si clairement prouvée par ses œuvres. Saint Hilaire (*a*) et Théophile d'Antioche (*b*) suivent le sentiment de saint Athanase, et font consister comme lui, le péché contre le Saint-Esprit à nier la divinité du Fils, entendant sous le nom de *Saint-Esprit* la divinité.

Saint Augustin (*c*) dit dans un endroit que le péché contre le Saint-Esprit consiste à attaquer la charité fraternelle par des motifs d'envie et de malice; et dans ses Rétractations il ajoute (*d*) que pour rendre ce crime vraiment irrémissible, il faut y persévérer jusqu'à la fin. Il dit ailleurs (*e*) qu'encore qu'il y ait plusieurs péchés qui attaquent le Saint-Esprit, il n'y en a aucun toutefois qui soit réellement irrémissible, si ce n'est l'impénitence finale, le désespoir, l'endurcissement d'un pécheur qui durant toute sa vie ne retourne point à Dieu. Saint Chrysostome (*f*), l'auteur de l'Ouvrage Imparfait sur saint Matthieu (*g*), saint Isidore de Damiette (*h*) et plusieurs autres croient que le péché dont nous parlons consiste à attribuer au démon les œuvres miraculeuses de Jésus-Christ, et que son irrémissibilité n'est point réelle et absolue, mais seulement respective, parce qu'il est très-difficile d'en obtenir le pardon.

Saint Ambroise n'est pas tout à fait constant dans ce qu'il dit du crime dont nous parlons ici. Dans un endroit (*i*) il le fait consister à nier la divinité du Fils, ce qui est le sentiment d'Origène et de saint Hilaire. Dans le livre du Saint-Esprit (*j*) il dit qu'il consiste à nier la divinité du Saint-Esprit, et à imputer ses œuvres au démon. Enfin dans le livre de la Pénitence (*k*) il l'étend à l'hérésie et au schisme. L'auteur des Constitutions apostoliques (*l*), et Philastrius (*m*) accusent aussi les hérétiques du crime contre le Saint-Esprit. Mais les pharisiens, à qui Jésus-Christ reproche ce crime, étaient-ils coupables d'hérésie? Hermas (*n*) dit que le péché contre le Saint-Esprit est le blasphème contre Dieu; et l'auteur des Questions sur l'Ancien et sur le Nouveau Testament (*o*) dit que c'est le renoncement à Dieu. Saint Pacien, évêque de Barcelone (*p*), dit que c'est attribuer au démon les œuvres du Saint-Esprit. Il croit que ce péché est moralement irrémissible. L'auteur des Récognitions, attribuées à saint Clément, pape (*q*), croit que le péché contre le Saint-Esprit, le péché irrémissible, est celui du pécheur endurci et insolent. Grotius (*r*) adopte ce sentiment, et il donne pour exemple de ce crime ceux de Coré, de Pharaon, de Simon le Magicien, d'Ananie et de Saphire.

(*a*) *Hilar. in Matth.* xii, *et* xxxi, *n.* 5.
(*b*) *Theophil. Antioch. Comment. in Evang., l.* I.
(*c*) *August. l.* I, *serm. Domini in monte*, *c.* xxii.
(*d*) *Aug. Retract. l.* I, *c.* xix.
(*e*) *Idem, Exposit. inchoata in Ep. ad Rom., n.* 14 *et* 22; *et serm.* 71, *nov. edit., n.* 8, 9, 10, 20 *et seq. et Ep.* 85, *edit., n.* 5.
(*f*) *Chrys. homil.* 42 *in Matth.*
(*g*) *Auct. Oper. Imperf. in Matth. homil.* 31.
(*h*) *Isidor. Pelus. Ep. l.* I, *Ep.* 59.
(*i*) *Ambros. in Luc. l.* X, *n.* 94.
(*j*) *Lib.* I *de Spiritu sancto, c.* iii.

Les commentateurs catholiques sont partagés en deux sentiments. Les uns, en suivant saint Augustin, mettent le péché contre le Saint-Esprit et son irrémissibilité dans l'impénitence finale; les autres dans la malice affectée de ceux qui, résistant à l'évidence de la vérité, ne voulaient pas reconnaître les miracles de Jésus-Christ, et les attribuaient malicieusement, et contre leur propre conviction, au prince des ténèbres. C'est là certainement le crime des pharisiens à qui Jésus-Christ parlait; et ceux-là se rendent coupables du même crime, qui résistent à la vérité connue, et qui imputent à vanité, à hypocrisie ou, ce qui est encore plus noir, à la magie et au démon, les bonnes actions qu'ils voient faire aux gens de bien. C'est le sentiment de saint Chrysostome et de saint Jérôme (*s*), et celui qui nous paraît le plus vraisemblable. On peut voir la dissertation que nous avons fait imprimer sur cette matière à la tête du commentaire sur saint Marc.

PÉCHÉ originel. L'Eglise chrétienne et catholique croit que le péché d'Adam est passé dans toute sa postérité, qu'il l'a infectée et corrompue, que tous les hommes naissent enfants de colère (*t*): *Natura filii iræ;* que par la faute d'un seul le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort: *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors; et ita in omnes homines mors pertransiit* (*u*); et c'est là ce que nous appelons le péché originel, si bien marqué dans Job, qui dit (*v*): *Qui peut rendre pur celui qui est conçu d'une matière souillée?* Et David (*x*): *J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le péché.*

Malgré la clarté de ces textes et de plusieurs autres de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'on pourrait citer, quelques savants doutent que les Hébreux anciens et nouveaux aient eu une idée distincte du péché originel et du remède que Dieu avait accordé à son peuple pour le guérir.

Josèphe et Philon, et ceux d'entre les anciens chrétiens qui croyaient la préexistence des âmes, et que les âmes naissent bonnes ou mauvaises, selon le bien ou le mal qu'elles ont fait dans une autre vie; ces gens-là ne tenaient pas certainement le péché originel comme nous le tenons; aussi n'en parlent-ils pas comme nous, ni d'une manière qui en approche. Ceux d'entre les anciens Juifs qui croyaient une espèce de métempsycose le croyaient encore bien moins, puisque ces deux dogmes se détruisent l'un l'autre. Or.

(*k*) *Ambros. lib. de Pœnit. l.* II, *c.* iv.
(*l*) *Constit. Apost. l.* VI, *c.* xviii.
(*m*) *Philastr. hæresi Rhetorii.*
(*n*) *Hermas Pastor. l.* III. *similit.* VI, VIII, IX.
(*o*) *Auct. Qu. in V. et N. Test. qu.* 102.
(*p*) *Pacian. Ep.* 3 *ad Sympronian.*
(*q*) *Recognit. l.* II, *c.* xxiii.
(*r*) *Grot. in Matth.* xii, 31.
(*s*) *Hieron. in Matth.* xii, *et Ep.* 149, *ad Marcellam.*
(*t*) *Ephes.* ii, 3.
(*u*) *Rom.* v, 12.
(*v*) *Job.* xiv, 4.
(*x*) *Psalm.* l, 7.

s'ils n'ont pas cru que l'homme naquît criminel aux yeux de Dieu, ils n'ont pas dû non plus se mettre en peine de chercher un remède au péché originel. Ils ne parlent jamais de cela; ils ne trouvent dans l'institution de la circoncision que des raisons de bienséance, de propreté ou de distinction des Juifs entre les autres peuples.

[M. Drach, dans son savant traité *De l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, prouve que « la Synagogue a toujours enseigné que le péché d'Adam et d'Eve s'est attaché à leur postérité qui était en eux virtuellement. » Il dit : « Et pour qu'il ne manque rien à la doctrine catholique, la Synagogue enseigne qu'Adam n'attira pas seulement la mort *corporelle* sur lui et sur sa postérité, mais aussi la mort *spirituelle*, celle de l'âme; en d'autres termes, le péché mortel. » *Voyez* le deuxième tome de l'ouvrage indiqué, pages 321-332.]

La plupart des juifs modernes (*a*) tiennent, de même que les anciens, la préexistence des âmes et une espèce de métempsycose, et par conséquent ils ont aussi peu de disposition à croire le péché originel. Ils placent les enfants morts avant que d'avoir reçu la circoncision dans un lieu de délices. Ils ne croient donc pas que la circoncision remette le péché que nous contractons en naissant. Ils reconnaissent dans l'homme un penchant naturel au mal, qu'ils appellent *Jetzirah raah;* mais ils ne peuvent souffrir ce que nous disons d'une masse corrompue destinée au malheur éternel, en punition du péché d'Adam et d'Eve. Maimonide (*b*), fameux rabbin, soutient qu'il n'est pas plus aisé de concevoir qu'un homme naisse avec le péché ou la vertu, que de comprendre qu'il naisse habile maître dans un art. Il regarde le péché originel comme une chose impossible. D'autres rabbins nient aussi formellement le péché originel, et bornent les effets du péché d'Adam à causer la mort à toute sa postérité; et encore croient-ils que si Adam eût pu atteindre à l'arbre de vie, même depuis son péché, et en manger du fruit, il no serait pas mort.

Il faut toutefois convenir que quelques rabbins semblent soutenir le péché originel. Les uns disent que le démon qui séduisit Eve jeta sur elle une puante odeur qu'elle communiqua à toute sa postérité, mais que les seuls Israélites en ont été garantis. D'autres (*c*) avouent que le mauvais penchant que nous expérimentons dans nous-mêmes est *un mal;* ils disent avec Moïse que c'est *le prépuce de la chair* qu'il faut retrancher; ils l'appellent, après David, *une souillure;* avec Salomon, *un ennemi;* avec Isaïe, *une offense;* avec Ezéchiel, *une pierre* que Dieu doit ôter pour donner un cœur de chair, après avoir soutenu comme Joël, que *c'est une chose cachée*. Ils ajoutent que comme le fruit est amer lorsque la semence qui le produit a quelque amertume, aussi les enfants qui naissent d'un père corrompu doivent se sentir de sa corruption. On demande dans la Gemarre (*d*) si la convoitise se fait sentir au moment de la conception ou à celui de la naissance. On répond que c'est à la naissance; car l'Ecriture dit que *le péché est à la porte*. Mais le nombre des rabbins qui parlent ainsi du péché originel sont en petit nombre : les autres, ou le nient, ou ne le connaissent pas.

Les mahométans admettent le péché originel (*e*) comme une suite du péché d'Adam. Ils appellent ce péché originel, ou la concupiscence qui en est une suite, *la graine du cœur*, ou *la semence noire du cœur*, dont Mahomet se vantait d'avoir été purifié par l'archange Gabriel, qui la lui arracha du cœur. Ils tiennent que Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Mère sont les seuls qui en aient été préservés.

PECTORAL, ou RATIONAL. *Voyez* AARON.

PÉDAGOGUE. Ce terme en notre langue emporte une espèce d'idée de mépris. Quand on dit un *Pédagogue* sans addition, cela marque un pédant qui prend sur les autres un air d'autorité qui ne lui convient point. Chez les anciens il n'en était pas ainsi. Un pédagogue chez eux était un homme à qui ils donnaient le soin de leurs enfants, pour les conduire, les garder et même leur donner les premières instructions. Cette qualité de pédagogue répondait à peu près à ce que nous appelons un gouverneur chargé d'accompagner toujours un enfant pour lui apprendre à vivre, et former ses mœurs en toutes rencontres.

Saint Paul parlant aux Corinthiens (*f*), leur dit que, *quand ils auraient dix mille pédagogues en Jésus-Christ, ils n'auraient pas néanmoins plusieurs pères*. Que pour lui il est leur père dans la foi, puisqu'il les a engendrés dans l'Evangile. Le pédagogue, si l'on veut, aura de l'ascendant sur son élève, il prendra sur lui un air d'autorité; mais il n'aura jamais le naturel et la tendresse d'un père.

Dans l'Epître aux Galates il dit que *la loi est le pédagogue des chrétiens* (*g*); elle les a conduits à Jésus-Christ; elle le leur a fait voir dans les Ecritures, dans les figures et dans les prophéties de l'Ancien Testament : mais depuis qu'ils ont embrassé la foi, ils n'ont plus besoin de pédagogues, comme l'on n'en donne plus aux enfants quand une fois ils ont atteint l'âge viril : *At ubi venit fides, jam non sumus sub pædagogo*.

PEINTURE. *Voyez* ci-après REPRÉSENTATION.

PÉLICAN, *pelicanus*. L'auteur du commentaire sur les psaumes, qui porte le nom de saint Jérôme (*h*), dit qu'il y a deux sortes de pélicans. L'un demeure sur les eaux et

(*a*) Vide *Menasse Ben-Israel, Conciliat. in Genes. qu.* 6, *p.* 12, *et de Creatione, problem.* 17, *p.* 61.
(*b*) *Maimon. Meor Neboth. part.* I, *c.* XXXIX.
(*c*) Basnage, *Hist. des Juifs*, t. IV, l. VI, c. XIII.
(*d*) *Gemar. titul. Sanhedr. c.* XI, § 7.
(*e*) *Bibl. Orient.*, p. 410 *et* 583.
(*f*) I *Cor.* IV, 15.
(*g*) *Galat.* III, 24, 25.
(*h*) *Hieronym. seu alius in Psal.* CI, 7.

se nourrit de poissons, l'autre demeure dans les déserts et se nourrit de serpents et d'autres reptiles. Eusèbe (*a*) dit que le pélican a une tendresse particulière pour ses petits. Il place ordinairement son nid sur un rocher escarpé, afin que les serpents n'y puissent monter; mais le serpent, ennemi de cet oiseau, observe le vent, et lorsqu'il porte vers le nid du pélican, il y darde son venin et tue les petits. Le pélican pour leur rendre la vie, s'élève au-dessus des nues, et se frappant les côtés avec ses ailes, en fait sortir du sang, lequel tombant à travers les nues dans son nid, rend la vie à ses petits. Saint Augustin (*b*) et saint Isidore de Séville (*c*) observent la même chose, quoique avec quelque différence. Ils veulent que le pélican se tire du sang à coups de bec, et qu'en arrosant sa nichée il lui rende la vie. Mais on peut mettre ces histoires parmi les erreurs de l'ancienne philosophie.

Le terme hébreu *kaath* (קאת, de קסה, *vomere*), que les Septante ont rendu par *pelicanus* au psaume CI, 7, et *Levit.* XI, 18, est traduit, en d'autres endroits, par *mergulus*, un plongeon, comme *Deut.* XIV, 17, ailleurs, par des *oiseaux*, comme *Isai.* XXXIV, 11, et ailleurs, par des *lions*, comme *Sophon.* II, 14. Saint Jérôme l'a rendu par *onocrotalus*, *Levit.* XI, 18, *Isai.* XXXIV, 11, et *Sophon.* II, 14. D'autres entendent sous ce nom le butor, ou le héron, ou le cygne, ou la huppe, ou le coucou. Bochart (*d*) croit que le terme hébreu *kaath* signifie le *pélican*, oiseau aquatique qui se remplit, dit-on, le jabot de coquillages, qu'il vomit ensuite pour en tirer le poisson, lorsque la chaleur de son jabot les a fait entr'ouvrir. *Kaath* vient de *kaah* qui signifie *vomir*.

PELLA, ville de delà le Jourdain. Pline la met dans la Décapole, et la loue à cause de ses belles eaux (*e*). Etienne la place dans la Célé-Syrie. Tout cela n'a rien d'incompatible, non plus que ce que d'autres disent, que Pella était dans la Pérée, dans la Batanée, dans le pays de Basan (*f*). Peut-être aussi que quand Josèphe (*g*) parle de *Pella* dans le pays de Moab, il veut marquer la ville dont nous parlons, laquelle était située dans la Pérée, dans la Batanée, dans le pays de Basan, que les profanes appellent quelquefois Célé-Syrie, et dans le pays qui appartenait aux Ammonites, frères et alliés des Moabites; à moins qu'il ne confonde *Pella* avec *Abila* du pays de Moab, nommée dans Moïse, *Abel-Sathim*, *Num.* XXXIII, 49, et dans Josèphe, *Abila*, *Antiq. l.* IV, *c.* 7; *l.* V, *c.* 1, *de Bello; l.* V, *c.* 3. Quant à la situation de *Pella*, elle était entre Jabès et Gérasa, à six milles de Jabès (*h*). Elle était aussi du nombre des dix villes connues dans les géographes, et même dans l'Evangile, sous le nom de *Décapole* (*i*).

Josèphe (*j*) raconte que les Juifs, sous le règne d'Alexandre Jannée, étaient maîtres de Pella et qu'ils la ruinèrent, voyant que ses habitants ne voulaient pas embrasser leur loi et leurs cérémonies. Les premiers chrétiens, ayant appris de notre Sauveur que la ville et le temple de Jérusalem seraient détruits, se retirèrent à Pella (*k*) lorsqu'ils virent que le feu de la guerre contre les Romains commençait à s'allumer. Saint Epiphane (*l*) dit que les disciples furent avertis en révélation par un ange de s'y retirer. Cette ville était du royaume d'Agrippa, qui n'entra point dans cette guerre, si ce n'est pour aider les Romains au siége de Jérusalem.

Je soupçonne que *Pella* tire son nom d'*Abila* ou *Abela*. Il y a plus d'une ville du nom d'*Abila;* mais celle dont je veux parler est nommée, dans les géographes, *Abila de la Batanée*, et dans l'Ecriture, *Abel des Vignes*. Polybe (*m*) distingue *Abila* de *Pella*, puisqu'il dit qu'Antiochus le Grand prit *Pella*, *Kamos*, *Géphros*, *Abila*, *Gadara*, etc. Etienne le Géographe dit que la ville de Pella a eu pour fondateur Alexandre le Grand, apparemment en mémoire de la ville de Pella en Thessalie, où il avait pris naissance. Abila et Pella furent dans la suite villes épiscopales de la seconde Palestine. Josèphe (*n*) dit que Pella était une des sept toparchies de la Judée; mais ailleurs (*o*) il la nomme *Betlephtepha;* et Pline (*p*) lui donne le même nom. On ne sait où était Betlephtepha. Le nom de *Pella* n'est pas dans l'Ecriture; mais elle est si fameuse, qu'elle mérite bien de trouver sa place ici.

PÉLUSE, ville d'Egypte, située à l'embouchure du bras le plus oriental du Nil et le plus voisin de la Palestine. Péluse, autrement Damiette, était comme la clef de l'Egypte du côté de la Phénicie et de la Judée. Ezéchiel (*q*) en parle sous le nom de *Sin*, et il l'appelle *la force de l'Egypte*, ou le rempart de l'Egypte. L'hébreu *Sin*, qui signifie de la boue, revient fort bien au grec *pelusium*, qui dérive de *pélos*, et qui a la même signification. Les Septante ont lu *Saïs* au lieu de *Sin*, dans l'endroit cité d'Ezéchiel. L'Ecriture parle du désert de *Sin*, entre Elim et Sinaï, *Exod.* XVI, 1, et *Num.* XXXIII, 11.

Voici la prophétie qu'Ezéchiel prononce contre Péluse (*r*): *Voici ce que dit le Seigneur: Je ferai périr les statues, et je briserai les idoles de Memphis. On ne verra plus de prince de l'Egypte, et je répandrai la terreur dans ce pays. Je perdrai la terre de Phatures, et j'enverrai le feu sur Taphnis, et j'exercerai*

(*a*) *Euseb. in Psal.* CI.
(*b*) *Aug. in Psal.* CI.
(*c*) *Isidor. Hispal. l. origin.*
(*d*) *Bochart. de Animal. sacr. part.* II, *l.* II, *c.* XXIV.
(*e*) *Plin. l.* V, *c.* XVIII.
(*f*) *Epiphan. de Hæres. l.* I, *p.* 126.
(*g*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XXIII.
(*h*) *Euseb. ad vocem.* Ἀρισώθ.
(*i*) *Matth.* IV, 25. *Marc.* V, 20.
(*j*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XXIII.
(*k*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* III, *c.* V.
(*l*) *Epiphan. de Ponderib. et Mensur. p.* 171.
(*m*) *Polyb. Hist. l.* V.
(*n*) *Joseph. de Bello, l.* II, *c.* III, *p.* 833, *g.*
(*o*) *Id. l.* III *de Bello, c.* IV.
(*p*) *Plin. l.* V, *c.* XIV.
(*q*) *Ezech.* XXX, 15, 16: סין, *Sin, lutum;* πηλὸς, *Pelusium.*
(*r*) *Ezech.* XXX, 14, 15, 16.

ma vengeance sur No-Ammon, et je répandrai mon indignation sur Sin (ou Péluse), *la force de l'Egypte*, etc. On croit que ces menaces regardent l'expédition de Nabuchodonosor contre ce pays. Car le Seigneur dit à Ezéchiel (*a*): *Nabuchodonosor m'a rendu un grand service au siége de Tyr... et néanmoins ni lui, ni son armée n'ont reçu aucune récompense pour le service qu'ils m'ont rendu; c'est pourquoi je vais lui abandonner tout le pays de l'Egypte.* Le prophète prédit ensuite les maux que nous avons vus. Péluse était par sa situation comme la clef, le rempart et la force de l'Egypte. Elle essuya les premiers efforts de l'armée chaldéenne (*b*).

Avant Nabuchodonosor la ville de Péluse avait déjà été attaquée par les armées de Sennachérib, roi d'Assyrie. Ce prince attaqua Sethon, autrement Sevechus, roi d'Egypte, et assiégea Péluse (*c*). Sethon était un prince dénué de prudence et peu capable de bien gouverner. Il avait aliéné l'esprit de ses soldats, et s'était vu abandonné de ceux qui étaient capables de le défendre. Cependant s'étant adressé à Vulcain dont il était prêtre, il lui fut dit qu'il allât jusqu'à Péluse à la rencontre de Sennachérib, et que Dieu lui enverrait du secours. Il se mit donc à la tête d'une armée de gens ramassés, et Dieu envoya contre l'armée de Sennachérib une multitude de rats qui rongèrent pendant la nuit les cordes des arcs et les courroies des boucliers des Assyriens, et les mirent hors d'état de se servir de leurs armes. C'est ce que racontaient les Egyptiens. Mais les livres sacrés des Hébreux nous apprennent que ce fut l'ange du Seigneur qui mit à mort dans une seule nuit quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib (*d*).

On assure (*e*) que Cambyse, roi de Perse, voulant porter la guerre en Egypte, et ayant résolu de se rendre maître de Péluse, qui en était comme le rempart, pour s'en faciliter la prise, s'avisa de ce stratagème. Dans un assaut qu'il donna à la ville, il mit au premier rang un grand nombre de chats, de chiens, de brebis, et de ces autres animaux que les Egyptiens tenaient pour sacrés. Ainsi les soldats qui défendaient la ville, et qui étaient tous, ou du moins la plupart, Egyptiens, n'osèrent lancer aucuns traits, ni tirer aucune flèche de ce côté-là, de peur de percer quelques-uns de ces animaux; et Cambyse se rendit maître de la place sans aucune opposition. An du monde 3478, avant J.-C. 522.

[«Péluse, qu'on a confondue avec plusieurs autres villes, dit M. Michaud (*Correspond. d'Orient*, lettr. CLVI, tom. VI, pag. 361), avait disparu dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. » — « Deux ans après la délivrance de saint Louis, dit ailleurs M. Michaud (*Hist. des croisades*, liv. XVI, tom. IV, pag. 329), lorsque ce prince était encore en Palestine, les Mameluks craignirent une seconde invasion des Francs : pour que leurs ennemis ne pussent pas s'emparer de Damiette et s'y fortifier, ils détruisirent la place de fond en comble. Quelques années après, comme leurs craintes n'étaient point calmées et que la seconde croisade de saint Louis répandait de nouvelles alarmes en Orient, on jeta de grands amas de pierres à l'embouchure du Nil, afin d'empêcher les flottes chrétiennes de remonter le fleuve. Depuis cette époque une nouvelle Damiette a été bâtie à trois milles au-dessus de la première. J'ai visité, en 1831, le village de *Lisbeth*, situé à un mille et demi de l'embouchure du Nil, et à trois milles de la nouvelle Damiette : ce village est généralement regardé comme l'emplacement de l'ancienne ville. Avant d'arriver au village, on rencontre une forteresse qui a servi de caserne aux Français, dans l'expédition de Bonaparte, et que le pacha Méhémet-Ali a fait rebâtir ou réparer; nous ne doutons pas que cette forteresse ne soit très-ancienne; ses fondations et les matériaux employés à sa construction pourraient donner quelques lumières sur la cité qui s'éleva dans le voisinage.» *Voyez* la *Correspondance d'Orient*, lettr. CLV, tom. VI.]

PENDRE. *Voyez* ci-après SUPPLICE.

PÉNITENCE, *pœnitentia*, en grec *metanoia*. Ce terme se prend ordinairement pour le regret d'avoir fait quelque chose, joint à une sincère résolution de s'en imposer des peines, et principalement pour la douleur d'avoir offensé Dieu. Il se prend aussi pour les œuvres de pénitence, les jeûnes, les larmes, les aumônes, les œuvres satisfactoires et pour le sacrement de pénitence, par le moyen duquel nous obtenons le pardon des péchés que nous avons commis après le baptême. Il y a une fausse pénitence, comme celle d'Antiochus Epiphanes, de Judas d'Iscarioth, de Pharaon, de Saül, d'Achab. Judas manqua de confiance et tomba dans le désespoir; Antiochus n'eut pas une sincère douleur; Pharaon et Saül eurent peur, mais ne furent pas touchés d'un vrai repentir; ils demeurèrent dans l'endurcissement et ne changèrent ni de cœur ni de conduite. Achab fut touché, mais ne persévéra pas dans le bien.

Dans le Lévitique (*f*) il est dit que celui qui aura reconnu son péché *en fera pénitence* et offrira les hosties ordonnées pour cela : *Agat pœnitentiam pro peccato et offerat*, etc. Mais le texte original dit simplement que celui qui aura péché, qui aura reconnu sa faute et l'aura confessée, offrira les victimes marquées par la loi. Il ne parle pas expressément de pénitence; mais reconnaître sa faute, la confesser et offrir un sacrifice pour l'expier, c'est sans doute en faire pénitence : car si l'on n'en était pas touché de repentir, on ne ferait rien de tout cela.

Dans le livre des Juges (XXI, 6, 15 : ונחמו נחם) les enfants d'Israel *font pénitence* et

(*a*) *Ezech.* XXIX, 18.
(*b*) An du monde 3432, avant Jésus-Christ 568.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* I. *Vide Herodot. l.* II. An du monde 3291, avant Jésus-Christ 709.

(*d*) IV *Reg.* XIX, 35.
(*e*) *Polyan. l.* VII.
(*f*) *Levit.* V, 5.

sont touchés de regret *sur la perte d'une tribu de leurs frères;* c'est-à-dire, ils se repentent d'avoir fait la guerre à outrance à une de leurs tribus : *Conversus Israel valde doluit et egit pœnitentiam super interfectione unius tribus ex Israel;* ils cherchèrent ensuite les moyens de réparer cette perte.

Samuel dit à Saül (*a*) : *Le triomphateur dans Israel ne pardonnera point :* L'Hébreu : *Ne mentira point et ne se repentira point; car il n'est point un homme pour se repentir.* Dieu vous a réprouvé sans retour; il ne changera point de résolution, comme les hommes qui prennent des résolutions, qui s'en repentent et qui ne les exécutent point. Il vous a rejeté et n'en reviendra point. Saint Paul dit dans le même sens (*Rom.* XI, 29 : Ἀμεταμέλητα γὰρ τὰ χαρίσματα καὶ ἡ κλῆσις τοῦ Θεοῦ) : *Sine pœnitentia enim sunt dona et vocatio Dei :* Les dons et la vocation de Dieu sont sans repentir; Dieu ne révoque pas ses faveurs; il ne nous abandonne jamais le premier : *Non deserit, nisi deseratur.*

L'auteur du livre de la Sagesse (*b*) nous représente les méchants dans l'autre vie qui *font pénitence* et qui gémissent; c'est-à-dire, qui sont pénétrés de regret et de désespoir en voyant les gens de bien dans l'honneur, pendant qu'eux-mêmes sont dans l'humiliation et dans la douleur. On sait que dans l'autre vie la pénitence et les regrets sont inutiles.

Le même auteur (*c*) dit que Dieu exerçant ses jugements contre les Chananéens et les châtiant petit à petit et par degrés, leur donnait lieu de faire pénitence : *Partibus judicans dabat locum pœnitentiæ.* Il dit la même chose en parlant des Hébreux et des enfants de Dieu, pour nous faire voir que la rigueur que Dieu exerce contre les élus, de même que contre les réprouvés, n'a pour but que de les ramener à leur devoir et de les engager à faire pénitence de leurs fautes.

Le mot de *pœnitentia* se prend quelquefois pour la vengeance. Par exemple, l'Ecclésiastique dit qu'Elie a donné l'onction aux rois pour la pénitence (*Eccli.* XLVIII, 8 : Χρίων βασιλεῖς εἰς ἀνταπόδομα) : *Qui ungis reges ad pœnitentiam.* Le Grec lit : Qui oignez les rois *pour exercer la vengeance.* Elie reçut ordre du Seigneur de donner l'onction royale à Jéhu et à Azael, pour exercer la vengeance du Seigneur contre la maison d'Achab (*d*). Mais nous ne lisons pas qu'Elie ait fait lui-même cette onction, il en chargea Elisée, son disciple.

Les écrivains sacrés représentent souvent Dieu comme un prince qui est touché de regret, ou de repentir, ou de douleur pour avoir souffert ou résolu certaines choses. Par exemple, Moïse dit que *Dieu se repentit d'avoir fait l'homme* (*e*), voyant que sa malice et ses crimes étaient montés à l'excès. Il est dit ailleurs qu'il se repentit d'avoir établi Saül pour roi de son peuple (*f*) : ce n'est pas à dire que Dieu ait regret d'une chose qu'il ait mal faite, ou qu'il se repente d'une faute qu'il ait commise, ou qu'il change de sentiment, comme celui qui s'aperçoit de son erreur ; Dieu est incapable de repentir pris dans ce sens. Mais quelquefois il change de conduite envers ceux qui lui sont infidèles; et après les avoir traités dans sa miséricorde, il les châtie dans sa rigueur, comme s'il se repentait de ce qu'il a fait autrefois en leur faveur.

On dit aussi que Dieu se repent du mal qu'il voulait faire souffrir, lorsque, touché de compassion pour les malheureux, ou fléchi par leurs prières, ou désarmé par leur pénitence, il leur remet la peine de leurs péchés, ou n'exécute pas les menaces qu'il avait faites contre eux. Ainsi il est dit dans le psaume (*g*) qu'il se repentit selon la multitude de ses miséricordes et qu'il fit trouver grâce à son peuple aux yeux de ceux qui les avaient réduits en servitude : *Et pœnituit eum secundum multitudinem misericordiæ suæ.* Et dans Jérémie (*h*), le Seigneur déclare que si son peuple fait pénitence du mal dont il le reprend, il fera aussi lui-même pénitence du mal qu'il avait résolu de lui faire; c'est-à-dire, qu'il usera d'indulgence envers son peuple, si son peuple se convertit à lui et fait pénitence de ses crimes ; et au contraire si son peuple n'écoute pas sa voix et n'obéit pas à ses commandements, il fera pénitence du bien qu'il avait résolu de lui faire : *Pœnitentiam agam super bono quod locutus fueram ut facerem ei.*

Le baptême de pénitence (*i*) est celui que Jean-Baptiste prêchait aux Juifs, en les baptisant dans le Jourdain et en les exhortant à faire de *dignes fruits de pénitence* (*j*). Son baptême ne remettait pas les péchés, mais il disposait les pécheurs à en recevoir le pardon dans le baptême du Sauveur.

Pénitence des Juifs modernes. *Voyez* les articles Expiation et Confession.

Le sacrement de pénitence, institué par Jésus-Christ pour effacer les péchés commis après le baptême, consiste dans la contrition ou la douleur sincère de ses péchés, dans la confession des mêmes péchés et dans la satisfaction, ou dans l'exercice des œuvres satisfactoires, et principalement dans la correction de ses fautes, ou dans le changement de sa vie. Le Sauveur a établi ce sacrement en donnant à ses apôtres, et par même moyen aux évêques et aux prêtres, leurs successeurs, les clefs du royaume des cieux, pour ouvrir et pour fermer, pour lier et pour délier (*k*); il les a constitués juges de son Eglise pour exercer en son nom leur juridiction sur les âmes des fidèles. Il leur a imposé en même temps l'office de médecins

(*a*) I *Reg.* xv, 29.
(*b*) *Sap.* v, 3.
(*c*) *Sap.* xii, 10, 19.
(*d*) III *Reg.* xix, 15, 26.
(*e*) *Genes.* vi, 6, 7.
(*f*) I *Reg.* xv, 11.

(*g*) *Psalm.* cv, 43.
(*h*) *Jerem.* xviii, 8.
(*i*) *Marc.* i, 4. *Luc.* iii, 3. *Matth.* iii, 11.
(*j*) *Matth* iii, 8. *Luc.* iii, 8.
(*k*) *Matth.* xvi, 19.

pour apporter aux maladies intérieures des chrétiens les remèdes que leur charité et leur sagesse pourront leur inspirer pour leur guérison. *Voyez* la conduite de saint Paul envers l'incestueux de Corinthe.

La pénitence des Ninivites (*a*) est canonisée dans l'Evangile même (*b*). Jésus dit aux Juifs que les Ninivites s'élèveront au jugement contre eux, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas, et que les Juifs n'ont pas voulu se convertir à la prédication de Jésus-Christ qui l'emporte si fort au-dessus de Jonas. Voici comme ce prophète parle des Ninivites : Ces peuples *crurent au Seigneur, et ordonnèrent un jeûne, et se revêtirent de sacs, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Le roi de Ninive lui-même étant informé de la chose, descendit de son trône, quitta ses habits royaux, se revêtit d'un sac et s'assit sur la cendre, et il fit publier dans Ninive cette ordonnance : Que les hommes et les bêtes demeurent sans boire et sans manger; que les uns et les autres se couvrent de sacs; qu'ils crient au Seigneur de toute leur force, et que chacun se convertisse de sa mauvaise voie.*

PENSEE. Ce terme ne se prend pas toujours pour la simple opération de l'esprit qui pense, sans porter son jugement ni prendre aucune résolution. Souvent la pensée enferme le dessein formé de faire quelque chose ; par exemple : *Ils ont formé des pensées contre moi* (*c*), *disant : Exterminons-le de dessus la terre.* Et dans la Genèse (*d*), en parlant de ceux qui bâtissaient la tour de Babel : *Ils ne se désisteront pas de leur pensée;* c'est-à-dire, de leur entreprise. Et le Psalmiste (*e*) : Le Seigneur *dissipe les desseins des nations, il rend inutiles les pensées des peuples ;* mais *les desseins et les pensées du Seigneur demeurent éternellement.* Dans ces deux passages, conseils, desseins et pensées sont équivalents à entreprises et à résolutions.

Les Hébreux donnent le nom d'*ouvrages de pensée* aux ouvrages qui demandent une industrie et un esprit particulier. *Voyez* Exod. XXXV, 31, 32 : *Implevit eum spiritu Dei, sapientia et intelligentia... ad cogitandum et faciendum*, etc. L'Hébreu : *Ad cogitandum cogitationes, ad faciendum...* Verset 33 : *In omni opere cogitationis.* Dans les Proverbes (*f*), *un homme de pensées* est un homme rusé : *Qui cogitat male facere, stultus vocabitur.* L'Hébreu : *On appellera maître des pensées, celui qui pense à mal faire.* Et dans les Actes. XVII, 29 : *Sculptura artis et cogitationis.*

Cogitare et *cogitatio* se prennent souvent en mauvaise part, pour machiner, tramer le mal : *Omnes cogitationes eorum in malum* (*g*). Et : *Quid cogitatis contra Dominum* (*h*)... *Et ex te exibit cogitans contra Dominum malitiam* (*i*). Et Jerem. XVIII, 18 : *Cogitaverunt contra Jeremiam cogitationes.* Et Isaïe, LV, 7 : *Derelinquat impius viam suam, et vir iniquus cogitationes suas*, etc.

Saint Paul dit que *les pensées de l'homme s'accusent ou se défendent l'une l'autre* (*j*), lorsque leur conscience leur rend témoignage en bien ou en mal. Ailleurs (*k*) il dit qu'autrefois *il suivait les désirs de la chair et des pensées ;* c'est-à-dire, de sa chair et de son propre esprit, de ses inclinations charnelles. Et en parlant des vierges (*l*), il dit que *la vierge non mariée pense à ce qui peut plaire à Dieu;* elle est occupée de Dieu, elle travaille à lui plaire.

PENTAPOLE (*m*). On donne ce nom aux cinq villes, Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm et Ségor. Elles étaient toutes cinq condamnées à une perte entière; mais Loth obtint la conservation de *Ségor*, autrement appelée *Bala.* Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm furent consumées par le feu du ciel, et en la place où elles étaient situées, se forma le lac Asphaltite, ou le lac de Sodome.

[Voici quelques textes qui prouvent que c'est à tort que la majorité des interprètes se sont prononcés pour la submersion, après leur ruine, de toutes les villes de la Pentapole.

Longtemps après l'époque où l'on place cette submersion, l'Ecriture nous parle des villes de Sodome et de Gomorrhe comme encore existantes, et les écrivains profanes s'accordent avec ce qu'elle en dit. Moïse, au chap. XXII du Deutéronome, mentionne « les vignes de Sodome et de Gomorrhe dont le raisin est un raisin de fiel, et dont les grappes sont amères. » Si ces villes eussent entièrement disparu sous les eaux; eût-il pu s'exprimer de la sorte? Eût-il pu les donner comme limites au pays des Chananéens, comme il fait, Genèse, chap. X, 19 : « Leur pays était fermé d'un côté, par les villes de Sidon, de Gérara et de Gaza; et de l'autre, par celles de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Séboïm, jusqu'à Lésa ? » Or tout le monde sait que ce législateur, dans le chapitre X, expose les limites géographiques existant à son époque.

Sodome et Gomorrhe avaient donc été ruinées, mais non englouties. Il est même certain que ces villes se relevèrent de leurs ruines ; mais ce rétablissement fut suivi d'une nouvelle destruction, car, plusieurs siècles après Moïse, le prophète Ezéchiel disait à Jérusalem (ch. XVI, 46) : « Sodome et ses filles, votre sœur (c'est-à-dire puissante comme vous, et fondée, comme vous, par les Amorrhéens) *habitent* à votre droite. » Mais ces villes s'étant laissé aller à (verset 49) l'orgueil, l'intempérance, l'opulence et l'oisiveté ; n'ayant point tendu la main au pauvre et à l'indigent (verset 50) ; et s'étant éle-

(*a*) *Jonas*, III, 5, 6, 7, etc.
(*b*) *Matth.* XII, 41. *Luc.* XI, 32.
(*c*) *Jerem.* XI, 19.
(*d*) *Genes.* XI, 6.
(*e*) *Psalm.* XXXII, 10, 11.
(*f*) *Prov.* XIV, 17, *et* XXIV, 8.
(*g*) *Psalm.* LVI, 6.

(*h*) *Nahum*, I, 9.
(*i*) *Ibidem*, ℣ 11.
(*j*) *Rom.* II, 15.
(*k*) *Ephes.* II, 3.
(*l*) I *Cor.* VII, 34.
(*m*) *Sap.* X, 6 : *Descendente igne in Pentapolim.*

vées et ayant fait des abominations devant le Seigneur, le Seigneur les a détruites », en faisant transporter leurs habitants en captivité (1) : mais plus tard (verset 53), « il les rétablira par le retour *des captifs de Sodome* et de ses filles, » et (ỳ 55) « Sodome, la sœur de Jérusalem, et ses filles reviendront à leurs anciens jours, » et cela « lorsque Jérusalem et ses filles retourneront aussi à leur antique splendeur. »

Dans l'intervalle qui suivit sa restauration, la ville de Sodome dut acquérir un haut degré de splendeur, car du temps de Strabon (*Voyez* le livre XVI de la Géographie de cet auteur), ses ruines avaient 60 stades de circuit. Toute cette vaste enceinte n'était pas inhabitée, puisque nous voyons dans les actes du Concile de Nicée qu'ils avaient été souscrits par *Sévère, évêque de Sodome*. Il est probable cependant que sa population était peu nombreuse, ou du moins qu'elle n'avait pris une certaine importance que depuis le premier siècle de notre ère, si nous en jugeons par la manière dont en parle Josèphe, dont les paroles me semblent assez importantes pour les rapporter ici en entier. J'emprunte la traduction d'Arnaud d'Andilly :

« La terre de Sodome, *voisine de ce lac* (le lac Asphaltite ou mer Morte), et qui autrefois n'était pas seulement abondante en toutes sortes de fruits, mais si célèbre par la richesse et la beauté de ses villes, ne conserve plus maintenant que l'image affreuse de cet horrible embrâsement, que la détestable impiété de ses habitants attira sur elle, lorsque Dieu, pour punir leurs crimes, lança du ciel ses foudres vengeurs, qui la réduisirent en cendre. On y voit encore *quelques restes de ces cinq villes abominables* (sans aucun doute dans cette terre voisine du lac dont il est question au commencement de ce passage), et ces cendres maudites produisent des fruits qui paraissent bons à manger, mais qui se réduisent en poudre dès qu'on les touche (c'est le raisin de fiel mentionné par Moïse). Ainsi, ce n'est pas seulement par la foi que l'on est persuadé de cet épouvantable événement, mais encore par ce que l'on voit soi-même. »

Résumons-nous. Strabon savait que l'étendue de Sodome était de 60 stades; cette ville d'après Josèphe, était voisine du lac Asphaltite; elle avait un évêque au quatrième siècle de notre ère, avait formé une puissante principauté dont les habitants avaient été emmenés en captivité peu de temps avant la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor; elle était, selon Moïse, sur les confins des pays de Chanaan, et le raisin qu'elle produisait était un raisin de fiel; n'ai-je donc pas eu raison d'affirmer que les commentateurs supposaient à tort que cette ville et celles de sa dépendance avaient été englouties sous les eaux de la mer Morte (S)? *Voyez* Josué, addition § XIII.]

PENTATEUQUE. Ce terme est tiré du grec (Πεντάτευχος, de *pente*, πέντε, cinq, et τεῦχος, instrument, *volumen*), et signifie à la lettre le recueil des cinq instruments ou des cinq livres de Moïse, qui sont *la Genèse*, *l'Exode*, *le Lévitique*, *les Nombres et le Deutéronome*. Nous avons parlé de chacun de ces livres sous leurs articles. *Voyez* aussi Moïse et les commentateurs sur le Pentateuque, où ils s'étendent à prouver que Moïse est l'auteur de ces cinq livres, et à réfuter ceux qui les lui ont contestés.

Voici les raisons de quelques nouveaux critiques qui ont contesté le Pentateuque à Moïse. On trouve, disent-ils, dans cet ouvrage, plusieurs choses qui ne conviennent pas au temps et au caractère de ce législateur : l'auteur parle de Moïse d'une manière très-avantageuse ; il loue sa modération et sa douceur (*a*) : *Erat enim Moyses vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra.* Il parle toujours en troisième personne : *Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit*, etc. *Moïse parla à Pharaon*, etc. Moïse n'aurait osé parler ainsi de lui-même, il aurait au moins de temps en temps parlé en première personne.

De plus, l'auteur du Pentateuque abrége quelquefois sa narration, comme un écrivain qui écrit sur des Mémoires plus anciens; d'autres fois il interrompt la suite de son discours ; par exemple, il fait dire à Lamech le bigame (*b*) : *Ecoutez, femmes de Lamech, faites attention à mes discours : J'ai tué un homme pour ma blessure et un jeune homme pour ma meurtrissure*, etc., sans nous dire auparavant à quoi cela pouvait avoir rapport. Ces remarques, par exemple (*c*) : *Alors le Chananéen était dans le pays*, ne peuvent convenir à Moïse, puisque tout le temps de la vie de ce législateur les Chananéens demeurèrent maîtres de la Palestine. Le passage du livre des Guerres du Seigneur, cité dans le livre des Nombres (*d*), y paraît mis après coup, de même que les premiers versets du Deutéronome. Le récit de la mort de Moïse, qui se trouve à la fin du même livre, n'est certainement pas de ce législateur. On peut faire le même jugement de quelques autres passages, où il est dit que les lieux dont on parle *étaient situés au delà du Jourdain*; que le lit d'Og *était à Ramatha jusqu'aujourd'hui*; que les *Havoth de Jaïr* (*e*), ou les villes de Jaïr étaient connues à l'auteur, quoique apparemment elles n'aient porté ce nom que depuis Moïse.

On remarque aussi dans le texte du Pentateuque quelques endroits défectueux ; par exemple, dans l'Exode (*f*) on voit Moïse qui parle à Pharaon, sans que l'auteur marque le commencement de son discours. Le Samaritain ajoute au même endroit ce qui manque à l'Hébreu. Dans d'autres endroits, le même

(*a*) *Num.* xii, 3.
(*b*) *Genes.* ii, 23.
(*c*) *Ibid.* xii, 6.
(*d*) *Num.* xxi, 14.
(*e*) *Num.* xxxii, 41. *Deut.* iii, 14.
(*f*) *Exod.* xii, 8

(1) Il ne peut donc être question dans cet endroit de la ruine de Sodome, du temps d'Abraham, puisqu'alors tous les habitants périrent, à l'exception de Loth et de ses filles.

Samaritain semble suppléer à ce qui manque au texte hébreu; et ce qu'il a de plus que l'Hébreu paraît si bien lié au reste du discours, qu'il serait difficile de l'en séparer. Enfin on croit remarquer dans le Pentateuque des traits qui ne peuvent guère convenir à un homme comme Moïse, né et élevé dans l'Egypte; comme ce qu'il dit du paradis terrestre, des fleuves qui l'arrosaient et qui en sortaient; des villes de Babylone, d'Arat, de Resen et de Chalanne; de l'or du Phison, du Bdellium, de la pierre de Sohem que l'on trouvait en ce pays-là : ces particularités, si curieusement recueillies, semblent prouver que l'auteur du Pentateuque était de delà l'Euphrate. Ajoutez ce qu'il dit de l'arche de Noé, de sa construction, du lieu où elle s'arrêta, du bois dont elle fut bâtie, du bitume de Babylone, etc.

Ces dernières remarques ont fait croire à quelques-uns que le lévite envoyé par Assaradon aux Cuthéens établis dans la Samarie (*a*), pourrait bien avoir composé le Pentateuque, et que les Juifs auraient pu le recevoir avec quelques petites différences de la main des Samaritains. D'autres se sont imaginé que le Pentateuque, en l'état où nous l'avions, n'était qu'un abrégé d'un plus grand ouvrage, composé par des écrivains publics chargés de cette fonction dans la république des Hébreux.

Mais sans prétendre entrer ici dans l'examen de toutes ces preuves et dans la réfutation de ces sentiments, sur lesquels on a tant écrit, nous nous contentons de faire trois réflexions. 1° Que, pour débouter Moïse de la possession où il est depuis tant de siècles, de passer pour auteur du Pentateuque, possession appuyée du témoignage de la Synagogue et de l'Eglise, des écrivains sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, de Jésus-Christ et des apôtres, il faut certainement des preuves sans réplique et des démonstrations. Or, il est évident que les objections que l'on forme contre ce sentiment sont fort au-dessous même de preuves solides. Car 2°, les additions, les dérangements, les confusions, les omissions que nous voulons bien ne pas refuser d'y reconnaître, ne décident pas que Moïse ne soit pas l'auteur du livre; elles prouvent seulement que l'on y a retouché quelque chose, soit en diminuant ou en ajoutant : Dieu a permis que les livres sacrés ne soient pas exempts de ces sortes d'altérations, qui viennent de la main des copistes, ou qui sont une suite de la longueur des siècles. Si une légère addition, ou quelque changement fait au texte d'un auteur suffisait pour lui ôter son ouvrage, quel écrivain serait sûr de demeurer en possession de son ouvrage pendant un siècle?

3° Les systèmes de M. Le Clerc et de M. Simon sur l'auteur du Pentateuque ont été si souvent réfutés, qu'il nous paraît inutile de retoucher ici cette matière. Les écrivains publics de M. Simon sont une chimère. Le prêtre ou le lévite envoyé par Assaradon aux Cuthéens ne peut pas avoir composé le Pentateuque ; ce livre était écrit longtemps avant lui : il est cité dans des ouvrages antérieurs au temps de ce lévite. La Loi a toujours été pratiquée depuis Moïse jusqu'à la captivité; elle était donc écrite : on en mit un exemplaire dans l'arche, et il fut trouvé sous Josias. Les Juifs et les Samaritains avaient trop d'éloignement les uns pour les autres pour se communiquer leurs écrits sacrés. En comparant le Pentateuque samaritain à celui des Juifs, on voit bien qu'ils sont pris de la même source et sur le même original; mais il est aussi aisé de s'apercevoir que l'un n'est pas copié sur l'autre, et que les Samaritains ont retouché leur exemplaire pour appuyer certaines prétentions qu'ils ont contre les Juifs au sujet du mont Garizim, où était placé leur temple.

Les Samaritains ont conservé le Pentateuque hébreu écrit en anciens caractères phéniciens, qui sont les caractères hébreux, usités avant la captivité de Babylone. *Voyez* sous le titre SAMARITAIN, *Pentateuque samaritain*. — *Voyez* aussi ABSALOM, à la fin de mon addition et ASIMAH.

PENTECOTE. Ce terme est pris du grec *Pentecoste*, qui signifie cinquantième, parce que la fête de la Pentecôte se célébrait le cinquantième jour après le 16 de nisan (*b*), qui était le second jour de la fête de Pâque [Voyez le *Calendrier des Juifs*, au 16 de nisan et au 6 de sivan]. Les Hébreux l'appellent *Exod.* XXXIV, 22, השבעת : *la fête des Semaines*, parce qu'on la célébrait sept semaines après la Pâque (*c*). On y offrait les prémices des moissons du froment, qui s'achevaient alors (*d*). Ces prémices consistaient en deux pains levés, de deux *assarons* de farine, ou de trois pintes de farine chacun (*e*). Outre cela, on présentait au temple sept agneaux de l'année, un veau et deux béliers, pour être offerts en holocauste; deux agneaux en hosties pacifiques, et un bouc pour le péché. On ne trouve pas dans le texte de l'Ecriture, ni dans Josèphe, que la Pentecôte ait eu une octave, quoiqu'elle fût une des trois solennités où tous les mâles devaient paraître devant le Seigneur. Outre les victimes ordonnées au Lévitique, chap. XXIII, 18, 19, pour être offertes le jour de la Pentecôte, on offrait aussi deux veaux et un bélier en holocauste, sept agneaux en hosties pacifiques, et un bouc pour le péché : Voyez *Num.* XXVIII, 27. Josèphe joint toutes ces victimes ensemble, *Antiq. l.* III, *c.* x.

La fête de la Pentecôte était instituée parmi les Juifs, 1° pour obliger les Israélites à venir au temple du Seigneur, et pour y reconnaître son domaine absolu sur tout leur pays et sur leurs travaux, en lui offrant les

(*a*) IV *Reg.* xvii, 24, 27.
(*b*) *Levit.* xxiii, 15, 16.
(*c*) *Deut.* xvi, 9, 10.
(*d*) *Levit.* xxiii, 15, 16.
(*e*) Quelques interprètes croient que chaque famille était obligée de donner deux pains des prémices; mais d'autres soutiennent, ce me semble, avec plus de raison, que l'on n'offrait que deux pains au nom de toute la nation; c'est ce qui est assez insinué par Josèphe, qui ne met qu'un pain de deux assarons. *Antiq. l.* III, *c.* x.

prémices de leurs moissons. 2° Pour faire mémoire et pour lui rendre leurs actions de grâces de la loi qu'il leur avait donnée à Sinaï à pareil jour, qui était le cinquantième après leur sortie d'Egypte (*a*).

Les Juifs d'aujourd'hui (*b*) célèbrent la Pentecôte pendant deux jours, et ces deux jours sont gardés comme les fêtes de Pâques ; c'est-à-dire qu'on s'abstient de tout travail, et qu'on ne traite d'aucune affaire, non plus qu'au jour de sabbat, excepté qu'on peut toucher au feu, apprêter à manger et transporter ce dont on a besoin d'un lieu en un autre. Ils tiennent par tradition que la loi a été donnée ce jour-là sur le mont Sinaï ; c'est pourquoi ils ont accoutumé d'orner la synagogue et les lieux où on fait la lecture de la loi, et même leurs maisons avec des roses et des fleurs accommodées en couronnes et en festons, et cela en grande quantité.

Les prières sont proportionnées à la fête ; et on lit dans le Pentateuque le sacrifice qui se faisait ce jour-là, avec une lecture dans les prophètes, laquelle a du rapport à la fête de la Pentecôte; puis, on prononce la bénédiction pour le prince, et on fait la prédication à la louange de la loi.

Le second jour de la fête étant fini, on fait le soir la cérémonie de l'*Abdala*, c'est-à-dire *Distinction*, pour distinguer le jour de fête du jour ouvrable, et pour marquer qu'on passe de la fête dans un jour où il est permis de travailler. Cette cérémonie consiste à réciter certaines prières et certaines bénédictions, et à se souhaiter l'un à l'autre un heureuse santé et toute sorte de prospérité; après quoi chacun s'occupe à tout ce qu'il juge à propos, parce que la fête est finie.

Cette *abdala* ou distinction se pratique aussi pour la Pâque et pour le jour du sabbat; mais le jour du sabbat on y fait plus de cérémonie. Quand chacun est de retour dans sa maison, on allume un flambeau ou une lampe à deux mèches; le maître du logis prend du vin dans une tasse, des épiceries de bonne odeur; après quoi il dit quelques passages des psaumes, et ce qu'on lit à la fin du chap. VIII d'Esther : *Alors une nouvelle lumière sembla se lever sur les Juifs, et ils furent remplis de joie et d'honneur, et firent de grandes réjouissances*. Puis il bénit le vin et les épiceries, et les flaire comme pour commencer la semaine avec plaisir; il bénit la clarté du feu dont on ne s'est point encore servi, regarde ses mains et ses ongles, parce qu'on va commencer à travailler, et jette du vin par terre en signe d'allégresse, puis, se souhaitant les uns aux autres une heureuse semaine, ils commencent à vaquer à leurs affaires. Mais, à la fin de la fête de Pâque et de Pentecôte, on fait cette *abdala* de paroles seulement.

Buxtorf (*c*) ajoute à ces pratiques quelques autres cérémonies propres apparemment aux Juifs d'Allemagne. Pour rappeler d'une manière plus sensible le souvenir du mont Sinaï, sur lequel la loi fut donnée, ils font un gâteau fort épais, composé de sept couches de pâte; ils l'appellent Sinaï, et ils enseignent que ces sept épaisseurs de pâte représentent les sept cieux que Dieu fut obligé de remonter depuis le sommet de cette montagne jusqu'au ciel des cieux, où il fait sa demeure. On compte exactement tous les jours qui s'écoulent depuis Pâques, afin de ne se pas tromper sur le moment que la Pentecôte doit commencer. Le roi, disent-ils, a promis à un prisonnier la liberté, et sa fille en mariage au bout de sept semaines. N'est-il pas juste que ce prisonnier compte les jours, les heures et les moments à la fin desquels doit commencer son bonheur ? Ce roi, c'est Dieu, qui a promis au peuple juif la liberté et sa loi.

Et, de peur de se tromper dans leurs calculs, ils célèbrent deux jours de fête pour plus grande précaution. Ils faisaient autrefois la même chose pour leurs autres fêtes, comme on le voit par Judith (*d*); et Buxtorf soutient qu'on faisait la même chose à Pâque; et c'est par là qu'il lève la difficulté qui naît de ce que Jésus-Christ mangea l'agneau pascal un jour avant les Juifs.

Pour revenir à la Pentecôte, on rapporte deux fois le livre de la loi, cinq personnes la lisent l'une après l'autre; la synagogue et les fenêtres des maisons sont ornées de fleurs, pour insinuer que tout était chargé de verdure autour du mont Sinaï lorsque les Israélites reçurent la loi.

L'Eglise chrétienne célèbre aussi la fête de la Pentecôte cinquante jours ou sept semaines après la Pâque ou la résurrection de notre Sauveur. Nous sommes persuadés que le vrai jour de Pâque, en l'année que notre Sauveur mourut, tombait le samedi (1), et que la Pentecôte tomba le dimanche 24 mai, cinquante jours après la résurrection du Sauveur. L'Eglise a toujours célébré la Pentecôte le dimanche; du moins c'est une tradition bien marquée dans les Pères (*e*) et dans les auteurs ecclésiastiques (*f*). Les apôtres, après l'ascension de Jésus-Christ, s'étant retirés à Jérusalem dans une même maison, que l'on dit avoir été celle de Marie, mère de Jean (*g*), et qui était sur la montagne de Sion (*h*), y attendirent le Saint-Esprit, que

(*a*) Ils arrivèrent à Sinaï le troisième jour du troisième mois depuis leur sortie d'Egypte. *Exod.* XIX, 1. Deux jours après Moïse reçut la loi.

(*b*) Léon de Modène, part. III, c. IV.

(*c*) *Buxtorf. Synagog. Jud.*

(*d*) *Judith.* VIII, 6, *in Græco.*

(*e*) Vide *Constit Apost. l.* V, *c.* XX. *S. Leo Ep.* 11, *c.* I. *Aug. de Civit. l.* XVIII, *c.* LIV. *Item auctor. serm.* 154 *de Tempore, nunc in Append.* 167.

(*f*) Vide *Baron. ad an.* 34, *n.* 234. *Usser. Pearson*, etc.

(*g*) *Alexand. apud Surium,* 11. *Jun. Cornel. a Lapide in Acta.*

(*h*) *Hieronym. Ep.* 27.

(1) La fête de Pâque, en l'an 33, tomba la veille du sabbat, mais à cause de cette occurrence elle fut remise au jour du sabbat même. Ainsi le vrai jour de Pâque commença le jeudi, 2 avril, au coucher du soleil, et dura jusqu'au lendemain vendredi à pareille heure. C'est dans la soirée du jeudi que notre Sauveur célébra la Pâque C'était le 14 de nisan, jour légal de l'immolation de la victime pascale, et c'est ce même jour que Jésus-Christ fut lui-même immolé. Cette coïncidence est fort remarquable.

le Sauveur leur avait promis. Et le jour de la Pentecôte, vers la troisième heure du jour, c'est-à-dire vers les neuf heures du matin, on entendit tout d'un coup un grand bruit comme d'un vent impétueux (*a*) qui venait du ciel, et qui remplit toute la maison où les disciples étaient rassemblés. En même temps ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et qui s'arrêtèrent sur chacun deux; et aussitôt ils furent remplis du Saint-Esprit et commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettait les paroles à la bouche.

Or il y avait alors à Jérusalem des Juifs pieux et craignant Dieu de toutes sortes de nations; et au bruit qui s'était fait entendre dans la maison où étaient les apôtres, il s'y assembla un grand nombre de personnes qui se trouvèrent fort surprises d'entendre tous ceux qui étaient dans la maison parler diverses langues. Les uns se contentèrent de les admirer; mais d'autres s'en moquèrent, disant que ces gens étaient pleins de vin nouveau. Alors saint Pierre, prenant la parole, leur dit : Ces gens que vous voyez ne sont point ivres, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour. Les jours de fête, on ne mangeait pas avant midi (*b*), surtout on ne goûtait rien avant l'heure de tierce ou neuf heures du matin, qui était une heure de prières (*c*). Mais, ajouta-t-il, vous voyez l'accomplissement de ce qui a été dit par le prophète Joël (*d*) : « Je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des songes. Je ferai paraître en haut des prodiges dans le ciel, et en bas des signes extraordinaires sur la terre; et pour lors, quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé. » Après cela, il leur parla de Jésus-Christ, de sa mort, de sa résurrection et de la descente du Saint-Esprit, dont ils voyaient des effets si sensibles.

A ces paroles, ceux qui écoutaient saint Pierre furent touchés de componction, et lui dirent et aux autres apôtres : *Mes frères, que faut-il que nous fassions?* Saint Pierre leur répondit : *Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour obtenir la rémission de vos péchés, et vous recevrez le Saint-Esprit.* Il continua à les instruire par divers autres discours, et on baptisa ce jour-là environ trois mille hommes. Voilà ce qui se passa le jour de la Pentecôte de l'an 33 de l'ère vulgaire.

[« Il est de forts génies qui nient l'intervention de l'Esprit-Saint et se moquent de la descente du Paraclet, mais il faudrait qu'ils nous expliquassent comment un homme (tel que l'apôtre Pierre), ignorant, grossier, timide, perce tout à coup les grands mystères, s'élance dans les profondeurs de la vérité religieuse, et devient puissant par l'éloquence et le courage. » POUJOULAT, *Hist. de Jérusalem*, chap. XIX, t. I, p. 46.]

PENULA. Saint Paul, dans sa seconde Epître à Timothée, dit (*e*) : *Penulam quam reliqui Troade apud Carpum, veniens affer tecum;* Apportez-moi en venant le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus. Nous traduisons *penula* par *un manteau*, parce que c'est la propre signification de ce terme latin, qui signifie une casaque, un manteau de campagne, qui servait contre la pluie et contre le froid (*f*). Tertullien (*g*) dit que ce furent les Lacédémoniens qui l'inventèrent pour pouvoir assister aux jeux pendant le froid. Dans les commencements, parmi les Romains, il n'y avait que les esclaves ou les personnes de basse condition qui en portassent dans la ville. On les portait plus communément en voyage pour se garantir de la pluie et du froid. Les femmes mêmes s'en revêtaient en campagne (*h*). Dans la suite elles devinrent communes aux plus honnêtes gens même dans la ville. Les tribuns du peuple s'en servaient ordinairement. Dion (*i*) remarque que l'empereur Tibère prit un manteau, *penula*, pour se trouver à une assemblée, parce qu'il pleuvait. Alexandre Sévère (*j*) permit aux vieillards (ou aux sénateurs) de se servir de *pénules* dans la ville; mais il en défendit l'usage aux femmes dans la ville, ne la leur permettant que pour la campagne. Spartien (*k*) dit néanmoins que les empereurs ne s'en servaient jamais.

L'Ambrosiaster, Haymon et le Commentaire attribué à saint Anselme sur saint Paul (*l*) croient que *penula* était une robe traînante, une robe de sénateur; que le père de saint Paul en avait reçu une par présent, et qu'il s'en servait en qualité de citoyen romain et de sénateur. Il l'avait, disent-ils, donnée à saint Paul, qui, l'ayant laissée à Troade, était bien aise que saint Timothée la lui rapportât à Rome. Mais ce sont là des fictions qui ne méritent pas d'être réfutées sérieusement. La *pénule*, du temps de saint Paul, n'était pas encore devenue l'habit des sénateurs; et quelle preuve a-t-on que le père de saint Paul ait été sénateur?

Les Pères grecs (*m*) entendent sous le nom de *phenolé* ou *pheloné* une cassette à mettre des livres, ou un habit; mais ils soutiennent plus particulièrement le sentiment qui l'entend d'une cassette où saint Paul avait mis ses livres, dont il parle au même endroit : *Penulam affer tecum, et libros, maxime autem membranas.* Saint Jérôme marque aussi ce sentiment lorsqu'il dit (*n*) : *Volumen Hebræum*

(*a*) *Act.* II, 1, 2, 3.
(*b*) *Joseph. lib. de Vita sua, p.* 1020.
(*c*) *Act.* III, 1.
(*d*) *Joel.* II, 28.
(*e*) II *Timoth.* IV, 13.
(*f*) *Juvenal. satir.* V, *v.* 75 : *Fremeret sævà cum grandine sævus Juppiter, et multo stillaret penula nimbo.*
(*g*) *Tertull. Apologet.*
(*h*) *Lamprid. in Alex. Severo, c.* XXVII.
(*i*) *Dio, l.* LVII.
(*j*) *Lamprid. in Alex. Severo, c.* XXVII.
(*k*) *Spartian. in Adriano, c* III.
(*l*) *In* II *Tim.* IV, 13.
(*m*) *Chrysost. Theophyl. Ita Hesych. Suid. Etymoloq. Mag. Ita et Syr. Est. Ham. Baron.* Cène, projet de traduction, c. IX.
(*n*) *Hieron. epist.* 125 *ad Damas. qu.* 2. Mais ailleurs il met *penula* et *lacerna* comme synonymes. *Lib.* II *contra Pelagianos.*



replico, quod Paulus phelonen juxta quosdam vocat. M. Brucmas a appuyé cette signification de *phenolé* dans la dissertation faite exprès et imprimée par Masius à la fin de son livre : *De l'autorité des princes en fait de religion.* M. Boileau, doyen de la sainte Chapelle de Paris, l'a soutenue aussi dans son livre intitulé : *De Re vestiaria hominis sacri.* Voyez aussi Hammond et Estius sur saint Paul. Je croirais plutôt que c'était un habit. *Penula* n'a jamais d'autre signification en latin : et il paraît que ce terme vient du grec *phainolé*. La forme de *penula* était à peu près celle des anciennes chasubles, qui enveloppaient tout le corps, qui étaient sans manches, n'ayant d'ouverture que par le haut pour passer la tête.

PEOR. *Voyez* Phogor, montagne au delà du Jourdain.

PERDITION. Ce terme se dit d'ordinaire d'une mort funeste et envoyée de Dieu pour punir le crime (*a*) : *Juxta est dies perditionis.* Et Job (*b*) : *In diem perditionis servatur malus, et ad diem furoris ducetur :* Dieu ne conserve le méchant que pour le faire périr et pour faire éclater contre lui sa vengeance. La *perdition* se met aussi pour l'*Enfer*, pour le lieu où les méchants expient dans des tourments éternels leurs crimes passés ; ainsi Job dit que la perdition est nue et découverte aux yeux de Dieu : *Nudus est infernus coram illo, et nullum est operimentum perditionis* (*c*). Et encore (*d*) : *La perdition et la mort ont dit : Nous ne connaissons la sagesse que de nom* et de réputation. Et le Sage (*e*) : *L'enfer*, ou le tombeau, *et la perdition sont devant le Seigneur ;* il les connaît, il les voit à découvert. *A plus forte raison découvre-t-il le cœur de l'homme.*

Les méchants reconnaissent dans le livre de la Sagesse (*f*), qu'ils se sont fatigués *dans la voie de l'iniquité et de la perdition.* L'Ecclésiastique dit (*g*) qu'*un menteur vaut moins qu'un voleur, et que l'un et l'autre auront pour partage la perdition*, une mort funeste. Osée (*h*) menace les Israélites des derniers malheurs ; Dieu se jettera sur eux comme une ourse en fureur, et comme un lion rugissant. Il conclut : *Perditio tua, Israel, tantummodo in me auxilium tuum.* Votre perte, votre malheur ne vient que de vous ; elle vous est propre, *perditio tua ;* et vous ne devez espérer de secours que de moi : en vain en chercherez-vous ailleurs.

Dans l'Evangile (*i*) Judas est nommé *le fils de perdition.* L'Antechrist est nommé de même dans saint Paul (*j*). Saint Pierre (*k*) dit à Simon le magicien : *Que ton argent aille avec toi dans la perdition.* Et le Sauveur dans saint Matthieu (*l*) : *Entrez par la porte étroite, parce que la voie qui conduit à la perdition est large et spacieuse.*

Perdition, en latin *perditio*, se prend aussi le plus souvent pour une simple perte, par exemple : *Ut quid perditio ista unguenti facta est* (*m*) ?

PERDRIX. La perdrix est un oiseau excellent à manger, dont le vol est bas et de peu d'étendue. Les perdrix grises sont les plus communes, les rouges sont les plus grosses. Il y a des perdrix blanches dans les Alpes, qui sont velues par les pieds. Saint Augustin (*n*) dit que la perdrix est un animal querelleux et qui aime la contention. On emploie pour la prendre cette même inclination qui la porte à contester ; elle se jette avidement par là dans les filets de l'oiseleur. *Perdix nimis contentiosum animal, notum est quanta aviditate ipsius contentionis currat in laqueum.* Il lui compare les hérétiques qui aiment à contester, et qui veulent l'emporter dans la dispute pour séduire les simples. Il leur applique ce passage de Jérémie (*o*) : *La perdrix couve ce qu'elle n'a point produit ; elle ramasse des richesses, mais non avec jugement et justice.* Saint Ambroise (*p*) et saint Jérôme (*q*) enseignent que la perdrix ravit les œufs d'une autre perdrix, et les couve de même que les siens ; mais qu'aussitôt que les petits qu'elle a ainsi éclos, sont en état de voler, ils s'envolent et suivent la voix de leur véritable mère. Les commentateurs l'expliquent de même. *Voyez* Vatable, Sanctius, Munster, Tirin, Ménochius, etc. Mais on a de la peine à justifier cela par les auteurs qui ont écrit l'histoire naturelle.

Les Septante lisent : *La perdrix a crié, elle a rassemblé ce qu'elle n'a point produit.* Sur quoi Théodoret (*r*) remarque que les chasseurs apprivoisent des perdrix, dont ils se servent pour prendre les autres perdrix ; et c'est sans doute ce que saint Augustin a voulu marquer, en disant que la perdrix se fait prendre par son obstination, en poursuivant la perdrix apprivoisée qui l'attire dans les filets. Elien (*s*) remarque la même chose, de même que l'auteur de l'Ecclésiastique (*t*), qui dit : *De même que la perdrix apprivoisée de l'oiseleur est dans la cage, tel est le cœur du superbe : il regarde la chute comme celui qui est en sentinelle.* La perdrix apprivoisée fait, pour ainsi dire, son jeu et son plaisir de la perte de sa semblable.

Quelques-uns traduisent l'hébreu de Jérémie de cette sorte (*Jerem.* XVII, 11 : קרא דגר ולא ילד) : *La perdrix produit beaucoup d'œufs, mais ne les fait pas tous éclore ;* parce que cet oiseau faisant son nid par terre, est souvent obligé de quitter ses œufs par les bêtes,

(*a*) *Deut.* xxxii, 35.
(*b*) *Job*, xxi, 30.
(*c*) *Job.* xxvi, 6.
(*d*) *Job.* xxviii, 22.
(*e*) *Proverb.* xv, 11.
(*f*) *Sap.* v, 7.
(*g*) *Eccli.* xx, 27.
(*h*) *Osee*, xiii, 9.
(*i*) *Joan.* xvii, 12.
(*j*) II *Thessal.* ii, 3.
(*k*) *Act.* viii, 20.
(*l*) *Matt.* xvii, 13.
(*m*) *Marc.* xiv, 4.
(*n*) *S. Aug. tom.* V, *serm.* 46, *de pastorib. in Ezech.* xxxiv, *p.* 239-240, *nov. edit. et tom.* VIII, *p.* 258, *nov. edit.*
(*o*) *Jerem.* xvii, 11.
(*p*) *Ambros. l.* VI. *Hexaemer. c.* iii, *et ep.* 32, n. 6 *nov. edit.*
(*q*) *Hieronym. in Jerem.* xvii.
(*r*) *Theodoret. in Jerem.* xvii.
(*s*) *Ælian. l.* IV, *c.* xvi, *de Animalib*
(*t*) *Eccli.* xi, 32.

les chiens et les chasseurs ; ce qui refroidit ses œufs, et les rend inféconds. La pluie et l'humidité peuvent aussi les gâter; et quelquefois le mâle les casser.

D'autres croient que le terme hébreu *koré*, qu'on a traduit par *une perdrix*, signifie plutôt *un coucou*. *Koré* signifie celui qui crie : Le *coucou* n'est guère connu que par son cri. On dit qu'il couve ce qu'il n'a point pondu, ou qu'il pond ses œufs dans le nid d'un autre oiseau. Cela revient assez à ce que dit Jérémie. Rien n'est plus incertain que la signification des noms hébreux des oiseaux. On n'a point d'autre preuve que l'hébreu *koré* signifie une perdrix, que le témoignage des Septante qui le rendent ainsi. Bochart croit qu'il signifie plutôt la bécasse, *rusticula*.

PÈRE, *pater*. Ce nom, outre sa signification ordinaire de père immédiat, se prend aussi dans le style de l'Ecriture pour l'aïeul; le bisaïeul, ou même l'auteur et le premier père d'une famille, quelque éloigné qu'il soit de ceux qui parlent. Par exemple, les Juifs du temps de Notre-Seigneur, et ceux d'aujourd'hui, et ceux qui vivront jusqu'à la fin des siècles, se qualifieront fils d'Abraham, d'Isaac, de Jacob. Nabuchodonosor est nommé père de Balthazar, quoique Balthazar ne fût que son petit-fils. Jésus-Christ est nommé fils de David, quoique David fût éloigné de lui de tant de générations.

PÈRE se prend aussi pour l'instituteur, le maître de ceux qui sont d'une certaine profession. *Jabel* (*a*) *fut le père de ceux qui vivaient à la campagne dans des tentes, et qui faisaient métier de conduire des troupeaux. Jubal fut père de ceux qui jouaient des instruments* de musique, *de la cithare et de l'orgue*, ou de la flûte, etc. Ce fameux fondeur de Tyr, *Hiram*, est appelé le père du roi de Tyr (*b*), et même de Salomon, parce qu'il était leur principal ouvrier, et le chef de leurs entreprises. Les principaux, les anciens des prophètes étaient considérés comme les maîtres et les pères des autres qui étaient leurs disciples; d'où vient que les jeunes prophètes sont nommés *filii prophetarum*, et que ceux-ci donnent aux anciens le nom de Père. *Pater mi*, *pater mi*, *currus Israel*, *et auriga ejus*, disait Elisée à Elie (*c*).

PÈRE est un terme de respect que les inférieurs donnent souvent à leurs supérieurs, et les serviteurs à leurs maîtres : *Mon père* (*d*), disent les serviteurs de Naaman à leur maître : *Si le prophète vous avait dit de faire quelque chose de difficile, vous l'auriez dû faire*, etc. Le roi d'Israel donnait de même le nom de père au prophète Elisée (*e*) : *Numquid percutiam eos, pater mi?* Joas étant venu voir ce prophète qui était au lit de la mort, lui disait : *Mon père, mon père, vous qui êtes le chariot d'Israel, et celui qui le conduisez* (*f*). Réchab, instituteur des Réchabites, est nommé leur père (*g*) : *Jonadab filii Rechab patris nostri*.

On dit qu'un homme est le père des pauvres et des orphelins, lorsqu'il prend soin de leurs nécessités, qu'il est touché de leurs misères, qu'il pourvoit à leurs besoins : *J'étais le père des pauvres*, dit Job (*h*). Dieu se déclare le père des pauvres et le juge des veuves (*i*) : *Patris orphanorum, et judicis viduarum*.

On donne souvent à Dieu le nom de *Père céleste*, de *Père* simplement. En effet, il est vraiment et éminemment le père, le créateur, le conservateur, le protecteur de toutes les créatures, et principalement de celles qui l'invoquent, qui le connaissent, qui le servent. *N'est-il pas votre père*, dit Moïse (*j*), *qui vous possède, qui vous a fait, qui vous a créé?* Depuis la venue de Jésus-Christ nous avons acquis un nouveau droit de l'appeler notre père, à cause de l'adoption et de la filiation que le Sauveur nous a méritée, en se revêtant de notre humanité et en nous rachetant par sa mort (*k*) : *Vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude dans la crainte*, comme les Juifs, *mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants, qui vous fait crier : Mon père, mon père; car cet esprit rend témoignage à notre esprit que nous sommes les enfants de Dieu*.

Job donne à Dieu le nom de *Père de la pluie* (*l*) : *Quis est pluviæ pater?* Qui la produit, qui la fait tomber. Ailleurs il dit (*m*) : *J'ai dit à la pourriture : Vous êtes mon père*. Je reconnais que je suis sorti du sein de la corruption, et que je retournerai dans la pourriture du tombeau; ou bien, dans l'état où je suis réduit, je regarde la pourriture et les vers comme mes parents et mes amis.

Joseph dit que Dieu l'a établi *père de Pharaon* (*n*), qu'il lui a donné une très-grande autorité dans le royaume de ce prince, et que Pharaon le regarde comme son père, tant il a de confiance en lui, et de considération pour sa personne; qu'il lui a donné l'intendance de sa maison et de tous ses Etats.

Le diable est considéré comme le père des impies (*o*) : *Vos a patre diabolo estis*. Vous voulez imiter les désirs de votre père, dit Jésus-Christ aux Juifs; il a été homicide dès le commencement, il n'est pas demeuré dans la vérité. *Il est menteur et père du mensonge* ; il est menteur, trompeur, séducteur; il a trompé Eve et Adam; il a introduit le mensonge et le péché dans le monde. Il inspire son esprit et ses sentiments à ses sectateurs; il tient école de mensonge et de tromperies ; il n'est occupé qu'à nous séduire et nous tenter.

Les prophètes reprochent aux Juifs impies

(*a*) *Genes.* IV, 20, 21, 22.
(*b*) II *Par.* II, 13, *et* II *Par.* IV, 16.
(*c*) IV *Reg.* II, 12.
(*d*) IV *Reg.* V, 13.
(*e*) IV *Reg.* VI, 21.
(*f*) IV *Reg.* XIII, 14.
(*g*) *Jerem.* XXXV, 8.
(*h*) *Job.* XXIX, 16
(*i*) *Psalm.* LXVII, 6.
(*j*) *Deut.* XXXII, 6.
(*k*) *Rom.* VIII, 15, 16.
(*l*) *Job.* XXXVIII, 28.
(*m*) *Job.* XVII, 14.
(*n*) *Genes.* XLV, 8.
(*o*) *Joan.* VIII, 44.

de dire aux idoles : *Vous êtes mon père* (*a*). Ils le disaient réellement, quand ils ne l'auraient pas dit de bouche, puisqu'ils les adoraient comme leurs dieux.

Le *père de Socho*, le *père de Thécué*, le *père de Bethléem*, etc., signifie le père et chef de ceux qui habitent ces villes; celui qui les a bâties, ou rebâties. Ces expressions sont très-communes dans le premier livre des Paralipomènes, de même que *Machir*, *père de Galaad*, père de Maresa, père de Cariathiarim, et père de la Vallée des Artisans, etc.

SE RÉUNIR A SES PÈRES, s'endormir avec ses pères, aller à ses pères, sont des expressions communes pour signifier la mort. En ces passages *les pères* signifient ceux qui ont vécu avant nous, et que nous allons rejoindre dans une autre vie.

Jésus-Christ est nommé dans Isaïe (*b*) *le Père du siècle futur*, parce qu'il nous engendre en Dieu pour l'éternité; il nous procure la vie éternelle par l'adoption des enfants de Dieu et par la communication de ses mérites, que nous nous appliquons par nos bonnes œuvres et par la foi animée de la charité. C'est à peu près dans le même sens que saint Paul (*c*) dit que Dieu est *le Père des esprits;* nos pères ne sont que les pères de nos corps : mais Dieu est le père de nos esprits; non-seulement il les crée, mais aussi il les justifie, les glorifie, et les rend bienheureux. Jésus-Christ dans l'Evangile (*d*) ne veut pas que nous donnions aux hommes le nom de *père*, parce que nous n'avons qu'un seul Père, qui est dans le ciel. Ce n'est pas à dire que nous devions abandonner ou mépriser nos pères terrestres; Dieu veut que nous les honorions et que nous leur donnions les secours nécessaires; mais quand il est question des intérêts de Dieu, de la gloire de Dieu, de notre propre salut, si nos pères et mères y sont un obstacle, nous devons leur dire : Nous ne vous connaissons point; nous devons dire à Dieu avec Isaïe (*e*) : *Seigneur, vous êtes notre père, Abraham ne nous a pas connus, et Israel n'a pas su qui nous étions; c'est vous qui êtes notre Père et notre Rédempteur.* Ou avec David (*f*) : *Mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a reçu sous sa protection.* Ce que nos pères et nos mères ont fait pour nous, comparé à ce que nous devons à Dieu, est si peu de chose, que l'on peut dire que nos pères ne nous sont rien, et que Dieu est le seul qui mérite le nom de notre Père.

Saint Luc (*g*) parlant de saint Jean-Baptiste, dit qu'il *est envoyé pour convertir les cœurs des pères vers leurs enfants, et pour appeler les incrédules à la prudence des justes.* Qu'il réunira les sentiments des anciens et des nouveaux Israélites : les uns et les autres parleront le même langage, auront les mêmes sentiments. On ne verra plus les Juifs dégénérer de la justice de leurs ancêtres, ni démentir la sainteté de leur religion par leur mauvaise vie, ni persécuter les saints et les prophètes par leur opposition à leurs maximes et à leurs instructions. Les pères et les fils vivront désormais dans une parfaite intelligence.

LE PREMIER PÈRE, le père des vivants, c'est Adam; *le père des croyants* (*h*), c'est Abraham; *le père de la circoncision* (*i*), ou des Juifs, c'est le même Abraham; le même patriarche est nommé *le père de plusieurs nations* (*j*), parce qu'en effet plusieurs peuples sont sortis de lui, les Juifs, les Ismaélites, les Iduméens et plusieurs autres.

* PÈRE (DROIT DU-PÈRE), ou PUISSANCE PATERNELLE. La puissance paternelle, dit M. Th. Foisset, naissait du mariage. Devenus grands, les *fils* du patriarche quittaient parfois sa tente et formaient des établissements séparés. Parvenu à sa quarantième année, Esaü s'unit à deux Chananéennes, contre le vœu d'Isaac et de Rébecca (*Gen.* XXVI, 34, 35; XXXII, 3; XXXIII, 16), et fixe sa demeure en Idumée; Juda se sépare également de ses frères, et il épouse à son tour une Chananéenne, sans qu'il soit fait mention du consentement de Jacob (*Gen.* XXXVIII, 1). Mais tant que le père commun vivait, le lien de famille n'était pas dissous. Esaü reparaît aux funérailles d'Isaac, comme Ismael à celles d'Abraham, et nous retrouvons Juda au lit de mort de son père, sans parler du respect filial dont il fait preuve avant d'emmener Benjamin en Egypte. Le patriarche était le pontife et le juge suprême. Noé, au sortir de l'arche, sacrifie solennellement au Seigneur, et bientôt il condamne un petit-fils coupable (1). Partout où Abraham dresse sa tente, il élève un autel; l'Ecriture le loue hautement de ce qu'il a gardé les rites anciens et perpétué le culte traditionnel, *quod cæremonias legesque servaverit* (*Gen.* XXVI, 57). Jacob suit en tous lieux ces religieux exemples. Juda, au temps de sa séparation d'avec son père, exerçant à son tour les prérogatives du chef de famille, prononce la peine du feu contre sa belle-fille, convaincue d'avoir souillé son veuvage (*Ibid.*, XXXVIII, 24.)

La suprématie patriarcale, source de cette royauté de la tente, en réglait la transmission avec une souveraine autorité. Le patriarche désignait son successeur. C'était ordinairement l'aîné de ses fils; mais quand il dérogeait à la prééminence attachée à la primogéniture, la volonté de l'auteur commun faisait loi. C'est ainsi que Jacob choisit les fils de Joseph, son onzième fils, les adopte du vivant de leur père, les bénit avant tous ses autres enfants d'une bénédiction spéciale et met le plus jeune au-dessus de l'aîné (*Ibid.*, XLVIII, 17-20). Dieu parlait par la

(*a*) *Jerem.* II, 27.
(*b*) *Isai.* IX, 6.
(*c*) *Hebr.* XII, 9.
(*d*) *Matth.* XXIII, 9.
(*e*) *Isai.* LXIII, 16.
(*f*) *Psalm.* XXVI, 10.
(*g*) *Luc.* I, 17.

(*h*) *Rom.* IV, 11.
(*i*) *Rom.* IV, 22.
(*j*) *Genes.* XVII, 4, *et Rom.* IV, 17.
(1) C'était une tradition conservée dans la Synagogue, que Chanaan avait vu le premier l'état de nudité de Noé, et que c'était lui qui l'avait annoncé à Cham, son père. De là la malédiction qui pèse sur lui entre tous ses frères.

bouche du chef de famille ; il était prophète, et sa parole était sacrée (1), irrévocable comme celle de l'Eternel. Qui ne sait l'histoire d'Isaac, ne pouvant rétracter la bénédiction qu'il avait donnée sans le vouloir à Jacob (2).

Sans limites dans l'ère patriarcale, la puissance paternelle connut dans l'ère mosaïque des bornes que ne lui assignait point à Rome la législation des Douze-Tables (3). Le père ne pouvait que déférer son fils coupable aux anciens de la cité, qui seuls prononçaient la sentence de mort (*Deut.* XXI, 18-21). La triste faculté de vendre ses enfants, dès longtemps passée dans les mœurs publiques, fut restreinte à un seul cas, celui où le père vendrait sa fille impubère à un Hébreu, pour le servir jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'être fiancée au fils de l'acheteur, et si les fiançailles n'intervenaient pas (4), elle était libre (*Exod.* XXI, 7-11). La puberté équivalait à la majorité des modernes : le jeune Tobie, sans attendre le consentement de son père, épouse la fille de son parent Raguel. A la différence du chef de famille romain, l'Hébreu ne pouvait dépouiller son fils du patrimoine. Moïse lui retira même la faculté de transporter au puîné le droit de primogéniture. Ecoutons le Deutéronome : Celui qui a deux femmes et qui n'aime point la mère de l'aîné de ses fils n'en est pas moins tenu de respecter le droit de cet aîné à une double part de l'hérédité paternelle (*Deut.* XXI, 15-17). C'était parer à l'un des plus graves inconvénients de la polygamie (5). *Voyez* Loi, § XVI.

PERECCO, ville de Galilée. *Joseph de Bello, l.* II, *c.* XXV. M. Reland (*a*) croit qu'il faut lire *Capher-ecco*, la campagne d'*Ecco* ou d'*Acco*. La ville de Ptolémaïde se nommait *Acco*. Ainsi *Caphar-acco* pouvait n'être pas loin de là.

PERÉE. Ce terme vient du grec *peran*, au delà, et signifie la contrée qui est au delà du Jourdain, et à l'orient de ce fleuve. Josèphe (*b*) dit que la Pérée avait pour limites à l'orient Philadelphie, au couchant le Jourdain, au midi Machéronte, et au septentrion *Pella*. Quelquefois le nom de Pérée se prend dans un sens plus étendu, pour tout le pays qui est au delà du Jourdain. Ce pays vers l'orient était tout bordé de montagnes, qui le séparaient de l'Arabie Déserte.

PERGAME. Jésus-Christ dans l'Apocalypse (*c*) dit à l'ange ou à l'évêque de Pergame: *Je sais que vous habitez où est le trône de Satan, que vous avez conservé mon nom, et n'avez point renoncé à ma foi, lors même qu'Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous, où Satan habite. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, c'est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignait à Balac à mettre comme des pierres d'achoppement devant les enfants d'Israel, pour leur faire manger de ce qui a été offert aux idoles, et les faire tomber dans la fornication. Vous en avez aussi parmi vous qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes. Faites pénitence. Que si vous y manquez, je viendrai bientôt à vous, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.* Quelques-uns (*d*) ont cru que l'ange de Pergame dont il est parlé ici, était saint Carpe, qui fut martyrisé à Pergame, comme nous l'apprenons d'Eusèbe (*e*). Mais il ne nous apprend pas qu'il ait été alors évêque de cette Eglise. Le martyrologe romain le fait évêque de Thyatire. D'ailleurs saint Carpe est mort sous l'empire de Décius. Ainsi il n'est nullement croyable que ce soit lui qui ait été évêque de Pergame sous Dioclétien (*f*). Au reste Pergame était une ville de Troade assez considérable du temps de saint Jean l'Evangéliste. C'est, dit-on, à Pergame que l'on inventa le parchemin, *pergamenum*.

PERGE, ville de Pamphylie, dont il est parlé *Act.* XIII, 14. Cette ville n'est pas maritime, et il faut que saint Paul ait remonté le fleuve Cæstrus, pour y arriver, ou qu'il y soit allé à pied. Strabon (*g*) parle du temple de Diane de Perge, situé sur une hauteur voisine de la ville.

PERIBOLUS. Ezéchiel (*Ezech.* XLII, 7, 10 : ולדר אשר גחוץ) se sert de ce terme pour signifier un mur du parvis des prêtres, qui avait cinquante coudées de long, qui était toute la longueur des appartements qui environnaient ce parvis. *Peribolus* signifie proprement *une enceinte.* Il vient du grec *peribolos.* L'Hébreu porte *geder*, qui veut dire un mur de séparation.

PERIPSEMA. C'est un terme purement grec. Saint-Paul (*h*) s'en sert pour marquer que lui et les chrétiens de son temps étaient considérés par les païens comme les ordures, les balayures du monde. *Tamquam purgamenta hujus mundi facti sumus; omnium peripsema usque adhuc.* Les plus savants interprètes (*i*) croient que saint Paul en cet endroit fait allusion à une coutume qui était en usage parmi les païens, où l'on prenait quelquefois des hommes, pour servir d'expiation à une ville ou à tout un peuple, dans les temps de peste ou d'autres calamités publiques. On remarque cet usage parmi les Gaulois, parmi les Romains et les Athéniens,

(*a*) *Reland. Palestin. l.* III, *p.* 925.
(*b*) *De Bello, l.* III, *c.* II.
(*c*) *Apoc.* II, 12.
(*d*) *Lyran. Aureol.*
(*e*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* IV, *c.* XV.
(*f*) Vide *Not. Florentinii in Martyrolog. vet. ad* 12 *April. et Tillemont. t.* III, *p.* 546, *et seq. Item P. Sollerii Notas ad Usuard.*
(*g*) *Strabo, l* XXIV.
(*h*) I *Cor.* IV, 13. περίψημα, raclure, balayure.
(*i*) Voyez Cène, projet de traduct. p. 608. *Grot. Erasm. Stringel. Outram. Heins. le Moine, Saubert. Ursin.*, etc.

(1) *Gen.* XX, 7. On connaît la prophétie d'Isaac sur Esaü et l'Idumée, celles de Jacob sur les douze tribus et sur le Messie, etc., etc.
(2) M. Th. Foisset, *Cours d'Introduction à l'histoire du droit*, 2e leçon, dans l'*Université catholique*, tom. III, pag. 181.
(3) *Endo liberis justis jus vitæ, necis, venumdandique potestas ei* (patri) *esto.*
(4) Le Deutéronome parle d'Hébreux *vendus* (XV, 12,) mais cela doit s'entendre de celui qui s'est vendu lui-même (*Levit.* XXV, 39).
(5) M Foisset, *ubi supra*, 3e leçon, pag. 258.

Après avoir nourri ces malheureuses victimes pendant quelque temps aux dépens du public, on les promenait le jour de leur mort, couronnées de fleurs ou de feuillages, dans les lieux qu'on voulait expier. Le peuple les chargeait de malédictions, et priait les dieux de faire tomber sur eux tous les effets de leur colère. Puis on les jetait dans la mer, ou bien on les fustigeait; on les brûlait vifs, et on répandait leurs cendres dans la mer, en disant (*Suidas.* Περίψημα ἡμῶν γένου) : *Sois notre expiation*, ou notre victime, pour détourner de nous la colère des dieux. De manière que l'on pourrait traduire le texte de saint Paul : *On nous traite comme ces victimes humaines, qui sont immolées pour les crimes publics, comme ces malheureux que l'on fait mourir pour expier les crimes des autres hommes.*

PERISCÉLIDES. Ce terme est grec et signifie un ornement que les femmes mettaient autour de leurs jambes. Il en est parlé dans Isaïe, III, ỳ 20, et dans les Nombres, XXXI, ỳ 50. Moïse dit que les Israélites, qui défirent les Madianites, offrirent au Seigneur les jarretières (*periscelides*) les bagues, les anneaux, les bracelets, les colliers qu'ils avaient gagnés sur l'ennemi; ce qui fait voir l'usage de ces peuples et les ornements que les hommes mêmes portaient à la guerre. On voit la même chose dans la victoire que Gédéon, plusieurs années après, remporta contre eux (*a*). Le terme hébreu (אצעדה *Azada*. Sept. : χλιδῶνα) que l'on traduit ici par *periscelides*, vient d'une racine qui signifie *marcher;* ce qui favorise la traduction qui l'entend des jarretières précieuses ou des ornements que les Madianites mettaient à leurs jambes. Les Septante le traduisent par *un bracelet* (*b*); et il est certain qu'il a cette signification dans le second livre des Rois, où l'Amalécite qui avait tué Saül, dit qu'il a pris le bracelet (*Azada*) du bras de ce prince.

Isaïe se sert du même terme dans le dénombrement qu'il fait des ornements des femmes. Le Chaldéen le traduit par, *des chaînes du pied*. Saint Clément d'Alexandrie (*Clem. Alex. Pædag. l.* II, *c.* 12. πέδας περισφυρίους), nomme ces cercles d'or ou d'argent que les femmes se mettaient autour des jambes, des entraves, des liens. Les auteurs profanes les appellent de même, *des liens brillants, des entraves d'or*. Martial :

A pedibus niveis fulserunt aurea vincla.

Et Sénèque : *Crura distincta religavit auro.*

Les femmes de Syrie et d'Arabie, encore à présent portent de gros anneaux à leurs jambes, auxquels sont attachés grand nombre d'autres petits anneaux, qui font un bruit pareil à celui des grelots, lorsqu'elles marchent ou qu'elles se remuent (*c*). Ces anneaux sont passés sur la cheville du pied; on les fait d'or, d'argent, de cuivre, de verre, où même de terre vernissée, suivant la qualité et les moyens de la personne.

Les princesses arabes portent de gros anneaux d'or creux, dans lesquels on met de petits cailloux qui sonnent comme des grelots; d'autres ont de petits anneaux, nommés *kalkal*, pendus tout autour, qui font le même effet, lorsqu'elles marchent. Ces grands cercles ou anneaux sont ouverts en un endroit, en forme de croissant, par où elles passent le plus menu de la jambe. Les dames égyptiennes en portaient aussi de précieux, puisqu'on lit dans une inscription trouvée en Espagne, que la statue d'Isis avait aux jambes des ornements d'or, chargés de deux émeraudes et de onze autres pierres précieuses. Les femmes romaines et les grecques en usaient aussi, comme nous l'avons vu. Trimalcion, dans Pétrone, disait, en parlant de son épouse : Voyez ce qu'elle porte aux jambes : *Videtis mulieris compedes*, comme se plaignant de la dépense qu'elle y faisait.

PERIZOMA. Ce terme est tout grec. Il signifie une espèce de culotte, ou une très-large ceinture, qui couvrait les reins et ce que la pudeur veut qui soit caché. Les Latins l'appellent *subligaculum*. Moïse (*d*) dit que nos premiers pères, après leur péché, cousirent ensemble de larges feuilles de figuier, pour s'en faire une ceinture, *perizoma*, qui couvrit leur nudité.

PERLE. Les Arabes, les Persans et les Turcs se servent du mot *merovarid*, pour signifier des perles. Le terme *margarites*, ou *margarita*, dont se servent les Grecs et les Latins, semble venir de là. Les perles naissent dans la mer et dans des coquillages; les plus belles perles se pêchent dans le golfe Persique, nommé aujourd'hui *la mer de Catif*, à cause de la ville de Catif, qui se trouve sur ses bords : on en pêche dans l'île de Kis et sur la côte de *Bahreïn*, ainsi nommée à cause de la ville de ce nom, qui est située sur les côtes d'Arabie. Comme l'Idumée et la Palestine ne sont pas éloignées de cette mer, il n'est pas étonnant que les perles aient été si connues à Job et aux Hébreux. Depuis ce temps, on en a découvert en plusieurs autres endroits, et il en vient aujourd'hui beaucoup dans l'Amérique. On dit que les petites perles, c'est-à-dire ces poissons testacés qu'on nomme perles, suivent les grosses qu'on appelle *mères-perles*, comme les abeilles; on reconnaît qu'elles sont grosses de perles, quand leurs conques ont des bosses des deux côtés.

Les perles d'Orient ont une eau qui tire sur l'incarnat : celles de l'Amérique, sur le vert, et celles du Nord, sur le gris de lin. On trouve des perles dans la Bohême, en des rivières d'eau douce, et dans la Silésie, et dans la Lorraine : on en trouve même quelquefois dans les huîtres communes. Les perles qui ont été longtemps portées se jaunissent et se détruisent au bout de quatre-

(*a*) *Judic.* VIII, 25, 26, 27.
(*b*) II *Reg.* I, 10.
(*c*) Le P. Eugène Roger Davity. M. d'Arvieu, *Coutumes des Arabes*.
(*d*) *Genes.* III, 7.

vingts ou cent ans; elles se forment dans la mère-perle, par lits, à la manière des oignons. On en a découvert dans quelques mères-perles jusqu'à cent cinquante, mais non pas toutes achevées. Les unes sont parfaites, les autres seulement ébauchées; elles se perfectionnent dans l'huître. On en trouve souvent dans le sable de la mer. C'est une ancienne erreur, que la perle se forme de la rosée, et qu'elle soit molle dans la mer. Nous avons traité de la nature des perles dans une dissertation faite exprès, et imprimée dans les journaux de Trévoux.

Quant aux passages de l'Ecriture, où il est parlé de *perles*, Job (*Job*, XVIII, 18 : מפנינים ומשך חכמה), dit que *la pêche* ou la capture *de la sagesse est plus précieuse que celle des perles.* Salomon (*a*) n'a rien de plus beau ni de plus précieux que les perles, pour relever le prix et la beauté de la sagesse. Il se sert jusqu'à trois fois de la similitude des perles, pour marquer son estime pour la sagesse, et il dit (*b*) que la femme forte vient d'aussi loin, est aussi difficile à trouver, et est d'un aussi grand prix que les perles. Jérémie, parlant des nazaréens de Jérusalem (*Thren.* IV, 7 : אדמו עצם מפנינים, dit qu'ils *sont plus rouges* ou plus vermeils *que les perles.* On sait qu'ordinairement les perles ne sont pas rouges; mais nous avons remarqué ci-devant que les perles d'Orient tirent sur l'incarnat, et c'est justement ce que le prophète veut marquer, en relevant le teint vermeil et la couleur de santé des nazaréens.

Jésus-Christ dit à ses apôtres de ne pas jeter les perles devant les pourceaux (*c*) : *Neque mittatis margaritas vestras ante porcos;* c'est-à-dire n'exposez point les vérités saintes et les mystères de la religion aux railleries des libertins, des impies, des endurcis. L'auteur de l'Ecclésiastique a voulu dire la même chose, lorsqu'il conseille de ne pas parler, quand on ne trouve pas ceux à qui l'on parle bien disposés à écouter (*d*) : *Ubi auditus non est, ne effundas sermonem.* Les Hébreux appellent les perles *peninim;* les Grecs, *margaritai;* les Latins, *unio margarita* ou *perula.* On trouve *margaritum*, dans les Proverbes, XXV, 12; mais l'Hébreu porte : (חלי כתם; les Sept. : *Une sardoine précieuse;* le Chald. : *Un vase d'émeraude*) *un chali d'or.* Or, *chali* signifie apparemment un collier. Pour ce qui est des *peninim*, il en est parlé, *Job*, XXVIII, 18; *Prov.* III, 15; VIII, 11; XX, 15; XXXI, 10, et *Lament.* IV, 7, où les Septante et la Vulgate les traduisent par *des pierres précieuses* ou des choses cachées, ou de l'ivoire; mais *peninim* signifie sûrement des perles, et le terme *pinna*, qui signifie le poisson à écailles qui produit, vient apparemment du mot *peninim.*

PERPERAM. Saint Paul se sert de ce terme dans sa première Epître aux Corinthiens (I *Cor.* XIII, 4 : ἡ ἀγαπὴ οὐ περπερεύεται). On dispute beaucoup sur sa signification. Saint Chrysostome; Théophylacte et la plupart des interprètes l'expliquent de la témérité, la légèreté, la précipitation. La charité est sage, posée, constante, sérieuse, grave dans sa conduite; elle n'agit point avec précipitation, ni avec légèreté. Théodoret (*Theodoret, in* I *Cor.* XIII, οὐ πολὺ πραγμονεῖ) : La charité ne s'embarrasse point des affaires d'autrui; elle ne se mêle point de ce qui ne la regarde point. D'autres soutiennent que le grec *perpereuetai* signifie proprement s'élever d'orgueil, se vanter, faire parade de sa capacité, de son savoir. *Hesych.* Περπερεύεται, κατεπαίρεται. *Œcumen.* ἀλαζονεύεται. *Vide Hammod. le Clerc. Vat. Casaub. Lud. de Dieu*, etc.

Le terme *perperam* est fort commun dans les auteurs latins : *Agere perperam* signifie, en cette langue, agir mal à propos et sans raison. Mais le grec *perpereuomai* ne se trouve pas dans les anciens auteurs grecs; ce qui fait juger qu'il vient du latin *perperam*, et en grec, il a une signification plus étendue qu'en latin. Il signifie proprement se vanter, s'en faire accroire, faire parade de ses belles qualités.

* PERROQUET. Voyez INDE, OPHIR.

PERSE, *Persia*, royaume de l'Asie. Les Perses sont devenus très-fameux, depuis Cyrus, fondateur de leur monarchie. Leur ancien nom était *Elamites;* et, du temps des empereurs romains, on les appelait *Parthes.* Aujourd'hui on les nomme plus communément *Perses.* Voyez ce qu'on a dit ci-devant, sous l'article PARTHES.

La PERSE est un pays borné, à l'orient, par la province de Kerman (*e*); à l'occident, par le Chusitan; au midi, par le golfe Persique, et au septentrion, par un grand désert qui la sépare du Chorassan. Elle a environ trois cents lieues de France d'étendue, le long de la mer Océane. *Jazd* est la ville la plus orientale de cette province; *Hamadan* en est la plus occidentale; *Gireft* ou *Sireft* la plus méridionale, et *Rei* la plus septentrionale.

Les Arabes disent que *Fars*, père des Perses, était fils d'*Azaz*, ou Arphaxad, fils de Sem. D'autres le font descendre de Japhet; mais les Persans soutiennent qu'ils tirent leur origine de *Kaiumarath*, qui est parmi eux ce qu'Adam est parmi nous. Ils assurent qu'ils ont toujours eu des rois de leur nation, dont la succession n'a été interrompue que pendant un espace de temps qui n'est pas considérable.

Les Dilemites, les Curdes et même les Turcs orientaux, selon quelques auteurs, descendent des Persans. Les Dilemites habitent le long des rivages de la mer Caspienne, nommée aussi la *mer de Dilem*, à cause du voisinage de cette nation. Les Curdes sont répandus dans l'Assyrie, à laquelle ils ont donné le nom de Kurdistan. Les Turcs se sont retirés au delà du fleuve Oxus, dans le pays qui, à cause d'eux, a été appelé Turkestan.

L'on parle assez diversement de la religion

(*a*) *Prov.* III, 15; VIII, 11; XX, 15.
(*b*) *Prov.* XXXI, 20.
(*c*) *Matt.* VII, 6.
(*d*) *Eccli.* XXXII, 6.
(*e*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 340.

des anciens Perses. Hérodote (a) est le plus ancien qui en ait fait mention. « Ils n'ont, dit-il, ni temples, ni statues, ni autels ; ils regardent comme une folie d'en faire ou d'en souffrir, parce qu'ils ne croient point, comme font les Grecs, que les dieux aient une origine humaine. Ils sacrifient à Jupiter, sur les plus hautes montagnes; ils donnent le nom de ce dieu à toute la rondeur du ciel; ils sacrifient aussi au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau et aux vents. Ils ne connaissaient anciennement aucuns autres dieux que ceux-là. Ils ont appris depuis ce temps-là, des Assyriens et des Arabes, à sacrifier à Uranie ou Vénus céleste, que les Assyriens appellent *Militta*, les Arabes *Alitta*, et les Perses *Mitra.* »

Strabon (b) copie presque mot à mot Hérodote ; mais il ne convient pas que les Perses aient donné à Vénus le nom de *Mitra*, c'est le soleil qu'ils nommaient ainsi, et tous les auteurs le reconnaissent avec Strabon. « Ils sacrifient, dit-il, dans un lieu pur, où ils font leurs prières, ils y amènent la victime couronnée. Après que le mage a divisé les viandes, chacun prend sa portion ; ils ne laissent rien pour les dieux, disant que Dieu se contente de l'âme de l'hostie. Quelques-uns jettent dans le feu une petite partie du gras-double qui enveloppe les intestins. Ils sacrifient principalement au feu et à l'eau ; ils mettent sur le feu du bois sec, sans écorce, sur lequel ils jettent de la graisse, puis encore de l'huile. Ils allument le feu sans soufflet, faisant seulement du vent avec une espèce d'éventail. Si quelqu'un souffle le feu, ou s'il y jette quelque cadavre ou de la boue, il est puni de mort.

» Le sacrifice de l'eau se fait en cette manière : ils se rendent auprès d'un lac ou d'un fleuve, ou d'une fontaine, et font une fosse où ils égorgent la victime, prenant garde que l'eau prochaine ne soit ensanglantée, ce qui la rendrait immonde. Après cela, ils mettent les chairs sur du myrte ou sur du laurier. Les mages y mettent le feu avec de petits bâtons, et répandent leurs libations d'huile mêlée avec du lait et du miel ; non sur le feu, ni sur l'eau, mais sur la terre. Ils font ensuite leurs enchantements pendant longtemps, tenant un petit faisceau de bruyères. Les Cappadociens ont un grand nombre de mages qu'ils appellent *pirèthes*, et plusieurs temples des dieux des Perses. Ils assomment les victimes sans se servir de couteaux, mais avec un levier dont ils frappent comme avec un marteau. Ils ont de grands enclos qu'ils appellent *piréthées*, au milieu desquels est l'autel sur lequel les mages conservent des cendres et un feu perpétuel. Ils entrent là tous les jours et y font leurs enchantements l'espace d'une heure, tenant des faisceaux de verges, et portant des tiares qui descendent si bas, qu'elles leur couvrent les lèvres et les joues.

» Les sacrifices des Perses, dit Hérodote (b), se font de cette sorte : Ils n'érigent point d'autels, ne font point de feu ; ils n'ont ni libations, ni joueurs de flûtes, ni couronnes, ni farine ; mais celui qui fait le sacrifice mène la victime dans un lieu pur et net, et invoque le dieu auquel il veut sacrifier, ayant sa tiare couronnée de myrte. Il n'est pas permis au sacrificateur de prier pour lui en particulier; il prie pour le roi et pour toute la nation. Après qu'il a fait cuire la chair de la victime coupée en plusieurs morceaux, il étend de l'herbe tendre, et surtout du trèfle, et il les met dessus. Ensuite un mage vient chanter la théogonie, espèce de chant usité parmi eux ; et il ne leur est pas permis de sacrifier sans mage. Peu de temps après, le sacrificateur emporte ces morceaux de chair et en fait ce qu'il veut. »

Plutarque nous apprend quelques articles de leur créance (d). « Il dit que l'on compte entre ceux qui admettaient deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, le fameux Zoroastre qui vivait, selon quelques-uns, cinq mille ans avant la guerre de Troie. Il appelait un de ces dieux *Oromaze*, et l'autre *Arimanius*, et disait que l'un avait rapport à la lumière sensible, et l'autre aux ténèbres et à l'ignorance. Qu'il y en avait encore un autre entre eux deux qui tenait le milieu, et qu'il nommait *Mithras*, et que c'est pour cela que les Perses appellent Mithras celui qui tient le milieu. Il enseignait qu'on devait sacrifier à l'un pour demander des grâces, et à l'autre pour être préservé des maux. Or, voici de quelle manière ils invoquent Pluton et les ténèbres. Ils pilent dans un mortier une herbe appelée *Omomi*, qu'ils mêlent ensuite avec le sang d'un loup immolé, et emportant le tout, le jettent dans un lieu obscur où le soleil ne luit jamais. Ils croient que, des arbres et des plantes, les unes appartiennent au Dieu bon, et les autres au mauvais ; et qu'entre les animaux, les chiens, les oiseaux, les hérissons de terre sont au dieu bon; et tous ceux des eaux au mauvais. *Oromaze*, selon eux, est né de la plus pure lumière, et *Arimanius*, des ténèbres. Ils sont toujours en guerre ensemble. Oromaze a produit six dieux, dont le premier est auteur de la bienveillance ; le second de la vertu ; le troisième de l'équité ; le quatrième de la sagesse; le cinquième des richesses ; le sixième des plaisirs qui suivent les bonnes actions. Arimanius a créé de même, par une espèce d'émulation, un pareil nombre de dieux.

» Oromaze s'étant rendu trois fois plus grand qu'il n'était, s'éloigna autant du soleil que le soleil est éloigné de la terre. Il orna le ciel, en y plaçant les astres. Il fit un astre, qui est le plus excellent et comme le gardien de tout ; c'est le *Sirius*, ou grand Chien. Il fit encore vingt-quatre dieux et les mit tous dans un œuf. Arimanius en fit un pareil nombre, qui percèrent l'œuf qui renfermait les bons, et alors le mal se trouva mêlé avec le bien. Il y a, disent-ils, un temps marqué, auquel il faut qu'Arimanius périsse : et alors la terre étant devenue tout unie, tous les hom-

(a) *Herodot. Clio, seu lib.* I, *c.* XXXI.
(b) *Strabo, l.* XV.
(c) *Herodot. loco citato.*
(d) *Plutarch. de Iside et Osiride.*

mes bienheureux vivront dans une parfaite union, rassemblés dans une même ville, et parlant le même langage. Théopompe ajoute que, selon l'opinion des mages, pendant trois mille ans l'un des dieux prévaudra sur l'autre ; pendant trois mille ans, ils se feront la guerre, et l'un tâchera de détruire l'autre. A la fin, Pluton demeurera vaincu, et alors les hommes seront heureux et n'auront plus besoin de manger.»

Les Perses qui dans les commencements n'avaient point voulu de statues, en prirent dans la suite, dit Bérose dans son troisième livre des Chaldaïques, cité par saint Clément d'Alexandrie (*a*). Ce fut Artaxercès, fils de Darius et père d'Ochus, qui introduisit cet usage et érigea le premier à Babylone, à Suse et à Ecbatane, la statue de Vénus Tanaïde, et apprit aux Perses, aux Bactriens, aux peuples de Damas et de Sardes, qu'il fallait l'honorer comme déesse. Voilà quelle était la religion des anciens Perses, selon les écrivains qui ont vécu dans un temps où l'on en devait être bien informé.

Un auteur moderne, très-habile dans les langues orientales, et qui a travaillé exprès sur la religion des Perses, prétend que ces peuples pensaient juste sur la divinité, qu'ils ne croyaient qu'un seul Dieu ; qu'à la vérité ils admettaient deux principes, mais l'un créé et l'autre incréé : le principe créé était le monde. Il soutient que le culte qu'ils rendaient au soleil et au feu était purement civil. Les Perses d'aujourd'hui rapportent leur religion à Abraham, que quelques-uns confondent avec Zoroastre, et que d'autres veulent avoir été maître de Zoroastre : ils croient que le monde a été créé en six jours ; qu'au commencement Dieu créa un homme et une femme, d'où est venu tout le genre humain : qu'il y a plusieurs paradis terrestres, un déluge universel, un Moïse, un Salomon. Tout cela sans doute pris des histoires des Juifs et de la tradition des Mahométans.

Ils tiennent un (*b*) Dieu éternel, nommé en leur langue *Iezdan*, ou *Oromazde*, qui est le vrai Dieu, appelé par les Arabes *Allah*, auteur de tout bien : et un autre Dieu produit par les ténèbres, auquel ils donnent le nom d'*Ahermen*, qui est proprement l'Eblis des Arabes, ou le démon, et auteur de tout mal. Ils ont une très-grande vénération pour la lumière et une très-grande aversion pour les ténèbres. Le Dieu créateur de toutes choses a produit la lumière et les ténèbres, et du mélange de ces deux choses, le bien et le mal, la génération et la corruption, et enfin la composition de toutes les parties du monde s'est faite et subsistera toujours, jusqu'à ce que la lumière, se retirant à part d'un côté, et les ténèbres de l'autre, causeront la destruction. C'est là le précis de la doctrine de Zoroastre, suivie encore aujourd'hui par les mages et les guèbres adorateurs du feu, qui se tournent toujours vers le soleil levant lorsqu'ils prient.

Voici la liste des rois de Perse qui ont eu quelque rapport à l'histoire sacrée et à l'Ecriture.

Cyrus, fondateur de la monarchie des Perses, régna neuf ans, depuis la prise de Babylone, c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3466 jusqu'en 3475 ; avant Jésus-Christ 525, avant l'ère vulgaire 529.

Cambyse, nommé Assuérus, I *Esdr.* IV, 6, régna sept ans et cinq mois. Mort l'an du monde 3482; avant Jésus-Christ 518 ; avant l'ère vulgaire 522.

Oropaste, mage, nommé Artaxerxès, I *Esdr.* IV, 7, feignant d'être *Smerdis*, frère de Cambyse, régna cinq mois. Il fut tué par sept conjurés, l'un desquels était Darius, fils d'Hystaspe.

Darius, fils d'Hystaspe, est nommé *Assuérus* dans l'hébreu du livre d'Esther (1), et *Artaxerxès* dans le grec du même livre. Il régna trente-six ans, depuis l'an du monde 3482 jusqu'en 3519; avant Jésus-Christ 481, avant l'ère vulgaire 485.

Xerxès I régna douze ans ; depuis l'an du monde 3519 jusqu'en 3531, avant Jésus-Christ 469, avant l'ère vulg. 473.

Artaxerxès à la longue main régna quarante-huit ans ; depuis 3531 jusqu'en 3579, avant Jésus-Christ 421, avant l'ère vulg. 425.

Xerxès II ne régna qu'un an. Mort en 3580, avant Jésus-Christ 420, avant l'ère vulg. 424.

Secundianus, ou *Sogdianus*, son frère et son meurtrier, régna sept mois.

Ochus, ou *Darius Nothus*, régna dix-neuf ans, depuis l'an du monde 3581 jusqu'en 3600, avant Jésus-Christ 400, avant l'ère vulg. 404.

Artaxerxès Mnémon, ou *à la belle mémoire*, régna quarante-trois ans. Mort en 3643, avant Jésus-Christ 357, avant l'ère vulg. 361.

Artaxerxès Ochus régna vingt-trois ans, depuis l'an du monde 3643 jusqu'en 3665, avant Jésus-Christ 334, avant l'ère vulg. 338.

Arsen régna trois ans. Mort en 3668, avant Jésus-Christ 332, avant l'ère vulgaire 336.

Darius Condomanus fut vaincu par Alexandre le Grand en 3674, après six ans de règne. L'empire des Perses a duré en tout deux cent huit ans.

[Voici la même liste chronologique d'après l'*Art de vérifier les dates*.

Chodorlahomor est le premier roi connu de Perse. Il voulut, l'an du monde 2683, avant Jésus-Christ 2281, étendre ses conquêtes jusqu'en Palestine. Il attaqua la Pentapole, prit Sodome, et comme il s'en retournait avec un riche butin et des prisonniers, il fut poursuivi et défait par Abraham. Depuis cet échec, les Perses ne tiennent plus de rang dans l'histoire pendant l'espace d'environ quinze siècles. On voit seulement qu'ils étaient tributaires de l'empire d'Assyrie lorsque Cambyse occupait le trône de Perse. Ce prince était contemporain d'Astyage, roi des Mèdes, qui fit alliance avec lui, et la cimenta par le ma-

(*a*) *Clem. Alex. l. Protreptico.*
(*b*) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* p. 340

(1) Cet Assuérus n'est autre que Cambyse. *Voyez* ce mot. (S.)

riage de Mandane, sa fille, avec ce prince. Mandane rendit Cambyse père de Cyrus, dont la naissance se rapporte à l'an du monde 4365, avant l'ère chrétienne 599.

Cyrus rassembla sur sa tête, l'an du monde 4428, avant Jésus-Christ 536, les trois couronnes de Babylone, de Médie et de Perse. La mort de Cyaxare II, son oncle, qui l'avait déclaré son héritier en lui faisant épouser sa fille unique, lui avait procuré les deux premières; celle de Cambyse, son père, qui précéda ou suivit dans un court intervalle de temps Cyaxare au tombeau, le mit en possession de la troisième. La réunion de ces trois monarchies forma le grand empire des Perses, qui s'étendit encore sous les successeurs de Cyrus. Il n'en jouit que sept ans; et en mourant (4435—529), il le laissa dans une profonde paix et dans l'état le plus florissant à son fils.

4435.—529. Cambyse, fils aîné de Cyrus, lui succéda et mourut après avoir régné sept ans et cinq mois, sans laisser de postérité.

4443—521. Le faux *Smerdis*, mage qui se donna pour le véritable frère de Cambyse, auquel il ressemblait beaucoup, monta sur le trône après Cambyse. L'illusion subsista pendant sept mois, sans que nul de ceux qui avaient des raisons de douter osât le manifester. A la fin, dans le huitième mois, elle se dissipa. Sept des principaux seigneurs massacrèrent l'imposteur dans le palais. Il y eut après cela entre eux une curieuse discussion sur la forme du gouvernement qu'il convenait d'adopter. *Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. II.

4443—521. Darius, surnommé Hystaspe, du nom de son père, et l'un des sept conjurés, fut élu par eux, à l'âge de vingt-huit ans, pour remplir le trône de Perse. C'est sous son règne qu'on place, suivant l'opinion la plus vraisemblable, le fameux Zoroastre ou Zerdasht. Darius mourut (4479—485) après avoir régné trente-six ans.

4479—485. Xerxès, fils de Darius et d'Atosse, fille de Cyrus, mourut assassiné dans son lit, dans la vingt-unième année de son règne.

4499—465. Artaxerxès Longuemain, troisième fils de Xerxès, lui succéda et termina ses jours dans la quarante-unième année de son règne, ne laissant qu'un fils légitime.

4540—424. Xerxès II ne régna que quarante-cinq jours; il fut assassiné par un de ses frères naturels.

4540—424. Sogdien monta sur le trône après la mort de Xerxès II et voulut s'y affermir par un autre fratricide. Mais Ochus, sur qui tombaient ses mauvais desseins, fut proclamé roi par les grands; et Sogdien, au bout de six mois et quinze jours de règne, périt par le supplice de la cendre.

4540—424. Ochus, à son inauguration, changea son nom en celui de Darius, auquel on ajouta depuis celui de Nothus. Il termina sa carrière après un règne de dix-neuf ans.

4559—405. Arsace, fils aîné du précédent, prit en lui succédant le nom d'Artaxerxès, auquel on ajouta le nom de Mnémon. Sa mort arriva dans la quarante-sixième année de son règne.

4605—359. Artaxerxès-Ochus, troisième fils d'Artaxerxès-Mnémon, ayant conquis l'Egypte, fit tuer le bœuf Apis qu'adoraient les Egyptiens, et servir sur la table de ses gens. Bagoas, son eunuque, mais égyptien de naissance, vengea la mort de cet animal en faisant empoisonner l'auteur de ce prétendu sacrilége, dans la vingt-unième année de son règne.

4626—338. Arsès fut assassiné par le même Bagoas, dans la troisième année de son règne, suivant l'opinion la plus probable. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les anciens font durer soixante-neuf ans les règnes, collectivement pris, de Mnémon, d'Ochus et d'Arsès.

4618—336. Darius Codoman, issu de Darius Nothus par son père Arsame. Vaincu par Alexandre de Macédoine, il mourut percé de coups dans un chemin l'an 4633—331. La bataille qui décida de son sort est celle qu'on a toujours nommée d'Arbelles, quoiqu'elle se soit donnée près de Gaugamelle, bourg éloigné de quatre-vingt stades d'Arbelles, suivant Quinte-Curce. Cette bataille se donna onze jours après l'éclipse de lune du 20 septembre, 331 ans avant Jésus-Christ, et par conséquent le 1er octobre. C'est ce qui semble résulter d'un passage de Plutarque relatif à cette bataille. *Voyez* Pétau, *de Doctr. temp.*, l. X, c. 36. La mort de Darius fut le terme de la durée du vaste empire des Perses, qui s'étendait depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Indus, et dont le souverain était qualifié *le grand roi* et *le roi des rois*.]

PERSECUTION. *Persécuter*. La persécution a été de tout temps le partage des élus et des gens de bien. Caïn persécuta Abel, Joseph fut persécuté par ses frères, les Israélites dans l'Egypte furent persécutés par Pharaon, David le fut par Saül, Elie et Elisée par Achab, les prophètes par les princes et les peuples qui ont vécu de leur temps, Jésus-Christ par Hérode et par les premiers des Juifs, saint Jean-Baptiste et les apôtres par les méchants ennemis de la piété, de la vérité et de la justice : enfin c'est une maxime du Sauveur, que tous ceux qui veulent vivre dans la piété souffriront persécution (*a*) : *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur*. Mais heureux ceux qui souffrent la persécution pour la justice (*b*) : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*.

Mais le verbe persécuter, *persequi*, ne se prend pas toujours dans un sens si odieux; souvent il est mis simplement pour suivre ses ennemis dans leur fuite ou dans leur retraite, ou pour s'attacher constamment à quelque chose, par exemple (*c*) : *Juste quod justum est persequeris* : Vous vous attachez fortement à pratiquer la justice. Et ail-

(*a*) II *Timot.* iii, 12.
(*b*) *Matth.* vii, 10.

(*c*) *Deut.* xvi, 20.

leurs (*a*) : *Inquire pacem et persequere eam.* Et dans les Proverbes (*b*) : *Peccatores persequitur malum :* La peine suit le pécheur. Et dans l'Ecclésiastique : Celui qui s'attache à des visions trompeuses est comme celui qui embrasse une ombre et qui court le vent : *Quasi qui apprehendit umbram et sequitur ventum* (*c*).

PERSEPOLIS, ville capitale de Perse.

Les Perses l'appellent *Esthekar;* elle est située à 88° 30' de longitude, et à 30° de latitude, selon le calcul des Tables arabiques. L'auteur (*d*) du *Lebtarikh* écrit que Kischtasb, fils de Lohorab, cinquième roi de Perse, de la race des Caïanides, y établit sa demeure, qu'il y fit bâtir plusieurs de ces temples dédiés au Feu, que les Grecs appellent *Pyrea* ou *Pyrateria*, et les Perses *Athesch Khané* et *Athesch Gheda;* et que fort près de cette ville, dans la montagne qui la joint, il fit tailler dans le roc des sépulcres pour lui et pour ses successeurs. L'on en voit encore aujourd'hui les ruines, avec des restes de figures et de colonnes, lesquelles, quoique effacées par la longueur des temps, marquent assez que les anciens rois de Perse avaient choisi leur demeure en cet endroit. On en voit les descriptions dans les Voyages de Chardin, et on dit que M. le Bruin, fameux voyageur, doit les donner incessamment plus corrects que ce qu'on a vu jusqu'ici.

Il ne faut pas confondre ces monuments avec un superbe palais que la reine Homaï, fille de Bahuman, fit bâtir au milieu de la ville d'Esthekar; on le nomme aujourd'hui, en langue persienne, *Gihil* ou *Tchilminar*, les quarante phares ou colonnes. Les musulmans en firent autrefois une mosquée; mais la ville s'étant entièrement ruinée, on s'est servi de ses débris pour bâtir celle de Schiraz, qui n'en est éloignée que de douze parasanges, et qui est devenue la capitale de la province de Perse proprement dite.

Le même auteur, parlant de l'ancienne Persépolis ou *Esthekar*, lui donne douze parasanges de long et dix de large, ce qui est sans doute exagéré; mais il est certain que tous les historiens de Perse en parlent comme de la plus ancienne et de la plus magnifique ville de toute l'Asie.

Ils croient que ce fut Giamschid qui en fut le premier fondateur; et quelques-uns en font remonter l'antiquité jusqu'à Houschenk, et même jusqu'à Caiumarath, premier fondateur de la monarchie de Perse. Il est vrai cependant qu'elle a tiré son principal lustre de la seconde dynastie des rois, qui abandonnèrent le séjour de Balke en Corassan, pour demeurer à Esthekar.

La tradition fabuleuse des Persans porte que cette ville a été bâtie par les Péris, c'est-à-dire par les fées, du temps que *Gian-Ben Gian* gouvernait le monde, longtemps avant le siècle d'Adam; ce qui n'est attribué à aucune autre ville d'Asie qu'à Esthekar et à Baalbek. Ils disent aussi (*e*) qu'en jetant les fondements d'Esthekar, on trouva un vase de turquoise qui contenait quatre pintes ou deux livres de liqueur. Ce vase si précieux fut nommé par excellence *Giamschid*, qui signifie en persan le vase du Soleil; et les poëtes persiens allégorisent en mille manières sur ce fameux vase, et le transforment en cent figures diverses pour embellir leur poésie.

Il est dit dans le second livre des Machabées (*f*) qu'Antiochus Epiphanes étant allé à Persépolis, dans le dessein de piller un temple très-riche qui y était, tout le peuple courut aux armes et le chassa avec ses gens. Dans le premier livre des Machabées (*g*), où la même histoire est racontée, il est dit que ce fut à Elymaïde qu'Antiochus Epiphanes trouva de la résistance en voulant piller le temple de *Nannée* (*h*). *Voyez* ci-devant l'article de NANNÉE. Quant aux villes d'*Elymaïs* et de *Persépolis*, il est certain qu'elles étaient très-différentes et fort éloignées l'une de l'autre. Elymaïs est sur l'Eulée, et Persépolis sur l'Araxe (*i*). D'ailleurs Persépolis était ruinée du temps d'Antiochus Epiphanes, Alexandre le Grand y ayant mis le feu et l'ayant entièrement détruite (*j*). Il faut donc reconnaître, ou qu'il y a faute dans le texte du second livre des Machabées, ou que l'auteur a mis Persépolis pour marquer la capitale de Perse, quoique son vrai nom fût Elymaïs.

[Il ne sera pas inutile de rapporter ce que Barbié du Bocage dit de Persépolis. « C'était une des cités les plus considérables et les plus importantes de la Perse; ses ruines occupent une partie d'un plateau nommé *Merdasht*, d'un village que l'on appelle ainsi. Ce plateau ne comprend pas moins que l'espace d'un degré, du 30° au 31° de latitude septentrionale, ou environ 25 lieues, du N. au S., sans suivre cependant la ligne directe. Il est très-fertile; et ce qui contribue à lui donner cet avantage, c'est le cours du *Bend-Emir*, l'ancien Araxe, qui reçoit le *Kur*, Cyrus, et s'écoule dans un petit lac auprès de Schiras. Cette plaine est en beaucoup de places couverte d'antiquités qui, d'après leur caractère, appartiennent à des époques bien éloignées l'une de l'autre. *Tchil-Minar* (les 40 colonnes) est le nom que les Arabes donnent, en général, aux restes de l'opulente cité de Persépolis. Cependant ce nom s'applique particulièrement aux ruines de son palais, auprès duquel on retrouve encore deux grands mausolées. A environ deux lieues de ce palais, au N.-O., sont aussi, outre plusieurs ruines de colonnes, de piliers, etc., quatre autres mausolées nommés *tombeaux des rois*, et ces monuments, en relief ou en inscriptions taillées dans le roc, que le savant M. de

(*a*) *Psal.* XXXIII, 15.
(*b*) *Prov.* XIII, 21.
(*c*) *Eccli.* XXXIV, 2.
(*d*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 327.
(*e*) *Idem*, p. 395.
(*f*) II *Mac.* IX, 1, 2, etc.
(*g*) I *Mac.* VI, 1, *et seq.*
(*h*) II *Mac.* I, 13, 15.
(*i*) *Strabo*, *l.* XV.
(*j*) Voyez Diodor. Arrian. Q.-Curce et les autres dans la vie d'Alexandre.

Sacy est parvenu à déchiffrer (*Mém. sur des antiq. de la Perse*, Paris, 1793). Dans la plaine de Murghaub, voisine du plateau de Merdasht, sont aussi les antiquités de *Pasagarda;* et plus au N. enfin, sur la frontière de la Médie, les monuments de *Bisutun*. Cette réunion de monuments indique certainement l'intérêt qui doit s'attacher à l'exploration de ce sol, que l'on peut considérer comme celui de la capitale de la Perse. Cette opinion, attestée par des historiens dignes de foi, et au besoin par la conduite d'Alexandre, qui, épargnant les villes de Babylone et de Suse, crut se venger sur la Perse en immolant Persépolis, est cependant, sinon combattue, du moins mise en doute. Selon Héeren (*Politiq. et Comment.*, etc. I, 210), en effet, il ne faudrait pas voir en elle une résidence permanente des souverains de la Perse, comme dans les grandes villes de Suse, d'Ecbatane et de Babylone, avec lesquelles on ne saurait la mettre en parallèle, mais sans doute un séjour passager et fugitif. Toutefois, que Persépolis ait été capitale de l'empire des Perses, ou qu'elle ne l'ait pas été, toujours est-il qu'elle dut jouir d'une grande importance, si l'on en juge d'après les imposantes ruines et les antiquités nombreuses dont le sol qui l'environne est couvert. Antiochus Epiphane voulut en vain s'en emparer; à sa honte, il succomba dans son attaque. Ce fait est rapporté dans le deuxième livre des *Machabées* à Persépolis, et dans le premier à *Elymaïs*. »]

PERSIS, ou *Perside*, dame romaine que saint Paul salue dans l'Epître aux Romains (*a*), et qu'il appelle sa chère sœur. Il dit qu'elle a beaucoup travaillé et travaille encore pour le Seigneur. On ne sait rien autre chose de sa vie, et on ne voit pas qu'elle soit honorée par aucune Eglise; ce qui est fort singulier.

PERSONNE, *acception de personne*. *Voyez* Acception.

PESANTEUR. *Pesant*. On a parlé de la pesanteur du cœur et des oreilles, c'est-à-dire de l'endurcissement du cœur et de l'indocilité, dans les articles de Coeur, Oreilles et Poids.

La pesanteur de la main de Dieu, ou *la main appesantie sur quelqu'un* (*b*), marque qu'il châtie dans sa colère, comme un maître ou un père qui frappe son fils ou son serviteur avec rigueur. *Un joug pesant* (*c*), ou *un poids pesant*, signifie l'esclavage, la servitude sous des maîtres durs et impitoyables.

Populus gravis (*d*), un grand peuple, une nombreuse assemblée. *Musca gravissima* (*e*), une multitude de mouches très-incommode. *Populus iste gravis est mihi* (*f*). Ce peuple m'est insupportable. *Gravis nox*, une nuit ennuyeuse. *Infirmitas gravis*, une dangereuse maladie. *Gravis somnus*, un profond sommeil. *Multitudo gravis*, une grande multitude. *Mandata gravia*, des commandements de difficile pratique. *Alligant onera gravia*, ils mettent de lourdes charges sur les épaules des autres, *Matth*. XXIII, 4, etc.

PESTE. Dans le langage des Hébreux, comme dans les autres langues, le nom de *peste* se met pour toutes sortes de maladies et de fléaux; il répond à l'hébreu *deber*, qui signifie proprement *la peste*, et qui s'étend aussi aux autres maladies épidémiques et pestilentielles. D'ordinaire les prophètes joignent *le glaive*, *la peste et la famine*, comme trois maux qui ne vont guère l'un sans l'autre, en prenant le nom de *peste* dans l'étendue que nous venons de marquer.

L'homme pestilent (*g*) est le moqueur, le railleur, le prétendu esprit fort, qui se raille de la simplicité des gens de bien et de la timidité des âmes pieuses; l'hébreu *lez*, qu'on traduit par *pestilent*, signifie *un moqueur. La chaire de pestilence*, dont il est parlé dans le premier psaume, est le siége de ces dangereux esprits. Salomon, en plus d'un endroit, précautionne son disciple contre leurs discours : *Non amat pestilens* (l'Hébreu, *derisor*) *eum qui se castigat* (*h*), le moqueur n'aime pas celui qui le reprend; et ailleurs (*i*) : *Pestilenti flagellato, stultus sapientior erit;* le châtiment de ces railleurs est une grande instruction pour les faibles, les petits, les insensés, ceux qui manquent de lumière et d'intelligence. *Homines pestilentes dissipant civitatem* (*j*); ces sortes de gens ne sont propres qu'à attirer sur une ville la colère de Dieu et à la détruire. Tertulle, avocat des Juifs, dit que saint Paul était un homme pestilent, *hominem pestiferum* (*k*), qui répandait partout l'esprit de sédition, en disant que Jésus était le Christ. Jérémie (*l*) donne à Babylone le nom de montagne contagieuse : *Ecce ego ad te, mons pestifer*, parce qu'elle répandait la peste de l'idolâtrie et de la superstition dans tout le monde. Le Messie, dans Osée, dit (*m*) : *Je serai ta peste, ô mort! je serai ta ruine, ô enfer!* Saint Jérôme traduit : *Ero mors tua, o mors; morsus tuus ero, inferne*. Et dans le psaume XC, 3, au lieu de ces mots : *Ipse liberavit me de laqueo venantium et a verbo aspero*, l'Hébreu porte : Il me délivrera des piéges du chasseur et de la peste dangereuse. Les mêmes lettres qui signifient une parole, *dabar*, signifient aussi la peste, *deber*.

PETASUS. Le pétase était un bonnet dont se servaient les voyageurs ; on le remarque ordinairement sur les têtes des figures antiques de Mercure ; il avait des bords, mais moins grands que ceux de nos chapeaux ; il était propre aux voyageurs : Mercure le portait en qualité de dieu des voyageurs et des marchands.

Dans le grec du second livre des Machabées, chap. IV (II *Mac*. IV, 12 : Ἀπὸ πέτασον ἤγαγεν), il est dit que Jason, grand prêtre

(*a*) *Rom*. xvi, 12.
(*b*) I *Reg*. v, 12.
(*c*) *Deut*. xxvi, 6, *et* III *Reg*. xii, 4.
(*d*) *Psalm*. xxxiv, 18.
(*e*) *Exod*. viii, 24.
(*f*) *Num*. xi, 14.
(*g*) *Prov*. xv, 12.

(*h*) *Prov*. xv, 12.
(*i*) *Prov*. xix, 25.
(*j*) *Prov*. xxix, 8.
(*k*) *Act*. xxiv, 5.
(*l*) *Jerem*. li, 25
(*m*) *Osee*, xiii, 14.

des Juifs, obligeait les plus robustes des jeunes gens, et ceux qui réussissaient le mieux dans les écuries, *de passer sous le Pétasus.* Hésychius et Pollux disent qu'on donnait le pétase aux *Ephebi*, aux jeunes gens qui entraient dans l'adolescence, et à Mercure, auquel on suppose que le théâtre de Jérusalem était consacré. Saint Jérôme et plusieurs interprètes ont entendu le passage du second des Machabées des lieux de prostitution où l'on faisait entrer les jeunes gens. Il traduit : *Optimos quosque Epheborum in lupanaribus ponere.*

Junius croit que *Petasus*, dans l'endroit que nous examinons, a la même signification que *Petaurus* ; et en effet, Hésychius et Phavorin remarquent que l'on confond quelquefois ces deux termes : or *Petaurus* signifie une roue, au travers de laquelle les *Pétauristes* passaient avec une agilité surprenante ; l'auteur des Machabées voudrait donc dire que Jason faisait faire ces exercices périlleux à ceux qui réussissaient le mieux dans les premiers exercices du gymnase.

PETHOR, ville de Mésopotamie, d'où était natif le mauvais prophète Balaam. L'Hébreu appelle cette ville *Péthura* ou *Pathura* (*Num.* XXII, 5 : פתורה אשר על הנהר ארץ), Ptolémée la nomme *Pachora*, et Eusèbe *Phathura.* Il la place dans la haute Mésopotamie (Φαθουρὰ ὑπὲρ τὴν Μεσοποταμίαν πόλις). Nous croyons qu'elle était vers Thapsaque, au delà de l'Euphrate. Saint Jérôme dans sa traduction du livre des Nombres, chap. XXII, ℣. 5, a omis ce nom. Il porte simplement : *Vers Balaam, qui demeurait sur le fleuve des Ammonites.* Il lisait autrement que nous dans l'Hébreu. Les Septante portent : *A Balaam, fils de Béor Pathura, qui demeure sur le fleuve du pays de son peuple.* Il est certain que Balaam était de Mésopotamie. *Voyez Deut.* XXIII, 4.

PETRA, ville capitale de l'Arabie Pétrée. Elle est attribuée à la Palestine dans les anciennes notices ecclésiastiques, et elle était capitale de ce qu'on appelait la troisième Palestine. Eusèbe et saint Jérôme étendent aussi quelquefois la Palestine jusqu'à la mer Rouge, et jusqu'à Elath, ville située sur cette mer ; de sorte qu'elle comprenait et l'Idumée et l'Arabie Petree. Mais il n'en était pas de même dans les siècles précédents. L'ancien nom de Pétra était, dit-on, *Rekem* (רקם), ou, comme Josèphe (*a*) et Eusèbe (*b*) lisent, *Arké*, ou *Arkémé*, ou *Arkem.* Josèphe, *Antiq. l.* IV, *c.* VII, *p.* 117, dit que la ville de *Rekem* tire son nom d'un roi de Madian nommé *Rekem.* C'est celui dont parle Moïse, *Num.* XXXI, 8. Mais on ne trouve nulle part dans l'Ecriture *Rekem* comme un nom de ville.

Dans le quatrième livre des Rois (*c*) il est dit qu'Amasias, roi de Juda, *ayant pris d'assaut Séla* (le rocher, la pierre), *il lui donna le nom de Jectéhel, qu'elle porte*, dit l'auteur, *encore aujourd'hui.* On croit communément qu'il veut parler de la ville de *Pétra*, capitale de l'Arabie Pétrée ; mais cela n'est nullement certain. Amasias put prendre d'assaut un rocher (*Séla*) où les Iduméens s'étaient retirés, et donner ensuite à ce rocher le nom de *Jectéhel* ou *Jectahel*, c'est-à-dire *l'obéissance du Seigneur.*

Le nom de *Pétra*, en grec, signifie *une roche ;* et il fut apparemment donné à cette ville à cause de sa situation sur un rocher, ou parce qu'elle est environnée de rochers, ou parce que la plupart de ses maisons sont, dit-on, creusées dans le roc (1). Elle est aussi nommée dans les anciens *Agra* ou *Hagor*, d'où est venu le nom des *Agréens* ou *Agaréniens.* Mais je ne trouve pas non plus ces noms dans l'Ecriture ; de sorte qu'à moins qu'elle ne soit marquée au quatrième livre des Rois, chap. XIV, ℣. 7, et Isaïe, XVI, 1, et XLII, 11, sous le nom de *Séla*, ou de *Rocher*, je ne vois pas qu'il en soit parlé dans l'Ecriture (2).

Strabon (*d*) dit que Pétra était la capitale des Nabathéens ; que les Minéens et les Gerréens y apportaient leurs parfums pour les débiter ; que la ville était située dans une plaine remplie de jardins et arrosée de fontaines, mais tout environnée de rochers. Pline (*e*) en parle à peu près de même. Les Nabathéens, dit-il, habitent la ville de Pétra, située dans une plaine de deux mille pas de largeur, arrosée d'une rivière, et environnée de tous côtés par des montagnes inaccessibles. Cette description est assez différente de celle qu'en donne le géographe de Nubien (*f*), qui dit que la plupart des maisons de Pétra

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* IV, *c.* IV *et* VII.
(*b*) *Euseb. et Hieronym. ad Arkem.*
(*c*) IV *Reg.* XIV, 7. An du monde 3177, avant Jésus-Christ 823, avant l'ère vulg. 827
(*d*) *Strabo l.* XVI.
(*e*) *Plin. l.* VI, *c.* XXVIII.
(*f*) *Nubien. Climat.* 3, *part.* V.

(1) C'est ce qu'a reconnu M. de Laborde dans son voyage en Arabie Pétrée. (S.)

(2) La géographie de la Bible de Vence s'exprime en ces termes :

« PÉTRA, ville capitale de l'Arabie Pétrée. Quelques-uns croient qu'il en est parlé dans *Isaïe*, XI, 1, et XLII, 11. N. Sanson ne parle point de ces deux textes; mais dans sa table il semble confondre cette ville avec un autre lieu dont nous allons parler. Cependant sur ses cartes il les distingue.

» PÉTRA, lieu situé sur les frontières de Chanaan, près de la montée du Scorpion. *Judic.* I, 36 C'est le lieu qui dans la suite fut nommé *Jectéhel.* IV *Reg.* XIV, 7; II *Par.* XXV, 12. Le nom de *Pétra* exprime en latin le nom hébreu *Sela*, qui signifie *rocher*.

» PÉTRA ou *Pierre du Désert.* Les uns croient que c'est *Pétra*, ville de l'Arabie, les autres que ce sont en général les rochers qui se trouvaient dans le pays des Moabites. *Isaïe*, XVI, 1. La prophétie où on trouve cette expression ne regarde pas l'Arabie, mais le pays de Moab. »

On donne la position de Pétra, ville de l'Arabie, par 30° 20' lat. nord et 33° long. est de Paris. Pétra était un de ces lieux privilégiés formant entrepôt pour le commerce; les peuples de l'Arabie méridionale y apportaient leurs diverses marchandises, qui passaient ensuite de là dans le Nord. Plusieurs voyageurs modernes ont visité cette place et l'ont décrite. Les monuments qu'ils y ont rencontrés, bien que de l'époque romaine, attestent sa grandeur passée. Ces voyageurs sont MM. BURCKHARDT, BANKES, LEGH, et en dernier lieu M. LÉON DE LABORDE. Selon Diodore de Sicile, Pétra était à 300 stades de la pointe méridionale de la mer Morte. M. BURCKHARDT confirme ce rapport.

étaient creusées dans le roc ; et Hérodien (*a*) nous décrit la capitale des Agaréniens assise sur la pointe d'une montagne très-haute. Cet auteur l'appelle *Atra*. Dion ne la nomme point (*b*) ; mais de la manière dont il en parle, elle devait être sur une hauteur escarpée et dans un pays fort sec et fort stérile. Trajan l'ayant assiégée, et y ayant même fait brèche, fut obligé d'en lever le siége. Il paraît que la ville dont il parle était dans la Mésopotamie (*c*). Ainsi elle était fort différente de Pétra dont nous parlons ici.

Quelques géographes (*d*) croient qu'il y avait plus d'une ville de Pétra. Saint Athanase (*e*) en distingue deux ; l'une de Palestine, et l'autre d'Arabie. Il nomme Arius ou Macarius, évêque de Pétra de Palestine, et Astérius, évêque de Pétra en Arabie. Les paraphrastes Jonathan et Onkélos distinguent aussi ***Rekem*** et ***Pétra*** comme deux villes différentes (*f*). Josèphe (*g*) parle de Pétra, située dans le pays des Amalécites, qui est la même que Rekem ou Pétra, auprès de laquelle Aaron mourut (*h*) ; et il la confond avec Pétra, située dans le pays des Madianites, qui tirait son nom du roi *Rekem* (*i*). Enfin je pense qu'il faut distinguer Pétra ou *Séla* dans le pays de Moab, ou dans l'Idumée orientale, dont il est parlé dans Isaïe, XVI, 1 ; XLII, 11 ; et IV *Reg*. XIV, 7, laquelle fut depuis appelée *Jectahel*, de l'autre *Pétra*, nommée Rekem, située dans l'Idumée méridionale, ou dans l'Arabie Pétrée, ou dans le pays des Amalécites.

Quant à la situation de cette dernière ville, il est assez malaisé de la fixer. Strabon (*j*) la met à trois ou quatre journées de Jéricho, et à cinq journées du bois de palmiers qui est sur la mer Rouge. Pline (*k*) la place à six cents milles de Gaze, et à cent vingt-cinq milles du golfe Persique. Mais Cellarius et Reland croient que les nombres sont changés, et qu'il faut lire à cent vingt-cinq milles de Gaze, et à six cents milles du golfe Persique. Eusèbe met *Théman* à cinq milles de Pétra : *Carcaria*, à une journée de la même ville ; *Bééroth*, *Bene-jacan*, à dix milles ; et la ville d'*Elat*, à dix milles, vers l'orient.

On croit que la ville de *Krak*, ou *Karak*, située sur les confins de l'Arabie et de la Syrie, en tirant vers le midi, est l'ancienne ville de *Pétra* en Arabie, qui a été autrefois métropole, qu'on trouve nommée dans Ptolémée *Charat Moab*, ou *Charat Moba* ; dans Etienne, *Mobucharas* ; et peut-être *Caraca* dans le deuxième des Machabées, chap. XII, ỳ. 17, et *Carcar*, dans le livre des Juges, chap. XI, ỳ 3. *Carach*, ou *Crat*, signifie une forteresse en chaldéen et en syriaque : elle est connue dans nos historiens sous le nom de *Crak, de Mont-Réal*. Elle fut longtemps possédée par les chrétiens pendant les guerres de la terre sainte ; mais enfin Saladin s'en rendit maître l'an 584 de l'hégire, 1188 de Jésus-Christ. Les Ajubites, ses successeurs, la possédèrent jusqu'à ce qu'ils en furent chassés par les *Mameluks*. M. d'Herbelot (*l*) croit que le nom de *Krak* lui fut donné à cause de celui d'*Arak* que les Juifs lui donnaient (1).

Depuis ce temps elle a porté le nom d'*Hag* ou *Hagiar*, qui signifie une pierre ou un rocher. Elle est située dans la province de *Higiaz*, et n'est éloignée que de vingt-quatre heures de chemin d'*Iémamah*, dont elle dépend. La ville d'Agr, ou *Hagiar*, a donné son nom à un pays qui est entre la Syrie et l'Arabie, et que nous appelons Arabie Pétrée, où le peuple de *Saleh*, c'est-à-dire les Thémudites habitaient autrefois. On voit en-

(*a*) *Herodian. l.* III, *p*. 528.
(*b*) *Dio Cassius l.* LXVIII, *p*. 785, 786.
(*c*) *Voyez* M. de Tillemont, *Hist. des emper*. Trajan. art. XXIV, *p*. 204
(*d*) Voyez *Cellarius, Geogr. vet. l.* III, *c*. XIV.
(*e*) *Epistola ad monachos*, p. 635. Vide *Roland. Palæst.* *l*. III, *p*. 927, 928.
(*f*) *Vide ad Genes*. XX, 1, *et* XVI, 14.
(*g*) *Joseph. Antiq. l.* III, *c*. II.
(*h*) *Antiq. l.* IV, *c*. IV, *p*. 110, *c*.
(*i*) *Antiq. l.* IV, *c*. VII, *p*. 117, *e*.
(*j*) *Strab. l.* XVI.
(*k*) *Plin. l.* VI, *c*. XXVIII.
(*l*) D'Herbelot, *Bibl. Orient*., p. 419, 420 et 256.

(1) « Je n'aurais rien de nouveau à vous dire, écrivait M. Poujoulat à M. Michaud (*Corresp. d'Orient*, lettr. CVIII, tom. IV, pag. 401-403), si je vous rappelais l'expédition de Baudouin Ier dans les montagnes de l'Arabie. Je pourrais peut-être vous intéresser davantage en vous parlant de *Carac* ou de *Crac*, l'ancienne *Pétra*. Le drogman Joseph, que vous avez vu au couvent de Saint-Sauveur, est natif de Crac, et souvent je l'interroge sur les curiosités de son pays. Le château de Crac est encore debout, et la cité renferme sept ou huit mille habitants. La ville est tout entourée de rochers, et ces rochers offrent d'admirables monuments. On trouve là des tombeaux semblables à des palais, avec leurs colonnades, leurs statues, et tous les ornements d'une brillante architecture ; le monument appelé *Khasné Pharaon* (le Trésor de Pharaon), frappe surtout le voyageur ; c'est là que la mort a été logée avec le plus de magnificence. Toutes ces demeures du trépas, qui font de la vallée de Pétra (*Ouadi Mousa*) une imposante nécropolis, n'ont point été outragées par le temps, et nous pouvons croire qu'elles ne se briseront qu'au bruit de la trompette du dernier jugement. Des ruisseaux bordés de lauriers-roses, beaucoup d'arbustes et de fleurs adoucissent les teintes sévères de la Ouadi Mousa, et mêlent les riantes images de la vie aux sombres images de la tombe. Au temps des croisades, Pétra fut une seigneurie française. Tous ces monuments merveilleux, auprès desquels aujourd'hui le voyageur le plus intrépide ne parvient qu'avec peine, étaient compris dans les domaines de nos chevaliers. La Ouadi Mousa, dont l'entrée est maintenant sévèrement gardée par le fanatisme des fellahs, était alors un lieu de promenade pour les compagnons de Renaud de Châtillon, et nos guerriers francs se donnèrent quelquefois sans doute le plaisir de la chasse autour du grand tombeau El-Deir (le couvent) ou du Khasné Pharaon. Qui croirait que les chroniques contemporaines n'ont pas dit un mot des monuments de cette vallée ? En 1183, quand Saladin passait comme la tempête sur les colonies chrétiennes, il entreprit vainement le siége de Carac ; mais peu de temps après, la place, manquant de vivres et de défenseurs, ouvrit ses portes aux musulmans. Saladin, en assiégeant Carac, voulut venger l'outrage que Renaud de Châtillon avait fait à l'islamisme, lorsque celui-ci s'était avancé jusqu'aux portes de la Mecque et de Médine ; un auteur arabe, Mogir-Eddin, nous apprend que, dans cette expédition, le dessein des chrétiens était de ravir les ossements de Mahomet à Médine, pour mettre fin aux pèlerinages des musulmans. * Ce seigneur Renaud, qui fit transporter des navires à dos de chameaux depuis Carac jusqu'à la mer Rouge, qui attaqua la religion du croissant dans son sanctuaire le plus sacré, avait rempli du bruit de sa renommée toutes les régions orientales qui s'étendent au loin devant moi, et son souvenir se conserve peut-être encore sous les tentes de l'Arabie. »

* *Voy*. les historiens arabes traduits par M. Reinaud, tome IV de la *Bibliothèque des croisades*, p. 186, 187.

core, disent les musulmans, en ce pays-là les rochers et les cavernes où ils se retirèrent pour éviter la colère de Dieu, dont le prophète Saleh les menaçait. On y voit aussi les sépulcres de ceux qui furent tués en combattant contre le faux prophète Museilémah, lequel prétendait faire dans l'Iémen ce que Mahomet avait fait dans l'Higiaz.

La ville d'Hagiar devint, par sa situation avantageuse, la capitale et la forteresse des Carmathes, d'où ces rebelles infestèrent longtemps les Etats des Chalifes de Bagdet, et molestèrent tellement les pèlerins de la Mecque, que le pèlerinage cessa pendant plusieurs années. Abusaïd y bâtit un château nommé Hagiarah, que son fils *Abouthaher* fortifia extrêmement, de manière que depuis ce temps Hagiar passa pour une place imprenable.

Il y a une autre ville nommée aussi *Hagr*, ou *Hagiar*, plus avant dans l'Arabie, qui appartient à la province de Baharaïn.

PHACEE, fils de Romélie, général de l'armée de Phacéias, roi d'Israel, conjura contre son maître (*a*). Il l'attaqua à Samarie dans la tour du palais royal, soutenu d'Argob et d'Arié (*b*), et de cinquante hommes de Galaad. Il le tua, et régna en sa place pendant vingt ans. Il fit le mal devant le Seigneur, et suivit le mauvais exemple de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israel. Sous le règne de Phacée, Téglath-phalassar, roi des Assyriens, vint dans le pays d'Israel, et prit Aïon, Abelmaacha, Janoé, Cédès, Asor, Galaad et tout le pays de Nephtali, et en transporta tous les habitants en Assyrie. Enfin Osée, fils d'Ela, fit une conspiration contre Phacée (*c*). Il l'attaqua, le tua, et régna en sa place. Le reste des actions de Phacée était écrit dans les annales des rois d'Israel.

PHACEIAS, fils et successeur de Manahem, roi d'Israel (*d*), ne régna que deux ans. Il fit le mal devant le Seigneur, et suivit les traces de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israel. Phacée fils de Romélie conjura contre lui, et le tua dans son palais. *Voyez* ci-devant PHACÉE.

PHADAIA, de la ville de Ruma, et père de Zébida, mère de Joachim, roi de Juda. IV *Reg.* XXIII, 36.

PHADAIA, [petit-fils ou arrière-petit-]fils de Jéchonias, roi de Juda, et père de Zorobabel et de Séméi. *Voyez* I *Par.* III, 18, 19.

[Phadaïa n'était pas fils de Jéchonias, mais son petit-fils et même son arrière-petit-fils. Jéchonias est appelé *homme stérile* (*Jer.* XXII, 30). Suivant qu'on interprète le texte hébreu de I *Par.* III, 17, il eut un ou deux fils. Suivant la Vulgate, il en eut deux, savoir : *Asir* et *Salathiel;* suivant d'autres, il n'en eut qu'un, savoir, selon les uns, *Asir*, et, selon les autres, *Salathiel* (*Voyez* mes notes sur SALATHIEL). Je suis assez porté à admettre l'interprétation qui reconnaît *Asir* pour unique fils de Jéchonias, parce qu'elle présente Salathiel comme fils d'Asir. Ainsi, d'après cette interprétation, Phadaïa, fils de Salathiel, ne serait que l'arrière-petit-fils de Jéchonias. On verra que Phadaïa est le fils de Salathiel, en conférant I *Par.* III, 17-19 et saint *Matthieu* I, 12.]

PHADAIA, fils de Pharos, II *Esdr.* III, 25.

* PHADAIA, père de Joël, qui, au temps de David, était chef de la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. I *Par.* XXVII, 20.

* PHADAIA, benjamite, fils de Colaïa et père de Joëd. *Neh.* XI, 7.

* PHADAIA, lévite, l'un de ceux que Néhémie établit sur les greniers du temple. *Neh.* XIII, 13.

* PHADAIA, prêtre, l'un de ceux qui assistèrent Esdras lisant la Loi. *Neh.* VIII, 4.

PHADASSUR, père de Gamaliel. Ce Gamaliel était chef de la tribu de Manassé, lorsque les Hébreux sortirent de l'Egypte. *Num.* I, 10; II, 20; VII, 54, 59; X, 23. Il fit les présents au tabernacle au nom de sa tribu.

PHADON, un des pères ou des chefs des Nathinéens. I *Esdr.* II, 44; *Neh.* VII, 48.

PHAENON. *Voyez* PHUNON.

* PHAETON. *Voyez* AARON.

PHAHATH-MOAB. I *Esdr.* II, 6; VIII, 4, et X, 30, est un nom de lieu dans la terre des Moabites.

[Phahath-Moab n'est point un nom de lieu, mais un nom d'homme, et cet homme était chef du peuple. Des Juifs qui étaient sous son autorité et sous celle de Josué-Joab il en revint 2,812 ou 2,818 avec Zorobabel. *Esdr.* II, 6; *Neh.* VII, 11. Il en revint encore avec Esdras deux cents de ceux de Phahath-Moab, seul nommé, *Esdr.* VIII, 4. Huit renvoyèrent leurs femmes qui étaient idolâtres, X, 30. Phahath-Moab fut un de ceux qui signèrent l'alliance avec le Seigneur. *Neh.* X, 14.

Dans la Bible donnée par M. Glaire (Paris, Saintin, 1835) on lit sur Esdras, II, 6: « Phahath-Moab n'est point ici un nom de pays, comme quelques-uns l'ont cru, mais le nom d'un des chefs des Israélites. » Ce qui est vrai; mais quelques pages plus bas, dans la même Bible, dans le même livre d'Esdras, VIII, 4, le nom de Phahath-Moab est pris pour un nom de pays : « *Des enfants* du pays *de Phahath-Moab.* » Cela n'empêche pas que M. Glaire n'entende merveilleusement l'art de faire de beaux commentaires et de beaux livres sur l'Ecriture sainte.]

PHALAIA, lévite. II *Esdr.* VIII, 7, et X, 10. Il était un des principaux lévites qui revinrent de la captivité, et fut un de ceux qui signèrent l'alliance que Néhémie renouvela avec le Seigneur.

PHALANGE, *phalanx.* C'est un terme grec de la milice macédonienne. La phalange était un bataillon de deux mille ou même de huit

(*a*) IV *Reg.* XV, 25. An du monde 3245, avant Jésus-Christ 755, avant l'ère vulg. 759.

(*b*) Il se pourrait faire qu'Argob et Arié marqueraient les villes d'Argob et d'Aréopolis au delà du Jourdain, lesquelles entrèrent dans la conspiration de Phacée.

(*c*) An du monde 3265, avant Jésus-Christ 735, avant l'ère vulg. 739. IV *Reg.* XV, 30.

(*d*) IV *Reg.* XV, 22, 23. An du monde 3243, avant Jésus-Christ 757, avant l'ère vulg. 761.

mille hommes de pied des meilleures troupes de l'armée. Saint Jérôme se sert quelquefois de ce terme pour marquer les troupes d'Israel, dans un temps où les phalanges macédoniennes n'étaient pas encore connues : *Goliath stans clamabat adversus phalangas Israel.* L'Hébreu lit : *Les rangs*, ou *l'armée rangée d'Israel*. I *Reg*. XVII, 8 : מערכת ישראל Sept.: Τὴν παράταξιν Ἰσραήλ.

PHALEA, un des principaux prêtres qui signèrent l'alliance que Néhémie renouvela avec le Seigneur (*a*).

[Phaléa n'était pas prêtre, mais un des chefs du peuple.]

PHALEG, fils d'Héber, naquit l'an du monde 1757, avant Jésus-Christ 2243, avant l'ère vulgaire 2247. L'Ecriture dit que son père lui donna le nom de *Phaleg*, qui signifie *partage*, parce que de son temps l'on commença à partager la terre (*b*), soit que Noé ait commencé à partager les terres à ses neveux quelques années avant la construction de Babel (*c*), soit que Phaleg soit venu au monde l'année même de l'entreprise de Babel et de la confusion des langues, soit que Héber, par un esprit prophétique, ait donné à son fils le nom de Phaleg quelques années avant la tour de Babel. Ce qui embarrasse ici les interprètes, c'est, 1° que Phaleg n'est venu au monde que cent ans après le déluge. Or il semble qu'alors le nombre des hommes n'était pas encore assez grand pour faire une entreprise comme celle de Babel (1). 2° Jectan, frère de Phaleg, avait déjà treize fils au temps de la dispersion arrivée après la confusion de Babel (*d*). Phaleg étant né l'an 34 de Héber, *Genes*. XI, 16, il est impossible que Jectan, son frère, ait pu avoir ce nombre d'enfants lors de la naissance de Phaleg. Il semble donc qu'il n'est pas né au temps de la dispersion. A cela on peut répondre que Moïse a rapporté les noms des treize fils de Jectan dans la Genèse, X, 26, par anticipation, quoiqu'ils ne fussent nés qu'assez longtemps après la confusion de Babel? Mais comme ils occupèrent un assez grand pays, il était important de les faire connaître, et de les nommer parmi les autres descendants de Noé, qui se partagèrent les provinces d'Orient. Quoi qu'il en soit, Phaleg, âgé de trente ans, engendra Réu (*e*), et mourut âgé de deux cent trente-neuf ans.

PHALEL, fils d'Ozi. II *Esdr*. III, 25.

* PHALET, fils de Joaddaï, judaïte. I *Par*. II, 47.

PHALLETH, fils d'Azmoth, un des vaillants hommes de l'armée de David, qui le vint joindre à Sicéleg. I *Par*. XII, 3.

PHALLU, second fils de Ruben. Il fut père d'Eliab. Phallu fut chef de la famille des Phalluites. *Genes*. XLVI, 9. *Num*. XXVI, 5,

PHALTI, fils de Rapha, fut un des douze députés qui allèrent considérer la terre promise (*f*). *Num*. XIII, 10.

PHALTI ou PHALTIEL, fils de Laïs, épousa Michol, après que Saül l'eut ôtée à David. Mais David la tira ensuite de la puissance de Phalti (*g*). Quelques interprètes (*h*) croient que Phalti ne toucha point Michol, pendant tout le temps qu'elle demeura dans sa maison, dans la crainte d'encourir l'un et l'autre la peine de mort portée contre les adultères (*i*), parce que Michol n'avait pas été répudiée dans les règles. Mais ces raisons sont frivoles. Saül regardait David comme un rebelle à son roi, et un proscrit, dont les biens et les femmes étaient à lui, comme une chose dont il pouvait disposer absolument. Il n'aurait pas donné Michol à Phalti, et celui-ci ne l'aurait pas reçue, s'il n'avait cru en pouvoir user envers elle comme envers sa femme. Si Michol n'eut point d'enfants de Phalti, de qui sont donc les enfants que l'Ecriture lui attribue (*j*), puisqu'on sait qu'elle n'en eut point de David (*k*)? *Voyez* ci-devant l'article de MICHOL.

PHALTI. Il est parlé de *Phalti* comme d'une ville, II *Reg*. XXIII, 26. *Hellès de Phalti*. Dans les Paralipomènes (*l*) il est nommé *Hellès Phalonitès :* mais nous ne connaissons ni la ville de *Phalti*, ni celle de *Phalon*.

PHALTIAS, fils d'Hananias, et père de *Jeseias* ou de *Jesi*, de la tribu de Siméon, défit les Amalécites sur la montagne de Séir. I *Par*. III, 21, et IV, 42. On ignore le temps de cet événement.

[Dom Calmet confond Phaltias, fils d'Hanania, et petit-fils de Zorobabel, de la race royale de David, I *Par*. II, 19, 21, avec Phaltias de la tribu de Siméon, IV, 42.]

PHALTIEL, fils d'Ozan, de la tribu d'Issachar, fut un de ceux qui furent nommés pour faire le partage de la terre promise (*m*).

* PHALTIEL. *Voyez* PHALTI.

PHANNIAS ou PHANASUS, fils de Samuel, de la race des sacrificateurs, natif du bourg d'Aphtasi (*n*). C'était un homme rustique et ignorant, qui non-seulement était indigne du souverain pontificat, mais qui ne savait pas même distinctement ce que c'était que cette dignité. Les séditieux après s'être rendus maîtres du temple, s'arrogèrent le pouvoir d'établir et de déposer les grands prêtres.

(*a*) II *Esdr*. x, 24.
(*b*) *Genes*. xi, 16; x, 25.
(*c*) *Usser. ad an. M*. 1757.
(*d*) *Genes*. x, 26, 27, 28, etc.
(*e*) *Genes*. xi, 18. An du monde 1787, avant Jésus-Christ 2213, avant l'ère vulg. 2217.
(*f*) *Genes*. xi, 19. An du monde 1996, avant Jésus-Christ 2004, avant l'ère vulg. 2008.
(*g*) I *Reg*. xxv, 44, *et* II *Reg*. iii, 15.
(*h*) *Auctor Tradit Hebr. in libb. Regum, et alii quidam.*
(*i*) *Levit*. xx, 10.
(*j*) II *Reg*. xxi, 8.
(*k*) II *Reg*. vi, 23.
(*l*) I *Par*. xi, 27
(*m*) *Num*. xxxiv, 26.
(*n*) *Joseph. de Bello l*. IV, *c*. v, *p*. 872. *Antiq. l*. XX, *c*. viii, *p*. 700. *B. C.*

(1) En prenant pour base du calcul une augmentation de population d'un huitième par an, augmentation qui n'a rien d'extraordinaire pour ces temps primitifs, puisque la généalogie du livre des Nombres constate une augmentation d'un quinzième dans la population hébraïque par an pendant la captivité d'Egypte, il devait y avoir dans les plaines de Sennaar, 104 ans après le déluge, 65,536 âmes. Or cette masse ne pouvait continuer à habiter ensemble dans un temps où les moyens de fournir des aliments à un grand centre de population ne pouvaient être mis en usage. (S.)

Matthias, fils de Théophile, possédait alors cette dignité. Ils entreprirent de lui donner un successeur (*a*), et sous prétexte qu'autrefois, au moins ils le disaient ainsi (*b*), on avait déféré le souverain sacerdoce par le sort, ils procédèrent par la même voie à l'élection d'un grand prêtre. Ils jetèrent le sort sur la famille sacerdotale d'Eniakim (*c*), et le sort tomba sur *Phannias*. Ce fut sous son pontificat que le temple fut ruiné par les Romains, l'an de l'ère vulgaire 70.

PHANUEL, fils de Hur, de la tribu de Juda. I *Par*. IV, 4.

PHANUEL, fils de Sesac. I *Par*. VIII, 25.

PHANUEL, de la tribu d'Aser, et père d'une sainte veuve et prophétesse nommée Anne, qui se trouva au temple lorsque notre Sauveur y fut présenté par ses parents. *Luc*. II, 36, 37, 38.

PHANUEL, ville au delà du Jourdain, près du torrent de Jabok. Voici l'occasion du nom de *Phanuel*, ou *Panuel*, ou *Peniel*. Jacob, revenant de la Mésopotamie (*d*), s'arrêta sur le torrent de Jabok; et le lendemain de très-grand matin, après avoir fait passer tout son monde, il demeura seul; et voilà un ange qui luttait contre lui jusqu'à ce que l'aurore parut. Alors l'ange dit à Jacob : *Laissez-moi aller; car l'aurore commence à s'élever*. Jacob répondit : *Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez donné votre bénédiction*. L'ange le bénit au même lieu, et Jacob nomma cet endroit Phanuel, disant : *J'ai vu Dieu face à face, et je n'ai point perdu la vie*.

Dans la suite les Israélites bâtirent une ville dans ce lieu-là, et elle fut donnée à la tribu de Gad. Gédéon revenant de la poursuite des Madianites, renversa la tour de Phanuel (*e*), et fit mourir tous les habitants de cette ville, qui lui avaient refusé quelque nourriture pour lui et pour ses gens, et qui lui avaient même répondu d'une manière insultante. Jéroboam, fils de Nabat, rétablit la ville de Phanuel (*f*). Josèphe (*g*) dit que ce prince y bâtit un palais.

PHARA, serviteur de Gédéon, qui alla avec lui reconnaître le camp des Madianites (*h*).

PHARA, ville de la tribu d'Ephraïm. I *Macc*. IX, 50. Le texte grec l'appelle *Pharaton*, et elle est connue sous ce nom, *Judic*. XII, *ult*.

PHARAI, d'Arbi, un des braves de l'armée de David. II *Reg*. XXIII, 35. Il est nommé Naharaï fils d'Asbaï, I *Par*. XI, 37.

PHARAM, roi de Jérimoth, étant venu au secours d'Adonibésech, roi de Jérusalem, fut vaincu par Josué, qui le tua, et le fit pendre après sa mort. *Josue*, X, 3, 24, 25, 26.

PHARAN, désert de l'Arabie Pétrée, au midi de la terre promise, au nord et à l'orient du golfe Elanitique. Codorlahomor et ses alliés, étant venus faire la guerre aux rois de la Pentapole, ravagèrent le pays jusqu'aux campagnes de Pharan, *Gen*. XIV, 6 (*i*). Agar, étant chassée de la maison d'Abraham, se retira dans le désert de Pharan, où elle demeura avec son fils Ismael, *Gen*. XXI, 21 (*j*). Les Israélites étant décampés de Sinaï, vinrent dans le désert de Pharan, *Num*. X, 12 (*k*). C'est de ce désert que Moïse envoya des hommes pour considérer la terre promise, (*Num*. XIII, 3); et par conséquent Cadès est dans la solitude de Pharan, puisque c'est de Cadès que ces hommes furent envoyés (*Num*. XIII, 27). [*Voyez* Marches *et* Campements.] Moïse semble mettre la montagne de Sinaï dans le pays de Pharan, lorsqu'il dit (*Deut*. XXXIII, 2) que le Seigneur parut aux Israélites sur le mont de Pharan. Abacuc semble dire la même chose (*Abac*. III, 3) : *Deus ab austro veniet, et Sanctus de monte Pharan*. David, persécuté par Saül, se retira au désert de Pharan, près de Maon et du Carmel (I *Reg*. XXV, 1, 2). Adad, fils du roi d'Idumée, fut porté étant encore tout enfant, dans l'Egypte (III *Reg*. XI, 18). Ceux qui le portaient vinrent de l'Idumée orientale dans le pays de Madian, de là dans le pays de Pharan, et enfin en Egypte. La plupart des demeures de ce pays étaient creusées dans le roc (*l*); et c'est là où Simon de Gérasa ramassait tout ce qu'il prenait sur ses ennemis.

[Comme dom Calmet, Barbié du Bocage ne reconnaît qu'un désert de Pharan. « Pharan, dit-il, vaste désert de l'Arabie, qui s'étend du mont Sinaï jusqu'à la limite méridionale de la Palestine, se confondant avec les déserts de Cadès et de Sin. »

Le géographe de la Bible de Vence distingue deux déserts de Pharan : le premier, « au nord du Sinaï; les Israélites y entrèrent en sortant de Sinaï, *Num*. X, 12; et là se trouvait la station des Sépulcres de concupiscence, *Num*. XI, 34; XXXIII, 16. » — Le second, « au midi de la terre de Chanaan, où se trouvait Cadès-Barné, *Num*. XIII, 1, 27. N. Sanson le confond avec celui dont on vient de parler : cependant le texte sacré paraît le distinguer, puisqu'il dit que les Israélites vinrent de Sinaï, *au désert de Pharan;* du désert de Pharan, *à Haseroth;* et de Haseroth, *au désert de Pharan*, où était Cadès, *Num*. X, 12; XI, 34; XIII, 1, 27. Le désert de Pharan, au midi de la terre de Chanaan, paraît être celui dont il est parlé dans la Genèse, XIV, 6. »

Le même auteur admet un troisième *Pharan*, « lieu qui paraît être situé dans le dé-

(*a*) Vers l'an 68 de l'ère vulg.

(*b*) Il est vrai que l'ordre et le rang des familles sacerdotales fut réglé par le sort; mais il est faux que le sacerdoce ait jamais été donné par cette voie. *Voyez* I *Par*. xxiv, 7, et *Luc*. i, 9.

(*c*) Apparemment la même que la famille de *Jakim*, I *Par*. xxiv, 12, qui était la douzième des familles sacerdotales.

(*d*) *Genes*. xxxii, 24, 25, *et seq*. An du monde 2265, avant Jésus-Christ 1735, avant l'ère vulg. 1739.

(*e*) *Judic*. viii, 17. An du monde 2759, avant Jésus-Christ 1241, avant l'ère vulg. 1245.

(*f*) III *Reg*. xii, 25. Vers l'an du monde 3030, avant Jésus-Christ 970, avant l'ère vulgaire 974

(*g*) *Antiq*. *l*. VIII, *c*. iii.

(*h*) *Judic*. viii, 10, 11.

(*i*) An du monde 2079, avant Jésus-Christ 1921, avant l'ère vulg. 1925.

(*j*) An du monde 2113, avant Jésus-Christ 1887, avant l'ère vulg. 1891.

(*k*) An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.

(*l*) *Joseph*. *de Bello*, *l*. V, *c*. vii.

sert au delà du Jourdain, vers l'endroit où Moïse prononça son dernier discours. *Deut.* I, 1. »

M. Léon de Laborde, à l'occasion de Rethma, parle du désert de Pharan. *Voyez* RETHMA.]

PHARAN, ville de l'Arabie Pétrée, située à trois journées de la ville d'Ela ou Ailat, vers l'orient (*a*). C'est cette ville qui donnait le nom au désert de Pharan.

PHARAON, nom commun des rois d'Egypte. Josèphe (*b*) dit que tous les rois d'Egypte, depuis Minæus, fondateur de Memphis, qui vivait plusieurs siècles avant Abraham, ont toujours porté le nom de Pharaon, jusqu'au temps de Salomon, pendant plus de trois mille trois cents ans. Il ajoute que le nom de *Pharaon* en égyptien signifie *le roi*, et que ces princes ne prennent ce nom que lorsqu'ils montent sur le trône, laissant alors celui qu'ils portaient auparavant. De là vient, dit encore Josèphe, qu'Hérodote, qui dit que Minæus, fondateur de Memphis, a eu trois cent trente rois qui lui ont succédé, n'en nomme aucun, parce qu'ils portaient tous le nom de Pharaon ; mais parce que ce nom ne passait point aux femmes, il nomme une reine égyptienne Nicaulé, qui leur succéda. Enfin je trouve dans les monuments de notre nation, conclut Josèphe, que depuis Salomon aucun roi d'Egypte ne fut nommé *Pharaon*.

Il y a dans ce passage de Josèphe très-peu d'exactitude. Il est vrai qu'Hérodote (*c*) dit que Ménès ou Minæus est le premier roi d'Egypte et fondateur de Memphis ; qu'il y a eu trois cent trente rois qui ont régné après lui en Egypte; qu'après eux est venue une reine nommée *Nitocris*, et non pas *Nicaulé*, comme l'appelle Josèphe; mais il n'est pas vrai que ces rois n'aient point eu d'autre nom que celui de *Pharaon*. Hérodote dit expressément (*Herodot. l.* II, *cap.* C : Μετὰ τοῦτον κατέλεγον οἱ ἱερέες ἐκ βίβλου ἄλλων βασιλέων τριακοσίων τε καὶ τριάκοντα ὀνόματα) qu'on lisait dans les livres des prêtres égyptiens les noms et le catalogue de trois cent trente rois; que dans ce nombre de trois cent trente, il y en avait dix-huit éthiopiens, et une femme étrangère nommée Nitocris; et que tous les autres étaient Egyptiens. Ces princes avaient donc chacun leur nom propre marqué dans le catalogue des rois égyptiens. Aussi voyons-nous dans les fragments de Manéthon (*d*) que chaque roi d'Egypte avait son nom particulier; et nous ne trouvons que dans l'Ecriture le nom de Pharaon.

Ce que Josèphe ajoute de la reine Nicaulé ou Nitocris, qu'il prétend être la même que la reine de Saba dont il est parlé dans l'Ecriture (*e*), est entièrement fabuleux ; et ce qu'il dit, que depuis Salomon, les rois d'Egypte n'ont plus porté le nom de Pharaon, est insoutenable, puisque nous trouvons encore ce nom dans le quatrième livre des Rois, sous Ezéchias, IV *Reg.* XVIII, 21 ; sous Josias, XXIII, 29, 30, 33 et suivants, où ce nom est joint à *Néchao*, qui était le nom propre de ce prince; sous Joakim, XXIII, 35, et dans les prophètes Isaïe, Jérémie et Ezéchiel, qui sont de beaucoup postérieurs à Salomon. Il y a toute sorte d'apparence que les Egyptiens donnèrent à leurs rois le nom de Pharaon tout le temps que la langue égyptienne fut commune et qu'il y eut des princes de leur nation dans le pays. Mais depuis la conquête qu'Alexandre le Grand fit de l'Egypte, et que les Grecs y eurent introduit leur langue avec leur domination, on n'y connut plus le nom de *Pharaon*.

Bochart (*f*) croit que *Pharao* signifie proprement le crocodile, et que c'est à cela qu'Ezéchiel (*g*) a voulu faire allusion, lorsqu'il dit : *Je m'adresse à toi*, *Pharaon*, *roi d'Egypte*, *grand dragon marin*, *qui es couché au milieu de tes fleuves*, etc. M. le Clerc (*h*) croit trouver la vraie racine de Pharaon dans le verbe arabe *pharah*, être élevé, être supérieur. M. l'abbé Renaudot (*i*) dit que *Pharaon* est le même que l'égyptien *Pouro*, qui signifie *roi*. Le P. Kircher (*j*) dérive *Pharaon* de la racine *pharah*, qui signifie quelquefois délivrer ; et il veut que Pharaon signifie celui qui est libre et au-dessus des lois.

Nous allons donner en peu de mots l'histoire des Pharaons dont nous parle l'Ecriture ; le premier qui nous soit connu, est celui sous lequel Abraham descendit en Egypte (*k*) l'an du monde 2084, avant Jésus-Christ 1916, avant l'ère vulgaire 1919. Abraham, ayant été obligé par la famine de se retirer en Egypte, dit à Saraï, son épouse, qui était d'une rare beauté, qu'il la priait de dire qu'elle était sa sœur, prévoyant bien que les Egyptiens, touchés de sa beauté, ne manqueraient pas de l'enlever; et craignant qu'ils ne le fissent mourir à cause d'elle, s'ils savaient qu'elle fût sa femme. En effet, à peine furent-ils arrivés en Egypte, que Saraï fut emmenée dans le palais de Pharaon ; et comme elle ne passait que pour sœur d'Abraham, on le traita favorablement, et ses richesses s'accrurent en Egypte. Il y posséda grand nombre de bestiaux et d'esclaves, qui étaient la principale richesse de ce temps-là.

Mais le Seigneur frappa Pharaon et sa maison de grandes incommodités, et lui fit connaître que cette femme était l'épouse d'Abraham. Il le fit venir, et lui dit : Pourquoi en avez-vous usé de cette sorte? *Pourquoi m'avez-vous dit qu'elle était votre sœur?* C'est pourquoi reprenez votre femme, et retirez-vous. Pharaon en même temps donna ordre à ses gens de les conduire hors de l'Egypte avec tout ce qui leur appartenait. On ignore le nom propre de ce roi d'Egypte. Mais on voit par cette histoire qu'il craignait

(*a*) *Euseb. in Pharan.*
(*b*) *Antiq. l.* VIII, *c.* II, *p.* 268.
(*c*) *Herodot. l.* II, *c.* IV, 99, 100.
(*d*) *Joseph. l.* I *contra Appion. p.* 1036, 1040. *Vide et Syncell. Chronic.*
(*e*) III *Reg.* X, 1, 2, etc.
(*f*) *De Animal. part.* II, *l.* V, *c.* XVII.
(*g*) *Ezech.* XXIX, 3.
(*h*) *Cleric. in Genes.* XII, 15.
(*i*) Renaudot. Dissert. *de Lingua Cophtica, p.* 127.
(*j*) *Kircher. OEdip. Ægypt. l.* I *c.* LXXVI.
(*k*) *Genes.* XII, 10-15, 16, etc.

Dieu, et que la vraie religion n'était pas entièrement bannie de l'Egypte.

Le second Pharaon dont nous parle l'Ecriture, est celui qui régnait en Egypte, lorsque Joseph y fut vendu par les marchands ismaélites qui l'avaient acheté de ses frères (*a*). Ce prince, ou peut-être son successeur, ayant eu le songe mystérieux de sept vaches grasses, et des sept épis pleins, consumés par sept vaches maigres, et par sept épis vides et stériles (*b*), et ayant été informé de la capacité de Joseph à expliquer les songes, le fit sortir de prison, lui exposa ce qu'il avait songé, et fut si content de ses explications, qu'il l'établit intendant de toute l'Egypte et de toute sa maison, ne se réservant, pour ainsi dire, que le nom de roi. En sorte que Joseph était considéré comme le père de Pharaon (*c*) et le maître de tout le royaume. C'est le même Pharaon qui reçut le patriarche Jacob, et toute sa famille dans l'Egypte, et qui leur donna la terre de Gessen pour leur demeure.

Le troisième Pharaon connu dans les Livres saints est celui qui persécuta les Israélites. Moïse dit que c'était un roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph (*d*) : *Surrexit interea rex novus super Ægyptum, qui ignorabat Joseph.* Ce prince, voyant les Israélites devenir nombreux et puissants, résolut de les accabler de travaux. Il leur fit bâtir les villes des tentes, Pithom et Ramessès, et leur donna pour commandants des ministres durs et impitoyables. Mais plus il les surchargeait, plus ils se multipliaient ; de manière qu'il ordonna aux sages-femmes égyptiennes qui accouchaient les femmes des Hébreux, de faire périr tous les enfants mâles, et de ne réserver que les filles. Cet ordre fut mal exécuté. Les sages-femmes craignirent le Seigneur, et conservèrent la vie aux jeunes enfants mâles, de même qu'aux filles.

Pharaon, voyant que tout cela ne lui réussissait pas, fit publier une ordonnance (*e*) de faire jeter dans le Nil tous les enfants mâles qui naîtraient des femmes israélites, et de ne réserver que les filles. Cet ordre fut exécuté avec rigueur. Cependant Dieu permit que Moïse fût préservé, nourri dans le palais même du roi d'Egypte par la princesse sa fille, qui le trouva exposé sur le Nil (*f*). Moïse étant devenu grand, et ayant tué un Egyptien (*g*) qui maltraitait un Hébreu, fut obligé de sortir de l'Egypte, pour éviter la mort dont Pharaon le menaçait.

Il revint par l'ordre de Dieu plusieurs années après (*h*), âgé d'environ 80 ans, et fit devant Pharaon les prodiges que nous avons rapportés dans l'article de Moïse. Il y a assez d'apparence que ce Pharaon devant qui Moïse parut, et aux yeux duquel il frappa l'Egypte de tant de plaies, était différent de celui qui voulait le faire arrêter après qu'il eut tué l'Egyptien. Ce même Pharaon, ayant été forcé de renvoyer les Hébreux et de leur permettre de sortir de l'Egypte, se repentit bientôt de la liberté qu'il leur avait accordée ; il les poursuivit à la tête de son armée et de ses chariots; mais il fut submergé dans la mer Rouge, où il eut l'imprudence de se jeter en les poursuivant avec ses troupes. Quelques historiens se sont hasardés de nous donner le nom de ce Pharaon : les uns, comme Appion, le nomment *Amosis,* ou *Amasis ;* Eusèbe l'appelle *Chenchris ;* Ussérius, *Aménophis ;* mais on peut assurer qu'il n'y a rien de certain sur cela.

Le cinquième Pharaon qui nous est connu est celui qui donna retraite à Adad, fils du roi d'Idumée (*i*), qui lui fit épouser la sœur de la reine d'Egypte, son épouse, qui lui accorda des terres, et qui nourrit Genubath, son fils, dans son palais. Adad retourna en Idumée après la mort de David.

Le sixième Pharaon est celui qui donna sa fille en mariage à Salomon, roi des Hébreux (*j*); et qui ayant pris Gazer y mit le feu, en extermina les Chananéens, et fit présent de cette ville à Salomon, pour servir de dot à sa fille, épouse de ce prince (*k*).

Le septième est *Sesac* (*l*), qui reçut dans son royaume Jéroboam, sujet rebelle de Salomon, et qui lui accorda retraite contre le roi des Juifs. Le même Sesac déclara la guerre à Roboam, fils et successeur de Salomon (*m*), assiégea et prit Jérusalem, enleva tous les trésors du roi, et ceux de la maison de Dieu, et en particulier les boucliers d'or que Salomon avait fait faire, en la place desquels Roboam en fit faire d'airain pour ses gardes. Le second livre des Paralipomènes nous apprend que l'armée de Sesac était de douze cents chariots, de soixante mille cavaliers, et d'une multitude infinie de soldats à pied qui l'avaient suivi de l'Egypte. Que cette armée était composée de Libyens, de Troglodytes et d'Ethiopiens (*n*), sans compter les Egyptiens naturels : ce qui donne une grande idée de la puissance de Sesac.

Le même auteur ajoute qu'il prit les plus fortes villes de Juda, et vint jusqu'à Jérusalem. Et comme Roboam et les princes de Juda s'étaient enfermés dans Jérusalem, résolus de soutenir le siége contre Sesac, le prophète Séméias leur déclara que le Seigneur les livrerait entre les mains du roi d'Egypte. Alors ils s'humilièrent, ils recon-

(*a*) *Genes.* XXXVII, 28. An du monde 2276, avant Jésus-Christ 1724, avant l'ère vulg. 1727.
(*b*) *Genes.* XLI, 2, 3, etc. An du monde 2289, avant Jésus-Christ 1711, avant l'ère vulg. 1715.
(*c*) *Genes.* XLV, 8, 9.
(*d*) *Exod.* I, 8. Vers l'an du monde 2427, avant Jésus-Christ 1573, avant l'ère vulg. 1576.
(*e*) *Exod.* I, 22.
(*f*) *Exod.* II, 2, 3, 4, etc. An du monde 2433, avant Jésus-Christ 1567, avant l'ère vulg. 1570.
(*g*) An du monde 2473, avant Jésus-Christ 1527, avant l'ère vulg. 1530.
(*h*) An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulg. 1490.
(*i*) III *Reg.* XI, 15, 16, 17, 18. Vers l'an du monde 2960, avant Jésus-Christ 1040, avant l'ère vulg. 1043.
(*j*) III *Reg.* III, 1.
(*k*) III *Reg.* IX, 16.
(*l*) III *Reg.* XI, 40. Vers l'an du monde 3026, avant Jésus-Christ 974, avant l'ère vulg. 977.
(*m*) III *Reg.* XIV, 25, *et* II *Par.* XII, 2, 5, etc. An du monde 3033, avant Jésus-Christ 967, avant l'ère vulg. 970
(*n*) L'Hébreu des *Lubim*, des *Suchim* et des *Chuschim*

nurent la justice de la sentence de Dieu, et ouvrirent les portes à *Sesac*. *Voyez* l'article particulier de ce prince.

Le huitième est Pharaon avec lequel Ezéchias avait fait alliance contre Sennachérib, roi d'Assyrie (*a*), l'an du monde 3290, avant Jésus-Christ 710, avant l'ère vulgaire 713. On peut voir le détail de cette affaire dans les articles de SENNACHÉRIB et d'EZÉCHIAS. Ce Pharaon est apparemment celui qu'Hérodote (*b*) nomme *Sethon*, prêtre de Vulcain, qui vint à la rencontre de Sennachérib devant Péluse, et au secours duquel Vulcain envoya une armée de rats, qui rongèrent les cordes des arcs et les liens des boucliers des soldats de Sennachérib.

Le neuvième est *Pharaon Nechao* ou *Nechos*, fils de Psammétique, qui fit la guerre à Josias, et le vainquit (*c*). Hérodote parle aussi de ce prince. On peut voir l'article de NECHAO.

Le dixième est *Pharaon Hophra*, ou *Ephrée* (*d*), qui fit alliance avec Sédécias, roi de Juda, et se mit en devoir de venir à son secours contre Nabuchodonosor, roi de Chaldée. C'est ce Pharaon contre lequel Ezéchiel prononça plusieurs de ses prophéties. *Voyez* Ezéchiel, XXIX, XXX, XXXI, XXXII. Il est nommé *Apriès* dans Hérodote, l. II, c. CLXI. Il en est encore parlé dans Habacuc, II, 15, 18. *Voyez* aussi Isaïe, XIX, XX, et Jérémie, chap. XLVI, v. 16, 17, etc.

Voilà à peu près ce que les saintes Ecritures nous apprennent des Pharaons, anciens rois d'Egypte. Les musulmans y ajoutent des particularités peu certaines (*e*), que nous ne laisserons pas de ramasser ici pour la curiosité des lecteurs. Ils enseignent que le Pharaon qui régnait en Egypte lorsque Jacob y vint s'appelait *Rian;* que son successeur se nommait *Massaab*, et celui auquel Moïse s'adressa *Cahous*, ou *Valid*. Le premier éleva Joseph aux plus grands honneurs; le second continua à bien traiter les Juifs, en considération de Joseph; mais le troisième, ayant oublié Joseph, s'oublia aussi lui-même, jusqu'à vouloir passer pour une divinité, et disant à ses peuples : *Je suis votre souverain maître*, c'est-à-dire, *votre dieu* (*f*). Mais les Hébreux, ayant constamment refusé de le reconnaître pour tel, s'attirèrent une cruelle persécution, qui ne finit que quand Moïse les tira de l'Egypte.

Eutychius, patriarche d'Alexandrie, raconte que les chrétiens orientaux donnent le nom d'*Amious* au Pharaon qui fut submergé dans la mer Rouge en poursuivant les Hébreux. Quelques mahométans le nomment *Senan Ben-Ulvan*. Ils racontent aussi diverses circonstances sur la manière dont il entra dans le lit de la mer Rouge, y étant attiré par l'archange Gabriel, monté sur une haquenée blanche; et qu'après sa mort il fut rejeté successivement sur les flots premièrement du côté où étaient les Hébreux, et ensuite à l'autre bord où étaient les Egyptiens, afin que les uns et les autres le vissent et fussent témoins de sa perte et de son châtiment.

Nous pourrions donner ici une liste des Pharaons, si l'on avait quelque chose de certain sur leur commencement et sur leurs successions. Manéthon, de qui Eusèbe et Jules Africain ont pris ce qu'ils en ont dit, est assez différent de l'ancienne chronique égyptienne, que cite le moine Syncelle; et l'un et l'autre donnent une si grande antiquité aux dynasties égyptiennes, que tous nos chronologistes sont obligés de les abandonner en tout ou en partie. Ainsi nous n'entreprendrons point ici de donner la suite des Pharaons, parce que nous ne la croyons pas assez certaine. Ceux qui voudront s'éclaircir sur cette matière plus à fond pourront consulter la chronique d'Eusèbe donnée par Scaliger, la chronique de George Syncelle et l'ouvrage du chevalier Marsham intitulé: *Canon Chronicus Ægyptiacus*, etc. (1).

[On a trop parlé dans ces derniers temps des découvertes faites dans la terre des Pharaons, pour que nous puissions nous dispenser d'en parler ici. M. Champollion-Figeac, conservateur à la bibliothèque royale, a exposé les plus intéressantes dans un ouvrage ayant pour titre, *Egypte ancienne*, et faisant partie d'une collection d'histoires publiée par Firmin Didot, et intitulée, *L'Univers pittoresque, histoire et description de tous les peuples*. L'*Egypte ancienne* forme un volume de 500 pages et de 92 gravures, et porte la date de Paris, 1843.

Nous allons d'abord rapporter le tableau des dynasties pharaoniques tel que l'a fait M. Champollion-Figeac d'après Manéthon.

Ordre des dynasties.	Leur origine.	Nombre des rois.	Durée de leurs règnes.	Avant J. C.
1re	Tinite-Thébaine.	8	252 ans.	5867
2e	Tinite-Thébaine.	9	297	5615
3e	Memphite.	8	197	5318
4e	Memphite.	17	448	5121
5e	Eléphantine.	9 (*)	248 (*)	4673
6e	Memphite.	6 (*)	203	4425
7e	Memphite.	5	75	4222
8e	Memphite.	5	100	4147
9e	Héracléopolite.	4	100	4047
10e	Héracléopolite.	19	185	3947
11e	Thébaine.	17	59	3762
12e	Thébaine.	7	245	3703
13e	Thébaine.	60	453	3417
14e	Xoïte.	76	484	3004
15e	Thébaine.	»	250	2520
16e	Thébaine.	5	190	2270
17e	Pharaons Thébains. / Pasteurs.	6 / 6	260	2082
18e	Thébaine.	17	348	1822
19e	Thébaine.	6	194	1473

(*a*) IV *Reg.* XVIII, 21. *Isai.* XXXVI, 9, *et* II *Par.* XXXII, 3.
(*b*) *Herodot. l.* II.
(*c*) IV *Reg.* XXII, 29, 33, 34, 35. *Jerem.* XLVI, 2. An du monde 3394, avant Jésus-Christ 606, avant l'ère vulg. 609.
(*d*) *Jerem.* XLIV, 30. An du monde 3414, avant Jésus-Christ 586, avant l'ère vulg 589.
(*e*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.* p. 345.
(*f*) Alcoran, c. *Nazeat.*
(1) Consultez aussi la seconde édition de l'ouvrage de monseigneur de Bovet sur les dynasties de Manéthon (S.
(*) Selon Jules l'Africain.

Ordre des dynasties.	Leur origine.	Nombre des rois.	Durée de leurs règnes.	Avant J. C.
20e	Thébaine.	12	178	1279
21e	Tanite.	7	130	1101
22e	Bubastite.	9 (*)	120 (*)	971
23e	Tanite.	4 (*)	89 (*)	851
24e	Saïte.	1	44	762
25e	Ethiopienne.	3	44	718
26e	Saïte.	9	150 (*)	674 (**)
27e	Persane.	8	120	524(***)
28e	Saïte.	1	6	404
29e	Mendésienne.	5	21	398
30e	Sébennitique.	3	38 (*)	377
31e	Persane.	3	8 (**)	339
		Fin de son règne.		331

Et la conquête de l'Egypte par Alexandre le Grand est fixée par les chronologistes à l'an 332 avant Jésus-Christ.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que la chronologie mosaïque n'est d'aucune considération devant M. Champollion-Figeac. L'origine du monde, l'époque de sa création, l'apparition de l'homme sur la terre, ne l'embarrassent pas; ce sont, à ses yeux, des *questions oiseuses* (pag. 264, col. 2, de son *Egypte*). Ce procédé est fort commode; mais c'est tout le mérite que nous puissions raisonnablement lui reconnaître. Nous donnerons cependant, d'après M. Champollion-Figeac, qui suit Manéthon, les noms des Pharaons. Nous les tirons du *précis* que cet égyptologue a fait de leur histoire (pag. 275-389), où il dit: « *Pour la première fois* on trouvera dans ce précis le résumé des témoignages que renferment et les écrits authentiques qui nous sont restés de l'antiquité classique, et les monuments égyptiens encore subsistants, revêtus de cette *inaltérable autorité* que les siècles ont consacrée, et que leur *étude impartiale* confirme de plus en plus. Ces monuments publics, temples ou palais, ont excité au plus haut dégré, l'admiration de tous les hommes qui les ont vus..... Diodore de Sicile a tracé en quelques lignes un résumé assez exact de l'histoire générale de l'Egypte... Il s'exprime ainsi (liv. II, IIe part., ch. XLIV) : «Suivant » leur mythologie, quelques Egyptiens pré» tendent qu'en premier lieu les dieux et les » héros régnèrent en Egypte pendant un » espace de temps qu'ils n'estiment pas beau» coup au-dessous de dix-huit mille ans, et » que le dernier des dieux qui fut roi est » Horus, fils d'Isis. — Depuis, le pays a été » gouverné par des hommes qui régnèrent » un peu moins de cinq mille ans, jusqu'à la » 180e olympiade (60 ans avant l'ère chré» tienne)..... »

Si cela est vrai, comment se fait-il que Moïse, qui naquit en Egypte, qui y fut élevé et instruit, qui y vécut quarante ans parmi les personnages les plus considérables, qui savait aussi parfaitement qu'eux l'histoire de ce pays, sa patrie, ait donné une chronologie toute différente? Quelle raison a-t-il pu avoir pour donner au monde entier, depuis l'origine jusqu'à son époque, une durée moindre que celle que supposent les dynasties égyptiennes? Ces questions et d'autres qu'on pourrait faire ne nous paraissent pas *oiseuses*. Et si nous venions à comparer la valeur historique des livres de Moïse avec les fragments de Manéthon, qui vivait environ treize siècles après lui, croit-on que le résultat serait en faveur du prêtre égyptien? Mais ne poussons pas plus loin ces réflexions et donnons une liste des rois d'Egypte. Nous nous arrêterons avec M. Champollion-Figeac principalement à ceux qui sont nommés dans la Bible.

Première dynastie. « Après le règne des demi-dieux, dit Manéthon, cité par M. Champollion-Figeac, et celui des Manes, vint la première dynastie, composée de huit rois, qui régnèrent ensemble pendant 252 ans. Ménès fut le premier de ces rois: il était originaire de This ; il porta les armes égyptiennes dans les pays étrangers et se rendit illustre ; il fut enlevé par un hippopotame, après un règne de 62 ans. »

Athotis, son fils, lui succéda, et mourut après 27 ans de règne. Six autres lui succédèrent de père en fils : Cencènes, qui régna 31 ans; Ouanéphis, 42 ans ; Ousaphès, 20 ans ; Niébaïs, 26 ans; Mempsès ou Simempsis, 18 ans; Oubienthis ou Vibithis, 26 ans.

Deuxième dynastie. Bôchos, 38 ans; Choüs, 39 ans : c'est lui qui régla le culte des trois animaux sacrés, Apis à Memphis, Ménévis à Héliopolis, et le bouc à Mendès; Biophis, 47 ans; Tlas, Séthinès, Chœrès, dont la durée du règne n'est pas marquée; Népherchérès, 25 ans : il arriva sous son règne que les eaux du Nil, pendant onze jours, furent mêlées de miel; Sésochris, qui avait cinq coudées (deux mètres et demi) de haut, et trois coudées de large, régna 48 ans; Chénérès, dont la durée du règne n'est pas marquée.

Troisième dynastie. Néchérophès régna 28 ans; Sésorthos, 29; Tyris, 7; Mésochris, 17; Sôuphis, 16; Tosertasis, 19; Achès et Séphuris, 72 à tous deux; Kerphérès, 26.

Quatrième dynastie. Souphi régna 63 ans; Sensaouphi, 66 ans; Manchérès, 63 ans; Sôris, Ratoeses, Bichères, Seberchères et Tamphtis; mais il y a de l'incertitude sur la vérité de ces noms, sur leur ordre de succession, et la durée de leurs règnes n'est pas indiquée. Les pyramides de Ghizé furent édifiées par les trois premiers rois de cette dynastie. Les autres Pharaons de la IVe dynastie ne sont pas nommés. On compte depuis Ménès jusqu'à la fin de cette même dynastie quarante-deux règnes et 1194 années.

Cinquième dynastie. Elle sortit d'Eléphantine, île située aux frontières méridionales de l'Egypte, vers l'Ethiopie. Le premier Pharaon de cette dynastie est Ouserchérès, qui régna 28 ans; ses huit successeurs régnèrent, savoir : Séphrès, 13 ans; Népherchérès, 20 ; Sisiris, 7; Chérès, 20; Rathouris, 44; Mencherès, 9; Tanchérès, 44; Onos, 33.

Sixième dynastie; memphite. Le premier roi est Othoès, qui fut mis à mort par ses gardes. Les autres sont : Phios, qui régna 53 ans; Méthousouphis, 7 ans; Phiôps, qui vécut jusqu'à l'âge de cent ans ; Menthesou-

(*) Selon Jules l'Africain.
(**) Selon l'Africain, Eusèbe et le Canon des rois, conférés.
(***) La conquête de l'Egypte par Cambyse est fixée à l'an 525 avant Jésus-Christ.

phis, qui n'occupa le trône que pendant une année, et à qui succéda la reine Nétocris. Cette femme est la première qui porta la couronne royale en Egypte, à la faveur de la loi par laquelle Biophis, roi de la IIe dynastie, avait modifié, en ce point, les règles antérieurement établies. Nitocris régna 12 ans,

Septième et huitième dynasties. Les noms des rois de ces deux dynasties sont inconnus.

Neuvième dynastie. Achthoès, le premier Pharaon de cette dynastie, est le seul nommé.

Dixième dynastie. Aucun nom ici, mais cette réflexion que les dix premières dynasties égyptiennes comprennent 90 règnes successifs, qui embrassent un espace de 2,105 années, ce qui donne un terme moyen de 23 ans et quatre mois et demi pour chaque règne.

Onzième dynastie. Les seize premiers rois ne sont pas nommés; leurs règnes ne durèrent que 43 ans, moins de 31 mois chacun. Amménémès, le dix-septième et dernier, régna pendant 16 ans.

Douzième dynastie. Le premier était fils d'Amménémès, se nommait Sésôchris, et régna 46 ans; son successeur fut un autre Amménémès ou Amménémôph, et régna 38 ans. Vient ensuite un Sésostris, qui régna 48 ans. Ce serait Sésostris l'Ancien; on lui donne une taille colossale; on dit qu'il conquit toute l'Asie dans l'espace de neuf années, et qu'il pénétra même en Europe par la Thrace, laissant partout, inscrits sur des colonnes de pierre, les souvenirs de ses victoires. Labarès succéda à ce Sésostris; il régna 8 ans, ainsi que chacun de ses deux successeurs, Ammérès et Amménémès. Une femme, Scenniophrès, sœur de ce dernier, lui succéda et régna 4 ans.

Treizième dynastie. Soixante rois forment cette dynastie; leurs règnes réunis s'élèvent au total de 453 ans, et le nom d'aucun d'eux n'a été conservé.

Quatorzième dynastie. Soixante-seize rois qui régnèrent pendant 484 ans, et qui tous sont également inconnus.

Quinzième dynastie. Le nombre et les noms des Pharaons de cette dynastie ne sont pas venus jusqu'à nous; la durée de leurs règnes est néanmoins portée à 250 ans. M. Champollion-Figeac conjecture que les rois de cette XVe dynastie étaient au nombre de sept, que Mérenrhès était le septième, qu'il vivait vers l'an 2500 avant l'ère chrétienne; et qu'Osymandyas appartenait aussi à cette dynastie.

Seizième dynastie. Elle est originaire de Thèbes et composée de plusieurs rois, dont les règnes successifs durèrent 190 ans. Nous n'avons pas par l'histoire les noms de ces rois; mais des monuments élevés durant leur règne nous en ont révélé quelques-uns: ainsi Osortasen est le nom de l'un des derniers rois de cette dynastie; on le lit sur les quatre faces de l'obélisque qui existe encore à Héliopolis, et qui est un des ouvrages de son règne. Le même nom est inscrit dans les tables généalogiques du temple de Karnac à Thèbes, ainsi que celui d'Amenhemhé, qui succéda à Osortasen. Les inscriptions font dire au roi Amenhemhé qu'il a entrepris plusieurs guerres, notamment contre les Ethiopiens. Ici M. Champollion, que nous copions, rappelle un fait biblique. Il suppose d'abord que le peuple hébreu existait et formait un corps de nation capable d'inquiéter l'Egypte. « Encore à l'état de pasteurs, soumis au gouvernement patriarcal,.... les Hébreux connaissaient les richesses de l'Egypte, et ne semblaient pas lui porter envie. Ils s'unissaient en mariage avec les Egyptiens; Agar, femme d'Abraham, était née en Egypte, et elle choisit pour l'épouse de son fils une autre femme de la même nation. Ils y descendaient quand la famine frappait leur pays. La famine y conduisit Abraham, agé de soixante-quinze ans, et cet événement, le plus ancien de ceux que mentionne la Bible à l'égard de l'Egypte, se passa, d'après les époques connues de l'histoire sainte, pendant le règne d'un des rois de la XVIe dynastie. » Nous avons déjà remarqué ailleurs qu'au temps d'Abraham, père du peuple hébreu, ce peuple ne pouvait exister. *Voyez* HÉBREU. Il est probable que, quand Abraham se rendit en Egypte, Agar n'était point encore à son service; et il est certain du moins qu'elle ne devint sa femme qu'après qu'il fut revenu de ce pays. Suivant M. Champollion-Figeac, la XVIe dynastie pharaonique commença à régner l'an 2270 avant Jésus-Christ, et elle régna pendant 190 ans, jusqu'à l'an 2081; c'est, dit-il, pendant le règne d'un des rois de cette dynastie qu'Abraham fut conduit en Egypte par la famine, c'est-à-dire l'an 2173 avant notre ère (*Voyez* l'article JOSEPH). Suivant la chronologie des Hébreux donnée par M. Cahen (tome XVIII de sa Bible; Paris, 1839), d'après M. Zunz (Berlin, 1838), le patriarche fit ce voyage l'an 1964 ou 1963; suivant dom Calmet, l'an 1916, et, suivant *l'Art de vérifier les dates*, l'an 2289. Moïse dit que les Egyptiens firent de grands présents à Abraham; ce qui est, dit M. Champollion-Figeac, un témoignage de la prospérité de l'Egypte aux temps de la XVIe dynastie.

Nous voici arrivés à l'époque de l'invasion des *Hyksos* ou *Pasteurs*. Laissons parler M. Champollion-Figeac.

« Le dernier des rois de la XVIe dynastie, dit-il, est appelé Timaos par Manéthon; l'historien juif Josèphe nous a conservé, au sujet de ce roi, quelques fragments du récit de l'annaliste égyptien; il rapporte textuellement un court extrait de la seconde partie de l'histoire de Manéthon, dans laquelle se trouvait la narration de l'événement mémorable qui changea subitement la face des choses en Egypte: une barbarie farouche y remplaça l'habitude des lois, et la civilisation de l'Egypte aurait été entièrement détruite, si elle avait reposé sur de débiles fondements; mais elle résista à deux siècles et demi d'inouïes calamités. Laissons parler Manéthon.

» *Sous le règne de Timaos, Dieu fut irrité, on ignore pourquoi, et des hommes de race ignoble, venant à l'improviste des régions orientales, envahirent l'Egypte, pénétrèrent dans*

la contrée et s'en emparèrent en peu de temps, presque sans combat; ils opprimèrent les chefs du pays, brûlèrent les villes avec fureur, et renversèrent les temples des dieux. Ils se conduisirent en ennemis cruels contre les habitants de l'Egypte, réduisirent en esclavage une partie des femmes et des enfants; et, ce qui mit le comble aux malheurs de l'Egypte, ils choisirent un d'entre eux, nommé Salathis, et ils le firent roi. Salathis se rendit maître de Memphis, sépara par là la haute Egypte de la basse, leva des impôts, plaça des garnisons dans les lieux convenables, et fortifia particulièrement la partie orientale du pays. Méditant une entreprise contre les Assyriens, alors très-puissants, Salathis se rendit dans le nome Méthraïte, releva une ancienne ville située à l'orient de la branche bubastique du Nil, nommée Aouaris, la ferma de fortes murailles, et il y rassembla deux cent quarante mille hommes; il les visitait dans la belle saison; il les nourrissait, les comblait de présents, et les exerçait aux manœuvres militaires, afin d'inspirer le respect et la crainte aux nations étrangères. Salathis mourut après avoir régné pendant dix-neuf ans.

» Tel est le récit de Manéthon. Le roi Timaos fut le témoin des premières entreprises de ces barbares; il tenta vainement de leur résister; son courage lui coûta la vie; il la perdit après six années de règne, vers l'année 2082 avant l'ère chrétienne. Alors finit la XVI[e] dynastie.»

Dix-septième dynastie. « Les étrangers qui avaient envahi l'Egypte (c'est toujours M. Champollion-Figeac qui parle), et la tenaient courbée sous leur joug sanguinaire et dévastateur, sont désignés par Manéthon sous le nom de *Hyksos;* on les appelle dans notre langue les *pasteurs*, et l'usage a accrédité cette dénomination. Leur origine n'est pas connue avec certitude; Josèphe, pour exalter les antiquités de sa nation, les considère comme des Juifs, et il en conclut que les ancêtres de sa race ont ainsi régné sur l'Egypte, en brigands armés il est vrai, mais Josèphe ne répudie pas ces souvenirs. D'après ce que les monuments nous apprennent de ces hordes incultes et farouches, on voit qu'elles appartenaient, par leur constitution physique, à la race blanche; que les individus étaient en général d'une taille haute et grêle; on a cru y retrouver les traits principaux de la race scythique, et l'on sait que ses incursions armées sur les pays riches, parce qu'ils étaient civilisés, datent d'une très-haute antiquité dans l'histoire de l'Asie.

» Après la mort de Timaos (nommé aussi Concharis), les principales familles du pays, fuyant devant l'ennemi, se retirèrent dans la haute Egypte, en Nubie, au-dessus de la première cataracte, et sur les côtes de la mer Rouge où l'Egypte possédait d'importants établissements. Timaos eut des successeurs tirés du sang royal, légalement revêtus, par droit d'hérédité, de la souveraineté, mais qui d'abord n'eurent vraisemblablement que peu d'occasions de l'exercer avec avantage. Ils s'établirent dans la haute Egypte.

» Il y eut donc alors deux royaumes en Egypte et deux autorités contemporaines et rivales : les Pharaons, souverains légitimes, résidant dans la haute Egypte; et les Pasteurs, barbares conquérants, occupant Memphis, la moyenne et la basse Egypte. C'est ainsi que la XVII[e] dynastie égyptienne se compose de deux listes de rois qui furent contemporains, et dont l'existence, à peu près d'une durée égale, est un synchronisme historique incontestable, quoique fondé sur des preuves différentes; car les textes écrits ont conservé l'histoire des Pasteurs, et les monuments des arts celle des Pharaons : la barbarie n'écrit ses annales sur les édifices qu'en les détruisant par le fer et la flamme.

» Les Pasteurs s'y appliquèrent avec un déplorable succès, et de tous les monuments élevés en Egypte avant leur invasion, il en reste à peine un seul encore entier, tout le reste a été détruit, et il a fallu, singulière destinée! une nouvelle série de catastrophes et de destructions, pour qu'il nous ait été donné de rencontrer dans les ruines des monuments élevés sur le sol de Thèbes et de Memphis par les grands rois de la XVIII[e] dynastie, les ruines toutes historiques des monuments élevés par les ancêtres de ces grands rois avant l'invasion des Pasteurs : Juifs (1) ou Scythes, ils détruisirent tout ce que leur fureur aveugle put atteindre, et des grands édifices de l'Égypte aucun ne fut épargné.

» Il paraît qu'ils pénétrèrent jusqu'à la cataracte de Syène, limite méridionale de l'Egypte; car jusque-là les deux rives du Nil, sur toute la longueur de la vallée, sont également dépourvues de traces de monuments antérieurs à l'autorité des Pasteurs ou *Hyksos*. Mais dès que la prévoyance de leur premier roi Salathis eut fait du lieu nommé Aouaris, dans la basse Egypte, un camp retranché ou une enceinte fortifiée, qui devint le séjour habituel de l'armée, le chef de ces hordes dut se tenir à leur portée, pour les visiter fréquemment, comme le dit Manéthon; car sur cette armée reposait réellement son pouvoir. Le lieu qu'elle occupait assurait naturellement la défense de l'Egypte, qui était exposée, par le chemin que ces conquérants venaient de faire, aux entreprises des grandes monarchies de l'Asie, dès longtemps les rivales de l'Egypte. L'armée à Aouaris et le gouvernement à Memphis, Salathis gardait tout à la fois les avenues de l'Egypte à l'est et au nord, et surveillait le midi, qui ne devait pas lui donner de craintes fondées, quoique les Pharaons s'y fussent réfugiés.

» Les successeurs de Timaos surent en effet se maintenir dans la Thébaïde et les autres dépendances de l'Egypte soustraites à l'occupation des Hyksos; les Pharaons ne purent toutefois y exercer qu'une autorité très-précaire, et presque nominale; ils songèrent d'abord à maintenir leurs droits par ces droits eux-mêmes, par la fidélité de leurs serviteurs les plus dévoués, par l'adhésion aussi de la population tout entière, des castes supé-

(1) Il est évident qu'ils n'étaient pas Juifs.

rieures surtout, dont tous les intérêts avaient péri du même coup qui avait frappé à mort le dernier roi de la XVIe dynastie.

» On ne peut s'empêcher de remarquer, avec quelque surprise, que, de tous les abréviateurs de Manéthon qui ont copié ses listes des dynasties et des rois, aucun n'a inscrit, pour la XVIIe dynastie, les noms des souverains de droit, des Pharaons; que tous, au contraire, portant à six le nombre des règnes de cette dynastie, y ont inscrit les noms des rois Pasteurs occupant l'Egypte de fait en l'accablant de calamités, et qu'ils ont ainsi abandonné à l'oubli les noms et les actions des souverains de la race égyptienne, qui ne cessèrent de lutter contre les barbares, et qui, après deux siècles et demi de combats, purgèrent enfin le sol de la patrie de ces immondes vainqueurs. La surprise que cette remarque a fait naître cessera en se rappelant l'origine de ces abréviateurs de Manéthon et de leurs listes. Le plus ancien de tous est le Juif Josèphe; il considérait les Pasteurs comme les ancêtres de sa nation; il les inscrivit de préférence dans sa liste des rois d'Egypte; il en rejeta les Pharaons, les véritables rois; et les chroniqueurs venus après Josèphe ont copié ses listes, quoique étrangers à des intérêts, à des préjugés et à des prétentions que l'histoire n'a pu justifier.

» Il en est tout autrement dans la table d'Abydos et dans les autres monuments de la piété des rois et des peuples de l'Egypte : immédiatement avant le prénom royal du premier prince de la XVIIIe dynastie, on trouve les cartouches de six Pharaons de la XVIIe. Dans les monuments égyptiens, les Pasteurs ne sont rappelés que sous des formes propres à entretenir la haine universellement vouée à cette race d'impurs, *la véritable plaie* (1) de l'Egypte.

» On compte six règnes de Pharaons entre la mort de Timaos et l'expulsion des barbares; ces Pharaons formèrent la XVIIe dynastie qui régna 260 ans. Le cartouche du premier roi est le premier, de droite à gauche, de la ligne intermédiaire de la table d'Abydos; d'autres monuments ont fait connaître la légende entière de ce roi; il se nommait Aménemdjôm. Plusieurs stèles, dont quelques-unes sont peintes, et d'autres se distinguent par une exécution soignée, portent des dates tirées du règne de ce roi. Une de ces stèles est datée de l'an 3, et le roi Aménemdjôm Ier, et un Osortasen l'un et l'autre de la XVIIe dynastie, sont mentionnés dans les inscriptions de ce monument. D'autres stèles portent des dates de la 3e, de la 14e, de la 19e, et de la 29e année du règne de cet Aménemdjôm, qui est le IIe de ce nom. A Beni-Hassan-el-Qadim, la légende entière du même roi se trouve deux fois dans les inscriptions du tombeau de Névôth, avec la date de l'an 9 de son règne; enfin on voit au musée de Genève une autre stèle qui est relative à une campagne entreprise par ce même roi, en l'an 19 de son règne, contre les Ethiopiens. Dès les antiques époques, les ennemis les plus menaçants pour l'Egypte furent à ses frontières du midi : à chaque règne, on voit se renouveler les tentatives pour les repousser ou les contenir; Aménemdjôm II eut aussi ce devoir à remplir; la durée du règne de ce roi, le premier de la XVIIe dynastie, fut au moins de 29 ans.

» Il eut pour successeur un autre Osortasen, qui fut ainsi Osortasen II. Son prénom est, sur la table d'Abydos, à la gauche de celui de son prédécesseur; trois autres monuments contemporains font connaître son nom propre, écrit des mêmes signes que celui du premier Osortasen. On a vu au musée du Louvre une jolie statuette de ce roi, en cornaline, avec cette inscription : le roi Osortasen, fils du roi Aménemdjôm. Une belle stèle en calcaire blanc porte la date de la 2e année de son règne. Les tombeaux de Beni-Hassan renferment aussi la légende entière de ce roi; un scribe royal présente à son supérieur une tablette dont l'inscription porte la date de l'an 6 du règne d'Osortasen II : ce règne eut donc au moins cette durée.

» Il paraît toutefois qu'elle fut courte, car Osortasen II eut pour successeur son frère, qui porta aussi le nom d'Osortasen. Son cartouche prénom est à son rang dynastique sur la table d'Abydos, et la légende entière de ce roi existe encore sur un grand nombre de monuments contemporains. Dans l'inscription de l'un d'eux, les signes du cartouche prénom sont précédés du titre de fils de roi. C'est dans la Nubie principalement que les souvenirs d'Osortasen III se sont conservés sur les monuments. Dans le temple de Semné, au-dessus de la seconde cataracte, la légende de ce Pharaon est sculptée dans le sanctuaire, et les tableaux qui ornent ce lieu représentent le roi adoré en même temps que le Nil; ce qui a fait supposer, non sans vraisemblance, que ce souverain était le roi Nilus des historiens; on le voit, en effet, adoré comme une divinité, et placé parmi les dieux, dans une des stèles sculptées à Maschakit, lieu situé au sud d'Ibsamboul. Dans le même temple de Semné, le roi Mœris, de la XVIIIe dynastie, rend ses hommages au dieu Nil et à Osortasen III en même temps. Un autre bas-relief du même temple représente ce même roi portant les titres : *Le fils du soleil qui l'aime, Osortasen vivificateur*, et figuré en pied, revêtu du costume d'Osiris, et assis dans un naos sur la barque du soleil; enfin une inscription du même temple prouve que cet édifice fut dédié au dieu Nil et au roi Osortasen divinisé, circonstances plus que suffisantes pour que cette communauté d'adorations et d'hommages ait établi une communauté de dénomination entre le dieu et le roi. Ce prince n'a pas été oublié dans la table royale de Karnac à Thèbes; on y lit son nom au rang qui lui était assigné. On ignore quelle fut la durée de son règne.

» Le successeur d'Osortasen III fut un autre Aménemdjôm, le IIIe de ce nom; et si nous avons oublié de le faire, c'est à l'occasion des princes qui viennent d'être nommés, que nous devons rappeler l'usage adopté de

(1) Je souligne ces mots.

toute antiquité en Egypte, et dont les monuments égyptiens de tous les temps fournissent des exemples, celui de donner habituellement le nom du grand-père au petit-fils; c'est pour ce motif sans doute que les Osortasen et les Aménemdjôm se succèdent si régulièrement dans la liste des princes de la XVIe et de la XVIIe dynastie. Le prénom d'Aménemdjôm III se trouve sur beaucoup de monuments: dans la table d'Abydos comme dans celle de Karnac, sur une stèle funéraire de la bibliothèque royale, une amulette en terre émaillée de la galerie de Florence, et une autre stèle où se lit la date de l'an 25 de ce roi. D'autres monuments encore, revêtus du plus haut caractère historique, concourent à compléter ces données sur cet ancien Pharaon, et ne permettent pas de douter qu'il ne fût resté le maître des possessions égyptiennes en Arabie. De riches mines de cuivre existaient à El-Magarah, dans cette province; Sabout-el-Kadim y était également situé; et l'on a retrouvé dans ces deux lieux des stèles sculptées sur les rochers mêmes, et qui portent des dates des années 3, 31, 41, 42 et 44 du règne d'Aménemdjôm III

» On ne connaît de son successeur, après son prénom royal inscrit à son rang dans les tables royales d'Abydos et de Karnac, que quelques monuments isolés, sur lesquels ce même prénom est figuré, deux scarabées, et une stèle funéraire qui existe à Paris. Mais aucun d'eux ne nous donne ni le nom que porta ce roi, ni la durée de son règne; espérons dans les monuments pour faire cesser notre ignorance.

» Le sixième roi de la XVIIe dynastie se nomma Ahmôs (le *fils du dieu Lune*), dont les Grecs ont fait Amosis; son prénom signifiait *le soleil seigneur de la vigilance*. Avant de dire comment il justifia ce beau titre, et accomplit les devoirs qu'il lui imposait envers sa patrie, revenons aux pasteurs que nous avons laissés maîtres de Memphis, soumettant toute la contrée à leur brutale autorité, et régularisant en quelque sorte l'odieux exercice de leur pouvoir, en déférant à l'un de leurs chefs, à Salathis, le titre de roi.

» Tout ce que nous savons de ses successeurs dans la lignée des barbares, c'est leurs noms et la durée de leurs règnes, grâce à la vaniteuse attention de Josèphe pour ces étrangers qu'il voulait bien considérer comme ses ancêtres en Israel. Il nous en donne cette liste: après Salathis, qui régna 19 ans, les pasteurs eurent pour chefs Boeon, 44 ans; Apachnas, 36 ans 7 mois; Apophis, 61 ans; Anan, 50 ans 1 mois; Assès ou Assèth, 49 ans 2 mois; total, pour le règne des six rois pasteurs, 259 ans 10 mois.

» On ne doit chercher, ni dans les manuscrits ni dans l'histoire de l'Egypte, les noms ou les actions de ces prétendus rois d'origine inconnue: il ne resta d'eux, dans le pays, que la haine profonde qui anima, à toujours, toutes les classes. Ils n'édifièrent rien; l'Ecriture sacrée ne pouvait pas conserver leurs noms sur le frontispice des temples, ils rejetèrent la religion nationale; ni sur les palais, ils habitaient les camps et détruisaient les cités. Ils permettaient la culture des champs, afin d'en tirer des tributs onéreux au peuple asservi, mais suffisants pour l'entretien de l'armée, les besoins des chefs, et les exigences de la guerre. C'est donc un fait d'une grande singularité, que le nom d'un des rois pasteurs se trouve dans un texte égyptien, écrit à la gloire d'un des Pharaons, proche descendant de celui qui les chassa; le nom d'Apophis, tracé dans le cartouche consacré, et précédé du cartouche prénom dont le premier signe est aussi le disque du soleil, se trouve dans un manuscrit en écriture hiératique, relatif au règne et aux victoires de Sésostris.

» Josèphe convient que tous ces rois nouveaux ne cessèrent de ravager le pays par leurs incursions et leurs pillages, s'efforçant avec persévérance de détruire la race égyptienne tout entière. Il avoue aussi que la première syllabe du mot *Hyksos* par lequel on les désignait, exprime, en langue égyptienne, l'idée de captif; et la vérité de cette étymologie (1) indique, sans nul doute, que cette dénomination, modifiée par Josèphe en celle de *Pasteur*, leur fut donnée par les Egyptiens. Manéthon, à qui l'historien des Juifs emprunte ces curieuses données, ajoute, selon le même historien, qu'en effet c'est à l'état de captif qu'on avait figuré ces étrangers sur les temples des dieux en Egypte: l'étude des monuments confirme pleinement l'assertion de Manéthon; la figure des pasteurs enchaînés y fut très-fréquemment reproduite par la peinture et la sculpture: c'était une idée nationale que le gouvernement s'appliquait à entretenir dans toutes les classes; toutes avaient sous leurs yeux des tableaux multipliés des actions les plus funestes à leurs intérêts: les femmes et les hommes trouvaient partout cette leçon sous leurs yeux.

» Ce fut aussi durant le règne de ces étrangers que Joseph, fils du patriarche Jacob, parut en Egypte, d'abord comme esclave acheté par un des principaux officiers du roi, et successivement comme intendant de la maison de cet officier; ensuite condamné aux fers comme ravisseur; plus tard, honoré comme devin interprète des songes, et enfin premier ministre et favori du roi.

» D'après le texte de la Bible, qui contient la naïve narration de la vie ou de la *légende* de Joseph (2), les marchands ismaélites qui l'avaient acheté de ses malheureux frères, l'emmenèrent en Egypte, et le vendirent à un Egyptien, nommé Putiphar. Ce nom ramené à sa véritable orthographe, *Pétéphré*, est en effet un *nom égyptien* qui signifie celui qui appartient à Phré (le dieu soleil), et il est analogue à d'autres noms égyptiens, tirés aussi de ceux de divinités, tels que Pet-Ammon, et Pet-Isis. On sait comment, par la malice de la femme de Pétéphré, Joseph, investi d'abord de la confiance entière de ce

(1) SHK, en égyptien, signifie en effet, lié, attaché, captif. (*Note de M. Champollion-Figeac*).

(2) « La narration de la *légende* de Joseph! » *Voyez* HISTOIRE.

chef des troupes égyptiennes, fut bientôt après jeté dans une prison, où, comme par l'effet d'une certaine prédestination au gouvernement des hommes, le geôlier lui remit une partie de son autorité et la surveillance de tous les autres prisonniers. Parmi eux se trouvaient le pannetier et le sommelier du roi : ils eurent des songes, Joseph les expliqua, et les prédictions de Joseph se réalisèrent.

» Deux années après (pag. 299), le roi d'Egypte eut aussi des songes, que ses devins ni les savants du roi n'expliquèrent pas. Sur l'avis du panetier, qui avait été réintégré dans sa charge, comme Joseph l'avait prédit, le jeune Hébreu fut tiré de la prison, et après lui avoir coupé les cheveux et changé d'habit, on le conduisit auprès du roi. Joseph expliqua ses songes, et n'épargna pas au Pharaon de sages conseils : « Il faut, lui dit-il, que le roi donne à un homme habile et probe l'administration du territoire de l'Egypte ; que ses délégués, dans toutes les provinces lèvent, pendant les sept années de fertilité qui vont se succéder, un cinquième des récoltes ; que ces approvisionnements soient fermés dans les greniers publics, et qu'ils y restent, dans toutes les villes, sous l'autorité royale : on préparera ainsi les ressources nécessaires contre les sept années de stérilité qui doivent frapper l'Egypte. » Ce conseil plut au Pharaon ; et ce roi fut assez heureusement inspiré pour confier l'exécution de ce sage dessein à l'homme qui l'avait conçu. Il donna à Joseph l'administration supérieure de l'Egypte ; lui remit l'anneau royal, le revêtit de la tunique de byssus et du collier d'or ; changea son nom hébreu en celui de *sauveur du monde*, selon la langue égyptienne ; le présenta au peuple assis à ses côtés dans son char royal, et le maria avec la fille d'un prêtre d'Héliopolis, nommée *Asséneth*, autre nom égyptien d'une étymologie très-régulière. Joseph, qui était d'une belle figure et d'une physionomie agréable, avait 30 ans quand il fut conduit auprès du roi : il se passa à peine un jour entre son abjecte prison et son élévation à la plus éclatante fortune.

» Les écrivains grecs commentateurs de la Bible, et parmi eux les plus savants, reconnaissent, etc. » *Voyez* la suite à l'article Joseph, tom. II, *col.* 1110, où M. Champollion-Figeac établit les rapports chronologiques de l'histoire de Joseph avec la dix-septième dynastie égyptienne. Nous allons signaler sur ce point quelques différences entre divers systèmes de chronologie. En la dix-septième année du règne d'Apophis, répondant à l'an 1967 avant l'ère chrétienne, Joseph, suivant M. Champollion-Figeac, était âgé de 30 ans. C'est en 1759 que Joseph avait atteint l'âge de 30 ans, suivant la chronologie adoptée par MM. Zunz et Cahen ; en 1711, suivant celle de dom Calmet ; en 2083, suivant l'*Art de vérifier les dates*.

M. Champollion-Figeac dit que Joseph était dans la cinquante-sixième année de son âge quand Jacob mourut, ce qui nous conduit à l'an 1940 avant notre ère, puisqu'il était âgé de dix-huit ans de plus ou de 74 ans l'an 1922. Or Jacob mourut l'an 1733, suivant la chronologie de M. Zunz ; l'an 1695, suivant dom Calmet ; l'an 2059, suivant l'*Art de vérifier les dates*.

« On ne sait rien du règne des deux derniers rois pasteurs, dit M. Champollion-Figeac (page 300), depuis la mort de Joseph. On dit que ce fut le dernier de tous, Assèth, qui ajouta cinq jours au calendrier égyptien, et qui fixa ainsi la durée de l'année solaire à 365 jours ; mais des monuments encore subsistants indiquent à une époque bien antérieure au règne d'Assèth, cette importante réformation. D'ailleurs les habitudes des barbares ne se tournent pas d'ordinaire vers le perfectionnement des institutions publiques.

» Pendant que tous ces événements se passaient à Memphis et dans la moyenne et la basse Egypte, les Pharaons au midi de Thèbes ne cessaient de penser et d'agir contre ces étrangers maîtres d'une partie de leurs Etats. Josèphe, dans son livre contre Apion, rapporte, d'après Manéthon, que les rois de la Thébaïde faisaient aux Pasteurs une guerre continuelle et poussée avec vigueur ; qu'après de longs efforts, un de ces Pharaons, à force de succès, réussit à expulser ces étrangers des divers points de l'Egypte qu'ils occupaient, et à les enfermer dans leur ville ou camp retranché d'Aouaris, dont il entreprit de faire le siége.

» Ce Pharaon fut Ahmôsis ; ses campagnes contre les Pasteurs furent pénibles et multipliées. L'inscription funéraire d'un de ses officiers de marine nous apprend qu'il entra au service de ce roi au moment où le Pharaon se trouvait à Tanis ; que plusieurs combats sur l'eau furent livrés ; qu'un corps de troupes dont cet officier faisait partie fut dirigé contre l'ennemi vers le sud ; que ces guerres duraient encore dans la sixième année du règne d'Ahmôsis ; et que, dans les années suivantes, le roi se rendit en Ethiopie pour lever des tributs.

» Il ne laissait point, pour cela, de pousser l'ennemi principal dès qu'il l'eut enfermé dans Aouaris ; mais Ahmosis mourut sur ces entrefaites, avant d'avoir terminé cette guerre sacrée.

» Son fils, le roi Aménophis Thethmosis, dit Manéthon, continua le siége de cette place ; et, n'ayant pu la forcer ni l'enlever, après des tentatives infructueusement renouvelées, il entra en négociation, et, par l'effet du traité qui fut conclu, les Pasteurs quittèrent l'Egypte avec leurs troupeaux, leurs familles, tout ce qu'ils possédaient, et se rendirent en Assyrie par la route du désert.

» Telle fut la fin, en Egypte, de cette horde conquérante, après en avoir occupé souverainement une grande partie pendant 260 ans. Le prince qui contribua le premier à en délivrer le pays fut Ahmôsis, le sixième et dernier roi de la dix-septième dynastie. »

Dix-huitième dynastie. « Après les glorieux succès d'Ahmôsis, les actions des rois de la

XVIII• dynastie régnant sur l'Egypte, délivrée d'une odieuse invasion, seront encore remarquables dans les fastes historiques. De mémorables événements s'accomplirent alors en Egypte, et l'on ne refusera pas cette qualification à l'expulsion complète des Pasteurs, à la restauration de l'antique monarchie, à la construction des plus beaux édifices de Thèbes et de la Nubie, à la sortie des Hébreux conduits par Moïse, à l'émigration en Grèce des colonies égyptiennes, enfin à des conquêtes plusieurs fois renouvelées en Afrique et en Asie.....

» Aménophis, le premier de ce nom, ouvre la liste des princes de cette XVIII• dynastie. Manéthon nous apprend que ce roi régna vingt-cinq ans et quatre mois, après que les Pasteurs eurent quitté l'Egypte; indication qui porte la durée du règne d'Aménophis Ier à près de trente années. Le même Manéthon nous dit, en effet, qu'après la mort d'Ahmósis, Aménophis, à la tête d'une armée de quatre cent quatre-vingt mille hommes, continua à pousser vivement la guerre contre les Pasteurs renfermés dans Aouaris; qu'il essaya vainement d'emporter cette place d'assaut et qu'il n'en reconnut l'impossibilité que par d'infructueuses tentatives plusieurs fois renouvelées : un traité mit fin à cette guerre et à cette cruelle invasion. Le trône national fut dès lors relevé... »

Le fils d'Aménophis Ier lui succéda; il se nomma Thôthmes, *le fils de Thôth;* c'est un des Thouthmosis des écrivains grecs. Il mourut après un règne de treize ans. Il eut pour successeur son fils, qui s'appela aussi Thouthmosis, qui régna vingt ans et sept mois selon les listes de Manéthon. Il mourut sans enfants. Sa sœur Amensé lui succéda comme fille de Thouthmosis Ier, et régna vingt-deux ans en souveraine. Elle mourut vers l'an 1736 avant l'ère chrétienne. Son fils Thouthmosis III, surnommé Mœris, lui succéda immédiatement, et régna douze ans et neuf mois. Il y a peu de souverains égyptiens dont il reste autant de monuments, dont l'antiquité ait autant exalté la gloire et proclamé le renom. C'est Mœris qui orna le palais de Karnac de la Table historique et généalogique des rois, qui, avant lui, occupèrent le trône d'Egypte. Ce riche et précieux tableau nous représente ce pharaon faisant des offrandes et des prières à soixante rois, ses prédécesseurs. On reconnaît dans cette longue série plusieurs des princes de la XVII• et de la XVI• dynastie; mais le plus grand nombre des noms de la table royale de Karnac s'élève à des époques où la critique historique n'a pas encore pénétré. Mœris consacra ce monument à la mémoire de ses ancêtres vers l'année 1725 avant l'ère chrétienne. C'est au règne de ce même roi, et à l'année 1732 avant la même ère, qu'appartient le plus ancien manuscrit égyptien connu avec une date précise : ce manuscrit existe au musée de Turin; c'est un contrat daté de la cinquième année du règne de Mœris.

Le fils et successeur de Mœris (l'an 1723 avant Jésus-Christ) se nomma Aménophis; il est le second roi de ce nom dans la XVIII• dynastie. Il régna pendant vingt-cinq ans et dix mois. Thouthmosis IV, son fils, lui succéda; il remporta une victoire sur les Libyens, le 8 du mois phaménoth, l'an 7 de son règne, 1691 ans avant Jésus-Christ, et mourut après avoir régné neuf ans et huit mois, vers l'an 1687. Aménophis III, le Memnon des Grecs, l'un des plus illustres pharaons, lui succéda; c'est lui que représentait la fameuse statue parlante; il régna trente ans et quelques mois. Horus, son fils, lui succéda vers l'an 1650 avant notre ère; son nom était celui du dieu fils d'Isis et d'Osiris. Tmahumot, *la mère de la grâce* ou *la mère gracieuse*, fille d'Horus, lui succéda et régna douze ans. On assigne trente-huit ans et demi aux règnes successifs d'Horus et de sa fille. Rhamsès Ier fut le successeur d'Horus, son père, et de sa sœur Tmahumot; il monta sur le trône vers l'an 1619 avant l'ère chrétienne. Son règne ne dépassa pas neuf années. Ménephtha, son fils, lui succéda vers l'an 1610, et il régna ans.

Rhamsès II, fils aîné de Ménephtha et de Tsiré, sa première femme, lui succéda, fit la guerre en Asie et en Afrique et remporta des victoires. C'est à son règne qu'appartiennent les deux obélisques de Louqsor, dont l'un fut naguère transporté à Paris et orne la place Louis XV ou de la Concorde. Louqsor est un village situé dans le territoire de Thèbes, sur la rive droite du Nil. Les deux obélisques sont monolithes ou chacun d'un seul morceau. Ils sont semblables. On peut diviser celui qui est à Paris en deux parties : 1• Le prisme quadrangulaire ou fût, comprenant toute la partie du monument depuis sa base jusqu'au *pyramidion ;* 2• le *pyramidion*, qui est la portion taillée en forme de pyramide et qui surmonte le prisme ou fût. La hauteur totale de l'obélisque est de 70 pieds 3 pouces 5 lignes. Sa plus grande largeur *à la base* (*face* nord) est de 7 pieds 6 pouces 3 lignes. Sa plus grande largeur *à la base du pyramidion* (*faces* est *et* ouest) est de 5 pieds 4 pouces 4 lignes. Le poids total du monolithe est évalué à 220,528 kilogrammes. Les quatre faces de l'obélisque sont couvertes d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Un léger examen suffit pour faire voir que, sur chacune d'elles, les signes sont rangés symétriquement pour composer trois colonnes perpendiculaires, bien distinctes, et formant ainsi trois inscriptions, trois phrases sur chaque face. Le nombre total des signes qui y sont sculptés est de 1,600. Les cartouches de cet obélisque (c'est-à-dire les groupes de signes qui sont enfermés dans un encadrement dont les contours sont uniformes et réguliers) rappellent les noms et les actions de deux rois; mais l'équité de l'histoire peut faire la part à chacun d'eux. C'est Rhamsès II qui fit extraire l'obélisque d'une carrière de granit rose, située à Syène, vers la frontière méridionale de l'Egypte, à la première cataracte, qui le fit transporter à Thèbes, et qui le destina à la décoration d'un grand édifice. Il est certain que cet obélisque devait consacrer

par quatre inscriptions et transmettre jusqu'à nous le souvenir de la gloire et de la piété de Rhamsès II; trois de ces inscriptions furent seules terminées. *Comment ces chants de victoire furent-ils interrompus? La mort surprit Rhamsès II au milieu de ses trophées.* Rhamsès III ou Sésostris qui lui succéda, édifia ou termina le Rhamesséion de Louqsor, adopta les obélisques commencés par son prédécesseur, et employa à y rappeler sa propre gloire toute la place que Rhamsès II laissait inoccupée, c'est-à-dire trois faces entières de l'obélisque qui est encore à Louqsor, une face entière de l'obélisque qui est à Paris, etc..... Ce concours de deux rois à l'achèvement de ces admirables monuments, fournit pour leur histoire des notions chronologiques assez précises. Le règne de Rhamsès II, qui fit commencer ces obélisques, remonte à l'an 1580 avant l'ère chrétienne; il n'existe pas de monuments avec des dates postérieures à la quatorzième année de ce règne, qui finit bientôt après; ce fut donc vers l'an 1570 que ces obélisques furent entrepris par Rhamsès II, après qu'il eut châtié les *impurs* en Afrique et en Asie, comme le disent ses inscriptions. Sésostris succéda à son frère vers l'an 1565; la construction par lui commencée ou continuée du palais de Louqsor exigea bien des années. Sur les bas-reliefs du pylone, qui est le frontispice même du palais, Sésostris fit sculpter en grand sa campagne contre les Asiatiques, et les inscriptions lui donnent pour date la cinquième année du règne de ce roi; les obélisques ne furent élevés qu'après ce pylone : on peut donc les supposer dès l'an 1550 à la place où ils ont bravé, pendant près de 3,400 ans, le temps et les hommes. — Tout ce que nous venons de rapporter de Rhamsès II et de ses obélisques est extrait de l'ouvrage de M. Champollion-Figeac sur l'*Egypte*, pages 79-82, où il renvoie de la page 330. Nous revenons à la page 331, où nous apercevons une différence dans la date de la mort de Rhamsès II, et de l'avénement de son successeur. « Rhamsès II, dit-il ici, mourut vers l'an 1571 avant l'ère chrétienne... Sésostris succéda à son frère vers l'an 1571; » tandis qu'à la page 82 il dit, comme nous l'avons rapporté, qu'il lui succéda vers l'an 1565.

Après la mort inopinée de Rhamsès II, qui arriva avant le terme ordinaire de la vie humaine, et qui interrompit de grandes entreprises, laissant inachevés de grands édifices (1), son frère, Rhamsès III, plus généralement connu sous le nom de Sésostris ou Rhamsès le Grand, monta sur le trône d'Egypte. Il était fils de Ménephtha Ier et de Twéa, sa seconde femme. Quand il succéda à son frère, l'Egypte était engagée dans des guerres extérieures. Les tableaux historiques de l'édifice du Béit-Oually retracent les victoires de Rhamsès II : et Rhamsès III encore prince, y figure lui-même comme ayant pris une part active à ces actions : on l'y voit, dans le costume de prince, présenter au roi un groupe de prisonniers arabes asiatiques Dans une autre scène, pendant que le roi sur son char poursuit les Arabes, le prince frappe avec une hache la porte d'une ville ennemie et il emmène ensuite de nouveaux prisonniers. Parvenu au trône, il convoita celui de la terre habitable. Il soumit d'abord les Ethiopiens; il envoya ensuite sur la mer Rouge une flotte de trois cents vaisseaux, qui s'empara de toutes les îles et des pays situés sur la côte jusqu'à l'Inde; et, dans ce même temps, il soumit, à la tête de son armée, l'Asie entière; il passa ensuite le Gange, s'avança dans l'Inde jusqu'à l'Océan, et dans le pays des Scythes jusqu'au Tanaïs; successivement il s'empara des Cyclades, entra en Europe, et pénétra dans la Thrace, qui fut le terme de son expédition. L'histoire et les monuments s'accordent sur ces victoires, qui étaient accomplies dès la neuvième année du règne de Sésostris. Ce conquérant faisait élever des colonnes et d'autres monuments commémoratifs de son passage et de ses victoires dans les contrées étrangères qui se soumettaient à ses armes; il existe encore un de ces monuments dans la Syrie Palestine; il est à trois heures environ au nord de Béryte ou Beyrouth, en allant vers Tripoli, c'est-à-dire près de Nahhar-el-Kell, ou *fleuve du Chien*, l'ancien Lycus. De retour dans ses Etats, Sésostris les couvrit de monuments; il fit bâtir dans chaque ville un temple à la divinité principale du lieu, défendit d'employer à ces travaux publics aucun Egyptien, et les imposa aux prisonniers qu'il avait ramenés de l'Arabie, de Babylone et d'ailleurs. Il ferma l'Egypte orientale par une grande muraille qui traversait le désert depuis Péluse jusqu'à Héliopolis. Il fit exécuter d'immenses travaux à Memphis et à Thèbes. La durée de son règne est fixée à soixante-huit ans et deux mois. Pag. 331-339.

« Le règne de Sésostris se rattache à l'un des plus grands événements de l'histoire hébraïque : Moïse, qui a écrit la partie la plus ancienne de ces annales, fut le héros et l'historien de ce fait mémorable. Le peuple hébreu était dans l'état de servitude en Egypte depuis que, par l'effet de l'heureuse expulsion des Pasteurs, l'ancienne race des rois égyptiens était remontée sur le trône des ancêtres. Moïse assure que le nouveau monarque, redoutant la nombreuse population israélite, qui était plus forte que la population égyptienne, résolut de la soumettre à de dures lois, de l'opprimer par l'effet d'une police attentive et sévère; il craignait que, si une nouvelle invasion étrangère menaçait l'Egypte, l'ennemi ne trouvât dans les Israélites des auxiliaires et des alliés. Les Israélites passèrent par les plus cruelles vi-

(1) Nous remarquons, en le soulignant, ce passage, comme nous en avons de même remarqué un semblable un peu plus haut. M. Champollion-Figeac nous a déjà avertis que les Hébreux sortirent de l'Égypte sous cette dynastie, et nous ne pouvons ici nous empêcher de penser au Pharaon qui périt dans la mer Rouge. M Champollion va bientôt rappeler le fait de la sortie d'Egypte; mais alors, suivant lui, il se sera passé 45 ans depuis la mort de Rhamsès II.

cissitudes de l'esclavage; les travaux les plus fatigants et les plus abjects leur furent réservés ; leurs enfants mâles étaient frappés de mort à leur naissance : Dieu enfin ordonna à Moïse de délivrer les Hébreux de cette servitude, et Moïse les délivra.... Nous allons indiquer ici l'époque où s'accomplit cet événement.

» Nous la tirerons du récit même de Moïse; il a dit, dans son livre intitulé : Exode ou *Sortie* (chap. XII, v. 41 et 42), que la durée de la demeure des enfants d'Israel en Egypte fut de quatre cent trente années, et que ce fut le jour même où ce nombre d'années s'accomplissait que l'armée du Seigneur sortit de la terre d'Egypte. Elle y était entrée avec le patriarche Jacob, et ses enfants y avaient grandi et miraculeusement multiplié. Quand Joseph, ministre du roi Apophis, accueillit son père, ses frères, sa race et sa nation en Egypte, il en dirigeait déjà l'administration depuis neuf ans, et Apophis comptait la vingt-sixième année de son règne, qui répondait à l'an 1958 avant l'ère chrétienne. C'est de là que date réellement la demeure des Israélites en Egypte; ils en sortirent donc vers l'an 1528 avant l'ère chrétienne, après un séjour de quatre cent trente années, partagées en périodes diverses de liberté et d'esclavage (1). Sésostris était alors à la quarante-troisième année de son règne : c'est le temps même où il consacrait aux dieux les merveilleux ouvrages d'Ibsamboul. Les riches carrières de grès à Silsilis annoncent encore, par leurs inscriptions, que dans ce même temps Sésostris en faisait extraire des matériaux pour les nombreux édifices dont il orna les villes principales de l'Egypte : c'était le temps des grands ouvrages publics ordonnés par ce grand prince, et celui aussi où les Israélites, plus accablés par ces ouvrages, par les travaux des carrières, la fabrication des briques, la construction des buttes factices, plus opprimés, en un mot, durent être plus désireux du repos et de la liberté. Les exigences du maître donnèrent de la résolution aux esclaves : le génie de Moïse coordonna ces deux grands moyens d'action, et les Hébreux sortirent heureusement de l'Egypte.

» Quelques critiques ont fait cette remarque : La relation de Moïse ne parle plus de Sésostris, de ce grand roi qui fit la conquête de l'Orient tout entier, sans jamais rencontrer les Hébreux sur ses pas. Les textes hébreux et les monuments égyptiens satisfont à cette observation, qui renferme en elle-même un doute historique. Selon les Hébreux, Moïse, sorti d'Egypte, se rendit dans le désert de Sinaï, et ce désert ne se trouva point sur la route de Sésostris, qui n'eut pas ainsi à penser aux Hébreux, et ne les rencontra pas. De plus les Hébreux demeurèrent pendant quarante ans dans ce désert; ils y étaient inconnus à Sésostris, à l'Egypte entière, qu'ils n'inquiétaient pas. Enfin les monuments égyptiens nous apprennent que les grandes entreprises militaires de Sésostris s'opérèrent dans les premières années de son règne, et alors les Hébreux étaient courbés sous le poids de ses lois, sur le sol même de l'Egypte. Ils s'en échappèrent vers la quarante-troisième année de son règne; et dès cette époque on ne connaît de Sésostris que les effets de sa vigilance pour l'ordre, la police intérieure de ses Etats, et ceux de sa pieuse munificence qui orna l'Egypte de tant de monuments dignes encore de notre admiration; et, si Sésostris fit poursuivre les Hébreux emportant les vases précieux et d'autres richesses qu'ils avaient *frauduleusement* empruntées des Egyptiens, il put trouver quelque satisfaction à savoir confinée dans le désert d'Arabie une peuplade *toujours suspecte et toujours offensive* tant qu'elle demeura sur le sol de l'Egypte. Elle n'avait pas encore quitté ce désert, quand Sésostris mourut, environ vingt-cinq ans après qu'elle s'y fut réfugiée. » Pag. 340, 341.

Nous abandonnons ce rapprochement et cette explication aux réflexions du lecteur. La remarque faite par *quelques critiques* touchant le silence de Moïse sur Sésostris, après le passage de la mer Rouge, ne présentait qu'une difficulté peu importante, comparativement à celle qui naît de l'opinion universellement admise que le Pharaon qui poursuivit les

(1) Il est parlé en plusieurs endroits de l'Ecriture de la durée du séjour des Hébreux en Egypte. Elle fut de *quatre cents* ans, *Gen.* xv, 13; *Judith.* v, 9; *Act.* vii, 6; de *quatre cent trente* ans, *Exod.* xii, 40. « Par conséquent, d'après ce texte, dit *l'Art de vérifier les dates*, tom. I, pag. 364, on est fondé, sans avoir égard à la généalogie de Moïse, qui a très-probablement omis quelques-uns de ses ancêtres, à faire le séjour des Israélites en Egypte de 430 ans, *à compter depuis la descente de Jacob jusqu'à l'année de la sortie exclusivement.* » D'autres chronologies comptent différemment; on peut comparer ces divers systèmes. « Il est constant, dit M. Drach, dans son savant traité de l'*Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, tom. II, pag. 374, note sur *Gen.* xv, 13, que depuis la descente de Jacob en Egypte jusqu'à la délivrance de la captivité du pays de Gessen il ne s'est écoulé que *deux cent dix ans*. En effet il n'est pas possible que les Hébreux soient restés quatre cents ans en Egypte; car Caath y vint avec Jacob. Or Caath vécut cent trente-trois ans. *Exod.* vi, 18. Son fils Amram vécut cent trente-sept ans, vi, 20. Moïse, lors de la sortie d'Egypte, avait quatre-vingts ans. vii, 7 : 133 + 137 + 80 = 350. De cette somme il faut maintenant retrancher, 1° l'âge de Caath quand il arriva en Egypte, 2° les années de sa vie qui se rencontrèrent avec celle d'Amram, 3° les années de celui-ci qui s'écoulèrent durant la vie de Moïse. — Il existe une ancienne tradition qui explique cette difficulté. Le Seigneur, dans sa miséricorde, permit que les années de la vie errante d'Isaac et de Jacob fussent imputées au nombre des quatre cents ans.

» Voici maintenant le calcul de ces deux chiffres. Quand Jacob naquit, Isaac était âgé de soixante ans, comme il est dit expressément dans la Genèse xxv, 26. Et quand Jacob arriva en Egypte, il dit à Pharaon que les années de sa vie *errante* étaient cent trente. 60 + 130 = 190. Ajoutez-y 210, vous obtiendrez le total de 400. »

Je ne ferai point d'observation sur ces divers calculs chronologiques; je remarquerai seulement que, suivant saint Paul, *Gal.* iii, 16, 17, Dieu ayant fait une alliance avec Abraham et l'ayant confirmée, *la loi fut donnée quatre cent trente ans* APRÈS : POST *quadringentos et triginta annos facta est lex;* et que, quelle qu'ait été la durée du séjour des Hébreux en Egypte, les *soixante-dix* qui y entrèrent et leurs descendants s'y multiplièrent d'une manière si prodigieuse, que le texte l'exprime par des termes choisis exprès, et qu'il ajoute qu'ils remplirent le pays, *Exod.* i, 7, tellement que, quand ils en sortirent, ils étaient six cent mille hommes en âge de porter les armes, plus les vieillards, les femmes et les enfants. *Voyez* ACCROISSEMENT.

Hébreux périt avec son armée. Moïse dit en effet que ce roi *fit atteler son chariot et emmena son peuple* AVEC LUI (*Exod.* XIV, 6). *Je serai*, dit le Seigneur, *glorifié* DANS PHARAON *et dans toute son armée* (vers. 17). Le premier de ces textes montre le roi d'Egypte à la poursuite des Hébreux ; et il semble que le second lui réserve le même sort qu'à toute son armée. Cette difficulté n'a point arrêté M. Champollion-Figeac ; car, au lieu de s'en rapporter sur ce point à la relation de Moïse, il a préféré (pag. 17) adopter la fausse et insoutenable opinion récemment et ridiculement imaginée par Dubois-Aymé, savoir que les Hébreux passèrent la mer Rouge dans *un bas-fond guéable à marée basse* (*Voyez* MER ROUGE, addition). Quoique nous n'admettions pas la chronologie égyptienne dont M. Champollion-Figeac est l'auteur, et particulièrement que le passage des Hébreux ait eu lieu dans la quarante-troisième année du règne de Sésostris, longtemps avant sa mort, puisqu'il régna, dit-on, soixante-huit ans et deux mois, nous remarquerons cependant que le récit de Moïse ne semble pas dire que le Pharaon périt aussi dans les eaux de la mer Rouge. Il nous parle des Egyptiens poursuivant les Israélites, et entrant après eux dans la mer *avec les chevaux, les chariots et les cavaliers de Pharaon* (vers. 23) ; il nous dit que les eaux couvrirent les chariots et les cavaliers *de toute l'armée de Pharaon*, et que d'entre eux il n'en resta pas un seul (vers. 28). Dans son cantique, Moïse célèbre le Seigneur, qui a précipité dans la mer les *chariots de Pharaon* et son armée, et qui a submergé *ses meilleurs capitaines* (XV, 4). *Le cheval de Pharaon* (1) est entré avec son chariot et ses cavaliers dans la mer, et le Seigneur a fait revenir *sur eux* les eaux de la mer (vers. 19). Nous n'oserions décider, sans faire un examen plus approfondi de ces textes et de ceux qui leur sont parallèles Enfin, sur la date de 1528, assignée par M. Champollion-Figeac au passage de la mer Rouge, nous ferons observer que, suivant la table chronologique rédigée par M. Cahen (tom. XVIII de sa Bible) d'après celle de M. Zunz, ce fait s'accomplit l'an 1495 ; suivant celle de dom Calmet, l'an 1487 ; et, suivant l'*Art de vérifier les dates*, l'an 1645. Revenons au précis historique des Pharaons.

Ménephtha II, le treizième des vingt-trois fils de Sésostris, monta sur le trône après lui (année 1503 avant Jésus-Christ). Il ne connut pas non plus les Hébreux. Son règne dut être court ; les monuments n'en portent pas la durée au delà de trois ou quatre années ; nous la portons jusqu'à cinq, dit M. Champollion-Figeac, en raison des travaux qu'il exécuta et dont les traces subsistent encore.

Thaoser, sa fille, lui succéda immédiatement l'an 1498, à cause sans doute du bas âge de son fils aîné ; elle se maria à Siphtha-Ménephtha, qui fut son mari sans être roi. Ménephtha III, qui paraît avoir été le frère de la reine Thaoser, fut le fils de Ménephtha II, et le seizième roi de la XVIIIe dynastie. Son règne fut de dix-neuf années, d'après les listes de Manéthon. On expliquera facilement et la durée du règne de Ménephtha III et l'imperfection de son tombeau par le règne même de sa sœur Thaoser, qui est confondu dans les dix-neuf années accordées à Ménephtha III. Ce prince ne régna pas assez longtemps pour faire terminer convenablement sa sépulture.

Les listes de Manéthon nomment Ménephtha III comme le dernier roi de la XVIIIe dynastie ; mais la liste qui se trouve sur le monument de Médinet-Habou, et qui a bien plus d'autorité, porte à cette place le cartouche d'un autre Pharaon, de Rhaméri. Ce prince monta sur le trône vers l'an 1479 avant notre ère ; son règne se trouve avoir été de cinq ans et trois mois.

M. Champollion-Figeac termine son précis historique de la dix-huitième dynastie par le tableau suivant :

TABLEAU DE LA XVIIIe DYNASTIE.

RÈGNES success.	NOMS ET FILIATIONS.	DURÉE du règ. ans	m.	AVANT J. C.
1	Aménophis Ier fils d'Amosis. Reine *Ahmos-Nofreï-Ari*.	30	7	l'an 1822^e
2	Thouthmosis 1er, son fils.. *Ahmos*.	13		1791^e
3	Thouthmosis II, son fils.... *Amon-Maï*.	20	7	1778^e
4	Amensé (reine régnante, sa sœur)........................ *Thouthmosis*, 1er mari. *Aménenthé*, 2e mari.	21	9	1757^e
5	Thouthmosis III, Mœris, fils d'Amensé............. *Rhamaïté*, femme de Mœris.	12	9	1736^e
6	Aménophis II, fils de Mœris.	25	10	1723^e
7	Thouthmosis IV, son fils... *Thmau-Hemwa*.	9	8	1697^e
8	Amenophis III, Memnon, son fils......................... *Taïa*.	30	5	1687^e
9	Horus, son fils.................. .... Tmahumot, fille d'Horus...	38	5	1657^e
10	Rhamsès 1er, fils d'Horus.	9		1619^e
11	Ménephtha 1er............... 1re *Tsiré*. 2e *Twéa*.	32	8	1610^e
12	Rhamsès II, son fils.......... *Nofré-Téri*.	5	5	1577^e
13	Rhamsès III Sésostris, fils de Menephtha Ier et de Twéa. 1re *Nofré-Ari*. 2e *Isénofré*.	68	2	1571^e
14	Ménephtha II, son fils...... *Isénophé*.	5		1503^e
15	Thaoser, sa fille. .... *Siphtha-Ménephtha*, mari de la reine.	19	6	1498^e
16	Ménephtha III, fils de Ménephtha II...................			
17	Rhaméri........ .... *Nofreï*.	5	3	1479^e
		348		
	La XIXe dynastie commença l'an.......			1474^e

Dix-neuvième dynastie. Rhamsès IV, surnommé Méiamoun, *aimant Ammon*, est le premier roi de cette dynastie. Il se nommait aussi Séthos ; il était fils de Rhaméri, dernier roi de

(1) Il y a dans la Vulgate, *eques Pharao*, mais, d'après l'Hébreu et le Grec, il faudrait *equus Pharaonis*. L'ancienne Vulgate lit *equitatus Pharaonis*; les anciens manuscrits lisent de même.

la XVIII• dynastie. Ce Rhaméri est encore appelé Aménophis; il fut chassé du trône par les Pasteurs qui, envahirent de nouveau l'Egypte, et se retira en Ethiopie avec son fils Séthos, encore enfant; il fut contraint d'y demeurer pendant 13 ans; Séthos grandit, leva une forte armée, la mena en Egypte (alors il avait dix-huit ans), vainquit l'ennemi, le chassa de nouveau vers la Syrie, et jouit dès lors sans trouble de l'autorité royale. C'est Manéthon qui fournit ces détails, et M. Champollion les applique au règne de Rhamsès-Méiamoun. Manéthon ajoute que ce même Pharaon Séthos réunit de grandes forces de terre et de mer, et entreprit de lointaines conquêtes. Le roi, en partant, confia l'autorité royale à son frère Armaïs; il cingla vers Chypre, attaqua la Phénicie, les Assyriens, les Mèdes, et, allant de succès en succès, les nations de l'Orient. Mais, ayant appris que son frère avait méprisé ses ordres et s'était ouvertement révolté contre son autorité, il revint en Egypte; Armaïs s'enfuit devant lui, et cet Armaïs se nommait aussi Danaüs.

« Ces circonstances, dit M. Champollion-Figeac, conviennent encore au règne de Rhamsès-Méiamoun. Ce prince fut un grand conquérant; les monuments subsistants nous en instruisent sans équivoque; les seuls tableaux historiques où figurent des entreprises navales, des combats sur mer, sont aussi de son règne; enfin, si l'on compte dans le règne de ce prince les 13 années passées en Ethiopie (puisqu'on ne les comprend pas dans le règne de son père, qui n'a été porté qu'à 5 ans et trois mois), et qu'on y ajoute quelques années pour le temps de ses campagnes sur terre et sur mer, son règne ayant commencé en l'année 1474 avant l'ère chrétienne, la fuite d'Armaïs-Danaüs sera fixée vers l'année 1450, et c'est le temps même où l'antiquité classique place la venue en Grèce des colonies égyptiennes de Danaüs. » — Pag. 345.

Rhamsès-Méiamoun fit construire le gigantesque palais de Médinet-Habou, qu'aucun édifice de ce genre n'égale en étendue, et dont M. Champollion a fait partiellement la description aux pages 58, 59, 155-159, 241, 346-348 de son ouvrage. Ce Pharaon mourut après un règne de cinquante-cinq ans, laissant une femme qui se nommait Isis et dix fils. Quatre d'entre eux, les quatre premiers, portèrent successivement la couronne.

Rhamsès V, fils aîné de Rhamsès IV Méiamoun, lui succéda vers l'an 1419 avant notre ère. Il éleva à l'honneur d'Isis, sa mère, un tombeau royal. Dans les listes de Manéthon il est nommé Rapsis ou Rapsakes. Les mêmes listes lui donnent plus de soixante ans de règne. A cet égard M. Champollion-Figeac s'exprime en ces termes : « Il faut conclure de la longue durée de son règne qu'il naquit peu d'années avant la mort de son père Rhamsès-Méiamoun, et qu'Isis, sa mère, ne fut peut-être pas la première femme de ce roi; elle lui survécut. Le nom de son mari ne se lit pas dans son tombeau; on n'y trouve que celui de son fils Rhamsès V. » Pag. 350.

Rhamsès VI, frère de Rhamsès V et second fils de Rhamsès-Méiamoun, monta sur le trône vers l'an 1358 avant l'ère chrétienne. Ici les fragments de Manéthon et les tableaux des fils et successeurs de Rhamsès-Méiamoun sont loin de s'accorder. « Rapproché des listes de Manéthon, dit M. Champollion-Figeac, le tableau des dix fils de Méiamoun, dont les quatre premiers portèrent successivement la couronne, ne peut point être mis d'accord avec ces listes. Elles donnent en effet soixante et une années au règne du fils aîné, quatre-vingt-cinq ans à celui des trois autres frères suivants, et il en résulterait que le dernier aurait cessé de vivre et de régner cent quarante-six ans après la mort de leur père commun. Il y a donc du désordre et des erreurs dans la série des noms et dans les chiffres des listes qui nous sont venus des copistes de Manéthon, et l'ordre naturel de la vie des hommes y commande de sensibles rectifications. En le prenant pour règle, sans trop nous écarter des chiffres consignés dans la diversité de ces listes, et accordant au fils aîné, Rhamsès V, soixante et un ans de règne, vingt ans au second, cinq ans au troisième et autant au quatrième, il en résulterait que la mort du dernier serait arrivée quatre-vingt-onze ans après celle du père, mort à l'âge de soixante ans, ce qui ne suppose pas au dernier de ses fils une longévité extraordinaire; il faudrait aussi porter le règne du dernier roi de cette dynastie à quarante-huit ans. Mais les autorités nous manquent pour accréditer ce système, quelque conforme qu'il soit aux prescriptions de l'histoire, dont la véracité, quand il s'agit de l'homme, ne peut se fonder sur des exceptions aux lois générales de la nature.

» Dans cet ensemble de doutes, nous n'avons à indiquer ici que les noms des successeurs de Rhamsès V; les trois premiers furent ses frères, et portèrent aussi le nom de Rhamsès, et ce sont les VI•, VII• et VIII• de ce nom. Leur successeur, le sixième roi de la XIX• dynastie, fut aussi un Rhamsès (Rhamsès IX); il s'appela Thoûoris, selon les listes de Manéthon...... On ignore à quel degré de parenté et à quel titre ce dernier succéda à son prédécesseur sur le trône....

» Champollion le jeune a publié un registre de recettes sacrées faites dans un temple de Thèbes pendant le règne de Rhamsès IX. Ce registre est distribué par années, et le nombre des années entières, dans cet antique papyrus, ne s'élève pas au delà de six. Les listes de Manéthon indiquent aussi à la septième année la fin du règne du sixième roi de la XIX• dynastie.... Le tombeau de ce roi existe encore dans la vallée de Biban-el-Molouk, à Thèbes..... L'état de ce tombeau suppose un règne d'une plus longue durée que celle que le papyrus de Turin et les listes de Manéthon accorderaient au roi Rhamsès IX. On voit aussi que le nombre des rois de cette XIX• dynastie ne pouvant être porté au delà de six, leur durée totale s'étant élevée à cent quatre-vingt-quatorze années, et

les cinq premiers rois ayant employé les cent quarante-six premières, il en reste quarante-huit pour le sixième. L'étendue, l'élégance et la belle construction du tombeau de Rhamsès IX nous portent à croire ce nombre d'années de son règne approximativement exact. La XIXe dynastie finit donc de régner vers l'année 1279 antérieure à l'ère chrétienne. » Pag. 350-353.

M. Champollion-Figeac conjecture, 1° que sous un des rois de cette dynastie, surnommé Ménophrès, s'opéra, le 20 juillet 1322, le renouvellement du cycle sothiaque ou de la période de 1460 ans; et 2° que sous Rhamsès IX, le dernier, eut lieu la prise de Troie.

Vingtième dynastie. Les listes de Manéthon portent à douze le nombre des Pharaons de cette dynastie, et à cent soixante-dit-huit ans la durée totale de leurs règnes réunis; mais les abréviateurs de Manéthon ont dédaigné de transcrire les noms de ces rois. Il reste cependant de quelques-uns d'entre eux quelques rares souvenirs, et ils sont presque tous tirés de leurs tombeaux. D'après cela, M. Champollion-Figeac nomme les suivants: Rhamsès X, Rhamsès XI, Rhamsès XII, Aménemsès, Rhamsès XIII, Rhamsès XIV, dont le nom propre était Amon-Maï-Rhamsès, Rhamsès XV, surnommé Raméri, Pahôr-Amonsé grand prêtre d'Amon, Pihmé, aussi grand prêtre....

Vingt et unième dynastie. « Elle était originaire de Tanis, ville bâtie sur la rive orientale du Nil, dans la basse Egypte, et dont l'origine remonte aux plus anciens temps de l'histoire d'Egypte. Moïse l'a mentionnée dans son histoire de l'Exode.... » *Voyez* TANIS. Cette dynastie fut composée de sept rois, qui régnèrent 130 ans; à compter de l'an . Son élévation arriva vers l'an 1100 avant notre ère. Le premier roi fut Mandouftep; c'est le Mendès ou Smendès des listes de Manéthon; son fils Aasénès ou Aasen, qui est le Psousennès de Manéthon, lui succéda: ce sont les seuls de cette dynastie connus par les monuments. Les noms de leurs cinq successeurs ne nous sont révélés que par Manéthon; les voici: Nephercherès, qui régna 4 ans; Aménophtès, 9 ans; Osochôr, 6 ans; Psénachès, 9 ans; Psousennès ou Aasen II, 30 ans. Ce dernier mourut vers l'an 970 avant l'ère chrétienne.

« Quelques personnages connus par l'histoire sainte furent contemporains de cette même dynastie: le roi David; le jeune Adad qui, de l'Idumée, se sauva en Egypte pour échapper aux *fureurs du saint roi* (1), et qui s'y maria avec la sœur de la reine, femme de Pharaon; enfin, si l'on y croit (2), c'est d'un des rois de cette vingt et unième dynastie que Salomon épousa une fille. Les pays soumis à l'autorité du fils de David touchaient aux frontières de l'Egypte; le temple et les murs de Jérusalem n'étaient pas encore élevés; mais bientôt après les fondements du temple furent jetés, et l'édifice fut terminé dès la onzième année du règne de Salomon. On a remarqué ailleurs l'analogie des formes du temple du Seigneur avec celles des temples de l'Egypte. La Syrie prenait aussi ses modèles en Egypte. L'histoire des rois de Juda va se mêler avec celle des Pharaons (3). » Pag. 358.

Le règne de David, suivant l'*Art de vérifier les dates*, commença l'an 1040 avant notre ère, et celui de Salomon finit l'an 962.

Vingt-deuxième dynastie. Le chef de cette dynastie se nommait Scheschonk, dont les Grecs firent Sésonchis: c'est ainsi que ce nom est écrit dans les listes de Manéthon. Il commença à régner l'an 971. « Ce même Pharaon Scheschonk est nommé Schischak et Sisac dans les divers textes de la Bible. Il exerça une grande influence sur les destinées politiques de la Judée. Ce fut auprès de lui en effet que chercha un protecteur et un refuge Iéroboam, menacé par Salomon. Salomon dit la Bible (liv. III des Rois, et Paralipomènes), voulut tuer Iéroboam, qui se leva, s'enfuit en Egypte auprès de Schischak, roi d'Egypte, et y demeura tant que vécut Salomon.

» Ayant appris sa mort, Jéroboam quitta l'Egypte, se fit le compétiteur de Roboam, et de cette lutte provinrent le démembrement des Etats de David et la création du royaume d'Israel. Roboam et Iéroboam ne cessèrent de se faire la guerre. Le Pharaon Scheschonk ne resta pas neutre; il se déclara pour le réfugié qu'il avait favorablement accueilli; et, dans la cinquième année du règne de Roboam, le roi d'Egypte se présenta devant Jérusalem, s'en empara, et enleva les trésors de la maison de Jéhovah, ceux de la maison du roi, et tous les boucliers d'or qu'avait faits Salomon. Roboam régna sur la tribu de Juda, et Iéroboam sur le reste d'Israel. Le roi d'Egypte conduisit en Judée une armée de douze cents chars, de soixante mille cavaliers, et d'une foule innombrable de fantassins égyptiens, libyens, troglodytes et éthiopiens.

» Les monuments égyptiens encore subsistants confirment hautement ces récits de la Bible; la première cour du grand palais de Karnac à Thèbes est en partie ornée de bas-reliefs; l'un des plus étendus représente un roi de proportions colossales, menaçant de ses armes un groupe de prisonniers étrangers qu'il tient par les cheveux d'une de ses mains. Le même roi conduit aussi devant la trinité thébaine les chefs de plus de trente nations qu'il a vaincues; ils sont liés par le cou, et chacun d'eux a près de lui un bouclier crénelé, dans lequel son nom est inscrit. Or un de ces princes de ces peuples vaincus, à barbe pointue et à physionomie asiatique, est nommé dans son bouclier *Iouda Hamalek*, le royaume de Juda, et le roi qui l'a soumis à ses armes, porte, dans cette même scène, le nom de Scheschonk; c'est le Sésac vain-

(1) Nous soulignons seulement cette saillie voltairienne. Comparez la vie de David avec celle de Sésostris racontée et appréciée par M. Champollion-Figeac, et admirez la probité philosophique.

(2) Pourquoi pas?

(3) C'était bien la peine de dire: *Si l'on y croit.* Il y croit donc? Du moins il ne doute pas des *fureurs du saint roi.*

queur de Juda à Jérusalem, et le Sésonchis des listes de Manéthon.

» Le mauvais état de la grande inscription qui accompagne ce tableau, véritable monument historique, ne permet pas d'assigner, dans la durée du règne de Sésonchis, à quelle année de ce règne répondait la cinquième de Roboam, année où ceci se passa, et la chronologie comparée est par là privée d'un important synchronisme de l'histoire sainte avec l'histoire égyptienne. Roboam régna à Jérusalem 17 ans; Iéroboam 22 ans, et Sésonchis 22 ans aussi : ces trois règnes furent contemporains dans la plus grande partie de leur durée. Sésonchis mourut vers l'an 948 avant l'ère chrétienne. On ne peut pas fixer la durée de son règne à moins de 22 ans; cette date se lit dans une grande stèle de Silsilis.... » Pag. 358, 359.

Suivant *l'Art de vérifier les dates*, Roboam régna depuis l'an 962 jusqu'en l'an 946, et Jéroboam depuis l'an 962 jusqu'à l'an 943 (vingt ans).

« Les listes de Manéthon nomment Osorthon le successeur du chef de la XXIIe dynastie; les monuments lui donnent en effet le nom plus régulier de Osorchôn....

» Diverses inscriptions, rapportées par M. Champollion-Figeac, nous apprennent, dit-il, que le grand prêtre d'Amon Osorchôn était fils du grand prêtre d'Amon Scheschonk, qui était fils d'un roi nommé Osorchôn : or, d'après l'usage égyptien, qui faisait passer l'appellation des grands-pères aux petits-fils, le roi Osorchôn, père du grand prêtre Scheschonk, devait être le fils d'un roi nommé Scheschonk : ce sont là en effet la généalogie des rois de la XXIIe dynastie, et leur ordre de succession selon les listes de Manéthon : le premier roi eut pour successeur son fils Osorchôn, et les monuments nous font connaître cette race jusqu'à la quatrième génération; le fils du deuxième roi qui se nomma Scheschonk, fut revêtu des fonctions de grand prêtre d'Amon, et le petit-fils fut nommé Osorchôn, et revêtu aussi du même sacerdoce.

» Ces deux grands prêtres furent revêtus de ces fonctions sacerdotales, parce que le rang de primogéniture ne les appelait pas au trône, qui était l'apanage des premiers-nés; mais ces faits historiques nous démontrent aussi qu'à l'époque de ces rois on n'avait pas oublié en Egypte que la monarchie avait été fondée sur les ruines du gouvernement théocratique (1), qu'il était utile (2) de prévenir toute réaction d'une caste puissante et nombreuse, et qu'en conséquence de ces principes les hautes dignités sacerdotales étaient dévolues aux plus proches parents du roi : nouvelle preuve de la fausseté de l'opinion des écrivains qui présentent les Pharaons comme perpétuellement courbés sous l'autorité des pontifes.

» Osorchôn ne fut pas inconnu aux Hébreux; et d'habiles critiques retrouvent en lui le roi Zoroch (Zara) de la Bible, qui vint camper à Marésa avec une armée très-nombreuse sous le règne d'Asa, petit-fils de Roboam. Ces deux personnages furent du moins contemporains.... Le roi Osorchôn mourut après un règne de quinze ans. » Pag. 359, 360.

Son fils, nommé Scheschonk comme son père, fut son successeur, et ce nom indique à la fois sa descendance et sa place dans la liste des rois. C'est le Sésonchis II; il régna vingt-neuf ans au moins. Takelothès, son fils, lui succéda; une inscription porte une date de la 25e année de son règne. Osorchôn II, son fils aîné, lui succéda; il avait un frère qui occupa, selon l'usage, un des premiers emplois du sacerdoce. Les autres Pharaons de cette dynastie sont inconnus.

Vingt-troisième dynastie. Ptahavtep, le Petubastis des abréviateurs de Manéthon; son fils Osortasen, nommé Osorthôn; Amem-Hem-Djam ou Psamm, nommé Psammous, fils d'Osortasen; et un autre dont le nom est inconnu.

Vingt-quatrième dynastie, ne put fournir qu'un seul roi, nommé Boechoris, qui, après un règne de 44 ans, fut pris et brûlé vif par les Ethiopiens, qui avaient envahi l'Egypte.

Vingt-cinquième dynastie. Un Ethiopien, Sabacôn, en fut le fondateur; il mourut après un règne de douze années, et eut pour successeur Sévékowtph ou Sévéchos. « Il reste peu de souvenirs historiques du règne de ce dernier; on lui rapporte toutefois ce que dit la Bible du roi d'Israel nommé Osée, qui, pour résister au roi d'Assyrie Salmanasar, implora le secours et l'alliance d'un roi d'Egypte que la Bible nomme Sua; et si l'on a remarqué que le nom de ce roi est emprunté de celui d'une divinité nommée indifféremment Sew ou Sevk, on ne trouvera plus une absolue différence entre le nom du roi d'Egypte nommé par la Bible et notre Sévéchos : ce fait historique se passa d'ailleurs, selon la Bible, peu de temps avant le règne d'un roi nommé Tahraka; et les listes de Manéthon nomment ainsi le successeur de Sévéchos... On sait avec certitude que le règne de Tahraka finit après une durée de vingt ans : les listes de Manéthon nous l'apprennent, et les inscriptions de Barkal confirment leur témoignage : ces inscriptions sont en effet datées de la vingtième année de Tahraka. [*Voyez* Tharaca.]

» La Bible, dans l'histoire des rois, rapporte que, lorsque Sennachérib, roi des Assyriens, attaqua Ezéchias, roi de Juda, l'Ethiopien Tahraka, allié d'Ezéchias, conduisit une armée à son secours : l'Assyrie et l'Egypte nourrissaient d'antiques rivalités, mutuellement haineuses, et les régions intermédiaires des deux grands royaumes étaient le théâtre habituel de leurs dissensions armées : l'Assyrie ne pouvait se mouvoir vers les bords orientaux de la Méditerranée sans que l'Egypte s'avançât à sa rencontre

(1) Par Ménès, le premier roi de la première dynastie, suivant M. Champollion-Figeac.

(2) Utile à la nouvelle dynastie, sans doute? L'Etat finit par périr.

pour l'en tenir écartée; c'est ainsi que l'Egypte se trouvait l'alliée naturelle des peuples et des villes de la Syrie et de la Palestine. Hérodote dit quelques mots de Sennachérib; mais il confond les temps et les lieux; il paraît n'avoir recueilli sur ces circonstances que d'incertaines traditions. La Bible ne dit point que Sennachérib alla attaquer l'Egypte (1); il fut défait par l'ange du Seigneur dans les environs de Jérusalem, et il ne descendit pas jusqu'à Péluse, comme le suppose le récit d'Hérodote. » Pag. 364, 365. Cette dynastie régna depuis l'an 718 jusqu'à l'an 674.

Osée, roi d'Israel, commença à régner l'an 726 avant Jésus-Christ; il fit alliance avec le roi d'Egypte l'an 721. Osée fut pris et son royaume détruit par Salmanasar l'an 718.

Ezéchias commença à régner l'an 723; Sennachérib, après avoir vaincu Tahraka et ravagé ses Etats, vint mettre le siége devant Jérusalem, et bientôt après toute son armée fut providentiellement détruite, l'an 707.

Vingt-sixième dynastie, dont le premier roi fut Stéphinatis, qui régna sept ans, à compter de l'an 674 avant l'ère chrétienne; le second Néchepsôs, six ans, et Néchaô huit ans. Vient ensuite Psamméticus, fort célébré par les Grecs. « Hérodote prétend qu'il assiégea pendant vingt-neuf ans consécutifs une ville de Syrie qu'il nomme Azotus. Le règne de ce roi fut en effet très-long; les listes de Manéthon et le texte d'Hérodote le fixent également à cinquante-quatre ans. »

Néchaô II, fils de Psamméticus, lui succéda. Son règne est porté à *huit* années dans les listes de Manéthon.... « Il est certain que le Pharaon Néchaô II porta la guerre en Syrie; il s'y prépara en faisant d'abord construire des vaisseaux; les traces de ses chantiers subsistaient encore quand Hérodote visita l'Egypte. Néchaô conduisit ensuite son armée par terre, et défit les Syriens près de Magdole, ou plutôt Mageddo selon la Bible. On lit en effet, dans le quatrième livre des Rois, que du temps de Josias, roi de Juda, Néchaô ayant marché contre le roi d'Assyrie vers l'Euphrate, Josias alla au-devant du Pharaon et fut tué à Mageddo, que son fils Joachaz fut élu roi à sa place. A peine Joachaz régnait depuis trois mois, qu'il fut détrôné par Néchaô, qui lui substitua Eliachim, autre fils de Josias, et envoya Joachaz prisonnier en Egypte, après avoir mis à contribution Jérusalem et le royaume de Juda. Eliachim, nommé aussi Joacim, demeura tributaire de l'Egypte jusqu'à l'époque où le roi d'Assyrie se substitua, par la force des armes, au roi d'Egypte dans la perception de ces tributs, et ceci arriva, selon les prophéties de Jérémie, dans la quatrième année du règne de Joacim.

» La courte durée de celui de Néchaô II, qui n'est porté qu'à six années dans les listes de Manéthon, s'accordera-t-elle avec les indications chronologiques de la Bible? Aucun doute ne peut s'élever à ce sujet; car Néchaô attaqua Josias, et celui-ci perdit la vie dans cette rencontre. Joachaz succéda à son père, mais il ne régna que trois mois. Joacim vint après, et c'est à la quatrième année de son règne que Néchaô perdit sa conquête en Syrie, par suite d'une bataille donnée sur l'Euphrate, et gagnée contre lui par Nabuchodonosor, qui le repoussa dans la frontière ordinaire de l'Egypte : ces rapports historiques se corroborent donc réciproquement. » Pag. 369, 370.

Josias monta sur le trône l'an 639; alors il n'était âgé que de huit ans. Dans le cours de l'année 632, âgé de seize ans, il prit en main les rênes du gouvernement. C'est en l'an 609, trente et unième de son règne, que, voulant s'opposer au passage de Néchaô, il fut tué dans la bataille qu'il avait livrée à ce prince. Eliakim ou Joakim fut mis par Néchaô à la place de Joachaz au commencement de l'an 608. Bientôt après Nabopolassar, roi de Babylone, envoya son fils Nabuchodonosor en Syrie et en Egypte pour y faire la guerre. La troisième année du règne de Joakim, 606, Nabuchodonosor, revenant victorieux de l'Egypte, assiégea Jérusalem et s'en rendit maître. L'année suivante, 605 avant notre ère, ou la quatrième de Joakim, le roi d'Egypte, étant revenu attaquer à son tour Nabuchodonosor, fut battu à Charcamis sur les bords de l'Euphrate.

M. Champollion-Figeac, d'après Manéthon, dit tantôt que Néchaô régna *huit* ans, et tantôt *six* ans. Les guerres de ce prince, sans parler des préparatifs, l'occupèrent depuis l'an 609 jusqu'en l'an 605, c'est-à-dire, cinq années tout entières. Il ne resterait donc que trois années, en admettant que son règne en ait duré huit, pour l'exécution des travaux du fameux canal au moyen duquel il voulait établir une communication entre la Méditerranée et la mer Rouge, et pour les grandes constructions maritimes qu'il fit faire sur ces deux mers. Il nous semble que ce n'est pas assez et qu'il y a erreur.

Joakim, en l'année 601, la huitième de son règne, se révolta contre Nabuchodonosor, qui fit la conquête des provinces appartenant à l'Egypte (nous copions l'*Art de vérifier les dates*), depuis l'Euphrate jusqu'à la petite rivière qui sépare l'Egypte de la Palestine. Depuis ce temps, dit l'Ecriture, le roi d'Egypte n'osa plus sortir de son pays. L'an 598, le monarque babylonien vint lui-même en Judée, prit Jérusalem et fit mourir Joakim.

Psamméticus II fut le successeur de Néchaô II, et régna dix-sept ans.

Le Vaphris ou Vaphrès de Manéthon, le Chophra ou Hophra de la Bible, nommé Apriès par Hérodote, succéda à Psamméticus II. « Hérodote dit que ce Pharaon fut le plus heureux de tous les rois ses prédécesseurs, pendant une partie de son règne. Il fit la guerre contre Sidon, vainquit les Tyriens sur mer; il obtint les mêmes succès sur les Cypriotes et les Phéniciens réunis, si l'on s'en rapporte à l'assertion de Diodore de Sicile. Apriès prêta aussi quelque secours à

(1) Elle le dit. *Voyez* Isaïe, ch. xx.

Sédécias, roi de Juda, contre le roi d'Assyrie et ses Chaldéens; mais ces secours ne furent point efficaces; le roi de Juda perdit la vie, Jérusalem fut prise, le temple du Seigneur dépouillé de ses richesses en or et en bronze; et libre un instant au sein de ces calamités, le peuple des Juifs s'enfuit en Egypte, malgré les menaces et les lamentations de Jérémie. Du reste, le prophète annonça que Dieu avait mis Apriès dans les mains de ses ennemis, de ceux qui cherchaient son âme. Les succès d'Apriès, en effet, touchèrent bientôt à leur terme. »

Il envoya contre Barcé et la Cyrénaïque une armée qui fut défaite, et se révolta contre lui. Amasis, un des chefs, se trouva porté sur le trône. Le règne d'Apriès dura dix-sept ou dix-neuf ans; celui d'Amasis quarante-quatre ans.

Amasis eut un fils qui lui succéda, et qui fut le Psamméticus III de la XXVI• dynastie; mais Amasis fut réellement le dernier roi de cette dynastie saïte, l'enfant qui lui succéda de droit ayant à peine touché aux marches du trône, dit M. Champollion-Figeac. Mais cet enfant était un homme qui avait des enfants; et il régna six mois. C'est sur lui que les Perses conquirent l'Egypte.

Suivant M. Champollion-Figeac, la XXVI• dynastie commença à régner l'an 674 avant notre ère et finit l'an 525. Le commencement du règne d'Apriès remonte vers l'an 586 ou 588, et Apriès est le Pharaon qui prêta quelque secours à Sédécias, roi de Judée, contre le monarque assyrien. Or, d'après l'*Art de vérifier les dates*, c'est en l'an 590 que Sédécias, la huitième année de son règne, fit alliance avec Apriès, et à la fin de l'an 588 que ce Pharaon vint pour le secourir. Ainsi ces deux chronologies ne s'accordent guère. Nabuchodonosor alla au-devant du roi d'Egypte et le tailla en pièces sur la fin de mars 587. Le Pharaon s'en retourna avec les débris de son armée sans pouvoir, dans la suite, se relever d'une si grande perte.

M. Champollion-Figeac dit que le total de la durée des règnes successifs de la XXVI• dynastie est de 150 années (pag. 369, 376, col. 2); mais nous trouvons une différence, soit que nous comptions 6 ou 8 ans pour le règne de Néchaô II, et 17 ou 19 pour celui d'Apriès. Toutefois, nous n'avons pas apporté un grand soin au calcul des règnes de cette dynastie, et la pensée ne nous est pas venue d'en calculer aucune autre. Il nous semble aussi qu'il faudrait bien tenir compte du règne de Psamménite, fils et successeur d'Amasis, qui dura six mois (pag. 377, col. 1).

Vingt-septième dynastie, celle des Perses. Cambyse, fils de Cyrus, fut le premier roi de cette dynastie. M. Champollion-Figeac n'a que du blâme pour les Perses, parce qu'ils traitèrent durement ses chers Egyptiens; mais les Egyptiens n'étaient-ils dignes que d'admiration et de louanges quand ils faisaient des conquêtes? Sous Cambyse les Asiatiques se vengèrent de l'*illustre* Sésostris et de ses Egyptiens. Si Cambyse mutila des monuments de pierres, Sésostris mutila plus d'hommes peut-être que le Perse ne fit entendre de fois les coups de son marteau destructeur. Sésostris foula sous ses pieds les signes royaux de l'Ethiopie (pag. 153, col. 1). Il se fit adresser un discours par le roi des dieux qui lui disait : «Les nations du Midi et du » Septentrion sont abattues sous tes pieds; je » te livre les chefs des contrées méridionales; » conduis-les en captivité, et leurs enfants à » leur suite; dispose de tous les biens existant » dans leur pays : laisse respirer ceux d'en- » tre eux qui voudront se soumettre, et punis » ceux dont le cœur est contre toi. Je t'ai » livré aussi le Nord..... La Terre-Rouge (l'Arabie) est sous tes sandales..... » Pag. 155, 156. C'est ce qu'on lit sur un tableau dans un monument à Thèbes. Sur un autre tableau, « les princes et les chefs de l'armée égyptienne, dit M. Champollion, conduisent au roi victorieux quatre colonnes de prisonniers : des scribes comptent et enregistrent le nombre des mains droites et des parties génitales coupées aux Robou morts sur le champ de bataille. L'inscription porte textuellement : « Conduite des prisonniers en » présence de Sa Majesté; ceux-ci sont au » nombre de mille; mains coupées, trois » mille; phallus, trois mille. » Le Pharaon, aux pieds duquel on dépose ces trophées, paisiblement assis sur son char, dont les chevaux sont retenus par des officiers, adresse une allocution à ses guerriers; il les félicite de leur victoire, et prodigue fort naïvement les plus grands éloges à sa propre personne. » Pag. 157, col. 1. Sur un autre tableau on voit Sésostris « debout sur un trône, haranguant cinq rangs de chefs et de guerriers égyptiens qui conduisent une foule d'ennemis prisonniers, et ces chefs font une réponse au roi. En tête de chaque corps d'armée, on fait le dénombrement des mains droites coupées aux ennemis morts sur le champ de bataille, ainsi que celui de leurs phallus, sorte d'hommage rendu à la bravoure des vaincus. L'inscription porte à 2,535 le nombre de ces trophées sur autant d'ennemis courageux et vaillants. » Pag. 158, col. 1. Tout cela n'empêche pas de dire que « partout ce roi se montra *humain et modéré*, » (pag. 333, col. 2), de lui prodiguer les plus nobles épithètes, d'appeler ennemis les peuples chez lesquels il portait le carnage et la dévastation, de traiter de barbares les nations qu'il foulait aux pieds, et de trouver que Cambyse mutila les monuments *sacrés* d'Héliopolis avec une *féroce attention*. Cambyse assurément n'est point irrépréhensible, mais Sésostris, roi d'une nation dont on nous vante la civilisation, fut plus barbare que lui.

Huit rois perses, y compris Cambyse, dominèrent l'Egypte pendant cent vingt ans. Le règne de Cambyse sur l'Egypte ne dura que trois années; son nom égyptien est écrit *Kmboth* ou *Kmbath*. Le faux Smerdis, successeur de Cambyse, fut représenté en Egypte par un mage dont l'autorité dura, dit-on, pendant sept mois. Darius, fils d'Hystaspe, régna trente-six ans. Le nom égyptien de

Darius est *Nt-Triouch*. Xercès, son fils, en égyptien *Schéarcha*, lui succéda vers l'an 485, et eut pour successeur son fils Artaxercès, en égyptien *Artakhschsech*. Vinrent ensuite et successivement : Xercès II, Sogdianus, et Darius Nothus.

Vingt-huitième dynastie. Amyrtée, Egyptien originaire de Saïs, placé à la tête d'une insurrection, affranchit sa patrie de la domination persane, régna six ans à compter de l'an 404 avant notre ère, et forma à lui seul cette dynastie.

Vingt-neuvième dynastie, dont le premier roi se nommait Noufrôuthph, en grec Néphéritès. Il était originaire de Mendès; il succéda à Amyrtée l'an 398, fit un traité d'alliance avec Sparte dans la première année de la quatre-vingt-seizième olympiade ou l'an 395 avant l'ère chrétienne, et ne régna que pendant six années. Son successeur fut Hâkôr, nommé Achoris par les Grecs. La durée du règne d'Achoris est portée à 13 ans par les listes de Manéthon. Psimouth, ou Psammuthès, lui succéda, et ne régna qu'un an. Muthis est le nom de son successeur dans les listes de Manéthon; son règne ne fut aussi que d'une année. Naïfroué, autrement Néphéréus, qui lui succéda, ne régna que quatre mois et fut le dernier roi de la vingt-neuvième dynastie.

Trentième dynastie, originaire de Sebennitus, eut pour premier roi, l'an 377, Nectanèbe, qui régna dix-huit ans, et dont le successeur fut Théos ou Tachos, qui régna deux ans, au bout desquels les Egyptiens se révoltèrent et proclamèrent pour leur roi un autre Nectanèbe, son neveu. Tachos s'enfuit en Perse. Dans la douzième année de son règne, Nectanèbe II fit alliance avec les Sidoniens et les Phéniciens contre les Perses, qui, depuis Darius Nothus, cherchaient à reprendre l'Egypte. Nectanèbe perdit cinq mille hommes dans une affaire avec les Perses; et bientôt, « battu, trahi et détrôné, il ne lui resta d'autre ressource que de s'enfuir avec son trésor en Ethiopie, d'où il ne revint jamais. Il régna dix-huit ans et fut le dernier roi de la XXXe dynastie égyptienne, le dernier roi de race égyptienne qui régna sur l'Egypte, et l'asservissement de cette grande et immortelle nation à un sceptre étranger dure encore depuis les malheurs de Nectanèbe II, c'est-à-dire, depuis vingt et un siècles complets : la nouvelle occupation de l'Egypte par les Perses date de l'an 338 avant l'ère chrétienne. » Pag. 386. Ainsi fut dès lors et définitivement accomplie la prophétie d'Ezéchiel (XXX, 13), disant : *Et dux de terra Ægypti non erit amplius*. M. Champollion-Figeac pense que cette prophétie fut vérifiée à la fin du règne des Lagides en Egypte (pag. 464, col. 2); mais c'est à tort, puisque les Lagides étaient Grecs : ils n'étaient point *de terra Ægypti*.

Trente et unième dynastie. « Ce fut Darius Ochus qui rétablit l'autorité des Perses en Egypte. Elle avait échappé à ce joug des barbares pendant soixante-cinq ans. Cet intervalle est exactement donné par les listes des règnes des rois de Perse, et par celles des rois égyptiens assez heureux pour leur avoir résisté avec un plein succès. Le Pharaon Amyrtée rétablit en effet l'administration égyptienne à la mort de Darius II. A ce prince succédèrent sur le trône de Perse Artaxercès II, dont le règne fut de 46 ans selon le canon des rois, placé en tête de la Grande Composition de Ptolémée, et Ochus, qui rétablit l'autorité persane en Egypte dans la vingtième année de son règne, ce qui arriva quelques mois après l'accomplissement de la soixante-cinquième année depuis la mort de Darius II et l'avénement d'Amyrtée : or Amyrtée et ses successeurs, formant la XXVIIIe, la XXIXe et la XXXe dynastie égyptienne, ont régné ensemble 65 ans et 4 mois. Les rapports remarquables de ces deux supputations exigent que le règne du dernier Pharaon qui occupa le trône d'Egypte, Nectanèbe II, soit porté à 18 ans, comme le veulent les listes de Manéthon, selon Jules l'Africain.....

» Vainqueur de Nectanèbe II à la bataille de Péluse, Ochus remit les troupes persanes en possession de l'Egypte, et lui donna Ferendate pour satrape; il la dépouilla de ses richesses et en composa le trophée de sa victoire. Le nom du roi perse, écrit *Okouch*, existe néanmoins dans une inscription hiéroglyphique avec une date qui, dépassant la vingtième année, est évidemment comptée de son avénement au trône de Perse. Il l'occupait en effet depuis vingt ans lorsqu'il remit l'Egypte sous son obéissance; cette vingtième année fut la première de son règne en Egypte; il mourut l'année d'après : Manéthon n'a donc dû donner que deux ans au règne d'Ochus en Egypte. Manéthon nomme comme son successeur Arsès, son fils, qui régna aussi deux années, et dont les monuments égyptiens, à notre connaissance, n'ont fait aucune mention. Il en est de même du dernier roi des Perses, de l'infortuné Darius III; il régna 4 ans sur l'Egypte comme sur le reste du vaste empire des Perses. Mais cet empire s'écroulait de toutes parts : Alexandre le Grand étant désigné par la Providence comme le vengeur des peuples subjugués par le grand Cyrus, et comme son héritier, mais temporaire.... Ce jeune héros ne connut pour bornes à ses victoires que les mers impraticables ou les déserts. Il traversa toute l'Asie et pénétra dans l'Inde; il détruisit l'empire des Perses et en hérita. L'Egypte fut pour lui une conquête facile : l'Egypte, soumise à un sceptre de fer, au despotisme intolérant de l'Asie, reçut Alexandre comme un libérateur. Il y établit son autorité en l'an 332 avant l'ère chrétienne. Huit années après, en l'an 324, Alexandre mourut à Babylone, au centre de ses conquêtes; les dieux, qui l'avaient comblé de tous les biens, de toutes les gloires humaines, ne le préservèrent pas du poison des hommes ou de celui de l'intempérance. Ainsi la domination de fait ou de droit des Perses dura, en Egypte, autant de temps que l'em-

pire de Cyrus dans les mains de ses successeurs, depuis Cambyse jusqu'à la mort de Darius III. » Pag. 386, 387. [*Voyez* Lapides.]

PHARATON, ville de la tribu d'Ephraïm, dans la montagne d'Amalec. Abdon, juge d'Israel, était de Pharaton, et il y fut enterré (*a*). Bacchides fit fortifier cette ville. *Joseph Antiq. l.* XIII, c. I. Elle est nommée Phara dans le latin. I *Mach.*, IX, 50.

[*Voyez* Amalec. Pharaton n'était qu'un lieu, suivant le géographe de la Bible de Vence. Comment une montagne nommée Amalec se trouvait-elle dans la tribu d'Ephraïm?]

PHARÈS, fils de Juda et de Thamar (*b*). Thamar, étant sur le point d'accoucher, se trouva enceinte de deux jumeaux. Pharès parut le premier, mit le bras dehors, et le retira aussitôt. La sage-femme lui lia un filet d'écarlate au bras, et lui dit : Pourquoi mettez-vous ainsi la division dans la famille; ou pourquoi avez-vous rompu le mur de séparation? d'autant que par ce mouvement il avait troublé l'ordre de la naissance, et jeté le doute savoir celui des deux qui serait regardé comme le premier-né. C'est ce qui lui fit donner le nom de *Pharès*. L'année de la naissance de ces deux jumeaux n'est pas marquée dans l'Ecriture. Pharès eut pour fils (*c*) *Hesron* et *Hamul*.

PHARÈS. Balthasar, roi de Babylone, faisant un festin à ses amis et à ses concubines, et y ayant fait apporter les vaisseaux sacrés du temple du Seigneur pour les profaner (*d*), il parut tout à coup sur la muraille une main qui écrivait ces mots : *Mané*, *Thecel*, *Pharès;* c'est-à-dire, Dieu a partagé, il a pesé, il a divisé ; votre royaume sera partagé aux Perses et aux Mèdes. La même nuit Balthasar fut mis à mort, et les ennemis entrèrent dans Babylone. *Voyez* Balthasar, ou Daniel.

PHARISIENS. La secte des pharisiens était une des plus anciennes et des plus considérables qui fussent parmi les Juifs. On n'en sait pas exactement l'origine. L'auteur du quatrième livre des Machabées, chap. VI, dit que du temps du grand prêtre Jean Hircan, il y avait trois sectes parmi les Juifs; savoir, celles des pharisiens, des saducéens et des esséniens. Josèphe, après avoir rapporté la lettre de Jonathas aux Lacédémoniens, parle des trois sectes que nous venons de nommer. Cette lettre est de l'an du monde 3860. Jonathas mourut l'année suivante. Simon lui succéda, et gouverna huit ans. A Simon succéda Hircan, qui gouverna pendant vingt-neuf ans. Ainsi on peut mettre l'origine des pharisiens vers l'an du monde 3820, avant Jésus-Christ 180, avant l'ère vulgaire 184.

Saint Jérôme (*e*) met l'origine des Pharisiens assez tard, puisqu'il dit que les Scribes et les pharisiens sont sortis du partage des deux écoles fameuses d'Hillel et de Sammaï. A Hillel succéda Akiba, maître d'Aquila de Pont, qui vivait au deuxième siècle de l'Eglise, et qui traduisit d'hébreu en grec les saintes Ecritures de l'Ancien Testament. On sait par Josèphe (*f*) que Sammaï ou Saméas vivait du temps d'Hérode le Grand, et par conséquent peu avant la naissance de Notre-Seigneur. Les rabbins reconnaissent aussi Hillel pour auteur des pharisiens, ou du moins comme le principal ornement de leur secte. Mais nous ne doutons point qu'elle ne soit plus ancienne. On voit par plusieurs endroits de Josèphe (*g*) qu'ils étaient en crédit longtemps avant Hérode, sous les règnes d'Hircan, d'Alexandre Jannée et de Salomé, sa femme.

Les pharisiens tirent leur nom d'un mot hébreu qui signifie *division* ou *séparation*, parce qu'ils se distinguaient des autres Israélites par une manière de vie plus exacte, dont ils faisaient profession (*h*). Ils donnaient beaucoup au destin ou à la fatalité, et aux décrets éternels de Dieu, qui a ordonné toutes choses avant tous les temps. Josèphe, qui était pharisien (*i*), nous apprend que les sentiments de cette secte approchaient assez de ceux des stoïciens; qu'ils ne donnaient pas tout au destin, mais qu'ils laissaient à l'homme la liberté de faire ou de ne pas faire le bien ; de manière que leur sentiment sur la fatalité ne ruinait pas le libre arbitre, comme saint Epiphane (*j*) semble l'avoir cru. Il ajoute qu'ils étaient fort adonnés à l'astrologie, comme si par la considération des astres ils eussent cru pouvoir parvenir à la connaissance des secrets de la Providence.

La secte des pharisiens était très-nombreuse et très-étendue. La réputation qu'ils s'acquirent par leur savoir et par la régularité de leur vie, les rendit d'assez bonne heure redoutables aux rois mêmes. Alexandre Jannée, roi des Juifs, avait été toute sa vie fort mal avec les pharisiens, et souvent il eut lieu de s'en repentir. En mourant il dit à son épouse que, si elle voulait régner heureuse, il fallait qu'elle gagnât les pharisiens (*k*). Elle suivit cet avis; et les pharisiens, profitant de l'occasion, se rendirent maîtres du gouvernement, et la reine les laissa disposer de tout à leur fantaisie. — [*Voyez* le *Calendrier des Juifs*, au 28 de *thebet* et au 2 de *sebath*.]

Lorsque Jésus-Christ parut dans la Judée, les pharisiens y étaient dans un grand crédit parmi le peuple, à cause de l'opinion que l'on avait de leurs lumières, de leur bonne vie, et de leur exactitude dans l'observance de la Loi. Ils jeûnaient beaucoup, faisaient de longues prières, payaient exactement la dîme, distribuaient de grandes aumônes.

(*a*) *Judic.* XII, 15.
(*b*) *Genes.* XXXVIII, 27, 28, etc.
(*c*) *Num.* XXVI, 20, 21.
(*d*) *Dan.* V, 1, 2, etc. An du monde 3466, avant Jésus-Christ 534, avant l'ère vulg. 538.
(*e*) *Hieron. in Isai.* VIII.
(*f*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* XVII, *p.* 484.
(*g*) Vide *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XVIII, *et Gorionid l.* IV, *c.* VI, *et alibi.*
(*h*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* II.
(*i*) *Joseph. in Vita sua, initio, et Antiq. l.* XIII, *c.* IX.
(*j*) *Epiphan. hæres.* 16.
(*k*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XVIII; *de Bello, l.* I, *c.* IV

Mais tout cela était corrompu par l'esprit d'orgueil et d'ostentation, d'hypocrisie et d'amour-propre. Semblables à des sépulcres blanchis, ils paraissaient beaux au dehors pendant qu'au dedans ils étaient pleins de corruption et de laideur (*a*). Ils portaient sur le front et sur le poignet de larges bandes de parchemin où étaient écrites certaines paroles de la Loi, et affectaient de mettre aux coins et aux bords de leurs manteaux des houppes et des franges plus longues que celles du commun des Juifs, pour se faire distinguer par là comme plus grands observateurs des lois que les autres.

Il y en avait certains, dit saint Jérôme (*b*), qui attachaient des épines au bas de leurs robes, et qui, en marchant, s'ensanglantaient les jambes, afin de s'accoutumer à la mortification, et à penser continuellement à Dieu. Ils lavaient souvent leurs mains, et affectaient une grande pureté extérieure, ne rentrant jamais dans la maison et ne se mettant jamais à table sans laver leurs mains. Quand ils avaient été dans les rues ou dans le marché, de peur qu'ils n'eussent touché quelque chose d'impur, ils lavaient leurs mains depuis le coude jusqu'aux extrémités des doigts (*c*). Ils n'auraient pas voulu toucher un publicain ou un homme qu'ils croyaient de mauvaise vie, ni boire, ni manger, ni prier avec lui (*d*). Toute la vaisselle dont ils se servaient, les meubles qui étaient à leur usage, leurs lits de table, étaient souvent plongés dans l'eau. Eux-mêmes se baignaient souvent dans l'eau froide pour se purifier (*e*).

Ils faisaient plusieurs jeûnes de surérogation. Le pharisien de l'Evangile (*f*) se vante de jeûner deux fois chaque semaine, c'est-à-dire, le lundi et le jeudi, selon saint Epiphane (*g*); et ils le faisaient avec plus de rigueur que les autres Juifs. C'est à eux que Jésus-Christ en voulait, lorsqu'il disait (*h*): *Lorsque vous jeûnez, n'imitez point les hypocrites, qui marchent avec un visage pâle et défait, pour paraître grands jeûneurs. Pour vous, quand vous jeûnez, lavez votre visage, parfumez-vous d'huile, afin que votre Père, qui voit dans le cœur, voie votre action, et vous en donne la récompense.* Les pharisiens se plaignaient qu'eux et les disciples de Jean-Baptiste jeûnaient beaucoup, au lieu que Jésus et ses disciples buvaient et mangeaient comme les autres hommes (*i*). Et Josèphe raconte qu'il se mit, étant jeune, sous la conduite d'un nommé Bannéus, homme fort sévère, qui ne mangeait rien de cuit ni d'apprêté, et se contentait de ce que la terre produit d'elle-même.

La tradition des anciens en fait de religion était le principal objet de leurs études; et, ajoutant à ces traditions ce qu'ils jugeaient à propos, ils faisaient passer leurs propres sentiments pour ceux des anciens. Par ce moyen, ils avaient surchargé la Loi d'une infinité de pratiques frivoles, inutiles et gênantes, qui en rendaient le joug insupportable. Ils l'avaient même altérée par leurs dangereuses interprétations dans des articles importants, comme Jésus-Christ le leur reproche dans l'Evangile. Par exemple, la Loi ordonne d'honorer son père et sa mère. Les pharisiens enseignaient qu'en disant à leurs parents qui étaient dans le besoin: Mon père, ou ma mère, la chose que vous me demandez est vouée à Dieu; elle n'est plus en mon pouvoir; mais vous aurez part à mon offrande (*j*); ils étaient dispensés de l'obligation de secourir leurs parents. — [*Voyez* CORBAN.]

L'observance du sabbat est un des points sur lesquels ils ont le plus raffiné, et le Sauveur a souvent eu des prises avec eux sur cela. Ils soutenaient que ce jour-là il ne lui était pas permis de guérir un malade (*k*), quoique Jésus-Christ le fît par sa seule parole. Ils trouvaient mauvais que les peuples amenassent ce jour-là leurs malades pour demander la santé. Ils se scandalisaient de ce qu'un paralytique, étant guéri, emportât son lit un jour du sabbat (*l*). Ils inféraient de tout cela que Jésus-Christ ne pouvait être un homme envoyé de Dieu, puisqu'il observait si mal ce saint jour (*m*). Saint Epiphane (*n*) raconte des effets étonnants de leurs austérités pour conserver la pureté du corps. Il y en avait qui se privaient presque entièrement du sommeil; d'autres ne se couchaient que sur un ais large d'un pied, afin que, s'ils s'endormaient trop profondément, ils tombassent par terre, et se réveillassent pour vaquer à l'oraison; d'autres se couchaient sur des pierres pointues et inégales; d'autres sur des épines, afin que, jusque dans le sommeil, ils ne cessassent de pratiquer la mortification.

Le Sauveur leur reproche de faire de longues prières, se tenant debout dans les synagogues ou au coin des rues, et, sous prétexte d'oraison, de consumer les maisons des veuves (*o*). Il leur reproche aussi (*p*) de courir la mer et la terre pour convertir un gentil, et pour faire un prosélyte, et, après cela, de le rendre plus grand pécheur qu'il n'était, en lui enseignant une pernicieuse doctrine, au lieu de lui montrer le vrai chemin de la vertu. Il dit qu'ils affectent de bâtir les tombeaux des anciens prophètes (*q*), et de publier hautement qu'ils désapprouvent la conduite de leurs pères, qui les ont persécutés, pendant qu'eux-mêmes, remplis du même esprit, font la guerre à ceux qui veu-

(*a*) *Matth.* XXIII, 27.
(*b*) *Hieron. in Matth.* XXIII, 27.
(*c*) *Marc.* VII, 4.
(*d*) *Matth.* IX, 11. *Luc.* VII, 39.
(*e*) *Joseph. in Vita sua.*
(*f*) *Luc.* XVIII, 2.
(*g*) *Epiphan. hæres.* 16.
(*h*) *Matth.* XV, 5.
(*i*) *Marc.* VII, 11.
(*j*) *Marc.* VII, 10, 11, 12.
(*k*) *Luc.* VI, 7. *Joan* IX, 16.
(*l*) *Marc.* IX, 12. *Joan.* V, 8, 9.
(*m*) *Joan.* IX, 16.
(*n*) *Epiphan. hæres.* 16.
(*o*) *Matth.* XXIII, 14.
(*p*) *Matth.* XXIII, 15.
(*q*) *Luc.* XI, 47, 48. *Matth.* XXIII, 29.

lent les retirer de leurs désordres. Ceux de cette secte ne condamnaient que l'action consommée du péché, et se croyaient permis les mauvais désirs, les pensées, les desseins qui n'avaient pas été suivis de l'effet. Josèphe (*a*) se raille de Polybe, qui s'imaginait que les dieux avaient puni Antiochus du dessein qu'il avait formé, mais non pas exécuté, de piller le temple de la déesse Diane.

Les pharisiens croyaient l'âme immortelle et l'existence des esprits et des anges (*b*), et admettaient une espèce de métempsycose des âmes des gens de bien (*c*), lesquelles pouvaient passer d'un corps dans un autre, au lieu que celles des méchants étaient condamnées à demeurer éternellement dans des cachots ténébreux. C'est par une suite de ces principes que quelques-uns des pharisiens disaient que Jésus-Christ était Jean-Baptiste, ou Elie, ou quelqu'un des anciens prophètes (*d*); c'est-à-dire que l'âme d'un de ces grands hommes était passée dans le corps du Sauveur. Ils croyaient aussi la résurrection des morts (*e*), et en admettaient toutes les suites, contre les sadducéens, qui la niaient. Enfin Josèphe, qui était pharisien (*f*), croyait que les démons qui obsèdent les hommes ne sont autres que les âmes des méchants, qui entrent dans les corps d'autres hommes, et en sont quelquefois chassées par les exorcismes. On voit quelques vestiges de ce sentiment dans l'Evangile. *Voyez* le Commentaire sur saint Matthieu, VIII, 29, 30, 31.

La secte des pharisiens n'a pas été éteinte par la chute du temple de Jérusalem et par la dispersion des Israélites. La plupart des Juifs qui vivent aujourd'hui sont de cette secte (*g*), attachés, comme les anciens, aux traditions, qu'ils appellent la loi orale. *Celui qui rejette la loi orale est un apostat; il mérite la mort*, disent les nouveaux pharisiens ou *rabanistes;* car c'est le nom qu'on leur donne communément. Benjamin de Tudèle, qui vivait sur la fin du douzième siècle, dit qu'il trouva dans son voyage des pharisiens qui déploraient sans cesse la désolation de Sion et de Jérusalem, qui s'abstenaient de chair, et allaient ordinairement vêtus de noir, jeûnant tous les jours, à l'exception du jour du sabbat, et priant sans cesse pour la délivrance d'Israel.

Les sentiments des pharisiens modernes sont les mêmes que ceux des anciens. Ils soumettent au destin toutes les choses qui ne dépendent point de la liberté. Ils disent que *toutes choses sont en la main du ciel, excepté la crainte de Dieu;* c'est-à-dire que, dans l'exercice des actions de piété, ils ont le libre arbitre, et peuvent se déterminer librement au bien ou au mal. M. Basnage (*h*) dit qu'ils ne sont pas éloignés de ceux que l'on appelle *remontrants* en Hollande. Ceux d'aujourd'hui sont moins rigides que les anciens sur la nourriture et les autres austérités du corps; mais ils n'ont rien relâché de leur vanité et de leur entêtement pour les prétendues traditions de leurs pères. Ils tiennent aussi une manière de métempsycose et de révolution des âmes. Les Pères qui ont écrit sur les hérésies ont fait une hérésie des pharisiens, comme si ceux qui faisaient profession de cette secte, eussent été séparés du corps des autres Juifs, comme parmi nous les hérétiques sont rejetés et excommuniés par les orthodoxes. Mais il n'en était pas ainsi des sectes des Juifs. Quelques abus et quelques corruptions qui y régnassent, soit dans les mœurs, ou dans les sentiments, ils étaient unis de communion avec les autres Israélites. Les pharisiens et les saducéens même remplissaient les premières charges de la religion et de l'Etat. On peut voir notre dissertation sur les sectes des Juifs, imprimée à la tête du Commentaire sur saint Marc, et Serrarius et Basnage sur le même sujet.

PHARNAC, père d'Elisaphan, de la tribu de Zabulon. *Num.* XXXIV, 25.

PHAROS. Les enfants [descendants] de Pharos revinrent de Babylone au nombre de deux mille cent soixante-douze. I *Esdr.* II, 3; VIII, 3; X, 25. II *Esdr.* II, 25, etc.

PHARPHAR est un des deux fleuves de Damas, ou plutôt c'est un bras du Barrady ou du Chrysorroas, qui arrose la ville et les environs de Damas (*i*). *Numquid non meliores sunt Abana et Pharphar fluvii Damasci, omnibus aquis Israel?* Le fleuve de Damas a sa source dans les montagnes du Liban. Etant arrivé près de la ville, il se partage en trois bras, dont l'un traverse Damas; les deux autres arrosent les jardins qui sont tout autour; puis, se réunissant, ils vont se perdre à quatre ou cinq lieues de la ville, du côté du nord (1). *Voyez* Maundrel, *Voyage d'Alep à Jérusalem.* — [*Voyez* aussi ABANA.]

PHARSANDATHA, fils aîné d'Aman, fut mis à mort et attaché à la potence, comme son père, l'ennemi des Juifs (*j*).

* PHARUDA, un des chefs des Nathinéens. *Esdr.* II, 55.

PHARUÉ, père de Josaphat, de la tribu d'Issachar. Ce Josaphat fut établi par Salomon gouverneur de la tribu d'Issachar (*k*).

PHARURIM. Nathanmélech, eunuque du roi Josias, avait sa demeure près de l'entrée du temple à *Pharurim*. Le Chaldéen et la plupart des interprètes croient que *Pharurim* signifie le faubourg. On trouve dans les Paralipomènes (*l*) un lieu, à l'occident du temple, qui est nommé *Parbar*. Enfin je con-

(*a*) *Antiq. l.* XII, *c.* XIII.
(*b*) *Act.* XXIII, 8.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* II, *et de Bello*, *l.* II, *c.* XII.
(*d*) *Matth.* VI, 1, 4.
(*e*) *Matth.* XXII, 23.
(*f*) *De Bello*, *l.* VII, *c.* XXV.
(*g*) *Serrar. tri hæres. c.* XVI. Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* III, *c.* III, *n.* 15.
(*h*) *Hist. des Juifs*, *l.* III, *c.* II, *art.* 8.

(*i*) IV *Reg.* V, 12.
(*j*) *Esth.* IX, 7. An du monde 3496, avant Jésus-Christ 504, avant l'ère vulgaire 508.
(*k*) III *Reg.* IV, 17.
(*l*) II *Par.* XXVI, 18.
(1) La poésie arabe dit : *Damas est le pays des houris, des perles et des paillettes d'or.* Ces derniers mots sont une allusion au Barady ou Barrada que les Grecs nommèrent Chrysorroas, parce qu'il passait pour rouler des sables d'or.

jecture que *Pharurim* ou *Phrurim* est le même que *Phrourion*, en grec, qui signifie la garde. Nathanmélech avait sa demeure près du corps de garde du temple.

PHASAEL, frère d'Hérode le Grand et fils aîné d'Antipater Iduméen (*a*). Comme Hircan, grand prêtre et prince des Juifs, avait laissé à Antipater la principale autorité dans le gouvernement du pays, il établit Phasael, son fils aîné, général des troupes de la Judée, et gouverneur de Jérusalem et du pays d'alentour. Phasael donna dans plusieurs rencontres des marques de sa valeur et de sa conduite. Il battit Félix (*b*), qui voulait venger sur lui la mort de Malichus, qu'Hérode, son frère, avait fait tuer à Tyr. Quelque temps après, les Juifs accusèrent devant Marc Antoine les deux frères, Phasael et Hérode, comme ayant usurpé toute l'autorité, ne laissant à Hircan que le seul nom de prince. Mais Hérode sut si bien gagner Antoine, que ses ennemis n'osèrent continuer leurs poursuites. Enfin, pendant la guerre d'Antigone contre Hérode, Pacorus, fils du roi des Parthes, étant entré dans la Judée, résolut de rétablir Antigone sur le trône. Il fit entrer Barzaphernes avec ses troupes dans la Galilée, et envoya devant lui, vers Jérusalem, un nommé Pachorus, échanson du roi de Perse, avec une troupe de cavalerie. Pachorus s'avança avec Antigone jusqu'à Jérusalem. Ils se rendirent d'abord maîtres de la ville, et ensuite du temple. Hérode et Phasael, qui tenaient le parti d'Hircan, s'étant enfermés dans le palais royal, Pachorus se tint avec ses gens dans le faubourg. Mais Antigone l'ayant prié d'entrer dans la ville, Phasael vint au-devant de lui et le reçut dans sa maison. Pachorus, faisant semblant de vouloir pacifier les troubles, conseilla à Phasael de venir avec lui en Galilée, trouver Barzaphernes, pour traiter de la paix. Phasael donna dans ce piége, et suivit Pachorus en Galilée. Barzaphernes le reçut d'abord fort bien et lui fit des présents : mais ensuite il le fit arrêter; et Phasael, détestant sa perfidie, se donna volontairement la mort en se cassant la tête contre une pierre (*c*).

PHASAEL, fils de Phasael, qui épousa dans la suite Salampso, sa cousine germaine, fille d'Hérode le Grand (*d*).

PHASAELE. Tour carrée qu'Hérode avait fait bâtir en l'honneur de son frère à Jérusalem (*e*). Elle avait quarante coudées en carré et en hauteur. Au-dessus de cette hauteur il y avait des portiques soutenus d'arcs-boutants; et du milieu de ces portiques s'élevait une seconde tour, ornée de beaux appartements et de bains magnifiques, ayant au-dessus des parapets et des redoutes. Toute sa hauteur pouvait être de quatre-vingt-dix coudées (*f*).

PHASAELIS, ville située à trois lieues du Jourdain, dans une campagne, sur le torrent de Carith (*g*). Josèphe (*h*) dit qu'Hérode la bâtit en l'honneur de son frère au nord de Jéricho. Il ne dit rien qui montre qu'elle ait été bâtie au delà du Jourdain, comme on le fait croire aux voyageurs. [« Au delà d'Haï, près du Jourdain, est une charmante vallée nommée *Ouadi-el-Farah;* une petite cité arabe du nom de *Farah* occupe la place de l'ancienne *Phaselus,* » dit M. POUJOULAT, *Corresp. d'Orient*, lettr. CXXIX, tom. V, p. 352.]

PHASÉ, ou PASCHA. *Voyez* PAQUE. Les Hébreux prononcent *Pesach;* et les Grecs, *Phasé*, ou *Pascha*. — [*Voyez* aussi Huré, au mot PHASÉ.]

* PHASÉA, chef de famille nathinéenne. *Esdr*. II, 49.

* PHASÉLIDES, ville maritime de la Pamphylie, et retraite de pirates. I *Mac*. XV, 23.

PHASERON, dont la famille fut exterminée par Jonathas Machabée, parce que ses enfants étaient du parti de Bacchides (*i*).

PHASGA, montagne au delà du Jourdain, dans le pays de Moab. Les monts Nébo, Phasga et Abarim ne sont qu'une même chaîne de montagnes, près du mont Phogor, vis-à-vis de Jéricho, sur le chemin de Liviade à Esbus ou Esébon (*j*). — [*Voyez* ABARIM.]

PHASHUR. Les fils de Phashur revinrent de Babylone au nombre de douze cent quarante-sept. II *Esdr*. VII, 41.

* PHASPHA, deuxième fils de Jether ou Jethran, asérite. I *Par*. VII, 37, 38.

PHASSUR, descendant d'Emmer, fils de Melchia et père de Jéroham, de la race des prêtres (*k*), prince ou intendant de la maison du Seigneur, ayant entendu Jérémie qui prédisait divers malheurs contre Jérusalem, le frappa et le fit mettre en prison et dans les entraves. Le lendemain, de grand matin, Phassur fit délier Jérémie, et ce prophète lui dit : Le Seigneur ne vous appelle plus *Phassur*, qui peut signifier *accroissement de splendeur*, ou *celui qui cause la pâleur*, mais *Magur missehib*, frayeur de toutes parts. Vous ne serez plus cet homme redoutable qui faisait trembler et pâlir tout le monde, mais un homme méprisé et misérable en toutes manières. Car, ajouta-t-il, voici ce que dit le Seigneur : *Je vous remplirai de frayeur, vous et vos amis; ils périront par l'épée, et vous le verrez de vos propres yeux... Et vous, Phassur, vous serez emmené captif avec tous ceux qui demeurent en votre maison; vous irez à Babylone et vous y mourrez; et vous y serez enseveli, vous et tous vos amis, à qui vous avez prophétisé le mensonge.* Cette prédiction eut apparemment son exécution après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Nous croyons que ceci arriva l'année même de la mort de Josias, du

(*a*) *De Bello*, *l.* I, *c.* VIII, *p.* 725. An du monde 3957, avant Jésus-Christ 43, avant l'ère vulg. 47.
(*b*) *De Bello*, *l.* I, *c.* X, *p.* 729.
(*c*) *De Bello*, *l.* I, *c.* XI, *p.* 730, 732. An du monde 3954, avant Jésus-Christ 46, avant l'ère vulg. 50
(*d*) *Antiq. l.* XVIII, *c.* VII.
(*e*) *Antiq. l.* XVI, *c.* IX.
(*f*) *De Bello Jud. l.* VI, *c.* VI, *p.* 914.
(*g*) *Sanutus de Secretis fidelium crucis*, *p.* 247.
(*h*) *Antiq. l.* I, *c.* XVI, *et l.* XVII *Antiq. c.* IX.
(*i*) I *Mac.* IX, 66.
(*j*) Vide *Euseb. et Hieron. in Nabo et Abarim.*
(*k*) I *Par.* IX, 12. *Jerem.* XX, 1, 2, 3; XXI, 1.

monde 3594, avant Jésus-Christ 406, avant l'ère vulgaire 410.

Quelques années après (*Jerem*. XXI, 1, 2, 3. An du monde 3415 [1], avant Jésus-Christ 585, avant l'ère vulgaire 589), pendant que la ville était assiégée par Nabuchodonosor, Sédécias envoya Phassur et Sophonias vers Jérémie, pour lui demander si le Seigneur ferait éclater ses merveilles envers son peuple, et s'il délivrerait Jérusalem de la main de Nabuchodonosor, qui la tenait assiégée. Mais Jérémie leur répondit que le Seigneur combattrait contre les habitants de Jérusalem par la famine, la peste et la guerre, et qu'après cela il les livrerait avec Sédécias, leur roi, entre les mains de Nabuchodonosor. — [D'autres distinguent entre Phassur, fils d'Emmer (*Jer*. XX, 1, etc.), et Phassur, fils de Melchia. I *Par*. IX, 12; *Jer*. XXI, 1; XXXVIII, 1. Et d'autres en trouvent un troisième dans le trisaïeul de Jéroham. I *Par*. IX, 12; *Neh*. XI, 12.]

* PHASSUR, père de Gédélia. *Jerem*. XXXVIII, 1.

PHATUEL, père du prophète Joel. Les Hébreux croient que les pères des prophètes sont aussi prophètes lorsque leur nom se trouve marqué dans l'Ecriture.

PHATURA. *Voyez* Pethor, patrie de Balaam.

PHATURES, ville et canton d'Egypte dont parlent les prophètes Jérémie et Ezéchiel (*Jerem*. XLIV, 1, 15; *Ezech*. XXIX, 14; XXX, 14). On n'en sait pas bien la situation, quoique Pline (*a*) et Ptolémée le Géographe en parlent sous le nom de *Phturis;* et il paraît qu'elle était dans la haute Egypte. Isaïe (*b*) la nomme *Petros* ou *Patros;* et c'est le pays des *Phetrusim*, descendants de Mizraïm, dont parle Moïse (*c*). Ezéchiel les menace d'une ruine entière. Les Juifs s'y étaient retirés malgré Jérémie, et le Seigneur dit par Isaïe qu'il les en ramènera.

PHAU, ville d'Idumée où demeurait le roi Adar. *Genes*. XXXVI, 34; I *Par*. I, 50.

PHAZAEL, fils d'Antipater et frère du grand Hérode. *Voyez* ci-devant Phasael.

PHAZAELIDE. *Voyez* Phasaelis.

PHEDAEL, fils d'Ammiud, de la tribu de Nephtali, fut un de ceux qui furent nommés par Moïse pour faire le partage de la terre sainte. *Num*. XXXIV, 28.

PHEGIEL, fils d'Ochran, chef de la tribu d'Aser, offrit au nom de sa tribu, au tabernacle du Seigneur, un bassin et un plat d'argent remplis de fleur de farine arrosée d'huile; un vase d'or plein d'encens, un bœuf, un bélier, et un agneau pour l'holocauste; un bouc pour le péché; et deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux pour les sacrifices pacifiques. *Num*. VII, 72. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulgaire 1490.

PHELDAS, fils de Nachor et de Melcha. *Genes*. XXII, 22.

* PHELEIA, troisième fils d'Elioénaï, de la race royale de David. I *Par*. III, 24.

PHELELIA, fils d'Amsi, père de Jéroham, de la famille de Phassur, fils de Melchia (*d*), dont on a parlé ci-devant, de la race des prêtres.

PHELETH, fils de Phallu, de la tribu de Ruben, fut père de Hon et de Jéhiel. *Num*. XVI, 1.

PHELETI. Les Phéléti et les Céréthi sont célèbres sous le règne de David (פלתי *Pelethi*. *Vide* II *Reg*., VIII, 18; XX, 23, *et* III *Reg*. I, 38, *et* I *Par*., XVIII, 17). C'étaient les plus vaillants soldats de son armée, et les gardes de sa personne. Ils étaient originairement *Philistins*, de la ville de Geth. On peut voir ce que nous avons rapporté sur l'article *Céréthi*. le nom de *Phélétim* semble être formé de celui de *Philistins*, et il peut signifier des hommes qui brisent, qui séparent, etc., de même que *Céréthim* signifie des hommes qui exterminent, qui détruisent, dénominations qui conviennent parfaitement aux *Phélétim* et *Céréthim*. Quelques-uns croient que sous ce nom on doit entendre les membres du grand Sanhédrin. D'autres dérivent *Phélétim* de l'hébreu *pala* ou *nipla*, qui signifie faire des prodiges, et croient que c'étaient des hommes miraculeux.

PHELONI, ville de Judée. Ahia de Phéloni était un des héros de l'armée de David. I *Par*. XI, 36. —[Au texte parallèle, II *Reg*. XXIII, 34, on lit Eliam fils d'Achitophel de *Gélo;* c'est-à-dire que dans l'un il y a *Phélonites*, et dans l'autre *Gélonites* .]

PHELTI, ou Pheltias, fils de Banaïas prince du peuple, qui vivait du temps de Sédécias, roi de Juda, et s'opposait aux avis salutaires que donnait Jérémie de se soumettre au roi Nabuchodonosor (*e*). Ezéchiel, étant captif en Mésopotamie, eut une vision (*f*), dans laquelle il vit à la porte du temple de Jérusalem vingt-cinq hommes, entre lesquels Jézonias, fils d'Azur, et Pheltias, fils de Banaïas, étaient les plus remarquables. Alors le Seigneur lui dit: Fils de l'homme, ce sont là ceux qui ont des pensées d'iniquité, et qui forment des desseins pernicieux contre cette ville, en disant: Les maisons ne sont-elles pas bâties depuis longtemps? Jérusalem est la chaudière, et nous sommes la chair. Voici ce que dit le Seigneur: Vous avez fait un grand carnage dans cette ville, et vous avez rempli ses rues de corps morts. Ce sont ceux-là qui sont la chair, et la ville est la chaudière. Mais pour vous, je vous ferai sortir du milieu de cette ville, et je vous ferai périr par l'épée de vos ennemis..... Comme il prophétisait de cette sorte, Pheltias, fils de Banaïas, mourut.

* PHELTIA, prince du peuple après la captivité, signa l'alliance avec le Seigneur. *Neh*. X, 22.

(*a*) *Plin. l.* VI, *c.* xxix; *l.* V, *c.* ix. *Phaturites nomos.*
(*b*) *Isai.* xi, 11.
(*c*) *Genes.* x, 14.
(*d*) II *Esdr.* xi, 12.
(*e*) Comparez *Ezech.* xi, 3: *Hæc est lebes, nos autem carnes*, avec *Jerem.* i, 13: *Ollam succensam ego video.*
(*f*) *Ezech.* xi, 1, 2, 3, 4.
(1) On voit qu'il y a erreur dans ces conjectures chronologiques.

PHENENNA, seconde femme d'Elcana, père de Samuel. Phénenna avait plusieurs enfants (*a*), et Anne, qui devint ensuite mère de Samuel, était stérile. Phénenna au lieu de reconnaître que Dieu seul était auteur de sa fécondité, s'en élevait, et insultait à Anne, sa rivale : mais le Seigneur ayant visité Anne, Phénenna fut humiliée; et quelques interprètes croient que Dieu lui ôta ses enfants, ou du moins qu'elle n'en eut plus depuis ce temps-là, suivant cette parole du Cantique d'Anne (*b*) : *Sterilis peperit plurimos, et quæ multos habebat filios, infirmata est.*

[Faut-il prendre à la lettre ce qui est dit des chagrins et des offenses qu'Anne recevait de Phénenna? Phénenna, heureuse d'être mère, insultait-elle, tourmentait-elle l'autre épouse parce qu'elle était stérile ? Si l'on interprète le texte dans le sens de l'affirmative, comment comprendre qu'Elcana ait pu souffrir une conduite si répréhensible? L'Ecriture nous montre Elcana cherchant à consoler la plus chère de ses épouses ; mais elle ne nous révèle aucun blâme adressé à Phénenna. La stérilité d'Anne la vouait au mépris et à l'opprobre; le bonheur de Phénenna était pour Anne une cause perpétuelle de chagrins. Les idées des Israélites sur la fécondité et la stérilité des femmes parlaient assez haut pour que Phénenna fût dispensée de reprocher à l'autre épouse de n'avoir pas le même bonheur qu'elle. Le spectacle de Phénenna glorieuse d'être mère, manifestant peut-être trop sa joie, caressant avec bonheur ses enfants, voilà ce qui affligeait Anne, ce qui la tourmentait, ce qui la rendait malheureuse; c'est de cette manière que, à notre avis, Phénenna l'offensait.]

PHENICE, port de l'île de Crète, au couchant de cette île. Saint Paul ayant mouillé à Phénice, lorsqu'on le menait à Rome (*Act.*, XXVII, 17. L'an 60 de l'ère vulg.), était d'avis que l'on y passât l'hiver, à cause que la saison était trop avancée.

PHENICIE, province de Syrie dont les limites n'ont pas toujours été les mêmes. Quelquefois on lui donne d'étendue du nord au midi, depuis Orthosie jusqu'à Péluse (*c*). D'autres fois on la borne du côté du midi au mont Carmel et à Ptolémaïde (*d*). Il est certain qu'anciennement, je veux dire depuis la conquête de la Palestine par les Hébreux, elle était assez bornée, et ne possédait rien dans le pays des Philistins, qui occupaient presque tout le pays, depuis le mont Carmel, le long de la Méditerranée, jusqu'aux frontières de l'Egypte. Elle avait aussi très-peu d'étendue du côté de la terre, parce que les Israélites, qui occupaient la Galilée, la resserraient sur la Méditerranée.

Ainsi lorsqu'on parle de la Phénicie, il faut bien distinguer les temps. Avant que Josué eût fait la conquête de la Palestine, tout ce pays était occupé par les Chananéens fils de Cham, partagés en onze familles, dont la plus puissante était celle de Chanaan fondateur de Sidon, et chef des Chananéens proprement dits, auxquels les Grecs donnèrent le nom de Phéniciens. Ce furent les seuls qui se maintinrent dans l'indépendance, non-seulement sous Josué, mais aussi sous David, sous Salomon, et sous les rois leurs successeurs. Mais ils furent assujettis par les rois d'Assyrie et par ceux de Chaldée. Ils obéirent ensuite successivement aux Perses, aux Grecs et aux Romains ; et aujourd'hui la Phénicie est soumise aux Ottomans, n'ayant point eu de rois de leur nation, ni de forme d'Etat indépendant, depuis plus de deux mille ans ; car les rois que les Assyriens, les Chaldéens, les Perses et les Grecs y ont quelquefois laissés, étaient tributaires à ces conquérants, et n'exerçaient qu'un pouvoir emprunté.

Les principales villes de Phénicie étaient Sidon, Tyr, Ptolémaïde, Ecdippe, Sarepta, Bérythe, Biblis, Tripoli, Osthosie, Simire, Arade. Les Phéniciens possédaient aussi anciennement quelques villes dans le Liban. Quelquefois les auteurs grecs comprennent toute la Judée sous le nom de Phénicie (*e*). Dans les anciennes notices ecclésiastiques on distingue *la Phénicie de dessus la mer*, et *la Phénicie du Liban*. La première contient les villes de Tyr, de Bérythe, d'Arcé, Gégarta, Panéas, Triérii, Sidon, Biblos, Ortosia, Arade, *Gonaiticus Saltus*, Ptolémaïde, Tripoli, Botrys, Antarade, Politiane ; et la Phénicie du Liban contient Edesse, Abila, Justinianopolis, *Gonaiticus Saltus*, Laodicée, Damas, Palmyre, Salaminias, Héliopolis, le canton des Jambrudes, le canton des Magludes, le canton oriental. On voit par là combien grande était alors l'étendue de la Phénicie.

PHENICIENS. Hérodote (*f*) dit que les Phéniciens habitèrent d'abord sur la mer Rouge, et que de là ils vinrent s'établir sur la Méditerranée, entre la Syrie et l'Egypte. Cela peut aisément se concilier avec Moïse, qui les fait venir de Cham, qui peupla l'Egypte et les pays voisins. Le nom de *Phénicie* ne se trouve point dans l'Ecriture dans les livres écrits en hébreu, mais seulement dans ceux dont l'original est le grec, comme les Machabées et les livres du Nouveau Testament. L'Hébreu lit toujours *Chanaan*. On peut voir ce que nous avons dit sur l'article *Chanaan*. Toutefois saint Matthieu (*g*), qui écrivait en hébreu ou en syriaque, appelle *Chananéenne* une femme que saint Marc (*h*), qui écrivait en grec, a appelée *Syrophénicienne*, ou Phénicienne de Syrie, parce que la Phénicie faisait alors partie de la Syrie, et pour la distinguer des Phéniciens d'Afrique, ou des Carthaginois. On dérive le nom de Phénicien, ou des palmiers appelés en grec *phoinix*, qui sont communs dans la Phénicie ; ou d'un Tyrien, nommé *Phœnix*

(*a*) I *Reg.* I, 2, 3, etc.
(*b*) I *Reg.* II, 5.
(*c*) Vide *Herodot. l.* IV, *c.* XXXIX, *et l.* VII, *c.* LXXXIX ; *Strabo l.* XVI.
(*d*) *Hieronym. ad Isai.* XXIX, *et ad Amos*, VIII.
(*e*) V de *Reland. Palæst. l.* I, *c.* IX, *p.* 50.
(*f*) *Lib.* IV, *c* CIV.
(*g*) *Matth.* XV, 22.
(*h*) *Marc.* VII, 26.

dont parle la Fable ; ou de la mer Rouge, des bords de laquelle on prétend qu'ils étaient venus. *Phenix* signifie quelquefois *rouge*, d'où vient *Puniceus* et *Phœniceus color*. D'autres le font venir de l'hébreu *Pinchas*, ou Phinées ; d'autres, de *Bené-anak* (*a*), fils d'Anak, ou descendus des Enacim. On sait que les géants, fils d'Enak, étaient très-fameux dans la Palestine.

On attribue aux Phéniciens plusieurs belles inventions, par exemple, l'art d'écrire (*b*) :

> Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
> Mansuram rudibus vocem signare figuris.

On dit de plus qu'ils ont les premiers inventé la navigation, la marchandise, l'astronomie, les voyages de long cours (*c*). Bochart a montré, par un travail incroyable, qu'ils avaient envoyé des colonies, et qu'ils avaient laissé des vestiges de leur langue dans presque toutes les îles et toutes les côtes de la Méditerranée. Mais la plus fameuse de leurs colonies est celle de Carthage. On croit qu'à la venue de Josué plusieurs se retirèrent en Afrique et en d'autres lieux. Procope (*d*) dit que l'on trouva à Tingis en Afrique deux colonnes de marbre blanc, dressées près de la grande fontaine, où on lisait en caractères phéniciens : *Nous sommes des peuples qui avons pris la fuite devant le voleur Jésus, fils de Navé.* On peut voir notre dissertation sur le pays où se sauvèrent les Chananéens, etc., imprimée à la tête de notre Commentaire sur Josué.—[*Voyez* Josué, addition, *passim*.]

PHENIX, ou Phoenix, oiseau rare et unique dans son espèce, dont on raconte plusieurs choses merveilleuses. On dit qu'il vit plusieurs siècles, et qu'il revit de ses propres cendres. Les rabbins (*e*) enseignent que tous les oiseaux ayant obéi à la femme, et ayant mangé avec elle du fruit défendu, le phénix seul n'en voulut point manger ; d'où vient qu'il demeura en quelque sorte immortel : car au bout de mille ans, il sort de son nid un feu qui brûle le phénix, mais en telle sorte, qu'il en demeure comme un œuf, d'où cet oiseau se reproduit et ressuscite. D'autres disent qu'étant arrivé à l'âge de mille ans il se dépouille de ses plumes, et meurt de pure défaillance ; mais bientôt après il se reproduit de son propre corps, et retourne à la vie.

D'autres rabbins (*f*) ajoutent que cet oiseau étant dans l'arche avec Noé, et n'ayant osé, par respect pour le patriarche, lui demander à manger avec les autres oiseaux, Noé lui dit : *Je prie Dieu que tu ne meures point ;* et il répondit : *Je mourrai dans mon nid, et je vivrai aussi longtemps que le phénix* (*g*). Nous examinerons ci-après ce passage ; il suffit de remarquer ici que les rabbins l'expliquent du phénix.

Les naturalistes (*g*) qui ont parlé de cet oiseau en disent des choses tout à fait incroyables. C'est, disent-ils, un oiseau de la grandeur de l'aigle, qui a la tête timbrée d'un panache exquis, qui a les plumes du cou dorées, et celles de la queue pourprées, mêlées de pannes incarnates. Il a les yeux étincelants comme deux étoiles. On assure qu'il n'y en a jamais qu'un dans le monde. Il vit, selon les uns, cinq cents ans, selon les autres, mille ans. Chérémon, dans Tzetzès, lui donne sept mille ans de vie. Pline ne lui en donne que six cent soixante, ou même cinq cent soixante, ou cinq cent vingt et un ; car ses exemplaires ne sont pas uniformes : Solin, cinq cent quarante. Hésiode dit que le phénix vit autant que neuf corbeaux, et le corbeau autant que neuf hommes, ou que neuf générations d'hommes.

Tacite (*i*) dit qu'il y en a qui le font vivre jusqu'à quatorze cent soixante ans ; mais que pour l'ordinaire on ne croit pas qu'il aille au delà de cinq cents ans ; qu'enfin son âge est incertain. On racontait de son temps que le premier qu'on eût vu en Egypte avait paru sous Sésostris, le second sous Amasis, et le troisième sous Ptolémée Evergètes, ou le Bienfaisant. Pline dit qu'on apporta à Rome un phénix sous le règne de l'empereur Claude, l'an 800 de la fondation de Rome, qu'on le fit voir dans l'assemblée du sénat, et qu'on marqua cet événement dans les actes publics ; mais, ajoute Pline, personne ne douta qu'il ne fût faux.

Quant à la manière dont il finit sa vie, les auteurs ne sont point d'accord sur ce fait non plus que sur son âge. On dit que quand il sent approcher le temps de son renouvellement, il se construit un bûcher de branches d'arbres odorants, sur lequel il se place pour mourir. De ses os et de sa moelle il naît d'abord un ver, qui en croissant prend la forme d'un oiseau. Et étant devenu grand, il se charge des cendres de son père, et les porte dans l'Arménie ou dans l'Arabie sur l'autel du Soleil. Hérodote (*j*) dit qu'il porte le corps de son père dans une pelote de myrrhe, qu'il dépose dans le temple du Soleil à Héliopolis en Egypte.

Les Pères (*k*) ont souvent employé la comparaison du phénix pour prouver la résurrection future. Quelques-uns (*l*) parlent avec doute sur ce qu'on racontait du phénix. D'autres en parlent comme étant très-persuadés. On a des lettres du roi d'Ethiopie qui écrivait à un pape que le phénix naissait dans son propre royaume ; et on raconte que le pape Clément VIII envoya, comme un grand présent, à la reine Elisabeth une prétendue plume de phénix. Mais les plus éclairés sont persuadés que tout ce que l'on avance du phénix est entièrement fabuleux. On peut

(*a*) Vide *Bochart. Chanaan. l.* I, *c.* I.
(*b*) *Lucan. l.* III, *v.* 22.
(*c*) *Dionys. c.* CMIV.
(*d*) *Procop. Vandalicis. l.* II, *c.* X.
(*e*) *Rabbi Osaia in Bereschith-raba R. Jannai ibidem. R. Jodon Simeonis fil. R. Salom. in Job. Alii apud Bochart. de Animal. sacr. part.* II, *l.* VI, *c.* V.
(*f*) *Talmud. in Gemar. tract. Sanhedr. c.* XI, *sect.* 67.

(*g*) *Job.* XXIX, 18.
(*h*) Vide *Plin. l.* X, *c.* II, *et l.* XIII, *c.* IV.
(*i*) *Tacit. Annal. l.* VI, *et l.* III, *c.* IX.
(*j*) *Herodot. l.* III, *c.* LXXIII.
(*k*) *Basil. Hexaemer. l.* VIII. *Ambros. Hexaem. l.* VI, *c.* XXIII. *Idem in Psalm.* CXVIII, *serm.* 19, *n.* 13. *Tertull. de Resurrect. carnis Cyrill. Jerosolym. catech.* 18, etc.
(*l*) *Origen. l.* IV, *contra Cels.*, *ad finem.*

voir Bochart, *de Animal. sacr.*, *p.* II, *l.* VI, *c.* V, et notre dissertation sur ce passage de Job, XXIX, 18 : *Sicut palma multiplicabo dies*, imprimée à la tête du commentaire sur le livre de Job.

Les Septante interprètes, en deux endroits, ont employé le nom de *phénix* dans le sens de l'oiseau dont nous parlons, si l'on en croit quelques interprètes. D'autres soutiennent au contraire qu'en l'un et en l'autre endroit ils ont entendu le palmier, nommé *phoinix* en grec. Voici les deux passages (*Psalm.* XCI, 13 : Δίκαιος ὡς φοίνιξ ἀνθήσει; *Justus ut phœnix florebit. Heb.* תמר *Thamar, palma*) : *Le juste fleurira comme le phénix ;* et Job (XXIX, 18: Η ἡλικία μου γεράσει ὥσπερ στέλεχος φοίνικος. כחול ארבה ימים) : *Je mourrai dans mon nid, et je multiplierai mes jours comme le phénix.* Tertullien (*a*) et saint Epiphane (*b*) expliquent du phénix le premier passage. Bède (*c*) et plusieurs rabbins entendent du même oiseau le passage de Job que l'on vient de citer. Mais, pour le premier, il ne faut que jeter les yeux sur l'Hébreu pour se convaincre qu'il veut marquer un palmier. Le terme *thamar* n'est point équivoque ; on sait qu'il signifie un palmier en hébreu, de même que *phoinix* en grec. Le terme hébreu *chul* ou *chol*, que les Septante ont rendu par *phénix*, est plus incertain. Plusieurs rabbins croient qu'il marque un oiseau. Mais on sait que *chol* en hébreu et dans les langues orientales qui y ont du rapport signifie du *sable*. La similitude prise de la multitude des jours comparée au sable est expressive et commune dans l'Ecriture. Les plus habiles interprètes, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe, Montant, Pagnin, Munster, Castalion, Junius, Mercer, Vatable, Codurque et une infinité d'autres l'entendent en ce sens. Les Septante même l'insinuent, en traduisant : *Mon âge vieillira comme le rejeton du palmier;* car que voudrait dire, *le rejeton du phénix ?*

PHÉRÉSÉENS, anciens peuples qui habitaient la Palestine, mêlés avec les Chananéens. Il y a même assez d'apparence qu'ils étaient eux-mêmes Chananéens ; mais que n'ayant point de demeures fixes, et vivant à la manière des Scythes et des nomades, dispersés tantôt en un lieu du pays, et tantôt dans un autre, ils furent pour cela qualifiés *Phéréséens*, c'est-à-dire, *épars*, *dispersés*. *Phérazoth* signifie des hameaux, des villages. Les Phéréséens n'habitaient pas un endroit fixe de la terre de Chanaan ; il y en avait au deçà et au delà du Jourdain, dans les montagnes et dans les plaines. En plusieurs endroits on met *Chananæum* et *Pheresæum* comme les deux principaux peuples du pays. Il est dit, par exemple, que du temps d'Abraham et de Loth (*d*) le Chananéen et le Phéréséen étaient dans le pays. Les Israélites de la tribu d'Ephraïm se plaignant à Josué (*e*) qu'ils étaient trop resserrés dans leur partage il leur dit d'aller, s'ils voulaient, dans les montagnes des Phéréséens et des Réphaïms, et d'y défricher du terrain pour le cultiver. Salomon (*f*) assujettit et rendit tributaires les restes des Chananéens et des Phéréséens, que les enfants d'Israel n'avaient pu exterminer. Il est encore parlé des Phéréséens au temps d'Esdras, après le retour de la captivité de Babylone (*g*), et plusieurs Israélites avaient épousé des femmes de cette nation.

PHERMESTA, septième fils d'Aman ennemi des Juifs ; il fut mis à mort par les Juifs avec son père (*Esth.* IX, 6. An du monde 3496, avant Jésus-Christ 504, avant l'ère vulg. 508).

PHÉRORAS, quatrième fils d'Antipater et frère du grand Hérode, n'est guère connu dans l'histoire des Juifs que par ses mauvais artifices et par le désordre qu'il mit dans la famille royale de son frère. Il fut la principale cause de la mort de Mariamne, épouse d'Hérode, et de celle de ses deux fils Alexandre et Aristobule. Il refusa d'épouser Salampso, sa nièce, fille de son frère (*h*), parce qu'il aimait une servante qu'il avait. Toutefois dans la suite il épousa Cypros, autre fille de son frère, et entra dans la conspiration d'Antipater contre Hérode. Il se retira de Jérusalem au delà du Jourdain, et résolut de ne plus voir son frère (*i*). Il tint sa parole, et ne voulut jamais venir à Jérusalem, quoique mandé par Hérode, qui était tombé dangereusement malade. Hérode n'en usa pas de même. A la dernière maladie de Phéroras, il l'alla visiter, et lui donna toutes sortes de marques d'affection. Phéroras étant près de mourir fit brûler une boîte de poison qu'Antipater lui avait donnée pour s'en servir contre Hérode (*j*). Hérode lui fit des obsèques magnifiques, et ne connut qu'après sa mort les liaisons secrètes qu'il avait eues avec Antipater pour le faire mourir par le poison. Cette découverte fut le premier degré du malheur d'Antipater.

PHES-DOMIM, ou APHÈS-DOMMIM, lieu dans la tribu de Juda, situé entre Soco et Azéca (*k*). *Voyez* APHÈS-DOMIM. Le texte de la Vulgate lit : *In finibus Dommim*, au lieu d'*Aphès-Domim*, I *Reg.* XVII, 1. C'est là où l'armée des Philistins, dans laquelle était Goliath, s'assembla. Une autre fois les Philistins s'assemblèrent encore à *Phès-Domim*, depuis que David fut reconnu roi. Ce fut dans cette occasion qu'Eléazar et Semma, deux héros de l'armée de ce prince, arrêtèrent seuls toute l'armée ennemie, s'étant postés au milieu d'un champ semé d'orge. I *Par.* XI, 13, 14. Il y en a qui croient que le vrai nom de cet

(*a*) *Tertull. l. de Resurrect. c.* XIII.
(*b*) *Epiphan. in Physiolog.*
(*c*) *Beda Explicat. allegoric. in Job. c.* XXIX, 18, *p.* 556.
(*d*) *Genes.* XIII, 7.
(*e*) *Josue*, XVII, 15.
(*f*) III *Reg.* IX, 20, 21, *et* II *Par.* VIII, 7.
(*g*) I *Esdr.* IX, 1.
(*h*) *Antiq. l.* XVI, *c.* XI.
(*i*) *Antiq. l.* XVII, *c.* V, VI; *de Bello*, *l.* I, *c.* XIX. An du monde 3999, un an avant Jésus-Christ.
(*j*) *Joseph. loco citato.* An du monde 3999, un an avant la naissance de Jésus-Christ, quatre ans avant l'ère vulgaire.
(*k*) I *Reg.* XVII, 1, *et* I *Par.* XI, 13.

endroit est *Dommim* ou *Dammim*, qui signifie *le sang*.

PHESHUR. Ses enfants [descendants] revinrent de Babylone au nombre de douze cent quarante-sept. I *Esdr*. II, 38. C'est le même que *Phashur*. II *Esdr*. VII, 41. — [Il était de la race sacerdotale.]

* PHESHUR, un des principaux prêtres qui, au retour de la captivité, signèrent l'alliance avec le Seigneur. *Neh*. X, 3.

PHESSÉ, fils d'*Hesthon*, et petit-fils de Caleb. I *Par*. IV, 12.

PHETEIA, chef de la dix-neuvième famille de l'ordre sacerdotal. I *Par*. XXIV, 16.

PHETHROS (*a*). La même que *Pathros*, et *Phaturès*, dont on a parlé ci-devant. *Voyez* l'article de PHATURÈS.

PHETRUSIM, cinquième fils de Mizraïm (*b*), peupla le canton nommé *Phaturès*, ou *Phétros*, dans la haute Egypte. *Voyez* PHATURÈS.

PHIALA. On traduit ordinairement ce terme par une *fiole*, qui signifie une petite bouteille de verre. Mais il est certain que le grec *phialé* et le latin *phiala* signifient plutôt *une coupe*, un vase large et évasé, à peu près comme un plat (*Athenæ. l.* III, *et Homer. Iliad.* ψ. Ἀμφίθετον φιάλην ἀπύρωτον ἔθηκε). Saint Jérôme a employé assez souvent le mot de *phiala* dans sa traduction, et il répond à l'hébreu *caphoth* (כפירת. *Sept.* : θυίσκας. *Exod*. XXV, 29, et XXXVII, 16), qui signifie la paume de la main, ou des cuillères, *Exod*. XXV, 29. Il est certain que ce terme signifie un vase à mettre de l'encens. Dans le chap. VII, 14, des Nombres, les chefs des familles qui offrent des *caphoth* les présentent toujours pleins d'encens ; et dans les livres des Rois, on joint toujours *caphoth* aux encensoirs. C'était donc des espèces de coupes dans lesquelles on mettait l'encens sur les pains de proposition. *Voyez* Levit. XXIV, 7 : *Pones super eos* (*panes*) *thus lucidissimum*. Les Septante ont fort bien rendu le terme par *thuïske*, qui dérive de l'encens, *boîte à encens;* on pourrait le traduire en latin par *acerra*. On en trouve un grand nombre de figurées dans les anciens marbres ; mais d'ordinaire elles sont en forme de coffrets carrés oblongs.

Dans le Livre des Juges, saint Jérôme a rendu par *phiala* l'hébreu *septul*, qui signifie *un simpule* (*Judic*. V, 25 : כפטל, *simpulum*. Sept. : ἐν λεκάνῃ, dans un plat) : *In phiala principum obtulit butyrum*. Et le symbole était un instrument à queue, dont l'extrémité approchait assez de la forme d'une cuillère ; on s'en servait pour puiser du vin et pour en faire des libations dans les sacrifices. Ils paraissent assez souvent dans les médailles anciennes, parmi les instruments des sacrifices.

Dans le premier livre d'Esdras, chap. I, 9, on traduit par *phiala* l'hébreu ou plutôt le chaldéen *agestalim* I (*Esdr*. I, 9 : אגזטלים. Sept : ψυκτῆρες), qui peut dériver du grec *crateres :* on a mis *casteles* pour *crateres*, des coupes ; c'est ce que saint Jérôme a fort bien exprimé par *phialæ*. Les Septante l'ont traduit par *myoteres*, dont j'ignore la signification, à moins qu'il ne soit mis pour une cuvette à rafraîchir.

Dans le second d'Esdras, chap. VII, 70, saint Jérôme a mis *phialas* au lieu de l'hébreu *misrakoth* (מזרקות. Sept. : φιάλας), qui signifie plutôt des patères ou autres instruments à faire des libations, à répandre des liqueurs. Amos (*c*) se sert du même terme pour marquer les coupes dont se servaient les riches dans leurs repas : *Bibenti vinum in phialis :* l'Hébreu, *in misrakim*. Et Zacharie nous apprend que ces instruments servaient à faire des libations de vin sur l'autel : *Replebuntur ut phialæ*, *et quasi cornua altaris* (*d*). Tous ces passages montrent, ce me semble, clairement que *phiala* ne signifie pas *une fiole*. La même chose paraît encore par l'Apocalypse, où saint Jean nous représente les vingt-quatre vieillards (*e*) ayant dans les mains des coupes ou des espèces d'encensoirs pleins d'odeurs et de parfums : *Phialas plenas odoramentorum*. Et ailleurs (*f*) : Sept anges tenant sept coupes d'or pleines de la colère du Dieu triomphant, qu'ils répandirent sur la terre.

PHIALE, fontaine ou lac très-célèbre au pied du mont Hermon, d'où le Jourdain prend sa source. On lui donne le nom grec de *Phialé*, à cause de sa ressemblance avec un grand bassin. Josèphe (*g*) raconte, qu'à cent vingt stades de Césarée de Philippes, sur le chemin qui va à la Thraconite, on voit le lac *Phialé* parfaitement rond comme une roue, dont l'eau est toujours à pleins bords, sans diminuer jamais ni augmenter. On ignorait que ce fût la source du Jourdain, jusqu'à ce que Philippe, tétrarque de Galilée, le découvrit d'une manière à n'en pouvoir douter, en jetant dans ce lac de la menue paille, qui se rendit par des canaux souterrains à *Panium*, d'où jusqu'alors on avait cru que le Jourdain tirait sa source. *Voyez* ce qui a été dit ci-devant sur l'article MAGEDAN ou DALMANUTHA. [*Voyez* aussi JOURDAIN, etc.] On a donné le nom de *Phialé* à plusieurs autres lacs ou réservoirs d'eaux (*h*).

PHICOL, général de l'armée d'Abimélech, roi de Gérare. *Voyez* ABIMÉLECH, et *Genes*. XXI, 22. Il vivait du temps d'Abraham. — [Un autre Phicol, aussi général au temps d'Isaac. *Gen*. XXVI, 26.]

PHICOLA, village voisin de Jérusalem, d'où était Joseph, fils de Tobie et neveu du grand prêtre Onias I (*i*).

PHIDEAS, fils d'Axioram, fut, selon Josèphe (*j*), le dix-septième grand prêtre des Juifs. Il eut pour successeur *Sudeas*, selon le même auteur ; car les noms de ces deux

(*a*) *Isai*. XI, 11.
(*b*) *Genes*. X, 14.
(*c*) *Amos*. VI, 6
(*d*) *Zach*. IX, 15, *et* XIV, 20.
(*e*) *Apoc*. V, 8.
(*f*) *Apoc*. XV, 7 ; XVI, 1.
(*g*) *Joseph*. *l*. III *de Bello*, *c*. XVIII, *p*. 86.
(*h*) *Reland*. *Palæst*. *l*. I, *c* XLI.
(*i*) *Antiq*. *l*. XII, *c*. IV, *p*. 401.
(*j*) *Antiq*. *l* X, *c*. XI, *p*. 342.

pontifes ne se trouvent pas dans l'Ecriture.

PHIGELLUS ou, comme d'autres l'écrivent, PHYGELLUS, était un chrétien d'Asie qui, s'étant trouvé à Rome pendant que saint Paul y était en prison (*a*), l'an 65 de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire, l'abandonna dans le besoin avec Hermogènes : *Aversi sunt a me omnes qui in Asia sunt, ex quibus est Phigellus et Hermogenes.* On ne connaît Phigelle que par ce seul endroit, qui ne lui est nullement honorable. Métaphraste, dans le discours sur saint Pierre et saint Paul, dit que l'Apôtre, ayant établi Phigelle évêque d'Ephèse, cet homme séduisit les Juifs convertis, et les engagea à renoncer à la foi. On lit diverses choses de Philet et d'Hermogènes dans la Vie de saint Jacques le Majeur, écrite par Abdias. Il y a quelque espèce d'apparence que cet auteur a mis Philet pour Phigelle, ainsi qu'on le lit dans l'édition latine de Sixte V. Mais ces circonstances sont tout aussi incertaines que celles que rapporte Métaphraste. L'Ambrosiaster (*b*) dit que Phigelle et Hermogènes étaient des trompeurs et des hypocrites, qui ne demeuraient avec l'Apôtre que pour apprendre de lui ce qu'ils pourraient, et pour ensuite le calomnier et lui susciter des persécutions, mais que, lorsqu'ils se virent découverts, ils se séparèrent de lui.

PHI-HAHIROTH. Les Hébreux, étant partis de Socoth, vinrent à Etham (*Exod.* XIII, 20 ; XIV, 2 : החירות. Sept. : Ἀπέναντι τῆς ἐπαύλεως. *E regione suburbii.* Comme ayant lu עירות, au lieu de הורות). Alors le Seigneur dit à Moïse : *Dites aux enfants d'Israel qu'ils retournent, et qu'ils aillent camper vis-à-vis de Phi-hahiroth, entre Magdalum et la mer, vis-à-vis de Béelséphon.* Le terme *Phi-hahiroth* se peut expliquer par *le défilé de Hiroth*, ou *la bouche de Hiroth.* Moïse, dans les Nombres (XXXIII, 8 : מפני החירות. Sept. : Ἀπέναντι Εἰρώθ), le nomme simplement *Hiroth ;* et Eusèbe, aussi bien que saint Jérôme, dans le livre des Lieux hébreux, l'appellent de même. D'autres traduisent : *Vis-à-vis des creux* ou *des fossés* (*c*). Les Septante, dans l'Exode, XIV, 2, traduisent : *Vis-à-vis du village ;* d'autres : *Vis-à vis du défilé de la liberté* (*d*), ou *du défilé de la sécheresse.* Nous croyons que *Hiroth* est la même que la ville d'*Héroüm* ou *Héroopolis*, située à l'extrémité ou à la pointe de la mer Rouge (*e*), ou bien la ville de *Phagroriopolis*, placée par Strabon (*f*) vers le même endroit, et capitale du canton *Phagroriopolite.* Il y a beaucoup d'apparence que Phi-hahiroth marque le défilé qui était près d'*Héroüm.* C'est au delà de ce défilé que les Hébreux allèrent camper sur la mer Rouge. — [*Voyez* BÉELSÉPHON.]

PHILACTERES. *Voyez* PHYLACTÈRES.

PHILADELPHE. Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte. *Voyez* PTOLÉMÉE et l'article [des *Septante interprètes.* — *Voyez* LAGIDES.]

PHILADELPHIE, ville de Mysie, dans l'Asie Mineure. Du temps que saint Jean l'Evangéliste écrivit son Apocalypse, l'ange ou l'évêque de Mysie était un très-saint homme, à qui le Fils de Dieu adressa ces paroles (*g*) : *Voici ce que dit le Saint : le Véritable, celui qui a la clef de David; qui ouvre, et personne ne ferme ; qui ferme, et personne n'ouvre : Je sais quelles sont vos œuvres ; je vous ai ouvert une porte, que personne ne peut fermer ; parce que vous avez peu de force, que vous avez gardé ma parole, et n'avez point renoncé mon nom. Je vous amènerai bientôt quelques-uns de ceux qui sont de la synagogue de Satan ; qui se disent Juifs, et ne le sont pas ; mais qui sont des menteurs. Je les ferai bientôt venir se prosterner à vos pieds, et ils connaîtront que je vous aime. Parce que vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation, qui doit venir sur tout l'univers, pour éprouver tous les habitants de la terre. Je dois venir bientôt ; conservez ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne votre couronne. Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu ; il n'en sortira plus, et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel, et mon nom nouveau.*

On ignore qui était cet évêque de Philadelphie (*h*). Auréolus et de Lyra croient que c'était saint Quadrat, disciple des apôtres, et apologiste de la religion chrétienne, qui présenta une apologie à l'empereur Adrien. Les Grecs, dans leur office, lui donnent le nom d'apôtre ; et Eusèbe (*i*), faisant son éloge, le nomme évangéliste, parce qu'il s'était consacré à aller de province en province annoncer l'Evangile. Mais aucun ancien ne dit qu'il ait été évêque de Philadelphie. On connaît aussi un saint Quadrat, évêque d'Athènes, et martyr vers l'an de Jésus-Christ 175. Mais il est différent de l'apologiste, et ce ne peut être celui dont parle saint Jean dans l'Apocalypse.

[Philadelphie est située au nord-est du mont Tmolus, et à quelques lieues vers l'est de Sardes, dont il ne reste plus que des ruines. C'est que Sardes ne tint pas compte des avertissements de l'auteur de l'Apocalypse, tandis que Philadelphie, au contraire, y eut égard. Philadelphie est aujourd'hui appelée *Allah-Shehr,* c'est-à-dire *cité de Dieu.* Cette ville seule résista longtemps à la puissance des Turcs ; et, pour employer les termes de Gibbon, à la fin elle a capitulé avec le plus superbe des Ottomans. Parmi les colonies et les Eglises grecques d'Asie, ajoute-t-il, Philadelphie est encore debout ; c'est une colonne dans une scène de ruines (c. LXIV). «C'est vraiment une circonstance intéressante, dit M. Hartley, que de trouver le christianisme plus florissant ici que dans

(*a*) II *Timoth.* I, 15.
(*b*) *In* II *Timoth.* I, 15.
(*c*) *Ita Syr.*
(*d*) *Rab. Faq.*
(*e*) *Strab., Plin. alii.*
(*f*) *Strab. l.* XVII.
(*g*) *Apoc.* III, 7, 8, 9, etc.
(*h*) Vide *Halloix. Vit. Quadenti.*
(*i*) *Euseb. l.* III, *c.* XXXVII, *Hist. Eccl.*

beaucoup d'autres parties de l'empire turc : les chrétiens y forment encore une population nombreuse ; ils y occupent trois cents maisons. Le service divin s'y célèbre tous les dimanches dans cinq églises.» M. Hartley dit encore (*Missionary Register*, *juin* 1827) : «La circonstance du nom *Allah-Shehr*, *cité de Dieu*, que porte maintenant Philadelphie, considérée dans son rapprochement avec les prophéties faites à cette Eglise, et spécialement avec celle qui dit que le nom de *cité de Dieu* serait écrit sur ses membres fidèles, est au moins une singulière coïncidence. » M Keith (*Accomplissement littéral des prophéties*), ajoute : « Les iniquités toujours croissantes des hommes ont laissé des traces qui annoncent combien sont terribles les jugements de Dieu ; la fidélité, au contraire, de l'Eglise de Philadelphie à garder sa parole a laissé sur la terre un gage et un monument de la vérité du Seigneur ; et la gloire plus sublime promise à ceux qui auront vaincu aura sa réalisation dans le ciel ; et à leur égard (non pas toutefois à l'égard d'eux exclusivement), le Rédempteur glorifié confirmera la vérité de ses saintes paroles : *Quiconque sera victorieux, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu;* aussi est-il certain que Philadelphie, quand tout autour d'elle est renversé, *se tient encore debout*, de l'aveu même de nos ennemis, *comme une colonne sur un théâtre de ruines.* »]

PHILADELPHIE, autrement RABBAT, ou RABBAT-AMMON, *Rabbat filiorum Ammon*, *Ammana*, ou *Rabat-Amana*, capitale des Ammonites, située dans les montagnes de Galaad, vers les sources du fleuve Arnon. Elle est quelquefois attribuée à l'Arabie ; quelquefois à la Cœlé-Syrie. Eusèbe la place à dix milles de Jazer, vers l'orient. Il est assez vraisemblable que cette ville était occupée par le roi Og, puisque du temps de Moïse (*a*) on y montrait encore son lit de fer, long de neuf coudées et large de quatre. Philadelphie était du nombre des dix villes de la Décapole (*b*) de delà le Jourdain. Josèphe étend la Pérée ou la région de delà le Jourdain, depuis ce fleuve jusqu'à Philadelphie (*c*). *Voyez* ci-après RABBAT-AMMON. On dit que cette ville reçut le nom de *Philadelphie* de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte. Saint Ignace, le martyr, y avait apparemment prêché l'Evangile ; et c'est à l'Eglise de ce lieu qu'il écrivit la lettre intitulée : *Aux Philadelphiens.*

PHILARQUE était un très-méchant homme, qui fut tué par les Juifs, avec Timothée, général des troupes syriennes. II *Mac.* VIII, 32. *Voyez* le commentaire sur cet endroit. On ignore l'année de sa mort et les circonstances de sa vie.

PHILELLEN, c'est-à-dire, *ami des Grecs*. On donne ce surnom à Aristobule, roi des Juifs, fils et successeur d'Alexandre Jannée (*Antiq. l.* XIII, *c.* XIX, *p.* 455, *g.* Χρηματίσας Φιλέλλην).

PHILEMON, riche bourgeois de la ville de Colosses en Phrygie, fut converti à la foi chrétienne avec Appia, sa femme, par Epaphras, disciple de saint Paul ; car saint Paul n'avait pas prêché à Colosses (*d*). Nous ne connaîtrions peut-être pas saint Philémon sans Onésime, son esclave, qui, l'ayant volé et s'étant enfui, vint à Rome, où il trouva saint Paul, lui rendit toutes sortes de services, se convertit et reçut le baptême. Après cela saint Paul le renvoya à Philémon (*e*), auquel il écrivit une lettre que nous avons encore, et qui passe pour un chef-d'œuvre de cette éloquence naturelle, vive, animée et persuasive, qui est propre à saint Paul. Philémon avait fait une église de sa maison (*f*). Ses domestiques étaient fidèles, aussi bien que lui. Sa charité, sa libéralité, sa miséricorde étaient la ressource de tous les malheureux. Les constitutions apostoliques (*g*) disent que saint Paul le fit évêque de Colosses : mais les Menées (*h*) portent qu'il alla à Gaze en Palestine, dont il fut l'apôtre et le premier évêque. De là il revint à Colosses, où il souffrit le martyre avec Appie, sa femme, du temps de Néron. Ils racontent plusieurs particularités de son martyre, et disent que son corps demeura à Colosses, où il fit plusieurs miracles. Son nom est marqué dans les Martyrologes au 22 de novembre.

* PHILÉMON et BAUCIS. Leur fable a été faite sur un trait de l'histoire d'Abraham et de Sara. *Voyez* LOTH.

PHILETE. Saint Paul écrivant à Timothée (*i*) l'an 65 de Jésus-Christ et peu de temps avant son martyre, lui dit : *Fuyez ceux qui tiennent des discours vains et profanes, dont la doctrine, comme un cancer, gagne peu à peu. De ce nombre sont Hyménée et Philète, qui se sont écartés de la vérité, en disant que la résurrection est déjà arrivée, et qui ont déjà renversé la foi de quelques-uns.* Nous n'avons rien de bien certain touchant Philète ; car nous comptons pour peu de chose ce qu'on en lit dans le faux Abdias, en la Vie de saint Jacques le Majeur, supposé même que cet auteur n'ait pas mis le nom de *Philète* pour celui de *Phygelle*. Voici le précis de ce qu'on lit dans Abdias. Saint Jacques, fils de Zébédée, allant par les synagogues de la Judée et de la Samarie, prêchait partout la foi de Jésus-Christ. Hermogènes et Philète s'opposaient fortement à lui, disant que Jésus-Christ n'était pas le Messie. Hermogènes était un grand magicien, et Philète était son disciple. Celui-ci s'étant converti, et ayant voulu amener son maître à saint Jacques, Hermogènes le lia par son art magique, et l'empêcha d'aller voir l'apôtre. Philète fit avertir saint Jacques de ce qui lui était arrivé. Saint Jacques le

(*a*) *Deut.* III, 11.
(*b*) *Plin. l.* V, *c.* XVIII.
(*c*) *Joseph. de Bello, l.* III, *c.* II, *p.* 833, *a.*
(*d*) *Coloss.* II, 1; I, 7, 8. *Ita Interpp. Chrysost. homil. in Col.* II, 1.
(*e*) An de Jésus-Christ 61. Saint Paul étant alors dans les liens dans la ville de Rome.
(*f*) *Philem.* ℣ 2.
(*g*) *Constit. l.* VII, *c.* XLVI.
(*h*) *Menæ.* 22 *Nov.*
(*i*) II *Timoth.* II, 17, 18.

délia, et Philète le vint trouver. Hermogènes, ayant éprouvé l'inutilité de son art contre le saint, se convertit, aussi bien que Philète.

PHILIPPE, roi de Macédoine et père d'Alexandre le Grand. Il est parlé de ce prince en quelques endroits de l'Ecriture, mais seulement par incident, à l'occasion d'Alexandre le Grand, son fils. Philippe fut tué à Egée, ville de Macédoine, par Pausanias, fils de Céraste, lorsqu'il faisait les noces de sa fille Cléopâtre avec Alexandre, roi d'Epire (*a*), l'an du monde 3668, avant Jésus-Christ 332, avant l'ère vulgaire 336. Alexandre le Grand dans sa lettre à Darius soutient que les Perses avaient engagé par une grande somme d'argent les meutriers de son père à commettre ce crime (*b*).

PHILIPPE, surnommé Aridée, frère d'Alexandre le Grand, succéda à ce prince dans le royaume de Macédoine, l'an du monde 3681. Il fut mis à mort en 3687, avant Jésus-Christ 313, avant l'ère vulgaire 317.

PHILIPPE, frère de lait d'Antiochus Epiphanes (*c*), était Phrygien d'origine et fort avant dans les bonnes grâces d'Antiochus. Ce prince l'établit gouverneur de Jérusalem (*d*), où il fit une infinité de maux aux Juifs, pour les obliger de renoncer à leur religion. Voyant qu'Apollonius et Séron avaient été défaits par Judas Machabée, il demanda de nouveaux secours à Ptolémée, gouverneur de la Cœlé-Syrie, qui lui envoya Gorgias et Nicanor avec une puissante armée. Quelque temps après (*e*), Antiochus étant allé au delà de l'Euphrate pour y ramasser de l'argent, Philippe l'y accompagna; et Antiochus, se voyant près de sa mort (*f*), l'établit régent du royaume, lui mit entre les mains son diadème, son manteau royal et son anneau, afin qu'il les rendît à son fils le jeune Antiochus Eupator. Mais Lysias s'étant emparé du gouvernement sous le nom du jeune Eupator, qui n'était qu'un enfant, Philippe, qui n'était pas le plus fort, n'osa revenir en Syrie; mais il alla en Egypte, portant avec lui le corps d'Epiphanes, pour demander du secours à Ptolémée Philométor contre Lysias, usurpateur du gouvernement du royaume de Syrie (*g*). L'année suivante, pendant que Lysias était occupé à la guerre contre les Juifs, Philippe se jeta dans la Syrie (*h*) et s'empara d'Antioche. Mais Lysias étant retourné en diligence dans le pays, reprit Antioche et fit mourir Philippe, qui fut arrêté dans la ville. *Voyez* Josèphe, *Antiq. l.* XII, *c.* XV.

PHILIPPE, fils d'Hérode le Grand et d'une de ses femmes nommée Cléopâtre, épousa Salomé, fille d'Hérode surnommé Philippe et d'Hérodiade. Cette Hérodiade est celle qui est si connue dans l'Evangile (*i*) par la mort de Jean-Baptiste; et Salomé, sa fille, épouse de Philippe, et cette danseuse qui demanda la tête du saint Précurseur. Philippe fut nommé dans le testament d'Hérode après Archélaüs (*j*), et il porta le titre de tétrarque de la Trachonite, de la Gaulonite, de la Batanée et de Panéade. Pendant qu'Archélaüs fit le voyage de Rome pour aller demander à Auguste la confirmation du mariage de son père, il laissa en Judée Philippe, son frère (*k*), pour la gouverner et pour avoir soin de ses affaires. Quelque temps après, Varus, gouverneur de Syrie, envoya aussi Philippe à Rome pour soutenir Archélaüs, son frère, ou pour veiller à ses propres intérêts (*l*).

Après qu'Auguste eut confirmé le testament d'Hérode, Philippe vint dans sa tétrarchie, où il vécut plusieurs années en prince modéré et paisible, qui se contentait de sa condition, et qui mettait son plaisir à bien gouverner son peuple (*m*). Lorsqu'il sortait, si quelqu'un venait lui demander justice, il s'arrêtait, en quelque endroit qu'il fût, y faisait mettre un siége que l'on portait exprès, entendait les parties, et les jugeait sur-le-champ. Ce fut lui qui entoura de murailles la ville de Panéade (*n*), et qui lui donna le nom de *Césarée de Philippes*. Il augmenta aussi le bourg de *Betzaïde*, patrie de saint Pierre sur le lac de Génézareth, et lui donna le nom de *Juliade*, en l'honneur de Julie, fille d'Auguste. Il mourut l'an 33 de l'ère vulgaire, 37 de Jésus-Christ, après trente-sept ans de règne. C'était la vingtième année de Tibère (*o*).

PHILIPPE, autrement Hérode Philippe (*p*), fils du grand Hérode et de la seconde Mariamne, fille du grand prêtre Simon. Cet Hérode Philippe épousa *Hérodias*, dont il eut *Salomé* la danseuse, dont on a parlé dans l'article précédent, et qui demanda à son père la tête de Jean-Baptiste. Hérodias le quitta pour épouser *Hérode Antipas*, son frère. *Voy.* Hérode Antipas et Hérode Philippe dans l'article des Hérodes.

PHILIPPE (*Saint*), apôtre, était natif de Bethzaïde en Galilée. Eusèbe (*q*) dit qu'il était marié et avait plusieurs filles. Jésus-Christ l'ayant vu, l'invita à le suivre (*r*) et lui dit: *Suivez-moi.* Philippe le suivit; et peu de temps après, ayant trouvé Nathanael, Philippe lui dit: *Nous avons trouvé le Messie, dont Moïse et les prophètes ont parlé; c'est Jésus, fils de Joseph de Nazareth.* Nathanael lui répondit: *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth?* Philippe repartit: *Venez et voyez-le vous-même.* Ainsi il amena Nathanael à Jésus, et ils allèrent avec lui aux noces de

(*a*) *Diodor. an.* 1 *olymp.* III. *Justin. l.* IX, *c.* VI.
(*b*) *Q. Curt. l.* IV, *c.* I. *Arrian. l.* II.
(*c*) I *Mac.* IV, 14, 55. II *Mac.* IX, 29.
(*d*) II *Mac.* VIII, 8, *et* V, 22. An du monde 3838, avant Jésus-Christ 162, avant l'ère vulg. 166.
(*e*) An du monde 3839, avant Jésus-Christ 161, avant l'ère vulg. 165.
(*f*) II *Mac.* VI, 14.
(*g*) *Ibid.* IX, 29 An du monde 3840, avant Jésus-Christ 160, avant l'ère vulg. 164.
(*h*) I *Mac.* VI, 55, 56, 57, etc. An du monde 3841, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulgaire 163.

(*i*) *Matth.* XIV, 3; *Marc.* VI, 17, 19, 22.
(*j*) *Antiq. l.* XVII, *c.* X, *p.* 599.
(*k*) *De Bello, l.* II, *p.* 776, *d, e, f.*
(*l*) *Ibid., c.* VIII, *p.* 782, *a*
(*m*) *Antiq. l.* XVIII, *c.* VI.
(*n*) *Ibid., c.* III.
(*o*) *Ibid., c.* VI.
(*p*) Il est nommé *Philippe* dans saint Marc, VI, 17, et *Hérode* dans saint Matth. XIV, 3; XXIII, 31, etc.
(*q*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* III, *c.* XXX.
(*r*) *Joan.* I, 43, 44, etc.

Cana en Galilée. Saint Clément d'Alexandrie (*a*) dit comme une chose dont tout le monde convenait, que ce fut saint Philippe qui répondit à Jésus-Christ, lorsqu'il lui dit de le suivre (*b*) : *Permettez-moi d'aller premièrement ensevelir mon père ;* et à qui le Sauveur repartit : *Laissez les morts ensevelir leurs morts.* Tertullien (*c*) assure expressément que ce fut un apôtre qui fit cette réponse à Jésus-Christ : mais les évangélistes ne nous ont point dit qui était cet apôtre ; et il serait fort étrange que saint Jean, qui nous raconte en détail ce que Jésus-Christ dit à saint Philippe, en l'appelant à l'apostolat, n'eût pas fait mention de cette circonstance si remarquable.

Saint Philippe fut appelé tout au commencement de la mission du Sauveur, l'an 30 de l'ère vulgaire, et environ un an après, il fut désigné apôtre (*d*). Lorsque le Sauveur voulut nourrir cinq mille hommes (*e*) qui le suivaient, il demanda à saint Philippe, pour le tenter, d'où l'on pourrait acheter du pain pour tant de monde. Saint Philippe répondit qu'il en faudrait pour plus de deux cents deniers. Quelques gentils, voulant voir Jésus-Christ un peu avant sa passion (*f*), s'adressèrent à saint Philippe, qui en parla à saint André ; et ces deux ensemble le dirent à Jésus-Christ. A la dernière cène, saint Philippe demanda au Sauveur qu'il lui plût leur faire voir le Père (*g*), et que c'était tout ce qu'ils demandaient. Mais Jésus leur répondit qu'en voyant le Fils ils voyaient le Père. C'est tout ce que nous trouvons de lui dans l'Evangile.

Saint Clément d'Alexandrie (*h*) dit que saint Philippe maria quelques-unes de ses filles. Théodoret dit qu'il prêcha dans les deux Phrygies (*i*) ; et Eusèbe (*k*) raconte qu'il fut enterré à Hiéraple, dans la Phrygie Pacatienne. Polycrate, évêque d'Ephèse (*l*), assure que saint Philippe, avec saint Jean, célébraient la Pâque au quatorze de la lune. Le même auteur semble dire (*m*) que Papias avait appris des filles de saint Philippe qu'il y avait eu un mort ressuscité du temps de cet apôtre. Les fausses histoires que l'on a de saint Philippe portent qu'il mourut âgé de quatre-vingt-sept ans, sous Domitien ou sous Trajan. On a faussement attribué à cet apôtre des *Actes*, qui furent condamnés par le pape Gélase, et un *Evangile*, dont les gnostiques se servaient (*n*). On peut consulter les bollandistes sur l'histoire de ce saint, au premier jour de mai.

Quant à ses filles, Polycrate, évêque d'Ephèse, dit qu'il y en eut deux qui gardèrent la virginité et furent enterrées avec lui à Hiéraple (*o*). C'est d'elles que Papias avait appris la résurrection d'un mort ; et Sozomène (*p*) croit même que c'étaient elles-mêmes qui l'avaient ressuscité. Polycrate parle encore d'une autre fille de saint Philippe, qui avait vécu dans une grande sainteté, et reposait à Ephèse (*q*). C'est apparemment celle-là qui avait été mariée ; et c'est peut-être cette dernière que les Grecs honorent sous le nom de sainte Hermione, qu'ils disent avoir été enterrée à Ephèse, et qu'ils font fille de saint Philippe, apôtre (*r*).

PHILIPPE (*Saint*), le second des sept diacres, que les apôtres choisirent après l'ascension de Jésus-Christ (*s*). Ce diacre était, dit-on (*t*), de Césarée en Palestine (1). Il est certain que ses filles demeuraient dans cette ville (*u*). Après la mort de saint Etienne, tous les chrétiens, excepté les apôtres, ayant quitté Jérusalem, et s'étant dispersés en divers endroits, saint Philippe alla prêcher à Sébaste ou Samarie (*v*), où il fit plusieurs miracles, et convertit plusieurs personnes. Il leur donna le baptême ; mais n'étant que diacre il ne pouvait leur donner le sacrement de confirmation et le Saint-Esprit. C'est pourquoi il fit savoir aux apôtres qui étaient à Jérusalem que Samarie avait reçu la parole de Dieu, et qu'ils vinssent leur imposer les mains et leur donner le Saint-Esprit. Saint Pierre et saint Jean s'y rendirent, et les Samaritains convertis reçurent le Saint-Esprit par leur moyen. Simon le Magicien fut admis au baptême avec les autres, par saint Philippe ; mais saint Pierre ne lui imposa pas les mains, et rejeta avec exécration la proposition qu'il lui fit d'acheter de lui le pouvoir de donner le Saint-Esprit.

Saint Philippe était encore apparemment à Samarie, lorsqu'un ange lui vint ordonner d'aller du côté de la partie méridionale du pays (*x*), dans le chemin qui menait de Jérusalem à Gaze la Déserte. (Car il y avait deux villes de Gaze ; l'ancienne et la nouvelle. L'ancienne était alors déserte et était sur le chemin de l'Egypte.) Philippe obéit et rencontra un Ethiopien, eunuque de Candace, reine

(*a*) *Clem. Alex. Stromat. l.* III, *p.* 436.
(*b*) *Matth.* VIII, 21, 22.
(*c*) *Tertull. de Baptismo, c.* XII.
(*d*) *Luc.* VI, 13 ; *Matth.* X, 2.
(*e*) *Joan.* VI, 5, 6, 7.
(*f*) *Joan.* XII, 20, 22.
(*g*) *Joan.* XIV, 8, 10.
(*h*) *Clem. Alex. l.* III *Strom., p.* 448, *b.*
(*i*) *Theodoret. in Psalm.* CXVI.
(*k*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* III, *c.* XXXI.
(*l*) *Apud Euseb. l.* V, *c.* XXIV.
(*m*) *Idem, lib.* III, *c.* XXXIX *Hist. Eccl.*
(*n*) *Epiphan. hæres.* 26, *c.* XIII.
(*o*) *Euseb. l.* III, *c.* XXXI.
(*p*) *Sozomen. l.* VII, *c.* XXVII.
(*q*) *Euseb. l.* III, *c.* XXXI.
(*r*) Vide *Valesii Not. in Euseb. p.* 55.
(*s*) *Act.* VI, 5.
(*t*) *Isidor. Pelus. l.* I, *p.* 449.
(*u*) *Act.* XXI, 8, 9.
(*v*) *Ibid.* VIII, 1, 2, 5, etc.
(*x*) *Ibid.* 26, 27, etc.

(1) « A l'ouest de Bethléem, à une heure de distance, le gros village de Beit-Jalla se montre au penchant des collines, entouré d'oliviers et de champs cultivés..... Au delà de Beit-Jalla, sur le revers de la montagne, est un village renommé pour ses vignobles, appelé village de Saint-Philippe. Là, dit-on, naquit ce saint diacre qui donna le baptême à l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie ; on montre la fontaine au bord de laquelle l'esclave (il était ministre, et non pas esclave) fut fait chrétien, non loin du torrent de Sorrec ; le vin qu'on boit dans les monastères latins de Jérusalem et de Bethléem provient des vignobles de Saint-Philippe et des collines voisines. La vigne de Sorrec n'a point péri comme celle d'Engaddi. » M. POUJOULAT, *Corresp. d'Orient*, lettr. CXXI, tom. V, pag. 192.

d'Ethiopie, et surintendant de ses finances, lequel étant venu à Jérusalem pour y adorer Dieu, s'en retournait dans son pays, lisant dans son chariot le prophète Isaïe. Alors l'Esprit de Dieu dit à Philippe : *Avancez et approchez-vous de ce chariot.* Philippe s'étant approché, et entendant que cet homme lisait le prophète Isaïe, lui dit : *Croyez-vous entendre ce que vous lisez?* Il répondit : *Comment l'entendrais-je, si quelqu'un ne me l'explique?* Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui.

Or le passage qu'il lisait était celui-ci : *Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et n'a point ouvert la bouche, non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond*, etc. L'eunuque dit donc à Philippe : *Je vous prie de me dire de qui le prophète entend parler?* Si c'est de lui-même, ou de quelque autre. Alors Philippe commença à lui annoncer Jésus. Et après avoir marché quelque temps, ils rencontrèrent une fontaine, et l'eunuque dit à Philippe : *Voilà de l'eau; qui empêche que je ne sois baptisé?* Philippe lui répondit : *Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur.* Il lui repartit : *Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.* Il fit aussitôt arrêter son chariot, ils descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque (*a*). Etant remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Or Philippe se trouva à Azoth, et il annonça l'Evangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il vint à Césarée de Palestine, environ à trente lieues d'Azoth.

[Avant la découverte de l'Abyssinie par les Portugais, avant qu'on sût qu'une tribu juive habitât ce pays depuis près de trois mille ans, on ne concevait pas pourquoi un Ethiopien était venu à la solennité de Pâques, et comment il pouvait connaître et lire la *prophétie d'Isaïe;* qu'à cette époque il vînt à Jérusalem des Juifs de tous les royaumes et des extrémités de l'Orient; qu'il en vînt de la Babylonie, de l'Assyrie, de la Médie, de la Perse, etc., rien d'étonnant; il était resté dans toutes ces régions, depuis les deux captivités, un grand nombre de Juifs, et conformément à la loi (*Deut.* XVI, 27), ils arrivaient tous les ans en foule à Jérusalem pour adorer Dieu dans le temple qu'il s'était choisi. Mais hors le fait rapporté par l'historien des apôtres, aucun monument n'indiquait qu'il en dût venir de l'Ethiopie. Rien de plus simple aujourd'hui, rien de plus clair, et la rencontre de saint Philippe et de l'eunuque est d'autant plus certaine, qu'elle est racontée dans la *Chronique d'Axum*, avec les mêmes circonstances et plus de détails encore que dans les *Actes des apôtres*. *Voy.* Tellez et Bruce (1).]

(*a*) Quelques anciens manuscrits grecs et quelques Pères lisent en cet endroit que le Saint-Esprit descendit sur l'eunuque aussitôt qu'il fut baptisé. *Voyez* les diverses leçons du N. T. de Mille.
(*b*) *Hieron. in Isai.* LIII, 7, *et Ep.* 103. Vide *Iren. l.* III, *c.* XII. *Euseb. l.* II, *c.* I. *Fromond. in Acta.*
(*c*) *Sophron. c.* XIV. Vide *Baron. in Martyr. Rom.* 6, *Jun.*
(*d*) Vide *Strabo. l.* XVII; *Plin. l.* VI, *c.* XXIX.

On croit (*b*) que cet eunuque fut le premier apôtre de l'Ethiopie; et les Abyssins se vantent d'avoir reçu de lui la foi chrétienne. Quelques-uns (*c*) croient qu'il annonça Jésus-Christ dans l'Arabie Heureuse, dans la Taprobane; mais ce sont ceux qui tiennent que la reine Candace, sa maîtresse, régnait dans l'Arabie Heureuse. Le sentiment le plus commun est que cet eunuque appartenait à une reine de la presqu'île de Méroé, au midi de l'Egypte. Les femmes régnaient dans cette partie de l'Ethiopie, et plusieurs d'entre elles ont porté le nom de Candace (*d*). Les Grecs font la fête de ce saint eunuque le 27 d'août (*e*).

Pour revenir à saint Philippe, l'Ecriture ne nous dit point ce qu'il fit depuis ce temps, c'est-à-dire, depuis l'an 33 de l'ère vulgaire. Les nouveaux Grecs (*f*) disent que ce saint diacre quitta la Palestine pour aller à Tralles en Asie, où il fonda une Eglise, dont il fut l'apôtre et l'évêque, et où il reposa en paix, après y avoir fait beaucoup de miracles. Les Latins, après Usuard et Adon, disent, sur le 6 de juin, qu'il mourut en paix à Césarée, et que trois de ses filles y furent enterrées avec lui. Adon (*g*) ajoute que la quatrième mourut à Ephèse; mais il a confondu cette quatrième fille de saint Philippe diacre avec sainte Hermione, fille de saint Philippe apôtre, dont nous avons parlé immédiatement auparavant. Caïus, ancien prêtre de l'Eglise romaine, confond aussi apparemment les filles de saint Philippe diacre avec celles de l'apôtre de même nom, lorsqu'il dit que les quatre filles du diacre demeuraient à Hiéraple en Phrygie (*h*). Lorsque sainte Paule vint à Césarée, l'an 386 de Jésus-Christ, elle y voulut voir le logis de saint Philippe et les chambres de ses filles (*i*). Les Grecs font la fête de saint Philippe diacre le 11 octobre, et les Latins le 6 de juin.

PHILIPPES, ville de Macédoine et colonie romaine. Saint Paul y vint prêcher (*j*) l'an 52 de l'ère commune, et y convertit quelques personnes, entre autres une marchande de pourpre nommée Lydie. Il délivra aussi du démon une servante, qui avait un esprit familier qui la faisait deviner plusieurs choses, et qui produisait un grand profit à ses maîtres. Ceux-ci émurent toute la ville contre saint Paul, et les magistrats le firent arrêter, fouetter et mettre en prison. Mais le lendemain on le renvoya avec excuses, ayant appris qu'il était citoyen romain.

[«La ville de *Philippes*, auparavant *Crenides*, était située, dit Barbié du Bocage, dans cette partie de la Macédoine que l'on nommait *Edonide*, entre le fleuve Strymon et la mer, et dont elle était la ville principale. Elle devait son nom au père d'Alexandre, qui

(*e*) *Canis. t.* II, *p.* 850.
(*f*) *Menœa.* 11 *Octob.*
(*g*) *Adon. et Martyrol. Rom.* VI *Jun.*
(*h*) *Caius apud Euseb. l.* III, *c.* XXXI *Hist. Eccl.*
(*i*) *Hieron. Ep.* 27.
(*j*) *Act.* XVI, 12, 13, etc. An de Jésus-Christ 52.
(1) *Nouvelles Annales des voyages*, tom. XII, et *Revue Britannique* de 1831.

l'avait réparée, embellie et fortifiée; elle était alors importante par les riches mines d'or que l'on y exploitait au pied du mont Pangée. Ce fut dans ses plaines que furent défaits, 42 ans avant Jésus-Christ, les meurtriers de César, Brutus et Cassius, poursuivis par Octave et Antoine. *Philippes* était la métropole de la province de Macédoine. Octave en fit une colonie romaine sous le nom de *Colonia Aug. Julia Philippensis.* Aujourd'hui elle est en ruines; on la nomme *Félibé.* »

M. Henr. Mich. Rettig est auteur d'un petit écrit intitulé *Quæstiones Philippenses* (Gissæ, 1831). Il s'occupe d'abord de la ville de Philippes, d'après un texte des *Actes*, XVI, 12, où elle est qualifiée de *prima Macedoniæ urbs.* Comment expliquer cette dénomination? Philippes était-elle la première ville de Macédoine pour la dignité? Est-ce un titre qu'on lui a concédé et dont elle jouit concurremment avec d'autres? L'affirmative était une opinion partagée par de savants auteurs; M. Rettig la rejette. La qualification de *πρώτη* ne paraît avoir appartenu qu'aux cités de l'Asie Mineure; nulle médaille, nulle inscription, ne l'applique à Philippes. L'auteur pense donc que cette ville n'est appelée *πρώτη* que parce qu'elle se trouvait la première sur la route de l'Apôtre qui venait par la Samothrace répandre l'Evangile en Macédoine. Cette interprétation n'était pas nouvelle; elle avait déjà de nombreux soutiens; mais M. Rettig prouve grammaticalement qu'elle est conforme aux locutions employées par les auteurs profanes, puis il s'appuie de la position géographique de Philippes, et fournit des renseignements importants qui, pour toutes les époques, laissent cette ville sur la frontière. Quant aux autres questions examinées par M. Rettig, les deux suivantes ont pour objet deux passages de l'Epître aux Philippiens. Dans la quatrième il réfute l'opinion de ceux qui prétendent, d'après un passage de saint Polycarpe, que saint Paul écrivit plusieurs lettres aux habitants de Philippes. Enfin dans la cinquième et dernière il cherche à quelle époque l'Apôtre écrivit l'*Epître aux Philippiens.*]

PHILIPPIENS (Les) furent toujours fort reconnaissants de la grâce de la foi qu'ils avaient reçue de Dieu par le moyen de saint Paul. Ils l'assistèrent en plusieurs occasions (*a*). Ils lui envoyèrent de l'argent pendant qu'il était en Achaïe; et, ayant su qu'il était prisonnier à Rome (*b*), ils lui députèrent Epaphrodite, leur évêque, pour lui rendre toutes sortes de services. Epaphrodite tomba malade; et saint Paul, pour tirer d'inquiétude les Philippiens qui avaient su sa maladie, le leur renvoya dès qu'il fut guéri, et leur écrivit la lettre que nous avons encore aujourd'hui, adressée aux Philippiens, dans laquelle il loue leur libéralité, et marque beaucoup de reconnaissance de l'attention qu'ils avaient eue pour le secourir dans les besoins où il s'était trouvé. *Voyez* l'article de saint Paul.

PHILISTINS, peuples venus de l'île de *Caphthor* dans la Palestine (*c*), et descendus des Caphthorim, qui sont sortis des Chasluim enfants de Mizraïm, comme Moïse nous l'apprend (*d*); et par conséquent originairement sortis de Mizraïm, père des Egyptiens. [Mais le texte de Moïse est autrement expliqué. *Voyez* Caphthor, fils de Mizraïm.] Le même Moïse dit ailleurs (*e*) que les Caphthorim sortis de Caphthor chassèrent les Hévéens, qui demeuraient depuis Hazérim jusqu'à Gaza, et qu'ils s'établirent dans ce pays. Ce n'est donc que depuis les Hévéens ou Chananéens que les Philistins sont venus dans la Palestine, et qu'ils ont occupé le pays dont ils ont été maîtres si longtemps. On ne sait point précisément l'époque de leur sortie de l'île de Caphthor; mais il y avait déjà longtemps qu'ils étaient dans la terre de Chanaan, lorsque Abraham y vint l'an du monde 2083, avant Jésus-Christ 1917, avant l'ère vulgaire 1921. Nous avons essayé de montrer dans l'article de Caphthor ou Caphthorim, que ce nom marque l'*île de Crète.*

Le nom de *Philistins* n'est point hébreu. Les Septante le traduisent ordinairement par *Allophyli*, étrangers (פלישתים *Philistim. Gr.* Ἀλλόφυλοι). Les *Péléthéens* et les *Céréthéens* étaient aussi Philistins; et les Septante traduisent quelquefois *Céréthim* (כרתים Κρῆται. *Vide Ezech.* XXV, 16; *Sophron.* II, 5, 6) par *Crétois. Voyez* ce que nous avons dit sous l'article Pheleti et sous Cerethi. Les *Casluim* ou *Casluchim*, pères des Caphthorim, demeuraient originairement dans la Pentapole Cyrénaïque, selon le paraphraste Jonathan, ou dans le canton Pentaschénite de la basse Egypte, selon le paraphraste Jérosolymitain. Nous trouvons dans la Marmarique la ville d'*Axilis* ou d'*Azilis*; et dans la Libye, voisine de l'Egypte, *Sagilis* ou *Satylis*: tout cela dans Ptolémée. Ces noms ont un rapport sensible avec *Casluim.* Ce pays est situé près de l'Egypte, où tous les enfants de Mizraïm ont eu leur demeure; il est assis vis-à-vis de l'île de Crète. Strabon, l. XVII, p. 387, ne met que mille stades de distance entre le port de Cyrène, et celui de Crète, nommé *Criou metôpon*, ou Front de bélier. Le commerce était autrefois grand entre la Cyrénaïque et l'île de Crète, comme il paraît par Strabon et par Pline. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Casluim envoyèrent de la Cyrénaïque des colonies de cette île, lesquelles passèrent de là sur les côtes de la Palestine. Ce système me paraît le plus probable de tous ceux qui ont été proposés jusqu'ici.

Outre la conformité qui se remarque entre les noms de *Cérethim* et de *Crétois*, nous trouvons aussi beaucoup de ressemblance entre les mœurs, les armes, les divinités, les coutumes des Philistins et des Crétois, ainsi qu'on le peut voir dans notre dissertation

(*a*) *Philipp.* iv, 16.
(*b*) *Philipp.* i, 12, 13. An de Jésus-Christ 61.
(*c*) *Amos*, ix, 7. *Jerem.* xlvii, 4.
(*d*) *Genes.* x, 13, 14.
(*e*) *Deut.* ii, 23.

sur l'origine et les divinités des Philistins, imprimée à la tête du premier livre des Rois.

[D. Calmet avait voulu d'abord que *Caphthor* fût l'île de *Chypre* contre la plupart des interprètes qui croyaient la trouver dans la *Cappadoce*. Changeant d'opinion, il soutint que *Caphthor* était plutôt l'île de *Crète*, et ses raisons parurent assez plausibles à plusieurs, notamment à l'abbé de Vence. Mais depuis, l'abbé de Vence a adopté le sentiment de Pluche qui paraît en effet plus probable. Il entend par *Caphthor* un territoire occupé en *Mesraïm* ou en Egypte par *Caphthor* et ses descendants. Cette nouvelle opinion sur le pays ou l'île de *Caphthor*, ne détruit pas celle d'après laquelle les *Philistins* sont venus des *Caphthorim*; au contraire elle l'établit mieux. *Voyez* les deux articles de *Caphthor*.]

Les Philistins étaient déjà puissants dans la Palestine dès le temps d'Abraham, puisqu'ils y avaient des rois et y possédaient plusieurs villes considérables. Ils ne sont point exprimés dans le nombre des peuples dévoués à l'anathème, et dont le Seigneur abandonna le pays aux Hébreux. En effet ils n'étaient pas de la race maudite de Chanaan. Toutefois Josué ne laissa pas de donner leur pays aux Hébreux (*a*), et de les attaquer par le commandement du Seigneur, parce qu'ils occupaient un pays qui était promis au peuple de Dieu (*b*). Mais il faut que les conquêtes de Josué n'aient pas été bien défendues, puisque sous les Juges, sous Saül et au commencement du règne de David, les Philistins avaient des rois ou des satrapes qu'ils appelaient *Sazenim*; que leur Etat était divisé en cinq petits royaumes ou satrapies, et qu'ils opprimèrent les Israélites pendant le gouvernement du grand prêtre Héli et de Samuel, et pendant le règne de Saül (*c*). Il est vrai que Samgar, Samson, Samuel et Saül leur tinrent tête et leur tuèrent quelque monde : mais ils n'abattirent pas leur puissance ; ils demeurèrent indépendants jusqu'au règne de David (*d*), qui les assujettit à son empire.

Ils demeurèrent dans la soumission aux rois de Juda jusqu'au règne de Joram, fils de Josaphat; c'est-à-dire, pendant environ deux cent quarante-six ans (*e*). Joram leur fit la guerre et les réduisit apparemment sous son obéissance, puisqu'il est remarqué dans l'Ecriture qu'ils se révoltèrent de nouveau contre Ozias, et que ce prince les contint dans le devoir pendant tout son règne (*f*). Durant les malheurs du règne d'Achaz, les Philistins firent le dégât dans les terres de Juda (*g*) : mais Ezéchias, fils et successeur d'Achaz, les assujettit de nouveau (*h*). Enfin ils se mirent pleinement en liberté sous les derniers rois de Juda ; et nous voyons par les menaces que leur font les prophètes Isaïe, Amos, Sophonie, Jérémie et Ezéchiel, qu'ils avaient fait mille maux aux Israélites, et que Dieu devait châtier leur cruauté par les plus grandes calamités.

Assaradon, successeur de Sennachérib, assiégea Azoth, et la prit par les armes de Tharthan, général de ses troupes (*i*). Psammétichus, roi d'Egypte [le premier de la vingt-sixième dynastie, dit-on (*Voyez* PHARAONS, *addition*)], prit la même ville après un siége de vingt-neuf ans (*j*), suivant Hérodote ; et c'est le plus long siége de ville que l'on connaisse. Pendant le siége de Tyr, qui dura treize ans, Nabuchodonosor employa une partie de son armée à soumettre les Ammonites, les Moabites, les Egyptiens et les autres peuples voisins des Juifs (*k*). Il y a assez d'apparence que les Philistins ne lui résistèrent pas, et qu'ils lui demeurèrent assujettis avec les autres peuples de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine. Ils tombèrent ensuite sous la domination des Perses; puis sous celle d'Alexandre le Grand, qui ruina la ville de Gaze (*l*), la seule ville des Phéniciens qui osa lui résister. Après la persécution d'Antiochus Epiphane, les Asmonéens démembrèrent petit à petit diverses villes du pays des Philistins qu'ils assujettirent à leur domination. Tryphon, régent du royaume de Syrie, donna à Jonathas, Asmonéen, le gouvernement de toute la côte de la Méditerranée, depuis Tyr jusqu'à l'Egypte (*m*), et par conséquent tout le pays des Philistins. Le nom de *Palestine* est venu des Philistins, quoique ces peuples n'en possédassent qu'une assez petite partie.

[*Voyez* ANUS, DAGON, JOSUÉ, addition, *passim*; LIBER, addition, § XII. « Le petit empire des Philistins se composait de cinq cités, Gaza, Ascalon, Asoth, Geth, Accaron ou Acre. C'était une colonie égyptienne qui, à une époque fort reculée, avait envahi les fertiles rivages de la Palestine; j'imagine que les Philistins étaient des Arabes semblables aux Arabes répandus aujourd'hui dans les déserts d'Egypte et le long des côtes de la mer Rouge; ils émigrèrent en Palestine, partagés en tribus qui chacune avait un cheik ou un satrape; ils adoraient Dagon et toutes les idoles des bords du Nil et des pays arabiques; le peuple israélite, venu aussi de l'Egypte, se plaisait quelquefois à retourner au culte des idoles, et les mœurs des Philistins ne lui inspiraient pas une grande répugnance. Mais les conducteurs des Hébreux, qui avaient mission d'exterminer les adorateurs des idoles, prêchaient au peuple de Jéhovah de rompre tout pacte avec eux. Un million de Chananéens avaient disparu sous le glaive destructeur des enfants d'Israel; un seul ennemi restait à combattre, c'étaient

(*a*) *Exod.* XV, 45, 46, 47.
(*b*) *Josue*, XIII, 2, 3.
(*c*) Pendant environ 120 ans, depuis l'an du monde 2848 jusqu'en 2960.
(*d*) II *Reg.* V, 17 ; VIII, 1, 2, etc.
(*e*) Depuis l'an du monde 2960 qu'ils furent assujettis par David, jusqu'en 3116 qu'ils se révoltèrent contre Joram. II *Par.* XXI, 16.
(*f*) II *Par.* XXVI, 6, 7. Ozias commença à régner en 3194.
(*g*) II *Par.* XXVIII, 18.
(*h*) IV *Reg.* XVIII, 8.
(*i*) *Isai.* XX, 1.
(*j*) *Herodot.* *l.* II, *c.* CLVII.
(*k*) *Joseph. Antiq.* *l.* X, *c.* XI, *p.* 345.
(*l*) *Strabo*, *l.* XVI. *Arrian.* *l.* II, *de Expedit. Alexand.*
(*m*) I *Mac.* IX, 59.

les Philistins. Que d'efforts, que de travaux pour les anéantir ! sous les Juges, sous les Rois, que de fois Israel s'arma de toute sa puissance contre quelques tribus de Philistins qui jamais ne furent entièrement soumises ! Il a fallu à ces Philistins un puissant génie pour résister si longtemps à une nation vingt fois plus nombreuse et plus riche que la leur. Il est curieux de voir comment une poignée d'hommes dictait quelquefois à tout Israel des traités humiliants ; ils étaient parvenus à désarmer les Hébreux, à leur défendre de travailler le fer et l'acier, à les forcer de venir acheter dans leurs villes les instruments les plus indispensables pour le commerce et le labourage ; on y venait de tous les lieux de la Palestine, même pour faire aiguiser le soc des charrues. C'était une véritable servitude. Les documents nous manquent pour déterminer quel fut le destin suprême des Philistins. On peut présumer que les cinq satrapies philistéennes ne s'effacèrent que sous le coup de l'invasion romaine. En voyant les différentes races arabes répandues dans les cantons méridionaux de la Palestine, j'ai pensé quelquefois qu'il doit y avoir là quelques restes des anciens Philistins ; il est rare, il est difficile qu'une race puisse entièrement disparaître ; les familles humaines durent toujours plus longtemps que les cités. » M. Poujoulat, *Correspond. d'Orient*, *lettre* CXXXI, *tom.* V, *pag.* 408-410.]

PHILOLOGUE. Saint Paul dans son Epître aux Romains, chap. XVI, 15, salue *Philologue*, dont on ne sait aucune particularité. Les Grecs le font évêque de Synope dans le Pont, et marquent sa fête au quatrième de novembre. Origène croit que Philologue pouvait être le mari de Julie, marquée au même endroit ; mais d'autres doutent si *Julias* n'est pas plutôt un nom d'homme que de femme.

PHILOMETOR, surnom de Ptolémée VI, roi d'Egypte. *Voyez* Ptolémée.

PHILON, célèbre auteur juif de la ville d'Alexandrie et de la race sacerdotale, était frère d'Alexandre Lysimaque, alabarque ou chef des Juifs qui demeuraient en grand nombre dans la même ville. Josèphe (*a*) l'appelle un homme illustre en toutes choses. Il se rendit si célèbre par son éloquence et par la connaissance qu'il acquit des dogmes de Platon, que l'on disait communément de lui à Alexandrie : *Ou Philon imite Platon, ou Platon imite Philon* (*b*), et les savants l'appelaient le Platon Juif, ou un second Platon (*c*). Il était assez âgé, lorsqu'il fut député à Rome avec quelques autres, vers l'an 40 de l'ère commune, par les Juifs d'Alexandrie, pour soutenir devant l'empereur Caïus le droit de bourgeoisie que les Juifs prétendaient dans Alexandrie. Ils attendirent à Rome que Caïus fût de retour des Gaules ; et lorsqu'il fut arrivé, ils lui présentèrent leur mémoire (*d*). Caïus les reçut avec des marques d'amitié qu'ils n'attendaient pas.

Quelque temps après il leur donna audience auprès de la ville, dans les maisons de plaisance qui portaient le nom de Mécénas et de Lamia. L'empereur leur reprocha qu'ils étaient les seuls peuples du monde qui ne voulaient pas le reconnaître pour dieu, et proféra des blasphèmes qui font horreur. Il leur dit qu'ils avaient à la vérité offert des sacrifices pour sa santé, mais qu'ils avaient aussi offert leurs sacrifices à d'autres. Puis prenant un ton plus sérieux, il leur demanda pourquoi ils ne mangeaient point de pourceaux, et enfin sur quoi ils fondaient leur droit de bourgeoisie. Il leur fit ces demandes à diverses reprises et sans se donner la patience de s'arrêter, ni d'écouter les réponses des Juifs. Il les congédia sans rien prononcer sur le fond ; il dit seulement : Ces gens-là ne me paraissent pas si méchants qu'ils sont malheureux et insensés de ne me pas reconnaître pour dieu.

Philon a écrit plusieurs ouvrages, dont nous avons encore une bonne partie, et qui sont fort estimés des personnes intelligentes. Photius (*e*) croit que c'est de lui qu'est venue dans l'Eglise la coutume d'expliquer l'Ecriture par allégorie ; et il est vrai que souvent les Pères, surtout saint Clément d'Alexandrie et Origène, ont suivi la méthode de Philon ; mais on ne peut disconvenir que la coutume de tourner l'Ecriture en allégorie n'ait été en usage longtemps auparavant, ainsi qu'on le voit dans le livre de *la Sagesse* (*f*) et dans *l'Ecclésiastique*. Josèphe (*g*) témoigne qu'il a eu dessein de composer un ouvrage dans lequel il expliquerait ce que Moïse avait caché sous des allégories. Enfin saint Paul a si souvent employé cette manière d'expliquer l'Ecriture, qu'on voit bien que cela était ordinaire parmi les Juifs, et qu'on ne peut pas dire que Philon en soit le premier ni même le principal auteur. *Voyez* l'article Allégorie (1).

Plusieurs anciens ont cru que Philon avait voulu décrire la vie des premiers chrétiens d'Alexandrie dans son livre intitulé : *De la Vie Contemplative*, où il représente la vie des thérapeutes. On peut voir sur cette dispute ce qu'on en a écrit depuis quelques années pour et contre. Le P. de Montfaucon a soutenu l'affirmative ; M. Basnage, M. Dupin

(*a*) *Joseph. l.* XVIII *Antiq.*, *c.* x, *p.* 639, *d.*
(*b*) *Hieron. de Viris illustr. c.* xi. *Photius Cod.* 105.
(*c*) *Hieron. Ep.* 84.
(*d*) *Philo, Legat. ad Caium*, *p.* 1018, *et seq.*
(*e*) *Phot. Cod.* 105, *p.* 277.
(*f*) *Sap.* xviii, 24, comparé à *Philo l.* III, *de Vita Mos.*, *p.* 519.
(*g*) *Joseph. in Proœm. in Antiq. Jud*, *ad finem.*

(1) J'aime mieux les lignes qui suivent et qui annoncent une connaissance plus juste du Platon Juif : « Philon, l'ambassadeur d'Israel au sénat, le représentant de l'hellénisme judaïque, tourne toute la Bible en mythes et fait platoniser l'Esprit divin. Comme les philosophes d'Alexandrie, offensés de la nudité des mythologies païennes, les voilaient de leur mieux sous de complaisantes allégories, ainsi Philon, rougissant de la simplicité des faits et des dogmes bibliques, les travestit, les masque d'un fard étranger, et met à la place des révélations prophétiques ses puériles imaginations empruntées à la philosophie des Hellènes. C'est le rationalisme moderne dans un magnifique langage, avec tout le grandiose des formes orientales et la délicate élégance de l'atticisme. » Le P. Pitra, *L'Eglise romaine et la sainte Bible*, dans l'*Auxiliaire catholique*, 1re livraison, mai 1845.

et M. N., président de Dijon, la négative. On peut les consulter sur cette fameuse question. On dit (*a*) que Philon connut saint Pierre à Rome sous Claude, qu'il lui parla et fit amitié avec lui. Photius (*b*) dit même qu'il embrassa le christianisme et qu'il le quitta par mécontentement ; mais on ne trouve cette circonstance chez aucun ancien. Nous ignorons le temps de sa mort.

PHILOPATOR. On donna ce surnom à Ptolémée IV, roi d'Egypte. *Voyez* l'article des PTOLÉMÉES [et des LAGIDES.]

PHILOSOPHES, PHILOSOPHIE. Saint Paul dit aux Colossiens (*c*) : Prenez garde que personne ne vous séduise par la philosophie: *Ne quis vos decipiat per philosophiam.* Et dans les Actes (*d*) saint Luc raconte que saint Paul étant arrivé à Athènes, y trouva des philosophes épicuriens et stoïciens qui se moquaient de ses discours. Le même apôtre en plusieurs endroits de ses Epîtres s'élève contre les faux sages et la fausse sagesse de ce siècle, qui n'est autre que la philosophie des païens, toujours fort opposée à la sagesse de Jésus-Christ et à la vraie religion qui, dans l'idée des philosophes et des sages du monde, passait pour une vraie folie, n'étant fondée ni sur le raisonnement, ni sur l'évidence, ni sur l'éloquence et la subtilité de ceux qui la prêchaient, mais sur la vertu de Dieu, sur son autorité, sur l'opération du Saint-Esprit, qui agissait sur les cœurs et sur les esprits de ceux qu'il appelait à la foi.

Le nom de *philosophie* dérive du grec *philos*, amateur, et *sophia*, la sagesse. Pythagore est le premier qui ait pris le nom de *philosophe*, amateur de la sagesse, au lieu de *sophos*, ou sage, que portaient avant lui ceux qui excellaient dans les sciences. Dans l'Ecriture sainte on voit de vrais sages et de vrais ouvrages de philosophie dans le livre des *Proverbes* et de l'*Ecclésiaste* de Salomon, dans les livres de *la Sagesse* et de l'*Ecclésiastique.* Ce sont des ouvrages moraux où l'on trouve une infinité d'excellentes maximes de religion, de piété, de conduite pour tous les états de la vie. Il y a peu de raisonnement. Les anciens Orientaux s'amusaient moins à raisonner que les philosophes grecs; ils allaient plus au fait et donnaient leurs préceptes par sentiments et par maximes. Le livre de l'Ecclésiastique [lisez de l'Ecclésiaste] est une espèce de dispute où l'on rapporte les raisonnements des impies et de ceux qui nient l'immortalité de l'âme et la Providence, et qui mettent le souverain bien dans la volupté, dans les richesses, dans les honneurs. Leurs raisons y sont étalées avec force; mais Salomon en montre la vanité, le néant, et conclut en faveur de la religion et de la crainte de Dieu.

Le livre de Job est encore une espèce de traité de philosophie, dans lequel trois ou quatre personnages disputent tour à tour sur la Providence, sur la conduite de Dieu envers les hommes, et sur cette grande question : si tous les maux qui nous arrivent dans ce monde sont des châtiments de nos péchés, ou s'ils ne sont pas quelquefois des épreuves de sagesse de Dieu sur ses élus.

Le livre intitulé : *La Sagesse de Salomon*, est un ouvrage de philosophie morale, composé principalement pour l'instruction des grands et des princes de la terre. L'*Ecclésiastique* a un objet plus vaste; il comprend toutes les diverses conditions de la vie, et donne des préceptes moraux à toutes sortes de personnes. Il dérive (*e*) le nom de *sophia*, la sagesse, de l'hébreu *zaphniah*, une chose cachée, et nous décrit l'occupation d'un philosophe hébreu (*f*), comme un homme appliqué à découvrir le sens des paraboles anciennes, à étudier la sagesse des anciens, les écrits des prophètes, les histoires des hommes fameux; à voyager dans différents pays, pour apprendre les mœurs et les sentiments des nations diverses, et pour connaître le bien et le mal qui est parmi les hommes. Mais sa principale occupation est de prier le Seigneur, et de lui demander ses lumières; s'il les lui accorde, le sage répandra les trésors de sa sagesse comme une pluie abondante, et sa réputation s'étendra jusqu'aux extrémités du monde.

Vers le même temps que se formèrent chez les Grecs les sectes de leurs philosophes, des académiciens, des péripatéticiens, des stoïciens, on vit parmi les Juifs, par une espèce d'émulation, s'élever aussi des sectes de philosophes, des esséniens, des pharisiens et des saducéens. Les pharisiens avaient quelque rapport aux stoïciens, les saducéens aux epicuriens, et les esséniens approchaient des académiciens. Les pharisiens étaient hautains, fanfarons, vains comme les stoïciens. Les saducéens, qui niaient l'immortalité de l'âme et l'existence des esprits, se délivraient tout d'un coup, comme les epicuriens, de toute inquiétude sur l'avenir. Les esséniens, plus modérés, plus simples et plus religieux que les uns et les autres, couraient plus après les académiciens.

De même que la philosophie des Grecs, après avoir été assez longtemps honorée et respectée par le mérite de ceux qui la professaient, tomba ensuite dans le décri et dans le mépris, par la bassesse et les vices de ceux qui prirent le nom de philosophes, ainsi parmi les Hébreux, les pharisiens, par exemple, qui, dans les commencements, s'étaient rendus recommandables par leur attachement inviolable à l'observance de la loi de Dieu, se rendirent ensuite odieux aux puissances, et méprisables aux gens de bien, par leur excessive ambition et par les interprétations erronées qu'ils donnèrent aux lois du Seigneur.

Les philosophes, contre lesquels saint Paul s'élève dans l'Epître aux Romains, vantaient l'étendue de leurs connaissances, la beauté de leur morale, l'éloquence de leurs écri-

(*a*) *Euseb. l.* II *Hist. Eccl. Hieron. de Viris illustr. c.* XI.
(*b*) *Phot. Cod.* 105, *p.* 277.
(*c*) *Coloss.* II, 8.
(*d*) *Act.* XVII, 18.
(*e*) *Sap.* VI, 23.
(*f*) *Eccli.* XXXIX, 1, 2, 3.

vains, la force de leurs raisonnements, la subtilité de leurs arguments. Leurs maladies étaient l'orgueil, la curiosité, la présomption, l'hypocrisie, l'ambition. Ils donnaient tout à la raison, voulaient dominer partout; et quoique leur vie fût pleine de déréglements honteux et injurieux même à la nature, ils voulaient passer pour gens de bien; se vantant de connaître Dieu, ils le déshonoraient par leur conduite. Saint Paul leur opposait l'humilité de la croix de Jésus-Christ, la force de ses miracles, la pureté de sa morale, la grandeur de ses mystères, l'évidence des preuves de sa mission.

On dispute si les philosophes païens ont puisé les plus beaux sentiments de leur morale dans les saintes Ecritures. Les Pères ont été partagés sur cette question. Les uns ont soutenu l'affirmative, et d'autres la négative. Philon le Juif (*a*) enseigne qu'avant la traduction qui fut faite des livres de Moïse par les ordres de Ptolémée Philadelphe les gentils n'avaient aucune connaissance des livres saints. Aristée (*b*) fait dire à Démétrius de Phalère que les historiens, poëtes et écrivains grecs n'ont fait aucune mention des livres des Hébreux, et que quelques écrivains ayant voulu en insérer quelque chose dans leurs ouvrages, en avaient été empêchés par des punitions divines qui leur étaient arrivées, et dont il rapporte des exemples. Origène (*c*) soutient que le nom de Moïse était inconnu aux Grecs, et que son nom ne se lit dans aucun de leurs écrits. Josèphe l'Historien reconnaît le silence des Grecs (*d*), et en rend cette raison, qu'ils n'ont point lu les livres des Juifs. Lactance (*e*) dit nettement que les profanes n'avaient jamais lu les saints livres : *Nullas litteras veritatis attigerant.* En un autre endroit (*f*), qu'il est étonnant que Pythagore et Platon soient allés dans la Chaldée et dans la Perse pour s'instruire de la religion et des coutumes de ces peuples, au lieu d'aller en Judée, où il leur aurait été si facile de se transporter, et où ils auraient trouvé tout ce qu'ils avaient inutilement cherché ailleurs.

D'autres Pères en plus grand nombre sont pour l'affirmative. Ils assurent que les plus fameux des anciens philosophes ont connu les livres saints et les prophètes. Saint Augustin (*g*) croit que Pythagore vit Jérémie en Egypte; d'autres croient qu'il conversa aussi avec Ezéchiel en Judée (*h*); qu'il connut les Juifs, et emprunta plusieurs de leurs lois, auxquelles il donna place dans sa philosophie (*i*). Saint Clément d'Alexandrie (*j*) parlant aux Grecs, avance que tout ce que les lois de Platon ont de vrai leur vient des Hébreux ; que c'est de là que leurs poëtes ont emprunté leurs plus belles pensées et leurs plus riches expressions. Saint Justin le Martyr (*k*) entre sur cela dans le détail, et montre par plusieurs exemples qu'Orphée, Homère, Solon, Pythagore, Platon et plusieurs autres ont voyagé en Egypte, et ont consulté les livres de Moïse. Le philosophe Celse (*l*), ennemi des chrétiens, reconnaissait la conformité des sentiments de Platon avec Moïse et les prophètes des Juifs; et il en concluait ridiculement que c'était les Hébreux qui avaient copié les Grecs, comme si Moïse et les écrivains sacrés étaient plus modernes que Platon et les poëtes grecs.

Tertullien (*m*) soutient que les anciens législateurs du paganisme n'ont rien de bon que ce qu'ils ont emprunté des Hébreux : *Sciatis ipsas quoque leges vestras, quæ videntur ad innocentiam pergere, de divina lege, ut antiquiore, formam mutuatas.* Que leurs poëtes et leurs philosophes ont puisé dans la source des prophètes; que les démons par un artifice dangereux ont fait glisser exprès quelques traits de vérité dans les écrits des profanes, afin de détruire ces mêmes vérités dans le temps que Dieu devait les manifester au monde; la plupart des hommes n'ayant pas assez de pénétration ou d'équité pour en faire le discernement d'avec l'erreur à laquelle elle se trouvait jointe. Saint Justin (*n*) a eu la même pensée. Eusèbe a employé tous les livres onzième et douzième de son grand ouvrage de la *Préparation Evangélique* à montrer que Platon avait pris les principaux points de sa philosophie et de sa théologie dans les livres sacrés des Juifs. Théodoret (*o*) avance que les anciens philosophes, Phérécides, Pythagore, Thalès, Solon et Platon, ont voyagé en Egypte et ont reçu des leçons non-seulement des Egyptiens, mais encore des Hébreux, jusque-là que Pythagore reçut la circoncision, que les Egyptiens avaient imitée des Juifs. Saint Ambroise (*p*) semble croire qu'une des premières intentions de Platon, en venant en Egypte était de consulter les lois de Moïse et les oracles des prophètes : *Eruditionis gratia in Egyptum profectus, ut Mosis gesta, legis oracula, prophetarum dicta cognosceret.*

Mais comme c'est ici une question de fait, il faut l'examiner sur des preuves de fait, plutôt que sur des autorités. Les preuves de fait sont de deux sortes dans cette matière : 1° la conformité des sentiments et des expressions des auteurs sacrés et des auteurs profanes, dans des endroits où ils ne peuvent naturellement s'être rencontrés; 2° l'aveu de ceux qui ont copié les autres, ou le témoignage d'auteurs contemporains. Or dans les écrits des poëtes et des philosophes

(*a*) *Philo l.* I, *de Vita Mos. p.* 657, 658.
(*b*) *Aristæus de* 70 *Interpp.*
(*c*) *Origen. in Cantic. Canticorum.*
(*d*) *Joseph. lib.* I, *contra Appion. p.* 1051.
(*e*) *Lactant. de Origine erroris l.* II, *c.* XI.
(*f*) *Idem, de vera Sapientia, l.* IV, *c.* II.
(*g*) *Aug. de Civit. l.* VIII, *c.* XI, *et de Doctrin. Christian. l.* II, *c.* XXVIII.
(*h*) *Quid apud Clem. Alex., l.* I *Strom.*
(*i*) *Hermipp. apud Joseph. l.* I, *contra Appion. p.* 1046.
(*j*) *Clem. Alex. admonit. ad Gentes, p.* 46, 47, 48.
(*k*) *Justin. Apolog.* 1, *p.* 15, *et Apolog.* 2, *p.* 81, 82
(*l*) *Origen. contra Celsum, l.* VI.
(*m*) *Tertull. Apologet.*
(*n*) *Justin. Apolog.* 2.
(*o*) *Theodoret. serm.* 1, *ad Græcos p.* 466, 471, 472.
(*p*) *Ambros. in Psalm.* CXVIII, *serm.* 2, 4, 5, 13, *et lib. de Fuga sæculi c.* VIII, *et de Bono mortis, c.* X, *et c.* XI, *n.* 51, *et de Arca Noe c.* VIII.

profanes, nous ne trouvons aucun aveu qu'ils aient rien tiré des écrivains sacrés; aucun auteur contemporain ne témoigne qu'ils aient rien fait de pareil : les traits de ressemblance qui se remarquent entre les écrivains sacrés et les profanes sont purement fortuits, et dans des lieux où tous les hommes de bon sens peuvent se rencontrer sans se copier. On n'en peut donc rien conclure pour le sentiment de ceux qui veulent que les Grecs aient lu et imité les Hébreux.

Ils ne pouvaient pas même les lire, car ils les auraient lus ou dans les sources et les originaux, ou dans les versions. Les Grecs n'étudiaient pas les langues étrangères, et les Juifs, infiniment jaloux de la sainteté de leurs livres, ne les auraient pas confiés à des profanes. Ils ne pouvaient pas non plus les lire dans les versions, puisqu'il n'y en avait point avant celle des Septante, faite par Ptolémée Philadelphe longtemps après Pythagore, Platon, Aristote, Socrate, Chrysippe, Zénon et les anciens philosophes et législateurs des Grecs. Il y a même beaucoup d'apparence que la version dite des Septante est encore postérieure au temps de Philadelphe, comme on le peut voir sous l'article des SEPTANTE.

[Nous ne pouvons admettre l'opinion de l'auteur, parce que nous la croyons fausse. La traduction des livres saints par les Septante fut faite au commencement du règne de Philadelphe, comme nous l'avons prouvé dans notre *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. II. Il n'est pas certain qu'il n'y ait pas eu une version antérieure. Mais il est certain qu'il y avait des Israélites chez tous les peuples de la Grèce et de l'Orient, et que les philosophes grecs voyageaient en Egypte, en Syrie et en Orient. Il n'est pas possible de croire que ces philosophes aient négligé de s'instruire de la religion, de la morale, de la politique, etc., des Hébreux. Un examen consciencieusement fait des livres saints et de ceux de Platon, par exemple, prouverait que ce philosophe a dit beaucoup de choses qui viennent évidemment des Hébreux.]

Une autre fameuse question que l'on forme au sujet des anciens philosophes concerne leur salut éternel. On demande si en suivant les lumières naturelles et vivant moralement bien aux yeux des hommes, ils ont pu, indépendamment de la loi et de l'Evangile, éviter la damnation et le malheur éternel. Saint Paul, dans son Epître aux Romains (*a*), semble ne pas exclure les gentils qui ont vécu louablement de la félicité du ciel. Voici comme il parle : Les philosophes gentils *sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu.* Si donc ils l'avaient glorifié, ils seraient excusables. Il ajoute : *L'affliction et le désespoir accableront l'âme de tout homme qui fait le mal, du Juif premièrement et du gentil; la gloire, l'honneur et la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien; du Juif premièrement, puis du gentil; car Dieu ne fait point acception de personnes.... Lors donc que les gentils, qui n'ont pas la loi, font naturellement les choses que la loi commande, n'ayant pas la loi, ils se tiennent à eux-mêmes lieu de loi faisant voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leurs cœurs.* Et ỳ 26 : *Si donc un homme incirconcis* (un gentil) *garde les ordonnances de la loi, n'est-il pas vrai que, tout incirconcis qu'il est, il sera considéré comme circoncis, et qu'ainsi il vous condamnera, vous qui, étant circoncis et ayant reçu la loi, êtes violateurs de la loi.*

De tous ces passages on conclut que le philosophe gentil qui observe la loi naturelle et qui honore Dieu n'est pas moins justifié devant le souverain Juge, qui ne fait point acception de personnes, que le Juif qui observe la loi civile; et même qu'il condamnera le Juif prévaricateur. Saint Justin le Martyr (*b*) soutient que les anciens philosophes qui ont vécu conformément à la raison étaient déjà chrétiens, quoiqu'ils ne connussent pas Jésus-Christ, parce qu'ils suivirent par avance sa doctrine et ses maximes (1). Tels ont été chez les Grecs Socrate, Héraclite et quelques autres; et chez les barbares Abraham, Ananias, Azarias, Misael, Elie et plusieurs autres. Saint Clément d'Alexandrie (*c*) dit que ceux qui ont vécu avant Jésus-Christ ont eu deux moyens pour acquérir la justification, la loi et la philosophie. La philosophie pouvait les rendre justes, ou du moins les disposer à la justice, ou un degré pour y parvenir. Elle produisait une justice, mais non entière et parfaite. Il ajoute que les gentils décédés avant la mort du Sauveur attendaient dans l'enfer sa venue ou celle des apôtres; et qu'y ayant entendu leur prédication ils crurent et furent sauvés.

Saint Chrysostome (*d*) avance que les gentils qui ont vécu avant Jésus-Christ pouvaient être sauvés sans le confesser; qu'on demandait seulement d'eux que, renonçant au culte des idoles, ils reconnussent et adorassent un seul Dieu, créateur de toutes choses; que si avec cela ils ont mené une vie réglée et louable, ils auront part au bonheur du ciel, selon cette sentence de saint Paul (*e*) : *La gloire, l'honneur et la paix sont le partage de tout homme qui fait le bien.* Origène (*f*) dit que l'âme de Jésus-Christ, étant sortie de son corps, avait eu divers entretiens avec les âmes des morts, pour convertir celles qui étaient les plus dociles ou les mieux disposées à recevoir sa doctrine. Saint Grégoire de Nazianze (*g*), parlant de la descente de Jésus-Christ aux enfers, laisse en doute s'il a sauvé tous ceux qui y étaient,

(*a*) *Rom.* II, 9, 10, 11, 12.
(*b*) *Justin. Martyr Apolog.* 2, *p.* 83.
(*c*) *Clem. Alex. l.* VI *Strom., p.* 637, 638, 639, *et lib.* I *Strom., p.* 319.
(*d*) *Chrysost. homil.* 37, *in Matth. p.* 431.
(*e*) *Rom.* II, 10.
(*f*) *Origen. contra Cels.* I, II, *p.* 438.
(*g*) *Greg. Nazianz. orat.* 42.
(1) La doctrine de Jésus-Christ est celle de Moïse et des prophètes, qu'il n'est pas venu détruire, mais perfectionner, pour la rendre universelle; et la loi de Moïse n'était que le renouvellement des révélations antérieures.

sans exception, ou seulement ceux qui avaient cru. Hilaire, diacre (*a*), cité sous le nom d'Ambrosiaster, assure que Jésus-Christ dépouilla les enfers des captifs qui y étaient détenus, soit par la prévarication d'Adam, ou par leurs propres péchés, et qu'il mena au ciel, comme en triomphe, ceux qui se rendaient à sa prédication.

On trouve ces sentiments répandus dans plusieurs autres anciens que nous avons cités dans la dissertation sur le salut des gentils, à la tête des Epîtres de saint Paul. Les Juifs (*b*) admettent à la béatitude plus d'une sorte de gentils. Ils croient par exemple, que ceux qui ont observé fidèlement les préceptes qu'ils disent avoir été donnés à Noé seront sauvés, comme aussi ceux qui ont connu Dieu, qui ont eu des sentiments raisonnables sur la Divinité, qui ont vécu d'une manière réglée et louable. Il [Qui?] donne pour exemple Socrate et Platon. Les talmudistes excluent du salut quatre sortes de gens, savoir les gentils qui ressemblent à Balaam et à Doeg, et les Juifs qui sont semblables à Achitophel et à Giézi; d'où l'on conclut que les païens, qui ne sont semblables ni à Balaam, ni à Doeg, auront part à la béatitude.

On cite encore Tostat (*c*), Catharin (*d*), Erasme (*e*), et peut-être quelques autres auteurs modernes, qui ont paru croire que quelques anciens philosophes, comme Socrate, Sénèque et Platon, étaient sauvés; tout cela dans la supposition qu'ils ont connu Dieu et qu'ils ont vécu d'une manière moralement louable. Mais quand on examine ce sentiment dans la rigueur des règles de théologie, et qu'on étudie de près les sentiments et la vie de ces philosophes qu'on nous vante le plus, on est bientôt désabusé de la bonne opinion qu'on pouvait avoir conçue de leur mérite.

Il est indubitable que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu (*f*) : *Sine fide impossibile est placere Deo ;* que la foi sans les bonnes œuvres est morte (*g*) : *Fides sine operibus mortua est;* que sans la foi au moins implicite au Libérateur, au Messie, on ne peut parvenir au salut (*h*) : *Nec enim aliud nomen est in cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.* Or les philosophes dont on relève le plus le mérite n'ont eu ni la foi animée par la charité, ni les bonnes œuvres, ni la créance au Messie ; on ne peut donc pas soutenir qu'ils aient eu part au salut.

Socrate (*i*), le plus parfait de tous, est accusé d'avoir été attaché à l'amour infâme des garçons; il adorait les nues (*j*), il jurait par le chien, par le chêne, par le canard (*k*). Lactance le traite de bouffon et de mauvais plaisant s'il voulait par là se railler de la religion des Athéniens, au milieu desquels il vivait, et de la religion du serment, et d'insensé s'il tenait ces choses pour des dieux. Les disciples de Socrate défendent leur maître du crime d'athéisme dont on l'accusait, et montrent qu'il adorait les dieux des Grecs. En mourant il ordonna qu'on sacrifiât un coq à Esculape. Trouve-t-on là de quoi faire un saint et prédestiné?

Sénèque, l'objet de l'admiration de plusieurs anciens, avait composé un livre des superstitions païennes (*l*), et après en avoir fait voir tout le ridicule, il concluait que le sage devait observer ces choses pour obéir à la coutume et aux lois, et les pratiquer au dehors, sans les croire intérieurement. Dion (*m*) reproche à ce philosophe d'avoir commis les crimes les plus honteux, et de les avoir appris à Néron, son élève; d'avoir amassé en fort peu de temps des richesses immenses, et de les augmenter tous les jours par ses usures. Tels étaient les plus parfaits des philosophes païens, gens qui ayant une connaissance stérile de la Divinité, la déshonoraient par leur conduite et par leur sentiment sur le fait de la religion. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette matière que nous avons traitée ailleurs dans une dissertation particulière, à la tête de l'Epître aux Romains.

Les Orientaux remarquent que la philosophie de Thalès de Milet, qui admet l'eau pour principe de toutes choses, a beaucoup de rapport à celle de Moïse et des Egyptiens, qui étaient à peu près dans les mêmes principes, aussi bien que les Phéniciens, qui faisaient naître toutes choses d'un limon fort détrempé, et dans l'eau boueuse, au lieu que les Perses et Zoroastre approchaient davantage des principes d'Anaxagore, qui posait le feu pour la première cause naturelle des choses matérielles.

PHINÉE, Phinées ou, comme parlent les Juifs, Pinehas, fils d'Eléazar, et petit-fils d'Aaron, fut le troisième grand prêtre des Juifs, et exerça cette charge depuis l'an 2571 jusque vers l'an 2590, avant Jésus-Christ 1410, avant l'ère vulgaire 1414. Il est principalement loué dans l'Ecriture pour le zèle qu'il fit paraître à venger la gloire de Dieu, lorsque, les Madianites ayant envoyé leurs filles dans le camp d'Israel pour engager les Hébreux dans la fornication et dans l'idolâtrie, et Zambri étant entré publiquement dans la tente d'une femme madianite nommée Cozbi, il s'éleva du milieu du peuple (*n*), prit un poignard, entra après Zambri dans le lieu infâme, et les perça tous deux d'un seul coup, l'homme et la femme, dans les parties que la pudeur cache; et la plaie ou la maladie dont le Seigneur avait déjà commencé de frapper Israel cessa aussitôt (*o*).

Alors le Seigneur dit à Moïse : Phinée,

(*a*) *Ambrosiast. in Ephes.* IV, 8.
(*b*) *Rab. Moses et Rab. Meyr. Gubar.*
(*c*) *Tostat. in Genes.* XVII.
(*d*) *Ambros. Catharin. in Epist. ad Rom. c.* II.
(*e*) *Erasm. Colloq.*
(*f*) *Heb.* XI, 6.
(*g*) *Jacobi* II, 26.
(*h*) *Act* IV, 12.
(*i*) *Juvenal. sat.* 2.
(*j*) *Aristophan. Nubib.*
(*k*) *Tertull. Apologet.*
(*l*) *Aug. l.* X, *c.* VI, *de Civit. Dei.*
(*m*) *Dio, l.* LXI, *et in excerptis Vales. p.* 685, 686.
(*n*) *Num.* XXV, 7, *et seq.* An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.
(*o*) *Num.* XXV, 8, 10; XXVI, 1. *Psalm.* CV, 29.

fils du grand prêtre Eléazar, a détourné ma colère des enfants d'Israel, parce qu'il a été animé de mon zèle contre eux, et qu'il m'a empêché de les exterminer. C'est pourquoi dites-lui que je lui donne la paix de mon alliance, et que le sacerdoce lui sera donné à lui et à sa race par un pacte éternel, parce qu'il a été zélé pour son Dieu, et qu'il a expié le crime des enfants d'Israel. La promesse que le Seigneur fait à Phinée de lui donner le sacerdoce par un pacte éternel enfermait apparemment cette condition tacite : pourvu que vos enfants me demeurent fidèles et obéissants (*a*) ; puisque nous savons que le sacerdoce passa de la race d'Eléazar et de Phinée à celle d'Ithamar, et qu'elle ne rentra dans celle d'Eléazar qu'après environ cent cinquante ans.

Voici ce que nous savons de ce transport du sacerdoce d'une famille dans l'autre. Cette dignité demeura dans la race de Phinée depuis Aaron jusqu'au grand prêtre Héli, pendant environ trois cent trente-cinq ans (*b*). On ignore la manière et les causes de ce changement. Il rentra ensuite dans la famille d'Eléazar, sous le règne de Saül, lorsque ce prince ayant fait mourir Achimélech et les autres prêtres de Nobé, il donna la souveraine sacrificature à Sadoc, qui était de la race de Phinée. Dans le même temps, David avait auprès de lui Abiathar, de la race d'Héli, qui faisait les fonctions de grand prêtre ; de manière qu'après la mort de Saül, David conserva le sacerdoce à Sadoc et à Abiathar. Mais sur la fin du règne de David, Abiathar s'étant attaché à Adonias au préjudice de Salomon, il fut disgracié, et Sadoc seul fut reconnu pour grand prêtre. Le sacerdoce demeura dans sa famille jusqu'après la captivité de Babylone, et même jusqu'à la ruine du temple. Or, depuis le commencement de Sadoc seul et l'exclusion d'Abiathar jusqu'à la ruine du temple, il y a mille quatre-vingt-quatre ans (*c*).

Nous lisons encore une autre action mémorable de Phinée, dans laquelle il fit encore éclater son zèle pour le Seigneur : c'est lorsque les Iraélites de delà le Jourdain (*d*) ayant élevé sur le bord de ce fleuve un grand monceau de terre, ceux de deçà le fleuve craignant qu'ils ne voulussent abandonner le Seigneur pour se faire une autre religion, leur députèrent Phinée et d'autres principaux d'entre eux, pour s'informer de leur intention dans l'érection de ce monument ; mais ayant su que ce n'était que dans la vue de conserver la mémoire de leur union et de leur commune origine, Phinée en loua le Seigneur, en disant : Nous savons maintenant que le Seigneur est avec nous, puisque vous n'êtes point coupables de la prévarication que nous avons soupçonnée.

Voici l'éloge que Jésus, fils de Sirach, a fait de Phinée (*e*) : Phinée, fils d'Eléazar, est le troisième en gloire ; il est le troisième, depuis Aaron, qui ait été honoré de la souveraine sacrificature. Il imita Aaron dans la crainte du Seigneur. Il demeura ferme durant la chute honteuse de son peuple, et il apaisa la colère de Dieu allumée contre Israel, par sa bonté et par son zèle. C'est pourquoi Dieu a fait avec lui une alliance de paix. Il lui a donné la principauté des choses saintes et de son peuple, afin que lui et sa race possèdent pour jamais la dignité du sacerdoce. Et telle que fut l'alliance du Seigneur avec David, pour lui donner le royaume à lui et à sa race ; telle fut aussi celle qu'il fit avec Phinée, pour répandre la sagesse dans nos cœurs, pour juger son peuple dans la justice, et pour rendre leur gloire immortelle dans la suite de leurs races.

On ne sait pas précisément l'année de la mort de Phinée. Mais comme il a vécu après la mort de Josué, et avant la première servitude sous *Chusan-Rasathaïm*, pendant le temps qu'il n'y avait ni rois ni juges dans le pays, et que chacun faisait ce qu'il jugeait à propos (*f*), on met sa mort vers l'an du monde 2590, avant Jésus-Christ 1410, avant l'ère vulgaire 1414. Ce fut sous son pontificat qu'arrivèrent les histoires de Michas, de ceux de la tribu de Dan, qui firent la conquête de Laïs, et de l'outrage fait à la femme du lévite de la montagne d'Ephraïm (*g*). Phinée eut pour successeur dans la grande sacrificature *Abiezer* ou *Abisué*.

Les rabbins donnent une très-longue vie à Phinée. Il y en a qui croient qu'il a vécu jusqu'au temps du grand prêtre Héli, ou même jusqu'au temps de Samson. D'autres (*h*) veulent qu'il soit le même que le grand prêtre Héli, ou plutôt que le prophète Elie (*i*), ce qui augmenterait encore son âge de quelques siècles. L'auteur des Traditions hébraïques sur les livres des Rois (*j*) dit que les Juifs croient que l'homme de Dieu qui vint trouver le grand prêtre Héli de la part du Seigneur pour lui reprocher son indolence sur le sujet de ses fils, était Phinée. Il y en a qui le font vivre encore au temps de David, d'autres au temps de Samuel (*k*) ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont voulu simplement marquer que l'on vit dans la personne du prophète Elie tout le zèle du grand prêtre Phinée ; comme l'ange disait que saint Jean-Baptiste viendrait dans l'esprit et avec le zèle d'Elie (*l*). Les Juifs croient une espèce de métempsycose pour les âmes des gens de bien. *Voyez*

(*a*) *Ita Dionys. Carth. Tirin. et alii nonnulli Interpp.*
(*b*) Aaron fut désigné grand prêtre l'an du monde 2513. Héli fut reconnu grand prêtre et juge d'Israel en 2818.
(*c*) Sadoc fut reconnu seul grand prêtre, et Abiathar fut disgracié en l'an du monde 2989. Le temple fut ruiné l'an du monde 4073, et l'an 70 de l'ère vulg.
(*d*) *Josue*, xxii, 30, 31. An du monde 2560, avant Jésus-Christ 1440, avant l'ère vulg. 1444.
(*e*) *Eccli.* xlv, 28.
(*f*) *Judic.* xvii, 6; xviii, 1; xxi, 24.
(*g*) *Ibid.* xx, 28.
(*h*) *Chronic. Euseb. ad an. M.* 860
(*i*) Vide *Origen. t.* VII, *in Joan.*
(*j*) *Auct. Tradit. Hebraic. in* I *Reg.* ii.
(*k*) Vide *Rabbinos apud Morin. Exercit. Biblic. l.* II, *exercit.* 5, *c.* iii, *p.* 285.
(*l*) *Luc.* i, 17. Voyez aussi *Matth.* xi, 4; xvii, 11, 12. *Marc.* ix, 13.

les Commentateurs sur saint Matth. XVI, 14, et Lightfoot, *Harmon. parte* II, *ad Joan.* I, 20, 21, *pag.* 386.

PHINÉES, fils du grand prêtre Héli et frère d'Ophni. *Voyez* ci-devant les articles d'HÉLI et d'OPHNI.

* PHINÉES, père d'Eléazar, prêtre. *Esdr.* VIII, 33.

PHISCON, ou plutôt PHYSCON, autrement EVERGÈTES VII, roi d'Egypte. *Voyez* PTOLÉMÉE.

PHISON, un des quatre grands fleuves qui arrosaient le paradis terrestre. Nous croyons que c'est le *Phasis*, fleuve célèbre de la Colchide. Moïse dit qu'il tourne dans toute la terre d'Hévilat, et que l'on y trouve d'excellent or (*a*). Ce fleuve a sa source dans les montagnes d'Arménie, et se décharge dans le Pont-Euxin. Il a dans son embouchure plus d'une demi-lieue de large et plus de soixante brasses de profondeur. Il n'y a peut-être point de fleuve au monde qui fasse plus de détours, à cause de la rencontre des montagnes ; et de là vient que, du temps de Pline (*b*), il y avait jusqu'à cent vingt ponts sur ce fleuve ; et c'est peut-être aussi ce que Moïse a voulu dire, lorsqu'il a dit que *le Phison tournoie dans toute la terre d'Hévilat*, que nous croyons être la Colchide. L'or de ce pays est très-célèbre. Toute l'antiquité vante les richesses de la Colchide. Strabon (*c*) remarque que les fleuves et les torrents de ce pays-là, ou des pays voisins, car nous ne savons pas quelles étaient anciennement ses limites, charriaient dans leurs eaux des paillons d'or, que les habitants recueillaient sur des peaux de mouton couvertes de leurs toisons, ou dans des machines de bois faites en forme d'auges, percées exprès. Nous croyons que l'or de *Phaz* (*d*), d'*Uphaz* ou d'*Ophaz*, dont il est quelquefois parlé dans l'Ecriture, est le même que celui du Phison ou du Phasis. *Voyez* notre Commentaire sur la Genèse, II, 11, 12. Plusieurs croient que le *Phison* est le Gange ; mais ce fleuve est trop éloigné de l'Euphrate et du Tigre, que Moïse nous dit avoir été dans le paradis terrestre, aussi bien que le Phison et le Géhon.

PHITHOM, une des villes que les Hébreux bâtirent à Pharaon dans l'Egypte, pendant le temps de leur servitude (*e*). Cette ville est apparemment la même que *Pathumos*, dont parle Hérodote (*f*), et qu'il place sur le canal que les rois Nécho et Darius avaient fait pour joindre la mer Rouge au Nil, et par là à la Méditerranée. On trouve aussi dans les anciens géographes (*g*) un bras du Nil nommé *Pathmeticus*, *Phatmicus*, *Phatnicus* ou *Phatniticus*. Brocard (*h*) dit que *Phiton* et *Ramessé* sont à cinq lieues au-dessus de la division du Nil, et au delà de ce fleuve ; mais cela n'a aucun fondement dans l'antiquité. Cet auteur se contente de rapporter ce que l'on disait de son temps dans l'Egypte. Marsham veut que *Phithom* soit la même que *Péluse* ou *Damiette*.

[Barbié du Bocage dit que c'est dans la terre de Gessen que les Egyptiens forcèrent les Hébreux à bâtir la ville de Phithom. Il ajoute : « Hérodote, II, 158, place dans la même partie de l'Egypte une ville nommée *Patumos*, avec laquelle celle de Phithom, de l'*Exode*, paraîtrait avoir de l'analogie. Quelques-uns veulent que la ville de Phithom soit la même que celle d'*Héroopolis* ; mais cette opinion est contestée. On placerait plutôt Phithom plus à l'occident que la ville d'Héroopolis, à l'entrée d'un lieu resserré et à une distance peu considérable du *canal des Pharaons*. Dans cette position, *Thoum* ou *Phithom*, se trouvant sur la route de la mer Rouge aux villes de la basse Egypte, dut jouir de grands avantages. Elle était peu éloignée de Bubaste. »]

PHLEGON, dont parle saint Paul aux Romains (*i*), fut fait, selon les Grecs, évêque de Marathon, dans l'Attique. Ils en font la fête le 8 d'avril, et les Latins en font mémoire le même jour. On ne sait aucune particularité de sa vie.

PHLEGON, affranchi d'Adrien, avait écrit l'histoire par les olympiades jusque vers l'an de Jésus-Christ 140. Il y marquait en la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, qui devait finir vers le milieu de l'an 33 de l'ère commune, qu'il y eut en cette année une éclipse de soleil, la plus grande qui se fût jamais vue (*j*), les étoiles ayant été vues dans le ciel en plein midi ; qu'ensuite il y eut un fort grand tremblement de terre dans la Bithynie. Plusieurs critiques croient que ces ténèbres sont celles qui arrivèrent à la mort de Jésus-Christ. C'est ce qui est cause que nous mettons ici le nom de *Phlegon*.

* PHOCHERETH. *Voyez* ASEBAIM.

PHOEBÉ, diaconesse du port de Corinthe, nommé Cenchrée. Saint Paul avait une considération toute particulière pour cette sainte femme ; et Théodoret (*k*) croit que l'Apôtre logea chez elle pendant quelque temps, durant son séjour à Corinthe et aux environs. On croit qu'elle porta à Rome la lettre qu'il écrivit aux Romains, et où elle est louée et recommandée d'une manière si avantageuse. *Je vous recommande notre sœur Phœbé*, dit-il (*l*), *diaconesse de l'Eglise qui est au port de Cenchrée, afin que vous la receviez au nom du Seigneur d'une manière digne des saints, et que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous ; car elle en a assisté elle-même plusieurs, et moi en particulier.* Quelques nouveaux ont avancé que Phœbé était la femme de saint Paul (*m*) ; mais aucun ancien n'a rien dit de semblable. On

(*a*) *Genes.* II, 11, 12.
(*b*) *Plin. l.* VI, *c.* IV.
(*c*) *Strab. l.* XI.
(*d*) *Cant.* V, 11. *Jerem.* X, 9. *Dan.* X, 5.
(*e*) *Exod.* I, 11.
(*f*) *Herodot. l.* II.
(*g*) *Strab. Ptolom. Plin.*, etc.
(*h*) *Brocard. Descript. terræ sanctæ.*
(*i*) *Rom.* XVI, 14.
(*j*) *Euseb. Chronic. p.* 202, *et Hieronym. Chronic. p.* 158, *et Chronic. Alex. p.* 520.
(*k*) *Theodoret. ad Rom.* XVI, *p.* 115.
(*l*) *Rom.* XVI, 1, 2.
(*m*) Vide *Tolet. in Rom.* XVI.

croit qu'en qualité de diaconesse elle était employée dans l'Eglise dans quelque ministère convenable à son sexe et à sa condition, comme de visiter et d'instruire les femmes chrétiennes, de les servir dans leurs maladies, de leur distribuer des aumônes. Les martyrologes font mémoire de Phœbé le troisième jour de septembre.

PHOENIX. *Voyez* ci-devant PHÉNIX, oiseau.

PHOGOR, montagne célèbre au delà du Jourdain, qu'Eusèbe place entre Hésébon et Liviade (*a*). Les monts Nébo, Phasga et Phogor étaient près l'un de l'autre, et ne formaient apparemment que la même chaîne de montagne. Il est assez croyable que *Phogor* prenait son nom de quelque divinité de ce nom qui y était adorée; car *Phégor*, ou *Phogor*, ou *Béel-phégor*, était connue dans ce pays-là. Voyez *Num.* XXV, 3; *Deut.* IV, 3; *Psalm.* CV, 28.

PHOGOR, ville de la tribu de Juda, qui ne se lit plus ni dans l'Hébreu, ni dans la Vulgate; mais seulement dans le Grec, *Josue*, XV, 60. Eusèbe dit qu'elle était près de Bethléem, et saint Jérôme ajoute que de son temps on l'appelait *Paora*.

PHOLLATI, de la race des lévites, et le huitième dans l'ordre des portiers du temple (*b*).

PHOTINE. C'est le nom que les Grecs donnent à la Samaritaine convertie par Jésus-Christ. *Voyez Joan.* IV, 7, 8, 9, etc. Ils content de grandes histoires de son martyre et de celui de ses enfants et de ses sœurs; mais on ne peut faire aucun fond sur cela. *Voyez* Bollandus au 20 mars, p. 80, et les martyrologes sur le même jour, et Salasar M. Hispan. p. 330, Hist. des Juifs, t. VI, l. VIII, c. IV, n. 19. *Voyez* SAMARITAINE.

PHRAORTES. Nous avons dit après quelque savant, que Phraortès, roi des Mèdes, dont parle Hérodote, est le même qu'Arphaxad, qui fut vaincu par Nabuchodonosor, et dont il est parlé dans le livre de Judith; c'est ce qui nous engage à faire son histoire dans ce dictionnaire.

A Déjocès, premier roi des Mèdes et fondateur d'Ecbatane, succéda Phraortès (*c*), dont nous parlons ici. « Ne se contentant pas de l'empire des Mèdes, il déclara la guerre aux Perses, et fut le premier qui les assujettit à la domination des Mèdes. Se trouvant maître de ces deux nations puissantes et belliqueuses, il dompta la plupart des peuples de l'Asie, qu'il attaqua les uns après les autres; enfin il fit la guerre aux Assyriens, qui étaient maîtres de Ninive, peuple autrefois jouissant de l'empire de l'Asie, mais alors abandonnés de leurs alliés, quoique encore assez puissants pour lui tenir tête. Phraortès ayant porté la guerre dans leur pays la vingt-deuxième année de son règne, fut battu et périt avec la plus grande partie de son armée. Il eut pour successeur Cyaxarès, son fils. »

C'est ce qu'Hérodote nous apprend de Phraortès. Et voici ce que l'Ecriture nous dit d'Arphaxad (*d*) : *Arphaxad, roi des Mèdes, ayant assujetti à son empire un grand nombre de nations, bâtit une ville très-forte qu'il appela Ecbatane....* Hérodote attribue le bâtiment d'Ecbatane à Déjocès, père de Phraortès; mais cela n'empêche pas que celui-ci n'ait continué à la fortifier et à l'embellir. L'Ecriture ajoute : *Après cela il se glorifiait dans sa puissance, comme étant invincible par la force de son armée et par la multitude de ses chariots; mais Nabuchodonosor, roi des Assyriens, qui régnait dans la grande Ninive, fit la guerre la douzième année de son règne à Arphaxad, et le vainquit dans la grande plaine de Ragon, près de l'Euphrate, du Tigre et du Jadason, dans la campagne d'Erioth, roi des Eliciens.* La douzième année de Nabuchodonosor revient, selon notre chronologie, à l'an du monde 3347, avant Jésus-Christ, 653, avant l'ère vulgaire 657.

Les caractères que l'Ecriture donne à Arphaxad sont les mêmes qu'Hérodote donne à Phraortès; il est roi des Mèdes, soumet plusieurs nations à son empire, est enfin battu par Nabuchodonosor, roi de Ninive et des Assyriens. La diversité des noms ne doit pas embarrasser dans les historiens d'Orient. On sait que les historiens orientaux diffèrent presque toujours des Grecs dans les noms qu'ils donnent à leurs princes. On peut voir le R. P. de Montfaucon, dans son livre intitulé : *la Vérité de l'histoire de Judith*; notre préface sur le même livre, et pour le sentiment contraire, M. Basnage, *Antiquités judaïques*, t. II, p. 252 et suiv.

* PHRYGIE, une des provinces de l'Asie Mineure les plus grandes et les plus importantes. Elle était bornée, à l'O., par la Mysie, la Lydie et la Carie; au S., par la Lycie et la Pisidie; à l'E., par la Cappadoce, et au N., par la Bithynie et la Galatie. Ainsi limitée, la Phrygie est appelée par les plus anciens auteurs la *Grande Phrygie*, et elle se distingue par là de la *Petite Phrygie*, qui comprenait une petite portion de la Mysie, toute la Bithynie et une grande partie de la Galatie. Les peuples qui l'occupèrent avaient une origine très-reculée; on les regardait comme les plus anciens de l'Asie Mineure. La Phrygie était située au milieu des terres : mais ses plaines, bien arrosées, étaient en général fertiles et bien cultivées, car de bonne heure les habitants profitant de l'excellente nature de leur sol, l'avaient mis en culture et s'étaient fait un renom sous ce rapport. Quelques plaines cependant étaient couvertes d'une légère croûte saline qui mettait obstacle à leurs travaux. On nommait *Katakykaumènè*, la *Brûlée*, la partie fertile qui avoisinait la Lydie, parce que le sol y éprouvait de fréquentes secousses de tremblements de terre et y portait quelques indices de feux intérieurs. Le renom que les habitants s'étaient fait par la culture des terres ne les empêcha point de se livrer également à l'éducation du bétail, et surtout des brebis. Les laines des environs de *Celænæ*,

(*a*) *Euseb. in Abarim.*
(*b*) I *Par.* XXVI, 5.

(*c*) *Herodot. l.* I, *c.* CII.
(*d*) *Judith. c.* I, 2, 3.

leur ancienne capitale, étaient vantées non-seulement pour leur finesse, mais encore pour leur beau noir; et l'on sait de quelle réputation jouit encore le poil des chèvres d'Angora, qui appartiennent également à cette région de l'Asie Mineure. La puissance des Phrygiens a été autrefois fort étendue; elle embrassa presque toute la Péninsule. Cependant ce peuple déchu devint à son tour le sujet de bien des maîtres. Soumis à Crésus, il le fut après aux Perses, puis à Alexandre le Grand; leur pays fit ensuite partie du royaume de Pergame, et enfin il devint province romaine. Ceux-ci la divisèrent en trois parties: 1° la *Phrygie Pacatienne*, à l'O.; 2° la *Phrygie Salutaire*, à l'E.; et 3° la *Phrygie Paroréenne*, au S. La *Petite-Phrygie* fut appelée *Epictète*. *Laodicea*, aujourd'hui *Eskihissar*, fut la résidence du gouverneur romain. Les autres villes importantes furent *Hiérapolis*, *Colosse*, *Apamée*, *Cibotus*, antérieurement *Celœnœ*, nom sous lequel elle jouit d'une grande prépondérance. Saint Paul visita cette province, dont plusieurs habitants embrassèrent le christianisme (Barbié du Bocage). Les textes où il est parlé de la Phrygie sont *Actes*, II, 10; XVI, 6; XVIII, 23.

PHUA, fils d'Issachar, et chef de la grande famille des Phuates. *Num.* XXVI, 23.

PHUA, de la tribu d'Issachar, père de Thola. Ce *Thola* fut juge d'Israel. *Judic*, X, 1.

PHUA et SEPHORA, sages-femmes de l'Egypte, auxquelles Pharaon ordonna, quand elles accoucheraient des femmes israélites, de faire mourir tous les enfants mâles, et de ne réserver que les filles (*a*). Josèphe (*b*), suivi de plusieurs interprètes, croit que ces sages-femmes étaient égyptiennes. Les Hébreux, saint Augustin (*c*) et quelques autres soutiennent qu'elles étaient israélites. Les rabbins prétendent même que *Phua* est la même que *Jocabed*, mère de Moïse et d'Aaron; et que *Sephora* est Marie, fille de Jocabed et sœur de Moïse et d'Aaron: ce qui est contre toute vraisemblance, quoiqu'il soit fort probable qu'elles étaient de la race des Hébreux, puisqu'elles témoignèrent tant de crainte de Dieu dans cette rencontre; et d'ailleurs quelle apparence que les Hébreux, qui avaient tant d'éloignement pour les Egyptiens, eussent voulu employer des personnes de cette nation, pour servir leurs femmes dans leurs couches (1)?

Il y avait sans doute plus de deux sages-femmes dans un si grand peuple; mais *Phua* et *Sephora* étaient les plus connues. L'Ecriture (*d*) dit qu'elles n'obéirent pas au commandement du roi, et que, retenues par la crainte de Dieu, elles conservèrent les enfants mâles. Et lorsque Pharaon leur en fit des reproches, elles répondirent: *Les femmes des Hébreux ne sont pas comme les égyptiennes; car elles savent elles-mêmes accoucher; et avant que nous soyons venues elles sont délivrées.* Le texte hébreu porte à la lettre: *Les femmes des Hébreux sont des bêtes farouches;* elles accouchent avec autant de facilité que les bêtes de la campagne. D'autres traduisent: *Elles sont si pleines de vigueur*, qu'elles n'ont pas besoin du secours de sages-femmes pour accoucher. On croit qu'elles firent un mensonge, en disant cela au roi (*e*), car quoique les femmes égyptiennes, et en général les femmes d'Orient, accouchent avec beaucoup de facilité, et que souvent elles n'aient pas besoin de sages-femmes (*f*), on ne peut pas dire que cela ait été général pour toutes les femmes des Hébreux. Et quand Moïse dit que Dieu les récompensa, *et établit leurs maisons;* en considération de la crainte de Dieu qu'elles avaient fait paraître, il ne loue pas, ni n'approuve pas le mensonge, mais seulement la piété, la compassion, la crainte de Dieu dont elles donnèrent des marques dans cette rencontre: *Remunerata est benevolentia, non fallacia; benignitas mentis, non iniquitas mentientis* (*g*).

Au lieu de ces paroles: *Dieu établit leurs maisons*, l'Hébreu porte simplement: *Il leur bâtit des maisons.* Ce que les uns (*h*) entendent comme si Pharaon avait fait faire exprès des maisons pour y loger ces sages-femmes, afin que les femmes des Hébreux s'y rendissent pour y faire leurs couches, en présence des commissaires nommés par le roi, qui examinaient si les enfants étaient mâles ou femelles. D'autres (*i*) le rapportent à Dieu, qui les récompensa en leur donnant une nombreuse postérité; car c'est le sens de cette parole: *Il leur bâtit des maisons.* Mais le texte hébreu (*Exod.* 1, 21: ויעש להם בתים) fait voir que cela regarde non les sages-femmes, mais les Hébreux, dont Dieu établit les maisons en leur donnant beaucoup d'enfants.

PHUL, roi d'Assyrie (*j*), vint sur les terres d'Israel du temps de Manahem, roi des dix tribus. Il y vint à la prière de Manahem (*k*) pour le secourir, et pour l'affermir dans son royaume. Le roi d'Israel lui donna mille talents d'argent, et Phul demeura dans le pays jusqu'au parfait payement de cette somme. Nous conjecturons que *Phul* est le père de *Sardanapal*, lequel ajouta le nom de *Pel* ou de *Pul* à celui de *Sardan*, de même que *Merodac* ajouta le nom de *Baladan* au sien, et se fit appeler *Merodac-Baladan*. Si cette conjecture est vraie, il faut dire que *Phul* ou *Pul* est le même que *Anacinduraxès* ou *Ana-*

(*a*) *Exod.* I, 15, 16. An du monde 2431, avant Jésus-Christ 1569, avant l'ère vulg. 1573.
(*b*) *Antiq. l.* II, *c.* v, *Carthus. Abul. Lyr. alii.*
(*c*) *Aug. contra Mendac. c.* xv
(*d*) *Exod.* I, 17, 18, 19.
(*e*) *Aug. contra Mendac. Greg. Mag. l.* XVIII *Moral.*, t. III.
(*f*) Voyez *Ludolf. Hist. Æthiop. l.* I, *c.* xiv, et Chardin, *Voyage de Perse*, t. II, p. 279.

(*g*) *Aug. lib. contra Mendac. c.* xv.
(*h*) *Hebræi. Fag. Muis.*
(*i*) *Ita plerique interpp.*
(*j*) IV *Reg.* xv, 16.
(*k*) *Osee*, v, 13.
(1) Et quelle apparence que le Pharaon ait donné à des sages-femmes hébreues l'ordre de faire mourir les enfants mâles de leur nation? Nous croyons donc qu'elles étaient égyptiennes.

baxarès, nom que les profanes (*a*) donnent au père de Sardanapal. Etienne de Byzance le nomme *Cyndaraxès*; Jules Africain, *Acracarnès*, et Eusèbe, *Acrazapès*. *Phul* est proprement le premier roi d'Assyrie dont parle l'Ecriture.

PHUNON, ou PHUNAN, station des Hébreux dans le désert (*b*). [*Voyez* MARCHES et CAMPEMENTS.] On l'appelle aussi *Phæno*, *Phaino*, ou *Metallophænon*, parce qu'il y avait là des mines de métaux. Eusèbe (*c*) dit que ce lieu était situé entre Pétra et Ségor, et ailleurs (*d*) il le met à quatre milles de *Dedan*. Saint Athanase (*e*) dit que ces mines de *Phainos* sont si dangereuses, que les meurtriers qu'on condamne à y travailler n'y peuvent vivre que peu de jours. On trouve quelques évêques de *Phénos* dans les souscriptions des conciles.

On croit que ce fut à *Phunon* que Moïse éleva le serpent d'airain, pour la guérison des Israélites murmurateurs qui étaient mordus des serpents. D'autres croient que ce fut au campement de *Salmona*. Voici comme la chose est racontée dans le livre des Nombres (*f*) : Le peuple commença à s'ennuyer du chemin, et à murmurer contre le Seigneur; *c'est pourquoi le Seigneur envoya contre eux des serpents, dont la morsure brûlait comme le feu.* L'Hébreu lit הנחשים השרפים *des serpents seraphims*, ou des *serpents brûlants*; ce que la plupart entendent du *præster*, sorte de serpent qui cause par sa morsure une grande inflammation sur le visage, et une grande enflure par tout le corps (*g*). Isaïe (XIV, 29, et XXX, 6. שרף מעופף) dit expressément que le *seraph* était un serpent volant; et les historiens en reconnaissent de cette nature dans l'Arabie et dans l'Egypte. *Voyez* Hérodote, l. II, c. LXXVI, et les auteurs cités dans Bochart, *de Animalibus sacris*, *parte* II, *l.* III, *c.* XIII, et ci-après l'article SERPENT.

Moïse continue : *Plusieurs Israélites ayant été tués et blessés par la morsure de ces serpents, le peuple vint trouver Moïse, et lui dit : Nous avons péché*, en parlant contre le Seigneur et contre vous. *Priez-le qu'il nous délivre de ces serpents. Moïse ayant donc prié pour le peuple, le Seigneur lui dit : Faites un serpent d'airain, exposez-le pour servir de signe, et quiconque ayant été mordu des serpents le regardera, sera guéri. Moïse fit donc un serpent d'airain, et l'ayant élevé* sur un étendard ou une pique, *pour servir de signe, tous ceux qui ayant été blessés, le regardaient, étaient guéris.* Notre Sauveur dans l'Evangile (*h*) dit à Nicodème : *De même que Moïse a élevé dans le désert le serpent d'airain, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé de terre, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent point, mais qu'ils aient la vie éternelle;* marquant par là qu'il devait mourir en croix pour le salut du monde.

Nous avons marqué sous l'article NOHESTAN que le serpent d'airain se conserva parmi les Hébreux jusqu'au temps du roi Ezéchias, et que ce sage prince, voyant l'abus que le peuple en faisait en lui rendant un culte superstitieux, le fit rompre, et le nomma *Nohestan* par dérision (IV *Reg.* XVIII, 4. Vers l'an 3278; ainsi ce serpent avait été conservé pendant 1726 ans).

PHUR et PHURIM, ou, comme prononcent les Hébreux, PUR et PURIM, c'est-à-dire, *les Sorts*, fête très-solennelle des Juifs, instituée en mémoire des sorts que jeta Aman, l'ennemi des Juifs (*i*). Ces sorts ayant été jetés dans le premier mois de l'année, marquèrent le douzième mois de la même année pour l'exécution du dessein d'Aman, qui était de faire périr tous les Juifs de l'empire des Perses. Ainsi la superstition d'Aman à jeter et à suivre ce que le sort lui montrait fut cause de sa propre perte et du salut des Juifs; car ceux-ci eurent le loisir de détourner ce coup par le moyen d'Esther, épouse d'Assuérus, et d'effacer de l'esprit de ce prince les mauvaises impressions qu'on lui avait données contre les Juifs. En mémoire de cette délivrance toute miraculeuse, les Juifs instituèrent une fête, à qui ils donnèrent le nom de *Phurim* ou *Purim*. On peut voir les articles d'AMAN, d'ESTHER et de MARDOCHÉE.

Le nom de *Phur* ou *Pur* est plutôt persan qu'hébreu : il signifie proprement le sort; et dans l'endroit où la Vulgate porte : *Missa est sors in urnam, quæ Hebraice dicitur Phur*, ce dernier mot se rapporte non à *urna*, mais à *sors*. La fête *des Sorts* se célébrait parmi les Juifs de Suse le quatorzième jour d'adar; et parmi les autres peuples de l'empire des Perses, le quinzième du même mois, qui répond à notre mois de février. *Voyez* Esther, IX, 18, 19, 21, et II *Mac.* XV, 39. Les Juifs ont exactement conservé cette fête jusqu'aujourd'hui; et voici les cérémonies qui s'y observent (*j*) : La veille, si c'est un jour que l'on puisse jeûner, on garde un jeûne rigoureux, en mémoire de celui de Mardochée et d'Esther. Si le jour ne permet pas de jeûner, à cause de la rencontre du sabbat, dans lequel on ne jeûne point, on anticipe le jeûne; c'est-à-dire qu'au lieu de jeûner le treizième d'adar, on jeûne le onzième du même mois. Régulièrement ils demeurent vingt-quatre heures sans manger; c'est-à-dire qu'ils ne mangent que d'un soir à l'autre; et on est obligé à ce jeûne depuis l'âge de treize ans.

La veille de la fête ils donnent libéralement l'aumône aux pauvres, afin que ceux-

(*a*) *Athen. l.* VII *et* XII. *Dipnosoph. Strab. Suidas, Arrian.*
(*b*) *Num.* XXXIII, 42, 43
(*c*) *Euseb. in* Φάνων.
(*d*) *Idem in* Δανδάν.
(*e*) *Athanas. Epist. ad Solitarios.*
(*f*) *Num.* XXI, 6, 7 *et seq.* An du monde 2562, avant Jésus-Christ 1448, avant l'ère vulg. 1452.
(*g*) *Lucan. l.* IX.
(*h*) *Joan.* III, 14.
(*i*) *Esth.* III, 7.
(*j*) Vide *Schikard. Orat. de festo Purim, et Buxtorf, Synag. Jud. c.* XXIV.

ci puissent se réjouir, et faire bonne chère le jour des Sorts; et le jour de la fête, ils envoyent des parts de ce qui est sur leurs tables, à ceux qui sont dans le besoin. Le soir du treizième d'adar, auquel commence la fête des Sorts, ils s'assemblent dans la synagogue, allument les lampes; et dès que les étoiles commencent à paraître, ils commencent la lecture du livre d'Esther. On en fait la lecture d'un bout à l'autre. Il y a cinq endroits du texte où le lecteur élève sa voix de toutes ses forces, et hurle si horriblement, que les femmes et les enfants en sont étourdis. Lorsqu'il arrive au lieu où sont les noms des dix fils d'Aman, il les récite de suite, et sans reprendre haleine, pour montrer que ces dix hommes perdirent la vie en un moment. Toutes les fois qu'on prononce le nom d'Aman, les enfants à l'envi frappent sur les bancs de la synagogue avec des maillets ou des pierres, et font des cris épouvantables. On dit qu'autrefois ils mettaient dans la synagogue une pierre avec le nom d'Aman, et qu'ils s'attachaient, pendant la lecture d'Esther, à frapper contre cette pierre avec d'autres pierres, jusqu'à ce qu'ils l'eussent mise en pièces.

Après la lecture ils retournent dans leurs maisons, où ils font un repas, dans lequel on sert plutôt du laitage que de la viande. Le lendemain de grand matin ils retournent à la synagogue où, après avoir lu l'endroit de l'Exode où il est parlé de la guerre d'Amalec, ils recommencent la lecture du livre d'Esther, avec les mêmes cérémonies que le jour précédent. Après cela ils retournent à la maison, où ils font la meilleure chère qu'ils peuvent, et passent le reste du jour dans le jeu et dans la dissolution, se travestissant même, les hommes en femmes, et les femmes en hommes, contre la défense expresse de la Loi (*a*); et leurs docteurs décident (*b*) qu'en ce jour-là ils pouvaient prendre du vin jusqu'à ne pouvoir distinguer entre: *Maudit soit Aman*, et: *Maudit soit Mardochée*. Autrefois ils élevaient un gibet, et y brûlaient un homme de paille qu'ils appelaient Aman. On crut qu'ils avaient dessein d'insulter aux chrétiens sur la mort de Jésus-Christ; et les empereurs leur défendirent cette cérémonie, sous peine de perdre tous leurs priviléges (*c*).

La fête de *Purim* ou des *Sorts*, de la manière que les Juifs la font, a beaucoup de rapport aux anciennes Bacchanales des païens. Les plaisirs, les divertissements, la joie, la bonne chère, les excès de vin, en font, pour ainsi dire, l'essence. L'esprit de vengeance qui anima les Juifs de Suse contre leurs ennemis est passé jusqu'à leurs neveux; ils s'y livraient sans mesure et sans ménagement; ils se permettent de boire du vin avec excès, parce que, disent-ils, ce fut en faisant boire le roi Assuérus qu'Esther obtint la délivrance des Juifs. Ils veulent que tout le monde assiste ce jour-là à la synagogue, hommes, femmes, enfants, serviteurs, parce que tout le monde eut part au bonheur de la délivrance, comme ils avaient tous eu part au danger. Ce jour-là (*d*) les écoliers font des présents à leurs maîtres, les chefs de famille aux domestiques, les grands aux petits, en un mot tout le jour se passe en joie et en festins, comme il est dit dans le livre d'Esther (*e*): *Il ordonna que ces jours fussent des jours de festins, de joie, et qu'ils s'envoyassent les uns aux autres des mets de leur table*, ou des choses à manger, *et qu'ils donnassent des présents* et des aumônes aux pauvres.

Cette fête dure deux jours; mais il n'y a que le premier qui soit solennel. Pendant ces deux jours on peut négocier et travailler; on s'en abstient néanmoins le premier; mais on n'y est point obligé. Le second jour on ne fait point de nouvelle lecture dans la synagogue (1), et la fête n'est pas si grande; mais on ne laisse pas d'y donner quelque marque de joie. Quand l'année est de treize mois, et qu'il y a deux mois d'adar, c'est-à-dire, quand, au bout de trois ans, il y a dans l'année lunaire un mois de plus, on nomme deux fois le mois *Adar*, qu'on place entre février et mars, et alors le second adar est nommé *Né-Adar*. *Voyez* l'article Moise, et l'article Intercalation. Lors donc qu'il y a un second *Adar*, ils célèbrent deux fois la fête des Sorts: le grand *Purim* au quatorzième du premier *Adar*, et le petit *Purim* le quatorzième du deuxième *Adar*; mais cette seconde fête des Sorts n'est point accompagnée des divertissements de la première: elle n'en a proprement que le nom.

La veille de la fête (*f*) on lève le demi-sicle, qu'on payait autrefois au temple, et qu'on distribue à présent à ceux qui font le voyage de Jérusalem, où plusieurs se rendent par dévotion; et où ils aiment à se faire enterrer, dans la créance que tous les Juifs doivent s'y rendre au jour du dernier jugement, et que même ils s'y rendent en roulant par-dessous la terre.

On lit le texte d'Esther, non dans un livre imprimé, ni dans un livre qui ait la forme de nos livres ordinaires, mais dans un rouleau de vélin à l'antique, écrit avec une encre particulière. Après avoir déployé le volume, le lecteur fait trois prières pour rendre grâces à Dieu de ce qu'il les a appelés à cette cérémonie, de ce qu'il les a délivrés, et de ce qu'il leur a conservé la vie jusqu'à cette fête. Il peut ce jour-là s'asseoir pendant la lecture, au lieu qu'aux autres temps il doit toujours être debout en lisant la Loi. La lecture du livre d'Esther finit par des malédictions contre *Aman* et *Seres*, sa femme, par des bénédictions pour Mardochée et pour Esther, et par des louanges à Dieu, qui a conservé son peuple. Le repos s'y observe très-religieusement, surtout le premier jour; et les Juifs racontent qu'un homme ayant semé du lin

(*a*) *Deut.* xxii, 5.
(*b*) *Rabb. in Minhagim.* מצות לשתחת ...בפורים ושלא יביר בין ארור המן וארור מרדוכי
(*c*) *Cod. de Judæis et Cœlicolis, L. Judæos.*

(*d*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. iii, *c.* x.
(*e*) *Esth.* ix, 22.
(*f*) Basnage, *Hist. des Juifs*, t. V, l. VII, c. xvi.
(1) Il a dit le contraire plus haut.

ce jour-là, il n'en leva pas un seul grain.

Ce fut l'empereur Théodose II (*a*) qui défendit aux Juifs d'élever des gibets, d'y attacher une figure nommée Aman, et de brûler ensuite l'un et l'autre, parce qu'il n'était pas juste que, dans leurs fêtes, ils insultassent les mystères de la religion chrétienne. Cette loi fut publiée en 408 par tout l'Orient, et adressée à Anthemius, qui en était le préfet. Cependant, trois ans après, quelques Juifs, dans l'excès de leur emportement et de leur débauche, attachèrent au gibet d'Aman, malgré la défense expresse de l'empereur, ils y attachèrent, dis-je, un jeune chrétien, et l'y fouettèrent si cruellement, qu'il en mourut. Ceci arriva dans la ville d'Inmestar, située dans la Calcide et la Syrie. Les chrétiens du pays coururent aux armes; le combat fut sanglant, parce que les Juifs étaient nombreux dans ces quartiers-là. Le gouverneur de la province en ayant informé Théodose, il donna ordre de châtier les coupables, et le tumulte fut apaisé par leur supplice.

PHUTH, troisième fils de Cham (*b*). [Bochart (*Phaleg*, liv. I, ch. XII) pense que Phuth est l'Apollon Pythien.] Nous croyons qu'il a peuplé ou le canton de *Phtemphu*, *Phtemphuti* ou *Phtembuti*, marqué dans Pline et dans Ptolémée, dont la capitale était *Thara*, dans la basse Egypte, tirant vers la Libye; ou le canton surnommé *Phtenotès*, dont *Buthus* était la capitale. Les prophètes parlent assez souvent de *Phuth*. Du temps de Jérémie (*c*) Phuth obéissait à Néchao, roi d'Egypte. Nahum (*d*) met ce peuple au nombre de ceux qui doivent venir au secours de *No-Ammon* ou *Diospolis*. *Voyez* le Commentaire sur la Genèse, chap. X, ỳ 6.

PHUTIEL, père de la mère du grand prêtre Phinée. *Exod*. VI, 25.

* PHYGELLE. *Voyez* PHIGELLUS.

PHYLACTÈRE. Ce terme est pris du grec, et signifie proprement *un préservatif*, tel que les païens le portaient, pour se préserver de certains maux ou de certains dangers. [*Voyez* ANNEAUX, TALISMAN.] Par exemple, ils portaient des pierres ou des pièces de métal gravées sous certains aspects des astres. Tout l'Orient est encore aujourd'hui rempli de ces préservatifs ou phylactères, dont les hommes se servent non-seulement pour leurs personnes, mais aussi pour leurs animaux. Mais ces sortes de préservatifs ne sont point de notre sujet. Ce qui nous regarde, ce sont les phylactères dont parle Jésus-Christ dans l'Evangile (*Matth*. XXIII, 5. Πλατύνουσι τὰ φυλακτήρια αὐτῶν) : *Les Pharisiens*, dit-il, *étendent leurs phylactères*, *et agrandissent les bords de leurs habits*. Ces phylactères étaient certaines petites boîtes ou certains rouleaux de parchemin, où étaient écrites quelques paroles de la Loi, et qu'ils portaient sur le front et sur le poignet du bras gauche. Voici sur quoi était fondée cette coutume. Dieu dit dans l'Exode (*e*) : *Afin que mes préceptes soient comme un signe sur votre main, et comme un monument entre vos yeux.* Et un peu plus loin (*f*) : *Cela sera comme un signe sur votre main, et comme un bandeau sur votre front.* Les Juifs écrivaient sur leurs phylactères ces quatre passages de la Loi : 1° *Consacrez-moi tous les premiers-nés des hommes et des animaux, qui sont les premiers fruits de leurs mères; car ils sont tous à moi;* et ce qui suit jusqu'au ỳ 10 du chap. XIII de l'Exode. 2° Depuis le ỳ 11 du premier chapitre : *Et lorsque le Seigneur vous aura introduits dans le pays de Chanaan*, etc., jusqu'au ỳ 16 du même chapitre. 3° Depuis le ỳ 4 du chap. VI du Deutéronome : *Ecoutez, Israel; le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu;* et ce qui suit jusqu'au ỳ 9 du même chapitre. 4° Enfin depuis le ỳ 13 du chapitre XI du même livre : *Si vous obéissez à tous les commandements que je vous fais*, etc., jusqu'à la fin du verset 21 du même chapitre.

Voici ce que Léon de Modène (*g*) nous apprend en particulier sur ces rouleaux. Ceux qui devaient être attachés au bras étaient deux rouleaux de parchemin écrits en lettres carrées, avec une encre faite exprès, et avec beaucoup de soin. On les roulait en pointe, et on les renfermait dans une espèce d'étui de veau noir. Puis on les mettait sur un morceau carré de la même peau, mais plus dure, d'où pendait une courroie de même matière, large d'un doigt, et longue d'une coudée et demie. On pose ces rouleaux au pliant du bras gauche; et la courroie, après avoir fait un petit nœud en forme de Jod, se tourne autour du bras en ligne spirale, et va finir au bout du doigt du milieu. On l'appelle le *teffila schel-iad*, ou la téphila de la main.

Celle du front était composée de quatre morceaux de parchemin, sur chacun desquels était écrite une des sentences dont nous avons parlé. On attache ensemble ces quatre morceaux en carré, et on écrit sur eux la lettre Schin ש. Puis on met par-dessus un petit carré de peau de veau dure, d'où sortent deux courroies semblables aux premières. Ce carré se met sur le milieu du front, et les courroies, après avoir ceint la tête, font un nœud derrière en forme de la lettre Daleth ד; puis viennent se rendre devant l'estomac. Ils nomment celui-ci *teffila schel-rosch*, la téphila de la tête. Les Juifs d'aujourd'hui se contentent de mettre ces phylactères à la prière du matin. Quelques-uns des plus dévots les mettent aussi à la prière du midi : mais il n'y a nulle obligation sur cela.

Quelques anciens (*h*) croient que l'usage des *tephilims*, car c'est ainsi que les Juifs appellent ce que l'Evangile nomme *phylactè-*

(*a*) Basnage, *Hist. des Juifs*, *l*. VIII, *l*. VIII, *c*. VI, p. 194.
(*b*) *Genes*. X, 6.
(*c*) *Jerem*. XLVI, 9.
(*d*) *Nahum*. III, 9.

(*e*) *Exod*. XIII, 9.
(*f*) *Ibid*. 16.
(*g*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, I part., ch. XI, n. 4.
(*h*) *Origen. Chrysost. Hieron. Euthym. in Matth.*

res, est aussi ancien que Moïse; et plusieurs interprètes (*a*) veulent que du temps de Notre-Seigneur cette coutume était générale, que Jésus-Christ lui-même en a porté, et qu'il ne reprend dans les pharisiens que l'affectation d'en avoir de plus grands que les autres. Mais j'ai peine à me persuader que jamais l'usage en ait été général. Saint Jérôme (*b*) dit que, de son temps, les Juifs indiens, perses, babyloniens, portaient assez communément de ces bandeaux sur le front; et que ceux d'entre eux qui les portaient passaient pour les plus dévots. Cela n'était donc pas universel, même pour les Juifs de delà l'Euphrate, et beaucoup moins pour ceux de deçà. Le même saint Jérôme croit que les Pharisiens écrivaient le Décalogue sur ces phylactères. Saint Chrysostome (*c*), écrivant sur le même passage, condamne l'abus des chrétiens, qui portaient des phylactères au cou, dans lesquels étaient écrits certains noms d'anges en hébreu, ou quelques parties des Evangiles. Saint Jérôme remarque le même abus; et le pape Gélase a condamné ces sortes de phylactères superstitieux. On peut consulter sur ces *tephilims* Buxtorf, *Synag. Jud.*, *c.* IV, *pag.* 142, 143 *et suiv.*

PIED. Mesure de douze pouces. Les Hébreux n'avaient point proprement cette mesure; car le *zereth*, ou demi-coudée, ne contenait que dix pouces et vingt-deux quatre-vingt-neuvièmes.

PIEDS. Anciennement on lavait les pieds aux étrangers qui venaient de voyage (*d*), parce que d'ordinaire ils n'étaient point chaussés, et ne portaient que des sandales qui ne garantissaient point de la poussière ni de la boue. Saint Paul veut (*e*) qu'on examine si les veuves qu'on prend pour le service de l'Eglise ont lavé les pieds des saints, des fidèles. Jésus-Christ, pour nous donner un exemple d'humilité, lave les pieds de ses apôtres (*f*), et leur enseigne par là à se rendre les uns aux autres tous les services les plus humbles.

Les pieds, dans le style des auteurs sacrés, se prennent souvent pour les inclinations, les affections, les penchants, les actions, les mouvements. Conduisez mes pieds dans vos voies; éloignez vos pieds du mal; les pieds de la femme déréglée descendent à la mort; que le pied de l'orgueil ne vienne pas sur moi (*g*) : *Non veniat mihi pes superbiæ.* Et ailleurs (*h*) : *J'ai conduit mes pieds dans vos préceptes.*

Etre aux pieds de quelqu'un, se met pour lui obéir, être à son service, le suivre (*i*). Abigail dit à David que les présents qu'elle lui apporte sont *pour ses serviteurs qui sont à ses pieds*, pour les soldats qui le suivent. Moïse (*j*) dit que le Seigneur a chéri son peuple, *et que ceux qui sont à ses pieds*, qui l'écoutent, qui lui appartiennent, ont été instruits de sa doctrine. Saint Paul dit qu'il a été instruit aux pieds de Gamaliel (*k*), et Marie demeura assise aux pieds du Sauveur (*l*), se nourrissant de ses paroles.

Dans l'Hébreu du Deutéronome, ch. XI, ỳ 10, il est dit que la terre de Chanaan n'est pas comme la terre d'Egypte, *où l'on sème les terres, et où on les arrose avec les pieds*, c'est-à-dire que la Palestine est un pays où les pluies ne sont point extrêmement rares, où les rosées sont abondantes, où il y a nombre de sources, de ruisseaux et de torrents, sans compter le Jourdain, qui fournissent à la terre toute l'humidité dont elle a besoin pour l'humecter et porter son fruit, au lieu que l'Egypte est un pays où l'on ne voit que le Nil, où il ne pleut point, et où les terres qui ne sont point à portée d'être arrosées par les inondations de ce fleuve, demeurent desséchées et stériles. Pour y suppléer, on y a fait des digues dans la campagne, et on y distribue les eaux par villages et par cantons; c'est à qui en aura des premiers et davantage; souvent on en vient aux mains jusqu'à se battre pour cela.

Mais malgré ces précautions, il y a beaucoup d'endroits qui demeurent sans eaux; et pendant l'année les lieux les plus voisins du Nil ont encore besoin d'être arrosés d'une manière artificielle. On le fait par le moyen de certaines machines que Philon (*m*) décrit de cette sorte : C'est une roue qu'un homme fait tourner par le mouvement de ses pieds, en montant successivement par divers degrés qui sont au dedans de la roue. Mais comme en tournant toujours, il ne pourrait pas se soutenir, il tient de ses mains un appui immobile qui l'arrête, en sorte que dans cet ouvrage les mains font l'office des pieds, et les pieds celui des mains; puisque les mains qui devraient agir demeurent en repos, et que les pieds qui devraient être en repos sont dans l'action et donnent le mouvement à la roue.

C'est là ce que Moïse veut dire en cet endroit, que dans l'Egypte on arrose la terre avec les pieds.

[Niebuhr a vu une machine à peu près pareille, mais plus petite, dans un jardin du Caire. Voyez *Description de l'Arabie*, tom. I, pag. 121, trad. franc., Amsterdam, 1760.]

Les Hébreux, par modestie, expriment quelquefois sous le nom de pieds, des parties que la pudeur ne permet pas de nommer : par exemple, *l'eau des pieds* (*n*) signifie l'urine. *Couvrir ses pieds* (*o*), selon l'Hébreu, se met pour satisfaire aux nécessités naturelles. *Le poil des pieds* (*p*) : *Radet Dominus in novacula conducta caput et pilos pedum, et barbam universam* : les poils de tout le corps. On explique à peu près dans le même

(*a*) *Lightfoot. Scalig. Maldon. alii.*
(*b*) *Hieron. in Matth.* XXIII. *Ita et Theophylact.*
(*c*) *Chrysost. homil.* 43, *in Matth.*, *p.* 952, *s*
(*d*) *Genes.* XVIII, 4; XIX, 2; XXIV, 32.
(*e*) I *Timot.* V, 10.
(*f*) *Joan.* XIII, 5.
(*g*) *Psalm.* XXXV, 12
(*h*) *Psalm.* CXVIII, 59.

(*i*) I *Reg.* XXV, 27.
(*j*) *Deut.* XXXIII, 3.
(*k*) *Act.* XXII, 3.
(*l*) *Luc.* X, 32.
(*m*) *Philo de Confusione linguar.* *p.* 335.
(*n*) *Isai.* XXXVI, 12.
(*o*) *Judic.* III, I *Reg.* XXIV, 4.
(*p*) *Isai.* VII, 20.



sens ces paroles de Jérémie (*a*) : *Prohibe pedem tuum a nuditate, et guttur tuum a siti* : Ne continuez pas à vous prostituer, comme vous avez fait jusqu'ici aux peuples étrangers. Il parle aux Juifs infidèles et idolâtres. *Voyez* aussi Ezéch. XVI, 25: *Divisisti pedes tuos omni transeunti.*

Colligere pedes super lectulum (*b*), se dit d'un vieillard qui se meurt ; la métaphore est prise d'un homme qui est saisi de froid, et qui se ramasse dans son lit. L'Ecriture dit aussi : *Se recueillir à ses pères, à son peuple, être recueilli au tombeau* ; pour marquer la mort qui nous réunit tous dans une même condition et à la même nécessité.

Jacob dit à Laban (*c*): Le Seigneur vous a comblé de bénédictions *à mon pied*, c'est-à-dire, comme traduit saint Jérôme, *ad introitum meum*, depuis que je suis venu chez vous et que j'ai pris la conduite de vos troupeaux.

ÊTRE SOUS LES PIEDS DE QUELQU'UN, lui servir de marchepied, est une manière de parler figurée, pour marquer la sujétion du sujet au souverain, du serviteur au maître : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus* (*d*) : Vous avez mis toutes choses sous les pieds de l'homme. Mes ennemis tomberont sous mes pieds (*e*) : *Cadent subter pedes meos.* Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à servir de marchepieds à vos pieds, etc. (*f*).

Adorer le lieu où reposent les pieds de quelqu'un (*g*) : *Adorabunt vestigia pedum tuorum qui detrahebant tibi* : Ceux qui vous méprisaient viendront adorer le lieu où vous marchez. Et ailleurs (*h*) : *Adorate scabellum pedum ejus.* Et Isaïe d'une manière encore plus forte (*i*) : *Ils lécheront la poussière de vos pieds.*

Vestigium pedis (*j*), la trace d'un pied, marque une très-petite quantité de terre. Les patriarches n'ont pas possédé un pied de terre dans la Palestine, ils n'y ont rien possédé du tout. Je ne vous donnerai pas un pied de terre du pays d'Edom, rien du tout : *Neque enim dabo vobis de terra eorum, quantum potest unius pedis calcare vestigium* (*k*).

METTRE LE PIED DANS UN LIEU, signifie en prendre possession, s'en rendre le maître (*l*) : *Locum quem calcaverit pes vester, vester erit.* Et je tiendrai ma chaussure dans l'Idumée ; *In Idumæam extendam calceamentum meum* (*m*), je m'en rendrai maître.

Porter les souliers, ou délier les courroies des souliers de quelqu'un, c'est lui rendre les services les plus bas. *Voyez* Matth. III, 11 ; Marc. I, 7 ; Luc. II, 16.

Marcher droit dans une affaire (*n*), se conduire avec sincérité, sans détours, sans déguisement, est opposé à ce que l'Ecriture appelle clocher des deux côtés (*o*) : *Usquequo claudicatis in duas partes ?* et dans les psaumes (*p*) : *Filii alieni claudicaverunt a semitis suis.*

LA NUDITÉ DES PIEDS était une marque de deuil : *Vous gémirez dans le silence*, dit Dieu à Ezéchiel (*q*) ; *Vous ne ferez point le deuil à l'ordinaire, vos souliers seront en vos pieds*, etc. C'était aussi une marque de respect (*r*) : *Déliez les souliers de vos pieds, car le lieu où vous êtes est un lieu saint.* Les rabbins enseignent que les Juifs et les prêtres étaient nu-pieds dans le temple. *Voyez* ci-devant NUDITÉ *des pieds*, et Josué, V, 16.

Job (*s*) dit qu'il *était le pied du boiteux et l'œil de l'aveugle* ; qu'il conduisait l'un et soutenait l'autre. Il dit ailleurs (*t*) que *Dieu a mis un lien à ses pieds, et qu'il a observé toutes ses démarches*, comme un oiseau ou un autre animal qu'on conduit par le pied attaché à une ficelle ou à une corde, et qui ne peut faire la moindre démarche qu'au gré de celui qui le guide.

LAVER SES PIEDS DANS L'HUILE (*u*) ou *dans le beurre* (*v*), marque une abondance de toute sorte de biens. *Laver ses pieds dans le sang des pécheurs* (*x*), en tirer une vengeance éclatante, en répandre le sang par ruisseaux.

L'INSENSÉ PARLE DU PIED, dit Salomon, (*Prov.* VI, 13 : מולל ברגלו) : *Annuit oculis, terit pede* ; l'Hébreu : *Loquitur pede.* Il gesticule des pieds et des mains en parlant. Les anciens sages blâmaient beaucoup ces trop grands gesticulateurs qui parlent de tous leurs membres. Ezéchiel (*y*) reproche aux Ammonites d'avoir frappé des mains et des pieds en signe de joie en voyant la désolation de Jérusalem et du temple. Ailleurs (*z*), il marque les mêmes mouvements pour des signes de douleur, à cause de la ruine de son peuple.

Mon pied s'est arrêté dans la voie droite : *Pes meus stetit in directo* (*Psalm.* XV, 12 : Hebr., *in loco recto et plano. Humm. Vatab.*) : J'ai suivi les sentiers de la justice : ou plutôt, en supposant que c'est un lévite qui parle : Mon pied s'arrêtera dans le lieu destiné aux lévites, dans le temple du Seigneur, dans le parvis des prêtres, où j'ai ma place marquée : *In directo, in plano.* Le Psalmiste (*aa*) dit ailleurs : *Statuisti in loco spatioso pedes meos* : Vous m'avez mis au large ; j'étais ci-devant comme un homme dans les liens, ou dans un lieu glissant, ne sachant où placer mes pieds ; mais vous avez mis mes pieds en un lieu vaste, spacieux, ferme ; et comme il dit

(*a*) *Jerem.* II, 25.
(*b*) *Genes.* XLIX, 33.
(*c*) *Genes.* XXX, 30.
(*d*) *Psalm.* VIII, 8.
(*e*) *Psalm.* XVII, 39.
(*f*) *Psalm.* CIX.
(*g*) *Isai.* LX, 14.
(*h*) *Psalm.* XCVIII, 5
(*i*) *Isai.* XLIX, 23.
(*j*) *Act.* VII, 5.
(*k*) *Deut.* II, 5.
(*l*) *Deut.* XI, 24.
(*m*) *Psalm.* LIX, 10 ; CVII, 10.
(*n*) *Galat.* II, 14.
(*o*) III *Reg.* XVIII, 21.
(*p*) *Psalm.* XVII, 46.
(*q*) *Ezech.* XXIV, 17.
(*r*) *Exod.* III, 5.
(*s*) *Job.* XIX, 15.
(*t*) *Job.* XIII, 27 ; XXXIII, 11.
(*u*) *Deut.* XXXIII, 24.
(*v*) *Job.* XXIX, 6.
(*x*) *Psalm.* LXVII, 24.
(*y*) *Ezech.* XX, 5, 6.
(*z*) *Ezech.* VI, 11.
(*aa*) *Psalm.* XXX, 9.

ailleurs (*a*) : *Statuit super petram pedes meos*: Il m'a établi sur une roche, sur une pierre ferme et inébranlable.

Beati qui seminatis super omnes aquas, immittentes pedem bovis et asini, dit Isaïe (*b*) : Heureux les peuples qui sèment leurs grains sur un terrain bien arrosé, et qui labourent, avec leurs bœufs et leurs ânes, un terrain gras et fertile, ou qui y font paître leurs bœufs et leurs ânes *Immittere pedem*, c'est-à-dire, les y envoyer, les y faire paître, les y faire labourer.

Si averteris a sabbatho pedem tuum, facere voluntatem tuam in die sancto meo, dit le même prophète (*c*) : Si vous vous abstenez de marcher et de voyager le jour du sabbat, et que vous n'y fassiez pas votre volonté. On sait que les voyages étaient défendus le jour du sabbat. *Voyez* Matth. XXIV, 20, et *Act.* I, 12.

Les femmes juives portaient des anneaux précieux aux pieds. *Voyez* ci-devant PERISCELIDES.

Les hommes étaient ordinairement pieds nus dans la maison; les pauvres allaient presque toujours pieds nus, même en voyage. Mais pour l'ordinaire on se chaussait quand on se mettait en campagne. *Voyez* SOULIERS et CHAUSSURE.

PIERRE. Saint Pierre, prince des apôtres, était natif de Bethzaïde, fils de Jean, *Jona*, ou *Joanna*, et frère de saint André (*d*). Son premier nom était *Simon* ou *Siméon*. Le Sauveur, en l'appelant à l'apostolat, le lui changea en celui de *Cépha*, c'est-à-dire, en syriaque, *une pierre* ou *un rocher*. Il était marié, et avait sa maison, sa belle-mère et sa femme à Capharnaüm (*e*), sur le lac de Génézareth. Saint André ayant été le premier appelé par Jésus-Christ, rencontra Simon, son frère, et lui dit (*f*) : *Nous avons trouvé le Messie ;* et il l'amena à Jésus. Jésus l'ayant regardé, lui dit : *Vous êtes Simon, fils de Jean; vous serez ci-après appelé Céphas*, c'est-à-dire, pierre ou rocher. [*Voyez* NOM, IMPOSER LE NOM.] Après avoir passé un jour avec le Sauveur, ils s'en retournèrent à leur occupation ordinaire de la pêche. On croit cependant qu'ils assistèrent avec lui aux noces de Cana.

Sur la fin de la même année, Jésus-Christ, étant sur le bord du lac de Génézareth, vit Pierre et André occupés à la pêche, et qui lavaient leurs filets (*g*). Il entra dans leur barque, et dit à Pierre de jeter les filets en mer pour pêcher. Pierre obéit, quoiqu'il eût déjà pêché toute la nuit sans rien prendre. Ils prirent tant de poissons à cette pêche, que leur bateau et celui de Jacques et Jean, fils de Zébédée, en furent remplis. Alors Pierre se jeta aux pieds de Jésus, et lui dit : *Eloignez-vous de moi, Seigneur : car je ne suis qu'un pécheur*. En même temps Jésus leur dit : *Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes*. Il dit la même chose à Jacques et à Jean, et aussitôt ils quittèrent leurs barques et leurs filets, et suivirent le Sauveur.

Quelque temps après (*e*), Jésus étant venu à Capharnaüm, entra dans la maison de saint Pierre, où il trouva la belle-mère de ce disciple qui avait la fièvre. Il la guérit aussitôt, et cette femme commença à les servir. Peu de temps avant la fête de Pâques de l'année suivante, 32 de l'ère vulgaire, Jésus étant de retour en Galilée, fit choix de douze apôtres (*i*), à la tête desquels saint Pierre est toujours marqué. Une nuit que Jésus-Christ marchait sur les eaux du lac de Génézareth (*j*), saint Pierre lui demanda permission d'aller vers lui : Jésus le lui permit. Mais ayant vu une grosse vague, il eut peur, et commença à enfoncer. Alors Jésus le retint, et lui dit : *Homme de peu de foi, pourquoi craigniez-vous ?* Etant ensuite abordé de l'autre côté du lac, et les troupes qu'il avait nourries le jour précédent au delà du lac l'étant venues trouver à Capharnaüm, il leur parla de son corps et de son sang, qu'il devait donner à manger et à boire à ses disciples : ce qui ayant scandalisé les troupes, et plusieurs l'ayant quitté, il demanda à ses apôtres s'ils voulaient aussi s'en aller (*k*). Mais Pierre prenant la parole, lui dit : *Seigneur à qui irons-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle.*

Un jour le Sauveur étant aux environs de Césarée de Philippes (*l*), il demanda à ses apôtres qui l'on disait qu'il était. Ils lui répondirent : *Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste; les autres Elie; les autres Jérémie, ou quelqu'un des anciens prophètes. Et vous, qui dites-vous que je suis?* Simon Pierre lui dit : *Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant*. Jésus lui répondit : *Vous êtes heureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé ces choses, mais c'est mon Père qui est dans le ciel. Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise* (1), *et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera aussi lié dans le ciel; et ce que vous aurez délié sur la terre, sera aussi délié dans le ciel*. Environ huit jours après (*m*), le Sauveur s'étant transfiguré sur une montagne à l'écart (*n*), il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et leur fit voir un échantillon de sa gloire. Alors saint Pierre, tout hors de lui-même, voyant Moïse et Elie avec Jésus, s'écria : *Seigneur, il fait bon ici, faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Elie, et une pour Moïse*.

(*a*) *Psalm.* XXXII, 3.
(*b*) *Isai.* XXXII, 20.
(*c*) *Isai* LVIII, 13.
(*d*) *Joan.* I, 42, 43.
(*e*) *Marc.* I, 29. *Matth.* VIII, 14. *Luc.* IV, 38.
(*f*) *Joan.* I, 41. An de Jésus-Christ 33, de l'ère vulg. 30.
(*g*) *Luc.* V, 1, 2, 3.
(*h*) L'an de l'ère vulg. 31. Voyez *Luc.* IV, 38. *Matth.* VIII, 14.
(*i*) *Matth* X, 2. *Luc.* VI, 13.
(*j*) *Matth.* XIV, 28, 29.
(*k*) *Joan.* VI, 53, 54 *et seq.*
(*l*) *Matth.* XVI, 13, 14.
(*m*) S. Matth. ne met que six jours, S. Luc en met environ huit.
(*n*) *Matth.* XVII, 1, 2, 3, etc *Luc.* IX, 28.
(1) *Voyez* mon explication de ce texte, *Tu es Petrus*... dans le *Mémorial Catholique* de M. Guérin, tom. V, 1845-1846

Comme Jésus s'en retournait de là à Capharnaüm, les apôtres disputaient en chemin qui d'entre eux serait le plus grand dans le royaume de Dieu, qu'ils croyaient être fort proche (*a*). Jésus et saint Pierre arrivèrent les premiers à Capharnaüm, assez longtemps avant les autres disciples; et ceux qui levaient le demi-sicle par tête pour le temple vinrent demander à Pierre si son Maître le voulait payer. Alors Jésus dit à Pierre de jeter sa ligne en la mer, et qu'il trouverait de quoi payer le demi-sicle pour eux deux dans la gueule du premier poisson qu'il prendrait. Pierre obéit, trouva un sicle dans la gueule du poisson, et le donna pour Jésus et pour lui. Alors les apôtres arrivèrent; et Jésus leur ayant demandé de quoi ils s'entretenaient en chemin, leur donna de belles leçons d'humilité et de modestie, montrant assez qu'il n'ignorait rien de ce qu'ils avaient dit entre eux.

Un jour que Jésus parlait sur le pardon des injures, saint Pierre lui demanda combien de fois il fallait pardonner (*b*); s'il suffisait de pardonner sept fois. Jésus lui dit : *Je ne vous dis pas de pardonner seulement sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.* Dans une autre occasion (*c*), comme le Sauveur parlait du danger des richesses, Pierre lui dit : *Seigneur, nous avons quitté toutes choses pour vous suivre ; quelle récompense en recevrons-nous?* Jésus lui répondit : *Je vous dis en vérité que vous qui avez quitté toutes choses pour me suivre, vous recevrez le centuple dès ce monde, et la vie éternelle dans l'autre; et au dernier jour lorsque le Fils de l'homme s'assiéra pour juger le monde, vous serez assis sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israel.*

Le mardi d'avant la passion il montra au Sauveur le figuier qu'il avait maudit la veille, et qui était séché (*d*); et le lendemain, étant assis sur la montagne des Oliviers, il demanda à Jésus avec les autres apôtres quand le temple serait détruit (*e*). Le jeudi il fut envoyé avec saint Jean, pour disposer toutes choses pour la Pâque (*f*); et sur le soir Jésus étant venu dans la ville avec les apôtres, et s'étant mis à table, lorsqu'il parla de celui qui le devait trahir, saint Pierre fit signe à saint Jean de lui demander qui c'était (*g*). Après la Cène, comme les disciples étaient en dispute pour savoir qui d'entre eux serait le plus grand, Jésus-Christ quitta ses habits, et se mit en devoir de leur laver les pieds, pour leur donner en sa personne un exemple d'humilité. Saint Pierre fit d'abord beaucoup de difficulté à se laisser laver les pieds par son Maître; mais Jésus lui ayant dit : *Si je ne vous lave les pieds, vous n'aurez point de part avec moi,* saint Pierre répondit : *Seigneur, lavez-moi non-seulement les pieds, mais même les mains et la tête* (*h*).

(*a*) *Matth.* XVII, 23, 24. *Luc.* IX, 46. *Marc.* IX, 32.
(*b*) *Matth.* XVIII, 21, 22.
(*c*) L'an de Jésus-Christ 37, de l'ère vulg. 33. Voyez *Matth.* XIX, 7, 8, 9.
(*d*) *Marc.* XI, 12-21.
(*e*) *Matth.* XXIV, 1, 2, etc. *Marc.* XIII, 1, 2, etc.
(*f*) *Luc.* XXII.

Quelque temps après Jésus lui dit (*i*) : *Pierre, Satan vous a demandé pour vous cribler, vous et les autres apôtres, comme on crible le froment. Mais j'ai prié pour vous* [*pro te*], *afin que votre foi* [*fides tua*] *ne défaille point; et lorsque vous vous serez relevé, confirmez vos frères* [*et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos*]. Il voulait marquer la chute prochaine de saint Pierre et son renoncement, dont avec le secours de Dieu il devait se relever. [Il voulait surtout annoncer qu'il serait gratifié d'un don, d'un privilége, d'un pouvoir que n'avaient et n'auraient pas ses frères : *Confirma fratres tuos.*] Saint Pierre lui demanda ensuite où il allait (*j*), et lui déclara qu'il était prêt de le suivre partout, jusqu'à la prison et à la mort même. Mais Jésus-Christ lui prédit que bien loin de le suivre jusqu'à la mort, il le renoncerait trois fois cette même nuit, avant le chant du coq, ou avant le point du jour. Au sortir de la Cène, étant allé au jardin des Oliviers, il prit Pierre, Jacques et Jean, et alla avec eux à l'écart, afin qu'ils fussent témoins de son agonie. Pierre, qui avait témoigné tant de courage, s'endormit cependant comme les autres, ce qui fut cause que Jésus-Christ lui dit : *Simon, vous dormez? Vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi* (*k*).

Judas étant venu avec des soldats pour arrêter Jésus, Pierre mit la main à l'épée, et coupa l'oreille droite d'un nommé Malc, qui était serviteur du grand prêtre. Mais Jésus lui dit de remettre son épée dans le fourreau, et que tous ceux qui frapperaient de l'épée, périraient par l'épée; et en même temps il guérit l'oreille de Malc (*l*). Pierre suivit Jésus-Christ de loin jusqu'à la maison de Caïphe, et il y entra même par le moyen d'un autre disciple, qui était connu dans cette maison. Les soldats et les serviteurs qui avaient arrêté Jésus, ayant allumé du feu au milieu de la cour, Pierre se mêla avec eux pour se chauffer (*m*); et une servante l'ayant regardé attentivement, dit : *Assurément cet homme était avec Jésus de Nazareth.* Pierre répondit : *Je ne sais ce que vous voulez dire; je ne connais point cet homme-là.* Un moment après il sortit de la cour, et alla dans le vestibule, et aussitôt le coq chanta. Un peu après une autre servante dit à ceux qui étaient présents : *Cet homme était avec Jésus de Nazareth.* Pierre le nia avec serment. Environ une heure après, un homme de la compagnie assura que Pierre était disciple de Jésus. Les autres insistèrent, et dirent qu'assurément il en était, et que son langage même était une preuve qu'il était Galiléen. Enfin un de ceux-là, qui était parent de Malc, que saint Pierre avait blessé, lui dit : *Ne vous ai-je pas vu avec lui dans le jardin?* Pierre le nia avec serment, protestant qu'il ne connaissait point cet homme. En même temps le coq chanta

(*g*) *Joan.* XIII, 24.
(*h*) *Joan.* XIII, 6-10.
(*i*) *Luc.* XXII, 31, 32, etc.
(*j*) *Luc.* XXII, 33.
(*k*) *Marc.* XIV, 37. *Matth.* XXVI, 40, *et seq.*
(*l*) *Joan.* XVIII, 9, 10, etc.
(*m*) *Joan.* XVI, 15, 18.

pour la seconde fois. Alors Jésus qui était dans cette même cour, et assez près de Pierre, le regarda ; et Pierre, se souvenant de ce que Jésus lui avait dit qu'avant que le coq chantât deux fois il le renoncerait trois fois, sortit de la cour de Caïphe, et pleura amèrement (*a*).

Il demeura apparemment caché, et dans les pleurs pendant tout le temps de la passion, c'est-à-dire, tout le vendredi et le samedi suivants. Mais le dimanche au matin Jésus étant ressuscité, et Marie étant allée au tombeau, n'y trouva point le corps de Jésus, et vint promptement à la ville pour dire à Pierre et à Jean qu'on avait enlevé son Maître, et qu'elle ne savait pas où on l'avait mis. Pierre et Jean y coururent. Jean arriva le premier, mais n'entra pas dans le sépulcre. Pierre arriva ensuite, se pencha, vit les linges qui avaient enveloppé le corps; il entra dans le sépulcre, et Jean avec lui; après quoi, ils s'en retournèrent à Jérusalem, ne sachant ce que c'était que tout cela. Mais bientôt après, Jésus s'apparut aux saintes femmes qui étaient venues les premières au sépulcre, et leur dit de donner avis de sa résurrection aux apôtres, et en particulier à Pierre (*b*). Et le même jour le Sauveur s'apparut aussi à Pierre (*c*), comme pour le consoler, et l'assurer qu'il avait sa pénitence pour agréable (*d*).

Quelques jours après, saint Pierre s'en étant retourné en Galilée, comme Jésus le lui avait dit, et étant allé pêcher dans la mer de Galilée, ou dans le lac de Génézareth (*e*), avec quelques autres apôtres, Jésus leur apparut sur le bord, et leur dit de jeter leurs filets au côté droit du bateau. Ils les jetèrent, et ils prirent une telle quantité de poissons, qu'ils ne pouvaient plus retirer leurs filets. Alors saint Jean dit à Pierre : *C'est le Seigneur*. Aussitôt Pierre se ceignit de sa tunique, car il était nu, et s'étant jeté à la nage, il arriva où était Jésus; et ayant tiré à bord les filets pleins de poissons, Jésus dîna avec eux. Après le repas, Jésus dit à Pierre : *Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci?* Il répondit : *Oui Seigneur, vous savez que je vous aime*. Jésus lui dit : *Paissez mes agneaux*. Il lui fit une seconde fois la même demande : et Pierre ayant répondu de même, Jésus lui dit : *Paissez mes agneaux*. Enfin le Sauveur lui ayant fait une troisième demande semblable aux premières, saint ierre en fut affligé, et il répondit : *Vous savez, Seigneur, que je vous aime*. Jésus lui repartit : *Paissez mes brebis* (1). *Je vous dis en vérité que quand vous étiez jeune, vous vous ceigniez, et alliez où vous vouliez : mais à présent que vous êtes vieux, un autre vous ceindra, et vous mènera où vous ne voudriez pas*. Ce qu'il disait pour lui prédire le genre de mort qu'il devait souffrir. En même temps Pierre ayant aperçu saint Jean l'Evangéliste, il dit au Sauveur : *Seigneur, que deviendra celui-ci?* Jésus lui répondit : *Si je veux qu'il demeure ainsi, que vous importe? Suivez-moi;* ne voulant pas lui dire de quelle sorte saint Jean finirait sa vie.

Après que Jésus-Christ fut monté au ciel, et que les apôtres eurent été témoins de son ascension, ils revinrent à Jérusalem, pour y attendre le Saint-Esprit, que le Sauveur leur avait promis; et s'étant assemblés dans une maison, ils y demeurèrent dans la prière et dans l'union de la charité, jusqu'au moment que le Saint-Esprit descendit sur eux en forme de langues de feu. Pendant cet intervalle, saint Pierre proposa aux apôtres et à l'assemblée des fidèles de faire remplir la place que le traître Judas avait par sa mort laissée vacante dans l'apostolat. La proposition fut agréée de tout le monde, et on présenta deux personnes, Joseph Barsabas, et Matthias. Tous se mirent en prières, pour demander à Dieu qu'il lui plût déclarer sa volonté sur le choix de l'un de ces deux sujets. On jeta le sort, et le sort tomba sur Matthias, qui dès lors fut compté parmi les douze apôtres. — [*Voyez* MATTHIAS.]

Le dixième jour après l'ascension du Sauveur, le Saint-Esprit étant descendu sur les apôtres et sur tous les fidèles qui étaient assemblés avec eux, et les ayant remplis de ses dons surnaturels, et surtout du don des langues, tous ceux qui furent témoins de ce miracle, en témoignèrent leur admiration; et comme c'était le jour de la Pentecôte, et qu'il y avait alors à Jérusalem des Juifs de toutes les provinces d'Orient, ils ne pouvaient comprendre comment ces gens, qui pour la plupart étaient Galiléens, parlaient les langues de tous ces païens. Quelques-uns disaient que les apôtres étaient remplis de vin (*f*). Mais saint Pierre, prenant la parole, leur dit que ce qu'ils voyaient ne pouvait être l'effet de l'ivresse, mais que c'était l'exécution de la promesse que le Saint-Esprit avait faite par le prophète Joel (*g*), d'envoyer son Saint-Esprit sur toute chair, et de donner l'esprit de prophétie aux jeunes et aux vieux, aux hommes et aux femmes. Il leur parla

(*a*) *Matth.* XXVI, 67, 75. *Marc.* XIV, 54-64.
(*b*) Vide *Joan.* XX, 1, 2, 3, etc., *et Luc.* XXV, 12, etc.
(*c*) *Marc.* XVI, 7. *Luc.* XXIV, 34.
(*d*) *Chrysost. in* I *Cor. homil.* 38.
(*e*) *Joan.* XXI, 1, 2, etc.
(*f*) *Act.* II, 1, 2, 3, etc.
(*g*) *Joel.* II, 28.

(1) De même que notre Sauveur a dit à saint Pierre : *Pais mes agneaux, pais mes brebis*, de même saint Pierre dit aux évêques : *Paissez dans le troupeau de Dieu la portion qui vous a été confiée; veillez sur elle, non par contrainte, mais par une affection volontaire, selon Dieu ; non à cause d'un gain honteux, mais par une charité désintéressée ; non en dominant sur les clercs* (qui sont l'héritage du Seigneur), *mais en vous rendant les modèles du troupeau par une vertu sincère*..... I *Petr.* V, 2, 3.

« Saint Marc était disciple de saint Pierre, et plusieurs ont pensé qu'il a écrit sous la dictée de ce prince des apôtres Il est digne de remarque qu'il a raconté aussi la faute de son maître. Cela nous semble un mystère sublime et touchant, que Jésus-Christ ait choisi pour chef de son Eglise précisément le seul de ses disciples qui l'eût renié. Tout l'esprit du christianisme est là : saint Pierre est l'Adam de la nouvelle loi ; il est le père coupable et repentant des nouveaux Israélites; sa chute nous enseigne en outre que la religion chrétienne est une religion de miséricorde, et que Jésus-Christ a établi sa loi parmi les hommes sujets à l'erreur, moins encore pour l'innocence que pour le repentir. CHATEAUBRIAND, *OEuvres* complètes, t. VIII, *Mélanges littér.*, pag. 179.

ensuite de Jésus-Christ, et leur dit qu'il était le vrai Messie, et qu'il était ressuscité comme l'Écriture l'avait prédit; déclarant que lui et les autres apôtres étaient témoins de sa résurrection, qu'il était monté au ciel, et qu'il leur avait envoyé le Saint-Esprit, dont ils voyaient les effets de leurs yeux, par le don des langues dont ils avaient été subitement remplis.

Alors ceux qui l'écoutaient furent touchés de componction, et demandèrent aux apôtres : *Mes frères, que ferons-nous?* Pierre leur répondit : *Faites pénitence; que chacun de vous reçoive le baptême, et vous recevrez le Saint-Esprit.* Il les instruisit donc, et les baptisa, et il y eut ce jour-là trois mille personnes qui embrassèrent la foi. Quelques jours après, saint Pierre et saint Jean allant au temple (*a*) à l'heure de none, qui était l'heure de la prière, ils trouvèrent à la porte du temple un homme âgé de plus de quarante ans, qui depuis sa naissance était tellement perclus de ses jambes qu'il ne pouvait marcher. Cet homme voyant Pierre et Jean, leur demanda l'aumône. Alors Pierre lui dit : *Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai, je vous le donne : Au nom de Jésus Christ de Nazareth, levez-vous et marchez.* Aussitôt il se leva, marcha, et entra avec eux dans le temple, élevant sa voix, et glorifiant Dieu. Il tenait saint Pierre, et racontait au peuple assemblé ce qui lui était arrivé. Alors Pierre prenant la parole, dit à tout le peuple que ce n'était pas par sa propre vertu qu'il avait fait le miracle qu'ils admiraient; que c'était par la vertu de Jésus-Christ que cet homme avait reçu la guérison. Il leur représenta ensuite le crime qu'ils avaient commis, en faisant mourir Jésus-Christ, qui était le Sauveur du monde et le Messie; et après leur avoir montré que selon toutes les prophéties le Christ devait mourir, il les exhorta à la pénitence, et à profiter de la mort du Fils de Dieu.

Il parlait encore au peuple (*b*), lorsque les prêtres et les saducéens étant survenus, se saisirent de lui et de Jean, et les mirent en prison jusqu'au lendemain ; car il était déjà assez tard. Or le nombre de ceux qui furent convertis ce jour-là à cette seconde prédication de saint Pierre fut d'environ cinq mille. Le lendemain les sénateurs, les magistrats, les principaux des prêtres s'étant assemblés, on fit comparaître les deux apôtres devant eux, et on leur demanda au nom de qui ils avaient fait le miracle du boiteux. Saint Pierre leur répondit : *C'est au nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité d'entre les morts. C'est lui qui est la pierre angulaire que vous avez rejetée, mais qui est le seul en qui nous pouvons espérer de trouver le salut.* La résolution de Pierre et de Jean les étonna; et les ayant fait sortir hors de l'assemblée, pour délibérer entre eux sur ce qu'ils avaient à faire, ils résolurent de leur ordonner de ne plus parler au nom de Jésus-Christ; et les ayant fait rentrer dans la salle, ils leur firent défense de rien dire ou enseigner en son nom. Mais Pierre et Jean leur dirent : *Jugez vous-mêmes s'il est plus juste devant Dieu de vous obéir, que d'obéir à Dieu; car nous ne pouvons ne pas parler de ce que nous avons vu et ouï.* Et les sénateurs les renvoyèrent, en leur faisant de grandes menaces, s'ils n'obéissaient pas à leurs ordres.

Les deux apôtres revinrent donc trouver leurs frères, et leur racontèrent ce qui s'était passé (*c*). Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent leurs voix, et demandèrent à Dieu qu'il leur donnât la force d'annoncer sa parole avec une entière liberté; et lorsqu'ils eurent achevé leurs prières, le lieu où ils étaient assemblés trembla, et ils furent de nouveau remplis du Saint-Esprit.

En ce temps-là plusieurs fidèles vendirent leurs biens, et en apportèrent le prix aux pieds des apôtres (*d*). De ce nombre fut un homme nommé Ananie, et Saphire, sa femme, lesquels de concert retinrent une partie du prix de leur fonds, et apportèrent le reste à saint Pierre. Ananie vint le premier, et saint Pierre lui ayant dit : *Ananie, comment Satan a-t-il tenté votre cœur, pour vous porter à mentir au Saint-Esprit, et à détourner une partie de ce fonds de terre? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu.* Aussitôt Ananie tomba mort; on l'emporta, et on l'enterra. Environ trois heures après, Saphire, sa femme, revint. Saint Pierre lui dit à peu près la même chose qu'à son mari; et sur-le-champ elle tomba à ses pieds, et rendit l'esprit. Cet événement répandit une grande frayeur dans l'Église, et dans tous ceux qui en entendirent parler.

Le nombre de ceux qui croyaient s'augmentait de jour en jour; de sorte qu'on apportait les malades dans les rues (*e*), afin que lorsque Pierre passerait, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent guéris de leurs maladies. Alors le grand prêtre et ceux de sa suite, c'est-à-dire, les saducéens, firent arrêter les apôtres, et les firent mettre en prison. Mais un ange les en retira, et leur dit d'aller dans le temple annoncer toutes les paroles de vie que Dieu leur avait enseignées. Ils obéirent; et les princes des prêtres les ayant fait venir en leur présence, et leur ayant demandé pourquoi ils n'avaient pas obéi aux ordres qui leur avaient été donnés de ne pas parler davantage au nom de Jésus-Christ, Pierre et les apôtres répondirent : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* Cette réponse les remplit de fureur, et ils étaient sur le point de les faire mourir; mais Gamaliel leur fit changer de résolution, en leur remontrant que si cette affaire venait de Dieu, il serait inutile de s'y opposer; que si elle n'en venait pas, elle se dissiperait d'elle-même. Ainsi on renvoya les apôtres, après leur avoir fait donner trente-neuf coups de fouet, avec

(*a*) *Act.* III, 1, 2, 3.
(*b*) *Act.* IV, 1, 2, 3, etc.
(*c*) *Act.* IV, 23, 24 *et seq.*
(*d*) *Act.* V, 1, 2, 3.
(*e*) *Act.* V, 15, 16, 17, etc.

défense de parler à l'avenir au nom de Jésus-Christ.

Après le martyre de saint Etienne, la persécution s'alluma contre les fidèles à Jérusalem, et ils furent obligés de se retirer en divers endroits. Les apôtres seuls demeurèrent à Jérusalem (*a*). Le diacre saint Philippe étant allé à Samarie, les Samaritains reçurent la parole du Seigneur, et plusieurs furent baptisés. Alors saint Pierre et saint Jean y vinrent, pour leur donner le Saint-Esprit; ce que saint Philippe, n'étant que diacre, n'avait pu faire. Simon le Magicien, qui avait reçu le baptême avec les autres, admirant la puissance qu'avaient les apôtres de donner le Saint-Esprit, voulut acheter le même pouvoir, et offrit pour cela de l'argent à saint Pierre. Alors Pierre lui dit : *Que ton argent périsse avec toi, toi qui as cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent! Tu n'as point de part, et tu ne peux rien prétendre à ce ministère; car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence de cette méchanceté, et prie Dieu que, s'il est possible, il te pardonne cette mauvaise pensée de ton cœur.* Après cela, Pierre et Jean revinrent à Jérusalem.

Lorsque le feu de la persécution fut éteint, saint Pierre sortit de Jérusalem (*b*), et, visitant de ville en ville tous les disciples, vint aussi voir les saints qui habitaient à Lydde. Il y trouva un homme, nommé Enée, qui était paralytique depuis huit ans. Saint Pierre lui dit : *Enée, levez-vous; le Seigneur Jésus-Christ vous guérit.* Aussitôt il se leva; et tous ceux qui demeuraient à Lydde, ayant été témoins du miracle, se convertirent au Seigneur. Il y avait aussi à Joppé une sainte femme, nommée Tabite, qui étant venue à mourir, pendant que saint Pierre était à Lydde, les disciples l'envoyèrent prier de venir jusque chez eux. Saint Pierre y vint aussitôt, et étant entré dans la chambre où était Tabite, il fit sortir tout le monde, se mit en prières; puis, se tournant vers le corps, il dit : *Tabite, levez-vous.* Au même instant, elle ouvrit les yeux, et ayant vu Pierre, elle se mit sur son séant. Ce miracle fit grand bruit à Joppé, et fut cause que plusieurs se convertirent. Saint Pierre y demeura plusieurs jours chez un corroyeur, nommé Simon.

Or il y avait à Césarée de Palestine, un centenier, nommé Corneille, homme craignant Dieu (*c*), à qui il fut dit par un ange d'envoyer chercher à Joppé un nommé Pierre, qui lui dirait ce qu'il devait faire. Aussitôt Corneille y envoya deux de ses domestiques, et, pendant qu'ils étaient en chemin, le Seigneur envoya à saint Pierre une vision, pour le disposer à aller sans difficulté chez un homme qui n'était pas Juif; car jusqu'alors la porte de l'Evangile n'était pas encore ouverte aux gentils. Saint Pierre donc étant sur la terrasse de Simon, son hôte, fut ravi en extase, et vit comme un grand linge qui descendait du ciel, et qui était rempli de toutes sortes d'animaux et de reptiles purs et impurs. Il eut cette vision jusqu'à trois fois, et il ouït une voix qui lui dit : *Levez-vous, Pierre; tuez et mangez.* Pierre répondit : *Je n'ai garde, Seigneur; car je n'ai jamais mangé rien d'impur.* La voix lui repartit : *N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié.* Après cela, le linge fut retiré dans le ciel. Dans le même temps arrivèrent les hommes que Corneille avait envoyés; ils lui racontèrent ce qui était arrivé à leur maître, et le prièrent de venir avec eux à Césarée. Le lendemain saint Pierre partit avec eux, et quelques-uns des frères de la ville de Joppé l'accompagnèrent

Il trouva Corneille avec ses parents et ses amis qui l'attendaient (*d*). D'abord que Corneille l'eut aperçu, il se jeta à ses pieds, et l'adora. Mais Pierre, le relevant, lui dit : *Je ne suis qu'un homme, non plus que vous.* Etant entré dans la maison, Pierre dit à ceux qui étaient assemblés : *Vous savez combien les Juifs ont d'horreur de ceux qui ne sont pas circoncis, et avec quelle précaution ils évitent de se rencontrer avec eux, et d'aller dans leurs maisons; mais Dieu m'a fait voir que je ne devais estimer aucun homme impur et souillé; c'est pourquoi je n'ai fait nulle difficulté de venir. Je vous prie donc de me dire pourquoi vous m'avez mandé.* Alors Corneille lui raconta ce qui lui était arrivé, et Pierre, après avoir rendu grâces à Dieu, qui n'a point d'égard aux conditions des personnes, commença à prêcher Jésus-Christ à Corneille et à tous ceux qui étaient présents. Pendant qu'il parlait encore, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui l'écoutaient, et ils parlaient diverses langues. Alors Pierre dit : *Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont déjà reçu le Saint-Esprit comme nous?* Et il commanda qu'on les baptisât, au nom du Seigneur Jésus-Christ

Saint Pierre étant de retour à Jérusalem, les fidèles circoncis lui dirent : *Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis, et pourquoi avez-vous mangé avec eux?* Mais Pierre leur ayant raconté tout ce qui s'était passé, ils s'apaisèrent et glorifièrent Dieu, qui avait donné aux gentils, comme aux Juifs, le don de la pénitence, qui mène à la vie (*e*).

On croit que peu de temps après saint Pierre alla à Antioche (*f*), et y fonda l'Eglise chrétienne, dont il fut le premier évêque. Saint Chrysostome dit qu'il y demeura longtemps (*g*), et on croit qu'il y fut sept ans (*h*), non de suite, mais par diverses reprises. Il

(*a*) *Act.* VIII, 1, 2, 3, etc.
(*b*) *Act.* IX, 32, 33 *et seq.* An de Jésus-Christ 38, de l'ère vulg. 35.
(*c*) *Act.* X, 1, 2, 3
(*d*) *Act.* X, 14, 15, 16, etc.
(*e*) *Act.* XI, 1, 2, 3, 4, etc.

(*f*) An de Jésus-Christ 39, de l'ère vulg. 36. Vide *Euseb. Chronic. S. Leo serm.* 80. *Hieronym. in Galat.* 11, *et de Viris illustr. c.* I. *Chrysost. t.* V, *homil.* 12, etc.
(*g*) *Chrysost. t.* I, *homil.* 42, *p.* 503.
(*h*) *Greg. l.* VI, *ep.* 37

alla, pendant ce temps-là, à Jérusalem, dans les provinces de l'Asie Mineure, dans la Bithynie, dans la Cappadoce et dans le Pont (*a*), comme on l'infère de l'Epître qu'il adressa aux fidèles de ces provinces, quelque temps après. De là il alla à Rome, l'an 42 de l'ère vulgaire, et la deuxième année de l'empire de Claude, environ vingt-cinq ans avant son martyre, qui est le temps que l'Eglise romaine donne communément à l'épiscopat de saint Pierre. On croit qu'en quittant Antioche, il y établit saint Ignace en sa place.

On dit (*b*) qu'étant à Rome, sous Claude, il y fit amitié avec Philon, Juif d'Alexandrie, et qu'il eut des conférences avec lui. *Voyez* l'article de PHILON. On croit aussi que le principal sujet de son voyage (*c*) était de combattre Simon le Magicien, qui par ses prestiges avait trompé un grand nombre de personnes, et y avait même été honoré comme un dieu. La présence de saint Pierre et les vrais miracles qu'il opposa aux prestiges de Simon ruinèrent ou du moins affaiblirent beaucoup la puissance de cet imposteur. Si saint Pierre ne demeura pas pour cette fois assez longtemps à Rome pour y détromper tous ceux que Simon avait séduits, il y revint dans la suite, et le renversa du milieu des airs, comme nous le verrons ci-après.

Saint Pierre étant venu à Jérusalem à Pâques de l'an 44 de l'ère vulgaire, Hérode Agrippa se mit à persécuter l'Eglise (*d*). Il fit mourir par l'épée saint Jacques le Majeur, frère de saint Jean; et voyant que cette mort avait été agréable aux Juifs, il fit encore arrêter Pierre, et le mit en prison, dans le dessein de le faire mourir devant le peuple après la fête de Pâques. Cependant l'Eglise faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui; mais la nuit même qu'Hérode devait le faire mourir, comme Pierre dormait entre deux soldats, chargé de deux chaînes, l'ange du Seigneur l'éveilla, brisa ses chaînes, lui ouvrit les portes de la prison, et le conduisit le long d'une rue. Alors l'ange l'ayant quitté, il dit : *Je reconnais maintenant que le Seigneur m'a tiré des mains d'Hérode et de toute l'attente des Juifs*. De là il vint à la maison de Marie, mère de Jean, où plusieurs fidèles étaient assemblés en prières. Quand il eut frappé à la porte, une fille, nommée Rhode, étant venue pour lui ouvrir, et ayant ouï sa voix, au lieu de lui ouvrir, elle courut, transportée de joie, dire dans la maison que c'était Pierre. Ceux qui l'ouïrent, n'en voulurent rien croire; et ils disaient que c'était son ange, au lieu de lui; mais enfin, comme il continuait à frapper, on lui ouvrit, et il leur raconta ce qui lui était arrivé.

Il sortit de Jérusalem; mais on ne nous apprend pas ce qu'il fit jusqu'au concile de Jérusalem, tenu en l'an 51. Avant ce temps, il y a assez d'apparence qu'il alla une seconde fois à Rome, d'où il écrivit sa première Epître, vers l'an 50 de l'ère vulgaire (*e*); elle est datée *de Babylone*, c'est-à-dire de Rome, comme les anciens l'ont expliqué (*f*). On croit que saint Marc, qui était son interprète, lui aida à la composer pour les termes. Elle est adressée aux fidèles de la Bithynie, du Pont, de la Galatie; de l'Asie et de la Cappadoce; elle regarde principalement les Juifs convertis quoiqu'elle parle aussi aux fidèles venus de la gentilité dans l'Eglise; elle fut envoyée par Sylvain, qui est apparemment celui qui est si célèbre dans les Actes, sous le nom de *Silas*. Elle a été écrite en grec, et on y reconnaît une force et une vigueur dignes du prince des apôtres.

Saint Pierre fut obligé de sortir de Rome (*g*) par l'ordre que l'empereur Claude donna à tous les Juifs d'en sortir, à cause des tumultes qu'ils y excitaient continuellement, poussés par un nommé *Chrest*, dit Suétone (*h*), entendant apparemment par ce nom Jésus-Christ. Le prince des apôtres revint en Judée, où l'on tint le concile de Jérusalem, dans lequel saint Pierre, après avoir beaucoup examiné avec les apôtres et les prêtres assemblés la matière dont il s'agissait, leur parla avec beaucoup de sagesse (*i*), disant que Dieu ayant donné son Saint-Esprit et le don de sa foi aux gentils comme aux Juifs, sans acception de personne, ils ne devaient point imposer aux nouveaux convertis le joug des cérémonies légales, que ni nous, ni nos pères, dit-il, n'avons pu porter. Mais nous croyons que c'est par la grâce de Jésus-Christ que nous serons sauvés, aussi bien qu'eux. Saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, appuya le sentiment de saint Pierre, et le concile conclut que l'on n'imposerait aucune nouvelle obligation aux gentils, mais seulement qu'on leur dirait de s'abstenir de la fornication, de l'usage du sang et des viandes immolées aux idoles. On écrivit la résolution du concile aux fidèles d'Antioche, parce que c'était chez eux que cette dispute avait commencé (1).

Quelque temps après, saint Pierre, étant venu à Antioche (*j*), buvait et mangeait avec les gentils, sans s'arrêter à la distinction des viandes marquée par la loi. Mais depuis cela quelques fidèles de Jérusalem, du nombre des Juifs convertis, étant venus à Antioche, saint Pierre, de peur de les blesser, se sépara des gentils convertis et ne voulut plus manger avec eux comme auparavant. Saint Paul, craignant que l'on n'interprétât ce que

(*a*) *Euseb. l.* III, *c.* I *Hist. Eccl.*
(*b*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* II, *c.* XVII. *Hieronym. de Viris illustr.*
(*c*) *Euseb. l.* II, *c.* XIV. *Cyrill. Catech.* 6. *Justin. Apolog.* 1 *et* 2.
(*d*) *Act.* XII, 1, 2, 3, etc.
(*e*) I Epître de S. Pierre, écrite de Rome vers l'an 50 de l'ère vulg.
(*f*) *Euseb. l.* II, *c.* XV. *Hieron. de Viris illustr. c* VIII. *OEcumen. in* I *Petr.* V.
(*g*) An de Jésus-Christ 51, de l'ère vulg. 51.
(*h*) *Sueton. l.* V, *c.* XXV.
(*i*) *Act.* XV, 7, 8, etc.
(*j*) An de Jésus-Christ 51. Voyez *Galat.* II, 11, etc.
(1) Tout ce récit relatif au concile de Jérusalem n'est pas fort exact. *Voyez* ma dissertation sur ce concile dans le *Mémorial catholique*, tom. V, n. de janvier et de février 1816.

aisait saint Pierre comme s'il avait voulu obliger les gentils à judaïser et à se soumettre au joug de la loi, et détruire ainsi ce que ui-même avait défini dans le concile de Jésusalem; saint Paul, dis-je, lui résista en ace et le reprit devant tout le monde, lui lisant qu'il avait tort de vouloir obliger les gentils, par sa manière d'agir, à vivre omme les Juifs. Saint Pierre reçut cette répréhension avec silence et humilité, et ne e prévalut point de sa primauté pour soutenir ce qu'il avait fait; et toute l'Église, dit le pape Pélage (*a*), révère l'humilité avec laquelle il a cédé aux raisons de saint Paul et a changé de sentiment. Tout le monde sait a dispute qui fut autrefois entre saint Augustin et saint Jérôme au sujet de cette répréhension de saint Pierre par saint Paul. Elle n'est point de notre sujet. On peut voir es lettres de ces deux Pères (1).

On ignore les particularités de la vie de saint Pierre depuis l'an 51 de l'ère vulgaire que se tint le concile de Jérusalem, jusqu'à son dernier voyage de Rome, quelque temps avant sa mort. Alors, ayant appris par révélation (*b*) que le temps de sa mort était proche, il voulut écrire aux fidèles qu'il avait convertis et les faire souvenir des vérités qu'il leur avait enseignées. Il leur envoya donc sa seconde Épître, par laquelle il les exhorte à persévérer dans la doctrine des apôtres et dans la pratique des bonnes œuvres, sans se laisser séduire par les faux docteurs. On croit qu'il en veut aux disciples de Simon le Magicien. Il parle avec éloge des Épîtres de saint Paul, dont il dit que quelques ignorants abusaient dès lors. On a douté pendant quelque temps de la canonicité de cette lettre (*c*), où l'on croyait remarquer un style différent de celui de la première Épître: mais cette diversité pouvait venir de la différence des interprètes; car les anciens (*d*) nous apprennent qu'outre saint Marc il avait aussi pour interprète Glaucias, que l'hérésiarque Basilide se glorifiait d'avoir eu pour maître. On peut voir notre préface sur cette Épître.

Saint Pierre et saint Paul arrivèrent à Rome vers le même temps, c'est-à-dire, vers l'an 65 de Jésus-Christ. Ils y firent plusieurs miracles et plusieurs conversions. Simon le Magicien continuait à tromper le peuple par ses prestiges, voulant se faire reconnaître pour le Messie, et ayant même entrepris de monter au ciel. Mais, comme il s'était fait enlever en l'air par les démons dans un chariot de feu (*e*), saint Pierre et saint Paul se mirent en prières; et cet imposteur, abandonné de ses démons, tomba par terre et mourut de sa chute, non sur-le-champ, mais, s'étant cassé les jambes, il se fit porter à Brunde, où il se précipita, de douleur et de honte, du haut du logis en bas. Ce lieu de Brunde était peut-être dans Rome; car plusieurs anciens marquent expressément qu'il mourut à Rome. Saint Ambroise (*f*) raconte que les païens, irrités contre saint Pierre à cause de ce qui était arrivé à Simon le Magicien, le cherchaient pour le faire mourir, et que les fidèles le pressaient de sortir de Rome pour le soustraire à leur fureur. Il était déjà à la porte de Rome, lorsqu'il vit Jésus-Christ qui entrait par la même porte. Il lui demanda : *Seigneur, où allez-vous ?* Jésus-Christ répondit : *Je viens à Rome pour y être crucifié de nouveau.* Saint Pierre comprit à ces paroles que le Fils de Dieu voulait qu'il le glorifiât par sa mort. Il rentra, raconta aux fidèles ce qui lui était arrivé; il fut pris et mis en prison, où l'on tient qu'il demeura neuf mois. Enfin il fut crucifié à Rome, sur le chemin d'Ostie, le 29 de juin, le même jour et au même endroit que saint Paul fut décapité. On assure qu'il fut attaché à la croix ou au poteau, la tête en bas, comme il l'avait lui-même demandé aux exécuteurs (*g*) Il le fit par un sentiment d'humilité, de peur qu'on ne crût, dit saint Ambroise (*h*), qu'il affectait la gloire de Jésus-Christ, et pour augmenter encore la douleur de ce supplice (*i*).

On dit (*j*) que le corps de saint Pierre fut d'abord enterré aux Catacombes, à deux milles de Rome, et que de là on le transporta au Vatican, où il a été toujours depuis. On fait sa fête avec celle de saint Paul, le 29 de juin. Saint Pierre mourut l'an 66 de l'ère vulgaire, après avoir tenu le siége de Rome pendant environ vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Il pouvait être âgé de soixante-dix ou soixante-quinze ans. On lui donne ordinairement saint Lin pour successeur. Voici le portrait que Nicéphore (*k*) a fait de saint Pierre, et qu'il a pris apparemment sur les anciens tableaux qu'on conservait de cet apôtre : Il n'était pas gros, mais assez grand et droit, ayant le visage blanc et un peu pâle. Il avait la chevelure et la barbe épaisses, crépues et non longues. Ses yeux étaient noirs et comme arrosés de sang; ses sourcils éminents et fort en dehors; son nez assez long, et plutôt camus que pointu.

Quelques païens (*l*) accusaient autrefois saint Pierre de magie, et disaient qu'il avait

(*a*) *Tom.* V *Concil. p.* 622, *b*, *c*, *d*.
(*b*) *Athanas. de Fuga.* Vide II *Petr.* I, 14.
II Épître de S. Pierre, écrite vers l'an 65 de l'ère vulg.
(*c*) *Euseb. l.* VI, *c.* XXV, *ex Origene, et l.* III, *c.* III, *Hist. Eccl. Didym. in* II *Petri. Hieronym. de Viris illustr. c.* I.
(*d*) *Clem. Alex. Stromat. l.* VII, *p.* 764.
(*e*) *Arnob. l.* II. *Cyrill. Jerosol. catech.* 6. *Ambros. Hexaemer. l.* IV, *c.* VIII. *Sulpit. Sever. Hist. l.* II. *Isidor. Pelus. l.* I, *ep.* 13. *Theodoret. Hæretic. Fabul. l.* I, *c.* I.
(*f*) *Ambros. serm.* 68.
(*g*) *Euseb. l.* III, *c.* I *Hist. Eccl. Prudent. p.* 144. *Aster. p.* 148. *Chrysost. in Genes. homil.* 66, etc.
(*h*) *Ambros. de Interpell. Job. l.* II, *l.* I, *c.* I.
(*i*) *Ambros. in Psalm.* CXVIII, *p.* 1079. *Aug. serm.* 205.
(*j*) *Greg. Mag. l.* III, *ep.* 30.
(*k*) *Niceph. l.* II, *c.* XXXVII.
(*l*) Vide *Aug. l.* XVIII, *c.* LIII, *de Civit. Dei.*
(1) J'ai été conduit à examiner à fond cette fameuse question de savoir si *Céphas repris par saint Paul* était le même que saint Pierre; le résultat de mon examen est que Céphas était différent du prince des apôtres. Après avoir détruit les raisons conjecturales sur lesquelles on se fondait pour établir l'identité des deux personnages, j'ai été assez heureux pour en produire de positives qui prouvent irréfragablement que ce n'est pas saint Pierre qui fut repris par saint Paul. Je me propose de publier bientôt ma Dissertation sur ce grave, difficile et important sujet.

fait plusieurs maléfices, qu'il avait même tué et mis en pièces un enfant d'un an, afin d'obtenir que Jésus-Christ fût adoré durant trois cent soixante-cinq ans, et qu'après cela la religion chrétienne devait cesser. Les ébionites (*a*) lui attribuaient plusieurs de leurs superstitions, entre autres de se baigner tous les jours avant le repas, et de ne manger d'aucun animal, ni tout ce qui en vient; et ils avaient inséré tous ces mensonges dans un livre intitulé : *les Voyages de saint Pierre*, qu'ils attribuaient à saint Clément. On l'a fait aussi auteur de plusieurs livres (*b*), comme étaient ses Actes, son Evangile, son Apocalypse, un ouvrage de la prédication et un autre du jugement. Nous avons encore une grande histoire de saint Pierre intitulée : *les Récognitions*, et attribuée à saint Clément. Saint Clément d'Alexandrie citait l'Apocalypse de saint Pierre dans ses Hypothyposes (*c*). On lisait cette fausse Apocalypse dans quelques églises de la Palestine le jour du vendredi saint, au cinquième siècle (*d*). Origène (*e*) rejette le livre de la prédication de saint Pierre; mais saint Clément d'Alexandrie (*f*) le cite souvent. Les hérétiques nazaréens se servaient de l'Evangile de saint Pierre. Origène en rapporte quelque chose. Les Orientaux lui attribuent quelques liturgies; mais on convient qu'elles ne sont pas de lui. On peut voir ces choses plus au long dans Baronius et dans M. Tillemont, t. I, *Hist. eccl.*, saint Pierre, art. 39, 40; et dans M. Fabricius, *Cod. apocryph. N. T. p.* 374, 761, 800, 801, 802, 814, 906, 907, etc.

Saint Sérapion (*g*), qui était évêque d'Antioche vers l'an 200, permit pour le bien de la paix de lire dans l'Eglise de Rhosses en Cilicie l'Evangile de saint Pierre; mais, ayant appris depuis que l'on s'en servait pour appuyer l'hérésie des Docètes, il le lut et reconnut que, quoique la plupart des préceptes de ce livre fussent bons, il y en avait néanmoins de mauvais et de faux. Il en fit donc un extrait et une réfutation, qu'il envoya à l'Eglise de Rhosses en attendant qu'il y pût aller lui-même.

Nous avons déjà remarqué que saint Pierre était marié. Mais les Pères (*h*) remarquent que, depuis sa vocation à l'apostolat, il renonça à l'usage du mariage, et ne regarda plus sa femme que comme sa sœur. Il y en a qui prétendent que la femme de saint Pierre (*i*), de même que celles des autres apôtres qui étaient mariés, suivaient leurs maris et leur servaient dans la prédication de l'Evangile selon leur pouvoir, visitant et instruisant les personnes de leur sexe.

On assure (*j*) que la femme de saint Pierre souffrit le martyre, et que ce saint apôtre, la voyant mener à la mort, lui dit d'un ton ferme : *Femme, souvenez-vous du Seigneur.* On veut aussi qu'il ait eu une fille nommée Pétronille ou Pétrine, dont le nom se trouve dans quelques martyrologes le 31 de mai. Saint Clément d'Alexandrie (*k*) et saint Epiphane (*l*) reconnaissent que saint Pierre a eu des enfants; et saint Augustin (*m*) parle d'une fille de cet apôtre. Les actes des saints Nérée et Achillée en racontent plusieurs choses. On peut voir les Bollandistes au 31 mai.

[Les Juifs ont travesti l'histoire de saint Pierre comme celle de Jésus-Christ. Voici un précis de ce qu'ils content dans un livre tenu secret parmi eux pendant fort longtemps, et publié en hébreu par Wagenseil dans son ouvrage intitulé : *Tela ignea Satanæ.* On y verra, outre grande incohérence, que les Juifs attribuent les miracles de saint Pierre à la vertu du *nom ineffable* dont il se servait, et une mention du séjour de l'apôtre à Rome.

« Les nazaréens ou disciples de Jeschu, irrités de la mort ignominieuse que les Juifs avaient fait souffrir à leur maître, se séparèrent d'eux et en vinrent à ce point d'aversion, que dès qu'un nazaréen trouvait un Juif, il le massacrait. Leur nombre s'étant accru prodigieusement pendant trente ans, ils s'assemblaient en troupes et empêchaient les Juifs de venir à Jérusalem aux grandes solennités. Tandis que les Juifs étaient dans la plus grande consternation à la vue de ces malheurs, la religion des nazaréens prenait chaque jour des accroissements et se répandait au loin. Douze hommes qui se disaient les envoyés du pendu parcouraient les royaumes pour lui faire des disciples. Ils s'attachèrent un grand nombre de Juifs parce qu'ils avaient beaucoup d'autorité et qu'ils confirmaient la religion de Jeschu. Les sages, affligés de ce progrès, recoururent à Dieu et lui dirent : Jusqu'à quand, Seigneur, souffrirez-vous que les nazaréens prévalent contre nous, et qu'ils massacrent un nombre infini de vos serviteurs? Nous ne sommes plus qu'un très-petit nombre. Pour la gloire de votre nom, suggérez-nous ce que nous devons faire pour nous délivrer de ces méchants. Ayant fini cette prière, un des anciens, nommé Simon Képha, à qui Dieu s'était fait entendre, se leva et dit aux autres : Mes frères, écoutez-moi. Si vous approuvez mon dessein, j'exterminerai ces scélérats; mais il faut que vous vous chargiez du péché que je commettrai. Ils lui répondirent tous : Nous nous en chargeons; effectuez votre promesse. Simon, ainsi rassuré, va dans le saint des saints, écrit le nom ineffable sur une bande de parchemin, et il la cache dans une incision qu'il s'était faite dans sa chair. Sorti du temple, il retire son morceau de parchemin, et, ayant appris le nom

(*a*) *Epiphan. hæres.* 30, *c.* xv.
(*b*) *Euseb. l.* III *Hist. Eccl. Hieronym. de Viris illustr. cap.* I.
(*c*) *In Excerptis Clem. pag.* 807.
(*d*) *Sozom. l.* VII, *c.* XIX.
(*e*) *Origen. de Princip.*
(*f*) *Clem. Alex. l.* I *Strom*, *p.* 357; *l.* II, *p.* 390; *l.* VI, *p.* 635, 639, 678.
(*g*) *Euseb. l.* VI, *c.* XII, *Hist. Eccl.*
(*h*) *Clem. Alex. l.* III *Strom. Chrys. de Virg. c.* LXXXII.
(*i*) *Vide S. Arit. l.* I *Miscellan. Baluz. p.* 357.
(*j*) *Clem. Alex. l.* VII *Stromat. Euseb. l.* III, *c.* XXX, *Hist. Eccl.*
(*k*) *Clem. Alex. l.* V *Stromat. p.* 448.
(*l*) *Epiphan. hæres.* 30, *c.* XXII.
(*m*) *Aug. in Adimant. c.* XVII.

ineffable, il se transporta dans la ville métropole des nazaréens. Y étant arrivé, il crie à haute voix : Que tous ceux qui croient en Jeschu viennent à moi, car je suis envoyé de sa part. Au moment une multitude semblable au sable qui est sur le rivage de la mer courut à lui. Ils lui dirent : Montrez-nous par quelque prodige que vous êtes envoyé par Jeschu ? Quel prodige, répondit-il, souhaitez-vous ? Nous voulons, lui dirent-ils, que vous fassiez les prodiges que Jeschu a faits lorsqu'il était vivant. Simon ordonne qu'on lui amène un lépreux, et, lui ayant imposé les mains, il le guérit. Il commande qu'on lui apporte un cadavre, et il le ressuscite de la même manière. Ces scélérats ayant vu ces merveilles, se prosternèrent devant lui en disant : Vous êtes véritablement envoyé par Jeschu, puisque vous avez fait les mêmes prodiges qu'il a faits lorsqu'il était vivant. Alors Simon Képha leur dit : Jeschu m'a ordonné de venir vers vous; promettez-moi avec serment de faire tout ce que je vous commanderai. Nous le ferons, s'écrient-ils. Alors Simon leur dit : Il faut que vous sachiez que ce pendu a été l'ennemi des Juifs et de leur loi, et que, suivant la prophétie d'Osée, ils ne sont pas son peuple. Quoiqu'il soit en son pouvoir de les détruire en un moment, il ne veut pas le faire, mais il désire au contraire qu'ils restent sur la terre, pour qu'ils soient un monument éternel de son supplice. Au reste, Jeschu n'a souffert que pour vous racheter de l'enfer, et il vous commande par ma bouche de ne point faire de mal aux Juifs, de leur faire au contraire tout le bien qui dépendra de vous. Il exige encore que vous ne célébriez plus la fête des Azymes ; qu'en place de cette solennité, vous célébriez le jour de sa mort; que la fête de son ascension au ciel vous tienne lieu de la Pentecôte, que célèbrent les Juifs, et le jour de sa naissance, de la fête des Tabernacles. Ils lui répondirent : Nous exécuterons ponctuellement tout ce que vous nous avez ordonné, nous vous demandons seulement de demeurer avec nous. J'y resterai, leur dit-il, si vous voulez me bâtir une tour au milieu de la ville pour me servir de logement. On lui bâtit une tour dans laquelle il s'enferma, vivant de pain et d'eau l'espace de six ans, au bout desquels il mourut et fut enterré dans cette même tour, comme il l'avait ordonné. On voit encore à Rome cette tour qu'on appelle *Peter*, qui est le nom d'une pierre, parce que Simon était assis sur une pierre jusqu'au jour de sa mort. Après la mort de Simon, un homme sage nommé Elie vint à Rome, et dit publiquement aux disciples de Jeschu : Sachez que Simon Képha vous a trompés ; c'est moi que Jeschu a chargé de ses ordres, en me disant : Va, et dis-leur que personne ne croie que je méprise la loi. Reçois tous ceux qui se feront circoncire; que ceux qui refuseront la circoncision soient noyés. Jeschu veut encore que ses disciples n'observent plus le sabbat, mais le premier jour de la semaine; et il ajouta à cela plusieurs autres mauvais règlements. Le peuple lui dit : Montrez-nous par quelque prodige que Jeschu vous a envoyé. Quel prodige, leur dit-il, désirez-vous ? A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'une grosse pierre tomba sur sa tête et l'écrasa. Ainsi périssent, Seigneur, tous vos ennemis ; et que ceux qui vous aiment soient comme le soleil lorsqu'il est dans son plus grand éclat. »

L'empereur Julien, surnommé l'Apostat, confesse que saint Pierre, *dont les miracles sont renommés dans l'Evangile a fait bien des choses merveilleuses* ; et en conséquence il le représente comme un grand magicien, et comme celui que Notre-Seigneur avait rendu dépositaire de ses secrets magiques. Sur cet aveu de Julien relatif aux miracles de saint Pierre, *voyez* saint Cyrille, lib. VI et X, *contra Julianum*, et Julien, lui-même, dans ses *OEuvres*, lib. VI, pag. 191, édition de Cologne, 1688.

Ce n'était pas seulement Julien qui considérait saint Pierre comme un magicien ; cette opinion était générale parmi les païens, qui disaient que cet apôtre avait fait en sorte, par ses enchantements, que Jésus-Christ serait adoré sur la terre pendant trois cent soixante-cinq ans ; ils ajoutaient qu'au bout de ce temps la religion chrétienne prendrait fin (*Voyez* saint Augustin, *De Civit. Dei*, lib. XVIII, cap. LIII). Cette prophétie païenne, récemment renouvelée par M. Cousin (1), n'a pas eu le même sort que celle du prince des apôtres : car Phlégon (dans Origène, *contre Celse*, liv. II, n. 14) assure que les prédictions faites par saint Pierre ont été justifiées par l'événement.

Saint Pierre a été et est, tout comme Jésus-Christ, qui le fit son représentant, son vicaire, un *signe de contradiction*. Quand je dis Pierre, j'entends aussi le pape ; on le voit bien, puisque ce n'est guère qu'à cause du pape qu'on a dépouillé Pierre des prérogatives que lui donna Jésus-Christ. Pierre et le pape, c'est tout un ; le pape, c'est Pierre toujours vivant. Nier que le pape soit Pierre continué, ou qu'il ait les mêmes pouvoirs qu'avait Pierre, c'est nier que Pierre les ait eus pour toujours comme Jésus-Christ les lui a donnés, c'est-à-dire, pour aussi longtemps que devait durer l'Eglise, réunion d'hommes où doit régner l'ordre, et qui doit être instruite et gouvernée (2). Nous ne pouvons

(1) On sait que ce grand pontife des éclectiques modernes a dit, avec l'esprit qui le distingue, que *le christianisme n'en a plus que pour trois cents ans dans le ventre.*

(2) Je ne puis résister à l'occasion de citer les paroles suivantes, qui sont de Michel Montaigne (*Théologie naturelle*, chap. CCCXII). « Dans l'Eglise tout se termine en un seul pape, père unique de tous les pères spirituels, surintendant, prince souverain et chef invisible de tous les chrétiens fidèles, grand pontife, vicaire de Jésus-Christ, fontaine, origine et règle de toute principauté spirituelle : duquel, comme de la source première, se dérivent très-ordonnément toutes puissances jusques au dernier membre de la chrétienté.... L'unité de ce souverain prêtre tient toute la chrétienté unie et en soi et en Jésus-Christ. D'autant que cette sienne puissance universelle est toujours nécessaire à la chrétienté comme une vive source de laquelle s'écoulent et dérivent toutes les autres puissances, qu'elle fut donnée au premier, non pour lui-même, mais

entrer dans les discussions que ces paroles supposent, et nous le regrettons. *Voyez* APÔTRES.

Il est un fait qu'on a nié comme tout le reste : le voyage de saint Pierre à Rome. Mais, de bonne foi, quand on prouverait que le chef de l'Eglise n'est pas venu à Rome, en serait-on plus avancé pour le reste? Nous ne le pensons pas. Mais les écrits, les monuments de toutes sortes prouvent que saint Pierre fonda l'Eglise de Rome; les pierres elles-mêmes le crient.

« Les thermes de Novatus, fils du sénateur Pudens, qui avait accueilli saint Pierre arrivant à Rome, recélaient une crypte dédiée à sainte Priscilla, où l'on enterra en secret des martyrs dont la légende élève le nombre à près de trois mille. L'église actuelle de Sainte-Praxède et de Sainte-Pudentienne, les deux filles de Pudens, martyres, quoiqu'elle ait été bâtie beaucoup plus tard sur cette crypte, offre encore une chapelle dite du *Bon-Pasteur*, encaissée sous le sol, et qu'on présume occuper la place de la chambre du prince des apôtres. On y montre même la fontaine dans laquelle il baptisait, et un petit autel de bois où est écrit : *In hoc altare S. Petrus, pro vivis et defunctis, ad augendam fidelium multitudinem, corpus et sanguinem Domini offerebat...*» (M. CYPRIEN ROBERT, *Cours d'histoire monumentale*, VI• leçon, dans l'*Université catholique*, tom. IV, pag. 107, col. 1.)

« Un des lieux qui excite à Rome le plus vif intérêt est le souterrain de la petite église de *San-Pietro in Carcere*, autrefois prison Mamertine, où furent enterrés saint Pierre et saint Paul... On montre encore dans cet humide et froid réduit l'endroit du mur contre lequel s'asseyait saint Pierre, enchaîné, ayant devant lui l'étroite piscine, toujours pleine, dont le vieux pèlerin, avec un vase de fer qui y est attaché, s'empresse de goûter l'eau douce et pour ainsi dire grasse, comme si elle s'était repue de cadavres. Là, prêchant tous les jours les personnes qui descendaient pour l'écouter, l'apôtre en convertit quarante-sept; là il baptisa ses deux geôliers, Processus et Martinianus. Cette eau a coulé sur leur tête, cette eau a désaltéré le pêcheur de Galilée...» (ID., *ibid.*, pag. 108, 109.)

« Il y avait surtout deux cavernes qui, dès l'origine, attirèrent la vénération de toutes les Eglises du monde : c'étaient les sépulcres de saint Pierre et de saint Paul, élevés sur le lieu de leur martyre, hors des remparts de Rome; car l'usage des Romains fut toujours de supplicier comme d'ensevelir hors de la ville. Saint Pierre avait donc été crucifié sur le Janicule, et son compagnon avait été conduit *ad aquas salvias*... Ces deux mausolées des deux princes de l'apostolat, entourés de magnificence par Constantin, furent regardés longtemps comme le palladium politique de la ville, comme leurs deux tours inexpugnables, qui protégeaient les remparts de Rome et les mausolées des Césars, placés entre eux et la ville. C'est ainsi que l'époque constantinienne profanait déjà l'Eglise, comme instrument politique... » (ID., *ibid.*, pag. 110).

« Sur la voie d'Ardée, une crypte célèbre conservait les os de la vierge martyre sainte Pétronille, la fille probablement adoptive de saint Pierre; car, quoique marié avant son apostolat, il n'y a aucune preuve qu'il ait amené à Rome sa famille. Cette grotte avait été bâtie par la riche et pieuse Domitella, l'une des néophytes de l'apôtre, laquelle y fut elle-même ensevelie, après son martyre, ainsi que ses deux eunuques, les frères Néréo et Achille, dont saint Grégoire le Grand célèbre le saint triomphe dans une de ses homélies, lue au peuple, sur leurs tombeaux mêmes, le jour de leurs anniversaires. » (ID., *ibid.*, pag. 110, col. 2.)

« On croit que le pape Pie Ier, dès l'an 164, changea en lieu de prières la maison du citoyen Pudentius, sur l'Esquilin, où avait logé saint Pierre, et qui fut plus tard appelée basilique de Sainte-Pudentienne. » (*Id.*, VII• leçon, pag. 178.)

Voilà des témoignages du séjour de saint Pierre à Rome. Je ne rapporte pas tous ceux que fournit l'histoire monumentale. L'histoire écrite prouve le même fait par saint Clément, Romain, qui connut saint Pierre, et fut un de ses successeurs; par saint Ignace, évêque d'Antioche, dans son Epître aux Romains, vers l'an 106 : par Papias, vers l'an 111; par saint Irénée, par Denys de Corinthe, par Tertullien, par Gaïus, par Origène, par Clément d'Alexandrie, par saint Cyprien, et d'autres. *Voyez* ROME (1).

Le lecteur catholique ne nous saura pas mauvais gré de placer ici les deux morceaux suivants :

pour le besoin que nous en avions tous, et fut donnée à un homme mortel, il s'ensuit que ce fut en telle condition qu'elle peut successivement passer de l'un à l'autre : et vu que telle puissance dépendait de Jésus-Christ, de qui elle était reçue, non d'ailleurs, et qu'elle était toute à ce premier prêtre immédiatement ordonné par lui, il s'ensuit en outre qu'elle lui fut donnée de façon qu'il eût l'autorité d'en disposer, dispenser et ordonner comme bon lui semblerait à l'utilité et profit de toute la chrétienté, et qu'il fût en lui d'établir les formes propres à la transférer d'une main en l'autre, et à la continuer et maintenir entre nous. Telle puissance universelle ne se peut donc perdre, elle demeure radicalement en la chrétienté comme l'ordonna le premier prêtre à qui elle était. Elle durera sans doute autant que la chrétienté, et si Jésus-Christ est immortel et toujours vivant, les choses ordonnées par lui demeureront éternellement. Son Eglise, qu'il a établie par ses sacrements, par son premier prêtre et vicaire, et par les autres prêtres unis au premier, durera autant que durera le monde, et ne peut défaillir si Jésus-Christ lui-même ne défaut, ce qui est impossible; car il est lui-même le grand prêtre, en tant qu'il est homme, non descendant d'un autre prêtre, mais de Dieu immédiatement, et demeure éternellement au ciel béni ès siècles des siècles. »

(1) « Nous n'avons pas à nous occuper ici des auteurs qui nient tout voyage de saint Pierre à Rome; il n'existe aucune bonne raison contre le témoignage de tant de siècles, de tant de saints, de tant de grands hommes; cette longue et glorieuse chaîne de pontifes n'a pu succéder à une chimère; pourquoi nier la base de l'Eglise romaine quand la solidité de l'édifice a fatigué le génie de la destruction? Pourquoi douter des racines du grand chêne, quand le vieux roi de la forêt balance si majestueusement son feuillage? » M. POUJOULAT, *Hist. de Jérusalem*, ch. XIX, t. II, pag. 47.

« L'effusion de grâces et de lumières dans la société des fidèles au jour de la Pentecôte, dit M. l'abbé Bossey (*Cours d'études sur les saints Pères*, introduction, dans l'Université catholique, tom. XII, p. 12-14), persévère tous les jours au cœur de l'Eglise, et constitue l'infaillibilité du vicaire de Jésus-Christ, comme héritier des promesses faites à saint Pierre. Or, ces promesses sont celles-ci :

» 1° Infaillibilité pour la foi : *Ego rogavi pro te ut non deficiat fides tua* (1). (*Dogme.*)

» 2° Autorité pour conduire : *Pasce oves meas* (2). (*Morale.*)

» 3° Souveraineté de juridiction : *Tibi dabo claves regni cœlorum*, etc. (3). (*Unité hiérarchique et disciplinaire.*)

» Ainsi le principe de vie, l'unité génératrice dans l'Eglise, c'est l'Eucharistie ; le second terme de cette unité, l'élément actif et dispensateur, non moins que son lien visible, c'est le Pape : *Qui non colligit mecum, dispergit* (4).

» *Pasce oves meas*, dit Jésus-Christ à saint Pierre, pour le récompenser de sa primauté d'amour ; *pasce oves meas*, tous ceux qui portent le nom de chrétien : ta juridiction est universelle; *pasce*, nourris-les ; et de quoi? de l'Homme-Dieu, du Verbe et du Christ ; du Verbe, par la parole, par la prédication : *Prædica Verbum* (5) ; du Christ, par l'Eucharistie : *Ego sum panis vitæ* (6).

» Ainsi tout se résume dans le pape.

» Il s'est trouvé de mauvais papes, me dira-t-on ; les fils spirituels de Jésus-Christ n'ont pas toujours ressemblé à leur père. A cela je réponds : Ce n'est pas la sainteté de l'individu qui fait l'autorité de la personne; l'infaillibilité et l'impeccabilité ne sont pas choses identiques. Balaam et Caïphe n'ont-ils pas prophétisé? Qui osera donc fixer à Dieu les règles de convenances qu'il ne doit pas dépasser? Parmi les ancêtres de Jésus-Christ, selon la chair, combien ont été indignes de l'honneur de lui transmettre l'existence? Dieu les a-t-il rejetés pour cela? Non : les premiers, comme les seconds, ont accompli *invite* et *ignoranter*, si l'on veut, les desseins de l'Eternel ; les premiers, comme les seconds, n'ont point fait *défection* à la fin décrétée par Dieu.

» Ici s'élèvent quelques difficultés pour la conciliation historique des deux éléments d'unité, ou, pour mieux dire, des deux formes de l'unité dans l'Eglise. Nous avons mis en avant l'unité eucharistique comme principe divin, puis l'unité hiérarchique personnifiée dans le pape : l'une et l'autre n'étaient-elles pas une sorte d'arcane au premier siècle? Comment donc était alors constituée l'unité visible?

» Assurément, on ne doutait pas plus de l'autorité réellement présente aux mains du vicaire de Jésus-Christ que de l'ineffable mystère de l'Eucharistie ; et, toutefois, l'un et l'autre étaient un arcane. Parler librement du chef de l'Eglise ou du mystère eucharistique, c'eût été livrer l'un et l'autre à la rage des persécuteurs. Et voyez ! l'Eucharistie était, dans les soupçons d'un peuple ignorant, pervers et crédule à l'excès, travestie en un festin de chair humaine : les trente premiers papes sont tous martyrs. L'instinct des persécuteurs savait unir sous les coups de sa haine ce qui est, de soi, indivisible comme force morale de l'Eglise. C'est un levier unique, quoique deux termes y soient compris nécessairement, le point d'appui et l'action qui lui est communiquée avant qu'il mette lui-même en mouvement l'objet à déplacer. Pour le levier dont nous parlons, l'objet à déplacer, c'est le monde.

» Si la vie dans Eglise a sa source dans le mystère eucharistique : *Ego sum via, et veritas et vita* (7), c'est à l'Eglise, c'est au Pape qu'il est donné de la conserver. L'Eucharistie est le centre de tout, tout part d'elle et tout revient à elle ; c'est le cœur de la société chrétienne : une action vigoureuse chasse, étend jusqu'aux extrémités le sang du Christ, puis la source divine se replie sur elle-même chargée des précieuses parcelles que l'or de la charité et des vertus qui procèdent d'elle, y ont déposées. Et comment se fait ce mouvement de retour, sinon par la réaction que l'Eglise, que le pape opère des extrémités hiérarchiques jusqu'à lui, et de lui jusqu'à Dieu? N'est-ce pas la réflection des rayons divins tombant sur la Pierre romaine.

» Ainsi établie, la position identique de l'arcane eucharistique et de l'arcane hiérarchique dans la société chrétienne des premiers siècles, quel était le lien extérieur de l'unité, et quel était son fondement divin, son principe d'infaillibilité dans la compréhension générale des fidèles?

» Ce lien était, comme aujourd'hui, dans la communauté de vie chrétienne, c'est-à-dire, dans la possession sentie et comparée d'une même foi, d'un même culte, d'une même morale : *Unus Dominus*, *una fides*, *unum baptisma* (8). *Unus Dominus*, c'est le principe de toute morale, c'est l'unique motif des vertus, c'en est le premier modèle. La morale était un devoir avant même que la foi fût révélée, avant la foi et le baptême, c'est-à-dire, avant la révélation des mystères de la foi, avant l'institution des rits sacramentaux ou appartenant au culte; la morale était commandée à l'homme au nom de Dieu avant qu'elle ne le fût au nom de Jésus-Christ.

» Le baptême est le premier anneau de la chaîne rituelle; par lui nous entrons dans le sanctuaire du culte.

» Le prix que l'on attachait au dépôt de la foi contenait dans un profond respect l'élan de la pensée raisonneuse. On craignait tout terme nouveau dans les objets de la foi : le symbole circonscrivait dès lors toute la matière nécessaire de cette foi, et chaque fidèle le savait par cœur. A mesure ensuite que s'étendait le domaine de la foi, on surveillait plus activement ses premières allures,

(1) *Luc*, XXII, 32.
(2) *Jean*, XXI 17.
(3) *Matthieu*, XVI, 19.
(4) *Luc*, XI, 23.
(5) II *Timoth*, IV, 2.
(6) *Jean*, VI, 48.
(7) *Jean*, XIV, 6.
(8) *Aux Ephés*, IV, 5

on comparait les traditions d'une église ou d'une communauté chrétienne à celles d'une autre communauté, surtout à celles qui étaient de fondation apostolique. Quand tous les doutes n'étaient pas encore levés, on recourait au siége de saint Pierre, au successeur de celui à qui mission avait été donnée de confirmer ses frères : on en a un exemple frappant dans la question de la Pâque, dans celle de la pénitence canonique pour les *lapsi*, et dans celle de la source hiérarchique, à l'occasion du schisme de Novat. On trouve déjà dans ces trois jugements la triple question de foi, de morale et de culte, déférée au siége de Rome et cherchant en lui l'unité.

» En résumé, le *lien extérieur* de l'unité chez les premiers fidèles était la communauté de culte ou la participation à l'Eucharistie. On en excluait rigoureusement tous ceux qui étaient hors de l'unité de foi, les hérétiques; hors de l'unité de morale, les pénitents publics; hors de l'unité hiérarchique, les schismatiques. Cette participation au même mystère ne composait pas seulement l'unité de foi, de morale et de culte pour une communauté locale, mais elle étendait ce signe divin aux Eglises les plus éloignées. De là les *eulogies* et ces termes si fréquemment employés : *admettre à sa communion* ou *rejeter de sa communion*. Or, la *communion* romaine était le centre de toutes les autres : il y avait donc identité entre l'unité eucharistique et l'unité papale, comme signe extérieur de communion chez les fidèles. Telle était sur ce point leur compréhension générale. Etre en communion avec Rome, c'était avoir l'unité de foi, de morale et de culte avec toute l'Eglise.

» Quant au fondement divin de cette unité, tel que les fidèles le comprenaient encore, on le trouve longuement exposé dans l'admirable discours de la Cène où Jésus-Christ donnant son corps à manger à ses disciples, leur donne avec cette nourriture nouvelle le *précepte nouveau de s'aimer les uns les autres*(1), comme il les avait aimés lui-même, joignant ainsi l'autorité de l'exemple à celle du précepte; et comme si sa divine parole, accompagnée de tant de miracles, ne suffisait pas dans son propre témoignage, il en invoque un autre qui aura la garantie de sa prophétie : c'est la promesse de l'Esprit-Saint, qui leur donnera le sens de tout ce qu'ils ont vu et entendu; qui ne les laissera plus dans l'attitude passive de disciples écoutant leur maître, mais qui les établira à leur tour docteurs des nations. Puis le Verbe incarné demande à son Père qu'*il sanctifie ses disciples dans la vérité* (2), afin qu'ils soient infaillibles dans leur enseignement, et qu'ils soient *un* comme le Père et le Fils (3). Le fondement divin est donc *la promesse* d'être avec ses disciples jusqu'à la consommation des siècles, la *volonté* du Christ (*mandatum do vobis*), sa *prière* au Père (*Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi : ut sint unum sicut et nos*) (4); enfin le signe destiné à maintenir et à rappeler la fondation de cette unité divine, c'est l'Eucharistie, c'est-à-dire, la présence réelle et persévérante de celui-là même qui a *promis*, qui a *voulu*, qui a *prié*.

» Chaque communion sacramentelle rappelait tout cela aux fidèles : ils savaient qu'il n'y avait pour eux de certitude et de garantie de l'unité catholique que dans l'unité de foi, de morale et de culte; ils savaient que de la pureté du dogme eucharistique et de leur adhésion complète à l'autorité du centre visible de l'unité, dépendait la conservation de la société chrétienne. L'histoire a d'ailleurs bien justifié ce que nous avons avancé : toutes les hérésies qui ont secoué le joug de l'autorité pontificale ont de même altéré le dogme de l'Eucharistie. Il y a une sorte de lien logique entre ces deux vérités.

» Enfin le principe et les preuves de cette infaillibilité qui courbait invinciblement tous les fidèles au joug de l'unité, c'était, 1° l'assurance d'une assistance permanente du Saint-Esprit dans l'Eglise. Ce Paraclet promis était venu avec tous ses admirables dons; tous les jours on en voyait les effets par les miracles et par les prophéties. 2° L'établissement du corps enseignant : *Ipse dedit quosdam... doctores* (5). 3° La préposition du corps épiscopal au maintien de la foi et de la discipline. 4° La suprématie du siége de Rome, vers qui convergeaient toutes les *lumières*, et de qui découlaient toutes les *juridictions*. Je dis que les *lumières convergeaient* vers le pape, et que de lui *découlaient* les juridictions : c'est que les lumières sont indistinctement répandues dans l'Eglise : *Spiritus ubi vult spirat* (6); mais ces lumières, ces vérités, si l'on veut, ne peuvent constituer des dogmes que pour autant qu'elles reçoivent la sanction du siége de Rome, isolément ou dans les conciles. Mais quant à la *juridiction*, il ne peut y en avoir qu'une source unique, qui émane du vicaire de Jésus-Christ : *Tibi dabo claves regni cœlorum* » (7).

Voici le second morceau; ce sont quelques pages de dom Pitra, bénédictin de Solesmes, extraites d'un excellent article publié dans le premier volume de *l'Auxiliaire Catholique*, (pag. 151 et suivantes), dirigé par M. l'abbé Sionnet. Ce morceau est intitulé : *Saint Pierre et la sainte Bible.*

« La loi ancienne, dit l'auteur, avait été écrite, au milieu des foudres, par le doigt de Dieu, sur le granit inanimé du Sinaï; la loi nouvelle fut gravée au cénacle en traits de feu, sur les tablettes vivantes des douze apôtres, non pas avec une encre corruptible, mais avec l'ineffaçable onction de l'Esprit (8). Ces ambassadeurs de Dieu s'en vont à leur légation, sans autre lettre de créance que la vertu de Dieu qui les accompagne. Leur chef commence à Jérusalem ce ministère de la parole et du miracle; le premier il parle, le

(1) *Jean*, XIII, 34.
(2) *Ibid.*, XVII, 17.
(3) *Ibid.*, 11.
(4) *Ibid.*, 11.

(5) *Aux Ephés.*, IV, 11
(6) *Jean*, III, 8.
(7) *Matth.*, V, 8.
(8) II *Cor.* III, 2.

premier il guérit à la porte du temple ; telle est sa puissance privilégiée, que son ombre seule, en passant, opère des prodiges. « A l'apparition de Pierre et au son de sa voix, dit saint Jean Chrysostome, les ténèbres de l'erreur se dissipent, le diable recule, les démons s'enfuient, les maladies disparaissent des corps, les âmes sont guéries, tout mal se dissipe, toute vertu descend en terre ; par l'ombre seule de son corps il accomplit ces prodiges, il convertit le monde entier (1). »

» Infaillibles et tout-puissants comme lui, les apôtres, ministres de l'esprit et non de la lettre (2), messagers de la parole et non de l'Ecriture, portent le Verbe de Dieu vivant et efficace qui descend aux plus profondes divisions de l'âme et de l'intelligence. Ils prêchent ce qu'ils ont vu et entendu, ce qu'ils ont touché de leur main, du Verbe de vie qui s'est montré, qui n'a rien écrit ni rien ordonné d'écrire. En quelques années, la voix apostolique va d'un bout du monde à l'autre, l'Eglise est uniquement fondée sur le Verbe de Dieu qui porte toutes choses. Des peuples entiers demeureront plusieurs siècles sans avoir rien d'écrit (3) ; la première génération chrétienne est d'ailleurs presque tout entière illettrée ; esclaves, artisans, pâtres, barbares, ils ont la foi parce qu'ils ont entendu, et non parce qu'ils ont lu. La masse des chrétiens demeurera même toujours semblable à cette génération illettrée, et la partie la plus croyante, la plus fidèle, la plus savante selon Dieu, sera toujours *ces petits à qui il a plu au Père de révéler les mystères*, et non, *les sages et les prudents à qui Dieu les cache* (4).

» La prédication évangélique est une lumière, un fanal, un éclair qui passe en un clin d'œil sous tous les cieux et court de l'Orient à l'Occident (5). Et c'est Pierre, le » prince fort et le premier par la vertu entre » tous les apôtres, le généreux capitaine, vêtu » de l'armure divine, qui porte de l'Orient à » l'Occident le précieux trésor visible aux » seuls regards de l'esprit, la prédication du » royaume céleste, la lumière du monde et la » doctrine qui sauve les âmes (6). »

» Pierre place le flambeau au-dessus de la montagne, au faîte de Rome, « afin, dit saint Léon, que la lumière de la vérité, qui éclatait pour le salut des nations, se répandît plus efficacement de la tête du monde sur le corps tout entier (7). » Tous les peuples voient, comparent et s'éclairent. L'enseignement se contrôle et se vérifie par l'accord entre les traditions des Eglises fondées par les apôtres. Et pour cet examen, il n'est pas besoin de faire le tour du monde, il n'est pas même nécessaire d'interroger toutes les Eglises d'origine apostolique ; il suffit, il a toujours suffi « de recourir à la plus grande, à la plus ancienne, à la plus connue, à Rome, fondée par les deux frères et très-glorieux apôtres Pierre et Paul. C'est à elle, à cause de sa prééminente principauté, que doit recourir l'Eglise entière, c'est-à-dire, tous les fidèles répandus partout et qui, de toute part, trouveront là ce qui est la vraie tradition apostolique (8). »

» Telle est l'économie de la religion. Tout l'enseignement repose sur la pierre qui sert de fondement à l'Eglise. Ainsi Pierre est-il le chef, le centre, la règle suprême de l'Evangile traditionnel, « et, comme parle Origène, le chef et la bouche des apôtres, » qui conservent d'autant mieux leur privilége d'inerrance et l'étendue exceptionnelle et illimitée de leur ministère.

» Cependant il y eut comme un autre évangile qui ne passa point par le cénacle. C'est celui dont la première révélation terrassa saint Paul sur le chemin de Damas et qui acheva de se manifester à lui dans les extases inénarrables et les ravissements du troisième ciel. Or, c'est l'un des plus étonnants spectacles de ces temps de merveilles que la continuelle subordination de saint Paul, le cinquième évangéliste, à saint Pierre. Le docteur des nations, après trois ans de préparation et d'essai de son apostolat, vient à Jérusalem pour lever tout soupçon sur la légitimité de sa mission. « Il déclare, dit Tertullien, qu'il vint contempler Pierre, le prince de la nouvelle Jérusalem, » « comme on va visiter, ajoute saint Jean Chrysostome, de grandes et splendides cités (9) ; » il ne voit que lui seul et l'évêque de Jérusalem, Jacques, frère du Seigneur ; il passe quinze jours avec Pierre, tant il juge important, même après la révélation de son Evangile, de voir et d'étudier ce grand homme ; « non pour être instruit, dit Bossuet, lui que Jésus-Christ instruisait par une révélation si expresse, mais afin de donner la forme aux siècles futurs et qu'il demeurât établi à jamais que quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre (10). »

Quatorze ans plus tard, rencontrant de nouvelles contradictions, Paul remonte à Jérusalem ; il cède à l'Esprit de Dieu qui le pousse de soumettre encore son Evangile au contrôle apostolique. « Il a de nouveau, dit Tertullien, recours au patronage de Pierre

(1) S. Joh. Chrysost. *homil. de Sancta Pentecost.*, t. II, p. 544 ; *hom.* 56 *in Matth.*, t. VII, p. 638, éd. Gaume.

(2) II *Corinth.* III, 6.

(3) S. Iren., *adv. Hæres.* lib. III, c. IV, n. 1.

(4) Luc. X, 21 : *Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis.*

(5) *Matth.* XXIV, 27.

(6) Ὃς οἷά τις γενναῖος τοῦ θεοῦ στρατηγὸς, τοῖς θεοῖς ὅπλοις φρουρούμενος, τὴν πολυτίμητον ἐμπορίαν τοῦ νοητοῦ φωτὸς ἐξ ἀνατολῶν τοῖς κατὰ δύσιν ἐκόμιζεν, φῶς αὐτοῖς καὶ λόγον σωτήριον ψυχῶν, τὸ κήρυγμα τῆς τῶν οὐρανῶν βασιλείας εὐαγγελιζόμενος. Ce passage, cité par Eusèbe avec quelques variantes, doit être restitué et rendu à saint Irénée, selon le témoignage formel de la Chronique de Pollux, éditée à Bologne, en 1795, par J.-B. Bianconi. (Ἰουλίου Πολυδευκοῦς ἱστορία φυσική, κ. τ. λ., Julii Pollucis, *Hist. physica et Chronicon*, etc., p. 81.)

(7) S. Leonis M., *sermo* 82, t. II, col. 321, ed. Ballerini.

(8) S. Iren., *adv. Hæres.*, lib. III, c. III.

(9) *Ut viderem*, inquit, *Petrum..... ascendi* : non dixit ἰδεῖν, id est, ut cernerem Petrum, sed ἱστορῆσαι, id est, ut viderem et cognoscerem ; quomodo loqui solent qui magnas ac splendidas urbes invisunt cognoscendi gratia ; adeo judicabat operæ pretium esse tantummodo videre virum. S. Joh. Chrys., *in caput* I *Epist. ad Galat. comment.*, col. 804, t. X, p. alt. edit. Gaume.—Cf. S. Ambros. S. Hieronym., in h. l.

(10) Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Eglise*, première partie.

pour conférer sur la règle de son Evangile (1). » C'est à Pierre encore et aux colonnes de l'Eglise, à ceux qui résumaient en eux le collége apostolique, qu'il s'adresse d'abord, et à part, en dehors du concile; au concile, c'est Pierre qui préside, qui ouvre les débats, qui formule le décret d'approbation, qui glorifie Paul et condamne la synagogue. Il est déclaré que Paul prêche aux nations ce que Pierre enseigne aux Juifs, que l'Evangile de la gentilité est semblable à l'Evangile de la circoncision (2). Pierre a parlé, toute la multitude se tait (3), et les hérauts de Dieu, Pierre, Jacques, Jean, Paul, Barnabé, se donnant tous la main en signe de paix, s'en retournent à la conquête du monde (4).

» Paul savait, dit saint Augustin, que, bien qu'il fût appelé du haut du ciel après l'ascension du Seigneur, l'Eglise lui eût dit anathème, s'il n'eût vu les apôtres, communiqué avec eux et conféré de son Evangile (5). » « Il s'est entendu avec ses maîtres, dit Tertullien, il est convenu avec eux d'une règle de foi...; le maître de Luc l'évangéliste a réclamé la sanction de ses devanciers pour sa foi et pour sa prédication (6). » Théodoret écrivait à saint Léon, après le faux concile d'Ephèse : « Saint Paul, le héraut de la vérité, la trompette de l'Esprit saint, s'en est allé trouver le grand et divin Pierre, pour rapporter de lui une explication qui levât les incertitudes des fidèles d'Antioche; combien davantage, nous humbles et petits, devons-nous recourir à votre siége apostolique pour recevoir un remède aux plaies de nos Eglises (7). »

» Saint Paul donnera encore occasion de manifester le droit du pontife suprême sur l'Evangile écrit. Les dernières lignes, dictées par saint Pierre, seront, comme nous allons le voir, une approbation des Epîtres de saint Paul, de même que la sanction de son Evangile oral fut l'un des premiers actes du pontificat de Pierre. Et quand le moment viendra pour l'un de *déposer sa tente*, pour l'autre de *consommer sa course*, tous deux se rencontreront dans la prison Mamertine; tous deux captifs du Christ, affranchis et couronnés ensemble, scelleront de leur sang le même Evangile; du Vatican à la voie d'Ostie, Rome montrera leurs trophées, ses plus fermes remparts (8), et leurs sépulcres, continuant la commune prédication, éclaireront encore le monde (9).

» Nous avons insisté sur l'économie de la prédication, d'autant mieux que l'essentiel est dans l'enseignement oral, l'accessoire dans l'Ecriture. Sans prédication, il n'y a ni foi, ni Eglise, ni apôtre; sans Ecriture aucune, il y a eu la moitié des apôtres, dix ans de christianisme, cinq siècles même jusqu'à l'entière promulgation du canon biblique; il y a eu tous les peuples barbares, toutes les masses illettrées, qui ont cru sans lire, qui ont reçu et conservé la foi sans la Bible.

» Aussi n'y a-t-il pas eu, que nous sachions, ni sous le pontificat de Pierre, ni sous aucun de ses premiers successeurs, pendant plus de quatre siècles, une loi générale, un décret universel et complet sur le dépôt des livres saints. A mesure que les pages inspirées descendaient du ciel, Dieu les envoyait, tantôt à l'une, tantôt à l'autre des Eglises, selon leurs besoins, selon le plan providentiel. L'apparition d'un évangile apocryphe, les témérités d'une secte, les sollicitations d'une Eglise, une controverse soulevée à Jérusalem, à Rome, à Corinthe, le départ d'un messager pour Thessalonique, Philippes, Colosse, Ephèse, les épanchements d'un apôtre dans le cœur de ses fils, le soin de quelques âmes isolées, la consolation d'un pauvre esclave, des incidents suffisaient à l'Esprit de Dieu qui souffle où il veut, et qui portait ces divines lettres à leur adresse. Rome les recueillait, les rassemblait en dépôt, les revêtait d'une sanction sacrée, et attendait le moment de les promulguer officiellement au monde entier.

» Nous n'avons donc à signaler d'abord que des actes partiels, assez nombreux pour établir l'initiative du droit pontifical, mais trop accidentels pour constituer une loi de l'Eglise.

» Le plus important des actes de saint Pierre sur les livres saints est consigné dans sa deuxième Epître catholique. Il y prononce ouvertement sur l'autorité, l'interprétation et l'application des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

» L'Ancien Testament était ordinairement compris sous le nom de prophétie. Or, selon le vicaire infaillible du Christ, *la prophétie n'est point émanée d'une volonté humaine, mais les saints hommes de Dieu qui ont parlé en son nom étaient inspirés de l'Esprit saint* (10). Et encore : *Ce qu'il faut entendre avant tout, c'est que nulle prophétie de l'Ecriture ne doit être expliquée par une interprétation privée* (11). Et plus haut : *Nous avons la parole prophétique digne de très-grande assurance, c'est d'y bien élever son attention, comme à une lampe qui luit dans un lieu ténébreux, jusqu'à ce que le jour brille et que l'étoile du matin se lève en vos cœurs* (12).

» Chacune de ces paroles est d'or. « Ainsi, reprennent les commentateurs modernes résumant la tradition sur ce passage, l'Ecriture est un flambeau placé sur le candélabre de l'autorité publique et infaillible de l'Eglise, et non sous le boisseau du sens pri-

(1) Denique ad patrocinium Petri,... ascendisse Hierosolymam... scribit. Tertull., *adv. Marcion.*, lib. V, c. III.
(2) Galat. v, 7 : *Cum vidissent quod creditum est mihi evangelium præputii, sicut et Petro circumcisionis.*
(3) Act. apost., xv, 12.
(4) Galat. II, 9 : *Qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi et Barnabæ : ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisionem.*
(5) August. *contra Faustum*, lib. XXIX, c. IV
(6) Tertull. *adv. Marc.*, lib. IV, c. II.
(7) Théodoret, *Epist.* 153 *ad Leonem papam.*
(8) Caius apud Euseb. *Histor. Eccles.*, lib. II, c. XXV.
(9) Théodoret, *Epist.* 151 *ad Leonem papam.*
(10) Epistol. II, c. I, 21.
(11) Ibid. v, 20.
(12) Ibid. v 19

vé (1) » « Les règles de la foi et des mœurs sont contenues dans les livres prophétiques, dans tout le corps de l'Ecriture sainte, et dans la parole de Dieu transmise de vive voix par les apôtres, et conservée jusqu'à nous dans l'Eglise, comme un dépôt confié à la succession ininterrompue des évêques. Mais il n'y a pas de parole de Dieu dans ce que l'Eglise n'a pas reçu des apôtres, ni les apôtres du Christ... Tant que nous vivons en ce siècle, dans cette région ténébreuse, suivons la lueur des Ecritures, cette lampe allumée dans l'Eglise, qui seule nous montre la voie. Mais tenter présomptueusement d'exposer l'Ecriture selon son jugement privé, son esprit particulier, c'est éteindre le flambeau (2). »

» L'autre passage développe et confirme ce que nous disions plus haut sur la subordination de l'enseignement de saint Paul à l'autorité de saint Pierre. «Des hérétiques judaïsants, qui déjà infestaient l'Eglise, s'attachaient à un faux *évangile selon les Hébreux*, persistaient dans les observances légales, et rejetaient toutes les Epîtres de saint Paul (3); c'est pour les confondre que saint Pierre préconise la sagesse de Paul, approuve toutes ses Epîtres sans exception (4), et pose en même temps une règle de sagesse et de discrétion pour diriger dans cette lecture, comme dans celle de toute la Bible. *Il y a là*, dit-il, *des choses difficiles à comprendre, que les ignorants et les esprits vacillants tournent, comme toute l'Ecriture, en un sens dépravé pour leur propre perdition.*

» C'est un immense honneur aux épîtres de Paul que ce témoignage non-seulement d'approbation, mais d'éloge, rendu par celui à qui il a été dit : *J'ai prié pour que ta foi ne défaille pas : à ton tour, confirme tes frères!* C'est de là que découle à tous les successeurs de Pierre le droit d'approuver les Ecritures saintes et de les promulguer au monde entier (5).

» Saint Pierre avait donc lu, selon la remarque de saint Grégoire, et par conséquent recueilli toutes les épîtres de saint Paul. La plupart avaient été écrites de Rome; la collection actuelle porte encore dans son arrangement la preuve de son origine toute romaine; cette collection s'ouvre par l'épître qui appartenait nommément à l'Eglise dont Pierre était le patriarche : les autres sont classées selon la distance entre Rome et les villes ou les peuples qui les reçurent, et en quelque sorte selon le temps qu'il fallut pour qu'elles arrivassent ou revinssent à Rome.

» Parmi les Evangiles, celui de saint Matthieu paraît avoir été écrit pendant que saint Pierre était encore à Jérusalem, ou au moins à Antioche. Selon l'auteur de la *Synopsis*, attribuée à saint Athanase, cet évangile aurait été traduit par saint Jacques de Jérusalem, associé à toutes les œuvres les plus importantes de saint Pierre (6). Saint Marc, son fils et le compagnon de tous ses travaux, écrivit le second Evangile à Rome, sous sa dictée, et même sur son ordre, selon saint Epiphane (7). L'apôtre, « dit Clément d'Alexandrie (8), d'après Papias et saint Clément de Rome, ayant connu par révélation le dessein de son disciple, s'en réjouit et confirma de son autorité cet Evangile, afin qu'il fût lu dans toutes les églises. » Saint Luc écrivit aussi à Rome les Actes des apôtres; et, s'il en faut croire la *Synopsis*, saint Pierre en aurait encore dicté le texte au compagnon de saint Paul (9).

» Mais ce qui a toujours le plus vivement excité la sollicitude des pontifes romains, c'est moins encore, ce semble, de donner le texte pur et primitif des saints livres, que de les rendre accessibles et très-intelligibles aux simples et aux ignorants. De là, une vigilante et perpétuelle attention de siècle en siècle sur les versions vulgaires de la sainte Bible. De saint Pierre à saint Damase, à saint Grégoire le Grand et aux illustres pontifes du seizième siècle, nous rencontrerons de fréquents témoignages de cette haute sollicitude, et nous les verrons donner aux versions les plus accréditées une sorte d'authenticité qui les élevait presque au rang des textes primitifs.

» Ainsi nous trouvons dans les premières lignes du *Liber Pontificalis* une note infiniment précieuse et que nous nous étonnons de voir si négligée. « Saint Pierre, dit cette » notice, écrivit deux épîtres qui sont appe» lées canoniques, et l'Evangile de Marc, qui » fut son disciple et son fils par le baptême. » Telle fut la source des quatre Evangiles » sur laquelle il fut interrogé, et rendit té» moignage et qu'il confirma. Tout étant mis » d'accord en trois diverses langues, par » l'un en latin, par l'autre en grec et par un » autre en hébreu, tout fut en outre corro» boré de l'autorité de Pierre (10). »

» Nous prions nos lecteurs de considérer

(1) Scriptura est lucerna supra candelabrum publicæ ac infallibilis auctoritatis Ecclesiæ, non sub modio hominis privati posita. *Comment.* de Lorin. II *Petr.*, cap. I.

(2) Natalis Alexand. *in Galat.* II, 15, *commentar.*

(3) Euseb., *Hist. Eccles.*, lib. III, c. XXVII.

(4) II Petri, c. III, ℣ 15-17.

(5) Inde manavit ad posteros ac successores Petri auctoritas probandi sacras Scripturas, easque universæ Ecclesiæ proponendi. Justiniani *commentar. in* II *Epistol. Petri.*

(6) Hieronym., *de Scriptor. ecclesiastic.—Synopsis script. sacræ Athanas. adscript.*, inter opp., t. III, p. 202, ed. Montfauc.

(7) Epiphan., *Hæres.* 51.

(8) Clemens Alexandrin., *Hypotypos.*, lib. VI.—Euseb., *Hist. Eccl.*, lib. II, c. XV.

(9) Quemadmodum et apostolorum acta dictavit apostolus Petrus, idem vero Lucas litteris mandavit. *Synopsis*, loc. cit.

(10) Ce passage nous a paru assez important pour apporter le plus grand soin à la vérification du texte. Nous avons recueilli et comparé toutes les variantes données par Baronius, Labbe, Fabrotti, Vignoli, Bianchini, Schelstrate; nous avons consulté onze manuscrits de la Bibliothèque royale, dont plusieurs sont des IXe, X^{e} et XIe siècles. Nous donnerons donc ce texte à la manière d'un passage des classiques.

TEXTUS EDITIONIS BLANCHINIANÆ

... *Hic scripsit duas epistolas, quæ catholicæ* [1] *nominantur, et evangelium Marci, quia Marcus auditor ejus fuit, et*

LECTIONES VARIANTES.

[1] *Quæ canonicæ*, Baron. Reg. 517, 1451. *Et canonicæ*, cod. Florent. et Vatican. et Labb. *Epistolas canonicas* Reg. 1787.

que ces notices du *Liber Pontificalis*, comme on l'a établi dans *les Origines romaines*, sont de la plus respectable antiquité, surtout les parties les plus anciennes, et la notice sur saint Pierre est assurément de ce nombre. Or, il résulterait de ce témoignage, selon le grave et docte Bianchini, que les Evangiles selon saint Matthieu, saint Marc et saint Luc auraient été non-seulement corroborés, mais encore composés sur le témoignage de saint Pierre. « Ce n'est pas sans raison, continue-t-il, que les éditeurs du *Liber Pontificalis* de Paris et de Mayence observent que ces Ecritures, bien que divinement inspirées, n'ont pas été toutefois dépourvues du témoignage de Pierre. Soit que saint Matthieu, en un sujet aussi grave que de consigner par écrit la vie et la doctrine du Christ, n'ait pas cru devoir user de son privilége apostolique, sans en référer au prince des Apôtres, soit que l'on ait eu recours au témoignage de Pierre, pour collationner avec l'autographe des Evangiles une version en trois langues (1), et corroborer d'un sceau irréfragable son exacte conformité avec l'original qu'aurait communiqué l'Eglise romaine, il est certain que les pontifes romains, successeurs de Pierre, ont toujours eu le pouvoir de constater le fait divin de l'inspiration, de même qu'ils peuvent, par leur primauté d'honneur et de juridiction, confirmer, souscrire et ratifier les décrets des conciles œcuméniques, quoique émanant de l'Eglise universelle, assistée du même Esprit qui inspira les saints Evangiles. De là, l'usage mentionné dans les plus anciens *ordres romains* de sceller de nouveau du sceau pontifical le livre des Evangiles, toutes les fois que les sceaux ayant été rompus pour donner l'évangéliaire au diacre et en faire lecture à l'ambon, les sous-diacres régionnaires le rapportaient à l'archive apostolique (2). »

» On sait que plusieurs exégètes protestants de premier ordre, tels que Milles (3) et Walton (4), n'ont pas hésité à regarder Rome comme le berceau et le centre de cette vénérable version italique, citée par tous les Pères latins jusqu'à saint Grégoire le Grand, et qui fait encore le fond de notre Vulgate actuelle. La tradition précieuse, recueillie par le *Liber Pontificalis*, est confirmée par un témoignage aussi remarquable que la notice elle-même. Rufin, au second livre de ses *Invectives* ou de son *Apologie contre saint Jérôme*, obligé, pour tenir tête à son illustre et rude adversaire, de recueillir partout et de bien choisir ses moyens d'attaque et de défense, oppose au nouveau traducteur la tradition romaine qui fait remonter à saint Pierre l'antique vulgate italique. « Pierre, dit-il, a gouverné » l'Eglise romaine pendant vingt-quatre ans : » il est hors de doute que, dans sa sollicitude, » pour tout ce qui tient à l'instruction, il n'ait » lui-même livré à l'Eglise en langage vul» gaire les instruments des livres saints, qui » déjà se récitaient publiquement devant lui, » assis et enseignant dans sa chaire (5). »

» Résumons. Sous le pontificat de saint Pierre, trois recueils de livres saints existent à Rome : les *Prophètes* ou l'Ancien Testament que les chrétiens lisent presque exclusivement dans leurs premières assemblées (6) ; les *Evangiles*, dont le quaternaire mystique n'est point encore achevé, la bonne nouvelle n'étant pas encore assez annoncée aux quatre vents du ciel (7) ; les *Epîtres apostoliques*. « Pourquoi, demande un docteur anglican, ne serait-ce pas l'Eglise romaine qui eût rassemblé ces pièces éparses dans le monde entier (8) ? Ce recueil, ajoute-t-il, dut comprendre d'abord les treize grandes épîtres de Pierre, Paul et Jean, appelées proto-canoniques. Saint Polycarpe ne cite rien des autres, et Eusèbe nous a conservé un vieux canon qui les renferme seules. Ce canon provient de l'Eglise qui a le plus vénéré les trois apôtres, de l'Eglise qui a reçu la première épître de ce recueil, de l'Eglise romaine, fondée par Pierre et Paul, visitée par Jean, honorée de leur triple martyre. » Milles, continuant de tracer hardiment l'histoire de la canonicité, représente l'Eglise romaine envoyant par le monde entier le canon des premiers Evangiles et des épîtres proto-canoniques, correspondant avec les principales Eglises pour compléter son recueil, recevant de Jérusalem l'Epître aux Hébreux, celle de saint Jacques, celle de saint Jude, et des Eglises asiatiques les petites épîtres de saint Jean, préparant un canon complet, dont les parties les plus récentes exciteront quelques difficultés, tant que les per-

filius ejus de baptismo[1] ? *Post omnem*[2] *quatuor evangeliorum fontem quæ ad interrogationem*[3] *et testimonium ejus, hoc est Petri, firmata sunt*[4] : *dum alius latine, aliusque græce et alius hebraice*[5] *consonant, tamen*[6] *ejus testimonio*[7] *sunt firmata.*

[1] *In baptismo* cod. Reg. n° 1787, 5142, 5144; contra n° 317, 1451, 5142, ut supra. *Baptismo*, cod. Velseri. Cætera desunt in n° 1787.

[2] *Quæ post omnem*... Holsten. ex multis Mss. italic. Reg. 5140. *Post omnium quatuor*. Reg. 5141, 5144. *Post omnem evangeliorum fontem*. Reg. 317.

[3] *Ad interrogationem ejus*, cod. Cavens. a Blanchinio collatus. *Ad interrogationem Petri*. Reg. olim Thuan. *Ejus testimonio* Reg. 5141, 5144.

[4] *Formatæ*, Baron.; *firmatæ*, Cavens. Reg. 317, 5141, 5144.

[5] *Dum alius græce, alius hebraice, alius latine*, cod. Cav. Reg. 317, 5141.

[6] *Consonent* Cavens. Reg. 317, 5140, 5141, 5144. *Consonet* Reg. olim Thuan. *Consonant* Holstenius. *Scribentes consonant* Labb.

[7] *Tamen omnia* Labb

(1) Bencini, dans ses notes sur *Anastase*, observe à l'appui de cette opinion que les versions syriaque et arabique de l'Évangile selon saint Marc sont très-anciennes et sont terminées par le texte latin du même Évangile. Anast. Bibliothec., t. II, *notæ varior.*, p. 6. Ed. Blanchini.

(2) Anasth. Biblioth., *ibid.*, p 14

(3) Milles, *Prolegomena in N. Test. græc.*, n° 577.

(4) Walton, *Prolegomena*, c. x, n° 1.

(5) Petrus romanæ Ecclesiæ per viginti et quatuor annos præfuit : dubitandum non est quin sicut cætera quæ ad instructionem pertinent, etiam librorum instrumenta Ecclesiæ ipse tradiderit, quæ utique jam tum ipso sedente et docente recitabantur. Rufin., *Apolog.*, lib. II, n° 33, col. 389, edit. Vallarsi. Veron. 1745.

(6) Justin., *Apolog.* II.

(7) S. Iren. *adv. Hæres.*, lib. III, c. II, n°

(8) Milles, *Prolegom. in N. T. gr.*, loc. cit.

sécutions ne permettront pas de vérifier les témoignages et les monuments des Eglises particulières.

»Cependant, selon le *Liber Pontificalis* corroboré du témoignage de saint Grégoire, de Rufin, de saint Jérôme, de saint Ambroise, de saint Epiphane, de saint Clément de Rome, d'Eusèbe, de la Synopsis athanasienne, de Clément Alexandrin, de Papias, de saint Irénée; selon les épîtres même de saint Pierre, le prince des apôtres préside à ce grand acte de la Providence, qui sépare la lumière des ténèbres et discerne les œuvres de Dieu des inventions des hommes (1). Pierre déclare, divinement inspirée, toute prophétie légitime; il dicte à ses notaires ses épîtres, à saint Marc son évangile; il vérifie les notes de saint Luc; il signe de l'anneau du pêcheur, et approuve hautement toutes les épîtres de Paul, son bien-aimé frère; il nourrit son peuple de la parole sortie de la bouche de Dieu; il en fait pour les plus simples et les plus petits un aliment familier par des versions populaires; il pose discrètement la lampe des Ecritures sur le candélabre de l'Eglise; il assiste aux lectures dans l'assemblée des saints, et commente la lettre qui tue par l'esprit qui vivifie. Il nous semble voir le saint patriarche, au pied du mont Esquilin, dans la maison du sénateur Pudens, entouré de Paul son frère, de Marc son fils, de Linus son successeur, de Clément, de Luc, du pasteur Hermas, de Flavius Clémens, de Domitilla, de Praxède, et de toute l'assemblée des saints qui sont en Babylone, enseignant, comme parle Rufin, assis sur sa chaire; cette chaire que toute la catholicité vénère encore dans la basilique du Vatican (2). Il nous semble l'entendre lire sa dernière épître, le testament de sa paternelle sollicitude; il se hâte d'éveiller une dernière fois ses frères; car il sait que bientôt s'affaissera sa tente, il a reçu l'avertissement du maître qui appelle son serviteur; il voit apparaître de nouveau devant lui les splendeurs de la transfiguration, et s'ouvrir les profondeurs du temps et de l'éternité; *les cieux passent avec fracas; les éléments se confondent, la terre s'embrase* (3)... Cependant l'Apôtre descend de ces visions sublimes pour juger la prophétie, et flétrir les faux prophètes; il prononce en maître et formule les règles de l'enseignement biblique; il n'impose pas la parole de Dieu écrite comme la doctrine unique et complète: il signale les dangers de l'Ecriture pour les âmes simples et vacillantes, il proscrit l'interprétation privée. Répétons une fois encore ces admirables paroles qui résument toute l'herméneutique: *Nous avons la parole des prophètes, digne de toute assurance; c'est bien d'y élever son esprit, et de contempler cette lampe qui luit dans un lieu ténébreux, jusqu'à ce que le jour brille* et que le Christ, *étoile du matin, se lève en nos cœurs. Mais sachez avant toutes choses que toute prophétie s'entend* par l'esprit de Dieu *et non par l'interprétation privée. Car la prophétie n'émane pas de la volonté de l'homme, mais c'est dans l'inspiration de l'Esprit saint qu'ont parlé les saints hommes de Dieu* (4).

PIERRES. Nous avons parlé, autant que l'occasion s'en est présentée, des diverses pierres précieuses dont il est fait mention dans l'Ecriture. Tout ce que l'on trouve sur cette matière dans les commentateurs est très-peu assuré, parce que ni les Juifs, ni même les anciens interprètes grecs ne paraissent pas avoir assez connu la propre signification des termes de l'original. Louis de Dieu en a traité exactement dans son Commentaire sur l'Exode, chap. XXVIII, 17 et suivants; et Braunius, *De Vestitu Sacerdotum Hebræorum*, liv. II, chap. 8, 9, 10 et suiv. Voyez aussi François de la Rue, *De Gemmis*. Voici les noms des pierres précieuses dont il est parlé dans l'Exode, XXVIII, 17, 18, 19, 20, et qui étaient dans le *Rational* du grand prêtre. On pourra les chercher chacune sous son article particulier.

1. La Sardoine. L'Hébreu (*a*), *Odem*. Elle était inscrite du nom de Ruben.

2. La Topase. L'Hébreu (*b*), *Pithera*. Le nom de Siméon y était gravé.

3. L'Emeraude. L'Hébreu (*c*), *Barecheth*. La tribu de Lévi.

4. L'escarboucle. L'Hébreu (*d*), *Nophech*. La tribu de Juda.

5. Le Saphir. L'Hébreu (*e*), *Sapphir*. La tribu de Dan.

6. Le jaspe. L'Hébreu (*f*), *Jahalom*. La tribu de Nephtali.

7. Le ligure. L'Hébreu (*g*), *Leschem*. La tribu de Gad.

8. L'agathe. L'Hébreu (*h*), *Schebo*. La tribu d'Aser.

9. L'améthyste. L'Hébreu (*i*), *Achelamah*. La tribu d'Issachar.

10. La chrysolithe. L'Hébreu (*j*), *Tharsis*. La tribu de Zabulon.

11. L'onyx. L'Hébreu (*k*), *Schohem*. Le nom de Joseph.

12. Et le bérille. L'Hébreu (*l*), *Jaspé*. Le nom de Benjamin.

Sur les deux épaules du grand prêtre, étaient deux pierres nommées dans l'Hébreu *Sohem*; dans la Vulgate, *Onyx*; dans les

(*a*) אדם *Odem*.
(*b*) פטרה *Pithera*.
(*c*) ברקת *Bareketh*
(*d*) נפך *Nophech*.
(*e*) ספיר *Sapphir*.
(*f*) יהלום *Jahalom*.
(*g*) לשם *Leschem*.
(*h*) שבו *Schebo*.
(*i*) אחלמה *Achelama*.
(*j*) תרשיש *Tharsis*.
(*k*) שהם *Schohem*.
(*l*) ישפה *Jaspé*.

(1) Baron. *Annal. ecclesiastic.*

(2) Boll. ad diem XXIX Jun. *Analecta de SS. Petro et Paulo*, § 13.

(3) Epist. II, c. I, v. 14, 17; c. III, v. 10, 11, 12.

(4) Habemus firmiorem propheticum sermonem: cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, et lucifer oriatur in cordibus vestris: hoc primum intelligentes, quod omnis prophetia scripturæ propria interpretatione non fit. Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia; sed Spiritus sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines. II *Petr.* I, 19-21.

Septante, *des émeraudes* (*a*). Nous croyons que c'est la vraie signification du terme hébreu *Sohem*.

Saint Jean dans l'Apocalypse (*b*) nous parle de la nouvelle Jérusalem épouse de l'Agneau, dont les fondements étaient de pierres précieuses. Le premier fondement était de *jaspe;* le second de *saphir;* le troisième, de *calcédoine;* le quatrième, d'*émeraude;* le cinquième de *sardonix;* le sixième, de *sardoine;* le septième de *chrysolithe;* le huitième, de *bérille;* le neuvième de *topaze;* le dixième de *chrysoprase;* le onzième d'*hyacinthe;* le douzième, d'*améthyste*.

On peut ajouter à ces pierres précieuses la pierre de *sis*, *sés*, ou *saïs* (*c*), marquée I *Par*. XXIX, 2, et *Esth*. I, 6, que l'on traduit ordinairement par un marbre blanc et précieux. *Voyez* ci-devant Parius Lapis.

La pierre Gazith (*d*), I *Par*. XXII, 2. Mais je crois que c'est un simple marbre que l'on polissait, ou que l'on sciait.

La pierre de Phuc (*e*). *Voy*. I *Par*. XXIX, 2, et *Isai*. LIV, 11. *Phuc* en hébreu signifie de l'*antimoine*, ou du *fard*. On voit par Isaïe, que la pierre de *phuc* s'employait dans les pavés. La pierre de *stibium* ou d'antimoine est un minéral de couleur noire, qui est rempli de veines luisantes comme un fer poli, et qui tient de la nature du métal et de la pierre.

Il est aussi parlé dans l'Ecriture de pierres ou rochers remarquables par quelques événements particuliers. Par exemple :

La pierre du Désert. C'est la ville de *Pétra*. *Voyez* son article.

La pierre de Division. C'est le rocher où David et ses gens étant assiégés par Saül, on vint dire à ce prince que les Philistins avaient fait irruption dans le pays; ce qui l'obligea d'abandonner son entreprise (*f*).

La pierre d'Ethan, rocher dans lequel Samson demeura caché, pendant qu'il faisait la guerre aux Philistins (*g*).

La pierre ou le rocher d'Oreb, où Gédéon fit mourir *Oreb*, prince de Madian (*h*).

La pierre d'Odollam, rocher où il y avait une caverne, dans laquelle David se retira. I *Par*. XI, 15.

La pierre d'Ezel, ou le rocher près duquel David devait attendre la réponse de son ami Jonathas. I *Reg*. XX, 19.

La pierre du secours; c'est le lieu où les Philistins prirent l'arche du Seigneur (*i*). — [*Voyez* Aben-Eser.]

La pierre angulaire. C'est celle que l'on met à l'angle du bâtiment, soit qu'on l'explique de celle qui se met au fondement de l'édifice, ou de celle qui se met au haut du mur. Jésus-Christ est la pierre angulaire qui a été rejetée par les Juifs (*j*), mais qui est devenue la pierre angulaire de l'Eglise (*k*), et la pierre qui réunit la synagogue et la gentilité dans l'union d'une même foi, d'un même baptême, d'une même Eglise.

La pierre de Zohaleth (*l*) était, disent les rabbins, une pierre qui servait aux exercices des jeunes gens, qui éprouvaient leurs forces à la lever, à la rouler, ou à la jeter; car on ne convient pas tout à fait de son usage. *Voyez* aussi *Zach*. XII, 3, *une pierre d'épreuve*.

La pierre de Bohen, ou *Aben-Bohen*, est marquée *Josue* XV, 6, XVIII, 17.

Les Hébreux donnent quelquefois le nom de *pierre* ou de rocher aux rois, aux princes, à Dieu même. Joseph dans l'Egypte devint la *pierre d'Israel* (*m*).

Ils donnent le même nom de *pierre* aux poids dont ils se servaient dans le commerce : *Ayez des pierres de justice* (*n*), des poids justes. *N'ayez pas deux sortes de pierres; une grande et une petite* (*o*); c'est-à-dire, deux sortes de poids. *La pierre du roi*, c'est-à-dire, le poids du roi, II *Reg*. XIV, 26. *Voyez* aussi *Prov*. XVI, 11; XX, 10, 23, et *Mich*. VI, 11, *une pierre de fraude*, c'est-à-dire, un poids faux.

Ils appellent une grosse grêle (*p*), *des pierres de grêle*. Voyez *Isai*. XXX, 30.

Pierre de Jacob. C'est la pierre qui lui servit de chevet allant en Mésopotamie (*q*), et sur laquelle il répandit de l'huile, par une espèce de consécration, parce qu'il devait y ériger un autel au Seigneur après son retour. En effet il vint y rendre ses vœux, et offrir ses sacrifices, lorsqu'il fut de retour de ce pays (*r*). C'est de cette pierre, que Jacob oignit, que les païens prirent la coutume de répandre de l'huile sur certaines pierres qu'ils adoraient. Saint Clément d'Alexandrie (*s*) assure qu'ils rendaient un culte religieux à ces sortes de pierres. Arnobe (*t*) avoue qu'il était tombé lui-même dans ce genre d'idolâtrie avant qu'il eût embrassé le christianisme. *Si quando conspexeram lubricatum lapidem, et ex olivi unguine lubricatum, tanquam inesset vis præsens, adulabar, affabar*.

Les anciens Phéniciens appelaient *Béthulées* les pierres qui étaient consacrées au culte divin (*u*). Sanchoniathon en attribue l'invention au Dieu *Cœlus;* il dit que ce sont des pierres vives et animées; on en vit fort longtemps aux environs du mont Liban. Asclépiade (*v*) en marque près d'Héliopolis en Syrie, et Damascius dit qu'il en a vu en l'air et en mouvement. On leur attribuait des oracles et la présence de quelque déité, ou de quelque génie qui les animait. Quelques-uns

(*a*) *Exod*. xxviii, 9.
(*b*) *Apoc*. xxi, 19, 20, 21, etc.
(*c*) שיש ou שש
(*d*) אבן גזית
(*e*) אבני פיך
(*f*) I *Reg*. xxiii, 28, etc.
(*g*) *Judic*. xv, 8.
(*h*) *Judic*. vii, 25.
(*i*) I *Reg*. v, 1.
(*j*) *Psal*. cxvii, 21.
(*k*) *Act*. iv. 11. *Isai*. xxviii. 16. *Ephes*. ii, 20. I *Petr*. ii, 6. Vide *et Matth*. xxi, 42. *Marc*. xii, 10. *Luc*. xx, 17.
(*l*) III *Reg*. i, 9.
(*m*) *Genes*. xlix, 24.
(*n*) *Levit*. xix, 36.
(*o*) *Deut*. xxv, 13.
(*p*) *Josue*, x, 11.
(*q*) *Genes*. xxvi, 18.
(*r*) *Genes*. xxxv, 14.
(*s*) *Clem. Alex. Strom. l*. VII.
(*t*) *Arnob. contra Gent. l*. I.
(*u*) *Euseb. Præpar. l*. I, *c* 10.
(*v*) *Apud Photium, cod*. 242.

de ces Béthules étaient consacrés à Saturne, d'autres au soleil, ou à d'autres divinités. Hésychius dit que les poëtes appellent *Béthules* la pierre que Saturne dévora en la place de son fils Jupiter. Je ne doute pas que ce nom de *Béthules* et *Béthulées* ne soit dérivé de *Béthel*, où Jacob oignit une pierre en l'honneur du vrai Dieu.

Les Mahométans (*a*) croient que la pierre de Jacob fut transportée dans le temple de Salomon, et qu'on la conserve encore à présent dans la mosquée qu'ils ont à Jérusalem, à l'endroit où l'on croit qu'était autrefois le temple de Jérusalem. Ils appellent cette pierre *alsakra*, ou la pierre de l'onction. Le cadi Gémaleddin, fils de Vassel, écrit que passant à Jérusalem pour aller en Egypte, il vit des prêtres chrétiens qui portaient des fioles de verre pleines de vin, dessus la *sakra*, près laquelle les Musulmans avaient bâti leur temple, qu'ils appellent pour cette raison, le temple de la pierre. Ce vin que les prêtres chrétiens portaient sur cette pierre, était sans doute destiné pour y célébrer le saint sacrifice de la messe.

Pierre de foudre. Nous croyons que la pierre *gabisch*, ou *algabisch*, dont il est parlé dans Job (*b*), et dans Ezéchiel (*c*), est la pierre de foudre. Les anciens connaissaient *les pierres céraunies*, ou de foudre, et en font grand cas. Job met la pierre de *gabisch* entre les pierres de prix; et Ezéchiel dit que le Seigneur accablera les méchants par une pluie impétueuse, qu'il les écrasera par la pierre de *gabisch*. De la manière dont Pline en parle (*d*), c'étaient des pierres noires, ou rouges, ayant la forme d'une cognée. Anselme de Boot (*e*) dit qu'on en montre dans les cabinets des curieux, qui ont la forme d'une hache, d'un soc de charrue, d'un marteau, d'un maillet, ou d'un coin; que leur substance est pareille à celle de nos pierres à fusil; que leur couleur n'est pas uniforme; qu'elles sont percées pour la plupart, et semblent avoir servi à divers usages de la guerre, ou de la vie champêtre.

Ces remarques nous font croire que ces prétendues pierres de foudre ne sont autre chose que des pierres dont les anciens se servaient au lieu de fer, ou d'acier, pour labourer, pour s'armer, pour attaquer, et pour se défendre; on voit des haches, des couteaux, des socs de charrues de ces sortes de pierres. Les anciens Hébreux se servaient des couteaux de pierre pour la circoncision. Les Galles, prêtres d'Isis, s'en servaient de même pour se couper. Hérodote (*f*) dit que les Ethiopiens armaient leurs flèches par le bout d'une pierre fort dure. Les haches de pierre qu'on trouva sous la tête de quelques barbares (*g*) enterrés depuis plusieurs siècles dans un village près d'Evreux, étaient de pierre; et il y en avait d'une très-belle jade. Il n'est donc pas étonnant qu'on en fît du cas, et qu'on les mît au rang des pierres précieuses.

On attribue encore aujourd'hui à ces pierres de foudre des effets extraordinaires. Pline (*h*) dit que les mages des Perses recherchaient avec grand soin une sorte de pierre de foudre qui était fort rare, et dont ils se servaient dans leurs opérations; c'est, dit-il, celle qui tombe avec la foudre. Lotacus en parle de deux autres espèces, à l'une desquelles on attribuait la vertu de prendre des villes, et à l'autre de battre les armées navales. Ces pierres se trouvent aujourd'hui assez communément dans la Picardie, dans la Germanie et dans le pays des Moriens.

Mais les vraies pierres de foudre sont différentes de tout cela. On prétend qu'elles se forment dans la nuée, d'une matière sulfureuse et nitreuse, qui, après avoir acquis une certaine consistance par l'agitation de la nuée, prend feu, et en sort avec impétuosité. Plutarque (*i*) parle au long d'une pierre de foudre qui tomba autrefois dans la Thrace. Le philosophe Anaxagore avait prédit la chute de cette pierre, prétendant qu'elle s'était détachée du corps du soleil (*j*). On la vit pendant soixante et quinze jours dans les airs, agitée tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et il s'en détacha de temps en temps plusieurs morceaux enflammés, qui parurent comme ces étoiles qui semblent tomber du ciel. La pierre tomba enfin, et se trouva tout éteinte et beaucoup diminuée de la grandeur qu'elle avait paru avoir dans les airs. Pline (*k*) dit qu'on la conservait encore de son temps, qu'elle était de la grandeur d'un chariot, et d'une couleur sombre et aduste : *Qui lapis etiam nunc ostenditur, magnitudine vehis, colore adusto.*

Celle qu'on voit dans l'Eglise paroissiale d'Eurishem en Alsace, tomba du ciel en 1492; elle est noirâtre, presque ronde, raboteuse, et pèse, dit-on, environ 300 livres. Celle dont parle M. Gassendi (*l*), et qui tomba le 29 novembre 1637, était de la grosseur de la tête d'un homme, du poids de 54 livres, d'une couleur noirâtre, et extrêmement dure : on la conserve à Aix, en Provence. Le comte Marcellin, dans sa chronique sous l'an 452, parle de trois grosses pierres qui tombèrent du ciel dans la Thrace. Cardan (*m*) raconte qu'en 1510, il tomba dans la campagne voisine d'Abdua, jusqu'à douze cents pierres d'une couleur de fer, d'une odeur de soufre et d'une dureté extraordinaire.

Il y en a qui prétendent que ces pierres ne se forment pas dans l'air, mais qu'elles sont détachées de quelques rochers fort élevés; que le soufre et le nitre, dont elles sont enveloppés, font qu'elles s'enflamment aisément, que la flamme contribue à les soutenir quelque temps en l'air; que la matière combustible qui les environne, étant épuisée,

(*a*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 269, 278.
(*b*) *Job.* XXVIII, 18. אבני גביש
(*c*) *Ezech.* XIII, 11.
(*d*) *Plin. l.* XXVII, *c.* IX.
(*e*) *Anselm. de Boot. hist. lapid. et gemmarum.*
(*f*) *Herodot. l.* VII, *c.* LXIX.
(*g*) An 1685. Voyez *Antiquité expliquée*, t. V, p. 196, *et Supplément*, t. IV, p. 29.
(*h*) *Plin. l.* XXVII, *c.* IX.
(*i*) *Plutar. in Lysandr.*
(*j*) *Diogen. Laert. in Anaxagor*
(*k*) *Plin. l.* II, *c.* LXVIII.
(*l*) *Gassend. l* X. *Diogen. Laert. de meteor. Epicur.*
(*m*) *Cardan. de Varietate. l.* XIV, *c.* LXXII.

elles se précipitent, et sont prises pour des pierres de foudre. Diodore de Sicile (*a*) raconte que les Perses voulant aller piller le temple de Delphes, furent repoussés et mis en déroute par la foudre, la tempête, et de gros quartiers de rochers qui furent arrachés par la force des vents et de l'orage. Les voyageurs assurent que la même chose arrive assez souvent en Amérique dans certains endroits où les ouragans sont communs. Il est assez croyable que ce qu'on appelle pierres de foudre, et que ce que Job et Ezéchiel ont nommé *gabisch*, ne sont autre chose que de ces pierres détachées des montagnes, ou de ces armes de pierre, à qui dès-lors on donnait le nom de pierre de foudre.

Pluie de pierres. Josué parle d'une pluie de pierres qui tomba sur les Chananéens. Voici son texte (*b*) : *Dieu fit pleuvoir sur eux de grosses pierres jusqu'à Azéca, de sorte qu'il en mourut un plus grand nombre par cette grêle de pierres, que par l'épée des Israélites.* On est partagé sur cette grêle de pierres. Les uns prétendent qu'il ne s'agit que d'une grêle ordinaire, mais plus violente que celles que nous avons accoutumé de voir. D'autres soutiennent que Josué doit s'entendre à la lettre d'une grêle de pierres. Le texte paraît formel pour ce sentiment, et la chose n'est nullement impossible. On a plusieurs exemples de pluies de pierres, et quand on manquerait d'exemples dans une chose de cette nature, il nous suffit que l'Ecriture en parle comme d'un événement surnaturel et miraculeux pour lever tous nos doutes sur cela. On ne doit recourir au sens figuré et métaphorique que quand les choses qui sont racontées dans l'Ecriture, enferment quelque contradiction, quelque opposition à l'idée de Dieu, ou quelques contrariétés réelles aux lois de la nature ; en un mot, quand il n'y a pas de vraie nécessité de recourir à la figure, il faut s'en tenir à la lettre.

Toutes les fois que l'Ecriture nous parle de ces événements, elle en parle comme d'un prodige. Or, certainement une grêle ordinaire n'est nullement miraculeuse. Les meilleurs commentateurs de Josué, comme Masius, Bonfrérius, Grotius, l'expliquent à la lettre d'une grêle de pierres. Moïse, dans le Deutéronome (*c*), parle d'une pluie de poussière et de sable, dont il menace son peuple : *Det Dominus imbrem terræ tuæ pulverem, et de cœlo descendat super te cinis, donec conteraris.* Les Romains, qui regardaient les pluies de pierres comme des événements funestes, en ont conservé dans leurs annales un grand nombre d'exemples. Sous le règne de Tullus Hostilius, on annonça au peuple romain qu'il était tombé une pluie de pierres sur la montagne d'Albe ; la chose parut d'abord incroyable : on envoya du monde pour s'assurer du prodige, et on trouva que les pierres étaient tombées de la même sorte que la grêle poussée par les vents (*d*). Dans la suite le même prodige arriva souvent (*e*). Quelque temps après la bataille de Cannes, on vit sur la même montagne d'Albe, une pluie de pierres durer deux jours de suite. En 1538, on vit près du village nommé Tripergola, en Italie, après plusieurs secousses de la terre, un pluie de pierres et de poussière, qui obscurcit l'air pendant deux jours, après quoi on remarqua une montagne qui s'était élevée au milieu du lac Lucrin (*f*).

Si donc les pluies de pierres n'ont rien de contraire aux lois de la nature, il n'y a aucune bonne raison qui nous oblige à abandonner le sens de la lettre en cet endroit, pour recourir à l'allégorie. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait point ici de miracle, comme il n'y en a point dans les pluies de pierres dont parle Tite-Live ; mais le miracle consiste bien moins dans la chose même que dans les circonstances du temps et dans ce que cette grêle de pierres tomba à point nommé sur les Chananéens, sans endommager les Hébreux. On peut voir sur ce sujet notre dissertation imprimée à la tête de Josué, et les commentateurs sur le même livre.

Pierre de Scandale, est celle qui se rencontre sur notre chemin et nous fait trébucher et tomber (*g*) : *Erit in lapidem offensionis, et in petram scandali duabus domibus Israel.* Saint Pierre et saint Paul (*h*) ont dit que Jésus-Christ a été la pierre de scandale et d'achoppement aux Juifs qui n'ont point cru en lui.

Dans l'Ecriture Dieu est souvent qualifié du nom de *pierre*, ou de rocher. *Le Seigneur est mon rocher et ma forteresse : et vous êtes ma pierre et mon fort* (*i*). Et ailleurs : *J'ai dit à ma pierre : Pourquoi m'avez-vous oublié?* Et *encore : Soyez ma pierre et ma forteresse.* La Vulgate traduit souvent le nom de *pierre* par *refugium*, *fortitudo*, etc.

Moïse dit que Dieu donnera aux Hébreux un pays dont les pierres et les rochers leur fourniront abondance de miel et d'huile (*j*) : *Ut sugeret mel de petra oleumque de saxo durissimo.* Et le Psalmiste (*k*), parlant du miracle par lequel Moïse tira l'eau du rocher, dit qu'il les a rassasiés du miel qui sortait de la pierre ; *et de petra melle saturavit eos.* Dans la Palestine les abeilles font souvent leur miel dans les trous des rochers. C'est à quoi l'Ecriture fait allusion en cet endroit. Job dit dans le même sens (*l*), qu'au temps de sa prospérité *la pierre lui fournissait des ruisseaux d'huile*, parce que les oliviers viennent sur les montagnes.

Plusieurs peuples voisins de la Palestine avaient leur demeure dans les antres, dans les rochers et dans les pierres creusées dans

(*a*) *Diodor. Sicul. Biblioth. l.* XI.
(*b*) *Josue*, x, 11.
(*c*) *Deut.* xxviii, 24.
(*d*) *Tit. Liv. l.* 1, *decad.* 1, *p.* 12.
(*e*) *Idem, l.* XXV, XXX, XXXIV, XXXV, *et alibi passim.*
(*f*) *D. Bern. de Monfaucon, Diar. Italic. c.* xxi.

(*g*) *Isai.* viii, 14.
(*h*) *Rom.* ix, 33. I *Petri* ii, 8.
(*i*) *Psalm.* xvii, 1, 2, *et* xxx, 4, *et* II *Reg.* xxii, 2.
(*j*) *Deut.* xxxii, 13.
(*k*) *Psalm.* lxxx, 17.
(*l*) *Job.* xxix, 6.

les montagnes. Les peuples qui demeuraient sur le golfe Persique étaient logés de cette sorte ; c'est pour cela qu'on les appelait *Troglodites*, qui, en grec, signifie ceux qui demeurent dans des creux de montagnes. Ceux qui demeuraient dans le désert aux environs de Thécué, logeaient dans des grottes pratiquées sous terre, dit saint Jérôme. Les Iduméens avaient pour l'ordinaire leurs habitations dans les fentes des rochers (*a*) : *Arrogantia tua decepit te : qui habitas in cavernis petræ*. Les Cinéens, dont la demeure était au midi de la mer Noire, étaient logés de même (*b*): *Si in petra posueris nidum tuum... quamdiu poteris permanere?* Les Moabites avaient aussi de pareilles retraites, au moins dans les temps de trouble (*c*) : *Relinquite civitates, et habitate in petra, habitatores Moab*.

Dans Isaïe (*d*) Dieu dit aux Juifs : *Jetez les yeux sur la pierre*, sur la carrière d'où vous avez été tirés : *Attendite ad petram unde excisi estis*. C'est-à-dire, à Abraham et aux autres patriarches d'où vous êtes sortis. Et saint Jean-Baptiste dans l'Evangile (*e*) disait aux Pharisiens : *Ne vous flattez point de ce que vous avez pour père Abraham ; car Dieu peut susciter des enfants à ce patriarche de ces pierres que vous voyez.* Il peut convertir les cœurs les plus endurcis, et appeler à lui ceux qui en sont les plus éloignés. On croit qu'en disant cela le précurseur montrait de la main les pierres du désert, et qu'il entendait sous ce nom les peuples infidèles et les gentils.

Les couteaux de pierre que l'on employait pour la circoncision parmi les Juifs n'étaient pas commandés par la loi ; mais l'usage qu'on en faisait était fondé, ou sur la coutume ou sur l'expérience qu'on avait que ces sortes d'instruments étaient moins dangereux que ceux de métal. Séphora se servit d'une pierre pour circoncire ses fils (*f*). Josué en usa de même (*g*) ; lorsqu'il fit circoncire à Galgal les Israélites qui n'avaient pas reçu la circoncision durant le voyage du désert. *Fac tibi cultros lapideos, et circumcide secundo filios Israel*. Cette expression de l'Ecriture insinue que les couteaux n'étaient pas d'un usage ordinaire. Les Egyptiens usaient de ces couteaux de pierre (*h*) pour ouvrir les corps qu'ils voulaient embaumer. Pline (*i*) assure que les prêtres de la Mère des dieux se servaient de pierres tranchantes pour se mutiler, et ne croyaient pas pouvoir sans danger user d'autre chose : *Nec aliter citra perniciem*. Catulle (*j*) remarque qu'Athys se fit eunuque de la même manière.

On se servait de couteaux de pierre pour faire des incisions dans l'arbre d'où découlait le baume (*k*) ; on s'en servait anciennement au lieu de canifs pour tailler les cannes à écrire. Scaliger dit qu'il a vu à Lyon deux de ces couteaux de pierre. Nous avons parlé ci-devant des haches d'armes et d'autres instruments de pierre. Les Africains de Maroc et quelques Américains s'en servent communément encore aujourd'hui pour faire des couteaux, des lancettes et des rasoirs (*l*). Les Juifs orientaux employaient d'ordinaire pour la circoncision de leurs enfants des couteaux d'une pierre semblable à la pierre à fusil (*m*) ; mais les Juifs d'Occident se servent d'un rasoir.

Pierres élevées, monumentales, superstitieuses. Moïse défend aux Hébreux d'ériger dans leurs pays *de pierre élevée et remarquable : Nec insignem lapidem ponetis in terra vestra*. On peut traduire l'Hébreu (*Levit.* XXVI, 1 : אבן משכות. *Sept.* : λίθον σκόπου) par une pierre de vue qu'on voit de loin, qui est posée sur une hauteur ou sur un grand chemin. Strabon (*n*) parle de ces pierres qui se voyaient en Egypte sur les chemins. *Elles sont élevées, polies, rondes et presque de figure sphérique, composées d'une sorte de pierre noire et dure dont on fait en ce pays-là des mortiers. Ces pierres ou colonnes sont posées sur une plus grosse pierre*, qui leur sert comme de base, *et quelquefois elles sont surmontées d'une pierre plus petite*, qui leur sert comme de couronnement. *Quelques-unes sont seules et séparées ; les plus grosses ont presque douze pieds de diamètre, et pour l'ordinaire elles ont plus de moitié de cette grosseur*, dit Strabon : on voyait aussi plusieurs pierres insignes élevées sur le Liban, comme le témoigne le même auteur. Les Syriens et les Egyptiens avaient pour ces pierres un respect qui allait jusqu'à l'adoration. On les oignait d'huile, comme on le voit par Apulée, on les baisait, on les saluait. Il y a apparence que c'est cela que Moïse voulait défendre aux Hébreux.

Salomon, dans ses Proverbes, dit (*o*), *que celui qui accorde des honneurs à un insensé, fait comme celui qui jette une pierre sur les monceaux élevés en l'honneur de Mercure*. On élevait d'ordinaire des statues de Mercure dans les carrefours, et on jetait aux pieds de ces statues des amas de pierres par des vues superstitieuses ; à peu près comme en ce pays les personnes jettent des pierres au pied de certaines croix plantées sur les grands chemins. Ils prétendent qu'autant de pierres qu'on jette ainsi sont comme un monument de la salutation qu'on lui a donnée. Il est certain que les païens avaient coutume de faire des tas de pierre au pied de la statue de Mercure, et en son honneur (*Scalig.* l. V. *De emend. temp.* Ἱερὸν Ερμεία μεταραστείχωντες ἐχύεον. Ἄνθρωπος λίθινον σωρόν) ; et on ne peut guère douter que l'auteur de la Vulgate n'ait

(*a*) *Jerem.* XLVIII, 16. Voyez *Abdias*, ℣ 5.
(*b*) *Num.* XXIV, 21.
(*c*) *Jerem.* XLVIII, 28.
(*d*) *Isai.* LI, 1.
(*e*) *Matth.* III, 7.
(*f*) *Exod.* IV, 25.
(*g*) *Josue*, V, 2.
(*h*) *Herodot. l.* II, *c.* II
(*i*) *Plin l.* XXXV, *c.* XII.
(*j*) *Catul. carm de Berecynt. et Athy. Devolvit acuto sibi pondera silice.*
(*k*) Joseph. *Antiq. l.* XIV, *c.* VII.
(*l*) *Julian. l* VI, *epigramm. apud Bonfrer. in Josue* V.
(*m*) D Jean de Palladox, c. XII.
(*n*) *Strab. l.* XVII.
(*o*) *Prov.* XXVI, 8.

eu en vue cette pratique dans le passage des Proverbes.

Mais le texte hébreu (*Prov.* XXVI, 8 : כצרור אבן במרגמה כן נותן לכסיל כבוד) porte : de *même qu'une petite pierre* (à la lettre, un morceau, un éclat de pierre) *jeté sur un tas de pierres ; ainsi l'honneur donné à un insensé.* Cette petite pierre n'augmente pas le monceau, et n'y paraît point ; ainsi l'honneur qu'on fait à un insensé ne le rend ni plus grand, ni plus digne de considération. D'autres traduisent : *Lier une pierre dans une pièce de pourpre, c'est donner des honneurs à un insensé.* Comme rien n'est plus mal placé qu'une pierre dans une étoffe précieuse, aussi rien n'est plus mal appliqué que des honneurs à un insensé. Enfin on peut encore traduire l'Hébreu de cette sorte : *Donner des honneurs à un insensé, c'est mettre un faisceau* d'argent éprouvé *par la pierre de touche dans une fronde.* Les Septante : Ὅς ἀποδεσμεύει λίθον ἐν σφενδόνῃ ὅμοιός ἐστι τῷ διδόντι ἄφρονι δόξαν : *Celui qui donne de la gloire à un insensé, est comme celui qui lie une pierre à une fronde.* C'est perdre sa peine. De quoi sert une pierre attachée à une fronde?

Monceaux de pierres, pierres monumentales. *Voyez* Monceau. — Les grands monceaux de pierres qu'on élevait en témoignage, pour conserver la mémoire des choses importantes, et des événements extraordinaires, sont ce qu'il y a de plus ancien parmi les Hébreux en fait de monuments. Dans ces anciens temps où l'on n'écrivait point, ces monuments tenaient lieu d'inscriptions, de pyramides, de médailles, d'histoires. Jacob et Laban érigèrent un semblable monument sur le mont de Galaad, en mémoire de leur alliance (*a*). Josué (*b*) en érigea un à Galgal, composé de pierres qu'on avait tirées du lit du Jourdain, pour conserver le souvenir du passage miraculeux de ce fleuve. Les Israélites (*c*) qui demeuraient au delà du Jourdain, en érigèrent de même sur le bord de ce fleuve, pour montrer qu'ils ne faisaient qu'un même peuple avec leurs frères de deçà le fleuve.

Quelquefois on amassait de ces tas de pierres sur les tombeaux des personnes *odieuses*, comme on le pratiqua à l'égard d'Achan (*d*) et d'Absalom (*e*).

Il est souvent parlé de pierres dont on accablait ceux qu'on lapidait. *Voyez* l'article Lapider.

Les pierres brutes passaient pour plus pures et plus propres à des usages sacrés que les pierres taillées. Moïse veut qu'on érige au Seigneur un autel de pierres brutes (*f*) : *Si vous me bâtissez un autel, vous ne le ferez point de pierres taillées ; car si vous levez le couteau* (ou d'autres instruments) *sur cet autel, il sera souillé.* Dieu ordonne qu'on bâtisse sur le mont Hébal un autel de pierres brutes (*g*) ; qu'on les enduise de chaux, et qu'on y écrive les paroles de l'alliance. C'est ce qui fut exécuté par Josué (*h*). L'autel du temple de Jérusalem que l'on bâtit au retour de la captivité, était de même de pierres brutes (*i*), de même que celui que Judas Machabée rétablit (*j*), après la profanation d'Antiochus Epiphane.

Dans le Deutéronome, chap. VIII, 9, Moïse parlant de la Palestine, dit que les pierres de ce pays-là sont des pierres de fer : *Cujus lapides ferrum sunt ;* qu'on emploie les pierres de ce pays-là pour faire des couteaux, des haches, et d'autres instruments auxquels on emploie ordinairement le fer ; ou bien, les pierres de ce pays sont d'une dureté et d'une solidité égales au fer ; ou enfin, les montagnes de ce pays fournissent d'abondantes mines de fer.

Le cœur de pierre se peut prendre en plusieurs manières. Job parlant du béhémoth (*k*) ou de l'éléphant [de l'hippopotame. *Voyez* Béhémoth], dit que son cœur est aussi dur que la pierre, aussi ferme qu'une enclume ; c'est-à-dire, qu'il est d'une force, d'une hardiesse, d'un courage extraordinaire. Il est dit ailleurs (*l*), que le cœur de Nabal *devint comme une pierre*, lorsqu'on lui annonça le danger qu'il avait couru par son imprudence ; son cœur devint immobile comme une pierre, il fut resserré, et ce resserrement lui causa la mort. Ezéchiel (*m*) dit que le Seigneur ôtera le cœur de pierre de son peuple, et lui donnera un cœur de chair ; qu'il le convertira, et lui inspirera des sentiments plus doux et plus humains. C'est à peu près dans le même sens que saint Jean-Baptiste disait, que Dieu était assez puissant pour susciter à Abraham des enfants des pierres du désert (*n*).

Le feu qu'on tirait des pierres par le moyen du fusil, ou même lorsqu'elles étaient embrasées par le feu, passait pour plus pur et plus propre aux actions de religion qu'un autre feu. Dans la consécration de l'autel du tabernacle, et dans la dédicace du temple de Jérusalem, Dieu envoya le feu du ciel, qui embrasa le bois de l'autel ; mais après que Judas Machabée eut purifié le temple, il alluma le feu : *De ignitis lapidibus igne concepto ;* il fit chauffer des cailloux, et en tira du feu pour allumer le bûcher de l'autel (II *Mach.*, X, 3 : Πυρώσαντες λίθους καὶ πῦρ ἐξ αὐτῶν λαβόντες.

Une pierre est quelquefois mise pour une idole de pierre (*o*) : *Malheur à celui qui dit au bois : Levez-vous ; et à une pierre muette : Eveillez-vous.* Les Assyriens ont jeté au feu les dieux des nations (*p*) ; car ce n'étaient pas des dieux, ils n'étaient que de bois et de

(*a*) *Genes.* xxxi, 46.
(*b*) *Josue*, iv, 5, 6, 7.
(*c*) *Josue*, xxii, 10.
(*d*) *Josue*, vii, 26.
(*e*) II *Reg.* xviii, 17
(*f*) *Exod.* xx, 25.
(*g*) *Deut.* xxvii, 5.
(*h*) *Josue.* viii, 31, 32.

(*i*) I *Esdr.* v, 8.
(*j*) I *Mac.* iv, 46, 47.
(*k*) *Job.* xli, 15
(*l*) I *Reg.* xxv, 37.
(*m*) *Ezech.* xi, 19, *et* xxxvi, 26.
(*n*) *Matth.* iii, 9.
(*o*) *Habac.* ii, 19
(*p*) *Isai.* xxvii, 19

pierre. Et Jérémie (a) : *Ils disent au bois : Vous êtes mon père ; et à la pierre : Vous m'avez engendré.*

Être réduite en un monceau de pierres, se dit d'une ville, ou d'une maison ruinée et abattue (b) : *Je réduirai Samarie comme un monceau de pierres au milieu d'un champ lorsqu'on plante une vigne.* Jérémie c dit que Damas cessera d'être ville, *et sera réduite en un tas de pierres.* C est ainsi que le Sauveur, parlant de la ruine de Jérusalem (d), dit qu'*il n'y restera pas pierre sur pierre.*

Daniel (e) parlant du règne du Messie, le compare à une petite pierre qui se détache de la montagne, vient frapper par le pied le colosse qui fut montré en songe à Nabuchodonosor, et qui remplit ensuite toute la terre.

L'auteur de l'Ecclésiastique (f) dit que le paresseux sera lapidé *avec des pierres de boue et des pierres d'ordure*, ou de fiente; c'est-à-dire, qu'outre la peine de la lapidation, il souffrira la honte et le mépris; il sera sali par la boue et regardé comme souillé par la fiente.

Ezéchiel (g) compare le roi de Tyr au chérubin qui est dans le temple, au milieu des pierres de feu, ou des pierres brûlantes : *In medio lapidum ignitorum.* Les chérubins étaient d'or, le pavé du sanctuaire était de pierres et de marbre précieux et éclatant. Ainsi le roi de Tyr était couvert d'habits superbes; l'or et les pierreries l'environnaient de toutes parts; les appartements étaient pavés de marbre précieux, etc.

PIGEON. *Voyez* ce qu'on a dit ci-devant sous le nom de Colombe.

Le prophète Osée (h) dit qu'Ephraïm est semblable à une colombe séduite et qui manque d'intelligence : *Factus est Ephraim quasi columba seducta, non habens cor.* La colombe est un animal fort simple, sans ruse, sans défense, sans intelligence; car c'est le sens de ces mots : *Non habens cor.* Les Hébreux mettaient l'esprit dans le cœur. *Voyez* Osée IV, 11; Prov. VII, 7; IX, 4, 16; X, 21; XII, 11; Eccl. XVI, 23. Quant à ces mots, *Columba seducta*, les commentateurs remarquent que cet oiseau est le seul qui ne protége et ne défend pas ses petits, et qui ne témoigne aucune douleur de leur enlèvement; qui retourne toujours au même trou pour y faire son nid, malgré l'expérience qu'elle a que les vers, les serpents, les oiseaux, les hommes lui enlèvent ou lui font périr ses petits.

Mais j'aimerais mieux expliquer cet endroit de ces pigeons qui se laissent séduire pour aller dans d'autres colombiers. On dit qu'au Caire et dans d'autres villes d'Egypte, on voit des voleurs de pigeons qui font une espèce de métier d'attirer les pigeons d'autrui dans leurs propres colombiers. Les talmudistes excluent des emplois du sanhédrin ces sortes de gens.

Le Psalmiste, décrivant les pigeons (i), dit qu'ils sont blancs comme l'argent, et que le dessus de leur dos est pâle comme l'or : *Pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in pallore auri.* Dans la Palestine, la plupart des pigeons étaient blancs; on compare leur plume à l'argent par sa blancheur, et à l'or par son éclat pâle ou vert; car l'Hébreu, au lieu de : *Pallor auri*, lit : *Viriditas auri.* Les auteurs profanes donnent à ce métal les épithètes de *pâle* et de *vert* : *Inaurata pallidior statua*, dit Catulle ; et : *Miratus scythicas virentis auri flammas Jupiter*, dit Martial (j).

Les prophètes comparent assez souvent les peuples à des nuées de pigeons. Isaïe (k) compare les Juifs à des pigeons ou à des colombes qui gémissent dans leurs disgrâces : *Quasi columbæ meditantes.* Il se sert du même terme de *méditer*, pour marquer le gémissement de la colombe, dans le cantique d'Ezéchias. Nahum (l) dit que les femmes de Ninive sont emmenées captives et gémissent comme des colombes : *Minantur gementes ut columbæ, murmurantes in cordibus suis. Voyez* Jerem. XLVIII, 28; Ezech. VII, 16; Osée IX, 11, etc. On voit dans les mêmes prophètes que souvent les pigeons faisaient leurs nids dans les fentes des rochers (m) : *Columba mea in foraminibus petræ*; et Jerem. XLVIII, 28 : *Estote quasi columba nidificans in summo ore foraminis.*

Dans l'Egypte, dans l'Arabie, dans la Syrie et dans le Mogol, on se sert de pigeons pour porter les lettres, quand on a besoin d'une diligence extraordinaire; on attache le billet sous l'aile de cet oiseau; on le lâche, il va avec une rapidité extrême au lieu où il doit aller. On dit qu'en Hollande on s'est servi de cette invention dans des siéges; cela a quelque rapport à ce que fit Noé en faisant sortir la colombe de l'arche. Le Prophète demande à Dieu les ailes de la colombe (n); Osée (o) dit que le peuple du Seigneur s'envolera de l'Egypte comme un oiseau, et de l'Assyrie comme une colombe. Cela peut fort bien marquer l'empressement des pigeons dressés à porter des lettres, pour retourner au lieu de leur demeure ordinaire et dans leur nid.

[Les pigeons étaient sans doute employés, chez les païens, pour en tirer des prédictions et pour rendre des oracles. Il est certain que de toute antiquité les pigeons ont joué un grand rôle dans les religions de la Syrie et de la Grèce. Les prêtresses de Dodone étaient appelées πέλειαι, colombes. Le baron de Sainte-Croix (*Recherc. sur les myst. du paganisme*, tom. II, 2ᵉ édit., Paris, 1817, page 113) dit que « les colombes étaient l'objet d'une sorte de culte pour les galles (prêtres)

(a) *Jerem.* II, 27.
(b) *Mich.* I, 6.
(c) *Jerem.* XVII, 1.
(d) *Matth.* XXIV, 2.
(e) *Dan.* II, 34.
(f) *Eccli.* XXII, 1, 2
(g) *Ezech.* XXVIII, 14, 16.
(h) *Osee*, VII, 11.

(i) *Psalm.* LXVII, 14.
(j) *Martial. l.* XII, *ep.* 15.
(k) *Isai.* LIX, 11, *et* XXXVIII, 14.
(l) *Nahum.* II, 7.
(m) *Cant.* II, 14.
(n) *Psalm.* LIV, 2.
(o) *Osee*, XI, 11.

d'Hiérapolis; ils n'osaient les toucher, et s'il leur arrivait de le faire involontairement, ils se regardaient pour tout le reste de ce jour-là comme souillés d'un sacrilége. Aussi ces oiseaux vivaient familièrement avec eux, demeuraient dans leurs logements, et mangeaient au milieu des cours et des lieux habités. » Sur quoi M. le baron S. de Sacy fait la remarque suivante : « Ce respect pour les colombes tient sans doute à un usage bien ancien de l'Orient, puisqu'on le retrouve constamment parmi les musulmans et principalement à la Mecque. Il est même assez vraisemblable que la coutume de respecter les colombes qui fréquentent les environs du sanctuaire de cette ville, est fort antérieure à l'établissement de la religion de Mahomet. Les livres saints semblent offrir des traces d'un usage analogue, par rapport au temple de Jérusalem. *Voyez* les détails que j'ai recueillis à ce sujet dans ma *Chrestomathie arabe*, tome III, page 76, à l'occasion d'un vers de Nabéga. »]

PIGMÉE. *Voyez* PYGMÉE.

PILA, ville de Palestine. *Ululate, habitatores Pilæ* (*a*). L'Hébreu porte : *Habitatores Machtès*, ou habitants *de la Dent mâchelière*, ou habitants *du Mortier*. *Machtès* se met pour une dent mâchelière dans l'histoire de Samson (*b*), où il est dit que ce héros but de l'eau que Dieu lui fit sortir d'une dent mâchelière, ou d'un rocher qui en avait la forme. Le lieu où cela arriva conserva le nom de *Lechi* ou de *Machtès;* et il est assez croyable que c'est à ce lieu que Sophonie adresse ces paroles : *Jetez des cris de douleur, habitants de Machtès*. Philistins, habitants de Machtès, vous allez être ravagés. *Voyez* ci-devant ce que nous avons dit sur l'article LECHI.

D'autres interprètes (*c*) croient que *Machtès* signifie, dans l'endroit cité de Sophonie, la ville de Jérusalem, qui est nommée, dans un sens figuré, *le mortier* dans lequel devaient être broyés et mis en poudre tous ceux qui s'y rencontreraient au temps de sa prise par Nabuchodonosor. Saint Jérôme (*d*) semble croire que Machtès était un quartier de Jérusalem, près la fontaine de Siloé. Ce quartier pouvait être nommé *le Mortier*, à cause de sa profondeur. Le rabbin Salomon l'explique de Tibériade, à cause qu'elle était située dans l'endroit le plus creux du pays. Le Chaldéen l'entend de la vallée de Cédron.

PILATE. *Pontius Pilatus* [procurateur de Judée]. On ignore quelles étaient sa famille et sa patrie; mais on croit qu'il était de Rome, ou au moins d'Italie. Pierre le Mangeur dit qu'il était du Dauphiné, d'un lieu qui n'est pas loin de Saint-Valier sur le Rhône. Théophylacte, sur S. Matth. XXVII, croit qu'il était originaire de Pont, à cause de son nom de *Pontius*. Il fut envoyé pour gouverner la Judée en la place de Gratus, l'an 26 ou 27 de l'ère vulgaire. Il gouverna cette province pendant dix ans (*e*), depuis l'an 12 ou 13 de Tibère jusqu'à la vingt-deuxième ou vingt-troisième année du même empereur. Pilate était un homme d'un naturel violent et opiniâtre, qui troubla le repos de la Judée et donna occasion aux troubles et à la révolte qui suivirent. Ayant envoyé ses troupes de Césarée à Jérusalem pour y passer l'hiver, il y fit porter les drapeaux où étaient les images de l'empereur (*f*); au lieu que les autres gouverneurs [*lisez* procurateurs] n'avaient pas voulu faire entrer ces drapeaux dans la ville, pour ne pas irriter les Juifs, qui croyaient que toutes images et toutes représentations étaient contraires à leur religion. C'est pourquoi Pilate ne les fit entrer que couvertes et seulement pendant la nuit. Mais le lendemain, la chose ayant été découverte, les Juifs de la campagne accoururent dans la ville, et furent ensuite en grand nombre à Césarée conjurer Pilate de faire ôter ces images. Pilate le refusa, et le peuple persista cinq jours et cinq nuits à le lui demander, sans vouloir se retirer.

Enfin le sixième jour, Pilate, ayant fait dresser son tribunal dans une grande place de Césarée, manda les Juifs comme pour leur faire réponse; mais il avait fait poster des soldats autour de la place, qui les enveloppèrent lorsqu'ils furent assemblés, et les menacèrent de les faire tous massacrer s'ils ne se retiraient. Alors les Juifs se jetèrent le visage contre terre et présentèrent le cou à découvert, comme prêts à recevoir la mort. Pilate, étonné de leur courage, fit aussitôt reporter les images à Césarée.

Philon (*g*) rapporte une autre histoire arrivée sous Pilate, laquelle a assez de rapport avec la précédente. Il s'avisa de consacrer à Tibère des boucliers d'or dans le palais d'Hérode. Ces boucliers étaient lisses et sans figures, portant simplement une inscription qui marquait qu'ils étaient consacrés à l'empereur. Cela ne laissa pas d'alarmer la religion des Juifs. Les magistrats de Jérusalem, ayant à leur tête les quatre fils d'Hérode, et suivis de tout le peuple, vinrent trouver Pilate pour le prier de ne pas donner atteinte à leurs lois; mais Pilate le refusa avec son opiniâtreté ordinaire. Ils insistèrent et le conjurèrent de ne les mettre pas dans la nécessité de députer à l'empereur pour faire changer cet ordre. Pilate ne craignait rien tant que cette députation, de peur que les Juifs ne fissent connaître son insolence, sa cruauté, ses rapines, ses violences. Ils se contentèrent d'écrire à Tibère, et Tibère, le jour même, écrivit à Pilate qu'il était très-mécontent de l'entreprise qu'il avait faite, et lui ordonna d'ôter promptement ces boucliers de Jérusalem.

Saint Luc (*h*) nous apprend que Pilate avait mêlé le sang de quelques Galiléens avec leurs

(*a*) *Sophon.* I, 11. מכתש *Machtès.*
(*b*) *Judic.* XV, 14.
(*c*) *Sanct. Tirin. Ribera*, etc.
(*d*) *Hieron. in Sophon.*
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* I, *c.* V, *p.* 624.

(*f*) *Antiq. l.* XVIII, *c.* IV, *et de Bello, l.* II, *c.* XIV.
(*g*) *Philo, Legat. ad Caium, p.* 1033, 1034. On ne sait pas l'année de cet événement.
(*h*) *Luc.* XIII, 1, 2, etc. An de Jésus-Christ ou de l'ère vulg. 32

sacrifices, et que la chose ayant été rapportée à Jésus Christ, il dit : *Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de tous ceux de la Galilée, parce qu'ils ont ainsi été traités? Non, je vous en assure. Mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous comme eux.* On ignore qui étaient ces Galiléens que Pilate fit tuer dans le temple pendant qu'ils sacrifiaient; car c'est ce que veulent dire ces paroles, dont il méla le sang avec leurs sacrifices. Quelques-uns (*a*) croient que c'étaient des disciples de Judas le Gaulonite, qui enseignaient que les Juifs ne devaient point payer de tribut aux princes étrangers; et que Pilate en avait fait tuer quelques-uns jusque dans le temple; mais on n'a aucune preuve de ce fait. D'autres (*b*), que ces Galiléens étaient des Samaritains que Pilate tailla en pièces dans le village de Tirataba (*c*), comme ils se disposaient à monter sur le mont Garisim, où un certain imposteur leur avait promis de leur découvrir des trésors. Mais cet événement n'arriva au plus tôt que l'an 35 de l'ère vulgaire, et par conséquent deux ans après la mort de Jésus-Christ.

Pendant la passion de notre Sauveur, Pilate fit quelques tentatives pour le délivrer des mains des Juifs. Il savait qu'ils ne le lui avaient livré, et qu'ils ne poursuivaient sa mort avec tant de chaleur que par haine et par jalousie (*d*). Sa femme (*e*), qui avait été tourmentée pendant la nuit par de fâcheux songes, lui envoya dire qu'il ne se mêlât point de l'affaire de cet homme juste (*f*). Il essaya de fléchir la colère des Juifs et de leur donner quelque satisfaction en faisant fouetter Jésus-Christ (*g*). Il chercha à le tirer de leurs mains, en proposant au peuple de le délivrer, ou Barabbas, au jour de la fête de Pâques (*h*). Enfin il voulut se décharger de porter jugement contre lui, en le renvoyant à Hérode, roi de Galilée (*i*). Lorsqu'il vit que tout cela n'apaisait point les Juifs, et qu'ils le menaçaient même en quelque sorte, en disant qu'il n'était point ami de l'empereur s'il le renvoyait (*j*), il se fit apporter de l'eau en présence de tout le peuple, lava ses mains et déclara publiquement qu'il était innocent du sang de ce juste (*k*). En même temps il le livra à ses soldats pour être crucifié. C'en était assez pour justifier Jésus-Christ et pour faire voir qu'il le tenait pour innocent; mais c'en était trop peu pour mettre à couvert la conscience et l'honneur d'un juge, dont le devoir est de venger l'innocence opprimée, et de punir le crime et l'injustice.

Il fit mettre sur la croix du Sauveur comme le précis de sa sentence et le motif de sa condamnation (*l*) : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs;* ce qui fut écrit en latin, en grec et en hébreu. Quelques Juifs en ayant murmuré et lui ayant remontré qu'il fallait écrire : *Jésus de Nazareth qui se dit roi des Juifs*, Pilate ne voulut rien changer à son inscription, et répondit : *Ce que j'ai écrit est écrit.* Sur le soir, on lui vint demander permission de détacher les corps de la croix, afin qu'ils n'y demeurassent pas le lendemain qui était la pâque et le jour du sabbat ; et il le permit (*m*). Il accorda aussi à Joseph d'Arimathie le corps de Jésus, pour lui rendre les derniers devoirs (*n*). Enfin lorsque les prêtres qui avaient sollicité la mort du Sauveur, le vinrent prier de faire mettre des gardes au tombeau, de peur que les disciples ne le vinssent voler pendant la nuit; il leur répondit qu'ils avaient des troupes, et qu'ils pouvaient y en mettre eux-mêmes (*o*). Voilà à peu près ce que l'Evangile nous apprend de Pilate.

Saint Justin le martyr (*p*), Tertullien (*q*), Eusèbe (*r*), et après eux, plusieurs autres, tant anciens que modernes, nous apprennent que c'était autrefois la coutume des magistrats romains de dresser des procès verbaux et des actes des jugements qu'ils rendaient dans les provinces, et de les envoyer à l'empereur; que pour obéir à cette coutume, Pilate ayant fait savoir à Tibère tout ce qui s'était passé touchant Jésus-Christ, l'empereur en écrivit au sénat d'une manière qui faisait assez juger qu'il approuvait la religion de Jésus-Christ et qui marquait qu'il voulait bien qu'on décernât les honneurs divins à Jésus-Christ; mais le sénat ne fut pas de son avis, et la chose n'eut point de suite. Il paraît par ce que saint Justin dit de ces actes, qu'on y lisait les miracles que Jésus-Christ avait faits, et même que les soldats avaient partagé entre eux ses vêtements. Eusèbe insinue qu'il y était parlé de la résurrection et de l'ascension du Sauveur. Tertullien et saint Justin renvoient à ces actes avec une confiance qui fait juger qu'ils les avaient en main.

Toutefois ni Eusèbe ni saint Jérôme, qui étaient si curieux et si éclairés, ni aucuns des auteurs qui ont écrit depuis ne paraissent pas les avoir vus ; au moins les actes vrais et originaux ; car ceux que nous avons aujourd'hui en assez grand nombre, ne sont pas authentiques ; ils ne sont ni anciens, ni uniformes. Les païens forgèrent de faux actes de la passion de Jésus-Christ (*s*), vers le commencement du quatrième siècle. Ils ne nous étaient pas favorables sans doute, et ils étaient fort différents de ceux que saint Justin et Tertullien avaient cités au second siècle. Les Quartodécimans avaient aussi des actes de Pilate (*t*), dont ils s'autorisaient dans leur

(*a*) Voyez *Theophylact. Euthym. Grot. Brug.*, etc.
(*b*) *Maldon. Bez.*
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* v.
(*d*) *Matth.* xxvii, 18.
(*e*) *Voyez* ci-après l'article Proche, qui est, dit-on, le nom de cette femme.
(*f*) *Matth.* xxvii, 19.
(*g*) *Joan.* xix, 1. *Matth.* xxvii, 26.
(*h*) *Matth.* xxvii, 16, 17, 20, 21, 26. *Joan.* xviii 39, 40.
(*i*) *Joan.* xxiii, 7, 8.
(*j*) *Joan.* xix, 12, 15.
(*k*) *Matth.* xxvii, 23, 24.
(*l*) *Joan.* xix, 19.
(*m*) *Joan.* xix, 31.
(*n*) *Joan.* xix, 38.
(*o*) *Matth.* xxvii, 65.
(*p*) *Justin. Apolog.* 2.
(*q*) *Tertull. Apologet. c.* v, 21.
(*r*) *Euseb. hist. Eccl. l.* II, *c.* ii.
(*s*) Vide *Euseb. l.* IX, *c.* v, *p.* 350.
(*t*) *Epiphan. hæres.* 50, *c.* i, *p.* 420.



erreur. Ils étaient encore différents de ceux dont on vient de parler, n'étant pas croyable que les chrétiens voulussent se servir d'une pièce faite par des païens; ils variaient entre eux, puisque les uns portaient que Jésus-Christ avait souffert le 18, et les autres le 25 Mars. Enfin ces actes ne sont pas reconnus pour authentiques par ceux qui en ont parlé, comme saint Epiphane.

Saint Grégoire de Tours (*a*) croyait avoir les vrais actes de Pilate; mais le fragment qu'il en cite fait voir que c'était apparemment le faux évangile de Nicodème, qui a été supprimé plus d'une fois et où l'on trouve la substance de ce que dit saint Grégoire de Tours (*b*); savoir, que les prêtres ayant arrêté Nicodème, l'enfermèrent dans une chambre et le gardèrent eux-mêmes; mais qu'il fut miraculeusement délivré, les murailles de sa prison ayant été élevées en l'air par le ministère des anges, et ayant ensuite été rétablies en leur premier état. Et lorsque les pontifes demandèrent aux soldats qu'ils eussent à représenter le corps de Jésus-Christ, dont le tombeau avait été confié à leur garde, ils répondirent : *Rendez vous-mêmes Nicodème que vous avez enfermé; car pour dire le vrai, ni vous ne sauriez rendre Nicodème bienfaiteur de Dieu, ni nous Jésus, le Fils de Dieu.* A ces mots, les prêtres chargés de confusion, renvoyèrent les soldats. Cet échantillon et tout l'Evangile de Nicodème que l'on a en main ne sont certainement pas des pièces que l'on puisse donner pour authentiques (*c*).

Nous avons encore une lettre de Pilate à Tibère dans la récapitulation du faux Hégésippe (*d*), et dans un écrit attribué à Marcel, disciple de saint Pierre (*e*). On la voit imprimée dans la Chronique de Martin Polonois, dans Sixte de Sienne (*f*) et dans plusieurs autres, quoique avec quelques diversités. La voici traduite du latin : « *Ponce Pilate, à Claude* (*g*), *salut.* Il est arrivé depuis peu une chose par la jalousie des Juifs, dont j'ai été témoin, qui les enveloppera eux et leurs enfants dans un châtiment terrible; car leurs pères ayant reçu des assurances que Dieu leur enverrait du ciel son Saint qui serait leur véritable Roi et qui leur naîtrait d'une vierge; Dieu le leur a en effet envoyé pendant que j'ai été gouverneur (1) de la Judée. Et les Juifs ayant vu qu'il rendait la lumière aux aveugles et la guérison aux paralytiques; qu'il nettoyait les lépreux, chassait les démons des corps, ressuscitait les morts, commandait aux vents, marchait sur la mer à pieds secs et faisait plusieurs miracles, pendant que tout le peuple le regardait comme le Fils de Dieu, les principaux des Juifs conçurent contre lui une extrême jalousie. Ils l'arrêtèrent et le livrèrent à moi, formant contre lui plusieurs fausses accusations, et disant que c'était un magicien et un violateur de leurs lois.

» Pour moi, croyant que ce qu'ils disaient était véritable, je l'ai fait fouetter et l'ai livré à leur volonté. Ils l'ont crucifié et ont mis des gardes à son tombeau. Mais le troisième jour, il est ressuscité, pendant que mes soldats gardaient son sépulcre. La malice des Juifs a été telle, que donnant de l'argent aux gardes, ils leur ont dit : *Publiez que ses disciples ont enlevé son corps.* Mais les soldats ayant reçu l'argent n'ont pu s'empêcher de dire ce qui était arrivé. Ils ont dit que Jésus-Christ était ressuscité, et que les Juifs leur avaient donné de l'argent pour n'en pas parler. C'est de quoi j'ai cru vous devoir donner avis, afin qu'on n'ajoute point de foi aux mensonges des Juifs. »

Il y a encore une autre lettre prétendue de Pilate à Tibère, dans Florentinius, page 113, et une autre dans l'histoire de Jésus-Christ, écrite en Persan par Jérôme Xavier. Les Bollandistes ont donné au quatrième février, page 450, une fausse histoire de Notre-Seigneur, envoyée par Pilate à Tibère. Enfin M. Fabricius (*h*) en a donné une en grec qui est tirée d'un manuscrit de M. de Colbert, coté 2493; et M. Cottelier en cite une autre qui est aussi en grec dans un manuscrit de la bibliothèque du roi, n° 2431, lesquelles ne sont pas meilleures que celles dont nous venons de parler (2). Je ne dis rien de la lettre prétendue de Lentulus que l'on prétend avoir gouverné la Judée immédiatement avant Pilate, et qui rend compte au sénat de la personne et des miracles de Jésus-Christ. Il rend témoignage à ses miracles et le dépeint comme un homme d'une taille avantageuse, d'un air majestueux, tempéré de douceur et de sévérité qui le rend à la fois aimable et respectable; portant de grands cheveux couleur de vin, lesquels sont lisses depuis la racine jusqu'aux oreilles, et plus frisés depuis les oreilles jusqu'au-dessous des épaules; la barbe grande et partagée en deux, de même que sa chevelure. Son visage est blanc, relevé d'un peu de rouge; ses yeux bleus, etc. Cette lettre a été aussi imprimée plusieurs fois; mais on convient qu'elle ne vaut pas mieux que les actes de Pilate, dont nous avons parlé.

Retournons à l'histoire de ce gouverneur [procurateur]. Environ un an après la mort

(*a*) *Greg. Turonens. l.* I. *hist. Franc. c.* XXI.
(*b*) Vide *Evangel. Nicodemi, c.* XIII *et* XV.
(*c*) Vide, *si lubet, Fabricii apocryph. N. T. p.* 221, 222 *et seq.*
(*d*) *Biblioth. PP. t.* VII, *p.* 575.
(*e*) Vide *apud Florentinium vetust. Martyrol. p.* 105.
(*f*) *Sixt. Sen. l.* II. *Biblioth.*
(*g*) Tibère était de la famille des Claudes. Vide *Sueton. in Tiber. c.* I *et* XLII.
(*h*) *Fabricius in Appendice apocryph. N. T. p.* 971, 972.
(1) Si ce mot est dans l'original, ce serait une preuve que cette pièce aurait été fabriquée par un ignorant; car les administrateurs de la Judée pour les Romains n'étaient pas *gouverneurs*, mais seulement *procurateurs.* Cette observation ne prescrit pas contre l'opinion qui admet que Pilate écrivit à Tibère touchant les faits extraordinaires qui s'accomplirent de son temps en Judée.
(2) Sur les Actes de Pilate. *Voyez* DITTON. *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*, dans la collection des *Démonstrations évangéliques*, tom. VIII, col. 481 et suiv.; ADDISON, *de la Religion chrétienne*, dans la même collection, tom. IX, col. 896 et suiv.; STALTER, *Certitude de la religion révélée*, aussi dans la même collection, tom. X, col. 930.

le Jésus-Christ (*a*), il entreprit de faire conduire des eaux à Jérusalem par un aqueduc. Ces eaux étaient environ à deux cents stades de la ville, c'est-à-dire, à sept ou huit lieues. Pour exécuter cette entreprise, Pilate prit l'argent du sacré trésor. Le peuple se souleva et s'assembla par troupes de plusieurs mille et commença à crier contre le gouverneur [procurateur]. Il y en eut même qui s'emportèrent jusqu'à dire contre lui des paroles insolentes. Pilate étant venu dans la ville fit cacher plusieurs soldats déguisés parmi le peuple, et ayant assemblé la multitude, aussitôt qu'ils commencèrent à crier et à parler insolemment, il fit signe aux soldats, qui frappèrent indifféremment sur tous ceux qui se trouvèrent autour d'eux, sans distinguer l'innocent du coupable. Par ce moyen violent il arrêta la sédition.

Après cette histoire, Josèphe raconte (*b*) celle que nous avons touchée ci-devant, des Samaritains, qu'un imposteur assembla en grand nombre, leur promettant de leur découvrir plusieurs vases précieux qu'il disait avoir été cachés par Moïse dans le mont Garizim. Le peuple s'étant assemblé en armes de toute part, s'arrêta au bourg de Tirataba, afin de monter tous ensemble sur le Garizim. Mais Pilate, s'étant saisi de la hauteur avec de la cavalerie et de l'infanterie, alla attaquer les Samaritains dans Tirataba, les battit, en tua un grand nombre, mit le reste en fuite, et fit mourir les principaux qui tombèrent entre ses mains. Alors les Samaritains portèrent leurs plaintes à Vitellius, gouverneur de Syrie, disant que l'assemblée du peuple à Tirataba ne s'était pas faite dans un esprit de révolte, mais dans la vue de se mettre à couvert des vexations de Pilate. Sur cela Vitellius envoya Marcellus, un de ses amis, en Judée, pour prendre soin de cette province, donna ordre en même temps à Pilate d'aller à Rome rendre compte de sa conduite à l'empereur Tibère. Ainsi Pilate quitta le gouvernement de Judée l'an 36 de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire, et l'an 23 de Tibère. Cet empereur mourut avant que Pilate arrivât à Rome.

On ne sait pas le détail de ce qui arriva à ce gouverneur [procurateur]; mais on tient par une tradition très-ancienne (*c*) qu'il fut relégué à Vienne en Dauphiné, où il fut réduit à une telle extrémité, qu'il se tua de sa propre épée par désespoir (*d*). Eusèbe cite ce fait tiré des auteurs qui avaient, dit-il, écrit l'histoire romaine par olympiades, et qui semble désigner Phlégon, affranchi d'Adrien. On montre au-dessus de Lucerne, dans la Suisse, un lac nommé le lac de Pilate, où l'on tient que ce gouverneur se précipita, étant poursuivi lorsqu'il s'enfuyait du lieu de son exil. Le peuple ajoute qu'en un certain jour de l'année on voit un spectre en habit de juge, qui disparaît ensuite en se plongeant dans le lac. Les Lucernois croient que si l'on troublait l'eau de ce lac, ou si l'on y jetait quelque chose, aussitôt il s'élèverait un orage dans le pays. C'est pourquoi on a grand soin d'avertir les curieux qui le vont visiter de n'y jeter aucune chose qui en puisse troubler l'eau. Mais ceux qui en ont donné la description et qui l'ont examiné avec plus de soin, se raillent de ces opinions populaires. *Voyez* Gesner dans la description qu'il en a faite, et le Dictionnaire de Hofman sous l'article *Pontius Pilatus.*

M. Simon, dans son Dictionnaire de la Bible, a ramassé sept ou huit sentences prétendues de Pilate contre Jésus-Christ ou plutôt la sentence de ce juge d'iniquité tournée de huit manières différentes par des auteurs nouveaux, comme saint Anselme dans le livre de la Passion, saint Vincent Ferrière, Lansperg, Guillaume de Paris, l'Evangile de Nicodème, Jean de Carthagène, Sempronianus, Adrichomius. Mais on nous pardonnera aisément si nous les négligeons, puisqu'elles n'ont aucune autorité. L'Evangile ne dit pas même que Pilate ait prononcé une sentence, mais seulement qu'il le livra à la volonté des Juifs (*e*), qui demandaient avec de grands cris qu'il fût crucifié. Et c'était véritablement prononcer sa sentence que de consentir qu'on accomplît ce qu'ils demandaient, et qu'on exécutât la sentence qu'ils avaient par avance prononcée contre lui (1).

Ce gouverneur est dépeint par Philon le Juif (*f*) comme un juge qui vendait la justice et rendait pour de l'argent quelle sentence on voulait. Il parle de ses rapines, de ses injustices, de ses meurtres, des tourments qu'il avait fait souffrir à des innocents, et des

(*a*) Vers l'an 34 de l'ère vulg. *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* IV.

(*b*) *Antiq. l.* XVIII, *c.* V, *p.* 623, 624.

(*c*) *Ado, Chronic. Ætat.* 7.

(*d*) *Euseb. l.* II, *c.* VII. Vide *et Oros. l.* VII, *c.* V.

(*e*) *Matth.* XXVII, 26. *Marc.* XV, 15. *Luc.* XXIII, 24. *Joan.* XIX, 16.

(*f*) *Philo, de Legatione ad Caium.*

(1) Jésus-Christ fut condamné à mort par le grand prêtre Caïphe et ses adhérents pour s'être déclaré *le Christ, le Fils de Dieu* (*Mat.* XXVI, 63-66; *Marc.* XIV, 61-64; *Luc.* XXII, 66-71). Mais, comme ils ne pouvaient exécuter leur sentence, ils furent obligés de traduire Jésus-Christ devant Pilate; et comme Pilate ne pouvait le juger sur les faits pour lesquels ils l'avaient condamné, ils l'accusèrent d'être un *malfaiteur* (*Joan.* XVIII, 30). Cette accusation étant trop vague, Pilate, croyant qu'il s'agissait d'un délit contre leur loi, le renvoya pour qu'ils le jugeassent eux-mêmes selon leur loi. Il ignorait qu'ils l'avaient condamné pour le crime de blasphème. Alors, inventant contre Jésus des crimes civils, ils l'accusèrent de troubler l'ordre, d'empêcher de payer le tribut à César et de se dire le Christ roi (*Luc.* XXIII, 2). Sur quoi Pilate interrogea Jésus, et quoique Jésus eût avoué qu'il était roi, Pilate déclara qu'il ne trouvait dans l'accusé aucun sujet de le condamner (*Luc.* XXIII, 3; *Joan* XVIII, 33-38); que leurs accusations étaient fausses, et qu'il allait le renvoyer (*Luc.* XXIII, 15-16). Il le leur répéta plusieurs fois (℣ 22; *Joan.* XIX, 6). Il fit de nouveaux efforts pour renvoyer Jésus; mais les Juifs lui reprochèrent de n'être pas ami de César (*Joan.* XIX, 12). Enfin il protesta solennellement, en se lavant les mains devant le peuple, de l'innocence de Jésus (*Mat.* XXVII, 24); après quoi il l'abandonna à la fureur de ses ennemis (*Ibid.*, 26; *Marc.* XV, 15; *Luc.* XXIII, 24, 25; *Joan.* XIX, 16). Ainsi donc il ne le condamna pas; il l'abandonna lâchement, par crainte que les Juifs ne le compromissent vis-à-vis de César. Cet abandon, si lâche qu'il soit, n'est pas du tout la même chose que si Pilate eût *véritablement prononcé la sentence*. Une condamnation de la part de Pilate eût été aussi injuste que celle rendue par les Juifs; mais Pilate, jugeant Jésus innocent, loin de le condamner, proclama son innocence; et ainsi la haine des accusateurs ne put du moins s'abriter sous l'erreur ou la prévarication du juge.

personnes qu'il avait fait exécuter sans aucune forme de procès. Enfin il le décrit comme un homme qui exerça une cruauté excessive durant tout le temps de son gouvernement.

Quant à la lettre de Pilate à Tibère, on la lisait autrefois dans les églises de France; et je l'ai trouvée dans l'ancien manuscrit de Luxeuil, dont le R. P. Mabillon a tiré ce qu'il a fait imprimer du *Cursus Gallicanus*.

La tradition populaire de Vienne en Dauphiné est que Pilate fut relégué en cette ville, qui était sa patrie. Encore aujourd'hui il nomme *le Prétoire de Pilate*, un édifice ancien, qui a la forme d'un temple, et qui est nommé *Notre-Dame de la Vie*. Les magistrats, sur cette opinion du peuple, avaient fait écrire sur le fronton de cet édifice : *C'est ici la pomme du sceptre de Pilate*. M. Chorier, dans ses *Antiquités de Vienne*, a réfuté ces imaginations. Il croit que la mémoire d'un Italien nommé *Humbert Pilati* a donné sujet au peuple d'appeler une tour qui est à Vienne proche du Rhône, *la tour de Pilate*; et une maison de campagne près de Saint-Vallier, *la maison de Pilate*, etc.

PIN, *pinus*, arbre assez connu, et de la nature du sapin. Isaïe (XLIV, 14 : נטע ארן Sept. : Ἐφύτευσε πίτυν) dit que l'homme a planté un pin dont il a fait une idole. L'hébreu *oren* est traduit dans les Septante et dans saint Jérôme par *un pin*. D'autres l'expliquent de *l'orme*. Dans un autre endroit du même prophète (LX, 13 : תאשור Sept.: *Cedrus*) on lit encore *pinus* dans la Vulgate : mais l'Hébreu porte *thassur*; les Septante, *le cèdre*; d'autres interprètes *l'orme*. Enfin dans les Paralipomènes (II *Par*. II, 8 : אלגומים Sept. : Πευκίνα), il est parlé des bois de pin; mais l'Hébreu lit *algumim*, qui signifie apparemment en général des arbres gras et résineux; de ces arbres qui portent la gomme. Dans le troisième livre des Rois, chap. X, 11, on lit dans l'Hébreu *almugim*, au lieu d'*algumim*. Les rabbins l'expliquent du *corail*; d'autres, de l'*ébène*; et d'autres, *du brésil*. Il est certain que l'on ne connaît guère la nature de la plupart des bois dont il est parlé dans l'Hébreu. Voyez *J. H. Ursin*, *Arboretum Biblicum*, — [et l'article Almugim].

PINACLE DU TEMPLE. Le démon, après avoir tenté Jésus dans le désert (*a*), *le porta sur le pinacle du temple, et lui dit : Si vous êtes Fils de Dieu, jetez-vous en bas, car il est écrit : Il a commandé à ses anges d'avoir soin de vous*, etc. Ce pinacle où Jésus-Christ fut porté n'est apparemment que la galerie, ou le parapet, ou mur à hauteur d'appui, qui régnait autour du temple proprement dit; car on sait que dans la Palestine les toits étaient couverts de terrasses, ou de plates-formes, autour desquelles on faisait un petit mur pour empêcher qu'on ne tombât. La loi même l'avait ainsi ordonné, *Deut*. XXII, 8. Josèphe (*b*) nous apprend que le toit du temple était garni de broches d'or assez hautes, pour empêcher que les oiseaux ne pussent s'y reposer, et n'y fissent quelques ordures capables de le souiller. Ce ne fut donc pas sur le toit que Jésus-Christ fut mis, mais sur le mur qui régnait autour du toit.

PINCHAS. Les Hébreux prononcent ainsi le nom de *Phinées*.

* PIQUE. *Voyez* Dissertation sur la tactique des Hébreux, § VII.

PISCINE PROBATIQUE, piscine où l'on lavait les brebis et les moutons que l'on devait immoler dans le temple. Probatique vient du grec *probaton*, *une brebis*. *Voyez* ci-devant ce que l'on a dit sur l'article Bethezda ou Beth-zaïda.

* PISCINES ou Bassins de Salomon. *Voyez* Etham, Fontaine scellée.

* PISGA. *Voyez* Phasga.

PISIDIE, province de l'Asie Mineure, ayant la Lycaonie au septentrion, la Pamphylie au midi, la Cilicie et la Cappadoce à l'orient, et la province d'Asie au couchant. Saint Paul a prêché à Antioche de Pisidie. *Act*. XIII, 14; XIV, 23

PISTICA NARDUS, du vrai nard, du nard fidèle, et non falsifié. Il y a apparence que la vraie leçon est *spicata nardus*, du nard en épi. *Voyez* Nard, et le commentaire sur saint Jean, chap. XII, 3.

PITHOM, ou Pythom, ou Phitom, ville d'Egypte. Nous en avons parlé sur l'article Phitom.

PLAGIAIRE. Saint Paul, écrivant à Timothée (*c*), met les *plagiaires* avec les plus grands scélérats. Le nom de *plagiaire* en cet endroit marque le vol d'un homme libre que l'on vend pour esclave. On donnait le même nom de *plagiaire* à ceux qui achetaient et qui retenaient un homme libre. Ainsi Joseph fut vendu pour esclave par ses propres frères. C'est la plus grande injure et le plus grand tort que l'on puisse faire à un homme que de lui ravir sa liberté. On a étendu le nom de *plagiaire* à ceux qui s'approprient les ouvrages d'autrui, qui les copient et les donnent pour leurs propres ouvrages.

PLAIE. Le terme latin *plaga* se prend quelquefois pour un côté; *plaga orientalis*, le côté de l'orient; *ad australem plagam Cerethi*, au midi des Céréthiens, ou des Philistins; *plaga maris*, le côté de la mer Méditerranée, c'est-à-dire, l'occident. Amos III, 12 : *In Samaria in plaga lectuli, et in Damasci grabato*; ceux qui habitent dans Samarie, *dans le coin du lit*, *et dans la couche de Damas*. Les Israélites se flattent d'une longue paix, et se reposent tranquillement sur leur propre lit, et sur le lit de Damas, sous l'heureux règne de Jéroboam II et dans l'alliance avec les rois de Damas; mais le Seigneur va bien les éveiller, et troubler leur repos.

Plaga, dans le sens *de plaie*, signifie blessure, châtiments, fléaux envoyés de Dieu, ou malheurs causés par les hommes. Par exemple, Dieu frappa Pharaon par de grands maux, de grandes incommodités (*d*) : ***Fla-***

(*a*) *Matth*. IV, 5.
(*b*) *Antiq*. *l*. VI, *c*. VI, *in Lat*.
(*c*) I *Timot*. I, 10. ἀνδραποδισταῖς.
(*d*) *Genes* XII. 17.

gellavit Dominus Pharaonem plagis maximis. La lèpre est nommée *plaga lepræ* (*a*), le châtiment de la lèpre, parce qu'on la considérait comme un coup de la main de *Dieu.* La lèpre des bâtiments est nommée *plaga lepræ*, comme celle des hommes. Le Seigneur envoya la peste ou la mortalité contre les Israélites, après qu'ils eurent mangé de la viande (*b*) : *Et percussit eos plaga magna nimis.* Le châtiment dont Dieu frappa les Philistins, en envoyant contre eux une multitude de rats, est nommé *une plaie.*

Dieu dit à David (*c*) que si son fils qui lui succédera au royaume tombe dans quelque faute, il le punira de la plaie dont il punit les enfants des hommes : *Arguam eum in virga virorum, et in plagis filiorum hominum.* Je ne l'exterminerai pas, mais je le traiterai comme un père traite ses enfants, et comme j'ai accoutumé de punir les enfants des hommes.

La plaie du cœur, *plaga cordis* (*d*), marque le péché, l'iniquité secrète, les blessures de l'âme : *Si quis cognoverit plagam cordis sui*, etc. *Plaga cæcitatis* (*e*), l'aveuglement. *Plaga inimici percussi te* (*f*) : Je vous ai frappé en ennemi, je vous ai fait une plaie mortelle. Dieu frappa Antiochus (*g*), *insanabili et invisibili plaga*, d'une maladie incurable et invisible, intérieure, cachée. L'Hémorroïsse de l'Evangile (*h*) fut guérie *de sa plaie*, de son incommodité, en touchant le bord du vêtement de Jésus-Christ.

PLAIES D'EGYPTE. Nous en avons parlé sous l'article de MOÏSE. [*Voyez* aussi JOSUÉ, addition, §§ IX, XVII.] Les Hébreux appellent du nom de *plaies* les maladies, les châtiments envoyés de Dieu; comme la peste, la contagion, la lèpre, les morts subites, la famine, la tempête; en un mot toutes les calamités publiques et particulières.

PLANE, *platanus.* L'hébreu *harmon* (*Genes.* XXX, 37 : ערמון Sept. : πλατάνου. *Ita Ezech.* XXXI, 8), que les Septante et saint Jérôme traduisent par *un plane* dans la Genèse, est rendu par des châtaigniers chez les nouveaux interprètes qui suivent d'ordinaire les rabbins. Dans Ezéchiel, les Septante le traduisent par *des sapins*, tant il est vrai que l'on n'a presque rien de certain sur la signification des noms d'arbres marqués dans le texte hébreu. On peut voir J.-H. Ursin, *Arboretum Biblicum.*

PLANÈTE. On ne trouve point le nom de *planète* dans l'Ecriture. Je ne sais si les anciens Hébreux distinguaient Vénus, Jupiter, Mercure, Saturne et Mars des étoiles fixes. Après le soleil et la lune, ils mettaient tous les autres corps célestes et lumineux au rang des étoiles. *Voyez* ci-devant l'article ETOILES.

* PLANTES. Dieu dit : Que la terre produise les plantes verdoyantes avec leur semence, les arbres avec des fruits, chacun selon son espèce, qui renferment en eux-mêmes leur semence pour se reproduire sur la terre. Et il fut ainsi. La terre produisit donc des plantes qui portaient leur graine suivant leur espèce, et des arbres fruitiers qui renfermaient leur semence en eux-mêmes, suivant leur espèce, et Dieu vit que cela était bon.

Le jour où s'accomplit cet acte de la volonté toute-puissante du Créateur était le troisième; mais Dieu avait créé auparavant la terre, l'eau, la chaleur, la lumière. « Or, pour que les phénomènes qui constituent la vie végétale commencent, il faut, dit le célèbre chimiste Berzelius, la réunion de toutes ces choses; l'action immédiate des rayons solaires est nuisible à la germination. Partout dans la nature nous trouvons que les premiers phénomènes de la vie, parmi les êtres organisés, prennent leur origine dans l'obscurité, et qu'ils n'ont besoin de l'influence de la lumière du soleil et ne cherchent celle-ci qu'après être arrivés à un certain degré de développement. » M. Bertrand, d'après M. Adolphe Brongniart, confirme par la géologie le récit de Moïse touchant l'époque de la création des plantes : « Tous les terrains de sédiment, dit-il, tous ceux par conséquent dont la formation est postérieure à celle des terrains primordiaux, contiennent des débris de végétaux en plus ou moins grand nombre. Ces végétaux sont le plus souvent terrestres, et l'ancienneté des terrains dans lesquels on les rencontre prouve que la vie a commencé sur la terre par le règne végétal. »

Création et propagation des plantes

Les plantes furent créées sur un seul point du globe, et leurs germes furent transportés par divers agents dans tous les autres lieux.—Elles ont été créées nécessairement avant l'homme.

L'histoire naturelle apporte aussi son témoignage. C'est parmi les savants une question de savoir si les plantes furent créées dans tous les endroits du globe favorables à leur existence, ou si elles le furent dans une seule contrée pour se répandre dans les autres. Ce sont deux hypothèses; M. Gaudichaud a adopté ou même créé la deuxième, qu'il croit conforme au récit de la Genèse. Ecoutons-le; il parle à l'académie des sciences :

« D'où proviennent, dit-il (pag. 1009), ces cellules primitives? Comment ont-elles été engendrées? Se sont-elles formées sur un seul point du globe pour se répandre ensuite sur toute sa surface? Ou bien ont-elles été créées simultanément sur tous les points connus qui se montrent encore aujourd'hui favorables à leur existence, à leur développement, à leur propagation?

» Ce sont des questions qui sous d'autres formes ont sans doute été bien des fois soulevées sans être résolues, et que l'on peut soumettre encore aux générations futures.

» Je m'en suis déjà occupé (1) de 1819 à

(*a*) *Levit.* XIII, 2, 3, 9, etc.
(*b*) *Judic.* XI, 33; XV, 8. I *Mac.* V, 3
(*c*) II *Reg.* VII, 14.
(*d*) III *Reg.* VIII, 38.
(*e*) *Tob.* II, 13.
(*f*) *Jerem.* XXX, 12.
(*g*) II *Mac.* IX, 5.
(*h*) *Marc.* V, 29.
(1) *Voyage de l'Uranie. Botanique*, p. 101.

1826; c'est sous l'empire de mes premières et fortes impressions de jeunesse que j'ai surtout cherché à les résoudre d'après des principes qui jusqu'à ce jour ont peut-être été mal interprétés.

» (1010). Ces principes consistent à admettre avec la *Genèse* un seul point originel de création pour chaque espèce de plante, et à supposer que tous les moyens physiques ont pu servir à la dissémination des germes de cette plante primitive et à ses modifications. — Ainsi, au nombre des causes qui ont pu coopérer à cette dissémination, j'ai fait intervenir l'action de la mer, de l'air, des vents, des ouragans, des hommes, des oiseaux, et surtout celle des nuages électrisés.

» Depuis, en procédant par exclusion, en considérant que les plantes ont nécessairement précédé les hommes, et que la mer, en admettant qu'elle ait peuplé les plages, n'a pu apporter les germes de la végétation des hautes montagnes, qui diffère totalement de celle des plaines, dans les îles volcaniques, il n'est plus resté de plausible pour moi que les phénomènes aériens, les vents, les orages et les nuages, pour le transport des germes reproducteurs.

» Enfin, conduit par l'étude et mes propres recherches, ainsi que par des suppositions, à reconnaître que les moindres fragments de plante et même de simples cellules isolées sont également des germes reproducteurs, toutes mes suppositions se fortifièrent et devinrent presque des réalités à mes yeux.

» En vain je voulus avec quelques philosophes modernes admettre que les mêmes causes avaient pu produire les mêmes effets, et par conséquent reconnaître plusieurs centres de création spontanée, je ne pus jamais arriver qu'à ceci : certaines conditions de chaleur, de lumière et d'humidité étant nécessaires à la végétation de quelques plantes, les corpuscules de ces végétaux enlevés d'un point quelconque du globe, et transportés dans toutes les directions par les agents météoriques, n'ont prospéré que là où ils ont trouvé leurs conditions de vie, leurs zones, leurs régions.

» De là, selon moi, la dissémination presque générale de certaines espèces qui se rencontrent partout où existent ces mêmes conditions de viabilité; ce qui a fait dire à plusieurs botanistes voyageurs que quelques plantes font le tour du monde sous des régions données. Je suis allé, on peut le dire, aussi loin que possible dans cette difficile voie d'exploration méditative.

» Conduit de fait en fait et de supposition en supposition jusqu'au point de dérouler tout le tableau des phénomènes de la vie végétative; ayant surtout étudié sous cent climats différents tout ce qui a trait aux faits mystérieux de la vitalité, de la fécondation et de la multiplication des végétaux; ayant enfin passé pendant mes voyages et à la suite de mes longues études (1011) dix années au moins à réfléchir sur les causes de la vie et de la mort, je me trouve aujourd'hui plus que jamais convaincu de cette vérité éternelle, qu'il n'y a jamais eu qu'une période de création pour les végétaux, tout en reconnaissant que la Puissance suprême a bien pu, pour les plantes qui nous paraissent nouvelles, en avoir retardé la manifestation.

» Ceci ne peut en aucune façon contredire l'opinion des savants qui ont démontré par les fossiles que l'air et les végétaux ont changé à certaines époques à la surface du globe. »

L'auteur fait ensuite une supposition, la développe, en prouve la légitimité, la considère comme admise, et s'exprime en ces termes (p. 1015) :

« Les difficultés soulevées à la page 1010, relativement à la dissémination des plantes à la surface du globe, vont cesser.

» En effet, dès que nous admettons qu'une partie végétale quelconque, que le moindre fragment de feuille, par exemple, peut donner naissance à un nouvel être, tous les obstacles vont s'aplanir et disparaître aussitôt.

» Rien ne s'opposera plus à ce que nous fassions voyager tous les végétaux d'une limite à l'autre de la terre, puisque toutes les forces atmosphériques nous viendront en aide, et qu'il est démontré physiquement que, dans certaines conditions, les corps pesants peuvent être supportés par les corps rares, et qu'un fragment de plante, enveloppé de vapeurs nuageuses, peut voguer dans l'espace comme un corps poreux et pénétré d'air flotte dans l'eau.

» La force impulsive des nuages électrisés et des vents réguliers ou irréguliers expliquera le reste. Il ne faudra plus à la parcelle végétale, jetée sur une terre éloignée, que les conditions favorables précitées de lumière, de chaleur, d'humidité et d'électricité, pour enfanter de nouveaux individus typiques. » M. GAUDICHAUD, *Recherches générales sur la physiologie et l'organogénie des végétaux*, mémoire inséré dans le recueil des *comptes rendus des séances de l'académie des sciences*, séance du 27 juin 1842. Tom. XIV, aux pages indiquées.

PLATANE, village des Sidoniens près de la ville de Béryte, où Hérode laissa ses deux fils, pendant qu'il faisait examiner leur cause (*a*).

PLEIADES. Les Pléiades sont sept étoiles au derrière du Taureau, qui paraissent au commencement du printemps (*b*). Job parle des Pléiades et des Hyades, qui sont sept autres étoiles à la tête du Taureau, et qui désignent l'orient et le printemps. L'Hébreu lit *Chima* (*Job.* XXXVIII, 31, *et* IX, 10. מעדנות כימה): *Pourrez-vous lier les délices du Chima?* Pourrez-vous empêcher que les Pléiades ne se lèvent en leur saison? Il leur donne le nom de *délices du Chima*, à cause des agréments du printemps. Saint Jérôme a traduit *Chima* par

(*a*) *Ant. l.* XVI, *c. ult.*, *p.* 578.
(*b*) Ora micant tauri septem radiantia flammis. *Ovid. Fast. l.* V, *v.* 165.

Hyadas, Job, IX, X, et par *Pleiadas*, Job, XXXVIII, 31, et dans Amos (*a*), par *Arcturus*, la queue de l'Ours. Aquila traduit quelquefois de même. L'Ours était au fond du septentrion, et *Chima* signifie plutôt les *Pléiades*.

PLENITUDE. L'Ecriture se sert souvent de ce terme pour signifier des choses assez différentes. *Plenitudo pugilli*, une poignée; tant que la main peut tenir. *Plenitudo gomer*, un plein gomer. *Plenitudo agri*, un plein champ. *Orbis terræ et plenitudo ejus* (*b*), le monde et tout ce qu'il contient. *Tonet mare et plenitudo ejus* (*c*) : *Que la mer tonne*, que par le bruit et l'agitation de ses flots, *et de tout ce qu'elle renferme*, elle rende ses hommages au Seigneur : *De frugibus terræ et de plenitudine ejus* (*d*) : Que Joseph soit rempli des bénédictions de Dieu, et que la terre et ses campagnes soient remplies de toutes sortes de biens.

Timor Domini ad vitam, et in plenitudine commorabitur (*e*) : La crainte du Seigneur donne la vie et la plénitude de toutes sortes de biens. L'Hébreu : *La crainte du Seigneur conduit à la vie*, celui qui l'a *sera rassasié*. Plein et plénitude se prennent aussi quelquefois en ce dernier sens (*f*) : *Quo mihi multitudinem victimarum vestrarum... plenus sum* : Je suis rassasié. *Plenus dierum* (*g*), rassasié de jours; qui a assez vécu.

Plenitudo sapientiæ est timor Domini (*h*) : La perfection, la consommation, *le comble de la sagesse est la crainte de Dieu*. La sagesse sera admirée *in plenitudine sancta*, *Eccli*. XXIV, 3, dans l'assemblée de tous les saints, de tous les Israélites ; et ℣. 16, *in plenitudine sanctorum*. Et XXXV, 23 : *Donec tollat plenitudinem superborum* : Jusqu'à ce qu'il détruise l'assemblée des superbes. Et Ezéchiel (*i*) : *Deseretur terra a plenitudine sua*, l'Egypte sera dépeuplée (*j*). *Plenitudo peccatorum*, le comble de l'iniquité. *Tollit plenitudinem ejus a vestimento* (*k*) : La pièce neuve mise à un habit vieux *emporte la plénitude*; c'est-à-dire, l'endroit même qu'elle devait remplir; elle déchire l'habit encore davantage. Nous avons tous reçu *de la plénitude de* Jésus-Christ, (*l*) la surabondance des grâces dont il a été rempli s'est répandue sur nous. *La plénitude de la loi est la charité* (*m*), c'est la perfection et la consommation des autres lois. *La plénitude des temps* (*n*), le temps auquel le Messie a paru, qui est le temps et l'accomplissement des temps marqués par les prophètes. *Lorsque la plénitude des nations sera entrée* (*o*), lorsque tous les gentils dont Dieu veut composer son Eglise y seront entrés par la foi.

(*a*) *Amos*, v, 8.
(*b*) *Psalm*. XLIX, 12.
(*c*) I *Par*. XVI, 32.
(*d*) *Deut*. XXXIII, 16.
(*e*) *Prov*. XIX, 23.
(*f*) *Isai*. I, 11.
(*g*) *Genes*. XXV, 8, *et* I *Par*. XXIX, 1.
(*h*) *Eccli*. I, 20.
(*i*) *Ezech*. XXXII, 15.
(*j*) II *Mac*. XI, 14.
(*k*) *Matth*. IX, 16.
(*l*) *Joan*. I, 16.

PLEURER. Les anciens Hébreux pleuraient et faisaient éclater leurs douleurs dans le deuil et dans l'affliction. Ils ne faisaient pas consister le courage et la grandeur d'âme à paraître insensibles dans l'adversité, et à retenir ses larmes. Ils se livraient aux mouvements de la nature, et n'avaient pas honte de témoigner leur douleur par les larmes. Cela paraît dans toute l'Ecriture. Les héros dans Homère en usent de même. On regardait même comme un grand malheur de n'être pas plaint dans ses funérailles. *L'impie sera enterré sans que ses veuves le pleurent*, dit Job (*p*). Et le Psalmiste (*q*), parlant de la mort des prêtres Ophni et Phinéès, relève comme un grand malheur que leurs veuves ne les pleurèrent point. Dieu défend à Ezéchiel de pleurer et de faire le deuil de son épouse (*r*), pour marquer que les Juifs seront réduits à de si grands maux, qu'ils n'auront pas même la liberté de se plaindre et de pleurer.

PLEUREURS, *pleureuses*. Les anciens Hébreux avaient des pleureurs et des pleureuses à gages dans les funérailles. *Voyez ce que dit le Seigneur* dans Jérémie (*s*) : *Allez chercher des pleureuses, et qu'elles viennent. Envoyez quérir des femmes qui savent faire des lamentations, et qu'elles se hâtent; qu'elles commencent leurs lamentations sur le malheur de Sion*. Et Amos (*t*) : *On ne verra que deuil dans toutes les places, et partout on n'entendra que malheur; et hélas! ils appelleront les pleureurs pour pleurer, et ceux qui savent faire les lamentations pour le deuil*. Tous les pleureurs et les pleureuses d'Israel chantaient autrefois les lamentations que Jérémie avait composées sur la mort du pieux roi Josias (*u*). Les docteurs juifs (*v*) enseignent que dans les funérailles d'une mère de famille le mari doit avoir au moins deux joueurs d'instruments, outre la pleureuse à gage.

Il paraît par l'Evangile (*x*) que quand on rencontrait une pompe funèbre, on devait mêler ses pleurs et ses chants lugubres à ceux qui pleuraient. *Nous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé; nous avons pleuré, et vous n'avez point pris de part à nos lamentations*. Jésus, fils de Sirach, insinue que le convoi du mort et les pleureurs faisaient le tour de la place (*y*) : *L'homme ira dans la maison de son éternité* (dans le tombeau), *et les pleureurs feront le tour de la place*. Et le prophète Zacharie, décrivant un deuil célèbre, dit que les familles iront séparément par bandes faire leurs lamentations, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Les prophètes ont accoutumé, après

(*m*) *Rom*. XIII, 10.
(*n*) *Galat*. IV, 4.
(*o*) *Rom*. XI, 25.
(*p*) *Job*. XXVII, 15.
(*q*) *Psalm*. LXXVII, 64.
(*r*) *Ezech*. XXIV, 16.
(*s*) *Jerem*. IX, 17, 18.
(*t*) *Amos*, v, 16.
(*u*) *Jerem*. XXXV, 25.
(*v*) *Talmud. tit. Cetuboth. c.* IV
(*x*) *Luc*. VII, 32.
(*y*) *Eccli*. XII. 5

avoir annoncé les malheurs d'un pays et d'une nation, de composer un cantique lugubre, comme pour être chanté par les pleureurs et les pleureuses au jour de l'événement. *Voyez* Jerem. IX, 10, 18, 20. Ezech. XXVI, 17; XXVII, 1; XXXII, 2, etc.

La vallée des pleurs, *vallis lacrymarum*, dont il est parlé au psaume LXXXIII, 7, signifie dans le sens moral ce monde, qui n'offre aux gens de bien que des sujets de pleurs et de larmes, par les désordres qui y règnent, par les dangers continuels auxquels on y est exposé, par l'absence des biens éternels que l'on y doit désirer. Mais dans le sens littéral cette vallée des pleurs, ou, suivant l'Hébreu, *la vallée de Bocha*, ou de Bochim, était assez près de Jérusalem et renommée par sa stérilité et sa sécheresse. Le Psalmiste dit donc : *Heureux celui qui met sa force et* sa confiance *en vous, Seigneur, quand il passerait de Bocha* ou des pleurs, *Dieu lui ferait sourdre une fontaine pour le rafraîchir.*

Le lieu des pleurs, *locus flentium*, dont il est parlé dans le livre des Juges, *Judic.* II, 5 : *Vocatum est nomen loci illius, locus flentium, sive lacrymarum.* C'est le même dont nous venons de parler sous le nom de *vallis lacrymarum*, et dont il est encore fait mention au second livre des Rois, chap. V, ℣. 23, sous le nom de *lieu des poiriers*, ou, selon l'Hébreu, *des mûriers : ex adverso pyrorum;* hébreu, *ex adverso Bochim.*

Le pain les pleurs ou des larmes. *Cibabis nos pane lacrymarum*, Psalm. LXXIX, 6 : Et mes pleurs m'ont servi de nourriture nuit et jour. Psalm. XLI, 4 : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte;* ces expressions marquent admirablement la disposition d'une âme plongée dans la douleur, qui, sensible aux outrages qu'on fait à son Dieu, se nourrit en quelque manière de ses larmes, et y trouve une sorte de consolation.

Le prophète Isaïe, parlant du malheur de Moab, dit (*Isai.* XVI, 9 : אירוך דמעתי חשבון ואלעלה) : *Je vous arroserai de mes larmes, ô Esébon et Eléalé!* L'Hébreu à la lettre : *Il vous enivrera de mes larmes.* Je vous prédis que vous serez enivrée de larmes. *Mes larmes* sont les larmes que je vous prédis. *Je vous enivrerai;* c'est-à-dire, je vous annonce que vous serez enivrée. Je pense que le prophète fait ici un jeu de mots, et qu'au lieu de *Médaba*, ville de Moab, voisine d'Esébon et d'Eléalé, il a mis exprès *Dimeath*, qui signifie des larmes, et qui a quelque rapport à *Médaba.* Je vais enivrer *Dimeath*, ville de larmes, et comme aussi *Esébon* et *Eléalé.*

Malachie (*a*) reproche aux Juifs d'avoir couvert l'autel du Seigneur de larmes : *Operuistis lacrymis altare Domini :* Vous êtes cause que mon autel est baigné des larmes de vos épouses que vous avez répudiées sans aucun juste sujet; vous l'avez en quelque sorte couvert de larmes, et fait retentir de pleurs et de cris perçants. C'est pourquoi *le Seigneur ne regardera plus vos sacrifices, parce qu'il a été témoin de l'union que vous avez contractée avec vos épouses, et qu'après cela vous l'avez méprisé.* ℣ 14.

(*a*) *Malach.* II, 13.
(*b*) *Genes.* VII, 11.
(*c*) *Osee*, II, 21.
(*d*) *Job.* XXXVII, 12; XXXVIII, 37, suiv. l'Hebr. *Psal.* XVII 13, *et IV Reg.* XXII, 12.
(*e*) *Deut.* XXXIII, 28.

PLUIE. Il semble, par quelques expressions de l'Ecriture, que les anciens Hébreux concevaient que les pluies venaient de certains grands réservoirs qu'ils supposaient être au-dessus des cieux, et que Moïse appelle *les eaux supérieures* opposées *aux eaux inférieures*, qui sont celles de la mer. Par exemple, Moïse dit qu'au temps du déluge les eaux ne tombèrent pas à l'ordinaire, mais que les *cataractes du ciel furent ouvertes* (*b*). *Voyez* aussi *Psalm.* XXXII, 7, et XLI, 3. Osée (*c*) dit que dans les temps de sécheresse, les nues crient vers le Seigneur, et le prient de faire couler dans elles les eaux qu'il tient dans ses trésors ou dans ses réservoirs. En d'autres endroits (*d*) l'Ecriture nous décrit les nues comme des outres qui se remplissent des eaux que le firmament laisse couler dans leur capacité. Les rosées elles-mêmes *viennent de l'abîme d'en haut* (*e*), c'est-à-dire, des eaux supérieures.

Les auteurs sacrés parlent souvent de la pluie de la nouvelle saison et de la pluie de l'arrière-saison : *Imber temporaneus, et imber serotinus* (*f*). *Dabit terræ vestræ pluviam temporaneam et serotinam. Voyez* aussi Osée, VI, 3 : *Veniet quasi imber nobis temporaneus et serotinus.* Les rabbins et la plupart des interprètes croient que *pluvia temporanea*, nommée en hébreu *jorah* (*g*), signifie la pluie de l'automne; et que *pluvia serotina*, en hébreu *malkusch* (*h*), signifie celle du printemps. On sait que les Juifs commençaient leur année en automne; ce qui donne quelque vraisemblance à l'opinion qui veut que *pluvia temporanea* signifie la pluie de l'automne.

Mais nous croyons au contraire que *jorah* signifie la pluie du printemps, et *malkusch* la pluie de l'automne. Dans la Judée il ne pleuvait ordinairement qu'en deux saisons, au printemps et en automne. *Jorah* est toujours mis la première et *malkusch* la seconde. C'est l'ordre naturel des saisons; le printemps est avant l'automne. *Malkusch* dérive du verbe *lakasch*, qui signifie faire la vendange, tarder, différer, et recueillir le regain ou l'herbe des prés qui vient dans l'arrière-saison. De plus *malkusch* signifie une pluie que la terre désire avec grande ardeur (*i*) comme celle qui succède aux sécheresses de l'été. Joel (*j*) dit que le Seigneur donnera à Israel la pluie du printemps, *jorah, et la pluie de l'automne* (*malkusch*) *au commencement* (de l'année). Or si *malkusch* signifie la pluie de l'automne, on conviendra sans doute aisément que *jorah* signifie celle du printemps. Les Septante (Ὑετὸν τῆς γῆς σου καθ' ὥραν πρόϊμον καὶ ὄψιμον)

(*f*) *Deut.* XI, 14.
(*g*) יורה *Jora.*
(*h*) מלקיש *Malkusch.*
(*i*) *Job.* XXIX, 23. *Prov.* XVI, 15. *Osee*, VI, 3.
(*j*) *Joel.* II. 23, *in Hebræo.*

l'ont pris dans le sens que nous venons de marquer; et Hésiode a exprimé la pluie du printemps et celle de l'automne par des termes de même valeur que ceux dont se sont servis les Septante (*Hesiod. Opera et Dies, l.* II, appelle ὥριον ὄμβρον celle du printemps, et ὀπωρινὸν ὄμβρον celle de l'automne).

Moïse, décrivant la terre de Chanaan, dont il relève les avantages sur ceux d'Egypte (*a*), dit que le pays de Chanaan n'est pas comme celui de l'Egypte, où l'on est obligé de conduire les eaux par machines et à force de travail sur les campagnes et sur les jardins, parce qu'il ne pleut point en ce pays-là, au lieu que la Palestine est un pays de montagnes et de vallées, qui attend les pluies du ciel; *sed montuosa est et campestris, de cœlo exspectans pluvias.* Nous avons décrit ci-devant, sous l'article Pied, la manière dont on arrose les terres de l'Egypte, sur lesquelles l'inondation du Nil ne peut pas s'étendre. Pour la terre de Chanaan, tout le monde sait qu'elle est arrosée de grosses rosées pendant l'été et de pluies au printemps et en automne; d'où vient que Dieu promet aux Israélites, s'ils demeurent fidèles à ses commandements, de leur donner les pluies en leur temps : *Dabo vobis pluvias temporibus suis* (*b*); et au contraire Moïse les menace, s'ils manquent à la fidélité qu'ils doivent à Dieu, de leur envoyer des pluies de sable et de poussière : *Det Dominus* (*c*) *imbrem terræ tuæ pulverem*, plus capables de dessécher et de brûler que de rafraîchir leur terre.

Les Hébreux comparent souvent la parole et le discours à la pluie : *Concrescat ut pluvia doctrina mea* (*d*). Et l'Ecclésiastique (*e*) : *Tamquam imbres* (*sapiens*) *mittet eloquia sapientiæ suæ.* Job dit que dans le temps de sa prospérité on l'écoutait avec respect et avec avidité; que ses discours coulaient comme une douce pluie (*f*) *Super illos stillabat eloquium meum;* qu'ils l'attendaient comme la pluie, et ouvraient la bouche comme pour recevoir la pluie de l'arrière-saison : *Exspectabant me sicut pluviam, et os suum aperiebant quasi ad imbrem serotinum.*

Le Psalmiste (*g*) et Jérémie (*h*) remarquent comme un effet de la puissance de Dieu, qu'il change les éclairs en pluie; *Fulgura in pluviam facit.* Les éclairs précèdent le tonnerre et la pluie; et lorsqu'on voit un éclair, et qu'on entend un grand éclat de tonnerre pendant un orage, on est sûr qu'on voit aussitôt la pluie redoubler; la chose est aisée à expliquer : L'éclair et le tonnerre ne sont produits que par la chute des nues les unes sur les autres; et cette même chute est la cause des pluies. Le prophète peut donc marquer ici que les éclairs sont comme les avant-coureurs et les signes naturels de la pluie; peut-être aussi que le peuple croyait que les éclairs se changeaient en pluie, ou qu'ils la produisaient. Quelques-uns (*i*) l'entendent ainsi : Dieu, par sa puissance, allie l'éclair avec la pluie, le feu avec l'eau; choses qui sont naturellement incompatibles.

(*a*) *Deut.* XI, 10, 11.
(*b*) *Levit.* XXVI, 3.
(*c*) *Deut.* XXVIII, 24.
(*d*) *Deut.* XXXII, 2.
(*e*) *Eccli.* XXXIX, 9.
(*f*) *Job.* XXIX, 21, 22, 23.
(*g*) *Psalm.* CXXXIV, 7.
(*h*) *Jerem.* X, 13; LI, 16.

* Prières pour la pluie. *Voyez* le *Calendrier*, au 2 et au 25 de casleu, aux 8,9 et 20 d'adar, et au 29 de nisan

PLUMARIUS, un brodeur. *Opus plumarium*, un ouvrage en broderie; autrement, *opus phrygionicum*, ou *acupictum.* L'Hébreu *rakamah* (*Exod.* XXVI, 36; XXVII, 16; XXXVI, 37, etc. : מעשה רקם : *opere plumarii*) signifie proprement un ouvrage de plumes en broderie; car Ezéchiel, parlant des ailes d'un grand aigle, se sert du terme *rakamah* (*Ezech.* XVII, 3 : אשר לו הרקמה). Les anciens nous parlent de l'origine de la broderie comme venant de Philoctète, qui, vivant seul dans l'île de Lemnos, n'avait point d'autres habits que ceux qu'il se faisait avec les plumes des oiseaux qu'il tuait (*j*) :

Pro veste pennis membra textis contegit.

Dans la suite on perfectionna cette invention, et on fit des ouvrages précieux avec des plumes de différentes couleurs (*k*) :

. . . Hunc videas lascivas præpete cursu
Venantem tunicas, avium quoque versicolorum
Indumenta novis texentem plumea telis.

Dans l'Ecriture, nous ne croyons pas que l'on ait mis en œuvre les plumes d'oiseaux. Moïse donne aux brodeurs qu'il emploie pour les ouvrages du tabernacle les laines les plus précieuses et les couleurs les plus belles qui fussent alors; car on ne connaissait pas encore la soie, et je ne sais si l'on avait le secret de filer l'or et de le faire entrer dans la broderie, comme on fait aujourd'hui. Moïse n'en parle point parmi les choses dont se servaient les brodeurs; mais il en donne aux tapissiers. *Voyez Exod.* XXXIX, 3, et l'article Polymitarius. Le voile qui était à l'entrée du saint était en broderie, composé de laine couleur d'hyacinthe ou de bleu céleste, de laine couleur de pourpre, de cramoisi, et de fin lin, ou plutôt de coton (*l*). Le voile qui était à l'entrée du tabernacle ou du parvis était aussi en broderie de la même sorte que celui que nous venons de décrire (*m*). La ceinture du grand prêtre était (*n*) de même ouvrage; et nulle part Moïse ne parle ni d'or ni d'argent dans la description de ces ornements. Les habits en broderie étaient pour les princesses et les personnes de la première qualité, comme on le voit dans les Psaumes (*o*) et dans Ezéchiel (*p*). *Voyez* notre commentaire sur l'Exode, chap. XXVIII, 39.

PODERIS. Ce terme est pris du grec (Ποδήρης τὸ μέχρι τῶν ποδῶν ἱμάτιον); il signifie propre-

(*i*) *Chrysost. Theodor. Heraclis. Theodoret in Psalm.*
(*j*) *Acesiu poeta apud Censorin. de Die Natali, c.* XXVIII
(*k*) *Prudent. Hamartigen. v.* 294.
(*l*) *Exod.* XXVI, 36.
(*m*) *Exod.* XXVII, 16.
(*n*) *Exod.* XXVIII, 39; XXXIX, 28.
(*o*) *Psalm.* XLV, 15.
(*p*) *Ezech.* XVI, 13, 16, 18; XXVI, 16; XXVII, 7, 16, 2

ment une robe traînante; mais on l'emploie principalement pour marquer une robe de lin, une aube, une chemise qui va jusqu'aux pieds. Saint Jérôme, dans son épître à Fabiole, dit qu'elle était étroite et juste au corps : *Strictam et corpori adhærentem, camque similem militum camisiis.* Les prêtres juifs étaient revêtus de ces sortes d'aubes traînantes durant leur service dans le temple. C'était l'habit de leur ordre. L'auteur de la Sagesse donne aussi le nom de *poderis* à la robe traînante du grand prêtre, au bas de laquelle étaient des sonnettes et des grenades (*a*): *In veste poderis quam habebat, totus erat orbis terrarum.* Les Septante traduisent l'hébreu *éphod* par *poderis*, Exod. XXVIII, 31, et dans Ezéchiel, IX, 2, 3, ils traduisent l'hébreu *bad* par le même terme. *Bad* signifie proprement *une robe de lin.* Dans l'Exode XXV, 7, et XXXV, 8, ils rendent de même l'hébreu *coschen*, qui signifie le *pectoral* ou le *rational* du grand prêtre, qui certainement n'était pas un habit traînant, mais il était considéré comme faisant partie de la robe traînante nommée *mehil*, qu'ils traduisent aussi par *poderis*, *Exod.* XXVIII, 4. Saint Jean, dans l'Apocalypse (*b*), dit que Jésus-Christ lui apparut avec une *poderis*, qui est un habit sacerdotal communément appelé une aube, dit Liran sur cet endroit.

POESIE DES HEBREUX. Il n'y a guère de point de critique sur lequel on ait tant écrit que sur la poésie des Hébreux. Les plus habiles commentateurs et les plus savants critiques se sont exercés sur cela, et l'on ne peut pas dire que la matière soit épuisée ni la difficulté résolue. Les doutes et les difficultés subsistent et subsisteront apparemment toujours, puisqu'on ne sait plus et qu'on ne saura jamais la véritable prononciation de la langue hébraïque; et par conséquent on ne peut sentir ni l'harmonie des paroles, ni la quantité des syllabes, qui font néanmoins toute la beauté des vers. On n'a pas non plus en hébreu, comme en grec et en latin, des règles pour deviner la quantité des syllabes, le nombre des pieds, les règles de la cadence et de la construction des vers; et toutefois il est certain que les Hébreux observaient ces choses au moins en partie, puisqu'on voit dans leurs poésies des lettres ajoutées ou retranchées à la fin des mots, qui marquent quelque sujétion à la rime ou au nombre, et à la mesure des syllabes. On ignore encore plus le chant et la danse qui accompagnaient d'ordinaire les poésies hébraïques; car on sait qu'elles se chantaient, et qu'elles n'étaient faites que pour cela; et l'Ecriture parle souvent de chœurs et de danses dans les cérémonies de religion. Ainsi nous ne connaissons et ne connaîtrons jamais que très-imparfaitement les vers et la poésie des Hébreux.

De la manière dont Josèphe, Origène, Eusèbe et saint Jérôme ont parlé de la poésie des Hébreux, il paraîtrait que de leur temps on en connaissait encore toute la beauté et toutes les règles Josèphe (*c*) dit en plusieurs endroits que les cantiques composés par Moïse sont en vers héroïques, et que David composa diverses sortes de vers et de cantiques, d'odes et d'hymnes en l'honneur de Dieu, dont les uns étaient en vers trimètres, ou de trois pieds, et les autres pentamètres, ou de cinq pieds. Origène et Eusèbe (*d*) ont suivi le même sentiment, soit par pure déférence pour l'opinion de Josèphe, soit qu'ils en fussent convaincus par eux-mêmes; car Origène savait l'hébreu, et Eusèbe était un des plus savants hommes de son siècle.

Saint Jérôme (*e*) a encore enchéri sur cela, en disant que le Psautier était composé de vers alcaïques, ïambiques et saphiques, à la manière de ceux de Pindare et d'Horace; et que les cantiques du Deutéronome et d'Isaïe, le livre de Job et ceux de Salomon, sont en vers hexamètres et pentamètres. Il dit ailleurs que le cantique du Deutéronome est en vers ïambiques de quatre pieds (*f*), de même que le psaume CXVIII, *Beati immaculati in via*, et le CXIV, *Exaltabo te, Deus meus Rex;* au lieu que les psaumes CX et CXI, *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo; in consilio justorum*, etc., et *Beatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus volet nimis*, sont en vers ïambiques, mais de trois pieds seulement.

Il remarque dans les Lamentations de Jérémie une espèce de vers saphiques et de vers de trois mesures. Il parle en divers endroits (*g*), du livre des Psaumes, comme d'un ouvrage composé de vers lyriques, tels que sont ceux de Pindare, d'Alcée, d'Horace, de Catulle, de Sérénus. Dans la préface sur le livre de Job il dit que depuis ces paroles : *Pereat dies in qua natus sum*, ce sont des vers hexamètres, composés de dactyles et de spondées, où l'on fait entrer de temps en temps d'autres pieds de même mesure, quoiqu'ils n'aient pas le même nombre de syllabes, à cause de la diversité de la langue. Quelquefois, dit-il, sans avoir égard à la quantité des syllabes, le poëte y fait sentir une certaine cadence ou harmonie, qui touche ceux qui sont instruits des règles de la poésie.

Philon (*h*) dit que les Esséniens ont d'anciennes poésies, dont les vers sont de plusieurs formes et de plusieurs mesures. Les uns sont de trois membres; les autres sont des hymnes qui se chantent pendant les sacrifices : quelques-uns se récitent dans le repas; et les autres sont accompagnés de danses. On assure (*i*) que François Vatable avait découvert la vraie méthode des vers de Job et du Psautier; mais jusqu'ici personne n'a eu connaissance du secret de Vatable. Théodore Herbert a cru trouver dans la Bible des vers semblables aux vers grecs et latins; et il

(*a*) *Sap.* XVIII, 24.
(*b*) *Apoc.* I, 13.
(*c*) *Antiq. l.* II, *c. ult.; lib.* IV, *c. ult; lib.* VII, *c.* x, *p.* 242, *g.*
(*d*) Vide *Euseb. Præpar. l.* XI, *c.* III.
(*e*) *Præfat in Chronic. Euseb.*
(*f*) *In Ep.* 135, *ad Paulam Urbicam.*
(*g*) *Epist. ad Paulin. et lib.* IX *Comment. in Ezech. c.* XXX.
(*h*) *Philo, de Vita contemplat., ad finem*
(*i*) *Mercer. in Job. c.* III.

en a en effet remarqué quelques-uns. Meibomius (a) s'est vanté que depuis plus de deux cents ans nul autre que lui n'a connu la poésie des Hébreux; mais il s'en réserve la connaissance, et ne juge pas à propos de la communiquer au public. On sait seulement que par le moyen de sa poésie et des corrections qu'il fait dans l'Ecriture il en dérange tout le texte. François Gomam dans son traité intitulé : *Davidis Lyra*, a prétendu donner des règles de la poésie hébraïque, toute pareille à celle des Grecs et des Latins : mais il s'est attiré une réfutation de Louis Cappel, à laquelle on n'a pas répondu.

M. le Clerc (b) a fait une fort belle dissertation pour montrer que la poésie des Hébreux était en rimes, à peu près comme celle des Français; et son sentiment a trouvé un assez bon nombre de partisans. D'autres soutiennent que dans les vers hébreux anciens il n'y a aucune mesure ni aucun pied. Scaliger (c) soutient même que leur langue, non plus que celle des Syriens, des Arabes et des Abyssins, n'est pas susceptible de la contrainte des pieds et des mesures. Augustin d'Eugubio dit que les Hébreux n'ont ni vers héroïques, ni vers ïambiques, ni d'aucune autre mesure, mais seulement quelque chose qui en approche, comme sont les chants des barbares. Ce sentiment est soutenu par Louis Cappel, Martin Martinius, Samuel Bohlius, Vasmurh, Auguste Pfeiffer, et quelques autres. Grotius (d) se déclare aussi pour cela; et c'est le parti qui nous paraît le plus soutenable. On peut voir notre dissertation sur la poésie des Hébreux, imprimée à la tête de notre commentaire sur l'Exode, et les auteurs que nous avons cités (1).

Quant à la poésie des Hébreux modernes, on peut consulter les grammairiens, et en particulier le *Thesaurus* de Buxtorf, qui en donne les règles et les différentes espèces. *Voyez* aussi le R. P. Morin, *Exercitat. Biblic.*, *l.* II, *exercit.* 18, *c.* VII, *p.* 537, etc.

[M. Hippolyte Rosellini a publié, il y a une vingtaine d'années, un ouvrage remarquable intitulé : *Sulle poesie degli antichi Orientali, e massimamente degli Ebrei*, c'est-à-dire *Des poésies des anciens Orientaux, et principalement des Hébreux.* Il entreprend d'y faire connaître les causes qui portent la plupart des littérateurs à considérer la poésie hébraïque comme défectueuse et irrégulière. Il attribue la différence des poésies hébraïque, grecque et latine à la diversité des climats, de l'éducation, des mœurs, de l'état social, et à mille autres circonstances, qui ont de l'influence sur les hommes, et conséquemment sur leur langage. Il fait voir ensuite que la poésie des Hébreux n'est pas du tout monstrueuse, et qu'elle est très-expressive; il en apporte de beaux exemples tirés du cantique de Salomon. Il cherche à montrer enfin que les anciens Hébreux ont fait usage des plus belles figures, dont les plus grands poëtes grecs et latins se soient servis. Par exemple, on lit dans le XVIII° psaume du roi prophète : *Que le Seigneur descende porté sur le dos d'un chérubin, et que la terre tremble à son approche.* Horace a imité cette idée en parlant de Jupiter :

> Per purum tonantes
> Egit equos, volucremque currum;
> Quo bruta tellus, et vaga flumina,
> Quo Styx, et invisi horrida Tœnari
> Sedes. Atlantæusque finis
> Concutitur. (Odar. lib. I, od. 34.)

Virgile l'a aussi imitée :

> Sub pedibus mugire solum, et juga cœpta moveri
> Silvarum......
> Adventante dea. (VI Æneid, 256.)

Dans le même psaume de David, Dieu *descend en courroux, entouré d'un nuage épais plein de grêle et de feu;* ainsi dans Virgile :

> Ipse pater media nimborum in nocte, corusca
> Fulmina molitur dextra, quo maxima motu
> Terra tremit.

Les anciens Hébreux tiraient souvent leurs images de l'agriculture et des instruments rustiques. En cela ils ont été encore imités par les Grecs. Ainsi on lit dans Isaïe, XLI, 15, 16, la comparaison suivante : *Ego posui te quasi plaustrum triturans novum, habens rostra serrantia : triturabis montes, et comminues, et colles quasi pulverem pones. Ventilabis eos, et ventus tollet, et turbo disperget eos.* Homère l'a imitée dans son Iliade, liv. XX, v 459, où il décrit la fureur d'Achille, et l'auteur fait voir que la comparaison d'Isaïe offre plus de force et d'expression. Enfin il remarque qu'Homère et Virgile ont pris d'Ezéchiel la comparaison de la colère de Dieu avec un chaudron d'eau bouillante. (Virgile, VII, *Enéide*, v. 460, parlant de Turnus, et Homère, *Iliade*, XXI, parlant du Xanthus.

Quelque temps après, M. Philippe Sarchi publia : *an Essay on Hebrew poetry*, ou Essai sur la poésie hébraïque, in-8°, ouvrage pour lequel il a consulté surtout ceux de Lowth et de Herder. Il s occupe principalement des *figures* employées dans la poésie, et les classe selon leur analogie, car leur nombre est considérable; les livres poétiques de la Bible lui ont fourni des exemples de tous ces modes d'expression ou d'arrangement que la rhétorique a recueillis et minutieusement dénommés. Ensuite l'auteur présente l'histoire abrégée de la littérature hébraïque depuis la renaissance des lettres en Europe, et un aperçu sur les innovations que l'influence des lettres grecques et latines fit introduire dans les nouvelles compositions poétiques en hébreu, considérées dans la versification, le mètre, la rime et quelques ornements. L'ouvrage de M. Sarchi parut en 1824, à Londres.

En 1825, M. J.-L. Saalschuetz faisait paraître à Kœnigsberg son ouvrage intitulé *Von der Form der Hebræischen Poesie*, etc., c'est-à-dire : *Sur la forme de la poésie hébraï-*

(a) Meibom., *Journal des savants*, p. 1690.
(b) *Biblioth Univers. Mag.* 1688, *p.* 219.
(c) *Scalig. Animadvers. in Chronic. Euseb. p.* 7, *col.* 1.
(d) *Grot. in Luc.* I, 46. *Erant enim* ῥυθμοὶ *Hebræorum, non* ἔμμετροι, *sed lege soluti, cujusmodi etiam erant, et nunc quoque sunt eorum saltationes.*

(1) Consultez Lowth, *de Poesi Hebræorum*, édition de Rosenmüller, avec les notes de Michaelis. (S.)

que; avec un traité sur la musique des Hébreux. Les essais faits pour déterminer la structure du mètre de la poésie hébraïque n'ont pas paru à l'auteur avoir produit des résultats satisfaisants; aussi s'est-il livré à de nouvelles recherches sur cette matière. Après avoir examiné les quatre opinions dominantes et relatives à la question : *Si les Hébreux ont suivi un système métrique dans leurs vers*, question fréquemment agitée depuis l'époque des Pères de l'Eglise, il passe à la critique des ouvrages qui peuvent servir à confirmer ou à infirmer l'existence d'un système métrique dans les vers hébraïques. Enfin il lui semble qu'il est prouvé que les Hébreux se sont servis de trois pieds dans la structure de leurs vers : du trachée, du spondée et du dactyle.

L'année dernière (1845) on a publié à Paris une traduction française de l'ouvrage du célèbre Herder sur l'*Histoire de la poésie des Hébreux*.]

POETES. Il est indubitable que les anciens Hébreux avaient des poëtes; et il nous reste encore dans la Bible un bon nombre de cantiques et d'autres pièces de poésie. Ce qui m'y paraît de plus remarquable, c'est que leur poésie est toute sanctifiée par l'usage qu'on en a fait pour publier les grandeurs de Dieu et la magnificence de ses ouvrages. Les poëtes des Hébreux dont les ouvrages sont venus jusqu'à nous étaient tous des hommes inspirés de Dieu; on y voit des rois, des législateurs, des prophètes. Moïse, Baruch, David, Salomon, Ezéchias, Job, Isaïe, Jérémie et la plupart des prophètes ont composé des pièces en vers : et quelle poésie? la plus grande, la plus majestueuse, et la plus sublime que l'on puisse imaginer : les expressions, les sentiments, les figures, la variété, l'action, tout y surprend. Mais pour les règles de cette poésie elles nous sont entièrement inconnues, comme on l'a montré ailleurs.

Saint Paul donne aux poëtes païens le nom de *prophètes* (*a*) : *Dixit quidam illorum proprius ipsorum propheta*, parce que les poëtes étaient chez les païens ce qu'étaient les prophètes chez les Hébreux; ils passaient pour inspirés et pour remplis de l'esprit d'Apollon. Ils parlaient par enthousiasme; les oracles se rendaient ordinairement en vers; les poëtes étaient les interprètes des volontés des dieux.

Le poëte dont parle saint Paul est Epiménides. Les anciens en racontent plusieurs particularités qui font voir qu'ils le tenaient pour un homme inspiré et favorisé des dieux. Aristote (*b*) dit qu'à la vérité il n'a pas prédit les choses futures, mais qu'il a découvert des choses passées et inconnues. Diogènes de Laërce (*c*) et Plutarque (*d*) racontent que voyant le fort de Munichie, qui est le port d'Athènes, il s'écria : « *O aveuglement des hommes ! Si les Athéniens prévoyaient les maux que ce fort leur causera, ils le démoliraient avec les dents*. On éprouva la vérité de cette parole quelques années après, lorsque le roi Antigone y mit garnison pour contenir les Athéniens dans le devoir. Une autre fois il rassura les Athéniens qui craignaient la venue des Perses. Il leur dit (*e*) qu'ils ne viendraient que dans dix ans, et qu'ils seraient obligés de s'en retourner après avoir souffert de grandes pertes. Il prédit aussi aux Lacédémoniens et aux Crétois la captivité où les Arcadiens devaient un jour les réduire (*f*). Ce sont apparemment ces prédictions vraies ou fausses qui faisaient considérer parmi les Grecs Epiménides comme un prophète, et qui lui ont fait donner le même nom par saint Paul, par ironie, ou autrement.

Le même apôtre (*g*) cite le poëte Aratus, qui était natif de Cilicie comme lui; il en cite ces mots : Nous sommes les enfants et la race de Dieu : *Ipsius enim et genus sumus*. Ce n'est qu'un fragment d'un plus long passage que voici : *Nous devons commencer par Jupiter, qu'il ne nous est pas permis d'oublier. Tout est plein de Jupiter. Il remplit les rues, les places et les assemblées d'hommes. Toute la mer et les ports sont remplis de ce dieu, et en tout lieu nous avons tous besoin de Jupiper*. Ce n'est pas sans doute pour relever le mérite et l'existence de Jupiter, ni pour concilier du crédit au poëte Aratus, que l'Apôtre l'a cité; mais il a, pour ainsi dire, tiré d'esclavage une vérité que ce poëte avait dite sans en pénétrer le sens; il s'en est servi pour prouver l'existence du vrai Dieu à des gens qui, ne connaissant pas l'autorité des divines Ecritures, auraient méprisé les preuves que l'Apôtre en aurait pu tirer.

POIDS. Nous avons donné à part au commencement de ce dictionnaire, une table générale des poids et des mesures des Hébreux. Nous remarquerons ici simplement que les anciens Hébreux, n'ayant pas l'usage de la monnaie frappée au coin et d'un certain poids déterminé, pesaient tout l'or et l'argent dans le commerce. Le nom général dont ils se servaient pour marquer un poids était *une pierre : N'ayez point dans votre sac une pierre et une pierre* (*h*) ; c'est-à-dire, n'ayez point différents poids ; un juste, et un faux ; mais seulement *une pierre de perfection et de justice*, un poids juste et fidèle. *Une pierre et une pierre* (*i*), *un épha et un épha sont en abomination aux yeux du Seigneur*. Dieu condamne les fraudes et les injustices dans le commerce. Le sicle, le demi-sicle, le talent, sont non-seulement des noms de monnaie et d'une certaine valeur de l'or et de l'argent, mais aussi d'un certain poids. Moïse, marquant les drogues qui composaient le parfum qu'on devait brûler sur l'autel d'or, dit, par exemple, qu'on y devait mettre

(*a*) *Tit.* I, 12.
(*b*) *Arist. Rhetoric. l.* III, *c.* XVII.
(*c*) *Diogen. Laert. l.* I.
(*d*) *Plutarch. in Solone.*
(*e*) *Plato, de Legib. l.* II.
(*f*) *Diogen. Laert. l.* I.
(*g*) *Act.* XVII, 28.
(*h*) *Deut.* XXV, 13, 15.
(*i*) *Prov.* XX, 10, 23.

le poids de cinq cents sicles de myrrhe (*a*), etc. Dans les livres des Rois (*b*), on dit que les cheveux de Salomon [*lisez* d'Absalom] pesaient deux cents sicles. Il en est de même à proportion du terme *talent*, en hébreu *kikar*. On l'emploie pour marquer toute sorte de poids d'une grandeur considérable.

POIDS DU SANCTUAIRE, ou *Poids du temple*. Moïse parle souvent (*c*) du *poids du sanctuaire* lorsqu'il est question de marquer un poids juste, public, sûr. Plusieurs savants (*d*) ont prétendu que ce poids du sanctuaire était plus fort que le poids ordinaire. D'autres, au contraire (*e*), ont donné un plus grand poids au poids commun qu'au poids du sanctuaire; ils sont encore partagés entre eux sur la valeur et sur le poids de ces deux sicles, et sur la distinction qu'il y a à faire entre le sicle du sanctuaire et le sicle public, ou *le sicle du roi* (*f*), ou le sicle commun. Les uns croient que le poids du sanctuaire et le poids du roi sont mis par opposition au poids des peuples étrangers, comme les Egyptiens, les Chananéens, les Syriens. D'autres veulent que *le poids du roi* signifie le poids babylonien, et le poids du sanctuaire le poids des Juifs; que jusqu'à la captivité de Babylone il n'y a point eu de variété de poids parmi les Juifs, que le seul endroit où il est parlé du poids du roi a été écrit ou retouché depuis le retour de cette captivité.

Enfin les meilleurs critiques (*g*) soutiennent que la distinction du poids du sanctuaire et du poids public est chimérique, et que toute la différence qu'il y a entre ces deux poids est celle qui se trouve entre les étalons qui se conservent dans un temple, ou dans une maison de ville, et les poids étalonnés dont se servent les marchands et les bourgeois; et c'est ce qui nous paraît le plus certain. On voit par les Paralipomènes (*h*) qu'il y avait un prêtre dans le temple qui avait soin des poids et des mesures: *Super omne pondus atque mensuram*. Moïse ordonne que toutes les choses estimables à prix d'argent seront estimées sur le pied du poids du sanctuaire (*i*): *Omnis æstimatio siclo sanctuarii ponderabitur : siclus viginti obolos habet*. Il ne marque jamais de différence entre ce sicle de vingt oboles ou de vingt gérah, et le sicle ordinaire. Ezéchiel (*j*) parlant des poids et des mesures ordinaires qui étaient dans le commerce des Juifs, dit que le sicle pesait vingt oboles, ou vingt gérah. Il était donc égal au poids du sanctuaire. Ni Josèphe, ni Philon, ni saint Jérôme, ni aucun ancien n'a marqué cette distinction prétendue du poids du temple, et du poids du peuple.

Au reste la coutume de conserver les étalons des poids et des mesures dans les temples, n'est pas particulière aux Hébreux. Les Egyptiens, au rapport de saint Clément d'Alexandrie (*k*), avaient dans le collége de leurs prêtres un officier, dont l'office était de reconnaître toutes les mesures, et d'en conserver les mesures originales. Les Romains avaient la même coutume (*l*). L'empereur Justinien (*m*) ordonna par une loi expresse que l'on garderait les poids et les mesures dans les églises des chrétiens.

POIDS, en latin *onus*, en hébreu, *massa*, se met communément dans les Prophètes pour une prophétie fâcheuse. *Onus Babylonis*, *Onus Ninive*, *Onus Moab*, *Onus Ægypti*; et les Juifs demandent avec insulte à Jérémie: *Quod est onus Domini* (*n*)? Il leur répond: *Vos estis onus*, vous êtes comme un poids insupportable au Seigneur; il vous jettera par terre, et vous froissera, et vous deviendrez l'opprobre des peuples.

Onus deserti maris, Isai. XXI, 1. Prophétie fâcheuse contre Babylone, qui était située sur l'Euphrate, et arrosée comme une mer, et qui de grande et de peuplée qu'elle était, devait être réduite en solitude.

Onus vallis visionis. Isai. XXII, 1. Vision fâcheuse contre Jérusalem, qui est nommée par ironie, *vallée de vision*, quoiqu'elle fût située sur une hauteur. Elle est nommée *de vision*, ou *de Moriah*, parce qu'on croit que c'est sur le mont de Sion, ou de *Moriah* qu'Abraham conduisit Isaac pour l'immoler.

Onus jumentorum Austri. Isai. XXX, 3. La prophétie dans laquelle ces mots se rencontrent, regarde visiblement la Judée: on ne voit pas pourquoi cette inscription se trouve en cet endroit. Il se pourrait bien faire que les copistes l'y auraient ajoutée; car elle n'y fait point de sens; au contraire, elle l'interrompt, et le suspend. Voici comme on peut lire le texte d'Isaïe, ℣ 4, 5. Les Juifs ont envoyé leurs ambassadeurs jusqu'à Tanis, et jusqu'à Hanès; mais ils ont été confondus, voyant que ces peuples ne les pouvaient secourir (*Prophétie contre les animaux du Midi*). Ils sont allés, dis-je, *dans une terre d'affliction et de misère, d'où sortent le lion et la lionne, la vipère et le serpent volant; ils portent leurs richesses à un peuple qui ne leur pourra donner aucune assistance*, etc.

LA PIERRE DE POIDS dont parle Zacharie XII, 8. *Ponam Jerusalem lapidem oneris cunctis populis : omnes qui levabunt eam, concisione lacerabuntur :* Je rendrai Jérusalem pour tous les peuples comme une pierre de poids; tous ceux qui la voudront lever, en seront blessés. Tous les peuples des environs de Jérusalem ont voulu essayer leurs forces contre Jérusalem; les Assyriens, les Chaldéens, les Perses, les Egyptiens, etc; mais tous ces peuples s'y sont blessés. A la

(*a*) *Exod.* XXX, 24.
(*b*) II *Reg* XIV, 26.
(*c*) *Exod.* XXX, 13, 24. *Levit.* V, 5. *Num.* III, 50; VII, 13, 19; XVIII, 16, etc
(*d*) *Rabb. Jechonias, Gedalias. Paguin. Vaser. Vatab. Lipoman*, etc.
(*e*) *Rabb. Salom. Liran. Alii nonnulli.*
(*f*) II *Reg* XIV, 26 : *Ducentis siclis pondere publico.* Hebr. *Pondere regis.*
(*g*) *Valton. Bonfrer. Alii plures*, etc.
(*h*) I *Par.* XXIII, 29.
(*i*) *Levit.* XXVII, 25.
(*j*) *Ezech.* XLV, 12.
(*k*) *Clem. Alex.*
(*l*) *Fannius de amphora :*

Amphora fit cubitis, quam ne violare liceret
Sacravere Jovi Tarpeio in monte Quirites.

(*m*) *Justinian. novell.* 128, *c.* XV.
(*n*) *Jerem.* XXIII, 33.

vérité ils ont emporté la ville, mais ils ont bien payé leur victoire par la perte qu'ils y ont faite. Saint Jérôme (*a*) remarque que dans les villes et dans les villages de la Palestine c'était une ancienne coutume qui subsistait encore de son temps, d'avoir de grosses et lourdes pierres rondes, que les jeunes hommes à l'envi levaient le plus haut qu'ils pouvaient pour essayer leur force. Il assure de plus, qu'il avait vu à Athènes, dans la citadelle, près la statue de Minerve, une boule d'airain d'un très-grand poids, et qu'il ne put remuer qu'avec peine, à laquelle on éprouvait autrefois la force des athlètes, afin qu'on sût la portée de leurs forces, et qu'on ne les joignît pas l'un à l'autre dans une trop grande disproportion. Plusieurs croient que la pierre de *Zoheleth* dont il est parlé au troisième des Rois chap. I, ỳ 9, était une de ces *pierres de poids*, et l'Ecclésiastique fait allusion à cet usage, lorsqu'il dit (*b*) : *Quasi lapidis virtus probatio erit in illis.*

Le poids du jour dont parle le Sauveur (*c*): *Qui portavimus pondus diei*, marque le travail, la fatigue du jour pendant la chaleur du midi.

Le poids de gloire dont il est parlé dans saint Paul (*d*), *Æternum gloriæ pondus operatur in nobis*, est opposé à la légèreté des maux de cette vie. Les peines que nous souffrons, ne sont proprement qu'un fétu, ne sont d'aucun poids, comparées au poids, à la grandeur de la gloire, qui en doit être la récompense.

POIL DES PIEDS. *Voyez* ci-devant Pied.

POILS. Les lévites, au jour de leur consécration au service du Seigneur, se rasèrent tous les poils du corps, *Radent omnes pilos carnis suæ*, lavèrent leurs habits dans l'eau pure, furent arrosés d'eau d'expiation, offrirent des sacrifices, et furent offerts au Seigneur par Aaron (*e*).

Les lépreux de même (*f*) devaient raser tous les poils de leurs corps le jour de leur purification et de leur expiation. Cette cérémonie marquait qu'ils ne voulaient laisser sur eux-mêmes aucun endroit où il pût rester la moindre souillure, qui ne fût découvert, nettoyé et purifié.

Poil de chèvres. Moïse employa le poil de chèvres pour faire les courtines du tabernacle (*g*) [*Voyez* Chèvre]. Les anciens et les nouveaux écrivains parlent souvent des chèvres d'Asie, de Phrygie, de Cilicie, dont on tond le poil qui est très-grand, pour en faire des étoffes. Bellon dit que ces chèvres ont le poil blanc (*h*) ; et Busbèque (*i*) assure qu'il est très-fin et très-brillant, et qu'il pend jusqu'à terre, qu'il est d'une beauté qui ne le cède guère à la soie, qu'on ne le tond jamais, mais qu'on l'arrache avec des peignes. Les bergers ont soin de les laver souvent dans les rivières. Les femmes de ce pays filent ce poil, et on le porte à Angora, où l'on le met en œuvre, et où on lui donne la bonne teinture. Il s'en fait encore aujourd'hui un grand trafic à Angora et à Alep. On peut voir aussi Aristote, *Hist. animal.*, *l.* VIII, *c.* 18, 22, et Plin., *l.* VIII, *c.* 50, et Varron, *de Re rustica*, *l.* II, et Virgil., *Georgic.*

M. Tournefort a fait dessiner et graver ces chèvres d'Angora avec leur poil. Il dit (*j*) que ce sont les plus belles chèvres du monde; qu'elles éblouissent par leur blancheur. Leur poil est aussi fin que la soie, frisé naturellement par tresses de huit ou neuf pouces de long. On en fait plusieurs belles étoffes, et surtout du camelot. Ces chèvres ne se voient qu'à quatre ou cinq journées d'Angora et de Beibasar. Leurs portées dégénèrent quand on les transporte plus loin : apparemment à cause du pâturage qui est plus gras qu'aux endroits que nous avons nommés. Le poil de chèvres se vend depuis quatre livres jusqu'à douze ou quinze livres l'oque; il y en a même de vingt ou vingt-cinq écus l'oque. Mais ce dernier est destiné uniquement pour le camelot qu'on fait pour le sérail du grand-seigneur.

Les ouvriers d'Angora emploient le fil de chèvres tout pur dans leurs camelots; au lieu qu'à Bruxelles je ne sais pourquelle raison on est obligé d'y mêler du fil de laine. En Angleterre on mêle de cette toison dans les perruques, mais il ne faut pas qu'elle soit filée.

Poil de chameaux. Saint Jean-Baptiste était vêtu d'un habit de poil de chameaux (*k*), non pas d'une peau de chameaux, comme nos peintres et nos sculpteurs le dépeignent quelquefois, mais d'un gros camelot composé du poil de chameaux. Cet animal porte une soie fort fine en certains endroits, et on en fait des étoffes fort estimées; mais son poil est dur, et n'est guère propre qu'à faire de gros habits et des espèces de cilices. C'est la remarque de l'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, qui est imprimé parmi les œuvres de saint Chrysostome. Elien (*l*) raconte que sur la mer Caspienne il y a des chameaux dont la laine est si fine qu'elle ne le cède point à la laine de Milet; que les prêtres et les plus riches du pays se servent de l'étoffe qu'on en fait. Quelques-uns croient que le camelot tire son nom du chameau, parce qu'il est fait de laine et de poil de chameaux : mais aujourd'hui il n'entre point de poil de chameaux dans sa composition.

POINÇON à écrire. *Voyez* Stylet.

POINTS-VOYELLES. Quoique les Hébreux dans leur alphabet aient des voyelles (*m*) et des consonnes, de même que les autres peuples, il est vrai néanmoins que souvent en écrivant, ils ne mettent pas les voyelles avec les consonnes. Quelquefois les voyelles mêmes qui y sont ne se prononcent pas ; ou

(*a*) *Hieron. in Zach.* xii.
(*b*) *Eccli.* vi, 22.
(*c*) *Matth.* xx, 12.
(*d*) II *Cor.* iv, 17.
(*e*) *Num.* viii, 7.
(*f*) *Levit.* xiv, 8, 9.
(*g*) *Exod.* xxv, 4, etc.
(*h*) *Bellon. l.* II *Observat. c.* cxxi.
(*i*) *Busbeq. Iter Amascn.*
(*j*) Tournefort, *Voyages*, tom. III, p. 334 et suiv.
(*k*) *Matth* iii, 4. *Marc.* i, 6.
(*l*) *Ælian. Hist. animal. l.* XVII, *c.* xxxiv.
(*m*) Leurs voyelles sont : aleph, vau, jod, hé, aïn, א, ו, י, ה, ע. Le hé est plutôt une aspiration qu'une voyelle.

enfin ces voyelles ayant tantôt un son, et tantôt un autre; étant tantôt longues, et tantôt brèves, il est très-malaisé à ceux qui n'ont pas une longue habitude dans la langue hébraïque, de lire comme il faut les livres écrits en hébreu. C'est cette difficulté qui a donné occasion d'inventer, et de mettre en usage *les points-voyelles*, qui sont certains points qu'on met au-dessous ou au-dessus des consonnes, et qui suppléent aux voyelles, lorsqu'elles manquent dans l'écriture, ou qui en fixent le son, la quantité et la valeur, lorsqu'elles s'y rencontrent.

Les grammairiens comptent quatorze points-voyelles, savoir :

Cinq longs.
- אָ Camets. a.
- אֵ Tzeré. e.
- אִי Chirec long. i.
- אוֹ Cholem. o.
- אוּ Schurech. ou.

Cinq brefs.
- אַ Patach. a.
- אֶ Segol. e.
- אִ Chirec bref. i.
- אָ Chametz chatuph. o.
- אֻ Kibbutz. u.

Quatre très-brefs.
- אְ Scheva. e muet.
- אֲ Chateph patach. a.
- אֱ Chateph segol. i.
- אֳ Chateph cametz. o.

Si l'on voulait s'en rapporter aux rabbins et à quelques grammairiens hébreux d'entre les chrétiens, sur l'antiquité de ces points-voyelles, il faudrait les croire aussi anciens que l'écriture même hébraïque, et en rapporter l'origine à Moïse ou à Esdras, ou aux anciens de la grande synagogue, qui vivaient du temps d'Esdras et de Néhémie (*a*). Mais les plus sensés croient que cette invention est beaucoup plus récente. Les uns (*b*) en rapportent l'origine aux Massorèthes, ou aux docteurs de l'école de Tibériade, qui vivaient vers l'an 500 de Jésus-Christ. Le père Morin croit que c'est des Arabes que les Hébreux ont reçu et l'art de la grammaire, et l'usage des points-voyelles. Or les Arabes eux-mêmes ne commencèrent à écrire qu'assez tard; et lorsque l'empire des Mahométans s'établit vers l'an 622, il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient l'usage des lettres. Les noms des points-voyelles, qui sont tous arabes, sont une preuve qu'ils tirent leur origine de ces peuples. De plus, les premiers grammairiens qu'aient eus les Juifs, étant arabes, et ayant écrit en cette langue, il est très-vraisemblable que les points-voyelles, qui sont de leur invention, viennent de la même source, d'où ils ont tiré leur art de grammaire.

Le père Morin, qui a examiné à fond toute cette matière, qui regarde l'antiquité des points-voyelles, montre qu'ils n'étaient point encore inventés ni au temps d'Origène, ni au temps de saint Jérôme, ni même au temps des docteurs qui ont composé le Talmud, lequel n'a été achevé qu'au septième siècle. Le même auteur, parcourant les différents ouvrages qui ont été composés par les Juifs aux huitième et neuvième siècles, les premiers vestiges qu'il rencontre des points-voyelles sont dans les écrits des rabbins *Ben-aser*, chef de l'école des Juifs occidentaux, et dans ceux de *Ben-nepthali*, chef de l'école des Orientaux, lesquels vivaient vers l'an 940, c'est-à-dire, vers le milieu du dixième siècle. Il s'ensuit que l'on ne peut guère placer le commencement des points-voyelles avant le milieu du dixième siècle. On peut voir le père Morin, *Exercitat. Biblic.*, *l.* II, *exercit.* 28, *c.* 1, 2, 3, *et seq.* et les Prolégomènes de Valton, proleg. 3, n. 38 et suiv., et les autres écrivains qui ont travaillé sur les prolégomènes de l'Ecriture, comme M. Dupin, le P. Frassen, et le P. Thomassin dans sa méthode d'étudier par rapport à l'Ecriture.

Les Juifs d'aujourd'hui se servent de points-voyelles, et de bibles imprimées avec ces points, pour leur usage ordinaire. Mais les livres dont on se sert publiquement dans la synagogue, les rouleaux dans lesquels ils lisent solennellement le texte sacré, sont encore sans points-voyelles; comme dans les commencements, les Samaritains ne mettent pas non plus de points-voyelles dans leur Pentateuque, écrit en anciens caractères hébreux. Le scrupule des uns et des autres à cet égard est une preuve de la nouveauté des points-voyelles.

On avait cru qu'Esdras avait mis les points-voyelles dans les Bibles hébraïques, jusqu'au temps d'Elie lévite, juif allemand qui, vers le milieu du seizième siècle, écrivit contre cette opinion, et soutint qu'on n'avait mis les points-voyelles qu'après la clôture du Talmud, vers l'an 500 de Jésus-Christ; que jusqu'alors la manière de lire le texte sacré, et d'y suppléer les voyelles, s'était conservée uniquement par la tradition. Tous les Juifs, tant ceux qui rapportent les points à Esdras que ceux qui les rapportent aux Massorèthes, soutiennent que la manière de lire suivant cette ponctuation est d'une autorité divine, et qu'il n'est pas permis d'y faire le moindre changement. Mais la plupart de nos critiques, même ceux qui tiennent qu'Esdras mit les points-voyelles, soutiennent que c'est une invention purement humaine, et qu'on ne se doit faire nulle difficulté d'y toucher, lorsque la suite du discours, l'analogie, ou la bonne critique présentent un meilleur sens.

Voyez les principales raisons que les deux Buxtorf père et fils (*c*) ont apportées pour prouver l'antiquité des points-voyelles. 1° Deux anciens livres nommés *Bahir* et *Zohar*,

(*a*) Vide *Morin. Exercit. Bibl.*, *exercit.* 18, *l.* II, *c.* I, II, III, *et seq. Briani Valtoni Prolegom. Biblica*, *prolegom.* 3, *art.* 38, *et seq.*, *et alios passim.*

(*b*) *Elias Levita.* Vide *et Kimchi. Aben-Ezra, Judam. Levit. et alios apud Tirin.*

(*c*) *Buxtorf pater in Tiberiade c.* IX. *Buxtorf fil. tract. de punctorum antiq. part. c.* V.

écrits le premier un peu avant la naissance de Jésus-Christ, et le second un peu après, parlent expressément et en plus d'un endroit des points-voyelles.

2° Les Massorèthes de Tibériade, à qui l'on attribue l'invention des points-voyelles, ne paraissent pas avoir eu assez de capacité pour cela. Nul auteur ancien ne la leur attribue. Aben-Ezra, rabbin du douzième siècle, est le premier qui leur en fasse honneur.

3° Depuis que l'Hébreu a cessé d'être la langue vulgaire des Juifs, c'est-à-dire, depuis la captivité de Babylone, il n'était pas possible d'enseigner cette langue sans le secours des points-voyelles : donc ils sont au moins depuis Esdras, et ils ont toujours été en usage depuis ce temps-là. 4° En ruinant l'autorité des points-voyelles, et en les réduisant au rang des inventions purement humaines, on abandonne le texte à une lecture incertaine et à des explications arbitraires, ce qui est renverser la certitude et l'autorité des Ecritures saintes.

Mais on peut répondre à ces raisons, 1° que les livres *Bahir* et *Zohar* n'ont pas, à beaucoup près, l'antiquité qu'on veut leur donner. On trouve dans ces livres mêmes des choses qui n'ont pu être écrites que plus de mille ans après le temps auquel on veut qu'ils aient été écrits : nul auteur ancien ne les a ni connus ni cités. 2° Les Massorèthes de Tibériade ont certainement subsisté longtemps en Judée; et indépendamment de l'idée qu'on a de leur capacité et du témoignage d'Aben-Ezra et d'Elie lévites, on sait très-certainement que les points-voyelles n'étaient pas inventés avant leur temps.

3° Que depuis que la langue hébraïque a cessé d'être vivante et parlée par les Juifs, la nécessité des points-voyelles n'a pas été telle qu'on veut faire croire. Les Samaritains, qui ne savent pas mieux l'hébreu que les Juifs, n'ont pas de points-voyelles encore aujourd'hui ; ils lisent cependant le texte hébreu en caractères samaritains. Les Arabes n'ont eu des points-voyelles qu'assez tard. On peut très-bien s'en passer dans leur langue; de même que dans l'Hébreu, le Syriaque et le Chaldéen, même dans l'hypothèse que ces langues ne seraient pas vivantes, pourvu que l'on conservât l'ancien caractère, pourvu qu'on parlât une langue qui eût beaucoup de rapport à celle dont on conserve le caractère; et qu'enfin cette langue, toute morte qu'elle est, subsiste néanmoins dans l'office ecclésiastique, dans les prières, et même dans une infinité de termes écrits dans le langage du commerce et du peuple. Dans cette supposition, qui est le cas où se trouvent les Juifs d'à présent : à l'égard de l'Hébreu, la difficulté de lire l'Hébreu sans points-voyelles est infiniment moins grande qu'on ne s'imagine : on sait certainement que plusieurs Juifs, qui n'entendent pas le fond de cette langue, ne laissent pas de lire l'Hébreu sans points, et de l'écrire de même. Cela prouve, quoi qu'on en puisse dire, que l'on a pu se passer de points pendant plusieurs siècles, et qu'on pourrait s'en passer encore aujourd'hui : ajoutez qu'il n'est pas vrai que la langue hébraïque soit absolument dénuée de voyelles; elle en a trois ou quatre; savoir, l'*Aleph*, le *Jod*, le *Vau* et le *Haïn;* le *Hé* et le *Heth* sont des aspirations. Ces lettres et ces aspirations se trouvent à tout moment dans le texte : une seule voyelle fait lire tout un mot. Il faudrait entendre cette langue, pour bien juger de la force de ces raisons.

La quatrième preuve qui concerne l'autorité de ces points-voyelles ne regarde qu'indirectement leur antiquité ; et l'on peut très-aisément rétorquer l'argument contre ceux qui le font, en l'appliquant aux langues grecque et latine, qui ont toujours eu des voyelles. Ne peut-on pas, sans toucher aux voyelles, donner dix sens divers à un passage, souvent sans rien changer, ni aux paroles, ni aux accents, ni à la ponctuation, et bien davantage, si l'on veut y faire quelques dérangements ? Est-ce à dire qu'on abandonne le texte sacré à une lecture incertaine, et à des explications arbitraires? Y a-t-il une langue au monde où l'on ne tombe à tout moment dans des équivoques, des amphibologies, des incertitudes, et tout cela, malgré les points, les accents et les voyelles? J'avoue que l'Hébreu sans points-voyelles y est plus sujet qu'aucune autre langue; mais la tradition, le bon sens, la suite des discours, l'usage, sont des règles qui rectifient ces prétendus inconvénients ; et où en serait-on, si l'on était obligé de suivre toujours servilement la leçon et la ponctuation des Massorèthes? Combien de passages heureusement rétablis, ou expliqués en recourant aux anciennes versions, et en abandonnant la manière de lire des Massorèthes ?

POIREAU, ou PORREAU, *Porrum*. *Voyez* PORREAU.

POIS-CHICHE. *Voyez* CICER.

POISSONS; hébreu, *Dag*. Les Hébreux mettent les poissons au nombre des reptiles. Nous avons très-peu de noms hébreux qui marquent des poissons en particulier, et je ne sais s'il y en a aucun dans le texte sacré. Moïse se contente de dire en général (*a*) que l'on peut manger de toutes sortes de poissons de rivière, d'étang et de mer, pourvu qu'ils aient des écailles et des ailerons; mais que ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre, sont impurs et défendus. Il ne nomme aucun poisson en particulier, ni de ceux qui sont permis, ni de ceux qui sont défendus. Cependant saint Barnabé dans son Epître cite, comme de l'Ecriture : *Vous ne mangerez ni la murène*, *ni le polype*, *ni la sèche*. Nous avons parlé de la *baleine* et du *crocodile* sous leurs articles.

On demande comment les poissons se présentèrent à Adam dans le Paradis terrestre, afin qu'il leur donnât leurs noms, et qu'il exerçât sur eux son empire, de même que sur les autres animaux? Saint Augustin (*b*) ne croit pas que ces animaux soient venus avec les autres devant Adam. Il dit que le premier homme ou ses descendants purent imposer les noms aux poissons à mesure

(*a*) *Levit.* XI, 9, 10, 11, 12. *Deut.* XIV, 9, 10.

(*b*) *Aug. l.* IX *de Genes. ad litt. c.* XII.

qu'ils vinrent à leur connaissance, et que cela suffit pour vérifier le récit de Moïse. Il était impossible que ceux qui ne vivent que dans la mer vinssent se présenter à eux, dans le jardin d'Eden, et dans les fleuves qui l'arrosaient.

Les rabbins ont dit que Dieu avait créé au cinquième jour du monde deux grands poissons; qu'il en a conservé un en vie jusqu'au dernier jour, pour se jouer avec lui, selon cette parole du Psalmiste (*a*) : *Draco iste, quem formasti ad illudendum ei;* et qu'il en a tué l'autre, et qu'il le conserve dans la saumure, pour en faire à la fin du monde un régal aux élus. Rêveries.

Poisson, qui engloutit Jonas. La plupart des interprètes croient que c'était une baleine; et lorsque l'Evangile en a parlé (*b*), il s'est servi du mot *cetus*, qui signifie une baleine. L'Hébreu de Jonas lit simplement *un grand poisson* (*c*). Or on ne connaît dans la mer aucun poisson plus grand que la baleine. Sa gueule est d'une capacité suffisante pour contenir plusieurs hommes; et qui doute que la capacité du gosier et du ventre ne réponde à une si vaste ouverture? *Quanto hiatu patebat os illud, quod velut janua speluncæ illius fuit?* dit saint Augustin (*d*), en parlant d'une baleine dont on voyait les os à Carthage. Jean Cabri, académicien de Florence, fait mention d'une baleine qui échoua en 1624 sur les côtes de Toscane, et qui avait la gueule si grande, qu'un homme à cheval y serait entré commodément. Cet animal toutefois n'est pas carnassier; il ne vit que d'herbe, ou d'écume de mer, ou de quelques petits poissons blancs, comme anchois, ou autres. Circonstance qui rend encore plus croyable ce qu'on dit de Jonas englouti par la baleine, et qui demeura trois jours dans son ventre sans mourir. La baleine n'est pas armée de dents et de broches comme les poissons carnassiers. Elle a pu engloutir Jonas sans le briser entre ses dents; elle a pu le conserver plus longtemps, sans le faire mourir dans son estomac, qui n'est accoutumé qu'à digérer des herbes et des aliments plus tendres et plus légers.

D'autres (*e*) soutiennent que ce ne peut être la baleine, parce qu'elle a le gosier trop étroit pour pouvoir avaler un homme entier. Ils avancent qu'elle n'a pas le gosier de plus d'un demi-pied de large; et Bartholin (*f*) assure que celles qui sont les plus grosses, et dont la langue seule peut donner plus de dix-huit tonnes d'huile, ont le gosier si étroit qu'à peine un homme y pourrait-il faire passer le bras. Ces auteurs prétendent que le poisson qui reçut Jonas dans son ventre, était plutôt un chien de mer, nommé *canis carcarias*. Cet animal a quatre ou cinq rangs de dents à chaque mâchoire. Il a l'œsophage et l'estomac si grands, qu'on y a quelquefois trouvé des hommes tout entiers. Ce poisson est aussi appelé *lamie*. Rondelet dit qu'on en a pris à Nice et à Marseille, dans l'estomac desquels on a trouvé des hommes entiers, et même un tout armé. Il dit qu'il en a vu dont la gueule et l'œsophage étaient si vastes, que si on leur eût tenu la gueule ouverte avec un baillon, un chien aurait pu descendre jusque dans son estomac, pour y manger ce qui y était. C'est, dit-on, dans le ventre d'un pareil animal que sauta Hercule tout armé, et d'où il ne sortit qu'après lui avoir déchiré les entrailles, sans autre incommodité de sa part que la perte de ses cheveux, causée par la chaleur de l'estomac de la lamie. On peut voir Bochart *de Animal. sacr. parte* II, *l.* V, *c.* 12, et notre Dissertation sur le poisson qui engloutit Jonas, imprimée à la tête du Commentaire sur les douze petits prophètes. — [*Voyez* Baleine et Jonas.]

POLICE DES HÉBREUX. *Voyez* Sanhédrin, et Tribunaux, et Juges, et Lois.

POLYGAMIE. La Polygamie était tolérée parmi les Hébreux, et autorisée par l'exemple des patriarches. On ne la voit établie par aucune loi, et l'Ecriture, qui nous donne le nom du premier bigame et de ses deux femmes (*g*), semble insinuer que son action ne fut pas approuvée des gens de bien, et qu'il en craignait les suites, parce qu'il dit à ses femmes : Or Lamech *dit à ses deux femmes Ada et Sella : Femmes de Lamech, écoutez ma voix; entendez ce que je vais dire. J'ai tué un homme par ma blessure, et un jeune homme par ma meurtrissure* (ou *ai-je tué un homme par ma blessure*, etc.); *on vengera la mort de Caïn jusqu'à sept fois, et celle de Lamech jusqu'à septante fois sept fois.* Comme s'il voulait rassurer ses femmes effrayées du désordre de sa polygamie. Ce n'est point un crime qui mérite la mort; je n'ai point tué un homme. Quiconque osera mettre la main sur moi en sera sévèrement puni. Comparez mon action à celle de Caïn; et jugez si le meurtrier de Caïn mérite punition, ce que ne méritera pas le meurtrier de Lamech.

Les rabbins soutiennent que la polygamie était en usage dès le commencement du monde, et qu'avant le déluge chaque homme avait deux femmes. Tertullien (*h*) croit au contraire que Lamech fut le premier qui pervertit l'ordre établi de Dieu, en prenant deux femmes : que la polygamie a commencé par un homme maudit : *Numerus matrimonii a maledicto viro cœpit.* Il dit que le mauvais exemple de cet homme eut des suites, qui durèrent jusqu'à la fin de la nation juive : et qu'avant le déluge personne n'imita Lamech. Saint Jérôme (*i*) dit que Lamech, qui était un homicide et un sanguinaire, est le premier qui partagea une seule chair à deux femmes; que le déluge expia tout ensemble

(*a*) *Psalm.* c. 11, 26.
(*b*) *Matth.* xii, 40.
(*c*) *Jonas*, ii. 1. דג גדול.
(*d*) *Aug. Ep.* cii, *nov. edit. qu.* 6, *n.* 31, *p* 284.
(*e*) Vide *Bochart. de Animal. sacr. parte* 2, *l* V, *c.* 12. *Rondelet. Aldrovand. Scaliger contra Cardan.*

(*f*) *Bartholin. de Morbis Biblicis, art.* 14.
(*g*) *Genes.* iv, 19.
(*h*) *Tertull. Exhort. ad castit. c.* v, *et de Monogam. cap.* v.
(*i*) *Hieron. l.* 1 *contra Jovinian. et ep.* ix, *ad Salvian. et ep.* xi *ad Ageruch.*

son parricide et sa polygamie. (Il suppose que Lamech avait tué Caïn). Le pape Nicolas I (*a*) accuse Lamech d'adultère à cause de sa polygamie; et le pape Innocent III (*b*) soutient qu'il n'a jamais été permis d'avoir plusieurs femmes à la fois, sans une permission et une révélation particulière de Dieu.

C'est par cette raison qu'on justifie la polygamie des patriarches. On croit que Dieu la leur permit, ou du moins qu'il la toléra pour des vues supérieures. Les lois de Moïse supposent manifestement cet usage et ne le condamnent point. Les rabbins permettent au roi jusqu'à dix-huit femmes, à l'exemple de Roboam, roi de Juda, qui en avait autant. Ils permettent aux Israélites d'en épouser autant qu'ils en peuvent nourrir. Toutefois les exemples de polygamie parmi les particuliers n'étaient pas communs. Les plus sages en voyaient trop les inconvénients. Mais au lieu de femmes on prenait des concubines, ce qui n'était pas sujet aux mêmes désordres; on met cette différence entre une femme et une concubine, selon les rabbins, qu'une femme était épousée par contrat, et qu'on lui donnait sa dot; au lieu que les autres se prenaient sans contrat, et qu'elles demeuraient dans la soumission et la dépendance de la mère de famille, comme Agar envers Sara, et que les enfants des concubines n'héritaient pas dans les biens-fonds.

Le Sauveur du monde a rétabli le mariage dans son premier et légitime état, en révoquant la permission qui tolérait la polygamie et le divorce. Il ne permet aux chrétiens qu'une seule femme, selon cette parole du Créateur: *Dieu créa, au commencement, l'homme mâle et femelle; l'homme s'attachera à sa femme, et ils ne seront ensemble qu'une seule chair.*

La polygamie n'est plus permise à présent aux Juifs ni en Orient, ni en Occident. Les empereurs Théodose, Arcade et Honoré la leur défendirent par leurs rescrits (*c*). Les mahométans, qui ne se refusent pas cette liberté, ne l'accordent pas aux Juifs dans leur empire. Les Samaritains, fort attachés aux lois de Moïse, n'épousent qu'une seule femme, et font un crime aux Juifs de leur polygamie secrète en Orient. On a imprimé à Londres un livre intitulé : *Polygamia triumphatrix*, dont l'auteur, nommé Lysérus, natif de Saxe, s'est déguisé sous le nom de *Theophile Aletneus*. Cet ouvrage a été réfuté par plusieurs savants (1).

La polygamie se divise en simultanée et successive: la première est lorsqu'un homme a tout à la fois plus d'une femme. Elle est condamnée par les lois canoniques et civiles. La polygamie successive est lorsqu'on a de suite plusieurs femmes, qu'il épouse après la mort de la première; elle est soufferte dans l'Eglise, quoiqu'avec assez de répugnance, les conciles et les Pères ayant souvent témoigné qu'ils ne louaient pas les secondes noces, et les canons ne reçoivent pas dans les ordres sacrés ceux qui sont dans ces cas, à moins qu'ils n'obtiennent dispense.

POLYGLOTTE. Ce terme, à la lettre, signifie plusieurs langues. On donne ce nom aux Bibles imprimées en plusieurs langues, c'est-à-dire, au moins en trois langues, dont les textes sont rangés en diverses colonnes. Les unes de ces Polyglottes contiennent tous les livres de la Bible; les autres n'en contiennent qu'une partie. Voici les principales Polyglottes qui ont paru jusqu'ici :

I. La Bible de François Ximenès de Cisneros, cardinal de l'ordre de Saint François, fut imprimée en 1517, en quatre langues: en hébreu, en chaldéen, en grec et en latin (2).

II. La Bible de Justiniani, évêque de Nébio, et de l'ordre de Saint-Dominique, parut en 1518, en cinq langues : en hébreu, en chaldéen, en grec, en latin et en arabe. Il n'y eut que le Psautier d'imprimé : le reste est demeuré manuscrit.

III. Jean Potken, prévôt de l'église collégiale de Saint-Georges, à Cologne, fit imprimer, en 1546, le Psautier en quatre langues : en hébreu, en grec, en chaldéen, ou plutôt en éthiopien et en latin.

IV. Les Juifs de Constantinople firent imprimer, en 1546, dans la même ville, le Pentateuque en hébreu, en chaldéen, en persan et en arabe, avec les commentaires de Salomon Jarchi.

V. Les mêmes Juifs firent aussi imprimer à Constantinople, en 1547, le Pentateuque en quatre langues : en hébreu, en chaldéen, en grec vulgaire et en espagnol.

VI. Jean Draconite, de Carlostad, en Franconie, donna, en 1565, le Psautier, les Proverbes de Salomon, les prophètes Michée et Joël en cinq langues : en hébreu, en chaldéen, en grec, en latin et en allemand. La mort de l'auteur l'empêcha d'achever l'impression de son ouvrage.

VII. Benoît Arias Montanus présida à l'édition de la Bible Polyglotte, exécutée par Christophe Plantin, par les ordres de Philippe II, roi d'Espagne. Cette Bible est en huit volumes [commencée en 1569, à Anvers], elle fut achevée en 1572. Elle est en hébreu, en chaldéen, en grec et en latin, avec la version syriaque du Nouveau Tes-

(*a*) *Nicol. l. Epist. ad Lothar. Regem.*
(*b*) *Cap.* Gaudemus, extra. *de Divortio.*
(*c*) An 393.
(1) « Un musulman peut épouser jusqu'à quatre femmes; on peut en acheter autant qu'on en peut nourrir; et Mahomet permet de vivre avec les femmes qu'on achète comme avec celles qu'on épouse. On m'a dit qu'on pouvait aussi louer des femmes pour un temps, et ce genre d'union se contracte devant la loi. La liberté de divorcer quand on veut a fait renoncer à ce dernier moyen; la corruption légale n'a pas besoin de tous les avantages qu'on lui fait. Que dirait-on en France d'un homme qui aurait plusieurs femmes, et qui entretiendrait en même temps plusieurs maîtresses ou plusieurs esclaves dans sa maison? Nous avons aux galères des gens qui n'ont pas fait la moitié de ce que permet le Coran. Cette pluralité des femmes donne naissance à beaucoup d'abus que je ne signalerai point, à beaucoup de vices que je n'oserais nommer, et qui se multiplient tellement qu'ils ne scandalisent plus que les étrangers. » MICHAUD, *Correspond. d'Orient*, lettr. LV, tom. III, pag. 64.
(2) Elle fut imprimée à Alcala (*Complutum*) en 1514-1517, et forme 6 vol. in-fol. Un exemplaire sur parchemin fut vendu seize mille francs en 1817; il est en Angleterre.

tament. Ce n'est proprement qu'une copie de celle de Ximenès. [Elle a encore de plus des annotations.]

VIII. Il parut à Heidelberg, en 1586, une édition des livres de l'Ancien Testament en hébreu et en grec, avec deux versions latines, l'une de saint Jérôme, et l'autre de Santès Pagnin, rangées sur quatre colonnes, au bas desquelles se trouvent les notes attribuées à Vatable. Ce qui a fait qu'on lui a donné le nom de Bible polyglotte de Vatable.

IX. David Wolder, ministre luthérien, fit imprimer en 1596, à Hambourg, par Jacques Lucias, une bible en trois langues : en grec, en latin et en allemand.

X. Elie Hutter, Allemand, a fait imprimer plusieurs Polyglottes. La première est une Bible en six langues, imprimée à Nuremberg en 1599. Il n'y a eu d'imprimé que le Pentateuque, les livres de Josué, des Juges et de Ruth. On y voit l'hébreu, le chaldéen, le grec, le latin, l'allemand de Luther; et pour la sixième langue les exemplaires varient selon les nations auxquelles ils sont destinés. Les uns ont la version sclavonne de l'édition de Vittemberg; les autres, la française de Genève; les troisièmes, l'italienne aussi de Genève; les quatrièmes, la version saxonne faite sur l'allemande de Luther.

Cet auteur a aussi donné le psautier et le Nouveau Testament en hébreu, en grec, en latin et en allemand : mais son principal ouvrage est le Nouveau Testament en douze langues : en syriaque, en grec, en hébreu, en italien, en espagnol, en français, en latin, en allemand, en bohémien, en anglais, en danois, en polonais. Cette Polyglotte, en deux volumes *in-folio* ou en quatre volumes *in-quarto*, a été imprimée à Nuremberg en 1599.

XI. La Bible de M. le Jay, en sept langues, fut imprimée à Paris par Antoine Vitré en 1645. Elle contient l'hébreu, le samaritain, le chaldéen, le grec, le syriaque, le latin et l'arabe. L'on y a suivi la version grecque imprimée à Anvers; comme aussi le chaldéen et le latin. Rien n'est plus magnifique que le papier et les caractères de cette impression : mais on se plaint qu'il y a plusieurs fautes.— [Elle fut commencée à imprimer en 1628, et finie en 1645.]

XII. Aussitôt que la polyglotte de M. le Jay eut paru en Angleterre, les savants de ce pays-là entreprirent d'en donner une nouvelle édition plus correcte, plus ample et plus parfaite. Ils exécutèrent ce projet [depuis 1653 jusque] en 1657, et l'on vit paraître en cinq volumes une nouvelle Polyglotte, avec des prolégomènes et différents autres traités, dans le premier tome, plusieurs nouvelles versions orientales dans les quatrième et cinquième, et un fort ample recueil de variétés de leçons dans le sixième. Brian Valton est celui qui en entreprit l'édition, et qui l'acheva en 1657. D'où vient qu'on donna à cette Bible le nom de Polyglotte de Valton (1). Ceux qui seront curieux de savoir plus à fond l'histoire des Polyglottes pourront consulter le R. P. le Long de l'Oratoire, dans son ouvrage intitulé : *Discours historique sur les principales éditions des Bibles polyglottes*. A Paris, chez Pralard, 1713.

POLYMITA. Ce sont des ouvrages de plusieurs fils et de plusieurs couleurs, comme ceux dont nous venons de parler. Il est dit dans la Genèse (XXXVII, 3, 23. כתנת פסים Sept. : Χιτῶνα ποικίλον) que Jacob fit à son fils Joseph une tunique de plusieurs couleurs, *tunicam polymitam*. L'Hébreu porte *une tunique de passim*. Et le même texte emploie une semblable expression (*a*) pour marquer la qualité de la tunique de Thamar, fille de David. On croit que *passim* signifie diverses couleurs, diverses raies, *tunicam fasciatam*, comme en portent encore les Orientaux. Saint Jérôme met quelquefois dans le texte latin de l'Ecriture (*b*) *opere polymito* au lieu de *opere polymitario :* l'Hébreu à la lettre, *opere cogitantis*, d'un ouvrage de tapissier Ezéchiel (*c*) se sert du terme *polymito*, ou plutôt saint Jérôme, dans sa version d'Ezéchiel, a employé ce terme pour exprimer l'hébreu *meschi* (*Ezech.* XVI, 10, *et* 13. משי, *meschi*), que les rabbins et plusieurs interprètes expliquent de la soie. Dans un autre endroit du même prophète (*Ezech.* XXVII, 24. רקמה), saint Jérôme a traduit par *polymitarius*, l'hébreu *rakamah*, qui signifie des ouvrages en broderie.

POLYMITARIUS, ou POLIMITARIUS. Ce terme se trouve en plusieurs endroits de la Vulgate, comme *Exod.* XXXV, 35; XXXVI, 35; XXXVIII, 23; XXXIX, 3. Il répond à l'hébreu *choscheb* (*c*), qui signifie proprement un ouvrier qui invente, et qui travaille de l'esprit et de l'imagination. Il paraît par l'examen des passages où il se trouve, qu'il signifie un tapissier, un ouvrier qui fait des voiles de différentes couleurs, et d'une tissure de différents fils. C'est la vraie signification de *polymitarius*, qui dérive du grec, et qui signifie à la lettre un ouvrier qui travaille à des ouvrages de plusieurs couleurs, comme les tapissiers, tant ceux qui travaillent à la haute et à la basse lice que ceux qui font des tapis de Turquie ou autres. Ces ouvrages s'appellent aussi *Phrygia*, ou *Phrygionica*, *Babylonica*, *Alexandrina*, et même *plumaria*, à cause de la ressemblance de l'art du brodeur et du tapissier.

Il paraît par Moïse que les tapissiers, *polymitarii*, qui travaillaient au tabernacle dans le désert, employaient non-seulement les laines de couleur de pourpre, d'hyacinthe ou bleu céleste, et de cramoisi, mais aussi l'or en fil (*d*) : *Incidit bracteas aureas, et extendit in fila ut possent torqueri cum priorum colorum subtegmine*. Nous ne

(*a*) II *Reg.* XIII, 18.
(*b*) *Exod.* XXVIII, 6, 15; XXXVI, 8; XXXIX, 8.
(*c*) חשב *Choscheb. Cogitans, artifex, inventor.* 70, ὑφαντά, *Textilia.*
(*d*) *Exod.* XXXIX, 3. *Vide et* ℣ 9.
(1) Aux six volumes de cette Polyglotte on ajoute le Lexique heptaglotte de Castellus, qui est en deux vol. in-fol

savons pas distinctement comment ils filaient leur or; mais on ne peut douter qu'il n'y en eût dans le tissu du pectoral du grand prêtre.

POMME, *pomum, malum*; POMMIER, *malus*. Le nom *malus* ou *malum* se prend quelquefois en général, et répond à l'hébreu *peri* (*a*), qui signifie *un fruit*, et quelquefois il se prend pour une pomme et un pommier, et il répond à l'hébreu *taphua* (*b*). Moïse dans la bénédiction qu'il donne à Joseph (*c*), lui souhaite *les fruits du ciel, les fruits du soleil et de la lune;* c'est-à-dire, des fruits produits par les pluies et les rosées du ciel, et par les douces influences du soleil et de la lune. L'Hébreu à la lettre : *Les fruits délicieux du revenu du soleil*, *et les fruits délicats du revenu de la lune*. La Vulgate : *De pomis cœli ; de pomis fructuum solis et lunæ*. Le Chaldéen, et plusieurs autres sous le nom de *fruits de la lune* entendent ceux qui viennent chaque mois; et sous le nom de *fruits du soleil*, ceux qui ne viennent qu'une fois l'année. Il y avait des arbres, comme les figuiers et les orangers, qui avaient presque toujours des fruits. Moïse ajoute : *des fruits des collines éternelles;* ce qui marque apparemment les vignes, les oliviers et les autres arbres qui viennent dans les montagnes.

Job (*d*), pour marquer des vaisseaux fort légers et qui vont fort vite, se sert de cette expression, *quasi naves poma portantes :* mais l'Hébreu porte (אניות אבה) *comme des vaisseaux d'abah*, ce qui est expliqué diversement : *des vaisseaux de désir,* qui ont le vent à souhait; le Syriaque, *des vaisseaux ennemis;* le Chaldéen, *des vaisseaux chargés d'excellents fruits ;* d'autres, *des vaisseaux bien équippés;* enfin, *des vaisseaux du fleuve Aba*, dans la Babylonie.

Le Psalmiste (*Psalm.* LXXVIII, 1. לעיים. *Hieronym. : In acervos lapidum. Aquil. :* Εἰς λιθύριον) se plaint au Seigneur de ce que les ennemis ont réduit Jérusalem *in pomorum custodiam*, dans un tel état, qu'elle n'était plus que comme une cabane de sentinelle qui garde les fruits ou les vignes. L'hébreu *hiim* signifie proprement un monceau de sable, ou de ruines, ou même un amas de pierres que l'on fait dans les champs ou dans les vignes. Comparez Michée, I, 6: *Ponam Samariam quasi acervum lapidum in agro, cum plantatur vinea*.

L'Epouse du Cantique (*e*) dit qu'elle a chez elle toutes sortes de fruits vieux et nouveaux, et qu'elle les a gardés à son Epoux : *In portis nostris omnia poma*, etc. Mais l'Hébreu porte (מגדים), *magadim*, des choses délicieuses, des douceurs. Dans nos portes il y a toutes sortes de douceurs, vieilles et nouvelles, je vous les ai mises en réserve ô mon bien-aimé !

(*a*) פרי *Peri. Fructus, pomum.*
(*b*) תפוח *Taphuahh. Pomum, malus.*
(*c*) *Deut.* XXXIII, 14
(*d*) *Job.* IX, 26.
(*e*) *Cantic.* VII, 13.
(*f*) *Prov.* XXV, 11.
(*g*) *Levit.* XIX, 23.

Salomon dans ses Proverbes (*f*) dit qu'une parole dite en son temps est *comme des pommes d'or sur un lit d'argent;* l'Hébreu, *comme des pommes d'or dans des paniers d'argent à claires-voies*. Ces pommes d'or sont apparemment des oranges, ou des citrons. On portait au temple les prémices des fruits dans des paniers d'argent, disent les rabbins.

Le Seigneur avait ordonné aux Hébreux, quand ils avaient planté des arbres fruitiers, d'en retrancher les premiers fruits, et de n'en pas manger (*g*). Pendant les trois premières années, ces fruits étaient censés impurs. La quatrième année, tout le fruit était consacré au Seigneur; et la cinquième année, le propriétaire commençait seulement à en recueillir le fruit pour son usage. Cela marquait le souverain domaine du Seigneur sur toute la terre, et sur tout ce qu'elle produisait.

Brocard (*h*) reconnaît que l'on ne trouve que rarement dans la Palestine des pommes, des poires, des cerises, des noix et d'autres fruits semblables; mais qu'en leur place ils ont quantité d'autres fruits, que l'on voit pendant toute l'année sur les arbres ; en sorte que souvent il y a sur le même arbre tout à la fois des fleurs et des fruits : et c'est peut-être ce que Moïse a voulu désigner sous le nom de *fruits de la lune*, comme nous l'avons remarqué plus haut. Ils ont aussi des citrons en quantité, et une sorte de pommier d'une espèce très-particulière. C'est un arbre qui ne dure pas plus de deux ans : mais lorsqu'il est desséché, ses racines en produisent un autre. Ses feuilles sont si longues, qu'elles égalent la hauteur d'un homme droit, et si larges, que deux de ces feuilles pourraient aisément couvrir tout un homme. Il porte des pommes en quantité, grosses comme un œuf, couvertes d'une peau assez épaisse, et de couleur jaune. Ses fruits sont ramassés en forme de raisins, de la grosseur d'une corbeille médiocre. Il y a quelquefois cent pommes dans un raisin. On voit par Josèphe (*i*) et par toute l'Ecriture que les figues, les olives, les dattes de palmier, les mûres, les pistaches, les amandes, les câpres, les raisins étaient fort communs dans la Palestine. Les auteurs parlent aussi du baume de Judée comme d'un arbrisseau qui ne se trouvait que dans ce pays-là. On y voyait aussi des noix, et des caroubes, dont l'enfant prodigue aurait désiré de manger son soûl (*j*) L'Epouse du Cantique parle du raisin du cypre (*k*), qui est un arbrisseau de la hauteur d'un grenadier ; mais le raisin de cet arbrisseau n'est apparemment recommandable que par sa bonne odeur.

L'Ecriture (*l*) et les historiens (*m*) parlent des fruits qui venaient aux environs de So-

(*h*) *Brocard. Descript. terræ sanctæ, p.* 281.
(*i*) *De Bello, l.* II, *c.* XVIII.
(*j*) *Luc.* XV, 16.
(*k*) *Cantic.* I, 3.
(*l*) *Deut.* XXXII, 32. *De vinea Sodomorum vinea eorum.*
(*m*) Vide *Joseph. Plin. l.* V, *c.* XVI. *Strabo. l.* XVI, *alios passim.*

dome, qui au dehors paraissaient beaux et vermeils, et au dedans étaient pleins d'amertume, ou d'une espèce de suie et de cendre. *Terram ipsam specie torridam vim frugiferam perdidisse*, dit Tacite (*a*) ; *nam cuncta sponte edita, aut manu sata, sive herba tenus aut flore, seu solitam in speciem adolevere, atra et inania velut in cinerem vanescunt.* Tertullien en parle de même (*b*) : *Olet adhuc incendio terra et si quæ illic arborum poma cernantur, oculis tenus cæterum contacta cinerescunt.*

Pommes d'Adam. Jacques de Vitry (*c*) raconte qu'on trouve dans la Palestine des arbres qui portent de très-beaux fruits et des pommes orangées, dans lesquelles on remarque comme la morsure d'un homme, et que pour cela on appelle pommes d'Adam. Hottinger parle aussi d'un arbre que l'on voit à Tripoli de Syrie, nommé vulgairement *almauz* ou *pommes d'Adam*. Cet arbre ne produit point de branches, mais seulement des feuilles étendues en forme de doigts. Ces feuilles sont si longues et si larges, qu'une seule est capable de couvrir un homme. Le fruit de cet arbre est comme une fève verte, d'une douceur de miel, et d'une odeur de rose. Quelques-uns appellent aussi pommes d'Adam ces fruits qu'on voit en Palestine et à Alexandrie, qui pendent en bouquets en si grande quantité qu'on en voit quelquefois jusqu'à vingt ensemble, et si grosses qu'elles égalent les plus grosses poires. Elles sont très-douces et d'un très-bon goût, et les feuilles de cet arbre sont si grandes, que chacune est de la longueur de presque deux pieds, ou une coudée. Il y en a qui disent que quand on coupe ces fruits en un certain sens, on y remarque la figure d'un crucifix. *Voyez* ci-devant Mandragore.

POMPÉE. *Cneius Pompeius*, surnommé le *Grand*, un des plus fameux capitaines qu'ait eus la république romaine. Son nom ne se trouve point dans les livres saints : mais Josèphe en parle souvent ; et nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de ce qu'il fit envers les Juifs. Après avoir fini la guerre contre Tigrane, l'an du monde 3938, et celle contre divers autres peuples, en 3939, il envoya en Judée Scaurus (*d*), qui étant arrivé à Damas, et ayant appris les troubles qui étaient en Judée entre les deux frères Hircan et Aristobule, s'y rendit en diligence, se flattant de tirer de grands avantages de leurs divisions. A peine était-il entré dans cette province, qu'il reçut des ambassades de la part d'Hircan et d'Aristobule, qui lui demandaient l'un et l'autre son amitié et sa protection. Mais Aristobule lui ayant fait toucher trois cents talents, il se déclara pour lui, et envoya dire à Hircan et à Arétas, qui tenaient Aristobule assiégé dans Jérusalem, que s'ils ne quittaient cette entreprise, il les traiterait en ennemis des Romains. De cette sorte Aristobule fut délivré de ce danger.

Quelque temps après, Pompée lui-même étant venu à Damas, Hircan et Antipater le vinrent trouver, se plaignirent de la conduite de Scaurus, qui s'était laissé gagner par l'argent d'Aristobule, et le prièrent de rétablir Hircan sur le trône de Judée, qui lui était dû par sa naissance. Au commencement de l'année suivante (*e*), Pompée ayant encore ouï les plaintes réciproques d'Hircan et d'Aristobule, et des Juifs qui se plaignaient de l'un et de l'autre, il les renvoya en paix, disant qu'il irait incessamment en Judée, et qu'il accommoderait leurs différends. Mais Aristobule s'étant retiré, au lieu d'attendre la décision de Pompée, se fortifia, et se mit en état de lui résister, s'il entreprenait de vouloir le détrôner.

Pompée, après avoir terminé la guerre contre Mithridate, marcha en Judée (*f*) ; et Hircan et Aristobule l'étant venus trouver, plaidèrent leur cause, et soutinrent leurs prétentions réciproques en sa présence. Enfin Pompée ayant ordonné à Aristobule de lui remettre ses forteresses, il obéit, mais à regret ; et en même temps il s'en alla à Jérusalem pour s'y préparer à tout événement. Pompée, ne voulant pas lui laisser le temps de se fortifier, le suivit de près; et comme il approchait de la ville, Aristobule, qui craignait de s'engager dans une guerre contre les Romains, vint au-devant de lui, lui promit de lui remettre la ville avec une grande somme d'argent, et le supplia de n'en pas venir à une guerre ouverte avec lui. Pompée lui accorda le pardon du passé, et envoya Gabinius pour toucher l'argent, et pour se rendre maître de la ville ; mais les soldats d'Aristobule lui fermèrent les portes ; en sorte qu'il fut contraint de s'en revenir sans avoir rien fait.

Pompée, irrité de ce procédé, arrêta Aristobule, et le retint dans les liens, puis marcha contre Jérusalem. Il fit d'abord aux assiégés des propositions de paix ; mais voyant qu'ils les rejetaient, il commença à former le siége de la ville. Il se campa au septentrion du temple, qui était l'endroit le plus faible de la ville. Les soldats romains accoutumés au travail, élevèrent des terrasses pour y placer leurs machines, et pour battre les murs ; mais les Juifs se défendaient avec tant de courage, et faisaient des sorties si fréquentes contre les ennemis, que si le jour du sabbat n'eût interrompu leur résistance, les Romains n'auraient jamais pu achever leurs terrasses. Les Romains donc s'étant aperçus que ce jour-là ils n'attaquaient point, mais se contentaient de se défendre, ne faisaient contre eux aucune attaque, se contentant seulement de pousser leurs travaux.

Lorsqu'ils furent achevés, on commença à battre les tours et les murs du temple, avec

(*a*) Tacit. Hist. l. V, c. vi.
(*b*) Tertull. Apolog. c. xl.
(*c*) Jacob. de Vitriaco Hist. Jerosolym. c. lxxxv.
(*d*) Joseph. l. I de Bello, c. v, et Antiq. l. XIV, c. iv. An du monde 3939, avant Jésus-Christ 61, avant l'ère vulgaire 65.
(*e*) An du monde 3940, avant Jésus-Christ 60, avant l'ère vulg. 64.
(*f*) An du monde 3941, avant Jésus-Christ 59, avant l'ère vulg. 63. Joseph. Antiq. l. XIV, c. vi, et de Bello, l. I, c. v.

des machines qu'on apporta de Tyr. Une chose que Pompée ne put s'empêcher d'admirer fut que durant tout le siége les Juifs, comme s'ils eussent joui d'une profonde paix, continuèrent à offrir à Dieu leurs sacrifices accoutumés du soir et du matin, sans que la vue du danger pût les leur faire interrompre. Le troisième mois du siége, la brèche ayant été faite, les Romains se jetèrent en foule dans le temple, où ils firent un horrible carnage des prêtres et de tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Cornélius Faustus, fils de Sylla, fut le premier qui entra par la brèche. Ce fut la première année de la cent soixante-dix-neuvième olympiade, le jour du jeûne qui se célèbre parmi les Juifs, en mémoire du volume de Jérémie, qui fut brûlé par le roi Joakim, le vingt-huitième jour de ce troisième mois de l'année civile, qui se nomme casleu, et qui répond partie au mois de novembre, et partie à celui de décembre, en l'an du monde 3941, avant Jésus-Christ 59, avant l'ère vulgaire 63.

Pompée étant entré dans le temple y vit des choses qu'il n'est pas permis de voir, et que les prêtres seuls ont droit de regarder. Il trouva dans l'intérieur du temple la table d'or, le chandelier, avec les vases et les encensoirs, avec une grande quantité d'aromates; et outre cela, environ deux mille talents d'argent dans les trésors du temple ; mais il ne toucha à rien de tout cela ; et après avoir donné ordre que l'on nettoyât le temple des corps morts qui y étaient en grand nombre, le lendemain il y fit offrir des sacrifices à Dieu. Après cela il rendit la souveraine sacrificature à Hircan, et le gouvernement de sa nation ; mais il lui défendit de porter le diadème, et de prendre le titre de roi. Pour ce qui est d'Aristobule, il le garda dans les liens, et le mena à Rome avec deux de ses filles, et autant de fils qu'il avait. On peut voir, sur cette guerre, Josèphe, *Antiq. l.* XIV, *c.* VIII, et Ussérius sur l'an du monde 3941, où il rapporte non-seulement ce que Josèphe a dit de cette guerre, mais aussi ce qu'on en trouve dans les auteurs profanes. Le reste de la vie de Pompée ne regarde pas notre dessein. Ce grand homme ayant été vaincu à Pharsale par Jules César vint en Egypte, où il fut indignement mis à mort par les ministres du jeune Ptolémée, dernier roi d'Egypte, l'an du monde 3956, avant Jésus-Christ 44, avant l'ère vulgaire 48.

PONCE PILATE. *Voyez* PILATE.

PONT, *Pontus;* province de Pont, dans l'Asie Mineure, ayant le Pont-Euxin au septentrion, la Cappadoce au midi, la Paphlagonie et la Galatie à l'orient, et la petite Arménie au couchant. On croit que saint Pierre a prêché dans le Pont, puisqu'il adresse sa première Epître aux fidèles de cette province. et à ceux des provinces voisines. Saint Jérôme, dans la Genèse, met *Arioch, roi de Pont*, avec Codorlahomor et ses alliés qui vinrent faire la guerre aux habitants de la Pentapole (*a*); mais l'Hébreu porte, *roi d'Ellasar* (מלך אלסר, *Mellech Ellasar*) ; Jonathan, *roi de Thalassar;* le Syriaque, *roi de Dalasar.* Isaïe (*b*) nous insinue que ce pays de Thalassar était ou dans le pays d'Eden, ou aux environs, puisqu'il parle des enfants d'Eden qui étaient à Thalassar, et qu'il témoigne que cette province avait été conquise par les rois d'Assyrie, avec d'autres provinces aux environs du Tigre. Les Septante et Onkélos ont conservé le terme de l'original qui est *Ellasar.* Saint Jérôme a suivi Symmaque, en traduisant *roi de Pont.* Grotius croit qu'il était *roi des Elizariens*, peuple d'Arabie, dont parle Ptolémée. Mais il est bien plus croyable qu'il était roi au delà de l'Euphrate, de même que les autres rois ligués avec Codorlahomor.

* PONT DE JACOB. *Voyez* ASOR.

PONTIFE. *Voyez* PRÊTRE.

Liste des souverains pontifes. Voyez à la fin de l'article des PRÊTRES.

* PORC. *Voyez* POURCEAU.

PORCHE, PORTIQUE, *porticus*, galerie couverte. *Voyez* l'article TEMPLE.

PORPHYRION, *porphyrio* (*Levit.* XI, 18; *Deut.* XIV, 17, *Heb.*: רחמה, *Rachamah.* Sept.: Πορφυρίων), sorte d'oiseau de rivière, à qui l'on a donné ce nom à cause de son bec rouge, a le champ de son pennage de couleur bleue; la moitié de sa queue jusqu'à son extrémité est d'un cendré blanchâtre; ses yeux sont noirs, son bec et ses jambes sont de couleur de pourpre très-éclatante. Il a quatre doigts disposés comme ceux des pies. Cet oiseau est rare : on en voit aux environs de Narbonne, ville d'Espagne, où on lui donne le nom de *calamon.* Pline dit qu'il vient des îles Baléares, qu'il est d'une très-grande beauté, et qu'il est de la grosseur d'un coq. On observe qu'il boit l'eau en mordant, et qu'il trempe sa mangeaille dans l'eau, la portant à son bec avec le pied pour la manger. Elien dit que les Grecs et les Romains s'abstenaient de cet oiseau dans leurs festins.

Cet oiseau fréquente les rivières : Pline dit qu'en Comagène il s'en rencontre quantité. Depuis le front ou le dessus du bec jusqu'au sommet de la tête, il a une tache jaune qui ressemble à celle de la poule d'eau ; mais qui est d'une couleur différente. La partie de la tête qui est au-dessous de cette tache et le devant du cou sont verdâtres. Il n'a presque pas de queue. Elien dit que si dans la maison où il est nourri, il découvre que la femme commette un adultère, il se pend aussitôt, et découvre par ce moyen le désordre à son maître. Fables.

Moïse défend aux Juifs l'usage du porphyrion, peut-être à cause de sa voracité. La chasteté et la pudeur du porphyrion sont passées en proverbe : *Porphyrione castior* On croit que c'est une espèce de héron. Les Juifs croient que c'est un *pic-vert* (*c*). Le traducteur samaritain est pour le *pélican.* Bochart veut que ce soit le *vautour.* L'hébreu *rachamah* signifie la miséricorde. Le soin et la tendresse du vautour pour ses petits est

(*a*) *Genes.* XIV, 1. An du monde 2079, avant Jésus-Christ 1921, avant l'ère vulg. 1925.

(*b*) *Isai.* XXXVII, 12.

(*c*) *Targum* ירקין *Viridis*

connue. Les Egyptiens avaient pris le vautour pour le symbole de la miséricorde.

PORREAU, ou POIREAU, *porrum*, herbe potagère fort connue. Les Hébreux, dans le désert, se plaignaient que la manne leur causait du dégoût, et ils regrettaient les porreaux et les oignons qu'ils mangeaient en abondance en Egypte. Les voyageurs (*a*) assurent que dans l'Afrique et dans la Grèce les oignons sont fort bons à manger crus. On a reproché aux Egyptiens de jurer par les porreaux et les oignons de leurs jardins : *Allium cepasque inter deos in jurejurando habet Ægyptus*, dit Pline (*b*). Juvénal (*c*) raille ces peuples superstitieux qui n'osaient manger ni d'ail, ni d'oignon, ni de porreau, de peur de faire outrage à leurs dieux :

Porrum et cepe nefas violare aut frangere morsu ;
O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina !

[« Cette espèce de légume (l'oignon) est encore extraordinairement commune dans l'Egypte ; elle est l'aliment le plus ordinaire du peuple, et presque l'unique de la classe la plus pauvre. Le prix de la nourriture d'un homme de journée, à la campagne, était d'un médin, environ cinq liards de notre monnaie : avec ce modique salaire il achetait du pain et des oignons, autant qu'il pouvait en manger, et il lui restait encore quelques *bourdes*, petite monnaie de cuivre dont huit font la valeur du *médin*. On vend dans les rues et sur les marchés les oignons cuits ou crus, et ils y sont presque pour rien. Les Egyptiens les mangent crus avec leurs viandes auxquelles ils servent d'assaisonnement. J'aimais à les manger ainsi, lorsqu'ils étaient jeunes, verts et encore tendres. Ces oignons n'ont pas l'âcreté de ceux d'Europe, ils sont doux, ils ne piquent pas désagréablement la bouche, et n'excitent pas le larmoiement quand on les coupe.... » SONNINI, *Voyage en Egypte*, t. II, p. 66.]

PORTE. Nous n'avons rien à remarquer sur les portes matérielles des maisons des anciens Hébreux, si ce n'est peut-être qu'ordinairement les jambages étaient de bois ; par exemple, les portes de la ville de Gaze, que Samson emporta sur ses épaules (*d*), c'est-à-dire, la porte, les barres, les jambages, les serrures, s'il y en avait ; il enleva le tout ensemble. Aujourd'hui dans la Palestine la plupart des maisons, et même des églises, ont leurs portes fort basses, de peur, dit-on, que les Arabes, qui vont toujours à cheval dans le pays, n'y entrent et n'y commettent quelque insolence. Cependant je ne remarque rien de semblable parmi les anciens Israélites.

Mais le nom de porte se trouve souvent dans l'Ecriture (*e*) pour désigner le lieu des assemblées et où l'on rendait la justice. Comme les Juifs étaient pour la plupart employés aux travaux de la campagne, on avait sagement établi que l'on s'assemblerait à la porte des villes, et qu'on y rendrait la justice sommairement, afin d'épargner le temps de ces hommes laborieux et occupés à leurs travaux, et afin que ceux de la campagne qui avaient des affaires à la ville ne fussent pas obligés d'entrer et de perdre leur temps : *Ne cogerentur agricolæ intrare urbes, et aliquod subire dispendium, judices in portis residebant, ut tam urbanos quam rusticos, in exitu et introitu urbis audirent, et finito negotio, unusquisque confestim ad sedes proprias reverteretur* (*f*). On peut voir une forme de ces jugements dans celui qui fut rendu à la porte de Bethléem, entre Booz et un autre parent de Noémi, au sujet du mariage de Ruth la Moabite (*g*), et dans l'achat que fait Abraham d'un champ pour enterrer Sara (*h*) : *Confirmatus est ager quondam Ephronis, Abrahæ in possessionem, videntibus filiis Heth; et cunctis qui intrabant portam civitatis illius.*

Le nom de *porte* se met aussi quelquefois pour marquer la puissance, la domination, à peu près comme encore à présent l'empereur turc fait appeler son palais la Porte. Dieu promet à Abraham que la postérité de ce patriarche possédera les portes de ses ennemis, ses villes, ses forteresses (*i*) : *Possidebit semen tuum portas inimicorum tuorum.* Jésus-Christ dit à saint Pierre (*j*) : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

L'Ecriture remarque que l'idole de Dagon, divinité des Philistins, ayant été renversée en présence de l'arche du Seigneur, et les deux mains de cette statue ayant été trouvées sur le seuil de la porte de son temple, les prêtres de Dagon s'abstinrent dans la suite de mettre le pied sur le seuil (*k*) : *Propter hanc causam non calcant sacerdotes Dagon, et omnes qui ingrediuntur templum ejus, super limen Dagon in Azoto, usque in præsentem diem.* Le prophète Sophonie, I, 9, על הדולג על המפתן semble faire allusion à cette pratique des Philistins, sous le nom de *ceux qui sautent par-dessus le seuil*. La Vulgate lit : *Super omnem qui arroganter ingreditur super limen.* Mais l'Hébreu porte, contre ceux qui sautent par-dessus le seuil, comme nous l'avons dit.

Parmi les Tartares on ne marche pas sur le seuil de la porte des princes par un principe de respect (*l*). Les khalifes de Bagdet (*m*) faisaient prosterner tous ceux qui entraient dans leur palais sur le seuil de la porte, où ils avaient enchâssé un morceau de la pierre noire du temple de la Mecque, pour le rendre plus vénérable aux peuples. Ceux-ci y appliquaient leur front. Ce seuil était assez

(*a*) *Bellon. Observat. t.* III, *c.* XVIII *et* XXXII, et Spon, *Voyages.*
(*b*) *Plin. l.* XIX, *c.* VI.
(*c*) *Juvenal. Satir.* XV
(*d*) *Judic.* XVI, 3.
(*e*) *Deut.* XVII, 5, 8 ; XXI, 19 ; XXII, 15 ; XXV, 7, etc
(*f*) *Hieron. in Zach.* VIII
(*g*) *Ruth.* IV, 1.
(*h*) *Genes.* XXIII, 10, 18
(*i*) *Genes.* XXII, 17.
(*j*) *Matth.* XVI, 18.
(*k*) I *Reg.* V, 45.
(*l*) Bergeron, *Voyage de Carpin*, c. X.
(*m*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 157, col. 1.

élevé, et c'eût été un crime d'y poser les pieds.

PORTES DE L'ENFER. Le roi Ezéchias dans son Cantique (*a*), représentant l'état où il se trouvait dans sa maladie, s'explique ainsi : *J'ai dit au milieu de mes jours, J'irai aux portes de l'enfer.* Jésus-Christ, dans l'Evangile (*b*), dit que *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre son Eglise.* C'est apparemment la même chose que le Psalmiste appelle (*c*) *les portes de la mort : Qui exaltas me de portis mortis.* Et ailleurs (*d*) ; *Appropinquaverunt usque ad portas mortis.* Et l'auteur de la Sagesse (*e*) : *Deducis ad portas mortis.* Les Hébreux regardaient la mort, le tombeau, l'enfer, comme un pays où l'on se rendait de tous les pays du monde, pour y mener une autre vie. Nous avons vu ailleurs l'idée qu'ils avaient de la demeure des anciens géants, qui composaient sous terre une espèce de république. Les profanes avaient de pareilles expressions, fondées sans doute sur les mêmes sentiments. Achille, dans Homère (*f*), dit qu'*il hait comme les portes de l'enfer celui qui dit une chose et en pense une autre.*

Les mahométans (*g*) donnent sept portes à l'enfer, et à chaque porte son supplice particulier : la première est celle où les musulmans qui seront tombés dans le crime seront tourmentés ; la seconde est pour les chrétiens ; la troisième pour les juifs ; la quatrième pour les sabiens ; la cinquième pour les mages ou guèbres, adorateurs du feu ; la sixième pour les païens et les idolâtres ; la septième, et le plus profond de l'abîme, est pour les hypocrites qui font semblant au dehors d'avoir une religion, quoiqu'ils n'en aient point. D'autres, par ces sept portes, entendent les sept péchés capitaux. D'autres, les sept principaux membres de l'homme, qui sont les instruments du péché.

LES PORTES ÉTERNELLES, dont il est parlé dans le psaume XXIII, 7, 9, sont les portes du ciel : on invite les anges à ouvrir les portes pour recevoir le Seigneur qui rentre dans le ciel. Cela convient admirablement à l'ascension de Jésus-Christ.

LES PORTES DE LA JUSTICE : *Aperite mihi portas justitiæ* (*h*), sont celles du temple, où les justes, les saints, les prêtres du Seigneur, les vrais Israélites, rendent à Dieu leurs vœux et leurs louanges, où il n'y entre que des Israélites purifiés, une nation de justes.

PORTER L'INIQUITÉ, l'expier. Les prêtres portent l'iniquité du peuple ; ils sont chargés de l'expier : *Aaron portabit iniquitates eorum, quæ obtulerunt et sanctificaverunt filii Israel in cunctis muneribus et donariis suis* (*i*). Pourquoi n'avez-vous pas mangé la chair de l'hostie pour le péché, laquelle vous est donnée *afin que vous portiez l'iniquité de la multitude, et que vous priiez pour elle en la présence du Seigneur* (*j*)?

PORTER L'INIQUITÉ, lorsqu'on parle des simples Israélites, signifie porter la peine de sa faute, être obligé de l'expier, ou même en être châtié, selon la nature de la chose, et selon le jugement des juges ou des prêtres. Si un homme est appelé en jugement pour rendre témoignage d'une chose dont il a été témoin, s'il ne veut pas la découvrir, *il portera son iniquité* (*k*), il sera puni de mort ; car c'est ainsi qu'on explique d'ordinaire *porter son iniquité.* Voyez *Levit.* XIX, 8 ; XX, 17, 19, 20 ; XXIV, 1 ; *Num.* IX, 13 ; XVI, 31, etc.

Il faut pourtant avouer que quelquefois *portare iniquitatem suam*, surtout quand il s'agit de choses cachées ou de moindre conséquence, pour l'expiation desquelles la loi ordonne certains sacrifices, que, *porter son iniquité*, marque simplement expier son péché, et offrir les hosties prescrites par Moïse. On sait que *peccatum* et *iniquitas*, dans l'Ecriture, se mettent non-seulement pour le péché commis, mais aussi pour la peine du péché, et pour la victime qu'on offre pour l'expier.

PORTER LE PÉCHÉ, se met aussi pour le pardonner, l'ôter, en donner l'absolution et le pardon. Ainsi Saül dit à Samuel (*l*) : *Nunc porta, quæso, peccatum meum, et revertere mecum :* Portez mon péché, excusez-le, pardonnez-le, etc. Et Jésus-Christ, dans l'Evangile (*m*), est nommé l'Agneau de Dieu, qui porte ou qui ôte les péchés, qui les expie par sa mort, qui les pardonne à ceux qui en font pénitence. Et dans Isaïe (*n*) : *Vere languores nostros ipse tulit.* Et encore : *Ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus oravit.*

PORTIERS DU TEMPLE. Les lévites faisaient les fonctions de portiers du temple la nuit et le jour, et avaient la garde des trésors et des offrandes. Cette charge de portier était en quelque sorte militaire. Ils étaient comme les soldats de la garde du Seigneur. *Voyez* LÉVITES.

PORTIUS FESTUS. *Voyez* FESTUS.

POSSESSIONS DU DÉMON. La possession diffère de l'obsession, en ce que dans l'obsession le démon agit au dehors, et dans la possession il agit au dedans. *Voyez* ci-devant OBSESSION. Les exemples de possessions sont communs, surtout dans le Nouveau Testament. Jésus-Christ et ses apôtres ont guéri une infinité de possédés : les histoires ecclésiastiques en fournissent encore un grand nombre. Mais comme on sait par plusieurs expériences que souvent on a abusé de la crédulité des simples par des obsessions et des possessions feintes, quelques prétendus esprits forts se sont imaginé que toutes ces

(*a*) *Isai.* XXXVIII, 10.
(*b*) *Matth.* XVI, 18.
(*c*) *Psalm.* IX, 15.
(*d*) *Psalm.* CVI, 18.
(*e*) *Sap.* XVI, 13.
(*f*) *Homer. Iliad* II, v. 9.
(*g*) *Alcoran*, c. de la Pierre

(*h*) *Psalm.* CXVII, 19.
(*i*) *Exod.* XXVIII, 38.
(*j*) *Levit.* X, 17.
(*k*) *Levit.* V, 1.
(*l*) I *Reg.* XV, 25.
(*m*) *Joan.* I, 29.
(*n*) *Isai.* LIII, 4, 12.

obsessions étaient des maladies de l'esprit, et des effets d'une imagination fortement frappée ; que quelquefois des personnes se croyaient de bonne foi possédées ; que d'autres feignaient de l'être pour parvenir à certaines fins ; qu'en un mot il n'y avait ni obsessions ni possessions véritables. Voici ce qu'on dit de plus plausible pour ce sentiment :

Le démon ne peut naturellement agir sur nos corps ; il est d'une nature toute spirituelle, et ne peut, par sa seule volonté, remuer nos membres, ni agir sur nos humeurs et nos organes, sans une permission expresse de Dieu. S'il avait naturellement ce pouvoir, tout le monde serait plein de possédés et d'obsédés ; il exercerait à tout moment sa haine contre les hommes, et ferait éclater sa puissance et son empire avec tout l'éclat dont son orgueil pourrait s'aviser. Combien ne verrait-on pas tous les jours d'hommes possédés, agités, tourmentés, étouffés, étranglés, précipités, noyés, brûlés, si l'on accordait au démon le pouvoir dont nous parlons? Si l'on dit que Dieu modère ce pouvoir, et qu'il réprime le démon, et ne lui permet pas d'exercer sa malice contre des pécheurs et des méchants, ne voyons-nous pas, au contraire, que souvent il possède ou qu'il obsède des personnes très-innocentes? On sait ce qu'il fit souffrir à Job ; on voit des enfants possédés, et d'autres personnes dont la vie paraît avoir été sans crime et sans désordre.

Pourquoi ne voit-on des possédés et des possédées qu'en certains temps et en certains pays? qu'il y a des nations entières où l'on ne connaît point de possédés? D'où vient qu'on n'en voit que dans des pays dont les peuples sont superstitieux, et dans des personnes d'un esprit peu solide, ou d'un tempérament mélancolique? Qu'on examine tous ceux et celles qui se disent ou qui se sont dits possédés ou possédées, je suis certain qu'il ne s'en trouvera aucun qui n'ait quelques-unes des qualités et des faiblesses dont je viens de parler.

Si l'on suppose que le démon arrête ou suspend les opérations de l'âme d'un possédé, pour se mettre lui-même en la place de l'âme, ou même que plusieurs démons agitent et possèdent un même énergumène, la difficulté sera encore plus grande. Comment concevoir cette âme qui n'agit plus dans le corps qu'elle anime, et qui le livre, pour ainsi dire, au pouvoir du démon? Comment tant de ces mauvais esprits peuvent-ils s'accorder à gouverner un seul homme? Si tout cela se peut faire sans miracle, que deviendra la preuve des miracles pour les incrédules? Ne diront-ils pas que tout ce que nous appelons miracles sont des opérations du démon? Et s'il faut un miracle, pour qu'un homme soit possédé du démon, voilà Dieu auteur, ou du moins coopérateur du démon dans les obsessions et dans les possessions des hommes.

On a tant d'exemples de choses toutes naturelles, qui toutefois paraissent surnaturelles, qu'on a lieu de croire que ce qu'on appelle possessions du démon n'est pas d'une autre sorte. Tant de gens s'imaginent être changés en loups, en bœufs, être de verre ou de beurre, être devenus rois ou princes, personne, dans ces cas, ne recourt ni au démon ni au miracle. On dit tout simplement que c'est un dérangement dans le cerveau, une maladie de l'esprit ou de l'imagination, causée par une chaleur de viscères ou par un excès de bile noire. Personne n'a recours aux exorcismes ou aux prêtres. On va aux médecins, aux remèdes, aux bains : on cherche des expédients pour guérir l'imagination du malade, ou pour lui donner une autre tournure. N'en serait-il pas de même des possédés? Ne réussirait-on pas à les guérir par des remèdes naturels, en les purgeant, les rafraîchissant, les trompant artificieusement, et leur faisant croire que le démon s'est enfui, et les a quittés? On a sur cela des expériences fort singulières ; mais quand on les rapporterait, les partisans des possessions diraient toujours que ces gens n'étaient pas possédés, et qu'ils ne nient pas qu'il n'y ait dans cette matière bien de l'illusion ; mais qu'ils soutiennent que parmi ce grand nombre d'énergumènes, on ne peut nier qu'il n'y en ait eu de vraiment possédés. Les autres soutiennent qu'il n'y en a aucuns, et qu'on peut expliquer naturellement tout ce qui arrive aux possédés, sans recourir au démon : c'est là tout le nœud de la difficulté.

Les défenseurs des possessions du démon remarquent que, si tout cela n'était qu'illusion, Jésus-Christ, les apôtres et l'Eglise seraient dans l'erreur, et nous y engageraient volontairement, en parlant, en agissant, en priant, comme s'il y avait de vrais possédés. Le Sauveur parle et commande aux démons qui agitaient les énergumènes. Ces démons répondent et obéissent, et donnent des marques de leur présence, en tourmentant ces malheureux, qu'ils étaient obligés de quitter ; ils leur causent de violentes convulsions, les jettent par terre, les laissent comme morts, se retirent dans des pourceaux, et précipitent ces animaux dans la mer. Peut-on nommer cela illusion? Les prières et les exorcismes de l'Eglise ne sont ils pas un jeu et une momerie, si les possédés ne sont que des malades imaginaires? Jésus-Christ donne pour preuve de sa mission que les démons sont chassés (*a*) ; il promet à ses apôtres le même pouvoir, dont il use lui-même envers ces mauvais esprits (*b*). Tout cela n'est-il que chimère?

On convient qu'il y a plusieurs marques équivoques d'une vraie possession ; mais il y en a aussi de certaines. Une personne peut contrefaire la possédée, et imiter les actions, les paroles et les mouvements d'un énergumène ; les contorsions, les cris, les hurlements, les convulsions, certains efforts qui paraissent venir du surnaturel, peuvent être l'effet d'une imagination échauffée, ou d'un sang mélancolique, ou d'un artifice trom-

(*a*) *Luc.* VII, 20, 21.

(*b*) *Marc.* XVI, 17.

peur; mais que tout d'un coup une personne entende des langues qu'elle n'a jamais apprises, qu'elle parle de matières relevées qu'elle n'a jamais étudiées, qu'elle découvre des choses cachées et inconnues, qu'elle agisse et qu'elle parle d'une manière fort éloignée de son inclination naturelle, qu'elle s'élève en l'air sans aucun secours sensible, que tout cela lui arrive, sans qu'on puisse dire qu'elle s'y porte par intérêt, par passion, ni par aucun motif naturel. Si toutes ces circonstances ou la plupart d'entre elles se rencontrent dans une possession, pourra-t-on dire qu'elle ne soit pas véritable?

Or il y a plusieurs possessions où plusieurs de ces circonstances se sont rencontrées. Il y en a donc de véritables; mais surtout celles que l'Evangile nous donne pour telles. Dieu permit que du temps de Notre Sauveur il y en eût un grand nombre dans Israel, pour lui fournir plus d'occasions de signaler sa puissance, et pour nous procurer plus de preuves de sa mission et de sa divinité.

Quoiqu'on avoue que les vraies possessions du démon sont très-rares, et qu'elles sont très-difficiles à reconnaître, toutefois on ne convient pas qu'elles soient miraculeuses. Elles n'arrivent pas sans la permission de Dieu; mais elles ne sont ni contraires, ni même supérieures aux lois naturelles. Personne ne recourt au miracle, pour dire qu'un bon ange nous inspire de bonnes pensées, ou qu'il nous fait éviter un danger: on suppose de même qu'un démon peut nous induire au mal, exciter dans nos corps des impressions déréglées, et causer des tempêtes. L'Ecriture attribue aux mauvais anges la mort des premiers-nés de l'Egypte, et la défaite de l'armée de Sennachérib (*Voy.* SENNACHÉRIB); elle attribue aux bons anges la pluie de feu qui consuma Sodome et Gomorrhe. Ces événements sont miraculeux dans certaines circonstances, mais non pas en toutes. Dieu ne fait que laisser agir les démons; ils exercent en cela un pouvoir qui leur est naturel, qui est arrêté et suspendu par la puissance de Dieu. On décide trop hardiment sur la nature de cet esprit qu'on connaît si peu.

Josèphe (*a*) a cru que les possessions du démon étaient causées par l'âme des scélérats, qui, craignant de se rendre au lieu de son supplice, s'empare du corps d'un homme, l'agite et le tourmente, et fait ce qu'il peut pour le faire périr. Ce sentiment paraît particulier à Josèphe; car le commun des Juifs ne doutait point que ce ne fussent des démons qui possédassent les énergumènes. L'Ecriture, dans Tobie (*b*), nous apprend que le démon Asmodée a été mis en fuite par la fumée du foie d'un poisson. Josèphe (*c*) raconte que Salomon composa des exorcismes pour chasser les mauvais esprits des corps des possédés, et qu'un Juif, nommé Eléazar, guérit en présence de Vespasien quelques possédés, en leur mettant sous le nez un anneau dans lequel était enchâssée la racine d'une herbe enseignée par Salomon. En même temps qu'on prononçait le nom de ce prince et l'exorcisme qu'il avait enseigné, le malade tombait par terre, et le démon ne le tourmentait plus. Ils croyaient donc et que les démons agissaient sur les corps, et que les corps faisaient impression sur eux. On peut consulter sur cette matière des possessions et obsessions des démons la Dissertation que nous avons composée exprès sur cela, dans le nouveau recueil de nos Dissertations, imprimées à part, en 3 vol. in-4°, à Paris, 1720.

POSSIDONIUS, ou POSIDONIUS, fut un de ceux que Nicanor envoya vers Judas Machabée pour traiter de la paix. II *Mach.* XIV, 19.

POSTES. On donne ce nom aux messagers, ou courriers réglés, établis pour porter en diligence les dépêches des princes, ou en général les lettres des particuliers. Louis Hornik a fait un traité fort exact de l'origine des postes. Il en a fait de quatre sortes, à cheval, en bateau, en chariot et à pied. On peut encore rapporter aux postes la manière de faire connaître les nouvelles par des feux, ou des signaux qu'on élevait de distance en distance sur les montagnes. Cette dernière manière se voit dans l'Ecriture. Isaie (*d*) dit que le Seigneur élèvera un signal parmi les nations pour rassembler les fugitifs d'Israel, et pour les ramener dans leur pays des quatre coins de la terre. Ailleurs (*e*) il dit que l'on élèvera des signaux pour rassembler les troupes qui doivent composer l'armée de Darius le Mède. Et encore (*f*): *Habitants du monde, lorsque l'étendard sera élevé sur les montagnes, vous le verrez, et vous entendrez le bruit éclatant de la trompette.* On mettait ces signaux sur des mâts fort élevés. *Ceux* (*g*) *qui resteront d'entre vous seront comme un mât qu'on élève sur une montagne.* Et Isaïe, XXXIII, 23: *Sic erit malus tuus, ut dilatare signum non queas. Voyez* aussi Isai. XLIX, 22; LXII, 10; Jérém. IV, 6; L, 2; LI, 12, 27.

On croit que les postes sont venues des Perses. Diodore de Sicile (*h*) remarque que ces princes, dans le dessein de connaître tout ce qui se passait dans toutes les provinces de leurs vastes Etats, placèrent des sentinelles sur les hauteurs de distance en distance, où l'on avait bâti des tours un peu élevées. Les sentinelles d'une voix forte et retentissante faisaient savoir l'un à l'autre les nouvelles publiques, qui passaient de cette sorte avec une diligence extrême, d'une extrémité du royaume à l'autre.

Mais comme cela ne pouvait servir que dans les nouvelles générales que l'on voulait bien que tout le monde sût, Cyrus, au rapport de Xénophon (*i*), établit des cour-

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* VII, *c.* XXV.
(*b*) *Tob.* VI, 19; VIII, 2, 3.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c.* II.
(*d*) *Isai.* V, 26; XI, 10, 12.
(*e*) *Isai.* XIII, 2.
(*f*) *Isai.* XVIII, 3.
(*g*) *Isai.* XXX, 17.
(*h*) *Diodor. Sicul. l.* XIX, *p.* 680, *seu* 666.
(*i*) *Xenophon, Cyropæd. l.* VIII, *c.* CCXXXII.

riers et des relais sur toutes les routes faisant bâtir exprès sur les grands chemins, d'espace en espace, des lieux où les courriers rendaient les paquets à d'autres qui couraient avec de nouveaux chevaux jusqu'au lieu marqué; ce qui continuait jour et nuit, sans que ni la pluie ni le mauvais temps les arrêtassent: en sorte qu'au jugement de plusieurs ils allaient plus vite que le vol des grues; c'est ce que dit Xénophon.

Hérodote (*a*) avoue qu'on ne connaît rien de plus vite en fait de voyage par terre. Xercès, dans sa fameuse expédition contre la Grèce, avait disposé des postillons depuis la mer Egée jusqu'à Suse, pour y donner avis de tout ce qui arrivait à lui et à son armée. Il avait placé des postillons d'espace en espace pour porter les paquets, à la distance du chemin qu'un cheval peut faire d'une traite.

On voit ces courriers ou postillons bien marqués dans le livre d'Esther (*b*). Il y est dit qu'*Assuérus*, autrement Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse, envoya des courriers ou des postillons à tous les satrapes de ses Etats, pour leur porter des ordres de mettre à mort tous les Juifs de son royaume; *Missæ sunt per cursores regis ad universas provincias ;* et quand il fut question de révoquer ces premiers ordres, on envoya des dépêches par des courriers (*c*) : *Missæ per veredarios, qui per omnes provincias discurrerent.*

Les Orientaux (*d*) attribuent à Darab, roi de Perse, contemporain de Philippe, roi de Macédoine, l'invention des postes dans toutes les provinces de son Etat, pour savoir plus promptement ce qui se passait. Darius Condomane (*e*), qui fut vaincu par Alexandre le Grand, était courrier ou postillon du roi, avant qu'il parvînt à la royauté.

Les Grecs prirent des Perses l'usage des postes, et donnèrent comme eux à leurs courriers le nom d'*angari*. Jésus-Christ dans l'Evangile (*f*) fait allusion à l'usage des *angares* ou des postes, lorsqu'il dit : Si l'on vous contraint de marcher mille pas, marchez-en deux : *Si quis te angariaverit milliarium, vade et duo*, parce qu'on contraignait les villes à fournir des chevaux, ou des courriers pour les postes publiques.

Parmi les Romains ce fut Auguste qui institua les postes réglées. D'abord ce fut des jeunes hommes choisis fort habiles à la course, qui couraient d'une poste à l'autre, et se rendaient les paquets de main à main ; ensuite il établit les chariots et les chevaux pour aller plus vite (*g*) : *Juvenes primo modicis intervallis, deinde vehicula disposuit.* Adrien régla les postes avec plus d'ordre qu'auparavant, et déchargea les peuples de l'obligation de fournir les chevaux et les voitures.

Procope assure que les empereurs avaient établi des postes sur les grands chemins, afin d'être servis plus promptement et d'être avertis à temps de tout ce qui se passait dans l'empire. Il n'y avait pas moins de cinq postes par journée et quelquefois huit. On entretenait quarante chevaux dans chaque poste, et autant de postillons et de palefreniers qu'il était nécessaire. Justinien cassa les postes en plusieurs endroits, et surtout celles par où l'on allait de Chalcédoine à Diacibiza, qui est l'ancienne Lybissa, fameuse par le tombeau d'Annibal, située dans le golfe de Nicomédie. Le même auteur avance que Justinien établit les postes aux ânes en plusieurs endroits du Levant.

L'usage des postes étant tombé avec l'empire, Charlemagne fit quelques efforts vers l'an 807 pour les relever ; mais son dessein fut abandonné par ses successeurs. On croit que ce fut Louis XI (*h*) qui établit les postes ordinaires, de deux lieues en deux lieues, dans tout le royaume de France. Le comte de Taxis les établit le premier en Allemagne à ses frais; et pour récompense l'empereur Matthias, en 1616, lui donna en fief la charge de général des postes pour lui et pour ses successeurs (*i*).

Il y avait dès le neuvième siècle des courriers publics établis en plusieurs endroits de l'empire mahométan (*j*). Les uns étaient à pied, et les autres à cheval, qui portaient les ordres du roi avec une diligence incroyable. Il y en a de même chez les Chinois; mais ils ne sont établis que pour porter les ordres du roi et des gouverneurs, et en un mot pour les affaires publiques et importantes.

POTIER DE TERRE. Il est souvent parlé du potier de terre dans l'Ecriture. Jérémie (*k*) nous le représente qui travaille assis sur deux pierres ; et l'auteur de l'Ecclésiastique (*l*) dit qu'*il s'assit près de son ouvrage, tourne la roue avec ses pieds. Il est dans un soin continuel sur son ouvrage, ne fait rien qu'avec art et mesure; son bras donne la forme qu'il veut à l'argile, et il courbe sa force devant ses pieds.* Homère, cité dans Strabon (*m*), dit que le potier tourne sa roue avec ses mains. Encore aujourd'hui il y a assez de différence dans la manière et la posture dont les potiers de terre travaillent.

Dieu, pour marquer son souverain domaine sur les hommes et son pouvoir absolu sur leur cœur, se sert assez souvent de la comparaison du potier de terre qui fait de son argile tout ce qu'il veut, qui en fait un vase d'honneur ou d'ignominie, qui le forme ou qui le brise, qui le conserve ou qui le rejette : *Vous gouvernerez les peuples rebelles*

(*a*) *Herodot. l.* VIII, *c.* XCVIII.
(*b*) *Esth.* III, 13.
(*c*) *Esth.* VIII, 10.
(*d*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 287, col. 1.
(*e*) *Plutarch. lib. de Fortun. Alex.*
(*f*) *Matth.* V, 41.
(*g*) *Sueton. in Augusto.*
(*h*) Bergier, *Hist. des grands chemins de l'empire*, et *Traité de l'origine des postes*, par M. de la Neuville, à Paris, 1708.
(*i*) Louis Hornik, *Traité de l'origine des postes.*
(*j*) Renaudot, *Notes sur le voyage de deux Arabes à la Chine*, p. 193.
(*k*) *Jerem.* XVIII, 3 : על האבנים *Super duos lapides.*
(*l*) *Eccli.* XXXVIII, 32, 33.
(*m*) *Homer. Strabon, l.* VII, *Geograph.*

avec la verge de fer et vous les briserez comme un vase d'argile (*a*). Les hommes *sont entre les mains de Dieu, comme l'argile est entre les mains du potier, pour le former et le disposer* (*b*). *L'argile dira-t-elle au potier: Pourquoi m'avez-vous faite ainsi* (c) ? *Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire de la même masse de terre un vase d'honneur et un vase d'ignominie? Voyez* aussi Jérémie, XVIII, 2, 3 et suivants.

Champ du potier. Champ que l'on acheta avec l'argent de la vente de Jésus-Christ, que Judas reporta au temple (*d*). *Voyez* ci-devant l'article Haceldama. On montre aujourd'hui ce champ au midi du mont Sion, et éloigné d'un jet de pierre de la piscine de Siloé. Il est environné de murailles à la longueur de soixante-dix coudées, et de la largeur de cinquante, et couvert d'une voûte, avec sept ouvertures par le haut, pour y descendre les corps qu'on y met, et qui y sont consumés dans l'espace de vingt-quatre heures. Il faut que cette terre soit remplie d'esprits d'un sel très-corrosif, qui dissipe les chairs en si peu de temps. On dit que ce fut l'impératrice Hélène qui fit faire au-dessus de ce champ la voûte qu'on y voit encore aujourd'hui; et on ajoute qu'elle fit charger plusieurs navires de la terre d'*Haceldama*, qu'elle fit conduire à Rome, et mettre contre le mont Vatican, où elle conserve encore aujourd'hui sa vertu de consumer les corps morts dans l'espace de vingt-quatre heures. Cet endroit est nommé le Saint-Champ, et sert de cimetière aux étrangers (*e*). Cornélius à Lapide dit qu'il l'a vu à Rome, et qu'il a appris la vérité de ce que je viens de dire du curé du lieu.

On ne sait à quoi ce champ pouvait servir au potier, sinon à sécher sa poterie, avant que de la mettre dans le fourneau; et le prix de trente pièces d'argent que l'on en donna, fait voir que c'était assez peu de chose. On cite de Raban Maur (*f*) que Judas fut le premier qui fut enterré en ce lieu-là. Les Juifs de Pise ont aussi, dit-on, un cimetière, à peu près pareil à celui de Rome, où les corps sont consumés en fort peu de temps; et ils s'estiment heureux d'y pouvoir être enterrés, parce qu'ils croient que la terre en a été apportée de Jérusalem. Les Juifs des villes voisines tiennent à honneur d'y avoir leur sépulture, et ils s'y font porter, pour se consoler de ne pouvoir être enterrés à Jérusalem.

On lit dans la Misne (*g*) qu'on ne donnait pas aux criminels exécutés à mort, la sépulture dans les tombeaux de leurs familles, à moins qu'auparavant leur chair n'eût été consumée dans d'autres tombeaux destinés à ces sortes de suppliciés; et c'est peut-être pour cela que Joseph d'Arimathie demanda à Pilate le corps de Jésus, afin qu'il fût mis immédiatement dans un tombeau particulier, avant que de passer par ces tombeaux publics, où il aurait été confondu avec les criminels condamnés pour leurs crimes.

* POULE. « Les poules, dit M. Link (tom. II, pag. 310), sont des oiseaux qu'on apprivoisa de bonne heure; mais, observe M. Dureau de la Malle (*Economie politique des Romains*; liv. III, ch. xvii, tom. II, pag. 187), il est permis de douter qu'il en soit fait mention dans la Bible. » M. de la Malle veut dire dans l'Ancien Testament. M. l'abbé Glaire dit au contraire (*Introduct... aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, pag. 103, 2e édit.) que « l'Ecriture fait souvent mention des coqs et des poules. » Ce *souvent* se borne à trois fois pour l'Ancien Testament dans la Vulgate : *Job.* XXXVIII, 36; *Prov.* XXX, 31; *Isa.* XXII, 17, et à deux fois pour le Nouveau, la première quand Notre-Seigneur reproche à Jérusalem d'avoir refusé le salut qu'il lui apportait (*Matth.* XXIII, 37), et la seconde à propos du renoncement de saint Pierre, dans les quatre évangélistes. M. Glaire ajoute : « Nous ferons observer que les interprètes juifs ont plus d'une fois appliqué au coq et à la poule des noms d'oiseaux *que le texte ne déterminait* point et que cette application est, au moins *en quelques endroits*, fort contestable, pour ne rien dire de plus. » Le lecteur comprendra peut-être mieux que moi ce que cela veut dire. *Voyez* Coq. M. Dureau de la Malle fait les observations suivantes : « Homère et Hésiode ne disent rien de la poule, quoique souvent l'occasion s'offrît à ces poëtes d'en parler. La composition de la maison d'Ulysse est décrite avec tant de détail, qu'on doit s'étonner qu'il n'y soit pas question de poules, comme il paraît aussi extraordinaire qu'un poëme sur l'économie agricole et domestique (*Opera et dies*) n'en dise rien (1). Plus tard, c'est-à-dire à l'époque des tragiques et des comiques grecs, il est souvent parlé du coq; on cite les combats de coqs qui se faisaient à Athènes du temps de Thémistocle (2). Les gallinacés ont donc été importés en Grèce entre l'époque où écrivirent les premiers poëtes et celle où parurent les poëtes dramatiques. »

POURCEAU, animal fort connu, et dont l'usage était expressément défendu aux Hébreux (*h*). [*Voyez* Animaux.] Ils ont tant d'horreur de la chair de cet animal, qu'ils ne daignent pas même prononcer son nom. Ils disent : Cette bête, cette chose. Le saint vieillard Eléazar (*i*) ayant été pris par les gens d'Antiochus Epiphanes, fut fortement sollicité de goûter, ou même de faire semblant de goûter de la chair de pourceau. On lui ouvrit de force la bouche, pour l'obliger d'en manger; mais il aima mieux souffrir la mort que de violer la loi de Dieu et de scandaliser les faibles de sa nation. Porphyre (*j*)

(*a*) *Psalm.* ii, 9.
(*b*) *Eccli.* xxxiii, 13.
(*c*) *Rom.* ix, 21.
(*d*) *Matth.* xxvii, 7, 10.
(*e*) *Adrichom. Cornel. a Lapide in Matth.*
(*f*) Je n'ai pas trouvé cette particularité dans cet auteur.
(*g*) *Misna tract. de Synedr.* c. vi, n. 14, 15.

(*h*) *Levit.* xi, 7. *Deut.* xiv, 8.
(*i*) II *Mac.* vi, 18.
(*j*) *Porphyr. de Abstin. animal*
(1) La *Batrachomyomachie* cite le coq; mais il est établi que ce poëme a été composé longtemps après Homère Link, l. c.
(2) *Ælian.*, *Var. hist.*, ii, 28.

disait que les Hébreux et les Phéniciens s'abstenaient du porc, parce qu'il n'y en avait point dans leur pays. Il aurait été bien plus juste de dire qu'il n'y en avait point, ou du moins qu'il y en avait peu, parce qu'ils n'en nourrissaient point, à cause de l'horreur qu'ils en avaient; car il est certain qu'on y en peut fort bien nourrir, et on sait par l'Évangile (*a*) qu'il y en avait des troupeaux du temps de Notre-Seigneur (1). Quelques autres anciens (*b*) ont cru que les Juifs ne s'abstenaient de chair de porc que parce qu'ils rendaient à cet animal des honneurs divins (*c*) :

Judæus licet et porcinum Numen adoret,
Et Cilli (*d*) summas advocet auriculas.

Mais c'est une calomnie qui ne mérite pas même que l'on prenne la peine de la réfuter. Les profanes se raillaient de cette abstinence, et disaient que les Juifs auraient autant aimé tuer un homme qu'un pourceau (*e*) :

Nec distare putant humana carne suillam.

Auguste (*f*) disait qu'il aurait mieux valu être le pourceau que le fils d'Hérode, parce que ce prince avait fait mourir deux ou trois de ses enfants. L'horreur du porc n'était pas particulière aux Juifs. Les Egyptiens l'avaient si fort en horreur, que si quelqu'un, même par hasard, venait à le toucher, il allait aussitôt se plonger tout vêtu dans la rivière. Ils ne permettaient point aux porchers l'entrée de leurs temples, et ne voulaient avoir aucun commerce avec eux (*g*). Les Arabes Scénites ne mangeaient point de porc; et Solin (*h*) assure même que si l'on en portait dans leur pays, il mourait aussitôt. On sait qu'Adrien ayant rebâti Jérusalem, fit mettre sur les portes de cette ville un porc en relief, afin que les Juifs n'en approchassent point, et pour marquer un plus grand mépris de ce misérable peuple.

Le Sauveur dans l'Evangile (*i*) défend à ses disciples de jeter leurs perles devant les pourceaux, de peur, dit-il, qu'ils ne les foulent aux pieds, et qu'ils ne se tournent contre vous, et ne vous déchirent; c'est-à-dire, qu'il ne faut pas inconsidérément parler des choses divines, et annoncer certaines vérités devant des auditeurs mal disposés. Cela ne fera que les irriter, et exposer la vérité au mépris et à l'insulte. L'Ecclésiastique (*j*) dit dans le même sens, Ne parlez point quand vous ne trouvez pas l'auditeur disposé à entendre : *Ubi auditus non est, ne effundas sermonem.* C'est sur cette maxime qu'est fondée la maxime des anciens Pères de l'Eglise, de ne pas parler devant les païens des mystères du christianisme, de n'en parler qu'avec une très-grande circonspection et en présence de gens disposés à les reconnaître et à les respecter. L'enfant prodigue dont parle saint Luc (*k*) est réduit, après avoir dissipé tout son bien, à paître les pourceaux, et trop heureux s'il eût eu de quoi se rassasier des carouges dont on nourrit ces animaux. *Voyez* ci-devant GOUSSES, et ci-après SILIQUÆ.

COMME UN CERCLE D'OR AU GROIN D'UN POURCEAU est chose très-mal placée, aussi *est la beauté dans une femme qui manque de sagesse* (*l*) : *Circulus aureus in naribus suis, mulier pulchra et fatua.* Les femmes juives et arabes mettent quelquefois des anneaux dans leurs narines pour se parer. Mais on ne peut rien de plus ridicule que d'en mettre au groin d'un pourceau.

Saint Pierre (*m*) compare le pécheur qui retombe dans son péché au pourceau qui, après avoir été lavé, va de nouveau se vautrer dans la boue. C'est une espèce de proverbe. Le pourceau aime la boue et s'y vautre volontiers.

POURPRE, couleur de pourpre; en hébreu *argaman*, en grec *porphyra* (ארגמן *Argaman.* Πορφύρα, ἀμόργη. SUIDAS), en latin *purpura.* Les Grecs se servent aussi du terme *amorgé*, qui est dérivé de l'hébreu *argaman.* On croit que la belle couleur de pourpre fut inventée par Hercule, Tyrien, dont le chien, ayant mangé un poisson à écailles nommé murex ou purpura, et étant revenu vers son maître ayant les lèvres teintes de couleur de pourpre, donna occasion à cette belle et précieuse teinture. Mais il est certain que la pourpre est beaucoup plus ancienne qu'Hercule, puisqu'on la voit dans Moïse en plusieurs endroits; à moins que sous le nom d'Hercule les Tyriens n'aient entendu quelque ancien héros que les Grecs dans la suite ont confondu avec d'autres. Quoi qu'il en soit, la couleur de pourpre était d'un rouge très-foncé, et en même temps brillant et doux. Pline le compare à la couleur d'une rose qui tire sur le noir (*n*), *nigrantis rosæ colore sublucens;* ou d'un sang caillé qui tire sur le noir, et dont le rouge brille encore doucement (*o*), *Concreti sanguinis nigricans aspectu, idemque suspectu refulgens.* Il y avait de la pourpre de plus d'une sorte : l'une était plus foncée, et tirant sur le violet, mêlé

(*a*) *Mat.* VIII, 30, 31. *Mar.* V, 11. *Luc.* VIII, 32, 33; XV, 15.
(*b*) *Plut. Arch. Sympos. l.* IV, *p.* 669.
(*c*) *Petron. Satiric. Fragment.*
(*d*) *Vulgo legitur : Et cœli summas*, etc.
(*e*) *Juvenal. Satir.* 15.
(*f*) *Apud Macrob.*
(*g*) *Herodot. l.* II, *c.* XLVII. — [« Les porchers, rejetés même des rangs les plus infimes de la société, ne trouvaient à se marier qu'avec les filles de leurs pareils. L'interdiction religieuse de la viande de porc, dit M. Champollion-Figeac (*Egypte*, pag. 175), fut une mesure diététique et sanitaire assez répandue en Orient.»]
(*h*) *Solin. Polyhist*
(*i*) *Matth.* VII, 6.
(*j*) *Eccli.* XXXII, 6.
(*k*) *Luc.* XV, 15.
(*l*) *Prov.* XI, 22.
(*m*) II *Petr.* II, 22.
(*n*) *Plin. l.* IX. *c.* XXXVI.
(*o*) *Idem, lib.* IX, *c.* XXXVIII.
(1) « Parmi les animaux que nous ne trouvons pas dans les richesses des nomades il faut citer le cochon. Il est certain que les Israélites n'avaient point et ne pouvaient avoir de cochons, puisqu'il leur était défendu d'en manger (*Lev.* XI, 7. *Is.* LXV, 4; LXVI, 17). Si plus tard, dans les provinces limitrophes des païens, les Juifs élevèrent des cochons pour les vendre à leurs voisins (*Matth.* VIII, 30. *Marc.* V, 11. *Luc.* VIII, 30), cette industrie n'était pas une infidélité à la Loi, et se rapporte à une époque comparativement trop moderne pour servir d'induction dans celle-ci (de l'Exode ou de la sortie d'Egypte). » M. Léon de Laborde, *Comment. sur l'Exode*, IX, pag. 41, col. 2.

d'un peu de rouge, qui en faisait le fond; l'autre était d'un rouge foncé, mais brillant, comme du sang caillé; et l'autre plus déchargé, à peu près comme notre écarlate. On voulait que la pourpre frappât doucement et agréablement la vue, et d'une manière moins vive que ne fait l'escarboucle (*a*) : *Aspectu leniter blandum, neque in oculos, ut carbunculi, vibrat.*

Moïse employa beaucoup de laine couleur de pourpre dans les ouvrages du tabernacle et dans les ornements du grand prêtre. La pourpre était la couleur dont les princes et les grands se servaient par distinction. Dans le livre des Juges (*b*) il est remarqué que l'on fit présent à Gédéon des habits de pourpre dont les rois de Madian avaient accoutumé de se revêtir. L'époux de la femme forte était habillé de pourpre et de coton (*c*). Le mauvais riche de l'Evangile (*d*) était vêtu de pourpre et de fin lin. On voit par Jérémie (*e*) et par Baruch (*f*) que l'on donnait aux idoles des Babyloniens des habits de pourpre et de couleur de bleu céleste. Daniel, ayant expliqué l'écriture que Dieu fit paraître à Balthasar pendant le festin impie qu'il fit à Babylone, fut revêtu de pourpre (*g*) et orné d'un collier d'or. Alexandre Ballès, roi de Syrie, envoya à Jonathas Machabée une couronne d'or et un habit de pourpre, et lui permit de prendre la qualité d'ami du roi (*h*). Enfin, pour rendre la royauté de notre Sauveur ridicule et méprisable, on le revêtit, durant sa passion, d'un mauvais manteau de pourpre (*i*).

POURVOIR. *Voyez* ci-après PROVIDEO.

POUSSIERE. Dans le deuil les Hébreux se chargeaient la tête de poussière ou de cendre (*j*). *Miserunt pulverem super capita sua.* Dans les Actes (*k*), quelques Juifs, dans l'excès de leurs emportements, jetaient de la poussière en l'air, comme pour marquer qu'ils voulaient mettre en poudre l'apôtre saint Paul, qu'ils venaient de prendre dans le temple. Dans l'affliction ils s'asseyaient dans la poussière, et se jetaient le visage contre terre : *Ponet in pulvere os suum* (*l*) : Et ailleurs (*m*) : *Sede in pulvere, filia Babylonis.* La poussière marque aussi le tombeau et la mort. *Vous êtes poussière, et vous tournerez en poussière* (*n*); et Job (*o*) : *Je dormirai dans la poussière;* et le Psalmiste (*p*) : *In pulverem mortis deduxisti me.*

LA POUSSIÈRE marque aussi la multitude : *Je multiplierai votre race comme la poussière de la terre* (*q*). Et Balaam voyant le camp d'Israel : *Qui pourra compter la poussière de Jacob* (*r*)? cette multitude infinie d'Israélites aussi nombreux que la poussière? Et le Psalmiste (*s*) : *Le Seigneur a fait pleuvoir sur eux de la chair comme de la poussière :* une aussi grande multitude de cailles que si c'était de la poussière.

DIEU TIRE LE PAUVRE DE LA POUSSIÈRE (*t*), pour le placer sur le trône. *Et je vous ai tiré de la poussière pour vous établir chef de mon peuple* (*u*), dit un prophète au roi Basa. Et, dans un sens contraire, il réduit en poussière ceux qui s'élèvent contre lui, ceux qui présument de leurs forces, ceux qui abusent de leur pouvoir. Il les jette au vent comme la poussière; il les réduit comme la poussière de l'aire où l'on a battu le grain, etc.

Le Sauveur ordonne à ses disciples de secouer la poussière de leurs pieds contre ceux qui ne voudraient pas les écouter ni les recevoir (*v*), pour leur marquer par là qu'ils ne veulent avoir aucun commerce avec eux, qu'ils ont en horreur tout ce qui leur appartient, qu'ils les abandonnent à leur malheur et à leur endurcissement.

POUX, *pediculi.* L'hébreu *kinnim* (*Exod.* VIII, 16. כנים), que l'on a rendu dans la Vulgate et dans les Septante par *sciniphes*, signifie *des poux*, suivant les rabbins et la plupart des nouveaux interprètes. *Voyez* ci-après SCINIPHES.

POUZOLES, *Puteoli*, ville dans le royaume de Naples, à huit milles de cette ville, où saint Paul séjourna sept jours, après qu'il fut débarqué en Italie. Voyez *Act.* XXVIII, 13.

PREADAMITES, hommes qui ont vécu avant Adam. Ceux qui croient que le monde est éternel et qu'il a déjà été plusieurs fois renouvelé prétendent qu'il y a eu autrefois des hommes avant Adam; et on trouve ce sentiment dans quelques anciens. Par exemple, saint Clément d'Alexandrie (*x*), dans ses livres des *Hypotyposes*, croyait la matière éternelle, la métempsycose, et qu'il y avait eu plusieurs mondes avant Adam. Julien l'Apostat était dans l'opinion qu'il y avait eu plusieurs hommes créés au commencement; et c'est aussi le sentiment de plusieurs mahométans (*y*). L'auteur du livre *Cozaï* parle de quelques anciens monuments où il était fait mention de Janbuzar, de Zagrit et de Roane, qui avaient vécu avant Adam. On y dit que Janbuzar était le maître d'Adam. Le rabbin Abrar assure que Jafar Jonan des Turcs, qui vivait vers l'an 770, était préadamite, puisqu'il disait qu'il y avait eu trois Adam avant celui dont parle Moïse, et qu'il y en aurait encore sept, parce que le monde devait souffrir autant de révolutions.

Les Juifs, au moins quelques-uns d'entre eux, sont soupçonnés de soutenir le senti-

(*a*) *Plin. l.* IX, *c.* XLI.
(*b*) *Judic.* VIII, 26.
(*c*) *Prov.* XXXI, 22.
(*d*) *Luc.* XVI, 19.
(*e*) *Jerem.* X, 9.
(*f*) *Baruc.* VI, 12, 71.
(*g*) *Dan.* V, 7.
(*h*) I *Mac.* X, 20.
(*i*) *Marc.* XV, 17.
(*j*) *Josue*, VII, 6.
(*k*) *Act.* XXII, 23.
(*l*) *Thren.* III, 29.
(*m*) *Isai.* XLVII, 1.
(*n*) *Genes.* III, 19.
(*o*) *Job.* VII, 21.
(*p*) *Psalm.* XXI, 16.
(*q*) *Genes.* XIII, 16.
(*r*) *Num.* XXIII, 10.
(*s*) *Psalm.* LXXIII, 27.
(*t*) I *Reg.* II, 8.
(*u*) III *Reg.* XVI, 2.
(*v*) *Matth.* X, 14. *Marc.* VI, 11. *Luc.* IX, 5.
(*x*) *Clem. Alex. apud Phot. Cod.* ρ϶.
(*y*) Simon, *Lettres choisies,* t. III, p. 56.

ment des préadamites. Il y en a (*a*) qui prétendent que Moïse même a enseigné qu'il y avait eu deux mondes, en commençant la Genèse par la lettre Beth (*Genes*. I, 1 : בראשית, *in principio*), qui est la seconde de l'alphabet, et signifie deux. Un rabbin (*b*) ancien et fameux soutient que Dieu a créé sept choses avant l'univers : savoir, la loi, l'enfer, le paradis, le trône de sa gloire, le sanctuaire, le nom du Messie, et la pénitence ; tout cela fondé sur quelques passages de l'Ecriture qui donnent l'éternité à ces choses. Maimonides soupçonnait ce rabbin de donner dans le sentiment de Platon, qui tenait l'éternité du monde. La Peirère (*c*) a prétendu que son système des préadamites avait été enseigné par les rabbins, et il en cite plusieurs en sa faveur. Mais il faut convenir que la plupart des Juifs lui sont contraires et tiennent la création comme un article de foi.

Le sentiment qui croit qu'il y a eu des hommes avant Adam est commun parmi les Orientaux. Giafar Sadik (*d*), un des douze imans, étant interrogé s'il n'y avait point eu d'autre Adam avant le nôtre, répondit qu'il y en avait eu trois avant lui, et qu'il y en aurait encore dix-sept après lui. Et lorsqu'on lui eut demandé si Dieu créerait encore d'autres hommes après la fin du monde, il répondit : *Voulez-vous que le royaume de Dieu demeure vide et sa puissance oisive? Dieu est Créateur dans toute son éternité*. C'est le sentiment presque général (*e*) parmi les musulmans que les pyramides d'Egypte ont été élevées avant Adam par Gian-Bien-Gian, monarque universel du monde dans les siècles qui ont précédé la création de ce premier homme. Ils assurent (*f*) qu'il y a eu quarante solimans, ou monarques universels de la terre, qui ont régné successivement pendant le cours d'un grand nombre de siècles avant la création d'Adam. Tous ces monarques prétendus commandaient chacun à des créatures de son espèce, qui étaient différentes de celles de la postérité d'Adam, quoiqu'elles fussent raisonnables comme les hommes ; les unes avaient plusieurs têtes, les autres plusieurs bras, et quelques-unes étaient composées de plusieurs corps. Leurs têtes étaient encore plus extraordinaires ; les unes ressemblaient à celle de l'éléphant, d'autres à celles des buffles, ou des sangliers, ou à quelque chose d'encore plus monstrueux. Telles sont les rêveries des mythologistes orientaux.

La Peirère, au siècle dernier, renouvela le sentiment des préadamites (*g*). Il dit que Dieu avait créé des hommes en grand nombre dans toutes les parties du monde, longtemps avant la création d'Adam. Selon lui, les premiers hommes sont ceux d'où sont sortis les gentils ; et Adam fut père de la race choisie, de la nation juive. Moïse n'eut jamais intention de nous tracer l'histoire de tous les hommes, mais seulement du peuple hébreu et de ceux qui lui ont donné naissance, ne parlant des autres qu'autant qu'ils ont rapport aux affaires des Hébreux. Il dit de plus que le déluge de Noé ne fut pas universel, et qu'il ne s'étendit que sur les pays où la race d'Adam se trouvait ; qu'Adam, ayant désobéi aux ordres de Dieu, introduisit le péché dans le monde, et en infecta toute sa postérité ; mais que les gentils descendus des préadamites, n'ayant reçu ni la loi, ni aucun commandement de Dieu, ne tombèrent point dans la prévarication, quoique leur vie ne fût point exempte de crimes : mais ces crimes ne leur étaient point imputés. C'étaient, pour ainsi dire, des péchés matériels, dont Dieu ne se tenait point offensé, à cause de l'ignorance de ceux qui les commettaient.

Nous ne nous étendons point ici à réfuter ce système erroné et monstrueux. On peut voir ce que nous en avons dit sur la Genèse, chap. II, ℣ 7, et les auteurs qui ont écrit exprès pour réfuter cet auteur. Il abjura son erreur, et se retira chez les pères de l'Oratoire à Notre-Dame des Vertus, près de Paris, où il mourut. Son Traité des préadamites fut d'abord imprimé en Hollande en 1652, et ensuite on l'a réimprimé plus d'une fois.

PRECEPTES DES NOACHIDES, ou préceptes donnés à Noé pour ses enfants ; ce sont, selon les Juifs, les préceptes de la loi naturelle. *Voyez* NOACHIDES.

* PRECEPTEURS DES ENFANTS DU ROI chez les Hébreux étaient des personnes d'une maturité et d'une sagesse reconnues. David choisit pour cet important emploi (1) « Jonathan, son oncle paternel, conseiller, homme sage et savant, avec Jéhiel, fils de Hachamoni. » L'Ecriture nous parle aussi des nourriciers des princes, enfants des rois, à l'occasion des fils d'Achab, qu'on élevait à Samarie chez les principaux de la ville (2). Le roi Roboam faisait de même élever ses fils dans les meilleures villes de Juda et de Benjamin (3) ; il leur assigna des revenus proportionnés à leur qualité, et les y maria. C'était peut-être pour ôter la jalousie qui pouvait naître entre des enfants nés de différentes mères. CALMET, *Dissertation sur les officiers de la cour et des armées des rois Hébreux*.

PRÉCIEUX. L'âme de Saül *fut précieuse* aux yeux de David (*h*), lorsque l'ayant trouvé seul et à l'écart, il ne jugea pas à propos de porter les mains sur lui ; c'est-à-dire, qu'il la regarda avec respect et comme une chose d'un grand prix et d'un mérite supérieur qu'il ne lui était pas permis de prendre. *La mort des saints est précieuse aux yeux de Dieu*, dit

(*a*) *Voyez* Basnage, *Hist. des Juifs*, t. IV, l. VI, c. VI.
(*b*) *Rabbi Eliezer in Pirke Abot*. c. III.
(*c*) *La Peirere, System. Theologic. parte* I, *l*. III, c. III.
(*d*) *Bibl. Orient.*, p. 56, col. 2.
(*e*) *Idem*, p. 311, col. 1.
(*f*) *Idem*, p. 820, col. 2.
(*g*) *Præadamitæ, seu Exercitatio in Rom.* V, 12, 13, 14. *Quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi an.* 1655.
(*h*) I *Reg*. XXVI, 21.
(1) I *Par*. XXVII, 32
(2) IV *Reg*. X, 1.
(3) II *Par*. XI, 23.

le Psalmiste (*a*), Dieu en fait trop de cas pour l'abandonner aux méchants ; et ailleurs (*b*) : *Leur nom est précieux devant lui*, il conserve chèrement leur mémoire. Les Septante et la Vulgate portent : *Honorabile nomen eorum coram illo*. Et Isaïe XIII, 12 : *Pretiosior erit vir auro*. L'ennemi sera plus avide de tuer un homme que de gagner du butin.

Précieux se met aussi pour *rare*. Du temps du grand prêtre Héli *la parole de Dieu était précieuse* (*c*), et Dieu ne se communiquait pas communément : il y avait peu de prophètes. Et Job, en parlant de l'homme (*d*), *omne pretiosum vidit oculus ejus*. Il n'y a rien si rare et si précieux qu'il ne veuille voir et dont il ne veuille jouir. Et Salomon (*Prov.* XVII, 27 וקר רוח איש תבונה) : Celui qui modère ses paroles est sage et prudent ; et celui qui n'ouvre pas souvent la bouche est savant ; *Pretiosi spiritus, vir eruditus*. L'Hébreu ; *Pretiosus spiritus*, ou, *qui raro spiritum emittit, est vir intelligentiæ*.

Si separaveris pretiosum a vili, quasi os meum eris (*e*) : Si vous savez séparer ce qui est précieux d'avec ce qui est vil, vous serez comme la bouche de Dieu. C'est Dieu qui parle à Jérémie. Si vous savez faire l'estime que vous devez du don de prophétie et de la fonction à laquelle je vous destine, vous serez ma bouche, mon ambassadeur, l'interprète de mes volontés.

PREDESTINATION. *Prédestiner*. Ce terme est pris sur le latin *prædestinare*, qui signifie quelquefois la simple destination que l'on fait d'une chose à un certain usage, ou d'une personne à un certain emploi. Mais dans le langage de l'Eglise et des théologiens, la prédestination se prend pour le dessein que Dieu a formé de toute éternité de conduire par sa grâce à la foi, ou au salut éternel, certaines personnes, pendant qu'il en laisse d'autres dans l'infidélité, ou dans la masse de corruption. Ceux qui sont ainsi laissés, sont les réprouvés ; et les autres sont les prédestinés.

On distingue deux sortes de prédestinations : l'une à la grâce, et l'autre à la gloire. Tous ceux qui sont prédestinés à la grâce ne sont pas pour cela prédestinés à la gloire, parce que plusieurs de ceux-là perdent la grâce, et ne persévèrent pas dans le bien ; au lieu que les autres reçoivent de Dieu le don de la vocation à la foi, de la justification, de la persévérance, et enfin de la gloire. C'est de ces derniers dont parle saint Paul : *Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés* (*f*).

Tous les théologiens conviennent, et c'est un article de foi, que la prédestination à la grâce est absolument gratuite ; autrement cette grâce ne serait pas grâce ; ce qui est absurde : mais les sentiments sont partagés sur la prédestination à la gloire. Les uns la croient parfaitement gratuite, et les autres veulent que Dieu ait formé son décret de prédestination en vue des mérites futurs des élus. Saint Augustin, les saints Pères qui l'ont suivi, saint Thomas, et les plus célèbres écoles de l'Eglise latine tiennent pour la prédestination gratuite. Quelques Pères grecs et quelques théologiens latins tiennent plus volontiers la prédestination faite en vue des mérites futurs des élus. Saint Augustin (*g*) définit ainsi la prédestination : C'est, dit-il, la prescience, et la préparation des moyens efficaces, en vertu desquels les élus sont très-certainement sauvés : *Hæc est prædestinatio sanctorum nihil aliud, præscientia scilicet, et præparatio beneficiorum, quibus certissime liberantur quicumque liberantur*. Et ce saint docteur était tellement persuadé de la gratuité de la prédestination considérée dans sa totalité, c'est-à-dire, prise pour un seul décret en Dieu, qui destine la gloire à ses élus, par certains moyens efficaces qu'il leur a préparés pour les y conduire, qu'il ne craint point de donner ce sentiment comme la créance de l'Eglise (*h*), et de soutenir que personne ne peut l'attaquer sans tomber dans l'erreur (*i*) : *Hoc scio neminem contra istam prædestinationem, quam secundum Scripturas sanctas defendimus; nisi errando disputare potuisse*.

Les anciens Hébreux étaient persuadés comme nous que Dieu avait prévu ce que chacun de nous doit être, faire et devenir, tant pour le bien que pour le mal. Cela est renfermé dans l'idée même de la divinité, de sa providence et de sa science divine. *Je vous connais*, dit le Seigneur à Jérémie (*j*), *avant que vous soyez formé, et avant que vous soyez né, je vous ai destiné pour être mon prophète*. Mais quand il est question de se former une juste idée de leur système de la prédestination et de la réprobation, de l'accord qu'ils faisaient de la grâce et du libre arbitre, la chose n'est pas si aisée. Ces matières n'étaient pas alors aussi éclairées qu'elles le sont, et on n'avait pas tant travaillé à former des systèmes de théologie pour expliquer ces mystères si profonds et si impénétrables à nos lumières.

Philon (*k*), Josèphe (*l*), et les rabbins (*m*) croient que Dieu créa au commencement toutes les âmes qui existent et toute la matière qui compose l'univers ; en sorte que quand il se forme un nouveau corps, ce n'est pas une âme nouvellement créée qui l'anime, c'est une âme créée dès le commencement du monde. Philon croit que les anges, les démons et les âmes des hommes sont de même nature, et ne diffèrent que de nom ; que comme

(*a*) *Psalm.* cxv, 15.
(*b*) *Psalm.* lxxi, 14.
(*c*) I *Reg.* iii, 1.
(*d*) *Job.* xxviii, 10.
(*e*) *Jerem.* xv, 19.
(*f*) *Rom.* viii, 30.
(*g*) *Aug. de Dono perseverantiæ*, c. xiv, n. 35.
(*h*) *Idem, de Dono perseverantiæ*, c. xxiii.
(*i*) *Idem, de Dono perseverantiæ*, c. xix, n. 48.
(*j*) *Jerem.* i, 5.
(*k*) *Philo, de Gigantib.* 285, 286, *et de Confus. linguar* p. 331, *de Plant. Noe*, p. 216, *et de Somniis*, p. 586.
(*l*) *Joseph. de Bello*, l. II, c. xii, p. 787.
(*m*) *Menasse Ben-Israel, Concilial. in Genes. qu.* 6, p. 12, *et de Creatione problem.* 17. Vide *Grot. in Sap.* viii, 20, *et in Joan.* ix, 2.

il y a de bons et de mauvais génies, il y a aussi de bonnes et de mauvaises âmes ; que les âmes de même que les anges ont leur demeure dans la plus haute région de l'air, d'où elles descendent dans les corps pour les animer, et y apportent leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités ; qu'elles jouissent d'une parfaite liberté, et que selon le bon ou le mauvais usage qu'elles en font, elles sont punies ou récompensées dans l'éternité.

Josèphe (*a*) reconnaît que les pharisiens admettent le destin, sans toutefois exclure la liberté de l'homme, et le souverain pouvoir de Dieu sur la créature ; que les âmes qui ont bien vécu, au sortir du corps, retournent au lieu d'où elles sont venues, avec faculté de revenir encore dans la suite animer quelque autre corps ; au lieu que les âmes des impies sont condamnées à des supplices éternels. Les esséniens croyaient que les âmes attirées par je ne sais quel attrait, venaient se renfermer dans les corps ; que celles qui y menaient une vie innocente se retiraient après la mort du corps dans des lieux de délices au delà de l'Océan ; et celles des méchants dans des lieux ténébreux, pour y vivre dans les tourments.

L'auteur du livre de la Sagesse (*b*), que plusieurs ont attribué à Philon, fait parler ainsi Salomon : *J'étais un enfant de bon naturel, et j'avais reçu de Dieu une bonne âme ; et avec ces bonnes dispositions je suis venu dans un corps qui n'était point corrompu ;* où l'on voit les mêmes principes que nous avons remarqués dans Philon. Les apôtres dans l'Evangile (*c*) demandent à Jésus-Christ, en voyant un aveugle-né, si c'est en punition des péchés de cet homme, ou de ceux de ses parents, qu'il est né aveugle. Ils croyaient donc que son âme existait et avait pu offenser Dieu avant que d'animer ce corps.

Origène (*d*), qui croyait comme les Hébreux la préexistence des âmes, avait aussi apparemment reçu d'eux son système de la prédestination et de la réprobation des hommes, selon lequel il disait que Dieu forme son décret pour sauver ou pour damner, pour récompenser ou pour punir les hommes, sur la connaissance qu'il a des bonnes ou des mauvaises qualités qui sont dans leurs âmes avant leur infusion dans le corps, et du bon ou du mauvais usage qu'elles ont fait de leur liberté avant leur naissance, et de celui qu'elles en doivent faire dans le temps qu'elles vivront sur la terre. Il était persuadé que l'âme avant qu'elle anime le corps, est dans une pleine liberté de bien ou de mal faire ; et que les biens et les maux, les adversités ou les prospérités qui lui arrivent en cette vie, sont des punitions ou des récompenses de ce qu'elle a bien ou mal fait dans une vie précédente ; que c'est pour cela que Jacob est préféré à Esaü, que l'un est aimé, et l'autre haï ; l'un destiné à l'esclavage, et l'autre à la domination.

Ainsi, selon Origène (*e*), nous ne sommes pas prédestinés par la prescience de Dieu, mais en considération de nos mérites. Jacob mérita d'être prédestiné par le soin qu'il prit de purifier son âme : au lieu qu'Esaü n'ayant pas apporté la même diligence à se rendre digne des faveurs de Dieu, mérita de devenir un vase d'ignominie. Que saint Paul de même fournit dans lui-même la cause de son élection, à celui qui sait toutes choses avant qu'elles arrivent, Dieu prévoyant qu'il travaillerait plus qu'aucun autre dans le champ de l'Eglise. C'est sur ce système d'Origène que Pélage avait formé ses sentiments sur la prédestination et sur la réprobation : ce qui a fait dire à saint Jérôme (*f*) que l'hérésie pélagienne n'est qu'une branche des erreurs d'Origène, et qu'Origène a été le précurseur de Pélage : *Doctrina tua Origenis ramusculus est.*

Saint Chrysostome, que l'on peut considérer comme l'oracle et la bouche de l'Eglise grecque, s'est éloigné des sentiments d'Origène, en soutenant que Dieu ne réprouve ni ne prédestine les hommes en considération de leurs bonnes ou mauvaises actions passées, mais seulement en vue de leurs mérites ou démérites futurs. *D'où vient*, dit-il (*g*), *que Jacob est aimé, et Esaü haï ? C'est que l'un est bon, et l'autre mauvais. Et d'où vient qu'avant leur naissance Dieu avait dit : L'aîné sera sous la domination du cadet ? C'est que Dieu n'a pas besoin comme nous d'attendre la fin des choses pour juger si un homme sera bon ou mauvais ; il le voit dès avant qu'il soit né..... C'est par un effet de sa prescience qu'il a choisi Jacob, et qu'il a rejeté Esaü. Il a vu dès avant leur naissance ce qu'ils devaient être un jour. Lorsqu'il choisit saint Matthieu, il y avait plusieurs personnes qui paraissaient meilleures que lui, mais il sut découvrir par sa pénétration infinie tout le prix de cette perle jetée dans le fumier.*

Il ajoute, en parlant de Pharaon, que ce prince endurci n'est devenu un vase de colère que par son iniquité ; que les Hébreux n'ont été des vases de miséricorde qu'à cause de leur probité. Dans un autre endroit (*h*) il dit que le royaume des cieux a été préparé aux élus dès le commencement du monde, et avant qu'ils fussent nés, parce que Dieu savait ce qu'ils deviendraient un jour. Et écrivant sur les paroles du psaume (*i*) : *Vous avez connu mes pensées de loin*, il dit : *Il y a des gens assez grossiers pour dire un tel est homme de bien, parce que Dieu l'a choisi et aimé ; et cet autre est méchant, parce que Dieu l'a haï. Le prophète nous dit ici au contraire que Dieu nous éprouve par nos œuvres ; il sait si nous serons vertueux, même avant notre naissance. Et par là il nous donne des preuves de sa pre-*

(*a*) *Joseph. lib.* XVIII. *Antiq. c.* II, *et de Bello l.* II, *c.* XII, *et l.* III, *c.* X, *e*, etc.
(*b*) *Sap.* VIII, 20.
(*c*) *Joan.* IX, 2.
(*d*) *Origen. apud Hieron. in Ephes.* IV, 2, *et Origen. in Matth. tract.* 35, *p.* 123, *et lib.* II. *Peri Archon et in Joan.* I, 5.
(*e*) *Origen. apud Hieronym. in Ephes.* I, 4, *et* IV, 2, *et in Epist. ad Rom.* I *et* IX.
(*f*) *Hieron. Epist. ad Ctesiphont.*
(*g*) *Chrysost. in Epist. ad Rom.* IX, *p.* 325.
(*h*) *Chrysost. homil.* 80, *in Matth.* XXV, *p.* 837.
(*i*) *Idem in Psalm.* CXXXVIII, 3.

science, il la confirme par nos œuvres, de peur que l'on ne croie que sa prescience est la cause de notre vertu.

Les Pères grecs qui sont venus depuis saint Chrysostome ont parlé à peu près le même langage, et les Grecs modernes ont suivi les sentiments des Pères qui les ont précédés. Dans les divers projets que l'on a faits pour la réunion de l'Eglise grecque avec la latine, il n'a pas été question des matières de la prédestination et de la réprobation ; on était d'accord, quant au fond du dogme, quoiqu'il y eût quelque différence entre les Grecs et les Latins sur la manière de s'exprimer. Les uns et les autres condamnaient Pélage et Célestius, et soutenaient que l'homme ne pouvait rien faire pour le bien, sans le secours surnaturel de la grâce; au lieu que Pélage prétendait que l'homme pouvait user de sa liberté sans le secours de la grâce, et que la grâce même lui était donnée à proportion de ses mérites. On peut voir la Dissertation que nous avons composée sur la prédestination et la réprobation, à la tête de l'Epître de saint Paul aux Romains.

PRÉMICES, *primitiæ*. On appelait de ce nom les présents que les Hébreux faisaient au Seigneur d'une partie des fruits de leur récolte, pour témoigner leur soumission et leur dépendance, et pour reconnaître le souverain domaine de Dieu, auteur de tout bien. On offrait ces prémices au temple d'abord, avant que de toucher aux moissons; et ensuite après les moissons, avant que les particuliers commençassent à en user; et c'est pour cela qu'on les appelait *prémices*. Les premières prémices qui s'offraient au nom de toute la nation, étaient d'une gerbe d'orge, que l'on cueillait le soir du 15 de nisan (*a*), et que l'on battait dans le parvis du temple. Après l'avoir bien vannée et nettoyée, on en prenait environ trois pintes, que l'on rôtissait et concassait dans le mortier. On jetait par-dessus un log d'huile; on y ajoutait une poignée d'encens; et le prêtre prenant cette offrande l'agitait devant le Seigneur vers les quatre parties du monde; il en jetait une poignée sur le feu de l'autel, et le reste était à lui. Après quoi chacun pouvait mettre la faucille dans sa moisson. *Voyez* ci-devant l'article GERBE.

Lorsque la moisson du froment était achevée, c'est-à-dire, le jour de la Pentecôte, l'on offrait encore au Seigneur des prémices d'une autre sorte au nom de toute la nation, lesquelles consistaient en deux pains de deux assarons (*b*), c'est-à-dire, de trois pintes de farine chacun. Ces pains étaient de pâte levée. Josèphe (*c*) ne met qu'un pain, et il dit qu'on le servait aux prêtres à souper le soir même, avec les autres offrandes, et qu'il fallait les manger ce jour-là, sans qu'il en restât rien pour le lendemain.

Outre ces prémices qui s'offraient au nom de toute la nation, chaque particulier était obligé d'apporter ses prémices au temple du Seigneur. L'Ecriture n'en prescrit ni le temps, ni la quantité. Les rabbins (*d*) enseignent qu'il fallait apporter au temple au moins la soixantième partie de leur récolte et de leurs fruits. Les plus libéraux donnaient le quarantième; les moins libéraux, le cinquantième; les autres, le soixantième. Ils s'assemblaient par troupes de vingt-quatre personnes, pour apporter en cérémonie leurs prémices (*e*). Cette troupe était précédée d'un bœuf destiné pour le sacrifice, couronné d'une couronne d'olivier, et ayant les cornes dorées. Un joueur de flûte marchait devant eux jusqu'à Jérusalem. Les prémices étaient de froment, d'orge, de raisins, de figues, d'abricots, d'olives et de dattes. Chacun portait son panier. Les plus riches en avaient d'or; d'autres d'argent. Les plus pauvres en avaient d'osier. Ils marchaient en pompe jusqu'au temple, en chantant des cantiques. Lorsqu'ils approchaient de la ville sainte, les bourgeois allaient au-devant d'eux, et les saluaient civilement.

Quand ils arrivaient à la montagne du temple, chacun, même le roi, s'il y était, prenait son panier sur son épaule et le portait jusqu'au parvis des prêtres. Alors les lévites entonnaient ces paroles : *Je vous louerai, Seigneur, parce que vous m'avez élevé*, etc. Psalm. XXX, 2. Et celui qui apportait les prémices disait (*f*) : *Je reconnais aujourd'hui publiquement, devant le Seigneur votre Dieu, que je suis entré dans la terre qu'il avait promis avec serment à nos pères de nous donner.* Alors il mettait le panier sur sa main; le prêtre le soutenant par-dessous, et il continuait : *Lorsque le Syrien poursuivait mon père, il descendit en Egypte*, ou plutôt : *Mon père était un pauvre Araméen, qui descendit en Egypte et y demeura comme étranger, ayant très-peu de personnes avec lui. Mais il s'accrut depuis, jusqu'à former un peuple grand et puissant, qui se multiplia jusqu'à l'infini. Cependant les Egyptiens nous affligèrent et nous persécutèrent, nous accablant de charges insupportables. Mais nous criâmes au Seigneur le Dieu de nos pères, qui nous exauça et nous tira de l'Egypte par sa main toute-puissante... Il nous a fait entrer dans ce pays et nous a donné cette terre, où coulent des ruisseaux de lait et de miel : c'est pourquoi j'offre maintenant les prémices des fruits de la terre que le Seigneur m'a donnée.* Ayant dit ces mots, il mettait son panier à côté de l'autel, il se prosternait et s'en allait. On peut voir ce qui regarde les prémices traité fort au long dans la Misne, dans les traités intitulés *Thrumoth* et *Becorim*, et les commentateurs qui ont écrit sur la Misne et sur les chap. XXII, 29, et XXIII, 19, de l'Exode.

Il y avait encore une autre espèce de prémices qui se payait au Seigneur (*g*) : lorsqu'on avait pétri le pain dans chaque fa-

(*a*) *Cod. Menachoth.* Vide *Maimonid. in Temidim. et Mosaphim.*
(*b*) *Levit.* XXIII, 17.
(*c*) *Antiq. l.* III, *c.* X, *p.* 93.

(*d*) Vide *Misn. tract. Thrumoth. c.* IV, *n.* 3.
(*e*) *Ibid. tract. Bethurim c.* III, *n.* 3, 4, 5, 6.
(*f*) *Deut.* XXVI, 4, 5, etc.
(*g*) *Num.* XV, 19, 20.

mille, on en mettait à part une portion, qui se donnait au prêtre ou au lévite qui demeurait dans la ville. S'il ne s'y trouvait ni prêtre ni lévite, on la jetait au four et on la laissait consumer par le feu. La loi n'avait pas fixé la quantité de pain que l'on devait offrir à chaque fois : mais saint Jérôme (*a*) dit que la coutume et la tradition l'avaient déterminée entre la quarantième et la soixantième partie de ce que l'on pétrissait. Philon (*b*) parle de cette coutume comme d'une chose usitée parmi tous les Juifs. Léon de Modène (*c*) témoigne qu'elle s'observe encore aujourd'hui. C'est un des trois préceptes qui regardent les femmes, parce que ce sont elles ordinairement qui font le pain. Lorsqu'on a fait un morceau de pâte gros de quarante œufs, on en prend une petite partie, qu'on forme à la manière d'un gâteau; puis on la jette au feu, en disant : *Soyez béni, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui nous avez sanctifiés par vos préceptes*, et qui nous avez commandé de séparer *un gâteau de notre pâte.* Les rabbins tiennent qu'on n'est obligé à payer les prémices que dans la Terre promise, qu'on doit donner au moins la vingt-quatrième partie de la masse qu'on a pétrie, et que les boulangers n'en doivent que la quarante-huitième.

Enfin, dans l'Ecriture, on donne souvent le nom de *prémices* aux offrandes de dévotion que les Israélites apportaient au temple, pour y faire des repas de charité (*d*), auxquels ils invitaient leurs parents et leurs amis, et les lévites qui étaient dans leurs villes. Les prémices étaient, avec les dîmes, le plus solide et le plus assuré revenu des prêtres et des lévites. On leur donnait les prémices de tous les fruits de la campagne et de tous les animaux premiers-nés. Les enfants même premiers-nés étaient au Seigneur. On les offrait dans son temple et on les rachetait d'une certaine somme d'argent (*e*), qui était de cinq sicles, ou huit livres deux sous un denier.

Le nom latin de *primitiæ* se prend non-seulement à la lettre pour les prémices des fruits de la terre et les offrandes qu'on faisait au Seigneur, mais aussi pour ce qu'il y a d'excellent en chaque chose. Par exemple, saint Paul (*f*) dit que les chrétiens ont *les prémices du Saint-Esprit : Primitias Spiritus habentes;* c'est-à-dire une plus grande abondance de l'Esprit de Dieu, et des dons plus parfaits et plus excellents que n'en avaient eu les Juifs. Ailleurs il dit que Jésus-Christ est ressuscité des morts, comme les prémices de ceux qui sont décédés : *Primitiæ dormientium* (*g*). Jésus-Christ est, ainsi ... est dit ailleurs (*h*), le premier-né des m... ou le premier-né des ressuscités : *Prim... nitus mortuorum.* Et le même saint Pau... dit que les Thessaloniciens sont comme ... prémices que Dieu a choisis pour les ... ver : *Elegit vos Deus primitias in saluten...* les a choisis par une distinction particuli... comme on choisit les prémices parmi ... qu'il y a de plus exquis dans les fruits, p... les offrir au Seigneur.

PREMIER. Ce terme ne signifie pas to... jours, dans l'Ecriture, une primauté de ra... ou d'ordre ; mais il se met quelquefois po... *avant que*. Par exemple : *Hæc descriptio pri... ma facta est a præside Syriæ Cyrino* (*j*). A l... lettre : Ce fut le premier dénombrement qu... fit Cyrinus, gouverneur de Syrie. Ma... comme on sait certainement que *Cyrinus* ... *Quirinus* ne fut pas gouverneur de Syr... sous le règne d'Herode, on est obligé de l'ex... pliquer ainsi : *Ce dénombrement se fit ava... que Cyrinus fût gouverneur de Syrie.* De ... même manière : *Ante me* (*k*) *factus est, qu... prior me erat.* Le Grec à la lettre : *Il était ... premier de moi;* il était avant moi. Et e... core (*l*) : *Si mundus vos odit, scitote qu... me priorem vobis odio habuit :* Si le mon... vous hait, sachez qu'il me hait ava... vous, etc. Le Sauveur dit à ses disciples ... *chercher premièrement le royaume de Dieu* (*m*)... de le chercher avant toutes choses. Et s... Paul (*n*) dit que Dieu a fait éclater sa mi... ricorde envers lui *qui est le premier des ... cheurs*, et qu'*il a fait paraître en lui le p... mier* son extrême patience; il l'a fait paraî... en lui avant que de la faire paraître en ce... à qui il prêchait l'Evangile.

Primum tempus (*o*), la première saison, ... printemps. *Prima myrrha* (*p*), la plus exc... lente myrrhe. *Primus inter servos Saül* ... le plus considéré des serviteurs de S... *Amicti auro primo* (*r*), l'or le plus précie... *Frumentum primum* (*s*) et *aromata prima* ... le meilleur froment et les meilleurs a... mates. *Quis ex vobis vidit domum istam ... gloria sua prima* (*u*)? Qui de vous a vu ... temple dans son ancienne splendeur?

* PREMIER (le) ET LE DERNIER, *prim... et novissimus*, celui qui fait l'accompliss... ment et la perfection de toutes choses, dit u... lexicographe de la Bible. Dieu est *le premi... et le dernier* (1), le commencement et la fi... de toutes choses; tout vient de lui, tout s... rapporte à lui. Dieu par ces paroles, ca... elles sont de lui, et non du prophète, marque qu'il est le seul qui fasse tout, et qu'il est éternel. Il y a donc beaucoup d'analogie en-

(*a*) *Hieronym. in cap.* XLV. *Ezech.*
(*b*) *Philo l. de Præmiis Sacerdot.*
(*c*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. 2, c. IX.
(*d*) *Deut.* XII, 6, 7, 8.
(*e*) *Exod.* XIII, 1, 2, 3, etc.; XXXIV, 20. *Num.* XVIII, 16, *et Levit.* XXVII, 6.
(*f*) *Rom.* VIII, 23.
(*g*) I *Cor.* XV, 20.
(*h*) *Apoc.* I, 5.
(*i*) II *Thessal.* II, 12.
(*j*) *Luc.* II, 2.
(*k*) *Joan.* I, 15, 30
(*l*) *Joan.* XV, 18.
(*m*) *Matth.* VI, 33.
(*n*) I *Timot.* I, 15, 16.
(*o*) *Genes.* XXX, 41.
(*p*) *Exod.* XXX, 23.
(*q*) I *Reg.* XXII, 9.
(*r*) *Jerem. Thren.* IV, 2
(*s*) *Ezech.* XXVII, 17.
(*t*) *Idem*, ℣ 22.
(*u*) *Agg.* II, 4.
(1) *Isa.* XLI, 4; XLIV, 6; XLVIII, 12

tre elles et son nom, *Ego sum qui sum* (1) et *Jehova*, qui marque l'*Etre éternel*. Jésus-Christ, comme Dieu dans Isaïe, dit aussi, dans l'*Apocalypse* (2), qu'il est *le premier et le dernier*. Il s'applique ces paroles pour faire voir qu'il est de même nature que son Père, de toute éternité : il est le premier, parce que nul n'est avant lui, et que c'est par lui, le Verbe, que tout a été fait; il est le dernier, parce que toutes choses se rapportent à lui comme à leur dernière fin, et que tout s'accomplit en lui. Ces textes d'*Isaïe* et de l'*Apocalypse* prouvent évidemment l'éternité, la divinité de Jésus-Christ. *Voyez* A *et* Ω.

PREMIER-NÉ. Ce nom ne se prend pas toujours dans la rigueur de la lettre : on le prend quelquefois pour ce qui est le premier, le plus excellent, le plus distingué en chaque chose. Ainsi on dit que Jésus-Christ (*a*) est *le premier-né de toute créature;* et ailleurs (*b*), *le premier-né d'entre les morts;* c'est-à-dire engendré du Père avant qu'aucune créature eût été produite, et le premier qui soit ressuscité par sa propre vertu. La Sagesse dit de même qu'elle est sortie de la bouche du Tout-Puissant, avant qu'il eût produit aucune créature (*c*) : *Primogenita ante omnem creaturam.* Ainsi, dans Isaïe (*d*), *primogeniti pauperum* marquent les plus malheureux de tous les pauvres; et dans Job (*e*), *primogenita mors*, la plus terrible de toutes les morts. Et ainsi des autres.

Depuis que Dieu eut fait mourir par l'épée de l'ange exterminateur tous les premiers-nés des Egyptiens (*f*), il ordonna que tous les premiers-nés, tant des hommes que des animaux domestiques et de service, lui fussent consacrés (*g*). Il n'y avait que les enfants mâles qui fussent soumis à cette loi : si le premier enfant d'une femme était une fille, le père n'était obligé à rien, ni pour elle, ni pour les autres enfants qui venaient après, quand même ils auraient été des mâles. Et si un homme avait plusieurs femmes, il était obligé d'offrir au Seigneur tous les premiers-nés de chacune d'elles. Ces enfants premiers-nés étaient offerts au temple, et leurs parents les rachetaient pour la somme de cinq sicles (*h*)

Si c'était un animal pur, comme un veau, un agneau ou un chevreau, on devait l'offrir au temple (*i*). On ne pouvait pas le racheter; mais on le tuait, on répandait son sang autour de l'autel, on brûlait les graisses sur le feu de l'autel, et la chair était pour les prêtres. Que si c'était un animal impur, et dont il n'est pas permis de manger, comme le cheval, l'âne, le chameau, on le rachetait ou l'on donnait autre chose en échange. Le premier-né de l'âne se rachetait en donnant une brebis (*j*) ou cinq sicles (*k*). Que si on ne le rachetait pas, il fallait le tuer (*l*). Il y a même quelques commentateurs (*m*) qui tiennent qu'on tuait les premiers-nés des chiens, parce qu'ils étaient impurs; et qu'on n'en donnait rien aux prêtres, parce qu'on n'en faisait aucun trafic. *Voyez* Deut. XXIII, 18 : *Non offeres pretium canis in domo Domini.*

A l'égard des premiers fruits des arbres, *voyez Levit.* XIX, 23. Les trois premières années, le fruit était censé impur; la quatrième année, tout le fruit était au Seigneur. Le propriétaire n'avait droit de les cueillir pour lui que la cinquième année.

On demande si Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme premier-né de la sainte Vierge, était soumis à cette loi. Il y a sur cela trois sentiments. Les uns croient que le Sauveur n'y était pas soumis, parce qu'il n'ouvrit pas le sein de sa mère en naissant, et qu'il vint au monde sans rompre le sceau de sa virginité (*n*). D'autres (*o*) croient qu'il y était obligé par les termes de la loi, qui ne marque autre chose, sinon que tous les enfants premiers-nés doivent être consacrés au Seigneur; et que dans l'endroit de l'Exode dont il s'agit, *omne masculinum adaperiens vulvam*, est équivalent à *omne masculinum primogenitum.* Or Jésus-Christ était sans doute le premier-né de Marie. D'autres (*p*) enfin semblent croire que les paroles de Moïse sont prophétiques, et ne regardent, selon la rigueur des termes, que Jésus-Christ, qui par sa naissance a ouvert le sein de la sainte Vierge, au lieu que dans la naissance des autres hommes, le sein de leur mère est ouvert dans l'action du mariage, avant qu'il le soit dans la naissance. *Quia omnium mulierum, non partus infantis, sed viri coitus, vulvam reserat*, dit Origène. *Ecquis proprie vulvam adaperuit, quam qui clausam patefecit?* dit Tertullien.

Voici les cérémonies que les Juifs observent à présent pour le rachat de leurs premiers-nés. Si c'est une fille, il n'y a aucune cérémonie particulière; mais si c'est un garçon, quand l'enfant a trente jours accomplis, on mande un des descendants d'Aaron (*q*), celui qui plaît le plus au père; et plusieurs personnes s'étant rendues dans la maison, le père apporte dans une tasse ou dans un bassin beaucoup d'or et d'argent. Puis on met l'enfant entre les mains du prêtre, qui demande tout haut à la mère si ce garçon est à elle. Elle répond que oui. Il ajoute : *N'avez-*

(*a*) *Coloss.* I, 15.
(*b*) *Apoc.* I, 5.
(*c*) *Eccli.* XXXIV, 5
(*d*) *Isai.* XIV, 30.
(*e*) *Job.* XVIII, 13.
(*f*) *Exod.* XII, 29.
(*g*) *Exod.* XIII, 2, 3, etc, 12, 13.
(*h*) *Levit.* XXVII, 6.
(*i*) *Num.* XVIII, 17, 18, 19.
(*j*) *Exod.* XIII, 13.
(*k*) *Num.* XVIII, 16.
(*l*) *Exod.* XIII, 13, *et* XXXIV, 20
(*m*) Vide *Lyran. ad Deut.* XXIII, 18, *et Bochart. de Animal. sacr. part.* I, *l.* II, *c.* LVI.
(*n*) *Cyril. Jerosol. homil. de Occursu Domini.*
(*o*) *Rupert. Jansen. Tostat. alii.* Vide *Cornel. a Lapide in Exod.* XIII, 1.
(*p*) *Origen. in Luc. homil.* 14. *Tertull. de Carne Christi, c.* XXIII. *Ambros. in Luc. l.* II, *art.* 56. *Hieronym. l.* II, *contra Pelag. Theophyl. Euthym. in Luc.* II.
(*q*) Léon de Modène. *Cérémonies des Juifs*, part. IV, ch. IX.
(1) *Exod.* III, 14.
(2) I, 17; II, 8; XXII, 13.

vous jamais eu d'autre enfant, soit mâle, ou femelle, ou même d'avorton, ou de fausse couche? Elle répond : *Non. Cela étant*, dit le sacrificateur, *cet enfant, comme premier-né, m'appartient.*

Puis, se tournant du côté du père, il dit : *Si vous en avez envie, il faut que vous le rachetiez. Cet or et argent*, répond le père, *ne vous sont présentés que pour cela.* Le sacrificateur reprend : *Vous voulez donc le racheter? Oui, je le veux*, répond le père. Alors le sacrificateur, se tournant vers l'assemblée, dit : *Cet enfant, comme premier-né, est donc à moi*, suivant cette loi (*a*) : *Rachetez celui qui est âgé d'un mois pour cinq sicles d'argent*, etc.; *mais je me contente de ceci en échange.* En achevant ces paroles, il prend deux écus d'or, ou environ plus ou moins, selon sa volonté; et après cela il rend l'enfant au père et à la mère. Ce jour-là est un jour de réjouissance dans la famille. Si le père ou la mère sont de la race des sacrificateurs ou des lévites, ils ne rachètent point leur fils.

Outre les premiers-nés des hommes et des animaux qu'on offrait au Seigneur, ou que l'on rachetait en donnant de l'argent aux prêtres (*b*), il y avait une autre sorte de premiers-nés que l'on amenait au temple pour en faire des repas de charité. C'est de cette dernière sorte de premiers-nés dont il est parlé au Deutéronome, XII, 17, 18 : *Vous ne pourrez manger dans vos villes la dîme de vos froments, ni les prémices de vos bœufs et des autres bestiaux, ni rien de tout ce que vous avez voué;..... mais vous mangerez ces choses devant le Seigneur, votre Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi; vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, et les lévites qui demeurent dans vos villes; vous ferez ces repas avec joie devant le Seigneur, après avoir recueilli le fruit de vos travaux.* Et encore Deutéronome, chap. XV, v. 19 : *Vous consacrerez au Seigneur tous les premier-nés de vos bœufs et de vos brebis; vous ne labourerez point avec le premier-né du bœuf, et vous ne tondrez point les premiers-nés de vos moutons; mais vous les mangerez chaque année, vous et votre maison, en la présence du Seigneur, dans le lieu que le Seigneur aura choisi.*

Il est certain que les premiers-nés, tant des hommes que des animaux, appartenaient nûment au Seigneur, et qu'il n'était pas permis aux particuliers ni de les manger, ni de les vouer, ni de les employer à des usages même pieux, ni d'en faire des festins de religion. Ils ne leur appartenaient en aucune manière. Mais après les avoir rachetés, ils pouvaient en user comme de leur propre bien. C'est donc apparemment de ces premiers-nés dont on faisait les repas dont on vient de parler; ou bien, sous le nom de premiers-nés on entendra ce qu'il y a de meilleur et de plus excellent dans les animaux qu'on destinait aux repas de religion qui se devaient faire devant le Seigneur, de même que sous le nom de prémices on comprend toutes les offrandes de tout ce qu'on avait de meilleur.

Les premiers-nés chez les Hébreux, comme parmi toutes les autres nations, avaient les priviléges particuliers; et comme parmi eux la polygamie était en usage, il était important de fixer ces droits. Voici ce que Moïse en ordonne (*c*) : *Si un homme a deux femmes, dont il aime l'une et n'aime pas l'autre, et que, ces deux femmes ayant eu des enfants de lui, le fils de celle qu'il n'aime pas soit l'aîné, lorsqu'il voudra partager son bien entre ses enfants, il ne pourra pas donner au fils de celle qu'il aime les droits de premier-né, ni le préférer au fils de celle qu'il n'aime pas; mais si le fils de celle qu'il n'aime pas est l'aîné, il le reconnaîtra pour tel, et lui donnera une double portion dans tout ce qu'il possède.* Les priviléges des premiers-nés consistaient premièrement au droit de sacerdoce, qui, avant la loi, était attaché à l'aîné de la famille; secondement en ce qu'il avait la double portion entre ses frères.

Le droit de sacerdoce n'avait lieu que quand les frères demeuraient ensemble dans le même lieu et dans une même famille. Car dès que les frères étaient séparés et faisaient famille à part, chacun devenait le prêtre et le chef de sa maison

Quant au double lot, on l'explique de deux manières. Les uns croient qu'on donnait à l'aîné la moitié de toute la succession, et que l'autre moitié se partageait par parties égales aux autres frères. Mais les rabbins (*d*) enseignent au contraire que le premier-né prenait le double lot de chacun de ses frères. Si un père avait laissé six fils, on faisait sept portions égales; l'aîné en avait deux, et chacun de ses frères en avait une. Si l'aîné était mort et avait laissé des enfants, son droit passait à ses enfants et à ses héritiers. Les filles n'avaient nulle part à ces priviléges, quand même elles auraient été les aînées de leurs frères ou de leurs sœurs.

Le patriarche Jacob transporta le droit de premier-né de Ruben à Joseph; Isaac, celui d'Esaü à Jacob, et David celui d'Adonias à Salomon; mais tout cela se fit par un ordre particulier de la Providence et par une révélation de Dieu.

Les premier-nés sont appelés dans l'Ecriture, *le principe* ou le commencement, ou *les prémices des forces du père* (*e*). *Ruben primogenitus meus, tu fortitudo mea et principium doloris mei.* L'Hébreu : *Fortitudo mea et principium roboris mei.* Comparez *Deut.* XXI, 17; *Ps.* LXXVII, 51. Les premiers-nés sont les premiers fruits et les premiers efforts de la vigueur de la jeunesse du père.

PRÉPARER. Ce terme *præparare* ou *parare*, se met souvent pour *fonder*, *établir*, *affermir* Il répond à l'hébreu *kun*, qui signifie ce que nous venons de dire. *Præparans montes in vir-*

(*a*) *Num.* XVIII, 16.
(*b*) *Exod.* XIII, 2. *Num.* XVIII, 15.
(*c*) *Deut.* XXI, 22.
(*d*) *Selden. de Succession. in bona*, c. V, VI, VIII.
(*e*) *Genes.* XLIX, 3.

tute sua (*a*). *Il fonde*, il affermit les montagnes par sa puissance. *Parata sedes tua ex tunc* (*b*) : Votre siége, *votre trône est affermi dès l'éternité. Super flumina præparavit orbem terræ* (*c*) : *Il a affermi la terre sur les fleuves*, ou sur les eaux.

PRÉPUCE, peau qui couvre le gland de la partie naturelle de l'homme, et que l'on coupe lorsqu'on circoncit un enfant. On a parlé au long de cette cérémonie sous l'article CIRCONCISION. Plusieurs églises se vantent de posséder le saint prépuce de Notre-Seigneur, qui fut coupé dans sa circoncision. Par exemple, l'église cathédrale du Puy en Vélay, la collégiale d'Anvers aux Pays-Bas, celle de Notre-Dame de la Colombe au diocèse de Chartres, l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, l'église de Saint-Jean de Latran à Rome. Il est malaisé d'accorder ensemble toutes ces prétentions différentes, puisqu'il ne peut y avoir qu'un saint prépuce, et qu'on n'a aucune certitude qu'il se soit conservé jusqu'à notre temps.

Quelquefois les enfants naissent sans prépuce, ce que les Hébreux regardent comme un grand privilége de la Providence. Ils prétendent que Moïse était né de cette sorte. Dans ces occasions on ne circoncit pas l'enfant ; on se contente de couper tant soit peu la peau, pour en faire sortir quelques gouttes de sang.

Comme les Juifs regardaient le prépuce ou l'incirconcision comme une très-grande impureté, et qu'être appelé incirconcis était la plus grande injure que l'on pût recevoir, ils nomment quelquefois les gentils et les peuples étrangers *incirconcis*, par mépris. Et saint Paul, dans son Epître aux Romains, désigne souvent les gentils sous le nom de *præputium*, par opposition aux Juifs, qu'il désigne sous le nom de *circumcisio : Si præputium justitias legis custodiat, nonne præputium ejus in circcumcisionem reputabitur* (*d*)? Et dans l'Epître aux Galates (*e*) : *Creditum est mihi Evangelium præputii, sicut et Petro circumcisionis.*

Il est parlé dans les Machabées (*f*) et dans l'Epître première de saint Paul aux Corinthiens (*g*) d'une coutume de certains mauvais Juifs, qui, ayant honte de paraître circoncis et de porter cette marque de leur religion, employaient l'art des chirurgiens, pour cacher cette prétendue difformité, en faisant revenir leur prépuce. Origène (*h*) reconnaît que quelques Juifs se mettaient entre les mains des médecins, pour faire revenir la peau ; et saint Epiphane (*i*) parle de l'instrument dont on se servait pour cela et des moyens qu'ils employaient pour faire reprendre la peau qui avait été rompue. Cornélius Celsus (*j*), médecin fameux et ancien, a fait un chapitre exprès touchant cette opération. Galien en parle à peu près comme Celse ; et Bartholin (*k*) cite Æginète et Fallapius, qui ont expliqué la manière de couvrir les marques de la circoncision. Le même Bartholin cite une lettre de Buxtorf le fils, dans laquelle il rapporte un grand nombre de témoignages d'auteurs juifs qui parlent de cette pratique comme usitée parmi les apostats de leur religion. On peut consulter notre Commentaire sur I *Mach.* I, 16, où nous avons traité cette matière avec étendue. *Voyez* aussi saint Jérôme *in Isai.* CLIII ; *et in Jovinian. l.* I ; Liran. *in* I *Mach.* I, 16 ; Rupert. *l.* IX *de Victoria Verbi*, *c.* XVIII ; Haimo *in* I *Cor.* VII, 18, qui soutiennent qu'il est impossible d'effacer la marque de la circoncision ; et joignez-y Origène, l. IV. *des Principes*, c. II, qui paraît soutenir ce même sentiment.

Par une suite du sentiment des vrais Juifs, qui regardaient le prépuce et l'incirconcision comme une chose impure, inutile, déshonorante, et au contraire, la circoncision comme un caractère de distinction honorable, ils emploient dans le sens figuré le nom de prépuce ou d'incirconcis pour marquer une chose impure, superflue, inutile, dangereuse. Par exemple, Moïse dit qu'il est *incirconcis des lèvres* (*Exod.* VI, 12, 30 : ערל שפתים), c'est-à-dire, qu'il a un empêchement à parler. Jérémie dit que les Juifs ont les *oreilles incirconcises* (*l*), c'est-à dire, qu'ils ne veulent pas entendre les instructions qu'on leur donne. Il les exhorte à *circoncire leurs cœurs*; à la lettre (*m*) : *Otez les prépuces de vos cœurs* ; soyez dociles et attentifs. Moïse invective contre les cœurs incirconcis des Juifs qui ne voulaient pas obéir au Seigneur (*n*). Il dit que pendant les trois premières années qu'un arbre est planté tout son fruit est impur, et qu'on n'en mangera point (*o*) : *Cum plantaveritis ligna pomifera, auferetis præputia eorum, poma quæ germinant immunda erunt vobis* ; l'Hébreu : *Fructus ejus erit vobis præputiatus.* On voit les mêmes expressions dans le Nouveau Testament. Saint Etienne reproche aux Juifs leur dureté de cœur et leur indocilité, en disant (*p*) : *Incircumcisis cordibus et auribus, vos semper Spiritui sancto resistitis.*

PRESENTATION. On entend d'ordinaire sous ce nom la présentation que les pères et mères faisaient de leurs enfants premiers-nés au Seigneur dans son temple, ou celle qu'ils lui faisaient de leurs enfants, ou d'autres choses qu'ils lui avaient vouées. Ainsi Samuel, fils d'Elcana et d'Anne (*q*), fut présenté au Seigneur pour ces deux raisons ; et comme premier-né d'Anne, comme voué par elle au Seigneur. Comme premier-né, il aurait pu être racheté et rendu à ses parents,

(*a*) *Psalm.* LXIV, 7
(*b*) *Psalm.* XCII, 2.
(*c*) *Psalm.* XXIII, 2.
(*d*) *Rom.* II, 26.
(*e*) *Galat.* II, 7.
(*f*) I *Mac.* I, 16.
(*g*) I *Cor.* VII, 18
(*h*) *Origen Philocal. c.* I.
(*i*) *Epiphan. de Ponderib. et Mensuris*

(*j*) *Cornel. Cels. l.* VII, *c.* XXV.
(*k*) *Bartholin. de Morbis Biblicis, c.* XXVI.
(*l*) *Jerem.* VI, 10.
(*m*) *Idem,* VI, 4, *et* IX, 26.
(*n*) *Levit.* XXVI, 41.
(*o*) *Levit.* XIX, 23.
(*p*) *Act.* VII, 51.
(*q*) I *Reg.* I, 11 *et seq.*

moyennant la somme de cinq sicles (a); mais ayant été voué au Seigneur pour être employé à son service tous les jours de sa vie, il demeura au tabernacle depuis l'âge de trois ans, et y rendit tous les services dont il fut capable.

La sainte Vierge présenta notre Sauveur au temple au jour de sa purification (b), parce qu'il était son premier-né, et elle le racheta, selon la Loi, pour la somme de cinq sicles. Et il en était de même de tous les premiers-nés d'Israel.

Enfin l'ancienne tradition de l'Eglise, marquée dans de très-anciens monuments (c), quoique peu accrédités à cause de quelques circonstances fausses et incertaines qui s'y trouvent, est que la sainte Vierge fut vouée au temple par ses parents, qu'elle y fut présentée à l'âge de deux ans, et qu'elle y demeura nourrie de la main d'un ange jusqu'à l'âge de douze ans. Alors les prêtres dirent au grand prêtre Zacharie : Il est temps de placer Marie, de peur que le temple du Seigneur ne soit souillé. Mettez-vous donc en prières, et nous exécuterons tout ce que le Seigneur vous aura découvert. Zacharie, s'étant revêtu de ses habits sacrés, entra dans le sanctuaire. Et comme il était en prières, l'ange du Seigneur lui dit : *Assemblez les veufs du peuple ; qu'ils apportent chacun une verge, et celui dans la verge duquel Dieu fera éclater un miracle sera destiné pour époux à Marie.* On fit donc venir au temple tous les veufs d'Israel. Ils donnèrent chacun leur verge ; et le lendemain on les leur rendit, sans qu'il parût rien d'extraordinaire à chacune d'elles : mais quand le grand prêtre eut rendu à Joseph la sienne, une colombe sortit de dessus cette verge et alla se reposer sur la tête de Joseph. Alors le grand prêtre lui donna pour femme Marie, fille de Joachim et d'Anne.

L'Evangile de la naissance de la Vierge (d) dit à peu près la même chose, que Marie fut offerte au temple par ses parents pour y être élevée avec les autres filles qui y étaient nourries ; qu'étant parvenue à l'âge de quatorze ans, le grand prêtre dit à toutes les filles de cet âge de s'en retourner chez leurs parents, afin qu'on les y mariât. Mais Marie répondit qu'elle avait été offerte pour toujours au service du Seigneur, et qu'elle lui avait voué sa virginité. Alors le grand-prêtre ne sachant quelle résolution prendre dans un cas si extraordinaire, se mit en prière avec tout le peuple qui s'était rendu au temple dans un grand jour de fête ; et le grand prêtre ouït une voix qui lui cria du fond du sanctuaire qu'il fallait assembler tous ceux de la famille de David qui n'étaient pas mariés, et qu'on donnerait Marie à celui dont la verge fleurirait, et sur le haut de laquelle le Saint-Esprit se reposerait en forme de colombe.

(a) *Levit.* XXVII, 6.
(b) *Luc.* II, 22, etc.
(c) *Protevangel. Jacobi n.* 7, 8, 9, 10.
(d) *Evangel. de nativ. Mariæ*, n. 6, 7, 8.
(e) *Levit.* XXVII, 6.

On fit donc venir Joseph, qui était déjà fort âgé, avec les autres ; et comme la première fois il ne présenta pas sa verge, Dieu ne fit paraître aucun signe extraordinaire. Mais la seconde fois, ayant apporté sa verge avec celles des autres, la sienne fleurit, et le Saint-Esprit se reposa sur elle en forme de colombe. Ainsi on lui donna Marie, afin qu'il fût le gardien de sa virginité. Je sais que ces récits ne sont d'aucune autorité dans l'Eglise ; mais le fait principal, auquel on a ajouté toutes ces circonstances, est certain ; savoir, que la sainte Vierge fut présentée au temple, qu'elle fit vœu de virginité, et qu'elle épousa saint Joseph, qui ne devait être que le gardien et le témoin de sa virginité. On trouve dans les anciens Pères grecs quelques allusions à ces histoires ; mais ces circonstances en général ne sont pas plus sûres dans les Pères que dans les sources d'où ils les ont tirées.

Il n'y a aucune loi dans l'Ancien Testament qui oblige les parents à offrir leurs filles premières-nées au Seigneur, et nous ne voyons dans aucun endroit que ç'ait été la coutume d'élever de jeunes filles dans le temple. Moïse ordonne (e) que si l'on a voué au Seigneur une fille depuis un mois jusqu'à l'âge de cinq ans, on la rachète en donnant au temple ou aux prêtres la somme de trois sicles. Il est vrai qu'il est parlé en deux endroits de l'Ecriture des femmes dévotes qui veillaient à la porte du tabernacle (f), et que saint Luc parle d'une fille de Phanuel qui ne bougeait du temple (g) ; mais il n'y a nulle apparence que ces personnes aient été vouées au Seigneur dès leur enfance, ni qu'elles demeurassent toujours au temple, sans en pouvoir sortir, et sans pouvoir se marier. Il est très-croyable, au contraire, que ces personnes n'avaient aucune autre obligation à y demeurer que celle que leur dévotion ou leur bonne volonté leur imposait.

PRÉSIDENT, *præses*. Ce terme se donne en général à tous ceux qui président à quelque chose ou à quelque ouvrage, comme à ceux qui président à la musique, aux ouvrages de la campagne, de la ville ou du temple, et en particulier aux gouverneurs de la Judée, depuis que ce pays fut réduit en province par les Romains. *Voyez Matth.* XXVII, 2, 11, 14, *et* XXVIII, 14. *Luc.* II, 2, XX ; 20; XXI, 12. *Act.* XXIII, 24, etc. *Voyez* aussi l'article GOUVERNEUR.

PRESSOIR, *torcular* ; en hébreu *gath* (h). Il est assez souvent parlé de pressoir dans l'Ecriture : mais ce nom s'emploie non-seulement pour marquer la machine sous laquelle on écrase le raisin, mais encore la cuve ou le réservoir où le vin qui coule du pressoir est reçu et conservé, et que l'on appelle en hébreu *jekeb* (i), et en grec *laccos*. D'où viennent ces expressions (j) : *Il a creu-*

(f) *Exod.* XXXVIII, 8. I *Reg.* II, 22.
(g) *Luc.* II, 36.
(h) גת *Gath. Torcular. Græc.* Ληνός.
(i) יקב *Jekeb. Græc.* Λάκκος, ou Ληνός.
(j) *Isai.* V, 2. *Matth.* XXI, 33.

sé un pressoir dans sa vigne (*a*) : *Vos pressoirs répandront le vin par-dessus* (*b*) : *Vos pressoirs se crèveront par la quantité de vin nouveau* (*c*) : *On viendra au pressoir pour y puiser* (*d*) : *Zeb fut tué dans le pressoir de Zeb, où il s'était caché.* C'était une espèce de citerne souterraine dans laquelle le vin était reçu, et où on le gardait jusqu'à ce qu'on le mît dans des cruches ou dans des tonneaux d'argile ou de bois. *Voyez* Plin., l. XIV, c. XXI; Columell., l. XII, c. XVIII; *Cato*, *de Rerustic.*, c. CXIII, où ils parlent de ces cuves souterraines où l'on mettait le vin. Nous avons parlé assez au long des pressoirs et de tout ce qui regarde la manière de garder le vin dans le Commentaire sur Jérémie, XLVIII, 11.

On lit dans le Psautier plusieurs titres des psaumes qui portent : *Pro torcularibus* : Pour les pressoirs, ce qui est expliqué diversement. Les uns croient (*e*) que ces psaumes sont des cantiques de vendange et de réjouissance, qui se chantaient principalement à la fête des Tabernacles, après la récolte et les vendanges. D'autres (*f*) croient que *gitthith*, qui est le terme hébreu qu'on a traduit par *les pressoirs*, signifie un instrument de musique. Les Pères (*g*) les expliquent dans un sens spirituel de l'Eglise de Jésus-Christ, qui est la vigne mystique dans laquelle le pressoir est bâti, suivant la description du Sauveur dans l'Evangile. Nous croyons que l'on peut traduire l'Hébreu par : *Psaume adressé au maître de la musique qui présidait à la bande géthéenne.* Il y avait dans le temple des bandes de chanteuses, dont quelques-unes pouvaient être de la ville de Geth.

PRÊT. Le prêt, qui est le plus usuel des contrats, avait éveillé toute la sollicitude du législateur des Hébreux, dit M. Th. Foisset, docteur en droit (1). « Tu ne prêteras point *à intérêt* à ton frère (c'est-à-dire à ton compatriote, à quiconque est Hébreu), porte le Deutéronome, XXIII, 20, ni argent, ni vivres, ni quoi que ce soit, mais seulement à l'étranger forain (*nocri*) (2). Car, ajoute le Lévitique (XXV, 35-37), si ton frère s'est appauvri, tu le soutiendras, ainsi que l'étranger habitant (*guer*) (3), afin qu'il vive ; ne reçois point de lui *plus que tu n'auras donné*, ni intérêt pour son argent, ni surcroît pour ses denrées. » L'intérêt pouvait être exigé de l'étranger forain, parce qu'il l'exigeait lui-même; car Israel prêtait ou empruntait au dehors, selon qu'il était ou non dans l'abondance (*Deut.* XVIII, 12-13, 43-44). La loi comprimait au dedans l'esprit mercantile pour concentrer toute l'activité des esprits sur l'agriculture, nourrice et éducatrice des citoyens ; à l'extérieur elle laissait au commerce toute liberté. Le prêt au reste, étant un acte de charité (*Deut.* XV, 7-8), le créancier ne devait point être un exacteur sans pitié (*Ex.* XXII, 25). Aussi l'année sabbatique était pour le débiteur hébreu une année de *rémission*, et soit qu'on voie là une extinction de la dette, soit un simple répit, comme le veut M. de Pastoret, d'accord avec quelques interprètes, on ne peut méconnaître l'empire de cette loi bienfaisante (*Deut.* XV, 1-2), qui épargna aux Hébreux tous les troubles de la Grèce et de Rome pour l'abolition des dettes. Enfin le gage était permis ; mais il ne pouvait porter sur l'instrument de travail du débiteur, parce que c'est *sa vie* (Deut. XXIV, 6). — *Voyez* Usure.

PRÊTRE. Ce nom vient du grec *presbyteros*, qui signifie proprement *un ancien, un vieillard*. Le nom hébreu dont se sert l'Ecriture pour désigner les *prêtres* est *cohen* (*h*), et le grec *hiereus*, et le latin *sacerdos* ou *presbyter*. Mais ce dernier terme ne marque pas toujours un prêtre dans le texte latin de l'Ecriture. Par exemple, Judith fit venir dans sa maison Chabri et Charmi, anciens du peuple (*i*), *presbyteros civitatis*. Jésus, fils de Sirach (*j*), conseille aux pauvres de s'abaisser devant les anciens et de paraître avec un air respectueux devant les grands : *Presbytero humilia animam tuam.* Et ailleurs (*k*) : Trouvez-vous dans l'assemblée des vieillards : *In multitudine presbyterorum prudentium sta.* On donne aussi le nom de *presbyteri*, ou d'anciens, aux deux juges d'Israel accusateurs de Susanne (*l*). Mais dans le latin du Nouveau Testament, le nom *presbyter* se met toujours pour *les prêtres*.

Dans l'Ancien Testament le sacerdoce ne fut attaché à une certaine famille, que depuis la loi de Moïse. Auparavant les premiers-nés des maisons, les pères de famille, les princes, les rois étaient prêtres-nés dans leur ville et dans leur maison. Caïn et Abel, Noé, Abraham et Job, Abimélech et Laban, Isaac et Jacob offrent eux-mêmes leurs sacrifices. Dans la cérémonie de l'alliance que le Seigneur fit avec le peuple au pied du mont Sinaï, Moïse fit l'office de médiateur (*m*), et on choisit pour faire celui de prêtres des jeunes hommes du milieu des enfants d'Israel.

(*a*) *Joel.* III, 18.
(*b*) *Prov.* III, 10.
(*c*) *Agg.* II, 18.
(*d*) *Judic.* VII, 25.
(*e*) *Psal.* VIII, 1. על הגיתית 70 : ὑπὲρ τῶν ληνῶν. Vide *et* LXXX, 1 ; LXXXIII, 1.
(*f*) *Ita Rabb. quid. Grot. Bossuet.*
(*g*) *Ita Euseb. Athanas. Didym. Theodoret. Hesych. Nicephor. Aug. Hieronym. in Psalmos.*
(*h*) כהן *Cohen, Græc.* ἱερεύς. *Latin. Sacerdos*, ou *Presbyter.* Πρεσβύτερος.
(*i*) *Judith.* VIII, 9.
(*j*) *Eccli.* IV, 7.
(*k*) *Eccli.* VI, 35.
(*l*) *Dan.* XIII, 28.
(*m*) Vide *Exod.* XXIV, 5, 6.

(1) *Cours d'introduction à l'histoire du droit*, troisième leçon, dans l'*Université catholique*, tom. III, pag. 261, col. 1.

(2) Cette nuance a été saisie par Sante-Pagnino (version interlinéaire, revue par Arias Montanus), par les Septante, par les traducteurs latins du texte syriaque, et des textes arabe et samaritain. Tous traduisent *guer* par *peregrinus, proselytus, incola, advena, inquilinus, hospes*, et *nocri* par *extraneus, alienus, alienigena*.

(3) La version samaritaine porte : *Cum attenuatus fuerit frater tuus... Confirmabis eum, peregrinum et inquilinum;... ne accipias ab eo duplum fœnus et incrementum.* Les Septante assimilent aussi le *guer* et hébreu.

Mais depuis que le Seigneur eut choisi la tribu de Lévi pour le servir dans son tabernacle, et que le sacerdoce fut fixé dans la famille d'Aaron, alors le droit d'offrir des sacrifices à Dieu fut réservé aux seuls prêtres de cette famille : *Qu'aucun étranger*, dit le Seigneur (*a*), *qui n'est point de la race d'Aaron ne présume de se présenter pour offrir l'encens au Seigneur, de peur qu'il ne soit traité comme l'a été Coré et ceux de sa faction.* On sait ce qu'il en coûta à Ozias ou Azarias, roi de Juda, qui, ayant entrepris d'offrir l'encens au Seigneur, fut sur-le-champ frappé de lèpre (*b*), mis hors de son palais, et exclu de l'administration des affaires jusqu'à sa mort. Il semble toutefois que dans certaines occasions les juges et les rois des Hébreux ont offert des sacrifices au Seigneur, surtout avant que le lieu où le Seigneur voulait être principalement adoré ait été fixé dans Jérusalem. *Voyez* I *Reg.* VII, 9, où Samuel, qui n'était point prêtre, offre un agneau en holocauste au Seigneur. *Voyez* aussi I *Reg.* IX, 13, où il est dit que ce prophète devait bénir l'hostie du peuple, ce qui paraît une fonction réservée aux prêtres. Enfin I *Reg.* XVI, 5, il va à Bethléem, et y offre un sacrifice dans l'inauguration ou l'onction de David : *Ad immolandum Domino veni : sanctificamini, et venite mecum, ut immolem.*

Saül offre lui-même l'holocauste au Seigneur, apparemment en qualité de roi d'Israel (*c*) : *Afferte mihi holocaustum, et pacifica ; et obtulit holocaustum.* Elie offrit aussi un holocauste sur le mont Carmel (*d*). David immola lui-même, au moins le texte le marque ainsi, dans la cérémonie du transport de l'arche à Jérusalem (*e*) et dans l'aire d'Aréuna (*f*) Salomon monta à l'autel d'airain qui était à Gabaon, et y offrit des sacrifices (*g*). Je sais que l'on explique ordinairement ces passages en disant que ces princes offrirent ces victimes par les mains des prêtres ; mais le texte sacré ne favorise nullement ces explications ; et il est tout naturel de dire qu'en qualité de rois et de chefs du peuple ils ont pu, dans des cérémonies extraordinaires, faire quelques fonctions sacerdotales, comme nous voyons David, revêtu de l'éphod sacerdotal, consulter le Seigneur (*h*), et dans d'autres occasions donner solennellement la bénédiction au peuple (*i*). Salomon en a usé de même (*j*).

Le Seigneur s'étant réservé les premiers-nés de tout Israel (*k*), parce qu'il les avait garantis de la main de l'ange exterminateur dans l'Egypte, voulut qu'on lui donnât, comme par échange et par une espèce de compensation, la tribu de Lévi pour le service de son tabernacle. Ainsi toute la tribu de Lévi fut destinée au ministère sacré, mais non pas de la même sorte ; car des trois fils de Lévi, qui sont Gerson, Caath et Mérari, et qui sont chefs de trois grandes familles, le Seigneur choisit dans la famille de Caath la maison d'Aaron pour exercer les fonctions de son sacerdoce. Tous ceux de la même famille de Caath, même les enfants de Moïse et ses descendants, demeurèrent dans le rang de simples lévites. Comme j'ai parlé ailleurs sous l'article Lévites, de tout ce qui les regarde, je n'en dirai rien ici ; je me bornerai à ce qui concerne les prêtres.

Le grand prêtre était chef de la religion et le juge ordinaire des difficultés qui la concernaient, et même de tout ce qui regardait la justice et les jugements de la nation des Juifs (*l*) : *S'il se trouve une affaire embrouillée et où il soit difficile de juger et de discerner entre le sang et le sang, entre une cause et une cause, entre la lèpre et la lèpre ; et si vous voyez que dans les assemblées qui se tiennent à vos portes les avis des juges sont partagés, allez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi, et adressez-vous aux prêtres de la race de Lévi, et à celui qui aura été établi en ce temps-là juge du peuple* (*m*). *Vous les consulterez, et ils vous rendront un bon jugement sur l'affaire dont il s'agit. Vous ferez ce qu'ils vous diront, et vous exécuterez leur jugement, sans vous en détourner ni à droite, ni à gauche. Et celui qui, s'enflant d'orgueil, ne voudra point obéir au commandement du pontife, qui en ce temps-là sera ministre du Seigneur votre Dieu, ni à l'arrêt du juge, sera puni de mort, et vous ôterez le mal du milieu d'Israel.* On peut aussi voir *Deut.* XIX, 17 ; XXI, 5 ; XXIII, 9, 10 ; *Ezech.* XLIV, 24. *Joseph. Antiq. l.* X, *c. ult.*, *et contra Appion.*, *l.* II, *c.* VI, où cette discipline est bien marquée. Enfin on peut consulter notre Dissertation sur la police des Hébreux, imprimée à la tête du Commentaire sur le livre des Nombres, et le grand ouvrage de Selden, *de Synedriis veterum Hebræorum.*

Le grand prêtre avait seul le privilége d'entrer dans le sanctuaire une fois l'année (*n*), qui était le jour de l'expiation solennelle, pour expier les souillures de tout le peuple. *Voyez* l'article Expiation. Il devait être né d'une personne de sa tribu que son père aurait épousée vierge (*o*), et exempt de tous les défauts corporels marqués dans le Lévitique (*p*). *Non accedet ad ministerium, si cœcus fuerit, si claudus, si parvo, vel grandi vel torto naso ; si fracto pede, si manu ; si gibbus, si lippus ; si albuginem habens in oculo, si jugem scabiem, si impetiginem in corpore, vel herniosus.* En général tout prêtre qui avait des défauts corporels ne pouvait ni offrir des sacrifices, ni entrer dans le Saint pour y présenter les pains de proposition ; mais

(*a*) *Num.* XVI, 40.
(*b*) II *Par.* XXVI, 19.
(*c*) I *Reg.* XIII, 9, 10.
(*d*) IV *Reg.* XVIII, 33.
(*e*) II *Reg.* VI, 13.
(*f*) II *Reg.* XXIV, 24.
(*g*) II *Par.* I, 5.
(*h*) II *Reg.* VI, 14, *et* I *Reg.* XXIII, 9 ; XXX, 7.
(*i*) II *Reg.* VI, 18.
(*j*) III *Reg.* VIII, 55, 56.
(*k*) *Num.* III, 41.
(*l*) *Deut.* XVII, 8, 9, 10.
(*m*) Josèphe, Philon, les rabbins et plusieurs commentateurs croient que ce juge n'est autre que le grand prêtre qui est actuellement en exercice
(*n*) *Levit.* XVI, 2, 3, 4, etc
(*o*) *Levit.* XXI, 13.
(*p*) *Levit.* XXI, 17, 18.

ui était seulement permis de se nourrir ; offrandes que l'on faisait au tabernacle. *vit.* XXI, 21, 22, 23.

Dieu avait attaché à la personne du grand rêtre l'oracle de sa vérité, en sorte que and il était revêtu des ornements de sa gnité, et de l'*Urim* et *Thummim*, il répon- it aux demandes qu'on lui faisait, et Dieu i découvrait les choses cachées et fu- res (*a*). Il lui était défendu de faire le deuil 'aucun de ses proches, pas même de son ère ou de sa mère, et d'entrer dans un lieu à il y aurait un mort, de peur d'y contracter quelques souillures (*b*). Il ne pouvait épou- er ni une veuve, ni une femme répudiée, ni une courtisane, mais seulement une fille vierge (*c*) de sa race. Il devait garder la continence pendant tout le temps de son service (*d*).

L'habit du grand prêtre était beaucoup plus magnifique que celui des simples prê- tres (*e*). Il avait sur les reins un caleçon de fin lin et sur la chair une tunique aussi de lin, et d'une tissure particulière. Sur la tu- nique il portait une longue robe couleur de bleu céleste, ou d'hyacinthe, au bas de la- quelle était une bordure composée de son- nettes d'or et de pommes de grenade faites de laine de différentes couleurs, et rangées de distance en distance les unes auprès des autres. Cette robe était ceinte d'une large ceinture faite par l'art du brodeur : c'est ce que l'Ecriture appelle *éphod*. Il consistait en deux rubans d'une matière précieuse qui, prenant sur le cou, et descendant de dessus les épaules, venaient se croiser sur l'estomac; puis retournant par derrière, servaient à ceindre la robe dont nous venons de parler. L'*éphod* avait sur les épaules deux grosses pierres précieuses sur chacune desquelles étaient gravés six noms des tribus d'Israel; et par devant, sur la poitrine, à l'endroit où les rubans se croisaient, se voyait *le pectoral*, ou *le rational*, qui était une pièce carrée d'un tissu très-précieux et très-solide, large de dix pouces, dans lequel étaient enchâssées douze pierres précieuses, sur chacune desquelles etait gravé le nom d'une des tribus d'Israel. Il y en a qui croient que le rational était double, comme une poche ou une gibecière, dans laquelle étaient enfermés l'*Urim* et *Thummim*. D'autres croient que l'Urim et Thummim étaient deux espèces de figures hiérogly- phiques qui pendaient au bas du rational.

La tiare du grand prêtre était plus ornée et plus précieuse que celle des simples prê- tres : mais on ne sait pas distinctement quelle était sa forme. *Voyez* ce que nous avons dit sur l'article CIDARIS. Ce qui distinguait prin- cipalement la tiare du grand prêtre était une lame d'or, qui était sur son front, et sur le devant de son bonnet, sur laquelle était écrit ou gravé : *La sainteté est au Seigneur*. Cette lame était liée par derrière la tête avec deux rubans qui tenaient à ses deux bouts.

Les prêtres particuliers servaient immé- diatement à l'autel, offraient les sacrifices, égorgeaient les hosties, les dépouillaient (*f*), et en versaient le sang au pied de l'autel. Ils entretenaient le feu perpétuel sur l'autel des holocaustes et les lampes du chandelier d'or qui était dans le Saint, pétrissaient les pains de proposition, les faisaient cuire, les offraient sur l'autel d'or qui était dans le Saint, et les ôtaient tous les jours de sabbat, pour y en mettre d'autres. Tous les jours au soir et au matin, un prêtre, désigné par le sort au commencement de la semaine, por- tait dans le Saint un encensoir fumant, et le posait sur la table d'or, autrement nommée l'autel des parfums (*g*).

L'habit ordinaire des prêtres était une aube ou tunique de lin sans couture, avec une ceinture de diverses couleurs (*h*), creuse comme la peau d'un serpent, tissue fort lâche, de la largeur de trois doigts. C'est ainsi que la décrit Josèphe (*i*). Il ajoute que les prêtres la portaient sur la poitrine, au- dessous des bras ; que diverses fleurs y étaient représentées avec des laines de cou- leur d'écarlate, de pourpre et d'hyacinthe ; qu'elle faisait deux fois le tour du corps, qu'elle était nouée devant, et tombait jus- qu'aux pieds, pour rendre les prêtres plus vénérables. Lorsqu'ils offraient actuellement le sacrifice, ils rejetaient cette ceinture sur l'épaule gauche, pour être plus libres à s'ac- quitter de leur ministère. Les rabbins don- nent jusqu'à tente-deux coudées ou trente- deux aunes de long à cette ceinture.

On croit que la ceinture du grand prêtre était d'un tissu plus précieux ; car Moïse dit qu'elle était faite par l'art du brodeur (*j*); et on croit qu'outre les laines de pourpre, de cramoisi et d'hyacinthe, il y entrait du fil d'or. D'autres soutiennent qu'elle ne diffé- rait en rien de celle des simples prêtres. On peut voir Braunius, qui a exactement exa- miné tous ces détails dans son ouvrage *des Habits des prêtres hébreux*. Le grand prêtre avait deux ceintures : l'une qui ceignait sa tunique de lin, qu'il portait par dessous ; et l'autre qui ceignait sa robe couleur de bleu céleste, et qui est nommée *chescheb éphu- dath*, Lévit. VIII, 7, et que nous avons dé- crite en parlant de l'éphod.

Le bonnet des simples prêtres (*k*) est nommé dans l'hébreu *migbaoth*, et celui du grand prêtre *miznepheth*. Mais les rabbins nous assurent que ces deux termes ne signi- fient qu'une même chose, et que le bonnet des simples prêtres, de même que celui du souverain pontife, était une espèce de cas-

(*a*) *Exod.* XXVIII, 30. *Eccli.* XLV, 12. I *Reg.* XXIII, 9; XXX, 7.
(*b*) *Levit.* XXI, 10, 11, 12.
(*c*) *Levit.* XXI, 13, 14.
(*d*) Vide *Joseph. l.* XVII, *c.* VIII, *de Matthia pontifice.*
(*e*) Vide *Exod.* XXVIX, 1, 2, 3, etc.

(*f*) II *Par.* XXIX, 34, *et* XXXV, 11.
(*g*) Vide *Luc.* I, 9.
(*h*) *Exod.* XXVIII, 4.
(*i*) *Antiq. l.* III, *c.* VIII.
(*j*) *Exod.* XXVIII, 39, *et* XXXIX, 3, 5.
(*k*) *Exod.* XXVIII, 4. מגבעות *Migbaoth. Lat. Cidaris.*

que, composé d'une bande de lin longue de seize aunes, qui enveloppait la tête de plusieurs tours et qui formait un bonnet qui avait quelque rapport à un casque, ainsi que le marque le terme hébreu *migbaoth*, qui a la même signification. Josèphe (*a*) le décrit ainsi : *Il est composé de plusieurs tours d'une bande de lin repliée et cousue, en sorte qu'il paraît comme une couronne épaisse faite d'un tissu de lin. Par-dessus ce bonnet il y a une toile qui l'enveloppe tout entier, et qui descend jusque sur le front, pour cacher la difformité des coutures.*

Enfin saint Jérôme (*b*) en fait une description qui ne revient ni à celle des rabbins ni à celle de Josèphe. *Ce bonnet*, dit-il, *est rond*, et semblable à celui qu'on met sur la tête d'Ulysse, comme si l'on coupait une sphère en deux, et que l'on en prît la moitié pour servir de bonnet. Il n'a point de pointe en haut, et ne couvre pas toute la chevelure, mais on laisse la troisième partie découverte par devant; et afin qu'il ne tombe pas, il est attaché par un ruban qui se noue par derrière. Sa matière est de fin lin, et il est couvert d'un linge qui en cache toutes les coutures. Moïse nous insinue (*c*) qu'ils étaient en effet liés par un ruban, lorsqu'il dit que dans la consécration des prêtres on leur lia leurs bonnets.

Quant à la tiare du grand prêtre, les rabbins ne mettent guère d'autre différence entre cette tiare, et le bonnet des autres prêtres, sinon que celui du grand prêtre est plus plat et plus approchant de la forme d'un turban; au lieu que celui des simples prêtres ressemble plus à un bonnet de nuit, s'élevant un peu en pointe par le haut. Josèphe en donne une description magnifique, prise apparemment sur ce qu'il voyait de son temps dans le temple de Jérusalem (*d*) C'est, dit-il un bonnet couleur d'hyacinthe, ou bien céleste, qui se met pardessus cet autre bonnet en forme de turban, dont on a donné ci-devant la description. Il couvre le derrière de la tête et les deux tempes, et est environné d'une triple couronne d'or, où il y a de petits boutons de fleurs de jusquiame. Le contour de ces fleurs est interrompu par devant la tiare, à l'endroit où la lame d'or, qui est chargée du nom de Dieu, se rencontre.

Les prêtres ne portaient point de grands cheveux dans le temple (*e*). Ils ne se rasaient pas non plus la tête ; mais ils en coupaient les cheveux avec les ciseaux : *Caput suum non radent, neque comam nutrient ; sed tondentes attondent capita sua*. Ils ne paraissaient point la tête nue durant leurs cérémonies. Paraître tête nue et découverte devant quelqu'un était un manque de respect, comme il l'est encore aujourd'hui chez certains peuples. Ils portaient des caleçons de lin, de même que le grand prêtre, de peur qu'en montant à l'autel, ils ne se découvrissent d'une manière indécente (*f*). Les lévites n'avaient point d'habit particulier pour les cérémonies de religion ; mais environ l'an 62 de Jésus-Christ ils obtinrent du roi Agrippa de porter la tunique de lin, comme les prêtres : ce qui fut regardé, dit Josèphe (*g*), comme un mauvais présage, l'expérience ayant fait voir que l'on n'avait jamais impunément donné atteinte aux anciennes pratiques de la religion.

Il n'était pas permis aux prêtres d'offrir de l'encens au Seigneur avec un feu étranger (*h*), c'est-à-dire, qui ne fût pas tiré de l'autel des holocaustes. On sait avec quelle rigueur Dieu châtia Nadab et Abiu pour y avoir manqué. Les prêtres et les lévites servaient par semaine et par quartier dans le temple. Ils entraient en semaine le jour du sabbat, et en sortaient de même (*i*). Moïse avait fixé l'âge auquel ils devaient entrer dans le sacré ministère à vingt-cinq ou trente ans (*j*), et la fin à cinquante : mais du temps de David on changea cet ordre, et on les obligea au service du temple dès l'âge de vingt ans (*k*). Ceux qui voulaient se consacrer à servir pour toujours dans le temple y étaient bien reçus, et y étaient entretenus des offrandes communes et journalières (*l*).

Le Seigneur n'avait point donné de partage dans le pays à la tribu de Lévi Il entendait qu'ils vécussent des dîmes, des prémices, des offrandes que l'on faisait au temple, et des parts des victimes pour le péché, et d'actions de grâces que l'on immolait dans le temple, et dont certaines parties leur étaient assignées pour leur honoraire. Dans les sacrifices pacifiques le prêtre avait l'épaule et la poitrine (*m*). Dans les sacrifices pour le péché on brûlait sur l'autel les graisses qui couvrent les intestins, la taie du foie et les reins. Le reste était pour le prêtre (*n*). La peau de toutes les victimes était aussi pour lui (*o*); et cela seul n'était pas un petit profit. Lorsqu'un Israélite tuait quelque animal pour son usage, il donnait au prêtre l'épaule, le ventricule et les mâchoires (*p*). On leur donnait aussi une partie de la laine des brebis que l'on tondait (*q*). Tous les premiers-nés, tant des hommes que des animaux, étaient au Seigneur, c'est-à-dire à ses prêtres. On rachetait les hommes pour la somme de cinq sicles (*r*). On rachetait, ou l'on échangeait les premiers-nés des animaux impurs ; mais on ne rachetait pas les animaux purs ; on

(*a*) *Antiq. l.* III, *c.* VIII.
(*b*) *Hieronym. ad Fabiolam.*
(*c*) *Exod.* XXIX, 9. *Levit.* VIII, 13. *Hebr.* : *Circumposuit mitras. Ezech.* XLIV, 18 : *Vittæ lineæ erunt in capitibus eorum*
(*d*) *Antiq. l.* III, *c.* VIII.
(*e*) *Ezech.* XLIV, 20. Vide *Levit.* X, 6, *et* XXI, 5.
(*f*) *Exod.* XXVIII, 42, *et* XXXIX, 27.
(*g*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* VIII, *p.* 690.
(*h*) *Levit.* X, 1, 2.
(*i*) IV *Reg.* XI, 1, 7.
(*j*) *Num.* VIII, 24, *et* IV, 3.
(*k*) I *Par.* XXIII, 24, *et* II *Par.* XXXI, 17, *et* I *Esdr.* III, 8.
(*l*) *Deut.* XVIII, 6.
(*m*) *Levit.* VII, 33, 34.
(*n*) *Levit.* VII, 6, 7.
(*o*) *Philo, de Præmiis sacerdotum.*
(*p*) *Deut.* XVIII, 3.
(*q*) *Deut.* XVIII, 4.
(*r*) *Num.* XVIII, 15, 16.

les immolait au Seigneur, on répandait leur sang autour de l'autel, et tout le reste était au prêtre (a). *Voyez* ci-devant Premier-né. Les premiers fruits des arbres (b), c'est-à-dire, ceux qui venaient la quatrième année, étaient au prêtre.

On offrait au temple les prémices de tous les fruits de la terre, et la quantité en était fixée par la coutume entre la quarantième et la soixantième partie. On y offrait outre cela tout ce que chacun avait voué au Seigneur. *Voyez* ci-devant l'article Prémices. On donnait aussi aux prêtres ou aux lévites les prémices de la pâte qu'on pétrissait. Ils avaient la dîme de tous les fruits de la campagne, et tous les animaux qui passent sous la verge du pasteur (c). Et lorsque les lévites avaient recueilli toutes les dîmes et toutes les prémices, ils en mettaient à part la dixième partie pour les prêtres (d). Ainsi les prêtres, sans avoir aucun bien en fonds dans le pays, ne laissaient pas d'être fort à leur aise et d'avoir très-abondamment de quoi subsister. Dieu avait aussi pourvu à leur logement, en leur assignant quarante-huit villes pour leur demeure (e). Ils ne possédaient dans la banlieue de ces villes que la longueur de mille coudées au delà des murailles. De ces quarante-huit villes il y en eut six de destinées pour servir de villes de refuge à ceux qui avaient commis un meurtre casuel et involontaire. Les prêtres en eurent treize pour leur part. Toutes les autres furent pour les lévites (f).

Une des principales fonctions des prêtres, après les sacrifices et le service du temple, était l'instruction des peuples et le jugement des affaires (g). La distinction des différentes sortes de lèpres (h), les causes de divorce, des eaux de jalousie (i), les vœux, les cas concernant la loi, et les souillures que l'on contractait en différentes manières, étaient du ressort des prêtres. *Les lèvres du prêtre conservent la science, et on les consultera sur ce qui regarde la loi* (j). Ils donnaient publiquement la bénédiction au peuple au nom du Seigneur (k). Dans la guerre, ils étaient chargés de porter l'arche d'alliance, de consulter le Seigneur, de sonner des trompettes sacrées (l), et de prononcer ces paroles à la tête de l'armée : *Ecoutez, Israel, vous allez combattre vos ennemis ; ne craignez point, parce que le Seigneur est au milieu de vous : il combattra pour vous, et vous garantira du danger.*

La consécration d'Aaron et de ses fils se fit dans le désert par Moïse (m) avec beaucoup de solennité ; et voici ce qui se passa dans cette occasion (n) : Aaron et ses fils se lavèrent tout le corps dans l'eau, et s'étant présentés à Moïse au tabernacle de l'alliance avec les victimes qui devaient être offertes pour eux, Moïse les revêtit d'abord de tous leurs ornements, dont nous avons parlé ci-devant ; puis ayant pris l'huile d'onction, il en oignit Aaron en la versant sur sa tête. Il offrit ensuite un veau pour le péché; et Aaron et ses fils ayant mis la main sur la tête de cette hostie, Moïse l'égorgea, en mit avec le doigt du sang sur les cornes de l'autel ; il en fit brûler les graisses sur le feu de l'autel, et envoya brûler la chair, la peau et la fiente hors du camp. Après cela, il offrit un bélier en holocauste. Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête de la victime, et Moïse l'immola, en répandit le sang autour de l'autel, et en fit brûler les chairs et les intestins sur le feu de l'autel des holocaustes.

Enfin on présenta le bélier qui devait servir à la consécration des prêtres. Aaron et ses fils lui mirent les mains sur la tête ; Moïse l'égorgea, et, prenant du sang de ce bélier, il en toucha l'extrémité de l'oreille droite de chacun d'eux, les pouces de leurs mains droites et de leurs pieds droits, et répandit le reste du sang tout autour de l'autel Et ayant pris la graisse qui couvre les reins et les intestins, la queue, les reins et l'épaule droite de la victime, avec un pain sans levain, un gâteau et un tourteau, il mit le tout successivement sur les mains d'Aaron et de ses fils, qui les élevèrent devant le Seigneur par un mouvement d'agitation, Moïse soutenant et conduisant les mains de chacun d'eux. Après quoi Moïse reprit toutes ces choses, et les fit brûler sur l'autel des holocaustes, parce que c'était le sacrifice de la consécration d'Aaron et de ses fils. Ayant pris ensuite l'huile d'onction et le sang qui était sur l'autel, il en fit l'aspersion sur Aaron et sur ses fils, revêtus comme ils étaient de leurs ornements sacrés. Cette cérémonie se continua pendant sept jours de suite, en la recommençant tous les jours de la même manière, au moins quant à l'offrande des sacrifices, et aux onctions et aspersions ; car il ne paraît pas que l'on ait revêtu chaque jour Aaron et ses fils de leurs ornements sacerdotaux. Pendant tous ces sept jours les prêtres demeurèrent dans le parvis du tabernacle sans en sortir.

Dans toute cette cérémonie, ce fut Moïse qui fit l'office de prêtre consécrateur. On doute si à chaque nouveau grand prêtre on réitérait toutes ces cérémonies. Il est très-probable que l'on se contentait de revêtir le nouveau grand prêtre des habits de son prédécesseur, comme il se pratiqua à la mort d'Aaron (o). D'autres croient qu'on lui donnait aussi l'onction, au moins que cela se pratiqua ainsi jusqu'à la captivité de Babylone, quoique néanmoins on n'en ait aucune preuve de fait ; au contraire, on sait que Jonathas Asmonéen (p) se contenta de se

(a) *Num.* xviii, 17.
(b) *Levit.* xix, 23, 24.
(c) *Levit.* xxvii, 31, 32.
(d) *Num.* xviii, 26.
(e) *Num.* xxxv, 1, 2, 3.
(f) *Josue,* xxi, 19, 20.
(g) *Osee,* iv, 6. *Malac.* ii, 7, etc.
(h) *Levit.* xiii, xiv.
(i) *Num.* v, 14, 15.
(j) *Malac.* ii, 7.
(k) *Num.* vi, 23, 24, 25.
(l) *Num.* x, 8, 9.
(m) *Deut.* xx, 3, 4
(n) *Exod.* xl, 12. *Levit.* viii, 1, 2, 3, etc.
(o) *Num.* xx, 25, 26, etc.
(p) II *Mac.* x, 21. *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* V

revêtir des habits de grand prêtre à la fête des Tabernacles, pour entrer en possession de cette dignité ; et Agrippa, roi des Juifs, ayant offert à Jonathas, fils d'Ananus, la grande sacrificature pour la seconde fois, Jonathas l'en remercia, disant qu'il lui suffisait d'avoir reçu une fois les ornements de cette suprême dignité, et qu'il les laissait volontiers à un autre qui en était plus digne (*a*).

A l'égard des prêtres particuliers, nous ne voyons pas qu'on ait fait aucune cérémonie particulière, sinon de les faire entrer dans l'exercice de leurs charges, *enleur emplissant les mains*, comme parle l'Ecriture, c'est-à-dire, en leur faisant faire les fonctions de leur ordre. Mais lorsque les prêtres étaient tombés dans la prévarication, ou qu'ils avaient été longtemps hors d'exercice, comme il est arrivé quelquefois sous les règnes de quelques-uns des derniers rois de Juda, par exemple, Achaz, Amon et Manassé, il fallait sanctifier de nouveau les prêtres qui s'étaient éloignés du lieu saint, et qui avaient interrompu pendant un long temps les fonctions de leur ministère, ou même qui ne l'avaient jamais exercé, ainsi qu'il arriva sous Ezéchias (*b*) et sous Josias (*c*), où le nombre des prêtres sanctifiés ne s'étant pas trouvé assez grand pour le grand nombre de victimes qu'on offrit, on fut obligé d'employer les lévites à dépouiller les animaux qui furent immolés ; car les lévites sont bien plus aisés à sanctifier, que les prêtres : *Levitæ quippe faciliori ritu sanctificantur*, *quam sacerdotes* (II *Par*. XXIX, 34 : כי הלווים ישרי לבב להתקדש מהכהנים).

Il faut toutefois reconnaître que l'on ne sait ce qui se faisait dans ces occasions pour la consécration, ou plutôt pour la sanctification des prêtres ; et il n'est pas même certain s'il fallait autre chose qu'une sanctification ordinaire, c'est-à-dire l'exemption des souillures légales, nécessaire pour toucher aux choses saintes. Le texte hébreu du passage que nous venons de citer lit simplement : *Car les lévites étaient droits de cœur, pour se sanctifier, plus que les prêtres*. Les lévites témoignèrent plus de zèle et de bonne volonté que les prêtres, pour se disposer à servir dans cette cérémonie.

Quant aux prêtres de la nouvelle alliance, leur dignité est infiniment plus relevée que celle des prêtres hébreux, parce que leurs fonctions sont plus nobles et leur objet plus sacré et plus divin. Ils consacrent le corps et le sang de Jésus-Christ sur l'autel ; ils ont le pouvoir de lier et de délier, de remettre ou de retenir les péchés ; ils portent un caractère sacré et inviolable. Le sacerdoce chrétien est la réalité et la vérité, dont celui des Juifs n'était que l'ombre et la figure. Jésus-Christ, prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, demeure toujours, comme le remarque saint Paul (*d*), au lieu que les prêtres, selon l'ordre d'Aaron, étant mortels, ne pouvaient demeurer longtemps. Le sacerdoce de Jésus-Christ est un, partagé entre plusieurs prêtres, qui participent à sa puissance, et qui exercent en son nom les fonctions de son ministère. La consécration donnée par Moïse à Aaron et à ses fils ne devait plus être réitérée à leurs successeurs, parce que le sacerdoce devait toujours demeurer dans la même famille ; au lieu que le sacerdoce du christianisme, n'étant point attaché à une seule famille, doit être conféré à chacun des prêtres avec des cérémonies nouvelles. Enfin les défauts corporels, qui excluaient du sacerdoce légal, et les prérogatives qui le distinguaient doivent s'entendre à proportion dans un sens relevé et spirituel, à l'égard du sacerdoce chrétien. Nous avons parlé ailleurs de la supériorité des évêques au-dessus des prêtres, et de la primauté du pape, évêque de Rome, lesquelles nous croyons être de droit divin. On peut voir les qualités que saint Paul demande dans un évêque, I Timoth. III, et Tite, I, 7 et suiv.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS PRÊTRES

DES HÉBREUX (1).

I. Succession tirée de différents endroits des livres sacrés.	*II. Succession tirée du I livre des Paralipomènes*, *c*. VI, 3, etc.	*III. Succession tirée de Josèphe.* Antiq. l. V, c. xv, et lib. X, c. xi.	*IV. Succession tirée de la Chronique des Juifs, nommée* Seder Olam.
1 Aaron, frère de Moïse, établi l'an du monde 2514, mort l'an du monde 2552, avant J. C. 1448, avant l'ère vulg. 1452.	1 Aaron.	1 Aaron.	1 Aaron.
2 Eléazar, établi en 2552, mort vers l'an 2571, avant J. C. 1429, avant l'ère vulg. 1433.	2 Eléazar.	2 Eléazar.	2 Eléazar.
3 Phinées, établi vers l'an 2571, mort vers l'an 2590, avant J. C. 1410, avant l'ère vulg. 1414.	3 Phinées.	3 Phinées.	3 Phinées
4 Abiézer, ou Abisué. } sous les juges.	4 Abisné.	4 Abiézer.	4 Héli.
5 Bocci. } sous les juges.	5 Bocci.	5 Bocci.	5 Achitob.
6 Uzi. } sous les juges.	6 Uzi.	6 Uzi.	6 Abiathar.

(*a*) *Antiq. l.* XIX, *c.* VI, *p.* 676, *d.*
(*b*) II *Par.* XXIX, 34.
(*c*) II *Par.* XXXV 12.
(*d*) *Hebr.* VII, 23, 24, etc.
(1) Voyez deux autres listes parmi les pièces préliminaires à la tête du premier volume, pag. XLII et XLV

7 Héli, de la race d'Ithamar, établi en 2848, mort en 2888, avant J.-C. 1112, avant l'ère vulg. 1116.	7 Zaraïas.	7 Héli.	7 Sadoc
8 Achitob I.	8 Meraïoth.	8 Achitob.	8 Achima sous Roboam.
9 Achia vivait en 2911, ou 2912.	9 Amarias.	9 Achimélech.	9 Azarias, sous Abia
10 Achimélech, ou Abiathar, fut mis à mort par Saül en 2944, avant J. C. 1056, avant l'ère vulg. 1060.	10 Achitob I.	10 Abiathar.	10 Joachas, sous Josaphat.
11 Abiathar, ou Achimélech, ou Abimélech, sous David, depuis 2944 jusqu'en 2989, avant J. C. 1011, avant l'ère vulg. 1015.	11 Sadoc I.	11 Sadoc.	11 Joïarib, sous Joram
12 Sadoc I, sous Saül, sous David et sous Salomon, depuis 2944 jusque vers 3000, avant J. C. 1000, avant l'ère vulg. 1004.	12 Achimaas.	12 Achimaas.	12 Josaphat, sous Ochosias.
13 Achimaas, sous Roboam, vers l'an 3030, avant J. C. 970, avant l'ère vulg. 974.	13 Azarias.	13 Azarias.	13 Joïada, 14 Phadéa, sous Joas.
14 Azarias, sous Josaphat; apparemment le même qu'Amarias II *Par.* XIX, 11, vers l'an 3092, avant J. C. 908, avant l'ère vulg. 912.	14 Johanan. I *Par.* VI, 9, 10.	14 Joram.	
15 Johanan, peut-être Joïada, sous Josias. II *Par.* XXIV, 15, en 3126. Il mourut âgé de cent trente ans.	15 Azarias.	15 Issus.	15 Sédécias, sous Amazias.
16 Azarias, peut-être le même que Zacharie, fils de Joïada, tué en 3164, avant J. C. 836, avant l'ère vulg. 840.	16 Amarias.	16 Axiora.	16 Joel, sous Ozias.
17 Amarias, peut-être Azarias, sous Ozias, en 3221, avant J. C. 779, avant l'ère vulg. 783.	17 Achitob II.	17 Phidéas.	17 Jothan, sous Joathan.
18 Achitob II, 19 Sadoc II, sous Joathan, roi de Juda.	18 Sadoc II. 19 Sellum.	18 Sudéas. 19 Julus.	18 Uria, sous Achaz. 19 Néria, s^s Ezéchias.
20 Urias, sous Achas, vivait en 3265, avant J. C. 735, avant l'ère vulg. 739,	20 Hil ou Helcias.	20 Jotham.	20 Hosaïah, sous Manassé.
21 Sellum, père d'Azarias, et aïeul d'Helcias.	21 Azarias.	21 Urias.	21 Sellum, sous Amon.
22 Azarias, qui vivait du temps d'Ezéchias. II *Par.* XXXI, 10, vers l'an 3278, avant J. C. 722, avant l'ère vulg. 726.	22 Saraïas.	22 Nérias.	22 Helcia, sous Josias
23 Helcias, sous Ezéchias.	23 Josédech.	23 Odéas.	23 Azarias, sous Joachim et sous Sédécias.
24 Eliacim, ou Joachim, sous Manassé, et du temps du siége de Béthulie, en 3348. Il continua sous Josias, jusqu'en 3380 et plus avant. Il est aussi nommé Helcias. *Voyez Baruc.* I, 7.	24 Josué.	24 Saldum.	24 Josédech, après la prise de Jérusalem.
25 Azarias, peut-être Nerias, père de Saraïas et de Baruc.		25 Elcias.	25 Jésus, fils de Josédech, après la captivité.
26 Saraïas, dernier pontife avant la captivité, mis à mort en 3414, avant J. C. 586, avant l'ère vulg. 590.		26 Saréas.	
27 Josédech, pendant la captivité de Babylone, depuis 3414, jusqu'en 3469, avant J. C. 531, avant l'ère vulg. 535.		27 Josédech.	
28 Josué, ou Jésus, fils de Josédech, revint de Babylone en 3468, avant J. C. 532, avant l'ère vulg. 536.		28 Jésus, ou Josué.	

Ce qui suit est tiré des livres d'Esdras et de Josèphe.

29. Joachim, sous le règne de Xerxès. *Joseph. Antiq. lib.* XI, *c.* V.

30. Eliasib, ou Joasib, ou Chasib, sous Néhémie, en 3550, avant Jésus-Christ 450, avant l'ère vulgaire 454.

31. Joïada ou Juda. *Voyez* II *Esdr.* XII, 10.

32. Jonathan, ou Jean, ou Johanan. II *Esdr.* XII, 22

33. Jeddoa, ou Jaddus, qui reçut Alexandre le Grand à Jérusalem en 3673, et qui mourut en 3682, avant Jésus-Christ 318, avant l'ère vulg. 322.

34. Onias I, établi en 3681, gouverna vingt et un ans, mourut en 3072, avant Jésus-Christ 298, avant l'ère vulg. 302.

35. Simon I, dit le Juste, établi en 3702 ou 3703, mort en 3711, avant Jésus Christ 289, avant l'ère vulg. 293.

36. Eléazar, établi en 3712. Ce fut, dit-on,

sous ce pontife que se fit la traduction des Septante, vers l'an 3727. Il mourut en 3744, avant Jésus-Christ 256, avant l'ère vulg. 260.

37. Manassé, établi en 3745, mort en 3771, avant Jésus-Christ 229, avant l'ère vulg. 233.

38. Onias II, établi en 3771, mort en 3785, avant Jésus-Christ 215, avant l'ère vulg. 219.

39. Simon II, établi en 3785, mort en 3805, avant Jésus-Christ 195, avant l'ère vulg. 199.

40. Onias III, établi en 3805, déposé en 3829, mort en 3834, avant Jésus-Christ 166, avant l'ère vulg. 170.

41. Jésus, ou Jason, établi en 3830, déposé en 3831, avant Jésus-Christ 169, avant l'ère vulg. 173.

42. Onias IV, autrement Ménélaüs, établi en 3832, mort en 3842, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulg. 162.

43. Lysimaque, vice-gérant de Ménélaüs, tué en 3834, avant Jésus-Christ 166, avant l'ère vulgaire 170.

44. Alcime, ou Iacime, ou Joachim, établi en 3842, mort en 3844, avant Jésus-Christ 156, avant l'ère vulg. 170.

45. Onias V n'exerça point le pontificat à Jérusalem; mais s'étant retiré en Egypte, il y bâtit le temple d'Onion en 3854, avant Jésus-Christ 146, avant l'ère vulg. 150.

46. Judas Machabée rétablit l'autel et les sacrifices en 3840, mort en 3843, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulg. 161.

47. Jonathan Asmonéen, frère de Judas Machabée, établi en 3843, mort en 3860, avant Jésus-Christ 140, avant l'ère vulg. 144.

48. Simon Machabée, établi en 3860, mort en 3869, avant Jésus-Christ 131, avant l'ère vulg. 135.

49. Jean Hircan, établi en 3869, mort en 3798, avant Jésus-Christ 102, avant l'ère vulg. 106.

50. Aristobule, roi et pontife des Juifs, mort en 3899, avant Jésus-Christ 101, avant l'ère vulg. 105.

51. Alexandre Jannée, aussi roi et pontife vingt-sept ans; depuis 3899 jusqu'en 3926, avant Jésus-Christ 74, avant l'ère vulg. 78.

52. Hircan fut grand prêtre trente-deux ans en tout; depuis 3926 jusqu'en 3958, avant Jésus-Christ 42, avant l'ère vulg. 46.

53. Aristobule, son frère, usurpa la sacrificature et en jouit trois ans et trois mois; depuis 3935 jusqu'en 3940, avant Jésus-Christ 60, avant l'ère vulg. 64.

54. Antigone son fils usurpa aussi le pontificat sur Hircan et le posséda deux ans sept mois; depuis 3964 jusqu'en 3967, qu'il fut pris par Sosius, avant Jésus-Christ 33, avant l'ère vulg. 37.

55. Ananéel de Babylone, établi par Hérode en 3968, jusqu'en 3970, avant Jésus-Christ 30, avant l'ère vulg. 34.

56. Aristobule, le dernier des Asmonéens, ne jouit pas un an entier du pontificat, mort en 3970, avant Jésus-Christ 30, avant l'ère vulg. 34.

Ananéel, pour la seconde fois rétabli en 3971, avant Jésus-Christ 29, avant l'ère vulg. 33.

57. Jésus, fils de Phabis, déposé en 3981, avant Jésus-Christ 19, avant l'ère vulg. 23.

58. Simon, fils de Boëthus, établi en 3981, déposé en 3999, avant Jésus-Christ 1, avant l'ère vulg. 4.

59. Matthias, fils de Théophile, établi en 3999. Ellem lui fut subrogé pour un jour, à cause d'un accident qui était arrivé à Matthias et qui l'empêcha de faire ses fonctions ce jour-là, avant Jésus-Christ 1, avant l'ère vulg. 4.

60. Joazar, fils de Simon, fils de Boëthus, établi en 4000, l'an de la naissance de Jésus-Christ, quatre ans avant l'ère vulg.

61. Eléazar, frère de Joazar, établi en 4004, de Jésus-Christ 4, et 1 de l'ère vulgaire.

62. Jésus, fils de Siah, établi en 4009, de Jésus-Christ 9, et 6 de l'ère vulg.

Joazar pour la seconde fois établi en 4010, destitué en 4016, de l'ère vulg. 13.

63. Ananus, fils de Seth, pendant onze ans; depuis 4016 jusqu'en 4027, de l'ère vulg. 24.

64. Ismael, fils de Phabi, établi en 4027, de l'ère vulg. 24.

65. Eléazar, fils d'Ananus, établi en 4027, de l'ère vulg. 24.

66. Simon, fils de Camithe, établi en 4028, de l'ère vulg. 25.

67. Joseph, surnommé Caïphe, établi en 4029 jusqu'en 4038, de l'ère vulg. 35.

68. Jonathas, fils d'Ananus, établi en 4038 jusqu'en 4040, de l'ère vulg. 37.

69. Théophile, fils de Jonathas, établi en 4040, déposé en 4044, de l'ère vulg. 41.

70. Simon, surnommé Canthare, et fils de Simon Boëthus, fut établi en 4044, de l'ère vulg. 41.

71. Matthias, fils d'Ananus, établi en 4045, de l'ère vulg. 42.

72. Elioneus, établi en 4047 jusqu'en 4048, de l'ère vulg. 45.

Simon, fils de Cantharus, pour la seconde fois établi en 4048, déposé la même année, de l'ère vulg. 45.

73. Joseph, fils de Canée, établi en 4048 jusqu'en 4050, de l'ère vulg. 47.

74. Ananias, fils de Nébédée, établi en 4050 jusqu'en 4066, de l'ère vulg. 63.

75. Ismael, fils de Phabée, établi en 4066, de l'ère vulg. 63.

76. Joseph, surnommé Cabéi, la même année 4066, de l'ère vulg. 63.

77. Ananus, fils d'Ananus, la même année 4066, de l'ère vulg. 63.

78. Jésus, fils d'Ananus, établi en 4067, de l'ère vulg. 64.

79. Jésus, fils de Gamaliel, la même année, 4067, de l'ère vulg. 64.

80. Matthias, fils de Théophile, établi en 4068 jusqu'en 4073, de l'ère vulg. 70.

81. Phannias, fils de Samuel, établi en 4073, de l'ère vulg. 70, qui est l'année de la ruine du temple de Jérusalem par les Romains et de l'abolition du sacerdoce et des sacrifices judaïques.

On peut voir la vie de chacun de ces pon-

tifes dans leurs articles particuliers et sous leurs noms.

· PRÊTRES ET PROPHÈTES DU ROI. « Il y avait à la cour des rois de Juda et d'Israel des prêtres et des prophètes à qui, par une distinction particulière, on donnait le nom de *prêtres* et de *prophètes du roi*, soit qu'ils demeurassent ordinairement à la cour et auprès de la personne du prince, soit qu'ils fussent principalement occupés les uns à offrir les sacrifices et à faire les prières suivant la dévotion particulière du monarque, et les autres à consulter le Seigneur sur les choses dont le roi voulait être éclairci. Gad était le *voyant de David* (1); ce prince avait aussi des musiciens, qui sont nommés *prophètes de David* (2), ou parce qu'ils servaient dans le tabernacle qu'il avait dressé au Seigneur dans Jérusalem, ou parce qu'ils chantaient les psaumes qu'il avait composés. Ira, Jaïrite était *prêtre de David* (3); mais on ne convient pas que le nom de prêtre en cet endroit signifie un prêtre destiné par son office au service de l'autel : il y en a qui croient qu'Ira était le conseiller, le maître, l'ami et le confident de David, à peu près comme Alcuin était le maître de Charlemagne. Ira n'était pas de la race d'Aaron, mais de celle de Jaïr, fils de Manassé. L'Ecriture donne aussi le nom de *prêtre* à Banaïas, fils de Joïada(4), et à Zabud, fils de Nathan (5), ami ou favori de Salomon, et aux fils de David (6), quoique les uns et les autres n'aient jamais officié dans le temple (7). »

PRETOIRE. On donne dans l'Evangile le nom de *prétoire* à la maison où demeurait le gouverneur [*lisez* procurateur] de Jérusalem de la part des Romains (*a*). C'est là où ce gouverneur rendait la justice, et où Jésus-Christ fut présenté devant lui. Malgré toutes les révolutions arrivées à Jérusalem, surtout durant le siége de Tite, et malgré la ruine et la désolation entière de cette ville après sa prise par les Romains, on a prétendu montrer aux voyageurs le prétoire ou la maison de Pilate, où l'on bâtit, dit-on, dans la suite une église.

Saint Paul (*b*) parle aussi du *pretoire* ou, étant à Rome, il rendit témoignage à Jésus-Christ : *Ita ut vincula mea manifesta fierent in Christo, in omni prætorio, et in cæteris omnibus.* Quelques-uns (*c*) croient que sous ce nom il entend le palais de l'empereur Néron. D'autres veulent que ce soit le lieu où le préteur de Rome rendait la justice, et où il avait son tribunal. Il est certain que le palais de l'empereur ne portait point le nom de prétoire; mais saint Paul étant accoutumé de donner ce nom à l'hôtel du gouverneur de la province à Jérusalem, il a pu le donner aussi au palais de l'empereur à Rome. D'autres ont soutenu que sous le nom de prétoire de Rome saint Paul avait voulu marquer le camp des soldats prétoriens, où cet apôtre a pu être mené par le soldat qui l'accompagnait toujours, et qui était attaché à lui par une chaîne, à la manière des Romains.

PRIAPE, faux dieu de l'antiquité païenne, que les gentils disaient être fils de Bacchus et de Vénus. Vénus le mit au monde dans la ville de Lampsaque, sur l'Hellespont, où il fut principalement honoré. On lui immolait un âne, et il était honoré comme le dieu des jardins, des vergers. On le représentait avec des parties naturelles d'une grandeur monstrueuse. Il est parlé dans l'Ecriture en quelques endroits du dieu Priape, et on dit que les dames de Jérusalem lui offrirent des sacrifices, et que Maacha, mère d'Asa, roi de Juda, était sa principale prêtresse. Mais ce prince fit démolir le temple ou la caverne où l'on commettait des abominations en l'honneur de Priape, brûla la statue de cette infâme divinité, et obligea la reine sa mère à renoncer à son culte (I *Par.* XV, 16, *et* III *Reg.* XV, 13). אכא את־מפלצתה.

L'Hébreu porte que Maacha avait fait *une Miphlezeth à Asera; qu'il brisa sa Miphlezeth, qu'il la brûla près du torrent de Cédron*, et qu'il éloigna sa mère de la souveraine autorité, ou de la régence, parce qu'elle avait fait cela. On ne convient pas que *Miphlezeth* signifie le dieu Priape. Plusieurs nouveaux traduisent ce terme par un épouvantail; et c'est peut-être ce que saint Jérôme a voulu marquer par le nom de *Priapus*, qui servait d'épouvantail dans les jardins (*d*) :

> . . . . Inde ego furum aviumque
> Maxima formido.

Mais il y a encore plus d'apparence qu'elle fit de ces figures obscènes que les païens appelaient *Phallus* (*e*) et *Ithyphallus*, en l'honneur d'Adonis, époux de Vénus ou d'Astarté. *Phallus* dérive visiblement de l'hébreu *phalaz*, qui est la racine de *Miphlezeth;* et *Asera*, en l'honneur de laquelle Maacha fit ses Miphlezeths, était la même qu'Astarté ou Vénus.

PRIERE. La prière que nous adressons à Dieu, est le canal ordinaire des grâces que nous recevons de lui. La prière du juste est d'une très-grande efficace auprès de Dieu. Les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament ont prié ; Jésus-Christ lui-même, le chef et le modèle des justes et des élus, a voulu prier, pour nous apprendre que c'est par là que nous honorons Dieu et que nous attirons sur nous ses faveurs et ses grâces : *Multum valet deprecatio justi assidua* (*f*), dit saint

(*a*) *Matth.* XXVII, 27. *Marc.* XV, 16. *Joan.* XVIII, 28, 33.
(*b*) *Philipp.* I, 13.
(*c*) *Ita Chrysost. Theodoret. Theoph. Est. Erasm. Menoc. Huber. Dissert. in hunc locum.*
(*d*) *Horat. l.* I., *sa* 8.
(*e*) Vide *Selden. de Diis Syr. Syntagm.* 2 *c.* 5.
(*f*) *Jacobi* V, 16, 17.
(1) II *Reg.* XXIV, 11· I *Par.* XXI, 9.
(2) I *Par.* XXV, 2.
(3) II *Reg.* XX, 26. *Voyez* notre commentaire sur cet endroit.
(4) I *Par.* XXVII, 6.
(5) III *Reg.* IV, 5.
(6) II *Reg.* VIII, 18.
(7) *Dissertat. sur les officiers de la cour et des armées des rois hébreux*, par dom Calmet, retouchée et insérée dans la Bible de Vence, 5e édit., tom. VI, pag 278

Jacques. L'apôtre saint Paul dans presque toutes ses Epîtres demande les prières des fidèles pour lui, ou offre à Dieu les siennes pour eux.

La prière publique. Les Hébreux, depuis la promulgation de la loi, n'ont pas cessé d'avoir la prière publique dans le tabernacle ou dans le temple, selon les temps. Cette prière publique consistait dans l'offrande des sacrifices du soir et du matin tous les jours de l'année, et dans les prières que les prêtres et les lévites faisaient dans ce saint lieu. Nous ne prétendons pas qu'il y eût alors un office réglé établi dans le temple, à peu près comme nous le voyons dans nos communautés de chanoines ou de religieux; mais il y avait quelque chose d'équivalent : on y offrait tous les jours des sacrifices, des parfums, des offrandes, des prémices; on y faisait tous les jours des cérémonies pour le rachat des premiers-nés, pour la purification de ceux et celles qui avaient contracté quelques souillures. En un mot de toute la Palestine on y venait pour acquitter ses vœux, et pour satisfaire sa dévotion particulière, non-seulement les jours des grandes solennités, mais aussi les jours ordinaires; or tout cela ne se faisait pas sans prières.

L'auteur du psaume CXVIII, 164, dit qu'il priait ou louait Dieu sept fois par jour : *Septies in die laudem dixi tibi.* L'auteur du psaume LIV, 18, dit qu'il faisait sa prière le soir, le matin et à midi. *Vespere et mane, et meridie narrabo et annuntiabo, et exaudiet vocem meam.* Daniel (*a*) fléchissait les genoux trois fois par jour, et adorait le Seigneur, ouvrant ses fenêtres et se tournant vers Jérusalem : *Tribus temporibus in die flectebat genua sua et adorabat.* Les lévites occupés à garder le temple, élevaient leurs mains pendant la nuit et s'excitaient l'un l'autre à adorer le Seigneur (*b*) : *In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum.* Le Psalmiste dit qu'il se levait au milieu de la nuit pour bénir Dieu (*c*) : *Media nocte surgebam ad confitendum tibi.* Dans Néhémie nous voyons quatre heures de prières le jour de jeûne (*d*) : *Surrexerunt ad standum et legendum quater in die, et quater confitebantur et adorabant Dominum.*

Quelques rabbins enseignent qu'Abraham institua la prière du matin, Isaac celle du milieu du jour, et Jacob celle du soir. D'autres croient que l'on n'a rien vu de fixe sur l'heure et la forme des prières, jusqu'au temps de la captivité de Babylone (*e*); avant ce temps chacun priait selon sa dévotion et selon le mouvement de son cœur. Mais pendant la captivité, Esdras ayant remarqué que plusieurs Juifs mêlaient à leurs prières des termes étrangers, qui ne convenaient pas à la sainteté de cet exercice, composa dix-huit *bénédictions*, que chaque Israélite est obligé d'apprendre et de réciter chaque jour : Le rabbin Gamaliel y en ajouta une dix-neuvième peu de temps avant la destruction du temple :-elle est contre les apostats et les hérétiques, et on ne doute pas que sous ce nom ils n'entendent les chrétiens. Il est certain que ces dix-huit prières sont d'une grande antiquité; car la Misne (*f*) en parle comme d'une formule établie depuis très-longtemps.

Le même Esdras fixa aussi le temps de la prière (*g*); et comme on offrait à Dieu le sacrifice perpétuel du soir et du matin, il ordonna deux prières solennelles pour les deux temps. Les jours de fête et de sabbat il y avait un sacrifice vers le milieu du jour; il ordonna pour cette heure-là une troisième prière; et parce que le sacrifice du soir se consumait pendant la nuit, il institua une prière nocturne.

Toutefois il n'y a que trois heures d'obligation par jour pour la prière, le matin, à midi et au soir. La prière du matin se peut faire depuis le lever du soleil jusqu'à la troisième heure du jour, c'est-à-dire, jusqu'à neuf heures du matin dans l'équinoxe; celle du milieu du jour depuis tierce jusqu'à sexte c'est-à-dire, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi; celle du soir depuis trois heures après midi jusqu'à six heures du soir pendant l'équinoxe. La prière qu'on ajoutait aux jours de fêtes se disait vers neuf heures, et on pouvait y satisfaire jusqu'à midi. Celle des jours de jeûne n'est pas fixée.

Les prières publiques qu'on fait dans les synagogues se célèbrent trois fois chaque jour. Le ministre commence le service par une prière qu'on appelle *kaddisch*, parce qu'on y demande à Dieu la sanctification de son nom de cette sorte : *O Dieu, que votre nom soit magnifié et sanctifié dans le monde, que vous avez créé selon votre bon plaisir; faites régner votre règne, que la rédemption fleurisse, et que le Messie vienne promptement, que son nom soit célébré*, etc. Cette prière passe pour la plus ancienne de toutes celles que les Juifs ont conservées, et comme on la récite en langue chaldaïque, il y a lieu de croire qu'elle fut composée pendant la captivité de Babylone, ou peu de temps après le retour de la captivité. Le peuple répond *Amen.* Il semble que c'est de là que le Sauveur a emprunté ces mots de l'Oraison Dominicale : *Que votre nom soit sanctifié, que votre royaume arrive.*

Après cette antienne, ou bénédiction, on récitait autrefois le Décalogue, qui est le fondement de la religion judaïque, mais à présent on se contente de lire un passage tiré du chapitre cinquième du Deutéronome, qui commence par ces mots : *Ecoutez, Israel.* Cette lecture étant finie, aussi bien que la bénédiction qui la suit, toute l'assemblée se lève et prie debout à basse voix, le ministre

(*a*) *Dan.* VI, 10.
(*b*) *Psalm.* CXXXIII, 2.
(*c*) *Psalm.* CXVIII, 62.
(*d*) II *Esdr.* IX, 3.
(*e*) Basnage, *Hist. des Juifs*, t. V, l. VII, c. XVII, art. 3.
(*f*) *Misnah. in Barachot. c.* IV, § 3.
(*g*) *Maimonid. apud. Vitring. de Syn. l.* I, *part.* II, *c.* XII, *comment. in Act.* III.

comme les autres. Après cette prière secrète chacun fait trois pas en arrière par respect, et le ministre récite dix-huit oraisons, dont les trois premières contiennent les louanges de Dieu, les douze suivantes regardent le besoin de l'Eglise et des particuliers; les trois dernières contiennent une confession de son néant et de son indignité. Il est permis après la troisième bénédiction de reprendre sa place, c'est-à-dire, de faire trois pas en avant.

Quand on est parvenu à la prière qu'on appelle *Modim*, il faut un peu se courber; on s'assied pendant qu'on récite d'autres prières; quelquefois on baisse la tête, d'autres fois on élève la voix, selon la nature des oraisons qu'on prononce. Après plusieurs bénédictions et plusieurs psaumes, on récite l'antienne par où l'on a commencé l'office, puis le ministre donne la bénédiction au peuple, qui se retire en disant : *Seigneur, conduisez-moi dans votre justice, et dressez le chemin devant moi à cause de mes ennemis.* Telles sont les prières du matin.

Celles de midi et du soir se font aussi tous les jours régulièrement; le ministre de la synagogue y préside, et les prières, les bénédictions et les lectures y sont différentes, mais toutefois à peu près dans le même ordre. La langue dont on s'y sert est la langue hébraïque, avec quelques formules de prières en langue chaldaïque. Le commun des Juifs n'entend parfaitement ni l'une ni l'autre; mais la longue habitude qu'ils ont de prier en ces langues, et le grand nombre de mots qu'ils entendent encore dans l'une et dans l'autre, font qu'ils ne répondent pas *Amen* sans quelque intelligence; de même que parmi nous plusieurs personnes qui n'ont pas étudié le latin, ne laissent pas de l'entendre assez passablement dans la lecture de l'Evangile, et dans la prononciation des prières de l'Eglise, pour joindre leur intention à celle des prêtres.

Chaque juif est obligé de réciter cent bénédictions par jour. A ces bénédictions il faut joindre certains extraits des psaumes qui sont les plus propres à animer l'esprit de piété. On s'attache principalement aux derniers versets du cent quarante-cinquième; et on les chante chacun à la façon de son pays. Les Allemands les chantent plus haut et plus fortement que les autres; les Espagnols et les Levantins approchent du chant des Turcs, et les Italiens chantent posément et à leur aise.

Après avoir chanté ces psaumes on lit le *Schema*, c'est-à-dire, trois sections différentes tirées du Deutéronome, ch. VI, 4, 9, et XI, 19, 21, et *Num.* XV, 37, 41. On les appelle *Schema*, parce que la première de ces sections commence par le terme *Schema*, qui signifie *Ecoutez* (*a*). Ces sections de l'Ecriture sont entrecoupées de prières et de bénédictions, qui parlent souvent de l'unité d'un Dieu. On finit ces prières en bénissant Dieu *qui rachète Israel;* et en prononçant ces dernières paroles, on se lève, et on commence à réciter les dix-huit prières et bénédictions qu'Esdras a laissées à la grande Synagogue, pour être la règle de toutes les oraisons. Lorsqu'on a récité ces dix-huit bénédictions, on s'assied, on baisse le visage contre la terre, on lève un peu la tête, on fait ses prières particulières; on récite le psaume cent quarante-cinquième, et ensuite on va à ses affaires.

Quelques-uns récitent leurs cent bénédictions de suite, afin de s'en décharger comme d'une tâche et d'un travail qui leur est imposé; mais les docteurs condamnent cet usage, parce qu'il faut placer chaque bénédiction en sa place, et au sujet dont elle traite.

On recommence le soir les prières à peu près dans la même forme; du moins c'est ainsi que Maimonide l'enseigne, et c'est le plus exact des auteurs juifs, et celui que les écrivains chrétiens suivent le plus volontiers.

Léon de Modène (*b*) dit que l'usage de la plupart des Juifs est de réciter le matin dans la synagogue avec leurs prières, les cent bénédictions dont nous venons de parler. C'est pourquoi ils appellent ces prières qu'ils font le matin, *Mea Berachot*, c'est-à-dire, *cent bénédictions.* Il dit de plus que les rabbins ont engagé les Juifs à réciter des bénédictions et des louanges particulières à Dieu, non-seulement dans leurs prières, et à chaque fois qu'ils reçoivent quelque faveur de lui, mais aussi dans toutes les occasions imprévues, et à chaque action qu'ils font, soit qu'ils mangent, ou qu'ils boivent, ou qu'ils sentent quelque bonne odeur; enfin pour chaque précepte de la loi ou des rabbins : ce qu'ils étendent même à ce qui se présente à eux de nouveau ou d'extraordinaire, car ils ont des bénédictions différentes pour toutes choses. On en peut voir le détail dans un grand traité qu'en ont fait les rabbins.

Le matin, aussitôt qu'ils sont levés, ils disent : *Béni soyez vous, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui rendez la vie aux morts, qui éclairez les aveugles, et qui étendez la terre sur les eaux*, et plusieurs autres choses semblables. S'ils se lavent les mains, selon le précepte ils disent : *Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui nous avez sanctifiés par vos préceptes, et nous avez ordonné de laver nos mains.* S'ils veulent étudier la loi : *Béni soyez-vous*, etc., *qui nous avez donné la loi.* S'ils veulent prendre de la nourriture : *Béni soyez-vous... qui tirez le pain de la terre.* S'ils boivent : *Béni soyez-vous.... créateur du fruit de la vigne.* Aux fruits qui naissent des arbres : *Béni soyez-vous... créateur du fruit de l'arbre.* Et aux fruits de la terre : *Béni soyez-vous.... créateur du fruit de la terre.* Aux bonnes odeurs : *Béni soyez-vous.... qui avez créé une telle odeur.* En voyant une haute montagne ou une grande étendue de mer : *Béni soyez-vous... créateur des choses dès le commencement.* A

(*a*) שמע *Audi.*

(*b*) Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. II, c. X

l'entrée des fêtes solennelles, ou lorsqu'ils mangent, et vêtent quelque chose de nouveau : *Béni soyez-vous.... qui nous avez fait vivre, et nous avez conservés jusqu'à ce jour.* S'il leur meurt quelqu'un : *Béni soyez-vous, juge de vérité.*

Enfin, en toutes choses, devant ou après toute action, ils récitent quelque bénédiction à Dieu, croyant que c'est un péché d'ingratitude de jouir, ou de se servir de quoi que ce soit au monde; sans premièrement reconnaître par quelque parole de louange, qu'on le tient de Dieu qui est le maître de tout

On remarque en général dans les prières des Juifs : 1° leur excessive longueur et leur battologie, ou leurs répétitions ennuyeuses (*a*) que Jésus-Christ leur a reprochées dans l'Evangile (*b*) : *Orantes autem nolite multum loqui, sicut Ethnici, putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur.* Ils ne s'en sont nullement corrigés dans leurs oraisons. 2° Leur posture : ils prient ordinairement étant assis, ou la tête baissée contre terre; ils étendent les pieds et les mains et poussent de grands cris. Jésus-Christ pria ainsi dans le Jardin des Oliviers : il se prosterna, poussa de grands cris (*c*) : *Cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia.* 3° Ils croient que les prières suppléent aux sacrifices, abolis par le renversement du temple et des autels; ils leur en donnent le nom et leur en attribuent l'efficace.

Il y a beaucoup d'apparence que les prières des premiers fidèles furent formées sur le modèle de celles des Juifs. Nous avons vu quelques traits de la première et principale bénédiction des Juifs, dans les premiers articles de l'Oraison Dominicale. Le Sauveur en a principalement opposé la brièveté aux battologies des Juifs. Saint Paul (*d*) veut que tous les fidèles prient en tout lieu et en tout temps, qu'ils lèvent des mains pures vers le ciel, qu'ils bénissent Dieu en toutes choses, soit en mangeant, soit en buvant, ou en faisant toutes sortes d'autres actions (*e*), qu'ils fassent tout pour la gloire de Dieu; en un mot, le Sauveur nous a recommandé de prier sans cesse (*f*) : *Vigilate omni tempore orantes.*

Le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici les dix-huit prières instituées par Esdras, et la dix-neuvième instituée par Gamaliel. Celle-ci est ordinairement placée en la douzième place, et nous ne la dérangerons pas.

« I. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, Dieu de nos pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob : le grand Dieu, le Puissant, le Terrible, le Haut élevé, le Dispensateur libéral des biens, le Créateur et le Possesseur de l'univers; qui vous souvenez des bonnes actions de nos pères, et qui, dans votre amour, envoyez un Rédempteur à leurs descendants, pour l'amour de votre nom; ô Roi, notre secours, notre Sauveur et notre bouclier! Béni soyez-vous, Seigneur, le bouclier d'Abraham.

» II. Seigneur, vous êtes puissant à jamais. Vous ressuscitez les morts : vous êtes puissant pour sauver, vous envoyez la rosée, vous enlevez les vents, vous faites descendre la pluie sur la terre, et vous entretenez par votre bonté tout ce qui a vie. Votre riche miséricorde ressuscite les morts, vous relevez ceux qui tombent, vous guérissez les malades, vous déliez ceux qui sont dans les fers, vous montrez la vérité de vos promesses à ceux qui dorment dans la poussière. Qui est comparable à vous, Seigneur tout-puissant? qui est semblable à vous, notre Roi; qui tuez et rendez la vie, et qui faites germer le salut comme l'herbe des champs? Vous êtes fidèle jusqu'à ressusciter les morts. Béni soyez-vous, Seigneur, qui ressuscitez les morts.

» III. Vous êtes saint, et votre nom est saint, vos saints vous louent tous les jours, saint; car vous êtes un grand et un saint Roi. O Dieu, béni soyez-vous, ô Seigneur, Dieu très-saint!

» IV. C'est vous dont la bonté donne aux hommes toutes leurs connaissances, et leur enseigne la prudence. Donnez-nous, dans votre miséricorde, la connaissance, la sagesse et la prudence. Béni soyez-vous, Seigneur, dont la bonté donne l'entendement et la connaissance aux hommes.

» V. Ramenez-nous, ô notre Père! à l'observation de votre loi, et faites que nous demeurions attachés à vos préceptes; attirez-nous, ô notre Roi! à votre culte, et nous convertissez à vous, par une repentance parfaite en votre présence. Béni soyez-vous, Seigneur, qui voulez bien nous recevoir à pénitence.

» VI. Ayez pitié de nous, ô notre Père! car nous avons péché. Pardonnez-nous, ô notre Roi! car nous avons violé vos lois, car vous êtes un Dieu miséricordieux, et prêt à pardonner. Béni soyez-vous, très-miséricordieux Seigneur, qui déployez si abondamment vos miséricordes dans le pardon des péchés.

» VII. Regardez en pitié nos afflictions, nous vous en supplions. Prenez notre parti dans toutes nos querelles, plaidez notre cause dans toutes nos disputes, hâtez-vous de nous racheter d'une rédemption parfaite, pour l'amour de votre nom; car vous êtes notre Dieu, notre Roi, et un puissant Rédempteur. Béni soyez-vous, Seigneur, le Rédempteur d'Israel.

» VIII. Guérissez nous, ô Seigneur notre Dieu! et nous serons guéris; sauvez-nous, et nous serons sauvés, car vous êtes notre louange; envoyez-nous la santé, donnez-nous le remède parfait de toutes nos faiblesses, nos peines et nos blessures; car vous êtes un Dieu qui guérissez, et vous êtes miséricordieux. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui donnez la guérison à votre peuple d'Israel.

(*a*) Basnage, *Hist. des Juifs*, *t.* V, *l.* VII, *c.* XVII.
(*b*) *Matth.* VI, 7.
(*c*) *Hebr.* V, 7.
(*d*) *Ephes.* VI, 18, *et* I *Thessal.* V, 17 I *Timot.* II, 8
(*e*) I *Cor.* X, 31.
(*f*) *Luc.* XVIII, 1, *et* XXI, 36.

» IX. Bénissez-nous, ô Seigneur notre Dieu ! dans toutes les œuvres de nos mains; bénissez pour nous toutes les saisons de l'année. Donnez-nous la rosée et la pluie avec votre bénédiction sur tout notre pays. Rassasiez toute la terre de vos bénédictions, et envoyez sur tous les endroits de la terre habitable l'humeur dont elle a besoin. Béni soyez-vous, Seigneur, qui répandez votre bénédiction sur l'année.

» X. Rassemblez-vous tous au son de la grande trompette, pour nous faire jouir de la liberté; arborez l'étendart, pour ramener dans leurs pays tous ceux de la captivité des quatre coins de la terre. Béni soyez-vous, Seigneur, qui rassemblez les dispersés du peuple d'Israel.

» XI. Rendez-nous nos juges, comme au temps jadis, et nos conseillers, comme au commencement. Eloignez de nous l'affliction et les peines. Régnez seul sur nous dans votre bonté, dans votre miséricorde, en justice et en équité. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui aimez la justice et l'équité.

» XII. (Cette douzième prière est, comme l'on croit, contre les chrétiens.) Qu'il n'y ait point d'espérance pour ceux qui renoncent à la vraie religion; que tous les hérétiques, quel que soit leur nombre, périssent comme en un moment, et que le royaume de l'orgueil (*a*) soit bientôt détruit de nos jours. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui détruisez le méchant, et terrassez l'orgueilleux.

» XIII. Que vos compassions soient émues pour les bons et les justes, pour les prosélytes de justice et pour le reste de votre peuple de la maison d'Israel, ô Seigneur notre Dieu ! et récompensez tous ceux qui mettent leur confiance en votre nom, et nous accordez votre loi avec eux, et que nous ne soyons jamais confondus; car nous avons mis notre confiance en vous. Béni soyez-vous, Seigneur, le soutien et la confiance des justes.

» XIV. Daignez habiter au milieu de votre ville de Jérusalem, selon votre promesse : bâtissez-la de manière qu'elle dure à jamais, et le faites promptement, et de nos jours. Béni soyez-vous, Seigneur, qui bâtissez Jérusalem.

» XV. Faites bientôt germer, croître et fleurir la race de David, votre serviteur, et que notre corne soit surhaussée de votre salut; car nous attendons tous les jours votre salut. Béni soyez-vous, ô Seigneur ! qui faites fleurir la corne de notre salut.

» XVI. Ecoutez notre voix, Seigneur notre Dieu, Père très-bénin; pardonnez, et ayez pitié de nous; recevez nos prières dans votre miséricorde et dans votre faveur; et ne nous renvoyez point de votre présence les mains vides, ô notre Roi ! car vous exaucez miséricordieusement les prières de votre peuple d'Israel. Béni soyez-vous, Seigneur, qui exaucez les prières.

» XVII. Agréez votre peuple d'Israel, ô Seigneur notre Dieu ! et ayez égard à ses prières; rétablissez votre culte dans l'intérieur de votre temple. Hâtez-vous d'accepter favorablement et avec amour les holocaustes d'Israel et leurs prières, et que le culte d'Israel, votre peuple, vous soit toujours agréable. Béni soyez-vous, Seigneur, qui rendez à Sion votre divine présence.

» XVIII. Nous vous rendrons nos actions de grâces et nos louanges, car vous êtes le Seigneur notre Dieu, le Dieu de nos pères à jamais. Vous êtes notre rocher, le rocher de notre vie, le bouclier de notre salut. Nous vous rendrons nos actions de grâces de race en race, et nous publierons vos louanges, parce que notre vie est toujours en vos mains, et notre âme toujours dépendante de vous, parce que vos signes sont tous les jours avec nous; que vos miracles et votre bonté merveilleuse sont continuellement devant nos yeux, le matin, le soir et la nuit. Vous êtes bon, car vos compassions sont inépuisables. Vous êtes miséricordieux : car vos bontés ne manquent jamais. Nous espérons en vous éternellement. Que pour tant de bontés, votre nom, ô Roi ! soit béni, exalté et glorifié dans toute l'éternité, et que tout ce qui respire vous rende ses actions de grâces, Selah ! et qu'ils célèbrent votre nom en vérité et en sincérité, ô Dieu de notre salut, et notre secours, Selah ! Béni soyez-vous, Seigneur, dont le nom est bon, et à qui il est juste de rendre continuellement des louanges et des actions de grâces.

» XIX. Accordez la paix, les bienfaits, la bénédiction, la grâce, la bénignité et la piété à nous et à Israel, votre peuple. Bénissez-nous, ô notre Père ! bénissez-nous tous ensemble par la lumière de votre face ; car par la lumière de votre face vous nous avez donné, Seigneur notre Dieu, la loi de vie, l'amour, la bénignité, l'équité, la bénédiction, la piété, la vie et la paix. Qu'il vous plaise de bénir en tout temps et à tout moment votre peuple d'Israel, en lui accordant la paix. Béni soyez-vous, Seigneur, qui bénissez votre peuple d'Israel, en lui donnant la paix. *Amen.* »

Prières pour les morts. Je me borne ici à ce qui se trouve dans l'Ecriture sur la prière pour les morts. Dans le second livre des Machabées (*b*), il est dit que Judas, surnommé Machabée, *ayant fait une cueillette de douze mille drachmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts ayant de bons et de religieux sentiments touchant la resurrection ; car s'il n'avait espéré que ceux qui avaient été tués, ressusciteraient un jour, il eût regardé comme une chose vaine et superflue de prier pour les morts... C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.* La loi ne commande point les prières pour les morts, mais la pratique des Juifs fondée sur leur sentiment de l'immortalité de l'âme, et des peines et récompenses d'une autre vie. Les Juifs modernes suivent la tradition de leurs anciens dans les prières et les aumônes qu'ils font pour les morts.

(*a*) C'est-à-dire, l'empire romain.

(*b*) II *Mac.* xii, 43.

On forme une difficulté sur le passage des Machabées que nous venons de citer. Comment peut-on dire que ces soldats qui avaient violé la loi par une espèce de sacrilége, en prenant des choses consacrées aux idoles, sont morts dans la piété, *qui cum pietate dormitionem acceperant*, et que les aumônes et les sacrifices leur aient été utiles; car on sait que le péché mortel ne s'expie pas par ces sortes de choses. On peut répondre que Judas a pu présumer que les soldats avaient conçu du repentir de leur faute avant leur mort; que Dieu les avait frappés de mort pour expier en cette vie une faute qui n'était pas mortelle; ou que ces gens avaient eu dessein de remettre ces dépouilles au général, après la bataille, sans faire attention à leur consécration aux idoles. Enfin la charité de Judas Machabée lui inspira envers ces soldats des sentiments d'indulgence qu'il ne nous est pas permis de condamner; et, sans entrer dans cet examen, il nous suffit de montrer que son sentiment était que les aumônes, les sacrifices et les prières étaient utiles pour le soulagement des morts. Nous n'en demandons pas davantage ici.

Un autre passage, qui prouve la créance et la pratique de la prière pour les morts, est tiré de la deuxième et quatrième épître de saint Paul à Timothée, ch. I, ỳ 18 : *Que le Seigneur fasse la grâce à Onésiphore de trouver miséricorde devant lui en ce dernier jour; car vous savez combien d'assistance il m'a rendue à Ephèse.* Il y a toute apparence qu'Onésiphore était mort en ce temps-là. Saint Paul parle de lui comme d'un homme qui n'était plus au monde. Dans la même épître, ch. IV, ỳ 19, il salue la famille d'Onésiphore sans parler de lui. Grotius ne doute pas qu'Onésiphore ne fût mort; si cela est, voilà la prière des morts bien établie par saint Paul même.

PRINCE, *princeps*. Ce nom se prend quelquefois pour le premier, le principal. Ainsi, on dit : *les princes des familles, des tribus, des maisons d'Israel; les princes des lévites, les princes du peuple, les princes des prêtres, les princes de la synagogue* ou *de l'assemblée, les princes des enfants de Ruben, de Juda*, etc. Souvent il se prend aussi pour le roi, le souverain du pays, et pour ses principaux officiers. Ainsi on dit : les princes de l'armée de Pharaon, Phicol, prince de l'armée d'Abimélech. Putiphar était prince des bouchers, ou des gardes du roi d'Egypte, et Joseph se trouva en prison avec le prince des panetiers. Et ainsi des autres.

PRINCE DES PRÊTRES, marque quelquefois le grand prêtre qui est actuellement en exercice (*a*), ou celui qui avait autrefois possédé cette dignité (*b*), et quelquefois celui qui était à la tête des prêtres servant dans le temple (*c*), ou un intendant du temple, ou les chefs des familles sacerdotales; d'où vient que si souvent, dans l'Evangile (*d*), il est parlé *des princes des prêtres*, au pluriel.

* PRINCE DE LA MILICE. « Après le roi, chez les Hébreux, était le *prince de la milice* (1), que nous pouvons appeler le généralissime. Tels furent Abner, sous Saül (2); Joab, sous David (3); Banaïas, sous Salomon (4). Les Hébreux donnaient le même nom aux généraux des autres peuples. On lit, dans les Ecritures, les noms de Sisara, général des troupes de Jabin (5); de Sabac, sous Adar-Ezer, roi des Syriens (6); de Naaman, à Damas (7); de Nabuzardan, sous le grand Nabuchodonosor (8); d'Holopherne, sous un autre Nabuchodonosor (9). Leur autorité s'étendait sur toutes les troupes du roi, qui marchaient en campagne, mais non sur celles qui étaient destinées à la garde du prince; c'est ce qui paraît distinctement sous les règnes de David et de Salomon. Il y avait des généraux des douze troupes, de vingt-quatre mille hommes chacune, qui servaient par mois à la cour; il y en avait aussi pour les Céréthiens et les Phélétiens, tous différents de Joab et de Banaïas (10), sous David et sous Salomon (11). »

* PRINCE DES TRIBUS. « Les princes des tribus étaient aussi, dans les armées, à la tête des troupes de leurs cantons. On les nomme quelquefois *princes des pères* ou des familles, ou *princes d'Israel* (12). Il y a beaucoup d'apparence que c'étaient eux qui commandaient immédiatement à toute la tribu, et qui créaient leurs officiers subalternes, comme ayant une connaissance plus parfaite du mérite et de la valeur de chacun. Il eut été difficile que cela se fît autrement, parce que les soldats ne servaient point assidument, et ne pouvaient être connus que par le canal des chefs des tribus. C'est apparemment de ces chefs de l'armée et des tribus que l'Ecriture fait mention (13), lorsqu'elle dit que David, avec les *magistrats de l'armée*, comme parle saint Jérôme, régla l'ordre des ministres qui devaient servir au temple. Ces chefs des tribus étaient capitaines dans la guerre, juges et magistrats en temps de paix, et conseillers du prince dans les choses sacrées, comme dans les civiles (14). »

PRINCE DE LA VILLE, *Princeps civitatis* (*e*). Il avait, dans la ville, la même autorité que l'intendant du temple dans le temple. Il veillait à la conservation de la paix, du bon ordre, de la police.

(*a*) II *Mac.* III, 4. *Matth.* XXVI, 57.
(*b*) *Act.* IV, 6.
(*c*) Vide *Jerem.* XX, 1, *et* XXIX, 25, 26, 27, *et* II *Par.* XXXV, 8.
(*d*) *Matth.* II, 4; XVI, 21; XXI, 15, 23, *et passim.*
(*e*) II *Par.* XVIII, 25, *et* XXXIV, 8.

(1) שַׂר עַל הַצָּבָא.
(2) I *Reg.* XVII, 55.
(3) II *Reg.* VIII, 16; I *Par.* XI, 6.
(4) III *Reg.* IV, 4.
(5) *Judic.* IV, 2; I *Reg.* XII, 9.
(6) II *Reg.* X, 16.
(7) IV *Reg.* V, 1.
(8) IV *Reg.* XXV, 11.
(9) *Judith*, II, 4.
(10) I *Par.* XXVII, 2 *et suivants.*
(11) *Dissertation sur les officiers de la cour et des armées des rois hébreux*, par dom Calmet, retouchée et insérée dans la Bible de Vence, 5e édition.
(12) I *Par.* XXVII, 16; XXVIII, 1.
(13) I *Par.* XXV, 1.
(14) *Dissertation* déjà indiquée.



Prince de la synagogue. Dans l'Ancien Testament (*a*), ce terme signifie ceux qui présidaient aux assemblées du peuple, les principaux des tribus et des familles d'Israel; mais dans le Nouveau, *le prince de la synagogue* est celui qui préside aux assemblées de religion qui se font dans les synagogues (*b*). C'est ce que les Juifs appellent le *Nasi* de la synagogue. Il avait quelques associés, que l'on appelait aussi princes de la synagogue. *Act.* XIII, 15.

Prince de ce monde. Saint Jean donne assez souvent ce nom au diable (*c*), qui se vante d'avoir en sa disposition tous les royaumes de la terre. *Matth.* IV, 9.

Prince de la captivité. On appelle princes de la captivité ceux d'entre les Juifs vivant au delà de l'Euphrate, qui présidaient à ceux de leur pays qui étaient captifs en ce pays-là, sous la domination des Perses. Voici la suite des princes de la captivité, depuis la ruine du premier temple, tirée de la petite Chronique des Juifs, intitulée : *Seder-olam-Zutha.*

1. Jéchonias emmené par le roi Nabuchodonosor.

2. Salathiel, son fils, sous le roi Balthasar.

3. Zorobabel, fils de Salathiel, qui ramena le peuple en Judée, sous le règne de Cyrus.

4. Mosollam, fils de Zorobabel; la prophétie cessa de son temps. Il mourut, disent les Juifs, sous Alexandre le Grand.

5. Hananias, sous le règne de Salmon, d'Alascan et de Mapparis, rois des Grecs, successeurs d'Alexandre le Grand (*Salmon* est Ptolomée, fils de Lagus; *Alascan*, Seleucus, et *Mapparis* Cassandre). Hananias mourut l'an 140 des Grecs ou des Séleucides.

6. Barachias, fils d'Hananias, sous Ptolomée, qui fit traduire la loi en grec, et sous Antiochus, qui bâtit Antioche; il mourut l'an 170 des Grecs.

7. Hasadias, son fils, l'an 175. Les Juifs, maltraités par Nicanor, se soulevèrent, et le tuèrent avec toute son armée.

8. Esaïe, son fils.

9. Abdias, son fils, qui mourut sous Hérode le Grand.

10. Samaïas, son fils, qui fait la dixième génération de la maison de David, depuis la captivité.

11. Sechanias, son fils, qui mourut l'an 165 de la ruine du temple, ou 236 de l'ère chrétienne.

12. Ezéchias, son fils, qui fut enterré à Arbéel.

13. Nathan, posthume.

14. Hana, son fils.
15. Akob, son fils.
16. Nahum, son fils.
17. Jochanan, son fils.

Ces quatre chefs n'eurent qu'un seul chef ou maître d'académie, nommé Nahanéel.

18. Saphat, son fils.

19. Anam ou Hona, son fils. Samuel le lunatique était son conseil. Nahardea fut prise de son temps. Il se fit enterrer en Judée, proche de Chaïa.

20. Nathan, son fils, avec Ezéchiel, son conseil. Les Perses résolurent de persécuter les Juifs, l'an 245 de la ruine du temple.

21. Nathan, son fils, avec le docteur Sazbi.

22. Akabias, son fils, avec le rabin Ada. Il fut enterré dans la Judée. Le roi de Perse subjugua la Syrie.

23. Mar-Hona, son frère, avec les docteurs Abal et Joseph, fils de Hama. Sapor prit Nisibe.

24. Ocba, son frère, avec le docteur A. Henanel.

25. Aba, son neveu, avec Rabba et Rabbena. Le monde fut sans roi, l'an 416 de la ruine de Jérusalem.

26. Chana, son frère.

27. Saphira, son frère, avec Atta Marpoteus.

28. Cahana, son fils, avec Rabbena.

29. Hona, son neveu

30. Hona, oncle du précédent; il épousa la fille de Hanina, chef de l'académie.

31. Son fils fut la ruine de la maison de David; car ayant maltraité Hanina, la peste désola toute la famille, excepté le suivant.

32. Zutra, posthume. Isaac, chef de l'académie, fut tué sous son règne. Mir le Grand parut; il vit une colonne de feu, il se révolta contre les Perses, fit le roi pendant sept ans, fut tué. On pendit aussi Zutra.

33. Zutra, son fils, fut obligé de se retirer en Judée, et d'y demander la présidence de quelque école. Il fut fait président du sénat, 452 ans après la ruine de Jérusalem 522 ans de l'ère chrétienne.

34. Guria, son fils.

35. Zutra, son fils.

36. Jacob, son fils.

37. Migas, son fils.

38. Néhémie, son fils.

39. Abidam, son fils, qui faisait quatre-vingt-sept générations.

40. Jacob Phinées, son fils, maître de Hatsab.

41. Azarias, son frère, qui faisait la quatre-vingt-neuvième génération.

Voilà une succession magnifique des princes de la captivité; mais ceux qui l'ont examinée de près (*d*), y trouvent bien des fautes et des anachronismes. Ils prétendent que les princes de la captivité ne furent établis en Babylone qu'au commencement du troisième siècle de Jésus-Christ, en 220; que la succession donnée par l'auteur de la petite chronique que nous avons rapportée, n'est appuyée sur aucun auteur ancien; que ni Josèphe, ni saint Justin, martyr, dans son Dialogue contre Tryphon, n'ont pas connu ces prétendus princes de la captivité au delà de l'Euphrate; que la tradition des sages, sur laquelle il se fonde, est d'une très-faible autorité en matière d'histoire. Si Nathan, que la chronique fait passer en Palestine,

(*a*) *Exod.* xxxiv, 31. *Num.* iv, 34, *et* xxxi, 13.
(*b*) *Luc.* viii, 41. *Act.* xiii, 15; xviii, 17.

(*c*) *Joan.* xii, 31; xiv, 30; xvi, 11.
(*d*) Basnage, *Hist. des Juifs*, t. II, l. IV, c. ii.

pendant que Siméon, père de Judas le Saint, y était patriarche, eût été le prince de sa nation, au delà de l'Euphrate, il n'aurait eu garde de quitter cette dignité, pour accepter celle de *Père de la maison du jugement*, dans une petite ville de Palestine, comme Tibériade. Il retourna au delà de l'Euphrate, après avoir demeuré assez longtemps en Judée; et comme il avait vu un patriarche chef de sa nation, il conçut le désir d'en faire autant à Babylone. Il établit donc son fils *Huna*, qu'on peut compter pour le premier qui ait porté ce titre au delà de l'Euphrate.

Au reste, on ne doit pas se laisser prévenir par le nom de *prince*. Souvent, dans l'Ecriture et dans les auteurs juifs, il ne signifie qu'un simple chef de famille, ou celui qui est établi sur ses égaux. Les chefs des synagogues d'Allemagne et de quelques provinces d'Italie prennent le nom de *ducs* ou de *princes des Juifs*. Cela ne les rend pas plus grands seigneurs, ni plus libres.

Princeps exercitus, dans la Genèse (*a*), signifie un général d'une armée qui n'était pas nombreuse, ou même un capitaine des gardes d'un prince. Abraham est qualifié par ceux d'Hébron, *princeps Dei* (*b*), un grand prince. *Le prince des panetiers* (*c*) de Pharaon était le premier des boulangers. *Les princes des familles des lévites* étaient les chefs et les principaux des familles; *le prince des prêtres* est le grand prêtre. Nicodème est nommé *prince des Juifs* (*d*), c'est-à-dire, il était considéré parmi les Juifs; *prince des Pharisiens*, distingué dans cette secte, etc.

PRINCIPE, *principium*, commencement; c'est l'acception la plus ordinaire de ce terme (*e*). *In principio creavit Deus cœlum et terram :* Au commencement des temps, Dieu créa le ciel et la terre. *In principio* marque aussi quelquefois l'éternité (*f*); *in principio erat Verbum*: le Verbe était dès le commencement. Et la sagesse dit d'elle-même (*g*) : *Ab initio et ante sæcula creata sum.* Et ailleurs (*h*) : *Dieu m'a possédée au commencement de ses voies.*

Principium marque aussi le côté de l'orient, dans ce passage : *Dieu créa le jardin d'Eden au commencement* (*i*); l'Hébreu : *A l'Orient*

Principium filiorum (*j*), l'aîné des enfants. *Principium gentium Amalec* (*k*) : Amalec est le premier, le plus ancien, le plus redoutable des peuples. [*Voyez* AMALEC.] *Principium filiorum Ammon* (*l*) : Les chefs, les principaux, l'élite des enfants d'Ammon. *Principium viarum Domini* (*m*): Lebéhémoth, ou l'éléphant [*Voyez* BÉHÉMOTH] est le plus excellent des animaux que Dieu ait fait; c'est pour ainsi dire par là qu'il a commencé à découvrir sa puissance infinie; c'est le chef-d'œuvre de ses voies. Il ne parle que des animaux terrestres. *Tecum principium in die virtutis tuæ* (*Psalm.* CIX, 3: עִמְּךָ נְדָבֹת *Græc.* μετὰ σοῦ ἡ ἀρχή). Dans ce passage, *principium* se peut prendre en deux manières : ou pour l'éternité, dans laquelle le Verbe a été engendré du Père, ou pour la puissance, le commandement, l'autorité du Fils, qui doit éclater principalement au jour de sa puissance, ou au jour du jugement. Les Pères grecs l'entendent volontiers en ce sens. Le texte hébreu est traduit diversement. Les Juifs lisent :*Votre peuple vous est dévoué au jour de votre force.* Il s'expose volontiers aux plus grands dangers, pour vous suivre au jour de la bataille. Les Septante ont lu autrement : *La libéralité, la principauté est avec vous.* Le terme hébreu *nadab*, qui signifie être libéral, offrir volontairement et libéralement, se met aussi quelquefois pour un prince; car la libéralité est une qualité qui convient principalement aux princes. *Principium verborum tuorum veritas* (*Psalm.* CXVIII, 160 : ראשׁ דברך אמת. La parole de Dieu est principalement fondée sur la vérité. La vérité, la fidélité, la certitude, sont le caractère de ses paroles et de ses promesses. L'Hébreu à la lettre : *La tête de votre parole est vérité.*

A principio (*n*) marque un temps très-éloigné. Dieu défie les idoles et leurs adorateurs de découvrir les choses qui se sont passées *à principio*, dans les anciens temps, depuis le commencement du monde. Il dit que son peuple est descendu en Egypte, *à principio* (*o*), il y a très-longtemps. Les Juifs se plaignent au Seigneur qu'ils sont abandonnés de lui, et livrés aux nations comme *au commencement* (*p*), avant qu'il se fût déclaré leur Dieu et qu'ils fussent reconnus pour son peuple. Ailleurs(*q*), Dieu dit que son nom a demeuré à son Fils *au commencement;* c'est-à-dire, il y a longtemps. Et Jérémie (*r*) : Renouvelez nos *jours comme au commencement*, comme autrefois; faites éclater votre miséricorde envers nous comme dans les anciens temps

Principium peccati est filiæ Sion, *quia in te inventa sunt scelera Israel* (*s*) : Le commencement du crime et du malheur de Sion et de Juda, est d'avoir imité les désordres du royaume d'Israel. Voilà la source de tous ses malheurs.

Principium qui et loquor vobis (*t*) : *Je suis le principe*, *moi qui vous parle.* C'est Jésus-Christ qui répond aux Juifs, qui lui demandaient : *Qui êtes-vous?* Je suis le principe, c'est le nom qui me convient le mieux; c'est par moi que toutes choses ont été créées, et

(*a*) *Genes.* XXI, 33.
(*b*) *Genes.* XXIII, 6.
(*c*) *Genes.* XL, 20.
(*d*) *Joan.* III, 1.
(*e*) *Genes.* I, 1.
(*f*) *Joan.* I, 1.
(*g*) *Eccl.* XXIV, 14.
(*h*) *Prov.* VIII, 27.
(*i*) *Genes.* II, 8.
(*j*) *Genes.* XLIX. III *Deut.* XXI, 17.
(*k*) *Num.* XXIV, 20.
(*l*) *Dan.* XI, 41.
(*m*) *Job.* XL, 14.
(*n*) *Isai.* XLI, 26.
(*o*) *Isai.* LII, 4.
(*p*) *Isai.* LXIII, 19.
(*q*) *Jerem.* VI, 12.
(*r*) *Thren.* V, 21.
(*s*) *Mich.* I, 13.
(*t*) *Joan.* VIII, 25.

qu'elles subsistent. C'est le nom que saint Paul lui donne (*a*) : *Qui est principium primogenitus ex mortuis;* et saint Jean, dans son Apocalypse (*b*) : *Ego sum Alpha et Omega, principium et finis.* D'autres expliquent autrement ces mots : *Principium qui et loquor vobis :* Avant de vous dire qui je suis, écoutez premièrement ce que j'ai à vous dire. Le texte grec favorise cette explication, il lit non au nominatif, mais à l'accusatif : *Principium quod et dico vobis :* Avant toutes choses, écoutez ce que je vous dis. Autrement : *Je suis ce que je vous ai dit dès le commencement et tant de fois.*

PRINUS, sorte de chêne vert, autrement appelé *yeuse.* On l'appelle *chêne vert,* parce qu'il conserve ses feuilles pendant tout l'hiver. Ses feuilles sont semblables à celles du laurier, mais blanchâtres, rudes au dehors, et si dentelées, qu'elles semblent des épines. L'un des vieillards qui accusèrent Suzanne, dit qu'il l'avait vue avec un jeune homme sous une yeuse, *sub prino* (*Dan.* XIII, 58, 59 : Πρῖσαί σε μέσον) ; et Daniel, faisant allusion au terme *prinus,* lui répondit : *L'ange du Seigneur tient une épée pour vous couper par le milieu du corps.* Le Grec lit : *prisai,* c'est-à-dire, *scier.* On peut voir les commentateurs sur cette allusion qui se rencontre dans le Grec, et qui semble prouver que cet endroit de Daniel n'a jamais été écrit en hébreu.

PRISCILLE, ou PRISQUE (*c*), femme chrétienne, fort connue dans les Actes et les Epîtres de saint Paul. Elle y est quelquefois nommée avant son mari *Aquila.* Ils étaient à Corinthe (*d*), lorsque saint Paul y arriva, et ils eurent l'avantage de le recevoir dans leur maison, et de l'avoir pour hôte assez longtemps, parce que saint Paul et Aquila travaillaient du même métier, qui était de faiseur de tentes de cuir, à l'usage des soldats. Aquila et Priscille quittèrent Corinthe avec saint Paul et vinrent avec lui à Ephèse (*e*). Ils y demeurèrent quelque temps, et y annoncèrent l'Evangile. Leur maison était si réglée, que saint Paul l'appelle une église (*f*). De là ils allèrent à Rome, où ils étaient lorsque saint Paul écrivit aux Romains en l'an de Jésus-Christ 58, et il les salue tout des premiers, et avec de grands éloges. Ils retournèrent en Asie quelque temps après ; et saint Paul écrivant à Timothée, le prie de les saluer de sa part (*g*). On croit qu'ils y moururent, et les Martyrologes latins y mettent leur mémoire le 8 de juillet. Les Grecs font la fête de saint Aquila le 14 du même mois.

PROBATIQUE. *Voyez* PISCINE *probatique.*

PROCHAIN. *Propinquus,* ou *proximus,* signifie les proches parents, les compatriotes, ceux qui sont de la même tribu, les voisins, et en général tous les hommes qui sont liés ensemble par les liens de l'humanité, et que la loi de la charité veut qu'on considère comme amis et comme prochains. Il faut donner des exemples de toutes ces significations. *Cum veneris ad propinquos meos* (*h*), dit Abraham à Eliézer, lorsque vous serez arrivé auprès de mes proches, de mes parents. *Dixit alter ad proximum suum* (*i*) : L'un dit à l'autre, le voisin à son voisin. *Si voluerit propinquus ejus redimere* (*j*) : Si son prochain, celui qui est de la même tribu et de la même famille veut racheter le champ qui a été vendu.

Propinquus se met en ce sens, dans tout le livre de Ruth. *Quia ignorans percussit proximum* (*k*) : Il a tué un homme sans y tâcher. *Narrabat aliquis somnium proximo suo* (*l*) : Un soldat racontait son songe à son camarade.

Du temps de Notre-Seigneur les Pharisiens avaient limitié le nom de prochain à ceux de leur nation et à leurs amis, croyant que la haine de leur ennemi ne leur était pas défendue par la loi (*m*). Mais le Sauveur leur apprit que tout le monde était leur prochain, qu'ils ne devaient pas faire à autrui ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fît, qu'ils devaient aimer tous les hommes comme eux-mêmes, que cette charité doit s'étendre même sur leurs ennemis. Ainsi il renversa les fausses maximes des Pharisiens et ramena le précepte de *la charité* à son premier esprit. *Voyez* saint *Luc.* X, 29.

Dieu est proche de ceux qui le craignent et de ceux qui l'invoquent (*n*) ; il leur donne des marques de sa présence et de sa protection. *Suis-je un Dieu de près et non un Dieu de loin? Putas ne Deus e vicino ego sum, et non Deus de longe* (*o*)? Suis-je un de ces dieux que les hommes se sont forgés depuis deux jours? ne suis-je un Dieu éternel? Autrement, *je suis un Dieu prochain,* qui voit tout, qui sait tout, et non un Dieu éloigné.

PROCLE, *Procula,* ou *Proscula,* ou *Claudia Procula.* On dit que c'est le nom de la femme de *Pilate.* Vincent de Beauvais (*p*) cite le faux Evangile de Nicodème, qui lui donne le nom de *Procle;* mais l'exemplaire de cet Evangile que M. Fabricius a fait imprimer, ne lit pas ce nom. Il porte simplement (*q*) : *Matrona ipsius Pilati procul posita.* Cependant Malelas dans sa Chronique, Nicéphore (*r*), le faux Lucius Dexter la nomment *Procula.* Quelques Pères (*s*) semblent croire qu'elle craignait Dieu, et qu'elle a été sauvée. D'autres (*t*) veulent qu'elle ait embrassé la foi de Jésus-Christ, et qu'elle soit au nombre des saintes. A l'égard du songe qu'elle eut, à l'oc-

(*a*) *Col.* I, 18.
(*b*) *Apoc.* I, 8.
(*c*) Elle est ordinairement nommée *Priscilla;* toutefois elle est nommée *Prisca,* II *Tim.* IV, 19
(*d*) *Act.* XVIII, 2, 3, 18. An de Jésus-Christ 52.
(*e*) *Act.* XVII, 18. An de Jésus-Christ ou de l'ère vulg. 54.
(*f*) *Rom.* XVI, 5.
(*g*) II *Timot.* IV, 19. An de Jésus-Christ 65.
(*h*) *Genes.* XXIV, 41.
(*i*) *Genes.* XI, 3, 7.
(*j*) *Levit.* XXV, 25.
(*k*) *Josue,* XX, 5.
(*l*) *Judic.* VII, 13.
(*m*) *Vide Matth.* V, 43, *et Luc.* X, 29.
(*n*) *Psalm.* LXXXIV, 10, *et* CXLIV, 18.
(*o*) *Jerem.* XXIII, 23.
(*p*) *Vincent. Bellovac. l.* VII, *c.* XLI, *speculi historial.*
(*q*) *Evangel. Nicodem. c.* II.
(*r*) *Nicephor. l.* 1, *c.* XXX.
(*s*) *Origen. in Matth. Chrysost. in Matth. Hilar. Can.* 33
(*t*) *Menolog. Græc. apud Corn. à Lapide.*

casion de notre Sauveur, les uns (*a*) croient qu'il lui fut suggéré par le démon, qui se doutait de quelque chose, et qui craignait qu'il ne renversât son empire. D'autres (*b*) l'attribuent au bon esprit.

PROCORE, ou Prochore, un des sept premiers diacres (*c*). Il fut élu assez peu de temps après l'ascension du Sauveur, l'an 33 ou 34 de l'ère commune. Les Grecs croient qu'il fut premier évêque de Nicomédie. Adon dit qu'il souffrit le martyre à Antioche le 9 d'août, après s'être rendu fort célèbre par ses miracles. On a sous le nom de Prochore, une histoire de saint Jean l'évangéliste; mais elle est moderne, et remplie de contes fabuleux, indignes du saint diacre dont nous parlons.

* PROCURATEURS, c'est le titre qu'avaient les administrateurs de la Judée pour les Romains. On les appelle ordinairement *gouverneurs*, mais c'est à tort. Vous trouverez les noms et la succession des procurateurs de Judée dans la *Chronologie des gouverneurs de Syrie* parmi les pièces préliminaires placées à la tête du I[er] volume de cet ouvrage.

PROFANE. *Voyez* Profaner.

PROFANER, se dit du mépris et de l'abus des choses ; un homme souillé qui touche à une chose sacrée, la profane. On appelle *un profane*, celui qui n'a aucun caractère sacré qui le distingue. Il ne faut pas que les profanes se mêlent de parler ni d'écrire des choses saintes. Un profane, un laïque ne doit pas toucher des vaisseaux sacrés, ni être employé dans le divin mystère. Celui qui se raille des choses saintes, qui les profane par l'abus qu'il en fait; qui se souille par des actions impures ou honteuses, est un profane. L'Ecriture (*d*) appelle Esaü un profane, parce qu'il vendit son droit de premier-né, qui était considéré comme une chose sacrée. Les Egyptiens n'admettaient pas les Hébreux à leur table, parce qu'ils les tenaient pour des profanes (*e*) : *Profanum putant hujusmodi convivium*. Les prêtres de la race d'Aaron étaient chargés de discerner entre le sacré et le profane, entre le pur et le souillé (*f*) ; et pour cette raison l'usage du vin leur était interdit dans le temple, pendant le temps de leur service. Il leur était défendu de garder les chairs des hosties pacifiques au delà de deux jours. S'ils en avaient mangé le troisième jour, ils étaient punis comme profanateurs des choses saintes (*g*) : *Profanus erit et impietatis reus.*

Les animaux déclarés impurs par la loi rendaient impurs, profanes et souillés ceux qui les touchaient ou qui en mangeaient. Isaïe (*h*) appelle profanes ceux qui mangeaient de la chair de porc et qui ont *du bouillon profane* dans leur pot, *Jus profanum in vasis eorum*. Quand on compare la ville de Jérusalem au temple, le terrain de cette ville est nommé *profane* (*i*), c'est-à-dire, destiné à des usages communs et à la demeure des laïques : *Profana erunt urbis in habitaculum* Dans le second livre des Machabées (*j*), les païens qui composaient l'armée de Timothée sont appelés profanes. Saint Paul (*k*) appelle *profanes* les nouveautés de mots et d'expressions en fait de religion, *profanas vocum novitates*.

Profaner le temple, profaner le sabbat, profaner l'autel, sont des expressions communes pour marquer le violement du repos du sabbat, l'entrée des païens dans le temple, les irrévérences qui s'y commettent, les sacrifices impies qui s'offrent sur l'autel du Seigneur.

Profaner les justices (*l*) ou les commandements de Dieu, c'est-à-dire, les violer.

Profaner l'alliance (*m*) ou les promesses jurées avec serment, y contrevenir, les rendre inutiles.

Profaner sa race, en ternir la gloire. L'auteur de l'Ecclésiastique (*n*) dit que Salomon a profané sa race en ce que, par ses péchés, il a été cause que Dieu n'a pas donné son esprit de conseil à Roboam, son fils, qui, par son impudence, aliéna les esprits des Israélites, et occasionna la séparation des dix tribus.

Profaner une vigne ou un arbre (*o*), c'est les rendre communs et propres à être employés à des usages ordinaires. *Qui est celui qui a planté une vigne et ne l'a pas encore rendue commune, et dont il soit permis à tout le monde de manger ?* L'Hébreu, à la lettre : *Et qui ne l'a pas encore profanée ? qu'il s'en retourne en sa maison, de peur qu'un autre ne le fasse pour lui.* Dans le Lévitique (*p*), où Moïse propose la loi qui concerne les fruits des arbres nouvellement plantés, il exprime l'impureté des premiers fruits sous le nom de circoncision : *Lorsque vous aurez planté des arbres fruitiers, vous en retrancherez, par une espèce de circoncision, les premiers fruits* Pendant les trois premières années ces fruits étaient retranchés comme impurs. La quatrième année, on offrait au temple ce qu'ils produisaient. Et enfin, la cinquième année, le propriétaire avait permission d'en user comme de son bien : ces fruits devenaient alors profanes ou communs. Jérémie (XXXI, 5 : נטעו נטעים וחללו) promet aux Israélites qu'ils retourneront encore dans leur pays; qu'ils planteront des vignes sur les montagnes de Samarie, *et qu'ils les profaneront;* c'est-à-dire qu'ils en mangeront le fruit. La Vulgate : *Plantabunt plantantes, et*

(*a*) *Evangel. Nicodemi. Cyprian. seu alius serm. de Passione. Athanas. tract. ad Maxim. l.* I, *p.* 163. *Beda, Anselm. hist. Scolast.*
(*b*) *Ambros. l.* X, *in Origen. Chrysost. Hieron. in Matth. Leo Magn. serm.* 11, *de Passione. Mald. Grot. Brug. in Matth.*
(*c*) *Act.* vi, 5.
(*d*) *Heb.* xii, 16.
(*e*) *Genes.* xliii, 32.
(*f*) *Levit.* x, 10.
(*g*) *Levit.* xix, 7.
(*h*) *Isai.* lxv, 4.
(*i*) *Ezech.* xlviii, 15.
(*j*) II *Mac.* xii, 23.
(*k*) I *Tim.* vi, 20.
(*l*) *Psalm.* lxxxviii, 32.
(*m*) *Psalm.* lxxxviii. 35.
(*n*) *Eccli*, xlvii, 22.
(*o*) *Deut.* xx, 26.
(*p*) *Levit.* xix, 3.

donec tempus veniat, non vindemiabunt; ils n'y toucheront point jusqu'à la cinquième année. L'Hébreu : *Plantabunt plantantes, et profanabunt.*

PROFOND, *profondeur.* Le mot latin *profundus* ou *profundum* se met souvent pour le tombeau ou pour le lieu où les âmes sont détenues après la mort. Les anciens Hébreux le plaçaient au-dessous des eaux, au plus profond des abîmes. *Dieu est plus élevé que le ciel, que ferez-vous? Il est plus profond que l'enfer, comment le connaîtrez-vous* (*a*)? Et encore (*b*) : Je descendrai au plus profond du tombeau : *In profundissimum infernum descendent omnia mea.* Et Isaïe (*c*) : Demandez un signe au Seigneur du plus profond de l'enfer ou du plus haut du ciel.

Profundum se met souvent pour la mer. Les troupes de Pharaon qui furent submergées dans la mer Rouge (*d*) : *Ferebantur in profundum, et descenderunt in profundum quasi lapis.* Et David (*e*) : Ceux qui trafiquent sur la mer ont vu les merveilles du Seigneur sur les eaux : *Mirabilia ejus in profundo.* Les paroles d'une femme débauchée sont comme une eau profonde ou comme une fosse profonde. *Prov.* XXII, 14, *et* XXIII, 27.

LA PROFONDEUR DES PENSÉES se met ordinairement en bonne part pour une profonde sagesse, des conseils pleins de lumière. Les paroles d'un homme sage sont comme une eau profonde : *Aqua profunda, verba ex ore viri* (*f*). Et encore (*g*) : *Sicut aqua profunda sic consilium in corde viri.* Les desseins d'un homme sont impénétrables. Et le Psalmiste (*h*) : *Vos pensées sont trop profondes,* nul n'est capable de les comprendre. Isaïe (*i*) le prend dans un mauvais sens : Malheur à vous qui êtes profonds de cœur : *Væ qui profundi estis corde;* qui déguisez vos sentiments, et qui croyez vous cacher aux yeux de Dieu.

Ezéchiel (*j*) : Je ne vous envoie point vers un peuple d'un langage profond ni d'une langue inconnue : *Non enim ad populum profundi sermonis et ignotæ linguæ tu mitteris.* Dans cet endroit, *profond* est mis pour difficile, caché, inconnu; de même aussi dans saint Paul (*k*). L'esprit recherche toutes choses, même les plus profonds secrets de Dieu : *Omnia scrutatur, etiam profunda Dei.* Et Daniel (*l*) : C'est Dieu qui révèle les choses profondes et cachées : *Revelat profunda et abscondita.*

Saint Paul (*m*) dit que rien ne sera capable de nous séparer de la charité de Dieu, ni la plus haute élévation, ni la plus extrême profondeur : *Neque altitudo, neque profundum;* ni le ciel, ni l'abîme, ni les anges, ni les démons; c'est une espèce de proverbe et d'hyperbole. Et ailleurs (*n*) : Afin que vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur et la longueur, *la hauteur et la profondeur* des mystères de Dieu, de sa puissance, de sa charité, de ses desseins, etc.

PÉCHER PROFONDÉMENT se trouve dans Isaïe (*o*) et dans Osée (*p*) pour marquer une longue habitude de crimes, une idolâtrie enracinée, ou même une profonde et une grande iniquité, un crime qui a pris racine dans l'âme par une longue habitude : *Profunde peccaverunt ut in diebus Gabaa :* Ils ont porté le désordre jusqu'à imiter les anciens crimes de Gabaa, dit Osée. Retournez au Seigneur comme vous vous en étiez éloignés si profondément, dit Isaïe : *Convertimini sicut in profundum recesseratis.* Et ailleurs (*q*) : Demandez au Seigneur un signe du profond de l'enfer. L'Hébreu à la lettre : *Approfondissez vos demandes,* demandez quelque chose de difficile et pour ainsi dire de caché au fond de l'enfer.

* PROLEPSE, figure de rhétorique dont on trouve des exemples dans les écrivains sacrés. On l'appelle aussi *anticipation*, et elle consiste à mentionner un fait, un événement dans un récit où l'on raconte des événements arrivés antérieurement.

PROMESSES. Le nom de promesses, dans le Nouveau Testament, se prend pour les promesses que Dieu fit autrefois à Abraham et aux autres patriarches de leur donner le Messie. C'est en ce sens que saint Paul prend ordinairement le nom de promesses (*r*) : *Abrahæ dictæ sunt promissiones.* Le temps des promesses est le temps de la venue du Messie (*s*) : *Les enfants de la promesse* sont premièrement les Israélites descendus d'Isaac, par opposition aux Ismaélites descendus d'Ismael et d'Agar (*t*); et secondement les Juifs convertis et les chrétiens, par opposition aux Juifs incrédules qui ont refusé de croire en Jésus-Christ; les chrétiens ont joui des promesses faites aux patriarches; les Juifs incrédules en sont déchus. L'Esprit saint de promesse (*u*) que les chrétiens ont reçu, *Signati estis Spiritu promissionis sancto*, signifie le Saint-Esprit que Dieu a promis à ceux qui croiront en lui, ce qui est le gage de leur bonheur éternel. Le premier commandement auquel Dieu ait attaché une promesse, *Primum mandatum in promissione* (*v*), est celui-ci : *Honorez votre père et votre mère,* auquel Dieu a ajouté cette promesse : *Afin que vous viviez longtemps sur la terre.*

LES PROMESSES, en général, marquent

(*a*) *Job.* XI, 8.
(*b*) *Job.* XVII, 16.
(*c*) *Isai.* VII, 11.
(*d*) *Exod.* XIV, 25; XV, 5.
(*e*) *Psalm.* CVI, 24.
(*f*) *Prov.* XVIII, 4.
(*g*) *Prov.* XX, 5.
(*h*) *Psalm.* XCI, 6.
(*i*) *Isai.* XXIX, 15
(*j*) *Ezech.* III, 5, 6.
(*k*) I *Cor.* II, 10.
(*l*) *Dan.* II, 12.
(*m*) *Rom.* VIII, 29.
(*n*) *Ephes.* III, 18.
(*o*) *Isai.* XXXI, 6
(*p*) *Osee*, IX, 9.
(*q*) *Isai.* VII, 2.
(*r*) *Galat.* III, 16. Vide *Rom.* IV, 13, 14, 16, *et passim*
(*s*) *Act.* VII, 17.
(*t*) *Rom.* IX, 8. *Galat.* IV, 28.
(*u*) *Ephes.* I, 13.
(*v*) *Ephes.* VI, 2.

aussi la vie éternelle, qui est l'objet de l'espérance des chrétiens (*a*) : *Ut reportetis promissiones.* Les anciens patriarches ont été les héritiers des promesses par leur foi et leur patience (*b*) : *Fide et patientia hæreditabant promissiones.* Toutes les promesses de Dieu se vérifient et s'accomplissent en Jésus-Christ (*c*).

Enfin Promesse se met souvent pour un vœu. Si une femme fait un vœu et que son mari n'y consente pas, elle ne sera pas tenue à sa promesse (*d*) : *Non tenebitur promissionis rea.* Et l'Ecclésiastique (*e*) : Il vaut beaucoup mieux ne pas vouer que de manquer à ses promesses après avoir voué

PROPHÈTE. Ce nom vient du grec *prophetès*, qui signifie un homme qui prédit l'avenir. Les Hébreux, dans les commencements, les appelaient *Voyants* (I *Reg.*, IX, 9, ראה, *Videns*). Ensuite ils les nommèrent *Nabi* (נביא, *Nabi, Propheta*), qui vient de la racine *nabah*, prédire, deviner. L'Ecriture leur donne aussi assez souvent le nom d'*hommes de Dieu* et d'*anges*, ou d'*envoyés du Seigneur* (מלאך יהוה, *Angelus Domini*). Le verbe *nabah, prophétiser*, a dans l'Hébreu une fort grande étendue. Quelquefois il signifie prédire l'avenir; d'autres fois être inspiré, parler de la part de Dieu. Dieu dit à Moïse (*f*) : *Aaron votre frère sera votre prophète;* c'est-à-dire, il expliquera vos sentiments au peuple. Saint Paul, dans son épître à Tite, chap. I, 12, citant un poëte profane, l'appelle *prophète : Dixit quidam proprius eorum propheta;* parce que les païens croyaient leurs prophètes inspirés des dieux. L'Ecriture donne souvent le nom de *prophètes* à des imposteurs qui se vantaient faussement d'être inspirés.

Comme les vrais prophètes, dans le temps qu'ils étaient transportés par le mouvement de l'esprit de Dieu, s'agitaient quelquefois d'une manière violente, on appela *prophétiser* les mouvements que se donnaient ceux qui étaient remplis du bon ou du mauvais esprit. Par exemple, Saül, ému du mauvais esprit (*g*), prophétisait dans *sa maison;* c'est-à-dire, il s'agitait avec violence comme faisaient les prophètes. *Prophétiser* se met aussi pour chanter, danser, jouer des instruments. *Vous rencontrerez une troupe de prophètes*, dit Samuel à Saül (*h*), *ils seront précédés par des joueurs d'instruments, et ils prophétiseront. En même temps l'esprit du Seigneur se saisira de vous, vous prophétiserez avec eux, et vous serez changé en un autre homme.* On lit dans les Paralipomènes (*i*), que les fils d'Asaph furent établis *pour prophétiser sur leurs harpes.*

(*a*) *Hebr.* x, 6.
(*b*) *Hebr.* vi, 12.
(*c*) II *Cor.* i, 20.
(*d*) *Num.* xxx, 13.
(*e*) *Eccli.* v, 4.
(*f*) *Exod.* vii, 1.
(*g*) I *Reg.* xviii, 10.
(*h*) I *Reg.* x, 5, 6.
(*i*) I *Par.* xxv, 1.
(*j*) I *Cor.* xi, 4, 5; xiv, 1, 3, 4, etc.
(*k*) *Eccli.* xlviii, 14.

Ce terme se met aussi dans saint Paul (*j*), pour expliquer l'Ecriture, parler en public dans l'Eglise; apparemment parce que ceux qui faisaient ces fonctions, étaient censés remplis du Saint-Esprit, et se donnaient quelques mouvements semblables à ceux des enthousiastes. L'Ecriture emploie ce terme dans un sens extraordinaire, pour dire, faire un miracle, et ressusciter un mort. Ainsi il est dit que les os d'Elisée *prophétisèrent après la mort de ce prophète* (*k*), parce que, comme s'ils avaient encore été remplis de l'esprit de ce prophète, ils avaient rendu la vie à un mort. Enfin on dit que les os du patriarche Joseph prophétisèrent même après sa mort (*l*), parce qu'ils furent comme un gage de la promesse qu'il avait faite à ses frères, qu'ils seraient un jour délivrés de la servitude d'Egypte, et qu'ils entreraient en possession de la terre de Chanaan.

La voie la plus ordinaire dont Dieu se communiquait aux prophètes, était l'inspiration, qui consistait à éclairer l'esprit du prophète, et à exciter sa volonté, pour publier ce que le Seigneur lui disait intérieurement. C'est en ce sens que nous tenons pour prophètes tous les auteurs des livres canoniques, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Dieu se communiquait aussi aux prophètes par des songes ou des visions nocturnes. Joël (*m*) promet au peuple du Seigneur, que leurs jeunes gens auront des visions, et leurs vieillards des songes prophétiques. Saint Pierre, dans les Actes (*n*), fut ravi en extase en plein midi, et eut une révélation sur la vocation des gentils à la foi. Le Seigneur a apparu à Abraham (*o*), à Job (*p*), à Moïse (*q*) dans une nuée, et leur a découvert ses volontés. Souvent il a fait entendre sa voix d'une manière articulée. Ainsi il parla à Moïse dans le buisson ardent (*r*) et sur le mont Sinaï, et à Samuel pendant la nuit (*s*). Saint Augustin (*t*) reconnaît trois sortes de prophètes : ceux des Juifs, ceux des gentils, et ceux des chrétiens. Ceux des Juifs sont connus; ceux des gentils sont leurs poëtes et leurs devins, et ceux des chrétiens sont les apôtres, et les hommes apostoliques, dont Jésus-Christ a dit (*u*) : *Je vous envoie des prophètes, des sages et des savants dans la loi.*

Nous avons dans l'Ancien Testament les écrits de seize prophètes; savoir, quatre grands prophètes, et douze petits. Les quatre grands prophètes sont : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel. Baruch est ordinairement compris avec Jérémie. Les Juifs ne mettent pas proprement Daniel entre les prophètes, parce, disent-ils, qu'il a vécu dans l'éclat

(*l*) *Eccli.* xlix, 18.
(*m*) *Joel.* ii, 28.
(*n*) *Act.* x, 11, 12.
(*o*) *Genes Genes.* xvi, 10.
(*p*) *Job.* xli, 1.
(*q*) *Exod.* xiii, 21, etc.
(*r*) *Exod.* iii, 2.
(*s*) I *Reg.* iii, 4.
(*t*) *Aug. Præfat. in lib. XIX, contra Faust.*
(*u*) *Matth.* xxiii, 34. Voyez aussi *Act.* xiii, 1: *Erant Antiochiæ prophetæ et doctores*, etc.

des dignités temporelles, et dans un genre de vie éloigné de celui des autres prophètes. Les douze petits prophètes sont : Osée, Joel, Amos, Abdias, Michée, Jonas, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie.

Voici à peu près l'ordre chronologique dans lequel on les peut ranger :

1. *Osée* prophétisa sous Ozias, roi de Juda, qui commença à régner l'an du monde 3194, et sous les rois Joathan, Achaz et Ezéchias, rois de Juda, et sous Jéroboam II, roi d'Israel et ses successeurs, jusqu'à la ruine de Samarie, arrivée l'an du monde 3283.

2. *Amos* a commencé à prophétiser la vingt-troisième année d'Ozias, du monde 3219, et environ six ans avant la mort de Jéroboam II, roi d'Israel, arrivée l'an du monde 3220.

3. *Isaïe* commença à prophétiser à la mort d'Ozias, et au commencement de Joathan, roi de Juda, l'an du monde 3246. Il continua à prophétiser jusqu'au règne de Manassé, qui commença l'an du monde 3306. Il fit mourir Isaïe par le supplice de la scie.

4. *Jonas* vivait dans le royaume d'Israel sous les rois Joas et Jéroboam II, vers le même temps qu'Osée, Isaïe et Amos. Jéroboam II mourut en 3220.

5. *Michée* a vécu sous Joathan, Achaz et Ezéchias, rois de Juda. Joathan commença à régner en 3245, et Ezéchias mourut en 3306. Michée était contemporain d'Isaïe; mais il commença plus tard à prophétiser.

6. *Nahum* a paru dans Juda sous le règne d'Ezéchias, et après l'expédition de Sennachérib, c'est-à-dire, après l'an 3291.

7. *Jérémie* commença la treizième année du règne de Josias, roi de Juda, en l'an du monde 3375. Sophonie prophétisait vers le même temps. Jérémie continua à prophétiser sous les règnes de Sellum, de Joachim, de Jéchonias et de Sédécias, jusqu'à la prise de Jérusalem par les Chaldéens, l'an du monde 3416. On croit qu'il mourut deux ans après en Egypte, en 3418. *Baruch* fut le disciple et le secrétaire de Jérémie.

8. *Sophonie* parut au commencement de Josias, et avant la dix-huitième année de ce prince, qui est l'an du monde 3381, et même avant la prise de Ninive, arrivée en 3378.

9. *Joel*, sous Josias, vers le même temps que Jérémie et Sophonie.

10. *Daniel* fut mené en Chaldée l'an du monde 3398, qui était la quatrième année de Joachim, roi de Juda. Il prophétisa à Babylone jusqu'à la fin de la captivité, arrivée en 3468, et peut-être encore après.

11. *Ezéchiel* fut mené captif à Babylone avec Jéchonias, roi de Juda, l'an du monde 3405. Il commença à prophétiser l'an 3409. Il continua jusque vers la fin du règne de Nabuchodonosor, qui mourut l'an du monde 3442.

12. *Habacuc* vivait dans la Judée au commencement de Joachim, vers l'an 3394, et avant la venue de Nabuchodonosor dans le pays en 3398. Il demeura dans la Judée pendant la captivité, et porta à manger à Daniel dans la fosse aux lions.

13. *Abdias* a vécu dans la Judée après la prise de Jérusalem, arrivée en 3414, et avant la désolation de l'Idumée, qui arriva, comme nous croyons, en 3410.

14. *Aggée* fut mené à Jérusalem en 3414. Il revint de la captivité en 3468, et a prophétisé la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, qui est l'an du monde 3484.

15. *Zacharie* prophétisait dans la Judée dans le même temps qu'Aggée, et il semble qu'il a continué plus longtemps.

16. *Malachie* n'a point mis de date à ses prophéties. Si c'est le même qu'Esdras, comme il y a quelque apparence, il a pu prophétiser sous Néhémie, qui revint en Judée en 3550.

On peut voir sous les articles de chaque prophète en particulier, les preuves de ce qu'on vient de dire, et les particularités de leur vie, de leurs actions, de leurs prophéties, de leurs caractères et de leur mort. — [*Voyez* Bel, addition, § VII.]

Outre les prophètes dont nous venons de parler, on en trouve un assez grand nombre d'autres dans l'Ecriture. Saint Clément d'Alexandrie (*a*) en compte trente-cinq depuis Moïse, et cinq avant lui, qui sont : Adam, Noé, Abraham, Isaac et Jacob. Il compte cinq prophétesses, qui sont : Sara, Rébecca, Marie, sœur de Moïse, Debora et Holda. Saint Epiphane (*b*) compte, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, soixante-treize prophètes et dix prophétesses. Les prophètes sont : 1. Adam; 2. Enoch; 3. Noé; 4. Abraham; 5. Isaac; 6. Jacob; 7. Moïse; 8. Aaron; 9. Josué; 10. Heldad; 11. Médad; 12. Job; 13. Samuel; 14. Nathan; 15. David; 16. Gad; 17. Idithun; 18. Asaphe; 19. Héman; 20. Etham; 21. Salemon; 22. Ahias; 23. Saméas; 24. Oded; 25. Héli, le grand prêtre de Silo; 26. Joad; 27. Addo; 28. Azarias; 29. Hanani, autrement Azarias; 30. Jéhu; 31. Michée, fils de Jemla (*c*); 32. Elie; 33. Oziel (*d*); 34. Eliad; 35. Jésus, fils d'Ananie; 36. Elisée; 37. Jonadab (*e*); 38. Zacharie, autrement Ananias; 39. un autre Zacharie; 40. Osée; 41. Joel; 42. Amos; 43. Abdias; 44. Jonas; 45. Isaïe; 46. Michée de Morasthi; 47. Nahum; 48. Habacuc; 49. Obed; 50. Abdadon; 51. Jérémie; 52. Baruch; 53. Sophonie; 54. Urie; 55. Ezéchiel; 56. Daniel; 57. Esdras; 58. Aggée; 59. Zacharie; 60. Malachie; 61. Zacharie, père de saint Jean-Baptiste; 62. Siméon; 63. Jean-Baptiste; 64 Enos; 65. Mathusala; 66. Laméel; 67. Balaam; 68. Saül; 69. Abiméléch; 70. Amase; 71. Sadoc; 72. le prophète qui vint à Béthel; 73. Agabus, dont il est parlé dans les Actes, XXI, 10. Il pouvait y ajouter les apôtres, et en particulier saint Barnabé, Simon le Noir, Lucius de Cyrène et Mana-

(*a*) *Clem. Alex. Strom. l.* I, *p.* 145, *seu* 400, *nov. edit. Oxon. Potteri.*

(*b*) *Epiphan. Frag. apud Coteler. not. in Canon. Apostol. l.* IV, *c.* VI, *p.* 276.

(*c*) III *Reg.* XXII, 8.

(*d*) Apparemment celui qui est nommé I *Par.* XXIV, *et* II *Par.* XXIX, 14.

(*e*) Apparemment le fils de Réchab.

hem, marqués dans les Actes (*a*); et en retrancher d'autres : par exemple, *Etan*, qui est le même qu'*Idithun*; *Joad*, qu'on ne connaît point, non plus qu'*Obed* et *Abdadon*, et *Balaam*, qui n'était qu'un impie et un méchant prophète; et quelques autres, qui ne méritent guère d'être mis au rang des vrais prophètes.

Les prophétesses sont: 1. Sara; 2. Rébecca; 3. Marie, sœur de Moïse; 4. Débora; 5. Holda; 6. Anne, mère de Samuel; 7. Judith; 8. Elisabeth; 9. Anne, fille de Phanuel; 10. Marie, mère de Dieu. On y peut ajouter les filles de saint Philippe, diacre (*b*).

Les Hébreux, dans le livre intitulé *Magillah*, chapitre 1, ne reconnaissent que quarante-huit prophètes et sept prophétesses. Les prophètes sont: 1. Abraham; 2. Isaac; 3. Jacob; 4. Moïse; 5. Aaron; 6. Josué; 7. Phinées; 8. Elchana; 9. Eli ou Héli; 10. Samuel; 11. Gad; 12. Nathan; 13. David; 14. Salomon; 15. Addo; 16. Michée, fils de Jemla; 17. Abdias; 18. Abias; 19. Jéhu, fils d'Hanani; 20. Azarias, fils d'Oded; 21. Chaziel, fils de Mathanias; 22. Eléazar, fils de Dodo; 23. Osée; 24. Amos; 25. Michée de Morasthi; 26. Amos (apparemment le père d'Isaïe); 27. Elie; 28. Elisée; 29. Jonas; 30. Isaïe; 31. Joel; 32. Nahum; 33. Habacuc; 34. Sophonie; 35. Jérémie; 36. Urias; 37. Ezéchiel; 38. Daniel; 39. Baruch; 40. Nérie; 41. Saraïas; 42. Machasias ou Maasiaas; 43. Aggée; 44. Zacharie; 45. Malachie; 46. Mardochée; 47. Hanaméel, parent de Jérémie; 48. Sellum, mari de Holda.

Les prophétesses sont : 1. Marie, sœur de Moïse; 2. Débora; 3. Anne, mère de Samuel; 4. Abigaïl; 5. Holda; 6. Esther; 7. les sages-femmes d'Egypte qui conservèrent les premiers-nés des Hébreux.

Depuis Malachie, on ne vit plus de prophètes comme auparavant dans Israel; et du temps des Machabées (*c*), lorsqu'on eut démoli l'autel des holocaustes, qui avait été profané par les Gentils, on en mit les pierres à part, en attendant qu'il vînt un prophète qui dît ce qu'il en faudrait faire. Mais Dieu ne laissa pas de susciter, durant cet intervalle, des écrivains inspirés, comme les auteurs des livres d'Esther, de Judith, des Machabées, de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, que l'Eglise chrétienne a reçus dans son canon. Ce fut vers le même temps que se formèrent les trois sectes des Esséniens, des Pharisiens et des Saducéens, qui devinrent si célèbres dans la suite. — [*Voyez* BATH-KOL.]

Les prophètes étaient, selon saint Augustin (*d*), les théologiens, les philosophes, les docteurs et les conducteurs du peuple hébreu dans la voie de la piété et de la vertu. Ils vivaient pour l'ordinaire séparés du peuple, dans la retraite, à la campagne et dans des communautés où ils s'occupaient avec leurs disciples à la prière, au travail des mains et à l'étude. Leurs demeures étaient simples; ils les bâtissaient eux-mêmes et coupaient le bois pour cela. Toutefois, ils n'exerçaient point de métier lucratif et ne s'occupaient point à des ouvrages trop pénibles et trop incompatibles avec le repos que demandait leur emploi. Ainsi Elisée quitte sa charrue (*e*) dès qu'Elie l'appelle à l'état de prophète. Zacharie (*f*) dit qu'il n'est point prophète, mais qu'il est laboureur. Amos dit qu'il n'est point prophète (*g*), mais qu'il est pasteur, et qu'il se mêle de piquer les figues pour les faire mûrir.

Elie allait vêtu de peaux et ceint d'une ceinture de cuir (*h*). Isaïe portait un sac, c'est-à-dire, un habit grossier, rude, et d'une couleur sombre et brune : c'était l'habit ordinaire des prophètes. Ils ne se revêtiront plus de sacs pour mentir, dit Zacharie (*i*) en parlant des faux prophètes, qui imitaient les habits et les dehors des vrais prophètes du Seigneur. Dans l'Apocalypse (*j*), les deux témoins, qu'on croit être Hénoch et Elie, sont représentés vêtus de sacs. Leur pauvreté éclate dans toute leur conduite. On leur faisait des présents de pain, de fruits, de miel (*k*), comme à des pauvres. On leur donnait des prémices des fruits de la terre, comme à des personnes qui ne possédaient rien. La femme de Sunam, hôtesse d'Elisée, ne met dans la chambre de ce prophète que des meubles simples et modestes (*l*). Ce même prophète refuse les riches présents de Naaman, et chasse de sa compagnie Giézi, qui les avait reçus (*m*). Leur frugalité paraît dans toute leur histoire. On sait ce qui est raconté des coloquintes qu'un des prophètes fit cuire pour la réfection de ses frères (*n*). L'ange ne donne à Elie que du pain et de l'eau pour un long voyage (*o*). Habacuc ne porte que de la bouillie ou du potage à Daniel (*p*). Enfin Abdias, intendant d'Achab, ne sert que du pain et de l'eau aux prophètes qu'il nourrit dans des cavernes (*q*).

Tous les prophètes ne gardaient pas la continence. Samuel avait des enfants. Isaïe avait une femme qui est nommée *la prophétesse* (*r*). Osée reçoit ordre de se marier à une femme de mauvaise vie (*s*). Mais il n'y avait point de femmes dans les communautés des prophètes. Ni Elie ni Elisée n'en avaient point, que l'on sache, et on voit avec quelle réserve l'hôtesse d'Elisée ose lui parler et l'aborder. Elle ne lui parle que par l'entremise de Giézi; elle n'ose ni entrer, ni se présenter devant le prophète (*t*). Si, dans le

(*a*) *Act.* XIII, 1, 2.
(*b*) *Act.* XXI, 9.
(*c*) I *Mac.* IV, 45. An du monde 3840, avant Jésus-Christ 160, avant l'ère vulg. 164.
(*d*) *Aug. lib.* XVIII, *de Civit. c.* XLI.
(*e*) III *Reg.* XIX, 20.
(*f*) *Zach.* XIII, 5.
(*g*) *Amos*, VII, 14.
(*h*) IV *Reg.* I, 8.
(*i*) *Zach.* XIII, 4.
(*j*) *Apoc.* XI, 3.
(*k*) I *Reg.* IX, 7, 8. III *Reg.* XIV, 3, *et* IV *Reg.* IV, 42
(*l*) IV *Reg.* IV, 10.
(*m*) IV *Reg.* V, 26.
(*n*) IV *Reg.* IV, 38, 40.
(*o*) III *Reg.* XIX, 6.
(*p*) *Dan.* XIV, 32.
(*q*) III *Reg* XVIII, 4, 11.
(*r*) *Isai.* VIII, 3.
(*s*) *Osee*, I. 2, etc.
(*t*) IV *Reg.* IV, 27.

transport de sa douleur, elle veut se jeter aux pieds d'Elisée, Giézi l'en empêche et la retire. Souvent les prophètes étaient exposés aux railleries, aux insultes, aux persécutions, aux mauvais traitements des rois et des peuples dont ils reprenaient les désordres. Saint Paul nous apprend que plusieurs ont péri d'une mort violente. *Les uns*, dit-il (*a*), *ont été frappés de bâtons, ne voulant pas racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection. Les autres ont souffert les moqueries et les fouets, les chaînes et les prisons. Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés en toutes manières; ils sont morts par le tranchant de l'épée; ils ont été vagabonds, couverts de peaux de brebis, étant abandonnés, affligés, persécutés, eux dont le monde n'était pas digne. Ils ont passé leur vie errants dans les déserts et dans les montagnes, se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre.* Voilà quelles ont été la vie et la mort des prophètes.

Nous n'entrons point dans le détail de la vie des prophètes, parce que nous en avons parlé dans leurs articles particuliers. On peut aussi consulter nos préfaces sur chacun d'eux, et notre préface générale sur les prophètes. Le P. Boulduc, capucin, dans son livre intitulé : *Ecclesia ante legem*, a prétendu que l'ordre des prophètes avait commencé dès avant le déluge; que dès lors il avait été partagé en plusieurs branches; que ces différents ordres composaient toute la hiérarchie ecclésiastique. Il dit sur cela des choses fort particulières et fort extraordinaires, qui sentent certainement beaucoup la vision. Ceux qui aiment à se repaître de pareilles choses peuvent consulter l'auteur.

PROPHÈTE. Faux prophètes. *Voyez* ci-devant IMPOSTEURS.

PROPHÈTES DES PAÏENS. *Voyez* ORACLES, POETES, ENTHOUSIASME.

PROPITIATOIRE, *propitiatorium* (*b*), autrement *oraculum;* en hébreu, *capphoreth;* en grec, *hilasterion*. On en a déjà parlé sous l'article ORACLE. Le propitiatoire était le couvercle de l'arche d'alliance ou du coffre sacré dans lequel étaient enfermées les tables de la loi. Ce couvercle était d'or, et à ses deux extrémités on voyait deux chérubins de la même matière, qui par leurs ailes étendues par devant semblaient former un trône à la majesté de Dieu, qui nous est représenté dans l'Ecriture comme assis sur les chérubins; et l'arche lui servait comme de marchepied. C'est de là que Dieu rendait ses oracles à Moïse ou au grand prêtre qui le consultait (*c*); et c'est apparemment pour cela que saint Jérôme, en quelque endroit, a rendu *capphoreth* par *oraculum*. *Voyez* ORACLE. Dans le style ecclésiastique de l'Eglise chrétienne, on a donné le nom de *propitiatoire* au couronnement ou à une espèce de dais qui couvrait l'autel, et qu'on appelait autrement *ciborium* ou *confessio*.

PROPOSITION. *Pains de proposition*. L'Hébreu à la lettre (*Exod*. XXV, 30. לחם פנים : Ἄρτους ἐνωπίους) *pains des faces* ou *de la face*. On appelait ainsi les pains que le prêtre de semaine mettait tous les jours de sabbat sur la table d'or qui était dans le Saint devant le Seigneur. Ces pains étaient carrés et à quatre faces, disent les rabbins. On les couvrait de feuilles d'or. Ils étaient au nombre de douze, et désignaient les douze tribus d'Israel. Chaque pain était d'une grosseur considérable, puisqu'on y employait à chacun deux assarons de farine, qui font environ six pintes (*d*). On les servait tout chauds en présence du Seigneur le jour du sabbat, et on ôtait en même temps les vieux, qui y avaient été exposés pendant toute la semaine, lesquels ne pouvaient être mangés que par les prêtres seuls. Si David, dans un cas extraordinaire, a cru en pouvoir manger (*e*), il n'y a que la nécessité qui ait pu l'exempter de péché. Cette offrande était accompagnée d'encens (*f*) et de sel (*g*). Quelques commentateurs (*h*) croient qu'on y joignait aussi du vin. On brûlait l'encens sur la table d'or tous les samedis, lorsqu'on y mettait des pains nouveaux.

On n'est pas d'accord sur la manière dont les douze pains de proposition étaient rangés sur l'autel du Saint. Quelques-uns croient qu'il y en avait trois piles de quatre chacune. D'autres veulent qu'ils aient été rangés en deux piles de six pains l'un sur l'autre; et il est malaisé de concevoir que cela se pût faire autrement, ni qu'une table de deux coudées de long sur une coudée de large puisse fournir assez de place pour douze pains composés chacun de six pintes de farine. Les rabbins disent qu'entre chaque pain il y avait deux tuyaux d'or soutenus par des fourchettes de même métal, dont l'extrémité posait à terre, pour donner de l'air aux pains et empêcher qu'ils ne se moisissent.

Moïse (*i*) semble dire que les Israélites fournissaient les pains que l'on présentait devant le Seigneur; mais cela doit s'entendre en tant que le peuple fournissait aux prêtres les prémices et les décimes, qui faisaient leur principal revenu; et sur ces prémices et ces décimes, ils prenaient de quoi faire les pains de proposition, et les autres choses qui étaient à leur charge dans le service du temple. Du temps de David, I *Par*. IX, 32 : על לחם המערכת. Sept. Ἐπὶ τῶν ἄρτων τῆς προθέσεως, les lévites de la famille de Caath avaient soin *des pains de proposition*, ou, comme ils sont nommés dans les Paralipomènes, *des pains de l'arrangement*. C'étaient apparemment les lévites qui les cuisaient, et qui les préparaient; mais c'étaient les prêtres qui les offraient devant le Seigneur, comme il est dit dans un autre endroit (*j*) : *Sacerdo*-

(*a*) *Hebr*. XI, 35.

(*b*) ἱλαστήριον. *Propitiatorium*. כפרת *Capphoreth*. Vide *Exod*. XXV, 17-22. L'Hébreu כפר d'où vient *capphoreth*, signifie couvrir, enduire, fermer, expier, payer.

(*c*) *Exod*. XXV, 22. *Num*. VII, 89.

(*d*) *Levit*. XXIV, 5, 6, 7.

(*e*) *Matth*. XII, 4. Vide I *Reg*. XXI, 4. *Levit*. XXIV, 9.

(*f*) *Levit*. XXIV, 7.

(*g*) *Levit*. II, 13.

(*h*) *Villalpand. de Templo*, *l*. IV, *c*. LVII.

(*i*) *Levit*. XXIV, 8.

(*j*) I *Par*. XXIII, 28.

tes autem super panes propositionis. Saint Jérôme (*a*) dit pourtant, sur la tradition des Juifs, que les prêtres semaient, moissonnaient, faisaient moudre, pétrissaient, et cuisaient les pains de proposition : *Panes propositionis, quos juxta traditiones Hebraicas, ipsi serere, ipsi demetere, ipsi molere, ipsi coquere debebatis. Voyez* le Commentaire sur I *Par.* IX, 32, et XXIII, 28.

Il y a encore sur ces pains diverses remarques rabbiniques que les commentateurs ont eu soin de ramasser. Ils étaient posés six à six l'un sur l'autre sur un bassin d'or, et par-dessus ils étaient couverts d'un autre bassin d'or, surmonté d'une coupe d'or pleine d'encens le plus pur. Ils étaient sans levain, et pétris avec de l'huile. Tostat dit qu'on les faisait cuire dans une tourtière d'or. D'autres soutiennent qu'on les cuisait dans un four ordinaire, mais qui n'était destiné que pour cela seul ; et que le bois qu'on y employait, était choisi exprès, le plus entier et le plus sain qui se pouvait. A côté de ces pains, était un vase plein d'excellent vin. Ce vase était bien bouché, de peur que le vin ne s'aigrît, et il était de la capacité de la quatrième partie du hin, c'est-à-dire, d'une pinte, chopine, un poisson, un pouce cube, et un peu plus. Lorsqu'on changeait les pains, on répandait le vin en libations devant le Seigneur. Le vase ou la coupe qui était remplie de sel auprès de ces pains, était d'or et couverte, de même que le vase où était l'encens, de peur qu'il n'y tombât quelque poussière, ou autre chose qui le salît. Ces pains se mangeaient dans le temple par les prêtres qui étaient de semaine, et il n'était pas permis de les emporter hors du temple, pour les manger dans la maison.

PROSELYTE. Ce terme vient du grec Προσήλυτος, *proselytos*, qui signifie étranger, celui qui vient de dehors, ou d'ailleurs. L'Hébreu *ger* ou *necher*, גר, *Ger.*, נכר, *Necher*, a la même signification. On appelle de ce nom, dans le langage des Juifs, ceux qui demeurent dans leur pays, ou qui ont embrassé leur religion, quoiqu'ils ne soient pas Juifs d'origine. Dans le Nouveau Testament, on les appelle quelquefois prosélytes, et quelquefois gentils craignant Dieu, ou pieux (*b*) : *Viri religiosi, et timentes Deum.*

Les Hébreux distinguent deux espèces de prosélytes. Les uns sont *les prosélytes de la porte*, et les autres *les prosélytes de justice.* Les premiers sont ceux qui demeuraient dans le pays d'Israel, ou même hors de ce pays, et qui, sans s'obliger ni à la circoncision, ni à aucune autre cérémonie de la loi, craignaient et adoraient le vrai Dieu, observant les préceptes imposés aux enfants de Noé, et dont nous avons donné le dénombrement ci-devant sous l'article des NOACHIDES. De ce nombre étaient Naaman le Syrien, Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonosor, le centenier Corneille, l'eunuque de la reine Candace, et quelques autres, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres.

Les rabbins enseignent que pour faire un *prosélyte de domicile* ou *de la porte*, il faut que celui qui veut entrer dans cet engagement, promette avec serment, en présence de trois témoins, de garder les sept préceptes des noachides ; c'est-à-dire, selon eux, le droit naturel, auquel toutes les nations du monde sont obligées, et dont l'observation peut les conduire au salut éternel. Les Juifs disent que les prosélytes de la porte ont cessé dans Israel, depuis qu'on n'y a plus observé le Jubilé, et que les tribus de Gad, de Ruben et de Manassé demeurant au delà du Jourdain, furent emmenées captives par Théglathphalassar. Mais ces remarques ne sont point justes, puisque nous voyons quantité de prosélytes du temps de Jésus-Christ, et que le Sauveur reproche aux pharisiens (*c*) de courir la mer et la terre pour faire un prosélyte, et après cela, de le rendre plus grand pécheur qu'il n'était auparavant. Et saint Luc dans les Actes, parle d'un grand nombre de *prosélytes* (*d*) et de *craignants* Dieu, qui étaient à Jérusalem, lorsque le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres ; je veux croire que la plupart de ces gens étaient prosélytes de justice ; mais on ne peut nier que plusieurs autres ne fussent prosélytes de la porte.

Les priviléges des prosélytes de la porte étaient premièrement que, par l'observation des préceptes de la justice naturelle, et par l'exemption de l'idolâtrie, du blasphème, de l'inceste, de l'adultère et de l'homicide, ils pouvaient prétendre à la vie éternelle 2° Ils pouvaient demeurer dans la terre d'Israel, et avoir part au bonheur extérieur du peuple de Dieu. On dit qu'ils ne demeuraient pas dans les villes, mais seulement dans les faubourgs ou dans les villages. Mais il est certain que trop souvent les Juifs ont souffert volontairement dans leurs villes, non-seulement des prosélytes de domicile, mais aussi des Gentils et des idolâtres, comme il paraît par les reproches qu'on leur en fait dans toute l'Ecriture. Du temps de Salomon, il y en avait dans Israel cent cinquante-trois mille six cents (*e*), que ce prince obligea de couper les bois, de tirer et de tailler les pierres, et de porter les fardeaux pour le bâtiment du temple. Ces prosélytes étaient des Chananéens, qui étaient demeurés dans le pays depuis Josué. Moïse (*f*) veut que les Israélites vendent aux prosélytes qui demeurent dans leurs villes les animaux morts d'eux-mêmes, ou étouffés, dont le sang n'avait pas été épuré.

Les prosélytes de justice sont ceux qui se convertissent au judaïsme, et qui s'engagent à recevoir la circoncision, et à observer toutes les lois de Moïse. Aussi avaient-ils part à toutes les prérogatives du peuple du Seigneur, tant dans cette vie que dans l'autre. Les rabbins enseignent qu'avant que de leur donner la circoncision, et de les admettre

(*a*) *Hieronym. in Malac.* I.
(*b*) *Act.* II, 5; X, 2, 22; XIII, 16, 50.
(*c*) *Matth.* XXIII, 15.
(*d*) *Act.* II, 11.
(*e*) II *Par.* II, 17, 18.
(*f*) *Deut.* XIV, 21.

dans la religion des Hébreux, on les interrogeait sur les motifs de leur conversion, pour savoir s'ils ne changeaient point d'état par des raisons d'intérêt, de crainte, d'ambition, ou autres semblables. Maimonide assure que sous les règnes heureux de David et de Salomon, on ne recevait aucun prosélyte de justice, parce qu'on avait sujet de craindre que ce ne fût plutôt la prospérité de ces princes, que l'amour de la religion, qui les attirât au judaïsme. Les talmudistes disent que les prosélytes sont comme l'ulcère et la rouille d'Israel, et qu'on ne saurait prendre trop de précaution pour ne les pas admettre avec trop de facilité (*a*).

Quand le prosélyte était bien éprouvé et bien instruit, on lui donnait la circoncision; et lorsque la plaie de sa circoncision était guérie, on lui donnait le baptême, en le plongeant tout le corps dans un grand bassin d'eau par une seule immersion (*b*). Cette cérémonie étant un acte judiciaire, se devait faire en présence de trois juges, et ne se pouvait faire un jour de fête. Le prosélyte faisait aussi donner la circoncision et le baptême à ses esclaves qui n'avaient pas encore treize ans accomplis; mais ceux qui avaient cet âge, ou qui étaient plus âgés, il ne pouvait les y contraindre; mais il devait les vendre à d'autres, s'ils s'obstinaient à ne vouloir pas embrasser la religion des Juifs. Pour les femmes esclaves, on leur donnait simplement le baptême, au cas qu'elles voulussent se convertir, sinon, on les vendait à d'autres. Le baptême qu'avait reçu un prosélyte, ne se réitérait jamais, ni dans la personne du prosélyte, quand même il aurait apostasié depuis, ni dans celle de ses enfants, qui lui naissaient depuis son baptême, à moins qu'ils ne naquissent d'une femme païenne, auquel cas on les baptisait comme païens, parce qu'ils suivaient la condition de leur mère: *Partus sequitur ventrem.*

Les garçons qui n'avaient pas l'âge de douze ans accomplis, et les filles qui n'avaient pas celui de treize ans accomplis, ne pouvaient devenir prosélytes, qu'ils n'eussent auparavant obtenu le consentement de leurs parents, ou, en cas de refus, celui des gens de justice. Le baptême avait sur les filles le même effet que la circoncision sur les garçons. Par là les uns et les autres renaissaient de nouveau; de manière que ceux qui avant cela étaient leurs parents, n'étaient plus censés l'être après cette cérémonie; ceux qui étaient esclaves, devenaient affranchis; les enfants nés avant la conversion de leur père, n'héritaient point. Si un prosélyte mourait sans avoir eu d'enfants depuis sa conversion, ses biens étaient au premier saisissant, et non pas au fisc. Les prosélytes en devenant Juifs, recevaient du ciel une âme nouvelle, et une nouvelle forme substantielle. Voilà ce qu'enseignent les rabbins sur les prosélytes de justice.

Ils veulent trois choses pour un parfait prosélyte; savoir, le baptême, la circoncision et le sacrifice (*c*); et pour les femmes, le baptême et le sacrifice seulement. On croit que Notre-Seigneur (*d*) faisait allusion au baptême des prosélytes, lorsqu'il disait à Nicodème qu'il fallait que ceux qui voulaient suivre sa loi reçussent une nouvelle naissance: *Celui qui ne renaît pas par l'eau et le Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume des cieux.* Et comme Nicodème paraissait surpris de cette doctrine, le Sauveur lui dit: *Vous êtes maître en Israel, et vous ignorez ces choses?* Comme s'il lui voulait insinuer que ce qu'il lui disait n'avait rien de fort extraordinaire, puisque le baptême des prosélytes se pratiquait tous les jours dans Israel.

Moïse, dans le Deutéronome (*e*), exclut des prérogatives du peuple d'Israel, ou, comme il parle, *de l'assemblée du Seigneur*, certaines personnes; les unes pour toujours, et les autres pour un certain temps. Il en exclut pour toujours les eunuques, de quelque manière qu'ils soient eunuques. Il n'y admet les bâtards, ou les enfants illégitimes, qu'après la dixième génération. Il met dans le même rang les Moabites et les Ammonites. Il y reçoit aussi les Egyptiens et les Iduméens, après la deuxième génération. Il était permis à ces personnes de se convertir au Seigneur et de devenir prosélytes, quand elles voulaient. La porte de la conversion leur a toujours été ouverte. Jean Hircan, prince des Juifs (*f*), contraignit les Iduméens à se faire circoncire et à embrasser la loi de Moïse; et depuis ce temps, dit Josèphe, ils furent regardés comme Juifs. Achior, prince des Ammonites (*g*), se fit aussi Juif, sans aucune autre préparation que de se faire instruire de ce qu'il fallait croire et observer dans cette religion. L'on n'ôtait donc pas à ces nations le pouvoir de se convertir; mais on ne les admettait aux charges, aux emplois aux dignités, aux prérogatives extérieures du peuple de Dieu, qu'après un certain temps, lorsqu'elles avaient donné des preuves de leur persévérance dans la vraie religion.

Les Hébreux croient que la menue populace d'Egypte, qui suivit les Israélites lorsqu'ils sortirent de ce pays (*h*): *Vulgus promiscuum innumerabile ascendit cum eis*, était toute convertie et prosélyte de justice. Ils veulent que Jéthro, beau-père de Moïse, ait aussi embrassé leur religion (*i*). Jacob reçut les Sichemites pour prosélytes (*j*), en leur demandant simplement qu'ils reçussent la circoncision. Quelques rabbins enseignent que, du temps de Salomon, l'on recevait les Gentils au judaïsme par le seul baptême, à cause

(*a*) Vide *Selden. de Synedr. l.* II, *c.* II, *art.* 5.
(*b*) Vide *Selden. de Jure nat. et gent. l.* II, *c.* II *et* III.
(*c*) *Gemarr. Babylon. ad tit. Jabimoth. c.* IV. Vide *Maimonid. Halac Isuribiah c.* XIII, XIV.
(*d*) *Joan.* III, 5, 10.
(*e*) *Deut.* XXIII, 1, 2, 3, etc.
(*f*) *Joseph Antiq. l.* XIII, *c.* XVII. An du monde 3875, avant Jésus-Christ 125, avant l'ère vulg. 129.
(*g*) *Judith.* XIV, 6. An du monde 3348, avant Jésus-Christ 652, avant l'ère vulg. 656.
(*h*) *Exod.* XII, 38.
(*i*) *Exod.* XVIII, 10, 11, 12
(*j*) *Genes.* XXXIV, 14, 15.

du grand nombre de ceux qui se convertissaient. Mais d'autres veulent, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'alors on ne reçût point de prosélytes dans Israel. Si celui qui se présentait pour être admis au changement de religion avait déjà été circoncis, on se contentait d'ouvrir la cicatrice de la circoncision et d'en tirer quelques gouttes de sang. Quant aux sacrifices que devait offrir le prosélyte, je remarque que Jéthro, beau-père de Moïse, offrait des holocaustes et des hosties pacifiques au Seigneur (a). On dit qu'anciennement les prosélytes offraient en holocauste une hostie de gros bétail, ou deux tourterelles, ou deux jeunes pigeons. Mais comme depuis longtemps les Juifs n'ont plus de temples ni d'autels, ils n'obligent plus les prosélytes à offrir des sacrifices. On peut consulter sur cette matière Selden, *de Jure naturali et gent. l.* II. *c.* 2, 3, 4, 5, et *de Synedriis, l.* I, *c.* 3, 4, et *de Successione in bona, c.* 26; et Basnage, *Hist. des Juifs*, tome V, l. VII, c. 8, édit. de Paris; et Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, p. 5, c. 3; et sur le baptême des prosélytes, et les autres cérémonies de leur conversion, voyez Ligtfoot sur saint Jean, chap. III.

PROSEUQUE. Ce terme vient du grec *Proseuché* (b), qui signifie la prière, et il se prend pour les lieux de prières des Juifs: c'était à peu près la même chose que les Synagogues. Mais les Synagogues, pour l'ordinaire, se voyaient dans les villes, et étaient des endroits couverts; au lieu que le plus souvent les proseuques étaient hors des villes et sur les rivières, n'ayant point de couverture, si ce n'est l'ombre de quelques arbres, ou quelques galeries couvertes. Dans les Actes (c), il est parlé de la proseuque de Philippes en Macédoine, laquelle était hors de la ville. Maimonide dit que les proseuques devaient être bâties de manière que ceux qui y entraient tournassent le visage du côté du temple de Jérusalem, eu égard à la situation du lieu et de la ville où l'on se trouvait. Souvent l'auteur du troisième livre des Machabées (d) dit que les Juifs d'Egypte, délivrés du danger auquel ils avaient été exposés sous Ptolémée Philopator, bâtirent une proseuque près de la ville d'Alexandrie. Saint Epiphane (e) dit qu'il y avait à deux milles de Sichem une proseuque des Samaritains, située dans une plaine, bâtie en forme de théâtre et sans toiture; en quoi ils imitent les Juifs, comme dans tout le reste, ajoute saint Epiphane. Il faut toutefois convenir que souvent Josèphe et Philon confondent les proseuques avec les Synagogues, et qu'ils les mettent dans les villes. *Voyez* SYNAGOGUE.

PROVERBES. Les Hébreux donnent le nom de proverbes, de paraboles ou de similitudes aux sentences morales, aux maximes, aux comparaisons, aux énigmes proposées d'un style poétique, figuré, concis et sentencieux. Les Hébreux appellent *mislé*, משלי, *Mischle;* Παραβολαί, *Parabolæ*, ces sortes de proverbes. Salomon dit que, de son temps, c'était la principale étude des sages que ces sortes de maximes. *Le sage*, dit-il, (f) *s'appliquera aux paraboles, il étudiera les paroles des sages et leurs énigmes.* Et Jésus, fils de Sirach (g): *Le sage entrera dans les mystères des paraboles, il s'efforcera de pénétrer le sens des proverbes et des sentences obscures, et il se nourrira de tout ce qu'il y a de plus caché dans les paraboles.* La reine de Saba vint des extrémités de la terre pour voir Salomon et pour le tenter, en lui proposant des énigmes (h): *Tentare eum in ænigmatibus.* Hiram, roi de Tyr, entretenait, dit-on (i), commerce de lettres avec Salomon, et lui proposait des énigmes à résoudre, et expliquait celles qui lui étaient proposées par Salomon. Les anciens sages de la Grèce faisaient aussi estime de cette sorte d'exercice. Cléobule (j) avait composé jusqu'à trois mille chants et gryphes, et Cléobuline, sa fille, avait écrit des vers énigmatiques.

LES PROVERBES DE SALOMON sont sans contredit le plus important de tous ses ouvrages. Il nous apprend lui-même que c'est le fruit de sa plus profonde méditation et de sa plus excellente sagesse (k): *Cum esset sapientissimus ecclesiastes, docuit populum.... et investigans docuit parabolas.* On trouve dans ce livre des règles de conduite pour toutes les conditions, pour les rois, les courtisans, les gens engagés dans le commerce du monde; pour les maîtres, les serviteurs, les pères et mères et les enfants. Quelques-uns (l) ont douté que Salomon fût le seul auteur de ce livre. Grotius croit que ce prince fit faire pour son usage une compilation de tout ce qu'il y avait alors de plus beau en fait de morale, dans les plus anciens écrivains de sa nation; que, sous Ezéchias, on grossit ce recueil de ce qui avait été écrit d'utile depuis Salomon. Ce furent, dit-il, Eliacim, Sobna et Joaké (m) qui firent alors cette compilation. Mais ces conjectures n'étant soutenues d'aucune preuve, ne doivent point nous faire abandonner le sentiment des Pères et des interprètes, qui attribuent tout ce livre à Salomon.

Il est vrai qu'on y remarque quelque différence de style et de méthode, et que, par exemple, les neuf premiers chapitres, qui ont pour titre *Paraboles de Salomon*, sont écrits en forme de discours suivi, et peuvent être considérés comme la préface de tout le livre, et qu'au chapitre X, où l'on voit de nouveau le même titre, le style change, et que ce sont de courtes sentences, qui ont peu de liaison les unes avec les autres, et qui contiennent pour l'ordinaire des manières d'an-

(a) *Exod.* XVIII, 12.
(b) προσευχή *Oratio Juvenal. Sat.* 3, *v.* 296. *In qua te quæro proseucha.*
(c) *Act.* XVI, 12.
(d) III *Mac. cap. ultimo.*
(e) *Epiphan. hæres.* 80.
(f) *Prov.* I 6, 7.
(g) *Eccli.* XXXIX, 1, 2, 3.
(h) III *Reg.* X, 1.
(i) *Menander et Dius apud Joseph. Antiq.* XVIII, *c.* II.
(j) *Diogen. Laert. in Cleobulo.*
(k) *Eccli.* XII, 9.
(l) *Rabb. et Grot. in Prov.*
(m) Vide IV *Reg.* XVIII, 26.

tithèses. Cela continue jusqu'au ỳ 17 du chapitre XXII. En cet endroit on voit régner un nouveau style, plus semblable à celui des neuf premiers chapitres, et il se soutient jusqu'au ỳ 23 du chap. XXIV, où il y a un nouveau titre en ces termes : *Hæc quoque sapientibus*. Ceci est encore adressé aux sages. Ou גם אלה לחכמים : *Voici encore d'autres maximes des sages*. Le style en est court et sentencieux. Au commencement du chap. XXV, on lit : *Voici les paroles qui furent recueillies et compilées par les gens d'Ezéchias, roi de Juda*. Et c'est sans doute sur cela que Grotius a avancé que ce recueil était de la façon d'Eliacim, de Sobna et de Joaké, célèbres sous le règne d'Ezéchias. Ce recueil va jusqu'au chapitre XXX, 1, où l'on trouve ces mots : *Discours d'Agur*, *fils de Joaké*. Enfin le chap. XXXI et dernier a pour titre : *Discours du roi Lamuel*. [*Voyez* Agur.]

De tout cela, il paraît certain que le livre des Proverbes en l'état où nous l'avons aujourd'hui, est une compilation d'une partie des paraboles de Salomon, faite par plusieurs personnes. C'est pourquoi on n'en peut pas conclure que cet ouvrage ne soit pas de Salomon. Ce prince, inspiré du Saint-Esprit, avait écrit jusqu'à trois mille paraboles (*a*). Diverses personnes en purent faire des recueils. Ezéchias, entre autres, comme il est marqué au chap. XXV, Agur, Isaïe, Esdras, en purent faire de même. De ces différents recueils, on a composé l'ouvrage que nous avons. Rien n'est plus aisé à comprendre que ce système. Il n'est dit en aucun endroit que Salomon ait fait des recueils de proverbes et de sentences. Les titres de *Parabolæ Salomonis* marquent bien plutôt un auteur qu'un compilateur. Les rabbins (*b*) tiennent communément que le roi Ezéchias s'apercevant que le peuple abusait de divers ouvrages de Salomon, principalement de ceux qui contenaient les vertus des plantes et les secrets naturels, supprima plusieurs de ces ouvrages, et n'en réserva que ceux que nous avons aujourd'hui.

On ne doute pas de la canonicité du livre des Proverbes. Nous ne connaissons dans l'antiquité que Théodore de Mopsueste (*c*), et parmi les modernes, que l'auteur d'une lettre insérée dans les *Sentiments de quelques théologiens de Hollande*, qui l'aient révoquée en doute, et qui aient prétendu que Salomon avait composé cet ouvrage par une pure industrie humaine. La version grecque de ce livre s'éloigne assez souvent de l'Hébreu, et ajoute un assez grand nombre de versets qui ne sont pas dans l'original. Le Grec de l'édition romaine enferme diverses transpositions de chapitres entiers. Par exemple, après le ỳ 22 du chap. XXIV, elle insère les quatorze premiers versets du chap. XXX. Puis elle reprend le ỳ 23 et les suivants du chap. XXIV. Après quoi elle remet le verset 15 et les suivants du chapitre XXX, puis le chap. XXXI, et enfin le chap. XXV, et les suivants jusqu'au chap. XXIX, après lequel est le chap. XXXI, ỳ 10 et suivants, qui finit le livre. Je ne parle pas des moindres transpositions qui se voient dans le corps du livre. On ne sait d'où viennent ces dérangements. Dans les anciennes éditions latines, on voit plusieurs versets ajoutés, que l'on a retranchés depuis saint Jérôme. Il en reste néanmoins encore quelques-uns, que l'on a marqués, et supprimés dans le premier tome de la nouvelle édition de saint Jérôme.

(*a*) III *Reg.* iv, 32.
(*b*) Vide *Zemach David, et Seder Olam Rabba*, *c.* xv.
(*c*) *Concil. CP* iv, *collat.* 4, *art.* lxiii.
(*d*) *Eccle.* iii, 1, 19, 20.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* III, *c.* ix, *et de Bello*, *l.* II, *c.* xii, *p.* 788.

PROVIDENCE. C'est un dogme de la religion chrétienne et de la juive, que Dieu règle et gouverne tout par sa providence ; que cette providence est éternelle et infinie ; qu'elle s'étend sur toutes choses, sur les cheveux de nos têtes, sur les plus petits animaux, sur les herbes de la campagne. Les athées dont Salomon exprime les sentiments dans le livre de l'Ecclésiaste (*d*), et les Sadducéens (*e*) qui parurent dans la suite, niaient la Providence. Ils soutenaient que rien ne nous arrivait ni par la force du destin, ni par la volonté de Dieu ; que Dieu est hors de portée de faire, ou de permettre le mal ; que nous sommes les seules causes de notre bonheur, ou de notre malheur, selon le bon ou le mauvais parti que nous prenons par le choix de notre liberté.

Mais ces sentiments sont rejetés par le commun des Juifs, quoiqu'ils ne soient pas entièrement d'accord sur la manière d'expliquer les effets de la Providence (*f*). Maimonide semble croire que la Providence n'agit pas pour remuer une feuille, ni pour produire un vermisseau ; mais que tout ce qui regarde la production des animaux et d'autres choses encore moins importantes, se fait par accident. D'ailleurs le commun des Juifs tient que l'homme jouit d'une parfaite liberté pour le bien et pour le mal ; et que tout ce qui lui arrive est ou une récompense de ses actions de justice, ou une punition de quelque péché.

Ne dites point devant l'ange (*g*) *: Il n'y a point de providence, de peur que Dieu, irrité contre vous, ne détruise tous les ouvrages de vos mains*. C'est Salomon qui parle dans le livre de l'Ecclésiaste. Gardez-vous bien de nier en secret la Providence : votre ange sera témoin de vos plus secrets sentiments, et Dieu vous punira dans sa fureur. L'Hébreu porte : *Ne dites point devant l'ange : C'est une faute d'ignorance. Pourquoi vous exposer à la colère du Seigneur par vos discours, et à perdre tous les fruits de vos mains?*

Provideo. Ce terme qui signifie ordinairement *pourvoir: Deus providebit sibi victimam* (*h*), se met aussi pour, *prévoir*, *chercher*, *préparer* (*i*) *: Provideat rex virum sapientem*. Ailleurs il se prend pour être attentif, considérer, *Providebam Dominum in conspectu meo*

(*f*) *Voyez* Basnage, *Hist. des Juifs*, t. IV, l. VI, c. xiii, édit. de Paris.
(*g*) *Eccle.* v, 5.
(*h*) *Genes.* xxii, 8.
(*i*) *Genes.* xli, 33

semper (*a*) : J'avais toujours Dieu devant les yeux. Ailleurs il se met pour soigner, travailler: Nous tâchons de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes (*b*) : *Providemus bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus.* Enfin *provideo* se met quelquefois pour *prévoir* et *prédire* (*c*) : *Providens autem Spiritus sanctus;* et ailleurs (*d*) : *David providens locutus est de resurrectione Christi.*

PSALTERION, ou Psalterium. Le premier de ces deux mots est grec, et l'autre est latin. Ils signifient l'un et l'autre ou un instrument de musique nommé *psaltérion*, ou *le Psautier, le livre des psaumes.* Pour ce dernier, nous en parlons assez au long sous l'article Psaumes. A l'égard du psaltérion, instrument de musique ancien dont il est quelquefois parlé dans l'Ecriture, nous croyons qu'il répond à l'hébreu *nebel* (*e*), que les Septante traduisent ordinairement par *psaltérion* ou *nablon.* C'était un instrument fait de bois, ayant des cordes, et dont on se servait avec d'autres instruments dans les pompes et les cérémonies de religion (*f*). Il semblerait par quelques endroits des psaumes (*g*) que le *nebel* était le même que le *decachordum*, ou instrument à dix cordes, appelé en hébreu *hashur.* Mais ailleurs il en est assez clairement distingué (*h*): *Je vous louerai sur le nebel et sur le hasur.*

Mais il est certain que ces deux instruments avaient beaucoup de proportion et de conformité l'un avec l'autre. Le nable ancien était à peu près de la figure d'un Delta Δ, disent saint Jérôme (*i*), Cassiodore (*j*) et saint Isidore, ayant un ventre creux par le haut, et des cordes tendues de haut en bas vis-à-vis de ce creux, qui les fait résonner lorsqu'on les touche avec les doigts ou avec l'archet. La différence que saint Basile (*k*), saint Augustin (*l*), saint Hilaire (*m*) et ceux que nous venons de citer un peu plus haut mettent entre le *psaltérion* et la *cithare*, c'est que le psaltérion se touchait par le bas et rendait le son par le haut; et au contraire la cithare se touchait par le haut et résonnait par le bas. Ces instruments avaient beaucoup de conformité avec notre harpe. Ovide dit qu'on touchait le nable avec les deux mains (*n*) :

Disce etiam duplici genialia nablia palma
Plectere; conveniunt dulcibus illa modis.

Josèphe (*o*) dit que les nables du temple de Jérusalem étaient d'un métal précieux nommé *electrum :* mais les livres des Rois et des Paralipomènes (*p*) marquent expressément que Salomon les fit de bois *almugim*, ou *algumim*, qui est une sorte de bois qui nous est inconnu. Le même Josèphe dit en un autre endroit (*q*) que le nable avait douze cordes, et qu'il se touchait avec les doigts. Aristote (*r*) parle du psaltérion à trois angles dont toutes les cordes étaient également tendues. Juba, dans Athénée (*s*), dit qu'Alexandre de Cythère ajouta plusieurs cordes au psaltérion, et qu'il conserva dans le temple d'Ephèse ce chef-d'œuvre de son industrie.

Le psaltérium moderne est un instrument plat, qui a la figure de triangle. Il est monté de treize rangs de cordes de fil de fer ou de laiton, accordées à l'unisson ou à l'octave, montées sur deux chevalets qui sont sur les deux côtés. Ces cordes sont tendues d'un côté à l'autre, et se touchent avec une espèce d'archet. Ainsi cet instrument est fort différent du psaltérion ancien.

PSAUMES. Le livre des psaumes est appelé dans l'Hébreu *Sepher Tehillim*, livre des hymnes (ספר תהילים, *liber hymnorum.* Ψαλτήριον. *Psalterium.* Βίβλος Ψαλμῶν. *Luc.* XX, 40). Dans l'Evangile, on le nomme quelquefois *le livre des psaumes*, et quelquefois simplement, *le Prophète*, ou *David*, du nom de son principal auteur. Ce livre est regardé avec justice comme une espèce de précis de toute l'Ecriture. Il contient en raccourci tout ce que l'on trouve dans les autres livres sacrés : *Psalmorum liber quæcumque utilia sunt ex omnibus continet*, dit saint Augustin (*t*). C'est une bibliothèque générale où l'on rencontre tout ce que l'on cherche pour le salut: *In hoc libro spiritualis bibliotheca instructa est*, dit Cassiodore (*u*). L'histoire sacrée nous instruit, dit saint Ambroise (*v*) ; la prophétie annonce l'avenir, les corrections répriment les méchants, la morale persuade ; mais les psaumes produisent tous ces effets. L'utile et l'agréable y sont partout si sagement mêlés, qu'il est malaisé de décider lequel des deux l'emporte sur l'autre : *Certat in psalmo doctrina cum gratia simul.* De là vient le souverain respect qu'on a toujours eu pour les psaumes. C'était une règle presque générale que les évêques, les prêtres, les religieux devaient savoir le Psautier par cœur. L'Eglise en a fait la principale partie de son office, et a obligé les ecclésiastiques d'en réciter tous les jours quelque partie.

I. *Division du livre des psaumes.*

Les Hébreux partagent ordinairement le Psautier en cinq livres ; et plusieurs Pères (*x*)

(*a*) *Psalm.* xv, 8.
(*b*) *Rom.* xii, 17. II *Cor.* viii, 21.
(*c*) *Galat.* iii, 8.
(*d*) *Act.* ii, 31.
(*e*) נבל *Nebel.* 70 : Ψαλτήριον ou Νάβλον. On trouve dans Dan. iii, 5, 7, l'hebr. *Psalterim* pour *Psalterion.*
(*f*) Vide III *Reg.* x, 12, *et* II *Par.* ix, 11. II *Reg.* vi, 5, *et* I *Par.* iii, 8.
(*g*) *Psalm.* xxi, 2, *et* cxliii, 9.
(*h*) *Psalm.* xci, 4.
(*i*) *Hieron. in psalm.* xxxi, cxlix *et* cl.
(*j*) *Cassiodor. Præf. in psal.*
(*k*) *Basil. in psal.* i.
(*l*) *Aug. in psalm.* xxxii.
(*m*) *Hilar. Prolog. in psal.*
(*n*) *Ovid l.* III, *de Arte.*
(*o*) *Antiq. l.* VIII, *c.* ii, *p.* 262
(*p*) III *Reg.* x, 12, *et* II *Par.* ix, 11.
(*q*) *Joseph. Antiq. l* VII, *c.* x
(*r*) *Aristot. apud Scalig. Poetic. l.* I, *c.* xlviii
(*s*) *Juba apud Athen. l* IV, *c.* xiv.
(*t*) *Aug. Præf. in psalm.*
(*u*) *Cassiodor. Præfat. in psalmos.*
(*v*) *Ambros. Præfat. in psalmos*
(*x*) *Nyssen. tract* I *in Ps. c.* v. *Epiphan. lib. de Mensur. c.* v. *Euseb. in psal. Ambros. et auctor Comment. in psal. sub nomine Hieron.*

admettent cette division, et la croient très-ancienne. Eusèbe dit qu'elle se remarque dans l'original hébreu et dans les meilleures éditions des Septante. Saint Ambroise réfute expressément ceux qui rejetaient cette division, et qui la croyaient contraire au Nouveau Testament, qui ne cite le Psautier que sous le nom d'un seul livre. Cette dernière raison a suffi à saint Hilaire (*a*), à saint Jérôme (*b*), à saint Augustin (*c*), pour leur faire abandonner ce partage du Psautier en cinq livres, comme étant contraire à l'Ecriture. Les nouveaux commentateurs sont partagés sur cette question, de même que les anciens. Les uns croient que le Psautier a été distribué en cinq livres par les auteurs mêmes de la collection des psaumes, et les autres veulent que cela soit plus nouveau, postérieur même au temps des apôtres. Au fond cette difficulté n'est pas d'une grande importance.

Mais ce qui nous persuade que cette distribution est très-ancienne et du temps même des premiers auteurs qui ont recueilli les psaumes en un corps, c'est qu'à la fin de chaque livre on lit la même conclusion, qui semble y avoir été mise par Esdras ou par ceux qui travaillèrent au recueil des livres sacrés depuis la captivité de Babylone (*d*). Ce qui est certain, c'est que ni les Juifs ni les chrétiens n'ont jamais compté que pour un livre le recueil des psaumes dans le dénombrement des livres de l'Ecriture. Le premier livre du Psautier, selon les Hébreux, finit à notre quarantième psaume; le second, au soixante et onzième; le troisième, au quatre-vingt-huitième; le quatrième, au cent cinquième; le cinquième, au cent-cinquantième. Les quatre premiers livres finissent par ces mots : *Amen, amen*, dans l'hébreu; et par : *Fiat, fiat*, dans le latin. Le cinquième, par *Alleluia*, dans l'hébreu et dans le latin.

II. *Nombre des psaumes fixé à cent cinquante.*

Le nombre des psaumes canoniques a toujours été fixé chez les Juifs, comme chez les chrétiens, à cent cinquante; car le cent cinquante et unième, qui se trouve dans le grec, n'a jamais passé pour canonique. Mais quoiqu'on convienne sur ce nombre de cent-cinquante psaumes, on n'est pas d'accord sur la manière de les partager. Les Juifs en font deux du neuvième, et commencent leur dixième à ces mots du psaume IX, v. 22 : *Ut quid, Domine, recessisti longe?* En sorte que depuis cet endroit jusqu'au psaume CXIII leurs citations et leurs nombres sont différents des nôtres et de ceux des Grecs. Ils avancent toujours d'un psaume, et ce qui est le dix-neuvième pour nous est le vingtième pour eux, et ainsi des autres. Les protestants, qui suivent la division des Hébreux, les citent de même; et c'est ce qu'il est bon de remarquer en lisant leurs livres.

(*a*) *Hilar. Præfat. in psalm.*
(*b*) *Hieron. Præf. in psalm. ad Sophron. et Ep. ad Cyprian.*
(*c*) *Aug. in psalm.* CL, *p.* 1604.
(*d*) Vide *Muis ad psal.* XL.
(*e*) *Hilar Prolog. in psal. p.* 6, *et in ps.* II, *p.* 29.

Au psaume CXIII : *In exitu Israel de Ægypto*, ils s'éloignent encore davantage de nous, parce qu'ils coupent ce psaume en deux, et qu'ils commencent le CXIV à ces mots : *Non nobis, Domine, non nobis*. De manière que le psaume CXIV des Grecs et des Latins est pour eux le CXVI. Mais ensuite ils se rapprochent de nous, en joignant en un le psaume CXIV : *Dilexi quoniam exaudiet*, et le CXV : *Credidi propter quod locutus sum*. En sorte qu'ils ne diffèrent plus que d'un nombre jusqu'au CXLVI; et alors du CXLVI : *Laudate Dominum, quoniam bonus est psalmus*, et du CXLVII : *Lauda, Jerusalem, Dominum;* les Juifs n'en faisant qu'un, ils reviennent avec nous, et continuent de compter ainsi que la Vulgate jusqu'à la fin du Psautier.

Il y a aussi quelque différence entre les anciens exemplaires grecs et latins sur la division du premier et du second psaume, les uns n'en faisant qu'un des deux, et les autres les partageant en deux, comme nous faisons encore aujourd'hui. Il est certain qu'en général la division du Psautier n'est pas aussi ancienne qu'on pourrait se l'imaginer, et que quelquefois on est obligé, pour donner à certains psaumes un sens bien suivi, de les unir à quelque autre, ou de les en séparer, selon que la matière le demande. Saint Hilaire (*e*) dit que de son temps la distribution des psaumes n'était pas encore fixée parmi les Hébreux, et que les uns les partageaient d'une manière, et les autres d'une autre. Origène fait la même remarque (*f*). Il dit que dans l'Hébreu les psaumes ne sont point chiffrés par premier, second, troisième; et du temps de Kimchi, c'est-à-dire, au douzième siècle, la chose était encore indéterminée (*g*). On peut voir dans notre Préface sur les psaumes, art. II, et dans le Commentaire, que souvent on a fait plusieurs psaumes de ce qui n'en devait faire qu'un dans l'intention de l'auteur qui l'a composé.

III. *Auteur de la compilation des psaumes.*

La tradition des Hébreux et des chrétiens est qu'Esdras est le seul ou du moins le principal auteur de la collection du livre des psaumes. Eusèbe, saint Hilaire, Théodoret, l'auteur de la Synopse imprimée sous le nom de saint Athanase, Bède le Vénérable, et divers autres lui attribuent cet honneur. Saint Philastre (*h*) dit que les sages de la nation juive les ayant recueillis, les rangèrent dans le même ordre qu'ils les avaient reçus de leurs ancêtres, qui les avaient sauvés de la main de leurs ennemis. Dès avant la captivité il y avait un recueil de psaumes de David, puisque Ezéchias (*i*), en rétablissant le culte du Seigneur dans le temple, y fit chanter les psaumes de David. Néhémie mit dans la bibliothèque qu'il forma à Jérusalem les psaumes de David (*j*).

(*f*) *Origen. in psal.* II. Vide *nov. edit. Hexapl. p* 475, *t.* I.
(*g*) Vide *Genebrard. in ps.* IX, 23, *seu psalm.* X, *in Hebr. et Kimchi ibidem.*
(*h*) *Philastr. hæres.* 77.
(*i*) II *Par.* XXIX, 25, 26, etc.
(*j*) II *Mac.* II, 13.

IV. *Ordre et arrangement des psaumes entre eux.*

Les spéculatifs ont fort raisonné sur l'ordre et l'arrangement que les psaumes tiennent entre eux. Ils y ont trouvé du mystère et du dessein, les uns d'une manière, et les autres d'une autre. Les uns (*a*) ont cru y remarquer une suite d'événements de la vie de David. D'autres (*b*) ont prétendu qu'on y avait égard à l'ordre des solennités qui se célébraient dans le temple. Saint Chrysostome (*c*) remarque que les premiers psaumes, généralement parlant, ont pour objet des sujets plus tristes, et les derniers des sujets plus gais et plus consolants. Saint Augustin avoue (*d*) qu'il n'a pu encore découvrir le mystère de l'arrangement des psaumes entre eux, mais qu'il lui semble que les trois cinquantaines de psaumes ont rapport à la vocation, à la justification et à la glorification des saints, parce que le cinquantième est de la pénitence, le centième de la miséricorde, et le cent cinquantième de la louange de Dieu dans ses saints. Mais saint Jérôme (*e*) remarque qu'il est inutile de chercher dans le Psautier une suite chronologique des cantiques qui aient rapport à certains événements de l'histoire, puisque ce n'est point l'usage des auteurs lyriques de suivre cet ordre dans leurs ouvrages ; et certes, pour peu qu'on examine le texte et l'esprit des psaumes, on verra aisément que ceux qui ont travaillé à ce recueil n'ont point eu d'autre dessein que de nous donner, avec une exactitude scrupuleuse et un scrupule religieux, tous ces saints cantiques comme ils les rencontraient, sans se mettre en peine ni de supprimer ce qui était déjà répété, ni de suppléer ce qui paraissait défectueux, ni de réunir ce qui était séparé, ni de séparer ce qui était mal à propos uni. Ils ont laissé le soin de faire ces remarques à ceux qui devaient étudier la lettre des psaumes. *Voyez* notre Préface sur les psaumes, art. 3.

V. *Canonicité du livre des psaumes.*

L'authenticité et la canonicité du livre des psaumes ont toujours été reconnues par les Juifs et par les chrétiens. Saint Philastre dit que les nicolaïtes, les gnostiques et les manichéens niaient que David eût été prophète, ni que ses ouvrages fussent inspirés du Saint-Esprit. Quelques anabaptistes ont aussi nié l'inspiration des psaumes. Mais le sentiment général de l'Eglise chrétienne a toujours été que tous les cent cinquante psaumes contenus dans le Psautier, étaient l'ouvrage du Saint-Esprit. Une seule chose fait de la peine à quelques personnes de piété, c'est que dans les psaumes on trouve quelquefois des espèces d'imprécations contre les méchants et les ennemis du prophète. Mais les Pères et les interprètes expliquent d'ordinaire ces endroits comme si c'était des prédictions du malheur qui leur doit arriver, ou des souhaits de leur conversion; comme si l'on disait : Ils périront certainement, s'ils continuent dans leurs désordres; ou : Qu'ils puissent périr, s'ils ne se convertissent. Saint Chrysostome (*f*) dit que le prophète dans ces passages n'exprime pas ses propres sentiments, mais ceux des autres. Saint Athanase (*g*) dit qu'il fait des imprécations, non contre les hommes, ses ennemis visibles, mais contre les démons, ses ennemis invisibles. On peut voir M. Bossuet, évêque de Meaux, Préface sur les psaumes, et notre Commentaire sur le psaume XXXIV, p. 373, 374.

VI. *Commentaires sur les psaumes.*

Rien ne prouve mieux l'obscurité des psaumes que le grand nombre de commentaires que l'on a faits et que l'on continue de faire pour les expliquer. Bocchius (*h*) et Drodius (*i*) en ont compté plus de cinq cents. Le R. P. le Long de l'Oratoire nous en a montré, dans le second tome de sa *Bibliothèque sacrée*, jusqu'à six cent trente, sans compter ceux qui ont écrit généralement sur toute l'Ecriture, ni ceux qui n'ont commenté qu'une partie des psaumes; en sorte que, à tout prendre, on peut avancer qu'il y a plus de mille écrivains qui ont travaillé sur les psaumes. La difficulté de réussir dans l'explication de ces divins cantiques vient de plusieurs sources : la première est l'obscurité du texte hébreu; la seconde, la nature du style, qui est très-élevé, et en même temps très-éloigné de nos manières; la troisième est la profondeur de la matière. Le texte hébreu des psaumes est plus obscur que celui des autres livres de l'Ecriture, comme en général le style des poésies est plus malaisé que celui de la prose. Les copistes d'ailleurs l'ayant moins entendu, et l'ayant copié plus souvent, y ont fait glisser plus de fautes. Il n'y a qu'à confronter la manière dont les Septante, le Syriaque et saint Jérôme ont traduit ce texte, avec ce qu'on y lit aujourd'hui, pour apercevoir cette différence.

VII. *Auteurs des psaumes.*

On est d'accord sur l'authenticité des psaumes, et on convient qu'ils ont eu pour auteurs des hommes inspirés du Saint-Esprit; mais on ne convient pas s'ils sont d'un ou de plusieurs écrivains, ni qui est celui ou qui sont ceux qui les ont composés. Les uns soutiennent qu'ils sont tous de David. D'autres le nient. Saint Chrysostome (*j*), saint Ambroise (*k*), saint Augustin (*l*), Théodoret (*m*), Cassiodore (*n*), Euthyme (*o*), Philastrius (*p*), et plusieurs nouveaux soutiennent que David

(*a*) *Hilar. Prolog. in psal. Ambros. Apolog. David*, c. VIII. *Origen. in Epist. ad Rom. l.* III, *c.* III.
(*b*) *Euthym. Prolog. in psal.*
(*c*) *Chrysost. in psal.* LI.
(*d*) *Aug. in psalm.* CL.
(*e*) *Hieron. in Jerem.* XXV, *initio.*
(*f*) *Chrysost. in psal.* CXXXVI, 11.
(*g*) *Athanas. Argumento in psalm.* LXXII.
(*h*) *Bocchius in psalm. pag.* 806.
(*i*) *Draudius Biblioth. classica, p.* 522, 523.
(*j*) *Chrysost. in psal.* I.
(*k*) *Ambros. Præf. in psal.* I.
(*l*) *Aug. l.* XVII, *de Civit. c.* XIV.
(*m*) *Theodoret. Præf. in psal.*
(*n*) *Cassiodor. Prolog. in psal.*
(*o*) *Euthym. Præf. in psal*
(*p*) *Philastr. hæres.* 79.



seul en est l'auteur. Saint Hilaire (*a*), l'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, et plusieurs autres prétendent le contraire. Il faut examiner les raisons de l'un et de l'autre sentiment.

Ceux qui croient que David a écrit tout le Psautier se fondent, 1° sur l'Ecriture, qui désigne ce saint roi par sa qualité de chantre d'Israel (*b*) : *Dixit David filius Isai, egregius psaltes Israel : Spiritus Dei locutus est per me*, etc. 2° Dans toutes les cérémonies où il est parlé de chantres, de psaumes, on ne marque d'ordinaire que les psaumes de David. Ainsi à la dédicace du temple de Salomon (*c*), *les lévites* récitaient les cantiques que David avait composés. Lorsque Ezéchias voulut rétablir le culte du Seigneur dans le temple (*d*), il ordonna aux lévites de louer le Seigneur *par les paroles de David et d'Asaph le Voyant*. Asaph était un chef de la musique du temps de David à qui ce prince envoyait les cantiques pour les chanter et pour y donner l'air. A la dédicace du second temple, après le retour de la captivité (*e*), on chanta les louanges du Seigneur par les cantiques que David avait composés. Néhémie (*f*) mit dans sa bibliothèque les psaumes de David. Jésus, fils de Sirach, loue le zèle de David qui a composé des hymnes pour être chantés devant le Seigneur (*g*). Dans le Nouveau Testament, notre Sauveur et les apôtres citent toujours les psaumes sous le nom de David (*h*) ; et ils en usent ainsi en présence des Juifs, qui ne se sont jamais avisés de les contredire en cela, quoiqu'en presque tout le reste ils ne fussent que trop disposés à contester ce qui venait de la part de Jésus-Christ ou des siens. Et ils n'en citent pas seulement de ceux qui sont inscrits du nom de David; ils en allèguent même sous son nom de ceux qui n'ont aucun titre particulier, comme saint Pierre cite le second psaume, *Act.* IV, 25.

3° L'usage ancien, uniforme et perpétuel de l'Eglise, qui donne au Psautier le nom de psaumes de David, est encore une preuve de la persuasion où l'on a été dès le commencement, que ce saint roi et prophète était auteur de ces divins cantiques. *Usus Ecclesiæ catholicæ, Spiritus sancti inspiratione, generaliter et immobiliter tenet, ut quicumque eorum psalmorum cantandus fuerit, lector aliud prædicare non audeat, nisi psalmos David*, dit Cassiodore (*i*). Saint Philastre (*j*) a poussé cela si loin, qu'il met au nombre des hérétiques ceux qui niaient que David fût auteur de tous les psaumes. Pérez, dans son Commentaire sur les Psaumes, avance que Josèphe l'historien, le paraphraste Jonathan et tous les anciens Juifs étaient persuadés que David avait composé tout le Psautier; mais que les rabbins abandonnèrent cette opinion, lorsqu'ils se virent pressés par Origène, qui les battait par des passages tirés de ce saint livre. Mais que gagnaient les rabbins en niant que David fût auteur de tous les psaumes, puisqu'ils les reconnaissaient tous pour inspirés et pour l'ouvrage des prophètes? Nous ne voyons pas distinctement dans ce qui nous reste d'Origène quel était son sentiment sur cette question : mais Génébrard assure que les talmudistes et les rabbins enseignent communément que tous les psaumes ne sont point de ce saint prophète.

Voilà ce qu'on dit pour montrer qu'il a écrit tout le Psautier. Mais le sentiment contraire ne manque pas de bonnes preuves, et le nombre de ceux qui veulent que David ait partagé cet honneur avec plusieurs autres n'est pas moindre que celui des défenseurs de l'opinion que nous venons de proposer. Saint Hilaire (*k*) dit nettement que les psaumes ont pour auteurs ceux dont ils portent le titre : *Absurdum est psalmos David dicere vel nominare, cum ibi auctores eorum ipsis inscriptionum titulis commendantur.* Saint Jérôme dans sa lettre à Sophrone, qui est une préface sur le Psautier, dit la même chose que saint Hilaire; et dans un autre endroit il regarde comme une erreur de dire que tous les psaumes sont de David (*l*) : *Sciamus errare eos qui omnes psalmos David arbitrantur, et non eorum quorum nominibus inscripti sunt.* On lit dans une note sur le titre du premier psaume, au Commentaire de saint Augustin sur le Psautier, que tous les psaumes ne sont pas de David : *Non enim omnes psalmi a David editi sunt.* Mais les savants croient que cette annotation n'est point de lui, et qu'il faut chercher son véritable sentiment dans le livre XVII de la *Cité de Dieu*, c. XIV, où il s'exprime nettement en faveur de David : *Mihi credibilius videntur existimare, qui omnes illos centum et quinquaginta psalmos ejus operi tribuunt.*

Les Pères grecs ne sont pas moins favorables au sentiment qui reconnaît plusieurs auteurs des psaumes, que les latins. Saint Athanase désapprouve le sentiment contraire (*m*) Il ne compte que soixante-douze psaumes de David, et croit que ceux qui n'ont point de titre sont du même auteur dont le nom se trouve à la tête du psaume précédent. Dans sa Synopse, si toutefois elle est de lui, il dit qu'il y a des psaumes d'Idithun, d'Asaph, des fils de Coré, d'Aggée, de Zacharie et d'Eman; qu'il y en a même qui sont de tous ces auteurs ensemble, comme ceux qui ont pour titre *Alleluia*. Il ajoute que ce qui a fait donner au Psautier le nom de psaumes de David, c'est que c'est lui qui est le premier auteur de ces sortes d'ouvrages, et qu'il régla l'ordre, le temps et les fonctions

(*a*) *Hilar. Prolog. in psal.*
(*b*) II *Reg.* XXIII, 1.
(*c*) *Ibid.* VII, 6, *et* I *Par.* XXIII, 5.
(*d*) II *Par.* XXIX, 30.
(*e*) I *Esdr.* III, 10, *et* II *Esdr.* XII, 35, 39.
(*f*) II *Mac.* II, 13.
(*g*) *Eccli.* XLVII, 10.
(*h*) *Matth* XXII, 42. *Luc.* XX, 41 *Marc.* XII, 36.

(*i*) *Cassiodor. Præfat. in psalmos.*
(*j*) *Philastr. hæres.* 79.
(*k*) *Hilar. Præfat. in psal. et Comment Psalm.* CXXXI, p. 446, *a.*
(*l*) *Hieron. Ep. ad Cyprian.* 139.
(*m*) *Athanas. in psal. p.* 70, *t.* II, *nov. edit. Collect. Græc. PP.*

de quelques autres écrivains, dont on voit les noms à la tête de certains psaumes. Eusèbe de Césarée (*a*) ne donne à David que soixante-douze psaumes. Il croit que les autres sont de ceux dont ils portent le nom. Les fils de Coré en composèrent onze ; Asaph douze ; Salomon deux ; Moïse un ; Ethan Jezraïte un. Il nous représente David au milieu d'une troupe de musiciens tous inspirés, chantant tour à tour suivant que le Saint-Esprit les animait, pendant que tous les autres et David lui-même demeuraient dans le silence et se contentaient de répondre à la fin *Alleluia*.

A ces autorités des Pères on peut joindre le suffrage d'une infinité d'auteurs plus modernes, comme les rabbins et plusieurs commentateurs chrétiens de toutes les communions, dont la plupart reconnaissent qu'il y a dans le Psautier plusieurs cantiques écrits depuis le temps de David, et qui portent en eux-mêmes des preuves de nouveauté, puisqu'ils parlent, par exemple, de la captivité de Babylone, qui est de beaucoup postérieure au temps de David. Il est certain que les titres des psaumes sont assez anciens. Or il y en a plusieurs qui portent d'autres noms que David. On en peut donc conclure au moins que dès ce temps-là on ne croyait pas que tous les psaumes fussent de David. Et ce raisonnement a encore beaucoup plus de force contre ceux qui tiennent les titres des psaumes comme inspirés, ainsi que nous l'allons voir.

VIII. *Titres des psaumes*.

Les titres des psaumes sont une des choses qui ont le plus exercé les interprètes, et sur lesquelles on a le moins de lumière et de certitude. Les uns ont un souverain respect pour les titres des psaumes et les regardent comme faisant partie de ces saints cantiques. Les autres les croient ajoutés après coup et de peu d'utilité. Quelques-uns s'imaginent que ces titres sont comme la clef du psaume, et que qui les entendrait bien entrerait aisément dans le sens de l'auteur sacré. Quelques autres les croient très-peu importants pour l'intelligence du texte, comme ayant été ajoutés par des auteurs assez récents, et souvent au hasard. D'autres disent que quand on avouerait que ces inscriptions sont très-utiles pour l'intelligence des psaumes, nous n'en pourrions tirer qu'un très-petit avantage, puisque la plupart sont si obscures, que les plus savants interprètes n'osent se flatter de les entendre, et qu'ils avouent qu'elles ne servent de rien pour éclaircir le psaume : *Parum est damni in hujus vocis* (*haggittih*) *ignoratione, cum illa, ut et aliæ similes, quæ passim occurrunt in titulis psalmorum, ad argumentum et materiam carminis, nihil prorsus pertineant*, dit De Muis (*b*), un des plus savants commentateurs des psaumes que nous ayons.

(*a*) *Euseb. Præfat. in psal.* p. 7, 8, *et in inscriptionum psalm.* p. 2, *et in psalm.* XLI, LX, LXII.
(*b*) *In psal.* VIII, 1.
(*c*) *Origen. edit. Huet.* t. I, p. 33.
(*d*) *Aug. in psalm.* CXXXIX, p. 1552.

La plupart des Pères conviennent assez de l'obscurité de ces titres, mais ils ont une bien autre idée de leur utilité. Origène (*c*) rapporte une pensée qu'il avait apprise d'un Juif touchant l'obscurité des Ecritures en général, et qui convient admirablement au livre des psaumes. L'Ecriture, disait-il, est comme un édifice vaste et magnifique, composé de plusieurs appartements et de plusieurs chambres dont chacune a sa clef; mais la clef que vous trouvez auprès de chaque porte n'est pas celle qui lui convient. Souvent elle est ailleurs. Il s'agit de la trouver et de la démêler parmi plusieurs autres. Saint Augustin (*d*) dit que le titre annonce le sujet du psaume : *Tamquam præco psalmi est titulus psalmi*. Le titre du psaume et le psaume sont deux choses qu'il ne faut pas séparer, dit saint Hilaire (*e*); elles doivent s'entr'aider et se prêter mutuellement la main : *Cum sibi invicem auctoritatem præstent psalmus et titulus, debilis erit sermo, si de aliquo eorum sine altero disseratur*. Le titre est la clef du psaume, dit l'auteur du Commentaire sur les psaumes, imprimé sous le nom de saint Jérôme (*f*). Comme on ne peut entrer dans la maison sans la clef, ainsi on ne peut entendre le cantique, si on n'en explique le titre : *Quid est titulus, nisi clavis? In domum non ingreditur, nisi per clavem ; ita et uniuscujusque psalmi intellectus per clavem, id est, per titulum intelligitur*.

Saint Augustin (*g*) va encore plus loin, puisqu'il semble regarder ces titres comme inspirés, de même que le reste du psaume. Sur le psaume LXIV, qui a pour titre : *Cantique de Jérémie et d'Ezéchiel*, etc., il dit : On doit reconnaître ici la voix de l'inspiration sainte par le titre de ce psaume. Et ailleurs, parlant du titre du psaume L, qui est intitulé : *Psaume de David, lorsque Nathan le vint reprendre du péché qu'il avait commis avec Bethsabée*, il dit : *Cela ne se dit pas dans le corps du psaume; mais on le trouve plus au long dans les livres des Rois. Or l'un et l'autre est Ecriture divine : Utraque autem Scriptura canonica est*. Théodoret (*h*) est encore plus exprès, puisqu'il dit que ces titres sont de la main d'Esdras, qui était inspiré du Saint-Esprit, et qu'ils ont été lus et conservés par les Septante interprètes, qui avaient reçu aussi l'inspiration du ciel, et qui n'auraient eu garde de vouloir mêler des pensées humaines aux paroles du Saint-Esprit.

Les Juifs dans leurs synagogues lisent en chantant les titres des psaumes, de même que le reste de l'Ecriture. Leurs rabbins les expliquent dans leurs commentaires. Les Septante et saint Jérôme les ont conservés dans leurs versions et dans les textes sacrés. La plupart des anciens et des modernes les ont considérés comme la clef des psaumes. Sans eux, comment discernerions-nous qui

(*e*) *Hilar. in psalm.* CXIX. *Prolog.* p. 367, n. 1.
(*f*) *Hieronymiast. Prolog. in psalm.*
(*g*) *Aug. in psalm.* LXIV.
(*h*) *Theodoret. Præf. in psalm.* p. 396, *b*, *et initio Exposit. in psalm.* I.

sont les auteurs de chaque psaume? M. Bossuet, évêque de Meaux (*a*), dit positivement qu'ils ont été mis à la tête des psaumes par l'inspiration du Saint-Esprit, afin de nous faire connaître les auteurs et le sujet de chacun de ces divins cantiques, et qu'on ne doit point séparer les inscriptions des psaumes du corps des Ecritures, puisqu'on les lit tout de suite et sans distinction dans l'Hébreu et dans toutes les versions. On peut voir pour le même sentiment M. Du Pin, Préface sur les psaumes, article 3.

Mais ce serait, ce me semble, outrer la matière que de prétendre que tous les titres des psaumes généralement sont canoniques et inspirés. Plusieurs théologiens (*b*) catholiques ont dit tout net que la plupart ne servaient de rien à l'explication du psaume. Les Pères, entre autres saint Augustin, saint Hilaire, Théodoret, Cassiodore, ont reconnu que souvent ces titres n'avaient aucun rapport au corps du cantique, et qu'ils ne faisaient aucun sens dans l'endroit où on les mettait. L'Eglise catholique ne s'est jamais fait une loi de les chanter dans son office; elle n'a jamais décidé qu'ils fussent canoniques; car on convient que le concile de Trente, en déclarant canonique et authentique le texte latin de la Vulgate, n'a jamais prétendu canoniser tous les titres des livres saints. Les Septante, ou d'autres Grecs postérieurs ont ajouté des titres à certains psaumes qui n'en ont point dans l'Hébreu. Ces titres ont souvent varié. La version syriaque, qui est si ancienne, diffère souvent et de l'Hébreu et des Septante. Notre Vulgate n'est pas toujours d'accord avec l'Hébreu. Si les titres des psaumes avaient été regardés comme canoniques, aurait-on permis d'y toucher, de les altérer, de les supprimer, d'y ajouter? Qui est le commentateur juif, catholique ou protestant, qui se fasse une obligation de suivre le titre du psaume dans son commentaire? et cependant les Juifs et tous les chrétiens tiennent le Psautier pour Ecriture divine.

Il faut donc dans cette question tenir un juste milieu. 1° Parler des titres des psaumes avec beaucoup de respect, puisqu'il y en a un bon nombre d'authentiques. 2° Reconnaître que ceux qui sont des premiers auteurs, des anciens prophètes, ou enfin d'Esdras, sont inspirés et canoniques. 3° Que ceux qui y ont été ajoutés, avant ou après Esdras, par des Juifs non inspirés ou par les Grecs, ceux qui sont manifestement contraires ou à l'histoire ou à l'esprit du psaume, ne méritent par eux-mêmes aucune considération particulière. 4° Enfin que les Pères mêmes qui ont paru les croire canoniques ou inspirés n'ont entendu parler que de ceux qui étaient dans le texte original et écrits de la main d'Esdras ou des anciens prophètes; car pour les autres, ils ne font nulle difficulté de les abandonner, comme on le voit dans Théodoret dans plusieurs occasions. On peut voir notre dissertation sur les titres des psaumes, pages XXIX, XXX, et suivantes, où nous avons examiné cette question plus au long. *Voyez* aussi le P. Alexandre, *Hist. vet. Test. Dissert.* 24. *quæst.* 1, *art.* 1.

En suivant les titres des psaumes qui se trouvent dans nos Bibles, il y en a soixante-douze qui portent le nom de David, cinquante qui sont sans nom d'auteur; mais les rabbins croient qu'on doit les rapporter à celui dont le nom se lit immédiatement auparavant; et cette tradition des Juifs est rapportée et suivie par Origène, par saint Jérôme, par Eusèbe, par saint Hilaire et par saint Athanase (*c*).

On attribue aux enfants de Coré les psaumes XLI, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, et les LXXXIII, LXXXIV, LXXXVI, LXXXVII.

On attribue à Salomon le LXXI : *Deus, judicium tuum regi da*; et le CXXVI : *Nisi Dominus ædificaverit domum.*

On attribue à Ethan le LXXXVIII : *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

A Idithun le LXXVI : *Voce mea ad Dominum clamavi.*

A Moïse le LXXXIX : *Domine, refugium factus es nobis.*

A Asaph, le XLIX : *Deus Deorum Dominus locutus est.*

Le LXXII : *Quam bonus Israel Deus.*

Le LXXIII : *Ut quid, Deus, repulisti in finem?*

Le LXXIV : *Confitebimur tibi, Deus.*

Item les LXXV, LXXVI, LXXVII, LXXVIII, LXXIX, LXXX, LXXXI, LXXXII, LXXXIII.

On attribue à Adam le XCI : *Bonum est confiteri Domino.*

A Melchisédech le CIX : *Dixit Dominus Domino meo : sede a dextris meis.*

A Jérémie et à Ezéchiel le LXIV : *Te decet hymnus.*

A Jérémie le CXXXVI : *Super flumina Babylonis*, etc., qui est aussi attribué à David.

A Aggée et à Zacharie le CXI : *Beatus vir qui timet Dominum! in mandatis ejus volet nimis*; et le CXLV : *Lauda, anima mea, Dominum; laudabo Dominum in vita mea*, etc.

IX. *Psaume apocryphe.*

Outre les cent cinquante psaumes dont nous avons parlé, et qui sont reconnus pour canoniques, il y en a un cent cinquante et unième, qui n'est point dans le canon et qui ne se trouve ni dans l'Hébreu, ni dans le Chaldéen, ni dans la Vulgate : mais on le lit dans le Syriaque, dans la plupart des exemplaires grecs, dans l'Arabe, dans la version anglo saxonne, dans les livres de prières des Grecs. Saint Athanase (*d*), Eu-

(*a*) *Bossuet. in psalm. Dissert. de psalmis c.* VI, *p.* LXVIII.
(*b*) Vide *Natal. Alex. Hist. V. T. Dissert.* 24, *qu.* 1. *Ferrand. in psalm. Lyran. Præf. in psalm. Du Pin, Præf. in psal. n.* 14, *etc. De Muis in psal.* VIII, 1, etc.
(*c*) Vide *Origen. Opusc. nuper edito in Hexapl* p. 79, *t.* 1. *Euseb. in psalm.* XXVII. *Hieronym. in Malachiam, et Ep. ad Cyprian. Hilar. Prolog. in psal* p. 3, 4. *Athanas. Præf. in psal* p. 70, *t.* II, *nov edit.*
(*d*) *Athanas. serm. ad Marcellin. t.* I, p. 258. *Item in Synopsi t* II, *p.* 57.

thyme (*a*), Vigile de Thapse (*b*), l'auteur qui a interpolé les Epîtres de saint Ignace (*c*), en font mention et le citent. Saint Chrysostome y fait allusion dans l'homélie 17, au peuple d'Antioche. Il a pour titre : *Cantique d'actions de grâces de David, lorsqu'il eut vaincu Goliath*. Il commence ainsi : *J'étais le plus petit de mes frères et le plus jeune de la maison de mon père, et je paissais les brebis de mon père*, etc. Nous l'avons donné en latin et en français avec une explication, à la fin de notre commentaire sur les psaumes.

X. *Autres psaumes attribués à David.*

L'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase dit que David avait composé trois mille psaumes, du nombre desquels le roi Ezéchias en choisit cent cinquante, et supprima les autres. Il cite cela comme tiré des Paralipomènes, où nous ne lisons rien de semblable. Un auteur grec nommé Joseph Chrétien (*d*) dit la même chose, et la cite comme des Paralipomènes. Michel Glycas (*e*) cite Psellus, qui le dit aussi; et il paraît qu'il le croit lui-même. Il ajoute qu'après la captivité Esdras choisit les cent cinquante psaumes que nous lisons dans nos Bibles, du nombre de trois cents, ou même davantage, qu'il avait en main. L'auteur de la version syriaque dit que quelques-uns ajoutent à la fin du Psautier douze psaumes : mais il les rejette comme inutiles et sans autorité.

Psaumes de Salomon, ou *Psautier de Salomon*. Il faut voir le titre de Salomon.

Psaumes graduels. On donne ce nom à quinze psaumes du Psautier, qui sont le CXIX et les suivants, jusqu'au CXXXIV inclus. Le texte hébreu les nomme (שיר המעלות *Sept.*: Ὠδὴ ἀναβαθμῶν. *Theod.*: Ἆσμα τῶν ἀναβάσεων. *Aqu. Sym.*: Εἰς τὰς ἀναβάσεις): *Cantique des montées;* le Chaldéen : *Cantique qui fut chanté sur les degrés de l'abîme*. Cette explication est tirée de la tradition des Hébreux, qui racontent que quand on voulut jeter les fondements du temple au retour de la captivité de Babylone, il sortit de la terre une si prodigieuse quantité d'eau, qu'elle s'éleva à la hauteur de quinze coudées, et qu'elle aurait abîmé tout le monde, si Achitophel, le fameux Achitophel qui s'était pendu sous David près de cinq cents ans auparavant, n'en eût arrêté le progrès en écrivant sur les quinze degrés du temple le nom ineffable de Jéhovah. Ils rapportent au même événement le psaume CXXIX, *De profundis clamavi*, etc., qui est un des graduels. Voilà ce que disent les Juifs. Junius et Trémellius traduisent l'Hébreu par : *Cantique des excellences*, ou, Cantique excellent; traduction qui n'est point désapprouvée par De Muis et par d'autres habiles interprètes; mais la traduction commune qui porte : *Cantique des degrés*, est plus généralement suivie.

Mais d'où leur vient cette dénomination? Les interprètes croient que c'est parce qu'on les chantait sur les quinze degrés du temple. On n'est pas d'accord sur le lieu où étaient ces degrés. Les uns les prennent au dehors de ce saint lieu; les autres, à son entrée. D'autres croient que ce sont les quinze degrés que Josèphe (*f*) marque, pour monter de l'enclos des femmes dans le grand parvis. D'autres enfin veulent que ce soit sur les degrés qui montaient du parvis des prêtres au vestibule qui était au-devant du saint : mais on ne peut montrer ni par Josèphe, ni par l'Ecriture, que ni les degrés du vestibule, ni ceux des portes du temple, ni ceux du dehors fussent au nombre de quinze. On voit par Ezéchiel (*g*), que les uns étaient de huit, et les autres de sept degrés. D'ailleurs on ne voit par aucun endroit des Ecritures que les lévites chantassent sur les degrés du temple. Leur place était autour de l'autel des holocaustes dans le parvis des prêtres.

Quelques-uns ont cru que ces psaumes étaient appelés *Cantiques des degrés*, parce qu'on les chantait sur une tribune qui était dans le parvis d'Israel, où les lévites lisaient quelquefois la loi (*h*). Mais on ne voit par aucun endroit de l'Ecriture, que l'on ait placé des chantres sur cette tribune, ni qu'on y ait chanté ces psaumes en particulier. L'auteur du Commentaire sur les psaumes, imprimé sous le nom de saint Jérôme (*i*), dit que dans le temple il y avait plusieurs degrés de dignités entre les prêtres et les lévites. Cela est vrai : mais en aucun endroit on ne dit qu'il y en ait eu quinze. Il y avait certainement vingt-quatre familles sacerdotales, et autant de familles des lévites. Mais qu'est-ce que tout cela fait aux quinze psaumes graduels? Quelques rabbins et un bon nombre de commentateurs (*j*) traduisent l'Hébreu par *Cantiques d'élévation*, parce que, disent-ils, on les chantait d'un ton fort élevé, ou parce qu'à chaque psaume on rehaussait sa voix.

Mais pour ne pas multiplier ici les conjectures, nous allons exposer notre système sur cela. Nous traduisons l'Hébreu par *Cantique de la montée*, ou du retour de la captivité de Babylone. L'Ecriture emploie ordinairement le verbe *monter* lorsqu'elle parle de ce retour. *Qui de vous est du peuple du Seigneur?* dit Cyrus (*k*) dans son édit en faveur des Juifs : *Qu'il monte à Jérusalem*. Et il se présenta un assez bon nombre de personnes *pour monter*, dit Esdras; Sassabasar partit (*l*) avec ceux *qui montaient de la captivité;* et *voici les noms des enfants de la province qui montèrent;* et *Esdras monta de la captivité* (*m*); et *le premier jour du premier mois fut le fondement de la montée de Babylone*. Dans le psaume CXXI, qui est un des graduels, il est dit que *les tribus sont*

(*a*) *Enthym. in psal.*
(*b*) *Vigil. Thaps. l.* I.
(*c*) *Epist. Ignat. ad Mariam Castobel. c.* IV.
(*d*) *Joseph. Christian. in Hypomnestico Ms. l.* II, *c.* CXX.
(*e*) *Michael Glycas Annal. parte* II, *p.* 182.
(*f*) *Joseph. de Bello, l.* I, *c.* XIV, *in Græco, p.* 917.
(*g*) *Ezech.* XL, 22, 26, 31, 37, 49

(*h*) I *Esdr.* IX, 4.
(*i*) *Hieronymiast. Exposit.* 2 *in psal.* CXIX.
(*j*) *Saadias. Hammond. Gataker. Vatab. Du Pin. Ainsvort.*
(*k*) I *Esdr.* I, 3, 5, 11. II *Esdr.* VII, 5, 6.
(*l*) I *Esdr.* II, 1, 2.
(*m*) I *Esdr.* VII, 9.

montées à Jérusalem. Enfin Jérémie (*a*), prédisant le retour de la captivité, dit : *Alors je les ferai monter et revenir dans leur pays*. Ezéchiel s'exprime de même (*b*).

Toutes ces expressions montrent assez que les Hébreux se servaient ordinairement du verbe *monter*, en parlant du voyage de Babylone à Jérusalem, parce que Babylone était dans une plaine, et la Judée dans un pays de montagnes. Ainsi il est fort naturel de nommer *Cantiques des montées* les psaumes qui ont été composés à l'occasion de la délivrance de la captivité de Babylone, soit pour la demander à Dieu, soit pour lui en rendre grâces; et c'est en effet ce que l'on remarque dans les psaumes graduels. Ils ont tous rapport à ce grand événement. Ils en parlent en plusieurs endroits, et la plupart ne peuvent s'expliquer que dans cette hypothèse. Cela seul suffirait pour nous déterminer à expliquer en ce sens le terme de *Cantiques des montées*. Nous ne rapportons pas ici un grand nombre de passages tirés de ces psaumes, pour prouver ce que nous avançons; il n'y a qu'à ouvrir le Psautier, pour s'en convaincre. *Voyez* notre dissertation, qui sert de préface aux psaumes graduels.

Psaumes acrostiches. Ce sont ceux qui, dans l'Hébreu, commencent chaque verset ou chaque demi-verset par une lettre de l'alphabet rangée selon l'ordre alphabétique. Ces psaumes sont le

Psaume XXIV : *Ad te, Domine, levavi animam meam*.

Le XXXIII : *Benedicam Dominum in omni tempore*.

Le XXXVI : *Noli æmulari in malignantibus*.

Le CX : *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo, in concilio justorum*.

Le CXI : *Beatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus volet nimis*.

Le CXVIII : *Beati immaculati in via*.

Le CXLIV : *Exaltabo te, Deus meus Rex*.

PSEPHINA. Josèphe parle d'une tour de Jérusalem et d'une porte de la même ville, qui s'appelaient *Psephinos* ou *Psephina*.

PSEUDOAPOSTOLI (*c*), *Pseudochristi* (*d*), *Pseudoprophetæ* (*e*), faux apôtres, faux christs, faux prophètes. Le terme *pseudo* vient du grec *pseudos*, qui signifie *le mensonge*.

PSEUTHOPHANECH. C'est ainsi que les Septante, et après eux Josèphe, expriment le nom que Pharaon donna à Joseph (*Sept.*, *Genes.* XLI, 45 : Ψευθοφανὲχ. *Joseph.*, *Antiq.* *l.* II, *c.* III, *p.* 44 : Ψευθοφάνηχον). Il le nomma, dit Moïse (צפנת פענח *Zaphnath-Paunach*), *Zaphnat-oaneu*, que saint Jérôme traduit par *Salvatorem mundi*, et la plupart des interprètes par *Celui qui découvre les choses cachées*.

PTOLEMAIDE [ou Ptolemaïs], ville de Phénicie, sur la Méditerranée, ayant au midi le mont Carmel et un port considérable. Son ancien nom hébreu est *Acco*. *Voyez Judic.* I, 31. Les Arabes l'appellent aujourd'hui *Acca*. Les Grecs lui ont donné le nom d'*Aké*. Nous en avons déjà parlé ci-devant sous le nom d'Acco. Les Grecs (*f*), qui ignoraient qu'Acco était un nom hébreu, ont dérivé *Aké* du verbe *akeomai*, qui signifie guérir, s'imaginant qu'elle avait pris ce nom de ce qu'Hercule avait été guéri en ce lieu-là d'une morsure de serpent. Le fleuve *Belus* ou *Beleus* tombe dans la Méditerranée près de Ptolémaïde. *Voyez* Bélus. Je ne trouve pas qui est le Ptolémée qui a donné son nom à Ptolémaïde (1). Elle devint dans la suite colonie romaine sous l'empire de Claude, et on a plusieurs médailles anciennes qui la qualifient colonie romaine (*g*). Cette ville fut assignée par Josué à la tribu d'Aser (*h*) qui n'en extermina pas les habitants. *Amma*, ville inconnue, *Josue*, XIX, 29, pourrait bien être *Acco*, que les copistes auront changée en *Amma*.

Les croisés lui donnèrent le nom de *Saint-Jean d'Acre*, à cause d'un temple magnifique qui était dédié à saint Jean. Cette ville était bâtie en forme triangulaire, baignée de la mer du côté de l'occident et du midi, entourée du côté de la terre ferme de deux fortes murailles, ayant environ cinquante pas de distance entre deux, et fortifiées d'un grand nombre de tours, d'espace en espace. A la première muraille vers l'orient sur la pointe était une tour plus grosse et plus forte que les autres, appelée la tour du Roi, et à l'angle du milieu était une pareille tour de tout temps nommée la tour Maudite; aussi éprouva-t-elle la malédiction de son nom; car ce fut par elle que les Sarrasins entrèrent dans la ville et qu'elle fut prise, ainsi qu'on l'a remarqué dans le temps. *Juste proinde Maledicta vocata est turris illa, qua maledicta gens Saracena subintravit, anno* 1291, *et qui illi nomen imposuit, eventum tam diri infortunii nesciens quid diceret, prophetavit*. Elle fut la dernière ville que les chrétiens possédèrent en Syrie. Le soldan d'Egypte Elpy, surnommé Melle-Messor, l'ayant assiégée en 1291 avec soixante mille chevaux et cent mille hommes de pied, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem la défendirent courageusement; mais enfin ils furent obligés de céder; elle fut prise et presque ruinée.

[M. Michaud parle souvent de Ptolémaïde dans son *Histoire des croisades*; après avoir raconté (tom. I, pag. 308) l'arrivée des premiers croisés devant cette cité, il dit (tom. II, pag. 33 et suiv.) comment elle tomba au pouvoir de Baudouin; et, plus loin (pag. 342) comment, s'étant rendue à Saladin après la bataille de Tibériade, elle fut, en 1189, assiégée par les chrétiens ; ce qui fournit à l'auteur l'occasion d'en faire la des-

(*a*) *Jerem.* XXXI, 22
(*b*) *Ezech.* XXXIX, 2.
(*c*) II *Cor.* XI, 13.
(*d*) *Matth.* XXIV, 24 *Marc* XIII, 22
(*e*) *Zach.* XIII, 2 *Matth.* XXIV, 11, etc.
(*f*) *Stephan in Ethnicis. Ptolemaïs. Vide et Etymolog. mag.*
(*g*) *Vide, si lubet, Reland. Palæst. l.* III, *p.* 538.
(*h*) Vide *Judic.* I, 31.
(1) Barbié du Bocage dit que ce fut Ptolémée Soter, et qu'il la restaura et l'agrandit.

cription. « Ptolémaïs, dit-il, était bâtie à l'occident d'une vaste plaine : la Méditerranée baignait ses murailles; la commodité de son port appelait les navigateurs de l'Europe et de l'Asie, et elle méritait de régner sur les mers comme la ville de Tyr qui s'élevait dans son voisinage. Du côté de la terre des fossés profonds entouraient ses murailles; de distance en distance s'élevaient des tours formidables, parmi lesquelles on remarquait la *tour Maudite*, qui dominait sur la ville et sur la plaine, et la *tour des Mouches*, bâtie à l'entrée du port et que les voyageurs retrouvent aujourd'hui encore avec son ancien nom. Une digue de pierre fermait le port vers le midi, et se terminait par une forteresse bâtie sur une roche isolée au milieu des flots. En 1831 nous avons vu Saint-Jean d'Acre avec des murailles rebâties à neuf; elles présentaient un état de fortification redoutable, surtout du côté de la terre; on avait fortifié un peu moins le côté de la mer, suffisamment défendu par la difficulté du rivage. La ville actuelle occupe à peine les deux tiers de l'espace qu'elle couvrait au temps des croisades. Une population de six mille habitants vivait dans ses murs à l'époque de notre passage. La guerre d'Ibrahim-Pacha en Syrie (1) a fait de l'enceinte d'Acre un amas solitaire de débris.

» La plaine de Saint-Jean d'Acre est bornée au nord par le mont Saron, que les Latins appelaient *Scala Tyriorum*, l'Echelle des Tyriens; au sud, par le mont Carmel, qui s'avance dans la mer; elle s'étend du septentrion au midi sur un espace d'environ quatre lieues. Le Bélus, que les auteurs arabes ont appelé *Nahr-Alhalou* (rivière d'eau douce) et que les gens du pays appellent tour à tour *Nahr-el-Ramyn*, *Nahr-el-Kardané*, traverse une partie de la plaine, et se jette dans la mer à un quart d'heure à l'est de la ville, sous la petite éminence où gisent quelques ruines nommées *Akkah-el-Kharab* (Acre la Ruinée). La plaine, peu boisée, est marécageuse en beaucoup d'endroits, et de ces marais s'échappent en été des exhalaisons qui corrompent l'air et répandent le germe des maladies épidémiques. A diverses distances de Saint-Jean d'Acre, au nord et au nord-est, plusieurs collines découpent la plaine. La première est celle de *Thuron*, appelée par les chroniqueurs musulmans la colline des *Mossallins* ou des *Prians*, et aussi *Mossallaba*. La seconde colline est celle que Boha-Eddin nomme *Aïadia*, et Gauthier Vinisauf *Mahaméria*; la troisième est la colline de *Kisan*. Les montagnes citées dans les chroniques arabes sous le nom de *Karouba* sont les montagnes de Saron qui partent du cap Blanc, appelé en arabe *El-Mécherfi*, et courent de l'ouest à l'est jusqu'aux rives du Jourdain (2).

» Les plaines de Ptolémaïs étaient fertiles et riantes : des bosquets, des jardins couvraient les campagnes voisines de la ville; quelques villages s'élevaient sur le penchant des montagnes; des maisons de plaisance étaient bâties sur les collines. Les traditions religieuses et les traditions profanes avaient donné des noms à plusieurs sites du voisinage : un tertre élevé rappelait aux voyageurs le tombeau de Memnon; on montrait sur le Carmel les grottes d'Elie et d'Elisée, et la place où Pythagore vint adorer l'Echo. Tels étaient les lieux qui allaient être bientôt le théâtre d'une guerre sanglante et devaient voir combattre entre elles les armées de l'Europe et celles de l'Asie.

» Ce fut à la fin du mois d'août 1189, le jour de la Saint-Augustin, que commença le siége de Ptolémaïs, qui dura deux ans.... »

Nous ne pouvons rapporter ici l'histoire de ce siége mémorable, qui remplit plus de quarante pages (344-397) de l'ouvrage de M. Michaud. Nous dirons seulement que peu de mois après l'arrivée de Philippe-Auguste, roi de France, et de Richard, roi d'Angleterre, les musulmans capitulèrent, et que ces deux monarques se partagèrent toutes les richesses qu'on trouva dans Ptolémaïs.

Vers l'an 1200, Ptolémaïs fut en partie détruite par le violent tremblement de terre qui fit croire aux peuples de la Mésopotamie, de la Syrie et de l'Egypte, que c'était celui qui doit précéder le jugement dernier.

Ptolémaïs devint « la capitale des colonies chrétiennes et la ville la plus considérable de la Syrie, » dit M. Michaud (*Ibid.*, tom. V, pag. 119). C'est ce qu'elle était quand le sultan d'Egypte, Kélaoun, la menaça, après avoir pris Tripoli, et quand Chalil, son fils et son successeur, vint l'assiéger en 1290. Voici le tableau que fait de Ptolémaïs, à cette époque, l'historien des croisades : « La plupart des Francs chassés des autres villes de la Palestine s'y étaient réfugiés avec leurs richesses; c'était là qu'abordaient toutes les flottes qui venaient de l'Occident; on y voyait les plus riches marchands de tous les pays du monde. La ville n'avait pas moins reçu d'accroissement en étendue qu'en population; elle était construite en pierres de taille carrées; tous les murs des maisons s'élevaient à une hauteur égale (3); une plate-forme ou terrasse couvrait la plupart des édifices, des peintures ornaient l'intérieur des principales habitations, et ces habitations recevaient le jour par des fenêtres vitrées, ce qui était alors un luxe extraordinaire. Dans les places publiques, des tentures de soie ou d'une étoffe transparente garantissaient les habitants des ardeurs du soleil. Entre les deux remparts qui bornaient la ville à l'orient s'élevaient des châteaux et des palais habités par les princes et les grands; les artisans et les marchands habitaient l'intérieur de la cité. Parmi les princes et les nobles qui avaient des habitations à Ptolémaïs on remarquait le roi de Jérusalem, ses frères et sa famille, les

(1) En 1832.

(2) *Correspond. d'Orient*, tom. V, lettr. CXXXII.

(3) Tous ces détails curieux sur Ptolémaïs et sur les mœurs et la manière de vivre des habitants nous ont été fournis par Herman Cornarius (Collection d'Ekard). On en trouvera un extrait étendu dans l'analyse des chroniques (*Bibliothèque des croisades*, t. III).

princes de Galilée et d'Antioche, le lieutenant du roi de France, celui du roi de Chypre, le duc de Césarée, les comtes de Tripoli et de Joppé, les seigneurs de Beirouth, de Tyr, de Tibériade, de Sidon, d'Ibelin, d'Arsur, etc. On lit dans une vieille chronique que tous ces princes et seigneurs se promenaient sur les places publiques, portant des couronnes d'or comme des rois; leur suite nombreuse avait des vêtements éclatants d'or et de pierreries. Les jours se passaient en fêtes, en spectacles, en tournois, tandis que le port voyait s'échanger les trésors de l'Asie et de l'Occident et montrait à toute heure le tableau animé du commerce et de l'industrie.

» L'histoire contemporaine déplore avec amertume la corruption de mœurs qui régnait à Ptolémaïs : la foule des étrangers y apportait les vices de toutes les nations; la mollesse et le luxe s'étaient répandus dans toutes les classes; le clergé lui-même n'avait pu éviter la contagion; parmi les peuples qui habitaient la Syrie, les plus efféminés, les plus dissolus, étaient les habitants de Ptolémaïs.

» Non-seulement Ptolémaïs était la plus riche des villes de la Syrie, elle passait encore pour être la place la mieux fortifiée. Saint Louis, pendant son séjour en Palestine, n'avait rien négligé pour réparer, pour accroître ses fortifications. Du côté de la terre, une double muraille, surmontée de distance en distance de hautes tours avec leurs créneaux, entourait la ville; un fossé large et profond défendait l'accès des remparts. Du côté de la mer, la ville était défendue par une forteresse bâtie à l'entrée du port, par le château du Temple vers le midi, et par la tour appelée la tour du Roi, vers l'orient.

» Ptolémaïs avait alors beaucoup plus de moyens de défense qu'à l'époque où elle soutint pendant trois ans l'attaque de toutes les forces de l'Europe. Aucune puissance n'aurait pu la réduire si elle avait eu pour habitants de véritables citoyens, et non des étrangers, des pèlerins, des marchands, toujours prêts à se transporter d'un lieu à un autre avec leurs richesses. Ceux qui représentaient le roi de Naples, les lieutenants du roi de Chypre, les Français, les Anglais, le légat du pape, le patriarche de Jérusalem, le prince d'Antioche, les trois ordres militaires, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les Arméniens, les Tartares, avaient chacun leur quartier, leur juridiction, leurs tribunaux, leurs magistrats, tous indépendants les uns des autres, tous avec le droit de souveraineté. Ces quartiers étaient comme autant de cités différentes qui n'avaient ni les mêmes coutumes, ni le même langage, ni les mêmes intérêts. Il était impossible d'établir l'ordre dans une ville où tant de souverains faisaient des lois, qui n'avait point d'administration uniforme; où souvent le crime se trouvait poursuivi d'un côté, protégé de l'autre. Ainsi toutes les passions étaient sans frein, et donnaient lieu souvent à des scènes sanglantes : outre les querelles qui naissaient dans le pays, il n'y avait pas une division en Europe, et surtout en Italie, qui ne se fît ressentir à Ptolémaïs. Les discordes des Guelfes et des Gibelins y agitaient les esprits, et les rivalités de Venise et de Gênes y avaient fait couler des torrents de sang. Chaque nation avait des fortifications dans le quartier qu'elle habitait; on y fortifiait jusqu'aux églises. A l'entrée de chaque place il y avait une forteresse, des portes et des chaînes de fer. Il était aisé de voir que tous ces moyens de défense avaient été employés moins pour arrêter l'ennemi que pour élever une barrière contre des voisins et des rivaux.

» Les chefs de tous les quartiers, les principaux de la ville, se rassemblaient quelquefois ; mais ils s'accordaient rarement et se défiaient toujours les uns des autres; ces sortes d'assemblées n'avaient jamais aucun plan de conduite, aucune règle fixe, surtout aucune prévoyance. La cité tout à la fois demandait des secours à l'Occident, et sollicitait une trêve auprès des musulmans. Lorsqu'on venait à conclure un traité, personne n'avait assez de puissance pour le faire respecter; chacun au contraire était maître de le violer et d'attirer ainsi sur la ville tous les maux que cette violation pouvait entraîner.

» Après la prise de Tripoli, le sultan du Caire (Kélaoun) menaça la ville de Ptolémaïs; cependant.... il céda à quelques sollicitations, et renouvela avec les habitants une trêve pour deux ans deux mois deux semaines deux jours et deux heures. »

La trêve fut rompue par des fautes que les chrétiens eurent l'imprudence de commettre, et que Kélaoun ne voulut oublier à aucun prix. Comme il se disposait à partir du Caire pour venir assiéger Ptolémaïs, il tomba malade, et bientôt après il mourut, en conjurant son fils de ne point lui accorder les honneurs de la sépulture avant d'avoir conquis la ville de Ptolémaïs. Chalil jura d'accomplir les dernières volontés de son père, et bientôt il fut devant Ptolémaïs : son armée couvrait un espace de plusieurs lieues, depuis la mer jusqu'aux montagnes. Elle comptait soixante mille cavaliers et cent quarante mille fantassins. Le siége durait depuis près d'un mois, quand, le 4 mai 1291, Chalil donna le signal d'un assaut. Alors il y avait au plus douze mille hommes sous les armes pour défendre Ptolémaïs. Le combat dura toute la journée, la nuit seule força les assaillants à la retraite. Le roi de Chypre n'espérant pas que la ville pût résister, la quitta dans la nuit avec ses chevaliers et trois mille combattants. Le lendemain les musulmans donnèrent un nouvel assaut; ils furent obligés, vers le soir, après avoir subi de notables pertes, de sonner la retraite. Le 6 ils entrèrent dans la ville et furent repoussés. Enfin le 18 un nouvel assaut fut donné; l'attaque et la défense furent beaucoup plus vives et plus opiniâtres que dans les jours précédents. Parmi ceux qui tombaient on comptait sept musulmans pour un chrétien; mais les musulmans pouvaient réparer leurs pertes, celles des chrétiens étaient irrépa-

rables. Les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital furent mortellement blessés. Alors la déroute devint générale; on perdit tout espoir de sauver la ville.

» Les chrétiens furent obligés de céder à la multitude de leurs ennemis, dit M. Michaud (pag. 140-146); ils se dirigèrent vers la maison du Temple, située du côté de la mer. Ce fut alors qu'un crêpe de mort s'étendit sur toute la ville de Ptolémaïs : les musulmans s'avançaient pleins de fureur (1); il n'y avait point de rue qui ne fût le théâtre du carnage; on livrait un combat pour chaque fort, pour chaque palais, à l'entrée de chaque place, et dans tous ces combats il y eut tant d'hommes tués, qu'au rapport d'un chevalier de Saint-Jean, *on marchait sur les morts comme sur un pont.*

» Alors, comme si le ciel irrité eût voulu donner le signal de *la fin de toutes choses*, un violent orage accompagné de grêle et de pluie éclata sur la ville; l'horizon se couvrit tout à coup d'une si grande obscurité, qu'on pouvait à peine distinguer les enseignes des combattants et voir quel drapeau flottait encore sur les tours. Tous les fléaux concouraient à la désolation de Ptolémaïs. L'incendie s'alluma dans plusieurs quartiers, sans que personne s'occupât de l'éteindre : les vainqueurs ne pensaient qu'à détruire la ville, les vaincus ne songeaient qu'à fuir.

» Une multitude de peuple fuyait au hasard, sans savoir où elle pourrait trouver un asile. Des familles entières se réfugiaient dans les églises, où elles étaient étouffées par les flammes ou égorgées au pied des autels : des religieuses, des vierges timides, se mêlaient à la multitude qui errait dans la ville, ou se meurtrissaient le sein et le visage (2) pour échapper à la brutalité du vainqueur. Ce qu'il y avait de plus déplorable dans le spectacle qu'offrait alors Ptolémaïs, c'était la désertion des chefs, qui abandonnaient un peuple livré à l'excès de son désespoir. On avait vu fuir, dès le commencement du combat, Jean de Gresli et Oste de Granson, qui s'étaient à peine montrés sur les remparts pendant le siége; beaucoup d'autres, qui avaient fait le serment de mourir, à l'aspect de cette destruction générale, ne songeaient plus qu'à sauver leur vie, et jetaient leurs armes pour précipiter leur fuite. L'histoire peut cependant opposer à ces lâches désertions quelques traits d'un véritable héroïsme (3). On n'a pas oublié les actions éclatantes de Guillaume de Clermont. Au milieu des ruines de Ptolémaïs, au milieu de la désolation universelle, il défiait encore l'ennemi; cherchant à rallier quelques guerriers chrétiens, il accourut à la porte Saint-Antoine, que les templiers venaient d'abandonner; il veut recommencer le combat lui seul, il traverse plusieurs fois les rangs des musulmans, et retourne sur ses pas combattant toujours; quand il fut revenu au milieu de la cité, « *Son dextrier*, » nous copions la relation manuscrite, *fut* » *molt las et luy mesme aussi; le dextrier* » *resista encontre les esperons, et s'arresta* » *dans la rue comme qui n'en peult plus. Les* » *Sarrasins, à coups de fleches, ruerent à terre* » *frère Guillaume; ainsi ce loyal champion de* » *Jésus Christ rendit l'ame à son Créateur.* »

» On ne peut refuser des éloges au dévouement du patriarche de Jérusalem, qui, pendant tout le siége, avait partagé les dangers des combattants. Lorsqu'on l'entraînait vers le port pour le dérober à la poursuite des musulmans, ce généreux vieillard se plaignait avec amertume d'être séparé de son troupeau au fort du péril; on le força enfin de s'embarquer; mais, comme il reçut dans son navire tous ceux qui se présentaient, le vaisseau fut submergé, et le fidèle pasteur mourut victime de sa charité.

» La mer était très-orageuse, les navires ne pouvaient s'approcher de la terre. Le rivage présentait un spectacle déchirant : c'était une mère qui appelait son fils, un fils son père; plusieurs se précipitaient de désespoir dans les flots; la foule s'efforçait de gagner les vaisseaux à la nage, les uns se noyaient dans le trajet, les autres étaient écartés à coups de rames. On vit arriver sur le port plusieurs femmes des plus nobles familles, emportant avec elles leurs diamants et leurs effets les plus précieux; elles promettaient aux nautoniers de devenir leurs épouses, de se livrer à eux avec toutes leurs richesses, si on les conduisait loin du péril (4): elles furent transportées dans l'île de Chypre. On ne montrait plus de pitié que pour ceux qui avaient des trésors à donner; ainsi, tandis que les larmes ne touchaient plus les cœurs, l'avarice tenait lieu d'humanité. Enfin les cavaliers musulmans arrivèrent sur le

(1) Chronique de Thomas Ebendorffer.

(2) Wadin, auteur de la chronique intitulée, *Annales minorum*, t. II, p. 585, cite un trait que saint Antonin rapporte dans la troisième partie de sa *Somme historique.* Après avoir dit que la plupart des frères mineurs furent tués par les Sarrasins, il ajoute ces mots : « Mais aucune des vierges de Sainte-Claire n'échappa. » L'abbesse de cet ordre, qui avait un grand cœur, ayant appris que les ennemis étaient entrés dans la ville, convoque toutes ses sœurs au son de la cloche, et par la force de ses paroles leur persuade de tenir la promesse qu'elles avaient faite à Jésus-Christ, leur époux, de garder constamment leur virginité. « Mes chères filles, mes excellentes sœurs, leur » dit-elle, il nous faut, dans ce danger certain de la vie et » de la pudeur, nous mettre au-dessus de notre sexe. Ils » sont près de nous les ennemis, non pas tant de notre » corps que de notre âme, ces barbares qui, après avoir » assouvi sur celles qu'ils rencontrent leur passion bru- » tale, les percent de leur épée. Dans la crise où nous » nous trouvons, nous ne pouvons échapper par la fuite à » leur fureur; mais nous le pouvons par une résolution » pénible, il est vrai, mais sûre. La plupart des hommes » sont séduits par la beauté des femmes : dépouillons- » nous de nos attraits, servons-nous de notre visage pour » sauver notre pudeur; détruisons notre beauté pour con- » server intacte notre virginité. Je vais vous donner » l'exemple; que celles qui désirent aller sans tache au- » devant de l'époux immaculé, imitent leur maîtresse. » A ces mots elle se coupe le nez avec un rasoir; les autres font de même et se défigurent avec courage, dit l'historien, pour se présenter plus belles à Jésus-Christ. Par ce moyen, elles conservèrent leur pureté, car les musulmans, en voyant leurs visages ensanglantés, conçurent de l'horreur pour elles et se contentèrent de leur ôter la vie

(3) L'historien Aboulféda, qui se trouva au siége d'Acre avec ses guerriers de Hama, rend hommage à la bravoure des chrétiens de la ville : « Leur ardeur, dit-il, était telle, qu'ils ne daignaient pas même fermer leurs portes. »

(4) Ibn-Férat.

port; ils poursuivirent les chrétiens jusque dans les flots : dès lors personne ne put échapper au carnage.

» Cependant, au milieu de la ville livrée aux flammes, au pillage, à la barbarie du vainqueur, plusieurs forteresses restaient debout, défendues par quelques soldats chrétiens; ces malheureux guerriers moururent les armes à la main, sans avoir d'autres témoins de leur fin glorieuse que leurs implacables ennemis.

» Le château du Temple, où s'étaient réfugiés tous les chevaliers qui avaient échappé au glaive des musulmans fut bientôt le seul lieu de la ville où l'on combattît encore. Le sultan, leur ayant accordé une capitulation, envoya trois cents musulmans pour l'exécution du traité. A peine ceux-ci furent-ils entrés dans une des principales tours, la tour du grand maître, qu'ils outragèrent les femmes qui s'y étaient réfugiées. Cette violation du droit des gens irrita à tel point les guerriers chrétiens, que tous les musulmans entrés dans la tour furent sur l'heure immolés à une trop juste vengeance. Le sultan, irrité, ordonna qu'on assiégeât les chrétiens dans leur dernier asile et qu'on les passât tous au fil de l'épée. Les chevaliers du Temple et leurs compagnons se défendirent pendant plusieurs jours ; à la fin la tour du grand maître fut minée, elle s'écroula au moment où les musulmans montaient à l'assaut : ceux qui l'attaquaient et ceux qui la défendaient furent également écrasés dans sa chute; les femmes, les enfants, les guerriers chrétiens, tout ce qui était venu chercher un refuge dans la maison du Temple, périt enseveli sous les décombres. Toutes les églises de Ptolémaïs avaient été profanées, pillées, livrées aux flammes; le sultan ordonna que les principaux édifices, les tours et les remparts fussent démolis.

» Les soldats musulmans exprimaient leur joie par de féroces clameurs ; cette joie des vainqueurs formait un horrible contraste avec la désolation des vaincus. Au milieu des scènes tumultueuses de la victoire, on entendait d'un côté les cris des femmes à qui les barbares faisaient violence dans leur camp, de l'autre les cris des petits enfants qu'on emmenait. Une multitude éperdue de fugitifs, chassés de ruine en ruine et n'ayant plus de refuge, se dirigèrent vers la tente du sultan pour implorer sa miséricorde; Chalil distribua ces chrétiens suppliants à ses émirs, qui les firent tous massacrer. Makrizi fait monter à dix mille le nombre de ces malheureuses victimes.

» Après la prise et la destruction de Ptolémaïs, le sultan envoya un de ses émirs avec un corps de troupes pour s'emparer de la ville de Tyr (1) : cette ville, saisie d'épouvante, ouvrit ses portes sans résistance. Les vainqueurs s'emparèrent aussi de Beirouth, de Sidon, et de toutes les villes chrétiennes de la côte. Ces villes, qui n'avaient point porté de secours à Ptolémaïs et qui se croyaient protégées par une trêve, virent leur population massacrée, dispersée, traînée en esclavage. La fureur des musulmans s'étendit jusque sur les pierres : on bouleversa jusqu'au sol qu'avaient foulé les chrétiens; leurs maisons, leurs temples, les monuments de leur industrie, de leur piété et de leur valeur, tout fut condamné à périr avec eux par le fer ou par l'incendie.

» La plupart des chroniques contemporaines attribuent de si grands désastres aux péchés des habitants de la Palestine, et ne voient dans les scènes de la destruction que l'effet de cette colère divine qui s'appesantit sur Ninive et sur Babylone..... »]

PTOLEMAIS, ou Rozette, ville d'Egypte à soixante milles à l'orient d'Alexandrie. Les Juifs d'Egypte délivrés de la persécution de Philopator, s'y assemblèrent et y bâtirent une proseuque. III *Mach.* VII.

PTOLEMEE, ou Ptolomée. Tous les rois d'Egypte depuis *Ptolomée, fils de Lagus*, jusqu'à la conquête de l'Egypte par les Romains (*a*), portèrent le nom de *Ptolémée*. Nous avons donné la liste de ces rois, et la durée de leur règne sous l'article Egypte. Nous allons à présent donner le précis de la vie de ceux dont il est parlé dans l'Ecriture. — [*Voyez* Lagides.]

Ptolémée, fils de Lagus, surnommé *Soter*, ou *Sauveur*, après la mort d'Alexandre le Grand, apporta le corps de ce prince en Egypte (*b*) pour l'enterrer à Alexandrie. Dans le partage qui se fit des Etats d'Alexandre entre ses généraux, le gouvernement de l'Egypte échut à Ptolémée. Ce prince se contenta d'abord du titre de gouverneur, et ne prit le titre de roi qu'après que tous ceux de la race d'Alexandre furent morts (*c*). Cependant il ménagea les esprits des peuples d'Egypte et des princes voisins, songeant à jeter les fondements solides de sa future puissance. Quelques années après qu'il fut établi en Egypte (*d*), il songea à se rendre maître de la Phénicie et de la Cœlé-Syrie. Il tâcha d'abord de gagner par argent Laomédon, qui gouvernait ces provinces de la part d'Antipater et de Perdiccas : mais n'en ayant pu venir à bout, il envoya dans cette province un de ses généraux, nommé Nicanor, qui prit Laomédon, et se rendit en peu de temps maître de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie.

Ptolémée lui-même s'étant avancé dans la Judée, entra dans Jérusalem, pendant que les Juifs ne songeaient qu'à observer le repos

(*a*) C'est-à-dire depuis l'an du monde 3631, qui est celui de la mort d'Alexandre le Grand, jusqu'à l'an du monde 3974, qui est celui de la mort de Cléopâtre, épouse de Marc Antoine.

(*b*) An du monde 3681, avant Jésus-Christ 319, avant l'ère vulg 323.

(*c*) *Justin. l.* XV, *c.* II.

(*d*) An du monde 3685, avant Jésus-Christ 315, avant l'ère vulg. 319.

(1) Marin Sanuto dit que, le jour où Ptolémaïs fut prise, les habitants de la ville de Tyr, montant sur des vaisseaux, laissèrent cette place aux vainqueurs. Selon l'auteur de l'*Epitome de la guerre sainte*, les habitants de Sidon en firent autant. Ceux de Beirouth, se fiant aux paroles pacifiques des musulmans, furent tués, ou faits prisonniers et emmenés au Caire. (Voyez *Antiq. Lectiones*, *apud Canisium*, t. VI, p. 278. Voyez encore Ptolémée de Lucques, liv XXIV, ch. XXIII et XXIV.)

du sabbat (*a*). Appian dit que s'étant rendu maître de la ville, il en abattit les murailles (*b*); et Josèphe (*c*), après Aristée, ajoute que ce prince transporta environ cent mille Juifs de la Palestine dans l'Egypte, du nombre desquels il choisit environ trente mille pour les incorporer dans ses armées, et pour leur confier la garde de ses places, sachant que les Juifs étaient très-religieux observateurs de leur parole. Il abandonna le reste à ses soldats, afin qu'ils s'en servissent comme d'esclaves pour tous leurs besoins. De là vient ce grand nombre de Juifs que l'on vit dans la suite en Egypte, dans la Libye et dans la Cyrénaïque.

Deux ans avant sa mort (*d*), et au commencement de la trente-neuvième année de son règne, Ptolémée, fils de Lagus, associa au royaume Ptolémée Philadelphe, qu'il avait eu de Bérénice, et régna encore deux ans avec lui (*e*). Justin dit même que non-seulement Soter associa son fils au royaume, mais qu'il se réduisit lui-même au rang des gardes de Philadelphe, s'estimant plus glorieux d'être père de roi que de régner : *Pater ei regnum non tantum publice tradidit, sed etiam privatim officium regi inter satellites fecit; omni regno pulchrius regis esse patrem dicens.* On assure (*f*) que Démétrius Phaléréus lui avait conseillé de laisser le royaume non à Ptolémée Philadelphe, fils de Bérénice, mais au fils d'Eurydice. Ce qui fut cause que Philadelphe exila Démétrius. *Voyez* ci-après l'article des SEPTANTE *interprètes*. Ptolémée fils de Lagus mourut deux ans après qu'il eut associé son fils au royaume, l'an du monde 3721, avant Jésus-Christ 279, avant l'ère vulgaire 283, en la quarantième année de son règne.

PTOLÉMÉE PHILADELPHE, fils de Ptolémée Soter, dont nous venons de parler, fut associé au royaume dès l'an du monde 3719. Justin (*g*) dit même que Ptolémée son père se démit entièrement entre ses mains, et qu'il se faisait un honneur de paraître parmi les gardes de son fils. Mais d'autres historiens croient qu'il continua de régner avec Philadelphe jusqu'en l'année 3721, qui est celle de sa mort, et la première du règne de Philadelphe. Ce prince fut surnommé *Philadelphe*, c'est-à-dire, amateur de ses frères, apparemment par ironie; car il fit mourir sous divers prétextes deux de ses frères; le plus jeune nommé Argée, fils de Bérénice, comme lui; et l'autre fils d'Eurydice (*h*). Il fut un des plus puissants princes qui eût régné en Egypte (*i*). Mais rien n'a plus fait d'honneur à son règne que son amour pour les lettres, la bibliothèque qu'il forma à Alexandrie, et la version des Septante, que l'on dit qu'il procura aux Grecs. Saint Epiphane (*j*) dit qu'il entreprit de faire travailler à cette version la septième année de son règne, du monde 3727, avant Jésus-Christ 273, avant l'ère vulgaire 277. Nous avons parlé au long de cette traduction sous l'article des SEPTANTE *interprètes*, et nous avons fait voir que ce que l'on en racontait était très-douteux, pour ne rien dire de plus. Mais en abandonnant les circonstances fabuleuses de cette histoire, nous ne prétendons pas en abandonner le fond, qui est que sous le règne de ce prince on traduisit d'hébreu en grec les Ecritures des Juifs, ou en tout, ou en partie; c'est-à-dire, que les Juifs d'Egypte traduisirent alors au moins le Pentateuque, en faveur de ceux d'entre eux qui ne pouvaient plus l'entendre en hébreu, ni en chaldéen. On peut voir les auteurs qui ont traité cette matière exprès.

Les anciens (*k*) rendent assez témoignage à l'amour que Ptolémée avait pour les sciences, et au soin qu'il prit d'amasser des livres et de faire une riche bibliothèque; mais nul autre que le faux Aristée, et ceux qui l'ont suivi, n'a dit que Démétrius de Phalère fut son bibliothécaire. On a vu dans l'histoire de Ptolémée, fils de Lagus, que ce philosophe, n'ayant pas été favorable à Philadelphe, avait été exilé; et on sait qu'il se fit mourir, en se faisant mordre d'un aspic, ne pouvant supporter l'ennui de son exil (*l*). Vitruve nous parle d'Aristophane, Suidas de Zénodote, qui furent bibliothécaires de la bibliothèque d'Alexandrie sous Philadelphe. Aristée est le seul auteur original qui donne cet emploi à Démétrius de Phalère. Josèphe (*m*) donne à Philadelphe trente-neuf ans de règne. Saint Clément d'Alexandrie lui en donne trente-sept; Ptolémée, Porphyre et Eusèbe, trente-huit. Ussérius croit qu'il régna en tout trente-huit ans, et environ huit mois. Il place sa mort en l'an du monde 3758, avant Jésus-Christ 242, avant l'ère vulgaire 246. Il eut pour successeur son fils *Ptolémée*, surnommé *Evergètes* ou *le Bienfaisant*, fils d'Arsinoé, fille de Lysimaque. Philadelphe eut aussi une fille nommée Bérénice, qu'il maria à Antiochus le Dieu, roi de Syrie, comme nous le verrons dans l'article suivant.

PTOLÉMÉE EVERGÈTES, ou *le Bienfaisant*, fils de Ptolémée Philadelphe, monta sur le trône d'Egypte l'an du monde 3758, avant Jésus-Christ 242, avant l'ère vulgaire 246. Ptolémée Philadelphe, son père, après avoir fait longtemps la guerre contre Antiochus le Dieu, avait enfin fait la paix avec lui, et lui avait donné sa fille Bérénice en mariage (*n*), du vivant de Laodicé, dont Antiochus avait deux enfants. Ce mariage se fit avec un éclat

(*a*) *Agatharides Cnidus apud Joseph. lib.* I *contra Apion. p.* 1050. *Vide et Antiq. l.* XII, *c.* II.
(*b*) *Appian. Syriac. p.* 119, 121.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* II, *ex Aristæa Hist.* 70 *Interpp.*
(*d*) An du monde 3719, avant Jésus-Christ 281, avant l'ère vulg. 285.
(*e*) *Vide Justin. l.* XVI. *Pausaniam in Atticis. Lucian. in Longævis.*
(*f*) *Vide Diogen. Laert. in Demetr. Phalereo.*
(*g*) *Justin. l.* XVI, *c.* II
(*h*) *Pausan. in Atticis, p.* 6.
(*i*) *Vide Hieronym. in Dan.* XI.
(*j*) *Epiphan. lib. de Ponderib. et Mensur*
(*k*) *Plutarch. apud Athenæ. l* XII, *c* XVII. *Vitruv. Præf. l.* VII *Architecturæ. Tertull. Apologet. c.* VIII.
(*l*) *Diogen. Laert. in Demetrio, l.* V, *segm.* 781, 791 *Cicero pro Rabirio*, etc.
(*m*) *Joseph. Antiq. l* XII, *c.* II.
(*n*) An du monde 3744, avant Jésus-Christ 256, avant l'ère vulg. 260.

extraordinaire, et Philadelphe donna à sa fille tant d'or et d'argent pour sa dot, que cette princesse en fut surnommée *Phernophoros*, c'est-à-dire, *Porte-dot* (*a*); mais ce mariage ne fut pas heureux. Antiochus fut empoisonné par sa femme Laodicé, qui donna ordre aussi qu'on tuât Bérénice, et le jeune fils qu'elle avait eu d'Antiochus (*b*). Pendant ces entrefaites, Philadelphe étant mort, et Evergètes ayant su le danger où était sa sœur Bérénice, qui s'était enfermée dans l'asile de Daphné, accourut en Syrie avec une armée, pour la secourir; mais il ne put arriver à temps. Bérénice et son fils furent massacrés. Mais un très-grand nombre de villes du royaume de Syrie s'étant soulevées, se donnèrent à Evergètes, qui par là se trouva le plus puissant roi de l'Orient. Josèphe (*c*) dit que ce prince étant venu à Jérusalem, y offrit des sacrifices au Seigneur en actions de grâces de tant de faveurs qu'il lui avait faites. On peut voir sur tout cela *Dan.* XI, 5, 6, et saint Jérôme sur cet endroit de Daniel.

Evergètes se distingua par son amour pour les livres et pour les savants, aussi bien que son père Philadelphe. Galien (*d*) raconte que ce prince faisait copier exactement tous les livres dont il avait connaissance, et qui méritaient quelque considération. Dès qu'il arrivait quelque vaisseau à Alexandrie, il se faisait apporter les livres qui y étaient, on en faisait des copies, et après cela il mettait les livres dans sa bibliothèque, et rendait les copies à ceux à qui les livres appartenaient. Ayant un jour emprunté des Athéniens les poésies d'Euripide, de Sophocle et d'Eschyle, avec promesse de les leur renvoyer, dès qu'il en aurait tiré des copies, et leur ayant donné pour gage de sa parole, quinze talents, qui font au moins trente-six mille livres, il retint les originaux, leur renvoya des copies très-proprement écrites, et leur abandonna les quinze talents qu'il avait donnés pour gage.

Sous le règne d'Evergètes, Onias II, grand prêtre des Juifs (*e*), homme de peu de cœur, et ne songeant qu'à amasser de l'argent, ayant refusé de payer au roi d'Egypte la somme de vingt talents qui lui était due par forme de tribut, ce prince fut sur le point d'envoyer des troupes dans la Judée, pour ravager le pays. Mais Joseph, fils de Tobie, neveu du grand prêtre Onias, étant allé à Alexandrie, satisfit le roi, gagna ses bonnes grâces, prit de lui la ferme des tributs de la Cœlé-Syrie, de la Phénicie, de la Samarie et de la Judée, se fit donner deux mille soldats, pour obliger les peuples à les payer, amassa de grandes sommes pour son profit, rendit au roi seize mille talents, au lieu de huit mille qu'il en tirait auparavant, et demeura vingt-deux ans dans cet emploi.

Ptolémée Evergètes mourut, après vingt-cinq ans de règne (*f*). Tacite (*g*) dit que sous son règne, on vit en Egypte l'oiseau nommé *phœnix*, qui parut dans le pays accompagné de beaucoup d'autres oiseaux, attirés par la nouveauté de ce spectacle. Polybe (*h*) dit qu'Evergètes mourut de maladie; mais Justin (*i* assure que son fils et son successeur Ptolémée Philopator le fit mourir.

Ptolémée Philopator, fils de Ptolémée Evergètes, commença à régner l'an du monde 3783, avant Jésus-Christ 217, avant l'ère vulgaire 221. On lui donna le nom de *Philopator*, c'est-à-dire, *amateur de son père*, par ironie ou par antiphrase, parce qu'il avait fait mourir son père : *Huic ex f cinoris crimine cognomentum Philopator fuit*, dit Justin (*j*). Il porta aussi le surnom de *Tryphon*, c'est-à-dire, *voluptueux*; ou de *Gallus*, parce qu'il portait les stigmates et la couronne de lierre, comme *les galles*, prêtres de la grande déesse, et qu'il aimait de paraître couronné de lierre dans les cérémonies de Bacchus (*k*). Ce prince passait sa vie dans la dissolution, dans le vin et dans la débauche, comme s'il n'eût été roi que pour se donner du bon temps.

Antiochus le Grand, roi de Syrie, lui fit la guerre et prit sur lui plusieurs places dans la Cœlé-Syrie et dans la Palestine (*l*), avant qu'il se remuât, pour s'y opposer : laissant le soin de tout à ses gouverneurs (*m*). Mais l'année suivante (*n*) Antiochus s'étant avancé jusqu'à Raphia, Ptolémée s'y rencontra aussi avec une puissante armée; et la bataille s'étant donnée, comme tout l'avantage était d'abord du côté d'Antiochus, qui, outre qu'il était grand capitaine, avait aussi avec lui d'excellentes troupes, Arsinoé, sœur et épouse du roi Philopator, allant, les cheveux épars et les yeux baignés de larmes, parmi les rangs de ses soldats, leur releva tellement le courage, qu'ils remportèrent sur l'armée d'Antiochus une victoire complète (*o*). Antiochus s'étant retiré avec les restes de son armée, toutes les villes de Syrie et de Palestine, qui avaient été obligées de se soumettre à Antiochus, retournèrent d'elles-mêmes et à l'envi à l'obéissance d'Eupator, n'oubliant rien pour lui témoigner leur zèle et leur attachement.

Les principaux des Juifs lui ayant aussi envoyé des députés pour le complimenter et pour lui offrir des présents, ils le trouvèrent disposé à venir en personne à Jérusalem. Il y vint en effet ; et étant allé au temple, il en admira la beauté, la magnificence et le bel ordre. Il voulut même pénétrer dans

(*a*) *Voyez* S. Jérôme sur Dan. c. xi.
(*b*) *Appian. Syriac. p.* 130. *Hieron. in Dan. c.* xi.
(*c*) *Joseph. l.* II *contra Appion. p.* 1064.
(*d*) *Galen. Commentar.* 2 *in Hippocratis lib.* III *Epidemiorum.*
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* iii, iv. An du monde 3771, avant Jésus-Christ 229, avant l'ère vulg. 233.
(*f*) An du monde 3783, avant Jésus-Christ 217, avant l'ère vulg. 221.
(*g*) *Tacit. l.* VI *Annal.*
(*h*) *Polyb. l.* II, *p.* 155.
(*i*) *Justin. l.* XXIX, *c.* i.
(*j*) *Justin. l.* XXIX, *c.* i.
(*k*) Vide *Usser. ad an. M.* 3783.
(*l*) An du monde 3787, avant Jésus-Christ 213, avant l'ère vulg. 217.
(*m*) *Polyb. l.* V, *p.* 413.
(*n*) An du monde 3787.
(*o*) III *Mac. c.* i. *Polyb. l.* V.

le sanctuaire, dont l'entrée n'était permise qu'au grand prêtre, et cela une seule fois l'année. Cette résolution du roi remplit tout le temple de cris et de pleurs; et le bruit s'en répandant jusque dans la ville, on vit alors la plus triste image de la consternation et de la frayeur. Le grand prêtre Simon, s'étant mis en prières entre le temple et l'autel des holocaustes, dès qu'il eut achevé son oraison, le roi Eupator se sentit frappé d'une si grande terreur, qu'il commença à trembler, sans pouvoir seulement se soutenir; en sorte que ses gens furent obligés de l'emporter à demi-mort hors du temple (*a*).

Etant de retour à Alexandrie, il se plongea comme auparavant dans toutes sortes de débauches, et commença à persécuter les Juifs d'Egypte, voulant les contraindre à quitter leur religion. Il fit donc afficher à Alexandrie des édits ignominieux contre eux et remplis de blasphèmes contre Dieu, leur ordonnant de sacrifier aux dieux du pays, sous peine d'être privés de leurs priviléges et du droit de bourgeoisie, et d'être mis au rang des plus vils habitants de l'Egypte, et réduits en servitude; et que si quelqu'un refusait de se soumettre à cette ordonnance, il fût mis à mort. Mais ceux mêmes qui obéissaient aux ordres du prince n'étaient pas pour cela conservés dans leurs anciens priviléges; on les marquait d'un fer chaud, qui représentait une feuille de lierre, et on les séparait des bourgeois d'Alexandrie, comme étant réduits à la condition des derniers sujets du pays. Pour conserver leurs anciens droits, il fallait qu'ils se fissent initier aux mystères de Bacchus. Il fit aussi mettre cette inscription à la tour qui était à l'entrée du palais : *Que personne n'entre, s'il ne sacrifie aux dieux.*

Quelques Juifs succombèrent à la persécution. D'autres donnèrent de l'argent aux officiers du roi pour se racheter de l'oppression. Mais le roi l'ayant appris, il jura la perte non-seulement des Juifs d'Alexandrie, mais aussi de ceux de toute l'Egypte. Il donna donc un édit par lequel il ordonnait à tous les gouverneurs des villes et des provinces de lui envoyer, chargés de chaînes, tous les Juifs qui se trouveraient dans leurs départements, avec leurs femmes et leurs enfants, afin de les faire tous mourir à Alexandrie comme des ennemis de l'Etat. Il défendait par le même édit, sous peine de la vie, de recéler aucun Juif, et abandonnait la confiscation de tous les biens de celui qui les aurait recélés au dénonciateur (*b*). Ces ordres ayant été portés dans les provinces, on fit partir tous les Juifs pour Alexandrie, sans aucune considération ni d'âge, ni de sexe; et dès qu'ils y furent arrivés, le roi ordonna qu'on en fît le dénombrement. On les mit tous dans l'hippodrome, sans leur permettre d'entrer dans la ville, et on y mit avec eux tous les Juifs d'Alexandrie, lorsqu'on s'aperçut qu'ils venaient secrètement leur apporter quelque secours. Ceux qui étaient chargés de faire ce dénombrement y employèrent quarante jours entiers, sans le pouvoir achever; et après ce terme ils vinrent déclarer au roi qu'il leur était impossible d'en donner un rôle exact, tant leur nombre était prodigieux (*c*).

Or on fit deux listes de ces Juifs : l'une comprenait ceux qui avaient consenti de sacrifier, et à qui l'on conserva la vie, mais sans leur laisser leurs anciens priviléges de bourgeois d'Alexandrie dont ils jouissaient auparavant. L'autre liste était de ceux qui avaient refusé de changer de religion, et qui devaient être mis à mort. Le roi commanda qu'on enfermât ces derniers dans l'hippodrome, et qu'on les exposât aux éléphants, pour être écrasés sous leurs pieds. Hermon, gouverneur des éléphants, enivra ces animaux, en leur donnant quantité de vin pur, mêlé avec de l'encens, pour leur ôter le sentiment et l'horreur de ce massacre. Mais Dieu permit que le roi, ayant bu avec excès à son ordinaire, s'endormit et ne s'éveillât que le lendemain à la dixième heure du jour, c'est-à-dire, vers quatre heures après midi. Alors son intendant le vint éveiller, pour se mettre à table. Il y demeura jusque bien avant dans la nuit. Alors il fit venir Hermon et lui dit en colère, pourquoi il avait laissé passer le jour sans exécuter ses ordres envers les Juifs. Hermon et les amis du roi qui étaient présents lui témoignèrent que tout avait été disposé dès le matin; mais qu'on n'avait osé l'éveiller ni exécuter en son absence l'ordre qu'il avait donné contre les Juifs (*d*).

Philopator commanda donc de nouveau qu'on tînt les éléphants prêts pour le lendemain. Hermon s'étant donc présenté dès le matin devant lui, et lui ayant témoigné que tout était prêt pour faire mourir les Juifs, ce prince oubliant ce qu'il avait dit la veille, traita fort durement Hermon, et loua la fidélité que les Juifs avaient toujours eue pour lui et pour les rois ses prédécesseurs. Cependant, s'étant mis à boire avec ses compagnons de débauche, il fit venir de nouveau Hermon, et lui demanda pourquoi il n'avait point exécuté ce qu'il lui avait commandé. Hermon et tous les conviés lui ayant dit ce qui s'était passé, il fit serment d'envoyer le lendemain tous les Juifs au tombeau, et ordonna à Hermon que tous les éléphants fussent prêts pour le lendemain au matin. Il ajouta que quand il aurait exterminé les Juifs d'Egypte, il irait en Judée, y mettrait tout à feu et à sang, raserait les villes, brûlerait le temple de Jérusalem, et ferait périr les prêtres qui lui en avaient refusé l'entrée.

Les Juifs ayant appris ce qui s'était passé, s'adressèrent à Dieu par de ferventes prières, n'attendant de secours que de lui seul. Et le lendemain, Philopator sortit de la ville avec ses gardes, et la troupe des éléphants qui devaient écraser les Hébreux; et pres-

(*a*) III *Mac.* I, II.
(*b*) *Ibid.* III.
(*c*) III *Mac.* IV.
(*d*) *Ibid.* V.

que tout le peuple d'Alexandrie y accourut aussi pour voir ce spectacle. Le roi étant arrivé près de l'hippodrome, et les Juifs renouvelant leurs cris et leurs lamentations, tout à coup on vit paraître deux anges (*a*), qui se présentèrent avec un air terrible et un éclat plein de majesté devant le roi et devant toute la multitude qui était accourue. Les Juifs seuls ne les virent pas. La présence de ces esprits frappa le prince d'une telle frayeur, qu'il demeura comme immobile. Il fut saisi d'un grand tremblement par tout le corps; il oublia sa fierté, et sentit sa fureur changée en compassion. Les éléphants se tournèrent contre leurs conducteurs et contre les soldats qui les accompagnaient, et les écrasèrent sous leurs pieds. Le roi tournant sa colère contre ses officiers, se plaignit qu'ils eussent ainsi traité les Juifs, comme s'ils l'avaient fait de leur propre autorité; ordonna qu'on déliât les Juifs et qu'on les remît en parfaite liberté. Il leur fit donner des vivres, afin qu'ils fissent des festins de réjouissances et d'actions de grâces pendant sept jours (*b*), et leur permit de tirer vengeance de ceux d'entre leurs frères qui avaient renoncé à leur religion, dont ils tuèrent jusqu'au nombre de trois cents.

Après quoi ils obtinrent du roi un rescrit, par lequel ils étaient déclarés innocents, et renvoyés en liberté dans leur pays. Le roi y louait et relevait leur fidélité et celle de leurs ancêtres envers lui et envers les rois d'Egypte ses prédécesseurs, ordonnant aux gouverneurs des provinces de les protéger, et de traiter comme ennemis du roi et de l'Etat ceux qui voudraient entreprendre quelque chose contre eux.

Avant que de se séparer pour s'en retourner dans leurs maisons, les Juifs érigèrent une colonne, et bâtirent une proseuque ou oratoire, au lieu où ils avaient été si miraculeusement délivrés, après quoi ils se retirèrent chacun chez eux; et on leur rendit tous leurs biens, qui avaient d'abord été confisqués au profit du roi (*c*). Tout ceci arriva l'an du monde 3788, avant Jésus-Christ 212, avant l'ère vulgaire 216, entre les mois égyptiens *pachon* et *epiphi*, qui reviennent à nos mois de mai et de juillet.

Philopator mourut après dix-sept ans de règne. (*d*) Il eut pour successeur *Ptolémée Epiphanes*.

Ptolémée Epiphanes succéda à son père Ptolémée Philopator, n'étant âgé que de quatre ans, selon saint Jérôme (*e*), ou de cinq, selon Justin (*f*). Dès qu'Antiochus le Grand, roi de Syrie, et Philippe, roi de Macédoine, virent le royaume d'Egypte entre les mains d'un enfant, ils prirent des mesures secrètes pour se défaire de lui, et pour partager entre eux ses Etats (*g*). Antiochus se jeta sur la Cœlé-Syrie et la Judée, et s'en rendit maître sans beaucoup de peine (*h*). Mais quelque temps après (*i*) Ptolémée Epiphanes y envoya Scopas avec une bonne armée, qui reprit les villes et les provinces que le grand Antiochus avait conquises. Mais l'année ne se passa pas qu'Antiochus ne les eût de nouveau assujetties. Ce fut alors que les Juifs se rendirent à Antiochus, et lui demeurèrent toujours depuis très-affectionnés (*j*). Ce qui fut cause qu'Antiochus leur donna en plus d'une occasion des marques particulières de sa confiance et de son amitié, par des lettres dont Josèphe a conservé des copies.

L'an du monde 3812, Antiochus donna sa fille Cléopâtre en mariage à Ptolémée Epiphanes, roi d'Egypte, dans la vue de se rendre par ce moyen maître de ce jeune prince. Mais les tuteurs du jeune Epiphanes s'étant aperçu de son dessein, et Cléopâtre aimant mieux favoriser les intérêts de son mari que ceux de son père, firent échouer les résolutions d'Antiochus. Enfin Epiphanes ayant entrepris la guerre contre Séleucus, roi de Syrie (*k*), et un de ses généraux lui ayant demandé quels étaient les fonds sur lesquels il comptait pour faire une telle entreprise, Epiphanes lui répondit qu'il n'en avait point d'autres que les bourses de ses amis. Cette réponse s'étant répandue dans le public, les généraux d'Epiphanes, craignant qu'il ne les dépouillât de leurs richesses pour faire la guerre, le prévinrent et l'empoisonnèrent (*l*). Il régna vingt-quatre ans, selon Eusèbe, Clément d'Alexandrie, Porphyre et saint Jérôme, et laissa deux fils *Ptolemée Philométor*, qui lui succéda, et *Ptolemée Physcon*, son cadet.

Ptolémée Philométor, fils de Ptolémée Epiphanes et de Cléopâtre, régna trente-cinq ans, depuis l'an du monde 3824 jusqu'en 3859, avant Jésus-Christ 141, avant l'ère vulgaire 145. Comme la Judée alors n'était plus soumise aux rois d'Egypte, les affaires générales des Juifs n'eurent que très-peu de rapport à celles de ce prince. Mais celles d'Antiochus Epiphanes, roi de Syrie, dont nous avons parlé au long sous son titre, y en eurent beaucoup. Ce fut sous le règne de Philométor que l'on bâtit en Egypte le temple surnommé Onion (*m*), dont on peut voir l'histoire sous les titres d'Onias IV, et d'Onion.

Josèphe (*n*) nous apprend que Ptolémée Philométor et la reine Cléopâtre, sa femme, eurent tant de confiance aux Juifs d'Egypte, qu'ils leur confièrent la garde de tout leur royaume, et que Dosithée et Onias furent les

(*a*) III *Mac.* vi.
(*b*) *Ibid.*
(*c*) *Ibid.* vii.
(*d*) *Ptolem. Canon Clem. Alex. Strom. l.* I. *Euseb. Porphyr.* An du monde 3800, avant Jésus-Christ 200, avant l'ère vulg. 204.
(*e*) *Hieron. in Dan.* xi.
(*f*) *Justin. l.* XXX, *c.* i.
(*g*) *Diodor. Sicul. l.* XV. *Tit. Liv. l.* XXXI. *Polyb. l.* III.
(*h*) An du monde 3802, 3803. Vide *Usser. ad an. M.* 3801.
(*i*) An du monde 3806, avant Jésus-Christ 194, avant l'ère vulg. 198. Vide *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* iii. *Hieron. in Dan.* xi.
(*j*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* iii. *Polyb. l.* XVI.
(*k*) L'an du monde 3824, avant Jésus-Christ 176, avant l'ère vulg. 180.
(*l*) *Hieron. in Dan.* xi.
(*m*) An du monde 3854, avant Jésus Christ 146, avant l'ère vulg. 150. *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* vi.
(*n*) *Lib.* II, *contra Appion. p.* 1064.

généraux de leurs troupes, et que la ville d'Alexandrie s'étant soulevée contre Cléopâtre, épouse de Philométor, en faveur de Ptolémée Physcon, les Juifs la défendirent et continrent la ville dans le devoir. Mais cela n'arriva qu'après la mort de Philométor (*a*), comme nous le dirons dans l'article suivant. Sous le règne de Philométor on vit en Egypte le philosophe péripatéticien Aristobule, Juif de nation, dont saint Clément d'Alexandrie (*b*) et Eusèbe (*c*) nous ont conservé quelques fragments.

Vers le même temps (*d*) il s'éleva une grande dispute à Alexandrie entre les Juifs et les Samaritains; les Juifs soutenant que le temple de Jérusalem était le seul où Dieu devait être honoré selon la loi de Moïse, et les Samaritains prétendant au contraire que c'était celui du mont Garizim. La dispute fut fort plaidée devant le roi Philométor et ses conseillers. Les parties s'engagèrent par serment au nom de Dieu et du roi qu'ils ne produiraient point d'autres preuves que de leur loi, et prièrent le roi de faire mourir celui des deux avocats des parties qui manquerait à son serment. Le roi et son conseil, ayant écouté les raisons des uns et des autres, prononcèrent en faveur des Juifs, et condamnèrent à la mort Sabas et Théodose, avocats des Samaritains (*e*).

Jonathas Machabée, qui vivait alors, avait pris le parti d'Alexandre Balès, roi de Syrie, gendre de Philométor, contre Démétrius, et avait fortement soutenu la guerre contre Apollonius (*f*), que Démétrius Nicanor, fils de Démétrius Soter, avait envoyé en Palestine avec un gros corps de troupes. Jonathas, aidé de Simon, son frère, le battit, en tua un grand nombre, prit et brûla Azoth et le temple de Dagon, où Apollonius et ses gens s'étaient retirés, et après cela revint triomphant à Jérusalem (*g*). Deux ans après (*h*) Philométor allant en Syrie, en apparence pour secourir son gendre Alexandre Balès, contre Démétrius, mais en effet pour se rendre maître de ses Etats, passa par la Palestine. Ceux d'Azoth lui montrèrent leur ville et leurs temples détruits, et des tas d'os de morts qu'ils avaient entassés sur le chemin, exagérant les maux que Jonathas leur avait faits. Mais le roi ne fit pas semblant de les écouter; et Jonathas l'étant venu joindre à Joppé avec une suite magnifique, le roi le reçut favorablement. Jonathas l'accompagna jusqu'au fleuve Eleuthère, et après cela revint à Jérusalem.

Philométor ayant été reçu comme ami par toutes les villes du royaume de Balès, fit son entrée à Antioche, où, ayant été reconnu pour roi, il mit sur sa tête deux diadèmes (*i*). Il mourut l'année suivante (*j*) entre les mains des médecins, qui voulaient faire sur lui l'opération du trépan (*k*), pour essayer de le guérir d'une blessure mortelle qu'il avait reçue à la tête dans une bataille qu'il gagna contre Alexandre Balès, roi de Syrie.

PTOLÉMÉE PHYSCON, ou *le ventru*, autrement *Evergètes*, ou le *Bienfaisant*, fils de Ptolémée Epiphanes et frère de Ptolémée Philométor, régna en tout cinquante-trois ans, partie avec son frère, et partie seul, depuis l'an 3859. Il eut de grands démêlés avec son frère, qui ne finirent qu'à la mort de Pilométor. Cléopâtre, épouse de ce prince, voulant conserver la couronne à son fils, contre les entreprises de Physcon, qui voulait s'en rendre maître, Onias, Juif et fondateur du temple d'Onion, prit la défense de la reine et du pupile, et amena une petite armée à Alexandrie (*l*). Physcon se disposa à marcher contre lui, et en même temps résolut d'exposer tous les Juifs d'Alexandrie, pour être écrasés sous les pieds des éléphants. Mais Dieu permit que les éléphants, qu'on avait enivrés pour cela, tournèrent leur fureur contre ceux qui les conduisaient et en tuèrent plusieurs. Physcon lui-même vit un homme d'un air menaçant et terrible, qui lui défendait de faire aucun mal aux Hébreux; et la plus aimée de ses concubines, que les uns nomment Ithaque, et les autres Irène, le conjurant de les épargner, il le fit, leur pardonna, et répara le mal qu'il leur avait fait. Josèphe ajoute que jusqu'à son temps les Juifs d'Alexandrie célébraient annuellement la mémoire de leur délivrance. Mais il y a assez d'apparence que cet historien a confondu Physcon avec Philopator, et qu'il a mis sous le premier ce qui arriva sous le second; car nous avons vu ci-devant une histoire toute pareille des Juifs condamnés à être exposés aux éléphants sous Philopator.

Physcon voulant terminer les différents qu'il avait avec sa sœur Cléopâtre, sœur et épouse de son frère Philométor, lui fit proposer de l'épouser; et le mariage ayant été conclu (*m*), Physcon fut reçu dans Alexandrie et reconnu pour roi. Mais, voulant s'assurer le royaume, il fit mourir le jeune prince son neveu entre les mains de sa mère, le jour même de ses noces (*n*), ce qui le rendit extrêmement odieux aux Egyptiens, qu'il irrita encore par toutes sortes de cruautés. Il répudia Cléopâtre, épousa la fille de cette princesse, après lui avoir auparavant ravi l'honneur, tua son propre fils aîné, de peur que les peuples d'Alexandrie ne le reconnussent roi en sa place, fit aussi mourir son autre fils, qu'il avait eu de la reine Cléopâtre, sa sœur, et

(*a*) An du monde 3859, avant Jésus-Christ 141, avant l'ère vulg 145.
(*b*) *Clem. Alex. l.* I *Stromat.*
(*c*) *Euseb. Præpar. l.* III, *c.* VII, *et l.* VIII, *c.* III.
(*d*) An du monde 3854, avant Jésus-Christ 146, avant l'ère vulg. 150.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* VI.
(*f*) I *Mac.* x, 67, 69.
(*g*) An du monde 3856, avant Jésus-Christ 144, avant l'ère vulg. 148.
(*h*) An du monde 3858, avant Jésus-Christ 142, avant l'ère vulg. 146. *Vide* I *Mac.* XIII. 1-12. *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* VIII.
(*i*) I *Mac.* XI, 13 *Justin. l.* XXXV, *c.* II.
(*j*) An du monde 3859, avant Jésus-Christ 141, avant l'ère vulg. 145.
(*k*) *Polyb. in Excerptis*, p. 194. *Diodor. Sicul. in Bibl. Photii*, *cod.* 244 *Liv.* LII. *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* VIII.
(*l*) *Joseph. l.* II, *contra Appion* p. 1064.
(*m*) An du monde 3859, avant Jésus-Christ 141, avant l'ère vulg. 145.
(*n*) *Justin. l.* XXXVIII, *c.* VIII. *Diodor. Sicul. in Excerptis V les* p 350.

pour comble de cruauté, lui fit couper la tête, les pieds et les mains, et les envoya dans un panier bien couvert à la reine, mère du jeune prince, comme un présent qu'il lui faisait au jour de sa naissance (*a*). Après tant de cruautés, Physcon mourut en paix, après avoir régné vingt-neuf ans depuis la mort de son frère, laissant trois fils vivants. Il donna le gouvernement du royaume à la reine Cléopâtre, sa sœur et sa femme, avec pouvoir de choisir pour roi celui de ses trois fils qu'elle jugerait plus propre pour régner. Elle avait d'abord choisi Alexandre, qui était le plus jeune, espérant qu'il lui serait plus soumis; mais les Alexandrins la contraignirent de prendre Ptolémée Lathure (*b*), qui était l'aîné, et qui régna avec elle pendant dix ans.

Ptolémée Lathurus, fils de Ptolémée Physcon et de Cléopâtre, commença à régner l'an du monde 3888. Il donna environ six mille hommes de ses troupes à Antiochus de Cyzique, qui était venu au secours des Samaritains, assiégés par Jean Hircan, prince et grand prêtre des Juifs. Mais Antiochus fut obligé de se retirer, et les troupes égyptiennes furent défaites ou dissipées en différentes rencontres; de sorte que ce secours ne servit de rien aux Samaritains, et Jean Hircan se rendit maître de la ville après un an de siége (*c*).

Lathurus ne jouit pas longtemps du royaume d'Egypte. Cléopâtre, sa mère, ennuyée de l'avoir pour compagnon dans le gouvernement, souleva contre lui le peuple d'Alexandrie (*d*), et le contraignit de se retirer en Chypre. Pendant qu'il était en ce pays, ceux de Ptolémaïde envoyèrent lui demander du secours contre Alexandre Jannée, roi des Juifs, qui les tenait comme assiégés. Lathure se mit donc en mer avec son armée; mais ceux de Ptolémaïde changèrent de résolution, et l'envoyèrent remercier. Lathure cependant continua sa route, et ayant débarqué ses troupes à Sycaminum, près de Ptolémaïde, Alexandre Jannée retira ses troupes de devant Ptolémaïde, et ayant envoyé secrètement demander à Cléopâtre du secours contre Lathure, il feignit de vouloir s'accommoder avec lui et lui fit faire des propositions très-avantageuses, lui offrant quatre cent talents d'argent s'il voulait lui livrer les places que Zoïlus tenait dans le pays.

Mais s'étant aperçu qu'Alexandre Jannée avait pris contre lui des liaisons secrètes avec sa mère Cléopâtre, il rompit avec lui, et lui fit tous les maux qu'il put. Etant entré en Judée avec une partie de ses troupes, pendant que le reste de son armée faisait le siége de Ptolémaïde, Alexandre Jannée marcha contre lui avec une puissante armée, et lui livra la bataille près d'Asoph, sur le Jourdain. La victoire fut quelque temps en balance : mais enfin Lathure rompit l'armée des Juifs, et la poursuivit tant que ses troupes eurent la force de suivre et de tuer les fuyards. On dit qu'il y eut dans cette occasion trente mille, ou, selon d'autres, cinquante mille Juifs de tués (*e*). On assure que Lathure s'étant retiré sur le soir dans quelques villages des Juifs, et n'y ayant trouvé que des femmes et des enfants, il ordonna à ses soldats de les couper en pièces, et de les faire cuire dans des chaudières, afin que quand leurs maris ou leurs pères reviendraient, ils vissent ce carnage, et que s'imaginant que leurs ennemis se nourrissaient de chair humaine, ils en conçussent encore une plus grande frayeur.

Cléopâtre, mère de Lathure, alarmée des progrès que son fils avait faits dans la Palestine (*f*), où il avait fait impunément le dégât partout, et où il avait pris la ville de Gaze, qui est, pour ainsi dire, aux portes de l'Egypte, mit sur pied une armée de terre et équipa une flotte pour s'opposer à sa puissance. Elle donna le commandement de son armée de terre à deux Juifs, Chelcias et Ananie, tous deux fils d'Onias qui avait fondé le temple Onion dans l'Egypte (*g*). La reine envoya Alexandre, son fils, avec sa flotte en Phénicie, où ayant mis à terre son armée, plusieurs villes se rendirent à lui : mais Ptolémaïde lui ferma les portes. Chelcias, un des généraux de l'armée de terre, mourut dans la Cœlé-Syrie. Lathure se jeta dans l'Egypte, croyant la trouver dégarnie de troupes : mais il fut trompé dans son attente. Il y rencontra plus de résistance qu'il ne croyait, et la reine sa mère ayant envoyé quelques troupes contre lui, l'obligea de se retirer de l'Egypte (*h*). Ainsi il revint à Gaze, où il passa l'hiver. On peut voir l'article de Cléopatre IV. Ptolémée Lathure mourut l'an du monde 3923, avant Jésus-Christ 77, avant l'ère vulgaire 81, après avoir régné trente-six ans depuis la mort de son frère Philométor.

Les autres *Ptolémées*, rois d'Egypte, dont nous avons donné la liste sous l'article d'Egypte, n'ont aucun rapport avec l'histoire de la Bible; c'est pourquoi nous ne les mettons pas ici. — [Pour chacun des Ptolémées qui précèdent et pour tous les souverains de leur dynastie, *voyez* Lagides.]

Ptolémée Macron, fils de Dorymènes, fut établi gouverneur de l'île de Chypre par Ptolémée Philométor, roi d'Egypte. Pendant toute la minorité de ce prince, il retint tous les revenus qu'il tirait de cette île, sans en rien envoyer aux régents du royaume. Mais aussitôt que le roi fut majeur, il lui rendit compte, et lui envoya tout ce qu'il avait ramassé pendant sa minorité (*i*). Quelque temps après, ayant reçu quelque mécontentement

(*a*) An du monde 3875, avant Jésus-Christ 125, avant l'ère vulg. 129. Voyez *Justin. l.* XXXVIII, *c.* viii. *Diodor. in Excerpt. Vales. p.* 374. *Liv. l.* LIX. *Valer. Max. l.* IX, *c.* ii.

(*b*) An du monde 3888, avant Jésus-Christ 112, avant l'ère vulg. 116. Voyez *Usser. ad an. M.* 3888.

(*c*) An du monde 3895, avant Jésus-Christ 105, avant l'ère vulg. 109. Vide *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* xvii.

(*d*) An du monde 3898, avant Jésus-Christ 102, avant l'ère vulg. 106. Voyez *Justin. l.* XXXIX, *c.* iv.

(*e*) *Joseph. l.* XIII *Antiq. c.* xx, xxi. An du monde 3900, avant Jésus-Christ 100, avant l'ère vulg. 104.

(*f*) An du monde 3901, avant Jésus-Christ 99, avant l'ère vulg. 103.

(*g*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* xviii *et* xxi.

(*h*) An du monde 3902, avant Jésus-Christ 98, avant l'ère vulg. 102. Vide *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* xxi.

(*i*) *Polyb. l.* XXVII, *in Excerpt. Vales.*

de la part du roi d'Egypte, il livra l'île de Chypre à Antiochus Epiphanes, roi de Syrie. Ce prince le reçut au nombre de ses amis, et lui donna le commandement des troupes qu'il avait dans la Phénicie et la Cœlé-Syrie. Nous apprenons du second livre des Machabées, chap. IV, 45, 46 et suivants, que Ménélaüs, usurpateur de la souveraine sacrificature, étant accusé l'an du monde 3834 devant Antiochus Epiphanes, et étant près de succomber à cette accusation, offrit de l'argent à Ptolémée Macron, le priant de prendre sa défense; ce qu'il fit pendant que le roi était à Tyr, et fut cause que Ménélaüs, tout coupable qu'il était, fut déclaré innocent, et ses accusateurs condamnés à mort.

Après que Judas Machabée eut mis en déroute Apollonius, gouverneur de Samarie, et Séron, gouverneur de la Cœlé-Syrie, Philippe, qui était à Jérusalem de la part du roi Antiochus Epiphanes (a), envoya demander du secours à Ptolémée Macron (b). Macron fit partir Nicanor et Gorgias, deux capitaines expérimentés; mais Judas les défit encore, ainsi qu'il est marqué dans le premier livre des Machabées, chapitre III, 38, 39 et suiv. Après la mort d'Antiochus Epiphanes, Ptolémée ne jouit plus de la faveur comme auparavant. Ses ennemis le noircirent dans l'esprit du jeune Eupator, et ils disaient souvent qu'un homme qui avait une fois manqué de fidélité à son prince ne méritait pas que l'on prît jamais confiance en lui (c). Il s'était aussi rendu suspect aux courtisans, parce que dans plus d'une occasion il avait témoigné qu'il n'approuvait pas la conduite qu'on tenait envers les Juifs. C'est pourquoi, ne pouvant souffrir plus longtemps ces reproches, il prit du poison, et se fit mourir (d). L'auteur de la version latine du second livre des Machabées, X, 12, le nomme *Ptolemæus Macer*; mais son véritable nom est *Ptolemæus Macron*. *Macer* est un mot latin qui signifie *le maigre*; *Macron* est un mot grec qui signifie *le long*.

PTOLÉMÉE, *fils d'Abubi*, ou d'*Abobi*, gendre de Simon Machabée, et gouverneur du château de Dog, ou Doch, ou Dagon, et de la plaine de Jéricho. Cet homme, s'étant élevé d'orgueil, prétendit au gouvernement de toute la Judée, et dans cette vue conçut le dessein de se défaire de Simon Machabée, son beau-père (e). Simon étant donc occupé à visiter toutes les villes de Judée, et étant arrivé à Jéricho avec ses deux fils Matthias et Judas (f), alla loger chez son gendre au château de Dog ou Dagon. Ptolémée leur fit grande chère, et au milieu du repas, des hommes qu'il avait apostés, étant entrés dans la salle, tuèrent Simon, ses deux fils et quelques-uns de leurs gens. Il donna avis à Antiochus Sidétès, roi de Syrie, de ce qu'il avait fait, et le pria de lui envoyer promptement du secours pour délivrer le pays du joug des Machabées, et pour qu'il pût s'en mettre en possession en son nom.

(a) An du monde 3939, avant Jésus-Christ 161, avant l'ère vulg. 165.
(b) II *Mac.* VIII, 8, *et* I *Mac.* III, 38, 39.
(c) II *Mac.* X, 12, 13, 14.
(d) An du monde 3810, avant Jésus-Christ 160, avant l'ère vulg. 164.

En même temps il envoya du monde à Gazara, pour tuer Jean Hircan, fils aîné de Simon, et donna ordre à d'autres de ses gens d'aller à Jérusalem pour se saisir de la ville et de la montagne sainte.

Mais Dieu ne permit pas qu'il réussît dans ses projets. Jean Hircan fut averti d'assez bonne heure pour se mettre en défense. Il fit tuer ceux que Ptolémée avait envoyés pour le faire mourir, et étant parti en diligence, il arriva à Jérusalem assez tôt pour empêcher que Ptolémée ne s'en rendît maître; car Jean fut reçu dans la ville, et on ferma les portes à Ptolémée, qui s'était présenté pour y entrer d'un autre côté. C'est ce que raconte Josèphe. Le premier livre des Machabées ne nous apprend pas quelles furent les suites de ce meurtre commis dans la personne de Simon; mais le livre que nous citons sous le nom de quatrième des Machabées dit que Ptolémée ayant fait massacrer Simon et ses deux fils, Hircan, qui en fut informé, se retira à Gaza (apparemment *Gazera* ou *Gadera*), où Ptolémée le poursuivit avec toutes ses forces. Mais ceux de Gaza, ayant pris le parti d'Hircan, fermèrent les portes à Ptolémée, qui fut obligé de se retirer. De là Hircan alla à Jérusalem, fut reconnu grand prêtre et prince de sa nation, assembla une grande armée, et marcha contre Ptolémée, qui s'était enfermé dans sa forteresse de Dagon.

Il en fit le siége, et commença à battre la place avec le bélier. Mais comme il était prêt à s'en rendre maître, Ptolémée fit amener sur la muraille la mère et les deux frères d'Hircan, et les fit frapper en sa présence impitoyablement, le menaçant, s'il continuait de le presser, qu'il les ferait mourir sous les coups. Hircan se laissa attendrir, et discontinua l'attaque. Mais sa mère l'animait à continuer, lui représentant que la mort leur était inévitable à elle et à ses deux fils, et que pour lui rien ne devait l'empêcher de venger la mort de Simon, son père. Hircan, animé par ces discours, recommença l'attaque avec une nouvelle vigueur. Mais Ptolémée ayant aussitôt recommencé à frapper la mère et les frères d'Hircan, ce dernier, ne pouvant résister à sa tendresse, se retira dans son camp, et se contenta de tenir le château investi. Cependant la fête des Tabernacles étant arrivée, il fut obligé d'aller à Jérusalem pour y faire les fonctions de sa charge de grand prêtre; et Ptolémée, profitant de son absence, se retira en un lieu où Hircan ne pouvait le poursuivre.

C'est ce que dit l'auteur du quatrième livre des Machabées. Josèphe raconte la même chose dans ses *Antiquités*, *lib* XIII, c. XIV, XV, et dans le premier livre de la *Guerre des Juifs*, c. II, p. 710. Mais il ajoute qu'Hircan fut obligé de quitter le siége, à cause de l'année sabbatique qui commençait, et que Ptolémée se retira auprès de Zénon, surnommé

(e) I *Mac.* XVI, 11, 12, 13, etc. *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XIV, XV; *de Bello*, *l.* I, *c.* II, *p.* 710; *et* IV *Mac.* I.
(f) An du monde 3866, avant Jésus-Christ 134, avant l'ère vulg 138, au mois de Sébet, qui revient à janvier et févri r.

Cotyla, qui était roi de Philadelphie, capitale des Ammonites : circonstances qui sont bien réfutées par Salien sur l'an du monde 3919, et par Ussérius sur l'an 3869. Le premier livre des Machabées, que l'Eglise tient pour canonique, ne parle point de la mère d'Hircan, et dit expressément que Ptolémée fit tuer au milieu du repas non-seulement Simon, mais encore ses deux fils, ce qui fait conjecturer que tout ce que nous venons de lire n'est qu'une fable.

PUBERTÉ. C'est l'âge où le poil vient ordinairement aux jeunes gens dans les parties que la bienséance ne permet pas de nommer. Chez les Romains l'âge de puberté était entre quatorze et seize ans ; en sorte qu'au commencement de la dix-septième année ils prenaient la robe civile [*lisez* virile], comme entrant dans l'âge d'homme. Chez les Athéniens les jeunes hommes n'entraient dans l'état des *éphèbes* et ne sortaient de la puberté qu'à dix-huit ans. Enfin chez les Hébreux l'âge de puberté pour les garçons était entre treize ans et six mois; en sorte qu'à treize ans ils étaient encore censés enfants. Depuis treize ans jusqu'à six mois de là ils étaient *pubères*. Au delà de treize ans et demi ils étaient censés hommes, soumis à tous les préceptes de la loi, et en particulier à l'obligation de se marier.

Pour les filles, l'âge de puberté commençait à douze ans, et finissait ordinairement à douze ans et demi, à moins qu'à cet âge la nature n'eût point encore fait paraître les marques de puberté, ce qui apportait une exception à la loi commune. Dès qu'une fille avait donc atteint l'âge de douze ans et demi, ou que les marques de puberté avaient paru en elle, elle était émancipée, et son père n'était plus le maître de l'empêcher de se marier ; elle était entièrement maîtresse de sa conduite. Mais les rabbins conseillent fort aux pères de se hâter de marier leurs filles dès qu'elles arrivent à l'âge de puberté, c'est-à dire, à douze ans accomplis (*Vide Buxtorf. Lexic. in* בגרת *ante an.* XII. קטנה *Minor dicebatur. Post* XII. *an.* נערה *Juvencula. Post* XII *et dimid.* בוגרת *dicebatur.* Vide *Selden. l.* VII, *c. de Jure nat. et gent., et lib. de Successione in bona, c.* IX). Saint Paul semble faire allusion à cela lorsqu'il dit : *Si le père croit que ce lui soit un déshonneur que sa fille passe la fleur de son âge sans être mariée, et qu'il juge la devoir marier, qu'il fasse ce qu'il voudra* (I *Cor.* VII, 36. Ἐὰν ᾖ ὑπέρακμος).

Suivant ce que nous venons de dire, les Hébreux mariaient leurs filles fort jeunes ; et l'Ecriture, pour exprimer le déréglement d'une femme qui se livre au désordre, dit qu'elle abandonne le conducteur de sa jeunesse ou de sa puberté (*a*) : *Reliquit ducem pubertatis suæ*, celui à qui elle a donné ses premières inclinations. Et de même, pour marquer un deuil amer, elle le compare à celui d'une jeune veuve qui a perdu l'époux de sa jeunesse (*b*) : *Plange quasi virgo accincta sacco super virum pubertatis suæ.*

PUBLICAIN, *publicanus*, en grec *telonès*, un fermier, un receveur des deniers publics, un homme attaché à la douane, à une recette de certains droits odieux aux peuples. Chez les Romains il y avait deux sortes de fermiers. Les uns étaient des fermiers généraux qui dans chaque province avaient des commis et des sous-fermiers, qui ramassaient les domaines et les autres droits de l'empire, et rendaient compte à l'empereur. Ces fermiers du premier rang étaient fort considérés dans la république ; et Cicéron (*c*) dit qu'on trouvait parmi eux la fleur des chevaliers romains, l'ornement de la ville de Rome, la force de la république : *Flos equitum Romanorum, ornamentum civitatis, firmamentum reipublicæ publicanorum ordine continentur.* Mais les sous-fermiers, les commis, les publicains d'un moindre rang, étaient regardés comme autant de voleurs. On demandait à Théocrite quelle était la plus terrible de toutes les bêtes (*d*). Il répondit : L'ours et le lion, entre les animaux des montagnes ; les publicains et les parasites, entre ceux des villes. [Tite-Live (XLV, 18) nous donne une idée de l'administration des publicains par ces mots remarquables : *Ubi publicanus est, ibi aut jus publicum vanum, aut libertatem sociis nullam esse.* Les tributs perçus par les publicains consistaient en redevances fixes, capitation sur les hommes et sur le bétail (1), droits de douane, d'octroi, de péage, impôts sur les portes (2), et la vente sur le sel (3).]

Parmi les Juifs, le nom et la profession de publicain étaient odieux plus qu'en aucun lieu du monde. Cette nation se piquait particulièrement de liberté (*e*) : *Nemini servivimus umquam.* Ils ne pouvaient voir qu'avec une extrême répugnance dans leur pays les publicains qui exigeaient avec rigueur les droits et les impôts ordonnés par les Romains. Les Galiléens surtout, c'est-à-dire, les Hérodiens ou les disciples de Judas le Gaulonite, souffraient très-impatiemment cette servitude, et ne croyaient pas même qu'il fût permis de payer les tributs à une puissance étrangère, comme ils le témoignèrent en demandant à Jésus-Christ (*f*) : *Est-il permis de donner le tribut à César, ou non ?* Les Juifs regardaient ceux de leur nation qui entraient dans ces emplois comme des païens (*g*) : *Sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* On dit même qu'ils ne leur donnaient point entrée dans leur temple ni dans leurs synagogues, et ne les admettaient point à la participation de leurs prières, ni dans leurs charges de judicature, ni à rendre témoignage en justice (*h*). Enfin on assure qu'on ne recevait point

(*a*) *Prov.* II, 17.
(*b*) *Joel.* I, 8.
(*c*) *Cicero, orat. pro Plancio.*
(*d*) *Theocrit. apud Musonium,*
(*e*) *Joan.* VIII, 33.
(*f*) *Luc.* XX, 22. *Marc.* XII, 14.
(*g*) *Matth.* XVIII, 17.

(*h*) Vide *Grot. ad Matth.* XVIII. *Lightfoot Hor. Hebr. in Matth.*
(1) Cicer, *ad Attic.*, v, 16, et le passage classique d'Asconius Pedianus : *Comment. in orat. Cic. de Divinatione.*
(2) Cic., *ad Famil.* III, *ep.* 8.
(3) Cic., *pro lege Manil.*, 6

leurs présents au temple, non plus que le prix de la prostitution et des autres choses de cette nature.

Il paraît par l'Evangile, qu'il y avait plusieurs publicains dans la Judée du temps de notre Sauveur. Zachée était apparemment un des principaux fermiers, puisqu'il est appelé (*a*) *prince des publicains*. Mais saint Matthieu était un simple commis ou publicain. Les Juifs reprochaient à Jésus-Christ qu'il était l'ami des publicains, et qu'il mangeait avec eux (*b*); et le Sauveur disait aux Juifs que les femmes de mauvaise vie et les publicains les précéderaient dans le royaume des cieux (*c*). Dans la parabole du publicain et du pharisien qui font leurs prières dans le temple on voit les sentiments d'humilité que la vue de son état inspire au publicain (*d*). Il se tient loin, et apparemment il n'ose pas même entrer dans le parvis du peuple; il n'ose lever les yeux au ciel, il frappe sa poitrine, et demande humblement pardon à Dieu. Zachée dit au Sauveur, qui lui avait fait l'honneur de choisir sa maison pour y loger, qu'il est prêt de donner la moitié de ses biens aux pauvres, et de rendre le quadruple de ce qu'il a mal acquis (*e*). C'est qu'alors les lois romaines (*f*) condamnaient les fermiers convaincus de malversation à restituer quatre fois la valeur de ce qu'ils avaient volé.

Quelques-uns (*g*) ont cru que la loi des Juifs leur défendait et de payer le tribut et d'exercer le métier de publicain, fondés sur ce passage du Deutéronome (*h*) : *Non erit vectigal pendens de filiis Israel*. Mais, 1° il est certain qu'il y avait des publicains de la race d'Israel, comme étaient Zachée et saint Matthieu, quoique leur condition fût très-odieuse parmi leurs frères; 2° les hérodiens, qui refusaient de payer le tribut aux étrangers, ne se fondaient point sur cette loi, puisqu'elle ne se trouve pas dans le texte original de Moïse, et que les Hébreux n'expliquent pas en ce sens l'endroit tiré du Deutéronome; 3° les disciples de Judas le Gaulonite fondaient leur refus de payer les impôts sur leur qualité de peuple du Seigneur, et sur ce qu'il n'était pas permis à un vrai Israélite de reconnaître d'autre souverain que Dieu (*i*).

PUBLIUS, était *le premier*, ou *le gouverneur* de l'île de Malte, lorsque saint Paul y fut jeté par la tempête, l'an 60 de Jésus-Christ, ou de l'ère vulgaire. Ce Publius reçut dans sa maison saint Paul et sa compagnie (*j*), et les traita avec beaucoup d'humanité pendant trois jours; et saint Paul en reconnaissance, rendit la santé au père du gouverneur, qui était malade de fièvre et de dyssenterie. On dit que non-seulement Publie, son père, mais aussi toute l'île se convertit à la foi, et crut en Jésus-Christ (*k*). Adon suivi de quelques latins, a dit que Publie s'étant attaché à saint Paul, cet apôtre l'ordonna évêque, et l'envoya prêcher l'Evangile; et qu'étant arrivé à Athènes, il fut fait évêque de cette Eglise, et y finit sa vie par le martyre (*l*). Mais ce sentiment n'est pas soutenable, puisque saint Publie, évêque d'Athènes, n'a été martyrisé que sous Marc-Aurèle.

PUBLIUS LENTULUS. On a une lettre d'un prétendu Publius Lentulus, que l'on fait gouverneur de la Judée avant Pilate, dans laquelle il rend au senat romain un témoignage très-avantageux de Jésus-Christ. Cette pièce se trouve dans plusieurs manuscrits et dans divers imprimés. Elle commence par ces mots : *Apparuit temporibus istis, et adhuc vivit, vir prœditus potentia magna, nomine Christus, Jesus*, etc. Mais c'est une pièce absolument fausse, inconnue aux anciens, et digne d'un souverain mépris. Publius Lentulus ne fut jamais gouverneur de Judée; Pilate l'a été tout le temps de la prédication de Jésus-Christ; or, avant que Jésus-Christ fût allé au baptême de Jean-Baptiste, il n'était nullement célèbre dans la Judée (*m*).

PUDENT, dont saint Paul fait mention en l'an 65 où il écrivit de Rome sa seconde Epître à Timothée (*n*). Baronius (*o*) suivi de quelques autres, a cru que saint Pudent était un sénateur romain, qui fut converti par saint Pierre, et chez qui saint Paul demeura quelque temps. Mais il y a apparence qu'il le confond avec un autre saint Pudent, sénateur, que l'on fait père de sainte Praxède et de sainte Pudentienne, du temps du pape Pie, et plus de cent ans après l'Epître à Timothée. Les Grecs font la fête de saint Pudent, disciple des apôtres, le 14 d'avril. Ils le mettent au nombre des septante disciples, et disent qu'après la mort de saint Paul, Néron le fit décapiter. Il y en a (*p*) qui croient que Claudia, dont parle saint Paul après Pudent, était la femme de ce saint. La tradition commune (*q*) est que saint Pierre a non-seulement logé chez Pudent, mais aussi qu'il y a célébré les divins mystères, et qu'il y a consacré la première église de Rome, dont on a fait depuis celle de saint Pierre-aux-Liens. — [*Voyez* PIERRE (*Saint*), notre addition.]

PUER (*r*). Ce terme signifie à la lettre un enfant; il marque ordinairement le bas âge (*s*). *A, a, a, Domine Deus, nescio loqui, quia puer ego sum*. On donne ce nom de *puer* à des jeunes hommes assez âgés, par exemple, à Joseph, lorsqu'il fut vendu par ses frères, étant âgé d'environ dix-huit ans (*t*), à Isaac,

(*a*) *Luc*. XIX, 2.
(*b*) *Luc*. VII, 34.
(*c*) *Matth*. XXI, 31.
(*d*) *Luc*. XVIII, 10.
(*e*) *Luc*. XIX, 8.
(*f*) *L. Hoc Edicto in fine Digest de Publican.*
(*g*) *Tertull. de Pudicitia, c.* IX. Vide *Casaubon. in Baron. Exercit.* 2, § 19. *Grot in Deut.* XXIII, 17.
(*h*) *Deut*. XXIII, 17. 70 : Οὐκ ἔσται τελεσφόρος.
(*i*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* II.
(*j*) *Act*. XXVIII, 7, 8, 9.
(*k*) *Chrysost. homil.* 54, *in Acta. Gregor. Mag. in Job. l.* XXVII, *c.* XI, *et recentiores plerique.*
(*l*) Vide *Adon. Usuard. et Raban. Notker. Rom. Martyrolog. ad* 21 *Januarii.* Tillemont Not. 64 sur S. Paul.
(*m*) Vide, *si placet, Fabric. apocryph. N. Test. p.* 301, *et seq. et auctores ab eo laudatos.*
(*n*) II *Tim*. IV, 21.
(*o*) *Baron. an* 44, § 61.
(*p*) *Est. in* II *Timoth*. IV. *Bolland*. 19 *Maii, p.* 269.
(*q*) *Baron. ad* 19 *Maii. Florent. p.* 697.
(*r*) *Puer. Græc.* παῖς. *Heb.* נער *naar.*
(*s*) *Jerem*. I, 6.
(*t*) *Genes*. XXXVII, 30

âgé de vingt et un ans (*a*); à Benjamin, âgé de vingt-quatre ans (*b*).

Quelquefois il signifie simplement le fils d'une personne, sans faire attention à son âge. D'autres fois il marque un serviteur. Ainsi Josué est nommé *puer Moysi* (*c*), le serviteur de Moïse. Abraham est qualifié serviteur de Dieu (*d*); *Quod cum audisset puer Abraham.*

Puer se prend quelquefois pour marquer la simplicité, l'ignorance : *Nolite pueri effici sensibus* (*e*) : Gardez-vous bien de devenir enfants en prudence; mais soyez enfants en malice. Malheur au pays dont le roi est enfant, dit le Sage (*f*). Le Seigneur, dans Isaïe (*g*) menace les Juifs de leur donner des enfants pour rois : *Dabo pueros principes eorum*, et le même prophète décrivant le temps du Messie (*h*) : Il n'y aura plus d'enfant qui ne vive que peu de jours, ni de vieillard qui n'accomplisse pas le temps de sa vie; celui qui mourra à cent ans, mourra enfant, et le pécheur de cent années sera maudit : *Puer centum annorum morietur, et peccator centum annorum maledictus erit.* Quand un homme mourra à cent ans, on dira qu'il meurt jeune, et ce sera à l'âge de cent ans que Dieu frappera dans sa colère ceux qui tombent dans le crime.

Pueri se dit souvent des soldats : *Surgant pueri et ludant* (*i*). Et ailleurs (*j*) : *Pueri David et Joab :* Les soldats de David et de Joab. *Pueri principum provinciarum* (*k*): Les soldats des gouverneurs des provinces. *Pueri Alexandri* (*l*), sont les généraux d'Alexandre le Grand, les princes qui l'avaient suivi et qui étaient compagnons de ses conquêtes. Isaïe (*m*) reproche aux Juifs de s'être attachés à des enfants étrangers : *Pueris alienis adhæserunt.* Quelques-uns l'entendent du crime abominable de ceux de Sodome; de même que dans Joel (*n*) : *Posuerunt puerum in prostibulo ;* d'autres (*o*) croient qu'Isaïe leur reproche d'avoir épousé des femmes étrangères, dont ils ont eu des enfants. D'autres l'entendent plus simplement : ils se sont attachés à imiter les peuples étrangers; ils ont imité leur idolâtrie, ils ont contracté alliance avec eux.

Puella se prend à proportion de même que *puer*, pour une jeune fille, une servante, une suivante, une fille d'honneur, une fille à marier, une vierge, et quelquefois une femme; par exemple (*p*) : *Filii puellarum compunxerunt eos.* Et dans Amos (*q*) : *Filius et pater ejus ierunt ad puellam.*

PUITS. Il est souvent parlé de puits dans l'Ecriture, et, sous ce nom on entend quelquefois des fontaines dont la source sortait de terre et bouillonnait comme du fond d'un puits. Tel est ce puits dont parle l'Epouse du Cantique (*r*) : *Puteus aquarum viventium, quæ fluunt impetu de Libano.* On montre à une lieue de Tyr un puits d'eau vive, que l'on prétend être celui dont parle ici l'Epouse. *Le puits de Jacob*, près de Sichem, est aussi appelé quelquefois *la fontaine de Jacob* (*s*).

Il y avait autrefois dans la plaine de Sodome, c'est-à-dire, dans la plaine qu'occupe à présent le lac de Sodome (*t*), quantité de *puits de bitume*, d'où l'on tirait le bitume, qui se trouve à présent dans les eaux mêmes du lac Asphaltite.

Moïse parle aussi du *puits du Vivant et du Voyant* (*u*), qui est entre Cadès et Barad, et que l'ange montra à Agar dans le désert, pour désaltérer son fils Ismael, qui était en danger de mourir de soif. En ce pays-là, où l'eau est très-rare, on cache les puits en couvrant leur bouche avec du sable, afin que les étrangers ne les voient et n'en tirent point d'eau. Quelquefois il se donne de grosses batailles entre les pasteurs et les gens de la campagne, pour un puits. *Voyez* dans la Genèse (*v*) les disputes qu'il y eut entre les gens d'Abimélech, roi de Gérare, et ceux d'Isaac, pour de semblables puits.

On montre aux voyageurs (*x*) des puits d'une structure admirable à Ascalon, et que l'on prétend avoir été bâtis par Abraham et par Isaac.

Et le Puits de Jacob, près de la ville de Sichem, où Notre-Seigneur eut un entretien avec la Samaritaine (*y*). On bâtit dans la suite une église sur cette fontaine, et saint Jérôme (*z*) en parle dans sa lettre intitulée : l'Epitaphe de sainte Paule. Antonin, martyr, la vit encore au sixième siècle; Adamnanus, au septième, et saint Villibalde; au huitième siècle (*aa*).

[M. de Lamartine, dans son *Voyage en Orient* (tom. I, pag. 404), mentionne le *puits de Jacob*. « Nous étions là, dit-il, sur les confins des tribus d'Ephraïm et de Benjamin; le puits près duquel nos tentes étaient dressées s'appelle encore le *puits de Jacob*. » L'illustre voyageur se rendait de Jaffa à Jérusalem. Plus tard, madame de Lamartine fit le même voyage, et voici en quels termes elle parle du puits de Jacob (tom. II, pag. 279) : « Au sortir des jardins de Jaffa, nous mîmes nos chevaux au galop à travers une immense plaine.... Après quatre heures de

(*a*) *Genes.* xxi, 16.
(*b*) *Genes.* xliv, 20.
(*c*) *Exod.* xxxiii, 2.
(*d*) *Genes.* xxiv, 52.
(*e*) II *Cor.* xiv, 20.
(*f*) *Eccle.* x, 16.
(*g*) *Isai.* iii, 4.
(*h*) *Isai.* lxv, 20.
(*i*) II *Reg* ii, 14.
(*j*) II *Reg.* iii, 22
(*k*) III *Reg.* xx, 15, 17
(*l*) I *Mac.* i, 7, 9.
(*m*) *Isai.* ii, 6.
(*n*) *Joel.* iii, 3
(*o*) *Cyrill. Theodoret.*
(*p*) *Judith.* xvi, 14.
(*q*) *Amos*, ii, 7.
(*r*) *Cant.* iv, 15.
(*s*) *Joan.* iv, 6.
(*t*) *Genes.* xiv, 10.
(*u*) *Genes.* xvi, 13.
(*v*) *Genes.* xxvi, 15. 20, 21, 32.
(*x*) *Origen. l.* III, *contra Celsum. Euseb. ad vocem* φρέαρ. *Antonin. Martyr. Itinerar.* Vide *Reland. l.* III *Palæst.* p. 589.
(*y*) *Joan.* iv, 6.
(*z*) *Hieron. in Epitaphio Paulæ.*
(*aa*) *Reland. Palæst l.* III, *p.* 1007, 1008.

marche, nous arrivâmes à Ramla.... En quittant Ramla, la route continue à travers la plaine pendant deux lieues; nous nous arrêtâmes au puits de Jacob; mais n'ayant pas de cruche pour puiser, et l'eau étant très-basse, nous poursuivîmes notre chemin. Tout ce pays conserve des traces si vivantes des temps bibliques, que l'on n'éprouve aucune surprise, aucune difficulté à admettre les traditions qui donnent le nom de Jacob à un puits qui existe encore, et l'on s'attend à y voir le patriarche abreuver les troupeaux de Rachel, plutôt que de douter de son identité. Ce n'est que par la réflexion que l'on arrive à l'étonnement ou au doute, lorsque les quatre mille ans écoulés et les diverses phases que l'humanité a subies, se présentent à l'imagination et viennent faire chanceler la foi; du reste, dans une plaine où l'on ne trouve de l'eau que toutes les trois ou quatre heures, un puits, une source, a dû être un objet aussi important dans les siècles passés qu'aujourd'hui, et son nom a pu se conserver aussi religieusement que celui des tours de David, ou des citernes de Salomon. Nous entrons bientôt dans les montagnes de la Judée....»]

Les Hébreux appellent un puits *Béer* (*a*); d'où vient que ce nom se trouve assez souvent dans la composition des noms propres: Par exemple, dans *Béersabé*, dans *Béeroth-Bené-Jacan*, *Béeroth*, *Béera*, etc., que l'on peut chercher chacun sous son article.

Ceux qui ont vu les puits qui se trouvent dans les déserts d'Arabie (*b*), disent que ces puits ou bassins sont à peu près de la même forme. Ce sont des puits creusés dans le roc, dont l'embouchure est d'environ dix-huit paumes, ou six pieds de diamètre et dix-neuf à vingt pieds de profondeur. Quelques-uns ont écrit qu'on se servait de la boussole pour les trouver; parce qu'en ce pays-là il n'y a ni villes ni chemins, ni autre chose pour se reconnaître, à moins d'une très-longue habitude. Aussi il n'y a que les Arabes naturels du pays, ou ceux qui ont été long-temps esclaves parmi eux, qui puissent les découvrir. On n'y va d'ordinaire que pendant la nuit, à cause du danger qu'il y a d'y être rencontré par les Arabes, et encore faut-il se hâter de remplir ses outres, de peur d'embarrasser une troupe survenante, contre laquelle il faudrait se battre. L'eau en est fort claire et tellement fraîche, qu'on n'oserait la boire crue. On la mêle avec du vin; mais bientôt elle est échauffée dans un climat si brûlant. On remarque qu'elle s'aigrit dès qu'on la transporte hors de ces déserts et lorsqu'on entre dans l'Egypte ou dans l'Inde. Mais elle se remet aussitôt qu'on la rapporte dans son climat. Quelquefois les Arabes, par malice, comblent les puits en y jetant du sable; d'autres fois ils en font perdre les sources, ou infectent les eaux, en y jetant quelque charogne pour empêcher les caravanes d'y faire leur provision.

Puits de Joseph. Nos voyageurs parlent avec admiration du puits de Joseph qu'on voit aujourd'hui au Caire. Les mahométans ne doutent pas que ce ne soit l'ouvrage du patriarche Joseph. Il est d'une structure admirable; et il a fallu des dépenses et un temps infini pour le construire (*c*). Sa profondeur est comme partagée en deux parties. On descend du sommet jusqu'à la moitié par un escalier qui règne autour du puits, et qui est taillé dans le roc. C'est par là qu'on fait descendre les bœufs sur une plate-forme, d'où ils élèvent l'eau par le moyen d'une roue et de longues chaînes où sont attachés des pots de cuir qui se remplissent et se vident à mesure que la roue tourne. L'eau se tire en deux temps différents, par le moyen de deux roues posées l'une sur l'autre. La plus basse verse l'eau dans un premier réservoir, d'où la seconde l'enlève et la porte jusqu'au haut du puits.

La bouche du puits a dix-huit pieds de large sur vingt-quatre de long; sa profondeur est de deux cent soixante-seize pieds. La seconde partie du puits, qui est la plus basse, n'a que quinze pieds de long sur neuf de large; l'escalier par où les bœufs descendent, et qui règne depuis le haut du puits jusqu'au bas, a six pieds de large, et neuf de haut. Le tout taillé si proprement, que le rocher qui sert de rempart à cette descente, n'a qu'un demi-pied d'épaisseur du côté du puits; il y a des fenêtres d'espace en espace, qui donnent du jour à l'escalier, et ce jour vient de la bouche du puits.

A la deuxième partie du puits, qui est moins large que la première, on voit aussi une galerie ou un escalier, qui fait la même figure que le premier, mais qui est moins large et moins haut, n'ayant que quatre pieds de large et six pieds de haut, et n'a point de parapet à côté, ce qui rend cette descente très-dangereuse. Le bassin ou la source d'eau qui est au fond du puits, n'a que huit à neuf pieds de profondeur; le goût de l'eau est un peu salé, aussi n'en boit-on que dans la nécessité, et au cas que le château ou le puits soit assiégé.

[Ce puits est appelé *puits de Joseph*, « non qu'il ait été creusé sous le patriarche de ce nom, ainsi que beaucoup de gens l'ont imaginé, mais parce qu'il est l'ouvrage du vizir Joseph, sous les ordres du sultan Mahomet, fils de Calaun, » dit Sonnini (*Voyage en Egypte*, tom. II, pag. 350), qui cite Pokoke (*Voyage en Orient*, tom. I, pag. 94). Sur Calaun ou Kelaoun et son fils, voyez notre addition à Ptolemaïde. Dans une lettre, datée du Caire le 27 septembre 1828, M. Champollion dit: « J'ai visité le fameux *puits de Joseph*, c'est-à-dire le puits que le grand Saladin (Salahh-Eddin-Joussouf) a fait creuser dans la citadelle, non loin de son palais;

(*a*) באר Un puits.
(*b*) *Relation des caravanes*, imprimée à Nancy.

(*c*) Paul Lucas, 3. *Voyage*, t. II, p. 128.

c'est un grand ouvrage. » M. Michaud (*Hist. des croisades*, tom. II, pag. 346), dit dans une note : « Kouracoush était premier ministre de Saladin en Egypte : c'est lui qui a fait creuser le puits de Joseph.... »]

On parle aussi d'un autre *puits de Joseph*, qui est celui où l'on tient qu'il fut jeté par ses frères (*a*) : on le montre sur le chemin de Damas à Jérusalem, à dix ou douze milles de la terre de Chanaan. Les Mahométans y ont bâti une mosquée en mémoire de cet événement. Mais la situation de cet endroit est trop éloignée de Dothaïm, où il alla chercher ses frères.

PUR, PURIM, sorts. La fête des Sorts. *Voyez* PHURIM.

PUR, PURETÉ, PURGATION, PURIFICATION. Les noms de pur et de pureté se prennent en deux sens divers. 1° Pour la pureté extérieure; et 2° pour la pureté intérieure. La pureté extérieure est, ou par rapport aux personnes qui sont capables de participer aux choses saintes, et de s'acquitter parmi les hommes des devoirs de la vie civile; ou par rapport aux animaux qui sont déclarés purs par la loi, et dont il est permis de manger; ou enfin par rapport aux choses qui, n'ayant aucune des impuretés marquées dans la loi, sont propres à tous les usages auxquels elles sont destinées : par exemple, les habits, les maisons, les ustensiles du ménage étaient susceptibles de certaines impuretés, qui empêchaient qu'on ne s'en pût servir. Dès qu'elles n'avaient aucune de ces impuretés, elles étaient pures, et on pouvait les employer sans danger.

Pour recouvrer la pureté perdue, et pour effacer l'impureté contractée, il y avait plusieurs sortes de purifications ordonnées par la loi. Nous en avons parlé dans l'article des IMPURETÉS. Les choses qui étaient impures de leur nature, comme les charognes, et les animaux morts d'eux-mêmes, et celles qui l'étaient par l'institution de Dieu, comme les animaux déclarés tels par la loi, ne pouvaient jamais devenir pures. Mais les hommes ou les femmes attaqués de quelques incommodités passagères, qui les rendaient impurs pour un temps, pouvaient recouvrer leur première pureté, lorsque ces incommodités ou ces accidents étaient passés ou expiés. Il en était de même à proportion des habits, des maisons, des ustensiles de ménage; on les purifiait par l'eau, ou par le feu, ou par quelques lustrations. Quant aux personnes qui avaient contracté quelques impuretés, quelquefois il était nécessaire qu'elles offrissent certains sacrifices d'expiations. Mais la manière la plus ordinaire de se purifier était le bain, ou le lavement de tout le corps. Lorsqu'on s'était souillé par l'attouchement d'un mort, ou en assistant à des funérailles on s'arrosait d'eau lustrale, dans laquelle il entrait de la cendre de la génisse rouge, qui avait été immolée le jour de l'Expiation solennelle. Voyez l'article IMPURETÉ

(*a*) Saadi, *Bibl. Orient.*, p. 207.
(*b*) II *Mac.* XII, 45 *et seq.*

La pureté intérieure consiste dans l'innocence de la vie, dans la pureté du cœur, dans la justice, et dans l'observation exacte de la loi du Seigneur; et la vraie manière de recouvrer cette pureté, était la conversion du cœur, la détestation du péché, la douleur intérieure. Ces dispositions jointes aux sacrifices ordonnés par la loi, dans les cas où l'on était tombé dans quelque faute de négligence ou d'ignorance, ou même de malice, pouvaient en obtenir le pardon, non en vertu du sacrifice extérieur, mais par le mérite de la foi, de la contrition, de la charité de celui qui l'offrait.

Moïse ne s'explique pas sur les moyens de recouvrer cette pureté intérieure, d'une manière aussi précise, et aussi expresse qu'il le fait sur la pureté extérieure, parce que comme législateur, son premier et principal dessein était de contenir la main des hommes et de régler le dehors de la république. Toutefois, et Moïse et les auteurs sacrés de l'Ancien Testament en disent assez, pour faire connaître à qui le veut entendre qu'il faut beaucoup moins compter sur les purifications extérieures et sur les sacrifices que sur la conversion du cœur, sur la contrition, sur la foi en Dieu et la charité. Saint Paul dans ses Epîtres, et surtout dans celle aux Hébreux, nous a admirablement développé cette vérité, en disant que par eux-mêmes les sacrifices, les sacrements de l'ancienne loi, n'étaient d'aucune utilité pour guérir les maladies de l'âme, et pour réparer l'injure qui est faite à Dieu par le péché.

Dans la loi nouvelle, les chrétiens affranchis du joug des cérémonies et des impuretés légales, ne comptent pour vraies souillures que celles de l'âme, et mettent leur soin principal à conserver la pureté intérieure et l'innocence, et à les recouvrer par la pénitence, lorsqu'ils ont eu le malheur de les perdre. *Voyez* PÉNITENCE.

PURGATOIRE. Ce nom ne se trouve point dans l'Ecriture ni de l'Ancien, ni du Nouveau Testament : mais les auteurs sacrés de l'une et de l'autre alliance croyaient la chose qui est exprimée par ce terme, et ils l'ont marquée d'une manière équivalante en plus d'une occasion. Nous entendons donc sous le noms de *Purgatoire* l'état des âmes qui, étant sorties de cette vie, sans avoir expié certaines souillures, qui ne méritent pas la damnation éternelle, ou qui n'ont pas acquitté les peines dues à leurs péchés, les expient par les peines que Dieu leur impose, avant qu'elles jouissent de sa vue.

Il est dit dans les Machabées (*b*), que Judas ayant fait dépouiller ses soldats qui avaient été tués dans la bataille, on trouva sous leurs habits des choses qui avaient été consacrées aux idoles, et dont la loi défendait de rien prendre (*c*) : *Non inferes quidquam ex idolo in domum tuam.* C'est pourquoi *tout le monde comprit clairement que ç'avait été là la cause de leur mort. Ils se mirent donc tous en prières, et conjurèrent le Seigneur d'oublier le*

(*c*) *Deut.* VII, 25, 26.

péché qui avait été commis... Et Judas, ayant fait une quête de douze mille drachmes d'argent, les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ces personnes qui étaient mortes, ayant de bons et religieux sentiments touchant la résurrection. Car s'il n'avait espéré que ceux qui avaient été tués, ressusciteraient un jour, il aurait regardé comme une chose vaine et superflue, de prier pour les morts. Ainsi il considérait qu'une grande miséricorde était réservée à ceux qui étaient morts dans la piété. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. Ce passage est exprès pour le sentiment des Juifs d'avant notre Seigneur.

Pour le Nouveau Testament, Jésus-Christ dans l'Evangile (*a*) dit qu'il y a certains péchés, qui ne se remettent ni en ce monde, ni en l'autre. Il en reconnaissait donc quelques-uns qui pouvaient être remis dans l'autre vie. Saint Paul prie pour Onésiphore, qui était décédé (*b*) : *Que le Seigneur lui fasse la grâce de trouver miséricorde devant lui en ce dernier jour.* Or comme l'on prie pour les morts, il y a donc un purgatoire, et un état où elles peuvent être soulagées par nos prières.

[*Voyez* PRIÈRES POUR LES MORTS. Ces traditions juives et musulmanes doivent contrarier les protestants, qui refusent de reconnaître l'authenticité du livre des Machabées et l'utilité de prier pour les morts, à cause du saint sacrifice de la messe, qui, suivant les catholiques, contribue le plus efficacement au soulagement et à la délivrance des âmes auxquelles il reste des fautes à expier. Il existe des monuments de la foi catholique peu connus, touchant la prière pour les morts. Je les trouve dans les *Mémoires relatifs à l'Asie*, par M. Klaproth (Paris 1824), page 272 et suivantes, où il rapporte la traduction textuelle de vingt-huit différentes inscriptions arméniennes.

La deuxième est de Zah'haré, fils de Sarkis, Sbassalar de Géorgie, qui fut prince d'Ani et régna de 1185 jusqu'en 1212 de notre ère ; elle se trouve sur un des murs, à l'extérieur, de la grande et belle église du Pelèrinage de Haridjaï; elle donne le récit de plusieurs grandes et pieuses actions de Zah'haré, qui dit à la fin : « *J'ai institué un service journalier devant le maître-autel pour dire la messe pour moi.* Ceux qui viendront après moi seront obligés d'observer cette institution, etc. » Elle porte la date de l'an 650 de l'ère arménienne, 1201 de l'ère chrétienne. Cette église est dans la province de Chirag.

La troisième est de Wahram et de quelques autres, qui firent bâtir, dans la même province, la merveilleuse église appelée Marmarachen, c'est-à-dire *construite en marbre.* Cette église fut commencée en 437 de l'ère arménienne (988) et finie l'an 478 (1029). Les fondateurs disent dans l'inscription : « Nous et toute notre maison nous sommes fidèles à la patrie, en nous sacrifiant nous-mêmes comme guerriers martyrs, avec notre sang et nos enfants. En dépensant notre fortune, nous désirâmes d'établir la paix, la tranquillité, le bonheur de notre patrie, et la solidité de l'Eglise. Nous avons fait bâtir plusieurs autres églises et couvents, mais surtout nous avons tout employé pour cette église à laquelle nous avons porté les plus grands égards, tant pour l'agrandir que pour lui fournir tout ce dont elle avait besoin, en lui léguant des montagnes, des champs, des villages et d'excellentes terres, etc.... En reconnaissance de cela, on y dira, *pour le salut de nos âmes, six quarantaines de messes jusqu'au jour du dernier jugement*; etc.

Cette église fut détruite dans une guerre, et abandonnée. Elle fut rebâtie par l'archevêque Grigor, petit-fils du seigneur Wahram, et par Kharib, son frère. L'inscription, qui est la quatrième du recueil, a plus de deux pages; l'archevêque Grigor en est l'auteur; il dit que ce fut, en l'an 674 de l'ère arménienne (1225), que « le brave et vaillant héros du Christ, » son cher frère Kharib se décida à rendre à l'église de marbre son ancienne splendeur. Plus loin, après avoir détaillé les dons qu'ils avaient faits à la nouvelle église, il ajoute : « Avant l'exécution de cette entreprise j'ai perdu mon aimable frère Kharib Magistros, chéri par tout le monde, et qui perdit la vie dans une bataille contre les infidèles. Je suis resté seul de ma famille, moi, le malheureux Grigor, séparé de lui. Nous avons fait transporter ici son corps et nous l'avons fait enterrer auprès de la porte du dôme, et à côté de notre grand-père, le seigneur Wahram. Nous avons libéralement récompensé tous ses domestiques, et *nous avons institué qu'il fût dit des messes pour ce martyr du Christ, nommé Kharib, devant le maître-autel,* depuis le premier jour de l'an jusqu'au dernier, et depuis aujourd'hui jusqu'à la seconde apparition de Jésus-Christ, Fils de Dieu. »

La cinquième inscription se trouve aussi sur la même église de marbre, Marmarachen; elle est de Marie Abkhazats, reine d'Arménie, qui dit : « *pour le repos de l'âme de Kakig,* mon grand-père et de Kathaï, ma grand'-mère, en récompense des bienfaits que j'ai reçus d'eux, *j'ai institué qu'on dise la messe* pour ma grand'mère Kathaï pendant toute l'année, devant la colonne et l'autel de saint Pierre, jusqu'à la seconde apparition de Notre-Seigneur. » Cette inscription n'est pas datée.

La quatorzième, se trouvant du côté du nord de la petite église de la Sainte-Croix à Haghpad, manque aussi de date. Elle porte que Khatoun, fille d'Hassan, de la race des Tessomians, fit bâtir cette église à la mémoire des âmes de ses frères, et lui fit des dons. Et en outre : « Moi, l'abbé Hovhannes et tous mes frères de Haghpad, *nous avons promis une quarantaine de messes par an pour le salut de son âme.* »

La vingt-troisième, datée de l'an 729 (1280), est sur la tombe du seigneur Badzadz, et mentionne aussi des messes pour lui et pour

(*a*) *Matth.* XII, 32.

(*b*) II *Tim.* I, 18

Touta, sa femme. Cette tombe est dans le cimetière de Haghpad. Une autre tombe, celle de Honavar, dans le même cimetière, porte une inscription (la vingtième) où il demande des prières à ceux qui la liront.]

Les Juifs reconnaissent une manière de purgatoire qui dure pendant toute la première année, qui suit la mort de la personne décédée. L'âme pendant ces douze mois a la liberté de venir sur la terre visiter son corps, et revoir les lieux, et les personnes auxquelles elle a eu pendant la vie quelque attache particulière. Ils prient pour le repos des morts pendant tout ce temps, et sont persuadés que par leurs prières ils peuvent beaucoup les soulager, et leur procurer le repos, et le pardon de leurs péchés.

Le lieu ou sont punis après leur mort *les prévaricateurs d'Israel*, c'est-à-dire, les Juifs qui doivent un jour être délivrés de leurs peines, ce lieu est le même que l'enfer, où sont détenus les impies, dont le malheur est sans retour et sans espérance. Mais il y a entre les uns et les autres une grande différence, premièrement du côté de la peine, qui est beaucoup moins grande pour les premiers que pour les autres; et secondement du côté de la durée, puisque celle *des prévaricateurs d'Israel* finira un jour, et qu'elle peut être beaucoup abrégée par les prières et les offrandes des vivants; au lieu que les tourments des impies dureront éternellement.

On lit dans les livres des rabbins quelques histoires (*a*) qui prouvent que le purgatoire est chez eux un dogme commun. Le rabbin Elisée, fils d'Abia, tomba dans l'erreur des deux principes; il se convertit sur la fin de sa vie. On doute de son salut. Un de ses amis nommé Méir promit de faire sortir de la fumée de son tombeau, pour marque qu'il était en purgatoire. Un autre rabbin nommé Johanan promit de faire cesser cette fumée, pour preuve qu'il en était délivré. Ils exécutèrent tous deux leurs promesses; et on ne douta plus qu'Elisée ne fût sauvé.

Le rabbin Akiba (*b*) vit un jour dans un cimetière un homme décédé depuis assez longtemps, qui marchait avec beaucoup de précipitation, portant une charge de bois sur ses épaules. Akiba lui demanda s'il avait besoin de quelque secours : le mort lui dit qu'il avait été pendant sa vie receveur des impôts; que pour expier les violences qu'il avait commises dans cet emploi, il était condamné à faire le métier de bûcheron et de charbonnier; qu'il le priait d'apprendre à sa veuve et à son fils l'état où il était; Akiba chercha la veuve et son enfant; enseigna à celui-ci à dire : *Béni soit le Seigneur, et qu'il soit béni;* et aussitôt qu'il eut prononcé ces paroles, son père fut délivré du purgatoire, et apparut à Akiba pour le remercier. On fait de ces histoires tout le peu de cas qu'elles méritent; elles servent seulement à prouver que les Juifs croient le purgatoire

Ils nomment le purgatoire le *sein d'Abraham*, le *trésor des vivants*, le *jardin d'Eden*, et la *géhenne supérieure ;* et ils donnent à l'enfer le nom de *géhenne inférieure.* Ils croient que tous les Israélites ont part *au siècle futur*, c'est à-dire à la béatitude, soit immédiatement après leur mort, ou après avoir expié leurs péchés dans le purgatoire. Il n'y a qu'un très-petit nombre de grands scélérats de leur nation à qui ils refusent pour toujours l'entrée du ciel (*c*). Pour tous les autres, ils tiennent qu'ils ne demeurent pas plus d'un an en purgatoire. Le jour de sabbat est un jour de relâche pour les âmes du purgatoire; elles ne brûlent pas ce jour-là. Les Les Juifs font beaucoup de prières et d'œuvres satisfactoires au jour de l'Expiation solennelle, pour le soulagement des âmes qui sont dans la géhenne supérieure.

Les musulmans, dont la fausse religion est un composé du judaïsme, du christianisme et du déisme, ont sans doute emprunté des chrétiens et des juifs les idées qu'ils ont du purgatoire. Ils en reconnaissent au moins deux. Le premier est celui qu'ils appellent *Adhab-al-cabor* (*d*), la peine du sépulcre. Aussitôt qu'un homme est enterré, deux anges, nommés *Moukir* et *Nekir*, interrogent le mort et le condamnent à expier dans le même lieu les péchés qu'il a commis. Mais au jour du jugement, ils en sont délivrés par leur soumission à la justice de Dieu et par l'intercession de leur faux prophète. Dans ce premier jugement du sépulcre, il est permis à chacun de parler pour sa justification; mais au dernier jugement, les hommes n'oseront rien dire et n'oseront alléguer aucune excuse. Les Turcs nommés Motazales n'admettent point le premier purgatoire du sépulcre; mais c'est la créance générale des autres mahométans.

Le second purgatoire, selon plusieurs musulmans, est le lieu nommé *Araf* (*e*), situé entre le paradis et l'enfer. Ce qui les sépare est un voile, selon les uns, ou une muraille épaisse, selon les autres. On n'est pas d'accord qui sont ceux qui demeurent dans cet *Araf :* les uns y mettent les patriarches et les prophètes; les autres, les martyrs et les plus éminents en sainteté d'entre les fidèles. Mais plusieurs docteurs y placent ceux d'entre les musulmans dont les bonnes et les mauvaises actions sont dans une telle égalité, qu'elles n'ont pas assez mérité pour entrer en paradis, ni assez démérité pour être condamnés aux peines d'enfer. Ils voient de là le bonheur des bienheureux, mais ils ne le goûtent point; et cette privation fait leur plus grand tourment. Mais au grand jour du jugement, ceux qui seront détenus dans ce lieu viendront se prosterner devant le trône du souverain Juge, reconnaîtront et adoreront sa puissance; et par ces actes d'adora-

(*a*) Vide *Cod. Chagigeah, et en Israel, c* I, *p.* 170, *col.* 2, *et Bartolocci, t.* II, *p.* 152.
(*b*) *Rab. Tanchan Parasch. Toledoth Noah.*
(*c*) Léon de Modène, part. v, c x. *Vindel de Vita functorum statu, sect.* 8, etc.
(*d*) D'Herbelot, *Biblioth. Orient*, p. 57.
(*e*) *Idem*, p. 121, 122.

tion leurs bonnes œuvres venant à surpasser leurs mauvaises actions, ils seront reçus dans la béatitude.

Outre ces deux purgatoires dont nous avons parlé, ils en ont encore un troisième nommé *Barzak* (*a*). Les mahométans appellent de ce nom l'espace de temps qui doit s'écouler entre la mort et la résurrection. Ils croient qu'il n'y a ni paradis ni enfer pour les hommes pendant tous ces intervalles : ce qui paraît avoir été pris du sentiment mal entendu de quelques Pères, qui ont cru que l'état des âmes n'était fixé qu'après le jour du jugement.

PURIFICATIONS. Il y avait parmi les Hébreux plusieurs sortes de purifications, qui avaient rapport aux diverses impuretés que l'on avait contractées. On peut voir ci-devant l'article IMPURETÉS LÉGALES. Nous avons aussi parlé de plusieurs de ces purifications dans les différents articles où l'occasion s'en est présentée. *Voyez*, par exemple, LÉPREUX, GONORRHÉE, MORTS, NAZARÉENS. Lorsqu'une femme avait enfanté un garçon, elle était censée impure pendant quarante jours (*b*) : savoir, sept jours pendant lesquels elle ne pouvait toucher à aucune chose sans lui imprimer quelque souillure; après cela elle était encore impure trente-trois jours, mais d'une impureté qui ne l'empêchait point de vaquer à ses affaires domestiques : elle était simplement exclue de l'usage et de la participation des choses saintes. Si elle avait enfanté une fille, elle était censée impure pendant soixante-six jours : savoir, deux semaines sans pouvoir toucher aucune chose sans lui imprimer de la souillure; mais le reste du temps elle était simplement exclue de l'usage des choses saintes, ne pouvant aller au temple, ni faire la pâque, ni manger d'une hostie pacifique, etc.

Lorsque les jours de sa purification étaient accomplis, elle portait à l'entrée du tabernacle ou du temple un agneau, pour être offert en holocauste, et le petit d'un pigeon, ou une tourterelle pour le péché. Que si elle n'avait pas de quoi pouvoir offrir un agneau, elle donnait deux tourterelles ou deux petits de colombe, dont l'un était offert en holocauste et l'autre pour le péché.

Quoique la sainte Vierge ne fût pas soumise à cette loi (*c*), qui porte : *Mulier si suscepto semine peperit masculum*, etc., elle n'a pas laissé de l'observer (*d*), pour nous donner l'exemple de la plus parfaite humilité; et c'est pour en conserver la mémoire, que l'Eglise a institué la fête de *la Purification de la Vierge*, ou *la Chandeleur*, que l'on célèbre le deuxième jour de février, et où les fidèles portent des cierges en main, comme pour marquer plus sensiblement la venue de Jésus-Christ, que Siméon, dans son cantique prononcé dans cette occasion, appelle *la lumière des nations et la gloire du peuple d'Israel.* Mais ceux qui ont le plus étudié cette matière croient que la raison historique et littérale de la procession solennelle qui se fait ce jour-là a été instituée pour effacer la mémoire des sacrifices profanes que faisaient les païens dans le mois de février (*e*), pour purifier les hommes, les champs et les villes; et que les cierges que l'on porte en cette solennité furent opposés aux flambeaux que l'on portait, parmi les païens, dans la fête des Lupercales (*f*), où des hommes tout nus couraient par les rues avec des flambeaux allumés et commettaient mille insolences.

Cette fête fut solennellement instituée par l'empereur Justinien, vers le milieu du sixième siècle; et peut-être que même auparavant on la célébrait déjà en quelques endroits. Mais ce prince la fixa au second jour de février, et ordonna qu'on la célébrerait d'une manière uniforme dans tout l'empire : ce qui fut aisément embrassé, même dans les lieux qui n'étaient pas de sa domination. On donna à cette fête le nom d'*Hypapanté*, qui en grec signifie rencontre, parce que Jésus-Christ étant venu au temple, Siméon et Anne vinrent en quelque sorte au-devant de lui, et se rencontrèrent là avec Joseph et Marie, pour lui rendre témoignage.

On célèbre dans la même fête la mémoire de la Présentation de Jésus-Christ au temple, en qualité de premier-né de Marie, en exécution de la loi (*g*), qui ordonnait que tous les enfants premiers-nés fussent offerts au Seigneur et rachetés par leurs parents pour la somme de cinq sicles. Nous avons parlé de cette loi, ci-devant sur l'article des PREMIERS-NÉS, et nous y avons examiné si Jésus-Christ y était soumis, n'ayant pas été conçu et n'étant pas né comme les autres hommes. On peut voir sur la fête de la Purification de la Vierge les Bollandistes, au 2 de février; le P. Thomassin, dans son Traité des Fêtes; M. Baillet, et ceux qui ont fait des notes sur les Martyrologes; M. de Tillemont, t. I, note 7, sur Jésus-Christ.

Les Juifs qui étaient trop éloignés du temple et qui ne pouvaient s'y rendre pour se purifier de certaines souillures inévitables dans le commerce de la vie, par exemple celles qu'on contracte dans les funérailles des morts, auxquels on est obligé de rendre ses devoirs, se servaient de la cendre de la vache rousse qu'on immolait à cet effet à Jérusalem, et dont on distribuait la cendre aux Israélites éloignés (*h*). *Voyez* ci-après VACHE ROUSSE.

Si un homme et une femme usent du mariage (*i*), ils seront impurs jusqu'au soir; ils laveront leurs habits et useront du bain

(*a*) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 191.
(*b*) *Levit.* XII, 1, 2, 3, 4, etc.
(*c*) Vide *Origen. homil.* 8, *in Levit. Basil. in Isai.* VII, 14. *Chrysost. homil. in Occurs. Domini. Cyrill. Alex. l.* II, *de fide ad Reginas. Procop. Theophyl. ad Luc.* II. *Bern. serm. de Purific.*
(*d*) *Luc.* II, 22, 23, etc.
(*e*) *Februa sacra*, se faisait en l'honneur de Pluton.
(*f*) Les Lupercales se célébraient le 15 de février en l'honneur de Pan.
(*g*) *Exod.* XIII, 13.
(*h*) *Num.* XIX, 5.
(*i*) *Levit.* XV, 16, 17, 18.

pour se purifier. Si une femme a ce qui lui arrive tous les mois (*a*), elle sera impure pendant sept jours; tout ce qu'elle touchera pendant ces sept jours sera souillé, et ceux qui toucheront son lit, ses habits ou son siége seront impurs jusqu'au soir, laveront leurs habits et useront du bain pour se purifier. Si pendant le temps de cette incommodité un homme s'approche d'elle, il sera souillé pendant sept jours, et tous les lits où ils auront dormi seront aussi souillés. Que s'il s'en approche avec connaissance, et que la chose soit portée devant les juges, ils seront tous deux mis à mort (*b*). Les anciens chrétiens, en plusieurs endroits, regardaient ces incommodités des femmes comme des souillures, et ne se croyaient pas permis d'en approcher, peut-être autant par bienséance que par religion. Les femmes grecques, encore aujourd'hui, s'abstiennent (*c*) d'entrer à l'église pendant ce temps. Les Indiens ne souffrent pas même leurs femmes dans leurs maisons pendant ces incommodités.

Les souillures même involontaires qui peuvent arriver en dormant (*d*) étaient purifiées par le bain. Celui à qui cela était arrivé devait sortir du camp et n'y rentrer qu'après le soleil couché, et après s'être lavé dans l'eau.

Les Hébreux avaient une infinité d'autres purifications : par exemple (*e*), ils ne mangeaient point et ne se mettaient pas à table qu'après avoir lavé leurs mains, en faisant couler l'eau depuis l'extrémité des doigts jusqu'au coude. Lorsqu'ils rentrent dans leurs maisons, ils doivent laver leurs mains; ils purifient aussi leurs vaisselles, leurs vases, leurs lits et tout ce dont ils se servent, suivant en cela la tradition de leurs anciens. Ils ont plus d'une fois blâmé Jésus-Christ et ses apôtres (*f*) de ce qu'ils ne lavaient pas leurs mains avant que de se mettre à table. Dans le festin des noces de Cana il y avait six grandes cruches pleines d'eau, pour la purification des conviés (*g*).

PUTEOLI, *Pouzoles*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples. *Voyez* Pouzoles, et *Act.* XXVIII, 13.

PUTIPHAR, officier de la cour de Pharaon, roi d'Egypte, était général de ses troupes, selon la version de la Vulgate, ou chef de ses bouchers ou de ses cuisiniers, selon l'Hébreu (*h*). Le même texte l'appelle *Eunuque* (*i*) ; mais il y a beaucoup d'apparence que ce terme en ce lieu-là signifie simplement un officier de la cour d'un prince. Il est certain que Putiphar était marié ; et il est encore certain qu'il avait des enfants, si Aséneth, fille de Putiphar, qui fut donnée pour femme à Joseph, était sa fille, comme le croient plusieurs interprètes, ainsi qu'on le dira ci-après.

Putiphar ayant donc acheté Joseph (*j*), qui lui fut vendu pour esclave par les Madianites, qui l'avaient acheté de ses frères, et voyant que tout réussissait entre ses mains, le prit en affection, et lui donna l'intendance de toute sa maison (*k*). Mais quelques années après (*l*) la femme de Putiphar ayant conçu une passion honteuse pour Joseph, et l'ayant même sollicité au crime, Joseph lui résista ; et l'amour de cette femme se changeant en fureur, elle l'accusa auprès de son mari, comme s'il l'avait voulu violer. Putiphar, trop crédule à cette accusation, mit Joseph dans les liens ; et comme par son emploi, il avait l'intendance des prisonniers, il se déchargea de ce soin sur Joseph, soit qu'il eût reconnu son innocence, ou qu'il le crût plus propre à cet office qu'aucun autre de ses domestiques, puisqu'il était enfermé dans la prison avec les autres prisonniers.

Dieu ayant rempli Joseph de son Esprit, et du don surnaturel d'expliquer les songes, et l'ayant fait connaître à Pharaon (*m*), par la rencontre que nous avons rapportée dans l'article de Joseph, ce prince l'établit intendant de sa maison et de toute l'Egypte (*n*), et lui fit épouser *Aséneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis*, ou *prêtre de la ville d'On*, suivant l'Hébreu (*o*).

On est partagé sur la question si ce Putiphar est le même que le maître de Joseph. Les Hébreux (*p*), Origène (*q*), saint Jérôme, l'abbé Rupert, Tostat et quelques autres, croient que c'est la même personne ; et les Juifs cités dans Origène, croient que ce fut Aséneth qui informa Putiphar de la fausseté de l'accusation que sa mère avait formée contre Joseph. La qualité de *chef de l'armée de Pharaon*, et celle *de chef des cuisiniers, des bouchers*, ou *de ceux qui égorgent des victimes*, car le texte hébreu (פוט פר, *Putiphar*, cap. XXXVII et XXXIX. פוט פרע, *Putiphara*, cap. XLI, 45) peut signifier tout cela, ne sont pas incompatibles avec la dignité de prêtre d'Héliopolis. La différente manière dont les noms de *Putiphar* s'écrivent au chap. XXXVIII de la Genèse, où l'on nomme le maître de Joseph, et au XLI, où l'on nomme son beau-père, est si peu considérable, qu'elle ne mérite presque pas d'être relevée. Enfin quoique la ville d'Héliopolis, où Putiphar était prêtre, soit assez éloignée de celle de Tanis, où le roi d'Egypte tenait sa cour, et où Putiphar avait un emploi, elle ne l'est pas assez, pour que ces deux emplois soient entièrement incompatibles. Putiphar pouvait se partager entre le service de son roi et celui

(*a*) *Levit.* xv, 19, 20, 21, etc.
(*b*) *Levit.* xx, 18.
(*c*) Tournefort, *Voyage du Levant*, t. I, p. 44.
(*d*) *Deut.* xxiii, 10
(*e*) *Marc.* vii, 3, 4, 7, 8.
(*f*) *Matth.* xv, 2. *Marc.* vii, 2.
(*g*) *Joan.* ii, 6.
(*h*) *Genes.* xxxvii, 36. שר טבחים *Princeps laniorum*, ou *coquorum*, ou *victimas jugulantium*.
(*i*) סרים *Saris : Eunuchus.*
(*j*) L'an du monde 2276, avant Jésus-Christ 1724, avant l'ère vulg. 1728.
(*k*) *Genes.* xxxix, 2, 3, 4, 5, 6, etc.
(*l*) An du monde 2287, avant Jésus-Christ 1713, avant l'ère vulg. 1717.
(*m*) *Genes.* xl, xli.
(*n*) An du monde 2289, avant Jésus-Christ 1711, avant l'ère vulg. 1715.
(*o*) *Genes.* xl, 45.
(*p*) *Hebræi apud Hieron. in Quæst. Hebr. in Genes*
(*q*) *Origen. in Catena Ms.* Vide *nov. edit. Hexapl. t.* I, *p.* 40

qu'il devait au temple d'Héliopolis, en qualité de prêtre de cette ville ; car il paraît par Strabon (*a*) qu'anciennement il y avait grand nombre de prêtres dans cette ville, où leur principal emploi était l'étude de la philosophie et de l'astronomie, et où l'on voyait encore de grands logements où ils faisaient autrefois leur demeure. On ne connaissait rien en Egypte de plus grand que ces prêtres, et plusieurs d'entre eux ont été élevés à la royauté. Leur qualité de prêtre ne les excluait ni des charges de la cour ni des dignités militaires.

Nous croyons donc qu'il n'y a aucun inconvénient que Putiphar, maître de Joseph, ne soit ensuite devenu son beau-père ; et nous avons répondu par avance aux raisons que l'on apporte pour établir le sentiment contraire. On peut voir ces raisons ci-devant dans l'article d'Aséneth, et dans les commentateurs sur le chap. XLI de la Genèse.

PYGARGUS. Ce terme à la lettre signifie *cul-blanc*. On donne ce nom à une sorte d'aigle qui a la queue blanche. Dans Moïse (*Deut.* XIV, 5. *Heb.* : בישון *Dischon*. *Græc.* : Πύγαργος) il signifie un animal à quatre pieds, nommé en hébreu *dischon* ; comme qui dirait, *cendré*. Le *tragélaphus* a une partie du dos cendrée ; et Bellon (*b*) dépeint sous le même nom de *tragelaphus* un animal qui a des taches cendrées sur les côtés. Pline (*c*) parle d'une espèce de chevreuil nommé *pygargus*. Hérodote, Ælien, Juvénal en parlent aussi. *Voyez* Boch., *de Animal. sacr.*, *p.* III, *l.* II, *c.* XX. Et c'est apparemment celui-là que les Septante et la Vulgate ont voulu marquer ici.

PYGMEES. Il est parlé de *Pygmées* dans le texte latin d'Ezéchiel (chap. XXVII. גמדים *gamadim*. Sept. : Φύλακες, *custodes*. *Theodotion*, *Sym.* Καὶ Μῆδοι, *Et Medi*]. Tout le monde sait ce qu'on dit des Pygmées. C'étaient des hommes extrêmement petits, d'où leur est venu le nom de *Pygmée*, qui signifie un homme haut d'une coudée :

Quorum tota cohors cubito non altior uno,

et qui faisaient continuellement la guerre contre les grues, dont ils avaient bien de la peine à se défendre. Mais on croit que ces peuples n'ont jamais existé que dans l'imagination et dans les écrits des poëtes. Le terme hébreu *gamadim* a quelque rapport à *pygmæi*, puisqu'à la lettre il peut signifier des hommes d'une coudée. Mais qu'auraient fait des pygmées sur les murailles de Tyr, pour les défendre? car c'est là où Ezéchiel les place, comme de bons guerriers. Les Septante ont rendu *gamadim*, par *des gardes*, comme s'ils avaient lu *somorim*. Symmaque a mis *les Mèdes*, comme ayant lu *gam Madaï*, et les Mèdes ; le chaldéen, *les Cappadociens*. On pourrait, par un léger changement, lire *Gomérim*, au lieu de *Gamadim*. Or, les *Gomérims* sont fort connus dans la Genèse, X, 4, parmi les enfants de Japhet ; et dans Ezéchiel, XXXVIII, 6, où il en parle comme d'un peuple très-belliqueux. Pline (*d*) parle d'une ville de Phénicie nommée *Gamade* ; à moins qu'il n'y ait faute dans son texte, et que *Gamade* n'y soit mise pour *Gamale*.

PYRÆA, ou PYRETHEA, étaient de grands enclos découverts consacrés au soleil, dans lesquels on entretenait un feu éternel en l'honneur de cet astre, que la plupart des Orientaux adoraient. *Voyez* ci-devant l'article Chamanim, et ce que nous avons dit sous l'article Perse, de la religion des anciens Perses. *Voyez* aussi Feu, et ci-après Zoroastre.

PYRAMIDES. Les pyramides d'Egypte sont connues par la description qu'en ont faite les anciens et les modernes. On croit qu'elles servaient de tombeaux aux anciens rois d'Egypte. Les mahométans prétendent qu'elles ont été bâties par les préadamites (*e*). Ils nomment en particulier Gian-ben-gian, monarque universel du monde dans les siècles qui ont précédé la création d'Adam. Ezéchiel (*f*) parle des tombeaux des rois d'Egypte, ou plutôt il décrit d'une manière poétique le cortége de Pharaon qui descend en enfer, dans le plus profond de la terre, avec ses troupes mises à mort par l'épée des Chaldéens. *Fils de l'homme, conduisez le peuple d'Egypte avec les filles des nations les plus fortes dans le plus profond de la terre, avec ceux qui sont descendus au fond du tombeau*, ou de l'enfer, du lieu où les âmes des anciens héros sont renfermées ; *êtes-vous meilleur que les autres ? Descendez et reposez-vous avec les incirconcis. L'épée a été tirée.* L'Egypte a été mise à mort, *faites-la descendre avec toute sa multitude : les plus puissants d'entre les morts viendront la recevoir* à son entrée en cérémonie ; ils lui feront compliment sur son arrivée. *Là est Assur avec son peuple... Là est Elam.... Là Mosoch et Thubal.* Ils ont là leur demeure, ils sont couchés dans leurs tombeaux, ayant leur épée sous leur tête. *Vous serez réduit en poudre au milieu de ces peuples incirconcis. Là est l'Idumée, ses rois et tous ses chefs. Là les princes de l'Aquilon, et tous les hommes violents... Pharaon les a vus, et il s'est consolé de la foule de son peuple qui a été tué par le tranchant de l'épée*, etc.

PYRRHUS, père de Sopatre, de la ville de Béroé en Macédoine. *Act.* XX. On ne sait rien de ce Pyrrhus.

PYTHAGORE, fameux philosophe que quelques-uns (*g*) croient avoir été disciple du prophète Ezéchiel ; car ils veulent que Nazaratus, Assyrien, précepteur de Pythagore, soit le même qu'Ezéchiel. Il est certain que Pythagore voyagea dans la Chaldée et dans l'Egypte, et on a prétendu (*h*) que c'était dans ces voyages qu'il avait appris ce qu'il savait des lois de Moïse, et sur tout sa

(*a*) *Strabo*, *l.* XVI.
(*b*) *Bellon. observ. l.* II, *c* LI.
(*c*) *Plin. l.* VIII, *c.* LIII.
(*d*) *Plin. l.* II, *c.* XCI.
(*e*) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p 311.

(*f*) *Ezech.* XXXII, 18.
(*g*) *Quid. apud Clem. Alex. l.* I *Stromat.*
(*h*) *Hermipp. apud Joseph l.* I, *contra Appion. p.* 1046. *Aristobul. Judæus apud Clem. Alex. l* I *Strom.*, etc.

Tétrachys, ou son Quartenaire, que l'on croit n'être autre chose que le nom sacré de *Jéhovah*, composé de quatre lettres.

Mais on peut démontrer que Pythagore n'a pu voir Ezéchiel en Chaldée. Ce prophète y fut mené avec le roi Jéchonias en 3405. Il commença à prophétiser en 3409. Il prophétisait encore en 3430, quatorze ans après la prise de Jérusalem. Il pouvait avoir alors environ cinquante ans, supposé qu'il n'ait eu que vingt-cinq ans lorsqu'il fut amené captif au delà de l'Euphrate. Depuis l'an 3430 nous n'avons plus aucune date certaine de la vie ni de la mort de ce prophète. Denys d'Halicarnasse (*a*) montre que Pythagore est venu au monde vers l'olympiade 47, quatre générations après Numa. Ussérius met sa venue en Egypte en l'an du monde 3457, sous le règne d'Amasis (*b*). Il y demeura vingt-deux ans, selon Jamblique (*c*). Il fut pris, et mené à Babylone par les soldats de Cambyse, l'an du monde 3479. Il revint en Italie du temps que Brutus délivra sa patrie du joug des Tarquins (*d*) ; vers l'an 3506. Il n'est donc pas croyable que Pythagore ait été disciple d'Ezéchiel. [On voit que toutes ces raisons ne sont fondées que sur des données chronologiques incertaines, ou sur des rapprochements arbitraires.] Jamblique, dans la vie de ce philosophe (*e*), dit qu'il allait volontiers, et demeurait longtemps dans le temple du mont Carmel, dans la Phénicie, ou dans la Palestine. On se sert de ce passage pour prouver qu'il avait eu commerce avec les Juifs.

La plupart de ceux qui ont parlé de ce philosophe (*f*) veulent qu'il ait été disciple de Zoroastre à Babylone, et qu'il en ait tiré ces grandes connaissances qui le rendirent ensuite si fameux dans l'Occident. Car nous ne doutons pas que ce ne soit Zoroastre que Porphyre a voulu désigner sous le nom de *Zabratus*, ou Zaratus, et saint Clément d'Alexandrie sous celui de *Nazaratus*. Voici comme ils racontent la chose (*g*). Lorsque Cambyse conquit l'Egypte, il y rencontra Pythagore, qui s'y était rendu pour s'instruire des sciences du pays ; il l'arrêta prisonnier et l'envoya avec les autres captifs à Babylone, où Zoroastre vivait alors. Il se rangea sous la discipline de ce grand homme ; *Zoroastre le purifia des souillures de sa vie précédente, il l'instruisit des choses dont un homme vertueux doit être affranchi ; il lui enseigna quels sont les principes de l'univers, et les secrets de la nature*

Cette histoire s'accorde assez avec notre chronologie, et on convient que Pythagore fut à Babylone, et qu'il profita beaucoup du commerce qu'il eut avec les mages. Outre ce que nous avons marqué, il y apprit l'arithmétique, la musique, la connaissance des choses divines, et en particulier le dogme de l'immortalité de l'âme. Tous les anciens auteurs grecs avouent qu'il fut le premier qui enseigna ces importantes vérités ; mais il ne l'enseigna pas dans toute sa pureté : il la corrompit par l'idée de la métempsycose, qu'il avait puisée chez les Indiens, où l'on dit aussi qu'il voyagea. Il faisait consister l'immortalité dans une certaine révolution et transmigration de l'âme d'un corps dans un autre.

On a trouvé dans la doctrine de Pythagore, dans ses maximes, et dans la vie de ses disciples plusieurs traits qui ont fait dire qu'il avait tiré plusieurs choses des thérapeutes et des esséniens, et qu'il était du nombre de ces anciens disciples des prophètes, dont les carmes se vantent de tirer leur origine (*h*).

Les pythagoriciens observaient l'abstinence de viande, mettaient tout leur bien en commun, ne mangeaient rien de ce qui avait eu vie, rejetaient les onctions d'huile, méprisaient les plaisirs, portaient des habits blancs, non de lin, mais de laine, s'abstenaient du jurement, avaient un souverain respect pour les vieillards, n'osaient faire de l'eau en présence du soleil, gardaient longtemps le silence dans leurs écoles, avaient une déférence infinie pour les sentiments de leurs maîtres.

PYTHAGORE reconnaissait une unité de principe (*i*), dont procédait la dualité d'une manière indéfinie. Mais cette dualité était toujours attachée, comme la matière, à son principe ou à son auteur. Il croyait que toutes choses avaient procédé de cette unité. On croit remarquer dans ces expressions l'unité d'un Dieu en trois personnes. Il condamnait les images de la Divinité, et voulait que son culte fût chargé de peu de cérémonies ; Dieu était le principal objet de son culte et de ses études. Il disait que le sel était dans les repas le symbole de l'union, et que chez les Hébreux il était dans les sacrifices le signe de l'alliance avec Dieu, qui avait défendu de lui offrir aucune victime sans sel (*j*). La manière figurée et symbolique dont il donnait ses instructions était imitée des Hébreux et des autres Orientaux, qui cachaient souvent le secret de leurs sciences sous des allégories et des paraboles. Jésus-Christ défend à ses disciples de donner les choses saintes aux chiens, et de jeter les perles devant les pourceaux (*k*).

Tout cela rassemblé confirme la conjecture de ceux qui veulent que Pythagore ait eu quelque commerce avec les Hébreux, soit dans l'Egypte, ou dans la Chaldée, ou dans la Palestine.

PYTHON. Les Grecs donnent à Apollon le surnom de *Pythius* (*l*), parce qu'il tua le

(*a*) *Dionys. Halycarnass. l.* II *Hist. p.* 120, 121. Vers 3418.
(*b*) *Plin. l.* XXXVI, *c.* IX.
(*c*) *Jamblic. Vit. Pythagor. c.* III, 4.
(*d*) *Cicer. l.* IV, *Tuscul. Quæst.*
(*e*) *Jamblic. Vit. Pythagor. c.* III.
(*f*) *Apulei Floridorum, l.* II. *Jamblic. Vita Pythagor. c.* IV. *Porphr. Vita Pythagor. Clem. Alex. Stromat. l.* I.
(*g*) *Jamblic. de Vita Pythagor. c.* IV. *Apulei Florid. l.* II.
(*h*) *Voyez* Galethecourt, *Of the gentiles*, l. II. *Stanley, Hist. philosoph. Pythagor.* Faidit, Lettre nouvelle de la Rép. des Lettr. 1703. Octob. Thèses des carmes de Béziers en 1682.
(*i*) *Diogen. Laert. l.* VIII, *Vita Pythagor.*
(*j*) *Levit.* II, 13.
(*k*) *Matth.* VII, 6.
(*l*) *Ovid. Metamorph. l.* I, *v.* 441, *et seq.*

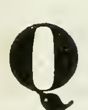
serpent *Python;* et comme Apollon est considéré comme le dieu de la divination et des oracles, on dit que ceux qui ont le don de prédire l'avenir, sont remplis de l'esprit de Python. Les Septante et la Vulgate se sont souvent servis de cette expression, pour marquer les devins, les magiciens, les ventriloques, ou ceux qui parlaient du ventre. Il y avait dans toutes ces sortes de gens beaucoup de friponnerie, d'imagination, d'opération du diable. Dieu avait défendu sous peine de la vie, de consulter ces sortes de devins (*a*). Saül les chassa et les extermina des terres d'Israel (*b*), et après cela il eut la faiblesse d'aller consulter une pythonisse. Moïse veut qu'on lapide ceux qui seront remplis de l'esprit de Python (*c*). Les rois de Juda qui abandonnèrent le Seigneur, comme Manassé (*d*), multiplièrent le nombre des devins ; et les rois pieux, comme Josias (*e*), les exterminèrent de leur pays. Saint Paul (*f*) ayant trouvé dans la ville de Philippes en Macédoine, une fille païenne qui avait un esprit de Python, et qui procurait un grand gain à ses maîtres en devinant, chassa ce mauvais esprit, et en délivra la fille ; ce qui irrita tellement ses maîtres, qu'ils excitèrent une sédition contre lui.

Le terme hébreu (*g*) *ob*, ou *oboth*, que l'on traduit par *Python*, signifie aussi *une outre*, ou vase de peau, où l'on mettait des liqueurs. Peut-être a-t-on donné ce nom aux devins, parce que, dans le moment qu'ils étaient remplis de leur enthousiasme vrai ou feint, ils s'enflaient et grossissaient comme une outre, et qu'on leur entendait tirer leurs paroles comme du creux de leur estomac, d'où vient que les Latins les appelaient *ventriloqui*, et les Grecs, *engastrimythoi*, c'est-à-dire, gens qui parlent du ventre. Isaïe (*h*) dit que Jérusalem affligée et humiliée parlera comme du creux de la terre, ainsi qu'une pythonisse. Elle gémira, et tirera ses paroles comme du fond d'une caverne.

On examinera sur l'article de Samuel si la pythonisse fit véritablement apparaître ce saint homme à Saül, ou si ce ne fut qu'une illusion et un jeu de sa part.

Diodore de Sicile (*i*) raconte qu'à Delphes il y avait une certaine fosse d'où sortait une vapeur qui troublait les sens. Un berger ayant remarqué que les chèvres qui en approchaient et qui regardaient dedans, commençaient d'abord à sauter et à crier d'une manière différente de leur cri ordinaire, voulut approcher lui-même, et ayant regardé dedans, il fut saisi d'un enthousiasme qui lui fit prédire les choses futures. Au bruit de cette merveille, tout le monde en voulut approcher et regarder dedans, et tous étaient saisis de cet esprit de prophétie. Mais comme plusieurs étant violemment agités de cette vapeur, tombaient dans ce précipice, on jugea à propos d'établir une femme pour prophétesse, laquelle exercerait seule la fonction de rendre les oracles ; et, de peur qu'elle ne tombât dans ce trou, comme les autres, on lui fabriqua une espèce de siége à trois pieds, sur lequel elle se tiendrait lorsque, recevant la vapeur, elle serait saisie de l'enthousiasme et prédirait l'avenir. On appela depuis cette machine, *un trépied*, qui devint un instrument sacré pour les sacrifices ; et la prophétesse fut nommée *Pythienne*. Telle fut l'origine de l'oracle de Delphes.

On raconte que le plus ancien temple de Delphes n'était bâti que de branches de laurier ; on le composa ensuite de cire et d'ailes d'abeilles ; enfin on le fit de bronze. Les mythologues prétendent qu'un dragon nommé Python, gardait l'antre d'où Thémis prononçait les oracles (*j*) ; qu'Apollon y étant venu, tua le dragon à coups de flèches ; ce qui lui fit donner le nom d'Apollon Pythien. D'autres (*k*) disent que le serpent Python fut produit par la terre après le déluge de Deucalion ; que Junon se servit de ce monstrueux dragon pour empêcher l'accouchement de Latone, fille aînée de Jupiter, ce qui l'obligea de se sauver dans l'île d'Astérie, nommée depuis Délos, où elle mit au monde Apollon et Diane ; que Python ayant attaqué ces deux enfants dans le berceau, Apollon le tua à coups de flèches ; d'où lui vint le nom de Pythien ; et en mémoire de quoi on institua les jeux pythiques. De là vint aussi qu'on donna le nom de Pythonisse aux femmes qui prédisaient l'avenir.



QUADRAGENA. Saint Paul se sert de ce terme pour signifier les trente-neuf coups de fouet qu'on donnait dans les synagogues à ceux qui étaient convaincus de certains violements de la loi (*l*) : *Quinquies quadragenas, una minus accepi :* Cinq fois j'ai reçu quarante moins un coup de fouet. C'était pour obéir au précepte de Moïse, qui ordonne que les juges (*m*) condamnent au fouet ceux qui mériteront ce châtiment : *Qu'on le couche à terre, et qu'il soit battu devant eux. Le nombre des coups se réglera sur la qualité du péché; en sorte néanmoins qu'il ne passera pas celui de quarante, de peur que votre frère ne*

(*a*) *Deut.* XVIII, 11. *Levit.* XX, 6.
(*b*) I *Reg.* XXVIII, 7, 8, etc.
(*c*) *Levit.* XX, 27.
(*d*) IV *Reg.* XXI, 6.
(*e*) IV *Reg.* XXIII, 24.
(*f*) *Act.* XVI, 16.
(*g*) *Levit.* XIX, 31. אובות *Oboth. Pythones.* אוב *Ob. Pitho.*
(*h*) *Isai.* XXIX, 3.
(*i*) *Diodor. Sicul. l.* XVI.
(*j*) *Apollodor. Bibli. l.* 1. *Ovid. Metamor l.* 1.
(*k*) *Macrob. Saturn. l.* 1, *c.* XVII.
(*l*) II *Cor.* XI, 24.
(*m*) *Deut.* XXV, 3.

sorte de devant vous indignement déchiré. Souvent on diminuait ce nombre de quarante à cause de la faiblesse du coupable, ou de la petitesse de sa faute ; mais on n'excédait jamais, et on n'allait pas au delà de trente-neuf coups.

QUADRATUS Numidius, ou Caius Umidius Durmius Quadratus, fut fait gouverneur de la Judée, l'an 51 de l'ère vulgaire. Il pacifia en 52 les troubles de Judée, en faisant mourir ceux des Samaritains et des Juifs qui avaient été pris les armes à la main contre les Romains, envoya Cumanus et un tribun, nommé Celer, à Rome, pour rendre compte à l'empereur Claude de leur conduite; y envoya aussi Jonathas, fils d'Anne, Ananie, grand pontife, et Ananus, fils d'Anne : ces derniers y furent conduits chargés de chaînes, comme étant les principaux auteurs de la sédition (*a*). Quadratus eut pour successeur dans ce gouvernement Corbulon, que Néron y envoya en l'an 60 de Jésus-Christ après la mort de Quadratus.

· QUADRATUS. On connaît aussi saint Quadrat, apologiste de la religion chrétienne, du temps de l'empereur Adrien. Il avait été instruit par les apôtres (*b*), et était prophète, et rempli du Saint-Esprit (*c*). Bien des interprètes modernes veulent qu'il soit l'ange de Philadelphie à qui Jésus-Christ parle dans l'Apocalypse (*d*); opinion qu'il n'est pas aisé d'accorder avec la chronologie et l'histoire de ce saint. Il était déjà célèbre dans l'Eglise, du temps de Trajan, dit Eusèbe (*e*). Il était du nombre de ces hommes apostoliques qui, imitant le zèle de leurs maîtres, élevaient l'édifice de l'Eglise, en répandant partout la semence de la parole évangélique. Ils commençaient par distribuer leurs biens aux pauvres; puis allant de provinces en provinces, ils annonçaient Jésus-Christ à ceux à qui on n'en avait pas encore parlé. Leurs prédications étant d'ordinaire accompagnées de prodiges et de la vertu du Saint-Esprit : ils convertissaient quelquefois tout d'un coup des peuples entiers.

Saint Quadrat est le premier qui ait composé une apologie pour la religion chrétienne. Il la présenta lui-même à Adrien, en l'an 126, selon la chronique d'Eusèbe. Saint Jérôme (*f*) appelle cette apologie un ouvrage très-utile, rempli de puissants raisonnements, plein de lumière de la foi, et digne d'un disciple des apôtres. Cette pièce eut la force d'éteindre la persécution qui était alors allumée contre l'Eglise (*g*). On n'en a plus que quelques fragments. Saint Jérôme et les Martyrologes des Latins font saint Quadrat évêque d'Athènes, sous Marc Aurèle [*Voyez* ATHÈNES], et veulent qu'il ait souffert le martyre dans la persécution de ce temps-là (*h*). Mais d'autres croient que ce saint Quadrat, évêque d'Athènes, est fort différent de l'apologiste. *Voyez* M. de Tillemont, t. II. *Persécution sous Adrien*, art. 7, p. 237, et note 7 sur cette persécution.

QUARANTAINE, en latin *Quadragesima*. *Voyez* CARÊME.

* QUARANTAINE (*Désert et Montagne de la*). Le désert de la Quarantaine est celui où Jésus-Christ se retira après avoir reçu le baptême de Jean, son précurseur. Il est situé dans les montagnes de Jéricho, à environ une lieue de cette ville et vers la rive occidentale du Jourdain, à l'orient de Jérusalem. Au nord de ce désert est une montagne, une des plus élevées de ce côté, et nommée montagne de la Quarantaine ; il y a quelques grottes dans cette montagne, et c'est dans l'une d'elles que Jésus-Christ accomplit son jeûne de quarante jours et de quarante nuits. L'auteur des *Voyages de Jésus-Christ*, in-8°. Paris, 1831, décrit cette montagne et ces grottes (pag. 107-109). Cette montagne est aussi le *mons excelsus* au sommet de laquelle Jésus-Christ fut transporté par Satan, qui de là lui fit voir tous les royaumes de la terre. Voici en quels termes M. Poujoulat parle de la montagne de la Quarantaine dans la C.. l° lettre de la *Correspondance d'Orient*, tom. IV, pag. 375-377.

« En allant de la fontaine d'Elisée à la montagne de la Quarantaine, dit-il, on rencontre les débris d'anciens aqueducs et les restes d'un monastère. Le mont où Jésus-Christ jeûna pendant quarante jours, est un grand bloc de marbre, de forme triangulaire, dont les teintes jaunes et grises produisent un effet lugubre ; l'œil ne découvre sur ses flancs escarpés ni arbuste, ni herbe, ni aucune trace de vie ; ce mont sacré porte sa tête au-dessus de tous les monts voisins ; des cellules taillées dans le roc, des grottes qui gardent des débris d'autels rappellent au voyageur que là vécurent jadis des anachorètes chrétiens ; on creusa pour la prière et la pénitence des habitations semblables à celles qu'on avait creusées ailleurs pour la mort ; la montagne de la Quarantaine est percée de cellules comme beaucoup d'autres montagnes de l'Orient sont percées de tombeaux. La grotte qui reçut le Sauveur se trouve au sommet du mont, dans les régions les plus inaccessibles. C'est du haut de cette montagne que l'esprit des ténèbres montrait au fils de Marie les contrées du septentrion et du midi, du couchant et de l'aurore, en lui disant : *Je te donnerai tous ces royaumes, si tu tombes à mes pieds pour m'adorer.*

» Le père Nau, dont vous connaissez la relation, est un des voyageurs qui ont visité le plus en détail la montagne de la Quarantaine ; je me suis assis quelques instants pour lire son récit ; mes cavaliers étaient éloignés de plus de cent pas de moi, et je me trouvais seul avec *Antoni*, mon jeune interprète. Tout à coup, levant les yeux devant moi, je vois six Bédouins qui s'avancent, et deux

(*a*) Vide *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* v, *de Bello, l.* II, *c.* XXI, *p.* 795.
(*b*) *Euseb. Chronic. an* 127.
(*c*) *Euseb. Hist. l.* III, *c.* XXXVII.
(*d*) *Apoc.* III, 7, 8, 9.
(*e*) *Euseb. Hist. Eccl. loco citato.*
(*f*) *Hieronym. de Viris Illustr. c.* XIX.
(*g*) *Hieron. ep.* 84.
(*h*) *Hieron. de Viris Illustr. c.* XIX, *et Bolland.* 26 *Maii.*

d'entre eux m'ajustent sans dire mot ; le cas était périlleux, et il était permis d'avoir peur ; je me suis prudemment abstenu de toucher aux pistolets pendus à ma ceinture, parce que déjà vingt Bédouins étaient venus se joindre à leurs frères ; je me suis borné à leur faire dire par mon interprète que je n'étais point un ennemi, et qu'un simple but de curiosité m'avait conduit dans leur désert ; mais Antoni était pâle de frayeur, et pouvait à peine balbutier quelques paroles ; mes cavaliers, au lieu d'accourir à mon secours, restaient timidement à l'écart, et se contentaient de leur crier de loin que nous ne voulions tuer personne ; après sept ou huit minutes passées en face de plusieurs fusils braqués contre moi, j'ai vu arriver le cheik de Jéricho, qui est parvenu, non sans peine, à faire entendre raison aux barbares. Voici quelle a été la cause de cette subite apparition des Bédouins : un de mes compagnons s'était amusé à tirer deux coups de fusil dans le précipice qu'on trouve au pied de la montagne de la Quarantaine ; les bédouins du voisinage étaient accourus à ce bruit, croyant qu'on avait tiré sur un de leurs frères ; de plus, les cellules de la montagne renferment les provisions en grains de cette tribu, et ces pauvres enfants d'Ismael s'étaient mis dans l'esprit que je voulais m'emparer de leur orge ou de leur froment. J'ai pu voir en cette occasion que les cavaliers de la garnison musulmane ne sont pas des gens d'un courage à toute épreuve, et qu'au moment du péril leur escorte n'est point pour les voyageurs une sûre protection. »

QUARTODÉCIMANS. On donna ce nom à certains hérétiques qui faisaient toujours la Pâque le 14 de la lune, quelque jour de la semaine qu'il arrivât ; au lieu que le plus grand nombre des Eglises la célébraient le dimanche qui suivait le quatorzième jour de la lune. Les Quartodécimans étaient une production de la secte des Montanistes et des Quintilliens, selon saint Epiphane (*a*). Mais on ne les a proprement traités comme hérétiques que depuis le concile de Nicée, qui ordonna que toutes les Eglises célébreraient la Pâque le dimanche qui suit le 14 de la lune (*b*).

[Je crois utile de transcrire ici les huit propositions que le père Daniel a établies dans sa dissertation sur les Quartodécimans, propositions destinées à corroborer le système que nous avons indiqué dans notre note sur le mot Pâque de Notre-Seigneur.

1re *Proposition*. Les Quartodécimans ne célébraient jamais au quatorzième de la lune ce que nous appelons aujourd'hui la fête de Pâques. 2e *Proposition*. Ils faisaient ce jour-là le festin pascal sans nul rapport à la résurrection de Notre-Seigneur. 3e *Proposition*. Célébrer la fête de Pâques, à leur egard et selon leur usage, c'était célébrer la fête de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 4e *Proposition*. Ils célébraient la Résurrection le troisième jour d'après le quatorzième de la lune. 5e *Proposition*. Le concile de Nicée n'a point eu en vue d'empêcher que ce que nous appelons aujourd'hui la fête de Pâques ne tombât le jour de la fête de Pâques des Juifs. 6e *Proposition*. Il n'a pas eu en vue non plus d'empêcher que le jour de la Passion de Notre-Seigneur ne tombât le jour de la fête de Pâques des Juifs. 7e *Proposition*. Il a seulement prétendu, à cet égard, que la Pâque de l'Eglise ne dépendît point de la leur, ni de leur calcul ou de leurs cycles, supposé qu'ils en eussent. 8e *Proposition*. Quelques savants ont mal interprété le grec d'Eusèbe et de Socrate, dans les endroits où ils parlent des Quartodécimans, et corrompu celui de Sozomène et de Nicéphore, en voulant les corriger selon leurs préjugés. (S.)]

QUARTUS. Saint Quarte, disciple des apôtres, dont saint Paul fait mention dans son Epître aux Romains (*c*). Les Grecs en font l'office le 10 de novembre, et disent qu'il était du nombre des septante disciples, et évêque de Bérythe. Les Latins Usuard, Adon, etc., mettent sa fête le 3 de novembre.

QUERELLE. Salomon (*d*) compare celui qui, en passant dans la rue, se mêle dans une querelle de gens inconnus, à celui qui veut prendre un chien par les oreilles, et qui s'expose imprudemment à s'en faire mordre : c'est ce que nous voyons tous les jours dans les querelles publiques. Ceux qui veulent se mêler de mettre la paix entre des gens qui sont en dispute, au lieu de les concilier, les irritent et les aigrissent davantage, et n'en retirent souvent que du chagrin de part et d'autre. Il ne faut pas conclure de là qu'on ne doit jamais se mêler de la réconciliation du prochain, mais qu'il le faut faire avec beaucoup de prudence, de sagesse et de charité, de peur d'augmenter le mal en voulant l'apaiser.

[*Voyez* Loi, § XVIII.]

QUESTION, *Quæstio*. Ce terme se met ordinairement pour *dispute*, difficulté, procès (*e*) : *Si quid natum fuerit quæstionis* : S'il naît quelque difficulté. Saint Paul veut que ses disciples Timothée et Tite évitent *les vaines questions*, ou les vaines disputes (*f*) qui ne roulent que sur des généalogies et des sens de la loi, parce que ces sortes de questions sont plus propres à scandaliser qu'à édifier. Le Sage (*g*) dit qu'il sait que Dieu a créé l'homme droit, mais que l'homme s'est embarrassé dans *mille questions*, dans mille disputes ennuyeuses et embarrassantes.

Question, supplice : c'était la coutume, chez les Romains, d'appliquer à la question les criminels, en leur donnant le fouet, non à coups de verges, mais à coups de fouets ou d'escourgées. Les uns (*h*) croient qu'on dépouillait le coupable jusqu'à la ceinture, et qu'on lui liait les mains à une colonne, afin qu'il tendît le dos sans pouvoir éviter les coups. D'autres (*i*) veulent qu'on attachât les mains à un piquet planté en terre, d'un

(*a*) *Epiphan. hæres.* 50, *c.* 1.
(*b*) *Concil. Nic. can.* 21. *Arabic.*
(*c*) *Rom.* xvi, 13.
(*d*) *Prov.* xxvi, 17.

(*e*) *Exod.* xxiv, 14.
(*f*) II *Timot.* ii, 23; *Tit.* iii, 9.
(*g*) *Eccle.* vii, 30.
(*h*) *Cornel. Menoch. Pisc.* — (*i*) *Lud. de Dieu.*

pied et demi ou de deux pieds de haut; en sorte que le criminel était penché le visage vers la terre, présentant le dos à découvert aux soldats. D'autres (*a*) enfin disent que des soldats le liaient par la tête et par les pieds, et le tenaient étendu par terre, tandis que d'autres soldats le frappaient par tout le corps. Cette manière de donner le fouet est encore commune parmi les Orientaux.

Saint Paul (*b*) haranguant le peuple à Jérusalem, et leur racontant l'histoire de sa conversion, ils l'écoutèrent attentivement jusqu'à l'endroit où il leur dit que Dieu l'envoyait prêcher aux gentils; alors ils élevèrent leurs voix et s'écrièrent qu'il fallait le faire mourir. Le tribun Lysias ordonna qu'on l'appliquât à la question; mais quand on l'eut lié, Paul dit à un centenier qui était présent : *Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain, et qui n'a point été condamné?* Le centenier le fut dire au tribun, et celui-ci vint aussitôt à Paul, et l'interrogea pour savoir s'il était citoyen romain; et comme il lui répondit, Je le suis, en même temps ceux qui devaient lui donner la question se retirèrent, et Lysias le fit délier.

QUEUE DES VICTIMES. Moïse avait ordonné que l'on mît sur le feu de l'autel la queue et la graisse des moutons que l'on offrait en sacrifice pacifique (*c*). La queue passait pour la partie la plus délicate de l'animal, comme c'était la plus grasse. Les voyageurs anciens et modernes parlent de ces queues des moutons de Syrie et d'Arabie, qui sont si grosses que l'on en voit qui pèsent jusqu'à vingt et trente livres. Hérodote (*d*) dit qu'on en voit qui ont jusqu'à trois coudées ou quatre pieds et demi de longueur. Elles traînent par terre, et de peur qu'elles ne se blessent et ne s'écorchent, les bergers ont soin de mettre sous la queue de ces moutons certains petits chariots que ces animaux traînent toujours après eux. Les païens avaient aussi cette attention que la queue ne manquât pas à leurs sacrifices (*e*).

QUIA, ou QUONIAM, *Parce que*. Cette particule répond à l'hébreu *Ki*, et au grec *Oti*, dont la signification ordinaire est causale, et se traduit par *Parce que :* mais aussi quelquefois ces particules sont inutiles dans le discours; et d'autres fois elles doivent se traduire simplement par *Que*, et d'autres fois *C'est pourquoi*. Il est inutile de donner des exemples de *Quia*, signifiant *Que* et *Parce que;* ils se trouvent à chaque pas.

Cette même particule paraît superflue dans ces passages : *Nisi quia Dominus erat in nobis* (*f*)*:* Si le Seigneur n'était avec nous : *Nisi quia Dominus adjuvit me* (*g*) : Si le Seigneur ne m'avait secouru.

Elle se prend pour : *C'est pourquoi*, en ce passage de saint Luc (*h*) : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum; cui autem minus dimittitur, minus diligit.* La suite du discours veut qu'on l'entende comme nous venons de dire : Un maître avait deux débiteurs; l'un lui devait cent deniers, et l'autre cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit leur dette. Lequel des deux doit l'aimer davantage? Sans doute celui à qui il remit une plus grande somme. Il ajoute : *Beaucoup de péchés sont remis à cette femme, Quoniam dilexit multum.* Il est évident qu'il faut traduire : *C'est pourquoi elle aime beaucoup; mais celui à qui l'on remet moins aime moins.* Voici encore quelques autres exemples où *Quia* est mis pour *Quapropter* (*i*) : *Qui me misit, mecum est, quia ego quæ placita sunt ei facio semper.* Et ailleurs (*j*) : *Vos autem cognoscetis eum, quia apud vos manebit.* Et dans les psaumes (*k*) : *Ego clamavi, quoniam exaudisti me.* Et psaume CXV, 1 : *Credidi, propter quod locutus sum.* L'Hébreu : *Credidi, quia locutus sum.* Jérémie (*l*) : *Quia dixistis : Suscitavit nobis Dominus prophetas in Babylone, quia hæc dicit Dominus;* au lieu de : *Quapropter hæc dicit Dominus*, etc.

QUINTILIUS VARUS. On ne sait pas bien positivement si Quintilius Varus était gouverneur de Syrie l'an de la naissance de Notre Sauveur (*m*), mais c'est toutefois la plus commune opinion. Il gouverna cette province avec beaucoup de sagesse et d'équité, jusqu'au temps de l'exil d'Archélaüs, l'an 6 de Jésus-Christ. Il succéda à Saturnin dans le gouvernement de Syrie, et eut pour successeurs Quirinius ou Cyrénius. Varus présida à l'assemblée où l'on jugea Antipater fils d'Hérode (*n*). Il appuya Archélaüs, autre fils d'Hérode, auprès d'Auguste (*o*), pour lui faire obtenir le royaume de Judée. Il apaisa ensuite les troubles que l'avarice de Sabin avait excités dans ce pays (*p*). Enfin, ayant été rappelé de son gouvernement de Syrie, il périt en Allemagne avec toute son armée, l'an 9 de Jésus-Christ (*q*). Auguste déchira ses habits à cette nouvelle, et fut deux mois entiers à laisser croître sa barbe et ses cheveux, tant il était pénétré de douleur pour cette perte.

QUIRINIUS CYRENIUS, ou CYRINUS, gouverneur de Syrie envoyé par Auguste, après qu'Archélaüs, roi de Judée, eut été relégué à Vienne (*r*), environ dix ans après la naissance de Jésus-Christ. Publius Sulpitius Quirinius, car c'est là son vrai nom, succéda à Quintilius Varus dans le gouvernement de

(*a*) *Arab. Æthiop.* Voyez notre Dissertation sur les Supplices, et ci-après l'article SUPPLICES.
(*b*) *Act.* XXII, 21.
(*c*) Vide *Exod.* XXIX, 22. *Levit.* III, 9; VII, 3; VIII, 25; IX, 19.
(*d*) *Herodot. l.* III, *c.* CXIII.
(*e*) *Aristophan. in Pace et Acharnes. act.* 3, *scen.* 3.
(*f*) *Psalm.* CXXIII, 1.
(*g*) *Psalm.* XCIII, 17.
(*h*) *Luc.* VII, 47.
(*i*) *Joan.* VIII, 29.
(*j*) *Joan.* XIV, 17.
(*k*) *Psalm.* XVI, 6.
(*l*) *Jerem.* XXIX, 16.
(*m*) Voyez la note 4 de M. de Tillemont sur Jésus-Christ, tom. I, p. 447.
(*n*) *De Bello, l.* I, *c.* XX. L'année de la naissance de Jésus-Christ.
(*o*) *Antiq. l.* XVII, *c.* XII; *de Bello, l.* II, *c.* V, *p.* 979.
(*p*) *De Bello, l.* II, *c.* VII, *p.* 780, 781.
(*q*) *Vellei. Patercul. l.* II, *c.* CXVII. *Dio, l.* LV, *p.* 585. *Sueton. l.* II, *c.* XXIII.
(*r*) *Joseph. Antiq. l.* XVII, *c.* XIII, XIV.

la Syrie. Saint Luc (*a*) semble dire que le dénombrement qui obligea la sainte Vierge et saint Joseph à se rendre à Béthléem lorsque Jésus-Christ y naquit, est le premier dénombrement qui se fit sous le gouverneur *Quirinius*, ou *Cyrénius : Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino.* Mais comme Cyrinus ne fut fait gouverneur de Syrie qu'environ dix ans après la naissance du Sauveur, nous croyons avec plusieurs interprètes qu'il faut traduire ainsi le texte de saint Luc : *Ce dénombrement*, qui obligea Joseph et Marie d'aller à Bethléem, *se fit avant un autre dénombrement qui fut fait sous le gouvernement de Quirinius.* Le premier était général pour tout l'empire; celui de Quirinius ne regardait que la Syrie et les provinces adjacentes (*b*).

Le père Pétau, Grotius, et Ussérius avouent que Quirinius n'était point gouverneur de Syrie l'année de la naissance de Jésus-Christ ; mais ils prétendent qu'étant gouverneur de Cilicie (*c*), il put être délégué extraordinairement pour faire le dénombrement en Syrie et en Judée; quoique l'histoire ne nous ait pas appris cette particularité, qui ne paraît pas fort importante en elle-même. Mais saint Luc l'a bien remarquée, parce qu'elle était de conséquence à son sujet; et il a bien su la distinguer de la seconde description, ou du second dénombrement, fait la sixième ou la dixième année de Jésus-Christ par le même Quirinius.

Tertullien (*d*) a cru que le dénombrement marqué dans saint Luc se fit par Sentius Saturninus, gouverneur de Syrie sous Auguste. Ussérius tâche de le concilier avec saint Luc, en disant que Saturnius était vraiment gouverneur de Syrie en ce temps-là, et que Quirinius, qui gouvernait la Cilicie, province voisine, vint extraordinairement, pour faire le dénombrement en question, dans la province de Saturninus. Mais d'autres (*e*) soutiennent que Saturnin avait quitté la province avant la dernière année d'Hérode, comme Josèphe l'insinue (*f*), et par conséquent avant l'année de la naissance de Jésus-Christ (1).

[La critique biblique s'est souvent exercée sur le recensement de tout l'empire romain ordonné par Auguste, et dont saint Luc fait mention ; les incrédules y ont vu matière à objections contre le texte sacré. Il n'a pas tenu à eux de détruire l'histoire profane pour détruire l'histoire de l'Homme-Dieu : ils détruiraient le monde pour nier la création. Ces histoires, en beaucoup de points, s'éclairent et se confirment mutuellement : celle de Jésus-Christ, malgré les attentats des intelligences livrées au *père du mensonge et de la calomnie*, déjà reconnue pour être plus certaine qu'aucune autre, se trouve encore chaque jour confirmée par des preuves inattendues. Un savant de notre époque, membre de l'Institut, célèbre parmi les célèbres, M. Dureau de la Malle, dans un ouvrage sur l'*Economie politique des Romains*, reconnaît et corrobore le témoignage de l Evangile en l'invoquant pour établir un fait important de l'histoire romaine. Il fait plus encore, ainsi qu'on va le voir dans un fragment de son ouvrage que je vais rapporter touchant le recensement dont parle saint Luc : il nous donne, probablement sans en avoir conçu le dessein, un beau commentaire sur quelques passages de l'Evangile. Laissons-le parler.

« Suétone et Tacite assurent qu'Auguste avait écrit de sa main le résumé de la statistique de l'empire romain. Ce registre, que Tacite nomme simplement *libellum*, mais que Suétone (2) désigne, avec plus de précision, par le titre de *rationarium imperii*, *breviarium totius imperii*, contenait le résumé des ressources de l'empire, le nombre des citoyens et des alliés sous les armes, l'état des flottes, des provinces, des royaumes, des tributs, des impôts directs ou indirects, des dépenses nécessaires et des gratifications. Auguste, dit toujours Tacite, avait écrit le tout de sa propre main; il y avait ajouté le conseil de ne plus étendre les bornes de l'empire (3). Niebuhr (4), fort jeune

(*a*) *Luc.* II, 2.
(*b*) Vide *Joseph. Antiq. l.* XVII, *in fine, et l.* XVIII, *initio.*
(*c*) Vide *Usser. an. mundi* 4000. *J. C.* 1, *p.* 530, 531.
(*d*) *Tertull. l.* IV *contra Marcion. c.* XIX.
(*e*) *Voyez* M. Toinard. *Harmon. Evangel.*
(*f*) *Antiq. l.* XVI, *c.* XIII, *et l.* XVII, *c.* XIII.

(1) Voici comment le docteur Paley expose et résout la difficulté, dans son *Tableau des preuves du christianisme :*

« Le dénombrement à l'époque duquel le Sauveur naquit *fut premièrement fait*, ainsi que nous le lisons dans notre traduction de saint Luc, *pendant que Cyrénius était gouverneur de la Syrie* (*Luc.* II, 2). Mais il est reconnu que Cyrénius ne fut gouverneur de la Syrie que douze ans, ou plutôt dix ans après la naissance de Christ, et qu'une levée de taxes, ou un dénombrement, ou une cotisation eut lieu en Judée lorsqu'il commença à remplir les fonctions de gouverneur. On accuse donc l'évangéliste d'avoir commis une erreur de dix à douze ans, en plaçant mal la date du dénombrement auquel ce fait se rapporte.

» Nous trouvons une réponse à cette accusation dans le mot *première : Et cette* première *description fut faite*. En supposant une erreur commise par saint Luc, ce mot n'aurait aucun sens; il eût été déplacé dans sa narration, parce qu'en rapportant ce mot *premier* à ce que l'on voudra, taxe, cens, dénombrement, enregistrement, cotisation, ce mot suppose que l'écrivain avait en pensée plus d'une opération de ce genre. L'accusation tombe donc. Car on ne saurait dire qu'il n'a eu connaissance que de la taxe qui fut levée lorsque Cyrénius entra dans son gouvernement. Et si, comme ce mot *premier* le prouve, l'évangéliste a eu connaissance de quelque autre taxe ou dénombrement, il ne serait pas juste que, pour le trouver en faute, on établît comme un fait qu'il a voulu désigner ce dénombrement-*là*, et non un autre.

» On peut rendre ce passage de saint Luc de cette manière : *Celle-ci fut la première cotisation, ou le premier enregistrement de Cyrénius, gouverneur de Syrie* (*). Ces mots *gouverneur de Syrie* peuvent être placés après le nom de Cyrénius comme une addition ou un titre. Ce titre, lui étant bien dû à l'époque où la narration fut écrite, assez naturellement être joint à son nom, quoiqu'il ne fût nommé gouverneur qu'après le fait dont il est question. Un écrivain moderne qui ne serait pas très-exact pourrait aisément, en parlant des affaires de l'Inde, dire que telle chose fut faite par le *gouverneur* Hastings, quoiqu'elle eût eu lieu avant qu'il fût parvenu à cette dignité. Et nous croyons que c'est une inexactitude de ce genre qui a donné lieu à cette difficulté dans saint Luc.

» Quoi qu'il en soit, d'après la forme de l'expression de saint Luc, on voit qu'il avait deux levées de taxes ou deux enregistrements dans la pensée. Et si l'on envoya Cyrénius en Judée avant qu'il eût été nommé gouverneur de la Syrie (supposition qui n'est contredite par aucune preuve, tandis qu'on a plutôt une preuve externe qu'un enregistrement eut lieu à cette époque, dirigé par Cyrénius ou quelque autre personne, alors le dénombrement qui, d'un aveu général, eut lieu au commencement de sa préfecture, se trouverait être un second dénombrement, qui aurait porté saint Luc à désigner celui dont il parle par l'épithète de *premier*.» *Voyez* aussi sur le même sujet Adison, dans la collection des *Démonstrations évangéliques*, tom. IX, pag. 900 et suiv.

(2) *In August*, *c.* XXVIII, 102.

(3) *Annal.*, lib. I, c. II. « Tiberius proferri libellum recitarique jussit. Opes publicæ continebantur : quantum civium sociorumque in armis, quot classes, regna, provinciæ, tributa et vectigalia, et necessitates ac largitiones; quæ cuncta sua manu perscripserat Augustus, addideratque consilium coercendi intra terminos imperii, » etc.

(4) *Hist. Rom.*, t. IV, p. 457. C'est en 1812, et avant d'avoir connu l'Italie, qu'il imprima cette dissertation sur

(*) Si, au lieu de traduire *premier*, on traduisait *avant*, ce qui, au jugement de plusieurs, est compatible avec l'idiome grec, la difficulté s'évanouirait; car pour lors le sens de ce passage serait : « Ce dénombrement fut fait « avant que Cyrénius fût gouverneur de la Syrie; » ce qui s'accorderait avec la chronologie. Mais je préfère montrer que, quel que soit le sens dans lequel on prenne ce mot *premier*, on ne saurait en attacher aucun qui ne combatte l'objection.

encore il est vrai, a jeté des doutes sur la réalité du cadastre et du recensement général de l'empire romain exécuté par Auguste, et qui est pourtant admis comme un fait positif par son ami Savigny (1). Ce scepticisme outré d'un critique habile nous force à rassembler les témoignages et les faits qui en établissent l'existence.

» Suétone (2) dit qu'outre l'histoire de sa vie et les dispositions relatives à ses funérailles, Auguste avait écrit un tableau abrégé de tout l'empire, combien de soldats sous les armes, combien d'argent dans le trésor public et dans les autres caisses des impôts de toute nature. Il y avait même ajouté les noms des affranchis et des esclaves auxquels on pouvait demander l'apurement de leurs comptes (3).

» Tacite et Suétone ne nous ont pas transmis le contenu de cet abrégé statistique de tout l'empire romain, mais il est utile et curieux d'établir par les témoignages historiques et les faits positifs jusqu'où s'étendirent ce cadastre et ce recensement général, exécutés sous Auguste, et dont il avait écrit les tableaux sommaires de sa main, sous le titre de bréviaire ou abrégé, résumé de tout l'empire.

» Le célèbre Frontin donne même le nom de l'ingénieur en chef du cadastre, Balbus, *qui*, dit-il, *pendant le règne d'Auguste, a déterminé les formes et les mesures de toutes les provinces, de toutes les cités* (4), *qui les a consignées dans les registres cadastraux, et qui a développé et rédigé les lois qui régissent la propriété foncière pour l'universalité de l'empire* (5).

» Cassiodore confirme ce témoignage et ajoute : *Sous Auguste, l'empire romain a été divisé en parcellaires et décrit dans le cadastre, de manière que chaque possesseur connût exactement la contenance de son bien-fonds et la quotité d'impôts que devait payer sa propriété* (6).

» Les histoires sacrée et profane sont unanimes sur ce recensement général dont la date se rattache à l'époque la plus célèbre dans le monde, celle de la naissance de Jésus-Christ (7).

» Saint Luc (8) nous dit que, lorsque Auguste publia son édit ordonnant le recensement de toutes les contrées soumises aux Romains, les Juifs, quoique régis par un roi de leur nation, obéirent à cette injonction et se rendirent chacun dans leur pays natal pour ce recensement : Καὶ ἐπορεύοντο πάντες ἀπογράφεσθαι ἕκαστος εἰς τὴν ἰδίαν πόλιν.

» Josèphe (9) rapporte que Quirinius, sénateur et consulaire, fut envoyé par Auguste avec quelques soldats, σὺν ὀλίγοις, en Syrie et dans la Judée, annexée à la Syrie, pour y rendre la justice, y estimer et y recenser toutes les propriétés : en Syrie, δικαιοδότης καὶ τιμητὴς τῶν οὐσιῶν; et en Judée, ἀποτιμησόμενός τε αὐτῶν τὰς οὐσίας.

» Le mot cens, κῆνσος, qui comprenait le dénombrement des habitants, l'estimation et le cadastre des propriétés, bases nécessaires de la répartition des impôts et des levées, prit en grec, surtout dans le grec du *Nouveau Testament*, l'acception de *tribut*; aussi vous lisez dans saint Matthieu (10) : *Les rois de la terre, dont ils tirent des impôts ou des tributs*, τέλη ἢ κῆνσον. Vous y voyez les pharisiens demander à Jésus-Christ s'ils devaient payer ou non le tribut, κῆνσον, à César; et il leur répond : *Montrez-moi la monnaie du tribut, nummum census*, dit la traduction latine.

» C'est pour ce recensement que Joseph fut forcé d'aller avec Marie, de Nazareth, ville de Galilée, à Bethléem en Judée, parce qu'il était de la famille et de la patrie de David; et le Christ naquit à Bethléem pendant le cadastre de tout l'empire romain, ἀπογραφὴ πάσης τῆς οἰκουμένης. Eusèbe (11) atteste aussi ce fait important.

» Tertullien (12) rappelle ce recensement opéré sous Auguste : *Ex censibus sub Augusto in Judæa actis genus Christi inquirere eos potuisse*, et Josèphe (13) indique que ces opérations furent terminées, pour la Judée, en moins d'un an. Justin (14) le Martyr cite aussi le recensement fait sous Quirinius en Judée : Ἐπὶ Κυρηνίου τοῦ ὑμετέρου ἐν Ἰουδαίᾳ πρώτου γενομένου.

» L'usage établi pour ces recensements était que chaque habitant fût recensé dans le lieu de sa naissance (15); aussi saint Luc nous dit qu'après l'édit d'Auguste tous se rendirent dans leur canton pour y faire leur déclaration : *Et ibant omnes ut profiterentur singuli in suam civitatem.*

» Cet usage existait déjà 173 ans avant Jésus-Christ (16), comme nous le savons par Tite-Live. Quand les censeurs voulurent clore le lustre, le consul L. Posthumius ordonna, du haut de la tribune, que tous les alliés et les Latins retournassent dans leur pays, afin qu'aucun ne fût porté sur le cens de Rome, mais que tous fussent recensés dans leurs cantons respectifs (17). La même injonction est reproduite par Ulpien dans ses livres sur le cens.... » (L'auteur cite plusieurs autres témoignages non moins décisifs, et dit :) « Auguste eut la gloire d'exécuter avec précision le recensement et le cadastre détaillés de l'Italie, des provinces, des villes libres et des royaumes rangés sous sa domination, ce qui lui fit donner par ses contemporains le titre de père de famille de tout l'empire, *paterfamilias totius imperii* (18). »]

QUOTIDIEN. Donnez-nous notre pain quotidien, ou de tous les jours. Le texte latin de saint Luc, XI, 3, lit : *Panem nostrum quotidianum*; mais celui de saint Matthieu (*a*) porte : *Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie.* Le terme grec *epiousios*, dont les évangélistes se sont servis, peut signifier ou *supersubstantialis*, ou *sufficiens*, ou *futurus*, *crastinus*. Saint Jérôme (*b*) remarque que l'Evangile hébreu dont se servaient les Nazaréens portait *machus*, qui signifie *le lendemain*, ou le temps futur : *Donnez-nous notre pain*, la nourriture nécessaire pour nous sustenter *demain*, à l'avenir. Nous nous remettons pour l'avenir à votre Providence, du soin de notre nourriture. Théophylacte et Suidas : Donnez-nous *notre pain suffisant*, la nourriture dont nous avons besoin : *epiousios* en cet endroit est opposé à *periousios*, superflu. Ceux qui soutiennent la leçon qui porte *supersubstantialem* (*c*) soutiennent que les chrétiens dans cette prière ne demandent pas à Dieu la nourriture du corps, mais celle de l'âme, la connaissance de la volonté de Dieu, sa parole, sa grâce, la sainte Eucharistie.

le droit agraire, reproduite dans la traduction française; du reste il s'est jugé sévèrement lui-même, puisqu'il a cru devoir la retrancher de sa seconde édition.

(*a*) *Matth.* VI, 11: Τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον δὸς ἡμῖν σήμερον.

(*b*) *Hieron. in Matth.* VI.

(*c*) Vide *Hieron. in Matth.* VI. *Ambros. de Sacrament.* *l* V, *c* IV. *Abailard. epist ad S. Bernardum.*

(1) THÉM., X, 248, n. 1.

(2) *Aug.*, 102, et Pitisc., note 45.

(3) « De tribus voluminibus, uno mandata de funere suo complexus est; altero indicem rerum a se gestarum, quem vellet incidi in æneis tabulis quæ ante mausoleum statuerentur; tertio *breviarium totius imperii* quantum militum sub signis ubique esset, quantum pecuniæ in ærario et fiscis vectigaliorum residuis; adjecit et libertorum servorumque nomina a quibus ratio exigi posset. »

Le mot *nomina* peut signifier ici *dette*, mais c'est peu important pour l'objet qui nous occupe.

(4) *Civitates* est pris ici dans l'acception de ville avec tout son territoire, ou petit Etat séparé. On sait que la circonscription des évêchés de France, avant la révolution de 1789, était la même que celle des anciennes cités de la Gaule.

(5) « Huic addendæ sunt mensuræ limitum et terminorum ex libris Augusti et Neronis Cæsarum; sed et Balbi mensoris, qui temporibus Augusti omnium provinciarum et civitatum formas et mensuras compertas in commentarios contulit, et legem agrariam per universitatem provinciarum distinxit et declaravit. » *De Colon.*, *ap. Goes.*, p 109.

(6) « Augusti si quidem temporibus orbis Romanus agris divisus censuque descriptus est, ut possessio sua nulli haberetur incerta, quam pro tributorum susceperat quantitate solvenda. » *Variar.*, III, 52.

(7) Je crois avoir prouvé, dans une dissertation encore inédite, d'après les synchronismes des proconsuls de Syrie, de la mort d'Hérode, combinés avec les textes des Evangiles et des premiers Pères de l'Eglise, que Jésus-Christ est né véritablement, non pas six ans seulement, comme l'a dit San-Clemente, ni huit ans, comme l'a soutenu le père Magnan (*Problema de anno nativitatis Christi*, Rom., 1772), mais onze ans avant le commencement de l'ère vulgaire, enfin l'an de Rome 743.

(8) Evang., cap. II, 1, 3 : Ἐξῆλθε δόγμα παρὰ Καίσαρος Αὐγουστοῦ ἀπογράφεσθαι πᾶσαν τὴν οἰκουμένην, c'est-à-dire tout l'empire romain.

(9) *Ant. Jud.*, XVIII, 1.

(10) XVII, 24.

(11) *Hist. Eccl.*, I, 5.

(12) *Contra Marcion.*, IV, 19.

(13) XVIII, 2 *Vide* PERIZON., *Dissert.* IV, p. 330.

(14) *Apol.* II *ad imperatorem Anton Pium.*

(15) Ulpien, lib. III, *de Censibus.*

(16) L'an 579 de Rome.

(17) Tite-Live, XLII, 10.

(18) DUREAU DE LA MALLE, *Economie politique des Romains*, liv. I, ch. XIX pag. 191-196, 199.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

